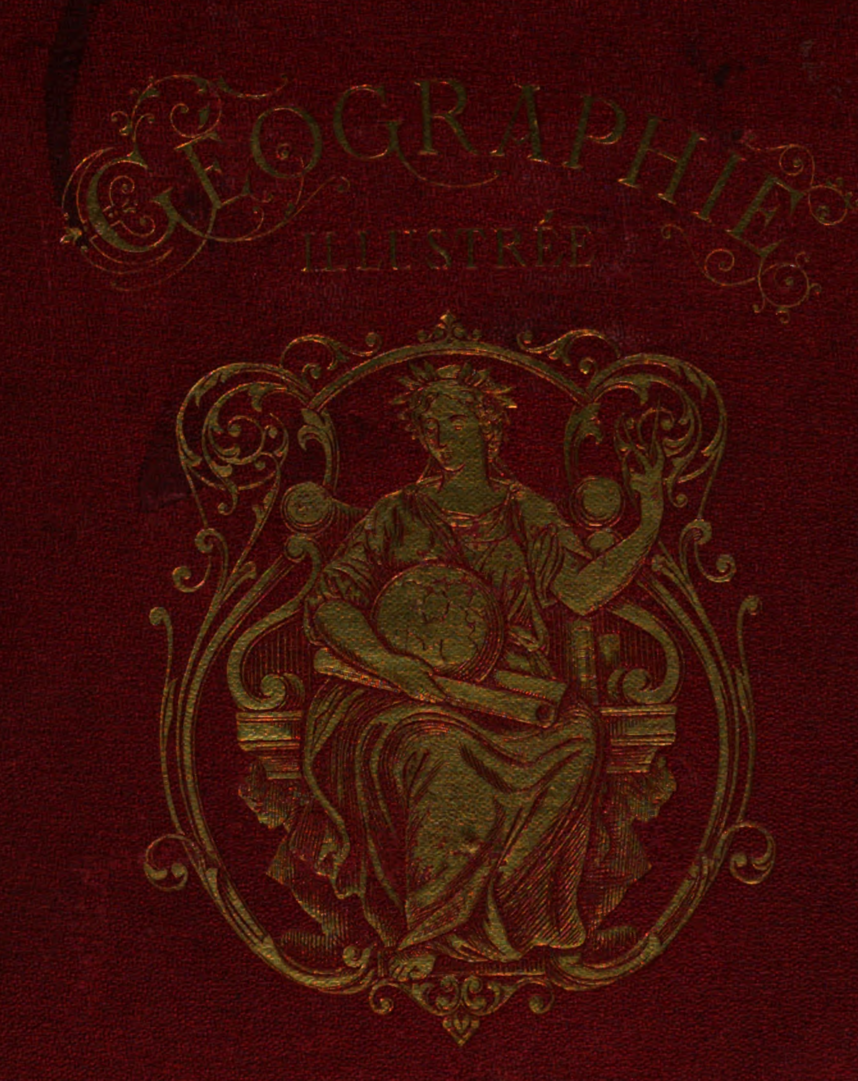
GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE



DE LA FRANCE

ÉDITION J. HETZEL



GÉOGRAPHIE



DE LA FRANCE

— LA FRANCE ILLUSTRÉE —



— SITES — MONUMENTS — CARTES —



DE

LA FRANCE

ET DE SES COLONIES

PAR JULES VERNE

PRÉCÉDÉE D'UNE

ÉTUDE SUR LA GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

PAR THÉOPHILE LAVALLÉE

ILLUSTRATIONS PAR CLERGET ET RIOU

CARTES PAR CONSTANS, GRAVÉES PAR SEDILLE

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE





BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION

J. HETZEL, 18, RUE JACOB, PARIS


ΕΠΙ ΠΑΝΤΑ
JH.
COLLECTION HETZEL



AU LECTEUR.

Je fus, il y a plusieurs années déjà, très-vivement impressionné par la lecture d'un travail que publiait *l'Indépendance belge* sur le grand atlas Dufour édité par le Chevallier.

Quelle bonne et belle préface, me dis-je alors, ferait un tel article en tête d'une *Géographie de la France!* Et le mettant à part, je me promis de l'utiliser le jour où j'aurais à offrir au public une géographie de la France vraiment digne de son sujet et cependant, par son prix et ses dimensions, accessible à tous.

Ce jour est venu. J'ose dire que le livre de M. Jules Verne, et le travail si remarquable de M. Théophile Lavallée qui le précède, sont une bonne fortune pour un public où, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous commencent à comprendre que l'ignorance est le plus cruel ennemi des sociétés modernes.

Le jour est venu aussi, par conséquent, d'emprunter au travail qui m'avait frappé, les passages qui conviennent à notre œuvre. Certes, jamais plus justes pensées sur ce grand sujet n'ont été exprimées en meilleur langage.

« Après l'astronomie, dit l'écrivain anonyme, rien ne donne une plus grande idée de la puissance de l'homme que la géographie. Ce globe en regard duquel il n'est qu'un atome, il en a reconnu, constaté la forme, mesuré la superficie, évalué la masse. Il sait les espaces occupés, ici et là, par les terres, par les eaux liquides, par les eaux éternellement congelées; il sait la hauteur des montagnes, la profondeur des mers.

« La géographie, maintenant, est une science dont la base et l'ensemble n'ont plus rien de conjectural, et sont fixés avec une précision géométrique. Sur une boule de quelques pouces de diamètre, sur une feuille de papier, à l'aide de quelques signes conventionnels, de quelques instruments, création de son esprit, l'homme peut représenter, décrire avec une suprême exactitude, le monde, dont il est l'éphémère habitant.

« L'apparition de l'espèce humaine sur la terre date d'une époque inconnue, mais à coup sûr immensément reculée. Cependant, c'est hier seulement, pour ainsi dire, que la géographie est devenue une science exacte et qu'elle a embrassé tout notre globe. Il y a quatre siècles, elle ne possédait que des méthodes excessivement imparfaites, des instruments très-défectueux pour mesurer, reconnaître, constater, représenter la partie connue du globe, et elle ne soupçonnait même pas que cette partie, si grande qu'elle fût, n'était qu'une fraction du domaine donné à l'homme par la nature.

« Pour saisir d'un coup d'œil, pour apprécier les merveilleux progrès accomplis depuis cette époque dans la science et dans l'art de la géographie, il suffit de comparer une mappemonde d'aujourd'hui. Cette comparaison, je la faisais, un jour, en visitant le Musée Britannique. J'y voyais une très-belle copie de la mappemonde exécutée, de 1457 à 1459, par Fra

Mauro. Un des premiers, sinon le premier géographe de son temps, renommé comme savant en physique et en mathématiques, Fra Mauro a donné, dans cette œuvre, l'exposé le plus complet des connaissances géographiques contemporaines.

« Or, il y manque un hémisphère, cela va sans dire : Colomb n'est pas encore venu, et dans l'hémisphère qui y est représenté, les inexactitudes sont évidentes, infiniment multipliées les lacunes énormes. Fra Mauro ne connaît pas toute l'Europe; il en découpe le littoral par à peu près, et place les chaînes de montagnes, les fleuves, les villes principales d'après les itinéraires, d'après les observations de latitude plus ou moins anciennes, plus ou moins imparfaites. *Son* Asie est bien plus incomplète, bien moins reconnaissable que *son* Europe, quoiqu'il ait largement mis à profit les récits des plus récents voyageurs et notamment ceux du célèbre Marco Polo. Quant à l'Afrique, il en représente le littoral nord avec une sorte d'exactitude qui s'étend même, sur le côté ouest, jusqu'au cap Vert, jusqu'au golfe de Guinée, que viennent de découvrir les Portugais; mais, en revanche, il charge ce continent de pays imaginaires, et le termine, au sud, en face de l'île de Madagascar, qu'il appelle Sofalo, du nom d'une ville déjà connue des Arabes et dont la position a été reconnue plus tard à quatre cents lieues de là, sur la côte est.

« Voilà où en est la science du géographe vers le milieu du quinzième siècle. Non-seulement elle ignore la plus grande partie du globe, mais encore elle est impuissante à se rendre un compte fidèle de la partie qu'elle n'ignore pas, impuissante aussi à représenter aux yeux avec quelque exactitude les terres mêmes, les mers que parcourent journellement ses adeptes les plus justement renommés.

« Quarante années, ou à peu près, s'écoulent sans lui apporter aucun progrès sensible. Mais, au bout de ce temps, quelle série rapide, prodigieuse, de découvertes! Quelle marche incessante vers la méthode, vers la précision!

« C'est Christophe Colomb qui découvre tout un monde; c'est Vasco de Gama qui double l'extrémité méridionale de l'Afrique et va naviguer jusque dans les eaux de la Cafrerie. Dès ce moment, tous les systèmes, si péniblement construits par les anciens, sont ruinés par la base; Magellan achève de démontrer, même au vulgaire, la sphéricité de la terre; sous le souffle de Copernic, de Tycho-Brahé, de Galilée, l'astronomie grandit subitement; l'invention du télescope vient lui fournir une aide puissante; les étoiles se rapprochent de l'œil de l'observateur, et, désormais, elles serviront à fixer avec une précision mathématique un point quelconque du globe terrestre.

« Malgré les tributs immenses apportés à la science géographique par tant d'hommes de génie, par tant d'intrépides navigateurs, les mappemondes du seizième siècle sont encore bien incomplètes : il reste une cinquième partie du monde à connaître, et les continents immenses, les îles nombreuses qu'on vient de découvrir, attendent encore des explorateurs; mais, déjà, on voit la précision se manifester dans la détermination, dans la représentation de certaines parties du globe.

« Mercator est venu, et de lui date la véritable géographie.

« Les recherches continuent; Portugais, Espagnols, Français, Anglais, Hollandais courent avec une fiévreuse ardeur à la conquête des pays inconnus. La méthode se crée peu à peu; l'édifice de la science géographique se construit sur la triple base de la géométrie mathématique, de l'astronomie et de la physique.

« Cent ans plus tard, le géographe ne peut encore indiquer que d'une manière incertaine le continent de la Nouvelle-Hollande; il ignore une multitude d'îles de l'Océanie; mais il a connaissance complète de l'Europe civilisée; il la représente avec fidélité; il a rapporté sur ses cartes, ici avec une scrupuleuse exactitude, là avec une certaine approximation de la réalité, les contours de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique; il a déterminé une foule de points, de distances sur ces continents, la position, la forme de bien des îles sur toutes les mers. En deux siècles, l'homme a donc reconnu, constaté, à peu près, l'étendue de son domaine : en deux siècles, c'est-à-dire en un instant, relativement à l'ancienneté de sa race, il a presque accompli l'œuvre à peine ébauchée par ses ancêtres en des milliers d'années.

« Pendant le dix-huitième siècle, Carteret, Wallis, Byron, Bougainville, Cook, la Pérouse, Behring, Vancouver, bien d'autres encore moins illustres viennent augmenter la masse des connaissances acquises. Ils reconnaissent de longues étendues de côtes, en déterminent la position, ajoutent une multitude d'îles aux archipels déjà découverts et ne laissent plus à leurs successeurs qu'à glaner sur l'immensité des mers. Le globe est connu dans ses masses principales. Ce qu'il faut désormais, c'est l'étude des détails, l'étude attentive, minutieuse. La tâche est moins glorieuse qu'elle ne l'a été jusque-là, mais elle est utile, indispensable; les navigateurs de notre siècle se sont attachés, s'attachent journellement à la remplir. A la synthèse, pour ainsi dire, ils ont fait succéder l'analyse, et la développent sans relâche, aidés

par les immenses progrès des sciences, par le perfectionnement croissant des constructions navales, par la précision croissante aussi des instruments nautiques, disposant de la vapeur pour manœuvrer à leur gré leurs navires, même en dépit des vents et des courants ; c'est merveille que la multiplicité, l'activité, l'extrême exactitude de leurs travaux ; on peut l'affirmer, en toute assurance, peu de générations passeront avant que le littoral le plus lointain des continents et des îles soit connu aussi complétement, représenté avec autant de fidélité que les rives d'un fleuve de la vieille Europe. Pas un ílot, pas un écueil qui ne figurent bientôt sur les cartes où le marin lit sa route.

« Depuis le commencement de la grande période ouverte par Colomb, les armées de l'Europe, les aventuriers, les marchands, les missionnaires des diverses sectes chrétiennes, les politiques, les savants, les pionniers, les colons n'ont cessé d'avancer dans l'intérieur de ces continents, de ces îles dont les explorateurs des mers leur ont successivement signalé les côtes ; et la géographie marchant à leur suite a fixé sur la mappemonde les pays dont ils ont pris possession et ceux qu'ils ont seulement visités. Mais la terre est à l'homme un obstacle plus difficile que la mer. Montagnes, fleuves, marais, sables, déserts, retardent, arrêtent ses pas, et souvent il s'y heurte à son semblable défendant par tous moyens l'accès de la contrée où il a construit sa hutte, où il a posé sa tente.

« C'est là ce qui explique pourquoi d'immenses étendues de pays, comme le centre de l'Afrique, sont restées jusqu'ici absolument inconnues ou mal connues, comme de si grandes parties de l'Amérique, de l'Asie, tandis que la surface des mers a été parcourue en tout sens ; pourquoi, en un mot, le champ des découvertes, si vaste encore pour la géographie proprement dite, est relativement si restreint aujourd'hui pour l'hydrographie.

« Mais notre civilisation est douée d'une force si expansive, est armée de moyens si puissants, et de puissance si rapidement croissante, qu'aucun pays, si retiré qu'il soit, ne saurait échapper à ses investigations, se soustraire à sa domination. Le jour n'est plus bien éloigné où elle aura fouillé, jusque dans leurs dernières profondeurs, les mystères des pays encore inaccessibles. Ce n'est pas là une vaine hypothèse, c'est une certitude. Pour s'en convaincre, il suffit de mesurer, le compas à la main, la rapidité et l'ampleur de sa marche vers ce but suprême, surtout depuis le commencement de ce siècle. L'imagination en est confondue. Là où naguère la mappemonde ne portait que des indications vagues, en une multitude de points où elle n'en portait aucune, le géographe a inscrit, représenté de vastes superficies conquises par des armées, occupées par des colonies, reconnues par d'intrépides voyageurs qui ont enfoncé dans le sol d'indestructibles jalons.

« En même temps qu'a progressé ce qu'on pourrait appeler la géographie générale, la géographie de détail ou topographie a pris le plus grand développement.

« Une des bases essentielles de l'administration, en prenant ce mot avec son acception la plus large, c'est la connaissance exacte de l'étendue, de la configuration du pays à administrer, de la position de ses villes, villages, hameaux, des eaux qui le baignent, des bois, des forêts qui l'ombragent, etc., etc. Ce sont là, en effet, tout autant d'éléments indispensables à posséder pour établir, délimiter les districts administratifs, judiciaires, militaires, et leurs subdivisions, pour organiser la défense matérielle, pour déterminer le tracé des routes, des chemins, des canaux....

« Jamais cette nécessité des études géographiques n'a été plus impérieuse que de notre temps, car jamais les affaires d'une nation n'ont été ce qu'elles sont à présent, les affaires du monde entier. L'attention du savant, de l'économiste, du commerçant, de l'homme de guerre, de l'homme d'État, son intervention sont appelées, à chaque instant, d'un point à l'autre du globe..., et il est littéralement vrai de dire qu'ils sont obligés d'avoir sous les yeux, tantôt la carte de leur propre pays, tantôt celle d'un pays voisin ou lointain. »

S'il est un pays où ces lignes soient utiles à méditer, c'est en France, en France où il faut que nous soyons en guerre avec un peuple pour que l'envie nous prenne de savoir dans quel coin du monde il va falloir l'aller chercher et le combattre, en France où l'on ne se décide (examen tardif!) à jeter les yeux sur une carte, à y planter des épingles et de petits drapeaux, qu'au bruit lointain du canon, et où l'on croit enfin qu'on en sait assez en matière de géographie quand on a appris par le récit d'une bataille le nom d'une terre, jusque-là inconnue, où le sang français a coulé.

Cette ignorance est une des plaies vives de notre pays. Mais, si ignorer le monde entier est une sottise énorme qui peut conduire une nation à sa perte comme y marcherait un aveugle, ignorer le pays où l'on vit et ses ressources et ses besoins est une de ces fautes sans excuse, qui peuvent plus sûrement encore conduire l'individu à sa ruine.

Ce que l'écrivain que nous venons de citer a dit de l'utilité de la connaissance générale du globe est donc mille fois plus vrai et plus pressant encore, si on l'applique à l'obligation où nous sommes tous, de bien savoir ce que vaut et ce qu'exige la terre où nous sommes nés. Ne pas connaître son pays, on ne saurait trop le faire entendre, c'est ne pas connaître la maison qu'on habite, le lieu de son travail et celui de son repos, c'est ignorer l'indispensable, car c'est s'ignorer soi-même. C'est à la fois l'oubli de l'intérêt individuel et l'oubli de ce grand intérêt collectif, qui se résume dans le mot : Patrie.

Si cette ignorance tient en partie à ce que jamais des éditions vraiment populaires d'ouvrages géographiques n'ont été mises, chez nous, à la disposition du public, la géographie illustrée que nous publions aujourd'hui dans des conditions extrêmes de bon marché, répondra à un besoin sérieux.

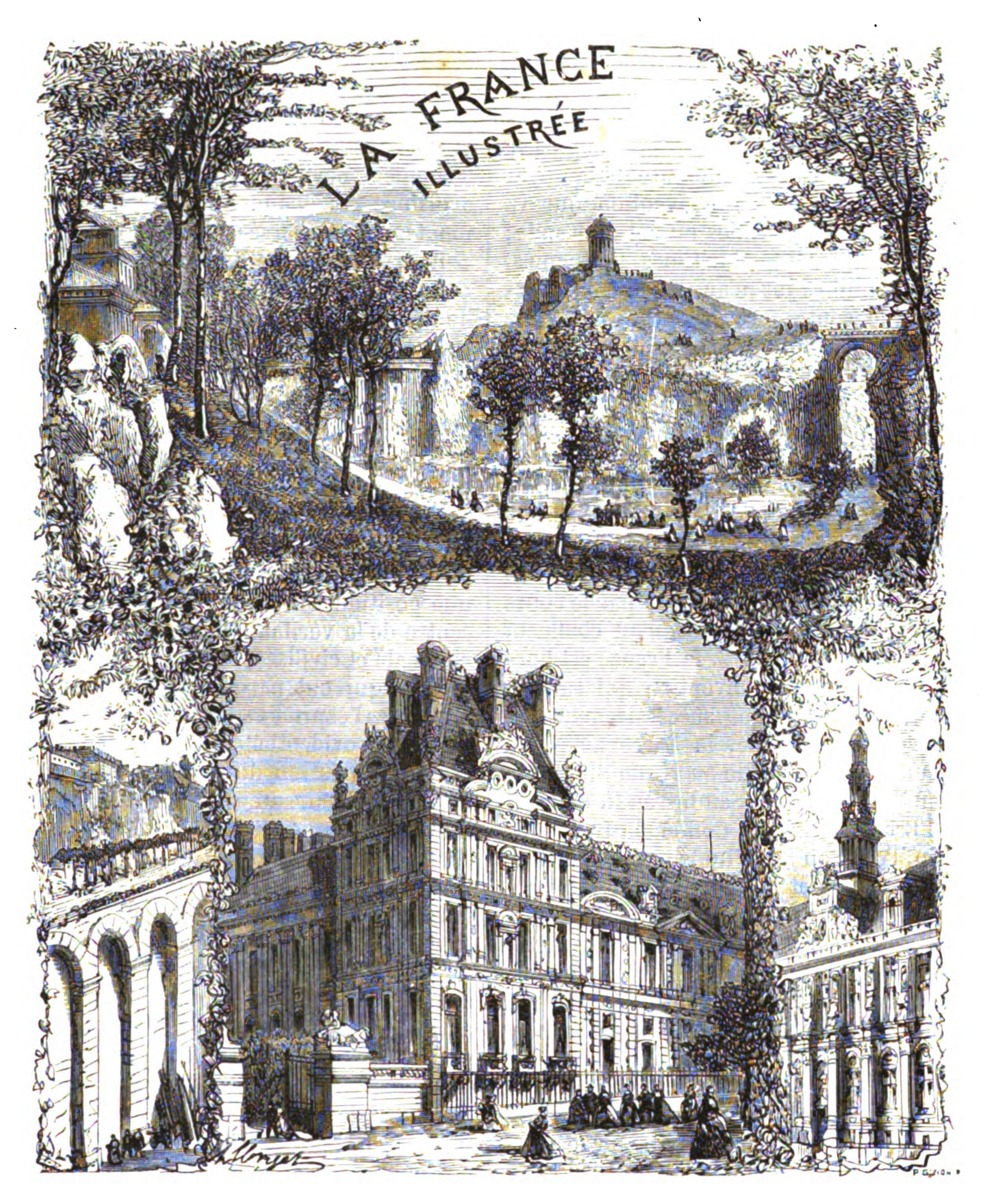
L'auteur célèbre de l'*Histoire des Français*, des *Frontières de la France* et de la *Géographie physique et militaire*, — un livre qui a inauguré une voie nouvelle dans les sciences géographiques et qui est resté classique, — M. Théophile Lavallée, a résumé dans l'*Introduction* de cet ouvrage tous les éléments géologiques, historiques, géographiques, administratifs et statistiques de la France.

M. Jules Verne qui s'est fait un renom de géographe dans ses excellents livres de voyages, abandonnant cette fois les domaines d'imagination, où il a si rapidement passé maître, pour celui de la réalité la plus stricte, s'est chargé de la description de chaque département. *Situation*, *limites*, *aspect général*, *orographie*, *hydrographie*, *climat*, *superficie*, *population*, *agriculture*, *mines*, *carrières*, *industrie*, *commerce*, *routes*, *canaux*, *chemins de fer*, *histoire*, *hommes célèbres*, *divisions administratives*, description des *chefs-lieux* de *département*, d'*arrondissement*, de *canton* et des *principales communes*, telle sera la série des études que comprendra chaque département.

M. Jules Verne, il serait superflu de le dire, a puisé aux sources les plus récentes, aux statistiques les plus nouvelles, au recensement de 1866 imprimé au *Bulletin des Lois*, pour faire de cette publication un ouvrage essentiellement moderne d'une certitude et d'une précision qui ne laisseront rien à regretter.

J. HETZEL.





PARIS NOUVEAU. — Buttes Chaumont. — Boulevard de l'Empereur. — Pavillon des Tuileries.
Campanile de l'Hôtel de Ville.

INTRODUCTION.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le pays que nous habitons et qui forme aujourd'hui la FRANCE, s'appelait autrefois la GAULE ; c'était une région distincte dont la nature avait tracé les limites : au nord la mer Germanique et la Manche, au couchant l'océan Atlantique, au midi les Pyrénées et la Méditerranée, au levant les Alpes et le Rhin.

La Gaule garda ce cadre si simple et si parfait pendant tant de siècles qu'il est impossible de les énumérer ; puis des révolutions diverses le lui firent perdre, en même temps qu'elle prenait le nom de *France*, et aujourd'hui ce nom glorieux est donné à un empire, qui ne comprend que les sept huitièmes du territoire de la Gaule, limités maintenant suivant les conventions politiques, principes et traités de 1815.

La France est bornée au N. par la mer Germanique et la Manche, depuis Dunkerque jusqu'au cap Saint-Mathieu ; à l'O. par le golfe de

Gascogne jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa; au S. O. par une ligne qui, partant de l'embouchure de la Bidassoa, irait en suivant à peu près la crête des Pyrénées jusqu'au cap Cerbera; au S. E. par la Méditerranée, depuis le cap Cerbera jusqu'à l'embouchure de la Roya; à l'E. par une ligne de convention qui va joindre les Alpes-Maritimes au col de Tende; par la crête des Alpes-Maritimes, Cottiennes, Graïes et Pennines jusqu'au Grand Saint-Bernard; par le contre-fort des Alpes de Saint-Maurice; par le bord méridional du lac de Genève; par une ligne de convention qui entoure le canton de Genève; puis, après avoir coupé le Rhône, par une limite tortueuse qui court sur le revers occidental du Jura jusqu'au col des Rousses; par la crête du Jura jusqu'à Jougne, et le cours du Doubs que la limite coupe deux fois; par une ligne de convention entre Dôle et Porentruy, entre les cours de l'Ill et de la Birse jusqu'à Huningue; par le cours du Rhin depuis Huningue jusqu'au confluent de la Lauter. Enfin au N. E. la France est bornée par une ligne de convention qui suit en partie la Lauter et coupe successivement les Vosges au N. de Bitche, la Sarre au N. de Sarreguemines, la Moselle au N. de Sierck, la Meuse au N. de Givet, la Sambre au N. de Maubeuge, l'Escaut au N. de Condé, la Lys au S. de Menin, l'Yser au S. de Rousbrugge, enfin le canal de Bergues et la grande Moer pour atteindre la mer au N. de Zuytcoot.

On verra dans la description les départements frontières, combien ces limites de convention brisées, morcelées, absurdes, ont nui à la grandeur et à la prospérité de la France.

La forme de la France ainsi limitée est un hexagone irrégulier dont le côté N. s'appuie sur la Manche et la mer Germanique dans une longueur de 900 kilomètres, le côté O. sur le golfe de Gascogne dans une longueur de 1000 kilomètres, le côté S. O. sur les Pyrénées dans une longueur de 600 kilomètres, le côté S. sur la Méditerranée dans une longueur de 600 kilomètres, le côté E. sur les Alpes, le Jura et le Rhin dans une longueur de 930 kilomètres, le côté N. E. sur l'Allemagne et la Belgique dans une longueur de 700 kilomètres.

La région française « dans son ensemble ne présente pas un aspect grandiose, excepté au S. O. et au S. E., où elle est ceinte par les plus hautes sommités des Pyrénées et des Alpes. Le système de ses montagnes intérieures est peu considérable: jonction de deux grands massifs, il ne se montre ni en longues chaînes ni en vastes groupes, et n'offre en aucune de ses parties des pics qui conservent une neige éternelle; mais il s'étend et se ramifie de toutes parts, soit en montagnes à formes douces et mamelonnées, soit en larges et fertiles coteaux enceignant des vallées riches, mollement accidentées où les eaux coulent abondamment et sans obstacles dans des lits peu profonds et facilement navigables. Une région aussi vaste avoisinée par des mers, bordée par de hautes montagnes, traversée par de grands fleuves, doit présenter une température très-variée, mais qui est généralement la plus modérée de l'Europe, et des produits très-divers, dont les plus renommés sont les vins, les céréales, les huiles, le bois, les métaux, les eaux thermales, etc. Un sol si favorable à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, non-seulement par l'abondance et la multitude des productions, mais encore par le grand nombre et la facilité des communications, un climat doux et salubre, une longue étendue de côtes, une ligne de contact avec le continent dans toute sa largeur, une position admirable entre deux mers, au centre de la véritable Europe, de l'Europe méridionale et civilisée, enfin le génie de ses habitants, qui ont par-dessus tous les peuples modernes l'esprit de sociabilité, et qui semblent chargés providentiellement depuis quinze siècles de la mission du progrès, ont fait de la France le cœur du globe. « Il semble, dit Strabon, qu'une divinité tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves, pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant de la terre. » C'est d'elle que partent le mouvement et la vie; en elle se résument et se fondent les divers modes de civilisation des autres peuples; agricole et industrielle, guerrière et maritime, artiste et savante, elle n'est point exclusive et spéciale, mais universelle comme sa langue, le plus logique des idiomes modernes, et par lequel il semble que les idées doivent passer pour avoir droit de cité. Enfin ce n'est pas seulement par la pensée qu'elle régente l'Europe, elle la domine souvent aussi par les armes, et sa centralité la rend éminemment propre à la guerre offensive. Au S. elle tient les péninsules Hispanique et Italique comme deux satellites attachés naturellement à suivre ses mouvements; par la Méditerranée elle confine à l'Afrique et s'immisce dans les affaires d'Orient; à l'O. l'océan Atlantique ouvre carrière à ses vaisseaux pour donner la main au nouveau continent; au N. elle touche à l'Angleterre, protégée contre elle par le Pas-de-Calais; enfin à l'E. elle n'est séparée du pays germanique que par ce fossé du Rhin tant de fois franchi par ses armées victorieuses[1]. »

1. Lavallée, *Géographie physique, historique et militaire*, 7e édit., p. 99.

Superficie. — La superficie de la France est de 54 305 141 hectares, soit 543 051 kilomètres carrés avec la Corse et les îles voisines de la côte. Cette étendue n'est que la dix-huitième partie de celle de l'Europe.

En dehors de son territoire européen, la France comprend les possessions suivantes :

1° En Asie, dans l'Indoustan : *Pondichéry*, *Karikal*, *Yanaon*, *Chandernagor*, *Mahé* et le *Cambodge Annamite;*

2° En Afrique : *l'Algérie*, les îles *Saint-Louis* et *Gorée*, avec les établissements du *Sénégal* et de la *Sénégambie*, les comptoirs de *Guinée*, les îles *Bourbon*, *Sainte-Marie*, *Mayotte* et *Nossi-bé;*

3° En Amérique : la *Martinique*, la *Guadeloupe*, *Marie-Galante*, les *Saintes*, la *Désirade*, la *Guyane française*, *Saint-Pierre* et *Miquelon;*

4° En Océanie : les îles *Marquises*, la *Nouvelle-Calédonie*, *Taïti*, etc. La superficie totale de ces colonies est évaluée à 36 400 000 hectares, soit 364 000 kilomètres carrés.

Constitution géologique [1]. — La France se divise géologiquement en un certain nombre de *régions naturelles* qui diffèrent des grands bassins hydrographiques, et qui sont parfaitement distinguées les unes des autres par des caractères particuliers et par le terrain qui les constitue. Voici quelles sont ces régions :

Régions	montagneuses.	Granitiques et schisteuses.	Alpes.
			Pyrénées.
			Vosges.
			Monts des Maures.
		Calcaires.	Jura.
			Provence.
	à plateaux.	Granitiques et schisteuses.	Plateau d'Auvergne.
			Ardennes.
			Bretagne.
		Calcaires.	Causses.
			Languedoc.
			Quercy.
			Haut Poitou.
			Bourgogne.
			Lorraine.
	de plaines.....		Champagne.
			Neustrie (bassin de Paris).
			Aquitaine (bassin de Bordeaux).
			Limagne.
			Bresse.
			Alsace.

Ces diverses régions naturelles exercent, en raison du caractère physique de chacune d'elles, des influences directes sur les populations qui les habitent, lors même qu'elles emploient la même langue et sont soumises aux mêmes lois. Il en sera reparlé avec plus de détails dans la description de chaque département.

La France possède à très-peu près la succession complète, mais dans une étendue fort variable, de tous les terrains stratifiés ou non stratifiés ; voici, en allant de la circonférence au centre de la terre, l'ordre dans lequel les ont établis les révolutions du globe, et leur répartition à la surface de notre sol :

1° *Terrains d'alluvions :* (alluvions, sables, graviers, vases calcaires : 520 000 hect.). Ils se trouvent dans toutes les vallées et surtout en Alsace, dans la Flandre maritime, la Vendée, et le littoral entre Marseille et Port-Vendres.

2° *Terrains tertiaires :* (sables, grès, meulière, calcaire grossier, molasse, faluns, argile, gypse, marne, etc. : 15 800 000 hect.). Ils occupent environ le tiers de la France, savoir : tout le bassin de Paris, moins la bande orientale ; la Limagne, l'Aquitaine, moins le N., la Bresse, partie du Languedoc et de la Provence, quelques parcelles éparses en Vendée, en Alsace, dans la Bretagne ; en un mot, ils forment presque toutes les plaines de la France.

3° *Terrains crétacés :* (craie, craie-tufau, calcaires, marnes, grès, sables, argile : 6 340 000 hect.). Ils couvrent la Champagne, le bassin de Paris (bande circulaire intérieure au 8 jurassique), le N. de l'Aquitaine, les deux revers des Pyrénées, la partie du Languedoc qui touche au plateau central ; la Provence au N. E. des Maures, et quelques parties des Alpes et du Jura.

4° *Terrains jurassiques :* (divers calcaires, marnes, grès, argile : 10 600 000 hect.). Ils dessinent un 8, ouvert au N. et au S., autour du plateau central et du bassin de Paris. Appendice au N. vers Boulogne, et à l'E. par le Jura qui envoie un rameau en Alsace.

5° *Terrains triasiques :* (argile, marnes, grès, sel gemme, calcaire coquillier : 2 700 000 hect., en y comprenant les terrains permiens). On les rencontre dans l'E. de la Lorraine ; à l'E. des Vosges ; au N. et au S. O. du plateau central ; dans les Pyrénées occidentales et sur le revers N. O. des Maures.

6° *Terrains permiens ou pénéens :* (grès, calcaire magnésien et calcaire argileux). Dans les Vosges.

7° *Terrains carbonifères :* (grès, schistes, houilles, carbonate de fer, calcaire : 520 000 hect.). Dans les Corbières, le plateau central, la Bretagne, les Vosges et les Maures, en petite quantité. Bande importante au N. des Ardennes, surtout en Belgique.

8° *Terrains de transition :* (schistes, ardoises, phylades, grès, grauwacke, anagénite : 5 400 000 hect.). Ils se trouvent dans toute la longueur

1. Extrait des explications sur la carte géologique de la France, par MM. Dufrenoy et Élie de Beaumont.

des Pyrénées; le centre de la Bretagne, du Cotentin et de l'Ardenne; les Vosges, et dans les parties E. et S. du plateau central.

9° *Terrains primitifs :* (gneiss, micachistes, talcshistes : 10 600 000 hect. On les rencontre au N. E. du plateau central et dans les Maures; ils apparaissent en outre sur une foule de points à travers les terrains de transition.

10° *Terrains volcaniques ou d'éruption:* (porphyres, serpentine, trachite, basalte, laves actuelles, granit : 520 000 hect.). Sur le plateau central; dans la Lorraine, la Provence, les Maures, le Languedoc et les Causses.

Les terrains les plus abondants de la France sont donc les terrains tertiaires, ensuite les terrains primitifs et les terrains jurassiques. Les premiers constituent le bassin de Paris, tandis que les deuxièmes forment le massif du plateau central. Autour de ces deux grandes régions, les assises du terrain jurassique décrivent une espèce de 8 dont les deux boucles offrent un aspect complétement opposé. La boucle inférieure renferme un massif montagneux qui domine toute la région méridionale: c'est le plateau central de la France, que couronnent les volcans de l'Auvergne; la boucle septentrionale, au contraire, limite un bassin déprimé, véritable amphithéâtre composé de roches calcaires, dont Paris occupe le milieu; l'un est en relief et répulsif, tandis que l'autre est creux et attractif, ce qui explique le rôle politique et l'influence de la région du N., dans l'histoire de notre pays.

Cette différence dans la structure des deux parties de la France influe très-heureusement sur son climat; grâce, en effet, à l'élévation des terres du midi, la température y est plus froide proportionnellement à sa latitude, que dans le bassin du N.; d'où résulte une moyenne à peu près constante de température pour toute la France, abstraction faite de la Gascogne et du littoral de la Méditerranée.

De chaque côté du grand 8 jurassique s'étendent, du N. au S., deux grandes dépressions qui rattachent naturellement le bassin de Paris et les plaines du N. avec le bassin de la Méditerranée. L'une est formée par la vallée de la Saône qui se prolonge jusqu'à la mer par celle du Rhône inférieur; l'autre, moins bien déterminée, se compose d'une série de plaines basses comprises, d'une part entre les collines du Perche et celles du Limousin, d'autre part entre les collines boisées de la Mayenne et de la Vendée. Ces deux grandes dépressions, qui sont devenues des communications importantes entre le N. et le S., se relient au S. du plateau central par les contrées basses et fertiles de la Méditerranée, de manière qu'elles forment un U qui représente la direction générale du courant social et de l'activité intérieure de la France.

La France a presque partout des limites formées par la nature: l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Jura; mais, chose remarquable, ses meilleures frontières la séparent des populations qui ont avec elle une communauté d'origine celtique ou latine, les Espagnols et les Italiens; tandis qu'elle se trouve immédiatement en contact avec l'élément germanique, là où les barrières naturelles lui font défaut, c'est-à-dire entre le Jura et la mer du Nord. Possédât-elle le Rhin, objet si passionné des convoitises nationales, cette ligne n'aurait que l'apparence d'une limite naturelle, car c'est bien plus une artère commerciale servant à réunir les populations des deux rives, qu'un obstacle destiné à les séparer; c'est précisément, d'ailleurs, à cette absence de frontières naturelles de ce côté, que la France a dû la facile expansion de ses idées dans le reste de l'Europe, et l'influence qu'elle a exercée de tout temps sur les destinées politiques de la région germanique.

Orographie générale. — La ligne de partage des eaux de la France est celle de l'Europe depuis le col de Goritty jusqu'au massif du Saint-Gothard. Elle se compose, tantôt de montagnes du premier ordre, tantôt de fortes collines, tantôt de plateaux ou terrains montueux, et divise ce pays en deux versants généraux : versant de l'océan Atlantique et versant de la Méditerranée. Ces versants se subdivisent au moyen des contre-forts détachés du faîte général de partage en quatre versants secondaires, ceux du golfe de Gascogne, de la Manche, de la mer du Nord, de la Méditerranée inférieure, et en cinq bassins de fleuves principaux, ceux de la Garonne, de la Loire, de la Seine, du Rhin (rive gauche), du Rhône.

Ce chapitre n'étant qu'un exposé de l'anatomie générale de la France, nous donnerons simplement la nomenclature et la disposition des différentes portions de la ligne de partage des eaux, ainsi que celles des contre-forts qui s'en détachent, en renvoyant leur description détaillée aux départements dont elles forment la charpente orographique.

Le faîte général de partage des eaux de la France comprend :

1° *Les Pyrénées occidentales* et les *Pyrénées centrales*, du col de Goritty au pic de Corlette; leur étendue est de 350 kilomètres et leur élévation moyenne de 800 à 2800 mètres.

2° Les *Corbières occidentales*, du pic de Corlette au col de Naurouze (189 mèt.), seuil de passage

du canal du Midi. Leur étendue est de 320 kilomètres et leur élévation de 300 à 400 mètres.

3° Les *Cévennes*, du col de Naurouse au mont Pila. Leur étendue est de 320 kilomètres, et leur élévation de 1000 à 1200 mètres. On les subdivise en *Montagnes noires* (500 mèt.), *monts Espinous*, de l'*Orb*, *Garrigues*, du *Gévaudan* (1400 mèt.) et du *Vivarais*.

4° Les *monts entre Loire et Saône*, appelés improprement *Cévennes septentrionales*, depuis le mont Pila jusqu'au mont Tasselot, aux sources de la Seine; leur étendue est de 220 kilomètres et leur hauteur de 600 à 900 mètres. On les subdivise en *Monts du Lyonnais*, du *Beaujolais*, du *Charolais* et de la *Côte-d'Or*.

5° Les *plateaux entre Seine, Rhin et Rhône*, du mont Tasselot jusqu'aux environs de Bâle; leur ensemble figure un demi-cercle dont la longueur est de 280 kilomètres, et leur élévation moyenne de 400 à 600 mètres. Ils se subdivisent ainsi : *plateau de Langres* jusqu'aux sources de la Meuse, *monts Faucilles* jusqu'aux sources de la Moselle, *front méridional des Vosges et collines de Valdieu*.

6° Le *Jura septentrional*, jusque vers le col des Rousses, avec une étendue de 150 kilomètres et une hauteur de 500 à 1400 mètres.

7° Le *mont Jorat*, jusqu'aux monts Diablerets, avec une étendue de 110 kilomètres et une hauteur de 600 à 1400 mètres.

8° Les *Alpes bernoises*, jusqu'au Saint-Gothard, avec une étendue de 120 kilomètres et une élévation moyenne de 3500 mètres.

De cette longue et tortueuse chaîne de partage des eaux se détachent de nombreux contre-forts dans les deux versants; les uns séparent les versants de mers secondaires, les autres les bassins de fleuves, d'autres enfin divisent seulement des affluents ou des bassins de cours d'eau côtiers.

Voici la nomenclature et la disposition des principaux de ces contre-forts dans l'ordre où on les rencontre en allant du S. au N.:

CONTRE-FORTS DU VERSANT DE L'ATLANTIQUE.

1° Les *monts de Haya*, petit rameau détaché des Pyrénées au col de Goritty; il finit à la pointe du Figuier et sépare les deux régions hispanique et française.

2° Les *monts de Basse-Navarre* qui finissent près de la montagne de Rhune.

3° Les *hauteurs entre Adour et Garonne* qui commencent au mont Cylindre, où se joignent les Pyrénées centrales et les Pyrénées occidentales; elles comprennent le *mont du Bigorre*, les *collines de l'Armagnac*, les *Landes de Bordeaux* et finissent à la pointe de Grave. Leur étendue est de 320 kilomètres et leur élévation de 2000 à 25 mètres.

De la partie la plus élevée des Cévennes, entre le mont Lozère et le mont Gerbier des Joncs se détache un triple contre-fort qui compose la partie la plus montagneuse de l'intérieur de la France; ces trois branches sont en remontant du S. au N.

4° Le *plateau des Causses* qui se détache du mont Lozère, court entre le Lot et le Tarn, et se sépare en deux parties aux sources de l'Aveyron : *plateau de Levezon*, entre Tarn et Aveyron; *monts du Rouergue*, entre Aveyron et Lot. Son élévation est de 500 à 1000 mètres.

5° Les *monts entre Loire et Garonne*. Ils comprennent les monts de *la Margeride*, *d'Auvergne*, *du Limousin*, et se bifurquent pour enceindre le bassin de la Charente; la branche N., sous le nom de *collines du Poitou* et *plateau de Gatine*, va finir à la pointe de Saint-Gildas à l'embouchure de la Loire; celle du S., sous le nom de *collines du Périgord*, *d'Aunis et de Saintonge*, va atteindre la pointe de Coubre à l'embouchure de la Garonne. La plus grande hauteur de cette chaîne est de 1800 mètres dans les monts d'Auvergne.

Ce vaste contre-fort jette de nombreux rameaux sur ses deux versants; ceux du S. n'ont qu'une faible élévation; ceux du N., au contraire, sont très-remarquables; ce sont la *chaîne des monts Dômes*, qui s'élève jusqu'à 1400 mètres, les *monts du Cher* (600 mèt.) et les *monts de la Marche* (800 mèt.).

6° Les *monts du Velay et du Forez* qui séparent la Loire de l'Allier, et se terminent sous le nom de monts de la *Madeleine;* leur étendue est de 200 kilomètres et leur élévation moyenne de 1000 mètres.

7° Les *hauteurs entre Loire et Seine* qui se détachent de la Côte-d'Or au mont Moresol; elles commencent par les *monts du Morvan et du Nivernais*, se continuent par le *plateau d'Orléans*, les *collines du Perche et de Normandie*, enfin les *monts de Bretagne* jusqu'à la pointe Saint-Mathieu. L'étendue de ce long contre-fort est de plus de 600 kilomètres, mais sa hauteur ne dépasse pas 800 mètres dans les monts du Morvan, et descend jusqu'à 150 mètres dans le plateau d'Orléans. C'est le faîte de partage des eaux entre le golfe de Gascogne et la Manche.

Il s'en détache au S. des contre-forts sans importance; au N. il faut citer une série de collines qui, partant des sources de la Vire, va former la charpente de la presqu'île du Cotentin.

8° Les *hauteurs entre Seine et Rhin;* elles se détachent du plateau de Langres, comprennent l'*Argonne occidentale*, les *Ardennes occidentales*, et se partagent en trois branches au plateau de *Saint-Quentin* entre les sources de l'Escaut et de Somme; la branche S. O. ou *collines de Picardie*

sépare le bassin de la Somme de celui de la Seine; la branche du N. O. ou *collines de l'Artois* sépare les deux bassins de la Somme et de l'Escaut, et se termine par le cap Gris-Nez; la branche N. ou *collines de Belgique* sépare le bassin de l'Escaut de celui de la Meuse. L'étendue de cette série de hauteurs est d'environ 450 kilomètres; sa hauteur varie en décroissant de 400 à 100 mètres. C'est le faîte de partage des eaux de la Manche et de la mer du Nord.

9° Les *hauteurs entre Meuse et Moselle* se détachent des monts Faucilles sous le nom d'*Argonne orientale, Ardennes orientales;* elles s'élèvent de 300 à 500 mètres et vont finir hors de France entre la Meuse et le Rhin.

10° Les *Vosges*, dont l'étendue est de 220 kilomètres et la hauteur de 500 à 1400 mètres; elles se terminent hors de France entre la Moselle et le Rhin.

CONTRE-FORTS DU VERSANT DE LA MÉDITERRANÉE. — 1° Les *Pyrénées orientales*, du pic de Corlitte au cap Creus; leur étendue est de 80 kilomètres et leur élévation de 800 à 2800 mètres. Il s'en détache d'importants contre-forts: 1° les *Corbières orientales* (1500 mèt.); 2° les *Aspres* où culmine le *Canigou* (2780 mèt.).

2° Les *monts Boutières*, détachés des Cévennes entre l'Ardèche et l'Eyrieux (1000 mèt.).

3° Le *Jura méridional*, qui part du col des Rousses et prolonge au S. le Jura septentrional entre le Rhône et l'Ain. Son étendue est de 100 kilomètres et sa hauteur de 1200 mètres.

4° Les *Alpes occidentales*, du Saint-Gothard au col de Cadibone. Elles séparent le bassin du Rhône de celui du Pô, ou les deux régions française et italique. Elles se composent des plus hautes montagnes de l'Europe (3000 mètres d'élévation moyenne) et figurent dans leur ensemble un demi-cercle de 600 kilomètres de développement. On les subdivise en *Alpes Pennines*, du Saint-Gothard au mont Blanc; *Alpes Graïes* jusqu'au mont Cenis; *Alpes Cottiennes* jusqu'au mont Viso; *Alpes Maritimes* jusqu'au col de Cadibone.

De cette chaîne se détachent trois contre-forts importants:

Les *Alpes de Savoie* qui courent entre l'Arve et l'Isère et vont se terminer sur le Rhône au-dessous de Genève; elles jettent à l'O. un rameau très-considérable qui sépare les eaux du Rhône de celles de l'Isère.

Les *Alpes du Dauphiné*, qui se détachent du mont Thabor, séparent les deux bassins de l'Isère et de la Durance, et se divisent en plusieurs branches entre les divers affluents du Rhône. Leur hauteur est de 3000 mètres.

Les *Alpes de Provence* qui se détachent au mont Caméléone, et séparent la Durance des bassins côtiers de la Méditerranée; leur élévation est de 1500 mètres; elles se rattachent par de faibles collines aux *monts des Maures* (600 à 700 mèt.) qui longent le littoral.

De ce qui précède, il résulte que la France est divisée par la ligne de partage des eaux en deux grandes parties: l'une orientale, étroite au N., large au S., comprenant les plus hautes montagnes et ne formant qu'un seul bassin principal, celui du Rhône qui se jette dans la Méditerranée; l'autre occidentale, large au N., étroite au S., composée généralement de plaines ou de plateaux, et subdivisée par les deux grands contre-forts qui se terminent à la pointe Saint-Mathieu et au cap Gris-Nez, en trois versants secondaires; ces versants sont ceux du golfe de Gascogne, de la Manche et de la mer du Nord, qui renferment quatre grands fleuves, la Garonne, la Loire, la Seine et le Rhin.

La France se trouve ainsi définitivement partagée en 4 versants: 1° de l'*océan Atlantique* ou du *golfe de Gascogne;* 2° de la *Manche;* 3° de la *mer Germanique* ou du *Nord;* 4° de la *Méditerranée.*

Hydrographie générale. — Après avoir décrit sommairement les collines et les montagnes qui forment pour ainsi dire la partie *osseuse* de la France, nous allons donner la nomenclature et la disposition générale des cours d'eau qui en constituent ce qu'on pourrait appeler la partie *artérielle.* On connaît déjà la division de notre pays en quatre versants secondaires; nous allons les examiner dans l'ordre qu'ils occupent naturellement.

I. VERSANT DU GOLFE DE GASCOGNE. — Il s'étend sur la côte, de la pointe du Figuier à la pointe Saint-Mathieu; il est formé par le revers oriental des monts de Haya, le revers septentrional des Pyrénées occidentales et centrales, par la pente occidentale des hauteurs qui composent la ligne de partage des eaux de la France depuis le pic de Corlitte jusqu'au mont Moresol, enfin par le revers méridional de la chaîne entre Seine et Loire qui se termine au cap Saint-Mathieu.

Il comprend: 1° les bassins de la *Bidassoa*, de la *Nivelle*, de l'*Adour* et de la *Leyre;* — 2° le bassin de la *Garonne;* — 3° les bassins de la *Seudre*, de la *Charente*, de la *Sèvre Niortaise* et du *Lay;* — 4° le bassin de la *Loire;* — 5° les bassins de la *Vilaine*, de l'*Auray*, du *Blavet*, du *Scorf*, de l'*Ellé*, de l'*Odet*, de l'*Aulne* et de l'*Elorn.*

COURS D'EAU AU S. DE LA GARONNE. — Ils ont pour ceinture les monts de Haya, les Pyrénées occidentales, les monts de Bigorre, les collines de l'Armagnac et les Landes de Bordeaux. Les bassins sont ceux: — 1° de la *Bi-*

dassoa qui sert en partie de limite entre la France et l'Espagne et arrose Irun et Fontarabie; — 2° de la *Nivelle* qui finit au petit port de Saint-Jean-de-Luz; — 2° de l'*Adour* qui arrose Tarbes, Dax, et se jette dans la mer au-dessous de Bayonne; il reçoit à droite la *Midouze*, à gauche les deux *Leuy*, le *Gave de Pau* qui arrose Pau et Orthez et se grossit de plusieurs affluents, la *Bidouze*, la *Joyeuse* et la *Nive* qui passe à Saint-Jean-Pied-de-Port; — 4° de la *Leyre* qui finit dans le bassin d'Arcachon à la Teste de Buch.

Bassin de la Garonne. — Sa ceinture est formée par les Landes du Bordelais, les collines de l'Armagnac, les monts de Bigorre, les Pyrénées centrales, la chaîne de partage des eaux depuis le pic de Corlitte jusqu'au mont Lozère, et la chaîne entre Loire et Garonne jusqu'à la pointe de Coubre.

La *Garonne* prend sa source dans le val d'Aran en Espagne, arrose Saint-Béat, Saint-Gaudens, Cazères où elle est navigable, Toulouse, Agen, Marmande et Bordeaux. A 20 kilomètres au-dessous, elle reçoit la Dordogne au bec d'Ambez, prend alors le nom de *Gironde*, forme un canal de 3 à 4 kilomètres de large et se jette dans la mer entre les pointes de Coubre et de Grave après un cours de 580 kilomètres. La marée remonte le fleuve jusqu'à 120 kilomètres dans l'intérieur.

Les affluents de gauche n'ont qu'une importance médiocre; les principaux sont : la *Save*, le *Gimone*, le *Gers*, la *Bayse*, etc.

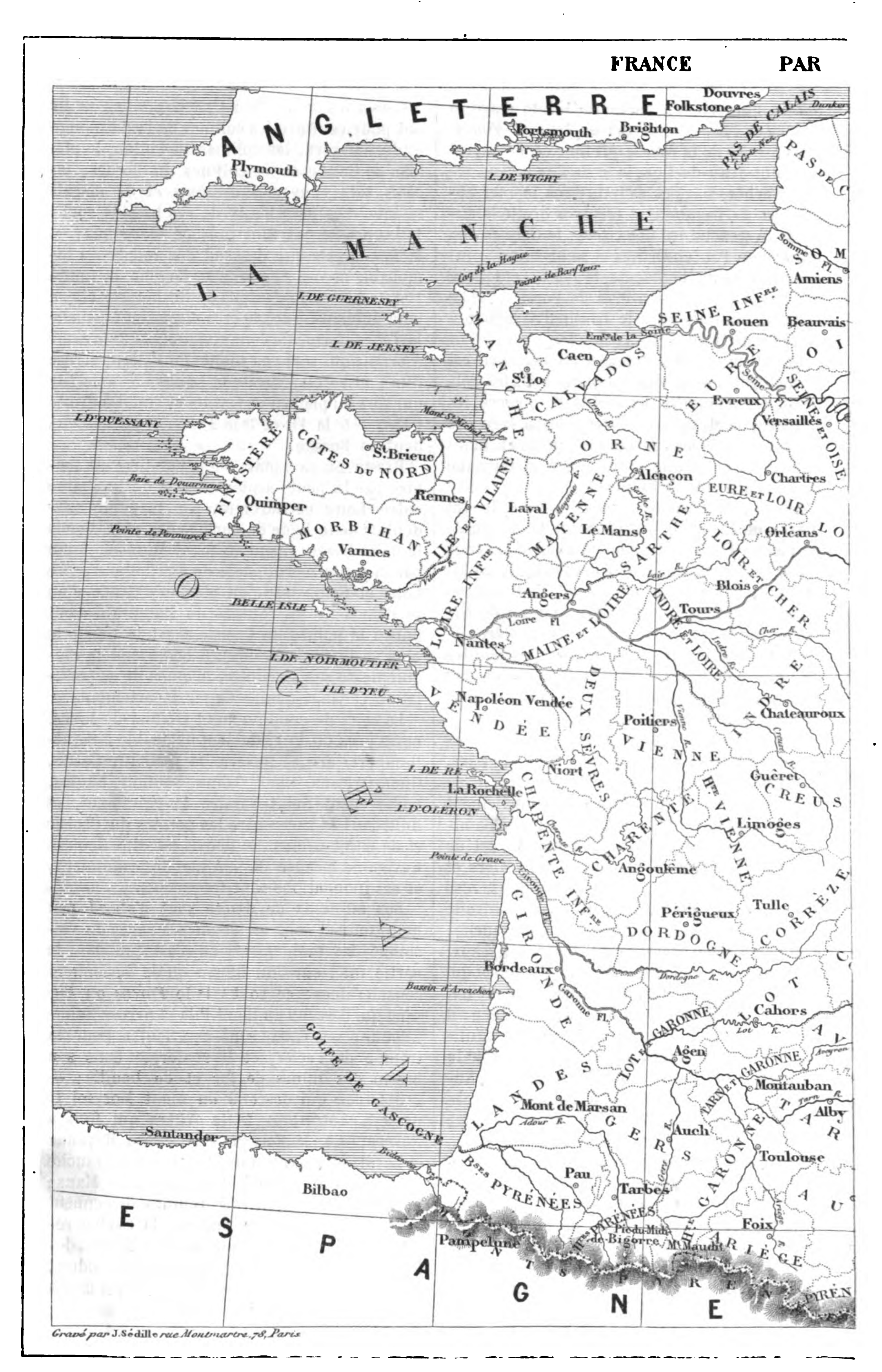
Ceux de droite, nombreux et difficilement navigables, sont : 1° Le *Salat* qui passe à Saint-Girons; — 2° l'*Ariége* qui descend du col de Puy-Morens, arrose Tarascon, Foix, Pamiers, et reçoit à droite le *Lers;* — 3° le *Tarn* qui arrose Millau, Alby, Montauban; il reçoit à droite l'*Aveyron* qui passe à Rhodez et Villefranche, à gauche l'*Agout* grossi par plusieurs ruisseaux; son cours est de 360 kilomètres; — 4° le *Lot* qui descend comme le Tarn du massif du mont Lozère; il arrose Cahors et Villeneuve d'Agen; il reçoit à droite la *Truyère* et finit près d'Aiguillon, après un cours de 440 kilomètres; — 5° la *Dordogne* qui descend du Mont-Dore en Auvergne, devient navigable à Souillac, arrose Bergerac, Castillon et se réunit à la Gironde; le flux y produit le *mascaret* ou barre d'eau quelquefois très-dangereuse; elle reçoit à droite la *Vézère*, grossie à gauche de la *Corrèze* qui passe à Tulle, l'*Isle* qui arrose Périgueux et se grossit à droite de la *Dronne*, à gauche de la *Haute-Vézère*. Le bassin de la Garonne comprend quatorze départements faisant partie des anciennes provinces de Guyenne, Gascogne et Languedoc.

Cours d'eau au N. de la Garonne. — Ils ont pour ceinture les collines de la Saintonge et du Périgord, les collines du Poitou, le plateau de Gatine et les collines du Bocage; les côtes sont couvertes d'étangs et de marais salants. Les principaux de ces bassins sont : 1° la *Seudre* qui finit près de Marennes; — 2° la *Charente* qui descend des monts du Limousin, arrose Angoulême, Cognac, et finit à 15 kilomètres au-dessous de Rochefort; elle a pour affluents, à droite la *Boutonne*, et à gauche la *Touvre* formé de deux rivières; — 3° la *Sèvre Niortaise* qui sort des monts du Poitou, arrose Niort, et reçoit à droite la *Vendée;* — 4° le *Lay* qui sort du plateau de Gatine et reçoit à droite l'*Yon;* — 5° la *Vie* et 7° le *Falleron* qui descendent du Bocage.

Bassin de la Loire. — Sa ceinture est formée par la pente septentrionale de la chaîne entre Loire et Garonne, par la pente occidentale de la ligne de partage des eaux depuis le mont Lozère jusqu'au mont Moresol, enfin par la pente méridionale de la chaîne d'entre Loire et Seine jusqu'au plateau d'Ernée d'où se détachent les collines du Maine qui vont finir à la pointe du Croisic. C'est le bassin le plus vaste de la France; il comprend le cinquième de son territoire, le quart de sa population et vingt-quatre de ses départements.

La *Loire* descend du mont Gerbier-de-Joncs, passe près du Puy, devient navigable à Saint-Rambert, arrose Nevers, la Charité, Cosne, Gien, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Nantes, passe entre Saint-Nazaire et Paimbœuf, et finit dans la mer entre les pointes du Croisic et de Saint-Gildas. Ce fleuve est difficilement navigable à cause de son peu de profondeur, et ses inondations sont fréquentes.

Ses affluents de droite sont d'abord peu nombreux et sans importance à cause du voisinage des montagnes; ce n'est que dans la partie inférieure du fleuve qu'ils deviennent considérables; ce sont : 1° le *Furens* ou *Furand* qui descend du mont Pila et arrose Saint-Étienne; ses eaux sont excellentes pour la trempe de l'acier, et il renferme dans son bassin des mines de fer et de houille; — 2° l'*Arroux* qui descend du mont Moresol et passe à Autun; — 3° la *Nièvre* qui finit à Nevers; — 4° la *Mayenne* qui arrose Mayenne et Laval; elle reçoit à droite l'*Oudon*, à gauche la *Sarthe* qui passe à Alençon et au Mans; la *Mayenne* et la *Sarthe* réunies deviennent la *Maine* qui passe à Angers; la Sarthe reçoit à gauche l'*Huisne* qui passe à Nogent-le-Rotrou, et le *Loir* qui arrose Châteaudun, Vendôme et la Flèche; — 5° l'*Erdre* qui finit à Nantes.


FRANCE PAR
ANGLETERRE
Douvres
Folkstone
Dunkerque
Brighton
Portsmouth
Plymouth
PAS DE CALAIS
PAS DE C
I. DE WIGHT
LA MANCHE
Somme Fl.
Amiens
Cap de la Hague
Pointe de Barfleur
I. DE GUERNESEY
I. DE JERSEY
SEINE INFre
Rouen
Beauvais
Emre de la Seine
Caen
CALVADOS
MANCHE
St. Lo
EURE
Evreux
Seine
SEINE ET OISE
Versailles
Mont St. Michel
I. D'OUESSANT
FINISTÈRE
CÔTES DU NORD
St. Brieuc
ORNE
Alençon
Chartres
EURE ET LOIR
Baie de Douarnenez
Quimper
Rennes
ILE ET VILAINE
Laval
MAYENNE
Le Mans
SARTHE
Orléans
LOIR ET CHER
Pointe de Penmarck
MORBIHAN
Vannes
Angers
Blois
BELLE ISLE
LOIRE INFre
Loire Fl.
Tours
INDRE ET LOIRE
Nantes
MAINE ET LOIRE
Cher R.
I. DE NOIRMOUTIER
ILE D'YEU
INDRE
Napoléon Vendée
VENDÉE
DEUX SÈVRES
Poitiers
VIENNE
Chateauroux
I. DE RÉ
Niort
Guéret
CREUSE
La Rochelle
I. D'OLÉRON
CHARENTE INFre
CHARENTE
Hte VIENNE
Limoges
Pointe de Grave
Angoulême
OCÉAN
Tulle
CORRÈZE
Périgueux
DORDOGNE
GIRONDE
Bordeaux
Dordogne R.
Bassin d'Arcachon
Garonne Fl.
LOT
Cahors
LOT ET GARONNE
Lot R.
Agen
GOLFE DE GASCOGNE
TARN ET GARONNE
Montauban
LANDES
Mont de Marsan
Adour R.
Alby
GERS
TARN
Auch
Santander
Toulouse
Pau
Bses PYRÉNÉES
Tarbes
Bilbao
Htes PYRÉNÉES
Foix
Pic du Midi de Bigorre
Mt. Maudit
ARIÈGE
Pampelune
ESPAGNE
PYRÉN
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 78, Paris

DÉPARTEMENTS



Ses affluents de gauche sont plus nombreux et plus considérables; ce sont : 1° L'*Allier* qui descend du massif du mont Lozère, arrose Vichy et Moulins ; il est sujet à de grands débordements; les affluents sont, à gauche, l'*Alagnon*, sorti du Cantal, la *Sioule* qui descend du Mont-Dore, et à droite, la *Dore ;* — 2° le *Loiret*, le *Cosson*, le *Beuvron* qui sortent du plateau de Sologne; — 3° le *Cher* qui descend des monts d'Auvergne, arrose Montluçon et devient navigable à Vierzon; c'est une rivière dangereuse par ses débordements; elle reçoit à droite, l'*Auron* qui passe à Bourges, et la *Sauldre;* à gauche, la *Tarde* et l'*Arnon;* — 4° l'*Indre* qui arrose Châteauroux, Châtillon, où il est navigable, Loches et Montbazon; — 5° la *Vienne* qui sort du plateau de Mille-Vaches, arrose Limoges, Châtellerault où elle devient navigable, et Chinon; elle reçoit à droite, le *Taurion* et la *Creuse* grossie à droite de la *Gartempe* qui passe à Guéret; à gauche, le *Clain* qui passe à Poitiers ; — 6° le *Thouet* qui descend du plaeau de Gâtine, et reçoit à droite la *Dives;*— 7° la *Sèvre Nantaise*, qui descend aussi du plateau de Gâtine, et traverse le pays le plus sauvage de la Vendée ; elle reçoit à droite la *Moine*, et à gauche la *Maine;* la *Boulogne* naît dans le Bocage et traverse le lac de Grandlieu qui doit prochainement disparaître.

Cours d'eau au N. de la Loire. — Leur ceinture est formée par les collines du Maine, les monts de Bretagne et les monts d'Arès jusqu'à la pointe Saint-Mathieu. Ces rivières sont : 1° La *Vilaine* qui descend du plateau de Fougères et passe à Rennes; elle reçoit à droite l'*Ille* et l'*Ouet*, à gauche la *Seiche* et l'*Isac;* — 2° l'*Auray;* — 3° le *Blavet* qui finit entre Lorient et Port-Louis; il reçoit vers son embouchure le *Scorf*; — 4° l'*Ellé* grossi de l'*Isole*; — 5° l'*Odet* qui passe à Quimper; — 6° l'*Aulne* et — 7° l'*Élorn* qui finissent dans la rade de Brest.

II. Versant de la Manche. — Ce versant s'étend sur la côte, entre la pointe Saint-Mathieu et le cap Gris-Nez; il est formé par le revers septentrional de la chaîne entre Loire et Seine; par le revers occidental des monts de la Côte-d'Or et du plateau de Langres; par la pente occidentale des monts de la Meuse, de l'Argonne occidentale, des Ardennes occidentales et des collines de l'Artois jusqu'au cap Gris-Nez.

Il comprend le bassin de la Seine et plusieurs petits cours d'eau à l'O. et au N. de l'embouchure de ce fleuve. Les hauteurs de la ceinture de ce versant sont si faibles qu'il est ouvert de toutes parts et n'offre dans son intérieur que de molles ondulations; c'est la contrée la plus civilisée du globe, le centre du mouvement européen, l'une des plus riches et des plus fertiles de la France

Cours d'eau a l'O. de la Seine. — Leur ceinture est formée par les monts d'Arès, de Bretagne, les collines de Normandie et un petit contre-fort qui se détache du plateau de Mortagne pour finir à l'embouchure de la Seine.

Ces cours d'eau qui ont à peine 30 à 40 kilomètres de longueur ne sont navigables que vers leur embouchure; ce sont, le *Tréguier*, le *Gouet* qui passe à Saint-Brieuc, la *Rance* qui passe à Saint-Servan et à Saint-Malo, le *Couesnon*, la *Sée*, la *Sélune*, la *Divette* qui finit à Cherbourg, la *Douve* grossie de la *Taute*, la *Vire*, *l'Orne* le plus important de tous, qui a 120 kilomètres de cours et passe à Caen, enfin la *Toucques*.

Bassin de la Seine. — La *Seine* descend du mont Tasselot, à une hauteur de 446 mètres; elle arrose Bar, Troyes, Méry où elle est navigable, Montereau, Melun, Charenton où elle reçoit la Marne, Paris, Saint-Dènis, Saint-Germain, Vernon, Elbeuf, Rouen, et finit entre Harfleur et le Havre, après un cours de 640 kilomètres.

Ses affluents de droite sont : 1° L'*Aube* qui sort du plateau de Langres, et arrose Arcis; — 2° la *Marne* qui sort également du plateau de Langres, arrose Chaumont, Vitry, Châlons, Château-Thierry et Meaux dans un cours de 420 kilomètres; elle reçoit à droite l'*Ornain* qui passe à Bar-le-Duc, l'*Ourcq* dont les eaux dérivées forment un canal jusqu'à Paris; à gauche, le *Petit* et le *Grand-Morin* qui coulent dans des pays de plaines; — 3° l'*Oise* qui a sa source en Belgique dans les Ardennes occidentales; elle arrose Guise, la Fère et Compiègne; elle reçoit à droite le *Thérain* qui passe à Beauvais; à gauche l'*Aisne* grossi de l'*Aire* qui naît dans l'Argonne occidentale, arrose Sainte-Menehould, Vouziers, Rethel, Soissons, et reçoit à gauche la *Vesle* qui passe à Reims ; l'Oise établit la communication de la Seine avec le bassin de l'Escaut et tous les canaux du Nord, ce qui rend sa navigation très-importante; son cours est de 260 kilomètres.

Les affluents de gauche de la Seine sont beaucoup moins considérables que les précédents; ce sont : 1° L'*Yonne* qui descend des monts du Morvan, passe à Auxerre, à Joigny, à Sens, et finit à Montereau; elle reçoit à droite la *Cure*, le *Serein* et l'*Armançon* qui passe à Tonnerre; — 2° le *Loing* qui sort du plateau d'Orléans, arrose Montargis et fait communiquer la Seine avec la Loire par les

canaux de Montargis, de Briare et d'Orléans; — 3° l'*Essonne* qui finit à Corbeil; — 4° l'*Eure* qui sort des collines du Perche, arrose Chartres et Louviers; elle reçoit à gauche la *Blaise*, l'*Avre* et l'*Iton* qui passe à Évreux; — 5° la *Rille* qui descend du plateau de Mortagne.

Cours d'eau au N. de la Seine. — Leur ceinture est formée par les collines de Caux, de Picardie et par celles de l'Artois, entre la pointe de Hève et le cap Gris-Nez.

Les principaux sont :

1° La *Béthune* grossie de l'*Arques*, qui finit à Dieppe; — 2° la *Bresle;* — 3° la *Somme* qui arrose Saint-Quentin, Amiens et Abbeville; — 4° l'*Authie;* — 5° la *Canche;* — 6° la *Liane* qui finit à Boulogne.

La description de ces cours d'eau se trouvera dans les départements auxquels ils appartiennent.

III. Versant de la mer du Nord. — Ce versant est formé depuis le cap Gris-Nez, par le revers septentrional et oriental des collines de l'Artois, des Ardennes occidentales, de l'Argonne occidentale, des monts Faucilles et des Vosges méridionales, du Jura septentrional, des monts Jorat, des Alpes Bernoises et des Alpes centrales.

Une partie seulement de la rive gauche de ce bassin appartient à la France; le reste est occupé par la Belgique et la Prusse; quant à la rive droite, elle appartient tout entière à la région Germanique. Nous n'aurons donc à nous occuper que de la partie occidentale et française.

Cette partie ne renferme que le grand bassin du Rhin (rive gauche) avec le bassin secondaire de l'Escaut et quelques petits ruisseaux.

Cours d'eau a l'O. du Rhin. — Leur ceinture est formée depuis le cap Gris-Nez par les collines de l'Artois jusqu'au plateau de Saint-Quentin, et ensuite par les collines de Belgique qui vont s'effacer dans des marais entre l'Escaut et la Meuse. Ces cours d'eau sont : 1° L'*Aa* qui passe à Saint-Omer et finit à Gravelines; — 2° l'*Yser*, né en France, qui est coupé par la frontière au-dessus de Rousbrugge et finit à Nieuport en Belgique; — 3° l'*Escaut* dont le bassin est entièrement ouvert, abondamment arrosé de rivières et de canaux, très-peuplé, très-riche, fertile et couvert de villes et de villages; la partie supérieure seulement, la moins considérable, appartient à la France; ce fleuve descend du plateau de Saint-Quentin, arrose Cambrai, Valenciennes, Condé, et va finir à Anvers après un cours de 340 kilomètres; il reçoit à droite, en France, la *Rhonelle* et la *Haisne;* à gauche, la *Sensée*, la *Scarpe* qui passe à Arras et à Douai, et la *Lys* grossie à droite de la *Lawe* et de la *Deule* qui arrose Lille.

Bassin du Rhin. — Ce fleuve dont le cours est de 1280 kilomètres depuis le Saint-Gothard jusqu'à la mer, n'appartient à la France que sur une étendue de 200 kilomètres entre Bâle et l'embouchure de la Lauter. La partie supérieure seulement de ses grands affluents est comprise dans notre pays. Le *Rhin* sort du Saint-Gothard, enveloppe en partie la Suisse dans son cours supérieur et entre en France au-dessous de Bâle; il arrose alors Neuf-Brisach et quitte définitivement la frontière au confluent de la Lauter pour aller finir en Hollande à travers la Prusse rhénane. Ses principaux affluents sont : 1° L'*Ill*, qui arrose Mulhouse, et se grossit à gauche du *Fecht* et de la *Bruche;* — 2° la *Moder* qui passe à Haguenau, et reçoit à droite la *Zorn;* — 3° la *Lauter* qui arrose Weissembourg et Lauterbourg, et sert de limite entre la France et la Bavière rhénane; — 4° la *Moselle*, qui descend des monts Faucilles, arrose Épinal, Toul, Metz, Thionville, et sort de France au-dessous de Sierck pour aller finir dans le Rhin à Coblentz; ses affluents sont, à droite, la *Meurthe* qui passe à Nancy, la *Seille* qui finit à Metz, la *Sarre* qui passe à Sarreguemines et entre en Prusse à Sarrebruck; son seul affluent de gauche est l'*Orne;* — 5° la *Meuse* qui sort du plateau de Langres, arrose Commercy, Verdun, Sedan, Mézières et quitte la France au-dessous de Givet; elle reçoit à droite le *Chiers* qui passe à Longwy et Montmédy, la *Semoy* qui prend naissance dans le grand duché de Luxembourg et finit au-dessous de Mézières; à gauche, la *Vaire* dont une source passe à Rocroi, la *Sambre* qui sort des Ardennes occidentales, arrose Landrecies, coupe la frontière au-dessous de Maubeuge, reçoit à droite la *Grande-Helpe*, et va finir à Namur.

IV. Versant de la Méditerranée. — Ce versant s'étend sur la mer depuis le cap Creus jusqu'à Savone; il est formé par la pente septentrionale des Pyrénées orientales, par la ligne de partage des eaux de la France tout entière, du pic de Corlitte au Saint-Gothard, et par la chaîne des Alpes occidentales depuis le Saint-Gothard jusqu'au col de Cadebone. Il comprend le grand bassin du Rhône, et quelques petits bassins côtiers à l'O. et à l'E. de ce fleuve.

Cours d'eau a l'O. du Rhône. — Ce sont : le *Tech*, la *Têt* qui passe à Perpignan, et l'*Aude* qui descendent des Pyrénées, n'ont aucune importance; l'*Orb* et l'*Hérault* qui sortent des Cévennes; le *Lez*, qui arrose Montpellier; la

Vidourle et la *Vistre*, qui ont leur source dans les collines du Gard.

Bassin du Rhône. — Le bassin oriental, ou du Rhône supérieur, n'appartient pas à la France. Le *Rhône* sort du massif du Saint-Gothard, traverse une partie de la Suisse et entre en France après sa sortie du lac de Genève. Il arrose Fort-l'Écluse, Seyssel, où il est navigable, Lyon, où il tourne droit vers le S., Tournon, Valence, Montélimart, Avignon, Beaucaire, Tarascon et Arles. Au-dessous de cette ville, il se divise en deux branches qui embrassent un vaste delta marécageux formé par les atterrissements du fleuve et qu'on appelle la *Camargue*. Son cours est de 850 kilomètres dont 250 seulement sont navigables; c'est le fleuve le plus impétueux de l'Europe.

Ses affluents de droite sont : 1° Le *London*, la *Valserine* qui descendent du Jura méridional; — 2° l'*Ain* grossi de la *Bienne*, laquelle arrose Saint-Claude; — 3° la *Saône* qui sort des monts Faucilles, devient navigable à Gray, arrose Auxonne, Châlon, Mâcon, et finit dans le Rhône à Lyon; elle reçoit à droite, la *Tille*, l'*Ouche* qui passe à Dijon, l'*Azergues;* à gauche, le *Durgeon*, l'*Ognon*, le *Doubs*, qui arrose Pontarlier, Besançon, et se grossit à droite de la *Savoureuse* qui passe à Béfort, et à gauche de la *Loue* qui reçoit la *Furieuse;* la *Seille;* la *Reyssouze* qui descendent des pentes occidentales du Jura; — 4° le *Gier* qui sort du Mont-Pila; — 5° l'*Érieux*, l'*Ouvèze*, l'*Ardèche*, torrents qui ont leur source dans les monts du Vivarais, le *Gard*, redoutable par ses inondations, et formé de deux ruisseaux qui sortent des monts du Gévaudan.

Le Rhône reçoit à gauche · 1° La *Dranse* savoyarde, qui finit dans le lac de Genève; — 2° l'*Arve* qui descend du mont Blanc et finit à Genève; — 3° le *Fier* qui passe à deux lieues de la ville d'Annecy; — 4° le *Guiers* formé de deux sources, qui descend du massif de la Grande-Chartreuse, et arrose les Échelles; — 5° l'*Isère* qui descend du mont Séran et coule à travers un pays très-tourmenté, en arrosant Montmélian et Grenoble; il reçoit à gauche l'*Arc* qui a sa source au même point, passe à Saint-Jean de Maurienne et ouvre la route du mont Cenis, et le *Romanche-Drac*, formé de deux torrents redoutables par leurs débordements; — 6° la *Drôme* qui passe à Die, le *Roubion*, l'*Aygue*, la *Sorgues*, grossie à droite de la *Nesque* et de l'*Ouvèze*, qui descendent des Alpes du Dauphiné ou de leurs contre-forts; — 7° la *Durance*, formée de la réunion de plusieurs sources qui descendent du mont Thabor et du mont Genèvre; elle passe à Briançon, Embrun et Sisteron; ses affluents de droite sont la *Luye* qui arrose Gap et le *Buech;* elle reçoit à gauche le *Guil*, l'*Ubaye* qui forme la vallée de Barcelonnette et descend des Alpes, la *Blanche*, la *Bléonne* et le *Verdon* qui ont leur source dans les montagnes Blanches.

Cours d'eau a l'E. du Rhône. — Ce sont : 1° l'*Arc* qui finit dans l'étang de Berre; — 2° l'*Argens* dont les sources sont opposées à celles de l'Arc; il reçoit la *Nartuby* qui passe à Draguignan et finit près de Fréjus; — 3° le *Var* qui descend du mont Cameleone, reçoit à gauche la *Vesubie* et la *Tinéa*, et à droite l'*Esteron;* — 4° la *Roya*, la *Taggia*, l'*Arascia* qui descendent des Alpes maritimes et se jettent dans le golfe de Gênes.

En résumé, tous les cours d'eau que nous venons de décrire sommairement forment 5 grands fleuves, 90 fleuves secondaires, 5000 rivières ou ruisseaux; 113 de ces cours d'eau sont navigables sur une étendue d'environ 9600 kilomètres; 212 sont flottables; 5000 appartiennent au nord de la France, et 4600 au midi.

Lacs. — Étangs. — Marais. — La France ne possède qu'un petit nombre de *lacs;* le plus considérable est celui du *Bourget* en Savoie, qui a environ 20 kilomètres de longueur sur 4 kilomètres de large, et dont la profondeur atteint parfois 200 mètres. Vient ensuite le lac de *Grandlieu* dans la Vendée; mais il cessera bientôt d'exister pour être livré à l'agriculture. On peut encore citer le lac de *Saint-Point* (Jura) qui a 600 hectares de superficie, celui de *Palladru* (Isère) qui a 400 hectares, celui de *Nantua* (Ain) qui en a 268, le lac d'*Annecy* (Haute-Savoie), etc.

Les *étangs* se rencontrent en grand nombre sur les côtes de la Gascogne, du Roussillon et du Languedoc; on en trouvera la description dans la géographie des départements auxquels ils appartiennent.

Les *marais*, considérablement amoindris par les travaux de desséchement, sont néanmoins encore assez nombreux dans notre pays. Les contrées qui en renferment le plus sont les bassins de la Somme, de l'Escaut, de l'Aisne, de la Sèvre niortaise, les Landes de Gascogne, une partie de la rive gauche du bassin de la Loire et les Bouches-du-Rhône.

Description des côtes. — L'étendue totale des côtes de la France est d'environ 2840 kilomètres, dont 2100 pour l'océan atlantique et 740 pour la Méditerranée.

Versant du golfe de gascogne. — Depuis la pointe du Figuier jusqu'à l'Adour, la côte est

généralement élevée, escarpée, ouverte seulement par la petite rade de *St-Jean-de-Luz* et le port de *Biarritz*.

De l'Adour à la Gironde, elle est droite, sablonneuse, formée de dunes envahissantes, ouverte seulement par des étangs marécageux. On y trouve le port de *Bayonne*, celui de la *Teste de Buch* dans le bassin sans profondeur d'*Arcachon*, *Royan*, *Bordeaux*, etc.

De la Gironde à la Loire, la côte est encore basse et couverte de sables ou de marais; quelques parties sont formées de falaises calcaires rongées par la mer; on y trouve quelques baies peu profondes et difficiles, et des îles qui semblent les débris de l'ancien rivage. Ces îles sont celles d'*Oléron*, de *Ré*, d'*Aix*, d'*Yeu* et de *Noirmoutiers*. Les ports accessibles seulement aux petits bâtiments, sont *Brouage*, *La Rochelle*, les *Sables d'Olonne*, puis *Rochefort*.

De la Loire à la pointe Saint-Mathieu, la côte d'abord basse et marécageuse se redresse ensuite en hautes falaises, en masses de granit, fortement déchirées et sans cesse battues par les tempêtes; elle est bordée d'une redoutable ceinture d'écueils, de récifs et d'îles rocheuses. Les saillies les plus remarquables sont la presqu'île de *Quiberon*, les pointes de *Penmark*, du *Raz*, de la *Chèvre*, la presqu'île de *Quelern* et la pointe *Saint-Mathieu*. Les baies sont celles de *Bourgneuf*, du *Morbihan*, d'*Audierne*, de *Douarnenez* et de *Brest*. Les îles sont celles de *Belle-Ile* avec *Houat* et *Hœdic*, *Dumet*, de *Groix*, de *Glenans*, de *Sein*, d'*Ouessant*. Les ports nombreux, profonds et généralement faciles, sont: *Paimbœuf*, *Saint-Nazaire*, *Vannes*, *Port-Louis*, *Lorient* et *Brest*.

Versant de la Manche et de la mer du Nord. — Du cap Saint-Mathieu à la Seine, la Manche forme deux golfes que sépare la presqu'île du Cotentin: celui de *Saint-Malo* et celui de la *Seine*. Dans la presqu'île de Bretagne, la côte est formée de roches granitiques très-élevées, très-découpées, et bordées d'île et d'écueils; elle renferme de bons ports. Les baies principales sont celles de *Saint-Brieuc* et de *Cancale*; ses îles sont celles de *Batz*, les *Sept-îles* et *Bréhat*. Les ports sont ceux de *Morlaix*, *Perros*, *Tréguier*, *Saint-Brieuc*, *Saint-Malo et Saint-Servan*. Dans la presqu'île du Cotentin, la côte est formée de hautes falaises qui se prolongent jusqu'à la Seine, et a devant elle entre la Vire et l'Orne, la ceinture d'écueils appelés *Rochers du Calvados*. Les îles sont l'archipel *Normand* (Jersey, Guernesey et Aurigny) appartenant à l'Angleterre, et les îles *Saint-Marcouf*. Les ports sont ceux de *Granville*, *Cherbourg*, *Saint-Waast-la-Hougue* et *Caen*.

De la pointe de Hève, embouchure de la Seine, à l'embouchure de la Somme, la côte est formée de hautes falaises que la mer ronge sans cesse et réduit en galets; on n'y trouve, à l'exception du *Havre*, que cinq petits ports: *Honfleur*, *Étretat*, *Fécamp*, *Dieppe* et le *Tréport*.

De la Somme à l'Escaut, la côte est basse, sablonneuse, bordée de dunes et embarrassée de bancs de sable; les ports difficilement accessibles, sont en France ceux de *Saint-Valery*, *Étaples*, *Boulogne*, *Gravelines*, *Mardick* et *Dunkerque*.

Versant de la Méditerranée. — Le littoral de la Méditerranée se partage en deux parties très-distinctes: la première, du cap Creus au delta du Rhône, forme un arc de cercle concave, favorable aux invasions de la mer; la deuxième, du delta du Rhône au golfe de Gênes forme un arc convexe sur lequel la mer vient se briser en formant des ouvertures et des îles.

Du cap Creus à l'embouchure du Tech, la côte est montueuse, escarpée, ouverte par les ports de *Collioure* et de *Port-Vendres*; au delà, jusqu'au Rhône, elle est basse, sablonneuse, coupée d'étangs maritimes, parmi lesquels ceux de *Leucate*, *Sigean*, *Thau* et *Aigues-Mortes*. Les ports sont ceux de la *Nouvelle*, *Agde*, *Cette* et *Aigues-Mortes*.

Du Rhône à la Roya, la côte est très-escarpée, très-découpée et bordée d'îles. On y trouve les golfes de *Berre*, *Grimaud*, *Napoule* et *Juan*; les caps *Couronne*, *Cicie*, *Cépet*, etc.; les îles *Pomègue* et *Ratonneau*, d'*Hyères*, de *Lérins*; les ports de *Berre*, *Martigues*, *Bouc*, *Marseille*, la *Ciotat*, la *Seyne*, *Toulon*, *Saint-Tropez*, *Fréjus*, *Cannes*, *Antibes*, *Nice* et *Villefranche*.

En résumé, le nombre des ports grands ou petits, baies, anses, criques, est de 216 pour le golfe de Gascogne, 101 pour la Manche et la mer du Nord, 83 pour la Méditerranée; total 400.

Il nous reste, pour compléter ce chapitre, à décrire les côtes de la Corse. Leur développement est de plus de 450 kilomètres; elles sont élevées et très-découpées à l'O.; elles y forment les golfes de *Saint-Florent*, de *Calvi*, d'*Ajaccio*, et d'excellentes rades; à l'E., au contraire, elles sont basses et marécageuses surtout vers le centre; néanmoins, on y trouve au S. le *Porto-Vecchio* qui est réputé l'une des meilleures rades de la Méditerranée.

Formation territoriale. — Depuis les temps les plus reculés, le pays compris entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin, portait le nom de Gaule. Il était habité par trois peuples de races distinctes, divisés en nombreuses tribus indépendantes, fédérées ou ennemies: au S. entre les Pyrénées et la Ga-

ronne, les *Aquitains*, de race Ibérique; au N. entre la Seine, le Rhin et la mer, les *Belges*, d'origine germanique; au milieu, les *Galls* ou *Celtes*, les plus anciens habitants du pays; enfin quelques colonies phéniciennes et grecques avaient fondé *Nîmes*, *Alais*, *Marseille*, la plus florissante et la plus célèbre, *Avignon*, *Arles*, etc. sur le littoral de la Méditerranée.

Marseille ayant appelé les Romains en Gaule, ceux-ci s'emparèrent de toute la partie inférieure du Rhône dont ils firent leur *province* (Provence), s'immiscèrent dans les querelles des peuplades gauloises, et finirent par soumettre tout le pays, environ 50 ans avant J. C.

Après la conquête, la Gaule du midi fut désignée à Rome sous le nom de *Gaule Transalpine*, par opposition à la *Gaule Cisalpine* située au S. des Alpes, pays devenu romain depuis plusieurs siècles; on lui donnait aussi le nom de *Gaule aux braies* ou aux *bragues* du vêtement national de ses habitants, tandis que la Gaule romaine était appelée la *Gaule en toge*. Quant à la Gaule du N., elle était surnommée *Gaule chevelue* à cause de la longue chevelure que portaient ses populations; c'était un reste des anciennes coutumes de la Germanie.

La Gaule comprit donc alors quatre provinces : la *Provence* proprement dite, l'*Aquitaine*, la *Belgique* et la *Celtique*.

Auguste la réorganisa en *Narbonnaise*, *Aquitaine*, *Lyonnaise* et *Belgique* (23 ans avant J. C.). Sous Adrien, elle s'accrut de la soumission de nouvelles peuplades, et fut divisée en *Belgique*, *Germanique*, *Lyonnaise*, *Viennoise* et *Aquitaine*. Probus en fit sept provinces; Dioclétien douze; enfin Gratien la partagea en neuf provinces subdivisées en dix-sept gouvernements secondaires qui comptaient cent quinze cités avec leurs territoires; cette organisation fut la dernière que reçut la Gaule (379 après J. C.).

La grande invasion des barbares, à la fin du cinquième siècle, détruisit l'empire romain et amena en Gaule l'établissement de trois nouveaux peuples d'origine germanique : les *Francs* qui s'avancèrent jusqu'à la Somme; les *Bourguignons* qui occupèrent le bassin du Rhône et celui de la Saône; les *Visigoths* qui se rendirent maîtres de tout le pays au S. de la Loire.

Le royaume des *Francs* s'étendit sur les deux anciennes provinces de Germanie et de Belgique avec une partie de la *Lyonnaise*; celui des *Burgundes* comprit le reste de la *Lyonnaise*, la grande *Séquanaise*, la *Viennoise*, et les pays alpins; celui des *Visigoths* occupa la *Narbonnaise*, l'*Aquitaine* et la *Novempopulanie*.

Sous le règne de Clovis, les Francs battirent les légions de Syagrius à Soissons, et firent disparaître les derniers débris de la domination romaine; la victoire de Vouillé, remportée sur les Visigoths, les rendit maîtres du midi, et les Burgundes, à leur tour, furent soumis à un tribut. Avant de songer à s'étendre vers les Pyrénées et la Méditerranée, Clovis avait définitivement arrêté les invasions barbares sur les bords du Rhin par la bataille de Tolbiac; en sorte qu'à la fin de son règne, les Francs dominaient toute la Gaule.

Le pays fut alors très-confusément divisé en quatre parties principales : 1° la *Neustrie*, entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et l'Océan; 2° l'*Austrasie*, de la Meuse à l'Escaut, jusqu'au delà du Rhin; 3° la *Bourgogne*, dans les bassins du Rhône et du Haut-Rhin, tour à tour possédée par les rois de Neustrie et ceux d'Austrasie; 4° l'*Aquitaine*, de la Loire aux Pyrénées, occupée au S. O. par les *Vascons* indépendants, et au S. E. par les Visigoths qui appelèrent leur contrée *Septimanie*.

A la suite de la bataille de Testry en 687, les Francs Austrasiens renversèrent la domination des Neustriens, conquirent toute la Gaule, et sous le règne de Charlemagne, ils étendirent leur puissance jusqu'à l'Elbe et au Danube. Ce vaste empire ne subsista que quarante-trois ans et fut démembré en 843 par le traité de Verdun. Il forma alors trois grands États distincts :

1° La *France*, entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut; 2° la *Germanie*, sur la rive droite du Rhin ; 3° la *Lotharingie*, longue bande de territoire irrégulière, située entre les deux pays précédents.

Nous n'avons pas à nous occuper de la Germanie, qui eut ses destinées particulières; quant à la Lotharingie, pays détaché du cadre naturel de l'ancienne Gaule, il fut perpétuellement disputé par la France et la Germanie, et reconquis incomplétement par la première après huit siècles de lutte persévérante.

Grâce aux querelles des successeurs de Charlemagne, à leur faiblesse, au démembrement de son empire, et aux attaques des Normands, une foule de seigneurs s'étaient rendus complétement indépendants dans le nouveau royaume de France fondé par le traité de Verdun; il s'était formé au S. des comtés de Toulouse, de Foix, de Gascogne, d'Aquitaine, etc., se subdivisant en une multitude d'autres petits États inférieurs, seigneuries, vicomtés, etc. Dans le N. se trouvaient les comtés de Flandre, de Vermandois, de Bretagne, et dans le même temps, les rois de France se trouvaient réduits à la possession de la seule ville de Laon. En 987, un des grands vassaux de la couronne,

Hugues Capet, duc de France, fut proclamé roi; son petit État qui comprenait seulement *l'Ile de France*, la *Picardie* et l'*Orléanais* devint le *domaine royal*, et le nom de France qu'il portait exclusivement fut substitué à celui de Gaule pour désigner tous les pays soumis au nouveau roi.

Avec Hugues Capet commence le grand travail de l'unification territoriale de la France; ce prince et ses successeurs s'efforcèrent de réunir à leur domaine, non-seulement les États féodaux indépendants depuis le traité de Verdun, mais encore ceux de l'ancienne Gaule séparés par le même traité; la réunion des premiers forme toute l'histoire intérieure de notre pays: celle des seconds l'histoire de sa politique extérieure, et cette revendication s'est poursuivie sans relâche depuis huit siècles jusqu'à nos jours.

On trouvera dans chaque département l'historique de sa réunion à la couronne; voici, sommairement, à quelle époque furent réunies les principales provinces :

En 1183, Philippe Auguste obtint par acquisition une partie de la *Picardie;* il y ajouta en 1203 la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Maine*, le *Poitou*, la *Saintonge* et la *Normandie*, confisquées et conquises sur les Anglais.

Saint Louis réunit en 1229 une partie du *Languedoc;* le reste fut acquis en 1270 par son fils Philippe III.

Par son mariage avec Jeanne de Navarre, Philippe le Bel obtint la *Champagne* et la *Brie* en 1285 ; la même année, il fit l'importante acquisition du *Lyonnais*.

Philippe VI acheta le *Dauphiné* en 1349.

Charles VII reprit sur les Anglais le *Limousin*, la *Guyenne* et la *Gascogne* en 1453.

Louis XI acquit par héritage la *Marche*, la *Bourgogne* en 1479, la *Provence*, le *Maine* et l'*Anjou* en 1487.

François Ier, à son arrivée au trône en 1515, apporta à la couronne son domaine particulier qui comprenait l'*Angoumois*, le *Forez*, le *Beaujolais;* il y ajouta en 1531 le *Bourbonnais* et le *Dauphiné d'Auvergne* confisqués sur le connétable de Bourbon, et en 1547 la *Bretagne* dont il avait épousé l'héritière.

François II conquit en 1552 la *Lorraine* française dont la possession fut définitivement confirmée à la France aux traités de Westphalie en 1648; il enleva également le *Calaisis* aux Anglais.

Henri IV apporta à la couronne son patrimoine composé du *Bearn*, du *Bigorre*, de la *Basse-Navarre*, du comté de *Foix* et de l'*Armagnac* en 1590; en 1601, il échangea le Marquisat de Saluces avec le duc de Savoie contre la *Bresse* et le *Bugey*.

Sous Louis XIV, le traité de Westphalie (1648) donna à la France l'*Alsace*; le traité des Pyrénées (1659) l'*Artois* et le *Roussillon;* le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) la *Flandre française*; le traité de Nimègue (1678) la *Franche-Comté*.

Louis XV réunit par héritage la *Lorraine* et le *Barrois*, et acheta l'*Ile de Corse* aux Génois.

Les conquêtes faites par la République amenèrent la réunion au territoire français de la *Savoie*, du *comté de Nice*, de tous les pays de la *rive gauche du Rhin*, de la *République de Genève* et du *Piémont*.

L'Empire y ajouta la *République de Gênes*, les duchés de *Parme* et de *Plaisance*, la *Toscane*, les *États Romains*, le canton suisse du *Valais*, la *Hollande*, le cercle de *Westphalie* et les villes *Anséatiques*, qui portèrent à cent trente le nombre des départements français.

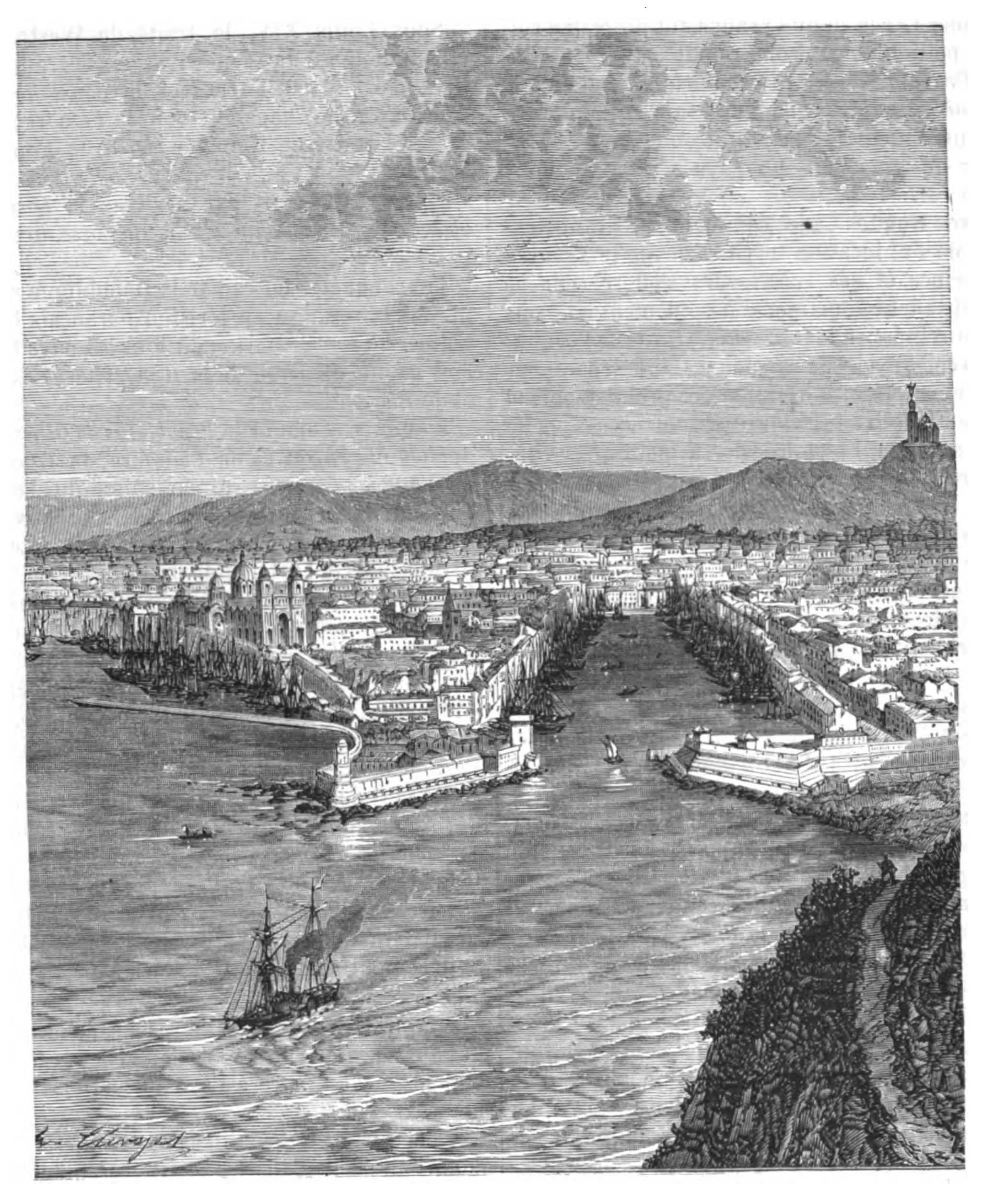
Le résultat de cette extension gigantesque fut de soulever toute l'Europe contre la France. Aux termes des traités de 1814 et de 1815, elle dut renoncer à toutes ses conquêtes depuis 1792, et rentrer dans ses anciennes limites, encore ébréchées dans leurs points les plus vulnérables.

Cet état de choses a subsisté jusqu'en 1861; à cette époque, le traité de Turin céda la *Savoie* et l'*arrondissement de Nice* à Napoléon III en échange de la Lombardie conquise sur les Autrichiens par nos armes, et la frontière naturelle de la France se trouve ainsi entièrement rétablie du côté des Alpes.

Population. — D'après le recensement quinquennal de 1866, la population des 89 départements de la France s'élève à 38 067 094 habitants.

Voici quel a été le chiffre de cette population depuis un siècle dans les territoires qu'occupe la France actuelle, moins les départements de la Savoie.

	Habitants.
En 1700, d'après les rapports des Intendants....	19 669 320
En 1772, d'après Buffon..........	22 672 000
En 1785, sous le ministère Necker.	24 800 000
En 1789, d'après de Pomelles.....	25 065 000
En 1790, d'après le comité de l'Assemblée nationale, chargée de la réorganisation territoriale......	26 363 000
En 1798, territoire de l'ancienne France avec l'annexion de Vaucluse........................	28 810 694
En 1821........................	30 461 875
En 1841....................	34 230 178
En 1851........................	35 783 170
En 1861 (y compris la Savoie).....	37 382 225
En 1866........................	38 067 094



Vue générale de Marseille.

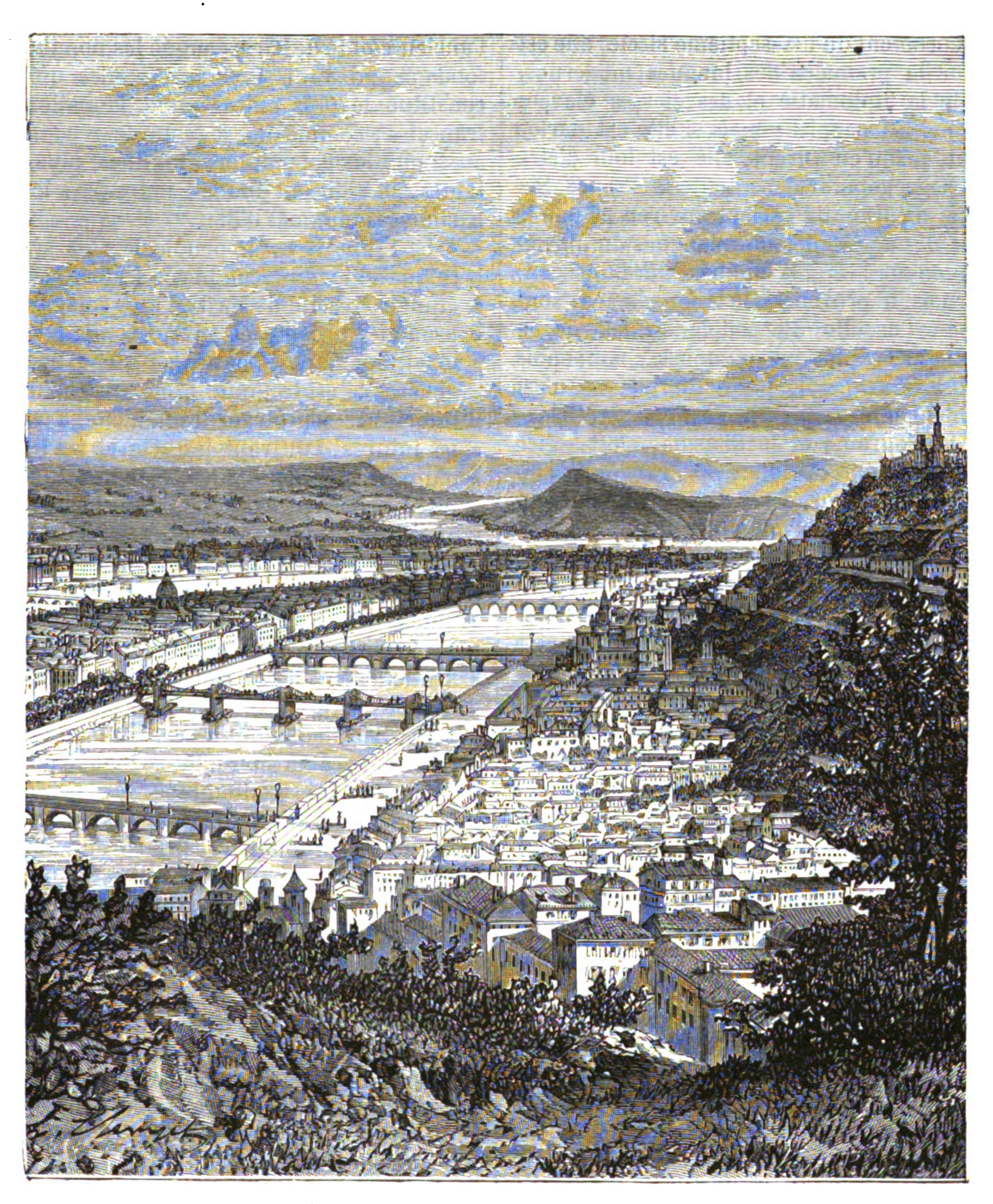
La France actuelle contenant 543 051 kilomètres carrés et sa population s'élevant en chiffres ronds à 38 millions d'habitants, on compte donc environ 69 habitants par kilomètre carré. Les départements les plus peuplés sont la Seine, le Rhône, le Nord, la Seine-Inférieure, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Les moins peuplés sont les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, la Lozère, la Corse, les Landes et l'Indre.

Envisagée au point de vue des sexes, la France renferme à peu près 19 millions d'individus du sexe masculin et 19 000 000 du sexe féminin.

On compte environ 3 300 000 hommes de 21 à 35 ans et 300 000 de 20 à 21 ans, c'est-à-dire 3 600 000 hommes dans toute la force de l'âge et susceptibles de porter les armes, sans recourir aux jeunes gens de moins de 20 ans ni aux hommes de plus de 35 ans.

Pris en chiffre rond de 38 millions d'habitants la population de la France se subdivise ainsi :

Agriculteurs	20 500 000
Manufacturiers	2 500 000
Artisans	9 000 000
Professions libérales, rentiers, fonctionnaires, etc.	4 000 000
Domestiques	1 000 000
Divers	1 000 000
Total	38 000 000



Vue générale de Lyon.

Le nombre des propriétaires inscrits sur les rôles de l'impôt dépasse le chiffre de 6 millions. C'est dans les départements de la Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, et généralement dans le Nord que se trouvent les plus grands propriétaires.

Races. — Langues. — Religions. — Caractère. — Races. — La nation française est formée principalement d'éléments *celtiques* ou *gaulois* auxquels ont été ajoutés d'abord des éléments *romains*, ensuite des éléments *germaniques*. On retrouve encore sur quelques points du territoire des débris des éléments primitifs : tels sont les *Bas-Bretons* d'origine celtique, les *Basques* d'origine ibérique, les Allemands de la Lorraine et de l'Alsace, et les Flamands de race germanique.

Sur 38 millions d'habitants, on compte en France 1 million de Bretons, 150 000 Basques, 1 300 000 Allemands, 70 000 Juifs, 7000 Bohémiens de race hindoue, 200 000 Flamands et 250 000 Italiens de la Corse et de l'arrondissement de Nice.

Langues. — La langue française est, comme la nation, née des idiomes celtique, romain et germanique. Perfectionnée constamment depuis son origine, et principalement depuis le

commencement du dix-septième siècle, elle est devenue la première des langues modernes, celle de la diplomatie et des classes élevées chez tous les peuples; mais si elle est parlée partout, jusqu'en Orient, elle est loin d'être d'un usage général dans toute la France. Six millions de Français parlent environ 30 patois dérivés des deux anciennes langues du moyen âge, la langue d'*Oc* et la langue d'*Oil*. Le gascon, le béarnais, le provençal, le languedocien, sont la langue usuelle du peuple au delà de la Loire; le picard, le bourguignon, le champenois ont aussi leur patois particulier, et ce n'est réellement que dans l'île de France, l'Orléanais, la Touraine et le Blaisois, c'est-à-dire l'ancien domaine des ducs de France, où l'on parle le français pur. A ces divers patois, il faut ajouter les langues originales : le *celtique* dans la Basse-Bretagne, l'ancien *ibérique* et *l'espagnol* dans les Pyrénées, l'allemand dans l'Alsace et la Lorraine allemande, le flamand dans le Nord et l'italien en Corse et à Nice.

Religion. — Les cultes reconnus en France et salariés par l'État sont : le *catholicisme*, la *religion réformée* (calviniste), la *religion de la confession d'Augsbourg* (luthérienne) et la *religion juive*.

La religion catholique forme la religion de la majorité des Français; l'exercice du culte est réglé d'après les bases du concordat de 1802, qui sauvegarde les libertés de l'Église gallicane.

On estime à 1 million, dont 300 000 luthériens, le nombre total des protestants de France; les calvinistes habitent principalement les départements de la vallée du Rhône, et la région S. O. entre la Loire et les Pyrénées; les luthériens sont généralement répandus dans l'E. (Haut et Bas-Rhin, Doubs, Haute-Saône), et dans le département de la Seine; quant aux israélites, on les rencontre à peu près partout, mais principalement à Paris, dans la Lorraine et dans l'Alsace.

Caractère. — Le mélange des éléments romain et germanique avec le fond commun celtique, a produit dans la population de la France deux grandes divisions, celle du Nord, celle du Midi, empreintes des caractères particuliers de chacune des races dont elle dérive. Ainsi les hommes du Midi, issus du mélange romain, sont petits, bruns, intelligents, passionnés, tandis que ceux du Nord, où domine l'élément germanique, diffèrent par leur grande taille, la couleur blonde de leurs cheveux, leur teint blanc, une démarche plus lente et plus grave. On peut regarder les populations de la Normandie, de la Picardie, de la Champagne et de l'ancien comté de Paris comme les populations fondamentales de la France, celles qui ont constitué le plus efficacement la nationalité française; comme il est juste de reconnaître aussi que les populations plus fines, plus brillantes du Midi, ont donné à notre pays la plupart de ses hommes d'État.

« Le Français est le peuple le plus sympa-
« thique et le plus sociable de la terre : d'une
« grande vivacité d'esprit, d'une imagination
« prompte, ardente et inventive, il est bon,
« loyal, honnête par nature et par instinct; sa
« générosité est toujours prête à accueillir les
« infortunes, à protéger les faibles et à oublier
« les injures; cultivant les arts et les lettres,
« d'un courage bouillant qui le rend éminé-
« ment propre à l'attaque, il a conservé ces
« qualités antiques des Gaulois que César re-
« présente comme aimant à *combattre vaillam-*
« *ment et à parler finement*. Mais avec ces émi-
« nentes qualités qui font du Français le peuple
« le plus brillant des temps modernes, il est es-
« sentiellement léger, mobile, inconstant, avide
« de nouveautés et de plaisirs, crédule et vani-
« teux. Sacrifiant tout à l'esprit, il se console
« de tout avec un bon mot, se moque de tout,
« même de lui; contempteur du passé, in-
« soucieux de l'avenir, tour à tour s'indi-
« gnant de la moindre injure et subissant
« les jougs les plus étranges, il est enfin, sui-
« vant ses haines ou ses amours du moment,
« le peuple le plus difficile et le plus facile à
« gouverner[1]. »

Climat. — Par sa latitude et le peu d'élévation de son sol, la France appartient doublement à la zone tempérée; cependant les variations de température y sont encore assez considérables pour qu'on y distingue cinq régions climatoriales bien tranchées.

Le *climat vosgien* comprend toute la région limitée par le Rhin, la trouée de Belfort, la chaîne de partage jusqu'à la Côte-d'Or et une ligne tirée de Clamecy à Givet. C'est un climat excessif, c'est-à-dire qu'à latitude égale les hivers sont plus rudes et les étés plus chauds que dans les régions occidentales. La température moyenne est de neuf degrés six dixièmes. Les étés y sont marqués par de grandes pluies et de fréquents orages. Les vents régnants sont ceux du S. O. et du N. O.

Le *climat séquanien* s'étend à la partie N. O. de la France limitée au S. par la Loire, le Cher, et une ligne tirée de Bourges à Clamecy;

1. *Géographie* de Malte-Brun et Th. Lavallée, t. I, p. 592 et suiv.

ses caractères sont moins prononcés à cause de l'abaissement du sol et du voisinage de la mer. La température y est plus uniforme, l'hiver moins froid que dans l'E., l'été moins chaud. La température moyenne est de dix degrés neuf dixièmes. Il y pleut moins que dans la région précédente, exception faite de la Bretagne et du Cotentin. Le vent dominant est celui du S. O.

Le *climat girondin* ou du S. O., est celui des pays situés au S. du Cher et de la Loire jusqu'aux Pyrénées. Il est plus excessif que celui du N. O.; sa température moyenne est de douze degrés sept dixièmes. Les pluies d'automne et d'hiver y prédominent, et chaque année y voit éclater de fréquents orages.

Le *climat rhodanien* ou du S. E. règne dans toute la vallée de la Saône et du Rhône, jusque vers le confluent de l'Ardèche. La température moyenne y est de onze degrés; il y pleut moins souvent que dans les autres régions, mais la quantité annuelle des eaux pluviales y est plus grande. Les orages et les tremblements de terre y sont aussi plus fréquents. Les vents dominants viennent du S. et du N.

Le *climat méditerranéen* ou du S. comprend toute la France méridionale le long des côtes de la Méditerranée; mais ses caractères ne sont bien tranchés qu'entre Pont-Saint-Esprit, Toulon et Montpellier. Le climat provençal est le plus chaud de la France, et sa température moyenne est de quatorze degrés huit dixièmes. Il y pleut rarement en été. Le vent dominant est le mistral qui vient du N. O.

En résumé le climat de la France est tempéré et agréable, surtout vers le centre. Au S. E., il participe du climat de l'Italie; mais il est rigoureux dans les régions montagneuses, telles que les Vosges et le Jura et surtout dans les Alpes et les Pyrénées. L'air y est sain presque partout, même sur le littoral méditerranéen qui est le plus chaud; les côtes sabloneuses des Landes forment la partie la moins salubre du territoire.

Régions agricoles. — Nature des terrains. — Produits. — Animaux. — La France, grâce à la richesse de son sol et à sa situation géographique, qui lui permet d'écouler facilement ses productions, est un pays essentiellement agricole, se prêtant à presque toutes les cultures. Sous ce rapport, on peut la diviser en plusieurs zones suivant les végétaux qu'elle produit plus spécialement, sans que cette division soit cependant d'une exactitude rigoureuse.

Régions agricoles. — La première zone, ou *zone des oliviers*, est limitée au N. par une ligne qui, partant des sources de la Garonne, passerait par Die et Embrun; elle occupe donc tout le pays compris entre la Méditerranée, le revers oriental des Pyrénées, le revers méridional des Cévennes inférieures et des Alpes du Dauphiné.

La deuxième zone, ou *zone du maïs*, s'étend au N. de la précédente jusqu'à une ligne partant de l'embouchure de la Gironde, passant au N. de Nevers et se prolongeant jusqu'au confluent de la Lauter avec le Rhin.

La troisième zone au delà de laquelle la vigne cesse d'être cultivée, est circonscrite au N. par une ligne qui partant de l'embouchure de la Loire passerait au S. des sources de l'Eure, longerait l'Oise, et irait atteindre le Rhin au N. O., en laissant au S. l'Aisne, Verdun et la Meuse.

Au delà de cette ligne règne une région plus froide que la précédente et que caractérise la culture du pommier.

Nature des terrains. — Les 53 millions d'hectares environ qui forment l'étendue du territoire de la France, comprennent 25 millions d'hectares de terre labourable; 2 135 000 hectares de vignes; 644 000 hectares de vergers et potagers; 5 500 000 hectares de prairies; 465 000 hectares de châtaigneraies et oseraies; 8 millions d'hectares de forêts et de bois dont les 5/8 appartiennent aux particuliers; 8 600 000 hectares de landes, bruyères et rochers; 510 000 hectares d'étangs, marais et canaux d'irrigation; 206 000 hectares de rivières, lacs et canaux de navigation; 552 000 hectares de cultures diverses; la différence est occupée par les routes, les rues, les édifices publics et particuliers, et s'élève à 1 459 000 hectares. Les quatre cinquièmes du sol sont productifs. Sur ce chiffre, 5 millions d'hectares appartiennent à l'Etat ou aux communes, et 47 millions aux particuliers; ce qui, sur le taux d'une population de 38 millions d'habitants, donne environ par individu 1 hectare 24 centiares.

L'ensemble des propriétés agricoles représente une valeur d'environ 45 milliards, répartie entre 3 millions de propriétaires. Ce morcellement de la propriété dû à la révolution de 1789 constitue la France en un pays de moyenne et de petite culture.

La part de la grande propriété est évaluée à environ 6 millions 1/2 d'hectares, celle de la moyenne à 25 millions 1/2, et à 10 millions celle de la petite. Dans ces nombres ne sont pas comprises les forêts. Les cinquante-sept centièmes de la population sont adonnés à l'agriculture, et sur 10 000 agriculteurs, on compte environ 3500 propriétaires.

Les valeurs brutes créées par l'industrie

produisent un total de 7 milliards 316 millions environ. Les céréales seules produisent 2 milliards 160 millions, les pommes de terre 300 millions, le tabac 80 millions, les prairies 750 millions, les vignes 550 millions, la bière et le cidre 140 millions, les animaux domestiques 2 milliards 280 millions, les forêts 300 millions, etc.

PRODUITS. — Les céréales tiennent le premier rang dans les produits agricoles de la France, et cependant l'excédant des années moyennes suffit à peine à alimenter le pays pendant 33 jours. Le froment se récolte principalement dans le nord et au centre.

Après les céréales, la culture de la vigne est la plus importante; elle occupe le vingt-cinquième de la superficie du pays et se trouve répandue dans 76 départements, excepté dans la zone du Nord. La quantité de vins récoltée subit naturellement des variations, mais la production moyenne paraît être de 50 à 55 millions d'hectolitres dont on n'exporte pas plus de 2 millions. Outre le vin, la vigne fournit encore des alcools et des eaux-de-vie; ces dernières s'élèvent à environ 1 300 000 hectolitres, d'une valeur de 75 millions. La culture de la pomme de terre est très-répandue en France, notamment dans l'E. et dans le N. Le département du Bas-Rhin en fournit, à lui seul, plus de 7 millions d'hectolitres.

Le lin, le chanvre et les graines oléagineuses sont plus spécialement cultivés dans les régions du N.; les plantes tinctoriales ne se trouvent que dans les départements du Midi; le tabac, dont la fabrication est un monopole réservé au gouvernement, est cultivé dans huit départements.

Les forêts occupaient avant la Révolution une surface d'environ 12 millions d'hectares; un défrichement imprévoyant en a réduit l'étendue à 9 millions d'hectares, dont 1 million appartient à l'État, 2 millions aux communes et le reste aux particuliers. Le département le plus boisé est celui de la Nièvre.

Les prairies naturelles occupent une surface de plus de 4 millions d'hectares, les prairies artificielles couvrent 1 million 500 mille hectares. Quant aux terres vagues, landes, bruyères non susceptibles de culture et qui servent de *pâtis* aux troupeaux, elles n'occupent pas moins de 8 millions d'hectares, soit un sixième de la France, et ne se trouvent qu'au midi et dans les parties montagneuses.

ANIMAUX. — Les animaux domestiques constituent encore une des grandes richesses du pays; on y compte près de 3 millions de chevaux, 413 000 ânes, 10 millions de bêtes à cornes, et 35 millions de bêtes ovines.

Les chevaux les plus estimés sont ceux de race normande pour le luxe; de race percheronne, bretonne et ardennaise pour le trait léger; de race limousine, flamande et boulonnaise pour les charrois et l'agriculture; du Bigorre, de la Navarre et de la Lorraine pour la cavalerie légère. Le département qui produit le plus de chevaux est celui du Finistère, et le département qui en possède le moins est celui des Hautes-Alpes; la production du pays ne suffit pas à sa consommation. Le gouvernement entretient deux haras au Pin, dans l'Orne, et à Pompadour, dans la Corrèze.

Parmi les animaux sauvages, on trouve l'ours dans les Alpes et dans les Pyrénées, le lynx dans les Alpes, le loup, le sanglier et le renard dans les vieilles forêts des montagnes, le putois, la belette, la fouine, le blaireau, le hérisson, le mulot, le rat, le loir, etc.; les lièvres et les lapins pullulent partout; les chevreuils et les cerfs sont plus rares.

La France possède à peu près toutes les espèces d'oiseaux qui sont en Europe.

Mines. — Carrières. — Eaux thermales. —

MINES. — Le sol de la France, formé de presque tous les terrains géologiques, renferme dans son sein une grande variété de minéraux. Le *fer*, qui tient le premier rang dans les exploitations, se trouve dans 72 départements et plus particulièrement dans les Ardennes, le Nivernais, le plateau de Langres, la Côte-d'Or, la Haute-Marne, l'Aveyron, le Jura, la Moselle et les Cévennes. Sa production totale est de 35 millions de quintaux métriques.

Le *plomb* est extrait dans les départements du Finistère, de la Lozère, du Puy-de-Dôme et de l'Isère; il donne un produit brut de 160 000 quintaux métriques.

Le *cuivre* n'est exploité que dans le département du Rhône, et sa production ne dépasse pas 100 000 kilogrammes.

Le *manganèse* se rencontre principalement dans les départements de la Loire et de Saône-et-Loire.

On trouve, dans les mines de plomb, des filons *argentifères*, d'une valeur d'environ 500 000 francs et des paillettes d'*or* pour une valeur de 100 000 francs dans les eaux de l'Ariége, du Gard, du Rhône et du Rhin.

La France produit du *sel* en grande abondance, et sous toutes les formes; il y a des mines de *sel gemme* dans 8 départements de l'E., sur une étendue de 5 377 000 hectares, qui fournissent par an 280 000 quintaux métriques. Les marais salants en produisent aussi une quantité très-considérable avec plus d'économie.

La *houille* est extraite de 260 mines, dans

46 bassins et 33 départements formant 3 groupes : celui du N., dans le bassin de l'Escaut vers Anzin et Valenciennes ; — celui du centre, entre la Loire et la Saône, et dans la vallée du Cher ; — celui du Midi, entre la Loire et le Rhône, dans les vallées de l'Aveyron et du Gard, avec les bassins de Saint-Étienne, Rives-de-Gier, Alais et la Grand'Combe. Il y a en France environ 600 mines de houille en exploitation, qui produisent 113 millions de quintaux métriques dont la valeur moyenne est de 1,15 le quintal, 245 mines de fer produisant 11 millions de quintaux, et 333 minières de diverses substances. L'extraction de ces richesses minérales emploie plus de 500 000 ouvriers.

Le *lignite* végétal fossile de formation moins ancienne que la houille, est exploité dans la Nièvre, la Haute-Savoie et le bassin du Rhône inférieur.

L'*anthracite* se rencontre dans le Nord, le Calvados, l'Isère, la Sarthe et la Mayenne ; la *tourbe* dans la Somme, l'Oise et la Loire-Inférieure.

Parmi les substances minérales non métalliques sont : le *pétrole* dans l'Hérault, le *bitume* et l'*asphalte* dans le Haut et le Bas-Rhin, l'Ain, les Landes et le Puy-de-Dôme ; on les exploite dans 12 mines.

CARRIÈRES. — Le *granit* se trouve dans les Vosges, la Bourgogne, l'Auvergne, la Bretagne et la Normandie ; le *porphyre* abonde dans les Vosges et en Auvergne ; les *trachytes* et les *basaltes* sont spéciaux à l'Auvergne.

Plus de 40 départements fournissent des *marbres* dont les plus remarquables sont ceux du Languedoc, des Pyrénées, du Dauphiné, de la Champagne et de la Corse.

Les pierres calcaires à bâtir, les pierres meulières, les argiles, la marne calcaire, la craie et la pierre à chaux sont principalement exploitées dans les bassins de la Seine, de l'Oise et de la Marne ; les pierres *lithographiques*, dans l'Ain et l'Indre.

EAUX THERMALES. — Le nombre des sources minérales est d'environ 800, dont 150 ont des établissements hospitaliers. Les eaux de Bagnères de Bigorre, de Bourbonne, de Colombes, de Luxeuil, de Bourbon-Lancy, de Chaudes-Aigues, etc., sont thermales et salines ; celles du Mont-Dore, de Vichy, de Bourbon-l'Archambault, sont gazeuses et acidulées ; celles de Bagnères de Luchon, de Baréges, de Cauterets, de Saint-Sauveur, d'Eaux-Bonnes, d'Aix-les-Bains, etc., sont sulfureuses et thermales.

Industrie. — Tant que l'industrie nationale se borna à fournir la population française, elle fut considérée comme un apanage royal et on pouvait la dédaigner. « Mais, lorsqu'en 1792, la France fut menacée par les armées de l'Europe, l'industrie, qui venait d'être déclarée libre, se montra soudain digne de sa nouvelle destinée. Elle improvisa dans ses ateliers, élevés partout comme par enchantement, des moyens de résistance qui surpassèrent, par la rapidité de leur exécution et par leurs quantités innombrables, tout ce qu'avaient pu faire jusqu'alors, dans leurs plus grands efforts, les nations les plus énergiques. La production du fer et sa fabrication en armes de toute espèce furent décuplées ; les cloches devinrent des canons, le salpêtre sortit de tous les murs, le papier fut changé en or, la télégraphie fit franchir l'espace à la pensée, les aérostats servirent de machines de guerre, l'artillerie put courir au grand galop sur l'ennemi.... Un million de volontaires et le double de gardes nationaux furent habillés, armés, équipés de la tête aux pieds, par des manufactures qui n'avaient pas trois mois d'existence[1]. »

L'industrie émancipée venait de conquérir sa place ; elle l'a conservée, peut-être même agrandie dans l'opinion publique aux dépens de l'agriculture ; mais le temps permet de prévoir le moment où l'on donnera à chacun la part qui lui appartient. Quoi qu'il en soit, l'industrie française suit aujourd'hui une marche ascendante ; elle occupe sans contredit, en Europe, le premier rang pour tous les produits qui exigent de la grâce et de l'élégance, pour tout ce qui est affaire d'art plutôt que de métier. Les *articles de Paris*, les bronzes, les plaqués, la bijouterie, l'ébénisterie, la quincaillerie, les modes, les fleurs artificielles, etc., sont recherchés du monde entier. La valeur de l'exportation est de près de 5 millions de francs. La France est sans rivale pour l'industrie *de la soie* qui remonte au milieu du quinzième siècle, et qu'elle a constamment perfectionnée ; sa consommation est de 5 à 6 millions de soie grége, dont près de 3 millions produits dans le pays ; la valeur des tissus s'élève à 1 milliard et demi.

L'industrie *cotonnière* est de création toute moderne. Le coton est la seule matière première que la France doive tirer de l'étranger, et son importation, qui déjà en 1688 s'élevait à près de 220 000 kilogrammes introduits par Marseille, a plus que décuplé depuis moins d'un siècle. Telle est actuellement la vitalité de cette industrie, qu'elle a pu résister sans trop de souffrances à la terrible crise de l'Amérique. La Normandie, la Flandre et l'Alsace en sont les principaux centres ; elle occupe plus d'un million d'ouvriers et donne annuel-

1. Moreau de Jonnès, *Statistique de l'industrie.*

lement 650 millions de produits, dont 150 millions exportés à l'étranger.

La fabrication des *toiles*, considérablement accrue depuis l'invention des machines à filer, a pour centres principaux la Flandre, la Normandie et la Bretagne.

Les manufactures de *laines*, draps, châles, tapis, étoffes diverses, etc., consomment plus de 50 millions de produits bruts d'origine française ou algérienne, et donnent une valeur de 500 millions.

Citons encore les cuirs et les peaux, d'un produit de 40 millions; l'industrie du fer dont nous avons parlé à l'article des mines; la coutellerie, qui se fabrique à Langres, Châtellerault et Moulins; la construction des machines, au Creuzot, à Mulhouse, à Lille; la fabrication des armes, à Tulle et Saint-Étienne; la porcelaine à Sèvres, Chantilly et Limoges; la faïence à Montereau et à Creil; la verrerie à Alais et Folembray; les cristaux à Baccarat et Saint-Louis; les glaces à Saint-Gobain; les produits chimiques; enfin ces papiers qui par l'imprimerie seulement, atteignent une valeur de plus de 30 millions, etc.

En résumé, l'ensemble de valeurs créées par l'industrie française s'élève à plus de 5 milliards; le nombre des individus occupés aux travaux industriels atteint le chiffre de plus de 6 millions; le nombre des industriels patentés a doublé depuis l'année 1830; l'importation des matières premières a triplé, en même temps que le nombre des machines mues par la vapeur s'est élevé de 500 à 10000.

Commerce intérieur et extérieur. — Placée presque au centre de l'Europe méridionale, entre deux mers, sillonnée de rivières et de canaux, de routes et de chemins de fer, la France possède aujourd'hui les plus grandes facilités, soit à la circulation de ses produits dans l'intérieur, soit à leur écoulement à l'extérieur.

Son commerce intérieur dépasse de beaucoup l'importance du commerce extérieur, et l'on peut dire sans exagération qu'il atteint une valeur presque décuple. « Que l'on songe à l'énorme mouvement d'affaires qui a lieu, en effet, chaque année, entre les 38 millions d'habitants de la France; que l'on considère qu'il n'est pas pour ainsi dire d'objet qui, avant d'arriver à la consommation, ne passe par trois ou quatre intermédiaires, et ne donne ainsi lieu à plusieurs opérations commerciales; que l'on ajoute à ces achats et à ces ventes effectives, les opérations de banque et les institutions de crédit, qui sont les auxiliaires du commerce, et l'on reconnaîtra qu'il n'y a rien d'excessif à attribuer une valeur approximative de 30 à 40 milliards au mouvement du commerce intérieur[1]. »

Les éléments constitutifs de ce commerce sont très-difficiles à constater et à rassembler; ce sont d'abord les grains, les viandes, les vins et eaux-de-vie, les produits des mines, les produits des fabriques, les denrées coloniales, etc., dont le transport s'effectue par le roulage sur les routes ordinaires; par les canaux et rivières qui transportent généralement les matières encombrantes; par les chemins de fer; enfin par le cabotage.

Le commerce extérieur comprend tous les mouvements des marchandises échangées entre la France et les pays étrangers ou les colonies. Sa prospérité date de Colbert, en 1664; elle continua à s'accroître dans le dix-huitième siècle, comme le prouvent les chiffres suivants:

1716......	277511000 livres.
1765......	783654000 —
1789......	1017564000 —

Ce commerce fut ruiné par la Révolution, la guerre, et le décret du 1er mars 1793 qui prohiba la plupart des marchandises étrangères; il se releva en 1815, mais il ne put retrouver les marchés qu'il avait perdus, les Indes orientales, les Échelles du Levant, Saint-Domingue surtout; il dut en chercher de nouveaux, et dix ans après, il avait déjà atteint une importance de 1200 millions.

En 1836	il s'élevait à	1866	millions.
En 1847	—	2614	—
En 1853	—	3493	—

dont 1632 millions à l'importation et 1661 pour l'exportation.

Jusqu'en 1860, les prohibitions à l'importation, quoique vivement attaquées et combattues depuis leur origine, avaient subsisté avec de légères modifications; le traité conclu avec l'Angleterre leur a porté le premier coup; toutes les prohibitions existantes ont été remplacées par des droits *ad valorem*, primitivement de 30 0/0, et aujourd'hui réduits à 25 0/0.

Les traités conclus avec l'Angleterre et les autres États de l'Europe voisins de la France n'ont fait qu'ajouter au développement naturel de son commerce extérieur; on estime sa valeur actuelle à environ 4 milliards.

L'Angleterre est l'État avec lequel la France entretient les plus importantes relations commerciales; après elle viennent les États-Unis, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, etc.

Le commerce maritime ne date réellement

1. *Statistique de la France*, par Maurice Bluck.

que de l'ordonnance de 1681 qui a servi de modèle à toutes les nations commerçantes; avant cette époque la marine marchande de France ne comprenait que 500 à 600 bâtiments. Ce commerce fut ruiné par les guerres de la Révolution, mais dès 1824, le mouvement de notre navigation occupait déjà (entrées et sorties) 7342 navires français jaugeant 640000 tonnes, et 10521 navires étrangers jaugeant 853 246 tonneaux, soit 18 863 navires et 1 493 000 tonneaux.

Malgré des progrès très-lents, ce commerce s'est constamment accru, et dans ces dernières années, le mouvement de la navigation en France s'est élevé à 45 000 navires jaugeant ensemble 7 millions de tonneaux; ce nombre se décompose ainsi : 20 000 navires français jaugeant près de 3 millions de tonneaux, et 25 000 navires étrangers jaugeant 3 700 000 tonneaux.

Sur le chiffre de notre commerce intérieur, 4 milliards, le commerce par mer absorbe près de 3 milliards, et la part du pavillon national a été de 1300 millions, soit environ 0,30.

Routes. — Les voies de terre en France se divisent en : *routes impériales*, créées et entretenues par l'État; *routes départementales*, à la charge des départements; *chemins vicinaux de grande et de petite communication*, qui sont au compte des communes. La largeur des routes impériales est de 12 à 13 mètres, celle des routes départementales de 10 à 12 mètres, et celle des chemins d'une moyenne de 5 mètres.

La France possède environ 38 000 kilomètres de routes impériales, 48 000 kilomètres de routes départementales, 76 000 kilomètres de chemins de grande communication, et 500 000 kilomètres de chemins de petite vicinalité.

Toutes les routes impériales partent de Paris, d'un point unique marqué au pilier de la porte principale de l'église métropolitaine de Notre-Dame, et aboutissent à un point de l'extrême frontière.

Sept rayonnent entre Dunkerque et Metz, sur la frontière du N. E.; six entre Strasbourg et Lyon, sur la frontière de l'E.; trois entre Chambéry et Antibes, sur la frontière du S. E.; trois entre Toulon et Montpellier, sur la frontière de la Méditerranée; trois entre Perpignan et Bayonne, sur la frontière des Pyrénées; quatre entre Bordeaux et Brest, sur la frontière du golfe de Gascogne; enfin trois entre Cherbourg et Boulogne, sur la frontière de la Manche et de la mer du Nord.

Total : 29 routes impériales.

Chemins de fer. — Le premier chemin de fer construit en France est celui de *Saint-Étienne à Lyon*, créé par l'industrie privée dès 1823; mais ce n'est que depuis la loi du 11 juin 1842 que ces nouvelles communications ont commencé à prendre un sérieux développement.

D'après le dernier exposé de la situation de l'Empire, le réseau des chemins de fer français comprenait un développement de 19988 kilomètres. Au 31 décembre, 13570 kilomètres étaient exploités et avaient coûté 5850 millions aux compagnies et 984 millions à l'État.

Les chemins de fer de la France sont formés par *cinq réseaux* principaux qui rayonnent de Paris à la frontière, et d'*un réseau méridional* qui met en communication l'Océan et la Méditerranée. Ces réseaux se composent de lignes principales reliées entre elles par des embranchements et des sous-embranchements qui seront rigoureusement indiqués dans la description des départements et dont le nombre dépasse 120.

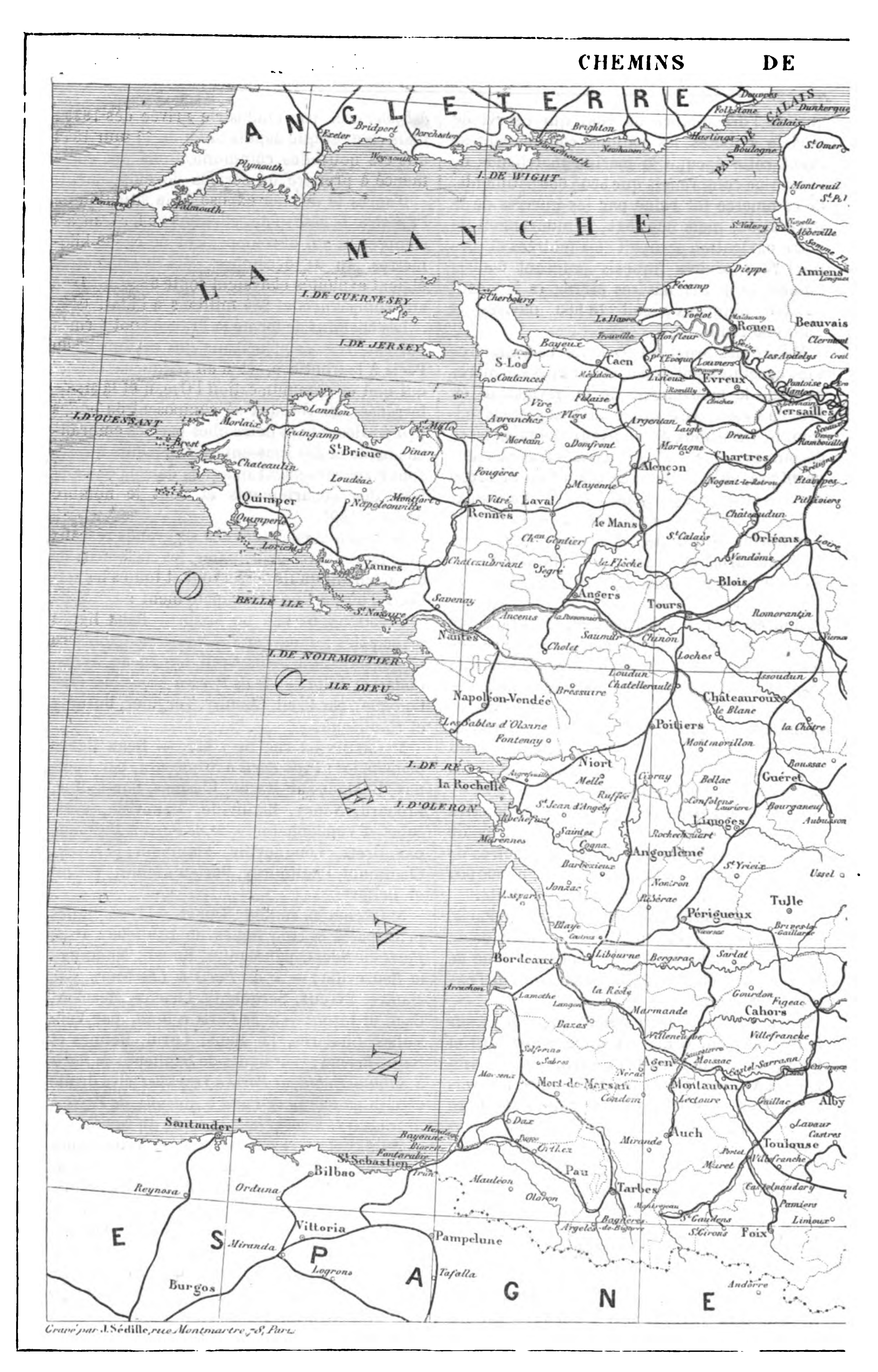
Voici la nomenclature des six grands réseaux avec leurs lignes principales, les chefs-lieux de département qu'ils desservent et toutes les stations d'où part un embranchement :

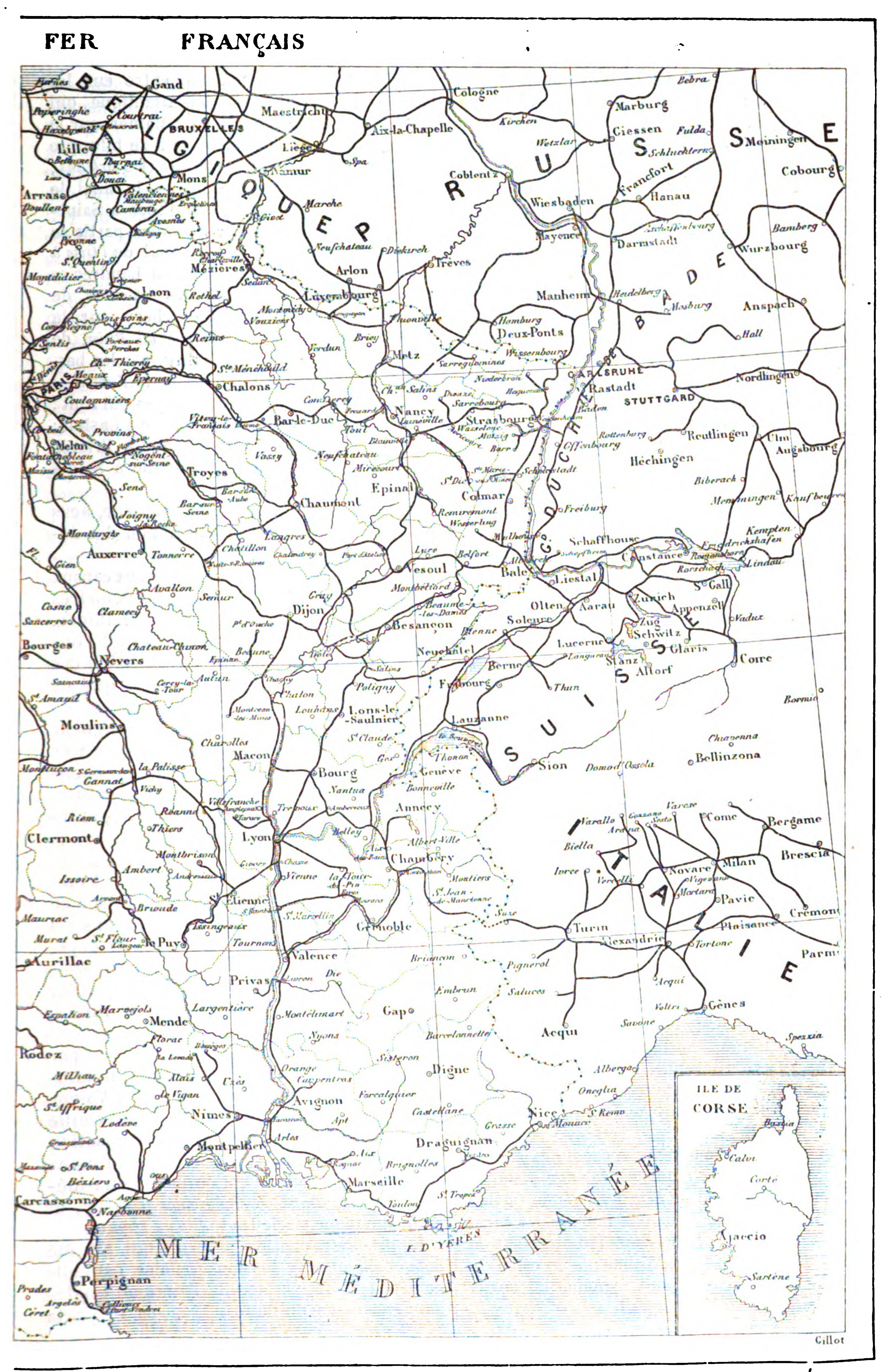
1° CHEMIN DE FER DU NORD. — Deux lignes principales : 1° *de Paris à Mouscron* (frontière belge), par Saint-Denis, Creil, Longueau, Arras, Douai et Lille; — 2° *de Paris à Erquelines* (sur Cologne), par Creil, Chauny, Tergnier, Busigny et Maubeuge;

2° CHEMIN DE FER DE L'EST. — Deux lignes principales : 1° *de Paris à Strasbourg*, par Épernay, Châlons-sur-Marne, Blesmes, Bar-le-Duc, Frouard, Nancy, Blainville, Lunéville, Avricourt et Vendenheim; — 2° *de Paris à Mulhouse*, par Gretz, Longueville, Flamboin, Troyes, Chaumont, Chalindrey, Port-d'Atelier, Vesoul et Belfort;

3° CHEMIN DE FER DE L'OUEST. — Trois lignes principales et cinq lignes de banlieue : 1° *de Paris au Havre*, par Mantes, Rouen, Malaunay et Beuzeville; — 2° *de Paris à Cherbourg*, par Mantes, Évreux, Serquigny, Lisieux, Mezidon, Caen et Lizon; — 3° *de Paris à Brest*, par Versailles, Chartres, Le Mans, Laval, Rennes et Saint-Brieuc; — 4° lignes de banlieue: *de Paris à Saint-Germain*, *de Paris à Versailles* (rive droite et rive gauche), *de Paris à Auteuil*, *de Paris à Argenteuil et Ermont* (sur la ligne du Nord);

4° CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — Trois lignes principales et une ligne de banlieue : 1° *de Paris à Bordeaux*, par Bretigny, Orléans, Blois, Tours, Poitiers, Angoulême et Coutras; — 2° *de Paris à Saint-Nazaire*, par Tours, Angers, Nantes et Savenay; — 3° *de Paris à Agen*, par Orléans, Vierzon, Châteauroux, Laurière, Limoges, Périgueux et Niversac; — 4° lignes de banlieue : *de Paris à Sceaux et à Limours*.


CHEMINS DE
ANGLETERRE
Deuvres
Dunkerque
Folkstone
Calais
PAS DE CALAIS
Exeter
Bridport
Dorchester
Brighton
Hastings
Boulogne
St Omer
Newhaven
Weymouth
Plymouth
Penzance
Falmouth
I. DE WIGHT
Montreuil
LA MANCHE
St Valery
Abbeville
Dieppe
Amiens
Fécamp
I. DE GUERNESEY
Cherbourg
Yvetot
Le Havre
Rouen
Beauvais
Trouville
Honfleur
Clermont
I. DE JERSEY
Bayeux
Caen
S. Lo
Coutances
Lisieux
Evreux
Louviers
Les Andelys
Pontoise
Mantes
Versailles
Vire
Falaise
Flers
I. D'OUESSANT
Morlaix
Lannion
Avranches
Argentan
Laigle
Dreux
Mortain
Rambouillet
Guingamp
Brest
St Brieuc
Dinan
Domfront
Mortagne
Chartres
Chateaulin
Fougères
Alençon
Loudéac
Nogent-le-Rotrou
Étampes
Quimper
Montfort
Napoleonville
Vitré
Laval
Mayenne
Rennes
Pithiviers
Châteaudun
Quimperle
Le Mans
St Calais
Orléans
Lorient
Ch.au Gontier
Vendôme
Vannes
Chateaubriant
Segré
La Flèche
Blois
O
BELLE ILE
Savenay
Angers
Tours
St Nazaire
Ancenis
Romorantin
Nantes
Saumur
Chinon
Cholet
I. DE NOIRMOUTIER
Loches
C
ILE DIEU
Loudun
Chatellerault
Issoudun
Napoléon-Vendée
Bressuire
Châteauroux
Le Blanc
Les Sables d'Olonne
Poitiers
la Châtre
Fontenay
Montmorillon
I. DE RÉ
Niort
Boussac
La Rochelle
Melle
Civray
Bellac
Guéret
I. D'OLERON
Ruffec
Confolens
St Jean d'Angely
Bourganeuf
Aubusson
Rochefort
Saintes
Limoges
Marennes
Cognac
Rochechouart
Angoulême
Barbezieux
St Yrieix
Ussel
Nontron
Jonzac
Ribérac
Tulle
Périgueux
Blaye
Libourne
Bergerac
Sarlat
Bordeaux
Arcachon
La Réole
Lamothe
Langon
Marmande
Gourdon
Figeac
Cahors
Bazas
Villeneuve
Villefranche
Agen
Moissac
Castel Sarrasin
Nérac
Mont-de-Marsan
Montauban
Alby
Condom
Lectoure
Gaillac
Dax
Lavaur
Santander
Bayonne
Auch
Castres
Toulouse
Mirande
Orthez
St Sebastien
Villefranche
Bilbao
Irun
Muret
Mauléon
Pau
Reynosa
Orduna
Oloron
Tarbes
Castelnaudary
Pamiers
Bagnères
St Gaudens
Limoux
Vittoria
Argeles
St Girons
Foix
ESPAGNE
Miranda
Pampelune
Logrono
Tafalla
Burgos
Andorre
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78, Paris


FER FRANÇAIS
BELGIQUE
PRUSSE
BADE
SUISSE
ITALIE
MER MÉDITERRANÉE
ILE DE CORSE
Gand
Lille
Arras
Douai
Mons
BRUXELLES
Maestricht
Liège
Namur
Aix-la-Chapelle
Cologne
Coblentz
Marburg
Giessen
Francfort
Hanau
Wiesbaden
Mayence
Darmstadt
Meiningen
Cobourg
Bamberg
Wurzbourg
Manheim
Anspach
Hall
Nordlingen
CARLSRUHE
Rastadt
STUTTGARD
Reutlingen
Ulm
Augsbourg
Héchingen
Biberach
Memmingen
Kempten
Friedrichshafen
Lindau
Mézières
Sedan
Laon
Reims
Soissons
Compiègne
Senlis
PARIS
Meaux
Coulommiers
Epernay
Châlons
Luxembourg
Trèves
Thionville
Metz
Verdun
Deux-Ponts
Wissembourg
Nancy
Lunéville
Strasbourg
Bar-le-Duc
Toul
Vassy
Neufchâteau
Epinal
Colmar
Chaumont
Troyes
Melun
Fontainebleau
Provins
Nogent sur Seine
Sens
Joigny
Montargis
Auxerre
Tonnerre
Langres
Châtillon
Vesoul
Belfort
Mulhouse
Bâle
Liestal
Schaffhouse
Constance
S.t Gall
Zurich
Aarau
Olten
Soleure
Lucerne
Zug
Schwitz
Glaris
Appenzell
Coire
Stanz
Altorf
Berne
Thun
Fribourg
Lausanne
Neuchâtel
Sion
Bellinzona
Genève
Thonon
Bonneville
Annecy
Chambéry
Besançon
Dijon
Gray
Montbéliard
Avallon
Semur
Beaune
Autun
Nevers
Bourges
Cosne
Clamecy
Gien
Moulins
Montluçon
Gannat
Vichy
Roanne
Clermont
Thiers
Riom
Issoire
Ambert
Montbrison
Brioude
Le Puy
Aurillac
S.t Flour
Mauriac
Murat
Chalon
Louhans
Lons-le-Saulnier
Mâcon
Charolles
Bourg
Nantua
Lyon
Vienne
S.t Étienne
Grenoble
Valence
Privas
Tournon
Die
Gap
Embrun
Briançon
Montélimart
Nyons
Orange
Carpentras
Avignon
Digne
Sisteron
Forcalquier
Apt
Castellane
Grasse
Nice
Monaco
Draguignan
Brignolles
Aix
Marseille
Toulon
S.t Tropez
Arles
Nîmes
Montpellier
Alais
Uzès
Le Vigan
Lodève
Mende
Marvejols
Florac
Largentière
Rodez
Milhau
S.t Affrique
Espalion
Béziers
S.t Pons
Agde
Narbonne
Carcassonne
Perpignan
Prades
Céret
Argelès
Turin
Novare
Milan
Bergame
Brescia
Côme
Varese
Pavie
Plaisance
Crémone
Alexandrie
Tortone
Acqui
Gènes
Savone
Spezzia
Albenga
Oneglia
S.t Remo
Suze
Pignerol
Saluces
Biella
Ivrée
Verceil
Mortara
Vigevano
Parme
Bastia
Calvi
Corte
Ajaccio
Sartène
Gillot

5° Chemin de fer de Lyon. — Deux lignes principales : 1° *de Paris à Lyon et Marseille*, par Melun, Moret, Montereau, La Roche, Nuits, Dijon, Chagny, Mâcon, Lyon, La Chasse, Saint-Rambert, Valence, Livron, Avignon, Tarascon et Rognac ; — 2° *de Paris à Lyon par le Bourbonnais*, par Melun, Moret, Montargis, Nevers, Saincaize, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Roanne, Andrezieux, Saint-Étienne et Givors;

6° Chemin de fer du Midi. — Deux lignes principales : 1° *de Bordeaux à Bayonne*, par Lamothe, Morcenx, Dax, Biarritz, Handaye (frontière espagnole); — 2° *de Bordeaux à Cette*, par Langon, Agen, Sauveterre, Montauban, Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Béziers et Agde.

Toutes les parties du territoire français se trouvent ainsi rattachées:

Par le chemin de fer du Nord, aux chemins de fer de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande et de la Prusse;

Par le chemin de fer de l'Est, aux chemins de fer de l'Allemagne et à ceux de la Suisse;

Par le chemin de fer de Lyon et de la Méditerranée, aux chemins de fer de la Suisse et de l'Italie, à l'Algérie et à tout le Levant par les paquebots de la Méditerranée;

Par le chemin de fer d'Orléans et ses différentes branches, au bassin de la Méditerranée, aux chemins de fer espagnols, et à l'Amérique du Sud et aux Antilles par les paquebots transatlantiques de Bordeaux et de Saint-Nazaire;

Par la double ligne de l'Ouest, à l'Amérique du Nord et à l'Angleterre par les paquebots de la Manche.

Une loi du 12 juillet 1865 a déterminé les conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer d'intérêt local qui viendront se rattacher aux grandes lignes et activer la circulation dans les départements de la France.

Canaux. — Il existe en France trois systèmes de canaux de navigation :

1° Ceux qui joignent les deux grands versants de la France ou le bassin du Rhône avec les bassins de la Garonne, de la Loire, de la Seine et du Rhin, et qui traversent par conséquent la grande ligne de partage des eaux. Ce sont : le canal du *Midi*, de Toulouse à Cette, ayant pour compléments le canal des *Étangs*, et celui de *Beaucaire* qui le prolonge jusqu'au Rhône ; — le canal du *Centre* qui va de Châlon sur la Saône à Digoin sur la Loire ; — le canal de *Bourgogne*, de Saint-Jean-de-Losne sur la Saône à la Roche sur l'Yonne ; — le canal du *Rhône au Rhin*, de Saint-Symphorien sur la Saône à Strasbourg sur l'Ill.

2° Les canaux qui joignent entre eux les bassins du versant de l'océan Atlantique, qui sont : le canal du *Loing*, de Saint-Mamert sur la Seine, à Buges sur le Loing; là il se bifurque pour former les canaux de *Briare* et *d'Orléans*, qui viennent aboutir à la Loire; — le canal de *Saint-Quentin*, de Chauny sur l'Oise à Saint-Quentin sur la Somme; la première partie se nomme le canal *Crozat;* — le canal de *l'Oise à la Sambre*, de la Fère sur l'Oise à Landrecies sur la Sambre; — le canal des *Ardennes*, de Neufchâtel sur l'Aisne à Dorchery sur la Meuse; — le canal de la *Marne au Rhin*, de Vitry sur la Marne à Strasbourg, par les bassins de l'Ornain, du Sarron et de la Zorn.

3° Les canaux latéraux aux fleuves qui sont : le canal de la *Garonne*, de Toulouse à Castets; — le canal de la *Loire*, de Roanne à Briare; — le canal de la *Somme*, d'Abbeville à Saint-Valery.

Quant aux canaux d'un ordre inférieur, nous les retrouverons dans la description des départements.

Les canaux ou rivières assimilées aux canaux offrent un développement de 4800 kilomètres et représentent une dépense de 800 millions. Sur cette longueur 1030 kilomètres sont l'objet de concessions, en sorte que l'étendue des lignes administrées par l'État n'est que de 3770 kilomètres.

Quelques nouveaux canaux d'une longueur totale de 160 kilomètres sont en outre en voie d'exécution. Ce sont ceux de *Vitry à Saint-Dizier*, des *houillères de la Sarre*, *de Roubaix*, *de la Rochelle-Marans*, et *de la Haute-Seine*, entre Troyes et Bar-sur-Seine.

Divisions territoriales anciennes. — Avant la conquête romaine, la Gaule était divisée en une multitude de petites circonscriptions ou confédérations indépendantes, *pagi* ou pays, ayant pour capitale des cités qui prirent sous la domination impériale le nom même de leur territoire ou celui des peuplades qui l'habitaient.

La première division provinciale, faite par Jules César, fut plusieurs fois modifiée, notamment sous Auguste, Adrien, Dioclétien, Valentinien et Gratien. Aux débris de la vieille organisation indépendante et à l'organisation provinciale romaine, succédèrent avec l'invasion les *comtés francks* qui devinrent eux-mêmes, au dixième siècle, les *comtés féodaux*, et au quatorzième siècle les *bailliages* royaux.

La première division politique qui ait été faite en dehors des divisions féodales, est celle de Louis XI qui partagea la France en quatre gouvernements militaires. François Ier porta

ce nombre à neuf qui étaient : la Picardie, la Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne, la Bourgogne, la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné, la Provence. A la mort de Henri IV, on en comptait douze, dont trois nouveaux : Bretagne, Orléans, Lyonnais. A la mort de Louis XIV, il y en avait trente dont huit anciens : Picardie, Normandie, Ile-de-France, Champagne et Brie, Bourgogne, Bretagne, Provence, Dauphiné ; dix-huit nouveaux formés d'anciens : Nivernais, Berry, Poitou, Aunis et la Rochelle, Anjou, Maine et Perche, Touraine, Orléanais, Marche, Auvergne, Bourbonnais, Lyonnais et Beaujolais, Navarre et Béarn, Guyenne et Gascogne, Saintonge et Angoumois, Limousin, Foix, Languedoc; quatre nouveaux récemment conquis : Roussillon, Alsace, Flandre et Hainaut, Franche-Comté. Enfin en 1789, il y avait quarante gouvernements militaires dont deux nouveaux, ceux de Lorraine et d'Artois, séparés de celui de Picardie en 1765; huit gouvernements particuliers de ville : Paris, Dunkerque, Boulogne, le Havre, Saumur, Toul, Metz et Verdun, Sedan.

Outre ces quarante gouvernements, on comptait alors sept gouvernements généraux de colonies : Saint-Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, la Guadeloupe, Tabago, Cayenne et la Guyane Française, le Sénégal avec Gorée, et treize gouvernements de maisons royales.

La marine comprenait six départements; c'étaient sous Louis XIV : Dunkerque, le Havre, Brest, Rochefort, Marseille et Toulon. En 1789 Marseille avait été remplacé par Bordeaux. Il y avait cinquante amirautés jugeant les affaires maritimes.

Sous le rapport financier, la France était divisée en trente-trois généralités représentant assez exactement les provinces dont elles portaient le nom. Cette division remontait à Charles VI, alors que la France était partagée financièrement entre quatre trésoriers de finance : de la langue d'oil, de la langue d'oc, de Normandie et de Champagne. François Ier fixa à seize le nombre des généralités et des trésoriers; ce nombre fut doublé sous le ministère de Richelieu, en 1635, à l'époque de l'établissement des intendants.

Chaque généralité se subdivisait en territoires désignés sous le nom d'*élections*, parce qu'elles avaient chacune un tribunal dont les membres avaient été autrefois *élus*. La généralité était administrée par un *intendant* qui avait, dans ses attributions outre les finances, la police, le commerce, les routes, les prisons, et généralement toute l'administration intérieure; cet intendant, qui jouissait d'une fort grande autorité, avait dans chaque élection un subdélégué.

Certaines généralités dites *pays d'élection* étaient régies par les intendants, et là, le roi levait directement l'impôt et sans contrôle. D'autres généralités, appelées *pays d'État*, possédaient des assemblées des trois ordres, ou états provinciaux qui votaient eux-mêmes les impôts, en réglaient la perception, et avaient une part dans l'administration du pays. Les grands pays d'États étaient le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne, la Provence, et l'Artois. Les petis pays d'États étaient la Flandre Vallonne, le Cambresis, le comté de Foix, le Béarn et la basse Navarre, le Nebouzan, les Quatre Vallées, la Soule, le Labourd, et le Marsan. La juridiction financière s'exerçait par des chambres des comptes et des cours des aides, chacune souveraine dans son ressort, et ayant les mêmes attributions que la Cour des comptes actuelle. En 1789, il y avait neuf chambres des comptes et neuf cours des aides.

Sous le rapport judiciaire, la France se subdivisait en treize parlements et quatre conseils. Les parlements étaient ceux de Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Douai, Besançon et Nancy. Les conseils étaient ceux d'Artois, d'Alsace, de Roussillon et de Corse, pays nouvellement réunis et encore en tutelle. Les bailliages ou sénéchaussées étaient au nombre de 220 dont 70 portaient le titre de présidiaux et formaient des tribunaux d'appel. Il y avait en outre des justices seigneuriales très-nombreuses, des justices ecclésiastiques et des justices consulaires. Enfin la France était partagée en pays *coutumier* et pays de *droit écrit*, selon que ces pays étaient régis par des coutumes locales ou par les lois romaines.

Sous le rapport religieux, la France était partagée en 18 archevêchés et 116 évêchés, non compris la Corse qui en avait 5. Le revenu de ces 134 prélats s'élevait à la somme de 8 millions. Le siége de Strasbourg donnait un bénéfice de 500 000 livres. Tous ces diocèses renfermaient 35 156 paroisses, 715 abbayes, 713 prieurés des deux sexes, 511 chapitres et 800 hôpitaux. Le clergé comptait au moins 120 000 individus dont le revenu était d'environ 120 millions.

Telles étaient les principales divisions de la France sous l'ancienne monarchie. La division mathématique du territoire opérée par l'Assemblée nationale, la substitution des noms physiques aux anciens noms de provinces, fut sans doute une nécessité politique, et l'acte constitutif de l'unité nationale poursuivie avec

tant de persévérance depuis Hugues Capet. Mais aujourd'hui que la division départementale a produit irrévocablement les effets qu'on en attendait, il est permis de remarquer avec quelle précipitation, quelle ignorance de la constitution géologique du pays, quel mépris des divisions naturelles du sol, des souvenirs historiques, des coutumes et des besoins de ses habitants, s'est opérée cette grande et révolutionnaire transformation. Aussi la vieille division gauloise, née du sol et des races, la division par provinces, a-t-elle subsisté à travers le temps et les réformes; elle est restée populaire comme la seule vraie, la seule historique, la seule rationnelle.

Divisions administratives actuelles. — La France est aujourd'hui divisée en 89 départements y compris la Corse, sans compter l'Algérie et les colonies qui ne sont pas complétement régies par les lois de la métropole.

Les départements sont subdivisés en *arrondissements*, en *cantons* et en *communes;* on compte, en 1866, 373 arrondissements, 2938 cantons et 37 510 communes.

Le département est administré par un *préfet* nommé par le gouvernement, chargé de faire exécuter les lois et de la surveillance de toutes les parties de l'administration publique.

Chaque arrondissement est administré par un *sous-préfet*, qui jouit, sous les ordres du préfet, des mêmes pouvoirs et des mêmes attributions.

Le canton n'est qu'une division nominale au point de vue administratif, et n'a pas d'administration particulière.

La commune est administrée par un *maire* assisté d'*adjoints*.

Auprès du préfet fonctionne un *conseil de préfecture*, sorte de tribunal administratif qui juge les réclamations des citoyens contre l'administration; ses décisions peuvent être portées devant le Conseil d'État.

Les autres autorités administratives sont :

1° Le *conseil général* du département, chargé de la répartition des impôts divers entre les arrondissements, et du budget départemental; il peut émettre des vœux sur les besoins locaux, etc ...

2° Le *conseil d'arrondissement*, qui a dans la circonscription les mêmes attributions que les conseils généraux; il répartit l'impôt entre les communes;

3° Le *conseil municipal*, chargé de discuter et de voter le budget des communes, et de toutes les questions d'intérêt local ; il répartit l'impôt entre les habitants.

Les ressources affectées au service départemental s'élèvent, pour 1866, à 137 830 113 francs dont 39 millions sont spécialement affectés aux travaux des diverses grandes voies de communication.

Les communes possèdent des ressources qui s'élèvent à 191 millions; elles affectent 32 millions au culte, 65 millions à l'instruction primaire, 15 millions à des établissements de bienfaisance, et 77 millions à leurs chemins vicinaux.

L'administration générale du département est du ressort du *ministre de l'intérieur*

Justice. — L'organisation judiciaire comprend : *une cour de cassation* pour toute la France et les colonies; 28 *cours impériales* ou *d'appel;* 1 cour d'*assises* par département; 1 tribunal civil par arrondissement; 1 justice de *paix* et 1 tribunal de simple police par canton; enfin des tribunaux de *commerce* et des conseils de *prudhommes* dans les principales villes commerçantes et industrielles.

La Cour de cassation, instituée pour maintenir l'unité de jurisprudence dans toute la France, prononce souverainement sur les affaires qui lui sont déférées, mais jamais au fond, et seulement pour défaut de forme; le jugement infirmé est renvoyé à un autre tribunal. Elle se subdivise en chambres *des requêtes*, de *cassation civile*, et de *cassation criminelle*.

Les cours impériales reçoivent en appel les décisions des tribunaux de commerce et des tribunaux civils; elles comprennent également trois chambres : 1° des *mises en accusation;* 2° chambre *civile;* 3° chambre *correctionnelle*.

Les cours d'assises sont des tribunaux criminels composés de *jurés* tirés au sort parmi les citoyens; ces jurés constituent un *jury* chargé de prononcer sur la culpabilité des accusés. Un conseiller de cour d'appel, président, et deux autres juges complètent le tribunal.

Les tribunaux correctionnels ou de première instance jugent les délits ordinaires; les tribunaux civils, les causes civiles et les appels des juges de paix.

Le juge de paix agit comme conciliateur et comme juge dans les différends entre les citoyens; il est aussi revêtu d'attributions civiles. Ses jugements sont sans appel jusqu'à 100 fr.; avec appel, jusqu'à 300.

Les conseils de prudhommes connaissent de toutes les affaires entre patrons et ouvriers.

Organisation ecclésiastique. — Les cultes reconnus et salariés en France par l'État, sont : le *catholicisme*, la *religion réformée*, la *religion luthérienne* et la *religion judaïque*.



La Grand'Place à Lille.

Le catholicisme est reconnu comme religion de la majorité des Français. La France est divisée en 86 diocèses, dirigés par 17 archevêques et par 69 évêques. Chaque diocèse se subdivise en *paroisses* que l'on distingue en *cures* ou *succursales*, à la tête desquelles sont des *curés* ou des *desservants*. Un canton forme ordinairement le ressort d'une cure. Chaque diocèse renferme un *grand* et un *petit séminaire*. D'après le concordat de 1802, le gouvernement nomme directement les archevêques et les évêques, et le pape leur donne l'investiture canonique; ceux-ci, sauf approbation du gouvernement, choisissent les vicaires et les curés de leurs diocèses. Le clergé catholique se compose de 17 archevêques, 69 évêques, 175 vicaires généraux, 600 chanoines, 3000 curés environ, 28 000 desservants et 6 500 vicaires.

Le clergé calviniste se compose de *pasteurs* réunis en *consistoires* et en *synodes*. On compte 106 consistoires calvinistes, répartis dans 38 départements; ils sont formés chacun d'un ou plusieurs pasteurs et de notables ou *anciens* choisis parmi les laïques; ces consistoires veillent à l'administration de leur Église et des aumônes, ainsi qu'au maintien de la discipline. Cinq Eglises consistoriales for-

ment l'arrondissement d'un synode; les synodes sont composés d'un pasteur et d'un ancien de chaque consistoire. A la tête de toute l'administration du culte réformé est placé le *conseil central* qui réside à Paris. On compte environ 600 pasteurs rétribués par l'État; le culte calviniste a une Faculté de théologie à Montauban.

Les luthériens ont 44 Églises *consistoriales* composées comme celles des calvinistes et chargées des mêmes fonctions. Ils sont répartis dans six *inspections*, dont quatre pour le Bas-Rhin, une pour le Haut-Rhin et une pour le Doubs; chaque inspection se compose d'un *pasteur-inspecteur* et de deux laïques. Le culte compte environ 250 pasteurs salariés par l'État; il possède une Faculté de théologie et un Gymnase à Strasbourg.

Le culte israélite est dirigé par un *consistoire central* à Paris, composé d'un *grand rabbin* et de 7 membres laïques; au-dessous de lui sont 8 *synagogues consistoriales* composées d'un *grand rabbin* et de 4 laïques. Viennent ensuite les simples synagogues ayant chacune un rabbin ou un ministre officiant. Le personnel comprend environ 50 rabbins et 60 ministres; il y a une école rabbinique à Metz.

Instruction publique. — L'*instruction publique* est dirigée par un ministre, un conseil impérial et des inspecteurs généraux. La France compte 17 académies universitaires gouvernées chacune par un recteur assisté d'un conseil académique et de plusieurs inspecteurs.

Il y a trois degrés dans l'instruction publique en France : 1° l'*enseignement supérieur*, qui comprend les *Facultés*, l'*École normale supérieure*, les *Écoles supérieures de médecine et de pharmacie*, les *Écoles préparatoires des lettres et des sciences*; 2° l'*enseignement secondaire*, qui comprend les lycées impériaux, les colléges communaux, les petits séminaires, les institutions et les pensions particulières ou libres; 3° l'*enseignement primaire*, qui comprend les écoles normales primaires, et les écoles primaires publiques ou libres de garçons ou de filles.

Il y a 5 sortes de Facultés qui se subdivisent ainsi : 11 de *droit*, 16 de *lettres*, 16 des *sciences*, 3 de *médecine* et 7 de *théologie*.

En dehors de l'Université se trouvent : le *Collége de France*, fondé en 1530 par François Ier; le *Musée d'histoire naturelle*, où l'on fait 15 cours publics, et qui possède de riches collections; la *Bibliothèque impériale;* l'*École des chartes;* l'*Observatoire de Paris;* l'*École française d'Athènes*, etc.

L'Institut de France est divisé en cinq Académies : *Académie française ; Académie des inscriptions et belles-lettres; Académie des sciences; Académie des beaux-arts; Académie des sciences morales et politiques.*

La dernière statistique de l'instruction publique constate que 36 692 communes sont en possession de moyens d'enseignement primaire. Le nombre des écoles publiques de garçons s'élève à 38 386, recevant 2 399 292 élèves. On compte 14 059 écoles publiques de filles, recevant 1 014 537 élèves. Il faut ajouter à ce chiffre 3 108 écoles libres de garçons et 13 208 écoles libres de filles, plus 3 308 asiles recevant ensemble 1 915 622 enfants.

Armée de terre. — L'armée de terre se recrute, soit par engagement volontaire, soit par le tirage au sort, soit par réengagements d'anciens militaires, moyennant une prime d'environ 2000 fr., prélevée sur les versements opérés par les jeunes gens exonérés du service. Cette partie de l'administration militaire forme ce qu'on appelle la *dotation de l'armée.*

Le contingent des jeunes soldats appelés chaque année s'élève généralement, en temps de paix, à 100 000 hommes, dont une moitié fait un service actif, et l'autre moitié forme ce qu'on appelle la *réserve*.

L'effectif de l'armée est actuellement de 400 000 soldats; mais il varie suivant les circonstances politiques, et, en temps de guerre, il peut être porté immédiatement à 700 000 combattants, à l'aide des 300 000 hommes de la réserve, sans nécessiter aucun appel nouveau au pays.

L'effectif de l'armée française, sur le pied de 400 000 hommes, se décompose de la manière suivante :

États-majors : maréchaux, officiers, généraux, officiers d'état-major, intendance etc.	4 740
Garde impériale	30 144
Gendarmerie	20 337
Infanterie	223 779
Cavalerie	53 169
Artillerie	34 818
Génie	6 968
Équipages militaires	4 722
Vétérans	648
Services administratifs : subsistances, habillement, campement, etc.	9 137
Corps étrangers	11 538
Total	400 000

Et 85 000 chevaux.

La France, en y comprenant l'Algérie, est partagée en 7 grands *commandements* placés sous les ordres des maréchaux. Les commandements se subdivisent en 22 *divisions* territo-

riales, commandées par des généraux de division; ceux-ci ont au-dessous d'eux un certain nombre de généraux de brigade, commandant des *subdivisions*.

Les frontières de la France sont défendues par 140 places fortes divisées en *deux classes*, non d'après leur importance, mais suivant les servitudes militaires qu'elles imposent aux immeubles qui les avoisinent. Pour l'entretien et la conservation des places, les zones du territoire des frontières sont partagées en 21 *directions du génie;* et pour la conservation du matériel de l'artillerie, en 33 *directions d'artillerie*.

Les Écoles qui doivent pourvoir aux différents services de l'armée, sont : l'*École d'application de l'artillerie et du génie*, à Metz; l'*École d'application du corps d'état-major*, à Paris; l'*École polytechnique*, à Paris, d'où sortent les officiers-élèves destinés à l'artillerie et au génie; l'*École spéciale militaire*, à Saint-Cyr, qui fournit des officiers à l'infanterie, à la cavalerie et à l'état-major; l'*École de cavalerie*, à Saumur; le *Prytanée* de la Flèche; l'*École de tir*, au camp de Châlons; l'*École vétérinaire*, à Alfort

La justice militaire est rendue dans chaque division militaire, par deux *conseils de guerre* permanents, et pour toutes les divisions par 9 *conseils de révision*.

Les hôpitaux militaires, y compris les établissements hospitaliers thermaux, sont au nombre de 54; il existe, en outre, à Paris, une *École d'application de la médecine et de la pharmacie militaires*, et à Strasbourg, une *École du service de santé militaire*.

Enfin, il y a 17 dépôts de remonte et 20 succursales.

Marine. — Les côtes de la France sont divisées en 5 préfectures ou arrondissements maritimes, administrés par un officier général de la marine, dit *préfet maritime*. Chacun de ces arrondissements se divise en sous-arrondissements, administrés par un officier supérieur de la marine; les sous-arrondissements se divisent en *quartiers* et en *syndicats* pour l'*inscription maritime*.

L'inscription maritime, organisée par Colbert, oblige tout homme, exerçant la profession de marin sur les côtes ou dans l'intérieur des rivières jusqu'à la limite de la marée, à répondre à l'appel de l'État pour le service de la marine de 18 à 50 ans. Le contrôle de l'inscription donne actuellement 140000 marins, dont 25000 servent sur la flotte en temps de paix, et 70 à 80000 en temps de guerre.

Cette institution a été complétement modifiée depuis 1863; par suite d'un décret impérial, les engagements sont désormais ouverts pour la marine; le temps de service à bord a été réduit à peu près aux limites de celui de l'armée de terre, et enfin, comme celle-ci, l'armée de mer a été admise au bénéfice de l'exonération.

Le personnel de la marine se compose : 1° De 2 *amiraux*, 12 *vice-amiraux*, 20 *contre-amiraux*, 110 *capitaines de vaisseau*, 230 *capitaines de frégate*, 650 *lieutenants de vaisseau*, 600 *enseignes* et 700 *aspirants de 1re classe;* — 2° des *inspecteurs* de tous les services maritimes (génie, travaux, santé, matériel, infanterie); — 3° des *officiers du génie*, *ingénieurs* et *professeurs* de la marine; — 4° du *commissariat de la marine*, des comptables du matériel et du personnel administratif des travaux des ports; — 5° du service de santé, *aumôniers*, *infirmiers*, etc.; — 6° de *maîtres* entretenus des directions des constructions navales, des mouvements des ports, des établissements, des chefs de pilotage, etc.

Viennent ensuite les équipages et les troupes : les *équipages de ligne*, ou troupes de marine à bord des bâtiments, formant 5 divisions, comprenant 148 compagnies, et réparties dans les 5 arrondissements maritimes. Les *troupes* proprement dites se composent : 1° de 4 régiments d'infanterie de marine employés dans les ports et dans les colonies; — 2° d'un régiment d'artillerie de marine affecté au service des arsenaux; — 3° de 5 compagnies de gendarmerie maritime.

La marine possède des *arsenaux* dans tous les chefs-lieux d'arrondissements et dans ceux des sous-arrondissements; des *établissements* à Indret, sur la Loire, pour la fabrication des machines à vapeur; à la Chaussade (Nièvre), pour la fabrication des ancres et des chaînes; à Ruelle, près d'Angoulême, et à Saint-Gervain (Isère), pour la fabrication des bouches à feu; à Charleville, pour la fonderie des projectiles. L'École navale est à Brest, celle du génie à Lorient, celle de pyrotechnie à Toulon.

Le matériel de la nouvelle flotte déjà transformée, ou en voie de transformation, se compose : en navires cuirassés, de 10 frégates, 1 corvette, 1 garde-côte à éperon; en navires non cuirassés, de 36 vaisseaux, 24 frégates, 11 corvettes, 46 avisos, sans compter les canonnières et 39 bâtiments à divers degrés de construction. Il faut y ajouter le matériel de l'ancienne flotte qui comprend 300 bâtiments de tous rangs.

Finances. — La France est, de tous les grands États de l'Europe, celui qui a le bud-

get le plus riche, et le plus régulièrement administré.

En 1789, le budget était de 535 millions; en 1814, de 572 millions; en 1818, par suite des charges de l'occupation étrangère et de l'indemnité accordée aux émigrés, il atteignit le chiffre de 1434 millions. Redescendu à 906 millions en 1820, il était en 1830 de 1095 millions, et suivant dès lors une période toujours ascendante, il était en 1848 de 1770 millions. Celui de 1866 s'élève à 2181 millions pour les recettes, et à 2179 millions pour les dépenses, en y comprenant les comptes spéciaux et l'amortissement.

En général, les dépenses dépassent chaque année les recettes; d'où il résulte qu'au bout d'un certain temps, l'État se trouve obligé de contracter des emprunts auprès des particuliers pour combler les déficits. Lorsque ces emprunts ne sont que temporaires, ils forment ce qu'on appelle la *dette flottante* jusqu'à leur liquidation définitive; si l'emprunt a lieu sans condition de temps pour le remboursement, l'État en acquitte la rente annuelle, tout en se réservant la faculté de se libérer quand il lui plaît; ce second mode d'emprunt s'appelle la *dette inscrite.*

L'origine de la *dette inscrite* date de l'apurement général fait en 1793 de toutes les dettes antérieures et de leur réunion en un seul titre sur le *grand livre* de la dette publique; la dette résultant de cette liquidation, fut de 42 millions de rentes environ; elle est aujourd'hui de 500 millions, représentant un capital de 10 milliards.

Le ministre des finances est chargé de l'administration générale des revenus publics, perçus par ses soins, de l'administration de la dette inscrite, et de celle des monnaies.

Il y a, pour les revenus publics, un *receveur général* des finances par département, qu'une mesure récente supprime au fur et à mesure des extinctions de titulaires; un *receveur particulier* par arrondissement, et un *percepteur* par canton.

L'administration des revenus publics embrasse les différentes branches de service suivantes :

1° L'administration des *contributions directes,* chargée de l'assiette et du recouvrement de l'impôt direct;

2° L'administration de l'*enregistrement et des domaines,* chargée de tous ce qui concerne les droits de timbre et d'enregistrement sur les actes publics ou sous seing privé, les mutations de propriété, la conservation des hypothèques, l'administration des domaines de l'État, etc.;

3° L'administration réunie des *douanes,* des *contributions indirectes* et des *tabacs,* chargée pour les douanes, de la perception des droits de douanes, de la taxe du sel, des droits de tonnage et autres de navigation; pour les contributions indirectes, de la perception des droits sur les boissons, denrées, poudres, tabacs, cartes à jouer, etc.; pour les tabacs, de la culture, de la fabrication et de la vente des tabacs;

4° L'administration des *postes,* chargée du transport des dépêches, des voyageurs dans les malles-poste, ou paquebots-poste, et des envois d'argent;

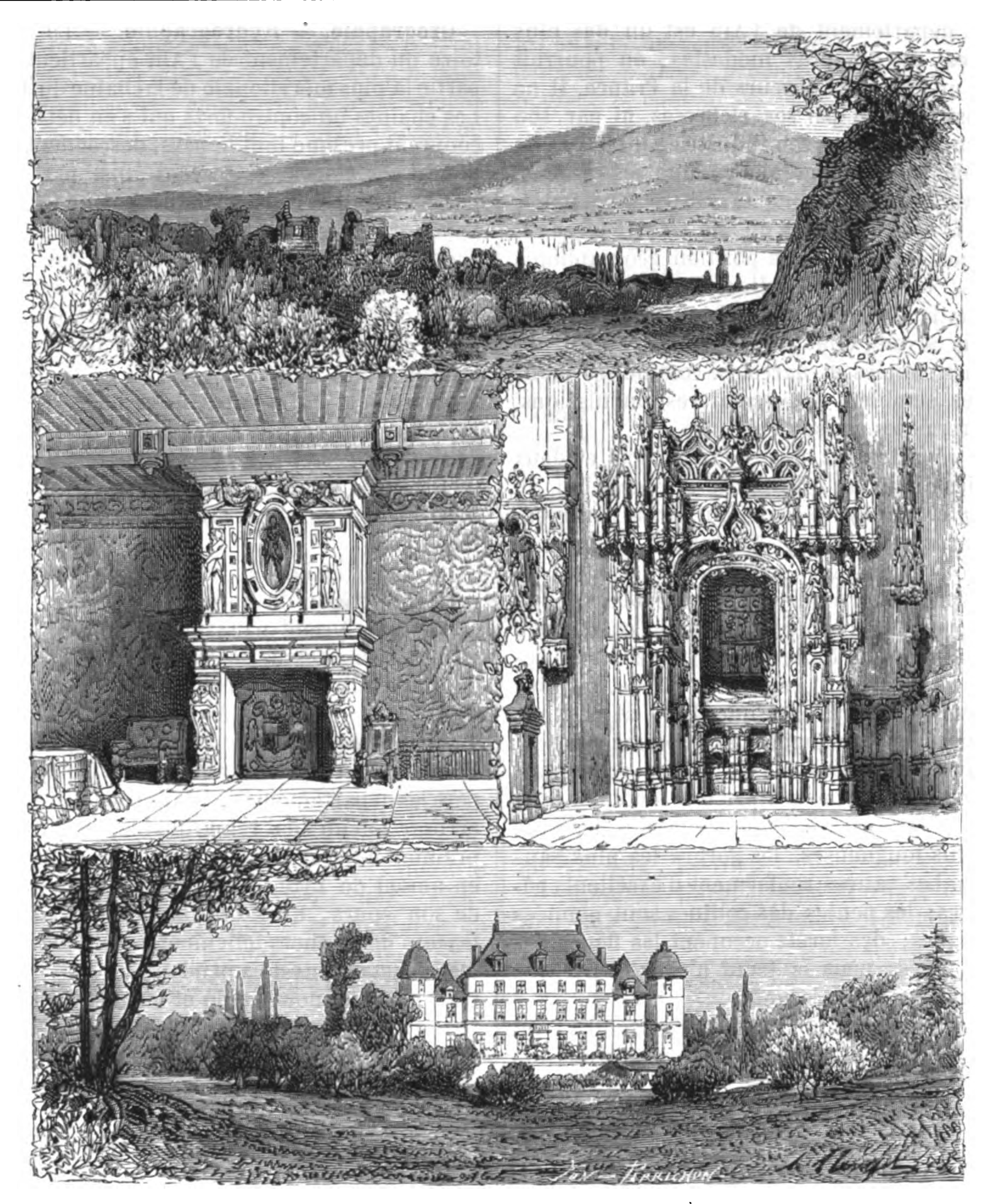
5° L'administration des *eaux et forêts,* chargée de tout ce qui concerne l'entretien, l'exploitation, la vente, etc., des forêts de l'État;

6° L'administration des *monnaies,* chargée de la fabrication des monnaies, et de faire exécuter les lois monétaires en France.

Au-dessus de toute l'organisation financière se trouve la *cour des comptes,* chargée d'examiner et de vérifier les comptes de recettes et dépenses de tous les comptables des deniers publics.

Parmi les nombreux établissements financiers de la France, nous citerons la *banque de France* fondée en 1800, qui a des succursales dans un grand nombre de villes. Elle émet des *billets* payables à vue et au porteur; les principales opérations consistent à escompter les effets de commerce à moins de trois mois d'échéance et revêtus de trois signatures, et à faire des avances sur les valeurs publiques ou sur des lingots.

THÉOPHILE LAVALLÉE.



Château de Beauregard. — Salle des gardes du château de la Flechère.
Tombeau dans l'église de Brou. — Château de la Flechère.

AIN.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Ain est situé sur la frontière orientale de la France et confine à la Confédération helvétique. Il est limité : au N., par les départements du Jura et de Saône-et-Loire ; à l'O., par ceux de Saône-et-Loire et du Rhône ; au S., par celui de l'Isère ; à l'E., par celui de la Haute-Savoie et la Suisse.

De ce dernier côté, le département dépasse la limite naturelle de la France, et l'arrondissement de Gex se trouve entièrement sur le versant oriental du Jura, de sorte que la limite entre le département et le canton de Genève est une ligne de convention, d'abord parallèle au Rhône et circulant de l'O. à l'E. au pied du Jura, puis parallèle au lac de Genève et grimpant du N. au S. jusqu'au sommet de cette chaîne vers le point où passe la route de Gex à Saint-Claude.

Le département de l'Ain est un des plus calmes, un des plus modestes, on pourrait dire un des plus obscurs de la France. Il ne se distingue ni par ses richesses, ni par son agriculture, ni par son industrie; il n'a pas de grandes villes et semble, comme ses rivières, ses vallées, ses habitants, attiré tout entier vers Lyon, la capitale du sud-est; il n'est remarquable que par sa position géographique et ses beautés naturelles. Encadré entre la Saône, le Rhône, le Jura, il touche à la Suisse et à la Savoie, dont sa population rappelle les mœurs simples et agrestes, comme ses montagnes semblent les premières ondulations, les premières assises des Alpes.

Ce département offre deux aspects et deux parties distinctes : la partie orientale ou du *Bugey* et du *pays de Gex*, qui forme les arrondissements de Belley, Nantua et Gex, et la partie occidentale ou la *Bresse* et la *Dombes*, qui renferme les arrondissements de Bourg et de Trévoux. La première, comprise entre l'Ain et le Jura, est toute montagneuse; elle occupe les positions les plus élevées et les plus épaisses du Jura. Presque tout ce pays est composé de montagnes aux sommets âpres, chauves, infertiles, et de vallées profondes, rocheuses, parcourues par des torrents. On y trouve les paysages les plus agréstes, les eaux les plus fougueuses, les gorges les plus sauvages. Les vallées renferment d'excellents pâturages; les pentes des collines sont plantées de vignes; des forêts occupent les flancs des montagnes; mais la terre n'y suffit pas à la nourriture des habitants.

La partie presque plane, située entre l'Ain et la Saône, est formée de bas plateaux, de landes marécageuses, de plaines qui, depuis les collines du Revermont, premières assises du Jura, jusqu'à la Saône, vont continuellement en s'abaissant. Le sol est composé d'une argile dense, froide, rebelle à la culture, qui n'absorbe pas l'eau et semble même la retenir à la surface; aussi, dans l'hiver, la plupart des terres restent-elles inondées, et les villages sont-ils entièrement enveloppés par les eaux; enfin il se forme de très-nombreux étangs qui occupent plus de 20 000 hectares et qu'on travaille aujourd'hui à dessécher pour les rendre à l'agriculture. Avec ses marécages, ses plaines immenses, son atmosphère brumeuse et lourde, son sol alternativement inondé ou crevassé par le soleil, ses villages pauvres, ses fermes couvertes de chaume, ce pays était autrefois une des parties les plus tristes de la France. Mais aujourd'hui, grâce aux voies ferrées, de grands travaux ont été entrepris et l'ont en partie transformé.

Orographie. — Hydrographie. — Le territoire du département de l'Ain appartient à la partie la plus méridionale de la chaîne du Jura. Les chaînes ou contre-forts qui s'en détachent couvrent presque tout le pays, descendent vers l'ouest en étages, et tracent ainsi par leurs *plissements* les vallées de la Bienne, de la Seille, du Siran, du Furan, de l'Albarine, etc. Au delà du Suran ou de Ceyseriat se dessine le plateau de la Bresse marécageuse, dont les petits coteaux portent vers la Saône les eaux de la Reyssouze, de la Veyle et de la Chalaronne.

Les points culminants de ces contre-forts sont *le Crêt de la Neige* (1724 mèt.), le *Reculet de Thoiry* (1720 mèt.), le *Mont-Credo* (1690 mèt.), le *Colombier de Geix* (1689 mèt.), le *Chalet de Retord* (1320 mèt.), *le Crêt de Planadjat* (1237 mèt.).

Le département de l'Ain tout entier fait partie du bassin du Rhône.

Le *Rhône* prend naissance en Suisse, entre en France au-dessus de Pougny, et sert d'abord de limite entre le département de l'Ain et celui de la Savoie pendant 60 kilomètres; il baigne ainsi sur la rive droite Fort-l'Écluse, Seyssel, Pierre-Châtel; après le confluent du Guicy, il sépare les départements de l'Ain et de l'Isère, sans arroser aucun lieu remarquable, et quitte le premier de ces départements à 3 kilomètres en amont de Lyon. Dans la première partie de son cours, c'est un torrent qui roule à travers des rochers tellement rapprochés qu'il disparaissait autrefois pendant environ 60 mètres, entre le mont Credo et le mont Vouache, près de Bellegarde; on a fait sauter le barrage, mais le fleuve reste tortueux, rapide, tourmenté, et n'est navigable qu'au-dessous de Seyssel.

Le Rhône reçoit dans le département de l'Ain, du nord-est au sud-ouest: 1° la *Valserine*, qui prend sa source sur la frontière de la Suisse, près de la vallée des Dappes, longe un instant le département du Jura, puis entre dans celui de l'Ain, où elle arrose Lelex, Chezery et Châtillon de Michaille; elle reçoit alors la *Semine*, puis s'engouffre dans une profonde fissure, d'où elle sort pour courir à travers les gorges de Bellegarde profondes de 25 mètres, et se jette enfin dans le Rhône après un cours de 52 kilomètres; 2° le *Séran*, qui naît dans les hauteurs du Valromey, parcourt une vallée étroite et très-profonde, et, arrivé près d'Yon, dans le canton de Champagne, il forme par une chute de plus de 50 mètres la belle cascade de Cerveyrieu; puis, après avoir baigné le pied du Grand-Colombey et sillonné la plaine tourbeuse de Lavours, il s'écoule aussi dans le Rhône après un

cours de 35 kilomètres; 3° le *Furan*, torrent du même caractère que le précédent; 4° l'*Ain*, dont le cours supérieur appartient au département du Jura, et qui entre dans le département de l'Ain après avoir reçu la *Bienne;* il passe à Pont-d'Ain, absorbe le *Suran* à droite, l'*Albarine* à gauche, et va se jeter dans le Rhône, après 170 kilomètres de cours dont la moitié est navigable pendant les grosses eaux; 5° la *Saône*, qui, depuis le confluent de la Seille jusqu'à Neuville, sépare le département de l'Ain des départements de Saône-et-Loire et du Rhône; elle a un cours d'une lenteur et d'une indolence extrêmes; ses bords sont peu élevés et la navigation y est facile; elle reçoit la *Reyssouze* qui sort du Revermont, arrose Bourg et compte 55 kilomètres de cours, la *Veyle* qui sort d'un étang de la Dombes, près de Châtenay, reçoit de nombreux tributaires et se divise en deux bras dans la région basse qui borde la Saône, où elle se jette en face de Mâcon, après un cours de 75 kilomètres, la *Chalaronne* qui naît aussi dans la Dombes et porte à la Saône les eaux de plusieurs étangs de cette région marécageuse.

Parmi les innombrables amas d'eau qui couvrent le département de l'Ain, il faut distinguer d'abord le *lac de Nantua*, situé près de la ville de ce nom, à 425 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui occupe une superficie de 268 hectares; puis le *lac de Silan*, tributaire de la *Valserine*, qui a 180 hectares de superficie et se trouve dominé de deux côtés par des masses rocheuses d'une grande élévation.

Climat. — Placé dans la partie la plus élevée du Jura et dans le voisinage des Alpes, le département de l'Ain a une température assez rigoureuse et des pluies très-abondantes. Le climat y est généralement sain, mais la Dombes a été, pendant des siècles, l'un des pays les plus insalubres de la France; le dessèchement des étangs, en lui donnant un air plus pur, l'a délivrée des fièvres qui y étaient endémiques.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Ain est de 580 660 hectares, et sa population est de 371 643 habitants, ce qui donne environ 64 habitants par kilomètre carré. Il y a eu une augmentation de 72 000 habitants depuis le commencement du siècle.

La population de l'Ain, presque entièrement d'origine gauloise, offre deux caractères tranchés comme le pays lui-même. Elle est alerte, active, laborieuse, intelligente, opiniâtre dans les montagnes; calme, lente et routinière dans les plaines; partout, d'ailleurs, droite, honnête et courageuse.

Agriculture. — Le département de l'Ain possède, comme domaine agricole, à peu près 558 000 hectares, dont 241 000 de terres labourables; 122 000 de bois; 84 000 de prés et herbages; 70 000 de landes, bruyères, montagnes; 20 000 d'étangs; 14 000 de vignes, etc.

Ce département est essentiellement agricole. Au N. O., entre la Seille et la Veyle (ancienne Bresse), on y cultive avec succès le froment, le maïs et la vigne, et les prairies y prospèrent également; elles sont très-fertiles et se développent en magnifiques étendues; cette réunion de produits si divers tient à un climat tout à la fois chaud et humide, et au sol d'excellente nature, qui appartient au calcaire jurassique. Sur les bords de la Saône, la culture est plus particulièrement remarquable; mais le blé ne passe qu'après la betterave et le colza.

La propriété est assez morcelée dans ce département, car elle se décompose en 1 722 357 parcelles, qui sont possédées par 161 910 propriétaires, la plupart aisés et très-entendus en industrie agricole.

Au S. de la Veyle, dans l'arrondissement de Trévoux, le sol, composé d'une argile compacte et impénétrable à l'eau, demandait une culture particulière, et longtemps on y a vu prospérer un mode d'exploitation né des circonstances. Le pays fut couvert de chaussées qui, contenant les eaux dans des espaces limités, créèrent des étangs riches en poissons; un an sur trois, ces étangs étaient vidés dans d'autres bassins tout préparés; on pêchait le poisson, et le lit asséché, riche du limon déposé par les eaux, devenait un champ excellent pour la culture. Mais une extrême insalubrité résultait de ce mode d'exploitation. Aujourd'hui, les étangs sont asséchés et convertis en prés bien arrosés. Le drainage et le chaulage ont permis de substituer, sur beaucoup de points, la culture du seigle et du blé à celle de l'avoine et du sarrasin. L'élève du bétail et de la volaille y est devenue un élément important de prospérité pour la population.

Au S. E. du département, entre l'Ain et le Rhône, on trouve des coteaux où, malgré un morcellement extrême, la vigne et les céréales donnent d'abondants produits. Mais une exploitation immodérée des bois qui garnissaient les dernières assises du Jura a dénudé ces hauteurs, et aujourd'hui l'Etat est obligé d'imposer aux populations le reboisement au-

quel il prête d'ailleurs son concours par de larges subventions.

Riches en pâturages, les hauts plateaux du Bugey ont vu se développer l'industrie des fromageries qui rivalisent avec celles de la Franche-Comté et de la Suisse, et la culture des plantes fourragères, notamment celle de l'esparcette, ne laisse à nu aucune partie de la roche elle-même.

Le pays de Gex, qui occupe le nord de la région orientale du département, semble appartenir à la Suisse ; il en a l'aspect montagneux, les forêts de sapins et les beaux pâturages. C'est là que s'est formé le beau troupeau de moutons mérinos de Naz, dans la commune de Chevry près de Gex, connu depuis le commencement de ce siècle pour la finesse et le soyeux de ses laines.

Le département de l'Ain, contigu à des régions renommées pour leurs vins, le beaujolais et le mâconnais, en produit lui-même en quantités notables; quelques-uns de ses crus ont acquis de la réputation; on peut citer ceux de Machuraz, de Cerveyrieu et Virieu-le-Grand, dans le Valromey.

Une école régionale d'agriculture établie à la Saulsaie, dans l'arrondissement de Trévoux, une ferme-école à Pont-de-Veyle, dans l'arrondissement de Bourg, cinq comices agricoles indiquent suffisamment l'accord du gouvernement et des populations pour donner à la culture tout le développement désirable.

Mines. — Carrières.—Le sol du département de l'Ain renferme de grandes richesses minières, mais l'exploitation en est assez restreinte. On exploite le lignite à Soblay, dans l'arrondissement de Bourg, le fer à Villebois, Soudon et Serrières, dans l'arrondissement de Belley, et l'asphalte à Pyrimont, dans la commune de Seyssel.

Le gypse pour les constructions et l'amendement des terres est extrait des marnes irisées à Montanges et à Lagnieu; la chaux hydraulique est exploitée à Tenay, surtout depuis qu'on l'a appliquée à l'amélioration des terres du plateau des Dombes. Lyon et Genève tirent le calcaire nécessaire à leurs constructions des carrières de Villebois, Argis, Seyssel, Thoiry; celles de Ceyzeriat, Jasseron et Montmerle fournissent leurs produits à Bourg. La tourbe est exploitée à Ceyzeriat. Lavours, Oyonnax et les environs de Belley fournissent une pierre lithographique aussi estimée que celle d'Allemagne.

Industrie. — Commerce. — L'industrie et le commerce du département sont assez actifs et même florissants grâce aux voies faciles de communication établies dans ces dernières années.

L'arrondissement de Bourg s'enrichit par l'élève des volailles, dont l'exportation atteint plusieurs centaines de mille francs. L'art du potier est en pleine prospérité à Bourg qui fabrique des émaux renommés.

La betterave, cultivée en grand dans les arrondissements de Bourg et de Trévoux, y alimente les sucreries de Crèches et de Tournus, et les distilleries d'alcool de Chérinal, de Montmou et de Notre-Dame-des-Champs.

L'élève des chevaux a pris de l'importance surtout à **Ambérieux, Lent, Montmerle et** Pont-de-Vaux.

L'arrondissement de Belley produit des vins qui supportent le transport et commencent à être connus au dehors. Le fer et surtout l'asphalte y sont activement exploités, ainsi que la chaux de Tenay.

L'arrondissement de Nantua a une fabrication importante de peignes, tabatières et tabletterie; Nantua, Oyonnax et Neyrolles sont les principaux centres de cette industrie.

Depuis quinze ans environ, l'industrie de la soie est venue de Lyon chercher dans les arrondissements de Belley et de Nantua une main-d'œuvre moins chère, et plus de cinquante communes de l'arrondissement de Nantua travaillent pour la fabrique lyonnaise.

L'arrondissement de Gex a des fromageries rivales de celles du Jura et de la Suisse et des scieries importantes où se débite le bois de ses riches forêts.

Routes.— Canaux.— Chemins de fer. — Les routes impériales qui traversent le département sont au nombre de six, et ont un parcours de 448 kilomètres; les routes départementales, au nombre de 22, avec 593 kilomètres de développement, et l'on y compte 5282 chemins vicinaux. La principale route impériale est de première classe, et conduit de Paris à Genève, par Montrevel, Bourg, Ceyzériat, Nantua, Chatillon de Michaille et Saint-Genis.

Le département ne possède qu'un seul canal, celui de *Pont-de-Vaux*, qui n'a que 3 kilomètres et demi, et évite au commerce les lenteurs et les difficultés qu'offrent les méandres de la Reyssouze, depuis Pont-de-Vaux jusqu'à son embouchure dans la Saône.

Le département de l'Ain est desservi par la



ligne principale du chemin de fer de *Paris à Lyon* qui touche à Trévoux seulement, et par 5 embranchements ou sous-embranchements qui se rattachent à la ligne pricipale du réseau et développent un parcours de 309 kilomètres. Ces embranchements sont : 1° celui de *Mouchard à Bourg*, qui descend du N. au S. avec stations à Coligny, Moulin-des-Ponts et Saint-Étienne; 2° celui de *Bourg à Amberieux*, qui prolonge le précédent avec stations à la Vavrelte, Pont-d'Ain et Ambronay; 3° celui de *Macon à Bourg*, qui traverse la partie occidentale du département, avec stations à Pont-de-Veyle, Vonnas, Mezeriat et Polliat; 4° celui de *Lyon à Genève* par Culoz, dont le parcours traverse toute la partie méridionale du département et relie entre elles les nombreuses stations de Miribel, Beynost, Montluel, Meximieux, Leyment, Amberieux, Saint-Rambert, Tenay, Rossillon, Virieu-le-Grand, Artemare, Culoz, Seyssel, Pyrimont, Bellegarde et Collonges; 5° celui de *Lyon à Bourg*, qui entraînera forcément la transformation des Dombes, et a des stations à Sathonay, les Échets, Mionnay, Saint-André de Corcy, Villars, Marlieux, Saint-Paul et Servas.

On le voit, le département de l'Ain est véritablement sillonné de voies ferrées qui desservent 35 stations.

Histoire. — Le département a été formé des anciennes provinces de Bresse, Bugey, Valromey, du pays de Gex et de la principauté de Dombes, acquis successivement par les Bourbons à la couronne de France. Ces provinces étaient comprises dans la partie de la Gaule que les Romains appelaient *Celtique*. Les *Ségusiens* ou *Sébusiens* en formaient la population principale, et *Forum Segusianorum* occupait, dit-on, l'emplacement où plus tard Bourg s'est élevé. Les *Ambarri*, autre tribu celtique, ont seuls laissé trace de leur existence, et les noms d'*Ambérieux* ou *Ambronay* rappellent encore aujourd'hui leur souvenir.

L'invasion des Helvètes amena les Romains dans ces régions, et c'est près de Trévoux que César vainquit les envahisseurs. Le pays des Sébusiens et des Ambarres fit successivement partie de la Germanie supérieure sous Auguste, de la Grande-Séquanaise sous Constantin, et enfin de la Lyonnaise Ire sous Honorius. Le Valromey (*vallis romana*), dans le canton de Champagne, rappelle par son nom même cette longue occupation des Romains.

Au cinquième siècle, les Burgondes s'emparèrent de cette partie de la Gaule, mais ils furent bientôt soumis par les Francs, et leur territoire fit partie tantôt du royaume d'Orléans et tantôt du royaume de Metz. Lorsque l'empire carlovingien vint à se dissoudre, on vit apparaître le nom de *Bressia*, qui s'appliquait alors au territoire situé à tout le bassin de l'Ain et comprenait le *pagus Dombensis*, le pays de Dombes. Après la mort de Charles le Chauve, ces contrées firent partie des royaumes de Bourgogne *cis-jurane* et *transjurane*, puis elles furent comprises dans l'empire d'Allemagne. Alors les seigneurs locaux se constituèrent indépendants, et ainsi se formèrent les sireries de Baugé, de Coligny, de Thoiré, de Villars. Les sires de Baugé devinrent les véritables seigneurs de la Bresse; Baugé, aujourd'hui Bagé-le-Châtel, était leur capitale, et leur suzeraineté s'étendait depuis la Seille, au N., jusqu'au Rhône, au S. La Dombes appartenait plus particulièrement aux sires de Villars qui possédaient aussi une portion du bas Bugey. Le Revermont et la partie nord du Bugey reconnaissaient l'autorité des sires de Coligny. Enfin le pays de Gex et le sud-est du Bugey obéissaient aux seigneurs de Maurienne, maîtres de la Savoie. En 1272, un mariage fit passer les biens des sires de Baugé dans la maison de Savoie, qui ne tarda pas à acquérir tout le Bugey. C'est alors que Bourg devint la capitale de la Bresse au détriment de Baugé qui ne cessa de décroître. D'autre part, au quatorzième siècle, Humbert VII, sire de Villars et de Thoiré, céda au duc de Bourbon-Beaujeu les châtellenies de Trévoux, d'Ambérieux et du Chatelar, qui formèrent la principauté de Dombes.

En 1535, François Ier, roi de France, voulant détruire cette maison de Savoie, s'empara des pays de Gex, Valromey, Bugey et Bresse, mais il fut forcé de les rendre au traité de Cambrai. En 1601, Henri IV contraignit le duc de Savoie à conclure le traité de Lyon, par lequel celui-ci lui donna la Bresse, le pays de Gex et le Bugey, en échange du marquisat de Saluces. Cette nouvelle frontière permettait à Henri IV de donner la main « *à ses alliés et bons compères* » les Suisses. Cette acquisition ne fut pas précieuse seulement sous le rapport des territoires; elle le fut encore, parce qu'elle dota la France d'une population solide, dont le patriotisme ne s'est jamais démenti.

La Dombes, acquise une première fois sous François Ier, lors de la confiscation des biens du connétable de Bourbon, fut rendue par Charles IX à la branche de Montpensier. Elle fit partie de la dot de Marie de Bourbon, mariée

au duc d'Orléans, frère de Louis XIII. De ce mariage naquit une fille, la grande Mademoiselle, qui donna la Dombes au duc du Maine, fils naturel de Louis XIV. Le second fils de celui-ci la céda à Louis XV, en 1761, en échange du duché de Gisors.

Ces diverses portions de territoire firent partie du gouvernement de Bourgogne jusqu'en 1790. A cette époque, ils devinrent le département actuel qui les comprend presque en entier.

Hommes célèbres. — Le département de l'Ain compte parmi ses hommes remarquables : les deux VAUGELAS; Mlle CHOIN, épouse secrète du grand Dauphin, fils de Louis XIV; CARRA et GOUJON, membres de la Convention; JOUBERT, général en chef de l'armée d'Italie; BRILLAT-SAVARIN, le spirituel auteur de la *Physiologie du goût;* l'astronome LALANDE; BICHAT, le créateur de la physiologie moderne; les médecins BONNET, RÉCAMIER et RICHERAND; MICHAUD, l'auteur de l'*Histoire des Croisades;* et parmi les contemporains, l'écrivain EDGARD QUINET, et Charles-Philippe ROBIN, membre de l'académie de médecine.

Divisions administratives. — Le département de l'Ain forme *cinq arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond. de	Bourg....	10	cant.	120	comm.
—	Trévoux...	7	—	112	—
—	Belley.....	9	—	114	—
—	Nantua....	6	—	73	—
—	Gex.......	3	—	31	—
		35	cant.	450	comm.

Ce département forme la 4e subdivision de la 8e division, dont le quartier général est à Lyon ; il possède deux points fortifiés : *Pierre-Chatel* et *Fort l'Écluse*.

Dans l'organisation ecclésiastique, le département forme un diocèse, suffragant de l'archevêché de Besançon, et dont le siége est à Belley. Ce diocèse comprend 430 paroisses; il a un grand séminaire à Brou et deux petits séminaires à Belley et à Meximieux. Les protestants, peu nombreux, ont des temples à Bourg et à Ferney.

La justice est rendue par cinq tribunaux de première instance, dont le siége est aux chefs-lieux d'arrondissement, et qui ressortissent à la Cour impériale de Lyon.

Il y a un lycée et une école primaire à Bourg, et un collége communal à Nantua. Le département compte, en outre, 676 écoles publiques recevant près de 54 000 élèves.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Ain :

ARRONDISSEMENT DE BOURG.

BOURG (13733 hab.), ancienne capitale de la Bresse, aujourd'hui préfecture et chef-lieu du département, est située à 422 kilomètres de Paris, sur la rive gauche de la Reyssouze, dans une vallée que limitent, à l'est, les hauteurs de Revermont. Cette ville, de construction irrégulière, a pour principaux monuments : l'église Notre-Dame, et l'hôtel de ville où se trouve le musée; la statue de Bichat, œuvre de David d'Angers, et un obélisque, érigé en l'honneur du général Joubert, ornent deux des places de la ville. Une inscription désigne la maison où naquit l'astronome Lalande.

Bourg, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne ville gauloise, date du treizième siècle et était alors fortifiée; aujourd'hui, c'est une ville ouverte. Elle essaya de résister en 1814 et fut pillée par les Autrichiens.

Treffort (1911 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'un des petits affluents de la Saône, possède des poteries, des tuileries importantes et une pépinière départementale.

Pont-de-Vaux (3117 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la route de Mâcon à Tournus, aux bords de la Reyssouze.

Bagé-le-Chatel (756 hab.), chef-lieu de canton, était autrefois la résidence des sires de Baugé.

Les autres chefs-lieux de cantons sont : *Ceyseriat* (1051 hab.), *Coligny* (1668 hab.), *Montrevel* (1496 hab.), *Pont-d'Ain* (1406 hab.), *Pont-de-Veyle* (1389 hab.), et *Trivier* (1433 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Brou* (115 hab.), qui possède une église riche en sculptures et en vitraux, chef-d'œuvre de l'architecture du seizième siècle; *Viriat*, *Bagé-la-Ville*, *Marboz*, *Foissiat*, dont la population dépasse 2000 habitants.

ARRONDISSEMENT DE TRÉVOUX.

TRÉVOUX (2863 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 49 kilomètres de Bourg, est située sur le penchant d'une colline, près de la Saône. Cette ville, fort ancienne, était la capitale de la petite principauté de Dombes et le siége d'un parlement. En 1701, une imprimerie dirigée par les jésuites y commença la publication du Journal scientifique et du Dictionnaire qui portent son nom.

Châtillon-sur-Chalaronne (3046 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Chalaronne. On y trouve d'importantes tanneries. On y voit sur l'une des places la statue de saint Vincent de Paul, qui fut curé de cette ville en 1617.

Montluel (2981 hab.), chef-lieu de canton, est

bâti sur un petit affluent du Rhône, dans une région de vignobles et près de la ligne ferrée de Lyon à Genève. On y fait une fabrication active de draps et de couvertures de laine.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Chalamont* (1866 hab.), *Meximieux* (2559 hab.), *Thoissey* (1748 hab.), et *Saint-Trivier* (1866 hab.).

Les communes importantes de l'arrondissement sont : *Reyrieux* (1529 hab.); *Miribel* (3360 hab.), qui doit sa prospérité à sa position sur la ligne ferrée de Lyon à Genève près du Rhône; *Saint-Didier-sur-Chalaronne* (2549 hab.); *Sathonay* (6565 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BELLEY.

Belley (4624 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 74 kilomètres de Bourg, dans la vallée fertile du Furan, et à 5 kilomètres du Rhône. Cette ville fort ancienne possède quelques monuments; entre autres le palais épiscopal et la cathédrale de construction moderne. Il se tient à Belley des foires importantes pour la vente des bestiaux, des chevaux, de la draperie et de la mercerie.

Ambérieu (3047 hab.), chef-lieu de canton, est situé au pied d'une des murailles du Jura, sur l'Albarine. Cette ville très-ancienne doit à sa situation et à la fertilité de son territoire sa prospérité ; on y trouve des fabriques de drap et de toile, des tanneries et des papeteries.

Saint-Rambert (2531 hab.), chef-lieu de canton, au confluent du Brevon et de l'Albarine, entre deux montagnes à pic, est situé à peu de distance de l'embranchement de Lyon à Genève, fabrique des toiles communes, du linge damassé, et possède des filatures importantes de laine et de soie. On y fait un grand commerce des vins du pays.

Seyssel (1234 hab.), chef-lieu de canton, est bâti sur la rive droite du Rhône, qui y devient navigable. Un pont suspendu réunit cette commune à celle du même nom, qui appartient au département de la Haute-Savoie. Seyssel est renommée pour ses mines d'asphalte et de bitume qui sont d'une richesse inappréciable.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Champagne* (558 hab.); *Hauteville* (798 hab.); *Lhuis* (1266 hab); *Lagnieu* (3259 hab.), et *Virieu-le-Grand* (910 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Villebois* (2518 hab.); *Ambronay* (1706 hab.); *Saint-Benoit* (1204 hab.); *Saint-Sorlin* (1367 hab.); *Tenay* (1498 hab.); *Contrevoz* (817 hab.); *Virignin* (1014 hab.), où se trouve la forteresse de *Pierre-Chatel*, qui commande le passage du Rhône; *Culoz* (1453 hab.), où s'embranche la route ferrée de la Savoie et du Mont-Cenis.

ARRONDISSEMENT DE NANTUA.

Nantua (3776 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 40 kilomètres de Bourg, sur un petit torrent tributaire du lac du même nom. Cette ville est assez bien bâtie et possède une église remarquable. Charles le Chauve y mourut en 877 et y fut inhumé. On fait à Nantua une importante fabrication de tabatières et de peignes en corne, et un grand commerce de fromages et de bois de sapin.

Izernore (1011 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la vallée de l'Ognon, affluent de l'Ain. Cette petite localité a acquis, depuis quelques années, une certaine célébrité, à cause des nombreuses antiquités romaines qu'on y a découvertes, et qui, en éveillant l'examen sur son passé, ont donné naissance à l'opinion, un peu hasardée, que là s'élevait jadis la célèbre *Alésia*.

Oyonnax (3547 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur l'Ange, affluent de l'Ognon. Cette petite ville doit sa prospérité à sa fabrication d'objets en corne et en buis, et à son commerce de bois.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Brenod* (960 hab.), *Châtillon-de-Michaille* (1262 hab.), et *Poncin* (2187 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chamfromier* (1053 hab.); *Dortan* (1298 hab.); *Échallon* (1247 hab.); *Cerdon* (1770 hab.); *Saint-Jean-le-Vieux* (1559 hab.); *Jujurieux* (2666 hab.).

ARRONDISSEMENT DE GEX.

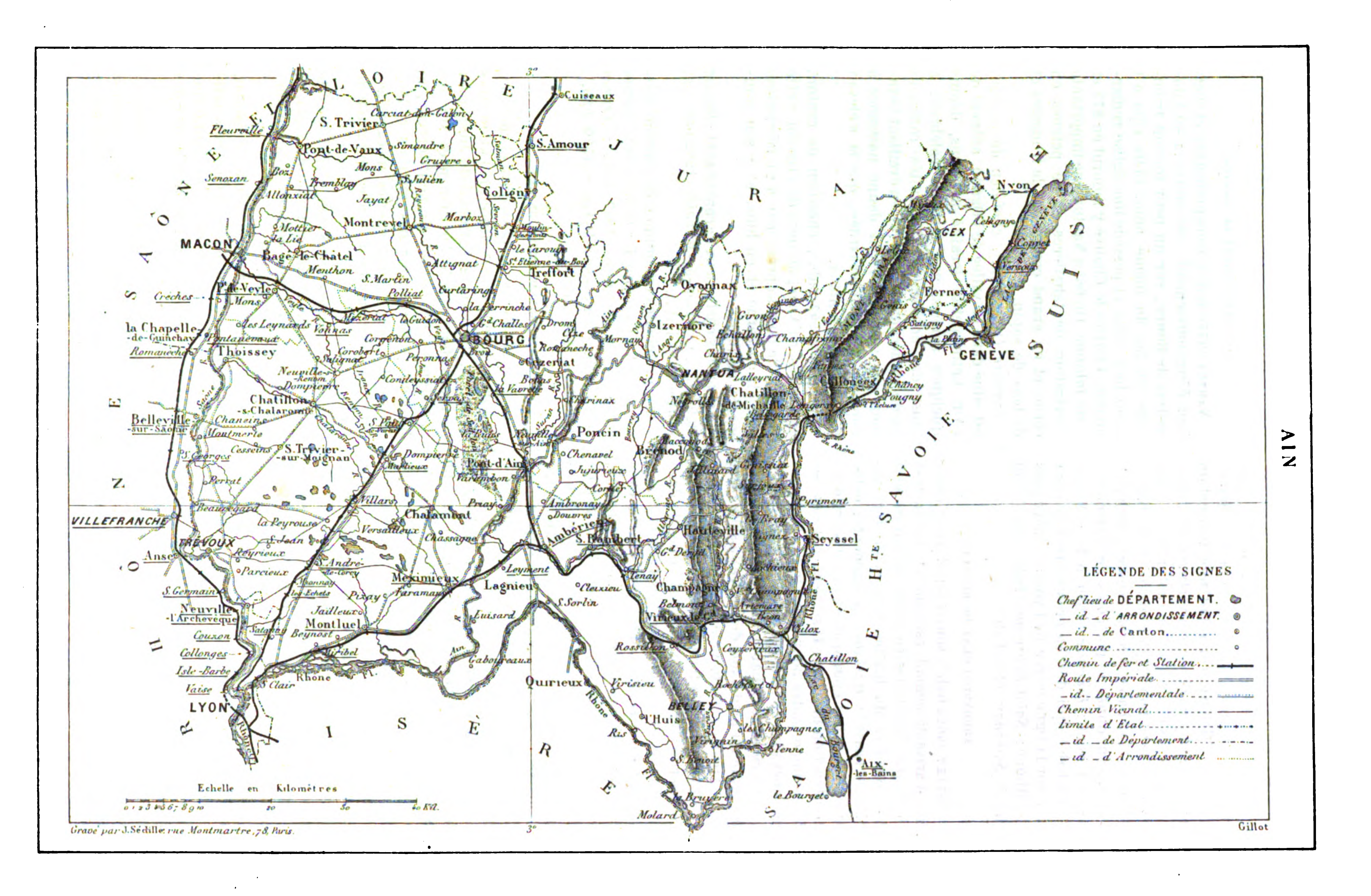
Gex (2642 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située à 183 kilomètres de Bourg, sur le versant oriental du Jura, d'où la vue s'étend sur le lac Léman et sur les montagnes de la Savoie. Un petit torrent, le Jornand, fait mouvoir des moulins à tanneries et à blé, et des scieries mécaniques. On y fait un commerce actif avec le canton de Vaud.

Ferney ou *Fernex* (1288 hab.), chef-lieu de canton, doit son renom au séjour de Voltaire, qui y créa des fabriques d'horlogerie aujourd'hui fort dégénérées.

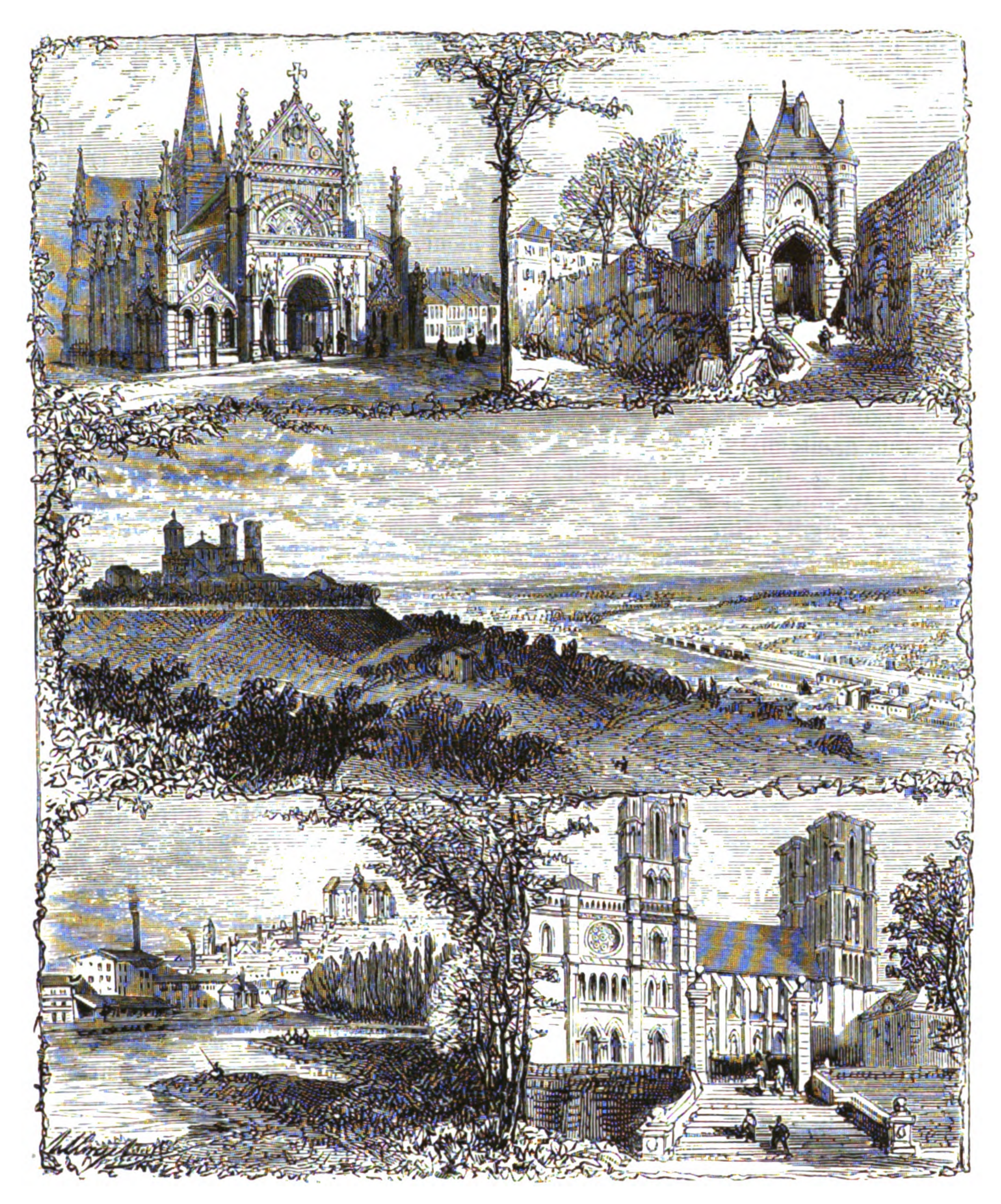
Collonges (1166 hab.), chef-lieu de canton, est situé au pied du Mont-Credo. Dans cette commune se trouve *Fort de l'Écluse*, qui ferme le seul passage par lequel le Rhône sort des montagnes.

Les communes importantes de l'arrondissement sont : *Divonne* (1356 hab.); *Lancrans* (550 hab.); *Peron* (1206 hab.); *Thoiry* (1640 hab.); *Léaz* (1013 hab.).

AIN



SAÔNE ET LOIRE
JURA
SUISSE
SAVOIE
Hte SAVOIE
ISÈRE
RHÔNE
MACON
BOURG
NANTUA
GEX
BELLEY
TRÉVOUX
GENÈVE
LYON
VILLEFRANCHE
Cuiseaux
S. Amour
S. Trivier
Pont-de-Vaux
Coligny
Montrevel
Bage-le-Chatel
Treffort
Pt de Veyle
Thoissey
la Chapelle-de-Guinchay
Chatillon-s-Chalaronne
Belleville-sur-Saône
S. Trivier-sur-Moignan
Pont-d'Ain
Ceyzeriat
Poncin
Oyonnax
Izernore
Chatillon-de-Michaille
Collonges
Ferney
Nyon
Chalamont
Meximieux
Lagnieu
Ambérieu
S. Rambert
Hauteville
Champagne
Seyssel
Montluel
Neuville-l'Archevêque
Quirieux
Aix-les-Bains
le Bourget
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT.
_ id. _ d' ARRONDISSEMENT.
_ id. _ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_ id. _ Départementale
Chemin Vicinal
Limite d'Etat
_ id. _ de Département
_ id. _ d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78, Paris.
Gillot



Église de Notre-Dame de Liesse. — Ancienne porte à Laon. — Vue de Laon.
Vue de Saint-Quentin. — Cathédrale de Laon.

AISNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Aisne tire son nom de l'un des cours d'eau qui l'arrosent. Il est situé dans la partie septentrionale de la France et a pour limites : au N., le département du Nord et la Belgique; au S., celui de Seine-et-Marne; à l'E. les départements des Ardennes et de la Marne; à l'O., ceux de l'Oise et de la Somme.

Ce département, l'un des plus célèbres de la France par ses souvenirs historiques, est en même temps l'un des plus riches et des plus peuplés; agricole et manufacturier, il est renommé à la fois par les tissus de Saint-Quentin, les glaces de Saint-Gobain et par les produits abondants de son sol.

Le département de l'Aisne dans la plus grande partie de sa superficie est plat ou faiblement ondulé; les séparations de ses rivières sont à peine marquées, et ce n'est que dans le N. E.

qu'on trouve un renflement de terrain plus important par sa célébrité que par son élévation : ce sont les *Collines de Picardie* qui se rattachent aux Ardennes et qui forment la séparation des eaux entre la Seine, la Somme et l'Escaut; c'est là que prennent leurs sources ces trois cours d'eau avec leurs premiers affluents. Ce plateau qui n'a nulle part plus de 200 mètres d'élévation offre dans sa masse principale une étendue plane, à peine ondulée, où cependant se dessinent quelques hauteurs isolées; il est de construction calcaire; mais dans les vallées qui ne semblent à l'origine que de brusques fissures, il est de nature argileuse.

A ce terrain montueux, il faut ajouter entre la Seine et l'Aisne une série de hauteurs détachées des Ardennes, et dont la *Montagne de Laon* est la sommité principale.

De magnifiques forêts couvrent une partie du département; au N., se trouvent celles de Nouvion, d'Audigny, de Regnaval, de Saint-Michel; au centre, celles de Coucy et de Samoussy; au S., celles de Villers-Cotterets, de La Fère et de Ris. Des plants de vignes couronnent les coteaux qui ondulent le long de la Marne et donnent à son cours un aspect pittoresque.

Hydrographie. — Le département appartient à 3 bassins : ceux de la Somme et de l'Escaut, dont les eaux l'arrosent seulement pendant quelques kilomètres au N. O., et celui de la Seine qui occupe tout le reste de son territoire par ses affluents, l'Oise, l'Aisne et la Marne.

La *Somme* prend naissance près de Fontsomme, à environ 12 kilomètres de Saint-Quentin, se croise avec la voie ferrée de Saint-Quentin à Erquelines, passe à Saint-Quentin, d'où part un canal qui la fait communiquer avec l'Escaut, puis à Saint-Simon, où se soude le canal qui conduit à l'Oise; un peu au-dessous, elle entre dans le département de la Somme après 35 kilomètres de cours, et va se jeter dans la Manche, après un parcours total de 245 kilomètres.

L'*Escaut* prend sa source au N. O. du département, près de l'ancienne abbaye de Saint-Martin, arrose le Châtelet, et entre en Belgique après un cours de 9 kilomètres; il reçoit la *Sambre* qui prend sa source près de Fontenelle, dans la forêt de Nouvion, arrondissement de Vervins, et en sort après 21 kilomètres de cours.

3° L'*Oise*, affluent direct de la Seine, naît en Belgique près de la frontière de France, pénètre dans le département par la forêt de Saint-Michel, se dirige d'abord vers l'O., baigne Hirson, reçoit l'*Artois*, passe à Etreaupont où elle absorbe le *Ton*, arrose Orbais, Marly, Guise, Valencourt où elle rejoint le canal de la Sambre, prend alors la direction du S. O., et pendant tout ce parcours elle est longée par le canal de la Sambre; depuis Valencourt, elle baigne Origny, Ribemont, Moy, La Fère, reçoit la *Serre*, passe à Chauny, et quitte le département après s'être encore accrue de la *Lette;* elle n'est navigable que depuis Chauny.

4° L'*Aisne*, affluent de l'Oise, naît au village de Somme-Aisne, dans le département de la Meurthe, traverse celui de la Marne où elle reçoit de nombreuses rivières, puis celui des Ardennes, et entre enfin dans le département qui porte son nom; là, elle arrose Neufchâtel et suit constamment la direction du S. O.; elle reçoit la *Suippe* à Vailly, passe à Béry-au-Bac, absorbe la *Vesle*, baigne Soissons et Vic-sur-Aisne; parvenue à ce point, elle pénètre dans le département de l'Oise après un cours de 100 kilomètres, et se jette dans cette rivière un peu au-dessus de Compiègne.

5° La *Marne*, affluent direct de la Seine, traverse le S. du département, où elle reçoit le *Surmelin* grossi de la *Dhuys*, baigne Château-Thierry, Charly, entre successivement dans les départements de Seine-et-Marne et de la Seine, et va se jeter dans la Seine à Charenton-le-Pont, après un cours de 494 kilomètres; son principal affluent est l'*Ourcq*, qui naît dans le département, près de la forêt de Bièze, arrose Fère-en-Tardenois, la Ferté-Milon, et passe dans le département de Seine-et-Marne.

Climat. — Le climat de ce département est généralement froid, humide, susceptible de brusques variations. La partie orientale, voisine des Ardennes, a une température plus âpre que la partie occidentale, dont le climat rappelle celui du département de la Seine. Les vents y sont très-variables du N. O. au S. O., et ils changent pour ainsi dire avec chaque mois de l'année.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Aisne est de 735 200 hectares. Sa population est de 565 025 habitants environ, ce qui donne 76 habitants par kilomètre carré. Depuis 1800, il y a eu une augmentation de 138 600 habitants.

La population de ce département a conservé peu de chose des mœurs provinciales; la facilité des communications avec Paris lui ôte toute originalité; cependant, les habitants des parties picardes ont gardé les qualités solides

qui se retrouvent dans ceux de l'Oise et de la Somme; ils sont grands, forts, laborieux, sensés, loyaux, honnêtes, modestes; dans les affaires commerciales et industrielles, ils déploient une remarquable activité, une loyauté parfaite. Les agriculteurs et les industriels y sont presque en nombre égal, 228 000 environ. Quant au nombre des habitants sans profession, il est très-élevé et dépasse 80 000. C'est une population qui a donné au caractère national ses plus solides éléments et qui a fait les plus constants efforts pour la défense du pays. Cet éloge appartient de droit également aux parties champenoises et parisiennes du département, qui se sont glorieusement montrées pendant les funestes événements de 1814.

Agriculture. — Sur les 735 200 hectares que comprend la superficie du département, on en compte 507 000 de terres labourables; 147 000 de bois, forêts, étangs, terres incultes; 51 000 de prairies naturelles; 11 000 de pâturages, landes, bruyères; 9000 de vignes, etc. Le nombre des marais susceptibles de dessèchement et par conséquent de culture, est considérable; il s'élève à 3355 hectares.

Le sol est fertile et l'agriculture perfectionnée. L'arrondissement de Saint-Quentin (ancien Vermandois), considéré comme l'un des plus productifs de la France, présente d'ailleurs toutes les richesses que peut fournir la petite culture; les arrondissements de Laon et de Soissons sont principalement occupés par la grande culture, et la moyenne des exploitations y dépasse 100 hectares. L'élève du bétail, favorisée par de magnifiques prairies, est très-importante, et l'on compte 1 million de bêtes à laine, 160 000 bêtes à cornes, près de 80 000 chevaux, etc.

La culture de la betterave, celle des plantes oléagineuses, du lin, du chanvre, a pris un grand développement; le lin y est cultivé sur une surface de plus de 600 hectares; mais les céréales tiennent toujours le premier rang, et l'on exporte chaque année 800 000 hectolitres de blé.

Les haricots de Soissons et de Braisne, les artichauts de Laon et de Chauny, sont cultivés en grand et donnent des produits renommés. Sur les bords de la Marne, la vigne réussit, mais sur l'Aisne et sur l'Oise, elle ne fait que des vins médiocres.

Les pommiers et le houblon fournissent à la population le cidre et la bière, qui forment sa boisson habituelle.

En somme, la valeur de la production agricole dépasse chaque année 133 millions de francs, et le revenu brut des animaux domestiques atteint 79 millions.

Mines. — Carrières. — Le département ne possède presque aucune mine, mais son sol de nature essentiellement calcaire renferme d'importantes carrières de pierres à bâtir et de marbre. L'argile à brique se trouve partout et partout est mise en œuvre. L'ardoise y apparaît en quelques endroits.

La tourbe existe principalement dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins, et fournit plus de 100 000 quintaux métriques.

Industrie. — Commerce. — Ce département renferme l'un des grands centres industriels de la France, Saint-Quentin. On y fabrique des batistes, des toiles de coton, des tissus laine et soie, du linge de table et des châles, des couvertures de laine, des tapisseries, etc.

Les verreries de Prémontré et de Folembray ont un juste renom, et la manufacture de Saint-Gobain jouit depuis Louis XIV d'une célébrité européenne. Enfin les oseraies, très-nombreuses, fournissent du travail à 6000 ouvriers.

Le commerce, alimenté par les produits du sol et de l'industrie, est considérable, et trouve dans les routes de terre, les voies navigables et ferrées des moyens faciles de s'étendre.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Ce département est desservi : par 12 routes impériales offrant un développement de 612 kilomètres, et dont la principale va de Paris à Bruxelles par Villers-Cotterets, Soissons, Laon, Vervins, La Capelle; par 30 routes départementales d'une longueur de 672 kilomètres; par 2672 chemins vicinaux qui dépassent 5000 kilomètres.

Le département possède de nombreux canaux : 1° *le canal de l'Aisne à la Marne*, qui commence à Béry-au-Bac, mais passe aussitôt dans le département de la Marne où il aboutit à Condé; — 2° *le canal de la Sambre à l'Oise*, qui prend naissance dans le département du Nord, à Landrecies, franchit dans celui de l'Aisne la ligne de faîte entre Etreux et Oisy, et descend l'Oise jusqu'à La Fère, sur une longueur de 53 830 mètres; — 3° *le canal de Saint-Quentin*, qui commence à Cambrai, dans le département du Nord, entre dans le département de l'Aisne, où il reçoit presqu'aussitôt *le canal des Torrents*, déversoir des eaux pluviales du territoire de Bohain, puis il s'écarte de l'Escaut et par les souterrains de Riqueval et du Tron-

quoy, il franchit la ligne de séparation des bassins de l'Escaut et de la Somme, passe à Saint-Quentin, où il rejoint *le canal de la Somme;* de là, par la tranchée de Jussy, il pénètre dans le bassin de la Seine et va se terminer sur l'Oise; — 4° *le canal de Manicamp*, qui n'a que 4851 mètres et a été creusé pour obvier à l'insuffisance des eaux de l'Oise : une écluse les élève à la hauteur du canal de Saint-Quentin et permet ainsi de passer de Chauny à Manicamp, où commence le canal latéral; — 5° *le canal latéral à l'Oise* qui part de Manicamp, et, longeant la rivière jusqu'à Janville, abrége le trajet de 18 kilomètres.

Le département de l'Aisne est desservi par deux lignes principales des réseaux de l'Est et du Nord, dont le parcours est de 227 kilomètres. La ligne de l'Est de *Paris à Strasbourg* traverse sa partie inférieure, et n'y possède que 4 stations : Nogent-l'Artaud, Château-Thierry, Mezy et Varennes. La ligne du Nord de *Paris à Erquelines* traverse l'angle N. O. du département, et dessert les stations de Chauny, Tergnier, Montescourt, Saint-Quentin, Essigny-le-Petit, Fresnoy-le-Grand et Bohain. Puis elle rayonne sur tout le département au moyen de 5 embranchements, qui sont : 1° celui de *Saint-Denis à Laon*, avec stations à Villers-Cotterets, Longpont, Verzy, Berzy, Soissons, Crouy, Margival, Anizy-Pinon, Chailvet-Urceil; 2° le sous-embranchement de *Soissons à Reims*, avec stations à Ciry-Sermoise et Braisne; 3° celui de *Laon à Reims*, avec stations à Coucy, Saint-Erme et Guignicourt; 4° l'embranchement de *Tergnier à Laon*, avec stations à la Fère et Crepy-Couvron; et 5° celui de *Chauny à Saint-Gobain*, avec stations à Sinceny, Rond-d'Orle et Barisis.

Deux nouveaux embranchements compléteront le réseau départemental en reliant Laon à Amiens par Tergnier, et Laon à Chimay par Vervins et Herion.

Histoire. — Le département de l'Aisne est célèbre par ses souvenirs historiques. Ce fut le centre de la Neustrie, le royaume de Soissons des fils de Clovis, ce fut le dernier domaine des successeurs de Charlemagne; c'est là que fut fondé le royaume des Francs mérovingiens par la bataille de Soissons; c'est là que fut fondé le royaume des Francs carlovingiens par la bataille de Testry; dans ce pays étaient les principales communes du moyen âge; comme toutes les cités picardes, ces villes subirent des siéges héroïques au XVIe siècle; placé entre la Belgique et Paris, sur la grande route des invasions, l'Aisne fut l'un des théâtres de la campagne de 1814, et les batailles de Château-Thierry, de Craonne, les siéges de Soissons et de Laon lui donnèrent un nouveau renom.

Avant la conquête romaine, les *Suessones*, les *Lauduni*, les *Viromandui* et les *Novioduni*, dont les noms ont laissé trace dans les appellations modernes de *Soissonnais*, *Laonnais*, *Vermandois*, *Noyonnais*, habitaient les divers territoires dont on a composé ce département.

Rome, après les avoir domptés, sut s'en faire des alliés dévoués, qu'elle enrichit, d'ailleurs, de routes et de monuments utiles. Elles les comprit dans la Belgique IIe. C'est dans cette contrée, à Soissons, en 486, que le général gallo-romain, Syagrius, tenta le dernier effort contre la conquête des Francs. Sous les successeurs de Clovis, Soissons devint l'un des centres du nouvel empire, le séjour de Chilpéric et de Frédégonde. Sous les Carlovingiens, son importance diminua, et Louis d'Outremer s'étant établi à Laon, cette ville devint la résidence des rois francs jusqu'en 991. Dans le démembrement de l'empire carlovingien, le pays se partagea en plusieurs seigneuries dont la principale fut le *Vermandois* qui fut réuni à la couronne des Capétiens par Philippe-Auguste; le *Valois*, le *Laonnais*, le *Soissonnais* restèrent à la couronne comme faisant partie du duché de France; la Champagne y fut réunie sous Philippe le Bel. Tous ces pays appartinrent directement aux Capétiens; ils n'eurent à subir aucune transformation pendant plusieurs siècles, mais ils furent ravagés successivement par les Anglais, par les Bourguignons, par les Espagnols, et cette dernière invasion donna lieu à la bataille et au siége de Saint-Quentin. Les habitants s'y montrèrent en toute occasion pleins d'un ardent patriotisme.

Pendant la Révolution, la population de l'Aisne prit ardemment parti pour les idées nouvelles, et elle fournit à cette grande époque quelques-uns de ses plus fougueux personnages.

En 1790, lorsque le territoire fut divisé en départements, on forma le département de l'Aisne avec une partie de la Picardie (Vermandois et Thiérache), avec une partie de l'Ile-de-France qui autrefois avait été Picarde (Laonnais et Soissonnais), et on le compléta avec une partie de la Champagne.

Hommes célèbres. — Le département de l'Aisne compte un grand nombre d'hommes célèbres, mais il doit mettre au premier rang La Fontaine, né à Château-Thierry, en 1621, et Jean Racine, né en 1639, à la Ferté-Milon. On peut citer après ces grands noms, les rois de France Ca-

RIBERT, CHILPÉRIC Ier, CLOTAIRE II, LOTHAIRE Ier; la reine FRÉDÉGONDE; le roi de Navarre ANTOINE DE BOURBON, père d'Henri IV; LAHIRE, le compagnon de Jeanne d'Arc; le philosophe RAMUS; le DUC DE MAYENNE, chef de la Ligue; les maréchaux d'ARMENTIÈRES, de BÉZOUS, de CHOISEUL, d'ESTRÉES, de PUYSÉGUR; l'avocat OMER TALON; le premier prince de CONDÉ; le duc CÉSAR DE VENDOME; le duc de SAINT-SIMON, l'un des plus grands écrivains de la France; l'architecte François BLONDEL; les poëtes DEMOUSTIER et LUCE DE LANCIVAL; le peintre LATOUR; le philosophe CONDORCET; le conventionnel QUINETTE; BABEUF, CAMILLE-DESMOULINS, RONSIN, qui ont si terriblement marqué pendant l'époque révolutionnaire; le maréchal SERRURIER; les généraux CAULINCOURT, SHERER, HEDOUVILLE; le duc de VICENCE, ministre de Napoléon; et parmi les contemporains : les littérateurs ALEXANDRE DUMAS, ARSÈNE HOUSSAYE, CHAMFLEURY; l'historien HENRI MARTIN.

Divisions administratives. — Le département de l'Aisne forme *cinq arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond. de	Laon	11	cant.	288	comm.
—	St-Quentin	7	—	127	—
—	Vervins	8	—	132	—
—	Soissons	6	—	166	—
—	Château-Thierry	5	—	124	—
		37	cant.	837	comm.

Le département de l'Aisne forme la 2e subdivision de la 4e division militaire, dont le siége est à Châlons-sur-Marne. On y compte deux places fortes, Soissons et La Fère. Le château de Guise et la citadelle de Laon ont été déclassés.

Ce département forme un évêché, dont le siége est à Soissons, et qui est suffragant de l'archevêché de Reims. Ce diocèse comprend 38 cures, 519 succursales, un grand séminaire à Soissons, et deux petits séminaires à Soissons et à Liesse. Les protestants y ont six temples et une église consistoriale.

La justice est rendue dans les chefs-lieux d'arrondissement par 5 tribunaux de première instance et par 4 tribunaux de commerce siégeant à Saint-Quentin, Vervins, Soissons, Château-Thierry, qui ressortissent à la cour impériale d'Amiens.

Le département a un lycée à Saint-Quentin et des colléges communaux à Laon, Château-Thierry et Soissons, une école normale primaire à Laon, et 1185 écoles publiques; il dépend de l'Académie de Douai. Les trois quarts des jeunes conscrits y savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Aisne :

ARRONDISSEMENT DE LAON.

LAON (10 268 hab.) préfecture et chef-lieu du département, est située à 148 kilomètres de Paris, au sommet d'une montagne isolée, au pied de laquelle passe la ligne ferrée de Paris à Strasbourg. Cette ville conserve encore des traces de son ancienne enceinte fortifiée, quelques tours du moyen âge et une de ses portes. On y remarque plusieurs vieux édifices classés parmi les monuments historiques, tels que la cathédrale de *Notre-Dame*, ancienne église qui date de 1115 et dont le style mêlé de roman et de gothique rappelle celui de *Notre-Dame de Paris;* l'ancien palais épiscopal, récemment restauré, et qui sert aujourd'hui de palais de justice; la chapelle des *Templiers*, bâtie, dit-on, au XIIe siècle, sur le modèle de la chapelle du Saint-Sépulcre. La bibliothèque de Laon a d'intéressantes collections de manuscrits du VIIe au XVIe siècle, et un grand nombre d'autographes des anciens rois de France. Le musée est riche d'une grande quantité d'antiquités gallo-romaines, telles que peintures murales et fragments de mosaïques. La ville de Laon, par sa position même, offre de beaux points de vue sur les fertiles plaines qui l'environnent. Elle est peu remarquable par son industrie, mais c'est un centre actif pour le marché des produits de Saint-Quentin, de Saint-Gobain et de Folembray.

Laon, l'ancienne *Bibrax* des Gaulois et *Laudunum* des Romains, n'est guère citée d'abord que par deux siéges soutenus contre les Vandales en 407 et contre Attila en 451. Après la conquête des Francs, elle devint le siége d'un évêché, la résidence des derniers Carlovingiens, le lieu de naissance de Lothaire et de Louis V, ensuite le domaine propre de ses évêques. Au XIIe siècle, elle se constitua en commune et garda ses priviléges jusqu'au XIVe siècle. Alors elle resta directement sous l'autorité royale et conserva presque sans interruption son heureuse obscurité jusqu'en 1814. Napoléon livra aux alliés sous ses murs une bataille de trois jours. En 1815, elle soutint un siége de quatorze jours contre les envahisseurs.

Chauny (9080 hab.), ancienne ville située sur l'Oise à l'embranchement du canal de Saint-Quentin, est un chef-lieu de canton commerçant et industriel où se fait à l'aide d'une machine hydraulique le polissage des glaces de Saint-Gobain.

Coucy-le-Château (846 hab.) chef-lieu de canton, est situé sur une colline escarpée que dominent les ruines du château des fameux *sires*

de Coucy, démantelé en 1652 par Mazarin et réparé récemment aux frais de l'État comme monument historique; le donjon qui est presque entièrement conservé, est, suivant M. Viollet-le-Duc, la plus belle construction militaire du moyen âge.

Craonne (826 hab.) chef-lieu de canton, est situé au sommet d'une colline où Napoléon vainquit les alliés le 7 mars 1814.

La Fère (4984 hab.), chef-lieu de canton, est une ville forte au confluent de la Seine et de l'Oise; elle renferme une garnison école et un arsenal d'artillerie; en 1815 elle fut assiégée et prise par les Prussiens.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Anisy-le-Château* (1116 hab.), *Crécy-sur-Serre* (1953 hab.), *Marle-et-Behaine* (1956 hab.), *Rozoy-sur-Serre* (1578 hab.), *Sissonne* (1455 hab.), et *Neufchâtel* (884 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Folembray* (1080 hab.), célèbre par sa verrerie qui date de 1705 et occupe 900 ouvriers; *Prémontré* (312 hab.), où se trouve l'abbaye de Saint-Norbert, fondée en 1120; *Quierzy* (703 hab.), qui possède des ruines d'un manoir des rois Carlovingiens; *Crépy-en-Laonnais* (1634 hab.), ancienne place forte, célèbre par le traité de 1546 signé entre François Ier et Charles-Quint; *Saint-Gobain* (2190 hab.), où est établie la fabrique renommée qui produit 200 000 mètres de glaces par an.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN.

SAINT-QUENTIN (32 690 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, située à 50 kilomètres de Laon, s'étage sur le versant d'une colline baignée par la Somme, dont elle occupe aussi l'autre rive. De construction ancienne, et jadis fortifiée, elle a brisé sa ceinture et régularisé ses rues mal bâties et mal alignées; ses monuments les plus remarquables sont l'hôtel de ville et la cathédrale, classés parmi les monuments historiques.

Cette ville, déjà importante au temps de la domination romaine, était alors connue sous le nom de *Augusta Veromanduorum;* après avoir subi tous les désastres qui affligèrent cette partie du territoire franc pendant les premiers siècles de la monarchie, Soissons devint, au XIIe siècle, l'une des grandes communes de la Picardie; mais par le traité d'Arras, en 1470, elle passa sous la domination de Charles le Téméraire. En 1470, ses habitants se révoltèrent contre le duc de Bourgogne, et se placèrent sous l'autorité du roi de France. Pendant le règne d'Henri II, Saint-Quentin, tant de fois éprouvée, tomba au pouvoir des Espagnols, après la bataille du 10 août 1557, où fut défait le duc de Montmorency, et ne fut définitivement rendue à la France que par le traité de Cateau-Cambrésis en 1559.

Cette ville, la plus considérable du département, doit son importance à l'industrie; on estime qu'elle emploie plus de 130 000 ouvriers et que sa production cotonnière atteint une valeur de 80 à 90 millions de francs. Ses principaux produits sont les tissus de laine, les tissus de coton, les batistes, les linons, les mousselines, les percales, les calicots, les machines, les produits chimiques, les sucres indigènes.

Bohain (5322 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de châles et d'horloges.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Le Catelet* (569 hab.), *Moy* (1417 hab.), *Ribemont* (3126 hab.), *Saint-Simon* (600 hab.), et *Vermand* (1302 hab.).

Principales communes de l'arrondissement : *Fresnoy-le-Grand* (4441 hab.), où il existe une grande fabrique de gazes et de cachemires; *Origny-Sainte-Benoite* (2646 hab.); *Prémont* (1888 hab.); *Seboncourt* (2580 hab.); *Flavy-le-Martel* (2324 hab.).

ARRONDISSEMENT DE VERVINS.

VERVINS (2732 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 40 kilomètres de Laon, est bâti sur le versant d'un coteau que baigne un ruisseau sous-affluent de l'Oise. Cette ville est fort ancienne, et sa charte de commune date de 1238; elle eut beaucoup à souffrir pendant les guerres des Bourguignons et des Impériaux. Elle fait un grand commerce de toiles de lin et de chanvre, et a des fabriques de tricots de laine.

Aubenton (1549 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la source de l'Oise, possède une église dont le portail est classé parmi les monuments historiques.

Hirson (3334 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Oise, est cité pour son église de *Saint-Michel*, dont le chœur fait également partie des monuments historiques.

Guise (5289 hab.) chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de l'Oise et traversé par un canal de dérivation de cette rivière; cette petite ville a des fabriques de châles, des filatures de coton et de laine, des fonderies de fer et de cuivre. Guise, jadis place forte, possède encore un vieux château, dont la construction remonte à 1649, et qui s'élève à 50 mètres au-dessus de la ville. En 1528, le comté de Guise fut érigé en duché-pairie en faveur de Claude de Lorraine et donna son nom à

l'illustre famille qui faillit arriver au trône de France.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *La Capelle* (1738 hab.), *Le Nouvion* (3261 hab.), *Sains* (1379 hab.), et *Wassigny* (2340 hab.).

Les communes importantes de l'arrondissement sont : *Buironfosse* (2479 hab.); *Saint-Michel* (3190 hab.); *Mondrepuis* (1810 hab.); *Esquehéries* (2149 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE SOISSONS.

SOISSONS (11 099 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 32 kilomètres de Laon sur la rive gauche de l'Aisne. Cette ville est bien bâtie; elle est le siége de l'évêché, et renferme plusieurs édifices remarquables : la cathédrale, qui date du commencement du XIIIe siècle, deux tours, restes de la célèbre abbaye de *Saint-Jean des Vignes*, où Thomas Becket se retira de 1161 à 1170, la chapelle de l'Institut des sourds-muets, élevée dans l'enceinte de l'ancienne abbaye de *Saint-Médard*, où Louis le Débonnaire fut enfermé par ses enfants. C'est une place de guerre de première classe qui couvre la trouée de l'Oise et la route de Paris à Maubeuge. Elle fait un commerce considérable de grains, de farines, de lin, de chanvre, de haricots et de bois.

L'origine de Soissons est très-ancienne; sous les Gaulois, c'était déjà une ville forte nommée *Noviodunum Augusta Suessonium*. Clovis, en 486, y gagna une bataille qui fit rentrer la Gaule sous sa domination, et elle devint la capitale d'un des royaumes francs. Elle a été souvent pillée et ravagée tour à tour par les Armagnacs, les Bourguignons, puis par les Huguenots qui s'en emparèrent; mais le duc de Mayence parvint à les en chasser, et fit à Soissons une ceinture de fortifications. Malheureusement, en 1814, les fortifications étaient en ruines; les Prussiens purent s'y réfugier dans leur fuite, et ce fut une des causes de la chute de l'Empire.

Villers-Cotterets (3396 hab.), chef-lieu de canton, est située au milieu de la forêt qui porte son nom, sur la route de Paris à Soissons et sur le chemin de fer de *Paris à Maubeuge*. Elle possède un château bâti par François Ier, qui est aujourd'hui converti en dépôt de mendicité. Villers-Cotterets est célèbre par l'édit de 1539 qui prescrivit l'emploi de la langue française pour tous les actes publics.

Vailly (1748 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive droite de l'Aisne, a conservé une église des premiers siècles du gothique et une vieille tour de l'ancien château fort de Pontarcy.

Braisne (1649 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Vesle, et possède les restes d'une église du XIIe siècle, qui est rangée parmi les monuments historiques. Cette petite ville a un dépôt d'étalons et un haras impérial. On y trouve quelques sources minérales.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Oulchy-le-Château* (701 hab.), et *Vic-sur-Aisne* (908 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Crouy*, *Cuffies*, *Bucy-le-Long*, *Chavignon* et *Ambleny*, dont la population dépasse 1000 habitants.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY.

CHATEAU-THIERRY (6519 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 80 kilomètres de Laon sur la rive droite de la Marne; un pont la relie avec la rive gauche où elle possède un faubourg considérable. Cette ville n'a pas d'édifices remarquables; mais elle possède un souvenir populaire, la maison où la Fontaine prit naissance, et près de laquelle, sur le pont, est la statue en marbre du fabuliste. On trouve à Château-Thierry des fabriques de toiles, des teintures et des tanneries. Il s'y fait un commerce considérable de moutons, de céréales et de laines.

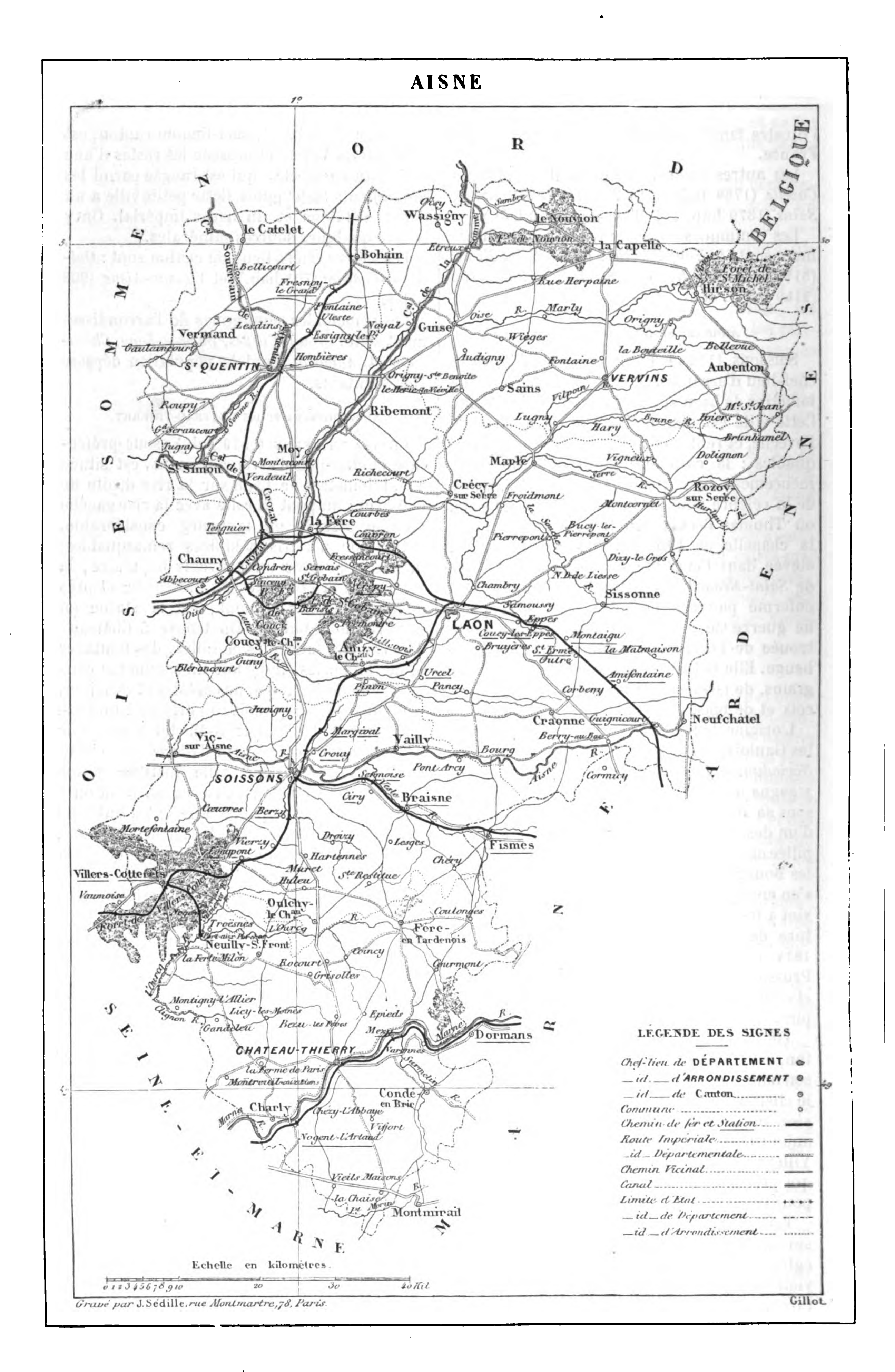
Château-Thierry, doit son origine à un château que fit bâtir Charles-Martel pour servir de résidence au jeune roi Thierry IV; c'était dès le Xe siècle une ville fortifiée d'une grande importance à cause de sa position à l'entrée de la Champagne. Elle eut à subir de nombreux désastres de la part des Anglais, des Bourguignons et des Espagnols et de la part des Prussiens en 1814.

Fère-en-Tardenois (2393 hab.), est un chef-lieu de canton situé dans une large et belle vallée. Les antiquaires y admirent les restes d'un château fort du XIIIe siècle qui est classé parmi les monuments historiques.

Neuilly-Saint-Front (1762 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un plateau élevé, possède plusieurs tanneries assez importantes et des bonneteries.

Les autres chefs-lieux de l'arrondissement sont : *Charly* (1774 hab.), et *Condé-en-Brie* (750 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Essommes* (1781 hab.), où se trouve une vieille église classée parmi les monuments historiques, et remarquable par ses boiseries sculptées du XVIe siècle; *Nogent-l'Artaud* (1353 hab.); *Treloup* (1494 hab.); *La Ferté-Milon* (2018 hab.), bâtie sur un joli coteau que baigne l'Ourcq; là est né Jean Racine, dont la statue orne la place de l'Hôtel-de-Ville.

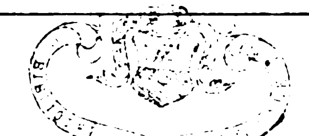

AISNE
N O R D
BELGIQUE
le Catelet
Wassigny
le Nouvion
la Capelle
Bohain
Hirson
Vermand
Guise
St QUENTIN
VERVINS
Aubenton
Sains
Ribemont
Moy
Marle
Crécy-sur Serre
Rozoy sur Serre
la Fère
Chauny
Sissonne
LAON
Coucy-le-Chau
Anizy-le Chau
Craonne
Neufchatel
Vic-sur Aisne
Vailly
SOISSONS
Braisne
Fismes
Villers-Cotterets
Oulchy-le Chau
Neuilly-St Front
Fère-en Tardenois
CHATEAU-THIERRY
Dormans
Charly
Condé-en Brie
Montmirail
SEINE-ET-MARNE
LEGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id de Département
id d'Arrondissement
Echelle en kilomètres
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 Kil
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78, Paris.
Gillot.

Vichy : Promenade des Grivas. — Vue de la maison Strauss.

ALLIER.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Allier se trouve situé dans la région centrale de la France. Il est limité : au N. par les départements du Cher et de la Nièvre ; à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au S. par celui du Puy-de-Dôme; enfin, à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher.

L'Allier, comme tous les départements du centre, présente peu de traits distincts et son caractère est généralement effacé; son histoire elle-même serait presque nulle s'il n'avait eu l'honneur de donner son nom de province à la plus illustre maison régnante des temps modernes, la famille des Bourbons; à part cela, pas de célébrités historiques ; son agriculture est médiocre, et il ne se distingue que par son industrie métallurgique, ses produits minéraux et surtout ses eaux thermales, qui sont les plus célèbres et les plus fréquentées de la France. Situé sur les pentes N. E. du plateau central



de la France, il est fortement incliné du S. au N. Il se compose de trois vallées sensiblement parallèles : celle de la Loire, à l'E., celle de l'Allier, au centre, et celle du Cher, à l'O. La partie orientale doit aux ramifications des Monts-du-Forez un aspect pittoresque et pour ainsi dire alpestre; là apparaissent des hauteurs granitiques, où la neige persiste une partie de l'année. La partie centrale forme des coteaux boisés au S., s'aplanit en s'inclinant vers le N. et finit même par présenter quelques parties marécageuses et de nombreuses forêts. La partie occidentale, à part quelques coteaux, présente dans sa masse une région plane, baignée d'eau, où les prairies naturelles sont nombreuses, où les étangs abondent.

Les cantons montagneux sont d'une culture difficile. Ce sont surtout les plaines et les coteaux, c'est-à-dire les basses terres, qui forment la partie la plus fertile du pays. On estime que la moitié du sol à peu près, surtout dans le haut pays, est sablonneuse et siliceuse avec un fond granitique, tandis que l'autre moitié, formée généralement de dépôts d'alluvions mêlés de graviers, repose sur une couche d'argile et constitue surtout les basses terres.

C'est au fond des vallées et sur le bord des rivières que se présentent des terres argileuses, très-fertiles, où le froment réussit particulièrement ; entre Gannat et le Donjon, dans ce pays arrosé par la Bouble, la Sioule et la Bèbre, des terres plus fortes reposent sur cette même base d'argile; là on cultive la vigne que ce sol favorise spécialement; mais il ne faut pas aller rechercher la couche d'argile sur les basses collines, car l'action de l'atmosphère l'a décomposée à la surface.

Cette portion du département de l'Allier est donc riche en produits qui varient suivant la qualité du sol. Le contraste des plaines couvertes de moissons et des *brandes*, landes incultes, arides, sauvages, hérissées de bruyères, de genêts et de joncs comme les landes de Bretagne, y produit les plus pittoresques effets.

Orographie. — Le département de l'Allier peut être considéré comme un appendice de l'Auvergne, mais il n'est réellement montagneux que dans sa partie méridionale. Sa charpente orographique se compose : au N.-E. du prolongement des Monts-du-Forez et des Monts-de-la-Madeleine ; au N.-O., d'un prolongement épanoui des Monts-d'Auvergne.

Les *Monts-du-Forez* se bifurquent aux sources de la Bèbre; ils forment, au N.-O., entre la Bèbre et l'Allier, des hauteurs de médiocre élévation; là les forêts de hêtres et de sapins croissent sur ces roches primitives, encore toutes convulsionnées des chocs de l'époque géologique, auxquelles succèdent bientôt des terrains tertiaires moyens. Au N.-E., les *Monts-de-la-Madeleine* prolongent les Monts-du-Forez et s'abaissent graduellement d'une hauteur de douze cents pieds pour mourir au confluent de la Bèbre. Là, le touriste se trouve tout à coup transporté dans une *petite Suisse*, devant des sites pittoresques et des points de vue délicieux, empruntés au panorama des Alpes. Entre les vallées de la Loire et de l'Allier, le sol présente un plateau dont l'altitude moyenne peut être estimée à 300 mètres; d'un côté, au S., il repose sur un massif de roches primitives; de l'autre, au N., il se déprime rapidement, forme les bassins houillers de Montcombroux, les marnes irisées de Liernolle, et finit par s'effacer dans les terrains tertiaires moyens.

Vers l'O., les *Monts-d'Auvergne* viennent s'épanouir et se ramifier par de nombreux contre-forts, où le granit et le porphyre apparaissent çà et là.

Le point culminant du département est le *Puy-de-Montoncel*, dont l'altitude mesure près de 1300 mètres.

Aux pieds de ces collines et de ces coteaux s'étendent d'une part des plaines bien cultivées, sillonnées par un grand nombre de cours d'eau, et de l'autre, des terres vagues, des brandes, où poussent à profusion les joncs et les bruyères.

Hydrographie. — Le département de l'Allier appartient tout entier au bassin de la Loire. Ce fleuve y compte deux affluents importants, l'Allier et le Cher.

La *Loire* forme la frontière orientale du département, depuis Avrilly, au S., jusqu'au delà de Gannay, au N.; dans cette partie de son cours, qui est environ de 64 kilomètres, ce fleuve a peu d'importance en raison des bas-fonds qui en rendent la navigation dangereuse ; aussi l'on n'y trouve aucune localité remarquable; un canal latéral a même été construit pour remplacer la voie fluviale. Pendant ce parcours, les principaux affluents que la Loire reçoit, dans le département de l'Allier, sont : la *Vouzance*, qui sort des Monts-de-la-Madeleine, baigne Neuilly-en-Donjon et coule près de Saint-Léger-des-Bruyères ; la *Lodde* qui passe au Donjon et se bifurque au moment de se jeter dans la Loire ; la *Bèbre* qui baigne Clément-de-Montagne, La Palisse, Jaligny et Dompierre ; cette rivière, torrentueuse jusqu'à la Palisse,

est traversée par le canal latéral près de son embouchure.

L'*Allier* ne pénètre dans le département qu'après avoir traversé la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme; il arrose Vichy et Moulins; sa direction générale est du S. au N.; dans la dernière partie de son cours, il incline à l'O. et sert alors de limite au département qu'il sépare de celui de la Nièvre. Il est navigable dans toute l'étendue de ce parcours, qui compte 110 kilomètres. L'Allier, de nature torrentueuse jusqu'à Moulins, est sujet à des crues et à des débordements désastreux; il reçoit, à droite : le *Sichon*, qui naît au pied d'une montagne de 936 mètres, sur la limite méridionale du département, parcourt une vallée étroite, sauvage et pittoresque, où se trouvent Ferrières, Arronnes et Cusset, et qui, après avoir reçu le *Jolan*, se termine près de Vichy; le *Mourgon*, qui baigne Saint-Germain-des-Fossés; le *Valençon*, qui passe à Varennes. L'Allier reçoit à gauche, l'*Andelot*, qui arrose Gannat, Escurolles, et se jette vis-à-vis de Varennes; la *Sioule*, rivière très-encaissée, qui n'entre dans le département qu'après un cours torrentueux de 110 kilomètres, baigne Ébreuil, Saint-Pourçain, reçoit la *Bouble*, affluent important qui vient du Puy-du-Dôme, et absorbe un grand nombre de ruisseaux ou de torrents.

Le *Cher* arrose la partie occidentale du département et lui sert d'abord de limite au S.; puis il tourne au N., passe à Montluçon et se dirige vers le département du Cher; ses bords, peu élevés depuis Montluçon, le laissent facilement déborder; il n'est point navigable, d'ailleurs, et ne se grossit à droite que d'un affluent important, l'*Aumance*, accru lui-même de la rivière de l'*Œil*, et qui baigne Hérisson.

Climat. — Le département de l'Allier appartient à la zone tempérée ; cependant le climat est généralement froid. Les vents du S.-E. y sont redoutés plus encore que ceux du N., car ils apportent un souffle glacial des Monts-d'Auvergne et des Mont-du-Forez. L'hiver y est long et rigoureux, et si quelquefois l'été offre de grandes chaleurs, de brusques variations en rendent le passage dangereux pour la santé. Les orages sont fréquents. Quelques cantons ont à souffrir des miasmes qui se dégagent des étangs ou des marécages.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Allier est de 730 836 hectares. Sa population est de 376 164 habitants, ce qui donne 48 habitants environ par kilomètre carré. C'est donc un des départements les moins peuplés de la France. Il y a cependant eu un accroissement de 107 500 habitants depuis le commencement du siècle.

Le caractère de cette population est très-effacé. « Les habitants de l'Allier, dit un écrivain du Bourbonnais, sont légers, spirituels, enclins à la plaisanterie, humains, hospitaliers, poussant à l'excès leur empressement envers les étrangers, généreux par caractère, jamais par calcul. Il y a dans leur entretien plus de raison et de gaieté que de culture d'esprit. Les femmes sont jolies et ont une amabilité remarquable. Les habitants des campagnes passent pour être tracassiers et pour aimer les procès; ils sont très-attachés au lieu qui les a vus naître; jusqu'à présent, il a été presque impossible de vaincre leur obstination dans certaines pratiques routinières. En général, ils sont doux, honnêtes, économes, hospitaliers, et malgré leur tranquillité apparente, gais, vifs, adonnés aux plaisirs. »

Agriculture. — Ce département est un des moins avancés au point de vue agricole, à cause de l'apathie et de l'indolence des habitants que n'ont pu stimuler les facilités des communications, cinq chemins de fer, les 30 000 visiteurs qu'attirent les eaux thermales; et cependant, grâce à l'exemple donné par quelques grands propriétaires, de notables progrès ont été accomplis depuis plusieurs années.

Sur une superficie de 730 837 hectares, le département de l'Allier comprend 481 300 hectares de terre labourable; 143 789 hectares de bois, forêts, étangs, chemins, etc.; 68 438 hectares de prairies naturelles; 19 125 hectares de pâturages, landes, bruyères, pâtis; 17 029 hectares de vignes, etc.

L'arrondissement de Moulins, qui s'étend sur presque toute la partie septentrionale du département, renferme à la fois et les plaines les plus étendues et les bois les plus considérables. Les forêts de Bagnollet, de Moladier, de Civrais, de Gros-Bois, de Perroque, de Hume, de Leyde, fournissent en grande partie au commerce de bois de charpente et de la marine. Le sol léger et de nature sablonneuse y est particulièrement favorable à la culture du mûrier et à la production des légumes. Dans l'O., où le sol est plus varié et sillonné d'un grand nombre de rivières, les vastes plaines offrent tous les genres de cultures; on y récolte des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, du colza, etc. C'est dans la vallée du Cher qu'apparaissent les plus beaux pâturages du département, dont la valeur totale atteint sept millions de francs.

Les produits agricoles consistent principalement en nombreux troupeaux de moutons qui couvrent les brandes, en bêtes à cornes, dont le nombre dépasse 190 000 têtes et la valeur 20 millions de francs; 75 000 porcs, 25 000 chèvres, élevés presque sans dépense, caractérisent tout à la fois l'aspect du pays et les dispositions de la population à la vie pastorale. Les forêts sont largement exploitées et leur produit atteint plus d'un million et demi de francs. Au total, la valeur annuelle de la production agricole est arrivée à 38 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Allier est un des plus riches de la France en mines et en carrières. C'est là que se fabrique la plus grande quantité de fonte au charbon de terre. La houille abonde dans le bassin de Commentry; le fer se trouve à Bourbon-l'Archambault, à Ébreuil, le manganèse dans la commune de Saligny, et le sulfure d'antimoine à Brenay. Le granit, le porphyre, le grès, la pierre à chaux, le marbre, se rencontrent presque partout. Enfin, la richesse principale du département consiste dans ses eaux thermales. Les sources de Vichy, de Cusset, de Bourbon, de Néris, sont les plus renommées de la France et connues du monde entier.

Industrie.— Commerce.— Une partie du département et principalement l'arrondissement de Montluçon occupe le premier rang par son industrie. Il faut d'abord compter l'exploitation de la houille qui entretient quatorze établissements, parmi lesquels Commentry occupe 12 000 ouvriers, puis des forges et hauts-fourneaux au nombre de 50, enfin la fabrication de glaces et les verreries de Montluçon. Moulins était autrefois renommé dans toute l'Europe pour sa coutellerie, mais cette industrie a perdu une partie de son importance.

Le commerce consiste en produits agricoles, principalement en moutons, en produits minéraux, surtout en houille et eaux thermales, enfin en produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Ce département compte neuf routes impériales, dont le parcours comprend 498 kilomètres. Moulins est le point central, où les quatre plus importantes se croisent, entre autres celle qui, venant du département de la Nièvre, court du N. au S., passe à Moulins, à Varennes, à la Palisse, et pénètre dans le département de la Loire. L'Allier est également desservi par 8 routes départementales et 6507 chemins vicinaux dont le développement est de 13 637 kilomètres.

Ce département compte deux canaux : celui de *Roanne à Digoin*, qui a une étendue de 17 993 mètres et rejoint le canal latéral à la Loire; le *canal latéral à la Loire*, qui reçoit le canal du Centre, et fait suite au précédent, longe comme lui la rive gauche de la Loire qu'il supplée, franchit la Vouzance, la Lodde, le Roudon, la Bèbre, et quitte le département à la hauteur de Gannay.

Le département de l'Allier est desservi : 1° par la seconde ligne principale du réseau, de *Paris à Lyon* (ligne du Bourbonnais), qui le traverse du N. au S., avec stations à Villeneuve, Moulins, Bessay, Hauterive, Varennes, Créchy, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Gérand-le-Puy, la Palisse et Arfeuilles. De cette ligne se détachent deux embranchements : 1° celui de *Saint-Germain-des-Fossés à Clermont*, avec stations à Saint-Remy, Monteignet et Gannat; 2° celui de *Saint-Germain-des-Fossés à Vichy*.

2° Par quatre embranchements d'une ligne principale du réseau d'Orléans, de *Paris à Agen:* 1° celui de *Bourges à Montluçon*, avec stations à Urcay, Vallon, Maquette, les Trillers; 2° celui de *Montluçon à Moulins*, avec stations à Commentry, Doyet-la-Presle, Villefranche, Chavenon, Tronget, Noyant, Souvigny; 3° celui de *Doyet-la-Presle à Bézénet;* 4° celui de *Montluçon à Sulpice-Laurière*, avec stations à Domerat, Huriel, Treignat, Lavaud et Chanon.

Ces diverses voies ferrées présentent un développement de 278 kilomètres.

Un embranchement sera construit de Moulins à Monceau-les-Mines, qui soudera ainsi la ligne du Bourbonnais à celle de Paris à Lyon.

Histoire. — Le territoire qui formait la province du Bourbonnais fut occupé autrefois par les *Boiens*, peuplades d'origine germanique, qui vinrent au secours des Helvétiens pendant la grande invasion dans les Gaules. Les Helvétiens, vaincus par César, durent se réfugier dans leurs montagnes, mais le conquérant, ayant admiré pendant cette guerre le courage de leurs alliés les *Boiens*, offrit à ces peuplades de rester dans la Gaule; les *Boiens* acceptèrent, et fondèrent une colonie sous le patronage des *Arduens*, dont ils devinrent les clients. Ce fut précisément entre la Loire et l'Allier que les nouveaux colons s'établirent, et peu de temps après, ils avaient déjà une capitale connue sous le nom de *Gergovia Boiorum*. Cette ville fut assiégée par Vercingetorix et délivrée par César.

Pendant la domination romaine, le territoire des *Boiens* fut compris dans la première Aquitaine; au ve siècle, il passa sous la domination des Visigoths et des Bourguignons. La bataille de Vouillé, gagnée par Clovis en

507, eut pour résultat de réunir la partie occidentale de ce territoire au royaume des Francs. Quatre siècles plus tard, après le démembrement de l'empire de Charlemagne, l'ancienne colonie boienne appartenait à des seigneurs particuliers. En 912, c'était la sirerie d'Aymar, le premier sire de Bourbon que mentionne l'histoire. Il demeurait au château de Bourbon et fonda la ville de Moulins. La dynastie d'Aymar s'éteignit en 1218, dans la personne d'une fille unique qui avait apporté le Bourbonnais en dot à son mari, Guy de Dampierre. Un demi-siècle plus tard, en 1272, le Bourbonnais appartenait par mariage au sixième fils de saint Louis, et l'héritier de ce seigneur, Louis Ier, prenait le titre de duc de Bourbon. Depuis cette époque, il fut une seigneurie vassale des rois de France, jusqu'au fameux connétable de Bourbon, tué au siége de Rome, en 1527, et dont les biens furent confisqués et réunis à la couronne de France.

Le Bourbonnais, après avoir successivement fait partie du domaine de plusieurs reines de France, fut donné en apanage au grand Condé par Louis XIV. La maison de Condé en a joui jusqu'à la Révolution.

Lors de la formation des départements, le Bourbonnais fut compris presque tout entier dans le département de l'Allier, qui reçut, en outre, un petit territoire détaché de l'Auvergne, le canton d'Ébreuil.

Hommes célèbres. — Parmi les hommes célèbres du département de l'Allier, on cite : les maréchaux DE VILLARS et DE BERWICK; le maréchal DE LA PALISSE; le philosophe DE TRACY; l'abbé CHATEL; et, parmi les contemporains, le médecin LAUSSEDAT; le jurisconsulte DURANTON; le chanteur FAURE.

Divisions administratives. — Le département de l'Allier forme *quatre arrondissements* ainsi subdivisés:

Arrond. de Moulins.......	9 cant.	84 comm.
— de La Palisse....	6 —	75 —
— de Gannat.......	5 —	67 —
— de Montluçon....	8 —	91 —
	28 cant.	317 comm.

Le département forme la 3e subdivision de la 19e division militaire, dont le chef-lieu est à Bourges.

Il forme un diocèse dont le siége est à Moulins, et qui est suffragant de l'archevêché de Sens. Ce diocèse compte 30 cures et 257 succursales, un grand et un petit séminaires à Moulins. Les protestants y possèdent cinq temples.

La justice est rendue par quatre tribunaux de première instance, qui ressortissent à la cour impériale de Riom, et ont leur siége à Moulins, à Gannat, à Montluçon et à Cusset.

Il y a un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Moulins, des colléges communaux à Montluçon et à Cusset, une école professionnelle à Gannat et 315 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens appelés au tirage ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Allier :

ARRONDISSEMENT DE MOULINS.

MOULINS (19890 hab.), préfecture et chef-lieu de département, petite ville dont l'origine remonte au xe siècle, est placée dans une situation agréable, mais mal bâtie; elle renferme, pour tous monuments, une cathédrale de style gothique encore inachevée, une vieille tour d'un palais ducal détruit par le feu en 1755, l'ancien couvent de la Visitation, qui sert aujourd'hui de lycée, et où l'on voit le mausolée du duc de Montmorency décapité sous Louis XIII. Cette ville, divisée en deux cantons, est située à 288 kilomètres de Paris, sur la rive droite de l'Allier que traverse un beau pont de treize arches. Sa coutellerie est renommée et l'on y fabrique des tissus, de la bonneterie, etc. Elle fait un grand commerce des produits du pays. Moulins a été souvent désolée par des désastres, pestes, incendies, et surtout par les inondations de l'Allier.

Dompierre-sur-Bèbre (2229 hab.), chef-lieu de canton, doit son importance à son port sur la Bèbre, qui facilite l'expédition des bois et charbons de cette partie du département. Près de cette petite ville, on trouve l'ancienne abbaye des *Sept-Fonds* de l'ordre des Cîteaux, où des religieux ont fondé et exploitent actuellement un établissement agricole.

Bourbon-l'Archambault (3466 hab.), chef-lieu de canton sur la Burge, est une ville fort ancienne, connue déjà par les Romains pour ses eaux thermales. Elle figure dans les itinéraires sous les noms de *Aquæ Bormonis* ou *Borvonis*, et a, sans doute, donné son nom à la famille des Archambault. Cette petite ville est dominée par les ruines de l'ancien château des sires de Bourbon, qui se dressent sur une plate-forme de rochers creusés à pic de trois côtés par le courant de la Barge. Les eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, encore très-fréquentées au XVIIe siècle, et dont parle Mme de Sévigné avec une reconnaissante admiration, sont aujourd'hui presque entièrement délais-

sées ; l'État y a cependant un hôpital pouvant contenir 250 lits. Bourbon-l'Archambault possède deux édifices, qui comptent parmi les monuments historiques de la France : d'abord une église du XII[e] siècle, puis les tours et l'enceinte d'un vieux château féodal, achevé au XV[e] siècle, par Anne de Beaujeu ; là se voit la célèbre tour de *Quiquengrogne*, dont le nom rappelle à la postérité la mauvaise humeur des bourgeois de la ville contre leur duchesse.

Lurcy-Lévy (3684 hab.), chef-lieu de canton, est cité pour sa fabrication de briques réfractaires et sa manufacture de porcelaines, dont les produits s'expédient principalement sur Lyon.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Chevagnes* (1009 hab.), *Montet-aux-Moines* (691 hab.), *Neuilly-le-Réal* (1553 hab.), et *Souvigny* (3017 hab.), sur le Quesnon, célèbre par son abbaye de Bénédictins, où les sires de Bourbon se faisaient enterrer, et qui est comprise parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Yzeure* (3585 hab.) ; *Ygrande* (1862 hab.) ; *Buxières-la-Grue* (2623 hab.) ; *Tronget* (1263 hab.); *Besson* (1508 hab.).

ARRONDISSEMENT DE LA PALISSE.

La Palisse (2821 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 54 kilomètres de Moulins, est située sur la Bèbre, au pied d'un coteau où s'élève l'ancien château des sires de la Palisse, édifice remarquable par ses façades, sa décoration intérieure, et rangé dans la catégorie des monuments historiques. L'industrie de cette petite ville a peu d'importance, mais elle fait un assez grand commerce de grains et de bestiaux.

Le Donjon (2048 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans un vallon entouré de collines ; il a des tuileries et des fabriques de draps ; on n'y trouve plus de trace du château qui a donné son nom à cette localité.

Jaligny (950 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive droite de la Bèbre. Cette commune possède un beau château du XV[e] siècle, qui se reliait à une muraille d'enceinte à peine marquée aujourd'hui.

Cusset (6575 hab.), chef-lieu de canton, est situé entre les vallées ondoyantes du Sichon et du Jolan, qu'enveloppent les plus riantes collines. C'est une vieille ville qui date du IX[e] siècle et qui était, au moyen âge, très-bien fortifiée. C'est là que Louis XI, encore dauphin, demanda merci à son père Charles VII contre lequel il s'était révolté. De ses fortifications, il ne reste qu'une grosse tour servant de prison. Son église de *Saint-Saturnin*, dont la façade romane et le clocher datent du XI[e] siècle, est classée parmi les monuments historiques. Cusset était autrefois une ville assez florissante, dont le voisinage de Vichy a absorbé la vie. Elle est reliée à cette importante commune par la belle *allée des Dames*, longue de 4 kilomètres et bordée de peupliers, et n'est fréquentée que par le trop plein des visiteurs de Vichy qui vont boire ses eaux minérales, lesquelles sont absolument de même nature. Près de Cusset, sur le torrent du Sichon est la manufacture des *Grivas*, célèbre par les tissus de coton qui portent ce nom.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Le Mayet* (1908 hab.), *Varennes* (1908 hab.).

La principale commune de l'arrondissement est *Vichy* (5666 hab.), qui n'est pas même un chef-lieu de canton. C'est pourtant la localité la plus connue du département et aussi l'une des plus célèbres de la France. Elle doit cette renommée à ses eaux minérales, déjà visitées au temps des Romains, sous le nom d'*Aquæ calidæ*, comme le prouvent les nombreuses antiquités trouvées dans le sol, des figurines, des médailles, des statuettes, des bronzes, des poteries, des monnaies, des fragments de frises et de chapiteaux. Ces sources, fréquentées surtout depuis le XVII[e] siècle, ont, de nos jours, pris une telle importance qu'elle reçoivent annuellement 20 à 25 000 visiteurs, et fournissent à l'exportation plus de deux millions de bouteilles.

Vichy est située dans une belle vallée, sur la rive droite de l'Allier, près du confluent du Sichon, à 60 kilomètres de Moulins, à 360 kilomètres de Paris, et est reliée par un sous-embranchement au chemin de fer de *Paris à Lyon* par le Bourbonnais. Elle repose sur une nappe d'eaux minérales dont elle semble le couvercle, et d'où émergent dix à douze sources essentiellement alcalines. Ces eaux peuvent se diviser en deux groupes : elles sont bicarbonatées sodiques, ou bicarbonatées sodiques et ferrugineuses; les principales sources sont celles de la *Grande-Grille*, du *Puits-Carré*, du *Puits-Chomel*, de *l'Hôpital*, des *Célestins*, du *Puit-Lardy*, du *Parc*, du *Puits-Larbaud*, de *Mesdames*.

Vichy se divise en deux parties : la vieille ville, située sur une éminence, et composée de rues étroites, tortueuses, de maisons noires et mal bâties, où l'on distingue seulement le pavillon habité, en 1676, par Mme de Sévigné; la ville neuve, formée presque entièrement de larges rues, de beaux boulevards, de riches hôtels, de maisons à la mode, de villas splendides ; son ancien parc, planté de belles allées de platanes, est situé entre le nouveau *Casino* et l'*Etablissement thermal;* son nou-

veau parc, qui forme un jardin anglais sur le bord de l'Allier, est protégé contre les inondations de cette rivière par une belle levée de 2 kilomètres. Le nouveau Vichy, dans la saison des eaux, animé par une population riche, élégante, venue de tous les coins de l'Europe, et moins occupée de maladies que de plaisirs, ressemble aux plus beaux quartiers de Paris, aux Champs-Élysées et à leurs entours. Le centre de cette nouvelle ville est l'*Établissement thermal* bâti au-dessus des trois principales sources, commencé en 1787 par *Mesdames*, sœurs de Louis XVI, et continué en 1821 par la duchesse d'Angoulême. Il a été agrandi et doublé sous ces dernières années. C'est le plus vaste et le mieux approprié qui soit en Europe; il peut donner trois cents bains par jour. Le complément de cet établissement est le magnifique *Casino*, situé entre les deux parcs, et qui renferme un joli théâtre, des salles de bal, de lecture, de jeux.

La plupart des embellissements de Vichy sont dus à la sollicitude de Napoléon III, qui vient quelquefois prendre les eaux dans cette ville. Il a fait construire, pour les visiteurs, des chalets très-modestes dans le nouveau parc, sur les terrains fangeux qu'inondait autrefois l'Allier. On lui doit encore la levée qui borde cette rivière, l'église nouvelle, chef-d'œuvre de simplicité et d'élégance, et les agrandissements de l'hôpital militaire, qui peut hospitaliser 150 officiers.

Les environs de Vichy sont très-pittoresques; la belle vallée où elle est assise, entre l'Allier et le Sichon, semble un prolongement de la Limagne d'Auvergne; au S. et au S.-E., se dressent les sommets des Monts-Domes et des Monts-du-Forez; à l'E. et au N. s'étagent en amphithéâtre de hauts coteaux richement accidentés, couverts de vignobles ou de pâturages, et plantés d'arbres fruitiers; enfin la vallée du Sichon offre les sites les plus pittoresques, et les plus imprévus, de jolies positions, des gorges sauvages, des eaux limpides, des cascades fougueuses.

Les autres communes importantes de l'arrondissement sont : *Arfeuilles* (3148 hab.); *Isserpent* (1065 hab.); *Ferrières* (3233 hab.); *Saint-Gérand-le-Puy* (1717 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE GANNAT.

GANNAT (5528 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 58 kilomètres de Moulins, est une petite ville assez laide, aux rues mal pavées et irrégulières, située dans la vallée de l'Andelot. Son église de *Sainte-Croix*, dont le chœur, suivant M. Violet-le-Duc, appartient au pur style auvergnat du XIe siècle, est classée parmi les monuments historiques. Cette petite ville fait un grand commerce de grains et de vins.

Ébreuil (2287 hab.), chef-lieu de canton, sur la Sioule, n'est remarquable que par son église, reste d'une abbaye de Bénédictins, comprise parmi les monuments historiques de France.

Saint-Pourçain (5001 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Sioule, dans une position délicieuse, possède une église, dont la nef date du XIe siècle; elle fait un commerce actif de blé, noix, chanvre et vin.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Chantelle* (2073 hab.) et *Escurolles* (1136 hab.)

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Biozat* (1525 hab.); *Bellenaves* (2528 hab.); *Bransat* (1251 hab.); *Vendat* (1156 hab.); *Saint-Bonnet-de-Rochefort* (1250 hab.), etc.

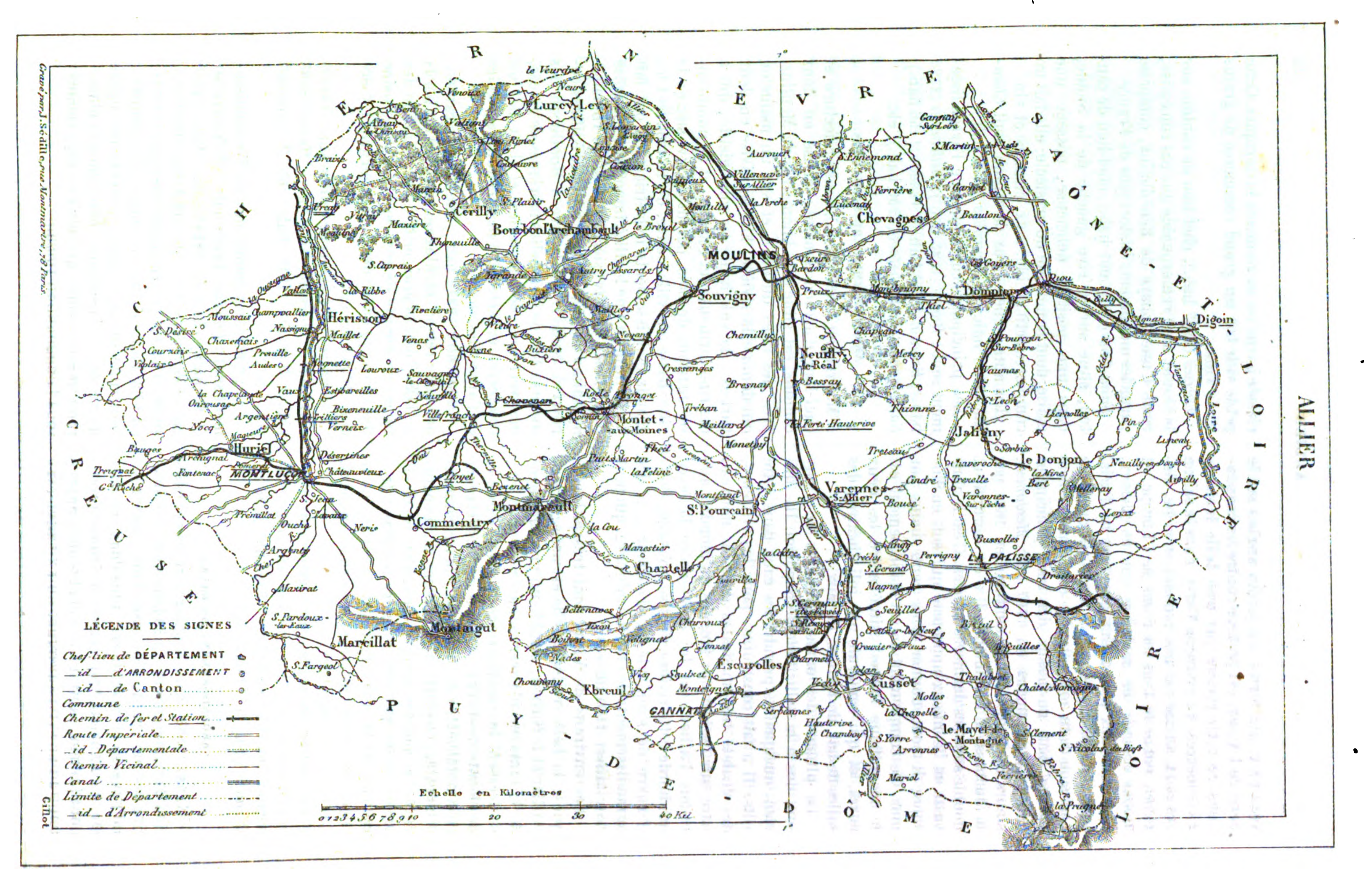
ARRONDISSEMENT DE MONTLUÇON.

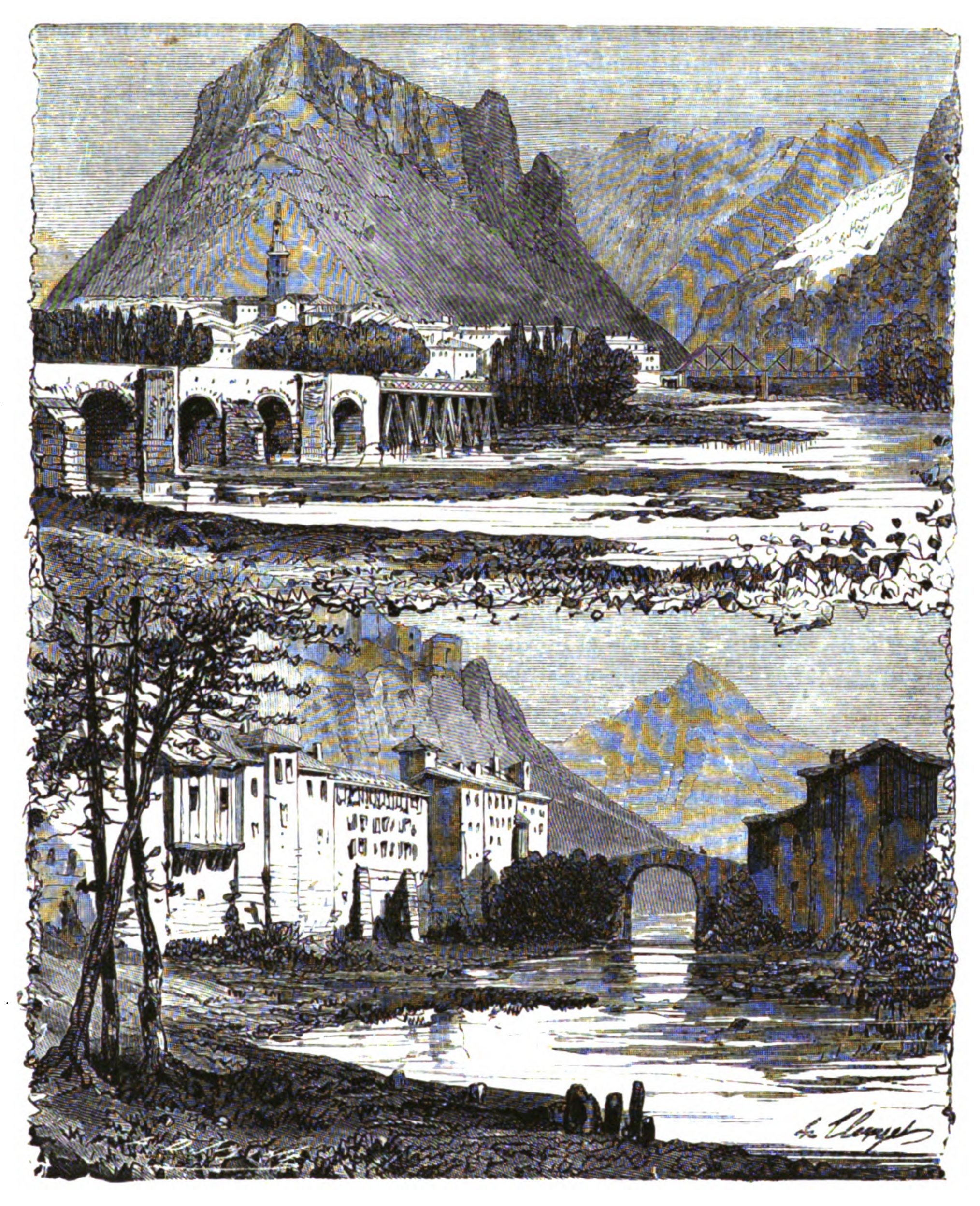
MONTLUÇON (18675 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé à 78 kilomètres de Moulins, près des rives du Cher et sur un mamelon qui domine la rivière. Elle se divise en deux parties : la ville haute ou ville vieille, qui a des rues tortueuses et étroites, et de nombreuses maisons de bois, datant du XVe siècle; la ville basse ou ville neuve, où se trouvent les grands établissements industriels qui ont fait de Montluçon une localité importante. L'église *Notre-Dame*, du XIVe siècle, et l'église romano-byzantine de *Saint-Pierre*, sont des édifices curieux à étudier. On trouve à Montluçon des usines à fer, de très-belles fabriques de glaces, des verreries, des tanneries, et il s'y fait un commerce considérable des produits agricoles de l'arrondissement.

Commentry (9978 hab.), chef-lieu de canton, dans une région montagneuse et sur les bords de l'Œil, doit sa prospérité à l'exploitation des mines de houille de son territoire; une usine métallurgique avec des hauts-fourneaux y occupe 1200 ouvriers.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Cerilly* (2691 hab.), *Hérisson* (1493 hab.), *Huriel* (2988 hab.), *Marcillat* (1810 hab.) et *Montmarault* (1731 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Domérat* (3438 hab.); *Saint-Sauvier* (1153 hab.); *La Celle* (1288 hab.); *Doyet* (2730 hab.); *Montvicq* (4733 hab.), et *Néris* (2180 hab.), située à la tête du canal du Cher qui la divise en ville haute et en ville basse; la première, construite sur une colline, possède une église du XIe siècle; la seconde, bâtie dans la plaine, renferme des bains qui étaient déjà célèbres sous la domination romaine.


ALLIER
NIÈVRE
SAÔNE-ET-LOIRE
LOIRE
CHER
CREUSE
PUY-DE-DÔME
MOULINS
MONTLUÇON
GANNAT
LA PALISSE
Souvigny
Chevagnes
Dompierre
Digoin
Lurcy-Lévy
Bourbon l'Archambault
Cérilly
Hérisson
Huriel
Montmarault
Commentry
Montaigut
Marcillat
Montet-aux-Moines
S.t Pourçain
Chantelle
Ebreuil
Varennes-s-Allier
le Donjon
Jaligny
Neuilly-le-Réal
Escurolles
Cusset
Vichy
le Mayet-de-Montagne
Echelle en Kilomètres
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 Kil.
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id__d'ARRONDISSEMENT
_id __de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite de Département
_id_d'Arrondissement
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78 Paris.
Gillot



Vue de Digne. — Vue de Sisteron.

ALPES-BASSES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Basses-Alpes tire son nom des montagnes qui couvrent son territoire. Il est situé dans l'angle S. O. de la France, et limité au N. par le département des Hautes-Alpes; à l'E. par l'Italie et le département des Alpes-Maritimes; au S. par les départements du Var et des Bouches-du-Rhône; à l'O. par ceux de Vaucluse et de la Drôme.

Ce département est entièrement montagneux, et les montagnes croissent à mesure qu'on s'élève du S. au N. et de l'O. à l'E., des bords du Verdon ou de la Durance vers le sommet des Alpes-Maritimes. La chaîne principale des Alpes de Provence, qui court du N. au S. sur la rive gauche du Verdon, sépare le département en deux parties bien distinctes : la région supérieure comprenant les arrondissements de Barcelonnette et de Castellane, et la région inférieure avec les arrondissements

de Sisteron et de Forcalquier. Entre ces hautes chaînes de montagnes et leurs ramifications s'étendent de profondes vallées, tantôt sauvages, tantôt agrestes, généralement étroites, que parcourent les eaux ravageuses de la Durance et de ses affluents; dans les parties basses apparaissent des terres arides ou des plaines fertiles; les flancs des vallées sont couverts de pâturages, quelquefois élevés de 2500 mètres, où les troupeaux de la Provence séjournent chaque année en nombre considérable; au delà, les sommets des montagnes surgissent tantôt avec leurs rochers nus, tantôt avec des forêts de sapins et de mélèzes, que domine un chaos de pics revêtus de neiges éternelles. Entre toutes les vallées des Basses-Alpes, la plus remarquable est celle de l'Ubaye ou de Barcelonnette, fermée de toutes parts par des montagnes qui ont jusqu'à 3000 mètres de hauteur. Dans la région méridionale, les champs, d'une heureuse fertilité, sont couverts de mûriers, d'oliviers et de vignes qui contrastent avec les régions alpestres du nord.

Orographie. — La charpente orographique de ce département est formée par le versant occidental et par les contre-forts des Alpes-Maritimes, depuis la montagne de *Saint-Véran* jusqu'au *Mont-Lauzanier*, et par l'extrémité des *Alpes du Dauphiné*.

Les *Alpes-Maritimes* renferment le *Mont-Longets*, haut de 3153 mètres, point culminant de toute la chaîne, situé aux sources de l'Ubaye, et le *Col de l'Argentière*, qui domine les sources de l'Ubayette, entre Barcelonnette et Demoute (Italie). Le premier contre-fort des Alpes se détache du *Mont-Viso*, court entre la Durance et l'Ubaye, ferme au N. la vallée de Barcelonnette, et sépare le département de celui des Hautes-Alpes; on y trouve les sommités suivantes : le *Saint-Véran* (2040 mèt.), le *Vars* (2113 mèt.), le *Parpaillon* (2722 mèt.), le *Grand-Bérard* (3047 mèt.) et le *Joug-de-l'Aigle* dans la montagne de *Pontis* (2900 mèt.), en face du fort Saint-Vincent. Le deuxième contre-fort, sous le nom d'*Alpes de Provence* ou Basses-Alpes, se détache vers le *Mont-Lauzanier*, au S. du *Col de l'Argentière*, se recourbe bientôt directement vers le S. entre le Verdon et le Var, en séparant le département de celui des Alpes-Maritimes, et pénètre dans le département du Var sous le nom de *Mont-Esterets;* sa hauteur moyenne est de 2500 mètres; on y remarque le *Combière* à l'E. de Colmars et le *Valplane* aux sources de l'Esteron. De cette chaîne se détache au *Col d'Allos* un rameau assez considérable qui achève de fermer la ceinture méridionale de l'Ubaye, et dont l'extrémité, sous le nom de *Montagnes-Blanches* ferme la vallée de Barcelonnette à la hauteur du fort Saint-Vincent; ce rameau jette à son tour plusieurs ramifications qui séparent entre elles les vallées de la Durance, de la Bléone, de la Sasse et du Verdon.

La partie méridionale des *Alpes du Dauphiné* forme à peu près la limite entre le département des Basses-Alpes et celui de Vaucluse; on l'appelle *Montagne-de-Lure;* elle envoie plusieurs ramifications sur la Durance, et a son point culminant, haut de 1825 mètres, au S. O. de Sisteron.

Les montagnes du département des Basses-Alpes couvrent les cinq sixièmes environ de son territoire.

Hydrographie. — Le département des Basses-Alpes, sauf une petite partie du S. E. traversée par le Var, appartient au bassin moyen de la Durance.

La *Durance* est la rivière la plus désordonnée de France et la plus féconde en désastre; elle descend du Mont-Genèvre dans le département des Hautes-Alpes, sert un instant de limite entre les deux départements depuis le confluent du Guil jusqu'à 10 kilomètres au-dessus de Sisteron, arrose alors cette ville, les Mées, Manosque, Volonne, et quitte le département au confluent du Verdon.

La Durance reçoit dans le département des Basses-Alpes, à gauche : 1° l'*Ubaye*, qui descend du lac Longet près duquel se trouve le col du même nom, absorbe le torrent de la *Cula* et alimente le lac très-profond de Paroird, élevé de 1000 mètres; cette rivière reçoit alors le *Mary*, traverse la vallée de Blaichière, arrose le fort de Tournoux, forme la vallée de Barcelonnette, reçoit l'*Ubayette* qui descend du Col de l'Argentière, passe à la Condamine, où *le Parpaillon* mêle ses eaux aux siennes, baigne Jauziers, où se jette le *Verdon*, arrose Faucon, la petite place de Barcelonnette, absorbe le *Bachelard*, arrose Méolan, Revel, le Lauzet, passe devant le fort Saint-Vincent bâti sur un mamelon de la Croix-de-Colbac, montagne superbe qui avec le Joug-de-l'Aigle situé en face, ferme la vallée, et enfin elle se jette dans la Durance après un cours de 80 kilomètres; — 2° la *Blanche*, torrent sans importance qui passe au fort de Seyne; — 3° la *Bléone*, qui arrose Digne, finit aux Mées, et se grossit à droite de la *Besse* et à gauche de l'*Edruye;* — 4° le *Verdon*, qui descend du Col d'Allos, arrose la petite place de Colmars, laisse à droite Castellane et va finir à Cadarache, après avoir

reçu la *Sence*, l'*Isole*, le *Jabron*, la *Volonge* et le *Colostre*.

La Durance reçoit à droite : 1° le *Buech*, qui descend des Monts-du-Dauphiné, traverse les Hautes-Alpes et finit près de Sisteron, après un cours de 15 kilomètres dans les Basses-Alpes; — 2° le *Caldron*, qui descend des Monts-de-Lure et entre presque aussitôt dans le département de Vaucluse.

Le *Var* descend du Mont-Pelouze, entre dans les Basses-Alpes à quelques kilomètres au-dessus d'Entrevaux, baigne cette forteresse, et passe ensuite dans le département des Alpes-Maritimes.

Parmi les nombreux lacs que renferme ce département, nous citerons : le lac d'*Allos*, aux sources du Verdon, qui se trouve situé à 2229 mètres de hauteur, et dont sa superficie est de 250 hectares; puis le lac de *Lauzet*, près du village du même nom, qui a 500 mètres de circonférence.

Les sources minérales sont assez nombreuses dans les Basses-Alpes; cependant on n'exploite que celles de Digne et de Gréoulx qui sont assez fréquentées; on trouve également des sources d'eau salée, notamment dans le vallon du Bouquet, ce qui fait supposer la présence d'un banc de sel gemme dans le département.

Climat. — Par sa position méridionale et montagneuse, le département des Basses Alpes réunit en quelque sorte tous les climats. Il présente en même temps au levant la végétation du printemps, au midi les fruits de l'automne et au nord les glaces de l'hiver. On récolte déjà à Manosque lorsqu'on sème encore à la Sestrière. Dans la vallée de Barcelonnette, on ne connaît que deux saisons, l'hiver qui s'annonce en novembre par la chute des neiges, et l'été qui commence à la mi-mai, époque de la fonte des neiges. Les limites extrêmes de la température sont renfermées entre 24 degrés centigrades au-dessous de zéro et 20 degrés au-dessus. L'air est vif, pur et salubre, mais la température est très-variable.

Superficie. — Population. — Le département des Basses-Alpes a 740 895 hectares de superficie, et compte 143 000 habitants, ce qui ne donne que 21 habitants environ par kilomètre carré; c'est donc le département le moins peuplé de la France; depuis 1801, il n'a augmenté que de 9000 habitants; il est, comme moyenne, près de neuf fois au-dessous du département du Nord, qui lui est cependant inférieur en superficie. L'émigration est un fait permanent dans les Basses-Alpes; elle est due principalement à la rigueur de la température, aux dangers des avalanches et des ouragans qui détruisent en quelques instants le fruit d'un pénible labeur, enfin au déboisement qui a livré le sol aux dévastations des torrents et frappé de stérilité presque tout le pays.

La population qui persiste est naturellement vigoureuse et attachée aux lieux qui l'ont vue naître. On y compte peu de personnes sans profession, 3700 au plus, tandis que le nombre des agriculteurs est de près de 120 000 contre 2 000 industriels ou commerçants.

La vie pastorale est générale dans certaines parties, et le costume y a conservé ses particularités. Ainsi, les hommes sont encore vêtus d'une longue casaque, couverts d'un large chapeau et chaussés de souliers dont l'épaisse semelle, garnie de clous énormes, les aide dans leur marche pénible. Les femmes sont vêtues d'étoffes de laine éclatantes; leur coiffure est un bonnet garni de dentelles sur lequel elles posent le plus souvent un large chapeau de feutre ou de paille. Les habitants des villes parlent français, mais le langage général est le provençal.

Agriculture. — Le département des Basses-Alpes est essentiellement pasteur et agricole; c'est l'un des plus pauvres de la France. On estime qu'il renferme 160 000 hectares de terres labourables; 33 000 de prairies; 14 000 de vignes, 186 000 de boisements, d'étangs, de terres incultes; 296 000 de landes, bruyères et pâtis.

Le sol, naturellement ingrat, coupé de rochers et dévasté par les torrents, ne doit sa fertilité qu'à l'énergie industrieuse de ses habitants. Dans le N., on cultive surtout le seigle, l'orge et l'avoine; à mesure que l'on descend vers le S., les mûriers, les oliviers, les amandiers, les figuiers, les orangers et les citronniers se mêlent aux céréales. Les arbres fruitiers, et principalement le prunier, y sont répandus sur plusieurs points.

Les vignes cultivées avec soin produisent des vins très-estimés, entre autres ceux des Mées qui passent pour les meilleurs. Les forêts renferment de nombreuses essences parmi lesquelles dominent le chêne blanc et vert, le hêtre, le sapin, le pin et le mélèze. Mais la principale ressource de la contrée consiste dans les pâturages naturels des montagnes, dont les herbes odoriférantes donnent au mouton une qualité supérieure en chair qui est fort recherchée. Indépendamment de 400 000 bêtes ovines appartenant au département et qui trouvent leur nourriture toute l'année dans le libre parcours de ses montagnes, on en voit

encore arriver une égale quantité des départements du Var et des Bouches-du-Rhône, qui, sous le nom de *transhumants*, viennent, chaque été, paître l'herbe de ses riches prairies. Ces moutons, divisés par troupeaux de 2000 têtes, se nourrissent en marchant, font environ 12 à 14 kilomètres par jour, et ne quittent le pays qu'aux premières atteintes de la saison d'hiver. Parmi les plus considérables des montagnes pastorales, on distingue celle de *Loux* près d'Allos, celle de *Monier* à Colmars, et les montagnes de *l'Arche* et du *Lauzanier* dans la vallée de Barcelonnette. Outre les animaux de race ovine, on élève dans les Basses-Alpes environ 13000 bêtes bovines, 45 000 porcs qui trouvent une nourriture succulente dans les forêts, 24 000 chèvres, 3500 chevaux, 14 000 mulets et 7000 ânes. Les ruches d'abeilles sont très-nombreuses dans le département, et donnent un assez beau revenu.

Les cultivateurs des Basses-Alpes ont conservé presque partout leurs habitudes routinières, et c'est dans le but de leur ouvrir la voie des améliorations par l'exemple, que l'administration a créé une ferme-école à Paillerols, canton de Mées, près de la Durance. Cependant la valeur totale de la production agricole ne dépasse pas annuellement 26 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Parmi les richesses minérales du département, qui sont assez importantes, il faut citer le plomb, le baryte, le bismuth, l'alun répandus abondamment dans le sol; le soufre, la houille, le jaspe, le cristal de roche ne manquent pas à ces terrains formés de couches secondaires, tertiaires ou diluviennes. On parle vaguement de filons d'argent anciennement travaillés, et de mines d'or dans la vallée de Barcelonnette; mais jusqu'ici l'alun et le plomb sont seuls en cours d'exploitation productive avec les houilles de Forcalquier. On tire aussi d'assez beaux marbres du lit des torrents, des ardoises et du gypse.

Industrie. — Commerce. — L'industrie longtemps limitée au filage de la laine et à la fabrication des produits les plus nécessaires aux besoins des habitants, a pris depuis quelques années une véritable importance. La fabrication des draps s'est développée à Digne, à Castellane, etc., et compte près de trente établissements. La filature de la soie, dont la production dépasse annuellement plus de 4000 kilogrammes, a aussi pénétré dans le département; elle a poussé à la culture du mûrier, et Sainte-Tulle, dans l'arrondissement de Forcalquier, possède actuellement une magnanerie-modèle et un cours gratuit de sériciculture. Les autres produits de l'industrie consistent en peausseries, coutelleries communes, faïenceries, tanneries, poteries, papeteries, huileries et distilleries. On exporte seulement des draps, des toiles, des vins, des bestiaux, des plantes aromatiques, du miel, de la cire et des fruits secs, parmi lesquels des pruneaux dits de *Brignolles* sont très-estimés. Le nombre des mines de houilles exploitées dans le département est de 28; elles s'étendent sur une superficie de 75 kilomètres carrés, et produisent environ 40 000 quintaux métriques par année.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Les routes impériales sont au nombre de 4, et s'étendent dans le département sur une longueur de 124 kilomètres. La plus importante vient de Gap, dans les Hautes-Alpes, passe à Sisteron et à Volonne, se bifurque à Malijay sur la Bléone et se dirige, d'un côté, par les Mées sur Forcalquier, et de là dans le département de Vaucluse; de l'autre, elle remonte la Bléone jusqu'à Digne, descend ensuite vers le sud par Barrême, Senez, Castellane, et entre dans le département du Var. Le Col de l'Argentière met ce département en communication avec l'Italie; celui d'Entrevaux le relie au département des Alpes-Maritimes. On compte, en outre, 22 routes départementales et 1116 chemins vicinaux, d'un développement de 4681 kilomètres.

Le département ne renferme aucun canal navigable; on n'y trouve que le canal d'irrigation de la *Brillonne* dans l'arrondissement de Forcalquier.

Quant aux chemins de fer, ils n'existent encore qu'à l'état de projet; une ligne partant de Grenoble descendra le long de la Durance par Sisteron, les Mées, Pertuis, Cavaillon, et se rattachera par Avignon à la ligne principale du réseau de Lyon.

Histoire. — Les *Albici*, les *Reii*, les *Rodiontici*, les *Esubiani*, les *Salinienses* d'origine celtique et mêlés à des *Ligures*, paraissent avoir été les premiers habitants du pays. Ils formaient une confédération qui lutta énergiquement contre la domination romaine, et dont le territoire fut compris après la conquête dans la Province-Romaine (*Provincia ulterior*).

Pendant la grande invasion des barbares, ce territoire fut ravagé successivement par les Ostrogoths, les Lombards, les Hérules, les Vandales et les Francs; réuni un instant au royaume d'Italie sous Théodoric, il fut de nouveau envahi au VIIIe siècle par les Sarrasins qui brûlèrent

Digne, Sisteron et Manosque. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, le pays fit successivement partie de la Lotharingie, du royaume d'Arles et du comté de Provence sous des princes qui relevaient nominalement de l'empire d'Allemagne. Dans le courant du XIIIe siècle, il passa par héritage à Charles d'Anjou, frère du roi Louis IX, qui détruisit les priviléges et les libertés municipales dont jouissaient les grandes villes et soumit tout le pays à un joug tyrannique. Les habitants respirèrent sous la deuxième maison d'Anjou et parvinrent même à reconquérir presque toutes leurs libertés; mais après la mort du dernier comte René, ses États furent réunis à la couronne en 1486, et depuis lors le pays n'a pas cessé d'appartenir à la France.

Au milieu de toutes ces vicissitudes, les ducs de Savoie s'étaient rendus maîtres de la vallée de Barcelonnette; quand les populations de la Durance furent devenues françaises, elles eurent à souffrir cruellement des dévastations de leur voisin; pour y mettre un terme, François Ier s'empara du territoire de Barcelonnette et le réunit au Dauphiné; mais les ducs de Savoie le retrouvèrent au traité de Cateau-Cambrésis.

Les guerres de religion amenèrent de grands troubles dans le pays, et pendant près de quinze ans, il sembla entièrement détaché de la France; rentré sous l'autorité royale, il s'agita encore pendant la Fronde, mais ce fut un dernier effort. La guerre de la succession d'Espagne attira de nouveaux désastres sur la vallée de la Durance, sans cesse exposée aux invasions des ducs de Savoie ou de leurs alliés, par la vallée de l'Ubaye. Pour fermer définitivement à l'étranger cette porte de la France, Louis XIV négocia sa cession avec le duc de Savoie, et l'obtint définitivement en 1713, au traité d'Utrecht.

A l'époque de la formation de la France par départements, celui des Basses-Alpes fut composé de la réunion des diocèses de Senez, de Glandevez, de Digne, de Riez et de Sisteron. Le premier forma l'arrondissement de Barcelonnette et les cantons de Colmars, Saint-André, Castellane et Senez; le second forma la partie de l'arrondissement de Castellane appartenant au bassin du Var; le troisième forma le canton de Seyne, de la Javie, de Digne, de Barrême, et une partie de l'arrondissement de Sisteron; le diocèse de Riez forma les cantons des Mées, de Mézel, de Moustiers, de Riez et de Valensole; celui de Sisteron comprit la partie occidentale de l'arrondissement du même nom et l'arrondissement de Forcalquier.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres du département des Basses-Alpes, sont : JEAN DE MATHA, fondateur de l'ordre de la Rédemption des Captifs; les frères BLACAS, qui enlevèrent Corfou aux Grecs dans le XIIe siècle; GUILLAUME DE PORCELET, troubadour et compagnon d'armes de Richard Cœur de Lion; PIERRE GASSENDI, le mathématicien; DE RÉAL, l'économiste; ALPHONSE RABBE, publiciste; CHAUDON, auteur du *Dictionnaire historique;* DELEUZE, bibliothécaire du musée d'histoire naturelle; ITARD, membre de l'Académie de médecine; BAYLE, médecin distingué; les généraux BRUNET, BREISSAND, DESMICHELS, GASSENDI, HERBEZ, LATOUR et MASSOL; les amiraux RICHERY, VILLENEUVE, le vaincu de Trafalgar, et le grand citoyen MANUEL.

Divisions administratives. — Le département des Basses-Alpes forme *cinq arrondissements* subdivisés ainsi :

Arrond. de	Digne.......	9 cant.	84 comm.
—	Barcelonnette.	4 —	20 —
—	Castellane....	6 —	48 —
—	Sisteron.....	5 —	49 —
—	Forcalquier..	6 —	50 —
		30 cant.	251 comm.

Ce département forme la 3e subdivision de la 9e division militaire, dont le quartier-général est à Marseille. On y compte 6 forteresses : Tournoux, Barcelonnette et Saint-Vincent, qui défendent la vallée de l'Ubaye; Sisteron, Seyne et Colmars, qui ferment les débouchés de cette vallée sur la basse Provence.

Le département des Basses-Alpes forme le diocèse de l'évêché de Digne suffragant de l'archevêché d'Aix, comprend 35 cures, 312 succursales, et possède à Digne un grand et un petit séminaire.

La justice est rendue par 5 tribunaux de première instance et un tribunal de commerce à Manosqu , ressortissant à la Cour impériale d'Aix.

L'instruction publique est dirigée par un inspecteur de l'Académie d'Aix qui réside à Digne; il y a 4 colléges communaux à Digne, à Barcelonnette, à Manosque et à Sisteron, et une école normale primaire à Barcelonnette. L'instruction est généralement répandue, et plus des trois quarts des jeunes gens inscrits pour le contingent savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Basses-Alpes :

ARRONDISSEMENT DE DIGNE.

DIGNE (7002 hab.), préfecture et chef-lieu du département, à 750 kilomètres de Paris, est

située près de la rive gauche de la Bléone, sur le flanc d'un mamelon dominé de tous côtés par des crêtes élevés. La partie ancienne est généralement mal bâtie; les rues y sont étroites, tortueuses et malpropres. Le seul monument de la ville est la cathédrale qui n'offre rien de remarquable et présente une confusion choquante de tous les styles, car on vient de la restaurer; son clocher est surmonté d'un dôme en fer. Parmi les constructions modernes, on peut citer une belle fontaine sur la place du marché, la préfecture, le palais de justice et le boulevard Gassendi, jolie promenade au pied de la haute ville. Digne est renommée pour son grand commerce de pruneaux et de pistaches et pour certaines eaux thermales sulfureuses, très-efficaces contre les blessures.

Digne, autrefois *Dinia*, était la capitale des *Bodiontici*. Cette ville, d'origine gauloise, fut détruite par les invasions des barbares et rebâtie par ses habitants sur la hauteur où elle est aujourd'hui. La cité nouvelle s'accrut rapidement et forma deux parties distinctes : la ville haute, qui est la cité moderne, et le bourg ou ville basse, aux pieds de la première. Digne fut saccagée pendant les guerres de religion et décimée en 1629 par une peste qui réduisit sa population de 10 000 à 1500 habitants.

Barrême (1102 hab.), chef-lieu de canton, est située au confluent de l'Asse et d'un torrent. On y fabrique des toiles et des étoffes de laine dites *Cadis*, et il s'y fait un commerce considérable de prunes. Auprès de cette ville, le hameau de Gévaudan possède une fontaine salée et des dépôts de soufre.

Les Mées (2116 hab.), chef-lieu de canton au confluent de la Bléone et de la Durance, fait un grand commerce de tous les produits du pays, et principalement des vins de son territoire. Aux environs se trouve la ferme-école de Paillerols.

Moustiers (1193 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur un affluent du Verdon et au pied d'une chaîne élevée de rochers; un vallon sépare cette petite ville en deux parties que relient plusieurs ponts. Moustiers, jadis célèbre par la fabrication de faïences à dessins, exploite encore cette industrie, mais sans grand succès; cependant ses environs lui fournissent de l'argile excellente pour cette fabrication.

Riez (2575 hab.), chef-lieu de canton, est bâtie sur le penchant d'une montagne dont le pied est baigné par un petit torrent. Elle fabrique des pâtes et a des tanneries et des corderies importantes; le vin de son territoire a un renom local.

Seyne (2514 hab.), chef-lieu de canton, est située sur le penchant d'une montagne arrondie, entourée d'une enceinte fortifiée et que domine une petite citadelle. Cette ville, autrefois capitale des *Édenates*, servit de place de refuge aux protestants pendant les persécutions du XVIe siècle. Elle était autrefois fortifiée, et les ruines de ses fortifications sont encore apparentes; sa *tour de l'Horloge* est classée parmi les monuments historiques. On fait aujourd'hui à Seyne une fabrication importante de toiles et un commerce assez étendu de bestiaux, de mulets et de plantes vulnéraires de ses environs.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *la Javie* (455 hab.), *Mézel* (806 hab.), et *Valensole* (3021 hab.)

Les communes importantes de l'arrondissement sont *Oraison* (2055 hab.); *Puimoisson* (1164 hab.); *Gréoulx* (1400 hab.), où existent des sources thermales presque analogues à celles de Barréges.

ARRONDISSEMENT DE BARCELONNETTE.

Barcelonnette (2000 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 84 kilomètres de Digne, sur la rive droite de l'Ubaye, dans une vallée que dominent de hautes montagnes, et passe pour la plus jolie ville des Alpes françaises; elle ne possède réellement qu'une seule rue qui conduit de la rivière à une place carrée, où l'on a érigé à la mémoire du député Manuel, mort en 1827, une fontaine monumentale décorée de son buste. Cette petite ville a des fabriques de drap, d'étoffes de laine, et fait un grand commerce de bétail.

La vallée de Barcelonnette est défendue par le fort *Tournoux*, situé sur un promontoire rocheux qui domine le confluent de l'Ubaye et de l'Ubayette.

Allos (1205 hab.), chef-lieu de canton, est entouré de vieilles fortifications en ruine, que les archéologues attribuent aux Romains. L'église de *la Foux* est comptée parmi les monuments historiques, et l'église de *Notre-Dame-de-Val Vert* paraît remonter au XIe siècle. A peu de distance de cette petite ville, et sur une montagne élevée, se trouve le lac qui porte son nom.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Le Lauzet* (904 hab.), et *Saint-Paul* (1482 hab.), où l'on admire plusieurs belles églises de diverses époques.

Il faut citer parmi les principales communes *Jausiers* (1717 hab.); *Breole* (989 hab.); *Méolans* (980 hab.), qui, par suite de sa position au pied du mont *Siolane*, est privé de la vue du soleil pendant plusieurs mois de l'année.

ARRONDISSEMENT DE CASTELLANE.

CASTELLANE (1842 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 50 kilomètres de Digne, entre des coteaux couverts de vignes, de figuiers et de vergers, sur la rive droite du Verdon, avec un beau pont d'une seule arche jeté hardiment sur le torrent. Une enceinte en ruine rappelle qu'elle fut fortifiée. C'est une ville bien bâtie, qui a des rues larges et propres, et une belle place publique plantée de platanes; elle possède des ossuaires et des cippes d'origine évidemment romaine. Il s'y fait une grande fabrication de chapeaux, de lainages, de poteries, etc., et un commerce assez étendu de pruneaux et de fruits. Aux environs, on exploite des bancs de gypse très-importants.

Entrevaux (1461 hab.), chef-lieu de canton et ville forte, est située comme son nom l'indique au fond d'une espèce de gouffre dominé de toutes parts par de hautes montagnes. Au N. se trouve un fort aujourd'hui déclassé et qui servait jadis à fermer l'un des passages du Piémont en Provence.

Colmars (1002 hab.), chef-lieu de canton, est une ancienne petite ville défendue par plusieurs forts, au milieu de montagnes, près de la rive droite du Verdon. Cette place, aujourd'hui déclassée, couvrait les passages de la vallée de Barcelonnette dans la haute Provence.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Saint-André* (892 hab), *Annot* (1137 hab.), et *Senez* (750 hab.), avec un monument historique, son ancienne cathédrale.

Principales communes de l'arrondissement: *Moriez* (571 hab.); *Thorame-Haute* (667 hab.); *Méailles* (607 hab.)

ARRONDISSEMENT DE SISTERON.

SISTERON (4210 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 40 kilomètres de Digne, est située dans un défilé creusé par la Durance et à une hauteur de 516 mètres. La ville se compose presque entièrement d'une seule rue, et présente le même aspect que les autres localités du département. Sisteron n'a de remarquable que sa citadelle et la masse imposante des débris de ses anciennes fortifications. Cependant l'église de *Notre-Dame*, et une grosse tour bâtie par les comtes de Provence, sont classées parmi les monuments historiques. Au VIe siècle, la ville était le siége d'un évêque, et elle fut plusieurs fois pillée par les Vandales et les Huns. Son commerce principal consiste en vins, en bestiaux et en grains; elle possède une filature de cocons et une papeterie assez importante.

Volonne (1038 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Durance, au bas d'une colline très-abrupte, fait un grand commerce de bois de construction, de blé, de vins, d'huile et de fruits.

Les autres chefs lieux de canton sont : *La Motte* (600 hab.), *Noyers* (995 hab.), et *Turriers* (589 hab.), où se trouve une source minérale.

Principales communes de l'arrondissement: *Valernes* (662 hab.); *Bayons* (678 hab.); *Salignac* (619 hab.)

ARRONDISSEMENT DE FORCALQUIER.

FORCALQUIER (2841 hab.), sous-préfecture et chef lieu d'arrondissement, à 54 kilomètres de Digne, est bâtie en amphithéâtre sur le versant d'une colline que dominent les ruines d'un ancien château fort et qu'entourent de jolis boulevards plantés d'arbres. Son église l'une des plus belles du département, appartient au style roman et au style ogival, et compte parmi les monuments historiques. Forcalquier fut, au moyen âge, le chef-lieu d'un comté très-puissant; prise et reprise pendant les guerres qui dévastèrent longtemps la contrée, elle eut aussi à souffrir de la peste qui, au XVIIe siècle, lui enleva plus de 2000 habitants. Cette petite ville fait le commerce de vins, eaux-de-vie, chapeaux, laines, poteries, amandes, miel et cire jaune, graines de trèfle et de luzerne; on y trouve plusieurs filatures de soie.

Manosque (5919 hab.), chef-lieu de canton, est la ville la plus importante du département, et le siége d'un tribunal de commerce. Située au pied d'une montagne qui domine la rive droite de la Durance, elle est environnée de bois d'oliviers et possède des tanneries, des filatures de cocons et des mégisseries. Elle fait un grand commerce des produits de son sol et de son industrie; aux environs, on exploite des bancs de gypse très-importants. Manosque appartenait autrefois aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui y conservaient le tombeau de leur fondateur; elle possède d'assez belles ruines d'édifices historiques. Une partie de la ville fut détruite, en 1708, par un tremblement de terre.

Banon (1172 hab.), chef-lieu de canton, a d'importantes fabriques de tissage de laine, et produit des fromages très-estimés.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Saint-Étienne* (1039 hab.), *Peyruis*, (773 hab.), et *Reillanne* (435 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mane* (1528 hab.); *Simiane* (1327 hab); *Sainte-Tulle* (887 hab.); *Cereste* (1272 hab.), dont les deux ponts romains sont classés parmi les monuments historiques.


ALPES-BASSES
LEGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id___d'ARRONDISSEMENT
_id___de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_de Département
_id_d'Arrondissement
HAUTES-ALPES
ITALIE
ALPES-MARITIMES
VAR
VAUCLUSE
DRÔME
DIGNE
BARCELONNETTE
SISTERON
FORCALQUIER
CASTELLANNE
Seyne
Turriers
la Motte
le Lauzet
St. Paul
Allos
Colmar
Annot
Entrevaux
St. André
Barrême
Senez
Moustiers
Riez
Valensole
Manosque
Reillanne
Banon
St. Etienne
Noyers
Volonne
Les Mées
Peyruis
Mezel
la Javie
Durance
Verdon
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille rue Montmartre 78 Paris.
Gillot



Vue générale de Briançon. — La Bessée, route d'Embrun à Briancon

ALPES-HAUTES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Ce département doit son nom à des montagnes qui forment la partie la plus élevée des Alpes françaises. Il est borné : au N. par les départements de l'Isère et de la Savoie ; à l'E. par le royaume d'Italie; au S. par les Basses-Alpes, et à l'O. par le département de la Drôme.

Le département des Hautes-Alpes est entièrement couvert de montagnes qui s'élèvent par degrés du S. au N. et de l'O. à l'E. jusqu'à la grande chaîne des Alpes. Son aspect pittoresque présente les contrastes les plus étranges : « Des vallées que les torrents principaux ont formées, qu'ils arrosent et qu'ils ravagent; les gorges et les vallons qu'on y voit aboutir en tout sens, en toute direction, et qu'ont creusés des torrents secondaires, qui vont grossir les premiers; les montagnes d'où toutes ces eaux vagabondes s'échappent avec fracas, et qui, s'élevant graduellement en am-

phithéâtre, grandissent, pour ainsi dire, depuis l'ancienne Provence jusqu'au Mont-Genèvre; sur leurs pentes, ici des champs ou des vignobles ; là, et surtout au N., quelques forêts et des groupes de bois ; trop souvent, au midi, des terrains arides et des crevasses ravinées; sur les plateaux, de vastes plaines émaillées d'une quantité prodigieuse de fleurs; la chaîne des hautes montagnes couronnée par des glaciers où se sont entassées à des profondeurs immenses les neiges presque éternelles que dominent des pics, des rocs nus et décharnés, s'élançant comme pour atteindre les cieux; tous les aspects, toutes les expositions, toutes les températures ; tout ce qu'il y a de plus varié et de plus monotone, de plus curieux et de moins intéressant, de plus imposant et de plus simple, de plus riche et de plus pauvre, de plus riant et de plus triste, de plus beau et de plus horrible, voilà le département des Hautes-Alpes.[1] »

C'est dans le bassin supérieur du Buech, que se trouve la région désolée du Dévoluy qui s'étend sur la Drôme, sur l'Isère et principalement sur les Hautes-Alpes. C'est un massif montagneux, complétement dénudé et brisé par la succession brusque des pluies, des froids et des chaleurs. Des sommets entiers se sont écroulés; d'autres se sont arrêtés au milieu même de leur destruction et restent suspendus comme une menace pour l'homme qui s'aventure dans leur voisinage. La terre végétale, les sources ont disparu, et l'eau des orages s'y précipitant sans frein, entraîne dans sa course tout ce qui tenterait de s'y fixer. Aussi trois mille habitants ont-ils peine à vivre sur une étendue de pays qui n'est pas moindre de 48 000 hectares ; le pâturage forme leur seule ressource ; la Provence leur envoie 50 000 moutons qu'ils gardent pendant la belle saison moyennant une faible redevance, mais ce temps est très-court, car, dans cette région, l'hiver dure de sept à huit mois.

Une vallée haute parcourue par le Drac est célèbre sous le nom de *Champsaur;* cette vallée, longue de 30 kilomètres sur 8 kilomètres de largeur, offre un peu l'aspect de la région du Dévoluy; les forêts y ont presque entièrement disparu, les ruisseaux sont devenus torrents, et le Drac y court en dévastateur. Là encore, le déboisement et le pacage désordonné dans les jeunes pousses y ont produit ces causes permanentes de désastres. Vingt communes végètent dans cette vallée à des hauteurs moyennes de mille à quinze cents mètres.

1. Baron de Ladoucette, ancien préfet du département.

C'est entre Briançon et la limite du département de l'Isère que se trouve la masse la plus considérable et la plus imposante des Alpes françaises ; on y rencontre le *Mont-Pelvoux*, dont la hauteur atteint près de 4000 mètres, et autour duquel règne un épouvantable chaos de pics, de glaciers de neiges et de précipices; le *Mont-Ollan*, haut de 4212 mètres, que les plus hautes sommités de la Suisse dépassent à peine; le pic de *l'Arsine*, d'une altitude de 4105 mètres, etc., qui projettent de nombreuses ramifications à l'O. dans le bassin de l'Isère.

Orographie. — Le système des montagnes du département est formé par le versant occidental des *Alpes-Cottiennes*, depuis le *Mont-Thabor* jusqu'à la montagne de *Saint-Véran*, et par leurs contre-forts.

Les *Alpes-Cottiennes* ont une hauteur d'environ 3000 mètres ; en partant du *Thabor*, elles présentent comme points remarquables : le *Mont-Genèvre*, haut de 3592 mètres, sur le flanc duquel, à 1974 mètres de hauteur, passe la route de Besançon à Suze dans un col qui appartient par moitié à la France et à l'Italie et qui fut traversé par Charles VIII ; la montagne de *Gondran;* le col des *Thures*, de Queyras à Cézane; celui de *Randouril*, d'Abriès à Fénestrelle ; le col d'*Abriès*, de Mont-Dauphin à Pignerol; le *Mont-Viso*, haut de 3836 mètres, sur le plan méridional duquel est pratiqué le col d'*Agnello*, élevé de 3245 mètres, allant de Queyras à Château-Dauphin; enfin la montagne de *Saint-Véran*,

Cette chaîne présente tous les caractères des grandes Alpes : neiges perpétuelles, glaciers, difficultés et rareté de passages, etc. Ses contre-forts renferment les sommités les plus hautes et les plus intéressantes de la France. Ce sont :

1° Les *Alpes du Dauphiné* qui se détachent du *Mont Thabor* en se dirigeant d'abord à l'O. avec les monts de l'*Aiguille-Noire*, élevés de 3200 mètres, et du *Galibier;* au col de ce nom, à la hauteur de 2790 mètres, elles tournent au S. en séparant la haute Durance des vallées de la Romanche et du Drac et contiennent dans cette partie, ainsi qu'on l'a vu précédemment, les points culminants de la France, les plus vastes glaciers, les gorges les plus sauvages; là se trouvent la montagne *Lautaret* et le col du même nom, dont l'altitude est estimée à 2093 mètres, de Grenoble à Briançon, la montagne de l'*Arsine*, le *Galéon-de-la-Grave*, haut de 3800 mètres, le *Pelvoux-de-Vallouise* et ses vastes glaciers, la montagne de *Bonvoisin* qui s'élève à 2109 mètres et projette au N. O. un vaste massif où culmine le *Mont-Ollan*.

Le versant septentrional de ces montagnes est couvert de forêts; leurs flancs sont dans l'été revêtu de beaux pâturages, de châlets, de laiteries, occupés seulement pendant la belle saison et où viennent paître de nombreux peaux.

Au S. de Bonvoisin, les *Alpes du Dauphiné* commencent à diminuer de hauteur, se continuent par le *Mont-Chirac*, élevé de 2097 mètres, d'où part, vers Mont-Dauphin le contre-fort de la montagne de *Rochelaure*, et se recourbent à l'O. entre la moyenne Durance et le Drac supérieur. On y remarque les montagnes de *Mourfret* et de la *Diablée*, puis la crête des *Bartes*, le col du *Noyer*, haut de 1653 mètres, entre Gap et Grenoble, le *Mont-Aubiou*, qui atteint une hauteur de 2912 mètres, le *Mont-Toussière;* là, elles reprennent leur direction au S., diminuent encore de hauteur, sont traversées par la route de Gap à Pont-Saint-Esprit, et enfin vont s'épanouir sur les limites du département de Vaucluse et des Basses-Alpes, dans les montagnes de *Lure*.

2° Le contre-fort entre la Durance et le Guil, qui se détache du col des *Thures*, court au S. O. avec le *Mont-Souliers*, au sud duquel se trouvent les deux mauvais cols d'*Hizoard* et des *Hayes*, menant dans la vallée de Queyras, et se termine au N. E. de Mont-Dauphin par la montagne de *Furfande*.

3° Le contre-fort entre le Guil et l'Ubaye, qui sert de limite entre les deux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes, se détache du *Mont-Viso*, se prolonge par la montagne de *Saint-Véran*, haute de 2040 mètres; la montagne de *Vars* et le col du même nom, entre Mont-Dauphin et Saint-Paul; la montagne de *Crachet*, le *Mont-Parpaillon*, dont la hauteur atteint 2722 mètres, et le *Joug-de-l'Aigle*, dans la montagne de *Pontis* qui forme son extrémité.

Les lieux habités les plus élevés du département sont les suivants: Fort de l'Infernet, situé à 2400 mètres; le bourg de Genèvre, à 2074 mètres; Château-de-Queyras, à 1450 mètres; Briançon, à 1306 mètres; Embrun, à 930 mètres; Gap, à 760 mètres.

Hydrographie. — Le département des Hautes-Alpes appartient au bassin supérieur de la Durance et pour une faible partie à celui de l'Isère.

La *Durance* est formée par la réunion de trois sources : la principale ou la *Durance* sort du Mont-Jouan sur le col du Mont-Genèvre; les deux autres, le *Clairet* et la *Guizane* qui traverse une petite vallée très-pittoresque et arrose le Monêtier, descendent du Mont-Thabor et du Mont-Lautaret; toutes trois se réunissent vers Briançon; la rivière se dirige d'abord au S. par un cours très-rapide en arrosant Mont-Dauphin, s'infléchit bientôt au S. O. en passant à Embrun, puis à partir du confluent de l'Ubaye, elle sert de limite entre les deux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes jusqu'à 10 kilomètres au N. de Sisteron; dans cette partie de son cours, la *Durance* n'est ni navigable ni même flottable à cause des caprices de ses eaux, de leur peu de profondeur et des rochers qui les embarrassent; depuis Briançon elle est côtoyée par des vignobles; au moment des crues elle occasionne des dégâts tellement considérables qu'ils ont enlevé à l'agriculture du département près de 11 000 hectares. Les principaux affluents de la *Durance* sont : 1° le *Guil* qui descend du col d'Abriès, arrose le Fort-Queyras et finit a Mont-Dauphin; cette petite rivière ouvre la route du col d'Abriès que défendent le fort Queyras et Mont-Dauphin; — 2° la *Luye* qui descend des crêtes des Bartes, arrose Gap, et est longée en partie par la route de Gap au col du Noyer; — 3° le *Buech* qui descend du Mont-Obion dans le département de la Drôme, entre dans les Hautes-Alpes au-dessous de Lus et de la Croix-Haute, se grossit de plusieurs torrents et par la jonction du petit *Buech*, arrose Sers, Laragne et Ribiers, puis sort du département pour aller finir dans la Durance au-dessous de Sisteron.

Dans le bassin de l'Isère, on peut citer parmi les cours d'eau : 1° la *Romanche* qui descend des glaciers de l'Arsine, et dont la partie supérieure seulement appartient au département; elle arrose Villard d'Arène à 1526 mètres d'altitude et sort du département à l'O. de la Grave; cette rivière traverse la région pittoresque de l'Oisans, que l'on a comparée aux parties les plus sauvages et les plus curieuses de la Suisse, et dont il sera donné une description complète dans le département de l'Isère où elle a son étendue principale; — 2° le *Drac* qui tombe par différentes sources du massif du Pelvoux; c'est un torrent furieux, bondissant dans un lit profond et encaissé et qui cause des ravages épouvantables par ses inondations; il arrose Orcières-le-Glaizil, entre dans l'Isère à l'O. d'Aspres-les-Corps, et va se jeter dans l'Isère à Grenoble, après avoir reçu le *Drac-de-Champoléon*, la *Rouane*, la *Séveraisette*, la *Séverette* et d'autres affluents nombreux, mais peu importants.

Le département des Hautes-Alpes renferme beaucoup de lacs, mais ils ne méritent aucune mention particulière; celui de *Pelleautier* est plus exactement un marais à la surface duquel

se balançait autrefois un îlot flottant de tourbe, appelé la *Motte tremblante*. L'arrondissement de Briançon est sillonné de canaux d'irrigation, qui arrosent 7000 hectares, et sont dus en partie aux libéralités des anciens Dauphins du Viennois.

Climat. — Le climat du département des Hautes-Alpes est également pur et serein, mais la température y est très-variable à cause des différents vents. Ainsi, l'hiver est parfois extrêmement rigoureux et la chaleur de l'été excessive dans les vallées les plus resserrées; pendant la mauvaise saison, qui dure huit mois, les habitants des hautes vallées sont privés de communications avec les autres portions du territoire. Le vent le plus redoutable est le vent d'O. qui déracine les arbres et enlève les toitures des habitations. Vers la fin de l'année, tout le pays est couvert de neige jusqu'au mois de mai où les montagnes se revêtent d'une magnifique verdure; mais les plus hautes Alpes conservent leurs cimes éternellement blanches.

Superficie. — **Population.** — La superficie du département des Hautes-Alpes est de 558 961 hectares et sa population de 127 117 habitants, ce qui donne 22 habitants par kilomètre carré; elle ne s'est accrue que de 12 000 habitants depuis le commencement du siècle. C'est, après les Basses-Alpes, le moins peuplé des départements.

L'oisiveté forcée des longs hivers de ce pays y produit des émigrations plus considérables que dans les départements voisins. On compte en moyenne une population flottante de 6000 émigrants qui rentrent dans leurs foyers, après quelques années d'absence, avec un modeste pécule laborieusement amassé.

Les habitants des Hautes-Alpes sont énergiques, mais rebelles aux progrès. Les vieux usages ont encore toute leur puissance chez eux. Cette observation ne s'applique pas aux habitants des villes, dont les mœurs et le costume ne diffèrent en rien de ceux des autres parties de la France; mais dans un département où la vie pastorale domine, il ne faut pas s'étonner d'y voir persister l'ignorance. Les costumes anciens sont encore de mise; les hommes portent la culotte recouverte aux genoux par les bas, le long gilet et la veste carrée et large : de grands chapeaux abritent leur chevelure longue et flottante. Les femmes ont un justaucorps et un jupon adaptés ensemble, et un mouchoir cache habituellement leur bonnet.

La misère est extrême dans certaines parties de ce pays : ainsi, les habitants du Dévoluy, n'ont pour se nourrir qu'un pain grossier de farine de seigle non blutée; lorsque l'année a été mauvaise, ils n'ont à leur disposition que des herbes, des racines ou des escargots. Leurs demeures sont des masures où la lumière pénètre à peine à travers un papier huilé. Cependant l'hospitalité y est pratiquée avec empressement. La population de cette triste contrée paraît être plus particulièrement d'origine sarrasine; on y parle un patois bizarre, mélangé de celte, de grec, de latin, d'italien et de français.

Agriculture. — Sur une étendue de 558 961 hectares, le département des Hautes-Alpes ne compte pas moins de 199 121 hectares de bois, forêts, étangs, chemins, terres incultes, 196 646 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, 63 999 de prairies naturelles, et seulement 92 108 hectares de terre labourable situés principalement dans le S., au delà de Gap. Près de la moitié du territoire se compose de terres communales.

Cette statistique indique suffisamment l'infériorité agricole de ce département, infériorité qui résulte surtout du manque d'eau; la seule fortune des habitants consiste en pâturages où viennent chaque année les moutons de la Provence, quand l'été a desséché les plaines de son territoire.

L'arrondissement de Gap produit quelques céréales; celui de Briançon donne des pommes de terre de bonne qualité, mais les principales récoltes consistent en avoines, châtaignes, chanvre, etc.

Les bêtes à laine sont évaluées à près de 300 000 têtes; on compte 21 000 chèvres et 10 000 porcs; les chevaux sont en petit nombre par suite de leur peu d'utilité dans un pays aussi montagneux; il y en a 5000 au plus; au contraire, le chiffre des ânes et des mulets s'élève à 14 000.

Une ferme-école a été établie à Vantavon, dans l'arrondissement de Gap, et on a créé de nombreuses pépinières sur différents points du département pour faciliter le reboisement des montagnes; malheureusement les habitants témoignent peu d'empressement à répondre à ces mesures de prévoyance.

En somme la valeur totale de la production agricole n'atteint pas 20 millions de francs par année.

Mines. — **Carrières.** — Le département des Hautes-Alpes paraît posséder de grandes richesses minérales, mais peu d'exploitations ont été entreprises. On trouve des gisements

de cuivre carbonaté, de fer et de plomb sulfuré à Lazer; des mines de houille, de plomb sulfuré et de cuivre à Saint-Firmin; des carrières de plâtre et d'ardoises, des gisements d'anthracite sur le territoire d'Orcières. On exploite également des marbres, des granits, des pierres lithographiques, mais surtout la craie de Briançon et la houille. Les sources minérales sont assez nombreuses, mais peu recherchées; la plus importante est à Monêtier; viennent ensuite celles de Saint-Pierre, de Trescheaux et de Saint-Bonnet.

Industrie. — Commerce. — L'industrie manufacturière ne produit guère que pour les besoins de la consommation locale; elle fournit des draps communs, des étoffes diverses, des outils et des pelleteries; on trouve quelques forges et hauts fourneaux, des scieries de planches, des filatures de laine, de coton, des distilleries d'eau-de-vie, etc. Mais les bras sont peu nombreux, et l'émigration enlève à l'industrie la partie la plus active de la population. Le commerce consiste en grains, fruits secs, fromages estimés, vins, plantes tinctoriales et chair de chamois; la quantité de laine exportée dans les départements voisins est assez considérable.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Hautes-Alpes compte 5 routes impériales dont le parcours est de 354 kilomètres; deux de ces routes pénètrent dans le département en venant de Grenoble; la première par la vallée de la Romanche, le col du Lautaret et Monêtier, passe à Besançon et à travers le col du Mont-Genèvre va aboutir à Turin; la deuxième remonte la vallée du Drac jusqu'au S. de Saint-Bonnet, se dirige sur Gap par le col du Noyer, et forme la grande route de Lyon. Les trois autres routes impériales rayonnent de Gap: la première à l'O. par Serres, va aboutir sur le Rhône à Pont-Saint-Esprit; c'est la route des Pyrénées; la deuxième au S. prolonge la route de Lyon, en descendant la vallée de la Durance par la Saulce et va à Sisteron dans les Basses-Alpes; c'est la grande route de Marseille et de Toulon; la troisième à l'E. remonte la vallée de la Durance, passe à Chorges, traverse la Durance sur un pont de fil de fer, à la hauteur de Savines, revient à la rive droite, vis-à-vis des Crottes, par un mauvais pont de bois, passe à Embrun et Saint-Clément, quitte de nouveau la rive droite en traversant la Durance sur un beau pont de pierre, passe ainsi près de Mont-Dauphin, franchit une dernière fois la rivière au Pont-Roux ou Pont-Roche, beau pont d'une seule arche, et arrive à Briançon. La ville de Gap se trouve ainsi à l'intersection de quatre grandes communications : route de la Méditerranée, route des Pyrénées, route de Lyon, route des Alpes, ce qui en fait un centre stratégique important dans les opérations sur la frontière.

Il y a vingt ans, certaines parties de ce département étaient inaccessibles aux voitures, et, comme dans le département des Basses-Alpes, c'était à dos d'homme que s'effectuait le transport des produits. Aujourd'hui les difficultés sont vaincues et les différentes localités du territoire sont reliées par 7 routes départementales, 27 chemins de grande communication et 1173 chemins vicinaux, présentant un développement d'environ 3500 kilomètres.

Le département ne possède que des canaux d'irrigation. Les principaux sont ceux d'*Aubessagne* et de *Saint-Firmin;* mais plusieurs autres sont en cours d'exécution ou en projet et doivent dériver de la Severaisse, du Drac, du Néallou, etc.

Aucun chemin de fer n'existe encore dans les Hautes-Alpes; mais Gap est appelé à devenir le centre de trois embranchements importants : l'un venant de Lyon par Grenoble et la vallée du Drac; le second descendant la Durance et se dirigeant par Sisteron sur Avignon et Marseille; le troisième remontant sur Briançon par la vallée supérieure de la Durance.

Histoire. — Les territoires qui composent ce département étaient autrefois occupés par les *Caturiges* dont *Caturigæ* (Chorges) était la capitale; par les *Brigiani* qui avaient *Brigontium* (Briançon) pour ville principale; par les *Tricorii* dont la capitale était *Vapicum* (Gap). Au moment de la conquête, toutes ces peuplades reconnaissaient l'autorité d'un certain roi Cottius, qui conserva son titre et resta le client de Rome; mais après sa mort, Auguste, considérant le pays comme une des clefs de l'Italie, en fit une petite province impériale distincte de la Narbonnaise.

Dans la suite le pays des Caturiges, alors appelé *Embrunois*, fut successivement conquis par les Visigoths, par les Francs, et fit partie du royaume de Bourgogne et d'Arles; il passa alors sous la domination des empereurs d'Allemagne qui le retrocédèrent bientôt aux archevêques d'Embrun; enfin la famille des Dauphins du Viennois en devint maîtresse par un mariage.

Le Briançonnais, tombé aux mains des marquis de Suze, ne fut réuni que plus tard au Dauphiné, et avec la réserve du maintien des lois et priviléges particuliers du pays qu'il

conserva jusqu'en 1789. Le pays de Gap ne cessa de faire partie de la Provence, et en subit toutes les vicissitudes. C'est de la réunion de ces trois provinces qu'on a formé le département des Hautes-Alpes.

En 1815, la population opposa une résistance énergique à l'invasion, et ne livra ses places fortes qu'après la signature de la paix.

Hommes célèbres. — Le département des Hautes-Alpes a donné naissance à quelques personnages distingués : le connétable DE LESDIGUIÈRES; le savant J. MOREL, l'ami d'Érasme; le cardinal DE TENCIN; Mme DE TENCIN, sa sœur, auteur de romans estimés; le littérateur ROLAND, de l'Assemblée constituante; le mécanicien FINÉ; les mathématiciens COMIEN et BÉRARD; les généraux ALBERT, BOURREY, FANTIN, GUIEUX, etc.

Divisions administratives. — Les Hautes-Alpes forment *trois arrondissements*, qui se subdivisent de la manière suivante :

Arr. de Gap.	14 cant.	126 comm.
— d'Embrun. . . .	5 —	36 —
— de Briançon. . .	5 —	27 —
	24 cant.	189 comm.

Il forme la 2ᵉ subdivision de la 22ᵉ division militaire dont le siége est à Grenoble, et renferme quatre places fortes : Briançon, Mont-Dauphin, Embrun, le Fort-Queyras, destinées à couvrir les passages des Alpes et l'entrée de la Durance.

Il forme un diocèse suffragant de l'archevêché d'Aix dont le siége est à Gap ; il compte 26 cures, 213 succursales, avec un grand séminaire à Gap et un petit séminaire à Embrun. Le culte calviniste y possède 14 temples et une église consistoriale à Orpierre.

La justice est rendue par trois tribunaux de 1ʳᵉ instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissements, et ressortissent à la Cour impériale de Grenoble.

L'instruction publique comprend trois colléges communaux à Gap, Briançon et Embrun, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Gap, et 365 écoles publiques et libres. Près des quatre cinquièmes des jeunes gens appelés au sort savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département des Hautes-Alpes.

ARRONDISSEMENT DE GAP.

GAP (8165 hab.), est une préfecture et un chef-lieu du département situé à 672 kilomètres de Paris. Cette petite ville est pittoresquement située sur les bords de la Luye, entre les coteaux de Puymaure et de Saint-Meins. Gap est d'une origine très-ancienne, mais assez douteuse; il est possible que cette ville ait été bâtie par les *Caturigenses* chassés du Milanais; elle semble avoir été celtique, puis gallo-grecque; mais ce n'est que sous Néron qu'elle subit la domination romaine et fut comprise dans la Narbonnaise; elle a eu une existence fort agitée et passa au pouvoir des Lombards, des Burgondes, des Sarrasins, des Francs, des Allemands, avant de revenir aux rois Francs avec le Dauphiné; les guerres féodales et religieuses l'éprouvèrent ensuite, et après l'édit de Nantes, il s'y réunit un synode général de protestants. La peste de 1630 et la révocation de l'édit de Nantes faillirent la dépeupler entièrement. Mais elle se releva de ses ruines, et son industrie l'a rendue assez florissante. Sa cathédrale, qui est comprise parmi les monuments historiques du style ogival, est surmontée d'un beau clocher roman; l'hôtel de la préfecture renferme le tombeau en marbre noir du duc de Lesdiguières, dû au ciseau du sculpteur Jacob Richier. Les principales industries de la ville comprennent le peignage des laines communes, le tissage de la soie et du coton, la fabrication des instruments de labourage, des tanneries et des brasseries. Elle fait un certain commerce de bestiaux, de cuirs et de laines.

Tallard (1094 hab.), chef-lieu d'arrondissement, bâti sur un roc qui domine la Durance, possède un vieux château dont la chapelle renaissance est classée parmi les monuments historiques; cette petite ville, au commencement du treizième siècle, appartenait à la maison d'Orange, qui la donna à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; puis, après avoir passé successivement aux maisons de Sassenages et de Clermont-Tonnerre et aux barons d'Auriac, elle fut érigée en duché-pairie en 1712. Le principal commerce de Tallard consiste en vins estimés.

Saint-Firmin-en-Valgodemar (1230 hab.), chef-lieu de canton, est situé près d'une vallée où l'on a découvert un gisement de minerai de plomb et une source minérale froide.

Orpierre (805 hab.), chef-lieu de canton, situé au pied d'une haute montagne, fait des vins estimés et possède une belle carrière de marbre gris; son commerce porte sur les huiles de noix, les laines, les chanvres, les toiles, les amandes, les prunes dites de *Brignoles*.

Saint-Bonnet (1789 hab.), chef-lieu de canton,

situé sur le Drac, était autrefois un duché-pairie; il possède encore la maison où naquit le duc de Lesdiguières; son territoire est l'un des plus fertiles du département.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Aspres-les-Veynes* (731 hab.), *la Batie-Neuve* (798 hab.), *Saint-Étienne-en-Dévoluy* (753 hab.), *Ribiers* (1206 hab.), *Rosans* (862 hab.), *Serres* (1101 hab.), dont le territoire est fertile en grains et en fruits, *Laragne* (955 hab.), *Veynes* (1662 hab.), et *Barcilonnette* (343 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *la Roche*, *Ancelle*, *Saint-Laurent*, *Neffes*, dont la population dépasse 1000 habitants.

ARRONDISSEMENT D'EMBRUN.

EMBRUN (4183 hab.), sous-préfecture et le chef-lieu de l'arrondissement, est située à 40 kilomètres de Gap. Cette ville n'est plus maintenant qu'un petit centre industriel où se manufacturent la toile, la soie et le velours. Elle est bâtie sur un plateau que domine d'un côté le mont Saint-Guillaume et que la Durance défend de l'autre; son édifice le plus remarquable est l'église de *Notre-Dame*, de style roman, dont les archéologues font remonter la construction à Charlemagne; c'est un magnifique édifice, rangé avec raison parmi les plus beaux monuments historiques de la France. Embrun, dont Strabon a parlé le premier, est évidemment d'origine celtique; sous le règne de Galba, ce fut la métropole des Alpes-Maritimes, et les empereurs la fortifièrent, car elle défendait les passages des montagnes; les Vandales, les Huns, les Lombards, les Saxons, les Sarrasins la ravagèrent successivement; vers le milieu du IVe siècle, elle devint le siége d'un évêché, puis d'un archevêché, dont le palais fut brûlé douze siècles après par les protestants; enfin, sous Louis XIV, elle fut bombardée et prise par le duc de Savoie.

Chorges (1795 hab.), chef-lieu de canton possède une église, qui fut, dit la tradition, un temple de Diane.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Guillestre* (1509 hab.), *Orcières* (1332 hab.), et *Savines* (1096 hab.).

Principales communes de l'arrondissement: *Châteauroux* (1875 hab.); *les Crottes* (1360 hab.); *Saint-Crépin* (1151 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON.

BRIANÇON (3579 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Durance à 90 kilomètres de Gap, et au centre de quatre vallées. C'est une place forte de première classe, entourée d'une triple enceinte. Sept forts et plusieurs redoutes peuvent croiser leurs feux et interceptent toute communication par les routes qui aboutissent à la ville. Briançon est l'arsenal et l'entrepôt des Alpes françaises, et sa position a une extrême importance. Elle a des carderies considérables qui occupent 400 ouvriers, et fait une grande exploitation de talc.

Cette ville, très-ancienne, a une origine assez obscure que les historiens discutent encore; suivant Pline, ce sont des Grecs, chassés des environs du lac de Côme, qui l'ont fondée; suivant d'autres, c'est à Brennus qu'il faut attribuer son origine; quoi qu'il en soit, au temps des Romains, une voie romaine la traversait, et c'était une étape militaire; cette route stratégique a laissé d'importants vestiges; Briançon sut conserver son indépendance pendant l'invasion des Barbares en Gaule, et même, après la chute de l'empire d'Occident, elle se constitua en république; elle fut très éprouvée pendant les guerres du XVIe siècle.

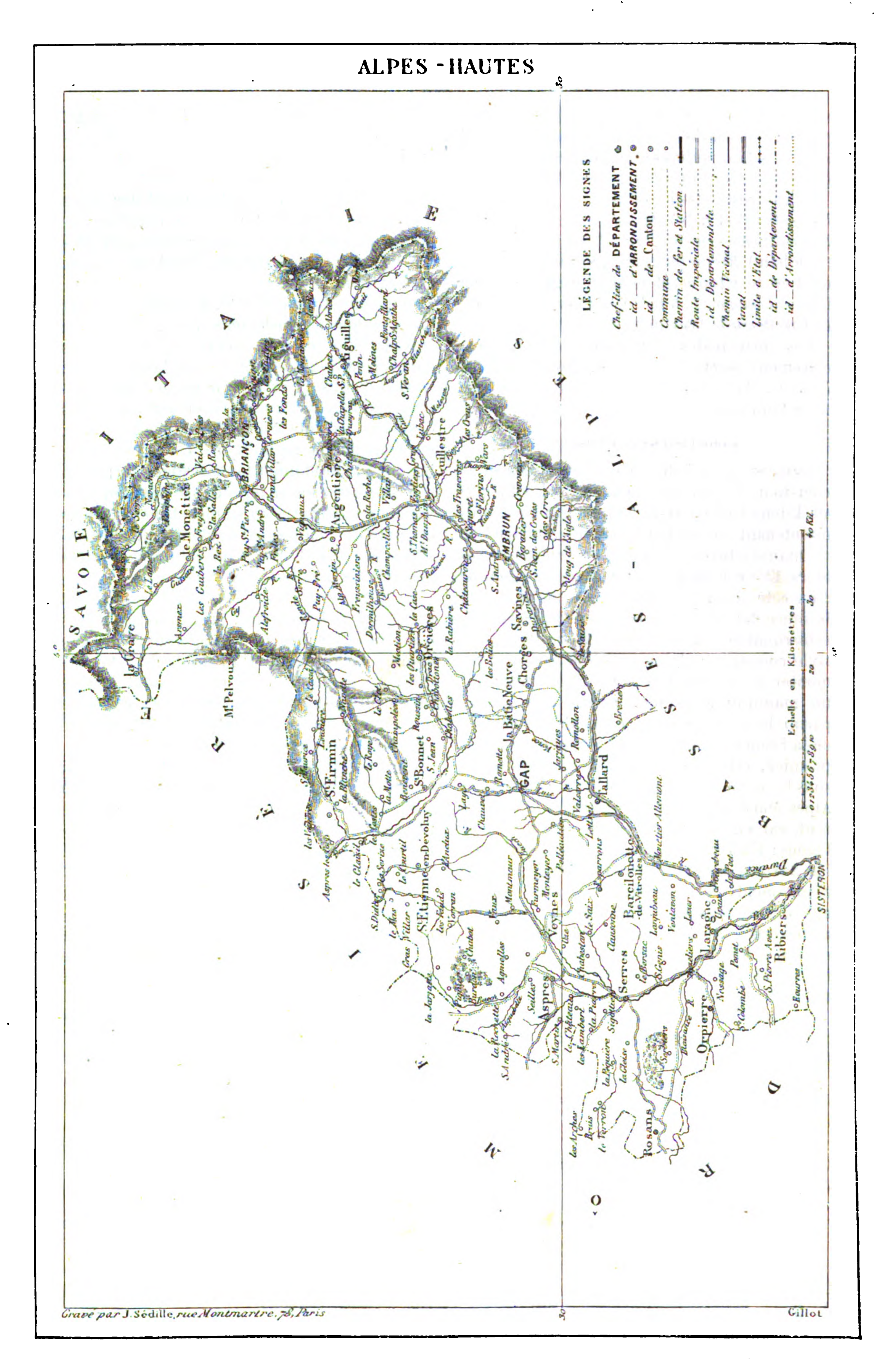
La Grave (1459 hab.), chef-lieu de canton, est située sur la Romanche, près de magnifiques cascades et au pied de glaciers superbes que domine l'aiguille du Midi, haute de 3987 mètres; les montagnes voisines passent à juste titre pour les plus belles des Alpes; leur flore est d'une richesse incomparable, et compte plus de 1500 espèces de plantes ou de fleurs.

L'Argentière (1202 hab.), chef-lieu de canton, est située dans la vallée qui porte son nom, dû aux mines de plomb sulfuré argentifère que l'on exploite depuis longtemps sur son territoire; elle possède une chapelle de style ogival, dont l'origine remonte, dit-on, aux templiers.

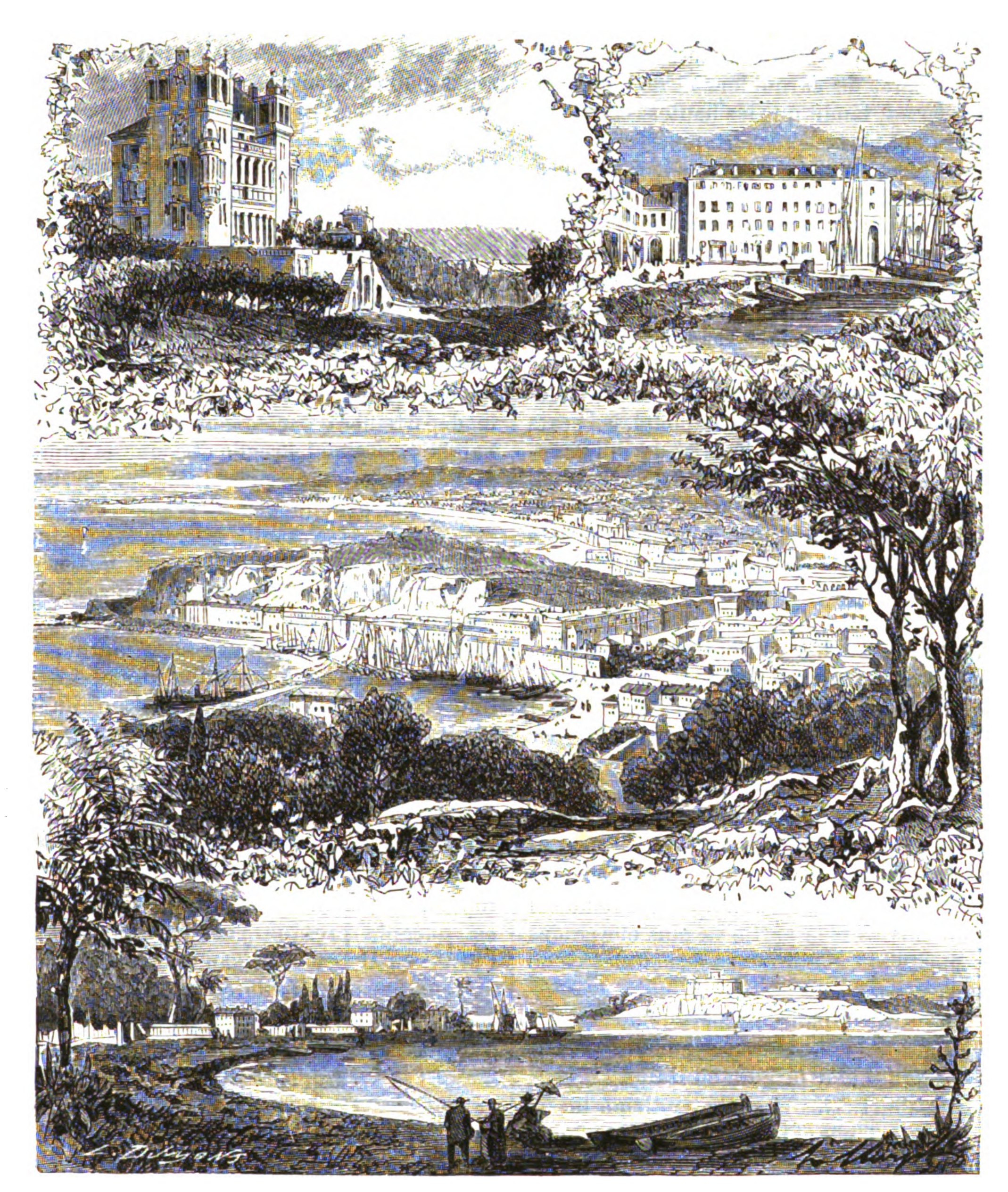
Le Monêtier (2546 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée de la Guisanne, a d'importantes usines et filatures; la position de ce bourg est charmante, dans cette vallée regardée comme une merveille des Alpes, au milieu de hauteurs couronnées de sapins et de mélèzes, avec un horizon resplendissant de l'étincelante blancheur des glaciers.

Aiguilles (713 hab.) est un chef-lieu de canton bâti sur le ruisseau qui porte son nom; on y montre une belle pierre druidique, nommée *Pierre-Fiche*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Villard-Saint-Pancrace* (962 hab.); *Saint-Martin* (1338 hab.); *Vallouise* (1177 hab.); *Saint-Chaffrey* (1285 hab.); *la Salle* (1377 hab.); *Mont-Genèvre* (401 hab.), située sur un plateau qui forme le col du Mont-Genèvre, ce chemin que tous les conquérants ont suivi depuis Annibal jusqu'à Charlemagne, et où se trouve un hospice pour les voyageurs.



ALPES - HAUTES
ITALIE
SAVOIE
ISÈRE
DRÔME
BASSES - ALPES
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
— id — d'ARRONDISSEMENT
— id — de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
BRIANÇON
EMBRUN
GAP
SISTERON
Mt. Pelvoux
la Grave
le Monêtier
Argentière
Guillestre
Aiguilles
Savines
Chorges
La Bâtie Neuve
Orcières
St. Firmin
St. Bonnet
St. Étienne en Devoluy
Tallard
Barcillonnette
Veynes
Aspres
Serres
Laragne
Ribiers
Orpierre
Rosans
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78, Paris
Gillot



Hôtel du Golfe, au golfe Jouan. — Maison de Garibaldi à Nice. — Vue générale de Nice.
Iles Sainte-Marguerite.

ALPES-MARITIMES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Ce département occupe l'extrémité S.-E. de la France, et s'appuie sur la mer Méditerranée où ses côtes offrent un développement d'environ 100 kilom. Il a pour limites : au N., le département des Basses-Alpes et le royaume d'Italie qui lui confine aussi à l'E.; au S., la Méditerranée; à l'O., les départements du Var et des Basses-Alpes. La petite principauté indépendante de Monaco forme une enclave de son territoire.

Ce département est l'un des plus montagneux de la France et se compose presque entièrement du petit bassin du Var. Les montagnes de nature calcaire y sont généralement dénudées et dépouillées de terre végétale; elles forment assez distinctement trois assises disposées du S. au N. parallèlement à la côte, dont la première s'élève de 200 à 800 mètres, la seconde de 1400 à 2000 mètres, et dont la troisième dépasse 3000 mètres. La partie supérieure des

vallées de l'E. et de l'O., abritée contre le vent du N., est riche en bois d'oliviers, d'orangers, de citronniers, de caroubiers et de pins d'espèces diverses, tandis que les hautes régions du N. rappellent par leurs vastes prairies et leurs torrents ravageurs la contrée des Basses-Alpes. La côte est escarpée, très-découpée, tantôt nue et rocheuse, tantôt bordée de vignes, d'oliviers, quelquefois même d'orangers, et présente les sites les plus pittoresques, des criques charmantes, de petits ports, des îles, et partout une mer d'un azur admirable par les beaux jours de soleil.

On trouve sur la côte les golfes de Napoule et de Jouan, la baie de Saint-Raphaël, les ports de Cannes, d'Antibes, de Nice et de Villefranche; en face de Cannes et à 4 kilomètres en mer apparaissent les îles verdoyantes de Lérins qui émergent gracieusement des flots et sont renommées pour leur parfaite salubrité.

Orographie. — L'orographie de ce département est formée par le versant méridional d'une faible partie des Alpes-Maritimes, par leurs contre-forts méridionaux, et par les contre-forts orientaux des Alpes de Provence.

La partie française des Alpes-Maritimes est comprise entre le *Mont-Pelouze* et le *Colla di Longa* au N. du bassin de la Tinéa; au delà, ces montagnes se prolongent en Italie jusqu'au col de Cadibone; c'est la partie la plus élevée des Alpes-Maritimes, et elle dépasse 3000 mètres de hauteur.

Les contre-forts dans le département se détachent du prolongement de cette chaîne et ont par conséquent leur origine en Italie. Le premier très-court, très-abrupt, se dirige du N. au S., entre la Tinéa et la Vesubia, et se termine au confluent de cette dernière dans le Var; le second se détache du *Mont-Clapier* vers les sources de la Roya, court au S.-O. entre cette rivière, la Vesubia et le Var, et va finir sur la côte par différentes ramifications entre Nice et Vintimille. Un de ces rameaux est coupé au *Col de Brans*, à la hauteur de 978 mètres, par la route de Nice au *Col de Tende* et à Coni.

Le premier contre-fort que jettent les Alpes de Provence, s'en détache au *Mont-Brasseitta*, sépare la Tinéa du Var et finit au confluent des deux rivières; il renferme des cimes assez élevées et des groupes très-confus; le second court entre le Var et l'Esteron sans rien offrir de remarquable; le troisième se détache du *Mont-Valplane* aux sources de l'Esteron, et longe la rive droite de cette rivière avec les *Mont-Thorène* et du *Cheiron*, hauts de 1778 mètres. Les derniers contre-forts sont des hauteurs peu considérables qui forment les premières assises des Alpes, et accidentent le N. de l'arrondissement de Grasse, en conservant une direction généralement parallèle à la côte.

Hydrographie. — Le département des Alpes-Maritimes ne renferme que des torrents guéables pendant la plus grande partie de l'année et qui vont finir à la mer. Ce sont, en allant de l'E. à l'O. : 1° la *Roya*, qui naît au pied du col de Tende, en Italie, entre en France dans le département par la gorge de Gandarena, baigne Saorgie et Breglio et coupe la frontière pour achever son cours inférieur en Italie; son principal affluent, en France, est la *Bevera* qui arrose Sospelle; — 2° le *Paillon* qui se jette dans la mer à Nice, et n'est qu'un petit torrent, dont les débordements causent néanmoins de fréquents désastres; — 3° le *Var*, qui naît dans les Alpes de Provence, au mont Cameleone, à 2500 mètres d'altitude, traverse une étroite vallée où il baigne Entraune et Saint-Martin-Guillaumes, fait un coude de quelques kilomètres à l'O. dans le département des Basses-Alpes, rentre dans les Alpes-Maritimes, arrose Puget-Théniers et se termine au-dessous de Saint-Laurent; son cours est de 104 kilomètres et n'est pas navigable; rapide, ravageur et changeant de lit, le Var est guéable presque partout, excepté dans l'hiver où il devient redoutable par ses inondations, et n'est flottable qu'à partir de Puget-Théniers; le Var reçoit, dans le département, le *Giaus*, qui baigne d'admirables gorges, la *Tinéa* qui descend des Alpes de Provence, traverse une vallée profonde en arrosant San-Stefano, San-Salvator, Clans, et finit en avant de Villars, la *Vesubia* qui laisse Utello à droite, Levenzo à gauche, et se termine en face de Bonsone, et l'*Esteron*, qui traverse la magnifique *cluse* de Briançonnet, arrose Roquesteron, absorbe la *Gironde* et le *Bouyon*, et finit près de la Roquette-Saint-Martin, après un cours de 65 kilomètres; le littoral du département à partir de l'embouchure du Var, porte le nom de *rivière de Gênes*, qui s'étend à toute la côte jusqu'au delà de Gênes; — 4° la *Siagne*, petit cours d'eau, qui sert en partie de limite entre le département des Alpes-Maritimes et celui du Var, passe à Saint-Césaire, à Auribeau, et va finir dans le golfe de Napoule, après s'être grossie à gauche d'un ruisseau qui coule à Grasse; — 5° le *Loup*, qui sort des montagnes d'Audibergue, et se jette dans la Méditerranée au N. d'Antibes; 6° la *Cagne*, qui prend sa source

près de Coursegoules, arrose Vence, Saint-Paul, Cagne, et se perd dans la Méditerranée.

La région montagneuse du département contient plusieurs lacs sans importance; sur la côte on trouve l'étang maritime de la *Napoule*, et à l'embouchure du Var des marécages que les travaux de desséchement feront bientôt disparaître.

Climat. — Le département des Alpes-Maritimes est renommé pour la douceur de sa température; abrité contre les vents du N. par ses montagnes, il reçoit de la mer des brises qui viennent tempérer les chaleurs excessives de l'été. Cependant, cette réputation n'est exactement méritée que pour le territoire de Nice même, qui se trouve à la fois protégé contre les vents du N. et de l'E. par les dernières ramifications des Alpes-Maritimes; à mesure que l'on monte vers le N., on ressent l'influence des neiges qui couronnent les pics élevés, celle des vents qui s'engouffrent dans les vallées étroites où l'on souffre aussi de sécheresses d'autant plus à craindre que peu de précautions sont prises pour y parer. Le vent le plus impétueux est celui du N.-O., ou mistral qui souffle principalement sur l'arrondissement de Grasse.

Superficie. — Population. — Le département des Alpes-Maritimes a une superficie de 383 900 hectares. Sa population s'élève à 198 818 habitants environ, ce qui donne 50 habitants par kilomètre.

Les habitants de ce département ont les mêmes habitudes que ceux des départements des Hautes et Basses-Alpes. Bornés dans leurs désirs et leurs besoins, ils préfèrent la vie pastorale aux efforts et aux fatigues d'un travail quelconque; le paysan ne donne au propriétaire que l'excédant des fruits de la terre; aussi le propriétaire est-il toujours lésé. L'annexion a déjà modifié cet état de choses en commençant à établir le loyer fixe; mais c'est une véritable révolution à introduire dans les mœurs agricoles de la contrée.

Le langage est un patois mi-provençal, mi-italien. L'instruction est peu répandue et la superstition encore très-grande dans les campagnes.

Agriculture. — Les documents statistiques manquent sur ce département de création et d'organisation toutes récentes, et il serait téméraire de hasarder des chiffres que l'administration ne possède pas elle-même, ou n'a pas encore produits. Mais on peut dire, cependant, que, sauf l'arrondissement de Grasse, ce département doit être rangé parmi les moins riches de notre territoire pour la production des choses nécessaires à la vie. Les céréales, le gros bétail manquent à l'alimentation; les moutons et les chèvres, au contraire, sont nombreux et produisent dans cette région de montagnes les mêmes désastres que dans les Hautes et Basses-Alpes : les hauteurs se sont dépouillées d'arbres, puis de verdure, puis de terre, et les érosions des torrents sont assez continues pour que le Var trouve des champs de cailloux, où ses eaux vagabondes se répandent sans profit pour la culture. C'est de l'Italie et de Marseille que le département tire les céréales qui lui sont nécessaires. Les légumes, les arbres fruitiers sont cependant cultivés avec soin, et quelques cantons donnent des produits recherchés; mais les cultures véritablement prospères sont celles des oliviers, des fleurs pour la parfumerie, des orangers, des citronniers et des figuiers.

Mines. — Carrières. — Les mines et les carrières paraissent être nombreuses, mais l'exploitation n'a pas encore indiqué quelle en est la valeur : le cuivre semble être au premier rang, et après lui le plomb, le fer et le lignite. Il existe aussi des sources minérales chaudes et froides, près de Saint-Sauveur, dans l'arrondissement de Puget-Théniers.

Industrie. — Commerce. — Les distilleries de parfums, la fabrication de l'huile d'olive et des savons, la préparation des fruits secs, telles sont les grandes industries et par suite les éléments du commerce de ce département. La pêche y tient aussi une place importante et donne lieu à une exportation considérable de sardines, d'anchois et de thons.

Routes. — Chemins de fer. — Ce département compte cinq routes impériales, qui s'étendent sur 333 kilomètres; la plus importante suit la côte en passant par Cannes, Antibes, Cagnes et Nice; de Nice, elle rencontre au N. la vallée du Paillon, franchit le col de Tende, et pénètre dans le bassin du Pô. Une autre venant de Castellane dans les Basses-Alpes passe à Grasse et rejoint la précédente à Cagnes.

De Nice part une route admirable, célèbre dans le monde entier sous le nom de *route de la Corniche;* elle longe le littoral jusqu'à Gênes, en suivant la crête des rochers qui dominent la mer; elle est belle partout, mais la partie comprise entre Menton et Nice défie toute description; à chaque coude de cette capricieuse voie, les aspects se modifient, les points de vue changent, les sites les plus inattendus appa-

raissent brusquement, tantôt des gorges d'une indicible beauté et des montagnes aux sommets grisâtres, tantôt des villages perchés comme Ezza sur des rocs inaccessibles, ou de vieilles villes pittoresques comme Monaco, Vintimille, Roquebrune, puis des anses, des golfes, des ports, et cette admirable Méditerranée, dont l'azur resplendit jusqu'aux lointaines limites de l'horizon.

Les communications intérieures, quoique assez nombreuses, sont incomplètes à cause des difficultés du sol, et Puget-Théniers n'est pas encore relié suffisamment au reste du département.

Les Alpes-Maritimes ont une voie ferrée importante qui appartient au réseau de Lyon, l'embranchement de *Marseille à Nice*, par Toulon; il suit presque parallèlement la grande route de la côte, et a des stations à Cannes, au golfe Jouan, à Antibes, à Vence-Cagnes, au Var et à Nice; il sera continué jusqu'à Vintimille et correspondra avec les chemins de fer italiens.

Histoire. — On trouve dans les temps les plus anciens ce pays occupé par un mélange de Ligures et de Celtes à demi sauvages et partagés en tribus ennemies. Après la fondation de Marseille, 600 ans avant J. C., la ville nouvelle domina bientôt sur tout le littoral, chassa les Ligures de la contrée des Alpes-Maritimes, et pour assurer sa conquête, établit des colonies à *Nicca* (Nice) et à *Antipolis* (Antibes). Ce territoire subit la domination romaine en même temps que Marseille et fut compris dans la *Province;* il fut ensuite affreusement ravagé par les Wisigoths et les Ostrogoths, qui s'y succédèrent tour à tour, fit partie de la Lotharingie, après le démembrement de l'empire de Charlemagne, puis de la Bourgogne-Cisjurane, et enfin du royaume d'Arles ou de Provence. Les comtes héréditaires de Provence possédèrent le pays jusqu'à Gilbert dont la fille le porta en dot, en 1090, aux comtes de Barcelone qui l'ont gardé jusqu'en 1245, époque à laquelle la maison de France en devint maîtresse par le mariage de Charles d'Anjou, roi de Naples et frère de saint Louis, avec Béatrix, fille de Raymond Béranger. Amédée de Savoie, profitant des troubles de Naples, l'usurpa sur Jeanne en 1388, et ses successeurs le gardèrent malgré les événements dont il fut le théâtre pendant la lutte de François Ier et de Charles-Quint. Une rectification de frontières, stipulée au traité de Paris, en 1763, fixa le Var comme limite entre la France et le Piémont. Réunies à la République française par décret du 4 février 1792, les Alpes-Maritimes furent de nouveau rendues à la Sardaigne, en 1815, et annexées définitivement à la France, le 12 juin 1860.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages du département des Alpes-Maritimes sont : l'astronome CASSINI, les peintres VANLOO et FRAGONARD; le conventionnel ISNARD; les maréchaux MASSÉNA et REILLE, le général de BRÉA, et parmi les contemporains, le général GARIBALDI.

Divisions administratives. — Le département des Alpes-Maritimes forme *trois arrondissements* subdivisés ainsi qu'il suit :

Arr. de Nice.	11 cant.	40 comm.
— de Grasse.	8 —	59 —
— de Puget-Théniers.	6 —	47 —
	25 cant.	146 comm.

Ce département forme la 5e subdivision de la 9e division militaire, dont le siége est à Marseille; ses places de défense sont : Antibes avec le Fort-Carré; Saint-Laurent du Var et la citadelle de Villefranche qui défendent la route d'Italie; le fort Sainte-Marguerite, sur les îles de Lérins, qui protége la côte. Il dépend également du 5e arrondissement maritime dont le préfet est à Toulon, et forme un sous arrondissement dont Nice est le chef-lieu.

Il appartient à deux diocèses : à celui de Nice, pour les arrondissements de Nice et de Puget-Théniers; à celui de Fréjus, pour l'arrondissement de Grasse; ces diocèses sont suffragants de l'archevêché d'Aix, et comptent 33 cures, 178 succursales et 3 petits séminaires à Nice et à Grasse. Nice et Cannes possèdent des temples protestants qui sont fréquentés principalement par les étrangers.

La justice est rendue par deux tribunaux de première instance et deux tribunaux de commerce siégeant à Nice et à Grasse, et ressortissant à la Cour impériale d'Aix.

Les établissements de l'instruction publique comprennent un Lycée à Nice, 3 Colléges communaux à Antibes, à Grasse et à Menton, une école normale primaire à Nice, et 322 écoles publiques ou libres, qui dépendent de l'Académie d'Aix.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département des Alpes-Maritimes.

ARRONDISSEMENT DE NICE.

NICE (50 180 hab.), chef-lieu de préfecture et du département, divisé en deux cantons, à 870 kilomètres de Paris, est assise sur la Méditerranée, à l'embouchure du Paillon. Sa situation est une des plus heureuses qui soit

en Europe; son climat un des plus doux, son sol un des plus fertiles; le citronnier et l'oranger y abondent; son ciel semble exempt de toutes les vicissitudes des saisons; l'hiver y est sans frimas et l'été sans orages. Aussi de tous les coins de l'Europe, les malades y viennent séjourner pendant la mauvaise saison, et ses vallées, ses collines, dans un rayon de plusieurs kilomètres, sont couvertes de villas et d'habitations enfouies sous des bosquets d'orangers et de citronniers.

Nice peut se diviser en trois parties distinctes : 1° le *port*, qui est creusé au pied de la *Colline du Château*, où viennent mouiller les caboteurs, les bateaux de pêche de la Méditerranée, des tartanes, des goëlettes, des bricks, des trois-mâts et des bateaux à vapeur qui font le service de la côte; 2° la *vieille ville*, comprise entre la promenade du *Cours* et le lit du Paillon; 3° la *ville neuve*, bien bâtie, toute composée d'hôtels, de splendides villas, de maisons à toits plats qui supportent de larges terrasses. Les principaux monuments de Nice sont: l'église *Sainte-Réparate*, du XVIIe siècle, la *chapelle de Saint-Sépulcre*, la *chapelle de la Miséricorde*, l'hôtel de ville, la *tour de l'Horloge*, l'ancien palais des *Lascaris*, avec ses plafonds peints par Carlone, les maisons où sont nés Masséna et Garibaldi; mais ces édifices sont en général peu remarquables. Au contraire, les promenades de la ville sont magnifiques. De la plate-forme du vieux chateau situé sur un roc élevé de 96 mètres, la vue s'étend sur la mer, les vallées et les montagnes environnantes; on peut y arriver en voiture par des pentes ombragées de beaux arbres; la *Promenade des Anglais* est une superbe et large avenue plantée de palmiers, qui s'étend pendant 2 kilomètres sur les bords de la mer depuis l'embouchure du Paillon jusqu'à celle du Magnan; le *Cours* avec ses ormes centenaires permet aux promeneurs d'admirer à l'horizon les gracieuses montagnes de l'Esterelle et les monts des Maures. La ville était très-forte autrefois, et elle est encore entourée des restes des vieilles murailles que dominent les ruines d'une citadelle démolie par Louis XIV en 1705.

Nice est un mot grec modernisé qui signifie *victoire*, et, en effet, les Phocéens fondèrent cette ville au IIIe siècle, pour rappeler le souvenir d'une victoire qu'ils venaient de remporter. Sa prospérité fut grande, et, d'après Strabon, elle prit rang immédiatement après Rome parmi les cités italiennes; elle demeura indépendante jusqu'à César, qui la soumit; puis, comme toutes les villes du Midi, elle fut livrée successivement aux déprédations des Goths, des Vandales, des Visigoths, des Bourguignons et des Lombards, si bien qu'elle se vit réduite à la condition de misérable bourgade. Gênes la protégea pendant quelque temps contre les pirates sarrasins qui menaçaient les côtes liguriennes, mais elle ne fut réellement tranquille que sous la domination des comtes de Provence et de la maison d'Anjou, qui prit fin au traité de Chambéry, en 1419, époque à laquelle Nice fut cédée à la Savoie; elle revit alors ses jours d'inquiétudes et de désastres pendant les guerres des grandes puissances, car sa position géographique en faisait toujours le chemin des vainqueurs et des vaincus. Pour leur compte, les Français l'assiégèrent et la prirent cinq fois en 1542, en 1691, en 1706, en 1744 et en 1792. On peut espérer qu'elle en a fini maintenant avec les assauts et les guerres, et que son annexion à l'empire français lui donnera une nouvelle ère de prospérité.

Nice est située dans une position très-agréable et entourée d'élégantes montagnes qui rendent ses environs riches en promenades et en points de vue; ce sont le *Mont-Gros*, le *Vinaigrier*, le *Mont-Boron*, qui vient tomber à pic sur la mer, le *Mont-Alban*, couronné par une forteresse; la hauteur de ces groupes pittoresques est comprise entre 300 et 366 mètres. Les voyageurs ne manquent pas de visiter et d'admirer des ruines romaines, un aqueduc romain, la *fontaine de Mouraille*, la source intermittente de la *fontaine sainte*, le *vallon obscur*, et, à quelques kilomètres seulement, la *grotte de Saint-André* et le sommet du *Mont-Cau*, élevé de 354 mètres.

L'industrie de Nice consiste en soieries, en parfumeries, en distilleries, qui emploient par an 30 000 kilogrammes de violettes et 200 000 kilogrammes de fleurs d'oranger, en savonneries, en tanneries; on pêche dans la mer de Nice beaucoup de thons et d'anchois. Son port, autrefois beaucoup plus actif, exporte les produits de son industrie, et surtout de très-beaux fruits. L'importation lui fournit presque exclusivement les denrées essentielles à la vie dont son territoire est dépourvu. Le port de Nice, continuellement barré par des sables, est peu sûr dans les temps d'orage; néanmoins la voie ferrée, la route impériale et deux services réguliers de paquebots assurent au commerce et à l'industrie des moyens suffisants de communication.

Menton (5699 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur le rivage de la Méditerranée, à 2 kilomètres de la frontière italienne formée par une admirable gorge creusée dans les rocs de la côte. Menton se compose de deux parties : l'ancienne ville située sur un promontoire et ses escarpements, avec ses maisons pittoresque-

ment entassées les unes sur les autres, ses rues étroites et roides, ses arcades, ses passages sombres, ses escaliers difficiles, ses vieilles murailles; la nouvelle ville, qui se réduit à peu près à une grande rue longeant le rivage, et bordée de charmantes villas, de splendides hôtels, de jardins où les arbres exotiques, les palmiers, les eucalyptus, les plantes grasses, les orangers, les citronniers, poussent en pleine terre. Les principaux édifices de Menton sont des ruines d'un château fort du XVIe siècle, la *Porte Saint-Julien*, reste des fortifications féodales, l'église *Saint-Michel* avec dôme, campanule et clochetons. Sur la berge de la marine se trouve le *Casino*, avec salles de bal, de concert, de lecture et théâtre. De la plate-forme du cimetière situé dans la vieille ville, à 40 mètres d'élévation, la vue s'étend sur la mer, les montagnes, et, par quelques belles et claires journées, jusqu'à l'île de Corse.

La culture des citronniers, des orangers, des oliviers, la parfumerie, la distillerie, la fabrication de meubles en bois de caroubier, de citronnier et d'olivier, constituent l'industrie de Menton; son port est peu sûr et même dangereux dans les gros temps.

Menton, fondée par des forbans, tomba aux mains des comtes de Vintimille, après l'expulsion des Sarrasins; puis elle passa aux Génois et partagea la destinée de toutes les villes du littoral pendant les guerres qui désolèrent l'Italie. Achetée par les Grimaldi en 1346, elle se constitua en ville libre après 1848. Un vote l'a annexée à la France en 1861.

Saint-Martin-de-Lantosque (2037 hab), chef-lieu de canton, est située au confluent des deux ruisseaux qui par leur réunion forment la Vésubia. Il s'y fait un commerce considérable de bestiaux et de céréales. Cette commune est l'une des plus riches du département, et cependant elle a beaucoup perdu depuis la création de la route du col de Tende; avant cette époque, elle servait de marché aux Piémontais et aux habitants du comté de Nice.

Utelle (1961 hab.), chef-lieu de canton, sur une montagne entre la Vésubia et la Tinéa, forme une agglomération de hameaux beaucoup plutôt qu'une ville; on y fabrique d'excellents fromages; elle était l'entrepôt du commerce de Coni et de Nice, quand les voies de communication faciles n'existaient pas encore et que le transport se faisait à dos de mulets.

Villefranche (3344 hab.), chef-lieu de canton, est placée sur le petit golfe, connu chez les Romains sous le nom de *Portus Herculis*. Resserrée entre les Alpes et la mer, cette ville, dont les rues sont de véritables escaliers et dont les maisons sont anciennes, présente des aspects pittoresques. Le Piémont avait voulu y créer un port militaire, et les Russes y ont établi, avec l'autorisation de la France, une véritable station maritime pour leur flotte de guerre; une citadelle et des batteries protégent la ville et défendent la rade.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Breil* (2709 hab), *L'Escarene* (1762 hab.), *Levens* (1795 hab.), *Sospel* (3912 hab.), et *Contes* (1748 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont: *la Trinité-Victor* (1459 hab.); *Saorge* (3180 hab.); *Apremont* (1680 hab.); *Tourette* (385 hab.); *Belvedere* (1280 hab.); *Lantosque* (2232 hab.); *Eza* (570 hab.), située comme un nid d'oiseaux de proie au sommet d'un roc inaccessible; *la Turbie* (848 hab.), village perdu en pleine montagne et placé au-dessus de Monaco, à ce point où commence la plus belle partie de l'admirable *route de la Corniche*, qui descend vers Nice; *Roquebrune* (844 hab.), autrefois l'une des villes principales de la principauté de Monaco.

ARRONDISSEMENT DE GRASSE.

GRASSE (12 241 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, située à 36 kilomètres de Nice, s'élève en amphithéâtre sur une colline arrondie, premier étage d'un mont escarpé de 700 mètres. De cette ville la vue embrasse un grand nombre de bourgs, de villages et s'étend d'un côté aux Alpes-Maritimes, et de l'autre jusqu'au littoral. Lorsque le ciel est pur, on peut même apercevoir les montagnes de la Corse, distantes de 16 myriamètres. La partie occidentale de la ville est assez bien bâtie, mais le reste est composé de ruelles mal pavées. Grasse n'a point de monuments remarquables; cependant, l'ancienne cathédrale et l'hôpital renferment quelques tableaux dignes d'attention, et les artistes peuvent en outre admirer, dans une vieille maison du conventionnel Isnard, quatre belles toiles de Fragonard.

On trouve à Grasse d'importantes fabriques de parfumerie et de savon et de nombreux moulins à huile. On évalue à onze millions de francs le produit de son exportation de parfumeries.

D'après une version généralement admise, Grasse fut fondée au sixième siècle par des Juifs venus de la Sardaigne; ce n'était encore qu'un bourg sans importance au XIe siècle; elle fut deux fois détruite par les corsaires africains, et relevée au XVIe; elle devint le siége d'un évêché qui fut occupé par Godeau au temps de Richelieu, et fut pendant quelque

temps, en 1794, le chef-lieu du département du Var.

Antibes (6064 hab.), chef-lieu de canton, jolie ville, admirablement située au pied des montagnes qui la protégent du vent du N., occupe l'entrée de la presqu'île qui limite à l'O. le golfe Jouan. Son port peu vaste, mais profond et sûr, est fermé par une longue jetée semi-circulaire, et défendu par un flot qui porte le *Fort-carré* ou *Fort-Championnet*, construit par Vauban; à l'extrémité du cap de la Garouppe, s'élève la chapelle de *Notre-Dame-de-la-Garde*, très-vénérée des marins et des pêcheurs qui forment la principale population d'Antibes.

Cette ville, fondée par les Phocéens de Marseille sous le nom d'*Antipolis*, fut le siége d'un évêché au IVe siècle; on découvre chaque jour de nouveaux vestiges de vieilles constructions qui rappellent son antique origine.

Cannes (9618 hab.), chef-lieu de canton, à 17 kilomètres de Grasse, s'étale au fond d'une petite anse et au pied d'une colline escarpée que couronnent les tours du château du *Mont-Chevalier* et de l'église *Notre-Dame-d'Espérance*. Mais l'intérieur de la ville ne répond pas à cette position pittoresque. La ville haute est mal pavée, composée de rues étroites; le quai lui-même est sale, et une seule rue, parallèle à la partie orientale de la plage, offre des habitations convenables. Le port de Cannes, éclairé par un feu fixe de quatrième ordre, peu profond et d'un abord difficile, tend à s'ensabler. L'industrie et le commerce de cette ville ont pour objet les parfums, les huiles, les savons, le poisson salé, etc.

Cannes, capitale celtique, et détruite par les Romains, aurait été, suivant la tradition, rebâtie par les Marseillais sous le nom de *Castrum Marcellinum*; après avoir été dévastée deux fois par les Sarrasins au VIIIe et au Xe siècle, elle fut repeuplée par les Génois.

Les environs de Cannes sont délicieux et offrent les plus belles plages de la Provence. C'est près de cette ville, au golfe Jouan que débarqua Napoléon, en 1815, à son retour de l'île d'Elbe. En face de Cannes, entre les golfes Jouan et de Napoule, se trouve le petit archipel des îles de Lérins; les plus importantes sont *Saint-Honorat* et *Sainte-Marguerite*.

Sainte-Marguerite, dont la circonférence mesure 7 kilomètres, est couverte, dans sa partie orientale, d'une magnifique forêt de pins maritimes; sur la côte N., à la pointe de la Croisette, s'élève le fort construit par Richelieu, qui acheta l'île en 1637; ce fort, complété par les Espagnols et réparé sur les plans de Vauban, est devenu célèbre comme prison d'État par la captivité du mystérieux personnage, connu sous le nom de l'*Homme au masque de fer*.

Saint-Honorat est célèbre par le grand monastère, fondé en 410, qui devint la plus fameuse communauté des Gaules, celle d'où sortirent une foule de prélats, de saints et de savants; elle fut dévastée par les Sarrasins qui tuèrent tous les religieux. C'est une petite île séparée de la première par un canal large de 700 mètres; sa circonférence n'est que de 3 kilomètres; son église, dont les principaux murs datent du VIIe siècle, les chapelles de la *Trinité*, de *Saint-Sauveur*, de *Saint-Porchaire* et son château fort, un vieux donjon du XIe siècle, à mâchicoulis, à chemin de ronde, à citernes, ont été classés parmi les monuments historiques.

Vence (2755 hab.), chef-lieu de canton, est située sur une petite montagne qui domine la rive droite d'un petit affluent de la Cagne; elle était autrefois fortifiée, et présente de nombreuses ruines. Elle fait commerce de parfumerie, de savon et de cire; ses figues ont de la réputation.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Coursegoules* (505 hab.), *Le Bar* (1579 hab.), *Saint-Auban* (574 hab.), et *Saint-Vallier* (539 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mougins* (1286 hab.); *Valbonne* (1275 hab.); *Cabris* (1725 hab.); *Cagnes* (2435 hab.); *La Colle* (1267 hab.); *Vallauris* (3016 hab.), charmante petite ville dans les montagnes, et sur le territoire de laquelle se trouve le golfe Jouan, vaste baie abritée contre tous les vents, excepté celui du S. O.; des flottes entières peuvent y manœuvrer à l'aise; les rivages de la baie sont couverts d'habitations charmantes, telles que les villas *Bruyères*, *Brimborion*, etc., dominées par le magnifique hôtel du Golfe, d'où la vue s'étend sur la Méditerranée, depuis les montagnes de l'Esterelle jusqu'au col de Tende; une petite colonie de Parisiens qui s'est fondée depuis quelques années sur les bords du golfe est en pleine voie de prospérité.

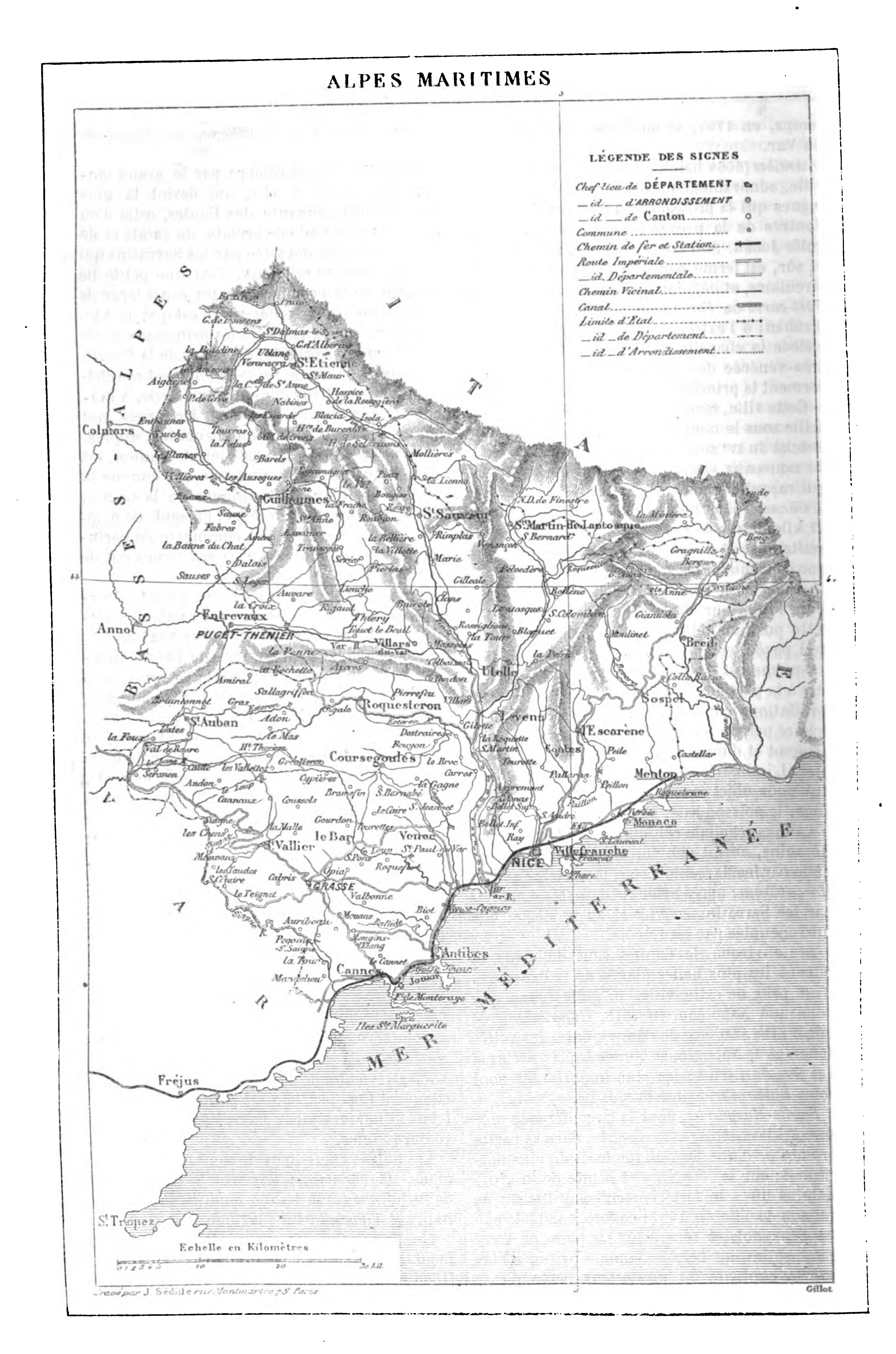
ARRONDISSEMENT DE PUGET-THÉNIERS.

PUGET-THÉNIERS (1289 hab.), chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la rive gauche du Var, au confluent de la Roudoule. Ville ancienne et fortifiée, elle est petite et laide; on y trouve quelques vieux monuments, mais peu remarquables.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Guillaumes* (1156 hab.); *Roquesteron* (433 hab.); *Saint-Étienne* (2150 hab.), *Saint-Sauveur* (635 hab.), et *Villars-du-Var* (841 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lieusole* (1145 hab.); *Valdeblore* (1060 hab.).

ALPES MARITIMES





Vue de Largentière. — Vue générale d'Annonay. — Pont d'Arc sur l'Ardèche.
Vieille église romane de Quintenas.

ARDÈCHE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Ardèche est situé presque entièrement dans le bassin du Rhône dont il borde la rive droite sur une étendue de 140 kilomètres. Il tire son nom de la rivière qui arrose sa partie méridionale, et a pour limites : au N., le département de la Loire ; à l'E., ceux de l'Isère, de la Drôme et de Vaucluse; au S., celui du Gard ; à l'O., ceux de la Lozère et de la Haute-Loire.

Le département de l'Ardèche affecte sensiblement la forme d'un triangle montagneux, incliné de l'O. à l'E. entre les Monts-du-Vivarais et la rive droite du Rhône, sur laquelle viennent s'effacer leurs contre-forts; c'est un pays très-tourmenté, très-difficile, semé de détritus volcaniques; les rivières, dans leur partie supérieure surtout, sont de véritables torrents qui courent à travers des gorges étroites et sauvages, au milieu de montagnes couvertes

de châtaigniers, de noyers et de mûriers; leurs eaux inférieures produisent périodiquement des inondations qui ravagent les plus belles vallées. Dans la partie septentrionale du département s'étalent de beaux champs de blé, ainsi que dans toute la région de l'est, sur la rive droite du Rhône; mais le territoire de l'ouest, particulièrement accidenté, n'offre guère que des plateaux stériles et rebelles à toute culture.

Orographie. — *Les Cévennes* et leurs contreforts constituent tout le système montagneux du département sous le nom de *Monts-du-Vivarais*. Elles y pénètrent au S.-E., entre les sources de l'Allier et celles du Chassezac, l'un des affluents de l'Ardèche, et forment à l'E., entre le cours supérieur de l'Ardèche et celui du Chassezac, un plateau basaltique élevé de 900 mètres appelé *Mont-du-Tanargue;* puis, se dirigeant au N. E. à travers les débris de la forêt de Bauzon sous le nom de *Montagnes-de-la-Chavade*, elles dessinent la ceinture orientale du cours de la Loire. Là, culminent le *Gerbier-des-Joncs*, montagne trachytique aux flancs escarpés, qui atteint une hauteur de 1562 mètres, le *Mont-Mezenc*, élevé de 1774 mètres, d'où se détache au S.-E. le *Mont-des-Boutières*, qui sépare l'Ardèche de l'Erieux, et dont l'altitude est de 1384 mètres; ce dernier contre-fort, remarquable par sa nature volcanique et l'effet grandiose de ses colonnes de basalte, forme au S. de Privas sur la rive droite de l'Ouvèze les *Montagnes-de-Coiron* et se termine sur le Rhône par les hauteurs abruptes de *Rochemaure;* ses points culminants sont le *Mont-Rosée*, dont l'élévation est estimée à 1397 mètres, et la *Roche-de-Gourdon*, qui mesure 1069 mètres. Les *Monts-du-Vivarais* se prolongent ensuite au N. en conservant leur caractère âpre et tourmenté jusqu'à l'extrémité du département, et se terminent dans le département de la Loire par le *Mont-Pila* dont la sommité principale atteint une hauteur de 1433 mètres.

Hydrographie. — Le département de l'Ardèche appartient au bassin de la Loire pour une étroite partie de l'arrondissement de Largentière au S.-O., et au bassin du Rhône pour sa masse principale. Son système hydrographique se compose donc de deux grands fleuves, la *Loire* et le *Rhône*, et de leurs affluents.

Les grands cours d'eau du bassin de la Loire sont la *Loire* et l'*Allier*. La *Loire* naît dans la ferme de Loire à 500 pas environ du Gerbier-des-Joncs, coule d'abord du N. au S., puis tourne à l'O., et entre dans la Haute-Loire, après s'être grossie de quelques petits affluents, tels que la *Vernasson*, le *Gage*, la *Veyradeyre;* l'*Allier* prend sa source dans la Lozère, sert un instant de limite S.-E. au département et y reçoit des ruisseaux sans importance.

Le principal cours d'eau du second bassin est le *Rhône*, qui forme toute la limite E. du département entre Limony et Saint-Just, et le sépare de celui de la Drôme; dans ce parcours, du N. au S., il arrose Serrières, Arras, Tournon, et laisse à droite Saint-Peray, Lavoulte, Rochemaure et Bourg-Saint-Andéol. Ses principaux affluents sont : 1° la *Canse* qui baigne Vocance, Ville-Vocance et Annonay; 2° l'*Ay*, qui prend sa source près de la Louvesc et passe à Satillieu; 3° le *Doux*, qui coule d'abord du N. au S. jusqu'à Lamastre où une digue protége la campagne contre ses inondations, puis remonte vers le N.-E. en arrosant Monteil et Boucieux-le-Roi, pour aller finir au N. de Tournon, après un cours de 60 kilomètres; 4° l'*Erieux*, qui sort du Mont-Mezenc, passe à Saint-Agrève, au Cheylard, aux Ollières, à Saint-Fortunat, et se jette dans le Rhône en amont de Lavoulte; 5° l'*Ouvèze*, qui passe à Privas; 6° l'*Escoutay*, qui prend sa source dans la Montagne-de-Coiron et finit près de Viviers; 7° l'*Ardèche* qui, formée sur le revers oriental des Cévennes, dans l'arrondissement de Largentière, par la réunion d'une foule de ruisseaux et de cascades, coule d'abord à l'E. dans une vallée profondément creusée, après avoir descendu une pente presque verticale, arrose Mayres, Neyrac, Aubenas, laisse Largentière sur sa droite, Vallon sur la gauche, passe sous le *Pont-d'Arc*, vaste arcade naturelle de 60 mètres d'ouverture, sert un instant de limite au département, entre dans celui du Gard, et va se jeter dans le Rhône après un cours de 108 kilomètres; ses principaux affluents sont la *Fontollière*, la *Volane*, l'*Auzon*, la *Ligne*, la *Baume* qui passe à Joyeuse, et le *Chassezac* qui naît au village de Belvezet et se grossit de la *Dorne*.

Le seul lac qui mérite d'être cité dans le département de l'Ardèche est le *Lac d'Issarlès* dans le bassin de la Loire; il mesure 1296 mètres de longueur sur 1007 mètres de largeur; sa superficie est de 90 hectares et recouvre le cratère d'un volcan éteint.

Climat. — Le climat du département de l'Ardèche offre de grandes variations; chaud près du Rhône, il devient plus froid à mesure que l'on remonte à l'O., où les montagnes conservent leur calotte de neige pendant une partie de l'année; aussi les saisons se montrent très-irrégulières, probablement à cause du déboisement des montagnes; les hivers sont géné-

ralement très-longs, et les étés très-pluvieux; les vents dominants sont ceux du N., du S., et du N.-O. ou mistral. Quelques parties du département sont livrées à des cataclysmes locaux d'une grande intensité; ainsi, au centre du bassin de l'Ardèche, les trombes de pluie fondent de temps en temps sur la petite ville de Joyeuse avec une violence sans égale, et ne laissent après elles que ruines et dévastations.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Ardèche est de 552665 hectares, dont les terres labourables, les pâturages et les forêts occupent la presque totalité. La population est de 387174 habitants, ce qui donne environ 70 habitants par kilomètre carré. Depuis le commencement du siècle, elle s'est accrue de 122000 âmes.

Les habitants de l'Ardèche, isolés dans leurs montagnes, privés jusqu'à ce jour des communications rapides qu'engendrent les voies ferrées, ont conservé leurs mœurs et leur caractère particulier; intelligents et laborieux, sobres et robustes, ils sont généralement religieux, attachés à leur pays, et ils ont toute la rudesse, mais aussi toute l'honnêteté et l'énergie des montagnards.

Dans les campagnes, le costume se modifie lentement; le grand chapeau et la veste longue sont toujours en usage, mais le pantalon s'est substitué à la culotte courte. La majeure partie de la population ne met de bas et de souliers que pour aller à la ville, et les grands jours de fête.

Le patois languedocien était autrefois généralement parlé dans les villes comme dans les campagnes; depuis la Révolution, l'usage de la langue française s'est répandu dans les villes, mais avec l'accent méridional, et les campagnes ont obstinément conservé leur ancien patois.

Agriculture.—Le département de l'Ardèche étant essentiellement montagneux, n'offre à la culture des céréales que 138485 hectares, c'est-à-dire un cinquième environ de sa superficie; les pâturages, les bruyères, les landes couvrent à peu près 145000 hectares, et les bois, les forêts plus de 113000. La récolte des grains y est donc inférieure aux besoins des habitants, et ce sont les pommes de terre et les châtaignes qui fournissent principalement à l'alimentation des populations rurales.

En revanche, sur la rive droite du Rhône, les vignobles prospèrent et produisent des vins qui valent les crus de la rive gauche. Les 30000 hectares livrés à la culture de la vigne rendent 500000 hectolitres de vins, parmi lesquels les plus estimés sont ceux de Saint-Peray, de Limony, de Mauves et de Cornas.

La récolte des noix s'opère aussi sur une grande échelle, et on en extrait de l'huile qui forme un des principaux articles d'exportation. Les châtaigneraies occupent environ 65000 hectares et fournissent, année commune, 100000 hectolitres de châtaignes; ces fruits, de qualité supérieure, sont connus dans le commerce sous le nom de *Marrons de Lyon* et atteignent annuellement une valeur de 500000 francs.

Mais ce qui fait surtout la richesse d'une partie du Vivarais, c'est la production de la soie; cette précieuse industrie s'exerce principalement dans les arrondissements de Largentière et de Privas, qui, par la nature de leur sol et leur douce température, réunissent les conditions les plus favorables à la végétation du mûrier et à l'éducation des vers à soie. Pour donner une idée de la valeur de cette industrie, il suffira de dire que quelques plantations de mûriers valent jusqu'à 40000 francs l'hectare; la production annuelle du département est d'environ 25 millions de francs; cependant, depuis 1854, elle diminue sensiblement par suite de la mortalité qui a frappé partout les vers à soie. La sériciculture est donc attaquée sérieusement, et cette situation qui menace de ruiner toute une population industrieuse, a vivement attiré l'attention du gouvernement.

Le nombre des chevaux est faible dans le département de l'Ardèche; il ne s'élève qu'à 6 ou 7000, et celui des ânes, à 10000. Les moutons, au contraire, y sont nombreux, excellents, et très-recherchés sur les marchés voisins; on en compte 260000; les montagnes arides ont été utilisées pour l'élève des chèvres, dont le nombre dépasse 60000, et ce département est celui où il se vend le plus de peaux pour la ganterie.

La valeur totale de la production agricole annuelle s'élève à plus de 35 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Ardèche renferme de grandes richesses minérales, le fer, la houille, le lignite, le marbre, le basalte, la pierre calcaire, le kaolin, etc. On exploitait autrefois à Largentière une mine d'argent abandonnée depuis la découverte de l'Amérique; le Rhône et l'Ardèche charrient des paillettes d'or qui attirent encore quelques orpailleurs.

Les sources thermales sont très-nombreuses dans le département; les plus fréquentées sont celles de Saint-Laurent, de Vals, de Celles, et

les sources carbonatées de Neyrac dont la réputation est toute récente.

Industrie. — Commerce. — La principale industrie du département consiste dans la production de la soie, sa fabrication et celle du papier. On a vu que la première s'élevait à 25 millions par an ; cette valeur s'augmente de 10 à 12 millions par la fabrication des tissus.

L'industrie du papier a son centre à Annonay, dans l'arrondissement de Tournon ; elle est très-considérable, et ses produits sont recherchés dans toute l'Europe.

Viennent ensuite la fabrication de l'huile de noix, la préparation des peaux de chevreaux pour la ganterie, l'exploitation des mines de fer qui rendent 200 000 tonnes de minerai, et la production de la fonte qui s'élève à 75 000 tonnes.

On estime que la production industrielle peut atteindre annuellement une valeur de 17 millions de francs.

Le commerce écoule au dehors les divers produits de l'industrie locale, et trouve dans le Rhône sa principale voie d'expédition, car les voies ferrées importantes n'existent encore qu'à l'état de projet, et les cours d'eau intérieurs ne sont pas navigables.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Ardèche est desservi par 8 routes impériales, 29 routes départementales, et 2400 chemins vicinaux de moyenne et de grande communication, qui offrent un développement de 6219 kilomètres. Le chef-lieu du département se relie au N. par Tournon avec Lyon, au S. par Aubenas avec Montpellier et Cette, à l'E. par le Pouzin avec le département de la Drôme, et avec Marseille par le Rhône.

Un canal d'irrigation nouvellement concédé doit dériver les eaux du Rhône, et traverser les cantons de Chomérac, Rochemaure, Viviers et Bourg-Saint-Andéol.

Le département de l'Ardèche ne possède encore qu'un petit embranchement de la ligne principale de *Paris à Lyon et à Marseille ;* cet embranchement part de Livron, traverse un bras du Rhône sur un viaduc de 15 arches, puis le Rhône lui-même sur un pont en fonte de 5 arches, passe par Lavoulte, le Pouzin, Saint-Lager-Bressac, Chomérac, et se termine à Privas, après un parcours de 32 kilomètres.

Un sous-embranchement doit être construit de Chomérac à Alais, et traversera l'angle S.-E. du département.

Histoire. — Les *Helvii*, dont *Alba Augusta* (Aps) était la capitale, paraissent avoir été la principale peuplade du territoire de l'Ardèche. Ils s'unirent à César contre Vercingétorix et furent compris, après la conquête, dans la Gaule Narbonnaise, mais en conservant leurs lois sous des princes de leur tribu. Pendant l'invasion des barbares, *Alba Augusta* ayant été détruite par les Vandales, Viviers devint à la fois le centre religieux et la capitale du pays qui prit bientôt le nom de Vivarais. Après avoir appartenu successivement aux Bourguignons et aux Francs, il fut partagé entre les comtes de Viennois (Haut-Vivarais) et les comtes de Toulouse (Bas-Vivarais). Les évêques de Viviers profitèrent de la guerre des Albigeois pour enlever aux comtes de Toulouse le territoire de Largentière dont ils exploitèrent les mines alors très-productives ; mais ils ne tardèrent pas à être menacés à leur tour par l'ambition des rois de France. Philippe le Hardi, Philippe le Bel et Charles V s'efforcèrent de ramener la province sous l'autorité royale, et en peu de temps ils parvinrent à y établir des baillis royaux, en laissant toutefois subsister les libertés locales ; ainsi les *États* du Vivarais, composés de la noblesse et du Tiers-État, précédèrent ceux du Languedoc auxquels ils ne tardèrent pas à se réunir.

Pendant la guerre de Cent ans, le Vivarais devint la proie des routiers qui désolèrent la France; au XVIe siècle, il fut de nouveau troublé par les guerres religieuses, se révolta contre l'autorité royale et finit par se rendre indépendant. Le duc de Montmorency fut chargé de le réduire par la force ; Louis XIII en acheva lui-même la soumission, et Privas disparut pour quelque temps du nombre des cités.

La révocation de l'édit de Nantes produisit au siècle suivant la terrible insurrection des Camisards dans le Haut-Vivarais ; la répression fut épouvantable, mais le pays s'était soulevé pour la dernière fois. Éloigné de tout centre d'industrie, privé de grandes communications pour son commerce, dépouillé de ses priviléges, le Vivarais fut presque entièrement ruiné depuis sa réunion au Languedoc, et il comptait à peine 200 000 habitants en 1789 ; aussi la révolution y fut-elle accueillie avec un grand enthousiasme.

A cette époque, le département de l'Ardèche fut formé avec le territoire de l'ancien Vivarais, moins le canton de Pradelles ; grâce aux réformes de l'administration nouvelle, il reprit une grande activité et vit sa population se doubler en 70 ans.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres du département de l'Ardèche sont : le cardinal de TOURNON, ministre de François Ier et de Henri II ;

l'agronome OLIVIER DE SERRES, propagateur de la culture du mûrier en France; le cardinal de BERNIS, poëte et diplomate; le marquis DE LAFARE, auteur des *Mémoires sur le règne de Louis XV;* les frères Joseph et Étienne MONTGOLFIER, inventeurs des aérostats; BOISSY D'ANGLAS, président de la Convention au 1er prairial; les généraux RAMPON et LASNE; et parmi les contemporains : le géomètre A. BRAVAIS; l'ingénieur MARC-SÉGUIN.

Divisions administratives. — Le département de l'Ardèche comprend *trois arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond. de Privas	10 cant.	108 comm.
— Largentière.	10 —	106 —
— Tournon . . .	11 —	125 —
	31 cant.	339 comm.

Ce département forme la 8e subdivision de la 8e division militaire dont le quartier-général est à Lyon.

Dans l'organisation ecclésiastique, il comprend un diocèse, dont le siége est à Viviers, et qui est suffragant de l'archevêché d'Avignon; ce diocèse a un grand séminaire à Viviers, 2 petits séminaires à Aubenas et à Vernoux, et compte 37 cures et 326 succursales. Les protestants, très-nombreux, y possèdent 52 temples.

La justice est rendue par 3 tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement et qui ressortissent à la cour impériale de Nîmes.

Les établissements de l'instruction comprennent un lycée à Tournon, une école primaire à Privas, et 729 écoles publiques et libres. L'instruction est très-arriérée; près de la moitié des jeunes gens qui tirent au sort ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Les principales localités du département de l'Ardèche sont:

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS.

PRIVAS (7204 hab.), chef-lieu de préfecture et du département, est situé à 607 kilomètres de Paris sur une colline qui domine la rive gauche de l'Ouvèze, et qui est dominée elle-même à l'O. par le Mont-Toulon, haut de 416 mètres. Ses constructions modernes sont régulières, mais la ville ancienne n'a que des rues étroites, tortueuses et souvent sales; ses édifices publics n'offrent rien de remarquable; cependant on peut y étudier quelques curieuses maisons de style gothique; les promenades sont belles et ouvrent de charmantes perspectives sur les montagnes voisines; de *l'Esplanade*, la vue s'étend, d'un côté, sur la vallée de Coux, et de l'autre jusqu'aux Montagnes-de-Coiron, dont les flancs pittoresques se nuancent de couleurs variées.

Les principales industries de Privas sont la fabrication de la soie et des étoffes de laine, les distilleries et les tanneries; le commerce exporte ces productions, ainsi que des bestiaux, des châtaignes et des truffes qui se récoltent dans l'arrondissement.

Privas, longtemps seigneurie indépendante, était autrefois défendue par d'importantes fortifications, mais elle se mêla aux troubles que suscitèrent les protestants, et fut prise d'assaut et démantelée par Louis XIII en 1625.

Aubenas (7694 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un coteau verdoyant qui domine la rive droite de l'Ardèche en face des Montagnes-de-Coiron, est une des villes les plus importantes du département; elle est baignée par les eaux de l'Ardèche et de la Volane; de nombreux ruisseaux arrosent son territoire et fournissent aux établissements industriels des moteurs hydrauliques d'une grande puissance. Son origine, que certains archéologues font remonter assez haut, est fort contestable et ne repose guère que sur des traditions qui n'offrent aucune garantie historique. Aubenas possède quelques édifices remarquables, l'église paroissiale, le collége et l'ancien château de Montlaur et d'Ornans, forteresse massive qui renferme aujourd'hui presque tous les services publics. On fait à Aubenas un très-actif commerce de bestiaux, de beurre, de fromages, et les expéditions mensuelles de marchandises sont évaluées à un million et demi de francs.

Chomérac (2174 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur une hauteur qui domine la vallée de la Payre; là fonctionnent des moulins à soie, et s'exploitent des carrières de marbre.

Lavoulte (3160 hab.), chef-lieu de canton, est bâtie en amphithéâtre près de la rive droite du Rhône sur les flancs d'un rocher que couronne un ancien château fort restauré au XVIe siècle, et que Louis XIII habita, en 1629, pendant la révolte du Vivarais. C'est le centre d'usines métallurgiques qui produisent chaque année près de 50 000 tonnes de fer. Là ont été construits un beau pont suspendu qui traverse le Rhône, et un viaduc dont les cinq arches, d'une ouverture de 56 mètres, supportent la voie ferrée qui relie maintenant Privas au chemin de fer de Lyon.

Villeneuve-de-Berg (2500 hab.), chef-lieu de canton, est située près de l'Ibie, petit affluent de l'Ardèche, et bâti sur un plateau qui domine le cours de la rivière. Une pyramide, élevée

au milieu de la place publique, rappelle le souvenir d'Olivier de Serres.

Viviers (2806 hab.), chef-lieu de canton et siége de l'évêché, est situé sur un coteau couronné par les ruines d'un vieux château-fort, et près du confluent de l'Escoutay et du Rhône; une ville nouvelle avec des rues droites et des constructions régulières s'est bâtie le long de la route impériale; la ville ancienne est triste et déserte; elle possède une cathédrale de style gothique, dont le clocher roman est classé parmi les monuments historiques, ainsi qu'un édifice appelé la *Maison des chevaliers*, un beau palais épiscopal, l'hôtel d'Albert de Noé, un monument de la Renaissance, et des restes d'anciennes fortifications. On y franchit le Rhône sur un pont en fil de fer. Viviers devint au ve siècle le siége épiscopal du pays des Helviens, puis plus tard la capitale du Vivarais. Au xvie siècle, la ville se livra aux mains des protestants, fut reprise, en 1568, par les catholiques qu'elle chassa après la Saint-Barthélemy, et retomba définitivement en leur pouvoir en 1577.

Antraigues (1413 hab.), chef-lieu de canton, dont le nom indique sa situation au milieu des eaux, est situé sur un rocher basaltique que baignent trois ruisseaux limpides et torrentueux, la Bise, le Mas, la Volane, et au milieu de la plus pittoresque région du Vivarais; la vallée arrosée par la Volane est remarquable par ses basaltes. Non loin se trouve le cratère éteint du volcan de Crau. Les châtaigneraies et les pâturages fournissent ses principaux éléments au commerce d'Antraigues.

Bourg-Saint-Andéol (4516 hab.), chef-lieu de canton, est une ville commerçante et l'une des plus riches du Vivarais; son origine paraît être très-ancienne; la tradition rapporte que son patron y fut martyrisé au commencement du iiie siècle sous le règne de Sévère; 1300 ans plus tard, Bourg-Saint-Andéol était assiégé et pris par le baron des Adrets pour le compte des protestants que les catholiques en chassèrent définitivement, deux siècles après. Bourg-Saint-Andéol possède une magnifique église romane, rangée parmi les monuments historiques et dans laquelle on admire un très-beau sarcophage gallo-romain. Aux environs se trouvent la curieuse fontaine *de Tournes* et les restes d'un monument élevé à un dieu ou à un héros dont l'état civil paraît embarrasser quelque peu les archéologues.

Rochemaure (1220 hab.), chef-lieu de canton, est située sur un plateau basaltique, non loin de la montagne de Chenavari, dont l'altitude est de 508 mètres, et à l'extrémité d'une chaîne qui, coupant le département dans la direction du S.-E., vient mourir sur les rives du Rhône. Cette petite ville est bâtie avec des matériaux dont les volcans voisins, éteints maintenant, ont fait autrefois tous les frais d'extraction. Elle est dominée par les ruines imposantes d'un vieux château féodal, dont la plate-forme est riche en points de vue magnifiques et variés. Rochemaure communique avec le Dauphiné par un magnifique pont suspendu, dont les détails architecturaux sont empruntés au style moresque, et qui traverse hardiment le Rhône. Les vins, les céréales, les muriers forment les principales productions de son territoire, et les moulins à soie sa première industrie.

Saint-Pierreville (1918 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Glueyre, exporte une assez grande quantité de noix et de châtaignes; il s'y tient par an onze foires qui donnent lieu à un commerce important.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Vals*, *Saint-Marcel*, *le Pouzin*, *Gluiras*, *le Teil*, dont la population dépasse 2000 habitants.

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE.

LARGENTIÈRE (3144 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 42 kilomètres de Privas, au fond d'une gorge, et sur la rivière de la Ligne; cette ville doit son nom aux mines de plomb argentifère qu'on y exploita du xe au xve siècle. Les archéologues peuvent y étudier de curieux vestiges d'un ancien château fort bâti sur l'emplacement d'un temple dédié à Jupiter, quelques maisons sculptées et de date ancienne, une église à trois nefs, de style romano-byzantin, qui est classée parmi les monuments historiques de la France, et des bas-reliefs gothiques d'une grande valeur. Les filatures de soie, les tanneries et les teintureries forment les principaux établissements industriels de cette ville; mais l'épuisement de ses filons argentifères lui a fait perdre l'unique cause de son ancienne prospérité.

Montpezat (2564 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une montagne non loin de la forêt de Bauzon, possède une belle église rangée parmi les monuments historiques, une coutellerie et des moulins à soie.

Thueyts (2568 hab.), chef-lieu de canton, s'élève sur un plateau formé de laves, près de la rive gauche de l'Ardèche, et près d'un torrent que traverse un pont à deux rangées d'arcades superposées; ce torrent forme une double chute qui tombe d'une très-grande hauteur; le commerce de cette petite ville et son industrie portent sur le moulinage de la

soie et sur la vente des bestiaux et des châtaignes.

Les Vans (2946 hab.) forment un chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Chassezac, dont il est séparé par des coteaux. Cette petite ville est fort ancienne et possède quelques édifices remarquables. Elle fait un commerce assez actif de soie, toiles, vins, huiles, provenant de l'industrie locale.

Vallon (2586 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de l'Ardèche, au confluent de la rivière de l'Ibie et au milieu de plaines verdoyantes. Les ruines du vieux Vallon, communément appelées le *Château de Chastelax*, flanquent le revers d'une colline et sollicitent le regard par leur aspect pittoresque. Non loin de Vallon, les touristes vont admirer le fameux Pont d'Arc, que la nature elle-même a jeté d'une rive à l'autre, à 60 mètres au-dessus des eaux tumultueuses de l'Ardèche.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Burzet* (2726 hab.), *Joyeuse* (2576 hab.), *Saint-Étienne-de-Lugdarès* (1569 hab.), *Valgorge* (1252 hab.), et *Courcouron* (1235 hab.)

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lablachère* (2528 hab.), *Jaugac* (2509 hab.), *Mayres* (2451 hab.), *Meyras* (1593 hab.), *Banne* (2046 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE TOURNON.

TOURNON (5509 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 50 kilomètres de Privas sur la rive gauche du Rhône, et en face de Tain, une commune du département de la Drôme avec laquelle elle communique par deux ponts suspendus. Cette petite ville est dominée par un ancien château transformé aujourd'hui en prison, et dans lequel on peut admirer une belle chapelle de style gothique. L'intérieur de Tournon ne répond pas à son aspect extérieur; néanmoins, ses rues et ses places sont animées, grâce à son port où se fait un grand commerce de vins fins de Saint-Peray et de bois de construction; elle possède des moulins à soie et des fabriques d'impressions sur foulard. Son collége fut fondé en 1542 par le cardinal de Tournon et compte un certain nombre d'élèves. Tournon était autrefois un comté, le siége d'une justice royale, et sa fondation semble dater du VIIIe siècle.

Annonay (18 445 hab.), chef-lieu de canton, est agréablement bâti sur deux collines au confluent de la Déôme et de la Canse; cette ville est importante par son industrie; ses mégisseries, sa papeterie, ses moulins à soie, ses minoteries produisent annuellement pour plus de 30 millions de francs et occupent un très-grand nombre d'ouvriers. Annonay fait un actif commerce des bois expédiés de la Savoie et de la Suisse. C'est une ancienne ville, d'origine gauloise ou romaine (car les savants ne sont point d'accord sur ce point archéologique), que désolèrent les guerres de religion et la peste de 1585, mais que l'industrie a relevée de ses ruines. Sur une des places de la ville se dresse un obélisque élevé en l'honneur des frères Montgolfier, qui, indépendamment de leur célèbre découverte des aérostats, contribuèrent notablement au développement industriel de leur pays.

Saint-Agrève (3278 hab.), chef-lieu de canton est bâti sur le versant du Mont-Chiniac, dans l'une des plus belles régions du Vivarais, et domine un plateau couvert de forêts de pins qui s'étend entre les vallées supérieures du Doubs et de l'Erieux; c'est le marché des vins, huiles, savons et châtaignes des cantons voisins et des départements du Midi; le fer, les bois, les grains, les bestiaux y donnent lieu à un commerce très-suivi. Cette petite ville paraît avoir une origine très-ancienne, et fut fondée, dit-on, par Agrippanus, évêque du Puy.

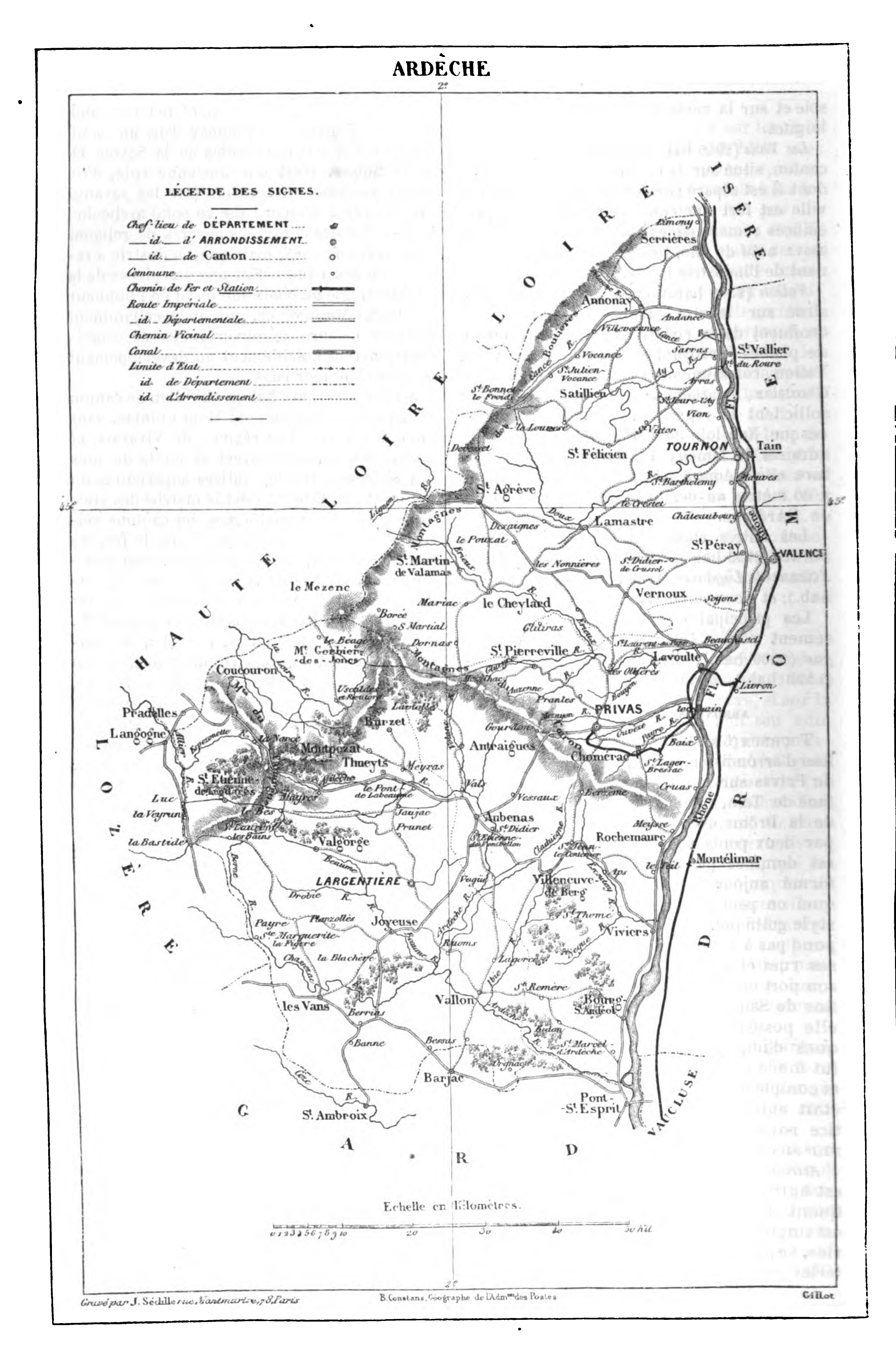
Saint Peray (2710 hab.), chef-lieu de canton, est situé à 4 kilomètres du Rhône, sur un ruisseau qui arrose une délicieuse vallée; là, 172 hectares de vignes sont cultivées avec profit, et produisent environ quinze cents pièces de vins blancs mousseux et non mousseux, qualifiés *vins de Champagne du Midi;* près de cette petite ville, on exploite les pierres de taille et les marbres bleus et roses des carrières de Crussol.

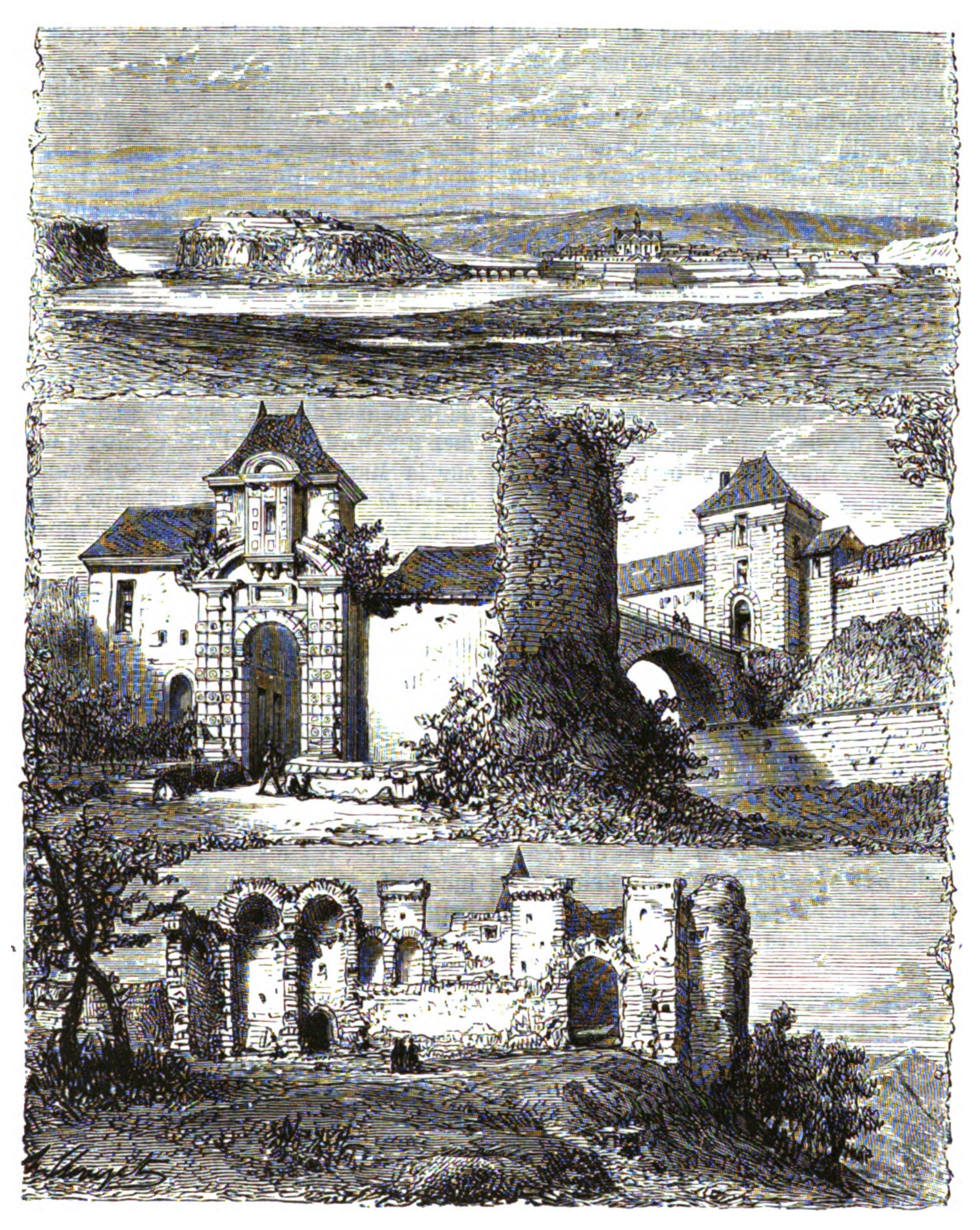
Vernoux (3202 hab.), chef-lieu de canton, est le centre d'un commerce considérable de draps, de marrons, de châtaignes, de chaux et de pierres de taille.

Le Cheylard (3422 hab.), chef-lieu de canton, bâti sur les bords de la Dorne et dans une étroite vallée, doit à un intelligent industriel, M. Chambon, d'avoir recouvré son ancienne prospérité. On y trouve maintenant des fabriques de soie et de foulards, des filatures de cotons et des tanneries.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Lamastre* (3000 hab.), *Saint-Félicien-et-Fargier* (2176 hab.), *Saint-Martin-de-Valamas* (1852 hab.), *Serrières* (1636 hab.), et *Satillieu* (2310 hab.)

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Desaigne* (3941 hab.), *Saint-Victor* (2204 hab.), *Borée* (1363 hab.), *Saint-Martial* (1889 hab.), *Quintenas* (1211 hab.), où s'élève une magnifique église romane à mâchicoulis avec un cloître dont la fondation est attribuée à Charlemagne.


ARDÈCHE
LÉGENDE DES SIGNES.
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de Fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
LOIRE
HAUTE LOIRE
LOZÈRE
GARD
DRÔME
ISÈRE
VAUCLUSE
Serrières
Annonay
St. Vallier
Satillieu
St. Félicien
TOURNON
Tain
St. Agrève
Lamastre
St. Péray
VALENCE
le Mezenc
le Cheylard
Vernoux
Coucouron
St. Pierreville
Lavoulte
PRIVAS
Pradelles
Langogne
Burzet
Montpezat
Thueyts
Antraigues
Chomérac
Aubenas
Rochemaure
Montélimar
Valgorge
LARGENTIÈRE
Villeneuve de Berg
Joyeuse
Viviers
les Vans
Vallon
Bourg St. Andéol
Barjac
Pont-St. Esprit
St. Ambroix
Echelle en Kilomètres.
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 78 Paris
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Charleville. — Maison où naquit Turenne à Sedan. — Ancienne porte à Mézières.
Ruines du Château de Montcornet.

ARDENNES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Ardennes forme une partie de la frontière N.-E. de la France, du côté de la Belgique et du grand duché de Luxembourg. Il a pour limites : à l'E., le département de la Meuse; au S., celui de la Marne, et à l'O., celui de l'Aisne. Il doit son nom à l'ancienne forêt dont les restes couvrent encore sa partie septentrionale.

La région des Ardennes présente presque partout un sol maigre et peu favorable à la végétation; il est jurassique dans la région centrale, calcaire dans les montagnes du N.-O. et du S.-E., et crayeux dans la portion S.-O. Sa partie septentrionale forme l'Ardenne proprement dite; c'est une contrée hérissée de montagnes que couronnent des forêts et tapissent des bruyères, et sur laquelle s'étendent de nombreux marais. Dans la région du S.-O. qui confine au département de la Marne, même

infertilité, même aridité; mais au lieu de montagnes, ce sont de vastes plaines nues, des landes marécageuses, que la science agricole transformera peut-être un jour. La portion centrale du département est celle des riches vallées arrosées par le cours fertile de l'Aisne; là apparaissent les champs de blé, les vignobles, les vergers, qui forment la richesse agricole des Ardennes. Entre Mézières et Sedan, une sorte de rempart naturel abrite les terres contre les vents humides du N. et du N.-O., et fait comme une petite *Provence*, où prospèrent toutes sortes de cultures. En somme, le département des Ardennes offre des aspects très-variés, et présente une inclinaison générale du N. au S., quoique son principal cours d'eau, la Meuse, coule dans une direction précisément contraire. De sa configuration générale résulte un contraste frappant entre l'âpreté des flancs des vallées et les surfaces arrondies des masses ondulées qui forment son territoire.

Orographie. — Le département des Ardennes est traversé du S. au N. par une série de hauteurs qui comprennent une partie de l'*Argonne* et les *Ardennes-Occidentales*. *L'Argonne*, ou la *Forêt-de-l'Argonne* se compose d'une suite de plateaux boisés de 300 à 400 mètres qui commencent dans le département de la Meuse entre Toul et Bar-le-Duc, et se prolongent dans celui des Ardennes jusqu'au Chêne-Populeux, en séparant les eaux de la Meuse de celles de l'Aisne, c'est-à-dire les deux bassins de la Meuse et de la Seine. Cette forêt, dans laquelle se rencontrent mille obstacles contre une invasion venant du N.-E., était autrefois coupée par plusieurs routes; c'étaient les seules et très-difficiles communications du pays, que Dumouriez appelait en 1792 les *Thermopyles de la France*, et où il arrêta les Prussiens. Depuis cette époque, des chemins toujours praticables ont été ouverts dans les anciens défilés, tels que ceux de *Grandpré*, de *la Croix-au-bois*, du *Chêne-Populeux*. Le défilé de *Grandpré*, situé entre Varennes et Vouziers, longe la rive droite de l'Aisne; le défilé de *la Croix-au-bois* conduit de Stenay, dans le département de la Meuse, à Vouziers, par Buzancy, et enfin celui du *Chêne-Populeux* sert de passage à une seconde route de Stenay à Vouziers, par Beaumont, et à la route directe de Sedan à Vouziers.

Au delà du Chêne-Populeux, la ligne de partage des eaux entre la Seine et la Meuse se continue jusqu'aux sources de l'Oise par les *Ardennes-Occidentales* qui traversent les plaines fertiles du Rethelois; c'est une succession de plateaux marécageux et de landes couvertes de bruyères ou de genets qui se prolonge au N. jusque dans le Luxembourg.

Les points culminants des Ardennes sont dans ce département les montagnes de l'arrondissement de Rocroy, élevées de 500 mètres, dont le point culminant est la *Bergerie*, au S.-E. de Fumay; puis, ces hauteurs vont en diminuant vers l'O. former des plateaux profondément ravinés que découpent les vallées et le lit des rivières.

Hydrographie. — Le département des Ardennes est compris dans deux bassins : celui de la Meuse, dont les eaux s'épanchent vers la mer du Nord, et celui de la Seine qui s'ouvre sur la Manche. Le premier se compose du fleuve *la Meuse* et de ses affluents; le second de la rivière *l'Aisne* et des cours d'eaux qui s'y jettent.

La Meuse naît dans le département de la Haute-Marne, traverse celui de la Meuse, pénètre dans celui des Ardennes à l'E. de Beaumont, court vers le N. dans une vallée étroite, profonde, sinueuse, aux berges escarpées et boisées, en arrosant Mouzon, Sedan, Flise, Mézières, Charleville, Monthermé; puis, elle franchit une gorge profonde que surplombent les rochers des *Dames de Meuse*, hauts de 140 à 200 mètres, passe à Fumay, à Givet, à Charlemont, et quitte le département pour entrer en Belgique, après un cours de 262 kilomètres en France, dont 178 appartiennent au département des Ardennes. Les principaux affluents de la Meuse dans ce département sont à droite : 1° *le Chiers*, qui prend sa source dans le grand-duché de Luxembourg, arrose Carignan, Douzy, et se jette dans la Meuse à 7 kilomètres au-dessus de Sedan; 2° *la Semoy*, qui sort du Luxembourg-Belge, arrose de ses eaux limpides Hautes-Rivières, Haulmé et Tournavaux, et se jette dans la Meuse vis-à-vis de Monthermé, après un cours de 25 kilomètres dans le département. A gauche, *la Meuse* reçoit : 1° *le Bar*, qui prend naissance dans l'Argonne, non loin de Buzancy, passe à Brieules, à Tannay où il est rejoint par le Canal-des-Ardennes, arrose Malmy, Chevenge, Villers, et se jette dans la Meuse, au-dessous de Donchery; son cours, obstrué de débris végétaux, est devenu impraticable à la navigation; 2° *le Canal-des-Ardennes*, qui réunit la Meuse à l'Aisne; 3° *la Sormonne*, qui prend sa source dans le canton de Rocroy, absorbe *l'Audry* et *le Thin*, et se jette dans la Meuse, à Warcq, à 3 kilomètres au-dessous de Mézières.

L'Aisne descend du plateau de l'Argonne dans le département de la Meuse, coupe l'angle N.-E. du département de la Marne et entre

dans celui des Ardennes au-dessus d'Autry; elle arrose dans un cours de 92 kilomètres Autry, Vouziers, Attigny, Rethel, Château-Porcien, Asfeld-la-Ville, pénètre dans le département auquel elle a donné son nom, puis dans celui de l'Oise, où elle se jette dans cette dernière rivière. Ses affluents dans les Ardennes sont: 1° *l'Aire*, qui prend sa source dans le département de la Meuse, baigne Grand-Pré, et finit après un cours de 125 kilomètres; 2° *la Vaux*, qui sort de la forêt de Ligny, arrose Signy-l'Abbaye, Lalobbe, La Neuville, Wassigny, Hauteville, absorbe le *Dommely*, le *Plumion*, et se perd dans l'Aisne, à 4 kilomètres au-dessus de Château-Porcien; 3° *la Retourne*, qui arrose Bignicourt, Juniville, Saint-Remy, Haldicourt, Brienne, et dont le cours abondant et régulier alimente de nombreuses usines.

Le département des Ardennes renferme quelques étangs dans sa partie septentrionale, parmi lesquels on remarque ceux de *Secheval* et de *Rocroy*, et celui de *Haût-Butté*, dont on exploite la tourbe.

Climat. — Le climat du département des Ardennes est généralement froid; les pluies y sont fréquentes, et les bois entretiennent une humidité persistante dans l'atmosphère; les étés sont très-chauds pendant le jour, et souvent très-frais, quand le soleil est descendu sous l'horizon. Les vents du N., qui dominent dans cette contrée, contribuent à hâter l'arrivée de l'hiver et à en maintenir la durée.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Ardennes est évaluée à 523 289 hectares, et sa population à 326 864 habitants, ce qui donne environ 62 habitants par kilomètre carré. Depuis le commencement du siècle, cette population s'est accrue de plus d'un quart.

Les habitants des Ardennes sont généralement bons, laborieux, intelligents; il n'est pas rare de voir des cultivateurs et des artisans acquérir une fortune par l'économie et le travail. Indépendamment du goût prononcé pour les spéculations de l'industrie et du commerce, les Ardennais ont une aptitude spéciale pour les sciences exactes; comme toutes les populations de la frontière du Nord de la France, ils ont constamment montré un dévouement héroïque à leur pays dans ses plus grandes calamités.

Agriculture. — Le département des Ardennes, qui n'avait autrefois pour ressources que les produits de ses immenses forêts, a pris rang depuis quelques années parmi les départements agricoles et manufacturiers de la France. Sur une étendue de 523 000 hectares, on en compte 300 000 de terres labourables, et 154 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Par une méthode spéciale au pays, après la coupe d'un taillis, on brûle les branchages, les feuilles, tous les débris qui restent sur le sol; on laboure cette cendre sans craindre de blesser les racines d'arbres enfouis en terre; on l'ensemence en céréales, seigle, blé noir ou avoine, et l'on récolte pendant deux années; puis, quand les jeunes pousses viennent à sortir de terre, on abandonne ce terrain qu'un nouveau taillis ne tarde pas à couvrir. Ce système, dit *des Essarts*, permet de gagner ainsi deux ans de récolte sans gêner la pousse des arbres, ni la retarder; les bois du département, d'ailleurs, ne sont, malgré leur étendue, que simples taillis exploités par coupes très-rapprochées.

De grands progrès ont été accomplis en agriculture dans le département des Ardennes; l'industriel, devenu propriétaire rural, a employé le drainage à l'amélioration du sol sur tous les points du territoire. Néanmoins, les populations agricoles sont encore inférieures de plus d'un quart aux industriels et aux commerçants.

L'élève du bétail tient une place importante dans le département, qui compte près de 137 000 bêtes à corne. Cependant, ce chiffre est de beaucoup dépassé par celui des moutons qui s'élève à 600 000 têtes environ; le mouton des Ardennes est petit, mais supérieur pour la qualité de sa viande; on le croise maintenant avec le mérinos, et sa laine, qui est le meilleur produit d'une exploitation rurale, est fort recherchée; là est la grande richesse du département, et, de plus, grâce à l'engrais que ces animaux apportent, les campagnes incultes finiront par se transformer.

Le produit des animaux domestiques s'élève par an à 38 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 63 millions.

Mines. — Carrières. — Le département des Ardennes possède de nombreuses mines de fer et quelques mines de cuivre d'un assez fort rendement; les principaux établissements où s'extrait le minerai de fer sont ceux de Grand-Pré, de Champigneulle, de Raucourt, de Brévilly, de Sedan, de Monthermé, de Flize.

Les carrières d'ardoises qui existent sur beaucoup de points du territoire, rivalisent avec celles de Maine-et-Loire. La pierre de taille, les grès, la pierre à chaux, les marnes sulfureuses, se rencontrent presque partout

dans ces terrains dont la richesse minérale est très-variée; la tourbe est fort commune dans la région du N., et la houille est exploitée près de Sedan. Cette ville possède également une source thermale assez estimée.

Industrie. — Commerce. — Les Ardennes doivent aux industrieuses aptitudes de leurs habitants d'occuper une place importante parmi les départements producteurs. En première ligne figure l'industrie des laines, dont le centre principal est à Sedan; les manufactures de drap de cette ville occupent le premier rang entre toutes celles de l'Europe: 71 établissements, 10 000 ouvriers, 67 millions de produits, telle est la part du département des Ardennes dans la fabrication des draps français, sans parler de celle des châles cachemires, des tissus mérinos, etc.

L'industrie métallurgique constitue le second élément de richesse des Ardennes; 172 mines sont exploitées, qui rendent 1 700 000 quintaux métriques de fer brut et occupent près de 1000 ouvriers; ce fer, traité au charbon de bois, est par cela même d'un prix élevé, mais de qualité bien supérieure au fer préparé à la houille. Quelques usines produisent également du cuivre pour une valeur qui dépasse 5 millions de francs. Des taillanderies, des clouteries emploient une nombreuse population ouvrière et donnent des produits recherchés.

L'exploitation des carrières d'ardoises et de marbre est très-importante dans les Ardennes. Les ardoisières de Deville et de Monthermé produisent 26 millions d'ardoises, celles de Fumay, 52 millions, celles de Rimagne, 44 millions. Les tourbières rendent 2540 quintaux métriques de combustible.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Ardennes compte 7 routes impériales d'une étendue totale de 382 kilomètres, 9 routes départementales dont la longueur est de 211 kilomètres, et 2852 chemins vicinaux dont le développement est de 4492 kimètres. Du chef-lieu du département rayonnent 5 routes principales qui le mettent en communication directe avec Paris, Strasbourg, Cologne, Dunkerque et Bruxelles.

Les cours d'eau du département ont été améliorés pour la navigation par des canaux de dérivation. Il existe un canal de grande communication qui réunit la Seine au Rhin par l'Aisne et la Meuse, sous le nom de *Canal-des-Ardennes*; cette voie navigable part de Neufchâtel, remonte la rive droite de l'Aisne jusqu'à Semuy où elle jette un embranchement sur Vouziers par la rive gauche, et se dirige vers la ligne de partage des deux bassins par une succession de 26 écluses qui l'élèvent à 79 mètres au-dessus de l'Aisne et à 17 mètres au-dessus de la Meuse; le bief de partage se trouve au Chêne-Populeux; 7 écluses font descendre ensuite ce canal par la vallée de la Bar jusqu'à Donchery sur la Meuse où il se termine; sa longueur totale est de 105 kilomètres dont 63 pour le versant de la Seine, 9 pour le bief de partage, et 21 pour le versant de la Meuse.

Le département des Ardennes est traversé du S.-O. au N.-E. par un des embranchements de la ligne principale du réseau de l'Est *de Paris à Strasbourg* : c'est l'embranchement *de Rheims à Philippeville* par Mézières, qui a des stations à Le-Châtelet, Tagnon, Rethel, Amagne, Saulces, Launois, Poix-Terron, Boulzicourt, Mohon, Mézières, Charleville, Nouzon, Braux, Monthermé, Deville, Revin, Fumay, Haybes, Vireux et Givet.

De Mézières se détache un sous-embranchement, celui de *Mézières à Thionville* par Longuyon qui dessert les stations de Nouvion-sur-Meuse, Donchery, Sedan, Bazeilles, Douzy, Pourru, Sachy, Carignan, Blagny et Margut.

Ces diverses voies ferrées ont un développement de 176 kilomètres.

Un second sous-embranchement partant de Charleville se dirigera sur Valenciennes, et traversera la partie N.-O. du département.

Histoire. — Le pays des Ardennes était primitivement occupé par les *Lingons* et les *Nerviens*. Compris d'abord dans la Gaule-Belgique, il fit partie sous Honorius de la deuxième Belgique et fut rattaché aux pays rémois. Les Vandales, les Suèves et les Alains l'envahirent successivement, puis les Bourguignons, et enfin les Francs qui s'y maintinrent après la défaite de Siagrius et la chute de l'empire romain dans les Gaules. Sous les fils de Clovis, le territoire des Ardennes fut incorporé au royaume d'Austrasie, et par la suite au comté de Champagne, dans l'histoire duquel il se confond avec les départements de l'Aube et de la Marne.

L'immense forêt des Ardennes qui s'étendait autrefois sur la contrée était déjà, du temps de Tacite, le repaire d'une population assez mal famée, et les superstitions du moyen âge ont engendré de sombres légendes dans lesquelles saint Hubert et tous les animaux féroces de la création se partagent l'empire du pays avec les brigands et les fantômes.

Le département des Ardennes fut formé en 1791 d'une partie de la Champagne proprement dite avec le Rhetelois, de la principauté

de Sedan, d'une partie du Luxembourg et de quelques autres parcelles de territoire.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres du département des Ardennes sont : GERSON, l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ;* ROBERT DE SORBON, le fondateur de la Sorbonne; le bénédictin MABILLON ; le maréchal DE TURENNE; le compositeur MEHUL; le conventionnel BAUDIN; SAVART, membre de l'Académie des sciences; le chirurgien CORVISART; le ministre SAVARY, duc de Rovigo; le maréchal MACDONALD; le général BERTON; le médecin BUCHEZ, président de l'Assemblée constituante en 1848; et parmi les contemporains : DE WAILLY, membre de l'Institut; l'archéologue LÉON RENIER, membre de l'Institut; le littérateur H. TAINE; l'éditeur HACHETTE.

Divisions administratives. — Le département des Ardennes est divisé en *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Mézières...	7	cant.	99	comm.
— Rocroy.....	5	—	69	—
— Rethel.....	6	—	108	—
— Vouziers...	8	—	121	—
— Sedan.	5	—	81	—
	31	cant.	478	comm.

Ce département forme la 3e subdivision de la 4e division militaire dont le siége est à Châlons.

Dans l'ordre ecclésiastique, il fait partie du diocèse de Reims, où se trouve le siége de l'archevêché, et comprend 46 cures, 515 succursales, et un petit séminaire à Charleville.

La justice est rendue par 5 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement et par les deux tribunaux de commerce de Charleville et de Sedan, qui ressortissent de la Cour impériale de Metz.

Le département des Ardennes ne possède pas de lycée, mais des colléges communaux à Charleville et à Sedan, une école normale d'instituteurs à Charleville, un cours normal d'institutrices à Mézières, et 720 écoles publiques libres; il ressortit à l'Académie de Douai; l'instruction y est très-généralement répandue, et les neuf dixièmes des jeunes gens inscrits pour la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Les principales localités du département des Ardennes sont :

ARRONDISSEMENT DE MÉZIÈRES.

MÉZIÈRES (5818 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est située à 235 kilomètres de Paris, au pied d'une colline, et sur la rive droite de la Meuse qui la sépare de Charleville. Mézières, place de guerre de première classe, est importante seulement par ses fortifications et sa citadelle; la ville est mal bâtie, mais on y admire une belle église des XVe, XVIe et XVIIe siècles, remarquable par la hardiesse de ses voûtes et le style flamboyant des fenêtres de son abside. L'industrie de Mézières, restreinte à la taillanderie et à quelques tanneries, n'engendre qu'un très-petit nombre d'affaires, et son commerce est presque nul.

Mézières, simple bourgade dont l'origine paraît remonter à la fin du IXe siècle, fut peuplée au XIIIe siècle par des Liégeois, et passa sous la suzeraineté des seigneurs de Rethel. En 1521, Bayard y résista pour le compte du duc de Bouillon pendant six semaines et avec quelques centaines de soldats contre 35 000 impériaux. La ville fut assiégée en 1815 par les Prussiens, et ne se rendit qu'après quarante-deux jours de tranchée ouverte. Louis XVIII l'en récompensa en donnant à sa garde nationale l'étendard du chevalier Bayard.

Charleville (11 244 hab.), chef-lieu de canton, est située sur la rive gauche de la Meuse, en face de Mezières, dont elle n'est distante que d'un kilomètre, et avec laquelle elle communique par un pont. Cette ville, dominée au N par le Mont Olympe et régulièrement bâtie, a de jolies promenades, une bibliothèque importante, et pour principal monument son église paroissiale, qui appartient au style roman de transition. Son industrie est très-active; ses clouteries, ferronneries, hauts-fourneaux, fonderies de fer et de cuivre, ses exploitations du calcaire hydraulique et de la terre à brique, lui procurent un chiffre considérable d'affaires. Elle fabriquait autrefois des armes de guerre, mais cette manufacture, créée à la fin du XVIIe siècle, a été supprimée en 1860. Charleville est d'origine moderne; elle n'a que deux cent cinquante ans d'existence, et a été fondée en 1606 par Charles, duc de Nevers, qui lui a donné son nom.

Flize (380 hab.), chef-lieu de canton, a d'importantes exploitations de cendres sulfureuses, et possède un magnifique château dont les jardins ont été dessinés par le célèbre Le Nôtre.

Monthermé (2550 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive droite de la Meuse, dans la partie du territoire où cette rivière offre les sites les plus variés. L'industrie métallurgique, l'exploitation des carrières d'ardoises et de cailloux pour l'empierrement des routes, y occupent une nombreuse population ouvrière. Son église paroissiale, dont la reconstruction

date du XIIe siècle, offre de magnifiques boiseries à l'admiration des sculpteurs.

Signy-l'Abbaye (2962 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans une région très-boisée; on y trouve quelques restes d'une abbaye fondée au XIIe siècle sous l'inspiration de saint Bernard, et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par une usine. Signy possède des établissements métallurgiques, des manufactures de laine et des fabriques de châles. Aux environs se trouvent les sources de la Vaux, connues sous le nom de *Gibergeon* et de la *Source-aux-Mortiers*.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Omont* (421 hab.), qui a conservé les vestiges d'un ancien château fort bâti au IXe siècle par Foulques, archevêque de Reims, et *Renwez* (1642 hab.), où des carrières de quartz sont en exploitation.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Gespunsart*, *Nouzon*, *Hautes-Rivières*, *Braux*, dont la population dépasse 2000 habitants.

ARRONDISSEMENT DE ROCROY.

ROCROY (2998 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, situé à 26 kilomètres de Mézières, est une place forte de deuxième classe construite dans une haute plaine entourée de tous côtés par des marais et par la forêt des Ardennes. Son commerce et son industrie sont peu importants; ses principaux établissements sont les forges de *Saint-Nicolas* et une fonderie de projectiles. Simple hameau jusqu'au XVIe siècle, fortifié par François Ier, Rocroy prit rang de cité sous Henri II. Quelques jours après l'avénement de Louis XIV, les Espagnols étant venus investir la place, le jeune duc d'Enghien et Gassion les défirent le 19 mai 1643 dans une bataille qui porta un coup mortel à la puissance de l'Espagne. Cependant, dix ans après, Condé, trahissant alors la cause de la France, reprenait Rocroy à la tête des Espagnols, et il fallut le traité des Pyrénées pour remettre définitivement cette ville au pouvoir de Louis XIV. En 1815, la garde nationale de Rocroy défendit la place pendant un mois contre 10 000 Prussiens.

Fumay (4099 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Meuse entre des montagnes à pic couvertes de forêts et hérissées de rochers, est le centre d'une exploitation de carrières d'ardoises très-importantes, et dont l'une, l'ardoisière du *Moulin-Sainte-Anne*, fouillée sur une longueur de 500 mètres, fournit annuellement 35 millions de produits.

Givet (5801 hab.), chef-lieu de canton, se compose de trois parties : *le Grand-Givet*, sur la rive gauche de la Meuse, *le Petit-Givet* ou *Givet-Notre-Dame*, sur sa rive droite, au confluent de la Houille, et la *Citadelle-de-Charlemont*, bâtie par Charles-Quint sur un rocher à pic, à 215 mètres au-dessus de la rive gauche du fleuve. Givet, qui faisait autrefois partie du Luxembourg, devint ville française en 1699 et fut fortifié par Vauban. Les Prussiens s'en emparèrent en 1815, mais ils échouèrent devant Charlemont. Cette ville forte possède un remarquable édifice, l'église de *Saint-Hilaire*, qui est l'œuvre de Vauban; elle a d'importantes fabriques de colle forte, de crayons, de pipes de terre, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Rumigny* (858 hab.), où s'élève la *Chapelle de la Houssaye*, lieu de pèlerinage très-fréquenté des fidèles, et *Signy-le-Petit* (2138 hab.), où se trouvent des usines métallurgiques, des carrières de moellons et des fabriques de noir animal.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Hargnies* (1692 hab.); *Rimogne* (1769 hab.), où se trouvent des ardoisières très-importantes qui emploient 600 ouvriers et produisent annuellement 44 millions d'ardoises; *Revin* (3208 hab.), où deux beaux ponts suspendus traversent la Meuse.

ARRONDISSEMENT DE RETHEL.

RETHEL (7400 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 41 kilomètres de Mézières sur une montagne près de la rive droite de l'Aisne; cette ville n'a rien de remarquable, quoique de nombreux édifices publics y aient été bâtis. Parmi les constructions d'origine ancienne, on peut citer l'église paroissiale, formée de deux églises soudées latéralement, qui datent des XIIIe, XVe et XVIe siècles, une vieille chapelle des *Minimes*, une tour octogonale élevée à l'E. de la ville et attribuée aux Romains qui l'auraient bâtie pour défendre le passage de l'Aisne. Rethel, ville très-ancienne, du reste, après avoir eu ses comtes particuliers, passa par des mariages successifs dans la maison de Duras qui la garda jusqu'à la Révolution. C'était autrefois une place forte; Turenne et les Espagnols furent battus sous ses murs en 1650 par le maréchal de Plessis-Praslin. Rethel fabrique des tissus légers et des mousselines; c'est le centre d'une grande industrie de tissage et de peignage de laines, qui occupe environ 8000 ouvriers.

Château-Porcien (1964 hab.), chef-lieu de canton, est situé partie sur une île de l'Aisne, partie sur la rive droite de la rivière, et dominé par les ruines d'un vieux château jadis construit sur une roche escarpée; des fouilles

pratiquées près de cette petite ville ont amené la découverte d'un grand nombre de débris de l'occupation romaine.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Asfeld* (1151 hab.), dont l'église moderne n'est qu'une mauvaise imitation de la basilique de Saint-Pierre, à Rome, *Chaumont-Porcien* (1104 hab.), *Juniville* (1354 hab.), et *Novion-Porcien* (1203 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Tagnon* (1329 hab.), où l'on admire une remarquable église du XIVe siècle ; *Vieil-Saint-Remy* (1301 hab.), où se voient les vestiges d'une route romaine, etc.

ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.

VOUZIERS (3073 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de canton, est situé à 52 kilomètres de Mézières, sur la rive gauche de l'Aisne et dans une contrée fertile. Cette ville est bien bâtie, et possède une église du XVe siècle comprise dans les monuments historiques. On fabrique à Vouziers beaucoup d'ouvrages de vannerie, et on y fait un grand commerce de bestiaux, de sel, de houille et d'ardoises. Vouziers, au XVe siècle, ne consistait qu'en un petit village auquel François Ier octroya des lettres patentes pour l'établissement d'un marché aux grains qui prit bientôt une importance considérable.

Attigny (1679 hab.), chef-lieu de canton, est situé près du Canal-de-l'Aisne à la Meuse ; son marché est un des plus considérables pour les céréales ; les industries de la briqueterie, de la tannerie, de la filature de laines y prospèrent. Cette petite ville fut importante autrefois, sous les rois des deux premières races ; Clovis II y bâtit un palais que ses successeurs habitèrent souvent, et c'est là, qu'en présence de Charlemagne, le chef des Saxons, Witikind, reçut le baptême en 786. Plus tard, Attigny passa entre les mains des archevêques de Reims et déchut de sa prospérité.

Buzancy (862 hab.), chef-lieu de canton, formait une baronie au VIIIe siècle ; il est dominé par un édifice carré nommé la *Mosquée de Mahomet*, construite par un seigneur de Buzancy en souvenir de sa captivité en Palestine. On exploite dans cette petite ville des carrières de marbre calcaire.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Le Chesne* (1548 hab.), *Grandpré* (1482 hab.), *Machault* (724 hab.), *Monthois* (616 hab.), et *Tourteron* (584 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Voncq* (1012 hab.), dont les vignobles sont assez estimés dans la contrée ; *Sauville* (1080 hab.), qui possède une remarquable église et des *tumuli* fort curieux.

ARRONDISSEMENT DE SEDAN.

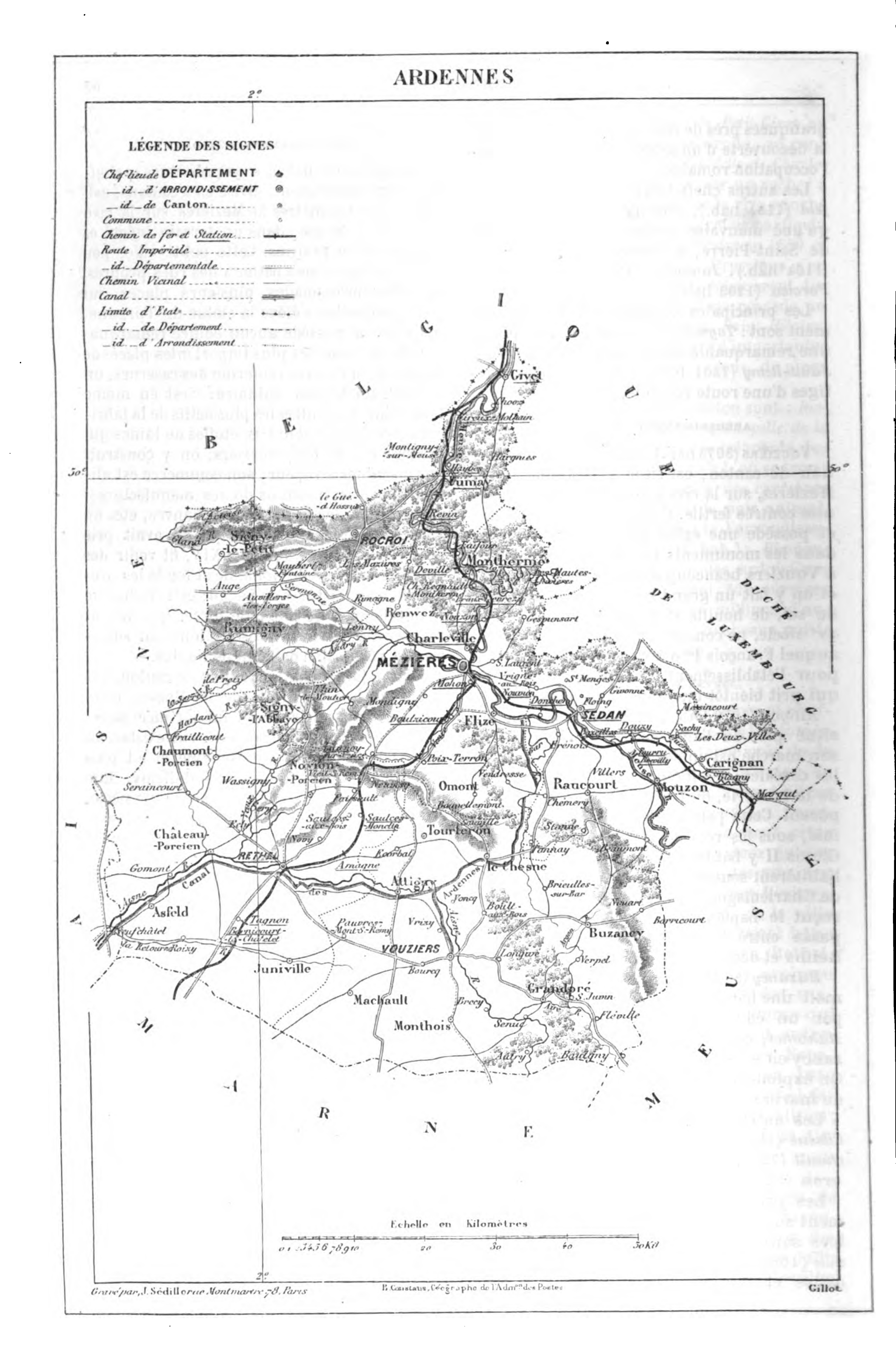
SEDAN (15 057 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en 2 cantons, est situé à 22 kilomètres de Mézières sur la rive droite de la Meuse, dans un terrain inégal et environné de prairies. Cette petite ville, peu régulière, mais bien bâtie, a des rues propres, de belles promenades, plusieurs places, sur l'une desquelles s'élève la statue de Turenne, mais elle ne possède aucun édifice remarquable. Sedan, une des plus importantes places de guerre de la France, renferme des casernes, un arsenal, un hôpital militaire ; c'est en même temps l'un des centres les plus actifs de la fabrication des draps et autres étoffes de laines qui occupe plus de 6000 ouvriers ; on y construit des machines à vapeur ; son commerce est alimenté par les produits de ses manufactures, les graines, les bestiaux, le chanvre, etc. En 1642, le maréchal Fabert, qui en avait pris possession au nom de Louis XIV, fit venir des ouvriers drapiers de Hollande et fonda les premières manufactures de Sedan ; cette industrie se développa avec une telle force, qu'elle put résister aux terribles proscriptions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes.

Mouzon (2288 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive droite de la Meuse ; cette ville est très-ancienne et fut fortifiée jadis ; s'il faut en croire la tradition, elle existait au temps de la domination romaine et fut plus tard donnée par Clovis à Saint-Remy. Elle possède une remarquable église du XVe siècle, classée parmi les monuments historiques. Mouzon a des filatures de laine, des fabriques de draps et des tanneries.

Carignan (2051 hab.), chef-lieu de canton sur le Chiers, portait autrefois le nom d'*Ivoi* et était compris dans le Luxembourg français ; cette petite ville fut donnée par Louis XIV au comte de Soissons, l'un des seigneurs de la maison de Savoie, qui l'érigea en duché-pairie sous le nom de Carignan. Les fonderies, les laminoirs, les fouleries, les fabriques de pointes et d'épingles forment ses principaux établissements industriels.

Raucourt (1593 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierres de taille, et son territoire renferme quelques filons de minerai de fer.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Floing*, *Givonne*, *Saint-Menges*, *Balan*, *Donchery*, qui possède des mines métallurgiques, *Rubécourt*, où fonctionnent des scieries de marbre, *Beaumont*, *Bazeilles*, *Vrigne-aux-Bois*, et *Douzy*, dont la population dépasse 1500 habitants.


ARDENNES
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id. de Département
_id. d'Arrondissement
B E L G I Q U E
DUCHÉ DE LUXEMBOURG
M E U S E
M A R N E
A I S N E
Givet
Fumay
Revin
ROCROI
Monthermé
Signy-le-Petit
Rumigny
Renwez
Charleville
MÉZIÈRES
Flize
SEDAN
Carignan
Mouzon
Raucourt
Omont
Tourteron
le Chesne
Signy-l'Abbaye
Novion-Porcien
Chaumont-Porcien
Château-Porcien
RETHEL
Asfeld
Juniville
Attigny
VOUZIERS
Machault
Monthois
Buzancy
Grandpré
Echelle en Kilomètres
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
20
30
40
50 Kil
Gravé par J. Sédille rue Montmartre 78, Paris
E. Gautaus, Géographe de l'Adm^on des Postes
Gillot



Le château de Foix.

ARIÉGE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Ariége est placé sur le revers septentrional des Pyrénées dans le versant de l'océan Atlantique. Il a pour limites : au N. et à l'O., le département de la Haute-Garonne ; au S., les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne et de la vallée d'Andorre ; à l'E., le département de l'Aude.

L'Ariége offre deux régions distinctes : au S., c'est un haut pays, étagé sur le versant pyrénéen, qui descend vers le N. par une série de gradins jusqu'à la plaine ; les eaux, arrêtées dans leur course par les ramifications de la grande chaîne, tantôt s'y précipitent de cascade en cascade, tantôt s'accumulent dans les bassins naturels que leur offrent les cirques pierreux des montagnes ; le piéton peut seul parcourir les vallées de cette curieuse et magnifique contrée, où les précipices, les roches éboulées, les torrents se rencontrent à chaque pas.

Au N., entre le Salat et l'Ariége, la région basse présente un plateau coupé de nombreux vallons généralement parallèles entre eux; là seulement apparaissent avec l'agglomération de la population les produits d'une culture régulière; là, les sites charmants, les aspects inattendus produisent les plus pittoresques effets et contrastent avec les gorges abruptes, incultes, sauvages, capricieuses, que dominent des sommets neigeux; le haut pays, qui était autrefois couvert d'épaisses forêts, montre aujourd'hui des parties entièrement dénudées; les noms si fréquents d'*Arce*, d'*Ersé* indiquent que ces bois, plusieurs fois séculaires, ont été peu à peu détruits par des incendies. Les pâturages sont très-beaux dans cette portion accidentée du département et s'élèvent jusqu'à la région des neiges.

Orographie. — C'est aux *Corbières-Occidentales* et aux *Pyrénées-Centrales* que se rattachent les montagnes de l'Ariége, sous forme de contre-forts confusément enchevêtrés les uns dans les autres; la plupart de leurs crêtes sont inabordables; pendant une partie de l'année les mulets peuvent se hasarder dans les sentiers abrupts qui traversent cette difficile région, mais, la plupart du temps, les contrebandiers ont seuls le pied assez sûr pour s'aventurer sur les dangereuses passes de la frontière.

Les points culminants des *Pyrénées-Centrales* sont le *Pic-de-Carlitte*, dont l'altitude est de 2921 mètres, le *Pic-d'Estats* et le *Pic-de-Montcalm*, qui dépassent, dans la vallée de Vicdessos, 3000 mètres de hauteur, le *Pic-de-Fontargente*, qui atteint, à l'extrémité du vallon d'Aston, une élévation de 2788 mètres; les plus basses sommités de la chaîne ne descendent pas au-dessous de 2400 mètres, et son épaisseur est de 40 à 50 kilomètres.

Les *Corbières-Occidentales* qui dessinent en partie la limite orientale du département y jettent deux rameaux importants, tous les deux parallèles à la chaîne pyrénéenne; le premier a son point culminant au S.-E. de Tarascon, au *Pic-de-Saint-Barthélemy*, haut de 2349 mètres, qui va en s'abaissant jusqu'aux rives de l'Ariége, puis se redresse de l'autre côté pour finir à l'E. de Saint-Girons; le second chaînon, d'une altitude moyenne de 500 à 800 mètres, passe au-dessous de Lavelanet, de Foix, de Mas-d'Azil, et l'Hers, la Lectouire, la Douctouire, l'Ariége, l'Arize y creusent leurs sinueuses vallées.

Il existe dans le département un grand nombre de *ports* ou *cols* qui mettent l'Ariége en communication avec l'Espagne et la république d'Andorre; ce sont pour la plupart des sentiers difficiles, praticables seulement pendant quelques mois de l'année; les principaux sont les *ports* d'Andorre, de Frey-Miquel, de Puy-Maurin, de Fontargente, qui aboutissent plus ou moins directement à la vallée d'Andorre; les *ports* de Bouet, de Tabascan, d'Ustou, de Saleau, qui donnent passage jusqu'en Espagne, et les *ports* d'Orle et de la Hourquette, qui conduisent à la vallée d'Aran.

Hydrographie. — Le département de l'Ariége, situé dans l'angle que forment les Corbières-Occidentales avec les Pyrénées-Centrales, appartient naturellement au versant de la Garonne, sauf pour une très-petite partie du cours de l'Aude.

L'*Aude* sort des Pyrénées-Orientales, coupe l'angle S.-E. du département en arrosant un coin du canton de Quérigut, puis entre dans le département auquel elle a donné son nom, et va se jeter dans la Méditerranée près de Vendres.

Les autres principaux cours d'eau du département, tributaires de la rive droite de la Garonne, sont le *Salat*, l'*Arize* et l'*Ariége*.

Le *Salat*, qui naît au pied de la montagne des Cuns, au-dessus du hameau de Saleau, dans le canton d'Oust, coule sur un lit qu'enserre une double ligne de rocs escarpés, descend vers le N. jusqu'au confluent de l'*Arac*, puis fléchit à l'O., baigne Saint-Girons, dont son bassin forme l'arrondissement presque tout entier, et passe ensuite dans le département de la Haute-Garonne, où il se termine, après avoir reçu, dans un cours de 78 kilomètres, l'*Aleth*, l'*Estours*, l'*Esthinthe*, le *Garbel*, le *Nert*, le *Baup* et le *Gouareze;* à Saint-Girons, il reçoit le *Lez*, rivière formée de nombreux cours d'eau venus de la ceinture septentrionale du val d'Aran, qui absorbe l'*Araing*, l'*Orlé*, le *Rivarot*, le *Betmale*, la *Bouigane*, et arrose la vallée de Biros, Sentein, Bonnac et Castillon.

L'*Arize*, qui sort du mont d'Esplas dans le canton de Saint-Girons, coule sur un étroit lit semé d'écueils, baigne Forges-d'Estaguel, la Bastide-de-Sérou, Durban, disparaît tout à coup dans la célèbre grotte de la *Roche-du-Mas* dont l'ouverture mesure 80 mètres de hauteur, 50 mètres de largeur et 500 mètres de longueur, puis reparaît, descend peu après vers le N. O., arrose Mas-d'Azil, les Bordes, et va finir hors du département, après avoir reçu l'*Aujol*.

L'*Ariége* vient d'un étang situé au pied du *Pic-de-Frey-Miquel*, sur la limite de la vallée d'Andorre, coule d'abord à l'E. dans un défilé étroit et sauvage, puis descend vers le N. jusqu'à Ax,

d'où il est rejeté à l'O. par un rameau des Corbières-Occidentales, en baignant Savignac, Lassus et les Cabannes; à Tarascon, l'*Ariége* reprend la direction du N., arrose Foix, Varilhes, Pamiers, Saverdun, et entre ensuite dans le département de la Haute-Garonne, sans qu'aucune partie de son cours ait été navigable; ses affluents sont le torrent de *Nabre*, l'*Orlu*, qui s'y jette à Ax, l'*Aston*, le *Vicdessos* qui finit à Tarascon, le *Larget* qui se perd un peu au-dessous de Foix, et enfin l'*Hers* qui descend du mont Saint-Barthélemy, se grossit de nombreux cours d'eau, tels que la *Lectouire* et la *Douctouire*, arrose Belesta, Mirepoix, et va finir hors du département.

Les montagnes de l'Ariége renferment un grand nombre de lacs et d'étangs, parmi lesquels on peut citer ceux de *Lanoux*, de *Fontargente* et de *Saint-Barthélemy*, qui sont riches en truites saumonées.

Climat. — Le climat, généralement doux au N. dans le bas pays, subit au S. des variations très-grandes de froid et de chaud; l'hiver, parfois, se montre tellement rigoureux dans les montagnes, que les habitants sont obligés de déserter leurs villages. Les vents qui dominent sont ceux du N.-O., de l'E. et du S.-E. De fréquents orages éclatent pendant les mois de mai et d'août, et les arrondissements de Pamiers et de Saint-Girons sont souvent éprouvés par des grêles furieuses, très-redoutées des cultivateurs.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Ariége est de 489 387 hectares, et sa population de 250 436 habitants: ce qui donne environ 51 habitants par kilomètre carré. Depuis 1800, l'accroissement de la population a été de 55 400 habitants.

Les Ariégeois qui habitent le haut pays, sans communications faciles avec les territoires voisins, ont conservé toute l'originalité des anciennes mœurs; ce sont des hommes de race ibérique, fiers et indépendants, supportant avec dignité la misère et les privations; ils font de bons soldats, déjà endurcis à toutes les fatigues; mais sur l'extrême frontière, les contrebandiers qui passent en fraude le tabac et les laines sont des gens insoumis et en rébellion perpétuelle avec les autorités. Dans la plaine, l'Ariégeois se rapproche du Gascon et du Languedocien; il n'a plus de caractère tranché et remplace par la finesse et la souplesse les âpres et franches vertus du montagnard.

Le costume distingue facilement l'habitant du haut pays de celui de la plaine. Dans la vallée de Betmale, au S. de Castillon, les vieillards portent la petite culotte rouge et le gilet blanc bordé d'écarlate; les femmes ont une coiffe blanche avec bavolet, et par-dessus la coiffe un léger bonnet rouge orné de rubans; elles sont vêtues d'un justaucorps et d'une jupe rayée de rouge et de blanc, et chaussées de sabots à pointe recourbée.

Agriculture. — Le département de l'Ariége n'a que 153 000 hectares de terres labourables; les bois, les étangs, les terres incultes en comprennent 157 000, et les pâturages, les landes, plus de 129 000; la superficie des prairies naturelles est de 36 000 hectares, celle des vignobles de 12 000 environ.

Cette statistique indique immédiatement le caractère de l'exploitation agricole; c'est l'élève du bétail qui prédomine; on compte en effet près de 426 000 moutons, 92 000 bêtes à cornes et 63 000 porcs; le nombre des ânes et des mulets dépasse un peu celui des chevaux qui n'est que de 8000.

Les forêts exploitées sans mesure pour l'usage des usines métallurgiques ont disparu sur beaucoup de points, et l'on est réduit à faire aujourd'hui du reboisement une question d'intérêt général.

L'Ariége n'a pas de grandes propriétés; chacun y possède une parcelle de terre, et le nombre de ces parcelles s'élève a près de 1 200 000. Ce morcellement s'explique par le caractère du pays et fait comprendre en même temps la pauvreté des habitants. L'agriculture ne peut fournir un travail suffisant aux populations rurales; aussi, les villages de la région haute se dépeuplent-ils d'une manière sensible; quelques-uns même ont été tout à fait abandonnés, et les montagnards ont émigré dans la Haute-Garonne, dans les Pyrénées-Orientales et en Espagne.

Une ferme-école a été établie à Royat, près de Montaut, dans l'arrondissement de Pamiers.

La valeur totale de la production agricole n'est annuellement que de 26 millions et demi de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Ariége est riche en mines de plomb argentifère, de cuivre, de manganèse, mais surtout en mines de fer, qui s'exploitent près de Tarascon, de Cabannes, d'Aulus, de Sem. L'alun est extrait à Mas-d'Azil, l'albâtre dans les montagnes, le grès à Pamiers, la pierre à aiguiser à Oust, le marbre à Belesta. Les eaux du Salat, de l'Arize et de l'Ariége ont longtemps charrié des paillettes d'or; le nom latin du département, *Auriga*, prouve qu'au temps des Romains son

principal cours d'eau roulait des parcelles du précieux métal.

Les sources minérales thermales sont assez communes; on peut citer parmi les eaux sulfureuses qui sont très-fréquentées, celles d'Ax, d'Aulus, d'Ussat, d'Audinac, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de l'Ariége a cherché dans l'industrie les ressources que l'agriculture lui refusait. Ses moutons, heureusement, lui fournissaient une laine abondante, et pour la fabrication des draperies communes, il a pu prendre rang parmi les quatorze départements producteurs de la France; on évalue la valeur de cette industrie à 2 500 000 francs, et le nombre des ouvriers qu'elle occupe à 1800 environ.

Pendant longtemps, l'Ariége a tenu une place importante en France dans la fabrication du fer; mais le manque de combustible a arrêté cette industrie; aujourd'hui, une seule mine, celle de Rancié dans la commune de Sem, est exploitée; elle fournit près de 158 000 quintaux métriques de minerai, qui alimentent de nombreuses usines et des hauts fourneaux; leurs produits sont regardés comme les meilleurs pour la fabrication de l'acier; une mine d'alun, en cours d'exploitation à Mas-d'Azil, donne d'excellents produits.

Les carrières de marbre noir, de brèche violette, de marbre blanc, de marbre statuaire et de grès sont abondantes, et n'attendent pour fournir des revenus assurés qu'une plus grande facilité de communications.

Les fabriques de tabletterie, de savon, de produits chimiques, d'objets de corne et de buis, de jaiet, de papiers communs, etc , sont nombreuses dans l'Ariége.

Le commerce s'est concentré dans les villes et surtout au N. du département; c'est avec la Haute-Garonne que l'Ariége a les relations les plus suivies et échange les produits de l'industrie locale ; d'autre part, c'est par les *ports* ou *cols* de la chaîne pyrénéenne que l'Espagne amène de France une partie des moutons et des mulets qui lui sont nécessaires.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Ariége a 4 routes impériales d'une étendue de 285 kilomètres; la première vient de Toulouse en remontant la Garonne par Saverdun, Pamiers, Foix, et se prolonge jusqu'aux Pyrénées par Tarascon, Ax et Hospitalet, d'où elle pénètre en Espagne; la deuxième se dirige à l'O. sur Saint-Gaudens par la Bastide et Saint-Girons; la troisième quitte la première entre Foix et Tarascon et conduit à Perpignan par Belesta. Il existe aussi 15 routes départementales d'une longueur de 326 kilomètres, et 1403 chemins vicinaux dont le développement dépasse 3400 kilomètres.

Le département de l'Ariége n'a pas de voies réellement navigables; il est question de construire un canal d'irrigation dans sa partie inférieure.

Ce département est desservi : 1° par un embranchement du réseau du Midi, détaché de la ligne de *Bordeaux à Cette;* c'est l'embranchement de *Toulouse à Foix* qui a des stationsà Saverdun, Vernet-d'Ariége, Pamiers et Varilhes; 2° par un sous-embranchement de *Boussens à Saint-Girons*, qui traverse la partie O. du département, et a des stations à Caumont, Prat et Bonrepos.

Ces diverses voies ferrées offrent un parcours de 46 kilomètres.

Histoire. — L'histoire du département de l'Ariége, c'est l'histoire même de l'ancien comté de Foix, lequel, par sa position, a forcément participé à celle du Languedoc et s'est trouvé mêlé aux événements de ce vaste territoire.

Le comté de Foix, avant la domination romaine, fut habité par les *Volces Tectosages*, au N., et par les *Conserans*, au S. La partie occupée par les *Volces*, après l'entrée des Romains en Gaule, fut comprise, sous Auguste, dans la Narbonnaise, sous Honorius, dans la Lyonnaise Ire, et enfin, au IVe siècle, dans la Narbonnaise Ire, tandis que le Conseran formait une des portions de la Novempopulanie.

En 379, ce pays passa des mains des Romains sous la domination d'Alaric, roi des Visigoths, que Clovis chassa après la bataille de Vouillé, au commencement du VIe siècle. Mais, avant d'être définitivement réuni à la couronne de France, le territoire de l'Ariége devait encore appartenir aux Sarrasins, qui furent chassés par Charlemagne, le héros légendaire de ces montagnes, et dont le Val-Carol rappelle à la fois le nom et le souvenir.

Après le démembrement de l'empire, le pays se constitua en comtés et appartint successivement aux comtes de Toulouse, aux comtes de Barcelonne et aux comtes de Carcassonne. Le premier comte de Foix fut Bernard, tige de la grande famille qui depuis Henri IV a donné tant de rois à la France. Sous Raymond-Roger Ier, un des successeurs de Bernard, le comté se déclara pour les Albigeois et soutint la cause de l'indépendance du Midi contre les hommes du Nord que les rois de France entraînaient à leur suite. Le pays fut saccagé, ravagé jusqu'en 1229, date du traité de Paris, par

lequel Bernard II reconnut la souveraineté de Louis IX et rentra dans la possession de ses États.

En 1290, Bernard III épousa l'héritière du Béarn; les deux pays furent définitivement réunis par ce mariage, et plus tard, en 1425, le Bigorre leur fut adjoint par l'acquisition qu'en fit la maison de Grailly, alors maîtresse de cette contrée. La dernière héritière des Grailly épousa Jean de Navarre, père d'Henri II de Navarre, dont la fille, épouse d'Antoine de Bourbon, fut la mère d'Henri IV. Ainsi donc, en montant sur le trône de France, Henri IV joignit à sa nouvelle couronne les comtés de Foix, de Bigorre et de Navarre.

A l'époque où se fit la nouvelle division de la France, le département de l'Ariége fut formé du comté de Foix tout entier, et d'une partie de la Gascogne et du Languedoc.

Hommes célèbres. — Les principaux hommes célèbres nés dans ce département sont: le pape Benoît XII; Gaston de Foix; l'écrivain Pierre Bayle; le maréchal de Thermes; le conventionnel La Kanal, qui eut une grande part à la constitution du haut enseignement en France; le maréchal Clausel; le romancier Frédéric Soulié; et parmi les contemporains, l'auteur dramatique Latour-Saint-Ybars.

Divisions administratives. — Le département de l'Ariége forme *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Foix..........	8 cant.	139 comm.
— de Saint-Girons...	6 —	83 —
— de Pamiers.......	6 —	113 —
	20 cant.	335 comm.

Il forme la 2e subdivision de la 11e division militaire dont le siége est à Perpignan.

Ce département appartient au diocèse de Pamiers, siége de l'évêché et suffragant de l'archevêché de Toulouse; il possède un grand et un petit séminaire à Pamiers, 22 cures et 301 succursales. Les protestants y ont 12 temples. Les juifs, peu nombreux d'ailleurs, appartiennent à la circonscription de Bayonne.

La justice est rendue par 3 tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et qui ressortissent à la cour impériale de Toulouse.

L'instruction publique possède des colléges communaux à Foix, à Pamiers, à Saint-Girons, une école normale d'instituteurs à Foix, et 304 écoles libres, qui dépendent de l'Académie de Toulouse. La moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort ne sait ni lire ni écrire.

Description des villes. — Les principales localités du département de l'Ariége sont :

ARRONDISSEMENT DE FOIX.

Foix (6746 hab.), chef-lieu de préfecture et du département, est situé sur l'Ariége au confluent du Larget, à 752 kilomètres de Paris. Cette ville est fort ancienne, si l'on s'en rapporte aux traditions, et existait déjà au VIIIe siècle; elle est construite irrégulièrement et dominée par un rocher élevé de 58 mètres, sur lequel se dressent encore trois grandes tours gothiques, antérieures au XVe siècle, qui faisaient partie de l'ancien château des comtes de Foix. Ces ruines sont à juste titre classées parmi les monuments historiques; ce sont les restes imposants d'un château qui a supporté bien des siéges, notamment en 1210 et 1272, et qui, quatre siècles plus tard, devint la prison et le tombeau du pape Benoît XIII. La ville offre peu d'édifices remarquables; on ne peut guère citer que l'église gothique de *Saint-Volusien* et les chapelles qui entourent son chœur semi-circulaire. L'ancien château des gouverneurs sert de palais de justice, et la préfecture et la bibliothèque sont logées dans une ancienne abbaye reconstruite sous la République, après l'incendie de l'an XII. Une assez belle promenade a été tracée sur la rive gauche de l'Ariége.

Foix n'a qu'un commerce fort restreint, dont les éléments sont fournis par les produits de l'industrie locale, avec la résine et la poix tirées des forêts voisines; on y fabrique des faux, des limes et on y exploite des minoteries et des tanneries.

Ax (1632 hab.), chef-lieu de canton, ne se compose guère que d'une longue rue assez bien bâtie; cette petite ville est placée au confluent de l'Orlu et de l'Ariége, à l'entrée d'un bassin où aboutissent les vallées de l'Oriége, de l'Ariége et de l'Osiou; son élévation est de 710 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ax doit son importance à ses sources thermales, sulfurées sodiques, qui sont assez nombreuses et assez abondantes pour qu'on puisse les employer aux besoins domestiques; on n'en compte pas moins de cinquante-trois dont la température varie entre 21 et 76 degrés et qui sont distribuées entre trois établissements, les *Bains de Tech*, les *Bains du Breil* et les *Bains du Couloubret*. Ax fait un grand commerce de bétail.

La Bastide-de-Sérou (2781 hab.), chef-lieu de canton, itueé sur la rive droite de l'Arize que traverse un pont d'une seule arche, possède des fabriques de bonneterie de laine, des tuileries, des briqueteries; c'est le centre d'un

important marché pour les graines. Non loin s'élève la *Montagne-de-la-Garosse*, où se trouve une magnifique grotte renommée pour ses stalactites.

Les Cabannes (465 hab.), chef-lieu de canton situé entre l'Aston et l'Ariége, et non loin des restes de l'ancien château fort de Verdun; les forges de Château-Verdun se trouvent dans cette vallée de l'Aston.

Lavelanet (3033 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Lectoure, a d'importantes fabriques de draps, des scieries hydrauliques, des moulins à foulon et des teintureries; son territoire est riche en céréales, en arbres à fruit, et surtout en coudriers. Cette petite ville avoisine le château de Montsegur où deux cents Albigeois furent brûlés, en 1244, par une troupe de paysans fanatisés.

Tarascon (1513 hab.), chef-lieu de canton, autrefois l'une des quatre villes principales du comté, est situé sur la rive droite de l'Ariége; un beau pont en marbre brut relie cette ville avec un faubourg de construction moderne qui s'étend sur la rive gauche de la rivière. Tarascon possède des filatures de laine et des tanneries; quelques forges travaillent le minerai de fer extrait de ses environs; son marché est fréquenté des Espagnols, qui y viennent s'approvisionner de bestiaux, de fourrages et de laines. Un monticule isolé au centre de la ville supporte les ruines d'un château fort détruit par Louis XIII, et dont il ne reste plus qu'une tour ronde.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Querigut* (686 hab.), situé entre les vallées de l'Ariége et de l'Aude, et *Vicdessos* (889 hab.), riche en minerai de fer; c'est dans la vallée de ce nom que s'élève le *Pic-de-Montcalm*, point culminant de l'Ariége.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Sem* (445 hab.), où se trouve la mine de Rancié qui alimente des forges importantes; *Bedeilhac* (515 hab.), célèbre par une grotte de stalactites qui est la plus belle de toute la région pyrénéenne; *Belesta* (2545 h.), sur la rive droite de l'Hers, près de la magnifique forêt de sapins qui porte son nom, et non loin de la fontaine intermittente de *Fontestorbes*, l'une des plus étonnantes curiosités du pays; *Saurat* (3728 hab.) ; *Benac* (272 hab.) ; *Brassac* (1462 hab.); *Saint-Paul-de-Jarrat* (1520 hab.); *Serre* (1516 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GIRONS.

SAINT-GIRONS (4745 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 44 kilomètres de Foix sur le Salat; c'est une assez jolie ville dont la partie ancienne s'étend sur la rive droite de la rivière et communique avec la partie moderne, appelée Villefranche, par deux ponts en marbre. Saint-Girons n'a de remarquable qu'un clocher très-élevé, de date ancienne, et attenant à l'église paroissiale de construction récente. L'industrie y est représentée par des papeteries, des scieries de marbre, des fabriques d'étoffes de laine, et des moulins à tan, à huile et à farine; c'est une ville très-active, et l'une des plus industrielles du département. L'origine de Saint-Girons est assez peu connue, mais son patron était un apôtre vandale, qui, au ve siècle, vint prêcher le christianisme dans ses murs.

Saint-Lizier (1156 hab.), chef-lieu de canton, est situé en amphithéâtre sur le penchant d'une colline que baigne le Salat; cette ancienne capitale des Conserans portait autrefois le nom d'*Austria Consoranorum*, et doit son nom moderne au souvenir d'un évêque qui la défendit contre une redoutable armée de Goths; moins heureux par ses prières contre les Sarrasins, le prélat rebâtit du moins la ville qui avait été ruinée par ces barbares. Saint-Lizier a conservé de son opulence des premiers siècles l'ancienne cathédrale, devenue aujourd'hui l'église paroissiale dont une partie date de l'époque romaine, un palais épiscopal qui a été converti en asile pour les aliénés, un cloître roman du XIIe siècle qui est classé parmi les monuments historiques, le donjon de son ancien château, des restes de fortifications et de murs de construction romaine, et des têtes d'aqueduc avec sculptures antiques. Les éléments de son industrie sont exactement les mêmes que ceux de Saint-Girons.

Castillon (1050 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive droite du Lez au débouché des trois vallées de Ballongue, de Biros et de Betmale dont il forme le centre commercial; c'est une petite ville mal bâtie, mais fort ancienne, et dont le marché est abondant en céréales et en bétail. Elle possède une chapelle romane qui date du XIe siècle. Sa population compte un assez grand nombre de crétins.

Massat (4140 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée supérieure et sur la rive gauche de l'Arac, a des scieries, des corderies, des forges, des filatures de laine, des moulins à foulon, à huile et à farine; on trouve dans ses environs des gisements de zinc, de plombagine et de fer, dont l'exploitation ou n'a pas été tentée, ou a été abandonnée, faute de combustible. Dans la montagne, à 2 kilomètres de Massat, on a découvert deux grottes renfermant des ossements de carnassiers et de ruminants des époques géologiques.

Oust (1354 hab.), chef-lieu de canton, est placé sur la rive gauche du Garbet, affluent du Salat; on y exploite des carrières de pierres à aiguiser et une source minérale; les éléments de son commerce sont les fruits, les céréales, les légumes et les fourrages.

Sainte-Croix (1644 hab.), chef-lieu de canton, est située près du Volp et bâtie sur un terrain crétacé inférieur, très-voisin des terrains jurassiques; on y fabrique des draps communs, de l'huile, des tuiles, des faïences. Cette petite ville possède une curieuse chapelle d'un couvent de religieux de Fontevrault.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ercé* (3321 hab.), situé dans un vallon qu'arrose le Garbet, et dont le territoire possède des carrières de pierres à aiguiser et de marbre statuaire; *Ustou* (3046 hab.), situé sur l'Aleth, au milieu de montagnes dont les forêts de sapins sont magnifiques; *Biert* (2509 hab.); *Boussenac* (2758 hab.); *Moulis* (2188 hab.), près du *Trou-de-l'Oubli*, carrière de marbre qui paraît avoir été exploitée par les Romains, et dans laquelle on a trouvé des outils et des médailles antiques ; *Le Port* (2290 hab.), situé près du Col-du-Four élevé de 1249 mètres; *Seix* (3497 hab.); *Soulan* (2111 hab.).

ARRONDISSEMENT DE PAMIERS.

PAMIERS (7877 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 19 kilomètres de Foix sur la rive droite de l'Ariége, dans un canton fertilisé par de nombreux canaux d'eaux vives. Cette petite ville, généralement bien bâtie et le siége de l'évêché, est remarquable par le grand nombre de ses édifices religieux ; sa cathédrale, dont la nef ne date que du XVII[e] siècle, possède encore un très-ancien clocher de forme octogonale ; le palais épiscopal est regardé comme l'un des plus beaux de France; de l'emplacement d'un vieux château, converti en promenade, on domine la ville, les environs, et l'on aperçoit les ruines de l'*Abbaye de Fredelas*, près desquelles se trouve la source minérale des *Barraques*. L'industrie de Pamiers est représentée par d'importantes fabriques d'acier, des manufactures de serge, des moulins à farine et à huile, des scieries et des exploitations de carrières de grès.

Pamiers doit son origine à un château bâti par Roger II, comte de Foix, et appelé par lui *Apamia* ou *Apomée*, en souvenir d'une ville de Syrie où il avait été guerroyer comme croisé au XII[e] siècle. Une ville se forma au pied de la forteresse et devint bientôt l'objet d'une lutte entre les comtes de Foix et les abbés de Saint-Antonin leurs voisins. Plus tard, Pamiers fut le centre des opérations du fameux Simon de Monfort contre les Albigeois. Un évêché y fut créé et donné à un prélat énergique, qui ne craignit pas de se faire l'interprète des colères de Boniface VIII contre Philippe le Bel; Pamiers reçut le contre-coup de la persécution qui frappa l'évêque; elle eut ensuite à souffrir des dissensions des comtés de Foix et des vicomtes de Narbonne, puis des guerres de religion, et elle ne recouvra sa tranquillité qu'à l'avénement d'Henri IV.

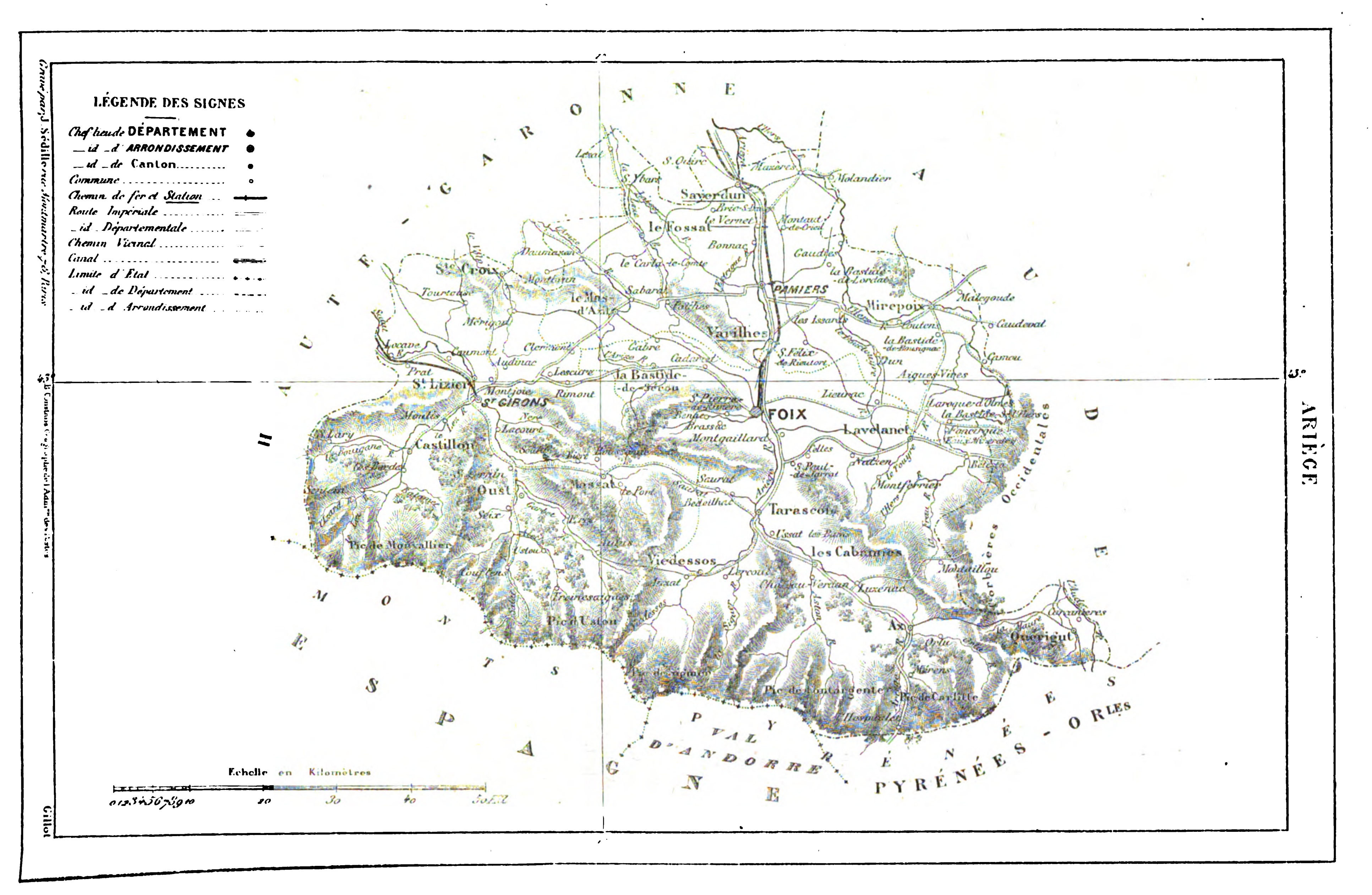
Mirepoix (4187 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche du Grand-l'Hers ; c'est une ville régulière qui a de belles places bien plantées et ornées de fontaines, et de magnifiques boulevards tracés sur l'emplacement de ses fortifications. Son église, une des plus belles du Midi, et les restes du vieux *Château-de-Terride*, sont rangés parmi les monuments historiques. Mirepoix est l'entrepôt des produits de la contrée, et un centre de fabrication de toiles communes et d'étoffes de laine. Cette ville, très-ancienne, car son origine paraît être gauloise, était d'abord placée sur la rive droite du l'Hers; elle fut détruite par un débordement de la rivière en 1279, rebâtie sur la rive gauche, brûlée dans la suite par les routiers, et réédifiée une troisième fois. En 1318, elle fut érigée en évêché, mais elle perdit ce titre à la Révolution.

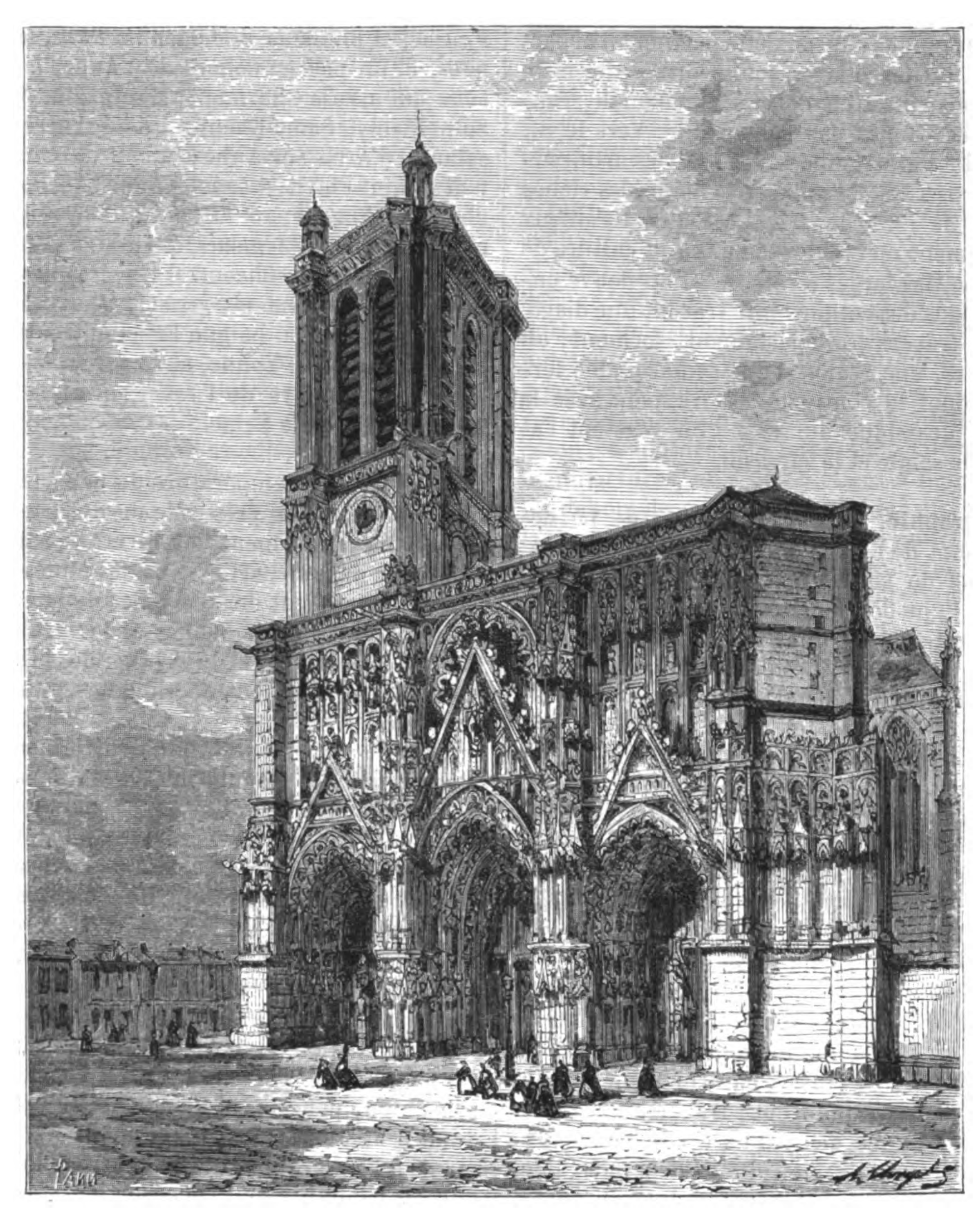
Saverdun (3983 hab.), chef-lieu de canton, est une ville très-curieuse qui s'élève sur la rive gauche de l'Ariége au pied d'un coteau escarpé. Elle a un consistoire et un orphelinat protestant, où 125 enfants reçoivent une éducation spécialement agricole. Ses principaux établissements industriels sont des moulins à blé et des usines métallurgiques. Saverdun, jadis fortifié, repoussa les attaques de Simon de Monfort pendant la guerre des Albigeois; mais sous Louis XIII, Richelieu fit raser ses fortifications, et il ne reste plus que les débris de son ancien château.

Le Mas-d'Azil (2738 hab.), chef-lieu de canton, est bâti sur les bords de l'Ariége, au milieu d'une région montagneuse; on y exploite l'alun de ses environs, et on y fabrique de l'acide sulfurique; à 1 kilomètre se trouve la curieuse caverne de l'Arize, creusée par les eaux qui s'y précipitent avec fureur.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Le Fossat* (1105 hab.), sur la rive droite de la Leze, et *Varilhes* (1755 hab.), sur la rive droite de l'Ariége, où se voit la vieille église du *Vals*, particulièrement vénérée des habitants du pays.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mazères* (3822 hab.), illustrée par la naissance de Gaston de Foix, le vainqueur de Ravennes; *Lezat* et *Saint-Ybars*, dont la population compte plus de 2000 habitants.


ARIÈGE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
— id — d' ARRONDISSEMENT
— id — de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
— id — Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d' État
— id — de Département
— id — d' Arrondissement
HAUTE-GARONNE
AUDE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
MONTS
ESPAGNE
VAL D'ANDORRE
FOIX
PAMIERS
St GIRONS
Saverdun
le Fossat
Ste Croix
le Mas d'Azil
Varilhes
Mirepoix
la Bastide-de-Sérou
St Lizier
Castillon
Oust
Massat
Lavelanet
Tarascon
Vicdessos
les Cabannes
Ax
Quérigut
Pic de Montcalm
Pic d'Ustou
Pic de Montvallier
Pic de Carlitte
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille rue Montmartre 78, Paris
Gillot



Cathédrale de Troyes.

AUBE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Aube prend son nom d'un affluent de la Seine qui en parcourt la partie septentrionale. Il est limité : au N., par le département de la Marne; à l'E., par celui de la Haute-Marne; au S., par les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'E., par ceux de l'Yonne et de Seine-et-Marne.

Ce département, formé de territoires séparés soit de la Bourgogne, soit de la Champagne, ne présente pas de physionomie particulière. Plat et uni, excepté sur les bords de la Seine où se profilent quelques lignes de coteaux, l'Aube n'est, au N.-E. et au N.-O., que la continuation de la région stérile connue sous le nom de *Champagne-Pouilleuse;* là, le sol maigre et crayeux est à peine recouvert de terre végétale; la verdure et les arbres, sauf quelques pins d'Écosse assez vivaces pour résister, n'y apparaissent qu'exceptionnellement et au prix

des plus grands efforts. Cette portion du département, où les villages sont pauvres, les maisons construites en bois ou en chaume, rappelle les Landes par son aridité. Vers le S., les plaines alluvionnées, les prairies artificielles, arrosées par l'Aube et la Seine, les riches vallées de l'E., dont les coteaux rocailleux conviennent merveilleusement à la culture de la vigne, les larges forêts, le lit du fleuve encaissé dans des collines qui tracent une diagonale à travers le département, forment, au contraire, une région d'une remarquable fertilité, dont le contraste est frappant avec la partie jurassique du N.-E., où végètent l'avoine, le seigle et le sarrasin.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de l'Aube n'a point de montagnes; le relief du sol n'y est accusé que par une double ligne de mamelons qui déterminent le lit de la Seine, et dont l'élévation ne dépasse jamais 400 mètres. Les points culminants sont les *Hauteurs-de-Viviers* dont l'altitude est estimée à 350 mètres, et le plateau de *Bar-sur-Aube*, élevé de 349 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Tous les cours d'eau de ce département, qui est entièrement compris dans le bassin de la Seine, sont tributaires de ce grand fleuve, soit comme affluents directs, soit comme sous-affluents.

La Seine, qui prend sa source à Saint-Germain-la-Feuille, dans le département de la Côte-d'Or, entre dans le département de l'Aube qu'elle coupe diagonalement du S.-E. au N.-O., arrose Mussy, Bar-sur-Seine, se subdivise en bras nombreux, traverse une vaste plaine sillonnée de marais et de ruisseaux, baigne Troyes, Méry où elle devient navigable, Romilly, Nogent, et pénètre dans le département de Seine-et-Marne. Pendant ce parcours de 90 kilomètres, la Seine reçoit : 1° *la Laigne*, qui baigne les Riceys; 2° *l'Ource*, qui naît dans la Côte-d'Or, arrose quelques portions de la Haute-Marne, entre dans l'Aube, passe à Essoyes, et se perd à 2 kilomètres au-dessus de Bar-sur-Seine; 3° *l'Arce*, qui se jette dans le fleuve à Merrey; 4° *la Sarce*, qui y afflue à Courtenol; 5° *l'Hozain*, qui tombe à 5 kilomètres au-dessus de Troyes; 6° *la Barse*, qui se termine à quelques kilomètres au-dessous; 7° *la Melda*, qui baigne Villaurs; 8° *l'Aube*, qui prend sa source près de Vaillant dans la Haute-Marne, arrose Clairvaux, Bar-sur-Aube, Dienville, Arcis-sur-Aube, Plancy, entre dans la Marne, et se jette à Marcilly dans un des bras de la Seine, après avoir reçu dans le département *l'Aujon* qui baigne Clairvaux, *la Voire*, *l'Auzon*, *la Bresse*, *le Meldanson*, *le Puits*, *la Lestrelle*, et un peu en dehors de l'Aube, *la Barbuise* qui arrose Charmont, Montuzain, Voué, Saint-Remy, Saint-Étienne, dans l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube; 9° *l'Ardusson*, qui naît à Saint-Flavit et se jette dans la Seine au-dessus de Nogent; 10° *l'Orvin*, qui arrose Marcilly-le-Hayer. *L'Armance*, qui prend sa source dans le canton de Chaource, traverse la partie S.-O. du département, passe à Metz-Robert, absorbe *le Leudion*, baigne Ervy, entre dans le département de l'Yonne, et se perd dans *l'Armançon*, tributaire de *l'Yonne*, qui forme un des affluents de la Seine.

Climat. — La température du département de l'Aube est à peu près celle du département de la Seine; seulement, les hivers y sont plus rigoureux dans sa partie S.-E.; les pluies tombent fréquemment dans la vallée de la Seine; l'automne y forme la belle saison; les vents dominants sont ceux du S.-O., de l'O., du N.-O., et déterminent de violentes pluies au début de l'hiver.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Aube est de 600 139 hectares, et sa population de 261 951 habitants, ce qui ne donne que 43 habitants environ par kilomètre carré, et en fait un des départements les moins peuplés de la France. L'accroissement de la population depuis le commencement du siècle n'a été que de 31 000 habitants environ.

La population du département de l'Aube ne présente pas de caractère bien tranché; mais son amour pour le sol natal a été reconnu et admiré de tout temps; elle fournit peu d'éléments à l'émigration, et ce n'est pas au dehors que ses habitants vont chercher leurs moyens d'existence; quand une industrie a disparu, ils savent en adopter d'autres, et préfèrent recommencer de pénibles apprentissages à quitter le foyer domestique. Exposée aux calamités de la guerre par sa situation même, cette population s'est toujours montrée prête aux derniers sacrifices; la France lui doit ses soldats les plus dévoués, et ses habitants se montrèrent héroïques pendant la campagne de 1814. L'industrie qui fait sa principale richesse a éveillé chez elle l'esprit d'observation, mais aussi l'ardeur au travail; elle est laborieuse, généralement économe, et son bien-être va toujours croissant.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de l'Aube comprend environ les deux tiers de sa superficie en terres labourables, soit près de 404 000 hectares; les bois,

les forêts, les étangs, les terres improductives à un titre quelconque, occupent 118 000 hectares, les prairies naturelles 39 000, les vignes 23 000, les pâturages, bruyères, landes et pâtis 13 000. C'est donc un département où l'agriculture tient une place importante, et grâce aux nouvelles méthodes préconisées par la Société d'agriculture, aux assolements mieux dirigés et à la perfection des instruments aratoires, l'industrie agricole est appelée à y faire de grands progrès.

Les céréales suffisent à l'alimentation de la population, et elles représentent une valeur moyenne de 45 millions de francs. La culture de la vigne donne d'excellents résultats dans la portion orientale du département; les vins de Ricey et de la vallée de l'Ource sont principalement recherchés.

Les forêts, assez importantes au S.-O. et au N.-O., sont exploitées pour le chauffage et produisent annuellement 500 000 stères de bois; au N., les terrains crayeux ont été plantés de pins d'Écosse qui prospèrent et rendront productifs des espaces stériles jusque là.

Les prairies naturelles et les pâtis permettent à l'élève du bétail de s'accroître chaque jour, et l'on compte maintenant dans l'Aube 400 000 moutons et 137 000 bêtes à cornes; les chevaux de race indigène y dépassent le chiffre élevé de 36 000; les porcs très-nombreux (près de 44 000) forment un produit important des exploitations rurales; on y engraisse aussi des oies, des canards et des dindons.

La propriété est très-divisée dans le département de l'Aube et le nombre des parcelles dépasse deux millions; sur une population qui n'atteint pas 262 000 habitants, on ne compte pas moins de 185 000 propriétaires; les grands domaines, rares d'ailleurs, ne se rencontrent que dans les cantons de Nogent et de Romilly; la plupart des paysans possèdent la terre qu'ils cultivent, et chez eux, la passion de la propriété est poussée à ce point qu'ils ne craignent pas d'acheter des lots dont le rapport n'atteint pas un pour cent du prix d'acquisition.

La valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 70 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Aube est l'un des plus pauvres de la France en productions minérales; il possède, cependant, quelques mines de fer, peu riches d'ailleurs, des carrières de moellons et de pierres de taille, de grès, de pierres à chaux, et d'argile pour les tuileries à Mussy, à Bar-sur-Aube, à Nogent, à Crancey, à Saint-Ferréol, à Briel, à Magnicourt; à Villeloup existent d'importantes exploitations de craie friable, improprement livrée au commerce sous le nom de *blanc d'Espagne*.

On trouve dans le département quelques sources d'eaux minérales froides à la Chapelle-Godefroy et à la Ville-au-Bois-lès-Soulaines.

Industrie. — Commerce. — L'industrie spéciale du département de l'Aube, c'est la bonneterie. Troyes, Arcis, Nogent lui assignaient déjà le septième rang en 1812 dans la production industrielle; depuis cette époque, la puissance productive a été multipliée par de nombreuses inventions mécaniques; elle est représentée maintenant par 25 filatures de coton, 5 filatures de laine, 289 fabriques et manufactures, et 15 000 métiers à bonneterie. En dehors de cette industrie, les distilleries, les tuileries, les teintureries, les huileries sont nombreuses dans l'Aube et emploient les éléments que l'exploitation agricole met à leur disposition. La minoterie compte 450 moulins environ et a pris une importance qui tend à s'accroître chaque jour; depuis ces dernières années, les fabriques de couvertures et de draperies ont acquis un certain développement.

On compte, en outre, dans le département de l'Aube 15 minières de fer en exploitation, qui produisent annuellement 210 000 quintaux métriques de minerai consommé dans les hauts fourneaux de l'Aube, de la Côte-d'Or et de la Marne, 139 tourbières qui rendent environ 50 000 quintaux métriques de combustible, et 160 carrières de pierres de diverses espèces.

L'exploitation des bois rapporte par an 4 millions de francs, sans parler du rendement des riches forêts de la région des Vosges, dont le département de l'Aube est l'entrepôt général.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Aube possède toutes les ressources d'une bonne viabilité. Ses routes impériales au nombre de 5 se développent sur une étendue de 378 kilomètres; elles relient entre eux les chefs-lieux des cinq arrondissements, et le département entier soit avec Paris, soit avec les territoires qui lui confinent. Ses 12 routes départementales ont une longueur de 345 kilomètres. En outre, 24 chemins de grande communication, 24 chemins d'intérêt commun, et 1875 chemins vicinaux ordinaires offrent un parcours de 3692 kilomètres.

Le département de l'Aube possède un canal, le *Canal-de-la-Haute-Seine*, qui commence à Troyes, passe à Méry et finit à Marcilly au

confluent de l'Aube, après un parcours de 43 kilomètres environ sur une pente de 38 mètres rachetée au moyen de 15 écluses.

Ce département est traversé à peu près de l'O. à l'E. par une des lignes principales du réseau de l'Est, la ligne *de Paris à Mulhouse;* elle a des stations à Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Romilly, Maizières, Mesgrigny, Saint-Mesmin, Savières, Payns, Saint-Lyé, Barberey, Troyes, Rouilly-Saint-Loup, Lusigny, Montieramey, Vendeuvre, Jessains, Arsonval, Bar-sur-Aube et Clairvaux.

Un embranchement de *Troyes à Bar-sur-Seine* dessert les stations de Saint-Julien, Maisons-Bi-Ver, Clerey, Saint-Parres-les-Vaudes, Fougères et Courtenot; il doit être prolongé jusqu'à Châtillon-sur-Seine dans la Côte-d'Or.

Ces diverses voies ont un développement de 155 kilomètres.

Histoire. — C'est à une tribu celtique sans importance, aux *Tricasses*, que l'on attribue la plus ancienne possession du territoire qui forme le département de l'Aube. Cette peuplade subit le sort de la Gaule vaincue par César, et se vit comprise d'abord dans la seconde, puis dans la quatrième Séquanaise.

Plus tard cette contrée fut connue sous le nom de *Campania* qui s'appliquait également au territoire des *Remi* et des *Catalauni*, et c'est sous ce nom qu'elle fit partie du royaume d'Austrasie, à l'époque où se fondèrent les royaumes mérovingiens partagés entre les fils de Clovis; des comtes particuliers lui furent donnés, mais ils ne prirent le nom de comtes de Troyes et n'acquirent le droit d'hérédité qu'à la fin de la dynastie carlovingienne. Une première dynastie s'éteignit, et celle qui lui succéda régna jusqu'en 1274.

A cette époque, le comté tomba entre les mains de Philippe III qui se porta comme tuteur de la jeune héritière, Jeanne, fille d'Henri III, et qui la fit épouser à son propre fils, devenu plus tard Philippe le Bel. Les Capétiens se trouvèrent alors investis de la province tout entière et ne consentirent plus à s'en dessaisir; mais la Champagne ne fut réunie à la couronne de France par acte solennel que par le roi Jean, en 1361.

Les guerres des Anglais et les guerres de religion furent désastreuses pour ce pays, qui fut pillé et ravagé par les reîtres jusqu'au moment où le roi de France, Henri III, se décida à les renvoyer à prix d'argent.

L'invasion de 1792 n'atteignit pas le département de l'Aube, mais la campagne de 1814 y établit son principal théâtre; là, Napoléon remporta ses dernières victoires, et illustra les noms de Brienne, de la Rothière, d'Arcis-sur-Aube, de Nogent, de Méry.

Au remaniement général de la France, le département de l'Aube fut formé de la Basse-Champagne, d'une partie du Vallage et d'une petite partie de la Bourgogne.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres du département de l'Aube sont : l'historien VILLEHARDOIN; le pape URBAIN IV; le prévôt des marchands JUVENAL-DES-URSINS; le jurisconsulte PITHOU; le sculpteur GIRARDON; le peintre MIGNARD; le conventionnel DANTON; le constituant RABAUD-SAINT-ÉTIENNE; le chimiste THENARD; le maréchal VALLÉE; et parmi les contemporains, l'archéologue COMTE BEUGNOT; l'administrateur de MAUPAS; le romancier LOUIS ULBACH.

Divisions administratives. — Le département de l'Aube forme *cinq arrondissements* ainsi subdivisés :

Arr. de Troyes..........	9 cant.	120 comm.
— de Bar-sur-Seine....	5 —	85 —
— de Bar-sur-Aube....	4 —	88 —
— d'Arcis-sur-Aube....	4 —	93 —
— de Nogent-sur-Seine.	4 —	60 —
	26 cant.	446 comm.

Ce département forme la 5e subdivision de la 1re division militaire dont le siége est à Paris.

Dans l'organisation religieuse, il forme un diocèse suffragant de l'archevêché de Sens dont le siége est à Troyes; ce diocèse comprend 40 cures, 380 succursales, un grand séminaire au chef-lieu du département, et un petit séminaire à Saint-Martin-es-Vignes, dans l'arrondissement de Troyes. L'Aube possède aussi deux temples protestants.

La justice est rendue par 5 tribunaux de première instance qui siégent aux chef-lieux d'arrondissement, et un tribunal de commerce à Troyes, ressortissant à la cour impériale de Paris.

L'instruction publique compte en fait d'établissements un lycée, une école normale d'instituteurs, un cours normal d'institutrices à Troyes, un collége communal à Bar-sur-Aube, et 573 écoles publiques et libres. Plus des quatre cinquièmes des jeunes gens appelés au contingent savent lire et écrire.

Description des villes.—Voici les principales localités du département de l'Aube.

ARRONDISSEMENT DE TROYES.

TROYES (35 678 hab.), chef-lieu de préfecture et du département, divisée en trois cantons, est

située à 161 kilomètres de Paris sur la rive gauche de la Seine qui l'entoure en partie et y forme plusieurs canaux. Cette ville est d'origine ancienne; ses rues sont étroites, ses maisons généralement bâties en bois, mais elle possède plusieurs beaux édifices, qui sont rangés parmi les monuments historiques, tels que sa cathédrale, commencée au XIIIe siècle, dont les vitraux sont admirables, mais dont la tour septentrionale est seule achevée, la collégiale de *Saint-Urbain*, un chef-d'œuvre du style gothique, l'église *Saint-Jean* avec une tour du XIIe siècle, l'église *de la Madeleine*, remarquable par son magnifique jubé du XVIe siècle, *Saint-Nizier*, dont les deux portails gothique et Renaissance sont admirés des archéologues, *Saint-Pantaléon*, une église du XVIe siècle, et la chapelle *de Saint-Gilles* construite en bois. La bibliothèque de la ville qui occupe l'ancienne abbaye de *Saint-Loup*, possède plus de 100 000 volumes; le musée, créé depuis une trentaine d'années seulement, est déjà riche de belles collections. Troyes qui avait de magnifiques promenades, vient d'être récemment dotée de jardins anglais à l'instar de Paris.

Troyes s'est élevée depuis quelques années au rang de grande ville industrielle; elle possède des filatures de laine et de coton dont le produit annuel s'élève à 8 millions de francs, des fabriques de bonneterie, de couvertures de laine, de toiles peintes, de fleurs artificielles, de savons, des tanneries; la production annuelle de ces diverses industries est évaluée à 40 millions; le commerce de Troyes, alimenté par le travail de sa population, s'accroît encore de toute la production agricole des arrondissements voisins; sur son marché figurent le blé, les légumes secs, la laine brute, les fromages, la boissellerie, qui nécessitent un mouvement d'affaires de 20 millions par an, et il s'y tient des foires spéciales pour la vente de la charcuterie, de la laine et des chevaux.

Troyes, autrefois chef-lieu des *Tricasses*, peuplades citées par Pline, dévint au Xe siècle la capitale des comtes de Champagne; c'était déjà le centre d'un commerce considérable, encouragé par les comtes de Champagne; là affluaient les productions de l'Italie, du midi de la France, des Flandres et de l'Allemagne; aussi, la population ne tarda pas à s'élever au chiffre de 50 000 habitants; mais le courant commercial prit bientôt une autre voie, à partir du moment où la Champagne fut réunie à la couronne de France; la ville ne tarda pas à se dépeupler peu à peu, et sa population se réduisit à 15 000 habitants. Au XVe siècle, le honteux traité qui porte son nom et celui de Charles VI se signa dans ses murs, et la France fut donnée au roi d'Angleterre, Henri V. Pendant les luttes de Charles-Quint et de François Ier, la ville eut encore à souffrir du pillage et de l'incendie; elle fut ensanglantée à l'époque de la réforme et précéda la Saint-Barthélemy dans ses cruelles représailles contre les protestants. En 1787, elle donna asile au parlement de Paris exilé par Louis XVI et accueillit la révolution française avec enthousiasme. En 1814, Troyes fut occupé par les Russes que Napoléon en chassa le 24 février. Tant de troubles avaient tué tout commerce dans la ville florissante des anciens comtes de Champagne, mais, depuis un demi-siècle, la vieille cité s'est courageusement relevée de sa langueur, et l'industrie ne tardera pas à lui rendre son ancienne prospérité.

Ervy-le-Chatel (1671 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur une colline baignée par l'Armance et d'où le spectateur jouit d'une vue très-étendue. Mal bâti, comme toutes les anciennes villes fortifiées, Ervy conserve encore quelques traces de ses anciens fossés; son église a des verrières remarquables, et sa nef, qui date du XVe siècle, est classée parmi les monuments historiques. Ervy produit des toiles communes et fait le commerce des grains.

Lusigny (1156 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Barse, possède des vestiges d'une voie romaine et des restes d'anciens retranchements; la campagne de 1814 a inscrit son nom dans les annales de l'histoire.

Piney (1633 hab.), chef-lieu de canton, a des corderies d'écorce de tilleuls, des briqueteries et des tuileries. Cette petite ville, érigée en duché-pairie à la fin du XVIe siècle, passa dans la maison des Montmorency-Bouteville, d'où est sorti l'illustre maréchal de Luxembourg.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aix-en-Othe* (2785 hab.), *Bouilly* (781 hab.), et *Estissac* (1897 hab.)

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Auxon* (1589 hab.); *Chessy* (1222 hab.); *Saint-Mards-en-Othe* (1618 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BAR-SUR-SEINE.

BAR-SUR-SEINE (2920 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 33 kilomètres de Troyes, entre une montagne presque à pic et la rive gauche de la Seine; cette petite ville est bien bâtie, ses promenades sont charmantes, et son église du XVIe siècle a conservé des vitraux magnifiques. L'industrie de Bar-sur-Seine porte principalement sur la distillerie, la papeterie, la tan-

nerie, la teinturerie, et son commerce sur les grains, le vin, le bois, le chanvre, etc.

Bar-sur-Seine, d'origine ancienne et fort importante au moyen âge, était la capitale de l'un des sept comtés-pairies de Champagne, et si l'on s'en rapporte à Froissard, elle renfermait alors 900 hôtels. Dévastée en 1359 par les aventuriers lorrains, pillée pendant les guerres religieuses, elle fut aussi le théâtre du combat du 1er mars 1814, livré entre les Français et les alliés.

Chaource (1503 hab.), chef-lieu de canton, située aux sources de l'Armance, possède des briqueteries et des tuileries très-importantes. C'est une vieille ville, dont plusieurs maisons en bois ont encore de belles sculptures du xve siècle; son église, dont le chœur date du xiie siècle, est rangée parmi les monuments historiques.

Mussy-sur-Seine (1650 hab.), chef-lieu de canton, situé près d'une belle forêt, est une ancienne ville fortifiée, encore enceinte de ses fossés du moyen âge; son église qui appartient à la classe des monuments historiques offre des sculptures dignes d'être admirées. Le commerce de Mussy-sur-Seine consiste en vins et eau-de-vie.

Les Riceys (3188 hab.), chef-lieu de canton, sont composés de trois bourgades distinguées par les surnoms de *Ricey-Haut*, *Ricey-Bas* et *Ricey Haute-Rive;* cette petite ville est située sur la Laigne dans une région de vignobles donnant des vins d'excellente qualité, qui forment avec le produit de ses tanneries importantes l'objet de son commerce. Son église paroissiale du xvie siècle est classée parmi les monuments historiques.

Essoyes (1693 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rivière de l'Ource, possède une église moderne de style roman et deux tombes celtiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Metz-Robert* (1261 hab.), où se voient des vestiges d'une route romaine; *Cunfin* (1027 hab.); *Landreville* (1560 hab.), riche en substructions gallo-romaines et en tombeaux antiques, etc.

ARRONDISSEMENT DE BAR-SUR-AUBE.

BAR-SUR-AUBE (4809 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 53 kilomètres de Troyes sur la rive droite de l'Aube, au pied de la montagne Sainte-Germaine et dans une région plantée de vignes. Cette jolie petite ville, jadis fortifiée, a conservé quelques parties de ses anciennes murailles; mais les fossés ont disparu sous la verdure des jardins et des promenades; outre son église de *Saint-Maclou*, dont la sacristie compte parmi les monuments historiques, elle possède encore d'autres édifices remarquables, l'église *Saint-Pierre*, la chapelle *Saint-Jean*, l'hôpital *Saint-Nicolas*.

Bar-sur-Aube, d'origine ancienne, dépendait autrefois du diocèse de Langres et était la capitale du Vallage; au xviie siècle, elle fut décimée par une peste qui l'éprouva durant dix années, dit-on. Pendant la campagne de France, les Autrichiens furent repoussés de la ville par le maréchal Mortier.

Les industries de Bar-sur-Aube sont assez nombreuses, et comprennent la fabrication de la bonneterie, des cotonnades, des toiles cirées, les distilleries, les tanneries, la meunerie, etc. Elle a un marché aux grains très-important.

Brienne-Napoléon (2078 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville formée de deux parties, *Brienne-la-Ville* et *Brienne-le-Château;* elle est très-ancienne, antérieure, dit-on, à l'invasion des Romains dans la Gaule et devint au xie siècle le siége d'un comté-pairie de Champagne, dont les titulaires ont joué un grand rôle en Italie et en Terre-Sainte. « L'ancien château fort fut remplacé au xviiie siècle par un superbe château; en 1625 on y établit un couvent de Minimes qui se consacrèrent à l'éducation de la jeunesse; après plusieurs transformations, ce collége devint en 1776 une des douze écoles militaires de la France; Napoléon Bonaparte y fut admis comme élève en 1779 à l'âge de dix ans, et en sortit en 1784 pour entrer à l'école militaire de Paris, après avoir eu, pendant les premiers temps de son séjour à Brienne, Pichegru pour répétiteur; l'école fut supprimée en 1790, et le couvent démoli pendant la Révolution. Le 29 janvier 1814, Brienne fut le théâtre d'un terrible combat entre Napoléon et Blücher, pendant lequel la ville fut entièrement brûlée par les Russes et les Prussiens[1]. » En exécution des volontés dernières de l'empereur, Brienne a été dotée d'un hôtel de ville, d'une belle place ornée de la statue de Napoléon, et d'un hospice nouvellement restauré. Son église paroissiale, qui date du xvie siècle, a des verrières très-remarquables. Brienne fait le commerce des grains.

Vendeuvre (2112 hab.), chef-lieu de canton, situé aux sources de la Barse, est une ancienne ville fortifiée qui doit son importance actuelle à ses fabriques de faïence, à sa fabrication de toiles de chanvre et à ses fonderies; on peut y visiter un cimetière d'une haute antiquité, et divers monuments assez remar-

1. *Géographie universelle* de Maltebrun et Lavallée.



quables, tels qu'un château du XIIe siècle, remanié au XVIIe, une église de style très-pur appartenant à l'époque de la Renaissance, et l'église prieurale de *Saint-Jean*.

Soulaines (866 hab.), chef-lieu de canton, situé aux sources de la Laine, près de gouffres nombreux, possède une fort curieuse chapelle en bois du XVIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Champignol* (1273 hab.); *Dienville* (1159 hab.); *Ville-sous-la-Ferté* (2685 hab.), où se trouve la maison centrale de *Clairvaux*, établie dans l'ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1114 par saint Bernard, et une exploitation agricole pour les jeunes détenus.

ARRONDISSEMENT D'ARCIS-SUR-AUBE.

ARCIS-SUR-AUBE (2784 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 28 kilomètres de Troyes, sur la rive gauche de l'Aube, au point où cette rivière devient navigable ; c'est une ancienne ville, *Arcis civitas*, mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, que domine un beau château bâti sur une hauteur; détruit successivement par les incendies de 1719, de 1727 et de 1814, Arcis-sur-Aube est maintenant une ville régulière, bien percée, modernisée, mais ne renferme plus qu'un édifice curieux, son église du XVIe siècle, classée parmi les monuments historiques; un pont en pierre, de construction nouvelle, établit une communication avec la rive droite de l'Aube. Arcis conservera longtemps le souvenir de la bataille des 20 et 21 mars 1814, livrée sur la rive gauche de la rivière, et qui força Napoléon à reculer devant l'armée austro-russe. On trouve dans cette ville des fabriques importantes de bonneterie de coton, et on y fait un grand commerce de grains et de charbons; c'est aussi l'entrepôt de la boissellerie des Vosges.

Méry-sur-Seine (1445 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Seine et sur le *Canal-latéral*, a été le théâtre du combat que Blücher soutint contre Napoléon en 1814, combat pendant lequel le général prussien n'hésita pas à incendier la ville pour sauver son armée. Méry exploite des carrières de craie et fait le commerce des grains. Des fouilles pratiquées en 1843 ont amené la découverte d'un cimetière antique, riche en vases de terre et de verre, en bijoux et en monnaies romaines.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Chavanges* (994 hab.), où se fabriquent des cotonnades, et *Ramerupt* (592 hab.), qui a conservé des vestiges de voie romaine et de cimetière gallo-romain.

La principale commune de l'arrondissement est *Plancy* (1304 hab.), où l'on peut admirer de curieux restes de constructions du moyen âge; la population des autres communes ne dépasse pas 600 habitants.

ARRONDISSEMENT DE NOGENT-SUR-SEINE.

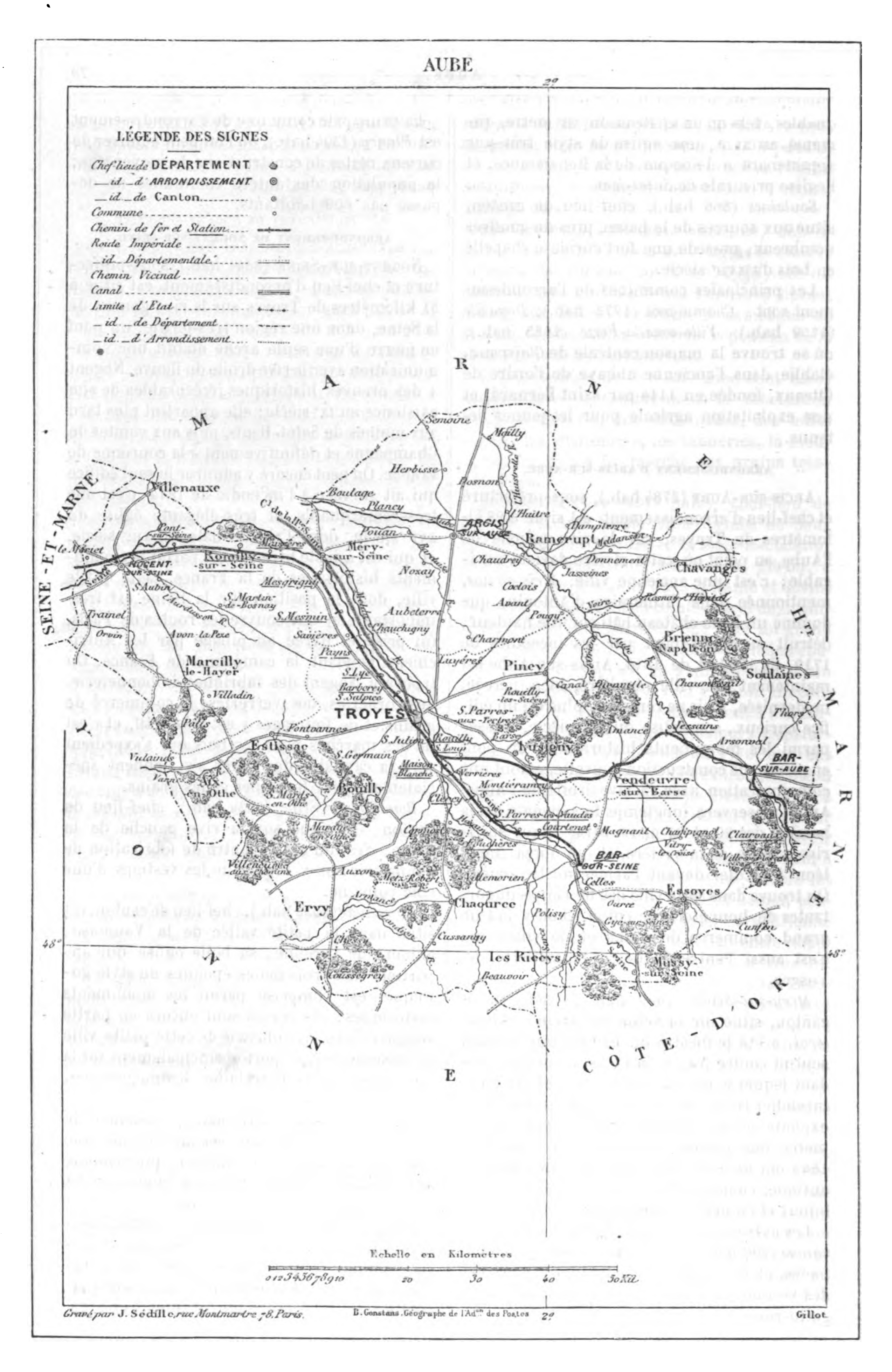
NOGENT-SUR-SEINE (3641 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 51 kilomètres de Troyes sur la rive gauche de la Seine, dans une région très-fertile; un pont en pierre d'une seule arche établit une communication avec la rive droite du fleuve. Nogent a des preuves historiques irrécusables de son existence au IXe siècle; elle appartint plus tard aux moines de Saint-Denis, puis aux comtes de Champagne et définitivement à la couronne de France. On peut encore y admirer le seul édifice qui ait survécu à l'incendie de 1814; c'est une très-remarquable et très-élégante église du XVIe siècle, dont l'abside date du XIIIe siècle, et qui est à juste titre rangée parmi les monuments historiques de la France. Cette petite ville, dont la position sur la Seine est très-importante et qui couvre les routes de Paris, fut prise et livrée au pillage par les Autrichiens pendant la campagne de France. On trouve à Nogent des fabriques de bonneterie, des corderies, des verreries; le commerce de grains et de fourrages y est très-actif, et c'est un des marchés pour les bois qui s'expédient vers la capitale; des foires s'y tiennent spécialement pour les laines et les grains.

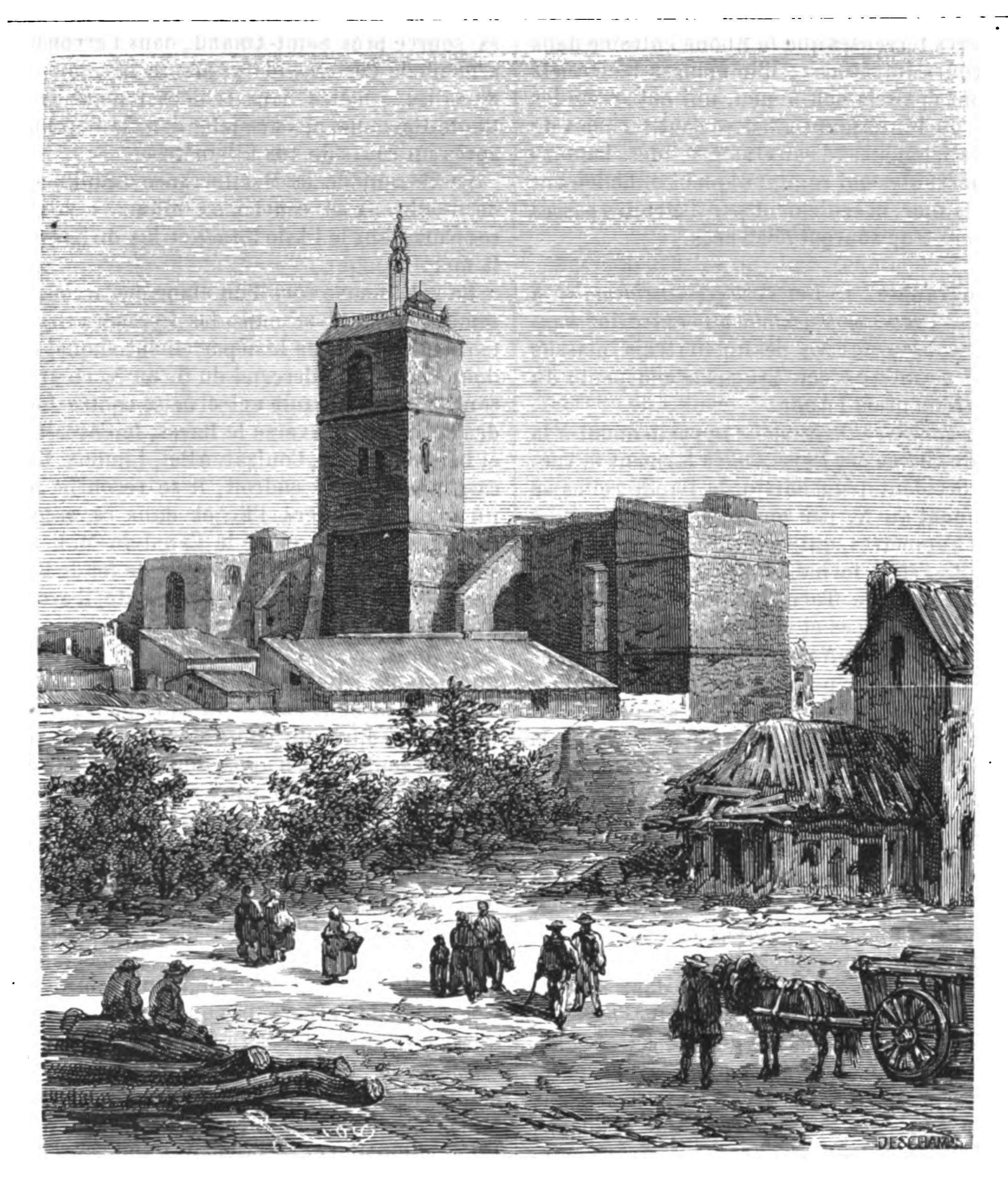
Romilly-sur-Seine (4534 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de la Seine; c'est un grand centre de fabrication de bonneterie; on y remarque les vestiges d'une voie romaine.

Villenauxe (2530 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la petite vallée de la Vaunoise, affluent de la Seine; sa belle église qui appartient aux trois belles époques du style gothique, est comprise parmi les monuments historiques; ses fossés sont encore en partie remplis d'eau. L'industrie de cette petite ville est assez active, et porte principalement sur la fabrication de la porcelaine, les mégisseries, les tanneries, etc.

Marcilly-le-Hayer (737 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des vestiges d'une voie romaine, un cimetière chrétien qui remonte aux premiers siècles, et deux dolmens connus sous le nom de *Pierres-Couvertes*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Pont-sur-Seine* (916 hab.); *Saint-Aubin* (690 hab.), où se trouve l'abbaye du *Paraclet*, fondée par Abailard en 1123, et dans laquelle ce savant personnage fut enterré en 1163.


AUBE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
SEINE-ET-MARNE
YONNE
MARNE
HAUTE-MARNE
CÔTE-D'OR
Villenaux
Nogent sur Seine
Romilly sur Seine
Pont sur Seine
le Mériot
S. Aubin
Trainel
Orvin
Avon-la-Pèze
Marcilly le-Hayer
Villadin
Palis
Vulaines
Vanne
Aix en Othe
Estissac
Bouilly
S. Mards en Othe
Villeneuve
Ervy
Chessy
Coussegrey
Auxon
Metz-Robert
Chaource
Cussangy
Les Riceys
Beauvoir
Sémoine
Mailly
Herbisse
Boulage
Plancy
Mery-sur-Seine
Rouan
Mesgrigny
S. Martin de Bosnay
S. Mesmin
Aubeterre
Chauchigny
Savières
Payns
S. Lye
Barberey
S. Sulpice
TROYES
Fontvannes
S. Julien
S. Germain
Maison Blanche
Rouilly S. Loup
Clerey
Verrières
Montiéramey
Lusigny
Courtenot
S. Parres les Vaudes
Chappes
Villemorien
Noxay
Luyères
Arcis sur Aube
Chaudrey
Ramerupt
Dosnon
Donnement
Jasseines
Coclois
Avant
Pougy
Charmont
Piney
Rouilly les Sacey
S. Parres aux Tertres
Chavanges
Brienne Napoléon
Soulaines
Vendeuvre sur Barse
Arsonval
Bar sur Aube
Clairvaux
Magnant
Champignol
Bar sur Seine
Celles
Polisy
Essoyes
Mussy sur Seine
Cunfin
Échelle en Kilomètres
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 Kil.
48°
2°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78, Paris.
B. Constans, Géographe de l'Adon des Postes
Gillot



Église Saint-Paul à Narbonne.

AUDE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Aude prend son nom du petit fleuve qui le parcourt du S.-O. au N.-E. Il a pour limites : au N., les départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Hérault ; à l'E., la Méditerranée ; au S., les Pyrénées-Orientales ; à l'O., les départements de l'Ariége et de la Haute-Garonne.

Le département de l'Au e, essentiellement montueux, présente presque partout l'aspect des régions pyrénéennes ; seulement, il est mieux arrosé et offre plus de variété de cultures. Les terrains de transport composés de cailloux roulés et de galets, et quelques lits d'argile y sont recouverts de terre végétale. Une large vallée le traverse de l'O. à l'E. Ses côtes, malgré leur étendue de 45 kilomètres, n'en font point, cependant, un département maritime ; le courant méditerranéen y po te non-seulement ses sables, mais encore les

matières terreuses que le Rhône entraîne dans son cours impétueux; d'immenses bourrelets se sont épaissis peu à peu, qui ont arrêté les eaux de l'intérieur; ainsi se sont formées de vastes étendues d'eaux salées, des lagunes considérables qui communiquent difficilement avec la mer, et seulement par d'étroites passes ou *graus* trop souvent obstruées.

Orographie. — Les *Corbières-Occidentales* à l'O., les *Corbières-Orientales* au centre, les *Montagnes-Noires* au N., dessinent trois massifs dont les rameaux constituent la charpente du département de l'Aude.

Les *Corbières-Occidentales* appartiennent à la grande chaîne des Pyrénées et forment le versant occidental du bassin de l'Aude; elles se terminent au N. par une étroite arête longue de 25 kilomètres, qui, sous le nom de *Collines-de-Saint-Félix*, forme entre Castelnaudary et Sorrèze dans le Tarn la transition entre le système des Alpes et le système pyrénéen; là s'ouvre le *Col-de-Naurouze*, élevé de 180 mètres, où se fait le point de partage du canal du Midi.

Les *Corbières-Orientales*, qui traversent la partie méridionale et centrale du département, commencent au *Col-de-Saint-Louis* et se dirigent ensuite du S.-O. au N.-E., en traçant les bassins de l'Aude et de l'Orbieu. Cette chaîne se compose de groupes isolés entre lesquels s'enfoncent des vallées profondes; ses flancs ravinés, ses gorges dénudées où le roc apparaît dans toute sa sécheresse, ses hauts pics, le *Puy-de-Bugarach* dont l'élévation est de 1263 mètres, et le *Pic-de-Mosset* qui dépasse 2400 mètres, font de cette région une des parties les plus pittoresques de la France. Aucune route importante n'en franchit l'arête, et l'on comprend que l'Espagne ait pu pendant longtemps reculer jusqu'à cette ligne sa frontière septentrionale.

Les *Montagnes-Noires*, rameau détaché de la chaîne des Cévennes qui sépare le département de celui du Tarn, sont généralement aplaties, sans caractère, et assez stériles; leur point culminant est le *Pic-de-Nore* qui atteint une hauteur de 1164 mètres.

Hydrographie. — Les diverses chaînes de montagnes du département de l'Aude le divisent en deux versants; l'un, très-restreint, porte ses eaux à l'O. vers l'océan Atlantique; l'autre, embrassant presque tout son territoire, envoie ses rivières vers la Méditerranée.

Le versant de l'Atlantique n'est arrosé que par de petits cours d'eaux à peine nommés, dont le plus important est le *Lers*, qui prend sa source près Saint-Amand, dans l'arrondissement de Castelnaudary, arrose la commune de Salles, pénètre dans le département de la Haute-Garonne, et va se jeter dans la Garonne, après un cours de 108 kilomètres.

Le versant de la Méditerranée réunit, par de nombreux et capricieux affluents, toutes ses eaux dans le lit de l'*Aude* et les dirige vers la mer.

Ce petit fleuve sort d'un étang de l'arrondissement de Prades, dans les Pyrénées Orientales, pénètre dans le département auquel il a donné son nom, descend du S. au N. en arrosant le pays de Sault entre deux contre-forts des Corbières, traverse le Razès, le Carcassès, et baigne Quillan, Couizat, Allet, Limoux, Carcassonne; en cet endroit, il se recourbe par un angle droit vers l'E., et dans ce second parcours, coulant entre le Canal-du-Midi qui suit sa rive gauche et le chemin de fer de Bordeaux à Cette qui longe sa rive droite, il arrose Trèbes, Fleurac, Capendu, puis se divise en deux bras, dont l'un, passant par Cuxac et Coursan, se jette dans la Méditerranée près de Vendres, et dont l'autre va finir dans l'étang de Sigean, après un cours de 208 kilomètres, dont 23 seulement n'appartiennent pas au département. Les principaux affluents de l'*Aude* sont : 1° le *Sals* qui sort d'une fontaine salée, baigne Sougraigne et finit à Couiza, après avoir absorbé la *Blanque* et le *Realsis*; 2° le *Fresquel* qui coule entre Castelnaudary et Saint-Papoul, longe le Canal-du-Midi et absorbe le *Rebenti*, l'*Argentouire*, le *Lampy* et la *Rougeanne*; 3° l'*Orbiel* qui vient de la Montagne-Noire, arrose la Bastide-Esparbairenque, Lastours, Conques, et se jette à Trèbes après s'être grossi du *Clamoux;* 4° l'*Argent double* qui tombe de la Montagne-Noire, dans le canton de Peyriac-Minervois, baigne Caunes, Peyriac, passe sous le Canal-du-Midi et seperd dans l'Aude après un cours de 30 kilomètres; 5° l'*Orbieu* qui prend sa source au Fourtou, arrose Lanet, Montjoi, Viguevieille, Saint-Martin-des-Puits, la Grasse, Fabrezan, et se perd près de Marcorignan, après avoir recu le *Libre*, l'*Alsou*, la *Nielle* et l'*Ausson* dans un parcours de 84 kilomètres; 6° la *Cesse* qui naît dans l'Hérault, entre dans l'Aude, passe à Bize et perd une partie de ses eaux au-dessous de Saint-Nazaire.

Le département de l'Aude n'a point de lacs qui méritent d'être remarqués, mais il faut citer les étangs dont sont bordées ses côtes.

L'*étang de Leucate*, dont un tiers seulement appartient au département, a 19 kilomètres de longueur sur une largeur variant de 1500 à 9000 mètres; sa superficie est de 5710 hectares; c'est dans les Pyrénées-Orientales que

se trouve l'ouverture ou *grau* qui permet d'expédier par mer les produits du territoire.

L'*étang de la Palme*, au N. du précédent, n'a que 300 hectares de superficie et communique avec la mer par la *grau de la Franqui*.

L'étang de *Bages et de Sigean*, le plus important de tous, a 18 kilomètres de longueur sur une largeur variant de 1 à 5 kilomètres; la petite rivière de la *Berré* lui apporte le tribut de ses eaux; un simple bourrelet de terre sur lequel passent le chemin de fer de Narbonne à Perpignan et le Canal-de-Narbonne le sépare de l'étang de *Gruissan* qui le limite au N.-O. et le protége en partie contre la mer; le chenal de *la Nouvelle* forme sa voie de communication avec la Méditerranée.

Climat. — Le département de l'Aude a un climat d'une température très-variable; ses montagnes sont assez élevées pour conserver la neige jusqu'aux premiers jours de l'été, et de leur fonte intempestive résulte naturellement des changements brusques dans l'atmosphère; d'autre part, deux vents semblent lutter de violence dans le pays; l'un est le vent de l'O.-N.-O., connu sous le nom de *Cers*, et dont la force ne peut être appréciée de ceux qui ne l'ont point éprouvée; l'autre est le vent *d'Autan* ou *vent marin*, qui porte sur les régions voisines de la mer les miasmes trop fréquents que produisent les marécages de la côte; la force de ce vent augmente, dit-on, à mesure qu'il s'éloigne de la Méditerranée. L'automne est généralement la saison la plus belle de l'année et se prolonge assez longtemps. Les fièvres paludéennes à l'E., les goîtres et les affections cutanées dans la région montagneuse, sont des maladies fréquentes dans le département.

Superficie. — Population. — La superficie du departement de l'Aude embrasse 631 324 hectares, et sa population est de 288 626 habitants, ce qui donne à peu près 44 habitants par kilomètre carré; elle s'est augmentée de 58 000 âmes environ depuis le commencement du siècle.

Le caractère des habitants de l'Aude est très-divers, suivant leur origine et d'après la nature même du pays; les Arabes et les Aragonais qui ont longtemps occupé ce territoire, y ont laissé une forte empreinte. Au S., domine la race ibérique, impétueuse, turbulente, amie des pérégrinations; au N. et au N.-E., une population très-mélangée dit assez que cette contrée fut suc essivemeut habitée par les Celtes, les Romains, les Goths et les Francs; la région dés Montagnes-Noires est occupée par une race casanière, arriérée, demi-sauvage, que le désir du bien-être touche médiocrement.

Le languedocien est parlé à l'O. du département; au S.-E. domine le catalan; là, comme aux Pyrénées-Orientales, le type espagnol est fortement accusé dans la population.

Agriculture. — Sur une étendue de 631 324 hectares, le département de l'Aude compte 275 532 hectares de terre labourables, 175 456 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, 100 620 de bois, forêts, étangs, terres improductives, et 63 528 de vignes.

La production agricole est évaluée à près de 58 millions de francs, dont 35 millions pour les céréales : il y a donc surabondance de ce produit, dont le blé, le maïs, l'avoine et le seigle forment les essences principales. La vigne fournit plus de 600 000 hectolitres de vins assez renommés, dont un tiers environ est converti en esprit; on cite les vins rouges de Narbonne, la *blanquette* ou vin blanc de Limoux que le patriotisme local compare au vin de Champagne, les vins de Bages, de la Palme, de Leucate, facilement confondus avec ceux du Roussillon. L'olivier, l'amandier, réussissent dans les terres légères, et l'arrondissement de Narbonne les cultive avec succès.

Les prairies, les pâturages sont une ressource precieuse pour les habitants, et leur permettent de donner un grand développement à l'élève du bétail; on ne compte pas moins de 646 000 bêtes à laine, 34 000 bêtes à cornes, 24 000 porcs, près de 19 000 chèvres et chevreaux, 16 000 ânes et mulets, 17 000 chevaux; les abeilles forment aussi une des branches de l'exploitation agricole; plus de 13 000 ruches y sont entretenues, et leur rendement fait une des principales richesses de l'arrondissement de Narbonne.

Les bois, riches en noyers et en châtaigniers, ont été longtemps sacrifiés aux besoins du moment, mais aujourd'hui un intérêt mieux entendu pousse au reboisement; on évalue à 4500 le nombre d'hectares reboisés dans ces derniers temps.

Le drainage et le desséchement des marais sont poursuivis avec persévérance et ont déjà donné d'importants résultats.

La propriété est fractionnée en près d'un million de parcelles, mais le nombre des propriétaires est restreint à moins de 85 000.

Mines.—Carrières.—Le sol du département de l'Aude renferme divers métaux, tels que le fer, le cuivre, le plomb, le manganèse. On y exploite des carrières de marbre, de pierres

lithographiques, de pierres à chaux et d'ardoises. La houille s'y rencontre aussi dans quelques terrains, mais l'extraction en est assez abandonnée. Les salines, très-nombreuses sur la côte, donnent des produits importants.

Industrie.—Commerce.—L'exploitation des mines et des carrières est considérable dans le département de l'Aude, et l'on n'y compte pas moins de 85 fourneaux et forges; là se traite et s'affine le fer; là on prépare des aciers très-estimés qui servent à la fabrication des limes et des râpes. Les draps, les lainages, les papiers, les ouvrages tournés et les productions du sol telles que vins et eaux-de-vie, miel et froment, forment les principaux articles de l'exportation. Les petits ports de la Nouvelle et de Leucate, situés sur de vastes étangs qui communiquent avec la Méditerranée, sont les principaux débouchés de l'industrie départementale.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Les routes impériales qui desservent le département de l'Aude sont au nombre de cinq, et ont une étendue de 363 kilomètres. La plus importante vient de la Haute-Garonne, passe à Castelnaudary, Alzonne, Carcassonne, remonte la vallée de l'Aude, traverse Limoux, Couiza, Quillan, tourne ensuite à l'E., pénètre dans le département des Pyrénées-Orientales où elle conduit à Perpignan, et se continue comme voie internationale jusqu'en Espagne.

Le département de l'Aude est traversé au N. par un des canaux les plus importants de la France, le *Canal-du-Midi*, qui commence à Toulouse, et ne pénètre dans l'Aude qu'au point de partage entre cette rivière et la Garonne, c'est-à-dire au Col-de-Naurouze; de là, il descend dans la vallée du Tréboul, puis dans celle du Fresquel, passe à Castelnaudary, à Alzonne, à Carcassonne, suit la vallée de l'Aude, coupe le Fresquel qu'il franchit sur un pont-aqueduc, traverse ainsi l'Orbieu, l'Argentdouble, l'Ognon, la Répudre, quitte la vallée de l'Aude près de Ginestas, et descend vers le département de l'Hérault pour aboutir à l'étang de Thau. De ce canal se détache au N. de la Cesse, un embranchement qui va rejoindre l'Aude au point de la prise d'eau du *Canal-de-Narbonne;* ce dernier se dirige sur la ville dont il porte le nom, traverse la bande de terre comprise entre les étangs de Sigean et de Gruissan, et finit dans le chenal de la Nouvelle.

Le département de l'Aude est desservi de l'O. à l'E. par une ligne principale du réseau du Midi, la ligne de *Bordeaux à Cette*, avec station à Ségala, Mas-Saintes-Puelles, Castelnaudary, Pexiora, Bram, Alzonne, Pézens, Carcassonne, Trèbes, Floure, Capendu, Moux, Lézignan, Villedaigne, Marcorignan, Narbonne et Coursan.

De cette ligne se détachent deux embranchements : 1° celui de *Castelnaudary à Castres*, qui monte vers le N. et n'a qu'une station dans le département, Soupext; 2° celui de *Narbonne à Port-Vendres* par Perpignan avec stations à la Nouvelle et Leucate.

L'ensemble de ces voies ferrées est de 155 kilomètres.

Un troisième embranchement de Carcassonne à Quillan doit desservir Limoux et quelques points intermédiaires.

Histoire. — Au moment de la conquête romaine, les *Tectosages* habitaient la plus grande partie du territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Aude. Les Romains fondèrent leur principal établissement à Narbonne qui ne tarda pas à devenir une capitale provinciale et un grand centre civilisateur. L'invasion des barbares changea cet état de choses; cependant, les Visigoths, grands admirateurs de l'administration romaine, s'approprièrent, autant qu'ils le purent, les mœurs des vaincus; le territoire de l'Aude fut alors compris dans la Septimanie. Aux Visigoths succédèrent les Arabes d'Espagne, que les Francs vinrent bientôt remplacer.

L'administration carlovingienne confia le gouvernement de cette contrée aux comtes de Barcelone, puis elle en détacha peu après le Rasès et le Carcassès qu'elle réunit au comté de Toulouse. La féodalité vint ensuite et opéra de nouvelles divisions territoriales; les comtes de Barcelone, de Foix, les vicomtes de Béziers dominèrent tour à tour ce territoire. La guerre des Albigeois modifia profondément cette situation, et les rois Capétiens bénéficièrent d'une guerre à laquelle ils ne prirent que peu de part; Carcassès constitua dès lors une sénéchaussée dont l'étendue était considérable. Sous Louis XII en 1498, la vicomté de Narbonne qui était resté aux comtes de Foix, fut acquise par échange avec le duché de Nemours; dès lors, le pays entier fut annexé au domaine royal et subit les vicissitudes politiques de la France.

Le département de l'Aude, à l'époque de la nouvelle division, fut formé avec une partie du Languedoc.

Hommes célèbres. — On peut citer parmi les personnages remarquables du département de l'Aude : le conventionnel FABRE D'ÉGLANTINE;

le baron GUIRAUD, poëte lyrique; les généraux ANDREOSSI et DEJEAN; ALEXANDRE SOUMET, de l'Académie française; et parmi les contemporains : le docteur BARTHEZ; FÉLIX BARTHE, membre de l'Institut.

Divisions administratives. — Le département de l'Aude forme *quatre arrondissements* subdivisés de la manière suivante :

Arrond. de Carcassonne..	12 cant.	140 comm.
— Castelnaudary	5 —	74 —
— Limoux......	8 —	150 —
— Narbonne....	6 —	71 —
	31 cant.	435 comm.

Il forme la 3ᵉ subdivision de la 2ᵉ division militaire dont le siége est à Perpignan et possède deux places fortes, Narbonne et la citadelle de Carcassonne. Ses côtes sont comprises dans le sous-arrondissement de Port-Vendres, qui fait partie du 5ᵉ arrondissement maritime.

Le département de l'Aude forme un diocèse dont le siége est à Carcassonne, et qui est suffragant de l'archevêché de Toulouse; ce diocèse comprend 37 cures, 361 succursales, un grand et un petit séminaire à Carcassonne, et un petit séminaire à Castelnaudary.

La justice est rendue par 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissements, et 3 tribunaux de commerce à Carcassonne, Limoux, Narbonne, qui ressortissent à la Cour impériale de Montpellier.

Ce département est compris dans la circonscription de l'Académie de Montpellier; il y a à Carcassonne un lycée et une école normale d'instituteurs, un collége communal à Castelnaudary, et 627 écoles publiques et libres. Les trois quarts environ des jeunes gens appelés au tirage savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Aude :

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE.

CARCASSONNE (22 173 hab.), préfecture et chef-lieu du département, forme deux cantons et est située à 781 kilomètres de Paris, sur l'Aude dont elle occupe les deux rives. Elle se divise en haute ou vieille ville et en basse ou nouvelle ville.

La première, c'est la cité, bâtie sur une colline escarpée qui domine la rive droite de l'Aude; cette ville gothique a soigneusement conservé son antique aspect; elle possède encore sa double enceinte de fortifications, classées parmi les monuments historiques, et qui peuvent servir à l'étude de la défense des places depuis le VIᵉ jusqu'au XIVᵉ siècle; l'enceinte intérieure a été construite de la main des Visigoths et date du Vᵉ siècle; l'enceinte extérieure a été bâtie par saint Louis, au XIIIᵉ siècle; toutes deux sont protégées par une cinquantaine de tours percées de meurtrières et munies de barbacanes, dont les principales sont la tour *carrée*, la tour de *l'évêque*, la tour ronde de *Mipadre*, la tour de *Saint-Nazaire*, la tour de *Trésau*, la tour de *Saint-Servin*, toutes remarquables à différents titres, et parmi les portes, celles de l'Aude et la porte *Narbonaise*, qui servait d'entrée à la cité et avait l'importance d'un château fort. Le donjon auquel viennent aboutir les deux enceintes, flanqué de quatre tours rondes, date du XIVᵉ siècle et sert aujourd'hui de citadelle. Dans la cité s'élève une ancienne cathédrale, l'église de *Saint-Nazaire*, reconstruite au XIᵉ siècle, avec vitraux splendides de la Renaissance, sarcophage, cloître et crypte, et qui compte parmi les monuments historiques.

La cité communique avec la ville basse par un vieux pont du XIIᵉ siècle et un pont neuf du XIVᵉ; c'est une ville à rues régulières et tirées au cordeau; les églises de *Saint-Michel* et de *Saint-Vincent* n'offrent aucun caractère remarquable, quoique de date ancienne; l'hôtel de la préfecture, le musée, le palais de justice, la bibliothèque méritent à peine d'être cités; mais l'esplanade, vaste champ de manœuvre, les boulevards ouverts sur l'emplacement des anciens fossés, forment des promenades charmantes et d'agréables jardins.

L'origine de Carcassonne se perd dans la nuit de l'histoire, et c'était déjà une ville importante, quand les Romains envahirent la Gaule. Devenue le siége d'un évêché au temps des Visigoths, prise par Charles-Martel, emportée d'assaut par les Croisés, donnée au roi de France par le traité de 1229, elle se révolta contre son autorité et en fut cruellement punie. Elle ne se reposa de tant de troubles que sous Louis XIII, après avoir beaucoup souffert des guerres religieuses, et son importance politique s'éteignit dans une obscure tranquillité.

La principale industrie de Carcassonne est la fabrication des draps qui occupe 2000 ouvriers, celle des couvertures de laines et des molletons; elle exporte beaucoup de ses produits en Amérique, et son marché de grains, de fruits, de vin, est considérable; son port, situé sur le Canal-du-Midi, est l'un des plus beaux de cette contrée.

Montréal (2829 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville de construction assez régulière, située sur une colline escarpée au pied

de laquelle coule le Rebenty; on y remarque l'Église de *Saint-Vincent* dont la nef à neuf travées est entourée de treize chapelles; son orgue est regardé comme l'un des plus remarquables de France. Montréal a des fabriques de drap et fait le commerce des grains.

Alzonne (1468 hab.), chef-lieu de canton située sur le Fresquel et le Canal-du-Midi, possède des fabriques de draps fins.

Saissac (1565 hab.), bâti à mi-flanc de la Montagne-Noire, près de la Bernassonne, a conservé des vestiges de ses vieux remparts et d'un ancien château fort.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Capendu* (905 hab.), *Conques* (1752 hab.), *Lagrasse* (1280 hab.), *Le Mas-Cabardès* (858 hab.), où l'on fabrique des toiles et des poteries, *Peyriac-Minervois* (1294 h), *Tuchan* (1194 hab.), où l'on distille l'eau-de-vie, et *Mouthoumet* (341 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Montolieu* (1402 hab.) ; *Azille* 1680 hab.) ; *Laure* (1294 hab.); *Trèbes* (1714 h.), avec un beau pont sur l'Aude et un aqueduc qui conduit l'Orbiel au dessus du Canal-du-Midi; *Caunes* (2390 hab.), située sur le versant d'un coteau dans la vallée supérieure de l'Argentdouble, qui conserve quelques restes d'une magnifique abbaye et possède d'importantes exploitations de marbres.

ARRONDISSEMENT DE CASTELNAUDARY.

CASTELNAUDARY (6 075 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé à 36 kilomètres de Carcassonne, sur une hauteur au pied de laquelle passe le Canal-du-Midi, qui forme un superbe bassin dont la circonférence mesure 1200 mètres. Dans l'église de *Saint-Michel*, dont le style n'offre rien de remarquable, s'élève le tombeau du général Andréossy. La vue qui s'étend de la ville jusqu'à la chaîne des Pyrénées est magnifique.

L'origine de Castelnaudary est peu connue, bien qu'on l'attribue aux Visigoths; au commencement du XIIe siècle, ce n'était encore qu'un château fort; au XIVe siècle, la ville fut prise par le prince de Galles et ne se releva de ses ruines qu'en 1356, à l'époque où Jean d'Armagnac, le gouverneur du Languedoc, la rétablit et la fortifia.

Castelnaudary, placé dans une région agricole, a de nombreux moulins et fait un grand commerce de grains, de bestiaux, de betteraves renommées et de fruits; l'industrie exploite les carrières de chaux et de gypse du voisinage, et fabrique des draps communs et de la poterie. De nombreux chantiers de construction fournissent aux besoins de la batteleric du canal.

Belpech (2343 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent du Lers et de la Vixière, a des fabriques de draps et de toiles. Là est la limite de la culture de l'olivier dans le département.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Salles* (1134 hab..), et *Fanjeaux* (1590 hab.), construit sur les ruines d'un ancien fort, qui lui-même occupait l'emplacement d'un temple consacré à Jupiter.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bram* (1638 hab.) ; *Villasavary* (1871 hab.); *Saint-Michel-de-Lanès* (900 hab.); *Saint-Papoul* (1287 hab.), petite ville érigée en évêché au XIVe siècle, et dont le diocèse comprenait tout le Lauraguais.

ARRONDISSEMENT DE LIMOUX.

LIMOUX (6 770 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 30 kilomètres de Carcassonne, au milieu d'une région fertile, sur les deux rives de l'Aude. Cette petite ville est généralement bien bâtie, et ses deux principaux quartiers sont reliés par plusieurs ponts; son ancienne église abbatiale de *Saint-Hilaire* est classée parmi les monuments historiques.

Limoux, placée dans le pays que l'on appelait le Rasès, a une origine incertaine. Cette ville souffrit beaucoup pendant la guerre des Albigeois, et fut même détruite par les troupes du roi de France en exécution d'une sentence rendue par le concile de Narbonne en 1226. A l'époque des guerres de religion, elle embrassa le parti des protestants et fut saccagée par les catholiques.

Les vignobles des environs de Limoux occupent environ 13000 hectares; ils produisent un excellent vin rouge, et un vin blanc renommé, connu sous le nom de *blanquette de Limoux*. Ses principales industries sont la fabrication du drap, la filature des laines, les tanneries et les teintureries.

Chalabre (2218 hab.), chef-lieu de canton, est située sur le Lers; ses rues sont régulières et forment les rayons d'une circonférence formée par de beaux boulevards plantés de platanes, et dont une jolie place occupe le centre. Chalabre possède un château remarquable, quoique inachevé, où s'élève la statue du sire de Bruyère, l'un des compagnons d'armes de Simon-de-Montfort. L'industrie de cette petite ville est très-importante, et consiste surtout en manufactures de draps, en filatures de laines, en teintureries, etc.

Quillan (2 556 hab.), chef-lieu de canton, est

une localité considérable par son industrie, située au pied de montagnes boisées dont l'exploitation l'a rendue prospère; c'est le marché du département pour ses bois de construction; Quillan possède également des fabriques de draps et des scieries mécaniques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Alaigne* (467 hab.), *Axat* (458 hab.), *Belcaire* (1120 hab.), *Couiza* (920 hab.), où l'ancien château du duc de Joyeuse a été transformé en filature, et *Saint-Hilaire* (902 hab.), où l'on admire les ruines d'une importante abbaye fondée au VIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Puilaurens* (875 hab.); *Roquefeuil* (905 hab.); *Puivert* (1716 hab.); *Espéraza* (1613 hab.); *Alet* (1210 hab.), où se trouvent des ruines historiques très-intéressantes d'une ancienne abbaye du IXe siècle, et des eaux thermales assez fréquentées.

ARRONDISSEMENT DE NARBONNE.

NARBONNE (17 172 hab.), sous préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située à 53 kilomètres de Carcassonne, et à 8 kilomètres de la Méditerranée; cette ville occupe l'emplacement d'un ancien lac maritime, depuis longtemps comblé par les alluvions de l'Aude dont un bras détourné aboutit au petit port de la Nouvelle; ce bras, canalisé sous le nom de *la Robine*, divise la ville en deux parties; elle est entourée de remparts du haut desquels la vue embrasse la chaîne des Cévennes, au N., et va se perdre dans le S. jusqu'à la chaîne des Corbières, au-dessus de laquelle culmine le Mont-Canigou; les églises *Saint-Just* et *Saint-Paul*, qui datent du XIIIe siècle sont comprises parmi les monuments historiques; l'hôtel de ville, autrefois l'archevêché, est un édifice remarquable, composé de constructions diverses; il est appuyé à une tour mauresque de forme carrée qui domine la ville.

Narbonne est riche en inscriptions romaines, ce qui s'explique par ce fait qu'elle devint une des capitales administratives de la Gaule, et atteignit un haut degré de splendeur. Les Visigoths en firent après les Romains leur principale cité, quand ils eurent perdu Toulouse. Conquise successivement par les Bourguignons et par les Arabes, Narbonne résista aux attaques de Charles-Martel, mais elle fut prise par Pépin, après un siége de sept ans en 759. Sous les Carlovingiens, elle redevint la capitale d'une division territoriale et fut l'un des refuges accordés aux juifs qui y apportèrent industrie, richesse et science; leurs écoles avaient une grande réputation. Les malheurs de la guerre des Albigeois n'atteignirent pas cette ville, qui après avoir passé aux mains de la maison d'Aragon, puis des comtes de Foix, fut échangée en 1507 contre le duché de Nemours, et arriva ainsi à la maison de France. Louis XII, voulant la fortifier contre les entreprises de l'Espagne, eut la malheureuse idée d'en resserrer l'enceinte, devenue trop vaste pour sa population, et il fit abattre les murailles élevées par les Visigoths et les Arabes, les faubourgs et les monuments même de l'époque romaine, dont les matériaux furent employés à la nouvelle construction. Narbonne se trouve aujourd'hui à l'étroit, et il y a lieu de supposer qu'à l'exemple du Havre et de Lille, elle trouvera moyen de donner essor à sa prospérité toujours croissante.

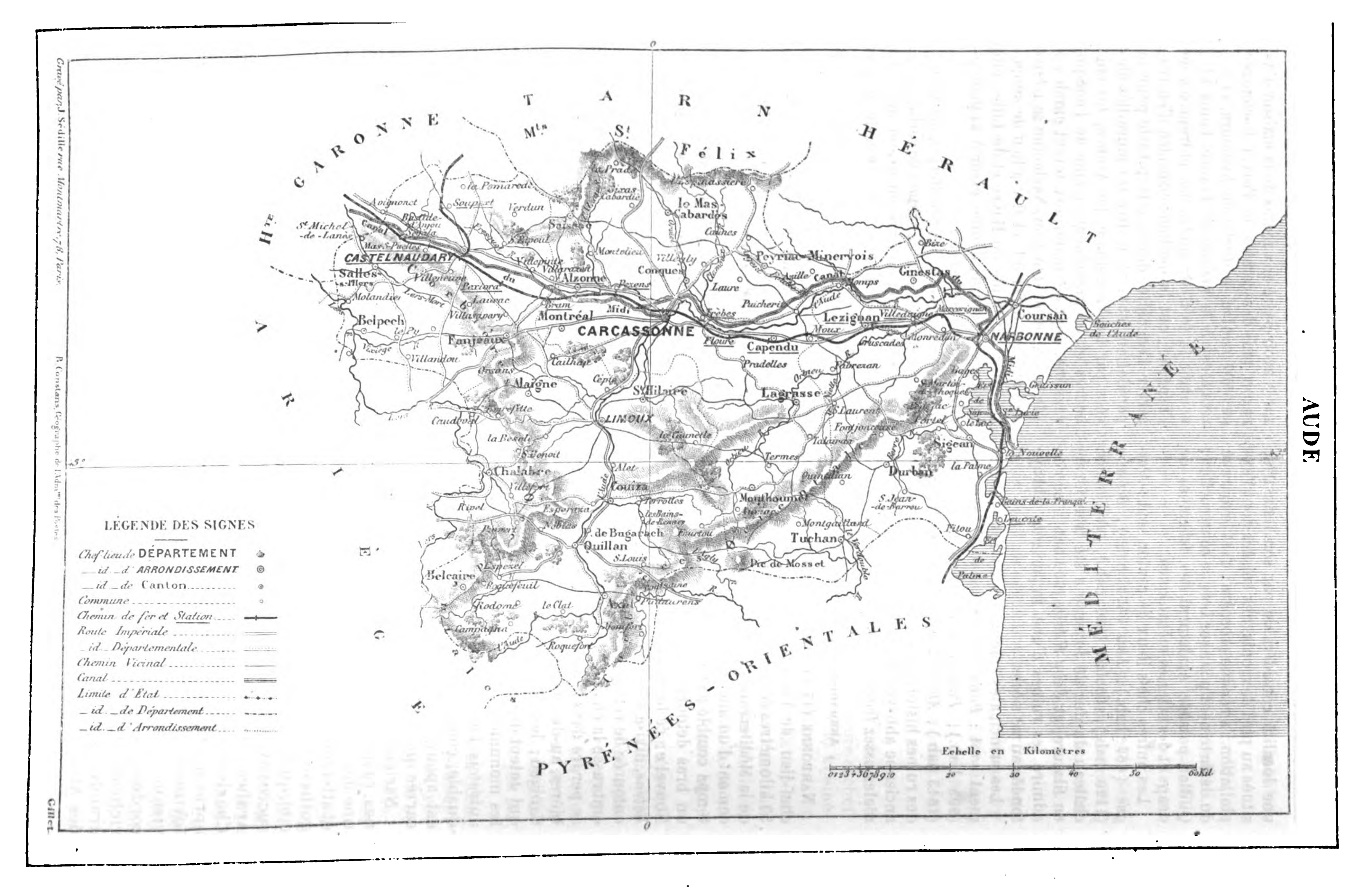
Narbonne possède des distilleries, des tanneries, des poteries, des fabriques de vert-de-gris, de toiles, etc.; et se livre en grand au commerce des vins, du miel, du cidre, des grains et des farines.

Lézignan (3934 hab.), chef-lieu de canton, situé à la droite de l'Orbieu, a d'importantes distilleries et fait un commerce considérable de bois; ses foires très-suivies attirent en nombre considérable les habitants des cantons voisins.

Sigean (3496 hab.), chef-lieu de canton, est situé à 3 kilomètres de l'étang qui porte son nom et sur une petite élévation; cette petite ville est entourée de salines dont l'exploitation fournit annuellement plus de 50 000 quintaux métriques de sel au commerce. C'est au S. de Sigean, que, suivant la tradition, Charles-Martel écrasa les Sarrasins débarqués à la Nouvelle en 737.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Coursan* (2477 hab.), qui possède des distilleries, *Durban* (675 hab.), où s'exploitent des mines de houille, de fer et d'antimoine, et *Ginestas* (971 hab.), situé au pied d'une colline, au confluent de l'Aude.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Gruissan* (2801 hab.), où s'élève une tour construite, dit la tradition, par Barberousse; *Fabrezan* (1310 hab.), bâti sur l'Orbieu, au bas de la montagne d'Alaric, où se voient quelques restes de fortifications; *Leucate* (1461 hab.), petit port situé sur la Méditerranée dans une presqu'île, et l'entrepôt des vins de Roussillon; *La Nouvelle* (1981 hab.), principal port du département, formé par le chenal qui relie l'étang de Sigean à la mer, et souvent obstrué soit par les vases de l'Aude, soit par les sables de la Méditerranée; sa principale industrie est la construction des navires, et son mouvement maritime est de 800 bâtiments jaugeant environ 45 000 tonnes.


AUDE
MÉDITERRANÉE
HÉRAULT
TARN
Mts St Félix
Hte GARONNE
ARIÈGE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
NARBONNE
CARCASSONNE
CASTELNAUDARY
LIMOUX
Coursan
Lezignan
Capendu
Lagrasse
Durban
Sigean
Tuchan
Quillan
Chalabre
Belcaire
Axat
Belpech
Fanjeaux
Montréal
Alzonne
Conques
Peyriac-Minervois
Ginestas
Saissac
Salles
Couiza
Mouthoumet
St Hilaire
Échelle en Kilomètres
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d' Arrondissement
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 78, Paris.
P. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillet.



Cathédrale de Rodez.

AVEYRON.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Aveyron prend son nom d'un petit cours d'eau, sous-affluent de la Garonne, qui en traverse la partie centrale de l'E. à l'O. Il est limité : au N. par le département du Cantal; à l'E. par celui de la Lozère; au S. par les départements de l'Hérault et du Tarn; à l'O., par ceux de Tarn-et-Garonne et du Lot.

Le département de l'Aveyron est l'un des plus élevés de la France, et la ville de Rodez, son chef-lieu, est située à 633 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il occupe le plateau central dont la partie supérieure apparaît dans les Monts-d'Auvergne. Son sol, très-varié, à la fois granitique, schisteux et tourbeux, appartient aux terrains primaires et de formation volcanique dans les montagnes, tandis que ses plaines sont d'une nature alluvionnaire et présentent successivement des marnes, du calcaire ou du grès. Montueux et

raviné au N., l'Aveyron ne se développe alors que par larges masses boisées où le châtaignier domine; à l'E. et au S., le sol devenu plus propice dessine des vallées riches en pâturages, en prairies, et des coteaux peu élevés où la vigne prospère; mais au centre et à l'O., les landes qui constituent la majeure partie du territoire ne produisent que d'inutiles bruyères. La misère eût donc été grande parmi les populations de l'Aveyron, si la terre ne leur eût prodigué ses trésors minéraux, et, en effet, l'Aveyron compte pour la variété et la richesse de ses gisements au premier rang des départements producteurs.

Orographie. — Les montagnes de l'Aveyron appartiennent aux *Cévennes*, dont elles ne sont que des ramifications. Au N., des *Monts-de-la-Margeride* se détachent les *Monts d'Aubrac*, qui marquent la séparation des petits bassins de la Truyère et du Lot et s'élèvent sur la limite N. E. du département sous la forme de volcans éteints dont les flancs sont sillonnés de torrents et de cascades, au milieu de basaltes prismatiques; leur sommet le plus élevé est le *Cham-de-la-Roche*, qui atteint une hauteur de 1328 mètres. Au S., le contre-fort connu sous le nom de *Causse-de-Séverac* se sépare aux sources de l'Aveyron et forme deux plateaux : l'un, qui s'étend entre le Lot et l'Aveyron et porte plus particulièrement le nom de *Monts-du-Rouergue*, est formé de calcaire jurassique jusqu'à Marcillac et de terrains triasiques au N. de Saint-Aubin : c'est là que s'étagent ces riches houillères qui font la fortune du département; le second plateau désigné sous le nom de *Plateau du-Levezou*, où culmine le *Peuch de Monsaiguié*, s'arrondit entre l'Aveyron et le Tarn dont il divise les eaux; sa hauteur moyenne est de 1100 mètres, et son aridité très-grande.

Au S. du Tarn, entre le cours de cette rivière et les *Monts-Garrigues*, apparaît un plateau calcaire, nommé *Causse-de-Larzac*, élevé de 900 mètres, privé d'arbres, manquant d'eau, stérile et rocailleux, sauf en de certaines parties où ses pâturages sont excellents pour les moutons.

Au S., *les Monts-de-la-Caune*, d'une structure plus ondulée et moins abrupte dans leurs pentes, déterminent la séparation des départements de l'Aveyron et du Tarn ; ils sont continués par les *Monts-Garrigues* qui limitent le département de l'Hérault et vont finir dans celui du Gard.

Hydrographie. — Par suite de sa configuration orographique, le département de l'Aveyron se trouve compris tout entier dans le bassin de la Garonne, et ses cours d'eau, soit comme affluents, soit comme sous-affluents, sont tous tributaires de ce fleuve. Ses trois principales rivières sont *le Lot* et *le Tarn*, affluents de la Garonne, et *l'Aveyron*, affluent du Tarn.

Le Lot prend sa source dans la Lozère et sépare les Monts-d'Aubrac de la Causse-de-Séverac pour entrer dans l'Aveyron près de Saint-Laurent-d'Olt; pendant un parcours de 87 kilomètres, il arrose Pomayrol, Saint-Geniez, Sainte-Eulalie, Saint-Cosme, Espalion, Estaing, Entraygues, forme un instant la limite du département au N. de l'arrondissement de Rodez, baigne Grand-Vabre, coupe sinueusement une portion de l'arrondissement de Villefranche, passe à Livignac, à Bouillac, à Balaguier, à Salvagnac, pénètre dans le département du Lot et finit dans celui de Lot-et-Garonne; la navigation du Lot est difficile, son cours souvent embarrassé, et il ne devient réellement praticable qu'à son confluent avec *la Truyère*. Ses principaux affluents dans le département sont : 1° *la Truyère*, rivière très-encaissée dont les rives sont plantées de forêts, qui prend sa source dans la Lozère, traverse le Cantal, pénètre dans l'Aveyron où elle reçoit *l'Argens*, *la Sénig* accrue de *la Bromme*, *le Govl*, *la Selves*, et se perd dans le Lot auprès d'Entraygues ; 2° *le Dourdou*, qui naît au pied du Mont-Roquelaure, traverse la vallée de Ville-Comtal, passe à Mouret, à Nauviale, à Saint-Cyprien, à Conques, et se termine près de Grand-Vabre; 3° *le Rieumort*, petite rivière qui arrose Firmy, Decazeville, Viviez, absorbe *le Rienvieux* accru lui-même de *l'Aubin* et du *Cransac*, et se perd près de Livignac.

Le Tarn prend naissance dans les montagnes de la Lozère, entre au confluent de *la Joute* dans le département de l'Aveyron, le traverse obliquement de l'E. au S. O., arrose Compeyré, Milhau, Creyssels, Compregnac, Saint-Rome, Broquiès, pénètre à la jonction du *Rancé*, dans le département du Tarn et va se terminer dans celui de Tarn-et-Garonne. Ses affluents sont, dans l'Aveyron : 1° *la Dourbie*, qui naît près de Lespéron dans le Gard, arrose Saint-Jean-du-Bruel, Nant, la Roque-Sainte-Marguerite, après s'être grossi du *Tréveset;* 2° *le Cernon*, qui baigne Roquefort, Saint-Rome-de-Cernon, Saint-Georges, et reçoit *le Soussou;* 3° *le Dourdou*, qu'il ne faut pas confondre avec l'affluent du Lot, qui prend sa source dans la montagne de l'Espinouze, baigne le Fayet, Camarès, Montlaur, Vabre, après avoir absorbé *la Nuejouls* et *la Sorgues:* 4° *le Rancé*, qui naît près de Coufouleux, arrose Prohencoux, Belmont-d'Aveyron, Combret,

Saint-Sernin, Balaguier, Plaisance, et s'accroît dans ce parcours de *la Toudoure*, du *Merdanson* et du *Gos*.

L'Aveyron, qui donne son nom au département, prend naissance dans les Causses-de-Séverac, se dirige de l'E. à l'O., en arrosant Séverac, Gaillac, Palmas, Rodez, Belcastel, Villefranche, d'où il descend vers le S. avec une pente très-marquée, passe à Najac, à Laguépie, entre dans le département du Tarn-et-Garonne au confluent *du Viaur*, et se jette dans le Tarn au-dessous de Montauban. Ses principaux affluents dans l'Aveyron, pendant un cours de 1£0 kilomètres, sont: 1° *l'Alzon*, qui sort des montagnes de Rignac; 2° *le Viaur*, qui s'échappe des Monts-du-Levezou, arrose Pont-de-Salars, Sainte-Juliette, et se perd près de Laguépie, après avoir reçu *le Varairons*, *la Cadousse*, *le Vioulou*, et, entre autres torrents du Levezou, *le Séor* grossi du *Giffou*.

Le département de l'Aveyron renferme quelques lacs, tels que les lacs de *Saint-Andéol*, de *Bor*, et de *Saliens*, qui sont peu remarquables.

Climat. — L'élévation du sol de l'Aveyron et sa constitution montagneuse lui font un climat rigoureux; l'hiver y dure près de six mois, et dans certaines parties du territoire, la neige persiste toute l'année. Le vent d'O. y est le plus fréquent et remonte les grandes vallées en soufflant avec violence; le vent du S., très-impétueux, est heureusement arrêté par le vaste écran que lui opposent les hauts plateaux des Causses. La région orientale du département offre seule un climat tempéré.

Superficie. — Population. — Le département de l'Aveyron est l'un des six plus grands départements de la France; sa superficie est de 874 333 hectares; sa population n'est pas en rapport avec cette étendue territoriale, car elle ne comprend que 400 070 habitants, à peu près 45 habitants par kilomètre carré; son accroissement n'a été que de 69 600 âmes depuis le commencement du siècle.

Les habitants de l'Aveyron forment une race intelligente, très-apte aux sciences et aux arts, mais souvent esclave des préjugés et des vieilles coutumes; ils ont la tête chaude, la main leste et prompte, quand leur colère est surexcitée; au repos, au contraire, leur maintien est calme, leur regard froid, leur abord presque glacial. Toute cette population se distingue par une taille massive et une constitution robuste.

Agriculture. — Le département de l'Aveyron emploie plus du tiers de son territoire en terres labourables, environ 354 000 hectares; les pâturages, les landes, les bruyères couvrent 173 000 hectares, les prairies naturelles 135 000, les bois, les étangs, les chemins, les cours d'eau 131 000.

Les céréales, parmi lesquelles le seigle occupe le premier rang, ne donnent que des produits insuffisants pour les besoins de la population. Les cultivateurs développent la culture des prairies, surtout sur les plateaux calcaires ou *Causses* qui dominent les sources du Tarn, du Lot et de l'Aveyron; là prospèrent des races de moutons d'une qualité très-supérieure; le lait de certaines brebis, particulièrement de celles du plateau de Larzac qui se rattache aux Cévennes et aux Montagnes-de-la-Caune, sert à la fabrication des fromages de Roquefort, et, suivant M. L. de Lavergne, il y a tel troupeau de brebis qui dans ces cantons rapporte jusqu'à 25 francs par tête. Le chiffre de moutons que possède le département est de 854 000 environ; les bêtes à cornes, au contraire, atteignent à peine la neuvième partie de ce nombre considérable, quoique la race d'Aubrac soit très-estimée; on compte environ 10 000 porcs, qui se nourrissent facilement dans cette région boisée, 9000 chevaux, 8000 ânes ou mulets, et 1700 boucs, chèvres ou chevreaux. Les ruches d'abeilles sont nombreuses et d'un bon rapport.

Le châtaignier, cultivé en grand, donne d'excellents produits qui suppléent au manque de céréales et alimentent la population pendant une partie de l'année.

La partie occidentale du département est riche en truffes excellentes; mais l'Aveyron, quoique voisin de territoires renommés pour leurs vins, n'en produit pas, cependant, qui méritent d'être cités.

Obligée de lutter contre une nature ingrate pour pourvoir à sa subsistance, la population presque tout entière se livre aux travaux agricoles, et, bien que l'Aveyron ne puisse être classé, comme rendement, parmi les départements producteurs, il ne compte pas moins de 313 000 agriculteurs sur une population de 400 000 habitants.

La valeur totale de la production agricole est environ de 45 millions par an.

Mines. — Carrières. — Les richesses minérales de l'Aveyron sont très-variées; le charbon de terre y occupe le premier rang; ces magnifiques houillères n'auraient peut-être jamais été connues, sans un incendie qui se déclara spontanément dans leurs inépuisables couches; on compte 39 concessions de mines qui occupent environ 145 kilomètres carrés et pro-

duisent annuellement 600 000 tonnes de combustible.

Après la houille vient le fer exploité dans 7 mines sur une superficie de 63 kilomètres carrés, et dont le rendement atteint 153 000 tonnes.

Les terrains de l'Aveyron contiennent encore de l'antimoine, du mercure, de l'argent, du cuivre, en proportion peu notable, il est vrai; la tourbe y est assez commune; la chaux, le marbre, l'ardoise, le kaolin, la marne s'y rencontrent abondamment.

Parmi les sources minérales du département, on peut citer celles de Silvanès, de Camarès et de Cransac, dont les propriétés toniques sont très-actives dans tous les affaiblissements de l'organisme.

Industrie. — Commerce. — L'industrie minérale et métallurgique est la plus importante du département de l'Aveyron. La houille répandue sur presque toutes les parties de son territoire, le fer, le cuivre, devaient stimuler les efforts d'une population à laquelle la nature semblait tout d'abord refuser les ressources premières. Une société puissante concentra dans ses mains les éléments épars de la richesse départementale, et Decazeville, Aubin, Firmy, occupant près de 6000 ouvriers, arrivèrent à produire 36 000 tonnes de fonte par an; la fabrication des rails et du fer en barre fut poussée avec ardeur, et pendant longtemps, elle permit à des populations entières de jouir d'un bien-être jusqu'alors inconnu dans ces contrées. Malheureusement ces exploitations sont menacées d'une ruine très-réelle et très-prochaine par la concurrence étrangère.

L'emploi des laines fines constitue le second élément industriel de l'Aveyron, et peut-être le plus sûr; c'est à la possession de riches troupeaux de brebis qu'est due la fabrication des étoffes de laines, de draps communs, de cadis, la tannerie, la ganterie, et enfin la fabrication de fromages dont le débit s'accroît chaque jour.

Les forêts fournissent abondamment des bois de construction, des marrons et des châtaignes que recherchent les consommateurs des grandes villes.

Malheureusement, les moyens de communication accélérée et économique manquent au département de l'Aveyron; ses cours d'eau sont sans puissance, et les voies ferrées sont toujours restreintes par les difficultés et les obstacles de son territoire.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de l'Aveyron compte 8 routes impériales qui se développent sur une longueur de 577 kilomètres; Rodez en est le point d'intersection et se trouve ainsi en communication non-seulement avec les chefs-lieux d'arrondissement, mais encore avec les départements voisins. L'une de ces routes monte vers le N., et se bifurquant, passe d'un côté à Espalion, à Laguiole, et pénètre dans le Cantal; de l'autre, elle touche à Entraygues et se dirige sur Aurillac; une seconde route descend d'abord au S., puis se divise pour atteindre d'un côté Ville-Franche; de l'autre côté, Millau et Saint-Affrique.

Le département de l'Aveyron est desservi par un embranchement et deux sous-embranchements du chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des principales lignes du réseau d'Orléans: 1° l'embranchement de *Capdenac à Rodez*, avec stations à Saint-Martin, Panchot, Viviez, Aubin, Cransac, Saint-Christophe, Marcillac, Nuces et Salles-la-Source; 2° le sous-embranchement de *Capdenac à Lexos*, qui descend au S. par les stations de Naussac, Salles-Courbatier, Villeneuve, Villefranche, Monteils et Najac; 3° le sous-embranchement de *Viviez à Decazeville*.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 105 kilomètres.

L'embranchement de Capdenac à Rodez doit être prolongé jusqu'à Montpellier et desservira Millau et St-Affrique; un autre sous-embranchement de Millau à Lunel doit traverser l'angle S.-E. du département.

Histoire. — Les *Rutheni* paraissent avoir été historiquement les premiers habitants de cette contrée connue aujourd'hui sous le nom d'Aveyron. Ces populations furent promptement soumises par les Romains et comprises en partie dans la *Provincia;* après la conquête de César, elles furent placées dans l'Aquitaine et subirent toutes les vicissitudes de cette portion du territoire gaulois. Au IXe siècle, les comtes du Rouergue, ancien pays des *Rutheni*, étendaient aussi leur domination sur Toulouse. Au XIe siècle, le Rouergue, singulièrement amoindri, n'était plus déjà qu'un apanage des fils des comtes de Toulouse, et, deux siècles plus tard, une portion considérable de ce domaine passait à la couronne de France par suite de déshérence.

Cependant, Rodez et Millau, aliénés depuis 1112, appartenaient toujours aux comtes d'Armagnac et entrèrent dans la maison d'Albret en 1525, par le mariage d'Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, qui prétendaient des droits égaux sur l'héritage

du dernier comte. Leur petit-fils, Henri IV, en arrivant au trône, réunit à la couronne le comté de Rodez et ses dépendances.

A l'époque de la Révolution, le Rouergue était divisé en comté (Rodez), Haute-Marche (Millau) et Basse-Marche (Villefranche), et il servit à former le département de l'Aveyron.

Hommes célèbres. — Le département de l'Aveyron a produit un grand nombre d'hommes distingués. On peut citer parmi eux : le chevalier d'ESTAING ; JEAN DE LA VALETTE, le défenseur de Malte; le surintendant FOUQUET ; PIERRE CHIRAC, célèbre médecin, surintendant du jardin des Plantes ; le médecin ALIBERT, auteur d'une *Physiologie des passions ;* le philosophe RAYNAL ; le ministre FRAYSSINOUS, évêque d'Hermopolis ; le chansonnier PLANARD; ALEXIS MONTEIL, auteur d'une *Histoire des Français ;* l'archevêque de Paris, AFFRE; et parmi les contemporains : l'historien LOUIS BLANC; le cardinal de BONALD, archevêque de Lyon ; l'économiste JULES DUVAL.

Divisions administratives. — Le département de l'Aveyron forme *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Rodez	11 cant.	76 comm.
— Villefranche....	7 —	60 —
— Espalion........	9 —	48 —
— Millau.........	9 —	49 —
— Saint-Affrique...	6 —	52 —
	42 cant.	285 comm.

Ce département forme la 2e subdivision de la 10e division militaire dont le siége est à Montpellier.

Dans l'administration religieuse, il comprend un évêché suffragant de l'archevêché d'Albi, et dont le siége est à Rodez. Ce diocèse possède 50 cures, 504 succursales, un grand séminaire à Rodez, et deux petits séminaires à Saint-Pierre et à Belmont. Les protestants, fort nombreux dans le département, y comptent 9 temples.

La justice est rendue par 5 tribunaux de première instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et 2 tribunaux de commerce à Millau et à Sainte-Affrique, qui ressortissent à la cour impériale de Montpellier.

L'instruction publique, sous la direction de l'Académie de Toulouse, comprend un lycée et une école primaire à Rodez, des colléges communaux à Millau et à Villefranche, et 1282 écoles libres très-fréquentées. Aussi, près des trois quarts des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent-ils lire et écrire.

Description des villes. — Les principales localités du département de l'Aveyron sont :

ARRONDISSEMENT DE RODEZ.

RODEZ (12037 hab.), chef-lieu de préfecture et du département, est situé à 604 kilomètres de Paris et à 633 mètres au-dessus du niveau de la mer ; la ville, aux rues étroites, tortueuses, fatigantes, pavées de cailloux anguleux, domine du haut d'une colline le cours impétueux de l'Aveyron ; les promenades qui l'entourent, ses boulevards tracés sur le remblai des vieux remparts, sont ombragés d'arbres magnifiques et permettent à la vue de s'étendre jusqu'aux montagnes du Cantal et des Cévennes. Il faut citer parmi les beaux édifices de Rodez sa cathédrale gothique, commencée au XIIIe siècle et achevée au XVIe ; cette église, d'un admirable style, a des proportions gigantesques, des vitraux précieux, une nef remarquable, un clocher élevé de 86 mètres, et elle est justement classée parmi les monuments historiques de la France ; dans les faubourgs de la ville, des fouilles récentes ont révélé des ruines romaines d'un grand intérêt, telles que les restes d'un amphithéâtre et d'un aqueduc.

Rodez, connu sous le nom celtique de *Segodunum*, est d'origine très-ancienne; après la conquête romaine, cette ville devint la capitale des *Rutheni*. Un évêché y fut érigé au Ve siècle. Pendant le moyen-âge, elle fut fortifiée, et les Albigeois, malgré leurs efforts, ne purent parvenir à s'en emparer. A l'époque des guerres religieuses, ses habitants demeurèrent invinciblement attachés à la religion catholique.

Les principales industries de Rodez sont la fabrication des couvertures de laine, des serges, des tricots pour l'armée, de la quincaillerie, de la coutellerie ; ses divers produits font l'objet d'un commerce assez important, ainsi que les fromages et les bestiaux qui viennent du N. du département.

Marcillac (1990 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur un affluent du Dourdou ; on y exploite une mine de cuivre, et son territoire est riche en vignobles ; cette petite ville possède des fabriques de toiles et des fonderies.

Requista (4017 hab.), chef-lieu de canton, est l'entrepôt du commerce des communes environnantes.

Cassagnes-Bégonhès (1336 hab.), chef-lieu de canton, encore entouré de ses vieilles murailles, est situé sur la rive gauche du Séor, et a conservé les vestiges d'une ancienne maison de Templiers.

Conques (1301 hab.), chef-lieu de canton, est situé près de la rive droite du Dourdou, sur

l'emplacement d'une ancienne abbaye de bénédictins, dont l'église du XIe siècle, précieusement conservée, est classée parmi les monuments historiques.

Rignac (1727 hab.), chef-lieu de canton, bâti sur une colline, fait un important commerce de chanvre, de châtaignes et de bestiaux.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bozouls* (2577 hab.), *la Salvetat* (3069 hab.), *Naucelle* (1281 hab.), *Salars* (1244 hab.), et *Sauveterre* (1898 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont *Colombiès*, *Lèdergues*, *Moyrazès*, dont la population dépasse 2000 habitants, et *Salles-la-Source* (2918 hab.), qui possède plusieurs églises de l'époque romane et gothique, et dans ses environs des cascades fort belles ainsi que des grottes remarquables par la variété de leurs cristallisations.

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (9719 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 67 kilomètres de Rodez, dans un pittoresque cirque de montagnes; l'Aveyron l'arrose à son confluent même avec l'Alzon; cette ville est bien bâtie, et possède plusieurs édifices remarquables : au centre, sur la place des Couverts, l'église gothique de *Notre-Dame*, un des beaux morceaux d'architecture du XIVe siècle, les églises des *Pénitents-Bleus* et des *Pénitents-Noirs*, l'église *des Augustins*, plusieurs précieuses maisons de la Renaissance, et le cloître d'une ancienne Chartreuse transformée en hospice. Deux ponts de pierre permettent de franchir l'Aveyron et son affluent.

Villefranche, qui ne date que du XIIIe siècle, eut un accroissement rapide et devint bientôt chef-lieu de bailliage, puis de la sénéchaussée du Rouergue; cette petite ville fut très-éprouvée pendant les guerres de religion.

Villefranche a d'importantes fabriques de toiles grises, des papeteries, des chapelleries, des forges de cuivre rouge et des chaudronneries; son commerce a pour objet les grains, le vin, les truffes, les ustensiles de cuivre. Les montagnes environnantes renferment des mines de cuivre, d'étain et d'argent, dont la Compagnie du chemin de fer d'Orléans a obtenu la concession.

Asprières (1821 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Lot, est rémarquable par les truffières qui commencent sur son territoire et s'étendent jusqu'à la limite occidentale du département ; on y exploite des mines de plomb et de zing.

Aubin (8863 hab.), chef-lieu de canton, doit son importance à l'exploitation de ses mines de soufre, d'alun et de houille. Les couches de charbon y ont quelquefois 50 mètres d'épaisseur, et l'extraction du fer y suffit à alimenter 5 hauts fourneaux. Le commerce d'Aubin est fort actif, et porte sur les moutons, les châtaignes, les toiles, et c'est, en outre, le point de transit des produits des forges de Decazeville.

Najac (2415 hab.), chef-lieu de canton, près de l'Aveyron que traverse un vieux pont du XIIIe siècle, fabrique des serges, des toiles d'emballage, des papiers et fait un grand commerce de jambons, châtaignes, etc.; ses foires sont importantes et très-suivies.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Montbazens* (1480 hab.), *Rieupeyroux* (2820 hab.), et *Villeneuve* (3326 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont *La Bastide-l'Évêque* (2507 hab.); *Cransac* (3540 hab.), renommé pour ses cinq sources minérales; *Firmy* (2580 hab.); *Malleville* (2663 hab.); *Saint-Julien-d'Empare* (2092 hab.); *Decazeville* (7106 hab.), située sur un petit affluent du Lot, au centre d'une région fertile où un établissement métallurgique fondé par le duc Decaze a longtemps fait la prospérité du pays; malheureusement, la *Société des forges et fonderies de l'Aveyron* a succombé dans la lutte qu'elle soutenait contre ses rivales, et Decazeville est menacée d'une décroissance rapide.

ARRONDISSEMENT D'ESPALION.

ESPALION (4330 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 32 kilomètres de Rodez sur le Lot, entre les monts Calmont et Roquelaure; cette petite ville, assez bien bâtie, a conservé quelques débris d'anciennes fortifications et un pont datant du XIIIe siècle, qui traverse le Lot. Espalion possède des fabriques de colle forte, des filatures et des tanneries; les laines, les basanes, les vins, les bois forment le principal objet de son commerce.

Entraygues (1846 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Truyère et du Lot, fait un commerce considérable de merrain, de bétail et de toiles grises.

Laguiole (1936 hab.), chef-lieu de canton, bâtie sur le penchant d'un rocher que baigne un petit affluent du Lot, fabrique des fromages renommés, des bas, des étoffes de laine, et fait un grand commerce de bestiaux.

Saint-Geniez (3917 hab.), chef-lieu de canton, est un centre important de cadis, tricots, flanelles, couvertures et étoffes de laine et de trames pour la manufacture de Castres; l'église paroissiale renferme un mausolée élevé à l'évêque d'Hermopolis par son ancien élève, le comte de Chambord.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Estaing* (1642 hab.), *Mur-de-Barrez* (1350 hab.), *Saint-Amans* (1234 hab.), *Saint-Chely* (1809 hab.), et *Sainte-Geneviève* (1446 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Coubisou* (2228 hab.), *Castelnau-de-Mendailles* (1739 hab.), *Saint-Côme* (1820 hab.), *Ville-Comtal* (1093 hab.).

ARRONDISSEMENT DE MILLAU.

MILLAU (13 663 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de canton, est situé à 71 kilomètres de Rodez, un peu au-dessous du confluent de la Dourbie et du Tarn, dans une région fertile qu'entourent de magnifiques coteaux ; ses rues sont étroites, bien tracées ; deux ponts permettent de franchir le Tarn, et de jolies promenades ajoutent aux agréments de cette petite ville, que son commerce et son industrie mettent au premier rang dans le département.

Millau est probablement d'origine romaine ; à l'époque de la réforme, cette ville embrassa le calvinisme avec ardeur et fut souvent attaquée par les catholiques ; mais ses fortifications furent rasées par Louis XIV, et la révocation de l'Édit de Nantes la dépeupla presque entièrement.

Millau possède d'importantes fabriques de gants de peau, de draperies, de chamoiseries, des filatures de soie et des tanneries. Son commerce est considérable, et les produits de la région voisine, le bois, le cuir, la laine, les fromages de Roquefort, affluent sur son marché.

Nant (3117 hab.), chef-lieu de canton, situé dans une vallée que baignent la Dourbie et le Dourzon, a conservé une église romane du XIIe siècle, qui faisait partie d'un monastère de Bénédictins, et que la beauté de ses détails a fait classer parmi les monuments historiques ; aux environs existent des grottes curieuses très-visitées des touristes.

Séverac-le-Château (2788 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur le flanc d'une colline, non loin des sources de l'Aveyron, et possède une mine de houille en cours d'exploitation.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Campagnac* (1307 hab.), *Laissac* (1400 hab.), *Peyreleau* (356 hab.), *Saint-Beauzély* (979 hab.), *Salles-Curan* (2569 hab.), et *Vezins* (1897 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Jean-du-Bruel* (3072 hab.), entrepôt des départements de l'Aveyron et de la Lozère ; *Saint-Georges* (1655 hab.), où l'on exploite des mines d'alun ; *Ségur* (1600 hab.), dont l'église ogivale du XIVe siècle, attire de nombreux pèlerins ; *Creissels* (700 hab.), remarquable par une cascade de 23 mètres de chute, une grotte riche en stalactites et en stalagmites, et un rocher formé de feuilles et de branches d'arbres pétrifiées.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AFFRIQUE.

SAINT-AFFRIQUE (7046 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la Sorgue, à 75 kilomètres de Rodez ; cette ville, quoique ancienne, est bien bâtie, mais elle ne possède aucun édifice remarquable. Ses industries sont la fabrication des molletons, des draps et des tricots, les tanneries, les mégisseries ; il s'y fait un grand commerce de laine pour les manufactures de Castres et de Carcassonne.

Saint-Affrique, dont la fondation est attribuée à l'un des apôtres de la Gaule, eut beaucoup à souffrir des guerres de religion pendant le XVIe siècle ; c'était alors une des places de guerre des protestants, et Louis XIII la fit démanteler.

Camarès (2163 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur le penchant d'une montagne abrupte baignée par le Dourdou ; cette petite ville mérite d'être citée pour l'excellence des moutons, des truites, des grives de son territoire, et pour ses eaux minérales froides, gazeuses ou ferrugineuses, dont les trois établissements attirent tous les ans de nombreux étrangers.

Saint-Rome-de-Tarn (1652 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Tarn, possède dans ses environs de belles grottes et une cascade dont la chute a 27 mètres de hauteur.

Belmont (1915 hab.), chef-lieu de canton, est bâti sur une colline que baigne le Rancé, et son église paroissiale du XIVe siècle, remarquable par son hardi clocher, est rangée au nombre des monuments historiques.

Cornus (1515 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Sorgue, possède une mine de fer.

Saint-Sernin (1587 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline arrosée par le Rancé, a des mines de cuivre et d'alun.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *le Truel* (2146 hab.) ; *Combret* (1183 hab.) ; *Laval-Roquecezière* (1704 hab.) ; *Roquefort* (677 hab.), bâti sur le penchant d'une colline que domine le roc de Combalon ; là se trouvent ces grottes naturelles ou artificielles, à l'air sec et glacial, où se font les fromages renommés qui portent le nom de cette commune.


AVEYRON.
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id. _de Département
_id. _d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
RODEZ
ESPALION
S.T AFFRIQUE
Mur-de-Barrez
Entraygues
Conques
Marcillac
Bozouls
Rignac
Rieupeyroux
La Salvetat
Naucelle
Cassagnes-Begonhes
Réquista
Salles-Curan
S.t Rome-du-Tarn
Camarès
Belmont
S.t Sernin
Cornus
Nant
Campagnac
Laissac
Sévérac-le-Château
Vezins
Peyreleau
S.t Beauzély
Montbazens
Villeneuve
Aubin
Najac
Pont-de-Salars
Vabres
Roquefort
Coupiac
S.t Geniez
Graré par J. Sédille rue Montmartre, 73, Paris.
D. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot.



Colline et chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille.

BOUCHES-DU-RHONE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Bouches-du-Rhône doit son nom aux nombreuses embouchures du grand fleuve qui arrose son territoire. Il est limité : au N., par la Durance qui le sépare du département de Vaucluse; à l'E., par le département du Var; au S., par cette partie de la Méditerranée qui porte le nom de golfe du Lion; à l'O., par le département du Gard.

La portion orientale de ce territoire présente aux regards un immense delta formé par le Rhône qui se divise en deux bras avant son embouchure; ce Delta, c'est la *Camargue*, une plaine basse et marécageuse de 55 000 hectares, comparable aux Maremmes de l'Italie pour son insalubrité. A l'E. de la Camargue, de l'autre côté du Rhône, depuis la Durance jusqu'à la mer, s'étend une seconde plaine, la *Crau*, qui comprend environ 12 000 hectares d'un sol de galets ou de cailloux roulés; c'est

une région dépourvue d'arbres, sans habitations, sans culture, un Sahara stérile où manque l'eau, mais dont le célèbre Canal-de-Craponne, exécuté sous Henri II, a livré une certaine partie à l'agriculture. Dans l'E., quelques petits mouvements de terrain se produisent, quelques chaînes de hauteur médiocre se dessinent sur les bords de la Durance et rétrécissent les plaines.

M. Thiers, l'un des plus illustres enfants des Bouches-du-Rhône, a très-exactement dépeint l'aspect de la partie orientale du département : « Ce ne sont pas, dit-il, toutes montagnes et gorges continuelles comme dans les grandes contrées montagneuses; ce ne sont pas non plus des coteaux médiocres et s'abaissant insensiblement jusqu'à la plaine, ainsi qu'on le voit sur le versant septentrional des Pyrénées; ce sont des plaines, des coteaux et surtout quelques arêtes perdues des Alpes qui viennent se terminer dans la Méditerranée. Aussi la vue, sur ce sol varié, n'est-elle pas toujours arrêtée par des montagnes, enfermée dans des gorges ou perdue dans des plaines immenses; elle se resserre, s'étend tour à tour sur un sol tantôt uni, tantôt hérissé des montagnes les plus hautes, et souvent elle se perd sur une mer où l'azur le plus sombre contraste avec une lumière étincelante. C'est en arrivant à Aix qu'on peut commencer à se faire une idée de cette terre si belle dans son aridité même; mais c'est en parvenant surtout aux dernières hauteurs qui enferment Marseille qu'on est saisi subitement d'un spectacle dont tous les voyageurs ont retenu le souvenir. Deux grandes chaînes de montagnes s'entr'ouvrent, embrassent un vaste espace, et, se prolongeant dans la mer, viennent expirer très-avant dans ses flots. Marseille est enfermée dans cette enceinte. Lorsque, arrivant du nord, on parvient sur la première chaîne, on aperçoit tout à coup ce bassin immense; son étendue, son éblouissante clarté vous saisissent d'abord. Il faut renoncer ici aux croupes arrondies, à la parure si fraîche et si verdoyante des bords de la Saône et de la Garonne. Une masse immense de calcaire gris et azuré forme la première enceinte. Des bancs moins élevés s'en détachent, et, se ramifiant dans la plaine, composent un sol inégal et varié. Sur chaque hauteur s'élèvent des bouquets de pins d'Italie qui forment d'élégants parasols d'un vert sombre et presque noir. Des oliviers, à la verdure pâle, à la taille moyenne, descendent le long des coteaux et contrastent, par leur petite masse arrondie, avec la stature élancée et le superbe dôme des pins. A leur pied croît une végétation basse, épaisse et grisâtre : c'est la sauge piquante et le thym odorant, qui, foulés sous les pieds, répandent un parfum si doux et si fort. Plus loin, au couchant, s'étend la Méditerranée qui pousse dans les terres des lames argentées, la Méditerranée, avec ses îles, avec ses flots tantôt calmes ou agités, éclatants ou sombres, et son horizon immense, où l'œil revient et erre sans cesse en décrivant des arcs de cercle éternels. »

Les côtes du département qui se développent sur une étendue de 160 kilomètres, basses et marécageuses dans leur partie occidentale, sont le résultat évident des alluvions du Rhône. Là paraît avoir existé jadis un vaste golfe dont Arles ou Tarascon marquait l'extrémité septentrionale, et que le fleuve a comblé en créant la Camargue. A l'E., la côte se relève à partir du golfe de Foz et prend même l'aspect rocheux; des caps viennent abriter les baies, et des ports ont pu s'y former, tels que Marseille, Cassis, La Ciotat.

Quelques îles, groupées sur la partie S.-E. des côtes, appartiennent au département des Bouches-du-Rhône, entre autres, les îles de Ratonneau et de Pomègue.

Orographie. — Les hauteurs qui déterminent les diverses pentes du territoire du département des Bouches-du-Rhône, se rattachent à trois chaînes principales et appartiennent au système des Alpes, dont elles sont, de ce côté, les dernières ramifications. Leur nature est calcaire, leur élévation médiocre.

La première est la *Chaîne-de-Sainte-Victoire*, élevée de 900 mètres, qui trace la partie septentrionale de la vallée de l'Arc et jette vers l'O., dans l'arrondissement d'Aix, deux chaînons principaux : l'un, qui se porte au N. jusque sur la Durance dont il forme le bassin méridional sous les noms de *Grand-Sambuc* et de *Trévaresse*, se compose de nombreux cratères éteints, et ses dernières pentes sont marquées par des ravins où de nombreuses et abondantes sources répandent la fertilité; l'autre, qui s'étend au S. jusqu'à l'étang de Berre sous le nom de *Chaîne-d'Éguilles*, délimite la partie septentrionale de la basse vallée de l'Arc.

Au S. de l'Arc apparaît la seconde chaîne, qui n'est qu'une continuation des *Monts-de-Sainte-Baume*, dont la crête occidentale, élevée de 925 mètres, est seulement comprise dans le département; cette chaîne se divise en trois parties : au centre la *Chaîne-de-l'Étoile*, proprement dite, qui n'atteint pas 600 mètres de hauteur; au N.-E. la *Chaîne-de-Regagnas*, élevée de 577 mètres, qui limite la vallée supérieure de l'Arc; au S.-O. la *Chaîne-de-l'Estaque*, qui

finit à la mer par le cap de Bouc et par le cap Couronne.

Enfin, au N.-O. du département, la *Chaîne-des-Alpines* étend ses collines déboisées entre le Rhône, la Durance et la Crau, et son point culminant est la *Montagne-des-Eygalières* qui atteint 490 mètres d'élévation.

Les points culminants de ce système orographique sont le *Baou-de-Bretagne*, dont la hauteur est de 1066 mètres; la *Montagne-de-l'Olympe*, élevée de 794 mètres, et le *Mont-Castellas*, dont l'altitude est de 770 mètres.

Hydrographie.— Ce département appartient au bassin du Rhône, et près de 600 cours d'eau arrosent son territoire.

En première ligne, le *Rhône*, le plus grand fleuve de la France, après être sorti d'un glacier de la Suisse situé à une hauteur de 1800 mètres, après s'être grossi de 80 torrents, après avoir traversé le lac de Genève et quitté la Suisse, accru par les eaux de 137 glaciers, après avoir traversé le département de l'Ain, côtoyé et limité ceux de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse, du Gard, pénètre enfin dans le département des Bouches-du-Rhône, un peu au-dessous d'Avignon. Là, il descend du S. au N., baigne Tarascon et se sépare en deux bras qui forment le delta de la Camargue: le premier, le plus important, le *Grand-Rhône*, arrose Arles, délimite la partie E. de la Camargue, se dédouble en deux branches, l'une qui se précipite dans la Méditerranée par plusieurs chenaux vaseux, et l'autre, souvent à sec, qui se perd dans des lagunes; le second bras, sous le nom de *Petit-Rhône*, baigne Saint-Gilles et se jette dans la mer par deux canaux. A sa sortie du lac de Genève, le volume des eaux du fleuve est de 70 mètres cubes par seconde; tandis qu'à son embouchure dans la Méditerranée, le volume des eaux de toutes ses bouches est de 550 mètres cubes par seconde; son cours a une longueur de 812 kilomètres. Le *Rhône* n'est navigable que depuis le hameau du Parc dans le département de l'Ain, mais les caprices de ses embouchures, leur peu de profondeur, les irrégularités des chenaux que l'on est forcé de baliser incessamment, rendent sa navigation difficile dans son bas cours; on ne pourrait remédier à ces graves inconvénients et rendre faciles les communications du Rhône avec la mer que par un canal à grande section qui déboucherait dans l'*Anse-du-Repos*.

Le seul affluent du Rhône dans le département est la *Durance* qui vient des Hautes-Alpes; après avoir absorbé un grand nombre de torrents, de rivières, et traversé les Basses-Alpes, elle sert de limite septentrionale au département des Bouches-du-Rhône qu'elle sépare de celui de Vaucluse, arrose Saint-Paul, Peyrolles, la Roque-d'Antheron dans l'arrondissement d'Aix, Orgon, dans celui d'Arles, et se jette par deux bras dans le Rhône un peu au-dessous d'Avignon; la *Durance* est torrentueuse pendant tout son cours qui mesure 380 kilomètres; la largeur de son lit est très-variable; aucun affluent important ne la rejoint dans ce département, et cependant, telle est l'abondance de ses eaux qu'elle peut alimenter les canaux de Marseille, de Craponne, de Carpentras et de Boisgelin.

Les autres cours d'eau du département forment de petits bassins côtiers; les plus importants sont l'*Arc*, la *Touloubre* et l'*Huveaune*.

L'*Arc* naît dans le département du Var, dans l'arrondissement de Brignoles, pénètre dans celui des Bouches-du-Rhône entre la Chaîne-Sainte-Victoire et la Chaîne-de-Regagnas qui lui envoient de nombreux ruisseaux, tels que le *Songle*, le *Paradoux*, la *Colle*, la *Luines;* puis, se dirigeant toujours de l'E. à l'O., elle passe sous l'aqueduc de Roquefavour et va se jeter dans l'étang de Berre, après un cours torrentueux et redoutable de 85 kilomètres.

La *Touloubre*, qui prend sa source dans les montagnes de la Trévaresse, occupe un bassin longtemps parallèle à celui de l'Arc que resserre la Chaîne-d'Éguilles dont les versants rocheux offrent des aspects pittoresques; puis, après avoir absorbé la *Concernade*, baigné Pélissane et reçu une partie des eaux du *Canal-de-Craponne*, elle arrose Grans, Cornillon, et va se jeter dans l'étang de Berre près de Saint-Chamas, après un cours de 68 kilomètres.

L'*Huveaune*, qui tombe du revers septentrional de la Sainte Baume dans le Var, entre dans le département des Bouches-du-Rhône, baigne Auriol, Roquevaire, Aubagne, La Penne, Saint-Marcel, Saint-Loup, et, après s'être grossi de la *Vede*, du *Merlançon* et du *Jarret* dans un parcours de 40 kilomètres, alimente un assez grand nombre de canaux d'arrosement, et se perd dans la Méditerranée un peu au S. de Marseille.

Le département des Bouches-du-Rhône possède de nombreux étangs, entre autres l'étang *des Baux*, près de la commune de ce nom, celui de la *Peluque* qui a 248 hectares de superficie, celui de *Meyranne* dans la Crau, qui a une contenance de 158 hectares, tous les trois situés dans l'arrondissement d'Arles, et ceux de *Valduc*, de *Fos*, du *Pourra*, d'*Entressens*, dans l'arrondissement d'Aix.

Au S., la région maritime présente de vastes étendues d'eau, dont quelques-unes

communiquent avec la mer et portent aussi le nom d'étangs; celui de *Valcarès*, situé dans la Camargue, couvre, en y comprenant beaucoup d'autres petits étangs qui s'y rattachent, une superficie de 12000 hectares; l'étang de *Berre* a 22 kilomètres dans sa plus grande longueur, 12 kilomètres de tour, une superficie évaluée à 15000 hectares et une profondeur variant de 3 à 10 mètres : ce qui lui permettrait d'offrir un mouillage aux vaisseaux surpris par la tempête à l'embouchure du Rhône, si l'étang de *Caronte*, canal qui le fait communiquer avec la mer, offrait un creux suffisant; des ports se sont créés sur les côtes de l'étang de Berre, et des rivières viennent s'y jeter, comme dans une véritable mer intérieure.

Climat. — Le climat du département des Bouches-du-Rhône, généralement sec et brûlant, est tempéré au N. et au S.-E., mais très-vif au centre où se déchaîne le vent du N.-E. Le *Mistral*, ou vent du N.-O., se fait cruellement sentir dans les vallées de la Durance, du Rhône, jusqu'à Marseille et jusqu'à Aix; sa violence est extrême; il déracine et brise souvent les arbres; les molécules atmosphériques qu'il met en mouvement atteignent parfois une vitesse de 20 mètres par seconde, principalement sur l'étang de Berre où il cause de terribles ravages. Le vent du S.-E., presque aussi fréquent que le *Mistral*, amène des pluies torrentielles. Les orages sont assez répétés dans le département, et l'hiver lui-même n'en est pas exempt.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Bouches-du-Rhône est de 510487 hectares; sa population est de 547903 habitants; il a donc 92 habitants environ par kilomètre carré, et occupe ainsi la dixième place parmi les départements les plus peuplés. Depuis 1800, l'augmentation de la population a été de 222000 âmes.

Contrairement à ce qui existe dans la plupart des autres départements, le nombre des agriculteurs ne comprend que le cinquième de la population; l'industrie, le commerce occupent la majorité des habitants, dont 43000 sont sans profession, et 45000 exercent des professions libérales.

Les habitants des Bouches-du-Rhône sont généralement de taille moyenne et alertes de corps; leur physionomie est mobile, leur caractère inflammable; ils sont sensuels, et cependant facilement sobres, ardents au gain, joueurs, amateurs de la danse et des exercices violents. L'imagination chez eux est la faculté dominante. Mélange de populations les plus diverses, leur langue est celle de tous les ports de la Méditerranée. Obligés de demander au commerce la richesse que le sol leur refuse, ils se sont faits cosmopolites; s'ils sont Français, ils sont encore plus Provençaux, et ce n'est que sous l'action incessante du gouvernement central que Marseille consent aujourd'hui à reconnaître dans Paris la capitale d'une patrie commune. Le peuple proprement dit a conservé les variétés de costumes que dépeignent les anciens voyageurs; celui des femmes se compose toujours d'un jupon simple et court, tombant à moitié sur la jambe, de souliers sans talons ornés de grandes boucles, d'un corsage blanc ou noir laissant le bras presque nu, de dentelles dans les cheveux, et d'un chapeau noir sans rubans, à fond étroit et à larges bords.

Agriculture. — L'aspect seul du département suffit pour indiquer que l'agriculture ne peut y être florissante, et, en effet, on n'y compte que 120000 hectares de terres labourables, tandis que les bois, étangs, chemins couvrent 157000 hectares, et les pâturages, les bruyères, les landes, 145000. La vallée de l'Huveaune, le territoire d'Arles, certaines portions de la Camargue et de la Crau présentent seules des parties fertiles.

La Camargue, qui forme tout le sud-ouest du département, est divisée en grandes propriétés qui comprennent plusieurs milliers d'hectares. « Des bœufs et des chevaux à demi sauvages y paissent en liberté ; les bœufs sont abattus pour les approvisionnements de la marine, les chevaux loués un assez bon prix pour servir au dépiquage des grains. Sur quelques points, on cultive le blé avec succès et on entretient beaucoup de moutons. On a essayé d'introduire la culture du riz, mais sans obtenir encore de résultats rémunérateurs dans cette immense plaine; en effet, les bras manquent, et il faut aller enrôler des ouvriers à Arles, sur une place qui a pris le nom de *Place des Hommes;* ces ouvriers ne se louent qu'à la semaine, et exigent de forts salaires qui rendent impossibles les grands travaux. Cependant, cette Maremme française ne résistera pas toujours à la puissance de l'industrie moderne, mais on ne saurait trop se mettre en garde contre les impatiences[1]. »

La *Crau*, qui s'étend à l'E. de la Camargue, contraste avec celle-ci; elle manque d'eau. Cependant, dit encore M. de Lavergne, « ce n'est pas précisément la nature du sol qui

1. L. de Lavergne, *Économie rurale de la France.*

met obstacle à la production : les essais déjà faits prouvent le contraire; la vigne surtout y réussit très-suffisamment, mais il faut des bras pour cultiver, et c'est là la grande difficulté. Même en y portant de l'eau, on ne peut espérer d'y établir que peu à peu une population sédentaire. La Crau est, d'ailleurs, dans son état actuel, le théâtre d'une exploitation qui n'est pas tout à fait à dédaigner. On a remarqué que sous ses cailloux si secs et si brûlants en été, croissait en hiver une herbe fine et savoureuse. On y a mis de grands troupeaux de moutons qui s'y nourrissent pendant une partie de l'année, et qui vont passer l'autre dans les Alpes. Cette économie rurale a, pour le moment, cet avantage qu'elle est ancienne, organisée, profondément entrée dans les habitudes, qu'elle utilise successivement dans leur saison les pâturages de la plaine et ceux de la montagne, et qu'elle n'exige qu'un petit nombre de bergers. Ces troupeaux partent d'Arles dans les premiers jours de juin et restent sur la montagne jusqu'aux premiers jours d'octobre; ils coûtent pour frais de garde et de pâture, pendant l'estivage, 2 fr. 50 c. par tête. On en évalue le nombre à 55 000 têtes, qui ne viennent pas toutes de la Crau, mais de divers points de la Provence; leur laine est loin d'être sans valeur et leur viande est excellente. Le reste des Bouches-du-Rhône ne vaut guère mieux à cause de son extrême aridité; on n'y cultive en tout que 50 000 hectares en froment; ce n'est pas la moitié de ce qui serait nécessaire pour la consommation. »

L'olivier, le figuier, l'amandier, le câprier sont les seuls arbres qui prospèrent dans les régions sèches de ce département; l'olivier couvre plus de 19 000 hectares et fournit en moyenne 23 000 hectolitres d'une huile très-recherchée et dont la valeur dépasse 3 millions de francs. Le mûrier y réussit et a permis à la sériciculture de prendre quelque développement; mais la maladie qui a frappé les vers à soie en a arrêté l'essor dans ces dernières années.

On a déjà vu, à propos de la Crau, que l'élève des moutons était importante dans ce département; on compte, en effet, près de 544 000 têtes d'animaux de cette espèce; les ânes et les mulets sont évalués à 24 000, les chevaux à 17 000, les boucs, les chèvres et les chevreaux à 16 000, les porcs à 17 000. Le revenu brut de ces animaux domestiques dépasse 23 millions de francs par année, et la valeur totale de la production agricole atteint 44 millions.

Mines. — Carrières. — Le département des Bouches-du-Rhône ne possède en fait de richesses minières que de la houille; une concession importante de 100 000 hectares de surface a été faite à une compagnie qui approvisionne aujourd'hui, en grande partie, les établissements de Marseille; le gisement est situé entre l'Arc, l'étang de Berre, la Chaîne-de-l'Estaque, la Chaîne-de-l'Étoile et la vallée de l'Huveaune; 1 500 000 quintaux de combustible en sont extraits annuellement. On exploite aussi sur divers points du territoire des carrières de pierre à chaux, de pierres à bâtir, d'ardoises, de gypse, de marne et de marbres de diverses couleurs.

Industrie. — Commerce. — Le département des Bouches-du-Rhône occupe le sixième rang parmi les départements producteurs, et il tient certainement le premier rang parmi les départements maritimes pour le commerce international. Cette prépondérance vient de sa situation sur la Méditerranée, cette mer à peu près française depuis la conquête d'Alger, et qui, même au temps des guerres maritimes, s'était presque toujours soustraite à la domination anglaise.

L'industrie principale qui s'est développée dans le département des Bouches-du-Rhône, celle de la savonnerie et de la parfumerie, a sa raison d'être dans la production de son territoire et dans celle des territoires qui l'avoisinent; ses relations avec la côte occidentale de l'Afrique ont fourni et assuré le complément de matières premières qui lui étaient nécessaires. Puis viennent les huileries, alimentées non-seulement par les oliviers de cette région, mais encore par les graines oléagineuses que le commerce maritime va demander à l'Afrique et à l'Asie, les fabriques de soude dont l'existence se rattache naturellement à la fabrication des savons, les raffineries de sucre, celles de soufre dont la matière est fournie par les solfatares de l'Italie, la bonneterie de laine qui doit sa prospérité à la fourniture de presque toute la race musulmane, les tanneries qui ont aussi une grande importance, etc.

Le pays a donné également naissance à des industries minérales. L'extraction de la houille occupe près de 1400 ouvriers répartis en 20 exploitations sur une superficie de 56 kilomètres carrés. On fabrique dans le département de l'argent pour 9 millions de francs, et du plomb pour 22 millions. Les marais salants, qui couvrent 928 hectares de superficie, emploient 1600 ouvriers et fournissent près d'un million de quintaux métriques de sel; les Bouches-du-Rhône occupent donc, pour cette der-

nière industrie, le premier rang parmi les départements producteurs, et trouvent ainsi l'alimentation nécessaire aux fabriques de soude.

La pêche du thon et des anchois est importante; celle des coraux y est pratiquée depuis un temps immémorial.

Le commerce du département est très-considérable; l'Asie Mineure, la Russie, la Turquie, la Grèce, l'Italie, l'Afrique septentrionale en fournissent les principaux éléments; Marseille n'a plus de ports assez vastes pour répondre à ses besoins, et cherche, en s'agrandissant, à satisfaire à ces exigences; 10 000 navires jaugeant 2 600 000 tonnes sont employés chaque année (sortie et entrée comprises) par les ports de Marseille, La Ciotat, Cassis, Martigues, Bouc et Arles, et près de 100 000 marins de toutes nations doivent leur existence à ce grand mouvement commercial.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Bouches-du-Rhône possède 5 routes impériales d'une étendue de 282 kilomètres, et qui permettent à Marseille de correspondre avec les départements voisins; l'une de ces routes est de première classe et forme deux tronçons, dont l'un se dirige vers l'E., et passant à Aubagne, aboutit à Toulon, dans le Var, et dont l'autre monte au N. jusqu'à Aix, où il se bifurque. Ces diverses voies de communications sont complétées par 20 routes départementales, longues de 375 kilomètres et par 555 chemins vicinaux, dont le développement est très-considérable.

Les canaux du département des Bouches-du-Rhône sont très-importants et servent, soit à la navigation, soit à l'irrigation.

Le *Canal-d'Arles-à-Bouc* est le seul qui forme une voie navigable; il a son point de départ à Arles, suit la rive gauche du Grand-Rhône, traverse les marais de Fos, et débouche dans le chenal du port de Bouc, après un parcours de 47 kilomètres; grâce à lui, les navires évitent les bancs de sable et les îles vaseuses qui rendent si dangereuse l'embouchure du Rhône.

Le *Canal-de-Craponne*, qui est le plus ancien du département, ne sert qu'à l'irrigation et fut tracé de 1554 à 1581 par les soins d'Adam de Craponne; il dérive les eaux de la Durance au pied du rocher de Pie-Bérand, commune de Janson, dans l'arrondissement d'Aix, passe près de la Roque-d'Anthéron, de Charleval, puis se divise en deux branches, dont l'une, traversant la Crau, court entre les étangs de Baux et de Meyranne et va finir à Arles, tandis que l'autre, descendant au S., coupe la vallée de la Touloubre près de Pélissane, et se jette dans la rivière de ce nom au-dessus du viaduc de Saint-Chamas; ce canal se divise encore en petits sous-embranchements qui contribuent tous à la fertilisation de la Crau.

Le *Canal-de-la-Durance*, dû à l'administration municipale de Marseille, a été construit pour les besoins d'une population toujours croissante; commencé en 1839 et achevé en 1847, ce canal, dont la longueur est de 87 kilomètres et qui a coûté 22 millions de francs, a sa prise d'eau dans la Durance, près du pont suspendu de Pertuis (Vaucluse); il longe d'abord la vallée de la Durance dont il franchit plusieurs petits affluents, passe la Chaîne-des-Taillades par un long tunnel de 3700 mètres, tourne ensuite au S., traverse le bois de La Barben, la Chaîne-d'Éguilles par 14 tunnels, la vallée de l'Arc, le défilé de Roquefavour sur un magnifique aqueduc à trois rangs d'arches superposées, qui mesure 400 mètres de longueur et 82 mètres de hauteur; enfin, après avoir traversé la Chaîne-de-l'Étoile par deux percées de 3500 mètres chacune, il arrive à Marseille, à laquelle il fournit 10 mètres cubes d'eau par seconde. C'est grâce à ce canal que la campagne de Marseille s'est transformée et s'embellit de parcs et de jardins qui en changent si heureusement l'aspect.

Le département des Bouches-du-Rhône est desservi par la ligne principale du réseau de *Paris à Lyon et à Marseille;* cette voie ferrée aborde le département par le N., s'y arrondit légèrement vers l'E., et le traverse de l'O. au S.-E. dans toute sa largeur; avec stations à Barbentane, Graveson, Tarascon, Ségonnaux, Arles, Raphèle, Saint-Martin, Entressens, Miramas, Saint-Chamas, Berre, Rognac, Vitrolles, Pas-de-Lanciers, l'Estaque, Séon-Saint-Henry, Séon-Saint-André, Les Aygalades, Saint-Joseph, Le Canet et Saint-Barthélemy.

De cette ligne se détachent trois embranchements : 1° celui de *Tarascon à Nîmes*, qui traverse immédiatement le Rhône et quitte le département; 2° celui de *Rognac à Aix*, avec stations à Velau, Roquefavour et Les Milles; 3° celui de *Marseille à Nice* par Toulon, avec stations à La Pomme, Saint-Marcel, Saint-Menet, La Penne, Camp-Major, Aubagne, Cassis et La Ciotat.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 181 kilomètres.

Un embranchement est projeté de Saint-Thomas à Barbentane, et celui de Rognac à Aix sera continué jusqu'à la Durance.

Histoire. — L'histoire du département des

Bouches-du-Rhône est presque entièrement celle de la Provence, dont son territoire fit partie jusqu'en 1790.

Les *Ligures* habitaient autrefois le territoire des Bouches-du-Rhône, lorsqu'une colonie phocéenne vint y jeter les fondements de *Massalia* sur les ruines d'un comptoir phénicien. La nouvelle colonie ne tarda pas à inquiéter les populations voisines qui l'attaquèrent. Rome vint au secours des Phocéens, et fut amenée à constituer un point fortifié qui prit le nom de *Aquæ Sextiæ* (Aix), double appellation rappelant l'existence de sources thermales et le nom du général Sextius Calvinus. Comme toujours, les Romains cherchèrent à étendre leur domination; à l'époque de la conquête de César, Marseille pompéienne eut à subir les attaques de Tribonius et vit son nom figurer à Rome parmi les vaincus de César triomphant. Les Bouches-du Rhône furent alors comprises dans la division administrative appelée *Seconde Narbonaise;* mais presque toutes les villes, initiées depuis longtemps d'ailleurs aux mœurs municipales et à la civilisation romaine, jouirent d'une certaine liberté.

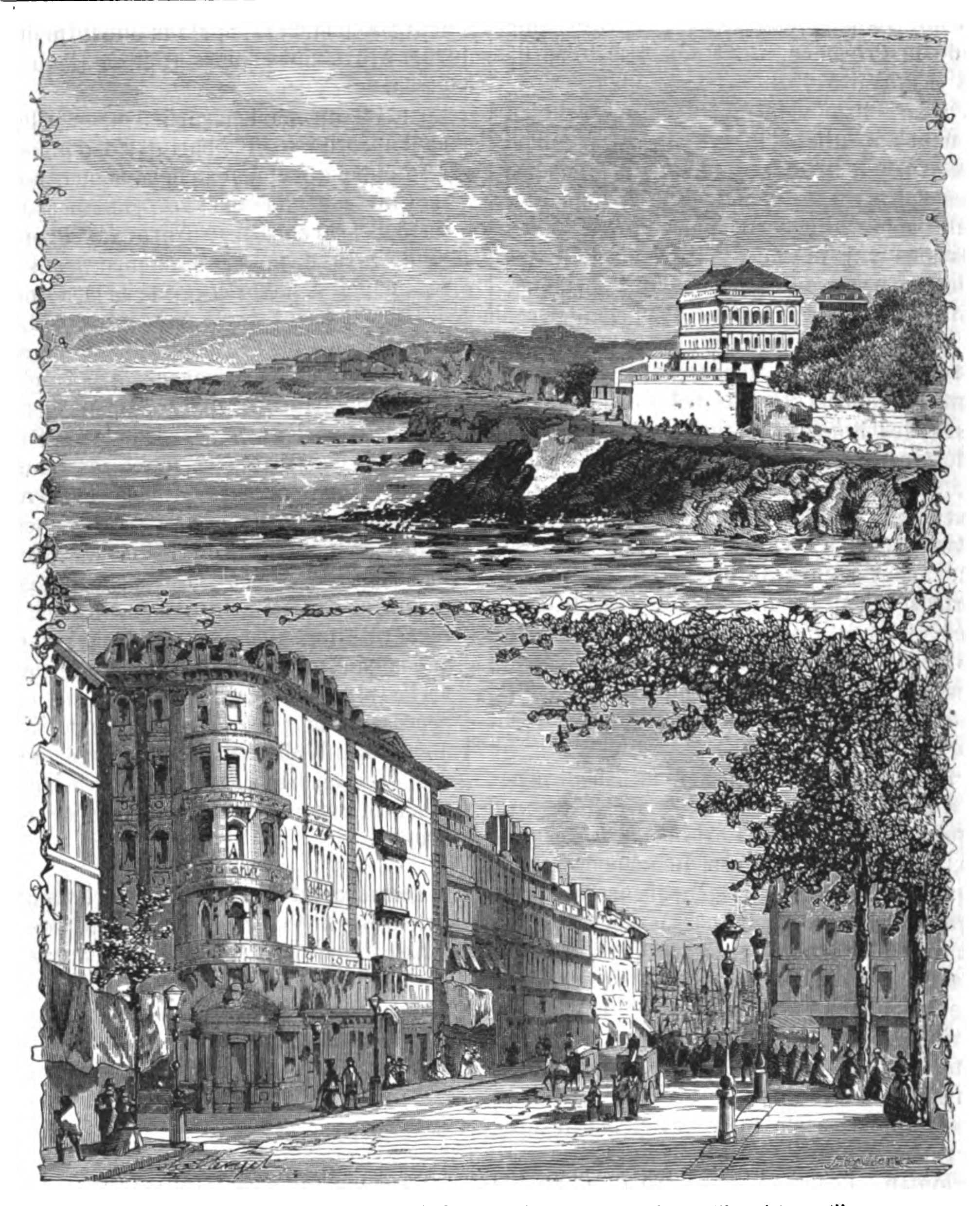
Les invasions des Barbares modifièrent peu l'état intérieur des cités. Les Visigoths, qui leur succédèrent en 511, après les victoires de Clovis, se montrèrent d'aussi bonne composition que les Romains Malheureusement vint l'époque où ces peuples, chassés à leur tour, furent remplacés par les Grecs de Constantinople, par les Sarrasins, par les Francs, qui se disputaient les débris du royaume de Théodoric, et le pillage du pays signala la victoire successive de chacun de ces envahisseurs.

La conquête carlovingienne procura un court repos à ces contrées. Sous Louis III et Carloman, Boson, beau-frère de Charles le Chauve, se créa un royaume qui engloba le territoire des Bouches-du-Rhône et dont Arles fut la capitale. Des guerres suivirent naturellement cette usurpation, et les Sarrasins en profitèrent pour ravager encore le pays. Cependant, Louis, successeur de Boson, put régner paisiblement; mais, après lui, Hugues, qui s'empara du pouvoir, fit l'échange de presque tous ses États contre la Lombardie, que, d'ailleurs, il ne conserva pas, et, par suite, Marseille devint chef-lieu d'une vicomté. Depuis cette époque, le morcellement territorial s'accrut incessamment. Au XI[e] siècle, les comtes de Toulouse, ceux de Barcelone et les seigneurs des Baux se disputèrent l'autorité; les comtes de Barcelone restèrent vainqueurs, et la maison d'Aragon leur succéda en 1176, après une lutte de courte durée. Aix devint alors la capitale de toute la contrée.

En 1245, un mariage fit passer la Provence sous l'autorité de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui épuisa le pays pour conquérir le royaume de Naples et imposa le joug détesté des Français du Nord aux Provençaux, amis du luxe, de la gaie science et des libertés municipales. A l'extinction de la descendance de Charles, ses États passèrent à Louis I[er], frère du roi Charles V, qui devint la tige d'une nouvelle dynastie provençale d'Anjou, dont le dernier membre fut le roi René. Son neveu, Charles du Maine, désigné par lui comme son successeur, légua ses États au roi Louis XI, et depuis lors, la Provence, et, par conséquent, le territoire des Bouches-du-Rhône, subirent les révolutions communes à la France entière. Les guerres de religion, les invasions autrichiennes plus tard, les troubles révolutionnaires enfin, y causèrent des grandes souffrances. Aix et Marseille devinrent de plus en plus rivales; la première représentait le passé; la seconde, l'avenir. Aujourd'hui, Marseille a triomphé et est devenue le chef-lieu de la division territoriale moderne, qui a été formée avec la Basse-Provence.

Hommes célèbres. — Le département des Bouches-du-Rhône est fécond en personnages remarquables, dans la politique, dans les arts et dans les sciences; parmi les littérateurs, on peut citer, après PÉTRONE, poëte latin et favori de Néron, D'URFÉ, l'auteur du roman de *l'Astrée;* BRUYEIS, auteur dramatique; le sculpteur PUGET; les prédicateurs MASCARON et MASSILLON; le peintre VANLOO; le savant TOURNEFORT; l'abbé BARTHÉLEMY; les moralistes VAUVENARGUES et RIVAROL; le naturaliste ADANSON; les marins FORBIN, SUFFREN, D'ENTRECASTEAUX; le girondin BARBAROUX; le peintre GRANET; et parmi les contemporains: les historiens THIERS et MIGNET; les littérateurs LÉON GOZLAN, LOUIS et CHARLES REYBAUD, AMÉDÉE PICHOT, ACHARD, GUINOT, NESTOR ROQUEPLAN; A. MOREL, compositeur distingué; les peintres BEAUME, DAUMIER, LOUBON, CAMILLE ROQUEPLAN; le médecin CLOT-BEY; le savant orientaliste REINAUD; GARNIER-PAGÈS, membre du Gouvernement provisoire: le général ROSTOLAN; l'avocat LÉON DUVAL; les poëtes MÉRY, BARTHÉLEMY, AUTRAN, MISTRAL; la célèbre chanteuse Mme MIOLAN-CARVALHO.

Divisions administratives. — Le départe-



La Nouvelle-Réserve sur la route de la Corniche. — La rue de Noailles, à Marseille.

ment des Bouches-du-Rhône forme *trois arrondissements*, subdivisés ainsi qu'il suit :

Arr. de Marseille.....	9 cant.	16 comm.
— d'Aix...........	10 —	59 —
— d'Arles.........	8 —	32 —
	27 cant.	107 comm.

Il forme la 1re subdivision de la 9e division militaire, dont le siége est à Marseille et qui fait partie du 4e corps d'armée. Il renferme plusieurs forts, tels que le fort de Bouc et les forts Saint-Jean, Saint-Nicolas et Notre-Dame-de-la-Garde qui défendent Marseille. Les fortifications du château d'If et les îles Pomègue et Ratonneau ne sont pas classées.

Les côtes du département des Bouches-du-Rhône appartiennent à la 5e préfecture maritime de Toulon; elles forment un arrondissement dont le siége est à Marseille et qui se subdivise en quatre quartiers : La Ciotat, Marseille, Martigues et Arles.

Dans l'organisation ecclésiastique, le département appartient à deux diocèses distincts : les arrondissements d'Aix et d'Arles constituent le diocèse d'Aix, siége d'un archevêché, et l'arrondissement de Marseille forme un diocèse particulier, suffragant de l'archevê-



Le château de Tarascon. — Vue générale d'Arles.

ché d'Aix. Il possède 2 grands séminaires et 2 petits séminaires, à Aix et à Marseille, 11 cures, 68 succursales, 22 vicariats rétribués par l'État.

Les protestants, assez nombreux dans le département, comptent 5 temples et une église consistoriale à Marseille. Les juifs ont 2 synagogues à Aix et à Marseille. Le rite grec orthodoxe y est représenté par un archimandrite.

La justice est rendue dans le département par une cour impériale dont le siége est à Aix, par les trois tribunaux de première instance de Marseille, d'Aix, de Tarascon, et les quatre tribunaux de commerce de Tarascon, d'Aix, d'Arles, de Marseille, qui ressortissent à la cour impériale d'Aix.

Le département, centre académique dont le siége est à Aix, a des Facultés de théologie, de droit, des lettres, à Aix; une Faculté des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école des beaux-arts, une école des langues orientales, une école d'hydrographie et un lycée, etc., à Marseille; des colléges communaux à Aix et à Tarascon; une école normale d'instituteurs et d'institutrices à Aix, et 611 écoles publiques et libres. Les deux tiers environ des

jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Bouches-du-Rhône :

ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE.

MARSEILLE (300 131 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en six cantons, et située à 833 kilomètres de Paris, sur une baie de peu d'étendue, est limitée par la mer à l'O., par le torrent de Jarret à l'E., au N. par les dernières hauteurs de la Chaîne-de-l'Étoile, et au S. par la colline de Notre-Dame-de-la-Garde.

Ancienne et bâtie au jour le jour, Marseille était une ville sans monuments, laide d'aspect, et son port, source de sa fortune, insuffisant et insalubre, compromettait la santé publique, quand l'administration locale et le gouvernement se sont unis pour transformer la vieille cité phocéenne.

Marseille, dont le centre est véritablement marqué par le vieux port sur les côtés duquel elle s'étend, est divisée en deux parties par la célèbre rue de la Cannebière, qui, partant du port, monte à l'E., où elle est continuée par la rue Noailles, par les allées de Meilhan et par le boulevard de la Madeleine. La partie située au N. de cette ligne de démarcation se compose d'une ancienne et d'une nouvelle ville. L'ancienne ville aux rues étroites et sales, bâtie sur une série de mamelons, trouvait dans les hauteurs qui dominent sa partie septentrionale un obstacle à son agrandissement: mais une voie magnifique de 1083 mètres de longueur et de 25 mètres de largeur, la rue Impériale, brisant ce rempart naturel, l'a rendue accessible du côté du port, de la place d'Aix et de la gare du chemin de fer. La nouvelle ville occupe l'emplacement d'une colline haute de 20 mètres où s'élevait autrefois le Lazaret, un espace conquis sur la mer et comblé par 1 500 000 mètres cubes de déblais provenant des percées et des nivellements, enfin les hauteurs placées au N. et notamment le plateau de Longchamp. C'est dans cette nouvelle ville, dont les bassins de la Joliette, du Lazaret, Napoléon et d'Arenc font une cité essentiellement maritime, que se trouvent les docks et la gare du chemin de fer de Lyon.

La partie méridionale de Marseille, c'est-à-dire celle qui s'étend au S. de la rue de la Cannebière et de ses prolongements, comprend ce qui fut autrefois la ville neuve et la ville de l'abbaye Saint-Victor, adossées l'une et l'autre à la citadelle Saint-Nicolas et au fort Notre-Dame-de-la-Garde. C'était la seule partie de Marseille qui fût bien bâtie. Aujourd'hui elle cherche à s'étendre à l'O. de manière à englober dans son enceinte un territoire que sillonnent déjà de belles promenades urbaines, et sur lequel sont assis le village des Catalans et le palais Impérial; des constructions splendides s'élèvent de tous côtés; l'admirable promenade du Prado, d'abord destinée à desservir les riches habitations, s'est couverte d'usines et, sur la montagne de l'Endoume, placée à l'O. avec la mer à ses pieds, s'est créé, à l'abri du redoutable mistral, un quartier luxueux dont les villas surpassent en magnificence toutes celles des environs de Paris.

Marseille, jadis privée d'eau, est aujourd'hui alimentée par le canal de la Durance. Grâce à sa ceinture de collines, un premier canal de dérivation de 48 kilomètres a pu porter des nappes liquides dans toute sa banlieue et y a créé une fertilité toute nouvelle. De plus, ce canal a beaucoup contribué à l'assainissement de la ville, en jetant 1000 litres d'eau par seconde au vieux port qui a vu reparaître les poissons et les coquillages dans ses flots purifiés.

Les établissements maritimes de Marseille se composent: 1° du *Vieux-Port*, qui comprend 28 hectares et est défendu, au N. par le fort Saint-Jean et au S. par le fort Saint-Nicolas; 2° du *port de la Joliette*, achevé en 1853 et précédé d'un avant-port placé au N. du fort Saint-Jean qui s'étend le long de l'ancien Marseille; 3° du *bassin du Lazaret*, qui couvre 16 hectares; 4° des *bassins d'Arena et Napoléon*, d'une superficie de 48 hectares, qui se développent au N. du port de la Joliette. Cet ensemble de ports et de bassins n'offre que 9055 mètres de quais, au lieu de 14 000 mètres qui sont dès à présent nécessaires pour le chargement et le déchargement des navires; aussi Marseille a-t-elle sollicité et obtenu l'adoption d'un plan en voie d'exécution qui crée deux nouveaux bassins : le premier aura 920 mètres de longueur, 64 hectares de superficie, et s'étendra entre le bassin Napoléon et le cap Pinède; le second comprendra le vaste espace qui se trouve entre le cap Pinède et le cap Janet; de plus, la digue actuelle de la Joliette sera prolongée de façon à couvrir les nouveaux bassins, et l'ensemble de ces travaux sera complété par un avant-port que défendra un brise-lame long de 2800 mètres, et un bassin de radoub qui contiendra 12 formes pour la réparation des navires.

Marseille n'a pas conservé de vestiges de l'ancienne occupation romaine, sauf quelques ruines d'un édifice découvert sous les bâti-

ments de l'abbaye de *Saint-Sauveur*, qui ont été classés parmi les monuments historiques. A cette classe appartiennent encore l'église de *Saint-Victor*, seul reste de la vieille abbaye de ce nom où le roman se mêle au gothique; les *Catacombes* où saint Victor fut enseveli et qui se prolongent jusqu'au-dessous du port; l'hôtel de ville, orné de sculptures du Puget, et la *Halle-Puget* dont les colonnes sont dues au merveilleux ciseau du sculpteur marseillais.

On peut citer, en dehors de cette classification, *Notre-Dame du Mont-Carmel*, réédifiée dans la vieille ville en 1621 et remarquable par l'élévation de sa voûte; l'église *Saint-Théodore*, du XVIIe siècle, dont la façade est moderne, la seule chapelle qui reste de l'ancienne église des *Accoules* avec sa haute flèche, l'église des *Chartreux*, ornée de deux jolis campaniles; le Grand-Théâtre, qui date de 1784 et dont la façade est ornée de 6 colonnes d'ordre ionique; l'Hôtel-Dieu, du XIIe siècle, dont les portiques intérieurs ont été commencés par Mansart; le Musée actuellement installé dans un ancien couvent des Bernardins en attendant sa translation sur le plateau de Longchamp, et dans lequel les écoles italienne, allemande, flamande, hollandaise et française, sont représentées par Caravage, Carrache, le Dominiquin, Salvator-Rosa, Philippe de Champaigne, Van-Dyk, Jordaens, Rubens, Coypel, Lesueur, le Guerchin, le Guide, le Pérugin, Mignard, Puget, Ingres, Isabey, A. Sheffer, Corot, etc.

Les principaux édifices modernes de Marseille : sont la nouvelle cathédrale, basilique de style byzantin que l'on construit sur un terre-plein le long du port de la Joliette; le palais épiscopal, l'un des plus beaux de France; la nouvelle église romano-byzantine élevée au sommet d'une haute colline sur l'emplacement de la célèbre chapelle de *Notre-Dame-de-la-Garde;* l'église de la *Trinité;* l'immense église de *Saint-Michel*, qui peut contenir 4000 personnes; le temple protestant, la Bourse; le palais de justice, bâti en 1858 sur le cours Bonaparte; le nouvel hôtel de la préfecture, vaste parallélogramme dont les jardins longent la rue de Rome; l'observatoire, la Faculté des sciences, la gare du chemin de fer, la gare maritime, etc.

Marseille a environ 50 places dont les plus remarquables sont : la place Royale, qui s'ouvre sur la Cannebière et que décore la statue de Puget, la place Saint-Michel, située sur une hauteur qui communique avec l'ancienne ville par une succession de rampes décorées de massifs de verdure, la place Saint-Ferréol, à l'extrémité de la rue de ce nom; les places de la Rotonde, des Moulins, la place Villeneuve, presque toutes ornées de fontaines. Les grandes rues et boulevards de la ville sont, après la Cannebière, l'immense artère qui traverse Marseille de l'E. à l'O. sous les noms de rue d'Aix, cours Belzunce, cours Saint-Louis et rue de Rome, les rues Beauveau, Paradis, Saint-Ferréol, Noailles, la nouvelle rue Impériale qui rattache l'ancien port aux nouveaux, les allées de Meilhan et des Capucines, le cours de Longchamp dont le plateau va servir d'assise au Muséum d'histoire naturelle, au Musée des beaux-arts et au Château-d'Eau, le cours Bonaparte avec son pittoresque jardin; puis, en dehors de la ville, le Prado, long de 4 kilomètres, qui va finir à la mer, le Château des Fleurs, la route de la Corniche où s'élève la Nouvelle-Réserve, l'hippodrome, le champ de course, et enfin des châteaux, des villas, la résidence impériale, le château d'If bâti sur un îlot par François Ier, les îles Pomègue et Ratonneau.

Les principales industries de Marseille sont : la fabrication des savons, qui compte 45 établissements et fournit annuellement 500 000 quintaux de produits; les huileries, qui consomment plus d'un million de quintaux de graines oléagineuses; les raffineries, qui donnent lieu à un mouvement d'affaires de 60 millions de francs; les hauts fourneaux et les fonderies, dont le développement a été prodigieux grâce aux nouveaux ports et au chemin de fer qui les met en communication avec Alais et le bassin houiller du Gard; les tanneries, les fabriques de produits chimiques, les salaisons et les conserves alimentaires, etc.

Le commerce, dont les éléments sont fournis par les produits de l'industrie locale, doit son immense développement à l'importation des céréales qui est en moyenne de 4 millions de quintaux métriques, à celle des huiles d'olives, annuellement de 200 000 hectolitres, à celle des sucres, des cafés, des épices, de la soie, etc. Si les importations sont énormes et atteignent près de 700 millions de francs, les exportations, plus considérables encore, arrivent au chiffre de 800 millions. Le mouvement du port dépasse aujourd'hui 3 millions et demi de tonnes répartis entre 12 000 navires à voiles et 3300 navires à vapeur. Là sont établis des services réguliers de paquebots-poste pour le Brésil, la Plata, l'Italie, l'Égypte, la Syrie, Constantinople, l'Archipel, le Danube, Alger, Oran, Tunis, l'Espagne, etc.

Si, d'autre part, on étudie le mouvement du chemin de fer qui n'est à vrai dire que le prolongement des ports, bien que toutes ses marchandises ne soient pas destinées à la na-

vigation, on voit qu'en 1865 il a été de 1 318 755 tonnes. Un indice non moins caractéristique de la prospérité du commerce marseillais est également fourni par les opérations de la succursale de la Banque de France : les sommes escomptées ou avancées par elle se sont élevées en 1865 à 606 millions; aussi des sociétés de toutes sortes se créent, et l'Angleterre dispute aux maisons françaises le privilége d'avancer des fonds à l'industrie locale.

Marseille, l'ancienne *Massilia*, doit son origine à une colonie phocéenne venue de l'Asie Mineure. Cette colonie se fixa d'abord dans la partie la plus élevée du plateau qui devint la vieille ville. Rapidement enrichie, renforcée par une nouvelle émigration de Phocéens, 542 ans avant J. C., Marseille créa partout des comptoirs qui assuraient son commerce et étendaient sa domination : c'est ainsi que Nice, Antibes, La Ciotat, Saint-Remy, Pertuis, Tarascon, Avignon furent fondées par elle. La conquête romaine n'amoindrit pas tout d'abord la florissante cité, qui fournit même à Marius des secours dans sa guerre contre les Teutons, mais sa résistance à César brisa sa prospérité, car, de toutes ses colonies, le conquérant ne lui laissa que Nice. Une garnison romaine occuppa la ville soumise, que Cicéron nomma l'*Athènes des Gaules*, et, à défaut du commerce, les arts, les lettres y brillèrent jusqu'à l'occupation des Barbares, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des Visigoths, des Burgondes, des Ostrogoths et des Francs.

Au XIe siècle, Charlemagne tenta vainement de la protéger contre les Sarrasins qui la ruinèrent presque entièrement. Au Xe siècle, elle eut des vicomtes; puis les abbés de Saint-Victor et les évêques se partagèrent avec ceux-ci une autorité sans force; cette nouvelle administration ne put durer, et la ville basse parvint même, au commencement du XIIe siècle, à se constituer en république.

L'époque des Croisades marque la renaissance de Marseille, mais ses libertés ne survécurent pas à la réunion de la Provence à la France; tandis que ses rivales de la Méditerranée, Gênes et Venise, progressaient sous leur constitution républicaine, l'ancienne cité des Phocéens s'affaiblissait graduellement, et son commerce fut tué par les incursions des Barbaresques. Cependant, en 1524, elle résista opiniâtrément au connétable de Bourbon et à Charles-Quint qui ne purent s'en emparer. Marseille se montra ardente catholique à l'époque des guerres de religion, et très-remuante pendant la Fronde; aussi les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas furent-ils élevés, non pour la défendre, mais pour la contenir. La vieille cité redevint une troisième fois florissante sous l'administration de Colbert, et la franchise de son port fut déclarée par l'édit de 1669. En 1720, une terrible peste réduisit sa population de 90 000 âmes à 50 000.

Aux approches de la Révolution, l'effervescence s'empara de cette ville passionnée; elle choisit pour son représentant Mirabeau, qui ne put accepter. Au 10 août 1791, un bataillon, composé de ses enfants les plus fougueux, conquit à Paris un renom sanglant dans les annales révolutionnaires. En 1793, Marseille se révolta contre la Convention; plus tard, elle fit de la réaction thermidorienne; en 1815, elle eut sa terreur blanche. Excès regrettables qu'explique le contre-coup des guerres extérieures et des discordes civiles que subit Marseille, mais qu'il n'excuse pas.

Marseille est maintenant la troisième ville de la France, et au point de vue maritime et commercial elle occupe le premier rang.

Aubagne (7408 hab.), chef-lieu de canton, est située sur l'Huveaune, et fait un commerce de gros draps, de poteries et de graines forestières. Le seul monument remarquable de cette petite ville est une fontaine élevée à la mémoire de l'abbé Barthélemy.

La Ciotat (10 017 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville maritime située au fond d'une anse du golfe de Lèques, au milieu des oliviers, des orangers et des grenadiers. Son port, éclairé par deux phares, est abrité par le cap de l'Aigle contre les vents d'O. et du N.; il est sûr, il peut contenir 150 bâtiments, et même recevoir des navires de guerre. La Ciotat doit sa prospérité aux pêcheries et aussi aux ateliers maritimes qu'y a créés l'administration des Messageries impériales pour la construction et la réparation de ses navires. Aux environs on exploite des carrières de pavés que Marseille expédie en Algérie.

La Ciotat, autrefois nommée *Citharista*, formait une colonie marseillaise que détruisit l'invasion des Barbares; mais le commerce du Levant la releva de ses ruines, et au XVIe siècle, elle eut jusqu'à 12 000 habitants. Les protestants s'y étant réfugiés en grand nombre, la révocation de l'Édit de Nantes ruina une seconde fois son industrie renaissante, et ce n'est qu'au XIXe siècle qu'elle a recouvré quelque prospérité.

Roquevaire (3635 hab.), chef-lieu de canton, bâti sur l'Huveaune, au milieu d'une région rocailleuse, fabrique des vins cuits et des raisins secs; son commerce, dont ces deux produits forment les éléments, est considérable; de plus, cette localité est le grand entrepôt des houilles de Fuveau.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Allauch* (3629 hab.), près de laquelle existe une double enceinte de murailles en ruine; *Auriol* (5182 hab.), situé sur l'Huveaune, qui possède d'intéressants vestiges de villas romaines.

Cassis (2100 hab.), petit port situé à 12 kilomètres au N. de la Ciotat, son chef-lieu de canton, est bâti à l'extrémité d'une vallée fertilisée par le torrent de la Roustagne. Son port, protégé par un môle de 130 mètres de longueur et défendu par un château fort, peut recevoir 60 navires de faible tonnage. Cette petite ville fabrique 8 à 9 mille hectolitres d'excellents vins et a des pêcheries de corail.

ARRONDISSEMENT D'AIX.

AIX (28 152 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement divisé en 2 cantons, est situé à 28 kilomètres de Marseille, dans une plaine qui domine la vallée de l'Arc. Cette remarquable ville, de forme à peu près carrée, est ceinte d'une muraille en partie ruinée. Elle comprend la ville vieille, la ville neuve et le quartier Saint-Louis. La première a conservé ses rues irrégulières et étroites, mais la seconde, traversée par le cours Sextius décoré de fontaines et de la statue du roi René par David d'Angers, possède de splendides constructions.

Aix est riche en édifices qui datent de l'occupation romaine ou du moyen âge, et que leur antiquité ou la pureté de leur style a fait classer parmi les monuments historiques de la France : tels sont : les *Bains de Sextius* la cathédrale de *Saint-Sauveur*, élevée sur les ruines d'un temple d'Apollon et dont les trois nefs sont byzantine, ogivale et grecque : l'église *Saint-Jean*, du XIIIe siècle, qui renferme d'admirables tombeaux des comtes de Provence et dont la flèche hardie s'élève à 67 mètres de hauteur; enfin la *Tour de l'Horloge* de l'hôtel de ville. Il faut encore citer *Sainte-Madeleine* avec sa façade Renaissance, le palais archiépiscopal, l hôtel de ville et le palais de justice où résidaient autrefois les comtes de Provence.

Aix a des fabriques de toiles, de nougats, et des minoteries qui fournissent pour 5 millions de produits annuellement; mais la première de ses industries, celle pour laquelle elle n'a pas de rivale, c'est la fabrication de l'huile. On exploite dans ses environs des carrières de plâtre, de pierres de taille et de marbre noir. Son commerce, largement alimenté par ses industries, porte en outre sur les vins, les grains, les fruits confits, les bestiaux. Aix possède un établissement thermal bâti en 1705.

Aix fut fondé 123 ans avant J. C. par le consul Caius Sextus, et ses eaux la rendirent bientôt prospère. Au temps de César, elle comptait 30 000 habitants, et elle devint la capitale de la deuxième Narbonnaise. Après la domination romaine, ravagée successivement par les Visigoths, les Bourguignons, les Sarrasins qui la détruisirent en partie, elle se releva sous Lothaire, fut réunie au royaume d'Arles en 877, et devint la résidence des comtes de Provence, dont la cour galante attira les plus illustres troubadours. Cependant, Aix fut encore une cité plus importante, sinon plus artiste, quand, au XVIe siècle, après son annexion à la France, elle devint le siége d'un parlement et d'une université. Ce fut alors une ville aristocratique et frondeuse; à l'époque de la Ligue, elle se jeta dans l'opposition et fut assiégée par le duc d'Épernon pour le compte d'Henri IV auquel elle se soumit après sa conversion.

Au remaniement général de la France, l'Assemblée constituante fit d'Aix le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône, qualité qui fut définitivement attribuée en l'an VIII à Marseille, son active et industrieuse rivale, et, comme le dit justement M. Th. Lavallée, dans sa *Géographie générale :* « Aix est encore une ville de noblesse, de magistrature, d'université, solennelle, mais triste, que l'industrie et le commerce ont peine à animer, et où l'on sent bien mieux qu'à Marseille l'attachement aux vieilles coutumes et l'opposition aux usages et aux lois du Nord. »

Berre (1980 hab.), chef-lieu de canton, est bâti sur la rive E. de l'étang qui porte son nom; son port est assez fréquenté des caboteurs de la Méditerranée, et ses salines sont riches; les huiles d'olive, les amandes, les figues forment les principaux éléments de son commerce; mais sa situation sur ce vaste étang n'en rend pas la salubrité parfaite. Berre, paraît-il, occupe l'emplacement d'une ancienne ville qui fut détruite au Ve siècle par les Visigoths, et on aperçoit encore quelques restes de ses anciens remparts.

Gardanne (2570 hab.), chef-lieu de canton, situé près du ruisseau de Saint-Pierre, possède une importante exploitation de houille dont la superficie est de 2952 hectares. Le roi René avait une maison de chasse à Gardanne sur l'emplacement de laquelle jaillit maintenant la belle source de la *Fontaine du Roi*.

Istres (3905 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive occidentale de l'étang de l'Olivier qui dépend de celui de Berre, a d'importantes fabriques de soude.

Lambesc (3340 hab.), chef-lieu de canton, sur

la petite rivière la Concernade, fut, de 1644 à 1788, le siége des assemblées provinciales. On y exploite des carrières de marbre. Dans les environs, à 4 kilomètres, on a découvert des vestiges de constructions romaines.

Martigues (8011 hab.), chef-lieu de canton, est située entre l'étang de Berre et le canal qui le fait communiquer avec la mer; cette petite ville, bâtie en partie sur les deux rives du canal de jonction et en partie sur des îlots, a été surnommée la *Petite-Venise de la Provence*. Elle se compose de trois quartiers reliés entre eux par des ponts en pierre ou en bois. La principale industrie de ses habitants est la confection d'un *caviar* qui peut rivaliser, dit-on, avec celui de Russie. Puis viennent des fabriques de soude, de briques, de produits chimiques, des ateliers d'alésage, des fonderies de fer. Martigues doit son origine à des pêcheurs qui vinrent s'y établir au XVIe siècle. Son port, récemment construit, embrasse une superficie de 4 hectares et est éclairé par un feu fixe de 4e ordre.

Salon (6714 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans une plaine bien arrosée que traverse le Canal-de-Craponne. On y trouve quelques restes d'anciennes fortifications, l'église paroissiale de *Saint-Laurent*, et une pierre milliaire de l'ancienne voie aurélienne, classées parmi les monuments historiques. Salon fait un grand commerce des fruits de son territoire, d'huile fine et de soie; le tissage, le moulinage de la soie, les filatures de laine forment ses principales industries.

Trets (2859 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la limite orientale du département et sur le penchant du Mont-Olympe, fut au moyen âge une ville assez considérable. Elle conserve de nombreux restes de son ancienne splendeur, et entre autres quelques maisons à arcades, mais ses rues sont étroites et mal tenues. On exploite la houille sur le territoire de ce canton qui n'a aucune industrie importante. L'ermitage de *Saint-Jean-Baptiste*, placé sur la hauteur qui domine Trets, attire chaque année de nombreux pèlerins.

Peyrolles (1260 hab.), chef-lieu de canton, renommé pour ses vins, possède un vieux château entouré de murailles et une chapelle du *Saint-Sépulcre*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lançon* (2022 hab.), qui conserve de curieuses archives; *Saint-Chamas* (2667 hab.), où fonctionne une importante poudrière qui peut fournir 700 000 kilogrammes de poudre par an, et aux environs de laquelle le Pont-Flavien, classé parmi les monuments historiques, traverse la Touloubre; *Marignane* (2207 hab.); *Les Pennes* (2026 hab.); où existe un ancien château fort; *Fuveau* (2856 hab.), situé entre les collines de Saint-Michel et de Fauqueraude, et où l'on exploite des houillères assez importantes, etc.

ARRONDISSEMENT D'ARLES.

ARLES (26 367 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisée en 2 cantons, est située à 74 kilomètres de Marseille, dans une position importante entre les chefs-lieux du Rhône et des Bouches-du-Rhône. Cette ville célèbre, placée sur la rive gauche du bras droit du fleuve, forme un port d'une grande commodité. Elle a de beaux quais, quelques rues larges, mais en général irrégulières et mal pavées. On y peut admirer un grand nombre d'édifices remarquables par leur antiquité ou leur style, et dont la plupart sont classés parmi les monuments historiques. L'*amphithéâtre*, fondé probablement par Tibère Néron, 43 ans avant J. C., est un vaste cirque de forme elliptique, long de 140 mètres, large de 40, qu'entourent 60 arcades cintrées; ses 43 rangs de gradins, qui subsistent encore en certaines parties, pouvaient contenir près de 24 000 spectateurs; au VIIIe siècle, le cirque fut changé en forteresse par les Sarrasins, et quatre tours furent élevées sur ses quatre entrées principales. Le *Théâtre antique* est situé à peu de distance de l'amphithéâtre; il n'en reste qu'une porte latérale, 5 arcades, 2 colonnes corinthiennes, le proscenium, l'orchestre pavé de marbre, et quelques gradins circulaires; c'est dans ces ruines que fut découverte la Vénus d'Arles en 1651. Au milieu de la place Royale se dresse un obélisque monolithe haut de 15 mètres. Sur la Place des Hommes on remarque les restes de l'ancien Forum, 2 colonnes granitiques, puis, des fragments de la façade des *Thermes* près du Rhône, des vestiges du magnifique palais de Constantin, des restes de remparts à l'E. de la ville, des traces de pont et d'aqueduc.

Les monuments du moyen âge sont également nombreux et intéressants, tels que l'Église primatiale de *Saint-Trophime*, fondée en 601 sur les ruines d'un prétoire romain et réparée dans le courant du XVe siècle; l'ancien *Cloître de l'Abbaye*, aux colonnettes élégantes et richement sculptées; l'église de *Notre-Dame-la-Majeure*, une ancienne basilique romane bâtie sur les ruines d'un temple de Cybèle; deux vieilles chapelles du VIe siècle de l'église de *Saint-Césaire;* les *Alyscamps* ou *Champs-Élysées*, autrefois une riche nécropole, et maintenant une promenade plantée d'ormeaux où s'élèvent

l'église de *Saint-Honorat* et les chapelles de la *Genouillade* et de *Saint-Accurse*.

Les édifices de la Renaissance dans cette cité si riche en souvenirs sont représentés par les hôtels *Saint-Roman*, *Nicolay*, *Artaud*, et les édifices plus modernes par un beau et vaste hôtel de ville construit sous Louis XIV, d'après les dessins de Mansart.

A 3 kilomètres d'Arles s'élève, sur un rocher au milieu de marécages, la célèbre *Abbaye de Montmajour*, fondée au VIe siècle, avec son église souterraine et sa tour de défense ornée de mâchicoulis.

Les principales industries d'Arles sont la minoterie, la fabrication de l'huile de sésame, la filature des laines, et la construction des machines, wagons et outillage des chemins de fer qui occupe à elle seule plus de 1200 ouvriers. Le commerce, alimenté par les produits de l'industrie et par la fourniture de la matière première qu'elle demande au dehors, porte aussi sur les grains, les bestiaux, le vin, les fruits, la houille, la garance, les faïences, les bois de construction, etc. La marine locale compte près de 120 navires jaugeant ensemble 12 000 tonnes.

Arles est une des plus anciennes villes de la Gaule, et elle existait avant l'invasion de Jules César qui l'éleva au rang de colonie Julienne; l'administration romaine lui donna une certaine importance; elle devint la *petite Rome* du pays conquis, compta jusqu'à 100 000 habitants, servit de résidence à Constantin au moment de sa plus grande splendeur, et quelque temps après, elle fut déclarée capitale des Gaules.

Aux Romains succédèrent les Goths, les Sarrasins, puis les Francs, qui dévastèrent tour à tour la grande cité et détruisirent une partie de ses monuments. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne, un royaume d'Arles fut constitué qui relevait de l'empire germanique, mais il tomba bientôt en décadence. Arles, se déclarant alors ville libre, fut gouvernée par des consuls et des podestats, à l'exemple des républiques italiennes.

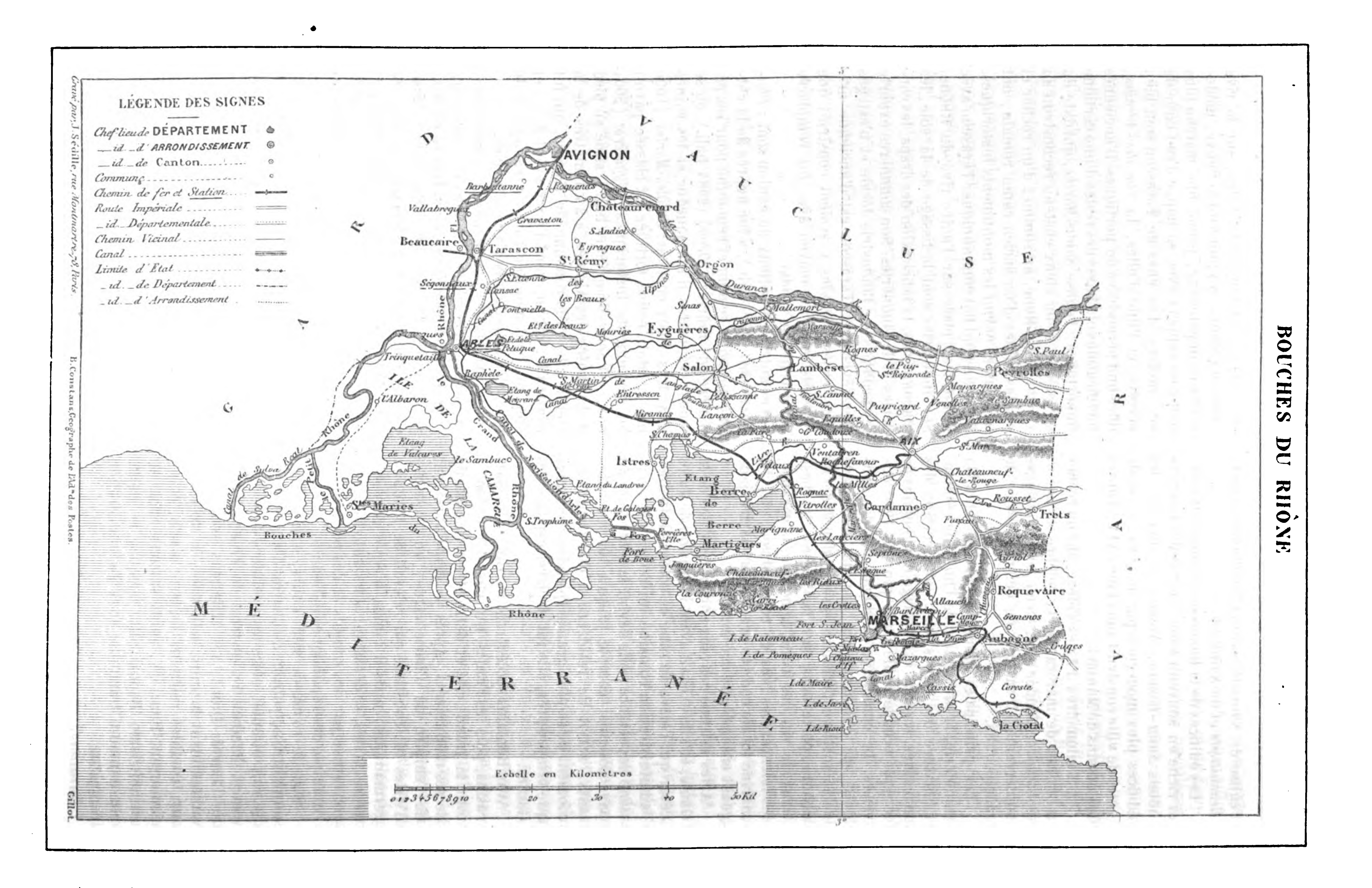
Sous le règne de saint Louis, Arles dut se soumettre au pouvoir de Charles d'Anjou, frère du roi, et subit alors les destinées de la Provence. Pendant les guerres de François Ier et de Charles-Quint, les Arlésiens soutinrent vaillamment la cause nationale, se mêlèrent aux troubles religieux du XVIIe siècle, et reconnurent Henri IV, après sa conversion au catholicisme. Depuis cette époque, la vieille cité demeura tranquille sous l'administration française.

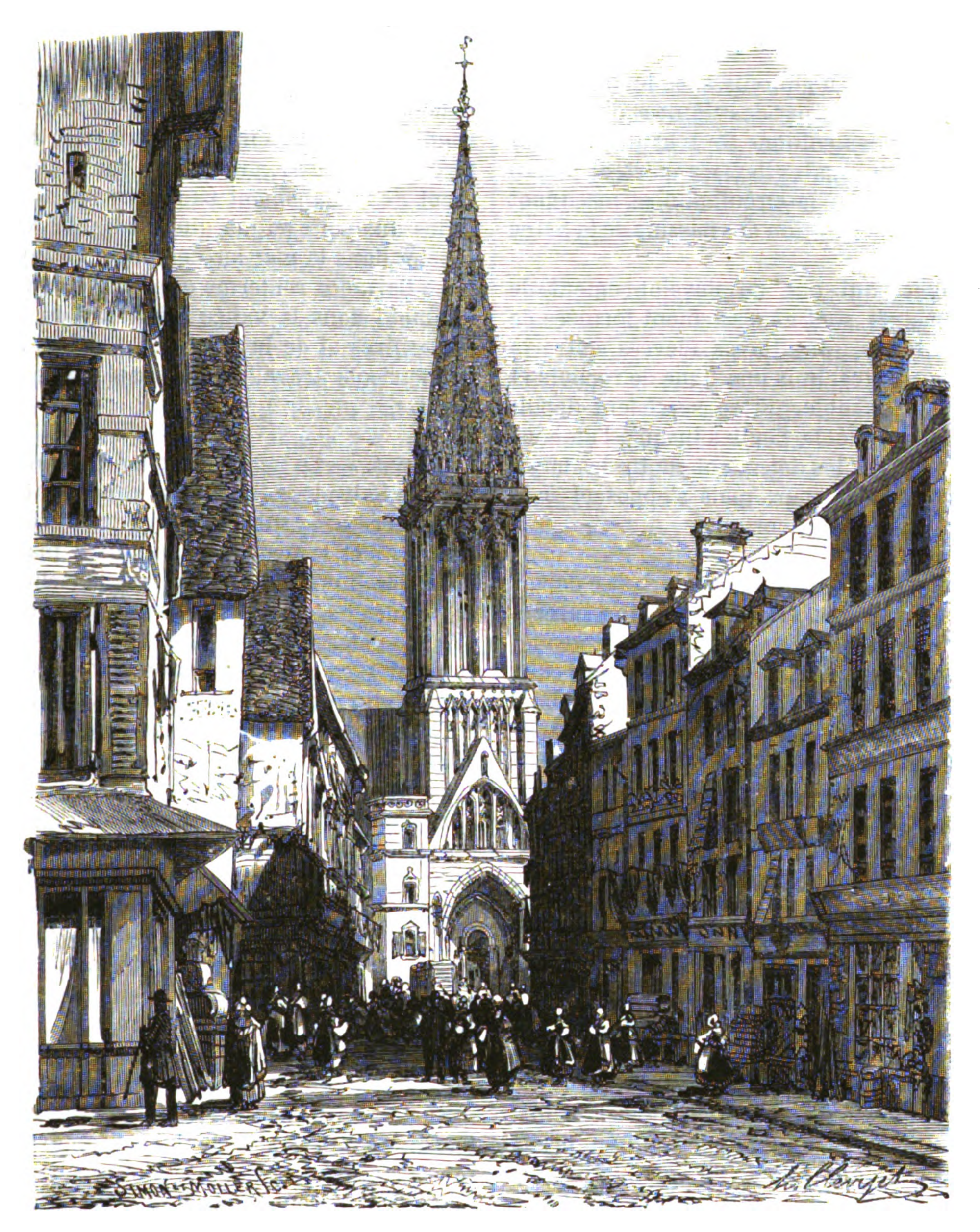
Tarascon (12 454 hab.), chef-lieu de canton, est situé à 16 kilomètres d'Arles, sur la rive droite du Rhône, au point où le fleuve, modérant son impétuosité, prend une marche plus lente en rapport avec sa nappe d'eau large de 800 mètres. Les rues de Tarascon sont bien percées, et l'une d'elles, la *rue des Arcades*, offre une perspective de portiques. D'anciennes fortifications ont laissé des restes d'une certaine importance; l'église *Sainte-Marthe*, qui date du XIIe siècle, et un vieux château reconstruit au XVe par le roi René, au sommet d'un rocher et sur les ruines d'un ancien camp romain, ont été classés parmi les monuments historiques. Un beau pont fait communiquer Tarascon avec Beaucaire, placé sur l'autre rive du Rhône. Ses industries sont le tissage de la soie, les magnaneries, la fabrication des draps, les corderies et les tanneries. Son commerce exporte les produits de l'industrie locale et n'est pas très-développé. Tarascon est d'ancienne origine, et les Romains y avaient construit une citadelle, qui, au moyen âge, fut remplacée par un château féodal.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Châteaurenard* (5409 hab.), situé auprès de la colline qui porte ce nom et renommé pour ses pépinières de mûriers; *Orgon* (2984 hab.), où se voient les restes d'un aqueduc et les ruines d'un très-vieux château; *Saintes-Maries* (1006 hab.), dont l'église fortifiée est classée parmi les monuments historiques; *Eyguières* (3001 hab.), et *Saint-Remy* (6315 hab.), situé au pied de la Chaîne-des-Alpines, à 2 kilomètres de la vieille cité gallo-romaine de *Glanum*, qui fut construite, dit-on, vers l'an X avant J. C., et dont on peut admirer l'arc de triomphe et le mausolée bâtis depuis dix-neuf siècles.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Fontvieille* (3248 hab.), près d'un endroit nommé *les Forges*, où se trouve un bas-relief taillé formant un autel votif classé parmi les monuments historiques; *Barbentane* (3213 hab.), sur le penchant d'une colline qui porte une fort belle tour; *Eyragues* (2583 hab.); *Mouriès* (2242 hab.), élevé sur l'emplacement de l'ancienne ville gallo-romaine de *Tericias; Noves* (2187 hab.), près de la Durance, qui a conservé ses remparts crénelés; *Fos* (1984 hab.), situé près du grand marais de la Basse-Crau, au-dessus du point où débouchait le canal ouvert par Marius entre le Rhône et le golfe aux bords duquel il campa pendant sa guerre contre les Teutons et les Cimbres; *Mallemort* (2210 hab.), où l'on recueille de nombreux vestiges de constructions romaines et du moyen âge comme dans presque toutes les localités de l'arrondissement d'Arles.

BOUCHES DU RHÔNE





L'église Saint-Pierre, à Caen.

CALVADOS.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Calvados doit son nom à une longue ligne de rochers qui borde ses rivages, et il forme l'un des départements côtiers du N.-O. de la France. Ses limites sont : au N., la Manche; à l'E., le département de l'Eure; au S., le département de l'Orne; à l'O., celui de la Manche.

L'aspect de ce département est peu pittoresque; vers l'E., son relief n'est accusé que par des collines doucement inclinées et des vallées sans profondeur, où les champs de céréales et de légumes, les prairies artificielles, les plantations de pommiers, les herbages coupés de fossés et de haies se succèdent sans interruption; à l'O., les riches vallons de l'arrondissement de Bayeux offrent ces pâturages renommés où s'élèvent les vaches, les bœufs et les chevaux que la France oppose aux produits similaires de l'industrie agricole en Angle-

terre; au S.-O. apparaissent les dernières lignes du Bocage avec ses coteaux boisés, ses divisions si nombreuses et le dédale de ses sentiers cachés par des clôtures d'arbustes au S. enfin, les collines sont hautes au plus de 300 mètres, mais elles n'apportent aucun obstacle sérieux à la circulation et marquent seulement la séparation des bassins de la Seine et de la Loire.

Les côtes, qui ont un développement de 120 kilomètres, sont généralement formées de hautes falaises; des terres élevées entre la Vire et la Seulles, puis une ligne de rochers et des dunes de sable qui se succèdent depuis l'embouchure de la Seulles jusqu'à l'embouchure de l'Orne, les défendent contre les envahissements de la mer, mais s'opposent à la création de ports importants.

Orographie. — Hydrographie. — Le département du Calvados est sillonné dans sa partie méridionale par des collines peu considérables qui déterminent l'écoulement des eaux des deux grands bassins de la Seine et de la Loire; leur point culminant est dessiné par le *Montpinçon*, élevé de 359 mètres, qui est situé dans l'arrondissement de Vire.

Les principaux cours d'eau du Calvados sont les six petits fleuves suivants :

1° La *Touques* qui prend naissance dans le département de l'Orne, court du S. au N. presque directement, baigne Lisieux où elle se grossit de l'*Orbec*, Pont-l'Évêque où elle reçoit la *Calonne*, puis fléchit alors à l'O. et se jette dans la mer, après un cours de 108 kilomètres;

2° La *Dives* qui vient du département de l'Orne, entre presque aussitôt dans celui du Calvados où elle arrose Coulibœuf, Saint-Pierre, Mézidon, et, grossie de nombreux affluents, tels que l'*Ante*, l'*Oudon*, la *Vie*, le *Laison*, le *Doigt*, se jette dans la mer, après un cours de 100 kilomètres dont 28 sont réputés navigables;

3° L'*Orne* qui prend naissance dans le département auquel il donne son nom, pénètre dans le Calvados au confluent du *Noireau*, baigne Thury-Harcourt, reçoit la *Laize*, atteint Caen où il absorbe l'*Odon*, et va se jeter à la mer, après un cours de 158 kilomètres dont 18 sont navigables ;

4° La *Seulles*, entièrement comprise dans le département, dont le cours est de 62 kilomètres, et qui se perd dans la mer en face des rochers du Calvados, après avoir arrosé Saint-Vaast, Juvigny, Tilly, Choin, Condé, Creully, et absorbé la *Seuline*, la *Thue* et la *Mue;*

5° La *Drome* et l'*Aure* qui se jettent ensemble dans les fosses du Soucy, à plus de 2 kilomètres de la mer, après avoir baigné Balleroy et Bayeux;

6° La *Vire* qui naît sur la limite du département de la Manche, arrose d'abord l'arrondissement de Vire, la Graverie, Étouvy, reçoit la *Souleuvre*, puis rentre dans le département de la Manche et ne reparaît dans le Calvados que pour en marquer la limite N.-O. et se jeter dans la mer au-dessous d'Isigny.

Le Calvados renferme quelques marais, notamment dans la vallée inférieure de l'Aure, de la Dives et de la Touques, mais l'industrie agricole travaille à les assécher entièrement.

Climat. — Le climat est généralement froid dans le Calvados; il est sain, cependant, mais la température y subit de fréquentes variations; les pluies et le peu de pente du sol maintiennent une humidité qui explique la richesse du sol et des herbages. A l'époque des équinoxes et des solstices, de violentes tempêtes viennent souvent porter la désolation dans les riches campagnes de ce département et détruisent en quelques heures le travail de toute une année.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Calvados est de 552 073 hectares et sa population de 474 909 habitants; ce qui donne environ 87 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de la population est à peine sensible, et n'a été que de 29 000 habitants depuis le commencement du siècle.

La population du Calvados vit dans les meilleures conditions; elle a pour elle santé, vigueur, esprit d'ordre, intelligence; l'industrie joue un rôle important dans son existence, car la culture locale a un tel caractère qu'elle ne saurait l'occuper constamment; aussi une partie des habitants est-elle forcée d'aller au dehors chercher un travail suffisamment rémunérateur.

Agriculture. — Les terres labourables forment à peu près les deux tiers de l'étendue territoriale de ce département, soit 318 000 hectares sur 552 000; puis les prairies naturelles couvrent 121 000 hectares, les autres cultures arborescentes 32 000, et les bois, les forêts, les terres incultes, etc., 70 000.

Essentiellement agricole, le Calvados, dont jadis chaque région avait en quelque sorte sa spécialité, voit son territoire subir une véritable transformation; la plaine de Caen cultivait presque exclusivement autrefois les céréales, et les arrondissements de Lisieux et

de Pont-l'Évêque engraissaient le bétail; mais aujourd'hui, ces cultures et ces industries se montrent partout et tendent à devenir très-prospères.

Une culture qui cherche à prendre le premier rang dans l'industrie agricole du Calvados, c'est la culture du colza qui occupe déjà 27 000 hectares et donne un revenu de plus de 11 millions de francs. Les céréales ne sont cultivées que pour satisfaire aux besoins d'une population peu soucieuse de demander au dehors les produits qui lui sont nécessaires. Les pommiers jouent un rôle de premier ordre dans la culture du Calvados; les cours, les vergers, les routes, les champs eux-mêmes en sont plantés, et ils forment quelquefois de petits massifs au milieu des terres arables; c'est que cet arbre fournit la boisson habituelle de la population. Le poirier produit aussi une sorte de cidre agréable, mais capiteux et qui se conserve moins bien.

Les bois couvrent encore 45 000 hectares; ils ont une importance très-grande et sont une précieuse ressource pour un pays froid, humide, où l'été a peu de durée. Les principales forêts sont celles de Cinglais, d'Harcourt, de Touques, de Planquery, de Toarn, etc.

L'élève des bêtes à cornes, des moutons et des chevaux occupe une place considérable dans l'industrie agricole du Calvados. Les bêtes à cornes atteignent le chiffre de 264 000 têtes; les bœufs sont engraissés pour l'alimentation de Paris; les vaches, dont les meilleures sont de race cotentine, donnent un lait précieux qui sert à la fabrication du beurre le plus renommé de la France. Dans le pays d'Auge, dans toute la région à gauche de la Touques, la fabrication des fromages remplace celle du beurre, et les produits de Livarot et de Pont-l'Évêque ont acquis un grand renom.

Les chevaux, au nombre de 64 000, sont aussi l'objet d'un soin particulier, mais ce sont surtout les départements de la Manche et de l'Orne qui conservent à la race normande le rang qu'elle a su mériter parmi les espèces recherchées.

Les moutons sont nombreux, 155 000 environ, et se classent en trois variétés différentes : dans le pays d'Auge, dans la plaine de Caen dans l'arrondissement de Bayeux, ils sont grands et ne fournissent qu'une laine rude et longue; dans le Bocage, maintenant l'arrondissement de Vire, ils sont petits, d'excellente qualité comme viande, et produisent une laine courte, mais assez douce; enfin la race mérinos, introduite depuis quelques années, donne là, comme partout, une laine supérieure, ce qui explique l'intérêt du cultivateur à l'acclimater ou du moins à la croiser avec la race indigène.

Les porcs constituent un des principaux éléments des exploitations agricoles; aussi le Calvados en élève-t-il près de 62 000, ce qui provoque une exportation de quelque importance pour les colonies et pour l'approvisionnement de la marine.

Mines. — Carrières. — Ce département est riche en pierre à bâtir, en marbres, en granits, en terre à poterie; les pierres de taille des environs de Caen s'exportent jusqu'en Amérique. Il existe quelques tourbières dans les régions marécageuses. Le sel marin est l'objet d'une exploitation assez suivie. Quant aux métaux, ils sont rares; le fer, qui apparaît dans les terrains de l'arrondissement de Falaise, est à peine exploité.

On trouve aussi quelques sources minérales dans le Calvados, notamment à Brucourt, dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque, et à Roques, dans l'arrondissement de Lisieux.

Industrie. — Commerce. — Quoique l'agriculture constitue le principal travail de l'habitant du Calvados, cependant l'industrie proprement dite tient un rang considérable dans ce département. A Caen, à Bayeux, la fabrication des dentelles noires, des blondes blanches et noires qui sont l'objet d'une exportation très-suivie, occupe un nombre de femmes très-considérable. La bonneterie de Caen, les toiles de cretonne et les molletons de Lisieux, les draps, les flanelles, puis les brasseries, les raffineries, les distilleries, les teintureries, les coutelleries, les forges, les hautsf ourneaux, etc., montrent que le mouvement industriel est très-actif dans le Calvados.

Le commerce du département est alimenté par les nombreux produits qui viennent d'être indiqués; l'agriculture lui fournit ses bœufs, ses chevaux, ses moutons, son beurre, ses fromages; la manufacture, ses dentelles et ses toiles; les carrières, leurs pierres de taille, et l'on n'évalue pas à moins de 225 millions de francs par an ce que le travail met ainsi à la disposition du commerce. Les ports de Caen et de Honfleur voient leur prospérité s'accroître d'une manière sensible depuis quelques années, et de grands travaux sont exécutés pour les mettre en état de répondre aux besoins croissants de la navigation.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Les routes impériales qui traversent le département du Calvados sont au nombre de 10 et elles comprennent un parcours de 439 kilomè-

tres; par elles Caen communique avec ses sous-préfectures, et le département lui-même est entièrement relié aux départements voisins.

Un seul canal, celui de *Caen à Ouistreham* existe dans le Calvados; son étendue est peu considérable, 14 kilomètres seulement, mais il a une grande importance comme voie commerciale et il sert à l'exportation des produits du département.

Le Calvados est desservi par une des lignes principales du réseau de l'Ouest, la ligne de *Paris à Cherbourg*, dont les stations sont établies à Lisieux, Mesnil-Mauger, Mézidon, Moult-Argences, Caen, Bretteville-Norrey, Audrieu, Bayeux, Le Molay-Littry, Lison et Isigny.

De cette ligne principale se détachent 5 embranchements : 1° celui de *Lisieux à Honfleur*, avec stations à Lebreuil-Blangy, Pont-l'Évêque et Quetteville; 2° celui de *Pont-l'Évêque à Trouville*, avec stations à Touques; 3° celui de *Mézidon au Mans*, avec stations à Saint-Pierre-sur-Dives, Vendeuvre, Fort, Coulibeuf et Fresné-la-Mère; 4° celui de *Coulibeuf à Falaise;* 5° celui de *Lison à Saint-Lô*.

Ces diverses voies ferrées ont un développement de 257 kilomètres.

Un embranchement est projeté de Caen à Flers, et il desservira tout l'arrondissement de Falaise.

Histoire. — Rome, quand elle envahit les Gaules, trouva dans le territoire actuel du Calvados les *Baïocasses*, au N., les *Lexoviens*, à l'E.; elle les soumit sans grands efforts, mais sans pouvoir se les attacher. Dès le ve siècle, en effet, on voit ces populations s'agréger aux cités armoricaines, et ce fut la rude invasion des Francs qui les relia au système politique qui devait bientôt constituer la Neustrie. Lorsque la conquête normande eut détourné cette portion de territoire du reste de la monarchie des Francs, la Basse-Normandie, que représente à peu près le Calvados, se changea en un foyer de luttes sanglantes et de domination féodale. Les descendants de Guillaume le Conquérant, devenus Anglais, se disputèrent d'abord entre eux ce riche pays; puis ils le ravagèrent, quand les rois de France l'eurent confisqué. Les guerres de religion y portèrent plus tard leurs déplorables violences et provoquèrent plus d'un soulèvement parmi les paysans écrasés par d'injustes impôts; telle fut la révolte des *Gauthier* et des *Nu-pieds* que dompta le maréchal de Gassion plus encore par les supplices que par les armes. Quand le calme eut reparu, la Dive marqua la séparation de la Basse-Normandie proprement dite qui se subdivisa en plusieurs petits pays : le *Bessin*, pays de Bayeux, le *pays d'Auge*, région de Falaise, le *Bocage*, région de Vire qui s'étend jusque dans l'Orne. Lors de la nouvelle division de la France, le territoire du Calvados prit le nom de département de l'*Orne-Inférieure*, mais peu de temps après, il reçut celui sous lequel il est connu aujourd'hui.

Hommes célèbres. — Le Calvados a produit un grand nombre de personnages remarquables à divers titres, dont les principaux sont : GUILLAUME LE CONQUÉRANT; les poëtes OLIVIER BASSELIN, l'auteur des *Vaux de Vire*, ALAIN-CHARTIER, MALHERBE, BOISROBERT, SEGRAIS, l'auteur des *Idylles*, MALFILATRE, CHENEDOLLÉ, auteur du poëme du *Génie de l'homme;* l'évêque DANIEL HUET; le jésuite LETELLIER; le géomètre VARIGNON; le constituant THOURET; le mathématicien LAPLACE; le chimiste VAUQUELIN; le musicien CHORON; le grand navigateur DUMONT D'URVILLE; et parmi les contemporains : l'illustre compositeur AUBER; l'amiral HAMELIN; le géologue ELIE DE BEAUMONT; le docteur RAYER, membre de l'Institut; le savant géographe VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

Divisions administratives. — Le département du Calvados forme *six arrondissements* qui se subdivisent de la manière suivante :

Arr. de Caen	9 cant.	188 comm.
— Bayeux	6 —	136 —
— Vire	6 —	96 —
— Falaise	5 —	114 —
— Lisieux	6 —	123 —
— Pont-l'Évêque	5 —	108 —
	37 cant.	765 comm.

Ce département forme la 3e subdivision de la 2e division militaire dont le siége est à Rouen, et il est compris dans la première préfecture maritime dont le siége est à Cherbourg.

Dans l'organisation ecclésiastique, le Calvados forme un diocèse suffragant de l'archevêché de Rouen, et dont le siége est à Bayeux. Ce diocèse comprend 71 cures, 626 succursales, un grand séminaire à Bayeux et deux petits séminaires à Villiers-le-Sec et à Lisieux. Le culte protestant possède sept temples dans le département.

La justice est rendue dans le Calvados par une Cour impériale dont le siége est à Caen et qui comprend dans son ressort 6 tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et 7 tribunaux de commerce à Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux, Condé-sur-Noireau, Honfleur et Vire.

Il y a à Caen une Académie, une Faculté de

droit, une Faculté des sciences, une Faculté des lettres, une école secondaire de médecine, un lycée, une école normale primaire, etc., des colléges communaux à Bayeux, Falaise, Honfleur, Lisieux, Vire, et 962 écoles primaires publiques ou libres dans le département. Les deux tiers des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des Villes. — Les principales localités de ce département sont :

ARRONDISSEMENT DE CAEN.

CAEN (41 564 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en 2 cantons, est situé à 223 kilomètres de Paris, dans une belle vallée au confluent de l'Orne et de l'Odon, à 12 kilomètres de la mer. Son aspect est vraiment très-pittoresque; ses quais du port et du nouveau bassin, ses promenades, la vue de la verdoyante vallée de l'Orne, le massif lointain de la forêt de Cinglais, font de cette ville l'une des plus charmantes de la France. Ses édifices sont nombreux; parmi ceux que leur valeur artistique a fait classer parmi les monuments historiques, on doit citer *l'Abbaye-aux-Hommes*, fondée par Guillaume le Conquérant, en 1066, magnifique église surmontée de deux tours octogonales, *l'Abbaye-aux-Dames*, ou église de la *Trinité* qui date de la même époque, l'église *Saint-Nicolas*, de style roman, où s'est installée l'administration militaire, l'église *Saint-Pierre*, dont la tour du XIVe siècle est un chef-d'œuvre, l'église *Saint-Jean*, du dernier siècle de l'époque gothique, et l'ancien hôtel de ville construit en 1538 suivant la mode italienne. En dehors de cette classification, les archéologues admirent à juste titre des piliers du XIIe siècle de l'église *Saint-Sauveur*, la nef de l'église *Saint-Gilles*, la tour romane de l'église de *Vaucelles*, les riches sculptures de *Saint-Étienne-le-Vieux*, des débris de tombeaux dans le jardin de l'ancien évêché, certains vestiges des anciennes murailles et des tours de l'enceinte, les fortifications du château de Caen, et quelques curieuses maisons des XIVe, XVe et XVIe siècles.

Le port de Caen est formé par une partie de l'Orne et par un bassin de 570 mètres de longueur sur 50 mètres de largeur et 4 mètres 75 centimètres de profondeur. Ce bassin peut contenir environ 80 navires, et il est relié à l'avant-port d'Ouistreham sur la mer par un canal de 14 kilomètres.

L'industrie de Caen comprend les constructions maritimes, qui y sont remarquables; la fabrication des dentelles, de la bonneterie et des papiers peints, etc.; ces industries produisent pour plus de 12 millions par an. Le commerce importe des bois du nord, de la houille, des aciers, des épices, du café, des savons, et il exporte des grains, des œufs, des fruits, du beurre, des pierres de taille, etc. La foire qui se tient après Pâques est l'une des plus suivies de la France.

Caen ne date que du Xe siècle et fut fortifié par Guillaume le Conquérant, qui en fit le siége de la Cour de justice dite de l'*Échiquier* et y bâtit des monastères. Cette ville n'a pas une grande importance historique; elle fut prise par les Anglais en 1346 et en 1417, et reconquise par Dunois en 1450. En 1793, après le 31 mai, Caen fut le foyer du soulèvement des Girondins contre la Convention.

Douvres (2083 hab.), chef-lieu de canton, fabrique des fleurs artificielles et des dentelles; la tour de son église, qui date du XIIe siècle, est un magnifique morceau d'architecture, classé parmi les monuments historiques; non loin, les pèlerins fréquentent la *Chapelle de la Délivrance*, qui fut reconstruite an XIe siècle.

Villers-Bocage (1155 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des chevaux, des bestiaux, des laines et des volailles.

Évrecy (752 hab.), chef-lieu de canton, bâti sur un coteau de la rive gauche de la Guine, a conservé des traces d'antiquités romaines, et possède une vaste église où se confondent tous les styles de la période gothique.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bourguébus* (262 hab.), *Creully* (982 hab.), *Tilly-sur-Seulles* (1176 hab.), et *Troarn* (889 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Courseulles-sur-Mer* (1687 hab.), petit port à l'embouchure de la Seulles, qui fait un important commerce de bois du Nord, de charbon de terre, de dentelles, de beurre, de bestiaux, et dont les habitants se livrent à la pêche des huîtres, du maquereau et du hareng; *Luc-sur-Mer* (1580 hab.); *Verson* (1266 hab.); *Rots* (1252 hab.); *Argences* (1406 hab.), avec une ancienne église de *Saint-Patrice* convertie en magasins; *Cabourg* (563 hab.), dont les bains de mer attirent un grand nombre de baigneurs.

ARRONDISSEMENT DE BAYEUX.

BAYEUX (9138 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 27 kilomètres de Caen, sur l'Aure, dans une plaine fertile dont les herbages sont renommés. Cette petite ville est bien bâtie, mais ses rues sont étroites et tristes. Dans la catégorie des monuments historiques sont classées sa cathédrale,

dont le style est mélangé de roman et de gothique de toutes les époques, une chapelle du séminaire construite au XIIe siècle, et une fameuse tapisserie conservée dans l'hôtel de ville, et sur laquelle la reine Mathilde a brodé « la conquête de l'Angleterre, » en 1606, par son mari Guillaume le Conquérant. Quelques anciennes maisons des XIVe et XVe siècles, dont l'une est construite en bois, couverte de sculptures et ornée de statues, attirent l'admiration des antiquaires.

Bayeux occupe le premier rang pour la fabrication des dentelles, et l'on estime beaucoup ses poteries réfractaires ; il s'y tient des foires importantes pour la vente du bétail et des chevaux.

Bayeux est une ancienne cité gauloise, où les pirates saxons s'établirent dès le IVe siècle. Ils furent soumis par Clovis qui fit du Bessin un comté franc. En 1044, les Normands s'emparèrent de ce territoire et le gardèrent jusqu'à la conquête de la Normandie par Philippe Auguste.

Balleroy (1284 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur un coteau qui s'élève à droite de la Dromme. Cette ville possède un beau château bâti par Mansart. On y trouve d'importantes fabriques de dentelles et de blondes. Dans ses environs il y a des mines de fer qui furent jadis exploitées.

Isigny (2703 hab.), chef-lieu de canton, est situé au fond d'un golfe, à l'embouchure de la Vire et de l'Aure-Inférieure. Cette petite ville doit son renom à son commerce de beurre dont l'exportation lui rapporte 2 millions de francs; elle peut recevoir dans son port des bâtiments jaugeant 200 tonneaux; elle exporte du bétail, des œufs, de la poterie et des viandes salées.

Caumont (1075 hab.), chef-lieu de canton, est placé sur une hauteur d'où la vue embrasse un immense horizon depuis Bayeux jusqu'à la mer.

Trévières (1149 hab.), chef-lieu de canton, est situé près du confluent de la Tortone et de l'Aure; ses beurres renommés le disputent dans le pays à ceux d'Isigny.

Ryes (470 hab.), chef-lieu de canton, conserve des vestiges de constructions romaines.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Littry* (2214 hab), dont les mines de houille, divisées en deux bassins et desservies par sept puits d'extraction, emploient 500 ouvriers et fournissent annuellement 340 000 quintaux métriques de combustible; *Livry-le-Vieux* (1233 hab.), dont la chapelle de Saint-Sulpice attire de nombreux pèlerins; *Neuilly* (1078 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE VIRE.

Vire (6863 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 58 kilomètres de Caen, est située sur une colline escarpée que la Vire entoure de trois côtés. C'est une localité ancienne, dont les rues sont étroites et tortueuses; la basse ville renferme quelques maisons dignes de provoquer l'attention des artistes, mais ses édifices n'ont rien de très-remarquable. Son industrie porte plus spécialement sur la fabrication des draps et du papier et sur la tannerie qui fournit environ pour un million de cuirs par an.

Les environs de Vire renferment le joli paysage appelé les *Vaux-de-Vire*, où se voit la maison du poëte Olivier Basselin qui a célébré par ses chants ce site pittoresque.

Condé-sur-Noireau (6643 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le confluent de la Durance et du Noireau, est une petite ville ancienne et laide, mais très-importante pour son industrie et son commerce. On y compte 55 filatures hydrauliques qui occupent près de 3000 ouvriers; aussi y trouve-t-on un tribunal de commerce et une chambre consultative des arts et manufactures. Condé-sur-Noireau a élevé une statue en bronze à Dumont d'Urville, qui y est né en 1790.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aunay-sur-Odon* (2057 hab.), dont l'ancienne abbaye est occupée par une importante filature, *Bény-Bocage* (836 hab.), *Saint-Sever* (1517 hab.), non loin de l'Ermitage, ancien couvent de Camaldules, et *Vassy* (2947 hab.), qui fait le commerce du chanvre, de volailles et de bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement : *Saint-Germain-de-Tallevende* (3095 hab.); *Vaudry* (1558 hab.); *Cahagnes* (1639 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE FALAISE.

Falaise (8183 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, partagée en 2 cantons, est située à 34 kilomètres de Caen, sur un terrain accidenté et se divise en trois parties : le faubourg de Guibray, la ville proprement dite et les faubourgs du val d'Ante et de Saint-Laurent.

Falaise conserve encore des restes de ses anciennes fortifications et les ruines du château où, dit-on, naquit Guillaume le Conquérant. D'anciennes églises, quelques châteaux de construction remarquable et des maisons qui rappellent les mœurs du moyen âge méritent l'attention des archéologues.

La fabrication de la bonneterie occupe à Falaise plus de 4000 métiers; les teinture-

ries et surtout les pelleteries y sont, comme au moyen âge, les principales industries de la population. Le commerce est très-actif, et, chaque année, à la foire de *Guibray* qui se tient du 10 au 25 août, il se vend plus de 800 chevaux dont le prix varie de 600 à 3000 francs.

Falaise n'a fait aucune figure historique avant le IXe siècle. Elle souffrit beaucoup des guerres de religion au XVIe siècle, et Henri IV la fit démanteler.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bretteville-sur-Laize* (1062 hab.), *Morteaux-Coulibœuf* (793 hab.), où des fouilles ont amené la découverte de cercueils gallo-romains, et *Thury-Harcourt* (1280 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Clécy* (2147 hab.); *Saint-Denis-de-Méré* (1117 hab.); *Saint-Marc-d'Ouilly* (990 hab.).

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX.

LISIEUX (12 617 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en 2 cantons, est situé à 46 kilomètres de Caen, dans une belle vallée qu'arrosent la Touques et l'Orbec. Ses rues sont généralement étroites, ses maisons mal bâties, mais ses environs sont charmants. Sa cathédrale, classée parmi les monuments historiques, renferme une chapelle bâtie par l'évêque Pierre Cauchon, l'un des bourreaux de Jeanne d'Arc; dans l'ancien palais épiscopal, du XVIIe siècle, sont établis aujourd'hui les tribunaux et la prison; quelques maisons en bois datent des XVe et XVIe siècles.

Les principales industries de Lisieux sont la fabrication des toiles qui occupe 10 000 ouvriers et crée une valeur annuelle de 13 millions de francs, puis la draperie qui emploie 8000 ouvriers et livre pour 20 millions de produits. Les filatures de coton et les tanneries ne viennent qu'en seconde ligne et contribuent beaucoup, cependant, à la prospérité de la population.

Lisieux, l'ancienne ville des *Lexoviens*, fut quelquefois considérée comme place forte, mais sans droit réel à ce titre. Elle fut le siége d'un évêché jusqu'à l'époque du Concordat en 1801.

Livarot (1499 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Vie; dans les parties de son territoire qu'arrose cette rivière, le prix des terres s'élève jusqu'à 7 et 8000 francs l'hectare; c'est là que prospèrent ces pâturages qui donnent un si juste renom aux fromages de Livarot.

Mézidon (1202 hab.), chef-lieu de canton, est situé près de la Dive, au point de raccordement des lignes ferrées de Cherbourg et d'Alençon. Cette localité possède une importante filature de lin.

Orbec (3219 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la charmante vallée de l'Orbiquet, fait un actif commerce de bestiaux, de chevaux, de poulains, de laines, et possède des fabriques de draps, des papeteries, des teintureries; cette petite ville renferme une église du XVe siècle et un hospice, dont le beffroi est fort remarquable.

Saint-Pierre-sur-Dives (2014 hab.), chef-lieu de canton, possède de curieuses maisons du XVe siècle, et une ancienne chapelle d'une abbaye de *Bénédictins*, devenue l'église de *Saint-Pierre*, rangée parmi les monuments historiques de l'époque ogivale.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Jacques* (4802 hab.); *Moyaux* (1105 hab.); *Saint-Désir* (2858 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE PONT-L'ÉVÊQUE.

PONT-L'ÉVÊQUE (2880 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, à 44 kilomètres de Caen, est situé au confluent de la Touques et de la Calonne. Cette ville ne se compose guère que d'une seule rue; elle possède une église assez remarquable, classée parmi les monuments historiques, et un hôtel ayant appartenu à la célèbre Mlle de Montpensier.

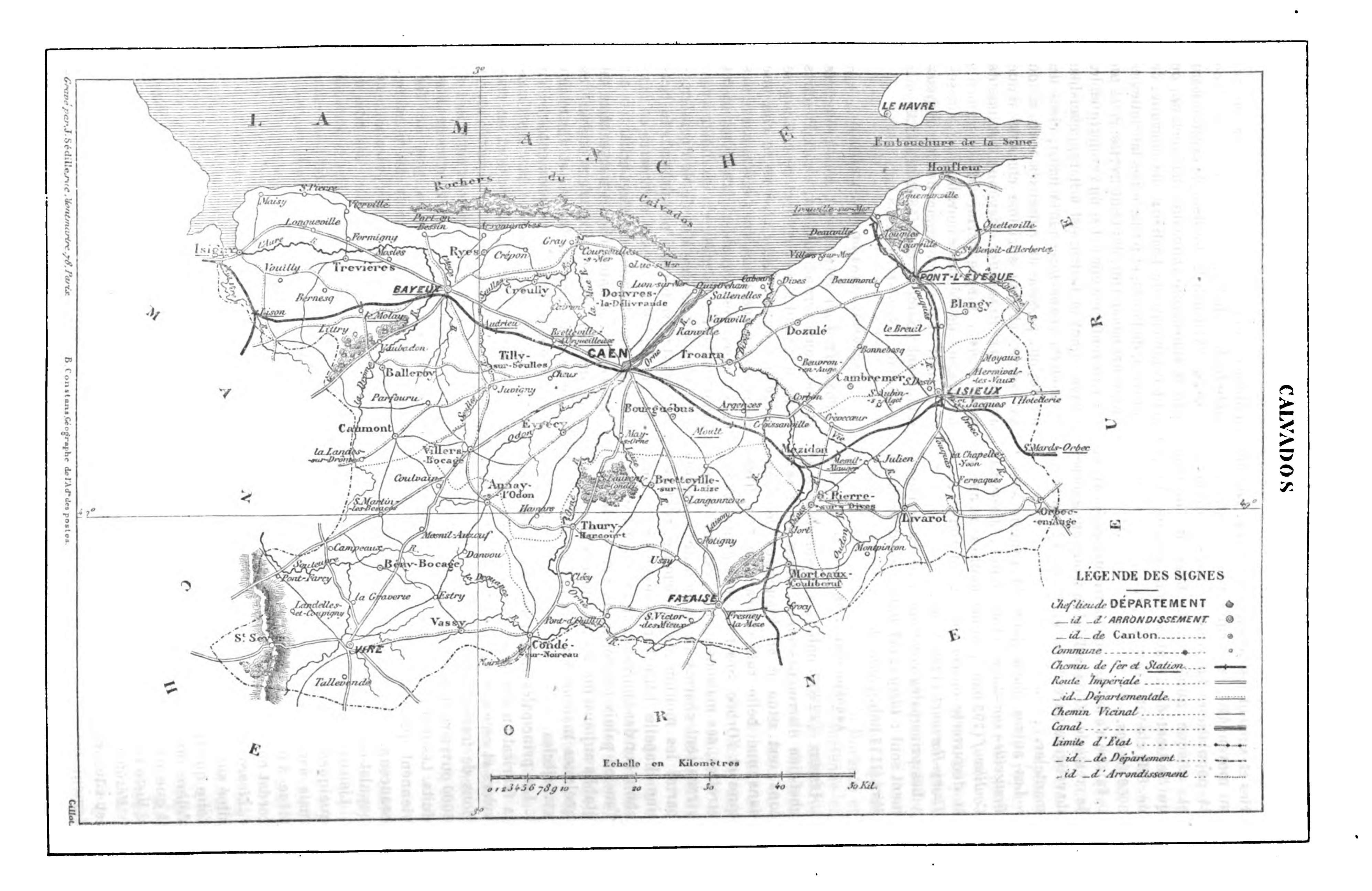
L'industrie se borne à peu près à la fabrication des dentelles, mais le commerce en bestiaux, beurre et grains est assez actif.

Honfleur (9946 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de l'embouchure de la Seine, en face du Havre, et abrité des vents violents du large par un promontoire bien connu des marins où s'élève la chapelle de *Notre-Dame-de-Grâce*. Honfleur, dont les rues sont étroites, tortueuses et souvent malpropres, renferme quelques maisons curieuses du XVIe siècle et des églises assez remarquables. Cette ville est la plus importante de l'arrondissement et un des ports les plus fréquentés par les navires anglais et scandinaves qui y apportent de la houille, des bois du Nord, du fer et qui en exportent des œufs, de la volaille, du beurre et des fruits. L'industrie y construit des navires, y raffine le sucre des colonies et fabrique des biscuits, de l'huile, de l'alun, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Blangy* (717 hab.), *Cambremer* (1123 hab.), et *Dozulé* (900 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Gatien* (999 hab.); *La Rivière-Saint-Sauveur* (1125 hab.); *Trouville* (5694 hab.), petit port situé à l'embouchure de la Touques, et célèbre par ses bains de mer que fréquente le monde élégant de Paris.

CALVADOS



LA MANCHE
Rochers du Calvados
LE HAVRE
Embouchure de la Seine
Honfleur
Trouville-sur-Mer
Deauville
Villers-sur-Mer
Dives
Cabourg
Beaumont
Pont-L'Évêque
Blangy
Le Breuil
Dozulé
Bonnebosq
Cambremer
Lisieux
St Jacques
l'Hotellerie
Moyaux
Hermival-les-Vaux
Mézidon
Crèvecœur
St Julien
La Chapelle-Yvon
Fervaques
St Mards-Orbec
Livarot
Orbec-en-Auge
St Pierre-sur-Dives
Montpinçon
Morteaux-Coulibœuf
Isigny
Maisy
Longueville
Formigny
Trevières
Vouilly
Bernesq
Lison
Littry
le Molay
BAYEUX
Balleroy
Parfouru
Caumont
Ryes
Crépon
Creully
Courseulles-s-Mer
Luc-s-Mer
Lion-sur-Mer
Douvres-la-Délivrande
Ouistreham
Sallenelles
Ranville
CAEN
Troarn
Tilly-sur-Seulles
Juvigny
Bourguébus
Argences
Moult
Evrecy
Villers-Bocage
la Lande-sur-Drôme
Coulvain
Aunay-l'Odon
Bretteville-sur-Laize
Langannerie
Thury-Harcourt
Potigny
Ussy
Clécy
FALAISE
Fresney-la-Mère
St Victor-des-Mieux
Pont-d'Ouilly
Condé-sur-Noireau
Vassy
Estry
Danvou
Bény-Bocage
la Graverie
Campeaux
Pont-Farcy
Landelles-et-Coupigny
VIRE
St Sever
Tallevende
MANCHE
EURE
ORNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id _d'ARRONDISSEMENT
_id _de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id _de Département
_id _d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78, Paris.
B. Constans, Géographe de l'Adm des postes.
Gillot.



Vue générale de la ville de Murat. — La statue du pape Sylvestre II à Aurillac.
Les gorges du Pas de la Cère.

CANTAL.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Cantal appartient au plateau central de la France et tire son nom de la chaîne qui le constitue tout entier. Il est limité au N. par le département du Puy-de-Dôme; à l'E., par celui de la Haute-Loire; au S., par ceux de la Lozère et de l'Aveyron; à l'O., par ceux du Lot et de la Corrèze.

Le département du Cantal se présente sous l'aspect d'un massif de montagnes que le travail des époques géologiques éleva jusqu'à une hauteur de 1800 mètres. Les terrains primitifs, houillers, tertiaires, volcaniques qui le composent, sont dominés par un pic central. Là se dresse le point culminant de ces capricieuses ramifications qui rayonnent vers le N., le S., l'E. et l'O., et provoquent l'écoulement des eaux vers les trois bassins de l'Allier, de la Dordogne et du Lot. Toute cette chaîne est magnifique, blanche de neige pen-

dant six mois, pittoresquement ornée de grandioses constructions basaltiques, sillonnée de coulées trachytiques, de scories, de pierres ponces, de laves vomies autrefois par les nombreux cratères du territoire, tapissée d'épaisses forêts de chênes et de châtaigniers, de pâturages verdoyants, et recouverte d'un inextricable réseau de torrents et de cascades. Au milieu de ces riants paysages paissent les bestiaux transhumants des départements voisins; là, après la fonte des neiges, réapparaissent les innombrables *burons*, sortes de petites cabanes où les bergers fabriquent du beurre et des fromages renommés. Puis, plus bas, des vallons fertiles, des gorges hérissées de sapins noirs, des plateaux bien cultivés surtout sur le versant méridional du Cantal, et entre les rameaux qui s'en détachent, les profondes, étroites et fertiles vallées de la Cère, de la Jordane, de Saint-Chamans, de Tournemire. C'est en somme un beau pays, dont les divers aspects contrastent fortement entre eux, et qui provoque à juste titre l'admiration des voyageurs.

Orographie. — Le groupe du Cantal forme la charpente du département qui porte son nom, et ses ramifications le couvrent presque tout entier; sa direction générale est de l'E. au N., et il forme la jonction des Monts-de-la-Margeride aux Monts-d'Auvergne. Ce massif, dont la circonférence mesure plus de 50 kilomètres, dessine la ligne de faîte des bassins de la Garonne et de la Loire, et se courbe par un angle droit dont le *Plomb-du-Cantal* occupe le sommet; c'est là le point culminant de la chaîne, un cône aigu, nu, décharné, qui se dresse à une hauteur de 1858 mètres, et qu'entourent, dans un rayon de 15 kilomètres, une ceinture de *puys*, ou de montagnes isolées, telles que le *Puy-Mary*, d'une hauteur de 1786 mètres, le *Puy-de-Griou*, haut de 1694 mètres, le *Col-de-Cabre* qui mesure 1689 mètres, le *Puy-du-Peyreux*, le *Puy-Violent*, le *Puy-Gros*, *l'Homme-de-pierre*, dont l'altitude dépasse 1500 mètres.

Entre les nombreux contre-forts que projette cette importante chaîne, il faut remarquer celui qui la rattache au Mont-Dore et au Puy-de-Dôme, et dont la direction est du S. au N., à travers l'arrondissement de Murat, entre les bassins de la Rue et de l'Alagnon; là, sur la frontière du département culmine le *Mont-Cézalier*, dont la hauteur dépasse 1450 mètres.

Hydrographie. — Le département du Cantal appartient à deux bassins distincts dont les rivières ne sont point navigables : le bassin de la Loire pour les cours d'eau du N. et de l'E., dont le principal est l'*Alagnon*, et le bassin de la Garonne pour les cours d'eau du S. et de l'O., tels que *la Dordogne* avec ses affluents, la *Truyère*, le *Celé*, etc.

L'*Alagnon* prend sa source au Puy-de-Griou des Monts-du-Cantal, dans l'arrondissement de Murat, se dirige de l'O. au N. E., baigne Murat, la Chapelle-d'Alagnon, Massiac, entre dans le département du Puy-de-Dôme, et tombe dans l'Allier, après avoir reçu dans le Cantal le torrent d'*Allanche* et l'*Arcueil*.

La Dordogne, qui prend sa source dans les plus hautes montagnes du Puy-de-Dôme, sert de limite à la partie N. O. du Cantal qu'elle sépare de la Corrèze depuis la commune de Beaulieu jusqu'à la commune de Tourniac; pendant ce parcours qui est de 30 kilomètres environ, elle reçoit: 1° *la Rue*, qui sort du Puy-de-Montchal, court en s'arrondissant du S. au N. O., arrose Église-Neuve, forme la cascade du Saut-de-la-Saule, et finit un peu en dehors du département du Cantal, après avoir reçu le torrent d'*Espinchal*, le ruisseau de *Las-Combes*, le *Boujan*, la *Santoire*, les ruisseaux de *Couderc*, de *Trémouille*, de *Saint-Amandin*, la *Rue-de-Cheylade* grossie de la *Véronne*, et la *Tarentaine*; 2° la *Sumène*, qui sort des montagnes de Charleux dans l'arrondissement de Mauriac, arrose Menet, Salsignac, Vebret, Ydes, Bassignac, Vic, et se perd au-dessus d'Arches, après un cours de 55 kilomètres, pendant lequel elle reçoit le torrent de *Rignac*, le ruisseau des *Lignes*, le *Violon*, le *Marlhou* et le *Mars* grossi de la *Chevaroche*; 3° l'*Auze*, qui tombe de la montagne de Fontanès dans l'arrondissement de Mauriac, et dont l'une des sources arrose le vallon de Salins, célèbre par sa magnifique cascade, la plus belle de France; 4° la *Maronne*, qui sort de la montagne de Pratmeau, au fond de l'arrondissement de Mauriac, dans le canton de Salers, forme la cascade de Couderc, arrose Saint-Martin-de-Valmeroux, Sainte-Eulalie, Saint-Christophe, entre dans la Corrèze et se termine après avoir absorbé les eaux du *Malrieu*, de l'*Aspres*, de la *Bertrande*, accrue de la *Doire*, de la *Soulane*, et de l'*Incon*; 5° la *Cère*, qui jaillit au pied de la montagne du Griou, dans l'arrondissement d'Aurillac, se précipite au fond de ces magnifiques gorges connues sous le nom de Pas-de-la-Cère, baigne Vic, arrose une délicieuse vallée, Arpajon, Saint-Étienne, Saint-Gérons, la Roquebrou, entre dans le département du Lot et se perd dans la Dordogne, après s'être accrue de la *Jordane*, de l'*Authre* et de la *Roanne*.

La *Truyère*, qui descend du versant O. des Monts-de-la-Margeride, dans le département de la Lozère, entre dans le Cantal dont elle traverse diagonalement l'arrondissement de

Saint-Flour sans arroser aucune ville importante, absorbe l'*Arcomie*, l'*Ande*, les *Ternes*, le *Bez* qui forme une partie de la frontière départementale, l'*Épic*, la *Lévande*, les *Tailladés*, le *Brézons*, le *Goul* accru lui-même du *Cambon*, de la *Vauze* et du *Langayroux*, puis, entre dans l'Aveyron, et s'y jette dans le Lot, après un cours de 175 kilomètres.

Le *Célé*, qui prend sa source au hameau de Bos, dans l'arrondissement d'Aurillac, arrose Saint-Constant, entre dans le département du Lot, après un cours de 25 kilomètres, et s'y jette dans la rivière de ce nom après avoir reçu la *Ressègue* et la *Rance*.

Les lacs, peu importants d'ailleurs dans le Cantal, sont ceux des communes de Madic et de Menet, dans l'arrondissement de Mauriac, et quelques eaux stagnantes au fond des cratères éteints.

Climat. — Dans la région montagneuse, le climat du Cantal est froid; la neige y persiste pendant six mois, des ouragans terribles s'y propagent pendant l'hiver, et la gelée se produit à toutes les époques de l'année. Au N. et à l'E., dans les arrondissements de Saint-Flour et de Murat, le climat est encore très-froid; mais l'arrondissement de Mauriac, situé au N. O., a déjà des saisons moins rudes; enfin l'arrondissement d'Aurillac a un climat doux et humide.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Cantal est de 574146 hectares, et sa population de 237994 habitants, ce qui donne environ 43 habitants par kilomètre carré. Ce département est l'un de ceux où la population s'accroît à peine, et depuis le commencement du siècle, l'augmentation n'a été que de 20200 habitants.

Les habitants du Cantal sont forts, vigoureux, mais lourds, épais, sans vivacité et sans grâce. Ils sont patients, laborieux, amoureux du lucre, honnêtes cependant. Violents dans leur colère, ils ont recours aux armes les plus dangereuses, et rarement une de leurs réunions se passe sans rixes. L'émigration est un fait commun dans la vie de l'habitant du Cantal. Chaque année, vers l'automne, dix mille émigrants quittent le département et vont en France, dans le Nord, et en Espagne chercher par leur travail et leur industrie des ressources que le pays ne saurait leur donner. Beaucoup d'entre eux s'expatrient même définitivement, et se font porteurs d'eau, commissionnaires, portefaix, marchands de parapluies, colporteurs, chaudronniers, fondeurs d'étain, etc. Cet exemple est contagieux, et souvent le nombre des émigrants est assez considérable pour que les bras manquent aux travaux agricoles, et qu'il faille appeler à grand prix les ouvriers du dehors.

Agriculture. — Le département du Cantal est, par sa constitution même, l'un des moins privilégiés pour la production agricole. De ses 574000 hectares, le quart à peine est susceptible de culture en céréales; les prairies, les herbages, les bruyères occupent, au contraire, près de la moitié du territoire; puis les bois, les futaies couvrent une superficie de 70000 hectares environ.

La récolte des céréales n'est pas suffisante pour alimenter la population du Cantal; elle atteint à peine une valeur de 18 millions par an; il faut donc compter sur la récolte des châtaignes et des pommes de terre qui souvent est peu abondante et ne réussit pas toujours.

Mais l'industrie pastorale trouve de grandes ressources dans les prairies, les herbages, les pâturages du département. Le lait des 40000 vaches qui paissent dans les montagnes est presque entièrement converti en fromages, dont les 300000 quintaux métriques s'écoulent facilement dans le midi de la France. Cette fabrication est en voie de progrès et gardera certainement le premier rang dans l'industrie du Cantal.

L'élève des bestiaux donne aussi des produits excellents, et la race de Salers dans l'arrondissement de Mauriac est extrêmement estimée. Les bêtes à cornes atteignent le chiffre de 381000, qui tend à s'élever chaque jour. On compte dans le département environ 11000 chevaux de la race auvergnate, et 2000 mulets. Les moutons sont d'un élevage facile et leur nombre est très-considérable, quand les départements voisins ont envoyé leurs troupeaux pour la saison d'été. Les porcs sont nombreux, environ 85000, et servent surtout à nourrir les populations rurales. Les chèvres, les boucs et les chevreaux sont au nombre de 50000, et on en rencontre dans tous les villages.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à 40 millions par an, et la production agricole annuelle atteint une valeur de 57 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le Cantal exploite 5 mines de houille qui rendent annuellement 16000 quintaux métriques de combustible, et une mine d'antimoine; on y trouve aussi quelques gisements d'argent, de zinc, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, etc., mais les carrières de pierres meulières et de pierres à chaux, de granits et de marbre sont nombreuses et l'objet d'exploitations locales.

Les sources minérales sont fréquentes dans

le département, les unes chaudes, les autres froides, celles-ci alcalines, celles-là ferrugineuses, gazeuses, etc. Les plus importantes sont celles de Vic et d'Aurillac, dans l'arrondissement de ce nom, de Condat, de Marcenat, dans celui de Murat, de Chaudesaigues, dans celui de Saint-Flour, de Saint-Martin-Valmeroux, dans celui de Mauriac.

Industrie.— Commerce. — Le département du Cantal est peu industriel; une seule usine de lainages fonctionne à Saint-Flour, et il n'y existe aucune grande manufacture; 2 carderies, 48 tanneries, quelques chaudronneries, des fabriques de parcheminerie, de colle forte et de café de glands doux constituent à peu près toute sa richesse sous ce rapport.

L'exploitation minière emploie à peine 200 ouvriers et est peu lucrative. Les forêts, importantes dans le Cantal, occupent un certain nombre de bûcherons, mais la difficulté ou la rareté des chemins s'opposent encore à ce que leur exploitation prenne une extension suffisamment rémunératrice.

Le commerce ne peut avoir non plus une grande activité dans ce département; il porte principalement sur les produits agricoles, les chevaux, le bétail, les moutons, les cuirs, les planches, le merrain, les toiles de chanvre, la colle forte, les fromages, etc.

Cependant le pays, tout pauvre qu'il soit, demande peu au dehors; l'émigration annuelle laisse à ceux qui restent le strict nécessaire et ils s'en contentent.

Routes. — Chemins de fer. — Les routes impériales du département sont au nombre de 5 et s'étendent sur 369 kilomètres; elles relient les chefs-lieux d'arrondissement et communiquent avec les départements limitrophes. De plus, on compte 8 routes départementales d'une longueur de 186 kilomètres, et 3710 chemins vicinaux dont le développement est de 5374 kilomètres.

Le département du Cantal doit être traversé de l'O. à l'E. par un embranchement qui soudera la ligne *du Bourbonnais* du réseau de Lyon à la ligne *de Paris à Agen* du réseau d'Orléans. Cet embranchement est en exploitation par ses deux extrémités : 1° l'embranchement *de Saint-Germain-des-Fossés à Murat* (réseau de Lyon) qui dessert les stations de Massiac, Molompise, Ferrière-Saint-Mary et Neussargues; 2° celui de *Capdenac à Aurillac* (réseau d'Orléans) avec stations à Maurs, Boisset, le Rouget, la Capelle et Ytrac.

Ces deux tronçons de voies ferrées offrent un développement de 75 kilomètres.

Histoire. — La portion de l'Auvergne qui a constitué le Cantal faisait autrefois partie de l'*Arvernie*, alors occupée par l'une des plus intrépides peuplades de la Gaule.

Les Arvernes résistèrent les derniers à la domination de César; ce sont eux que ce conquérant semble avoir vaincus spécialement à Alesia, et l'héroïque Vercingétorix était sorti de leurs montagnes. Après les Goths, les Francs, les Saxons, les Sarrasins occupèrent et ravagèrent ce pays; puis, la féodalité s'y constitua facilement, et la ville de Riom devint, dans la personne de ses comtes, suzeraine de Murat, tandis que Mauriac et Aurillac naissaient autour de monastères puissants. Bientôt les comtes d'Auvergne tentèrent de se soustraire à la domination des comtes d'Aquitaine et des rois de Paris; mais ils durent enfin se soumettre. En 1357, lorsque les Anglais eurent envahi l'Auvergne, Aurillac, Saint-Flour, Murat se distinguèrent dans la lutte contre les ennemis de la France, et Charles VII vint plus tard remercier les habitants de ce pays de leur fidélité à la cause royale, car ils avaient, dès l'origine, embrassé le parti du roi.

Les dissensions religieuses du XVI° siècle amenèrent des guerres de ville à ville, de château à château, et causèrent de grandes souffrances à la population. Depuis cette époque, ce territoire est resté paisible sous la main des rois de France.

Lorsque l'Assemblée nationale procéda à la nouvelle division de la France, la Haute-Auvergne forma le département du Cantal.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres du département du Cantal sont : Le pape SYLVESTRE II; PIERRE-CLAUDE LIZET, savant jurisconsulte du XVI° siècle; le poëte dramatique DU BELLOY; le maréchal de NOAILLES; les révolutionnaires COFFINHAL et CARRIER; les généraux DESAIX, DELZONS et MAUHES; l'abbé CHAPPE, inventeur du télégraphe; et parmi les contemporains : le docteur CIVIALE; de PARIEU, vice-président du Conseil d'État; l'agronome RICHARD DU CANTAL.

Divisions administratives. — Le département du Cantal forme *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Aurillac.......	8 cant.	93 comm.
— de Mauriac......	6 —	57 —
— de Murat........	3 —	36 —
— de Saint-Flour...	6 —	74 —
	23 cant.	260 comm.

Ce département forme la 3° subdivision de

la 19e division militaire, dont le siége est à Clermont-Ferrand.

Dans l'organisation religieuse, il forme un diocèse, dont le siége est à Saint-Flour et qui est suffragant de l'archevêché de Bourges. Ce diocèse possède 24 cures, 284 succursales, un grand séminaire à Saint-Flour et un petit séminaire à Pléaux.

La justice est rendue par 4 tribunaux de première instance, ayant leur siége aux chefs-lieux d'arrondissement, et un tribunal de commerce à Saint-Flour, qui ressortissent à la Cour impériale de Riom.

Compris dans le ressort de l'académie de Clermont, le Cantal a des colléges communaux à Aurillac, Mauriac et Saint-Flour, une école normale primaire à Aurillac et 616 écoles publiques ou libres. La moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités de ce département :

ARRONDISSEMENT D'AURILLAC.

AURILLAC (10 998 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en 2 cantons, est situé à 554 kilomètres de Paris dans la vallée pittoresque de la Jordane, et au point d'intersection des quatre routes de Saint-Flour, de Rodez, de Tulle et de Clermont. C'est une ville presque nouvelle, ou du moins dont les constructions actuelles n'ont que trois siècles d'existence, car depuis les guerres de la réforme qui la détruisirent, elle a été presque entièrement refaite; aussi ses maisons sont-elles généralement bien bâties, si ses rues ont conservé leur ancien tracé étroit et sinueux. Un assez beau pont traverse la rivière, et on y arrive par un boulevard. Les principaux monuments d'Aurillac sont l'église de *Saint-Gérand*, primitivement élevée au xe siècle, qui fut en partie ruinée au xvie, et dont le style ogival appartient au gothique flamboyant, une abbaye dont le jeu d'orgues est magnifique, *Notre-Dame des Neiges*, ancienne église de Cordeliers qui date du xiiie siècle, le collége des Jésuites du xviie siècle, le château de *Saint-Étienne*, autrefois lieu de résidence des comtes d'Auvergne, et dont il ne reste plus qu'une tour dressée sur le roc Castanet, la statue de Gerbert, devenu pape sous le nom de Sylvestre II, œuvre de David d'Angers, qui s'élève sur la place Montyon.

Les principales industries d'Aurillac sont la tannerie, la papeterie, la fabrique de dentelles et de blondes, la chaudronnerie dont les produits sont très-recherchés, les tuileries, les brasseries, qui forment les éléments de son commerce, ainsi que la vente des chevaux, des bestiaux et des mules pour les départements du midi.

L'importance d'Aurillac n'est historiquement reconnue qu'à partir du xe siècle; à cette époque, un ermite y fonda une abbaye de Saint-Benoît, où plus tard s'établit une école de vants. Aurillac s'entoura alors de fortifications. Pendant les xive et xve siècles, la ville fut souvent attaquée par les Anglais, puis, huit fois prise et reprise par les protestants et les catholiques lors des guerres de religion. Elle s'est rebâtie peu à peu, et jouit depuis le xviie siècle d'une parfaite tranquillité.

Vic-sur-Cère (1863 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la magnifique vallée qui porte son nom, et près du torrent d'Eraliot qui forme une double cascade; à 1 kilomètre de cette petite ville, les scorbutiques et les chlorotiques fréquentent des sources minérales très-efficaces dont les eaux sont bicarbonatées sodiques, chlorurées, ferrugineuses et gazeuses. Vic-sur-Cère, autrefois le chef-lieu du pays de Carladès et le siége d'un bailliage, a conservé des traces de fortifications de sa haute ville, et quelques maisons fortifiées qui datent du moyen âge.

Maurs (3172 hab.), chef-lieu de canton situé au confluent de l'Arcambie et de la Rance, produit des jambons fort renommés, possède des tanneries, des coutelleries, des poteries, et fait le commerce des toiles grises, du blé, des chevaux, des bestiaux, etc.

Montsalvy (1063 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un plateau que domine le Puy-de-l'Arbre, possède une très-intéressante église du xie siècle, restaurée dans les siècles suivants, et qui a été classée parmi les monuments historiques.

Laroquebrou (1472 hab.), chef-lieu de canton, situé au fond d'une gorge sur la Cère, a des carderies mécaniques de laine et des teintureries; non loin, les ruines du château des ducs d'Escars se dressent sur un rocher qui domine la ville.

Saint-Cernin (2633 hab.), chef-lieu de canton, bâti sur le versant d'une montagne, est environné de nombreux châteaux, dont l'un, le château d'Anjony, est rangé parmi les monuments historiques. Des fouilles pratiquées sur son territoire, près de Cambon, ont révélé d'intéressants débris de l'époque gauloise.

Saint-Mamet-la-Salvetat (921 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un très-haut plateau, tire sa richesse de ses magnifiques pâturages, excellents pour les moutons.

Les principales communes de l'arrondisse-

ment sont : *Arpajon* (2225 hab.), dans une plaine qu'arrosent la Cère et la Jordane, et près des ruines du château de Conros qui date de la première race des rois francs; *Laroque-vieille* (1065 h.), anciennement un riche prieuré qui dépendait de l'abbaye d'Aurillac, et dont le territoire est fertile en grains; *Carlat* (903 hab.), autrefois le siége d'une commanderie de Malte, situé près de la pittoresque vallée de Raulhac et de ses vieux châteaux gothiques.

ARRONDISSEMENT DE MAURIAC.

MAURIAC (3291 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 36 kilomètres d'Aurillac, sur le penchant d'une colline volcanique, près du confluent de l'Auze et du Saint-Jean. Ses maisons bâties en basalte ont un aspect agréable; les rues sont assez larges, et quelques édifices remarquables ornent ses places publiques; l'église paroissiale de *Notre-Dame des Miracles*, reconstruite au XIIe siècle, et qui contient une statue de la Vierge, en bois noir, objet d'une grande vénération dans la ville, est classée parmi les monuments historiques; le collége mérite aussi d'être cité, et c'est là que Marmont-l commença ses études. Le commerce de cette ville consiste en produits agricoles, en bestiaux et surtout en mulets renommés. C'est un des marchés qui alimentent les habitants des montagnes voisines.

Mauriac, comme plusieurs villes du département du Cantal, veut trouver dans les récits légendaires la preuve d'une origine très-ancienne; ce qui est historiquement certain, c'est qu'au XIIe siècle, Mauriac, alors entouré de murailles et défendu par un château-fort, fut pris par les routiers anglais et pillé au XVIe siècle par les protestants.

Salers (1090 hab.), chef-lieu de canton, est situé près du confluent de la Maronne et de l'Aspre; il fait un grand commerce de grains, et surtout de bestiaux, qui, connus sous le nom de *race de Salers*, sont les plus beaux de l'Auvergne. Salers fut autrefois l'une des villes les plus importantes de la Haute-Auvergne, et elle eut ses seigneurs particuliers qui s'allièrent avec les plus grandes familles du pays.

Champs (1712 hab.), chef-lieu de canton, situé près du ruisseau des Sarrasins, est renommé pour sa boissellerie; dans ses environs, on a découvert les vestiges d'un camp retranché qui date d'une époque très-ancienne.

Pleaux (5840 hab.), chef-lieu de canton, bâti près de la rivière d'Incon, fait le commerce des chevaux, des mulets, des bêtes à cornes et des moutons; il possède un gisement de minerai qui est abandonné.

Riom-ès-Montagnes (2644 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les bords de la Véronne, fabrique des fromages et élève des bestiaux; dans ses environs existe une carrière d'un granit très-fin qui est exploitée, et des débris importants de l'époque gallo-romaine. Non loin se trouvent les ruines du château de Rignac qui fut détruit par les Anglais au XIVe siècle.

Saignes (549 hab.), chef-lieu de canton, situé à quelque distance de la Sumène, dans un terrain schisteux, possède une source minérale, une houillère et une scierie hydraulique; non loin, le sommet d'un roc basaltique est couronné par les ruines d'un château fort.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Anglards* (2390 hab.), où il se tient des foires très-importantes pour les bestiaux; *Menet* (2519 hab.), près d'un lac de 15 hectares, et qui possède de magnifiques carrières de schiste micacé et de pierres de taille; *Apchon* (946 hab.), au pied d'un rocher couronné de ruines, et dont l'église renferme des tombeaux du IXe siècle; *Fontanges* (1611 hab.), dans la charmante vallée de ce nom, avec mines de houille et d'alun, sources minérales froides et intermittentes; *La Nobre* (1656 hab.), près du lac Noir et du lac de Bramefoux; *Ally*, *Saint-Étienne*, *Trisac*, *Antignac*, *Champagnac*, *Vébret*, *Saint-Martin-Valmeroux*, dont la population compte plus de 1200 habitants.

ARRONDISSEMENT DE MURAT.

MURAT (2666 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 50 kilomètres d'Aurillac, sur le versant d'une montagne basaltique où l'on voit encore les ruines de l'ancien château fort de Bonnevie qui fut détruit par Louis XIII en 1633. Les rues de cette petite ville sont étroites, mal pavées et peu propres. Elle possède des tanneries, des fabriques de dentelles communes et de fromages connus sous le nom de *fourme du Cantal*, dont l'exportation est très-considérable. Les habitants du pays vénèrent tout particulièrement une statue de la Vierge exposée dans l'église de *Notre-Dame-des-Oliviers*.

Le château de Bonnevie, bâti au moyen âge, et résidence des vicomtes de Murat, a été l'origine de cette ville. Elle fut violemment attaquée et rudement pillée pendant un siècle et demi par les Cardailhac et les Murat, puis par les Anglais, jusqu'au moment où elle passa à Louis XI, après la mort de Jacques d'Armagnac.

Allanche (2056 hab.), chef-lieu de canton, au pied du Cézalier et sur le ruisseau dont il porte le nom, a des foires importantes pour la vente des fromages, des bestiaux et des mulets. Non loin s'élèvent les ruines du château de Maliargues.

Marcenat (2523 hab.), chef-lieu de canton, situé au pied d'un contre-fort du Cézalier, fait le commerce des bestiaux et des chevaux et fabrique des dentelles; sa population émigre en partie chaque année pour chercher du travail. On trouve à Marcenat une source minérale et des ruines d'un château du moyen âge.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chalinargues* (1244 hab.), où l'on admire une ancienne église et une magnifique cascade, près des ruines du château du Chaylar; *Saint-Amandin* (1240 hab.), où coule le ruisseau souterrain de Coinde dont les eaux sont glacées même en été; *Saint-Saturnin* (1595 hab.), dont le territoire est riche en tourbes inexploitées; *Condat* (2404 hab.), situé au confluent de la Rue et de la Santoire, qui possède des sources minérales et des scieries mécaniques dans les forêts de pins de Combret et de Maubert, et dont on admire l'église gothique remaniée à diverses époques, la chapelle du *Pont-des-Taules* très-fréquentée des pèlerins, et les ruines d'une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR.

SAINT-FLOUR (5218 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé à 73 kilomètres d'Aurillac. Cette petite ville est bâtie sur un plateau basaltique formé autrefois par quelque phénomène éruptif, et au pied duquel coule un affluent de la Truyère; ce plateau est coupé de tous côtés par des escarpements abrupts, excepté au N. O., c'est-à-dire du côté par lequel s'est précipitée la coulée de lave qui l'a produit. Cette ville, surnommée la Noire, est presque entièrement construite en débris volcaniques; ses irrégulières et tortueuses rues sont tristes et sombres; elle communique avec un faubourg placé à 1000 pieds au-dessous d'elle par une route qui côtoie une colonnade basaltique. La cathédrale de Saint-Flour, bâtie au milieu du XVe siècle, l'église de *Saint-Vincent*, de la même époque à peu près, la halle au blé qui occupe l'ancienne église gothique de *Notre-Dame*, sont des monuments assez remarquables.

Il se fait à Saint-Flour une grande fabrication de chaudrons et d'ustensiles de cuisine en cuivre; son commerce de grains, de cuirs tannés, de mules, de bestiaux est assez important.

Saint-Flour, l'ancien bourg de *Sanctus Florus*, l'un des soixante-douze disciples de J. C., dit la légende, est à coup sûr une ville très-ancienne, et dont l'origine remonte aux temps légendaires. Mais l'histoire n'est bien fixée sur son compte qu'à partir du Xe siècle, époque à laquelle elle appartint à un seigneur d'Auvergne. Là fut fondée une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, puis une église dédiée à saint Pierre qui fut consacrée en 1095 par le pape Urbain II. Au commencement du XIVe siècle, Saint-Flour devint un siége épiscopal et disputa à Aurillac le premier rang dans la Haute-Auvergne. Cette ville, très-forte par sa position, fut néanmoins plusieurs fois ravagée par les Anglais, décimée par la peste, pillée dans les guerres religieuses et se soumit enfin au pouvoir d'Henri IV.

Chaudesaigues (1948 hab.), chef-lieu de canton, situé au pied des montagnes qui séparent l'Auvergne du Gévaudan, sur le Remontalou, dans une vallée étroite, doit son nom à des eaux thermales dont la température atteint 88 degrés centigrades, qui circulent sous les maisons et servent à tous les usages de la vie. Chaudesaigues a des foires importantes pour la vente des porcs et fait un grand commerce d'étain filé.

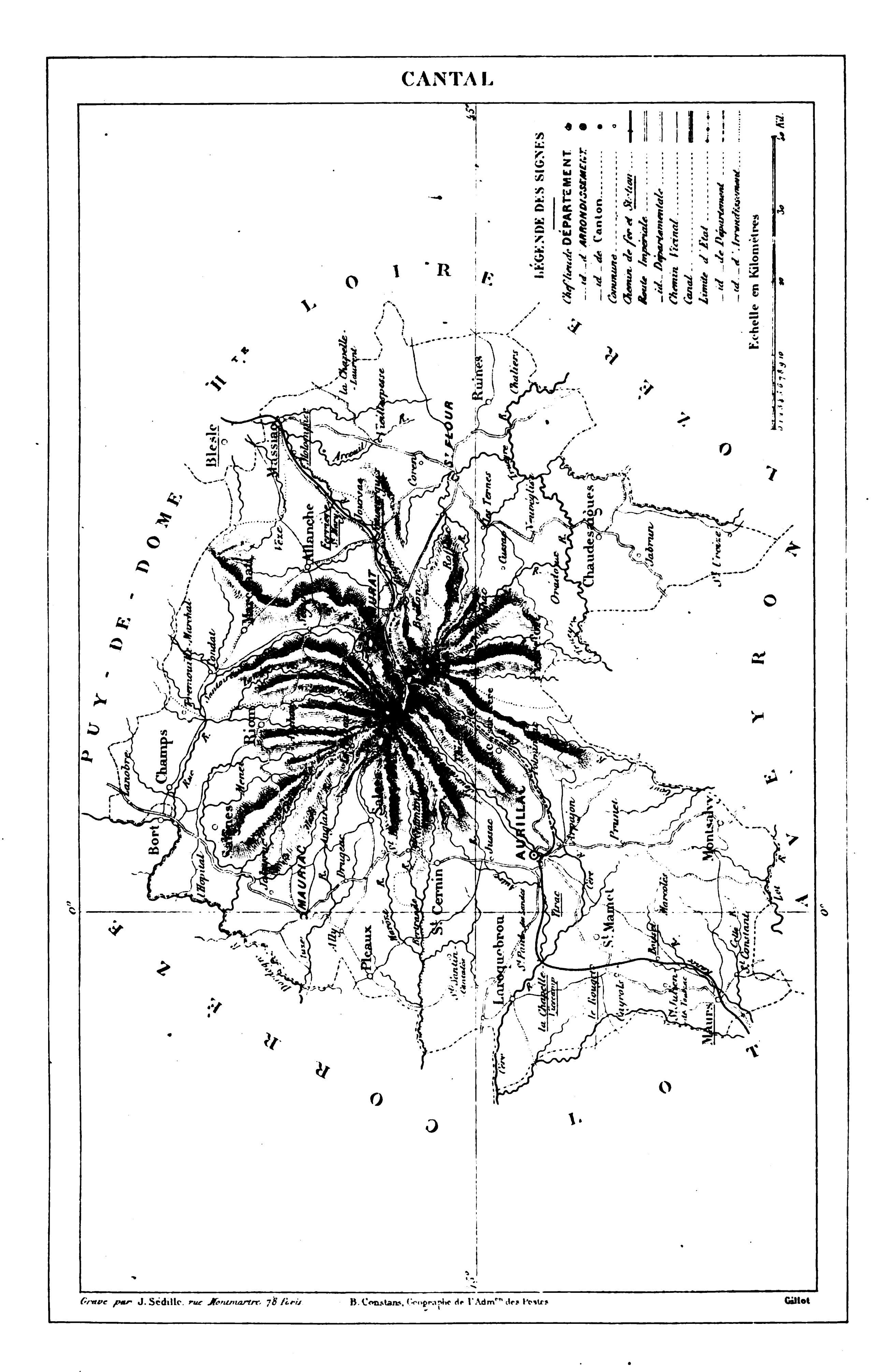
Massiac (2256 hab.), chef-lieu de canton, est situé près de l'Alagnon et sur un terrain volcanique; on y fait le commerce des fruits; ses foires sont très-fréquentées pour la vente et l'achat des bestiaux et des moutons. On a reconnu dans les environs de Massiac quelques traces de constructions romaines, et autour de la ville les vestiges de ses anciennes fortifications.

Pierrefort (1134 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un rocher volcanique, fait le commerce des moutons de qualité supérieure qui s'élèvent sur son territoire; il possède une assez vieille église dont la nef est byzantine et le chœur de style ogival, et les restes du château de Pierrefort.

Ruines (821 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans une plaine élevée de 1383 mètres, au pied des montagnes de la Margeride ; le commerce de cette petite ville reléguée à l'extrémité de l'arrondissement, est peu actif; on y remarque une église romane et les restes d'un vieux château.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Talizat* (1287 hab.), situé près du petit lac de Pierrefite, dont on extrait de la tourbe ; *Neuvéglise* (1598 hab.), dont les pâturages sont fort estimés; *Paulhac* (1425 hab.), au bas du Puy-Marcou, et qui possède une très-vieille église autrefois fortifiée; *Valuèjols* (1442 hab.), près du ruisseau de ce nom, dont l'église renferme de précieuses curiosités archéologiques ; *Saint-Urcize* (1325 hab.), près de la magnifique forêt du Prieur; *Alleuze* (535 hab.), dont le château signalé par Froissart servit de retraite au XIVe siècle à une sorte d'aventurier, à demi brigand, nommé Aimerigot-Marcol.

CANTAL



Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78 Paris. B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes. Gillot



Cathédrale d'Angoulême.

CHARENTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Charente est situé dans la partie occidentale de la France, et prend son nom du fleuve qui le traverse du N. à l'O. Ses limites sont : au N. les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne ; au S. et au S.-E., celui de la Dordogne; à l'E. celui de la Haute-Vienne, et à l'O. celui de la Charente-Intérieure.

L'aspect de ce département ne présente aucun caractère saillant; il n'est ni franchement montagneux ni franchement uni ; sur certaines parties, principalement entre les bassins de la Loire et de la Garonne, les dépôts de coquillages ont formé des collines assez élevées, que l'on peut considérer comme les premiers contre-forts des montagnes de l'Auvergne; ces collines, presque toutes d'égale hauteur, ne déterminent pas un relief très-accentué; de belles châtaigneraies les couron-

nent, leurs flancs sont tapissés de vignes, et elles laissent courir capricieusement entre elles de fertiles et sinueuses vallées. Cependant les vallées de la Charrau, petit affluent de la Charente, celle des Eaux-Claires et de la Bœsme, sont dominées par d'énormes blocs de rochers, des aiguilles hardies, qui se dressent dans toute leur âpreté primitive; ces rocs disloqués témoignent des violences qu'a subies ce sol aux époques géologiques.

Les collines les plus élevées occupent en grande partie la portion N.-E. du département. Vers le centre, les terrains calcaires y apparaissent largement. Là, près de la forêt de Cognac, prospèrent ces vignobles de la *Champagne* qui produisent l'excellente eau-de-vie connue sous ce nom. La région du S., celle du bassin de la Dronne et du Lary, est la plus considérable et en même temps la plus fertile en céréales.

Quant aux portions du territoire qui ne sont ni soulevées en montagnes ni creusées en vallées, elles forment, surtout dans les arrondissements de Confolens et de Barbezieux, des landes fort étendues, coupées d'étangs nombreux que le desséchement tend à faire disparaître, et d'eaux stagnantes dont le drainage commence à tirer parti pour l'agriculture.

Orographie. — Hydrographie. — Cet aperçu général montre que le système orographique du département de la Charente n'a qu'une importance médiocre. On peut y distinguer cependant deux chaînes principales : l'une suit, ou pour mieux dire, maîtrise le cours de la Charente depuis sa source dans la Haute-Vienne, et sépare au N. le bassin de la Charente de celui de la Vienne qui appartient au grand bassin de la Loire; l'autre, se profilant au S., établit une ligne de partage des eaux entre le bassin de la Charente et celui de la Garonne. Les points culminants se rencontrent au N.-O. principalement dans l'arrondissement de Confolens et aux environs de la commune de Brigueil; leur altitude moyenne est un peu supérieure à 300 mètres : ce sont le *Puy-Fragnioux* (343 mèt.), le *Puy-Mérigou* (327 mèt.), la colline de *Montrollet* (342 mèt.), la *Montagne-du-Camp-de-César* (330 mèt.).

Le département de la Charente appartient par le relief du sol à trois bassins différents. Le bassin de la Charente est sans contredit le principal; mais au N.-E., la Vienne relie une portion de ce département au bassin de la Loire dont elle est tributaire, et au S., la Dronne, un sous-affluent de la Dordogne, le rattache au bassin de la Garonne. Cette division donne donc trois rivières principales, la *Charente*, la *Vienne* et la *Dronne*.

La *Charente*, née à Chéronac, dans la Haute-Vienne et sortie de la portion E. de ce département, présente un cours de 340 kilomètres depuis sa source jusqu'à son embouchure; elle est naturellement navigable jusqu'à Saintes dans la Charente-Inférieure, et artificiellement jusqu'à 15 kilomètres au-dessus d'Angoulême au moyen de 17 écluses; après avoir arrosé la Haute-Vienne et une partie de la Vienne, elle entre dans le département auquel elle a donné son nom; elle le parcourt pendant 200 kilomètres, traverse diagonalement l'arrondissement de Confolens où elle arrose la Péruse, Chantrezac, Alloue, s'arrondit un instant dans le département de la Vienne, descend du N. au S., passe à Condac, Verteuil, Mansles, Montignac, Marsat, Balzac, et arrive à Angoulême; là, elle se coude brusquement, presque à angle droit, se dirige vers l'O. en arrosant Châteauneuf, Jarnac, Cognac, quitte le département près de Merpins, et va à travers la Charente-Inférieure se jeter dans l'océan Atlantique. La *Charente* a pour principaux affluents dans ce département la *Moulde*, le *Lien*, l'*Argentor*, le *Son*, la *Tardoire* accrue de la *Bonnieure* et du *Bandiat*, le *Lemps*, la *Touvre*, l'*Anguienne*, les *Eaux-Claires*, la *Charrau*, la *Nouère*, la *Boësme*, la *Soloire*, l'*Antenne* et le *Né*; la *Touvre* semble alimentée par les eaux de la *Tardoire* et du *Bandiat*, véritables torrents innavigables; quant à ses sources, elles puisent à deux réservoirs de nature très-différente situés au pied d'un coteau : l'un, le *Dormant*, formé par un tranquille étang verdâtre qui ne gèle jamais et dont on n'a pu trouver le fond; l'autre, justement appelé le *Bouillant*, dont les eaux jaillissent avec impétuosité; le *Né* arrose le département pendant un cours de 68 kilomètres, et on a eu souvent à regretter les ravages causés par ses fréquents débordements.

La *Vienne* ne peut servir à la batellerie pendant son passage à travers le département de la Charente; elle n'arrose que Chabanais et Confolens, dans un parcours très-limité, mais il suffit pour rattacher cette portion de l'arrondissement au bassin de la Loire.

La *Dronne* prend sa source dans la Haute-Vienne, traverse la Dordogne, forme la limite entre ce département et la Charente, où elle baigne Aubeterre, Bonnes, et rentre dans la Dordogne, où elle se perd dans l'Isle à Laubardemont; ses affluents, pendant son passage dans la Charente, sont la *Tude* qui sort du hameau du Puy, arrose Montmoreau et Chalais, et s'accroît du *Fort*, du *Breuil*, de la *Vir-*

veyronne, de l'*Argentone*, et la *Lizonne* qui détermine la limite du département, depuis Combiers dans l'arrondissement d'Angoulême, jusqu'à sa jonction avec la *Dronne*.

Les étangs sont nombreux et très-poissonneux dans l'arrondissement de Cognac et surtout dans celui de Confolens qui en compte plus de soixante. On cite principalement ceux de la *Courrière*, de *Sérail*, de *Malembeau*, de *Brigueil*, et l'étang de *Seiche* qui est situé au sommet d'un coteau.

Climat. — Le climat du département de la Charente est très-tempéré, peu sujet aux grands froids et aux fortes chaleurs. La colonne thermométrique varie de 4 degrés au-dessous de 0 à 26 degrés au-dessus, mais sans brusquerie; l'air est pur et tranquille dans un ciel presque toujours serein, sauf par ces rares journées où les vents d'O. et de S.-O. soufflent avec violence.

Quelques tremblements de terre ont été observés à Angoulême. Un phénomène, demeuré célèbre dans les annales météorologiques de la France, est une pluie de grêlons qui se produisit dans la journée du 3 août 1812; toutes les récoltes furent perdues, les arbres dépouillés de leurs feuilles, les vignes hachées, les bestiaux mutilés, le gibier écrasé dans les bois et dans les plaines; plusieurs personnes eurent à souffrir de la chute de ces grêlons qui étaient gros comme des œufs, et un enfant succomba à leur atteinte.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Charente est de 594 543 hectares, et sa population s'élève à 378 218 habitants, ce qui donne environ 64 habitants par kilomètre carré; depuis le commencement du siècle, elle s'est accrue de 80 000 âmes.

Il faut distinguer dans la population de la Charente l'habitant des villes et l'habitant des campagnes; celui-ci a des mœurs généralement douces; il est sobre, économe, patient, travailleur, hospitalier; avec peu d'entraînement vers les sentiments religieux il est superstitieux et crédule; les sorciers, les loups-garous, le diable lui-même jouissent d'un assez grand crédit dans les campagnes angoumoises, et le paysan se laisse prendre volontiers aux sortiléges et aux grimaces. Tous ces agriculteurs dont le nombre s'élève à 250 000 environ sont bien faits et vigoureux, quoique de taille médiocre; en quelques localités, ils parlent encore un patois formé de deux vieux idiomes : ce qui s'explique par la situation du département de la Charente sur l'ancienne limite qui séparait le pays de la *langue d'Oïl* du pays de la *langue d'Oc*. Les principaux caractères de l'habitant des villes sont une vive pétulance et une certaine instabilité dans les idées; il est frondeur, avide de plaisirs, prompt à l'enthousiasme, très-inflammable, plus épris des arts d'agrément que des arts industriels; cependant on compte dans le département et principalement dans les villes environ 100 000 industriels et commerçants contre 8000 habitants qui exercent des professions libérales, et à peu près 10 000 sans profession.

Agriculture. — Le département de la Charente renferme 281 907 hectares de terres labourables, 69 453 de prairies naturelles, 97 425 de vignes, 28 643 de pâturages, landes, bruyères, pâtis, 106 639 de bois, forêts, terres incultes, et 1750 de marais que l'assèchement peut convertir en terres excellentes.

Le département de la Charente n'est pas essentiellement agricole de sa nature. La récolte des céréales, le froment, le seigle, le méteil, l'épeautre, l'avoine, le millet, le maïs, le sarrasin ne suffisent qu'à sa propre consommation; c'est un pays de moyenne et petite culture; cependant, le desséchement de certains marais, ceux de *Gensac*, de l'*Antenne*, du *Fossé-du-Roi*, l'assainissement de quelques cours d'eau, le drainage, tendent à accroître sa production dont la valeur annuelle n'est que de 58 millions de francs.

Les céréales se cultivent principalement dans la région du N.-E., où les récoltes sont tardives à cause du climat tant soit peu âpre de ce pays accidenté, et au S. dans les bassins de la Dronne et du Lary. Mais c'est vers l'O. de la région du centre que se développe la véritable richesse agricole. Là sont cultivés ces vignobles célèbres qui produisent l'eau-de-vie de Cognac. De vin, il est peu question, car la vigne ne donne que des vins très-ordinaires, dont les moins discutés sont les vins rouges d'*Asnières* et de *Saint-Saturnin* et les vins blancs de la région de *Champagne;* aussi, sur les 1 650 000 hectolitres que produisent par année moyenne les 97 500 hectares de vignes, 67 000 sont-ils convertis en eau-de-vie qui atteignent une valeur de 7 millions de francs. C'est le territoire de Cognac, l'un des cinq arrondissements du département, qui produit les meilleures eaux-de-vie; elles sont classées par ordre de qualités en *Fines-Champagnes*, *Champagnes ordinaires*, *Champagnes des bois* et *Eaux-de-vie des bois*.

Après le produit des vignobles vient le produit des châtaigneraies qui est abondant dans les forêts de *Saint-Amand*, de la *Branconne*,

d'*Horte*, de *Marange*, de *Jarnac*, de *Cognac*, etc., où se comptent aussi comme essences principales, le chêne, l'orme, le frêne et le charme; puis la culture des légumes qui réussit parfaitement; les truffières donnent d'importants revenus qui s'élèvent à 300 000 francs par année; les vignes, les chaumes, les terres labourables renferment de notables quantités de cette production naturelle, et c'est principalement au pied des chênes, des genévriers, de l'épine noire, des coudriers et des charmes que leur récolte est abondante.

L'élève des animaux domestiques rapporte brut environ 21 millions de francs. Les races sont généralement belles; parmi les chevaux, on cite les races poitevines et bretonnes; on compte à peu près 20 000 de ces animaux et 11 000 ânes et mulets; quant aux bêtes à cornes, dont le nombre dépasse 100 000, on les engraisse pour la consommation de Paris. Les volailles des cantons de Blanzac et de Barbezieux sont justement estimées et font l'objet d'un actif commerce. Les foires, très-suivies dans le département de la Charente, se tiennent dans 91 communes et n'emploient pas moins de 922 journées par an.

Mines. — Carrières. — Le département de la Charente compte au nombre de ses produits minéraux le granit, le minerai de fer, l'antimoine, l'argent, le gypse, les pierres à chaux et les pierres à bâtir, le cuivre et le plomb argentifère. L'exploitation ne s'est emparée que des mines de plomb et de fer, ce qui explique le nombre relativement considérable des usines métallurgiques. En effet, il existe 5 minières de fer qui produisent plus de 4000 tonnes de minerai, et une mine de galène argentifère.

Les tourbières rendent environ 50 000 quintaux métriques de tourbes.

A Angoulême, à Saint-Sulpice, à Saint-Mesme dans l'arrondissement de Cognac, à Châteauneuf, il existe des carrières de pierres de taille. On trouve également des plâtrières très-abondantes, des meules à aiguiser et des pierres lithographiques dans diverses parties du territoire angoumois.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Charente est industriel et manufacturier. Partout fonctionnent des distilleries, des papeteries, des forges, des fabriques d'acier, de cordages, de draps, de chapeaux, de poterie, des tanneries, des mégisseries, des filatures de chanvre et de lin, etc.

La distillerie des eaux-de-vie occupe naturellement le premier rang dans l'échelle industrielle. Au second rang viennent les usines métallurgiques; les plus considérables sont la fonderie impériale des canons de la marine à *Ruelle*, les usines de *Champlaurier*, de *Puyravaud*, de *Montizon*, de *Cambiers*, de *Pont-Rouchaud*, de *Saint-Ausonne*, qui peuvent produire dans une année 1500 tonnes de fonte brute au charbon de bois, 2400 tonnes de fonte moulée, 440 tonnes de fonte martelée, 500 tonnes de fer puddlé et laminé à la houille, 135 tonnes de tôle au bois, et 670 tonnes d'acier puddlé.

Après les usines métallurgiques, il faut citer les papeteries renommées et anciennes dont la fondation remonte à 1350. En 1701, on comptait déjà dans le département de la Charente 27 papeteries qui fabriquaient 80 000 rames de papier; c'étaient alors des papeteries *à la cuve* que sont venues remplacer si avantageusement les papeteries mécaniques; les plus célèbres sont celle d'*Angoulême* dont les pâtes sont recherchées pour leur finesse et leur blancheur, celles de *Maumont*, de *Tutebœuf*, de *Lacourade*, de *Collier*, de *Barillon*, des *Marchais*, de *Nerlac*, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Cinq routes impériales, longues de 350 kilomètres, 10 routes départementales, longues de 278 kilomètres, près de 11 000 chemins vicinaux, dont le développement dépasse 12 500 kilomètres, desservent le département de la Charente. La route impériale de 1re classe y pénètre à peu près au même point que la Vienne, passe à Chabanais, à la Rochefoucauld, à Angoulême, à Hiersac, rejoint le cours de la Charente à Jarnac, traverse Cognac, et atteint Rochefort qu'elle met en communication directe avec Paris.

Les rivières navigables et les canaux offrent à la batellerie un parcours de 92 kilomètres.

Le département de la Charente est traversé dans sa plus grande longueur sur un parcours de 116 kilomètres par une des lignes principales du réseau d'Orléans, la ligne de *Paris à Bordeaux*. Cette ligne a des stations à Ruffec, Moussac, Luxe, Saint-Amand-de-Boixe, Vars, Angoulême, la Couronne, Mouthiers, Charmant, Montmoreau et Chalais. On construit l'embranchement d'Angoulême à Rochefort par Cognac, qui desservira la portion la plus commerciale du territoire.

Histoire. — L'histoire du département de la Charente est très-pauvre de faits authentiques avant la domination romaine. On croit que cette contrée, qui a formé la province de l'Angoumois jusqu'en 1791, fut habitée autrefois par les *Agésinates*. Lorsque César envahit les Gaules, les *Agésinates* embrassèrent avec ar-

deur le parti national et fournirent un contingent de 12 000 hommes à l'armée de Vercingétorix. Sous le règne d'Honorius, l'Angoumois fit partie de la seconde Aquitaine, puis de la domination romaine il passa sous celle des Visigoths et sous celle des Francs.

Le christianisme se répandit rapidement dans cette contrée, et saint Ausone y occupait un siége épiscopal en 379.

Pendant toutes les querelles intestines dont le pays franc fut le théâtre, depuis Clovis qui, par la victoire de Vouillé, incorpora l'Aquitaine, et, par conséquent, le territoire de l'Angoumois à l'empire, depuis Charlemagne, qui rassembla à Angoulême l'armée destinée à combattre les soldats d'Abdel-Rhaman, jusqu'au règne de Philippe le Bel, les comtes d'Angoulême restèrent généralement fidèles à la cause nationale. En 1307, le dernier d'entre eux, Guy de Lusignan, mourut sans postérité et légua son comté au roi de France. En 1360, lors de la captivité du roi Jean, l'Angoumois fut cédé aux Anglais par le traité de Bretigny, et reconquis, sous Charles VIII, par ses patriotiques habitants.

Pendant le règne de Louis XI, l'Angoumois passa avec la Guyenne sous le commandement de Charles de Valois, frère du roi de France, et, en 1487, une conjuration obligea Charles VIII à marcher contre Charles d'Orléans, devenu comte d'Angoulême. Le comte se soumit, épousa la princesse Louise de Savoie, et de ce mariage naquit, en 1494, François d'Angoulême, qui fut depuis François Ier. Ce roi, en 1515, érigea le comté en duché, et en fit hommage à sa mère, qui fut la première duchesse d'Angoulême.

Successivement, le nouveau duché appartint à Charles d'Orléans, fils de François Ier, puis revint à la couronne de France, et en fut de nouveau détaché par Charles IX en faveur de son fils naturel. Pendant les guerres de religion, le duché d'Angoulême fut très-agité; il fournit à l'histoire de ces temps déplorables la Renaudie, qui fut l'âme de la conjuration d'Amboise, et Ravaillac, l'assassin d'Henri IV. Sous le règne de Louis XIII, l'Angoumois et la Saintonge se soulevèrent à la voix de Rohan et de Soubise, et pendant les guerres de la Fronde, en 1651, une grande bataille fut perdue par le prince de Condé sous les murs de Cognac.

Depuis cette époque, jusqu'à la révolution de 1789, l'Angoumois se reposa de ses longues agitations. Mais un ardent patriotisme y couvait toujours, et il salua avec enthousiasme l'ère nouvelle qui se préparait; lorsque la patrie fut déclarée en danger, il se souvint de ses ancêtres qui combattirent si vaillamment sous la bannière de Vercingétorix, et dix mille de ses enfants volèrent à la défense de la république et du territoire national.

Ce fut en 1791 que, dans la nouvelle organisation de la France, on forma le département de la Charente avec l'ancien Angoumois, une partie de la Saintonge et du Limousin et une faible portion du Poitou.

Hommes célèbres. — Le département de la Charente compte un assez grand nombre de personnages célèbres et d'hommes distingués. On peut citer parmi eux : le roi François Ier; Marguerite de Valois, l'illustre épouse d'Henri IV; l'écrivain Jean-Louis-Guez de Balzac; le jurisconsulte Jean Fabert; l'historien Thevel; les deux Saint-Gelais; la Rochefoucauld, prince de Marsillac, l'un des héros de la Fronde et l'auteur des *Maximes;* le financier Gourville; la marquise de Montespan; l'horticulteur la Quintinie; l'ingénieur Montalembert; le chirurgien Morand; l'historien Vinet; les conventionnels l'Échelle et Maulde; les deux généraux de l'Empire Laboissière et Rivaud; le ministre Dupont; le contre-amiral Terrasson.

Divisions administratives. — Le département de la Charente forme *cinq arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond.	d'Angoulême....	9	cant.	136	comm.
—	de Ruffec......	4	—	82	—
—	de Cognac......	4	—	63	—
—	de Confolens....	6	—	66	—
—	de Barbezieux...	6	—	80	—
		29	cant.	427	comm.

Ce département forme la 3e subdivision de la 14e division militaire dont le siége est à Toulouse.

Le diocèse d'Angoulême est suffragant de l'archevêché de Bordeaux; il comprend 30 cures, 303 succursales, un grand séminaire au chef-lieu du département, et un petit séminaire à Richemont dans l'arrondissement de Cognac. Onze temples protestants et une synagogue dépendant de la circonscription territoriale de Bordeaux sont affectés au service des cultes non catholiques.

Les cinq tribunaux de première instance qui rendent la justice dans les chefs-lieux d'arrondissements ainsi que les tribunaux de commerce d'Angoulême et de Cognac, ressortissent à la cour impériale de Bordeaux.

L'instruction publique possède, dans ce département, un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices

à Angoulême, les deux collèges communaux de Confolens et de la Rochefoucauld, et 608 écoles publiques libres, qui dépendent de l'Académie de Poitiers. On compte encore environ un tiers des jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire parmi ceux qui sont inscrits pour le tirage au sort.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Charente :

ARRONDISSEMENT D'ANGOULÊME.

Angoulême (25 116 hab.), l'ancienne *Civitas Ecolismensium*, préfecture et chef-lieu du département, est située à 445 kilomètres de Paris. Cette ville forme deux cantons et occupe sur la rive gauche de la rivière qui donne son nom au département le sommet d'un plateau au pied duquel l'Anguienne et la Rouvre se confondent dans le lit de la Charente. Elle se partage en vieille et en nouvelle ville. La première, mal bâtie, mais pittoresque, est campée sur le côté N. de la montagne, et la seconde étend ses quartiers dans les dépendances de l'ancien château dont il ne reste plus qu'une tour bâtie par Hugues IV à la fin du XIIIe siècle. C'est là que s'élève l'hôtel de ville moderne ; des remparts et des jardins entourent la ville ; ils forment de riantes promenades riches en points de vue et en échappées sur les vallées environnantes. La cathédrale classée dans les monuments historiques, mais à laquelle des remaniements faits du XIIe au XVIe siècle ont enlevé la beauté de son style, doit être rétablie dans toute la pureté romane qui caractérise son époque. Parmi les monuments historiques se classe encore la chapelle de l'Hôtel-Dieu qui renferme le tombeau de Balzac, son bienfaiteur. Il existe aussi un ancien châtelet du VIIIe siècle où est établie la prison, et dont il ne reste plus que trois tours fort curieuses.

Angoulême possédait autrefois une école de marine fondée en 1816 ; mais on l'a supprimée, et c'est sur son emplacement, dans le faubourg de l'Houmeau, qu'a été construite la gare du chemin de fer.

Angoulême est le centre principal du commerce du département de la Charente. Elle possède 21 papeteries qui produisent 4 millions et demi de kilogrammes de papier par an. Son commerce d'eau-de-vie se monte à 150 000 hectolitres. Parmi ses manufactures, il faut citer une poudrerie de l'État qui produit annuellement 1 million de kilogrammes de poudre.

Autrefois, l'eau arrivait difficilement à la ville, en raison de son altitude qui dépasse de 72 mètres le niveau de la Charente ; mais un appareil hydraulique, établi en 1834, fournit amplement aux besoins des habitants, soit 450 000 litres d'eau par jour.

Montbron (3300 hab.) est chef-lieu d'un canton qui possède les châteaux de *Montbron*, de *Chabrol*, de *Ferrière*, de *Lavaud* et de *la Vue*.

La Rochefoucauld (2775 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Tardoire ; son château, nommé dans les vieux titres *Rupes Fucaldi*, donna son nom à la famille d'Hugues V, comte de Lusignan, souche des la Rochefoucauld. Cette petite ville a quelques fabriques de toile et des rubanneries. A 4 kilomètres de la Rochefoucauld, près des rives de la Tardoire, se trouvent les *Grottes de Rencogne*, justement recommandées à l'admiration du voyageur pour leurs voûtes immenses, leurs pendentifs naturels, leurs pyramides dues à des concrétions pierreuses de la plus grande dureté et leurs éblouissantes stalactites.

Blanzac (918 hab.) est un chef-lieu de canton, situé sur le Né, qui possède une assez belle église du XIIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Hiersac* (865 hab.), *Saint-Amant-de-Boixe* (1690 hab.), *Rouillac* (2438 hab.), et *la Valette* (929 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont *Agris*, *Brie*, *Saint-Jauldes*, *Rivières*, *Yvrac*, *Saint-Cybardeaux*, *Genac*, *Gourville*, *Marsillac*, *Champniers*, *Dignac*, *Villebois*, *Rougnac*, dont la population est supérieure à 1000 habitants, et *la Couronne* (2882 hab.), remarquable par de belles ruines d'une ancienne *Abbaye d'Augustins* classée parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE RUFFEC.

Ruffec (3175 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 43 kilomètres d'Angoulême, et bâti sur un sol calcaire et siliceux. Cette petite ville, très-active, très-commerçante, est célèbre par ses pâtés de foie d'oie truffés qui jouissent d'une renommée européenne. Ses céréales, ses bestiaux sont l'objet d'un commerce très-important. La ville de Ruffec est agréablement accroupie sur le ruisseau du Lien dont les truites sont fort recherchées. On y remarque le vieux château de *Broglie*, posé sur une éminence entre deux bras du Lien.

Aigre (1846 hab.) est un chef-lieu de canton, riche en distilleries, et dont la foire du 23 juin, l'une des plus importantes du département, dure trois jours.

Mansle (1900 hab.), chef-lieu de canton situé sur la Charente, possède des minoteries et des brasseries.

Villefagnan (1525 hab.) est un chef-lieu de

canton, dont le commerce porte sur la vente des bestiaux et des mulets.

Les communes principales de l'arrondissement dont la population est supérieure à 1000 habitants sont : *Nanteuil*, *Verteuil*, *Charmé*, *Fouqueure*, *Saint-Fraigne*, *Tusson*, *Villejésus*, *Cellefrouin*, *Courcome*, et les *Adjots* où se trouve du minerai de fer très-facile à exploiter, car ses filons affleurent le sol.

ARRONDISSEMENT DE COGNAC.

COGNAC (9412 hab.), chef-lieu d'arrondissement et sous-préfecture, est placé sur la rive gauche de la Charente, à 42 kilomètres d'Angoulême. Sa principale industrie et son principal commerce sont la fabrication et l'exportation des eaux-de-vie si renommées qui portent son nom; elles sont surtout demandées en Angleterre, dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, et elles donnent lieu à un chiffre d'affaires qui annuellement atteint 90 millions de francs. En dehors des eaux-de-vie, il se traite d'importantes affaires en faïences, peaux tannées et graines de lin. Les foires qui se tiennent le deuxième samedi de chaque mois, le 8 mai et le 8 novembre, attirent un grand concours de producteurs et de consommateurs. Cognac est une ville aux rues étroites, pittoresquement établie sur une hauteur qui domine les plaines de la Charente. Elle ne possédait qu'un monument d'ancienne origine, un vieux château ducal, transformé aujourd'hui en magasin. Cognac faisait autrefois partie de la Saintonge et ne fut réuni à l'Angoumois qu'au XIIe siècle.

Jarnac (4243 hab.) est un chef-lieu de canton situé sur la rive droite de la Charente qu'enjambe un pont suspendu d'une façon très-hardie. Cette petite ville s'adonne comme Cognac à la distillation des eaux-de-vie; mais elle peut revendiquer justement la faveur publique pour ses vins rouges qui sont les meilleurs du département. C'est près de ses murs que fut livrée la grande bataille des catholiques commandés par le duc d'Anjou et des protestants; là tomba le prince de Condé, à l'endroit même où s'élève une pyramide quadrangulaire qui rappelle le souvenir du combat de 1569.

Châteauneuf (3541 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Charente, a des fabriques de manchons pour les papeteries, les chapelleries et les filatures de laine.

Segonzac (2977 hab.) possède une église classée dans les monuments historiques, et qui est dominée par un clocher roman d'une grande beauté.

Il faut citer dans les communes importantes du département, *Cherves* (2120 hab.); *Saint-Sulpice* (1752 hab.); *Chassors* (1119 hab.); *Mérignac* (1332 hab.); *Sigogne* (1538 hab.); *Gensac* (1025 hab.); *Saint-Martin* (2456 hab.).

ARRONDISSEMENT DE CONFOLENS.

CONFOLENS (2717 hab.), à 63 kilomètres d'Angoulême, est une sous-préfecture et un chef-lieu d'arrondissement divisé en deux cantons. Cette petite ville, dont une partie est encore bâtie en bois, a plusieurs fabriques de ganses et d'importantes clouteries; elle fait un assez grand commerce de châtaignes, de grains, de cuirs et de légumes secs. Elle est bâtie au confluent du Goire et de la Vienne que traversent deux ponts, dont l'un est très-ancien.

Chabanais (1733 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Vienne, est riche en céréales, en colzas, en foins. Là se voient les ruines d'un château autrefois habité par Colbert.

Champagne-Mouton (1224 hab.), *Saint-Claud* (1938 hab.), *Montembœuf* (1307 hab.) complètent la division cantonale du département.

Parmi les principales communes, on peut citer *Chasseneuil* (2162 hab.), et un certain nombre dont la population dépasse 1000 habitants, telles que *Ambernac*, *Saint-Maurice*, *Étagnat*, etc.

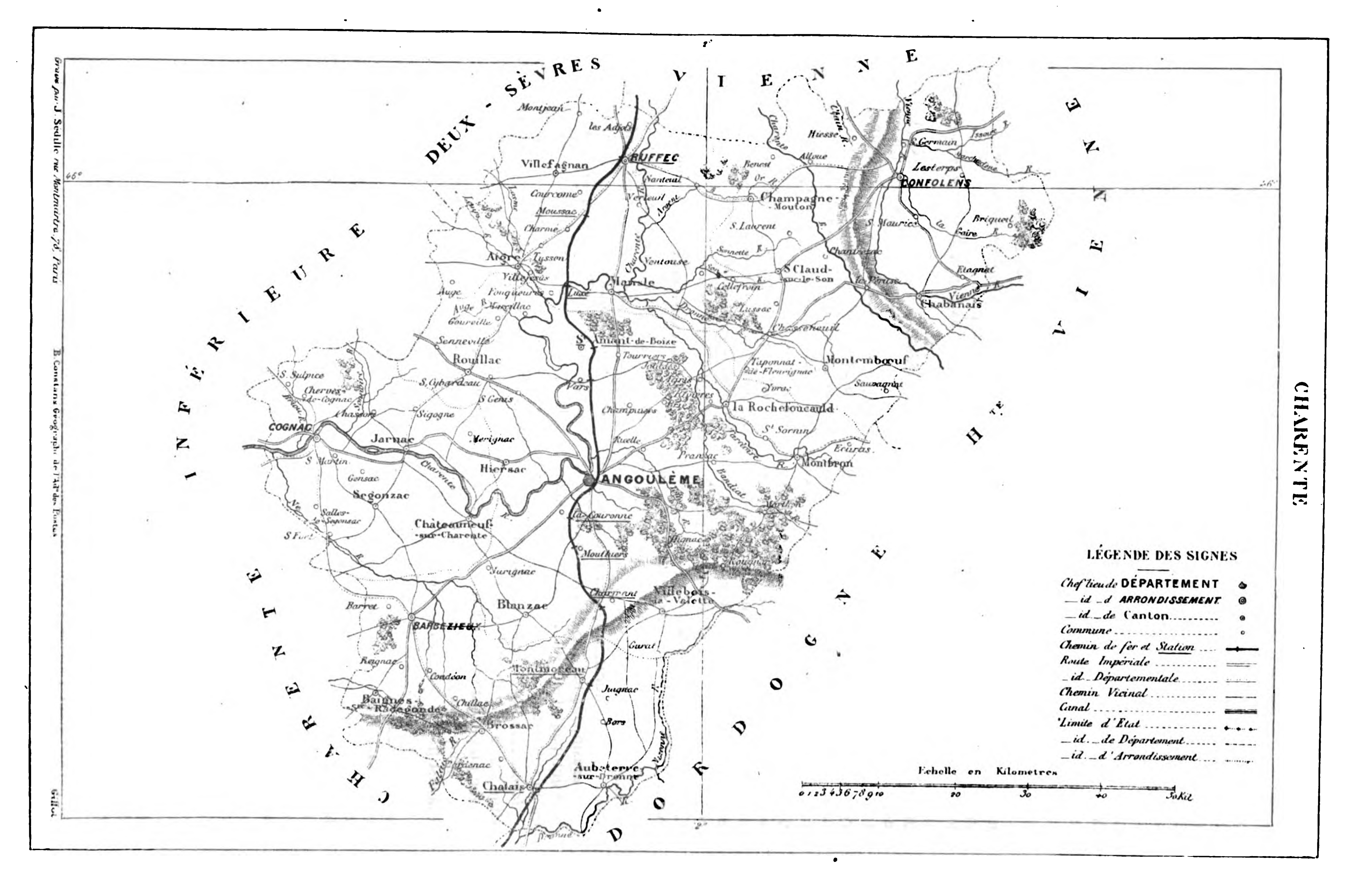
ARRONDISSEMENT DE BARBEZIEUX.

BARBEZIEUX (3881 hab.), chef-lieu d'arrondissement et sous-préfecture, est situé à 34 kilomètres d'Angoulême, sur un monticule qui domine à l'O. le Trèfle et à l'E. le Condéon. Cette petite ville possède un château restauré du XVe siècle. Ses fabriques de toile sont célèbres et jouissent d'une antique réputation. Autrefois Barbezieux était une seigneurie qui appartenait à la famille de la Rochefoucauld, et elle avait une ceinture de fortifications qui furent rasées au XVIIe siècle.

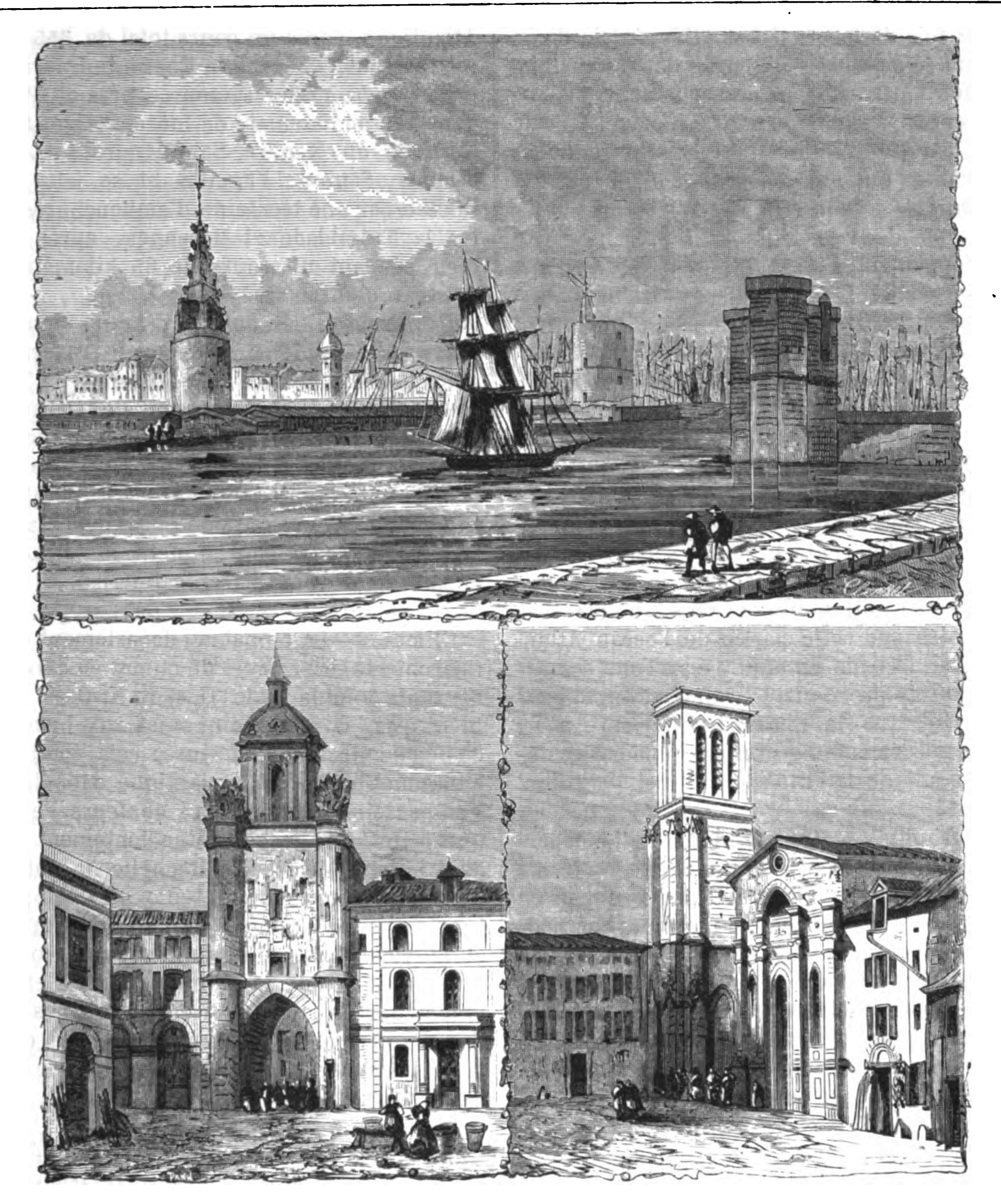
Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aubeterre* (704 hab.), où les touristes admirent une chapelle souterraine creusée dans le roc, et les vestiges d'un ancien couvent qui est compris parmi les monuments historiques; *Baignes-Sainte-Radegonde* (2417 hab.), qui possède des fabriques de faïence; *Brossac* (1136 hab.); *Chalais* (740 hab.), où se voient quelques débris d'un très-ancien château féodal, et *Montmoreau* (669 hab.), où se trouve une église de style roman, classée également dans les monuments historiques.

Les communes importantes de l'arrondissement sont : *Condéon* (1176 hab.); *Juignac* (1160 hab.); *Barret* (1261 hab.); *Reignac* (1223 hab.), situé sur l'Indre, qui a conservé une église romane du XIe siècle et possède des eaux minérales.

CHARENTE



Gravé par J. Sedille rue Montmartre 78, Paris
B. Constans Géographe de l'Adm des Postes
Giffot



Vue générale de la Rochelle. — La tour de la Grosse-Horloge à la Rochelle.
Église de Saint-Sauveur à la Rochelle.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Charente-Inférieure est situé dans la partie occidentale de la France et confine à l'océan Atlantique. C'est un département maritime. Il est borné : au N. par la Vendée; au N.-E. par les Deux-Sèvres; au S. par la Gironde; au S.-E. par la Dordogne; à l'E. par la Charente; à l'O. par l'Océan.

Ce département n'a ni lacs, ni torrents, ni montagnes; c'est un pays plat. Au centre se dessine la pittoresque et fertile vallée de la Charente, dont les coteaux sont tapissés de vignes. Le voyageur qui la quitte pour traverser la partie méridionale de ce territoire est subitement frappé par le contraste de ces deux régions; aux champs cultivés, aux collines verdoyantes succèdent des landes couvertes de maigres bruyères, des terres indigentes, et quelques bois de pins clairsemés. Dans le N., le pays change une troi-

sième fois d'aspect; il est aride, mais d'une tout autre aridité; c'est la région des marais, les uns cultivés après desséchement, les autres encore imbibés d'eaux jaunâtres. Toute cette partie du littoral est bordée de dunes mouvantes que l'on cherche à fixer par des plantations de pins.

La côte dont les sinuosités présentent un développement de 175 kilomètres est d'une grande beauté. Là, les caps, les baies, les anses, les estuaires, les golfes même ne manquent pas; on y compte de nombreux ports dont quelques-uns sont couverts par les îles du large. Au N., c'est l'île de Ré éclairée par cinq phares, et défendue par des forts qui protégent le pertuis breton. A l'O., c'est l'île d'Oleron, ceinte de ses hautes dunes de sable et de ses rochers arides. Entre ces deux îles, à l'embouchure de la Charente, le regard s'arrête encore sur les îlots d'Aix et de Madame, qu'un feu fixe signale à 17 milles en mer; puis, au delà, il va se perdre sur cette partie de l'océan Atlantique, si féconde en naufrages. Tous ces aspects variés provoquent l''admiration, et c'est justement que la Charente-Inférieure a pu être regardée comme l'un des plus beaux départements de la France.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Charente-Inférieure ne renferme pas de montagnes proprement dites, mais de simples collines doucement ondulées dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 150 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce département est traversé de l'E. à l'O. par quatre petits fleuves qui vont se jeter dans l'océan Atlantique et forment ainsi quatre bassins presque parallèles. Ces cours d'eau sont du N. au S. la *Sèvre-Niortaise*, la *Charente*, la *Seudre* et la *Gironde*.

La *Sèvre-Niortaise* n'arrose qu'une mince tranche de la portion septentrionale du département et seulement pendant un parcours de 50 kilomètres; après avoir quitté les Deux-Sèvres, elle sert de limite entre la Charente-Inférieure et la Vendée, passe à Marans, où elle reçoit la *Vendée*, et se jette dans l'anse de l'Aiguillon, après un cours total de 155 kilomètres.

La *Charente*, née dans la Haute-Vienne, après avoir traversé les départements de la Vienne, de la Charente, entre dans la Charente-Inférieure auprès de Brives, reçoit la *Seugne*, passe à Saintes, à Taillebourg, à Saint-Savinien, à Carillon, s'y grossit de la *Boutonne*, arrose Tonnay-Charente, Rochefort, où elle est assez profonde pour admettre des navires de guerre, et se jette dans l'océan Atlantique, après un cours total de 355 kilomètres dont 100 dans la Charente-Inférieure.

La *Seudre* prend sa source près de Plancy dans l'arrondissement de Jonzac, baigne Saint-Germain-du-Xandre, Saint-André-de-Lidon, Thaims, Saujon, l'Éguille, et se jette dans l'Océan par une trentaine d'embouchures, entre la Tremblade et Marennes, après avoir reçu pendant un cours de 85 kilomètres le ruisseau de *Gémozac*.

La *Gironde*, née au val d'Aran, dans les Pyrénées espagnoles, après avoir traversé les départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, vient sous ce dernier nom limiter la portion S.-O. de la Charente-Inférieure, et se jette dans l'Océan entre Royan et la pointe de Grave, après un cours de 650 kilomètres, et sans avoir reçu aucun affluent important du département de la Charente-Inférieure.

Climat. — Le climat du département de la Charente-Inférieure est un climat modéré que les vents dominants de l'O. et du N.-O. ne troublent pas. Il n'est point sujet aux brusques changements de température; cela tient à sa situation voisine de l'Atlantique dans lequel s'enmagasinent les grandes chaleurs de l'été que cette vaste mer restitue lentement pendant l'hiver. Aussi, à la Rochelle, la colonne thermométrique indique-t-elle une température moyenne annuelle de 11° 6′ centigrades, et l'hiver y est-il plus humide que froid. A cette modération, le climat joindrait encore une salubrité parfaite, si dans quelques parties des arrondissements maritimes les exhalaisons des marais n'engendraient pas de mauvaises fièvres.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Charente-Inférieure est de 682 569 hectares, et sa population, qui s'est accrue de 82 000 habitants depuis le commencement du siècle, est aujourd'hui de 479 559 habitants, c'est-à-dire de 69 habitants environ par kilomètre carré.

La moitié de cette population est propriétaire du sol qui est divisé en plus de 3 millions de parcelles. Les agriculteurs en forment les deux tiers, les industriels et les commerçants un peu moins du quart. Le nombre des gens sans profession est considérable, car il dépasse 35 000.

Cette population d'un département qui confine d'un côté à la Vendée, de l'autre à la Gironde, a dû nécessairement retenir quelques caractères de ces deux provinces si diverses. En effet, le type charentais est mixte. Les pay-

sans sont de taille moyenne, avec les yeux noirs et les cheveux bruns. Les habitants du littoral sont très-propres, et leurs villages annoncent une certaine aisance. A mesure que l'on s'élève vers le N., les mœurs et le tempérament se modifient; à la vivacité bordelaise, au langage rapide et animé des populations girondines, succèdent le calme et la froideur du Vendéen; la taille s'accroît, la force musculaire vient compenser la rapidité des mouvements, le geste se modère, et la transition se fait ainsi de l'habitant du midi à l'habitant du nord. D'ailleurs, toutes ces populations sont honnêtes et travailleuses, franches, patientes, hospitalières, un peu superstitieuses, mais tolérantes, bien que l'intérêt religieux soit de nature à les diviser; elles ont de tout temps fourni de bons soldats aux armées, de braves marins aux flottes et au commerce. Leur langage se rapproche beaucoup de la langue *d'oil* dont il dérive évidemment, mais il emprunte volontiers quelques-unes de ses expressions au vieux celtique et à la langue anglaise.

Agriculture. — Le domaine agricole du département comprend 354 000 hectares de terres labourables, 116 000 de vignes et 106 000 de bois, forêts et terres incultes; le surplus se compose de prairies naturelles, de pâturages, landes, bruyères et pâtis.

Les vignes forment la principale richesse agricole du département de la Charente-Inférieure; les 116 000 hectares livrés à cette culture donnent annuellement près de 408 000 hectolitres de vins rouges récoltés sur la rive droite de la Charente, qui sont estimés comme vins de table, et plus de 2 millions d'hectolitres de vins blancs qui sont distillés et transformés en eaux-de-vie. La valeur totale de cette production dépasse 15 millions de francs.

Après les vignes, la culture des céréales se fait sur une grande échelle. Le département de la Charente-Inférieure suffit bien au delà à nourrir ses habitants, car les céréales atteignent annuellement une valeur de 40 millions de francs; aussi l'exportation des grains est-elle considérable, ainsi que celles des fèves de marais qui donnent lieu à un commerce très-important.

La culture du colza, du safran et principalement celle du chanvre et du lin, puis toutes les espèces de légumes, les pommes de terre, les betteraves, les fruits et le rendement des châtaigneraies produisent un revenu annuel qui peut être estimé à 25 millions de francs.

Quelques forêts existent encore à la surface du sol, mais elles sont peu considérables; on cite celles de Dampierre et celles de Souverts dont les superficies embrassent 500 hectares environ.

Parmi les animaux domestiques élevés dans le département, il faut compter 35 000 chevaux de race bretonne, dont les qualités sont appréciées des connaisseurs; les prairies naturelles ou artificielles nourrissent facilement 130 000 bêtes à cornes et 350 000 bêtes ovines qui sont l'objet d'un commerce considérable. Dans les fermes, on élève des porcs et de la volaille en grandes quantités. Sur le littoral, le gibier aquatique est très-abondant.

Pour résumer par des chiffres les productions naturelles du département, le revenu brut des animaux domestiques s'élève à près de 30 millions, et la valeur totale de la production agricole annuelle atteint 74 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de la Charente-Inférieure est très-pauvre en minéraux; son sol, qui appartient au terrain tertiaire et argilo-sableux, ne renferme aucun gîte métallifère; seulement les fentes de quelques rochers de la côte contiennent un peu de sulfure de fer cristallisé. Il existe aux environs de Marennes des tourbières qui rendent annuellement 21 500 quintaux métriques, de la marne et du plâtre près de l'ancienne tour de Broue, des carrières de pierres de taille sur certains points du territoire, et quelques sources minérales qui sont peu fréquentées.

Industrie. — Commerce. — La principale industrie du département est la distillation des eaux-de-vie; elle occupe un grand nombre d'ouvriers et a amené la création de vastes établissements pour fournir aux besoins locaux. On trouve aussi dans le pays de nombreuses fabriques de toiles, de machines à vapeur et d'instruments aratoires, des raffineries de sucre, des briqueteries, des tuileries, etc. Dans les arrondissements de Marennes et de la Rochelle on exploite de larges marais salants; là le sel se fait par simple évaporation et il constitue une branche très-importante du commerce; les 12 000 hectares qu'occupent ces salines produisent annuellement 622 500 quintaux métriques dont la valeur atteint près d'un million de francs, et nécessitent le travail de 4000 ouvriers.

Les bois de merrain, les bois de construction, les vins rouges, les vins blancs, les céréales, le beurre, les œufs sont l'objet d'un commerce actif, ainsi que le poisson de mer, et principalement les sardines dont la pêche occupe un grand nombre de bateaux. Les pê-

cheurs des côtes de la Manche, de Saint-Valery, du Crotoy viennent même pendant l'hiver exploiter le littoral du département. Les huîtres vertes de Marennes jouissent d'une réputation qui leur assure un débit considérable.

Le mouvement de la navigation est représenté par 800 navires environ dont la contenance représente 20000 tonneaux; ils exportent des eaux-de-vie, des vins, des bois, du sel, des céréales, de l'huile, du poisson, du chanvre, etc. On ne compte pas moins de 27 ports sur les côtes de la Charente-Inférieure, dont les principaux sont la Rochelle, Rochefort, l'île d'Aix, la Tremblade, Royan, Tonnay-Charente, Marans, Saint-Martin, Mortagne, etc., qui sont fréquentés annuellement par une moyenne de 30000 navires.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Charente-Inférieure est desservi par 9 routes impériales, 21 routes départementales, et 3821 chemins vicinaux, dont le développement total dépasse 8000 kilomètres. La route principale passe par Saintes, Saint-Porchaire, et met Rochefort en communication directe avec Paris.

Le département est sillonné par de nombreux canaux qui facilitent les communications, entre autres le canal de *Niort à la Rochelle*, qui réunit la Sèvre-Niortaise à l'Océan, le canal de la *Charente à la Seudre*, qui passe à Marennes; les canaux de *Vix*, de *Saint-Ouen*, de *la Brune*, de *Saint-Symphorien*, de *la Torse*, de *Saint-Agnant*, de *Bellisle*, etc.

Un embranchement, qui s détache de la ligne de Paris à Bordeaux du réseau d'Orléans, traverse la portion N. du département. C'est l'embranchement de *Poitiers à la Rochelle*, par Niort; il a des stations à Surgères, Chambon, Aigrefeuille et La Jarrie. D'*Aigrefeuille à Rochefort* un sous-embranchement se rend. par Cire à ce port de guerre.

Le développement de ces voies ferrées ne dépasse pas 41 kilomètres.

Le sous-embranchement d'Aigrefeuille à Rochefort sera prolongé et desservira alors Saint-Jean-d'Angely, Saintes, Jonzac, et se terminera à Coutras dans la Gironde. Un autre sous-embranchement réunira Saintes à Angoulême par Cognac.

Histoire. — Le territoire qui forme aujourd'hui le département de la Charente-Inférieure était occupé avant la conquête romaine par les *Santones* et les *Aulni*, qui ont donné leur nom à l'Aunis et à la Saintonge. Après l'invasion de César dans les Gaules, sous les empereurs romains, ce pays fit partie de la seconde Aquitaine, et, comme toute cette portion de la Gaule, il passa successivement de la domination des Visigoths sous la domination des rois francs. L'Aquitaine, devenue duché sous les successeurs de Clovis, fut érigée en royaume par Charlemagne.

Au IXe siècle, l'Aunis et la Saintonge subirent les incursions, les déprédations et les dévastations des Normands, et plus tard, la princesse Éléonore de Guienne, répudiée par le roi Louis VII, l'apporta en dot au roi d'Angleterre Henri II; elle resta donc province anglaise jusqu'à Philippe-Auguste qui la réunit au domaine royal. Les Anglais ne renoncèrent pas sans combattre à la possession de ce riche territoire; ils tentèrent de le reprendre; Saint-Louis les vainquit à la bataille de Taillebourg en 1242, et ce pays si disputé revint encore à la couronne de France. Mais ce que les Anglais n'avaient pu obtenir par les armes, le traité de Brétigny le leur donna; la Saintonge subit une seconde fois la domination étrangère, et n'en fut réellement affranchie que sous le règne de Charles VII.

Pendant un siècle, cette province resta paisible et se refit de ses secousses passées; mais après les luttes politiques, les luttes religieuses l'éprouvèrent cruellement. En effet, pendant les XVIe et XVIIe siècles, elle fut en proie à toutes les horreurs des guerres de religion. La nouvelle doctrine protestante fut accueillie avec enthousiasme par les populations de l'Aunis et de la Saintonge. Depuis Henri II jusqu'à Louis XIII, pendant 69 ans sous les règnes de six rois, les villes du territoire furent tour à tour pillées, ravagées, et là s'illustrèrent trop facilement aux dépens de ce malheureux pays, les Duras, les Condé, les la Trémouille, les Guise et les d'Épernon. La politique soutenait la religion, et les princes de Navarre regardaient la Rochelle d'un œil avide, car ils voulaient en faire leur place de guerre, quand la Saint-Barthélemy éclata. Les troupes de Charles IX marchèrent contre la ville où les Huguenots s'étaient enfermés; ces intrépides combattants résistèrent pendant sept mois, et les troupes royales durent lever le siége. La ville, fière à bon droit de son succès, tendit alors à devenir indépendante. Elle protégea courageusement ses coreligionnaires pendant les règnes d'Henri III et d'Henri IV; mais ses velléités d'indépendance s'accrurent à ce point, que Louis XIII et Richelieu vinrent l'assiéger le 10 août 1627. Le maire, le brave Guiton, résista pendant quatorze mois aux horreurs de la famine, et la capitulation ne fut signée que le 30 octobre 1628. Richelieu fit alors

raser les fortifications de la ville que Louis XIV rétablit plus tard; mais son rôle politique était terminé.

Pendant la Révolution qui fut accueillie avec ardeur, la Rochelle devint le quartier général d'une armée républicaine.

Lors de la nouvelle division de la France en 1790, le département de la Charente-Inférieure fut formé avec les deux provinces de l'Aunis et de la Saintonge.

Hommes célèbres. — Le département de la Charente-Inférieure compte parmi ses hommes remarquables : BERNARD DE PALISSY; AGRIPPA D'AUBIGNÉ, le compagnon de guerre d'Henri IV; l'historien TALLEMANT DES RÉAUX; les amiraux DE LA GALISSONNIÈRE, LATOUCHE-TRÉVILLE et DUPERRÉ; le président DUPATY et son fils, le poëte EMMANUEL DUPATY; le médecin GUILLOTIN; le conventionnel BILLAUD-VARENNES; le peintre GAUFFIER; le tragédien LARIVE; le sculpteur CHARLES DUPATY; le marquis DE BEAUHARNAIS; le voyageur BONPLAN, compagnon de Humboldt; le député AUDRY DE PUIRAVEAU; le littérateur NOUGARET; et parmi les contemporains : DUFAURE, avocat et académicien; EUGÈNE PELLETAN; l'amiral RIGAUT DE GENOUILLY; les peintres EUGÈNE FROMENTIN et BOUGUEREAU.

Divisions administratives. — Le département de la Charente-Inférieure comprend *six arrondissements* subdivisés ainsi :

Arr. de la Rochelle	7 cant.	55	comm.
— Marennes	6 —	34	—
— Rochefort	5 —	41	—
— Saintes	8 —	109	—
— Saint-Jean-d'Angely	7 —	120	—
— Jonzac	7 —	120	—
	40 cant.	479	comm.

Ce département forme la 2ᵉ subdivision de la 14ᵉ division militaire dont le siége est à Bordeaux.

L'évêché, suffragant de l'archevêché de Bordeaux, a son siége à la Rochelle. Ce diocèse renferme 26 cures, 288 succursales, un grand séminaire à la Rochelle, et un petit séminaire à Montlieu, dans l'arrondissement de Jonzac. Les protestants, très-nombreux dans le pays, y possèdent 41 temples.

La justice est rendue par 6 tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par 5 tribunaux de commerce à la Rochelle, à Saintes, à Rochefort, à Marennes et à Saint-Jean-d'Angely, qui ressortissent à la Cour impériale de Poitiers.

L'instruction publique possède dans ce département un lycée à la Rochelle, 2 colléges communaux à Saintes et à Rochefort, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Château-d'Oleron, et 595 écoles publiques et libres qui dépendent de l'Académie de Poitiers. L'instruction est peu répandue dans le département, et les deux tiers des jeunes gens appelés au tirage ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales villes du département de la Charente-Inférieure :

ARRONDISSEMENT DE LA ROCHELLE.

LA ROCHELLE (18 720 hab.), chef-lieu de préfecture et du département, est située près de l'océan Atlantique, à 477 kilomètres de Paris, sur des terrains d'alluvion abandonnés par la mer. C'est une ville de guerre de 2ᵉ classe, fortifiée par Vauban et divisée en 2 cantons. La digue, construite par Richelieu, forme l'anse au fond de laquelle s'ouvre le port qui est encore protégé par les îles de Ré et d'Oleron. L'entrée de la passe est éclairée par deux phares du 4ᵉ ordre.

La ville, assez régulièrement bâtie, est d'un aspect triste et a conservé sa physionomie de cité huguenote; les arcades des rues dissimulent le mouvement de sa population; son pavé est une véritable mosaïque de toutes les pierres du globe. La Rochelle ne possède pas un seul édifice qui soit classé dans les monuments historiques; sa cathédrale est une grosse et massive construction inachevée; les églises de *Notre-Dame*, de *Saint-Sauveur*, de *Saint-Jean*, de *Saint-Nicolas*, bâties du XVᵉ au XIXᵉ siècle, n'ont aucun caractère; mais l'hôtel de ville, commencé à la fin du XVᵉ siècle, est un monument gothique d'assez fière tournure, avec ses tours et sa ceinture de mâchicoulis. A l'entrée du port se dresse le donjon de *Saint-Nicolas* et la *Tour de la Chaîne*, qui en fermaient autrefois l'ouverture. Le long de l'avant-port se déroule le *Mail*, belle pelouse bien plantée, d'où le regard peut embrasser les îles de Ré, d'Oleron et la mer; la place d'Armes, le Champ de Mars, les remparts, ombragés par un double rang d'ormeaux, forment de belles promenades.

Le mouvement maritime du port de la Rochelle est représenté par un chiffre de 50 000 tonnes environ. On y fait un grand commerce d'eaux-de-vie, de poissons et de bois de construction. La préparation des sardines à l'huile y emploie 4 usines qui en fabriquent 200 000 kilogrammes par an.

Saint-Martin-de-Ré (2121 hab.) est un chef-lieu de canton et la capitale de l'île qui a

55 kilomètres de tour, et qu'un canal de 4 kilomètres sépare de la côte; cette petite ville est fortifiée, car elle défend le port de la Rochelle; elle exploite des marais salants, fait la pêche du poisson, distille des eaux-de-vie, et exporte des vins et des planches.

Marans (4534 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sèvre-Niortaise, forme un sous-quartier maritime; c'est un marché de céréales très-important qui expédie annuellement pour 5 millions de grains.

Ars (3486 hab.), chef-lieu de canton, est un petit port de l'île de Ré, où une tour octogonale sert de phare.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Courçon* (1263 hab.), où se voient trois tombes celtiques, et *La Jarrie* (1246 hab.), qui possède une ancienne église.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Jean-de-Liversay* (2382 hab.), où l'on élève des chevaux et des bestiaux; *Sainte-Soulle* (2149 hab.); *Sainte-Marie* (2703 hab.), bourg de l'île de Ré; *La Flotte* (2450 hab.), petit port de l'île de Ré, qui fait le commerce du sel, des bois, des vins, des eaux-de-vie, et où l'on remarque les ruines d'une abbaye; etc.

ARRONDISSEMENT DE MARENNES.

Marennes (4426 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située sur la Seudre à 2 kilomètres de l'Océan. Son église, reconstruite au XVIIIe siècle, compte parmi les monuments historiques. Marennes est une jolie ville bien bâtie, mais insalubre, à cause de ses marais salants dont le rendement est considérable; ses huîtres vertes sont renommées; son exportation de vins et de fèves est assez importante; le chiffre de son commerce maritime est environ de 9000 tonnes.

Château d'Oleron (3211 hab.) et *Saint-Pierre d'Oleron* (5152 hab.) sont les deux chefs-lieux de canton de l'île de ce nom, longue de 30 kilomètres et située à 2 milles de la terre; ses salines sont très-considérables et rapportent annuellement à l'État 9 millions de droit. Le reste de son territoire est envahi en grande partie par les dunes de sable, sauf une vingtaine de kilomètres carrés où prospèrent les vignes et les céréales.

Royan (4170 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'embouchure de la Gironde, est une place forte de 2e classe éclairée par un feu fixe du 4e ordre. C'est une ville de bains de mer très-fréquentée, et dont les plages sont remarquablement belles.

La Tremblade (3017 hab.), chef-lieu de canton, est située près de la Seudre, sur un chenal navigable pour les bâtiments de petit tonnage, et au milieu d'une ceinture de dunes.

Saint-Agnant (1181 hab.), chef-lieu de canton, est bâti sur une colline qui domine les marais de Brouage.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Le Gua* (2026 hab.), où l'on exploite des salines, et dont le port exporte des bois, du vin et des eaux-de-vie; *Dolus* (2211 hab.), petite ville de l'île d'Oleron, où sont établis des haras; *Saint-Georges-d'Oleron* (4775 hab.), avec distilleries, vinaigreries et salines; *Arvert* (2773 hab.), sur une presqu'île entre la Gironde et l'Océan.

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT.

Rochefort (30 151 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en 2 cantons, est une place de guerre de 2e classe, et le chef-lieu de préfecture du 4e arrondissement maritime. Rochefort est situé sur la Charente, à 15 kilomètres de son embouchure et à 31 kilomètres de la Rochelle; c'est le 3e port militaire de la France; il est accessible aux navires de tout tonnage, et les bâtiments de guerre y sont toujours à flot. Le port militaire s'étend sur une longueur de 2 kilomètres; il a des cales couvertes pour la construction des navires, de magnifiques formes pour le radoub des vaisseaux, des fosses à mâture, une corderie longue de 380 mètres, une fonderie susceptible d'entreprendre les plus grands travaux, des forges, des magasins, un arsenal, qui peuvent occuper jusqu'à 10 000 ouvriers. Le port marchand, muni de bassins à flots, se prête à toutes les exigences du commerce qui consiste surtout en exportation de vins, d'eaux-de-vie, de sel, de blé, de farines, de bestiaux, de poissons salés, etc.

Rochefort est une ville toute moderne et percée de rues qui se coupent à angles droits. Au centre de cet échiquier se trouve la place d'Armes, où s'élève une fontaine monumentale. L'église *Saint-Louis*, de style grec, est surmontée d'un beau clocher Renaissance qui rappelle l'ancienne église détruite, mais les autres monuments de la ville n'ont rien de particulièrement remarquable. Les remparts ombragés forment des promenades charmantes. Le *Cours d'Ablois*, planté de six rangées d'arbres, conduit au magnifique hôpital de la marine construit en dehors de la ville.

Tonnay-Charente (3763 hab.) est un chef-lieu de canton situé sur la rive droite de la Charente, et qui avant la création de Rochefort fut sur le point de devenir le port militaire de cette partie de l'Océan. Il sert d'entrepôt aux

eaux-de-vie de la Saintonge et de l'Angoumois.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Surgères* (3343 hab.), dont l'église, classée parmi les monuments historiques, est romane par sa façade, et *Aigrefeuille* (1732 hab.), où l'on exploite des tourbières.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Marsais* (1681 hab.), dont le territoire est principalement planté de vignes; *Genouillé* (1178 hab.), situé sur la Devise, où se voient des ruines d'anciens châteaux, etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINTES.

SAINTES (11 570 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisée en 2 cantons, est située à 69 kilomètres de la Rochelle sur les flancs d'une colline que baigne la Charente. Saintes, jadis la capitale de la Saintonge et l'une des plus anciennes villes de France, est riche en monuments historiques qui sont : un arc romain reporté sur l'ancienne voie romaine qui conduit à Poitiers, des débris d'un ancien amphithéâtre romain, l'église romane de *Saint-Eutrope* élevée sur une vaste crypte, la cathédrale de *Saint-Pierre* reconstruite au XVI° siècle, et la vieille église de *Sainte-Marie*, dont le magnifique portail date du XII° siècle.

Saintes possède plusieurs édifices modernes, tels que l'hôpital de la marine, le tribunal de commerce, le théâtre, le palais de justice, l'hôtel de la sous-préfecture. Elle a des fabriques d'ornements d'église, d'instruments agricoles, des tanneries, des mégisseries, et fait un important commerce de vins, d'eaux-de-vie, de bois et de cuirs.

Pons (4969 hab.), chef-lieu de canton, petite ville très-ancienne située sur la Seugne, a conservé les restes d'un donjon du IX° siècle.

Saujon (2957 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Seudre, était autrefois une ville forte où Richelieu avait fait bâtir un château.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Burie* (1802 hab.), où l'on fabrique des paniers et qui fait le commerce des bois et des poissons salés; *Cozes* (1898 hab.), qui a conservé le clocher et la chapelle d'une église en ruine du XIV° siècle; *Gémozac* (2792 hab.), où sont creusés d'immenses souterrains, et *Saint-Porchaire* (1202 hab.), qui possède une église du XIV° siècle, de l'époque romano-ogivale.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chaniers* (2566 hab.), où l'on fait de bons vins rouges; *Arces* (927 hab.), avec des marais salants; *Corme-Royal* (1367 hab.); *Mortagne-sur-Gironde* (1661 hab.), dont le commerce est fort actif.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-D'ANGELY.

SAINT-JEAN-D'ANGELY (7023 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Boutonne, à 26 kilomètres de la Rochelle, au milieu de terrains riches en vignobles. Cette ville fut en partie détruite en 1820 par l'explosion de moulins à poudre; pendant les guerres de religion, elle se signala par un fanatisme effroyable, et subit deux siéges sous Charles IX et sous Louis XIII auxquels elle ne put résister. Son petit port est fréquenté par les gabares d'un faible tirant d'eau; son industrie comprend des distilleries, des fonderies et des fabriques d'outils forgés; son commerce a pour base l'exportation des céréales et des graines oléagineuses.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aulnay* (2040 hab.), dont l'église, qui date, dit-on, du IX° siècle, est classée parmi les monuments historiques; *Loulay* (581 hab.); *Matha* (2344 hab.); *Saint-Hilaire-de-Villefranche* (1323 hab.), où se trouvent les ruines d'un monastère de Saint-Martin; *Saint-Savinien* (3285 hab.), avec un port sur la Charente, et *Tonnay-Boutonne* (1238 hab.), où existent des filatures de laine et des fours à chaux.

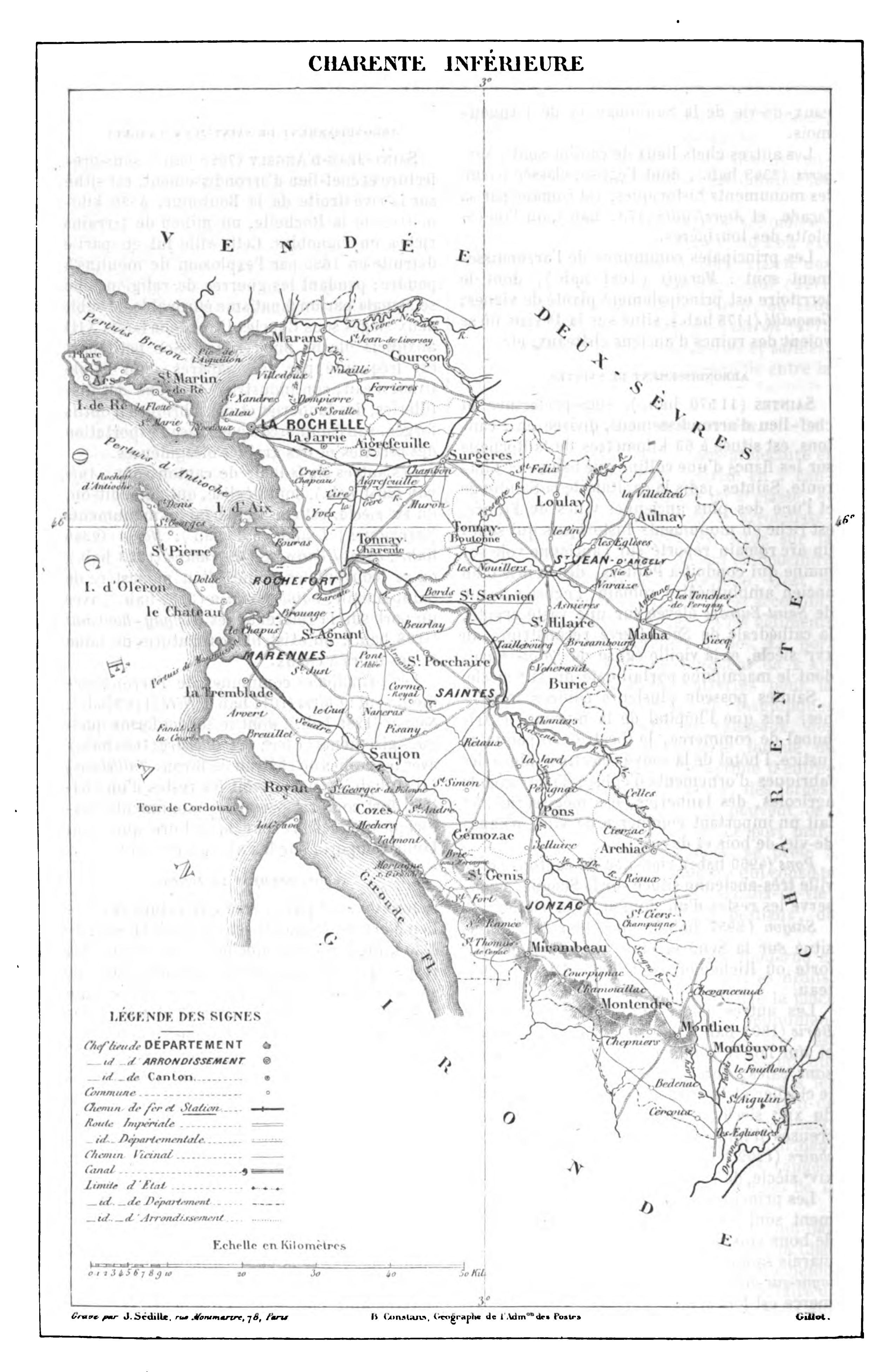
Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chives* (1011 hab.); *Néré* (1169 hab.); *Sonnac* (1285 hab.), dont le sol renferme quelques gisements de fer; *Brisambourg* (1606 hab.) avec les ruines du château de Biron; *Taillebourg* (1050 hab.), où l'on voit les restes d'un château fort compris parmi les monuments historiques, et célèbre par la victoire que saint Louis remporta sur les Anglais en 1242.

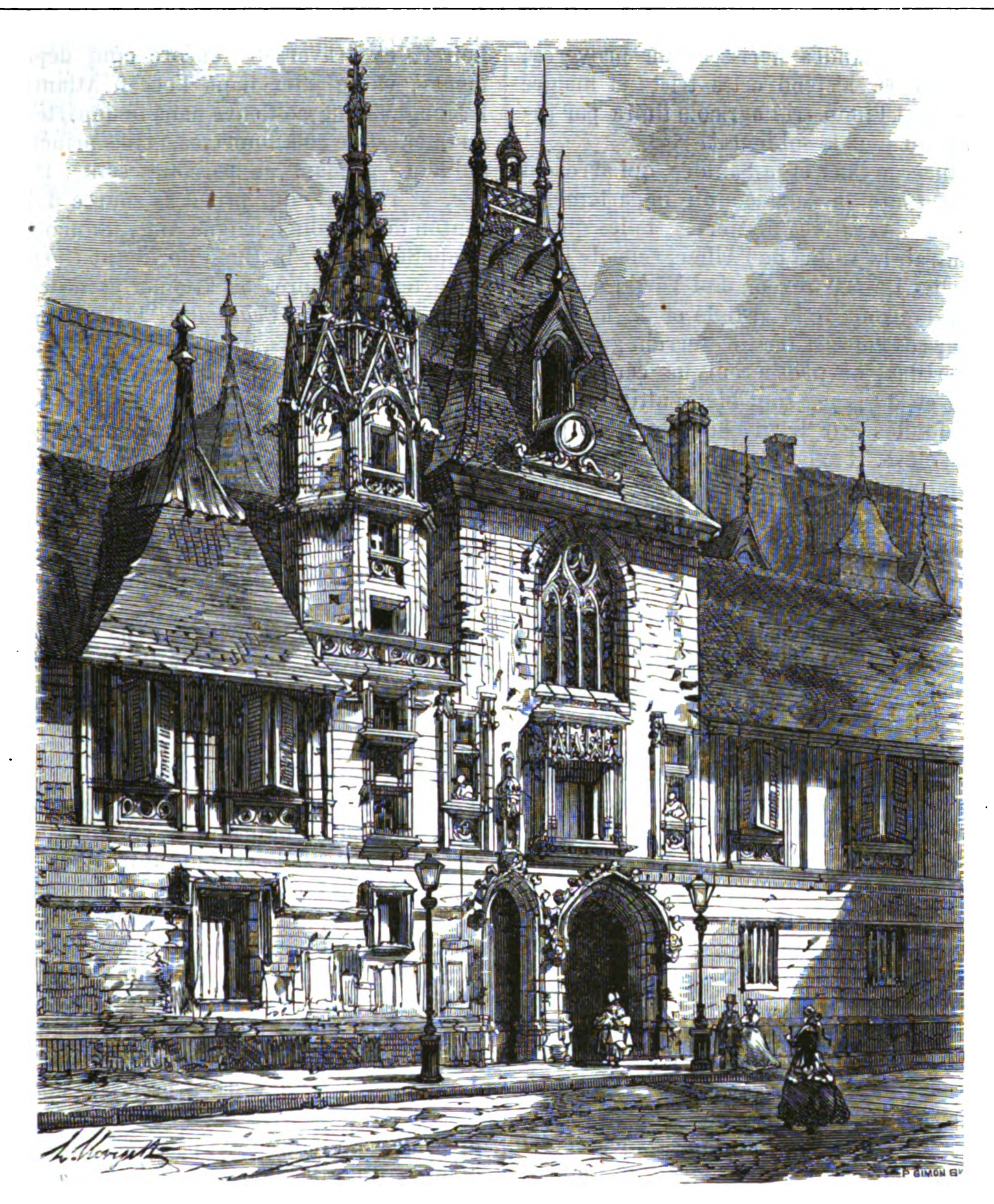
ARRONDISSEMENT DE JONZAC.

JONZAC (3147 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la Seugne à 39 kilomètres de la Rochelle; on y trouve les restes d'un château du XII° siècle, placé au sommet d'un rocher à pic. Cette petite ville possède des fabriques de grosses étoffes et des distilleries; elle fait le commerce des vins, eaux-de-vie, volailles et bestiaux.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Archiac* (1227 hab.); *Mirambeau* (2384 hab.), qui exporte des légumes et des fourrages; *Montendre* (1174 hab.), où jaillit une source minérale; *Montguyon* (1542 hab.), où l'on a découvert des instruments de l'âge de pierre; *Montlieu* (975 hab.), avec des grottes ornées de belles stalactites, et *Saint-Genis* (1244 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ozillac* (954 hab.); *Jarnac-Champagne* (1316 hab.), qui fait le commerce des eaux-de-vie; *Boisredon* (1603 hab.), etc.


CHARENTE INFÉRIEURE
VENDÉE
DEUX SÈVRES
CHARENTE
GIRONDE
OCÉAN
Pertuis Breton
Pertuis d'Antioche
I. de Ré
St Martin de Ré
Ars
I. d'Aix
I. d'Oléron
St Pierre
le Chateau
Marans
Courçon
LA ROCHELLE
la Jarrie
Aigrefeuille
Surgères
Loulay
Aulnay
Tonnay Boutonne
ST JEAN-D'ANGELY
Tonnay Charente
ROCHEFORT
St Savinien
St Hilaire
Matha
St Agnant
MARENNES
St Porchaire
Burie
SAINTES
La Tremblade
Saujon
Royan
Cozes
Pons
Gemozac
Archiac
St Genis
JONZAC
Mirambeau
Montendre
Montlieu
Montguyon
Tour de Cordouan
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78, Paris
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot.



Hôtel de ville de Bourges, ancienne maison de Jacques Cœur.

CHER.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Cher est exactement situé au centre de la France dans le bassin de la Loire et traversé par le méridien de Paris. Il est borné au N. par le département du Loiret; à l'E. par la Loire et l'Allier qui le séparent des départements de l'Yonne et de la Nièvre; au S.-E. par le département de l'Allier; au S. par celui de la Creuse; à l'O. par celui de l'Indre, et au N.-O. par celui de Loir-et-Cher.

Ce département est un pays plat dont le centre est représenté par un immense plateau, entrecoupé de quelques vallées fertiles; toute cette portion de son territoire est cultivée, féconde, et la plus riche au point de vue agricole; au S.-O., au contraire, le sol est de médiocre qualité et noyé en maint endroit sous des étangs nombreux dont la superficie couvre plus de 450 hectares; au N., ce sont des terrains sablonneux, des champs stériles, des

marais, des landes hérissées de bruyères; dans le N.-O. s'étend cette triste et maigre *Sologne* dont l'industrie agricole finira par régénérer un jour le sol ingrat.

La Loire, le Cher et la Sauldre, qui arrosent presque toute la surface du département, ont formé des vallées distinctes, telles que le Val-Central, la vallée de l'Allier, celle de l'Aubois, celles de la Vauvise, de l'Yèvre, de l'Arnon, du Fouzon, de la grande et de la petite Sauldre; ces dépressions de terrain généralement fertiles, où prospèrent les céréales, le chanvre et la vigne, sont bien cultivées, mais peu profondes, car le niveau moyen du pays n'est pas élevé. Il existe dans le département de belles forêts domaniales, telles que les forêts de Vierzon, de Soudrain, d'Allogny, de Prély, et dans le bassin du Cher, les forêts communales de Bornac, de Chœurs, de Meillant, de Dun-le-Roi, etc.

Orographie. — Le département du Cher est généralement plat, mais en de certaines parties de son territoire quelques collines viennent donner au sol un relief pittoresque. On sent dans le S. ces ressauts de terrains insensiblement allongés entre les cours d'eau, qui forment les premiers échelons des monts granitiques du centre de la France. Vers le N.-O., les collines du Sancerrois modifient également l'aspect du pays, mais elles n'ont pas une grande importance, et leur altitude moyenne est comprise entre 300 et 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont il faut déjà retrancher plus de 100 mètres pour la hauteur générale du territoire. Les points culminants sont *la Brande-de-Saint-Saturnin*, près de Châteaumeillant, et le *Pic-de-Rippol* dans la commune de Vesdun; Sancerre est bâti à une hauteur de 306 mètres, au sommet le plus élevé d'une colline courbée en arc dont les deux extrémités s'appuient à la Loire.

Hydrographie. — Le système hydrographique du département du Cher se compose de trois principaux cours d'eau, un fleuve et deux rivières, tributaires de ce fleuve. Ce sont la *Loire*, l'*Allier* et le *Cher*, dont les nombreux affluents arrosent abondamment tout ce territoire de l'ancien Berry.

La *Loire*, née dans le village de Sainte-Eulalie de l'Ardèche, après avoir arrosé le département qui porte son nom, ceux de Saône-et-Loire, de l'Allier, de la Nièvre, forme, en remontant vers le N., toute la frontière E. du département du Cher, depuis sa jonction avec l'Allier jusqu'à l'angle N.-E. de l'arrondissement de Sancerre, puis elle entre dans le Loiret, et traversant encore cinq départements, va se jeter dans l'océan Atlantique. La longueur de ce fleuve dans le département du Cher est de 80 kilomètres, et ses principaux affluents pendant ce parcours sont : 1° l'*Allier;* 2° l'*Aubois*, qui prend sa source dans le canton de Sancoins, baigne Augy, Sancoins, la Chapelle-Hugon, la Guerche, Saint-Germain, et se termine après 52 kilomètres de cours; 3° la *Jarlande*, le *Chateauvert* et le *Fossé-des-Boires;* 4° la *Vauvise*, qui baigne Sancergues et se grossit du *Ragnon* et de la *Planche-Godard*.

L'*Allier*, qui sort des montagnes de la Lozère, limite la Lozère et l'Ardèche, la Lozère et la Haute-Loire, traverse le Puy-de-Dôme et l'Allier, vient former la limite S.-E. du département du Cher pendant une vingtaine de kilomètres du S. au N., reçoit le *Haut-Bois* et le *Boucard*, et se jette dans la Loire au bec d'Allier près de Cuffy.

Le *Cher* prend sa source dans la Creuse, sépare la Creuse du Puy-de-Dôme, la Creuse de l'Allier, traverse l'Allier, et entre au-dessous d'Etelon dans le département du Cher; cette rivière décrit dans ce dernier département une courbe très-allongée du S. au N.-O., et dans un cours de 88 kilomètres, elle baigne Saint-Amand, Chateauneuf, Saint-Florent, Vierzon, Méry-sur-Cher, puis entre dans le département de Loir-et-Cher, et se jette dans la Loire vis-à-vis de Cinq-Mars dans l'Indre-et-Loire; pendant son parcours dans le département, le Cher reçoit comme affluents : 1° la *Marmande*, petite rivière qui naît dans l'Allier, passe à Charenton, à Saint-Amand et absorbe la *Sologne* et le *Chignon;* 2° l'*Yèvre*, qui sort d'un étang près de Baugy, se grossit du *Villabon*, de l'*Yvrette*, de la *Tripand*, du *Collin*, du *Langis*, du *Moulon*, de l'*Auron* qui passe à Bannegon et à Dun-le-Roi, de l'*Annain* du *Baranjon*, et se jette dans le Cher à Vierzon, après avoir arrosé Baugy, Bourges, Marmagne, Mehun, Foécy et Vierzon; 3° la *Queugne*, les *Cotards*, le *Sauzay*, le *Trian* ; 4° l'*Arnon*, qui vient du département de la Creuse, traverse l'Allier, entre dans le Cher, y absorbe la *Joyeuse*, le *Portefeuille*, la *Simare*, le *Théols*, et baigne Sidiailles, Culan, Lignières, Charost, Mareuil, Saint-Georges, Reuilly et Lury; 5° l'*Auzon* et le *Pontet;* 6° la *Grande-Sauldre*, qui prend sa source dans le canton d'Henrichemont, baigne Vailly, Argent, Clémont, après avoir reçu le *Rimancon*, la *Salereine*, l'*Yonne*, l'*Oisonnette*, la *Nère*, et entre dans le département de Loir-et-Cher où elle reçoit la *Petite-Sauldre* qui vient du château de Parassy, dans l'arrondissement de Santerre, et se perd dans le Cher entre Selles et Châtillon.

Pour compléter l'hydrographie du département, il faut citer de nombreux étangs qui se trouvent principalement dans les arrondissements de Sancerre et de Saint-Amand.

Climat. — Le climat du département du Cher est généralement froid; à l'exception des territoires du N.-E. et du S. où l'air est très-pur, toutes les portions du N.-O. de la Sologne sont peu salubres, grâce aux étangs et aux marais qui produisent des exhalaisons malsaines. Il est à remarquer que dans le Cher, ni les chaleurs ni les froids ne persistent longtemps, c'est-à-dire au delà de quinze jours. Les vents de l'O. et du N.-O., qui sont violents, y dominent particulièrement, surtout pendant la mauvaise saison.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Cher est de 719 934 hectares et sa population de 336 613 habitants; ce qui ne donne que 43 habitants environ par kilomètre carré; elle s'est accrue de 105 000 âmes depuis le commencement du siècle.

On y compte à peu près les deux tiers d'agriculteurs, contre 80 000 industriels ou commerçants.

Le caractère des Berruyers est généralement doux et sociable, leurs mœurs sont pures, leurs manières affables, leur religion éclairée et tolérante, et si leur esprit n'est pas riche en saillies, si l'imagination ne les entraîne pas, du moins leur sens est droit, leur jugement sûr. Ces qualités, communes aux gens de toutes les classes, ne sont point un résultat de l'éducation, mais bien un don naturel. Si une différence de caractère existe, c'est entre les populations des vallées riches et celles des landes ou des collines incultes, et encore ne porte-t-elle que sur le plus ou moins d'apathie et d'aptitude aux arts industriels, et il faut l'attribuer seulement à ce que la voix de l'intérêt ne s'adresse qu'à des sourds dans les campagnes pauvres.

La langue française est usuelle dans tout le département; elle est parlée presque sans accent dans les villages comme dans les villes, et avec une correction remarquable.

Agriculture. — Le département du Cher est agricole; la culture des terres et l'élève des bestiaux y sont bien entendues; la ferme-école d'Aubussay, dans l'arrondissement de Bourges, est un modèle d'industrie rurale.

Les quatre cinquièmes du territoire forment des terres labourables; l'autre cinquième se compose de 130 000 hectares de prairies, 10 000 de vignobles, 15 000 de pâturages et de landes, 160 000 de bois, forêts et terres incultes.

Sa production de céréales représente une valeur de 27 millions de francs et suffit au delà de sa consommation. Le blé, l'avoine, le sarrasin, l'orge, le seigle occupent une grande partie des terres cultivées; mais le sol convient à peu près à tous les genres de cultures; le chanvre, le lin, le colza, les raves y réussissent parfaitement et atteignent avec les légumes, les vignes, le produit des prairies naturelles et des châtaigneraies, une valeur de 14 millions de francs.

Ce sont des vins assez estimés que ceux du Cher; ses vignobles rendent annuellement 212 000 hectolitres de vins rouges et 54 000 hectolitres de vins blancs. Le Sancerrois a principalement le monopole de cette production, ou tout au moins il donne les vins les meilleurs, qui sont ceux de Saint-Satur et de Chavignol.

Les forêts du département, soit en bois à brûler, soit en bois d'œuvre, rapportent environ 9 millions de francs par an. Le chêne, le charme, le frêne et l'orme y dominent, ainsi que l'acacia dans les montagnes du Sancerrois, où se multiplient également de nombreuses plantes aromatiques et fébrifuges. Les noyers, cultivés en grand, donnent lieu à un commerce assez considérable. Les arbres fruitiers sont conduits d'une façon très-habile et produisent de bons revenus.

D'ailleurs, le département du Cher fait de notables progrès dans la science agricole. La plus grande partie des marais qui engendraient autrefois tant de fièvres paludéennes a été desséchée et livrée à la culture; 1500 hectares restent encore à assainir et à fertiliser sur les 8000 hectares que l'on comptait il y a soixante ans.

Mais si la production agricole s'améliore chaque jour, l'élève des bestiaux demeure stationnaire et ses produits sont médiocres; il faut en excepter cependant ceux de la race ovine qui a été assez heureusement croisée avec le mérinos; aussi, la laine des moutons du Berry est-elle recherchée pour sa finesse. Les chevaux sont de petite taille et ne conviennent guère qu'à l'agriculture et à l'artillerie; leur nombre est environ de 28 000, tandis que celui des bêtes à laine dépasse le chiffre de 800 000.

Les bois et les campagnes sont fréquentés par un assez grand nombre de sangliers et de chevreuils; les lièvres, les lapins et même les loups s'y trouvent en notable quantité.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint 27 millions, et la valeur totale de la

production agricole annuelle est de 53 millions et demi de francs.

Mines. — Carrières. — Le département du Cher doit être placé en première ligne pour l'industrie minière. Son sol est riche en minerai d'excellente qualité. Le fer est la véritable production naturelle des territoires du Berry; les minières de la Chapelle-Saint-Ursin, au S.-O. de Bourges, de Dun-le-Roi, celles des rives du Cher, celles de Saint-Just et de Vornay, de La Roche et de Corquoy, les minières des Brandes, de Mareuil, du val de l'Aubois, de Sancergues, de Boucard, de Saint-Palais, de Mehun, etc., prouvent par leur nombre l'importance de la fabrication du fer dans ce département.

Après les mines, les carrières sont également exploitées sur une grande échelle. Les pierres à bâtir, de belle et bonne qualité, se trouvent aux environs de Bourges, de Saint-Amand, du Guétin, d'Apremont, de la Celle-Condé, de Sancerre; les carrières de Charly donnent une pierre qui se prête aux délicatesses de la plus fine sculpture; le granit s'exploite à Châteaumeillant, le plâtre à la Croix-Maupion et à Verneuil, le gypse dans la forêt de Meillant, le grès et l'argile aux environs de Vierzon; les sablières d'Annoix, de Charost, de Plaimpied, de Parassy, et les tourbières du val d'Yèvre occupent aussi un certain nombre d'ouvriers.

Industrie. — Commerce. — L'exploitation du minerai de fer a amené dans le département la création d'un grand nombre d'établissements métallurgiques; on ne compte pas moins de 21 usines qui fabriquent surtout de la fonte et du fer au charbon de bois dont la quantité s'élève à près de 500 000 quintaux métriques pour une valeur de 10 millions. Les principaux établissements sont ceux d'Yvoi-le-Pré, de Vierzon, de Bourges, de Menetou-Couture, de Précy, de Mareuil. etc.; leurs produits consistent en fonte et en fer au combustible végétal, en fonte et en fer au combustible minéral, en fonte mouillée, et en acier de forge, mais ce dernier en quantité relativement minime.

Après l'industrie métallurgique viennent les fabriques de draps communs, de porcelaines, de faïence, les filatures de laine, les verreries, les huileries, les tanneries, les fabriques d'instruments aratoires perfectionnés, etc.

Le commerce des fers et de la fonte est considérable; les minières alimentent en partie non-seulement les usines du département, mais les établissements de Commentry, de Montluçon, dans l'Allier, du Creuzot, dans Saône-et-Loire; le commerce des laines, grâce à l'amélioration des bêtes ovines, est aussi très-important, puis celui des bestiaux, des céréales, des vins, du chanvre, des bois, du merrain, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Les routes du département du Cher comprennent 8 routes impériales, 22 routes départementales, et un grand nombre de chemins, soit de grande communication, soit d'intérêt commun, soit vicinaux, dont le nombre s'élève à 1623. Le parcours de ces diverses voies dépasse 2766 kilomètres, et il sera accru prochainement par les chemins agricoles qui offriront un développement de 10000 kilomètres.

Trois canaux complètent les voies navigables du département : 1° le *Canal-du-Berry*, qui réunit l'Allier au Cher; 2° le *Canal-latéral-à-la-Loire*, qui traverse l'Aubois et la Voumoise dans le département et passe au bas de Sancerre; 3° le *Canal-de-la-Sauldre*, qui est fait depuis Blancafort, dans l'arrondissement de Sancerre, jusqu'au Coudray, et qui doit aboutir près de la Motte-Beuvron.

Le département du Cher est desservi par une des lignes principales, par un embranchement et deux sous-embranchements du réseau d'Orléans : 1° le chemin de fer de *Paris à Agen*, qui traverse l'angle N.-O. du département avec stations à Vierzon et Chéry; 2° l'embranchement de *Vierzon à Bourges*, avec stations à Foécy, Mehun-sur-Yèvre et Marmagne; 3° le sous-embranchement de *Bourges à Saincaize*, dans la Nièvre, qui coupe en diagonale le département de l'O. à l'E. avec stations à Moulin-sur-Yèvre, Savigny-sur-Septaine, Avor, Bengy, Nérondes, la Guerche et le Guétin; 4° le sous-embranchement de *Bourges à Montluçon*, qui descend du N. au S., par les stations de Saint-Urcin, de Saint-Florent, de Lunery, de Châteauneuf, de Bigny, de la Celle-Bruère, de Saint-Amand-Montrond, et d'Ainay-le-Viel.

Ces diverses voies ferrées ont un développement de 149 kilomètres.

On doit construire un embranchement de Tours à Vierzon et un chemin de fer agricole de Gien à Monthou.

Histoire. — La ville de Bourges, 615 ans avant l'ère chrétienne, était déjà la capitale de la Gaule, la ville renommée des *Bituriges*, et la reine des cités gauloises. César, pendant son invasion, l'assiégea, s'en empara, malgré la bravoure de ses défenseurs, et en fit la métropole de l'Aquitaine. Depuis lors, le

territoire des *Bituriges*, c'est-à-dire le Berry, subit la domination romaine, et ne changea de maître que pour passer au pouvoir des Francs pendant le ve siècle. A cette époque, les gouverneurs des provinces franques s'abstenaient volontiers de leurs devoirs féodaux, et tendaient à s'affranchir de toute suzeraineté royale; ils prenaient le titre de comtes, et changeaient leur gouvernement en fiefs héréditaires. Ainsi advint-il du Berry et de ses gouverneurs qui se firent comtes de Bourges. Pendant deux siècles, ils administrèrent en souverains leurs provinces que les Normands ravagèrent quelquefois, et leurs droits étaient si bien acquis au détriment des faibles successeurs de Charlemagne, que l'un d'eux, voulant faire les fonds nécessaires à son départ pour la Terre-Sainte, vendit 60000 sols d'or son comté au roi Philippe Ier.

Pendant 250 ans, le Berry resta annexé à la couronne de France, jusqu'au moment où le roi Jean en fit un duché-pairie en faveur de son troisième fils. Ce duché passa successivement, sous forme d'apanage, aux enfants de Charles VI, au fils de Charles VII, servit de douaire à différentes reines de France, et fut définitivement incorporé par Louis XI au domaine royal.

Au XVIe siècle, les guerres de religion troublèrent ce pays si difficile à fixer; ce fut dans ses campagnes que Calvin fit ses premières prédications et enrôla ses premiers prosélytes. Le Berry fut alors troublé par les idées de réforme, et surtout par les réformistes qui s'emparèrent de sa capitale et la pillèrent complétement; mais il compta de longues années de tranquillité pendant le règne d'Henri IV, et sut même se soustraire aux dissensions politiques de la France et à l'influence de ses chefs les plus déterminés. Aussi, pendant la minorité de Louis XIII, son territoire n'eut-il à souffrir de la guerre que durant quelques mois.

Ce fut dans le Berry qu'on essaya pour la première fois, sous Louis XVI, le système des administrations provinciales, système qui amena la division départementale de la France. En 1790, le département du Cher fut formé avec quelques portions du Berry et du Bourbonnais.

Pendant la Révolution, le nouveau département sut se soustraire aux excès de la terreur; quand, après les désastres de 1815, l'armée de la Loire fut licenciée, ce licenciement s'opéra en grande partie sur son territoire, mais sans trouble, sans agitation, et ces braves soldats qui avaient si glorieusement combattu sous le drapeau tricolore, toujours dévoués à leur patrie, désintéressés et purs, rentrèrent paisiblement chez eux. Ce n'étaient pas les *brigands de la Loire*, comme la Restauration affectait de les qualifier, mais des soldats redevenus citoyens qui retournaient au foyer domestique.

Hommes célèbres. — Le département du Cher compte un certain nombre d'hommes célèbres : JACQUES COEUR, le surintendant des finances de Charles VII; son fils JEAN COEUR, archevêque de Bourges; le roi LOUIS XI; L'ÉCUYER, peintre sur verre; le prédicateur BOURDALOUE; l'académicien LA CHAPELLE; le duc DE LA CHATRE; le maréchal MACDONALD; et parmi les contemporains : l'antiquaire RAOUL-ROCHETTE; le poëte ÉMILE DESCHAMPS; l'auteur dramatique FÉLIX PYAT.

Divisions administratives. — Le département du Cher comprend *trois arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond. de Bourges.....	10 cant.	100 comm.
— Saint-Amand.	11 —	115 —
— Sancerre.....	8 —	76 —
	29 cant.	291 comm.

Le département du Cher forme la 1re subdivision de la 19e division militaire dont le siége est à Bourges.

Réuni au département de l'Indre auquel il confine, il forme le diocèse de l'archevêché de Bourges. Ce diocèse comprend dans le département du Cher 32 cures, 205 succursales, un grand séminaire et un petit séminaire à Bourges. Les protestants y possèdent 5 temples.

La justice est rendue par les tribunaux de première instance des trois chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Bourges, qui ressortissent à la Cour impériale dont le siége est au chef-lieu du département.

L'instruction publique n'est pas très-répandue; ses établissements comprennent un lycée et une école normale d'institution à Bourges, deux colléges communaux à Saint-Amand et à Sancerre, et 395 écoles publiques, qui sont dans le ressort de l'Académie de Paris. On compte plus de la moitié des jeunes conscrits qui ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Cher :

ARRONDISSEMENT DE BOURGES.

BOURGES (30119 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est située d'une très-pit-

toresque façon sur le double versant d'un coteau, au confluent de l'Auron, de l'Yèvre et de l'Yevrette, et à 232 kilomètres de Paris. Cette vieille et célèbre ville occupe une vaste étendue de terrain, car ses rues sont larges et ses maisons peu élevées; l'air y est pur et sain; ses places sont plantées de beaux arbres, et ses remparts lui font une ceinture d'agréables promenades.

Bourges est riche en monuments historiques, non pas en ruines romaines qui rappellent au souvenir l'ancienne métropole de l'Aquitaine, car la vieille enceinte est à peine reconnaissable, mais en édifices du moyen âge, classés et conservés avec soin. Il faut tout d'abord citer sa cathédrale du XIIIe siècle, construite au sommet de la ville, et dont la principale tour est visible dans un rayon de dix lieues; c'est un magnifique vaisseau à cinq nefs, encore inachevé, et qui reproduit toute la série des styles de quatre siècles, depuis le sévère roman jusqu'au gothique flamboyant qui s'est fondu dans la Renaissance; à la tour neuve, on admire une horloge du XVe siècle qui indique les mouvements du soleil et de la lune. *Saint-Bonnet*, église du XVIe siècle, est remarquable par les vitraux de l'Escuyer. L'hôtel de ville, l'ancienne résidence, ou plutôt forteresse de Jacques Cœur, le surintendant des finances de Charles VII, est un remarquable édifice du XVe siècle, dont les murailles sont extérieurement revêtues de sculptures gothiques du plus haut goût; sa balustrade découpée à jour porte en lettres sculptées la belle devise du célèbre surintendant : *A cœur vaillant rien d'impossible*. L'hôtel *Lallemant*, qui est occupé par les sœurs de la *Sainte-Famille*, avec son oratoire et ses tourelles délicieuses, l'hôtel de *Cujas*, édifice en briques du XIVe siècle, la *Porte-Saint-Ours*, reste de l'ancien palais des ducs de Berry, complètent la liste des monuments historiques de Bourges. Les édifices modernes, tels que colléges, casernes ou temple protestant, n'ont rien de très-remarquable.

Sous le rapport industriel et commercial, le chef-lieu du département du Cher n'est pas très-important; le grain, le chanvre, les peaux, les bois sont ses principaux articles d'exportation. On y trouve quelques fabriques de draps, des tanneries, des pépinières, et depuis quelques années, une fonderie et un arsenal, créés par décret. Aux portes de la ville fonctionnent les usines métallurgiques de Mazières où se fabriquent les grandes pièces de charpente en fer.

Charost (1687 hab.) est un chef-lieu de canton situé sur la rive gauche de l'Arnon, que traverse la route impériale de Bourges à Châteauroux; cette ville fut érigée autrefois en duché-pairie et conserve les ruines d'un ancien château fortifié, détruit pendant les guerres de la Ligue.

Graçay (3291 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le ruisseau de Fouzon, possède de curieux restes d'un monument celtique, amas de sept ou huit pierres énormes appelées les *Pierres-Folles*.

Mehun-sur-Yèvre (6176 hab.), chef-lieu de canton, a deux monuments historiques, une église romane du XIe siècle et les restes du château où Charles VII vécut avec Agnès Sorel, et où, craignant d'être empoisonné par son fils, Louis XI, il se laissa mourir de faim. On fabrique dans cette petite localité des porcelaines, des droguets et des toiles d'emballage.

Vierzon (8224 hab.), chef-lieu de canton situé au confluent de l'Yèvre et du Cher, dans une position charmante, a conservé des ruines de différentes époques; là s'embranchent les voies ferrées du réseau d'Orléans sur Nevers et sur Moulins; on y trouve des manufactures de porcelaines et des fabriques de serge et de bonneterie; les bois, les vignes et les céréales sont les principales productions de son territoire.

Baugy (1483 hab.), chef-lieu de canton, riche en antiquités gallo-romaines, possède l'important établissement agricole de la Loge.

Les Aix (1606 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive gauche des collines, forment une petite ville très-ancienne dont la légende fait remonter l'origine au fils d'Ajax. Son église, des Xe et XIe siècles, est classée parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Levet* (1017 hab.), *Lury* (861 hab.), et *Saint-Martin-d'Auxigny* (2968 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mareuil* (2011 hab.), près des mines de la vieille abbaye de *la Prée*, et qui a des hauts fourneaux ; *Saint-Florent* (3433 hab.), où se voient des vestiges d'une route romaine; *Menetou-Salon* (2546 hab.), où l'on a reconnu les traces d'un aqueduc gallo-romain ; *Vierzon-Village* (4964 hab.), où fonctionnent des hauts fourneaux, des acieries, des fabriques de poteries et de faïence; *Saint-Éloy* (1174 hab.), où se voit le château des Dames, qui appartenait à Agnès Sorel ; *Massay* (2405 hab.), avec les ruines de ses vieilles fortifications.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND.

SAINT-AMAND (8757 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 44 ki-

lomètres de Bourges sur un embranchement du Canal-du-Cher, au confluent de cette rivière et de la Marmande; cette petite ville, régulièrement bâtie et dominée par les ruines du château du *Mont-Rond*, fait un commerce actif de céréales, de fourrages, de bois, de bestiaux, de laines, de chanvres et de châtaignes. Elle a des fonderies et des manufactures de porcelaines. Son église, qui date du XIVe siècle, est justement admirée. A une lieue s'élève la colline du *Belvédère*, haute de 314 mètres, et du sommet de laquelle le regard embrasse les montagnes de l'Auvergne, du Sancerrois, de la Marche et du Morvan.

Châteaumeillant (3404 hab.), chef-lieu de canton, dont on attribue la fondation aux Romains, a conservé de nombreuses antiquités gallo-romaines, et une église romane du XIe siècle, classée parmi les monuments historiques. Ses carrières de pierres à bâtir sont fort renommées. Cette ville fait un grand commerce de chevaux, de bestiaux, d'eaux-de-vie et de sel.

Dun-le-Roi (5454 hab.), chef-lieu de canton et petite ville assez importante, fut, au XIIe siècle, une des trois principales cités de l'Aquitaine.

Lignières (2992 hab.), chef-lieu de canton, située sur la rive droite de l'Arnon, théâtre des premières prédications de Calvin, alors étudiant à Bourges, fut souvent brûlée et pillée pendant les guerres de religion. Non loin se trouve l'étang de Villiers qui a 24 kilomètres de tour.

Sancoins (3450 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le canal du Berry, est l'entrepôt des houilles de Montluçon et des plâtres de l'Allier. Dans les environs, près de Jouy, se dressent les ruines d'un vieux château flanqué de quatre tours.

La Guerche (3505 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Canal-du-Berry, exploite de belles carrières de pierres lithographiques.

Charenton (1722 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Marmande, est une petite ville industrielle qui possède des hauts fourneaux, des forges, des scieries hydrauliques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Châteauneuf*, (2686 hab.), *Nérondes* (2993 hab.), *Saulzais-le-Potier* (955 hab.), et *Le Châtelet* (2006 hab.), où l'on peut admirer les ruines d'un château fort.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Menetou-Couture* (2186 hab.), où il existe une mine de fer; *Patinges* (2479 hab.); *Culan* (1181 hab), avec les ruines du château de Croï, vieille forteresse féodale du XIIe siècle, rangée parmi les monuments historiques; *Meillant* (1665 hab.), où se voit un château dont la tour de l'époque Renaissance est de toute beauté.

ARRONDISSEMENT DE SANCERRE.

SANCERRE (3707 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 47 kilomètres de Bourges, près du canal latéral à la Loire, au sommet d'une colline isolée, haute de 130 mètres et couverte de vignobles, d'où la vue peut saisir d'admirables perspectives; c'est un dédommagement pour les habitants de cette petite ville aux rues étroites, roides, mal percées et impraticables pour les voitures.

Sancerre a-t-il été fondé par Jules César, d'où lui viendrait son nom, *Sacrum Cesaris*, ou doit-il son origine à Charlemagne qui le peupla de Saxons, *Saxicus Vicus?* les antiquaires disputent à ce sujet. Quoi qu'il en soit, Sancerre, au XIIe siècle, formait un des trois grands fiefs du Berry.

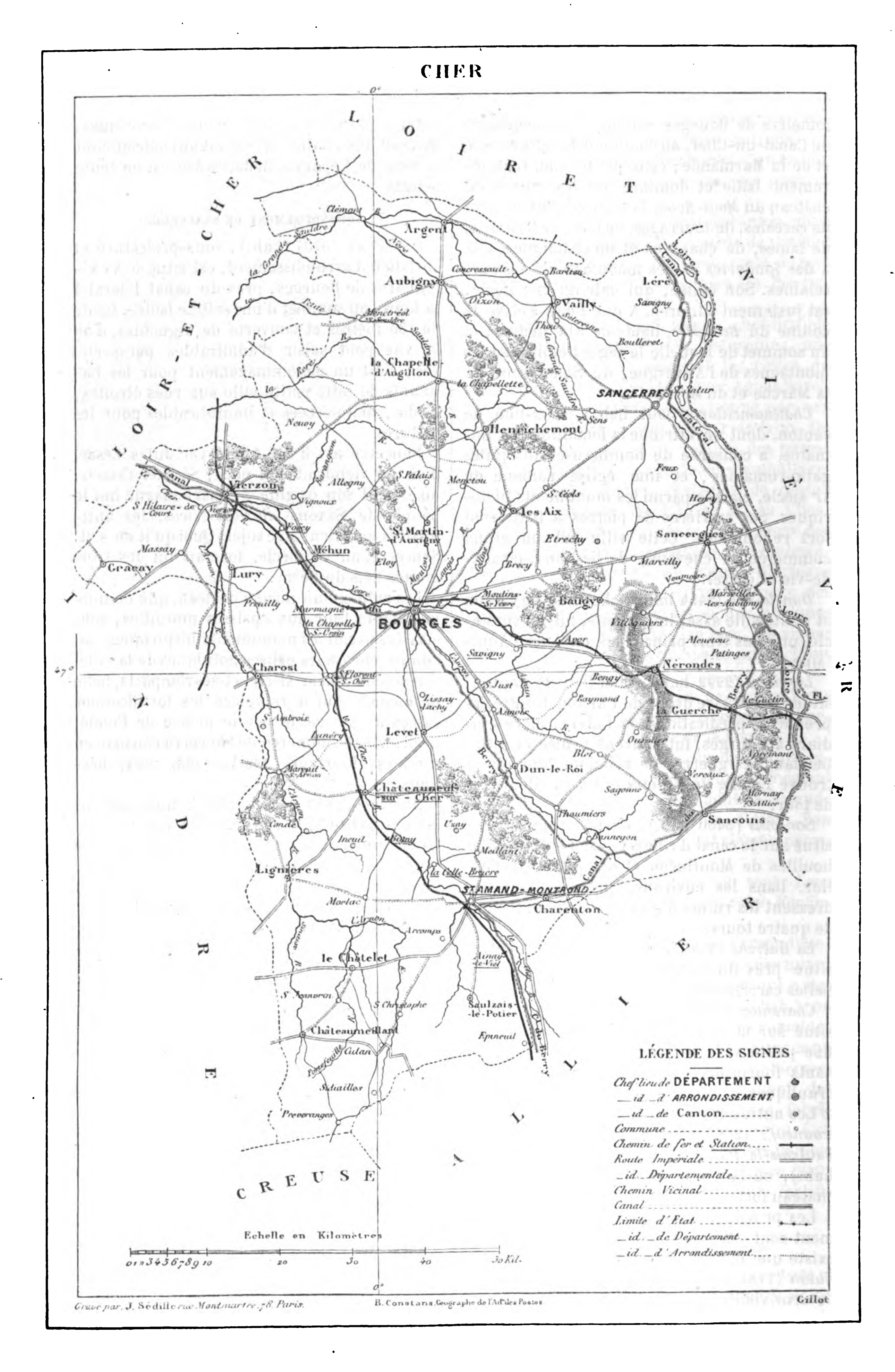
Les ruines d'un ancien château, que domine une haute tour aux épaisses murailles, sont classées parmi les monuments historiques; on admire encore les églises gothiques de la ville, son donjon du XIIIe siècle, et ses remparts, belle promenade qui a remplacé les fortifications rasées au XVe siècle par le prince de Condé. Le principal commerce de Sancerre consiste en céréales, fourrages, fruits, vins, noix, bestiaux.

Aubigny (2633 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville sans grande importance, très-éprouvée au moyen âge, et qui fut prise et brûlée par les Anglais pendant la captivité du roi Jean. Son église et son ancien château qui lui sert d'hôtel de ville comptent parmi les monuments historiques.

Henrichemont (3377 hab.), chef-lieu de canton, est une ville régulièrement bâtie, qui fut fondée par Sully; elle fait un important commerce de laines.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Argent* (1416 hab.), *La Chapelle-d'Angillon* (894 hab.), où une ferme a été établie dans les ruines mêmes d'un château gothique, *Léré* (1690 hab.), *Sancergues* (1167 hab.), qui possède une belle église romane, et *Vailly* (1030 hab.), où jaillit une source minérale.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ivoy-le-Pré* (1643 hab.), avec hauts fourneaux et forges; *Herry* (2683 hab.), où se trouvent les ruines du monastère de Chalivoy; *Saint-Satur* (2179 hab.), avec un beau monument historique, son église paroissiale du XIVe siècle; *Savigny-en-Léré* (2060 hab.).


CHER
L O I R E T
L O I R - E T - C H E R
N I È V R E
A L L I E R
I N D R E
C R E U S E
Clémont
Argent
Aubigny
Léré
Vailly
Savigny
Barlieu
Boulleret
la Chapelle d'Angillon
la Chapellotte
SANCERRE
S. Satur
Sens
Henrichemont
Neuvy
Vierzon
S. Hilaire de Court
Allogny
S. Palais
Menetou
S. Martin d'Auxigny
Les Aix
Feux
Sancergues
Massay
Graçay
Méhun
Lury
Etrechy
Marcilly
Brecy
Baugy
Moulins s. Yèvre
Preuilly
Marmagne
la Chapelle S. Ursin
BOURGES
Villequiers
Patinges
Marseilles les Aubigny
Nérondes
Charost
S. Florent s. Cher
Savigny
S. Just
Bengy
Raymond
la Guerche
Lissay Lachy
Levet
S. Ambroix
Dun-le-Roi
Blet
Sagonne
Châteauneuf sur Cher
Mornay s. Allier
Sancoins
Thaumiers
Uzay
Ineuil
Bigny
Meillant
Lignières
la Celle-Bruère
S. AMAND-MONTROND
Charenton
Morlac
Arcomps
le Châtelet
Ainay le Vieil
S. Janvrin
S. Christophe
Saulzais-le-Potier
Châteaumeillant
Culan
Epineuil
Sidiailles
Préveranges
Canal
Echelle en Kilomètres
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 Kil.
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_ d' ARRONDISSEMENT
_id_ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_ de Département
_id_ d'Arrondissement
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 78, Paris.
B. Constans Géographe de l'Adm des Postes
Gillot



Ancien couvent de la Margeride dans le canton de Bort.
Vue générale de Tulle.

CORRÈZE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Corrèze est situé dans la partie centrale de la France, et ses limites sont : au N., les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne; au S., les départements du Lot, du Cantal et de la Dordogne; à l'E., ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; à l'O., celui de la Dordogne.

La constitution géologique du département de la Corrèze le rattache aux terrains primitifs et secondaires. Tout ce territoire, très-varié dans ses aspects, très-pittoresque dans ses points de vue, très-curieux par ses beautés naturelles, est légèrement incliné dans sa partie septentrionale vers le S., l'E. et l'O. Cette région renferme les portions les plus élevées du département et le plateau qui sépare le bassin de la Dordogne de celui de la Loire; là se dessine une contrée montagneuse, abrupte et sauvage; à quelques lieues d'Ussel,

s'élève la muraille de Bort, dont les colonnes basaltiques, disposées perpendiculairement, ressemblent aux tuyaux d'un orgue immense; d'admirables cavernes sont creusées dans le flanc des montagnes, comme autant d'écrins qui renferment de splendides cristallisations naturelles; au fond des ravins, pendant les grandes pluies de l'hiver, mugissent des torrents fougueux, et au-dessus, les roches âpres et nues se dressent dans toute leur beauté première; ici, un petit affluent de la Dordogne, la Sole, forme une chute retentissante signalée par Marmontel; là, près de Treignac, le regard est frappé d'admiration devant une cascade alimentée par la Vézère, auquel son lit de roche vient à manquer subitement, et dont les eaux, précipitées d'une hauteur de cent pieds, se couvrent de nuages humides qui s'irisent aux rayons du soleil; plus au S., à quelques lieues de Tulle, un ruisseau, la Montane, tombe par une série de chutes très-pittoresques, et dont la hauteur totale mesure 400 pieds. Toute cette portion de la Corrèze, très-pauvre en terre végétale et tapissée de bruyères, est digne de l'attention des voyageurs.

Au S. O., c'est le pays bas, le pays des prairies naturelles, coupé de vallons fertiles, et couvert de vignobles; là s'est massée la population, là les champs sont cultivés avec soin, là se pressent les villes et villages. Cette région contraste vivement avec les parties septentrionales du département remuées si profondément pendant les époques géologiques.

Orographie. — Hydrographie. — C'est au N. du département, dans l'arrondissement d'Ussel, que des montagnes assez élevées séparent le bassin de la Dordogne du bassin de la Loire. En cet endroit se dresse le *Mont-Oudouze*, qui n'a pas moins de 1364 mètres d'élévation, c'est-à-dire la hauteur du Puy-de-Dôme, à peu près; c'est le point culminant de la chaîne, d'où rayonnent des contre-forts qui vont mourir dans les bassins de la Vézère, de la Corrèze et de la Dordogne, sous les noms de monts du *Masseret*, du *Saillant*, de *Sainte-Feréole*, d'*Aubazine*, de *Roc-de-Vic*, de la *Ramière*, et une chaîne secondaire dont la crête est formée par triple montagne des *Monédières*, haute de 860 mètres.

La configuration orographique du département de la Corrèze le place presque tout entier dans le bassin de la Garonne, et sa lisière septentrionale le rattache seule au bassin de la Loire; son système hydrographique se compose d'une rivière principale, la *Dordogne*, de son affluent, la *Vézère*, de ses deux sous-affluents, la *Corrèze* et la *Haute-Vezère*, et d'une grande quantité de ruisseaux et de torrents tributaires de ces quatre cours d'eau.

La *Dordogne*, la rivière la plus importante de la France, prend sa source dans les montagnes du Puy-de-Dôme, forme la limite entre le Puy-de-Dôme et la Corrèze, puis entre la Corrèze et le Cantal, traverse obliquement l'arrondissement de Tulle du N. E. au S. O., pénètre dans le département du Lot, dans celui de la Dordogne, et va se perdre dans la Gironde au Bec d'Ambez après un cours total de 490 kilomètres; pendant sa traversée de la Corrèze sur une étendue de 126 kilomètres, elle baigne Bort, les ruines du château de Madic, passe sous le pont suspendu d'Argentat, arrose Beaulieu, et compte parmi ses affluents, le *Chavanon* ou *Chavanoux* grossi de la *Miousette* et du *Feix*, et qui sépare la Corrèze du Puy-de-Dôme, la *Burande*, la *Rue* accrue de la *Santoire* et de la *Tarentaine*, la *Diege* augmentée des eaux de la *Sarzonne*, la *Sumène*, la *Triousonne*, l'*Auze*, la *Luzège*, la *Doustre*, le *Souvigne*, la *Maronne* et la *Ménoire*.

La *Vezère* naît sur le plateau de Millevache, au N. du département, dans le canton de Meymac, traverse l'étang des *Oussines*, absorbe divers torrents, passe près de Bugeat, brise ses eaux fougueuses à la cascade nommée *Saut de la Virolle*, arrose Treignac, Vigeois, écume dans les profondes gorges du Saillant, absorbe l'*Ellé*, et la *Corrèze*, entre dans le département de la Dordogne, et se jette dans la rivière de ce nom, après un cours de 192 kilomètres.

La *Corrèze*, prend sa source dans le groupe des Monédières, sur le revers du plateau de Millevache, dans l'arrondissement d'Ussel, traverse du N. E. au S. O. le département auquel elle a donné son nom, en baignant Corrèze, Bar, Tulle, Cornil, Malemort, Brive-la-Gaillarde, et se jette dans la Vezère après un cours de 85 kilomètres, pendant lequel elle a reçu les eaux de la *Solane*, de la *Montane* qui forme la *Cascade de Gimel*, et absorbé la *Rouane* qui sort des montagnes du canton de Beynat.

La *Haute-Vézère*, prend sa source dans le canton de Lubersac sur les limites de la Haute-Vienne, arrose Benayes et Ségur, pénètre dans le département de la Dordogne et se jette dans l'*Isle*, affluent de la Dordogne, à quelques kilomètres au-dessus de Périgueux, après un cours de 90 kilomètres.

Il existe dans la Corrèze un certain nombre

de petits étangs dont les eaux servent à l'irrigation des prairies.

Climat. — Le voisinage des hautes montagnes du Puy-de-Dôme et du Cantal influe sensiblement sur le climat de la Corrèze; sa température moyenne est inférieure à celle des autres départements situés sous la même latitude, et sujette à de brusques variations; pendant les hivers qui sont souvent très-rigoureux, la neige s'accumule dans les vallées et rend les routes impraticables; les chaleurs de l'été sont fortes, mais elles durent peu; l'automne est signalé par des brouillards intenses qui s'épaississent surtout dans les vallées de la Corrèze. Les vents dominants sont ceux du N. et du S.

Superfice. — Population. — La superficie du département de la Corrèze est de 586 609 hectares, et sa population est de 310 843 habitants, ce qui donne environ 54 habitants par kilomètre carré. Depuis le commencement du siècle, elle s'est accrue de 66 000 âmes.

Les agriculteurs sont en grande majorité dans le département; ils comprennent près des quatre cinquièmes de la population, tandis que le nombre des industriels et des commerçants est à peine de 31 000. Le chiffre des propriétaires est de 66 000 à peu près, et celui des gens sans profession n'est pas de 700.

Toute cette population est laborieuse, dans les villes comme dans les campagnes, économe, car elle n'est pas riche, mais cependant gaie, charitable, probe, affable, communicative. La brusquerie du Corrézien cache un bon naturel et une grande franchise; il est très-attaché à ses idées religieuses, à son foyer domestique; il aime la vie de famille et donne l'exemple de mœurs pures. Le paysan de la Corrèze n'a pas un goût très-prononcé pour l'état militaire, car il est d'un tempérament pacifique, mais à l'occasion, il est brave, il se bat bien, et pendant les guerres d'Italie, les volontaires corréziens se sont distingués par leur courage et leur dévouement.

Le fonds du patois de la Corrèze, c'est la langue limousine, un idiome gracieux et naïf dont les tournures rappellent singulièrement les formes du langage catalan.

Agriculture. — Les 586 609 hectares qui forment la superficie du département de la Corrèze se décomposent ainsi : environ 200 000 hectares de terres labourables, 161 000 de pâturages, landes et pâtis, 64 000 de bois, forêts, étangs et terres incultes, 17 000 de vignes, 72 000 de cultures arborescentes, et 73 000 de prairies naturelles.

La Corrèze est un département de moyenne et de petite culture, l'industrie agricole tend à s'y développer de jour en jour, et sa ferme-école des Plaines, établie dans le canton de Neuvic de l'arrondissement d'Ussel, contribuera à le pousser dans la voie du progrès; mais tant que les marais occuperont 9000 hectares de son territoire, tant que le dessèchement ne les aura pas rendus à l'agriculture, le département de la Corrèze ne suffira pas à ses propres besoins.

En effet, les céréales n'y atteignent pas une valeur annuelle de 20 millions de francs : elles sont donc insuffisantes à nourrir la population, et les Corréziens seraient certainement très-éprouvés, si la récolte des pommes de terre et des châtaignes ne suppléait à cette pénurie de grains. C'est dans les portions basses du pays, vers l'O. et le S., que l'orge, le seigle, le maïs, le froment réussissent le mieux; là les châtaigniers et les noyers donnent d'abondants et utiles produits; là s'étendent les prairies artificielles de luzerne et de sainfoin; là les vignobles produisent des vins assez médiocres, dont les meilleurs sont les vins rouges d'Allassac, de Donzenac et de Sailhac, dans l'arrondissement de Brive. Au milieu des montagnes, au contraire, dans la partie N.-O. du département, la terre est improductive; à part quelques portions assez pauvrement cultivées où l'on récolte du sarrasin, de l'avoine, des pommes de terre, tout le reste n'est que landes arides, couvertes de stériles bruyères, et que perce partout la charpente de granit du globe.

Les principales forêts de la Corrèze sont celles de Meilhards dans l'arrondissement de Tulle, la forêt de Turenne dans l'arrondissement de Brive, et les forêts de Soudeille et de Chirac dans l'arrondissement d'Ussel, etc.; elles sont riches en chênes, bouleaux, aulnes, hêtres et peupliers.

Les chevaux sont de race limousine et très-propres au trait et au labour, mais ils ne sont pas nombreux, 7000 à peine; les ânes, un peu supérieurs en nombre, sont vigoureux et recherchés. Les bêtes à laine sont très-nombreuses, au contraire; on en compte 500 000, et 140 000 bêtes à corne; les bœufs, engraissés dans les pâturages de la montagne, servent à l'alimentation des grandes villes de France. Le petit gibier de poil ou de plume est très-abondant sur tous les points du territoire, et quant aux animaux nuisibles, ils se réduisent à quelques loups, à des renards, des mulots, des fouines, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 10 millions environ, et la valeur totale

de la production agricole dépasse 35 millions de franc.

Mines. — Carrières. — Le département de la Corrèze est assez riche en matières métalliques; son sol renferme du cuivre, de l'antimoine, du plomb argentifère, quelques filons d'étain et de la houille, dont il existe une mine très-fructueuse à Lapleau, dans l'arrondissement de Tulle. Le fer est assez abondant aux environs de Meilhards et de Turenne, et il est généralement disséminé sur un grand nombre de points.

Le granit, le quartz, la pierre amphibolique, la pierre à bâtir, la meulière, le grès, la chaux hydraulique, l'argile se rencontrent fréquemment dans les arrondissements de Tulle et d'Ussel. On exploite une ardoisière au village de Le Saillant, dans la commune de Voutezac de l'arrondissement de Brive. Dans la commune de Saint-Exupéry de l'arrondissement d'Ussel, il existe des sources minérales assez abondantes.

Industrie. — Commerce. — Malgré les richesses minérales du département, les exploitations des gisements y sont peu nombreuses; elles se réduisent à trois minières de fer qui ne rendent annuellement que 48 000 quintaux métriques, et ce minerai est entièrement consommé dans les hauts-fourneaux du territoire; quatre houillères produisent environ 57 000 quintaux métriques de charbon, mais il est certain que la houille et le fer du sol corrézien suffiraient à alimenter un grand nombre d'établissements métallurgiques, s'ils étaient plus activement exploités.

A l'exception de la fabrique d'armes de Tulle, dont la renommée est européenne et qui est digne de sa célébrité, l'industrie manufacturière est peu développée dans le département de la Corrèze. Elle ne comprend que quelques filatures, des carderies mécaniques, des papeteries, des verreries, des tanneries, des brasseries, des huileries, des manufactures de gros draps, etc., dont le chiffre d'affaires est en général très-limité.

Les productions du sol forment le principal élément du commerce départemental; ce sont les vins, l'huile de noix, puis l'exportation des bestiaux, des chevaux, des mulets, la vente des armes à feux, des dentelles et des volailles truffées de Brive-la-Gaillarde.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de la Corrèze est traversé par 5 routes impériales d'une longueur de 366 kilomètres, 9 routes départementales longues de 444 kilomètres, et 1680 chemins vicinaux dont le développement total mesure environ 6800 kilomètres; les routes impériales rayonnent autour de Tulle, et mettent ce chef lieu en communication avec les diverses localités du département, Brive, Ussel, Beaulieu, Uzerche, Treignac, Eygurande, etc.

Le département de la Corrèze n'est traversé dans son angle S.-O. que par l'embranchement de *Niversac à Montauban* qui se rattache à la ligne principale de *Paris à Agen* du réseau d'Orléans. Cet embranchement dessert les stations de La Rivière, de Larche, de Brive et de Turenne sur un parcours de 31 kilomètres.

Deux sous-embranchements sont projetés pour desservir le centre et le N.-O. du département: 1° celui de Brive à Tulle; 2° celui de Brive à Lafarge dans la Haute-Vienne où il se soudera à la ligne principale.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire du Limousin était habité par un peuple chez lequel les vertus guerrières égalaient le dévouement au sol national; les *Lemovices*, pendant dix années, luttèrent avec le plus grand courage contre l'envahisseur César, et ils restèrent les derniers à combattre en faveur de l'indépendance gauloise. Il fallut la défaite et la mort de Vercingétorix pour amener leur soumission, et ils subirent alors la loi du plus fort.

Le pays fut donc occupé militairement par les armées conquérantes, et sous le règne d'Honorius, il se trouva compris dans la première Aquitaine. Alors, à la domination romaine succéda la domination des Visigoths, puis vint celle des Francs, et enfin au VIIIe siècle, le Limousin fit partie du royaume d'Aquitaine, érigé par Charlemagne en faveur de son fils, Louis-le-Débonnaire.

Lorsque la féodalité triompha par le couronnement de Hugues-Capet, les seigneurs, gouverneurs et comtes des provinces, rêvèrent une indépendance égale à celle du vassal couronné et une position qui valût la sienne. Les comtes d'Aquitaine succédèrent aux comtes de Toulouse et de Poitiers, et s'affranchirent de tout devoir envers l'autorité royale. Cette indépendance féodale dura jusqu'au mariage d'Henri II, roi d'Angleterre avec d'Eléonore de Guienne, qui lui apporta le Limousin en dot. Pendant cette période de la domination anglaise, le territoire fut pillé et ravagé; sous Philippe de Valois, la résistance prit un caractère national; la bataille de Poitiers donna encore raison aux étrangers, mais pendant le règne de Charles V, Bertrand du Guesclin aidant, les Anglais furent

chassés d'Ussel et de Tulle, et sous Charles VII, ils perdirent leur dernière place forte, le château de Saint-Exupéry. En 1441, le roi de France passa la fête de Pâques à Tulle, ce chef-lieu libre enfin du joug étranger.

Le pays demeura tranquille pendant les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de François Ier. Sous Henri II, il fut livré à toutes les fureurs des guerres religieuses; les armées protestantes campèrent dans le Limousin, et ce pays ne recouvra sa tranquillité que sous Henri IV, après que sa mère, Jeanne d'Albret, auquel il appartenait, le lui eut légué par héritage. Depuis cette époque, le Limousin, troublé encore une fois par les guerres de la Fronde, ne fut plus marqué par des événements historiques de haute importance.

En 1790, à l'époque du remaniement général de la France, le Limousin fut subdivisé en deux départements, la Haute-Vienne et la Corrèze, et ce dernier fut formé principalement de l'ancienne province du Bas-Limousin.

Hommes célèbres. — Le département de la Corrèze compte parmi ses hommes remarquables : le pape INNOCENT IV; le savant Etienne BALUZE; le cardinal DUBOIS; CABANIS; MARMONTEL; le conventionnel CHAMBON; les généraux SOUHAM, MARBOT, TREIHARD, D'AMBRUGEAT, etc ; le maréchal BRUNE; le jurisconsule TREILHARD; le naturaliste LATREILLE, membre de l'Institut; le critique FELETZ, de l'Acadmie française; l'avocat SIREY, créateur du *Journal des arrêts* de la Cour de cassation ; et parmi les contemporains : DELOCHE, auteur de savants travaux historiques.

Divisions administratives. — Le département de la Corrèze se compose de *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Tulle........	12 cant.	118 comm.
— Brive........	10 —	97 —
— Ussel........	7 —	71 —
	29 cant.	286 comm.

Ce département forme la 3e subdivision de la 21e division militaire dont le siége est à Limoges.

Dans l'organisation ecclésiastique, il forme un diocèse, suffragant de l'archevêché de Bourges, et dont le siége est à Tulle. Ce diocèse comprend 34 cures, 254 succursales, 69 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire au chef-lieu de département, et 3 petits séminaires à Servières, Brive et Ussel.

La justice est rendue par 3 tribunaux de première instance dans les trois chefs-lieux d'arrondissement, et par les 2 tribunaux de commerce de Tulle et de Brive, qui ressortissent à la Cour impériale de Limoges.

L'instruction publique compte parmi ses établissements 3 colléges communaux à Tulle, Brive et Treignac, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices au chef-lieu du département, et 144 écoles publiques libres. Les deux tiers des jeunes gens appelés à la conscription ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Corrèze :

ARRONDISSEMENT DE TULLE.

TULLE (12 606 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en 2 cantons, est située au fond d'une étroite vallée, au point de jonction de la Solane et de la Corrèze, et à 480 kilomètres de Paris. La position de cette ville est charmante au milieu de sa ceinture de vertes collines couronnées de beaux arbres. Si la ville est petite, si ses rues sont mal percées, elle rachète ces inconvénients par de belles promenades tracées sur les bords de la rivière; sa cathédrale, une ancienne église abbatiale d'un couvent de *Bénédictins*, est classée parmi les monuments historiques; c'est un édifice de style hybride, où le roman et le gothique s'allient assez heureusement; son clocher, terminé par une flèche très-hardie, est admiré à juste titre par les archéologues. Près du cimetière situé sur un mamelon qui domine la ville, s'élève une vieille tour carrée dont la construction est attribuée aux Romains. Sur la place principale de Tulle, les archéologues peuvent admirer la *Maison-Sage*, un édifice gothique du XVIe siècle parfaitement conservé, dont la façade est brodée d'arabesques et enrichie de sculptures fantaisistes du meilleur goût.

Le principal établissement industriel de Tulle, c'est sa magnifique fabrique d'armes à feux qui occupe 500 ouvriers. Son commerce consiste en huiles de noix, en fer, en gibier, en chevaux, en pelleteries, etc. Il est bon d'ajouter ici que, contrairement à une opinion généralement répandue, les tissus qui portent le nom de Tulle n'ont jamais été confectionnés dans la ville ni dans l'arrondissement.

Les antiquaires sont en désaccord sur l'origine de Tulle : si son nom vient de *Tutela*, elle remonte à l'époque de la domination romaine, pendant laquelle les conquérants auraient protégé leur position sur ce point par un fort avancé; mais il paraît plus probable que Tulle s'est formée autour d'un monastère du XIVe siècle, érigé plus tard en évêché par le pape Jean XXIII; après quoi elle devint la capitale du Bas-Limousin.

Argentat (3349 hab.), chef-lieu de canton, est

situé sur la rive droite de la Dordogne que traverse un pont suspendu construit aux frais de la famille de Noailles. Cette petite ville fait un assez grand commerce de bois, de blés, et de houille qu'elle expédie sur Bordeaux. Elle dépendait autrefois de la vicomté de Turenne, et dut se fortifier pendant les guerres de la réforme.

Treignac (3155 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de la Vezère, non loin de la montagne des Monédières; cette petite ville possède une succursale de la manufacture d'armes de Tulle, et fait un assez grand commerce de bestiaux, de châtaignes et particulièrement de truites excellentes pêchées dans les petits affluents de la Vezère. La magnifique cascade qui porte le nom de *Saut de la Virolle*, se rencontre à 4 kilomètres de Treignac, et elle est formée par les eaux fougueuses de la Vézère, qui se précipitent d'une hauteur de cent pieds dans un profond entonnoir dont les flancs sont faits d'abrupts rochers d'un aspect très-sauvage.

Uzerche (3221 hab.), chef-lieu de canton, est située dans une presqu'île qu'entourent les eaux de la Vezère, sur la route de Limoges à Tulle; cette vieille ville, fortifiée, dit-on, par Pépin-le-Bref, fut souvent prise et assiégée, mais elle eut la gloire de résister aux Anglais qui, pendant leur invasion en France, ne purent jamais s'en emparer. Son église, une ancienne collégiale de *Saint-Pierre*, classée parmi les monuments historiques, possède deux précieux reliquaires du temps de Charlemagne. Uzerche, autrefois le siége d'une sénéchaussée, est maintenant une localité assez commerçante, et il s'y tient des foires très-suivies pour la vente des chevaux.

Corrèze (1676 hab.), chef-lieu de canton située sur la rivière de ce nom, fait une active exportation de beurre, de fromages et de vers à soie; son territoire produit du seigle, du sarrasin et des châtaignes.

Seilhac (1848 hab.), chef-lieu de canton, est bâti non loin de l'ancien château-fort de Pissevache, auprès d'un lac artificiel d'une grande étendue.

Égletons (1616 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville où se tiennent des foires nombreuses, et dont le territoire produit surtout du seigle et du sarrasin.

Lapleau (1056 hab.), est un chef-lieu de canton, où l'on exploite une mine de houille d'un bon rendement.

Laroche-Canillac (542 hab.), chef-lieu de canton, est située sur la rivière de la Doustre, et possède de remarquables ruines du château Canillac.

Mercœur (840 hab.), chef-lieu de canton, a des mines de plomb non exploitées, et quelques carrières de granit.

Saint-Privat (1109 hab.), chef-lieu de canton, fait un grand commerce de gibier et particulièrement de bécasses, grâce à un vaste étang et une forêt considérable qui se trouvent sur son territoire.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Servières* (1293 hab.), dont le petit séminaire occupe les bâtiments de l'ancien château de Turenne ; *Chamboulive* (3011 hab.), qui traite d'importantes affaires de bestiaux et de grains; *Sainte-Fortunade* (2108 hab.), où se trouve le dolmen de *Clair-Fage; Soursac* (2204 hab.), près de la forêt de Frétigne, et qui fait le commerce de merrain; *Chamberet* (2864 hab.), et ses vestiges gallo-romains; *Le Lonzac* (2414 hab.), avec la tour penchée de son église; *Gimel* (983 hab.), célèbre par sa cascade de la Montane, qui a une hauteur totale de 133 mètres, et dont la chute est formée de cinq cascades principales d'un très-bel aspect; *Naves* (2358 hab.) où il existe de belles ruines romaines nommées les *Arènes-de-Tintignac*, qui ont dû former autrefois un amphithéâtre long de 192 pieds, large de 144, et dont il ne reste plus que cinq parallélogrammes construits en maçonnerie.

ARRONDISSEMENT DE BRIVE.

BRIVE-LA-GAILLARDE (10 389 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située dans un vallon de la Corrèze et sur les bords de cette rivière, à 33 kilomètres de Tulle. Longtemps cette ville a disputé au chef-lieu du département le titre de capitale du Bas-Limousin. C'est une jolie localité, entourée de boulevards plantés d'ormes magnifiques; son église de *Saint-Martin*, une ancienne collégiale du XIIIe siècle, est fort élégante. Brive possède encore de vieilles maisons gothiques conservées avec un soin tout particulier; sur une de ses places s'élève la statue du maréchal Brune, l'un de ses plus illustres enfants.

Les légumes, les fruits, les vins, le maïs, le froment, sont les productions principales du canton; il se fait à Brive une exploitation considérable de meules et d'ardoises, et un commerce actif de bestiaux, de volailles et de conserves alimentaires.

Brive est une ville d'origine ancienne, où se fit le couronnement de fils de Clotaire Ier; puis elle fut jusqu'à la Révolution le siége d'un présidial.

Beaulieu (2571 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les bords de la Dordogne, possède une église dont le portail est d'un style très-re-

marquable, et qui est classée parmi les monuments historiques.

Lubersac (3826 hab.), chef-lieu de canton, bâti sur le sommet d'une colline, est l'entrepôt des fruits du Bas-Limousin, et fait le commerce des bestiaux et du gibier.

Meyssac (?590 hab.), chef-lieu de canton, exporte principalement des vins, et de l'huile de noix; son territoire, assez fertile, produit du blé et du vin.

Ayen (1333 hab.), chef-lieu de canton, dont le territoire contient du minerai de fer, a conservé des ruines intéressantes de la commanderie du temple d'Ayen.

Beynat (2026 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des bestiaux et fabrique des ouvrages de paille.

Donzenac (3354 hab.), chef-lieu de canton, est renommé pour ses vins et exploite des carrières d'ardoises.

Juillac (2834 hab.), chef-lieu de canton, où se trouvent les ruines du château de ce nom, exporte des vins et des bestiaux.

Larche (910 hab) est un chef-lieu de canton dont le principal établissement industriel est une papeterie; on y fait le commerce des bestiaux et des volailles.

Vigeois (2517 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité assez industrieuse, où l'on fabrique du charbon de bois, et qui fait un grand commerce de bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Sérilloc* (1903 hab); *Sainte-Feréole* (2690 hab.) avec des prairies et des bois; *Voutezac* (2514 hab) qui possède des houillères et des carrières d'ardoises; *Allassac* (4047 hab.), qui fabrique des vins estimés; *Ussac* (1992 hab.) où l'on voit les ruines du château de Lentillac; *Arnac-Pompadour* (1338 hab.) où se trouve un haras, l'un des plus importants de France, et dont l'église est classée parmi les monuments historiques; *Montgibaud* (449 hab.), près des vestiges d'une ancienne cité gauloise; *Ségur* 10?2 hab.), qui possède une chapelle remarquable, classée parmi les monuments historiques; *Turenne* (1987 hab) avec les vastes ruines historiques d'un château, berceau de la famille illustre des Turennes; *Noailles* (667 hab.), petit bourg d'où la famille de ce nom est originaire, et qui fut érigé en duché-pairie par Louis XIV.

ARRONDISSEMENT D'USSEL.

USSEL (4029 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de canton, est situé sur un coteau entre les rivières de la Sarsonne et de la Diege, à 61 kilomètres de Tulle; son église est classée parmi les monuments historiques; on peut encore y admirer quelques vieilles maisons gothiques, flanquées de tourelles. Cette petite ville semble avoir été bâtie sur l'emplacement d'un camp romain dont on a retrouvé d'intéressants vestiges.

Ussel fait un assez grand commerce de bestiaux, mais son sol est pauvre, les roches granitiques le percent de toutes parts, et son altitude moyenne est de 640 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ussel, autrefois le chef-lieu du duché de Ventadour, et successivement érigé en comté et en duché-pairie, fut éprouvé trois fois pendant les XIVe et XVe siècles par d'épouvantables incendies.

Bort (2712 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les bords de la Dordogne, attire les touristes par sa célèbre *Montagne-des-Orgues*, de formation basaltique, et sa cascade appelée le *Saut-de-la-Sole*, qui se précipite dans un pittoresque lit de rochers. Bort est l'entrepôt du Cantal et de la Corrèze pour le commerce des grains, chevaux, bœufs, etc.

Meymac (37.6 hab), chef-lieu de canton, est situé dans une agréable vallée sur les bords de la Luzège; sa belle église, remarquable surtout par les fines sculptures de ses chapiteaux, compte parmi les monuments historiques. Cette petite ville n'a conservé de ses anciennes fortifications que sa vieille tour de l'Horloge. On y fabrique des articles de laine, et on y fait le commerce des moutons et des bœufs.

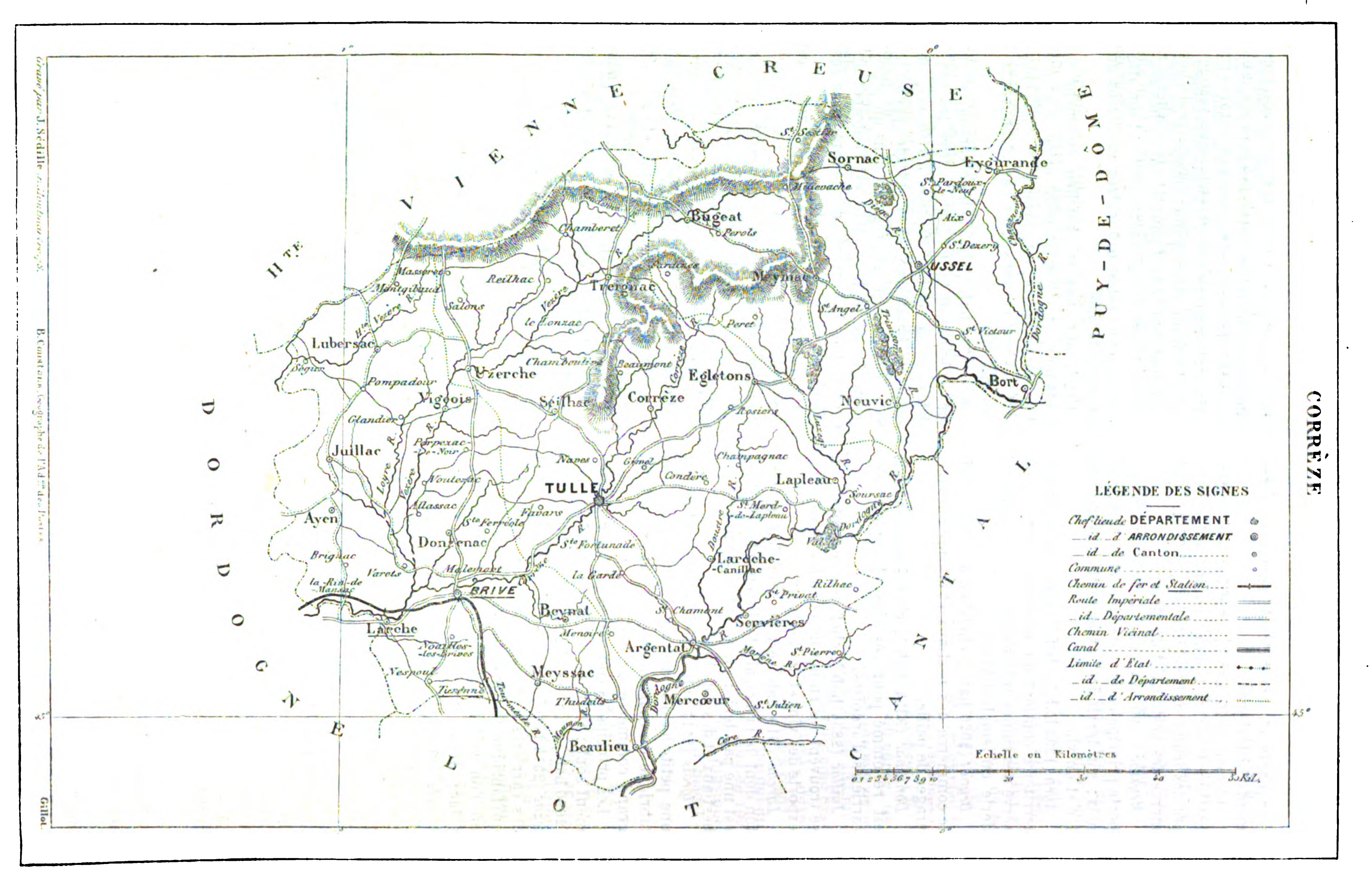
Bugeat (905 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Vezère, possède d'intéressantes ruines gallo-romaines.

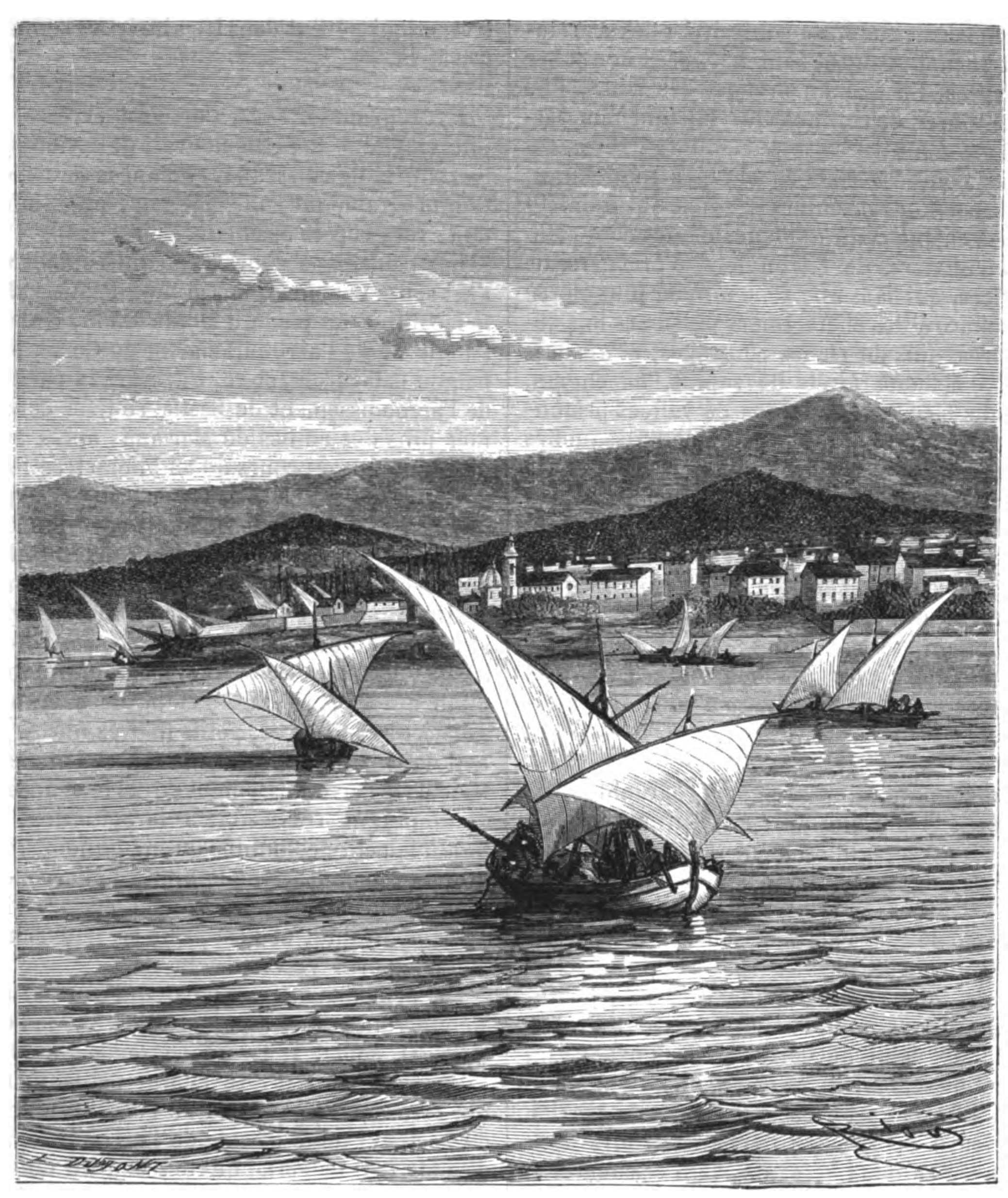
Eygurande (1000 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des moutons, et il s'y tient des foires très-suivies.

Neuvic (3425 hab), chef-lieu de canton, a conservé une magnifique église qui fut autrefois la collégiale de l'abbaye de *Saint-Projet*, et des restes très-curieux des châteaux de Chambon et de Penacort. On fabrique dans cette petite localité de la poterie commune.

Sornac (1678 hab)., chef-lieu de canton, est cité pour les magnifiques ruines du château de Rochefort, situées près de la forêt de Confolens.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Angel* (1?20 hab.), dont l'église romane a été classée parmi les monuments historiques, et qui possède les ruines d'une abbaye de *Bénédictins*, autrefois fortifiée; *Tarnac* (1880 hab.) avec les restes du château de ce nom; *Lamazière-Basse* (1739 hab.), où se trouvent les ruines du château de Roussille; *Peyrelevade* (1829 hab.), avec ses curieux dolmens; *La Margeride* (623 hab.), où l'on admire les ruines très-pittoresques d'un ancien couvent.


CORRÈZE
CREUSE
HTE VIENNE
PUY-DE-DÔME
DORDOGNE
LOT
CANTAL
TULLE
USSEL
BRIVE
Eygurande
Sornac
Bort
Neuvic
Lapleau
Bugeat
Meymac
Egletons
Corrèze
Treignac
Uzerche
Seilhac
Lubersac
Pompadour
Juillac
Ayen
Vigeois
Donzenac
Larche
Beynat
Meyssac
Beaulieu
Argentat
Mercoeur
Servières
Laroche-Canillac
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
__id__d' ARRONDISSEMENT
__id__de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
__id__Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
__id__de Département
__id__d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille
B. Constans, Géographe de l'Adon des Postes
Gillot.



Vue générale d'Ajaccio.

CORSE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — La Corse, la plus grande île de la Méditerranée, après la Sardaigne et la Sicile, est située par la longitude de Gênes et la latitude de Rome, à 180 kilomètres des côtes de la France, à 75 kilomètres des côtes de l'Italie, et à 18 kilomètres de la Sardaigne dont elle n'est séparée que par le détroit de Bonifacio. Ses limites sont : au N. le golfe de Gênes; à l'E. la mer de Toscane; au S., le détroit de Bonifacio; à l'O., la mer Méditerranée.

L'aspect de l'île de Corse est très-varié. Son sol, presque entièrement granitique, appartient en grande partie aux terrains primitifs. Ses côtes sont capricieusement découpées en caps, en promontoires, en golfes, en rades, et en ports; elles sont basses, et souvent marécageuses sur la bande orientale, où elles paraissent avoir été formées par des alluvions; sur la

bande occidentale, au contraire, elles se relèvent abruptement et sont hérissées de roches escarpées. Un peu en arrière des côtes, l'île est entourée de collines qui lui font une verdoyante ceinture.

Ces collines, d'abord simples monticules, composent les premiers gradins qui montent vers la chaîne centrale; leurs pentes sont plantées d'oliviers, de citronniers, d'orangers, de lauriers, qui dans une zone un peu plus élevée font place à des châtaigniers plusieurs fois séculaires, puis de riches pâturages, et au-dessus, d'épaisses forêts de sapins, de chênes, de pins-larix, entrecoupées de vallées profondes, fertiles, sauvages, au fond desquelles mugissent les torrents, et où se multiplient le myrte, le ciste, l'arbousier, les arbustes aromatiques, le lentisque, le genet d'Espagne; enfin ces vallées qui se rétrécissent en s'enfonçant dans la chaîne centrale, se ferment brusquement ou finissent en cols étroits qui livrent à peine un passage. Alors se dresse la montagne abrupte, avec ses sommets dénudés et ses pics sourcilleux, blancs d'une neige éternelle.

Orographie. — Le système orographique de la Corse forme une charpente granitique qui suit presque régulièrement la courbure naturelle de l'île. Cette chaîne commence à s'élever sur l'étroite langue de terre qui forme au N. une partie de l'arrondissement de Bastia; elle se courbe ensuite vers l'O., redescend par un mouvement ondulé vers l'E., en séparant les arrondissements de Calvi et d'Ajaccio de celui de Corte, puis, envahissant l'arrondissement de Sartène, elle vient mourir à l'O. de Porto-Vecchio, dans la portion inférieure de l'île. La Corse se trouve donc partagée en deux versants, l'un occidental et l'autre oriental, si l'on considère la ligne tracée par la grande chaîne; de là partent des chaînons secondaires qui forment de grandes vallées presque parallèles et opèrent le partage des eaux alimentées par les sources des hauts sommets de l'île.

Les points culminants de cette chaîne, coupée en plusieurs endroits par des cols, sont au centre de l'île, le *Monte-Rotondo*, toujours couvert de neige, et dont la hauteur est de 2672 mètres; au N. de ce mont, sur la limite de l'arrondissement de Calvi, se dresse le *Monte-Cinto* à une élévation de 2519 mètres, et au S. le *Monte-d'Oro*, dont l'altitude est de 2649 mètres. On peut citer ensuite des pics de moindre importance tels que le *Cardo*, le *Padro*, le *Traunato*, le *San-Piedro*, le *Renosa*, l'*Allicione*, etc., dont l'élévation est comprise entre 2500 et 1100 mètres, et qui élèvent dans les airs leurs sommets grisâtres.

Hydrographie. — La Corse est arrosée par une vingtaine de petits fleuves, de rivières, de torrents et de ruisseaux, et d'après sa disposition orographique, elle jette les plus importants vers la côte orientale.

Les principaux cours d'eau qui coulent vers l'Est sont : 1° le *Golo*, qui prend sa source dans le lac d'Ino, au pied du Monte-Cinto, traverse l'angle N. de l'arrondissement de Corte, où il baigne Calacuccia, et va, à travers la partie S. de l'arrondissement de Bastia, se jeter dans la mer près des ruines de Mariana, après avoir absorbé dans un cours de 52 kilomètres l'*Asco* et le *Tartagine;* 2° le *Tavignano*, le fleuve le plus important de la Corse qui naît dans le lac de Nino, situé entre les deux plus grands pics de la chaîne centrale, baigne Corte et se jette dans la Méditerranée près des ruines d'Aleria, après s'être grossi du torrent de *Creno*, de la *Restonica*, et du *Fiumolto;* 3° le *Tagnone*, mince cours d'eau qui se perd dans l'étang de Sale; 4° le *Fiumorbo* et le *Travo*, petits fleuves qui se jettent dans la mer après avoir arrosé l'angle inférieur de l'arrondissement de Corte et absorbé de nombreux ruisseaux; 5° la *Solenzara*, qui finit à la petite commune du même nom, après avoir un instant formé la limite de l'arrondissement de Sartene; 6° la *Sainte-Lucie*, rivière peu importante, et l'*Oso*, qui se jette dans le golfe de Porto-Vecchio.

Les principaux cours d'eau qui courent à la Méditerranée par les pentes du N. O., de l'O et du S. O. sont : 1° l'*Alisa*, le *Santo*, le *Zente*, l'*Ostriconi*, le *Seco*, le *Fango*, petits fleuves qui arrosent la partie O. de l'arrondissement de Bastia et toute la côte de l'arrondissement de Calvi; 2° le *Porto*, qui descend du Col-de-Vergio, non loin de la forêt d'Aitone, et après un cours peu considérable se jette dans le golfe qui porte son nom sur la limite de l'arrondissement d'Ajaccio; 3° la *Sagona*, qui va former le petit port de ce nom dans le canton de Vico; 4° le *Liamone*, qui se précipite du Monte-Rotondo, passe non loin des bains sulfureux de Guagno et de Vico, et se perd dans le golfe de Sagone, après un cours de 40 kilomètres, pendant lequel il absorbe le torrent de l'*Azzane;* 5° la *Gravone*, qui prend sa source dans le Monte-d'Oro, au pied de la grande chaîne centrale, traverse tout l'arrondissement d'Ajaccio et se perd dans le golfe de ce nom; 6° le *Prunelli*, qui descend aussi de la grande chaîne centrale, arrose Bastelica, et se jette dans le golfe d'Ajaccio au-dessous des bouches de la Gravone; 7° le *Taravo*, petit fleuve long de 55 kilomètres, qui forme presque en-

tièrement la limite de l'arrondissement de Sartène, et coule depuis la chaîne centrale jusqu'au golfe de Valinco, après avoir passé au N. de Zicavo dans l'arrondissement d'Ajaccio; 8° la *Tavaria*, qui descend des montagnes centrales, baigne dans un cours de 50 kilomètres, la vallée la plus importante de l'arrondissement de Sartène, et y absorbe de nombreuses petites rivières; 9° le *Mortara*, la *Morta*, l'*Acquella*, l'*Ortolo*, le *Fornello*, l'*Arboritello*, etc., minces cours d'eau qui arrosent toute la côte S. O. de l'île, depuis la pointe d'Eccica jusqu'à Bonifacio dans la partie inférieure de l'arrondissement de Sartène.

La Corse renferme plusieurs lacs situés dans la chaîne centrale, célèbres par leurs légendes. Les plus remarquables sont le lac *di Creno*, qui donne naissance au Tavignano et au Liamone, et dont on n'a pu mesurer la profondeur, et le lac *d'Ino*, vaste entonnoir dans lequel le Golo prend sa source

Climat. — Le climat de la Corse peut être divisé en trois zones. Comme le Mexique, cette île a ses terres chaudes, ses terres tempérées et ses terres froides, suivant leur hauteur au-dessus du niveau de la mer. La première zone comprend les côtes et les échelons inférieurs des montagnes jusqu'à une altitude de 600 mètres; là, le printemps et l'été, se succédant éternellement comme dans les régions parallèles de l'Italie ou de l'Espagne, font de cette ceinture maritime de l'île un pays enchanteur et d'une salubrité parfaite. De 600 à 1800 mètres se découpe la seconde zone, où les quatre saisons se suivent à peu près, comme dans les parties tempérées de la France; enfin, depuis 1800 mètres jusqu'au sommet des montagnes, c'est la zone des tempêtes, des froids, des neiges perpétuelles ainsi que dans les brumeuses régions de l'Europe septentrionale.

Superficie. — Population. — La Corse mesure 183 kilomètres dans sa plus grande longueur et 84 kilomètres dans sa plus grande largeur. Sa superficie est de 874 745 hectares, à peu près la superficie du département de l'Aveyron ou de la Côte-d'Or; l'île fait donc partie des 6 plus grands départements de la France. Sa population compte 259 861 habitants, ce qui donne plus de 27 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 90000 habitants à peu près depuis le commencement du siècle.

Les Corses, isolés dans leur île, et d'ailleurs peu soucieux d'en sortir, ont conservé en grande partie leurs mœurs primitives; ils sont restés superstitieux, mais sobres, hospitaliers, dédaigneux d'un confortable que la plupart d'entre eux ne soupçonnent même pas; leur pauvreté est prudente, et ils ne s'accomoderaient pas de risques à courir pour accroître le peu qu'ils possèdent. Ces particularités s'appliquent surtout à l'habitant des montagnes, qui est paresseux de nature, mais vindicatif à l'excès. On peut compter sur le dévouement, la fidélité, la générosité d'un Corse, sur sa reconnaissance, quand on l'a obligé; mais, que l'on se garde bien de l'offenser et de toucher surtout à l'honneur de sa famille, car le christianisme n'a pas encore fait germer dans son cœur cette rare et difficile vertu, l'oubli des injures. Cependant, la *vendetta*, si vivace autrefois, qui a causé tant de meurtres, et dont l'accomplissement se transmettait de père en fils, diminue aux frottements de la civilisation, et l'administration emploie tous ses efforts pour détruire ces sanguinaires coutumes si invétérées au cœur de ces insulaires.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Corse comprend 127000 hectares de terres labourables, 1600 de prairies naturelles, 13600 de vignes, et 41000 de cultures arborescentes. Les pâturages, les bruyères, les landes, les pâtis, occupent 251000 hectares, et les bois, les forêts, les étangs, les terres incultes, plus de 440 000, c'est-à-dire la moitié de l'île.

Les agriculteurs de la Corse sont au nombre de 169 000 environ contre 52 000 industriels ou commerçants; mais si le sol est productif, l'agriculture est fort arriérée.

Cependant, les céréales récoltées dans le département suffisent à la consommation des habitants; la Corse, bien cultivée, nourrirait aisément un million d'habitants; dans les plaines arrosées par le Fiumorbo et le Taravo, le blé se multiplie au vingtuple, le maïs au centuple; la valeur des céréales est arrivée à 16 millions de francs annuellement. Les autres cultures, les légumes, les pommes de terre, etc., atteignent une valeur de 13 millions de francs.

Entre tous les arbres, châtaigniers, cédratiers, orangers, citronniers, amandiers, jujubiers, mûriers, pommiers, poiriers, noyers, etc., c'est l'olivier qui tient le premier rang; il est cultivé sur une grande échelle; il couvre une superficie de plus de 10 000 hectares, et produit 40 000 hectolitres d'huile pour une valeur de 4 millions de francs.

L'élève du bétail est assez négligée en Corse; le revenu brut des animaux domestiques ne s'élève pas à 8 millions de francs; on compte dans le département 15 000 chevaux dont les plus estimés se trouvent dans la partie

méridionale de l'île, 17 000 ânes et mulets, 70 000 bêtes à cornes, 367 000 bêtes à laine, 160 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 97 000 porcs.

La valeur totale de la production agricole est de 30 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de la Corse renferme de grandes richesses minérales, et la nature s'est montrée prodigue de ses trésors envers cette île privilégiée; il existe des mines de fer à Olmeto, à Farinole, à Venzolasca, à Ota; une mine de plomb dans le canton de Saint-Florent; du plomb argentifère à Calenzana et à la Calacuccia; une mine d'antimoine sulfuré à Ersa; du cuivre à Castifao, et des mines de houille sur divers points des trois arrondissements de Bastia, de Corte, et d'Ajaccio.

Les carrières de granit d'Algajola et de Vico, celles de porphyre de Tallano, les jaspes du Niolo, le marbre blanc qui rivalise avec celui de Carrare, les marbres gris de la Restonica, l'albâtre blanc du golfe de Girolata, etc., complètent cette riche nomenclature.

Quant aux sources minérales, froides ou chaudes, elles sont nombreuses en Corse; les principales sont celles de Guagno dans le canton de Soccia, où l'État a établi un hôpital pour les militaires blessés, les eaux d'Orezza dans l'E. de l'île, qui valent celles de Spa pour les affections nerveuses, les sources riches en acide sulfhydrique d'Aleria, les eaux bicarbonatées de Caldaniccia, enfin celles de Pietrapola, près du Fiumorbo, qui sont efficaces contre les maladies des organes digestifs.

Industrie. — Commerce. — L'industrie du département de la Corse est peut-être plus avancée qu'on ne le supposerait à voir cette île encore soumise aux coutumes et aux préjugés du vieux temps. La fabrication de la fonte au charbon de bois y a pris un certain développement. On y exploite les mines de fer d'Olmeto et de Farinole, une mine d'antimoine sulfuré, des carrières de porphyre, de granit, de jaspe, de marbres blancs, d'albâtre, de marbres gris. Les forges à la Catalane, les fabriques de pâtes alimentaires, les salines, surtout au fond du golfe de Porto-Vecchio, les tanneries, les minoteries, les huileries, les goudronneries d'Asco, les fromageries de Coscione et de Venaco, etc., occupent une notable partie de la population, et le nombre des artisans y est plus grand, proportion gardée, que dans certains départements de la France. Les femmes confectionnent dans les campagnes un gros drap commun, nommé *drap Corse*, dont les meilleures fabriques se trouvent à Vico, à Corte et à Serco.

Le commerce de l'île importe des marchandises pour 20 millions de francs par année et il en exporte pour 8 millions seulement; les 19 petits ports qui échancrent la côte, servent ce mouvement commercial, et leur marine marchande compte environ 370 à 400 navires dont le tonnage peut être estimé à 10 000 tonnes. Les principaux éléments du commerce sont les vins, les huiles, les châtaignes, les oranges, les citrons, le corail brut qui s'exploite surtout sur la côte occidentale, les poissons salés, les lichens tinctoriaux, les peaux, etc. Les pêcheurs d'Ajaccio, de Bonifacio, de Bastia et du cap Corse se livrent à la pêche des anchois, des sardines et du thon.

Routes. — Canaux. — Chemin de fer. — Les voies de communication du département de la Corse comprennent : 10 routes impériales d'une longueur de 182 kilomètres, parmi lesquelles on peut citer la route d'Ajaccio à Bastia qui traverse l'île diagonalement, celle d'Ajaccio à Calvi, celle de Bonifacio à Bastia par Porto-Vecchio, 3 routes départementales dont le développement ne dépasse pas 43 kilomètres, 13 routes forestières longues de 506 kilomètres, et 1808 chemins vicinaux d'une longueur de près de 5000 kilomètres.

Il existe un canal de dérivation de la Gravone qui, lorsqu'il aura été prolongé jusqu'à Ajaccio, alimentera les fontaines de la ville, et un canal d'irrigation de la Casinca.

Le département de la Corse ne possède pas encore de voies ferrées; un chemin de fer, qui n'existe qu'à l'état de projet, est celui de Saint-Florent à Porto-Vecchio, et desservira toute la côte orientale de l'île.

Histoire. — Les temps historiques commencent pour la Corse dès la plus haute antiquité. Si cette île fut d'abord habitée par des Phéniciens ou par des Toscans, c'est un point qui ne saurait être absolument établi. Il paraît hors de doute, cependant, que la ville d'Aleria citée par Hérodote, doit son origine à une colonie phénicienne, que complétèrent des Phocéens, et que ces derniers furent définitivement chassés par les Étrusques qui fondèrent la ville de Nicoa.

Vers la fin du ve siècle apparurent les Romains, Cornelius Scipion à leur tête; ils s'emparèrent d'Aleria; pendant un siècle, les habitants de la Corse luttèrent courageusement pour conserver leur indépendance, mais ils succombèrent dans la lutte, et Marius et Sylla y formèrent des colonies romaines. Sous Jules

César, la Corse perdit même l'autonomie qu'elle avait conservée, mais elle eut jusqu'à 33 villes, selon Pline, et dont 27 ont été mentionnées par Strabon; puis vint le Bas-Empire et la décadence du royaume d'occident; en 457, la Corse tomba entre les mains de Genséric, et fut décimée par la barbarie des Vandales, malheureuse et sanglante période pour ses habitants, qui subirent des jougs divers, et qui, délivrés enfin des Sarrasins et des Grecs, finirent par respirer quelque peu sous la domination des Francs.

Pépin et Charlemagne firent donation à Rome et à l'Église de cette île si cruellement éprouvée jusqu'alors; mais sa tranquillité n'était pas encore assurée; Rome la céda aux Pisans, et elle fut de nouveau en proie aux troubles et aux incertitudes politiques jusqu'en 1347, époque à laquelle elle passa entre les mains des Génois. Mais les Corses, excités par la cruauté des agents de cette république, se révoltèrent et appelèrent les Français à leur secours. Henri II répondit à leur appel, et en 1547, l'île devint française. Deux ans après, il est vrai, François II retira ses troupes, et les Génois reprirent leur système de terreur. Nouvelles luttes qui firent couler des flots de sang, après bien des alternatives, pendant lesquelles la France, sous Louis XV, fut appelée à jouer le rôle de médiatrice entre les deux parties, et envoya des troupes dans l'île; malheureusement, elle se prononça pour les Génois; les Corses attaquèrent les Français, les vainquirent momentanément, furent vaincus et soumis à leur tour, et la Corse subit la domination française jusqu'en 1741; à cette époque, Louis XV rappela ses soldats, et l'île retomba encore une fois sous la domination génoise, aussi entêtée qu'injuste.

Alors apparut un homme héroïque, un Corse, Pascal Paoli, qui résolut de consacrer sa vie entière à son pays; il organisa le gouvernement de l'île, et, détail à noter, il eut pour secrétaire Charles Bonaparte qui épousa Lætitia Ramolino et fut le père de Napoléon. Paoli lutta longuement, courageusement. L'Europe entière fit des vœux pour ce grand citoyen qui travaillait à la délivrance de sa patrie. Gênes se sentit abandonnée peu à peu; se voyant près de succomber et sur le point d'être attaquée elle-même, en 1768, elle céda ses droits à la France qui soumit encore une fois le pays tout entier. Paoli, après de vains efforts et une sanglante résistance dut abandonner son île et se réfugier en Angleterre. Là, profitant de la Terreur, il entraîna les Anglais à la conquête de l'île, mais ceux-ci en furent chassés par les armées de la république victorieuses en Italie, et depuis cette époque, la Corse compte au nombre des départements Français.

Hommes célèbres. — Le département de la Corse compte parmi ses personnages célèbres: PASCAL PAOLI, le représentant de son indépendance au XVIIIe siècle; Madame LÆTITIA RAMOLINO; JOSEPH BONAPARTE, roi de Naples et d'Espagne; LUCIEN BONAPARTE; l'empereur NAPOLÉON Ier; LOUIS BONAPARTE, roi de Hollande; JÉROME BONAPARTE, roi de Westphalie; les généraux ARRIGHI, CASABIANCA, CERVONI, ORSANO, SÉBASTIANI; le diplomate POZZO DI BORGO; et parmi les contemporains : l'administrateur PIÉTRI; VIVIER, le célèbre instrumentiste.

Divisions administratives. — Le département de la Corse est divisé en *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Ajaccio	12 cant.	79 comm.
— de Sartène	8 —	46 —
— de Bastia	20 —	93 —
— de Calvi	6 —	35 —
— de Corte	16 —	109 —
	62 cant.	362 comm.

Il forme la 17e division militaire dont le siége est à Bastia, et possède plusieurs places de guerre, telles qu'Ajaccio, Bastia, Calvi, Rogliano, Saint-Florent, Corte, Sartène.

Dans l'administration religieuse, il forme un diocèse, dont le siége est à Ajaccio. Ce diocèse comprend 66 cures, 290 succursales, 100 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Ajaccio.

Les 5 tribunaux de première instance d'Ajaccio, de Bastia, de Corte, de Calvi, de Sartène, les 2 tribunaux de commerce d'Ajaccio et de Bastia y rendent la justice et ressortissent à la Cour impériale de Bastia.

L'instruction publique qui relève de l'Académie d'Aix comprend les 4 colléges communaux d'Ajaccio, de Sartène, de Corte, de Calvi, une école normale d'instituteur et d'institutrices, et 481 écoles publiques libres. La moitié des jeunes gens appelés à la conscription sait lire et écrire.

Description des villes.—Voici les principales localités de la Corse :

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO.

AJACCIO (14 558 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé à 1089 kilomètres de Paris, au fond d'un golfe admirable d'un développement de plus de 50 kilomètres, tout accidenté d'anses, de pointes, de caps, et au

pied d'une colline sur laquelle cette ville charmante se dispose en amphithéâtre.

Ajaccio compte peu de monuments remarquables; sauf la cathédrale bâtie dans le goût italien du XVIe siècle par le pape Grégoire XIII, et une citadelle construite à l'entrée de la ville par le maréchal de Thermes en 1554, il ne faut rechercher les splendeurs de la ville que dans ses beautés naturelles, dans son site merveilleux, dans les environs pittoresques, dans les produits de son climat.

Le port d'Ajaccio est éclairé par deux feux fixes; il est profond et sûr; des flottes entières pourraient y trouver un refuge; son mouvement commercial est représenté par 225 navires environ, à l'entrée et à la sortie, jaugeant 27000 tonneaux.

Les éléments du commerce d'Ajaccio sont les peaux de chevreaux et d'agneaux, les cuirs, les bois de construction, les grains, les châtaignes, etc.; son territoire produit du blé, du vin, des olives, des citrons, des oranges, etc., et son industrie comprend la fabrication des cigares et des pâtes d'Italie, la construction des navires, la pêche du corail, etc.; on y cultive aussi la cochenille du Mexique sur les figuiers de l'Inde qui poussent là comme chez eux.

S'il faut en croire les vieux chroniqueurs, Ajaccio, l'ancien *Adjacium*, aurait été fondé par Ajax, le héros d'Homère; mais cette fantaisie archéologique est peu admise, et il est plus sage d'avouer son ignorance au sujet de l'origine de cette ville. Elle est ancienne, certainement, et elle n'a été déclarée capitale de l'île qu'à partir du moment où la Corse est devenue française, titre que perdit Bastia, sa rivale préférée au temps de la domination génoise.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Vico* (2091 hab.), qui produit du blé, du vin, des fourrages, des châtaignes et des fruits, *Bastelica* (2842 hab.), *Bocognano* (1334 hab.), près de Vizzavona, où la route d'Ajaccio à Bastia atteint son maximum de hauteur, *Evisa* (761 hab.), petit port à 72 kilomètres d'Ajaccio, *Salice* (380 hab.), *Piana* (1252 hab.), *Santa-Maria-Siché* (607 hab.), près des ruines du château de Sampiero, *Sari-d'Orcino* (1010 hab.), *Sarrola-Carcopino* (949 hab.), *Soccia* (766 hab.), renommé pour ses fromages de brebis et de chèvres, et *Zicavo* (1443 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BASTIA.

BASTIA (21535 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur le littoral N.-E. de l'île et sur la mer de Toscane, à 152 kilomètres d'Ajaccio. C'est la plus importante ville de la Corse par son commerce, son industrie et sa population; elle ne possède aucun monument remarquable; son aspect est tout italien, ses rues sont étroites et pavées de larges dalles, et sa vue splendide s'étend sur la mer jusqu'aux îles de Caprera, d'Elbe et de Monte-Christo.

Le territoire de Bastia produit en abondance des olives, des citrons, des cédrats; les légumes, le blé, les fourrages y prospèrent; il est de nature crétacée et renferme du minerai d'antimoine. Les principaux établissements industriels de cette ville sont des fonderies de fonte, des forges, des tanneries, des moulins à huile, des chantiers de construction, etc.

Le port de Bastia, éclairé par un feu fixe de 4e ordre, ne vaut pas celui d'Ajaccio, ni comme sûreté ni comme profondeur; son mouvement commercial est représenté par 1000 navires environ et 1000 caboteurs entrant ou sortant, qui jaugent à peu près 120000 tonnes.

Bastia ne date que du XIVe siècle, et c'est en 1383, que fut élevé le donjon qui aujourd'hui domine et défend le port. Pendant 14 ans, de 1797, à 1811, la Corse forma deux départements, et Bastia fut le chef-lieu du Golo; mais à la réunion des deux départements en un seul, elle perdit cette qualité qui fut définitivement acquise à Ajaccio.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Cervione* (1373 hab.), situé à l'extrémité S. de l'arrondissement de Bastia, et dont l'église de *Sainte-Christine*, de construction sarrazine, est classée parmi les monuments historiques, *Borgo* (717 hab.), *Brando* (1762 hab.), au bord de la mer, où se voient de vastes galeries souterraines creusées par la nature et ornées de stalactites qui ont l'apparence de l'albâtre, *Luri* (2011 hab.), près de la montagne de Ventiggiole qui porte sur un de ses pics la *Tour de Sénèque*, monument historique, qu'en dépit de la tradition, le philosophe romain n'a jamais habitée pendant son exil en Corse, *Murato* (1029 hab.), où se trouvent des églises construites par les Pisans, entre autres celle de *Saint-Michel*, rangée parmi les monuments historiques, et que M. Mérimée regarde comme la plus remarquable de toute la Corse, *Porta* (729 hab.), qui possède des eaux minérales froides, carbonatées et ferrugineuses, *Rogliano* (1796 hab.), place de guerre située presque au sommet de la pointe N. qui termine la Corse, *Saint-Florent* (771 hab.), place de guerre bâtie au fond d'un vaste golfe qui échancre le littoral du N. O., et dont le territoire renferme des mines d'argent, *Vescovato* (1224 hab.), situé près de magnifiques cascades, *Campile* (854 hab.), où l'on fabrique de la poterie, *Campitello* (285 hab.), *Lama* (402

hab.), *Nonza* (430 hab.), *Oletta* (1122 hab.), *Pero-Casevecchie* (600 hab.), *San-Martino-di-Lota* (857 hab.), *San-Nicolao* (588 hab.), et *San Pietro* (1230 hab.)

ARRONDISSEMENT DE CALVI.

CALVI (1884 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la côte O., à 183 kilomètres d'Ajaccio; les fortifications de cette place de guerre sont fort belles, et l'on y admire surtout le fort du Mozzello qui domine et défend la rade. Son territoire est favorable à la culture de la vigne et de l'olivier. Son port, éclairé par un feu fixe de 1er ordre élevé sur le cap Punta-Revellata, représente un mouvement de 14000 tonnes de marchandises à l'entrée et à la sortie.

Calvi était autrefois une colonie génoise, alors très-prospère. En 1553, elle fut assiégée par les Turcs qui ne purent s'en emparer, mais en 1794, elle fut prise d'assaut par les Anglais qui n'y laissèrent que des ruines.

L'Ile-Rousse (1644 hab.), chef-lieu de canton, est un port situé au N. de Calvi, et dont la prospérité croissante s'accroît au détriment de cette dernière localité. Cette petite ville, fondée par Paoli, a pris son nom d'un rocher de granit rouge qui émerge des flots à quelque distance.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Belgodere* (1005 hab.), *Calenzana* (2700 hab.), *Muro* (1277 hab.), et *Olmi-Capella* (868 hab.)

ARRONDISSEMENT DE CORTE.

CORTE (6094 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de canton, est une place de guerre située à 84 kilomètres d'Ajaccio, au confluent du Tavignano et de la Restonica. Elle se divise en deux parties : la citadelle et la ville. Son industrie est représentée par des scieries et des exploitations de marbres et par des fabriques de pâtes d'Italie, et son territoire produit du vin, du blé, des fruits, des olives.

Les souvenirs historiques ne manquent pas à cette petite ville, et ils sont chers à tous les Corses; là se voient les ruines de l'ancien couvent de Franciscains où logea Paoli, nommé gouverneur de l'île, ainsi que que la pauvre maison qui fut le siége du gouvernement national.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Calacuccia* (842 hab.), qui fabrique des draps de poils de chèvre et des toiles de lin, *Castifao* (701 hab.), où l'on exploite des carrières de marbre et des mines de cuivre, *Morosaglia* (891 hab.), situé près du champ de bataille de Ponte-Nuovo, où malgré le courage et l'intrépidité de Paoli, les Corses furent vaincus par les Français en 1769, *Omessa* (953 hab.), où se voient les ruines du château de Supietro, *Piedicroce* (486 hab.), non loin des deux sources ferrugineuses d'Orezza qui sont froides et saturées de gaz acide carbonique, *Serraggio* (1202 hab.), qui fabrique des fromages estimés, et exploite des carrières de marbres, *Ghisoni* (1747 hab.), *Moita* (888 hab.), *Piedicorte-di-Gaggio* (976 hab.), *Piètra* (898 hab.), *Prunelli-di-Fiumorbo* (871 hab.), *San-Lorenzo* (545 hab.), *Sermano* (269 hab.), *Valle-d'Alesani* (622 hab.), et *Vezzani* (1017 hab.)

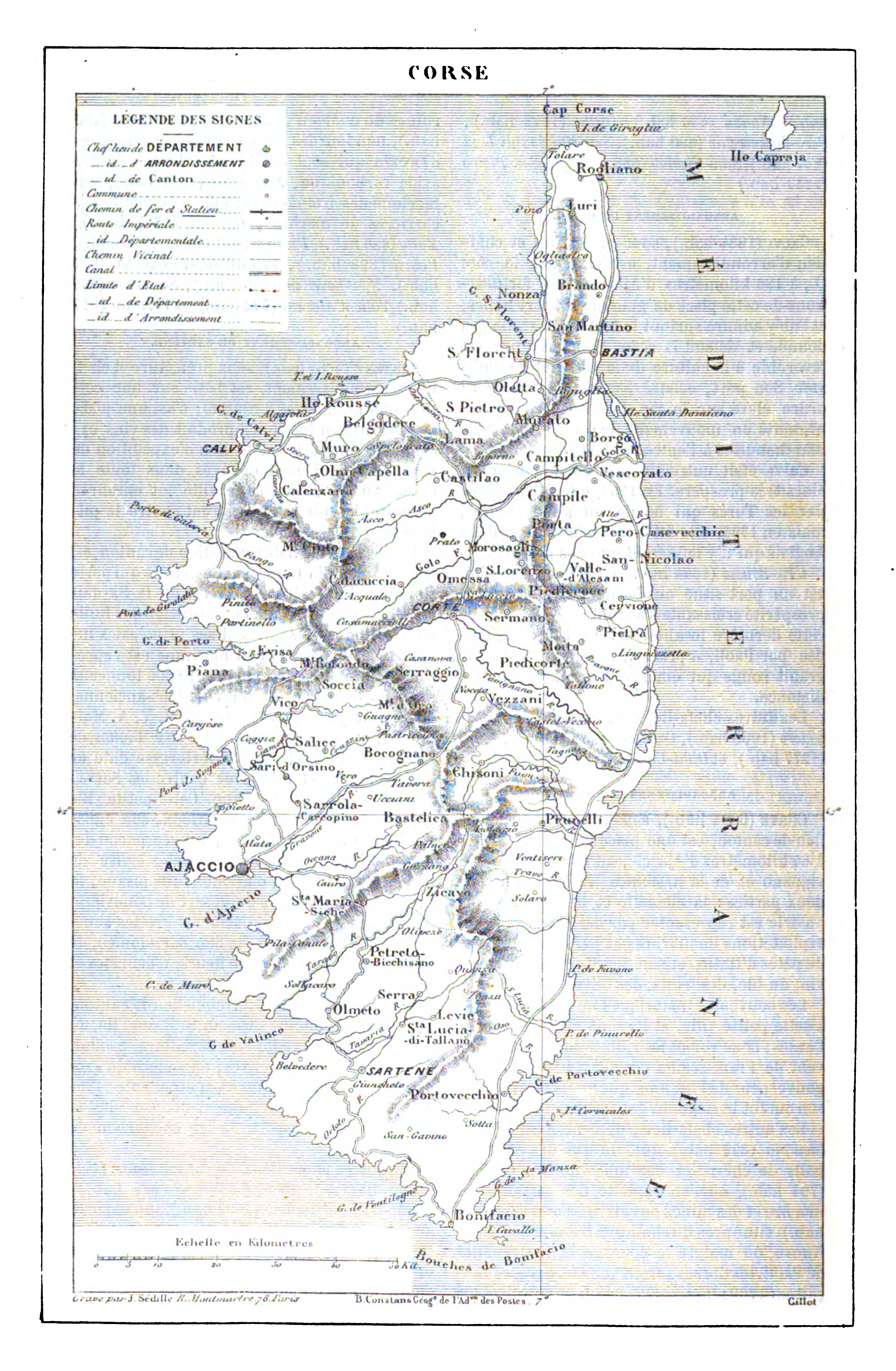
ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE.

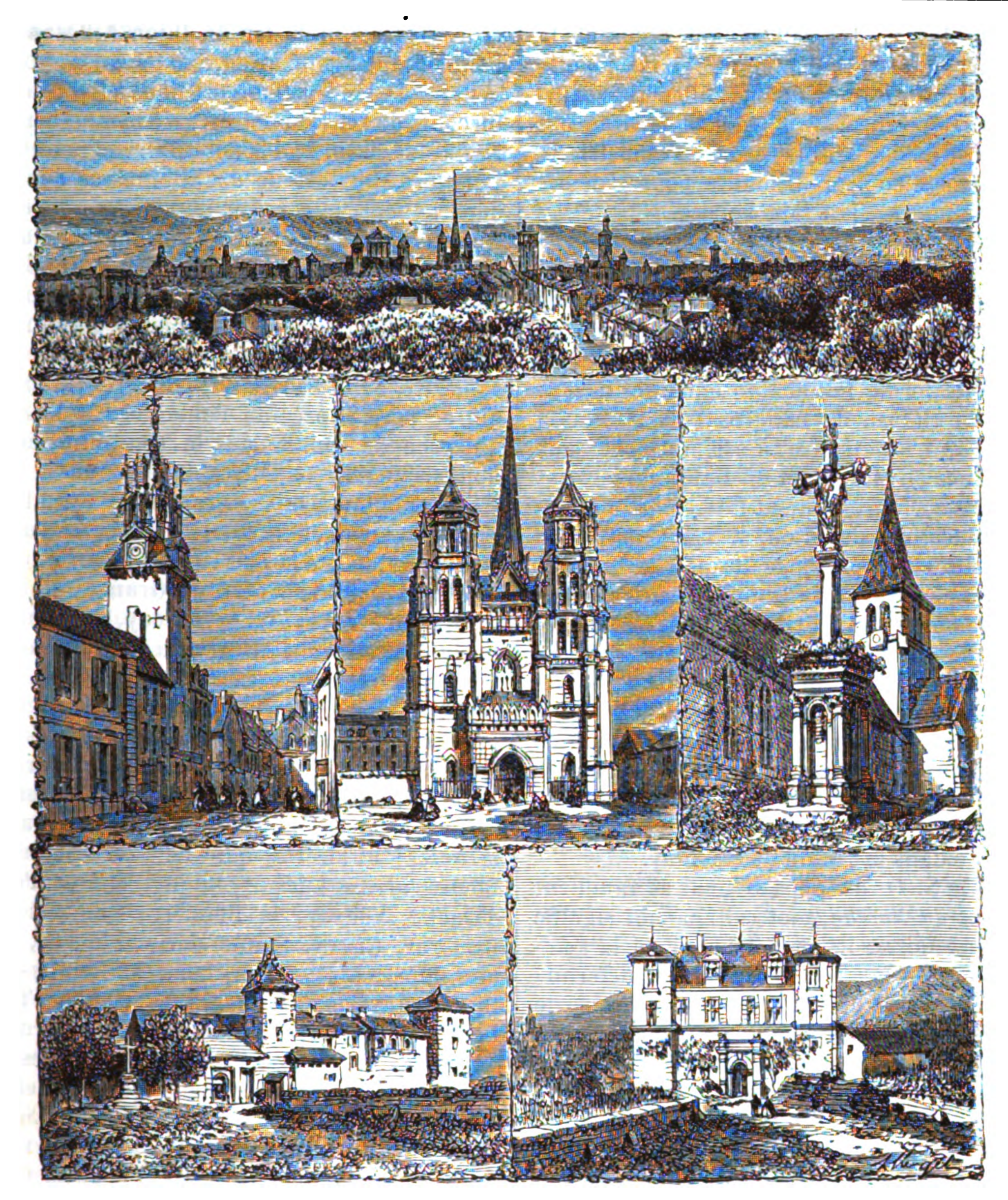
SARTÈNE (4082 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est bâtie sur une colline à 86 kilomètres d'Ajaccio; c'est une place de guerre; son territoire produit des vins excellents; son port est le lieu d'expédition de ses grains qui sont envoyés dans toute la Corse. Au XVIe siècle, cette ville fut entourée de murailles qui la protégèrent contre le pillage des Barbaresques.

Bonifacio (3594 hab.), chef-lieu de canton, est situé au S. de la Corse, sur le détroit qui porte son nom et qui sépare la Corse de la Sardaigne; la pêche du corail, la fabrication de l'huile d'olive et des vins forment ses principales industries; son mouvement maritime est représenté par 400 navires jaugeant 6000 tonneaux environ. Bonifacio est une ville très-ancienne, et suivant quelques érudits, dit M. V. A. Maltebrun, ce serait l'ancienne *Pallæ Civitas* de Ptolémée et d'Antonin. Sa forteresse date de Charlemagne, et fut élevée contre les Sarrasins d'Afrique et d'Espagne. Cette petite ville possède plusieurs édifices curieux, son église ogivale de *Saint-Dominique*, rangée parmi les monuments historiques, la riche église de *Sainte-Marie-Majeure*, d'architecture pisane, la grosse tour de *Torrione*, qui sert de poudrière. On admire aussi à Bonifacio des grottes sous-marines de Soragonato, de San Bartolomeo, de Montepertusato, ornées de fleurs, d'arbustes et de stalactites.

Porto-Vecchio (2203 hab.) chef-lieu de canton, beau port de mer est situé au S. E. de l'île, au fond d'une vaste rade; son territoire produit du blé, des vins, des olives; on y élève du gros bétail et des chevaux de race excellente; l'industrie exploite ses salines; on y pêche la nacre, et on en exporte le sel, le charbon de bois, le liége.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Levie* (1790 hab.), *Petreto-Bicchisano* (929 hab.), *Santa-Lucia-di-Tallano* (1002 hab.), qui exporte des vins fins, *Serra-di-Scopamene* (678 hab.), et *Olmeto* (1717 hab.), où jaillissent des sources minérales chaudes, très-efficaces contre la goutte et les rhumatismes.


CORSE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_d' ARRONDISSEMENT
_id_de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_de Département
_id_d'Arrondissement
Cap Corse
I. de Giraglia
Ile Capraja
MER MÉDITERRANÉE
Tolare
Rogliano
Luri
Pino
Oglastro
Brando
Nonza
C. S. Florent
San Martino
S. Florent
BASTIA
Oletta
Ile Rousse
G. de Calvi
Algajola
CALVI
Belgodere
Muro
Olmi Capella
Calenzana
S. Pietro
Lama
Murato
Borgo
Campitello
Vescovato
Castifao
Campile
Porta
Pero-Casevecchie
San-Nicolao
Morosaglia
S. Lorenzo
Valle-d'Alesani
Prato
Omessa
Piedicroce
Cervione
Porto di Galeria
Mt Cinto
Calacuccia
CORTE
Sermano
Pietra
Port de Girolata
Pinito
Partinello
G. de Porto
Evisa
Mt Rotondo
Serraggio
Casanova
Piedicorte
Moita
Piana
Soccia
Vico
M^t d'Oro
Vezzani
Cargese
Salice
Bocognano
Sari d'Orsino
Ghisoni
Sarrola-Carcopino
Bastelica
Prunelli
Port di Sagone
Alata
AJACCIO
G. d'Ajaccio
Sta Maria-Siche
Zicavo
Ventiseri
Solaro
Pila-Canale
Petreto-Bicchisano
Olmeto
Serra
Levie
Sta Lucia-di-Tallano
C. de Muro
G. de Valinco
Belvedere
SARTENE
Portovecchio
G. de Portovecchio
P. de Favone
P. de Pinarello
Sotta
San-Gavino
G. de Sta Manza
G. de Ventilegne
Bonifacio
I. Cavallo
Bouches de Bonifacio
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille R. Montmartre 76. Paris
B. Constans Géog^e de l'Ad^on des Postes
Gillot
42°
7°



Vue générale de Dijon. — Beffroy de Beaune. — Cathédrale de Dijon. — La croix de Couchey. — Château de Gevrey-Chambertin. — Le Clos-Vougeot.

COTE-D'OR.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Côte-d'Or, situé dans l'E. de la France, a pris son nom d'une chaîne de montagnes qui traverse du S. au N. E. sa partie orientale. Il est borné au N. par le département de l'Aube; au N. E., par celui de la Haute-Marne; à l'E. par la Haute-Saône et le Jura; au S., par le département de Saône-et-Loire; à l'O., par ceux de l'Yonne et de la Nièvre.

Le département de la Côte-d'Or est l'un des plus riches de la France; son sol, généralement pierreux, est fait de débris calcaires et convient admirablement à son genre de production. Au N., s'élèvent des plateaux qui forment principalement l'arrondissement de Châtillon; au S. O., au contraire, le sol est montueux et couvert de bois; à l'O., une succession de plaines fertiles et riches en produits minéraux, est propice aux basses futaies comme aux vignobles; mais, c'est dans les vallées de l'E. surtout

et dans les contre-vallées qui creusent la pente orientale de la Côte-d'Or, que les populations se sont massées, que les villes ont acquis une grande importance, que la fertilité des terres est incomparable, et que l'industrie et le commerce se sont fusionnés pour y déterminer une prospérité sans bornes.

Orographie. — La petite chaîne de la *Côte-d'Or*, qui traverse le département du S. au N. E., trace une des lignes de faîte qui séparent le versant de la Méditerranée de celui de l'Océan; elle forme la jonction entre les Cévennes et le plateau de Langres dans la Haute-Marne, qui se trouve ainsi rattaché aux montagnes du Morvan et du Beaujolais.

La *Côte-d'Or* proprement dite commence un peu au-dessous de Dijon, à 2 kilomètres de cette ville et se prolonge jusqu'à la Dheune, qui forme en partie la limite de l'arrondissement de Beaune. Au delà de Dijon, elle va rejoindre la Haute-Marne par une suite de ramifications moins importantes; ses points culminants sont le *Haut-Mont*, élevé de 529 mètres, près de Châteauneuf, dans le canton de Pouilly et sur la limite des arrondissements de Beaune et de Dijon, le *Moresol*, haut de 520 mètres, et le *Tasselot* qui mesure 608 mètres et se trouve dans le canton de Flavigny.

Vers le S. O. du département se ramifient les *Monts-du-Morvan*, mot celtique qui signifie *Montagnes-Noires;* ils se détachent de la *Côte-d'Or* à peu près au *Mont-Moresol*, et déterminent le partage des eaux entre les bassins de de la Loire et de la Seine. Ces montagnes sont couvertes de magnifiques forêts, et ont pour principaux points culminants, dans le département de la Côte-d'Or, le *Mont-Affrique* qui s'élève à 571 mètres de hauteur sur la ligne de partage des eaux de la Saône et de la Seine, et le *Sombernon*, haut de 579 mètres et situé dans le canton qui porte son nom.

Hydrographie. — Le système hydrographique de ce département comprend le versant de la Méditerranée et le versant de l'Océan séparés par la chaîne de la Côte-d'Or; par ce dernier, il appartient aux deux bassins de la Seine et de la Loire que délimitent les Monts-du-Morvan.

Les principaux cours d'eau que le premier versant envoie à la Méditerranée sont la *Saône* et ses affluents.

La *Saône*, qui prend sa source dans le canton de Bains du département des Vosges, traverse le département de la Haute-Saône et entre dans la Côte-d'Or; elle coupe diagonalement de l'E. au S. une petite partie des arrondissements de Dijon et de Beaune, arrose Pontailler, Auxonne, croise le chemin de fer de Dijon à Besançon, baigne Saint-Symphorien, Saint-Jean-de-Losne, Seurre, et va se jeter dans le Rhône à Lyon, après un cours de 455 kilomètres. La *Saône* est la seule rivière navigable de la Côte-d'Or; pendant son parcours, qui est de 63 kilomètres dans le département, elle reçoit : 1° la *Vingeanne* qui sort des montagnes de Langres dans la Haute-Marne, et arrose dans la Côte-d'Or Saint-Maurice, la Villeneuve, Montigny, Mornay, Pouilly, Saint-Seine, Attricourt, Dampierre, Beaumont, Champagne, Blagny, Oisilly, Renève, Cheuge, Jancigny, Saint-Sauveur, Talmay; 2° l'*Oignon*, qui se perd auprès de Pontailler; 3° la *Bèze*, qui prend sa source dans la commune de ce nom, baigne Noiron, Mirebeau, Bezouotte, Cusseray, Montmençon, Marandeuil, Drambon, Trey et Vonges; 4° la *Brizotte*, petit cours d'eau peu important; 5° la *Tille*, qui se forme de deux ruisseaux dans le canton de Grancey-le-Château, baigne Marey, Villey, Crecey, Thil-Châtel, Spoix, Beire-le-Châtel, Arceau, Arc, Remilly, Cessey, Beire-le-Fort, Longeaux, Pluvault, Pluvet, Chandoire, Mailly-le-Port, se partage en plusieurs branches, et se perd entre Saint-Jean-de-Losne et Auxonne après un cours de 92 kilomètres, pendant lequel elle a absorbé l'*Ignon*, le ruisseau de *Crôme* et un des bras de la *Norge*; 6° l'*Ouche*, qui vient du canton de Bligny, arrose Lusigny, Bligny, Thorey, Pont-d'Ouche, Veuvay, la Bussière, Saint-Victor, Barbirey, Gissey, Sainte-Marie, Fleurey, Velars, Plombières, Dijon, Longvic, Neuilly-lès-Dijon, Fauvernay, Varanges, Tart-le-Bas, Tart-l'Abbaye, Trouan, Échenon, et se termine au-dessus de Saint-Jean-de-Losne, après un cours de 100 kilomètres, pendant lequel elle a reçu l'*Eclin*, la *Vandenesse*, la *Gironde*, le *Suzon* et un bras de la *Norge;* 7° l'*Auxon*, qui vient du Jura, arrose une petite partie de la Côte-d'Or, et se perd dans la Saône près de Saint-Jean-de-Losne; 8° La *Vouge*, qui naît à Vougeot, arrose Gilly-lès-Citeaux, Villebichot, Aubigny-en-Plaine, et finit au-dessous de Saint-Jean-de Losne, après un cours de 36 kilomètres, et s'être grossie de la *Bornue*, de la *Varande* et de la *Noire-Potte;* 9° le *Canal-de-Bourgogne*; 10° la *Dheune*, qui naît dans Saône-et-Loire, forme la limite entre ce département et la Côte-d'Or, reçoit le *Genêt*, l'*Avant-Dheune*, le *Meuzin*, revient dans Saône-et-Loire et finit à Verdun.

Les principaux cours d'eau du versant de l'Océan sont pour le bassin de la Seine, la *Seine* et ses affluents directs, l'*Aube*, l'*Ource*, la *Laignes*, et ses sous-affluents, le *Serain* et l'*Armançon;* pour le bassin de la Loire, l'*Arroux*, affluent de la *Loire*.

La *Seine* prend sa source près de Saint-Ger-

main-la-Feuille, dans l'arrondissement de Semur, arrose Billy, Chanceaux, Châtillon-sur-Seine, reçoit le *Brévon* accru du *Revinson* et de la *Coquille*, et entre dans l'Aube.

L'*Aube*, née dans la Haute-Marne, sépare un instant ce département de celui de la Côte-d'Or traverse les communes de Boudreville, de Veuxaulles, de Montigny, de Gevrolles, et rentre dans la Haute-Marne.

L'*Ource* naît dans l'arrondissement de Châtillon, s'égare un instant dans la Haute-Marne, rentre dans la Côte-d'Or, baigne Recey, Voulaine, Vanvey, Maisey, Villotte, Brion, Thoires, Belan, Autricourt, Grancey, et après avoir absorbé la *Dijeanne*, pénètre dans l'Aube et va se jeter dans la Seine près de Bar-sur-Seine.

La *Laignes* prend sa source dans l'arrondissement de Châtillon, monte au N. et entre dans le département de l'Aube.

L'*Armançon* sort de la fontaine de Tagny de l'arrondissement de Beaune, baigne Semur, s'accroît de la *Brenne* grossie elle même du *Lozeran* et de la *Loze*, entre dans le département de l'Yonne, et se perd dans la rivière de ce nom.

Le *Serain* sort des Monts-du-Morvan dans le canton de Pouilly, baigne Beurey, Marcilly, la Motte-Ternant, Fontangy, Vicq-sous-Thil, Précy, Aisy, Montigny, Saint-Barthélemy, Courcelles, Vieux-Château, Toutry, entre dans l'Yonne, et se jette dans la rivière de ce nom après avoir reçu dans la Côte-d'Or le ruisseau de *Villargoix* et l'*Argentale*.

L'*Arroux* sort de l'étang de Mouillon dans le canton de Pouilly, passe près d'Arnay-le-Duc, baigne Vandenay, entre dans Saône-et-Loire, et se jette dans la Loire près de Digoin.

Le département de la Côte-d'Or possède en outre un grand nombre d'étangs, surtout dans sa partie orientale.

Climat. — Le climat du département de la Côte-d'Or n'offre pas de caractère spécial; il est généralement sec, tempéré, surtout dans les plaines, mais un peu froid sur les plateaux élevés. L'air vif est sans cesse renouvelé par des courants dominants de l'O. S. O., qui le maintiennent dans un état d'extrême pureté. Sauf dans certaines parties basses de l'E. qui sont marécageuses, le climat de la Côte-d'Or est donc parfaitement sain.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Côte-d'Or comprend 876 116 hectares, et sa population est de 382 762 habitants, ce qui donne environ 43 habitants par kilomètre carré. Son accroissement depuis le commencement du siècle a été de 44 000 âmes.

La population de la Côte-d'Or est formée en grande partie d'agriculteurs, plus de la moitié environ; les industriels et les commerçants y comptent pour un tiers, le reste se divise entre 15 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 30 000 sans profession.

Le caractère de cette population est empreint de franchise et de loyauté; les Bourguignons sont hospitaliers, généreux, audacieux, braves, sobres, laborieux, doués d'un esprit de conduite et d'une expérience qui les fait réussir dans toutes leurs entreprises; ils sont amis du progrès, très-oseurs dans les questions industrielles et agricoles; ils provoquent et adoptent courageusement les inventions de l'industrie moderne, mais, en même temps, leur vive et pénétrante imagination les rend sensibles aux beaux-arts et aux études littéraires.

La langue nationale est purement parlée dans les diverses parties la Bourgogne; mais, cependant, certaines campagnes ont conservé un patois original et spirituel, dans lequel furent écrits de vieux noëls bourguignons qui ont eu jadis une grande vogue en France.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Côte-d'Or comprend 468 000 hectares de terre labourable, c'est-à-dire plus de la moitié de sa superficie, 63 000 de prairies naturelles, près de 30 000 hectares de vignes, 23 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 290 000 de bois, forêts et terres incultes, etc.

La Côte-d'Or compte parmi les départements agricoles; les céréales, cultivées surtout dans l'arrondissement de Semur et sur une partie de la vallée de la Saône, et dont la valeur dépasse 55 millions de francs, suffisent et au delà à la consommation des habitants; l'avoine, le maïs, les légumes, les fruits, les betteraves, le colza, le lin, le chanvre, le houblon, la vigne, etc., donnent d'abondantes récoltes, dont la valeur atteint près de 24 millions de francs.

Les produits des vignobles de la Côte-d'Or tiennent le premier rang dans la richesse agricole du département. Ce sont les arrondissements de Dijon et de Beaune que la nature a spécialement favorisés sous ce rapport. Depuis Santenay, commune située à l'extrême pointe de l'arrondissement de Beaune, jusqu'à la vallée de l'Ouche près de Dijon, la Côte-d'Or se divise en deux étages de collines parfaitement distincts. C'est le premier versant de cette chaîne, qui prend le nom très-mérité de Côte-d'Or. Là, prospèrent les fameux vignobles exposés au S. E. jusqu'à 190 mètres de hauteur au-dessus de la plaine, et abrités en arrière par un écran de collines élevées de 500 mètres qui forment les

arrière-côtes sur une longueur de 45 kilomètres et une superficie de 1935 hectares. Sur la côte de Beaune, de Santenay à Comblanchien, ce sont les crus de *Clos-Tavannes*, de *Montrachet*, de *Goutte-d'Or*, de *Santenot*, de *Volnay*, de *Pommard*, de *Beaune*, de *Corton*, etc. Au-dessus, la côte de Nuits produit les vins de la *Romanée*, de la *Romanée-Conti*, de *Richebourg*, du *Clos-Vougeot* qui couvre une superficie de 48 hectares, de *Chambertin*, de *Clos-Saint-Jacques*, etc. Au N. se prolonge la côte de Dijon, faite de côteaux isolés et moins riches que les précédents, qui ne donne que des vins demi-fins. La production des vins de Bourgogne, dont la moitié environ se consomme dans le pays, est estimée, année commune, à près de 700 000 hectolitres de vins rouges, et à 104 000 hectolitres de vins blancs, qui atteignent une valeur de 5 millions et demi de francs.

Le département de la Côte-d'Or possède également des forêts considérables; là poussent le chêne, le hêtre, le charme, le tremble, plus rarement le tilleul, l'érable, le platane et le châtaignier.

Les animaux domestiques forment un revenu important des exploitations agricoles, qui s'élève à près de 50 millions de francs; on compte parmi eux 47 000 chevaux, principalement de race percheronne, 3000 ânes ou mulets, 193 000 bêtes à cornes, 573 000 bêtes à laines, 95 000 porcs, près de 30 000 ruches d'abeilles, et un très-petit nombre de boucs, chèvres ou chevreaux.

La valeur totale de la production agricole atteint annuellement près de 90 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Parmi les richesses minéralogiques du département de la Côte-d'Or, les mines de fer occupent le premier rang; elles se produisent sous la forme de rochers, principalement dans les arrondissements de Semur et de Dijon, mais le minerai affecte plus particulièrement la forme de grains dans le Châtillonnais. La houille et la tourbe s'y rencontrent aussi sur certaines parties du territoire et commencent à devenir l'objet d'une exploitation lucrative. Quant aux pierres de taille, aux pierres meulières, aux pierres calcaires qui peuvent se débiter en minces lamelles, au gypse, au marbre, à l'argile, on en exploite de nombreuses carrières sur tous les points du département.

Industrie. — Commerce. — L'industrie du département de la Côte-d'Or est représentée par les hauts fourneaux de Bezouotte, de Drambon, de Fauverney, de Noiron, dans l'arrondissement de Dijon, de Brazey, dans celui de Beaune, etc.; là se consomment tout d'abord les 2 millions de quintaux métriques de fer que l'on retire des 57 minières du département, qui occupe ainsi le premier rang pour la fonte au charbon de bois. Puis, il faut citer ensuite, à Dijon, des forges pour le fer, l'acier naturel et cémenté, des tréfileries, des tôleries, des fonderies, des fabriques de machines à vapeur, des tuileries, des sucreries, des fabriques de bougies, des tonnelleries, des manufactures d'armes, etc.; à Nuits, des fabriques de vinaigre; à Pouilly, des moulins à plâtre et des fabriques de ciment romain, et en maint endroit, à Talmay, à Dijon, à Mirebeau, à Flavigny, à Montbar, à Seurre, à Saulieu, etc., des tanneries dont les produits sont extrêmement recherchés.

Les principaux éléments du commerce sont fournis par les productions du territoire et notamment par les vins, qui s'exportent sur tous les points de la France et à l'étranger; par les bestiaux, qui servent spécialement à l'alimentation de Paris, les eaux-de-vie de marc et de grains, la moutarde, etc., et de nombreuses denrées à l'usage domestique.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département est desservi par 12 routes impériales, longues de 713 kilomètres, par 21 routes départementales, dont le développement dépasse 724 kilomètres, et par 7097 kilomètres de chemins vicinaux.

Le *Canal-de-Bourgogne*, qui réunit le bassin du Rhône au bassin de la Seine et commence sur l'Yonne, passe, dans la Côte-d'Or, près de Montbar et de Flavigny, rencontre à Pouilly la ligne de faîte et la traverse par des tranchées et un souterrain de 3333 mètres, puis par la vallée de l'Ouche, remonte à la Bussière, à Gissey, à Plombières, à Dijon, et de là redescend à Saint-Jean-de-Losne, après un tracé de 242 kilomètres qui rachète par 191 écluses les pentes des versants de la Seine et du Rhône. Le *Canal-du-Rhône-au-Rhin* n'a qu'une longueur de 5408 mètres dans la Côte-d'Or.

Le département est traversé par le chemin de fer de *Paris à Lyon et à Marseille*, principale ligne du réseau de Lyon; il le coupe diagonalement du N. O. au S. E. jusqu'à Dijon, se coude et revient vers le S., après avoir desservi les stations de Montbard, les Laumes, Darcey, Verrey, Blaisy-Bas, Malain, Velars, Plombières, Dijon, Gevrey, Vougeot, Nuits, Gorgoloin, Beaune et Meursault.

De cette ligne se détache: 1° l'embranchement de *Nuits-sous-Ravières à Châtillon* qui dessert l'arrondissement de ce nom avec station

à Laignes, Poinçon et Sainte-Colombe; 2° celui de *Dijon à Belfort* avec stations à Magny, Genlis, Collonges et Auxonne; 3° le sous-embranchement d'*Auxonne à Gray* avec stations à Lamarche, Pontailler et Talmay; 4° le sous-embranchement de *Pont-d'Ouche à Autun*, qui se reliera à la ligne du Bourbonnais.

Ces diverses voies ferrées offrent un développement de 215 kilomètres.

Histoire.— Le territoire de l'ancienne Bourgogne était occupé autrefois par les *Lingons*, peuplade déjà vaillante 600 ans avant l'ère chrétienne. Lorsque les Romains, déjà maîtres de la Gaule narbonnaise, arrivèrent sur la Saône, ils formèrent des traités d'alliance avec les *Lingons*, qui leur demeurèrent fidèles, même pendant la lutte de Vercingétorix, et qui s'attachèrent à la fortune de César.

L'administration romaine se montra adroite et prudente, et pendant longtemps les *Lingons* vécurent heureusement à l'abri de leurs droits municipaux que leurs alliés avaient respectés; il fallut plus tard les exactions des empereurs, et la décadence du Bas-Empire pour que ces fidèles tributaires de Rome se déclarassent indépendants. Alors eut lieu la grande invasion des Barbares; parmi eux apparurent les *Burgondes*, tribu vandale, qui s'empara des pays situés entre le Rhin, le Rhône et la Saône, élut un roi et fonda un royaume; un de ses chefs, Gondia, lutta heureusement contre les Huns, et entre autres pays, fit entrer sous sa domination le territoire des *Lingons*. Sous ses successeurs, le nouveau royaume fut sagement administré jusqu'en 534, époque à laquelle l'envahirent Clothaire et Childebert.

Sous les princes Francs, au temps de Brunehaut et de Frédégonde, le royaume fut agité, morcelé, divisé même, et ces troubles durèrent jusqu'à la fin du IX° siècle, où la Bourgogne proprement dite se vit gouvernée par des ducs héréditaires qui régnèrent jusqu'en 1032.

A cette époque, Henri Ier, duc de Bourgogne, étant devenu roi de France, céda son duché à Robert Ier dont la dynastie se maintint sur le trône de Bourgogne jusqu'en 1361. Le dernier duc étant mort sans enfant, le roi Jean II s'empara de son royaume, l'annexa à la couronne de France, et le constitua en apanage à son quatrième fils. Ce nouveau duc, avec l'aide de Duguesclin, chassa les routiers qui désolaient le pays, épousa Marguerite de Flandres, devint un puissant souverain, et soutint Charles VI dans sa lutte contre les Anglais. Son fils Jean, peu scrupuleux, s'allia à ces mêmes Anglais, et en 1418, profitant de la trahison de Périnet-Leclerc, il entra triomphant dans les murs de Paris.

De ses successeurs, le plus célèbre fut Charles le Téméraire qui monta sur le trône de Bourgogne en 1467. Sa lutte formidable avec Louis XI finit à Granson, à Morat, et enfin à Nancy, où il fut tué en 1477.

Sa mort fit entrer définitivement la Bourgogne dans le domaine de la couronne de France. Depuis cette époque, à part le contre-coup des luttes de François Ier et de Charles-Quint, et des guerres religieuses pendant lesquelles les Bourguignons résistèrent opiniâtrément à l'invasion du protestantisme, puis les agitations de la Fronde, la Bourgogne fut assez paisible. Pendant la révolution, les enfants de la Côte-d'Or se précipitèrent à la frontière pour en chasser l'étranger, et se distinguèrent dans les armées de la république.

Lors de la division de la France par départements en 1790, la Côte-d'Or fut formée avec la partie N. de l'ancienne Bourgogne.

Hommes célèbres.— Les principaux personnages célèbres du département de la Côte-d'Or sont: SAINT BERNARD; CHARLES LE TÉMÉRAIRE; THÉODORE-DE-BÈZE, l'orateur protestant; le critique SAUMAISE; CRÉBILLON; BOSSUET; PIRON; le musicien RAMEAU; BUFFON; le naturaliste DAUBENTON; CAZOTTE; les conventionnels BAZIRE et PRIEUR DE LA CÔTE D'OR; le ministre CARNOT; MONGE; MARET, duc de Bassano; JUNOT, duc d'Abrantès; le maréchal MARMONT; l'architecte SOUFFLOT; le député MAUGUIN; le préfet FROCHOT; et parmi les contemporains : le dominicain LACORDAIRE; les académiciens NISARD et Charles BRIFAUT; les sculpteurs RUDE et François JOUFFROY; le peintre ZIEM; le maréchal VAILLANT; le critique d'art Louis VIARDOT; Mlle FAVART, de la Comédie-Française.

Divisons administratives. — Le département de la Côte-d'Or comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Dijon......	14 cant.	264 comm.
— Beaune....	10 —	199 —
— Châtillon...	6 —	116 —
— Semur.....	6 —	138 —
	36 cant.	717 comm.

Ce département forme la 3° subdivision de la 7° division militaire dont le siége est à Besançon.

Dans l'organisation religieuse, il forme un diocèse dont le siége est à Dijon, et qui est suffragant de l'archevêché de Lyon. Ce diocèse comprend 38 cures, 456 succursales, un grand séminaire à Dijon et un petit séminaire à Plombière-lès-Dijon. Les protestants ont un temple dans le département, les juifs une synagogue.

La justice est rendue par une Cour impériale

qui siége à Dijon, et elle comprend dans son ressort les 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 4 tribunaux de commerce de Dijon, de Châtillon, de Nuits et de Beaune.

Les établissements d'instruction publique sont les suivants : un lycée et une école normale d'instituteurs à Dijon, 6 collèges communaux à Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu et Semur, et 1049 écoles publiques et libres qui ressortissent de l'Académie de Dijon. Plus des trois quarts des jeunes conscrits savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Côte-d'Or :

ARRONDISSEMENT DE DIJON.

DIJON (39193 hab) préfecture et chef-lieu du département, divisé en trois cantons, est situé au pied du Mont-Affrique, au milieu d'un fertile bassin où l'Ouche et le Suzon viennent confondre leurs eaux, et à 305 kilomètres de Paris. C'est une ville de forme ovale, aux rues larges et bordées de belles constructions, arrosée par les deux rivières qui passent sous les faubourgs d'Ouche et de Saint-Pierre, et par les nombreuses fontaines qu'alimentent un réservoir et un aqueduc.

Dijon possède un grand nombre d'édifices remarquables à divers titres. Sont classés parmi les monuments historiques : la cathédrale de *Saint-Bénigne*, trois fois reconstruite au VIe, au XIe et à la fin du XIIe siècle, et dont la flèche un peu courbée s'élève à une hauteur de 95 mètres au-dessus du pavé; une crypte nouvellement découverte dont les voûtes sont revêtues d'intéressantes peintures; l'église *Notre-Dame*, avec son horloge de Jacques Mard, et que M. Viollet-le-Duc regarde comme le type le plus complet de l'architecture bourguignonne au XIIIe siècle; l'église *Saint-Michel*, dont les détails extérieurs sont de style grec, et l'intérieur d'un très-pur gothique; l'église *Saint-Étienne*, qui date du Xe siècle, aujourd'hui transformée en halle au blé, et l'église *Saint-Philibert* qui sert de magasin à fourrages; l'ancienne basilique de *Saint Jean*; le palais des ducs de Bourgogne. aujourd'hui l'hôtel de ville, dont il reste quelques tours, des salles magnifiques, où l'on a installé le muséum riche en pierres tombales et en bas-reliefs gallo-romains, et surtout la salle des gardes avec sa cheminée monumentale et ses admirables tombeaux de Philippe le Hardy et de Jean sans Peur; enfin le château que commença Louis XI et que termina Louis XII, aujourd'hui une caserne de gendarmerie.

En dehors de cette classification officielle, on peut encore citer parmi les curieux édifices de Dijon les églises *Sainte-Anne* et des *Carmélites* du XVIIe siècle, la seule tour romane qui reste de l'église *Saint-Nicolas*, quelques vestiges, deux portails et une tour octogonale de l'ancienne *Chartreuse de Dijon*, fondée par Philippe le Hardy, et dont l'asile des aliénés occupe aujourd'hui l'emplacement, l'hôpital général, élevé au XIIIe siècle, la préfecture, puis un certain nombre de maisons et d'hôtels de la Renaissance, très-intéressants au point de vue archéologique.

Dijon a des promenades magnifiques; son parc dessiné par le Nôtre, l'*Arquebuse* maintenant réunie au Jardin des plantes, sa promenade des Marronniers, ses remparts ombragés d'arbres séculaires, font de cette ville l'une des plus agréables de la France.

Le mouvement industriel de Dijon est représenté par des fabriques de draps, de couvertures de laine, de colle forte, de moutarde, des brasseries, des vanneries, des clouteries, des distilleries, des fonderies de fer, des raffineries de salpêtres, etc. Les principaux éléments de son commerce lui sont fournis par les grains et les farines, les vins, les laines, les huiles, etc., qui représentent par année une valeur de 70 millions de francs.

Dijon est une très-ancienne ville dont le nom celtique *div ion*, signifie *deux rivières*. A l'époque de l'invasion romaine, le Mont-Affrique fut occupé par un camp de César, puis une ville se fonda que les Romains fortifièrent. La ville prospéra, devint capitale d'une des subdivisions territoriales sous les rois francs, et servit de résidence aux ducs héréditaires.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Auxonne* (5911 hab.), qui fabrique des draps, des serges, des mousselines et exporte des vins, des grains, des laines, etc., *Fontaine-Française* (1108 hab.), qui possède de hauts fourneaux, des fabriques de fonte et de fer, *Gevrey-Chambertin* (1743 hab.), situé au pied de la chaîne de la Côte-d'Or, et renommé pour ses clos de *Bèze*, de *Saint-Jacques*, de la *Chapelle*, des *Mazys*, des *Mazoyères*, et surtout pour celui de *Chambertin*, dont les 25 hectares produisent annuellement environ 140 pièces de vin, *Pontailler-sur-Saône* (1215 hab.), *Selongey* (1511 hab.), *Genlis* (1182 hab.), *Grancey-le-Château* (601 hab.) avec quelques curiosités archéologiques, *Is-sur-Tille* (1371 hab.) qui a des forges et des fonderies de cuivre, *Mirebeau* (1229 hab.). *Saint-Seine-l'Abbaye* (678 hab.), avec une église du XVe siècle classée parmi les monuments historiques, et *Sombernon* (830 hab.).

Les principales communes de l'arrondisse-

ment sont *Plombières* (1582 hab.), dont l'église est un monument historique; *Couchey* (545 hab.), avec un calvaire remarquable, etc.

ARRONDISSEMENT DE BEAUNE.

BEAUNE (10907 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisée en deux cantons, est située près de la source de la Bouzoise, à 38 kilomètres de Dijon. Cette ville est très-agréablement assise au pied de la Côte-d'Or, que tapissent de riches vignobles; elle est bien bâtie et très-proprement entretenue. On peut admirer à Beaune deux édifices classés parmi les monuments historiques: son église collégiale de *Notre Dame* et un hôpital du xve siècle. Le beffroy de l'ancien hôtel de ville se présente d'une façon très pittoresque avec son toit aigu, sa lanterne et ses clochetons.

Le territoire de l'arrondissement de Beaune possède des crus de premier choix, *Beaune*, *Pommard*, *Volnay*, *Romanée*, *Clos-Vougeot*, *Montrachet*, etc., dont les produits atteignent une valeur de 7 millions par année.

Beaune, qui a peut-être une origine romaine si son nom vient du mot latin *Bellona*, était en tout cas une place fortifiée au viie siècle; elle fut administrée par des comtes héréditaires, et fut souvent la résidence des ducs de Bourgogne.

Nuits (3656 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Meuvrin, possède des vignobles renommés, dont les principaux sont ceux de *Saint-Georges*, des *Thoreys*, des *Cras*, des *Boudots*, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Seurre* (2787 hab.), *Nolay* (2535 hab.), qui produit de bons vins blancs, *Arnay-le-Duc* (2559 hab.), *Bligny-sur-Ouche* (1390 hab.), avec ses vestiges de voie romaine, *Liernais* (1200 hab.), dont l'église date du xie siècle, *Pouilly-en-Auxois* (1056 hab.), dont les vins blancs sont très-renommés, et *Saint-Jean-de-Losne* (1835 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Meursault* (2625 hab.), où sont situés les crus de la *Perrière*, de la *Goutte-d'Or*, de *Santenot*, et dont l'église est classée parmi les monuments historiques; *Pommard* (1183 hab.) célèbre pour ses vins dont les plus recherchés viennent des crus des *Rugiens*, des *Pézerolles*, etc., *Volnay* (600 hab.) dont les 215 hectares de vignobles produisent les meilleurs vins de l'arrondissement, connus sous les noms de *Bouche-d'Or*, des *Caillerets*, etc.; *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux* (1108 hab.), sur le territoire de laquelle se trouvent les ruines de l'ancienne abbaye de Cîteaux.

ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE.

CHATILLON-SUR-SEINE (4860 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé en plein pays de montagnes, à 83 kilomètres de Dijon. Son église de *Saint-Vorie* date du xe siècle et possède des fresques qui sont classées parmi les monuments historiques. L'industrie de Châtillon comprend des fabriques de draps, de toiles, des forges et des hauts fourneaux, des papeteries, des blanchisseries, des moulins à blé et à foulon, etc.; son commerce porte sur les bois, les laines, les cuirs, les meules à aiguiser, les pierres lithographiques, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aignay-le-Duc* (843 hab.), avec une belle église du xiiie siècle qui est classée parmi les monuments historiques, *Baigneux-les-Juifs* (465 hab.), qui fait le commerce du miel et des grains, *Laignes* (1391 hab.), *Montigny-sur-Aube* (831 hab.) et *Recey-sur-Ource* (955 hab.).

ARRONDISSEMENT DE SEMUR.

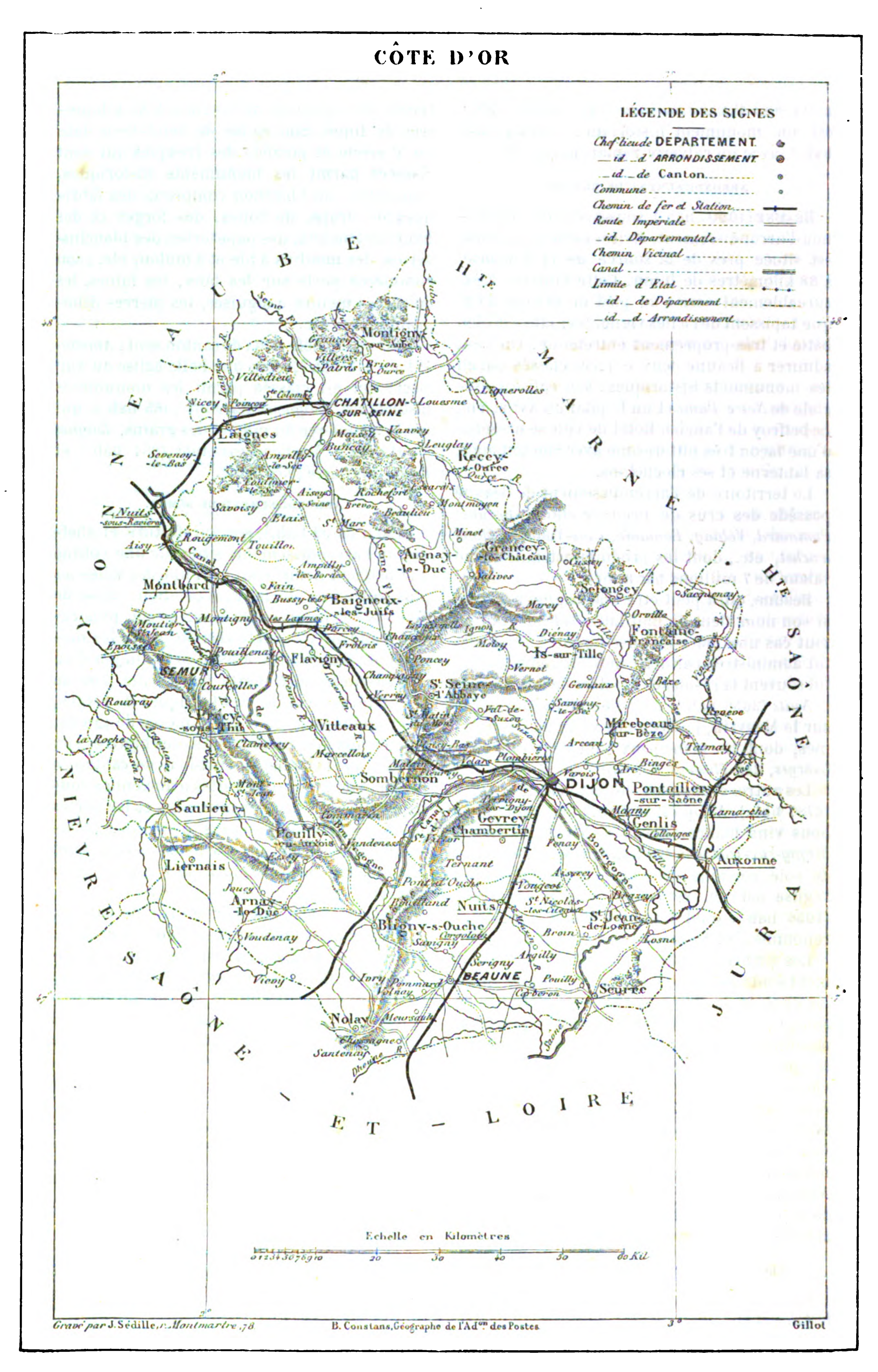
SEMUR (3892 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, situé sur une colline que baigne l'Armençon, est l'une des villes les plus curieuses de la France. Son église de *Notre-Dame*, commencée au xie siècle, puis reconstruite au xiiie, a été classée parmi les monuments historiques, ainsi que le donjon d'un vieux château fort. Cette petite ville possède des filatures de laine, des fabriques de serges, de droguets; on y fait le commerce de grains, de chevaux, de bêtes à laine, de chanvre, etc.

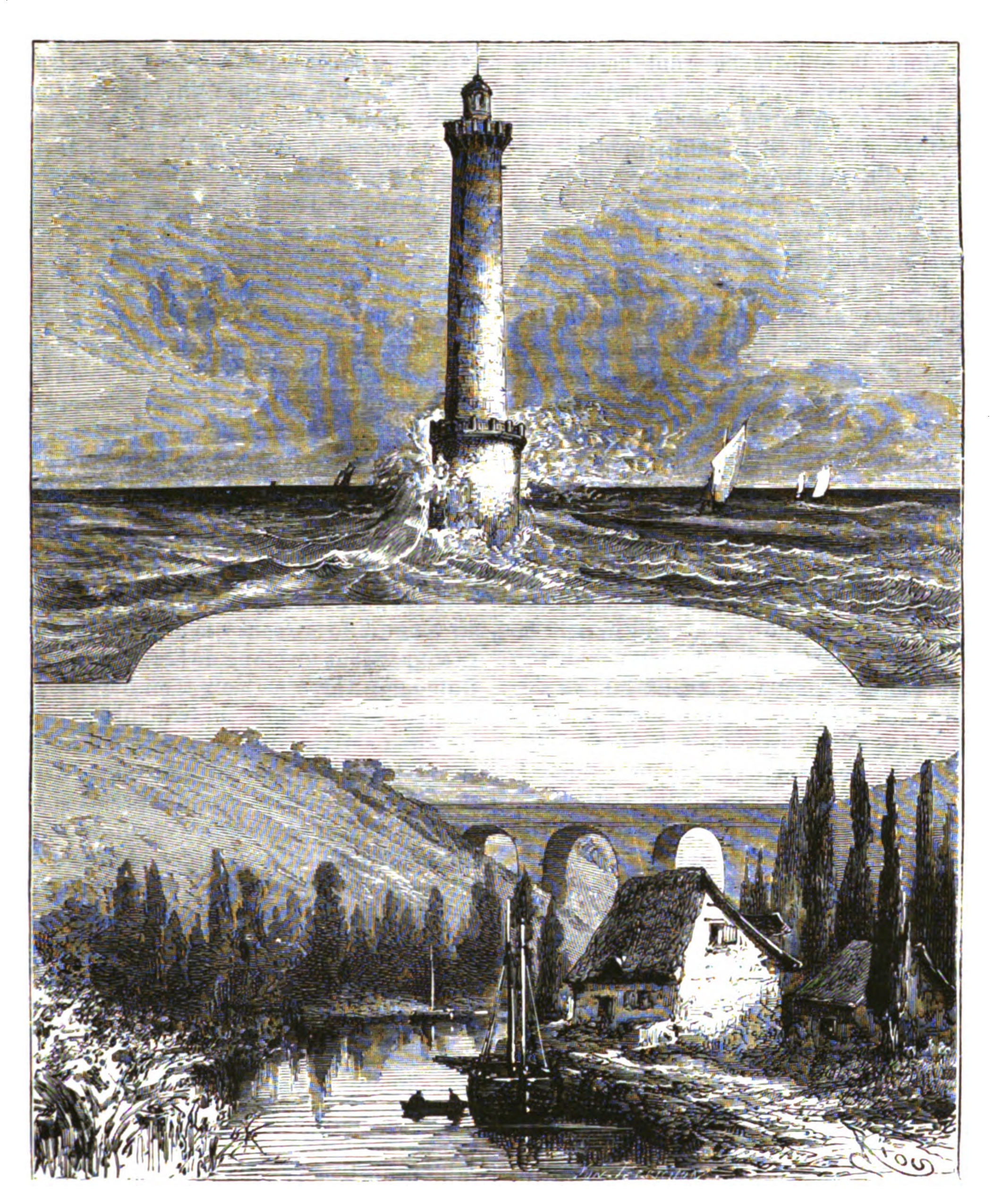
Flavigny (1111 hab.), chef-lieu de canton, a conservé de nombreux restes d'anciennes constructions, tels que les murailles et les portes de ses vieilles fortifications, une église gothique du xiiie siècle, et des maisons des xve et xvie siècles; on y exploite des carrières de marbre.

Montbard (2808 hab.), chef-lieu de canton, possède encore un donjon de l'ancien château des ducs de Bourgogne, qui fut acquis et habité par Buffon, et une église paroissiale du xve siècle; ces deux édifices font partie des monuments historiques. Montbard est l'entrepôt d'une grande partie des marchandises qui prennent la voie du canal de Bourgogne.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Précy-sous-Thil* (838 hab.), situé près de la rivière du Serain et qui fait un commerce d'oies très-important, *Saulieu* (3745 hab.), avec son église de *Saint-Andoche*, dont la plus grande partie date du xiie siècle, et *Vitteaux* (1653 hab.), qui possède des carrières de marbre noir et exporte des huiles, des grains et des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Laroche-en-Brenil* (2202 hab.), et *Frolois*, *Saint-Léger-de-Fourche*, dont la population dépasse 1000 habitants.


CÔTE D'OR
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d' Arrondissement
DIJON
BEAUNE
SEMUR
CHATILLON-SUR-SEINE
Montbard
Auxonne
Nuits
Saulieu
Seurre
Is-sur-Tille
Échelle en Kilomètres
Grav. par J. Sédille, r. Montmartre, 78.
B. Constans, Géographe de l'Adon des Postes
Gillot



Le phare de Bréhat. — La rivière de Dinan.

COTES-DU-NORD.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le departement des Côtes-du-Nord est situé dans la partie N.-O. de la France, et doit son nom à l'orientation de ses côtes. Il a pour limites : au N., la Manche ; à l'E., l'Ille-et-Vilaine ; au S., le Morbihan ; à l'O., le Finistère.

Ce département est séparé en deux versants déterminés par une basse chaîne de montagnes maritimes qui court de l'E. à l'O., pour aller mourir dans le Finistère; elle donne naissance à deux ramifications principales et à un très-grand nombre de contre-forts séparés par des vallons et de petites plaines. La région du littoral, qui se développe sur une étendue de 245 kilomètres, est productive, et doit aux goëmons et aux plantes salines, dont on l'engraisse, sa remarquable fertilité; ses côtes, capricieusement découpées et faites de hautes falaises granitiques, s'élèvent sur de

longues grèves que couvre la mer haute et que le jusant assèche; là se creusent de nombreux ports, dont la plupart ne sont accessibles qu'à de petits navires, tels que Paimpol, Tréguier, Binic, et au large émergent quelques îles pittoresques, Bréhat, Saint-Riom, Saint-Sauveur. A l'E. du département, c'est une succession de collines et de plateaux couverts par un réseau de petites rivières, où la nature ne s'est pas montrée ingrate. Mais au S. et dans l'intérieur, les agriculteurs trouvent à peine à vivre; ils ont abandonné la culture du lin qui formait autrefois leur principal revenu agricole, ils ont émigré, et là où l'industrie linière occupait autrefois des plaines immenses, le genêt et la bruyère couvrent maintenant d'incultes landes, frappées d'une rapide infertilité.

Orographie. — Hydrographie. — Le système orographique du département des Côtes du Nord est peu accusé; une suite de collines le soulève de l'E. à l'O., et est désignée sous le nom de *Monts-du-Menez;* arrivée à l'O., cette chaîne se bifurque, et de ses deux rameaux l'un va s'épanouir dans le Finistère sous le nom de *Montagnes-d'Arès*, et l'autre, appelé *Montagnes-Noires*, se dirige vers le S.-O. du département. Leur altitude est comprise entre 340 et 240 mètres, et leurs points culminants sont le *Collinée*, dans l'arrondissement de Loudéac, le *Saint-Bay*, le *Saint-Martin-des-Prés*, le *Curel*, le *Vieux-Bourg*, dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, etc.

De cette division orographique, il résulte que le département des Côtes du Nord appartient pour sa plus grande partie au versant de la Manche, et pour une petite portion au versant de l'Océan atlantique.

Au premier bassin se rattachent: 1° *La Rance*, qui prend sa source au pied du Collinée, arrose Saint-Jouan-de-l'Isle, Evran, Tressaint, Dinan, et devient un large estuaire à la frontière d'Ille-et-Vilaine qu'elle traverse sur une petite partie du S. au N., pour aller former les ports de Saint-Servan et de Saint-Malo; dans son parcours elle reçoit le *Lenoir* et le canal *d'Ille-et-Rance*, qui réunit la Vilaine à la Rance; 2° l'*Arguenon*, qui naît non loin de la Rance, dans les Monts-du-Menez, arrose Gouray, Plenée-Jugon, Jugon, Plancoët, Saint-Lormel, Crehen, et se perd dans la Manche près de Saint-Jacut, à l'anse du Guildo, après s'être grossi d'un cours d'eau assez important venu de l'étang de *Jugon;* 3° le *Gouessan*, qui vient du canton de Collinée, baigne Lamballe, et se jette dans la baie de Saint-Brieuc, après s'être accru pendant un cours de 40 kilomètres des ruisseaux de la *Truite*, du *Gué-Dary*, du *Pont-Prentout*, de l'*Evron*, de la *Trinité*, de l'*Evrau* et du *Gast;* 4° le *Gouet*, qui prend sa source dans les collines du canton de Quintin, baigne Quintin, Saint-Brieuc, et se perd dans l'anse d'Iffiniac, après avoir reçu, dans un cours de 48 kilomètres, le *Pas*, le *Kicouet*, le *Chesnay* et l'*Amandour;* 5° le *Trieux*, qui sort d'un étang, dans le canton de Bourbriac, baigne Guingamp, Pontrieux, où il commence à devenir navigable, arrose Lézardrieux, et se jette dans la Manche devant l'île de Bréhat, après avoir absorbé le *Dourlan* et le *Leff;* 6° le *Tréguier*, formé près de la petite ville qui porte ce nom par la réunion du Guindy et du Jaudy, et qui va se jeter dans la Manche en formant un canal de 10 kilomètres; 7° le *Léguer*, qui prend sa source dans une forêt de la commune de Plougras, arrose Belle-Isle-en-Terre, Lannion, se grossit du *Pont-Mur*, et se jette dans la Manche, après un cours de 71 kilomètres.

Les principaux cours d'eau qui appartiennent au versant du S., sont: 1° le *Blavet*, qui prend sa source dans un étang de l'arrondissement de Guingamp, arrose Goarec, où il rencontre le canal de *Nantes-à-Brest*, entre dans le Morbihan, forme sur l'Atlantique la baie de Lorient, et reçoit le *Loretti* pendant son cours dans les Côtes-du-Nord; 2° le *Meu*, qui prend sa source dans la commune de Saint-Véran, traverse l'étang du Loscouet, et entre dans le département d'Ille-et-Vilaine, où il se jette dans la Vilaine, après un cours de 84 kilomètres; 3° l'*Oust*, qui vient du canton de Quintin, arrose Saint-Thélo, Saint-Caradec, Hémonstoir, entre dans le Morbihan, et va finir à deux kilomètres en aval de Redon, après un cours de 150 kilomètres; 4° l'*Aulne*, qui prend sa source dans la commune de Lohuec, de l'arrondissement de Guingamp, entre presque aussitôt dans le Finistère, où elle reçoit l'*Hyère*, qui vient du canton de Callac, puis forme à Châteaulin la rivière de ce nom, et va se jeter dans la rade de Brest.

Le département des Côtes-du-Nord possède encore de nombreux étangs, ceux de Jugon, de Blavet, du Loscouet, et plusieurs marais salants à Yffiniac, Hillion et Langueux, dans l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Climat. — Le climat du département des Côtes-du-Nord est généralement humide et parfois embrumé par les brouillards de la Manche, mais l'air y est vif et pur; il ne connaît ni les chaleurs excessives de l'été ni les froids rigoureux de l'hiver comme toutes les régions du littoral. Les vents dominants sont ceux du N.-O., du S.-O. et de l'E.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Côtes-du-Nord est de 688 562 hectares, et sa population de 641 210 habitants, ce qui lui donne environ 90 habitants par kilomètre carré; l'accroissement de cette population a été de plus de 124 000 habitants depuis le commencement du siècle; c'est donc un des départements les plus peuplés de la France, car il tient le 7e rang sous ce rapport, et le nombre de ses communes qui comptent plus de 2000 âmes est de 108.

Les agriculteurs forment plus de la moitié de cette population, tandis que les industriels n'en comprennent que le quart. Le nombre des habitants qui n'exercent aucune profession s'élève à 67 000 environ, et les professions libérales en comptent 16 000.

L'originalité de la race bretonne s'est surtout conservée dans les campagnes; mais dans les villes, la civilisation et l'influence française ont fait de notables progrès. Toute cette population, sans distinction de race, est affable, hospitalière, simple et pure dans ses mœurs, facile dans son existence. Les agriculteurs sont de complexion nerveuse, plus entêtés dans leurs coutumes et leurs opinions, plus violents dans leurs passions que les habitants des villes; ils sont querelleurs, batailleurs, quand leur colère est surexcitée, et cependant, patients, doux, prévenants dans le commerce ordinaire de la vie; d'ailleurs très-attachés à leur pays, au foyer domestique, à la famille, à la religion de leurs pères, à leurs curés, dont l'influence est dominante. Dans les cérémonies diverses, dans les noces surtout, ils ont conservé des usages bizarres et de curieuses coutumes; ce sont des fêtes véritables qui durent plusieurs jours, et dont Brizeux a chanté les poétiques épisodes.

Le costume des Bretons a conservé quelques détails des anciens temps, et les fait aisément reconnaître par le large chapeau, les guêtres, le manteau bleu, tandis que les femmes portent encore, dans quelques campagnes, le *joubelineu*, c'est-à-dire le capuchon.

Mais ce qui distingue essentiellement le paysan breton, et par conséquent celui des Côtes-du-Nord, c'est son langage spécial. Le bas breton, le *Brezonecq*, qui doit être l'ancien celtique, ressemble au gaël d'Irlande et à l'erse de l'Écosse; il est surtout parlé dans les arrondissements de Guingamp et de Lannion, et dans une portion de ceux de Loudéac et de Saint-Brieuc; il se divise en quatre dialectes principaux, dont les mots diffèrent surtout par leur prononciation, mais assez cependant pour qu'un natif de Tréguier ne puisse comprendre un habitant du Cornouailles. Le bas breton est une langue très-pure, probablement une langue mère, dont les adjectifs sont invariables et qui n'a qu'un seul genre, mais pleine de tours poétiques et de circonlocutions gracieuses; il a produit plusieurs ballades historiques, des chansons chères au cœur de tout Armoricain, et quelques poëmes fort appréciés des philologues.

Agriculture. — Le domaine agricole du département des Côtes-du-Nord doit se détailler ainsi : 427 500 hectares de terres labourables, 57 000 de prairies naturelles, 117 000 de pâturages, landes, bruyères, et 81 000 de bois, de forêts et de terres incultes; 2437 hectares de marais peuvent être facilement desséchés et se changer en plaines fertiles.

La propriété est très-divisée dans ce département et ne compte pas moins de 1 600 000 parcelles aux mains de plus de 176 000 propriétaires qui, pour la plus part, cultivent eux-mêmes leurs terres. Malgré un grand nombre de comices, et bien qu'on ait institué la ferme-école de Castellaouënan dans le canton de Maël-Carhaix, l'industrie agricole n'est pas extrêmement développée; à l'exception du littoral, qui offre les terrains les plus fertiles, tout l'intérieur du département est encore occupé par des landes où croissent des arbres verts, des pins maritimes, et qui, le temps et la science aidant, se transformeront un jour; là le sarrasin, le seigle, l'avoine, les céréales inférieures, forment le fond de la culture, tandis que la partie septentrionale, qui embrasse en grande partie l'arrondissement de Dinan, produit du blé, de l'orge, du chanvre, du colza, du trèfle, etc.; les pâturages y sont excellents et nourrissent des chevaux assez estimés. Entre les cultures arborescentes, il faut, en première ligne, citer le pommier, qui abonde comme sur le territoire normand et sert à la fabrication du cidre, la principale boisson des populations rurales. La valeur des céréales dépasse 46 millions de francs, et celle des autres cultures 14 millions.

Les forêts du département sont formées plus spécialement de chênes, de hêtres, de bouleaux, de châtaigniers, et l'on y rencontre fréquemment des loups, des sangliers, des renards et des chevreuils.

Les chevaux sont très-nombreux dans le département des Côtes-du-Nord, qui les élève avec succès; on n'en compte pas moins de 96 000, qui, pour le plus grand nombre, appartiennent à la race bretonne; 400 000 bêtes à corne, 180 000 bêtes à laine, 98 000 porcs complètent le relevé des animaux domestiques,

auxquels il faut joindre un très-grand nombre de ruches, plus de 157 000, qui sont l'objet d'un soin spécial.

On peut encore énumérer parmi les productions naturelles du département, le poisson, qui abonde sur ses côtes, la sardine, le hareng, le maquereau, le congre, les soles, les plies; puis les coquillages, les crustacés, les mollusques, qui sont l'objet d'une pêche très-active.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse par an 30 millions de francs, et celui de la production agricole s'élève annuellement à plus de 90 millions.

Mines — Carrières. — Le territoire du département des Côtes-du-Nord est formé de terrains primitifs et de terrains de transition; on n'y rencontre le minerai de fer et la plombagine que par filons peu riches, et les autres métaux paraissent lui manquer presque entièrement.

Quant aux autres minéraux, ils sont largement représentés par du granit, des gneiss, du schiste, du porphyre, de l'ocre; quelques ardoisières et des carrières de marbre sont en cours d'exploitation.

Les sources minérales ne sont pas très-abondantes dans ce département; celles de Saint-Brieuc, de Dinan, sont assez fréquentées, et il en existe encore à Paimpol, à Lannion et à Tréguier.

Industrie. — Commerce. — Il faut placer au premier rang, dans le département des Côtes-du-Nord, l'industrie linière qui tend à reprendre son ancienne importance; on y fabrique les toiles dites de *Bretagne* et les toiles à voiles, à Dinan surtout, où cet article, au chiffre annuel de 300 000 mètres, vaut environ 450 000 francs. Le teillage du lin y est organisé sur une grande échelle, et l'exportation des filasses par les divers ports du département dépasse actuellement 1 300 000 kilogrammes; cependant il est à désirer, dans l'intérêt de cette industrie, que les nouvelles méthodes soient acceptées dans les centres de fabrication. On exploite à Yffiniac, à Hillion, à Langueux, des marais salants. Trois minières de fer ne rendent annuellement que 23 000 quintaux métriques de minerai, et quelques hauts fournaux fabriquent du fer et la fonte à la houille. Puis, des minoteries, des scieries hydrauliques, des papeteries, des poteries, des brasseries, des fabriques d'instruments aratoires, etc., complètent la série des établissements industriels de ce département.

Les principaux éléments de son commerce lui sont fournis par les toiles, les cuirs, les céréales, le cidre, le miel, les bois de chauffage et de construction, les chevaux, les bêtes à corne, etc., le poisson de ses côtes et les morues que ses pêcheurs vont chercher au banc de Terre-Neuve.

La marine marchande des Côtes-du-Nord est représentée par près de 800 navires, répartis entre ses 18 ports, et dont la jauge dépasse 28 000 tonnes.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Côtes-du-Nord est traversé par 7 routes impériales d'une longueur de 479 kilomètres, 18 routes départementales longues 560 kilomètres et 207 chemins vicinaux, dont le développement total atteint 4320 kilomètres. La principale route impériale qui traverse le département de l'E. à l'O, dessert quatre arrondissements sur cinq, et passe par Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Châtelaudren, Plouagat, Guingamp, Belle-Isle-en-Terre et Plounérin.

Deux canaux traversent le département des Côtes-du-Nord : le canal de *Nantes-à-Brest* et le canal d'*Ille-et-Rance*. Le canal de *Nantes-à-Brest*, long de 359 116 mètres, dont les pentes sont rachetées par 232 écluses, commence sur la Loire à Nantes par la rivière canalisée de l'Erdre, traverse le Morbihan, pénètre dans les Côtes-du-Nord, dessert la partie méridionale des arrondissements de Loudéac et de Guingamp, entre dans le bassin du Blavet jusqu'à Goarec et passe dans la vallée du Kergoatt, petit affluent de l'Aulne qui est navigable jusqu'à Brest, après avoir sillonné le département sur une longueur de 57 kilomètres. L'*Ille-et-Rance*, qui part de Rennes, entre dans les Côtes-du-Nord par le lit de la Rance, passe à Dinan, et se termine à 6 kilomètres au-dessous de cette ville, après un parcours de 84 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 47 écluses.

Le département des Côtes-du-Nord est desservi par l'une des trois lignes principales du réseau de l'Ouest, la ligne de *Paris à Brest* qui le traverse diagonalement du S.-E au N.-O., avec stations à Caulnes-Dinan, Broons, Plenée-Jugon, Lamballe, Yffiniac, Saint-Brieuc, Châtelaudren, Guingamp, Belle-Isle-Bégard, Plouaret-Lannion et Plounérin.

Le développement de cette voie ferrée est de 120 kilomètres.

Un embranchement détaché de Saint-Brieuc descendra vers le S., et, par Napoléonville, il rejoindra Auray dans le Morbihan.

Histoire. — Le territoire occupé par le département des Côtes-du-Nord fut habité autrefois par les *Curiosolites*, les *Lescobiens*, les *Ambi-*

liates, et autres peuplades qui résistèrent quelque temps à l'invasion romaine; mais elles finirent par succomber dans cette guerre de l'indépendance, et leur pays fut incorporé dans la troisième Lyonnaise.

Au IVe et au Ve siècle, des Bretons vinrent s'établir sur le territoire armoricain, ayant à leur tête un certain Fragan, dont les fils et les filles portèrent le titre de *saints*. C'est assez dire que la religion chrétienne attirait alors ses prosélytes, que les monastères se fondaient, et autour d'eux, les premières villes de la contrée. Pendant plusieurs siècles, elle fut livrée aux dissensions personnelles qui divisaient les chefs, jusqu'au moment où la maison de Penthièvre, au XIe siècle, domina tout le pays.

Le principal château de cette famille fut celui de Pontrieux, situé entre le Trieux et le Leff, d'où est venu le nom de Penthièvre; il comprenait les diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier, et ses princes, s'arrogeant des droits royaux, y régnèrent avec un certain éclat.

Cependant, les duchés de Penthièvre et de Bretagne demeuraient séparés, et leurs princes se livrèrent d'incessantes guerres, jusqu'au moment où Jeanne la Boiteuse, fille de Guy de Bretagne, qui avait hérité des deux duchés, fut vaincue par Jean de Montfort, l'allié des Anglais, et réduite au seul duché de Penthièvre par le traité de Guérande. Mais alors apparut l'un des ennemis mortels de la domination anglaise, le connétable de Clisson, qui, par un mariage, réunit de nouvelles forces contre les seigneurs de Bretagne; sa politique fut continuée par sa fille, Marguerite de Clisson : cette courageuse princesse résista à Simon de Montfort, jusqu'au moment où celui-ci, aidé des Anglais et des vassaux bretons qui redoutaient la domination de Marguerite, envahirent, au commencement du XVe siècle, le comté de Penthièvre, rasèrent ses châteaux et dépouillèrent cette ambitieuse famille de tous ses biens. Une transaction intervint; le duché retourna à l'un des fils de Marguerite, mais bientôt les troubles recommencèrent, et ce ne fut qu'après la réunion de la Bretagne à la France, que le comté fut attribué, par François Ier, à Jean de Brosse.

Ce comté, érigé par Charles IX en duché-pairie au milieu du XVIe siècle, passa dans la famille de Vendôme, et fut cédé enfin à Louis de Bourbon, comte de Toulouse, dont la petite fille épousa le duc de Chartres. C'est ainsi que le duché de Penthièvre arriva dans la maison d'Orléans.

Depuis cette époque, le duché de Penthièvre, ou très-exactement le département des Côtes-du-Nord, ne fut troublé que par une vaine descente des Anglais sur la côte de Saint-Cast, en 1758, et par l'expédition de Quiberon, en 1795.

A l'époque où la France fut divisée en départements, en 1790, le département des Côtes-du-Nord se forma de la moyenne et d'une partie de la basse Bretagne.

Hommes célèbres. — Les hommes les plus remarquables des Côtes-du-Nord sont : SAINT-YVES, un curé breton du XIIIe siècle; le maréchal BEAUMANOIR; le contre-amiral le BOZEC; MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, administrateur de l'Ile de France; LAGUYOMARAIS, l'un des chefs de la conspiration de la Rouarie; le comte KERGARIOU, pair de France; Mgr de QUÉLEN, archevêque de Paris; et parmi les contemporains : le député GLAIS-BIZOIN; le peintre HAMON; le docteur JOBERT DE LAMBALLE; ERNEST RENAN; le littérateur HIPPOLYTE LUCAS.

Divisions administratives. — Le département des Côtes-du-Nord comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Saint-Brieuc..	12	cant.	95	comm.
— de Dinan.......	10	—	91	—
— de Guinguamp..	10	—	74	—
— de Lannion.....	7	—	65	—
— de Loudéac....	9	—	59	—
	48	cant.	384	comm.

Le département des Côtes-du-Nord forme la 4e subdivision de la 6e division militaire, dont le siége est à Rennes.

Dans l'administration religieuse, il forme un diocèse dont l'évêché est à Saint-Brieuc et qui est suffragant de l'archevêché de Rennes; ce diocèse a un grand séminaire au chef-lieu du département, 3 petits séminaires à Tréguier, Dinan et Plouguernevel, 48 cures, 348 succursales et 360 vicariats rétribués par l'État.

La justice est rendue dans le département par les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et par le tribunal de commerce de Saint-Brieuc, qui ressortissent de la Cour impériale de Rennes.

Compris pour l'instruction publique dans le ressort de l'Académie de Rennes, ce département possède un lycée à Saint-Brieuc, des colléges communaux à Dinan, à Lamballe, à Lannion, un cours normal d'instituteurs à Lamballe, un cours normal d'institutrices à Lannion, et 621 écoles publiques ou libres. Les trois cinquièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Côtes-du-Nord :

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC.

Saint-Brieuc (15 812 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé à l'embouchure du Gouet et à 451 kilomètres de Paris. Cette ville, avec son port du Légué, forme un quartier maritime du sous-arrondissement de Brest; ses boulevards Duguesclin et d'Angoulême, un peu au delà le rocher qui permet à la vue de s'étendre sur toute la baie, la colline avec la tour en ruine de Cesson qui sert de point de reconnaissance aux marins, et au pied, la vaste grève où ont lieu les courses de chevaux, en font une ville assez intéressante à visiter; sa cathédrale date du commencement du XIIIe siècle, et renferme un monument de Saint-Guillaume, qui est classé parmi les monuments historiques.

Des huîtrières artificielles, les filatures de coton, les fabriques de tiretaine, etc., forment les principaux établissements industriels de Saint-Brieuc, qni fait le commerce des grains, des suifs, des bestiaux, etc., et envoie ses navires à la pêche de la morue.

Saint-Brieuc se fonda autour d'un monastère érigé au Ve siècle, qui devint un évêché au IXe; les Normands furent vaincus sous les murs de cette ville par Alain Barbe Torte en 937, et elle fut prise par le connétable de Clisson en 1592.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Châtelaudren* (1305 hab.), non loin des ruines d'un vieux prieuré du XIIe siècle; *Étables* (2961 hab.), petit port au bord de la Manche; *Lamballe* (4151 hab.), dont l'église de *Notre-Dame*, construite du XIIIe au XVe siècle, est un monument historique, et qui a conservé des restes de ses anciennes fortifications ; *Lanvollon* (1719 hab.), où fonctionne une usine pour la construction d'instruments aratoires; *Moncontour* (1387 hab.), dont l'église *Saint-Mathurin* a de splendides vitraux classés parmi les monuments historiques; *Paimpol* (2166 hab.), petit port sur la Manche, qui est l'entrepôt général des sels du département; *Pléneuf* (2201 hab.), avec son port de Dahouet sur la Manche; *Plœuc* (5114 hab.), riche en menhirs et en dolmens; *Plouha* (5531 hab.), au bord de la Manche, où se trouve la curieuse chapelle de Kermaria-Nisquit, ornée d'une danse macabre, et *Quintin* (3690 hab.), où l'on fabrique des toiles de ce nom, et qui a des menhirs classés parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Binic* (2738 hab.), port sur la Manche, dont les navires font le cabotage et la pêche à la morue; *Bréhand* (2094 hab.); *Erquy* (2415 hab.), au bord de la Manche; *Hénon* (3004 hab.); *Hillion* (2649 hab.), sur la Manche, où l'on exploite des marais salants; *Kérity* (2094 hab.); *Lanfains* (2287 hab.); *Langueux* (2747 hab.); *Maroué* (2344 hab.); *Plaintel* (2981 hab.); *Plédran* (3484 hab.), où se voient des vestiges antiques du plus haut intérêt, et entre autres un camp ancien, des dolmens, des menhirs; *Pléguien* (2016 hab.); *Plélo* (4343 hab.); *Plérin* (6178 hab.), où apparaissent les vestiges d'une voie romaine; *Ploubazlanec* (3480 hab.); *Plouëzec* (4645 hab.); *Ploufragan* (2604 hab.); *Plounez* (2126 hab.); *Plourhan* (2252 hab.); *Plourivo* (2627 hab.); *Pommerit-le-Vicomte* (3119 hab.), avec une très-vielle chapelle de *Notre-Dame du Folgoët*; *Pordic* (4917 hab.); *Quessoy* (3002 hab.); *Saint-Brandan* (2661 hab.); *Saint-Quay* (2976 hab.), sur la Manche; *Yffiniac* (2280 hab.), où l'on exploite des marais salants.

ARRONDISSEMENT DE DINAN.

Dinan (8510 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur la Rance, à 60 kilomètres de Saint-Brieuc. On y remarque quelques parties de son enceinte fortifiée, son vieux château du XVe siècle, son église de *Saint-Sauveur* dont le portail roman est décoré de bas-reliefs, sa curieuse maison du moyen âge, ses boulevards, son viaduc qui établit une communition avec le faubourg de Lanvallay, etc.

Son port, accessible aux navires de 90 tonneaux, importe le sel, la résine, le goudron, les salaisons, etc., et exporte des grains, des bois, des cuirs, etc.

Dinan est une ville très-ancienne, et, au XIe siècle, elle était connue sous le nom de *Dinellum;* elle devint une place très-forte et eut à soutenir plusieurs siéges ; Duguesclin et Olivier de Clisson s'en emparèrent à six ans de distance vers la fin du XIVe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Broons* (2738 hab.), dont le territoire renferme du minerai de fer; *Evran* (4402 hab.), d'où l'on exporte du schiste; *Jugon* (565 hab.), près d'un étang de 80 hectares; *Matignon* (1369 hab.), avec son église romane; *Plancoët* (1900 hab.), port sur l'Arguenon; *Plélan-le-Petit* (1199 hab.), où l'on exploite des carrières de granit; *Ploubalay* (2731 hab.), et *Saint-Jouan-de-l'Isle* (724 hab.), sur les bords de la Rance.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Caulnes* (2102 hab.); *Corseul* (3266 hab.); *Plédéliac* (2077 hab.); *Plénée-Jugon* (4300 hab.); *Plestan* (2047 hab.); *Pleudihen* (4840 hab.); *Plouasne* (2598 hab.); *Plouër* (3932 hab.); *Plumaugat* (2465 hab.); *Sévignac* (2805 hab.); *Yvignac* (2087 hab.).

ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP.

Guingamp (6977 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur le Trieux, à 32 kilomètres de Saint-Brieuc. Les archéologues y admirent l'église de *Notre-Dame du Bon-Secours* et l'église de l'ancienne abbaye de *Sainte-Croix* qui date de la fin du XIIe siècle.

Les moulins à eau, les filatures de lin, les minoteries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, et elle exporte principalement des toiles.

Guingamp fut autrefois la capitale du duché de Penthièvre; cette ville, très-enviée pour ses prérogatives, telles que droits de députation, de moyenne et basse justice, fut souvent assiégée et pillée jusqu'à la fin du XVe siècle. Le château qui la défendait fut rasé en 1626.

Les chefs-lieux de canton sont : *Bégard* (4553 hab.), avec une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux; *Belle-Isle-en-Terre* (2051 hab.), où l'on exploite du minerai de fer; *Bourbriac* (4421 hab.), qui fait la même exploitation; *Callac* (3361 hab.); *Maël-Carhaix* (2235 hab.); *Plouagat* (2480 hab.); *Pontrieux* (2300 hab.), petit port à l'embouchure du Trieux qui exporte des grains, des farines; *Rostrenen* (1626 hab.), qui fait le commerce de vins et de bestiaux, et *Saint-Nicolas-du-Pelem* (2838 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Carnoët* (2125 hab.); *Duault* (2815 hab.); *Glomel* (3450 hab.); *Goudelin* (2323 hab.); *Kergrist-Moëlou* (2457 hab.); *Louargat* (4357 hab.); *Pédernec* (3307 hab.); *Ploëzal* (3157 hab.); *Plouëc* (2243 hab.); *Plougonver* (4131 hab.); *Plouguernevel* (3534 hab.); *Plouisy* (2002 hab.); *Ploumagoar* (2268 hab.); *Plounévez-Quintin* (2655 hab.); *Quemper-Guézennec* (2760 hab.)

ARRONDISSEMENT DE LANNION.

Lannion (6832 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Léguer, à 65 kilomètres de Saint-Brieuc, et forme un sous-quartier maritime de Morlaix. C'est une jolie ville, dont les quais sont plantés d'arbres; ses églises de *Saint-Jean de Baty* et des *Ursulines* offrent quelques détails intéressants, ainsi que certaines maisons du moyen âge.

Les tanneries, les brasseries, les exploitations de sables calcaires, etc., sont les principaux établissements industriels de Lannion. Son port, assez fréquenté des petits navires et des caboteurs, importe des vins, des eaux-de-vie, des bois du Nord, etc., et exporte du chanvre, des os pour noir animal, des céréales et des graines oléagineuses, etc.

Lannion, au milieu du XIVe siècle, fut surpris par les Anglais, et vit massacrer une grande partie de ses habitants; c'est le fait le plus saillant de son histoire, et sa tranquillité ne fut plus troublée qu'en 1789, époque à laquelle les volontaires nationaux pénétrèrent dans ses murs pour y comprimer une insurrection.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Lézardrieux* (2261 hab.), petit port sur le Trieux, au bord de la Manche; *Perros-Guirec* (2800 hab.), port sur la Manche, accessible aux navires de 150 tonneaux; *Plestin* (4548 hab.), sur la Manche; *Plouaret* (3368 hab.), situé au bord du Léguer, avec des grèves de sable calcaire qui s'emploie comme engrais, et qui exporte principalement des avoines; *la Roche-Derrien* (1765 hab.), avec une église du XIe siècle, et *Tréguier* (3643 hab.), au confluent du Guindy et du Jaudy qui forment un estuaire profond, et dont l'ancienne cathédrale et le cloître y attenant sont classés parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cavan* (2010 hab.); *Langoat* (2308 hab.); *Loguivy-Plougras* (3367 hab.); *Penvénan* (3095 hab.); *Pleubian* (3797 hab.); *Pleudaniel* (2536 hab.); *Pleumeur-Bodou* (3030 hab.); *Pleumeur-Gautier* (2467 hab.); *Ploubezre* (3494 hab.); *Plougrescant* (2376 hab.); *Plouguiel* (2580 hab.); *Ploumilliau* (3763 hab.); *Plounévez-Moëdec* (3837 hab.); *Pluzunet* (2524 hab.); *Pommerit-Jaudy* (2652 hab.); *Prat* (2257 hab.); *le Vieux-Marché* (2420 hab.).

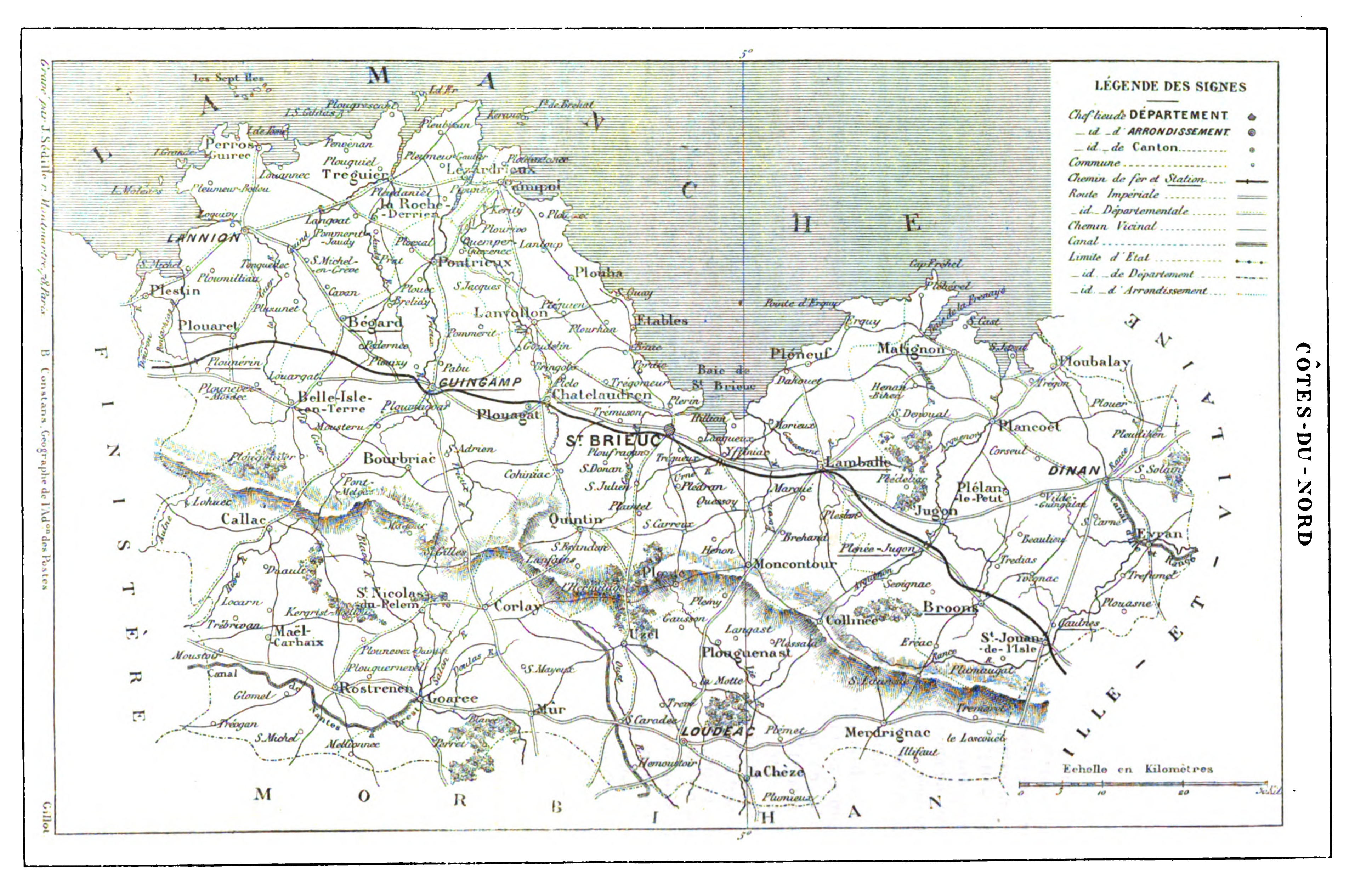
ARRONDISSEMENT DE LOUDÉAC.

Loudéac (6072 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 50 kilomètres de Saint-Brieuc; sa principale industrie est la fabrication des toiles. C'est sur son territoire qu'a été créée la ferme-école du Plessis-Boudet. On y remarque les restes d'un camp fortifié du XVIe siècle.

Loudéac ne fut d'abord qu'un rendez-vous de chasse au Xe siècle, et il était alors désigné sous le nom de *Lousiat*.

Les chefs-lieux de canton sont : *la Chèze* (397 hab.), où l'on fabrique des toiles de lin; *Collinée* (772 hab.), avec d'importants gisements de minerai de fer; *Corlay* (1495 hab.), qui fait le commerce des bœufs et des chevaux; *Goarec* (871 hab.), avec des gisements de minerai de fer et des carrières de pierres à bâtir; *Merdrignac* (3392 hab.); qui exporte des fers et des peaux; *Mûr* (2534 hab.); *Plouguenast* (3619 hab.), et *Uzel* (1653 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Gausson* (2023 hab.); *La Motte* (3362 hab.); *Plémet* (3431 hab.); *Plémy* (2946 hab.); *Plessala* (3537 hab.); *Plumieux* (2363 hab.), *Trévé* (2344 hab.).


CÔTES-DU-NORD
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
— id. — d' ARRONDISSEMENT
— id. — de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
— id. — Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
— id. — de Département
— id. — d' Arrondissement
Echelle en Kilomètres
LA MANCHE
ILLE-ET-VILAINE
FINISTÈRE
MORBIHAN
Baie de St Brieuc
Les Sept Iles
St BRIEUC
DINAN
LANNION
GUINGAMP
LOUDÉAC
Lamballe
Moncontour
Quintin
Paimpol
Tréguier
Perros-Guirec
Plestin
Plouaret
Belle-Isle-en-Terre
Bourbriac
Callac
Maël-Carhaix
Rostrenen
Goarec
Mûr
Corlay
Uzel
Plouguenast
La Chèze
Merdrignac
Collinée
Broons
St Jouan-de-l'Isle
Jugon
Plélan-le-Petit
Plancoët
Matignon
Pléneuf
Étables
Plouha
Lanvollon
Chatelaudren
Plouagat
Pontrieux
La Roche-Derrien
Lézardrieux
Bégard
St Nicolas-du-Pelem
Ploubalay
Évran
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78, Paris
B. Constans, Géographe de l'Adon des Postes
Gillot



Pont sur la Creuse, à Aubusson.

CREUSE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Creuse est situé dans la partie centrale de la France et traversé par le méridien de Paris. Il est borné au N., par le département de l'Indre ; à l'O., par celui de la Haute-Vienne ; au S., par celui de la Corrèze ; à l'E., par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier ; au N. E., par celui du Cher.

L'aspect de ce département est montagneux ; il se ressent du voisinage de l'Auvergne et du Limousin. Les régions du S. et du N.-E., qui forment une partie des arrondissements de Bourganeuf, d'Aubusson et de Boussac, sont très-pittoresques, mais aussi très-infertiles ; les nombreuses ramifications des montagnes et des collines n'enferment que des vallées étroites et sauvages ; les mamelons, tantôt arides et dénudés, tantôt revêtus de bruyères, sans une chaumière, sans un arbre, ont une apparence de désolation qui n'est pas dépourvue

de charmes aux yeux de l'artiste; dans les montagnes de Toulx-Sainte-Croix existent de curieux viviers, de grandes pierres jaunâtres et de magnifiques dolmens d'origine druidique; au S. s'étalent des landes hérissées d'ajoncs et de genêts, immenses *brandes* que l'industrie agricole est encore impuissante à transformer.

Vers les régions de l'E., de l'O., et au centre du département, les vallées de la Tardes, de la Vouise, de la Gartempe, de la Creuse sont fertiles, bien cultivées, revêtues d'épais tapis de verdure, arrosées par de nombreux cours d'eau; là prospèrent les arbres à fruits et les bois de châtaigniers.

Le sol du département de la Creuse, principalement composé de terres sablonneuses qui sont peu propres à la végétation, appartient presque tout entier aux terrains primitifs, et, seules, les terres humides, que fécondent les détritus charriés par les eaux des montagnes, sont favorables à la culture.

Orographie. — Plusieurs chaînes de montagnes, ou pour mieux dire, plusieurs chaînons forment la charpente du département de la Creuse. La principale ramification à laquelle elles se rattachent dérive du Mont-Dore, et s'introduit dans le département par le S.-E.; là, elle se bifurque en deux rameaux: l'un court vers l'E., l'autre vers le S.; ce dernier est le plus élevé et forme la ligne de partage des eaux qui sépare le bassin de la Loire de celui de la Garonne; un troisième chaînon se détache de la ramification principale et produit les reliefs de la portion N.-O. du département. Ainsi donc ce système orographique, arrondi en demi-cercle, forme comme une sorte de limite naturelle du S.-E. au S.-O., que les frontières conventionnelles du département ont légèrement dépassée.

Le noyau de ces montagnes est principalement granitique et schisteux, avec quelques traces de basaltes et de scories, indices volcaniques du sol de certaines localités. Quelques-unes d'elles sont couvertes de neiges pendant plusieurs mois de l'année; et cependant, leur altitude ne dépasse guère 300 mètres au-dessus du niveau des vallées et des plaines. La température y est presque toujours très-froide.

Les points culminants du département de la Creuse, sont: le *Truc*, haut de 886 mètres, le *Clocher-de-Feniers*, haut de 847 mètres, le *Signal-de-Royère*, haut de 831 mètres, la *Courtine*, haute de 795 mètres, *Faux-la-Montagne*, haut de 750 mètres, *Soubrebost*, haut de 725 mètres, la *Montagne-de-Sermur*, haute de 721 mètres, où Cassini avait installé ses signaux quand il mesurait le méridien de Paris.

Hydrographie. — Une particularité qu'il faut remarquer dans le système hydrographique du département de la Creuse, c'est qu'il n'est arrosé que par les rivières nées dans son sein. Il ne doit rien aux départements qui lui confinent, et l'on peut le dire justement le père de tous ces cours d'eau qu'il jette soit dans la Loire, soit dans la Dordogne.

Ces principaux cours d'eau, dont aucun n'est navigable dans le département, sont: la *Creuse*, le *Cher*, la *Gartempe*, affluent de la Creuse, la *Vienne*, et le *Chavanon*, affluent de la Dordogne.

La *Creuse* qui a donné son nom au département, le doit sans doute au profond encaissement de son lit; cette rivière prend sa source au pied du plateau Mille-Vaches, dans l'arrondissement d'Aubusson; elle arrose Clairavaux, Felletin, Aubusson, la Rochette, Ahun, Glénic, passe sous le viaduc du chemin de fer de Montluçon à Limoges, baigne les territoires de la Celle-Dunoise et de Fresselines, les collines de Crozant, pénètre dans le département de l'Indre qu'elle traverse dans sa partie S.-O., limite les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire, et se jette dans la Vienne par sa rive droite, après un cours de 235 kilomètres; pendant les 80 kilomètres qui appartiennent au département, ses principaux affluents sont: 1° la *Roseille*, qui vient des montagnes de Malleret, au S. de l'arrondissement d'Aubusson; 2° la *Beauze*; 3° la *Petite-Creuse*, qui traverse la partie N. du département à travers les arrondissements de Boussac et de Guéret, en arrosant Boussac, Chéniers, et qui finit près de Fresselines, après avoir reçu le *Véron*, les *Forges* et le *Boisferut*; 4° la *Sédelle*, qui naît dans le canton de la Souterraine, arrose la Souterraine, Saint-Aignan-de-Versillat, s'accroît de la *Brézentine*, et se termine près de Crozant, après un cours de 36 kilomètres.

Le *Cher* qui prend sa source dans l'arrondissement d'Aubusson, près du hameau qui porte son nom, dans le canton d'Auzances, sépare sur une certaine étendue la Creuse du Puy-de-Dôme, puis la Creuse de l'Allier, entre dans le département de l'Allier, traverse le Cher, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, et se jette dans la Loire, après un cours de 320 kilomètres. Son principal affluent, dans le département de la Creuse, la *Tardes*, prend sa source non loin de Bâville, passe près de Crocq, de Saint-Avit, de Tardes, de Chambon, chef-lieu d'un des cantons de l'arrondissement de Boussac, et finit sur la limite du département, après avoir absorbé

dans un cours de 62 kilomètres le *Roudeau*, la *Méouse*, la *Vouise* et le *Chacrot*.

La *Gartempe* naît dans le canton d'Ahun de l'arrondissement de Guéret, le traverse pendant 35 kilomètres, après avoir arrosé la Chapelle-Taillefort, Saint-Sylvain, Gartempe, Grand-Bourg, Saint-Étienne-de-Fursac, entre dans la Haute-Vienne, puis dans la Vienne, et ne rejoint la Creuse que dans le département d'Indre-et-Loire, après 170 kilomètres de cours.

La *Vienne* prend sa source sur le plateau de Mille-Vaches, au pied du Mont-Odouze, au S. de l'arrondissement d'Aubusson; pendant son parcours cette rivière n'appartient réellement pas au département de la Creuse qu'elle ne fait que délimiter un instant; mais un de ses affluents de droite, le *Taurion*, qui naît près de Gentioux, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aubusson, traverse tout l'arrondissement de Bourganeuf, en baignant Villemoneix, Pontarion, Bosmoreau, le pied de Bourganeuf, Chatelus-le-Marcheix, reçoit le *Villeneuve*, le *Fidaillat*, la *Gane*, la *Gane-Molle* accrue de la *Bouzogles*, la *Legrenne* et la *Vige*, pendant les 70 kilomètres qui appartiennent au département, puis entre dans la Vienne et finit à Saint-Priest-Thorion.

A l'angle S.-E. du département, le *Chavanon* qui prend sa source dans le canton de Crocq, de l'arrondissement d'Aubusson, sert de limite entre la Creuse et le Puy-de-Dôme, et va se jeter dans la Dordogne, après un cours de 52 kilomètres.

Pour compléter l'hydrographie du département de la Creuse, il faut citer des étangs dont le plus grand nombre se rencontre dans la région du S.

Climat. — Le climat du département de la Creuse est sujet à des variations, non-seulement grandes, mais brusques, grâce à la nature accidentée du sol. Aussi, les affections rhumatismales et pulmoniques y sont-elles assez nombreuses. La température est généralement froide et humide, le ciel couvert de nuages et embrumé. De là, des pluies fréquentes et des orages redoutables. L'hiver y est long et rigoureux, le printemps pluvieux et tardif. Mais si les étés y sont courts, l'automne, du moins, est presque toujours beau avec les vents d'E. qui y règnent en permanence.

Superficie. — Population. — La superficie de ce département est de 556 830 hectares, et sa population de 274 057 habitants, soit environ 50 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 52 000 âmes, depuis le commencement du siècle. Les agriculteurs en forment la majeure partie, mais ils ne l'emportent que de 6 à 7000 sur les industriels et les commerçants dont on compte environ 129 500; les professions libérales n'occupent que 2300 personnes, et l'on peut porter à près de 10 000 le nombre de celles qui n'exercent aucune profession.

Dans le département de la Creuse, la propriété foncière est assez morcelée; on y compte en effet près de 79 000 propriétaires, qui se partagent plus d'un million de parcelles de terrain. De là, chicanes, contestations et procès, qui ne laissent point chômer les tribunaux, et une assez nombreuse corporation d'hommes de loi, sinon très-rusés, du moins très-entendus en matière processive.

Les mœurs des habitants sont pures; les populations agricoles et citadines ont beaucoup de courage, de patience, d'activité, et la grande vertu de l'économie. Mais les ressources manquent à bien des bras, le pays ne peut suffire à nourrir ses enfants, et chaque année, un grand nombre d'entre eux, près de trente mille d'après les dernières statistiques, remontent vers les villes du nord de la France, et y vont exercer principalement l'état de maçons, de paveurs, de charpentiers, de tailleurs de pierres, de tuiliers, de couvreurs, de scieurs de long, etc.; on les estime généralement pour leur courage et leur sobriété. Leurs frères qui restent au pays demeurent soumis à un grand nombre de préjugés, dont les émigrants se débarrassent assez vite dans leur commerce avec les habitants des grandes villes; mais les devins et les sorciers courent encore les campagnes de la Creuse, non sans succès, non sans profit. Quant au patois des paysans, c'est un dialecte de la langue limousine.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Creuse, comprend 263 800 hectares de terres labourables, 126 000 de prairies naturelles, 9000 de cultures arborescentes, 85 600 de pâturages, landes, bruyères, pâtis, et 72 000 de bois, forêts, étangs, terres incultes, etc.

L'incessante émigration des paysans de la Creuse qui vont chercher fortune au dehors démontre suffisamment que ce département ne peut suffire à nourrir ses habitants. En effet, la terre y est ingrate, et tant que le drainage, le chaulage, et d'intelligentes irrigations n'auront pas renouvelé son sol, il comptera parmi les plus pauvres de la France. Or, l'agriculteur reste malheureusement sourd

au progrès de la science agricole, car sur les 126 000 hectares de prairies du département, c'est à peine si 5000 sont arrosés par des dérivations de cours d'eau; de plus, près de 88 000 hectares consistent en biens communaux mal exploités en raison même de leur mode de jouissance; on comprendra donc que l'agriculture soit arriérée dans ce département, et que ses productions ne puissent lui suffire.

La principale culture est celle du seigle qui s'étend sur plus de 100 000 hectares, et qui forme avec les produits des châtaigniers la principale alimentation des populations rurales. On ne récolte le froment et l'orge que dans les territoires qui confinent au Berry et au Bourbonnais, et un peu d'avoine et de sarrasin dans les diverses parties du département. La valeur des céréales ne dépasse pas, année commune, 15 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques est très-importante dans le département; elle fournit les meilleurs chevaux pour la remonte de la cavalerie légère, grâce au dépôt de Guéret qui a été créé en 1826; c'est par ses étalons que l'ancienne race marchoise a été heureusement améliorée. Les bœufs et les taureaux de deux à quatre ans sont fort estimés pour les travaux de labours; ceux que l'on engraisse plus spécialement jusqu'à six et sept ans vont alimenter en partie les marchés de Poissy et de Sceaux pour la consommation parisienne; ils sont donc l'objet d'un commerce assez considérable. Les bêtes à laines ne coûtent rien à nourrir dans les landes et les bruyères communales; elles n'occasionnent même pas de frais de bergerie; aussi, par leur nombre, qui dépasse 800 000, procurent-elles quelques ressources aux arrondissements stériles du département; là, surtout, s'élèvent les agneaux qui sont revendus aux agriculteurs des départements voisins. Les porcs dont on compte 50 000, sont engraissés pour la consommation locale et l'exportation. Près de 19 000 ruches d'abeille permettent de faire un commerce assez lucratif d'un miel très-agréable et très-parfumé. Aux environs de la Souterraine, dans la partie O. de l'arrondissement de Guéret, on pêche un grand nombre de sangsues qui sont expédiées sur Paris.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint près de 15 millions de francs, et la valeur annuelle de la production agricole ne dépasse pas 31 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Creuse est principalement formé de terrains primitifs, où se rencontrent le schiste micacé, l'amphibolite, le quartz, etc., ainsi que des débris volcaniques. Il existe aussi un bassin houiller d'une assez grande étendue entre Aubusson et Ahun, et dans les environs de Bourganeuf; on l'exploite sur plusieurs points, et il donne une houille de qualité excellente qui se trouve souvent associée au fer carbonaté.

On a également mis en exploitation régulière certaines carrières de granit, de pierres de taille et de terre à poterie. Le sol recèle aussi quelques filons de plomb argentifère et d'antimoine. Dans la plaine de Lussat se rencontre en assez grande abondance de l'argile plastique et surtout du gypse dont les agriculteurs pourraient tirer un excellent parti pour l'amendement de leurs terres.

A Évaux, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aubusson, une source chaude, connue sous le nom de *Puits de César*, donne des eaux thermales qui atteignent jusqu'à 55° centigrades; elles conviennent parfaitement aux personnes affectées de rhumatismes, ou aux malades dont les fonctions de l'estomac veulent être rétablies.

Industrie. — Commerce. — L'industrie de fabrication a reçu peu de développement dans le département de la Creuse. Quelques tanneries, brosseries, papeteries et manufactures de porcelaines, etc., représentent tout le travail industriel du pays. Mais il existe une fabrication dont la renommée est universelle, celle des tapisseries d'Aubusson et de Felletin, qui vient immédiatement après la fabrication des Gobelins et de Beauvais; ces manufactures existaient déjà au XVe siècle, et occupent plus de 2000 ouvriers.

Le rendement des 5 mines de houilles, exploitées dans le département, est par an de 165 000 quintaux métriques qui valent près de 200 000 francs.

Quant au commerce, il est principalement alimenté par le trafic des animaux domestiques, l'exportation des bœufs, des agneaux, du beurre, le produit des manufactures, etc.

Routes. — Chemins de fer. — Les routes du département présentent un développement de 6847 kilomètres. On y compte 6 routes impériales, 9 routes départementales et 2349 chemins vicinaux. La route principale est celle de Paris à Toulouse, qui passe par Orléans, Châteauroux, Guéret, Limoges et Montauban.

Le département est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, qui coupe l'angle N.-O., et a des stations à Saint-Sébastien,

Forgevieille et la Souterraine; 2° par l'embranchement de *Montluçon à Sulpice-Laurière*, qui traverse tout le département de l'E. à l'O., avec station à Parsac, Cressat, Busseau-d'Ahun, Saint-Feyre, Guéret, la Brionne, Montaigut, Vieilleville et Marsac; 3° par le sous-embranchement de *Busseau-d'Ahun à Aubusson*, qui n'est en exploitation que jusqu'à Fourneaux en passant par Ahun-les-Mines.

Ces diverses voies ferrées offrent un développement de 100 kilomètres.

Histoire. — Autrefois, avant la conquête romaine, le territoire qui a formé la province de la Marche, fut habité par les *Cambiovicenses*. Plus tard, il fut compris sous le nom de *Marchia Gallica* dans l'Aquitaine première du temps d'Honorius; puis, après avoir subi la domination des Visigoths, il tomba au pouvoir des Francs et entra, avec le Limousin, dans le royaume d'Aquitaine.

Pendant plusieurs siècles, la Marche appartint à divers comtes qui eurent maille à partir avec les Capétiens; puis, elle fut vendue au roi d'Angleterre, Henri II, qui la rendit au comte de Lusignan. Un des seigneurs de ce nom, mort sans enfants en 1308, légua le comté de la Marche à Philippe le Bel, dont le fils Charles l'échangea avec le duc de Bourbon pour le comté de Clermont. La Marche, confisquée par Louis XI, après la mort de Jacques d'Armagnac, puis rentrée dans la maison de Bourbon, reconfisquée de nouveau après la trahison du connétable, passa enfin à Louise de Savoie, et fut définitivement réunie, en 1531, par François Ier, son fils, à la couronne de France.

La province de la Marche n'est pas riche en faits historiques. La réforme religieuse du XVIe siècle y fit quelques progrès. C'est à Aubusson que se trouvaient la plupart des protestants, et lors de la révocation de l'édit de Nantes, ils durent s'expatrier et émigrèrent en Suisse et en Allemagne.

Pendant la période révolutionnaire, ce pays souffrit peu des troubles du temps, et ses volontaires se distinguèrent dans les armées de la République.

Enfin, dans la nouvelle division de la France, en 1790, le département de la Creuse fut formé avec la Haute-Marche, deux portions détachées de l'Auvergne, et une petite portion du Berry.

Hommes célèbres. — Les principaux hommes remarquables du département de la Creuse sont : PIERRE D'AUBUSSON, grand-maître de Rhodes; TRISTAN-L'HERMITE; le jurisconsulte PARDOUX-DUPRAT; le maréchal D'AUBUSSON; le poëte QUINAULT; le sénateur CORNUDET; le médecin DUFFOUR; l'antiquaire BARAILON; et parmi les contemporains : JULES SANDEAU, membre de l'Académie française; ALFRED ASSOLANT.

Divisions administratives. — Le département de la Creuse forme *quatre arrondissements* ainsi subdivisés :

Arr. de Guéret..........	7 cant.	75 comm.
— d'Aubusson.........	10 —	99 —
— de Bourganeuf......	4 —	41 —
— de Boussac.........	4 —	46 —
	25 cant.	261 comm.

Ce département forme la 2e subdivision de la 21e division militaire dont le siége est à Limoges.

Le département de la Creuse ne possède pas d'évêché; le siége épiscopal, suffragant de l'archevêché de Bourges dont il relève, est à Limoges, dans le département de la Haute-Vienne; mais il a un grand séminaire et 2 petits séminaires à Ajain et à Felletin, 70 cures, 468 succursales et 79 vicariats retribués par l'État.

La justice est rendue par les 4 tribunaux de première instance de Guéret, d'Aubusson, de Chambon et de Bourganeuf, qui ressortissent à la Cour impériale de Limoges.

Il y a deux colléges communaux à Guéret et à Aubusson, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Guéret, et 427 écoles publiques et libres; ces divers établissements ressortissent de l'Académie de Clermont. Plus du tiers des jeunes gens inscrits au tirage au sort ne sait ni lire, ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Creuse :

ARRONDISSEMENT DE GUÉRET.

GUÉRET (5126 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé au pied d'une montagne, à 345 kilomètres de Paris. Cette petite ville, assez pittoresque, est encore entourée de ses anciennes murailles défendues par sept tours; ses rues sont très-irrégulières, mais ses places et ses promenades, arrosées par des fontaines d'eau vive, sont charmantes. Elle n'a aucun édifice moderne qui mérite d'être cité; ses vieilles fortifications, les restes de constructions qui se voient dans la maison du *Sénéchal*, son église en granit de l'époque romane, son château gothique du XVe siècle, méritent l'attention des ar-

chéologues; son hôtel de ville renferme de belles collections d'histoire naturelle, d'archéologie et de numismatique.

Il existe à Guéret une pépinière départementale; on y exploite des carrières de pierres de taille; on y fait le commerce du beurre, des cuirs, du bois, etc., et ses principaux établissements industriels sont des corroieries, des tanneries, des fabriques de noir animal, etc.

Guéret, l'ancien *Garactum*, était autrefois la capitale de la Basse-Marche; cette ville se groupa, au commencement du XIIIe siècle, autour d'un monastère qui fut fondé par saint Pardoux, et devint une cité assez florissante, dès qu'elle fut habitée par les comtes de la Marche.

Ahun (2450 hab.), est un chef-lieu de canton où se trouve un bassin houiller d'un rendement considérable, qui peut produire annuellement plus de 100 000 quintaux métriques de combustible, et qui s'étend du N.-O. au S.-O., jusqu'au delà du village de la Rochette en suivant les rives de la Creuse. L'église d'Ahun, reconstruite au XVIIIe siècle, a conservé une crypte curieuse où s'élève le tombeau du martyr saint Sylvain, et une belle abside de l'époque romane.

La Souterraine (4029 hab.), chef-lieu de canton, existait déjà au temps de la domination romaine. Son territoire est riche en antiquités de toutes les époques, et a conservé les vestiges d'un camp de César. La ville possède une église de l'époque de transition qui est classée parmi les monuments historiques. Les fabriques de sabots, de chandelles, de draps, les filatures de laine, etc., forment les principaux établissements de cette petite localité, qui fait un commerce actif de bestiaux et de céréales.

Le Grand-Bourg (3060 hab.), chef-lieu de canton, situé près du cours de la Gartempe, est renommé pour ses fabriques de toile et ses foires qui sont les plus suivies de l'arrondissement. On fait à Grand-Bourg le commerce des bestiaux et des grains. Son église date du XIIIe siècle.

Bonnat (2691 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Petite-Creuse, a des tuileries et des moulins à huile.

Dun (1547 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des bestiaux. Près du village de la Valette, situé sur son territoire, se trouve un dolmen remarquable.

Saint-Vaury (2609 hab.), chef-lieu de canton, possède une église qui renferme un admirable bas-relief représentant les principales scènes de la Passion.

Parmi les communes importantes de l'arrondissement, il faut citer : *Ajain* (2027 hab.), avec une église du XIIIe siècle dont la façade est fortifiée; *Pionnat* (2203 hab.), où l'on engraisse des bestiaux; *Lourdoueix-Saint-Pierre* (2064 hab.); *Crozant* (1362 hab.), près d'une mine de cuivre non exploitée, et des ruines d'un château de l'époque romane, rasé par Richelieu; *Fresselines* (1922 hab.), auprès du confluent des deux Creuses, qui élève des bestiaux; *Naillat* (2096 hab.); *Saint-Étienne-de-Fursac* (2140 hab.), où se voit une jolie chapelle de la fin du XVe siècle; *Saint-Pierre-de-Fursac* (1483 hab.), avec une église remarquable du XIVe siècle; *Saint-Agnant-de-Versillat* (2213 hab.), avec une belle église romane du XIIIe siècle; *Azerables* (2094 hab.), où il existe plusieurs tuileries; *Bussière-Dunoise* (2869 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON.

AUBUSSON (6625 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé dans une vallée très-pittoresque sur les bords de la Creuse, à 43 kilomètres de Guéret. Son industrie de tapisseries dont l'importation est attribuée aux Arabes du VIIIe siècle, fait sa richesse et sa réputation. De splendides tapisseries de haute lisse et les tapis façon turquie sont les produits les plus remarquables de sa manufacture impériale. Cette ville possède également des fabriques de draps communs et de bouracans, des filatures de coton et de laines, des teintureries, etc.

Felletin (3210 hab.), chef-lieu de canton, deux fois brûlé en 1128 et en 1248, est une petite ville industrielle située sur la Creuse, qui s'est courageusement relevée de ses ruines. Ses tapis, ses moquettes, ses draps font une sérieuse concurrence à ceux d'Aubusson. Felletin possède quelques ruines et des monuments antiques très-curieux.

Crocq (1147 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville très-ancienne, bâtie au sommet d'une montagne. Les restes de ses fortifications romanes sont estimées des archéologues.

Évaux (2786 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un coteau que baigne un affluent de la Tardes, est cité pour ses eaux thermales; elles sont alimentées par 18 sources et s'administrent en boissons, en bains, en vapeurs et en douches. On voit encore à Évaux une piscine de construction romaine.

Auzances (1249 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des bestiaux et des grains. On y remarque une église moitié romane, moitié gothique.

Bellegarde (727 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des chevaux, des toiles et des cuirs.

Chénerailles (1099 hab.), chef-lieu de canton, possède une église où se voit un magnifique bas-relief du XIIIe siècle, classé parmi les monuments historiques.

La Courtine (1034 hab.), chef-lieu de canton, dont le territoire est en partie occupé par des landes stériles, fait principalement le commerce des moutons.

Gentioux (1496 hab.), chef-lieu de canton, possède des tourbières qui sont en cours d'exploitation.

Saint-Sulpice-les-Champs (1154 hab.), chef-lieu de canton, produit de l'avoine, du seigle et du sarrasin.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Néoux* (1233 hab.), où l'on a retrouvé plusieurs tombes antiques; *Dontreix* (2256 hab.), avec une église romane de l'époque de transition; *Rougnat* (2166 hab.), où fonctionnent des moulins à huile ; *Mainsat* (2409 hab.), qui fait principalement le commerce des bestiaux; *Mérinchal* (1881 hab.), dont le territoire renferme quelques filons d'antimoine; *Saint-Frion* (1014 hab.), où se voit une église de la commanderie de Saint-Antoine ; *Vallières* (2210 hab.), où se trouve la ferme-école de la Creuse, et dont l'église est dotée d'une jolie chapelle du XVe siècle, élevée par les seigneurs d'Aubusson.

ARRONDISSEMENT DE BOURGANEUF.

BOURGANEUF (3501 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur un plateau, à 32 kilomètres de Guéret. On exploite plusieurs mines de houille dans ses environs. Cette petite ville possède une manufacture de porcelaines et des fabriques de papier. Les touristes visitent avec intérêt la tour de Zizim, bâtie en 1484, et qui servit de prison au jeune fils de Mahomet II, le vainqueur de Constantinople.

Bourganeuf fut autrefois le chef-lieu d'une élection et servit de résidence aux prieurs de Malte.

Bénévent-l'Abbaye (1686 hab.), chef-lieu de canton, est remarquable pour son église romane qui date du XIIe siècle et est justement classée parmi les monuments historiques. Les principales fabriques de cette petite ville sont des tanneries et des brosseries.

Pontarion (481 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Taurion, a conservé plusieurs tumuli gaulois et les ruines d'un château fort du XVe siècle.

Royère (2505 hab.), chef-lieu de canton, a des tourbières, des plâtrières, et fait un important commerce de moutons.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Dizier* (2275 hab.), avec une église gothique du XIIIe siècle; *Châtelus-le-Marcheix* (1613 hab.), qui fait le commerce des bois; *Sardent* (2428 hab.), dont l'église possède une rare collection d'objets du XIIe siècle; *Saint-Martin-le-Château* (1311 h.), où l'on admire une cascade de 15 mètres formée par les eaux de la Mauldre; *Monteil-au-Vicomte* (482 hab.), avec les ruines de son vieux château du XIIe siècle, dont il ne reste que deux grosses tours rondes ; etc.

ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC.

BOUSSAC (1062 hab.), chef-lieu d'arrondissement et sous-préfecture, est situé sur une montagne au confluent de la petite Creuse et du Véron, à 40 kilomètres de Guéret. Pierre Leroux et ses principaux disciples ont habité cette petite ville pendant quelques années. C'est dans un château du XVe siècle qui domine la petite Creuse, que sont conservées de magnifiques tapisseries de haute lisse qui ornaient autrefois la prison du prince Zizim.

Les tanneries forment les principaux établissements industriels de cette localité, qui fait aussi le commerce des bois, des grains, des laines et des bestiaux.

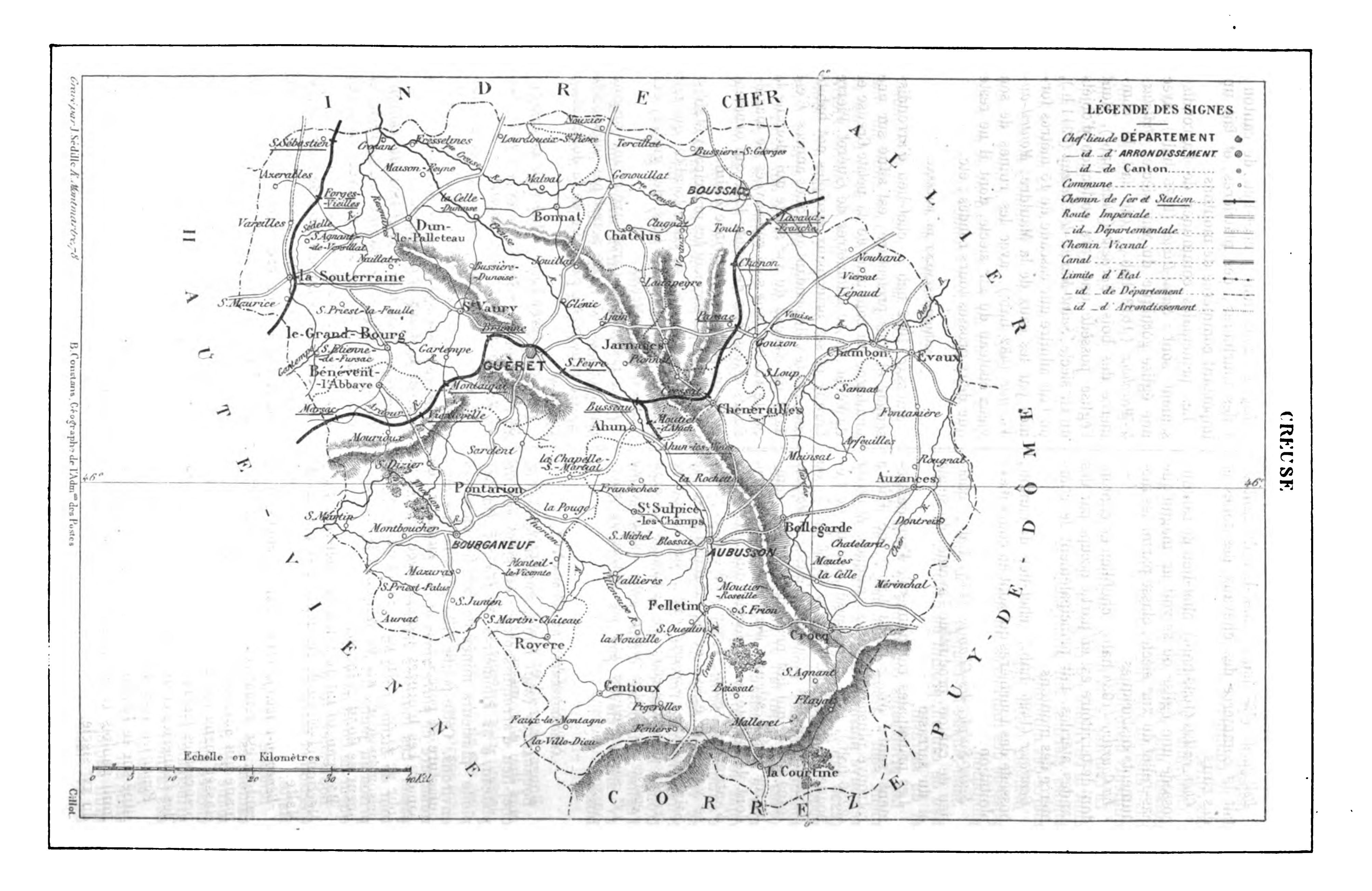
Cette petite ville paraît avoir une origine fort ancienne, et il ne serait pas impossible qu'elle remontât à l'époque de la domination romaine.

Chambon (2262 hab.), chef-lieu de canton, au confluent de la Tardes et de la Vouise, fait un grand commerce de bestiaux.

Châtelus (1397 hab.), chef-lieu de canton, possède plusieurs moulins à huile, et fait un commerce très-considérable de céréales, de bois, de bestiaux et de laines.

Jarnages (816 hab), chef-lieu de canton, produit du seigle, de l'avoine, du sarrasin, et surtout des raves qui sont cultivées en grand pour la nourriture des bestiaux.

Les communes importantes de l'arrondissement sont : *Toulx-Sainte-Croix* (1279 hab), autour de laquelle on croit reconnaître les vestiges d'une grande cité celtique; *Clugnat* (2220 hab.), qui possède des moulins à huile; *Genouillat* (1704 hab.), avec une église fortifiée du XIVe siècle; *Gouzon* (1418 hab.), qui fait principalement le commerce des bestiaux et des chevaux; *Boussac-les-Églises* (1167 hab.), dont la plus ancienne église est de l'époque romane; *Roches* (1543 hab.), avec une chapelle riche en *ex-voto;* etc.


CREUSE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
INDRE
CHER
ALLIER
PUY-DE-DÔME
CORRÈZE
HAUTE-VIENNE
GUÉRET
BOUSSAC
AUBUSSON
BOURGANEUF
Chénérailles
Jarnages
Chatelus
Bonnat
Dun-le-Palleteau
la Souterraine
le-Grand-Bourg
Bénévent-l'Abbaye
S.t Vaury
Ahun
Pontarion
Royère
Gentioux
Felletin
S.t Sulpice-les-Champs
Bellegarde
Crocq
Auzances
Evaux
Chambon
la Courtine
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille R. Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Vue générale de Périgueux. — Une rue à Brantôme.
Le château de Bourdeilles.

DORDOGNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Dordogne est situé dans la partie S.-O. de la France, et emprunte son nom à la magnifique rivière qui le traverse de l'E. à l'O. dans sa portion méridionale. Il a pour limites : au N., le département de la Haute-Vienne; au S., celui de Lot-et-Garonne; à l'O., ceux de la Gironde et de la Charente; à l'E., ceux de la Corrèze et du Lot.

D'innombrables collines, des coteaux souvent très-escarpés, dont les uns, tapissés de vignes et couronnés de bois, contrastent avec les autres qui sont hérissés de rocs ou couverts de terres arides, des plateaux assez larges pour former d'immenses champs de bruyères, des landes envahis par les paquets de genets, de riches plaines sillonnées par de capricieux cours d'eau, des vallées charmantes d'une merveilleuse fertilité, et sur ces divers terrains, un réseau de ruisseaux et de rivières,

tantôt calmes, limpides, tantôt brusques, tumultueuses, bruyantes, à peine flottables, innavigables toujours, et qui parfois sortent d'étangs mystérieux dont la sonde n'a pu mesurer la profondeur, tel est l'aspect de ce vieux territoire du Périgord. Au N., il est stérile, sauvage, marécageux même, humide et froid dans sa partie orientale qui confine au Lot et au Limousin, couvert de forêts de pins à l'O., c'est-à-dire dans la partie comprise entre les grands cours d'eau du centre, mais riche en vignobles, en arbres fruitiers, en céréales dans la splendide vallée que baignent les eaux fertilisantes de la Dordogne.

Orographie. — Hydrographie. — Le territoire de la Dordogne est à la fois très-heureusement et très-vivement accidenté par une succession de plateaux et de collines qui ne peuvent mériter le nom de montagnes. Quelques hauteurs escarpées se dressent çà et là, sans jamais dépasser une hauteur de 500 mètres.

Le département de la Dordogne, arrosé par 11 grandes rivières et plus de 600 ruisseaux, appartient presque tout entier au bassin de la Garonne, sauf pour une petite portion de l'arrondissement de Nontron au N., que le *Bandiat* rattache au bassin de la Charente.

Tous les cours d'eau du département sont tributaires de la *Dordogne*, sauf le *Bandiat* déjà cité, et le *Dropt* qui est un affluent direct de la Garonne. Les plus importants sont *l'Isle* et *la Dronne*, affluent de *l'Isle*.

La Dordogne, née sur les flancs de la plus haute montagne du Puy-de-Dôme, traverse la Corrèze, le Lot, entre dans le département qui porte son nom, arrose Aillac, Carsac, Vitrac, Domme, Castelnaud, Allas, Siorac, Limeuil, Alles, Trémolat, Mauzac, Badefols, Pontours, Lalinde, où elle forme le *Saut de la Gratasse* que les bateaux tournent par un petit canal, passe à Port-de-Couze, à Sainte-Capraise, à Mouleydier, à Creysse, à Bergerac, où une écluse la contient, baigne Lamontzie-Saint-Martin, Gardonne, le Fleix, entre dans la Gironde, où elle rejoint la Garonne au bec d'Ambès, après un cours de 490 kilomètres, dont 84 environ appartiennent au département de la Dordogne. Pendant ce parcours, ses principaux affluents sont : 1° *la Fénolle*, petite rivière du Lot qu'elle absorbe à la frontière; 2° le ruisseau du *Néa* qui prend sa source dans le Lot et arrose Sainte-Nathalène et Carsac; 3° le *Céou* qui vient du Lot, où il prend sa source, et qui arrose Daglan, Saint-Cybranet, après s'être accru des eaux de la fontaine de *Bouzie* et de *la Lausse*, dans un cours de 65 kilomètres; 4° *la Vezère* qui naît dans la Corrèze, baigne la rivière de Mansac, Terrasson, Condat, Montignac, Thonac, Serygeac, Saint-Léon, Tayac, Bugue, et finit après un cours de 192 kilomètres, pendant lequel elle a reçu dans ce département *le Cern*, *le Coly* grossi de la *Chironde* et la *Beune;* 5° *la Couze*, née près de Fongalop, et qui fait mouvoir de nombreuses usines; 6° *le Caudau* qui prend sa source auprès de Saint-Alvère et qui se perd près de Bergerac, après s'être accru de la *Louyre* et du ruisseau de *Marmaille;* 7° *l'Eyraud*, qui arrose la Veyssière, Pas-de l'Eyraud, Lunas et Bourg-d'Abren; 8° *la Gardonnette* qui traverse une délicieuse vallée.

L'Isle prend sa source dans la Haute-Vienne, entre dans le département de la Dordogne, baigne Jumilhac, Savignac-les-Églises, Saint-Vincent, Sarliac, Périgueux, Razaç, Saint-Astier, Saint-Léon, Neuvic, Mussidan, Monpont, et pénètre près du Pizou dans le département de la Gironde, où elle se perd dans la Dordogne à Libourne, après un cours de 235 kilomètres. Pendant les 180 kilomètres qui appartiennent au département, elle reçoit : 1° *la Peiga;* 2° *la Valouse* qui arrose Saint-Pierre et Sainte-Marie-de-Frugie; 3° les eaux de la fontaine de *la Glane;* 4° *la Loue* qui arrose Sarlande, Excideuil, Saint-Pantaly et Coulaures; 5° le *Gour-de-Saint-Vincent* qui dérive des eaux de la Haute-Vezère, 6° *la Haute-Vezère* qui prend sa source sur les limites de la Haute-Vienne, arrose Paizac, le Temple-de-l'Eau, Tourtoirac, Sainte-Eulalie, Saint-Pantely-d'Ans, la Boissière, Cubjac, le Change, et se perd dans l'Isle en amont de Périgueux, après avoir reçu dans un cours de 90 kilomètres *la Boucheuse* grossie du ruisseau de *Coussac*, et la *Blame* accrue de *la Lassone;* 7° *le Manoir* qui baigne Fossemagne, Saint-Pierre-de-Chignac, Sainte-Marie, Saint-Laurent, Niversac et Boulazac dans un cours de 30 kilomètres; 8° les eaux de la Fontaine *du Toulon;* 9° *la Beauronne* qui arrose Agonac, Château-l'Évêque et Chancelade; 10° le ruisseau du *Moulinot* qui sort d'un petit lac insondable; 11° *la Salembre* qui baigne Saint-Vincent-de-Connezac; 12° le ruisseau de *Sourzac* qui forme une cascade de 12 mètres de chute; 13° *la Crempse* qui prend sa source au-dessus de Beauregard; 14° *la Grande-Duche* qui vient des landes de la Double; 15° *le Vern* qui arrose Salon, Vergt, et se perd au-dessous de Neuvic.

La Dronne qui prend sa source dans la Haute-Vienne, baigne Firbeix au N. de l'arrondissement de Nontron, sépare la Haute-Vienne de la Dordogne, entre définitivement dans ce dernier département, arrose Saint-Saud-la-Cousière, Saint-Romain, Saint-Pardoux-

la-Rivière, Saint-Front, Quinsac, Champagnac-de-Bel-Air, Brantôme, Valeudes, Bourdeilles, l'Isle, Saint-Apres, Villetoureix, Ribérac, Épeluche et Comberanche, sépare la Dordogne de la Charente et de la Charente-Inférieure, baigne Saint-Aulaye, Chenaud, Parcoul, la Rochechalais, où elle devient navigable, et entre dans le département de la Gironde où elle se jetté dans l'Isle, après un cours de 178 kilomètres dont 140 dans le département de la Dordogne. Pendant ce parcours, elle reçoit : 1° *la Colle* qui, sortie des collines de Firbeix, arrose Saint-Jory, Saint-Jean, Saint-Pierre-de-Colle, et se perd près de Condat, après avoir absorbé dans un cours de 50 kilomètres *le Celis*, *la Queue-d'Ane*, *le Trincou* et plusieurs ruisseaux ; 2° les eaux du *Fontas* et du *Boulidou*; 3° *le Boulou*, venu de Saint-Angel, et grossi de la *Beláygues*; 4° *l'Euche*, grossie des ruisseaux de *Chadeuil* et de *Léguillac*; 5° *la Douzelle* qui vient des collines de Merlande ; 6° les eaux de *Lisle*, de *Cornegueyre* et de *Baunac*; 7° le *Ribéraguais* qui passe à Ribérac; 8° *la Nizonne*, dont les sources sont situées près de Saint-Front-Champnier, qui arrose Saint-Front, Champeau, Combiers, la Rochebeaucourt, le Gué-de-Pompeigne, Pas-de-Fontaine, forme la limite entre la Charente et la Dordogne, et tombe dans la Dronne, au pied du Puy-Beaumont, après avoir absorbé dans un cours de 62 kilomètres *la Belle*, *la Manoure*, *le Vouthon*, les ruisseaux de *Fontaine* et de *Ronsenac*, *la Pude*, *la Chavaronne* et *la Souvanie*; 9° *la Risonne*, qui arrose Ponteyraud, Saint-Vincent, Pont-de-la-Risonne, et absorde dans un cours de 25 kilomètres les eaux de *Petitone* et du *Moudeloux*.

Le Dropt naît au S.-O. de l'arrondissement de Bergerac, arrose Monpazier, entre immédiatement dans le département de Lot-et-Garonne, qu'il traverse, puis dans la Gironde où il se perd dans la Garonne, après un parcours de 128 kilomètres, exempt d'affluents importants.

Le Bandiat vient de la Haute-Vienne, entre dans le département de la Dordogne après 16 kilomètres de cours, arrose Nontron, Javerlhac, et après avoir reçu *la Donne*, il va dans la Charente former avec les eaux de la Tardoire les sources de la Touvre.

Le département de la Dordogne contient en outre quelques étangs et des marais.

Climat. — Le climat de la Dordogne est sujet à des variations assez prononcées, et l'air y est très-pur ; l'automne y forme la plus agréable saison, mais l'hiver et le printemps sont désagréablement affectés par la pluie, et l'été y est fécond en orages. Les vents dominants sont ceux du N. et de l'O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Dordogne est de 918 356 hectares, et sa population de 502 673 habitants, soit à peu près 55 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 92 000 habitants depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment la majorité dans le département, et leur nombre dépasse 378 000, contre 75 000 industriels ou commerçants ; 43 000 personnes n'exercent aucune profession.

Les habitants des villes sont policés, aptes aux arts, à l'industrie, au commerce, instruits, très-civilisés, avec beaucoup d'esprit naturel, et très-attachés au sol natal. Dans les campagnes, on rencontre une grande partie de ces qualités, avec une piété un peu superstitieuse, et une économie qui touche à l'avarice. Cette race des Périgourdins est très-belle, bien constituée, forte et saine, surtout dans la vallée de la Dordogne, mais un peu rabaissée, plus triste, plus sauvage dans le S.-E. du département. C'est en se rapprochant du Limousin, dans la partie N.-E., que son amabilité, son affabilité et sa politesse se développent plus particulièrement, et c'est là surtout que se parle le patois limousin.

Agriculture. — Sur les 918 000 hectares que comprend la superficie du département, on compte 342 000 hectares de terres labourables, 72 000 de prairies naturelles, 96 000 de vignes, 77 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 244 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété y est très-divisée, et il ne s'y trouve pas moins de 2 400 000 parcelles de terres, possédées par 153 000 propriétaires environ.

Le département de la Dordogne est agricole en même temps que manufacturier. Son sol est productif et propre à une grande variété de culture.

Les céréales suffisent à peu près à la consommation des habitants et atteignent une valeur annuelle de 35 000 000 de francs; au besoin, les châtaignes, dont la récolte est abondante, pourraient les suppléer, dans une certaine proportion, avec les pommes de terre. Les arbres fruitiers et les légumes prospèrent dans ces terrains de nature calcaire et schisteuse.

Les vignobles, et surtout ceux de l'arrondissement de Bergerac, produisent quelques vins rouges et des vins blancs renommés, ceux de Monbazillac principalement.

Les truffes du territoire périgourdin ont une

renommée, qui remonte aux Grecs et aux Romains; ces précieux tubercules sont exportés au loin par Hambourg, Francfort et Amsterdam, sauf un tiers qui est consommé en France et principalement à Paris. Les ceps et les oronges forment aussi une production importante du territoire.

Le rendement des forêts, où le chêne domine, est assez élevé dans la Dordogne, et la valeur annuelle des pâturages est de plus de 10 000 000 de francs.

13 000 chevaux, 20 000 ânes ou mulets, 151 000 bêtes à corne, 568 000 moutons, 164 000 porcs, etc., donnent un revenu brut d'environ 26 millions par an.

La valeur totale de la production agricole annuelle est de 70 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Les mines de fer sont nombreuses dans le département de la Dordogne; on en compte 35 qui sont en cours d'exploitation; le minerai s'y produit sous des formes très-variées; le manganèse, le plomb, le cuivre s'y révèlent par quelques indices qui ont été négligés jusqu'ici. On exploite aussi des mines de houille, des ardoisières, du gypse, des carrières de pierres meulières et de pierres lithographiques d'une qualité supérieure, des granits, des grès, etc.

Il existe aussi des sources minérales dans ce département, une entre autres, à la Bachellerie, dans l'arrondissement de Sarlat.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Dordogne doit être rangé dans les premiers rangs pour la production de la fonte au charbon de bois; il fabrique 72 000 quintaux métriques de fonte brute, 11 000 quintaux métriques de fonte moulée, ainsi que du fer martelé, laminé, etc.; ses fontes sont très-recherchées dans certaines usines où l'emploi de la fonte à la houille serait insuffisant.

Les principaux établissements industriels de la Dordogne sont des hauts fourneaux, des feux d'affinerie, des fours à puddler, à réchauffer, etc., des houillères et des minières, celles-ci produisant annuellement 300 000 quintaux métriques de minerai qui va alimenter les hauts fourneaux du département et des départements voisins. Les moulins, les papeteries, les fabriques d'étamines et de serges, de poteries et de faïences, l'exploitation des pierres meulières, des plâtrières, des grès et des pavés, les teintureries, les filatures de laine, les scieries de pierres lithographiques, la coutellerie, des tuileries, les fabriques de vinaigre, de liqueurs, etc., et la batellerie de la Dordogne qui emploie plus de 2000 mariniers, montrent qu'aucune branche de l'industrie n'est étrangère à ce département.

Son commerce porte principalement sur les productions de son territoire, les vins estimés de Monbazillac, de Brantôme, etc., les truffes, les champignons connus sous le nom de ceps et d'oronges, les châtaignes, les bestiaux, et particulièrement les bœufs gras dont on en exporte annuellement 4000, et enfin les volailles truffées et les pâtés de Périgueux dont la renommée est européenne.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Dordogne est traversé par cinq routes impériales d'une longueur de 360 kilomètres; de plus, 21 routes départementales longues de 1024 kilomètres, et 6397 chemins vicinaux dont le développement dépasse 13 000 kilomètres, lui assurent une très-complète viabilité.

Les canaux qui viennent encore ajouter à ces communication, leur voie navigable, sont : le *Canal-de-la-Cité*, le *Canal-de-l'Isle*, qui rend une partie de la rivière artificiellement navigable, le *Canal-de-Lalinde*, qui permet aux bateaux d'éviter le saut de la Gratasse, et *le Dropt-canalisé*, dont la pente est rachetée par 21 écluses.

Le département de la Dordogne est desservi par le chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans. Cette ligne le traverse du N. au S. avec stations à Bussière-Galand, La Coquille, Thiviers, Nègrondes, Agonac, Château-l'Évêque, Périgueux, Niversac, Versannes, la Gélie, Miremont, les Eyzies, Bugue, le Buisson, Siorac, Belvès, le Got, Villefranche-de-Belvès.

De cette ligne se détachent deux embranchements : 1° celui de *Périgueux à Bordeaux* par Coutras, qui traverse la partie O. de la Dordogne et dessert les stations de Razac, Saint-Astier, Neuvic, Mussidan, Beaupouyet, Monpont et Soubie; 2° celui de *Niversac à Capdenac*, qui dessert la partie E. du département avec stations à Saint-Pierre-des-Corps, Milhac, Thenon, la Bachellerie, Condat et Terrasson.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées présente un développement de 250 kilomètres.

Histoire. — Le territoire de l'ancien Périgord fut autrefois habité par la tribu gauloise des *Pétrocoriens*, avant l'époque de l'invasion romaine. Après la défaite de Vércingetorix, le pays des *Pétrocoriens* fit partie de la Gaule celtique. Pendant une période de trois siècles, la domination étrangère ne provoqua qu'une seule révolte qui fut comprimée, puis le christianisme apparut dans les Gaules, l'em-

pire romain s'amoindrit, et au IVe siècle, sous Valentinien, la contrée pétrocorienne fut comprise dans la seconde Aquitaine dont Bordeaux devint la métropole. Cent ans plus tard, les Visigoths obtenaient de l'empereur Honorius le droit de l'occuper, et ils furent les maîtres absolus de ce pays jusqu'à la bataille de Vouillé, qui constitua la France de Clovis.

Sous les faibles successeurs du roi mérovingien, le nouvel empire se démembra. Mais Charlemagne parut au IXe siècle, chassa les Sarrasins qui dévastaient la contrée, favorisa plus spécialement le Périgord, y fonda des prieurés, et se montra prodigue envers lui de bons témoignages d'amitié.

Tant que le grand empereur vécut, le Périgord resta sous son pouvoir; mais, après lui, les comtes qui l'administraient se déclarèrent indépendants vers le commencement du Xe siècle.

L'un d'eux, Taillefer, devint comte héréditaire de ce pays, qui passa à son fils cadet, et arriva vers 975 à la maison de la Marche, dont le représentant épousa la dernière héritière des Taillefer. Ce fut ce seigneur, Boson Ier, qui imposa à ses enfants le surnom de Talleyrand, famille qui, pendant quatre siècles, gouverna la contrée.

A l'époque de l'invasion anglaise, le Périgord lutta vainement pour s'y soustraire; il fut conquis, rendu, repris successivement par les rois de France et d'Angleterre; puis, vendu et revendu, il arriva entre les mains de Jean de Bretagne, duc de Penthièvre, dont la nièce épousa le sire d'Albret, grand-père d'Henri IV, qui réunit définitivement ce territoire à la couronne, lors de son avénement au trône.

Pendant les troubles religieux, ce pays fut éprouvé avec une violence sans pareille, pillé et incendié, surtout quand la maison d'Albret se fut jetée avec enthousiasme dans la réforme. Ces passions apaisées, le Périgord jouit d'une tranquillité qui ne se démentit plus.

Au remaniement général de la France en 1790, le département de la Dordogne fut formé avec l'ancien Périgord, et quelques parties de l'Angoumois et du Limousin.

Hommes célèbres. — Les principaux hommes remarquables du département de la Dordogne sont: BRANTÔME; MICHEL DE MONTAIGNE; LA BOÉTIE; LA RENAUDIE, l'instigateur de la conspiration d'Amboise; les maréchaux GONTAUT-BIRON, père et fils, et DE CAUMONT LA FORCE, compagnons d'Henri IV; l'auteur LA CALPRENÈDE; CYRANO DE BERGERAC; le poëte dramatique LAGRANGE-CHANCEL; l'évêque de Marseille XAVIER DE BELSUNCE; le philosophe MAINE DE BIRAN; le conventionnel ÉLIE LACOSTE; DAUMESNIL, le défenseur de Vincennes; DUPONT, le vaincu de Baylen; le jurisconsulte SIREY; le pair de France MÉRILHOU; et parmi les contemporains : le maréchal BUGEAUD; le fabuliste LA CHAMBEAUDIE.

Divisions administratives. — Le département de la Dordogne comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de	Périgueux...	9 cant.	113 comm.
—	Bergerac.....	13 —	172 —
—	Nontron.....	8 —	80 —
—	Ribérac......	7 —	84 —
—	Sarlat.......	10 —	133 —
		47 cant.	582 comm.

Ce département forme la 4e subdivision de la 14e division militaire dont le siége est à Bordeaux.

Dans l'organisation religieuse, il forme le diocèse de Périgueux qui est suffragant de l'archevéché de Bordeaux; le diocèse compte 64 cures, 429 succursales, 53 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Périgueux, deux petits séminaires à Bergerac et à Sarlat. Les protestants, assez nombreux dans ce département, y possèdent 13 temples.

Dans l'organisation judiciaire, la Dordogne comprend 5 tribunaux de première instance aux chefs-lieux d'arrondissement, et 3 tribunaux de commerce à Périgueux, à Bergerac et à Sarlat, qui ressortissent à la Cour impériale de Bordeaux.

L'instruction publique possède dans ce département un lycée et une école normale d'instituteurs à Périgueux, deux colléges communaux à Bergerac et à Sarlat, un cours normal d'instituteurs à Terrasson, et 615 écoles publiques et libres qui relèvent de l'Académie de Bordeaux. Près des trois cinquièmes des jeunes gens appelés à la conscription ne savent ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Dordogne :

ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX.

PÉRIGUEUX (20 401 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la rive droite de l'Isle, à 472 kilomètres de Paris. Autrefois la ville était divisée en deux parties : la Cité et le Puy-Saint-Front; mais la ligne de démarcation a presque entièrement disparu aujourd'hui, et il ne reste plus qu'une seule ville irrégulière, d'un aspect triste, dont les deux places principales sont ornées des sta-

tues de Montaigne et du maréchal Bugeaud. Trois ponts donnent accès sur la rive gauche de la rivière; les anciens remparts sont convertis en promenades.

Périgueux a conservé des édifices anciens d'une valeur réelle et qui ont été à bon droit rangés parmi les monuments historiques, ce sont: un amphithéâtre romain dont il ne reste plus que quelques voûtes, *la tour de Vésone*, qui semble le seul reste d'un ancien temple païen, le château en ruines de *Barrière*, dont la plus haute tour date du xe siècle, *la tour Malagnerre*, l'église de *Saint-Front*, avec coupoles, qui est du xie siècle et appartient au style byzantin, la cathédrale de *Saint-Étienne*, dont la partie orientale et occidentale sont séparées au point de vue des styles par un laps de six siècles, et le sanctuaire de l'église des *Pénitents-Blancs* qui devint l'ancienne chapelle épiscopale de la cité.

Le territoire de la commune de Périgueux produit des céréales, des vins, des truffes recherchées, du tabac, etc.; il renferme aussi du minerai de fer; les principaux établissements de la ville sont des usines, des fabriques de farine, des imprimeries typographiques, des fonderies de cuivre et de fonte, des scieries mécaniques, des exploitations de pierres lithographiques et de marbre, etc. Les pâtés truffés, les farines, le sel, les liqueurs, les bœufs, les volailles, etc., forment les principaux éléments du commerce de Périgueux.

Périgueux occupe l'emplacement de l'ancienne cité gauloise de *Vésone*, la capitale des *Pétrocoriens;* elle fut prospère et splendide au temps des Romains, ruinée entre le ve et le vi^e siècle, et ses habitants se groupèrent autour de la modeste chapelle de *Saint-Front*.

Brantôme (2664 hab.), chef-lieu de canton, est situé entre les deux bras de la Dronne et au milieu de collines dont les carrières fournissent d'admirables pierres blanches; le commerce le plus important de cette localité est celui des sabots.

Excideuil (2270 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur un coteau que baignent les eaux de la Loue; on trouve sur son territoire qui est de nature jurassique, du minerai de fer de première qualité et des carrières de marbre.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Hautefort* (1988 hab.) et *Saint-Astier* (2949 hab.) dont les châteaux sont des monuments historiques, *Saint-Pierre-de-Chignac* (910 hab.), avec quelques vieilles constructions du xie siècle, *Savignac-les-Eglises* (978 hab.), où l'on exploite des carrières d'une excellente pierre lithographique, *Thenon* (1874 hab.), bâti sur un coteau très-élevé, et *Vergt* (1849 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Château-l'Évêque* (1553 hab.); *Bourdeilles* (1481 hab.), dont la forteresse féodale du moyen âge est classée parmi les monuments historiques; *Génis* (1451 hab.); *Coulaures* (1504 hab.), situé sur la Loue; *Sorges* (1891 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE BERGERAC.

BERGERAC (12224 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Dordogne et à 49 kilomètres de Périgueux, dans une situation assez pittoresque; mais à l'intérieur, c'est une ville triste, peu intéressante, à moins qu'on ne l'examine point au point de vue industriel et commercial; elle n'a conservé aucun monument ancien; on ne peut citer que son église moderne, et un beau pont en pierre jeté sur la Dordogne, dont les eaux sont élevées par un barrage et rendues navigables.

Sous le rapport industriel, Bergerac est une localité importante; on y remarque des tonnelleries, des papeteries, des usines métallurgiques où se fabriquent le fer et la fonte en barres, etc. Les vins rouges et les vins blancs de Monbazillac et de Saint-Nexans sont renommés, et forment avec des eaux-de-vie, des truffes et des grains les principaux éléments de son commerce.

Beaumont (1811 hab.), chef-lieu de canton, dont le territoire est riche en eaux minérales et en pierres meulières.

Cadouin (692 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Bélingou, près de la forêt de la Bessède, a conservé des vestiges très-curieux d'anciennes forges gauloises.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Eymet* (1847 hab.), *Lalinde* (2067 hab.), qui a des fabriques de briques réfractaires, *Monpazier* (1076 hab.), avec une église classée, *Villamblard* (1348 hab.), *Issigeac* (1026 hab.), avec une église de la Renaissance, *Laforce* (1063 hab.), sur un terrain tourbeux où l'on peut voir les ruines du château de ce nom détruit en 1793, *Saint-Alvère* (1729 hab.), dont un cours d'eau alimente les diverses usines, *Sigoulès* (698 hab.), *Vélines* (861 hab.), avec de curieux débris de l'ancienne occupation romaine, et *Villefranche-de-Longchapt* (865 hab.), qui a conservé une partie de ses murailles de l'époque anglaise.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Mouleydier* (1208 hab.), avec des vestiges de voie et d'habitations romaines; *Cabans* (1304 hab.), où le chemin de fer d'Agen passe sur un très-beau pont viaduc; *le Fleix* (1509 hab.), riche en antiquités celtiques et romaines; *Monbazillac* (951 hab.), où viennent

les premiers crus des vins de l'arrondissement de Bergerac; etc.

ARRONDISSEMENT DE NONTRON.

NONTRON (3622 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est bâti sur une colline, au-dessus d'une vallée qu'arrose le cours du Bandiat. Des coutelleries, des tanneries, des scieries mécaniques, des pépinières, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville. On y remarque les restes d'une ancienne forteresse qui remonte à l'époque mérovingienne. Ce fut là l'origine de Nontron, que ses fortifications ne protégèrent pas contre l'invasion des Normands au IXe siècle, et des Anglais au XVe.

Les chefs-lieux de canton sont : *Bussière-Badil* (1316 hab.), remarquable par les ruines de deux châteaux du moyen âge et par son église du XIIIe siècle, *Champagnac de-Belair* (1041 hab.), qui possède une église romano-byzantine, *Jumilhac-le-Grand* (3050 hab.), situé sur la rive gauche de l'Isle, *Lanouaille* (1574 hab.), bâti sur un coteau près de la Loue, *Mareuil* (1624 hab.), dont le château, flanqué de tours rondes, appartient au prince de Chalais-Talleyrand, *Saint-Pardoux-la-Rivière* (1734 hab.), et *Thiviers* (3017 hab.), situé sur un coteau et renommé pour ses faïences et sa poterie.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Busseroles* (2022 hab.); *Payzac* (2606 hab.), avec ses mines métallurgiques; *Saind-Saud* (2504 hab.), qui possède les restes de l'abbaye de *la Peyrouse* du XIIe siècle; etc.

ARRONDISSEMENT DE RIBÉRAC.

RIBÉRAC (3837 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 37 kilomètres de Périgueux, au milieu de plaines fertiles, sur le Riberaguais, et près de l'endroit où ce ruisseau se jette dans la Dronne. Les minoteries et les fabriques de chapeaux sont nombreuses dans cette petite localité. Son église très-ancienne est classée parmi les monuments historiques; elle est dominée par les ruines d'un château du Xe siècle, véritable forteresse longtemps au pouvoir des Anglais qui n'en furent chassés qu'au XIIIe siècle.

Les chefs-lieux de canton sont : *Monpont* (2060 hab.), situé près de l'Isle, *Mussidan* (2127 hab.), où se trouvent des gisements de fer, *Verteillac* (1171 hab.), qui fabrique des vins mousseux, *Montagrier* (803 hab.), près des rives de la Dronne, *Neuvic* (2291 hab.), qui conserve une grande quantité de débris antiques, et *Saint-Aulaye* (1532 hab.), situé sur la rive gauche de la Dronne.

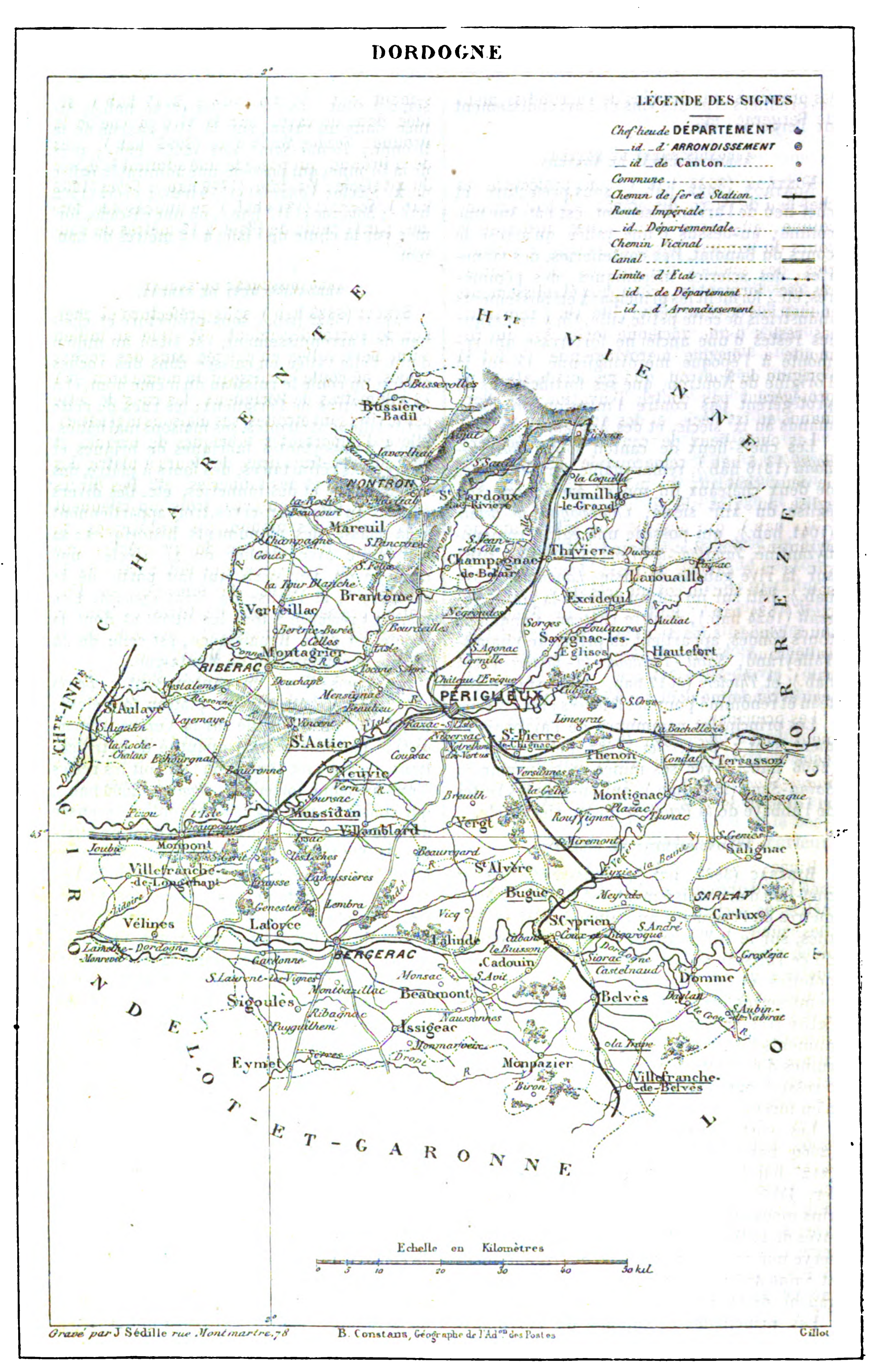
Les principales communes de l'arrondissement sont : *Larochechalais* (2645 hab.), située dans un ravin, sur la rive gauche de la Dronne; *Tocane-Saint-Apre* (2098 hab.), près de la Dronne, qui possède une admirable église du XIe siècle; *Vanxains* (1779 hab.); *Celles* (1502 hab.); *Sourzac* (1313 hab.), où une cascade, formée par la chute de l'Isle, a 12 mètres de hauteur.

ARRONDISSEMENT DE SARLAT.

SARLAT (6822 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au milieu d'une belle vallée en caissée dans des roches arides, où coule le ruisseau du même nom, et à 72 kilomètres de Périgueux; les rues de cette petite ville sont étroites, ses maisons mal bâties. Elle a d'importantes fabriques de briques et de creusets réfractaires, des fours à plâtre, des taillanderies, et des tanneries, etc. Des divers édifices qu'elle a conservés, trois appartiennent à la classe des monuments historiques : sa cathédrale avec clocher du XIe siècle, une chapelle du XIIIe siècle qui fait partie de la cathédrale, et l'église de *Saint-Cyprien*. Une maison précieuse à tous les titres, et dont la façade est pure Renaissance, est celle de la Boétie, le célèbre ami de Montaigne.

Les chefs-lieux de canton sont : *Belvès* (2517 hab.), bâti sur un plateau fort élevé, *Bugue* (3005 hab.), situé sur la Vezère, remarquable par une grande quantité de pétrifications, *Carlux* (1057 hab.), où l'on voit les restes d'une ancienne forteresse, *Domme* (2000 hab.), qui conserve une église monolithe, creusée dans le roc, et un vieux prieuré dont on attribue la fondation à Hugues-Capet, *Montignac* (3902 hab.), situé sur la rive gauche de la Vezère, qui exploite des carrières, des tanneries, *Saint-Cyprien* (2374 hab.), sur la rive droite de la Dordogne, qui a des établissements industriels assez importants, tels que briqueterie, tuileries, fours à chaux, et une source minérale; *Salignac* (1281 hab.), qui fait le commerce des truffes, possède une source saline, et le château de Salignac-Fénelon du XIIe siècle, *Terrasson* (3682 hab.), bâti sur un coteau dont le pied est baigné par les eaux de la Vezère que traverse un beau pont de pierre, et qui fait le commerce des graines et des comestibles truffés, et *Villefranche-de-Belvès* (1815 hab.), situé près du ruisseau de l'Allemance.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Rouffignac* (2636 hab.); *Coux-et-Bigaroque* (1749 hab.), où il existe des vestiges de constructions romaines; *Daglan* (1458 hab.); *Plazac* (1636 hab.); *Saint-Génies* (1584 hab.); *la Bachellerie* (1657 hab.), située dans un charmant vallon où sourdent des eaux minérales.



Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Adon des Postes
Gillot



Le fort de Joux.

DOUBS.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Doubs est situé sur la frontière orientale de la France, et prend son nom de l'une des rivières qui l'arrosent. Ses limites sont : au N., la Haute-Saône et le Haut-Rhin; au S., le Jura et la Suisse; à l'E., la Suisse; à l'O., le département de la Haute-Saône.

Le Doubs est un pays montagneux qui présente aux regards trois zones distinctes par leur climat, leur flore, et surtout par leur industrie agricole.

La région de la *Plaine*, limitée par le double cours de l'Oignon et du Doubs, se compose de prairies fertiles, de champs couverts de riches moissons et de vignobles. La région de la *Moyenne-Montagne*, qui occupe une hauteur de 300 mètres au-dessus de la précédente, couvre de ses pâturages la partie centrale des trois arrondissements de Besançon, de Baume-

les-Dames et de Montbéliard. La région de la *Haute-Montagne*, délimitée du N.-E. au S.-O. par la chaîne mère du Jura, est comprise entre 800 mètres et 1300 mètres d'élévation; là apparaissent les sites pittoresques, les points de vue sauvages, les forêts de pins, et au-dessus, des pics décharnés et des sommets revêtus de neige.

Orographie. — Le système orographique du département du Doubs se détache très-nettement aux regards. La quadruple chaîne du Jura sillonne tout entier son pittoresque amphithéâtre qui s'abaisse de l'E. à l'O.

C'est dans l'arrondissement de Saint-Claude (Jura) qu'il faut chercher la naissance du premier chaînon; il pénètre dans le Doubs, le sépare de la vallée de Joux, et suit le cours droit du Doubs jusqu'à Sainte-Ursanne en Suisse, et comprend le *Mont-Risoux*, élevé de 1324 mètres, et le *Mont-d'Or*, dont l'altitude n'est pas inférieure à 1500 mètres.

La seconde chaîne, un peu moins élevée, commence également dans le Jura, au *Mont-Avignon*, suit la rive gauche du Doubs à travers les arrondissements de Pontarlier et de Montbéliard, et culmine au *Mont-Champvant*, dans le canton de Mouthe, et au *Chateleu* qui se dresse à l'E. de Morteau, dans l'arrondissement de Pontarlier.

Le troisième chaînon se dessine depuis le confluent de l'Ain et de la Bienne jusqu'aux environs de Saint-Hippolyte, à l'endroit même où la Dessoubre précipite ses eaux dans le lit capricieux du Doubs.

Le quatrième chaînon est le moins élevé; il marque le relief du département depuis Bourg dans l'Ain, jusqu'au delà du canton de Pont-de-Roide, après avoir sillonné les trois arrondissements de Besançon, de Baume-les-Dames et de Monbéliard; ses points culminants sont le *Mont-Poupet* et la *Roche-d'Or*, dont l'élévation dépasse 850 mètres.

Hydrographie. — Le département du Doubs, arrosé par plus de 2000 sources, appartient tout entier au bassin du Rhône; ses principales rivières sont le *Doubs* et *l'Oignon*, tous les deux affluents directs de la Saône, et la *Loue*, affluent du *Doubs*, qu'elle rejoint en dehors du département.

Le Doubs prend sa source à l'extrémité S. de l'arrondissement de Pontarlier, coule du S. au N.-E., en arrosant la Mouthe, Rochejean, traverse le lac de *Saint-Point*, baigne Cluse, Pontarlier, Doubs, Montbenoît, la Ville-du-Pont, Morteau, Villers, point où il commence à longer la frontière française tout en restant français sur ses deux rives, forme le lac de Chaillexon, précipite d'une hauteur de 27 mètres ses eaux encaissées dans un val étroit, sort de France, fait un crochet aigu en Suisse, rentre presque aussitôt dans l'arrondissement de Montbéliard, arrose Saint-Hippolyte, Dampjoux, Pont-de-Roide, Valentigny, Audincourt, où il se coude pour prendre la direction de l'O., baigne l'Isle-sur-Doubs, Clairval, Baume-les-Dames, entoure Besançon, redescend un peu vers le S., et entre dans le Jura, qu'il traverse avant d'aller se perdre dans la Haute-Saône, après un cours de 430 kilomètres. Pendant les 290 kilomètres qui appartiennent au département, le Doubs reçoit : 1° *la Taverne* qui s'échappe du petit lac de Remoray; 2° *la Fontaine-Ronde* qui est formée de trois sources dont la plus considérable est intermittente et jaillit à intervalles réguliers; 3° le *bief des Lavauds* qui vient de la frontière; 4° le *Drugeon* qui sort du gouffre de Malpas dans la commune de ce nom, baigne Vaux, Bonnevaux, Bouverand, Houtaud, Dommartin, Vuillécin, et finit après un cours de 42 kilomètres, grossi du ruisseau de *Frasne*; 5° la *Dessoubre* qui prend sa source dans le canton de Pierrefontaine, et se jette près de Saint-Hippolyte, après un cours très-rapide de 35 kilomètres, pendant lequel elle s'est accrue de nombreux ruisseaux et du *Rêvérotte*; 6° la *Barbeche* qui finit à Villars-sous-Dampjoux; 7° le *Gland* qui naît au canton de Blamont, arrose Glay, Hermoncourt, Seloncourt, et finit auprès du Moulin-du-Pont; 8° les eaux du canal du *Rhône-au-Rhin;* 9° l'*Allaine* qui prend sa source en Suisse, traverse le département du Haut-Rhin, entre dans celui du Doubs, baigne Montbéliard, Bart, et se perd après avoir reçu la *Savoureuse*, la *Lisaine* et le *Rupt;* 10° le *Cuisancin* qui naît à Cuisance, dans l'arrondissement de Baume-les-Dames, arrose Cuisance, Guillon, Pont-les-Moulins, et finit à Court, après s'être grossi de l'*Audeux*.

La Loue qui prend sa source dans le canton de Montbenoît, débute par une chute de 10 mètres, s'en va par une série de cascades jusqu'à la Combe-de-Nouailles, entre dans l'arrondissement de Besançon, s'arrondit vers le N. en baignant Mouthier, Lods, Vuillafans, Montgesoye, Ornans, Maizières, Cléron, Châtillon, Chenecey, Quingey, Lavans, Mesmay, et entre dans le Jura où elle se jette dans le Doubs, après un cours de 140 kilomètres; ses affluents dans le département sont : 1° le ruisseau de *Bouneille*, 2° le *Lison* qui vient du canton d'Amancey, coule dans une vallée sauvage et se perd à Châtillon, après un cours de 25 kilomètres, qui s'est accru du *bief de Verneau* et du ruisseau de *Conche*.

L'*Oignon*, qui naît sur les frontières de la Haute-Saône, des Vosges et du Haut-Rhin, vient former la frontière du département du Doubs depuis Tressandans, dans l'arrondissement de Baume-les-Dames, jusqu'à Jallerange, dans celui de Besançon, sans avoir reçu de cours d'eau importants.

Le département du Doubs renferme quelques lacs parmi lesquels on peut citer le lac de *Remoray* et le lac assez considérable de *Saint-Point*, dans l'arrondissement de Pontarlier; les étangs y sont nombreux, et les marais considérables.

Climat. — Le climat du département du Doubs est très-variable, et sa configuration orographique y crée des zones très-distinctes. Entre la zone des plaines et celle de la Moyenne-Montagne, le thermomètre donne une différence de deux degrés et demi, et de plus de douze degrés entre la Moyenne et la Haute-Montagne. En général, les hivers sont longs et très-rigoureux dans le Doubs, les pluies abondantes, torrentielles mêmes et surtout fréquentes. Le vent du N.-E. y amène des bourrasques et des neiges; le vent du S.-E. y déracine les arbres, et sa violence cause souvent de grands ravages.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Doubs est de 522 755 hectares, et sa population compte 298 072 habitants, ce qui donne à peu près 55 habitants par kilomètre carré. Depuis le commencement du siècle, elle s'est accrue de 80 000 âmes.

La proportion des agriculteurs y est moins forte que dans la plupart des autres départements. On n'en compte que 173000 environ contre 80 000 industriels ou commerçants, 18 000 qui exercent des professions libérales et 13 000 sans profession.

Les habitants du Doubs sont en général tenaces, circonspects, réservés, froids même, mais sérieux, fidèles dans leurs attachements et d'un jugement sûr; leur religion est solide, sans superstition ni intolérance; elle leur inspire l'amour de la famille et du foyer domestique qu'ils ne quittent guère que pour exercer le métier des armes auquel leur courage et leur sang-froid les rend très-aptes.

La langue française est parlée dans toutes les villes, mais avec un accent un peu lourd et une prononciation traînante. Dans les campagnes, on se sert encore d'un certain patois qui paraît dériver de l'ancienne langue gauloise.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Doubs peut se décomposer ainsi: 113 000 hectares de terres labourables, 97 000 de prairies naturelles, 8000 de vignes, 80 000 de pâturages, de pâtis, de landes ou de bruyères, et 153 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété est divisée en 1 346 000 parcelles qui sont possédées par 103 000 propriétaires environ.

L'agriculture fait chaque année de grands progrès dans ce département, sous l'influence des comices agricoles; mais les céréales ne suffisent pas à la consommation des habitants; et n'atteignent qu'une valeur de 31 millions de francs; on ne les cultive que dans la plaine avec la vigne, le maïs, les arbres fruitiers, dont la valeur peut atteindre 8 millions environ. Les vignobles n'y donnent que des vins communs, dont les meilleurs sont les vins rouges de Besançon et les vins blancs de Miserey du canton d'Andeux. Dans la Moyenne-Montagne, riche en végétaux aromatiques, les pâturages sont magnifiques et ont une valeur annuelle de près de 13 millions de francs; le produit des forêts de chênes, de sapins, de hêtres, de sycomores, qui s'étendent jusque sur la haute région, dépasse 3 millions.

L'élève des animaux domestiques est un des éléments les plus importants de l'industrie agricole. Les bœufs, au nombre de 176 000, appartiennent à la race franc-comtoise, prospèrent dans les prairies naturelles et sont particulièrement recherchés des marchands flamands; au second rang viennent les moutons, dont le nombre s'élève à 76 000, puis 33 000 porcs, 18 000 chevaux de race franc-comtoise, 8000 chevreaux, boucs et chèvres, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 24 500 000 francs, et la valeur annuelle de la production agricole dépasse 51 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le territoire de ce département est très-riche en productions minéralogiques. Il faut citer pour mémoire, puisqu'on ne les exploite pas, quelques gisements ou filons d'argent dans les flancs du Mont-d'Or, mais on doit placer au premier rang les mines de fer, où le minerai se rencontre abondamment en grains ou sous forme de roches. Les houillères sont peu abondantes, mais les carrières de gypse, de marne, de marbre, de pierres à bâtir, d'albâtre, les exploitations de chaux hydraulique, d'argile, les tourbières, etc., donnent lieu à un grand mouvement industriel.

Le département du Doubs possède plusieurs sources d'eau minérales, l'une sulfureuse, la source de Guillon, près de Baume-les-Dames, qui est efficace contre les maladies de l'esto-

mac, et l'autre, ferrugineuse, à Villers, dans l'arrondissement de Pontarlier.

Industrie. — Commerce. — Le département du Doubs tient un rang plus important dans la production industrielle que dans la production agricole. Il possède six hauts fourneaux qui fabriquent annuellement 78 000 quintaux métriques de fer, pour une somme de 1 600 000 francs; plus de 70 établissements métallurgiques, dont les plus importants sont ceux d'Audincourt, de Châtillon, de Lods, de Beurre, s'emparent de cette fonte et la travaillent sous toutes les formes, fonte affinée, fer, tôles, fils de fer, acier fondu, dont la valeur annuelle atteint 10 millions de francs; il faut citer encore une ferblanterie dont les produits dépassent 5 millions de francs, des usines pour la fabrication des objets en cuivre, des ateliers pour la construction des machines, etc.

Une industrie spéciale au département et dont les produits s'exportent au loin et jusqu'en Chine, est celle des mouvements de pendule et des montres; on y fabrique jusqu'à 250 000 montres par an, dont la valeur totale n'est pas inférieure à 13 millions de francs.

Les autres établissements industriels du Doubs sont de très-importantes tuileries, des papeteries, des tanneries, des filatures, des fabriques de tissus, des huileries, des faïenceries, des fromageries dont les produits atteignent une valeur annuelle de 5 millions de francs.

Ce sont ces divers produits du territoire et de l'industrie qui fournissent au commerce ses principaux éléments, avec les bois et les plantes aromatiques qui sont employées spécialement pour la distillation.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Doubs est desservi par 5 routes impériales longues de 302 kilomètres, 24 routes départementales d'une longueur de 491 kilomètres, et 3038 chemins vicinaux dont le développement est de 5470 kilomètres.

Le département du Doubs est traversé par le canal *du Rhône-au-Rhin*, sur une longueur de 136 kilomètres; ce canal, qui commence sur la Saône, dans le département de la Côte-d'Or, traverse le Jura, entre dans le Doubs, passe à Besançon, à Baume-les-Dames, à Clerval, à l'Isle-sur-Doubs, prend à Voujaucourt la vallée de l'Allaine, passe à Montbéliard, et entre dans le département du Bas-Rhin, où il débouche dans l'Ill à l'entrée de Strasbourg.

Le département du Doubs est traversé: 1° par l'embranchement de *Dijon à Belfort*, qui se détache de la ligne principale du réseau de Lyon, avec stations à Saint-Vit, Dannemarie, Franois, Besançon, Roche, Laissey, Baume-les-Dames, Clerval, l'Isle-sur-le-Doubs, Colombier-Fontaine, Voujaucourt et Montbéliard; 2° dans sa partie S., par le sous-embranchement de *Dôle à Pontarlier* avec stations à Boujailles, Frasne et la Rivière; 3° par le sous-embranchement de *Besançon à Mouchard* avec stations à Franois, Montferrand, Torpes, Byans, Liesle et Arc-Senans.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 156 kilomètres.

Un sous-embranchement est projeté de Besançon à Vesoul.

Histoire. — Le territoire occupé par le département du Doubs fut habité, avant l'invasion romaine, par les *Séquanais*, nation puissante de l'époque gauloise, qui, par jalousie de peuplade à peuplade, appelèrent Arioviste et les Teutons en Gaule, ce qui amena l'intervention romaine et l'entrée de César sur le territoire gaulois. *Vesontio*, depuis Besançon, était devenue la capitale d'Arioviste; Cesar s'en empara et chassa les Germains du territoire. Les *Séquanais* essayèrent de lutter contre le conquérant, mais après la mort de Vércingétorix, ils durent se soumettre, et quelques années plus tard, sous Auguste, 28 ans avant Jésus-Christ, leur territoire fut compris dans la Belgique. Au ve siècle, sous le faible Honorius, les *Burgondes* ou Bourguignons envahirent le pays, et s'y fixèrent définitivement en 456, après l'invasion des Huns et d'Attila qui n'y avaient laissé que des ruines. Cent ans plus tard, cette contrée passa entre les mains des enfants de Clovis.

Pendant le règne d'une partie des rois de la première et de la seconde race, la Séquanaise demeura réunie à la couronne. Mais après de nombreux troubles politiques, les étrangers furent encore appelés à se mêler des affaires de ce pays, et au milieu du XIe siècle, il tomba au pouvoir de l'empereur d'Allemagne; cependant, on l'exempta de certaines charges qui incombaient aux autres provinces, et, pour cette raison, il prit alors le nom de *Franche-Comté*.

Pendant plusieurs années, les comtes allemands se succédèrent jusqu'au moment où, en 1156, leur héritière épousa l'empereur Frédéric Ier, qui donna la Franche-Comté à son troitroisième fils, en retenant seulement Besançon comme ville impériale. Ses successeurs régnèrent assez paisiblement jusqu'au commencement du XIVe siècle, et en 1330, ce duché arriva par mariage aux ducs de Bourgogne.

Pendant le XIVe siècle, il souffrit peu des

guerres des Anglais et des autres troubles qui désolèrent la France. A la mort de Charles le Téméraire, en 1477, la princesse Marie, son héritière, ayant épousé Maximilien, porta la Franche-Comté dans la maison d'Autriche, et en 1530, cette province fut comprise dans le dixième cercle de l'immense empire de Charles-Quint.

Époque de prospérité, d'influence, de grandeur pour ce pays; il ne fut troublé que par les guerres de religion du XVIe siècle, qui tournèrent à l'avantage du catholicisme.

Enfin, Henri IV, voulant conquérir à sa couronne cette magnifique contrée, l'envahit en 1595, triompha sur certains points, échoua sur d'autres, et retira son armée, après avoir reçu une somme de 100 000 francs payée par Besançon; la province resta aux Espagnols, jusqu'à l'époque où Louis XIV s'en empara sous prétexte des droits de sa femme, Marie-Thérèse d'Autriche. Le traité d'Aix-la-Chapelle la lui enleva encore, mais en 1678, le traité de Nimègue la restitua définitivement à la France. La Franche-Comté perdit alors ses priviléges, et devint une province française avec Besançon pour capitale.

La révolution française y fut accueillie avec enthousiasme; quand les étrangers menacèrent la France, le Doubs envoya aux armées ses patriotes volontaires.

Au remaniement territorial de 1790, la Franche-Comté fut divisée en trois départements, et l'un d'eux, le Doubs, fut formé de la partie moyenne de cette province.

Hommes célèbres. — Le département du Doubs compte un grand nombre de personnages remarquables dont les plus célèbres sont : le prince de MONBARREY; les généraux PAJOL et MORAND; le maréchal MONCEY; l'académicien SUARD; l'illustre CUVIER; l'économiste DROZ; le ministre COURVOISIER; CHARLES NODIER; le philosophe JOUFFROY; le jurisconsulte DALLOZ, et parmi les contemporains : VICTOR HUGO; PROUDHON; le physicien POUILLET; le mathématicien SAIGEY; le sculpteur CLÉSINGER; les peintres COURBET et BARON.

Divisions administratives. — Le département du Doubs comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Besançon	8 cant.	203 comm.
— Baume........	7 —	187 —
— Montbéliard ...	7 —	161 —
— Pontarlier.....	5 —	88 —
	27 cant.	639 comm.

Ce département forme la 1re subdivision de la 7e division militaire dont le siége est à Besançon.

Dans l'organisation religieuse, il forme avec la Haute-Saône un diocèse qui relève de l'archevêché de Besançon; ce diocèse comprend 29 cures, 387 succursales, 67 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire au chef-lieu, et deux petits séminaires à Besançon et à Consolation. Les protestants y possèdent 51 temples, et les juifs une synagogue qui dépend de la circonscription consistoriale de Lyon.

Dans l'organisation judiciaire, il comprend 4 tribunaux de première instance dans les chefs-lieux d'arrondissement, et un tribunal de commerce à Besançon, qui ressortissent de la Cour impériale de Besançon.

Dans l'organisation universitaire, il comprend un lycée à Besançon, trois collèges communaux à Baume, à Pontarlier, et à Montbéliard, une école normale d'instituteurs et d'institutrices à Besançon, une école normale protestante à Montbéliard, et 914 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans le Doubs, et c'est à peine si le douzième des jeunes gens inscrits au tirage ne sait ni lire, ni écrire.

Description des Villes. — Les principales localités du département du Doubs sont :

ARRONDISSEMENT DE BESANÇON.

BESANCON (46 961 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé dans un petit coude du Doubs qui l'entoure presque entièrement de ses eaux, à 388 kilomètres de Paris. Ce bassin est environné de montagnes qui rendent difficile l'accès de cette ville, et en font l'une des premiers places de guerre de la France; elle est défendue par les forts du Griffon, de Beauregard, de Brégille, qui sont bâtis extérieurement à la ligne du Doubs, et par la citadelle, qui s'élève à l'endroit où le Doubs se resserre pour former un isthme étroit; cette citadelle a été construite sur l'emplacement d'un ancien camp romain, puis agrandie par Vauban, et elle est encore défendue par un camp retranché protégé par deux lunettes.

Besançon est une remarquable ville, qui a conservé une vive empreinte de la domination espagnole; elle est bien bâtie, avec des rues larges, des maisons en pierre, des hôtels des XVIe et XVIIe siècles; ses places sont nombreuses et ornées de fontaines monumentales alimentées par les eaux de l'Arcier qu'amène un aqueduc long de 10 kilomètres; sa promenades de Chamars, les jardins de Granvelle,

l'île des Moineaux, sont très-heureusement situés et fort agréables.

Les monuments historiques ne manquent pas à cette curieuse cité; son sol même est un vaste écrin qui renferme à profusion des trésors archéologiques de la période gauloise, romaine et bourguignonne. Parmi les édifices que le temps a respectés, après avoir entièrement détruit *les Arènes*, *le Forum*, *le Capitole*, *les Bains*, les temples *de Mars*, *de Vénus*, *d'Apollon*, *de Mercure*, l'aqueduc dont il ne reste aucun vestige, on admire *la Porte-Noire*, sorte d'arc triomphal de l'époque romaine, *le Rocher-Percé*, que César, dit-on, aurait fait creuser pour ouvrir un passage à l'aqueduc qui amenait les eaux de l'Arcier, la cathédrale dont certaines parties datent des XIe et XIIe siècles et qui possède quelques toiles remarquables de Vanloo, de Sébastien-del-Piombo, de Fra Bartoloméo, entre autres le *Martyre de Saint Sébastien* par ce dernier peintre, l'église et le cloître de *Saint-Vincent*, et le *palais Granvelle*, un délicieux spécimen de l'architecture espagnole au XVe siècle. En dehors de cette classification, il faut citer l'ancienne église du *Saint-Esprit* du XIIIe siècle, qui est devenue un temple protestant, l'église *Saint-Paul* du XIVe siècle et celle des *Dominicains* changées en écuries, et l'église des *Grands-Carmes* métamorphosée en entrepôt. La préfecture est installée dans l'ancien palais de l'intendance, bâti au XVIIIe siècle, et l'hôtel de ville lui est antérieur de deux cents ans; l'école d'artillerie occupe une partie d'un ancien couvent de *Dominicains;* le théâtre date de 1776; mais ces divers édifices n'ont qu'une médiocre valeur d'art.

Besançon est une ville très-intelligente, très-artiste, très-amie des lettres. Sa bibliothèque renferme 300 000 imprimés, 1800 manuscrits, des collections de haute valeur. Le musée de peinture possède des tableaux remarquables, et toute la série des terres cuites de Luc Breton. Il y a aussi à Besançon une Académie des sciences, des lettres, des arts, des sociétés d'horticulture, d'agriculture, de médecine, une commission archéologique, etc.

L'industrie de cette ville est représentée par des scieries de chêne et de sapin, des papeteries, des faïenceries, des meuneries, des brasseries, des merceries, etc., et surtout par l'horlogerie; ses 8000 ouvriers fabriquent annuellement 150 000 montres pour une valeur de 6 à 8 millions.

Besançon est une ville très-ancienne, et formait déjà une importante et florissante cité quand César entra dans les Gaules. Auguste en fit la capitale de la grande Séquanaise, et elle dut à Aurélien une grande partie de ses embellissements. A l'époque de l'invasion des barbares, elle passa sous la domination bourguignonne; mais plus tard, en 1670, elle appartint à l'Espagne et enfin à Louis XIV. Depuis elle a joui d'une tranquillité bien due à une ville qui fut successivement assiégée depuis sa fondation par les Allemands, les Vandales, les Bourguignons, les Huns, les Impériaux, les Anglais, les protestants, les Français, et enfin, en 1814 et 1815, par les alliés, qui échouèrent devant ses murs.

Ornans (3448 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Loue; son territoire produit des vins, des fruits, des fourrages, des céréales; son industrie est représentée par des moulins, des scieries, des tanneries, des fromageries, des fabriques de kirsch. On remarque dans cette petite ville les ruines d'une forteresse, une magnifique église, et un bel hôtel du XVIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Quingey* (1210 hab.), où se voient les restes d'un château féodal, *Amancey* (808 hab.), petite ville assez industrielle, *Audeux* (145 hab.), *Boussières* (235 hab.), où l'on cultive la vigne et les céréales, et *Marchaux* (534 hab.), où il existe une mine de fer.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lods* (1851 hab.); *Mouthier* (943 hab.), avec sa jolie cascade de Syratu; *Vuillafans* (1030 hab.); *Arc-et-Senans* (1533 hab.), dont la saline fabrique annuellement 40 000 quintaux de sel.

ARRONDISSEMENT DE BAUME-LES-DAMES.

BAUME-LES-DAMES (2562 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, située à 29 kilomètres de Besançon, sur le Doubs et sur le canal du Rhône-au-Rhin, est, pour ainsi dire, échelonnée sur cinq petites collines. On peut y voir les restes d'une forteresse qui fut détruite au XVIe siècle.

Le commerce de cette petite localité porte principalement sur les bestiaux; on y trouve des moulins, des tanneries, et on y exploite des carrières de gypse et de marbre rouge.

Baume-les-Dames, qui était très-importante pendant les Xe et XIe siècles, fut saccagée par des bandes italiennes en 1495, et détruite par les Suisses, après leur victoire de Morat.

L'Isle-sur-le-Doubs (2060 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville que le Doubs, l'Isle et le ruisseau de Magny divisent en trois parties; on y trouve des moulins, des forges, et un atelier de vis à bois et de boulons qui occupe 400 ouvriers.

Pierrefontaine (1145 hab.), chef-lieu de canton, est une localité industrielle qui possède

des huileries, des moulins, des scieries, etc. On y admire d'assez belles cascades et une vaste glacière dont la nature a fait seule tous les frais.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Vercel* (1228 hab.), *Clerval* (1346), situé près du Doubs, *Rougemont* (1334 hab.), où l'on a découvert des constructions romaines, et *Roulans* (462 hab.), qui possède une chapelle classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Valdahon* (962 hab.); *Gousans* (624 hab.), où l'on a trouvé de précieuses antiquités, et dont le territoire est creusé de grottes qui ont près de deux kilomètres de profondeur, etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD.

MONTBÉLIARD (6479 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de canton, est situé à 79 kilomètres de Besançon, à la jonction de l'Allan et de la Lusine, sur le canal du Rhône-au-Rhin, dans un cirque de coteaux tapissés de vignes. Ses rues sont bien percées, ses maisons régulièrement bâties, et sur une de ses places s'élève la statue de Cuvier par David d'Angers. Son ancien château fort, qui fut rebâti en 1751, a conservé deux tours assez curieuses.

Diverses industries sont très-développées à Montbéliard, principalement les filatures et tissages de coton, les fabriques de grosse et de petite horlogerie, qui fournissent annuellement des produits pour une valeur de 1 500 000 francs. les imprimeries, les tanneries, etc. Son commerce porte sur les bois de construction, le merrain, la houille, etc.

Au xe siècle, Montbéliard était un chef-lieu de comté ; cette ville fut pillée par les troupes de Charles VII, puis saccagée quelques années après par les anabaptistes; au milieu du xvie siècle, elle devint entièrement protestante, et le culte catholique y fut aboli ; elle ne fut définitivement réunie à la France qu'en 1793.

Audincourt (3170 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Doubs, possède un haut fourneau et une filature de coton dont les produits s'élèvent annuellement à 900 000 francs.

Pont-de-Roide (2271 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Doubs, exploite des carrières de pierres de taille, et fabrique de la quincaillerie en gros; cette petite localité a un haut fourneau, une fonderie de fonte et de cuivre, etc., et fait un actif commerce d'étoffes, de vins, d'eau-de-vie et de bestiaux.

Saint-Hippolyte (956 hab.), chef-lieu de canton, est situé au point où la Dessoubre se jette dans le Doubs et dans un carrefour que forment trois petites vallées. On y exploitait autrefois une source d'eau salée abandonnée aujourd'hui ; les moulins, teintureries, ateliers de tissage et forges sont ses principaux établissements industriels.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Blamont* (720 hab.), *Maiche* (1349 hab.), qui fait le commerce des bestiaux et des planches, et *Le Russey* (1373 hab.), avec forêt de sapins et tourbières.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Valentigney* (1272 hab.), avec de curieux vestiges de route romaine; *Charquemont* (1785 hab.); *Dampricḥard* (1090 hab.).

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER.

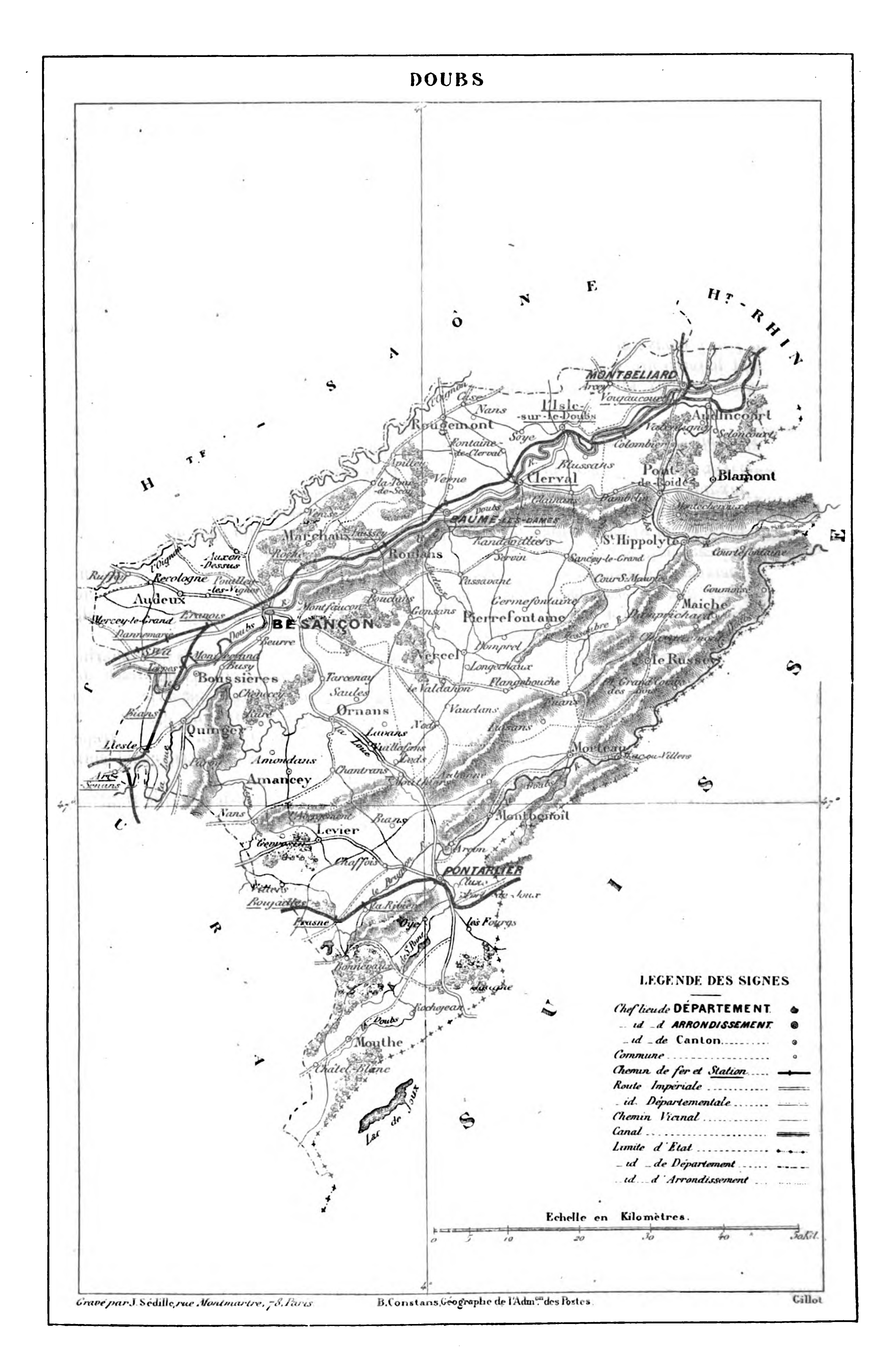
PONTARLIER (4945 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur sur le Doubs, à 55 kilomètres de Besançon. C'est une petite ville très-régulièrement bâtie, grâce aux nombreux incendies dont elle a été victime au xviie siècle. Du haut de la montagne du Grand-Taureau qui se dresse à l'E. de la ville, à une hauteur de 1326 mètres, la vue embrasse à la fois les cimes du Jura et de la Côte-d'Or, et le Mont-Blanc, le pic le plus élevé des Alpes.

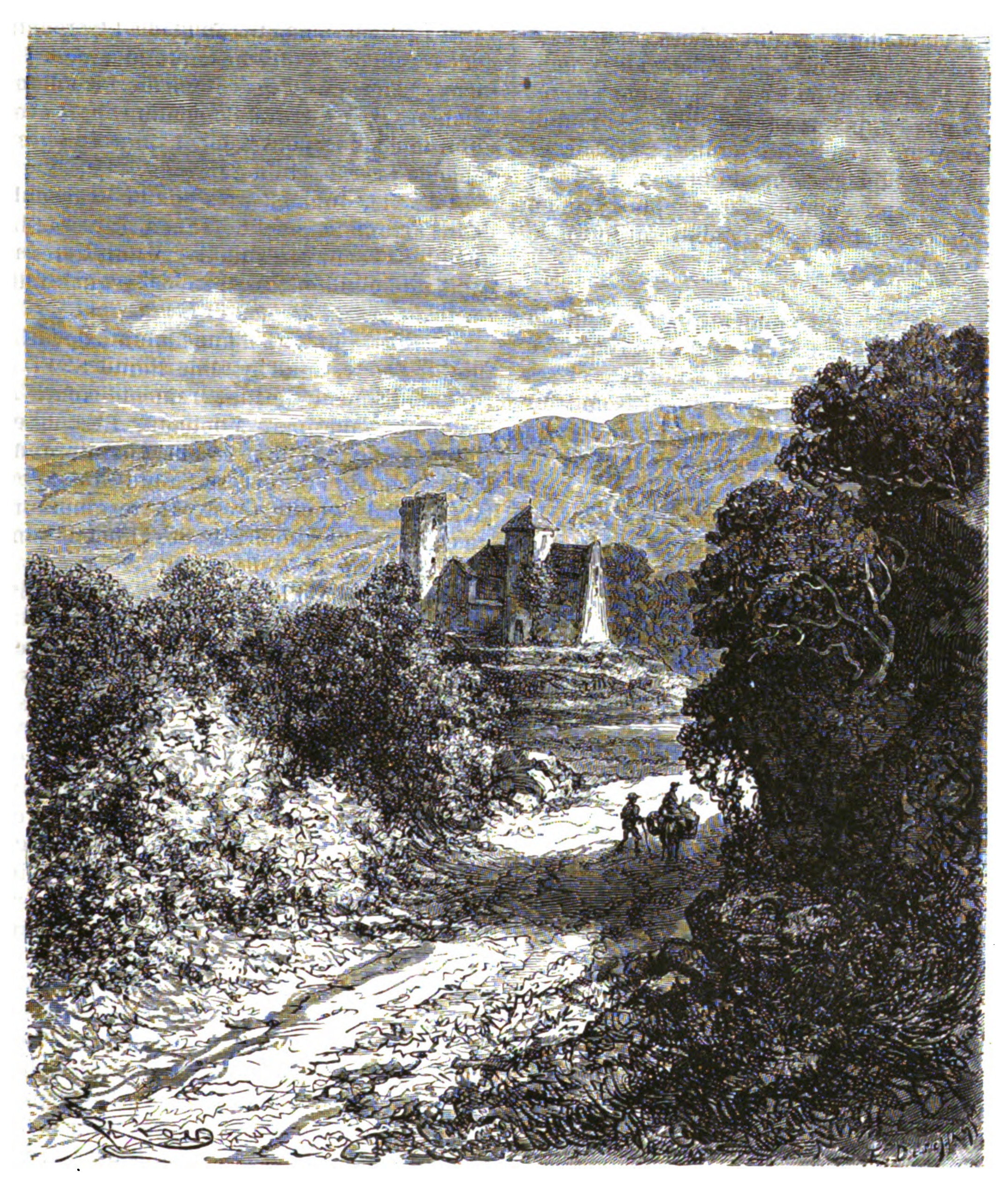
Les établissements industriels de Pontarlier sont les fabriques d'absinthe et de kirsch, des scieries, des moulins, des fromageries, etc. On y fait le commerce des chevaux, des cuirs, des grains, des fers, etc. C'est un lieu d'entrepôt pour les marchandises qui s'échangent entre la Suisse et la France.

Pontarlier est une ancienne ville romaine, qui fut particulièrement éprouvée plus tard dans les invasions que subit la Bourgogne. Au xvie siècle, elle redevint une cité puissante et prospère jusqu'en 1637, où elle fut de nouveau pillée et brûlée par les Allemands.

Les chefs-lieux de canton sont : *Levier* (1297 hab.), situé près de la plus belle forêt de sapins de la France, *Montbenoît* (221 hab.), qui possède une église du xiiie siècle, dont les verrières sont très-admirées, *Morteau* (1799 hab.), bâti près d'une montagne, *Mouthe* (1008 hab.), non loin des forêts domaniales de la Grand'Côte, de la Fuvelle, du Noirmont, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lac ou le Villers* (2160 hab.), près de la frontière, où jaillit une source minérale ; *les Fourgs*, *Frasne*, *Montlebon* dont la population dépasse 1000 habitants; *la Cluse* et *Mijoux* (1044 hab.), où se trouve le fort de Joux, bâti sur un roc isolé à 200 mètres de hauteur ; ce fort a servi de prison à plusieurs personnages célèbres; Mirabeau et le général Dupont y ont été renfermés; Toussaint Louverture y est mort en 1803.


DOUBS
HTE - SAÔNE
HT-RHIN
JURA
SUISSE
MONTBÉLIARD
L'Isle-sur-le-Doubs
Rougemont
Clerval
Audincourt
Blamont
Pont-de-Roide
BAUME-LES-DAMES
St Hippolyte
Roulans
Marchaux
Audeux
BESANÇON
Pierrefontaine
Maiche
Vercel
Boussières
Ornans
Le Russey
Quingey
Amancey
Levier
Morteau
Montbenoît
PONTARLIER
Mouthe
Lac de Joux
LEGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres.
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78. Paris
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes.
Gillot



Le château de la Rochechinard.

DRÔME.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Drôme est situé dans la portion S.-E. de la France, et tire son nom de la principale rivière qui en traverse la partie centrale de l'E. à l'O. Il est limité : au N. et au N.-E., par le département de l'Isère; au S.-E., par ceux des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes; au S., par celui de Vaucluse; et sur sa frontière O., par celui de l'Ardèche dont le Rhône le sépare.

C'est un département montagneux dans toute sa région orientale principalement. Il est sillonné de nombreuses vallées arrosées par des cours d'eau souvent tumultueux et prompts aux inondations; dans l'E., leur fertilité est médiocre, si ce n'est sur la partie basse qui vient mourir à la plaine, mais elles sont pittoresques et souvent très-sauvages. La région du S. est la plus fertile; là, les montagnes sont remplacées par des coteaux tapis-

sés de vignobles, par des plaines coupées de ruisseaux que couvrent d'abondantes moissons, et dans lesquelles les plantations de mûriers ont permis à la sériciculture de prendre un développement considérable. La partie septentrionale du département offre un sol très-varié, et, en somme, rien de plus riche en contrastes que tout ce territoire qui forme le Bas Dauphiné.

Orographie. — Le système orographique du département de la Drôme peut être considéré comme dérivant des Alpes-Cottiennes, et ses ramifications doivent être distinguées en trois groupes principaux qui séparent les vallées de l'Isère, au N., de la Drôme, au centre, et de l'Aigues, au S.

Le premier groupe se développe dans la partie orientale de l'arrondissement de Die, sous le nom de *Groupe-de-Vescors;* il est fort confusément enchevêtré; ses points culminants sont *le Montoire*, élevé de 1413 mètres, *le Grand-Veymont*, dont la hauteur est de 2345 mètres, *la Moucherolle*, élevée de 2460 mètres, *le Mont-de-Penet*, qui domine la rive gauche de la Lionne, *le Mont-Aiguille*, haut de 2097 mètres, autrefois connu sous le nom de *Mont-Inaccessible, le Glandaz*, élevé de 1833 mètres, et dont les roches escarpées figurent les murailles d'une inexpugnable citadelle.

Le second groupe produit un relief très-accentué dans toute la partie inférieure de l'arrondissement de Die; là s'élèvent, à une hauteur moyenne de 1400 pieds, *le Mont-Cous-peau*, dans le canton de Bourdeaux, *le Mont-Angèle*, au-dessus des sources du Roubion et de la Roanne, et *les Monts-de-Volvent.*

Le troisième groupe traverse la partie S.-E. du département, et culmine par *le Bluye* dans la commune de Mollans, au S. de l'arrondissement de Nyons.

Hydrographie. — Le département de la Drôme appartient au bassin du Rhône qui longe sa frontière occidentale sur une longueur de 140 kilomètres. Les principales rivières tributaires de sa rive gauche, et presque toutes sujettes à de graves inondations, sont, du N. au S., *le Bancel, la Galaure, l'Isère, la Véoure, la Drôme, le Roubion, la Dèze, l'Aigues* et *l'Ouvèze.*

Le Bancel, qui prend sa source dans la commune d'Hauterives, finit près d'Andancette, après avoir reçu *l'Argentel.*

La Galaure, qui vient de l'Isère, arrose Hauterives, et absorbe *le Galaveyson* et *la Vermeille* dans un cours de 56 kilomètres.

L'Isère, qui prend sa source en Savoie, traverse ce département, celui de l'Isère, entre dans celui de la Drôme où elle arrose Eymeux, Bourg-de-Péage, Romans, Beaumont-Monteux, et se perd à Coufoulin, après avoir absorbé dans le département l'*Herbasse* grossie de *la Limonne* et du *Merderet.*

La Véoure, qui naît près de Châteaudouble, dans l'arrondissement de Valence, arrose Chabeuil, la Vache, la Paillasse, et finit après un cours de 40 kilomètres, pendant lequel elle a reçu *la Lierne, l'Ecoutay* et *le Pétochin.*

La Drôme, qui sort d'une fontaine de la Batie-des-Fonds, sur l'extrême limite S.-E. de l'arrondissement de Die, remonte au N. en baignant Valdrôme, Montlaur, Recoubeau, Molières, Die, où elle se recourbe pour prendre la direction de l'O., arrose Sainte-Croix, Pontaix, Saillans, Aouste, Crest, et se termine après un cours de 178 kilomètres. Ses affluents sont: 1° *la Maravelle* et *le Beaumont;* 2° *les rifs de Miscon* et de *Luc* et le ruisseau de *Barnave;* 3° *le Bèz* qui prend sa source sur les limites de l'Isère, dans le canton de Châtillon, passe à Glandage et à Châtillon, et s'absorbe dans la Drôme, après un cours de 25 kilomètres, alimenté par les torrents *d'Archianne* et des *Nonières;* 4° la *Merosse* qui finit à Die, après avoir reçu les quatre sources du *Raï* et baigné les gorges de Romeyer; 5° *le Suze* qui sort des montagnes de la commune de Quint, baigne Saint-Julien, Saint-Andéol, Vachères et finit près de Sainte-Croix; 6° *la Roanne* qui descend des Monts-de-Volvent, arrose Saint-Nazaire, Pradelles, Saint-Benoît, et finit après un cours de 34 kilomètres, accru par *la Robière, la Courence* et *la Colombe;* 7° *le Rieussec* et *le Charsac;* 9° *la Gervanne* qui sort des montagnes d'Omblèze, forme à Plan-de-Baix la cascade de *la Druïse*, arrose Beaufort, et se jette dans la Drôme en aval de Mirabel, après avoir reçu *le Chaffal, la Sépi, la Chabrière, la Bourne, le Sarzier* et la source des *Fontaigneux;* 9° *la Scie* qui vient du rocher de l'Aigle, *la Lozière, la Saleine* et *la Grenette.*

Le Roubion, qui prend sa source au pied du Mont-Angèle, arrose Bouvières, Bourdeaux, Soyans, Pont-de-Barre, Manas, Charols, Saint-Gervais, Bonlieu, Montélimar, dans un cours de 68 kilomètres, accru de *la Brive*, du torrent de *Vèbre*, de *l'Ancelle* et du *Jabron* grossi lui-même du *Faux*, de *la Citelle* et du *Vermenon.*

La Dèze et *l'Aigues* traversent les arrondissements de Montélimar et de Nyons, sans arroser aucun point remarquable, et finissent en dehors du département.

L'Ouvèze, qui vient du canton de Séderon, arrose Montauban, Saint-Auban, le Buis, la Penne, entre dans le département de Vaucluse,

et se jette dans la *Sorgue*, affluent du Rhône, après avoir reçu *le Menon*, *les Gastaux* et *le Toulourenc*.

Le département renferme quelques étangs et quatre lacs principaux dont le plus considérable, celui *de Luc*, embrasse 300 hectares de superficie.

Climat. — Le climat du département de la Drôme varie avec les diverses zones; il est froid dans les régions montagneuses, vers le N.-E., et tempéré dans la partie méridionale.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Drôme est de 653 557 hectares, et sa population de 324 231 habitants, ce qui donne près de 50 habitants par kilomètre carré; l'accroissement de cette population a été de 91 000 âmes depuis le commencement du siècle.

Cette population comprend plus de 200 000 agriculteurs contre moins de 100 000 industriels ou commerçants, et plus de 11 000 habitants qui n'exercent aucune profession.

Les habitants du département de la Drôme ont le caractère gai et vif; ils sont actifs, travailleurs, mais irascibles; ils ont conservé dans leurs mœurs beaucoup des Celtes, leurs ancêtres; leur hospitalité est franche et généreuse dès qu'ils ont pu surmonter une défiance naturelle envers les étrangers; peut-être sont-ils un peu processifs et apportent-ils dans le maintien de leur droit une opiniâtreté excessive, mais ils forment une brave et vaillante race, apte à comprendre les beautés de la science et des arts; ils ont au plus haut point la religion du foyer domestique et l'amour de la patrie. Ce sont eux qui ont fourni les premiers volontaires aux armées de la République, et pendant les guerres de l'Empire, les plus célèbres demi-brigades étaient formées avec les enfants du Dauphiné.

Les Dauphinois ont pris aux Provençaux la facilité d'élocution, la phraséologie, l'abondance de gestes et l'éloquence naturelle qui les distingue. Leur langage tient le milieu entre celui de la Provence et du Haut-Dauphiné; il est moins latin que le premier, moins celtique que le second, et forme plusieurs dialectes.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Drôme comprend en terres labourables 309 000 hectares, en prairies 20 000, en vignes 30 000, en bois 149 000, etc. C'est un département agricole, mais de moyenne culture; la propriété y est morcelée en un million de parcelles qui sont possédées par plus de 90 000 propriétaires.

Les productions du sol varient avec sa situation et son élévation, mais en général il est maigre et sablonneux; les céréales qu'il produit sont insuffisantes pour subvenir à la consommation du département; leur valeur n'est que de 32 millions de francs, mais le maïs, le sarrasin y suppléent assez heureusement. Le mûrier, cultivé sur 1500 hectares, sert à la nourriture des vers à soie, et après eux à celle des bestiaux. La soie grége récoltée sur le territoire s'élève à 266 000 kilogrammes valant plus de 16 millions de francs.

Le produit des autres cultures de toutes sortes, légumes, colza, chanvre, betteraves, châtaigneraies, etc., atteint une valeur annuelle de 24 millions de francs, et les pâturages près de 5 millions de francs.

Outre ces diverses cultures, il faut citer les vignobles qui, en plusieurs communes, à Diè, à Donzère, à Saillans, à Mercurol, fournissent environ 150 000 hectolitres de vins estimés dits *Vins du Rhône;* mais au premier rang se place le vignoble de l'*Ermitage*, dans la commune de Tain de l'arrondissement de Valence, dont les 140 hectares de vignes produisent les vins rouges du *Méal*, de *Greffieux*, et les vins blancs de *Baume*, de *Muret* et de *Réaucoule*.

Parmi les animaux domestiques, on compte 387 000 moutons, 97 000 porcs, 48 000 chèvres boucs et chevreaux, 22 000 ânes ou mulets, et 16 000 chevaux de race indigène. Leur revenu brut est de 27 millions de francs.

La valeur totale de la production agricole est annuellement de 61 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le territoire du département de la Drôme appartient en grande partie à la formation secondaire dans sa région montagneuse, et pour ses plaines à la formation tertiaire, où apparaissent des argiles de diverses sortes. Le fond des vallées est généralement alluvionnaire. Ces divers terrains renferment des gisements de fer, de cuivre, de plomb et de houille, mais ils ne sont pas très-abondants.

Il existe à Saint-Paul-Trois-Châteaux de riches carrières de pierres de taille, des carrières de granit à Tain et de tuf dans l'arrondissement de Valence, des pierres meulières dans la commune de Montélimar, et des marbres à Saillans.

Les sources ferrugineuses sont nombreuses dans ce département; quelques-unes sont exploitées; les principales se rencontrent à Die et sont connues sous le nom de sources de *Romeyer;* on peut citer encore celles de La Motte-Chalançon, de Nollans, de Condillac, de Propiac, etc.

Industrie. — Commerce. — L'industrie de

la Drôme est en premier lieu représentée par la fabrication des gros draps, des serges et des ratines. La préparation des soies y occupe un grand nombre d'ouvriers, et il existe 130 usines à ouvrer la soie. Puis viennent dans l'ordre de leur importance industrielle, les poteries de grès, les tanneries, les mégisseries, les papeteries, les scieries, les fabriques de pâtes alimentaires, la bonneterie, la ganterie, etc.

Le commerce exporte principalement les soies, les bois de construction, les bestiaux gras, les vins, le miel, la cire, les olives, les colzas, le chanvre, les bois de chauffage, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Drôme compte 5 routes impériales longues de 318 kilomètres, 12 routes départementales d'une longueur de 352 kilomètres, et 3499 chemins vicinaux qui mesurent 9000 kilomètres.

Ce département ne possède pas de canal important, mais seulement des canaux de dérivation qui sont employés aux irrigations du sol.

Le département de la Drôme est desservi par la ligne principale de *Paris à Lyon et à Marseille*, qui en suit toute la frontière occidentale parallèlement au Rhône, en descendant du N. au S. avec stations à Saint-Rambert-d'Albon, Andancette, Saint-Vallier, Serves, Tain, La Roche-de-Glun, Valence, Étoile, Livron, Loriol, Saulce, La Champ, Montélimar, Châteauneuf, Donzère et Pierrelatte. De cette ligne se détachent trois embranchements : 1° celui de *Saint-Rambert à Grenoble*, avec station à Épinouze; 2° celui de *Valence à Grenoble*, avec stations à Saint-Marcel, Alixan, Romans et Saint-Paul-lès-Romans; 3° celui de *Livron à Privas*, qui n'a que la station de Livron dans le département et traverse immédiatement le Rhône.

L'ensemble de ses diverses voies ferrées est de 159 kilomètres.

L'embranchement de Livron à Privas sera continué vers l'E. jusqu'à Crest dans l'arrondissement de Die.

Histoire. — Le territoire qu'occupe le département de la Drôme fut habité autrefois par plusieurs peuplades gauloises, les *Ségalauni*, les *Tricastini*, les *Vertacomiri*, les *Voconces*, les *Tricorii*, etc. Leurs villes principales étaient Die, Aouste, Valence, Montélimar, Chabeuil, etc.

Avant la domination romaine, ce pays commença sa longue succession de malheurs par subir le pillage des Teutons et des Cimbres. Rome intervint, le comprit d'abord dans *la Province*, puis dans la Viennoise, et y fonda de grandes colonies. Mais la domination romaine s'affaiblit peu à peu dans les mollesses du Bas-Empire; les barbares succédèrent aux conquérants de la Gaule, d'abord les Alains et les Huns, puis les Bourguignons qui occupèrent le Valentinois au milieu du ve siècle, puis les Francs qui les en chassèrent, et enfin les Sarrasins qui, jusqu'au XIe siècle, poussèrent au dernier degré la rage de la dévastation.

Pendant les luttes de famille qui amenèrent la formation successive des deux duchés de Bourgogne, ce pays subit encore divers tiraillements, et finit par se démembrer en plusieurs petits comtés souverains, ceux d'Albon, de Valentinois, de Diois, de Grignan. Les évêques s'en mêlèrent, s'arrogèrent des droits et combattirent personnellement pour les soutenir. De là des luttes incessantes, où les comtes et les évêques enrôlèrent des routiers qui vécurent de pillages jusqu'à la réunion du Valentinois au Dauphiné, et sa cession à la couronne de France sous Charles VII, en 1446.

Cependant, après cette réunion, le Dauphinois conserva des priviléges et une sorte d'indépendance vis-à-vis de la couronne. En 1498, Louis XII érigea le Valentinois en duché-pairie et l'attribua à César Borgia, auquel sa trahison le fit bientôt perdre; il revint donc à la couronne, François Ier le donna viagèrement à Diane de Poitiers, puis, en 1642, il devint la propriété des princes de Monaco, qui portent encore le titre de ducs de Valentinois.

Quand la réforme parut, une grande partie des habitants du Dauphiné se jeta dans le protestantisme; le baron des Adrets se mit à leur tête, et l'on sait comment ce terrible chef entendait la guerre. Catherine de Médicis vint alors dans le pays pour l'apaiser, et assura les protestants de sa protection, ce qui ne les empêcha pas d'être impitoyablement égorgés, à Montélimar principalement. Ils reprirent alors les armes, se battirent à outrance, subirent des alternatives de victoire et de défaite, se calmèrent un instant à l'Édit de Nantes rendu par Henri IV, et se révoltèrent de nouveau sous Louis XIII. Mais ils furent rudement traités, et le prince de Condé en eut raison en 1627; tous les forts qui défendaient les principales villes furent rasés. La tranquillité commençait alors à régner pour la première fois dans ce malheureux pays, quand la révocation de l'Édit de Nantes raviva les haines religieuses; les protestants furent horriblement persécutés jusqu'au règne de Louis XVI. Lorsque la Révolution éclata, on peut juger avec quel enthousiasme elle fut accueillie.

Quand la France fut divisée en départements en 1790, celui de la Drôme se forma d'une partie du Dauphiné, d'une partie de la Provence, et d'une partie du Comtat-Venaissin.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables du département de la Drôme sont : l'historien des Croisades, RAYMOND DES AIGLES; les troubadours AUGIER et FLOQUET; JOUBERT, un très-savant médecin du XVI° siècle; LALLY-TOLLENDAL; le géologue FAUJAS DE SAINT-FOND; l'agronome RIGAUD DE L'ISLE; le jurisconsulte BÉRENGER; les généraux de la République et de l'Empire, BON, CHAMPIONNET, SERVAN; l'antiquaire DE SUCY; le comte DE MONTALIVET, ministre de Napoléon; PAUL DIDIER, le chef de l'insurrection de Grenoble en 1816; et parmi les contemporains : M. DE MONTALIVET, ministre de Louis-Philippe; Mgr SIBOUR, archevêque de Paris; ÉMILE AUGIER; le jurisconsulte LAURENT JAY.

Divisions administratives. — Le département de la Drôme comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Valence......	10 cant.	107 comm.
— de Die...........	9 —	117 —
— de Montélimar....	6 —	69 —
— de Nyons........	4 —	74 —
	29 cant.	367 comm.

Il forme la 7° subdivision de la 8° division militaire dont le siége est à Lyon.

Dans l'organisation religieuse, il forme l'évêché de Valence qui est suffragant de l'archevêché d'Avignon ; ce diocèse comprend 37 cures, 296 succursales, 75 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Romans et un petit séminaire à Valence; 68 temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue par les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Romans, qui ressortissent à la Cour impériale de Grenoble.

Le département de la Drôme est compris dans le ressort de l'Académie de Grenoble. Ses établissements d'instruction publique sont trois colléges communaux à Valence, Romans et Montélimar, une école normale protestante à Dieu-le-Fit, deux cours normaux d'institutrices catholiques et protestantes à Valence, et 759 écoles publiques ou libres. Les trois quarts des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Drôme :

ARRONDISSEMENT DE VALENCE.

VALENCE (20 142 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est située sur la rive gauche du Rhône près du confluent de l'Isère, à 580 kilomètres de Paris. Une partie de ses maisons s'étage sur le penchant d'une colline et forme un pittoresque amphithéâtre. Valence est divisée en ville haute et en ville basse; ses rues sont assez mal tracées, peu correctes, mais souvent intéressantes par quelques constructions particulières dont quelques-unes datent de la Renaissance. Le champ de Mars qui s'étend au S. de la ville est une promenade très-fréquentée, d'où le regard embrasse la vallée du Rhône, et, au delà du fleuve, le rocher à pic de Saint-Péray couronné par les ruines du château de Crussol.

Parmi les édifices de Valence, on doit citer d'abord sa cathédrale de *Saint-Appollinaire*, d'un pur style roman, réédifiée au XI° siècle sur les ruines d'une première église, et qui est classée parmi les monuments historiques; à cette classe appartient encore un édifice de la Renaissance nommé *le Pendentif*, qui sert de cénotaphe à la famille de Mistral. L'église *Saint-Jean*, avec de belles verrières, la collégiale de *Saint-Ruf* affectée au culte protestant, l'église des *Cordeliers*, aujourd'hui un magasin à fourrages, l'église de *Notre-Dame-de-Soyons*, bâtie dans le goût Pompadour, offrent des parties dignes d'intérêt. Le musée est installé dans les bâtiments d'un ancien grand séminaire et possède quelques toiles remarquables de Paul Huet, Delacroix, etc.

Les vestiges antiques que Valence a conservés de l'époque romaine se bornent à quelquelques fûts, débris de corniches, pierres milliaires, etc. Cependant ce fut une importante cité connue sous le nom de *Valentia Segovellanorum*. César y séjourna pendant quelque temps. Depuis le Bas-Empire jusqu'au XIII° siècle, elle subit successivement la domination des Alains, des Lombards, des Sarrasins, des Francs, des Bourguignons, des empereurs d'Allemagne, et fut impitoyablement saccagée à chaque changement de maître. L'autorité despotique que ses évêques y exercèrent en dernier lieu lui fit embrasser la réforme avec ardeur, et les luttes furent souvent sanglantes entre les catholiques et les protestants. Cette ville servit de lieu d'exil au pape Pie VI qui y mourut en 1798.

Chabeuil (4333 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les bords de la Véoure, a divers établissements industriels, tels que tanneries, moulins, papeteries, taillanderies, fabriques de chapeaux, d'orfévrerie commune, etc.

Loriol (3512 hab.), chef-lieu de canton, possède une source ferrugineuse et un magnifique pont de pierre jeté sur la Drôme.

Romans (11 524 hab.), chef-lieu de canton,

situé sur la rive droite de l'Isère, est une des localités les plus importantes et les plus industrielles du département; on y fabrique des tissus de soie et de filoselle, des draps, des ratines, etc. Son église, autrefois la *Collégiale de Saint-Bernard*, offre des parties très-intéressantes, et des sculptures du XIIe siècle, qui l'ont fait comprendre parmi les monuments historiques.

Saint-Vallier (3372 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Rhône près du confluent de la Galaure, a plusieurs établissements industriels; on y remarque l'ancien château de Diane de Poitiers et les ruines du château de Saint-Barthélemy-de-Vals.

Tain (2822 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche du Rhône. Son territoire comprend le vignoble renommé qui produit le vin de l'*Ermitage;* on y exploite du sulfure de cuivre et une carrière de granit. Sur sa place principale se trouve un monument historique, sorte d'autel ancien de l'époque romaine.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bourg-de-Péage* (4517 hab.), sur la rive gauche de l'Isère, *le Grand-Serre* (1748 hab.), qui fabrique des instruments aratoires et des ratines de Vienne, *Saint-Donat* (2519 hab.), sur la rive droite de l'Herbasse, et *Saint-Jean-en-Royans* (2742 hab.), qui exploite des carrières de tuf, et dont les magnifiques noyers donnent des fruits très-recherchés.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Albon* (2401 hab.), avec les ruines d'un château fort ; *Anneyron* (2976 hab.), sur la rive droite de l'Argentel, où se voient les restes du château de Mantailles ; *Charpey* (2503 hab.); *Châteauneuf-d'Isère* (2093), dont les vins sont excellents ; *Étoile* (3104 hab.), avec les ruines d'un château de Diane de Poitiers; *Hauterives* (2542 hab.), où l'on exploite du lignite ; *Livron* (4058 hab.), situé entre la Drôme et le Rhône, dont les vins de *Rézème* et du *Clos-de-la-Rolière* sont très-estimés ; *Montmeyran* (2087 hab.), avec des ruines diverses et fort curieuses; *Moras* (3970 hab.), où on a élevé en 1856 une statue monumentale de la Vierge; *Peyrins* (3012 hab.); *La Rochechinard* (368 hab.), où l'on remarque les ruines d'un vieux château bâti sur un roc au milieu des bois, et dans lequel fut emprisonné Zizim, le fils de Mahomet II.

ARRONDISSEMENT DE DIE.

DIE (3762 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située au pied du Mont-de-Glandas sur la rive droite de la Drôme, et dans une très-agréable vallée, à 67 kilomètres de Valence. Cette petite ville est industrieuse et commerçante. Les vignobles de son territoire produisent d'excellents vins blancs connus sous le nom de *Clairette de Die*. On y exploite les eaux minérales de la source de Romeyer.

Die est très-riche en antiquités romaines du plus haut intérêt; elle a conservé un reste de murailles, des vestiges d'aqueducs, de nombreux débris de toutes sortes, et entre autres plusieurs autels tauroboliques qui servaient aux sacrifices de la Rome païenne, puis la porte *Saint-Marcel*, ornée de bas-reliefs, qui est peut-être un ancien arc triomphal, les ruines d'un vieux château, et une église classée parmi les monuments historiques, dont quelques sculptures remontent à l'époque romane.

Die fut autrefois une cité phocéenne qui passa successivement sous la domination romaine, franque, allemande; elle fut très-éprouvée par les guerres féodales et les dissensions religieuses.

Bourdeaux (1405 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Roubion, fabrique des étoffes de ratine, et fait le commerce des laines, des céréales, des bestiaux et des truffes.

Crest (5351 hab.), chef-lieu de deux cantons, est situé sur la rive droite de la Drôme que traverse un beau pont de pierre. Cette petite ville florissante fait le commerce de la soie, des vins, des laines, et fabrique des draps, du papier, de la bière, etc. Au sommet d'un rocher qui la domine, s'élève une tour quadrangulaire de l'époque romane, seul reste d'un château fort du XIIIe siècle, rasé par Richelieu, et qui sert maintenant de prison militaire.

Saillans (1688 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de la Drôme; son territoire très-fertile produit de bons vins, de beaux fruits et des céréales dont cette petite localité fait le commerce; elle a des filatures de coton, de marbreries, des fours à chaux, etc. Son église a conservé un portail roman qui est de la bonne époque.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Luc-en-Diois* (1005 hab.), *La Chapelle-en-Vercors* (1320 hab.), qui fait le commerce du bois, du charbon et des bestiaux, *Châtillon* (1235 hab.), sur le penchant d'un coteau que baignent les eaux du Bèz, et *La Motte-Chalançon* (1019 hab.), qui possède une source minérale très-efficace contre les affections cutanées.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Allex* (1621 hab.), où se trouve une ferme-école; *Aouste* (1218 hab.), qui fait le commerce des grains ; *Montoison* (1251 hab.), avec les ruines du château de Clermont; *Grane* (1978 hab.), qui fabrique de la poterie commune;

Saou (1007 hab.), près de la pittoresque forêt de ce nom, et où l'on admire les ruines d'une abbaye, d'un donjon et d'une église prieurale de l'époque de transition.

ARRONDISSEMENT DE MONTÉLIMAR.

MONTÉLIMAR (11 100 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 44 kilomètres de Valence, à la jonction des eaux du Roubion et du Jabron. La position de cette petite ville, sur le penchant d'un coteau couvert de vignobles, est très-heureuse; le climat y est modéré, son territoire très-fertile et particulièrement favorable à la culture du mûrier. Elle fait le commerce des vins, des truffes noires et des soies gréges; elle exploite des gisements de chaux hydraulique et une carrière de pierre à meules; les confiseries, les tanneries, les briqueteries, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Montélimar a conservé quatre portes de son ancienne muraille fortifiée; mais aucun de ses édifices publics, anciens ou modernes, n'a de valeur archéologique; sa citadelle seule est très-intéressante à étudier au point de vue de l'art militaire et de la défense des places.

Montélimar est une très-ancienne cité romaine qui s'appela plus tard *Montilium Adhemardi*, au XIe siècle, et fut réunie à la couronne de France en 1446, après avoir appartenu un instant au pape Clément VII. Cette ville fut une des premières à se jeter dans la réforme, souffrit beaucoup des guerres de religion et resta longtemps entre les mains des protestants.

Dieu-le-Fit (4147 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la vallée du Jabron et dominé par l'aride montagne de Dieugrâce. Cette petite localité possède deux sources minérales froides, des fabriques de drap, des filatures de soie, des teintureries, etc., et fait le commerce de la soie, des vins et des céréales. On a découvert dans un cimetière un appareil à chauffer les bains, qui date de l'occupation romaine.

Grignan (1932 hab.), chef-lieu de canton, est situé entre les petites rivières de la Gerre et du Lez; cette petite ville possède deux monuments historiques : son château, dévasté à la Révolution, où se voit la chambre dans laquelle est morte Mme de Sévigné, et son église où se trouve le tombeau très-simple de la célèbre marquise.

Marsanne (1605 hab.), chef-lieu de canton, situé au-dessus de la rive droite du Roubion, a conservé des restes de vieilles fortifications, d'un château fort et d'un couvent de *Templiers*.

Pierrelatte (3539 hab.), chef-lieu de canton situé non loin du Rhône, que traverse en cet endroit un pont suspendu, a de nombreux vestiges de constructions gallo-romaines.

Saint-Paul-Trois-Châteaux (2558 hab.), chef-lieu de canton, exploite de magnifiques et riches carrières qui fournissent annuellement 20 000 mètres cubes de pierre de taille; son ancienne cathédrale, qui date du XIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Suze-la-Rousse* (2139 hab.), avec de très-curieuses ruines de château, de prieuré et de chapelle; *Taulignan* (2167 hab.), localité très-industrieuse; *Tulette* (2133 hab.), dont le territoire produit des olives estimées; *Châteauneuf-de-Mazenc*, *Sauzet*, *Donzère*, dont la population dépasse 1500 habitants.

ARRONDISSEMENT DE NYONS.

NYONS (3611 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur l'Aigues, à 90 kilomètres de Valence. Cette petite ville comprend trois quartiers et est construite en amphithéâtre pour une certaine partie, au milieu de collines et de montagnes où prospèrent les mûriers, les oliviers et les vignes; son territoire est fertile et se prête à toutes sortes de cultures, olives, céréales, fourrages, fruits; elle fait le commerce des huiles et des vins, de la rouennerie et de la quincaillerie.

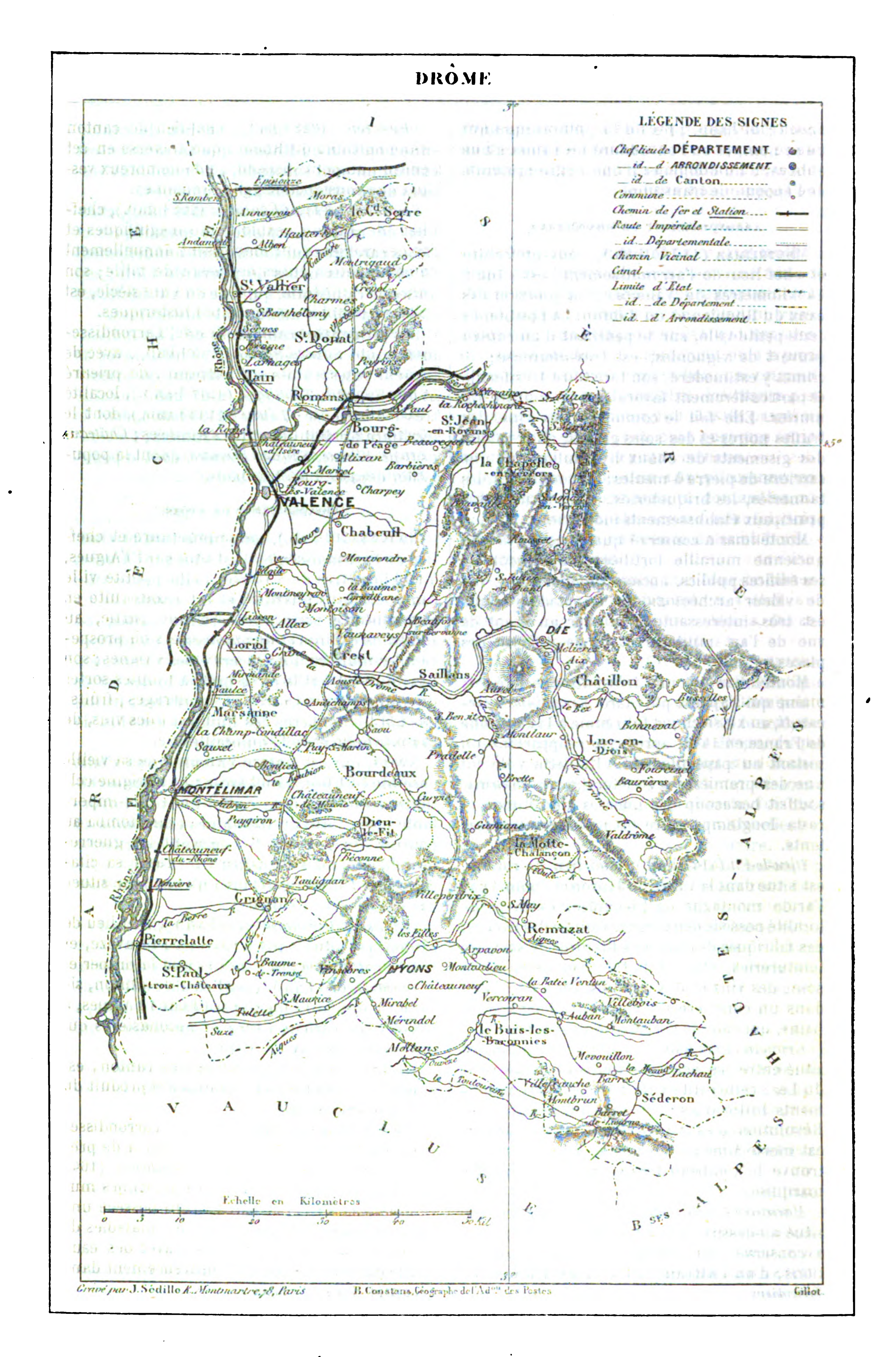
Nyons, qui est encore entouré de sa vieille enceinte fortifiée, paraît avoir une origine celtique; au moyen âge, ce fut une très-importante place forte du Dauphiné; elle tomba au pouvoir des protestants pendant les guerres de religion, mais Richelieu fit raser sa citadelle, dont il ne reste plus qu'une tour située sur le Rocher-du-Guard.

Le Buis-les-Baronnies (2413 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur les rives de l'Ouvèze, et fait le commerce des laines et de la draperie.

Remuzat (680 hab.), chef-lieu de canton, situé au point où l'Oule se perd dans l'Aigues, a conservé de curieux restes de monastères qui ont appartenu aux *Templiers*.

Séderon (690 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la vallée de la Meauge et produit du miel très-renommé.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mirabel* (1912 hab.), qui a de précieux restes archéologiques; *Vinsobres* (1645 hab.), avec les ruines de ses anciennes murailles; *Mollans* (1186 hab.), qui possède une source minérale efficace pour les maladies de poitrine; *Montbrun* (1328 hab.), avec des eaux minérales qui s'emploient heureusement dans les affections de la peau.


DRÔME
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d' Arrondissement
I S È R E
A R D È C H E
H T E S - A L P E S
B SES - A L P E S
V A U C L U S E
Rhône
Isère
Drôme
Roubion
Aigues
S.Rambert
Epinouze
Moras
le Gd Serre
Anneyron
Andance
Albon
Hauterive
Montrigaud
St Vallier
Claveyson
Crépol
Charmes
S.Barthélemy
Serves
St Donat
Erôme
Larnage
Peyrins
Tain
Romans
la Roche
Bourg-de-Péage
Alixan
St Jean-en-Royans
la Rochechinard
Châteauneuf-d'Isère
S.Marcel
Bourg-lès-Valence
Charpey
Barbières
la Chapelle-en-Vercors
VALENCE
Chabeuil
Montvendre
Étoile
Montmeyran
la Baume-Cornillane
Montoison
Livron
Allex
Vaunaveys
Beaufort
Loriol
Crest
Saillans
DIE
Mirmande
Saulce
Marsanne
Aouste
Châtillon
Luc-en-Diois
Bonneval
la Champ-Condillac
Sauzet
Puy-S.Martin
Bourdeaux
Pradelle
Montlaur
MONTÉLIMAR
Châteauneuf-de-Mazenc
Puygiron
Dieu-le-Fit
Valdrôme
la Motte-Chalançon
Châteauneuf-du-Rhône
Donzère
Taulignan
Grignan
Villeperdrix
S.May
Remuzat
Pierrelatte
les Pilles
Arpavon
S.Paul-trois-Châteaux
Baume-de-Transit
Vinsobres
NYONS
Châteauneuf
Mirabel
Mérindol
Tulette
Suze
Vercoiran
le Buis-les-Baronnies
Mollans
Villebois
Montauban
Mevouillon
Lachau
Villefranche
Montbrun
Séderon
Barret-de-Lioure
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille R. Montmartre, 78, Paris
B. Constans, Géographe de l'Adon des Postes
Gillot



Vue générale d'Évreux. — Une rue à Bernay. — Beffroy d'Évreux.
Vieille maison à Verneuil.

EURE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Eure, situé dans la partie N. O. de la France, prend son nom de la rivière qui le traverse du S.-E. au N. Il a pour limites : au N., le département de Seine-Inférieure; au S., ceux de l'Orne et d'Eure-et-Loir; à l'O., celui du Calvados; à l'E., ceux de l'Oise et de Seine-et-Oise.

Le territoire de l'Eure présente une inclinaison générale du S. E. au N. O.; il est formé par les six plateaux du Lieuvin, du pays d'Ouche, du Neubourg et de Roumois, de Saint-André, d'entre Eure-et-Seine et du Vexin-Normand. Ces plateaux sont séparés par les cours d'eaux principaux du département que sa pente dirige vers la Seine; ils sont généralement formés d'une terre végétale, souvent argileuse, qui s'étend sur un tuf calcaire; leur surface très-variée comprend des champs cultivés, des enclos, des forêts, des marais,

et vers le N. O., une certaine étendue de côtes qui par leur évasement déterminent l'estuaire de la Seine.

Orographie. — Hydrographie. — On ne peut donner le nom de montagnes aux collines qui forment le relief du département et délimitent ses principales vallées; leur point culminant se rencontre à l'O. de l'arrondissement de Bernay, et est situé à une hauteur de 228 mètres. Près de Quillebeuf, à l'embouchure de la Seine, se dressent quelques rochers assez pittoresques que l'imagination normande a dotés de récits légendaires.

Le département de l'Eure appartient en entier au bassin de la Seine, et toutes ses rivières sont directement ou indirectement tributaires de ce grand fleuve.

La *Seine*, qui prend sa source dans la Côte-d'Or, après avoir traversé les départements de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine et de Seine-et-Oise, entre dans celui de l'Eure, par le N. E. de l'arrondissement d'Évreux, en sort presque aussitôt pour former la séparation des arrondissements de Louviers et des Andelys en arrosant Vernon, Courcelles, les Andelys, Poses, Pont-de-l'Arche, Igoville; depuis ce point jusqu'à Aizier, elle vient plusieurs fois effleurer la frontière du département qu'elle limite absolument depuis Aizier jusqu'à Fiquefleur, en arrosant Vieux-Port et Quillebeuf, où elle se jette dans la Manche, après un cours total de 770 kilomètres.

Pendant son parcours dans le département qui est de 66 kilomètres, la Seine a pour affluents : 1° l'*Epte*, né près de Forges, dans la Seine-Inférieure, qui, après avoir séparé ce département de celui de l'Oise, puis le département de l'Oise de celui de l'Eure, arrose dans ce dernier Bouchevilliers, Amécourt, Bazincourt, Gisors, Dangu, Guerny, Berthenonville, Fourges, Gasny, et finit à Giverny, après un parcours de 102 kilomètres dont 32 kilomètres dans le département, après y avoir reçu la *Troësne*, le *Réveillon* et la *Lévrière* grossie de la *Boude;* 2° le *Gambon* qui se jette aux Andelys; 3° l'*Andelle* qui vient de la Seine-Inférieure, arrose Charleval, Fleury, Romilly, et finit à Port-de-Pistres, après un cours de 60 kilomètres; 4° l'*Eure* qui prend sa source près de la Lande dans le département de l'Orne, traverse celui d'Eure-et-Loir, sépare ce dernier de l'Eure, baigne Saint-Georges où il devient navigable, Ivry-la-Bataille, Pacy, les Planches, Louviers, et finit près de Pont-de-l'Arche, après un cours de 226 kilomètres, accru dans le département de l'*Avre*, de la *Vègre* et de l'*Iton;* 5° l'*Oison* qui vient du canton de Louviers, longe la forêt de Pont-de-l'Arche et va dans la Seine-Inférieure se perdre au-dessus d'Elbeuf; 6° la *Rille* qui prend sa source dans le canton de Courtomer dans l'Orne, traverse l'Eure, en baignant Rugles, la Neuve-Lyre, Beaumont-le-Roger, Nassandres, Brionne, le Bec-Hellouin, Montfort, Pont-Audemer, et se jette à l'embouchure de la Seine près de Berville-sur-Mer, après avoir reçu la *Charentonne* et la *Corbie*.

Il n'existe ni lac ni étang dans l'Eure, mais seulement un marais assez considérable entre Quillebeuf et la pointe de la Roque.

Climat. — Le climat du département de l'Eure est tempéré, mais un peu humide; les hivers n'y sont point rigoureux ni les étés brûlants; la température y est variable; les vents du S. O. et du N. O. amènent des pluies; le vent du N. y est assez violent.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Eure est de 595 765 hectares, et sa population de 394 467 habitants, ce qui donne environ 70 habitants par kilomètre carré; depuis le commencement du siècle, cette population a diminué de 4000 habitants.

Les industriels et les commerçants y sont très-nombreux, plus de 162 000, et les agriculteurs ne les dépassent que de 20 000 environ. Le chiffre des habitants qui n'exercent aucune profession est considérable et il atteint 47 000.

Les habitants de l'Eure forment une population active, intelligente, industrieuse et spirituelle; l'habitant des villes est instruit, ami des arts et des sciences; quelques préjugés courent encore les campagnes, mais ils tendent à s'effacer de jour en jour et à disparaître plus rapidement encore que le costume ou le patois normands.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de l'Eure peut se décomposer de la manière suivante : 377 000 hectares de terres labourables, 23 000 de prairies naturelles, 35 000 de cultures arborescentes, 143 000 de bois, forêts, terres incultes, etc.; 182 000 propriétaires y possèdent environ 1 million 500 000 parcelles de terrain.

C'est un département essentiellement agricole, et, sous ce rapport, l'un des plus riches de la France; on y cultive toutes espèces de céréales, qui sont plus que suffisantes pour sa propre consommation et dont la valeur s'élève annuellement à 63 millions de francs; c'est principalement dans le Vexin-Normand

et dans la plaine de Narbourg que le blé prospère.

Les légumes réussissent surtout dans les vallées de la Seine et de l'Eure ; on cultive aussi le lin qu'on emploie à fabriquer des toiles; les pommiers sont plantés sur presque tous les points du territoire, et plus particulièrement peut-être dans l'O. du département; là, les routes en sont bordées, les champs en sont enclos, et leur nombre est tel que l'on fabrique annuellement près de 470000 hectolitres de cidre pour une valeur qui dépasse 3 millions de francs. Les vignobles sont peu importants dans l'Eure; les principaux sont situés dans les vallées de l'Eure, de l'Avre et de la Seine; ils ne rendent que des vins médiocres et n'occupent pas une superficie de 1200 hectares. Les forêts sont considérables; on peut citer celle de Lyons, de Conches, de Breteuil, d'Évreux, de Pont-de-l'Arche, riches en chênes, ormes, hêtres, châtaigniers, cormiers, trembles, etc., qui fournissent tous les bois propres à l'industrie ou aux constructions maritimes.

La valeur de ces diverses cultures dépasse annuellement 24 millions de francs, tandis que celle des pâturages, dont les meilleurs se trouvent dans le Lieuvin, n'atteint pas 6 millions.

Parmi les animaux domestiques, les bêtes à laine tiennent le premier rang par leur nombre qui dépasse 630 000; un certain nombre de ces moutons appartient aux races de pré-salé et aux races anglaises à longue laine ; les chevaux qui sont principalement de race percheronne, dépassent le chiffre de 54 000, et ceux de Bernay et de Pont-Audemer sont les plus estimés; 147 000 bêtes à corne, parmi lesquelles domine la race normande, 43 000 porcs, 38 000 chèvres, 14 000 ruches d'abeilles, 8000 ânes ou mulets, complètent cette nomenclature.

Il faut encore citer un certain nombre de bêtes fauves, de menu gibier assez abondant, des poules d'eau, des sarcelles, des canards sauvages, des râles fort communs, et d'excellents poissons qui peuplent la plupart des cours d'eau du département.

La valeur annuelle des animaux domestiques atteint 53 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 92 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de l'Eure contient du minerai de fer en assez grande quantité; on l'exploite à ciel ouvert, et il suffit à alimenter un certain nombre de hauts-fourneaux.

La pierre à bâtir, la meulière, la pierre à chaux, le grès, le plâtre, la tourbe, la terre à faïence et à foulon, etc., se trouvent sur divers points du territoire, et sont l'objet de nombreuses exploitations.

Les sources minérales qui sont ferrugineuses pour la plupart sont celles de Breteuil, de Beaumont-le-Roger, du Vieux-Conches, du Bec-Hellouin, de Saint-Germain, etc.

Industrie. — Commerce. — L'industrie manufacturière est très-développée dans l'Eure, qui tient un rang important parmi les départements producteurs. La fabrication des draps à Louviers, aux Andelys, à Pont-Authou, à Beaumont-le-Roger, la fabrication des tissus de laine et de flanelle, le tissage des calicots, les rubanneries, les imprimeries d'indiennes, les blanchisseries de toiles et de fils, etc., forment des établissements considérables qui emploient un grand nombre d'ouvriers.

L'industrie métallurgique, quoique moins importante ne peut être passée sous silence; elle compte plusieurs hauts-fourneaux pour la fabrication du fer, des fonderies de fonte et de cuivre, des tréfileries, des laminoirs, des usines pour la fabrication des clous et des épingles, etc. Il faut encore citer des verreries, des tanneries, des poteries, des papeteries, des moulins.

Les produits agricoles et manufacturiers fournissent au commerce de l'Eure ses premiers éléments ; ses draps, ses épingles, ses rubans s'exportent à l'étranger; les grains, bois de construction, chevaux, volailles, bétail, œufs, beurre, sont l'objet d'exportations très-actives. Le commerce maritime est concentré dans les ports de Quillebeuf et de Pont-Audemer; la navigation fluviale par la Seine, l'Eure et la Rille est assez importante.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de l'Eure est traversé par 12 routes impériales d'une longueur de 462 kilomètres, par 27 routes départementales qui ont 822 kilomètres, et il est sillonné par 3260 chemins vicinaux, dont le développement total dépasse 9000 kilomètres.

Le département de l'Eure est desservi par deux lignes principales du réseau de l'Ouest : 1° la ligne de *Paris à Cherbourg* avec stations à Bueil, Boisset-Pacy, Évreux, La Bonneville, Conches, Romilly, Beaumont-le-Roger, Serquigny, Bernay, Saint-Mards-Orbec; 2° la ligne de *Paris au Havre*, avec stations à Vernon, Gaillon, Saint-Pierre-Louviers et Pont-de-l'Arche.

De ces lignes se détachent deux embranche-

ments : 1° celui de *Conches à Laigle*, avec stations, à Le Fidelaire, Lyre et Rugles; 2° celui de *Serquigny à Rouen*, qui réunit les deux lignes principales avec stations à La Rivière, Brionne, Pont-Authou, Glos-Montfort, Saint-Léger-Boissey et Bourgtheroulde.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 190 kilomètres environ.

Histoire. — Avant l'invasion romaine dans les Gaules, le territoire qui forme le département de l'Eure, était occupé par les *Eburovices* et les *Velocasses*, vaillantes peuplades qui luttèrent longtemps contre César pour l'indépendance nationale. Sous Auguste, leur pays fut compris dans la Lyonnaise, et dans la seconde Lyonnaise sous Dioclétien. A la fin du IV° siècle, le christianisme s'y introduisit avec les prédications de saint Taurin. Ce fut quelque temps après, à la fin du V° siècle, que la contrée passa sous la domination de Clovis; elle fit alors partie de la Neustrie, et pendant la dynastie mérovingienne, elle demeura au pouvoir des divers successeurs de Clovis. Les monastères s'y fondèrent de tous côtés, et autour d'eux se créèrent des villes qui devinrent rapidement prospères.

Jusqu'au VIII° siècle, les évêques administrèrent paisiblement ce pays; mais, au IX°, sa tranquillité fut troublée par les incursions dévastatrices des pirates normands. En 854, Charles le Chauve fit élever une citadelle à Pont-de-l'Arche et barrer la Seine, mais il ne put empêcher les Normands de reparaître vingt-deux ans plus tard, avec le célèbre Rollon à leur tête, de battre les troupes royales et de s'emparer d'Évreux. On en vint alors aux transactions, et le roi abandonna, par le traité de Saint-Pierre-sur-Epte, toute la partie de la Neustrie située au N. de la Seine. Rollon se convertit au christianisme et administra avec sagesse ses nouveaux États, rebâtissant les villes, enrichissant les monastères. Son fils et son petit-fils lui succédèrent, et c'est sous ce dernier que le roi Louis IV joignit le Vexin aux États normands; mais en 989, ce nouveau royaume finit par être érigé en comté d'Évreux, en faveur de Robert de Normandie, fils de Richard Ier. Son fils prit part à la conquête de l'Angleterre, et, en échange de possessions nouvelles, il céda à Guillaume-le-Conquérant la ville d'Évreux et le château de Dangu dans le Vexin. Les rois d'Angleterre et les évêques d'Évreux luttèrent pour la possession du comté jusqu'à la fin du XII° siècle, où Philippe-Auguste s'en empara. En 1200, le comté tout entier fut réuni à la couronne de France; il en fut détaché un siècle après, et confisqué par Charles V, 69 ans plus tard. Pendant le triste règne de Charles VI, les Anglais reprirent ce pays déjà si éprouvé; il fut reconquis par Charles VII en 1424, et revint encore aux Anglais qui en furent définitivement chassés en 1441. Pendant les guerres de la réforme, il s'engagea dans la ligue contre les protestants; mais Évreux dut se rendre au maréchal de Biron, et Henri IV, en 1590, ayant gagné la bataille d'Ivry sur le duc de Mayenne, peu à peu le pays se soumit tout entier. A part les soulèvements de la Fronde, il demeura tranquille jusqu'à la révolution, et se montra alors chaud partisan des nouvelles idées; mais à la mort des Girondins, il se tourna contre la Montagne et se rallia à l'armée fédéraliste.

En 1790, lors de la nouvelle division de la France, l'Eure forma l'un des cinq départements de la Normandie.

Hommes célèbres. — Les hommes célèbres du département de l'Eure sont : Le philosophe et grammairien GUILLAUME DE CONCHES; BENSERADE; l'helléniste MOREL; LE POUSSIN; les sculpteurs JEAN et GUILLAUME COUSIN; l'académicien LINANT; le girondin BUZOT; ROBERT LINDET; le maréchal de camp BLAMMONT; DUPONT-DE-L'EURE; le publiciste et économiste PASSY; et parmi les contemporains : le journaliste GUÉROULT.

Divisions administratives. — Le département de l'Eure est divisé en *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Évreux.........	11 cant.	224 comm.
— des Andelys......	6 —	117 —
— de Bernay.......	6 —	124 —
— de Louviers......	5 —	111 —
— de Pont-Audemer.	8 —	124 —
	36 cant.	700 comm.

Il forme la 2° subdivision de la 2° division militaire dont le siége est à Rouen.

Dans l'administration religieuse, il forme un diocèse dont l'évêché est à Évreux, et qui est suffragant de l'archevêché de Rouen; ce diocèse comprend 37 cures, 534 succursales, 39 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Évreux et deux petits séminaires à Évreux et à Pont-Audemer.

La justice est rendue dans le département par les cinq tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement, et les quatre tribunaux de commerce de Bernay, d'Évreux, de Louviers et de Pont-Audemer, qui ressortissent à la Cour impériale de Rouen.

Compris dans le ressort de l'Académie de Caen, le département de l'Eure a un lycée et une école normale d'instituteurs à Évreux, un

collége communal à Bernay et 745 écoles publiques et libres. Plus des deux tiers des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités de ce département :

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX.

ÉVREUX (12 320 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur l'Iton, à 104 kilomètres de Paris, au milieu d'une vallée que des coteaux ferment au S. et au N. La position de cette ville est charmante, et ses environs sont couverts de jardins et de vignes; son jardin des Plantes qui s'élève en amphithéâtre, son *Allée des Soupirs*, forment d'agréables promenades, sans compter la grande route de Caen qui est plantée d'arbres magnifiques.

Évreux possède trois édifices classés parmi les monuments historiques. Au premier rang apparaît sa cathédrale qui présente les styles de six siècles d'architectures fondus dans un ensemble parfait, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe; elle est donc à la fois romane, gothique et Renaissance; c'est une magnifique église, dominée par deux tours inégales et surmontée d'une flèche à jour que sa brillante couverture de plomb fit autrefois nommer le *Clocher d'Argent*. L'église *Saint-Taurin* appartenait autrefois à l'abbaye de ce nom; elle est en partie romane, et le centre de ses arcades au midi est orné d'une marqueterie de ciment; on admire ses vitraux, son bas-relief de la Renaissance, et sa crypte où se trouve le tombeau gallo-romain de saint Taurin. Le vieux beffroi est une tour carrée à sa partie inférieure et octogonale dans sa partie supérieure que surmonte une flèche en bois; il date de la fin du XVe siècle. Les autres édifices de la ville sont moins importants; on ne peut guère citer que l'abbaye de *Saint-Sauveur* qui sert aujourd'hui de caserne, et l'ancien séminaire des *Eudistes*. Évreux a encore quelques vestiges de ses anciennes fortifications; son sol renferme de nombreux souvenirs de l'époque gallo-romaine, et le musée possède une riche collection de médailles, poteries, inscriptions, etc.

Évreux a plusieurs établissements industriels, tels que moulins à blé, usines métallurgiques, papeteries, tanneries, scieries mécaniques, fabriques de coutils, teintureries, etc. Son commerce porte principalement sur les produits de son territoire qui sont les céréales, les bois, les légumes, etc.

Évreux, qui a pris son nom des *Eburovices*, devint une cité importante sous l'administration romaine et fut détruite par les barbares au Ve siècle. Rollon la releva de ses ruines. Au Xe siècle, cette ville devint le chef-lieu d'un comté; au XIIe, pillée et incendiée, elle fut soumise à tous les hasards des guerres et des surprises jusqu'à Louis XI qui lui donna une administration régulière.

Breteuil (2162 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Iton, a des hauts-fourneaux et des moulins à blé. Sa forteresse, construite par Guillaume-le-Conquérant, a complétement disparu; son église du XIIe siècle est peu remarquable.

Conches (2482 hab.), chef-lieu de canton, située sur le bord d'un vallon, et près d'une forêt, est l'une des plus jolies villes du département; elle est dominée par les ruines d'un donjon qui a conservé son enceinte de murs et ses tours; son église paroissiale, citée pour ses magnifiques vitraux et sa voûte très-hardie, est classée parmi les monuments historiques. Conches possède encore des restes d'une ancienne abbaye de *Bénédictins* mi-romane, mi-gothique. Cette petite ville, assez industrielle, a des forges, des hauts fourneaux, des moulins à blé, et fait le commerce des bestiaux, des bois, etc.

Verneuil (4259 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Avre et sur l'Iton, est une petite localité très-prospère, qui a de nombreux moulins à blé, une fonderie de cuivre, des fabriques de flanelles, de coutils, de clous, etc. Ses murailles et son donjon du moyen âge, son église du XVe siècle, et une curieuse maison, sont classés parmi les monuments historiques.

Vernon (7787 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Seine et sur les ruisseaux de Montigny et de Saint-Marcel, fabrique du plâtre, de la chaux, des outils, etc., et fait le commerce de grains, de vins et de pierres de taille. Son église des XIIe, XIVe et XVe siècles compte parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Damville* (985 hab.), avec forges, moulins, four à chaux et mine de fer, *Nonancourt* (1750 hab.), situé sur l'Avre, qui a des filatures de laine et de coton, *Pacy-sur-Eure* (1643 hab.), dont l'église ogivale de la première période du gothique est rangée parmi les monuments historiques, *Rugles* (1867 hab.), petite ville très-industrielle, qui fait un commerce considérable d'épingles et de clous, et dont l'église est dominée par une tour du XVe siècle classée parmi les monuments historiques, et *Saint-André* (1523 hab.), qui fait un grand commerce de porcs, d'œufs et de volaille.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Baux-de-Breteuil*, *Francheville*, *Rourth*, dont la population dépasse 1500 habitants.

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS.

Les Andelys (5161 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, sont situés sur la Seine et le Gambon, à 40 kilomètres d'Évreux. Cette petite localité est divisée en deux villes, le grand et le petit Andely. Son église de *Notre-Dame*, une ancienne collégiale, mélange des styles gothique et Renaissance, dont les verrières du XVIe siècle sont splendides, l'église de *Saint-Sauveur* du XIIe siècle, et les restes du château Gaillard, bâti par Richard-Cœur-de-Lion, sont classés parmi les monuments historiques.

La ville des Andelys a des fabriques de draps, des filatures de laine, de nombreux moulins à blé, des corroieries, des tanneries, des plâtreries, etc., et elle fait un commerce très-actif de grains et de laines.

L'histoire de cette ville n'est certaine qu'à partir du VIe siècle; la ville se groupa peu à peu autour d'une abbaye fondée à cette époque par Clotilde, femme de Clovis. Le petit Andely est dû à Richard-Cœur-de-Lion.

Gisors (3573 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Troëne, l'Epte et le Réveillon, est une ville industrielle et commerçante; elle exporte des grains, des laines, des bestiaux, et elle a des filatures de coton, des laminoirs de cuivre et de zinc. Son vieux château, d'un aspect imposant avec ses murailles et son donjon dominé par la tour de *Saint-Thomas-de-Cantorbéry*, son église à cinq nefs, dont le chœur est du XIIIe siècle et le portail du XVe, sont rangés dans la catégorie des monuments historiques.

Lyons-la-Forêt (1391 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Lieurre, a des scieries mécaniques alimentées par les bois de la forêt de Lyons, des moulins à blé et à tan, des fabriques de pains à cacheter, etc. Son territoire a conservé un grand nombre d'antiquités de l'époque romaine.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Étrépagny* (1628 hab.), qui fabrique des gants et de la bonneterie, *Ecos* (533 hab.), avec une église du XIIIe siècle, et *Fleury-sur-Andelle* (1454 hab.)

ARRONDISSEMENT DE BERNAY.

Bernay (7510 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Charentonne, à 60 kilomètres d'Evreux. Une église abbatiale, à nef romane et à coupole, utilisée comme halle, et les verrières de l'église de *Notre-Dame-de-Couture* sont classées parmi les monuments historiques. Les autres édifices de cette petite ville sont l'église paroissiale de *Sainte-Croix*, une ancienne léproserie occupée aujourd'hui par une ferme, et une vieille abbaye de l'an 1000, reconstruite au XVIIe siècle, qui sert maintenant d'hôtel de préfecture, de tribunal et de mairie.

Les établissements industriels de cette petite localité sont des moulins à blé, des filatures de laine, des filatures de coton, des rubanneries, etc. Elle exporte des grains, des chevaux, des laines, des rubans, des toiles, etc. On y trouve des eaux minérales.

Bernay, l'ancien *Bernaium* dont il est souvent question dans les textes latins du moyen âge, fut fortifié au XIIe siècle, et souvent pillé, saccagé, incendié, pendant les guerres des Anglais et pendant les guerres de religion.

Brionne (4037 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Rille, a de nombreux établissements industriels, moulins, filatures, four à chaux, tanneries, blanchisseries, etc., et fait le commerce d'huiles, de farines et de toiles. On y voit les ruines d'un donjon de l'époque romane, et un cimetière romain, assez riche en antiquités.

Broglie (1252 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Charentonne, a conservé le château construit par le maréchal de Broglie. La façade de son église avec arcades romanes dont les cintres croisés forment ogive, est classée parmi les monuments historiques.

Thiberville (1420 hab.), chef-lieu de canton, produit des céréales et des lins et fait le commerce des bestiaux et des toiles.

Beaumont-le-Roger (2099 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Rille, a un certain nombre d'établissements industriels, des fabriques de draps, des blanchisseries, des filatures, etc., et exporte des bestiaux, des grains, des lins et des fils. De son ancien château, il ne reste plus que les fossés; son église paroissiale est ornée d'un beau portail, magnifique spécimen du gothique flamboyant; la ville est dominée par les ruines d'un ancien prieuré du XIIe siècle, qui sont classées parmi les monuments historiques.

Beaumesnil (570 hab.), chef-lieu de canton, possède également un monument historique, son château de brique et de pierre, bâti vers la fin du règne d'Henri IV.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS.

Louviers (11 707 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur l'Eure, dans une charmante vallée, à 24 kilomètres d'Évreux. Cette localité se divise en deux villes : la vieille ville, encore bâtie en bois, et

la ville neuve, régulièrement construite et qui tend à s'agrandir. On remarque dans son église de *Notre-Dame*, ornée de deux grosses tours, la nef et le chœur, qui sont du XIIIe siècle, le porche du XVe siècle, nouvellement restauré, et un tombeau gothique récemment reconstruit avec de vieux bas-reliefs. Une vieille maison de *Templiers* du XIIe siècle est une des curiosités de la ville.

Louviers a de très-importantes fabriques de draps, de cardes, de fils, de lacets, de clous; les filatures de laine y sont fort nombreuses et font un chiffre considérable d'affaires. Le commerce exporte au loin les produits de son industrie et ceux de son territoire, tels que blé, ardoises, etc.

Louviers, autrefois *Loverium*, doit sans doute son origine à un rendez-vous de chasse. Cette ville servit de lieu d'entrevue à Philippe-Auguste et à Richard-Cœur-de-Lion en 1195. Comme toutes les localités de ce territoire, elle souffrit de la domination anglaise et des guerres de religion.

Amfreville-la-Campagne (709 hab.), chef-lieu de canton, n'a que des moulins à vent pour tout établissement industriel.

Gaillon (3219 hab.), chef-lieu de canton, possède un très-beau monument historique, un château bâti par Georges d'Amboise, aujourd'hui changé en maison centrale de détention pour 1300 détenus, et dont le portique a été transporté à Paris, dans la cour du palais des Beaux-Arts. Cette petite localité possède aussi une colonie pénitentiaire pour 700 jeunes détenus. Les moulins à blé, les plâtreries, les fabriques de molleton de soie et de coton, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Le Neubourg (2500 hab.), chef-lieu de canton, a des fabriques de toiles et de bas, et exporte des céréales, des laines, des toiles, des cotonnades; de son ancien château, cette petite ville a conservé quelques murailles avec tours et mâchicoulis.

Pont-de-l'Arche (1643 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Seine, que traverse un beau pont de 22 arches, a des tanneries, des plâtreries et des fabriques de chaussons de lisière. Son église, classée parmi les monuments historiques, qui date du XVe siècle, a de belles verrières et un très-beau retable en bois sculpté du XVIIe siècle. On admire encore à Pont-de-l'Arche des restes de vieilles fortifications et des maisons de bois du vieux temps.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER.

PONT-AUDEMER (6182 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Rille et deux autres ruisseaux, à 70 kilomètres d'Évreux. Son église de *Saint-Ouen*, édifice commencé au XIe siècle, continué au XIVe et au XVe, est inachevée et a de beaux vitraux classés parmi les monuments historiques; l'église de *Saint-Germain*, la nef romane de l'église du *Sépulcre*, l'autel de l'église des *Carmélites*, attirent l'attention des archéologues.

Le mouvement industriel de Pont-Audemer est alimenté par des moulins à blé, des filatures de coton, des usines métallurgiques, des moulins à tan, des scieries de bois, des scieries mécaniques de cuirs, etc. Son commerce de draps, toiles, bestiaux, cuirs, laines, grains, est très-actif.

Pont-Audemer, anciennement *Pons Alderii*, semble avoir été fondé au IXe siècle, sur la voie romaine de Lillebonne à Lisieux. En 1122, Henri Ier d'Angleterre assiégea et brûla cette ville; elle fut rebâtie et s'entoura de murailles au XIIe siècle. Pendant l'invasion anglaise, elle fut souvent prise et subit toutes sortes de désastres; elle ne recouvra sa tranquillité qu'après s'être rendue à Henri IV.

Beuzeville (2455 hab.), chef-lieu de canton situé sur la Morel, fait un commerce très-actif de grains, de bœufs et de chevaux.

Bourgtheroulde (733 hab.), chef-lieu de canton, a conservé, de son ancien château, un colombier et un pavillon d'entrée; son église est ornée d'une tour carrée du XVe siècle et de verrières de l'époque de la Renaissance.

Cormeilles (1385 hab.), chef-lieu de canton situé sur la Calonne, a de beaux herbages et fait le commerce du beurre, du miel, des grains, etc.

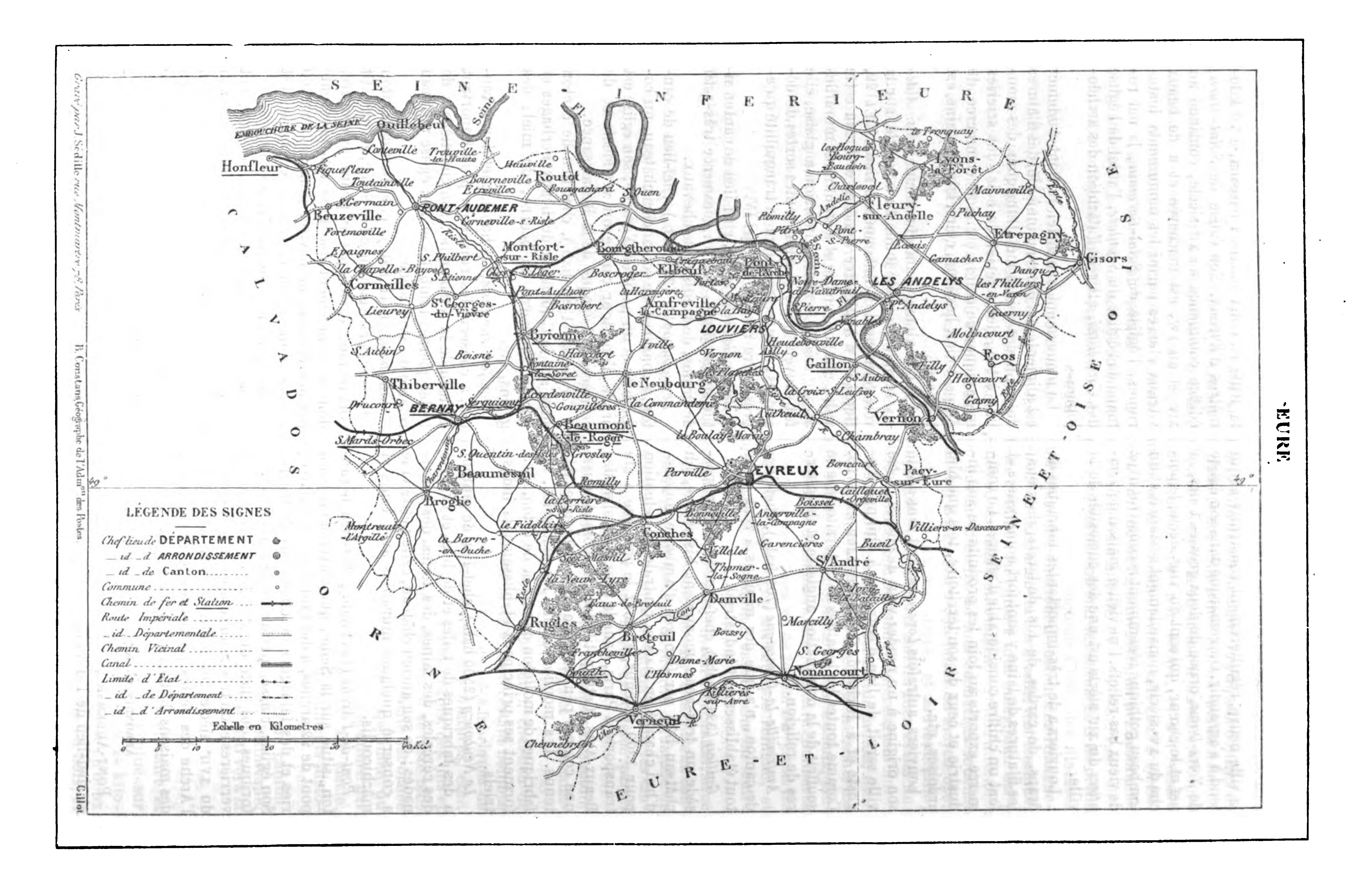
Montfort-sur-Risle (574 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les ruines du plus important château de la Normandie; son cimetière a de belles pierres tombales et son église un beau retable du XVIIIe siècle.

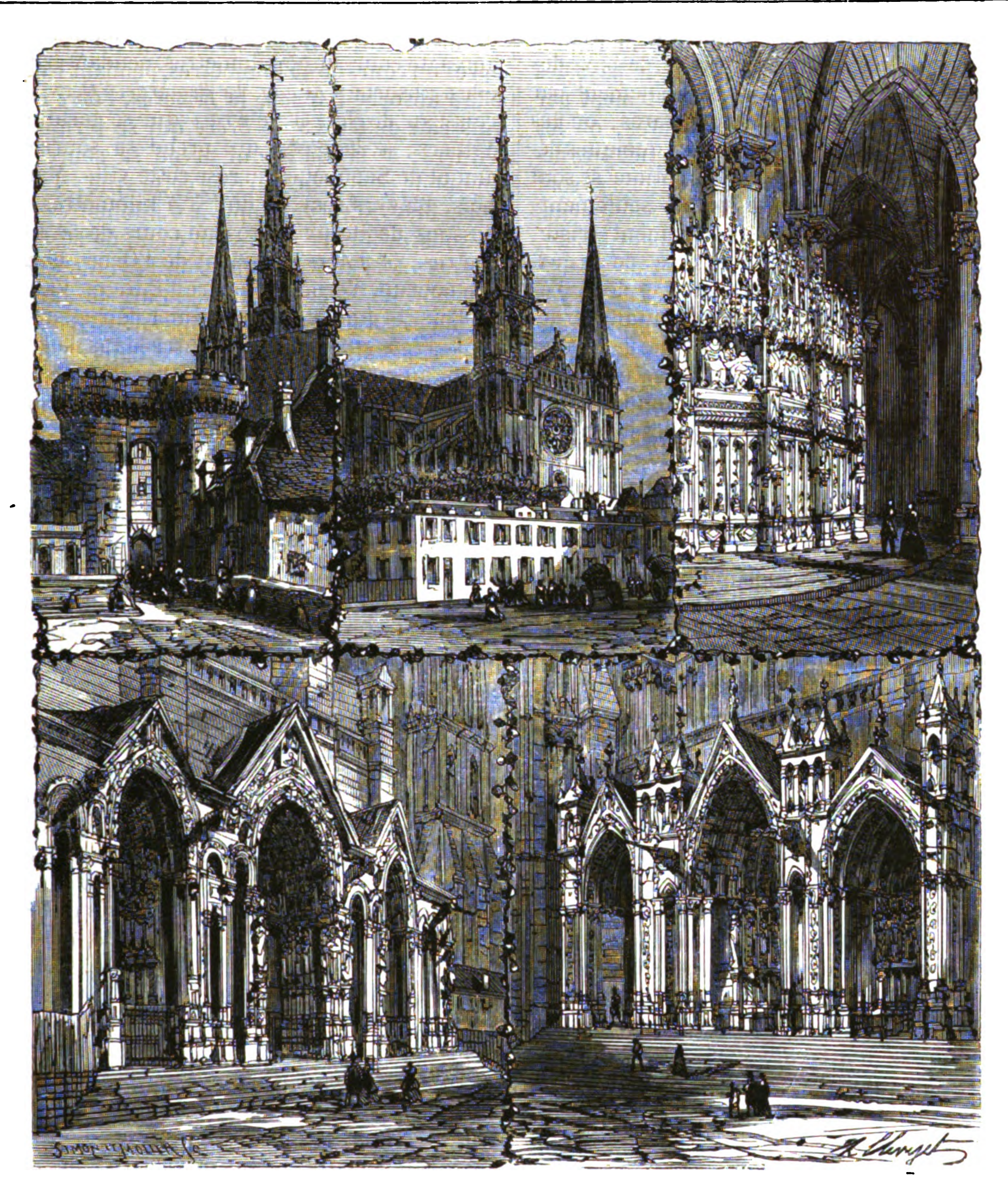
Quillebœuf (1441 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive gauche de la Seine, est un petit port de mer, éclairé par un phare de 4e ordre, dont le mouvement maritime est représenté par une centaine de navires jaugeant de 2500 à 3000 tonnes. Son église, du XIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Routot (964 hab.), chef-lieu de canton, fait un considérable commerce de bestiaux; son église, du XIIe siècle, est justement remarquée.

Saint-Georges-du-Vièvre (1088 hab.), chef-lieu de canton, a des établissements pour le tissage des toiles et la fabrication des bas.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Boscroger* (2169 hab.); *Lieurey* (2152 hab.) etc.


EURE
SEINE-INFÉRIEURE
SEINE-ET-OISE
EURE-ET-LOIR
ORNE
CALVADOS
EMBOUCHURE DE LA SEINE
Seine
Honfleur
Quillebeuf
Beuzeville
PONT-AUDEMER
Routot
Montfort-sur-Risle
Cormeilles
St Georges-du-Vièvre
Thiberville
BERNAY
Brionne
Beaumont-le-Roger
Beaumesnil
Broglie
Bourgtheroulde
Elbeuf
Amfreville-la-Campagne
le Neubourg
LOUVIERS
Pont-de-l'Arche
LES ANDELYS
Fleury-sur-Andelle
Lyons-la-Forêt
Étrépagny
Gisors
Écos
Gaillon
Vernon
Pacy-sur-Eure
ÉVREUX
Conches
St André
Damville
Breteuil
Rugles
Nonancourt
Verneuil
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 78, Paris
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



La Porte Guillaume à Chartres. — La cathédrale de Chartres. — Le chœur de la cathédrale.
Les deux portails du Nord et du Midi.

EURE-ET-LOIR.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département d'Eure-et-Loir, qui prend son nom des deux rivières qui le traversent, est situé dans la région N.-O. de la France. Il a pour limites : au N., le département de l'Eure; au S., ceux de Loir-et-Cher et du Loiret; à l'E., ceux du Loiret et de Seine-et-Oise; à l'O., ceux de la Sarthe et de l'Orne.

Le département d'Eure-et-Loir offre aux regards l'aspect d'une vaste plaine, à base tantôt calcaire, tantôt siliceuse et argileuse, dont le relief n'est accusé que par de larges ondulations; pour trouver quelques parties boisées, il faut remonter au N. et au N.-O., et bientôt même, les derniers restes de ces forêts qui ombrageaient autrefois le territoire, et dans lesquelles les Druides accomplissaient leurs cérémonies religieuses, auront disparu devant les envahissements de l'agriculture.

Le département d'Eure-et-Loir renferme

deux régions distinctes. L'une est la région de la Beauce ou de la Basse-Terre, le pays des céréales par excellence, arrosé seulement par les pluies, où les arbres sont rares, où les prairies manquent, si ce n'est dans quelques dépressions du terrain, où les habitations se sont concentrées sur quelques points seulement, campagne d'un aspect uniformément triste, excepté dans les cantons d'Anet et de Dreux, où les eaux de l'Eure, de la Blaise et de la Vègre entretiennent une certaine humidité. L'autre est la région du Perche ou de la Haute-Terre, où s'étendeut les prairies verdoyantes, où se groupent des forêts magnifiques, où se dessinent de riants coteaux, où se creusent des vallées fertiles, que les rivières, les ruisseaux, les nombreux canaux d'irrigation fécondent de leurs eaux bienfaisantes.

Orographie. — Hydrographie. — Le département d'Eure-et-Loir n'a point de montagnes; à peine son relief est-il indiqué par des collines qui sont plutôt de larges ondulations du terrain ; mais il est traversé, de l'E. à l'O., par le *Plateau de la Beauce*, dont la plus grande largeur n'a pas moins de 30 kilomètres et qui, séparant le bassin de la Seine du bassin de la Loire, détermine la ligne de partage de leurs eaux. Les points culminants de ce plateau sont la colline de *Montireau*, dont la hauteur est de 283 mètres, et la colline de *Thiron-Gardais*, élevée de 279 mètres dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou; la forêt de Senonches, dans l'arrondissement de Dreux, est située à une élévation de 263 mètres.

D'après sa configuration et le relief de son territoire, le département d'Eure-et-Loir appartient aux deux bassins de la Seine et de la Loire. Au premier appartiennent l'*Eure* et ses affluents; au second le *Loir*, l'*Huisne* et les cours d'eaux qui s'y jettent.

L'*Eure*, qui prend sa source dans le département de l'Orne, entre dans celui de l'Eure-et-Loir, court vers l'E. en arrosant la forêt de Senonches, Belhomert, Pontgouin, Courville, Thivars, passe à Chartres, remonte vers le N. en baignant Maintenon, Villiers, Nogent-le-Roi, Charpont, Ecluselles, Luray, Cherisy, Anet, entre dans le département de l'Eure et va s'y perdre dans la Seine, après un cours total de 226 kilomètres. Pendant son parcours dans le département d'Eure-et-Loir, il reçoit: 1° la *Loupe* qui arrose Vaupillon, la Loupe, Neaucé, et finit en amont de Belhomert; 2° la *Voise* qui prend sa source dans le canton d'Auneau, sur le plateau de la Beauce, arrose Levainville, Gué-de-Longroy, Ymeray, Roinville, Poissac, Gallardon, Bailleau, Armenonville, Yermenonville, Houx, et finit à Maintenon, après un cours de 45 kilomètres, pendant lequel elle a absorbé l'*Aunay*, la *Remarde*, l'*Ocre* et le ruisseau de *Gas*; 3° le *Dracé* qui se termine à Villiers; 4° la *Blaise* qui prend sa source en amont de Senonches, arrose cette ville, Maillebois, Blévy, Crécy, et finit à 4 kilomètres au-dessous de Dreux, après un cours de 50 kilomètres; 5° l'*Avre* qui vient de l'Orne, baigne Chênebrun, Verneuil, sépare l'Eure de l'Eure-et-Loir, et finit dans ce dernier département; 6° la *Vègre* qui prend sa source dans la forêt de Rambouillet, en Seine-et-Oise, baigne dans l'Eure-et-Loir Saint-Lubin-de-la-Haye, Berchères, Saint-Ouen-Marchefroy, Rouvres, Boncourt, Oulins, la Chaussée-d'Ivry, et finit devant Ivry-la-Bataille, commune du département de l'Eure, après un cours de 45 kilomètres.

Le *Loir* prend sa source dans la lande de Saint-Emant, dans l'arrondissement de Chartres, descend vers le S. en arrosant Illiers, Bonneval, Châteaudun, Cloyes, traverse les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe, entre dans celui de Maine-et-Loire et s'y perd dans la Sarthe, après un cours total de 310 kilomètres. Ses affluents sont, dans le département d'Eure-et-Loir : 1° la *Thironne* qui sort de l'étang de Thiron-Gardais, dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, baigne Chassant, Montigny, Méréglise, et finit au-dessous d'Illiers, après un cours de 28 kilomètres; 2° le *Fauchard* dont les sources sont près de celles de la *Thironne*, et qui baigne la Croix-du-Perche, Fraze, Mottereau, et finit au-dessous de Saint-Avit, après 32 kilomètres de cours; 3° l'*Ozanne* qui vient des collines d'Authon, dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, arrose Charbonnières, Unverre, Brou, Yèvres, Dangeau, et finit à Bonneval, après avoir absorbé le *Brou*; 4° la *Conie*, qui prend sa source près de Janville, dans l'arrondissement de Chartres, arrose Fontenay, Courbehaye, Nossonville, traverse le bassin de la Goure-de-Spay, baigne Conie, Moléans, Donnemain, et finit en amont de Châteaudun, après avoir reçu les eaux de la *Conie-Palue*; 5° l'*Yères*, qui naît près de Montmirail, dans la Sarthe, baigne la Chapelle-Guillaume, la Bazoche-Gouet, la Chapelle-Royale, Courtalain, Saint-Hilaire, et finit près de Cloyes, après un cours de 48 kilomètres; 6° le *Droué* qui vient de Loir-et-Cher et finit à Cloyes.

L'*Huisne* prend sa source près de la forêt de Belesme, dans le département de l'Orne, arrose Nogent-le-Rotrou, entre dans le département de la Sarthe, et se perd dans la rivière de ce nom.

Le département d'Eure-et-Loir a de nombreux étangs, dont les principaux sont ceux de

Bois-Ballu, de la *Ferté-Vidame*, de *Senonches*, de *Brou*, etc.

Climat. — Le climat du département d'Eure-et-Loir est doux, tempéré, sec, avec un air vif et pur; les variations de la température y sont généralement assez lentes. Les vents d'O., de S.-O. et de N.-O. y dominent; celui du S. provoque des pluies violentes.

Superficie. — Population. — La superficie du département d'Eure-et-Loir est de 587 430 hectares, et sa population de 290 753 habitants, ce qui donne environ 50 habitants par kilomètre carré; depuis le commencement du siècle, elle s'est accrue de 32 600 âmes.

Les agriculteurs comprennent près de la moitié de cette population; on compte environ 70 000 industriels ou commerçants, 8000 habitants exerçant des professions libérales, et près de 46 000 sans profession.

Les habitants d'Eure-et-Loir ont des caractères assez distincts, suivant la partie du département qu'ils occupent; cette distinction se remarque surtout entre ceux de la Beauce et ceux du Perche. Les Beaucerons, enrichis par le commerce des grains, francs, hospitaliers, travailleurs, ont des mœurs austères, une vie sobre, une alimentation frugale; ils sont fortement constitués et très-aptes aux arts industriels. Les Percherons, au contraire, refoulés dans la partie moins riche du département, sont de complexion plus délicate, moins actifs, moins laborieux, insouciants, mais fins et rusés dans leurs relations commerciales et d'un esprit très-gaulois. D'ailleurs, toute cette population d'Eure-et-Loir a conservé un grand fond de patriotisme, et elle est sincèrement religieuse.

A vrai dire, il n'existe aucun patois dans les campagnes du département; à part quelques tours particuliers, quelques locutions vicieuses, la langue française est parlée purement sur tous les points du territoire.

Agriculture. — Le domaine agricole du département d'Eure-et-Loir comprend 477 000 hectares de terres labourables, 17 600 de prairies naturelles, 4300 de vignes, 6000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 82 500 de bois, forêts, terres incultes, etc. Les 1 400 000 parcelles qui composent son territoire sont possédées par 144 500 propriétaires.

Ce département est essentiellement agricole, et la science de l'agriculture y est extrêmement perfectionnée. Son sol, très-fertile, se prête à des cultures diverses et paye avec usure ceux qui le cultivent.

Au premier rang, il faut placer les céréales, dont la valeur dépasse annuellement 68 millions de francs; la Beauce, privilégiée sous ce rapport, non-seulement pour la quantité, mais pour la qualité de ses productions, est considérée comme le grenier de Paris. Après la culture des céréales, on peut citer celle de la betterave, dont on récolte 80 000 hectolitres, puis celle de la garance, du chanvre, du lin, des légumes secs, des graines oléagineuses, des prairies artificielles, des arbres fruitiers, tels que pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers, abricotiers, etc., dont la valeur atteint 18 millions et demi de francs. La valeur des pâturages dépasse 3 millions de francs. La vigne produit, année commune, 100 000 hectolitres environ d'un vin de qualité médiocre.

Les plus importantes forêts du département sont celles de Dreux et de Senonches, etc., où dominent le chêne, l'orme, le bouleau, le châtaignier, le cormier, etc.

Les animaux domestiques forment une partie importante de l'industrie agricole; les moutons y sont très-nombreux; on en compte près d'un million de grosse espèce, et leur laine est estimée. Après les bêtes à laine viennent les bêtes à cornes, de races diverses, et dont on compte 127 000 environ, puis 41 000 chevaux dont les meilleurs sont ceux de race percheronne, 26 000 porcs, 17 000 ruches d'abeilles, etc. Le menu gibier, tel que les lièvres, les lapins, les perdrix rouges et grises, les pluviers, qui font les excellents pâtés de Chartres, est assez abondant sur presque tous les points du territoire; les divers cours d'eau sont fort poissonneux et riches en carpes et en truites d'une excellente qualité.

Le revenu annuel des animaux domestiques dépasse 50 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole est annuellement de 90 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département d'Eure-et-Loir est assez pauvre en gisements métalliques; on y trouve sur quelques points du minerai de fer, qui est principalement exploité dans l'arrondissement de Dreux.

Les autres produits minéralogiques du sol sont des pierres tendres, des pierres de taille dont on exploite des carrières principalement dans les arrondissements de Chartres et de Dreux; les poudingues, la marne, le gypse abondent sur divers points du département; l'argile, d'une extrême finesse, y sert à la fabrication de la faïence et est employée par la manufacture de Sèvres; la tourbe fournit un combustible assez abondant et s'exploite principalement dans la vallée de la Voise, etc.

Les principales eaux minérales du département sont les eaux ferrugineuses qui jaillissent près de Chartres, et celle de la Meuvette, dans le parc de la Ferté-Vidame, situé dans l'arrondissement de Dreux.

Industrie. — Commerce. — Le département d'Eure-et-Loir est moins industriel qu'agricole. Ses principaux établissements sont des moulins à farine, à trèfle et à cidre, qui sont très-nombreux. Quelques hauts fourneaux, des forges, des fonderies y fonctionnent sur plusieurs points, mais sans donner lieu à un chiffre d'affaires très-élevé. La fabrication de la drapérie commune, des serges, des couvertures de laine, des bas, etc., la filature du coton, le tissage des toiles, forment une branche importante de l'industrie départementale; puis viennent des papeteries, des tuileries, des tanneries, des distilleries agricoles, etc.

Les éléments du commerce sont fournis par les produits du territoire, et en premier lieu par les grains qui sont exportés en quantités considérables sur les marchés de Paris et d'Étampes, puis les produits manufacturés, les laines, les toiles, les papiers, etc., enfin les chevaux du Perche, les bestiaux et particulièrement la volaille, le gibier et les pâtés de Chartres.

Routes. — Chemins de fer. — Le département d'Eure-et-Loir est desservi par 8 routes impériales, d'une longueur de 380 kilomètres, par 17 routes départementales longues de 502 kilomètres, et par 1367 chemins vicinaux d'un développement de 3682 kilomètres.

Le département d'Eure-et-Loir est traversé, 1° de l'E. à l'O. par le chemin de fer de *Paris à Brest*, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, avec stations à Épernon, Maintenon, Jouy, Chartres, Saint-Luperce, Courville, Pontgouin, la Loupe et Nogent-le-Rotrou, et l'embranchement de *Versailles à Laigle*, avec stations à Marchezais, Dreux et Saint-Remy-sur-Avre; 2° par le chemin de fer de Paris à Bordeaux avec stations à Tour et Château-Gaillard, et par l'embranchement de *Brétigny à Vendôme*, avec stations à Auneau, Santeuil, Boisville, Voves, Gault-Saint-Denis, Bonneval, Châteaudun et Cloyes.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 191 kilomètres.

Histoire. — Le département d'Eure-et-Loir, qui comprend spécialement ce qu'on a appelé le *pays chartrain*, fut occupé longtemps avant l'invasion romaine par les *Carnutes*, l'une des plus importantes peuplades de la confédération gauloise. C'est dans ses forêts épaisses et plusieurs fois séculaires, dans leurs grottes mystérieuses et presque inaccessibles, que les druides accomplissaient leurs redoutables mystères, et le sol du pays chartrain recèle encore des trésors archéologiques de cette époque.

Quand César envahit la Gaule, les Carnutes se battirent courageusement pour l'indépendance du territoire gaulois, et ce furent principalement les druides qui dirigèrent le mouvement national dont Vercingétorix se fit le héros dans les montagnes de l'Auvergne. Après la défaite de cet illustre chef, leur influence se fit encore sentir dans les rébellions partielles qui soulevaient les Gaulois contre les envahisseurs. Leur principale ville, Chartres, fut toujours considérée comme la capitale de la Gaule celtique. Au ve siècle, ce pays des Carnutes était compris dans la IVe Lyonnaise.

Alors apparurent les Francs, Clovis à leur tête; le christianisme fit des progrès rapides, et de toutes parts s'élevèrent des évêchés, des prieurés, des abbayes, dont les titulaires furent les chefs des nouveaux conquérants. Pendant toute la durée de l'époque carlovingienne, le pays fut administré par des comtes qui se déclarèrent bientôt indépendants et héréditaires, puis il se divisa définitivement en quatre grands comtés féodaux, les comtés du Perche, de Dreux, de Chartres et de Dunois. Charles le Simple octroya à titre héréditaire le Perche aux seigneurs de Bellesme, dont la principale ville fut Nogent-le-Rotrou, et sous saint Louis, les comtés du Perche et d'Alençon réunis formèrent l'apanage du frère du roi.

Le Dunois, dont Châteaudun était la capitale aux temps féodaux, fut joint au domaine des comtes de Blois, et arriva dans la maison de Châtillon, dont le dernier héritier vendit ces deux comtés au duc d'Orléans, frère de Charles VI. Ce fut ainsi qu'il appartint plus tard à son fils naturel, le célèbre bâtard de Dunois, le compagnon de Jeanne d'Arc, qui se signala dans les guerres de Charles VII contre les Anglais. Dunois fut la tige des d'Orléans-Longueville qui conservèrent le pays jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, époque à laquelle, faute d'héritiers directs, il passa à la maison de Soissons, puis, par mariage, à celle de Luynes qui le garda jusqu'à la Révolution.

Le comté de Chartres avait été cédé au duc de Normandie, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, quand, en 920, le comte de Tours et de Blois, Thibaut le Tricheur, s'en empara; sa famille le conserva jusqu'à la fin du XIIIe siècle; vendu alors à Philippe le Bel, roi de France, il fut réuni à la couronne par son neveu, Phi-

lippe de Valois. Enfin, après avoir été érigé en duché par François Ier, engagé par Louis XII, apanagé en faveur de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, il fut donné à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, dont la maison le conserva jusqu'à la Révolution, époque à laquelle Louis-Philippe portait encore le titre de duc de Chartres.

Le comté de Dreux n'apparaît guère sous cette appellation qu'au milieu du XIe siècle, et fut vendu en 1378 au roi Charles V; il servit plusieurs fois de nantissement, appartint à divers maîtres, souffrit beaucoup de l'invasion anglaise, revint à la couronne en 1551, fut donné en apanage au duc d'Alençon, frère d'Henri III, et, après diverses péripéties, fit définitivement retour à la couronne à la fin du XVIIe siècle.

En 1790, lors de la nouvelle division de la France, le département d'Eure-et-Loir fut formé de quelques parties de l'Orléanais, de la Beauce, du pays Chartrain et du Perche.

Hommes célèbres. — Les personnages remarquables du département d'Eure-et-Loir sont : le peintre sur verre PINAIGRIER; le chancelier d'ALIGRE; l'abbé PHILIPPE DESPORTES; le poëte MATHURIN REGNIER; l'évêque GODEAU; le poëte ROTROU; l'historiographe FELIBIEN; le janséniste NICOLLE; le chansonnier PANARD; le compositeur PHILIDOR; l'auteur dramatique ALLAINVAL; le littérateur DUSSAULX; l'académicien COLLARDEAU; les conventionnels PÉTION et BRISSOT; le poëte comique COLLIN D'HARLEVILLE; CHAUVEAU-LAGARDE; et parmi les contemporains : PHILARÈTE CHASLES; l'éditeur J. HETZEL (P. J. STAHL); le docteur GENDRIN; le mathématicien MICHEL CHASLES, membre de l'Institut; le professeur EUGÈNE TALBOT; le géologue DESNOYERS, membre de l'Institut; le général FAVÉ, directeur de l'École polytechnique; le philosophe F. HUET; l'imprimeur GARNIER.

Divisions administratives. — Le département d'Eure-et-Loir comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de	Chartres........	8 cant.	166 comm.	
—	Châteaudun.....	5 —	80 —	
—	Dreux..........	7 —	126 —	
—	Nogent-le-Rotrou.	4 —	54 —	
		24 cant.	426 comm.	

Il forme la 8e subdivision de la 1re division militaire dont le siége est à Paris.

Il forme le diocèse de Chartres qui est suffragant de l'archevêché de Paris; ce diocèse compte 25 cures, 350 succursales, 25 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Chartres et un petit séminaire à Saint-Chéron, dans la commune de Chartres. Les protestants y possèdent un temple.

La justice est rendue par les tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les deux tribunaux de commerce de Chartres et de Dreux, qui ressortissent à la Cour impériale de Paris.

Le département est compris dans le ressort de l'Académie de Paris; ses établissements de l'instruction publique sont 3 colléges communaux à Chartres, à Châteaudun et à Nogent-le-Rotrou, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Chartres, et 527 écoles publiques et libres. Les sept dixièmes des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département d'Eure-et-Loir.

ARRONDISSEMENT DE CHARTRES.

CHARTRES (19 442 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en deux cantons, est située en amphithéâtre sur une colline baignée par l'Eure, et à 88 kilomètres de Paris. La ville, sans être triste, a un aspect assez sévère; ses rues sont bordées de maisons généralement basses, et quelques-unes ont conservé leur tournure gothique du XIIIe siècle et de la Renaissance; elle est entourée de promenades plantées d'arbres, dont la plus belle est celle qui longe les rives de l'Eure.

Les édifices rangés dans la classe des monuments historiques sont nombreux à Chartres. Au premier rang s'élève l'admirable cathédrale de *Notre-Dame*, construite en rude pierre de Berchère, qui couvre une superficie de 5200 mètres, et qui compte parmi les plus belles de la France; c'est une magnifique église rebâtie pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, où les statues abondent à l'intérieur et à l'extérieur, et l'un des plus beaux spécimens du style ogival de cette époque; la façade est ornée de deux tours surmontées de flèches inégales, dont la plus grande, celle du N., haute de 110 mètres, a une riche et élégante ornementation; entre les deux tours resplendit une rosace, chef-d'œuvre du style rayonnant; l'intérieur de l'édifice comprend trois nefs, un transsept, et un chœur ceint d'un double collatéral; extérieurement, aux extrémité du transsept, deux façades avec porches s'élèvent sur les côtés de l'église et devaient être surmontées de tours comme la façade principale; le chœur est immense, et entouré d'une muraille couverte de bas-reliefs; les

vitraux, peuplés de 5000 figures, font l'admiration des artistes par la vivacité et l'agencement délicat de leurs couleurs; sous l'église règne une crypte mérovingienne très-curieuse où se trouvent de nombreux vestiges des temps druidiques. Après la cathédrale, il faut citer les églises de *Saint-Aignan* et de *Saint-Pierre*, celle-ci de la seconde époque ogivale, celle-là des XVIe et XVIIIe siècles, l'église *Saint-André* du XVIe siècle, incendiée en 1861, l'église de *Loëns*, une maison de la Renaissance, et la *Porte-Guillaume*, édifice du XIVe siècle, qui faisait autrefois partie des fortifications.

Au dehors de cette classification, le palais épiscopal, dû en partie aux libéralités de Mme de Maintenon, l'ancienne abbatiale de *Saint-Martin au Val*, avec crypte, l'hôtel de ville où se trouve le musée, la statue de Marceau sur la place des Épars, peuvent être recommandés à l'attention des touristes; les autres monuments, théâtre, préfecture, palais de justice, n'ont aucune valeur artistique.

Chartres n'est pas une ville très-industrielle; les fonderies de fer et de cuivre, les ateliers pour construction de turbines, de pressoirs, de moulins, etc., les fabriques de bonneterie, les usines à chaux, à briques, etc., forment ses principaux établissements, mais on y fabrique des pâtés qui ont une renommée très-grande, et on y fait un commerce très-important de céréales, de laines, de peaux brutes, de vins, de bestiaux, etc.

Auneau (1705 hab.), chef-lieu de canton, situé près du confluent de la Voise et de l'Aunay, fait le commerce des bestiaux et de la rouennerie; on y voit de vieilles tours, seuls restes d'un château du XIIIe siècle.

Courville (1718 hab.), chef-lieu de canton, a des fabriques de clous et d'épingles, et exporte des chevaux, de la volaille et des draps.

Illiers (3005 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loir, se livre à l'élève des chevaux de race percheronne, et a des fabriques de drap et d'étoffes de laines.

Janville (1346 hab.), chef-lieu de canton, a des fours à chaux et à plâtre et des fabriques de bonneterie; on y remarque des restes d'anciennes fortifications.

Maintenon (1920 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de l'Eure et de la Voise, que traverse un magnifique viaduc du chemin de fer, fait le commerce des farines et des laines. Là se voient un monument historique, les restes d'un aqueduc entrepris par Louis XIV, qui devait amener les eaux de l'Eure à Versailles, des monuments druidiques, menhirs et dolmen, des souterrains d'origine celtique, les restes d'un camp gaulois, le *Moulin de la Folie*, ancien manoir féodal, avec tourelles gothiques, et enfin le célèbre château de Mme de Maintenon, rebâti au XVIe siècle, et situé dans un parc magnifique, arrosé par les eaux de la Voise et de l'Eure que dérivent de nombreux canaux.

Voves (1670 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement des tricots de laine.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Dammarie* (1295 hab.); *Pontgouin* (1172 hab.); *Épernon* (1683 hab.), où se trouvent les ruines curieuses d'un château du XIVe siècle, et celles du prieuré de *Saint-Thomas* du XIe, etc.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUDUN.

CHATEAUDUN (6781 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près du Loir, à 44 kilomètres de Chartres, et dans une position charmante sur le penchant d'un coteau. Cette petite ville, rebâtie en 1723, après un incendie terrible qui la dévora presque entièrement, est bien construite et moderne pour ainsi dire. Son château, un monument historique, qui appartient au duc de Luynes, est un précieux édifice du Xe siècle, avec chemin de ronde et escalier des gardes; la *Sainte-Chapelle*, les églises de la *Madeleine*, de *Saint-Valérien*, de *Saint-Jean*, de *Notre-Dame-du-Chandé*, les ruines de *Notre-Dame-de-la-Boissière*, offrent quelques parties intéressantes.

L'industrie de Châteaudun est principalement représentée par des tanneries, des fabriques de couvertures de laine et de chapeaux; son commerce porte sur les bestiaux, les vins, les laines et les chanvres.

Bonneval (3486 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Loir et de l'Ozanne, fait le commerce du gibier, des céréales et des bestiaux; cette petite ville possède un monument historique, son église que domine une magnifique flèche, et des restes intéressants d'une vieille abbaye de *Bénédictins* du IXe siècle; on retrouve aussi des vestiges de ses anciennes fortifications.

Brou (2392 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ozanne, a des marnières très-importantes, fabrique des serges, de la faïence, etc., et fait le commerce des toiles et des bestiaux. Une petite maison en bois de cette localité est classée parmi les monuments historiques.

Cloyes (2625 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent du Loir et de l'Hiron, a des raffineries pour sucre de betterave.

Orgères (556 hab.), chef-lieu de canton, est situé non loin d'une forêt assez considérable, et près d'une voie romaine qui porte le nom de *Chemin de César*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arrou* (2845 hab.), avec une église du XIIIe siècle; *Unverre* (2384 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE DREUX.

DREUX (7237 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 34 kilomètres de Chartres, et en partie entouré par les eaux de la Blaise qui s'y ramifie et côtoie une belle promenade. Cette jolie ville est étagée sur un coteau à pente douce, dont le sommet est couronné par la forteresse des anciens comtes de Dreux; c'est dans son enceinte que la duchesse d'Orléans fit construire en 1815 une chapelle dont l'ordonnance architecturale s'est inspirée des styles byzantin, lombard et gothique; trente-cinq tombes sont rangées circulairement dans une crypte élégante éclairée par de magnifiques verrières: et deux de ces tombes renferment les restes du duc d'Orléans et de la princesse Marie, enfants de Louis-Philippe, dont le corps repose à l'étranger. L'église *Saint-Pierre*, avec ses portails du XIIe siècle et de la Renaissance, ses nefs et ses chapelles, ses peintures murales, son chœur, son transsept, qui reproduisent les styles du XIIe siècle au XVIIe, est un édifice remarquable à divers titres, et qui est justement classée parmi les monuments historiques. Il en est de même de l'hôtel de ville du XVIe siècle et tout orné de sculptures dans le goût byzantin.

Les principaux établissements industriels de Dreux sont des fabriques de gomme pectorale, de chandelles, des chapelleries, des tanneries, etc.; on y fait le commerce des bestiaux, des grains, des cotonnades, des toiles, des draperies, etc.

Anet (1418 hab.), chef-lieu de canton, est situé entre l'Eure et la Vègre, près de la forêt de Dreux, et fait le commerce des grains, des bois et des fourrages. Au petit hameau d'Ivry se trouve une source ferrugineuse. On admire à Anet un magnifique monument historique, les ruines du château de Diane de Poitiers bâti par Philibert Delorme, en 1552, décoré par Jean Goujon, Germain Pilon et Jean Cousin, et dont la chapelle si merveilleuse a heureusement échappé aux démolisseurs.

Brezolles (926 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Meuvette, possède une église du XIIe siècle et plusieurs pierres druidiques.

Châteauneuf (1489 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de ce nom, a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications.

La Ferté-Vidame (985 hab.), chef-lieu de canton, a conservé diverses ruines intéressantes d'un château fort et d'un château du XVIIIe siècle. Son église renferme le caveau funéraire de la famille de Saint-Simon. Dans le parc d'un château moderne, qui a appartenu à la famille d'Orléans, jaillit une source minérale.

Nogent-le-Roi (1487 hab.), chef-lieu de canton, possède une belle église du XVIe siècle, avec verrières magnifiques, qui est classée parmi les monuments historiques.

Senonches (2081 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de ce nom et aux sources de la Blaise, a des marnières, des carrières de sable rouge et blanc, et un gisement de minerai de fer qui est consommé dans une usine métallurgique; cette petite ville est assez industrielle; on y trouve des tuileries, des briqueteries, des fabriques de chaux, etc.; elle fait principalement le commerce des bois de charpente et de chauffage.

ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU.

NOGENT-LE-ROTROU (7006 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé dans la vallée de l'Huisne, à 56 kilomètres de Chartres. Cette ville est formée par quatre rues principales qu'entourent de vastes prairies irriguées par les eaux de l'Huisne. Elle possède un monument historique, le mausolée de Sully, placé dans la cour de l'hospice, et orné des deux statues en marbre blanc du grand ministre et de sa femme. L'église *Notre-Dame*, avec sa belle façade du XIIe siècle, l'église *Saint-Laurent* du XIe siècle, l'église *Saint-Hilaire*, avec sa tour élégante, le château de *Saint-Jean* qui fut la résidence de Sully, et dont la galerie compte de bons tableaux des écoles flamande et espagnole, plusieurs maisons des XVe et XVIe siècles, signalent Nogent-le-Rotrou à la curiosité des archéologues.

Cette petite ville a des fabriques de bougies, des tanneries, des corroiries, etc.; elle exporte des bestiaux, des graines de trèfles, des truites, des écrevisses, du cidre, etc.

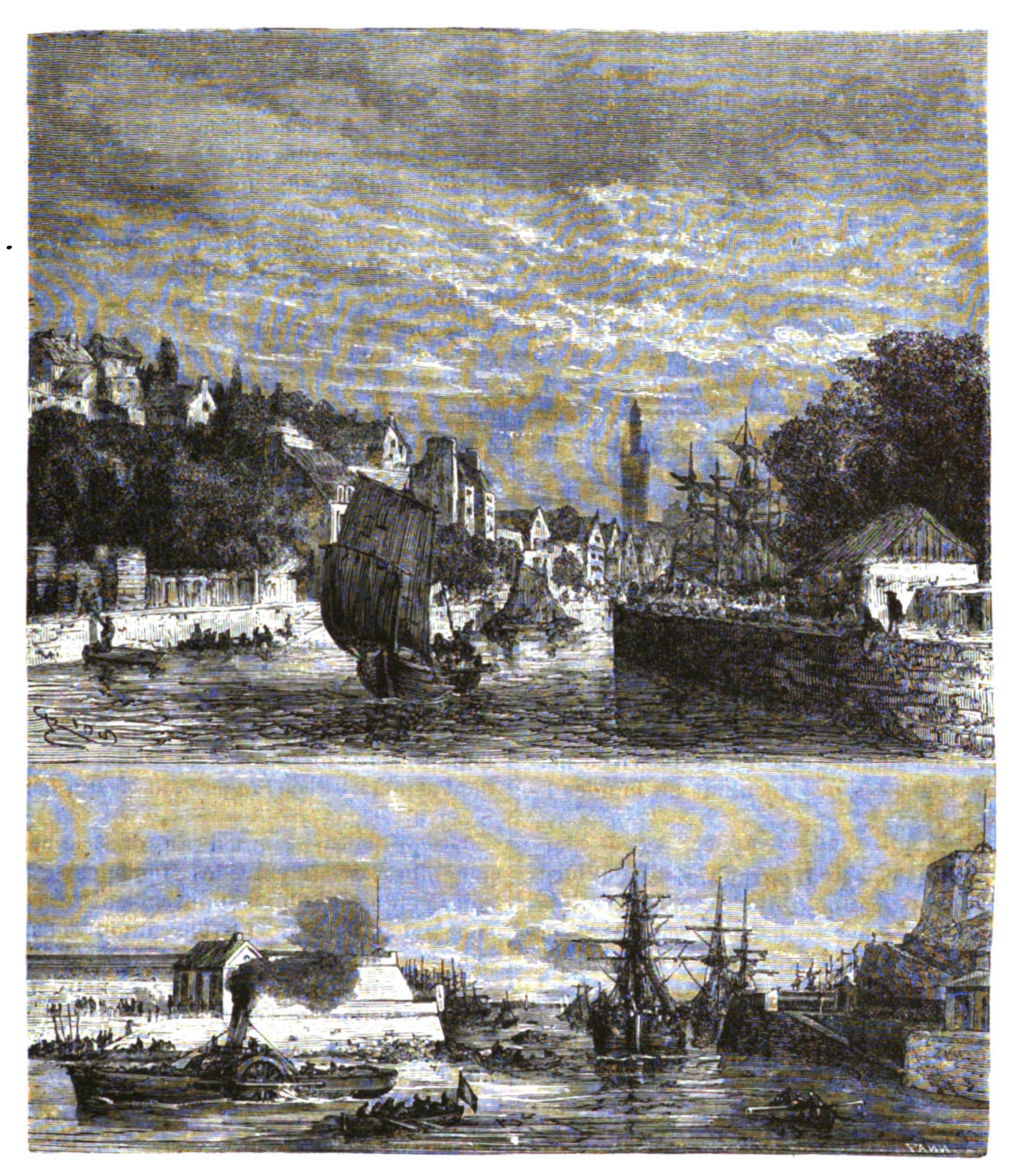
Authon (1566 hab.), chef-lieu de canton, situé près des sources de l'Ozanne et de la Braye, fabrique des serges et a des fours à chaux.

La Loupe (1357 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales et des bestiaux, et possède un château seigneurial, bâti sous Henri IV.

Thiron-Gardais (630 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Thironne, a des fabriques de tuiles et de clous.

La principale commune de l'arrondissement est : *La Bazoche-Gouet* (2182 hab.), qui a conservé de curieux monuments du XIIIe siècle.


EURE-ET-LOIR
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
EURE
SEINE-ET-OISE
ORNE
SARTHE
LOIR-ET-CHER
LOIRET
CHARTRES
DREUX
NOGENT-LE-ROTROU
CHÂTEAUDUN
Anet
Dreux
Brezolles
la Ferté-Vidame
Châteauneuf
Senonches
Nogent-le-Roi
Maintenon
la Loupe
Courville
Thiron-Gardais
Illiers
Bonneval
Voves
Janville
Orgères
Authon
Brou
Cloyes
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 8.
B. Constans, Géographe de l'Adm^on des Postes
Gillot.



Vue de la rivière de Morlaix. — Embouchure de la Penfeld, dans la rade de Brest.

FINISTÈRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Finistère, qui doit son nom à sa position à l'extrémité de la France sur l'Océan et la Manche, est un département maritime situé dans la région occidentale du territoire français. Il a pour limites : au N., la Manche ; à l'E., les départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord ; au S. et à l'O., l'océan Atlantique.

Le Finistère forme l'extrémité d'une presqu'île, dont les côtes, généralement très-découpées, hérissées de rocs, de masses de granit, frangées d'anses et de caps, sont profondément creusées entre la pointe Saint-Mathieu et la pointe de Trévignon par les baies de Brest, de Douarnenez, d'Audierne et de la Forêt ; leur développement, accru par de capricieuses sinuosités, mesure environ 600 kilomètres, et elles ne renferment pas moins de 25 ports de toutes grandeurs, où les flottes de guerre et

les navires du commerce trouvent un refuge assuré contre les violences de deux mers. Ces côtes, en divers points, sont couvertes par des îles, les unes peuplées d'habiles marins et de hardis pilotes, les autres inhabitées, dangereuses, écueils terribles, que signalent des phares nombreux; ces îles sont au S. dans l'Océan, les Glénans; à l'O. l'ingrate île de Sein et sa funeste chaussée, séparée de la terre ferme par le passage du Raz, dont les courants sont terribles; plus au N., la grande île d'Ouessant avec ses feux, que viennent tout d'abord reconnaître les navires, et son cortége de petites îles; au N. enfin, dans la Manche, l'île de Batz qui défend Roscoff, battue par ces flots terribles que soulèvent les tempêtes d'équinoxe.

A l'intérieur, le Finistère forme un pays montueux, avec des sites pittoresques, des landes, des marais, et principalement dans les arrondissements de Morlaix et de Brest, un territoire bien cultivé, très-fertile, où les céréales viennent assez abondamment pour en permettre l'exportation. Les deux tiers du pays sont livrés à l'agriculture, tandis que l'autre tiers est occupé par des landes immenses, d'un aspect sauvage, avec des lignes d'horizon nettement tranchées qui reculent au loin les limites du regard.

Orographie. — Hydrographie. — Deux chaînes de montagnes ou plutôt de hautes collines traversent le Finistère dans sa région septentrionale. Ce sont du N. E. au S. O., les *Montagnes-d'Arès* qui vont mourir à la rade de Brest, après s'être dessinées assez capricieusement sur une longueur de 60 kilomètres, et dont le point culminant est situé sur la route de Châteaulin à Morlaix, à une hauteur de 391 mètres; puis les *Montagnes-Noires* qui courent de l'E. à l'O. depuis les Côtes-du-Nord, et se terminent à Crozon sur cette langue de terre qui sépare la rade de Brest de celle de Douarnenez.

Le Finistère est arrosé par un grand nombre de petits fleuves dont l'écoulement est déterminé au N. par les pentes des Montagnes-d'Arès, au S. par celles des Montagnes-Noires, et à l'O. par les déclivités qui se forment entre ces deux chaînes.

Les principaux cours d'eau, tributaires de la Manche, qui se dirigent vers le N., sont : 1° *La Penzé* qui tombe de l'un des points culminants des Montagnes-d'Arès dans la commune de Commana, passe près de Saint-Thégonnec, et se jette dans la mer entre la rivière de Morlaix et Saint-Pol-de-Léon, après un cours de 50 kilomètres grossi du *Coat-Toulsach;* 2° *L'Abervrac'h* qui prend sa source sur le plateau de Saint-Thonan, dans le canton de Landerneau, et forme à son embouchure un petit port à passes étroites et difficiles; 3° *L'Aberbenoit* qui sort de l'étang de Lachan dans l'arrondissement de Brest, et se jette dans la rade du même nom, après un cours de 30 kilomètres; 4° *Le Jarlot*, qui prend sa source près de Lannéanou, dans l'arrondissement de Morlaix, et se joint dans cette ville au Kefflent pour former la *Rivière-de-Morlaix* qui se jette dans la Manche.

Les principaux cours d'eau qui se dirigent vers le S. sont : 1° *L'Odet* qui vient de la Montagne-Noire dans la commune de Leuhain, arrose Quimper, et sous le nom de *Rivière-de-Quimper* se jette dans l'Atlantique, après un cours de 62 kilomètres accru du *Ged;* 2° *L'Aven* qui prend sa source dans le canton de Scaer, arrose Rosporden, Pont-Aven, et se jette dans l'Océan après un cours de 40 kilomètres; 3° *L'Ellé* qui prend sa source au-dessous des étangs de Glomel, dans le département des Côtes-du-Nord, traverse une partie du Morbihan, entre dans le Finistère, y baigne Quimperlé, et se jette dans l'Océan à l'anse du Pouldu, après un cours de 74 kilomètres, pendant lequel il a reçu *l'Inam* et *l'Isole* qui baigne Scaer.

Les principaux cours d'eau, dont le bassin général est creusé entre les Montagnes-d'Arès et les Montagnes-Noires et qui coulent vers l'O., sont : 1° *L'Aulne* qui vient du canton de Callac, dans le département des Côtes-du-Nord, entre dans le Finistère, arrose Châteauneuf, Châteaulin, Quimerch, Trévargan, et se perd dans la rade de Brest, grossie de l'*Eleze*, de la *Doufine* et de l'*Hyere*, après un cours de 107 kilomètres; 2° *L'Elorn* qui prend sa source au bas de la Montagne-d'Arès, baigne Sizun, la Roche-Maurice, Landerneau, et sous le nom de *Rivière-de-Landerneau* va se jeter dans la rade de Brest, après 65 kilomètres de cours; 3° *La Penfeld* qui vient de la commune de Guipavas, passe entre Brest et Recouvrance en formant le port militaire de Brest, et se perd dans la rade.

Les étangs sont assez nombreux dans le Finistère, surtout dans le canton de Carhaix de l'arrondissement de Châteaulin.

Climat. — Le climat du Finistère est généralement brumeux; la température y est assez modérée comme dans tous les départements voisins de la mer, mais il y pleut fréquemment. Les côtes sont exposées à des tempêtes très-violentes, surtout à l'époque des équinoxes où les marées sont très-con-

sidérables. Les vents qui soufflent le plus généralement sont ceux de l'O., du S.-O. et du N.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du Finistère est de 672 171 hectares, et sa population de 662 485 habitants, ce qui donne environ 90 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 188 000 habitants depuis le commencement du siècle. Le Finistère est donc un des départements les plus peuplés de la France; il occupe le 7e rang sous ce rapport, et comme le nombre de ses communes n'est que de 284, il s'ensuit que celles dont la population dépasse 2000 habitants sont très-nombreuses; en effet, on en compte 112.

Les agriculteurs forment plus de la moitié de cette population; ils sont au nombre de 373 000; on compte 128 000 industriels ou commerçants, 33 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 69 000 sans profession.

Les habitants du Finistère, rudes de ton et de manières, sont pourtant bons, hospitaliers, pleins de franchise, très-sensibles aux prévenances, très-entêtés dans leurs déterminations et aussi dans leurs préjugés; ils font d'excellents soldats, et des marins habiles et courageux. Leur race est belle, vigoureuse, solidement constituée dans les pays fertiles, sur les côtes de Léon et de Plougastel, mais plus chétive dans les montagnes et au milieu des landes arides.

Les Bretons portent toujours la vaste culotte et les sabots, le gilet court, la casaque de toile à capuchon, le chapeau à larges bords et les cheveux longs tombant sur les épaules. Leurs femmes se distinguent surtout par leur coiffure ronde qui varie suivant la région qu'elles habitent. La majorité des habitants parle le bas-breton.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Finistère comprend 289 500 hectares de terres labourables, 40 000 de prairies naturelles, 249 000 de pâturages, landes et bruyères, 89 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le nombre des propriétaires y dépasse 100 000, et la propriété y est divisée en 1 600 000 parcelles environ.

La science agricole n'a pas encore introduit dans le Finistère ses perfectionnements modernes; les méthodes y sont arriérées, et le sol ne rend pas tout ce qu'il pourrait rendre avec une culture mieux entendue; cependant, l'agriculture est en voie de progrès. et il existe maintenant une ferme-école dans la commune de Saint-Goazec, de l'arrondissement de Châteaulin.

Parmi les céréales, ce sont le blé et le seigle qui réussissent particulièrement dans le Finistère, et elles dépassent les besoins de sa population; leur valeur annuelle atteint 41 millions de francs, en y comprenant celle de l'avoine et du sarrasin. Les autres cultures, d'une valeur de 13 millions, sont les pommes de terre, les légumes, panais, oignons, choux, etc., le chanvre, le lin. On y cultive des prairies artificielles, des arbres fruitiers de toute espèce, mais principalement les poiriers et les pommiers, qui produisent, annuellement, 86 000 hectolitres de cidre, la boisson générale du pays.

L'arrondissement de Châteaulin renferme les forêts les plus étendues du département, dans lesquelles dominent le chêne, le hêtre, le bouleau et le châtaignier. Les pâturages sont de bonne qualité, mais les landes envahies par les genêts occupent encore une très-grande partie du territoire, et les marais qui pourraient être desséchés et livrés à l'agriculture occupent plus de 9000 hectares.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie rurale; les chevaux, de race bretonne, petits et infatigables, et qui sont particulièrement recherchés pour l'artillerie, dépassent le chiffre de 100 000; les bêtes à cornes sont au nombre de 461 000, et l'on compte 90 000 moutons, 73 000 porcs, et près de 87 000 ruches d'abeilles.

La valeur brute des animaux domestiques atteint 27 millions, et celle de la production agricole annuelle 60 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département du Finistère, qui appartient en grande partie aux terrains primitifs et de transition, possède des richesses métalliques assez considérables. Au premier rang se placent les mines de plomb argentifère de Poullaouen et d'Huelgoat, puis des mines de fer, de litharge, de houille et de zinc. On y exploite également des carrières de granit, de porphyre, de quartz, de pierres de taille, etc., des carrières d'ardoises à Pleyben, à Châteaulin, à Saint-Ségal, de pierres à aiguiser, etc.

Ce département possède aussi plusieurs sources minérales froides dont les principales sont celles de Morlaix.

Industrie. — Commerce. — L'industrie du Finistère fabrique spécialement des toiles à voiles, des toiles blanches; les fabriques de vêtements militaires, de soude, de produits chimiques, de savons verts, d'huiles de lin, etc.,

les tanneries, les corderies, les papeteries, les manufactures de papiers peints, de tabac, les minoteries, etc., forment ses principaux établissements industriels. Les mines de Poullaouen et de Huelgoat et les diverses autres exploitations de ce genre, ainsi que l'extraction des ardoises, occupent plusieurs milliers d'ouvriers. On y construit, on y équipe, on y arme aussi un certain nombre de navires.

La navigation est largement favorisée dans le département par les 27 ports qui permettent aux navires de s'abriter sur ses côtes ; ce sont les ports de Brest, de Morlaix, de Roscoff, de Plouescat, de Paluden, de l'Abervrac'h, de Portzal, du Conquet, de Landerneau, du Faou, du Fret, de Douarnenez, de Pont-l'Abbé, de Camaret, du Kernic, de Quimper, de Concarneau, de Pont-Aven, d'Audierne, de Douélan, de Quimperlé, de Port-Launay, de Morgat, de Tréboul, de Pont-Croix ; ils emploient à l'entrée et à la sortie environ 1200 navires jaugeant près de 120 000 tonnes ; le cabotage est fait par 28 000 navires, dont la jauge n'est pas inférieur à 400 000 tonneaux. La pêche de la morue et la pêche de la sardine donnent lieu à un mouvement maritime très-actif, principalement à Douarnenez et à Concarneau.

Le commerce est principalement alimenté par les produits du sol, céréales, beurre, bestiaux, chevaux, cire, miel, le plomb, les divers métaux, puis les toiles, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Finistère compte 5 routes impériales longues de 404 kilomètres, 14 routes départementales qui dépassent 493 kilomètres, et seulement 836 chemins vicinaux, dont le développement total n'est que de 3400 kilomètres.

Les rivières navigables et les canaux offrent un parcours navigable de 196 kilomètres environ.

Une section du canal de *Nantes-à-Brest*, qui commence sur la Loire, à Nantes, traverse une partie du département sur une longueur de 84 kilomètres, et se termine entre Carhaix et Châteauneuf, sur l'Aulne qui, sous le nom de Rivière-de-Châteaulin, est navigable jusqu'à Brest.

Le département du Finistère est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Brest*, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, qui le traverse de l'E. à l'O., avec stations à Plouigneau, Morlaix, Pleyber-Christ, Saint-Thégonnec, Landivisiau, Landerneau, Kerhuon ; 2° par l'embranchement de *Savenay à Châteaulin*, du réseau d'Orléans, avec stations à Quimperlé, Bannalec, Rosporden, Quimper et Quéménéven.

L'ensemble de ces voies ferrées présente un développement de 146 kilomètres.

L'embranchement de *Savenay à Châteaulin* sera prolongé jusqu'à Landerneau où il se soudera avec la ligne de l'Ouest.

Histoire. — Le territoire occupé aujourd'hui par le département du Finistère était habité, avant l'ère chrétienne, par la peuplade celtique des *Occismiens;* c'était là, et par excellence, le pays des Druides, qui entraînèrent toute l'Armorique à la lutte contre l'invasion romaine; mais, soumise par les envahisseurs, cette contrée fut comprise par Auguste dans la Lyonnaise, et, sous Adrien, dans la Lyonnaise troisième. Elle reçut alors le nom de *Pays de Léon* dans sa partie occidentale; puis, vers le commencement du ve siècle, affranchie peu à peu de la domination étrangère et sortie de la condition de peuplade asservie, elle reconquit celle d'alliée des Romains.

A cette époque, le christianisme pénétra dans cette province lointaine, assez réfractaire à toute nouvelle idée, et qui conserva jusqu'au XVIIe siècle des coutumes de son ancienne idolâtrie.

L'empire romain détruit, le Finistère devint un royaume indépendant, le royaume de Cornouailles, avec Kemper pour capitale; il subit divers changements, et fut possédé, vers le milieu du IXe siècle, par les comtes de Léon, dont l'un résista opiniâtrément aux envahissantes menées des rois francs. Au XIIIe siècle, la contrée entière passa sous la domination des ducs de Bretagne, qui en restèrent les possesseurs jusqu'à l'époque où les deux mariages d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII, puis celui de sa fille Claude avec François Ier, la réunit définitivement à la couronne de France.

Le Finistère fut particulièrement éprouvé par les guerres de la Ligue; son territoire fut ravagé par les brigands, dévasté par les bandes de loups, et ses habitants subirent une épouvantable famine dont le récit fait horreur. Depuis cette époque, il jouit d'un calme qui ne fut plus troublé que par les excès de la Révolution.

En 1790, au remaniement général de la France, le département du Finistère fut formé avec la partie moyenne de la basse Bretagne.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages les plus remarquables du département du Finistère sont : le bénédictin DOM MORICE; le critique FRÉRON; les marins KER-

SAINT, KERGUELEN, LINOIS; LATOUR D'AUVERGNE, *le premier grenadier de France;* le général MOREAU; le statisticien MOREAU DE JONNES; et, parmi les contemporains : le général LE FLÔ; le romancier ÉDOUARD CORBIÈRE; le professeur de musique ÉMILE CHEVÉ.

Divisions administratives. — Le département du Finistère comprend *cinq arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond. de	Quimper.....	9	cant.	62	comm.
—	Brest.......	12	—	83	—
—	Châteaulin...	7	—	60	—
—	Morlaix.....	10	—	58	—
—	Quimperlé...	5	—	21	—
		43	cant.	284	comm.

Il forme la 3e subdivision de la 16e division, dont le siége est à Rennes.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Quimper et de Léon, qui est suffragant de l'archevêché de Rennes; ce diocèse comprend 47 cures, 255 succursales, 225 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Quimper, et un petit séminaire à Pont-Croix. Les protestants y ont un temple.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Rennes, et a 5 tribunaux de première instance aux chefs-lieux d'arrondissement et 3 tribunaux de commerce à Brest, Morlaix et Quimper.

Compris dans le ressort de l'Académie de Rennes, ses établissements d'instruction publique sont : un lycée à Brest, des colléges communaux à Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Lesneven et Landerneau, un cours normal d'instituteurs à Quimper, et 515 écoles publiques et libres. Un tiers seulement des jeunes conscrits inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Finistère :

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER.

QUIMPER (12 532 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur l'Odet, à 549 kilomètres de Paris. C'est une ville ancienne, qui a conservé quelques portions de ses vieilles murailles, et dont la cathédrale de *Saint-Corentin*, commencée au XIIIe siècle, et la chapelle épiscopale sont classées parmi les monuments historiques; ses églises de *Saint-Mathieu* et de *Locmaria* offrent des parties très-intéressantes ainsi qu'une ancienne porte bien conservée. Les chantiers de construction, les minoteries, les faïenceries, etc., sont les principaux établissements industriels de Quimper; son port importe de la houille, des vins, des résines, etc., et exporte des céréales, de la poterie, du poisson.

Quimper, autrefois la capitale de la partie méridionale du Cornouailles, détruite en 1345, par Charles de Blois, fut longtemps à se relever de ses ruines.

Concarneau (3555 hab.), chef-lieu de canton, place de guerre et sous-quartier maritime du quartier de Quimper, a pour principale industrie la pêche et la préparation des sardines, qui occupent les deux tiers de sa population et emploient un grand nombre de bateaux. Cette petite ville se compose de deux parties distinctes dont l'une est entourée de ses vieilles fortifications restaurées.

Fouesnant (3442 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Océan, fabrique de la soude et fait le commerce des grains et des bois de construction.

Pont-l'Abbé (4526 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rivière de ce nom, au bord de l'Océan, a des minoteries et des fabriques de fécule. Son couvent des *Carmes* est un édifice gothique assez remarquable.

Douarnenez (5434 hab.), chef-lieu de canton, petite ville pittoresquement située au fond de la dangereuse baie de ce nom, fait principalement la pêche de la sardine, qui occupe 400 chaloupes et 2000 marins. Son port est éclairé par un feu de quatrième ordre. A en croire les récits légendaires, la baie de Douarnenez recouvrirait les ruines d'une ville engloutie.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Briec* (5726 hab.), qui fait le commerce des bestiaux, des fruits, du beurre, etc., *Plogastel-Saint-Germain* (1769 hab.), dont l'église est un monument historique, *Pont-Croix* (2442 hab.), avec une église également classée dans cette catégorie, et *Rosporden* (1284 hab.), sur l'Aven, où se voit le château de Coat-Canton qui date du XIVe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beuzec-Cap-Sizun* (2219 hab.); *Cleden-Cap-Sizun* (2388 hab.); *Elliant* (2984 hab.); *Ergui-Armel* (2058 hab.); *Ergué-Gabéric* (2286 hab.); *Esquibien* (2074 hab.); *Kerfeunteun* (2811 hab.); *Penmarch* (2227 hab.); *Ploaré* (2451 hab.); *Plogonnec* (2944 hab.); *Plomeur* (2956 hab.); *Plonéour* (3308 hab.); *Plouhinec* (3736 hab.); *Plozévet* (3384 hab.); *Pouldergat* (2353 hab.); *Poullan* (3616 hab.); *Trégunc* (3538 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BREST.

BREST (79 847 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en trois cantons, préfecture et chef-lieu du deuxième arrondissement maritime, est situé sur l'Océan, à 80

kilomètres de Quimper. C'est une ville très-pittoresquement bâtie, à l'embouchure de la Penfeld; elle se divise en deux parties : l'une sur la rive gauche, le Brest proprement dit, avec son château du moyen âge, où résidèrent autrefois les ducs de Bretagne, sa place du *Champ-de-Bataille*, son église *Saint-Louis* commencée au XVII[e] siècle, son magnifique hôpital de la marine, son théâtre récemment incendié, et son *Cours d'Ajot*, magnifique promenade, qui permet aux regards d'embrasser toute la rade; l'autre, qui porte le nom de Recouvrance, s'élève sur la rive droite de la Penfeld; ces deux parties de Brest sont réunies par un pont tournant construit en 1861, long de 257 mètres, haut de 28, qui est une des merveilles de la ville.

Le port militaire est formé par la Penfeld, petite rivière sinueuse et profonde qui s'enfonce entre une double rangée de collines dont plusieurs ont été récemment abattues pour faire place à des bassins et à des formes; ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux de premier rang; là sont les casernes, les usines, les forges, les corderies, le magasin général, etc., qui forment l'un des plus beaux arsenaux de la France et occupent 9000 ouvriers.

Le port marchand, de création récente, a été transporté au pied du cours d'Ajot, et offre aux navires de tout tonnage des quais d'un beau développement, que les marchandises du monde entier couvriront certainement dans un temps peu éloigné.

La rade de Brest, l'une des plus belles du monde, peut contenir 500 vaisseaux et mesure 30 kilomètres de circonférence; elle est défendue par des batteries formidables creusées dans les flancs de ces magnifiques rochers qui l'enserrent; son goulet a 1660 mètres de large dans sa partie la plus rétrécie, et la fait communiquer avec l'Océan; il est éclairé par les cinq phares de la pointe Saint-Mathieu, du Petit-Minou, du Portzic, de Camaret et du Toulinguet.

Le mouvement industriel de Brest est encore peu important en dehors des établissements du port militaire et de l'arsenal; son commerce lui-même est fort restreint et presque réduit au cabotage.

Brest a une origine ancienne; cette ville existait avant l'invasion romaine dans les Gaules et formait la capitale des *Occismiens;* en 1065, ce n'était encore qu'un bourg que fortifia Conan Mériadec; mais au milieu du XVI[e] siècle, elle s'agrandit considérablement, et Vauban l'entoura d'une enceinte de fortification en 1680.

Landerneau (7853 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Élorn, a un très-important établissement de filature et de tissage de lin, et d'autres nombreuses industries; son port, sur la rade de Brest, est particulièrement fréquenté des caboteurs.

Ouessant (2368 hab.), chef-lieu de canton, est une île située à 22 kilomètres de la côte et mesure 30 kilomètres de circonférence; elle n'a qu'un port de pêcheurs et de pilotes, et fait le commerce de poissons. On y voit quelques monuments druidiques.

Lannilis (3318 hab.), chef-lieu de canton, situé au bord de l'Abervrac'h, a des fabriques de grosses couvertures, et fait l'exportation du blé; son église date du XIV[e] siècle.

Plabennec (3571 hab.), chef-lieu de canton, situé non loin de l'étang de *Leuhon*, d'une superficie de 52 hectares, possède un très-grand nombre de monuments druidiques, analogues à ceux de Carnac.

Ploudalmezeau (3253 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des ruines très-intéressantes du château de Trémazan du XIII[e] siècle; son église paroissiale et l'église de Kersaint méritent l'attention.

Lesneven (2759 hab.), chef-lieu de canton, possède un ancien couvent des *Ursulines;* à un kilomètre de la ville se trouve l'église de *Notre-Dame-du-Folgoët*, l'un des plus curieux monuments historiques du XIV[e] siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Daoulas* (1315 hab.), où l'on fabrique de la porcelaine, *Ploudiry* (1487 hab.), qui a des minoteries, et *Saint-Renan* (1277 hab.), situé non loin des ruines du château fort du Pont-au-Chastel.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Guipavas* (6458 hab.); *Guisseny* (3014 hab.); *Hanvec* (3350 hab.); *Irvillac* (2620 hab.); *Kerlouan* (3158 hab.); *Lambèzellec* (12 216 hab.); *Landéda* (2159 hab.); *Plouarzel* (2373 hab.); *Ploudaniel* (3274 hab.); *Plougastel-Daoulas* (6282 hab.); *Plouguerneau* (6033 hab.); *Plouguin* (2234 hab.); *Plouider* (3188 hab.); *Plounéour-Trez* (2915 hab.); *Plouvien* (2607 hab.); *Plouzané* (2240 hab.); *Saint-Pierre-Quilbignon* (6123 hab.).

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN.

CHÂTEAULIN (3259 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur l'Aulne, près du canal de Nantes-à-Brest, et à 28 kilomètres de Quimper. Dans cette petite ville se voient les ruines d'un vieux château du X[e] siècle. On exploite à Châteaulin les ardoisières, et on y fait le commerce des bestiaux, du lin, du chanvre, du poisson, etc.

Carhaix (2365 hab.), chef-lieu de canton

situé sur le canal de Nantes-à-Brest, a conservé les vestiges de sept voies romaines et un aqueduc de la même époque classé parmi les monuments historiques; ses églises de *Plouguer* et de *Saint-Trémeur* sont de curieux édifices des XIIe et XVe siècles; sur la place du Champ-de-Bataille la statue en bronze de la Tour d'Auvergne.

Crozon (8946 hab.), chef-lieu de canton, situé au bord de l'Océan, fait principalement le commerce du sel et des sardines; son sanctuaire druidique de *Kercollcoc'h* est classé parmi les monuments historiques.

Pleyben (5289 hab.), chef-lieu de canton, situé au bord de l'Aulne, exploite des carrières d'ardoises; son église, moitié romane, moitié ogivale, est classée parmi les monuments historiques.

Le Huelgoat (1277 hab.), chef-lieu de canton, possède d'importantes mines de plomb argentifère, exploitées par la même compagnie que celles de *Poullaouen*, et qui produisent ensemble, année commune, environ 800 000 kilogrammes de plomb et 1500 kilogrammes d'argent.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Châteauneuf* (3008 hab.), où l'agriculture donne d'excellents produits, et *le Faou* (1271 hab.), petit port sur l'Ellé.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Berrien* (2100 hab.); *Brasparts* (2958 hab.); *Coray* (2139 hab.); *La Feuillée* (2063 hab.); *Gouézec* (2075 hab.); *Lopérec* (2016 hab.); *Plomodiern* (2648 hab.); *Plonévez-du-Faou* (4047 hab.); *Plonévez-Porzay* (2653 hab.); *Plouyé* (2071 hab.); *Poullaouen* (3380 hab.); *Scrignac* (3103 hab.); *Spézet* (2990 hab.); *Telgruc* (2440 hab.).

ARRONDISSEMENT DE MORLAIX.

MORLAIX (14 046 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 115 kilomètres de Quimper, au confluent du Jarlot et du Kefflent qui forment son port. C'est une charmante ville, d'origine ancienne, resserrée entre deux hautes collines que réunit le magnifique viaduc du chemin de fer jeté à une hauteur de 64 mètres; ses églises de *Saint-Mathieu*, de *Saint-Melaine*, de *Saint-Martin-des-Champs* datent du XVe au XVIIIe siècle. L'entrée de la rade est défendue par le château du Taureau.

L'industrie de Morlaix comprend la fabrication des toiles, des huiles, des tabacs, et son commerce porte sur les produits de son territoire, le miel, le lin, le chanvre, le plomb et la litharge des mines de Poullaouen et d'Huelgoat, etc. Son port est principalement fréquenté des caboteurs qui représentent à l'entrée et à la sortie une jauge de 20 000 tonneaux environ.

Saint-Pol-de-Léon (6771 hab.), chef-lieu de canton, situé au bord de la Manche, possède deux magnifiques monuments historiques, sa cathédrale gothique du XIIIe siècle, et son église *Notre-Dame-de-Creizker*, des XIVe et XVe siècles.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Landivisiau* (3211 hab.), avec une belle église gothique et un ossuaire, *Lanmeur* (2772 hab.), qui possède une crypte classée parmi les monuments historiques, *Plouescat* (3176 hab.), *Plouigneau* (5123 hab.), *Plouzévedé* (1925 hab.), avec une église remarquable du XVIe siècle, *Saint-Thégonnec* (4050 hab.), dont l'église Renaissance est couverte de sculptures, *Sizun* (3875 hab.), où l'on élève des moutons, et *Taulé* (2817 hab.), qui fait le commerce des grains, des bestiaux, etc.

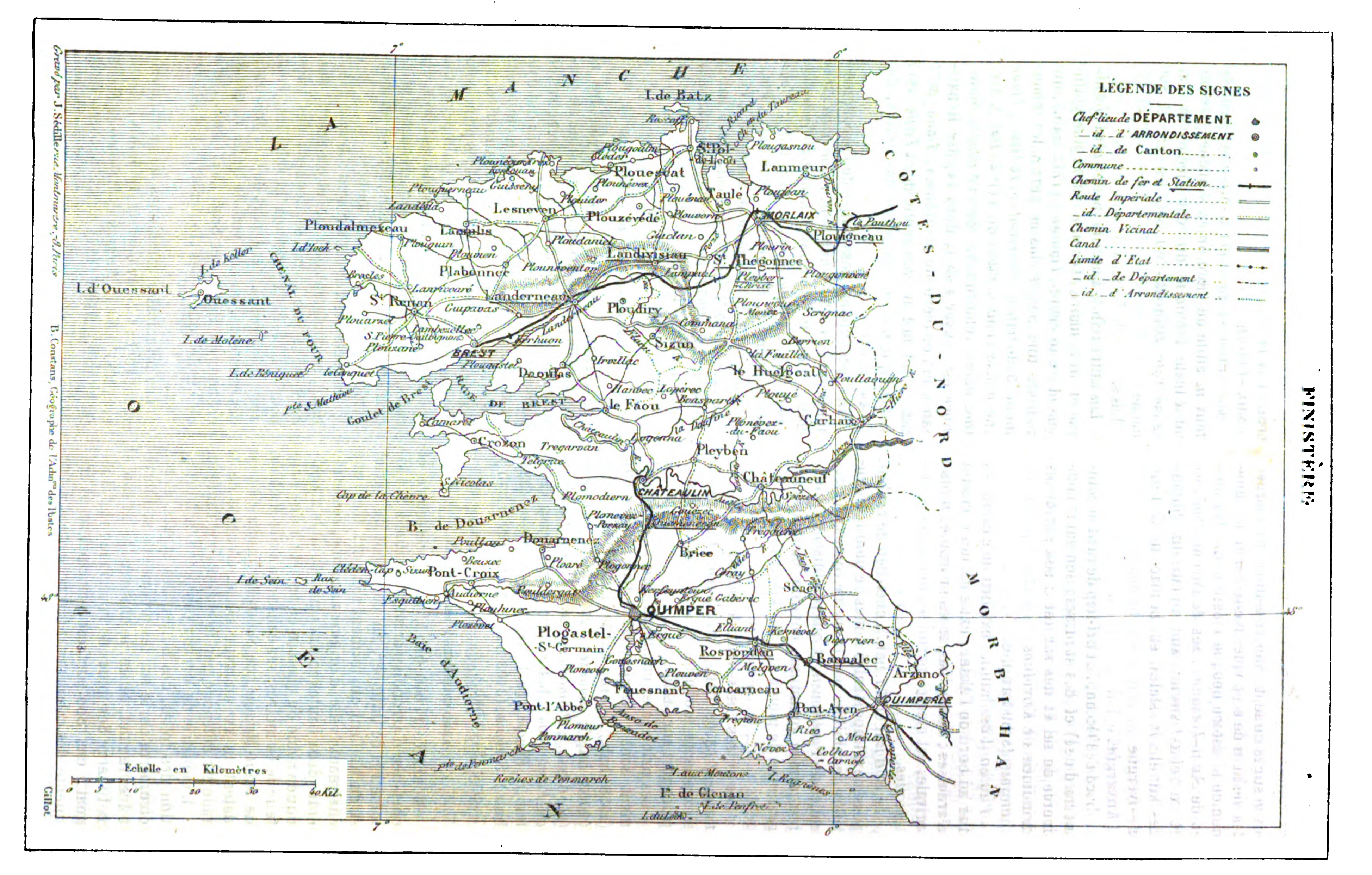
Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cléder* (4689 hab.); *Commana* (2660 hab.); *Guiclan* (3571 hab.); *Lampaul-Guimiliau* (2423 hab.); *Pleyber-Christ* (3468 hab.); *Plouénan* (2740 hab.); *Plougasnou* (3868 hab.); *Plougonven* (4276 hab.); *Plougoulm* (2428 hab.); *Ploujean* (2910 hab.); *Plounéour-Menez* (3976 hab.), *Plounéventer* (2877 hab.); *Plounévez-Lochrist* (4359 hab.); *Plourin* (3218 hab.); *Plouvorn* (3256 hab.); *Roscoff* (4070 hab.).

ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ.

QUIMPERLÉ (6863 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au confluent de l'Ellé et de l'Isole, à 55 kilomètres de Quimper; son église de *Sainte-Croix* qui date du XIe siècle est classée parmi les monuments historiques; les minoteries, les tanneries, les féculeries, papeteries, etc., sont les principaux établissements industriels de Quimperlé qui fait le commerce des denrées alimentaires, des cuirs, des bois, et dont le port, fréquenté principalement par les caboteurs, accuse un mouvement maritime de 5000 tonnes.

Les chefs-lieux de canton sont : *Arzano* (1877 hab.), au confluent de l'Ellé et du Scorff, *Bannalec* (4611 hab.), où se tiennent des foires pour les bestiaux, chevaux et volailles, *Pont-Aven* (1065 hab.), petit port de mer fréquenté des caboteurs, où l'on voit de belles ruines du château du Hénan, et *Scaër* (4471 hab.), près de l'Isole, qui a des clouteries et des papeteries.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Clohars-Carnoët* (3466 hab.); *Kernével* (2047 hab.); *Melgven* (2378 hab.); *Moëlan* (4595 hab.); *Névez* (2221 hab.); *Querrien* (2561 hab.); *Riec* (3155 hab.).


FINISTÈRE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
LA MANCHE
COTES-DU-NORD
MORBIHAN
OCÉAN
I. de Batz
Roscoff
St Pol-de-Léon
Plougasnou
Lanmeur
Plouescat
Taulé
MORLAIX
Plouigneau
Lesneven
Plouzévédé
Ploudalmezeau
Lannilis
Plabennec
Landivisiau
St Thegonnec
I. d'Ouessant
Ouessant
Chenal du Four
I. de Molène
St Renan
Landerneau
Ploudiry
Sizun
BREST
Daoulas
le Huelgoat
Goulet de Brest
Rade de Brest
le Faou
Carhaix
Crozon
Pleyben
Châteauneuf
Cap de la Chèvre
CHATEAULIN
B. de Douarnenez
Douarnenez
Briec
I. de Sein
Pont-Croix
Audierne
QUIMPER
Plogastel-St Germain
Rosporden
Bannalec
Arzano
Baie d'Audierne
Fouesnant
Concarneau
Pont-l'Abbé
Pont-Aven
QUIMPERLÉ
Roches de Penmarch
I. de Glenan
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 Kil.
Gravé par J. Sédille rue Montmartre, 9, Paris
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Beaucaire. — Les murailles d'Aigues-Mortes.

GARD.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Gard forme un département maritime situé dans la région méridionale de la France ; il tire son nom de la principale rivière qui l'arrose du N. O. à l'E. Ses limites sont : au N., les départements de la Lozère et de l'Ardèche ; à l'E., ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; à l'O., ceux de l'Aveyron et de l'Hérault ; au S., celui de l'Hérault et la Méditerranée.

L'aspect général du département du Gard est très-varié ; au N. et à l'O., s'élèvent des contre-forts dérivés de la chaîne des Cévennes, dont les sommets sont généralement couverts de châtaigniers et de mûriers ; plus au N., la contrée, traversée par la chaîne du Lévezou, est sauvage, creusée par des précipices profonds, hérissée de rochers que baignent les eaux fougueuses de la Dourbie et de l'Hérault, mais très-riche en points de vues pittoresques.

La partie méridionale du département du Gard contraste vivement avec sa partie septentrionale ; ce sont des plaines fertiles et des côteaux aux pentes adoucies, que tapissent la vigne et l'olivier. Enfin, sur le bord de la Méditerranée, le long des côtes, dont le développement n'est que de 20 kilomètres et qui sont bordées de collines mouvantes, s'étendent des étangs nombreux et des marais salants très-considérables.

Orographie. — Hydrographie. — Le système orographique du département du Gard est formé de contre-forts qui se rattachent à la chaîne des Cévennes-Méridionales; ils sont désignés sous le nom de *Montagne-de-Caune*, *Chaîne-du-Lévezou*, *Chaînon-Jurassique;* leurs points culminants sont l'*Aigoual* qui s'élève dans la partie septentrionale de l'arrondissement du Vigan à une hauteur de 1567 mètres, le *Signal*, haut de 1564 mètres, l'*Espérou*, situé près du canton de Valleraugue, dans l'arrondissement du Vigan, et dont l'altitude est de 1415 mètres.

La configuration orographique du département du Gard qui appartient presque tout entier au bassin de la Méditerranée, rattache sa partie E. à celui du Rhône, tandis que sa partie O. comprend plusieurs bassins creusés par de petits fleuves qui séparent le bassin du Rhône de celui de l'Hérault. Les fleuves qui se jettent dans la Méditerranée sont le *Rhône*, le *Vistre*, le *Vidourle* et l'*Hérault*.

Le *Rhône*, qui prend sa source dans le canton du Valais, en Suisse, après avoir traversé le lac de Genève, les départements de l'Ain, du Rhône, de Vaucluse, vient séparer les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône de celui du Gard ; pendant ce parcours, il arrose, dans le Gard, Pont-Saint-Esprit, Roquemaure, Aramon, Beaucaire et Fourques, puis, traversant le département des Bouches-du-Rhône, il va, à travers les plaines de la Camargue, se jeter dans la Méditerranée, après un cours total de 812 kilomètres. Ses principaux affluents dans le Gard sont : 1° l'*Ardèche* qui prend sa source dans le département de ce nom, entre dans le Gard, au N. de l'arrondissement d'Uzès, et se jette dans le Rhône, un peu en amont du Pont-Saint-Esprit ; 2° La *Cèze* qui vient des montagnes de Saint-André dans la Lozère, entre dans le Gard par sa frontière N., arrose Meyrannes, Saint-Ambroix, Montclus, Barjols, Chusclan, et finit près de Codolet, après un cours de 100 kilomètres, pendant lequel elle a absorbé l'*Auzonnet* accru lui-même de l'*Auzenne;* 3° le *Gard*, formé par la réunion du *Gardon-d'Alais* qui prend sa source dans la Lozère près de Saint-Maurice-de-Ventalou et du *Gardon-d'Anduze* qui naît dans la Lozère, dans le canton de Florac; le premier arrose, dans le département, Sainte-Cécile, la Grand'-Combe, les Salles-du-Gard, Cendras, Alais, et se grossit de l'*Andorge*, du *Galeison*, de l'*Alzon* et de l'*Avène;* le second arrose Saint-André-de-Valborgne, Saumane, Saint-Martin-de-Corconac, Peyrolles, Saint-Jean-du-Gard, Salindre, Anduze, Ribaute, les Tavernes, et reçoit la *Borgne*, la *Salindrinque*, le *Gardon-de-Mialet*, le *Granaux*, l'*Hourne* et le *Grimoux;* ces deux cours d'eau réunis forment alors le *Gard*, qui arrose Moussac, Dions, Russan, Saint-Nicolas-de-Campagnac, Collias, Remoulins, passe sous le célèbre aqueduc romain du *Pont-du-Gard* et se jette dans le Rhône entre Aramon et Beaucaire, après avoir reçu la *Droude* qui baigne Mejannes-lès-Alais, Saint-Étienne-de-Solm, Saint-Césaire-de-Gauzignan, le torrent de la *Braune* grossi du *Lens*, du *Teulon*, de la *Tourasette* et de la *Vallongue*, le *Bourdic*, torrent qui arrose Baron, Aubussargues et Bourdic, et enfin l'*Auzon* qui passe à Uzès et absorbe les eaux de la fontaine d'*Eure* et du torrent de *Seyne*.

Le *Vistre* prend sa source dans la commune de Cabrières dans l'arrondissement de Nîmes, arrose Marguerittes, la plaine de Nîmes, Bernis, Uchaud, Vestric, tombe dans le canal du Vistre, coule vers Aigues-Mortes par le canal de la Radelle et de là vers la Méditerranée, après un cours de 68 kilomètres, pendant lequel il a reçu le *Rhôny* et la *Cubelle*.

Le *Vidourle*, qui prend sa source au pied d'un contre-fort du Liron, dans l'arrondissement du Vigan, arrose Saint-Hippolyte, Conqueyrac, Sauve, Quissac, Vic-le-Fesq, Lecques, Sommières, sépare le département du Gard de celui de l'Hérault, traverse l'étang de Repausset, et se jette dans la Méditerranée, après un cours de 100 kilomètres très-prompt aux débordements; ses affluents sont : l'*Argentesse*, le *Rieu-Massel*, le *Crespenon*, le *Brestaloux*, le *Crieulon*, la *Courme*, le *Brié*, le *Quiquilhan*, le ruisseau des *Aygalades*, la *Bénovie*, le *Courchamp* et le *Lissac*.

L'*Hérault*, qui prend sa source dans la montagne de l'Aigoual, au N. de l'arrondissement du Vigan, arrose Valleraugue, Pont-d'Hérault, et après avoir absorbé le *Claron*, l'*Arre* et la *Vis*, entre dans le département qui porte son nom, et va se perdre dans la Méditerranée, après un cours de 164 kilomètres.

La partie du département du Gard qui appartient au versant de l'Océan est située dans le bassin du Tarn qu'arrosent ses deux affluents, la *Dourbie* et la *Jonte*.

La *Dourbie*, qui prend sa source près de l'Espérou, arrose Dourbie, entre immédiatement

dans le département de l'Aveyron et va se jeter dans le Tarn au pont suspendu de Milhaud, après un cours de 70 kilomètres.

La Jonte qui tombe d'un contre-fort de l'Aigoual, entre aussitôt dans le département de la Lozère et va se perdre dans le Tarn, après un cours de 42 kilomètres.

Les étangs et les marais sont nombreux dans le département du Gard; on peut citer les étangs du Repausset, du Roi, de Scamandre, etc., et les marais de Bellegarde, de Larmitane, etc., ainsi qu'un certain nombre de salines.

Climat. — Le climat du département du Gard est beau, l'air y est sec, mais les vents, et surtout celui du N. qui est très-violent, amènent de brusques variations dans la température. Les étés y sont très-chauds, et souvent le thermomètre accuse 38° centigrades.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Gard est de 583 556 hectares, et sa population de 429 747 habitants, ce qui donne environ 72 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 122 000 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment plus de la moitié de la population; les industriels et les commerçants sont au nombre de 135 000 environ; on compte 18 000 habitants exerçant des professions libérales, et 26 000 sans profession.

Les habitants du Gard sont laborieux, actifs, entreprenants, spéculateurs, avec un goût vif pour les arts, une imagination ardente, une grande aptitude pour les sciences, mais une humeur assez irascible, que les guerres civiles ou religieuses ont souvent changée en un fanatisme cruel. Ils font de bons soldats et embrassent volontiers le métier des armes. Leur taille est moyenne, mais ils sont bien constitués.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Gard peut se décomposer ainsi : 143 000 hectares de terres labourables, 9000 de prairies naturelles, 75 000 de vignes, 69 000 de culture arborescente, 121 000 de pâturages, landes, bruyères, et 163 500 de bois, forêts, terres incultes, etc.

On compte dans le département près de 121 000 propriétaires qui possèdent 1 116 000 parcelles de terrain.

Le sol du Gard est favorable à toute espèce de culture. La valeur des céréales est annuellement de 20 millions de francs; les territoires d'Uzès et de Saint-Gilles produisent du blé de première qualité; les céréales inférieures, telles que seigle, orge, maïs, sarrasin, les pommes de terre, les lentilles, les fèves s'y récoltent en abondance; presque tous les arbres fruitiers y réussissent, mais au premier rang, il faut placer l'olivier, qui produit annuellement 18 000 hectolitres d'huile pour une valeur qui dépasse 2 millions de francs. La vigne prospère sur presque tous les points du territoire, et le Gard est placé au septième rang parmi les départements viticoles; les 75 000 hectares de vignes rendent annuellement 1 million d'hectolitres de vin, dont les meilleurs proviennent des crûs de Lédénon et de Langlade dans l'arrondissement de Nîmes; mais au premier rang se place le fameux crû de Saint-Gilles qui couvre 5000 hectares et produit aussi un vin de Tokai exclusivement fabriqué avec des plants de Hongrie. Les châtaigniers, les forêts de pins, de chênes et de hêtres, donnent des revenus considérables. Les mûriers occupent dans le département environ 20 000 hectares, principalement dans les arrondissements du Vigan, d'Alais et d'Uzès, et donnent lieu à une production de soie très-estimée, dont la valeur dépasse 17 millions de francs.

Les animaux domestiques élevés dans le Gard comprennent environ 12 500 chevaux de petite taille et principalement de race auvergnate, 28 000 ânes et mulets, près de 500 000 moutons estimés pour leur laine, 44 000 boucs, chèvres et chevreaux, 55 000 porcs, et seulement un très-petit nombre de bêtes à cornes.

Le revenu des animaux domestiques s'élève annuellement à 23 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 54 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Gard renferme des terrains houillers de premier ordre, entre autres ceux d'Alais et du Vigan; il possède aussi des mines de fer, de zinc, de manganèse, de plomb, etc. Les carrières de pierres de taille y sont nombreuses et donnent d'excellents produits, surtout celles qui sont exploitées près de Beaucaire, de Sommières, d'Aigues-Vives, etc. On trouve aussi du marbre à Saint-Brès, dans l'arrondissement d'Alais, du gypse, des pierres lithographiques dans l'arrondissement du Vigan, des pierres meulières dans les environs de Nîmes, de l'argile à poterie à Saint-Quentin, dans l'arrondissement d'Uzès, des sables aurifères, etc.

Les principales sources d'eaux minérales sont celles de Cauvalat, de Fonsange, dans l'arrondissement du Vigan, celles de Meynes et de Vergèze, dans celui de Nîmes, celles d'Euzet, dans l'arrondissement d'Alais, etc.

Industrie. — Commerce. — L'industrie des mines et l'industrie métallurgique sont très-importantes dans le Gard et font de ce département l'un des plus riches de la France. Ses 24 mines de houille qui couvrent une superficie de 905 hectares, occupent environ 5000 ouvriers et produisent près de 5 millions et demi de combustible. Ses 17 mines de fer emploient 400 ouvriers et rendent 653000 quintaux métriques; il faut citer encore 23 mines de lignite, 6 de pyrites de fer, 3 d'antimoine sulfuré, 2 de galène argentifère, 2 de zinc, 4 de bitume, etc.; les principales mines sont celles d'Alais, de Saint-Martin de Valgalgues, de Bességes, de la Grand'Combe, d'Aigrefeuilles, etc. Les 9 marais salants, en cours d'exploitation, dont les principaux sont ceux de Peccais, des Estaques, de Quarante-Sous, du Repausset, etc., produisent environ 550 000 quintaux métriques de sel, valant près de 700 000 francs et occupent environ 16 000 ouvriers.

La pêche maritime, qui est à peu près concentrée au port d'Aigues-Mortes, emploie environ 60 bateaux. Le mouvement de la navigation est représenté à l'entrée et à la sortie par 50 bateaux, jaugeant 1400 tonnes, et celui du cabotage par 70 navires, dont le tonnage dépasse 3000 tonnes.

L'industrie manufacturière comprend la filature de la laine et de la soie, des teintureries, des tanneries, de la bonneterie, des fabriques de châles, de colle-forte, d'instruments aratoires, de liqueurs, de machines, la poterie commune, etc. Les éléments du commerce sont fournis par les productions du sol, les vins, les soies, etc. L'importation comprend les céréales, les bois, les huiles, les denrées coloniales; l'exportation, les vins, les eaux-de-vie, le sel.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Gard est desservi par 10 routes impériales d'une longueur de 506 kilomètres, 26 routes départementales longues de 761 kilomètres, et 2104 chemins vicinaux d'un développement de 4648 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont: le *Canal-de-Beaucaire*, qui passe à Bellegarde, à Saint-Gilles, et va rejoindre à Aigues-Mortes les canaux de *Bourgidou* et de *la Radelle*, le *Canal-de-Peccais* qui va des salines de ce nom au point de jonction des canaux de *Silvéréal* et de *Bourgidou*, le *Canal-de-la-Capette* qui réunit le Petit-Rhône au Canal-de-Beaucaire, *la Grau d'Aigues-Mortes* qui fait communiquer cette ville avec la mer.

Le département du Gard est traversé dans sa partie supérieure de l'E. à l'O. par l'embranchement *de Tarascon à Cette* du réseau de Lyon; cet embranchement dessert les stations de Beaucaire, Bellegarde, Manduel, Marguerittes, Nîmes, Saint-Césaire, Milhaud, Bernis, Uchaud, Vergèze, Aigues-Vives et Gallargues.

Un sous-embranchement de *Nîmes à Bessège* se dirige vers le N. du département, avec stations à Mas-de-Ponge, Fons, Saint-Geniés, Nozières, Boucoiran, Ners, Vézénobres, Saint-Hilaire, Alais, Salyndres, Saint-Julien, Saint-Ambroix, Molières et Robiac. Le tronçon d'*Alais à la Grand'-Combe* a des stations à Tamaris, la Pise et Levade.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 147 kilomètres.

Plusieurs autres sous-embranchements sont en projet et desserviront les autres portions du département.

Histoire. — Si l'on en croit la légende, le territoire qui forme aujourd'hui le département du Gard fut occupé par la peuplade celtique des *Arécomiques*. On croit même que douze siècles avant J. C., les Phéniciens y avaient établi des comptoirs importants. Les *Arécomiques* partagèrent bientôt avec les Massaliotes leur amitié pour les Romains, si bien qu'ils tentèrent de s'opposer à Annibal dans sa marche vers Rome, et qu'ils furent vaincus en 218 par ce chef célèbre.

Quand les Romains apparurent dans les Gaules, les *Arécomiques* se soumirent à leur domination et leur demeurèrent toujours fidèles, et lorsque Marius vainquit les Cimbres et les Teutons qui avaient ravagé leur territoire, ils lui vouèrent une franche amitié. Ce pays fut alors compris dans la Narbonnaise première et prospéra pendant la période romaine, ainsi que l'attestent les magnifiques antiquités que l'on admire aujourd'hui, après dix-huit siècles.

Au commencement du ve siècle, les Barbares recommencèrent leurs invasions; pendant 350 ans, les Vandales, les Visigoths, les Sarrasins se disputèrent ce pays jusqu'au moment où Nîmes fut donné à Pépin-le-Bref, qui en forma un comté. Après Charlemagne, les comtes de Nîmes se firent indépendants et héréditaires; mais ils eurent à lutter contre les pirates normands et les Hongrois, qui désolèrent affreusement leur territoire. Enfin, après plusieurs siècles d'alternatives diverses, la contrée arriva entre les mains de saint Louis, qui la réunit définitivement à la couronne. Elle fut alors divisée en plusieurs fiefs, comtés, vicomtés, duchés, mais elle ne cessa d'appartenir au roi de France.

Après les guerres féodales, les dissensions religieuses éprouvèrent cruellement ce pays.

Des partis fanatiques d'Albigeois, de catholiques, de protestants, en parcoururent tour à tour les campagnes et les dévastèrent. La Réforme fit d'immenses progrès dans cette province; les premières assemblées de protestants se tinrent à Nîmes; ils luttèrent vigoureusement, et, en 1567, ils étaient maîtres de la ville dans laquelle se commirent d'épouvantables atrocités, puis ils l'entourèrent de fortifications. Parut alors l'édit de Nantes qui régularisa l'existence politique des protestants. Nîmes devint très-prospère sous l'influence de l'industrie, des sciences et des arts. Mais quand Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, une lutte acharnée recommença entre les catholiques et les protestants; les troupes du roi procédèrent par d'horribles cruautés; beaucoup de huguenots s'enfuirent dans les Cévennes et dans les montagnes de la Lozère, et alors eut lieu cette terrible boucherie appelée guerre des Camisards, qui ensanglanta le pays. Depuis cette époque, la contrée jouit d'un repos assez complet jusqu'au moment où la Révolution réveilla les passions religieuses.

Au remaniement territorial de la France, en 1790, le département du Gard fut formé avec une partie du Bas-Languedoc.

Hommes célèbres.—Les principaux hommes remarquables du département du Gard sont : le pape CLÉMENT IV; RAYMOND VII; JEAN NICOT; le maréchal DE TOIRAS; le prédicateur BRIDAINE; l'archéologue SÉGUIER; le marquis DE MONTCALM; le chevalier D'ASSAS; FLORIAN; le constituant RABAUD-SAINT-ÉTIENNE; le peintre SIGALON; et, parmi les contemporains : l'homme d'État GUIZOT; le chimiste DUMAS; le professeur DE QUATREFAGES; l'avocat CRÉMIEUX; l'ingénieur FLACHAT; le poëte JEAN REBOUL.

Divisions administratives. — Le département du Gard forme *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Nîmes.......	11 cant.	73 comm.
— d'Alais.........	10 —	98 —
— d'Uzès.........	8 —	99 —
— du Vigan.......	10 —	75 —
	39 cant.	345 comm.

Il forme la 4ᵉ subdivision de la 10ᵉ division militaire, dont le siége est à Montpellier, et fait partie du 5ᵉ arrondissement maritime.

Dans l'organisation religieuse, il forme un diocèse dont l'évêché est à Nîmes, et qui est suffragant de l'archevêché d'Avignon; ce diocèse compte 42 cures, 215 succursales, 74 vicariats rétribués par l'État; il possède un grand séminaire à Nîmes et un petit séminaire à Beaucaire. Les protestants, nombreux dans le département, ont 154 temples affectés à leur culte, et les Juifs une synagogue à Nîmes.

La justice est rendue, dans le Gard, par les 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 4 tribunaux de commerce d'Alais, d'Anduze, de Saint-Hippolyte et de Nîmes, qui ressortissent de la Cour impériale de Nîmes.

Le département du Gard est compris dans le ressort de l'Académie de Montpellier; ses établissements d'instruction publique sont un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices protestantes à Nîmes, quatre colléges communaux à Uzès, Alais, le Vigan, Bagnols, et 949 écoles publiques et libres. Les trois quarts des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Gard :

ARRONDISSEMENT DE NIMES.

NÎMES (60 240 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en trois cantons, est bâtie au milieu d'une plaine fertile, sur les deux rives du Vistre-de-la-Fontaine, à 710 kilomètres de Paris. Cette ville célèbre est environnée de larges boulevards; elle a de magnifiques promenades, telles que les allées du Mont-Cavalier plantées de pins, le Cours-Neuf, le Grand-Cours, l'avenue Feuchères, le jardin de la Fontaine où l'on admire les ruines du temple de Diane. La liste des monuments historiques que possède Nîmes est longue et intéressante; on y voit la *Maison-Carrée*, temple rectangulaire orné de trente colonnes corinthiennes, et dont la fondation paraît remonter au siècle d'Antonin; les *Arènes*, de la même époque, vaste amphithéâtre elliptique avec ses soixante arcades superposées en deux étages, et ses trente-cinq rangées de gradins qui pouvaient contenir 25 000 spectateurs; la *Tour Magne*, placée sur une haute colline et composée de trois étages; le *Temple de Diane;* la *Porte d'Auguste*, élevée sur l'ancienne voie Domitienne et restaurée en 1849; la *Porte de France*, composée d'une seule arcade à plein cintre et située près de l'amphithéâtre; les *Thermes*, découverts dans les jardins de la Fontaine; le *Bassin romain*, où s'accumulaient les eaux venues par le pont du Gard; la cathédrale de *Saint-Castor*, où se mêlent les styles romano-byzantin et gothique. En dehors de cette classification, on peut citer l'église moderne de *Saint-Paul*, bâtie dans le style byzantin, le grand temple protestant, le Palais de Justice, la magnifique fontaine de la place de l'Espla-

nade et ses cinq statues dues au ciseau de Pradier, etc. Le musée établi dans la Maison-Carrée renferme de nombreux fragments de l'époque antique, des bijoux, des poteries, des mosaïques et des toiles remarquables du Titien, du Guerchin, du Guide, de Van-Dick, de Rubens, de Greuze, de Sigalon, de Paul Delaroche, de Flandrin, etc.

Les principaux établissements industriels de Nîmes sont des fabriques de tapis, de châles, des ateliers de fonderie et de construction pour le matériel des chemins de fer, etc. A Nîmes se concentrent les produits de toute la région agricole environnante. Son commerce porte sur les céréales, les vins, les eaux-de-vie, les denrées coloniales, etc.

Quelle que soit l'obscurité qui environne l'origine de cette ville, il n'est pas douteux qu'elle ne soit très-ancienne. Elle devint la capitale des *Volces Arécomiques*, puis elle s'entoura de fortifications sous le règne d'Auguste. Ce fut à l'époque de Constantin que le christianisme y apparut, et son premier évêque, Félix, fut martyrisé au commencement du VIe siècle. Les invasions des Barbares, puis, plus tard, la guerre des Albigeois, et, enfin, la cruelle administration des rois de France, désolèrent successivement cette ville, encore éprouvée jusqu'à la fin du XVIIe siècle par les guerres de religion.

Aigues-Mortes (3932 hab.), chef-lieu de canton, est située à 4 kilomètres de la Méditerranée qui baignait autrefois ses murs, et au milieu de marais où finissent les canaux de Beaucaire, de la Radelle, du Bourgidou et de la Grande-Robine qui met son port en communication avec la Méditerranée. Les murailles d'Aigues-Mortes, construites à la fin du XIIIe siècle, percées de meurtrières, ceintes de créneaux, surmontées de quinze tours, et la *Tour de Constance*, sont classées parmi les monuments historiques. Aigues-Mortes a des tourbières, des salines, et fait le commerce des vins, eaux-de-vie, graines, sel, denrées coloniales, etc.

Beaucaire (9395 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Rhône, en face de Tarascon, est relié à cette ville par un beau pont suspendu. Les ruines de son ancienne forteresse sont classées parmi les monuments historiques. On exploite à Beaucaire des carrières de pierres; on y fabrique des toiles, des étoffes de laine, etc. Sa célèbre foire, instituée en 1217, se tient du 21 au 28 juillet de chaque année.

Saint-Gilles (6804 hab.), chef-lieu de canton, est renommé pour ses vins de premier ordre, et possède une église classée parmi les monuments historiques, qui est un chef-d'œuvre de l'architecture byzantine.

Sommières (3875 hab.), chef-lieu de canton situé sur le Vidourle, est une localité fort industrielle qui fabrique des essences, des liqueurs, des tissus de laine, des chapeaux, etc., et qui fait le commerce des vins muscats, des bois de construction, des fers, des aciers, etc.; son territoire a recelé un grand nombre d'objets de l'époque gallo-romaine; on y remarque les ruines d'un pont romain et d'un ancien château-fort qui servit de refuge aux calvinistes.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Aramon* (2670 hab.), qui produit des huiles renommées, *Marguerittes* (1945 hab.), où l'on a trouvé des débris antiques de l'époque romaine, *Saint-Mamert* (640 hab.), et *Vauvert* (5129 hab.), qui fait un grand commerce de vins et de spiritueux.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Aimargues* (2857 hab.), qui fait le commerce des vins en gros; *Bellegarde* (2820 hab.), avec les restes d'un aqueduc romain; *Bouillargues* (2856 hab.); *Calvisson* (2510 hab.); où il se fait un commerce très-important de muscats; *Générac* (2287 hab.); *le Grand-Gallargues* (2018 hab.); *Manduel* (2100 hab.); *Montfrin* (2580 hab.), près du Gardon, que traverse un pont suspendu.

ARRONDISSEMENT D'ALAIS.

ALAIS (19964 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en 2 cantons, est situé sur la rive gauche du Gardon, au pied des Cévennes, à 45 kilomètres de Nîmes. Cette ville est très-industrielle; son territoire renferme deux bassins houillers, comprenant 650 kilomètres carrés, qui produisent annuellement un million de tonnes de houille, du lignite, du zinc, du fer, du plomb, etc. Ses principaux établissements industriels sont: les forges et fonderies de Tamaris, 20 filatures de soie, des verreries, des tuileries, etc.; on y fait un commerce très-actif de soies gréges, de cocons, de vins, d'huiles, etc.

Alais, ville ancienne connue autrefois sous le nom d'*Alesia*, elle fut très-éprouvée pendant les guerres de religion.

La Grand' Combe (9367 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Gardon-d'Alais, possède l'une des plus riches houillères de France, qui produit annuellement 300 000 quintaux de combustible, et d'importants établissements industriels tels qu'usines pour la fabrication du fer, etc.

Les autres chefs-lieux de l'arrondissement sont: *Anduze* (5303 hab.), située sur le Gardon,

que traverse un pont en pierre, petite ville industrielle et commerçante, *Barjac* (2511 hab.), qui possède des mines de houille et des eaux minérales, *Genolhac* (1509 hab.), avec des mines de plomb argentifère, *Lédignan* (655 hab.), *Saint-Ambroix* (4645 hab.) qui fait le commerce des vins, soies, olives, etc., *Saint-Jean-du-Gard* (3957 hab.), avec des filatures de soie et des exploitations de manganèse, et *Vézénobres* (1035 hab.), près du confluent des Gardons d'Anduze et d'Alais qui forment le Gard.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bessèges* (8671 hab.), qui possède des mines de fer et de houille considérables; *Chamborigaud* (3026 hab.); *Portes* (4072 hab.); *Robiac* (3009 hab.), avec houillères, fonderies, filatures de soie, etc.

ARRONDISSEMENT DU VIGAN.

Le Vigan (5014 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de l'Arre, au pied du Mont-Espérou, à 77 kilomètres de Nîmes. La halle au blé de cette petite ville est construite sur les ruines d'un temple romain; sur sa place principale s'élève la statue du chevalier d'Assas; sa *promenade*, renommée dans tout le Midi, est ombragée par des châtaigniers énormes. A un kilomètre de la ville se trouve l'établissement thermal de Cauvalat, dont les eaux minérales froides s'emploient en bains et en boissons.

Le territoire du Vigan renferme les petits bassins houillers de Cavaillac et de Coularou, des carrières de pierres lithographiques et de marbre jaune; les établissements industriels de la ville sont représentés par des bonneteries, des tanneries, des mégisseries, des tonnelleries, etc. On y fait le commerce des vins, des soies, des huiles, des mulets, des chevaux, etc.

Saint-Hippolyte-du-Fort (4203 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierres calcaires, et possède des filatures de soie, des fabriques de gants, etc. Il existe dans cette petite localité une institution protestante pour les aveugles et les sourds-muets.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Alzon* (972 hab.), qui fait le commerce des bêtes à laine et à cornes, *Lasalle* (2538 hab.), avec des carrières de plâtre et d'importantes filatures de soie, *Quissac* (1556 hab.), qui exploite des carrières de pierre, et a des fabriques de bonneterie, *Saint-André-de-Valborgne* (1800 hab.), où l'on fabrique des draps communs, *Sauve* (2508 hab.), où l'on cultive le micocoulier, ainsi que des arbres fruitiers qui produisent des fruits excellents, et dont les eaux sulfureuses de Fonsange sont renommées, *Sumène* (2829 hab.), dont le territoire renferme de la houille, du fer et du plomb, *Trèves* (545 hab.), situé sur la rive droite du Trévezet, et *Valleraugue* (3742 hab.), qui a des filatures de soie.

Les principales commmunes de l'arrondissement sont : *Aumessas* (1045 hab.), où l'on voit une jolie cascade formée par la rivière d'Albaigne; *Lanuéjols* (1047 hab.); *Pompignan* (1368 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT D'UZÈS.

Uzès (5895 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de l'Auzon, à 24 kilomètres de Nîmes; le clocher roman de sa cathédrale, qui date du XIe siècle, est classé parmi les monuments historiques; parmi les autres édifices curieux de la ville, on peut citer le château avec ses tours massives, le palais épiscopal, et aux environs d'Uzès, une grotte nommée le *Temple des Druides* et les ruines d'un aqueduc romain. On fabrique à Uzès de la bonneterie, de la grosse draperie, du papier, des chapeaux, etc. Son commerce porte principalement sur les blés, vins, eaux-de-vie, bestiaux, etc.

S'il faut en croire la tradition, Uzès aurait été fondé, au temps de l'occupation romaine, par Caton d'Utique. Quoi qu'il en soit, c'est une ville très-ancienne, qui devint le siége d'un évêché au commencement du VIe siècle.

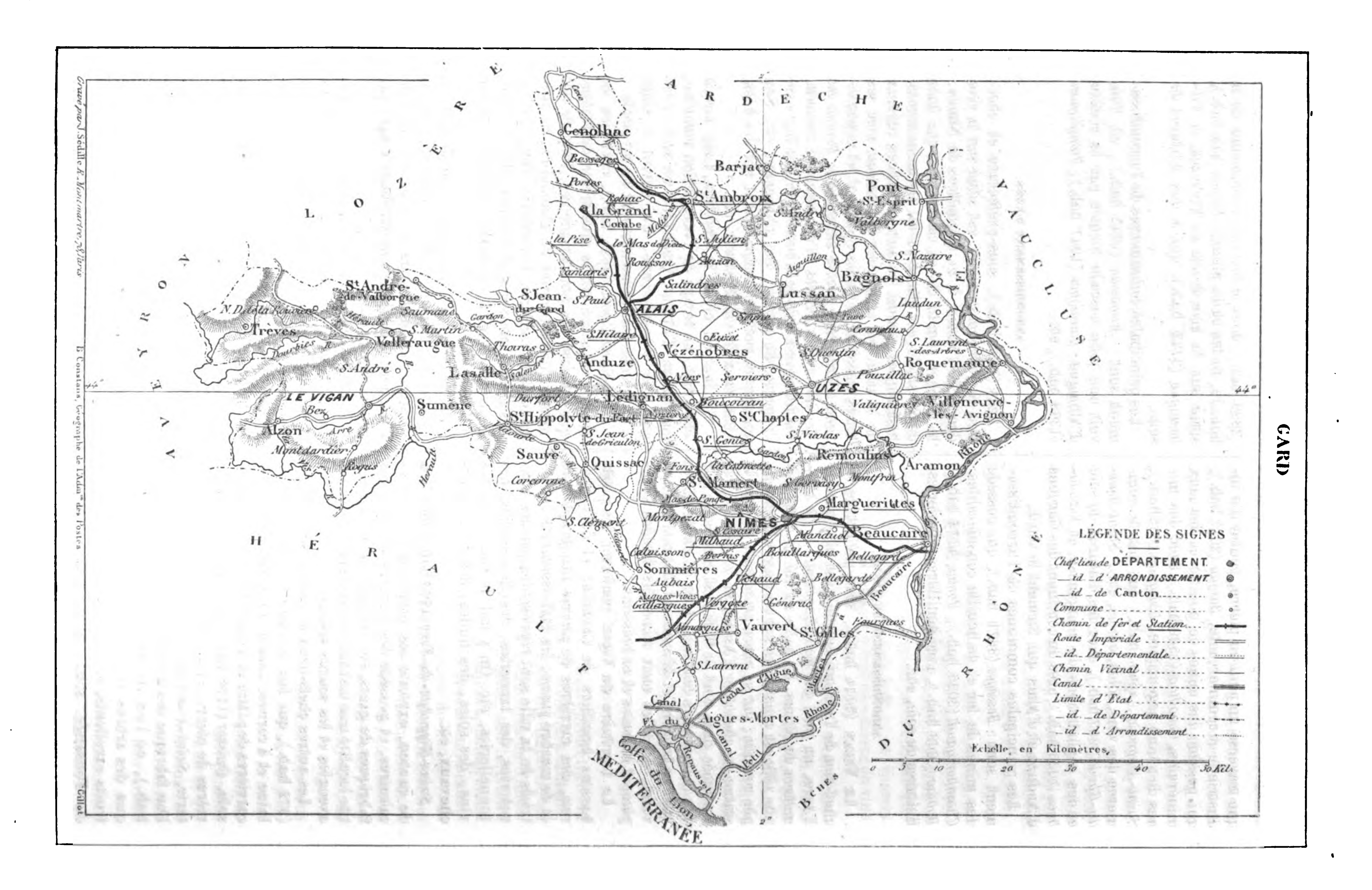
Pont-Saint-Esprit (4694 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive droite du Rhône, que traverse un pont en pierres, long de 800 mètres. Les fabriques de chandelles, de peignes, la chapellerie, la corderie, l'exportation des grains, des soies, des huiles, etc., forment le commerce et l'industrie de cette petite ville.

Remoulins (1425 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche du Gardon, que traverse, à 3 kilomètres de là, le célèbre *Pont du Gard*, dont la fondation est attribuée à Agrippa, gendre d'Auguste.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bagnols* (5184 hab.), avec d'importantes filatures de soie, *Lussan* (1168 hab.), près de la forêt de ce nom, *Roquemaure*, (3543 hab.), qui fabrique des vins très-estimés, *Saint-Chaptes* (871 hab.), et *Villeneuve-lès-Avignon* (3067 hab.), où se trouve une ancienne abbaye de *Saint-André*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Laudun* (2338 hab.), sur la rive gauche du Gard, dont les vignobles produisent annuellement 1000 pièces d'un vin blanc estimé; *Saint-Quentin* (2313 hab.), situé au pied d'une montagne; etc.

GARD


ARDÈCHE
VAUCLUSE
LOZÈRE
AVEYRON
HÉRAULT
BOUCHES DU RHONE
MÉDITERRANÉE
Golfe du Lion
Genolhac
Bessèges
Barjac
St Ambroix
la Grand-Combe
Pont-St Esprit
Bagnols
Lussan
ALAIS
St Jean-du-Gard
St André-de-Valborgne
Trèves
Valleraugue
Lasalle
Anduze
Vézénobres
UZÈS
Roquemaure
Villeneuve-les-Avignon
LE VIGAN
Alzon
Sumène
St Hippolyte-du-Fort
Ledignan
St Chaptes
Sauve
Quissac
Remoulins
Aramon
St Mamert
Marguerittes
NIMES
Beaucaire
Sommières
Vauvert
St Gilles
Aigues-Mortes
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille R. Montmartre, 78, Paris
E. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Toulouse. — Le lac d'Oo. — La galerie du Musée, à Toulouse.

GARONNE-HAUTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Haute-Garonne, situé dans la région S.-O. de la France, prend son nom de la Garonne dont le cours supérieur le traverse du S.-O. au N.-O. Il a pour limites : au N. et au N.-E., les départements de Tarn-et-Garonne et du Tarn ; au S.-E., ceux de l'Aube et de l'Ariége ; au S., les Pyrénées ; à l'O., les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers.

La Haute-Garonne, qui vient s'appuyer au S. sur le massif des Pyrénées, est accidentée dans sa partie méridionale par les contre-forts et chaînons secondaires qui se détachent de la grande chaîne. Là s'offrent aux regards les plus pittoresques aspects du département, soit que les pics neigeux se dressent dans les airs et dominent des lacs insondables et des forêts épaisses, soit que les vallées de l'Arboust, du Lys, de Luchon retentissent du bruit des cas-

cades et du mugissement des torrents. Puis le pays s'abaisse peu à peu en s'étendant vers le N., sauf dans sa partie orientale où se dessinent les premiers ressauts des Montagnes-Noires ; c'est alors la contrée des plaines fertiles par excellence, le territoire des riches cantons où le sol donne parfois une double récolte, la région des vignobles qui font de l'arrondissement de Toulouse l'un des plus prospères de la France.

Orographie. — Le département de la Haute-Garonne est séparé de l'Espagne et des Hautes-Pyrénées au S.-O. par la *Chaîne-des-Pyrénées*. Cette chaîne présente dans son ensemble une régularité remarquable; de la crête principale se détachent des contre-forts entre lesquels se creusent d'étroites vallées, les unes en Espagne, les autres en France, qui communiquent entre elles par des *ports* ou *cols*, et chaque contre-fort est également coupé en certains points par des dépressions qui font communiquer les arrière-vallées entre elles. C'est dans la Haute-Garonne que se trouvent les cols les plus élevés de la chaîne, tels que les cols d'*Oo*, de la *Picade*, de *Vénasque*, etc., situés sur la frontière et dont les hauteurs sont comprises entre 3000 et 2500 mètres.

Les points culminants, dont les plus hauts se détachent de la chaîne mère, sont, dans le département de la Haute-Garonne, le pic de *Crabioules*, massif de roches primitives, qui s'élève à une hauteur de 3104 mètres au commencement de la vallée de la Lys, le pic du *Port-d'Oo*, haut de 3150 mètres, le *Tuc-de-Montarqué*, qui domine le lac glacé d'Oo à une hauteur de 2933 mètres, etc. Bagnères-de-Luchon est à 628 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Hydrographie. — Le département de la Haute-Garonne appartient tout entier au fleuve qui lui a donné son nom; tous ses cours d'eau en sont tributaires directement ou indirectement.

La *Garonne*, qui prend sa source dans le fond du Val-d'Aran formé par les Pyrénées espagnoles, entre en France par le défilé du Pont-du-Roi, se dirige vers l'O. en baignant Fos, Saint-Béat, Montrejeau, coule vers l'E. en arrosant Miramont, Saint-Martory, Cazères, Carbonne, Noé, Muret, Portets, Toulouse, Beauzelle, Ondes, Grenade, sort du département, traverse ceux de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, et sous le nom de *Gironde*, va se jeter dans l'Océan, après un cours total de 650 kilomètres.

Pendant les 140 kilomètres qui appartiennent au département, ses principaux affluents sont : 1° le *Mouras* et le *Sérial* que grossit le *Baridère;* 2° le *Labach* qui arrose Lez et finit un peu en amont de Saint-Béat; 3° la *Pique* qui passe à l'hospice du Port-de-Vénasque, arrose Bagnères-de-Luchon, Juzet, Salles, Cier-de-Luchon, Cazaux, Lège, Guran, Bachos, Signac, Cierp, et se termine après un cours de 38 kilomètres, pendant lequel elle a absorbé le torrent du *Port-de-Vénasque*, la *Glère*, le *Lys* alimenté par les glaciers du Pic-de-Crabioules, la *Burbe* et l'*Onne;* 4° l'*Ourse* et la *Neste*, torrents venus des Hautes-Pyrénées, et le *Lavet* qui finit au-dessus de Saint-Gaudens; 5° le *Ger* qui naît dans la commune de Melles, arrose Plan-du-Rey, Couledoux, Aspet, Soueich, Lespiteau, Rieucazé, Pointis-Inard, et finit près de Montespan, après un cours de 41 kilomètres pendant lequel il reçoit le *Job* accru de l'*Arrouset* et le *Guiros;* 6° le *Soumès* qui finit à Beauchalot, et la *Noue* qui arrose Latoue, Aulon, Seglan et finit à Mancioux; 7° le *Salat* qui prend sa source dans les montagnes de l'Ariége, entre dans la Haute-Garonne, baigne Salies, Mazères, et finit au-dessous de Saint-Martory, après s'être grossi de l'*Arbas* et du *Leus;* 8° le *Volp* qui vient de l'Ariége, arrose le Plan, et finit au-dessous de Cazères, après s'être accru de la *Boussège ;* 9° l'*Arize*, qui vient du même département, arrose Montesquieu-Volvestre, Rieux, et finit près de Carbonne ; 10° la *Louge* qui vient de la commune de Franquevielle, arrose Franquevielle, Loudet, le Cuing, Lodes, Saint-Marcet, Boussan, Bachas, Terrebasse, Fousseret, Lavernon, Saint-Hilaire, Muret, et dans un cours de 108 kilomètres reçoit la *Nèze*, le *Samezan* et le *Rieutort;* 11° l'*Ariége* qui naît au pied du pic de Frey-Miquel, sur la frontière espagnole, traverse le département auquel il a donné son nom, entre dans la Haute-Garonne, où il se double du *Lhers* grossi lui-même de divers ruisseaux, monte au N. en baignant Cintegabelle, Auterive, et finit en face de Portet, après un cours de 157 kilomètres accru de la *Lèze ;* 12° la *Touch* qui vient du canton de l'Isle-en-Dodon, traverse la forêt de Fabas, arrose Plaisance, Tournefeuille, et finit au-dessous de Toulouse, après un cours de 75 kilomètres qui s'est accru de la *Saverette*, du ruisseau de *Sainte-Marie*, de la *Bure*, de la *Sandrune*, de l'*Ayguebelle*, du *Merdagnon* et du *Merdanson ;* 13° l'*Aussonnelle* qui arrose Bonrepos, Fontenilles, Cornebarrieu, et finit à Seilh, après avoir absorbé le *Courbet* et la *Payolle;* 14° la *Save* qui vient des Hautes-Pyrénées, arrose Saint-Plancard, La Roque, Montbernard, Saint-Laurent, Anan, l'Isle-en-Dodon, traverse un angle du département du

Gers, rentre dans la Haute-Garonne, baigne Lédignac, Meuville, Montaigut, Saint-Paul, Grenade, et finit après un cours de 148 kilomètres, accru dans le département de la *Savère*, de la *Seygouade*, de la *Bernesse* et du *Cédet;* 15° le *Tarn* qui arrose l'extrémité N.-E. du département, baigne Mirepoix, entre dans le Tarn-et-Garonne, et va finir près de Moissac, dans ce département.

Les lacs sont nombreux dans la Haute-Garonne et surtout curieux par leur altitude; celui du *Port-d'Oo* est à 2722 mètres de hauteur, celui d'*Espingo* à 1864 mètres.

Climat. — Le climat est doux et tempéré dans la Haute-Garonne; la moyenne des relevés barométriques est environ de 12 degrés au-dessus de zéro. Les vents dominants soufflent de l'E. et de l'O. et sont connus sous les noms d'*Autan* et de *Sers*.

Superficie.—Population.—La superficie du département de la Haute-Garonne comprend 628 989 hectares, et sa population est de 493 777 habitants, ce qui donne environs 76 habitants par kilomètre carré; cette population s'est accrue de 78 000 habitants depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs y sont au nombre de 276 000; on y compte près de 140 000 industriels ou commerçants, environ 34 000 habitants qui exercent des professions libérales et près de 32 000 sans profession.

Les caractères principaux des habitants de la Haute-Garonne sont une aptitude remarquable pour les sciences et les arts, un esprit juste, beaucoup de pénétration et de sens, une conception vive servie par cette remarquable élocution propre aux populations méridionales. Cette population est brave, ambitieuse et amoureuse des distinctions et des honneurs plus encore que des richesses; d'ailleurs simple dans ses goûts, pure dans ses mœurs, peu économe peut-être, mais ennemie des spéculations hasardeuses. Sur la frontière française, le montagnard est tant soit peu contrebandier de sa nature, adroit, déterminé, vif, irritable et difficile à réduire; mais qui s'est fié à lui n'a jamais eu à s'en repentir.

Le costume des hommes qui se coiffent soit de hauts chapeaux, soit de berrets plats, est fait d'étoffes sombres, et contraste avec celui des femmes, très-amies des couleurs éclatantes, des parures coquettes et surtout des coiffures originales.

La langue française est parlée dans toutes les villes du département. Le patois qui forme le fond du langage des campagnes est vif, gracieux, et suivant la région où on l'emploie, il participe de l'idiome béarnais ou de l'idiome languedocien.

Agriculture. — La superficie du département de la Haute-Garonne peut se détailler ainsi : 364 000 hectares de terres labourables, 144 000 de bois, forêts, terres incultes, etc., 52 000 de vignes, 42 000 de prairies naturelles, 23 000 de pâturages, landes, bruyères, etc. Les propriétaires, au nombre de 132 000, s'y partagent 1 110 000 parcelles de terrains.

La Haute-Garonne forme un département agricole, dans lequel la science de l'agriculture est portée à son plus haut point. Au N. dans l'arrondissement de Toulouse, et vers la région méridionale de l'arrondissement de Muret prospèrent des céréales de toutes espèces dont la valeur s'élève à 36 millions de francs. Les autres cultures dont l'évaluation peut être portée à 20 millions, sont les vignes qui produisent annuellement près de 700 000 hectolitres de vin pour une valeur de 7 millions, les pommes de terre, le chanvre, le lin, le tabac, le colza, les châtaignes, etc. Chênes, hêtres, bouleaux et arbres verts forment de riches forêts dans les parties montagneuses. Quant aux pâturages, leurs produits atteignent annuellement une valeur de 6 millions.

Les animaux domestiques forment une importante branche de l'industrie agricole. On compte près de 500 000 moutons, 36 000 bêtes à corne, principalement de race gasconne, 91 000 porcs, 22 000 chevaux de races diverses, et près de 14 000 mulets. Le pays est giboyeux, et riche en lièvres, lapins, perdrix; l'ours et le chamois habitent les montagnes et sont très-recherchés des hardis chasseurs du pays.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 35 millions, et la valeur totale de la production agricole est annuellement de 66 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Les richesses métalliques de la Haute-Garonne comprennent le fer, le cuivre, le plomb argentifère, le plomb, le zinc, l'antimoine, etc., et quelques paillettes d'or que charrient les eaux de la Garonne et du Salat. Parmi les productions minérales, il faut mettre le marbre blanc, dont on exploite d'admirables carrières à Saint-Béat et d'autres marbres de couleurs, en maint endroit, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens. Vers le N. principalement, se rencontrent de riches carrières de grès, de granit, de

pierres à bâtir, des plâtrières, des ardoisières, etc.

Les eaux minérales les plus renommées sont les sources sulfatées, calcaires et magnésiennes d'Encausse, les eaux ferrugineuses froides de Flourens, les eaux thermales de Barbazan et les eaux de Bagnères-de-Luchon, qui sont les plus célèbres du département.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Haute-Garonne est manufacturier en même temps qu'agricole. On y fabrique de la grosse draperie, des laines, des faux, des aciers cémentés, de la porcelaine, de la poterie, des toiles à voile, des rubans, des couvertures de laine et de coton, des bougies, etc. Les autres établissements industriels sont une manufacture de tabac à Toulouse, des fonderies de canon, poudrerie et raffinerie impériales, des filatures, des scieries de marbre, des forges, des distilleries, des verreries, des tanneries, etc. Les mines de cuivre produisent annuellement 2200 quintaux métriques de ce métal pour une valeur qui atteint près de 800 000 francs.

Le commerce porte principalement sur les céréales, les vins, les chevaux, les bestiaux, les bois de charpente et de construction, les volailles grasses, les oies salées, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Haute-Garonne est desservi par 7 routes impériales longues de 332 kilomètres, 32 routes départementales d'une longueur de 1816 kilomètres, 3922 chemins vicinaux, dont le développement est de 8408 kilomètres; en outre, ses rivières et ses canaux lui offrent 206 kilomètres navigables.

Les canaux du département sont: 1° le *Canal-du-Midi*, qui prend les eaux de la Garonne à Toulouse, traverse diagonalement l'arrondissement de Villefranche et entre dans les départements de l'Aude et de l'Hérault pour aboutir à l'étang navigable de Thau; 2° le *Canal-latéral-à-la-Garonne*, qui commence au-dessous de Toulouse, suit la rive droite du fleuve en remontant au N. du département, traverse le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, et finit à Castet, dans la Gironde; 3° le canal de dérivation de *Brienne*, long d'un kilomètre et demi, qui supplée à la navigation de la Garonne, interrompue en cet endroit par une chaussée.

Le département de la Haute-Garonne est traversé du N. au S.-E. par le chemin de fer de *Bordeaux à Cette*, l'une des lignes principales du réseau du Midi, avec stations à Castelnau, Saint-Jory, Lacourtensourt, Toulouse, Escalquens, Montlaur, Baziége, Villenouvelle, Villefranche et Avignonet.

De cette ligne se détachent deux embranchements : 1° celui de *Toulouse à Montrejeau*, avec stations à Portet-Saint-Simon, Muret, Fauga, Longages, Carbonne, Saint-Julien, Cazères, Tolosane, Boussens, Saint-Martory, Labarthe-Inard, Saint-Gaudens, Martres-de-Rivières; 2° celui de *Toulouse à Foix*, avec stations à Portet-Saint-Simon, Pins-Justaret, Vénerque, Miremont, Auterive, Cintegabelle ; 3° le sous-embranchement de *Boussens à Saint-Girons*, avec stations à Mazères-sur-le-Salat, Salies et His.

En outre, Toulouse est rattachée à la ligne de Paris à Agen du réseau d'Orléans par l'embranchement de *Lexos à Toulouse*, avec stations à Montastruc, Gragnague et Montrabe.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 272 kilomètres.

Histoire. — Le territoire occupé aujourd'hui par le département de la Haute-Garonne fut autrefois habité par la tribu celtique des *Volces Tectosages*, dont *Tolosa* était la capitale. Lorsque Annibal marcha sur Rome, il trouva le chemin libre à travers le pays des *Tectosages* qui, un siècle plus tard, durent se soumettre devant les légions de Domitius Œrnobarbus. Leur territoire, en l'an 117 de l'ère chrétienne, fut compris dans la Gaule Narbonnaise.

Au IIIe siècle, le christianisme apparut dans ces contrées, qui faisaient alors partie de la Narbonnaise première, par suite d'un changement de circonscription. En 405, les Vandales y firent irruption, et après eux les Visigoths, qui, en 459, l'arrachaient à la domination romaine et lui imposaient le nom de Septimanie. Mais ce pays devait bientôt tomber au pouvoir des Francs, et Pépin le Bref, après avoir chassé les Sarrasins qui la désolaient, devint le maître de toute la Septimanie. En 817, une nouvelle division comprit Toulouse dans l'Aquitaine. Frédelon, souche des comtes de Toulouse, administra sagement la contrée, et au IXe siècle, son neuvième descendant, Guillaume IV, possédait une notable partie des territoires environnants; mais ses successeurs eurent des règnes agités par les guerres des Albigeois et les luttes contre Simon de Montfort qui fut tué devant Toulouse, en 1218. L'un deux, en 1229, le comte Raymond VII, excommunié et sans ressources, se jeta dans les bras de saint Louis, et donna sa fille au frère du roi, avec la condition qu'à défaut d'héritiers, le comté de Toulouse reviendrait à la couronne de France. Son gendre et sa fille moururent

sans enfants, en 1591, au retour de la croisade de Tunis, et, sous Philippe le Hardi, leur comté fut réuni à la couronne.

Pendant les siècles qui suivirent, sous Louis IX, sous Philippe le Bel, pendant l'invasion anglaise du XIVe siècle, ce pays, auquel appartient le nom de Languedoc, fut moins éprouvé que les parties septentrionales de la France. Après la Saint-Barthélemy, son gouverneur, Henry de Montmorency, pactisa avec les huguenots, puis se rallia à Henri IV, et le Languedoc profita de la période de paix due à l'Édit de Nantes. Sous Richelieu, le Languedoc ne fut plus administré que par des intendants à la place des gouverneurs militaires, toujours enclins à se soulever contre l'autorité royale; Toulouse devint le chef-lieu de la généralité du Haut-Languedoc

Ce fut après la mort de Louis XIV que cette province reprit un remarquable essor industriel et commercial; à l'époque de la Révolution, sa capitale fut ensanglantée par les terroristes, et après les Cent-Jours, par les ultra-royalistes, connus sous le nom de Verdets, qui massacrèrent le général Ramel, le commandant militaire.

A l'époque de la division nouvelle de la France, le Languedoc fut partagé en huit départements, dont l'un, celui de la Haute-Garonne, fut formé d'une partie du Haut-Languedoc et d'une partie de la Gascogne.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables de la Haute-Garonne sont: le chancelier DE NOGARET; le troubadour VIDAL; CLÉMENCE ISAURE; CUJAS; le conseiller DE PIBRAC; les poëtes CAMPISTRON et PALAPRAT; l'abbé SICARD; l'orateur CAZALÈS; DALAYRAC; BAOUR-LORMIAN; les généraux PERIGNON, CAFARELLI, ROGUET, PELET; LAS CASES; DE VILLÈLE; LA ROMIGUIÈRE; et, parmi les contemporains: ARMAND MARRAST; TROPLONG; le journaliste A. PEYRAT; le géographe E. CORTAMBERT; le dessinateur BIDA; le maréchal NIEL; le comédien COUDERC; Mlle FARGUEIL.

Divisions administratives. — Le département de la Haute-Garonne se compose de *quatre arrondissements* ainsi subdivisés:

Arrond. de Toulouse....	12	cant.	128	comm.
— Muret.......	10	—	126	—
— Saint-Gaudens	11	—	231	—
— Villefranche.	6	—	93	—
	39	cant.	578	comm.

Il forme la 1re subdivision de la 1re division militaire, dont le siége est à Toulouse.

Dans l'organisation religieuse, il forme le diocèse de Toulouse-Narbonne, qui dépend de l'archevêché de Toulouse; ce diocèse comprend 43 cures, 462 succursales, 112 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Toulouse, et un petit séminaire à Polignan. Huit temples sont affectés au culte protestant, et une synagogue au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, Toulouse est le siége d'une Cour impériale de laquelle ressortissent les 4 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 2 tribunaux de commerce de Toulouse et de Saint-Gaudens.

Compris dans le ressort de l'Académie de Toulouse, ses établissements de l'instruction publique sont un lycée et un cours normal d'instituteurs à Toulouse, 2 colléges communaux à Revel et à Saint-Gaudens, et 895 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Haute-Garonne:

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE.

TOULOUSE (126 936 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en 4 cantons, est située dans une plaine, à l'embouchure des canaux du Midi, de Brienne et du Canal latéral, et à 602 kilomètres de Paris. C'est une grande ville, d'une forme à peu près ovale, à rues étroites, tortueuses, assez mal pavées, dont les maisons construites en briques offrent peu de caractère; mais sa Grande-Allée, ses allées Saint-Michel, Saint-Étienne, des Soupirs et des Zéphirs qui rayonnent autour du *Boulingrin*, son cours Dillon, ses places du Capitole, de Lafayette, de Saint-Georges, des Carmes, son Jardin des Plantes, avec portail à colonnes de marbre, son Jardin royal, ses boulevards, lui font des promenades agréables et fréquentées, et par les beaux ciels, de certains points de la ville, le regard peut aller se perdre au S. jusqu'à la superbe chaîne des Pyrénées. Un pont de pierre construit au XVIe siècle, et un pont suspendu établissent une communication entre Toulouse et l'important faubourg de Saint-Cyprien situé sur la rive gauche du fleuve.

Les monuments historiques sont nombreux dans l'antique cité languedocienne; sa cathédrale de styles divers des XIIIe, XVe et XVIe siècles, est peu intéressante en somme; l'église *Saint-Servin*, avec son clocher élevé de 63 mètres, sa nef, son abside formée de 5 cha-

pelles, son chœur et ses transsepts du XIIe siècle, les peintures murales de sa sacristie, ses cryptes, forment un intéressant édifice d'un style assez uniforme; l'église des *Cordeliers* de l'époque ogivale est transformée en grenier à foin, et l'église du *Taur*, du XIIIe siècle, est ornée d'une façade en briques d'un aspect particulier et assez féodal; le Capitole est un édifice du milieu du XVIIIe siècle avec avant-corps orné de 8 colonnes de marbre, qui sert d'hôtel de ville et renferme plusieurs salles curieuses à divers titres, les salles des Pas-Perdus, des Illustrations, des archives, du trône, et celle de Clémence Isaure, où sont couronnés tous les ans les lauréats des jeux floraux. En dehors des monuments historiques qui comprennent encore quelques hôtels et des maisons particulières, on peut citer les vieux bâtiments du collége de *Saint-Raymond*, couronnés de créneaux et flanqués de tourelles, la jolie église de la *Dalbade* avec un portail orné de délicieux motifs Renaissance, l'église des jésuites de la même époque, la chapelle de l'*Inquisition* où se voit la cellule de *saint Dominique*, l'église moderne de *Saint-Aubin*, l'hôpital *Saint-Jacques* rebâti au XVIIIe siècle après avoir été incendié au XVe, l'hospice *Saint-Joseph*, l'arsenal qui occupe un ancien enclos des *Chartreux*, la fonderie de canons établie dans un ancien couvent des religieuses de *Sainte-Claire*, le palais du maréchal qui commande le 6e corps d'armée et qui se construit près du Boulingrin, les débris du cloître des *Jacobins*, etc. Le musée de Toulouse, un des plus intéressants musées de la province, est établi dans un ancien couvent des *Augustins* du XVe siècle; il possède une collection de 900 antiquités et de 5000 médailles qui sont d'un prix inestimable; les écoles italienne, espagnole, hollandaise, flamande, allemande, française y sont représentées par des toiles de maîtres; la bibliothèque publique est riche de 60 000 volumes et de 700 manuscrits. Enfin, certains hôtels, l'hôtel d'*Assezat* du XVIe siècle, l'hôtel *Bernuy* où est installé le lycée, l'hôtel *Felsins*, etc., offrent aux archéologues des parties très-intéressantes.

Toulouse est une ville où la science, les lettres et les arts sont en grand honneur. Elle possède des facultés de théologie catholique, de droit, des sciences, des lettres, une école des beaux-arts et des sciences industrielles, un conservatoire de musique, des académies de jeux floraux, des sciences, des inscriptions et belles-lettres, de législation, des sociétés d'archéologie, d'agriculture, de médecine, etc.

Le mouvement industriel de Toulouse est assez important. Ses principaux établissements sont des fabriques de faux, de faucilles et de limes, des usines à cuivre, des moulins à farine très-considérables, des filatures de coton, des tanneries, des papeteries, des imprimeries, des lithographies, etc., enfin de nombreux ateliers où se trouvent représentés presque tous les éléments de l'industrie moderne. Son commerce porte principalement sur les céréales, les vins, les marbres, les bois de construction, etc., en un mot sur toutes les productions du territoire et de la fabrication industrielle.

Grenade (4204 hab.), chef-lieu de canton, petite ville carrée, entourée de promenades, et située sur la Save près de la Garonne, a des fabriques de chapeaux de paille, de serge, etc., des moulins à farine. On y fait le commerce des grains, des laines et des jambons.

Fronton (2273 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un affluent du Tarn, possède 1827 hectares de vignes qui produisent annuellement 23 000 hectolitres de l'un des vins les plus estimés du département.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Cadours* (1030 hab.), *Castanet* (1050 hab.), près du Canal-du-Midi, *Léguevin* (950 hab.), *Montastruc* (1115 hab.), qui fait le commerce des grains, *Verfeil* (2350 hab.), et *Villemur* (5279 hab.), localités industrielles où se trouvent des usines assez importantes.

ARRONDISSEMENT DE MURET.

MURET (4050 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au point de jonction des eaux de la Louge et de la Garonne, à 20 kilomètres de Toulouse. C'est une jolie ville, dont l'église a conservé de curieux contre-forts et un clocher des XIVe et XVe siècles. A 4 kilomètres se trouve une source minérale froide assez active sur le système nerveux.

Les principaux établissements industriels de Muret sont des usines, des fabriques d'eau-de-vie, de liqueurs, des filatures, etc.; on y fait principalement le commerce des cuirs.

Cazères (2633 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Garonne, a conservé dans son église une curieuse piscine du XIVe siècle; cette ville a différentes fabriques et usines, et fait le commerce des grains et des draps.

Cintegabelle (4039 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ariége, possède une église ogivale dont le portail appartient à la période romane et les ruines de l'abbaye de *Boulbonne*.

Rieux (2257 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Arize, a conservé d'intéressants édifices, tels qu'une ancienne église dont les contre-forts s'avancent jusque dans la rivière, un vieux palais épiscopal encore dominé par une tour à

créneaux, des restes de fortifications, et un pont ogival de construction bizarre.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Auterive* (3313 hab.), *Carbonne* (2484 hab.), avec un pont suspendu sur la Garonne, *Fousseret* (2226 hab.), sur la Louge, *Montesquieu-Volvestre* (4150 hab.), petite localité assez industrielle qui a des filatures de laine, des teintureries, etc., *Rieumes* (2304 hab.), qui fait le commerce des bois et des grains, et *Saint-Lys* (1569 hab.).

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS.

SAINT-GAUDENS (5166 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de la Garonne, à 89 kilomètres de Toulouse. De cette petite ville le regard peut apercevoir au S. la grande chaîne des Pyrénées; son église, qui appartient à la période romane, est l'un des plus purs spécimens de cette époque; ses trois nefs dont les retombées s'appuient sur des colonnes à chapiteaux, l'escalier de sa tour, de nombreux détails intéressants et variés, l'ont fait classer, à juste titre, parmi les monuments historiques.

Les usines, les filatures, les fabriques de rubans, les huileries, les imprimeries, les scieries, etc., forment les principaux établissements industriels de Saint-Gaudens, et son commerce porte sur les grains et les aciers cémentés, etc.

Aurignac (1448 hab.), chef-lieu de canton, possède les ruines d'une ancienne forteresse féodale, et une église dont le clocher fut autrefois une tour fortifiée.

Bagnères-de-Luchon (3921 hab.), chef-lieu de canton, est situé au fond d'une vallée, au confluent de la Pique et de l'One, et à l'extrémité de la vallée qui porte son nom. Cette petite ville est célèbre par ses eaux minérales et thermales qui n'étaient point inconnues des Romains. Ses sources sont au nombre de 54, dont 48 véritablement importantes; celles-ci sont sulfureuses à tous les degrés, et produisent une action stimulante sur les muqueuses; leur température est comprise entre 17 et 68 degrés, et elles débitent environ 1165 hectolitres d'eau par jour. Plus de 10000 baigneurs se rendent chaque année à Luchon, et ont contribué à donner à cette petite ville une prospérité toute spéciale. Son établissement thermal aussi complet que confortable, ses casinos, ses promenades d'Étigny, de la Pique, ses allées de platanes, etc., les buts d'excursion qui l'environnent, tels que les cascades de Juzet, le lac d'Oo, la grotte de Gargas, la vallée du Lys, les cascades du Gouffre-Infernal, le pic de Monségu, les grottes de Castillon, l'ascension du pic de Crabioules et des montagnes voisines, le panorama de Burat, etc., toutes ces merveilles, renfermées dans un rayon relativement limité, en font une des villes d'eaux les plus attrayantes de France.

Saint-Bertrand (716 hab.), chef-lieu de canton, possède une intéressante cathédrale appartenant à plusieurs styles et classée parmi les monuments historiques.

Saint-Martory (1042 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Garonne que traversent un pont de pierre et un viaduc du chemin de fer du Midi. On y voit un arc de triomphe du XVIIIe siècle élevé sur l'emplacement d'une vieille porte. La caserne de gendarmerie est construite avec les débris qui proviennent du cloître de l'abbaye de *Bonnefont*.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aspet* (2510 hab.), où l'on fabrique des ouvrages de buis, *Boulogne* (1976 hab.), dont l'église date du XIVe siècle, l'*Isle-en-Dodon* (2405 hab.), avec une église dont certaines parties remontent au XIIIe siècle, *Montrejeau* (3832 hab.), avec un pont en marbre de 5 arches jeté sur la Garonne, *Saint-Béat* (1089 hab.), où l'on exploite de belles carrières de marbre statuaire, et *Salies* (822 hab.), où jaillissent deux sources froides, l'une sulfurée, l'autre chlorobromurée sodique et qui sert aux usages domestiques.

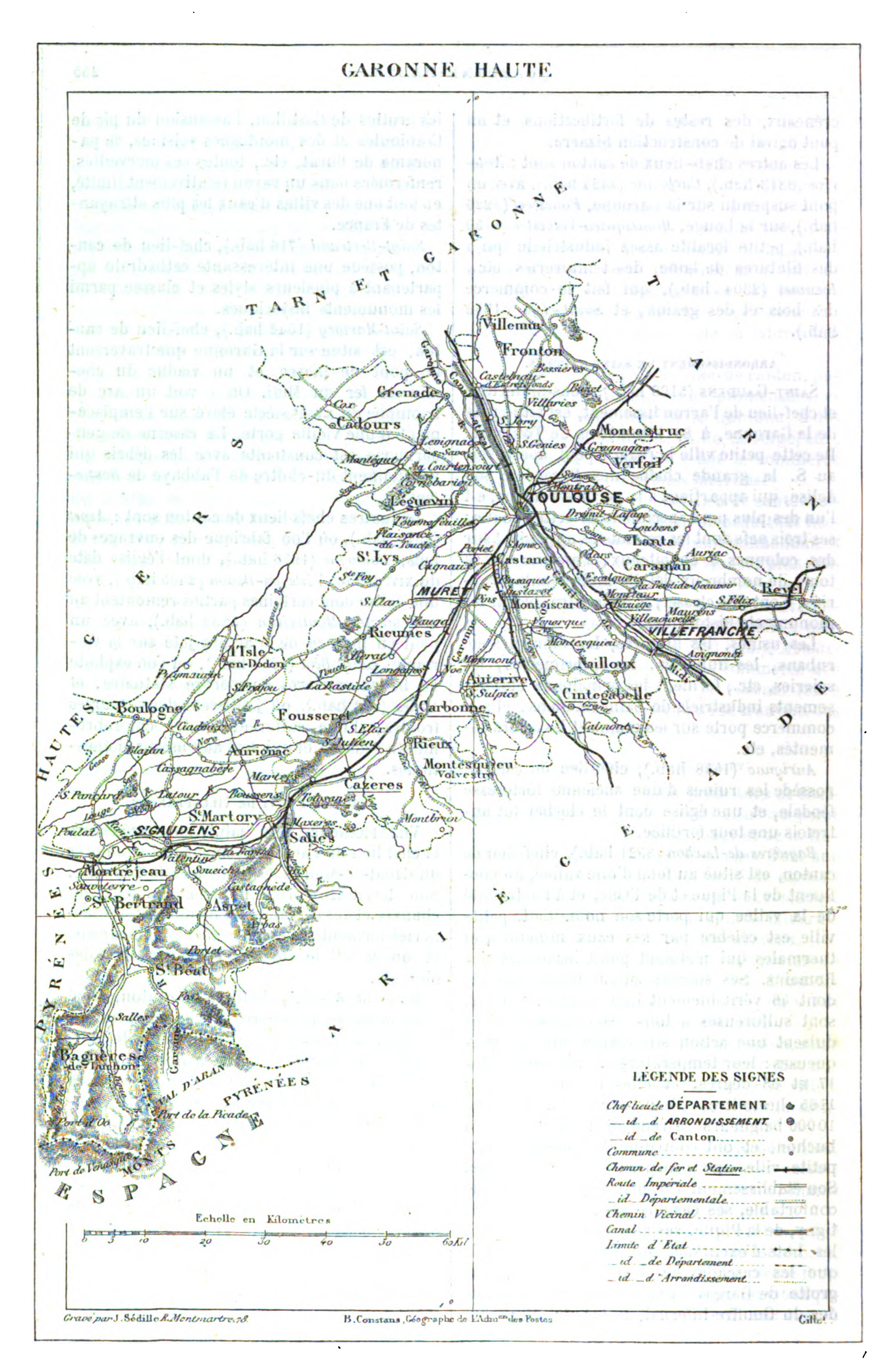
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

VILLEFRANCHE (2829 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près du Canal-du-Midi, à 36 kilomètres de Toulouse. Son territoire produit principalement du chanvre et des céréales; les meuneries, les tanneries forment ses établissements industriels, et on y fait le commerce des grains et des oies, etc.

Revel (5598 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée de la Sore, fabrique des huiles, des liqueurs, des poteries, etc., et fait le commerce des chanvres et des grains. A 3 kilomètres de cette petite ville, se trouve le bassin de Saint-Ferréol, d'une superficie de 67 hectares et d'une contenance de 6 millions de mètres cubes d'eau qui sert à l'alimentation du Canal-du-Midi; son trop-plein forme une cascade artificielle.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Caraman* (2277 hab.), *Lanta* (1624 hab.), *Montgiscard* (1116 hab.), et *Nailloux* (1427 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Avignonet* (2234 hab.); *Saint-Félix* (2571 hab.).



GARONNE HAUTE
TOULOUSE
VILLEFRANCHE
MURET
S.T GAUDENS
Villemur
Fronton
Grenade
Cadours
Montastruc
Verfeil
Léguevin
Lanta
Caraman
Revel
S.T Lys
Castanet
Montgiscard
Rieumes
L'Isle en Dodon
Nailloux
Auterive
Cintegabelle
Boulogne
Fousseret
Carbonne
Rieux
Aurignac
Montesquieu Volvestre
Cazères
S.T Martory
Salies
Montréjeau
S.T Bertrand
Aspet
S.T Béat
Bagnères de Luchon
TARN ET GARONNE
AUDE
ARIÈGE
HAUTES PYRÉNÉES
ESPAGNE
PYRÉNÉES
VAL D'ARAN
Port de la Picade
Port de Venasque
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 60 Kil
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_d' ARRONDISSEMENT
_id_de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_de Département
_id_d' Arrondissement
Gravé par J. Sédille R. Montmartre, 78.
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillé



Vue générale d'Auch.

GERS.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Gers, situé dans la région S.-O. de la France, doit son nom à la rivière qui le traverse du S. au N. dans toute sa longueur. Il a pour limites : au N., le département de Lot-et-Garonne ; au S., ceux des Hautes et Basses-Pyrénées; à l'E., ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne ; à l'O., celui des Landes.

Le département du Gers est accidenté au N. par les premières extumescences de terrain qui s'élèvent et se rapprochent en courant vers le S., et forment les contre-forts auxquels s'appuie, dans le département inférieur, la grande chaîne des Pyrénées; il est plus étroit à sa partie méridionale qu'à sa partie septentrionale, et représente à peu près un éventail dont les lamelles sont formées par la saillie de ces chaînons qui rayonnent du plateau de Lannemazan, situé sur sa frontière, dans les Hautes-

Pyrénées; entre ces chaînons se creusent des vallées dont la largeur ne dépasse pas 400 mètres; leur sol, composé en grande partie de terres argileuses, est cependant favorable à toute espèce de cultures, car des travaux bien entendus, des drainages et des irrigations intelligemment pratiquées, l'ont amélioré et rendu fertile; mais l'aspect du Gers est un peu monotone, et dépourvu de ce pittoresque propre aux départements qui lui confinent; il n'a ni l'apparence sauvage des Landes, ni le saisissant relief des Hautes-Pyrénées.

Orographie. — Hydrographie. — Le département du Gers est sillonné par des collines d'une élévation assez médiocre, qui forment les premiers échelons de la chaîne des Pyrénées. Leur altitude est comprise entre 300 et 390 mètres; on rencontre leur point culminant dans la partie méridionale du département et de l'arrondissement de Mirande, à la *Montagne-de-Miélan* et aux *Coteaux-d'Astarac*.

Par suite de cette disposition, le département du Gers appartient à deux bassins distincts, celui de la Garonne et celui de l'Adour, tous les deux situés sur le versant de l'Atlantique.

Les principaux cours d'eau du premier bassin, tous directement tributaires de la Garonne, sont la *Save*, la *Gimone*, l'*Arratz*, le *Gers*, la *Bayse* et l'*Osse*.

La *Save*, qui prend sa source dans les landes de Pinas des Hautes-Pyrénées, traverse le département de la Haute-Garonne, puis entre dans celui du Gers, arrose diagonalement l'arrondissement de Lombez, en baignant Lombez, Samatan, l'Ile-Jourdain, rentre dans la Haute-Garonne, et se perd dans la rivière de ce nom, après un cours total de 148 kilomètres, qui s'est accru, dans le département de la *Gesse*, du *Lesquinsou* et de la *Laussone*.

La *Gimone*, qui vient de la frontière de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, entre dans le département du Gers par l'extrémité S. E. de l'arrondissement de Mirande, traverse un angle de celui de Lombez en arrosant Gaujan, Simorre, entre dans l'arrondissement d'Auch, y baigne Saramon, Gimont, traverse l'angle inférieur de l'arrondissement de Lectoure en arrosant Solomiac, entre dans le département de Tarn-et-Garonne, où elle finit, après un cours de 136 kilomètres, pendant lequel elle reçoit, dans le département, la *Lauze* qui passe à Meilhan, le *Marcaou* qui baigne Escorneboeuf, et le *Sarrampion* grossi des ruisseaux de *Mort* et de *Junaon*.

L'*Arratz*, qui vient des Monts-d'Astarac, dans les Hautes-Pyrénées, traverse successivement les trois arrondissements de Mirande, d'Auch et de Lectoure, en baignant Montcorneil, Lamaguère, Castelnau-Barbarens, Blanquefort, Mauvezin, Saint-Clar, et entre dans le département de Tarn-et-Garonne, où il se termine après un cours de 135 kilomètres, sans avoir reçu d'affluent important.

Le *Gers*, qui prend sa source sur le plateau de Lannemazan dans le département des Hautes-Pyrénées, traverse du S. au N. le département auquel il a donné son nom, arrose Chélan, Masseube, dans l'arrondissement de Mirande, la Barthe, Pavie, Auch, Arcamont, dans celui d'Auch, Montestruc, Fleurance, Lectoure, dans celui de Lectoure, entre dans le Lot-et-Garonne, et s'y jette dans la Garonne après un cours total de 168 kilomètres, pendant lequel il absorbe dans le département le *Sédon*, le *Sousson* qui arrose Auzan, Saint-Arroman et Artiguedieu, l'*Arcon*, qui baigne Pessan et Montégut, l'*Aulouste*, l'*Auze* qui tombe à Lectoure, et l'*Auchie* qui passe à Marsolan.

La *Bayse*, qui vient du Lannemazan, entre dans le département du Gers, qu'elle traverse presque en droite ligne du S. au N. en arrosant les arrondissements de Mirande, d'Auch et de Condom, où elle baigne Mirande, Vallence et Condom, entre dans Lot-et-Garonne, où elle finit après un cours de 180 kilomètres, après avoir absorbé dans le département la *Baysolle*, la *Bayse-Devant*, et (par la *Gelise*, un de ses affluents dans le Lot-et-Garonne) la *Losse*, qui prend sa source sur la frontière du Gers et des Hautes-Pyrénées, coule au N. à travers les arrondissements de Mirande, d'Auch et de Condom, en baignant Miélan, Montclar, Montesquiou, Riguepeu, Caillavet, Vic-Fézensac, Marambat, Mouchan, Sarressingle, et reçoit la *Guironne*.

Le principal cours d'eau du second bassin est le fleuve l'*Adour*, qui vient du Mont-Tourmalet, dans le département des Hautes-Pyrénées, entre dans celui du Gers, traverse l'angle O. de l'arrondissement de Mirande, arrose les plaines de Riscle, entre dans le département des Landes, et va se jeter dans le golfe de Gascogne, après un cours total de 335 kilomètres. Pendant les 35 kilomètres qu'il parcourt dans le Gers, il reçoit : 1° l'*Arros* qui vient des montagnes de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées, et baigne Villecomtal et Plaisance dans l'arrondissement de Mirande; 2° la *Douze* qui vient du canton de Marciac du même arrondissement, arrose Manciet, Campagne, Larrée, Cazaubon, et le *Midou* qui, né au même canton, baigne Louslitges, Bouzon, Nogaro, Panjas, et s'accroît de la *Riberette* et de l'*Izaute*;

puis ces deux cours d'eau, réunis à Mont-de-Marsan, dans les Landes, sous le nom de *Midouze*, vont se jeter dans l'Adour, à 6 kilomètres en aval de Tartas.

Les étangs, nombreux dans le département du Gers, sont alimentés par les eaux des ruisseaux; on peut citer ceux des communes de l'Isle-Bouzon, de Manciet, de Nogaro, etc.

Climat. — Le département du Gers, auquel sa situation devrait assurer un climat modéré, est cependant sujet à des froids rigoureux pendant l'hiver et à des chaleurs excessives pendant l'été, grâce au voisinage des montagnes. La colonne thermométrique y a oscillé dans certaines années entre 17° au-dessous de zéro et 36° au-dessus. Les orages y sont fréquents pendant la saison chaude et justement redoutés des cultivateurs.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Gers est de 628 031 hectares, et sa population comprend 295 692 habitants; c'est environ 48 habitants par kilomètre carré. L'augmentation de cette population, depuis le commencement du siècle, a été de 28 000 âmes; mais elle tend à diminuer, et le recensement de 1866 accuse une diminution de 3229 habitants depuis 1860.

Les agriculteurs forment encore les deux tiers de la population du Gers, mais ils ont une tendance marquée à abandonner le sol pour courir aux grandes villes. On compte près de 76 000 industriels ou commerçants, 6500 habitants qui exercent des professions libérales, et 24 000 sans profession.

Les habitants du Gers ont une physionomie ouverte, beaucoup de franchise dans leur regard qui révèle aussi l'énergie et la passion. La force de leur constitution est affirmée par un teint vif et coloré, des cheveux noirs et souvent crépus, des muscles puissants, une démarche hardie. Ils font de bons soldats et leur bravoure est à toute épreuve. Toute cette population, dans les villes comme dans les campagnes, est simple dans ses mœurs, laborieuse, infatigable, économe, frugale; elle pousse loin l'esprit de charité et d'hospitalité; elle est paisible, mais peu entreprenante, peu soucieuse des grandes affaires ou des vastes spéculations. Les habitants du Gers participent cependant de l'esprit gascon, dont ils ont la vivacité et la gaieté particulières; mais ils forment avant tout un peuple d'agriculteurs, et ils possèdent ces qualités sérieuses qui distinguent les rudes travailleurs des campagnes.

Le patois des campagnes du Gers est mélangé de gascon et de languedocien, mais avec une dose gasconne plus accentuée; il est énergique, imagé et riche surtout en onomatopées bizarres.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Gers comprend 341 397 hectares de terres labourables, c'est-à-dire plus de la moitié de son territoire; les vignes embrassent 94 500 hectares, les prairies naturelles 61 500, les pâturages, les landes, les pâtis, 34 000 environ, et les bois, forêts ou terres incultes, etc., 96 000. Le sol, divisé en 1 131 000 parcelles, est possédé par 108 000 propriétaires.

Le département du Gers, essentiellement agricole, doit beaucoup à la terre, peu à l'industrie. Le sol s'y prête à toute espèce de cultures, et le laboureur, qui s'inspire des nouveaux progrès de la science, trouve facilement dans les produits de la terre la rémunération de son travail. Les céréales prospèrent sur presque tous les points du territoire; on les récolte en abondance, elles dépassent les besoins de la consommation départementale, et leur valeur atteint près de 37 millions de francs. Les pommes de terre et tous les légumes, cultivés en grand, le colza, le chanvre, les vignes, les châtaigneraies, les prairies artificielles, les jardins potagers et maraîchers, etc., donnent des produits excellents dont la valeur annuelle doit être estimée à 20 millions de francs; les vignes ont une importance assez notable, et on en tire des vins estimés dans le S. du département, tels que ceux de Miélan, de Villecomtal, de Plaisance, de Vertus, etc., communes de l'arrondissement de Mirande privilégiées sous ce rapport; une partie de ces vins est transformée en eau-de-vie, dont la plus renommée, qui rivalise avec celles de la Charente, est l'eau-de-vie d'Armagnac; le Gers en produit annuellement 80 000 hectolitres.

La plus importante forêt du département est celle du Ramier dans l'arrondissement de Lectoure, dont la superficie couvre environ 1000 hectares; le chêne et l'orme, puis le charme, le frêne, le tremble, etc., en forment les principales essences, ainsi que dans les autres forêts qui sont généralement soumises à des exploitations régulières.

Les animaux domestiques sont relativement moins nombreux que dans beaucoup d'autres départements agricoles. En voici le décompte en chiffres ronds : 298 000 moutons, 145 000 bêtes à cornes, principalement de race gasconne, 56 000 porcs, 17 000 chevaux de race indigène, 6000 ânes ou mulets, 1600 boucs, chèvres et chevreaux, etc.

Ces animaux produisent un revenu brut de 24 millions et demi de francs, et la valeur annuelle de la production agricole dépasse 63 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Gers est composé de terrains tertiaires, principalement dans la partie de son territoire qui appartient au bassin de l'Adour, et il est formé de terres moyennes dans le bassin de la Garonne. C'est l'un des plus pauvres de la France en gisements métalliques; à peine y rencontre-t-on quelques filons de fer; nulle trace de houille non plus. Il est plus favorisé par ses carrières de marbres rouges ou verts, les pierres à bâtir, les plâtrières, l'argile à potier, le sable pour verreries, etc., qui se trouvent sur plusieurs points de son territoire.

Les eaux minérales y sont assez abondantes, et ont amené en quelques endroits la création d'établissements thermaux. Les principales sources, situées dans l'arrondissement de Condom, sont celles de Castéra-Verduzan, eaux chaudes ou froides qui attirent un millier de baigneurs, celles de Masca, et les six sources chaudes et les boues minérales de Barbotan; dans l'arrondissement de Mirande, les sources froides de Bassoués et celles de l'Isle-de-Noé; dans l'arrondissement d'Auch, les eaux ferrugineuses fébrifuges de Lavardens, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département du Gers est peu manufacturier, et si ce n'est une grande verrerie établie dans la forêt du Ramier, on ne saurait citer d'établissements industriels de quelque importance. Les principaux, dont le chiffre d'affaires est d'ailleurs peu élevé, sont des distilleries d'eau-de-vie, des scieries de marbre, des fours à chaux, des fabriques de toiles, de coton, des faïenceries, etc.

Le commerce du département comprend plutôt le détail que le gros, sauf peut-être celui des eaux-de-vie d'Armagnac qui s'exportent jusque dans l'Amérique du Nord, et principalement en Californie; ses autres éléments sont les céréales, les chevaux, les mulets, les moutons, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Gers est desservi par 7 routes impériales d'une longueur de 416 kilomètres, 22 routes départementales longues de 598 kilomètres, et par 2627 chemins vicinaux dont le développement total dépasse 7000 kilomètres.

Les canaux du département servent surtout à l'irrigation de certaines portions du territoire, et la plupart dérivent les eaux de l'Adour dans la partie occidentale de l'arrondissement de Mirande.

Le département du Gers est desservi par deux embranchements du réseau du Midi : 1° celui d'*Agen à Auch* avec stations à Castex-Lectoure, Lectoure, Fleurance, Montestruc, Sainte-Christie et Rambert-Preignan; 2° celui de *Morcenx à Bagnères* avec stations à Riscle. Cet embranchement à Tarbes par Mirande dessert la partie S. du département.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 36 kilomètres.

Histoire. — La partie du territoire gaulois, actuellement occupée par le département du Gers, fut habitée avant l'invasion romaine par différentes peuplades de race ibérienne. Les *Auscii* vivaient sur la région qui forme aujourd'hui l'arrondissement d'Auch, les *Elusates*, les *Lectorates*, sur les contrées dont Eauze et Lectoure furent les capitales. Par exception, la partie N. O. du département, c'est-à-dire à peu près la contrée comprise dans l'arrondissement de Condom, était occupée par la tribu celtique des *Nitiobriges*, et fut réunie à la couronne de France en 1451, sous le règne de Charles VII.

Lorsque les Romains eurent conquis la Gaule, le territoire de ces diverses peuplades fut d'abord compris dans l'Aquitaine, puis dans la Novempopulanie. Quand l'invasion des barbares vint renverser le système impérial énervé dans les faiblesses du Bas-Empire, les Visigoths s'emparèrent de ce pays et l'administrèrent assez tranquillement jusqu'au VIe siècle, époque à laquelle Clovis établit la domination franque, principalement dans la Novempopulanie; mais cette puissance, après quatre-vingts ans, devait succomber à son tour devant l'influence ibérienne ou vascone qui tendait à ressaisir ce pays; et de fait, pendant deux siècles, malgré les efforts des rois francs, les Vascons se maintinrent dans le bassin de l'Adour.

Il était réservé à l'empereur Charlemagne d'absorber cette race dans son vaste empire d'occident, et c'est alors que fut créé le comté de Fezensac, dont le domaine d'Armagnac se détacha en 920; deux siècles après, ce domaine absorbait pour cause de déshérence les territoires de Fezensac, et devenait ce comté célèbre dans les annales françaises, qui résume l'histoire de ce pays presque tout entier. En effet, par une politique dont des mariages habiles formaient le principal ressort, les comtes d'Armagnac agrandirent sans cesse leurs possessions, et, en l'espace de deux

cents ans, ce procédé leur réussit tellement qu'après la réunion de la Lomagne, l'ancien pays des *Lectorates*, Jean Ier put s'intituler justement comte d'Armagnac, de Fezensac, de Carlat, de Lomagne, de Charolais, etc.

Pendant le XIVe siècle cette famille joua un rôle important à l'époque de l'invasion anglaise. Jean III combattit les routiers qui ravageaient le pays. Son frère et successeur, Bernard VII, dont les visées furent très-hautes et qui était un ambitieux doublé d'un politique adroit, épousa la nièce du roi de France, Charles V, et maria sa fille au duc d'Orléans, le chef du parti qui résistait opiniâtrément à celui du duc de Bourgogne. Ce fut ainsi que Bernard devint connétable de France, et régna dans Paris, jusqu'au moment où les Armagnacs, surpris par les Bourguignons en 1418, furent égorgés et chassés de la capitale. Le plus célèbre de ses successeurs fut son petit-fils, Jean V, qui sous Louis XI entra dans la ligue du Bien public; mais, en 1473, le roi de France s'empara de sa personne et le fit mettre à mort. Comme il était sans enfants, ses États furent attribués à son frère Charles, auquel la postérité fit également défaut, et en qui s'éteignit la branche aînée d'Armagnac.

Cependant, la sœur de Jean V, en faveur de laquelle Charles avait fait un testament, laissait un petit-fils, le duc d'Alençon, qui prétendit des droits sur le comté; François Ier régnait alors, et pour terminer le différend, il fit épouser au duc sa sœur Marguerite de Valois, à la condition expresse qu'au cas où ce mariage ne produirait pas d'enfants, le comté d'Armagnac ferait retour au domaine royal. Mais cette clause ne porta pas ses fruits à la mort du duc, parce que sa femme Marguerite vivait encore, et que cette princesse, ayant épousé en secondes noces le roi de Navarre, Henri d'Albret, lui apporta le comté pour dot. Ce fut ainsi que ce domaine arriva dans la famille d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV, et qu'à l'avénement de ce dernier roi, il fut définitivement réuni à la couronne.

Au remaniement de la France, en 1790, le département du Gers fut formé du Condomois, de l'Armagnac, et d'une petite portion du Comminges.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables du Gers sont : l'historien DUPLEIX; le duc DE ROQUELAURE; le poëte DUBARTAS; le maréchal de MONTESQUIOU; le maréchal LANNES; les généraux DESSOLES, LAGRANGE, SUBERVIE, DELORT; l'amiral VILLARET-JOYEUSE; l'abbé DE MONTESQUIOU; et parmi les contemporains : l'académicien DE SALVANDY; le maréchal CANROBERT; l'ancien ministre PERSIL; le professeur de droit BATBIE.

Divisions administratives. — Le département du Gers comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Auch	6 cant.	85 comm.
— de Condom	6 —	87 —
— de Lectoure	5 —	72 —
— de Lombez	4 —	71 —
— de Mirande	8 —	151 —
	29 cant.	466 comm.

Il forme la 3e subdivision de la 13e division militaire, dont le siége est à Bayonne.

Dans l'organisation religieuse, il forme le diocèse d'Auch, siége d'un archevêché; ce diocèse compte 29 cures, 449 succursales, 126 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Auch.

La justice y est rendue par les 5 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et par le tribunal de commerce d'Auch, qui ressortissent à la Cour impériale d'Agen.

Compris dans le ressort de l'Académie de Toulouse, ses établissements de l'instruction publique sont un lycée et un cours normal d'instituteurs à Auch, un collége communal à Condom, et 447 écoles publiques et libres. On compte un peu plus de la moitié des jeunes gens appelés pour le tirage au sort qui sachent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Gers :

ARRONDISSEMENT D'AUCH.

AUCH (12 500 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est bâti sur la pente rapide d'un coteau dont le Gers baigne la base, à 685 kilomètres de Paris. Cette petite ville dont les maisons sont disposées en amphithéâtre est d'un aspect très-pittoresque, et couronnée par la promenade d'Étigny qui permet au regard d'embrasser un bel horizon; la ville haute communique avec la ville basse par des escaliers aux marches nombreuses.

Le principal édifice d'Auch, sa cathédrale de *Sainte-Marie*, classée parmi les monuments historiques, est une église gothique de cette riche époque du gothique qui termine la période ogivale et s'épanouit dans la Renaissance; malheureusement le mauvais goût des architectes du XVIIe siècle a plaqué sur sa façade un portail grec qui la défigure; à l'intérieur de la

cathédrale, on peut admirer sans réserve ses verrières classées parmi les monuments historiques, ses stalles, son jubé, ses fonts baptismaux, sa crypte, et un sarcophage de l'époque mérovingienne. Une tour, attribuée aux Romains et qui aurait fait partie d'un capitole, est un monument du XIVe siècle. Les autres édifices, évêché, préfecture, hôtel de ville, n'offrent aucun caractère particulier.

Le territoire d'Auch est excessivement fertile; il produit abondamment des grains, des fruits et des légumes. Les quelques établissements industriels de la ville sont des distilleries d'eau-de-vie, des minoteries, des fabriques d'étoffes de laine, des faïenceries, etc. Son commerce porte sur les bestiaux, les volailles, le gibier, les laines, les foies d'oies et de canards, etc.

Auch, l'une des plus anciennes villes de la France, devint au VIIIe siècle la capitale des Vascons, puis plus tard celle du comté d'Armagnac. Un archevêché y fut créé dès le IVe siècle, et ses archevêques conservèrent jusqu'à la Révolution le titre de *primats d'Aquitaine*.

Gimont (3102 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Gimone, possède une mine de turquoises. Son église ogivale, construite en briques, où l'on admire un tryptique du XVIe siècle, ses ruines d'une ancienne abbaye, sont des morceaux d'architecture fort intéressants.

Jegun (1933 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les restes d'un château fort.

Saramon (1318 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Gimone, est encore entouré de quelques restes de vieux remparts que domine une tour crénelée.

Vic-Fezensac (4111 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Losse, possède le plus riche vignoble de tout le département. Son territoire, très-fertile, produit aussi des grains, des fruits, des légumes. On fabrique dans cette petite localité des produits chimiques, et on y fait un commerce très-important d'eau-de-vie d'Armagnac, de vin, de céréales, etc.

ARRONDISSEMENT DE CONDOM.

Condom (8140 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Bayse, que traversent deux ponts en pierre, et à 43 kilomètres d'Auch. Son église, qui appartient au système gothique, est couverte par une voûte très-élevée et se classe parmi les monuments historiques. Condom est une petite ville dont les rues sont étroites et tortueusement dessinées; mais ses promenades, ses boulevards, ombragés de beaux arbres, sont fort agréablement disposés.

Condom a des distilleries d'eau-de-vie, des filatures de laine, des fabriques d'alambics, et sert d'entrepôt à toutes les eaux-de-vie élaborées dans les environs. Son commerce embrasse principalement les céréales, les farines, les vins, les cuirs, etc.

L'origine de Condom remonte à une abbaye fondée au Xe siècle; érigée en évêché en 1317, cette ville devint la capitale du Condomois.

Eauze (4397 hab.), chef-lieu de canton situé sur une colline que baigne la Gelize, est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne ville romaine d'*Elusa*, et a conservé des vestiges de ses anciens remparts; son église, que domine un clocher assez élevé, relève du style ogival. Eauze fait principalement le commerce des eaux-de-vie.

Cazaubon (2798), chef-lieu de canton, situé sur la Douze, a des restes de fortifications. C'est sur son territoire que se trouve l'établissement thermal de Barbotan.

Montréal (2733 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Auzone, a des fabriques d'eau-de-vie, des filatures de laine, des fours à chaux, etc.

Nogaro (2438 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche du Midou; son église appartient à l'époque de transition.

Valence (1630 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bayse, a conservé une partie de sa vieille enceinte. Des châteaux assez curieux rendent fort attrayante la visite de ses environs.

ARRONDISSEMENT DE LECTOURE.

Lectoure (6086 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située près du Gers, à 36 kilomètres d'Auch. C'est une ville peu pittoresque, bien qu'elle soit bâtie sur le sommet d'une colline ; mais, de sa promenade du bastion, la vue est magnifique, et, par les temps clairs, peut saisir le majestueux profil de la chaîne pyrénéenne. Les souvenirs archéologiques de l'occupation romaine ne manquent pas à Lectoure ; les constructions de cette époque ont servi d'assises aux murs de l'hôtel de ville et aux piliers des halles, et il n'est pas jusqu'à une fontaine antique qui jaillit au pied de la colline, dont la légende n'attribue la consécration à Diane. L'église de Lectoure fut bâtie par les Anglais, dans le goût anglo-saxon, au XIIIe siècle, et reconstruite au XVIe. Sa mairie, sa sous-préfecture, son tribunal sont renfermés dans un ancien palais épiscopal, donné par la famille du maréchal Lannes, l'un des plus illustres enfants de cette ville, et dont la statue en mar-

bre blanc s'élève sur une place. L'emplacement de l'ancien château des comtes d'Armagnac est présentement occupé par un hôpital.

On fabrique à Lectoure des serges, des draps communs, de la chaux hydraulique, des bouteilles, etc., et on y fait le commerce des grains, vins, eaux-de-vie, mules, bestiaux, etc.

Lectoure, qui devint une colonie romaine, fut une ville très-importante à cette époque, et au moyen âge elle s'entoura d'une triple enceinte de fortifications.

Fleurance (4516 hab.), chef-lieu de canton, située sur le Gers, possède une église gothique du XIVe siècle, classée parmi les monuments historiques, et un ancien hôpital, aujourd'hui transformé en pensionnat, dont quelques parties sont fort curieuses. Fleurance est un marché aux grains très-important, et fabrique des chaussures, des gants, etc.

Mauvezin (2713 hab.), chef-lieu de canton, placé entre la Gimone et l'Arrast, a quelques débris d'un ancien château fort. On fait principalement dans cette localité le commerce des mules et des mulets.

Miradoux (1566 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville située entre deux affluents de la Garonne.

Saint-Clar (1648 hab.), situé sur l'Arratz, possède une station d'étalons, et a des fabriques considérables de rubans de fil. On y remarque une église du XIIIe siècle qui servait autrefois de chapelle et un château aujourd'hui ruiné.

ARRONDISSEMENT DE LOMBEZ.

LOMBEZ (1714 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé en plaine, sur les rives de la Save, à 40 kilomètres d'Auch. Son église du XIVe siècle, construite en briques, et dont la voûte principale est remarquablement élevée, est classée parmi les monuments historiques; son ancien palais archiépiscopal renferme actuellement les bureaux de la sous-préfecture.

Les tanneries, les fabriques de liqueurs forment les principaux établissements industriels de Lombez; les céréales, les mules, les vins, les bestiaux, etc., lui fournissent les éléments de son commerce.

Lombez doit son origine à une abbaye de *Saint-Augustin*, qui fut érigée en évêché par le pape Jean XII au commencement du XIVe siècle.

Cologne (859 hab.), chef-lieu de canton, est une petite ville peu importante située sur un affluent de la Gimone.

L'Ile-Jourdain (4954 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Save, a des vanneries, des huileries, des briqueteries, et fait une grande expédition de marchandises.

Samatan (2378 hab.), situé sur la Save, possède des fabriques de cuirs, de chapeaux, des filatures de coton, des teintureries, etc. Son église appartenait autrefois à un couvent dont il ne reste plus aucun vestige.

ARRONDISSEMENT DE MIRANDE.

MIRANDE (4010 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située à 21 kilomètres d'Auch. Cette petite ville, assez régulièrement bâtie, est traversée par quatre rues aboutissant à quatre portes principales qui s'ouvrent dans son ancienne muraillle d'enceinte; les débris de ses vieilles fortifications sont conservés avec soin et lui donnent un aspect un peu féodal; son église date du XVe siècle, et elle possède de beaux restes d'un ancien couvent de *Cordeliers*.

On fait à Mirande le commerce des vins, eaux-de-vie, laines, pâtés froids et canards truffés; les tanneries et les pâtisseries forment ses principaux établissements industriels.

Mirande, fondée au XIIIe siècle sous le règne de Philippe-Auguste, devint une place forte et la capitale du comté d'Astarac.

Aignan (1700 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierres et fabrique principalement des poteries. Son église, de style ogival, est surmontée d'un clocher très-élevé. De l'ancien château des comtes d'Armagnac, du XIe siècle, il ne reste plus qu'une tour carrée.

Marciac (1901 hab.), chef-lieu de canton situé sur le Bouès, est une petite ville entourée de jolies promenades, tracées sur l'emplacement de ses anciennes fortifications. On y voit un ancien couvent d'*Augustins* dont la chapelle est dominée par une flèche très-élégante.

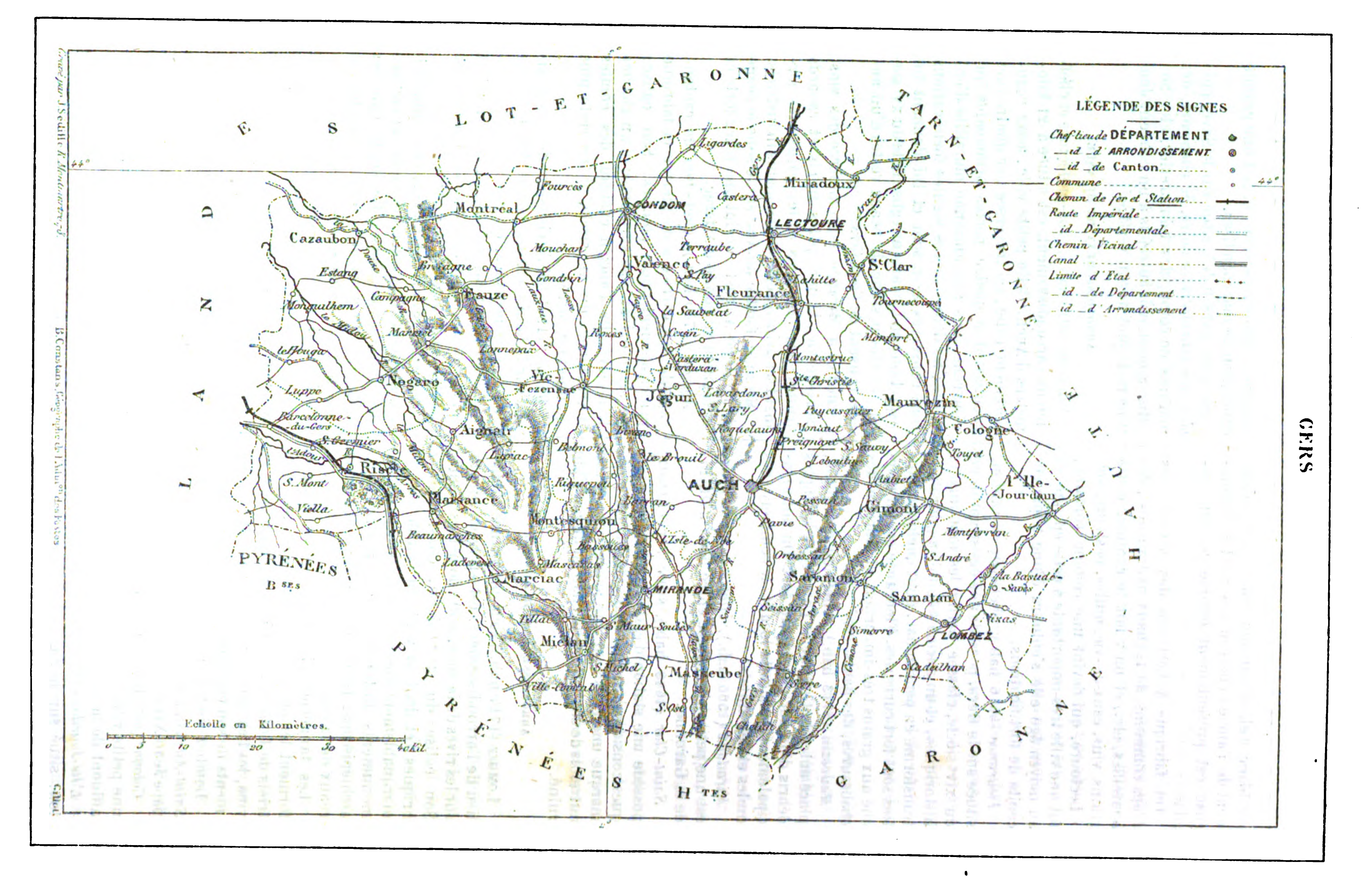
Masseube (1804 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Gers, possède une église du XIIIe siècle. On fabrique dans cette petite ville des cadis et des couvertures, et on y fait principalement le commerce des mulets.

Miélan (1917 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité assez pittoresque, qui fait le commerce des moutons.

Montesquiou (1704 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Losse, possède les ruines du château de ce nom dont quelques parties sont restaurées.

Plaisance (2028 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Arros, est une petite ville environnée de jolies promenades et qui fait le commerce des vins.

Riscle (1803 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de l'Adour.


GERS
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d' ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
LOT-ET-GARONNE
TARN-ET-GARONNE
HAUTE-GARONNE
LANDES
HTES PYRÉNÉES
PYRÉNÉES
B SES
AUCH
CONDOM
LECTOURE
MIRANDE
LOMBEZ
Fleurance
Mauvezin
Eauze
Nogaro
Riscle
Plaisance
Marciac
Montréal
Cazaubon
Valence
Vic-Fezensac
Jegun
Gimont
Samatan
Saramon
Masseube
Miélan
Montesquiou
Aignan
Cologne
St Clar
Miradoux
L'Isle-Jourdain
Echelle en Kilomètres.
Gravé par J. Sedille R. Montmartre, 58.
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Bordeaux. — La tour de Pey-Berland. — La cathédrale Saint-André.
La porte de Cailhau. — Vue des quais de Bordeaux.

GIRONDE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Gironde doit son nom au fleuve qui le traverse du S.-E. au N.-O., et forme un département maritime situé dans la région S.-O. de la France. Ses limites sont : au N., le département de la Charente-Inférieure; au S., celui des Landes; à l'E., ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; à l'O., l'Océan.

Le système hydrographique du département de la Gironde le divise en trois parties qui rendent son étude facile. La première, située à l'E. de la Dordogne, comprend l'arrondissement de Blaye et la plus grande portion de celui de Libourne; c'est un pays de vallées et de plaines, avec des coteaux de formation calcaire, couvert de taillis, de vignobles, de bois et de pâturages. La seconde partie, comprise entre la Dordogne et la Garonne, et nommée l'*Entre-deux-Mers*, forme un plateau légèrement

ondulé, planté de nombreuses vignes, et que termine au N.-O., vers la pointe formée par la réunion des deux rivières, une vaste plaine basse; elle comprend une petite portion des arrondissements de Bordeaux et de Libourne, et celui de la Réole presque tout entier. La troisième partie, la plus considérable, renferme les arrondissements de Lesparre, de Bazas, et la plus grande portion de celui de Bordeaux; sa bande occidentale, composée de dunes, suit la lisière de l'Océan depuis l'étang de Cazau jusqu'à la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde; à l'intérieur elle comprend des landes immenses, véritable désert de sables et de bruyères dont on cherche à fixer le sol mouvant par des plantations de pins; mais sa portion orientale, qui longe la rive gauche de la Garonne et de la Gironde, embrasse la célèbre région du Médoc, qui produit les grands vins du département.

Orogaphie. — Hydrographie. — Le relief du département de la Gironde n'est accusé que par les riches coteaux qui sillonnent son territoire. Leur point culminant est situé à Grignols, dans le canton de ce nom, à 147 mètres au-dessus du niveau de la mer. La lisière de l'Océan est accidentée par des dunes dont quelques-unes atteignent 100 mètres d'élévation.

Le département de la Gironde est compris tout entier dans le bassin de la Garonne, à l'exception du bassin de la *Leyre* qui forme un petit fleuve côtier et qui se perd dans la lagune d'Arcachon.

La *Garonne*, qui prend sa source au fond de la vallée d'Aran, dans les Pyrénées espagnoles, après avoir successivement arrosé les départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et Garonne, entre dans celui de la Gironde, et le traverse du S.-E. au N.-O. en arrosant la Réole, Gironde, Caudrot, Langon, Preignac, Cadillac, Podensac, Portets, Castres, Bordeaux, Macau, le Bec-d'Ambez, prend là le nom de *Gironde* après s'être doublée des eaux de la Dordogne, baigne Blaye, Pauillac, Saint-Estèphe, Mortagne, Talmont, et se perd dans l'Atlantique, entre Royan et la pointe de Grave, après un cours total de 650 kilomètres.

Pendant les 177 kilomètres qu'elle parcourt dans le département, la Garonne reçoit: 1° le *Dropt* qui vient de la Dordogne, arrose Monségur, et finit à Casseuil, après un cours de 128 kilomètres; 2° le *Ciron* qui vient des Landes, traverse le Lot-et-Garonne, entre dans la Gironde, où il arrose Saint-Michel-de-Castelnau, Bernos, Villandraut, Sauterne, Pujols, et se termine entre Preignac et Barsac; 3° le *Gua-Mort* qui finit à Castres, l'*Eau-Bourde*, l'*Eau-Blanche* qui baigne Léogan et Villenave-d'Ornon, et la *Jalle-de-Blanquefort* qui arrose Martignas et finit au-dessous de Bordeaux; 4° la *Dordogne*, née dans les montagnes du Puy-de-Dôme, qui, après avoir traversé les départements de la Corrèze, de la Dordogne, baigne dans la Gironde Saint-Nazaire, Sainte-Foy-la-Grande, Eynesse, Pessac, Flaujagues, Castillon, Sainte-Terre, Brannes, Libourne, Fronsac, Arveyres, Vayres, Cubzac, Port-de-Plagne, Bourg, et finit au Bec-d'Ambez, après un cours de 490 kilomètres, accrue, dans le département, de l'*Isle*, qui baigne Saint-Médard, Abzac, Laubardemont, Guîtres, Savignac, Libourne, et se grossit de la *Dronne*, du *Lary* et de la *Saye;* 5° la *Livenne* qui finit devant Pauillac.

Les étangs les plus considérables du département sont ceux d'Hourtins, dans l'arrondissement de Lesparre, de Lacanau, dans celui de Bordeaux, etc.

Climat. — Le climat du département de la Gironde est doux, mais humide; les pluies, en hiver, y sont très-fréquentes. Les vents dominants sont ceux qui soufflent du N. O, de l'O. et du S. O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Gironde est de 974 030 hectares, et sa population compte 701 855 habitants, ce qui donne environ 66 habitants par kilomètre carré. C'est le premier département pour l'étendue et le cinquième pour la population, qui s'est accrue de 164 500 âmes depuis le commencement du siècle. Elle compte environ 285 000 agriculteurs, 200 000 industriels, 16 500 habitants qui exercent des professions libérales, et 137 000 sans profession.

La gaieté, la vivacité, l'esprit, l'activité, l'amour du plaisir avec une certaine dose d'inconstance, la patience dans l'infortune, la modération dans les goûts, une certaine turbulence dans le caractère, une grande ardeur de persuasion, une élocution facile et une phraséologie câline servies par la multiplicité des gestes et l'audace des métaphores, un tempérament brave, un esprit porté aux spéculations hardies, une fanfaronnade qui s'appuie sur des qualités brillantes et sérieuses, un certain orgueil souvent mélangé de vanité, tels sont les caractères distinctifs du Bordelais qui conserve son étonnante personnalité partout où la destinée le pousse et quelle que soit sa situation de fortune. L'habitant des landes est très-arriéré par rapport à lui, et son intelligence est pauvre comme l'aride désert qu'il habite.

Le français se parle couramment dans les villes et les campagnes, mais avec une sorte de zézaiement et un accent auquel on ne saurait se tromper.

Agriculture. — Le domaine agricole de la Gironde comprend 236 700 hectares de terres labourables, 68 300 de prairies naturelles, 137 700 de vignes, 279 400 de pâturages, landes, pâtis, 250 400 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété y est excessivemeut morcelée, et l'on compte environ 184 700 propriétaires qui possèdent 2 122 600 parcelles de terrain.

Le sol de la Gironde est fertile, mais c'est la vigne qui fait la véritable richesse du département. Les vins de Bordeaux ont une réputation universelle. On les distingue en crus classés et non classés. Les crus classés comprennent les cinq catégories du Médoc, de Côtes, de Palus, d'Entre-deux-Mers et de Graves. Les 20 000 hectares de vignes du Médoc rendent, année commune, 82 000 hectolitres de vin qui comprennent les 100 tonneaux de *Château-Margaux* que produisent les 80 hectares de ce premier vignoble du monde, les 150 tonneaux de *Château-Lafitte* récoltés sur 67 hectares, les 90 tonneaux de *Château-Latour* qui proviennent des 42 hectares de ce crû, puis ceux de *Ludon*, *Labarde*, *Saint-Julien*, *Pauillac*, etc. Les vins de Côtes, c'est-à-dire ceux qui se récoltent sur la bande E. de l'arrondissement de Bordeaux, sont ceux de *Saint-Georges*, de *Pommerol*, de *Saint-Laurent*, et, au premier rang, ceux de *Saint-Émilion*, dont les 1049 hectares sont situés près de Libourne. Les vins de Palus viennent sur les rives de la Garonne, aux environs de Bordeaux, et les vins d'Entre-deux-Mers sur cette portion du territoire bordelais située entre la Garonne et la Dordogne. Les Graves, sortes de hautes plaines qui occupent une zone de 50 kilomètres, produisent principalement des vins blancs, à l'exception du vin rouge de *Château-Haut-Brion* qui peut être classé dans les premiers crus; ces vins blancs sont ceux de *Sauterne*, de *Barsac* et de *Bommes*, qui se récoltent sur la jonction des arrondissements de Bordeaux et de Bazas. Les 137 700 hectares de vignes du département produisent environ 3 700 500 hectolitres de vins, pour une valeur annuelle qui dépasse 45 000 000 de francs.

Après les vignes, les céréales prospèrent sur beaucoup de points du territoire; leur valeur, année commune, est de près de 30 millions de francs. Les autres cultures, légumes, colza, chanvre, lin, les prairies artificielles, les châtaigneraies, les arbres fruitiers rapportent à peu près une dizaine de millions, et les pâturages 12 millions. Ce riche revenu s'accroîtra encore par les améliorations agricoles qui transforment les landes et dessèchent les marais du littoral, dont 4500 hectares sont encore susceptibles d'être livrés à l'agriculture.

Les animaux domestiques comprennent 402 000 moutons, 152 000 bêtes à cornes de la race landaise et garonnaise, 82 000 porcs, 28 000 chevaux principalement de race landaise, 10 000 ânes et mulets, dont le revenu brut dépasse 30 millions de francs.

La valeur totale de la production agricole est de 97 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de la Gironde, de nature argilo-sableuse, n'est pas riche en produits minéralogiques; on n'a reconnu quelques traces de fer que dans l'arrondissement de Libourne; mais il existe de belles carrières à Bourg, à la Roque, à Langoiran, des tourbières et du sable facilement vitrifiable, surtout aux environs de Bordeaux.

Industrie. — Commerce. — L'industrie de la Gironde, après la fabrication des vins, est représentée par des fabriques de mousselines, d'indiennes, de liqueurs, de porcelaine, etc., des raffineries, des huileries, des verreries, des minoteries, des carrosseries, des chantiers de construction, etc. L'industrie minéralogique y est peu importante, et ses trois hauts fourneaux ne produisent que 50 000 quintaux métriques de fer. On exploite trois marais salants, et sur plusieurs points du territoire, un grand nombre de carrières de pierres à bâtir.

Le commerce du département est considérable : il porte sur les vins, les céréales, les farines, l'anisette, les conserves, le chanvre, le lin, les résines, les bestiaux, les mules, le sel, la cire, le miel, etc. Vingt-quatre ports, ceux de Bordeaux, de Libourne, de Blaye, de Plagne, de Bourg, de Pauillac, de Cubzac, du Verdon, de Macau, de Saint-Estèphe, de Lamarque, de Beychevelle, de la Maréchalle, de Saint-Vivien, de Saint-Christoly, de By, de Richard, de Goulée, de la Roque, de Plassac, de Certes, de la Fosse, de Guzan et de la Teste emploient environ 3700 navires, jaugeant environ 750 000 tonnes; 200 longs courriers correspondent avec les Colonies françaises et les Comptoirs de l'Inde, et 32 500 navires, jaugeant 890 000 tonnes, font le cabotage.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le

département de la Gironde est desservi par 7 routes impériales d'une longueur de 387 kilomètres, 28 routes départementales longues de 777 kilomètres, 10 routes agricoles d'une longueur de 177 kilomètres, et 1018 chemins vicinaux d'un développement de 10 372 kilomètres.

L'extrémité du *Canal-latéral-à-la-Garonne*, qui commence à Toulouse, aboutit à Castets, sur la frontière de l'arrondissement de Bazas.

Le département de la Gironde est desservi: 1° par la ligne principale du réseau d'Orléans de *Paris à Bordeaux*, avec stations aux Églisottes, à Coutras, Saint-Denis, Libourne, Arveyres, Vayres, Saint-Sulpice, Saint-Loubès, Lagrave-d'Ambares, Lormont, et par l'embranchement de *Coutras à Périgueux*, avec station à Saint-Médard; 2° par les deux lignes du réseau du Midi: la première, celle de *Bordeaux à Cette*, avec stations à Bègles, Villenave, Cadaujac, Saint-Médard, Beautiran, Portets, Arbanats, Podensac, Cerons, Barsac, Preignac, Langon, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Caudrot, Gironde, La Réole et Lamothe-Landeron; la seconde, celle de *Bordeaux à Bayonne*, avec stations à Pessac, Gazinet, Pierroton, Mios, Marcheprime, Canauley, Facture, Lamothe, Caudos et Lugos. Un embranchement de *Langon à Bazas*, par Nizan-Villandraut, et un autre de *Lamothe à Arcachon*, par le Teich, Gujan-Mestras, la Hume et la Teste, complètent les voies ferrées du département, dont le développement total est de 234 kilomètres.

Histoire. — Deux cents ans avant Jésus-Christ, le territoire qui forme la Guyenne était occupé par les *Vasates* et les *Bituriges*, avec *Burdikal* pour capitale. A l'arrivée de César en Gaule, la résistance fut molle de la part des premiers et nulle de la part des seconds; la contrée fut incorporée dans la deuxième Aquitaine. Après les Romains, les Vandales, puis les Visigoths se rendent maîtres du pays, qui devient un royaume florissant. Au VIe siècle, Clovis, à la tête des Francs, vainquit les Bituriges et s'empara de l'Aquitaine. Un de ses successeurs, Dagobert, abandonna la contrée aux tribus ibériennes des Vascons, et elle devint bientôt un simple duché, administré pendant cent cinquante ans par les ducs de Gascogne. Le pays fut livré aux dissensions politiques jusqu'à Charlemagne, qui reconstitua l'Aquitaine en royaume, et l'attribua, en 778, à son fils, Louis le Débonnaire; mais un siècle après, elle redevint un duché. Les nouveaux ducs eurent à lutter contre les Normands; l'héritière de l'un d'eux ayant épousé en secondes noces Henri II, roi d'Angleterre, entraîna par son mariage l'établissement de la domination anglaise. Les exactions, le pillage des routiers et des pastoureaux éprouvèrent les populations jusqu'à l'époque où Philippe le Bel confisqua l'Aquitaine; mais des alliances politiques terminèrent le différend, et la puissance anglaise se trouva de nouveau consolidée. Au siècle suivant, après la perte de la bataille de Poitiers et l'emprisonnement du roi Jean, le roi Édouard érige la Guyenne en principauté; mais si la cour du nouveau royaume est brillante, les campagnes souffrent, les paysans se révoltent, les seigneurs se lèvent, Bertrand Du Guesclin accourt, et ce vaillant soldat aurait repoussé les étrangers, si, en 1375, un traité n'eût arrêté devant Bordeaux le cours de ses victoires. Alors se succédèrent des alternatives diverses, jusqu'au moment où, après la bataille de Castillon, en 1453, les Anglais furent définitivement chassés du pays.

Louis XI, en 1469, érigea l'Aquitaine en apanage pour son frère, Charles de Berry, qui mourut empoisonné, et le duché fit retour à la couronne. Depuis ce temps, une révolte provoquée par l'impôt du sel sous Henri II, les guerres de religion sous Charles IX, pendant lesquelles le protestantisme trouva de nombreux prosélytes, la guerre de la Fronde qui souleva Bordeaux contre Mazarin, furent les seuls événements importants de son histoire. La Guyenne prospéra, son industrie, son commerce s'étendirent peu à peu. Lorsque la Révolution éclata, les députés Girondins jouèrent un rôle considérable dans l'histoire de ces terribles temps.

Au remaniement général de la France, en 1790, le département de la Gironde fut formé de l'ancien Bordelais, qui comprenait la Guyenne occidentale.

Hommes célèbres. — Le département de la Gironde a vu naître un grand nombre de personnages célèbres, dont les principaux sont: AUSONE; le PRINCE NOIR; le pape CLÉMENT V; MONTESQUIEU; BERQUIN; GUADET, GENSONNÉ, FONFREDE et DUCOS; DE CEZE; le chanteur GARAT; le général NANSOUTY; les frères FAUCHER; les ministres MARCELLUS, DECAZE, DE PEYRONNET, MARTIGNAC; l'académicien JAY; ÉVARISTE DUMOULIN; le chanteur NOURRIT; et parmi les contemporains : le naturaliste GRATIOLET; Isaac et Emile PEREIRE; les peintres DAUZAT, BRASCASSAT, DIAZ, Mme Rosa BONHEUR, etc.

Divisions administratives. — Le départe-

ment de la Gironde comprend *six arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Bordeaux......	18 cant.	157 comm.
— de Bazas.........	7 —	71 —
— de Blaye.........	4 —	56 —
— de Lesparre......	4 —	30 —
— de Libourne......	9 —	132 —
— de la Réole.......	6 —	103 —
	48 cant.	549 comm.

Il forme la 1re subdivision de la 14e division militaire, dont le siége est à Bordeaux.

Il forme le diocèse de Bordeaux, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 79 cures, 399 succursales, 97 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Bordeaux et un petit séminaire à Lataste. Le département possède 16 temples protestants, et un temple consistorial israélite.

La justice y est rendue par les 6 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et les 3 tribunaux de commerce de Bordeaux, de Blaye et de Libourne, qui ressortissent de la Cour impériale de Bordeaux.

Les établissements de l'instruction publique sont à Bordeaux, un lycée et un cours normal d'instituteurs, à la Réole et à Libourne, des colléges communaux, à la Grand-Sauve, une école normale d'instituteurs, et un grand nombre d'écoles publiques et libres. Les trois cinquièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Gironde :

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX.

Bordeaux (194 241 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en 6 cantons, est situé sur la Garonne, à 583 kilomètres de Paris. C'est une ville magnifique, aux rues larges, aux places spacieuses, qui forme un demi-cercle sur la rive gauche du fleuve. Un pont de 17 arches la met en communication avec le faubourg de la Bastide, bâti sur la rive opposée. Le panorama de ses quais, depuis Bacalan jusqu'aux chantiers de construction, présente un aspect varié; là s'ouvre la place des Quinconces, là s'élèvent des hôtels superbes, la Bourse, la Douane, dont l'architecte Gabriel dessina les plans au XVIIIe siècle; à l'intérieur de la ville, les allées de Tourny, les places de Bourgogne, de la Comédie, d'Aquitaine, etc., les cours Napoléon, de l'Hôtel-de-Ville, des Carmes, les rues Ségur, Esprit-des-Lois, de l'Intendance, forment de vastes dégagements et sont dignes d'une grande capitale. Le Jardin public, situé au milieu de la ville, à quelques pas seulement de la place des Quinconces, est devenu un parc anglais, avec rivière, île, pelouses, serres, etc.

Les monuments historiques de Bordeaux sont : la cathédrale *Saint-André*, commencée au XIe siècle, et son cloître qui date du XIVe, le clocher de *Pey-Berland*, tour quadrangulaire de style ogival, l'église *Saint-Michel*, reconstruite au XVe siècle, l'église *Sainte-Croix* rebâtie au Xe siècle, après avoir été successivement détruite par les Sarrasins et les Normands, et dont la façade romane fait l'admiration des archéologues, *Saint-Seurin*, très-vieille église, remarquable surtout par sa crypte où se trouve le cénotaphe de saint Fort, *Sainte-Eulalie*, refaite aux XVe et XVIe siècles, *Saint-Bruno*, construite au XVIIIe, et le tombeau de Montaigne renfermé dans la chapelle du lycée. En dehors de cette classification, il faut citer les restes du *Palais-Galien*, vaste amphithéâtre qui pouvait contenir 25 000 spectateurs, la *Porte de Bourgogne* qui s'élève en face du pont, devenue un arc triomphal, la *Porte du Palais* ou *Porte Cailhau*, seul reste du palais de l'*Ombrière*, la porte de l'hôtel de ville avec ses trois tourelles, les églises *Notre-Dame* et *Saint-Louis*, l'hôpital *Saint-André* qui date de la fin du XIVe siècle, et surtout le grand théâtre, édifié par l'architecte Louis en 1777, et qui est une œuvre monumentale justement admirée.

Bordeaux n'est pas seulement une grande et magnifique cité, c'est une ville intelligente, artiste, amie des sciences, des lettres, des arts. Elle a une chair de théologie catholique et des sciences, une faculté des lettres, une école normale suéprieure, une école d'hydrographie et de navigation, des écoles de peinture, de sculpture, de dessin, des académies des sciences, des lettres, des beaux-arts, des sociétés de Médecine, de Pharmacie, d'Agriculture, d'Horticulture, des Amis des Arts, de Sainte-Cécile, un musée archéologique, un musée lapidaire, l'un des plus riches de France, un dépôt d'antiquités, un muséum d'histoire naturelle, un observatoire, etc. Sa bibliothèque contient 140 000 volumes, et son musée de peinture, installé à la mairie, possède 461 toiles.

Bordeaux est une ville industrielle et surtout commerçante ; des fabriques d'eau-de-vie, de liqueurs, de savons, des fabriques alimentaires, des filatures, dix chantiers de construction pour les grands navires, etc., forment ses principaux établissements. Son commerce est considérable; il trouve dans un port large et profond, et dans les deux réseaux d'Orléans et du Midi, des facilités merveilleuses pour acquérir un prodigieux développement. Aussi

cette grande ville est-elle en relation avec le monde entier; elle a des services réguliers de paquebots, avec la Hollande, l'Angleterre, les Antilles, l'Australie, et par les Messageries impériales avec le Brésil; son mouvement maritime de grande navigation emploie environ 3600 navires jaugeant 750 000 tonnes, et le cabotage, 21 500 caboteurs d'un tonnage de 505 000 tonnes. Bordeaux exporte près de 800 000 hectolitres de vin, des tissus, des sucres raffinés, des cuirs, des cristaux, des spiritueux, des légumes secs, etc., et il importe des produits coloniaux, des viandes et poissons salés, de la houille, du fer, du cuivre, du plomb, etc.

Cadillac (2569 hab.) chef-lieu de canton, situé sur la Garonne, produit des vins estimés; cette petite ville a conservé une partie de ses fortifications, et un ancien château d'Épernon, du XIVe siècle, classé parmi les monuments historiques.

Labrède (1499 hab.), chef-lieu de canton, possède une église romane par sa façade, qui est classée parmi les monuments historiques; à cette classe appartient aussi le château de Montesquieu qui fut habité par l'illustre écrivain.

La Teste (4259 hab.), chef-lieu de canton, située sur le bassin d'Arcachon, près d'une pittoresque forêt de pins, forme un établissement de bains de mer. Son port est annuellement fréquenté par une centaine de navires; on y fait le commerce de poissons, de miel, de résines, de bois de chauffage et de construction.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Audenge* (1225 hab.), qui fait le commerce du miel et des résines, *Belin* (1807 hab.), avec des traces de voie romaine, *Blanquefort* (2727 hab.) sur la Jalle, *Carbon-Blanc* (918 hab.), où l'on exploite du calcaire et de l'argile, *Castelnau* (1590 hab.), dont les vins sont excellents, *Créon* (1051 hab.), *Pessac* (2676 hab.), où se trouvent les vignobles de Haut-Buyon, *Podensac* (1621 hab.), l'entrepôt du produit des Landes, et *Saint-André-de-Cubzac* (3611 hab.), sur la Dordogne.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ambarès* (2768 hab.); *Arcachon* (2065 hab.), situé sur le bassin de ce nom, et dont les bains de mer sont très-fréquentés; *Barsac* (2917 hab.), renommée par ses vins blancs, dont le premier crû est celui de *Château-Contet*; *Bègles* (4764 hab.); le *Bouscat* (2907 hab.); *Caudéran* (3871 hab.); *Eyzines* (3105 hab.); *Gradignan* (2079 hab.), avec les ruines d'un château féodal; *Gujan* (2833 hab.), sur le bassin d'Arcachon; *Langoiran* (2026 hab.), dont l'église romane est classée parmi les monuments historiques; *Léognan* (2147 hab.); *Lormont* (2962 hab.), sur la Garonne, qui possède d'importants chantiers de construction; *Mérignac* (4450 hab.), avec un monument historique, la tour de *Veyrines*; *Mios* (2514 hab.); *Preignac* (2739 hab.), qui produit des vins blancs; *Saint-Loubès* (2555 hab.), dont l'église est terminée par une abside romane; *Saint-Médard-en-Jalles* (2531 hab.), où l'on remarque deux camps anciens; *Salles* (4052 hab.); *Talence* (2577 hab.), avec forges et fonderies; *Villenave-d'Ornon* (2276 hab.), où se trouvent les ruines d'un aqueduc romain; *Cubzac* (975 hab.), avec un magnifique pont suspendu sur la Dordogne.

ARRONDISSEMENT DE BAZAS.

BAZAS (4766 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur une colline que baignent les eaux de la Beune, à 52 kilomètres de Bordeaux. Cette petite localité possède une ancienne cathédrale de l'époque ogivale, classée parmi les monuments historiques, une vieille église de *Notre-Dame*, aujourd'hui transformée en boulangerie, et des vestiges de fortifications. On fabrique à Bazas des étoffes, des chapeaux, et on y fait le commerce de bois à brûler.

Langon (4505 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Garonne, est un lieu d'entrepôt des départements voisins et fabrique des vins blancs estimés. Les ruines de ses deux enceintes sont classées parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Auros* (608 hab.), dont le territoire produit des céréales, du lin et du chanvre, *Captieux* (1561 hab.), où l'on exploite les pins maritimes, *Grignols* (1892 hab.), *Saint-Symphorien* (2167 hab.), qui exporte du miel, de la cire, des résines, et *Villandraut* (1014 hab.), où se voient les ruines d'un château construit par Clément V, au XIVe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bommes* (633 hab.), qui produit d'excellents vins blancs de la catégorie des Graves; *Sauternes* (903 hab.), renommé pour ses vins blancs de la même catégorie; *Préchac* (2173 hab.); *Noaillan* (2308 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BLAYE.

BLAYE (4761 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Gironde, à 33 kilomètres de Bordeaux. Le mouvement de son port est représenté par 4000 caboteurs jaugeant 80 000 tonneaux environ. Le territoire de Blaye produit des vins estimés; on fabrique des toiles, des étoffes, et on y construit des navires. La cita-

delle, qui a servi de prison à la duchesse de Berry, a été bâtie par Vauban en 1652.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bourg* 2810 hab.), situé sur la Dordogne, *Saint-Ciers-Lalande* (2880 hab.), où l'on remarque de nombreuses substructions de l'époque romaine, et *Saint-Savin* (2138 hab.), qui fait le commerce des vins, des échalas et des bois de chauffage.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Marcillac* (2069 hab.); *Reignac* (2288 hab.); *Cars, Gauriac, Braud, Cezac, Saint-Christoly,* dont la population dépasse 1500 habitants.

ARRONDISSEMENT DE LESPARRE.

LESPARRE (3726 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 59 kilomètres de Bordeaux. Les principaux établissements industriels de cette petite ville sont des manufactures de draps, de liqueurs, et des brasseries. Il ne reste de son ancien château qu'une tour carrée.

Pauillac (3621 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Gironde, forme un port important, qui sert à l'exportation des célèbres vins du Médoc. Son territoire possède les crus de *Château-Lafitte* et de *Château-Latour*, premier et troisième crus du Médoc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Saint-Laurent* (3235 hab.), qui produit des vins estimés et dont les landes peuvent nourrir 30 000 moutons, et *Saint-Vivien* (1304 hab.), avec des marais salants.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Estèphe* (2570 hab.), dont les crus occupent un certain rang dans le Médoc; *Saint-Julien* (1488 hab.) dont le nom à l'étranger est faussement appliqué à beaucoup de vins; *Gaillan* (1995 hab.), avec une église classée parmi les monuments historiques, etc.

ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE.

LIBOURNE (14 639 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au confluent de l'Isle et de la Dordogne, à 27 kilomètres de Bordeaux. La situation de cette ville est merveilleusement choisie pour un centre commercial; elle est régulièrement bâtie, et ses rues principales rayonnent autour d'une large place carrée; son port reçoit et expédie annuellement une soixantaine de navires jaugeant ensemble 11 000 tonnes, et 2000 caboteurs d'une contenance de 65 000 tonnes environ. On construit des bâtiments à Libourne, on y fabrique des étoffes; il s'y trouve des clouteries, des corderies, des tanneries, etc. Son commerce porte principalement sur les grains, bois, etc.

Libourne a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications et une tour du XIVe siècle qui s'élève près du port. La Dordogne y est traversée par un pont de pierre, et l'Isle par un pont suspendu.

Coutras (3789 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Dronne, a des usines métallurgiques, des chantiers de construction, etc., et fait le commerce des céréales, vins, eaux-de-vie, etc. De son ancien château, il ne reste plus que quelques murailles ruinées et un puits fort curieux.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Branne* (694 hab.), petit port de la Dordogne, *Castillon* (3597 hab.), qui fait le commerce des vins, *Fronsac* (1517 hab.), près de la Dordogne, avec des vignobles estimés, *Guîtres* (1400 hab.), à la jonction de l'Isle et du Larry, où se voient les débris d'un pont antique du IXe siècle, *Lussac* (2640 hab.), où l'on exploite des carrières de calcaire blanc, *Pujols* (818 hab.), qui possède un dolmen classé parmi les monuments historiques, et *Sainte-Foy-la-Grande* (4033 hab.), petite localité qui a plusieurs monuments intéressants.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Denis-de-Pille* (2762 hab.); *Saint-Émilion* (3019 hab.), près de la Dordogne, qui possède 1049 hectares d'un vin rouge très-renommé, et dont les ruines d'un château fort, une ancienne collégiale, l'église paroissiale, une maison du XIIIe siècle, et les tours de ses anciens remparts, sont classés parmi les monuments historiques ; *Arveyres, Vayres, Saint-Terre, Montagne,* dont la population dépasse 1500 habitants.

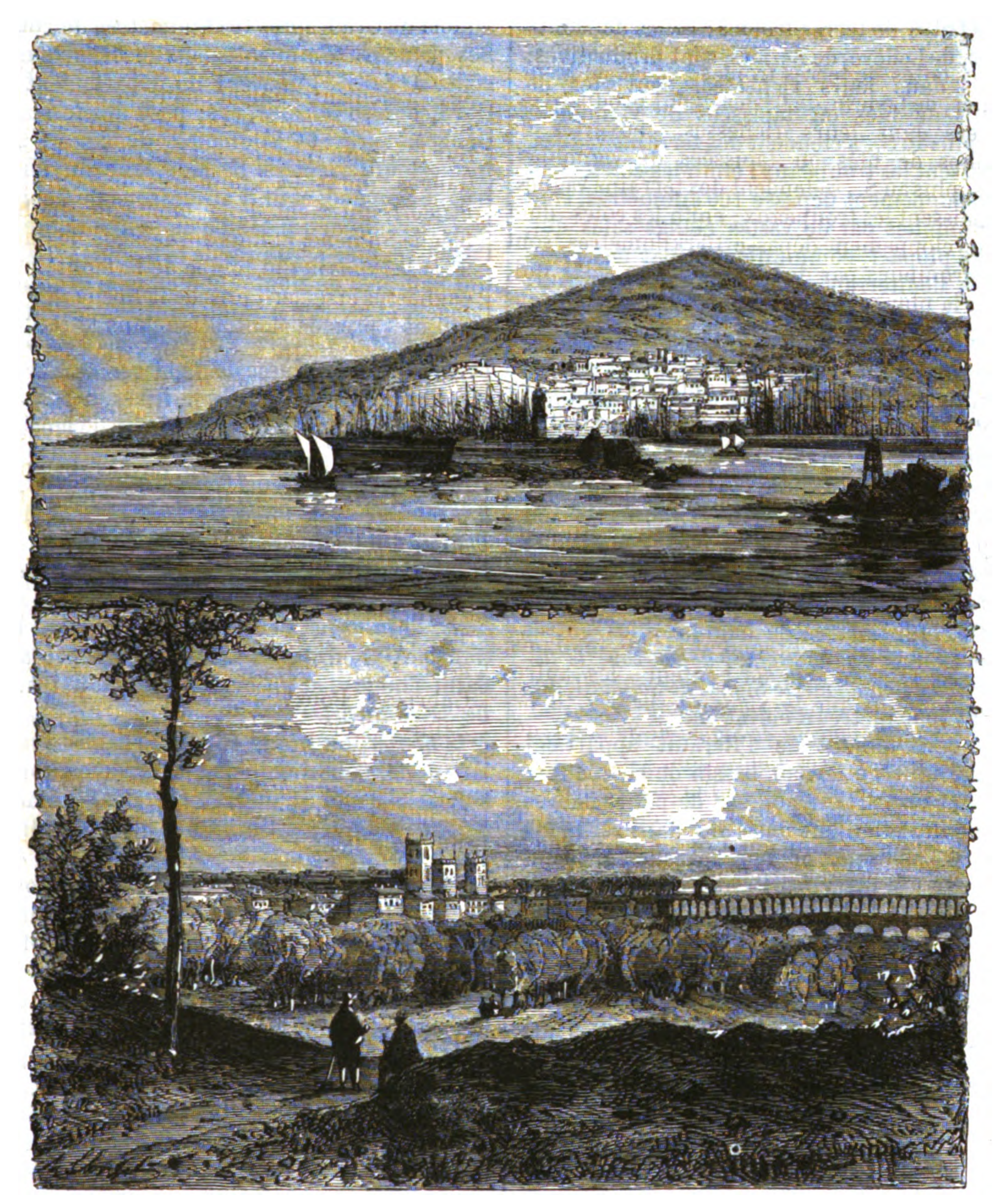
ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE.

LA RÉOLE (4244 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur un coteau baigné par la Garonne, à 51 kilomètres de Bordeaux. On fait dans cette petite ville le commerce des céréales, des spiritueux, des bestiaux, etc. Son église *Saint-Pierre*, de diverses époques du gothique, et les restes de son enceinte, sont classés parmi les monuments historiques.

Saint-Macaire (2165 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive droite de la Garonne, occupe l'emplacement d'une ancienne ville gallo-romaine. Les ruines de sa triple enceinte, encore dominées par des tours, et son église romane de *Saint-Sauveur* sont des monuments historiques d'une grande valeur.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Monségur* (1704 hab.), situé près du Dropt, *Pellegrue* (1707 hab.), avec des ruines intéressantes, *Sauveterre* (844 hab.), avec les restes d'une bastide du XIIIe siècle, et *Targon* (1140 hab.).


GIRONDE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
CHARENTE INFÉRIEURE
DORDOGNE
LOT ET GARONNE
LANDES
OCÉAN
Tour de Cordouan
Le Verdon
Soulac
S.t Vivien
Valeyrac
Gironde
LESPARRE
Pauillac
S.t Laurent et Benon
Castelnau
Blanquefort
BORDEAUX
Pessac
Labrède
Podensac
Cadillac
Langon
S.t Macaire
LA RÉOLE
Monségur
Sauveterre
BAZAS
Grignols
Captieux
Villandraut
S.t Symphorien
Belin
Audenge
la Teste
BLAYE
Bourg
S.t Savin
S.t Ciers-Lalande
Guitres
Coutras
S.t André-de-Cubzac
Fronsac
LIBOURNE
Lussac
Castillon
Branne
Pujols
S.te Foy-la-Grande
Pellegrue
Créon
Targon
Carbon-B.
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 60 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Vue générale de Cette. — Vue générale de Montpellier.

HÉRAULT.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Hérault, situé dans la région méridionale de la France, prend son nom du principal cours d'eau qui l'arrose du N. au S. Ses limites sont : au N., les départements du Gard et de l'Aveyron; au S., celui de l'Aude et la Méditerranée; à l'O., ceux du Tarn et de l'Aude; à l'E., celui du Gard.

Ce département présente deux parties inégales et distinctes, séparées par le cours de l'Hérault, toutes deux montagneuses au N., et formées au S., de plaines qui s'inclinent vers la Méditerranée; à l'E. du fleuve, le relief du sol est assez fortement accusé et contraste vivement avec les portions inférieures du département; dans toute sa longueur de l'E. à l'O., s'étend une zone pierreuse, très-propice à la culture des oliviers; au-dessous se développent des plaines qui vont jusqu'à la lisière méditerranéenne, les unes grasses et fertiles, les

autres faites de terres froides; celles de Montpellier, de Lodève, de Béziers, sont productives, variées dans leurs richesses, couvertes de champs de blés ou tapissées de vignobles; puis, plus au S., s'étendent des terrains vagues, où paissent les troupeaux; enfin les côtes, dont le développement dépasse 100 kilomètres, sont interrompues par de vastes étangs salés qui, pour la plupart, communiquent par des *graus* avec la Méditerranée.

Orographie. — Hydrographie. — Les montagnes qui accidentent le N. du département de l'Hérault sont formées par des ramifications qui dérivent des Cévennes; elles sont d'une nature calcaire, granitique ou schisteuse, et limitent vers le N.-O. une partie de la frontière départementale. Leurs points culminants sont compris entre 500 et 1100 mètres d'élévation; *la Montagne-de-l'Espinouse* dans le canton d'Olargues de l'arrondissement de Saint-Pons, mesure 1122 mètres de hauteur; les autres sommets, tels que *le Signal-de-Marcou*, *le Revieyrals*, *le Montagout*, *le Signal-de-Saumail*, dépassent 1000 mètres d'élévation.

Le département de l'Hérault appartient presque tout entier au bassin de la Méditerranée, et un certain nombre de petits fleuves côtiers, qui prennent naissance dans ses montagnes, l'arrosent presqué parallèlement du N. au S. Les principaux sont *la Vidourle*, *le Lez*, *l'Hérault*, *le Livron*, *l'Orb* et *la Lesse*.

La Vidourle, qui prend sa source dans le Gard, vient séparer ce département de celui de l'Hérault, au N.-E. de l'arrondissement de Montpellier, arrose de ses eaux promptes aux débordements, Marsillargues, Saint-Laurent-d'Aigouze, traverse le canal de la Radelle, et se jette dans l'étang de Repausset, puis dans la mer, après un cours de 100 kilomètres.

Le Lez, qui naît près de Saint-Mathieu, dans le canton des Matelles, baigne Montferrier, Montpellier, coupe le Canal-des-Étangs, et va finir dans la Méditerranée, près du grau de Balestras, après avoir reçu *le Mosson*, qui prend sa source près de Montarnaud dans le canton d'Aniane, baigne Grabels, Juvignac, et se grossit de *la Garonne*, de *l'Arnède* et du *Léchauda*.

L'Hérault, qui vient du département du Gard, où il a pris sa source dans le canton de Valleraugues, entre dans le département auquel il a donné son nom, par l'angle N. de l'arrondissement de Montpellier, baigne Ganges, la Roque, Saint-Bauzille-de-Putois, les gorges de Saint-Guilhem-le-Désert, Aniane, entre dans l'arrondissement de Lodève où il arrose Canet, Bélarga, puis dans celui de Béziers où il baigne Bessan, Agde, et se jette dans la Méditerranée au fort du Grau, après 164 kilomètres de cours. Ses principaux affluents dans le département sont: 1° *la Vis* qui vient du département du Gard, arrose Gornies, et se perd au-dessus de Ganges, après 64 kilomètres de cours; 2° *le Rieutort* qui vient de la montagne du Liron, baigne Sumène, et finit au-dessous de Ganges; 3° *le Merdanson* qui tombe de la montagne des Cagnassés et se perd près de la Roche; 4° *l'Alzon* qui naît près de Montoulieu dans le canton de Canges, et se jette à Saint-Bauzille-de-Putois; 5° *la Buèges*, *le Lamalou* grossi de *la Tourguilles*, et les eaux de la source de *Clamouse*; 6° *le Lergue* qui vient de la commune de Rives, arrose Pégairolles, Poujols, Lodève, Ceyras, Brignac, et s'accroît dans un cours de 48 kilomètres de *l'Aubeigne*, du *Ronil*, du *Roubieux*, du *Rivernoux*, du *Salagon* et de *l'Agarel*; 7° le torrent de *la Dourbie* qui baigne Cabrières et Fontès, et qui, accru des ruisseaux de *Merdols*, finit près de Tressan; 8° *la Boyne* qui se grossit et de *Merderic*; 9° *la Peine*, et *la Tongue* qui arrose Fos, Gabrian, Pouzolles, Abeïlan, Montblanc, Saint-Thibéry, et absorbe *la Lène* et le torrent de *Saint-Michel*.

Le Livron, qui prend sa source dans les montagnes de Caussiniajouls, dans le canton de Murviel, baigne Laurens, Magalas, Lieuran, Boujan, Clairac, et se jette dans la Méditerranée après un cours de 50 kilomètres.

L'Orb, qui prend sa source dans les montagnes du canton de Lunas, arrose Ceilhès, Avène, Saint-Martin-d'Orb, Bédarieux, Hérépian, le Poujol, Tarassac, Roquebrun, Cessenon, Signan, Béziers, Sauvian, Sérignan, où il devient navigable, et se jette dans la Méditerranée, après un cours de 144 kilomètres, pendant lequel il a reçu *la Verène*, *le Thès*, *le Gravezon* grossi de la *Nize*, *la Mare*, *le Jaur* accru de *la Salesse*, *la Bernasobre*, *le Taurou* et *le Liron*, qui arrose Cébazan, Puisserguier et Maureilhan.

La Cesse, qui prend sa source dans les montagnes du canton d'Olonzac, traverse le S. de l'arrondissement de Saint-Pons en baignant Cassagnolles, Minerve, la Caunette, Aigues-Vives, Agel, et va finir dans l'Aude, après un cours de 54 kilomètres, accrû du *Brian* et de la *Cessiere*.

Les étangs sont nombreux sur la lisière maritime du département. L'étang de *Thau* a 8000 hectares de superficie, celui de *Pérols* 1200 hectares, celui de *Mauguio* 3600, etc.

Climat. — Le climat du département de l'Hérault est généralement beau, mais sujet à des variations assez brusques; la chaleur et la sécheresse forment le fond de sa température;

sa partie marécageuse, soumise à des exhalaisons pendant les étés qui sont très-chauds, est malsaine et engendre des fièvres intermittentes; les vents dominants sont celui du N.-O., qui est très-salubre et celui de l'O.-N.-O., qui souffle avec la plus grande violence.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Hérault est de 619 800 hectares et sa population de 427 245 habitants, ce qui lui donne près de 65 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 134 000 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs composent près de la moitié, et les industriels et commerçants plus du quart de la population. Les professions libérales y occupent 20 000 personnes, et 67 000 habitants n'exercent aucune profession.

Les habitants des villes du département sont intelligents, actifs, industrieux, francs, probes, amis des exercices du corps et des beaux-arts, de la musique particulièrement, pour laquelle ils ont une grande aptitude, et ils sont doués d'une vive imagination. Les habitants des campagnes se distinguent par une certaine rudesse, une défiance, une ignorance superstitieuse qui tend à s'effacer chaque jour; mais ils sont toujours vindicatifs, et leurs passions les entraînent souvent à de regrettables excès.

La langue française se popularise de plus en plus dans les campagnes, et elle finira par absorber un charmant patois qui se parle aux environs de Montpellier, et dont l'accent et la tournure sont empreints d'une grâce toute italienne.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de l'Hérault comprend 162 500 hectares de terres labourables, 106 500 de vignes, 12 000 de prairies naturelles, 189 000 de pâturages, de landes, de bruyères, 125 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Les propriétaires, au nombre de 109 000, s'y partagent plus d'un million de parcelles de terrain.

Le département de l'Hérault est principalement agricole, et tend à se développer sous ce rapport par le reboisement des montagnes, la mise en valeur des terrains communaux, le desséchement des marais et l'assainissement de sa lisière maritime. Son sol est d'une grande fertilité, et propre à toutes les cultures. Cependant, les céréales qu'il produit ne suffisent pas encore à sa consommation et n'atteignent qu'une valeur annuelle de 20 millions de francs; mais, au contraire, les autres cultures, les pommes de terres, les légumes, le chanvre, les prairies artificielles, les oliviers, les mûriers, les vignes, les châtaigniers produisent un revenu qui n'est pas inférieur à 36 millions de francs.

Les vignobles de l'Hérault lui assignent la première place parmi les départements viticoles du midi de la France. Ses 106 500 hectares de vignes rendent, année commune, environ 4 297 000 hectolitres de vins, pour une valeur qui dépasse 27 millions de francs. Les principaux crus sont celui de *Saint-Georges-d'Orgues*, situé près de Montpellier, qui occupe 500 hectares, ceux de *Saint-Christol*, d'*Assas*, de *Mas*, de *Pérols*, de *Castelnau*, de *Bouzigues*, etc.; 230 hectares, affectés à la culture spéciale du muscat, produisent environ 900 pièces du vin de *Frontignan*, et les 50 hectares de Lunel donnent environ 300 hectolitres de ce vin qui paraît tenir le premier rang parmi les vins muscats.

Les forêts du département qui couvrent une superficie de 70 400 hectares, sont très-belles; elles comptent parmi leurs principales essences le chêne vert, le châtaignier et le chêne blanc dont l'écorce est employée dans les tanneries. Le sol de l'Hérault est également très-riche en plantes tinctoriales et médicinales. Le mûrier y est cultivé en grand pour les besoins de la sériciculture, et occupe une superficie de près de 2000 hectares; la production annuelle des cocons peut dépasser 281 000 kilogrammes valant plus de 1200 mille francs.

Parmi les animaux domestiques qui forment une branche assez importante de l'industrie agricole, il faut citer d'abord 490 000 moutons dont la laine et la chair sont assez estimées, 9000 chevaux de races diverses, 32 000 ânes et mulets, 9000 bêtes à cornes, principalement de race albigeoise, 15 000 boucs et chèvres, 21 500 porcs, et 10 000 ruches d'abeilles. Le gibier est assez abondant sur le territoire; les rivières sont fort poissonneuses, et les côtes très-fréquentées par les rougets, merlans, dorades, sardines, homards, etc.

Le revenu des animaux domestiques s'élève à 19 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 59 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de l'Hérault, granitique dans les montagnes, est, en général, composé de terrains calcaires et tertiaires, sillonnés par quelques chaînes volcaniques. Les mines de fer, de lignite, de plomb, de manganèse, de zinc, sont exploitées sur divers points du département; deux bassins houillers, ceux de Graissessac, et de Nofliès, occupent une partie du territoire, et des carrières de marbre, de granits, d'al-

bâtre, de plâtrières, etc., ajoutent encore à ces richesses du sol.

Les sources minérales y jaillissent sur plusieurs points; on peut citer, dans l'arrondissement de Montpellier, celles de Foncaude dont les eaux sont actives sur le système nerveux, et celles de Balaruc, très-efficaces pour les paralysies et les rhumatismes; dans l'arrondissement de Béziers, celles de Lamalou, qui s'emploient à peu près comme les eaux de Vichy, et celles de Gabian, qui sont froides, bitumineuses, etc.

Industrie. — Commerce. — Le mouvement industriel du département de l'Hérault est très-prononcé; on n'y compte pas moins de 1700 établissements qui occupent près de 27000 ouvriers L'industrie métallurgique exploite 15 mines de lignite à La Caunette, à Azillanet, etc., produisant 4300 tonnes, une mine de cuivre à Vieussan, une mine de fer près de Saint-Pons; des deux bassins houillers du département, celui de Graissessac, dans le canton de Bédarieux, est seul exploité, et produit annuellement 200000 tonnes de combustibles. Les marais salants, dont 9 emploient 2200 ouvriers, rendent annuellement 345 000 quintaux métriques de sel, pour une valeur de 380000 francs.

Les trois ports principaux du département sont ceux de Cette, d'Agde, de la Vignole, etc.; le mouvement de la navigation à vapeur et à voiles y est représenté par 2200 navires jaugeant environ à l'entrée et à la sortie 276 000 tonnes, et le cabotage par 2600 bâtiments dont le tonnage comprend 300000 tonneaux. La pêche de la morue emploie environ 25 navires qui jaugent 5000 tonnes.

L'industrie manufacturière du département embrasse la fabrique des draps communs, des draps pour les effets militaires, la tonnellerie, la papeterie, la tannerie, les huileries, etc., la fabrication des trois-six et des eaux-de-vie qui monte annuellement à 366000 hectolitres.

Le commerce est alimenté par les productions du territoire et de l'industrie départementale; les divers produits du sol, les fruits, les olives, les huiles, le sel, le bois de merrain et de construction, les vins, etc., en forment les principaux éléments.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Hérault est traversé par 7 routes impériales longues de 363 kilomètres, 19 routes départementales d'une longueur de 481 kilomètres, et par 2114 chemins vicinaux dont le développement total dépasse 5593 kilomètres.

Le *Canal-du-Midi* qui commence à Toulouse sur la Garonne, traverse le département de l'Aude, entre dans celui de l'Hérault, dont il sillonne la partie inférieure de l'arrondissement de Béziers, en franchissant la Cesse, l'Orb, le Libron, l'Hérault, et finit à l'étang de Thau navigable jusqu'à Cette, après un tracé total de 241 kilomètres, dont 63 appartiennent à l'Hérault. Le *Canal-de-Lunel*, long de 11 kilomètres, réunit cette ville au *Canal-de-la-Radelle;* d'autres canaux secondaires, tels que ceux de *Graves*, de la *Peyrade*, des *Étangs*, etc., facilitent les communications avec le Rhône et le *Canal-du-Midi*.

Le département de l'Hérault est desservi : 1° Par le chemin de fer de *Bordeaux à Cette*, l'une des lignes principales du réseau du Midi, avec stations à Nissan, Béziers, Villeneuve, Vias, Agde et les Onglous; de cette ligne se détachent l'embranchement de *Béziers à Graissessac* avec stations à Lieuran, Espondeilhan, Magalas, Laurens, Faugères, Bédarieux, Espaze et Estrechoux, et l'embranchement d'*Agde à Lodève* avec stations à Bessan, Florensac, Saint-Thibery, Pézenas, Lezignan, Paulhan, Aspiran, Clermont, Rabieux et Cartels; 2° Par l'embranchement de *Tarascon à Cette*, qui appartient au réseau de Lyon, avec stations à Lunel, Lunel-Viel, Valergues, Saint-Brès, Baillargues, Saint-Aunes, les Mazes, Montpellier, Villeneuve, Vic-Mireval et Frontignan.

L'ensemble de ces voies ferrées présente un développement de 233 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, occupé actuellement par le département de l'Hérault, était habité par les *Volces Tectosages*, et, lorsque César eut conquis la Gaule, il fut compris dans la Narbonnaise, puis dans la Narbonnaise première, mais l'administration romaine y a laissé peu de traces de son passage. Sous Honorius, ce pays, abandonné aux Visigoths, prit le nom de Septimanie. Pendant trois siècles, ces peuples y maintinrent leur domination, jusqu'au VIIIe siècle, qui fut marqué par la grande invasion des Sarrasins. C'est seulement après la victoire de Charles Martel, qu'apparurent les célèbres villes de Montpellier et de Béziers, qui devinrent de puissantes capitales, et sous Charlemagne, cette contrée fut en partie comprise dans le royaume d'Aquitaine.

La seigneurie de Montpellier qui fut fondée vers 990, embrassa, pendant le moyen âge, la plus grande partie du département actuel de l'Hérault, et son histoire est à peu près toute la sienne. Ses seigneurs se conduisirent adroitement pendant la guerre des Albigeois, re-

poussèrent l'hérésie, demeurèrent fidèles à la papauté, et régnèrent presque en souverains sur leurs magnifiques domaines; pendant le règne de Jacques II, le roi de France, alors maître de tout le reste du Languedoc, intervint habilement dans les affaires de la seigneurie ; il obtint, en 1285, le serment de feudataire envers la couronne, et Philippe le Bel, quelques années après, acquérait tous les droits temporels sur le fief de Montpellier. Le 13 avril 1349, sous le règne de Charles IV, le fief fut définitivement vendu par contrat à la couronne de France.

Auprès de ce fief important, il existait des fiefs secondaires, tels que la vicomté de Béziers, celles de Lodève, d'Agde. La vicomté de Béziers à laquelle fut réunie celle d'Agde en 897, passa sous la suzeraineté des comtes de Toulouse, et finalement fut abandonnée à Louis IX, moyennant le service d'une rente annuelle de six cents livres. Le pays de Lodève, d'abord comté, puis vicomté au xe siècle, devint un fief assez puissant qui dépérit entre les mains de ses ambitieux évêques, et qui revint aux rois de France, à l'époque de la soumission du Languedoc.

Lorsque la France fut divisée en départements en 1790, l'Hérault fut formé avec une partie du Bas-Languedoc.

Hommes célèbres. — Le département de l'Hérault a produit un assez grand nombre de personnages remarquables parmi lesquels on peut citer: SAINT ROCH; le roi JACQUES D'ARAGON; RIQUET, le créateur du canal du Languedoc; les peintres VIEN et GRANIER; le conseiller d'État PELLISSON; LATUDE; le cardinal FLEURY; l'archichancelier CAMBACÉRÈS; l'homme d'État Comte DARU; les généraux LEPIC, MATHIEU-DUMAS, BERTHEZÈNE, etc.; l'académicien DE MAIRAN; les médecins BARTHEZ, BROUSSONNET, etc.; et parmi les contemporains : les académiciens FLOURENS et VIENNET; les peintres GLAIZE et CABANEL; les philosophes SAISSET et A. COMTE; MOQUIN-TANDON et COSTE, membres de l'Institut; LOUIS FIGUIER; etc.

Divisions administratives. — Le département de l'Hérault comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent anisi :

Arrond. de Montpellier...	14	cant.	114	comm.
— de Béziers......	12	—	99	—
— de Lodève......	5	—	73	—
— de Saint-Pons..	5	—	46	—
	36	cant.	332	comm.

Il forme la 1re subdivision de la 10e division militaire dont le siége est à Montpellier.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Montpellier, suffragant de l'archevêché d'Avignon, qui comprend 42 cures, 295 succursales, 38 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire au chef-lieu du département, et deux petits séminaires à Montpellier et à Saint-Pons. Quarante-huit temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Montpellier, et compte 4 tribunaux de première instance aux chefs-lieux d'arrondissement et 7 tribunaux de commerce à Montpellier, Béziers, Lodève, Agde, Cette, Clermont et Pézénas.

Dans l'ordre universitaire, il dépend de l'Académie de Montpellier, et possède un lycée, une école normale d'instituteurs et d'institutrices à Montpellier, 4 colléges communaux à Bédarieux, Béziers, Cette et Lodève, et 1043 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans ce département, et plus des deux tiers des jeunes conscrits savent lire et écrire.

Description des villes — Voici les principales localités du département de l'Hérault :

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER.

MONTPELLIER (55 606 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en 3 cantons et place de guerre de 3e classe, est situé sur la rive droite du Lez, à 710 kilomètres de Paris. C'est une ville pittoresque, qui s'étage sur une colline en amphithéâtre; elle est propre, malgré ses rues étroites et tortueuses, et moderne dans sa partie industrielle qui comprend le faubourg de la Saunerie; sa place du *Peyrou*, vaste rectangle où s'élève un château d'eau, orné de colonnes corinthiennes, et la statue équestre de Louis XIV, ses places *Neuve* et du *Théâtre*, son esplanade ombragée d'arbres, son champs de Mars, son jardin des plantes, fondé par Henri IV, et qui couvre une superficie de 44 400 mètres, ses *Jardins du Roi* et de *la Reine*, etc., en font une belle cité, d'où le regard, par des échappées magnifiques, peut embrasser les Cévennes, la chaîne Pyrénéenne; et la Méditerranée.

De ses anciennes fortifications, Montpellier n'a conservé que *la Tour des Pins* et les ruines de *la Tour de l'Observatoire*. Sa cathédrale de *Saint-Pierre* est un édifice gothique du xive siècle souvent restauré, mais qui ne saurait prendre rang parmi les belles églises de France; *Notre-Dame*, *Saint-Denis*, la chapelle des *Pénitents bleus*, une ancienne église des *Cordeliers* qui sert au culte protestant, le palais de justice construit nouvellement sur l'emplacement du vieux palais seigneurial, l'école de médecine qui occupe un ancien mo-

nastère de *Bénédictins*, un arc de triomphe élevé sous Louis XIV, l'hôtel de ville, le théâtre, la citadelle, construite pendant le règne de Louis XIII, etc., forment les principaux monuments de Montpellier.

Montpellier est une ville intelligente, avide de sciences et amie des beaux-arts; elle possède une célèbre Faculté de médecine, qui a fourni des savants de premier ordre, et dont la bibliothèque contient 30 000 volumes et 600 manuscrits, une Faculté des sciences et des lettres, des musées d'artillerie, d'histoire naturelle, d'anatomie, des sociétés d'archéologie, de médecine et de chirurgie pratique, d'agriculture, des académies des sciences, des lettres et des arts, etc.; son musée possède de précieuses toiles de Raphaël, de Sébastien del Piombo, de Campana, du Giotto, du Guerchin, du Guide, du Dominiquin, de Rubens, du Poussin, de Vanloo, de Gérard Dow, de Greuze, de Brascassat, de Granet, de Rosa Bonheur, de Decamps, de Marilhat, etc., quelques statues de Jean de Bologne, de Michel-Ange, de Canova, et forme l'une des plus belles collections départementales.

L'industrie de Montpellier comprend la fabrication des bougies stéariques, les scieries de marbre, les fabriques de produits chimiques, les minoteries, les filatures de coton, les fonderies de fer et de cuivre, etc., et son commerce exporte des vins, des eaux-de-vie, des alcools, des bestiaux, du sel, du chanvre, des lainages, etc.

L'origine de Montpellier ne paraît pas être antérieure au VIIIe siècle; ce fut d'abord un fief, qui au Xe siècle devint une cité considérable, très-commerçante, et déjà renommée pour son école de médecine; les protestants s'en emparèrent, y fondèrent une république jusqu'en 1622, époque à laquelle Louis XIII s'en empara et y éleva une forteresse pour la contenir

Cette (24 177 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'embouchure de l'étang de Thau, place de guerre et quartier maritime du sous-arrondissement de Marseille, est le second port de la Méditerranée; il a des communications faciles avec le Rhône et avec l'Océan par les divers canaux du département; on travaille à l'agrandir, et bientôt la rade, protégée par un brise-lames long de 500 mètres, embrassera une superficie de 85 hectares. Le mouvement maritime de Cette est considérable, et absorbe presque toutes les importations et exportations de cette partie de la Méditerranée, telles que vins, eaux-de-vie, produits chimiques, sels, métaux, bois, houilles, morues, etc. L'industrie de cette ville fabrique 200 000 futailles et des vins étrangers qui portent légalement le nom de *vins d'Espagne;* ses marais salants produisent annuellement 14 000 tonnes de sel; ses ateliers de salaison, ses chantiers de constructions, occupent un grand nombre d'ouvriers, et ses bains de mer attirent par an plus de 4000 baigneurs.

Frontignan (3000 hab.), chef-lieu de canton, est une ville industrielle, dont les salines produisent chaque année 200 000 quintaux de sel, et dont les 230 hectares de vignes produisent des vins renommés. L'hôtel de ville de Frontignan est un édifice remarquable.

Lunel (6989 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le canal de ce nom, a des crus renommés qui s'étendent sur les communes de Valargues et de Lunel-Viel : cette petite localité fait un commerce très-actif de vins muscats, de liqueurs, d'eaux de vie, de farine, etc., et fabrique particulièrement de l'absinthe et du vermouth.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aniane* (3312 hab.) avec un ancien couvent bâti, dit-on, au IXe siècle par saint Benoît, *Castries* (1386 hab.) qui produit de l'huile renommée, *Claret* (709 hab.), *Ganges* (4121 hab.), petite localité assez industrielle, qui fabrique principalement de la bonneterie, des briques, des chapeaux, des eaux-de-vie, et fait le commerce des céréales, des fruits, des vins, des fourrages, des bois de construction, *les Matelles* (670 hab.), *Mauguio* (2663 hab.), près de l'étang de ce nom, *Mèze* (6549 hab.), qui fait des extractions importantes de sel de l'étang de Thau, et *Saint-Martin-de-Londres* (1089 hab.), qui fait le commerce de vins en gros.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cournonterral* (2102 hab.); *Marsillargues* (3609 hab.); *Pignan* (2158 hab.); *Poussan* (2245 hab.); *Villeveyrac* (2731 hab.).

ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS.

BÉZIERS (27722 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé à 63 kilomètres de Montpellier, sur un coteau près de l'Orb et du Canal-du-Midi. C'est une jolie ville, dont la place principale est ornée de la statue en bronze de Riquet par David d'Angers; son vieux pont, jeté sur l'Orb, date du XIIe siècle; son église de *Saint-Nazaire*, construite pendant les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, est classée parmi les monuments historiques. Les églises en partie romanes de *Saint-Aphrodise*, de *la Madeleine*, de de *Saint-Jacques*, l'église gothique des *Récollets*, offrent des morceaux d'architecture fort intéressants.

La houille, les eaux-de-vie, les vins, les produits chimiques, les filatures, les fonderies, etc.,

forment les principales industries de Béziers, son commerce porte sur les céréales, les fourrages, les bestiaux, le soufre, le sel, le marbre, etc.

Béziers, ancienne cité des *Vòlces Tectosages*, fut colonisée par les Romains en l'an 636 de Rome; sous Tibère, elle s'embellit de divers monuments que les Goths et les Maures détruisirent successivement; elle souffrit beaucoup pendant la guerre des Albigeois auxquels elle avait donné asile. Ses fortifications et sa citadelle furent détruites en 1632.

Agde (9586 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Hérault, que traversent un pont suspendu et un viaduc, et à 5 kilomètres de la mer, a des chantiers de construction, des salines, des fabriques de gréement pour les navires; cette petite ville sert d'entrepôt au produit des houillères de Graissessac; son port, accessible aux navires de 200 tonneaux, fait le cabotage et la pêche, et a un service de bateaux à vapeur avec Marseille; sa cathédrale, très-ancienne, est classée parmi les monuments historiques.

Bédarieux (8985 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Orb, a des fabriques de draps fin, des filatures, des quincailleries, des bonneteries, des huileries, des distilleries, etc., et fait le commerce des bois, des céréales, des légumes, des laines, etc.

Pézénas (7574 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Peyne, produit des vins recherchés, fabrique des liqueurs, des produits chimiques, du fer, du cuivre, et fait le commerce des grains, fourrages, bestiaux, spiritueux, etc. C'est à son marché des vins, eaux-de-vie et spiritueux que s'établissent les mercuriales qui servent à toute l'Europe.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Capestang* (2999 hab.), près de l'étang de ce nom, *Florensac* (3877 hab.), qui a une fabrique hydraulique d'huiles, *Montagnac* (3896 hab.), qui fait le commerce des céréales, des amandes, des suifs, etc., *Murviel* (1732 hab.), où sont les ruines d'une ancienne ville romaine, *Roujan* (1879 hab.), qui a des eaux minérales et des mines de houille en exploitation, *Saint-Gervais* (2328 hab.), sur la Mare, avec mines de houille et de plomb, et *Servian* (2387 hab.), qui fabrique de l'eau-de-vie, de l'absinthe et des liqueurs.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bessan* (2537 hab.); *Cazouls-lès-Béziers* (2840 hab.); *Graissessac* (2311 hab.); *Marseillan* (3972 hab.); *Nissan* (2019 hab.); *Puisserguier* (2365 hab.); *Sérignan* (2442 hab.); *Vias* (2012 hab.).

ARRONDISSEMENT DE LODÈVE.

LODÈVE (10571 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 50 kil. de Montpellier, au confluent du Lergue et de la Souloudres, que traversent d'assez beaux ponts; son territoire est riche de nombreux vestiges de l'occupation romaine; son église de *Saint-Fulcran* est de style ogival et date du XIIIe siècle.

La principale industrie de cette localité est la fabrication des draps pour les vêtements militaires, puis les corderies, les filatures, les savonneries, etc. Le commerce des bois, des vins, des spiritueux, des plantes pour teinture, des laines et des draps, y est fort important.

Lodève est une ancienne ville que ravagèrent les Visigoths et qui devint chef-lieu d'un vicomté et ville épiscopale.

Clermont-l'Hérault (6050 hab.), chef lieu de canton, situé sur un affluent du Lergue, exploite des carrières de pierres de taille, de chaux et des plâtrières, fabrique des draps, du vert de gris, des chandelles, et fait le commerce des bestiaux, des lainages, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *le Caylar* (841 hab.), où se voient des restes de fortifications, *Gignac* (2776 hab.), sur l'Hérault que traverse un beau pont, et dont l'église est remarquable, et *Lunas* (1303 hab.), où se trouvent les ruines d'un très-vieux château de l'époque romane.

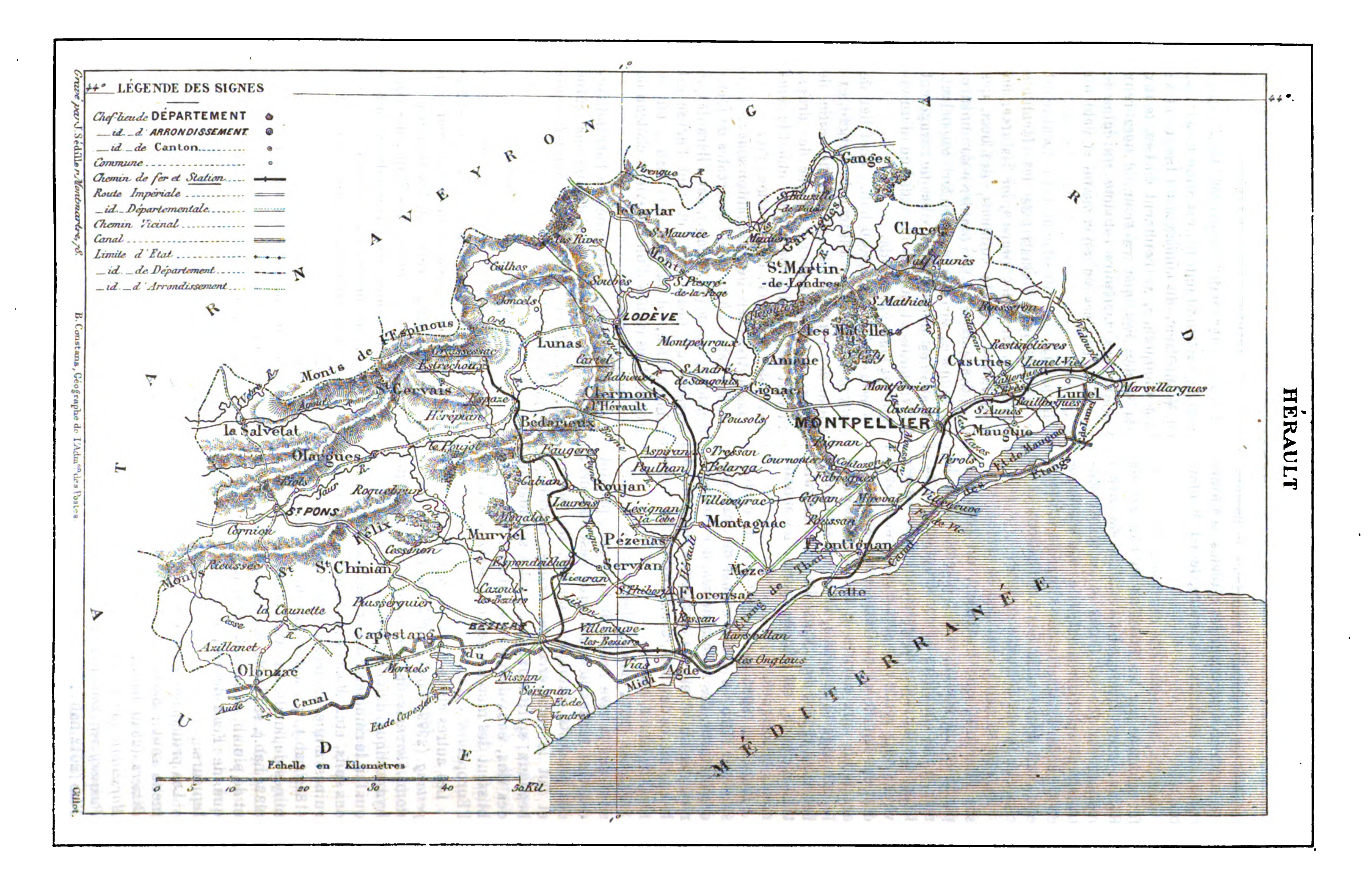
Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-André-de-Sangonis* (2706 hab.); *Paulhan* (1320 hab.); *Saint-Pargoire* (1776 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-PONS.

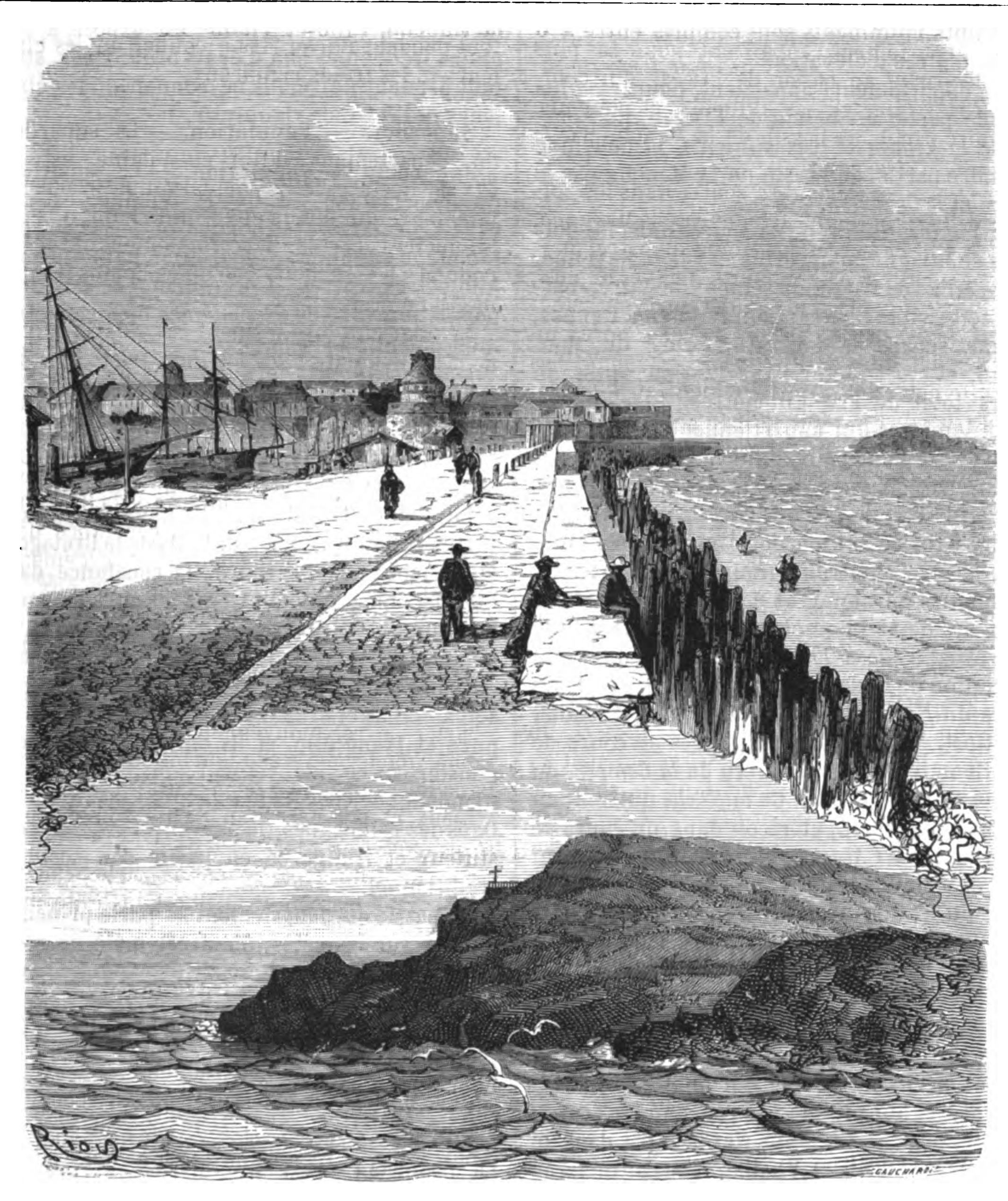
SAINT-PONS (6214 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Jaur, à 94 kilomètres de Montpellier. Son commerce porte sur les céréales, les bestiaux, les laines, etc.; on y fabrique des draps, des couvertures, etc. Son église paroissiale est rangée parmi les monuments historiques, et on y admire aussi une église du IXe siècle qui sert de magasin.

Les chefs-lieux de canton sont : *Olargues* (1016 hab.) qui possède des eaux minérales, des houillères et des carrières de marbre, *Olonzac* (2004 hab.), qui fait principalement le commerce des bestiaux, *Saint-Chinian* (4284 hab.) situé sur la Bernasobre, qui a de nombreuses fabriques de draps, et *la Salvetat* (3896 hab.), sur l'Agout, qui fabrique des molletons, des flanelles, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cessenon* (2098 hab.); *Riols* (2554 hab.); etc.



HÉRAULT
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
AVEYRON
GARD
TARN
AUDE
MÉDITERRANÉE
MONTPELLIER
LODÈVE
BÉZIERS
S.T PONS
Ganges
Le Caylar
Claret
S.t Martin-de-Londres
Les Matelles
Castries
Lunel
Lunel-Viel
Marsillargues
Mauguio
Aniane
Gignac
Lunas
Clermont l'Hérault
Bédarieux
S.t Gervais
la Salvetat
Olargues
Roujan
Pézenas
Servian
Montagnac
Mèze
Frontignan
Cette
Florensac
Agde
Murviel
S.t Chinian
Capestang
Olonzac
la Caunette
Monts de l'Espinous
Canal du Midi
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78.
B. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes.
Gillot.



Vue générale de Saint-Malo. — Tombeau de Chateaubriand.

ILLE-ET-VILAINE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département d'Ille-et-Vilaine, situé dans la région N.-O. de la France, prend son nom des deux rivières qui se rejoignent à Rennes. Ses limites sont : au N., la Manche et le département de la Manche; à l'E., le département de la Mayenne; au S., celui de la Loire-Inférieure; à l'O., ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

L'aspect du département de l'Ille-et-Vilaine est monotone et triste; c'est une succession de coteaux, de landes, de marais, de forêts, sans aucun relief pittoresque, sauf peut-être dans sa portion septentrionale.

Orographie. — Hydrographie. — Le département d'Ille-et-Vilaine est traversé au N. par une chaîne de médiocre hauteur qui forme la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Loire et les petits bassins côtiers de la Manche;

ses points culminants sont compris entre 250 et 116 mètres d'élévation.

Ce département appartient pour sa plus grande partie au bassin de l'Océan qui comprend *la Vilaine* et ses affluents, et pour une moindre partie, au bassin de la Manche par *la Rance* et *le Couesnon*.

La Vilaine, qui prend sa source dans les collines de Juvigné du département de la Mayenne, entre à l'E. de l'arrondissement de Vitré, baigne cette ville, Châteaubourg, Acigné, Rennes, Redon, sépare la Loire-Inférieure du Morbihan, et va se jeter dans l'Océan après un cours total de 220 kilomètres. Pendant les 180 kilomètres qui appartiennent au département, les principaux affluents de *la Vilaine* sont : 1° *la Cantache* qui vient de la Mayenne et le ruisseau de *Chevré;* 2° *l'Ille* qui sort d'un étang, dans le canton de Saint-Aubin-d'Aubigné, arrose Montreuil, Saint-Médard, Saint-Germain, Chevaigné, et finit à Rennes, après un cours de 45 kilomètres, grossie de *l'Illet;* 3° le canal d'*Ille-et-Rance*; 4° *la Flume* qui vient du canton de Bécherel; 5° *le Meu*, qui vient des Côtes-du-Nord, arrose Gaël, Muel, Iffendic, Montfort, Mondelly, et finit après un cours de 84 kilomètres, qui s'est accru de *la Comper*, du *Garun* et de *la Cheze;* 6° *la Seiche* qui naît au canton d'Argentré, et reçoit dans un cours de 82 kilomètres *l'Ardenne* et *l'Ize;* 7° *le Canut* qui sort de l'étang de la Muce; 8° *le Samnon* qui vient du canton de la Guerche, baigne Martigné-Ferchaud, et se grossit du *Bruez*, des *Gadouilles* et de *la Benais;* 9° *le Cher* qui sépare les départements de la Loire-Inférieure et de l'Ille-et-Vilaine; 10° *l'Oust* qui forme une partie de la lisière du département au S.-O., et rejoint la Vilaine dans le Morbihan.

La Rance, qui prend sa source dans le canton de Collinée des Côtes-du-Nord, entre dans le département d'Ille-et-Vilaine, et va par un large estuaire former les ports de Saint-Servan et de Saint-Malo, après un cours de 110 kilomètres.

Le Couesnon, qui prend sa source dans le département de la Mayenne, entre dans l'Ille-et-Vilaine près de Fleurigné, arrose Rimoux, Antrain, et va se jeter dans la baie du Mont-Saint-Michel, après un cours de 90 kilomètres, accru du *Nancon* qui baigne Fougères, de *la Minette*, de *l'Oyzance* et du *Tronçon*.

Les étangs sont très-nombreux dans le département; les principaux sont ceux de Montreuil, de Paimpont, de Châtillon, de la Guerche, de Martigné, de Combourg, etc.

Climat. — Le climat du département est tempéré; mais par sa position entre l'Océan et la Manche, l'Ille-et-Vilaine est exposé à des pluies fréquentes et à d'épais brouillards, surtout pendant l'hiver. Il ne connaît ni les chaleurs ni les froids rigoureux.

Superficie. — Population. — La superficie du département d'Ille-et-Vilaine est de 672 583 hectares, et sa population de 592 609 habitants, ce qui donne environ 86 habitants par kilomètres carrés. L'accroissement de cette population a été de 96 000 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment près de la moitié de cette population, et les industriels et commerçants, plus du tiers ; 10 000 personnes exercent des professions libérales, et 70 000 sont sans profession.

Les habitants d'Ille-et-Vilaine ont toutes ces vertus communes aux habitants de la Bretagne, la franchise, la bravoure, la constance dans les affections, la fidélité dans les engagements, l'amour du sol natal; mais comme eux, ils n'ont ni l'esprit industriel, ni de penchant au commerce et à la spéculation; leurs besoins sont généralement restreints, leur vie pure et tranquille, et ils ont une tendance à résister à ce mouvement qui entraîne le monde moderne vers le tourbillon des affaires. Dans les campagnes, le paysan est resté superstitieux et il a gardé en partie son costume traditionnel.

Le patois du département se parle principalement sur les côtes, où il est mêlé de mots celtiques.

Agriculture. — Le domaine agricole du département peut se décomposer ainsi : terres labourables, 414 000 hectares, prairies naturelles, 72 000, pâturages, landes et bruyères, 94 500, bois, forêts et terres incultes, 87 000, etc. La propriété y est très-divisée, et près de 1700 mille parcelles de terrain sont possédées par 152 000 propriétaires.

L'Ille-et-Vilaine est un département de petite culture; les céréales de toutes sortes, mais surtout le blé, l'orge et le seigle, y réussissent parfaitement; leur valeur atteint annuellement 45 millions de francs. Les autres cultures vont à près de 14 millions ; au premier rang, on cite le chanvre qui occupe plus de 3200 hectares, et atteint chaque année une valeur de 1200 mille fancs, le lin dont la valeur est d'un million de francs, la culture en grand des pommiers et des poiriers qui produisent 1500 mille hectolitres de cidre, quelques vignes de l'arrondissement de Redon, des forêts considérables et nombreuses dans les arrondissements de Rennes, de Fougères, riches en chênes, en

hêtres, en bouleaux et en trembles, des châtaigneraies, etc. Les prairies naturelles et les landes atteignent, année commune, une valeur de 7 millions.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie agricole; les bêtes à cornes, de race bretonne, dont on compte 387 000, sont de belle espèce; les petites vaches bretonnes produisent un beurre excellent, dont le plus recherché est le beurre du château de La Prévalaye, près de Rennes; les chevaux sont au nombre de 70 000, et de race bretonne particulièrement; on compte encore 107 000 porcs, 112 000 moutons d'espèce médiocre, 110 000 ruches, etc. Les poulardes de Rennes sont fort recherchées; le gibier ne manque pas au pays, et ses rivières comme ses côtes sont poissonneuses.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 33 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole est de 66 millions annuellement.

Mines. — Carrières. — Le département d'Ille-et-Vilaine appartient aux terrains primitifs et de transition; le granit, le gneiss, le schiste y abondent. Il ne renferme pas de mines de houilles, mais du fer qui est exploité dans 12 minières, puis du plomb argentifère, du cuivre sulfuré; il existe des ardoisières dans l'arrondissement de Redon, de la pierre noire pour crayons, des carrières de marbre, de grès, des tourbières, etc.

Les principales sources minérales, employées comme toniques, jaillissent à Saint-Servan, à Fougères, à Montfort, au Teil, etc.

Industrie. — Commerce. — Les principaux établissements industriels du département d'Ille-et-Vilaine sont des hauts fourneaux qui, en fonte brute, en fonte moulée et en fer à la houille, produisent environ 49 000 quintaux métriques, pour une valeur d'un million, quelques exploitations de galène argentifère et de mines de zinc, de tourbières, de marais salants, d'ardoisières, celles-ci assez nombreuses et produisant pour 320 000 francs d'ardoises, des filatures de laines, des fabriques de papiers peints, des scieries mécaniques, des chantiers de construction pour les navires, des forges, entre autres celle de Paimpont, qui occupe 400 ouvriers, des tanneries, des briqueteries, etc.

Son commerce porte principalement sur les produits du territoire, les céréales, le beurre, le fromage, les bois de chauffage, le fer, le miel, les toiles, les laines, etc.

Les cinq ports de Saint-Malo, de Saint-Servan, de Redon, de la Houlle, du Vivier, expédient des longs-courriers, des bâtiments pour la pêche de la morue et des caboteurs. Le chiffre de ces divers navires, à l'entrée et à la sortie, peut être porté à 3000 environ, et leur jauge à 120 000 tonnes.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département d'Ille-et-Vilaine possède 12 routes impériales d'une longueur de 677 kilomètres, 18 routes départementales, longues de 473 kilomètres, et 1832 chemins vicinaux, dont le développement atteint 4235 kilomètres.

Ce département est traversé par le canal d'*Ille-et-Rance*, qui commence à Rennes sur la Vilaine, passe à Tinténiac, prend la vallée du Linon, entre dans les Côtes-du-Nord, et finit à 6 kilomètres au-dessous de Dinan.

Le département d'Ille-et-Vilaine est desservi par le chemin de fer de *Paris à Brest*, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, avec stations à Vitré, Châteaubourg, Servon, Noyal, Rennes, l'Hermitage, Montfort-sur-Meu, et Montauban-de-Bret. De cette ligne se détachent deux embranchements : 1° celui de *Rennes à Saint-Malo*, qui monte au N. avec stations à Betton, Saint-Germain-sur-Ille, Montreuil-sur-Ille, Combourg, Bonnemain, Dol, la Fresnais et la Gouesnière; 2° celui de *Rennes à Redon*, qui descend au S. et rejoint l'embranchement de *Savenay à Châteaulin*, du réseau d'Orléans, avec stations à Bruz, Guichen Bourg, Bain-Lohéac, Messac et Fougeray-Langon.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 222 kilomètres.

Histoire. — Avant la conquête romaine, la Bretagne, alors l'Armorique, était occupée par diverses tribus celtiques, et entre autres les *Diablintes* et les *Rhedones* qui habitaient plus spécialement le territoire d'Ille-et-Vilaine. Ces peuplades se jetèrent dans le mouvement nationale et résistèrent à César qui ne les soumit pas sans peine. L'Armorique, vaincue mais non pas domptée, fut alors comprise dans la troisième Lyonnaise.

Vers la fin du XIIIe siècle, le christianisme apparut dans cette contrée toute vouée aux pratiques du druidisme, et parvint peu à peu à le modifier, puis à le détruire; en 362, Rennes, la capitale des Rhedones, vit s'élever sa première chapelle.

Lorsque la puissance romaine vint à s'amoindrir, cette contrée eut à subir les invasions des Alains, des Visigoths, puis celle des Francs qui s'emparèrent de l'est de la Breta-

gne; pendant l'époque mérovingienne, de sanglantes luttes se succédèrent, et sous les Carlovingiens, le roi Charles le Chauve fut définitivement vaincu par Nomenoé qui fortifia Rennes. Les descendants de cet énergique Breton régnèrent jusqu'en 874, et eureut à lutter sans cesse contre l'invasion des Northmans. Alain-Barbe-Torte, leur héritier par les femmes, leur succéda, et sa dynastie régna jusqu'en 1164, époque à laquelle un mariage apporta le duché à Geoffroy, fils du roi d'Angleterre, Henri II. La domination anglaise dura quarante-huit ans, et en 1212 le duché passa entre les mains de Pierre de Dreux, petit-fils du roi de France, Louis le Gros. Rennes prospéra, mais bientôt la guerre de Cent ans la livra de nouveau à de funestes hasards; elle fut prise plusieurs fois et secourue par Duguesclin. Cependant, malgré ces luttes, la ville s'agrandit et se peupla. L'un des ducs de Bretagne, Arthur III, aida vaillamment le roi de France, Charles VII, à reconquérir son royaume; mais un de ses successeurs, François II, prit le parti du duc d'Orléans contre Charles VIII, et fut vaincu, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier; sa fille, Anne de Bretagne, se réfugia à Rennes et y fut assiégée par Charles VIII qui l'épousa pour prix de sa victoire. Après la mort de Charles VIII, la duchesse Anne épousa en secondes noces le roi Louis XII, et de ce mariage naquit la princesse Claude, qui devint la femme de François Ier, et lui apporta la Bretagne en dot. En 1532, les états de la province ratifièrent irrévocablement cette annexion.

Les rois de France firent beaucoup pour la capitale de la Bretagne, qui ne perdit ses priviléges que sous Louis XIV, à la suite d'une énergique résistance aux empiétements royaux. En 1761, le parlement, et à sa tête le procureur général La Chalotais, résista encore à l'autorité royale dans l'affaire de la constitution des Jésuites. Ce fut le dernier fait politique qui troubla la ville : car, sauf une émeute en 1789 où les bourgeois en vinrent aux mains avec la noblesse, elle eut peu à souffrir des excès de la révolution.

Lorsqu'en 1790 la France fut divisée en départements, celui d'Ille-et-Vilaine fut formé avec une partie de la Basse-Bretagne.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables de l'Ille-et-Vilaine sont : Simon de Montfort; le voyageur Jacques Cartier; le jurisconsulte d'Argentré; le savant bénédictin Dom Lobineau; Duguay-Trouin; le mathématicien Maupertuis; Mahé de la Bourdonnais; le procureur général La Chalotais; le critique Geoffroy; l'antiquaire Savary; les conventionnels Lanjuinais et Defermon; Chateaubriand; le physiologiste Broussais; les marins La Motte-Piquet et Robert Surcouf; le ministre Corbière; l'académicien A. Duval; le comte de Lanjuinais; Lamennais; et parmi les contemporains : le naturaliste Roullin; le romancier Paul Féval; le bibliographe Quérard; les peintres Durand-Brager, Duveau et Blin; etc.

Divisions administratives. — Le département d'Ille-et-Vilaine comprend *six arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de	Rennes....	10 cant.	78 comm.
—	Fougères...	6 —	57 —
—	Montfort...	5 —	46 —
—	Redon.....	7 —	46 —
—	Saint-Malo.	9 —	62 —
—	Vitré......	6 —	61 —
		43 cant.	350 comm.

Il forme la 1re subdivision de la 16e division militaire dont le siége est à Rennes.

Dans l'ordre religieux, il forme un archevêché dont le siége est à Rennes; ce diocèse renferme 59 cures, 319 succursales, 364 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Rennes et un petit séminaire à Saint-Méen. Les protestants y possèdent 8 temples.

La justice est rendue dans ce département par les 6 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 2 tribunaux de commerce de Rennes et de Saint-Malo, qui ressortissent à la Cour impériale de Rennes.

Dans l'ordre universitaire, il dépend de l'Académie de Rennes, et compte un lycée à Rennes, 3 colléges communaux à Dol, Fougères et Saint-Servan, une école normale d'instituteurs et d'institutrices à Rennes, et 721 écoles publiques et libres. Les deux cinquièmes des jeunes conscrits environ savent lire et écrire.

Descriptions des villes. — Voici les principales localités du département d'Ille-et-Vilaine :

ARRONDISSEMENT DE RENNES.

Rennes (49 231 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisés en 4 cantons, est située au point où l'Ille se jette dans la Vilaine, à 352 kilomètres de Paris. C'est une ville aux vastes places, aux rues larges, mais qu'une insuffisante population rend triste et monotone; l'activité lui manque, l'industrie et le commerce y sont peu développés, et c'est seulement à ses souvenirs historiques qu'elle doit son titre de capitale de la Bretagne.

Il reste peu de chose des anciennes fortifications de Rennes; le morceau le plus important de cette époque est une porte, dite *Porte-Mordelaise*, près de la cathédrale. Ce dernier édifice, consacré à saint Pierre, ne date que de la fin du xvᵉ siècle, et présente un mélange regrettable de tous les styles. Les autres monuments affectés au culte sont l'église de *Notre-Dame* dont l'architecture hybride va du roman du xiᵉ siècle jusqu'au gothique fleuri du xviᵉ, l'église de *Saint-Aubin*, l'église de *Saint-Germain*, du xvᵉ siècle, l'église des *Toussaints* dont le portail est remarquable, *Saint-Sauveur* et *Saint-Étienne* qui sont des édifices fort ordinaires, l'ancienne église du *Vieux-Saint-Étienne* et la chapelle *Sainte-Anne* transformées toutes deux en magasins. Le palais de justice est un très-beau monument du xviiᵉ siècle, dont les dessins ont été faits par Jacques Desbrosses; la salle des Pas-Perdus, diverses chambres peintes par Coypel, Jouvenet, Gosse, la cour d'assises, revêtue de boiseries sculptées, font de ce palais un ouvrage d'art de premier ordre, et l'un des plus beaux en ce genre que possède la France; après lui on peut citer l'hôtel de ville, l'ancien présidial construit par Gabriel, le palais universitaire qui est moderne, la caserne *Saint-Georges* qui occupe un ancien couvent du xviiᵉ siècle, l'arsenal, etc. Les promenades de la ville, magnifiques et dignes d'une grande capitale, sont *le Thabor*, heureusement accidenté et planté de beaux arbres, où s'élève la statue de Duguesclin, le jardin des plantes avec des serres élégantes, l'avenue qui va de la ville à la gare, l'avenue Napoléon III fermée par une vaste caserne d'artillerie, à grille monumentale, *le Mail* long de 600 mètres et qui aboutit au confluent de l'Ille et de la Vilaine, etc.

Rennes a des facultés de droit, des sciences et des lettres, une école préparatoire de médecine, une bibliothèque de 40 000 volumes, des sociétés d'archéologie, des sciences et des arts, etc.

Son industrie se réduit à la fabrication des instruments aratoires, des toiles à voiles, à des minoteries, des tanneries, des amidonneries, à des fabriques assez importantes de chapeaux et de chaussures, etc., et son commerce, à l'exportation des céréales, des bestiaux, des chevaux, des bois de construction, de toiles, de beurre, de miel, etc.

Rennes est une ville d'origine celtique, qui s'appelait alors *Condate*, c'est-à-dire *confluent*, à cause de sa position sur l'Ille et la Vilaine. Les Romains s'en emparèrent, et elle devint le point central de diverses voies romaines. Ce fut en 362 qu'elle eut une église chrétienne, mais son premier évêque ne prend date historiquement qu'en 439; Clovis s'en rendit maître au commencement du viᵉ siècle; elle devint la résidence habituelle des ducs de Bretagne, fut très-prospère au xiiiᵉ siècle, très-éprouvée pendant la guerre de Cent ans, secourue par Duguesclin, et presque entièrement détruite par un incendie en 1720. Pendant la Révolution, cette ville devint le centre des opérations dirigées contre la Vendée.

Janzé (4540 hab.), chef-lieu de canton, a des corderies, des blanchisseries de fil, des corderies, des briqueteries, des fabriques de toiles, et fait le commerce des grains, du lin, du chanvre, des toiles.

Liffré (3128 hab.), chef-lieu de canton, est situé près d'une forêt de 4000 hectares; là se trouve le haut fourneau de Cérigné, le plus important de la Bretagne; on fait à Liffré le commerce des bestiaux, des céréales, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Châteaugiron* (1565 hab.), avec les ruines du château de ce nom, dont la chapelle est devenue une église paroissiale, *Hédé* (946), dont l'église romane est dominée par une tour à clocheton très-élevé, *Mordelles* (2507 hab.), qui fait le commerce du beurre, du cidre, des céréales, et *Saint-Aubin-d'Aubigné* (1684 hab.), qui possède une minoterie.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Acigné* (2167 hab.); *Amanlis* (2546 hab.); *Betton* (2037 hab.); *la Bouëxière* (2578 hab.); *Bruz* (3006 hab.); *Cesson* (2561 hab.); *Corps-Nuds* (2120 hab.); *Dingé* (2032 hab.); *Melesse* (2600 hab.); *Noyal-sur-Vilaine* (2903 hab.); *Pacé* (2650 hab.); *Piré* (3412 hab.); *Sens-de-Bretagne* (2087 hab.).

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES.

Fougères (9580 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisée en deux cantons, est située sur les bords du Nançon, à 45 kilomètres de Rennes; sa promenade de la *Place-aux-Arbres* permet aux regards d'embrasser un magnifique horizon; quelques restes des anciennes fortifications subsistent encore, ainsi que des ruines d'un château bâti au xiiᵉ siècle; les deux églises de *Saint-Léonard* et de *Saint-Sulpice* datent du milieu du xvᵉ siècle; le Beffroy, qui est du xvᵉ siècle, est terminé par une tour octogonale très-élégante.

Fougères fabrique des toiles, des flanelles, de la boissellerie, de la chapellerie, etc., et fait le commerce des cuirs, des bois, du cidre, des bestiaux, du beurre, du miel, du papier, des cuirs, etc.

Fougères fut autrefois une des plus importantes baronnies de Bretagne; cette ville de-

vint la proie des Anglais sous Charles VII ; pendant le XVIIIe siècle, elle subit six incendies qui ont détruit la plupart de ses édifices anciens.

Antrain (1642 hab.), chef-lieu de canton, fabrique de grosses serges, des toiles, des sabots, etc., et a conservé le joli château de Bonne-Fontaine.

Louvigné-du-Désert (3672 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de granit et fait le commerce des céréales, du lin et du cidre.

Saint-Aubin-du-Cormier (2143 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, a conservé une vieille tour qui appartenait au château de Pierre de Dreux.

Saint-Brice-en-Cogles (1882 hab.), chef-lieu de canton, a des papeteries, des tanneries et fait principalement le commerce de miel.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bazouges-la-Pérouse* (4252 hab.); *Saint-Georges-de-Reintembault* (3115 hab.) ; *Saint-Germain-en-Cogles* (2651 hab.) ; *Saint-Ouen-de-la-Rouërie* (2020 hab.) ; *Tremblay* (2508 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTFORT.

MONTFORT (2280 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au confluent du Meu et du Garun, à 20 kilomètres de Rennes. Cette petite ville a conservé quelques débris de ses anciennes fortifications, mais rien de son ancien château fort dont l'église actuelle occupe l'emplacement.

L'élève des bestiaux est assez importante dans cette localité, qui fait le commerce de fil, de toiles, de cuirs, etc.

Après leur invasion, les Romains ont occupé le point important où se trouve actuellement situé Montfort; cette ville, détruite en 1091, fut reconstruite sous le règne de Charles V, et tomba au pouvoir des calvinistes au milieu du XVIIe siècle.

Bécherel (780 hab.), chef-lieu de canton, possède une source minérale, et une jolie maison de la Renaissance.

Montauban (3065 hab.), chef-lieu de canton, a conservé, à un kilomètre, deux tours en pierres de taille, qui ont appartenu à son ancien château fort.

Plélan (3908 hab.), chef-lieu de canton, exploite plusieurs minières de fer, qui fournissent du minerai aux forges de Paimpont, situées dans la commune de ce nom.

Saint-Méen (2390 hab.), chef-lieu de canton, possède une vieille abbaye des XIe, XIIe et XIIIe siècles, dont les restes sont très-curieux, et dans laquelle est installé le petit séminaire.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bedée* (2510 hab.); *Bréal-sous-Montfort* (2186 hab.); *Gaël* (2432 hab.); *Iffendic* (4406 hab.); *Maxent* (2127 hab.); *Medréac* (2423 hab.); *Rouillé* (2251 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE REDON.

REDON (6064 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à l'embouchure de la Vilaine, à 55 kilomètres de Rennes, et forme un sous-quartier maritime du quartier de Nantes. Son port, pourvu d'un bassin à flot, est accessible aux bâtiments de long cours et aux caboteurs; son commerce porte sur les céréales, les bois de construction, la poterie, les os pour le noir animal, etc.

Redon possède un monument historique, son église de *Saint-Sauveur* qui reproduit les styles des XIe, XIIe et XIIIe siècles ; sa principale tour, séparée de l'édifice, est dominée par une flèche dont la hauteur atteint 67 mètres; l'église de *Notre-Dame*, qui sert aujourd'hui de magasin, a des parties très-remarquables qui appartiennent au gothique flamboyant.

Redon, dont l'origine est due à un monastère qui devint une des plus importantes abbayes de la Bretagne, fut érigé en évêché par François II, puis entouré de murailles, et assiégé par le duc de Mercœur.

Le Grand-Fougeray (6264 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de serges et des tanneries.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bain* (4353 hab.), qui a des fabriques de serge, des tanneries et des mégisseries *Guichen* (3873 hab.), où se trouve une source d'eau minérale ferrugineuse et des carrières de pierres, *Maure* (4094 hab.), qui fait le commerce des céréales et des bestiaux; *Pipriac* (3425 hab.), et *Le Sel* (720 hab.), où l'on voit deux remarquables menhirs.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bains* (4624 hab.); *Ercé-en-Lamée* (3489 hab.) ; *Goven* (2167 hab.) ; *Guignen* (3010 hab.) ; *Guipry* (3381 hab.) ; *Messac* (2312 hab.) ; *Plëchâtel* (2653 hab.) ; *Sixt* (2007 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO.

SAINT-MALO (10693 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à l'embouchure de la Rance, à 71 kilomètres de Rennes, et dans une sorte de presqu'île de deux kilomètres de tour que baignent les flots de l'Océan, sans cesse irrités par les nombreux écueils de la côte; là se pressent des maisons, des hôtels, des églises séparées par des rues étroites, tortueuses, et contenues dans les hautes murailles de granit qui donnent à cette

petite ville une apparence toute féodale. Son château flanqué de quatre grosses tours, parmi lesquelles on remarque la tour de *Quiquengrogne* bâtie par la reine Anne, s'élève à l'extrémité d'une digue longue de 200 mètres, qui rattache Saint-Malo à la terre ferme, et au-dessous de laquelle s'étend une plage très-fréquentée des baigneurs. Entre Saint-Malo et Saint-Servan, situé sur la rive droite de la Rance, se creuse un bassin à flots qui sera fermé par deux écluses, et dont la profondeur permettra l'accès des navires d'un fort tonnage. Au large, sur *le Grand-Bey*, l'un des îlots qui émergent de l'Océan, se voit le modeste tombeau de Chateaubriand.

Le port de Saint-Malo, éclairé par un feu fixe, et par les feux du cap Fréhel et des îles Chausey, est important; son mouvement maritime qui comprend le cabotage, les voyages de long cours, la pêche du banc de Terre-Neuve, représente une jauge de 185000 tonneaux environ répartis entre 3000 navires; il importe des fromages, des bois, des peaux, du poisson salé, de la houille, etc., et exporte des grains, des bestiaux, des volailles, du beurre, des fruits, des légumes, etc. Les principaux établissements industriels de cette ville sont les chantiers de construction, des fabriques de chaînes, de filets, de biscuits, des corderies, des fonderies, des huileries, des distilleries, des raffineries de sel, etc.

Saint-Malo doit son origine à un évêque de ce nom qui fonda un monastère sur l'île que la ville occupe actuellement; ses habitants formaient une sorte de république sous l'administration des évêques; ils résistèrent vaillamment au duc de Lancastre et au duc de Montfort, et s'illustrèrent par leurs hardies explorations maritimes.

Saint-Servan (12327 hab.), chef-lieu de canton, qu'un décret réunira peut-être un jour à Saint-Malo, dont il n'était autrefois qu'un faubourg, est situé sur la rive droite de la Rance, et forme un sous-arrondissement maritime de l'arrondissement de Brest. C'est une charmante localité, située en bon air, et où les villas ne manquent pas. La tour de *Solidor*, sorte de château fort du XIVe siècle, le chevet d'une église romane, et l'église paroissiale dominée par un dôme élevé, sont les seuls édifices à citer dans cette petite ville. Son port, à marée haute, est accessible aux gros navires, et comporte un mouvement maritime de 40000 tonnes réparties sur 500 navires environ, pêcheurs, caboteurs ou long-courriers. Le commerce et l'industrie de Saint-Servan sont à peu près ceux de Saint-Malo.

Cancale (6400 hab.), chef-lieu de canton, et sous-quartier maritime, situé sur le bord de la Manche, a un petit port nommé la Houlle, fréquenté par les chaloupes de pêche, et dont les huîtres excellentes font la richesse et la renommée.

Combourg (5130 hab.), chef-lieu de canton, a conservé un château féodal du XIe siècle, qui est classé parmi les monuments historiques.

Dol (4230 hab.), chef-lieu de canton, possède l'église de *Saint-Samson*, construite du XIIIe au XVIe siècle, classée parmi les monuments historiques, et divers édifices très-curieux du moyen âge.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Châteauneuf* (716 hab.), avec un fort casematé qui défend la côte; *Pleine-Fougères* (3184 hab.); *Pleurtint* (5552 hab.), situé sur la rive gauche de la Rance, et *Tinteniac* (2176 hab.), où se trouve le château de Montmuran du XIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Baguer-Morvan* (2115 hab.); *la Boussac* (3114 hab.); *Épiniac* (2093 hab.); *la Fresnais* (2086 hab.); *Meillac* (2242 hab.); *Miniac-Morvan* (3264 hab.); *Paramé* (3532 hab.); *Plerguer* (3004 hab.); *Saint-Briac* (2071 hab.); *Saint-Coulomb* (2173 hab.); *Saint-Énogat* (2784 hab.); *Saint-Méloir-des-Ondes* (3263 hab.); *Saint-Pierre-de-Plesguen* (2507 hab.).

ARRONDISSEMENT DE VITRÉ.

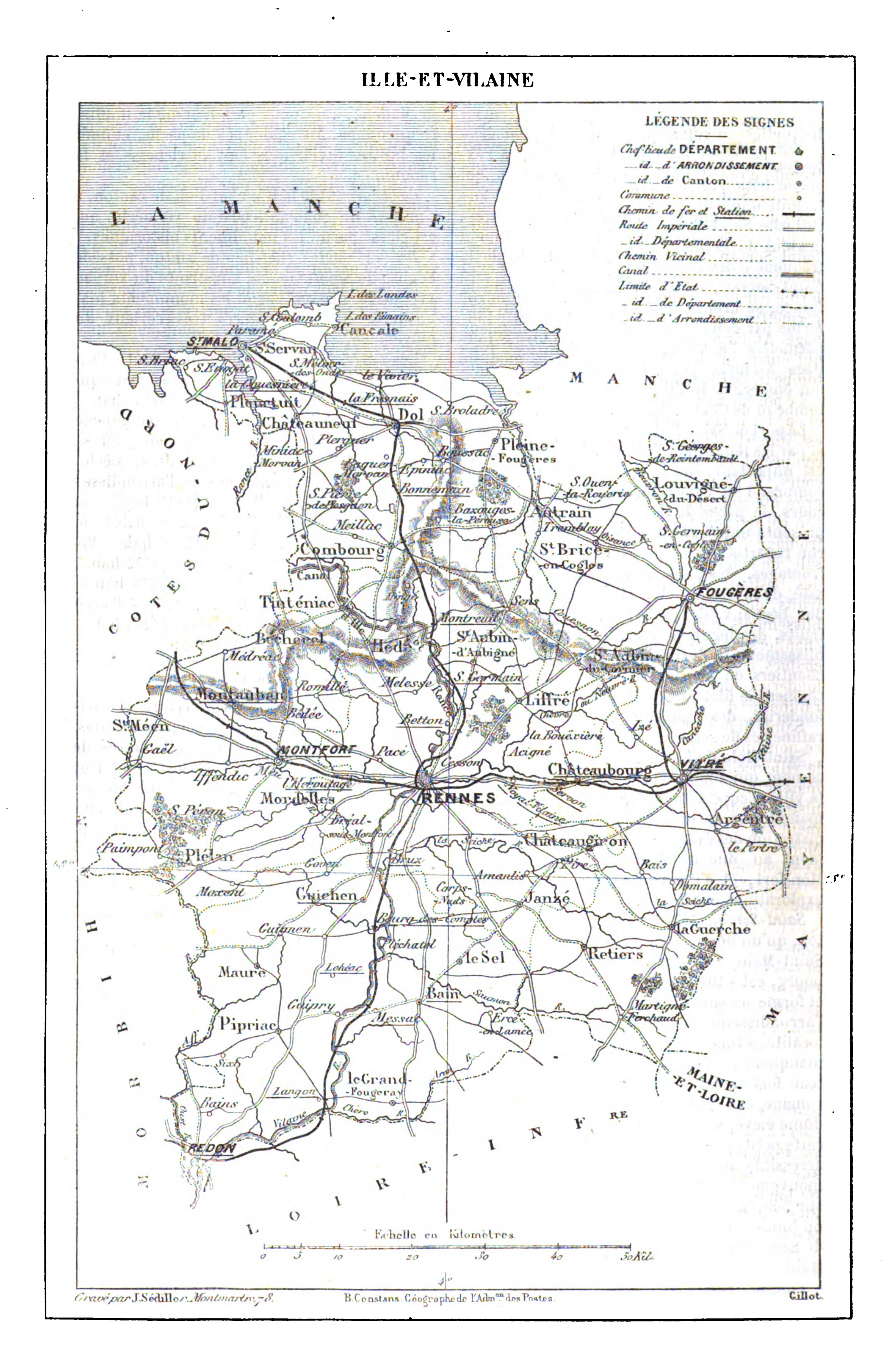
VITRÉ (8937 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en 2 cantons, est situé sur la Vilaine, à 36 kilomètres de Rennes; c'est une ville d'un aspect tout féodal, qui a conservé ses vieilles murailles, ses fossés, son château fort et ses tours en poivrière du moyen âge. Les monuments curieux au point de vue archéologique y abondent; ce sont : l'église ogivale de *Notre-Dame*, l'église de *Saint-Martin* dont le clocher s'élève à une grande hauteur, l'église romane de *la Madeleine*, etc.

Les fabriques de tricots de laine, de tissus de toiles, les distilleries, les briqueteries, etc., forment ses principaux établissements industriels de cette localité, et son commerce porte sur le blé, le cidre, les bois, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Argentré* (2174 hab.), non loin du château des Rochers où séjourna la marquise de Sévigné; *Châteaubourg* (1302 hab.), où l'on exploite des carrières d'ardoises; *La Guerche* (4603 hab.), dont l'église paroissiale est une ancienne collégiale du XIIIe siècle, et *Retiers* (3214 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bais* (3017 hab.); *Domalain* (2457 hab.); *Izé* (2434 hab.); *Martigné-Ferchaud* (3807 hab.); *Le Pertre* (2006 hab.); etc.

ILLE-ET-VILAINE





Vue prise à Châteauroux.

INDRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Indre, situé dans la région centrale de la France, a pris son nom du principal cours d'eau qui le traverse diagonalement du S.-E. au N.-O., en le divisant en deux parties presque égales. Ses limites sont : au N., le département de Loir-et-Cher ; au S., les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne ; à l'O., ceux de la Vienne et de l'Indre-et-Loire ; à l'E., celui du Cher.

L'aspect du département de l'Indre, plane au N., accidenté au S., est naturellement très-varié, suivant la portion de son territoire que l'on considère. La région connue sous le nom de *Bois-Chaud*, qui sur quatre arrondissements en comprend deux tout entiers, ceux de la Châtre et du Blanc, et une partie des deux autres, c'est-à-dire les sept-dixièmes du territoire, forme une vaste plaine entrecoupée de bois et de haies, et montueuse dans sa partie

méridionale. La *Champagne*, c'est-à-dire le N.-O. du département, est absolument plate, monotone, triste; elle embrasse presque entièrement l'arrondissement d'Issoudun et une petite portion de celui de Châteauroux; là sont situées les grandes exploitations agricoles. La *Brenne*, c'est-à-dire la partie occidentale de l'Indre, qui n'occupe guère qu'un dixième du département pris sur les arrondissements du Blanc et de Châteauroux, forme une sorte de bassin argileux, presque imperméable à l'eau, et n'offre aux regards qu'une interminable succession d'étangs et de marais malsains à la surface desquels se condensent souvent d'épais brouillards.

Orographie. — Hydrographie. — Le relief du département de l'Indre n'est vivement accusé que dans sa partie méridionale; c'est à l'extrémité inférieure de l'arrondissement du Blanc, vers le canton de Saint-Benoît-du-Sault, que se dessine une succession de hauteurs médiocres, dernières ramifications schisteuses et granitiques de la chaîne d'*Entre-Loire-et-Garonne*. Leur point culminant, situé au Belvédère, ne dépasse pas 313 mètres d'élévation; les autres points, tels que le *Signal-de-Beaumont*, le *Vicq-Exemplet*, etc., sont compris entre 260 et 270 mètres de hauteur.

Le département de l'Indre dépend tout entier du bassin de la Loire, et, soit comme affluents directs, soit comme sous-affluents, tous ses cours d'eau sont tributaires de ce fleuve. Les principaux sont l'*Indre*, la *Creuse* et le *Cher*.

L'*Indre*, qui prend sa source dans le canton de Châteaumeillant qui appartient au département du Cher, entre presque aussitôt dans le département auquel il a donné son nom, par son extrémité S.-E., près du canton de Sainte-Sévère, traverse les arrondissements de la Châtre et de Châteauroux, en baignant Briantes, la Châtre, Montgivray, Ardentes, Châteauroux, Saint-Maur, la Villedieu, Buzançais, Saint-Genou, Palluau, le Tranger, Châtillon, Saint-Cyran-du-Jambot, pénètre dans le département de l'Indre-et-Loire, et se perd dans la Loire entre Langeais et la Chapelle, après un cours total de 245 kilomètres. Pendant les 130 kilomètres qu'il parcourt dans le département de l'Indre, ses principaux affluents sont : 1° la *Taissonne* qui prend sa source au village de ce nom, baigne Lignerolles et finit près de Sainte-Sévère; 2° le ruisseau *des Pattes* qui sort de l'étang de la Pérouse et finit également près de Sainte-Sévère; 3° l'*Igneraye*, né dans un étang de l'arrondissement et du canton de la Châtre, qui arrose Saint-Julien, Verneuil et Saint-Chartier dans un cours de 34 kilomètres; 4° la *Vanvre*, venue des collines d'Aigurande, dans l'arrondissement de la Châtre, qui reçoit le *Lazais*, la *Couarde* et finit à Mers, après un cours de 34 kilomètres; 5° l'*Angolin* qui tombe à Châteauroux; 6° la *Trégonce* qui prend sa source sur des plateaux assez élevés, arrose Villegongis, Chézelles, et finit à Villedieu, après un cours de 25 kilomètres; 7° l'*Ozance*, venue du plateau de la Brenne, qui baigne Saulnay, Clion, et finit entre le Tranger et Châtillon.

La *Creuse*, qui prend sa source dans le canton de la Courtine, situé au S. du département qui porte son nom, entre dans celui de l'Indre par l'extrémité S.-O. de l'arrondissement de la Châtre, arrose les territoires d'Éguzon et de Gargilesse, se courbe un instant sur l'arrondissement de Châteauroux, y baigne Argenton, traverse l'arrondissement du Blanc de l'E. à l'O., en arrosant Saint-Gaultier, le Blanc, Preuilly, Tournon, Néons, sert de limite entre les départements de l'Indre-et-Loire et de la Vienne, puis se jette dans cette dernière rivière, affluent direct de la Loire, après un cours total de 235 kilomètres. Pendant son parcours de 95 kilomètres dans le département de l'Indre, les principaux affluents de la Creuse sont : 1° la *Bouzanne* qui vient du canton d'Aygurande, arrose Neuvy-Saint-Sépulchre, Chabanet, s'accroît du *Gourdon* et de la *Crezançay*, et finit entre Argenton et Saint-Gaultier, après un cours de 70 kilomètres; 2° la *Claize* qui prend sa source dans la forêt de Niherne de l'arrondissement de Châteauroux, arrose Mézières, Saint-Michel, Martissay, et va se perdre dans le département d'Indre-et-Loire, après un cours de 86 kilomètres; 3° (par la Gartempe, son sous-affluent) l'*Anglin*, qui vient de l'arrondissement de Guéret du département de la Creuse, entre dans celui de l'Indre par l'extrémité S. de l'arrondissement du Blanc, arrose Bélâbre, s'accroît du *Portefeuille*, de l'*Abloux*, de la *Benaize*, du *Sableron*, et finit près d'Angles, commune du département de la Vienne, après un cours de 80 kilomètres.

Le *Cher* ne fait qu'effleurer la lisière septentrionale du département de l'Indre qu'il sépare de celui de Loir-et-Cher, mais il reçoit en dehors : 1° l'*Arnon* qui naît dans le canton de Boussac du département de la Creuse, baigne Reuilly, et finit après un cours total de 150 kilomètres, accru de la *Théols*, qui passe à Issoudun; 2° le *Fouson* qui prend sa source près de Vatan, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Issoudun, baigne Varesne, la Vernelle, et absorbe le *Renon* accru lui-même du *Bardelais*, et le *Nahon* qui baigne Selles, Vicq, Valençay, et finit près de Mennetou; 3° le *Modon* qui arrose

Villantrois et Lye, et finit entre Selles et Saint-Aignan, après un cours de 32 kilomètres.

Les étangs et les marais sont très-nombreux dans la région de la Brenne.

Climat. — Le climat du département de l'Indre est généralement assez doux, mais la température y éprouve des variations brusques; les pluies sont fréquentes en automne et en hiver. Les vents dominants sont ceux qui soufflent du S.-O., du N.-E. et du N.-O.; ce dernier est le plus violent et porte le nom de *Galerne*.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Indre est de 679 530 hectares, et sa population de 277 860 habitants, ce qui ne donne à peu près que 40 habitants par kilomètre carré; il est donc relativement peu peuplé. L'accroissement de cette population a été de 64 500 âmes depuis le commencement du siècle.

La population du département de l'Indre se compose de 183 000 agriculteurs, de 60 000 industriels ou commerçants, de 8000 habitants exerçant des professions libérales, et de 23 000 sans profession.

La douceur, la patience, l'amour du travail, un vif sentiment de la justice, l'esprit de tolérance, de charité, d'hospitalité et de reconnaissance, distinguent les habitants du département de l'Indre, c'est-à-dire du Bas-Berry; le fanatisme les a rarement entraînés à des excès politiques ou religieux, et chez eux les guerres civiles se sont toujours promptement éteintes; ils sont peu ambitieux généralement, amis du repos, calmes, résignés, peu soucieux de difficultés à vaincre, et modérés dans leurs besoins comme dans leurs désirs.

La langue française est assez purement parlée dans le département.

Agriculture. — Le sol du département de l'Indre comprend 376 000 hectares de terres labourables, 89 000 de prairies naturelles, 18 000 de vignes, 645 000 de pâturages, landes, bruyères, pâtis, 129 000 de bois, forêts, étangs, terres incultes. Il est divisé en plus d'un million de parcelles que possèdent 97 000 propriétaires.

C'est un département agricole, mais qui se montre encore assez réfractaire aux progrès de la science; les cultivateurs se renferment toujours dans une routine que condamne l'expérience, et le sol ne rend pas tout ce qu'il devrait donner. Cependant, une ferme-école a été établie à Villechaise, dans la commune de Villers de l'arrondissement de Châteauroux, et l'on peut espérer que son impulsion, jointe à l'influence des comices agricoles, sera salutaire.

Quoique la terre soit assez mal cultivée, elle produit en céréales au delà des besoins de la consommation départementale et pour une valeur qui dépasse 30 millions de francs. Parmi les autres cultures, il faut citer les vignes qui donnent un vin assez médiocre, les arbres fruitiers qui sont nombreux et excellents, les pommes de terre, les betteraves, le colza, le chanvre, les châtaigneraies, etc., qui atteignent annuellement une valeur de 9 millions de francs.

C'est, à peu de chose près, la valeur des pâturages, mais une grande quantité de terrains restent vagues, incultes, surtout dans les arrondissements du Blanc et de Châteauroux, et il existe encore 13 000 hectares de marais susceptibles d'être desséchés; cependant quelques améliorations sont tentées en ce moment dans les territoires insalubres de la Brenne, et amèneront la suppression de vastes et inutiles étangs.

Les forêts forment une des principales richesses du département; elles sont nombreuses, bien fournies de chênes, d'ormes, de frênes, d'aunes, de charmes, etc. Les principales sont celles de Châteauroux, de Niherne, de Gâtine, de Salleron, de Boudan, dans l'arrondissement de Châteauroux, celles de Belâbre, de Preuilly dans l'arrondissement du Blanc, etc.

Au premier rang des animaux domestiques, branche importante de l'industrie agricole, il faut placer les bêtes à laine qui sont l'objet de soins très-intelligents; les moutons du Berry sont renommés; le territoire de l'Indre en nourrit près de 930 000, et c'est principalement dans la région de Champagne, au N.-O. du département, qu'ils acquièrent cette finesse, ce moelleux, cette élasticité de laine qui a fait leur réputation. Les chevaux et les bêtes à cornes sont de race berrichonne; on compte 21 000 des uns et 125 000 des autres, 34 000 boucs, chèvres et chevreaux, 50 000 porcs et 15 000 ruches d'abeilles.

Le revenu brut des animaux domestiques peut être porté à 20 millions, et la valeur totale de la production agricole à près de 55 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de l'Indre est généralement sablonneux dans les plaines, granitique et schisteux dans les montagnes. Il contient abondamment diverses sortes de minéraux. Le fer s'y présente sous la forme de grains ou de roches; le mi-

nerai se rencontre principalement dans la forêt de Châteauroux, à Issoudun, à Villiers, à la Ferté, etc.; on le transforme en une fonte douce qui est très-estimée. Les pierres lithographiques de Châteauroux, les pierres meulières de Lignac, de Saint-Martin, etc., les carrières de grès de Levroux, le mica de Dampierre, le silex de Lye, de Poulaines, les pierres calcaires, le granit noir, le quartz, la marne, etc., sont l'objet d'une active exploitation.

La principale source minérale du département est celle d'Azay-le-Ferron dans l'arrondissement du Blanc, dont les eaux thermales sulfureuses de la *Caillauterie* sont à peu près analogues à celles de Baréges.

Industrie. — Commerce. — Les principaux établissements industriels de l'Indre sont les usines pour la fabrication du fer; elles sont nombreuses, importantes et donnent lieu à un mouvement d'affaires assez considérable; on peut citer parmi les principales celles de la Gasterine, de Charneuil, de Saint-Benoît-du-Sault, de la Caillaudière, de Clavières, de Meu, de Corblançon, etc.; elles produisent des fers connus sous le nom de *fers du Berry* qui sont très-estimés. Vient ensuite la fabrication des draps et lainages dont le centre de fabrication est à Châteauroux; puis les fabriques de toiles, les filatures de laine, les manufactures de porcelaines, de poterie, les parchemineries, les tanneries, les chapelleries de feutre, etc., et une manufacture impériale des tabacs, établie à Châteauroux, qui produit annuellement 1200 mille kilogrammes de tabac en cigares et en poudre, forment les autres établissements industriels de la ville.

Le commerce du département porte principalement sur les moutons, les chevaux, les bœufs, les produits manufacturés, le fer, la fonte, les lainages, les draps, les pierres lithographiques, les pierres à fusil, les bois de construction, etc.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de l'Indre possède 6 routes impériales longues de 403 kilomètres, 39 routes départementales d'une longueur de 594 kilomètres, et 2505 chemins vicinaux dont le développement total dépasse 6000 kilomètres.

Il n'existe ni canaux, ni rivières navigables dans le département de l'Indre.

Le département de l'Indre est desservi par le chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, qui le traverse obliquement du N.-E. au S., avec stations à Reuilly, Sainte-Lizaigne, Issoudun, Neuvy-Pailloux, Châteauroux, Luant, Lothiers, Chabenet, Argenton, Celon et Éguzon.

Le développement total de cette voie ferrée est de 115 kilomètres.

Histoire. — Le territoire présentement occupé par le département de l'Indre était habité autrefois par la puissante peuplade celtique des *Bituriges*. Lorsque les Romains eurent conquis la Gaule, ils trouvèrent dans cette partie du territoire une contrée florissante avec des villes prospères, Issoudun entre autres, que les druides avaient ornées de leurs monuments. Les Bituriges furent soumis par les armes, et, pendant le règne d'Auguste, leur contrée se trouva comprise dans l'Aquitaine dont Bourges, sous le nom d'*Avaricum*, formait la capitale.

Aux Romains succédèrent les Visigoths, conduits par Alaric, qui s'emparèrent du pays pendant la décadence du Bas-Empire. Alors apparut le christianisme dans les Gaules, prêché avec succès par saint Ursin, vers la fin du IIIe siècle.

En 511, les Visigoths furent défaits à la bataille de Vouillé, et leur vainqueur, Clovis, roi des Francs, s'empara de leur territoire. A sa mort, le Berry passa successivement aux seigneurs d'Orléans et d'Aquitaine, et fut rattaché à la couronne de France par Charlemagne. Sous ses faibles successeurs, les seigneurs du Bas-Berry se déclarèrent indépendants dans les principales villes; la plus puissante seigneurie fut celle de Châteauroux dont l'influence s'étendit bientôt sur la contrée tout entière. Au XIIe siècle, pendant les luttes de Philippe-Auguste et du roi d'Angleterre, Henri II, celui-ci, au nom de sa nièce, héritière de l'une des seigneuries de la contrée, s'empara de Châteauroux et occupa le pays militairement. Philippe-Auguste accourut avec son armée, ravagea les campagnes, prit Issoudun, se retira après une trêve due aux instances du pape, reparut en 1189, marcha en vainqueur dans tout le Bas-Berry, se rendit maître de Châteauroux, de Buzançay, d'Argenton, s'arrêta une seconde fois devant une nouvelle transaction, réapparut une troisième, et obtint enfin la soumission du roi d'Angleterre, auquel il ne resta que la province de Déols, avec les villes d'Issoudun et de Graçay.

Le XIIIe siècle s'écoula assez paisiblement et se signala par l'affranchissement des communes, mais les XIVe et XVe siècles furent troublés par de nouvelles prétentions des Anglais et par les guerres des Armagnacs et des Bourguignons, qui divisèrent la noblesse berrichonne; à cette époque, Châteauroux fut brûlé

par le prince de Galles, Issoudun pillé, Buzançay saccagé. Lorsque Charles VII, entraîné par l'héroïne de Vaucouleurs, eut enfin chassé les étrangers de la France, le Berry respira pendant un siècle et jouit d'une paix féconde; mais bientôt les guerres de la Réforme éclatèrent; les protestants assiégèrent Issoudun en 1562, s'emparèrent de Saint-Benoît-du-Sault, dévastèrent les monastères et les églises; aux luttes religieuses se mêlèrent alors les dissensions politiques entre les deux puissantes familles qui se disputaient le titre de comtes de Châteauroux, et ces désastres durèrent jusqu'en 1613, époque à laquelle un prince de sang royal, Henri de Bourbon-Condé, acquit la suzeraineté du pays; malheureusement, ce nouveau maître ne tarda pas à entraîner le Berry dans les guerres de la Fronde.

En 1616, Châteauroux fut érigé en duché-pairie et demeura dans la maison de Condé jusqu'en 1735; puis fut acquis par Louis XV et donné à Mme de Nesle qui prit le titre de marquise de Châteauroux; à la mort de cette favorite, le duché revint à la couronne, et fut apanagé en faveur du comte d'Artois, frère de Louis XVI, depuis Charles X.

En 1790, au remaniement territorial de la France, le département de l'Indre fut formé du Bas-Berry, et de quelques portions de l'Orléanais et de la Marche.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables du département de l'Indre sont : l'évêque OTHON, compagnon de saint Louis; DE NAILLAC, grand maître de Malte; le chirurgien BROSSARD; l'anatomiste MÉRY; l'auteur tragique LATOUCHE; le comédien BARON; le général BERTRAND; l'ambassadeur marquis DE RIVIÈRE; et parmi les contemporains, l'astronome FAYE.

Divisions administratives. — Le département de l'Indre comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Châteauroux ...	8 cant.	81 comm.
— du Blanc........	6 —	56 —
— de la Châtre......	5 —	59 —
— d'Issoudun......	4 —	49 —
	23 cant.	245 comm.

Dans l'ordre militaire, il forme la 4e subdivision de la 19e division militaire, dont le siége est à Bourges.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le département du Cher le diocèse de Bourges, où est le siége de l'archevêché; ce diocèse compte dans le département 23 cures, 487 succursales, 32 vicariats rétribués par l'État et un petit séminaire à Saint-Gaultier, dans l'arrondissement du Blanc.

La justice est rendue dans le département par les 4 tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement et par les 2 tribunaux de commerce de Châteauroux et d'Issoudun qui ressortissent à la Cour impériale de Bourges.

Les établissements de l'instruction publique sont un lycée et un cours normal d'instituteurs à Châteauroux, 2 colléges communaux à Issoudun et à la Châtre, et 370 écoles publiques et libres qui sont compris dans le ressort de l'Académie de Poitiers. L'instruction est peu répandue dans le département, et plus de la moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort ne sait ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Indre :

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUROUX.

CHÂTEAUROUX (17161 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la rive gauche de l'Indre, à 257 kilomètres de Paris; cette ville se dispose d'une façon assez pittoresque sur un terrain légèrement ondulé; au centre, ses rues sont étroites et tortueuses, ses maisons basses et irrégulièrement construites; mais la lumière et la régularité se font en approchant de la circonférence, et la ville se modernise aux abords de ses promenades extérieures ombragées et bordées de belles constructions. Sur la place Sainte-Hélène s'élève la statue du général Bertrand, par Rude. La principale église de Châteauroux, retouchée au XVe siècle, a peu de valeur au point de vue architectural, mais son château à tours rondes et à toits aigus est d'un effet curieux; on peut encore visiter avec intérêt l'église des *Cordeliers* qui date du XIIIe siècle, quelques débris antiques placés dans la cour de l'hôtel de ville, qui fut autrefois le château Raoul, une tour à mâchicoulis, seul reste de l'ancien château du Parc, où Clémence de Maillé, femme du grand Condé, fut détenue pendant 23 ans, et le tombeau de cette princesse placé dans l'église de *Saint-Martin*.

La manufacture impériale des tabacs, l'exploitation des pierres lithographiques, les fabriques de draps qui occupent 2000 ouvriers, les filatures, les brasseries, les meuneries, les tanneries, l'exploitation des carrières de pierres lithographiques, etc., forment les principaux établissements industriels de Châteauroux, qui fait le commerce des laines, des grains, des moutons, des cuirs, etc.

Châteauroux doit son origine à un château

construit au milieu du xe siècle par un seigneur de Déols; quelques maisons se groupèrent autour de la forteresse, et s'entourèrent bientôt d'une enceinte fortifiée; en 1088, la ville fut presque entièrement détruite par un violent incendie; elle se releva de ses ruines, mais, un siècle après, elle subit le contre-coup des combats nombreux qui se livrèrent sous ses murs. Ce fut Philippe-Auguste qui la ravit aux Anglais. En 1487, elle fut érigée en comté, devint duché-pairie en 1686, et forma enfin l'apanage du comte d'Artois, qui fut depuis le roi Charles X.

Argenton (5219 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement l'élève des chevaux, et a des fours à chaux, des moulins à tan; cette petite ville est située près de la Creuse, que traverse un pont; elle possède de nombreux et intéressants vestiges de l'occupation romaine, une église gothique dont quelques parties ont été récemment refaites, et les ruines d'un ancien château détruit sous Louis XIII.

Buzançais (5145 hab.), chef-lieu de canton, bâti près de la rive droite de l'Indre que traversent cinq ponts, a des usines métallurgiques, des tanneries, et se livre principalement à l'élève des chevaux. On y voit encore les vestiges de ses anciennes murailles, qui furent élevées au xve siècle.

Châtillon (3875 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Indre, a conservé une église du xe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques, et une vieille tour d'un château du xie siècle.

Levroux (4014 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le ruisseau du Moulins, possède une église du xiiie siècle, ornée de belles sculptures, avec une nef, un chœur et des bas côtés d'une magnifique ordonnance, et qui est classée parmi les monuments historiques; de ses anciennes fortifications cette petite ville a gardé une vieille porte, et sur la route de Châteauroux, on voit des ruines intéressantes d'un théâtre antique. Les tanneries et les parchemineries forment les principaux établissements industriels de Levroux.

Valençay (3653 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Nahon, a des filatures, des fabriques de draperie et de bonneterie; c'est sur le territoire de cette commune que s'élève un magnifique château commencé par Philibert Delorme, achevé au xviiie siècle, et qui appartient à la famille de Talleyrand.

Ardentes (2681 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Indre, a des usines métallurgiques, des tuileries, et fait commerce de bois; il s'y tient des foires pour le gros bétail, les chevaux, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Déols* (2564 hab.), situé sur la rive gauche de l'Indre, qui possède la tour d'une vieille abbaye du xie siècle, classée parmi les monuments historiques; *Saint-Marcel* (2420 hab.), située près de la Creuse, dont l'église romano-ogivale est également classée dans cette catégorie, et qui a des ruines curieuses de théâtres et de temples gallo-romains; *Vendœuvres* (2119 hab.), qui possède des hauts fourneaux, et où se trouve le château de Lancosme; *Villedieu* (2433 hab.), qui fabrique des produits chimiques, et sur le territoire de laquelle existent les vestiges de deux camps romains et un ancien prieuré; *Saint-Maur* (1360 hab.), dont l'église est un édifice roman du xie siècle; *Argy* (1561 hab.), avec un château du moyen âge; *Palluau* (1857 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DU BLANC.

Le Blanc (5956 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Creuse, à 56 kilomètres de Châteauroux. Cette petite ville a conservé quelques restes d'anciens châteaux, et l'église romane de *Saint-Génitour*, avec un chœur incliné à gauche comme la tête du Christ mourant.

Le Blanc est un centre de production pour l'industrie chevaline, et possède des filatures de lin, une blanchisserie et une fabrique de draps.

Cette petite localité fut autrefois une châtellenie possédée par les seigneurs de Naillac; elle devint une ville assez importante au xviiie siècle; mais, déchue depuis de son ancienne prospérité, elle a perdu la moitié de sa population.

Bélâbre (2210 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Langlin, fait principalement l'élève des chevaux; on y trouve une fabrique de toiles et une usine métallurgique.

Mézières-en-Brenne (1824 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Claise, possède une très-intéressante église du xive siècle, classée parmi les monuments historiques. Le territoire de cette commune contient du minerai de fer qui alimente en partie ses forges de Corblancon.

Saint-Benoît-du-Sault (1099 hab.), chef-lieu de canton, est situé près de la rivière du Portefeuille, qui forme une charmante cascade. On y voit le dolmen de *Montborneau* et le menhir de *la Croix des Rendes*.

Saint-Gaultier (1983 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Creuse que traverse un pont suspendu, possède une église de style romano-byzantin. Cette petite ville exploite des carrières

de pierres de taille et fabrique des draps et des toiles.

Tournon (1513 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Creuse, a des hauts fourneaux et exploite des carrières de pierres de taille.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chaillac* (2643 hab.), situé près du Langlin, où se trouvent des gisements de plomb argentifère; *Lignac* (2093 hab.), où l'on exploite des carrières de pierre meulière; *Pouligny-Saint-Pierre* (2125 hab.), dont l'église est décorée de fresques; *Prissac* (2080 hab.), avec une église romano-gothique enrichie de peintures du moyen âge; *Azay-le-Ferron* (2100 hab.), où jaillit la source thermale sulfureuse de *la Caillauterie;* etc.

ARRONDISSEMENT DE LA CHATRE.

LA CHÂTRE (5167 hab.), chef-lieu de l'arrondissement et sous-préfecture, est située sur l'Indre, à 37 kilomètres de Châteauroux. Cette localité compte parmi les monuments historiques les verrières de son église, et la seule tour qui reste de son château fort. On y remarque encore de vieilles maisons de bois assez pittoresques.

Le principal commerce de la Châtre est celui des châtaignes; les tanneries et mégisseries forment ses principaux établissements industriels

La Châtre, qui paraît être une ville très-ancienne, devint une seigneurie qui dépendait de la principauté de Déols, et passa plus tard dans la maison de Condé.

Aigurande (2169 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bouzanne, fait l'élève des chevaux et le commerce des bestiaux. Son église date du XIIIe siècle, et on y voit encore les ruines d'un château féodal.

Éguzon (1492 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Creuse, où l'on exploite de la plombagine et des pyrites ferrugineuses, possède les restes d'un ancien château.

Neuvy-Saint-Sépulchre (2293 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bouzanne, possède une église du XIe siècle faite sur le plan de celle du *Saint-Sépulcre* à Jérusalem, et qui est classée parmi les monuments historiques. Cette petite localité fabrique des draps et élève des chevaux.

Sainte-Sévère (1065 hab.), chef-lieu de canton, située sur la rive droite de l'Indre, a conservé une curieuse tour de l'ancien château de ce nom qui est classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cluis* (2172 hab.), bâti sur la Bouzanne, qui possède les ruines du château de Gaucourt classées parmi les monuments historiques; *Nohant* (904 hab.), où se trouve situé le château de Mme George Sand, et dont l'église possède une fresque du XIIIe siècle qui est classée parmi les monuments historiques; *Saint-Denis-de-Jouhet* (1840 hab.); *Orsennes* (1827 hab.); *Vicq-Exemplet* (1200 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ISSOUDUN.

ISSOUDUN (14261 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur la Théols, un affluent de l'Arnon, à 28 kilomètres de Châteauroux. Le commerce des vins et des fers, des bestiaux et des chevaux est important dans cette localité; on y exploite des carrières de pierres lithographiques; les filatures de laine, les fabriques de draps communs et de toiles, les scieries, les serrureries, les coutelleries, etc., forment ses principaux établissements industriels.

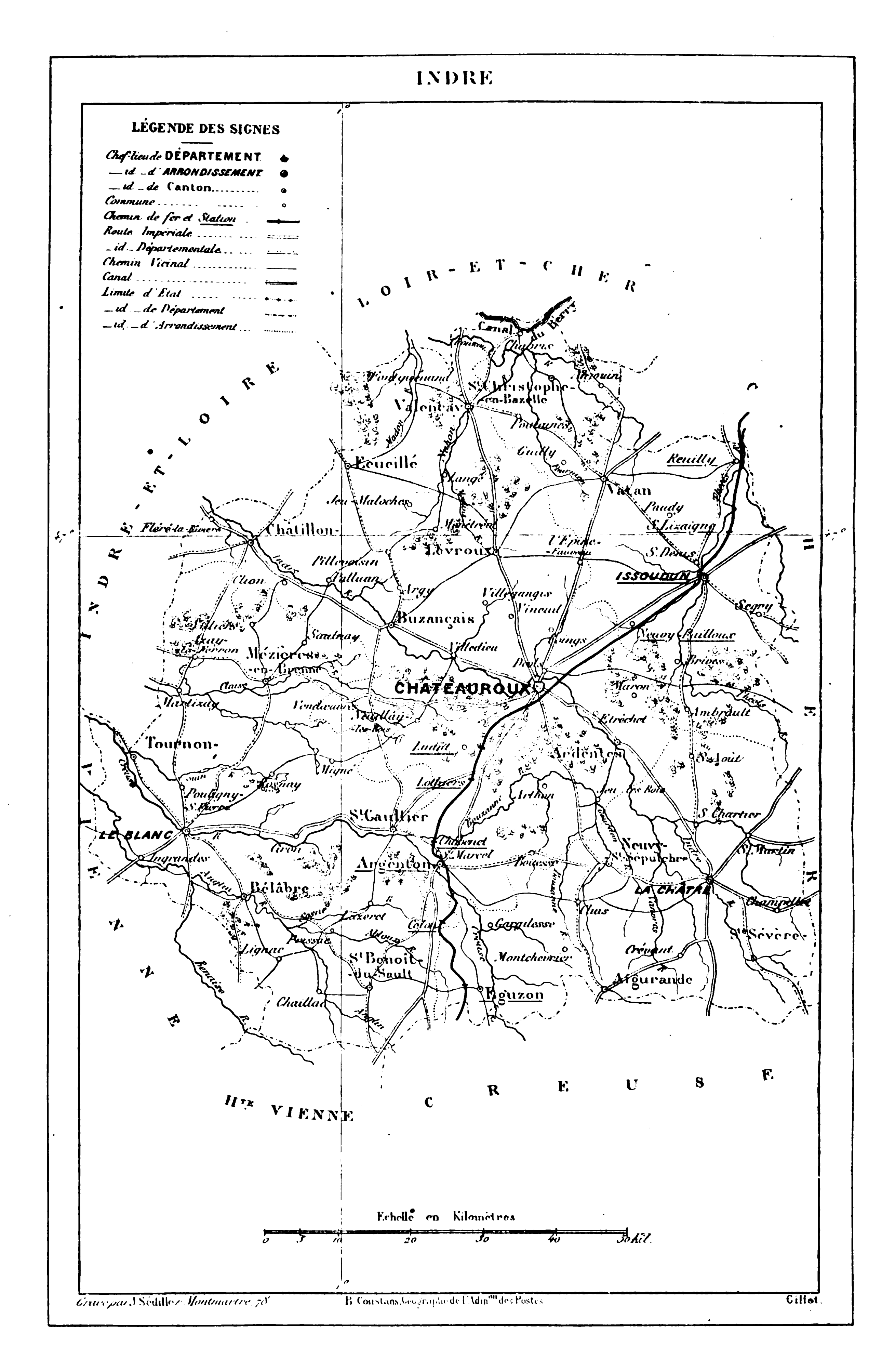
La tour cylindrique du château d'Issoudun, les ruines découvertes à sa base, l'église de *Saint-Cyr*, qui fut construite au XVe siècle, et les vitraux de son chevet, les sculptures de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, sont très-remarquables au point de vue archéologique, et justement classées parmi les monuments historiques de France.

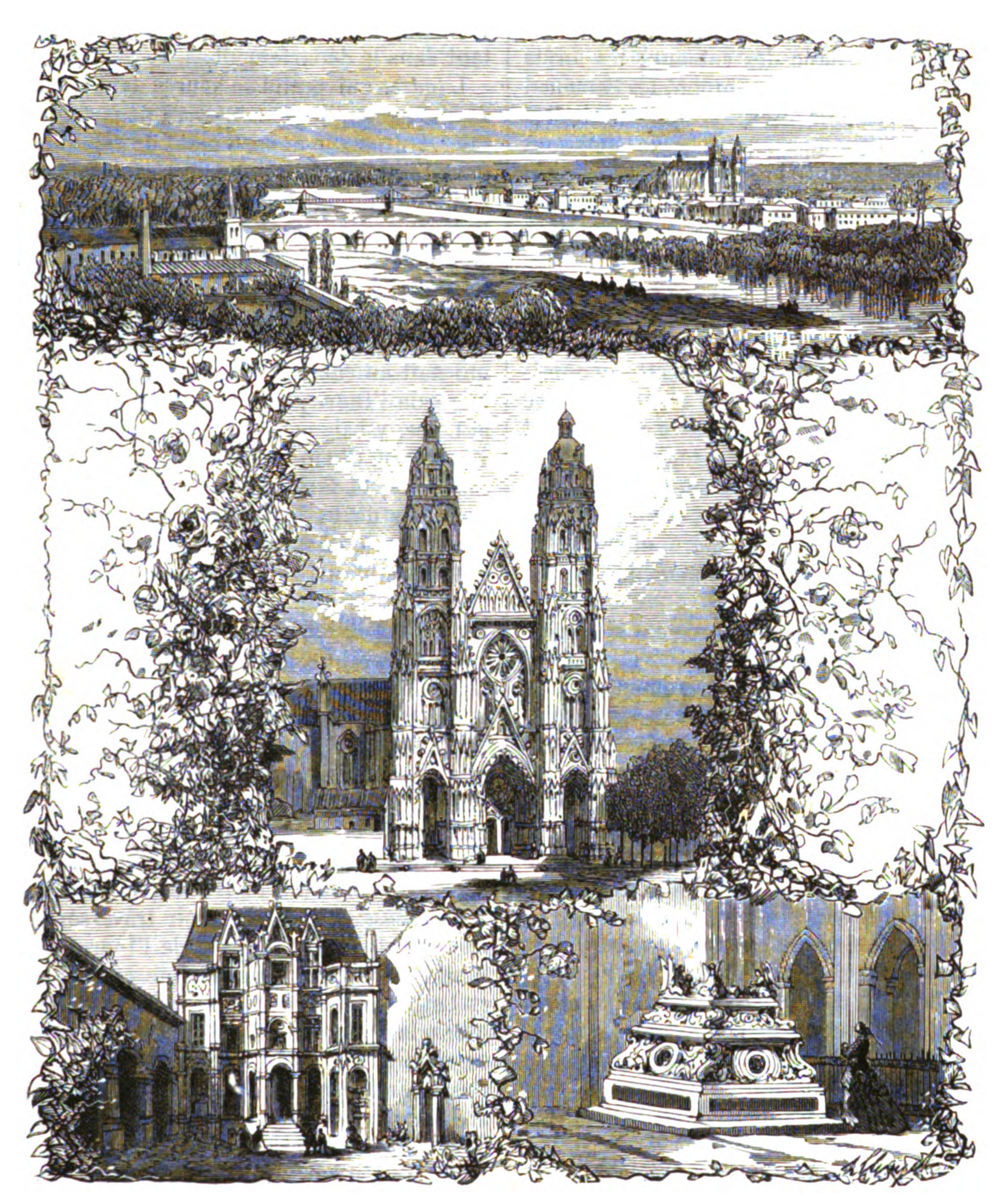
Il est probable qu'avant l'entrée des Romains dans les Gaules, Issoudun était déjà une ville importante et la capitale des *Bituriges;* elle fut détruite par les Gaulois eux-mêmes, qui voulaient ne laisser qu'un désert à l'envahisseur, et se releva de ses ruines par les ordres de César. Au Xe siècle, Issoudun était dans la maison de Déols, et en 1220, sous Philippe-Auguste, cette ville fut réunie à la couronne de France.

Vatan (3078 hab.), chef-lieu de canton, situé en plaine, possède une curieuse maison du XIe siècle; on remarque aussi des parties très-intéressantes dans son église de *Saint-Laurian*, qui date du commencement du XIe siècle.

Saint-Christophe-en-Bazelle (758 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des restes de l'ancienne abbaye de ce nom.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chabris* (3111 hab.), qui fait spécialement de la broderie et de la lingerie; *Poulaines* (2197 hab.), qui fabrique des pierres à fusil, et dont l'église a des boiseries extrêmement belles, qui viennent de l'abbaye de Barelles; *Reuilly* (2632 hab.), situé sur la rive gauche de l'Arnon, dont les vins blancs sont estimés, et qui fabrique du sucre de betterave; *Sainte-Lizaigne* (1157 hab.); *Neuvy-Pailloux* (1198 hab.); *Dun-le-Poëlier* (1210 hab.); etc.


INDRE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
— id — d' ARRONDISSEMENT
— id — de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
— id — Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
— id — de Département
— id — d'Arrondissement
LOIR-ET-CHER
INDRE-ET-LOIRE
VIENNE
Hte VIENNE
CREUSE
CHER
CHATEAUROUX
ISSOUDUN
LE BLANC
LA CHATRE
Valençay
Écueillé
Châtillon
Levroux
Vatan
Buzançais
Mézières-en-Brenne
Tournon
Ardentes
St Gaultier
Argenton
Bélâbre
St Benoit-du-Sault
Éguzon
Aigurande
Neuvy-St Sépulchre
Ste Sévère
St Christophe-en-Bazelle
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot.



Vue générale de Tours. — Cathédrale de Tours. — L'hôtel Gouin, à Tours. — Le tombeau des enfants de Charles VIII, dans la cathédrale de Tours.

INDRE-ET-LOIRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Indre-et-Loire, situé dans la région centrale de la France, doit son nom à la Loire qui le traverse de l'E. à l'O., et à l'Indre, l'un de ses affluents de gauche. Ses limites sont : au N., les départements de la Sarthe et de Loir-et-Cher; à l'E., ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre ; au S. et au S.-O., celui de la Vienne; à l'O., celui de Maine-et-Loire.

La Loire divise le département de l'Indre-et-Loire en deux parties bien distinctes. Au N., le regard embrasse une succession de larges coteaux entrecoupés de vallées étroites, sortes de gorges peu profondes, arrosées par des rivières et des ruisseaux; cette région ne vaut l'autre ni en fertilité ni en étendue. Au S., la contrée est infiniment plus riche et variée par la nature de ses terrains; d'un côté, vers le S.-E., on admire de belles prairies, de gras

42

pâturages; de l'autre, vers l'E., les vignobles qui revêtent le flanc des coteaux; les forêts d'Amboise, de Loches, de Chinon, les *Varennes*, sortes de terres siliceuses, favorables à toutes cultures, les champs couverts de moissons magnifiques, et les arbres fruitiers multipliés sur tous les points, ont fait donner à cette heureuse région le nom mérité de *Jardin de la France*.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de l'Indre-et-Loire n'a pas de montagnes, car on ne peut appliquer cette dénomination ni aux mamelons peu accusés qui se dessinent çà et là, ni aux collines qui bordent la Loire; leur élévation ne dépasse pas 178 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département d'Indre-et-Loire dépend en entier du bassin de la Loire, et ce grand fleuve avec ses affluents en détermine tout le système hydrographique.

La Loire qui prend sa source dans le canton de Burzet du département de l'Ardèche, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire, de la Nièvre, du Loiret, de Loir-et-Cher, entre dans celui de l'Indre-et-Loire par l'E. de l'arrondissement de Tours, arrose Amboise, Vouvray, Tours, entre dans l'arrondissement de Chinon, y baigne Cinq-Mars, Langeais, la Chapelle, Candes, entre dans le département de Maine-et-Loire, traverse celui de la Loire-Inférieure, et va se jeter dans l'océan Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres.

Pendant les 86 kilomètres qu'elle parcourt dans le département, la Loire compte parmi ses principaux affluents la *Mosse*, la *Cisse*, le *Cher*, l'*Indre*, la *Vienne* et l'*Amasse*.

La *Mosse* prend sa source dans le département de Loir-et-Cher et vient se perdre à Amboise, ap ès un cours peu considérable.

La *Cisse*, qui sort d'un étang du canton de Marchenoir, dans le département de Loir-et-Cher, entre dans celui de l'Indre-et-Loire, par l'arrondissement de Tours, coule presque parallèlement au fleuve en baignant Cangey, Pocé, Nazelles, et va se jeter près de Vouvray, après un cours de 80 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Bransle* près de Vernou.

Le *Cher*, qui vient du canton d'Auzances, à l'E. du département de la Creuse, après avoir traversé les départements de l'Allier, du Cher et de Loir-et-Cher, entre dans celui de l'Indre-et-Loir par le S.-E. de l'arrondissement de Tours, baigne Chenonceaux, Bléré, Véretz, Saint-Sauveur, Savonnières, et finit devant Cinq-Mars, après un cours total de 320 kilomètres, sans recevoir aucun affluent important dans le département.

L'*Indre*, qui prend sa source dans le canton de Châteaumeillant, au S.-O. du département du Cher, traverse le département de l'Indre, entre dans celui de l'Indre-et-Loire par la frontière E. de l'arrondissement de Loches, monte vers le N.-O., en arrosant Loches, Azay, Cormery, Montbazon, Monts, Azay-le-Rideau, et se termine entre Langeais et la Chapelle, après un cours total de 245 kilomètres. Ses principaux affluents dans le département sont : 1° l'*Indrois* qui naît au canton d'Écueillé dans le département de l'Indre, entre dans celui de l'Indre-et Loire, y baigne Loché, Villelouin-Coulange, Montrésor, Chemillé, Génillé, Saint-Quentin, Chédigny, et finit à Azay-sur-l'Indre, après un cours de 55 kilomètres, pendant lequel il s'est accru de *Tourmente* et de l'*Olivet;* 2° l'*Échaudon* qui arrose Manthelan, Saint-Bauld, Tauxigny, et finit près d'Esvres, après un cours de 25 kilomètres.

La *Vienne*, qui prend sa source sur le plateau de Mille-Vaches dans le département de la Corrèze, après avoir traversé les départements de la Haute-Vienne, de la Charente, de la Vienne, entre dans celui de l'Indre-et-Loire par l'extrémité S. de l'arrondissement de Chinon, arrose l'Ile-Bouchard, Chinon, et finit à Candes, après un cours total de 372 kilomètres. Ses principaux affluents dans le département sont: 1° la *Creuse* qui, après avoir traversé les départements de la Creuse et de l'Indre, sert de limite entre ceux de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, arrose Barrou, la Guerche, la Haye-Descartes, et finit à Port-de-Piles, accrue des eaux de la *Claize* qui baigne Bossay, Preuilly, Chaumussay, le Grand-Pressigny et Abilly; 2° la *Manse* qui baigne Sainte-Maure, Saint-Épain, Crissay et finit à l'Ile-Bouchard ; 3° la *Veude* qui finit au-dessus de Chinon, après avoir arrosé Jaulnay, Razins, Chaveigne, Champigny, et s'être accrue de la *Mable;* 4° le *Négron*.

L'*Amasse*, qui vient du département de Loir-et-Cher, arrose Souvigny, Saint-Règle, Saint-Denis-Hors, et finit à Amboise, après un cours de 24 kilomètres.

Il existe de nombreux étangs dans le département d'Indre-et-Loire, tels que ceux de Louroux et de Luzillé, dans les arrondissements de Loches et de Tours, etc.

Climat. Le climat du département de l'Indre-et-Loire est doux, égal, tempéré, sans brusquerie, sans froids rigoureux, sans chaleurs excessives; il a toujours été cité comme l'un des plus agréables de la France. Le vent

dominant est celui qui souffle de l'O. en remontant la vallée de la Loire.

Superficie.— Population.— La superficie du département de l'Indre-et-Loire est de 611 679 hectares, et sa population de 325 193 habitants; ce qui donne environ 52 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de la population a été de 55 000 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment plus de la moitié de cette population, et les industriels ou commerçants, le quart environ; 10 000 habitants exercent des professions libérales, et 28 000 sont sans profession.

Les habitants de ce beau pays de la Touraine, moins éprouvés que leurs voisins par les guerres et les invasions, sont doux, faciles, modérés, peu soucieux des grandes entreprises qui stimulent la société actuelle; ils ont gardé beaucoup d'affabilité, de prévenance, avec une pointe ironique dans leur esprit qui est juste, vif et très-particulièrement français. Cette Touraine a produit de grands hommes dans les lettres, et peu dans les sciences industrielles.

C'est en même temps le pays du beau langage, qui est parlé sans accent, avec une admirable pureté, et c'est là que pourrait se révivifier la langue nationale, si les excès du néologisme moderne l'entraînaient jamais à sa perte.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de l'Indre-et-Loire comprend en terres labourables 352 000 hectares, en vignes 33 500, en bois et forêts 90 000, en prairies naturelles 35 000, en landes, bruyères et pâtis 60 000, etc. Les propriétaires, au nombre de 114 000, y possèdent 1 500 000 parcelles de terrains.

Le département de l'Indre-et-Loire est agricole, et si la science de l'agriculture est encore arriérée dans sa portion septentrionale, si les bras, l'engrais, le bétail manquent à la terre, si beaucoup de champs restent en friches ou sont encore cultivés d'après des méthodes que l'expérience a condamnées, dans la partie inférieure, au-dessus du cours de la Loire, toutes les cultures prospèrent et font de cette contrée l'une des plus fertiles et des plus riches de la France.

Les céréales atteignent annuellement dans le département de l'Indre-et-Loire une valeur de 36 millions de francs, et les autres cultures 19 millions; parmi celles-ci, il faut citer la culture en grand des pruniers, dont les fruits élaborés et connus sous le nom de pruneaux de Tours, sont l'objet d'un commerce considérable; puis les autres arbres fruitiers, le chanvre, les légumes, les fruits, les noyers, les mûriers, les prairies artificielles, riches en sainfoin, en luzerne, en trèfles, les vignobles, dont les uns produisent les vins blancs de Vouvray, et les autres les vins rouges de Saint-Avertin, de Joué, etc., et un grand nombre de plantes très-variées et très-utiles. Les forêts du département sont très-belles, et parmi elles on doit citer les forêts d'Amboise, de Loches, de Chinon, de Preuilly, de Château-la-Vallière, de Brouard, où prospèrent le chêne, le hêtre, le bouleau et le châtaignier. La valeur des divers pâturages peut dépasser, année commune, 5 millions de francs.

Parmi les animaux domestiques, dont les races sont assez médiocres, les chevaux, au nombre de 29 000, appartiennent à la race bretonne, et les bêtes à cornes, dont on compte 133 000, aux races bretonne et angevine; 332 000 moutons, 14 000 mulets et ânes d'une bonne qualité, 20 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 43 000 porcs, 10 000 ruches d'abeilles, complètent le relevé des animaux domestiques dont le revenu brut atteint 24 millions de francs.

La valeur annuelle de la production agricole dépasse 61 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Indre-et-Loire est, en général, de formation calcaire; on y trouve du minerai de fer assez abondamment, et dans le canton de Sainte-Maure, une mine de cuivre mêlé d'argent, qui n'a jamais été mise en exploitation.

La pierre calcaire constitue la véritable richesse minérale de l'Indre-et-Loire; marbre, pierre à chaux, pierre meulière ou lithographique, elle se présente sous toutes ces formes. Les marnières sont également nombreuses; l'argile à briques et à faïence, la terre de pipe ne manquent pas, et ont amené la création de nombreux établissements où on les exploite. Dans l'arrondissement de Loches, on trouve une grande quantité de coquillages fossiles, connus sous le nom de faluns.

Les principales sources minérales du département sont celles de Samblançay, de Château-la-Vallière et de Veigné.

Industrie. — Commerce. — Le principal établissement industriel du département de l'Indre-et-Loire, est la poudrerie de Ripaut, près de Tours, qui produit annuellement 500 000 kilogrammes de poudre; la fabrication du fer, particulièrement à Amboise, celle des limes, des draps, des tapis, des lainages, les

manufactures de papier, les raffineries de sucre de betterave, les fabriques de faïence et de poteries, la préparation des fruits cuits et desséchés, principalement celle des pruneaux de Tours et des conserves connues sous le nom de rillettes, occupent un grand nombre d'ouvriers, etc.

Le principal commerce du département exporte les fruits, les porcelaines, les faïences, les verres, les toiles fines, les bois de construction, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Indre-et-Loire est traversé par 6 routes impériales longues de 308 kilomètres, 39 routes départementales d'une longueur de 1181 kilomètres, et 2508 chemins vicinaux, dont le développement total est de 6870 kilomètres. Les rivières navigables et les canaux ajoutent encore 196 kilomètres à ses voies de communication.

Le canal de jonction du *Cher-à-la-Loire*, qui n'a qu'une longueur médiocre, forme le prolongement du *Canal-du-Berry*, et a deux ports, l'un du côté de la Loire, l'autre sur le Cher, vis-à-vis de Saint-Avertin.

Le département de l'Indre-et-Loire est desservi par le chemin de *Paris à Bordeaux*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, qui le traverse de l'E. au S. O. avec stations à Limeray, Amboise, Noizay, Vernou, Vouvray, Montlouis, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Monts, Villeperdue et Sainte-Maure; 2° par le chemin de fer de *Paris à Saint-Nazaire*, autre ligne principale du réseau d'Orléans, qui a des stations à Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières, Cinq-Mars, Langlais, Saint-Patrice, la Chapelle-sur-Loire et Port-Boulet; 3° par l'embranchement de *Tours au Mans*, avec stations à Saint-Pierre-des-Corps, Mettray, Saint-Antoine, Neuillé et Saint-Paterne.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 128 kilomètres.

L'embranchement de Brétigny à Vendôme, continué jusqu'à Mettray, vient d'être livré à la circulation.

Histoire. — Le territoire occupé aujourd'hui par le département de l'Indre-et-Loire, et qui comprend les quatre cinquièmes de l'ancienne province de Touraine, était habité avant l'invasion romaine par les *Turones;* cette peuplade celtique, moins belliqueuse que ses voisines, amie du repos, peu entreprenante, figura peu pendant la lutte nationale contre les légions de César. Après la conquête du pays gaulois, cette contrée fut comprise sous Auguste dans la Gaule lyonnaise, puis sous Honorius, dans la troisième Lyonnaise. La domination romaine s'y maintint jusqu'en 535, et céda devant l'envahissement des Visigoths. Ce fut dans cet intervalle que les prédictions de saint Gatien, premier évêque de Tours, introduisirent le christianisme dans la contrée; ses habitants embrassèrent la foi nouvelle qui leur attira les persécutions de leurs nouveaux maîtres sous Alaric II. Mais les Francs intervinrent, ayant à leur tête Clovis, le roi converti; la bataille de Vouillé eut lieu en 507, les Visigoths furent vaincus et chassés, et la Touraine accepta la domination franque. Deux siècles plus tard, une nouvelle bataille livrée à trois lieues de Tours et gagnée par Charles Martel, sauva le territoire de l'invasion sarrasine.

Charlemagne, parvenu au trône, nomma le comte Hugues gouverneur de la Touraine, puis il commença des travaux d'endiguement destinés à contenir les débordements de la Loire. Ses successeurs ne purent empêcher le pays d'être ravagé par les Normands que combattit si vaillamment le comte de Touraine, Robert le Fort.

Cependant, les comtes s'étaient peu à peu déclarés indépendants et héréditaires, et la Touraine, en 978, arriva par force entre les mains de Thibaut, déjà possesseur des pays environnants; son fils Eudes lui succéda; la contrée servit alors de champ de bataille à tous les chefs qui se la disputèrent. Le plus célèbre d'entre eux, Foulques Nerra, qui possédait déjà l'ouest de la France, lutta avec opiniâtreté contre les comtes de Blois et de Champagne qui dominaient dans l'est. Pour les deux partis, la possession de la Touraine était d'un intérêt majeur; Foulques s'empara d'une portion de ce territoire si énergiquement disputé, et sous son fils Geoffroy Martel, en 1044, la bataille de Montlouis assura la Touraine à la maison d'Anjou.

L'histoire de ces deux comtés se confondit pendant quelque temps; avec l'Anjou, la Touraine passa dans les mains du roi d'Angleterre, lui fut enlevée en 1204 par Philippe Auguste, et réunie à la couronne de France. Philippe de Valois l'érigea en duché-pairie, en 1328, mais après la bataille de Poitiers, elle devint l'apanage de Philippe le Hardi. Depuis cette époque, plusieurs fils de France furent les apanagistes de cette contrée si enviée; elle fut donnée à Marie-Stuart, veuve de François II, puis au duc d'Alençon, frère du roi Henri III, et après lui, elle se vit définitivement réunie à la couronne de France.

Jusqu'en 1789, la Touraine resta l'un des 32 gouvernements du royaume. En 1790, à la nouvelle division territoriale, le département de

l'Indre-et-Loire fut formé avec la plus grande partie de la Touraine.

Hommes célèbres.—Le département de l'Indre-et-Loire a produit un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : le pape MARTIN IV; le maréchal BOUCICAUT; le peintre CLOUET; le roi CHARLES VIII; AGNÈS SOREL; le surintendant SAMBLANÇAY; RABELAIS; GABRIELLE D'ESTRÉES; le maréchal D'EFFIAT; RACAN; DESCARTES; le maréchal D'HUMIÈRES; le marin DE PONTIS; Mlle de LA VALLIÈRE; l'auteur dramatique DESTOUCHES; SAINT-MARTIN, l'illuminé du XVIII[e] siècle; BOUILLY; les généraux MEUSNIER, MENOU, MARESCOT, PILLET; le mécanicien LE ROY; et parmi les contemporains : les médecins BRETONNEAU, TROUSSEAU, VELPEAU; HONORÉ DE BALZAC; ALFRED DE VIGNY; l'éditeur MAME; etc.

Divisions administratives. — Le département de l'Indre-et-Loire comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Tours........	11 cant.	126 comm.
— Loches.......	6 —	68 —
— Chinon.......	7 —	87 —
	24 cant.	281 comm.

Il forme la 1[re] subdivision de la 18[e] division militaire dont le siége est à Tours.

Dans l'ordre religieux, il forme un archevêché dont le siége est à Tours; ce diocèse comprend 36 cures, 249 succursales, 47 vicariats rétribués par l'État, un grand et un petit séminaire à Tours. Les protestants y ont un temple.

Dans l'ordre judiciaire, il relève de la Cour impériale d'Orléans, et a trois tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et un tribunal de commerce à Tours.

Dans l'ordre universitaire, il ressortit de l'Académie de Poitiers, et possède un lycée à Tours, un collége communal à Chinon, et 416 écoles publiques et libres. Un peu plus de la moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Indre-et-Loire :

ARRONDISSEMENT DE TOURS.

TOURS (42 450 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en 3 cantons, est situé sur la rive gauche de la Loire, à 236 kilomètres de Paris. Cette ville est partagée en deux parties presque égales par la grande rue, qui va du boulevard extérieur au quai du fleuve; là, cette rue est prolongée par un admirable pont en pierre de la fin du XVIII[e] siècle, qui est supporté sur quinze arches. Tours a dû être protégé contre les trop funestes et trop fréquentes inondations de la Loire et du Cher, par de hautes digues dont le développement est de 4 kilomètres. Les places ornées de statues, les promenades plantées de beaux arbres, les îles du fleuve reliées aux quais par des ponts suspendus, les pittoresques coteaux de la rive droite de la Loire, et tous ces environs auxquels l'histoire prête un intérêt nouveau, mettent cette ville au rang des plus agréables cités de la France.

Mais à ces attraits dont la plupart sont modernes, Tours réunit tout le charme artistique que les siècles precédents lui ont si libéralement départi. Ses édifices classés parmi les monuments historiques, sont nombreux et dignes d'admiration; dans cette catégorie se rangent quelques parties de la vieille muraille d'enceinte gallo-romaine, la cathédrale de *Saint-Gatien*, à laquelle quatre cents ans ont imprimé leur empreinte diverse, depuis la sévérité presque romane du XII[e] siècle jusqu'au gothique flamboyant du XVI[e], et dans laquelle se voit le tombeau en marbre blanc des enfants de Charles VIII, l'église de *Saint-Julien*, du plus pur style ogival du XIII[e] siècle, les deux tours de l'ancienne *Collégiale de Saint-Martin*, qui ont résisté aux ravages du temps, et la maison faussement appelée *Maison de Tristan l'Hermite*, qui date de la fin du XV[e] siècle. En dehors de cette classification, les églises de *Notre-Dame-la-Riche*, celle de *Saint-Saturnin* et de *Saint-Clément*, aujourd'hui transfomée en halle au blé, l'église *Saint-Symphorien*, avec sa nef de la Renaissance, celles de *Saint-Pierre-des-Corps*, *les Jacobins*, *les Minimes*, la chapelle de *Saint-Libert*, les ruines de *Sainte-Croix* et de *Saint-Éloi*, complètent cette précieuse série des édifices religieux. Le palais de l'archevêché, rebâti au XVII[e] siècle, l'hôtel de ville, la préfecture, la *Tour de Guise*, débris de l'ancien château des comtes de Tours, les restes de l'hôtel Samblancay, *l'hôtel Gouin*, joli monument de la Renaissance qui date du règne de Charles VII, et différentes maisons des XIII[e] et XIV[e] siècles, méritent à beaucoup de titres l'attention des archéologues et des artistes.

Tours a des sociétés d'agriculture, des sciences, des arts, des belles-lettres; sa bibliothèque renferme 40 000 volumes et des manuscrits précieux; son musée de peinture possède quelques toiles remarquables, et son musée

d'Antiquités est riche de débris gallo-romains et du moyen âge.

La culture maraîchère occupe spécialement les habitants des environs de la ville. Parmi ses principaux établissements industriels, on peut citer l'imprimerie Mame et Ce, qui occupe 1200 ouvriers, des fabriques de soieries, de gros draps, de porcelaines, de chaussures, de vitraux peints, de blanc de céruse, etc.; son commerce porte principalement sur les vins et eaux-de-vie, les pruneaux, le chanvre, les rillettes, la cire, etc.

L'origine de Tours est assez incertaine, et son importance était médiocre à l'entrée des Romains en Gaule; César l'agrandit et lui donna le nom de *Cæsarodunum;* elle devint, pour ainsi dire, une cité romaine, et, en même temps, une ville très-prospère. Dès les premiers siècles du christianisme, Tours se convertit aux éloquentes prédications de saint Gatien et de saint Martin, ses premiers patrons. Un concile s'y tint vers la fin du ve siècle; en 577, saint Grégoire devint son évêque, et eut une immense influence à l'époque mérovingienne. Alain, le confident de Charlemagne, y résida à son tour, et vers 815, la ville devint le siége d'un archevêché. Au XIIe siècle, elle tomba au pouvoir des Anglais, et resta sous leur domination jusqu'à l'époque où Philippe Auguste reprit la Touraine et la réunit à la couronne de France.

Amboise (4188 hab.), chef-lieu de canton, est située sur la rive gauche de la Loire, que l'on endigue en cet endroit pour contenir ses inondations. Cette petite ville est célèbre par son château, qui fut fondé par les Romains, rebâti au IVe siècle, et restauré nouvellement au XIXe siècle; c'est un monument historique successivement modifié et agrandi par Charles VII, par Louis XIII et par Louis-Philippe; il servait de résidence à la cour sous François II, quand éclata la conjuration d'Amboise; sa chapelle, restaurée par la famille d'Orléans, est considérée comme l'un des plus purs chefs-d'œuvre du style gothique. Pendant cinq ans, le château d'Amboise a servi de prison à Abd-el-Kader. Près du château sont creusés de vastes silos, nommés *greniers de César*, mais dont l'origine est inconnue. L'église *Saint-Denis* du XIIe siècle, le château du Clos, près d'Amboise, et les vestiges d'un camp romain, sont classés parmi les monuments historiques.

On fabrique à Amboise des draps, des limes, des cuirs, des tuiles, et son principal commerce porte sur les vins.

Bléré (3561 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Cher, possède une église du XIIe siècle et les ruines d'un aqueduc.

Château-la-Vallière (1243 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Fare, a des taillis et des futaies; son territoire renferme du minerai de fer et une source ferrugineuse.

Châteaurenault (3978 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Brenne et de la Bransle, fait un actif commerce de grains et de cuirs; on y voit les ruines d'un château féodal du XIIe siècle.

Montbazon (1090 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Indre, possède de curieuses ruines d'un château du XIe siècle.

Neuillé-Pont-Pierre (1504 hab.), chef-lieu de canton, a des gisements de minerai de fer et des fours à chaux.

Neuvy-le-Roi (1446 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les restes d'un château féodal; son église est d'un style mélangé depuis le roman jusqu'à la Renaissance.

Vouvray (2267 hab.), chef-lieu de canton, situé au point de jonction de la Cesse et de la Loire, possède un vignoble de vin blanc qui occupe 1500 hectares, et auquel il a donné son nom.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Fondettes* (2251 hab.), qui a des minoteries et des fabriques de vermicelle; *Joué-lès-Tours* (2043 hab.), sur la Loire, où l'on peut admirer les restes d'un aqueduc gallo-romain, classés parmi les monuments historiques; *Luynes* (2047 hab.), dont les vins sont très-recherchés; *Mettray* (2517 hab.), où se trouve située la colonie agricole et pénitentiaire de ce nom, qui peut contenir 700 jeunes détenus, et dont l'exploitation embrasse 205 hectares; *Saint-Symphorien* (2536 hab.), sur la Loire, que traverse un beau pont; *la Riche* (1560 hab.), où se voient les ruines du fameux château de Plessis-lès-Tours, bâti par Louis XI qui y mourut, et les ruines de l'église du prieuré de Saint-Cosme; *Chenonceaux* (370 hab.), sur la rive droite du Cher, dont l'admirable château, commencé en 1524, et achevé par Catherine de Médicis, est classé parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE CHINON.

CHINON (6895 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la Vienne, à 46 kilomètres de Tours. Son château féodal, construit vers le XIe siècle, et dont il ne reste plus que des ruines fort belles, le donjon et une tour où eut lieu la première entrevue de Jeanne d'Arc et de Charles VII, est classé parmi les monuments historiques, ainsi que le tombeau de saint Mexme dont la pierre tombale est renfermée dans l'église *Saint-Étienne*, un remarquable édifice du XVe siècle.

On fait principalement dans cette petite localité le commerce des céréales, des vins, des pruneaux.

L'origine de Chinon est peu connue; à la fin du VIe siècle, le christianisme y fut prêché, et des églises s'y bâtirent. Les Francs s'en emparèrent après les Visigoths, et elle fut réunie sous Philippe Auguste à la couronne de France.

Langeais (3604 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Loire, exploite des tourbières, et fabrique de la poterie, des tuiles réfractaires, des toiles, etc. Son église du XIIe siècle, classée parmi les monuments historiques, les ruines de son château féodal de la même époque, et son château actuel, nouvellement restauré, sont dignes de l'attention des touristes.

Bourgueil (3381 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Doit, a conservé des ruines nombreuses et intéressantes d'une abbaye, et une église du XIIe siècle dont l'abside doit être signalée à l'admiration des archéologues.

Azay-le-Rideau (2063 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Indre, possède une église du XIIe siècle et un château Renaissance du XVIe, qui sont classés parmi les monuments historiques.

L'Ile-Bouchard (1595 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Vienne, a de remarquables églises des XIe et XVe siècles, et un dolmen considérable, élevé près des restes d'une chapelle dédiée à saint Lazare.

Richelieu (2641 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Mable, fait le commerce des grains, vins, eaux-de-vie, vinaigre. On y voit encore quelques restes d'un magnifique château construit par Richelieu.

Sainte-Maure (2603 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Manse, exploite des carrières de pierres à bâtir, et a des tanneries et des scieries à vapeur. Là se voient une église du XIIe siècle, les ruines d'un vieux château bâti par Foulques Verra et un dolmen formé de six pierres.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *la Chapelle-sur-Loire* (2823 hab.), qui a été très-éprouvée pendant l'inondation de 1856; *Chouzé-sur-Loire* (3323 hab.), qui s'occupe principalement de vannerie; *Restigné* (2041 hab.), dont le territoire produit des vins rouges, du chanvre et des céréales, etc.

ARRONDISSEMENT DE LOCHES.

LOCHES (5184 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur l'Indre, à 41 kilomètres de Tours. C'est une des villes les plus curieuses de la France par les souvenirs que l'histoire et l'architecture des anciens temps y ont laissés; sa situation est d'ailleurs très-pittoresque sur les bras multipliés que forme la rivière en cet endroit. On admire encore sa triple enceinte et les portes fortifiées qui la défendent; son château qui date du XIIe siècle, où l'on montre le donjon, l'ancienne salle de la question, la salle circulaire où étaient les cages de Louis XI, et les oubliettes, sa collégiale de *Saint-Ours* avec ses richesses archéologiques, et la tour *Saint-Antoine*, qui formait l'ancien beffroi de Loches, sont classés parmi les monuments historiques. La sous-préfecture est installée dans le vieux palais royal de Charles VII.

Les filatures de laines, les fabriques de gros draps et de toiles, sont les principales industries de cette localité, qui fait le commerce des bestiaux, des vins et des bois.

Loches, dont le nom est d'origine celtique, existait avant l'invasion des Romains en Gaule; cette ville subit le sort de toutes les cités de la Touraine, et, après avoir appartenu aux Anglais, elle fut reprise par Philippe Auguste au XIIIe siècle, et réunie à la couronne de France. Agnès Sorel l'habita pendant le règne de Charles VII; le château de Loches servit successivement de prison au duc d'Alençon, au cardinal la Ballue, à Philippe de Commines, à Georges d'Amboise, à Ludovic Sforce, et il est plein de souvenirs historiques.

La Haye (1009 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la Creuse, et conserve précieusement la maison du XVIe siècle où est né Descartes; la statue de ce grand philosophe orne sa place principale.

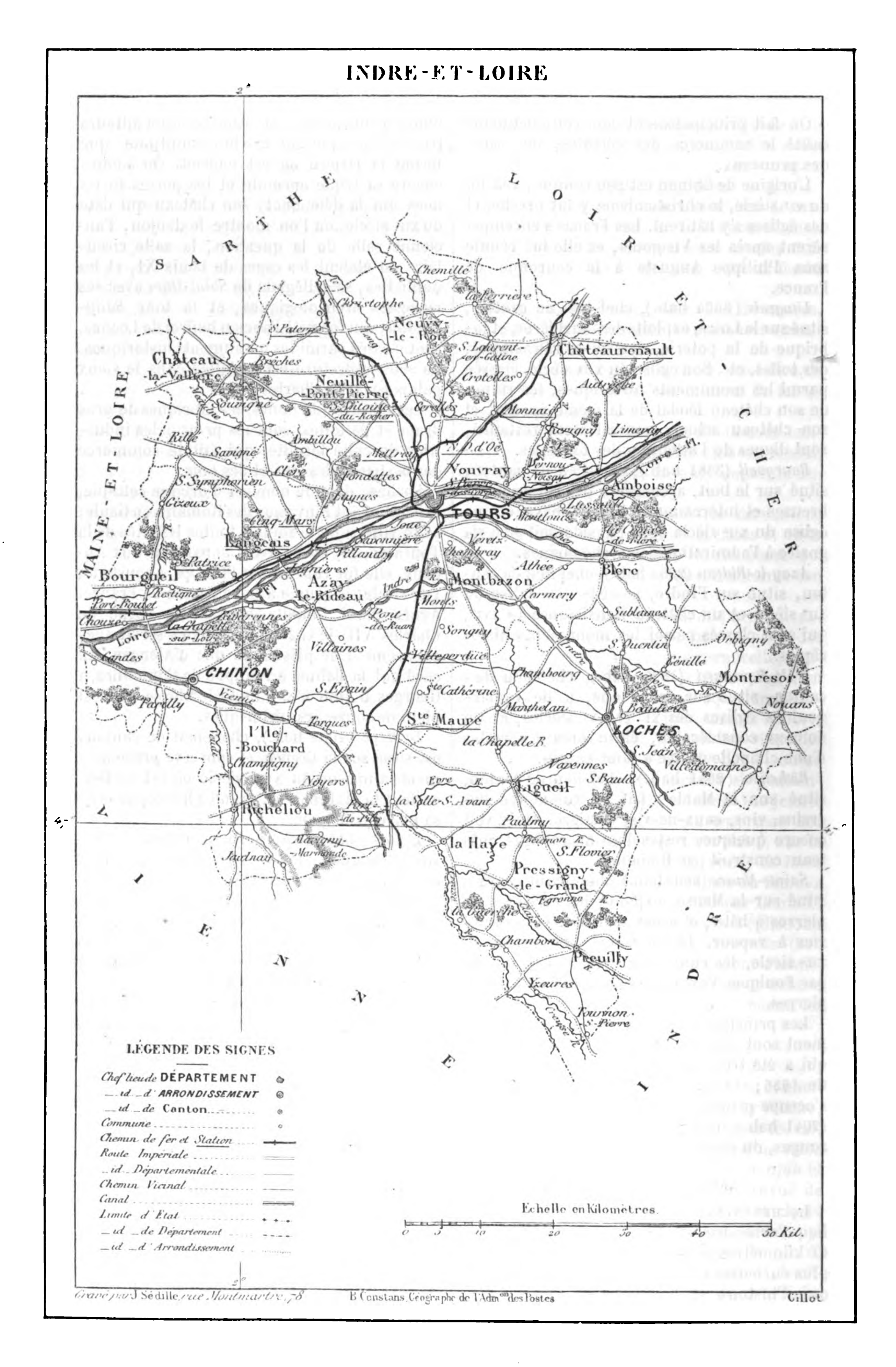
Ligueil (2058 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Estrigueil, fait un commerce important de pruneaux et de céréales.

Montrésor (685 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Indrois, possède une église de la Renaissance classée parmi les monuments historiques, et les ruines d'un château bâti, au XIe siècle, par Foulques Nerra.

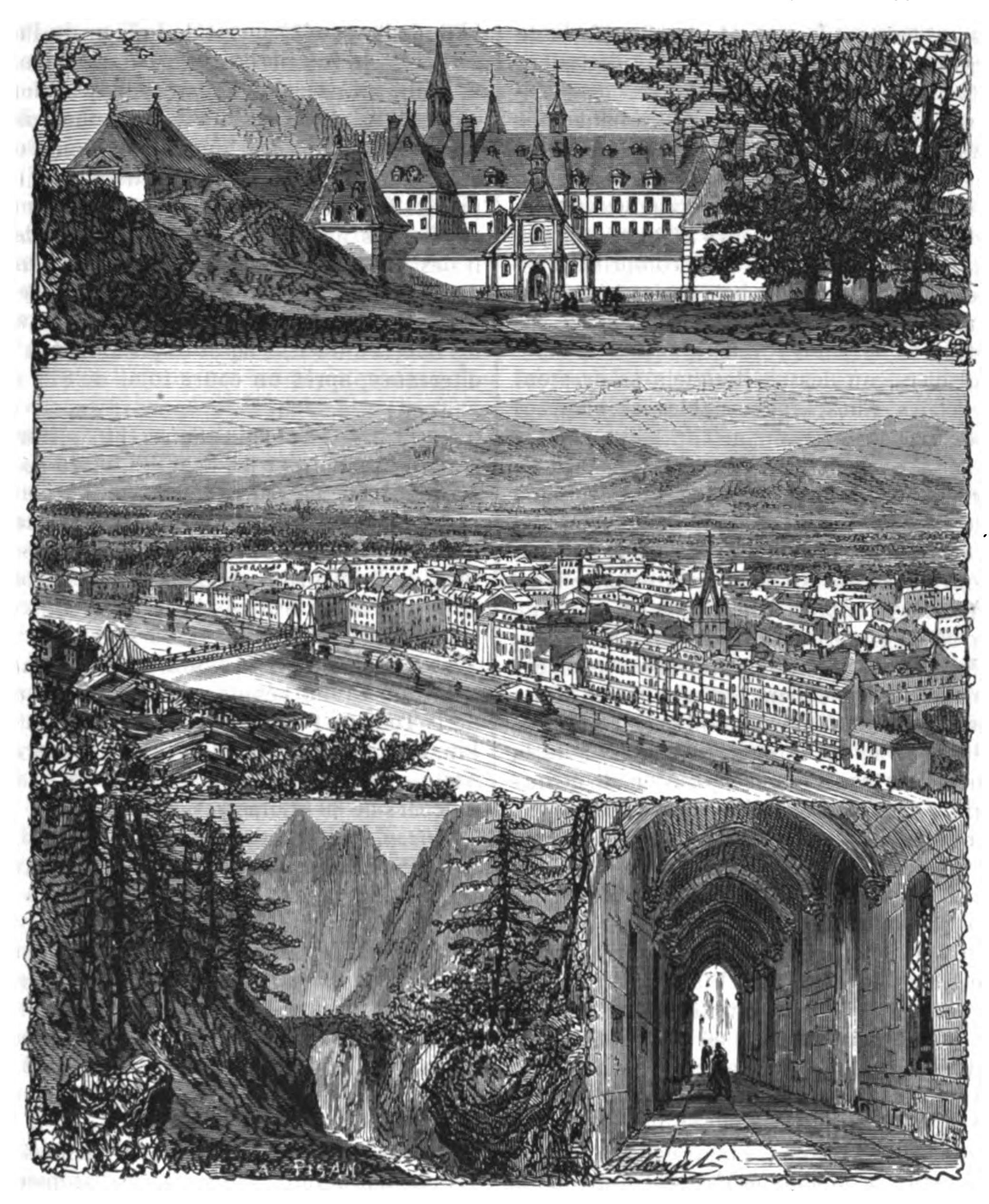
Pressigny-le-Grand (1832 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Claise et du Remillon, a un château en ruine de la Renaissance.

Preuilly (2150 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Claise, possède une église du XIe siècle, classée parmi les monuments historiques, et fait principalement le commerce des fers et des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Génillé* (2130 hab.), situé sur l'Indrois, et dont l'église est du XIIe siècle; *Beaulieu* (1773 hab.), dont l'église qui date de la même époque, est un monument historique; *Yzeures* (1908 hab.); *Betz* (1407 hab.), etc.



INDRE-ET-LOIRE
SARTHE
LOIR ET CHER
MAINE ET LOIRE
VIENNE
INDRE
Chemillé
la Ferrière
S. Christophe
Neuvy-le Roi
S. Paterne
S. Laurent-en-Gatine
Châteaurenault
Château-la-Vallière
Brèches
Neuillé-Pont-Pierre
Crotelles
Autrèche
Souvigné
Pernay
Monnaie
Reugny
Limeray
Rillé
Savigné
Ambillou
Mettray
N. D. d'Oé
Vouvray
Vernou
Noizay
S. Symphorien
Cléré
Fondettes
Luynes
Amboise
Cizeaux
Cinq-Mars
TOURS
Montlouis
Lussault
Joué
Langeais
Savonnière
Villandry
Ballan
Chambray
Veretz
Patrice
Athée
Bléré
Bourgueil
Azay-le-Rideau
Montbazon
Cormery
Restigné
Port-Boulet
Monts
Chouzé
Pont-de-Ruan
Sublaines
La Chapelle-sur-Loire
Avoine
Loire
Sorigny
S. Quentin
Orbigny
Villaines
Candes
Villeperdue
Genillé
CHINON
Chambourg
Montrésor
Vienne
S. Epain
Ste Catherine
Manthelan
Parilly
Beaulieu
Nouans
Ste Maure
LOCHES
Torgues
l'Ile-Bouchard
la Chapelle B.
S. Jean
Villedomaine
Champigny
Vazennes
S. Bault
Noyers
Ligueil
La Selle-S. Avant
Richelieu
Paulmy
Marigny-Marmande
la Haye
S. Flovier
Jaulnay
Pressigny-le-Grand
Egronne
la Guerche
Chambon
Preuilly
Yzeures
Tournon-S. Pierre
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_d' ARRONDISSEMENT
_id_de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_de Département
_id_d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres.
0
5
10
20
30
40
50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78
E. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Entrée de la Grande-Chartreuse. — Vue générale de Grenoble. — Le pont Péraud.
Le cloître de la Grande-Chartreuse.

ISÈRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Isère, situé dans la région S.-E. de la France, doit son nom à l'importante rivière qui le traverse du N.-E. au S.-O. Ses limites sont : au N., le département de l'Ain ; au S., les départements des Hautes-Alpes et de la Drôme; à l'E., ceux de la Savoie et des Hautes-Alpes ; à l'O., ceux de la Loire, du Rhône et de la Drôme.

Le département de l'Isère, l'un des plus pittoresques de la France, présente aux regards deux parties distinctes, qui contrastent vivement entre elles ; leur ligne de séparation est à peu près marquée par le cours de l'Isère. Au N.-O., ce sont de larges plaines fertiles, dont le relief est à peine accusé par quelques collines médiocres, et qui occupent en partie les arrondissements de Vienne et de Saint-Marcellin; dans l'E. et au S.-E., au contraire, le territoire est accidenté par les ramifica-

tions qui forment les premiers contre-forts de la grande chaîne des Alpes; là, les glaciers des hautes montagnes entretiennent des ruisseaux et des torrents qui se précipitent dans des vallées étroites et profondes; de ces montagnes, les unes sont cultivées jusqu'à la limite que l'homme a pu atteindre avec ses instruments de travail, c'est-à-dire à 900 mètres environ; au-dessus, sur la zone comprise entre 900 et 1500 mètres, les bois tapissent encore ces masses imposantes, que l'herbe et les plantes odoriférantes revêtent jusqu'à la limite des glaciers, au-dessus desquels se dressent des roches nues, inabordables et blanches d'une neige éternelle.

Orographie. — Le système orographique du département de l'Isère appartient tout entier à la chaîne des Alpes, et occupe particulièrement l'arrondissement de Grenoble; il en forme les contre-forts et peut se distinguer en deux chaînons principaux séparés par l'Isère. Au N., ces ramifications, qui sont détachées du massif du Mont-Blanc, suivent la rive droite de la rivière, et s'enchevêtrent en formant des vallées sauvages; là s'élève le massif de la Grande-Chartreuse, dans le canton de Saint-Laurent-du-Pont, dont le principal sommet, celui de *Chamechaude*, monte au milieu de forêts épaisses, jusqu'à la hauteur de 2087 mètres. L'autre chaînon dérive des montagnes de la Savoie, et après avoir jeté deux ramifications principales, il s'avance jusqu'à la frontière du département de l'Isere; là culmine l'*Aiguille-de-Meije*, qui domine le glacier de ce nom à une hauteur de 3987 mètres; à l'O., sur la ligne de partage des eaux entre l'Isère et la Romanche, se dresse le *Pic-de-Belledonne*, haut de 2981 mètres, et dont le sommet est facilement accessible; puis, dans le canton d'Allevard, la montagne des *Sept Laus*, haute de 970 mètres, et dans celui du Bourg-d'Oisans, le *Taillefer*, élevé de 2861 mètres, qui domine la vallée de la Romanche, et le *Glacier de-la-Bérarde*, haut de 2656 mètres, d'où se précipite le torrent du Vénéon, etc.

Hydrographie. — Le département de l'Isère appartient tout entier au bassin du Rhône; il est arrosé sur une partie de ses frontières par ce grand fleuve, et à l'intérieur par ses affluents, dont les principaux sont le *Guiers*, la *Bourbre*, l'*Ozon*, la *Gère*, la *Varèze*, la *Dolon* et l'*Isère*.

Le *Rhône*, sorti d'un glacier de la Suisse, après avoir traversé le lac de Genève, sépare le département de l'Ain de celui de la Savoie, vient toucher celui de l'Isère à Saint-Didier, à l'E. de l'arrondissement de la Tour-du-Pin; il suit alors la frontière du département jusqu'à la pointe N. de l'arrondissement de Vienne, en arrosant Anthon, Villette-d'Anthon, Jons, s'écarte dans le département du Rhône où il baigne Lyon, reprend la frontière de l'Isère près de Feyzin, et la longe jusqu'à la commune des Roches, après avoir arrosé Vienne; de là, il descend au S. en séparant le département de l'Ardèche de celui de la Drôme, le département du Gard de celui de Vaucluse, traverse les Bouches-du-Rhône, et se jette dans la Méditerranée, après un cours total de 812 kilomètres.

Le *Guiers*, formé du *Guiers-Vif* qui arrose Saint-Christophe et les Échelles, et du *Guiers-Mort* qui baigne Saint-Pierre-de-Chartreuse, la Courrerie et Saint-Laurent-du-Pont, sert de limite entre l'Isère et la Savoie, passe à Pont-de-Beauvoisin, à Saint-Genix-d'Aoste, et finit près de Saint-Didier, après un cours total de 50 kilomètres.

La *Bourbre* qui prend sa source dans le canton au S. du Grand-Lemps, de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, arrose Virieu, la Tour-du-Pin, Bourgoin, la Verpillière, le Pont-Chérui, et finit un peu avant le confluent de l'Ain, après un cours de 80 kilomètres.

L'*Ozon*, qui sort d'un étang de l'arrondissement de Vienne, arrose Saint-Symphorien, et finit près de Sérézin, après un cours de 24 kilomètres.

La *Gère*, qui vient d'un étang de la commune de Lieudieu, dans l'arrondissement de Vienne, arrose Villeneuve-l'Église, Eyzin-Pinet, Pont-l'Évêque, et finit près de Vienne, après un cours de 40 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Valèze*, la *Vesonne*, la *Suze* et la *Vega*.

La *Varèze*, qui prend sa source dans la forêt de Bonnevaux, dans l'arrondissement de Vienne, baigne Cour, Auberive, et finit près de Saint-Alban, après 43 kilomètres de cours, pendant lequel elle s'accroît du *Suzon*.

La *Dolon*, qui vient d'un étang de l'arrondissement de Vienne, baigne Paët-et-Garcieux, et finit près de Sablon, après un cours de 38 kilomètres, accru de la *Greffe*, de la *Derroie*, de la *Bége*, du *Sambre* et de la *Sonne*.

L'*Isère*, qui prend sa source au Col-d'Iseran dans le département de la Savoie, entre dans celui de l'Isère près de Laissaud, au N. de l'arrondissement de Grenoble, arrose l'admirable vallée du Graisivaudan, Goncelin, Grenoble, Sassenage, Veurey, Saint-Sauveur, entre dans le département de la Drôme et s'y jette dans le Rhône, après un cours de 290 kilomètres; pendant les 140 kilomètres qui appartiennent au

département de l'Isère, cette rivière reçoit : 1° La *Bréda*, torrent qui arrose la Ferrière, Pinsot, la Panissière, Allevard, la Chapelle, le Moutaret, Pontcharra, et qui absorbe le *Glaizin* et le *Veyton* dans un cours de 40 kilomètres ; 2° le *Doménon*, torrent qui forme la cascade de l'*Oursière* et passe à Domène ; 3° le *Drac*, l'un des plus fougueux torrents de la France, qui vient du Col-des-Deux-Courettes, de l'arrondissement d'Embrun, dans le département des Hautes-Alpes, entre dans celui de l'Isère, passe près de Corps, sous le pont de Claix, et finit après un cours pittoresque de 148 kilomètres, pendant lequel il absorbe dans le département la *Souloise*, la *Bonne* accrue de la *Roisonne*, la *Jonche*, l'*Ébron*, la *Romanche* qui baigne le Freney, Bourg-d'Oisans, Livet, et se grossit de la *Pisse*, du *Ferrand*, du *Vénéon*, de l'*Eau-d'Olle*, et enfin la *Gresse* qui arrose Saint-Guillaume, Vif, et finit près du hameau de Rochefort.

Le département de l'Isère renferme quelques lacs importants; celui de *Paladru*, dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, a six kilomètres de long sur un de large, le lac d'*Uriage*, le lac *Robert*, etc.; les étangs et les marais sont très-nombreux dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin.

Climat. — Le climat du département de l'Isère est rude, et le voisinage des montagnes l'expose à des variations très-brusques ; dans la région montagneuse, on ne connaît que l'hiver et l'été ; mais dans la plaine, les saisons suivent leur cours normal, et si le printemps est pluvieux, l'automne, du moins, y est fort beau. Les vents dominants sont ceux du N. et du N.-O., et ceux du S. et du S.-E.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Isère est de 828 934 hectares, et sa population de 581 386 habitants ; ce qui donne environ 70 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 142 000 âmes depuis le commencement du siècle.

La population de l'Isère comprend près de 435 000 agriculteurs, c'est-à-dire près des quatre cinquièmes des habitants, 111 500 commerçants ou industriels, 12 500 habitants exerçant des professions libérales, et près de 17 000 sans profession.

Le caractère dauphinois est empreint d'une grande fierté et d'un vif amour de l'indépendance ; c'est le pays des vertus montagnardes, la franchise, l'hospitalité, la hardiesse, le respect de soi-même et des autres ; l'habitant des villes comme celui des campagnes a son franc parler; il critique hautement ce qui lui paraît critiquable, il n'a aucune servilité dans l'esprit ; il est fort, il est calme, et par-dessus toutes choses, il aime la liberté.

Agriculture. — Le département de l'Isère possède comme domaine agricole près de 314 000 hectares de terres labourables, 66 500 de prairies naturelles, 26 000 de vignes, 110 500 de pâturages, bruyères, landes, et 304 000 de bois, forêts et terres incultes, etc.

Le territoire appartient à 192 000 propriétaires qui se partagent 1 564 000 parcelles.

Le département de l'Isère est agricole en même temps que manufacturier. La science de l'agriculture y est très-avancée, et les diverses cultures se ressentent du perfectionnement des méthodes et des instruments ; il possède la ferme-école de la Bâtie, dans l'arrondissement de Grenoble, de nombreuses pépinières, et une sécherie domaniale pour les graines forestières de la région alpine. Il y a excédant de céréales sur la consommation départementale ; le blé, principalement dans les plaines, le maïs, le seigle, l'avoine, le sarrasin, atteignent annuellement une valeur de 41 millions de francs. Les arbres fruitiers, d'essences très-variées et de produit excellent, les plantations de mûriers qui font de la sériciculture une industrie agricole de premier ordre qui donne plus de 650 000 kilogrammes de cocons, les fruits oléagineux, les pommes de terre, les plantes médicinales et tinctoriales, la vigne, qui permet de fabriquer annuellement 450 000 hectolitres de vins rouges et de vins blancs connus sous les noms de *vins de Vienne* et de *la côte Saint-André*, les forêts où dominent les arbres verts, les chênes et les hêtres, etc., toutes ces cultures diverses, favorisées par un sol excellent, rapportent 27 millions de francs, et les pâturages et les prairies naturelles ont une valeur annuelle de 9 millions.

L'élève des animaux domestiques est moins importante dans l'Isère que dans beaucoup d'autres départements ; cependant on y compte environ 37 000 chevaux, de race indigène, pour la plupart, et qui sont recherchés pour la remonte, 14 000 mulets qui prospèrent dans les montagnes, 200 000 moutons qui coûtent peu à nourrir, 220 000 bêtes à cornes, 40 000 porcs, 400 000 boucs, chèvres et chevreaux, 18 600 ruches d'abeilles ; le revenu brut des animaux domestiques peut dépasser par an 43 millions de francs.

La valeur totale de la production agricole est, année commune, de 77 millions de francs.

Mines — Carrières. — Le département de

l'Isère est très-riche en productions minérales. Les gisements de fer y sont nombreux, surtout dans le canton d'Allevard ; le plomb, le cuivre, le mercure, se rencontrent principalement dans le canton de Bourg-d'Oisans ; l'antimoine, le zinc, le cobalt, le bismuth, le soufre, l'alun, etc., complètent la série des métaux. Dans les environs de Vienne et sur le territoire du canton de la Mure, il existe des mines de houilles très-lucratives, exploitées depuis plus d'un siècle. Les carrières de marbre, de gypse, de pierre à bâtir, les tourbières, les ardoisières, donnent des produits excellents et ont un rendement considérable.

Les sources minérales sont nombreuses dans le département de l'Isère ; celles d'Uriage, où existe un important établissement thermal, sont sulfureuses et principalement employées dans les maladies de peau ; à Allevard, à la Motte-les-Bains, à l'Échaillon dans la commune de Veurey, se trouvent aussi des établissements de bains et des sources abondantes et efficaces.

Industrie. — Commerce. — L'industrie minière et métallurgique occupe un rang important dans le département de l'Isère; on y compte 42 concessions de mines de fer, et divers fours qui servent à la production des métaux; les houillères peuvent fournir, année commune, près de 800 000 quintaux métriques de combustible, et les tourbières 168 000 quintaux métriques de tourbe.

La ganterie est l'industrie la plus considérable du département ; les produits de Grenoble ont une renommée universelle et emploient un grand nombre d'ouvriers des deux sexes; les filatures de soie, dont on compte plus de cent, les manufactures de draps, de toiles, de chapeaux de paille, les papeteries, les verreries, les acieries, les forges, les taillanderies, les raffineries de sucre de betterave, les tanneries, etc., forment les principaux établissements industriels du département.

Son commerce porte sur les céréales, les vins, les liqueurs, les bois, la chaux, les pierres de taille, le charbon, le chanvre, le plâtre, les fruits, etc.

Routes.— Canaux. — Chemins de fer.— Le département de l'Isère est traversé par 7 routes impériales longues de 534 kilomètres, 16 routes départementales d'une longueur de 662 kilomètres, et 7601 chemins vicinaux, dont le développement total est de 11 361 kilomètres.

Il ne possède aucun canal navigable, mais seulement des canaux d'irrigation qui servent à l'arrosement des terres.

Le département de l'Isère est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Lyon et à la Méditerranée*, du réseau de Lyon, avec stations à Feyzin, Sérézin, Chasse, Estressin, Vienne, Vaugris, les Roches, le Péage-de-Roussillon et Salaise; 2° par l'embranchement de *Lyon à Grenoble*, avec stations à Saint-Priest, Chandieu, Heyrieux, Saint-Quentin, la Verpillère, Vaulx-Milieu, la Grive, Bourgoin, Cessieu, la Tour-du-Pin, Saint-André-le-Gaz, Virieu, Chabons, Grand-Lemps, Rives, Voiron, Moirans, Voreppe et Saint-Robert ; 3° par le petit embranchement de *Gisors à la Chasse;* 4° par l'embranchement de *Saint-Rambert à Rives*, avec stations à Beaurepaire, Marcilloles, Côte-Saint-André, Saint-Étienne et Izeaux ; 5° par l'embranchement de *Valence à Moirans*, avec stations à Saint-Lattier, Saint-Hilaire-du-Rosier, la Sone, Saint-Marcellin, Vinay, l'Albenc, Poliénas et Tullins ; 6° par le sous-embranchement de *Grenoble à Chambéry*, avec stations à Cières-Uriage, Domène, Lancey, Brignoud, Tencin, Goncelin, le Cheylas et Pontcharra.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 304 kilomètres.

Histoire.—Le territoire, occupé aujourd'hui par le département de l'Isère, était plus spécialement habité avant la conquête romaine par l'intelligente tribu gauloise des *Allobroges;* Vienne était leur capitale, et devint une ville florissante, amie de l'éloquence et de la poésie.

Les Allobroges servirent dans l'armée de Brennus ; ils combattirent Annibal, qu'ils soutinrent plus tard contre les Romains, pendant les guerres puniques. Ceux-ci, pour se venger, envahirent leur territoire et les vainquirent, 121 ans avant Jésus-Christ, bien qu'ils se fussent alliés aux *Rutiniens* et aux *Arvernes*. Plus tard, Marius les battit encore, et le sénat romain leur enleva leurs villes et leurs terres. Un si cruel abus de la victoire leur fit reprendre une troisième fois les armes, mais une troisième fois, le droit succomba devant la force, et le territoire saccagé des Allobroges laissa libre à César le passage des Gaules.

Après la conquête romaine, cette contrée, déjà comprise dans la *Provincia*, fit partie de la Narbonnaise, puis de la Viennoise ; plus tard, elle subit l'invasion des Huns et des Goths, qui furent chassés par les Bourguignons, au v° siècle. Le pays des Allobroges entra dans le royaume de Bourgogne. Les fils de Clovis le disputèrent à ses nouveaux maîtres, mais ils ne purent s'en emparer qu'en 534; leur domination dura trois siècles; elle tomba devant l'invasion des Sarrasins qui occupèrent

le pays et qui n'en furent définitivement chassés que par Charlemagne.

Sous ses successeurs, ce pays arriva par déshérence entre les mains de Charles le Chauve; ce fut une époque d'anarchie; les comtes se déclarèrent indépendants, et Boson, fondant le second royaume de Bourgogne, y enclava le Dauphiné; mais les seigneurs suivirent l'exemple des comtes, et sous Boson, les seigneurs de Sassenage, d'Albon, etc., s'affranchirent et se déclarèrent héréditaires. L'un d'eux, vers la fin du IXe siècle, Guy, comte d'Albon, fut le chef d'une puissante famille; l'un de ses successeurs, Guy VIII, s'illustra dans les guerres contre la maison de Savoie, porta le premier le titre de Dauphin, et mourut en 1149. Pendant deux siècles, le pays suivit le sort que lui faisaient les alliances de ses chefs, mais leur puissance s'affaiblit peu à peu, et en 1349, l'un d'eux céda le Dauphiné à la couronne de France, au prix de 120 000 florins d'or.

Sous Charles VII, son fils Louis XI, qui conspirait en Dauphiné contre lui, y établit un parlement, et, lorsqu'il fut roi, il sut réduire à néant toutes les prétentions des seigneurs dauphinois qui dévastaient la province dans leurs démêlés personnels. Ce fut la fin des luttes féodales, que devaient bientôt remplacer les guerres religieuses; après les Vaudois qui s'étaient répandus dans le Dauphiné au XIIe siècle, les protestants, au XVIe, l'envahirent à la suite du baron des Adrets. Grenoble fut prise en 1563. Henri III, revenant de Pologne, dut lutter contre le parti de Montbrun et de Lesdiguières qui lui fermaient le passage; après l'exécution de Montbrun, les protestants du Dauphiné continuèrent la lutte avec Lesdiguières, jusqu'à l'époque où Henri IV décréta l'édit de Nantes, en 1598.

Les dernières assemblées du parlement dauphinois eurent lieu sous Louis XIII qui les suspendit; elles ne reprirent qu'en 1788, sous l'inspiration de Barnave et de Mounier, et après avoir proclamé les droits de la province, ce parlement demanda l'un des premiers la convocation des états généraux.

En 1790, lors de la nouvelle division territoriale de la France, le Dauphiné fut partagé en trois départements, et celui de l'Isère fut principalement formé de la partie N., c'est-à-dire du Viennois et du Graisivaudan.

Hommes célèbres. — Parmi les nombreux personnages remarquables du département de l'Isère, on peut citer: le chevalier BAYARD; le baron DES ADRETS; VAUCANSON; le philosophe CONDILLAC; son frère l'abbé MABLY; le jurisconsulte D'EXPILLY; le géologue DOLOMIEU; les députés BARNAVE, RÉAL et MOUNIER; le maréchal PÉRIGNON; les ministres LA TOUR-DU-PIN, CRETET, DUBOUCHAGE, CASIMIR PÉRIER; les généraux BARRAL, LESPINASSE, DE LA MORLIÈRE, MARCHAND, etc.; le mathématicien LAFAYE; et parmi les contemporains: PONSARD; BERLIOZ; le peintre HÉBERT; l'abbé COMBALOT; le naturaliste J. COMTE; le jurisconsulte PELLAT; le maréchal RANDON; etc.

Divisions administratives. — Le département de l'Isère comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi:

Arrond. de Grenoble.....	20 cant.		213 comm.	
— Saint-Marcellin	7	—	84	—
— la Tour-du-Pin.	8	—	123	—
— Vienne......	10	—	132	—
	45 cant.		552 comm.	

Il forme la 4e subdivision de la 22e division militaire dont le siége est à Grenoble.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le canton de Villeurbanne du département du Rhône le diocèse de Grenoble qui est suffragant de l'archevêché de Lyon; ce diocèse possède 49 cures, 484 succursales, 99 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Grenoble, et 2 petits séminaires à Grenoble et à la Côte-Saint-André. Onze temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue dans le département par les 4 tribunaux de première instance de Grenoble, de Vienne, de Saint-Marcellin et de Bourgoin, et par les 2 tribunaux de commerce de Grenoble et de Vienne, qui ressortissent à la Cour impériale de Grenoble.

Les établissements de l'instruction publique qui relèvent de l'Académie de Grenoble sont un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'instituteurs à Grenoble, 2 colléges communaux à Saint-Marcellin et à Vienne, et 1136 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans le département, et environ les quatre cinquièmes des jeunes conscrits savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Isère:

ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE.

GRENOBLE (40 424 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en 3 cantons, est située sur les deux rives de l'Isère et près du confluent du Drac, à 643 kilomètres de Paris. La position de cette ville de guerre est à la fois importante et pittoresque; elle défend la vallée de l'Isère, tout en occupant dans l'admirable plaine du Graisivaudan une situa-

tion délicieuse au pied du Mont-Rachais. L'Isère la divise en deux portions inégales; sur la rive droite s'élève la partie puissamment fortifiée de la ville avec les forts Rabot et de la Bastille, bâtis à une hauteur de 483 mètres et munis de casemates et de bastions; sur la rive gauche s'arrondissent les lignes des fossés et les glacis; deux portes donnent accès dans la première partie de la ville, et cinq s'ouvrent sur la seconde; celle-ci est spacieuse, bien bâtie, avec des rues larges, des quais magnifiques sur les bords de l'Isère, des boulevards; son cours Saint-André, son esplanade, sa place Saint-André où s'élève la statue de Bayard mourant, ses autres places ornées de fontaines remarquables, sont dignes d'une grande cité. Des forts qui dominent la ville sur le Mont-Rachais, le regard embrasse une admirable perspective sur toute la vallée du Graisivaudan, si pittoresquement arrosée par ces eaux fécondantes du Drac et de l'Isère.

Grenoble n'a conservé de l'époque romaine que des substructions assez massives qui ont appartenu à l'enceinte de Dioclétien. Son église *Notre-Dame*, dont la fondation est attribuée à Charlemagne, présente un mélange des styles roman et gothique; à l'intérieur, on admire beaucoup un tabernacle en pierre, surmonté d'un dais, qui est un remarquable ouvrage du XVe siècle; cette église est classée parmi les monuments historiques, ainsi que la crypte mérovingienne composée d'une nef et de deux absides, qui s'étend sous l'église *Saint-Laurent*, bâtie au XIe siècle; l'église *Saint-André*, construite au commencement de de l'époque de transition, renferme le tombeau de Bayard qui est de la Renaissance. Le palais de justice est un bâtiment hybride où se confondent les styles du XVe et XVIe siècle; on y admire la première chambre et la chambre des audiences solennelles, qui date du règne de Louis XIV, et l'ancienne Salle des Comptes, remarquable par ses boiseries du XVe siècle et le dais qui couronne sa cheminée; une tour, accolée à l'hôtel de ville, est le seul reste de l'ancien château des Dauphins.

Grenoble, ville habitée par une population intelligente et artiste, a des académies, des sociétés de statistique, d'agriculture, de zoologie, d'acclimatation, etc. Sa bibliothèque, qui contient 80 000 volumes, est l'une des plus riches de la France par ses trésors théologiques; là, au milieu de ses compatriotes célèbres, se voit le buste de Barnave, par Houdon. Le musée de peinture a des tableaux des écoles italienne, allemande, flamande, hollandaise, française, dus au pinceau des plus grands peintres.

La principale industrie de la ville de Grenoble est la fabrication des gants, qui occupe 85 manufactures, et des mégisseries, des teintureries, annexes de ces établissements, qui emploient 1600 ouvriers et fournissent pour 17 millions de produits par an. Les éléments de son commerce lui sont donnés par les céréales, les bois, la chaux, le ciment hydraulique, le vin, les liqueurs, le chanvre, etc.

La ville de Grenoble, ancienne cité des Allobroges, passa successivement sous la domination des Romains, des Bourguignons et des Francs; après avoir été prise par les huguenots, elle revint au pouvoir des rois de France au milieu du XVIe siècle.

Voiron (10 089 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Morge, est une petite ville industrielle qui possède des acieries, des taillanderies, des papeteries, des fonderies, des forges, des fabriques de toiles, de liqueurs, etc. On y voit les ruines d'un ancien château des comtes de Savoie.

Allevard (3110 hab.), chef-lieu de canton, possède une source minérale avec un établissement thermal, une mine de fer, des hauts fourneaux produisant des fers et des aciers de bonne qualité. C'est un centre d'exploration parfaitement situé pour les curiosités naturelles du pays.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Bourg-d'Oisans* (2772 hab.), où il existe des mines de baryte et d'argent, *Clelles* (733 hab.), *Corps* (1329 hab.), *Domène* (1620 hab.), avec les restes d'une église de l'ancien prieuré, *Goncelin* (1587 hab.), *Mens* (1951 hab.), où l'on fabrique des toiles d'emballage, *Monestier-de-Clermont* (784 hab.), où jaillit une source minérale froide, *La Mûre* (3565 hab.), qui fait le commerce des grains et des bestiaux, *Saint-Laurent-du-Pont* (1800 hab.), où fonctionnent les forges de la Fourvoirie, *Sassenage* (1708 hab.), qui fait un grand commerce des fromages de ce nom, et où sont situées deux curieuses excavations dites *Cuves de Sassenage*, *le Touvet* (1625 hab.), qui a des filatures de coton, *Valbonnais* (1234 hab.), *Vif* (2324 hab.), avec une jolie église du XIVe siècle, *Villard-de-Lans* (2002 hab.), non loin de la belle source du *Petit-Vaucluse*, et *Vizille* (3928 hab.), où s'élève le château des Dauphins, embelli par Lesdiguières en 1623.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chapareillan* (2383 hab.); *Claix* (2102 hab.); *Miribel-les-Échelles* (2350 hab.); *Pontcharra* (2636 hab.); *Saint-Martin-d'Uriage* (2252 hab.); *Theys* (2376 hab.); *Voreppe* (2733 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MARCELLIN.

SAINT-MARCELLIN (3173 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Durance, à 52 kilomètres de Grenoble; les filatures de cotons, les fabriques de fromages, les raffineries, forment les principaux établissements industriels de cette localité. Saint-Marcellin a conservé quelques parties de ses anciennes fortifications; on admire le clocher roman de son église.

Tullins (4991 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Fure, fabrique des rubans, du papier d'emballage, des couvertures, etc.; cette petite ville a conservé deux portes de ses anciennes murailles, et une église d'un prieuré de *Bénédictins* du XIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Pont-en-Royans* (1138 hab.), bâti dans une position très-pittoresque près du gouffre où se confondent les eaux de la Bourne et de la Vernaison, *Rives* (2507 hab.), où l'on compte autant de métiers à toiles que de maisons, et où se trouve la magnifique papeterie de MM. Blanchet frères, qui produit 660 000 kilogrammes de papier par an, *Roybon* (2008 hab.), *Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs* (1844 hab.), et *Vinay* (3215 hab.)

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chatte* (2116 hab.); *Moirans* (2842 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE LA TOUR-DU-PIN.

LA TOUR-DU-PIN (2809 hab.), sous-préfecture et chef lieu de l'arrondissement, est située sur la Bourbre, à 57 kilomètres de Grenoble; cette petite ville est assez irrégulièrement construite, mais sa position est pittoresque; du haut du Calvaire, la vue s'étend au loin sur la vallée.

Il existe à la Tour-du-Pin des établissements pour le peignage du chanvre, la fabrication des toiles, de la passementerie, des filatures de cotons, des brasseries, des tuileries, etc.; les toiles de *Voiray* font le principal objet de son commerce.

Bourgoin (4853 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bourbre, et siége du tribunal civil de l'arrondissement, a des filatures, des taillanderies, des tanneries, etc. Son commerce porte principalement sur les toiles de chanvre et les farines.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Crémieu* (2244 hab.), qui possède des eaux minérales, *Grand-Lemps* (2079 hab.), où se trouvent des distilleries, *Morestel* (1335 hab.), près de la Save, *Pont-de-Beauvoisin* (1873 hab.), sur le Guiers-Vif, *Saint-Geoire* (3937 hab.), avec un ancien château, et *Virieu* (1140 hab.), dont on admire le château féodal.

Les communes principales de l'arrondissement sont : *Les Avenières* (4200 hab.); *Corbelin* (2076 hab.); *Dolomieu* (2352 hab.); *Jallieu* (3412 hab.); *Saint-Chef* (3339 hab.); *Saint-Savin* (2254 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VIENNE.

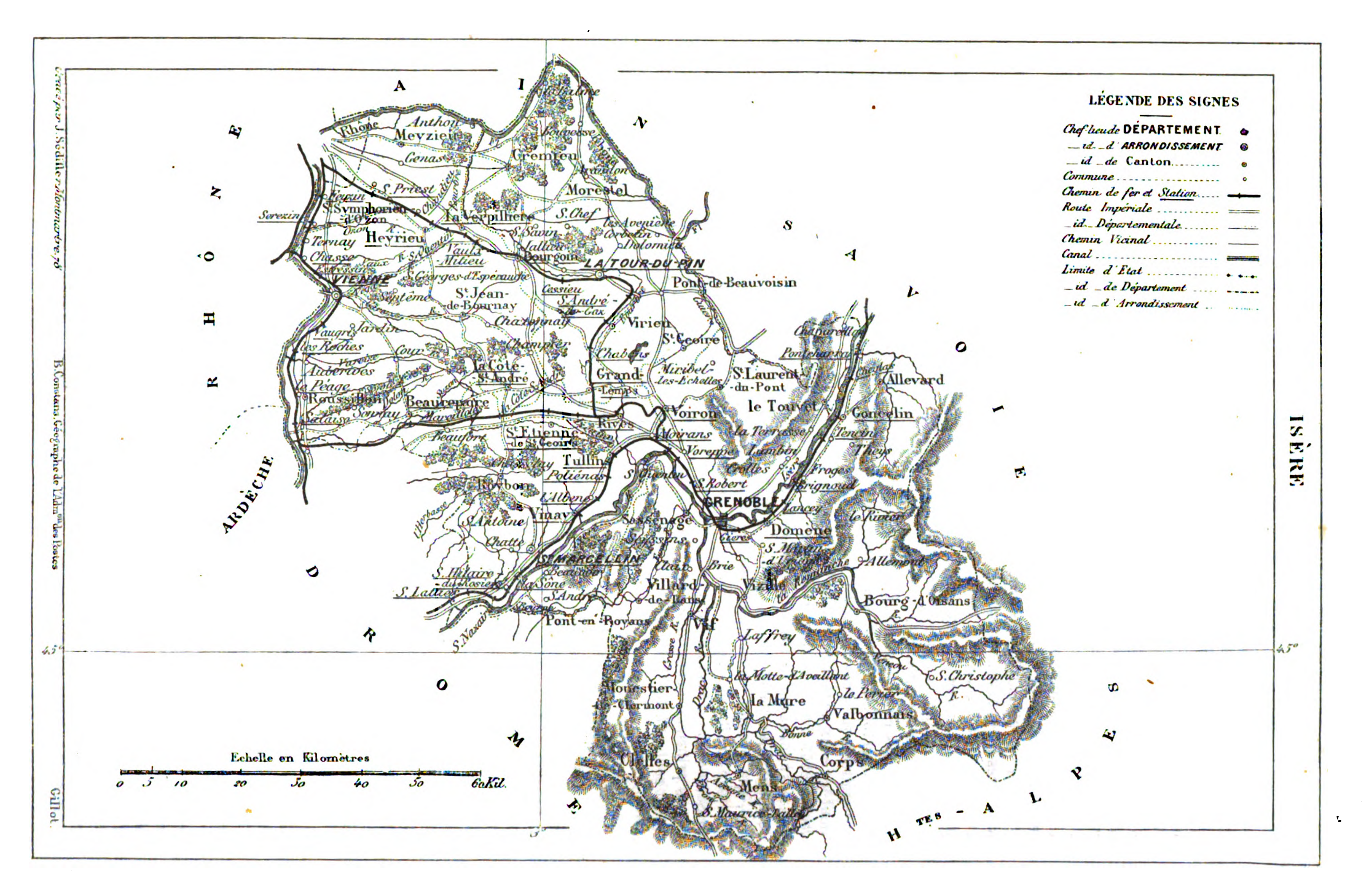
VIENNE (24 807 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisée en deux cantons, est située au confluent de la Gère et du Rhône que traverse à cet endroit un pont suspendu. Cette ville, qui fut l'une des plus célèbres et des plus importantes de la Gaule, a des rues étroites, irrégulières, mais les monuments y abondent et attestent son antique origine. Parmi ceux que leur valeur d'art a fait ranger parmi les monuments historiques, il faut citer. le *Temple d'Auguste et de Livie*, assez vaste rectangle d'ordre corinthien, *le Plan-d'aiguille*, pyramide qui a dû appartenir à un cirque, les restes d'un amphithéâtre, la cathédrale de *Saint-Maurice*, dont la construction s'est poursuivie du XIIe au XVe siècle, l'église *Saint-André-le-Bas*, ornée d'une tour romane, l'église *Saint-Pierre* qui date du VIe siècle, et, par conséquent, l'une des plus anciennes des Gaules. En dehors de cette classification, on peut mentionner parmi les curiosités de Vienne deux arcades d'un ancien portique du Forum, des acqueducs, les ruines de la citadelle des Allobroges, de nombreuses maisons gothiques et romanes, etc.

Cette ville est industrielle et manufacturière; on y fabrique des draps et des ratines qui occupent 4000 ouvriers et ont une valeur de 10 millions par an; on y trouve de nombreux moulins, des filatures de laine, des ateliers pour la construction des machines, des tanneries, des verreries, des usines métallurgiques, etc.; le commerce des grains y est important.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *La Côte-Saint-André* (4556 hab.), qui produit des liqueurs recherchées, *Beaurepaire* (2598 hab.), qui fabrique principalement des draps et fait le commerce des grains et des bestiaux, *Heyrieu* (1355 hab.), *Meyzieu* (1504 hab.), *Roussillon* (1525 hab.), avec un curieux château de la Renaissance, à demi ruiné, *Saint-Jean-de-Bournay* (3472 hab.), *Saint-Symphorien-d'Ozon* (1791 hab.), avec des manufactures d'impression sur étoffes, des filatures de coton, des fabriques de fil de fer et de pointes, et *La Verpillère* (1254 hab.), où se trouvent quelques gisements de fer.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chatonnay* (2168 hab.); *Genas* (2070 hab.); *Saint-Georges-d'Espéranche* (2251 hab); *Saint-Priest* (2518 hab); *Septême* (2795 hab.); etc.

ISÈRE



Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78 · B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes · Gillot.



Une fromagerie dans les montagnes du Jura.
Vue générale de Salins.

JURA.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Jura, situé dans la portion orientale de la France, doit son nom aux montagnes qui occupent la partie S.-E. de son territoire. Ses limites sont : au N., les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et du Doubs ; au S., celui de l'Ain ; à l'E., ceux de l'Ain et du Doubs et la Suisse ; à l'O., ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

L'aspect du département du Jura est varié, mais facile à classer en zones distinctes. Sa partie orientale, très-fertile et généralement de nature alluvionnaire, est large de 12 kilomètres environ, et comprend la plaine ou le plat pays que creusent les vallées de la Seille, de la Loue et du Doubs; là s'étendent de magnifiques champs de blé, et prospèrent les arbres à fruits. Le pays moyen, où les villages abondent, où les vignobles réussissent, est formé de collines et se développe sur une largeur de

16 kilomètres, entrecoupé par les vallées de l'Ain et du Suran. Enfin le haut pays, c'est la région de la montagne, des forêts, des immenses pâturages, des landes stériles; là se creusent les pittoresques vallées de la Valserine et de la Bienne, là s'étendent des lacs sauvages encadrés dans des cirques superbes, là s'élèvent quelques-uns des hauts sommets de la magnifique chaîne du Jura.

Orographie. — Les monts du Jura qui forment une partie de la frontière française, appartiennent non-seulement au département qui porte leur nom, mais encore au Doubs, à l'Ain, à la Savoie et à la Haute-Savoie. Les montagnes composées spécialement de ce calcaire qui a pris le nom de *calcaire jurassique*, ne présentent aucun chaînon transversal; ce sont des hauteurs presque parallèles sur un plateau commun qui leur sert de base, les unes terminées par des crêtes plus ou moins inclinées sur l'axe de la chaîne, les autres divisées par des fissures dues à la violence des torrents.

Dans le département du Jura, ce système orographique sillonne le territoire du N.-E. au S.-O., et hérisse de sommets multiples principalement l'arrondissement de Saint-Claude et une portion de celui de Poligny. Ses points culminants sont *la Montagne de-Dôle* qui s'élève à une hauteur de 1681 mètres sur les frontières de l'Ain, du Jura et de la Suisse, le *Noirmont* et le *Mont-Risoux*, un peu plus au N., et dont l'élévation est comprise entre 1200 et 1400 mètres, les *Hautes-Joux* dans la commune des Arsures, au N., de l'arrondissement de Poligny, dont l'altitude peut être estimée à 1200 mètres, etc.

Hydrographie. — Le département du Jura appartient presque tout entier au bassin du Rhône, sauf une petite portion au N.-E. de l'arrondissement de Saint-Claude, qui, par les sources de l'Orbe, se rattache au bassin du Rhin.

Les principaux cours d'eau du département tributaires de la *Saône*, et par conséquent, sous-affluents du Rhône par cette rivière, sont l'*Oignon*, le *Doubs*, la *Seille*, puis l'*Ain* et la *Valserine*, affluents directs du Rhône.

L'*Oignon*, qui sépare au N. le Jura de la Haute-Saône, prend sa source dans ce dernier département à Château-Lambert, arrose Marpain, dans le Jura, entre dans la Côte-d'Or où il finit à Pontailler, après un cours de 192 kilomètres.

Le *Doubs*, qui vient du Mont-Risoux dans le département auquel il a donné son nom, entre dans celui du Jura par l'E. de l'arrondissement de Dôle, le traverse diagonalement en baignant Rochefort, Dôle, Peseux, Longwy, et entre dans le département de Saône et Loire, où il finit à Verdun, après un cours total de 430 kilomètres. Ses principaux affluents dans le Jura sont : 1° le ruisseau des *Neuf fontaines* et l'*Arne;* 2° la *Vèze* qui se termine à Rochefort; 3° la *Clause* qui vient de la forêt de Chaux, et finit après un cours de 35 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Tanche*; 4° la *Loue*, venue d'une grotte de la commune d'Ouhans dans le département du Doubs, qui baigne Grange-de-Vaivre, Port-Lesney, Champagne, entre dans l'arrondissement de Dôle, arrose Chamblay, Ounans, et finit au port Parrecey, après 140 kilomètres d'un cours pendant lequel elle absorbe la *Furieuse* qui arrose Fontenay, Salins, la Chapelle, la *Lurine* qui passe près de Mouchard, et finit entre Chamblay et Chissey, le *Saron* accru de la *Froideau* qui traverse la forêt de Mouchard, le *bief de Santans*, et la *Cuisance* qui baigne Arbois et se perd à Névy, après un cours de 40 kilomètres; 5° l'*Orain* qui après avoir formé deux cascades, arrose Poligny, Tourmont, le Visency, Colonne, Bief-Morin, Rahon, Chaussin, et finit après 54 kilomètres d'un cours accru par la *Grosonne* et la *Veuge*.

La *Seille*, qui prend sa source au fond d'une gorge étroite, dans la commune de Baume du canton de Voiteur, traverse une partie de l'arrondissement de Lons-le-Saulnier, en arrosant Névy, Voiteur, Domblans, Arlay, Ruffey, Bletterans, Nance, et entre dans le département de Saône-et-Loire où elle finit après 116 kilomètres de cours. Ses principaux affluents dans le Jura sont : 1° les sources du *Dard* et le torrent des *Gorges-de-Blois*; 2° le *Serein* qui vient des rochers de Rosnay et finit en aval de Saint-Germain-lès-Arlay.

L'*Ain*, qui prend sa source dans le canton de Nozeroy, à l'E. de l'arrondissement de Poligny, arrose Contes, Sirod, Bourg-de-Sirod, où il forme une chute de 17 mètres, baigne Champagnole, Monnet-la-Ville, Pont-du-Navoy, entre dans l'arrondissement de Lons-le-Saunier et coule au S. en baignant Villard, Blye, Patornay, forme la cascade du port de la Saisse, baigne Poitte, Largillay, sépare les arrondissements de Lons-le-Saulnier et de Saint-Claude en arrosant le Bourget, et Chancia, entre dans le département qui porte son nom, et y finit après 190 kilomètres de cours. Ses principaux affluents dans le département du Jura sont : 1° le torrent de *Nozeroy;* 2° la *Laime* qui vient de la forêt du Mont-Noir, forme la cascade de *Claude-Roy* et s'accroît du torrent de *Dombief*

et de la *Saine*; 3° l'*Anguillon*; 4° la *Bienne* qui vient du canton de Morez, dans l'arrondissement de Saint-Claude, s'accroit du *bief de la Chaille*, du torrent de *Tacon*, et finit près de Chancia; 5° la *Valouse* qui vient du canton d'Arinthod, dans l'arrondissement de Lons-le-Saulnier, et se termine sur la frontière du Jura et de l'Ain, après avoir reçu le *Valouson*, à Chatonnay.

La *Valserine*, qui prend sa source près de la vallée des Dappes, sur la frontière du canton de Vaud, arrose l'angle inférieur de l'arrondissement de Saint-Claude, passe dans le département de l'Ain, et se jette dans le Rhône après 52 kilomètres de cours.

Les lacs et les étangs sont nombreux dans le Jura; les premiers sont situés dans les montagnes, et parmi les plus remarquables on peut citer les lacs des *Rousses*, de *Combe-du-Lac*, de l'*Abbaye*, etc.; les étangs occupent principalement les arrondissements de Dôle et de Lons-le-Saunier.

Climat. — Le climat du département du Jura est assez généralement froid, ce qui tient à ce que l'orientation parallèle de ses vallées les laisse ouvertes à peu près au N. d'où viennent les vents dominants. La température est inégale et éprouve des brusqueries qui sont assez malsaines. Les montagnes sont visitées durant la saison chaude par de violents orages, et l'hiver s'y prolonge pendant la moitié de l'année.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Jura est de 499 401 hectares, et sa population de 298 477 habitants; ce qui donne environ 59 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 9900 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment plus des deux tiers de la population du Jura; les industriels et les commerçants y sont au nombre de 57 000 environ; on y compte environ 10 000 habitants qui exercent des professions libérales et 18 000 sans profession.

Le caractère des habitants du Jura est empreint d'une certaine froideur qu'un long commerce ne parvient pas toujours à dissiper, mais ils ont le cœur bon, l'esprit perspicace et prudent, de l'aptitude pour les affaires, la parole franche, l'âme généreuse; ils pratiquent largement l'hospitalité montagnarde; ils sont à la fois religieux et tolérants, et ne demandent qu'à vivre simplement, sans faste, sans ostentation, au milieu de tranquilles plaisirs. Ils sont peu militaires par nature, mais braves jusqu'à l'excès sous l'empire d'un sentiment fort; ils font d'ailleurs de bons soldats, et ont fourni à la France un grand nombre d'illustres généraux.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Jura peut se décompter ainsi : 190 000 hectares de terres labourables, 48 000 de prairies naturelles, 20 000 de vignes, 64 000 de pâturages, pâtis, landes et bruyères, et 177 000 de bois, forêts, étangs et terres incultes, etc. Le territoire est divisé en 123 000 parcelles qui sont possédées par 1 343 000 propriétaires environ.

Les grains de toute espèce prospèrent dans le département; le blé, le maïs, le sarrasin, le seigle, réussissent principalement dans la plaine, et suffisent à la consommation départementale; l'orge et l'avoine se récoltent dans le pays moyen; la valeur de ces diverses céréales dépasse annuellement 24 millions de francs.

La valeur des autres cultures atteint 14 millions de francs; parmi elles on doit citer les noyers, les arbres fruitiers, et surtout les vignobles, qui sont très-heureusement cultivés sur ce plateau de transition entre la plaine et la montagne; ils forment le fonds de la richesse départementale et servent à fabriquer des vins du Jura fort estimés; parmi les crus recherchés, on cite en vins rouges, ceux des Arsures, d'Arbois, de Salins, de Menétru, de Poligny, en vins blancs, ceux de Salins, d'Etoiles, de Quinsigny et d'Arbois, en vins rosés, ceux de Rousseau et de Foulnay, en vins jaunes, celui du Château-Chalons, dont les 96 hectares donnent un vin surnommé le *Madère français*; ces divers vignobles produisent, année commune, 505 000 hectolitres de vins pour une valeur de 5 millions de francs. Le rendement des forêts, qui occupent une superficie de 109 000 hectares, où, suivant les diverses zones, dominent le chêne, le hêtre, le charme, le tremble, puis le bouleau, le buis, et enfin le sapin, peut être estimé à 3 millions 500 000 francs, et l'administration s'occupe activement du reboisement des montagnes.

Le produit des pâturages, des prairies naturelles, des landes, des pâtis, etc., atteint, chaque année, une valeur qui dépasse 6 millions de francs.

Les bêtes à cornes tiennent le premier rang parmi les animaux domestiques du département; on en compte environ 227 000, principalement de race franc-comtoise; les vaches y donnent un lait excellent qui produit des fromages recherchés; les autres animaux sont moins nombreux que dans la plupart des

autres départements ; le Jura n'élève que 16 000 chevaux de race franc-comtoise, 1400 ânes ou mulets, 10 000 porcs, 40 000 moutons, 3000 boucs, chèvres ou chevreaux, etc.

Le produit brut de ces animaux dépasse 24 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole est annuellement de 45 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Jura, dont les terrains sont formés principalement de terrains tertiaires et de calcaire jurassique, est assez riche en minerai de fer, principalement dans la plaine et sur le plateau intermédiaire du territoire ; on y trouve aussi quelques traces d'or, de cuivre et de plomb. En dehors des métaux, on peut citer des mines de sel gemme et de lignite, des houillères, des tourbières dans la région montagneuse ; on y exploite des carrières de pierre calcaire, de grès meulier, de lave, de marbre, d'albâtre ; l'argile se rencontre sur presque tous les points du département.

Le Jura possède plusieurs sources minérales froides, dont la principale à Jouhe, dans l'arrondissement de Dôle, n'est pas exploitée ; Salins a des salines importantes dont on retire annuellement 60 000 quintaux de sel ; les salines de Montmorot, situées dans le canton de Lons-le-Saulnier, sont plus productives encore, et donnent, année commune, près de 100 000 quintaux métriques de sel.

Industrie. — Commerce. — Le département du Jura est non-seulement agricole, mais aussi manufacturier ; l'industrie métallurgique y est représentée par des tréfileries de fer, des fonderies de fonte, et plusieurs hauts-fourneaux, dont les plus importants sont ceux de Baudin, de Champagnole, de Pont-du-Navoy, de Moulin Rouge, de Lavans, de Clairvaux, de la Saisse, etc. Les principales mines sont exploitées à Gendrey, à Pagney, à Frasne, à Dammartin, etc., et occupent un certain nombre d'ouvriers ; les usines sont très-nombreuses et trouvent d'excellents moteurs dans les rivières et ruisseaux du département. La fabrication des montres et des limes est très-considérable dans le Jura, ainsi que la fabrication des fromages et particulièrement celle du fromage de *Septmoncel ;* on compte plus de 500 fromageries qui fabriquent annuellement près de 5 millions de kilogrammes de produits ; les filatures de laine, le tissage de la soie, les fabriques de velours, de carton, de colle forte, de bougies, de porcelaine, de machines à vapeur, d'instruments aratoires, etc., les papeteries, les scieries mécaniques, les tanneries, les brasseries, prouvent qu'aucune branche de l'industrie manufacturière n'est négligée dans le Jura.

Les vins rouges, les vins blancs, les fromages, les bois de construction, les mulets, etc., forment les principaux éléments du commerce du département.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Jura est desservi par 5 routes impériales longues de 540 kilomètres, par 22 routes départementales d'une longueur de 556 kilomètres, et par 3193 chemins vicinaux dont le développement total atteint 5617 kilomètres.

Le canal du *Rhône-au-Rhin* qui commence sur la Saône dans le département de la Côte-d'Or, traverse la partie septentrionale du Jura, sur une longueur de 40 kilomètres, par Dôle, Rochefort, Dampierre, en se confondant souvent avec le Doubs ; il entre alors dans le département du Doubs, puis dans celui du Bas-Rhin, et finit sur l'Ill, près de Strasbourg, après un développement total de 321 kilomètres.

Le département du Jura est desservi par divers embranchements et sous-embranchements qui appartiennent au réseau de Lyon : 1° dans sa plus grande longueur par l'embranchement de *Mouchard à Bourg*, avec stations à Mouchard, Arbois, Grozon, Poligny, Saint-Lothain, Passenans, Domblans, Montain, Lons-le-Saunier, Gevingey, Sainte-Agnès, Beaufort, Cousance, Cuiseaux et Saint-Amour ; 2° par l'embranchement de *Dôle à Pontarlier* avec stations à Dôle, Grand-Contour, Montbarrey, Chateley, Arc-Senans, Mouchard, Mesnay-Arbois, Pont-d'Hery, Andelot et la Joux ; 3° par l'embranchement de *Dijon à Belfort*, avec stations à Champvans-lès-Dôle, Dôle, Rochefort, Orchamps, Labarre et Ranchot ; 4° par le sous-embranchement de *Mouchard à Salins* ; 5° par le sous-embranchement de *Labarre à Gray*, avec stations à Gendrey et Ougney.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 179 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le Jura, l'un des trois départements de la Franche-Comté, était autrefois habité par la puissante tribu gauloise des *Sequanais*, qui avaient Dôle pour capitale. Avant l'intervention romaine, des rivalités, des jalousies provoquèrent une guerre de peuplade à peuplade, et l'entrée en Gaule d'Arioviste et de ces mercenaires Teutons qui s'emparèrent du pays. Mais la domination germanique dut céder bientôt devant les armes romaines, et César occupa la contrée ; les Séquanais résistèrent, ils

vinrent en aide à Vercingétorix, et ne se soumirent que lorsque la cause nationale fut absolument perdue.

Sous le règne d'Auguste, cette partie de la Gaule fut comprise dans la Belgique, et plus tard, Dioclétien régnant, Besançon devint la capitale de toute la contrée.

Au ve siècle, apparurent les *Burgundes* ou Bourguignons, qui réunirent sous leur domination tout ce pays qui a formé la Bourgogne et la Franche-Comté. Cette dernière province fut administrée jusqu'au x[e] siècle par des comtes amovibles, puis, après le démembrement de la Bourgogne, par le comte Guillaume dont les descendants la gouvernèrent sous forme de comté séparé jusqu'au milieu du xii[e] siècle; mais vers cette époque, des discussions de familles attirèrent les étrangers dans le pays, qui, devenu fief allemand, passa sous l'autorité de Frédéric-Barberousse, lorsque ce prince eut épousé la dernière héritière de Guillaume. La dynastie de ce prince, faute de descendance directe, s'éteignit au milieu du xiii[e] siècle, et la branche cadette des ducs de Bourgogne recueillit l'héritage vacant en la personne de Jean de Chalon; ce duc fit de son duché un état puissant et prospère, mais sa prospérité même lui fut fatale en excitant la convoitise des souverains; de là, des guerres sanglantes, jusqu'au moment où la Franche-Comté fut encore une fois séparée de la Bourgogne. Mais cette séparation dura peu, et ces deux provinces, réunies à nouveau, formèrent l'apanage de Philippe-le-Hardi, frère de Charles V et fils du roi Jean, qui, à l'extinction de la première race des ducs de Bourgogne, avait compris le duché dans son domaine royal.

Depuis cette époque, l'histoire de la Franche-Comté est intimement liée à celle de la Bourgogne, jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire; alors les principales villes se révoltèrent contre l'autorité de Louis XI et chassèrent ses garnisons. Maximilien d'Autriche ayant épousé l'héritière de Charles, la province passa sous la domination étrangère; plus tard, Charles-Quint la donna en douaire à Marguerite de Savoie, et ce ne fut que sous Louis XIV que le duché fut définitivement réunie à la couronne de France.

En 1790, à la nouvelle division territoriale de la France, le Jura fut formé avec la partie méridionale de la Franche-Comté.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables du département du Jura sont : Coictier, le médecin de Louis XI; le bénédictin Dom Maur; le grammairien d'Olivet; le marin d'Astorg; Rouget de l'Isle; le conventionnel Babey; Dumas, le président du tribunal révolutionnaire; les généraux David, Bachelu, Delort, Guyot, Lecourbe, Mallet, Pichegru, Lonchamps, Travot; les médecins Tissot, Thomassin, Lombard; l'agronome Dalloz; et parmi les contemporains : le chimiste Pasteur, de l'Académie des sciences; Victor Considérant, etc.

Divisions administratives. — Le département du Jura comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de	Lons-le-Saunier	11 cant.	212 comm.
—	Dôle.........	9 —	137 —
—	Poligny........	7 —	152 —
—	Saint-Claude...	5 —	82 —
		32 cant.	583 comm.

Dans l'ordre militaire il forme la 2[e] subdivision de la 7[e] division militaire dont le siége est à Besançon.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Saint-Claude, siége de l'évêché, et qui est suffragant de l'archevêché de Lyon; ce diocèse compte 34 cures, 345 succursales, 61 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Lons-le-Saunier, et 2 petits séminaires à Nozeroy et à Vaux. Les protestants y ont un temple.

Dans l'ordre judiciaire, le département du Jura ressortit de la Cour impériale de Besançon, et la justice y est rendue par les 4 tribunaux de première instance d'Arbois, de Lons-le-Saunier, de Dôle, de Saint-Claude, et par les 3 tribunaux de commerce de Dôle, de Salins et de Lons-le-Saunier.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'académie de Besançon, et compte 7 colléges communaux à Lons-le-Saunier, Arbois, Dôle, Poligny, Saint-Amour, Saint-Claude et Salins; 2 colléges libres, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Lons-le-Saunier, et 878 écoles publiques et libres. L'instruction y est très-répandue, et les neuf dixièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. Voici les principales localités du département dn Jura :

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER.

Lons-le-Saunier (9943 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la Vallière, à 443 kilomètres de Paris. C'est une petite ville propre, dont les rues, régulièrement percées, sont bordées de maisons bien bâties; sa position est très-pittoresque au fond d'une sorte de cirque fermé par des montagnes hautes

de 400 mètres, environ et dont les flancs inférieurs sont tapissés de vignobles. Les monuments de Lons-le-Saunier sont peu remarquables, en général; son église *Saint-André*, romane par ses piliers, recouvre une assez vaste crypte de la même époque; l'église des *Cordeliers* est ornée de boiseries sculptées avec art; sur la grande Place, à l'endroit même où s'éleva la statue de Pichegru jusqu'en 1830, est placée maintenant celle du général Lecourbe, par Etex.

Il existe à Lons-le-Saunier un établissement d'eaux minérales qui s'administrent en bains, en douches et en boissons; elles sont salines et très-efficaces contre la goutte et les rhumatismes. Les principaux établissements industriels de la ville consistent en onderies de cuivre et de fer, en manufacture pour le lissage de la soie, etc.; son commerce porte principalement sur les chevaux, le bétail, les grains, les fromages, la boissellerie, la clouterie, etc.

Lons-le-Saunier doit son nom à ses salines, mais son origine n'a pas de date certaine ; au VIIIe siècle, quelques maisons se groupèrent autour d'un château appartenant aux seigneurs de Vienne, et devinrent le noyau de la ville actuelle.

Saint-Amour (2554 hab.), chef-lieu de canton, possède des carrières de pierres, de marbres, fabrique des velours, et fait le commerce des volailles, des étoffes, des céréales, etc.

Clairvaux (1139 hab.), chef-lieu de canton, est une localité industrielle qui a des papeteries considérables, des forges produisant annuellement un million de kilogrammes de fer; il reste de son ancien château quelques parties assez remarquables.

Conliége (1026 hab.), chef-lieu de canton, possède une église du XIVe siècle où l'on admire une grille de fer, des stalles sculptées et des verrières très-belles. Non loin se voient les vestiges du camp romain de *Coldres*.

Orgelet (1834 hab.), chef-lieu de canton, doit être cité pour ses antiquités celtiques et romaines, son église du XVe siècle, les ruines de son ancien château, et les restes de son enceinte fortifiée.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Arinthod* (1332 hab.), où se voient les ruines du château de Dramelay, *Beaufort* (1299 hab.), avec des forges, des taillanderies, des moulins a blé, *Bletterans* (1219 hab.), qui possède une église de la fin du XIIIe siècle, *Saint-Julien* (735 hab.), avec ses fromageries, *Sellières* (1870 hab.), dont le territoire renferme du minerai de fer, des pierres à chaux et à bâtir, et *Voiteur* (1195 hab.), qui a des fabriques de savon, de toiles, des pépinières, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Montmorot* (1750 hab.); *Cousance* (1334 hab.); *Arlay* (1407 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE DOLE.

DÔLE (11 093 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur une colline que baignent les eaux du Doubs, à 52 kilomètres de Lons-le-Saunier. Cette petite ville est la plus importante du département; elle est bien construite, percée de rues où l'on trouve en grand nombre des hôtels et des maisons auxquelles l'art, la légende ou l'histoire donnent une véritable valeur archéologique; elle est arrosée par de nombreuses fontaines assez monumentales, et sa promenade de l'esplanade Saint-Maurice permet à la vue d'embrasser la ville, le cours du Doubs, le canal du Rhône-au-Rhin, la vaste forêt de Chaux, et la chaîne du Jura que domine à l'horizon la cime neigeuse du Mont-Blanc. L'église *Notre-Dame* du XVIe siècle, l'église du collége, l'hôtel-Dieu du XVIIe siècle, le palais de justice installé dans un ancien couvent de *Cordeliers*, les ruines d'un pont romain, sont les principaux monuments de la ville.

Le territoire de Dôle est assez riche en céréales, en vignes, en graines oléagineuses; les forges, les hauts-fourneaux, les tanneries, les verreries, les raffineries, les fabriques d'indigo, de stéarine, les scieries hydrauliques, forment ses principaux établissements industriels, et on y fait un commerce actif de fromages, de pierres meulières, de marbres, de grains et de bois.

Dôle, d'origine très-ancienne, existait déjà avant la domination romaine; elle servit plus tard de résidence aux comtes de Bourgogne et participa à tous les troubles politiques de la province.

Dampierre (947 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Doubs, exploite des carrières de pierre, de sable, et du minerai de fer qui alimente ses forges et hauts-fourneaux.

Montbarrey (503 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Loue, n'a conservé que quelques vestiges des fossés et des remparts de l'ancien château des ducs de Bourgogne.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Chaumergey* (540 hab.), où sont des gisements de fer, *Chaussin* (1199 hab.), qui a des corderies et des manufactures de toiles, *Chemin* (454 hab.), *Gendrey* (695 hab.), où se voient les vestiges d'un camp romain, *Montmirey-le-Château* (423 hab.), avec plâtrières, carrières de pierres et tuileries, et *Rochefort* (506 hab.), où s'élèvent les ruines d'un ancien château-fort.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Fraisans* (3049 hab.); *Champvans* (1116 hab.); *le Deschaux* (1104 hab.); *Saint-Aubin* (1671 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE POLIGNY.

POLIGNY (5392 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur les ruisseaux de la Glantine et de l'Orain, à 25 kilomètres de Lons-le-Saunier; la position de cette petite ville, au pied d'un contre-fort escarpé de la chaîne du Jura, sa principale rue bordée d'élégantes constructions et arrosée par de jolies fontaines, sa propreté remarquable, en font une agréable localité. On y admire plusieurs antiquités, quelques monuments, et des curiosités naturelles, tels que des ruines de villas romaines, des vestiges de routes de cette époque, l'église *Saint-Hippolyte* ornée de quelques bonnes toiles, l'église prieurale de *Montivillard*, l'hôtel de ville, le couvent des Ursulines, la *Roche du Midi*, la *Pierre qui vire*, etc.

On exploite près de Poligny des carrières de marbre et d'albâtre, de pierre à bâtir, de pierre à chaux; quelques vignobles de son territoire produisent un vin assez estimé. Son industrie est représentée par des brasseries, des tuileries, des faïenceries, des teintureries, des scieries hydrauliques, etc., et son commerce porte principalement sur les céréales, les chevaux, les bestiaux, les bois, les étoffes, les objets tournés, etc.

L'origine de Poligny est très-ancienne, mais environnée d'une certaine obscurité; au XIe siècle, c'était une cité importante que les comtes de Bourgogne aimaient à habiter.

Salins (6308 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Furieuse, est une localité très-industrielle, qui exploite des carrières de pierre à bâtir, de gypse, des mines de sel gemme; son territoire produit d'assez bons vins rouges; mais sa principale richesse est dans ses salines qui rendent 60000 quintaux métriques de sel par an; un établissement de bains y a été fondé en 1855. Salins a conservé des portes et des tours de son ancienne enceinte fortifiée; son église *Saint-Anatoile*, du XIe siècle, est rangée parmi les monuments historiques.

Arbois (5895 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Cuisance, exploite des carrières de pierre, et produit des vins blancs très-renommés; son commerce porte sur les grains, l'huile et les bestiaux. On remarque à Arbois l'église de *Saint-Just* dont les boiseries sculptées sont magnifiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Champagnole* (3366 hab.), avec une importante usine métallurgique qui produit annuellement 1 million de kilogrammes de fer, *Nozeroy* (855 hab.), où l'on remarque une église gothique du XVe siècle et une porte à machicoulis, *les Planches* (241 hab.), où se trouvent des fromageries et des forges, et *Villers-Farlay* (863 hab.), qui fait surtout le commerce des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mesnay* (960 hab.); *Chamblay* (1090 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-CLAUDE.

SAINT-CLAUDE (6809 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et siége de l'évêché, est situé à 60 kilomètres de Lons-le-Saunier, à la jonction de la Bienne et du Tacon, au fond d'une pittoresque vallée que bordent les montagnes du Jura. Cette ville souvent dévastée par des incendies aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, est devenue moderne et est régulièrement rebâtie. La célèbre abbaye de *Saint-Claude* dont les premiers moines défrichèrent les arides pentes du Jura est maintenant réduite à quelques restes de remparts et à son église; la cathédrale *Saint-Pierre* est inachevée, et possède des stalles sculptées richement; quelques maisons de la Renaissance, des cavernes profondes, et d'assez belles cascades aux environs de la ville, sollicitent la curiosité des touristes.

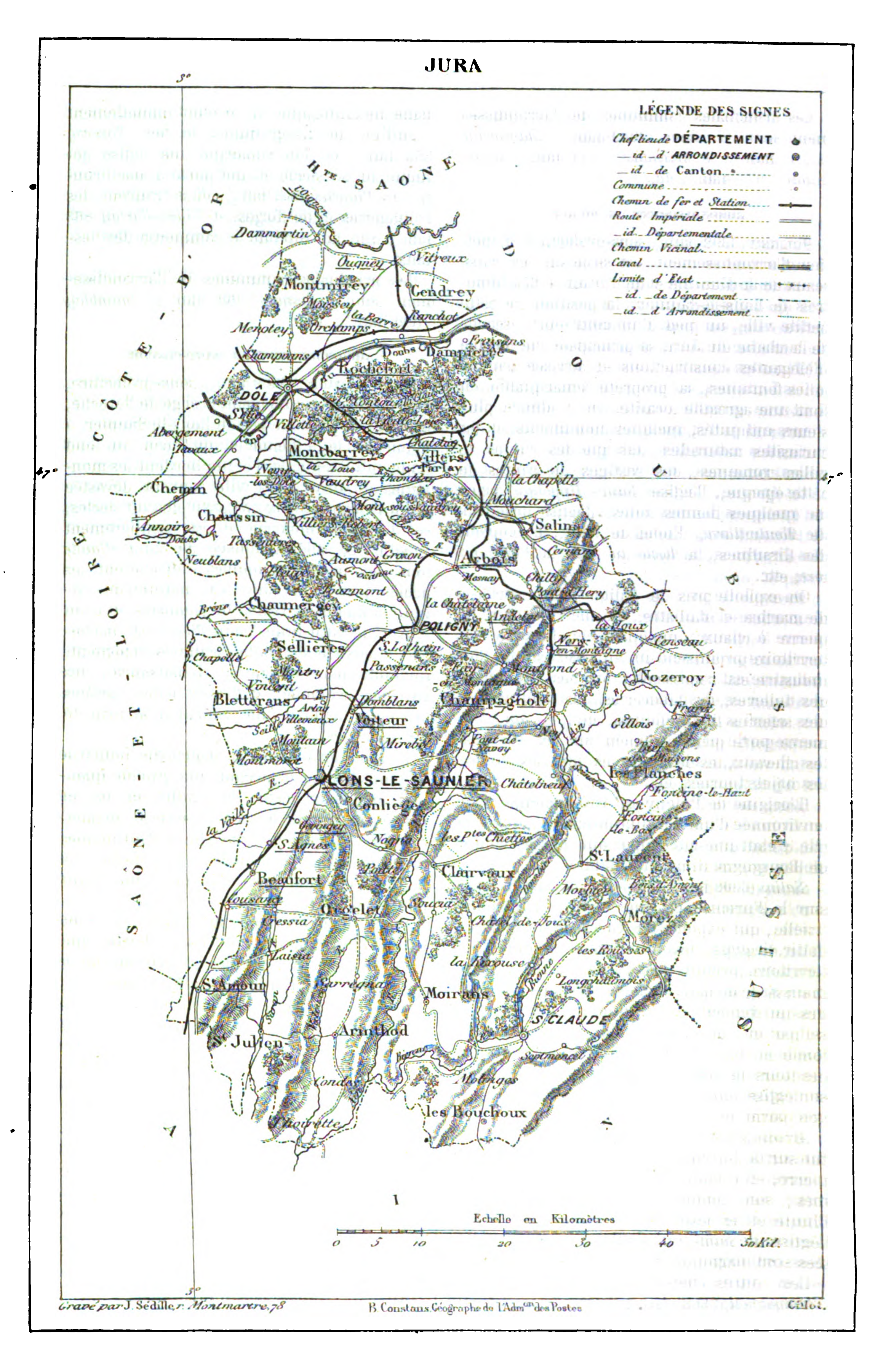
La tabletterie forme la principale industrie de Saint-Claude, et produit une grande quantité d'objets en corne, en écaille, en os, en ivoire; on exploite aussi des carrières de pierres, des sablières, quelques filons d'antimoine; les fromageries, les tanneries, les poteries, les filatures de coton, etc., emploient un certain nombre d'ouvriers.

Saint-Claude fut fondé au Ve siècle, et ce fut autour d'un monastère de *Saint-Martin*, que se groupèrent les premières maisons de la ville qui n'a pas d'importance historique.

Morez (5458 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bienne, près de la frontière suisse, fabrique principalement des horloges et des verres de montre; on y trouve aussi des forges, des moulins, des scieries; les environs de cette petite localité sont très-pittoresques.

Les autres chefs-lieux sont : *les Bouchoux* (931 hab.), avec les ruines de l'ancien prieuré de *Cultura*, *Moirans* (1284 hab.), qui a conservé des restes de ses anciennes fortifications, et *Saint-Laurent* (1204 hab.), avec tourbières, sablières, et carrières en exploitation.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *les Rousses* (2472 hab.); *Septmoncel* (1319 hab.), renommé par ses fromages; etc.


JURA
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d'ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
HTE SAONE
DOUBS
SUISSE
CÔTE-D'OR
SAÔNE-ET-LOIRE
AIN
Dammartin
Ougney
Vitreux
Montmirey
Gendrey
Ranchot
Menotey
Orchamps
Champvans
Dampierre
Rochefort
DÔLE
Abergement
Villette
Montbarrey
Chatelay
Villers
Parley
Vaudrey
Chemin
La Chapelle
Mouchard
Chaussin
Salins
Annoire
Neublans
Arbois
Chaumergey
Pont d'Héry
Nozeroy
POLIGNY
Sellières
St Lothain
Passenans
Champagnole
Bletterans
Voiteur
Domblans
Mirebel
Les Planches
LONS-LE-SAUNIER
Conliège
Châtelneuf
St Laurent
Beaufort
Clairvaux
Orgelet
Morez
Cousance
Cressia
St Amour
Moirans
St CLAUDE
St Julien
Arinthod
Septmoncel
les Bouchoux
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Cillot.



Port de Saint-Esprit (actuellement annexé à Bayonne, dans le département des Basses-Pyrénées).
Les bergers des Landes.

LANDES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Landes, situé dans la région S. O. de la France, forme un département maritime et doit son nom aux landes qui couvrent la plus grande partie de son territoire. Ses limites sont : au N., le département de la Gironde ; au S., celui des Basses-Pyrénées ; à l'E., ceux du Gers et de Lot-et-Garonne ; à l'O., le golfe de Gascogne.

L'aspect du département des Landes est généralement empreint d'une grande tristesse. Dans la région des landes proprement dites, s'étend une succession interminable de vastes plaines, les unes absolument nues, les autres tapissées de bruyères et d'ajoncs, et çà et là, quelques massifs de pins, ou parfois une sauvage cabane qui sert de refuge aux bestiaux ; dans cette partie du département et parallèlement à la mer, court une chaîne de dunes sablonneuses et mobiles, large de plusieurs

kilomètres, et que l'on fixe depuis quelques années par d'intelligentes plantations d'arbres verts, œuvre utile et gigantesque, due à l'initiative de l'ingénieur Brémontier. Entre cette ligne de dunes et la lisière maritime s'étend le *Maransin*; c'est un pays comparativement plus riche que les grandes landes, et quelques localités se sont établies sur le bord de ses vastes étangs qu'alimentent des sources claires et abondantes. La portion du département, située au S. de l'Adour a gardé son ancien nom de *Chalosse;* c'est la partie essentiellement fertile, où se dessinent des coteaux et des collines tapissées de vignobles, où le froment et le maïs couvrent des champs magnifiques; là se sont groupées les villes et les villages, là se sont massées les populations, là, le contraste est frappant avec les landes incultes du N. et ce littoral qui, dans un développement de 110 kilomètres, n'offre pas un port, pas une anse, pas une crique, où puissent se réfugier les navires battus par les tempêtes du golfe de Gascogne.

Orographie. — Hydrographie. — Le relief du département des Landes n'est accusé que par quelques collines ou plateaux de sa région du S. O., qui forment les premières extumescences de ces contre-forts qui vont s'appuyer à la chaîne pyrénéenne; leur altitude est généralement comprise entre 200 et 150 mètres au dessus du niveau de la mer; la *Colline-de-Lauret*, à l'extrémité S. E. de l'arrondissement de Saint-Sever, a 203 mètres d'élévation; celle de *Pimbo*, dans le canton de Geaune, à l'E. du même arrondissement, s'élève à 101 mètres; le plateau des landes, dans le canton de Gabarret, à l'E. de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, accuse une hauteur de146 mètres.

Le système hydrographique du département des Landes le rattache à deux bassins principaux; au S., il appartient au bassin de l'Adour; au N., il appartient au bassin de la Leyre.

L'*Adour*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Campan, vers le centre du département des Hautes-Pyrénées, traverse l'angle S. O. du département du Gers, entre dans celui des Landes par la frontière E. de l'arrondissement de Saint-Sever, en arrose la partie orientale, en baignant Aire, va passer à Grenade dans l'arrondissement de Mont-de-Marsan, rentre dans celui de Saint-Sever qu'il traverse de l'E. à l'O., en arrosant Saint-Maurice, le pied du coteau de Saint-Sever, Toulousette, sert de limite entre les arrondissements de Saint-Sever et de Dax, entre dans ce dernier, y baigne Candresse, Dax, Mées, Saubusse, descend vers le S., sépare le département des Landes de celui des Basses-Pyrénées, et va se jeter dans le golfe de Gascogne, à 6 kilomètres environ de Bayonne, après un cours total de 335 kilomètres. Pendant les 100 kilomètres qui appartiennent au département des Landes, les principaux affluents de l'Adour sont : 1° le *Gabas* qui vient des Hautes-Pyrénées, passe par les Basses-Pyrénées, entre dans le département des Landes auprès de Pimbo, dans l'arrondissement de Saint-Sever, arrose Arboucave, et finit en aval de Toulousette, après un cours de 107 kilomètres, accru du *Bas*; 2° la *Midouze*, formée à Mont-de-Marsan de la réunion du *Midou* et de la *Douze*, qui baigne Tartas, le Hourquet, et finit après un cours de 34 kilomètres, accru de l'*Estrigon*, du *Gélioux*, du *Bez* et du *Laretjou;* 3° le *Louts*, né dans le département des Basses-Pyrénées, qui baigne Préchac; 4° le *Leuy* qui forme à Gaujacq le *Leuy-de-France* et le *Leuy-de-Béarn;* 5° le *Gave-Béarnais* qui apporte à l'Adour les eaux du versant septentrional des Pyrénées.

La *Leyre*, qui prend sa source dans le canton de Sabres, au centre de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, coule vers le N. en baignant Sabres, Pissos, Richet, Moustey, entre dans le département de la Gironde, et va se perdre au bassin d'Arcachon, après un cours total de 84 kilomètres ; son principal affluent dans les Landes est la *Leyre-du-Sore* ou *Petite-Leyre*, qui prend sa source près de Luxey, au N. E. de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, arrose Sore, Argelouse, Belhade, et, après 48 kilomètres de cours, finit près de Moustey, accrue du *Gave-de-Callens*.

Les lacs et les étangs sont nombreux sur le littoral du département; ils sont alimentés par les petits cours d'eau auxquels la ligne des dunes oppose une barrière ; les principaux sont, dans l'arrondissement de Mont de-Marsan, l'étang de *Cazeaux* d'une superficie de 5702 hectares, et l'étang de *Biscarosse* qui embrasse 6514 hectares; puis, dans l'arrondissement de Dax, les étangs de *Léon* et de *Saint-Julien*, dont la superficie est de 900 hectares environ, etc. Les marais sont considérables encore, mais on travaille chaque année à les dessécher, et plus de 4000 hectares ont déjà été rendus à l'agriculture.

Climat. — Le climat du département des Landes est doux et tempéré dans la partie inférieure du département, mais il est particulièrement insalubre dans les Landes proprement dites, car sous l'action de la chaleur, des miasmes s'exhalent des marais, et sous l'action

des vents se déterminent des brusqueries de température qui rendent cette contrée malsaine.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Landes qui est, après celui de la Gironde, le plus grand département de la France, est de 932 131 hectares, et sa population de 306 693 habitants, ce qui ne donne que 33 habitants environ par kilomètre carré. Son accroissement a été de 76 500 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment la plus grande partie de cette population, plus des deux tiers; on y compte, en outre, 62 000 industriels ou commerçants, 5600 habitants qui exercent des professions libérales, et 21 000 sans profession.

Les habitants des Landes forment, pour ainsi dire, une race d'hommes à part, que la stérilité de leur pays, la pénurie de leurs ressources, la misère inhérente à la nature de cette triste région, a rendus malingres, souffreteux, tristes et mélancoliques. Que la science et l'industrie parviennent à métamorphoser cette contrée, — et elles poursuivent cette œuvre d'humanité avec une rare persévérance, — et les générations landaises, changeant leurs habitudes, modifieront aussi avec le temps leur faible constitution. Pour la plupart, ces paysans, ces simples colons, qui forment la majeure partie de la population des Landes, sont nomades; ils errent dans les plaines avec de nombreux troupeaux qu'ils surveillent du haut de leurs longues échasses; ils couchent sous de misérables charrettes; ils se nourrissent d'un pain grossier et d'une rancidité répugnante; ils vont au loin vendre les misérables productions de leur industrie, et chercher en échange les objets de première nécessité qui leur manquent; leurs maisons, pendant l'hiver, sont glaciales, à peine fermées par un torchis mal joint, et pour achever de ruiner un tempérament si éprouvé déjà, ils cherchent trop souvent dans les liqueurs fortes l'oubli momentané de leurs misères. Ces pauvres gens sont naturellement cupides, avares, routiniers, apathiques, encore très-superstitieux, et l'on comprend qu'ils tiennent peu à cette vie dont ils ne connaissent que les douleurs.

Cette peinture rapide de l'individu landais, de son existence, de son caractère, de ses mœurs, ne s'applique qu'à l'habitant des campagnes; l'habitant des villes jouit d'une certaine aisance; il est instruit, hospitalier; son esprit est original, son imagination vive; il est apte au métier des armes et aux rudes travaux du marin; les sciences, les arts, les lettres n'ont rien de si délicat qu'il ne puisse comprendre et s'assimiler; prévenant, bon, franc, généreux, il a toutes les qualités qui font l'homme social, et l'on est fondé à croire, qu'avec le bien-être que la civilisation lui apportera un jour dans ses landes revivifiées, le paysan verra germer en lui, avec la santé et la force, toutes ces vertus et ces aspirations qui distinguent son compatriote des villes.

On parle encore, dans les campagnes un patois gascon qui n'est pas dépourvu de charmes; il est énergique et gracieux à la fois et se prête facilement à tous les besoins du langage.

Agriculture. — Le domaine agricole du département des Landes comprend 168 000 hectares de terres labourables, 28 000 de prairies naturelles, 20 000 de vignes, 383 000 de pâturages, landes et bruyères, 329 000 de bois, forêts, terres incultes, étangs, etc. Il renferme encore 10 000 hectares de marais qui peuvent être desséchés.

La propriété est peu divisée dans ce département; on n'y compte pas 700 000 parcelles de terrain, et à peine 43 500 propriétaires.

La science et l'industrie luttent actuellement pour combattre la nature marâtre de cette région désolée; les nouvelles méthodes d'amendement, d'assolement, d'assainissement, les irrigations, le drainage, transforment peu à peu ce sol ingrat; une ferme-école a été fondée à Beyrie dans l'arrondissement de Saint-Sever, et chaque année, l'agriculture fait de nouveaux progrès dans les Landes. Cependant, la production du département est toujours inférieure à sa consommation. Les céréales, blé, maïs, seigle, millet, orge, avoine, méteil, n'atteignent annuellement qu'une valeur de 15 millions de francs, et les autres cultures, 8 millions à peine. Parmi ces dernières, il faut mentionner la vigne qui couvre à peu près 20 000 hectares, et donne, année commune, 386 000 hectolitres de vin pour une valeur de 3 500 000 francs, ce qui met l'hectolitre à 9 francs environ; les meilleurs crus sont ceux des vignobles situés dans le Maransin qui produisent les *vins de sable*, dont le velouté et le bouquet se rapprochent de ceux des vins de Bordeaux, et parmi les crus de la Chalosse, les vins de Gamarde et de Montfort; les légumes secs, le chanvre, le lin, les produits des arbres fruitiers, principalement les fruits des amandiers et des pruniers, le safran, la garance, etc., sont cultivés avec succès dans les plaines fertiles du territoire. Le produit des pâturages n'atteint guère qu'une valeur de 4 millions de francs. Les bois de pins, qui couvrent une partie importante

du département, donnent un revenu régulier; ils servent à fabriquer la résine, la poix et le goudron; avec l'écorce des chênes-liéges qui sont magnifiques, surtout dans le Maransin, on fait les bouchons les plus estimés du monde entier.

La race des animaux domestiques tend à s'améliorer dans les Landes par les croisements avec des espèces supérieures; on compte environ 23 000 chevaux, principalement de race landaise, 4000 ânes ou mulets qui sont de bonne qualité, 463 000 moutons, 68 000 bêtes à corne de petite taille, 90 000 porcs de belle espèce, qui fournissent à Bayonne ses jambons renommés, 50 000 ruches d'abeilles, des volailles en grande quantité, des vers à soie, etc.

Le produit brut des animaux domestiques est d'environ 8 millions par an, et la valeur totale de la production agricole est de 35 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Les Landes qui constituent la majeure partie du territoire landais sont composées de sables agglutinés, et l'humus y est fort rare; le sable quartzeux est généralement recouvert de fougères, de bruyères ou d'ajoncs. Il existe quelques mines de fer presque à la surface du sol, de la molasse coquillère dans les vallées peu profondes, du grès, de la houille, de la marne, de la tourbe, des pierres lithographiques, etc. Les anciennes mines de bitumes qui furent très-florissantes autrefois, sont à peu près épuisées maintenant. On exploite sur certains points du territoire des carrières de plâtre et de pierres calcaires.

Il existe des sources minérales assez nombreuses dans le département : les principales se trouvent dans l'arrondissement de Dax, à Gamarde, à Dax, à Pouillon, à Saubusse, à Préchaq, etc.

Industrie. — Commerce. — L'industrie, comme l'agriculture, fait, chaque année, des progrès dans le département des Landes. On y compte actuellement près de 1200 établissements industriels. Les principaux sont 2 mines de houille, 8 minières de fer qui rendent à peu près 218 000 quintaux métriques de minerai pour une valeur de 200 000 francs, des tourbières qui peuvent produire 19 000 quintaux métriques de combustible, des distilleries, des verreries, des hauts fourneaux qu'alimente le charbon de bois obtenu par la carbonisation des pins, des fabriques de bouchons, des fonderies de résine, de poix, de goudron, des papeteries, des poteries, des huileries, des fabriques de gros draps, des verreries, des teintureries, etc.

Le commerce porte principalement sur le liége, les céréales, les résines, les cuirs, les laines, les fruits, les bois, les eaux-de-vie, les bestiaux, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Landes est traversé par 7 routes impériales longues de 466 kilomètres, par 12 routes départementales d'une longueur de 349 kilomètres et par 4515 chemins vicinaux d'un développement total de 27 500 kilomètres; il possède aussi 12 routes agricoles, longues de 311 kilomètres, et les rivières navigables ajoutent encore 224 kilomètres à ces voies de communication.

Plusieurs canaux sont projetés dans le but de réunir le bassin de l'Adour à celui de la Garonne.

Le département des Landes est desservi du N. au S. par le chemin de fer de *Bordeaux à Bayonne*, l'une des principales lignes du réseau du Midi, avec stations à Ychoux, Labouheyre, Solferino, Morcenx, Rion, Laluque, Buglose, Dax, Rivière, Saubusse, Saint-Geours, Saint-Vincent et Labenne.

De cette ligne se détachent deux embranchements: 1° l'embranchement de *Morcenx à Bagnères-de-Bigorre* avec stations à Arjuzanx, Arengosse, Ygos, Saint-Martin, Mont-de-Marsan, Grenade, Cazères-sur-Adour et Aire; 2° l'embranchement de *Dax à Pau* avec stations à Mimbaste et Habas.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 193 kilomètres.

Histoire. — Le territoire actuellement occupé par le département des Landes, était habité avant la conquête romaine par diverses peuplades, les *Boiens* au N., les *Sotiates* au S., dont Aire formait la capitale, les *Tarusates*, avec Tartas pour ville principale, et les *Aquitains* proprement dits qui étaient répandus sur toute la région littoral. Ce territoire était alors couvert de vastes et épaisses forêts dont les hommes et les bêtes se disputaient la possession, et c'est sous leur ombre que pénétra le druidisme avec ses farouches apôtres. L'histoire de cette contrée est assez obscure jusqu'à l'époque de l'invasion des Romains dans les Gaules. César la soumit non sans peine, car sa situation éloignée la rendait difficile à occuper. Cependant, après la conquête, des voies de communication y furent tracées, des camps établis sur divers points, et le sol des Landes recèle encore de nombreux débris de l'occupation. Ce pays fut compris d'abord dans

l'Aquitaine, puis dans la Novempopulanie. Au IIIe siècle, le christianisme y fit son apparition. Pendant les siècles qui suivirent, il eut à subir les désastreuses invasions des barbares, des Germains, des Vandales, des Francs, et enfin des Vascons ou Gascons qui venaient d'Espagne. Ces dernières peuplades s'y établirent, et, de là, étendirent leur domination sur toute l'Aquitaine à laquelle elles devaient donner leur nom.

Pendant le règne de Charlemagne, cette contrée fut comprise dans le grand empire d'Occident avec toute la Gaule. Lorsque le régime féodal s'établit au détriment de ses faibles successeurs, plusieurs fiefs se fondèrent, et entre autres, en 1050, celui d'Albret, qui embrassa depuis le département des Landes tout entier; ses comtes, puis bientôt ses sires, habiles politiques soutenus par une vaste ambition, accrurent peu à peu leur puissance. L'un d'eux, au commencement du XVe siècle, s'allia avec le roi de France, devint connétable et combattit à Azincourt, où il fut tué; son fils prit part à la lutte des Armagnacs; par le mariage de Jean, son arrière-petit-fils qui épousa Catherine de Foix, en 1494, les sires d'Albret devinrent rois de Navarre. Sous le règne de François Ier, l'Albret fut érigé en duché-pairie en faveur d'Henri d'Albret, devenu beau-frère du roi; sa fille et unique héritière, Jeanne, épousa Antoine de Bourbon, et à l'avénement de leur fils Henri IV au trône, le duché d'Albret fut définitivement réuni à la couronne de France.

Au remaniement territorial de 1790, le département des Landes fut formé avec une partie de l'ancienne Guyenne.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables du département des Landes sont : SAINT-VINCENT DE PAUL; le capitaine JEAN DE GRAILLY; le diplomate D'AVAUX; le chimiste DARCET; l'agronome DE CERES; BORDA, de l'Académie des Sciences; l'ingénieur ELIÇAGARAY; les généraux LAMARQUE, DARRICAU, DURRIEU, LANUSSE, LAMOTHE et MENET, etc.; les jurisconsultes SOUBIRAN et LABARTHE; ROGER-DUCOS, membre du Directoire; et parmi les contemporains, le maréchal BOSQUET.

Divisions administratives. — Le département des Landes comprend *trois arrondissements* qui se divisent ainsi :

Arrond. de Mont-de-Marsan.	12 cant.	117 comm.
— Dax..........	8 —	106 —
— Saint-Sever....	8 —	107 —
	28 cant.	330 comm.

Dans l'ordre militaire, il forme la 2e subdivision de la 13e division militaire dont le siége est à Bayonne.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Aire, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Sever, où se trouve l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Auch; ce diocèse comprend 28 cures, 279 succursales, 54 vicariats rétribués par l'État, un grand et un petit séminaire à Aire. Les protestants y ont un temple, et les juifs une synagogue à Peyrehorade.

La justice est rendue dans le département par les 3 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement, qui ressortissent de la cour impériale de Pau.

Compris dans le ressort de l'académie de Bordeaux, les établissements d'instruction publique du département des Landes sont 2 colléges communaux à Mont-de-Marsan et à Saint-Sever, une école normale d'instituteurs à Dax, un cours normal d'institutrices à Mont-de-Marsan, et 498 écoles publiques et libres. La moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Landes :

ARRONDISSEMENT DE MONT-DE-MARSAN.

MONT-DE-MARSAN (8455 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé au confluent de la Douze et du Midou, à 690 kilomètres de Paris. C'est une ville peu intéressante, en somme; ses édifices publics sont presque tous modernes, et n'offrent rien d'historique ou d'artistique qui puisse provoquer l'attention du voyageur; la ville a conservé eulement quelques restes de son enceinte fortifiée, un fort et une tour angulaire, en qui se résument ses monuments archéologiques. Une de ses promenades a été tracée sur l'emplacement des anciennes fortifications; le jardin de la Pépinière, situé sur les bords de la Douze, forme une autre promenade assez agréable; malheureusement, l'horizon de Mont-de-Marsan est étroitement fermé par des rideaux de pins qui arrêtent brusquement le regard.

Mont-de-Marsan est un centre commercial pour le pays, et un entrepôt des vins et eaux-de-vie de Bayonne, avec laquelle il est en communication par l'Adour et le lit amélioré de la Midouze. On y fait le commerce des résines, des graines oléagineuses, des céréales, des haricots, des porcs. Ses principaux établissements industriels sont des magnaneries, des fonderies, des distilleries de résines, des minoteries, etc.

Mont-de-Marsan doit son nom à un temple de Mars qui s'élevait à l'endroit où neuf siècles plus tard, Charlemagne fonda et fortifia la ville actuelle. Mais elle fut détruite pendant les invasions des Normands, et ne fut reconstruite qu'en 1141.

Sabres (2573 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Leyre, possède une église dont la fondation est attribuée aux Templiers. Les moulins et les fabriques de térébenthine forment la principale industrie de cette petite localité; elle fait le commerce des laines et des goudrons.

Villeneuve (2128 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des bois et des vins; on y remarque les vestiges des anciennes fortifications, une redoute construite sur l'emplacement du château de Brat, une église surmontée d'une flèche élégante, et de superbes promenades.

Mimizan (1107 hab.) chef-lieu de canton, situé près de l'étang d'Aureillan, a des fonderies, des verreries; c'était autrefois un port que les sables ont obstrué ainsi qu'une partie de la commune; on y voit les vestiges d'une voie romaine, et une église ogivale qui faisait autrefois partie d'un couvent de *Bénédictins*.

Parentis-en-Born (2028 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur le vaste étang de Biscarosse; la pêche, la fabrication de la térébenthine, l'élève des brebis, forment ses industries principales ; on y fait le commerce des laines, des charbons et des goudrons.

Arjuzanx (795 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Bez, exploite une marnière et du minerai de fer ; on fait principalement dans cette petite localité le commerce des planches, des vins, des céréales, des draps, des laines, des bestiaux, etc.

Gabarret (1334 hab.), chef-lieu de canton, possède une pépinière communale ; on y voit les restes d'une maison qu'habitèrent Henri IV et Jeanne d'Albret, et les vestiges d'un camp retranché.

Grenade (1628 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Adour, est une jolie ville assez industrielle ; on y fait le commerce des grains et des draps. Son église qui date du XVe siècle, possède de belles boiseries.

Labrit (1143 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Estrigon, au milieu des sables, fait le commerce des laines, des planches, des charbons, des tuiles et des sabots.

Pissos (1952 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Grande-Leyre, dont le territoire contient du minerai de fer, exporte des laines, des charbons et des résines.

Roquefort (1762 hab.) chef-lieu de canton, situé au confluent du Launay, de l'Estampon et de la Douze, fait le commerce du miel, de la cire, des bestiaux; on voit, au centre de la ville, les débris d'un château-fort.

Sore (1974 hab.), chef-lieu de canton, a des taillanderies, des verreries, et exploite des tourbières ; cette petite ville a conservé une vieille enceinte en ruines et une église romane.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Pierre*, *Parleboscq*, *Mezos*, *Pontenx*, *Bicarosse*, *Saugnac et Muret*, *Labastide-d'Armagnac*, *Lugaut*, *Saint-Justin*, *Callen*, *Luxey*, dont la population dépasse 1500 habitants.

ARRONDISSEMENT DE DAX.

DAX (9469 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et quartier maritime du sous-arrondissement de Bordeaux, est situé sur l'Adour, à 52 kilomètres de Mont-de-Marsan. Cette petite ville la plus importante et la plus peuplée du département, est encore entourée en partie par sa vieille enceinte fortifiée de l'époque gallo-romaine, et dominée par des tours ; elle est reliée à son faubourg de Sablar par deux ponts, l'un en bois, l'autre en pierre ; son église de *Saint-Paul*, de style grec, classée parmi les monuments historiques, et son église *Saint-Vincent*, méritent l'attention des voyageurs ; la dernière renferme de très-vieux sarcophages.

Les principales industries de Dax sont l'exploitation de mines d'asphalte, la fabrication des bouchons, des chandelles, du chocolat, de la faïence, des liqueurs fines, la fonderie des cloches, etc. Son commerce porte sur les bois les résines, les bestiaux, les chevaux, les mulets, et les divers produits du département, dont cette ville est l'entrepôt. En dehors de Dax, se trouve l'établissement thermal des Baignots, où les malades, affectés de rhumatismes, se traitent par des boues sulfureuses et des eaux minérales dont la température varie entre 25 et 50 degrés.

Dax est une ville antérieure à la conquête romaine et fut la capitale des *Tarbelliens*; prise par César, saccagée successivement par les Visigoths, les Francs, les Gascons, les Normands et les Sarrasins, elle ne recouvra sa tranquillité qu'à l'époque féodale, devint une vicomté, et dépendit plus tard du parlement et de l'intendance de Bordeaux.

Soustons (3582 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'étang du même nom, produit des vins rouges excellents, et fabrique des bouchons et des matières résineuses; on y remarque les

restes d'un ancien retranchement, et on y a découvert un autel gallo-romain.

Pouillon (3524 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des vins en gros, et possède des sources salées, chaudes, abondantes, très-efficaces, principalement pour les affections de l'estomac, et un établissement de boues thermales.

Peyrehorade (2567 hab.), chef-lieu de canton situé sur le Gave, sert d'entrepôt à Bayonne ; son commerce porte sur les vins, les grains, les cuirs, les bois de construction débités dans les forêts pyrénéennes, etc. On remarque à Peyrehorade les ruines du château d'Aspremont

Saint-Martin-de Seignanx (2697 hab.), chef-lieu de canton, a des mines de houille, et fait le commerce des sangsues, des jambons et des grains.

Castets (2167 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Palus, exploite des pins, des chênes-liéges et du minerai de fer; il s'y trouve une source ferrugineuse froide.

Montfort (1679 hab.), chef-lieu de canton, où l'on récolte des vins très-estimés, fait le commerce des grains, des vins, des résines, des bestiaux, etc. ; cette petite ville a conservé une partie de ses anciennes fortifications.

Saint-Vincent-de-Tyrosse (1192 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement du brai, du goudron, des bouchons, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Habas* (2038 hab.); *Lit-et-Mixe* (2070 hab.); *Saint-Paul-lès-Dax* (2861 hab.); *Saint-Vincent-de-Xaintes* (1987); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-SEVER.

SAINT-SEVER. (4980 hab), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur un coteau que baignent les eaux de l'Adour, et à 16 kilomètres de Mont-de-Marsan. Quelques tours, des restes de courtines crénelées, des fossés, en partie comblés, sont tout ce qui subsiste des anciennes fortifications de la ville ; sa basilique, qui fut édifiée après l'expulsion des Normands, est un édifice hybride où se confondent assez désagréablement tous les styles, mais ses orgues sont remarquablement belles, et classées parmi les monuments historiques. La place principale de cette ville est ornée de la statue du général Lamarque.

Le territoire de Saint-Sever possède des eaux minérales, des carrières de marbres et de pierres lithographiques; les moulins, les distilleries, les tanneries, les fabriques de chandelles, les faïenceries, etc , forment ses principaux établissements industriels, et son commerce porte sur les céréales, les laines, les bois, les bestiaux, les oies grasses, les jambons, les résines, etc.

Saint-Sever doit son origine à un monastère élevé au xe siècle sur l'emplacement où Sever subit le martyre pendant l'invasion des Vandales; la ville se groupa autour de l'abbaye, fut fortifiée, et servit souvent de résidence aux ducs de Gascogne.

Aire (4885 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Adour, que traverse un beau pont de pierre, est le siége de l'évêché; sa cathédrale est peu remarquable, mais l'église de *Mas-d'Aire* qui date du XIIIe siècle, a conservé une crypte curieuse avec un ancien sarcophage orné de bas-reliefs. Les fabriques de chapeaux, les tanneries, etc., forment les industries de cette petite localité, qui fait le commerce des grains, des châtaignes, etc.

Tartas (3144 hab.), chef-lieu de deux cantons, est bâti sur le penchant d'un coteau qu'arrosent les eaux de la Midouze; c'est une localité assez commerçante, qui sert d'entrepôt pour les jambons de Bayonne; les moulins, les fabriques d'huile et de vinaigre, etc., forment ses principaux établissements industriels; on y fait le commerce en gros des vins et des céréales.

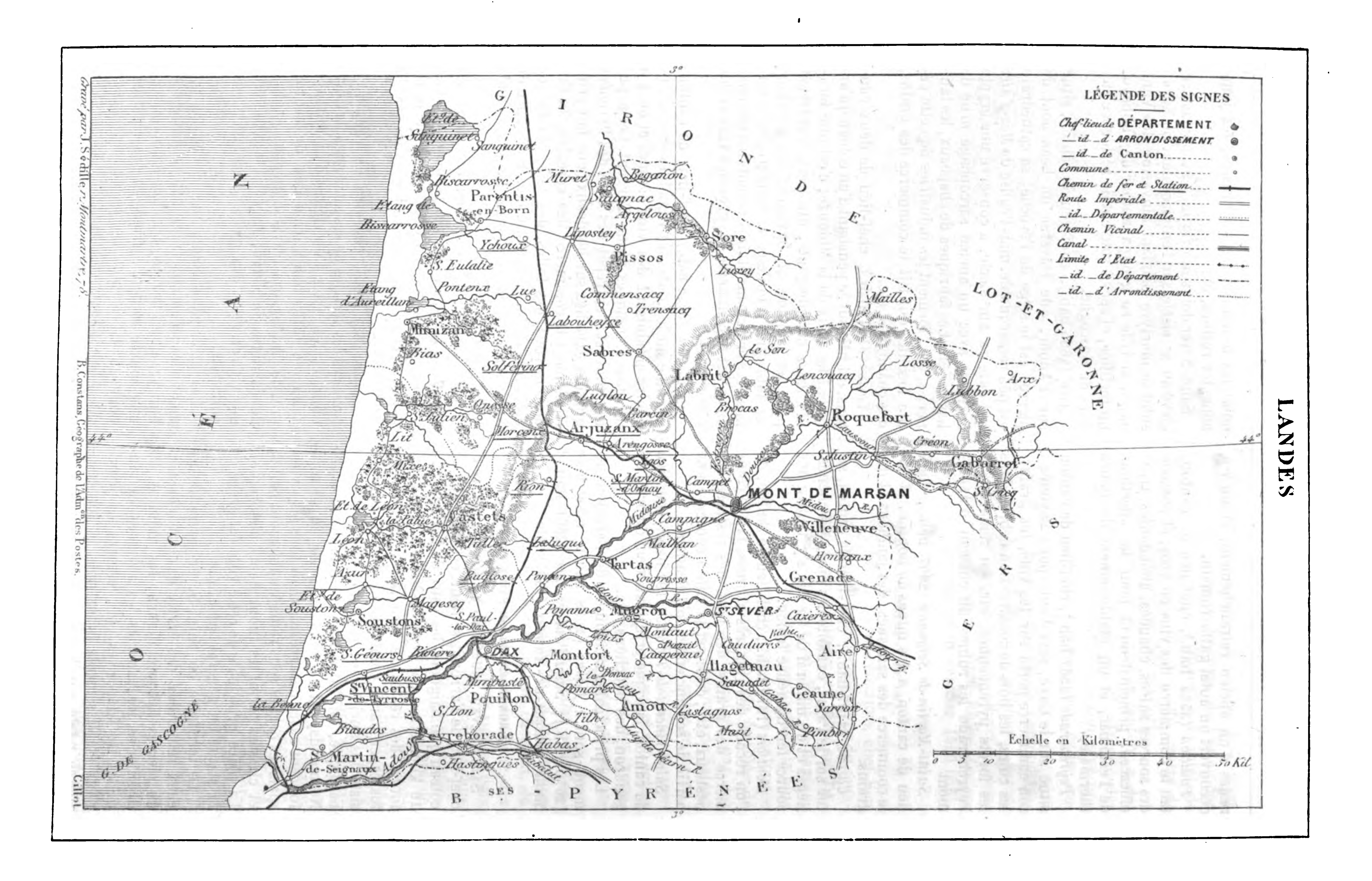
Hagetmau (3098 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur le Louts ; les vignobles de son territoire produisent des vins estimés et on y a découvert quelques filons d'argent. Cette petite ville est l'entrepôt des bois des Pyrénées qui sont expédiés sur Bordeaux ; elle fait principalement le commerce des céréales, du lin, des marrons, des toiles, des fers, et fabrique de l'huile de lin et de colza, etc. Son église de *Saint-Paul* est classée parmi les monuments historiques.

Amou (1821 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Leuy, exporte des jambons, des oies grasses, des plumes; on y remarque une église gothique et un château bâti d'après les dessins de Mansart.

Geaune (817 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les vestiges de ses anciennes fortifications, et les restes d'un cloître d'une abbaye.

Mugron (2169 hab.), chef-lieu de canton, près de l'Adour, que traverse un pont, exploite des carrières de pierre; on y fait le commerce des vins en gros, des résines, des laines, des porcs, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Pomarez* (2007 hab.); *Rion* (2387 hab.), situé sur le Laretjou, qui possède une source minérale froide et des chantiers pour la fabrication de la résine; *Donzac* (1240 hab.); *Samadet* (1540 hab.); *Doazit* (1503 hab.) ; etc.



LANDES
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
GIRONDE
LOT-ET-GARONNE
GERS
BSES PYRÉNÉES
OCÉAN
G. DE GASCOGNE
MONT DE MARSAN
DAX
ST SEVER
Parentis en-Born
Biscarrosse
Etang de Biscarrosse
Sanguinet
Pissos
Sore
Sabres
Labrit
Roquefort
Gabarret
Villeneuve
Grenade
Mimizan
Arjuzanx
Castets
Tartas
Mugron
Soustons
Montfort
Pouillon
Peyrehorade
Hagetmau
Amou
Aire
Geaune
St Vincent de-Tyrosse
St Martin de-Seignaux
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78.
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes.
Gillot.



Le château de Chambord. — Vue générale de Blois.

LOIR-ET-CHER.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Loir-et-Cher, situé dans la partie centrale de la France, doit son nom aux deux cours d'eau qui l'arrosent au N. et au S. Ses limites sont : au N., le département de l'Eure-et-Loir; au S., celui de l'Indre; à l'E., les départements du Cher et du Loiret; à l'O., ceux de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire.

Des collines, des coteaux, de vastes et fertiles plaines, de frais vallons arrosés à profusion par mille cours d'eau, qui forment la partie septentrionale du département et ne sont que le prolongement de la Beauce; au centre, la riche vallée de la Loire qui le divise en deux parties presque égales, et tout le cours charmant de ce grand fleuve avec les sables de son lit, les bois de ses campagnes, les villes, les villages et les châteaux de ses rives; dans sa portion méridionale, des marais, des landes infestées de bruyères, des étangs malsains,

quelques sapins rabougris, des prairies maigres et chétives, un sol caillouteux et chiche de terre végétale, en un mot, l'ingrate Sologne dans toute sa nudité, tel est l'aspect si varié, et si fécond en contrastes du département de Loir-et-Cher.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de Loir-et-Cher n'a pas un système orographique très-accusé; aucune montagne n'accidente son territoire, mais quelques lignes de coteaux et de collines s'y dessinent agréablement en déterminant une pente générale de l'E. à l'O. Leur altitude est peu considérable, et se trouve généralement comprise entre 150 et 250 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Le point culminant du département est situé dans la commune de Droué, chef-lieu de canton, au N. de l'arrondissement de Vendôme.

Le département de Loir-et-Cher appartient tout entier au bassin de la Loire; il est arrosé par *la Loire*, et ses principaux affluents, directs ou indirects, *le Loir*, *le Cher*, *le Beuvron*, *le Cosson* et *la Cisse*.

La Loire, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, sur les flancs du Gerbier-des-Joncs, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, entre dans celui de Loir-et-Cher, par la frontière E. de l'arrondissement de Blois qu'elle traverse tout entier sur une longueur de 52 kilomètres, en arrosant Mer, Nouan, Saint-Denis, Blois, Candé, entre dans les départements de l'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, et va se jeter dans l'Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres.

Le Loir, qui prend sa source dans la lande de Saint-Emant, vers le centre du département d'Eure-et-Loir, entre dans celui de Loir-et-Cher par le N.-E. de l'arrondissement de Vendôme, baigne Morcé, Fréteval, Pezou, Vendôme, Montoire, Troo, sépare un instant le département de la Sarthe de celui de l'Indre-et-Loire, traverse la Sarthe, entre dans le département de Maine-et-Loire, et va se jeter, après un cours total de 310 kilomètres, dans la Sarthe, tributaire de la Mayenne, qui est elle-même un affluent direct de la Loire. Pendant ses 85 kilomètres de cours dans le département, les principaux affluents du Loir sont: 1° *le Gratteloup* qui finit à Pezou; 2° *le Réveillon* qui arrose la Chapelle-Enchérie et finit en amont de Vendôme; 3° *la Housée;* 4° *la Braye*, née dans le canton d'Authon, au S.-O. du département de l'Eure-et-Loir, qui forme la limite des départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe en arrosant Sargé, Savigny, et qui finit près de Couture, après un cours de 72 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Graisne* qui baigne Mondoubleau.

Le Cher, qui prend sa source dans le canton d'Auzances, à l'E. du département de la Creuse, après avoir traversé les départements de l'Allier et du Cher, entre dans celui de Loir-et-Cher dont il baigne la partie inférieure, en arrosant Châtres, Mennetou, Selles, Saint-Aignan, Montrichard, et va se jeter dans la Loire, au Bec du Cher, dans le département de l'Indre-et-Loire, après un cours total de 320 kilomètres. Son principal affluent dans le Loir-et-Cher est la *Sauldre* qui vient du canton d'Henrichemont, situé dans le département du Cher, entre dans celui du Cher en aval de Brinon, arrose Salbris, Romorantin, et finit entre Selles et Châtillon, après un cours de 162 kilomètres, accru dans le département de la *Boule-Vive*, de la *Petite-Sauldre* grossie de la *Boule-Morte*, du *Naon*, du *Méan*, de la *Rère*, de la *Beauve* et du *Morantin*.

Le Cosson, qui prend sa source dans le canton de la Ferté-Saint-Aubin, au S.-O. du département du Loiret, entre dans celui de Loir-et-Cher, par le N. de l'arrondissement de Romorantin, arrose la Ferté-Saint-Aignan, pénètre dans l'arrondissement de Blois, traverse le parc de Chambord, et finit à Candé, après un cours total de 100 kilomètres, sans avoir reçu aucun cours d'eau important dans le département.

Le Beuvron, qui prend sa source dans le département du Loiret, entre dans celui de Loir-et-Cher, où il traverse la Sologne, en arrosant Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron, traverse l'arrondissement de Blois, en baignant Neuvy, Bracieux, les Montils, et finit à Candé, un peu au-dessous du Cosson, après un cours total de 125 kilomètres; ses principaux affluents dans le département sont: 1° *la Tharonne* qui passe à Chaumont et finit à Neung; 2° *la Vignone;* 3° *la Bonne-Heure*, qui passe à Bernou et finit à Bracieux; 4° *la Bièvre* qui baigne Contres, Fresnes, Fougères, Ouchamps et Monthou.

La Cisse, qui prend sa source dans le canton de Marchenoir, vers le N. de l'arrondissement de Blois, arrose Averdon, Saint-Bohaire, Saint-Lubin, Orchaise, Chambon, Coulange, et entre dans le département de l'Indre-et-Loire, où elle finit près de Vouvray, après un cours total de 80 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département de Loir-et-Cher.

Il n'y a point de lacs dans le Loir-et-Cher, mais un certain nombre d'étangs, qui se trou-

vent situés surtout dans l'arrondissement de Romorantin.

Climat. — Le climat du département de Loir-et-Cher est particulièrement doux et modéré; il n'a ni brusqueries ni violences, et rend extrêmement agréable le séjour de cette contrée charmante. La partie de la Sologne, où les étangs sont nombreux, est souvent malsaine, et il s'y produit des exhalaisons insalubres pendant les chaleurs de l'été. Le vent souffle généralement de l'O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Loir-et-Cher est de 635 092 hectares, et sa population de 275 757 habitants, ce qui donne environ 42 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de la population a été de 65 800 âmes depuis le commencement du siècle.

Cette population se compose de 153 600 agriculteurs, de 62 000 industriels ou commerçants, de 7000 habitants exerçant des professions libérales, et de 40 000 sans profession.

Les habitants du Loir-et-Cher ressemblent beaucoup à ceux de la Touraine; dans ces deux contrées, voisines l'une de l'autre, les mêmes habitudes ont engendré le même caractère; ces deux départements sont essentiellement agricoles, et la grande majorité de leur population, occupée de la culture des terres, sans commerce actif à l'extérieur, a conservé les vertus et les qualités qui résultent d'une existence purement rurale. L'habitant du département de Loir-et-Cher, avec de l'esprit naturel, de la réserve et de la circonspection, un sens droit et un jugement sûr, favorisé par la beauté du pays qu'il occupe et la douceur de son climat, sait borner son ambition et ses désirs; il est soumis, paisible, honnête, économe, travailleur, religieux, ami de la paix et strict observateur des lois de son pays.

La langue française est parlée dans ce département avec une pureté presque égale à celle de la Touraine.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Cher renferme 398 000 hectares de terres labourables, 28 500 de prairies naturelles, 25 500 de vignes, 61 000 de pâturages, de landes et de pâtis, et 120 000 de bois de forêts, et de terres incultes, etc. Les propriétaires, au nombre de 95 500, s'y partagent 1 317 000 parcelles de terrain.

Le Loir-et-Cher est un département agricole, et sous l'inspiration des sociétés d'agriculture, des comices, de la ferme-école de Charmoise, cette science y fait chaque année de grands progrès. La partie septentrionale du département, c'est-à-dire les arrondissements de Vendôme et de Blois qui comprennent le Perche et la Beauce, sont extraordinairement fertiles. La Sologne elle-même, grâce aux améliorations nouvelles, aux routes agricoles, à l'emploi de la marne qui s'y généralise, voit son sol se modifier peu à peu, et les céréales inférieures y réussir.

Dans le département de Loir-et-Cher, les céréales atteignent annuellement une valeur de 33 millions de francs et dépassent de beaucoup la consommation départementale. Le froment, le méteil, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrasin, y prospèrent également. Parmi les autres cultures, il faut citer, au premier rang la vigne dont les 25 500 hectares produisent actuellement 980 000 hectolitres de vins pour une somme qui atteint près de 10 millions de francs, et qui compte parmi ses meilleurs crus ceux de la côte de Grouëts, de la côte du Cher, de Troo, de Chambon, etc.; viennent ensuite les pommes de terre, les betteraves, les graines oléagineuses, le chanvre, les légumes, les châtaigneraies, et toutes ces diverses cultures arborescentes dont la valeur est annuellement de 17 millions de francs. Le département possède encore de magnifiques forêts, dont le chêne, le charme, le châtaignier forment les principales essences; les plus considérables sont celles de Blois, de la Gâtines, de Marchenoir, de Chaumont, de Fréteval, etc. Le rapport des pâturages, des prairies naturelles, des landes, est de 3 millions de francs environ, année commune; ces prairies sont riches et grasses, surtout sur les rives des divers cours d'eau.

Parmi les animaux domestiques, qui sont d'excellente qualité, sauf peut-être la race bovine, on compte 539 000 moutons, dits *solognots* qui ont une laine fine et une chair excellente, 38 000 chevaux, principalement de race percheronne, 83 000 bêtes à corne, 37 000 porcs, 7000 ânes ou mulets, [illegible]000 boucs, chèvres ou chevreaux, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint 28 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse, chaque année, 53 millions.

Mines. — Carrières. — Les richesses minérales du département de Loir-et-Cher ne sont ni très-abondantes, ni très-variées; cependant le minerai de fer s'y est rencontré en quantité suffisante pour permettre l'exploitation de 24 mines, qui produisent environ 27 500 quintaux métriques de minerai. Les carrières de pierre de taille, tendres et dures, les carrières d'albâ-

tre de Troo et des Essarts, les carrières de pierre à fusil dont les produits s'expédient dans toute l'Europe, quelques tourbières, assez productives, et de nombreuses couches d'argile sont en exploitation sur plusieurs points du territoire.

Les principales eaux minérales du département de Loir-et Cher sont les sources de Saint-Denis, près de Blois, qui sont sulfureuses, ferrugineuses, et s'emploient contre les chloroses, les anémies, les affections du foie, et les sources de Saint-Mandé, dans le canton d'Ouzouer-le-Marché, au N. de l'arrondissement de Blois, qui sont efficaces contre les maladies intestinales.

Industrie. — Commerce. — Les principaux établissements industriels du département qui donnent lieu à un chiffre d'affaires assez élevé, surtout dans sa partie centrale, sont les fabriques de toiles, de draps, de couvertures de coton, de gants, etc., les distilleries d'eau-de-vie, les vinaigreries, les tanneries, les papeteries, les verreries, etc., les hauts fourneaux, martinets, forges et fonderies dont il existe un établissement considérable, depuis un siècle, à Fréteval, dans l'arrondissement de Vendôme.

Les principaux éléments du commerce départemental sont fournis par les produits du territoire, les grains, les vins, les eaux-de-vie, les bois, le chanvre, la cire, la toile, les pierres à fusil, les bestiaux, etc.

Le mouvement de la navigation sur la Loire est représenté annuellement par un tonnage de 110000 tonnes.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Loir-et-Cher est desservi par 6 routes impériales longues de 305 kilomètres, 16 routes départementales d'une longueur de 456 kilomètres, et par des chemins de grande communication, des routes agricoles et des chemins vicinaux d'un développement total de 5109 kilomètres. A ces diverses voies de communication il faut encore ajouter 174 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Le *canal du Berry*, dont le tracé total est de 322 kilomètres, traverse la partie méridionale du département sur une longueur de 75 kilomètres, en suivant la rive droite du Cher qu'il joint à Saint-Aignan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Blois.

Le département de Loir-et-Cher est traversé 1° du N. au S., dans sa partie orientale, par le chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, avec stations à Lamotte-Beuvron, Nouan-le-Fuzelier, Salbris et Theillay; 2° du N.-E. au S.-E., par le chemin de fer de *Paris à Bordeaux*, autre ligne principale du réseau d'Orléans, avec stations à Mer, Suèvres, Ménars, Blois, Chouzy et Onzain; de cette ligne se détache à Brétigny, dans le département de Seine-et-Oise, l'embranchement de *Brétigny à Vendôme*, actuellement prolongé jusqu'à Tours par Mettray, et qui dessert dans le département de Loir-et-Cher les stations de Morée-Saint-Hilaire, Fréteval, Pezou, Vendôme et Saint-Amand.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 107 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, occupé aujourd'hui par le département de Loir-et-Cher, était habité avant l'invasion romaine, par la puissante peuplade celtique des *Carnutes;* d'immenses forêts le couvraient alors, et les druides y exerçaient leurs mystères sacrés. Lorsque les Romains intervinrent dans les Gaules, les *Carnutes* luttèrent courageusement pour leur indépendance nationale, mais ils furent forcés de se soumettre, et leur territoire fut compris dans la quatrième Lyonnaise.

Ce fut vers le IIIe siècle que le christianisme pénétra dans cette contrée et lutta contre l'influence druidique, mais il faut remonter aux chroniques de Grégoire de Tours, au VIe siècle, pour trouver la première mention d'habitants désignés sous le nom de *Blesenses*.

Après les Romains, les Francs s'emparèrent du pays et l'incorporèrent dans le royaume de Clovis. Sous la dynastie mérovingienne, il fut administré par des seigneurs qui relevaient du roi. Avec les Carlovingiens apparaissent les premiers comtes de Blois, tige de cette puissante maison dont l'histoire se mêle souvent à celle des maisons royales de France; l'un d'eux, Robert le Fort, eut pour descendant Hugues-Capet; ses successeurs jouèrent un grand rôle dans la lutte contre les Normands; de ses deux fils, l'un fut comte de Paris, et l'autre Robert, comte de Blois, mourut à la bataille de Soissons; après l'usurpation d'Hugues-Capet, son cousin Thibaut réunit au Blésois, la Touraine, la Champagne et le pays Chartrain; ses successeurs Odon et Eudes II portèrent à l'apogée leur puissance quasi-souveraine, mais à partir du XIe siècle, le comté s'amoindrit; Geoffroy-Martel lui enleva le comté de Tours; c'est à cette époque que de vaillants comtes de Blois figurèrent avec honneur dans les croisades; plusieurs périrent en terre sainte, et faute d'héritier mâle, le Blésois échut, au milieu du XIIIe siècle à Marie d'Avesne, qui le porta par son mariage dans la maison de Châtillon.

Le comté dépérit entre les mains de cette nouvelle maison, qui le gouverna jusqu'en 1391. A cette époque, Gui II, perdu de dettes et de débauches, vendit sa seigneurie pour 2000 couronnes d'or, à Louis, duc d'Orléans et frère du roi Charles VI. Le Blésois devint un fief à peu près royal, mais l'ère des calamités s'ouvrit alors pour lui. La lutte des Armagnacs, puis ensuite la guerre des Anglais l'éprouvèrent pendant de longues années. Ce fut dans le Blésois que Jeanne d'Arc réunit son armée et marcha sur Orléans qu'elle délivra; mais la paix signée laissa encore le territoire à la merci des compagnies franches qui le traitaient en pays conquis. Enfin, Louis XII, duc d'Orléans, comte de Blois, et petit-fils de Louis de Blois, monta sur le trône de France, et, en 1498, il réunit le Blésois à la couronne. L'histoire de ce pays se confond alors avec l'histoire générale de la France. Louis XII traita avec magnificence la capitale du Blésois, et, à partir de cette époque, les détails historiques y abondent. C'est à Blois que mourut la femme du roi, Anne de Bretagne ; c'est à Blois qu'eut lieu, en 1523, la réunion des trois ordres, et qu'en 1536 fut signé le mariage d'une princesse de France avec le roi d'Écosse, Jacques V; c'est à Blois, qu'en 1576, les états généraux furent convoqués par Henri III, et c'est là que ce roi se déclara chef de la Ligue; enfin ce fut à Blois qu'en 1588, le duc de Guise fut assassiné dans une des chambres du château, ainsi que son frère le cardinal; double meurtre qui termine à peu près la série des grands faits dont Blois et le Blésois furent le théâtre.

Pour compléter l'histoire de ce pays, il suffit d'ajouter que le Vendômois qui eut des comtes héréditaires au xe siècle, jusqu'en 1332, passa alors dans la maison de Bourbon ; il fut érigé en duché-pairie par François Ier en faveur de Charles de Bourbon, aïeul de Henri IV, et ce prince, devenu roi, en fit l'apanage de César, son fils naturel, dont l'arrière-petit-fils mourut sans enfants; c'est alors que le duché fut définitivement réuni à la couronne de France.

Quant à la Sologne qui dépendit longtemps des comtes de Blois, elle passa en 1391 dans la maison d'Orléans, puis fut transmise à François d'Angoulême, qui, devenu roi de France sous le nom de François Ier, la réunit au domaine royal.

En 1790, à l'époque où la circonscription territoriale de la France fut remaniée, le département de Loir-et-Cher fut formé du Blésois, du Vendômois et de la Sologne.

Hommes célèbres.— Les principaux personnages célèbres du département de Loir-et-Cher sont : le roi Louis XII; son ministre, le cardinal d'Amboise; Bourgeois, médecin de François Ier; le jurisconsulte Pontanus ; le poëte Ronsard; le chancelier Cheverny ; Denis-Papin ; les deux Phelyppaux, secrétaires d'État; le maréchal de Rochambeau ; l'académicien Jacques Adam ; le marquis de Favras ; le contrôleur des finances Foulon ; le mécanicien Lenoir ; le médecin Bailly ; le jurisconsulte Pardessus, etc., et parmi les contemporains : Augustin et Amédée Thierry ; le sculpteur Loison; etc.

Divisions administratives. — Le département de Loir-et-Cher comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Blois........	10 cant.	139 comm.
— de Romorantin..	6 —	49 —
— de Vendôme....	8 —	109 —
	24 cant.	297 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de Loir-et-Cher forme la 3e subdivision de la 18e division militaire dont le siége est à Tours.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Blois, suffragant de l'archevêché de Paris : ce diocèse compte 27 cures, 264 succursales, 23 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Blois, et deux petits séminaires à Blois et à Saint-Louis.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale d'Orléans, par ses 3 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les 2 tribunaux de commerce de Blois et de Romorantin.

Dans l'ordre universitaire, il dépend de l'académie de Paris, et ses établissements d'instruction publique sont un lycée à Vendôme, deux colléges communaux à Blois et à Romorantin, un collége ecclésiastique à Pontlevoy, une école normale d'instituteurs à Blois, et 446 écoles publiques et libres. Plus de la moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de Loir-et-Cher :

ARRONDISSEMENT DE BLOIS.

Blois (20068 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur le penchant d'un coteau, au bord de la Loire, à 179 kilomètres de Paris. Un pont, construit au xviiie siècle, met la ville en communication avec le faubourg de Vienne, bâti sur la rive gauche du fleuve. La position de Blois, au milieu de l'un des plus beaux sites de la Loire, est véritablement charmante; son mail et ses allées forment des promenades agréables ; les maisons de la haute ville sont pittoresque-

ment groupées en amphithéâtre; au-dessous, s'étend la partie la plus moderne de Blois, appuyée à un beau quai qui va rejoindre la levée de la Loire.

Les monuments historiques ne manquent pas à cette ville dont le passé a si souvent marqué dans les annales de la France. En première ligne apparaît son château commencé sous Louis XII, au XVe siècle, et terminé par Mansart, au XVIIe siècle; il n'est pas un voyageur qui n'ait admiré sa façade où se mélangent si artistement la brique et la pierre, sa salle des États divisée en deux parties par une rangée de colonnes qui supportent sur des arcades ogivales toute sa toiture, l'escalier renfermé dans la charmante tourelle octogonale de la cour, la longue pièce où fut assassiné le duc de Guise, les appartements d'Henri III et de Catherine de Médicis, la chapelle *Saint-Calais*, les ténébreuses oubliettes, et ces finesses de détail dans la décoration, ces splendides sculptures qui font de ce monument l'un des plus précieux de la France. L'église *Saint-Nicolas* que l'on restaure en ce moment, l'*hôtel d'Alluye*, la maison *Denis-Dupont*, la *Tour d'argent*, la fontaine Louis XII, appartiennent aussi à la catégorie des monuments historiques; mais en dehors de cette classification, on peut encore citer la cathédrale, reconstruite au XVIIe siècle, après avoir été renversée par un ouragan, *Notre-Dame Immaculée*, bâtie par Mansart à la même époque, le palais épiscopal édifié par Gabriel, la seule tour qui subsiste de l'ancien château de Beauvoir, le pavillon des *Bains de la Reine*, etc.

Le territoire du canton de Blois est très-fertile et propice aux cultures variées; il produit des grains, des légumes, et ses vignobles donnent un vin rouge très-monté de ton. La ville n'est ni très-commerçante ni très-industrielle; les ganteries, les tanneries, les coutelleries, etc., forment ses principaux établissements, et les éléments de son commerce lui sont fournis par les produits du sol, et par les bois, les cuirs, les laines, les chevaux, les bestiaux, etc.

L'origine de Blois remonte vraisemblablement à une colonie militaire établie par les Romains pendant leur occupation, mais l'histoire n'en fait une mention authentique qu'à l'époque où eut lieu l'entrevue de Louis le Débonnaire et de Clotaire au IXe siècle. Des moines édifièrent, vers ce même temps, la chapelle de Saint-Calais, et au Xe siècle, on comptait déjà trois bourgs rangés autour du château de Blois. Puis la ville devint la capitale du Blésois, et porta le titre de comté depuis la dynastie carlovingienne.

Mer (4269 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Loire, communique avec la commune de *Muides* par un pont suspendu; on exploite dans cette localité des carrières de pierres de taille, et l'on y fait principalement le commerce des grains, eaux-de-vie, etc.

Saint-Aignan (3648 hab.), chef-lieu de canton, possède une église romane avec crypte de la même époque, qui est rangée parmi les monuments historiques, et les ruines curieuses d'un château fort du Xe siècle. Les vins de son territoire sont estimés.

Montrichard (2804 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Cher, est une petite ville importante par ses monuments historiques, les ruines de son château, bâti au XIe siècle, par Foulques Nerra, plusieurs maisons dès XVe et XVIe siècles, l'église *Notre-Dame de Nanteuil*, fréquentée des pèlerins, etc. Les vins et les grains forment les principaux produits de cette localité.

Bracieux (1174 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Beuvron et de la Bonne-Heure, produit des vins, des céréales et des fourrages.

Contres (2611 hab.), chef-lieu de canton, sitaé sur la Bièvre, produit du chanvre, des fourrages, des céréales. C'est à Contres que fut conclu un traité entre Louis XII et Philippe d'Autriche, en 1505.

Herbault (911 hab.), chef-lieu de canton, possède les vestiges d'un ancien camp et de curieux silos qui datent de l'époque romaine.

Marchenoir (720 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des restes de son enceinte fortifiée et les larges fossés qui la défendaient.

Ouzouer-le-Marché (1514 hab.), chef-lieu de canton, produit principalement des céréales de bonne qualité.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cour-Cheverny* (2432 hab.); *Onzain* (2480 hab.); *Pontlevoy* (2436 hab.); *Saint-Georges* (2345 hab.); *Vineuil* (2060 hab.); *Chambord* (308 hab.), où s'élève le magnifique château de ce nom, l'un des plus beaux édifices de la France, commencé par François Ier et achevé sous Henri II, où l'on compte 140 pièces, et qui est classé parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN.

ROMORANTIN (7867 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la Sauldre et le Morantin, à 41 kilomètres de Blois; c'est une jolie ville entourée par de charmantes promenades établies sur ses anciens boulevards; son église paroissiale, une an-

cienne collégiale du XIIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques; la sous-préfecture et le tribunal sont installés dans un ancien château de pierres et de briques, construit par François Ier.

Les fabriques de drap qui occupent 1500 ouvriers, les moulins à blé, les hauts fourneaux, les forges, les tanneries, les huileries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, qui fait le commerce des grains, des fourrages, des vins, et des poissons provenant des nombreux étangs de la Sologne.

Romorantin, l'ancienne capitale de la Sologne, devint domaine royal sous Louis XII, et servit d'apanage à plusieurs princesses de France.

Selles-sur-Cher (4776 hab.), chef-lieu de canton, a un marché spécial pour les grains; cette petite ville a conservé des restes de ses anciennes fortifications; son église, de l'époque de transition, est rangée parmi les monuments historiques.

Lamotte-Beuvron (1676 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Beuvron, fait le commerce des grains et des fourrages. Sur son territoire se trouve un magnifique château moderne, construit sur les ruines du manoir de Duras, et qui appartient à Napoléon III.

Mennetou-sur-Cher (990 hab.), chef-lieu de canton, a des prairies et des vignobles; on y remarque d'intéressantes ruines d'un vieux château fort.

Neung-sur-Beuvron (1192 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des céréales, plus spécialement celui du sarrasin, et celui du poisson pêché dans ses étangs.

Salbris (1741 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la grande Sauldre, a des forges, des tuileries, des établissements de pêche, et fait le commerce des amandes, des bois et des laines. Son église, dont la voûte est remarquablement élevée, a de magnifiques verrières.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lanthenay* (1700 hab.); *Nouan-le-Fuzelier* (1560 hab.); *Selles-Saint-Denis* (1215 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VENDOME.

VENDÔME (9938 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur de nombreux bras du Loir, à 32 kilomètres de Blois; c'est une ville pittoresquement bâtie dans la vallée, et dominée par les ruines de son vieux château, qui a appartenu aux ducs de Vendôme; ce château fait partie des monuments historiques, ainsi que l'église de la *Trinité* qui date du XVe siècle, l'hôtel de ville flanqué de grosses tours, et la maison de Ronsard, connue sous le nom de la *Poissonnière*; le beffroi, l'église de la *Madeleine*, le collége bâti par César de Vendôme, sont des édifices dignes de l'attention des voyageurs.

Les fabriques de gants, une papeterie, une mégisserie, des moulins à blé, etc., forment les principales industries de cette petite ville, qui fait principalement le commerce des grains, des vins, des fourrages, etc.

Vendôme a une origine très-ancienne que quelques historiens font remonter à l'époque des *Carnutes*; il est certain qu'au temps des rois Mérovingiens, on y battait monnaie; cette ville devint plus tard la capitale du Vendômois et fut érigée en duché-pairie.

Montoire (3193 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loir, a conservé des vestiges de ses anciennes fortifications; les ruines d'un château et la chapelle romane de *Saint-Gilles* sont classées parmi les monuments historiques. Les fabriques de serges, de bonneterie, de cotonnade, forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Savigny (2985 hab.), chef-lieu de canton, a des moulins à blé, des filatures de coton, des fabriques de cidre, et fait principalement le commerce d'huile de noix; son église, dominée par un très-haut clocher, est du XIIe siècle; on remarque dans cette ville des vestiges de muraille, des restes de château fort, diverses ruines fort intéressantes, etc.

Mondoubleau (1585 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Graisne, a conservé les restes d'anciennes fortifications et d'un château fort du Xe siècle. On fabrique des serges et des cotonnades dans cette localité, et on y élève des chevaux de race percheronne.

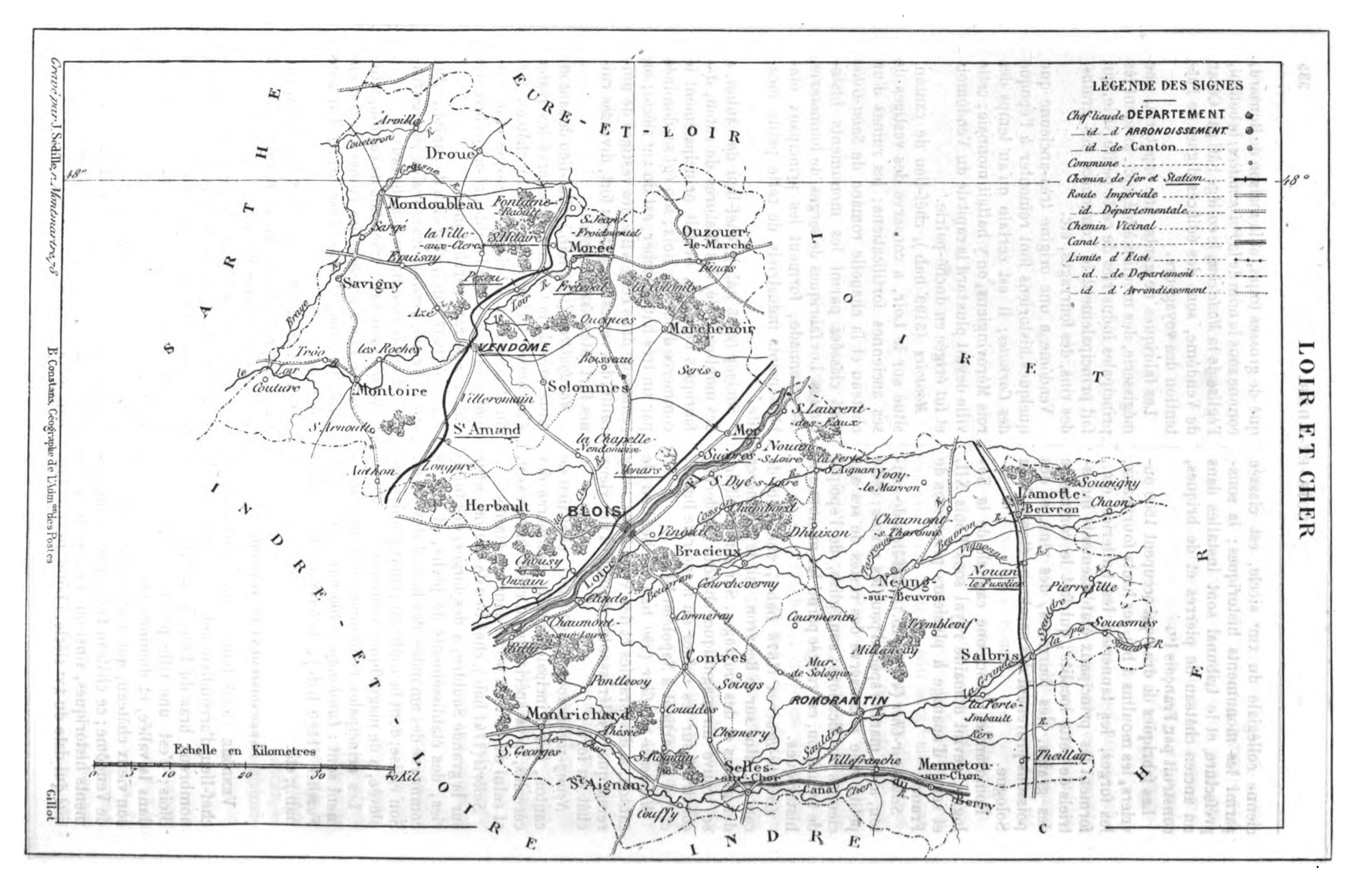
Droué (1037 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Droué, produit des céréales, des fourrages, et fait le commerce des chevaux.

Morée (1400 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Loir, possède des ruines de son enceinte fortifiée, et une église ornée d'arcades romanes.

Saint-Amand (671 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un affluent de la Bransle, produit principalement des céréales.

Selommes (874 hab.), chef-lieu de canton, situé près des sources de la Baumay, possède des ruines d'un vieux château, et un grand nombre de tombes taillées dont on ignore l'origine.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lunay* (1630 hab.); *Villiers* (1350 hab.); *Sargé* (1550 hab.); *Souday* (1349 hab.); etc.


LOIR ET CHER
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
48°
EURE-ET-LOIR
SARTHE
LOIRET
CHER
INDRE
INDRE-ET-LOIRE
Droué
Mondoubleau
Savigny
Montoire
VENDOME
Morée
Ouzouer-le-Marché
Marchenoir
Selommes
St Amand
Herbault
BLOIS
Mer
Bracieux
Contres
Montrichard
St Aignan
Selles-sur-Cher
ROMORANTIN
Neung-sur-Beuvron
Lamotte-Beuvron
Salbris
Mennetou-sur-Cher
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 Kil.
Gravé par J. Sédille, r. Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Église de Saint-Étienne. — Place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Étienne. — Vue prise à Firminy.
Vue de Rochetaillée.

LOIRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Loire, situé dans la région S. E. de la France, doit son nom au grand fleuve qui le traverse du S. au N. Ses limites sont : au N., le département de Saône-et-Loire; au S., les départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche; à l'E., ceux du Rhône et de l'Isère; à l'O., ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Le département de la Loire est, pour sa plus grande partie, encaissé entre la chaîne des Cévennes à l'E. et la chaîne des Monts-du-Forez, à l'O. Les montagnes principales dominent des collines bien cultivées et constituent le relief de ce territoire dont l'aspect est alors très-pittoresque; cette portion montagneuse tranche vivement, au N., avec les plaines de l'arrondissement de Roanne, riche contrée où se pressent les villages et les villes, et au S., avec la plaine du Forez, toute parsemée d'usines, et dont l'industrie s'est emparée pour utiliser

les incalculables richesses de ses bassins houillers. Là, au milieu des usines, des puits d'extraction, de tous les établissements nécessités par l'exploitation des houillères et des mines, apparaît la ville de Saint-Étienne, qui, toujours croissant, a, depuis quelques années, enlevé à Montbrison le titre de chef-lieu du département de la Loire.

Orographie. — Le système orographique du département de la Loire se compose de deux chaînes principales. La première, qui appartient au système des Cévennes, à l'E., le sépare du département du Rhône, court vers le N. et va se souder aux montagnes de la Bourgogne, en continuant la chaîne du Vivarais; là, un de ses principaux chaînons, qui s'est peu à peu abaissé, se redresse au *Mont-Pila*, qui s'élève de 1434 mètres, au N.-E. de l'arrondissement de Saint-Étienne, et vient mourir au confluent du Gier et du Rhône; les autres points culminants sont le *Bessat*, haut de 1245 mètres, la *Tarentaise*, dont l'altitude est de 1107 mètres, etc.

La seconde chaîne forme les *Monts-du-Forez*, massif granitique détaché des montagnes du Velay, qui court du S. au N.-O. pour aller finir dans les plaines du Bourbonnais; là culminent à 1634 mètres la cime de *Pierre-sur-Haute*, située entre les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, et les sommets de la *Madeleine*, qui se dressent à une hauteur de 1165 mètres, entre les bassins de la Bebre et de la Loire, à l'O. de l'arrondissement de Roanne.

Hydrographie. — Le département de la Loire appartient presque tout entier au bassin de la Loire, et, pour une très-petite portion du S.-E., à celui du Rhône.

La *Loire* qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, après avoir traversé le département de la Haute-Loire, entre au S. de celui qui porte son nom, sépare les arrondissements de Montbrison et de Saint-Étienne, en arrosant Chambles, Saint-Victor, Saint-Rambert, monte droit au N., à travers l'arrondissement de Montbrison en baignant Andrézieux, Saint-Cyprien, Veauchette, Meylieu-Montrond, Feurs, entre dans l'arrondissement de Roanne, y baigne Saint-Priest-la-Roche, Saint-Maurice, Roanne, Briennon, sort du département, traverse successivement ceux de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, et se jette dans l'océan Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres.

Pendant les 123 kilomètres que la Loire parcourt dans le département, ses principaux affluents sont : 1° *la Dondaine* qui arrose Chambon-Feugerolles et Firminy; 2° *le Bouson* qui vient des Monts-du-Forez dans le canton de Saint-Bonnet-le-Château, et finit près d'Andrézieux, après un cours de 30 kilomètres; 3° *le Furens* qui naît au pied du Mont-Pila, arrose Saint-Étienne, Saint-Priest, la Fouillouse, et, après 42 kilomètres de cours, se termine devant l'embouchure du Bouson; 4° *la Mare* qui vient d'un contre-fort de Pierre-sur-Haute, arrose Gumières, Soleymieux, Saint-Marcellin, Sury-le-Comtal, et finit près de Meylieu-Montrond, après un cours de 44 kilomètres, accru de *la Curaise*; 5° *la Coise* qui vient du département du Rhône, baigne Saint-Denis, Saint-Médard, Saint-Galmier, et finit à Meylieu-Montrond, après 45 kilomètres de cours; 6° *la Thoranche* qui vient des montagnes du Rhône, baigne Virigneux, Saint-Cyr-les-Vignes, et finit à Saint-Laurent-la-Conches, après avoir absorbé le ruisseau du *Pont-Lyonnais*; 7° *la Loise* qui vient du département du Rhône, arrose Salt-en-Donzy, et finit à Feurs, après 24 kilomètres de cours; 8° *le Lignon du Nord*, dont les rives ont été célébrées par Honoré d'Urfé, qui prend sa source au canton de Saint-Géorges-en-Couzan, dans les Monts-du-Forez, arrose Boën, Saint-Georges-en-Couzan, Sail-sous-Couzan, Leigneux, Saint-Thurin, Poncins, et se jette au-dessous de Feurs, après un cours de 52 kilomètres, accru du ruisseau de *la Morte*, du *Lignon-de-Chalmazel*, de l'*Auzon* et du *Vizezy*; 9° l'*Aix* qui baigne Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Germain-Laval, et finit près de Saint-Georges-de-Baroille, après 50 kilomètres de cours, accru de l'*Ysable*; 10° la *Renaison*, dont les sources sont situées dans les montagnes de la Madeleine, qui baigne le château de Neubourg, Rouilly-les Nonains, Riorges, et finit à Roanne, après avoir reçu le ruisseau de la *Tache*; 11° le *Rhins* qui vient du département du Rhône, arrose Saint-Victor, Regny, Pradines, et finit près de Roanne, après 56 kilomètres d'un cours alimenté par la *Tramouze* et le *Gaudéon*; 12° le *Jarnossin*, qui baigne Jarnosse, Boyer, Nandax, et finit en amont de Pouilly-sous-Charlieu; 13° le *Saint-Sonnin*, et la *Teissonne* qui vient d'un contre-fort de la Madeleine, arrose Saint-Bonnet-des-Quarts, et finit près de Saint-Pierre-la-Nouaille, après avoir reçu la rivière de *Saint-Romain-la-Motte*.

Le *Rhône*, qui ne fait que séparer le département de la Loire de celui de l'Isère pendant 11 kilomètres et demi, arrose Saint-Michel, Chavanay, Malleval, et a pour principal affluent le *Gier* qui vient du Mont-Pila, forme la cascade du *Saut-du-Gier*, arrose Saint-Chamond, Rive-

de-Gier, et va se perdre dans le département du Rhône à Givors, après un cours de 45 kilomètres, accru du *Janon* et du *Dourbey*.

Il existe dans le département de la Loire, un grand nombre d'étangs qui pour la plupart sont situés dans l'arrondissement de Montbrison.

Climat. — Le climat du département de la Loire est généralement doux, mais il varie avec ses diverses régions; la température y est sujette à de brusques variations qui sont provoquées par les vents de l'O. et de l'E.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Loire est de 475 962 hectares, et sa population de 537 108 habitants; c'est un département les plus peuplés, car il compte environ 106 habitants par kilomètre carré; l'accroissement de cette population a été de 246 200 âmes, à peu près, depuis le commencement du siècle.

Le nombre des industriels et commerçants à 11 000 près, est égal à celui des agriculteurs qui atteint 213 800; 10 000 habitants exercent des professions libérales, et près de 77 000 sont sans profession.

Les habitants du département de la Loire, qu'ils habitent les villes ou les campagnes, ont pour caractère commun des goûts casaniers et un grand amour pour leur pays natal : de là peu de prédisposition pour l'état militaire, quoiqu'ils soient très-braves à l'occasion. Mais si l'habitant des grands centres industriels est moins rude dans ses goûts, moins attaché aux pratiques de la religion, et doué d'une vive imagination jointe à une grande intelligence, l'habitant des campagnes est encore soumis à la routine, aux préjugés, et son ardeur religieuse va même jusqu'à la superstition; mais ces différences, il est vrai, tendent à s'effacer de jour en jour.

Agriculture. — On compte, dans le département de la Loire, 250 830 hectares de terres labourables, 83 600 de prairies naturelles, 12 700 de vignes, 31 000 de pâturages, landes et bruyères, 96 000 de bois, forêts, étangs, terres incultes, etc. La propriété y est relativement peu morcelée, et 910 000 parcelles de terrain seulement y sont possédées par 93 800 propriétaires.

Les habitants des arrondissements de Roanne et de Montbrison, n'ont d'autre ressource que l'agriculture; ils exploitent à peu près tous les genres de culture et font des progrès réels dans la science agricole, grâce aux divers comices, et aux deux fermes-écoles établies dans la commune de Champdieu et dans le canton de Roanne; mais si les grains suffisent à la consommation des arrondissements susnommés, ils sont très-insuffisants dans celui de Saint-Étienne, et, en somme, le département de la Loire ne produit pas ce qu'il consomme en céréales, dont la valeur n'est annuellement que de 22 millions de francs.

Les pommes de terre, les betteraves, les légumes secs, les graines oléagineuses, etc., les châtaigneraies, etc., atteignent, année commune, une valeur de 9 millions de francs; les vignes rendent environ 355 000 hectolitres de vins assez estimés, surtout dans la vallée du Rhône. La sériciculture a propagé la plantation des mûriers qui occupent environ 55 hectares, répartis sur divers points du territoire.

Les pâturages sont considérables, principalement dans la partie montagneuse du département, et leur valeur dépasse annuellement 10 millions de francs. On s'occupe également de reboiser les montagnes où se groupent les principales forêts, riches en sapins, en hêtres et en chênes; les résines produites par les sapins sont l'objet d'une exportation assez importante.

Dans plusieurs communes du département, l'élève des chevaux forme une branche très-lucrative de l'industrie agricole; on compte environ 10000 de ces animaux qui sont principalement de race franc-comtoise; les autres animaux domestiques sont relativement peu nombreux, et le département ne possède que 3000 mulets, 158000 bêtes à cornes, 149000 moutons, 28 000 boucs, chèvres et chevreaux, 36000 porcs, etc; les forêts et les plaines sont assez giboyeuses.

Le revenu brut des animaux domestiques est annuellement de 20 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint 42 millions, à peu près.

Mines. — Carrières. — L'élément granitique domine dans le S. du département de la Loire, et l'élément calcaire plus particulièrement dans le N.; ce sol est particulièrement favorisé sous le rapport des richesses minérales; la galène, l'antimoine sulfuré, le cuivre pyriteux, le baryte sulfaté, la pyrite de fer, le fer hydraté, se rencontrent sur plusieurs points du territoire; le quartz, les carrières de pierres de taille, de marbres, de grès, de porphyre, de chaux, les plâtrières, l'argile jaune, sont l'objet de nombreuses exploitations. Mais c'est la houille qui constitue la véritable et l'immense richesse de la Haute-Loire; ce département, sous ce rapport, vient immédiatement après celui du Nord, et ses houillères oc-

cupent, dans le bassin de Saint-Étienne, 284 kilomètres carrés de superficie.

Les principales sources minérales du département sont celles de Saint-Alban, de Montbrison, de Sail-sous-Couzan, de Roanne, de Sail-les-Bains, de Feurs, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Loire est avant tout un département manufacturier; par son industrie considérable et variée, il est devenu l'un des premiers de la France; 72 mines de houille concédées y produisent annuellement 25 millions de quintaux métriques de combustible, pour une valeur de 29 millions de francs et occupent 10000 ouvriers; leur charbon est généralement de qualité supérieure; les principales sont à Saint-Étienne, à Rive-de-Gier, à Firminy, etc. La fabrication des rubans à Saint-Étienne et à Saint-Chamond, qui se fait sur une immense échelle, emploie 60000 ouvriers; celle des velours, des cotonades, etc., a amené la création d'établissements considérables. La manufacture d'armes de l'État de Saint-Étienne et des armes à feu pour le commerce ne livre pas moins de 430000 pièces par an. Viennent ensuite des hauts fourneaux, des forges, des fonderies, des usines métallurgiques de toute espèce, où l'on fabrique la fonte, le fer et l'acier, à Saint-Étienne, à Terre-Noire, à la Grand-Croix, à Valbenoîte, etc., puis les verreries de Rive-de-Gier, les 6 mines de fer qui peuvent produire 400000 quintaux métriques de fer marchand, les fabriques de machines à vapeur, les clouteries, les quincailleries, les filatures de soie, les ateliers de broderies, les chantiers de constructions pour les bateaux, l'exploitation des carrières de pierre à bâtir, d'argile à poterie, de grès, de meules à aiguiser, de marbre blanc, etc.

Le commerce du département porte principalement sur la houille, le fer, les rubans, le velours, la peluche, la soie, les verres et les vins.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Loire est desservi par 6 routes impériales, d'une longueur de 328 kilomètres, 12 routes départementales, longues de 424 kilomètres, et 3751 chemins vicinaux, dont le développement total est de 7206 kilomètres. A ces voies de communication s'ajoutent encore 165 kilomètres de rivières et de canaux navigables.

Le département est traversé : 1° par le canal de *Roanne-à-Digoin*, qui commence à Roanne, sur la Loire, passe dans le département de l'Allier, puis dans celui de Saône-et-Loire, où il rejoint à Digoin le Canal-Latéral, après un parcours total de 56 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 13 écluses; 2° par le canal de la *Grand-Croix-à-Givors*, qui se développe sur 7 kilomètres.

Le département de la Loire est desservi par le chemin de fer de *Paris à Lyon par le Bourbonnais*, une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à Saint-Martin-d'Estréaux, la Pacaudière, Saint-Germain-Lespinas, Roanne, Le Coteau, Saint-Cyr-de-Favières, Vendranges-Saint-Priest, Saint-Jodard, Balbigny, Feurs, Montrond, Saint-Galmier, La Renardière, Saint-Just, La Fouillouse, Villars, Saint-Étienne, Terre-Noire, Saint-Chamond, Grand-Croix, Lorette et Rive-de-Gier. Trois embranchements se détachent de cette ligne : 1° celui de *Roanne à Amplepuis*, avec stations à Le Coteau, L'Hôpital, Regny et Saint-Victor; 2° celui de *Saint-Étienne à Montbrison*, avec stations à Villars, La Fouillouse, Saint-Just, Andrézieux, Bonson, Sury-le-Comtal et Saint-Romain-le-Puy; 3° celui de *Saint-Étienne au Puy*, avec stations à Le Clapier, Bellevue, La Ricamarie, Le Chambon, Firminy et Pertuiset.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 208 kilomètres.

Histoire. — Avant la conquête romaine, le territoire, aujourd'hui occupé par le département de la Loire, était habité par les *Ségusiens*, dont *Forum*, actuellement Feurs, devint la capitale. La tradition veut que César ait remporté une victoire décisive sur Vercingétorix dans cette contrée. Après la conquête, cette contrée prospéra comme colonie romaine pendant plusieurs siècles, et fut enclavée dans la Gaule lyonnaise.

Vers le ve siècle, cette province passa un instant entre les mains des Bourguignons, puis sous la domination franque. Les enfants de Clovis se partagèrent le royaume paternel vers 534, et le Forez fit alors partie du Comté lyonnais; il fut ravagé par les Sarrasins, au VIIIe siècle; ses comtes luttèrent contre l'invasion arabe, parvinrent à repousser ces pillards, accrurent leur puissance, et l'un d'eux, au Xe siècle, Charles le Chauve régnant, se déclara comte héréditaire. L'un de ses successeurs, Guillaume III, s'engagea dans la première croisade et fut tué au siége de Nicée, laissant finir en sa personne la première race des comtes du Forez. Les comtes de la seconde race eurent d'abord à lutter contre les archevêques de Lyon qui prétendaient des droits sur certaines villes de la contrée, et l'un d'eux, Guy, favorisé par les armes, s'empara de Lyon qu'il pilla, en 1157; le roi et le pape intervin-

rent dans la querelle, et, moyennant échange et prix convenu, les domaines du Forez furent intégralement maintenus entre les mains de ses comtes. Au XIII[e] siècle, des chartes d'affranchissement furent octroyées aux principales villes.

Pendant le XIV[e] siècle, ces vaillants seigneurs luttèrent à outrance contre l'invasion anglaise, mais ils ne purent soustraire leur pays aux déprédations de l'étranger, et même Montbrison fut brûlé par les partis qui battaient la campagne; aux Anglais succédèrent les routiers, les pillards et les voleurs qui désolaient alors la France; les comtes du Forez se réunirent à leur oncle Jacques de Bourbon, comte de la Marche, pour purger la contrée de ces terribles bandits. Une grande bataille fut livrée près de Brignais, qui fut fatale à la bonne cause : le comte de Forez fut tué; son frère et son successeur devint fou; le Forez fut alors vendu au second fils du roi Jean, Louis de France, et enclavé dans l'apanage des ducs de Bourbon. Ainsi finit la deuxième race des comtes du Forez.

La troisième race fut, en fait, représentée par la famille d'Urfé, vraisemblablement d'origine allemande; en effet, les ducs de Bourbon ne pouvaient habiter ce pays qu'ils se contentaient de visiter quelquefois; mais Guichard d'Urfé avait été investi par eux de la charge de bailli et administrait le Forez à leur place. Lorsque par la mort d'une princesse de Bourbon en 1521, le comté fut réuni à la couronne de France par son héritière, Louise de Savoie, mère de François I[er], les d'Urfé gardèrent leur position; malgré leur sagesse, ils ne purent empêcher le Forez d'être rudement éprouvé pendant les guerres religieuses du XVI[e] siècle; le terrible baron des Adrets, à la tête des protestants, prit Feurs, Montbrison, Montrond, Saint-Bonnet-le-Château, Boën, Saint-Galmier, etc.; à ces terribles épreuves se joignirent la peste, la famine et les débordements de la Loire. Mais ces maux touchaient à leur fin, et après quelques troubles occasionnés par la Ligue, le Forez goûta une tranquillité qu'il ne devait plus perdre; les d'Urfé s'éteignirent à Paris, au XVIII[e] siècle, dans une assez profonde obscurité.

En 1790, lorsque la France fut divisé en départements, le département de la Loire fut d'abord compris dans celui du Rhône; mais en 1793, après le siége de cette ville, la Convention dédoubla ce département, et celui de la Loire fut alors formé de l'ancien Forez et d'une portion du Lyonnais et du Beaujolais.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages célèbres du département de la Loire sont : le cardinal LAGRANGE, ministre de Charles V; l'amiral GUILLAUME DE GOUFFIER; le maréchal SAINT-ANDRÉ; le jésuite COTTON; l'anatomiste DUVERNEY; les jurisconsultes PAPON et DUPUY; l'abbé FERRAY; CHAMPAGNY, duc de Cadore; le littérateur DUGAS-MONTBEL; BERCHOUX, l'auteur de *la Gastronomie*; les graveurs DUMAREST et GALLE, de l'Institut; l'antiquaire SIAURE; le président RAVEZ; le sculpteur FOYATIER; et parmi les contemporains : JULES JANIN; l'académicien DE LAPRADE; le duc de PERSIGNY; MARTIN-BERNARD, etc.

Divisions administratives. — Le département de la Loire comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Saint-Étienne	11	cant.	74	comm.
— Montbrison..	9	—	138	—
— Roanne.....	10	—	111	—
	30	cant.	323	comm.

Dans l'ordre militaire, ce département forme la 2[e] subdivision de la 8[e] division militaire dont le siége est à Lyon.

Dans l'ordre religieux, il forme, avec le département du Rhône, le diocèse de Lyon et de Vienne; ce diocèse compte 28 cures, 310 succursales, 181 vicariats rétribués par l'État, 3 petits séminaires à Montbrison, Verrières et Saint-Jodard. Les protestants y possèdent un temple, et les Juifs une synagogue comprise dans la circonscription territoriale de Lyon.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Lyon, et la justice y est rendue par les 3 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 2 tribunaux de commerce de Roanne et de Saint-Étienne.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Lyon, et ses établissements d'instruction publique sont : un lycée à Saint-Étienne, 3 colléges libres à Saint-Étienne, Saint-Chamond et Roanne, une école normale d'instituteurs à Montbrison, et 760 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Loire :

ARRONDISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE.

SAINT-ÉTIENNE (96 620 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en 4 cantons, est situé sur le Furens, à 464 kilomètres de Paris; c'est une très-importante ville, dont la

principale rue a une longueur de 6 kilomètres; ses places, plantées d'arbres, son boulevard de Villebœuf, forment d'agréables promenades; mais son horizon est rapidement borné par des coteaux qui restreignent les limites de la vue; parmi les principaux édifices de Saint-Étienne, on cite l'église gothique de *Saint-Étienne* qui date du XIIe siècle, avec de beaux vitraux, l'église *Notre-Dame*, de style roman, les églises *Saint-Charles* et *Saint-Roch*, nouvellement construites dans le style ogival, le palais des Arts qui doit servir d'hôtel de préfecture, etc.; mais ces divers monuments n'ont rien de très-remarquable.

L'industrie de Saint-Étienne est extrêmement considérable; on y fabrique annuellement pour 80 millions de rubans au moyen de 25 000 métiers qui emploient 40 000 ouvriers; les 15 couches exploitées dans son bassin houiller occupent 5000 mineurs et produisent 16 millions de quintaux métriques de combustible, la fabrication des armes, si importante, la quincaillerie dont la production est de 3 millions et demi par année, les fabriques d'acier, de machines, la grosse taillanderie, les poteries, les chapelleries, etc., ont nécessité la création d'usines et d'ateliers considérables.

Saint-Étienne remonte à l'époque de l'occupation romaine et était alors connu sous le nom de *Furanum;* au XIe siècle, deux cents maisons de forgerons et de rubanniers se groupèrent autour d'une église élevée sous le vocable de saint Étienne; au XVe siècle, ce n'était encore qu'un simple bourg, qui est devenu actuellement l'une des villes les plus importantes de la France.

Rive-de-Gier (14 381 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Gier et sur le canal de Givors, est le centre d'une exploitation houillère qui produit annuellement 6 millions 700 000 quintaux métriques de combustible; des fours à coke, des verreries qui fabriquent pour une valeur de 4 millions, des forges pour les grosses pièces de la marine et des chemins de fer, des ateliers de construction pour les machines à vapeur et les locomotives, des fabriques d'acier, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité.

Saint-Chamond (12 652 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Janon, possède des forges considérables pour la production du fer marchand, des clouteries, des ateliers de construction pour la marine et les chemins de fer, etc. On y voit les ruines d'un château fort bâti pour les comtes du Forez.

Le Chambon-Feugerolles (6954 hab.), chef-lieu de canton, a des papeteries, des forges, des fabriques d'acier.

Bourg-Argental (3574 hab.), chef-lieu de canton situé sur la Déôme, fait principalement le commerce des vins du Rhône. Son église est classée parmi les monuments historiques.

Pélussin (3504 hab.), chef-lieu de canton, possède une ancienne église byzantine dont le chœur recouvre une crypte.

Saint-Genest-Malifaux (2416 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de pins de Trappe, a des scieries importantes.

Saint-Héand (3294 hab.), chef-lieu de canton situé près du Malaval, possède une église en partie gothique.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Firminy* (9217 hab.), avec mines de houille et carrières de pierres; *Doizieux* (2404 hab.); *la Fouillouse* (2019 hab.); *la Grand-Croix* (3664 hab.); *Izieux* (4385 hab.); *Lorette* (3889 hab.); *Marlhes* (2143 hab.); *la Ricamarie* (4131 hab.); *Roche-la-Molière* (3070 hab.); *Saint-Genest-Lerpt* (2724 hab.); *Saint Genis-Terre-Noire* (2194 hab.); *Saint-Jean-Bonnefonds* (4705 hab.); *Saint-Julien-en-Jarret* (4840 hab.); *Saint-Martin-la-Plaine* (2288 hab.); *Saint-Paul-en-Jarret* (3289 hab.); *Sorbiers* (3771 hab.); *Terre-Noire* (4840 hab.); *Unieux* (3235 hab.); *La Valla* (2128 hab.); *Rochetaillée* (1020 hab.), où l'on admire de belles ruines d'un ancien château fort, bâti au sommet d'un rocher; etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON.

MONTBRISON (5475 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près du Vizezy, sur le penchant d'un coteau, à 35 kilomètres de Saint-Étienne; c'est une ville sans commerce et sans industrie, sauf quelques filatures qui n'occupent qu'un petit nombre d'ouvriers; elle est triste, ses rues sont étroites, ses maisons basses, mais ses boulevards sont ombragés par de beaux arbres, et, du sommet de la butte qui porte la ville, le regard peut embrasser la plaine du Forez dans un vaste rayon. L'église *Notre-Dame-d'Espérance* est un monument historique du XIIIe siècle dont certaines parties sont remarquables, et auquel est annexée une curieuse salle qui servait autrefois aux réunions du chapitre; l'ancien collége des *Oratoriens* où est installée la sous-préfecture, le couvent de *Sainte-Marie* dont on a fait un palais de justice, l'ancien couvent des *Cordeliers* qui renferme la mairie et divers établissements publics, l'hôpital fondé au XIIIe siècle, forment les autres édifices de la ville. Il existe à Montbrison 3 sources minérales.

L'origine de Montbrison est antérieure à l'invasion des Romains qui y fondèrent une colonie; elle devint la principale résidence des

comtes du Forez ; elle fut relevée de ses ruines et puissamment fortifiée par les ducs de Bourbon en 1790, elle fit partie du département de Rhône-et-Loire, puis elle devint le chef-lieu du département de la Loire, titre que Saint-Étienne vient de lui enlever définitivement.

Saint-Galmier (3035 hab.) chef-lieu de canton, a des eaux minérales froides et gazeuses, déjà connues à l'époque de l'occupation romaine, et dont on exporte annuellement plus de 3 millions de bouteilles.

Feurs (3060 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Loire, fait le commerce des céréales et des toiles ; son territoire a révélé une grande quantité d'objets de l'époque romaine, témoignages incontestables de l'ancienne splendeur de cette petite ville.

Saint-Rambert (2515 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Bouzon, a des ateliers de construction pour la batellerie et fait le commerce des fourrages et des céréales. Son église est un remarquable spécimen du style byzantin. On voit aussi à Saint-Rambert les ruines d'un ancien prieuré.

Boën (1993 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Lignon, fait principalement le commerce des vins.

Noirétable (1888 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de l'Ermitage, a des tanneries et des scieries mécaniques.

Saint-Bonnet-le-Château (2132 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement des dentelles communes.

Saint-Georges-en-Couzan (1149 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Lignon, a des scieries assez importantes.

Saint-Jean-Soleymieux (1355 hab.), chef-lieu de canton, possède une crypte où jaillit une source qui attire de nombreux pèlerins.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chazelles-sur-Lyon* (5688 hab.); *Panissières* (4464 hab.); *Périgneux* (2380 hab.); *Saint-Just-sur-Loire* (2344 hab.); *Saint-Marcellin* (2000 hab.) ; *Saint-Maurice-en-Gourgois* (2345 hab.) ; *Sury-le-Comtal* (2806 hab.) ; *Usson* (3459 hab.).

ARRONDISSEMENT DE ROANNE.

ROANNE (19 354 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située sur la rive gauche de la Loire et sur le canal de Digoin, à 80 kilomètres de Saint-Étienne. C'est une ville bien bâtie, aux rues larges et propres ; un pont en pierre la fait communiquer avec la rive droite du fleuve ; les antiquités qu'elle possède, telles que des restes de Thermes, des sépultures et sarcophages, des vestiges de cimetière gallo-romain, des traces de voies romaines, sont extrêmement intéressantes pour les archéologues. L'église *Saint-Étienne*, qui date du xv[e] siècle, les ruines de l'ancien château seigneurial, le collége construit par le jésuite Cotton, le célèbre confesseur d'Henri IV, sont les principaux monuments de la ville.

Les filatures de coton qui emploient 1200 ouvriers et fabriquent des toiles pour une valeur de 28 millions de francs, les filatures de lin, les fabriques de draps, d'indiennes, d'huiles, de poteries, etc., les tanneries, les chapelleries, les faïenceries, les fours à chaux, etc., forment les principales industries de Roanne, qui fait le commerce des vins de son territoire, des farines et des planches.

Roanne, l'ancienne *Rodumna*, était, avant l'invasion, l'une des principales villes des Ségusiens ; elle fut brillamment occupée par les Romains qui l'élevèrent à un haut rang, puis, au moyen âge, elle redescendit au rang de simple bourg ; c'est de la création du canal de Briare que datent son importance et sa prospérité manufacturière.

Charlieu (3890 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Sornin, fait principalement le commerce des bestiaux, de laines et du fil. Son ancienne abbaye de *Bénédictins* est classée parmi les monuments historiques.

Saint-Symphorien-de-Lay (1726 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Loire, tisse les calicots, les mousselines et les cotonnades.

Belmont (3872 hab.), chef-lieu de canton, fait un très-actif commerce de lin filé.

Néronde (1292 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierre à bâtir.

La Pacaudière (2114 hab.), chef-lieu de canton, a des tanneries et des fabriques de toile.

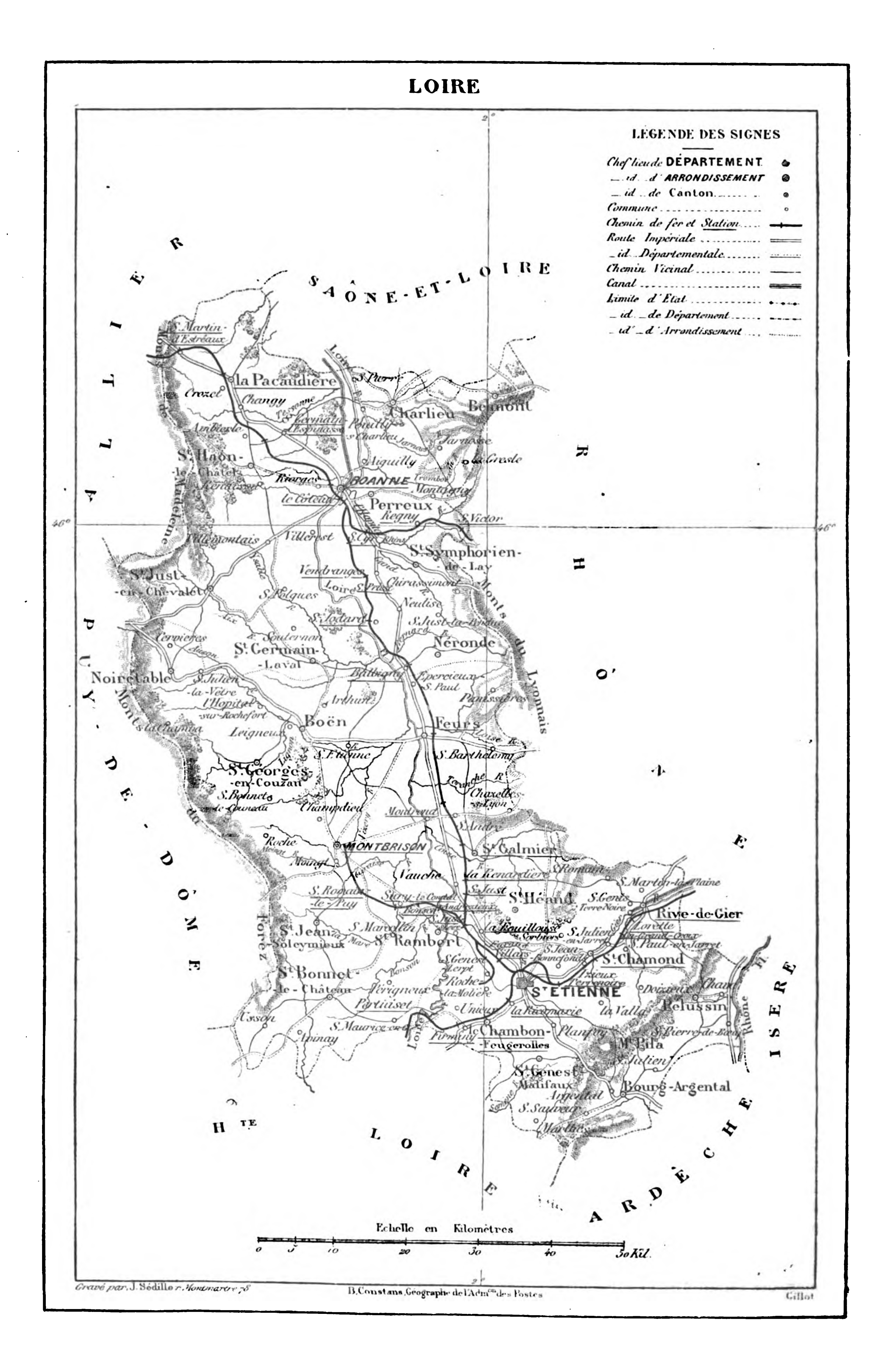
Perreux (2493 hab.), chef-lieu de canton, a des tuileries et des poteries. On y voit les ruines d'un ancien château fort.

Saint-Germain-Laval (2071 hab.), chef-lieu de canton, dont le sol renferme des gisements de plomb argentifère et d'anthracite, a conservé les restes d'un ancien château des comtes de Forez.

Saint-Haon-le-Châtel (723 hab.), chef-lieu de canton, a gardé en grande partie son enceinte fortifiée du moyen âge.

Saint-Just-en-Chevalet (2483 hab.), chef-lieu de canton, possède la vieille église d'un prieuré du xv[e] siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Le Coteau* (2040 hab.); *La Gresle* (2610 hab.) ; *Montagny* (2123 hab.) ; *Neulise* (2583 hab.) ; *Saint-Just-la-Pendue* (3201 hab.), etc.


LOIRE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_ id. _ d' ARRONDISSEMENT
_ id. _ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_ id. _ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d' Etat
_ id. _ de Département
_ id. _ d' Arrondissement
SAÔNE-ET-LOIRE
ALLIER
RHÔNE
PUY-DE-DÔME
Hte LOIRE
ARDÈCHE
ISÈRE
la Pacaudière
Charlieu
Belmont
ROANNE
Perreux
St. Haon-le-Châtel
St. Symphorien-de-Lay
St. Just-en-Chevalet
St. Germain-Laval
Néronde
Noirétable
Boën
Feurs
St. Georges-en-Couzan
MONTBRISON
St. Galmier
St. Héand
Rive-de-Gier
St. Jean-Soleymieux
St. Rambert
St. Chamond
St. Bonnet-le-Château
ST ÉTIENNE
Pelussin
Chambon-Feugerolles
Mt. Pila
St. Genest-Malifaux
Bourg-Argental
Monts du Lyonnais
Echelle en Kilomètres
0
5
10
20
30
40
50 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale du Puy. — Château de la Roche-Lambert. — Cathédrale du Puy. — Château de la Voûte
Vue d'Espaly. — Château de Polignac.

LOIRE-HAUTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Haute-Loire, situé dans la région centrale de la France, prend son nom du grand fleuve qui, dans son cours supérieur, le traverse du S. E. au N. E. Ses limites sont : au N., les départements du Puy-de-Dôme et de la Loire; au S., ceux de la Lozère et de l'Ardèche ; à l'E., les départements de la Loire et de l'Ardèche; à l'O., ceux de la Lozère et du Cantal.

Le département de la Haute-Loire présente l'aspect d'une large vallée, enfermée à l'E. et à l'O. par de hautes montagnes, et traversée par une chaîne secondaire qui la divise en deux parties inégales, arrosées, l'une par la Loire, l'autre par l'Allier. Dans sa partie plane, le territoire du département est fertile, bien cultivé, riche surtout en céréales qui prospèrent sur ce sol, presque partout mélangé de laves et de pouzzolanes, et fécondé par les nombreu-

ses saignées pratiquées dans les cours d'eau. Dans sa partie montagneuse, ce département présente les sites les plus pittoresques et les plus sauvages; toutes ces hauteurs, où ne manquent ni les torrents impétueux, ni les lacs profonds, sont hérissées de roches basaltiques et de sommets volcaniques, couverts d'épaisses forêts et de vastes pâturages où paissent d'immenses troupeaux, et couronnées çà et là par des ruines féodales du plus étrange aspect.

Orographie. — Le département de la Haute-Loire s'appuie à l'E., au S. et à l'O. à la ligne de ceinture du bassin de la Loire, et il est formé par des ramifications du vaste système orographique des Cévennes.

La chaîne principale, qui s'en détache à l'E., prend le nom de *Montagnes-du-Vivarais*, et sépare le département de la Haute-Loire de celui de l'Ardèche; là, sur la frontière du département, à l'E de l'arrondissement du Puy, se dresse la cime volcanique du *Mézenc*, élevée de 1754 mètres au-dessus du niveau de la mer; de ce point se détache un chaînon secondaire qui sépare la vallée du Lignon de celle de la Loire, et qui culmine par le *Mont-Mégal* à une hauteur de 1437 mètres.

Au S. O., une autre chaîne, qui dérive des Cévennes, sépare le département de la Haute-Loire de ceux de la Lozère et du Cantal; ce sont les *Monts-de-la-Margeride*, dont le point culminant, élevé de 1042 mètres, est situé dans le canton de Pinols, au S. O. de l'arrondissement de Brioude.

Enfin, au S., se détache la chaîne secondaire du *Vivarais*, qui forme la ligne de faîte entre la Loire et l'Allier, monte au N. vers le centre de l'arrondissement du Puy, et se sépare en deux branches; l'une incline vers l'E. en s'abaissant par degrés; l'autre, sous le nom de *Monts-du-Forez*, se recourbe vers l'E., puis court au N. à travers le département de la Loire. Les points culminants de cette chaîne et de ses deux ramifications sont le *Pic-de-Pradelles*, haut de 1135 mètres, la *Montagne-de-Tartas*, haute de 1345 mètres, la *Croix-de-la-Chèvre*, élevée de 1262 mètres, sur la ligne de partage des eaux de la Loire et de l'Allier, etc.

Hydrographie. — Le département de la Haute-Loire est compris tout entier dans le bassin de la Loire et, directement ou indirectement, tous ses cours d'eau sont tributaires de ce grand fleuve. Les principaux cours d'eau du département sont la *Loire* et l'*Allier*.

La *Loire*, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, entre dans celui de la Haute-Loire par le S. de l'arrondissement du Puy, monte au N. en arrosant Salettes, Arlempdes, Goudet, passe près de Solignac, laisse le Puy à gauche, arrose la Voûte, Vorey, où elle s'incline vers l'E., Chamalières, entre dans l'arrondissement d'Yssingeaux, qu'elle traverse diagonalement en baignant Retournac, où elle commence à devenir navigable, Bas-en-Basset, passe près de la Chapelle-d'Aurec, à Aurec, sort du département de la Haute-Loire, traverse successivement ceux de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire de la Loire-Inférieure, et va se jeter dans l'Océan, après un cours total de 1008 kilomètres. Pendant ses 75 kilomètres de cours dans le département, les principaux affluents de la Loire sont: 1° la *Méjeanne* qui vient de l'Ardèche, arrose Saint-Arcons, et finit au-dessus d'Arlempdes; 2° la *Borne* qui prend sa source dans le canton de la Chaise-Dieu, au N. de l'arrondissement de Brioude, arrose Borne, Saint-Vidal, le Puy, et finit après un cours de 25 kilomètres, accru du *Malet* et du *Dolaison;* 3° la *Sumène* qui naît au pied du Mont-Mégal, dans la commune de Queyrières, baigne Saint-Julien-d'Apteuil, Saint-Pierre-Eynac, et finit à Peyredeyre, après un cours de 26 kilomètres; 4° l'*Arzon* qui vient du département du Puy-de-Dôme, arrose Chomel, et finit à Vorey, après un cours de 43 kilomètres; 5° le *Lignon-du-Sud* qui tombe du Mont-Mézenc, dans la commune de Chaudeyrolles, à l'E. de l'arrondissement du Puy, arrose Fay-le-Froid, le Chambon, Tence, et finit au S. de Monistrol, après avoir absorbé, dans un cours de 84 kilomètres, les ruisseaux des *Merles*, de la *Chèze*, des *Mazeaux*, du *Trifoulon*, de *Mousse*, de l'*Auze*, de la *Siaulme* et de la *Dunière;* 6° l'*Ance* qui vient du département du Puy-de-Dôme, et finit en face de Monistrol, après un cours de 66 kilomètres, accru de l'*Andrable*.

L'*Allier*, qui prend sa source dans le canton de Langogne, au N. E. du département de la Lozère, après avoir servi de limite entre la Lozère et l'Ardèche, puis entre l'Ardèche et la Haute-Loire, entre dans ce dernier département, le traverse du S. au N. O. en arrosant Monistrol, commune qu'il ne faut pas confondre avec le chef-lieu de canton du même nom, Langeac, la Voûte-Chilhac, passe près de Brioude, baigne Auzon, Vézézoux, entre dans le département du Puy-de-Dôme, puis dans celui de l'Allier, et se jette dans la Loire, après un cours de 375 kilomètres. Pendant son parcours dans le département, qui est de 105 kilomètres, les principaux affluents de l'Allier sont : 1° le *Chapeauroux* qui finit sur la limite du département; 2° l'*Auze*, rivière différente de

son homonyme citée plus haut, qui vient des Monts-de-la-Margeride; 3° la *Sénouire* qui prend sa source au pied de la Chaise-Dieu, arrose la Chapelle-Genest, Saint-Pal-de-Murs, Saint-Étienne-près-Allègre, Paulhaguet, Domeyrat, et finit en face de Brioude, après avoir absorbé, dans un cours de 56 kilomètres, le *Doulon* qui baigne Laval, Saint-Didier, Vals-le-Chastel, et finit à Domeyrat; 4° l'*Alagnon* qui vient des montagnes du Cantal, traverse l'angle N. O. de l'arrondissement de Brioude, en arrosant Lampdes, et passe dans le Puy-de-Dôme, où il finit, après avoir reçu la *Sionne*.

Les deux principaux lacs du département sont le lac *du Bouchet*, formé dans un ancien cratère d'une circonférence de 4500 mètres et situé à une hauteur de 1197 mètres dans le canton de Cayres, et le lac *Saint-Front*, élevé de 1200 mètres, situé à l'E. de l'arrondissement du Puy.

Climat. — Le climat du département de la Haute-Loire est très-variable, ce qui tient à sa configuration orographique. Ses montagnes sont couvertes de neige pendant plusieurs mois de l'année, et la température se ressent de ce voisinage; les vents dominants sont ceux qui soufflent du N.-O. et de l'O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Haute-Loire est de 498 165 hectares, et sa population de 312 661 habitants, ce qui donne environ 61 habitants par kilomètre carré; l'accroissement de cette population a été considérable depuis le commencement de ce siècle, et dépasse 283 000 âmes.

Cette population comprend 193 000 agriculteurs, 66 000 industriels ou commerçants, 6000 habitants exerçant des professions libérales, et 33 000 sans profession.

Le caractère des habitants de la Haute-Loire est aussi varié que le sol et le climat du département. Vers le centre, l'habitant des villes, comme celui des campagnes, est franc, actif, industrieux, mais passionné pour les plaisirs turbulents et assez prompt aux rixes violentes. Dans les montagnes, qui appartenaient autrefois à des provinces différentes, le montagnard a conservé les caractères distinctifs qui montrent à quel point la division départementale de la France est illogique et contraire à la vérité ethnographique. Les paysans sont de races différentes; dans l'arrondissement de Brioude, ils sont restés auvergnats, assez obligeants et serviables; dans les cantons méridionaux, ils se distinguent par l'amour du travail, le respect de la religion et les mœurs hospitalières; au S. O., dans les montagnes de la Margeride, ils sont apathiques et d'une paresse proverbiale. Vers le N., on retrouve des gens courageux, travailleurs, qui émigrent en grand nombre pour amasser quelque argent et reviennent vivre dans leur village; mais dans l'E., sur les pentes du Vivarais et des montagnes du Mégal, apparaît une population farouche, vindicative à l'excès, et qui, autrefois, ne marchait qu'armée de couteaux, véritables Corses perdus au milieu de la France, comme le remarque M. A. Hugo, mais dont les mœurs rudes et sauvages s'adoucissent de jour en jour sous l'influence de la civilisation.

La langue française est employée dans toutes les villes du département; mais les campagnes ont conservé un patois qui dérive du languedocien, et qui, suivant le pays, se rapproche tantôt de l'idiome du Gévaudan, tantôt de celui de l'Auvergne.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Haute-Loire comprend 228 500 hectares de terres labourables, 91 400 de prairies naturelles, 5600 de vignes, 57 000 de pâturages, landes, bruyères, et 112 500 de bois, forêts, étangs, terres incultes, etc. Le sol, divisé en 1 232 000 parcelles environ, est possédé par 97 000 propriétaires.

L'agriculture, depuis quelques années, a fait certains progrès dans le département de la Haute-Loire, où elle était demeurée fort en arrière; la ferme-école de Nolhac, dans le canton de Saint-Paulien, les sociétés d'agriculture et les comices tendent à l'encourager, et propagent les nouvelles méthodes et les instruments perfectionnés.

Les céreales, l'orge, le blé, le méteil, le seigle, l'avoine, sont cultivés avec succès; leur valeur atteint annuellement 21 millions de francs et leur récolte suffit à la consommation départementale. La valeur des autres cultures ne va pas à 8 millions de francs; les vignes ne donnent que des vins médiocres et insuffisants pour la consommation des habitants; on cultive en grand les pommes de terre et les légumes secs, tels que haricots, fèves, lentilles; la récolte des châtaignes est abondante, et, dans les montagnes, elle devient une précieuse ressource pour les pauvres populations. On s'occupe aussi du reboisement des montagnes, où le pin, le sapin, le hêtre, le chêne, réussissent parfaitement, et forment encore çà et là quelques forêts, dont la superficie est à peine de 400 hectares. Les pâturages sont considérables dans la Haute-Loire et d'une excellente qualité; on peut évaluer à 10 millions leur rapport annuel.

L'élève des animaux domestiques occupe une

place importante dans les exploitations agricoles; au premier rang se placent les bêtes à cornes, taureaux et génisses, et les bœufs qu'on engraisse, principalement dans les prairies du Mézenc; on en compte plus de 146 000, environ 310 000 moutons, 11 000 chevaux de race indigène, 34 000 porcs, 13 000 boucs, chèvres et chevreaux, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 17 millions de francs environ, et la valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 39 millions.

Mines. — Carrières. — Les richesses minérales du département de la Haute-Loire sont assez importantes, et ses produits sont variés; le minerai de fer, le plomb, l'antimoine sulfuré, la galène argentifère, etc., forment ses principales productions métalliques. La houille est abondante dans les bassins de Brassac, de Lamothe, de Langeac, et de récentes recherches ont amené récemment la découverte de nouveaux gisements.

On exploite sur divers points du département des carrières de marbres, de granit, de gneiss, de serpentine, de quartz, de pierres de taille, de pierres meulières, de grès, etc.

Les principales sources minérales du département se rencontrent à Paulhac, à Salles, à Andruéjols, à Laprat, à Langeac, etc.; elles sont généralement salines et acidules, mais peu employées.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Haute-Loire est plus manufacturier qu'agricole; au premier rang de ses industries, il faut placer la fabrication des rubans dans le N., et celle des dentelles dans le S. qui occupe environ 50 000 personnes appartenant au département, et dont les produits atteignent chaque année une valeur de 10 millions de francs.

On compte dans la Haute-Loire 9 mines de houilles concédées et en cours d'exploitation qui couvrent une superficie de 42 kilomètres carrés; leur rendement dépasse 700 000 quintaux métriques de combustible; 2 mines d'antimoine sulfuré y produisent annuellement 840 quintaux métriques pour une valeur de 17 000 francs.

Les cuirs, les papiers, les peaux, les lainages, les gros draps, les tuiles, les briques, la poterie, etc., sont fabriqués dans un certain nombre d'établissements.

Le commerce comprend les produits du territoire, les bestiaux, etc., et principalement le beurre et les fromages du Mézenc.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de la Haute-Loire est desservi par 6 routes impériales d'une longueur de 345 kilomètres, 14 routes départementales longues de 469 kilomètres, et 1265 chemins vicinaux dont le développement total est de 3705 kilomètres.

Ce département est desservi par divers embranchements et sous-embranchements du chemin de fer de *Paris à Lyon par le Bourbonnais*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon : 1° l'embranchement de *Saint-Germain-des-Fossés à Langeac* avec stations à Arvant, Brioude, Frugières-le-Pin, Paulhaguet et Saint-Georges-d'Aurat; 2° l'embranchement de *Saint-Étienne au Puy* avec stations à Aurec, Monistrol, Pont-de-Lignon, Retournac, Chamalières, Vorey, Saint-Vincent et la Voûte; 3° le sous-embranchement d'*Arvant à Murat*, avec stations à Lempdes et Blesles.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 120 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, aujourd'hui occupé par le département de la Haute-Loire, était un pays perdu dans la Gaule, et à peine accessible, au milieu de ses froides montagnes. Les *Velauni*, qui ont donné leur nom au Velay, l'habitaient alors sous la protection des Arvernes, dont ils étaient les clients; *Icid-Mago*, origine d'Yssingeaux, *Brivas* qui est devenue Brioude, *Ruessium*, détruit par les Normands, au IXe siècle, et dont on retrouve les ruines à Saint-Paulien, etc., formaient leurs villes principales.

Après la conquête de la Gaule, les *Velauni* furent affranchis de leurs liens envers les Arvernes, et leur pays passa dans la première Aquitaine. La civilisation romaine les toucha quelque peu, et des voies de communication s'ouvrirent pour la première fois à travers leur sauvage contrée.

Suivant la tradition, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ serait venu prêcher le christianisme dès le premier siècle de l'Église, mais ce qui est historiquement certain, c'est que l'église du Velay était puissante au IXe siècle, bien que cette contrée eût été livrée à de terribles épreuves, pendant les invasions des Burgondes qui saccagèrent Brioude, des Visigoths qui soutinrent l'arianisme par de violentes persécutions contre les catholiques, pendant celles des Francs et des Sarrasins qui y parurent au commencement du VIIIe siècle, et enfin à l'époque des Normands qui chassèrent les populations du pays.

Au temps des croisades, le Velay prit une grande part au mouvement religieux qui entraîna les fidèles à la conquête de la Terre-

Sainte; Aymar, évêque du Puy, fut un des chefs de l'entreprise; il représenta le pape dans les conseils, et concourut avec les plus braves enfants du Velay à vaincre les Turcs sous les murs d'Antioche.

L'époque féodale fut désastreuse pour les habitants du Velay; leurs seigneurs, les Polignac et autres, fondèrent leur puissance sur le pillage et l'oppression des populations, et il fallut l'intervention armée du roi Louis VII pour réduire ces chefs de routiers qui ont commencé par le brigandage. A la fin du XIVe siècle, Duguesclin vint à son tour chasser les grandes compagnies qui désolaient les campagnes du Velay, et mourut au Puy où se trouve son tombeau.

Pendant la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, au XVe siècle, les populations de cette province demeurèrent fidèles au parti du roi, et les Bourguignons même échouèrent devant les murs du Puy, grâce au courage et à la prudence de ses comtes. Leur courage ne se démentit pas, le siècle suivant, pendant les terribles guerres de religion, et les protestants ne purent s'emparer de la ville, vaillamment défendue par la noblesse du pays ; le curé d'Yssingeaux chassa lui-même de son territoire ces bandes dévastatrices.

Depuis cette époque, à part des incursions du fameux Mandrin qui ravagea pendant quelque temps le pays, rançonnant sans pitié les campagnes et les villes, le Velay jouit d'une parfaite tranquillité. Jusqu'à la Révolution, il fit parti du Languedoc, et s'administra par ses *États particuliers*, sous la présidence de l'évêque du Puy.

Au remaniement territorial de 1790, le département de la Haute-Loire se forma de l'ancien Velay, et de quelques portions de l'Auvergne, du Forez et du Gévaudan.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables du département de la Haute-Loire, on peut citer: le maréchal DE LAFAYETTE; le cardinal DE POLIGNAC ; le peintre FRANÇOIS GUY ; le statuaire JULIEN ; le lieutenant général LATOUR-MAUBOURG; les généraux LACOSTE, ROMEUF, etc.

Divisions administratives. — Le départede la Haute-Loire comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. du Puy........	14 cant.	115 comm.
— de Brioude.....	8 —	106 —
— d'Yssingeaux...	6 —	41 —
	28 cant.	262 comm.

Ce département forme la 2e subdivision de la 20e division militaire, dont le siége est à Clermont-Ferrand.

Dans l'organisation religieuse, il forme le diocèse du Puy, qui est suffragant de l'archevêché de Bourges; ce diocèse compte 33 cures, 236 succursales, 200 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire au Puy, et 2 petits séminaires à Monistrol et à la Chartreuse. Quatre temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue dans la Haute-Loire par les 3 tribunaux de première instance siégeant aux chef-lieux d'arrondissement, et par les 2 tribunaux de commerce de Brioude et du Puy qui ressortissent de la Cour impériale de Riom.

Compris dans le ressort de l'académie de Clermont, ce département possède un lycée, un cours normal d'instituteurs et d'institutrices au Puy, 2 colléges libres au Puy et à Brioude, et 305 écoles publiques et libres. Environ la moitié des jeunes gens appelés à la conscription sait lire et écrire.

Description des Villes.—Voici les principales localités du département de la Haute-Loire ·

ARRONDISSEMENT DU PUY.

LE PUY (19 532 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé près de la Borne et du Dolezon, à 556 kilomètres de Paris. Cette ville est bâtie en amphithéâtre sur la pente d'une montagne conique, et produit extérieurement un effet extrêmement pittoresque avec ses maisons capricieusement étagées les unes au-dessus des autres, et dont les toits de tuile tranchent vivement sur les flancs verts des vallées qui l'environnent. A l'intérieur, le Puy n'est percé que de rues étroites, difficiles, pavées de débris volcaniques et très-roides, principalement dans sa partie haute; mais cette ville est riche de monuments, d'hôtels, de maisons que citent avec admiration les amateurs des belles œuvres architecturales, et son territoire récèle un grand nombre de trésors archéologiques des époques celtique, gallo-romaine et mérovingienne, tels que dolmens, grottes, sépultures, instruments, substructions, débris de temples, inscriptions, monnaies, etc. Le Puy a conservé quelques débris de ses anciennes fortifications et une tour à mâchicoulis; ses promenades sont nombreuses et variées; sur la place du Breuil s'élève une fontaine monumentale faite de marbre et ornée de dix-sept statues de bronze; au sommet de la roche Corneille qui domine la ville, apparaît une statue colossale de la Vierge, haute de 16 mètres

et pesant 100 000 kilogrammes, qui fut érigée en 1860.

La cathédrale de *Notre-Dame*, dont la fondation remonte au v[e] siècle, est un édifice extrêmement curieux, en ce qu'il reproduit toute la série des styles depuis cette époque jusqu'au xv[e] siècle; elle est située sur les ruines d'un ancien temple, au sommet de la ville, et précédée d'un escalier de 103 marches; son clocher isolé est roman et date du xii[e] siècle, et l'on a découvert, depuis quelques années, une grande quantité de débris antiques encastrés dans les murs de son chevet. A la classe des monuments historiques appartiennent un cloître mérovingien et roman qui s'ouvre près de la cathédrale et qui est adossé à une très-vieille forteresse, *le Baptistère de Saint-Jean* qui date du vi[e] siècle, l'église *Saint-Laurent* construite vers 1550, et qui renferme le tombeau de Du Guesclin, surmonté de la statue très-ressemblante du grand connétable, et dans la vallée, de la Borne, la très-vieille église de *Saint-Michel d'Aiguille*, avec des restes de peintures murales très-anciennes. L'église ogivale des *Carmes*, des restes d'autres églises, la chapelle *Saint-Clair*, bâtie au pied du rocher Saint-Michel et dont la construction remonte au xii[e] siècle, une partie de la façade de l'ancien évêché, l'hôtel-de-ville, l'hôtel moderne de la préfecture, de vieilles maisons finement sculptées, des fontaines du xv[e] siècle, le nouveau musée, etc., complètent la nomenclature des édifices qui font du Puy l'une des villes de France les plus inéressantes à visiter.

La principale industrie de cette localité est la fabrique des dentelles et des blondes qui occupe un très-grand nombre d'ouvriers; elle possède des minoteries, des tanneries, des fonderies, etc.; son commerce est alimenté par les produits de son territoire.

L'origine de la ville du Puy se perd dans les récits légendaires et miraculeux; il est probable qu'elle se groupa très-anciennement autour d'un temple consacré à Diane chasseresse, sur l'emplacement duquel, au v[e] siècle, un évêque construisit une église. La ville, qui portait alors le nom d'*Anicium*, se développa, et devint plus tard un comté qui dépendait du parlement de Toulouse.

Le Monastier (3631 hab), chef-lieu de canton, situé sur la Colanse, petit affluent de la Loire, a des fabriques de dentelles, une filature de laine, et fait le commerce des bestiaux et des céréales. Cette petite ville a conservé une partie de ses anciennes fortifications et les restes très-importants de l'abbaye bénédictine de *Saint-Théofrède*, fondée à la fin du vii[e] siècle; son église, plusieurs fois rebâtie et devenue aujourd'hui l'église paroissiale, est ornée d'une belle façade romane.

Saint-Julien-Chapteuil (2802 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Sumène, a conservé une immense porte à mâchicoulis qui faisait autrefois partie de ses fortifications, ainsi que les ruines d'un château féodal bâti sur un rocher basaltique.

Saint-Paulien (2943 hab.), chef-lieu de canton, possède une église du xi[e] siècle, classée parmi les monuments historiques; cette petite localité est bâtie sur l'emplacenment de l'ancien *Ruessium*, et son sol recèle une grande quantité d'objets de l'époque romaine. On fait à Saint-Paulien un commerce assez actif de bestiaux, de bois de construction et de bois à brûler.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Cayres* (1391 hab.), qui fabrique des dentelles et des fromages, *Allègre* (1802 hab.), dont les environs sont riches d'antiquités romaines, *Craponne* (3847 hab.), située près de l'Arzon, qui fait le commerce des grains, des fruits, des légumes, du bétail, et a conservé des restes de ses anciennes fortifications, *Fay-le-Froid* (817 hab.), situé près du Lignon, où se trouvent des eaux minérales, et qui exploite des carrières de pierres de taille, *Loudes* (1600 hab.), qui possède des ruines d'un château gothique, *Pradelles* (1872 hab.) situé sur un petit affluent de l'Allier, qui fabrique des dentelles et fait le commerce de la rouennerie et de la quincaillerie, *Saugues* (3847 hab.) situé, près du Suéjols, un affluent de l'Allier, et qui possède un vieux cloître classé parmi les monuments historiques, *Solignac-sur-Loire* (1087 hab.), bâti non loin de la cascade de la *Baume*, et *Vorey* (2352 hab.), situé au confluent de l'Arzon et de la Loire.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Coubon* (2466 hab.); *Polignac* (2263 hab.) avec les ruines de l'ancien château de ce nom, construit sur un rocher à pic et encore entouré de courtines crénelées; *Rosières* (2323 hab.); *Saint-Front* (2620 hab,); *Saint-Germain-Laprade* (2607 hab.); *Borne* (299 hab.), où se voit le château Renaissance de la Roche Lambert construit en blocs de laves; *Voûte-sur-Loire* (830 hab.) qui possède un château gothique très-pittoresquement bâti sur les bords du fleuve; *Espaly* (1507 hab.), situé sur les deux rives de la Borne, au pied d'un rocher basaltique, nommé les *Orgues d'Espaly;* etc.

ARRONDISSEMENT DE BRIOUDE.

Brioude (4932 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située près de l'Allier, à 64 kilomètres du Puy, au milieu d'un

vaste cirque de montagnes que dominent au loin les sommets du Puy-de-Dôme; c'est une ville assez mal construite, aux rues étroites, mais qui possède un édifice classé parmi les monuments historiques, et dont l'ornementation est justement admirée; c'est son église paroissiale de *Saint-Julien*, bâtie à l'époque de Constantin, détruite par les Sarrasins, et reconstruite au XIe et XIIe siècles, avec toutes les finesses sculpturales de l'architecture byzantine; les chapiteaux de ses colonnes sont des modèles qui rivalisent avec les plus merveilleuses œuvres de l'antiquité; à l'intérieur, cette église est romane par ses nefs, dont les arcades et les fenêtres sont à plein cintre, et gothique par les ogives de son chœur et de ses cinq absides. Brioude est orné de charmantes fontaines qui datent du XIIIe siècle.

La principale industrie de cette localité est la fabrication des tulles; son territoire produit des vins et du maïs.

Brioude, l'ancienne *Brivas*, a été une cité importante autrefois. Elle fut pillée par les Burgondes et les Sarrasins, et fut relevée de ses ruines, en 819, par Béranger, comte de Toulouse.

Auzon (1510 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Allier, a des mines de houille et une source minérale froide; cette petite ville fait principalement le commerce des bestiaux.

La Chaise-Dieu (1755 hab.), chef-lieu de canton, possède un monastère du XIe siècle, entouré de belles fortifications; son église gothique du XIVe siècle, avec stalles magnifiquement sculptées, tapisseries superbes du XVIe siècle, et peintures murales représentant une remarquable danse macabre, est classée parmi les monuments historiques, ainsi qu'un délicieux cloître du XVe siècle, où se mêlent les cintres et les ogives.

Langeac (3864 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Allier, exploite des carrières de grès et de pierres de tailles et des houillères; cette petite localité industrielle a des fabriques de dentelles, des magnaneries, des briqueteries, etc., et une source d'eaux minérales froides. C'est le centre d'un bassin houiller considérable qui occupe une superficie de 687 hectares.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Blesle* (1685 hab.), sur la rivière de ce nom, qui fait le commerce des bestiaux et des laines, *Lavoûte-Chilhac* (736 hab.), situé au confluent de l'Avesne et de l'Allier, où l'on remarque une ancienne église des *Bénédictins*, *Paulhaguet* (1467 hab.), près de la Sénouire, et *Pinols* (925 hab.), situé près d'un affluent de l'Allier où se trouve le magnifique hôtel druidique, nommé *la Tombe de las Fadas*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Sainte-Florine* (2080 hab.); *Siaugues-Saint-Romain* (1740 hab.); *Saint-Georges-d'Aurat* (1700 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUX.

YSSINGEAUX (8393 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur une hauteur, à 28 kilomètres du Puy; c'est une ville assez régulièrement bâtie, mais d'un aspect sévère; son hôtel de ville est un très-remarquable monument du XVe siècle; à la même époque remonte la construction d'un château à murailles crenelées, et dont les restes sont occupés par le palais de justice et l'hôtel de ville; l'église d'Yssingeaux est moderne.

On fabrique dans cette petite localité des rubans, des dentelles et des blondes, et on y fait principalement le commerce des céréales, des toiles, des bois et des bestiaux.

Cette ville, autrefois connue sous le nom d'*Icid-Mago*, envoyait des députés aux États du Velay qui administraient la province.

Bas (3141 hab.), chef-lieu de canton, où l'on fabrique de la poterie et des dentelles, a conservé d'intéressants débris de l'époque romaine.

Monistrol-sur-Loire (4781 hab.), chef-lieu de canton, qui a de nombreux établissements industriels, possède un remarquable château fortifié, qui appartenait autrefois aux évêques du Puy.

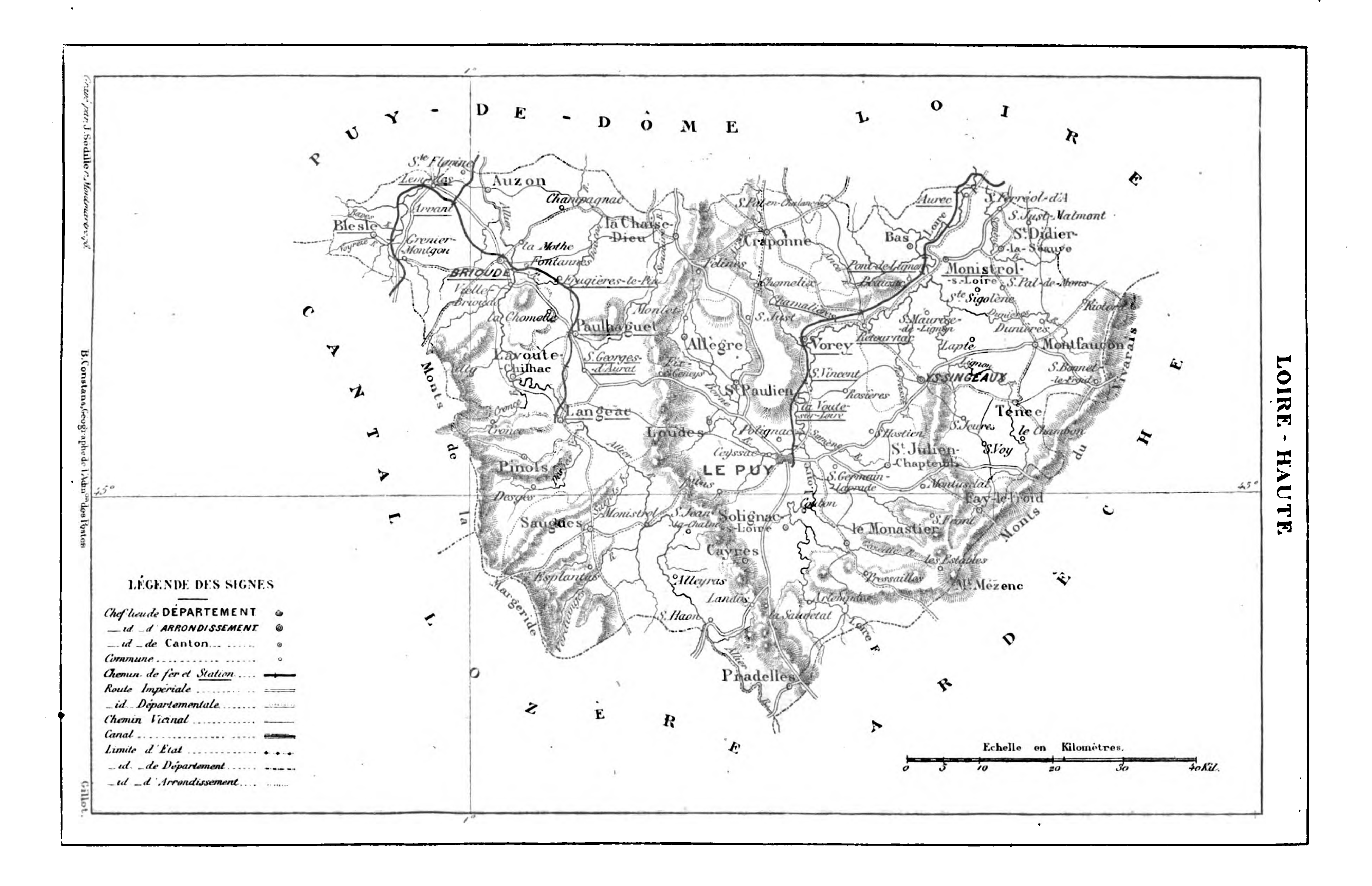
Saint-Didier-la-Séauve (4941 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Semène, a des fabriques de rubans, de gaze, une filature de soie, des papeteries, des scieries, et fait le commerce des bestiaux, de la rouennerie, etc. Sa vieille église est classée parmi les monuments historiques.

Tence (5722 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Lignon, est une localité industrielle qui fabrique du papier, des chapeaux, des blondes, des dentelles, etc.

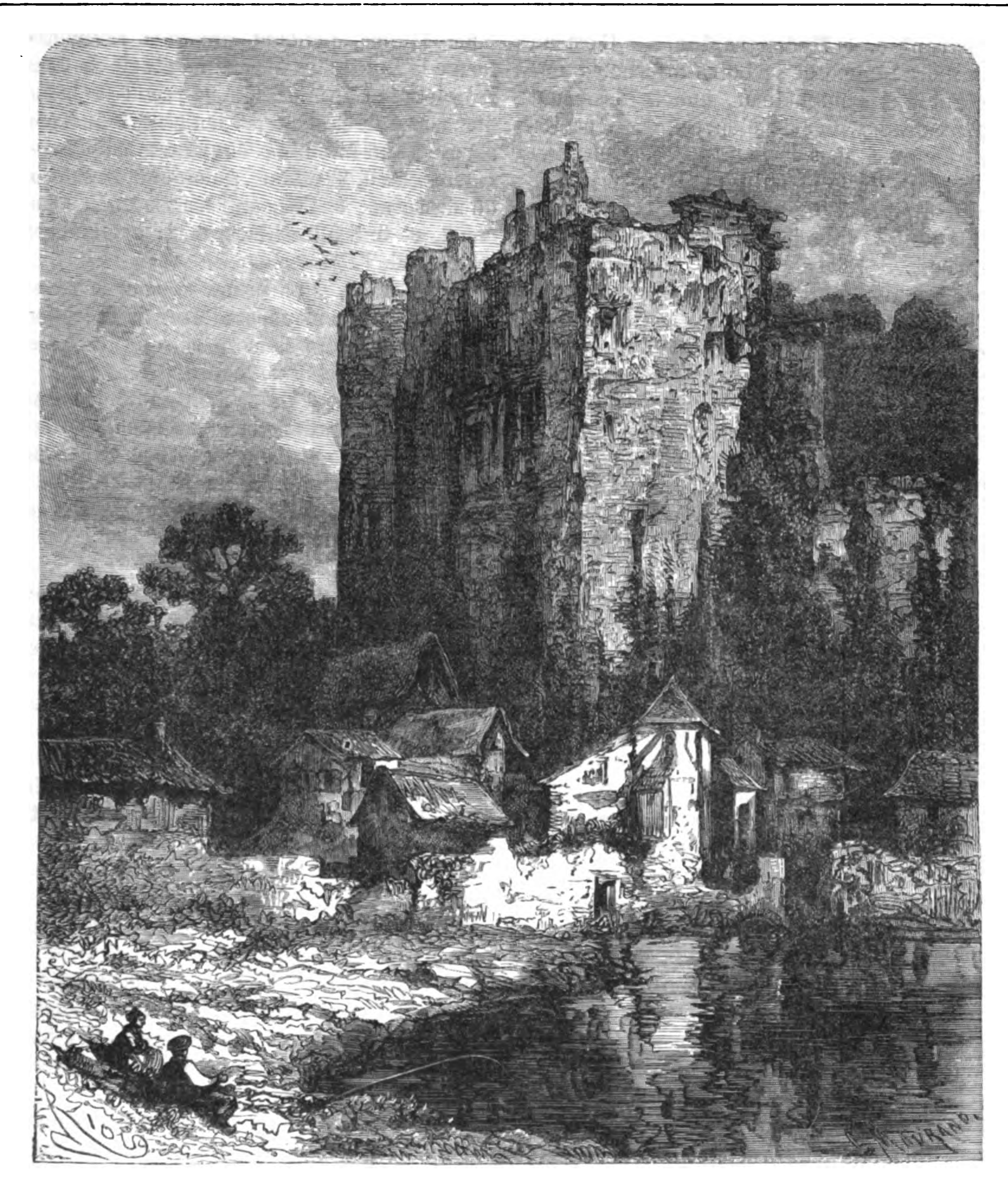
Montfaucon (1047 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un affluent du Lignon, fait le commerce des bestiaux, des chevaux, des mulets, des draps, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Aurec* (2455 hab.); *Beauzac* (2818 hab.); *Le Chambon* (2048 hab.); *Dunières* (2315 hab.); *Lapte* (3030 hab.); *Retournac* (3278 hab.); *Riotord* (3130 hab.); *Sainte-Sigolène* (2991 hab.); *Saint-Jeures* (2989 hab.); *Saint-Just-Malmont* (2086 hab.); *Saint-Maurice-de-Lignon* (2070 hab.); *Saint-Pal-en-Chalançon* (2474 hab.); *Saint-Pal-de-Mons* (2142 hab.); *Saint-Voy* (2569 hab.); etc.

LOIRE - HAUTE



Gravé par J. Sedille r. Montmartre 78. B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes Gillot.



Le château de Clisson.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Loire-Inférieure, situé dans la région orientale de la France, forme un département maritime, et doit son nom au cours inférieur du grand fleuve qui le traverse de l'E. à l'O. Ses limites sont : au N.-E., le département du Morbihan ; au N., celui d'Ille-et-Vilaine ; à l'E., celui de Maine-et-Loire ; au S., celui de la Vendée ; à l'O., l'océan Atlantique.

L'aspect du département de la Loire-Inférieure est varié dans son ensemble, et son relief se dessine par une succession pittoresque de collines et de coteaux ; il est arrosé par des cours d'eau dont les rives sont vantées à juste titre ; la partie O. du département contraste d'une manière frappante avec le N. qui est assez vivement ondulé ; ses côtes présentent un développement de 90 kilomètres, et se découpent capricieusement sur les eaux bleues et profondes de l'Atlantique.

Orographie. — Hydrographie. — C'est au N. du département de la Loire-Inférieure, entre Nantes et Pontchâteau, que se dessinent les hauteurs les plus développées du département, connues sous le nom de *Sillon-de-Bretagne;* mais le point culminant du territoire se trouve situé à une altitude de 115 mètres, près de Rougé, dans l'arrondissement de Châteaubriant.

Le département de la Loire-Inférieure appartient en entier au bassin de la Loire; tous ses cours d'eau sont directement ou indirectement tributaires de ce fleuve; seulement, au N., la *Vilaine*, et au S., le *Falleron*, forment des bassins côtiers et se jettent directement à la mer.

La *Loire*, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, de Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, entre dans celui auquel elle a donné son nom par l'extrémité de l'arrondissement d'Ancenis, le sépare de Maine-et-Loire en arrosant Varades, Ancenis, Oudon, traverse l'arrondissement de Nantes, en baignant Mauves, Thoiré, Nantes, Chantenay, la Basse-Indre, Indret, Couëron, le Pellerin, Paimbœuf, Donges, Saint-Nazaire, et se jette dans l'Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres. Ses principaux affluents pendant ses 100 kilomètres de cours dans le département sont : 1° le *Havre* qui vient du canton de Saint-Mars-la-Jaille, arrose Pannecé, Teillé, Couffé, et finit près d'Oudon, après 32 kilomètres de cours; 2° la *Divatte* qui naît dans Maine-et-Loire, et rejoint la Loire à son entrée dans le département ; 3° l'*Erdre* qui vient du canton de Louroux, dans Maine-et-Loire, entre dans la Loire-Inférieure, où il arrose Saint-Mars-la-Jaille, Bonnœuvre, Riaillé, Saint-Joué, Nort, la Chapelle-sur-Erdre, et finit à Nantes, après un cours total de 105 kilomètres, accru du *Quihoix* et du *Cens;* 4° la *Sèvre-Nantaise* qui vient du département des Deux-Sèvres, entre dans la Loire-Inférieure, où elle baigne Clisson, Vertou, et finit à Nantes, après un cours de 138 kilomètres, accru de la *Moine*, de la *Sanguèse* et de la *Maine ;* 5° la *Chézinne* qui vient du canton de Saint-Étienne-de-Montluc, et finit à Nantes ; 6° l'*Achenau* qui traverse le lac de Grand-Lieu, baigne les marais de Port-Saint-Père, Cheix, Rouans, Vue, et finit au-dessus de Paimbœuf, après avoir absorbé la *Boulogne*, l'*Ognon* et le *Tenu;* 7° le *Brivé* qui prend sa source dans l'arrondissement de Savenay, arrose Pontchâteau, les marais de Saint-Gildas, et, sous le nom d'*Étier-de-Méans*, finit au port de Méans, après un cours de 50 kilomètres.

La *Vilaine*, pendant quelques kilomètres, forme la limite des départements de la Loire-Inférieure et du Morbihan, et reçoit : 1° le *Samnon*, accru de la *Brutz*, et la *Chère;* 2° le *Don* qui arrose Saint-Julien-de-Vouvantes, Moisdon-la-Rivière, Issé, Treffieuc, Guémené, et finit près de Masserac ; 3° l'*Isac* qui arrose Blain, Guenrouet, et finit à Tréhillac, après avoir absorbé les eaux de l'*Effondreau*.

Le *Falleron*, qui prend sa source dans la Vendée, baigne Machecoul dans la Loire-Inférieure, et se jette dans la baie de Bourgneuf, après 56 kilomètres de cours.

Le département de la Loire-Inférieure possède l'un des grands lacs de France, le lac *de Grandlieu* qui couvre une superficie de 3894 hectares dans la commune de Saint-Philbert; il s'y trouve aussi de nombreux étangs, de vastes marais et des marais salants.

Climat. — Le climat du département de la Loire-Inférieure est tempéré, mais souvent humide et sujet à de brusques variations de température ; les tempêtes d'équinoxe y sont violentes ; les vents dominants sont ceux de l'O. et du S.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Loire-Inférieure est de 687 457 hectares, et sa population de 598 598 habitants, ce qui donne environ 81 habitants par kilomètre carré ; l'accroissement de la population a été de 229 293 âmes, depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs composent la moitié de cette population, et les industriels ou commerçants plus du quart ; on compte 15 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 56 000 sans profession.

La vivacité, l'ardeur et la ténacité dans les entreprises, un esprit commerçant et industriel, une loyauté et une probité universellement reconnues distinguent les habitants de la Loire-Inférieure ; leur intelligence est vive, mais chez eux le jugement et le bon sens l'emportent sur l'esprit et l'imagination, et ils sont moins artistes qu'amis des arts. Dans les campagnes, les mœurs ont conservé une grande pureté ; la vie est sobre et patiente, la communalité grande entre les familles, et l'hospitalité pratiquée avec beaucoup de franchise ; l'ivrognerie tend à s'effacer de jour en jour, ainsi que les préjugés et les superstitions.

On parle français dans toutes les villes du département avec un accent un peu chantant qui fait aisément reconnaître l'habitant de la Loire-Inférieure ; le bas-breton est principale-

ment employé dans tout l'O. des arrondissements de Nantes et de Savenay.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Loire-Inférieure comprend 324 000 hectares de terres labourables, 116 000 de prairies naturelles, 30 000 de vignes, 89 000 de pâturages, landes et bruyères, 125 000 de bois, forêts et de terres incultes. Le territoire, très-morcelé, comprend 2 320 000 parcelles possédées par 142 000 propriétaires.

La Loire-Inférieure est un département de moyenne et de petite culture; les céréales qu'on y récolte, le blé, le seigle, le sarrasin, suffisent à la consommation des habitants, et leur valeur annuelle dépasse 36 millions. Les autres cultures, pommes de terre, betteraves, légumes, chanvres, lins, etc., rapportent, année commune, 14 millions de francs environ; parmi elles, il faut citer les vignes, qui produisent 1 600 000 hectolitres de vins, dont les meilleurs sont les vins rouges de Vallet, du Loroux, de Vertou, etc., et les vins blancs de la Chapelle-sur-Erdre, de Riaillé, etc.; les pommiers, les poiriers et les cormiers, très-nombreux, servent à la fabrication du cidre, dont on fait, chaque année, près de 200 000 hectolitres; les forêts sont belles et riches en diverses essences, chênes, ormeaux, frênes, hêtres, bouleaux; les principales sont les forêts de la Bretèche, du Gavre, de Machecoul, de Juigné, etc. La valeur annuelle des pâturages est environ de 11 millions de francs.

Les animaux domestiques forment une branche importante de l'industrie agricole. On compte à peu près 30 000 chevaux de race bretonne, petits, mais ardents, 310 000 bêtes à cornes, de race bretonne également, 232 000 moutons de petite taille, mais de bonne qualité, surtout ceux des prés-salés, 79 000 porcs, 34 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est annuellement de 29 millions, et la valeur totale de la production agricole dépasse 62 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de la Loire-Inférieure est principalement formé de granit, de schiste, de calcaire et de terres d'alluvion. Le minerai de fer est assez abondant dans les arrondissements d'Ancenis et de Châteaubriant; on trouve aussi quelques filons de plomb à Crossac, un gîte d'étain à Piriac, de l'aimant à l'embouchure de la Loire, de la houille et de la tourbe sur plusieurs points du territoire. Les carrières de pierres de taille, de pierres à chaux, les marais salants du littoral, sont l'objet d'importantes exploitations.

Les principales sources minérales du département sont celles de Pornic, de la Plaine, de la Chapelle-sur-Erdre, assez efficaces dans les affections des voies digestives.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Loire-Inférieure est industriel et manufacturier; ses principaux établissements sont les filatures de coton, les raffineries, les chantiers de constructions maritimes, la fabrication de conserves de sardines, dont 15 millions de boîtes s'expédient dans toutes les parties du monde, les ateliers pour la construction des machines à vapeur, les fonderies, les hauts fourneaux et forges de la Hunaudière, de la Jahotière, de la Prévotière, les forges et fonderies maritimes de Nantes, les laminoirs de la Basse-Indre, l'immense établissement impérial d'Indret qui emploie 2000 ouvriers, les houillères qui produisent 300 000 quintaux métriques de combustible, les minières de fer qui donnent 137 000 quintaux métriques de minerai, les tourbières, dont le rendement est de 46 000 quintaux métriques, les marais salants qui produisent, année commune, 424 000 quintaux métriques de sel, les fabriques de produits chimiques, les verreries, les tanneries, etc.

Le mouvement de la navigation qui se produit dans les 13 ports de Nantes, de Saint-Nazaire, de Paimbœuf, de la Turballe, du Pouliguen, du Croisic, de Port-Nichet, de Méans, de Pornic, de Chantenay, de Rosais, de la Basse-Indre, de Bourgneuf, est représenté, à l'entrée et à la sortie : pour la navigation à voile et à vapeur, par 10 800 navires jaugeant ensemble 494 000 tonnes; pour le cabotage, par 10 400 caboteurs jaugeant 408 000 tonnes; pour la pêche de la morue, par 6 navires jaugeant 550 tonnes; pour la pêche de la sardine, par 2500 chaloupes montées par 15 000 marins.

Il existe une ligne de transatlantiques entre Saint-Nazaire et le Mexique, et des services réguliers avec Liverpool, Bordeaux et Brest.

Le commerce importe les vins, eaux-de-vie, denrées coloniales, sucre, café, riz, indigo, coton, bois de teinture, morues, engrais, houilles anglaises, bois du Nord, etc., et exporte des blés, des farines, des sucres raffinés, des sels, des viandes et beurres salés, des savons, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Loire-Inférieure possède 6 routes impériales longues de 481 kilomètres, 18 routes départementales d'une longueur de 471 kilomètres, et 787 chemins de grande, de moyenne et de petite communication, dont le

développement total est de 4507 kilomètres. Les canaux et rivières navigables ajoutent 355 kilomètres à ces voies de communication.

Les canaux qui desservent le département sont : 1° le canal de *Nantes à Brest*, qui commence sur la Loire, à Nantes, par l'Erdre canalisé, et va se joindre à la rivière de l'Aulne après un parcours total de 359 kilomètres; 2° le canal de *jonction de la Loire à la Vilaine*, long de 90 kilomètres; 3° les canaux de *la Boulaie*, de *Cesme*, de *Nyon*, de *Haute Perche*, etc.

Le département de la Loire-Inférieure est traversé : 1° de l'E. à l'O. par le chemin de fer de *Paris à Saint-Nazaire*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, qui dessert les stations de Varades, Anetz, Ancenis, Oudon, Clermont, Mauve, Thouaré, Sainte-Luce, Nantes, la Bourse, Chantenay, la Basse-Indre, Couëron, Saint-Étienne-de-Montluc, Cordemais, Savenay, Donges et Montoir; 2° par l'embranchement de *Nantes à Napoléon-Vendée*, avec stations à Vertou, la Haye-Fouassière, le Pallet et Clisson; 3° par l'embranchement de *Savenay à Châteaulin*, avec stations à Pontchâteau, Drefféac, Saint-Gildas et Séverac.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 171 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département de la Loire-Inférieure, était habité, longtemps avant l'invasion romaine, par la peuplade des *Namnètes*. Cette peuplade faisait partie de la confédération armoricaine qui vivait sous le régime républicain. Sans remonter aux temps mythologiques, on peut affirmer que les Namnètes ont une très-ancienne origine. Unis aux Vénètes, ils luttèrent d'abord contre l'invasion romaine, mais ils durent se soumettre devant les armées de César, et leur ville devint une cité importante de la nouvelle administration. Le christianisme, apporté dans la contrée vers l'an 275 avec les prédications de Saint-Clair, premier évêque de Nantes, fut scellé par le sang des deux martyrs, Donatien et Rogatien, en 290.

Le vainqueur des Visigoths, Clovis, s'empara du pays que les derniers empereurs étaient impuissants à conserver; sous ses successeurs, après le partage de la Bretagne, les différents chefs prirent le titre de comtes, et Nantes devint le chef-lieu d'un comté tout en subissant encore la domination franque. Félix, un des évêques de la ville, contribua beaucoup à sa prospérité; mais l'invasion des Northmans réservait au comté de longues années de dévastations; Nantes fut détruite; un désert en marqua l'emplacement, et lorsque Alain Barbe-Torte, vainqueur des pirates, voulut rendre grâce à Dieu dans la basilique de Félix, il ne trouva plus qu'une ville en ruine.

Cependant la cité se releva, et Alain y bâtit un château fort; elle subit tour à tour la domination des ducs de Bretagne, du roi d'Angleterre, de Philippe Auguste qui l'arracha aux Anglais, fut presque entièrement incendiée en 1118, et renaquit de ses cendres. Des dissensions intérieures, des revendications de droits entre l'évêque et les seigneurs de Châteaubriant, d'Ancenis, de Retz, de Pont-Château, troublèrent le pays pendant quelques années; le comté de Nantes continua à se tenir séparé du duché de Bretagne, puis il lutta contre Charles V, fut soumis par Duguesclin, et enfin se donna à Jean V, qui établit sa résidence à Nantes. Ce duc y construisit la cathédrale actuelle, et son successeur, François II, acheva en 1480 le château fort d'Alain Barbe-Torte, où la Bretagne lutta pour la dernière fois contre l'influence française. François II fut le dernier duc de Bretagne; sa fille, Anne, épousa le roi Charles VIII, en 1491, et en secondes noces, le roi Louis XII; leur fille aînée, la princesse Claude, devint la femme de François Ier, et en 1532, du consentement des états de la province, la Bretagne fut définitivement réunie à la France.

Les guerres de la Réforme troublèrent peu le pays; les magistrats nantais refusèrent de suivre Charles IX dans les sanglantes voies de la Saint-Barthélemy. Henri IV vint à Nantes rendre l'édit qui régularisait l'existence politique des protestants. Louis XIII, Richelieu, Louis XIV la visitèrent, mais presque toujours ces royales visites furent marquées par des exécutions. A la Révolution, la ville lutta contre les Vendéens, et, en 1793, Cathelineau fut tué sous ses murs.

Au remaniement de la France en 1790, le département de la Loire-Inférieure fut formé avec le comté de Nantes qui comprenait la partie S. de l'ancienne Bretagne.

Hommes célèbres. — Le département de la Loire-Inférieure compte un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : ABÉLARD; le maréchal GILLE DE RETZ; ANNE DE BRETAGNE; le marin CASSART; l'astronome BOUGUER; l'oratorien FOUCHÉ; HAUDAUDINE, le *Régulus nantais*; CHARETTE; CAMBRONNE; le savant CAILLAUD; le naturaliste D'ORBIGNY; le docteur LAENNEC; et parmi les contemporains : les généraux BEDEAU, LAMORICIÈRE, MELLINET; le jurisconsulte FAUSTIN-HÉLIE; le docteur MAISONNEUVE; CHARLES MONSELET; les peintres JULES DUPRÉ et LUMINAIS; les deux DEBAY, sculpteurs; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Loire-Inférieure comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de	Nantes......	17	cant.	70	comm.
—	Ancenis.....	5	—	27	—
—	Châteaubriant	7	—	37	—
—	Paimbœuf...	5	—	26	—
—	Savenay.....	11	—	53	—
		45	cant.	213	comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Loire-Inférieure forme la 1re subdivision de la 15e division militaire dont le siége est à Nantes.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Nantes, suffragant de l'archevêché de Tours; ce diocèse compte 50 cures, 205 succursales, 170 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Nantes, un petit séminaire à Nantes et à Guérande. On y compte 3 temples affectés au culte protestant, et une synagogue pour le culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Rennes, et la justice y est rendue par les 5 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Nantes.

Dans l'ordre universitaire, il dépend de l'Académie de Rennes, et ses établissements d'instruction publique sont : un lycée à Nantes, 2 colléges communaux à Ancenis et à Paimbœuf, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Campbon, et 702 écoles publiques et libres. Les trois cinquièmes des jeunes gens appelés pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Loire-Inférieure :

ARRONDISSEMENT DE NANTES.

NANTES (111 956 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est située sur la Loire, au confluent de l'Erdre et de la Sèvre, à 427 kilomètres de Paris. C'est une place de guerre de troisième classe, et elle forme un sous-arrondissement maritime de l'arrondissement de Lorient; une longue suite de ponts relient entre elles les îles qu'entourent en cet endroit les nombreux bras du fleuve ; la ville s'étend en grande partie sur la rive gauche de la Loire, et sa promenade de *la Fosse*, depuis la gare jusqu'à l'extrémité du port, a près de 4 kilomètres de longueur; ses autres promenades sont le *cours Saint-Pierre*, vaste esplanade située derrière la cathédrale, le *cours Napoléon* situé dans les riches quartiers de la ville et orné de la statue de Cambronne par Debay, le jardin des plantes transformé en parc anglais avec rivières, étangs, pelouses, serres et belles allées de magnolias; les nouvelles rues sont larges, bordées de hautes et belles maisons; sur la place Royale, on vient enfin de construire une fontaine d'une assez médiocre exécution, d'ailleurs; la place Louis XIV, à l'extrémité du cours Saint-Pierre, est dominée par une haute colonne que surmonte la statue du roi.

Nantes possède des édifices d'une grande valeur d'art qui sont classés parmi les monuments historiques, tels que la cathédrale de *Saint-Pierre*, commencée au XIVe siècle, en pleine époque du gothique flamboyant, encore inachevée au XIXe, et qui renferme le tombeau de François II, chef-d'œuvre de la Renaissance dû au ciseau de Michel Columb; le château rebâti presque en entier au XVe siècle, ceint de hautes murailles et flanquées de tours énormes où se voit la chapelle transformée aujourd'hui en poudrière qui servit au mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne; les ruines de la chapelle Renaissance de la *Collégiale*. En dehors des monuments historiques, il faut citer l'église *Saint-Nicolas*, récemment construite dans le style ogival, et qui, une fois achevée, sera un beau spécimen de l'architecture gothique du XIIIe siècle; l'église *Sainte-Croix*, surmontée d'un lourd campanile qui sert de beffroi; *Saint-Louis*, église moderne ornée d'une large coupole; l'église *Saint-Clément*, en voie d'achèvement; *Saint-Donatien*, *Sainte-Anne*, la *chapelle de l'Immaculée-Conception*, etc. Parmi les édifices affectés aux services publics, on remarque la préfecture, installée dans l'ancien palais de la cour des comptes, bâti en 1763, le palais de justice, de construction moderne et qui n'a aucune valeur architecturale, la Bourse, sorte de temple grec bâti en 1809, le théâtre achevé en 1787, et l'un des plus beaux de France, le magnifique hôpital de *Saint-Jacques*, principalement réservé aux aliénés, l'Hôtel-Dieu, récemment reconstruit sur de grandes proportions, les Salorges, vastes entrepôts réservés aux denrées coloniales, la halle, l'abattoir, un temple protestant moderne d'un style douteux, etc.

Le port de Nantes occupe le 4e rang parmi les ports commerçants de la France, bien que Saint-Nazaire arrête maintenant les grands long-courriers auxquels la Loire — qu'il suffirait de canaliser — n'offre plus assez d'eau. Son quai est sillonné sur toute sa longueur par le chemin de fer de Paris à Saint-Nazaire, qui, à l'exemple des grandes cités américaines, traverse la ville entière; c'est là que

le commerce importe des colonies 60 millions de kilogrammes de sucre, du café, du cacao, du riz des Indes, des bois de construction du Nord, des houilles, des fers, du guano, de coton, des engrais divers, etc.; l'exportation comprend les sucres raffinés, les conserves alimentaires, les viandes salées, les matériaux de construction, les savons, les chanvres, les tissus de laine, etc.

Les principaux établissements industriels de Nantes sont de magnifiques chantiers de construction pour les navires en bois et en fer du plus fort tonnage, des forges et fonderies maritimes, des chaudronneries, des ateliers pour la construction des machines aratoires, des raffineries, des distilleries, des fabriques de conserves, des tanneries, des savonneries, des minoteries, etc.

Mais Nantes n'est pas seulement une ville industrielle et commerçante, c'est une ville où les arts et les sciences ont pris droit de cité. Son musée est le premier musée départemental de la France; il possède des tableaux de la plus grande valeur des écoles italienne, espagnole, flamande, française; son musée archéologique et son muséum d'histoire naturelle renferment de précieuses collections; sa bibliothèque est riche et soigneusement entretenue. A Nantes existent aussi des socié- [illegible] ...logique, industrielle, un cercle de beaux-arts, des écoles des sciences, des lettres, de médecine, de pharmacie, d'hydrographie, un conservatoire de musique, etc., qui témoignent de toute la sollicitude de ses habitants pour les sciences et les arts.

Les chefs-lieux de canton sont : *Aigrefeuille* (1554 hab.), *Bouaye* (1397 hab.), *Carquefou* (2597 hab.), où se trouve le château de la Seilleraie, *la Chapelle-sur-Erdre* (2614 hab.), où jaillit une source minérale froide, *Clisson* (2830 hab.) sur la Sèvre et la Moine, avec les ruines d'un château classées parmi les monuments historiques, *Legé* (4531 hab.), qui fait le commerce de noir animal, *le Loroux* (4195 hab.), *Machecoul* (3839 hab.), qui élève des chevaux, *Saint-Philbert* (3699 hab.), à l'extrémité du lac de Grandlieu, *Vallet* (5346 hab.) qui produit des vins estimés, et *Vertou* (5706 hab.), qui possède des monuments druidiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bouguenais* (3719 hab.); *Boussay* (2203 hab.); *Chantenay* (9066 hab.); *la Chapelle-Basse-Mer* (4586 hab.); *Doulon* (2669 hab.); *Gétigné* (2369 hab.); *Indre* (3660 hab.); *le Landreau* (2030 hab.); *Maisdon* (2134 hab.); *Montbert* (2533 hab.); *Orvault* (2196 hab.); *Rezé* (7423 hab.); *Saint-Colombin* (2395 hab.); *Saint-Herblain* (2607 hab.); *Saint-Julien-de-Concelles* (3832 hab.); *Saint-Sébastien* (2349 hab.); *Sucé* (2313 hab.); *Vieillevigne* (3622 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ANCENIS.

ANCENIS (4148 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Loire, que traverse un pont suspendu, et à 38 kilomètres de Nantes; on y remarque les ruines d'un château fort détruit à la fin du XVIe siècle, et une chapelle de l'ancien couvent des Ursulines.

Ancenis élève des chevaux, des bestiaux, etc., exploite de la houille et fait le commerce du fer, des céréales, de la houille, du vinaigre, des engrais, etc.

Varades (3503 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Loire, possède des vignobles estimés et exploite des gisements de houille; on y voit des ruines du château de la Madelaine.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Riaillé* (2182 hab.), situé sur l'Erdre, où se trouvent les forges de *la Provotière* et de *la Poitevinière*, *Saint-Mars-la-Jaille* (1886 hab.), qui fait le commerce des engrais et des bois, et *Ligné* (2607 hab.), où sont des mines de houille et des carrières de pierres calcaires.

[illegible] de l'arrondissement sont : *Belligné* (2237 hab.); *le Cellier* (2266 hab.); *Couffé* (2032 hab.); *Joué-sur-l'Erdre* (2779 hab.); *Mésanger* (2863 hab.); *Saint-Herblon* (2757 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUBRIANT.

CHATEAUBRIANT (4834 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, situé sur la Chère, à 64 kilomètres de Nantes, est une petite localité encore entourée en partie de ses vieilles murailles; son château, bâti au XIe siècle, n'a plus qu'une porte et deux tourelles, classées parmi les monuments historiques; son église paroissiale est un beau spécimen des édifices romans; son château neuf bâti en 1524 offre des parties intéressantes.

Châteaubriant a des fabriques d'étoffes, des confiseries d'angélique, des poteries, des tanneries, et fait le commerce des bestiaux, des grains, des engrais, etc.

L'origine de cette localité remonte à 1015, époque à laquelle un sieur Briant, comte de Penthièvre, bâtit le château qui porte son nom. Depuis, la ville fut érigée en baronnie; elle fut prise plusieurs fois par les troupes d'Henri IV, et appartint successivement aux familles de Laval, de Montmorency et de Bourbon-Condé.

Nort (5415 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Erdre, sert d'entrepôt

entre Nantes et les départements voisins de la Loire-Inférieure; sur cette commune sont situées les mines de houille de Languin. On fait à Nort le commerce des bois, des engrais, des cuirs, de la houille, des briques, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Derval* (2851 hab.), qui fait principalement le commerce des bestiaux, *Moisdon* (2504 hab.), où sont les forges *Neuve* et de *Gravotel*, *Nozay* (3805 hab.), où se trouve la ferme-école de Grand-Jouan, *Rougé* (2780 hab.), dont le territoire contient du minerai de fer, et *Saint-Julien-de-Vouvantes* (1990 hab.), où l'on fabrique de la chaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Abbaretz* (2623 hab.); *Erbray* (2970 hab.); *Héric* (4691 hab.); *Saffré* (3455 hab.); *Saint-Aubin-des-Châteaux* (2213 hab.); *Saint-Vincent-des-Landes* (2005 hab.); *Sion* (2819 hab.); *Soudan* (2586 hab.); *les Touches* (2119 hab.); *Vay* (3104 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE PAIMBOEUF.

PAIMBOEUF (3194 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Loire, à son embouchure, et à 50 kilomètres de Nantes. Cette ville a des corderies, des scieries à vapeur, des minoteries, etc., mais son port est maintenant presque entièrement abandonné pour celui de Saint-Nazaire.

Au commencement du XVIIIe siècle, Paimbœuf n'était encore qu'un refuge pour les pêcheurs, mais, par sa position à l'entrée de la Loire, il acquit quelque importance que la création de Saint-Nazaire lui a fait perdre.

Les chefs-lieux de canton sont : *Bourgneuf* (2925 hab.), sur la baie de ce nom, où l'on exploite des bancs d'huîtres et des marais salants, *le Pellerin* (1833 hab.), sur la rive gauche de la Loire, qui exporte du blé, des bestiaux, des roseaux, *Pornic* (1630 hab.), petit port sur l'Océan, avec bains de mer très-fréquentés, et dont l'originalité disparaît de jour en jour, grâce aux villas d'assez mauvais goût qui l'encombrent, et *Saint-Père-en-Retz* (3094 hab.), où l'on remarque des tombelles romaines.

Les principales communes de l'arrondissement sont ; *Arthon* (2352 hab.); *Le Clion* (2161 hab.); *Frossay* (2726 hab.); *Rouans* (2124 hab.); *Sainte-Pazanne* (2486 hab.); *Saint-Jean-de-Boiseau* (4365 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAVENAY.

SAVENAY (2879 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé en amphithéâtre sur un côteau de la rive droite de la Loire, à 36 kilomètres de Nantes. Cette petite ville n'a aucun monument remarquable. On y fait le commerce des grains et des bestiaux.

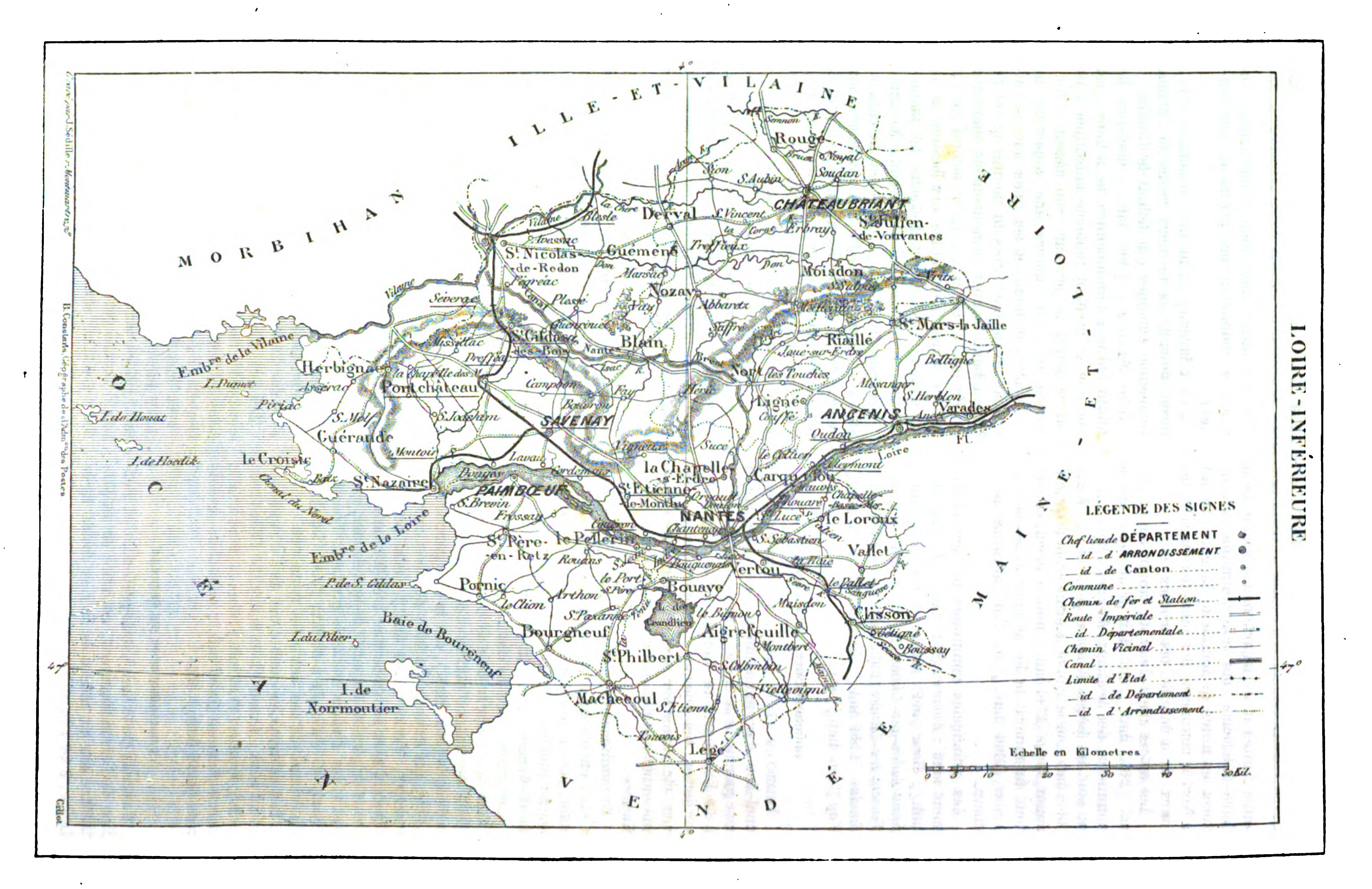
C'est à Savenay qu'au mois décembre 1793, furent détruits les derniers restes de l'armée vendéenne, échappés à la défaite de Chollet.

Saint-Nazaire (18 896 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'embouchure de la Loire, est une ville de création moderne substituée à un pauvre bourg de pêcheur. Son bassin à flot, décrété en 1855, couvre une superficie de 10 hectares et demi, et ses quais sont sillonnés par les derniers rails du chemin de fer de Paris à Saint-Nazaire; le mouvement maritime est devenu si important qu'un second bassin va être creusé pour suffire aux besoins de la navigation. C'est le port d'attache des paquebots transatlantiques qui desservent le Mexique.

Guérande (6749 hab.), chef-lieu de canton, situé à 5 kilomètres de l'Océan, a conservé son aspect breton; de vieilles murailles en granit, percées de quatre portes, l'entourent encore; son église *de Saint-Aubin*, du XIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques; *Notre-Dame-la-Blanche*, les ruines d'un couvent de *Dominicains*, certaines maisons particulières, ses menhirs et ses dolmens, sont curieux à visiter. La principale industrie de Guérande est l'exploitation des marais salants qui sont considérables.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Blain* (6865 hab.), sur le canal de Nantes à Brest, qui sert d'entrepôt aux bois de la forêt du Gavre, *le Croisic* (2416 hab.), petit port à l'extrémité d'une langue de terre, qui fait la pêche, exploite des marais salants, fabrique de la soude et des engrais de varech, et dont les bains de mer sont fréquentés, *Gueméné-Penfao* (5637 hab.), près du Don, *Herbignac* (3784 hab.), qui exploite des tourbières, *Pontchâteau* (4158 hab.), qui exporte des grains et des vins en gros, *Saint-Étienne-de-Montluc* (4874 hab.), qui fabrique du noir animal et fait principalement le commerce des vins, *Saint-Gildas-des-Bois* (2132 hab.), dont l'église, qui appartenait à une abbaye de *Bénédictins*, est classée parmi les monuments historiques, et *Saint-Nicolas-de-Redon* (1944 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Avessac* (3210 hab.); *Batz* (2998 hab.); *Bouvron* (3058 hab.); *Campbon* (4629 hab.); *la Chapelle-des-Marais* (2101 hab.); *Cordemais* (2684 hab.); *Couëron* (4508 hab.); *Donges* (3055 hab.); *Fay* (4817 hab.); *Fégréac* (2942 hab.); *Guenrouet* (3344 hab.); *Missillac* (3453 hab.); *Montoir* (4527 hab.); *Plessé* (5 126 hab.); *Saint-Joachim* (4587 hab.); *la Turballe* (2842 hab.); *Vigneux* (3307 hab.); etc.


LOIRE-INFÉRIEURE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
— id. d'ARRONDISSEMENT
— id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
— id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
— id. de Département
— id. d'Arrondissement
Echelle en Kilometres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
ILLE-ET-VILAINE
MORBIHAN
MAINE-ET-LOIRE
VENDÉE
OCÉAN
NANTES
CHATEAUBRIANT
ANCENIS
SAVENAY
PAIMBŒUF
Derval
Guémené
Nozay
Blain
S.t Nicolas-de-Redon
Pontchâteau
Guérande
le Croisic
S.t Nazaire
Herbignac
Rougé
Moisdon
Riaillé
S.t Julien-de-Vouvantes
S.t Mars-la-Jaille
Varades
Ligné
Nort
le Loroux
Vallet
Clisson
Vertou
Aigrefeuille
Bouaye
S.t Philbert
Machecoul
Bourgneuf
Pornic
Legé
la Chapelle-s-Erdre
Carquefou
S.t Etienne-de-Montluc
S.t Père-en-Retz
le Pellerin
Embre de la Vilaine
Embre de la Loire
Baie de Bourgneuf
I. de Noirmoutier
I. de Houat
I. de Hoedik
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 70
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Hôtel de ville d'Orléans. — Vue générale d'Orléans. — Cathédrale d'Orléans.
Vieille église à Orléans.

LOIRET.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Loiret, situé dans la région centrale de la France et traversé par le méridien de Paris, prend son nom d'un petit cours d'eau tributaire de la Loire, qui l'arrose pendant 12 kilomètres. Ses limites sont : au N., les départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise; au S., les départements du Cher et de Loir-et-Cher; à l'E., celui de l'Yonne; à l'O., ceux de Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir.

Le coteau nommé *Plateau d'Orléans*, qui forme la ligne de partage des eaux du bassin de la Loire et de celui de la Seine, sépare le département du Loiret en deux parties inégales. Au N., les cours d'eau tributaires de la Seine arrosent une région qui, s'abaissant du S. au N., est principalement formée des deux vallées du Loing et de l'Essonne et du plateau de la Beauce, situé dans sa partie orientale; là s'étendent des plaines fertiles, de riches prai-

ries, et se massent de vastes forêts. Au S., l'aspect est, à la fois, plus varié et moins riche dans son ensemble; les vallées y sont nombreuses, et la vallée centrale de la Loire a des points de vue pittoresques et des aspects charmants; mais dans toute la partie S. qui dépendait autrefois de la Sologne, le sol est sablonneux, stérile, et la partie occidentale de l'arrondissement d'Orléans prend une apparence singulièrement triste et monotone. Le contraste est donc très-vivement accentué entre les diverses régions du département du Loiret.

Orographie. — Hydrographie. — Le département du Loiret n'a qu'un relief fort peu prononcé; ses principales hauteurs constituent le *Plateau d'Orléans*, qui forme la ligne de faîte de ses deux bassins; son élévation ne dépasse pas 244 mètres, et son point culminant est situé sur la rive droite de Notre-Heure.

Au bassin du S. appartiennent la *Loire* et ses affluents, et au bassin du N., le *Loing* et l'*Essonne*, affluents de la Seine.

La Loire, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, entre dans celui du Loiret par l'extrémité S. de l'arrondissement de Gien, y trace une courbe du S.-E. au S.-O., baigne Ousson, Châtillon-sur-Loire, Briare, Gien, arrose dans l'arrondissement d'Orléans, Sully, Châteauneuf, Jargeau, Orléans, Saint-Mesmin, Meung, Beaugency, et traversant les départements de Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, elle va se jeter dans l'océan Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres. Pendant les 133 kilomètres qui appartiennent au Loiret, les principaux affluents de la Loire sont : 1° la *Nord-Yèvre* qui baigne Cernoy, Autry et Poilly; 2° la *Thièle;* 3° la *Loue* qui naît près d'Ouzouer-sur-Loire et finit à Saint-Germigny-des-Prés; 4° la *Laisse* qui vient de la forêt d'Orléans et finit entre Saint-Jean-de-Bray et Combleux; 5° le *Loiret* qui prend sa source dans la commune de Saint-Cyr-en-Val, vers le centre de l'arrondissement d'Orléans, baigne Olivet et se termine à Saint-Mesmin, après 12 kilomètres d'un cours accru par le *Dhuys*, le *Lozin* et l'*Archet;* 6° la *Mauve* qui vient du plateau de la Beauce et finit un peu en aval de Meung; 7° le *Cosson* qui vient du canton de La Ferté-Saint-Aubin, au S. de l'arrondissement d'Orléans, baigne Vannes, La Pousselière, La Ferté-Saint-Aubin, Ligny-le-Ribault, et après avoir reçu le *Bourillon* et le *Dardé*, entre dans le département de Loir-et-Cher, où il finit près de Candé.

Le *Loing*, qui prend sa source dans le canton de Saint-Sauveur, au S.-O. du département de l'Yonne, entre dans celui du Loiret par l'extrémité S. de l'arrondissement de Montargis, suit le canal de Briare, en baignant Dammarie, Châtillon, Montbouy, Montcresson, Conflans, Montargis, Fontenay, entre dans le département de Seine-et-Marne, et finit après 160 kilomètres de cours. Ses principaux affluents dans le Loiret sont : 1° le *Puiseaux* qui baigne Langesse, Ouzouer-les-Champs, Saint-Hilaire, Villemandeur, et finit à Montargis, après un cours total de 30 kilomètres, accru du *Vernisson;* 2° la *Vésine* et le *Canal d'Orléans;* 3° le *Cléry* qui vient du département de l'Yonne, baigne Courtenay, Courtemaux, Chantecoq, Saint-Loup, Ferrières, et finit près de Nargis, après 38 kilomètres de cours; 4° le *Bez* qui finit en aval de Dordives, le *Fusain* qui arrose Corbeille, Sceaux, et va finir dans le département de Seine-et-Marne, et le *Lunain* qui arrose Lorrez-le-Bocage et se termine à Epizy; 5° l'*Ouanne* qui arrose Douchy, Triguères, Château-Renard et finit à Conflans, après un cours de 85 kilomètres.

L'*Essonne*, qui prend sa source dans le canton de Puiseaux, à l'E. de l'arrondissement de Pithiviers, baigne Oudreville, Briare, Dimancheville, Orville, Angerville-la-Rivière, Malesherbes, Rouville, entre dans le département de Seine-et-Oise, et finit à Corbeil, après 60 kilomètres de cours, sans avoir reçu d'autre affluent important, que l'*Œuf* et la *Rimarde* qui la forment par la réunion de leurs eaux.

Les étangs sont très-nombreux dans le département du Loiret, et leur superficie comprend près de 4000 hectares.

Climat. — Le climat du département du Loiret est généralement tempéré et sain; seulement quelques portions de la Sologne, où abondent les marais et les étangs, sont insalubres et développent des fièvres putrides. Les vents dominants sont ceux qui soufflent du N. et du S.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Loiret est de 677 118 hectares, et sa population de 357 110 habitants; ce qui donne à peu près 51 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 71 000 âmes environ, depuis le commencement du siècle.

On compte dans le département 202 000 agriculteurs, 108 000 industriels ou commerçants, 9000 habitants qui exercent des professions libérales et 23 500 sans profession.

Le voisinage de Paris, les communications incessantes avec la capitale de la France, ont enlevé tout caractère particulier aux habitants du Loiret; leur originalité a depuis longtemps disparu dans ces rapports quotidiens d'intérêts avec le département de la Seine et les départements qui l'entourent; ils ont donc ces qualités communes à toutes les populations lancées dans le grand mouvement des affaires, l'aptitude commerciale, l'entente de la science agricole, l'esprit industriel, le goût des arts et des sciences; ils sont braves, doux et bons, un peu intéressés, mais sans fanatisme religieux ni politique.

La langue française est purement et correctement parlée dans tout le département du Loiret.

Agriculture. — Le sol du département du Loiret comprend environ 435 000 hectares de terres labourables, 28 000 de prairies naturelles, 38 000 de vignes, 26 000 de pâturages, landes et bruyères, et 149 000 de bois, forêts, étangs et terres incultes. La propriété y est assez morcellée; on y compte plus de 1 700 000 parcelles de terrains, et près de 117 000 propriétaires.

Le Loiret est un département plus agricole qu'industriel, et dans certaines parties, la science de l'agriculture, étayée sur les méthodes nouvelles et servie par les instruments perfectionnés, fait chaque jour de grands progrès; il existe une ferme-école à Montberneaume dans l'arrondissement de Pithiviers. La Beauce qui occupe une superficie de 54 500 hectares dans le département est privilégiée sous ce rapport. Le sol y est d'une extrême fertilité; la production des céréales, blé, sarrasin, maïs, millet, orge, qui dépasse la consommation départementale, atteint annuellement une valeur de 47 millions et fait l'objet d'un important commerce d'exportation vers les départements voisins. Les autres cultures produisent, année commune, plus de 27 millions; au premier rang il faut placer la culture du safran qui se fait sur une vaste échelle, surtout dans le Gâtinais, les vignobles des coteaux de la Loire et du Loing, qui produisent des vins assez abondants, mais d'une qualité médiocre, les légumes de toutes sortes, et parmi eux des asperges recherchées qui se font aux environs d'Orléans, le chanvre, le lin, le colza, etc.; les forêts sont nombreuses dans le Loiret où domine le chêne, et parmi elles, on peut citer la forêt d'Orléans, qui couvre une superficie de 40 308 hectares, et la forêt de Montargis qui en compte 8516; les châtaigneraies sont assez rares. Le revenu des pâturages, prairies naturelles et landes, n'est que de 3 700 000 francs.

Les espèces d'animaux domestiques sont assez belles dans le département du Loiret; on y compte 30 000 chevaux de race percheronne principalement, 155 000 bêtes à cornes de race mancelle et normande, qui, depuis quelques années ont subi de grandes améliorations, 527 000 moutons de chair délicate et de laine fine, 30 000 porcs, 31 000 ruches d'abeilles, 4000 boucs, chèvres et chevreaux, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 41 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 78 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département du Loiret est généralement calcaire et sablonneux; il est peu riche en métaux, et on ne cite guère qu'une mine de fer exploitée aux environs de Montargis. Les carrières de marbre sont nombreuses et d'un rendement important, surtout à Mantelot et à Epieds, dans l'arrondissement d'Orléans. Viennent ensuite des carrières de pierres de taille à Briare, à Pithiviers, à Meung, etc., des carrières de craie et d'argile, de pierres à chaux, des plâtrières, des marnières, des tourbières, etc., sur divers points du département.

Les principales sources minérales sont celles de Ferrières, de Ségrais, de Beaugency, de l'Ermitage, de Châteauneuf, de Saint-Gondon, etc.

Industrie. — Commerce. — Le mouvement industriel du département du Loiret n'a pas l'importance de son mouvement agricole. Ses principaux établissements sont des fabriques de bonneteries, de draps, de couvertures de laines, de céruse, de porcelaines et de faïences, de chocolats, des filatures de coton, des distilleries, des vinaigreries dont les produits sont extrêmement recherchés, des raffineries, des papeteries, des parchemineries, des fonderies, des usines, de nombreuses poteries, des tuileries, des tanneries, des fours à chaux, etc.; les carrières de toute nature occupent un certain nombre d'ouvriers, et leurs produits peuvent atteindre annuellement une valeur d'un million de francs.

Le commerce du département porte principalement sur les céréales, les eaux-de-vie, le vinaigre, les laines, les cuirs, le safran, le miel, les bestiaux, les pâtés d'alouettes de Pithiviers, les bois, les draps, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Loiret est desservi par 9 routes impériales longues de 434 kilomètres, 16 routes départementales d'une longueur de

473 kilomètres, et 1134 chemins vicinaux d'un développement de 2538 kilomètres. Il possède encore 289 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Le département du Loiret est traversé : 1° par le *Canal-d'Orléans* qui commence sur la Loire, à 6 kilomètres au-dessus d'Orléans, et, va par la vallée du Moulin, rejoindre le Canal-du-Loing ; 2° par le *Canal-de-Briare* qui joint la Seine au Canal-de-Loing en commençant sur la Loire à Briare et en finissant à Montargis ; 3° par le *Canal-du-Loing* qui va de Montargis jusqu'à Moret dans le département de la Seine-et-Marne où il rejoint la Seine ; 4° par le *Canal-latéral-à-la-Loire*, qui n'a que 16 kilomètres dans le département.

Le département du Loiret est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Bordeaux* du réseau d'Orléans, avec stations à Artenay, Chevilly, Cercottes, les Aubrais, Orléans, la Chapelle, Saint-Ay, Meung-sur-Loire et Beaugency ; 2° par le chemin de fer de *Paris à Agen* du même réseau, avec stations à Saint-Cyr-en-Val et la Ferté-Saint-Aubin ; 3° par l'embranchement de *Juvisy à Montargis* avec stations à Malesherbes, La Brosse, Puiseaux, Beaumont, Beaune, Lorcy et Mignères ; 4° par le chemin de fer de *Paris à Lyon par le Bourbonnais*, du réseau de Lyon, avec stations à Ferrières, Montargis, Solterres, Nogent-sur-Vernisson, Gien, Briare, Châtillon-sur-Loire et Bonny.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 166 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, occupé aujourd'hui par le département du Loiret, fut habité longtemps avant l'invasion des Romains dans les Gaules, au N. par les *Carnutes*, et à l'E. par les *Senones*, dans le pays qui est devenu le Gâtinais. Ces peuplades luttèrent avec une grande énergie contre les armées de César, et le conquérant dut s'emparer de leur ville principale, *Genabum*, aujourd'hui Orléans. La ville fut incendiée, et les Carnutes se soumirent avec le reste de la Gaule ; plus tard, l'empereur Aurélien favorisa *Genabum* qui prit le nom d'*Aurelianum* ; sous Dioclétien, ce pays fut compris dans la quatrième Lyonnaise.

Vers la fin du III° siècle, saint Albin vint prêcher le christianisme dans cette province, et c'est à peu près vers cette époque que la ville d'Orléans eut son premier évêque. Mais avant de subir la domination des Francs, elle dut supporter les désastreuses invasions des Barbares, Vandales, Alains, Huns ; ces derniers furent repoussés vers le milieu du V° siècle. En 486, la victoire de Soissons remportée sur le général romain, Syagrius, livra aux Francs la partie de la Gaule comprise jusqu'à la Seine, et le mariage de Clovis avec Clotilde, nièce du roi des Bourguignons, étendit sa domination jusqu'à la Loire. Après sa mort et celle de son fils Clodomir, qui était roi d'Orléans, Clotaire devint seul possesseur de tout le domaine royal, et, après lui, en 561, le territoire d'Orléans passa entre les mains du roi de Bourgogne, Gontran. Ce fut alors une désastreuse époque de guerre entre les rois francs et de lutte entre Frédégonde et Brunehaut ; le pays d'Orléans souffrit beaucoup pendant ces dissensions intestines, et il ne recouvra sa tranquillité que sous Charlemagne dont l'administration fut juste et régulatrice.

Vers 861, le comté d'Orléans et le Gâtinais furent compris dans le duché de France, attribué par Charles-le-Chauve à ce Robert-le-Fort, l'aïeul de Hugues-Capet, qui, cent-vingt-six ans plus tard, devait occuper le trône de France. Le nouveau comte lutta vaillamment contre les pirates normands qui ravageaient le territoire depuis plusieurs années, et qui avaient pillé sa capitale en 856. Autour de lui se groupèrent les seigneurs du Gâtinais, de Gien, de Beaugency, de Pithiviers, de Courtenay ; lorsqu'Hugues Capet fut déclaré roi de France, il incorpora à la couronne tout le comté d'Orléans qui faisait partie de son héritage. Pendant les siècles qui suivirent, il y eut bien quelques révoltes partielles des seigneurs qui voulaient se soustraire à l'autorité royale, mais ils furent réduits peu à peu, et le grand élan des croisades entraîna les plus récalcitrants en Terre-Sainte ; à la fin du XII° siècle, les terres de Montargis et de Gien furent réunies au domaine du roi par Philippe-le-Bel.

Au milieu du XIV° siècle, le comté fut érigé en duché par Philippe de Valois, en faveur de son second fils Philippe ; triste époque pour l'Orléanais, qui fut dévasté pendant la guerre de Cent ans, puis pillé par les bandes navarraises et anglaises, et ravagé par le prince de Galles ; au commencement du règne de Charles VI, le prince Philippe étant mort sans enfants, l'Orléanais fut donné en apanage à Louis, frère du roi ; la folie de Charles VI livra le royaume à tous les désastres, et, à sa mort, son fils Charles VII, dépouillé de son domaine, n'était plus appelé dérisoirement que le *roi de Bourges* ; les Anglais avaient mis le siége devant Orléans, en 1428, quand Jeanne d'Arc apparut, délivra la ville, et reprit peu à peu les autres villes de l'Orléanais.

Pendant le règne de Louis XI, le pays eut part aux faveurs du roi ; son fils Louis XII, l'un des descendants du prince Louis et l'héri-

tier de l'Orléanais, le réunit de nouveau à la couronne en arrivant au trône, en 1498. La province fut tranquille, et son administration se régularisa sous Louis XII, François Ier et Henri II; mais les guerres de religion du XVIe siècle la troublèrent de nouveau; la réforme y fit un grand nombre de prosélytes; le prince de Condé s'empara d'Orléans; le duc de Guise vint assiéger la ville, mais il fut tué sous ses murs par Poltrot de Méré, et Orléans ne se rendit à Charles IX qu'en 1563, lors de la pacification d'Amboise; quelque temps après, les protestants se soulevèrent de nouveau et ne furent arrêtés que par la Saint-Barthélemy qui ensanglanta les principales villes de l'Orléanais; après la soumission de Paris à Henri IV, la province se rendit définitivement. Gaston, fils du roi et frère de Louis XIII, reçut en apanage l'Orléanais, qui devint l'un des foyers les plus actifs des agitations de la Fronde; après lui, Philippe, frère de Louis XIV et père du régent, posséda le duché qui resta dans cette maison jusqu'à la Révolution.

Au remaniement territorial de la France, en 1790, le département du Loiret fut formé avec une partie des anciennes provinces du Berry et de l'Orléanais.

Hommes célèbres. — Le département du Loiret a produit un grand nombre de personnages remarquables, dont les principaux sont: GUILLAUME DE LORRIS et JEAN DE MEUNG, auteurs du *Roman de la Rose;* le savant ÉTIENNE DOLET; MONTGOMMERY; le maréchal et l'amiral COLIGNY; l'historien AMELOT DE LA HOUSSAYE; Mme GUYON; le procureur MANUEL; le peintre GIRODET; le jurisconsulte POTHIER; le mathématicien POISSON; le physicien CHARLES; et, parmi les contemporains : BECQUEREL, de l'Institut; l'orientaliste STANISLAS JULIEN; LOUIS VEUILLOT; l'avocat PAILLET; le médecin TRÉLAT; le père HYACINTHE; VAPEREAU; le peintre ANTIGNA, etc.

Divisions administratives. — Le département du Loiret comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Orléans.......	14 cant.	107 comm.
— de Gien........	5 —	49 —
— de Montargis...	7 —	95 —
— de Pithiviers...	5 —	98 —
	31 cant.	349 comm.

Il forme la 7e subdivision de la 1re division militaire, dont le siége est à Paris.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Orléans, qui est suffragant de l'archevêché de Paris; ce diocèse possède 41 cures, 289 succursales, 48 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Orléans et un petit séminaire à la Chapelle-Saint-Mesmin, commune de l'arrondissement d'Orléans. Huit temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue dans le département par les 4 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 2 tribunaux de commerce de Montargis et d'Orléans, qui ressortissent à la Cour impériale d'Orléans.

Compris dans le ressort de l'académie de Paris, le département du Loiret a divers établissements d'instruction publique qui sont : un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Orléans, un collége communal à Montargis, et 910 écoles publiques et libres. Les trois quarts des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Loiret :

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS.

ORLÉANS (49 100 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en cinq cantons, est situé sur la rive droite de la Loire, à 122 kilomètres de Paris; c'est une ville d'un agréable aspect, disposée en arc de cercle et appuyée sur le fleuve, large en cet endroit de 333 mètres; un pont construit au XVIIIe siècle, la met en communication avec la rive gauche, où s'étend le faubourg de Saint-Marceau. Orléans est une ville assez bien bâtie et dont les quartiers neufs ont grande apparence; sur la place du Martroy, au centre de la ville, s'élève la statue en bronze de Jeanne d'Arc, par Foyatier; les boulevards forment ses principales promenades. Divers édifices de cette ville, qui tient une place importante dans l'histoire, doivent à leur valeur artistique d'être classés parmi les monuments historiques; ce sont la cathédrale *Sainte-Croix*, dont certaines parties datent des XIIIe et XIVe siècles, mais où l'on remarque un mélange fâcheux des style gothique et Renaissance, l'église *Saint-Aignan*, dont il ne reste que le chœur et le transsept, la crypte de *Saint-Avit*, qui date du Ve ou du VIe siècle, et qui est située sous la chapelle du séminaire, l'hôtel de ville, charmant spécimen des constructions flamandes du XVIe siècle, avec cariatides de Jean Goujon et magnifiques salles de réception, enfin les maisons de Jeanne d'Arc, d'Agnès Sorel et de François Ier, situées dans les rues du Tabourg et de Recouvrance, et la maison de Diane de Poitiers, édifice de la Renaissance que l'on admire dans la rue Neuve. L'hôtel de la préfecture occupe la

place d'un ancien couvent, et la halle au blé l'emplacement d'un ancien cimetière; l'hôpital général est un magnifique établissement de fondation moderne; les maisons de la place du Vieux-Marché, les hôtels de la Vieille-Intendance, de Coligny, de la rue de Gourville, méritent d'être signalés à l'attention des archéologues.

Orléans a un muséum d'histoire naturelle, un musée archéologique, où l'on remarque des antiquités romaines et des ameublements du moyen âge, une bibliothèque qui renferme quelques manuscrits précieux, un musée de peinture installé dans l'ancien hôtel de ville, bâti au XVe siècle, et qui possède 500 toiles où dominent les œuvres des peintres de l'école française, des sociétés des sciences, des lettres, des arts, etc.

Les manufactures de couvertures de laine, les filatures, les bonneteries, les minoteries, les vermicelleries, les vinaigreries, les poteries, les tanneries, etc., forment les principaux établissements d'Orléans, qui paraît être la ville la plus industrielle du département; son commerce porte principalement sur les laines, les vins, les grains, les huiles, le vinaigre, les bois de construction, etc.

Orléans, qui existait avant l'invasion romaine, et formait l'une des principales cités des Carnutes, devint, sous l'administration romaine, un des plus importants marchés des Gaules; elle dut son nom d'*Aurelianum*, dont on a fait Orléans, à l'empereur Aurélien qui l'embellit. Assiégée successivement par Attila, roi des Huns, par Odoacre, roi des Saxons, par les Anglais en 1428, délivrée par l'héroïne de Vaucouleurs, pillée par les calvinistes en 1567, elle ne recouvra sa tranquillité qu'après les troubles de la Fronde.

Artenay (1041 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement de la coutellerie et possède des antiquités de l'époque gallo-romaine.

Beaugency (5029 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive droite de la Loire, a conservé son aspect féodal du moyen âge; son hôtel de ville, avec façade Renaissance, et l'église d'une ancienne abbaye dont certaines parties sont romanes, ont été classées parmi les monuments historiques; il ne reste plus de son vieux château-fort, incendié au milieu du XVIe siècle, qu'une grosse tour nommée *Tour de César*. Beaugency fabrique des draps, du sucre de betterave, distille de l'eau-de-vie et fait le commerce des céréales, des vins, des farines, des bois, etc.

Château-Neuf-sur-Loire (3264 hab.), chef-lieu de canton, possède d'anciens tombeaux fort curieux qui ont été classés parmi les monuments historiques, et les ruines d'un château bâti par Philippe-Auguste. Cette petite localité a des raffineries, des fabriques de gros draps, etc.

Cléry (2800 hab.), chef-lieu de canton, possède une très-remarquable église de style ogival, reconstruite sous Louis XI, où se trouvent les tombes de Dunois, d'Agnès de Savoie et de François d'Orléans.

La Ferté-Saint-Aubin (2503 hab.), chef-lieu de canton situé sur le Cosson, a conservé l'ancien château de Saint-Aubin, composé de deux parties distinctes, dont l'une date du XIIe et l'autre du XVIIe siècle.

Jargeau (2578 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Loire que traverse un pont suspendu, a gardé quelques restes de ses anciennes fortifications.

Meung-sur-Loire (3677 hab.), chef-lieu de canton, a des moulins à farine, des fours à chaux, exploite des plâtrières, des carrières de pierres de taille, et fabrique des draps. Son église de *Saint-Liphard*, de l'époque romane, est classée parmi les monuments historiques.

Neuville (2668 hab.), chef-lieu de canton situé près de la forêt d'Orléans, élève des moutons et fait principalement le commerce du safran.

Patay (1334 hab.), chef-lieu de canton, a des ateliers pour la construction des fourneaux et des machines.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Ingré* (2610 hab.); *Lailly* (2232 hab.); *Olivet* (3608 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE GIEN.

GIEN (6717 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Loire, à 62 kilomètres d'Orléans. C'est une petite ville d'un aspect agréable, dont le château construit vers la fin du XVe siècle par Anne de Beaujeu, et quelques maisons sculptées de la même époque, sont classées parmi les monuments historiques.

Les manufactures de faïence, les imprimeries, les fabriques de blanc d'Espagne, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce du safran, des céréales, du charbon de terre, du sel gris, des laines, des serges, etc.

Gien, l'ancien *Genabum* de César, a certainement une très-ancienne origine; cette ville fut érigée en comté et fit partie du Gâtinais orléanais. Ce fut de Gien qu'en 1430, Jeanne d'Arc conduisit Charles VII à Reims, où elle le fit sacrer.

Briare (4346 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Loire, à l'embouchure du canal de ce nom, forme un petit port

et fait principalement le commerce des vins, des bois, etc.

Châtillon-sur-Loire (3226 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de marbres et de pierres de taille.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Ouzouer-sur-Loire* (971 hab.), et *Sully-sur-Loire* (2503 hab.), où l'on voit les ruines importantes d'un château du XIVᵉ siècle qu'habita Henri IV.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beaulieu* (2651 hab.); *Bonny* (2371 hab.); *Coullons* (2500 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS.

MONTARGIS (8103 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au pied d'un coteau assez élevé, sur le Loing et le Canal-de-Briare, à 69 kilomètres d'Orléans. Cette petite ville a conservé des restes de ses anciennes fortifications et quelques tours qui les dominent; son château, bâti sous Charles V, est entièrement ruiné, sauf une poterne et quelques tourelles; on remarque dans son église, élevée au XIIᵉ siècle, le chœur et l'abside qui sont du XVᵉ.

Montargis se trouve à peu de distance de la forêt de ce nom qui a 30 kilomètres de tour; cette localité a des fabriques de serges, des coutelleries, des bonneteries, des mégisseries, des papeteries, et fait principalement le commerce des céréales, du safran, des vins, des laines, des bestiaux, etc.

L'origine de Montargis ne paraît pas remonter historiquement au delà du règne de Clovis; ce prince fit construire en cet endroit un fort pour arrêter les Visigoths, et plus tard, Louis-le-Gros accrut les fortifications de la ville; au XIIᵉ siècle, elle appartenait à la famille de Courtenay, et fut très-éprouvée pendant l'invasion anglaise.

Bellegarde (1168 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Fessard, fait principalement le commerce du safran, de la cire et du miel.

Châteaurenard (2375 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ouanne, a des magnaneries et fabrique spécialement des draps pour la confection des effets militaires. On y voit les ruines d'un château du XIIIᵉ siècle.

Châtillon-sur-Loing (2557 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loing et le canal de ce nom, possède un vieux donjon qui fut construit au XIIIᵉ siècle.

Courtenay (2887 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Bied, petit affluent du Loing, fait principalement le commerce de bois et de charbon.

Ferrières (1967 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Bied, possède une église qui appartenait autrefois à une ancienne abbaye de *Bénédictins*, et qui est classée parmi les monuments historiques.

Lorris (2085 hab.), chef-lieu de canton, où jaillit une source d'eau minérale froide, a deux monuments historiques, son église et son hôtel-de-ville.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Amilly* (2093 hab.); *Chuelles* (1660 hab.); *Corbeilles* (1302 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS.

PITHIVIERS (4928 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur un coteau, près de la rivière de l'Œuf, à 42 kilomètres d'Orléans. On remarque encore des restes de ses anciennes fortifications et les ruines d'un château de l'époque féodale; son église de *Saint-Salomon* appartient en grande partie à l'époque de la Renaissance. Sur une des places de la ville s'élève la statue du mathématicien Poisson.

Pithiviers exploite des carrières de pierres de taille, fabrique des pâtés d'alouettes qui sont renommés, a des mégisseries, des corroieries, et fait de l'apiculture, etc. Son commerce porte principalement sur le safran, les laines, les vins, les bois, les céréales, etc.

Pithiviers, dont l'origine est ancienne, fut autrefois une ville très-forte qui résista courageusement aux Anglais en 1350; mais elle fut moins heureuse pendant les guerres du XVIᵉ siècle; le prince de Condé s'en empara plusieurs fois, et, en 1589, ses fortifications furent démantelées par ordre d'Henri IV.

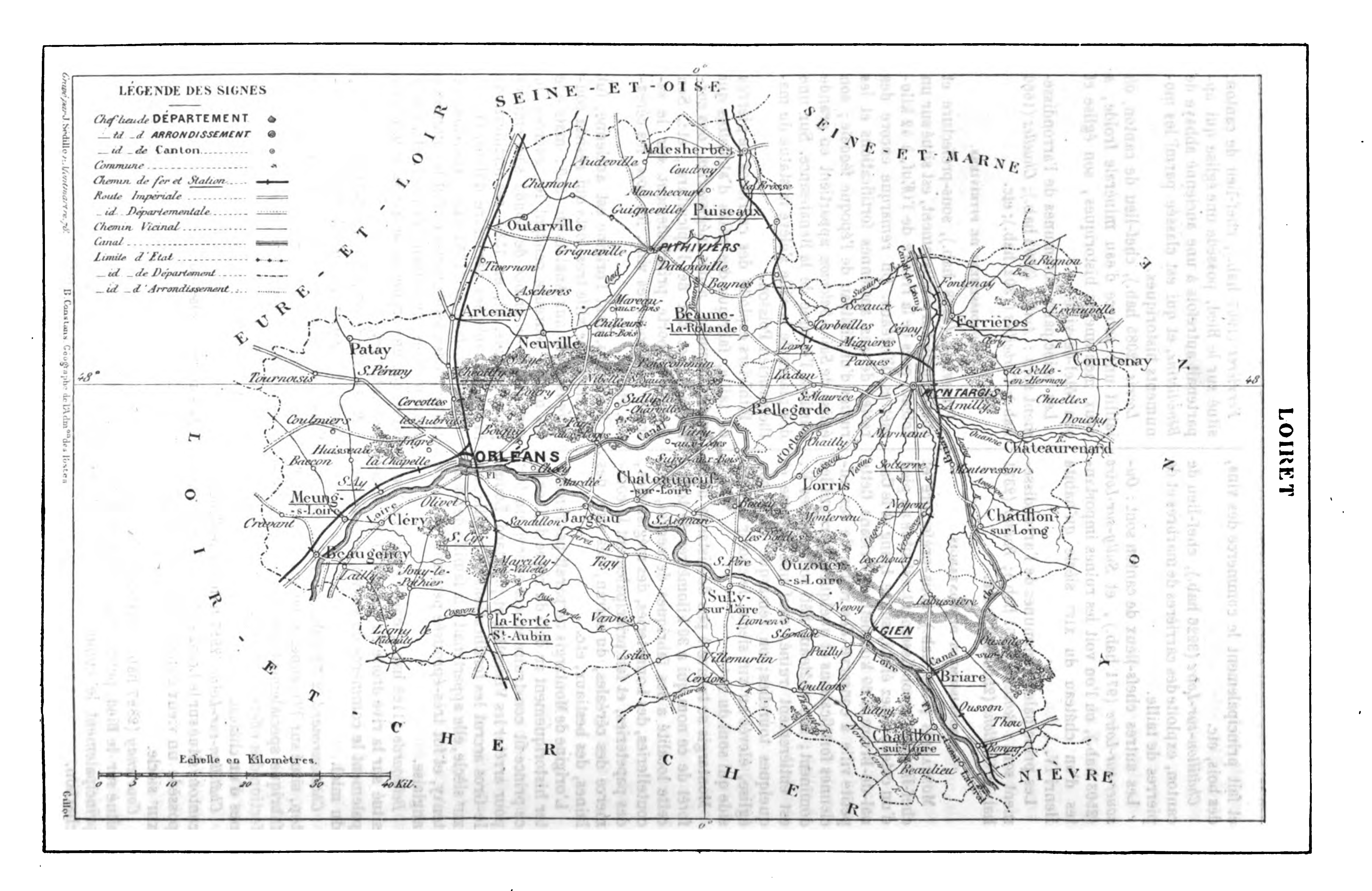
Beaune-la-Rolande (1962 hab.), chef-lieu de canton, a des teintureries et fait le commerce des fourrages, du safran, du miel, etc. On y remarque une crypte où se trouve le tombeau de saint Pipe.

Malesherbes (1847 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Essonne, a des fabriques de bonneterie, des corderies, des tanneries, des plâtrières, etc., et fait un grand commerce de blé et de bestiaux. On y remarque le vieux château féodal de Rouville, et les restes du château qui appartenait à M. de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Outarville* (588 hab.), et *Puiseaux* (1883 hab.), dont l'église du XIIᵉ siècle est classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Boiscommun* (1215 hab.); *Nibelles-Saint-Sauveur* (1247 hab.); etc.

LOIRET



Gravé par J. Sedille r. Montmartre, 78.
B. Constans Géographe de l'Admon des Postes



Vue de Rocamadour.

LOT.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Lot, situé dans la région S.-O. de la France, doit son nom au cours d'eau qui le traverse de l'E. à l'O. dans sa partie inférieure. Il a pour limites : au N., le département de la Corrèze; au S., celui de Tarn-et-Garonne; à l'E., les départements du Cantal et de l'Aveyron; à l'O., ceux du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

Le département du Lot présente aux regards des aspects assez variés; il est généralement accidenté et incliné du S.-O. au N.-E.; sa forme est à peu près arrondie sur ses frontières méridionales et occidentales; mais à l'E., l'arrondissement de Figeac fait une saillie considérable sur les départements du Cantal, de la Corrèze et de l'Aveyron; c'est vers l'E. de cet arrondissement que se trouvent à la fois les plus hautes montagnes du département et les marais et les landes les plus considérables; entre

ces montagnes se creusent trois vallées profondes, dont les flancs granitiques sont très-escarpés et sillonnés de torrents. La région centrale, au contraire, forme un immense plateau calcaire, accidenté par un magnifique enchevêtrement de collines et coupé par les pittoresques vallées du Lot et du Célé.

Orographie. — Le système orographique du département du Lot est peu compliqué; ses principales montagnes, localisées dans l'E. et situées entièrement dans l'arrondissement de Figeac, ne sont que des ramifications de celles du Cantal; on les distingue en trois chaînes principales : la première commence près de la Bastide-du-Haut-Mont, sur la limite E. de l'arrondissement de Figeac; la seconde apparaît aux environs de Calviat, plus au N. que la première, et va finir vers l'O., au confluent de la Save et de la Dordogne; la troisième, longe la rive droite de la Cère, tout à fait au N. de l'arrondissement, et forme la limite qui sépare le département du Lot de celui de la Corrèze. En somme, ces hauteurs sont peu importantes, si on les compare à la chaîne-mère du Cantal dont elles dérivent, et leurs points culminants ne dépassent pas 420 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Hydrographie. — Le département du Lot appartient tout entier au bassin de la Garonne, et les deux principaux cours d'eau qui le traversent, *la Dordogne* et *le Lot*, sont tributaires de ce fleuve.

La Dordogne, qui prend sa source sur les flancs de la plus haute montagne du Puy-de-Dôme, après avoir séparé le département du Puy-de-Dôme de celui de la Corrèze, et le département de la Corrèze de celui du Cantal, entre dans le département du Lot par l'extrémité N.-O. de l'arrondissement de Figeac, passe près de Girac et de Tauriac, entre dans l'arrondissement de Gourdon, où elle se dirige de l'E. à l'O. dans un cours assez sinueux, arrose le territoire de Floirac, baigne Montvalent, Pinsac, Souillac, sort du département pour entrer dans celui de la Dordogne qu'elle traverse, et va finir dans la Gironde, au bec d'Ambez, après un cours total de 490 kilomètres. Pendant les 59 kilomètres qui appartiennent au département, les principaux affluents de la Dordogne sont : 1° *la Cère* qui prend sa source dans les montagnes du Cantal, sépare un instant le département du Lot de celui de la Corrèze, à l'extrémité N. de l'arrondissement de Figeac, baigne les territoires de Gagnac et de Biars, arrose Bretenoux, et finit au-dessous de Girac, après un cours total de 110 kilomètres, sans avoir reçu d'affluent important dans le Lot; 2° *la Bave* qui vient du canton de la Tronquière, à l'E. de l'arrondissement de Figeac, baigne Saint-Cère, et finit après 40 kilomètres de cours, pendant lequel elle absorbe la *Talerme*; 3° *la Sourdoire* qui vient du canton de Beynat du département de la Corrèze, entre dans celui du Lot par le N.-E. de l'arrondissement de Gourdon, y baigne Vayrac, et finit en aval de Mézels, après 32 kilomètres de cours; 4° *la Tourmente* qui naît au canton de Meyssac, qui appartient au département de la Corrèze, descend au S. par l'arrondissement de Gourdon, et finit en face de Floirac, après avoir absorbé dans le département *la Douce* et *le Meyssac*; 5° *l'Ouysse* qui se forme près de Rocamadour, vers le centre de l'arrondissement de Gourdon, par la réunion des deux sources principales du *Cabouy* et de *Saint-Sauveur*, et qui, alimentée par divers ruisseaux, tels que *la Roque-de-Corn*, *le Trou-de-Padirac*, *le Gouffre-de-Bède*, *le Miers*, *la Thémine*, etc., et accrue encore de *l'Alzou*, dit *Rivière-de-Rocamadour*, va finir en face du château de Belcastel; 6° *la Borrèze*, grossie du *Blagour*, qui finit près de Souillac.

Le Lot, qui prend sa source dans le canton du Blaymar, vers le centre du du département de la Lozère, traverse celui de l'Aveyron, le sépare du département du Lot, en formant la lisière S. de l'arrondissement de Figeac, et en y baignant Capdenac et Carjac, entre dans l'arrondissement de Cahors qu'il traverse de l'E. à l'O., arrose Calvignac, Saint-Géry, Vers, Cahors, Luzech, Castelfranc, Puy-Levêque, pénètre dans le département de Lot-et-Garonne, et tombe dans la Garonne, près d'Aiguillon, après un cours total de 481 kilomètres. Pendant les 182 kilomètres qui appartiennent au département auquel il a donné son nom, le principal affluent du Lot est *le Célé*, qui prend sa source dans l'arrondissement d'Aurillac, vers l'O. du département du Cantal, entre dans le département du Lot, au confluent de *la Rance*, par l'E. de l'arrondissement de Figeac, traverse cet arrondissement de l'E. à l'O., en arrosant la Capelle-Banhac, Figeac, circule au milieu de magnifiques gorges creusées entre les montagnes, passe à Boussac, à Cour, à Sainte-Eulalie, à Brengues, à Marcillac, entre dans l'arrondissement de Cahors, y baigne Cabrerets, et finit au-dessus de Bouziès, après un cours total de 100 kilomètres, accru dans le département de *la Veyre* grossie elle-même de *l'Ombre*, et du *Drauzon* qui vient du canton de la Capelle-Marival et baigne Cardaillac, Camburat et Lissac.

Il n'existe aucun étang important dans le

département du Lot, mais seulement quelques marais vers l'E. de l'arrondissement de Figeac.

Climat. — Le climat du département du Lot est varié comme le pays lui-même; il est froid et humide pendant les trois quarts de l'année dans la région montagneuse, et chaud dans la plaine; c'est la zone intermédiaire, c'est-à-dire le plateau central qui jouit de la température la plus modérée. Il n'y a pas, à proprement parler, de vents dominants dans le département du Lot, mais on y redoute particulièrement le vent du N.-O., ou *vent solaire*, qui cause parfois de grands ravages pendant l'automne et pendant l'été.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Lot est de 521 173 hectares, et sa population de 288 919 habitants, ce qui donne environ 56 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 27 600 âmes environ, depuis le commencement du siècle, mais elle a diminué de 6623 depuis le dernier recensement de 1860.

On compte dans le département 231 000 agriculteurs, c'est-à-dire à peu près les cinq sixièmes de la population, environ 46 500 industriels ou commerçants, 8000 habitants qui exercent des professions libérales, et 6500 sans profession.

Il faut distinguer dans le département du Lot l'habitant des plaines de l'habitant des montagnes; le premier est persévérant dans ses entreprises, peut-être encore crédule et superstitieux, mais d'un caractère doux et sociable; les travaux de l'agriculture, la garde des troupeaux occupent tous ses instants, et il montre peu de penchant pour l'industrie ou les arts mécaniques. Le montagnard, au contraire, pauvre et surtout sédentaire, aime le pays qui l'a vu naître; mais, affaiblie par le climat et par la mauvaise nourriture, sa constitution est débile; il est irritable, porté aux violences, lorsque quelque contrariété excite son humeur susceptible; il est très-processif, prompt aux rixes, très-superstitieux, mais, malgré tous ces défauts, actif, industrieux, laborieux, et plus enclin que son compatriote de la plaine à comprendre et à adopter les innovations de la science moderne.

Le patois en usage dans les campagnes du Lot dérive de la langue limousine; c'est un dialecte, vif, énergique, précis, qui tend à disparaître sous l'influence de la langue française.

Agriculture. — Le département du Lot comprend 237 600 hectares de terres labourables, 24 700 de prairies naturelles, 56 000 de vignes, 34 000 de cultures arborescentes diverses, 60 500 de pâturages, landes et bruyères, et 108 000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est divisée en 1 300 000 parcelles environ, possédées par 110 000 propriétaires.

Le département du Lot est essentiellement agricole; mais la science de l'agriculture y est encore arriérée sur certains points de son territoire, et les nouvelles méthodes ont à lutter contre les routines exagérées des cultivateurs; cependant, le progrès se manifeste peu à peu sous l'impulsion des comices agricoles, d'une école d'arboriculture et de la ferme-modèle établie à Montat, dans l'arrondissement de Cahors, et chaque année des desséchements bien entendus livre à l'agriculture quelques centaines d'hectares de marais, jusque-là insalubres et improductifs.

Le sol du département du Lot est très-fertile dans les vallées et sur les plateaux; il produit abondamment des céréales, et principalement du froment, du seigle, du maïs, qui dépassent les besoins de la consommation et atteignent annuellement une valeur de 21 millions de francs. Après les céréales, il faut remarquer parmi les autres cultures les pommes de terre qui sont cultivées sur plus de 12 000 hectares et les châtaignes qui forment le fond de l'alimentation dans les campagnes, puis le chanvre, le vin, les légumes; la culture de la vigne est importante; les principaux crus sont ceux de Camp, de la Pistoule, de Prémiac, de Pressac, de Saint-Vincent, etc., et, en premier lieu, celui de Cahors dont les vignobles, situés sur les deux rives du Lot, occupent une superficie de 24 000 hectares et produisent principalement des *vins noirs*, qui sont très-recherchés pour le coupage dans les établissements du département de la Gironde; on récolte aussi dans le Lot des truffes excellentes, du tabac dont la culture est autorisée, des champignons comestibles; le mûrier blanc y est répandu pour la nourriture des vers à soie, etc.; les forêts y sont riches en essences de bonne qualité, chênes, érables, hêtres, bouleaux, etc. Ces diverses cultures peuvent atteindre annuellement une valeur de 12 millions de francs, et la valeur des pâturages, prairies naturelles, landes, etc., monte à près de 4 millions.

Les animaux domestiques ne sont pas très-nombreux dans le département du Lot, et les espèces y sont généralement médiocres. On compte environ 456 000 moutons et parmi eux, quelques beaux mérinos, 6000 chevaux de race limousine, 8000 ânes ou mulets, 63 000 bêtes à cornes, principalement de race auvergnate,

18000 boucs ou chèvres à poil fin, 45000 porcs, 9000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier de poil et de plume est assez abondant dans les forêts et dans les plaines, et les rivières, très-poissonneuses, fournissent en grande quantité des truites saumonées, des lamproies, du saumon, des anguilles, des carpes et des écrevisses.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 10 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint annuellement 37 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Lot est composé de terrains primitifs dans sa partie montagneuse, de dépôts calcaires dans sa région centrale, et de couches alluvionnaires au N. et au S., dans les arrondissements de Cahors et de Gourdon. Il possède divers gisements métalliques, mais peu riches, en somme ; le fer se rencontre principalement au N. et au S. du département; il y a quelques traces de zinc et de plomb sur divers points du territoire; la houille existe dans les communes de Saint-Perdoux et de Fourmagnac, situées dans l'arrondissement de Figeac. On exploite aussi des carrières de marbre de différentes couleurs, de granit, de porphyre, de grès, de pierres à bâtir, de pierres à chaux, de terre à poterie, etc.

On peut citer parmi les sources minérales du département les eaux de Miers et de Gramat dans l'arrondissement de Gourdon, et dans celui de Figeac, celles de Rueyres et celles de Reyrevignes qui sont efficaces dans les cas de fièvres intermittentes.

Industrie. — Commerce. — L'industrie et le commerce du département du Lot sont peu actifs. Ses principaux établissements comprennent des moulins assez nombreux, installés sur la Dordogne et le Lot, 10 minières de fer qui produisent annuellement 60 000 quintaux métriques de minerai, des usines, des forges, une houillère qui ne rend guère que 1500 à 2000 quintaux métriques de combustible, quelques fabriques de bonneterie, d'étoffes, d'ouvrages en buis, des tanneries, deux ou trois papeteries, etc.

Le commerce du département exporte les céréales, les vins, les bestiaux, les chèvres, les toiles, le tabac, l'huile de noix, et importe les objets de luxe et de nécessité que ne produit pas l'industrie restreinte du département.

Routes. — chemins de fer. — Le département du Lot est desservi par 4 routes impériales longues de 286 kilomètres, 21 routes départementales d'une longueur de 632 kilomètres, et 1643 chemins vicinaux d'un développement total de 4833 kilomètres. Ses rivières sont navigables sur une étendue de 225 kilomètres.

Le département du Lot est traversé dans sa partie orientale : 1° par l'embranchement de *Périgueux à Capdenac*, du réseau d'Orléans, avec stations à Quatre-Routes, Saint-Denis-Martel, Montvalent, Rocamadour, Gramat, Assier, Pournel et Figeac; 2° par le sous-embranchement de *Capdenac* à *Aurillac*, avec stations à Figeac et Banhac.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 89 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département du Lot, était habité avant l'invasion romaine par les *Cadurci;* cette peuplade, d'origine celtique, dépendait de la confédération des Arvernes, et ne se soumit qu'après avoir combattu vaillamment contre les envahisseurs de la Gaule; mais le droit dut succomber devant la force, et c'est sur le pays des *Cadurci*, qui avaient fourni des contingents considérables à l'héroïque Vercingétorix, que la Gaule lutta jusqu'à la dernière heure pour son indépendance nationale. Sous le règne d'Auguste, cette contrée fit partie de la Gaule Aquitanique, et, plus tard, Honorius la comprit dans la première Aquitaine.

Comme toute la Gaule, au ve siècle, le Quercy, mot évidemment dérivé du nom altéré des *Cadurci*, fut ravagé par les invasions barbares : Vandales, Alains, Suèves, Visigoths l'occupèrent successivement jusqu'au moment où ces derniers furent enfin chassés par Clovis. La domination franque s'y établit; pendant les races mérovingienne et carlovingienne, la contrée subit le sort commun de l'Aquitaine, et fit partie, avec le Rouergue, de l'un de ces comtés fondés par Charlemagne; ravagée par les Normands qui parcoururent, pendant les IXe, Xe et XIe siècles, les rives du Lot et de la Dordogne, pillant et massacrant, elle ne reprit quelque tranquillité qu'avec l'établissement du régime féodal; le premier comte héréditaire du Quercy apparaît au commencement du Xe siècle, mais son comté passa bientôt dans la maison de Toulouse, et fut compris dans les vastes domaines de cette puissante famille. Au milieu du XIIe siècle, lorsque la Guienne tomba entre les mains des Anglais, le roi Henri II, qui avait échoué devant Toulouse, marcha sur Cahors et s'en empara; quelques années plus tard, en 1188, Richard-Cœur-de-Lion, procédant par voie de repré-

sailles, envahit le Quercy qu'il garda jusqu'en 1196, époque à laquelle, la paix étant signée, il le restitua à Raymond V, comte de Toulouse.

Après la guerre des Anglais, la lutte des Albigeois continua dans cette contrée l'ère funeste des troubles et des dévastations; le Quercy fut occupé par Simon de Montfort, et annexé à la couronne royale pendant le règne de saint Louis; mais, par le traité de 1229, il retourna sous la domination anglaise, s'y déroba un instant, grâce à la vaillance de Duguesclin, et retomba sous le joug étranger jusqu'au moment où les Anglais furent définitivement chassés de la France.

Charles VII recouvra donc le Quercy, qui demeura assez paisible jusqu'à la fin du règne de François Ier; mais bientôt les troubles recommencèrent avec les guerres religieuses. Cahors tenait pour les catholiques, tandis que Montauban, alors la principale ville du Bas-Quercy, devenait une place importante des protestants; Cahors fut pris et pillé par les soldats d'Henri IV, et ces luttes intestines se poursuivirent jusqu'au moment où les protestants se soumirent, en 1629.

Au remaniement territorial de 1790, le Quercy tout entier fut compris dans le département du Lot; mais, en 1808, un décret de Napoléon en détacha le Bas-Quercy qui forma le département de Tarn-et-Garonne, et Cahors demeura le chef-lieu du Lot, principalement formé du Haut-Quercy.

Hommes célèbres. — Le département du Lot a vu naître un assez grand nombre de personnages remarquables parmi lesquels on peut citer : le pape Jean XXII; Clément Marot; Gourdon de Genouillac, grand maître de l'artillerie au XVIe siècle; l'ambassadeur Vernnhac de Saint-Maur; Fénelon; les quatre frères Ramel; le maréchal Bessières; Joachim Murat; Champollion-Figeac; et parmi les contemporains : l'économiste Dunoyer, membre de l'Institut, etc.

Divisions administratives. — Le département du Lot comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Cahors......	12 cant.	130 comm.
— Figeac......	8 —	112 —
— Gourdon....	9 —	76 —
	29 cant.	318 comm.

Dans l'ordre militaire, le département du Lot forme la 4e subdivision de la 12e division militaire dont le siége est à Toulouse.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Cahors, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Albi; ce diocèse comprend 33 cures, 477 succursales, 70 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Cahors, et un petit séminaire à Montfaucon, commune située dans l'arrondissement de Gourdon.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale d'Agen par ses trois tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les deux tribunaux de commerce de Cahors et de Souillac, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gourdon.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'académie de Toulouse, par ses établissements d'instruction publique qui sont un lycée à Cahors, un collége communal à Figeac, et 561 écoles publiques et libres. L'instruction n'est pas encore très-répandue dans le Lot, et seulement un peu plus de la moitié des jeunes gens appelés au tirage au sort sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Lot :

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

Cahors (14 115 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé dans une presqu'île formée par un coude du Lot, à 596 kilomètres de Paris, et dominé par les montagnes de sa rive gauche. C'est une ville assez riche en souvenirs, mais qui a perdu beaucoup de son ancienne importance. Elle est réunie avec la rive gauche de la rivière par quatre ponts, dont l'un, le pont de Valentré, construit au XIIIe siècle et flanqué de tours à mâchicoulis, est rangé dans la catégorie des monuments historiques; à cette classe appartiennent encore la cathédrale édifiée vers la fin du Xe siècle et ornée de deux coupoles, intéressant spécimen de l'architecture romano-byzantine, une maison dite *maison de Henri IV*, et les restes de l'enceinte fortifiée de la ville. Les ruines d'une église des *Frères prêcheurs*, qui ne se composent plus que des murs de son chevet, une épaisse bâtisse du XIVe siècle qu'on appelle la *Tour du Pape*, un ancien théâtre romain des *Cadourques* dont la disposition est encore reconnaissable, la fontaine des *Chartreux* qui s'épanche par trois cascades limpides dans le lit du Lot, et enfin l'*Ermitage*, ancien couvent bâti sur une colline, avec chapelle, peintures murales et mosaïques, forment les autres curiosités de la ville.

Les principales industries de Cahors sont une faïencerie, une tannerie et une filature de coton; on exploite une mine de houille sur le terri-

toire de sa commune; cette localité fait principalement le commerce du vin qui porte son nom, des truffes du département, des noix et de l'huile de noix.

Cahors, d'origine très-ancienne, est l'antique *Divona*, la capitale des Cadurci; elle devint une cité municipe sous la domination romaine, et fut le point d'intersection de quatre voies romaines. L'industrie de ses habitants la rendit très-prospère et attira sur elle les faveurs des conquérants. Les Visigoths, les Vandales, les Francs, les Sarrasins, les Normands la pillèrent et la saccagèrent tour à tour; elle lutta contre les Albigeois et contre les protestants, et fut horriblement maltraitée par les troupes d'Henri IV, qui ne put modérer la sanguinaire fureur de ses soldats fanatisés.

Castelnau (4027 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, a conservé quelques parties de ses anciennes murailles et des tours qui les protégeaient. On remarque en dehors de la ville un curieux tumulus, entouré de trois fossés. Dans les environs s'élèvent les ruines du château d'Escayrac.

Catus (1621 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Ver, a des carderies de laine et fait principalement le commerce des noix. Cette petite localité a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications.

Lalbenque (2046 hab.), chef-lieu de canton, a une fonderie de cloches et quelques fabriques diverses.

Luzech (2229 hab.), chef-lieu de canton situé dans une presqu'île que forme un retour du Lot, au pied d'une montagne, a des vignobles, et fait le commerce des vins du département. On remarque dans cette petite localité les ruines de son ancien château et d'autres vestiges qui attestent l'antiquité de Luzech : cette ville, en effet, pourrait bien être l'ancien *Uxellodunum*.

Montcuq (2250 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline que baignent les eaux de la Barguelonne, a conservé une vieille tour quadrangulaire, qui appartenait à son ancien château, et des vestiges de ses vieilles fortifications.

Puy-l'Evêque (2469 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Lot, a une minière de fer qui produit du très-riche minerai, et des forges où ce minerai est consommé. Son église, qui date du XIVe siècle, appartient au style gothique; on y remarque également une vieille tour qui appartient au même style.

Cazals (864 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité où se tiennent des foires assez suivies.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Lauzès* (441 hab.), *Limogne* (1458 hab.), et *Saint-Géry* (881 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Prayssac* (2074 hab.), où s'élève la statue du maréchal Bessières, duc d'Istrie; *Larroque* (1165 hab.); *Pradines* (1172 hab.); *Flaugnac* (1161 hab.); *Marminiac* (1123 hab.); *Belfort* (1530 hab.); *Sénaillac* (1053 hab.); *Laramière* (1065 hab.); *Albas* (1746 hab.); *Duravel* (1776 hab.); *Saint-Vincent* (1267 hab.); *Soturac* (1102 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

FIGEAC (7610 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur le bord du Célé, à 67 kilomètres de Cahors. La position de cette petite ville, dans une vallée profonde, au milieu de riches vignobles et de bois pittoresques, est charmante. Son église de *Saint-Sauveur*, qui était autrefois une abbatiale de *Notre-Dame-du-Puy* et qui date du XIe siècle, deux obélisques qui s'élèvent au S. et à l'O. de Figeac, et une sorte de forteresse féodale, connue sous le nom de château de *la Baleine*, où est installé le palais de justice, sont des édifices classés parmi les monuments historiques. On remarque aussi des traces d'anciennes fortifications autour de la ville, et une grande quantité de maisons du XIIIe siècle, conservées avec soin, et qui, par leur diversité, permettent à l'archéologue d'étudier l'architecture privée de cette époque.

Les fabriques de toiles, les teintureries et les tanneries, etc., forment les principaux établissements industriels de Figeac; on y fait surtout le commerce des vins et des bestiaux.

Il est probable que la fondation de Figeac remonte à Pépin-le-Bref, qui, en 755, aurait créé un monastère autour duquel la ville se serait groupée peu à peu. Elle fut entourée de remparts et de fossés vers la fin du Xe siècle, et horriblement ravagée par les Normands au XIe. Cependant, elle se releva de cette épreuve et devint très-prospère, grâce surtout aux libéralités des rois de France, auxquels elle voua toujours une grande fidélité; de là, priviléges, immunités, franchises, dont cette petite ville fut sans cesse comblée. Les protestants, en 1576, y exercèrent de sanglantes cruautés par représailles de la Saint-Barthélemy, et incendièrent une partie de la ville; bientôt elle devint une de leurs principales places de guerre. Ce fut sous Louis XIII que Figeac fit définitivement retour à la couronne de France.

Bretenoux (1011 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des restes importants de ses fortifi-

cations et les quatre portes qui donnaient autrefois accès dans la ville. Son territoire est fertile et arrosé par les eaux de la Dordogne.

Cajarc (1917 hab.), chef-lieu de canton, possède une tour d'origine ancienne et les restes d'une vieille léproserie.

La Capelle-Marival (1342 hab.), chef-lieu de canton, fabrique spécialement des instruments d'agriculture. On y voit un château des époques gothique et renaissance. On fabrique principalement des instruments agricoles dans cette petite localité.

Saint-Céré (4303 hab.), chef-lieu de canton situé près de la Bave, possède de très-curieuses et très-intéressantes ruines du château de *Saint-Laurent*, bâti sur la montagne qui domine la ville. Cette localité fait principalement le cardage des laines.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Latronquière* (525 hab.), et *Livernon* (820 hab.), où sont creusées de belles grottes ornées de stalactites.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bagnac* (2373 hab.); *Sousceyrac* (2045 hab.); *Prendeignes* (1054 hab.); *Saint-Félix* (1110 hab.); *Capdenac* (1600 hab.); *Faycelles* (1125 hab.); *Gagnac* (1630 hab.); *Aynac* (1352 hab.); *Cardaillac* (1271 hab.); *Gorses* (1280 hab.); *Saint-Cirgues* (1587 hab.); *Lentillac* (1333 hab.); *Loubressac* (1285 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

GOURDON (5204 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur un coteau, près du ruisseau du Bleu, à 47 kilomètres de Cahors. La position élevée de cette jolie localité permet au regard d'embrasser un assez vaste horizon et de frais paysages qui charment la vue, surtout de la promenade de l'Esplanade, qui couronne la ville et occupe l'emplacement de son ancien château. Son église *Saint-Pierre*, commencée vers 1303 et dominée par deux tours carrées, est classée parmi les monuments historiques; on y remarque encore des vestiges de ses anciens remparts. A quelques pas de la ville s'élève la chapelle de *Notre-Dame-des-Neiges*, qui attire un très-grand nombre de pèlerins.

Les fabriques d'étoffes et de toiles, les teintureries et les tanneries forment les principales industries de Gourdon, et son commerce porte principalement sur les vins, les truffes et les noix.

L'origine de Gourdon remonte à l'époque où les Visigoths occupaient le Quercy; sa position la signala bientôt aux yeux des partis qui voulaient se créer des places fortes; elle fut entourée de remparts épais, ce qui n'empêcha pas les Anglais de s'en emparer dans le XIV[e] siècle; ils la vendirent au comte d'Armagnac, et elle fut bientôt confisquée par le roi Louis XI; son château fut démoli en 1619 par les ordres du duc de Mayenne.

Gramat (4067 hab.), situé sur une hauteur, près de l'Alzon, possède une source d'eau minérale; on y voit un dolmen à double compartiment et une jolie cascade, haute de 10 mètres, produite par les eaux de l'Alzon.

Martel (3006 hab.), chef-lieu de canton, situé à 3 kilomètres de la Dordogne, est une petite ville curieuse et pittoresque. Les vitraux de son église du XIV[e] siècle sont extrêmement remarquables; là se voient une vieille maison aux armes de l'Angleterre, où mourut, en 1133, le fils du roi Henri II, et un hôtel de ville construit par Raymond V, au XIII[e] siècle. Aux environs s'élèvent de belles ruines d'un ancien couvent de *Templiers*.

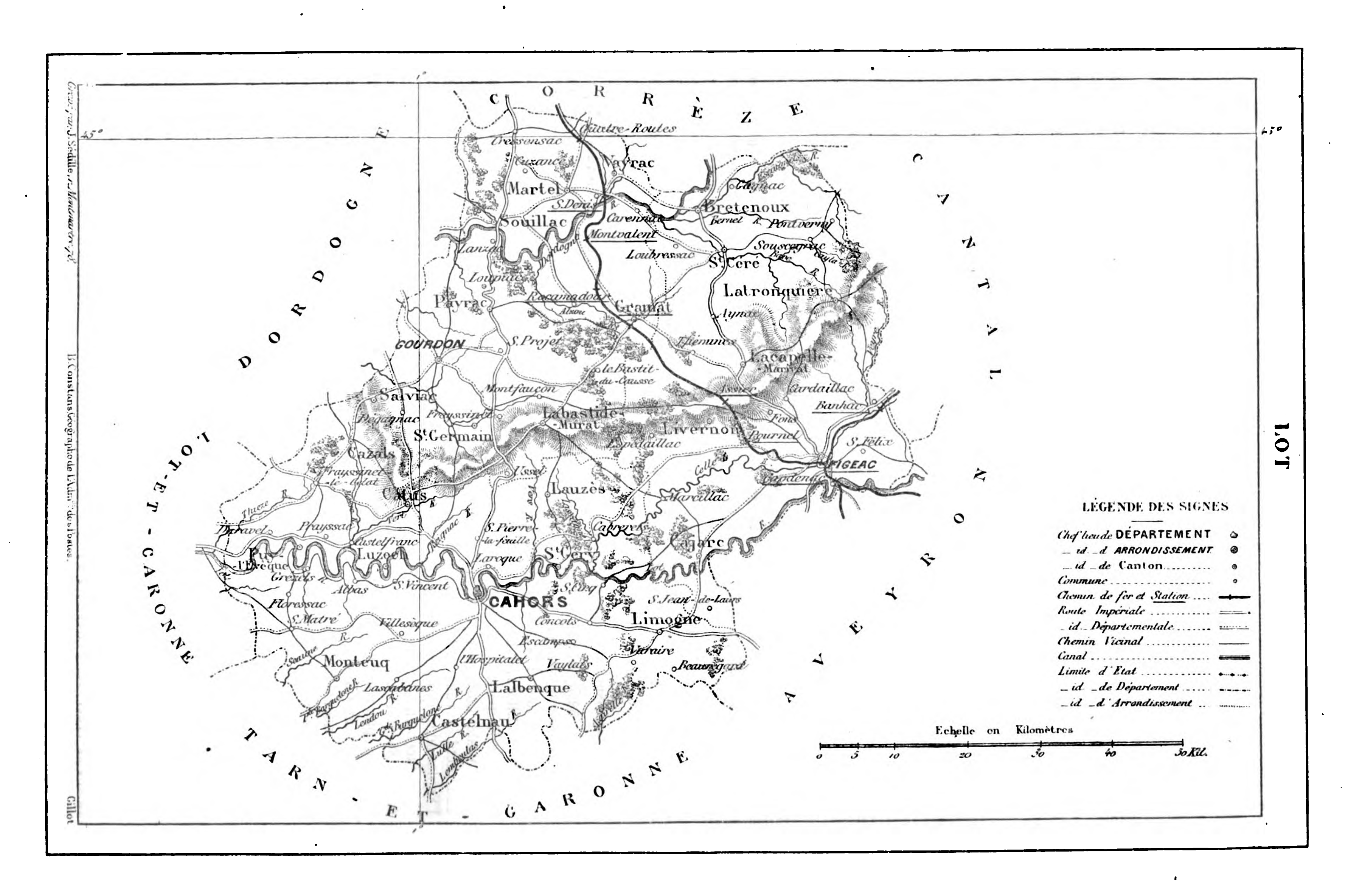
Payrac (1255 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierres à chaux et fabrique des toiles.

Souillac (3100 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Dordogne, que traverse un beau pont en pierre, a des teintureries, des tanneries, des carderies, des forges. Son église, qui date du XI[e] siècle, est un bel édifice de l'époque romane, et a été justement rangée parmi les monuments historiques.

Vayrac (2010 hab.), chef-lieu de canton situé près de la Dordogne et du Puech-d'Issolut, possède une église du XI[e] siècle, dont on admire principalement les chapiteaux romans. Cette petite ville dispute à Luzech le titre d'*Uxellodunum*.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Labastide-Murat* (1689 hab.), *Saint-Germain* (1141 hab.), où sont les restes du château de *Peyrilles*, et *Salviac* (2255 hab.), dont l'église, qui date du XIV[e] siècle, a de belles verrières.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Dégagnac* (2023 hab.), qui a conservé des restes de fortifications; *Nozac* (1145 hab.); *le Bastit* (1218 hab.); *Miers* (1137 hab.); *Montfaucon* (1997 hab.); *Cazillac* (1261 hab.); *Cuzance* (1190 hab.); *Sarrazac* (1268 hab.); *Concorès* (1260 hab.); *Frayssinet* (1216 hab.); *Peyrilles* (1192 hab.); *Gignac* (1631 hab.); *Pinsac* (1150 hab.); *Saint-Sozy* (1225 hab.); *Bétaille* (1611 hab.); *Rocamadour* (1652 hab.), situé dans une position très-pittoresque sur les bords de l'Alzou, et dont les maisons sont disposées sur les flancs d'une montagne très-escarpée; là s'élève une église, classée parmi les monuments historiques et qui attire, chaque année, un très-grand nombre de pèlerins.


LOT
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id d'ARRONDISSEMENT
id de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id de Département
id d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
CORRÈZE
CANTAL
AVEYRON
TARN-ET-GARONNE
LOT-ET-GARONNE
DORDOGNE
CAHORS
FIGEAC
GOURDON
Quatre-Routes
Cressensac
Cuzance
Vayrac
Martel
Gagnac
Bretenoux
Carennac
Montvalent
Souillac
Loubressac
St Céré
Latronquière
Loupiac
Payrac
Rocamadour
Gramat
S. Projet
Thémines
Lacapelle-Marival
le Bastit-du-Causse
Montfaucon
Salviac
Labastide-Murat
Livernon
Cardaillac
Banhac
St Germain
Cazals
Espédaillac
S. Félix
Lauzès
Marcillac
S. Pierre-la-feuille
Cajarc
St Géry
Luzech
Castelfranc
Puy-l'Évêque
Grezels
Albas
S. Vincent
Floressac
Villesèque
S. Jean-de-Laurs
Limogne
Concots
Montcuq
Lalbenque
Vaylats
Varaire
Castelnau
45°
Grav. par J. Sédille, r. Montmartre, 78.
B. Constans Géographe de l'Admon des Postes.
Gillot



Le château de Lauzun. — Église de Moirax.

LOT-ET-GARONNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Lot-et-Garonne, situé dans la partie S. O. de la France, doit son nom aux deux principales rivières qui l'arrosent. Ses limites sont : au N , le département de la Dordogne; au S., celui du Gers; à l'E., ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; à l'O., ceux des Landes et de la Gironde.

Le département de Lot-et-Garonne est formé par une haute plaine creusée, suivant le caprice des cours d'eaux, par des vallées d'inégales profondeurs; pas de montagnes, à peine des collines, si ce n'est quelques extumescences du sol, qui marquent, au S., les premiers renflements des rameaux pyrénéens, et de simples coteaux, arides vers le N. E., et tapissés de vignes ou plantés d'arbres dans la partie centrale; du S. E. au N. O., se dessine l'admirable et fertile vallée de la Garonne, justement considérée comme l'une des plus belles

de la France, et qui couvre une superficie de 960 kilomètres carrés; de l'E. à l'O., court la vallée du Lot dont les pentes sont plus escarpées et plus incultes; puis au S. s'ouvrent la vallée de la Bayse, et au N. celle du Dropt, d'un caractère différent, moins abruptes et peut-être plus fertiles que la précédente; enfin, vers le S. O., des landes arides, marécageuses, ingrates, presque impropres à la nourriture des troupeaux, livrées à la culture des pins et des chênes-liéges, s'étendent dans l'arrondissement de Nérac. Nul aspect n'est plus varié, nul contraste n'est plus accusé que celui de ces régions incultes, pauvres et nues, avec le riche territoire des cantons du centre de ce département.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de Lot-et-Garonne ne renferme aucune montagne, et son relief n'est accusé que par quelques lignes de coteaux généralement peu élevés; ses points culminants, dont l'altitude est de 260 mètres environ, se rencontrent dans le N. de l'arrondissement d'Agen.

Le département de Lot-et-Garonne appartient en entier au bassin de la Garonne, et tous ses cours d'eau sont, directement ou indirectement, tributaires de cette grande rivière qui le traverse du S.-E. au N.-O.

La *Garonne*, qui prend sa source au fond du val d'Aran, dans les Pyrénées-Espagnoles, après avoir traversé les départements de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, entre dans celui de Lot-et-Garonne par la frontière S.-E. de l'arrondissement d'Agen, y baigne Saint-Nicolas-de-la-Balerme, Sauveterre, Agen, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, entre dans l'arrondissement de Marmande qu'elle traverse du S.-E. au N.-O., en arrosant Tonneins, le Mas, Marmande, Sainte-Bazeilles, Meilhan, pénètre dans le département de la Gironde, prend le nom de Gironde au bec d'Ambez, et va se jeter dans le golfe de Gascogne, après un cours total de 650 kilomètres.

Pendant les 123 kilomètres de parcours qui appartiennent au département, les principaux affluents de la Garonne sont : 1° la *Séoune*, qui vient du département du Lot, passe par celui de Tarn-et-Garonne, entre dans le département de Lot-et-Garonne par l'arrondissement d'Agen, y baigne Teyrac, Saint-Pierre-de-Clairac, Lafox, et absorbe, dans un cours de 77 kilomètres, le *Gandaillé* et la *Petite-Séoune* qui finit à Saint-Pierre-de-Clairac; 2° le *Gers*, qui vient des Landes-de-Pinas, dans le département des Hautes-Pyrénées, traverse celui du Gers, entre dans celui de Lot-et-Garonne, y baigne Astaffort et Layrac, et finit après un cours total de 168 kilomètres, sans avoir reçu d'affluent important dans le Lot-et-Garonne; 3° l'*Auvignon*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Lectoure du département du Gers, entre dans celui de Lot-et-Garonne, et s'y termine près de Port-Sainte-Marie, après un cours de 58 kilomètres; 4° la *Bayse*, qui vient de l'arrondissement de Bagnères dans le département des Hautes-Pyrénées, traverse celui du Gers, entre dans le Lot-et-Garonne par l'arrondissement de Nérac, monte au N. en baignant Nérac, Lavardac, et finit au port de Pascan, après un cours de 180 kilomètres, pendant lequel elle reçoit la *Gélise* qui arrose Sos, Mézin, Lavardac, et s'accroît du *Rimbès*, du *Leusson* et de la *Losse;* 5° le *Lot*, qui vient du canton du Blaymard dans le département de la Lozère, traverse ceux de l'Aveyron et du Lot, entre dans le Lot-et-Garonne par la frontière E. de l'arrondissement de Villeneuve, coule vers l'O., en baignant Fumel, Villeneuve, Casseneuil, Hauterive, Sainte-Livrade, entre dans l'arrondissement de Marmande, y baigne Castelmoron, Clairac, sépare un instant les arrondissements de Marmande et d'Agen, et finit à Aiguillon, après un cours sinueux de 481 kilomètres, accru de l'*Allemance* qui arrose Sauveterre, Saint-Front et Cuzon, et de la *Lède* qui se termine à Casseneuil; 6° le *Tolzac*, dont les sources sont situées dans le canton de Cancon de l'arrondissement de Villeneuve, et qui finit près de Tonneins, après 52 kilomètres de cours, accru de la *Torgue;* 7° l'*Avance*, qui naît dans le canton d'Houeillès de l'arrondissement de Nérac, baigne Casteljaloux et Bouglon, et finit en aval de Marmande, après avoir souvent servi de moteur hydraulique pendant un cours de 58 kilomètres; 8° le *Dropt*, qui prend sa source dans le département de la Dordogne, entre dans celui de Lot-et-Garonne par le N. de l'arrondissement de Villeneuve, y baigne Villeréal, le quitte pour retourner dans la Dordogne, y rentre par l'arrondissement de Marmande où il arrose la Sauvetat et Duras, et passe dans le département de la Gironde, où il finit près de Casseuil, après un cours de 128 kilomètres.

Il existe quelques marais dans le département de Lot-et-Garonne, dont les principaux sont ceux de Coutures, de Verneuil, de l'Avance, etc.

Climat. — Le climat du département de Lot-et-Garonne est généralement tempéré; il est insalubre dans la région des landes, où les marais dégagent des exhalaisons malsaines. Ce département est sujet aux froids excessifs comme aux chaleurs rigoureuses; l'automne est sa plus belle saison.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Lot-et-Garonne est de 530 711 hectares et sa population de 327 962 hab.; ce qui donne environ 63 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 4000 âmes depuis le commencement du siècle, mais elle a subi une diminution de 4022 sur le recensement de 1860.

Les agriculteurs forment près des deux tiers de la population, et les industriels et commerçants près du quart; on compte, en outre, 7000 habitants qui exercent des professions libérales et 22 000 sans profession.

Les habitants du Lot ont des mœurs généralement douces, beaucoup de bon sens naturel, de la facilité dans le caractère, de la vivacité dans l'esprit, de la richesse dans l'imagination; ils sont charitables, hospitaliers, aptes à remplir toutes les carrières industrielles ou commerciales; dans les villes, les beaux-arts, la musique principalement, les lettres, les sciences ont pour eux d'irrésistibles attraits; ils aiment les réunions et font preuve d'un grand esprit de sociabilité; dans les campagnes, ils se montrent travailleurs et économes, très-attachés à leurs opinions religieuses, quoique tolérants, et assez enclins à embrasser l'état militaire, dans lequel ils se distinguent par leur bravoure et leur habileté.

On parle dans le département de Lot-et-Garonne un patois qui dérive du dialecte limousin, comme celui du Lot.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de Lot-et-Garonne peut se décomposer ainsi : 292 000 hectares de terres labourables, 42 000 de prairies naturelles, 66 700 de vignes, 26 000 de pâturages, landes, bruyères, etc., et 104 000 de bois, forêts, étangs, terres incultes, etc. Les propriétaires, au nombre de 121 300 environ, s'y partagent près de 132 800 parcelles de terre.

Le département de Lot-et-Garonne est principalement agricole, et la science y fait chaque année quelques progrès; les jachères disparaissent peu à peu, les prairies artificielles se multiplient, les marais se dessèchent, les champs sont drainés, les landes se plantent depuis près de trente ans déjà, et sont plus avancées sous ce rapport que celles des départements voisins. Il existe dans le département une pépinière départementale, une école d'arboriculture, et de nombreux comices agricoles dont l'impulsion est salutaire.

Les céréales occupent dans le Lot-et-Garonne une superficie de 170 000 hectares, principalement dans les vallées de la Garonne, du Dropt, du Lot et de la Bayse; elles ont une valeur annuelle qui s'élève à 37 millions de francs, et dans les bonnes années, leur production dépasse parfois d'un quart la consommation des habitants. Les autres cultures rapportent à peu près 19 millions de francs; au premier rang est placé le tabac qui est cultivé sur 3608 hectares, et vaut, chaque année, plus de 3 millions de francs; viennent ensuite le chanvre qui est de première qualité, le lin, le colza, les légumes secs, la betterave, la pomme de terre, la garance, la truffe, etc. Les vignes des coteaux du Lot et de la Garonne produisent des vins rouges estimés, et surtout des vins blancs supérieurs dans les communes de Clairac et de Buzet; le vin de Clairac se fabrique généralement avec des raisins plus que mûrs, et pour cette raison, ils portent le nom de *vins pourris* qui gagnent énormément à vieillir; les meilleurs vins de Buzet sont ceux de la Côte-Saint-Pierre. Les arbres fruitiers et principalement le prunier, dont les fruits sont confits sous le nom de *pruneaux d'Agen*, et l'abricotier sont multipliés sur presque tous les points du territoire. Les prairies sont nombreuses, et le revenu annuel des pâturages peut s'élever à 5 millions de francs.

Les animaux domestiques forment une branche importante de l'industrie agricole. Il faut citer au premier rang les bêtes à cornes, principalement de race agenoise, au nombre de 140 000 et qui sont très-estimées; on compte aussi 12 000 chevaux de race landaise, dont l'espèce tend à s'améliorer, 6000 ânes ou mulets, 219 000 moutons qui dégénèrent, 80 000 porcs, 4000 chèvres, boucs et chevreaux, 12 000 ruches d'abeilles, etc. On élève dans les fermes beaucoup de volaille, et surtout des oies et des dindons qui sont de belle espèce. Le gibier de poil et de plume est abondant dans les forêts et les plaines; les rivières, très-poissonneuses, sont riches en brèmes, en brochets, en truites, en saumons, en aloses, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint 22 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse, chaque année, 61 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de Lot-et-Garonne est formé de calcaire en grande partie; le fond de ses vallées est généralement composé de cailloux roulés. Ses richesses minérales ne sont pas très-importantes; cependant on y trouve du minerai de fer exploité dans une vingtaine de minières, de la tourbe, de la marne, du gypse, de l'argile, du grès, et des carrières de pierres calcaires qui se rencontrent sur un grand nombre de points du territoire.

Les sources minérales ne sont pas nombreuses dans le département de Lot-et-Garonne; la principale, qui est froide, carbonatée et ferrugineuse, est exploitée dans deux établissements à Casteljaloux, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nérac.

Industrie. — Commerce. — Le département de Lot-et-Garonne est assez manufacturier, et l'industrie de fabrication y prend un certain développement. Les 20 mines de fer en exploitation produisent annuellement 211 000 quintaux métriques de minerai qui alimentent en partie les hauts fourneaux du département de la Gironde ; il existe aussi un certain nombre de fours pour la fabrication du cuivre rouge ; la fabrication des tissus de coton, de soie, de toiles, d'instruments aratoires, d'armes, de machines, les papeteries, les minoteries, les corderies, l'élaboration du tabac, la bonneterie, les verreries, la préparation des pruneaux d'Agen et des fruits secs, etc., emploient un certain chiffre d'ouvriers et ont amené la création de nombreux établissements industriels.

Le commerce du département porte principalement sur les produits du territoire et de l'industrie; il exporte surtout les vins, les eaux-de-vie, le tabac, les grains, les farines, les bouchons de liége, les fruits secs, le goudron, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Lot-et-Garonne est desservi par 6 routes impériales longues de 364 kilomètres, 20 routes départementales d'une longueur de 453 kilomètres, et par un certain nombre de chemins de grande communication, d'intérêt commun, ou vicinaux ordinaires dont le développement total est de 2475 kilomètres. Ses canaux et rivières navigables ajoutent encore 145 kilomètres à ces diverses voies de communication.

Le département est traversé du S.-E. au N.-O. par le *Canal-Latéral-à-la-Garonne*, qui commence sous Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne, suit la rive droite de la rivière, entre dans le Lot-et-Garonne par l'extrémité S.-E. de l'arrondissement d'Agen, passe à Agen sur la rive gauche, à Damazan, au Mas, à Meilhan, entre dans le département de la Gironde où il rejoint la Garonne à Castets, après un développement total de 193 kilomètres, dont la pente, qui est de 128 mètres, est rachetée au moyen de 53 écluses.

Le département de Lot-et-Garonne est desservi dans sa partie orientale par le chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans; ses stations sont Sauveterre, Cuzorn, Monsempron-Libos, Trentels-Ladignac, Penne, Laroque, Pont-du-Casse et Agen.

Il est également traversé de l'O. au S.-E. par le chemin de fer de *Bordeaux à Cette*, l'une des principales lignes du réseau du Midi, avec stations à Sainte-Bazeille, Marmande, Faugue-rolles, Tonneins, Nicole, Aiguillon, Port-Sainte-Marie, Fourtic, Saint-Hilaire, Colayrac, Agen, Bon-Encontre, Sauveterre et Saint-Nicolas. De cette ligne se détache l'embranchement d'*Agen à Auch*, avec stations à Bon-Encontre, Layrac et Astaffort.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 155 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département de Lot-et-Garonne, était peuplé, avant l'invasion romaine, par la peuplade celtique des *Nitiobriges;* leur capitale était *Agedinum* qui, plus tard, devait former la ville d'Agen. Cette peuplade ne s'associa pas au mouvement national qui, sous l'inspiration de Vercingétorix, entraîna la population gauloise contre les envahisseurs; les Nitiobriges livrèrent même aux armées de César le passage de la Garonne, 51 ans avant J.-C., et devinrent, sous la trompeuse appellation d'alliés, les esclaves de Rome; cependant, honteux de leur condition, ils fournirent un contingent de 5000 hommes à Vercingétorix, lorsque ce héros lutta une dernière fois pour l'indépendance des Gaules. Les Romains, maîtres du pays, classèrent l'Agenois dans la seconde Aquitaine, sous Valentinien, et y construisirent des voies nombreuses, des édifices publics, des villas particulières dont le sol a révélé l'existence.

Ce fut au milieu du IIIe siècle que le christianisme fit son apparition dans cette contrée; il y fut tout d'abord scellé par le sang de saint Vincent, martyr; pendant le règne de Dioclétien, les nouveaux convertis furent violemment persécutés par Dacien, le préfet des Gaules, qui assiégea, prit, incendia et ensanglanta *Agedinum.* Aux Romains succédèrent bientôt les Vandales qui, marchant à la conquête de l'Espagne, traversèrent et saccagèrent le pays, puis les Visigoths, auxquels Honorius le céda, faute de pouvoir le conserver. Ces barbares, entachés d'arianisme, recommencèrent contre les chrétiens de l'Agenois les persécutions des païens; ils conservèrent la contrée jusqu'en 507, époque à laquelle les Francs les chassèrent du bassin de la Garonne; mais ces nouveaux conquérants ne purent s'y maintenir que pendant deux siècles environ; les Sarrasins l'envahirent en 732, et il fallut la bataille et la

victoire de Tours pour que Pépin le Bref recouvrât cette province si disputée. Mais elle n'était pas au bout de ses désastres. Après la sage et puissante administration de Charlemagne qui érigea l'Agenois en comté, et sous le régime féodal qui s'établit au détriment des faibles héritiers du grand empereur, les pirates normands entrèrent dans le pays, remontèrent la Garonne, pendant les IXe et Xe siècles, et détruisirent complétement *Agedinum*. Pendant ce temps, le comté désolé avait passé successivement entre les mains du comte d'Angoulême et des ducs de Gascogne, qui le conservèrent jusqu'en 1030, puis il arriva par mariage dans la maison de Poitiers, aux rois de France et enfin au roi d'Angleterre. Jeanne, sœur de Richard Cœur de Lion, ayant épousé Raymond VI, comte de Toulouse, le lui apporta en dot.

Ce fut sous ces nouveaux maîtres qu'éclata la guerre des Albigeois. L'Agenois eut sa grande part des désastres qui ne finirent qu'en 1229, lorsque le frère de saint Louis eut épousé la fille du comte de Toulouse. En 1271, il faisait retour à la couronne; mais, huit ans après, le honteux traité d'Amiens le remettait sous la domination anglaise; ce fut une époque de guerres incessantes; Philippe le Bel reconquit la province en 1295; en 1337, le comte de Derby reprit le dessus; les plus vaillants capitaines de l'époque luttèrent contre les Anglais, mais le traité de Bretigny, signé en 1360, par le roi Jean, livra encore une fois l'Agenois au pouvoir du roi Édouard; Charles V, Charles VI, le disputèrent par les armes, et enfin les victoires de Charles VII le restituèrent définitivement à la couronne de France, en 1439. Cependant, la partie S.-O. de cette province, c'est-à-dire les villes de Nérac et de Casteljaloux, ne cessèrent pas d'appartenir à la maison d'Albret. Ce fut sous Henri d'Albret, beau-frère de François Ier par son mariage avec Marguerite de Valois, que commencèrent les guerres de religion. Le protestantisme fit d'immenses progrès dans le pays : Calvin y prêcha sa religion nouvelle, et ce fut l'occasion de désastres épouvantables et de massacres sans nombre. En 1572, l'Agenois fut donné par Charles IX à sa sœur, femme d'Henri de Navarre. A son avénement au trône, ce prince réunit l'Agenois à la couronne, qui fut encore éprouvé par les troubles de la Fronde et par le prince de Condé qui tenta d'entraîner le pays dans sa rébellion contre l'autorité royale. Louis XIV termina enfin ces dissensions religieuses et politiques, et l'Agenois jouissait d'une tranquillité bien due à une province si éprouvée jusqu'alors, lorsque la révocation de l'édit de Nantes, en chassant les protestants du territoire, vint porter un nouveau coup à sa prospérité renaissante. Depuis cette époque, aucun événement nouveau ne marqua l'histoire de l'Agenois, et en 1789, il appartenait encore aux ducs d'Aiguillon, branche cadette de la maison de Richelieu.

Au remaniement territorial de 1790, le département de Lot-et-Garonne fut formé en grande partie de l'Agenois, du Bazadais, du Condomois et de la Lomagne.

Hommes célèbres. — Le département de Lot-et-Garonne a vu naître plusieurs personnages remarquables parmi lesquels on peut citer : l'historien SULPICE SERRE ; le maréchal DE MONLUC; BERNARD DE PALISSY ; le philologue SCALIGER ; le philosophe REGIS ; le naturaliste LACÉPÈDE ; Mme COTTIN ; le géographe BORY DE SAINT-VINCENT ; et parmi les contemporains : le poëte JASMIN ; A. SERRES, membre de l'Institut; etc.

Divisions administratives. — Le département de Lot-et-Garonne comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Agen.	9	cant.	72	comm.
— de Marmande ...	9	—	98	—
— de Nérac.	7	—	62	—
— de Villeneuve...	10	—	84	—
	35	cant.	316	comm.

Le département de Lot-et-Garonne forme la 5e division de la 14e division militaire dont le siége est à Bordeaux.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Agen, suffragant de l'archevêché de Bordeaux : ce diocèse possède 47 cures, 391 succursales, 46 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire, un petit séminaire et un collége ecclésiastique à Agen. Les protestants, assez nombreux dans le département, y ont 29 temples.

Dans l'ordre judiciaire, le département de Lot-et-Garonne ressortit de la Cour impériale d'Agen ; il a 4 tribunaux de première instance aux chefs-lieux d'arrondissement et 4 tribunaux de commerce à Agen, à Marmande, à Nérac et à Villeneuve-sur-Lot.

Dans l'ordre universitaire, il dépend de l'Académie de Bordeaux ; ses établissements d'instruction publique sont un lycée et une école normale d'institutrices à Agen, deux colléges communaux, l'un à Marmande, l'autre à Mézin, dans l'arrondissement de Nérac, et 885 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de Lot-et-Garonne :

ARRONDISSEMENT D'AGEN.

AGEN (18 222 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la rive droite de la Garonne, à 718 kilomètres de Paris. C'est une ville établie au pied d'un coteau pittoresquement couvert de maisons de campagne et de villas, et du haut duquel la vue saisit de magnifiques perspectives sur la vallée de la Garonne, et s'étend même jusqu'à la ligne des Pyrénées qui ferme l'horizon du sud. Ses promenades sont belles, entre autres celle du Gravier qui a été faite sur le fleuve même, autrefois fort large en cet endroit et que traversent le pont de la route de Paris, une élégante passerelle d'une seule arche, et le pont-aqueduc du Canal latéral à la Garonne. Agen ne possède qu'un édifice classé parmi les monuments historiques, sa cathédrale de *Saint-Caprais* dont le chevet est roman, le transept du XIII[e] siècle, les nefs du XIV[e], et la tour, de construction moderne et malheureusement fort lourde; l'église des *Jacobins*, bâtie en briques, remonte au XIII[e] siècle, et est d'une valeur artistique assez réelle pour que l'on songe à en entreprendre la réparation; à la même époque appartient encore une chapelle de *Notre-Dame-du-Bourg*, et à la période romane une chapelle de la *Collégiale*, où se voient des tombeaux antiques; l'église *Saint-Hilaire* qui date du XIV[e] siècle, la préfecture, un ancien palais épiscopal du XVIII[e] siècle, l'hôtel de ville avec son toit aigu, quelques restes de la maison de Monluc, et certaines vieilles maisons à arcades, doivent être signalées à l'attention des voyageurs.

Les tanneries, les meuneries, les tuileries, les distilleries, les manufactures de toiles, les fabriques de molletons, etc., forment les principaux établissements industriels d'Agen; son commerce exporte en grand les oies grasses, les porcs, les pruneaux, les bouchons de liége, les huiles, les vins, etc.

Agen, l'ancienne cité des *Nitiobriges*, devint une cité prétorienne sous l'administration romaine, et après, elle subit les invasions de tous les barbares du moyen âge, Huns, Visigoths, Vandales, Burgondes, Sarrasins, Francs et Normands; après avoir été érigée en évêché dès le IV[e] siècle, évêché dont saint Caprais fut le premier titulaire, elle fut plusieurs fois détruite, tomba sous la domination anglaise, fut très-maltraitée pendant les guerres de religion, et ne retrouva une ère de prospérité qu'après sa soumission à Henri IV, en 1592.

Beauville (1274 hab.), chef-lieu de canton, produit des vins et des blés de bonne qualité. Cette petite ville a conservé quelques vestiges de vieilles murailles; son église gothique date du XIII[e] siècle.

Port-Sainte-Marie (2628 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Garonne que traverse en cet endroit un pont d'une seule arche, possède divers établissements industriels, tels que faïencerie, briqueterie, minoteries, teintureries, fabriques de toiles, etc. Son église des *Templiers* est ancienne.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Astaffort* (2560 hab.), situé sur la rive droite du Gers, qui a des moulins à eau, et fabrique principalement des peaux et des cuirs, *Laplume* (1624 hab.), qui a des tuileries et des plâtrières, *Laroque* (1339 hab.), où se voient les ruines d'un ancien château, et un tunnel de 1263 mètres creusé pour le chemin de fer de *Paris à Agen*, *Prayssas* (1609 hab.), qui fait principalement le commerce des bestiaux et des farines, et *Puymirol* (1508 hab.), qui a conservé des restes de ses anciennes fortifications.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Aiguillon* (3876 hab.), petite localité industrielle et commerçante, qui possède de nombreux et intéressants restes de constructions romaines; *Layrac* (2762 hab.), avec un ancien prieuré du XI[e] siècle, dont l'église est classée parmi les monuments historiques; *le Passage* (2184 hab.), situé vis-à-vis d'Agen, sur la rive opposée de la Garonne; *Sainte-Colombe* (1174 hab.); *Montpezat* (1497 hab.); *Moirax* (767 hab.), avec une église romane, classée parmi les monuments historiques; etc.

ARRONDISSEMENT DE MARMANDE.

MARMANDE (8564 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située sur la rive droite de la Garonne, où elle forme un port intermédiaire entre ceux d'Agen et de Bordeaux, à 58 kilomètres d'Agen. C'est une jolie ville étagée sur un plateau à pente rapide; son église des XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles, nouvellement restaurée, et ornée d'un magnifique retable, est classée parmi les monuments historiques.

On fabrique principalement à Marmande des cordes, des chapeaux, des tonneaux, des eaux-de-vie, des toiles, des coutils, etc., et son commerce porte sur les céréales, les vins, les pruneaux, le chanvre, les spiritueux, etc.

Marmande a probablement une très-ancienne origine, à s'en rapporter aux fouilles pratiquées dans son sol; elle fut détruite par les Sarrasins au VIII[e] siècle, et rebâtie par le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion.

Duras (1663 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Dropt, possède un curieux château du XVIe siècle, qui appartenait à la maison de Durfort-Duras.

Mas-d'Agenais (2063 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Garonne, a conservé des débris nombreux de la période gallo-romaine; son église romane, qui date du XIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Tonneins (8007 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Garonne que traverse un pont suspendu, est une localité commerçante et industrielle, qui fabrique des chandelles, des cordages, etc., et fait le commerce du chanvre, des prunes, du tabac, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bouglon* (810 hab.), où fonctionnent des moulins à eau, *Castelmoron* (2138 hab.), qui fait le commerce des pruneaux et des fruits secs, *Lauzun* (1259 hab.), où l'on remarque une magnifique église ogivale et un ancien château rebâti au XVIe siècle, *Meilhan* (2028 hab.), avec les ruines d'un château fort du XIIe siècle, et *Seyches* (1381 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Clairac* (4420 hab.) ; *Sainte-Bazeille* (2537 hab.) ; *Gontaud* (1385 hab.) ; *Miramont* (1925 hab.): *Lévignac* (1475 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE NÉRAC.

NÉRAC (7717 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur les deux rives de la Bayse, à 26 kilomètres d'Agen ; c'est une assez jolie ville qui possède une magnifique promenade arrosée par quatre fontaines, les ruines du château de Henri IV, classées parmi les monuments historiques, et de belles ruines romaines découvertes dans le parc de ce château.

On fabrique à Nérac de gros draps, du biscuit de mer, des bouchons de liége, des liqueurs, des pâtés de foie de canard très-connus sous le nom de *terrines de Nérac*, de la bière, etc., et son commerce porte principalement sur les céréales, le chanvre, le lin, les eaux-de-vie, les toiles, etc.

L'origine de Nérac est très-obscure et a fort exercé la sagacité des archéologues; au milieu du XIIIe siècle, on voit apparaître son château où Henri IV passa la majeure partie de sa jeunesse. Les fortifications de Nérac furent démantelées par ordre de Louis XIII qui voulut punir cette ville d'avoir pris parti pour les protestants.

Casteljaloux (3182 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Vence, possède une source minérale, des fabriques de résine, de goudron, des papeteries, des scieries, les forges et papeteries de Neuffons, situées à 4 kilomètres, et fait principalement le commerce du liége. On y remarque les restes du château d'Albret.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Damazan* (1844 hab.), où se voient les ruines d'une tour romaine, *Francescas* (1063 hab.), qui possède de nombreux vestiges de l'occupation romaine, *Houeillès* (1109 hab.), dont le territoire a des landes et des bois de pins maritimes, *Lavardac* (2158 hab.), qui sert d'entrepôt de commerce entre Bordeaux et Nérac, et *Mézin* (2923 hab.), avec une église moitié romane, moitié ogivale, classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Moncrabeau* (2154 hab.); *Buzet* (1509 hab.); *Puch* (1555 hab.); *Barbaste* (1880 hab.); *Feugarolles* (1543 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VILLENEUVE.

VILLENEUVE (13 114 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, située sur les deux rives du Lot, à 29 kilomètres d'Agen, forme deux villes séparées par la rivière et reliées entre elles par un pont roman du XIIIe siècle. Ses églises *Saint-Étienne* et *Sainte-Catherine* présentent un mélange assez confus de divers styles ; on voit encore des restes de fortifications et des tours, principalement au faubourg Saint-Étienne.

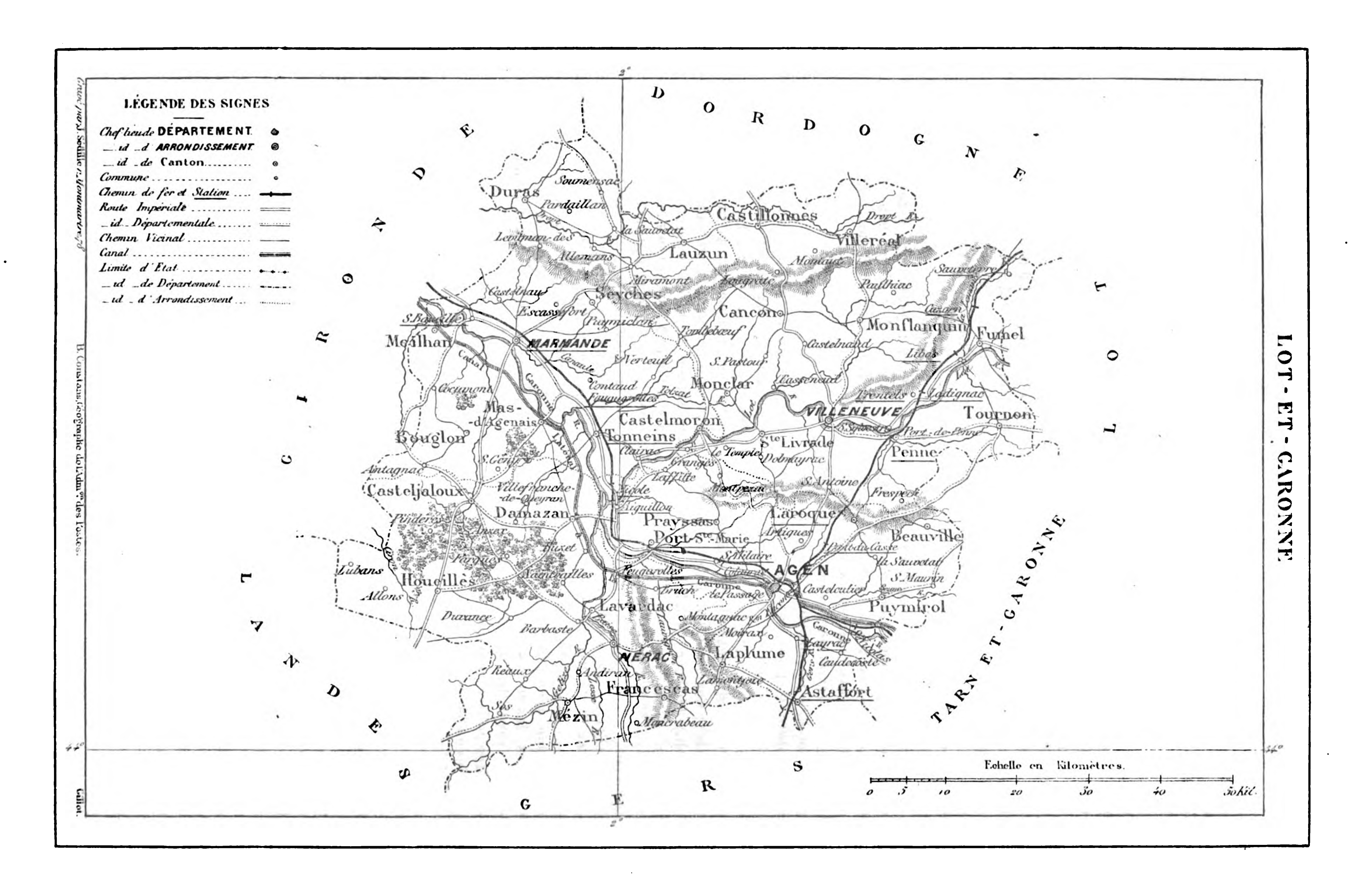
Villeneuve fabrique principalement des toiles, des peaux, des tuiles, et fait le commerce des farines, des pruneaux, etc.

Cette ville, d'origine assez ancienne, fut détruite sous le règne de saint Louis et rebâtie par le frère du roi.

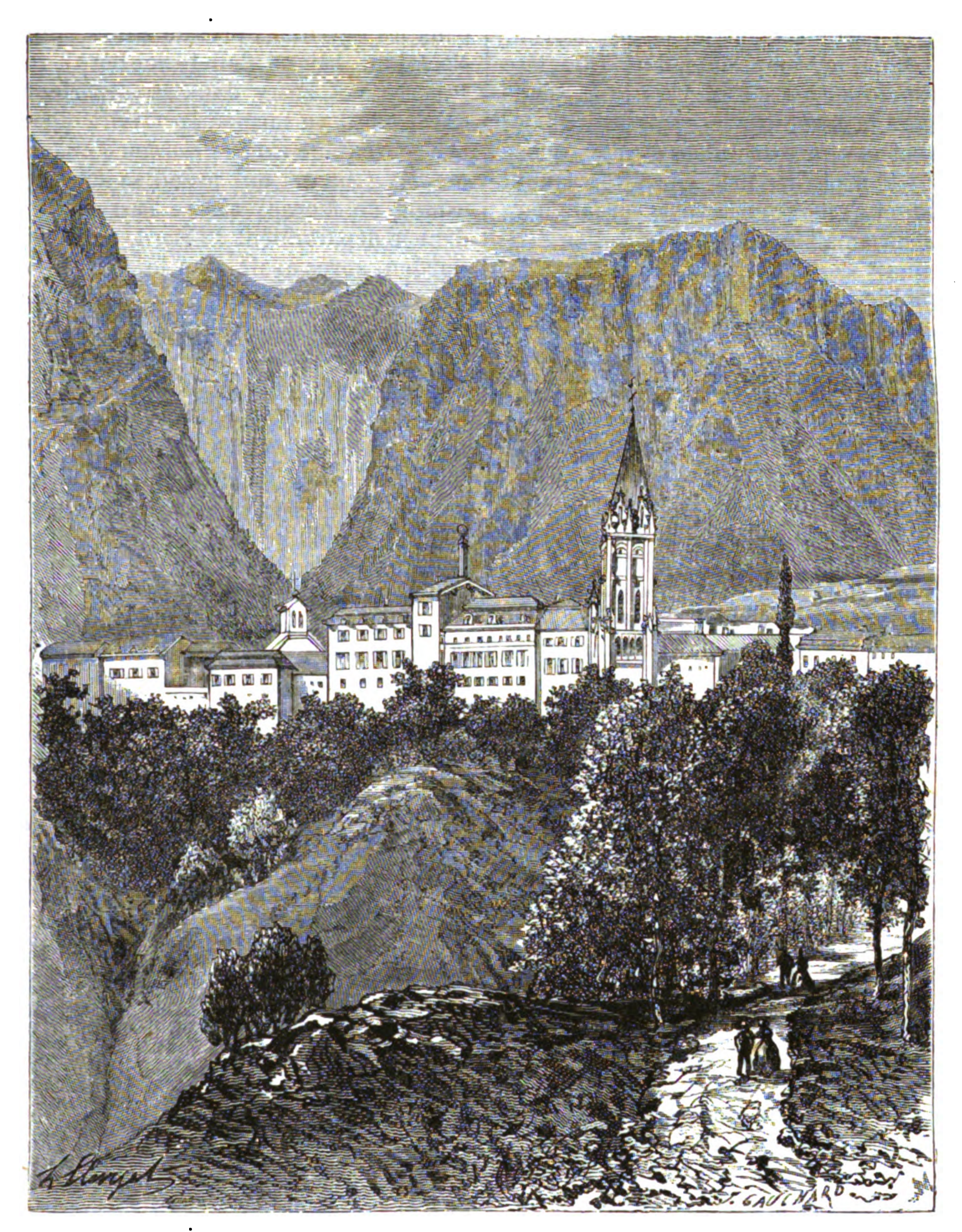
Sainte-Livrade (2902 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Lot, fait le commerce des prunes. Son église est de l'époque romane.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Tournon* (4384 hab.), où l'on exploite une carrière de marbre, *Cancon* (1552 hab.), *Castillonnès* (2094 hab.), *Fumel* (3426 hab.), avec un château historique du XVIIe siècle, *Monclar* (1755 hab.), qui produit des prunes renommées, *Montflanquin* (3789 hab.), qui fait le commerce des bestiaux et des grains, *Penne* (2838 hab.), qui a des forges à cuivre et des tanneries, et *Villeréal* (1686 hab.), très-ancienne petite ville, assez industrielle et commerçante.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Casseneuil* (1925 hab.); *Blanquefort* (1695 hab.); *Sauveterre* (609 hab.), *Montayral* (1258 hab.); *Saint-Eutrope-de-Born* (1577 hab.); etc.



LOT-ET-GARONNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
DORDOGNE
LOT
TARN ET GARONNE
GERS
LANDES
GIRONDE
AGEN
VILLENEUVE
MARMANDE
NÉRAC
Duras
Castillonnès
Villeréal
Lauzun
Seyches
Cancon
Monflanquin
Fumel
Tournon
Penne
Meilhan
Monclar
Castelmoron
Tonneins
Mas-d'Agenais
Bouglon
Casteljaloux
Damazan
Prayssas
Port Ste Marie
Laroque
Beauville
Houeillès
Lavardac
Puymirol
Laplume
Francescas
Astaffort
Mézin
Ste Livrade
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes.
Gillot.



Vue générale de Mende.

LOZÈRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Lozère, situé dans la région méridionale de la France, doit son nom à l'une des chaînes de montagnes qui le sillonnent du centre à l'E. Ses limites sont : au N., les départements du Cantal et de la Haute-Loire; au S., celui du Gard; à l'E., le département de l'Ardèche; à l'O., celui de l'Aveyron.

Le département de la Lozère est très-élevé et très-montagneux; il est sillonné par diverses chaînes capricieusement distribuées, percées de grottes profondes, couronnées de riches pâturages, tapissées de champs de seigle et d'orge, arrosées par de magnifiques cascades, creusées çà et là par des cratères éteints qui attestent une origine volcanique et montrent combien ce territoire a été violemment travaillé aux époques géologiques du globe. Le centre du département est formé de plateaux accidentés qui portent le nom de *causses* dans

le pays; la partie septentrionale est stérile, glaciale, sauvage, empreinte d'un caractère assez grandiose; mais c'est vers le S., dans cette région hérissée par les ramifications des Cévennes et sillonnée de vallées étroites, que la nature a jeté à pleines mains le pittoresque et l'imprévu, et c'est là que le voyageur fatiguera ses pas sans jamais lasser son admiration.

Orographie. — Le département de la Lozère est principalement accidenté par la chaîne des Cévennes, ses contre-forts et ses ramifications; on peut les distinguer en quatre groupes différents.

Au N., les *Monts-de-la-Margeride*, qui relient entre eux les massifs du Cantal et de la Lozère, forment la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Loire et de la Garonne, sur une longueur de 140 kilomètres; on les nommait autrefois *Monts-du-Gévaudan*, et leur point culminant, élevé de 1393 mètres, est situé entre les cours de la Truyère et de l'Allier.

Les *Monts-d'Aubrac*, qui s'élèvent à l'O. de l'arrondissement de Marvejols, forment entre le Lot et la Truyère une succession de volcans éteints, sur une longueur de 50 kilomètres, et culminent par le *Champ-de-la-Roche*, à une hauteur de 1328 mètres.

Les *Monts-de-la-Lozère*, qui s'étendent de l'E. à l'O., sur une longueur de 30 kilomètres, forment un plateau granitique où un grand nombre de cours d'eau prennent leur source; leur sommet principal se trouve au *Signal-de-Finiel*, élevé de 1702 mètres.

Les *Monts-d'Aigoual*, qui donnent naissance à l'Hérault, sont situés vers le S.-E., sur la limite qui sépare les départements du Gard et de la Lozère; l'*Aigoual* se dresse à une élévation de 1564 mètres, et couronne l'extrémité méridionale des *Cévennes* proprement dites.

Hydrographie. — Le département de la Lozère appartient à trois bassins différents : au bassin du Rhône, à l'E, au bassin de la Loire, au N., et au bassin de la Garonne, à l'O. Toutes les rivières qui l'arrosent prennent naissance sur son territoire, et il ne reçoit aucun cours d'eau étranger.

Les principaux cours d'eau qui appartiennent au bassin du Rhône, sont : 1° le *Chassezac* qui prend sa source dans le canton du Bleymard, arrose Saint-Frézal, Prévenchères, Planchamp, entre dans le département de l'Ardèche, et va se jeter dans la rivière de ce nom, après un cours total de 75 kilomètres, accru des torrents de l'*Altier*, du *Combiret* et de la *Bome*; 2° le *Gardon d'Alais* qui prend sa source dans les Cévennes, près de Saint-Maurice-de-Ventalon, baigne Collet-de-Dèze, reçoit le *Dourdou*, et entre dans le département du Gard, où il va former la rivière de ce nom par sa réunion avec le *Gardon d'Anduze*; 3° le *Gardon d'Anduze* qui prend sa source dans le canton de Florac, arrose Bassurels et entre dans le département du Gard, où il se joint au Gardon, après avoir reçu le *Gardon-de-Mialet* qui prend sa source dans le canton de Barre et arrose Molezon, Sainte-Croix et Moissac

Le principal cours d'eau qui appartient au bassin de la Loire est l'*Allier* qui prend sa source au pied des Monts-de-la-Lozère, dans le canton de Langogne, sert de limite entre les départements de la Lozère et de l'Ardèche, puis entre ceux de la Lozère et de la Haute-Loire, arrose Langogne, reçoit le *Langouyrou*, le *Chapeauroux* accru du *Gaboutarès*, de la *Clamouze* et du *Gandrieu*, sort du département, traverse ceux de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, et va se jeter dans la Loire, au bec d'Allier, sur la frontière du département du Cher.

Les principaux cours d'eau qui appartiennent au bassin de la Garonne sont : 1° le *Lot*, qui prend sa source dans le canton du Bleymard, coule de l'E. à l'O. en baignant le Bleymard, Saint-Julien-de-Tournel, Bagnols-les-Bains, Chadenet, Sainte-Hélène, Badarous, Mende, Balsièges, Barjac, Esclanède, Chanac, Montjézieu, entre dans le département de l'Aveyron, puis dans ceux du Lot et de Lot-et-Garonne, et s'y termine à Aiguillon, après 481 kilomètres de cours, pendant lequel il absorbe le torrent des *Salettes* et de l'*Esclanède* qui finit en amont de Sainte-Hélène, le *Rieucros* qui finit à Mende, le *Bramont* qui vient des Monts-de-la-Lozère et se jette à Balsièges, le *Ginest* qui finit à Barjac, la *Cologne* qui arrose Rieutort, Ribennes, Saint-Léger-de-Reyre, Marvejols, Chirac, Monastier, et finit près de Mories, accrue de la *Crueize* et du *Colagnet*, l'*Urugne* qui reçoit à la Canourgue les eaux de la *Fontaine de Saint-Frézal*, le *Doulou* qui vient des Monts-d'Aubrac, et la *Truyère* qui prend sa source dans les Monts-de-la-Margeride, arrose Villedieu, Serverette, Malzieu, Saint-Léger, entre dans le département du Cantal, puis dans celui de l'Aveyron, où elle finit après 175 kilomètres de cours, pendant lequel elle reçoit le *Mézère*, le *Triboulin*, la *Rimaize*, le *Limaniol* et le *Bès*; 2° le *Tarn* qui prend sa source au S.-E. de l'arrondissement de Mende, baigne Pont-de-Monvert, Cocurès, Castelbouc, Saint-Projet, entre dans les départements de l'Aveyron, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, et finit après un cours total de 375 kilomètres, accru dans le

département du torrent de *Runes*, du *Tarnon* et de la *Jonte*.

Les principaux lacs de la Lozère sont ceux de *Soubeyrols*, de *Saillans*, de *Born* et de *Saint-Andéol*, etc.

Climat. — Le climat du département de la Lozère est très-variable, mais généralement froid. Au N., la température est souvent glaciale et l'hiver se prolonge pendant la moitié de l'année; au S., sa durée n'excède pas quatre mois, et sur les pentes des Cévennes exposées au midi, la température s'adoucit beaucoup. Les vents dominants sont au N., les vents du N. et de l'E., et au S., ceux de l'O. et du S.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Lozère est de 516974 hectares, et sa population de 137 263 habitants, ce qui ne donne que 27 habitants environ par kilomètre carré; c'est donc, après les Hautes-Alpes, le département le moins peuplé de la France. L'accroissement de cette population n'a été que de 10 000 âmes depuis le commencement du siècle.

Les agriculteurs forment près de la moitié de cette population; on y compte 20 000 industriels ou commerçants, 4000 habitants exerçant des professions libérales, et 4000 sans profession.

Les habitants de la Lozère doivent être cités pour leur franchise, leur affabilité, la simplicité de leurs mœurs, leur amour de la religion et leur généreuse hospitalité; ce sont de rudes, mais francs montagnards, qui possèdent à un haut degré les vertus domestiques; ils aiment passionnément leur famille et leur pays, qu'ils n'abandonnent jamais sans de vifs regrets; aussi le service militaire n'excite-t-il que leur répugnance, quoique leur forte constitution et leur courage à toute épreuve les rendent très-propres au métier des armes. La vie des campagnards est laborieuse, pénible, faite de souffrances; la stérilité du pays les oblige à une existence extrêmement frugale, dont le laitage, les légumes, le pain de seigle, les châtaignes et les pommes de terre forment la principale alimentation; ils sont, d'ailleurs, routiniers par nature, entêtés dans leurs habitudes et ennemis des améliorations, autant par apathie ou indifférence que par obstination. Les habitants des villes ont beaucoup d'esprit naturel, de droiture dans le jugement, de sens pratique, et ils montrent une certaine aptitude aux sciences mathématiques.

On parle dans les campagnes de la Lozère un patois mélangé d'auvergnat et de languedocien, où apparaissent fréquemment des expressions espagnoles; cet idiome est gracieux, vif et énergique.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Lozère peut se décomposer ainsi : 192 000 hectares de terres labourables, 55 000 de prairies naturelles, 32 000 de cultures arborescentes, 162 000 de pâturages, landes et bruyères, 74 000 de bois, forêts et terres incultes, etc. La propriété y est peu morcelée; elle ne comprend que 630 000 parcelles de terrains, divisées entre 45 000 propriétaires.

Le département de la Lozère est encore très-arriéré, au point de vue agricole, mais, si ingrat qu'en soit le sol, on doit espérer que les nouvelles méthodes et les instruments perfectionnés le révivifieront un jour; il n'a pas de vastes exploitations, et la médiocrité des fermes s'explique par les difficultés du territoire où les grands moyens de culture ne peuvent être employés. Il existe une ferme-école sur la commune de Barjac, dans l'arrondissement de Marvejols.

C'est à peine si la production des céréales peut suffire à la consommation des habitants; le froment, l'orge, l'avoine, sont plus particulièrement cultivés sur les plateaux calcaires, et le seigle sur les pentes adoucies des montagnes; leur valeur annuelle est comprise entre 14 et 15 millions de francs. Parmi les autres cultures, dont la valeur ne dépasse pas 3 millions de francs, on peut citer les pommes de terre, les châtaignes dont la récolte est particulièrement abondante dans les Cévennes, les produits des pruniers, des néfliers, des pêchers, surtout dans la vallée du Tarn, le chanvre des territoires de Marvejols, le lin, le mûrier qui permet à la sériciculture de prendre chaque année un certain développement, les vignes qui ne rendent que des vins médiocres dont les meilleurs proviennent des arrondissements de Florac et de Marvejols, la garance, le pastel, les plantes tinctoriales et médicinales; les forêts où dominent le hêtre, le chêne et le pin, couvrent encore une superficie de 35 000 hectares, bien que le déboisement ait été pratiqué sans aucun souci de l'avenir. La valeur des pâturages, des prairies naturelles, des landes, etc., est annuellement de 5 600 000 francs.

Parmi les animaux domestiques, qui forment une branche très-importante de l'industrie agricole, les moutons sont recherchés pour la finesse de leur laine, et leur nombre qui est de 300 000 environ, se trouve presque triplé, quand les départements du midi envoient leurs troupeaux transhumer dans les montagnes d'Aubrac, de la Margeride et de la Lozère; on compte en outre 53 000 bêtes à corne, prin-

cipalement de race indigène et de petite taille, mais que leur vigueur rend aptes à divers services, 6000 chevaux de race bâtarde, 2000 ânes ou mulets, 8000 boucs, chèvres ou chevreaux, 16 000 porcs, 16 000 ruches d'abeilles, etc.; le gibier de plume est abondant dans le département, les étangs et les divers cours d'eau y sont fort poissonneux, et les loups se rencontrent fréquemment dans les montagnes.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 8 millions environ, et la valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 22 millions de francs.

Mines. — Carrières. — La Lozère est l'un des départements de la France qui possède les plus grandes richesses métalliques; mais elles sont malheureusement enfouies dans le sol à une grande profondeur, et les moyens économiques manquent pour les en tirer. Les principaux métaux sont la galène argentifère, l'antimoine, le sulfure de plomb, le cuivre, etc., que l'on a reconnus sur plusieurs points du territoire.

L'arrondissement de Marvejols possède d'importantes carrières de granit et de basalte, celui de Florac, des roches calcaires, granitiques et schisteuses, du kaolin, etc.

Les eaux minérales sont nombreuses et abondantes dans le département de la Lozère; il existe deux établissements thermaux, l'un à Bagnols-les-Bains, dans l'arrondissement de Mende, dont les sources fournissent quotidiennement 260 000 litres d'eau, avec une température comprise entre 23 et 43 degrés, et qui sont mises officiellement au premier rang des eaux sulfureuses, et l'établissement de la Chaldette, sur la commune de Brion, dans l'arrondissement de Marvejols, dont les eaux sont efficaces dans les cas de paralysies, de rhumatismes, d'affections de poitrine, etc.

Industrie. — Commerce. — L'industrie du département de la Lozère comprend l'exploitation des mines de galène argentifère de Vialas qui produisent, année commune, environ 950 kilogrammes d'argent pour une somme de 206 000 francs, et celles de Bluech, situées dans l'arrondissement de Florac; puis vient la fabrication de la dentelle qui se propage de plus en plus dans les campagnes, les filatures de laine, les fabriques de serge, surtout dans l'arrondissement de Mende, et la production et la filature de la soie, dont les principales usines sont exploitées dans l'arrondissement de Florac.

Le commerce du département porte principalement sur les bestiaux, les couvertures et étoffes de laine, les céréales, les pommes de terre, les châtaignes, etc.

Chaque année, une partie de la population rurale émigre vers les départements du midi, où elle s'occupe des vers à soie, et se loue pour les travaux de la fenaison et de la moisson.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de la Lozère est desservi par 5 routes impériales longues de 417 kilomètres, par 22 routes départementales d'une longueur de 634 kilomètres, et par 2052 chemins vicinaux, dont le développement total est de 5659 kilomètres.

Le département de la Lozère n'est encore traversé par aucun chemin de fer. L'embranchement de *Brioude à Alais*, qui appartient au réseau de Lyon, a été déclaré d'utilité publique; il est exploité déjà jusqu'à la station de Villefort, et lorsqu'il sera établi, il desservira la portion orientale du département à travers l'arrondissement de Mende, en passant par Langogne.

Histoire. — Avant la conquête romaine, le territoire actuellement occupé par le département de la Lozère, était habité par la peuplade celtique des *Gabales*, dont *Gabalum*, aujourd'hui la ville de Javols, formait la principale cité. C'était une population fière et indépendante, qui bravait Rome au milieu de ses montagnes inaccessibles, et dont la soumission ne fut jamais complète; les Gabales s'unirent avec les Allobroges contre les Romains, et même, ils continuèrent à se gouverner eux-mêmes, après avoir vaillamment combattu et honorablement succombé à côté de Vercingétorix. Sous le règne d'Auguste, le pays des Gabales fut compris dans l'Aquitaine; *Gabalum* devint la résidence d'un gouverneur qui respecta leur liberté et leurs coutumes, ouvrit une voie romaine à travers le pays, et construisit des temples et des édifices particuliers dont les vestiges se retrouvent encore. La contrée prospéra, le commerce et l'industrie s'y développèrent, ses mines furent exploitées avec bénéfices, et bientôt sa richesse fut telle qu'elle provoqua la cupidité des gouverneurs romains; des exactions se produisirent et amenèrent, sous le règne de Tibère, de sanglantes révoltes.

Saint Martial, ou saint Séverin — le point n'est pas historiquement fixé — apportèrent dans le pays les germes bienfaisants du christianisme dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; 250 ans après J.-C., *Gabalum* qui avait pris le nom d'*Anderitum*, était devenu le siége d'un évêché suffragant de la métropole de Bourges,

et comptait plusieurs de ses enfants inscrits au martyrologe. A l'époque du Bas-Empire, les Visigoths l'arrachèrent à la faiblesse des empereurs romains; ils en furent chassés à leur tour par Clovis, roi des Francs, et c'est alors que les écrivains dénommèrent ce pays *pagus Gabalitanus*, dont par corruption on a fait *Gévaudan*.

Pendant les périodes mérovingienne et carlovingienne, le Gévaudan fut administré par des comtes particuliers, dont quelques-uns se montrèrent pillards et sanguinaires; il fut bientôt réuni à l'Aquitaine et passa sous la domination des comtes de Toulouse, et l'un d'eux, Raymond de Saint-Gilles, en fit donation à l'évêque de Mende; mais, en même temps, Gilbert, mari de la comtesse de Provence, se déclarait comte héréditaire du Gévaudan; sa fille épousa Raymond-Bérenger, comte de Barcelone, qui revendiqua les droits de sa femme contre l'évêque de Mende; de là, luttes et discussions, et en 1161, l'évêque Adalbert, afin de s'allier le roi de France, alla trouver Louis le Jeune et lui fit hommage du Gévaudan; mais cette influence eût été peu réelle, si en 1225, Jacques, roi d'Aragon et comte de Barcelone, ne se fût décidé à céder le Gévaudan à l'évêque de Mende, tout en retenant le plus clair des avantages du comté, que saint Louis, en 1125, acquit d'une manière définitive. L'évêque de Mende conserva la souveraineté du pays jusqu'au commencement du XIVe siècle, mais ne pouvant lutter contre les rois de France, il en céda une grande partie à Philippe le Bel, qui lui laissa le titre purement honorifique de comte du Gévaudan.

L'histoire du Gévaudan ne tarde pas alors à se confondre avec celle du Languedoc; pendant les XIVe et XVe siècles, le pays fut ravagé par les Anglais comme la plupart des provinces françaises, et subit ensuite les guerres religieuses qui y furent atroces; les Cévennes avaient donné asile aux Vaudois et aux Albigeois poursuivis par des fanatiques; un grand nombre de victimes périt; en 1562, les protestants poussés à bout, prirent les armes, s'emparèrent de Marvejols, de Quézac, de Mende et de Chirac qu'ils ne purent conserver; la promulgation de l'édit de Nantes, en reconnaissant leur existence politique, leur rendit quelque tranquillité; ils demeurèrent fidèles aux lois du royaume, ils se montrèrent patients contre les sourdes menées et les haines particulières que le fanastisme soulevait contre eux, mais la révocation du grand acte dû à Henri IV, remit en question leur existence. Après les religionnaires du Vivarais et du Dauphiné, ceux du Vivarais, poussés à bout par les exactions, les supplices et les meurtres, se révoltèrent enfin, exercèrent des représailles terribles, et commencèrent la sanglante insurrection des Camisards; il fallut percer des routes à travers le pays, et y jeter des armées entières pour réduire une poignée de pauvres gens, que l'excès du malheur transformait en héros.

Jusqu'en 1789, le Gévaudan eut des États particuliers qui se tenaient annuellement à Mende ou Marvejols sous la présidence de l'évêque.

En 1790, lors de la nouvelle division du territoire français, le département de la Lozère fut formé avec la plus grande partie de l'ancien Gévaudan.

Hommes célèbres. — Le département de la Lozère a vu naître un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : le pape URBAIN V; le médecin ANTOINE BLANQUET; le savant CHAPTAL; le pair de France PELET (de la Lozère); et parmi les contemporains : l'homme d'État, ODILON BARROT; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Lozère comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Mende......	7 cant.	63 comm.
— Florac.......	7 —	52 —
— Marvejols....	10 —	78 —
	24 cant.	193 comm.

Le département de la Lozère forme la 3e subdivision de la 10e division militaire, dont le siége est à Montpellier.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Mende, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Albi; ce diocèse comprend 26 cures, 189 succursales, 142 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Mende, deux petits séminaires à Mende et à Chirac. Trente et un temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue par les 3 tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et qui ressortissent de la Cour impériale de Nîmes.

Compris dans le ressort de l'Académie de Montpellier, le département de la Lozère possède un collége communal à Marvejols, 3 colléges libres à Mende, à Florac et à Langogne une école normale d'instituteurs, et un cours normal d'institutrices catholiques à Mende, et 764 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Lozère :

ARRONDISSEMENT DE MENDE.

MENDE (6453 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur le Lot, à 567 kilomètres de Paris ; cette ville est disposée d'une manière charmante dans un agréable vallon, que dominent les montagnes; ses environs sont très-pittoresques; de nombreuses bastides aux toits blancs animent le paysage, et Mende se présente aux regards des voyageurs sous un aspect très-pittoresque; mais à l'intérieur, ses rues sont étroites, mal percées et bordées de maisons très-communes. Le principal édifice de la ville est sa cathédrale, en partie reconstruite au XVIIe siècle, après avoir subi les dévastations des protestants; elle est formée de trois nefs flanquées de chapelles latérales, où l'on admire des boiseries, des grilles habilement travaillées, et elle est surmontée de deux clochers, dont l'un ne mesure pas moins de 84 mètres de hauteur; l'église des *Pénitents* a pour clocher une vieille tour de la citadelle construite à la fin du XVIe siècle; on remarque encore l'ancien palais épiscopal qui date du XIIIe siècle, des caves voûtées de la même époque, et des fontaines fort élégamment disposées.

Les fabriques de serges, de cadis, de tricots, sont les établissements industriels de Mende, et leurs produits forment les principaux éléments de son commerce, qui s'étend jusqu'en Espagne.

Mende n'était encore qu'un bourg sans importance au IVe siècle, bâti sur l'emplacement où, d'après la tradition, saint Privas fut martyrisé par les Vandales; une église fut élevée, et peu à peu Mende se développa; elle devint le siége d'un évêché et la capitale du Gévaudan. Pendant les guerres de religion, en 1562, la ville fut assiégée par les protestants et reprise par les catholiques, puis elle retomba sous la domination des premiers qui la saccagèrent et l'incendièrent en grande partie. Vers 1595, elle se rendit au duc de Joyeuse, qui y fit construire la citadelle, détruite, deux ans après, par l'ordre d'Henri IV.

Le Bleymard (540 hab.), chef-lieu de canton, situé aux sources du Lot, a des mines de plomb et fabrique diverses étoffes de laine.

Châteauneuf (1391 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Châpeauroux, a conservé les restes d'un château fort, devant lequel Duguesclin succomba en 1380, alors que l'illustre capitaine tenta de le reprendre sur les Anglais.

Grandrieu (1586 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le ruisseau de ce nom, a des restes de voies tracées à l'époque de la domination romaine.

Langogne (3036 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'endroit où les eaux du Langouyrou se jettent dans l'Allier, est une petite localité industrielle où fonctionnent deux martinets de cuivre, des fabriques de draps et de serges, des mégisseries, des teintureries, etc.; elle fait principalement le commerce des bestiaux et des mulets. Son église paroissiale, qui est de la pure époque romane, est classée à bon droit parmi les monuments historiques.

Saint-Amans (359 hab.), chef-lieu de canton, situé dans les montagnes, possède une source d'eaux minérales froides; la fabrication des serges et des cadis forme la principale industrie de cette petite ville.

Villefort (1943 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Devèze, au pied du Mont-Lozère, a des mines de cuivre et de plomb, une fonderie d'argent, des fabriques de gros draps, et fait le commerce des châtaignes, des blés, du sel, de la soie, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Allenc* (786 hab.); *Saint-Symphorien* (1139 hab.); *Bagnols-les-Bains* (390 hab.); *Rieutort* (1280 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE FLORAC.

FLORAC (2185 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur les flancs du Causseméjan, au point de jonction des ruisseaux du Tarnon et du Mimente, à 29 kilomètres de Mende. La position de cette petite ville est très-agréable dans un vallon où les arbres fruitiers abondent et que tapissent de magnifiques prairies. Vers l'O., se dresse une chaîne de rochers très-escarpés, d'où s'échappe une magnifique source, qui, après avoir traversé la principale rue de Florac, va former deux bassins superposés, dont l'un se déverse en cascade dans l'autre, et se jette dans le Tarnon, après avoir servi de moteur hydraulique. Sur la promenade de l'Esplanade jaillit une petite fontaine. Le principal monument de Florac est une maison de *Templiers*, aujourd'hui transformée en couvent, qui est un des chefs-d'œuvre de l'art roman; l'ancien château de Florac est transformé en prison; l'église est moderne et sans valeur artistique.

Il existe à Florac une source minérale acidule; son territoire produit des légumes excellents, des fruits, des céréales, des fourrages; les teintureries, les tanneries, les fabriques de toiles et de draps forment ses principaux établissements industriels.

Florac doit son origine à un vieux château qui fut doté du titre de baronnie; si l'on en croit la tradition, son nom lui viendrait de l'excellence de ses eaux, et, pour ce motif, elle aurait été surnommée *flos aquarum*, d'où l'on a fait Florac.

Barre (696 hab.), chef-lieu de canton, situé non loin des sources du Malzac, produit des céréales, des fourrages et des châtaignes. On y remarque les restes du château féodal de la Barre et du château de Terre-Rouge, qui a appartenu aux Templiers.

Le Massegros (325 hab.), chef-lieu de canton, produit des grains et a des pâturages assez importants.

Meyrueis (1949 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Jonte, a des mines de houille qui ne sont pas exploitées; on fabrique dans cette petite localité des fromages genre *roquefort*, des chapeaux, des pointes, des aiguilles à tricoter, des armes, etc.; on y trouve des scieries hydrauliques, et on y fait le commerce des graines, des laines et des mulets. Meyrueis est dominé par un rocher que couronnent les ruines d'un ancien château, et ses environs offrent de curieuses grottes où les stalactites sont très-remarquables.

Le Pont-de-Montvert (1580 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Tarn, fait un commerce très-considérable de bestiaux, et possède des carderies de laine.

Sainte-Énimie (1118 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Tarn, produit des fruits et des grains.

Saint-Germain-de-Calberte (1620 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Gardon d'Anduze, possède une filature de soie à vapeur; on élève dans cette ville des moutons, des vers à soie et des abeilles. On y remarque les ruines de l'ancien château de Calberte.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Vialas* (2448 hab.), où l'on exploite la principale mine de plomb argentifère du département; *Ispagnac* (1785 hab.); *Saint-Étienne-Vallée-Française* (1561 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS.

MARVEJOLS (5046 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Colagne, à 20 kilomètres de Mende. C'est une petite ville assez régulièrement bâtie, bien pavée, bien entretenue, ornée de fontaines et de belles promenades. Elle est industrielle et commerçante, et les eaux de la Colagne y sont utilisées comme moteur hydraulique. On y voit encore des restes de ses anciennes fortifications, dont trois portes subsistent encore; son église principale qui datait du XVIIe siècle, a été reconstruite en 1852.

Le territoire de Marvejols produit des fruits, des vins, des céréales et des fourrages considérables; les fabriques de serges, de divers lainages, les filatures de laine, les tanneries, les teintureries, les briqueteries, etc., forment ses principaux établissements industriels.

L'origine de Marvejols est très-certainement ancienne, et au moyen âge, elle devint la seconde ville du Gévaudan, position qu'elle conserve aujourd'hui dans le département; cette ville fut prise et pillée, en 1586, par les soldats d'Henri III, et ne se releva de ses ruines que sous le règne d'Henri IV; au commencement du XVIIIe siècle, la peste y commit d'énormes ravages et la dépeupla presque entièrement. Depuis, grâce à son industrie, elle est redevenue très-prospère.

Aumont (999 hab.), chef-lieu de canton, produit principalement du seigle et du fourrage. On y voit les vestiges d'une voie romaine.

La Canourgue (2045 hab.), chef-lieu de canton, situé dans le vallon de l'Urugne, forme une localité très-industrielle qui fabrique diverses étoffes de laine et fait un commerce très-important de cadis, de bœufs, de moutons, de céréales, etc. On remarque à la Canourgue des vestiges de l'occupation romaine et de l'époque gauloise, et une église dont les plus vieilles parties sont de la période romane.

Chanac (1732 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Lot, que traversent des ponts en pierre, a des sources minérales froides, et produit principalement des fourrages, des fruits et des grains. On voit à Chanac des monuments druidiques et les restes d'un ancien château qui était habité autrefois par les évêques de Mende.

Fournels (441 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un ruisseau tributaire du Bès, fabrique des lainages.

Le Malzieu (960 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Truyère, a des fabriques de serges et de cadis, des tanneries, parchemineries, etc.

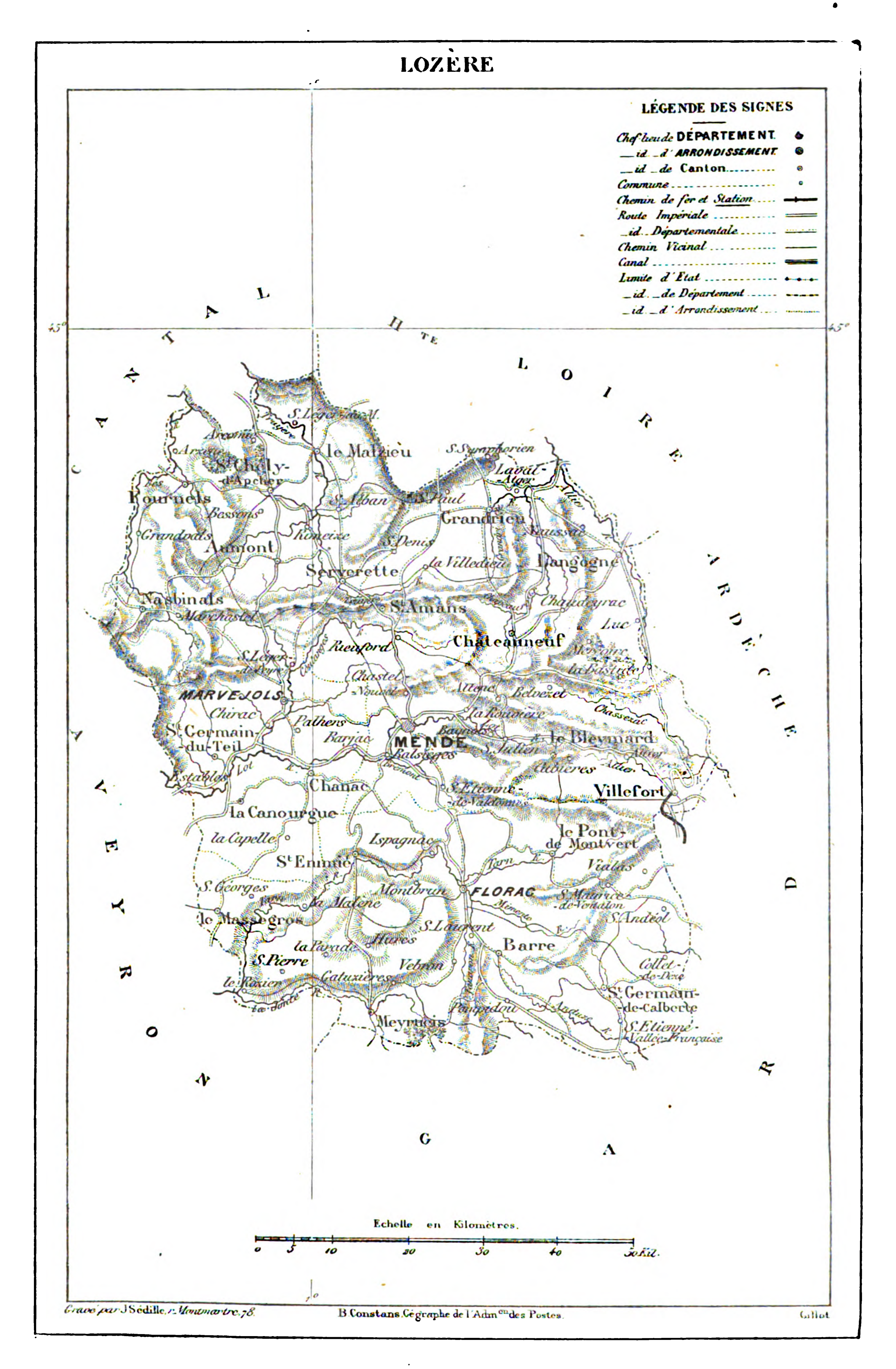
Nasbinals (1156 hab.), situé près d'un affluent du Bès, fabrique des serges et des fromages. Son église date du XIVe siècle.

Saint-Chély-d'Apcher (1916 hab.), chef-lieu de canton, possède deux sources minérales, fabrique des lainages, et fait le commerce des céréales, des bestiaux, etc.

Saint-Germain-du-Teil (1259 hab.), chef-lieu de canton, produit principalement des fourrages, des grains et des châtaignes.

Serverette (859 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Truyère et du Mézère, possède l'ancien château de ce nom qui date du XVIe siècle, et est actuellement occupé par les Ursulines.

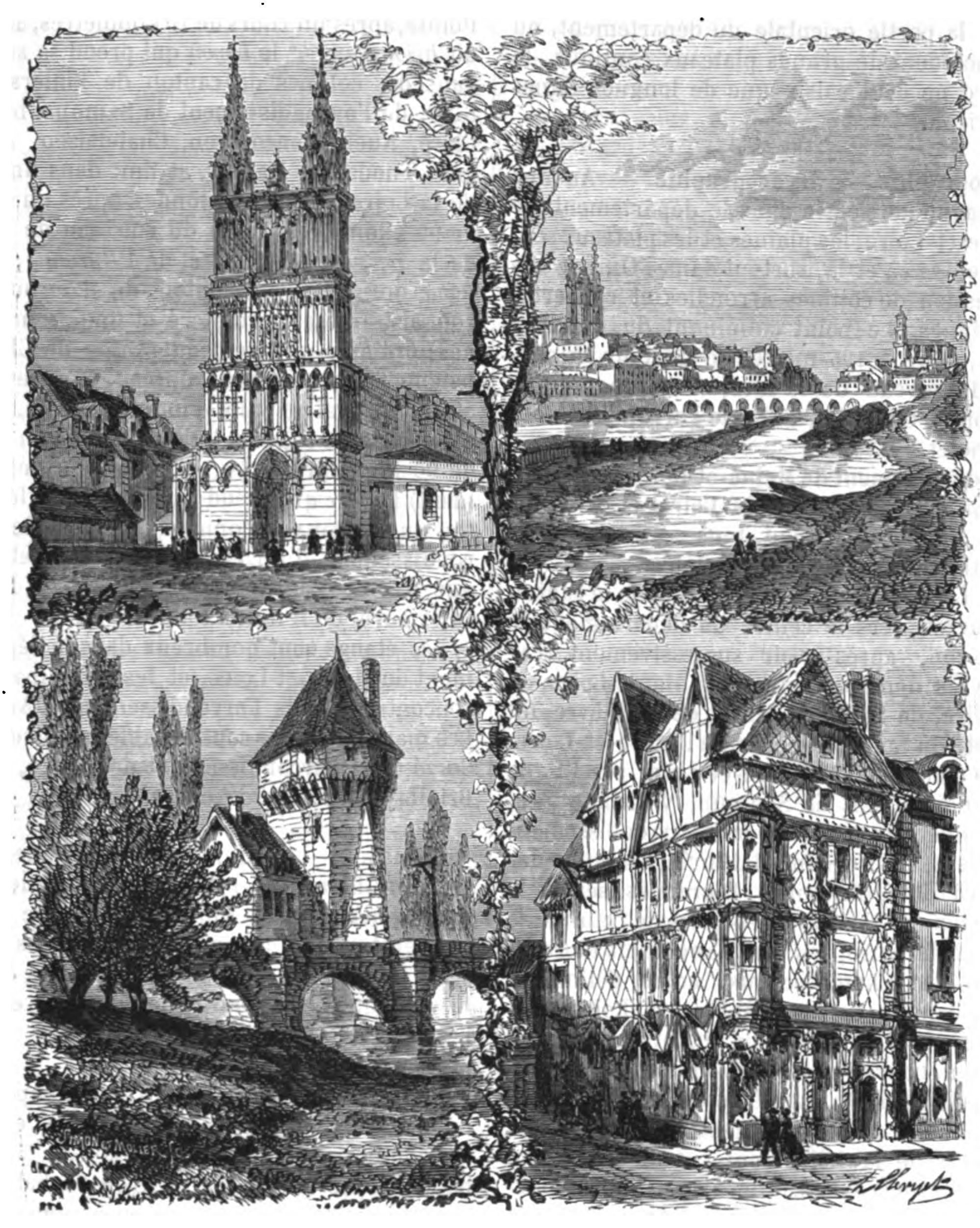
Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Alban* (2337 hab.); *Banassac* (1173 hab.); *Rimeize* (790 hab.); etc.



Gravé par J. Sédille, r. Montmartre, 78.

B. Constans, Géographe de l'Adm^{on} des Postes.

Gillot



Cathédrale d'Angers. — Vue générale d'Angers. — Vue des Ponts-de-Cé.
Maison de maître Adam, à Angers.

MAINE-ET-LOIRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Maine-et-Loire, situé dans la région N.-O. de la France, doit son nom à la Loire qui l'arrose de l'E. à l'O., et à la Maine, son affluent. Ses limites sont : au N., les départements de la Mayenne et de la Sarthe ; au S., ceux de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne; à l'E., le département de l'Indre-et-Loire ; à l'O., celui de la Loire-Inférieure.

Le département de Maine-et-Loire est formé de plaines peu élevées, dont la pente est indiquée de l'E. à l'O. ; son aspect est assez varié ; sa partie S.-E., c'est-à-dire presque tout l'arrondissement de Saumur, est plane, tandis que les quatre autres arrondissements offrent des parties très-boisées ; la vallée de la Loire est extrêmement fertile, mais dans les arrondissements de Baugé, de Ségré et de Cholet s'étendent des landes peu productives, et sur

toute la partie orientale du département, où se succèdent de grands plateaux continus, le regard ne peut saisir que de longues lignes d'horizon.

Orographie. — Hydrographie. — Aucune montagne ne s'élève dans le département de Maine-et-Loire; les plaines et les plateaux sont accidentés çà et là, surtout dans l'O., par une succession de collines arrondies et couvertes de vignes. Le point culminant du département, élevé à 195 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer, est situé dans le canton de Chemillé, à l'E. de l'arrondissement de Cholet.

Le département de Maine-et-Loire appartient en entier au bassin de la Loire, et, directement ou indirectement, tous ses cours d'eau sont tributaires de ce grand fleuve.

La *Loire*, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, après avoir successivement traversé les départements de la Haute-Loire, de la Loire, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Loiret, du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, entre dans celui de Maine-et-Loire par l'E. de l'arrondissement de Saumur, y baigne Saumur, Chenehutte, entre dans l'arrondissement d'Angers, arrose Saint-Mathurin, les Ponts-de-Cé, la Pointe, Chalonnes, Ingrandes, sépare le département de Maine-et-Loire de celui de la Loire-Inférieure, en baignant Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux, entre définitivement dans le département de la Loire-Inférieure, et va se jeter dans l'océan Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres.

Pendant les 87 kilomètres de cours qui appartiennent au département, les principaux affluents de la Loire sont : 1° le *Thouet* qui prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, entre au confluent de l'Argenton dans celui de Maine-et-Loire, remonte au N. en arrosant Montreuil-Bellay, Saumur, et finit en aval de Saint-Hilaire-Saint-Florent, après un cours total de 133 kilomètres, accru de la *Dive;* 2° l'*Authion* qui prend sa source dans le département de l'Indre-et-Loire, entre dans celui de Maine-et-Loire par l'E. de l'arrondissement de Saumur, baigne Vivy, Brain, les Ponts-de-Cé, où il finit après un cours total de 105 kilomètres, accru du *Latan* qui arrose Breil, Linière-Bouton et Longué, et du *Couesnon* qui arrose Baugé et finit près de Mazé; 3° la *Maine* (formée à 3 kilomètres au-dessus d'Angers par la réunion de la *Mayenne* qui arrose Lion-d'Angers et reçoit l'*Oudon* et de la *Sarthe* qui arrose Châteauneuf, Briolay et s'accroît du *Loir*), qui baigne Angers, Bouchemaine, et finit à la Pointe, après un cours de 10 kilomètres, accrue du *Brionneau;* 4° le *Layon* qui prend sa source dans des collines du canton de Vihiers, au S.-O. de l'arrondissement de Saumur, baigne Cléré, Nueil, Concourson, Chatelaison, Aubigné, Thouarcé, Rablay, et finit dans un bras de la Loire, près de Chalonnes, après un cours de 90 kilomètres, accru du ruisseau de *Doué*, de la *Lys*, de l'*Arduson* et de l'*Hyronne;* 5° la *Rome* qui vient du canton du Louroux-Béconnais, arrose Champtocé et finit à Ingrandes; 6° l'*Evre* qui vient du canton de Cholet, baigne Trémentines, Beaupréau, Montrevault, et finit en aval de Saint-Florent-le-Vieil, après avoir absorbé l'*Esvé* et la *Vresme* dans un cours de 90 kilomètres; 7° (en dehors du département) l'*Erdre* qui prend sa source dans le canton du Louroux-Béconnais, au N.-E. de l'arrondissement d'Angers, arrose Candé et Freigné, et entre dans le département de la Loire-Inférieure, où il finit à Nantes.

Les étangs sont nombreux dans le département du Maine-et-Loire, et les principaux se rencontrent dans l'arrondissement d'Angers. Les marais les plus considérables sont ceux de Corzé dans l'arrondissement de Baugé, et de Briollay dans celui d'Angers.

Climat. — Le climat du département de Maine-et-Loire est plutôt humide que sec, mais généralement sain; la moyenne de la température est d'environ 12° au-dessus de zéro. Le vent d'E. y est sec, celui du N., froid; le vent du S. est chargé de pluie, et celui de l'O., qui vient de la mer, y est doux.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Maine-et-Loire est de 712 563 hectares, et sa population de 532 325 habitants; ce qui donne environ 74 habitants par kilomètre carré; l'accroissement de cette population a été de 156 500 âmes depuis le commencement du siècle; elle se compose de 312 600 agriculteurs, 150 000 industriels ou commerçants, 12 000 habitants qui exercent des professions libérales et 45 000 sans profession.

Les habitants du département de Maine-et-Loire forment une population robuste et travailleuse, d'un caractère indépendant, qui s'est distinguée dans les armées Vendéennes; ils sont très-attachés à la religion, et très-fidèles aux usages de leurs ancêtres.

La langue française est généralement employée dans les villes et les campagnes.

Agriculture. — Le département de Maine-et-Loire possède 461 000 hectares de terres la-

bourables, 86 000 de prairies naturelles, 30 500 de vignes, 28 000 de pâturages, landes et bruyères, 106 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol y est divisé en 1 650 000 parcelles de terrains, possédées par 144 000 propriétaires.

Le département de Maine-et-Loire forme un pays agricole, où la science est en progrès; chaque année des améliorations nouvelles, des méthodes perfectionnées et des drainages intelligemment pratiqués accroissent sa richesse. On y récolte annuellement pour 61 millions de céréales, production supérieure à la consommation départementale; le blé prospère surtout dans les vallées de la Loire et de l'Authion, et le seigle dans les environs de Durtal, au N. de l'arrondissement de Baugé. Les autres cultures atteignent, année commune, une valeur de 39 millions de francs; ce sont les pommes de terre et les légumes qui sont d'excellente qualité, le chanvre qui occupe 7700 hectarés de superficie et dont la valeur est de 4 millions de francs, le lin aux environs de Cholet, la vigne qui rend environ 500 000 hectolitres de vins, dont les plus estimés sont ceux des côtes de Saumur et d'Angers, les arbres fruitiers et principalement les pruniers et les pommiers qui donnent de très-abondantes récoltes, les osiers des magnifiques îles de la Loire, les forêts de Chandelais, de Juigné, de Milly, de Beaulieu, etc., où dominent le chêne et le hêtre. Le produit annuel des pâturages, landes, prairies naturelles, etc., atteint une valeur de près de 11 millions de francs.

On élève dans le département de belles races d'animaux domestiques, soit 47 000 chevaux de race bretonne et angevine, qui sont recherchées pour la cavalerie légère, 3000 ânes ou mulets qui sont l'objet d'une exportation lointaine, 324 000 bêtes à cornes, parmi lesquelles les bœufs sont très-demandés sur les marchés de Paris et pour les salaisons, 135 000 moutons, 100 000 porcs, etc. Le gibier et le poisson abondent sur les divers points du territoire.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 40 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole s'élève, année commune, à 111 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de Maine-et-Loire est granitique, schisteux, calcaire ou sablonneux; il existe des minières de fer dans les arrondissements d'Angers et de Segré, qui forment à peu près toute sa richesse métallique; quelques gisements de houille sont situés principalement sur les bords de la Loire et ont amené la concession de 9 houillères; des carrières de granit, de porphyre de diverses couleurs, de gneiss, de marbres, de pierres à chaux, de grès, de tuf, etc., existent sur divers points du territoire; mais les principales exploitations sont celles du schiste ardoisier, à Trélazé, près d'Angers, dont le rendement est très-considérable, et qui sont exploitées soit à ciel ouvert, soit sous terre.

Les principales sources minérales du département sont celles de Martigné-Briant, dans l'arrondissement de Saumur, qui sont principalement froides et ferrugineuses, celles d'Épervières, près d'Angers, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de Maine-et-Loire est manufacturier et industriel en même temps qu'agricole. Au premier rang de ses diverses industries se place la fabrication des tissus dont le centre est à Cholet, et qui occupe 50 000 ouvriers à la confection des batistes, calicots, flanelles, et à la filature des laines et du lin, puis dans les principales villes à Angers, à Mortagne, à Chemillé, à Saumur, etc., les filatures de laines et de chanvre, les fabriques de toiles à voiles, de bougies, de machines à vapeur, de clous, les fonderies, les verreries, les corderies, les tanneries, les papeteries, les teintureries, etc. On compte 6 usines pour la fabrication du fer, 5 houillères en exploitation, qui produisent environ 550 000 quintaux métriques de combustible, 15 ardoisières qui emploient près de 3000 ouvriers, et de nombreuses carrières de tuffeau et de pierres calcaires.

Les éléments du commerce départemental sont fournis par les produits du territoire; ce sont d'abord les céréales dont on exporte 400 000 hectolitres par an, le chanvre, les fruits et surtout les prunes, les vins, puis les chevaux, les mulets, les bœufs, les porcs, enfin les produits manufacturés, la fabrication de Cholet, les ardoises, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Maine-et-Loire est traversé par 9 routes impériales longues de 394 kilomètres, 24 routes départementales d'une longueur de 579 kilomètres, 1916 chemins vicinaux, dont le développement total est de 6260 kilomètres, et 314 kilomètres de rivières navigables.

Un canal latéral à la Loire est projeté entre Angers et Châtillon.

Le département de Maine-et-Loire est desservi: 1° par le chemin de fer de *Paris à Saint-Nazaire*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, qui le traverse de l'E. à l'O., avec stations à Varennes-sur-Loire, Saumur, Saint-Martin, les Rosiers, la Ménitré, Saint-Mathu-

rin, la Bohalle, Trélazé, Angers, la Pointe, les Forges, la Possonnière, Saint-Georges, Champtocé et Ingrandes, et par l'embranchement de la *Possonnière à Cholet*, qui descend au S., avec stations à Chalonnes, la Jumellière, Chemillé et Trémentines; 2° par l'embranchement du *Mans à Angers*, qui appartient au réseau de l'Ouest, avec stations à Pince-Précigné, Morannes, Étriche, Tierce, Saint-Sylvain-Briollay et Écouflant.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées présente un développement total de 189 kilomètres.

L'embranchement de la Possonnière à Cholet doit être prolongé jusqu'à Niort dans le département des Deux-Sèvres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département de Maine-et-Loire, était habité, avant l'invasion romaine, par la peuplade gauloise des *Andegaves;* cette peuplade, très-hardie, très-aventureuse, se joignit à l'émigration qui entraîna une partie de la population vers cette partie de l'Italie qui forma la Gaule cisalpine. Elle résista vaillamment aux armées de César, mais fut soumise par Fabius, l'un de ses lieutenants, et demeura jusqu'au v° siècle sous la domination romaine, avec *Juliomagus* pour ville principale.

Pendant cette période, les *Andegaves* se convertirent au christianisme; profitant des faiblesses du Bas-Empire, ils reconquirent leur indépendance, et imposèrent le nom d'*Andegavia*, depuis Angers, à leur principale cité.

Au VIII° siècle, on voit apparaître un certain Rainfroy, auquel Charles-Martel octroya le titre de comte d'Angers, et dont le fameux Roland, mort à Roncevaux, fut peut-être l'un des successeurs; plus tard, l'Anjou se trouva divisé en comté d'Outre-Maine et en comté de Deçà-du-Maine; le premier fut gouverné par Robert-le-Fort, arrière grand-père d'Hugues-Capet, et tige de cette race qui occupa si longtemps les premiers trônes de l'Europe. Robert-le-Fort combattit les Normands, mais il fut tué par Hastings, le conquérant danois qui s'empara d'Angers et en fut chassé par Charles-le-Chauve; la province devint alors un comté héréditaire sous l'administration d'Ingelger, premier comte de la célèbre maison d'Anjou; sous son successeur, Foulques, les deux comtés furent réunis en un seul; le dernier comte fut ce Geoffroy Plantagenet, qui, devenu l'époux de la fille du roi d'Angleterre, conquit la Normandie; son fils, sous le nom d'Henri II, monta sur le trône d'Angleterre; plus tard, après la mort de Richard Cœur-de-Lion et de son héritier Arthur, Philippe Auguste enleva à Jean-sans-Terre ses possessions continentales, et l'Anjou fut réuni à la couronne; le frère de saint Louis l'obtint en 1246; ce fut ce prince qui régna sur le royaume de Naples, et dont la cruelle usurpation entraîna les représailles des *Vêpres Siciliennes*; sa petite-fille épousa Charles de Valois, frère de Philippe-le-Hardi, et depuis cette époque, l'Anjou, érigé en duché-pairie, fut successivement donné à divers princes; Charles V l'octroya à son frère Louis, qui finit ses jours en Italie pendant qu'il cherchait à reconquérir le royaume de Naples.

Au XV° siècle, le pays fut envahi et ravagé par les Anglais; le roi René, avant d'aller mourir dans sa tranquille retraite, fut le dernier comte de la maison d'Anjou, et après sa mort, le comté, définitivement réuni à la couronne de France, ne fut plus qu'un apanage de divers princes, tels qu'Henri de Valois, depuis Henri III, et le fils de Louis XIV, depuis roi d'Espagne.

Les guerres religieuses devinrent terribles dans ce pays; la Saint-Barthélemy fut impitoyablement exécutée à Saumur; cette ville forma plus tard la garantie du roi de Navarre dans ses démêlés politiques avec Henri III, et c'est à Angers que Henri IV reçut la soumission des derniers ligueurs. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, l'Anjou n'a été troublé que par les menées ambitieuses de Marie de Médicis, vaincue aux Ponts-de-Cé par son fils Louis XIII, et par la révocation de l'Édit de Nantes. Mais ce fut à Saint-Florent, en 1793, à propos du tirage au sort, que les paysans, guidés par Cathelineau et Stofflet, commencèrent la guerre de la Vendée; ils s'emparèrent de Chemillé, de Cholet, de Saumur, furent vaincus sept mois plus tard, à Cholet, par Kléber et Marceau, et les débris de l'armée Vendéenne, quelque temps après, périrent à Savenay. En 1796, l'insurrection se ranima un instant à la voix de Stofflet, puis pendant les Cent-Jours, à l'appel d'Autichamp, mais sans succès.

Au remaniement territorial de la France, en 1790, le département de Maine-et-Loire fut formé avec la plus grande partie de l'ancien Anjou.

Hommes célèbres. — Le département de Maine-et-Loire a produit un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : l'évêque SAINT HILAIRE; le maréchal DE CONTADES; le poëte MÉNAGE; Mme DACIER; le publiciste BODIN; l'amiral DUPETIT-THOUARS; LA REVEILLÈRE-LÉPAUX; le sculpteur DAVID D'ANGERS, etc.; et parmi les contemporains : DE FALLOUX, de l'Académie française;

l'archéologue Beulé et le chimiste Chevreul, de l'Institut; Toussenel; etc.

Divisions administratives. — Le département de Maine-et-Loire comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Angers........	9 cant.	69 comm.
— de Baugé........	6 —	67 —
— de Cholet........	7 —	80 —
— de Saumur......	7 —	83 —
— de Segré........	5 —	61 —
	34 cant.	380 comm.

Le département de Maine-et-Loire forme la 2e subdivision de la 15e division militaire, dont le siége est à Nantes.

Il forme le diocèse d'Angers, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Tours; ce diocèse compte 35 cures, 372 succursales, 141 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Angers. Les protestants y ont deux temples.

La justice est rendue dans le département par les 5 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les 3 tribunaux de commerce de Saumur, de Cholet et d'Angers, qui ressortissent à la Cour impériale d'Angers.

Le département, qui relève de l'académie de Rennes, possède un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Angers, 5 colléges communaux à Saumur, Doué, Cholet, Baugé et Beaufort, et 758 écoles publiques et libres. Près de la moitié des jeunes gens appelés à la conscription sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de Maine-et-Loire :

ARRONDISSEMENT D'ANGERS.

Angers (54 791 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en trois cantons, est situé sur la Maine, à 343 kilomètres de Paris. Cette ville se compose d'une partie moderne, bien bâtie, bien percée, avec constructions régulières, et d'une partie vieille, aux rues étroites, sombres, tortueuses, mais enrichies d'anciennes maisons à façades d'ardoises d'un très-pittoresque aspect. Les monuments que leurs souvenirs ou leur valeur archéologique a fait classer parmi les monuments historiques de la France, sont nombreux dans l'ancienne capitale de l'Anjou; ce sont le vieux château féodal qui fut bâti au XIIIe siècle, la cathédrale *Saint-Maurice*, commencée au XIe siècle, achevée au XIIe, et ses riches tapisseries, qui forment la collection la plus complète en ce genre, l'église *Saint-Martin*, rebâtie au XIe siècle sur les restes de la première église élevée par Charlemagne, l'église *Saint-Serge*, édifiée au meilleur temps de la période romane et en partie reconstruite depuis cette époque, l'église de la *Trinité* qui appartient au même style architectural, les ruines de l'église du *Ronceray* qui attenait à une abbaye fondée au Xe siècle, où est installée maintenant l'école des arts et métiers, le palais épiscopal où s'aperçoivent des substructions gallo-romaines, le *logis* des comtes d'Anjou, et l'Hôtel-Dieu, fondé par l'héritier de Geoffroy Plantagenet, au XIIe siècle. En dehors de cette classification, on peut citer, parmi les édifices qui méritent l'attention des connaisseurs, les églises *Saint-Jacques* et *Saint-Laud*, l'église moderne de *Saint-Joseph*, l'église romane de la *Madeleine*, la chapelle des *Dames-du-Bon-Pasteur*, l'*Oratoire*, les *Ursulines*, le temple protestant, la *Maison Adam*, place Sainte-Croix, la statue du roi René par David d'Angers, la fontaine du Champ-de-Mars, etc.

Angers possède une école supérieure des lettres et des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, des sociétés d'agriculture, des sciences et des arts, des sociétés académique, philharmonique, industrielle, etc., des musées d'archéologie, d'histoire naturelle, un jardin botanique, un musée des antiquités, un musée ecclésiologique, etc. Sa bibliothèque renferme 40 000 volumes et un grand nombre de manuscrits précieux; son musée de peinture, installé dans un édifice de la Renaissance, possède des tableaux des écoles italienne, espagnole, flamande, française, des statues de Canova, Houdon, etc., et dans une salle spéciale, les œuvres les plus importantes de David d'Angers, l'illustre statuaire.

Les carrières d'ardoise, les fours à chaux, les usines métallurgiques, les filatures de laine, de lin, de chanvre, les fabriques de toiles à voiles, de cordages, d'allumettes chimiques, les tanneries, les huileries, les meuneries, etc., forment les principaux établissements industriels d'Angers. Son commerce porte sur les grains, les vins, le chanvre, les fleurs, les fruits, et occupe un certain nombre de mariniers.

Angers, ville gauloise, puis cité romaine sous le nom de *Juliomagus Andegavorum*, reprit au Ve siècle son nom d'*Andegavia* et devint très-florissante, d'abord sous l'administration de ses évêques, puis très-artiste et très-littéraire sous le règne du roi René ; elle dut sa municipalité à Louis XI qui la visita, ainsi que Charles VIII et Louis XII. Angers fut ensanglanté par le meurtre des calvinistes, au XVIe siècle, prit parti pour la Ligue

et se rendit à Henri IV. Elle fut envahie par les Vendéens, en 1793, reprise par les républicains, et souffrit beaucoup des excès de la Terreur.

Chalonnes-sur-Loire (6505 hab,), chef-lieu de canton, situé au confluent du Layon et du Louet, produit des vins blancs, du lin, du chanvre, possède une source d'eau minérale froide, fabrique des toiles, des mouchoirs, des cordages, etc., et fait le commerce des tissus, des vins et des bestiaux. On y voit de nombreux restes de l'époque gallo-romaine et les ruines d'un ancien château fort.

Les Ponts-de-Cé (3557 hab.), chef-lieu de canton, situés sur trois îles de la Loire, très-fertiles et propices à toutes cultures, font le commerce des bestiaux, du poisson, du chanvre, des graines, etc. Le château qui domine le fleuve, date du xve siècle et est classé parmi les monuments historiques. Les ponts qui relient les îles aux rives de la Loire ont été reconstruits en 1846.

Saint-Georges-sur-Loire (2698 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du fleuve, produit des vins blancs, du blé, du chanvre, possède des mines de houille, une magnanerie et une filature de soie, et fait le commerce des tissus, du fil, de la cire, des chevaux, etc. Sur le territoire de cette commune s'élève le magnifique château de Serrant, dont la chapelle est due à Mansart.

Briollay (964 hab.), chef-lieu de canton, situé entre la Sarthe et le Loir, fait principalement le commerce des oies. On y remarque les ruines d'un château qui fut l'un des plus importants de l'Anjou.

Le Louroux-Béconnais (3022 hab.), chef-lieu de canton, où jaillit une source ferrugineuse, fait principalement le commerce des chevaux, des bestiaux, des céréales, etc. Là se voient les restes de l'abbaye de Pontron, fondée au XIIe siècle.

Thouarcé (1733 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Layon, possède des vestiges de l'époque gallo-romaine et les ruines d'un château fort du XIIIe siècle. On y fait le commerce des barriques, des vins et des céréales.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bécon* (2132 hab.); *Champtocé* (2116 hab,); *la Ménitré* (2279 hab.); *Rochefort-sur-Loire* (2289 hab); *Saint-Mathurin* (2718 hab.) ; *Tiercé* (2250 hab.); *Trelazé* (4707 hab.), où l'on exploite de riches ardoisières.

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ.

BAUGÉ (3562 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur le Couesnon, près du gouffre où se perd le petit affluent de l'Altrée, à 40 kilomètres d'Angers. Cette petite ville n'a conservé qu'un château du xve siècle, où est installée la mairie actuelle, et dont l'escalier est magnifique.

On fabrique à Baugé des toiles, des lainages, des sabots, et l'on y fait le commerce des fruits cuits, des bois de charpente, des toiles, etc.

Cette ville doit son origine à Foulques-Nerra, et devint une place de guerre assez importante pendant le moyen âge.

Beaufort (5308 hab), chef-lieu de canton, situé dans une vallée, fabrique des toiles à voile et fait le commerce des fruits secs, des céréales, des bestiaux, etc. On y voit les ruines d'un château , dont quelques parties datent du XIe siècle.

Durtal (3512 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la rive droite de la Loire, possède un château du xve siècle et les ruines d'une église romane. C'est une localité commerçante et industrielle, qui exploite des carrières de pierre calcaire, des fours à chaux, diverses usines, etc., et fait le commerce des toiles, des grains et des bestiaux.

Longué (4352 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Lathan, a des fours à chaux, une fonderie, des tuileries, des huileries, et fait le commerce des bestiaux, du chanvre, des grains, des bois, des fruits, des sangsues, etc.

Noyant (1517 hab.), chef-lieu de canton, situé aux sources de la Marconne, exploite des carrières de grès.

Seiches (1590 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Loir, a des filatures de laine, des moulins à blé, des tanneries, des papeteries, etc. On y remarque le château du Verger et les ruines d'un ancien prieuré.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mazé* (3597 hab.); *Morannes* (2560 hab.); *Vernantes* (2083 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHOLET.

CHOLET (13 360 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la Maine, à 60 kilomètres d'Angers. Cette ville, incendiée pendant les guerres de la Vendée, n'a plus de monuments anciens. C'est un centre très-important pour la fabrication de batistes, calicots, flanelles, etc., qui occupe 60 000 ouvriers répartis sur 120 communes. Son marché est l'un des plus considérables pour la vente des bestiaux, des moutons, des porcs, etc.

Cholet doit sa prospérité industrielle à Colbert, qui y rassembla d'habiles ouvriers tisserands.

Beaupréau (4134 hab.), chef-lieu de canton, fut le chef-lieu de l'arrondissement jusqu'en

1857. C'est une petite localité industrielle qui possède un beau château du XVe siècle.

Champtoceaux (1559 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Loire, est remarquable par les ruines de l'ancienne ville, qui fut très-éprouvée pendant les guerres du moyen âge.

Chemillé (4414 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ironne, possède une magnifique église romane, classée parmi les monuments historiques.

Montfaucon (731 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Maine, fait un commerce considérable de bestiaux.

Montrevault (906 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Evre, fabrique des toiles, des mouchoirs, des flanelles, etc., et fait le commerce des draps, des moutons, des grains, des plantes, etc.

Saint-Florent-le-Vieil (2327 hab), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Loire, possède une église, monument historique, qui renferme le tombeau de Bonchamp, par David d'Angers.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Le Fuillet* (2026 hab.) ; *Gesté* (2797 hab.); *Jallais* (3442 hab.); *Liré* (2473 hab.); *Le May* (2103 hab.) ; *Montjean* (3541 hab.); *La Pommeraye* (3505 hab.); *Saint-Macaire* (2371 hab.); *Torfou* (2069 hab.); *Trémentines* (2411 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

SAUMUR (13 663 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, et place de guerre de 3e classe, divisé en trois cantons, est situé sur la rive gauche de la Loire, à 48 kilomètres d'Angers. C'est une ville assez importante, où se trouve une école impériale de cavalerie. Son église *Saint-Pierre*, en grande partie du XIIe siècle, *Notre-Dame-de-Nantilly*, dont certaines parties datent de l'époque romane, l'église *Saint-Jean*, du XIIIe siècle, et le château sont classés parmi les monuments historiques ; l'hôtel de ville, la caserne de cavalerie, les ponts jetés sur la Loire, quelques maisons des XVe et XVIe siècles, doivent être signalés à l'attention des voyageurs.

On fabrique à Saumur des vins blancs très-estimés, toutes sortes d'objets religieux, des toiles, des liqueurs, etc. ; son commerce porte sur les grains, les fruits secs, les légumes, les noix, les eaux-de-vie, etc.

L'existence historique de Saumur n'apparaît qu'au IVe siècle; Pépin y éleva une église au VIIIe; après avoir appartenu aux comtes de Blois, elle tomba au pouvoir de Foulques-Nerra, au XIe siècle, et son histoire se confondit alors avec celle de l'Anjou.

Doué (3335 hab.), chef-lieu de canton, fait un très-important commerce de bestiaux et exploite des carrières de grès et de la houille. On y voit des ruines romanes d'une ancienne collégiale de *Saint-Denis*, qui sont classées parmi les monuments historiques.

Gennes (1758 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Loire, et dont le territoire est couvert de ruines diverses, possède deux églises classées parmi les monuments historiques.

Montreuil-Bellay (2054 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Thouet, que traverse un pont de pierre, fait principalement le commerce des porcs et des bestiaux. On y remarque un château du XIVe siècle, classé parmi les monuments historiques.

Vihiers (1731 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Lys, possède des ruines nombreuses et intéressantes. On exploite dans cette petite localité des carrières de silex, et on fait un commerce très-considérable de chevaux et de bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Fontevrault* (3581 hab.), où se trouve la maison centrale de détention, installée dans l'ancienne abbaye ; *les Rosiers* (2725 hab.) ; *Varennes-sous-Montsoreau* (2209 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ.

SEGRÉ (2861 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de l'Oudon, à 36 kilomètres d'Angers; on y remarque des restes d'anciennes fortifications. Les fabriques de serge, les teintureries et les tanneries forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce des vins, des bestiaux, etc.

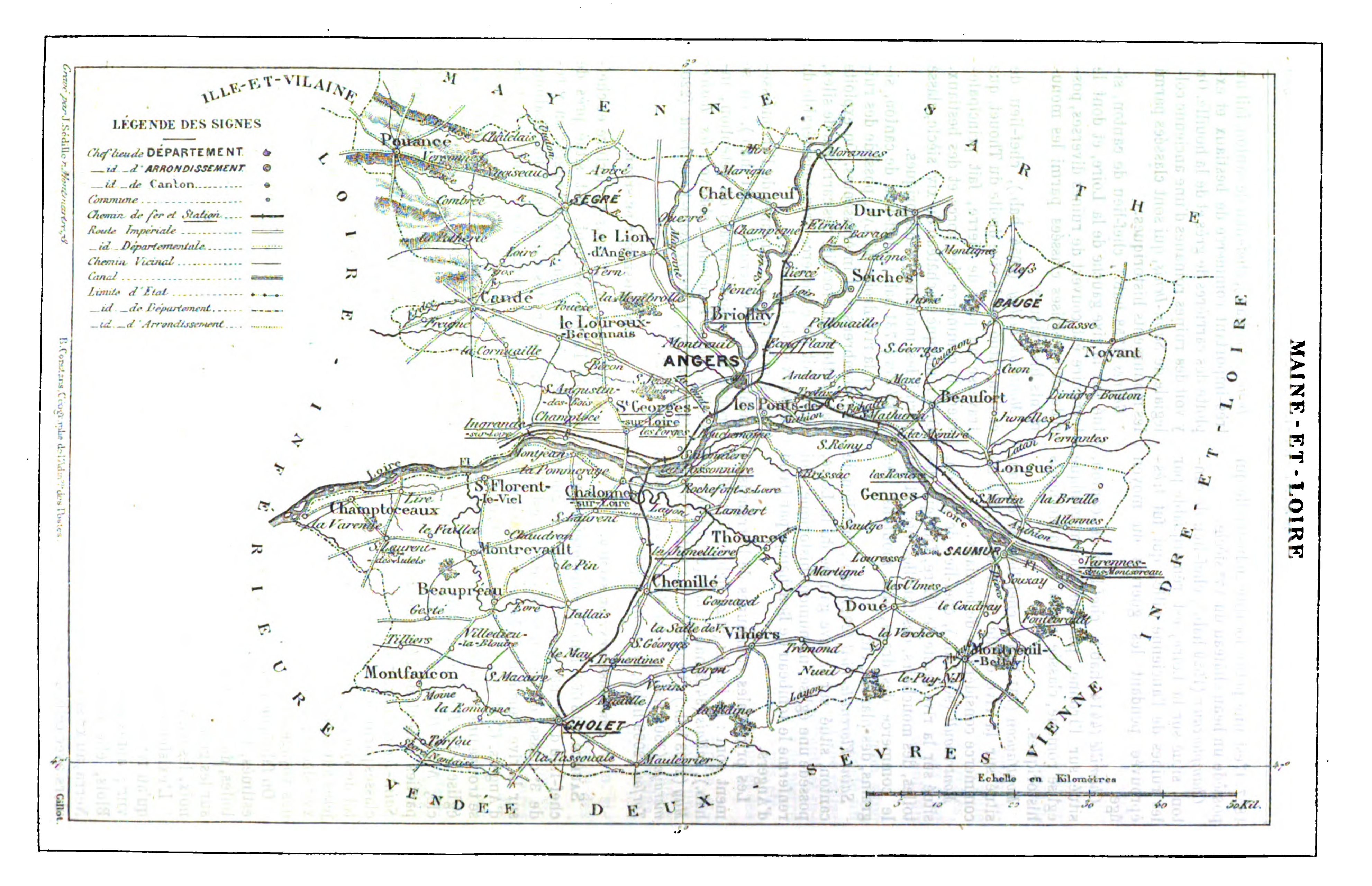
Pouancé (3266 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Verzée, possède une source ferrugineuse, plusieurs hauts fourneaux, une usine métallurgique, une fonderie, et fait principalement le commerce des bestiaux.

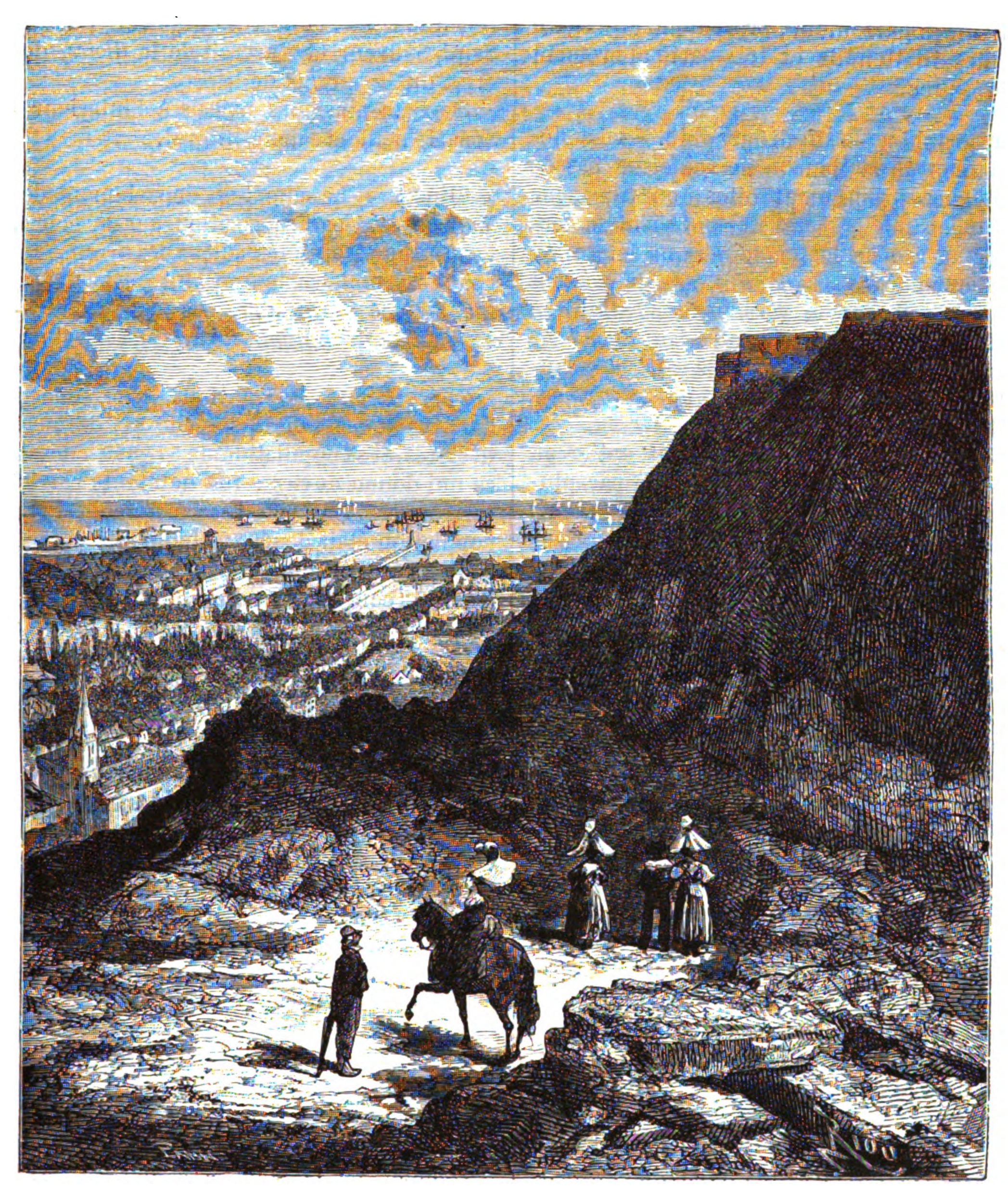
Candé (2075 hab.), chef-lieu de canton, possède une maison de Rabelais, classée parmi les monuments historiques.

Châteauneuf (1683 hab.), chef-lieu de canton, produit des vins blancs, et a des ateliers pour la fabrication des instruments aratoires, des fours à chaux, des tanneries, des teintureries, etc.

Le Lion-d'Angers (2752 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Oudon, exploite des carrières de granit, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Freigné* (2045 hab.); *la Potherie* (2067 hab.); *Vern* (2294 hab.); etc.


MAINE-ET-LOIRE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
__id__d' ARRONDISSEMENT
__id__de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
__id__Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
__id__de Département
__id__d'Arrondissement
ILLE-ET-VILAINE
MAYENNE
SARTHE
INDRE-ET-LOIRE
VIENNE
DEUX-SÈVRES
VENDÉE
LOIRE-INFÉRIEURE
ANGERS
SAUMUR
CHOLET
BAUGÉ
SEGRÉ
Pouancé
Candé
Châteauneuf
Durtal
Seiches
le Lion-d'Angers
le Louroux-Béconnais
Briollay
Noyant
Beaufort
Longué
les Ponts-de-Cé
St Georges-sur-Loire
Chalonnes-sur-Loire
St Florent-le-Viel
Champtoceaux
Montrevault
Beaupréau
Montfaucon
Chemillé
Thouarcé
Gennes
Doué
Vihiers
Montreuil-Bellay
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille r. Montmartre, 8
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot.



Vue générale de Cherbourg.

MANCHE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Manche, qui doit son nom à sa position avancée sur la mer de la Manche, forme un département maritime, situé dans la région N.-O. de la France. Ses limites sont : au N., à l'O. et au N.-E. la Manche ; à l'E., le département du Calvados ; au S.-E., celui de l'Orne ; au S., les départements de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine.

Ce département, quoique peu élevé et dépourvu de montagnes, ne laisse pas d'être varié ; ses prairies, ses plaines fréquemment coupées de vallons, ses landes, ses bruyères, ses marais, en modifient incessamment l'aspect, et le large développement de ses côtes, tantôt faites de falaises magnifiques, tantôt allongées sous forme de grèves, le Mont-Saint-Michel, l'archipel des Chausey, les îles Pelée et Saint-Marcouf, le cap de la Hague et la pointe de Barfleur qui terminent les angles N.-O. et

N.-E. du département, présentent au regard des sites inattendus et très-particulièrement pittoresques.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Manche ne renferme pas de montagnes proprement dites; on remarque seulement une ligne de faîte qui vient se terminer au cap de la Hague, et qui détermine l'écoulement des eaux, soit sur le versant oriental, soit sur le versant occidental. Le point culminant se rencontre au *Signal-de-l'Hermitage*, dans l'arrondissement d'Avranches, et il atteint une hauteur de 313 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce département appartient tout entier au bassin de la Manche, et il est arrosé par plusieurs petits fleuves côtiers, qui s'écoulent soit par la côte occidentale, soit par la côte orientale.

Les principaux fleuves côtiers de la côte O. sont : 1° le *Couesnon* qui prend sa source dans le département de la Mayenne, sert de limite entre l'Ile-et-Vilaine et la Manche, baigne Pontorson, et se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel, après 90 kilomètres de cours; 2° la *Célune* qui naît dans la commune de Barenton, à l'E. de l'arrondissement de Mortain, arrose Saint-Hilaire-du-Harcouet, Ducey, et se perd dans la baie de Saint-Michel, après un cours de 60 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Cance*, l'*Airon* et le *Beuvron;* 3° la *Sée* qui vient du canton de Sourdeval, au N.-E. de l'arrondissement de Mortain, passe près de Brecey et d'Avranches, et se jette dans la baie de Saint-Michel, après un cours de 63 kilomètres; 4° la *Sienne* qui prend sa source dans des collines du Calvados, entre dans l'arrondissement d'Avranches, baigne Villedieu, puis traverse l'arrondissement de Coutances en arrosant Gavray, Quétreville, Hyenville, absorbe la *Rivière-de-Coutances*, et se jette dans la Manche, après un cours de 76 kilomètres.

Les principaux fleuves côtiers de la côte E. sont : 1° la *Vire* qui prend sa source sur la limite du Calvados et de la Manche, entre dans ce dernier département par le S.-E. de l'arrondissement de Saint-Lo, coule du S. au N., en arrosant Tessy, Condé, Saint-Lo, Rampant, Pont-Hébert, la Meauffe, et se jette dans la Manche, après un cours total de 132 kilomètres, pendant lequel elle absorbe dans ce département la *Jacre*, le canal de *Vire-et-Taute*, l'*Elle* et l'*Aure;* 2° la *Taute* qui prend sa source à Camprond, dans l'arrondissement de Coutances, passe près de Saint-Sauveur, arrose Carentan, et se jette dans la Manche, après un cours de 55 kilomètres, pendant lequel elle reçoit le *Lozon*, la *Terette* et la *Douve* qui arrose Saint-Sauveur et s'accroît de la *Gloire*, de la *Seye*, du *Merderet* et de la *Sève*.

Il existe plusieurs marais à l'intérieur du département et sur le littoral.

Climat. — Le climat du département de la Manche est, par sa position sur la mer qui l'entoure de trois côtés, sujet à des brumes assez épaisses, mais sa température est généralement douce et agréable. Les vents dominants sont ceux qui soufflent du S., du S.-O. et du N.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Manche est de 592 838 hectares, et sa population de 573 899 habitants, ce qui donne environ 100 habitants par kilomètre carré. En 1860, l'accroissement de cette population était de 60 790 habitants depuis le commencement du siècle, mais le recensement de 1866 a constaté une diminution de 17 522 habitants.

Cette population se compose de 350 000 agriculteurs, de 152 000 industriels ou commerçants, de 21 000 habitants exerçant des professions libérales, et de 52 000 sans profession.

L'intelligence, l'activité, l'amour du travail, la hardiesse sur terre et sur mer, beaucoup d'aptitude pour les affaires, de la franchise, de la probité, du dévouement, tels sont les caractères généraux des habitants de la Manche, et il faut ajouter, à leur honneur, qu'ils sont les moins processifs de tous les Normands. Les paysans peuvent être cités pour leur douceur, leur politesse, leur sociabilité et leur amour de la famille, mais l'attrait des grands centres industriels les attire, et contribue chaque année à diminuer la population du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Manche comprend 397 000 hectares de terres labourables, 92 000 de prairies naturelles, 12 000 de cultures arborescentes, 34 000 de pâturages, landes et bruyères, et 56 000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est morcelée en 1600 mille parcelles, possédées par 193 000 propriétaires environ.

La Manche est un département agricole de petite culture; les exploitations rurales y sont en voie de progrès; les méthodes nouvelles, le drainage, les instruments perfectionnés améliorent incessamment son sol; une ferme-école a été établie à Martin-Vast.

Les céréales sont cultivées principalement dans la région orientale du département, et entre autres, le sarrasin qui, dans les campagnes, forme la nourriture ordinaire des habi-

tants; la production est supérieure à la consommation, et atteint annuellement une valeur de 50 millions de francs. Dans l'O., les légumes de toutes sortes, les pommes de terre viennent en abondance, et leur qualité vaut leur quantité; le lin, le chanvre, les arbres fruitiers, et parmi eux, les pommiers qui permettent de fabriquer, chaque année, près de 1300 mille hectolitres de cidre, forment les autres cultures, dont le rapport dépasse 20 millions de francs. La valeur des pâturages, dont les meilleurs sont situés dans le Cotentin, est de 14 millions.

On compte dans la Manche 94 000 chevaux, principalement de race normande, 2500 ânes ou mulets, 260 000 bêtes à corne, de race cotentine, 280 000 moutons, 83 000 porcs, 38 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 36 millions de francs, et la valeur de la production agricole est, annuellement, de 94 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de la Manche est généralement formé de terrains primitifs et de transition. On y trouve du fer de qualité supérieure dans la commune de Flamanville, à l'O. de l'arrondissement de Cherbourg, du mercure à la Chapelle-Enjuger, dans l'arrondissement de Saint-Lo, mais dont l'exploitation est maintenant abandonnée, du plomb, de la houille, etc. Le granit de Cherbourg et des îles Chausey est d'une qualité remarquable; des carrières de marbre, de grès, de pierres de taille, de pierres à chaux, d'argile, des ardoisières et des tourbières importantes sont exploitées sur plusieurs points du département. Il existe quelques marais salants sur les côtes, à Vains, dans l'arrondissement d'Avranches, à Port-Bail, dans celui de Valognes, etc.

Quelques sources minérales gazeuses ou ferrugineuses jaillissent sur certains points du territoire, à Biville dans l'arrondissement de Cherbourg, à Saint-Lo, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Manche est manufacturier; les ateliers pour les constructions navales, les filatures de coton et de laine, les fabriques de toiles, de dentelles, les papeteries, les tanneries, les diverses carrières exploitées à ciel ouvert, les fabriques de produits chimiques, et principalement celle de la soude par l'incinération du varech, 4 usines métallurgiques, 9 minières de fer produisant 35 000 quintaux métriques de minerai, les salines qui rendent près de 4000 quintaux métriques de sel, etc., forment les principaux établissements industriels de la Manche.

Le commerce a pour principaux éléments les produits du territoire et de l'industrie; il exporte les chevaux, les bestiaux, les viandes salées, les pommes de terre, les tourteaux, les eaux-de-vie, etc.; il importe les bois de chêne, les sapins du nord, les fers, le chanvre, etc. Les ports du département sont ceux de Cherbourg, Carentan, Saint-Vaast, Granville, Saint-Germain-sur-Ay, Barfleur, Diélette, Port-Bail, Regnéville, Omonville, Carteret et Courtils; la navigation à la voile et à la vapeur emploie, à l'entrée et à la sortie, 2500 navires jaugeant ensemble 178 000 tonnes, et le cabotage près de 5000 navires, dont le tonnage est de 195 000 tonnes.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Manche est desservi par 9 routes impériales longues de 376 kilomètres, 24 routes départementales d'une longueur de 644 kilomètres, et par des chemins vicinaux de grande, de moyenne communication et ordinaires, dont le développement total est de 6468 kilomètres. On y compte aussi 207 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Les principaux canaux du département sont: le *Canal-de-Vire-et-Taute*, qui joint ensemble ces deux cours d'eau par un tracé de 11 kilomètres et le *Canal-de-Coutances*, qui va depuis Coutances, sur la Soulle, jusqu'au Port-de-la-Roque, sur la Sienne, sur une longueur de 5632 mètres.

Le département de la Manche est desservi: 1° par le chemin de fer de *Paris à Cherbourg*, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, avec stations à Carentan, Chef-du-Pont, Montebourg, Valognes, Sottevast, Couville et Martin-Vast; 2° par l'embranchement de *Lison à Saint-Lo*, qui se détache de cette ligne, avec stations à Airel, la Meauffe et Pont-Hébert.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 72 kilomètres.

L'embranchement d'Argentan à Flers sera prolongé dans le département jusqu'à Granville.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, aujourd'hui occupé par le département de la Manche, faisait partie de l'Armorique et était habité par les *Unelli* et les *Abrincatui*. Les populations de cette florissante contrée se soulevèrent contre César et furent soumises après la défaite de leur chef Viridorix. Pendant le règne des rois francs, ce pays

fut livré au pillage des Normands, et Charlemagne dut élever le château de Saint-Lo, pour le protéger, mais ni lui, ni ses fils ne purent chasser ces pirates, qui continuèrent leurs déprédations jusqu'au commencement du xe siècle.

Ce fut Rollon, premier duc de Normandie, qui repoussa définitivement les Normands; sous son administration la province prospéra, mais pendant le règne de son fils Guillaume, les habitants du Cotentin se révoltèrent et furent sévèrement punis de leur révolte. L'histoire du département se confond alors avec celle de la province tout entière. Le Cotentin fournit à la conquête de la Sicile ces fils de Tancrède, héros audacieux et romanesques que l'on croirait légendaires.

En 1202, le pays passa sous la domination des rois de France; pendant le règne de Philippe de Valois, Édouard IV y entraîna les Anglais à sa suite; les guerres furent violentes et longues, et ne se terminèrent à l'avantage des Français qu'au milieu du xve siècle. Cent ans plus tard, les luttes religieuses ensanglantèrent le pays livré aux représailles du protestant Montgommery et du catholique Matignon. Au xviie siècle, la misère, l'exagération des impôts, l'injustice des gens du roi provoquèrent l'insurrection des *Nus-Pieds;* le colonel Gassion marcha sur Avranches, et la répression fut terrible. La révocation de l'Édit de Nantes porta un coup funeste à la prospérité du pays, et les protestants, les plus habiles industriels du Cotentin et de l'Avranchin, émigrèrent en Angleterre et en Hollande. Depuis cette époque, cette contrée ne fut troublée que par l'envahissement des troupes vendéennes, qui furent repoussées de Granville.

A l'époque où la circonscription territoriale de la France fut refaite, en 1790, le département de la Manche se forma du Cotentin, au N., et de l'Avranchin, au S.

Hommes célèbres. — Le département de la Manche a produit un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : l'helléniste MOREL; le cardinal PERRON; SAINT ÉVREMOND; le marin TOURVILLE; le maréchal DE COIGNY; le conventionnel LETOURNEUR; LEBRUN, duc de Plaisance; les académiciens DACIER et VICQ D'AZIR; l'agronome comte DU MONCEL; l'antiquaire DE GERVILLE; le général VALHUBERT; les amiraux LE PELEY et VAUTHIER, etc.; et parmi les contemporains : l'astronome LEVERRIER; le professeur BURNOUF; l'académicien O. FEUILLET; le journaliste HAVIN; l'amiral BONARD; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Manche comprend *six arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Saint-Lo......	9 cant.	117 comm.
— d'Avranches.....	9 —	124 —
— de Cherbourg....	5 —	73 —
— de Coutances....	10 —	138 —
— de Mortain......	8 —	74 —
— de Valognes.....	7 —	118 —
	48 cant.	544 comm.

Ce département forme la 5e subdivision de la 10e division militaire, dont le siége est à Rennes.

Il forme le diocèse de Coutances, siége de l'évêché, suffragant de l'archevêché de Rouen; ce diocèse possède 60 cures, 602 succursales, 384 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Coutances, et 3 petits séminaires à Saint-Lo, à Mortain et à Valognes. Deux temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue dans le département par les 6 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissements, et par les 4 tribunaux de commerce de Cherbourg, de Coutances, de Saint-Lo et de Granville, qui ressortissent à la Cour impériale de Caen.

Compris dans le ressort de l'Académie de Caen, il possède un lycée à Coutances, 4 colléges communaux à Avranches, Cherbourg, Mortain et Saint Hilaire-du-Harcouet, une école normale d'instituteurs à Saint-Lo, deux écoles normales d'institutrices à Avranches et à Coutances, et 1236 écoles publiques et libres. L'instruction publique y est très-répandue, et les six septièmes des jeunes gens inscrits au tirage savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Manche :

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

SAINT-LO (9693 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé en partie sur un rocher qui s'élève à droite de la Vire, à 287 kilomètres de Paris; on peut voir encore des vestiges de ses anciennes fortifications et quelques tours en ruines qui défendaient autrefois la ville. Saint-Lo possède deux édifices classés parmi les monuments historiques, l'ancienne cathédrale de *Notre-Dame*, qui appartient à la dernière période du style ogival, et l'église romane de *Sainte-Croix*, qui vient d'être récemment reconstruite. Les restes de l'ancienne abbaye du même nom, où le dépôt d'étalons a été installé, la halle qui occupe une ancienne église du xviie siècle, quelques vieilles maisons dont l'une a été transformée en hospice,

peuvent être recommandés à l'attention des voyageurs. Le musée d'antiquités renferme d'intéressants débris de l'époque gallo-romaine, dont le territoire de Saint-Lo récèle une grande quantité.

On fabrique dans cette ville des coutils, des draps, des serges, des dentelles, des rubans, on y file la laine et le coton, on y fait de la coutellerie, de la chaudronnerie, etc.; son commerce porte sur les céréales, le beurre salé, les volailles, les bestiaux, le cidre, les chevaux pour la remonte, etc.

Saint-Lo doit son origine à un château que l'évêque Laudus avait fait construire, au ve siècle, sur le rocher qui porte aujourd'hui la ville, et que Charlemagne remplaça par une forteresse détruite par les Normands vers la fin du IXe siècle. La ville tomba, en 1346, au pouvoir des Anglais, qui la possédèrent jusqu'en 1449; elle souffrit beaucoup des guerres religieuses, et ne jouit d'une parfaite tranquillité qu'à partir du XVIIIe siècle.

Carentan (3056 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Douve, à l'embouchure du canal de Vire-et-Taute, fait principalement le commerce des eaux-de-vie, des vins et des bestiaux; c'est une place de guerre et il s'y trouve un syndicat maritime; le mouvement de sa navigation est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 450 navires environ, jaugeant 20 000 tonnes. Carentan possède quelques restes de fortifications, un château fort du XIIe siècle, et une vieille église classée parmi les monuments historiques.

Torigni-sur-Vire (2116 hab.), chef-lieu de canton, a des filatures de laine, des mégisseries et des tanneries, et fait le commerce des volailles, des chevaux, etc. On y remarque les ruines d'un beau château qui sont classées parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Canisy* (785 hab.), où se trouve une ferme-modèle, *Marigny* (1450 hab.), qui fait le commerce des chevaux et des bestiaux, *Percy* (2974 hab.), *Saint-Clair* (661 hab.), qui fait le commerce des céréales, *Saint-Jean-de-Daye* (294 hab.), où se voient les ruines du château de la Rivière qui date du XIIe siècle, et *Tessy-sur-Vire* (1556 hab.), avec un château du XVIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Quibou* (1585 hab.); *Sainteny* (1780 hab.); *Cerisy-la-Forêt* (1867 hab.); *Guilberville* (1703 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

AVRANCHES (8642 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de la Manche, à l'embouchure de la Sée, à 55 kilomètres de Saint-Lo. C'est une jolie ville entourée encore de curieux vestiges de remparts et d'agréables boulevards plantés de tilleuls; de l'une de ses places le regard peut embrasser toute la baie du Mont-Saint-Michel. La cathédrale d'Avranches qui menaçait ruine, a été démolie à la fin du XVIIIe siècle, et il ne reste plus aucun monument historique. L'église de *Saint-Saturnin*, antérieure au XIIIe siècle, l'église *Notre-Dame-des-Champs*, de différents styles et de différents siècles, l'hôpital du XIIIe siècle et l'ancien palais épiscopal sont les seuls édifices de la ville; le jardin public est orné de la statue du général Valhubert, par Cartelier.

Les fabriques de bougies, de dentelles, de calicots, les tanneries, les exploitations de carrières de granit, etc., forment les principales industries d'Avranches, qui fait le commerce du cidre, du sel, du beurre et des bestiaux.

Avranches existait à l'époque de l'administration romaine et formait la capitale des *Abrincatui;* elle devint siége épiscopal au VIe siècle, et fut fortifiée par Charlemagne, au IXe. C'est dans sa cathédrale, en 1172, que fut assassiné l'archevêque de Cantorbery, Thomas Becket. Les Bretons détruisirent les murailles de cette ville, que saint Louis releva, mais elle tomba au pouvoir des Anglais, et ne fut restituée au roi de France qu'en 1468. Très-éprouvée pendant les guerres de religion, puis, très-lancée dans le mouvement de la Ligue, elle vit encore sa tranquillité troublée, en 1793, par les Vendéens qui s'en emparèrent.

Granville (15622 hab.), chef-lieu de canton, place de guerre et quartier maritime du sous-arrondissement de Saint-Servan, situé sur la Manche, la seconde ville du département après Cherbourg, tient le septième rang parmi les ports commerçants de la France; son port est pourvu d'un bassin à flot accessible aux frégates; il est éclairé par deux phares, et son mouvement maritime de long-courriers, de caboteurs et de bâtiments destinés à la pêche de la morue, est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 1500 navires environ, jaugeant 120 000 tonnes. Les chantiers pour la construction des navires, les ateliers de salaisons pour la morue, les corderies, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité qui fait le commerce des bestiaux. Granville est protégée par des fortifications et par un fort. On y a créé un établissement de bains de mer.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Pontorson* (2308 hab.), situé à l'embouchure du

Couesnon, dont l'église est ornée d'une nef romane, *Brécey* (2446 hab.), qui fait le commerce des chevaux, *Ducey* (1856 hab.), sur la Célune, où l'on voit un beau château de la Renaissance, *la Haye-Pesnel* (884 hab.), où l'on fait le commerce des bestiaux, *Saint-James* (3230 hab.), petite ville assez industrielle, *Sartilly* (1309 hab.), qui fabrique des tissus et fait le commerce des fers, et *Villedieu* (3771 hab.), situé sur la Sienne, où se voient un ancien pont, les restes d'un château fort et une belle église du xvᵉ siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Quentin* (1500 hab.); *Saint-Nicolas* (1120 hab.); *Saint-Aubin-de-Terregate* (1702 hab.); *le Mont-Saint-Michel* (1060 hab.), dont la célèbre abbaye bénédictine date du xiiiᵉ siècle, et est classée parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

CHERBOURG (37 215 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, place de guerre et préfecture maritime, est situé sur la Manche, près de l'embouchure de la Divette, à 83 kilomètres de Saint-Lo et à 345 kilomètres de Paris. Cette ville, la première du département, ne possède qu'un très-petit nombre d'édifices intéressants, affectés soit aux cultes, soit aux services civils, et pas un seul monument historique; son église de la *Sainte-Trinité* remonte au xvᵉ siècle et présente un regrettable mélange de styles; l'hôpital Napoléon qui est de construction moderne, est un remarquable édifice. Le musée, installé dans l'hôtel de ville, contient environ 200 toiles des écoles italienne, flamande, espagnole et française; la bibliothèque est riche de 61 000 volumes et d'un certain nombre de manuscrits.

Cherbourg est défendu du côté de la terre par un fort, élevé à une hauteur de 110 mètres sur la montagne du Roule, et par six redoutes qui couvrent la ville et le port. Ces travaux et ceux du port, commencés par Vauban, longtemps interrompus, n'ont été achevés qu'en 1858 et ont coûté 200 millions; au N., la rade est couverte par une digue longue de 3780 mètres, large de 9 mètres, et qui a coûté 67 millions de francs; le port militaire se compose d'un avant-port, creusé sous le premier Empire, d'un bassin à flot construit pendant la Restauration, et d'un arrière-bassin commencé sous Louis-Philippe, qui occupent ensemble une superficie de 22 hectares et peuvent recevoir 40 vaisseaux de premier rang; ils sont pourvus de cales de constructions et de formes, entourés par les vastes bâtiments des arsenaux, des ateliers et des magasins de la marine, et défendus par 7 forts qui ferment les passes de la rade et l'entrée des bassins. Le port marchand, situé à l'embouchure de la Divette, est formé d'un bassin et d'un avant-port, qui est en communication avec la mer par un chenal long de 600 mètres, que protége une jetée de granit; le mouvement maritime de ce port est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 2000 bâtiments, caboteurs ou long-courriers, jaugeant environ 600 000 tonnes. Le port et la rade sont éclairés par six phares à feux fixes, variés par leur éclat ou leur couleur.

Les principales industries de Cherbourg, sont les constructions navales, les fabriques de blondes, de bas, de produits chimiques, les filatures, les tanneries, etc., et son commerce porte principalement sur le varech, la soude et le sel.

Si l'on en croit les chartes du moyen âge, où Cherbourg est désigné sous le nom de *Cæsaris burgus*, son origine serait romaine; mais la certitude historique ne commence qu'au xiᵉ siècle, époque à laquelle le château fut construit. Cette ville fut incendiée deux fois par les Anglais, qui la gardèrent longtemps en leur pouvoir, et ce ne fut qu'en 1450, qu'elle revint à Charles VII, après un long siége. Au milieu du xviiiᵉ siècle, elle fut encore l'objet d'un coup de main de la part des Anglais, qui la pillèrent pendant sept jours.

Les chefs-lieux de canton sont : *Beaumont* (706 hab.), où l'on remarque les restes d'un camp romain, *Octeville* (2275 hab.), dont l'église est en partie romane, *les Pieux* (1387 hab.), où s'élève un cromlec'h, classé parmi les monuments historiques, et *Saint-Pierre-Église* (2320 hab), dont les environs sont ornés de menhirs également classés.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Équeurdreville* (4754 hab.); *Tourlaville* (5831 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

COUTANCES (8159 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, siége de l'évêché, est situé sur la Soulle, à 10 kilomètres de la Manche et à 22 kilomètres de Saint-Lo. Cette ville possède trois édifices classés parmi les monuments historiques, l'aqueduc *des Piliers* qui est peut-être dû à l'administration romaine, la cathédrale de *Notre-Dame* qui appartient à la première période du gothique et qui présente toute sa pureté primitive, et l'église *Saint-Pierre*, dont le clocher ne date que du xviᵉ siècle.

Les fabriques de cotonnades et de lacets forment les principaux établissements industriels

de cette localité; elle fait le commerce des graines oléagineuses, des fourrages, des dentelles noires, du beurre, des volailles, des chevaux, etc.

L'origine de Coutances est ancienne; elle était connue au temps d'Honorius sous le nom de *Civitas Constantia*, et a sans doute donné le nom de Cotentin à toute la partie septentrionale du département; Coutances, ville épiscopale au v[e] siècle, fut prise par les Anglais en 1418, se révolta contre Louis XI qui fit démolir ses fortifications, devint la proie des protestants, se soumit à Henri IV converti, et fut très-éprouvée dans son commerce et son industrie par la révocation de l'Édit de Nantes. Lorsque la France fut divisée en départements, Coutances fut d'abord le chef-lieu de celui de la Manche, titre que le premier Consul transporta à Saint-Lo.

Les chefs-lieux de canton sont : *Bréhal* (1494 hab.), qui fait principalement le commerce des fers, *Cerisy-la-Salle* (1891 hab.), qui possède une construction celtique, rangée parmi les monuments historiques, *Gavray* (1804 hab.), situé sur la Sienne, qui a des fabriques de cribles, de parchemins, de toiles, de crins, etc., *la Haye-du-Puits* (1533 hab.), où passait la voie romaine de Coutances à Cherbourg, et dont le château est classé parmi les monuments historiques, *Lessay* (1541 hab.), avec une église des XI et XII[e] siècles, également classée, *Montmartin-sur-Mer* (1068 hab.), où l'on exploite des carrières de marbre, *Saint-Malo-de-la-Lande* (443 hab.), *Périers* (2704 hab.) et *Saint-Sauveur-Lendelin* (1717 hab.), qui possède une filature de laine.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cérences* (2100 hab.); *Créances* (2150 hab.); *Hambye* (2907 hab.); *Régneville* (2063 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MORTAIN (2443 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Canse, à 56 kilomètres de Saint-Lo. Son église très-ancienne, car elle remonte au XI[e] siècle, appartient à l'époque de transition qui sépare le roman du gothique, ainsi que l'église de l'*Abbaye-Blanche*, qui fait actuellement partie du petit séminaire; on voit aussi à Mortain les ruines d'un château qui fut démoli par les Anglais, au XIV[e] siècle.

Les fabriques de toiles, de dentelles, les poteries, les papeteries, les filatures de laine et de coton, forment les principaux établissements industriels de cette ville, et son commerce porte sur le chanvre, le cidre, les bestiaux, les grains, etc.

Mortain formait un fief considérable au XI[e] siècle, et appartint plus tard à la famille de Montpensier, qui le garda jusqu'au XVI[e]; il fut alors transmis à la famille d'Orléans qui le conserva jusqu'à la Révolution.

Saint-Hilaire-du-Harcouet (3983 hab.), chef-lieu de canton, possède une source minérale, des filatures de laine et des fabriques de drap, et fait le commerce des bestiaux, du fil, du miel, etc. On y remarque les ruines d'un ancien prieuré.

Sourdeval (3979 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sée, a des fabriques de carton, des papeteries, des corroieries, une corderie, une tréfilerie, etc., et fait le commerce de la coutellerie, des chevaux, du beurre, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Barenton* (2768 hab.), qui exporte des toiles et des bestiaux, *Isigny* (317 hab.), *Juvigny* (856 hab.), qui fait le commerce des laines, *Saint-Pois* (809 hab.), et *le Teilleul* (2422 hab.), où se fait principalement le commerce des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ger* (2522 hab.), *Vengeons* (1551 hab.), *Coulouvray-Boisbenâtre* (1602 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

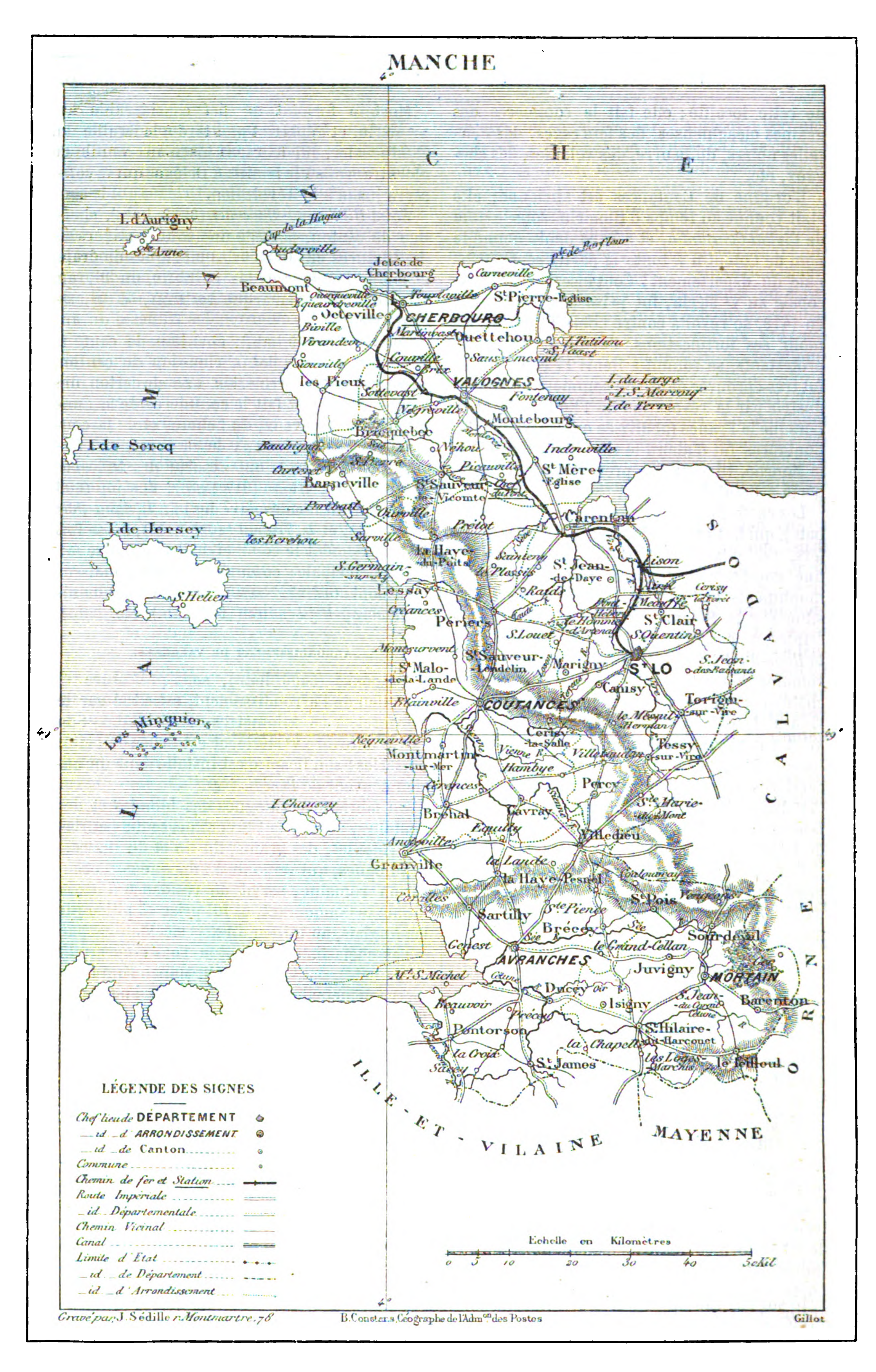
VALOGNES (5406 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Merderet, à 58 kilomètres de Saint-Lo. Son église date du XV[e] siècle, et est ornée de belles boiseries; son hospice est installé dans un ancien couvent de *Bénédictines*.

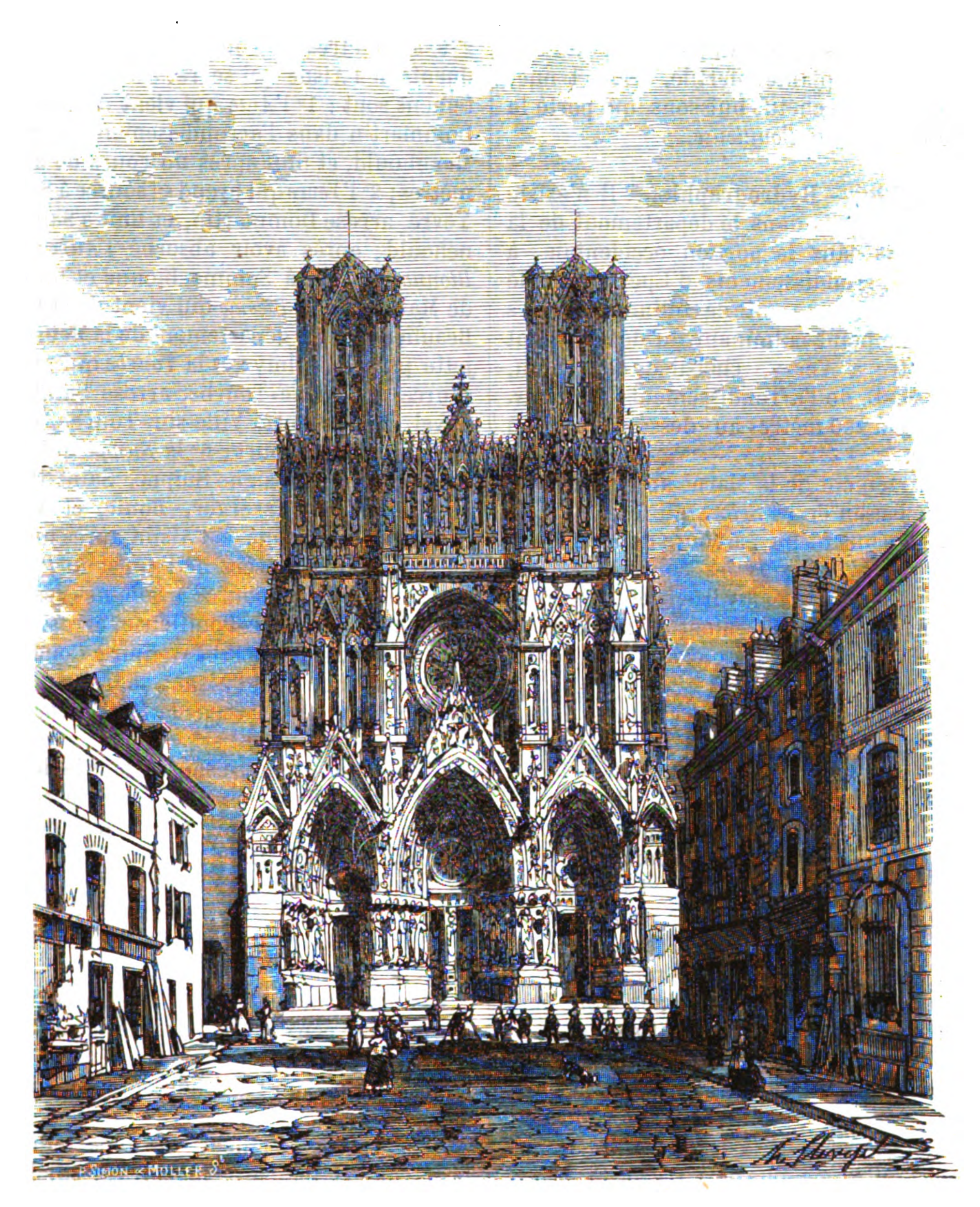
On fabrique à Valognes des blondes et des dentelles, et on y fait le commerce du beurre, des volailles, des grains, du lin et des toiles.

Valognes, qui remonte à l'époque de l'occupation romaine, servit de résidence à Guillaume le Conquérant, et fut prise et pillée par les Anglais, au milieu du XIV[e] siècle.

Les chefs-lieux de canton sont : *Barneville* (1002 hab.), petit port sur la Manche qui commerce principalement avec les îles anglaises, *Bricquebec* (3779 hab.), où se voient les ruines d'un ancien château fort, classées parmi les monuments historiques, *Montebourg* (2304 hab.), qui fait le commerce des grains, des dentelles et des bestiaux, *Quettehou* (1531 hab.), avec une église du XIII[e] siècle, *Sainte-Mère-Église* (1513 hab.), dont l'église du XIV[e] siècle est un monument historique, et *Saint-Sauveur-le-Vicomte* (2754 hab.), avec les ruines d'une abbaye du XIII[e] siècle et d'un château fort du IX[e], également classées.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Brix* (2517 hab.); *Néhou* (2048 hab.); *Picauville* (2507 hab.); *Saint-Vaast* (4098 hab.); etc.


MANCHE
C H E
M A N
L A
I. d'Aurigny
I. de Sercq
I. de Jersey
S. Helier
Les Minquiers
I. Chausey
CHERBOURG
VALOGNES
COUTANCES
S.t LO
AVRANCHES
MORTAIN
Granville
Carentan
Villedieu
Pontorson
C A L V A D O S
O R N E
MAYENNE
ILLE-ET-VILAINE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_ id _ d' ARRONDISSEMENT
_ id _ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_ id _ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d' État
_ id _ de Département
_ id _ d' Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil
Gravé par J. Sédille r. Montmartre. 78
B. Consterus, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Cathédrale de Reims.

MARNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Marne, situé dans la région N.-E. de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S.-E. à l'O. Ses limites sont : au N., le département des Ardennes; à l'E., ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S., le département de l'Aube; à l'O., ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne.

Le département de la Marne présente l'aspect d'un carré irrégulièrement découpé par des angles capricieux, et que le département de l'Aube échancre profondément au S. La Marne le sépare en deux parties presque égales, et il est incliné généralement du S.-E. à l'O. On y distingue trois vallées principales, celle de la Marne au centre, celle de l'Aisne au N., et celle de la Seine au S. A l'E. se développe la forêt de l'Argonne, célèbre dans les annales historiques de la France, et vers l'O. se dessinent les principaux reliefs du département. Au

N.-E. de la Marne, sur les arrondissements de Reims, de Châlons et de Sainte-Menehould, s'étend cette vaste plaine infertile, aride et nue, à peine semée de chétifs buissons, qui porte le nom de *Champagne-Pouilleuse*.

Orographie. — Hydrographie. — Il n'existe pas de montagnes dans le département de la Marne, mais dans la portion occidentale, à travers les arrondissements d'Épernay et de Reims se dessine une suite de collines couvertes de forêts. Le point culminant du département se rencontre à Verzy, chef-lieu de canton, situé au S.-E. de l'arrondissement de Reims, et il s'élève à 280 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de la Marne appartient tout entier au bassin de la *Seine*, qui forme sa limite S.-O. pendant un parcours de 25 kilomètres seulement, et tous les cours d'eau qui composent son système hydrographique, sont, directement ou indirectement, tributaires de ce fleuve. Les principaux sont la *Marne*, l'*Aisne* et l'*Aube*.

La *Marne* qui prend sa source dans le département de la Haute-Marne, vers le centre de l'arrondissement de Langres, entre dans le département qui porte son nom par le S.-E. de l'arrondissement de Vitry-le-François, coule du S.-E. à l'O., à travers les arrondissements de Vitry, de Châlons, de Reims et d'Épernay, en baignant Vitry, Châlons, Épernay, passe dans le département de l'Aisne, puis dans celui de Seine-et-Oise, et se perd dans le département de la Seine à Charenton, après un cours total de 494 kilomètres. Pendant ses 165 kilomètres de parcours dans le département, ses affluents principaux sont : 1° la *Blaise* qui naît dans la Haute-Marne et finit près de Larsicourt; 2° l'*Orconte* qui vient de la forêt des Trois-Fontaines et finit au-dessous de Vitry-le-François; 3° le canal de la *Marne au-Rhin;* 4° la *Saulx* qui vient de l'arrondissement de Vassy dans la Haute-Marne, arrose Anderney, et finit en aval de Vitry-le-François, après un cours de 118 kilomètres, accru de l'*Ornain*, de la *Chée* et de la *Vière;* 5° le *Frois*, la *Moivre* et la *Coole;* 6° la *Somme-Soude* qui se forme par la réunion de la Somme et de la Soude et finit près de Jaalons, après avoir reçu le *Berle;* 6° le canal de l'*Aisne-à-la-Marne;* 7° le *Flagot*.

L'*Aisne*, qui prend sa source au village de Somme-Aisne, dans le département de la Meuse, entre dans celui de la Marne par le S-E. de l'arrondissement de Sainte-Menehould, arrose Charmontois, Sainte-Menehould, longe la forêt de l'Argonne, passe dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Oise, et se jette dans l'Oise, affluent de la Seine, après 279 kilomètres de cours. Les principaux affluents de l'Aisne qui se rattachent au département sont : 1° l'*Ante* qui vient du canton de Dommartin dans l'arrondissement de Sainte-Menehould, et finit après un cours de 22 kilomètres; 2° l'*Yèvre* qui prend sa source à Somme-Yèvre, arrose Dommartin, et finit à Sainte-Menehould, après avoir absorbé l'*Auve;* 3° la *Bionne* qui naît à Somme-Bionne et finit près de Malmy; 4° la *Biesme* qui vient de la forêt de Beaulieu dans le département de la Meuse, et se jette près de Malmy; 5° la *Tourbe* qui prend sa source à Somme-Tourbe, arrose Saint-Jean, Laval, Minaucourt, Ville-sur-Tourbe, et finit en aval de Melzicourt; 6° la *Suippe* qui naît à Somme-Suippe, baigne Suippe, Saint-Hilaire-le-Grand, Pont-Faverger, Boult, et va finir dans le département de l'Aisne, après un cours de 78 kilomètres, accru de l'*Ain* et du *Py;* 7° la *Vesle* qui prend sa source à Somme-Vesle, traverse la Champagne-Pouilleuse, arrose Mourmelon, Reims, Fismes, et va finir à Condé dans le département de l'Aisne, après un cours de 125 kilomètres, accru de la *Noblette* et de l'*Ardre*.

L'*Aube*, qui prend sa source dans le département de la Haute-Marne, traverse celui de l'Aube, entre dans celui de la Marne dont elle arrose l'angle S.-O., en baignant Anglures, et se jette dans la Seine à Marcilly, après un cours total de 225 kilomètres, accru dans le département de l'*Auge* qui baigne Sézanne et Pleurs, et de la *Bartuise*.

Les principaux étangs du département de la Marne sont ceux de la Baroche et de la Chapelle, et les principaux marais, ceux de Pleurs et d'Anglures, dans l'arrondissement d'Épernay.

Climat. — Le climat du département de la Marne est tempéré, mais il est sujet à des variations fréquentes; l'air y est pur et sain, sauf dans la région des étangs et des marais qui engendrent des vapeurs insalubres. Les vents dominants sont ceux du S. et du N.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Marne est de 818 044 hectares, et sa population est de 390 809 habitants, ce qui donne environ 45 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 86 558 âmes depuis le commencement du siècle, et elle s'est accrue de 5311 habitants depuis le dernier recensement. Elle comprend 176 500 agriculteurs, 148 500 industriels ou commerçants, 13 000 habitants exerçant des professions libérales, et 31 000 sans profession.

La simplicité, la bonhomie et la bravoure

sont les qualités indiscutables du Champenois, la bravoure surtout, qu'il a mise si vaillamment au service de la cause nationale pendant la campagne de France. L'habitant des campagnes aime le travail et fuit la mendicité. L'aisance est presque générale, surtout dans les pays de vignobles, où la franchise, la vivacité et l'obligeance sont devenues proverbiales. Sans être ni astucieux, ni rusés, les Champenois sont très-fins en affaires, et qui chercherait à les prendre pour dupes, pourrait bien être dupé lui-même, en dépit du proverbe.

La langue française est parlée couramment dans les villes et les campagnes.

Agriculture. — Le département de la Marne possède 621 000 hectares de terres labourables, 38 700 de prairies naturelles, 17 500 de vignes, 10 000 de pâturages, landes et bruyères, et 127 000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est très-morcellée, mais le nombre des propriétaires relativement restreint. On y compte 2 549 000 parcelles de terrain, possédées par 76 000 propriétaires.

La Marne forme un département agricole, qui est bien cultivé, et les progrès de la science ont pénétré depuis longtemps jusque dans les plus petites exploitations rurales; le drainage, l'assainissement et le dessèchement des marais, leur mise en valeur, les travaux d'irrigation, le reboisement, tout est employé pour améliorer constamment ce sol dont certaines parties sont encore infertiles.

Les céréales, le froment, le méteil, le seigle, l'orge, l'avoine, prospèrent dans le département, et la production l'emporte sur la consommation locale; leur valeur atteint annuellement 73 millions de francs. Les autres cultures ont une valeur annuelle de 30 millions; ce sont le chanvre, le houblon, les légumes, les arbres fruitiers à pépins et à noyaux, les forêts qui renferment un grand nombre de plantes précieuses, etc.; mais au premier rang se place la vigne, qui occupe 17 500 hectares dans les trois arrondissements de Châlons, de Reims et d'Épernay, et produit, année moyenne, 7 millions de bouteilles de vins de Champagne; dans les années exceptionnelles, cette production s'est même élevée à 15 millions de bouteilles; les vins de première qualité sont ceux de Sillery, d'Ay, de Mareuil, de Pierry, d'Épernay, de Dizy, de Bouzy, d'Avise, etc.; ils se distinguent en vins *grand mousseux*, *mousseux ordinaires*, *demi-mousseux*, *non mousseux* et *tisane de Champagne*; la fabrication des vins rouges, importante autrefois, est presque abandonnée aujourd'hui. Le produit des pâturages, landes, prairies naturelles, etc., dépasse, année commune, 5 millions de francs.

Parmi les animaux domestiques, les 626 000 moutons du département tiennent le premier rang; ils sont de bonne qualité; mais les autres animaux sont généralement d'espèce médiocre; on compte 57 000 chevaux, principalement de race indigène et ardenaise, 11 000 mulets, 180 000 bêtes à corne, principalement de race champenoise, 82 000 porcs, 40 000 ruches d'abeilles; les plaines et les bois sont assez fréquentés par le gibier de poil et de plume, et les divers cours d'eau du département sont très-poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint annuellement 60 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole monte à 108 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Marne est en grande partie formé par un vaste plateau crayeux, qui court S. et N. Ses richesses métalliques sont fort restreintes; il n'a que 7 minières de fer en exploitation, et à peine quelques indices de houille; mais les tourbières y sont importantes; les carrières de craie, de tuffeau, de grès, de pierres calcaires, de pierres meulières, de pierres à chaux, de pierres de taille, etc., sont très-nombreuses et fournissent des produits d'une quantité considérable et de qualité excellente.

Le département de la Marne possède quelques sources minérales ferrugineuses, une à Vitry-le-François, une autre à Sermaize dans le même arrondissement, avec un établissement spécial, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Marne est très-industriel. Reims est le centre d'une fabrication considérable de tissus dont la production annuelle atteint une valeur de 75 millions de francs. Les usines à fer, les minières produisant 64 000 quintaux métriques de minerai, les tourbières rendant 66 000 quintaux métriques de combustible, les fabriques de porcelaine, de massepains, de biscuits, de toiles, d'instruments d'optique, de carmin, de noir animal, les distilleries, les vanneries, les tonnelleries, les tuileries, les huileries, les filatures de laine, les corderies, les bonneteries, etc., forment les principaux établissements du département.

Son commerce porte sur les vins de Champagne, les céréales, les farines, les fruits, le chanvre, les bestiaux, le plâtre, l'engrais, etc., et les produits abondants de ses carrières et de ses marnières.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Marne est traversé par 8 routes impériales longues de 589 kilomètres, 17 routes départementales d'une longueur de 550 kilomètres, et 4144 chemins vicinaux, d'un développement total de 6910 kilomètres. A ces nombreuses voies de communication, il faut ajouter 356 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Le département de la Marne est desservi : 1° par le *Canal-Latéral-à-la-Marne*, qui commence sur la Marne, à 3 kilomètres au-dessous de Vitry-le-François, passe à Châlons, à Ay, et revient à la Marne à Dizy, en aval d'Épernay, après un parcours de 63 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 14 écluses; 2° par le *Canal-de-la-Marne-au-Rhin*, qui commence sur le précédent, près de Vitry-le-François, suit la vallée de l'Ornain, et va à travers les départements de la Meuse, de la Meurthe et du Bas-Rhin, déboucher dans l'Ill, en aval de Strasbourg, devant le canal de l'Ill-au-Rhin, après un parcours de 315 kilomètres, dont les diverses pentes ont nécessité l'établissement de 180 écluses; 3° par le *Canal-de-l'Aisne-à-la-Marne*, qui commence sur le Canal-latéral-à-l'Aisne dans le département de ce nom, entre dans celui de la Marne, passe à Reims, et finit à Condé, dans le Canal-Latéral-à-la-Marne, après un tracé de 58 kilomètres, racheté par 24 écluses.

Le département de la Marne est desservi par le chemin de fer de *Paris à Strasbourg*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, avec stations à Dormans, Port-à-Binson, Damery-Boursault, Épernay, Oiry-Mareuil, Jalons-les-Vignes, Châlons-sur-Marne, Vitry-la-Ville, Loisy, Vitry-le-François, Blesme, Pargny et Sermaize. A ce réseau appartiennent diverses voies ferrées qui sont : 1° l'embranchement d'*Épernay à Reims*, avec stations à Ay, Avenay, Germaine et Rilly-la-Montagne; 2° l'embranchement de *Châlons à Reims*, par Mourmelon, avec stations à la Veuve, Mourmelon, Thuisy et Sillery; 3° l'embranchement de *Blesme à Chaumont*, avec station à Saint-Eulien; 4° le sous-embranchement de *Reims à Givet*, avec stations à Vitry-lès-Reims et Bazancourt. Le département de la Marne est encore desservi par deux embranchements qui appartiennent au réseau du Nord : 1° l'embranchement de *Soissons à Reims*, avec stations à Fismes, Jonchery et Muizon ; 2° l'embranchement de *Laon à Reims*, avec station à Loivre.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 228 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire actuellement occupé par le département de la Marne, était habité par les *Remi* et les *Catalauni*, dont Reims et Châlons furent les principales cités. Après les victoires de César, ces peuplades furent comprises dans la Belgique seconde, et eurent largement part aux faveurs des conquérants qui appréciaient leur valeur. Au IIIe siècle, le christianisme fit son apparition dans cette contrée et n'y fut pas soumis à de trop rudes persécutions. Lorsque les Huns l'envahirent, ils trouvèrent devant eux, réunis pour les combattre, les Francs, les Visigoths et les légions romaines. Sous le règne de Clovis et de ses successeurs, le pays fut en partie compris dans l'Austrasie, puis dans la Neustrie, sous Charlemagne.

La puissance du grand empereur s'affaiblit peu à peu entre les mains de ses descendants, et au profit des évêques de Reims et de Châlons, devenus des comtes habiles et des guerriers redoutables; ces prélats ne rendirent qu'un hommage fictif aux comtes de Champagne, et demeurèrent neutres pendant toute cette période de guerres et de discordes.

La Champagne fut réunie à la couronne de France, en 1284, par le mariage de la princesse Jeanne, héritière du dernier comte, avec Philippe-le-Bel, et ce pays apprit à connaître les désastres qu'il avait évités jusqu'alors. Le roi d'Angleterre envahit la Champagne; plus tard, en 1368, les ducs de Lancastre et de Buckingham suivirent son exemple. Les Champenois résistèrent vaillamment et périrent en grand nombre en se battant contre les étrangers, jusqu'aux victoires de Charles VII que Jeanne d'Arc fit sacrer à Reims, en 1430

Cependant, le pays ne recouvra pas sa tranquillité première; il eut à subir le contre-coup des guerres de Charles-le-Téméraire et de Louis XI, au XVe siècle, celui des luttes de Charles-Quint et de François Ier, au XVIe, pendant lesquelles des villes importantes furent détruites, puis le contre-coup des luttes de la Réforme et de la Ligue, et enfin, en 1650, une invasion des Espagnols, pendant la minorité de Louis XIV. Durant un siècle, la contrée respira. Les nouvelles idées de 89 y furent acceptées avec enthousiasme; les enfants de la Champagne volèrent sous les ordres de Dumouriez, et en 1792, les volontaires de la Marne se distinguèrent à la bataille de Valmy, qui commença la retraite des Prussiens. En 1814, le département fut l'un des principaux théâtres de cette étonnante campagne de France, où se sont immortalisés les noms de Châlons, de Montmirail, de Champaubert, de Fère-Champenoise, mais que celui de Valmy, symbole du patriotisme et de la liberté, éclipsera toujours.

En 1790, au remaniement territorial de la France, le département de la Marne fut formé du Rémois, du Perthois et de la Basse-Brie, qui appartenaient à l'ancienne province de Champagne.

Hommes célèbres. — Parmi les nombreux personnages remarquables nés dans le département de la Marne, on peut citer : le chancelier de France ADALBERON; l'historien FLODOARD; le pape URBAIN II; PAUL DE GONDY, cardinal de Retz; MARION DELORME; COLBERT; le graveur NANTEUIL; le publiciste LINGUET; le bénédictin MABILLON; ADRIENNE LECOUVREUR; le jésuite LORIQUET; l'historien VÉLY; le conventionnel AUBRY; l'avocat TRONÇON DU COUDRAY; les généraux SAINTE-SUZANNE et DROUET, les deux frères ROYER-COLLARD; etc.; et parmi les comtemporains : PAULIN-PARIS, de l'Institut; CHAIX-D'EST-ANGE, vice-président du conseil d'État; le professeur GÉRUZEZ; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Marne comprend *cinq arrondissements* subdivisés comme suit :

Arr. de Châlons-sur-Marne	5 cant.	104 comm.
— d'Épernay	9 —	177 —
— de Reims	10 —	181 —
— de Sainte-Menehould	3 —	80 —
— de Vitry-le-François	5 —	123 —
	32 cant.	665 comm.

Le département de la Marne forme la 1re subdivision de la 4e division militaire dont le siége est à Châlons-sur-Marne.

Ses cinq arrondissements, moins celui de Reims, forment le diocèse de Châlons-sur-Marne, qui est suffragant de l'archevêché de Reims; ce diocèse compte 23 cures, 308 succursales, 21 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Reims, un petit séminaire à Saint-Memmie-lès-Châlons, et 2 écoles secondaires écclésiastiques à Reims et à Châlons-sur-Marne. Trois temples sont affectés au culte protestant, et trois synagogues au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Paris, et la justice y est rendue par les 5 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissements, et les 3 tribunaux de commerce de Châlons, d'Épernay et de Reims.

Ce département possède un lycée à Reims, 5 colléges communaux à Châlons-sur-Marne, Épernay, Sainte-Menehould, Sézanne et Vitry-le-François, une école normale d'instituteurs à Châlons, un cours normal d'institutrices à Reims, et 1000 écoles publiques et libres. Les trois quarts des jeunes gens inscrits pour le tirage savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Marne.

ARRONDISSEMENT DE CHALONS-SUR-MARNE.

CHÂLONS-SUR-MARNE (17 692 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la Marne et le canal de la Marne-au-Rhin, à 162 kilomètres de Paris; c'est une ville irrégulièrement bâtie, dont les anciens remparts sont détruits presque entièrement; on y remarque la magnifique promenade du Jard qui longe le canal de la Marne et couvre une superficie de 8 hectares, sillonnée de 36 allées et plantée de 1800 ormes. Quatre des principaux édifices de Châlons-sur-Marne ont été rangés parmi les monuments historiques; ce sont la cathédrale *Saint-Étienne*, gothique à l'intérieur, grecque à l'extérieur, rebâtie en partie au XVIIe siècle, après avoir été trois fois incendiée, l'église *Saint-Alpin*, dont quelques parties datent du XIIe siècle, et qui possède de remarquables verrières, l'église *Saint Jean*, édifiée pendant les XIIe, XIVe et XVe siècles, et l'église *Notre-Dame*, mi-partie romane et mi-partie gothique. Les autres édifices de la ville qui méritent d'être mentionnés sont l'église *Saint-Loup* du XVe siècle, l'abbaye de *Toussaint*, où est installée l'école normale, l'abbaye de *Saint-Pierre* transformée en caserne, la chapelle du collége, la porte *Sainte-Croix*, bâtie en 1770, la préfecture qui occupe l'ancien hôtel de l'intendance, construit au XVIIIe siècle, l'hôtel de ville qui date de la même époque, divers ponts, dont l'un, jeté près du chemin de fer, est remarquable par une arche de 26 mètres d'ouverture, etc.

La principale industrie de Châlons-sur-Marne est la fabrication du vin de Champagne; on y a construit des caves immenses, dont les plus considérables peuvent contenir 3 millions de bouteilles; les corderies, les bonneteries, les fabriques de serge, les ateliers de confection pour la chaussure, etc., forment ses autres établissements, et son commerce porte spécialement sur le vin de Champagne, dont elle exporte annuellement plus d'un million de bouteilles.

Il paraît probable que Châlons n'existait pas au temps de l'invasion romaine, car il n'en est aucunement question dans les Commentaires; la ville n'apparaît historiquement qu'au IIIe siècle, et saint Memmie y prêcha le christianisme vers l'an 250. Châlons devint une cité florissante, desservie par trois voies romaines. Au Ve siècle, elle fut miraculeusement sauvée des

hordes d'Attila; très-éprouvée par les luttes dynastiques du moyen âge, elle résista aux Anglais pendant les guerres du XVe siècle, demeura fidèle à Henri IV sous la Ligue, et souffrit beaucoup de l'occupation étrangère, en 1815.

Vertus (2458 hab.), chef-lieu de canton, situé près des sources de la Berle, exploite des carrières de sable et de grès, et produit des vins rouges et des vins blancs. Son église ogivale est classée parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Emry-sur-Coole* (319 hab.), avec huilerie et moulins, *Marson* (337 hab.), et *Suippes* (2200 hab.), sur la rivière de ce nom, dont on admire la très-belle église gothique.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mourmelon-le-Grand* (6686 hab.), dont une partie du territoire est occupée par le camp de Châlons sur une surperficie de 1200 hectares; *Courtisols* (1755 hab.); *Athis* (760 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ÉPERNAY.

ÉPERNAY (11 704 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Marne, à 33 kilomètres de Châlons. La situation de cette ville, à l'entrée d'une vallée fertile, est agréable; elle est proprement entretenue; ses rues riches sont bordées d'élégantes maisons et de beaux boulevards l'entourent. Ses anciennes fortifications sont réduites à quelques vestiges, que domine une porte flanquée de deux tourelles; on remarque sa principale église, reconstruite au XIXe siècle dans le style italien, et classée parmi les monuments historiques, la chapelle *Saint-Laurent*, et l'ou cite ses immenses caves creusées dans le tuf, qui peuvent contenir 5 millions de bouteilles, et sont une des curiosités d'Épernay.

Le territoire viticole d'Épernay s'étend seulement sur 329 hectares, et produit, année commune, 800 000 bouteilles de vin; la fabrication de ces vins, la tonnellerie, etc., et de vastes ateliers appartenant au chemin de fer de l'Est, forment ses principaux établissements industriels.

Épernay formait au temps de Clovis un bourg assez important que le roi céda à saint Remy. La ville fut brûlée en 1545 par François Ier, qui voulait soustraire ses approvisionnements à Charles-Quint; elle résista à Henri IV, et le maréchal de Biron succomba sous ses murs. En 1642, elle fut érigée en duché avec Château-Thierry, et attribuée au duc de Bouillon.

Montmirail (2579 hab.), situé sur le Petit-Morin, au milieu d'une forêt, possède des eaux minérales, des tanneries, des coutelleries, et fait le commerce des céréales, des vins et des bestiaux. Ce fut le théâtre de la bataille du 10 février 1814, livré par les Français contre les armées anglo-russes qui termina la série des victoires de Napoléon.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Anglure* (860 hab.), qui fait le commerce des farines, *Avize* (1914 hab.), dont les 175 hectares de vignes produisent un vin mousseux très-estimé, *Dormans* (2223 hab.), situé sur la Marne, dont l'église gothique est classée parmi les monuments historiques, *Esternay* (1734 hab.), situé sur le Grand-Morin, où se trouve une manufacture de porcelaine, *Fère-Champenoise* (2042 hab.), où le 25 mars 1814, les alliés écrasèrent l'aile gauche de l'armée française, *Montmort* (794 hab.), dont l'église et le château sont classés parmi les monuments historiques, et *Sézanne* (4389 hab.), situé sur l'Auge, qui fabrique des porcelaines, des instruments aratoires, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Damery* (1747 hab.); *Brugny* (490 hab.); *Champaubert* (180 hab.); *Barbonne-Fayel* (1510 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT DE REIMS

REIMS (60 734 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en trois cantons, est situé sur la Vesle et le canal de l'Aisne-à-la-Marne, à 43 kilomètres de Châlons. C'est une ville aux places nombreuses, aux rues larges, entourée par 4 kilomètres de remparts plantés qui lui font une ceinture de charmantes promenades. Quelques restes de fortifications subsistent encore au S. de Reims. Les édifices de cette ville sont nombreux et célèbres, autant par leur valeur artistique que par les souvenirs qui s'y rattachent. Parmi ceux qui sont classés dans la catégorie des monuments historiques, il faut citer au premier rang la célèbre cathédrale de *Notre-Dame*, édifiée au commencement du XIIIe siècle; sa façade et ses tours, hautes de 89 mètres, ne furent achevées qu'au XVe; c'est une admirable église gothique, d'une incomparable richesse d'ornementation, peuplée de 122 statues au pourtour de ses portes, et de 42 statues des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Charles VI, disposées dans les arcades qui forment la galerie supérieure de sa façade; à l'intérieur, ses trois nefs, sa voûte remarquablement hardie, sa chapelle absidale nouvellement restaurée, ses rosaces et ses vitraux, dont quelques-uns sont modernes, sa grille du XIVe siècle, ses magnifiques orgues munies de 53 registres, ses tableaux des maîtres italiens, ses tapisseries,

et dans le collatéral de droite, le *Cénotaphe de Jovinus*, monument historique orné de bas-reliefs, etc., font de cette cathédrale l'une des plus précieuses de la France. Après elle, on peut citer l'église *Saint-Remy*, reconstruite au XIe siècle, qui est romane et gothique, l'hôtel de ville, commencé au XVIIe siècle et surmonté d'un charmant campanile, la mosaïque romaine, nouvellement découverte, la *Porte de Mars*, arc triomphal de l'époque romaine, la *Maison des Musiciens*, ancien hôtel des comtes de Champagne, élevé au XIVe siècle. En dehors de cette classification, les principaux monuments de Reims, sont le palais archiépiscopal, construit à la fin du XVe siècle, et dont la chapelle est un chef-d'œuvre de l'art gothique, l'Hôtel-Dieu qui occupe l'ancienne abbaye de Saint-Remy, trois hôpitaux bâtis au XVIIe siècle, les statues de Louis XV, de Colbert et du maréchal Drouet d'Erlon, les fontaines des Boucheries, Saint-Nicaise et Godinot, et de nombreuses maisons des XIVe, XVe et XVIe siècles, parmi lesquelles on remarque la maison où est né Colbert, etc.

La principale industrie de Reims est la fabrication des tissus, dont la valeur s'élève annuellement à 80 millions de francs; ses principaux établissements sont les peigneuses mécaniques de laine, les broches à filer, les filatures, les métiers mécaniques, les métiers à la main, etc., qui fabriquent des mérinos, des châles, des flanelles, des draperies, etc.; la fabrication des vins de Champagne y occupe 2000 ouvriers, et produit 5 millions de bouteilles, pour une valeur de 25 millions de francs. Les autres établissements industriels sont des ateliers pour la construction des machines, des fabriques de massepains, de biscuits, de pains d'épices, des verreries, des savonneries, etc. Le commerce de la ville porte principalement sur les tissus, les vins, la rouennerie, etc.

Reims est une des plus vieilles villes de la France, et elle était importante au temps de César. Le christianisme y fut introduit vers 360. Après la bataille de Tolbiac, Clovis y embrassa la foi nouvelle et fut baptisé par saint Remy.

Les chefs-lieux de canton sont : *Ay* (3573 hab.), situé sur la Marne, dont 300 hectares de vignobles produisent spécialement le vin qui porte son nom, *Beine* (1074 hab.), qui a des filatures de laine, *Bourgogne* (1066 hab.), dont l'église du XIIIe siècle est classée parmi les monuments historiques, *Châtillon-sur-Marne* (903 hab.), qui produit des vins, *Fismes* (2840 hab.), situé sur la Vesle, encore entouré de vieux remparts, *Verzy* (1024 hab.), qui produit des vins blancs et des vins rouges, et *Ville-en-Tardenois* (491 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Pont-Faverger* (2145 hab.); *Warmériville* (2035 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-MENEHOULD.

SAINTE-MENEHOULD (4326 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur l'Aisne, à 42 kilomètres de Châlons. La principale église de cette petite ville appartient à la première époque du gothique; elle est encore entourée en partie, par quelques murailles de ses anciens remparts.

Les fabriques de bonneterie, les verreries, les tanneries, les briqueteries, forment ses établissements industriels, et on y fait le commerce des bois, des grains, des légumes, etc.

Sainte-Menehould doit son origine à un château-fort qui fut élevé sur l'emplacement d'un ancien temple, et cette ville fut très-éprouvée dans les différentes guerres.

Les chefs-lieux de canton sont : *Dommartin-sur-Yèvre* (217 hab.), et *Ville-sur-Tourbe* (580 hab.), où se voient les ruines d'un château.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Vienne-le-Château* (1880 hab.); *La Neuville-au-Pont* (1240 hab.); *Sommepy* (1145 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VITRY-LE-FRANÇOIS.

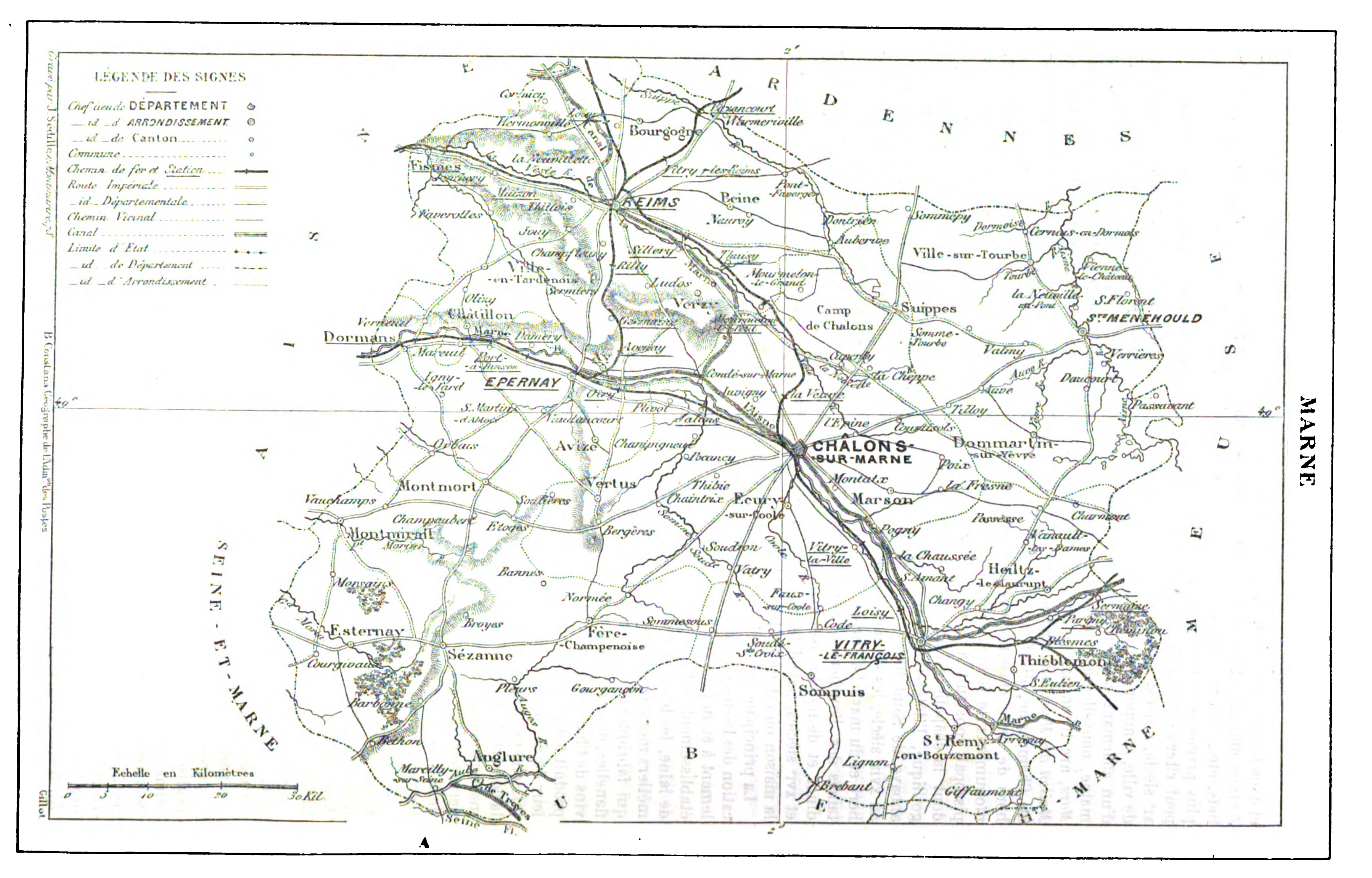
VITRY-LE-FRANÇOIS (7852 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Marne et sur la Saulx, à 33 kilomètres de Châlons. C'est une place de guerre de 3e classe, dont la principale église forme un curieux monument composite du XVIIe siècle; son hôtel de ville est installé dans un ancien couvent des *Récollets;* on remarque sur une de ses places la statue en bronze de Royer-Collard, par Marochetti.

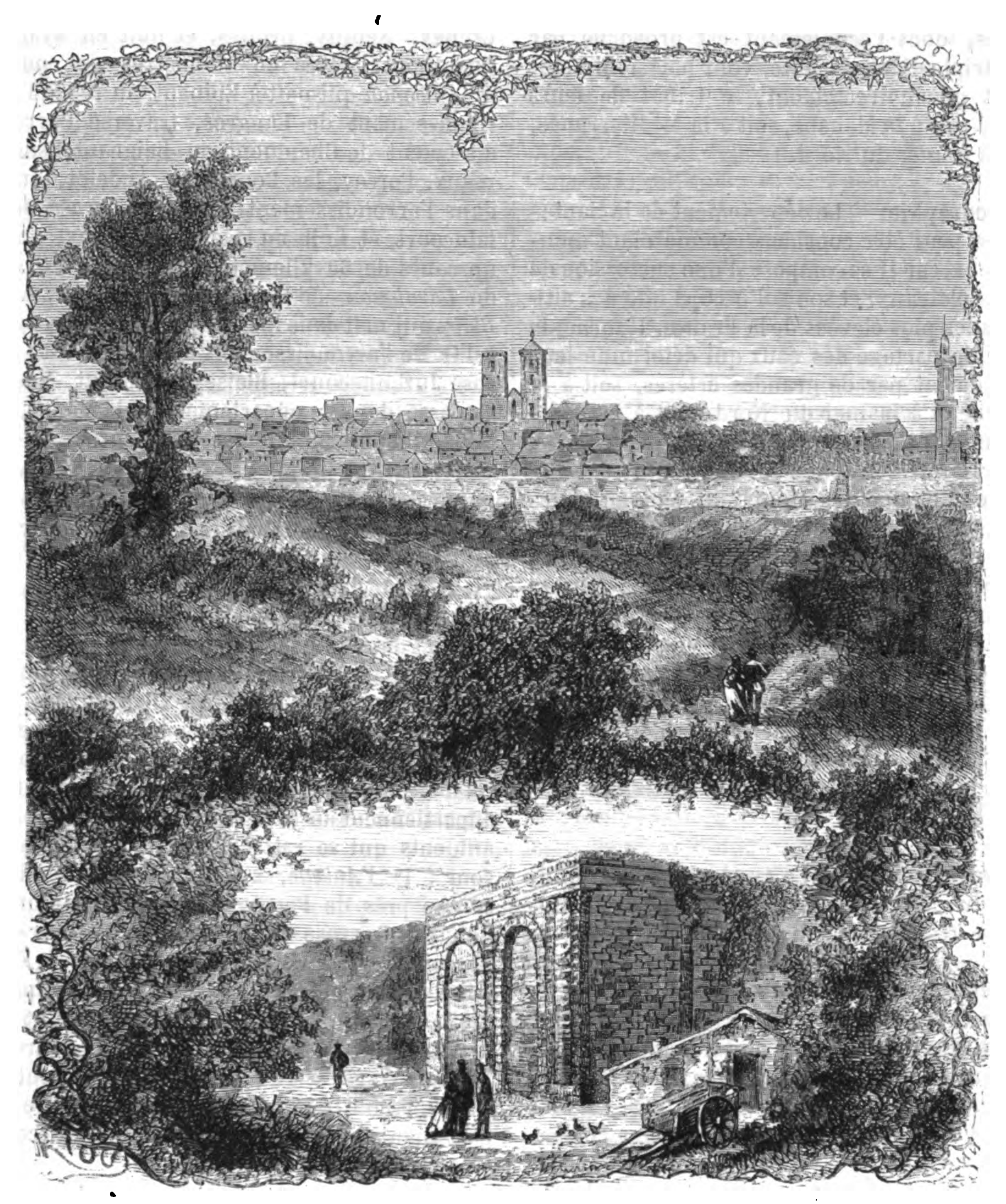
Il existe une source ferrugineuse à Vitry-le-François; on y fabrique de la bonneterie, des chapeaux, des tuiles, et l'on y fait principalement le commerce des céréales.

Après l'incendie de Vitry-en-Perthois, brûlé par Charles-Quint, en 1544, François Ier fonda la ville actuelle de Vitry-le-François, à 4 kilomètres de la première, et elle fut entourée de fortifications.

Les chefs-lieux de canton sont : *Heiltz-le-Maurupt* (815 hab.), situé sur la Chée, qui possède une très-belle église gothique du XVIe siècle, *Saint-Remy-en-Bouzemont* (804 hab.), situé sur l'Isson, *Sompuis* (476 hab.), et *Thiéblemont* (429 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Sermaize* (2150 hab.); *Cheminon* (1240 hab.); *Saint-Amant* (1100 hab.); etc.


MARNE
ARDENNES
MEUSE
AISNE
AUBE
HAUTE-MARNE
SEINE-ET-MARNE
CHALONS-SUR-MARNE
REIMS
EPERNAY
VITRY-LE-FRANÇOIS
STE MENEHOULD
Suippes
Ville-sur-Tourbe
Dommartin-sur-Yèvre
Marson
Heiltz-le-Maurupt
Thiéblemont
St Remy-en-Bouzemont
Sompuis
Ecury-sur-Coole
Vertus
Avize
Montmort
Sézanne
Fère-Champenoise
Esternay
Montmirail
Anglure
Dormans
Châtillon
Ville-en-Tardenois
Verzy
Beine
Bourgogne
Fismes
Camp de Chalons
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id_ d' ARRONDISSEMENT
_id_ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id_ de Département
_id_ d'Arrondissement
Échelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 Kil.
Gravé par J. Sédille, r. Montmartre, 78
B. Constans Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Langres. — Porte gallo-romaine, à Langres.

MARNE-HAUTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Haute-Marne, situé dans la région orientale de la France, doit son nom au cours supérieur de la Marne qui le traverse du S. au N.-O. Ses limites sont : au N., les départements de la Marne et de la Meuse; à l'E., ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S., le département de la Côte-d'Or; à l'O., celui de l'Aube.

L'aspect du département de la Haute-Marne est montagneux, ou plutôt le sol s'y montre très-accidenté par de hauts plateaux, dont la superficie n'est pas inférieure à 1800 kilomètres carrés; ils forment une chaîne principale qui se ramifie au S. et au N. en nombreuses collines, que couronnent des forêts magnifiques et dont les flancs sont tapissés de vignobles; entre ces collines se creusent des vallées étroites et fertiles, capricieusement arrosées par un grand nombre de cours d'eau; ces ri-

vières, dont l'écoulement est provoqué par une triple ligne de faîte, vont porter directement ou indirectement, le tribut de leurs eaux, soit à la Manche, soit à la Méditerranée, soit à la mer du Nord.

Orographie. — Le département de la Haute-Marne peut être considéré comme étant montagneux, car il se compose d'une succession de hauts plateaux, et son sol occupe une des altitudes les plus élevées de la France. Il forme la ligne de partage des eaux qui détermine leur écoulement par de grandes artères, soit à la Manche et à la mer du Nord, soit à la Méditerranée. Le plateau principal est le *plateau de Langres*, que les Mont-Faucilles réunissent aux Vosges, et que les Monts-du-Morvan et les Monts-du-Beaujolais rattachent à la Côte-d'Or. Ce plateau court S.-E. et S.-O, en traversant le département dans toute sa largeur à travers l'arrondissement de Langres. Là se trouve le point culminant de la Haute-Marne, situé à 6 kilomètres de Langres, et à 497 mètres au-dessus du niveau de la mer; les autres points sont le *Signal-de-Chalindrey*, élevé de 470 mètres, le *Signal-de-Belmont*, haut de 377 mètres, le *Moulin-d'Epizon*, placé à 411 mètres de hauteur, etc.

Hydrographie. — Le système hydrographique du département de la Haute-Marne embrasse trois bassins distincts : 1° le bassin de la Seine, par la *Marne*, l'*Aube*, l'*Ource* et leurs affluents; 2° le bassin de la Meuse, par la *Meuse* et ses affluents; 3° le bassin du Rhône, par divers cours d'eau tributaires de la Saône, tels que la *Vingeanne*, le *Saulon*, l'*Amance*, l'*Apance*, etc.

La *Marne*, qui prend sa source dans la commune de Belesme, vers le centre de l'arrondissement de Langres, remonte vers le N., arrose Rolampont, entre dans l'arrondissement de Chaumont, baigne Foulain, Chaumont, passe dans l'arrondissement de Vassy, arrose Joinville, Breuil, Eurville, Saint-Dizier, la Neuville-au-Port, pénètre dans les départements de la Marne, de l'Aisne, de Seine-et-Oise, puis dans celui de la Seine, où elle finit à Charenton, après un cours total de 494 kilomètres, dont 100 kilomètres appartiennent à la Haute-Marne. Les principaux affluents de la Marne qui se rapportent au département sont : 1° la *Traire* qui baigne Frécourt, Chauffour, Sarrey, Louvière, Poulangy, et tombe à Foulain; 2° la *Suize* qui prend sa source près de Perrogney, dans le canton de Longeau, vers le centre de l'arrondissement de Langres, baigne Ormancey, Marac, Faverolles, Villiers, Rocvilliers, Crenay, Neuilly, Brottes, et finit en aval de Chaumont, après 46 kilomètres de cours; 3° le *Rognon* qui naît à Épinaut, au N. de l'arrondissement de Langres, traverse l'arrondissement de Chaumont en baignant Esnouveaux, Forcey, les Bourdons, Andelot, entre dans l'arrondissement de Vassy, arrose Doulaincourt, et finit en aval de Donjeux, après un cours de 60 kilomètres, accru de l'*Orsoy*, du *Dardignon*, de la *Sueur* et de la *Joue*; 4° la *Blaise* qui naît dans le canton de Juzennecourt, à l'O. de l'arrondissement de Chaumont, arrose Juzennecourt, Blaise, Doulevant, Vassy, et passe dans le département de la Marne, où elle finit après 82 kilomètres de cours.

L'*Aube*, qui prend sa source dans la commune de Vaillant, au S. de l'arrondissement de Langres, remonte vers le N.-E., en arrosant Pralay, Auberive, Rouvre, traverse l'angle S.-O. de l'arrondissement de Chaumont, en baignant Aubepierre et Dancevoire, fait un crochet dans le département de la Côte-d'Or, revient dans l'arrondissement de Chaumont baigner Lanty, Dinteville, Silvarouvres, La Ferté, entre dans le département de l'Aube, et va finir dans celui de la Marne, après un cours total de 225 kilomètres, dont 60 kilomètres appartiennent au département. Ses principaux affluents qui se rattachent à la Haute-Marne sont : 1° l'*Aubette;* 2° l'*Aujon* qui prend sa source près de Perrogney, dans le canton de Longeau, arrose Saint-Loup, Giey, Arc-en-Barrois, Châteauvillain, Pont-la-Ville, la Fontaine, Marainville, et entre dans le département de l'Aube, où il finit après un cours de 65 kilomètres; 3° la *Voire* qui prend sa source à Somme-Voire, à l'O. de l'arrondissement de Vassy, reçoit le *Ceffondez*, et passe dans le département de l'Aube, où elle finit après un cours de 52 kilomètres.

L'*Ource*, qui prend sa source dans le département de la Côte d'Or, entre dans celui de la Haute-Marne par l'O. de l'arrondissement de Langres, arrose Poinson, Santenoge, Villars, rentre dans le département de la Côte-d'Or, puis passe dans celui de l'Aube, et s'y perd près de Bar-sur-Seine, après un cours de 85 kilomètres.

La *Meuse*, qui prend sa source au village de ce nom, dans le canton de Montigny-le-Roi, au N. de l'arrondissement de Langres, coule vers le N., traverse la partie E. de l'arrondissement de Chaumont, en baignant Meuvy, Levécourt, Hâcourt, Bourmont, pénètre dans les départements des Vosges, de la Meuse et des Ardennes, passe en Belgique, et va se confondre avec un bras du Rhin, après un cours total de 804 kilomètres.

La *Vingeanne*, qui prend sa source dans le canton de Longeau, vers le centre de l'arrondissement de Langres, coule vers le S. en arrosant Villegusin, Dommarien, Choilley, Dardenay, Cusey, Percey-le-Petit, entre dans le département de la Côte-d'Or, et se jette dans la Saône, après un cours de 76 kilomètres, accru du *Badin* dans le département.

Le *Saulon*, qui prend sa source dans le canton et l'arrondissement de Langres, près de Culmont, arrose Coublanc, entre dans le département de la Haute-Saône, et se perd dans la Saône, en aval de Dampierre, après 64 kilomètres de cours.

L'*Amance*, qui prend sa source dans le canton de Varennes, à l'E. de l'arrondissement de Langres, baigne La Ferté-sur-Amance, entre dans le département de la Haute-Saône, et finit dans la Saône, après un cours de 52 kilomètres.

L'*Apance*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Langres, arrose Bourbonne-les-Bains, entre dans le département de la Haute-Saône, et y finit après un cours de 32 kilomètres.

Les étangs sont nombreux dans le département de la Haute-Marne, et l'on en compte 80; les principaux marais sont ceux de la vallée de la Voire.

Climat. — Le climat du département de la Haute-Marne, assez variable, est sujet à des froids excessifs pendant l'hiver, dont la durée est souvent de plus de quatre mois, à des chaleurs orageuses pendant l'été, et à une humidité pénible à l'époque du printemps. La belle saison est celle de l'automne, mais elle est de courte durée. Les vents dominants sont ceux du N., du N.-E. et de l'O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Haute-Marne est de 621 967 hectares, et sa population de 259 096 habitants, ce qui donne environ 41 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 32441 âmes depuis le commencement du siècle, et elle s'est augmentée de 4983 habitants depuis le dernier recensement de 1861. Elle se compose de 157 000 agriculteurs, de 74 500 industriels ou commerçants, de 10 000 habitants exerçant des professions libérales, et de 14 000 sans profession, etc.

L'habitant de la Haute-Marne, Champenois comme ses voisins de l'Aube et de la Marne, possède toutes les qualités de bravoure, de dévouement, de patriotisme, qui ont rendu célèbre cette intelligente et laborieuse province. Il n'y a pas lieu de les distinguer des autres populations de l'ancienne Champagne; la bonté et l'hospitalité comptent encore parmi leurs vertus; après avoir été longtemps enclins aux superstitions et dupes des sortiléges, les habitants des campagnes se sont peu à peu relevés par l'éducation, et chaque année ajoute encore à l'instruction qui se popularise dans tout le département.

La langue française est généralement employée dans les villes et les campagnes de la Haute-Marne.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Haute-Marne comprend 342 000 hectares de terres labourables, 39 000 de prairies naturelles, 16 000 de vignes, 17 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 205 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété, très-morcelée, se partage en 2 355 000 parcelles, possédées par 126 000 propriétaires.

La Haute-Marne forme un pays agricole, dont le sol est extrêmement fertile; mais l'agriculture n'y progresse que lentement. Il existe une ferme-école à Pelongerot.

La production des céréales est supérieure à la consommation, et leur valeur atteint annuellement 31 millions de francs. Les autres cultures, les pommes de terre, les légumes de toute espèce, la vigne qui produit 600 000 hectolitres de vins médiocres, à l'exception des vins d'Aubigny et de Montsaugeon, communes de l'arrondissement de Langres, les magnifiques et importantes forêts qui occupent 187 000 hectares, où dominent le chêne, le hêtre, le frêne, le tremble, le bouleau, le charme, et qui font de la Haute-Marne l'un des départements les plus boisés de la France, les arbres fruitiers parmi lesquels abondent les noyers et les cerisiers, les plantes aromatiques et amères, etc., atteignent annuellement une valeur de près de 15 millions de francs, dont le rendement des forêts fait la moitié. Le produit des pâturages, des prairies naturelles, des landes, etc., s'élève, année commune, à 6 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche considérable de l'industrie agricole; ils sont cependant d'espèce assez ordinaire. On compte 50 000 chevaux, principalement de race franc-comtoise, 120 000 bêtes à cornes, de race franc-comtoise également et qui fournissent de bonnes vaches laitières, 260 000 moutons de petite taille, mais recherchés pour la finesse de leur laine et l'excellence de leur chair, 62 000 porcs, 4000 boucs, chèvres et chevreaux, 20 000 ruches d'abeilles, etc. Le

gibier est très-abondant sur tous les points du territoire, et les sangliers, les renards, les loups et autres animaux nuisibles pullulent dans les bois; les rivières sont très-poissonneuses, et les ruisseaux très-riches en écrevisses d'excellente qualité.

Le revenu brut des animaux domestiques est annuellement de 30 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 52 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Haute-Marne est composé pour sa plus grande partie de terrains jurassiques. Il possède d'importantes richesses métalliques; on y trouve des gisements considérables de minerai de fer en grains et en roches, principalement dans les arrondissements de Chaumont et de Vassy, à Jonchery, à Châteauvillain, à Créancey, à Villiers-le-Sec, etc. Les carrières de pierres à bâtir, de grès, de calcaire, l'argile, la marne, sont exploitées sur divers points du territoire.

Les eaux minérales sont assez abondantes dans le département de la Haute-Marne; au premier rang se placent celles de Bourbonne-les-Bains, à l'E. de l'arrondissement de Langres, qui sont thermales, très-excitantes des fonctions digestives, et qui s'administrent en boissons, bains, douches, vapeurs, etc.; il existe aussi des sources froides ferrugineuses à Attancourt dans l'arrondissement de Vassy, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Haute-Marne est très-manufacturier, et sa production métallurgique le met au rang des principaux départements producteurs; il ne compte pas moins de 275 minières de fer en cours d'exploitation, 85 hauts-fourneaux, 28 forges, etc., qui livrent annuellement pour 20 millions de produits métallurgiques; la production de la fonte peut être estimée à 900 000 quintaux métriques, et le nombre des ouvriers employés dans les diverses usines à 30 000. La coutellerie forme une des plus importantes branches industrielles du département; elle emploie 6000 ouvriers et fabrique pour une valeur de 3 millions de francs; la ganterie, qui emploie plus de 6000 ouvriers, expédie principalement en Amérique 100 000 douzaines de gants, dont la valeur dépasse 2 millions. Les taillanderies, les tanneries, les papeteries, les vinaigreries, les mégisseries, les filatures de laine et de coton, les fabriques de cire, de bougies, etc, forment les autres établissements industriels du pays.

Le commerce du département de la Haute-Marne porte principalement sur les grains, les vins, les eaux-de-vie, les bois, les chevaux, les bestiaux, le produit des carrières, des mines et des usines métallurgiques, etc.

Routes.— Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Haute-Marne est desservi par 6 routes impériales longues de 407 kilomètres, 12 routes départementales d'une longueur de 301 kilomètres, et 1742 chemins vicinaux dont le développement total mesure 4836 kilomètres.

Ce département sera desservi par le canal de *Vitry-à-Saint-Dizier*, qui se construit actuellement.

Le département de la Haute-Marne est traversé par différentes voies ferrées appartenant au réseau de l'Est, qui sont: 1° le chemin de fer de *Paris à Mulhouse*, avec stations à Maranville, Bricon, Villiers, Chaumont, Foulain, Rolampont, Langres, Chalindrey, Hortes, Charmoy et La Ferté-Bourbon; 2° l'embranchement de *Blesme à Chaumont*, avec stations à Saint-Dizier, Eurville, Chevillon, Curel, Joinville, Donjeux, Froncles, Vignory et Bologne; 3° l'embranchement de *Chalindrey à Gray*, avec station à Maatz; 4° l'embranchement de *Chaumont à Châtillon-sur-Seine*, avec stations à Villiers, Bricon, Châteauvillain et Latrecey.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 183 kilomètres.

Un sous-embranchement est projeté de Bologne à Toul par Neufchâteau.

Histoire. — Avant la conquête romaine, le territoire actuellement occupé par le département de la Haute-Marne, était occupé par les *Lingones*, dont Langres était la capitale, et par les *Vadicasses* qui habitaient le Bassigny. Cette puissante tribu des Lingons, bien avant l'ère chrétienne, avait pris part à l'émigration qui fonda des colonies gauloises en Italie. Quand César entra dans les Gaules, il trouva en eux des populations industrieuses et riches dont il chercha à se faire des alliées; il y réussit, et les Lingons comme les Eduens demeurèrent fidèles à l'alliance romaine; ils eurent même le triste honneur de lui fournir des secours contre les Helvètes, et refusèrent de se lever à la voix de l'héroïque Vercingétorix, qui appelait tous les Gaulois à la défense du sol national. Ils demeurèrent dans cette coupable indifférence jusqu'au moment où, sous Vespasien, les Druides prêchèrent la guerre contre les conquérants; ils se levèrent alors sous les ordres de Sabinus, le malheureux époux de la sympathique Éponine, dont le sang fut versé pour la cause nationale. Les Lingons ne se soumirent qu'imparfaitement à cette domina-

tion romaine qu'ils avaient si longtemps acceptée. Au IIIe siècle, leur territoire fut ravagé par les Vandales et passa enfin sous la domination des Francs, qui firent gouverner par un comte le pays de Langres ; mais en 880, il appartint au royaume de Bourgogne, fut rendu au milieu du Xe siècle à Louis d'Outre-Mer, érigé en duché par Louis VII, et réuni à la couronne de France en 1179.

Le Bassigny, dont Chaumont était la capitale, faisait partie du diocèse de Toul, en 870, à l'époque où le royaume de Lothaire fut partagé; il se trouva alors compris dans le diocèse de Langres et forma un des grands bailliages de la France.

Ces deux pays réunis furent incessamment agités au moyen âge, par les querelles privées de leurs seigneurs ; cette époque fut constamment ensanglantée par les luttes féodales. Les Allemands au XIVe siècle, les Anglais au XVIe, réduisirent les habitants de la province à la dernière misère, et tous ces maux furent portés à leur comble par la famine de 1437 et la peste qui la suivit.

Pendant le XVIe siècle, les guerres religieuses passionnèrent peu cette contrée qui demeura assez tranquille et fidèle au roi ; mais pendant les luttes des maisons de France et d'Autriche, de 1636 à 1642, il y eut là six ans de désastres qui ramenèrent les plus mauvais jours de l'invasion allemande et anglaise.

La paix succéda enfin à tant de troubles et d'années sanglantes; elle dura jusqu'en 1814, époque à laquelle le pays fut occupé par les armées alliées, pendant la campagne de France, Napoléon les chassa de Saint-Dizier. Les Autrichiens évacuèrent Chaumont et se replièrent sur Langres; les paysans, emportés par les fureurs du patriotisme, attaquèrent les partis isolés de cosaques et en tuèrent un grand nombre.

En 1790, lorsque la France fut divisée en départements, le département de la Haute-Marne fut formé avec le Perthois, le Vallage, le Bassigny qui appartenait à la Champagne méridionale, et il comprit aussi quelques portions des duchés de Bourgogne, de Bar et de Franche-Comté.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables du département de la Haute-Marne, on remarque : HENRI DE LORRAINE ; le sculpteur BOUCHARDON ; DIDEROT ; l'amiral DECRÈS; le mathématicien BOSC; le général HAXO; le poëte dramatique ÉTIENNE; le jurisconsulte PANSEY; le compositeur DEVIENNE ; et parmi les comtemporains : Mgr DARBOY, archevêque de Paris; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Haute-Marne comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Chaumont....	10 cant.	195 comm.
— de Langres.....	10 —	210 —
— de Vassy.......	8 —	145 —
	28 cant.	550 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Haute-Marne forme la 4e subdivision de la 7e division militaire dont le siége est à Besançon.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Langres, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Lyon ; ce diocèse compte 28 cures, 388 succursales, 32 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Langres.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Dijon par ses 3 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissements, et les 3 tribunaux de commerce de Chaumont, de Langres et de Saint-Dizier.

Dans l'ordre universitaire, il dépend de l'Académie de Dijon, et possède un lycée et une école normale d'instituteurs à Chaumont, deux colléges communaux à Langres et à Vassy, et 751 écoles publiques et libres. Les sept huitièmes des jeunes gens inscrits pour le tirage savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Haute-Marne :

ARRONDISSEMENT DE CHAUMONT.

CHAUMONT (8285 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur une haute colline, au point où la Suize se jette dans la Marne, et à 262 kilomètres de Paris. C'est une ville assez régulièrement bâtie, dont les rues sont larges, bien entretenues, mais souvent escarpées; elle est arrosée par les eaux de plusieurs fontaines qu'une machine hydraulique puise dans la Suize, et elle offre aux promeneurs de belles allées de tilleuls qui s'étendent devant le fort Lambert, d'où le regard peut embrasser un vaste horizon. Chaumont possède deux édifices classés parmi les monuments historiques, l'église *Saint-Jean-Baptiste* construite au XIIIe siècle, pendant la belle période ogivale, mais dont le clocher, de style flamboyant, a été rebâti au XVIe siècle, et la chapelle du collége, due aux jésuites, qui possède un retable sculpté par Bouchardon. De l'ancien palais des comtes de Champagne, il ne reste plus que la tour Hautefeuille, que son

style fait remonter au xe siècle; on peut citer encore parmi les édifices remarquables de la ville, le palais de justice et l'hôtel de ville; l'hôtel de la préfecture et l'école normale sont de construction moderne, ainsi que le viaduc du chemin de fer, jeté sur la vallée de la Suize à une hauteur de 50 mètres, et qui est considéré comme une merveille architecturale.

On exploite à Chaumont des carrières de pierres de taille; les fabriques de gants, les coutelleries, les tanneries, etc., forment ses principaux établissements industriels; les éléments de son commerce lui sont fournis par les produits du territoire, les céréales, les bois, les cuirs, les fers, les toiles, etc.

L'origine de Chaumont est fort obscure, et les savants ne sont pas d'accord sur le fait géographique ou historique, auquel cette ville doit son nom. On sait seulement qu'au xe siècle, il en est fait mention dans les cartulaires, et qu'après avoir eu des seigneurs particuliers, elle passa vers la fin du xi siècle dans la maison des comtes de Champagne; elle eut bientôt des priviléges que lui confirmèrent Philippe de Valois et Philippe-le-Bel. Au xiiie siècle, elle fut le siége d'une prévôté, et plus tard, au xvie, les rois de France appréciant sa forte situation, l'entourèrent de remparts et y construisirent une forteresse dont il ne reste plus trace; plus tard, cette ville arriva dans la maison de Guéméné. Le dernier fait historique de Chaumont est le traité signé par les alliés en 1814, et par lequel ils s'engageaient les uns envers les autres à combattre la France.

Andelot (1600 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Rognon, possède diverses ruines très-anciennes et très-curieuses, les restes de la forteresse de Montéclair, un autel votif, une tombe du xiiie siècle, etc.

Arc-en-Barrois (1348 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Aujon, a des scieries, des hauts-fourneaux et exploite des carrières de pierre de taille. On y remarque des vestiges de l'époque gallo-romaine et quelques tombelles.

Bourmont (920 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une haute colline, près de la Meuse, compte plusieurs coutelleries parmi ses établissements industriels.

Châteauvillain (1774 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Aujon, fait principalement le commerce des vins et des bois de construction, de charpente et de chauffage.

Clefmont (472 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une haute colline, non loin de la Meuse, possède des fabriques de limes, une coutellerie et une fonderie de cloches.

Nogent-le-Roi (3550 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une montagne escarpée que baignent les eaux de la Traire, est le centre de fabrication de la coutellerie du département. On y remarque des ruines d'un château-fort et des débris de l'époque romaine.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Juzennecourt* (341 hab.), où s'élève un château du xviie siècle, *Saint-Blin* (611 hab.), situé au pied d'un coteau, et *Vignory* (620 hab.), près de la Marne, qui possède une magnifique église romane classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *La Ferté-sur-Aube* (1203 hab.); *Breuvannes* (1225 hab.); *Biesles* (1260 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LANGRES.

LANGRES (8320 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur une montagne, près des sources de la Marne, à 34 kilomètres de Chaumont. Cette ville se trouve placée à une élévation de 473 mètres au-dessus du niveau de la mer, et elle est par conséquent l'une des plus élevées de la France; c'est une place de guerre qui a été fortifiée sous le règne de Louis-Philippe, et dont la citadelle est construite en dehors de ses murs, sur la route de Dijon; elle est bien construite, ses rues sont régulières et larges, et l'on cite sa jolie promenade de la *Blanche-Fontaine*. Trois édifices classés parmi les monuments historiques appartiennent à Langres, ce sont par ordre de date, la *Porte gallo-romaine* ou arc triomphal à double arcade, érigé au milieu du iiie siècle, l'église romane de *Saint-Didier*, où est installé le musée qui possède une riche collection d'antiquités gallo-romaines et du moyen âge, et la cathédrale de *Saint-Mammès*, qui date du style ogival de transition; l'église *Saint-Martin* érigée au xiiie siècle, et la *Porte des Moulins* sont deux édifices à mentionner.

Langres, ville très-active et très-industrielle, tient le premier rang dans le département de la Haute-Marne. Sa coutellerie est renommée; on y remarque des filatures de laine, des tanneries, etc. Son commerce, très-actif, porte principalement sur les fers en barre, la fonte moulée, les céréales, les étoffes, etc; elle forme un entrepôt important pour les huiles de Flandre et les articles d'épicerie.

Langres est une des plus anciennes villes de la France; quelques érudits font remonter son origine au déluge; mais sans aller si loin, il est certain qu'elle se perd dans une légendaire obscurité. Ce fut une cité celtique importante, avant l'invasion romaine, et la capitale des Lingons; après la conquête, elle eut

part aux faveurs de l'administration nouvelle, et de grandes familles de patriciens l'habitèrent. Le christianisme s'y établit au IIIe siècle; elle fut dévastée par les Vandales et les Bourguignons, puis elle tomba sous la domination franque, subit encore la désastreuse invasion des Huns et des Arabes, se releva de ses ruines, et devint, grâce à ses évêques, une cité puissante. Au XVIe siècle, la réforme religieuse n'y réussit pas. En 1814, elle fut occupée par les alliés, après la retraite du maréchal Mortier sur Bar-sur-Aube.

Bourbonne-les-Bains (4053 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les flancs d'une montagne que baignent les eaux de l'Apance, possède des tuileries, des plâtreries et des coutelleries. On y trouve trois sources thermales, très-abondantes, chlorurées sodiques, très-efficaces dans les maladies de l'estomac et surexcitantes pour le système lymphatique et nerveux. On remarque à Bourbonne-les-Bains les restes d'un château et d'un prieuré, et une église qui date du XIIIe siècle.

Fays-Billot (2376 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une montagne, fabrique des ouvrages de vannerie, des faux, etc., et des articles de confiserie.

Varennes (1275 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, produit des vins et récolte des fruits en abondance.

Montigny (1180 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une montagne, fait principalement les articles de coutellerie et de quincaillerie. On y remarque encore les restes d'une forteresse qui fut détruite en 1636.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Auberive* (967 hab.), où se voit une ancienne abbaye de Cîteaux, *La Ferté-sur-Amance* (639 hab.), qui exploite des carrières de grès et de chaux, *Longeau* (467 hab.), situé dans une vallée, *Neuilly-l'Évêque* (1222 hab.), situé sur un affluent de la Marne, qui possède d'anciens tombeaux en bois, et *Prauthoy* (705 hab.), qui produit d'assez bons vins.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Melay* (1450 hab.); *Serqueux* (1506 hab.); *Voisey* (1650 hab.); *Rolampont* (1315 hab.); *Hortes* (1309 hab.); *Peigney* (200 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VASSY.

VASSY (3105 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Blaise, à 60 kilomètres de Chaumont. C'est une assez jolie ville entourée de belles promenades. Sa principale église, romano-byzantine par son ordonnance architecturale, a des parties très-anciennes, entre autres le sanctuaire et les transsepts qui remontent au IXe siècle, et elle est ornée de superbes boiseries qui ont appartenu à l'abbaye de *Saint-Urbain;* l'hôtel de ville de Vassy date du XVIIe siècle.

Les forges et les hauts-fourneaux forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce de la fonte et des bois.

Vassy, dont l'origine est certainement très-ancienne, fut autrefois une des plus importantes cités de la tribu des Vadicasses. Après avoir été incendiée par les Romains, puis rebâtie, cette ville devint un domaine royal au VIIe siècle; elle fut une seconde fois brûlée en 1544, par Charles-Quint, très-éprouvée par les guerres religieuses, après avoir pris parti pour les calvinistes, puis, en dernier lieu, dévastée par les Ligueurs au XVIe siècle.

Chevillon (1230 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la rive droite de la Marne, possède des forges, des hauts-fourneaux et exploite des carrières de pierre de taille.

Doulaincourt (1117 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Rognon, a également pour principaux établissements industriels des hauts-fourneaux et des forges.

Doulevant (716 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Blaise, possède une belle église des XIIIe et XVe siècles, où l'on remarque de curieux restes d'anciens vitraux.

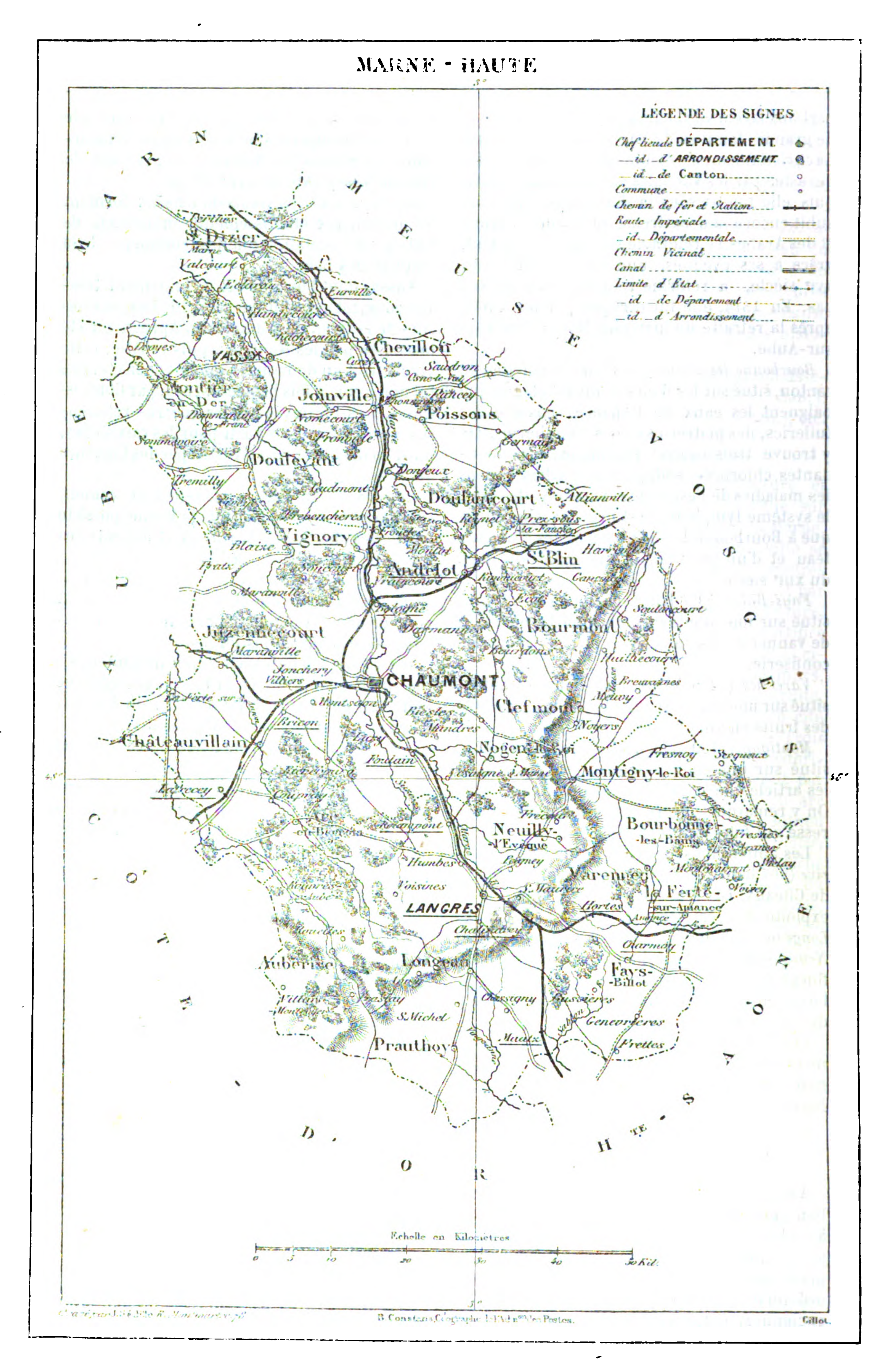
Joinville (3895 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de la Marne.

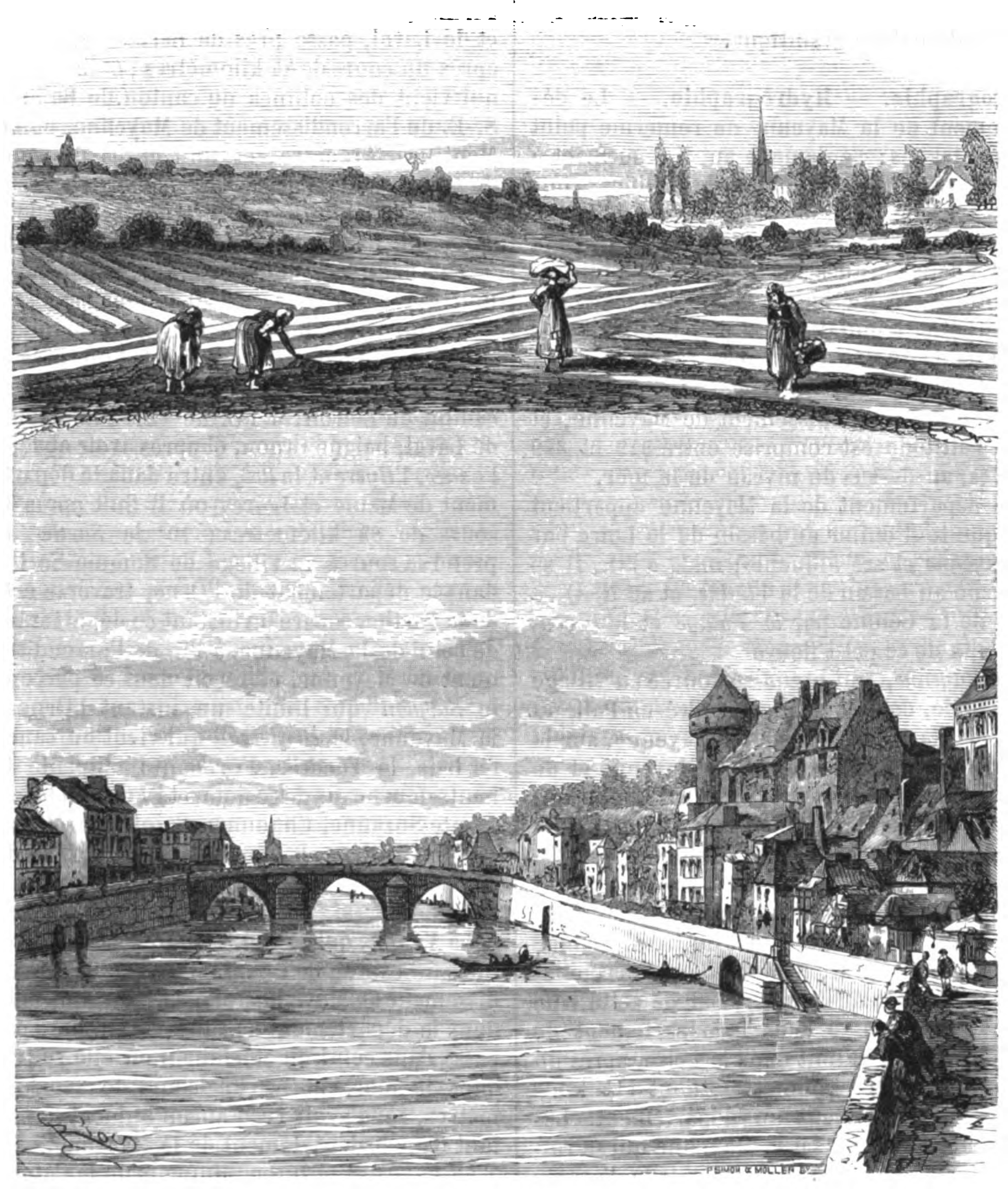
Montier-en-Der (1487 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Voire, a des fabriques de bougies, de papiers peints, des filatures de laine, des fabriques de tissus, des corroiries, etc. Son église de style roman, classée parmi les monuments historiques, appartenait à une ancienne abbaye, où le dépôt d'étalons a été installé.

Poissons (1452 hab.), chef-lieu de canton, traversé par le Rongeant, a des forges, des hauts-fourneaux et fait le commerce des vins. Son église date de la troisième époque du gothique, et est fort remarquable.

Saint-Dizier (10 170 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Marne, est une localité commerçante et industrielle, qui possède des forges, des hauts-fourneaux, des chantiers de construction pour les bateaux, des tisseries de coton, etc., et qui fait le commerce des fers, des bois de charpente, des meules, des céréales, etc. On y remarque les ruines d'un château.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Osne-le-Val* (1504 hab.); *Thonnance-lès-Joinville* (1265 hab.); *Droyes* (970 hab.); *Sommevoire* (1256 hab.); *Eclaron* (935 hab.); etc.


MARNE - HAUTE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
MARNE
MEUSE
VOSGES
HTE SAONE
COTE D'OR
AUBE
St Dizier
VASSY
Montier en Der
Joinville
Chevillon
Poissons
Doulevant
Doulaincourt
Vignory
Andelot
St Blin
Juzennecourt
Bourmont
CHAUMONT
Clefmont
Châteauvillain
Nogent le Roi
Montigny-le-Roi
Neuilly-l'Évêque
Bourbonne-les-Bains
Varennes
La Ferté-sur-Amance
LANGRES
Longeau
Auberive
Fays-Billot
Prauthoy
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
B. Constans, Géographe
Gillot.



Blanchissage des toiles, à Laval. — Vue génerale de Laval.

MAYENNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Mayenne, situé dans la région N.-O. de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du N. au S. Ses limites sont : au N., les départements de la Manche et de l'Orne ; au S., celui de Maine-et-Loire ; à l'E., le département de la Sarthe ; à l'O., celui de l'Ille-et-Vilaine.

L'aspect du département de la Mayenne est celui d'un parallélogramme dont l'inclinaison générale se prononce du N. au S.; il est coupé par un grand nombre de chemins étroits, ravinés, bordés de haies, et arrosé par de nombreuses rivières et des ruisseaux capricieux qui le sillonnent dans tous les sens; des fermes isolées et entourées de clos apparaissent sur divers points du territoire, ainsi que des forêts assez considérables. On n'y voit aucune montagne, et le relief de son territoire n'est

accusé dans sa portion orientale que par des saillies de nature granitique.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Mayenne ne renferme point de montagnes; seulement au N., au S. et à l'O., se dessine une chaîne de collines, connues sous le nom de *Collines-du-Maine*, qui forme la séparation des bassins de la Loire et de la Vilaine, situés sur le versant de l'Océan Atlantique, et du bassin de la Célune, petit fleuve côtier tributaire de la Manche. Les points culminants du département se rencontrent au *Signal-du-Baleu* et au *Signal-des-Couévrons*, situés dans l'arrondissement de Mayenne, et dont l'altitude est comprise entre 319 et 329 mètres, au-dessus du niveau de la mer.

Le département de la Mayenne appartient presque tout entier au bassin de la Loire par la *Mayenne* et ses affluents; mais à l'O., il se rattache au bassin de la *Vilaine*, et au N.-O., à celui de la Célune par *la Futaye* et le *Devon*, affluents de ce petit fleuve.

La *Mayenne*, qui prend sa source au village de la Celle, dans le canton de Pré-en-Pail, au N.-E. de l'arrondissement de Mayenne, sur la limite des départements de la Mayenne et de l'Orne, coule vers l'O. en arrosant Couptrain, sépare l'Orne de la Mayenne jusqu'à la commune de Brétignolles, coule alors du N. au S., en baignant Saint-Loup-du-Gast, Saint-Fraimbauld-de-Prières, Mayenne, Moulay, entre dans l'arrondissement de Laval, baigne Saint-Jean et Laval, pénètre dans l'arrondissement de Château-Gontier, baigne cette ville et le Ménil, passe dans le département de Maine-et-Loire, et finit dans la Loire, après un cours total de 204 kilomètres, dont 114 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents de la Mayenne qui se rattachent à ce département sont : 1° la *Varenne* qui prend sa source dans le département de l'Orne, entre dans celui de la Mayenne par le N. de l'arrondissement de Mayenne, baigne Soucé, Ambrières, et finit après un cours de 66 kilomètres, accru de l'*Aversalle;* 2° le *Colmont* qui arrose Gorron dans l'arrondissement de Mayenne, et finit après un cours de 50 kilomètres; 3° l'*Aron* qui vient des collines du canton de Bais, au S.-E. de l'arrondissement de Mayenne, et finit à Moulay, après 36 kilomètres de cours; 4° l'*Ernée* qui vient de la commune de Lévaré, dans le canton de Gorron, au N. de l'arrondissement de Mayenne, baigne Ernée, Chailland, et finit à Saint-Jean, après un cours de 50 kilomètres, pendant lequel il absorbe la *Porte* et le *Pont-Rogan;* 5° le *Vicoin* qui vient du canton de Chailland, sur la limite des arrondissements de Mayenne et de Laval, passe près de Berthevin, et finit après un cours de 44 kilomètres ; 6° la *Jouanne* qui vient des collines du canton de Bais, au S.-E. de l'arrondissement de Mayenne, baigne Montsurs, Argentré, et finit après un cours de 49 kilomètres, accru de la rivière des *Deux-Evaillés;* 7° l'*Ouette* qui sort d'un étang de la commune de la Chapelle-Rainsoin, au centre de l'arrondissement de Laval, arrose Parné, et finit après un cours de 30 kilomètres; 8° le *Béron* qui arrose Bierné, au S.-E. de l'arrondissement de Château-Gontier, et finit près de Daou; 9° l'*Oudon* qui prend sa source dans le canton de Loiron, à l'O. de l'arrondissement de Laval, baigne Craon, et après avoir absorbé l'*Usure*, l'*Hyère* et la *Roë*, entre dans le département de Maine-et-Loire, où il finit après un cours de 82 kilomètres; 10° la *Sarthe* qui prend sa source au village de Somme-Sarthe, dans le département de l'Orne, traverse celui de la Sarthe, sépare un instant ce département de celui de la Mayenne, à l'E. de l'arrondissement de Mayenne, et reçoit dans ce parcours le *Sarthon* qui limite un instant l'Orne et la Mayenne, le *Merdereau* qui vient du canton de Bais, la *Vandelle*, l'*Orthe* qui alimente les hauts-fourneaux de ce nom, et l'*Erve* qui baigne Sainte-Suzanne, Chammes, Saint-Jean, Saint-Pierre, Saulges, Ballée, et va finir dans le département de la Sarthe, après un cours de 58 kilomètres.

La *Vilaine*, qui prend sa source dans des collines du canton de Chailland, à l'O. de l'arrondissement de Mayenne, arrose Bourgon, entre dans le département de l'Ille-et-Vilaine, puis passe dans celui du Morbihan, où elle se jette dans la mer, après un cours de 220 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département de la Mayenne.

La *Futaye* et le *Devon*, affluents de la Célune, arrosent l'angle N.-O. du département, sans y recevoir aucun cours d'eau de quelque importance.

Les principaux étangs du département de la Mayenne sont ceux de Juvigné, dans le canton de Chailland, au S.-O. de l'arrondissement de Mayenne, et celui de la Bazouge-de-Chémeré, au S. de l'arrondissement de Laval.

Climat. — Le climat du département de la Mayenne est généralement froid, et l'air y est imprégné d'humidité surtout dans la partie septentrionale. Les vents dominants sont ceux du N., du S., du N.-O. et du S.-O.

Superficie. — Population. — Le département de la Mayenne a une superficie de

517 063 hectares et une population de 367 855 habitants, ce qui donne environ 72 habitauts par kilomètre carré. L'accroissement de cette population a été de 62 211 âmes depuis le commencement du siècle, mais elle a diminuée de 7298 habitants, depuis le dernier recensement de 1861. Elle se compose de 215 000 agriculteurs, de 125 000 industriels ou commerçants, de 6000 habitants qui exercent des professions libérales, et de 19 000 sans profession, etc.

Les habitants du département de la Mayenne qui comprend la partie basse de l'ancienne province du Maine, perdent de jour en jour le caractère spécial qui les a longtemps distingués; le citadin n'a rien conservé de sa primitive originalité, et pour surprendre quelques physionomies particulières, il faut borner son observation à certains habitants des campagnes. Là se voient encore avec une existence rude et laborieuse, des mœurs sévères, des habitudes invétérées, qui font de l'homme un maître, de la femme un être inférieur, timide, casanier et presque sauvage; là, le paysan est peu communicatif et ne fraye jamais avec l'ouvrier des villes ou des villages. Cependant, il faut reconnaître que ce défaut de sociabilité tend à s'effacer de plus en plus, comme l'abus du pouvoir marital, et quand ils auront disparu, l'habitant des campagnes de la Mayenne ne présentera plus aucune différence ethnographique aux yeux de l'observateur.

La langue française est généralement en usage dans les villes et les villages du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Mayenne comprend 363 000 hectares de terres labourables, 73 000 de prairies naturelles, 24 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, 53 500 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété n'est divisée qu'en 912 000 parcelles, possédées par 70 000 propriétaires.

Le département de la Mayenne est un pays de petite culture, et si la science agricole n'y a pas encore fait de très-grands progrès, si les méthodes nouvelles, les instruments perfectionnés ne se sont pas propagés dans toutes les campagnes, on peut espérer que sous l'impulsion des sociétés d'agriculture, des comices agricoles, de la ferme-école du Camp, située dans l'arrondissement de Laval, et des fermes modèles de la Subrardrière et de Mongré, l'industrie rurale se développera et mettra à profit toutes les qualités de ce sol véritablement riche et fertile.

La récolte des céréales est surabondante dans la Mayenne; elle dépasse la consommation départementale; l'orge, l'avoine, le sarrasin, y prospèrent particulièrement, et leur valeur monte annuellement à près de 35 millions de francs. Les autres cultures dont la valeur atteint annuellement 8 millions de francs, consistent en pommes de terre, en légumes abondants, en chanvre, principalement exploité dans les arrondissements de Laval et de Mayenne, en lin, en arbres fruitiers qui donnent d'abondantes récoltes de fruits à noyaux, en châtaigniers, en vignes, qui sont très-peu importantes et ne produisent que des vins médiocres, en pommiers cultivés en grand, qui permettent de fabriquer, année commune, près de 240 000 hectolitres de cidre, pour la valeur d'un million de francs; les principales essences qui dominent dans les forêts sont le hêtre, le chêne, le châtaignier, le bouleau. Le revenu des pâturages, des prairies naturelles qui sont magnifiques autour de Laval, des landes, etc., s'élève annuellement à 2 600 000 francs.

Les animaux domestiques, dont il n'existe point de race indigène dans le département, forment une branche importante de l'industrie rurale. On y compte 63 000 chevaux, principalement de race bretonne, et qui servent au trait, 200 000 bêtes à cornes de race mancelle, et dont beaucoup ont été croisés avec les races de Durham, 78 000 moutons, plus recherchés pour leur toison que pour la qualité de leur chair, 4000 boucs, chèvres et chevreaux, 74 000 porcs, 36 000 ruches d'abeilles, beaucoup de volailles, etc. Le gibier de poil et de plume, perdrix, cailles, alouettes, râles de genet, bécasses, bécassines, lièvres, lapins, chevreuils et sangliers, abondent dans les forêts et dans les plaines; les poissons et les écrevisses d'une qualité excellente sont multipliés dans les divers cours d'eau du département.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse, annuellement, 10 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole s'élève à 48 millions.

Mines — Carrières. — Le département de la Mayenne se compose de terrains primitifs dans sa partie septentrionale, et de terrains de transition dans sa partie méridionale. Ses richesses minérales sont assez complètes; il possède plusieurs mines de fer et d'anthracite, à Varennes, à Gomer, à Bazouge, à la Baconnière, des houillères à Saint-Pierre-la-Cour, à Launay-Villiers, des mines de manganèse à Grazay ; le schiste ardoisier, le gneiss, le mar-

bre, le porphyre, la marne calcaire, les pierres meulières, la pierre à chaux, la pierre de taille, le sable pour la fabrication du verre, etc., sont exploités sur divers points du département.

La principale source minérale du département est celle de Château-Gontier, dans l'arrondissement de ce nom; elle est ferrugineuse, presque analogue à celles de Spa, très-active sur l'estomac et les organes digestifs, et a permis de fonder un important établissement thermal. D'autres sources considérables existent à Grazay, à Niort, à Chantrigné, etc., dans l'arrondissement de Mayenne.

Industrie — Commerce. — Le département de la Mayenne est manufacturier en même temps qu'agricole. Le tissage du coton et du lin, qui emploie 13 000 ouvriers et fabrique pour une valeur de 25 millions de francs, forme sa principale industrie; 11 mines de houilles, dont les principales sont celles de la Bazouge, de Saint-Pierre-la-Cour, de Launay-Villiers de la Baconnière, etc., occupent une superficie de 13 000 hectares; 5 sont exploitées et rendent annuellement 714 000 quintaux métriques de combustible; 6 usines métallurgiques, qui produisent environ 18 000 quintaux métriques de fer, pour une valeur de 500 000 francs, les blanchisseries, les teintureries, les tanneries, les papeteries, les tuileries, les briqueteries, les fours à chaux, les distilleries, les moulins à blé et à huile, les carrières d'ardoise exploitées à ciel ouvert, etc., forment ses autres établissements industriels.

Le commerce du département porte principalement sur les céréales, les légumes, les bestiaux, les produits manufacturés, tels que toiles, calicots, la volaille, le gibier, le beurre, les fruits, etc.

Routes. — Chemins de fer. — Le département de la Mayenne est traversé par 5 routes impériales longues de 250 kilomètres, 15 routes départementales d'une longueur de 398 kilomètres, et 930 chemins vicinaux, d'un développement total de 3095 kilomètres. Ses rivières sont navigables sur un parcours de 84 kilomètres.

Ce département est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Brest*, l'une des lignes principales du réseau de l'ouest qui le traverse de l'E. à l'O., avec stations à Voutre, Évron, Néau, Montsurs, La Chapelle-Anthenaise, Louverne, Laval, le Genest, Port-Brillet et Saint-Pierre-la-Cour; 2° par l'embranchement de *Laval à Mayenne*, appartenant au même réseau avec stations à Louverne, La Chapelle-Anthenaise, Martigné et Commer.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 85 kilomètres.

Histoire. — Avant la conquête romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Mayenne, était habité par trois peuplades différentes : au S., les *Andes*, dont Angers formait la cité principale, au centre, les *Aulerces-Arviens*, avec *Vagoritum* pour capitale, dont on a retrouvé des traces dans la commune de Saint-Pierre-d'Erve, et au N., les *Aulerces-Diablintes*, dont la ville principale porte aujourd'hui le nom de Jublains. Après avoir été soumis par les Romains, ce pays fut compris dans la troisième Lyonnaise; puis, conquis par les Francs, il se divisa; le pays des Andes appartint à l'Anjou, et celui des Arviens au Maine.

Les comtés de Laval et de Mayenne formèrent, au moyen âge, les deux principales subdivisions du territoire qui est exactement occupé par le département de la Mayenne, et leur double histoire comprend celle de ce département tout entier.

La fondation du comté de Laval remonte probablement au IXe siècle; l'un de ces comtes accompagna Guillaume-le-Conquérant à sa conquête de l'Angleterre, et commença la puissance de sa maison par d'habiles alliances; et vers les premières années du XIIIe siècle, sa famille était unie à celle des Montmorency, dans la personne du connétable de Montmorency et dans celle de son fils Bouchard qui épousa Isabeau de Laval. Au XIVe siècle, un seigneur de Laval, Guy XII, devint le beau-frère d'Olivier de Clisson. Guy XIV se battit vaillamment contre les Anglais dans la province du Maine, et, en récompense de son courage, Charles VII, délivré du joug étranger, érigea en comté sa seigneurie de Laval. La maison de Laval devint alors très-puissante, et plusieurs de ses comtes se distinguèrent pendant les guerres d'Italie sous Charles VIII. Lorsque le protestantisme apparut, il fut adopté avec ardeur par la femme de Guy XVIII, dont les domaines passèrent, à sa mort, à son neveu Paul de Coligny. Ce fut en 1594, que Laval se soumit à Henri IV, et le comté s'absorba alors dans le royaume de France.

Le premier seigneur de Mayenne fut un certain Juhel de la maison de Foulques-Nerra; un de ses successeurs, Geoffroy, fut assiégé par Guillaume-le-Conquérant, et lutta courageusement contre les étrangers. Pendant la guerre des Anglais, ceux-ci s'emparèrent de Mayenne, la ville principale, qui ne revint à

Charles VII qu'en 1448. Depuis lors, le duché attribué à la maison de Lorraine par acte du parlement de Paris, fut érigé en marquisat par François Ier, au milieu du XVIe siècle, en faveur du duc de Mayenne, qui figura si prétentieusement dans les guerres de la Ligue. Son fils étant mort sans postérité, le duché passa au duc de Nevers, duquel Mazarin l'acheta en 1654.

Après avoir subi ces diverses phases, le pays, entièrement réuni alors au royaume de France, fut encore très-éprouvé par l'insurrection vendéenne, pendant la Révolution. Les Vendéens, chassés de Cholet, poursuivis par Kléber et Westermann, traversèrent Laval et Château-Gontier; les républicains reculèrent devant Château-Gontier et, par la faute de Séchelles, s'enfuirent jusqu'à Angers; mais, les Vendéens, qui s'étaient avancés vers le N., vaincus à leur tour par Kléber et Marceau, repassèrent Laval en désordre, et allèrent se faire écraser au Mans, le 23 décembre 1793. Plus tard, les Chouans, entraînés par les frères Cottereau, rallumèrent la guerre civile, qui dégénéra en brigandage, mais les colonnes mobiles d'Aubert-Dubayet les exterminèrent en peu de temps, et le pays recouvra sa tranquillité qui ne fut plus troublée qu'un instant, en 1832, lorsque la duchesse de Berry tenta une dernière fois la fortune des armes.

Au remaniement territorial de 1790, le département de la Mayenne fut formé du Bas-Maine et d'une partie de l'Anjou.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables qu'a produits le département de la Mayenne, on peut citer : le chevalier AMBROISE DE LORÉ; le célèbre chirurgien du XVIe siècle, AMBROISE PARÉ; URBAIN GRANDIER; l'historien GARNIER; le comte de VOLNEY; Mgr DE CHEVERUS, archevêque de Bordeaux; l'abbé BERNIER, évêque d'Orléans; les frères COTTEREAU, dits Chouans; le général LAHORIE, etc.; et parmi les comtemporains : le peintre LANDELLE; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Mayenne comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Laval	9 cant.	90 comm.
— de Château-Gontier.	6 —	73 —
— de Mayenne	12 —	111 —
	27 cant.	274 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Mayenne forme la 6e subdivision de la 16e division dont le siége est à Rennes.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Laval, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Tours; ce diocèse compte 33 cures, 264 succursales, 141 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Laval, un petit séminaire et un collége ecclésiastique à Mayenne.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale d'Angers, par les 3 tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissements, et les deux tribunaux de commerce de Laval et de Mayenne.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Rennes, et possède un lycée et une école normale d'instituteurs à Laval, un collége communal à Ernée, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mayenne, un cours normal d'institutrices à Haute-Follis, et 534 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Mayenne :

ARRONDISSEMENT DE LAVAL.

LAVAL (27 189 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la rive droite de la Mayenne, à 300 kilomètres de Paris. C'est une ville d'un aspect assez triste, et dont la partie la plus ancienne, percée de rues étroites et tortueuses, a conservé un certain caractère. On y remarque deux édifices classés parmi les monuments historiques, l'ancien château des ducs de Laval et des sires de la Trémouille, avec son donjon à créneaux et sa chapelle souterraine, aujourd'hui transformée en prison départementale, et l'église de la *Trinité*, appartenant à la période romane, qui, suivant la tradition, aurait été fondée sur l'emplacement d'un temple de Jupiter. En dehors de cette classification, on peut encore signaler à Laval l'église *Notre-Dame-des-Cordeliers*, dont la voûte est revêtue de peintures, l'église de *Saint-Vénérand*, érigée à la fin du XVe siècle, la halle aux toiles dont la construction est due à un comte de la Trémouille, le palais épiscopal qui est moderne, le magnifique viaduc du chemin de fer jeté à 28 mètres au-dessus de la Mayenne, et la statue en bronze d'Ambroise Paré, par David d'Angers, qui s'élève sur la place de la mairie. A deux kilomètres de la ville on voit la vieille église de Saint-Prix, remarquable par une statue tumulaire.

La principale industrie de cette ville est la fabrication des toiles dites *toiles de Laval*, du linge de table et des mouchoirs, qui est très-considérable et occupe un grand nombre d'ou-

vriers; les autres établissements industriels sont des fours à chaux, des tuileries, des poteries, des teintureries, des blanchisseries, de nombreux moulins à blé, à huile et à tan. Il se fait à Laval un très-important commerce de fils de lin et de marbres.

L'origine de Laval est environnée d'une certaine obscurité. Remonte-t-elle à Charlemagne qui aurait élevé une forteresse en cet endroit, ou ne date-t-elle que d'une époque postérieure? c'est un fait qui n'est pas historiquement décidé. Le premier seigneur de Laval apparaît au temps d'Hugues Capet, et sa famille devint peu à peu très-puissante. Ce fut en 1290, que la princesse Béatrix de Gavres, femme de l'un de ses descendants, Guy IX, amena de la Flandre, son pays, ces tisserands qui fondèrent dans le Maine l'importante industrie du tissage du chanvre et du blanchiment des toiles. Plus tard, le roi Charles VII, établit une chambre des comptes à Laval, devenue une cité très-prospère. Pendant la réforme, cette ville accueillit un grand nombre de protestants, et ne se rendit à Henri IV qu'en 1594.

Argentré (1676 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un plateau qui domine la vallée de la Jouanne, possède des fours à chaux, des moulins, et exploite de belles et riches carrières de marbres. Le clocher de son église se termine par une flèche très-aiguë.

Chailland (2548 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Ernée, est une localité importante par ses forges qui produisent 400 000 kilogrammes de fer par an, ses fours à chaux et ses moulins à blé et à tan.

Evron (5243 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de toiles et de linge de table des fours à chaux, une tuilerie, une tannerie, et de nombreux moulins à huile, à blé et à tan. On y remarque une vieille église abbatiale classée parmi les monuments historiques qui passe pour être l'un des plus beaux spécimens de l'art roman, et dont le chœur est surmonté d'une flèche très-inclinée.

Loiron (1151 hab.), chef-lieu de canton, forme une petite ville industrielle qui possède de nombreux fours à chaux, des moulins à blé, à huile, à tan et des tanneries.

Meslay (1762 hab.), chef-lieu de canton, situé entre les cours de l'Ernée et de la Mayenne, se livre aux mêmes industries que Loiron.

Montsurs (1886 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée de la Jouanne, est une localité très-industrielle, avec fours à chaux et moulins, où l'on remarque les ruines d'un ancien château et une chapelle, qui devint une collégiale vers la fin du XIVe siècle.

Sainte-Suzanne (1741 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Erve, possède des papeteries, des fours à chaux, des moulins, des tanneries, des poteries, etc., et exploite du calcaire très-dur. Cette petite ville est encore entourée de vieilles fortifications; on y remarque de curieux dolmens, un ancien château avec tours et donjon du XIIe siècle, et des vestiges de retranchements nommés *Camp des Anglais*, qui sont classés parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *la Baconnière* (2514 hab.); *le Bourgneuf-la-Forêt* (2285 hab); *Juvigné* (3079 hab.); *Saint-Berthevin* (2065 hab.); *Sainte-Gemmes-le-Robert* (2196 hab.); *Saint-Pierre-des-Landes* (2012 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-GONTIER.

Chateau-Gontier (7364 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Mayenne, à 29 kilomètres de Laval. C'est une ville dont l'aspect extérieur est très-pittoresque. A l'intérieur, on y remarque de larges quais et de belles promenades, qui permettent au regard d'embrasser le cours de la Mayenne dont les rives sont charmantes. En fait de monuments, on ne peut guère mentionner que l'église de la *Trinité*, édifiée au XVIIe siècle, une ancienne chapelle des *Ursulines*, remarquable par ses vitraux, et l'église *Saint-Jean*, classée parmi les monuments historiques.

Les fabriques de toiles, de serge, les filatures de laine, les moulins à blé et à tan, à huile, les tanneries, les poteries, les tuileries, etc., forment les principaux établissements industriels de Château-Gontier dont le commerce est assez restreint. Cette ville possède un établissement hydro-thérapique, et des eaux minérales ferrugineuses, toniques et stimulantes, dont les deux sources sont situées sur la rive droite de la Mayenne.

Il n'y a aucun doute touchant l'origine de Château-Gontier; c'est Foulques-Nerra qui fonda cette ville, en 1037, sur l'emplacement d'une métairie qui appartenait aux moines de Saint-Aubin-d'Angers. Les seigneurs de Château-Gontier devinrent puissants, et lorsque leur famille s'éteignit au XIVe siècle, la seigneurie fut attribuée par Louis XI à l'illustre historien Philippe de Commines. La ville, très-éprouvée pendant les guerres de la Ligue, fut occupée, en 1793, par les Vendéens, qui y exercèrent de sanglantes représailles.

Bierné (1036 hab.), chef-lieu de canton, situé entre la Sarthe et la Mayenne, a pour principaux établissements industriels des moulins à blé et à tan.

Cossé-le-Vivien (3255 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Oudon, possède des tuileries, des poteries, et un grand nombre de moulins à huile et à blé.

Craon (4401 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Oudon, a des moulins, des tanneries, des manufactures de serges, des filatures de laines et de coton, et exploite des ardoisières qui se trouvent situées à 8 kilomètres du bourg. C'est une petite ville très-ancienne, dont Foulques-Nerra, au XIe siècle, fit une importante baronnie. Ses fortifications et son château furent rasés par ordre d'Henri IV.

Grez-en-Bouère (1757 hab.), chef-lieu de canton, a des fours à chaux, des tuileries, des poteries, des tanneries, des moulins, et exploite des carrières de marbre.

Saint-Aignan-sur-Roë (951 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Oudon, a les mêmes établissements industrielles que Grez-en-Bouère et que presque toutes les communes du département.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Denis-d'Anjou* (2639 hab.); *Renazé* (1521 hab.); *Quelaines* (1980 hab.); *la Selle-Craonnaise* (1460 hab.); *Villiers* (1455 hab.); *Bouëre* (1997 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MAYENNE.

MAYENNE (10 894 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisée en deux cantons, est située sur la rive droite de la rivière qui porte son nom, à 29 kilomètres de Laval. C'est une ville curieuse à visiter et d'un aspect un peu étrange. Sur la rive droite de la rivière s'élève le vieux château, construit au VIIe siècle, par Juhel, duc de Bretagne; une promenade en terrasse le réunit maintenant à la halle aux toiles qui en faisait autrefois partie; on remarque à Mayenne la nef de son église paroissiale, sa grande place ornée d'une fontaine, et la statue du cardinal de Cheverus, inaugurée en 1844.

La fabrication des calicots, des toiles et des mouchoirs, occupe à Mayenne et dans son rayon manufacturier 8000 ouvriers. Les moulins à blé, à tan, à huile, forment ses autres établissements industriels; c'est un marché important pour les bestiaux.

L'origine de Mayenne est due à ce château que Juhel fit construire au moyen âge, et qui fut pris par Guillaume-le-Conquérant, au XIe siècle, et par les Anglais en 1424. Cette ville passa dans la maison des Guise, devint marquisat, puis duché-pairie, souffrit beaucoup des guerres de la Réforme, et se rendit à Henri IV en 1589.

Ambrières (2615 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Mayenne, possède des fabriques de calicots et des moulins. On y remarque les ruines d'un château-fort, qui remonte à l'époque de Guillaume-le-Conquérant.

Bais (2136 hab.), chef-lieu de canton, a plusieurs fours à chaux et des moulins à huile, à blé et à tan; il s'y tient des foires assez suivies pour les céréales, les laines grasses et les bestiaux.

Couptrain (417 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Mayenne, possède également de nombreux moulins à huile, à blé et à tan.

Ernée (5476 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rivière de ce nom, a de nombreux moulins et des fabriques de souliers en gros. On y remarque un château moderne, construit dans le style de la Renaissance.

Gorron (2689 hab.), situé sur la rive gauche de la Mayenne, fabrique des sabots, des tissus de coton, et possède de nombreux moulins à blé, à tan et à huile.

Le Horps (1634 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Mayenne, compte aussi un grand nombre de moulins employés à la même fabrication.

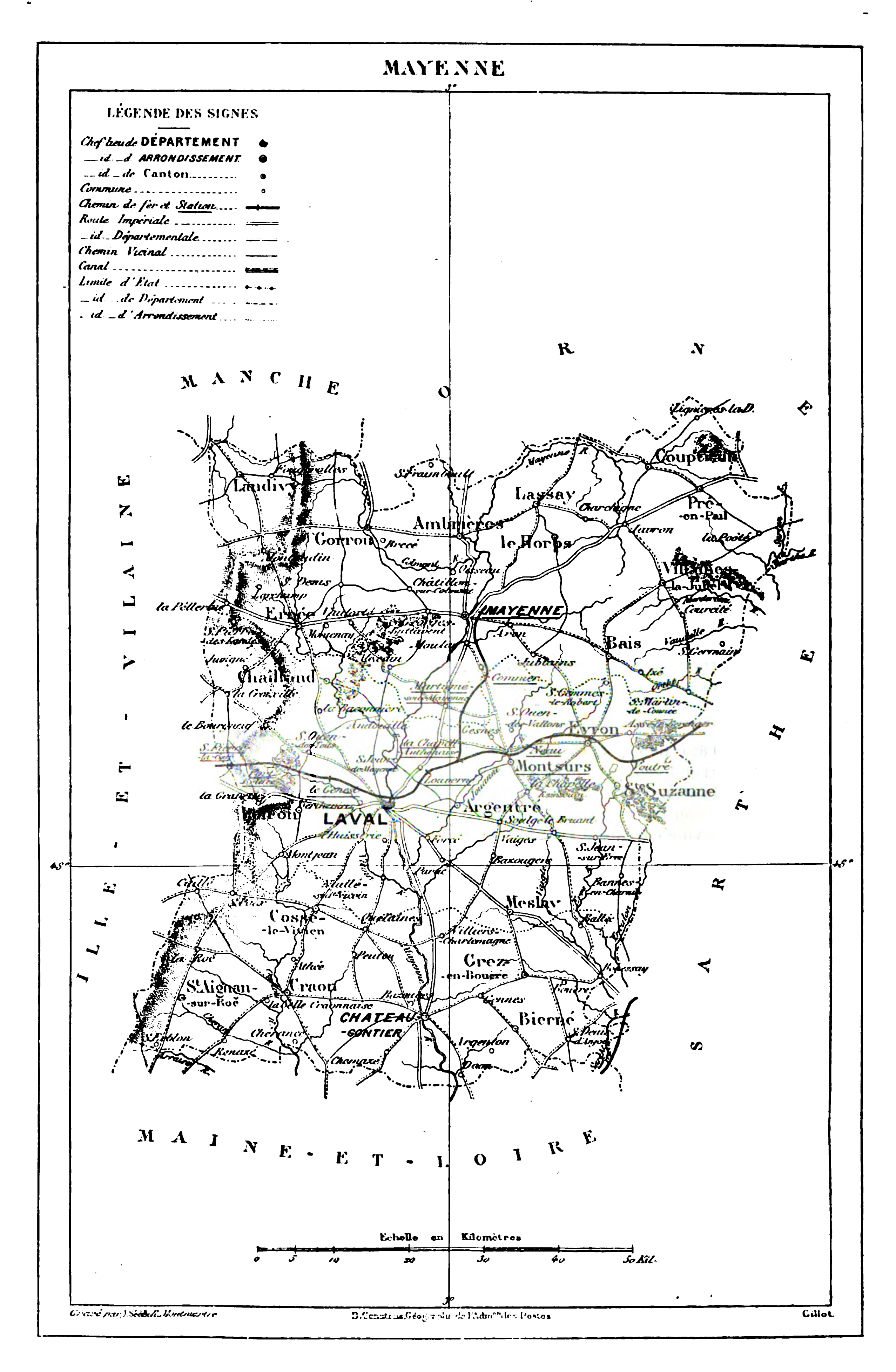
Landivy (2087 hab.), chef-lieu de canton, n'a d'autres établissements industriels que des moulins.

Lassay (2381 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Mayenne, a des moulins et des tanneries. Son château qui fut fondé au XIe siècle, et dont cinq tours défendent l'enceinte continue, est classé parmi les monuments historiques.

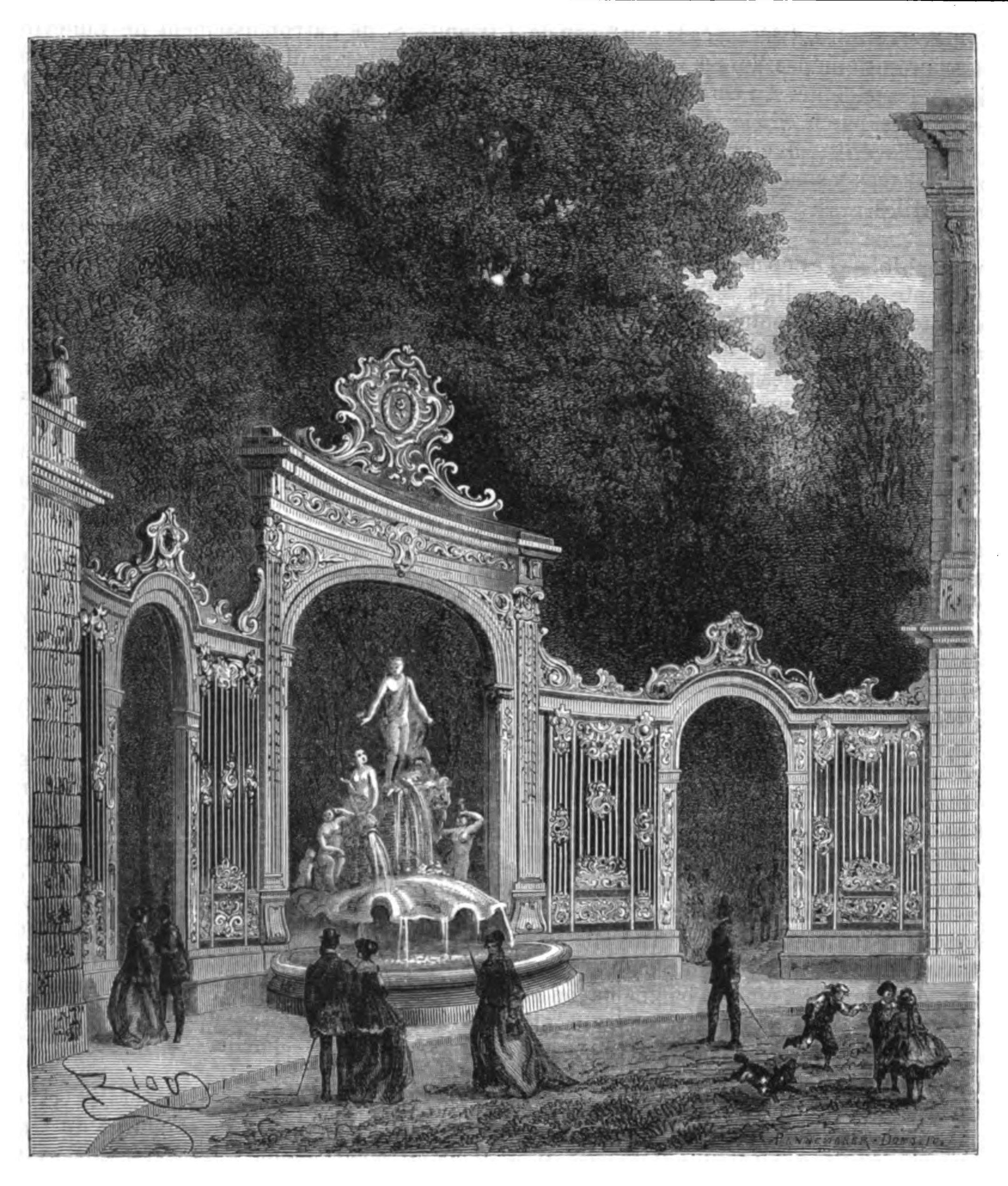
Pré-en-Pail (3309 hab.), chef-lieu de canton, possède des tuileries, des tanneries et des moulins. Son église romane date du XIe siècle et vient d'être récemment restaurée.

Villaines-la-Juhel (2765 hab.), chef-lieu de canton, a pour principaux établissements industriels des moulins, des poteries, des tuileries et des tanneries.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Brecé* (2191 hab.); *Châtillon-sur-Colmont* (2526 hab.); *Courcité* (2090 hab.); *Fougerolles* (2603 hab.); *Javron* (2575 hab.), qui exploite des carrières d'ardoise, et dont l'églis6 est classée parmi les monuments historiques; *Larchamp* (2269 hab.); *Lignières-la-Doucelle* (2392 hab.); *Martigné* (2161 hab.); *Montenay* (2137 hab.); *Oisseau* (3183 hab.); *La Poôté* (3135 hab.); *Saint-Denis-de-Gastines* (3427 hab.); *Saint-Georges-Buttavent* (2078 hab.); *Saint-Martin-de-Connée* (2422 hab.); *Saint-Pierre-sur-Orthe* (2303 hab.); etc.



MAYENNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
__id._d' ARRONDISSEMENT
__id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
. id _d'Arrondissement
MANCHE
ORNE
SARTHE
MAINE-ET-LOIRE
ILLE-ET-VILAINE
Landivy
Gorron
Ambrières
Lassay
le Horps
Couptrain
Pré-en-Pail
Villaines-la-Juhel
MAYENNE
Ernée
Chailland
Bais
Evron
Montsurs
Ste Suzanne
Argentré
LAVAL
Loiron
Meslay
Cossé-le-Vivien
Craon
St Aignan-sur-Roë
Grez-en-Bouère
Bierné
CHATEAU-GONTIER
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gillot



La grille du Parc, à Nancy.

MEURTHE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Meurthe, situé dans la région N.-E. de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S.-E. au N. Ses limites sont : au N , le département de la Moselle; à l'E., celui du Bas-Rhin; au S., celui des Vosges; à l'O., celui de la Meuse.

Le département de la Meurthe présente dans son aspect général une grande inégalité avec une tendance générale à s'élever de l'O. à l'E. On n'y trouve ni plaines très-étendues, ni montagnes véritables, mais des collines couronnées de belles forêts, des vallons nombreux dont les capricieuses sinuosités produisent de pittoresques effets. Le bassin de la Sarre est à la fois le moins productif et le plus attrayant; dans le bassin proprement dit de la Meurthe, où les eaux abondent, les cultures sont riches et variées; dans le bassin de la Moselle, où les ruisseaux limpides courent sur des lits de sable

et de cailloux roulés et désagrégés peu à peu de la masse granitique des Vosges, le pays est curieusement accidenté. Au contraire, les territoires arrosés par la Seille sont le plus souvent marécageux, quelquefois insalubres; mais les villages y sont nombreux et les campagnes fertiles.

Orographie. — Le département de la Meurthe présente deux reliefs saillants, desquels dérivent toutes les montagnes et les collines qui accidentent si capricieusement son sol; à l'E., la chaîne des Vosges pénètre dans l'arrondissement de Sarrebourg, et présente sur son revers occidental d'assez hauts sommets, tels que le *Hengst* et le *Spitzberg* qui atteignent 813 mètres d'altitude. Dans l'O., une ligne de faîte sépare le bassin de la Meuse du bassin de la Moselle, et là, on remarque divers points culminants, tels les côtes de *Sion-Vaudémont*, de *Vandéléville*, de *Favières*, d'*Essey*, d'*Amance*, de *Delme*, de *Sainte-Geneviève*, les monts *Carel*, *Saint-Jean*, *Vittonville*, *Saint-Michel*, le *Pain-de-Sucre*, qui sont compris entre 300 et 500 mètres d'élévation.

Hydrographie. — Le département de la Meurthe appartient tout entier au bassin du Rhin par la *Moselle* et ses principaux affluents.

La *Moselle*, qui naît à une hauteur de 725 mètres dans le col de Bussang des Vosges, traverse le département des Vosges, entre dans celui de la Meurthe par le S. de l'arrondissement de Nancy, sépare cet arrondissement de celui de Lunéville, où elle baigne Bayon et Saint-Mard, traverse l'arrondissement de Nancy en passant à Flavigny, pénètre dans celui de Toul, y baigne Pont-Saint-Vincent, Toul, fait un crochet brusque vers l'E., arrose Liverdun, rentre dans l'arrondissement de Nancy, où elle reprend à Frouard la direction du N.-O., baigne Pont-à-Mousson, entre dans le département auquel elle a donné son nom, franchit la frontière prussienne, et va se jeter dans le Rhin à Coblentz, après un cours de 505 kilomètres, dont 120 appartiennent à la Meurthe. Les affluents de la Moselle qui se rapportent au département de la Meurthe sont : 1° l'*Euron* qui baigne Bayon et finit à Saint-Mard; 2° le *Madon* qui prend sa source dans le département des Vosges, entre dans celui de la Meurthe, arrose Marainville, Haroué, et finit à Pont-Saint-Vincent, après 90 kilomètres de cours, accru du *Brénon* dans le département; 3° la *Meurthe*, formée de deux torrents près d'Arnould, dans l'arrondissement de Saint-Dié, à l'E. du département des Vosges, qui entre dans le département auquel elle a donné son nom, par l'extrémité S. de l'arrondissement de Lunéville; qu'elle traverse diagonalement en arrosant Baccarat, Flin, Lunéville, Mont-sur-Meurthe, Dombasle, Blainville-la-Grande, Saint-Nicolas, Nancy, et va se précipiter dans la Moselle à la gueule d'Enfer, près de Frouard, après un cours de 101 kilomètres, accru dans le département de la *Vezouze*, de la *Mortagne*, du *Sanon* et de l'*Amezoule;* 5° l'*Ess;* 6° la *Sarre* qui prend sa source dans la forêt de Saint-Quirin, au pied de la montagne de Donon, dans l'arrondissement de Sarrebourg, arrose Hermelange, Sarrebourg, pénètre au-dessous de Fénétrange dans le département du Bas-Rhin, puis dans celui de la Moselle, passe en Prusse, et va se jeter dans la Moselle, auprès de Trèves, après un cours total de 220 kilomètres, dont 60 dans la Meurthe, accrue de la *Sarre-Rouge* qui finit à Hermelange, de la *Bièvre* et de l'*Isch*; 7° la *Seille* qui sort de l'étang de Lindre, dans l'arrondissement de Château-Salins, arrose Dieuze, Marsal, Moyenvic, Vic, Nomeny, entre dans le département de la Moselle, et va se confondre avec la rivière de ce nom à Metz, après un cours très-sinueux de 130 kilomètres, grossi de la *Petite Seille*.

Le département renferme plusieurs étangs : entre autres ceux de Stock et de Gondrexange dans l'arrondissement de Sarrebourg, et celui de Lindre, dans l'arrondissement de Château-Salins, d'une superficie de 622 hectares, et dont la pêche produit 3000 quintaux de poissons.

Il faut encore citer d'assez nombreux amas d'eaux salées qui forment des étangs assez vastes. L'un d'eux mérite justement le nom que Voleyr, dans sa relation de la guerre des Rustands, en 1525, appelle « *le lac de la Gaule Belgicque.* »

On trouve des sources minérales et des sources salées sur plusieurs points du territoire du département, à Nancy, à Moyenvic, à Écrouves, etc.

Climat. — Le climat du département de la Meurthe est véritablement tributaire de celui des Vosges. Les vents du S. y sont arrêtés par ce vaste écran de montagnes; une active et immense évaporation des neiges presque éternelles des sommets leur enlèvent leur chaleur et les imprègnent d'une humidité constante. Quant aux vents froids du N., rien ne les gêne, et ils battent de plein fouet les vallons et les collines. Aussi le climat est-il variable, le ciel plus souvent nébuleux que pur, et la température moyenne de 7° seulement. Les hâles de l'été et les froids secs de l'hiver sont produits par les vents du N. et du N.-E; le vent des Ardennes qui souffle du N.-O, pro-

voque la chute des neiges en hiver; le vent du S.-O. est généralement pluvieux, celui du S. gros d'orages.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Meurthe est de 609 004 hectares, et sa population de 428 387 habitants; ce qui donne environ 69 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 90 272 habitants depuis le commencement du siècle, et n'a diminué que de 256 depuis le dernier recensement.

Elle comprend 197 000 industriels et commerçants, 150 000 agriculteurs, 22 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 51 000 sans profession.

La population du département de la Meurthe a été très-mélangée par les diverses révolutions de la Lorraine, et il est difficile d'y reconnaître la race allemande de la race française. Elle est bonne, laborieuse, sobre, particulièrement économe, intelligente et probe. Elle aime le métier des armes, et pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, il est peu de provinces qui ait fourni de meilleurs soldats à la patrie.

Les habitants des villes parlent un français assez pur, mais avec un accent cadencé. Dans l'arrondissement de Sarrebourg, la langue est un fort mauvais allemand, que l'on comprend peu, même en Allemagne. Quant aux patois des campagnes, il se rapproche du latin des vieux romains, au dire des philologues, et ces savants prétendent même qu'il est antérieur à la langue latine, laquelle se serait enrichie de ses principales locutions.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Meurthe comprend 309 500 hectares de terres labourables, 67 000 de prairies naturelles, 16 000 de vignes, 57 200 de pâturages, landes, bruyères, et 208 400 de forêts, bois, terres incultes, etc. La propriété est très-morcelée, et plus de 2 millions de parcelles sont possédées par 161 000 propriétaires.

Le département de la Meurthe doit être rangé parmi les départements agricoles de la France; mais les diverses parties de son territoires sont très-inégalement productives. Il y a peu à récolter sur les terres riveraines de la Moselle et de la Sarre, beaucoup au contraire, dans les bassins de la Seille, de la Moselle et de la Vezouze.

Les céréales, dont la valeur est de 39 millions, dépassent la consommation locale et sont exportées en grande partie dans les Vosges, la Franche-Comté et l'Alsace. Les autres cultures donnent un revenu annuel de 27 millions; les pommes de terre, les betteraves, le lin, le colza, le tabac, et surtout le houblon qui produit par année 76 000 hectolitres de bière, réussissent parfaitement; les vignes, cultivées sur une superficie de 16 000 hectares, rendent des vins d'assez médiocre qualité, sauf les vins rouges de Thiaucourt, de Toul, de Pagny-sur-Moselle, d'Arnaville, de Vic, etc., et les vins blancs de Bruley qui sont rangés, les uns comme vins ordinaires de première qualité dans la 4e classe, et les autres comme vins de deuxième qualité dans la 5e classe. Les forêts de frênes, de hêtres, de charmes et de sapins, sont l'une des principales richesses du département de la Meurthe; on les exploite par périodes de vingt-cinq à trente ans; il y a un quart de siècle, elles occupaient près du tiers de son territoire, maintenant elles couvrent encore une superficie de plus de 148 000 hectares, et l'on s'occupe du reboisement des montagnes; les principales, situées dans l'arrondissement de Sarrebourg, sont les forêts de Dabo, de Saint-Quirin, de Bousson, de Hauts-Hêtres, du Grand-Cheneau, dans l'arrondissement de Nancy, celles de Haye-de-Pavanelle et de Pont-à-Mousson, celles de Bride et Kœking, dans l'arrondissement de Château-Salins, celles de Parroy dans l'arrondissement de Lunéville, celles de Foug et de la Reine, dans l'arrondissement de Toul; leur rendement est de 2 millions de francs. La valeur des pâturages dépasse, année commune, 9 millions.

Parmi les animaux domestiques, qui forment une branche importante de l'industrie rurale, on compte 72 000 chevaux, principalement de race lorraine, petits et nerveux, 88 000 bêtes à cornes, également de race lorraine, 152 000 moutons, 10 000 boucs, chèvres et chevreaux, 87 000 porcs d'une belle espèce, et dont on fait des salaisons fort estimées, 22 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des divers animaux domestiques atteint 30 millions de francs, et la valeur de la production agricole dépasse 75 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Meurthe ne renferme que des terrains stratifiés dont le plus ancien est le grès rouge mélangé d'argilophyre, qui sert à l'entretien des routes. On y rencontre aussi le grès vosgien, qui s'étend sous la région des bois et forme une bande large de 14 kilomètres. Il existe plusieurs mines de fer à Champigny, à Frouard, etc. Les belles pierres de taille sont fournies par les grès bigarrés; c'est dans les marnes inférieures, moyennes et supérieures que se rencontrent les carrières de moellons et les couches d'oolithe qui fournissent l'argile pour la

fabrication des tuiles. Il faut encore citer une sorte d'argile jaune d'ocre, jaspée de blanc et coupée d'enduits bleuâtres dus à la présence de l'oxyde de manganèse, la tourbe et le travertin; cette tourbe se rencontre en maint endroit, mais elle est peu exploitée; le tuf a été observé dans six communes. Les terrains d'épanchement ne sont représentés que par quelques filons de basalte de la côte d'Essey.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Meurthe doit être mis en première ligne pour ses mines de sel gemme, dont 5 minières exploitées produisent par an plus de 468 000 quintaux métriques de sel, valant 14 millions de francs; ces mines qui sont les plus riches de la France, se rencontrent principalement dans les marnes irisées de la vallée de la Seille. En second lieu, viennent les broderies sur toile, sur mousseline et sur percales, notamment celles de Nancy, et les dentelles de Diarville, qui occupent plus de 20 000 ouvrières; les teintureries, les mégisseries, les corroyeries, les tanneries, les fabriques de gants, de papiers peints et de cartes à jouer, d'instruments de musique et d'instruments aratoires, de gélatine, de noir-animal, les scieries hydrauliques, les sucreries, les raffineries, les distilleries, les féculeries, les verreries, faïenceries, poteries, tuileries, briqueteries, etc, montrent qu'aucune branche de l'industrie moderne n'est étrangère à ce département. Il faut encore citer les manufactures de glaces de Cirey et de Saint-Quirin, la magnifique cristallerie de Baccarat dont les produits jouissent d'une réputation universelle, des fonderies qui produisent plus de 60 000 quintaux métriques de fonte, et 5 minières de fer qui rendent 476 584 quintaux métriques de minerai consommés dans les usines même du département.

Le commerce de la Meurthe est alimenté par les produits manufacturés et les produits du sol, les céréales, les vins, les bois de construction, les bestiaux, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Meurthe est desservi par 8 routes impériales longues de 419 kilomètres, 19 routes départementales d'une longueur de 460 kilomètres, 36 chemins de grande communication, 55 d'intérêt commun, et par 2819 chemins vicinaux, dont le développement total est de 4824 kilomètres. On compte aussi 192 kilomètres de rivières navigables et de canaux.

Le principal canal du département de la Meurthe est le canal de la *Marne-au-Rhin*, qui commençant près de Vitry, fait suite à la navigation de Paris à Vitry par la Marne, traverse tout le département de l'O. à l'E., dessert Toul, Nancy, Sarrebourg, et finit sur l'Ill, en aval de Strasbourg, devant le canal de l'Ill-au-Rhin, après un parcours de 315 kilomètres dont les pentes sont rachetées par 180 écluses. Un autre canal dit *Canal-des-Houillères* de la Sarre est en construction, et doit établir une communication entre la Sarre et la Seille.

Le département de la Meurthe est traversé dans sa plus grande largeur par le chemin de fer de *Paris à Strasbourg*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, avec stations à Foug, Toul, Fontenoy, Liverdun, Frouard, Champigneulles, Nancy, Varangeville, Rosières, Blainville, Lunéville, Marainvillers, Embermenil, Avricourt, Réchicourt, Heming, Sarrebourg et Lutzelbourg. Quatre embranchements se bifurquent avec la ligne principale : 1° l'embranchement de *Frouard à Luxembourg*, avec stations à Marbache, Dieulouard, Pont-à-Mousson et Pagny; 2° l'embranchement de *Blainville à Port-d'Atelier*, avec stations à Einvaux et Bayon; 3° l'embranchement de *Lunéville à Saint-Dié*, avec stations à Saint-Clément, Ménil-Flin, Azerailles, Baccarat et Bertrichamps; 4° l'embranchement *d'Avricourt à Dieuze*, avec stations à Moussey, Azoudange et Gélucourt.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 236 kilomètres.

Histoire.— Au temps de Jules César, le territoire actuellement occupé par le département de la Meurthe, était habité par les *Médiomatrices*, les *Treviri* et les *Leuci* qui paraissent avoir donné leur nom aux villes de Metz, de Trèves et de Toul. Au temps de Clovis, cette contrée appartint au royaume d'Austrasie, l'une des quatre divisions de la France mérovingienne. Mais ce ne fut qu'après la mort de Charlemagne, et lors du partage de son vaste empire, que la Lorraine fut définitivement constituée, et prit son nom de Lothaire II, auquel elle revint dans l'héritage paternel.

En 880, après de longues dissensions de famille, les descendants de Charlemagne durent renoncer à toute prétention sur cette province, qui passa dans l'empire d'Allemagne. Bientôt elle fut divisée en deux duchés; l'un, le duché de Lorraine, enclavé par le Rhin, la Meuse et l'Escaut; l'autre, le duché de Moselle, assis sur la rivière de ce nom.

Le premier eut pour ses trois premiers ducs des seigneurs de la maison de Bar. En 1431, la fille de l'un d'eux, Gérard d'Alsace, épousa René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et lui

apporta en dot le duché de Lorraine. René d'Anjou étant cessionnaire du duché de Bar, la réunion de ces deux maisons se trouva accomplie.

Sous Louis XI, Charles le Téméraire, voulant reconstituer l'ancien royaume de Bourgogne à son profit, désirait y adjoindre la Lorraine. Cette prétention lui fut funeste. Il envahit le duché, s'empara de Nancy, mais il fut défait par les Suisses à Granson et à Morat, et, en 1477, René II remporta sur lui cette célèbre bataille de Nancy dans laquelle il fut tué.

Ce René II, qui possédait en Champagne, en Picardie, en Flandre et en Normandie des biens allodiaux, les attribua à son second fils Claude, duc de Guise, qui fut la souche de cette famille illustre dans l'histoire de France.

Pendant trois siècles, la Lorraine fut agitée, convoitée, tiraillée par l'Allemagne et par la France, sujette à tous les hasards des guerres, à toutes les perfidies des négociations. Enfin, en 1735, le traité de Vienne, terminant la guerre de la succession de Pologne, donna la Lorraine au roi Stanislas, qu'il faisait duc de Bar et de Lorraine, en stipulant toutefois qu'à sa mort, le duché reviendrait à la couronne de France.

Le règne du nouveau roi qui prit possession du duché en 1737, fut heureux pour son peuple; malgré ses faibles revenus, Stanislas fonda des écoles gratuites et des hôpitaux, il protégea les lettres, il embellit ses principales villes, et Nancy est encore pleine des souvenirs de cet aimable prince. A sa mort, en 1766, la Lorraine, sans regrets alors, se vit définitivement réunie à la France.

Pendant l'invasion de 1814, les paysans lorrains luttèrent avec un admirable courage contre les alliés, et méritèrent à jamais la reconnaissance de leurs compatriotes.

A la nouvelle division territoriale de 1790, le département de la Meurthe fut formé avec une partie des duchés de Bar et de Lorraine et de la province des Trois-Évêchés.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables nés dans le département de la Meurthe, on peut citer : l'empereur LÉOPOLD; le pape LÉON IX; les peintres JACQUES CALLOT et CLAUDE GELLÉ, dit le LORRAIN; CHARLES FRANÇOIS, l'inventeur de la gravure en dessin; BASSOMPIÈRE; le duc de GUISE, *le Balafré;* Mme DE GRAFFIGNY; PALISSOT; SAINT-LAMBERT; le chevalier DE BOUFFLERS; le duc DE FELTRE; le duc DE MASSA; les maréchaux GOUVION SAINT-CYR, GÉRARD, MOUTON; les généraux RADET, DUROC, BOURCIER, RAMPON, HUGO, FABVIER; le chimiste BRACONNOT; MATHIEU DE DOMBASLE, les peintres ISABEY et GIRARDET; etc.; et parmi les contemporains : les littérateurs EDMOND ABOUT et ERKMAN-CHATRIAN; le philosophe A. FRANCK; le dessinateur GRANDVILLE; le publiciste G. D'EICHTHAL; E. SCHNEIDER, président du Corps législatif; l'avocat LIOUVILLE; COBLENCE, l'inventeur de la galvanoplastie appliquée à la typographie; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Meurthe forme *cinq arrondissements* ainsi subdivisés :

Arrond. de	Nancy........	8 cant.	187 comm.
—	Château-Salins.	5 —	147 —
—	Lunéville......	6 —	145 —
—	Sarrebourg....	5 —	116 —
—	Toul..........	5 —	119 —
		29 cant.	714 comm.

Le département de la Meurthe forme la 3e subdivision de la 5e division militaire dont le siége est à Metz.

Il forme le diocèse de Nancy et de Toul dont le siége épiscopal est à Nancy, et qui est suffragant de l'archevêché de Besançon; ce diocèse comprend 34 cures, 529 succursales et 45 vicariats rétribués par l'État. Les protestants y possèdent 18 temples, et les juifs 8 synagogues.

Il existe une Cour impériale à Nancy, à laquelle ressortissent les 5 tribunaux de première instance de Nancy, de Vic, de Lunéville, de Sarrebourg et de Toul, et le tribunal de commerce de Nancy.

L'instruction publique relève de l'Académie de Nancy et compte parmi ses établissements, un lycée et un grand séminaire à Nancy, deux petits séminaires à Pont-à-Mousson et à Fénétrange, 5 colléges communaux à Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Pont-à-Mousson et Toul, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Nancy, et 1190 écoles publiques et libres. L'instruction publique est très-répandue dans le département, et les cinq sixièmes des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Meurthe :

ARRONDISSEMENT DE NANCY.

NANCY (49 993 hab.), préfecture, chef-lieu du département et quartier général du 2e corps d'armée, divisé en 3 cantons, est situé à 410 kilomètres de Paris, sur le canal de la Marne au Rhin. Cette ville se compose de deux parties. La ville vieille possède deux monuments historiques, qui sont les restes du palais ducal où va

être transporté le musée lorrain, et un antique tombeau des ducs de Lorraine élevé dans la chapelle des *Cordeliers*; puis, en dehors de cette classification, des restes de l'arsenal, une vieille église *Notre-Dame* contiguë à la citadelle bâtie sous Louis XIII, l'ancien opéra devenu une caserne de cavalerie, et l'ancienne préfecture, actuellement l'hôtel du maréchal qui commande le 2e corps d'armée. La ville neuve présente un tout autre aspect; ses rues sont larges, mais presque désertes; des fontaines jaillissantes ornent ses places publiques; la place Royale, à huit pans coupés, est vraiment admirable avec sa bordure de beaux édifices, tels que l'hôtel de ville, l'évêché, le théâtre et des hôtels particuliers. On cite encore à Nancy de magnifiques casernes et de vastes hôpitaux, l'arc de triomphe érigé en 1717, le nouveau palais des Facultés construit sur la place de Grève, la place *Saint-Epvre* où s'élève la statue équestre du duc René, la place de la carrière, le cours Léopold, mais les églises sont d'un style médiocre; la cathédrale n'est remarquable que par un portique à triple rang de colonnes et son maître-autel. Les faubourgs de la ville sont très-curieux à visiter; on y admire une église gothique de construction moderne, l'admirable église de *Bon-Secours* érigée par Stanislas au XVIIIe siècle, et qui renferme son mausolée et celui de la reine sa femme, une croix de pierre qui marque l'endroit où fut retrouvé le corps de Charles-le-Téméraire, après la bataille de Nancy, et qui est classée parmi les monuments historiques, etc.

Nancy possède un jardin botanique, un magnifique cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque riche en manuscrits du XIIIe siècle, et un musée de peinture installé à l'hôtel de ville, qui renferme des tableaux remarquables des écoles italienne, flamande, et surtout de l'école française. Cette ville a des facultés de droit, des sciences et des lettres, une école forestière, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, etc.

Nancy n'a pas une origine très-ancienne; sa partie vieille ne date que du IXe siècle, mais s'accrut rapidement sous l'administration du duc de Lorraine; elle subit plusieurs siéges, l'un entre autres au XVe siècle, pendant lequel Charles-le-Hardi réduisit ses habitants à la dernière extrémité. La partie neuve fut reconstruite au commencement du XVIIe siècle, fortifiée par Charles III, agrandie et embellie par le roi Stanislas. Ses fortifications furent détruites pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XV.

Pont-à-Mousson (7963 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Moselle, est important par son commerce de houille, de bois et de céréales. Cette ville possède un monument historique, l'église de *Saint-Martin*, remarquable par son style ogival fleuri du XIVe siècle.

Saint-Nicolas (3868 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Meurthe, fait un commerce assez actif. Son église gothique du XIVe siècle où se voit le magnifique tombeau du prieur Simon Moyset, est rangée parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Haroué* (550 hab.), situé sur le Madon, où l'on voit un vieux château seigneurial, *Nomeny* (1277 hab.), situé sur la Seille, qui a conservé des vestiges de ses anciennes fortifications, et *Vezelise* (1450 hab.), situé sur le Brénon qui a d'importantes tanneries, des fabriques de broderie, des filatures de laine, et dont l'église date du XVe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Laxou* (2756 hab.) ; *Rosière-aux-Salines* (2153 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-SALINS.

CHATEAU-SALINS (2323 hab.), sous préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Petite-Seille, à 30 kilomètres de Nancy. Cette ville fait un commerce important de toile et de sel. Les ruines de ses fortifications sont classées parmi les monuments historiques.

Château-Salins doit son origine à une saline fondée en 1330 dans un château des ducs de Lorraine, et qui, transportée à Dieuze, en 1826, est maintenant occupée par une verrerie.

Dieuze (3104 hab.), chef-lieu de canton, situé dans une plaine, a d'importantes tanneries, des brasseries et des salines.

Vic (2480 hab.), chef-lieu de canton, possède les principales sources salées du département et des bancs de sel gemme considérables qui sont exploités. On y remarque les restes d'un château-fort qui sont classés parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Alberstroff* (705 hab.), situé près du ruisseau Bronck, avec tuilerie et moulins, et *Delme* (690 hab.), bâti sur le penchant d'une montagne.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Moyenvic* (970 hab.); *Marsal* (1170 hab.); *Altroff* (1040 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LUNÉVILLE.

LUNÉVILLE (15184 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé au confluent de la Vezouze et de la Meurthe, à 30 kilomètres de Nancy. Cette ville possède un immense quartier de

cavalerie, un Champ-de-Mars d'une superficie de 200 hectares, plusieurs églises remarquables, une bibliothèque de 5000 volumes, un musée, un cabinet d'histoire naturelle, et un château, reconstruit par le roi Stanislas, qui est devenu une caserne. Son église *Saint-Jacques*, achevée au XVIIIe siècle, a été rebâtie sur l'emplacement de l'abbaye de Saint-Remy.

Lunéville fait un grand commerce de grains, de vins, d'eaux-de-vie, de broderies, de chanvre, de lin et de bois.

Lunéville, jusqu'au Xe siècle, ne fut qu'un rendez-vous de chasse, et devint alors le chef-lieu d'un comté. Elle s'entoura de fortifications, et fut prise par le maréchal de Longueville en 1638. Ses fortifications furent rasées quelques années après.

Baccarat (4763 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Meurthe, exporte sur une grande échelle les bois de construction et de charronnage, le merrain, les planches et le charbon de bois. Cette ville possède une verrerie fondée à Sainte-Anne en 1765, et sa cristallerie, l'une des plus belles de France, fabrique annuellement pour 3 millions de cristaux qui sont recherchés dans le monde entier.

Les autres chefs-lieux de canton : *Bayon* (976 hab.), situé sur l'Euron, *Blâmont* (2076 hab.), situé sur la Vezouze, qui fait principalement le commerce des bestiaux, des calicots et des broderies, et *Gerbéviller* (2076 hab.), situé sur la Mortagne, qui possède une carrière de pierres dures et une fontaine à laquelle on attribue des vertus médicinales.

Les communes importantes de cet arrondissement sont : *Badonviller* (2069 hab.); *Blainville-sur-l'Eau* (1029 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG.

SARREBOURG (3030 hab.), sous-préfectur et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Sarre, à 85 kilomètres de Nancy. Cette ville, par sa position au principal débouché des montagnes des Vosges, a une grande importance militaire. Elle est assez industrielle et possède des fonderies de cloche, des huileries, des brasseries, des tanneries, des fabriques de broderies et de produits chimiques. Cette ville a conservé quelques débris de ses anciennes fortifications.

Sarrebourg est d'origine ancienne, et il est fait mention de cette ville dans l'itinéraire d'Antonin, qui date du Ier siècle. Elle appartint pendant longtemps aux évêques de Metz, puis elle passa ensuite sous l'autorité des ducs de Lorraine. Sa réunion à la France fut stipulée par le traité de Vincennes en 1661.

Fénétrange (1428 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Sarre, possède une église classée dans les monuments historiques. Là se trouve le très-poissonneux étang de Stock, qui a 8 kilomètres d'étendue.

Lorquin (1035 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Sarre-Blanche, fait un grand commerce de bois. On y retrouve des traces d'antiquités gallo-romaines.

Phalsbourg (3564 hab.), chef-lieu de canton, et place de guerre de deuxième classe, est situé sur un plateau, à l'entrée des Vosges. Ses liqueurs de noyau et de kirsch sont renommées et forment une branche importante de son commerce. On y remarque une belle église du XVIIIe siècle, un arsenal, des casernes, un hôtel du gouvernement, et la statue du maréchal Lobau.

Réchicourt (973 hab.), chef-lieu de canton, possède des forêts qui couvrent près de 1300 hectares. Là se voient des vestiges d'une voie romaine et les ruines de la forteresse de Talbourg.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Dabo* (2205 hab.); *Cirey* (2194 hab.); *Saint-Quirin* (1500 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE TOUL.

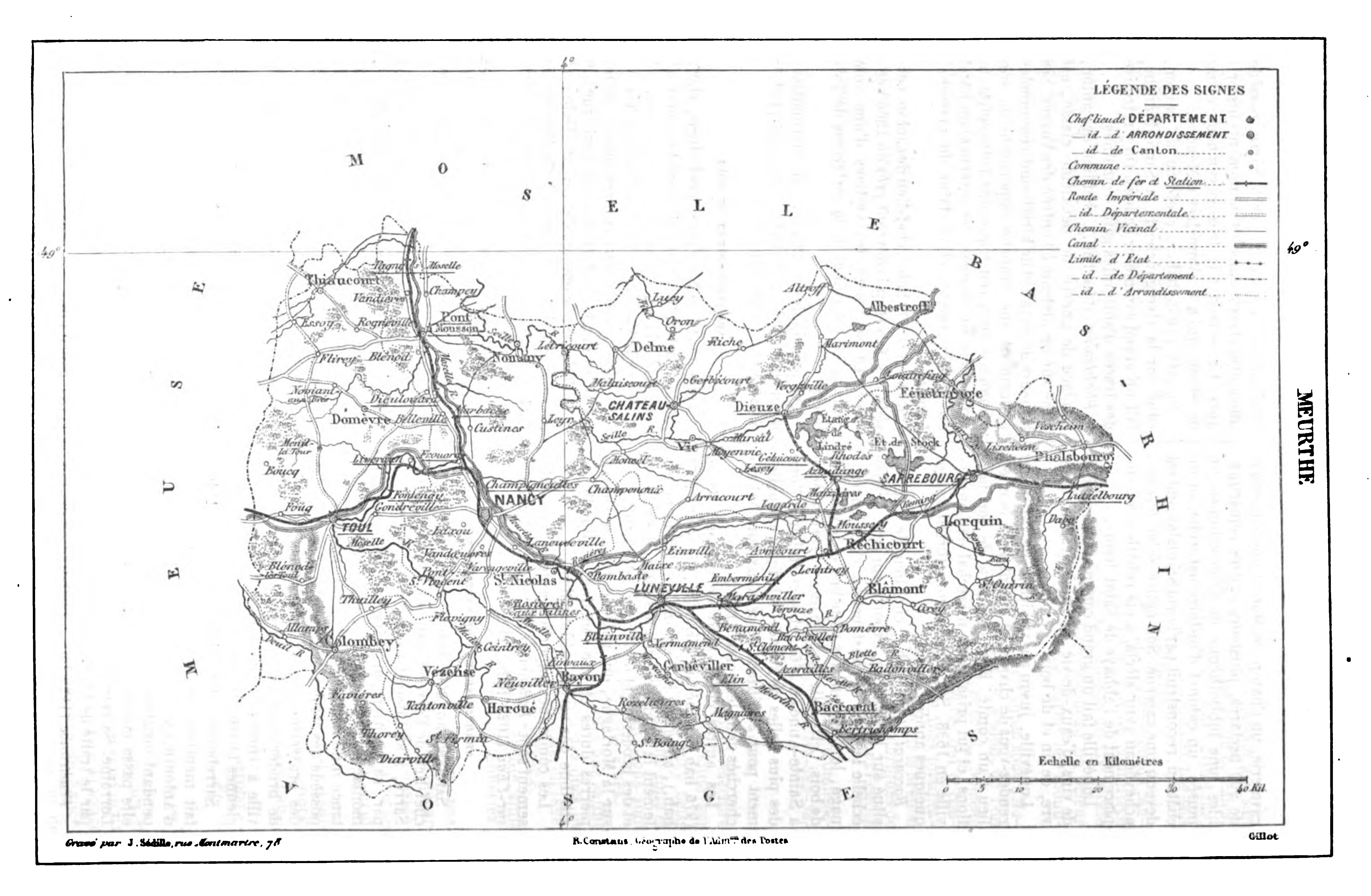
TOUL (7410 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement et place de guerre de deuxième classe, divisé en deux cantons, est situé sur la Moselle, à 24 kilomètres de Nancy. Cette ville possède deux édifices rangés parmi les monuments historiques, la basilique de *Saint-Étienne*, commencée au Xe siècle, et considérée comme l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique, et l'ancienne collégiale de *Saint-Gengoult*, moitié gothique et moitié romane.

Les fabriques de broderies, de vinaigre, les brasseries, les verreries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Toul est une des plus anciennes villes de la ville de la Gaule, et avant l'invasion romaine, c'était déjà la capitale de *Leuci*. Après avoir subi la domination étrangère, elle tomba au pouvoir des rois francs, et n'échappa à leur autorité que pendant le règne de Charles-le-Simple. Sa réunion au royaume de France date de 1552.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Colombey* (985 hab.), *Domèvre* (422 hab.), et *Thiaucourt* (1488 hab.), situé sur la Meurthe, qui possède encore quelques débris d'anciennes fortifications.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Gondreville* (1504 hab.); *Foug* (1291 hab.); *Blenod-les-Toul* (1386 hab.); *Liverdun* (1139 hab.); etc.



MEURTHE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
M O S E L L E
B A S - R H I N
V O S G E S
M E U S E
NANCY
TOUL
LUNEVILLE
SARREBOURG
CHATEAU SALINS
Thiaucourt
Pont à Mousson
Nomeny
Delme
Albestroff
Fénétrange
Dieuze
Vic
Phalsbourg
Lorquin
Réchicourt
Blâmont
Domèvre
St. Nicolas
Colombey
Vézelise
Haroué
Bayon
Gerbéviller
Baccarat
Arracourt
Lutzelbourg
Echelle en Kilomètres
0
5
10
20
30
40 Kil.
49°
4°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78
R. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Vue générale de Bar-le-Duc.

MEUSE

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Meuse, situé dans la région N.-E. de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S.-E. au N.-O. C'est un département frontière, dont les limites sont : au N., la Belgique; à l'E., les départements de la Moselle et de la Meurthe; au S., ceux de la Haute-Marne et des Vosges; à l'O., ceux de la Marne et des Ardennes.

Le département de la Meuse, dont la pente générale se dirige du S.-S.-E. au N.-N.-O., est de forme allongée et présente un aspect assez montueux; il est parcouru du S. au N. par deux plateaux élevés, aux flancs tapissés de vignes, aux sommets couronnés de forêts et de pâturages qui séparent, l'un, la vallée de la Meuse de celle de l'Aire, l'autre, la vallée de la Meuse de celle du Chiers; entre ces deux plateaux serpente la Meuse, dont le cours ca-

pricieux arrose une contrée fort pittoresque. A l'E. du département s'étend jusqu'au cours de la Moselle, la plaine de Wovre dont les riches campagnes sont bien cultivées et arrosées par de nombreux cours d'eau.

Orographie. — Hydrographie. — Les deux plateaux élevés qui sillonnent le département de la Meuse, ne sont que des ramifications du plateau de Langres, et vont se joindre à ceux des Ardennes et du Luxembourg; ils sont connus sous la dénomination d'*Argonne* et d'*Ardenne orientale*, à l'E., et d'*Argonne* et d'*Ardenne occidentale*, à l'O. Leur hauteur est généralement comprise entre 300 et 400 mètres.

Le département de la Meuse appartient au bassin du Rhin par la *Meuse*, ses affluents, et l'*Orne*, affluent de la Moselle, et au bassin de la Seine par l'*Aisne*, la *Marne* et leurs affluents.

La *Meuse*, qui prend sa source dans le canton de Montigny-le Roi, vers le centre du département de la Haute-Marne, traverse celui des Vosges, entre par son angle S.-E. dans le département auquel elle a donné son nom, remonte vers le N. à travers l'arrondissement de Commercy, en baignant Vaucouleurs, Ugny, Sorcy, Commercy, Saint-Mihiel, pénètre dans l'arrondissement de Verdun, arrose Tilly, Verdun, Charny, entre près de Régneville dans l'arrondissement de Montmédy, y baigne Dun, Stenay, passe, près de Pouilly, dans le département des Ardennes qu'elle traverse, entre en Belgique, et va se confondre avec un bras du Rhin, après un cours total de 804 kilomètres. Pendant les 162 kilomètres que la Meuse parcourt dans le département, son principal affluent est l'*Andon* qui finit à Dun, mais dans le département des Ardennes, elle reçoit le *Chiers*, qui naît dans le Luxembourg belge, passe dans le département de la Moselle, puis dans celui de la Meuse, où il baigne Verneuil et Montmédy, et dont les affluents sont l'*Othain* qui baigne Spincourt, Nouillonpont, Duzey, Torbey, Marville, et finit à Montmedy, et l'*Oison* qui arrose Marquiennes, Merles, Vittanville, et finit à Quincy, accru de la *Tinte*.

L'*Aisne*, qui prend sa source au village de Somme-Aisne, dans le canton de Vaubecourt, vers le centre de l'arrondissement de Bar-le-Duc, baigne Vaubecourt, sort du département pour traverser ceux des Ardennes, de l'Aisne et de l'Oise, et finit dans ce dernier au-dessous de Compiègne, après un cours total de 279 kilomètres. Les principaux affluents de l'*Aisne* qui se rattachent au département de la Meuse, sont : 1° l'*Aire* qui naît près de Saint-Aubin, dans le canton de Commercy, baigne Pierrefitte et Varennes-en-Argonne, et va finir dans le département des Ardennes, après un cours de 125 kilomètres; 2° la *Biesme* qui sort d'un étang situé dans le canton de Clermont-en-Argonne, à l'O. de l'arrondissement de Verdun, et finit dans le département des Ardennes, près de Malmy.

La *Marne*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Langres, vers le centre du département de la Haute-Marne, ne fait qu'effleurer la frontière S.-O. du département près d'Ancerville, chef-lieu de canton situé au S.-O. de l'arrondissement de Bar-le-Duc; puis, traversant les départements de la Marne, de l'Aisne, de Seine-et Oise, elle va finir dans celui de la Seine près Charenton, après un cours total de 494 kilomètres. Son principal affluent qui se rapporte au département de la Meuse est la *Saulx* qui vient de la Haute-Marne, traverse l'arrondissement de Bar-le-Duc, en baignant Montier et Dammarie, et finit près de Vitry-le-François, après un cours de 118 kilomètres, pendant lequel elle absorbe l'*Orge* et l'*Ornain* qui baigne Gondrecourt, Demange, Ligny, Bar-le-Duc et Revigny.

L'*Orne*, qui prend sa source près du village de ce nom, dans le canton de Charny-sur-Meuse, au N. de l'arrondissement de Verdun, baigne Étain, Parfondrupt, entre dans le département de la Moselle, et tombe dans la Moselle, après avoir reçu l'*Iron* qui naît près de Vigneulles, au N. de l'arrondissement de Commercy.

Les étangs du département de la Meuse sont peu considérables; on cite, parmi les principaux, l'étang de l'Argonne, et celui de Senon, d'une superficie de 64 hectares, situé dans l'arrondissement de Montmédy.

Climat. — Le climat de la Meuse varie avec les diverses parties du département; il est modéré dans les vallées et assez rude sur les plateaux. Là, l'hiver est long et très-chargé de neiges; les orages sont fréquents pendant la saison chaude. Les vents dominants sont ceux du N. et du S.-S.-E.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Meuse est de 622 787 hectares, et sa population de 301 653 habitants; ce qui lui donne environ 49 habitants par kilomètre carré. L'accroissement de cette population est de 32 131 habitants depuis le commencement du siècle, mais elle a diminué de 3887 habitants depuis le recensement de 1861.

La moitié de cette population est composée

d'agriculteurs; on y compte 110 000 industriels ou commerçants, 13 000 habitants qui exercent des professions libérales, et près de 30 000 sans profession.

Le principal caractère du Lorrain est une extrême rectitude dans le jugement, un sens droit, caché sous une apparente bonhomie, et qui ne se laisse prendre ni aux fausses théories, ni aux affaires douteuses. L'habitant des villes réussit également dans les arts et dans les lettres, mais il est dominé par une modestie qui lui fait préférer aux succès du grand jour le travail patient et obscur. L'habitant des campagnes est économe et laborieux, avec une certaine prudence qui touche à la froideur. Tous sont braves et ont montré dans de difficiles circonstances, que la France pouvait trouver en eux un dévouement qui va jusqu'à l'héroïsme.

La langue française est généralement employée dans les villes, mais les campagnards se servent encore d'un patois que l'on croit être l'ancien idiome de la Gaule, et qui se rapproche du latin de la Rome primitive.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Meuse comprend environ 357 000 hectares de terres labourables, 48 000 de prairies naturelles, 13 000 de vignes, 9000 de pâturages, landes et bruyères, et 192 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété y est très-morcelée; on ne compte pas moins de 2 700 000 parcelles, possédées par 154 000 propriétaires environ.

Le département de la Meuse est agricole; la science y fait chaque année de nouveaux progrès; les méthodes nouvelles y sont adoptées avec empressement, les instruments perfectionnés y fonctionnent, et depuis dix ans, le drainage a déjà amélioré près de 5000 hectares de terre.

La valeur des céréales s'élève annuellement à plus de 38 millions de francs; elles prospèrent particulièrement dans les vallées fertiles et bien arrosées, de préférence aux plateaux et aux plaines où le sol est plus ingrat; leur production dépasse la consommation locale. Les autres cultures ont une valeur annuelle de 15 millions de francs, et parmi elles, on peut citer les pommes de terre, les légumes secs qui fournissent d'abondantes récoltes, les plantes oléagineuses et particulièrement le colza, le chanvre, le lin, le houblon, les arbres fruitiers, le groseillier cultivé sur une grande échelle, les pommiers qui permettent de fabriquer une certaine quantité d'hectolitres de cidre, les vignes qui réussissent sur les coteaux et produisent deux crus assez estimés, ceux de Bar-le-Duc d'une superficie de 600 hectares, et ceux de Bussy-la-Côte, dans le canton de Revigny, dont les vins rouges sont légers et parfumés; les forêts où dominent le chêne, le frêne, le hêtre, le sorbier, le tremble, l'orme, sont fort belles dans le département de la Meuse, et les principales sont les forêts de Beaulieu, de Commercy, de Moutiers, etc. La valeur annuelle des pâturages, qui sont excellents dans les parties montagneuses, peut s'élever à 7 millions de francs.

Les diverses races d'animaux domestiques sont généralement médiocres dans le département; on y compte environ 60 000 chevaux de petite taille, principalement de race ardennaise, 220 000 moutons, 83 000 bêtes à corne, de races suisse et lorraine, dont l'espèce tend à s'améliorer, 102 000 porcs, 7000 chèvres, boucs et chevreaux, 25 000 ruches d'abeilles, etc. Le petit gibier de poil est abondant, le gibier de plume plus abondant encore; les rivières sont très-poissonneuses et riches en brochets, anguilles, tanches, brêmes, truites, écrevisses, etc., d'une excellente qualité.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève annuellement à 30 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 61 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Meuse est en grande partie composé de terrains secondaires. Le minerai de fer s'y rencontre assez abondamment; mais sa principale richesse consiste en argile, en craie, en calcaire, en grès et en sables verts, en carrière de pierres, en lignites, en marnes, et en fossiles qui atteignent généralement de grandes dimensions.

On ne cite aucune source minérale importante dans le département.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Meuse est manufacturier en même temps qu'agricole. Au premier rang de ses établissements industriels, il faut placer la fabrication du fer, dont le minerai s'extrait dans 100 minières qui produisent 2 millions et demi de quintaux métriques, employés dans les hauts-fourneaux, les forges et les fonderies du département; on fabrique annuellement 80 000 quintaux métriques de fonte au charbon de bois, 142 000 quintaux métriques de fonte au charbon de terre, et 47 000 quintaux métriques de fer marchand, pour une valeur qui dépasse 4 millions de francs. Les autres établissements industriels sont des filatures de laine et de coton, des fabriques de soieries,

de draperies et de toiles, des ateliers de construction, des fonderies de cloche, des cristalleries, des verreries, des poteries, des faïenceries, des teintureries, des chamoiseries, des tuileries, des papeteries, des taillanderies, des brasseries, des huileries, etc.

Les éléments du commerce départemental sont fournis par les principales productions du sol, céréales, fruits, légumes secs, chanvre; on exporte des bestiaux, des chevaux, des toiles, des draps, des fers, des fontes, du bois, du charbon, et divers autres produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Meuse est desservi par 9 routes impériales longues de 508 kilomètres, 14 routes départementales d'une longueur de 435 kilomètres, et 5394 chemins vicinaux d'un développement total de 9696 kilomètres. Les canaux et les rivières sont navigables sur un parcours de 183 kilomètres.

Le canal de la *Marne-au-Rhin* traverse le département dans sa partie méridionale, à travers les arrondissements de Bar-le-Duc et de Commercy, sur une longueur de 93 kilomètres; ce canal commence sur le Canal-latéral-à-la-Marne, près de Vitry-le-François, dans le département de la Marne, entre dans celui de la Meuse par l'O. de l'arrondissement de Bar-le-Duc, passe à Revigny, à Bar-le-Duc, à Etigny, à Void, traverse la Meuse, entre dans le département de la Meurthe, puis dans celui du Bas-Rhin, et débouche dans l'Ill, au-dessous de Strasbourg et en face du canal de l'Ill-au-Rhin, après un cours total de 315 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 180 écluses.

Le département de la Meuse est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Strasbourg*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, qui le traverse de l'O. à l'E. dans sa partie inférieure, avec stations à Revigny, Mussey, Bar-le-Duc, Longeville, Nançois-le-Petit, Ernecourt-Loxeville, Lerouville, Commercy, Sorcy et Vaucouleurs-Pagny ; 2° par l'embranchement de *Mézières à Thionville*, du même réseau, qui traverse le N. de l'arrondissement de Montmédy, avec stations à Lamouilly, Chauvency, Montmédy et Velosnes.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 82 kilomètres.

L'embranchement projeté de Châlons à Metz passera par Verdun et desservira le centre du département.

Histoire. — Le territoire, aujourd'hui occupé par le département de la Meuse, était habité avant l'invasion romaine par deux peuplades gauloises, les *Leuci* au S., dont *Nasium*, aujourd'hui Naix, était l'une des villes principales, et les *Verodunenses* au N , avec Verdun pour capitale. Après la conquête, ce pays fut rangé dans la Gaule-Belgique; les Germains le ravagèrent, et à l'époque de décadence du Bas-Empire, il tomba sous la domination des Francs, qui le comprirent dans le royaume d'Austrasie, après la mort de Clovis. Pendant l'administration carlovingienne, cette contrée forma les quatre comtés de Void, de Woivre, de Barrois et d'Ornois; puis, Louis-le-Débonnaire régnant, elle passa dans le royaume de Lothaire par le traité de Verdun, et fit bientôt parti du royaume de Lotharingie ou royaume de Lorraine, que les faibles successeurs de Charlemagne essayèrent vainement de reconquérir.

Cependant, deux puissances s'élevèrent peu à peu dans ce pays, celle des évêques de Verdun et celle des comtes de Bar, qui profitèrent de la rivalité des rois de France et des empereurs d'Allemagne. Mais au XIII[e] siècle, l'un de ces comtes, Henri III, gendre du roi d'Angleterre, ayant pris parti contre Philippe-le-Bel, fut vaincu par le roi, et dès lors tout son domaine, situé à l'O. de la Meuse, releva de la couronne; ses successeurs ne furent que les hommes-liges du roi, dont les droits de suzeraineté furent établis par un traité en 1301.

Les rois de France ménagèrent toutefois, ces puissants seigneurs. Le Barrois, érigé en duché, échut au cardinal de Bar, et plus tard, il passa entre les mains de la famille de Lorraine, dans la personne de René d'Anjou. Après la mort de Charles-le-Téméraire, qui avait attaqué la Lorraine, Louis XI s'empara du duché de Bar, et il ne fut restitué à ses légitimes possesseurs que pendant le règne de Charles VIII.

L'occupation de Verdun par Henri II, et les traités de Cateau-Cambrésis et de Westphalie, diminuèrent beaucoup la puissance temporelle des évêques.

Ce fut en 1632, que la Lorraine et le Barrois furent envahis par les troupes de Louis XIII ; Bar-le-Duc et Saint-Mihiel furent pris d'assaut, et le résultat de cette guerre qui ensanglanta les vallées de la Meuse et de l'Ornain, amena la réunion à la France des territoires de Clermont, de Stenay et de Jametz. Pendant le règne de Charles IV, Louis XIV recommença la guerre, et la Lorraine et le Barrois lui appartenaient, à la mort du prince Charles, quand la paix de Ryswick les rendit au duc Léopold. Ce fut le traité de Vienne, en 1738, qui régla définitivement le sort de la Lorraine; il l'attribua au roi Stanislas Leczinski, et à sa

mort, en 1766, par reversion stipulée, la Lorraine devint définitivement une province française.

Lorsque la circonscription territoriale fut remaniée en 1790, le département de la Meuse se forma de l'ancien duché de Bar, d'une partie de la Lorraine et d'une portion de la province des Trois-Évêchés.

Hommes célèbres. — Le département de la Meuse a produit un certain nombre d'hommes remarquables, parmi lesquels on peut citer : François de Guise; dom Calmet; le général Chevert; le cardinal de Luxembourg; l'historien Richard de Wasbourg; la comtesse Dubarry; le conventionnel Drouet; les maréchaux Gérard, Oudinot, Exelmans; les généraux Eblé, Jacqueminot; l'horloger Lepaute; l'hydrographe Beautemps-Beaupré, etc.; et parmi les contemporains, le ministre Thouvenel; le général Oudinot; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Meuse comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Bar-le-Duc. .	8 cant.	128 comm.
— de Commercy...	7 —	179 —
— de Montmédy...	6 —	131 —
— de Verdun......	7 —	149 —
	28 cant.	587 comm.

Le département de la Meuse forme la 2e subdivision de la 5e division militaire dont le siége est à Metz.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Verdun, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Besançon; ce diocèse comprend 30 cures, 425 succursales, 56 vicariats rétribués par l'État, un grand et un petit séminaire à Verdun. Les protestants possèdent un temple, et les juifs une synagogue à Bar-le-Duc.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Nancy, par les quatre tribunaux de première instance de Bar-le-Duc, de Montmédy, de Saint-Mihiel, de Verdun, et les deux tribunaux de commerce de Bar-le-Duc et de Verdun.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Nancy, et possède un lycée à Bar-le-Duc, quatre colléges communaux à Commercy, Étain, Saint-Mihiel et Verdun, une école normale d'instituteurs à Bar-le-Duc, et un grand nombre d'écoles publiques et libres. L'instruction publique est très-répandue dans le département, et les neuf-dixièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes.—Voici les principales localités du département de la Meuse :

ARRONDISSEMENT DE BAR-LE-DUC.

Bar-le-Duc (15 334 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la rive gauche de l'Ornain, à 254 kilomètres de Paris. Cette ville est divisée en ville haute et en ville basse; de ses anciennes fortifications, la première a conservé une vieille tour de l'Horloge et quelques restes de l'ancien château qui fut incendié vers le milieu du XVIIe siècle; c'est dans la ville haute que se trouve la cathédrale de *Saint-Étienne*, qui possède un célèbre squelette de marbre blanc, chef-d'œuvre du au ciseau d'un élève de Michel-Ange, et qui orne le mausolée de René de Châlons. La ville basse, bien construite, est traversée par l'Ornain que franchissent trois ponts de pierre, dont l'un est orné d'une chapelle. Les statues des maréchaux Exelmans et Oudinot ornent la ville.

Les filatures de coton, mues par les eaux de l'Ornain, les bonneteries, les quincailleries, les corroieries, les tanneries, les faïenceries, les verreries, les teintureries, etc., forment les principaux établissements industriels de Bar-le-Duc; ses confitures de groseille et de framboise sont renommées. Son commerce porte sur les vins rouges, principalement ceux de Bar-le-Duc qui sont très-estimés, sur les fers, les planches, les divers produits du sol, etc.

Bar-le-Duc existait déjà du temps des rois mérovingiens, mais son histoire n'est authentique qu'à partir du Xe siècle, lorsque le duc de Lorraine, Frédéric Ier, y fit construire la forteresse aujourd'hui en ruines, autour de laquelle se groupa la ville haute. Louis XI s'en empara en 1474 et la fortifia; plus tard, elle fut prise par les troupes de Louis XIII et de Louis XIV, qui fit détruire ses fortifications en 1670.

Ancerville (2177 hab.), chef-lieu de canton, situé entre les cours de la Marne et de la Saulx, est renommé pour ses cerises, et en général pour ses fruits et ses vins. On admire à 2 kilomètres de cette petite localité, la grotte des *Sarrasins*, longue de 200 mètres et ornée de belles stalactites.

Ligny-en-Barrois (3792 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ornain, possède des filatures de coton, des moulins, des tanneries, etc., et exploite des carrières et des minières de fer. Cette petite ville est encore entourée en partie de ses anciennes fortifications, et on y remarque une tour classée parmi les monuments historiques.

Montiers-sur-Saulx (1413 hab.), chef-lieu de

canton, est situé près d'une forêt de 1000 hectares, et possède un haut-fourneau et une fonderie de fer.

Revigny (1562 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Othain, a des ateliers pour la fabrication des machines hydrauliques.

Triaucourt (970 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de l'Argonne, est riche en antiquités de l'époque romaine. Les draperies, les quincailleries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Vaubecourt (1030 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Aisne, fait principalement le commerce des fers, et a des fabriques de faucilles, des tanneries, des huileries, etc.

Vavincourt (659 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des vins rouges et possède une fonderie.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Fains* (1760 hab.); *Cousances-aux-Forges* (1340 hab.); *Longeville* (1220 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE COMMERCY.

COMMERCY (4099 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Meuse, à 40 kilomètres de Bar-le-Duc. C'est une assez jolie ville dont on remarque le château, qui sert aujourd'hui de quartier de cavalerie, et la sous-préfecture, installée dans un ancien couvent de *Bénédictins;* son église principale est ornée de belles colonnes.

Cette localité est assez industrielle et commerçante ; elle possède une filature de coton, des forges qui produisent annuellement un million de kilogrammes de fer, des fours à chaux, des quincailleries, des bimbeloteries, des fabriques de pâtisseries, etc., et son commerce porte principalement sur les chevaux, les bestiaux et les ouvrages de vannerie.

L'histoire de Commercy ne remonte qu'au IXe siècle; ses seigneurs relevaient alors de l'évêque de Metz; cette petite ville fut assiégée en 1544 par Charles-Quint, et ne se rendit qu'après une héroïque résistance; elle passa en 1744 sous la domination de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, qui se plut à l'embellir et qui la dota d'un magnifique hôpital. Elle fut réunie à la France avec toute la Lorraine.

Gondrecourt (1712 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ornain, possède des briqueteries, des scieries hydrauliques et des tanneries.

Pierrefitte (565 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Aire, a des fabriques de cire, des huileries et des tanneries.

Saint-Mihiel (5403 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Meuse, possède un Saint-Sépulcre de pierre, sculpté et décoré par un élève de Michel-Ange, qui est renfermé dans l'église de *Saint-Étienne* et classé parmi les monuments historiques; dans son église paroissiale s'élèvent les tombeaux de trois princes de la maison de Lorraine; en dehors de la ville, on remarque les vestiges d'un camp romain, élevé sur une montagne. Les forges, les filatures de coton, les fabriques de dentelles, forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait principalement le commerce des vins rouges.

Vaucouleurs (2542 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Basse-Meuse, possède des tanneries, des forges, des fabriques de cotonnades, de bonneterie, etc. On y remarque les restes d'un château féodal, et l'ancien hôtel où Jeanne d'Arc demeura en qualité de servante. Près de Vaucouleurs, à Thusey, se trouve une fonderie très importante.

Vigneulles (1007 hab.), chef-lieu de canton, situé près d'un étang, possède des vignobles dont les vins sont assez estimés.

Void (1360 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Fluent, a des minières, des papeteries, des fabriques de fromages renommés; on y pêche des truites excellentes et des écrevisses; son principal commerce porte sur l'huile et les bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Demange-aux-Eaux* (900 hab.); *Sampigny* (1228 hab.); *la Croix-sur-Meuse* (1065 hab.); *Sorcy* (1300 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTMÉDY.

MONTMÉDY (2135 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, et place de guerre de deuxième classe, est situé sur la rive gauche du Chiers, à 80 kilomètres de Bar-le-Duc. Montmédy comprend d'abord une ville haute, pittoresquement bâtie sur un rocher et défendue par une muraille, huit bastions et six demi-lunes, dont quelques-unes ont été construites par Vauban, et une ville basse, entourée d'une muraille percée de trois portes également couvertes par des demi-lunes; l'église principale est moderne et s'élève dans la ville haute.

Les fabriques de chamoiserie forment les principaux établissements industriels de cette localité, et on y fait un commerce assez actif de vins et de céréales.

Montmédy fut fondé au XIIIe siècle par le comte de Chiny; cette ville devint rapidement prospère; elle appartint à la maison de Luxem-

bourg, et passa ensuite sous la domination espagnole; elle fut assiégée en 1657 par Louis XIV, et cédée à la France par le traité des Pyrénées, en 1659. Les alliés, en 1815, après la bataille de Waterloo, s'emparèrent, non sans peine, de la ville basse, dont un assez grand nombre de maisons fut incendié.

Damvillers (910 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Tinte, a conservé quelques parties de ses fortifications qui furent agrandies par Charles-Quint. Les brasseries, les quincailleries, les tuileries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, qui fait surtout le commerce des bois de construction.

Dun-sur-Meuse (972 hab.), chef-lieu de canton, a des scieries, des fonderies et des fabriques de parquet. On y remarque les restes d'un château-fort et des anciennes fortifications.

Montfaucon (1054 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de l'Argonne et aux sources de l'Andon, fait principalement le commerce des toiles, des eaux-de-vie, des bois, de la mercerie, de l'épicerie, des étoffes, etc Là se voient les restes curieux d'une très-ancienne abbaye, dont la fondation remonte au VIIIe siècle.

Spincourt (515 hab), chef-lieu de canton, situé sur l'Othain, possède de petits étangs assez poissonneux.

Stenay (2888 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Meuse, est une très-ancienne ville, dont le territoire recèle une grande quantité d'objets archéologiques, médailles, tombeaux, urnes, armures, etc. Elle devint une place assez importante, fut assiégée par Turenne, puis par Louis XIV qui fit raser ses fortifications, et en 1792, par les Autrichiens. On trouve à Stenay des forges très-considérables, des moulins, des scieries hydrauliques, des tuileries, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Marville* (1315 hab.); *Brandeville* (960 hab.); *Brieulles-sur-Meuse* (945 hab.); *Mouzay* (1545 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN-SUR-MEUSE.

VERDUN-SUR-MEUSE (12941 hab.), sous préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 48 kilomètres de Bar-le-Duc. C'est une place de guerre et le chef-lieu de la 2e subdivision militaire; elle est bâtie d'une façon pittoresque, et de sa promenade de la Roche, la vue domine toute la rive gauche de la rivière. Les monuments de Verdun n'ont rien qui les signale à l'attention des voyageurs; sa cathédrale offre un regrettable mélange de plusieurs styles; on remarque à Verdun une porte élevée au moyen âge, et flanquée de deux grosses tours, l'évêché qui est moderne, la citadelle, la caserne de cavalerie, les fortifications, les ponts, la place Sainte-Croix, ornée de la statue en bronze de Chevert, etc.

La principale industrie de Verdun est la distillerie et la confiserie, qui exportent annuellement 70 000 hectolitres de dragées et 15 000 hectolitres de liqueurs; on y trouve aussi de nombreux moulins, des fonderies, des huileries, des tanneries, des chamoiseries, etc.

L'origine de Verdun est très-ancienne; avant l'invasion romaine, elle formait la ville principale des *Verodunenses*, souffrit beaucoup des hordes barbares qui se jetèrent sur la Gaule, fut assiégée en 502 par Clovis, et vit conclure, en 843, le traité qui partagea l'immense empire de Charlemagne. Les évêques de Verdun devinrent très-puissants, jusqu'au moment où Charles-Quint fit occuper la ville par une garnison allemande; Henri II s'en empara en 1552, et Henri IV reçut de ses bourgeois serment de fidélité en 1601. Louis XIV fit accroître ses fortifications par Vauban. En 1792, les Prussiens, maîtres de Longwy, vinrent assiéger Verdun, et Beaurepaire, son héroïque défenseur, se tua pour ne point se rendre aux étrangers.

Charny (439 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Meuse, a des moulins à blé et à huile, et des scieries mécaniques.

Clermont-en-Argonne (1304 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur l'Aire et près de la forêt de l'Argonne.

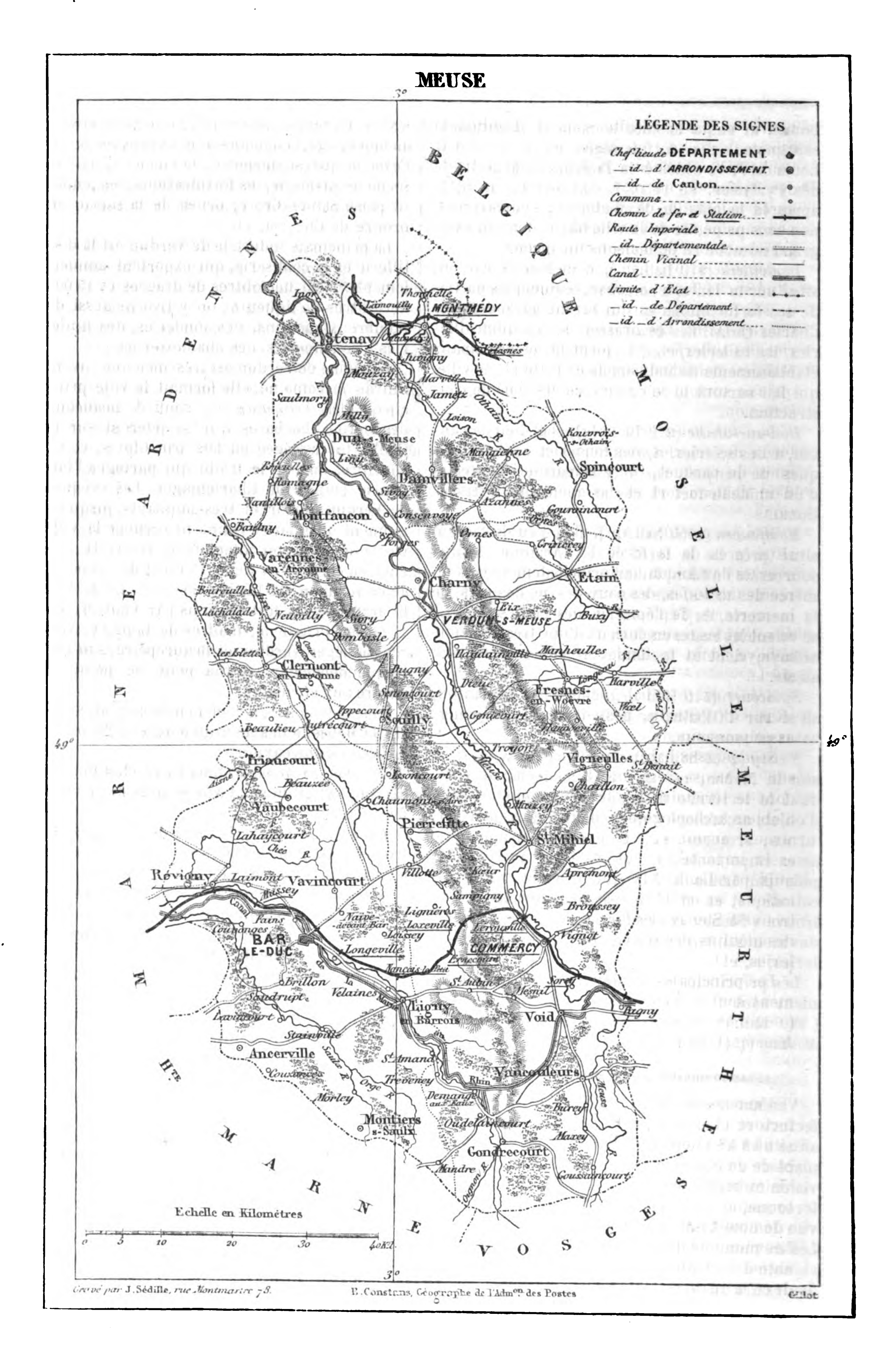
Étain (2653 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Orne, a des fours à chaux, des huileries, des tanneries, des poteries, et exploite des carrières; on y fait un très-important commerce de céréales. Son église, qui fut élevée au XVe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Fresnes-en-Woëvre (965 hab.), chef-lieu de canton, situé entre les cours de la Meuse et de l'Orne, a des quincailleries et des tanneries.

Souilly (917 hab.), chef-lieu de canton, situé entre l'Aire et la Meuse, fabrique spécialement des bois pour la brosserie.

Varennes-en-Argonne (1503 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Aire et près de la forêt de l'Argonne, a des fabriques de biscuits, des papeteries, des huileries, des poteries, des filatures de laine, etc. On y voit les ruines d'un ancien château. C'est à Varennes que le 17 juin 1791, Louis XVI fut arrêté par Drouet.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Sommedieue* (1172 hab.); *Ornes* (1260 hab.); *les Islettes* (1180 hab.); etc.


MEUSE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
BELGIQUE
MOSELLE
ARDENNES
MARNE
HTE MARNE
VOSGES
MEURTHE
MONTMÉDY
Stenay
Dun-s-Meuse
Spincourt
Damvillers
Montfaucon
Varennes en Argonne
Charny
Etain
VERDUN-S-MEUSE
Clermont en Argonne
Fresnes en Woëvre
Souilly
Triaucourt
Vaubecourt
Vigneulles
Pierrefitte
St Mihiel
Revigny
Vavincourt
BAR LE-DUC
COMMERCY
Void
Ligny en Barrois
Ancerville
Vaucouleurs
Montiers s-Saulx
Gondrecourt
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 Kil.
3°
49°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78.
E. Constans, Géographe de l'Admon des Postes



Vue générale de Vannes.

MORBIHAN.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Morbihan, situé dans la région N.-O. de la France, doit son nom à sa position sur le golfe du Morbihan. C'est un département maritime dont les limites sont : au N., le département des Côtes-du-Nord; au S., l'Océan atlantique; à l'E., les départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure; à l'O., celui du Finistère.

L'aspect du Morbihan est très-pittoresque; sa partie septentrionale est accidentée par des collines couvertes de landes et tapissées de bruyères, dont l'inclinaison générale se dirige vers le S., et qui viennent mourir sur des plaines fertiles. Ses côtes capricieusement découpées, formant des baies, des rades, des ports, sont hérissées de caps et de promontoires; la presqu'île de Quiberon s'allonge en mer sur une longueur de 12 kilomètres, et les presqu'îles de Rhuis et de Crach par

leurs pointes rapprochées ferment cette petite mer intérieure, que les Celtes ont appelée Morbihan. Au large, l'Océan est semé d'îles nombreuses et souvent très-sauvages, telles que Belle-Isle, Groix, Houat, Hœdic, qui ajoutent encore à la beauté de ce littoral.

Orographie — Hydrographie. — Le principal relief du Morbihan est indiqué, dans sa partie septentrionale, par des contreforts détachés des *Montagnes-Noires*, qui se dessinent à travers les arrondissements de Ploërmel et de Napoléonville, et dont le point culminant ne dépasse pas 180 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département du Morbihan, situé sur le versant de l'Atlantique, appartient à l'E., au bassin de la *Vilaine*, et à l'O., aux bassins du *Blavet* et de l'*Auray*, petits fleuves côtiers qui arrosent sa partie occidentale.

La *Vilaine*, qui prend sa source dans les collines de Juvigné du département de la Mayenne, traverse le département auquel elle a donné son nom, sépare un instant la Loire-Inférieure du Morbihan, entre dans ce dernier par l'E. de l'arrondissement de Vannes, passe sous le pont suspendu de la Roche-Bernard, et se jette dans l'Atlantique, à Pénestin, après un cours total de 220 kilomètres. Pendant ses 42 kilomètres de parcours dans le Morbihan, le principal affluent de la Vilaine est l'*Oust* qui prend sa source dans les collines de Corley des Côtes-du-Nord, entre dans le Morbihan par l'angle N.-O. de l'arrondissement de Ploërmel, baigne Saint-Samson, se confond avec le canal de Nantes-à-Brest, arrose Rohan, Josselin, Malestroit, et finit à 2 kilomètres au-dessous de Redon, après un cours de 150 kilomètres, pendant lequel il absorbe le *Larhon* qui finit à Saint-Samson, le *Lié* qui vient des Côtes-du-Nord, le *Niniam* qui baigne la Trinité, Mohon, la Croix-Helléan, et se grossit du *Leverin* et du *Livet*, la *Claye* qui vient du canton de Saint-Jean-Brévelay et baigne Bohal, l'*Aff* qui vient du canton de Plélan dans le département d'Ille-et-Vilaine, passe près de Guer, et finit en aval de Glénac, et l'*Artz* qui vient du canton de Granchamp, dans l'arrondissement de Vannes, et finit à Redon.

Le *Blavet*, qui prend sa source dans l'étang de ce nom, situé dans le département des Côtes-du-Nord, entre dans celui du Morbihan, par le N. de l'arrondissement de Napoléonville, arrose Napoléonville, Hennebont, et va se jeter dans l'Océan, en formant la baie de Lorient, après un cours total de 145 kilomètres, dont 95 dans le Morbihan; pendant ce parcours, ses principaux affluents sont : 1° la *Sar* qui vient de la commune de Silfiac, au N. de l'arrondissement de Napoléonville ; 2° l'*Evel* qui arrose Baud et se grossit du *Lignan* et du *Tarun*; 3° le *Scorff* qui prend sa source dans les Côtes-du-Nord, entre par le N. dans l'arrondissement de Napoléonville, baigne Langcëlan, Guéménée, Pontscorff, et finit à Lorient dont il forme le port, après un cours de 70 kilomètres, accru du *Dourdu* et du *Kerlustan*.

L'*Auray*, qui naît dans ce canton de Grand-Champ, baigne Auray, et se jette dans le Morbihan, après avoir absorbé la *Sale*.

Les étangs et les marais sont assez nombreux sur la lisière maritime du Morbihan.

Climat. — Le climat du Morbihan est doux et humide; la température y varie fréquemment pendant le printemps et l'automne; les étangs et les marais des côtes donnent naissance à des exhalaisons malsaines, qui rendent cette partie du département fort insalubre. Le vent dominant est celui du S.-O., qui souffle de la mer.

Superficie. — Population. — La superficie du Morbihan est 679 781 hectares, et sa population de 501 084 habitants; ce qui donne environ 80 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 99 869 âmes depuis le commencement du siècle, et depuis le dernier recensement de 1860, cette augmentation a été de 14 580 âmes. Les industriels et commerçants composent presque la moitié de cette population ; on y compte 172 000 agriculteurs, 30 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 30 000 sans profession.

L'habitant du Morbihan a de grandes vertus domestiques, qui sont l'extrême pureté des mœurs, la probité, la compassion pour les malheurs d'autrui, et la résignation dans ses propres infortunes, poussée jusqu'au stoïcisme; son jugement est droit, son bon sens est reconnu, mais il n'a ni esprit naturel, ni imagination vive, et il montre une extrême indécision, quand il s'agit de prendre un parti dans ses propres affaires, et peu de confiance dans les conseils d'autrui. Ces diverses observations s'appliquent surtout aux habitants des campagnes, car, dans les villes, l'ancienne originalité bretonne s'efface de jour en jour.

La langue française est généralement employée dans les grands centres du département; mais les campagnes ont conservé l'usage du Bas-Breton, langue primitive, qui s'est encore conservée dans toute sa pureté celtique.

Agriculture. — Le domaine agricole du Morbihan se décompose comme suit : 260 600 hectares de terres labourables, 63 500 de prairies naturelles, 1700 de vignes, 274 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 73 500 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est morcelée en 2 millions de parcelles, possédées par 120 000 propriétaires.

Le Morbihan est un département agricole, que le dessèchement des marais, l'assainissement de certaines vallées, le drainage, rendront très-riche un jour, en transformant ses landes stériles en prairies productives; l'agriculture, longtemps arriérée, y fait, chaque année, de nouveaux progrès, sous l'influence des comices et des sociétés agricoles. — Il existe une ferme-école à Trécesson dans la commune de Campénéac, située dans l'arrondissement de Ploërmel.

La production des céréales l'emporte sur la consommation locale; le sarrasin est cultivé sur une grande partie du territoire et s'accommode bien de ce sol particulièrement schisteux; la valeur diverse des céréales dépasse, année commune, 35 millions de francs. Les autres cultures rapportent annuellement près de 6 millions de francs; ce sont le chanvre, particulièrement cultivé dans les arrondissements de Vannes et de Ploërmel sur une superficie de 5000 hectares, le lin, les pommes de terre dont on récolte 1300 mille hectolitres, les pommiers et les poiriers, dont les fruits servent à la fabrication de 441 000 hectolitres de cidre pour une valeur de 2 millions de francs, les vignes qui n'occupent que 1700 hectares environ dans l'arrondissement de Vannes, les châtaigneraies, les forêts, dont les principales essences sont le chêne, le hêtre et le pin, les plantes marines du littoral, les ajoncs et les genêts des landes. La valeur des pâturages, des prairies naturelles, est environ de 9 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche assez importante de l'industrie agricole, et les espèces, assez communes généralement, tendent à s'améliorer; on compte environ 47 000 chevaux, principalement de race bretonne, 315 000 bêtes à cornes, de race bretonne également, 220 000 moutons estimés pour leur laine, 69 000 porcs, 84 000 ruches d'abeilles, 8000 boucs, chèvres et chevreaux, etc. Les plaines et les bois récèlent du gibier en abondance, et les oiseaux aquatiques sont très-nombreux et très-variés sur le littoral; les côtes sont poissonneuses et riches en harengs, sardines, soles, raies, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 27 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 50 millions.

Mines — Carrières. — Le département du Morbihan est principalement formé de terrains primitifs et de transition; ses gisements métalliques consistent en fer oxydé et plomb sulfuré, qui se rencontre près de Baud, dans l'arrondissement de Napoléonville, en argent, en étain, etc. On exploite du schiste, du grès, du granit, des ardoisières, du cristal de roche, de la terre à potier, du sable, etc., sur divers points du territoire.

Les principales sources thermales du département sont ferrugineuses; elles se trouvent à Napoléonville, à Hennebont, à Ploërmel, etc., mais sont peu actives et peu fréquentées.

Industrie. — Commerce. — Le département du Morbihan est moins manufacturier qu'agricole, et l'industrie y est encore médiocrement développée; il existe quelques manufactures de draps et de lainages, des filatures de coton, des fabriques de dentelles et de produits chimiques, des tanneries, des papeteries, des verreries, des chapelleries, des ateliers de construction pour les navires, des hauts-fourneaux des forges produisant du fer au bois, etc.; on y exploite 12 minières de fer qui donnent environ 55 000 quintaux métriques de minerai, des ardoisières, des mines d'étain, et des marais salants sur le littoral dont le rendement peut être évalué à 66 000 quintaux métriques de sel.

Le commerce porte principalement sur les céréales, les chevaux, le beurre, les salaisons, le miel, les peaux, le lin, la cire, etc.

Le mouvement de la navigation occupe 27 ports, dont les principaux sont ceux de Lorient, de Vannes, d'Auray, de Sarzeau, du Palais, de Belle-Croix, de Port-Louis, etc. La navigation à voile et à vapeur y emploie annuellement 500 navires jaugeant environ 60 000 tonnes, et le cabotage, 14 000 navires jaugeant 375 000 tonnes; la pêche de la sardine occupe aussi un certain nombre de bateaux.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le Morbihan est desservi par 7 routes impériales longues de 576 kilomètres, 14 routes départementales d'une longueur de 306 kilomètres, et divers chemins de grande communication, d'intérêt commun ou vicinaux, dont le développement total est de 3140 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 313 kilomètres.

Le Morbihan est traversé par le canal de *Nantes-à-Brest*, qui commence sur la Loire, à

Nantes, remonte la Vilaine jusqu'à son confluent avec l'Oust, sur la frontière E. de l'arrondissement de Vannes, pénètre dans l'arrondissement de Ploërmel, passe à Malestroit, à Josselin, à Rohan, entre dans l'arrondissement de Napoléonville, remonte le Blavet et va finir sur la rivière de l'Aulne qui est navigable jusqu'à Brest, après un développement total de 350 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 232 écluses. Le Blavet, canalisé depuis Napoléonville, est navigable jusqu'à l'Océan.

Le département du Morbihan est desservi : 1° par l'embranchement de *Savenay à Châteaulin*, qui appartient au réseau d'Orléans, avec stations à Saint-Jacut, Malansac, Questembert, Elven, Vannes, Sainte-Anne, Auray, Landevant, Hennebont, Lorient et Gestel; 2° par le sous-embranchement d'*Auray à Napoléonville*, du même réseau, avec stations à Pluvignier, Baud et Saint-Nicolas.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 166 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département du Morbihan, était habité avant l'invasion romaine, par la peuplade armoricaine des *Venètes;* cette population se composait surtout d'audacieux marins, qui manœuvraient habilement leurs navires de guerre, et qui résistèrent courageusement aux troupes de César; mais vaincus par les galères romaines, ils durent payer de leur sang une héroïque résistance envers les envahisseurs.

Soumis à Rome, le pays des Venètes eut alors large part à ses adroites libéralités; de nombreuses et utiles voies le sillonnèrent, et c'est peut-être de tous les départements de la France, celui qui a conservé le plus de témoignages de l'époque druidique et de l'occupation romaine; on peut même dire que le nombre en est infini. Sous la nouvelle administration, le pays redevint commerçant, et les habitants reprirent leurs habitudes maritimes.

Le christianisme fit son apparition au IVe siècle, et vers 465, Vannes, siége d'un évêché, vit un concile se réunir dans ses murs. A partir du VIe siècle, les comtes de Vannes se firent indépendants, et restés barbares, ils devinrent la terreur des pays environnants; l'autorité des Carlovingiens fut reconnue par eux, mais depuis Charlemagne jusqu'au XIIe siècle, ils furent perpétuellement en guerre avec les comtes de Rennes. A cette époque, Henri II, roi d'Angleterre, envahit la contrée et s'empara de Vannes; vers le milieu du XIVe siècle, après diverses alternatives, les Anglais étaient encore maîtres de cette ville, et en furent chassés par Olivier de Clisson et Beaumanoir.

Après avoir tant excité l'envie des rois d'Angleterre, cette province fut convoitée par les ducs de Bretagne, et le dernier d'entre eux, François II, y établit la résidence du parlement. Pendant toute la période qui suivit, Vannes, en qui se concentre l'histoire du département, devint florissante; mais pendant le règne de Charles VIII, elle dut passer avec toute la Bretagne entre les mains du roi de France, et c'est même dans cette ville que fut votée la réunion définitive de la Bretagne à la France, en 1532. Depuis cette époque, le pays fut peu éprouvé par les guerres religieuses ou les dissensions politiques qui troublèrent le royaume. Pendant la Révolution, les paysans se soulevèrent à la voix de leurs curés, et ils échouèrent dans leurs tentatives contre Vannes; mais la ville, surprise par Cadoudal, en l'an VIII de la République, fut reprise par les républicains. Après la funeste affaire de Quiberon, les émigrés furent fusillés à Vannes, en 1795.

En 1790, à l'époque où la France fut divisée en départements, le Morbihan se forma d'une partie de la Basse-Bretagne.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables nés dans le Morbihan, on peut citer : le connétable DE RICHEMONT; le duc HENRI DE ROHAN; LESAGE; le capitaine DUCOUÉDIC; BISSON; le conventionnel LEQUINIO; GEORGES CADOUDAL; les amiraux BOUVET, ALLEMANT, etc.; l'agronome TROCHU; le comte de KERGORLAY; LEPERDIT, maire de Vannes en 1793; etc.; et parmi les contemporains : le poëte BRIZEUX; l'homme d'État BILLAULT; le compositeur VICTOR MASSÉ; le publiciste JULES SIMON; le docteur GUÉPIN; les généraux TROCHU et DE LOURMEL; etc.

Divisions administratives. — Le département du Morbihan comprend *quatre arrondissements*, qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de	Vannes.......	11 cant	79 comm.
—	Lorient......	11 —	51 —
—	Napoléonville.	7 —	48 —
—	Ploërmel.....	8 —	65 —
		37 cant.	243 comm.

Le département du Morbihan forme la 2e subdivision de la 16e division militaire, dont le siége est à Rennes.

Il forme le diocèse de Vannes, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Rennes; ce diocèse comprend 37 cures, 230 succursales, 315 vicariats rétribués par l'État,

un grand séminaire à Vannes et un petit séminaire à Sainte-Anne.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Rennes, par ses quatre tribunaux de première instance, siégeant aux chef-lieux d'arrondissements, et les deux tribunaux de commerce de Lorient et de Vannes.

Compris dans le ressort de l'Académie de Rennes, il a un lycée à Napoléonville, 3 collèges communaux à Lorient, à Auray et à Josselin, une école normale d'instituteurs, et 434 écoles publiques et libres. L'instruction est encore peu répandue dans ce département, et plus de la moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort ne sait ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Morbihan :

ARRONDISSEMENT DE VANNES.

VANNES (14 560 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en deux cantons, est située au confluent du Meucon et du Tréluhan, à 459 kilomètres de Paris. Vannes se divise en ville haute et en ville basse; la première est moderne; la seconde avec ses maisons en bois, à fenêtres gothiques, à pignons sur rue, a gardé tout l'aspect féodal du moyen âge; les murs de la ville datent de l'époque gallo-romaine, ainsi que des XIIIe, au XIVe et au XVe siècle, et l'on y remarque encore des tours et des portes très-curieuses. Les édifices anciens sont nombreux à Vannes, mais sans grande valeur, et aucun n'a été classé parmi les monuments historiques; la cathédrale *Saint-Pierre* après avoir été incendiée par les Normands, fut reconstruite pendant les XIIIe et XIVe siècles, et renferme quelques curiosités archéologiques; la *Chapelle du présidial* est du XIIIe siècle; les trois couvents des *Capucins*, des *Carmélites* et des *Visitandines*, servent de pensionnat, de maison centrale de détention et de caserne d'infanterie; le couvent des *Jacobins*, est occupé par la gendarmerie, et celui des *Dames de la Retraite* par le tribunal de première instance; l'évêché est installé dans le monastère des *Carmes-Déchaussés*, et le palais épiscopal dans l'ancien château de la Motte, rebâti au XVIIe siècle; l'hôtel de ville occupe l'ancienne chambre des comptes, et la salle de spectacle est une ancienne halle; on voit que tous les services publics ont trouvé à se loger dans les vieux édifices du passé; quelques maisons particulières des époques gothique et Renaissance complètent la série des curiosités de la ville.

Les chantiers de construction pour les navires, les tanneries, les corderies, les fabriques de cotonnade, etc., forment les principaux établissements industriels de Vannes, et son commerce exporte du sel, des céréales, du chanvre, du cidre, du miel, des bestiaux, etc. Son port est accessible aux navires de 150 tonneaux, et ceux de 800 tonneaux peuvent remonter jusqu'à 4 kilomètres de la ville. Le mouvement de la navigation, à l'entrée et à la sortie, est représenté environ par 1000 à 1200 navires, qui jaugent à peu près 16 000 tonnes.

L'origine de Vannes est très-ancienne; au temps des Venètes, dont elle formait la capitale, cette ville portait le nom de *Dariorigum*; elle fut ravagée par les Normands, en 847 et en 865, et souffrit beaucoup des guerres de Simon de Montfort et des comtes de Blois, qui se disputèrent la souveraineté de la Bretagne.

Elven (3515 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Arz, fait le commerce des bestiaux, des châtaignes et du blé. On voit, à 2 kilomètres de cette petite ville, un monument historique connu sous le nom de *Tour d'Elven*, qui appartenait à l'ancienne forteresse de Largouët.

La Roche-Bernard (1218 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Vilaine, que traverse un pont suspendu à 33 mètres de hauteur au-dessus des plus hautes marées, forme un petit port qui exporte des céréales, des bestiaux et du beurre; on y exploite des ardoisières. Non loin s'élèvent les ruines du château de l'Isle et le château de la Bretesche qui date du XVe siècle.

Sarzeau (5950 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la presqu'île de Rhuis, a des moulins à vent et des marais salants; son territoire renferme des gisements de plomb argentifère; son commerce porte principalement sur les bois, les fers, les grains, les bestiaux, etc. On remarque dans cette petite ville des vestiges nombreux de l'époque celtique et romaine, une chapelle du moyen âge, les ruines du château de Sucinio et la maison où naquit Lesage.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Allaire* (2252 hab.), *la Gacilly* (1460 hab.), situé sur l'Aff, qui exploite des carrières de moellon, et fait le commerce du charbon et du bois, *Grand-Champ* (3923 hab.), où se trouvent les hauts-fourneaux et fonderies de *Lanvaux*, et qui possède de curieuses antiquités, *Questembert* (4049 hab.), où l'on remarque une voie romaine, des retranchements de la même époque, de nombreuses chapelles très-richement ornées, et d'intéressantes maisons des XVIe et XVIIe siècles, *Rochefort* (962 hab.), très-curieuse localité avec des ruines d'un château-fort, des chapelles, et une lande semée de blocs de pierres comme les champs de Carnac, et

Muzillac (2402 hab.), avec ruines celtiques et dolmens.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arzon* (2432 hab.); *Baden* (2633 hab.); *Caden* (2246 hab.); *Carentoir* (4665 hab.); *Malansac* (2266 hab.); *Nivillac* (3090 hab.); *Noyal-Muzillac* (2420 hab.); *Péaule* (2400 hab.); *Saint-Dolay* (2537 hab.); *Séné* (2815 hab.); *Sulniac* (2326 hab.); *Surzur* (2151 hab.); *Theix* (2558 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LORIENT.

LORIENT (37 655 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, préfecture maritime, chef-lieu du 3e arrondissement maritime et place de guerre de deuxième classe, divisé en deux cantons, est situé à l'embouchure du Scorff et du Blavet, à 70 kilomètres de Vannes. C'est une ville régulièrement construite, mais dont les édifices publics, tels que l'église *Saint-Louis*, l'hôtel de la préfecture maritime, l'arsenal et les casernes, n'ont aucun caractère; une des places de la ville est ornée de la statue en bronze de l'héroïque Bisson, et le cimetière possède le tombeau de Brizeux, avec la statue du poëte breton, par Etex.

La rade de Lorient est accessible aux navires du plus fort tonnage, elle est éclairée par 4 phares de quatrième ordre. Son port militaire est considéré comme l'un des premiers de France pour les constructions navales; on a pu y construire les plus forts bâtiments cuirassés de la flotte. Son port marchand, pourvu d'un bassin à flot établi devant les quais de la ville, reçoit et expédie, année moyenne, 200 bâtiments, jaugeant 35 000 tonneaux, et près de 4000 caboteurs, dont le tonnage dépasse 120 000 tonnes.

Les principaux établissements industriels de Lorient, sont des ateliers de construction pour les machines à vapeur, des fonderies, des presses hydrauliques, des forges, des corroieries; on y arme pour la grande pêche, et la pêche de la sardine y occupe de nombreux bateaux. Son commerce porte sur les farines, les vins, les eaux-de-vie, les draps, les fers, le plomb, les objets de mercerie et de quincaillerie, etc.

Lorient est une ville d'origine moderne; elle fut construite en 1719 par la Compagnie des Indes orientales, qui, en 1770, à sa liquidation, en fit remise au roi Louis XV.

Auray (4542 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rivière de ce nom, qui la divise en deux parties et forme un petit port fréquenté par les caboteurs; cette localité possède des ateliers de construction pour les navires, une scierie à vapeur, des tanneries, et fait le commerce des céréales, des bois, des fers, des vins, des bestiaux, des chevaux, etc. Son ancienne église du *Saint-Esprit*, qui date du XIIIe siècle, a été transformée en collége.

Hennebont (5112 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Blavet et près de l'Océan, forme un port commerçant, accessible aux navires de 300 tonneaux, et dont le mouvement maritime est représenté par une centaine de bâtiments, représentant 10 000 tonnes, et 800 caboteurs, jaugeant environ 30 000 tonnes. Cette petite ville possède des chantiers de construction, des briqueteries, des tanneries, des scieries, etc., et fait principalement le commerce des fers, des pierres, du cidre, du chanvre, des grains, des peaux, etc. On remarque à Hennebont des restes de son ancienne enceinte fortifiée, l'église *Notre-Dame-de-Paradis*, du XVIe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques, un magnifique viaduc du chemin de fer, et les ruines de son ancien château.

Le Palais (4852 hab.), chef-lieu de canton, forme le petit port de Belle-Isle-en-Mer, la plus curieuse et la plus pittoresque île du Morbihan, qui mesure 16 kilomètres de long sur 8 kilomètres de large. Le Palais est une place de guerre de première classe; son port, pourvu d'un bassin à flot, est accessible aux navires de 300 tonneaux; on fabrique dans cette localité des conserves de sardines, de thon et d'anchois.

Port-Louis (3188 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la mer, à l'entrée de la rade de Lorient, place de guerre de deuxième classe, fait la pêche de la sardine, et a des corderies et des fabriques d'engrais; il y existe un établissement de bains de mer. La citadelle a été construite au XVIIe siècle, pour défendre l'entrée de la rade.

Quiberon (2230 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'extrémité de la presqu'île de ce nom, longue de 10 kilomètres et large de deux, c'est une place de guerre, et la pêche forme sa principale industrie. On y remarque des dolmens, des menhirs, et les monuments expiatoires élevés en mémoire du désastre des émigrés, débarqués le 28 juin 1795.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Belz* (2103 hab.), qui exploite des carrières, *Plouay* (4281 hab.), qui fait le commerce des draps et des fers, *Pluvigner* (4872 hab.), sur la rivière d'Auray, qui possède de nombreuses et intéressantes chapelles et les ruines du château de Coh-Castel, et *Pont-Scorff* (1677 hab.), qui a des brasseries, des briqueteries, des tuileries, et fait le commerce des grains et des farines.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Brech* (2067 hab.); *Bubry* (3886

hab.); *Camors* (2196 hab.); *Carnac* (2864 hab.) célèbre par ses monuments druidiques; *Caudan* (5167 hab.); *Erdeven* (2025 hab.); *Groix* (4043 hab.); *Guidel* (4112 hab.); *Inguiniel* (259 hab.); *Inzinzac* (2438 hab.); *Kervignac* (2560 hab.); *Locmariaquer* (2103 hab.); *Locoal-Mendon* (2085 hab.); *Plœmeur* (9997 hab.); *Plouhinec* (3254 hab.); *Plumergat* (2145 hab.); *Pluneret* (2853 hab.), où se trouve la chapelle de *Notre-Dame-d'Auray*, lieu célèbre de pèlerinage; *Quéven* (2204 hab.); *Quistinic* (2377 hab.); *Riantec* (5092 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE NAPOLÉONVILLE.

NAPOLÉONVILLE (8146 hab.), sous préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Blavet, à 55 kilomètres de Vannes. C'est une ville régulièrement bâtie, dans laquelle on remarque l'église *Notre-Dame-de-la-Joie*, qui appartient au gothique flamboyant, l'église ogivale de *Saint-Mériadec*, la chapelle *Saint-Pierre*, et le château de Rohan, occupé aujourd'hui par des religieuses.

Les forges, les fabriques de toile et de noir animal, les tanneries, l'exploitation des carrières de marbres, forment les principales industries de cette localité, qui fait le commerce des grains, des cuirs, du beurre, des chevaux, etc.

Napoléonville servit, en 1790, de centre de réunion à la fédération bretonne; cette ville se nommait alors Pontivy, et doit son nouveau nom à Napoléon Ier, qui voulut en faire la principale cité de la Bretagne.

Baud (5599 hab.), chef-lieu de canton, situé au bord du Blavet, dont le territoire renferme des gisements de plomb sulfuré, a des minoteries. On admire dans cette petite ville une très ancienne chapelle.

Le Faouet (2977 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Ellé, possède des minoteries et des papeteries, et fait le commerce des draps et des vins. On remarque dans sa chapelle de *Saint-Fiacre* un magnifique jubé qui est classé parmi les monuments historiques.

Gourin (4184 hab.), chef-lieu de canton, exploite des minières de fer et des carrières de pierres à bâtir. Ses dolmens et ses menhirs, deux chapelles des xve et xvie siècles, et les ruines du château de Kerbiguet doivent être signalés.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Guéméné* (1672 hab.), où s'élèvent les ruines du château de ce nom, *Cléguérec* (3470 hab.), situé près du Blavet, qui exploite des carrières de schiste, et *Locminé* (1871 hab.), qui fait principalement le commerce des fers, des peaux et des vins.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Guern* (3341 hab.); *Guiscriff* (3531 hab.); *Langonnet* (4024 hab.); *Melrand* (3212 hab.); *Moréac* (2963 hab.); *Naizin* (2080 hab.); *Noyal Pontivy* (3396 hab.); *Ploërdut* (3672 hab.); *Pluméliau* (4396 hab.); *Plumelin* (2633 hab.); *Priziac* (2213 hab); etc.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL.

PLOERMEL (5697 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 55 kilomètres de Vannes. Cette petite ville, très-intéressante à visiter, a conservé une partie de son enceinte fortifiée, et quelques tours qui la défendaient; son église principale date du xvie siècle et est classée parmi les monuments historiques; on y admire aussi plusieurs maisons de la même époque, des calvaires et des chapelles précieuses à divers titres.

Les minoteries, les papeteries et les tanneries, etc., forment les principaux établissements industriels de Ploërmel, et son commerce porte principalement sur les céréales, les toiles, le papier, les cuirs, le beurre, etc.

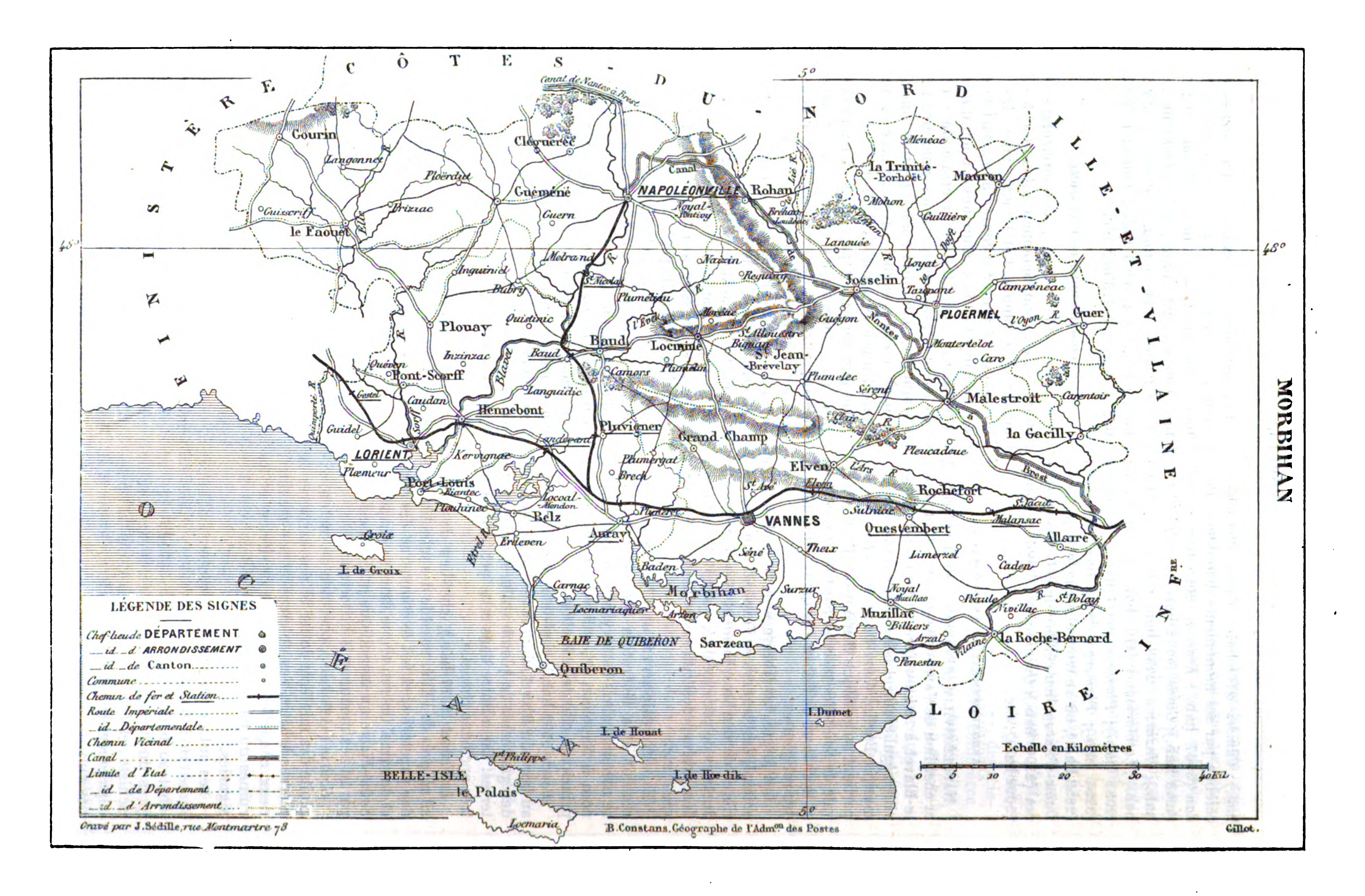
Ploërmel se fonda, avant le xe siècle, autour d'un château des ducs de Bretagne; la ville fut prise par Charles VII en 1487, reprise par François II, et assiégée en 1591 par les troupes d'Henri IV qui la pillèrent.

Josselin (2766 hab.), chef-lieu de canton, situé au bord de l'Oust, a des fabriques de draps et de noir-animal, une minière d'étain, etc. Son église *Notre-Dame* qui date du xve siècle, renferme le tombeau d'Olivier de Clisson, classé parmi les monuments historiques, ainsi que son château de Rohan.

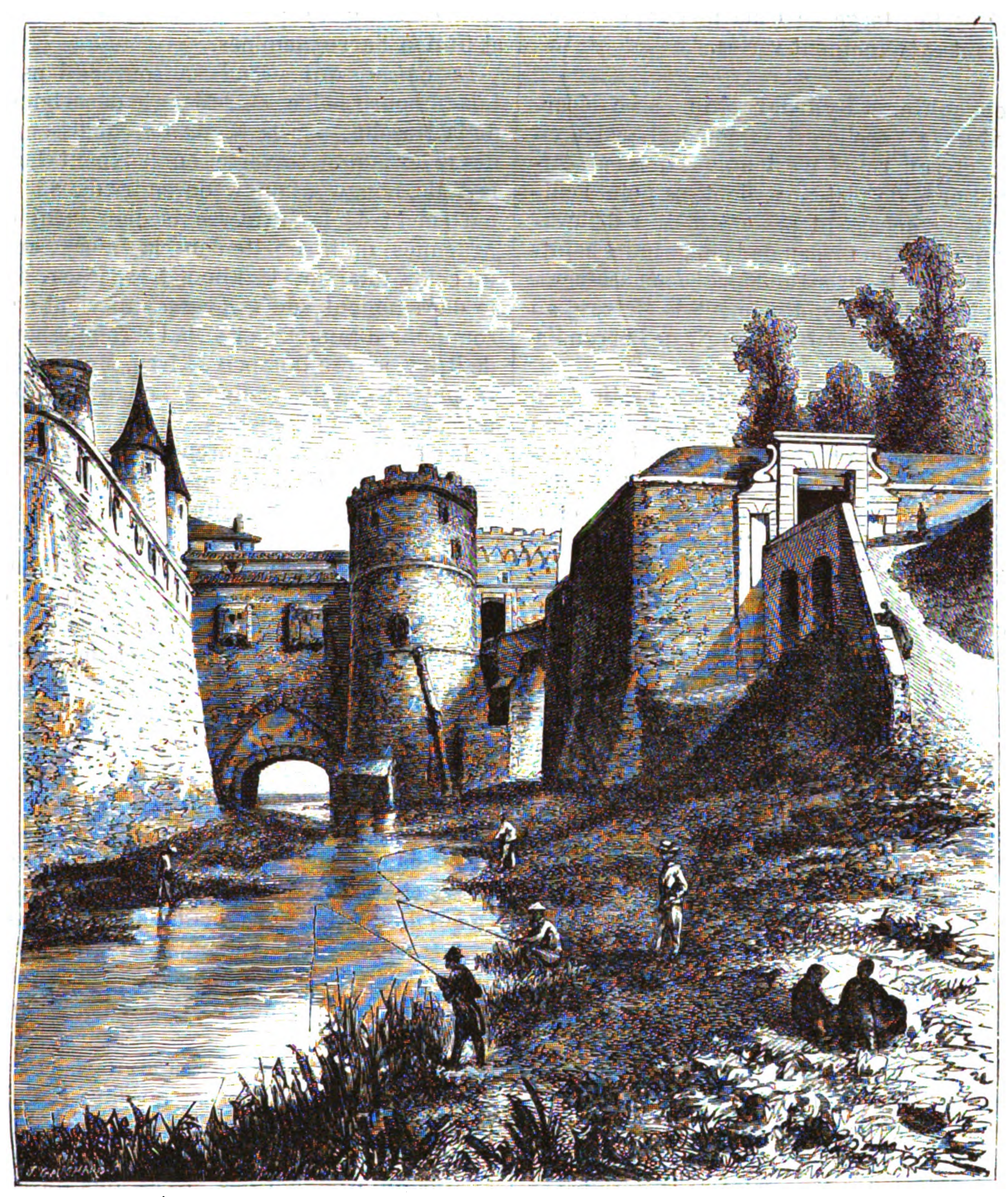
Malestroit (1633 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Oust, exploite des ardoisières et fait le commerce des gros cuirs. On y remarque des restes de murailles, de nombreuses maisons des xve et xvie siècles, et deux églises en partie romanes.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Guer* (3327 hab.), situé au bord de l'Aff, qui fait le commerce des fers, *Mauron* (4210 hab.), *Rohan* (578 hab.), avec les ruines d'un ancien château, *Saint-Jean-Brévelay* (2204 hab.), où s'élève la chapelle de *Notre-Dame-de-Kerdroguen*, très-fréquentée par les pèlerins, et la *Trinité-Porhoët* (1210 hab.), où se voit une église qui dépendait autrefois d'un prieuré.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bignan* (2628 hab.); *Bréhan-Loudéac* (2487 hab.); *Campénéac* (2279 hab.); *Guégon* (3092 hab.); *Guilliers* (2414 hab); *Lanouée* (3342 hab.); *Loyat* (2160 hab.); *Ménéac* (3420 hab.); *Mohon* (2189 hab.); *Sérent* (3066 hab.); *Taupont* (2357 hab.); etc.



MORBIHAN
CÔTES-DU-NORD
ILLE-ET-VILAINE
FINISTÈRE
LOIRE-INFÉRE
OCÉAN
Canal de Nantes à Brest
Gourin
Langonnet
Cléguérec
Ploërdut
Guémené
Guern
Guiscriff
le Faouët
Priziac
NAPOLEONVILLE
Noyal-Pontivy
Rohan
Canal
Bréhan-Loudéac
Lanouée
Josselin
Ménéac
la Trinité-Porhoët
Mohon
Guilliers
Mauron
Loyat
Taupont
Campénéac
PLOËRMEL
Guer
Montertelot
Caro
Malestroit
Carentoir
la Gacilly
Sérent
Plumelec
Melrand
Inguiniel
Bubry
Quistinic
Plouay
Inzinzac
Quéven
Pont-Scorff
Gestel
Caudan
Guidel
LORIENT
Plœmeur
Hennebont
Kervignac
Port-Louis
Riantec
Plouhinec
Locoal-Mendon
Belz
Erdeven
Baud
Languidic
Camors
Pluvigner
Landevant
Plumergat
Brech
Auray
Pluneret
Naizin
Reguiny
Plumeliau
Moréac
Locminé
Plumelin
St Allouestre
Buléon
St Jean-Brevelay
Guéhenno
Grand Champ
Elven
St Avé
VANNES
Séné
Theix
Sulniac
Questembert
Rochefort
Pleucadeuc
Malansac
St Jacut
Allaire
Limerzel
Caden
Noyal Muzillac
Muzillac
Billiers
Péaule
Nivillac
St Dolay
Arzal
la Roche-Bernard
Pénestin
Vilaine
Surzur
Sarzeau
Morbihan
Baden
Arzon
Locmariaquer
Carnac
BAIE DE QUIBERON
Quiberon
Groix
I. de Groix
I. Dumet
I. de Houat
I. de Hœdik
Pt Philippe
BELLE-ISLE
le Palais
Locmaria
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Échelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 Kil.
5°
48°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot.



La porte des Allemands, à Metz

MOSELLE.

Situation. — Limite. — Aspect général. — Le département de la Moselle, situé dans la région N.-E. de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S. au N. Ses limites sont : au N., la Belgique et le Luxembourg; au N.-E., la Prusse et la Bavière Rhénane; au S.-E. et au S., les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe ; à l'O., celui de la Meuse.

Le département de la Meuse est un département frontière, de forme très-allongée, formé de plateaux de médiocre hauteur, les uns à pentes rapides et à sommets escarpés qui se rattachent à la chaîne des Vosges, les autres, à surfaces planes, mais non moins pittoresques, qui dérivent du massif des Ardennes; ils sont généralement couronnés par de magnifiques forêts, tapissés sur leurs talus de vignobles et plantés d'arbres fruitiers. La portion occidentale du département est très-fertile, et rivalise sous ce rapport avec la belle vallée

de la Moselle, large de 6000 mètres, dont les sites sont extrêmement variés.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Moselle est, en général, peu accidenté, et son relief n'est accusé que par certaines lignes de plateaux, dont les points culminants ne dépassent pas 434 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer; leurs points culminants se trouvent au *Signal-de-Boucheporn*, situés à l'E. de l'arrondissement de Metz, et au *Signal-de-Bréhain-la-Cour*, au N. de l'arrondissement de Briey.

Le département de la Meuse appartient en entier au bassin du Rhin; tous les cours d'eau qui l'arrosent sont directement ou indirectement tributaires de ce grand fleuve. Les principaux sont *la Moselle* et ses affluents, et *le Chiers*, affluent de la Meurthe.

La Moselle, qui prend sa source près du col de Bussang, dans le canton de Ramonchamp, au S. du département des Vosges, traverse ce département et celui de la Meurthe, entre dans le département de la Moselle par le S.-O. de l'arrondissement de Metz, remonte au N. en baignant Corny, Arnaville, Metz, pénètre dans l'arrondissement de Thionville, arrose Bousse, Thionville, Cattenom, Sierck, passe en Prusse, et va se jeter dans le Rhin, à Coblentz, après un cours total de 505 kilomètres, dont 80 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents de la Moselle qui se rattachent au département, sont : 1° le *Rû de Math*, qui finit à Arnaville; 2° *la Seille* qui prend sa source dans un étang du département de la Meurthe, entre dans celui de la Moselle par le S. de l'arrondissement de Metz, baigne Cheminot, et finit à Metz, après un cours de 130 kilomètres; 3° *l'Orne* qui vient du canton de Charny, au centre du département de la Meuse, entre dans celui de la Moselle par l'O. de l'arrondissement de Briey, arrose Conflans et Moineville, et finit en aval de Richemont, après un cours de 80 kilomètres, accru de *l'Iron* qui baigne Hannonville et finit à Couflans, de *la Marne*, et du *Conroy* qui prend sa source près d'Audun-le-Roman; 4° *la Sarre* qui prend sa source dans le département de la Meurthe, passe dans celui du Bas-Rhin, puis dans celui de la Moselle, y baigne Sarreguemines, et entre en Prusse, où elle finit à Trèves, après un cours total de 220 kilomètres, pendant lequel elle absorbe, dans le département, la *Nied*, formée de la *Nied-Française* et de la *Nied-Allemande*, près de Condé-Northen, à l'E. de l'arrondissement de Metz, qui passe dans celui de Thionville, baigne Bouzonville, et sort de France pour finir près de Sierberg, et *la Bliesse*, qui sépare la Moselle de la Prusse et finit à Sarreguemines.

Le Chiers, qui prend sa source dans le Luxembourg belge, entre dans le département de la Moselle, par le N. de l'arrondissement de Briey, qu'il traverse en baignant Long-la-Ville, Longwy, Longwyon, entre dans le département de la Meuse, puis dans celui des Ardennes, où il se jette dans la Meuse, après un cours total de 112 kilomètres, accru, dans le département, de *la Crusne* qui vient de la commune d'Aumetz, à l'E. de l'arrondissement de Briey, arrose Domprix, Xivry, Mercy, Pierrepont, Beuveille, et finit à Longuyon, après un cours de 30 kilomètres.

Les étangs sont nombreux dans l'arrondissement de Metz, et les marais considérables dans celui de Sarreguemines.

Climat. — Le climat du département de la Moselle est très-varié ; la température y est douce, dans les vallées mais rigoureuse dans les portions du département qui avoisine les Vosges et les Ardennes; les équinoxes sont accompagnés de vents d'une extrême violence, qui soufflent le plus ordinairement du S.-O., du N. et de l'O.

Superfice. — Population. — La superficie du département de la Moselle est de 537 732 hectares, et sa population de 452 157 habitants; ce qui donne environ 84 habitants par kilomètres carrés. Cette population s'est accrue de 104 016 habitants depuis le commencement du siècle, et de 5700 depuis le dernier recensement de 1861.

Les agriculteurs et les industriels ou commerçants sont presque en nombre égal dans le départemeut; on en compte environ 170 000 des premiers et 178 000 des seconds, 42 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 57 000 sans profession.

La franchise et la douceur sont les principaux caractères de l'habitant de la Moselle; il est entreprenant, travailleur, actif, et aux qualités de l'homme privé, à l'amour de ses foyers et de sa famille, il possède au plus haut degré de la première vertu du citoyen, le patriotisme. Les paysans des vallées fertiles sont gais et sociables, mais ceux des pays pauvres, où le sol ingrat ne paye pas la peine du travailleur, sont encore rudes de mœurs et presque sauvages.

Le français est généralement parlé dans les villes et les campagnes, même dans les portions du département qui confinent à l'Allemagne, mais il est souvent mélangé du patois messin qui est fort original.

Agriculture. — Le département de la Moselle comprend 317 500 hectares de terres labourables, 45 500 de prairies naturelles, 5500 de vignes, 4500 de pâturages, landes et bruyères, et 160 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété y est très-divisée, et près de 2 250 000 parcelles de terrains sont possédées par 48 000 propriétaires.

Le département de la Moselle est agricole; c'est un pays de moyenne culture, qui se tient au courant des méthodes nouvelles, et a brisé franchement avec les vieilles routines; on compte déjà plus de 2000 hectares de terre revivifiés par les assolements. L'arrondissement de Briey et la vallée de la Moselle forment la portion la plus fertile du territoire.

Les céréales prospèrent dans le département, et leur production dépasse la consommation locale; le froment, l'orge, l'avoine, et le seigle dans les terrains les plus ingrats, donnent d'abondantes récoltes, dont la valeur, année commune, peut être estimée à 43 millions de francs. Parmi les autres cultures, il faut citer les pommes de terre et les légumes secs, les plantes oléagineuses qui rendent 25 000 hectolitres d'huile, le tabac, le houblon, les arbres fruitiers qui sont très-nombreux, les pruniers et les pommiers, dont les fruits sont employés à la fabrication de 3000 hectolitres de cidre, les vignobles qui tapissent les coteaux de la rive gauche de la Moselle, et dont les principaux crus qui produisent de bons vins d'ordinaire sont en première ligne celui de Scy-Chazelle, situé à 6 kilomètres de Metz, ceux de Sainte-Ruffine, de la Moselle pour les vins rouges, ceux de Magny et de Dornot pour les vins blancs; les forêts du département sont encore considérables, et leur revenu s'élève à 3 500 000 francs; leurs principales essences sont le chêne, le hêtre et le pin. La valeur de ces diverses cultures atteint annuellement 24 millions de francs, et celle des pâturages environ 7 millions.

Les races d'animaux domestiques sont généralement petites dans le département; on y compte 62 000 chevaux, principalement de race indigène, 105 000 bêtes à cornes, de race indigène, 148 000 moutons, 15 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 77 000 porcs, 20 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à près de 39 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 64 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Moselle est généralement formé de terrains de première et de seconde formation. On y exploite des mines de fer qui couvrent une superficie de 9000 hectares, et dont les principales sont situées à Aumetz, à Moyeuvre, à Hayange, etc.; des mines de lignite et de pyrite, de cuivre, de plomb et d'argent, à Saint-Avold, dont la superficie est de 4800 hectares. Le bassin houiller de la Moselle est riche en combustible, et la partie actuellement reconnue n'embrasse pas moins de 232 kilomètres carrés. On trouve aussi des mines de sel gemme, de la tourbe, de la pierre à chaux, principalement aux environs de Metz, des plâtrières, de l'argile pour poterie et tuilerie, etc.

Il existe quelques sources minérales dans le département, à Saltzbroun, et à Bonnefontaine, auprès de Metz, dont les eaux sont froides et férugineuses, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Moselle est manufacturier en même temps qu'agricole; l'industrie y est développée; l'exploitation des houillères est appelée à y prendre une grande extension; trois puits d'extraction sont pratiqués et produisent déjà 73 000 tonnes de combustibles; les concessions de minières sont au nombre de dix-sept et rendent près de 300 000 tonnes de minerai; on retire aussi 85 000 quintaux métriques de sel gemme. Il existe dans la Moselle 34 usines pour la fabrication du fer, et ce département tient la première place pour la fabrication du fer au charbon de bois qui est de 53 000 quintaux métriques et de fer à la houille qui s'élève à plus de 500 000 quintaux métriques. Les autres établissements industriels sont des aciéries, des fabriques de soie et de peluches dont le chiffre d'affaires atteint 8 millions de francs, des faïenceries, des cristalleries, des verreries, des teintureries, des fabriques de gants, d'allumettes chimiques, des amidonneries, des savonneries, des papeteries, des raffineries, etc.

Le commerce du département porte sur tous les produits du sol et de l'industrie.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Moselle est desservi par 13 routes impériales d'une longueur de 467 kilomètres, 14 routes départementales longues de 366 kilomètres, et par 2281 chemins vicinaux, d'un développemant total de 3879 kilomètres. Ses rivières sont navigables sur un parcours de 80 kilomètres.

Aucun canal ne sillonne encore le département de la Moselle, mais le canal des *Houillères-de-la-Sarre* qui est en construction desservira le bassin houiller de la Moselle.

Le département de la Moselle est traversé par divers embranchements et sous-embranche-

ments du chemin de fer de *Paris à Strasbourg*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, qui sont : 1° l'embranchement de *Frouard à Forbach* avec station à Noveant, Ars-sur-Moselle, Metz, Peltre, Courcelles, Remilly, Herny, Faulquemont, Saint-Avold, Hombourg, Bening-Merlebach et Cocheren; 2° le sous-embranchement de *Metz à Luxembourg* avec stations à Devant-les-Ponts, Maizières, Hagondanges, Uckange, Thionville et Hettange; 3° l'embranchement de *Mézières à Thionville* avec stations à Vezin, Longuyon, Pierrepont, Joppecourt, Audun-le-Roman, Fontoy et Hayange; 5° le sous-embranchement de *Longuyon à Longwy*, avec station à Cons-la-Granville; 5° le sous-embranchement de *Béning-Merlebach à Sarreguemines* avec stations à Farschwiller et Hundling.

Le développement total de ces diverses voies ferrées est de 203 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Moselle, était habité par les *Médiomatrices*. Cette belliqueuse peuplade ne consentit à subir que l'alliance, et non la domination des envahisseurs. La contrée de ces vaillants gaulois fut comprise dans la première Belgique, et devint une des premières provinces de la Gaule.

Pendant la funeste époque du Bas-Empire, impuissants à conserver ses lointaines conquêtes, les pays messin fut exposé à toutes les invasions des barbares, et les Huns, Attila à leur tête, l'ensanglantèrent et le couvrirent de ruines. Il fut soumis par les Francs, vers la fin du VIe siècle, et resta en leur possession jusqu'au démembrement de l'empire de Charlemagne; il faisait alors partie du royaume d'Austrasie, et fut souvent visité par les rois de la seconde race.; le traité de Verdun le détacha de la France et le donna à Lothaire Ier. Après une tentative de Charles-le-Chauve pour l'adjoindre à ses domaines, le pays messin, sous les menaces du pape, revint à l'empereur d'Allemagne; cependant, sa situation fut toujours indécise et mixte entre les Allemands et les Francs qui se le disputaient sans cesse. La véritable autorité du pays fut celle des évêques de Metz qui résistèrent par les armes aux empiétements de tous les princes voisins, ducs de Lorraine, comtes de Bar et de Luxembourg, qui le convoitaient; cependant, après toute une époque de guerre, après ce siècle funeste où la peste et la maladie connue sous le nom de *feu de Saint-Antoine*, décimèrent le pays messin vers la fin du XIIe siècle, la ville de Metz, ville impériale, se gouverna par ses propres lois, et la puissance des évêques, purement nominale, dut s'incliner devant le conseil des échevins. Cette administration fut très-éprouvée pendant la guerre de Cent ans par les compagnies qui dévastaient la vallée de la Moselle, pillant et massacrant les populations, puis par les entreprises du duc de Lorraine, Charles III, qui brûla un grand nombre de villages, après avoir échoué devant Metz en 1420; ce fut alors le principal objectif de la politique lorraine, de s'adjoindre ce riche pays messin qui eût été si précieux pour le duché; aussi les ducs s'acharnèrent-ils contre lui pendant un siècle et demi, jusqu'en 1552, époque à laquelle un plus redoutable rival, Henri II, roi de France, s'empara de Metz, et occupa la plus grande partie de la contrée. Vainement Charles-Quint et son successeur Philippe II tentèrent de le conquérir; malheureusement le traité de Cateau-Cambrésis le fit passer sous la domination du roi d'Espagne.

Pendant les guerres de religion, le pays messin fut souvent ravagé par les catholiques et les Allemands, et il eut beaucoup à souffrir de ces dissensions où la religion était beaucoup moins en jeu que la politique; enfin, à la paix de Westphalie, les droits de la France sur la ville de Metz furent régulièrement consacrés, et le pays ne fut plus troublé que sous Louis XV, pendant la guerre de la succession d'Autriche, lors de l'invasion des impériaux qui en furent repoussés.

En 1790, à l'époque où la France fut divisée en départements, le département de la Moselle se forma d'une partie des provinces de Lorraine, des Trois-Évêchés et du Barrois.

Hommes célèbres. — Le département de la Moselle a produit un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : le maréchal FABERT; PILATRE-DE-ROZIER; les ministres BOUCHOTTE, BARBÉ-DE-MARBOIS et DE SERRE; les généraux MOLITOR, CUSTINES, KELLERMANN, GAUDIN, VILATTE, etc; MERLIN DE THIONVILLE; le préfet DUMOLARD, etc., et parmi les contemporains : le compositeur AMBROISE THOMAS; le peintre YVON; le pair de France ROEDÉRER; le physicien BARRAL; Mme ARNOULD-PLESSY, de la Comédie Française; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Moselle comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Metz.........	9	cant.	223	comm.
— Briey........	5	—	131	—
— Sarreguemines	8	—	156	—
— Thionville....	5	—	119	—
	27	cant.	629	comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Moselle forme la 1re subdivision de la 5e division militaire dont le siége est à Metz.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Metz, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Besançon; ce diocèse comprend 36 cures, 447 succursales, 117 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Metz. Deux temples sont affectés au culte protestant et une synagogue au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Metz par ses quatre tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Metz.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Nancy, et possède un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Metz, deux colléges communaux à Thionville et à Sarreguemines, et 1306 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans ce département, et les sept-huitièmes des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de la Moselle :

ARRONDISSEMENT DE METZ.

METZ (54817 hab.), préfecture, chef-lieu du département, divisé en trois cantons, est situé au confluent de la Moselle et de la Seille, à 316 kilomètres de Paris. C'est une ville resserrée dans la ceinture de ses fortifications, et dont les rues sont pour la plupart étroites et tortueuses; cependant, on n'y compte pas moins de vingt-sept places, dont les principales sont la place Napoléon, ornée de la statue du maréchal Fabert par Étex, la place Saint-Louis, la place de la Comédie entourée par un bras de la Moselle, la place Royale où se voit la caserne du génie, l'Esplanade, située au centre de la ville sur les anciens fossés de la citadelle, que décore la statue du maréchal Ney, et d'où le regard peut embrasser le cours et la vallée de la Moselle.

Metz est une place de guerre de première classe, l'une des plus fortes de France, et n'a jamais été prise depuis qu'elle est fortifiée ; ses ouvrages sont considérés comme un chef-d'œuvre de l'art militaire. La ville est couverte à l'E. par le fort Belle-Croix et au N. O. par le fort de la Moselle, élevés tous deux par Cormontaigne ; les murs d'enceinte sont percés de neuf portes, parmi lesquelles on remarque la *Porte des Allemands*, sorte de château fort du xve siècle; un système de barrages établis sur la Seille et la Moselle permet d'employer l'eau à la défense de la place. L'arsenal, le petit arsenal dont on achève la construction, l'arsenal du génie, l'école d'application d'artillerie et du génie, l'hôpital militaire, les différentes casernes, complètent cet ensemble et fournissent à toutes les exigences d'une ville de guerre.

Metz est en même temps l'une de villes les plus curieuses à visiter pour ses édifices que signalent leur valeur artistique ou leurs souvenirs. Entre tous se distingue la cathédrale qui, depuis la pose de sa première pierre, en pleine époque romane jusqu'à son achèvement pendant les dernières années du gothique tertiaire, a vu s'écouler cinq siècles et demi; la rosace de sa façade, ses vitraux du xive et du xve siècles, sa flèche taillée à jour qui s'élève à une hauteur de 85 mètres, ses trésors archéologiques excitent la plus vive admiration; malheureusement, ce bel édifice est gâté par un portail Louis XV, d'ordre dorique, que le xviiie siècle a appliqué sur sa façade. Cette cathédrale est classée parmi les monuments historiques, ainsi que l'abbaye de *Saint-Vincent*, déshonorée également par un portail grec, l'oratoire des *Templiers* qui date du xiiie siècle, et plusieurs maisons crénelées de la place Saint-Louis. En dehors de cette classification, il faut citer la vieille église byzantine de *Saint-Maximin*, les églises *Saint-Eucaire* et *Sainte-Ségolène* du xiiie siècle, *Notre-Dame* et *Saint-Clément*, érigées au xviie siècle, l'hôtel-de ville du xviiie siècle, décoré d'un magnifique portique, le palais de justice installé dans l'ancien palais du gouvernement de Metz, un marché couvert établi dans des constructions du xviiie siècle, alors destinées au palais épiscopal, la synagogue moderne, et l'aqueduc en voie d'achèvement, qui amènera 10 000 mètres cubes d'eau par jour.

Metz possède une école d'application du génie et de l'artillerie, des écoles d'artillerie et une école centrale de pyrotechnie, des académies des lettres, des sciences, des arts et des sciences médicales, des sociétés d'histoire naturelle, d'archéologie, d'agriculture, un conservatoire de musique, un orphéon, plusieurs bibliothèques, dont la plus importante, celle de la ville, renferme 30 000 volumes et 1157 manuscrits, un musée qui contient 150 tableaux des écoles flamande, française, espagnole et italienne, un riche cabinet d'histoire naturelle, etc.

Les principaux établissements industriels de cette ville sont des fabriques de molletons et de couvertures, de papiers peints, de broderies fines, de brosses, d'instruments de préci-

sion, de chaussures, de gants, de pâtes alimentaires, de peluches, des fonderies de cloches, des amidonneries, des tanneries, des imprimeries, les célèbres ateliers de peinture sur verre de M. Maréchal, etc. Son commerce porte principalement sur les céréales, les farines, le bois, les peaux, les cuirs, etc.

Metz, à l'époque de l'invasion romaine, était déjà une ville importante de la Gaule, et devint sous la domination franque la capitale du royaume d'Austrasie. En 1522, cette ville fut assiégée par Charles-Quint, qui ne put s'en emparer. Elle ne fut réunie définitivement à la France qu'en 1648.

Boulay (2870 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Katzbatch, a conservé une partie de ces anciennes fortifications. Les fabriques des produits chimiques, de quincaillerie, de colle forte, de cuirs vernis, les tuileries, les fours à chaux, les blanchisseries de toiles, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité.

Faulquemont (1143 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Nied allemande, a conservé quelques restes des murailles et du vieux château qui le défendaient. Non loin de la ville, on distingue les traces d'une voie romaine. Les bonneteries et les corroieries sont les principaux établissements de cette petite localité.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Gorze* (1774 hab.), sur la rivière de ce nom, où l'on voit les restes d'un aqueduc romain, *Pange* (361 hab.), situé sur la Nied française, *Verny-et-Pournoy-la-Grasse* (538 hab.), qui a des brasseries et des huileries, et *Vigy* (821 hab.), situé près de la forêt de Villers.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ars-sur-Moselle* (5860 hab.) ; *Montigny-lès-Metz* (2673 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BRIEY.

Briey (1876 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Woigt, à 27 kilomètres de Metz. C'est une petite localité pittoresquement bâtie en amphithéâtre, qui se divise en ville haute et en ville basse, ornées de jardins en terrasses, et dont les promenades sont fort belles; son église paroissiale, qui date du xve siècle, possède de remarquables bas-reliefs.

Les scieries, les huileries, les brasseries, l'exploitation des carrières de plâtre et de pierres de taille, les fabriques de coton filé, les brasseries, les huileries, les scieries, etc., forment principaux établissements de Briey.

Il est probable que Briey fut élevé sur l'emplacement d'un camp romain; cette ville appartint d'abord aux ducs de Lorraine, ensuite aux comtes et aux évêques de Metz, puis aux comtes de Bar; elle fut prise par Charles-le-Téméraire, et après la chute du duc de Bourgogne, elle retomba sous la domination lorraine.

Audun-le-Roman (446 hab.), chef-lieu de canton, situé près le bois de ce nom, est une localité peu importante.

Conflans (508 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Orne, possède un moulin et une huilerie.

Longuyon (1840 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Crusne et près de sa jonction avec le Chiers, exploite des carrières de grès; ses forges fabriquent des fers excellents pour les armes de guerre ; on y trouve des coutelleries et des brasseries. Son église est classée parmi les monuments historiques.

Longwy (3353 hab), chef-lieu de canton, situé sur le Chiers, est une place de guerre de deuxième classe qui couvre la frontière française du côté du Luxembourg; elle figure un hexagone régulier défendu par six bastions. En 1792, Longwy fut bombardé et pris par les Prussiens qui furent, bientôt après, vaincus à Valmy par les troupes républicaines. Les hauts-fourneaux, les fonderies, les faïenceries, les tanneries, les brasseries, les ateliers de construction, forment les principaux établissements industriels de cette localité. On y voit quelques vestiges d'un camp romain classés parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Rombas* (1215 hab.); *Ametz* (1138 hab.); *Londrelle-et-Lamalmaison* (1030 hab.)

ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES.

Sarreguemines (6802 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la Sarre, à 75 kilomètres de Metz. C'est maintenant une ville ouverte, qui tend à se développer dans tous les sens; on y remarque les bâtiments d'un ancien couvent de *Capucins*, fondé au commencement du xviie siècle, et dans lequel sont installés la sous-préfecture, le collége et le palais de justice.

On trouve à Sarreguemines des eaux minérales froides; les fabriques de savon, de peluche, d'allumettes chimiques, de colle forte, de minium, etc., les faïenceries, les amidonneries forment ses principaux établissements industriels. On y fait le commerce des céréales, des toiles et du chanvre.

Sarreguemines passa rapidement sous l'autorité des ducs de Lorraine, et était, avant la Révolution, le chef-lieu d'un bailliage. Cette

ville fut brûlée en 1380 par le duc Jean Ier, à la suite d'une révolte, et Louis XIII s'en empara au XVIIIe siècle.

Bitche (2740 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Horn, exploite des carrières d'oolithe et de grès, fabrique des allumettes chimiques, des verres de montre, et fait principalement le commerce du bois et de la tourbe. La ville est dominée par un château-fort presque inaccessible, dont les Prussiens ne purent s'emparer; son église paroissiale est ornée de vitraux de M. Maréchal.

Forbach (5691 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de verres à vitres, de bouteilles, d'allumettes chimiques, des savonneries, etc. Des ruines romaines, un château-fort, une chapelle romane du Xe siècle, et la chapelle *Sainte-Croix*, forment les principales curiosités de cette localité. A 2 kilomètres se trouve la houillère de Schœneclken, qui appartient à la société des houillères de Styring, et qui produit annuellement plus de 100 000 quintaux métriques de combustible.

Grostenquin (805 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de sables et de pierres à bâtir et des plâtrières. Le chœur et la nef de son église sont décorés de peintures murales très-intéressantes.

Saint-Avold (2925 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Rosselle, exploite diverses carrières de pierres de taille, des mines d'argent, de cuivre, de plomb, des mines de houille, et possède une fonderie de fer, une tuilerie et une faïencerie très-considérable, etc. A 2 kilomètres de cette petite localité se voient des vestiges d'un camp romain.

Rohrbach (1200 hab.), chef-lieu de canton, possède des moulins, des fours à plâtre et une huilerie.

Sarralbe (3383 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Sarre, possède les mines de sel gemme de Saltzbronn, des sources salées, une aciérie, des moulins, des teintureries, etc.

Volmunster (1125 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Schwolb, fabrique de l'alun, du vitriol et du rouge de Prusse. Son église est gothique et date du XIIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Grosbliederstroff* (2115 hab.); *Hombourg-Haut-et-Bas* (2127 hab.); *Puttelange-lès-Sarralbe* (2363 hab.); *Styring-Wendel* (3310 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE.

THIONVILLE (7376 hab.), sous préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Moselle que traverse un beau pont de pierre, et à 28 kilomètres de Metz. C'est une place de guerre de première classe, défendue par deux forts élevés sur la rive droite de la rivière; elle peut être considérée comme imprenable, et Vauban l'a fortifiée en employant toutes les ressources de l'art militaire. Cette ville forme un heptagone irrégulier; son système de fortification est considérable, et il ne faut pas moins de 7 à 8000 hommes pour la défendre. Les promenades de Thionville, disposées sur les glacis, sont fort belles; son église principale et son hôtel de ville, surmonté d'un beffroi, sont de construction moderne.

On fabrique dans cette localité des vins estimés; les tuileries, les tanneries, les brasseries, les moulins, forment ses principaux établissements industriels, et on y fait un commerce considérable de fruits, de liqueurs, de céréales, de farines, etc.

L'origine de Thionville paraît remonter au IVe siècle, et elle devint une résidence royale sous les rois carlovingiens; Charlemagne se plut à la visiter plusieurs fois; à l'époque féodale, elle eut ses seigneurs particuliers; puis, elle passa dans la maison d'Autriche; en 1588, elle fut prise par François de Guise pour le compte d'Henri II, revint plus tard au roi d'Espagne, et ne fut définitivement réunie à la couronne de France que par le traité des Pyrénées, en 1659.

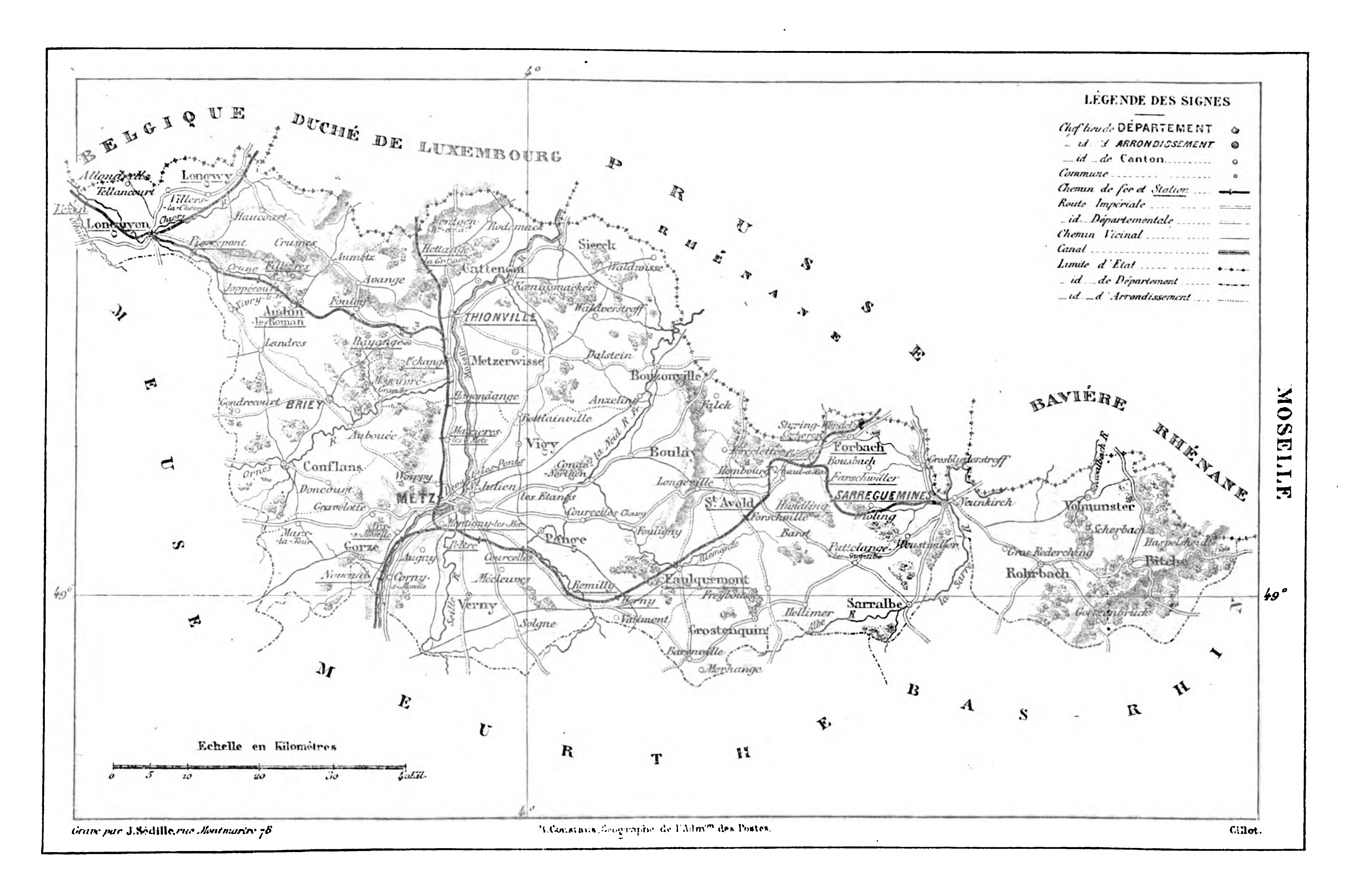
Bouzonville (1883 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Nied française, possède des fabriques de colle forte, des brasseries, des tanneries, etc. On y remarque une ancienne abbaye gothique, et dans sa principale église, une délicieuse verrière de M. Maréchal.

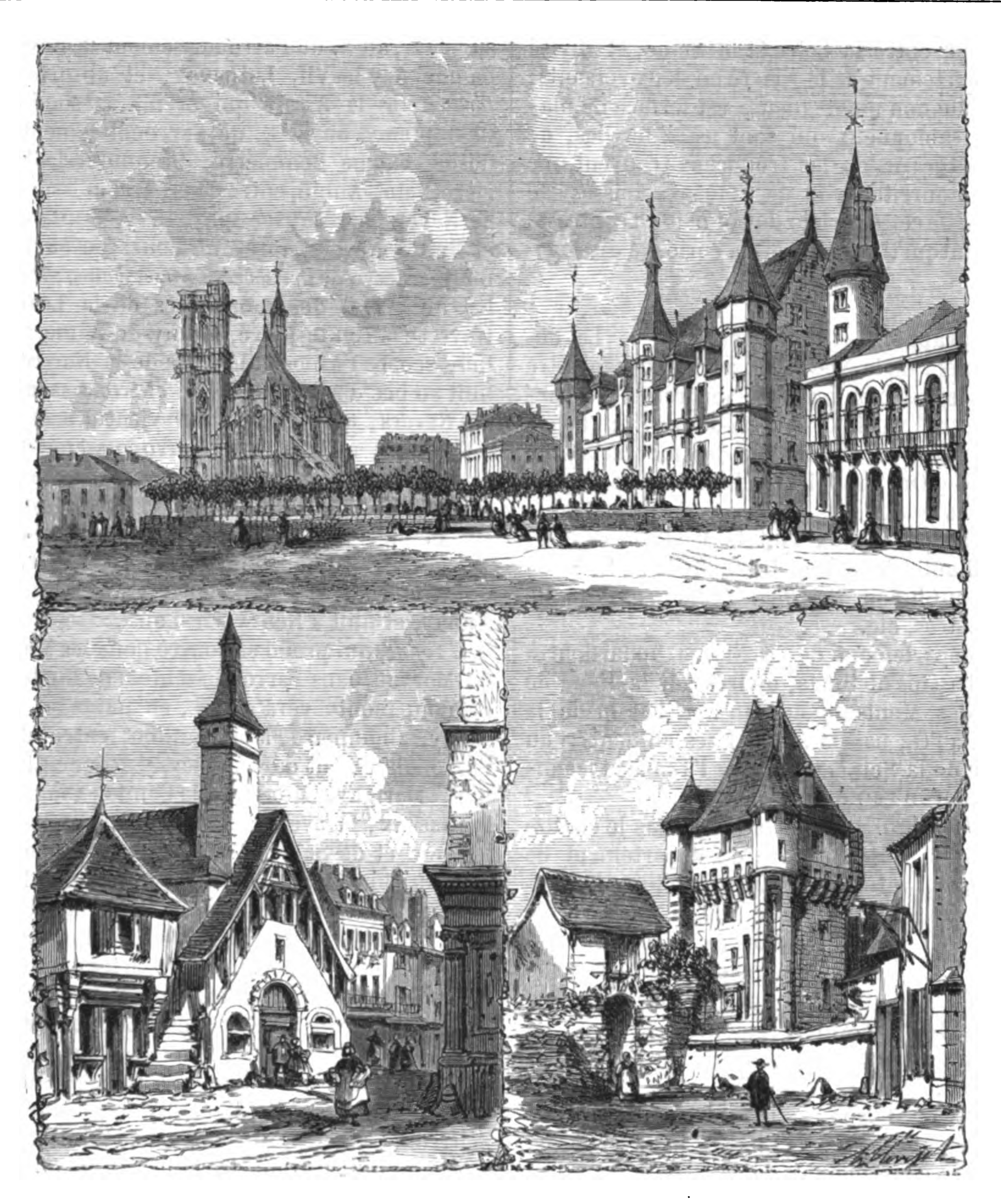
Cattenom (1136 hab.), situé sur la rive gauche de la Moselle, possède des tanneries et des huileries.

Metzerwisse (727 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Moselle, a de nombreux fours à chaux.

Sierck (2390 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Moselle, exploite diverses carrières, de quartz et de pierres rouges, et fait principalement le commerce des céréales, du bois, des farines, etc. Cette petite ville est protégée par un fort qui défend le cours de la Moselle. On y remarque les ruines d'un ancien château des ducs de Lorraine, qui sont classées parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Hayange* (3896 hab.); *Moyeuvre-Grande* (3195 hab.); etc.


MOSELLE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_ id. d'ARRONDISSEMENT
_ id. _ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_ id. _ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_ id. _ de Département
_ id. _ d'Arrondissement
BELGIQUE
DUCHÉ DE LUXEMBOURG
PRUSSE RHÉNANE
BAVIÈRE RHÉNANE
MEUSE
MEURTHE
BAS-RHIN
Longwy
Longuyon
Tellancourt
Haucourt
Crusnes
Aumetz
Avange
Fontoy
Audun le Roman
Landres
Briey
Gondrecourt
Conflans
Doncourt
Gravelotte
Gorze
Thionville
Metzerwisse
Cattenom
Sierck
Waldwisse
Kemplich
Bouzonville
Dalstein
Anzeling
Boulay
Vigy
Metz
Pange
Verny
Solgne
Remilly
Faulquemont
Grostenquin
Morhange
St. Avold
Forbach
Sarreguemines
Sarralbe
Rohrbach
Volmunster
Bitche
Hellimer
Neunkirch
49°
4°
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
V. Constans, Géographe de l'Admon des Postes.
Gillot.



Place ducale, à Nevers. — Ancien palais de justice, à Nevers.
Porte de Crou, à Nevers.

NIÈVRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Nièvre, situé dans la région centrale de la France, doit son nom à la petite rivière de la Nièvre, affluent de la Loire, qui le parcourt pendant 53 kilomètres. Ses limites sont : au N., les départements du Loiret et de l'Yonne; au S., celui de l'Allier; à l'E., les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; à l'O., le département du Cher.

L'aspect du département de la Nièvre est très-varié; du S.-E. au N.-O., la chaîne granitique du Morvan se dessine de la façon la plus pittoresque; ses sommets sont ombragés par des forêts magnifiques, et elle donne naissance à de nombreuses vallées, encaissées profondément et parcourues par de limpides et capricieuses rivières. Cette chaîne, qui se joint d'un côté à la Côte-d'Or, dont elle n'est qu'une ramification, et de l'autre au plateau d'Orléans, forme ainsi la grande ligne de partage

des eaux entre la Loire et la Seine, et divise le département de la Nièvre en deux versants; sa partie non montagneuse est formée de plateaux sablonneux qui sont assez fertiles, de gras pâturages où les troupeaux trouvent une riche nourriture, et de coteaux tapissés de vignes. De cette variété du sol naît un contraste frappant qui tient en éveil la curiosité du voyageur.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Nièvre est accidenté sans être précisément montagneux; son relief est surtout accusé par la *Chaîne-du-Morvan*, qui forme la ramification occidentale des montagnes de la Côte-d'Or. Ses points culminants ne dépassent pas 900 mètres au-dessus du niveau de la mer; les principaux sont la *Montagne-de-Presnay*, haute de 888 mètres, située au S.-E. de Château-Chinon, le *Mont-Beuvray*, élevé de 860 mètres, etc.

Le département de la Nièvre appartient à deux bassins distincts, divisés par la ligne de faîte des Monts-du-Morvan : au bassin de la Loire, à l'O., par la *Loire* et ses affluents; au bassin de la Seine, à l'E., par l'*Yonne* et les divers cours d'eau qui s'y jettent.

La *Loire*, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire, de la Loire et de Saône-et-Loire, entre dans celui de la Nièvre, par le S. de l'arrondissement de Nevers, coule du S.-E. au N.-O., en arrosant Decise, Imphy, Nevers, le bec d'Allier, remonte vers le N., en séparant le département de la Nièvre de celui du Cher, jusqu'à l'angle N.-O. de l'arrondissement de Cosne, arrose dans cet arrondissement la Marche, la Charité, Pouilly, Cosne, quitte le département de la Nièvre pour traverser ceux du Loiret, de Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, et se jette dans l'Atlantique, après un cours total de 1008 kilomètres. Pendant ses 136 kilomètres de parcours dans le département, les principaux affluents de la Loire sont : 1° l'*Aron*, qui sort de l'étang de ce nom, arrose les arrondissements de Château-Chinon et de Nevers, en baignant Montapas, Châtillon-en-Bazois, Cercy-la-Tour, et finit un peu au-dessous de Decise, après un cours de 75 kilomètres, accru du *Tanay*, du *Venon*, de l'*Anisy*, de la *Vandenesse*, du *Montaron*, de l'*Halene* et la *Canne*; 2° le *Canal-du-Nivernais* qui suit le cours de l'Aron; 3° l'*Acolin* qui prend sa source dans le département de l'Allier, et finit en aval de Decize; 4° l'*Abron*; 5° la *Colâtre* qui prend sa source près de Toury-sur-Jour, au S. de l'arrondissement de Nevers, baigne Azy-le-Vif, Luthenay, et absorbe le *Lichien*; 6° la *Nièvre* qui prend sa source à Champlemy, au S.-E. de l'arrondissement de Cosne, baigne Dompierre, Beaumont la-Ferrière, Saint-Aubin, entre dans l'arrondissement de Nevers, arrose Guérigny, Urzy, Coulanges, et finit à Nevers, après un cours de 53 kilomètres, accru de la *Nièvre-d'Auzembourg*; 7° l'*Allier* qui vient des montagnes de la Lozère, traverse la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, l'Allier, sépare l'Allier et le Cher de la Nièvre, et finit au bec d'Allier, à l'O. de l'arrondissement de Nevers, 8° le *Nohain* qui vient des étangs d'Entrains, au N.-O. de l'arrondissement de Clamecy, entre dans celui de Cosne, y baigne Couloutre, Donzy, Sully-la-Tour, Saint-Quentin, et finit à Cosne, après avoir absorbé la *Talvane*, le *Cottin* et le *Fontbout*; 9° la *Vrille* qui baigne Saint-Amand-en-Puysaie, Arquian, Annay, et finit à Neuvy-sur-Loire.

L'*Yonne*, qui prend sa source dans les Monts-du-Morvan, dans l'arrondissement de Château-Chinon, monte vers le N., en baignant Corancy, Chaumard, Montreuillon, entre dans l'arrondissement de Clamecy, y baigne Chaumot, Marigny, Montceau-le-Comte, Clamecy, Pousseaux, traverse les départements de l'Yonne et de Seine-et-Marne, et finit dans la Seine à Montereau, après un cours total de 273 kilomètres dont 100 kilomètres appartiennent à la Nièvre. Les principaux affluents de l'Yonne qui se rapportent au département sont: 1° la *Houssière* qui se jette à Chaumard; 2° l'*Anguison* qui arrose Corbigny et finit à Marigny; 3° le *Beuvron* qui prend sa source dans le canton de Brinon, à l'O. de l'arrondissement de Clamecy, baigne Neuilly, Brinon, Neuville, Beuvron, Ouagnes, Rix, Clamecy, et finit après un cours de 40 kilomètres, accru du *Sauzay* grossi de la *Chèvre*; 4° la *Cure* qui vient du canton de Montsauche, au N. de l'arrondissement de Château-Chinon, arrose Montsauche, absorbe le *Brisson*, le *Saint-Marc*, le *Chalaux*, la *Bragance* et le *Bazoches*, et va finir dans le département de l'Yonne, après 100 kilomètres de cours.

Les principaux lacs du département de la Nièvre, sont le lac de *Latieumer*, qui occupe un ancien cratère au centre de l'arrondissement de Château-Chinon, et au N. du même arrondissement, le lac de *Settons*, qui forme un vaste réservoir de 400 hectares et d'une contenance de 22 millions de mètres cubes d'eau, destiné à grossir les cours de la Cure et de l'Yonne. Les principaux étangs qui sont nombreux dans le département, sont ceux d'Entrains, de Saint-Amand, d'Aron, de Vaux, etc.

Climat. — Le climat du département de la Nièvre est généralement tempéré, et plutôt froid que chaud, surtout dans la région du Morvan; ses forêts considérables et ses nombreux étangs y entretiennent une humidité presque constante, et donnent naissance à des brumes épaisses qui ne nuisent cependant pas à la salubrité du pays. Les vents dominants soufflent de l'O. et du N.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Nièvre est de 681 656 hectares, et sa population de 342 773 habitants; ce qui donne environ près de 48 habitants par kilomètre carré; cette population s'est accrue de 134 605 habitants depuis le commencement du siècle, et de 9959 habitants, depuis le dernier recensement de 1861.

Les agriculteurs forment près des deux tiers de la population; on compte environ 90 000 industriels ou commerçants, 9000 habitants qui exercent des professions libérales, et 19 000 sans profession.

L'habitant du Nivernais est très-remarquable par son esprit caustique qui n'exclue pas une certaine bonhomie, et par la vivacité de ses sentiments alliés à un sens très-droit et à un jugement très-fin; beaucoup de modération dans ses désirs, un grand amour du travail, une activité qui ne se dément jamais, une patience à toute épreuve et une économie un peu rigoureuse, sont les principales qualités de cette population; de là, une aisance presque générale; peut-être les lettres et les arts sont-ils négligés dans le département, mais les découvertes de la science moderne, les inventions et les perfectionnements y sont adoptés avec empressement.

La langue française est généralement parlée dans les villes et les campagnes, mais les montagnards ont conservé l'usage d'un patois particulier et mixte, qui n'est ni l'auvergnat ni le limousin.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Nièvre comprend 325 000 hectares de terres labourables, 90 000 de prairies naturelles, 10 000 de vignes, 11 000 de pâturages, landes et bruyères, et 245 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol y est divisé en 1 150 000 parcelles, possédées par 95 000 propriétaires.

Le département de la Nièvre est agricole, et sa fertilité s'est peu à peu développée, grâce à l'infatigable persévérance de ses habitants, à l'abandon de toute routine, à l'adoption des nouvelles méthodes d'amendement par le chaulage et le marnage, qui ont entièrement amélioré les terres ingrates, particulièrement dans le Morvan; peu à peu, les surfaces drainées s'accroissent dans le département, et les terres vagues sont mises en valeur. Il existe une ferme modèle à Poussery, dans la commune de Montaron, qui appartient à l'arrondissement de Château-Chinon.

Toutes les espèces de céréales sont cultivées dans le département, mais elles ne suffisent pas à la consommation locale; leur valeur annuelle n'atteint pas 27 millions de francs. Parmi les autres cultures qui rapportent environ 12 millions, il faut citer les pommes de terre et les légumes dont les récoltes sont abondantes, les chenevières, le houblon, les vignes dont les meilleurs crus donnent les vins blancs de Tonnay et de Pouilly-sur-Loire, etc.; les forêts couvrent les quatre dixièmes du territoire, c'est-à-dire une superficie de 214 000 hectares, et approvisionnent surtout Paris; elles sont riches en ormes, en charmes, en hêtres, en chênes, et les principales sont les forêts du Perray, du Chabet, de Mussy, de Donzy, de Vézelay, de Ronceaux, du Roy, etc. La valeur des pâturages dépasse annuellement 11 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme la branche la plus importante de l'industrie agricole; on y compte 15 000 chevaux de race nivernaise et percheronne, 4000 ânes et mulets, 145 000 bêtes à cornes, de race charollaise très-renommée, 360 000 moutons de petite taille, mais dont la laine et la chair sont estimées, 54 000 porcs, 16 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève, année commune, à 28 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint 50 millions de francs.

Mines. — Carrières. — La nature du sol est très-variée dans le département de la Nièvre, mais il appartient généralement au terrain jurassique; ses richesses métalliques sont importantes; elles consistent en fer, plomb, cuivre, argent; la houille y est abondante, principalement dans le bassin de Decise qui occupe sur les bords de la Loire une superficie de 8000 hectares. Les carrières de granit et de porphyre dans le Morvan, les carrières de marbres, de pierres de taille, de pierres meulières, de grès, sont nombreuses; on trouve fréquemment de l'argile pour brique, faïence, poterie et verrerie, etc.

Les principales sources minérales du département sont celles de Pougues, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nevers, qu sont froides et gazeuses, celles de Saint Parize-le-Chatel, dans le même arrondissement, et

presque analogues à celles de Pougues, celles de Saint-Honoré, situées dans l'arrondissement de Château-Chinon, qui sont sulfurées et alcalines, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Nièvre est très-industriel et très-commerçant ; l'industrie métallurgique y est considérable et la valeur de sa production dépasse annuellement 8 millions de francs; les principales mines de fer en exploitation sont celles de Lurcy-le-Bourg et de Raveau, dans l'arrondissement de Cosne, celles de Villapourçon et d'Isenay, dans l'arrondissement de Château-Chinon ; parmi les établissements métallurgiques les plus importants, il faut citer celui de Guérigny, dans l'arrondissement de Nevers, où fonctionnent les forges impériales de la Chaussade qui occupent 500 ouvriers et utilisent 3 millions de kilogrammes de fer par an pour la fabrication des ancres, câbles, plaques de blindage, etc., et l'établissement de Fourchambault, fondé en 1821, dans le même arrondissement, qui emploie 5000 ouvriers, 40 millions de kilogrammes de minerai pour la fabrication des rails, viaducs, affûts, etc.; il existe dans le département 15 hauts fourneaux, qui produisent environ 120 000 quintaux métriques de fonte. La principale houillère de la Nièvre est celle de Decise dans l'arrondissement de Nevers; elle emploie 900 ouvriers, dont le travail peut extraire près d'un million de quintaux métriques de charbon qui alimente les principales usines métallurgiques du département. Les autres établissements industriels, répandus sur presque tous les points du territoire, sont les manufactures de faïences et d'importantes tanneries, les verreries et au premier rang, celle de Saint-Léger-des-Vignes, dans le canton de Decize, qui fabrique annuellement 4 millions de bouteilles, les sucreries et entre autres, celle de Plagny qui consomme par année 40 millions de kilogrammes de betteraves, les fabriques de grosse draperie, de lainages, de toiles, les poteries, les fabriques de ciment romain, les papeteries, la grosse quincaillerie, les fabriques d'instruments aratoires et d'objets émaillés, les manufactures de porcelaine, la coutellerie, les distilleries d'alcool et de bois, de très-nombreux fours à chaux, etc.

Le commerce du département porte sur tous les produits du sol et de l'industrie; le charbon, les fers, les peaux, le plâtre des carrières de Saint-Léger-des-Vignes, sont l'objet d'une exportation active; 20 000 têtes de bétail sont annuellement dirigées sur Paris, et par l'Yonne, plus de 60 000 décastères des bois du Morvan sont expédiés par voie de flottage en trains ou à bûches perdues. La navigation de la Loire comporte un tonnage de 17 000 tonnes, celle du canal latéral à la Loire, 720 000 tonnes, et celle du canal du Nivernais, 40 000 tonnes.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Nièvre est desservi par 9 routes impériales longues de 465 kilomètres, 12 routes départementales d'une longueur de 632 kilomètres, et 1844 chemins vicinaux d'un développement total de 5529 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur une longueur de 357 kilomètres.

Les canaux du département sont : 1° le *canal latéral à la Loire* qui continue celui de Roanne à Digoin, dessert le département de l'Allier, puis celui de la Nièvre, en franchissant l'Acolin, l'Abron, la Colâtre et l'Allier, entre dans les départements du Cher et du Loiret, et se joint au canal de Briare, après un développement total de 197 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 42 écluses ; 2° le *canal du Nivernais* qui commence sur l'Yonne à Auxerre, dans le département de l'Yonne, entre dans celui de la Nièvre, dessert Vermenton, Coulanges, Clamecy, Tannay, Châtillon-en-Bazois, et finit sur la Loire à Decise, après 174 kilomètres de parcours, dont les pentes sont rachetées par 117 écluses; 3° le *canal d'embranchement de Nevers* qui se soude au canal latéral.

Le département de la Nièvre est traversé : 1° par le chemin de fer de *Paris à Lyon par le Bourbonnais*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à Neuvy-sur-Loire, Myenne, Cosne, Pouilly-sur-Loire, Mèves, la Charité, Pougues, Fourchambault, Nevers, Saincaise, Mars, Saint-Pierre, et par l'embranchement de *Nevers à Cercy-la Tour*, avec stations à Imphy, Béard, Decise et Verneuil; 2° par l'embranchement de *Bourges à Saincaise*, du réseau d'Orléans, avec station à Saincaise.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 182 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, occupé par le département de la Nièvre, était habité, avant l'invasion romaine, par les *Eduens* et quelques autres peuplades qui vivaient sous leur patronage. César s'en empara, et l'administration romaine traita plutôt en alliés qu'en vaincus les habitants de ce point important de la Gaule, où s'opérait le partage des eaux de la Loire et de la Seine.

Vers 274, le christianisme apparut dans le

pays; il fut scellé à Nevers par le sang de deux martyrs, et sous Dioclétien, les nouveaux chrétiens furent cruellement traités. Pendant le règne d'Honorius, le Nivernais se trouva compris en partie dans la quatrième Lyonnaise, et en partie dans la Lyonnaise première; c'est à cette époque que les Burgondes y établirent leur domination. Aux Burgondes succédèrent les Francs, conduits par Clovis, et l'histoire de ce pays se confond alors avec celle de la Gaule; passant d'un maître à un autre, affreusement ravagé par les pirates normands, il finit par avoir ses comtes particuliers, et au IXᵉ siècle, en 865, son premier comte héréditaire fut Robert le Fort, l'ancêtre de Hugues Capet; trente-sept comtes se succédèrent dans le gouvernement du Nivernais, dont les plus marquants furent au XIᵉ siècle, le batailleur Guillaume Iᵉʳ, Guillaume II qui partit pour la terre sainte avec 15 000 hommes, le pillard Guillaume III, Pierre de Courtenay, petit-fils de Louis le Gros, qui octroya des franchises aux principales villes, Louis II qui eut à subir les désastres de l'invasion anglaise, le duc de Clèves qui vit le Nivernais érigé en duché-pairie en 1538 : bref, après avoir été successivement gouverné par les maisons de Courtenay, de Donzy, de Châtillon, de Bourbon, de Valois, de Flandres et de Clèves, le Nivernais eut pour dernier duc Louis de Mancini, un des arrière-neveux de Mazarin, qui l'avait acheté en 1659 de Charles, duc de Mantoue et de Montferrat; ce prince posséda le duché jusqu'à la Révolution, de telle sorte, qu'à cette époque, le Nivernais se trouvait être la seule province française qui n'eût jamais été réunie à la couronne.

Lorsque la circonscription territoriale fut remaniée, en 1790, le département de la Nièvre se forma de l'ancien Nivernais presque tout entier, et de quelques portions des provinces adjacentes.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables, nés dans le département de la Nièvre, on peut citer : le jurisconsulte GUY COQUILLE; BUSSY-RABUTIN; le marquis DE BRÈVRES; le poëte-menuisier ADAM BILLAUT; le constituant marquis DE BONNAY; les généraux LESPINASSE et GUDIN; le ministre HYDE DE NEUVILLE; MARCHANGY; etc., et parmi les contemporains : DUPIN aîné; CHARLES DUPIN, de l'Institut; l'avocat PHILIPPE DUPIN; le vice-président du Sénat DELANGLE; le contre-amiral JACQUINOT; le peintre ALIGNY; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Nièvre comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Nevers..........	8	cant.	93	comm.
— de Château-Chinon...	5	—	61	—
— de Clamecy.........	6	—	93	—
— de Cosne...........	6	—	65	—
	25	cant.	312	comm.

Le département de la Nièvre forme la 2ᵉ subdivision de la 19ᵉ division militaire dont le siége est à Bourges.

Il forme le diocèse de Nevers, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Sens; ce diocèse comprend 31 cures, 265 succursales, 34 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Nevers et deux petits séminaires à Nevers et à Pignelin, dans la commune de Varennes-lès-Nevers.

Il a quatre tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et deux tribunaux de commerce à Nevers et à Clamecy, qui ressortissent de la Cour impériale de Bourges.

Il relève de l'Académie de Dijon, et ses établissements d'instruction publique sont quatre colléges communaux à Nevers, à Cosne, à Clamecy et à Varzy, une école normale d'instituteurs à Varzy, une école normale d'institutrices à Nevers, et 462 écoles publiques et libres. La moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de la Nièvre :

ARRONDISSEMENT DE NEVERS.

NEVERS (20 700 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé au confluent de la Loire et de la Nièvre, à 2.4 kilomètres de Paris. Les maisons de cette ville, étagées sur les flancs d'une colline, lui donnent extérieurement un très-pittoresque aspect; à l'intérieur, ses rues sont mal percées et étroites, ses maisons irrégulièrement construites, mais elle possède une des plus charmantes promenades de France, le parc des ducs de Nevers, dû à la galanterie de Charles de Gonzague. C'est autant à leurs souvenirs qu'à leur valeur d'art, que Nevers a vu classer un certain nombre de ses édifices parmi les monuments historiques; tels sont la cathédrale de *Saint-Cyr*, rebâtie au XIIIᵉ siècle, assez lourde construction, dont l'abside de l'O. est romane, l'église *Saint-Étienne*, du XIᵉ siècle, l'un des plus purs modèles de l'architecture auvergnate de cette époque, la chapelle du couvent de *Saint-Gildard*, la porte de Crou, seul reste de l'enceinte fortifiée du XVᵉ siècle, où l'on a installé un

musée d'antiques, enfin le château ducal, élevé au xve siècle et successivement embelli par les comtes de Nevers, actuellement occupé par le palais de justice, et dont la façade, flanquée de deux tours angulaires et de trois tourelles, se dégage admirablement sur la grande place. Les autres édifices de Nevers sont les ruines de l'église romano-byzantine de *Saint-Sauveur*, la vieille église de *Saint-Genest*, du XIIe siècle, métamorphosée en brasserie, l'église de la *Visitation*, dont le couvent fut célébré par Gresset dans son épopée de Vert-Vert, l'église des *Minimes*, renfermée dans l'enceinte de la caserne, la halle qui a remplacé l'ancien palais de justice, élevé à la fin du XVe siècle, la maison du poëte-menuisier Adam Billaut, célèbre sous le nom de *maître Adam*, au XVIIe siècle, le beau pont de 17 arches jeté sur la Loire, l'hôtel de la préfecture, l'hôtel de ville, où se voient les magnifiques faïences du XVIe siècle et les curiosités gallo-romaines du musée nivernais, etc.

Nevers est une ville industrielle et commerçante; elle possède une fonderie de canons et de projectiles pour la marine, qui peut livrer par an 400 bouches à feu, des fabriques d'outils pour forges, une manufacture de porcelaine qui emploie 200 ouvriers, des faïenceries, des tanneries, des raffineries, des fabriques de produits chimiques, etc. Son commerce porte sur les céréales, les vins, les bois, et généralement sur tous les produits du sol et de l'industrie.

Nevers, connue avant l'invasion romaine sous le nom de *Novidiorum*, devint le siége d'un évêché vers la fin du Ve siècle, et en 865, la capitale d'un comté qui fut érigé en duché-pairie vers le milieu du XVIe siècle. Charles VII, François Ier, Louis XII, Louis XIII et Louis XIV la visitèrent, mais elle a été peu mêlée aux grands événements de la France.

Decize (4594 hab.), chef-lieu de canton, situé dans une île, au confluent de la Loire et de l'Aron, exploite de grandes couches de gypse, a d'importantes verreries, des forges, des tanneries, etc., et fait principalement le commerce des bois, du charbon, de la houille. On y remarque les ruines d'un château fort du XIe siècle, les restes d'un couvent de *Sainte-Claire*, et l'église de *Saint-Aré*, du Xe siècle, classée parmi les monuments historiques.

Dornes (1640 hab.), chef-lieu de canton, situé entre la Loire et l'Allier, a des huileries, des fours à chaux, et fait le commerce des bestiaux, des faïences, des bois, etc.

Pougues-les-Eaux (1362 hab.), chef-lieu de canton, produit des vins estimés, et exploite deux sources minérales qui s'emploient sur toutes les formes, et ont amené la création d'un établissement de bains très-complet.

Saint-Pierre-le-Moûtier (3420 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Allier, exploite du sable excellent pour la fabrication des faïences et fait l'élève des bestiaux. On y remarque des ruines très-curieuses, et une église *Saint-Pierre* qui mérite d'être citée pour les charmants détails de son architecture intérieure.

Saint-Saulge (2357 hab.), chef-lieu de canton, encaissé entre deux montagnes, possède une église citée pour ses magnifiques vitraux, et des vestiges d'un camp romain classés parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Saint-Benin-d'Azy* (1905 hab.), avec forges, et *Fours* (1459 hab.), qui fabrique de la porcelaine et de la faïence.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Fourchambault* (6495 hab.), où sont situées les importantes forges de ce nom; *Guérigny* (3016 hab.); *Imphy* (2213 hab.); *Lucenay-les-Aix* (2490 hab.); *la Machine* (3352 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-CHINON.

CHÂTEAU-CHINON (2713 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près des sources de l'Yonne, à 66 kilomètres de Nevers. Cette petite ville est construite sur une des montagnes du Morvan, à 552 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer; elle est proprement entretenue et d'un aspect agréable. Ses curiosités sont les ruines de l'ancien château seigneurial et un dolmen situé à l'E. de la ville; son hôpital, très-anciennement fondé, a été rebâti au XVIIe siècle.

Les fabriques d'étoffes, les quincailleries, les tanneries, etc., forment les principaux établissements industriels de Château-Chinon, qui fait le commerce des bois, des vins, des bestiaux et des céréales.

Château-Chinon doit sans doute son origine à un camp construit en cet endroit par les Romains. Cette ville fut pillée par les Anglais en 1467, et, en 1591, par les royalistes qui décimèrent sa population.

Châtillon (1715 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Aron et le canal du Nivernais, élève principalement des bêtes à cornes, et fait le commerce des bois et des étoffes. On y remarque un château fort bâti sur un roc.

Luzy (2654 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Halène, a des tanneries, et fait le commerce des bois, du charbon et du gibier.

Montsauche (1580 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Cure, possède des tanneries. Sur son territoire est situé le lac artificiel des Settons.

Moulins-Engilbert (2978 hab.), chef-lieu de canton, possède une minière de fer et des carrières de pierres calcaires et de marbres; cette petite localité fabrique des gros draps, des serges, des étamines, et fait le commerce des céréales et des bois. Là, s'élèvent de belles et imposantes ruines d'un château fort du XIVe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Alligny-en-Morvan* (2591 hab.); *Arleuf* (2851 hab.); *Ouroux* (2606 hab.); *Villapourçon* (2717 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CLAMECY.

CLAMECY (5616 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le canal du Nivernais, au confluent de l'Yonne et du Beuvron, que traversent des ponts en pierre, et à 33 kilomètres de Nevers. On y remarque l'église de *Bethléem*, du XIIe siècle, et l'église *Saint-Martin*, classée parmi les monuments historiques, qui appartient à l'époque du gothique flamboyant.

Les tanneries et les cordonneries forment les principales industries de cette petite localité, et on y fait un commerce considérable de bois qui s'expédient par voie de flottage.

L'origine de Clamecy est peu connue; cette ville, souvent fortifiée, fut très-éprouvée pendant les guerres civiles qui désolèrent la France. Elle eut d'abord des seigneurs particuliers, et passa ensuite dans la maison des comtes de Nevers.

Corbigny (2099 hab.), chef-lieu de canton, situé en amont du confluent de l'Anguison et de l'Yonne, fabrique de grosses draperies, et fait principalement le commerce des bois de chauffage débités dans les forêts du Morvan. Son église *Saint-Jean*, qui date du XIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Lormes (2939 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de granit et de pierres de taille. Son territoire renferme de nombreux vestiges de l'époque romaine. On remarque à Lormes une vieille église, érigée au sommet de la montagne de Saint-Alban, à une hauteur de 470 mètres.

Tannay (1422 hab.), chef-lieu de canton, produit des vins blancs de bonne qualité. Sa principale église, commencée au XIIIe siècle, et qui est un intéressant spécimen de style ogival, est classée parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Varzy* (3074 hab.), situé sur un affluent du Beuvron, et dont la magnifique église de *Saint-Père* est classée parmi les monuments historiques, et *Brinon* (597 hab.), qui fait le commerce des étoffes et des bois.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cervon* (2075 hab.); *Entrains* (3377 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE COSNE.

COSNE (6575 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Loire, au confluent du Nohain, à 53 kilomètres de Nevers. C'est une petite ville bien bâtie, d'où le regard peut embrasser le cours de la Loire et s'étendre jusqu'aux collines du Berry. Cosne a conservé quelques débris de ses anciennes fortifications et de son vieux château; on y remarque quelques constructions de l'époque romaine, une église de *Saint-Aignan* de la période romane, dont il ne reste plus que l'abside, une jolie chapelle du XVe siècle qui sert d'écurie, et l'église *Saint-Jacques*, qui appartient au gothique flamboyant.

Il existe à Cosne une magnifique usine de la marine impériale qui fabrique des chaînes et des ancres, des coutelleries, des quincailleries, des tanneries, etc. Son sol produit des céréales, de bons légumes et particulièrement des navets excellents, et il renferme du minerai de fer.

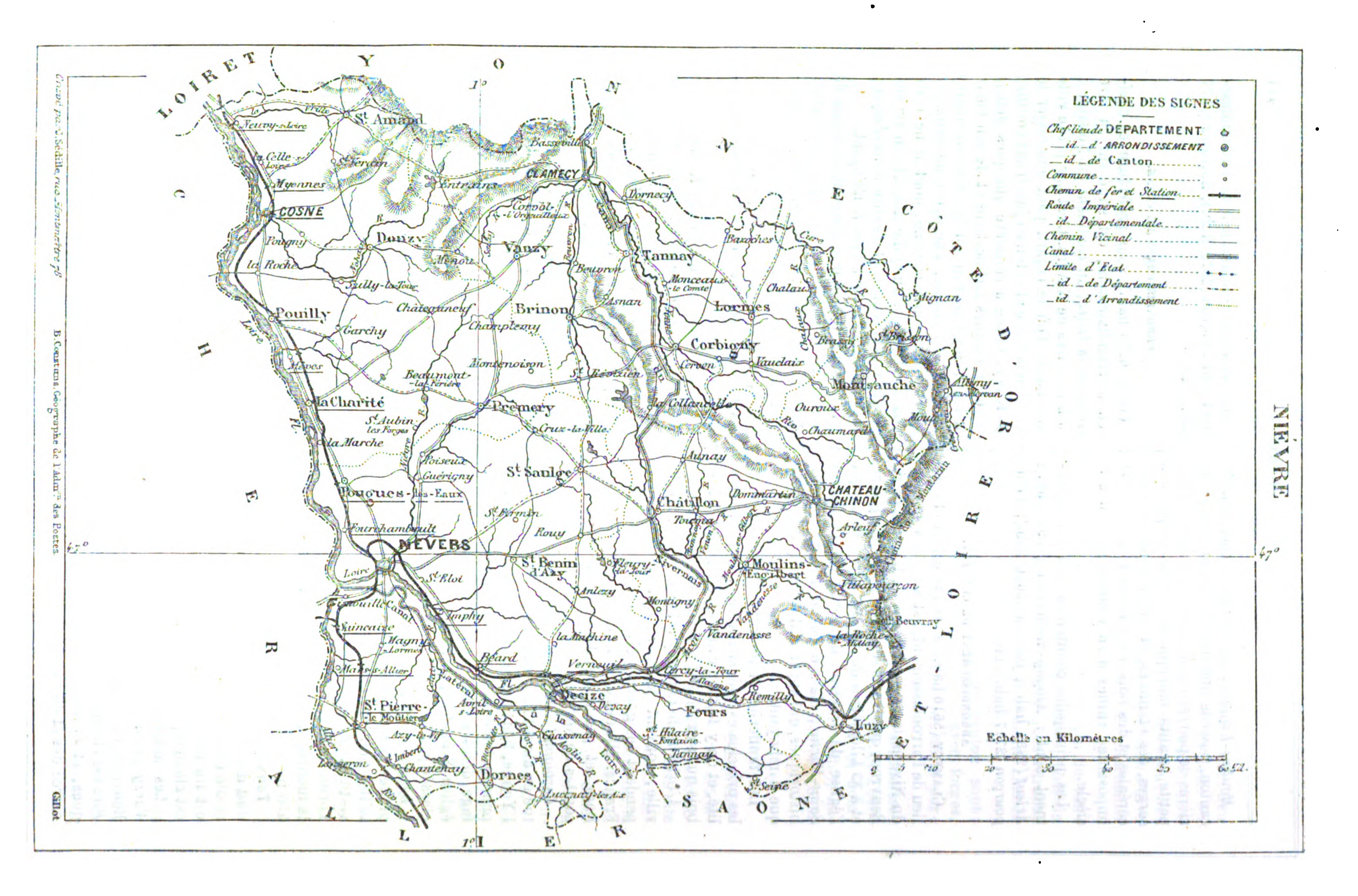
Cosne, connu au temps des Romains sous le nom de *Condate*, ne prit d'importance qu'au moyen âge, par suite de sa position très-forte qui commande le cours de la Loire. Un château y fut construit et des murailles l'entourèrent. Cosne fut très-éprouvé pendant les guerres de religion.

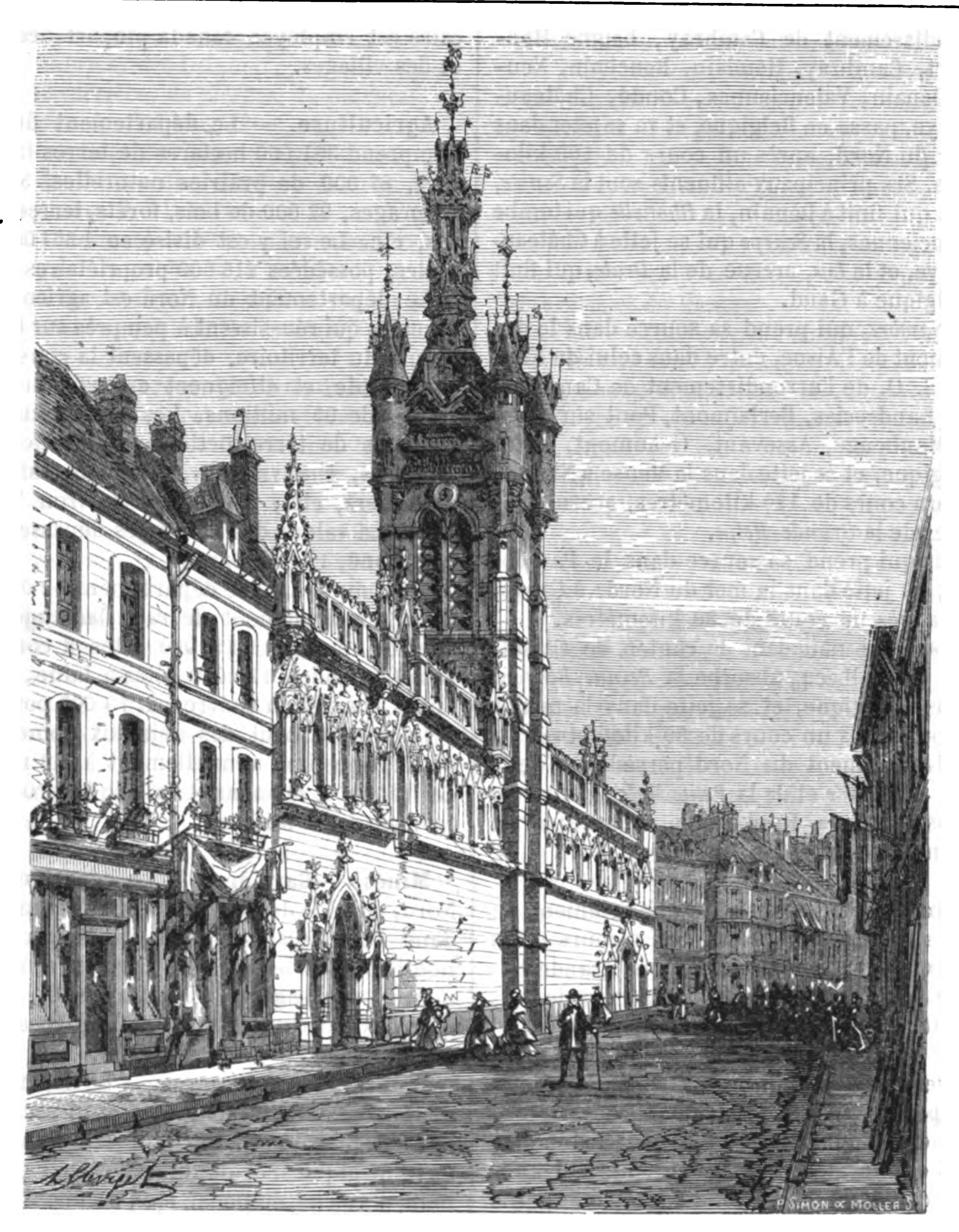
La Charité (4870 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Loire, fait un très-considérable commerce des bois et des fers. Son église *Sainte-Croix*, admirable édifice de l'époque romane, est classée parmi les monuments historiques; son couvent des *Visitandines* et sa halle du XVIe siècle doivent être signalés à l'attention des voyageurs.

Donzy (4041 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Nohain, possède des forges, des hauts fourneaux, des tanneries, des tonnelleries. On y remarque quelques restes de fortifications, des ruines d'un prieuré et d'un donjon, et les ruines intéressantes d'une Chartreuse, dont l'église appartient à la catégorie des monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Pouilly* (3330 hab.), qui produit d'excellents vins blancs, *Prémery* (2272 hab.), dont l'église gothique est classée parmi les monuments historiques, et *Saint-Amand* (2357 hab.), qui possède des carrières de grès et d'ocre.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Châteauneuf* (2147 hab.); *Neuvy-sur-Loire* (1980 hab.); etc.


NIÈVRE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
NEVERS
CLAMECY
COSNE
CHATEAU-CHINON
Corbigny
Tannay
Lormes
Brinon
Varzy
Donzy
St Amand
Pouilly
La Charité
Premery
St Saulge
Pougues-les-Eaux
Châtillon
Moulins-Engilbert
Luzy
Fours
Decize
Dornes
St Pierre-le Moutier
St Benin d'Azy
Montsauche
Fourchambault
Loire
LOIRET
YONNE
CÔTE D'OR
SAONE ET LOIRE
ALLIER
CHER
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



L'hôtel de ville de Douai.

NORD.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Nord situé dans la région septentrionale de la France, doit son nom à sa position géographique. Ses limites sont : au N., la mer du Nord ; au N. E., la Belgique ; au S. E., le département de l'Aisne ; au S. O., le Pas-de-Calais. C'est un pays plat, sillonné de coteaux peu élevés, de vallées plus larges que profondes, et accidenté au N., par une bande de dunes longue de 12 000 mètres.

Orographie. — Hydrographie. — Le relief du département du Nord est peu accusé, et son point culminant, la *Montagne-de-Cassel*, n'a que 175 mètres de hauteur.

Le département du Nord appartient au bassin de l'*Escaut*, au bassin de la Meuse par la *Sambre*, et à quelques petits bassins côtiers tels que ceux de l'*Aa*, de l'*Yser*, etc.

L'*Escaut*, qui naît dans le département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par le S. de

l'arrondissement de Cambray, baigne Honnecourt, Cambray, Houdain, Bouchain, Neuville, Denain, Valenciennes, Condé, Château-l'Abbaye, passe en Belgique, et va se jeter dans la mer du Nord, après un cours de 400 kilomètres. Ses principaux affluents sont la *Sensée*, la *Selle* qui finit à Denain, la *Rhonelle* qui tombe à Valenciennes, la *Scarpe* qui se jette à Château-l'Abbaye, et la *Lys*, accrue de la *Deule*, qui finit en Belgique à Gand.

La *Sambre*, qui prend sa source dans le département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par le S. O. de l'arrondissement de Cambray, arrose Landrecies, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, Assevant, Geaumont, entre en Belgique, et se jette dans la Meuse à Namur, après un cours de 120 kilomètres, accru de la *Petite* et de la *Grande-Helpe*.

L'*Aa*, qui prend sa source dans le Pas-de-Calais, se jette dans la mer du Nord, à Gravelines, après un cours de 80 kilomètres.

L'*Yser*, qui naît dans le canton de Cassel, arrose Esquelbecq, absorbe la *Peenne-Becque*, entre en Belgique, et se jette dans la mer à Nieuport, après un cours de 30 kilomètres.

Le département du Nord possède les deux lacs de la *Grande* et de la *Petite Moëre*, dans l'arrondissement de Dunkerque, et des marais assez nombreux.

Climat. — Le climat du département du Nord est généralement froid; ses cours d'eau et ses marais y entretiennent une grande humidité. Les vents dominants sont ceux de l'O., du S. O., et du N. O.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Nord est de 568 087 hectares, et sa population de 1 392 041 habitants; ce qui donne environ 214 habitants par kilomètre carré. C'est le second département de la France par sa population qui s'est accrue de 627 040 habitants depuis le commencement du siècle, et de 88 661 depuis le dernier recensement. Cette population comprend 700 000 industriels ou commerçants, 400 000 agriculteurs, 50 000 habitants qui exerçent des professions libérales, et 90 000 sans profession.

Les habitants du département du Nord ont le génie des affaires industrielles et commerciales, et une très-remarquable aptitude pour les spéculations; ils sont méthodiques, doux dans leur vie privée, sains de jugement, hospitaliers et charitables, et froidement braves jusqu'à l'héroïsme.

La langue flamande est en usage dans les arrondissements de la frontière, et la française est employée dans la plupart des villes et des villages.

Agriculture. — Le département du Nord comprend 381 000 hectares de terres labourables, 87 000 de prairies naturelles, 5000 de pâturages, 92 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol y est divisé en 1 361 000 parcelles, possédées 218 600 propriétaires.

Le département du Nord est agricole. Les céréales qui réussissent à peu près sur tous les points du territoire, dépassent la consommation locale, et atteignent annuellement une valeur de 95 millions. Les autres cultures, pommes de terre, betteraves, graines oléagineuses, chanvre, lin, houblon, tabac, les pommiers, etc., rapportent environ 72 millions. La valeur des pâturages dépasse, année commune, 19 millions.

On compte dans le département 82 000 chevaux principalement de race flamande, 7000 ânes ou mulets, 1 228 000 bêtes à corne, de race flamande, 176 000 bêtes à laine, 21 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 73 000 porcs, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques peut être estimé annuellement à 111 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole à 187 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Nord, possède des gisements de minerai de fer dans l'arrondissement d'Avesnes, un bassin houiller dont les couches, profondes de 3000 mètres, se dirigent du N. E. au S. O., de l'argile, des pierres calcaires, de la marne, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département du Nord est extrêmement manufacturier, et l'un des premiers pour l'industrie minérale et métallurgique. Ses houillères d'Anzin, de Denain, d'Aniche, de Douai, etc., occupent plus de 15 000 ouvriers et peuvent produire 16 millions de quintaux métriques de charbon. Ses six concessions de minières rendent 3 millions de quintaux métriques de fer, utilisés dans les établissements de Trélon, de Ferrières, d'Haumont, etc. Les principaux établissements sidérurgiques fonctionnent dans l'arrondissement d'Avesnes et produisent environ 2000 tonnes de fer au bois et 71 000 tonnes de fer au charbon; les aciéries, et principalement celle d'Haumont, fabriquent 7000 tonnes d'acier. Les autres établissements industriels sont de très-nombreuses filatures, des teintureries, des huileries, des blanchisseries, des minoteries, des distilleries, des sucreries, un nombre considérable de brasseries, une usine à plomb argentifère, des ver-

reries, des fonderies de cuivre, des mégisseries, des savonneries, des briqueteries, des exploitations de carrières de pierres, de marbres, de sables, de craie, des tourbières, etc.

Le mouvement maritime des ports de Gravelines et de Dunkerque emploie environ 5500 navires jaugeant à l'entrée et à la sortie plus de 600 000 tonnes, 2000 caboteurs et 300 bâtiments pour la pêche de la morue.

Le commerce départemental porte sur tous les produits du sol et de l'industrie.

Routes — Canaux. — Chemins de fer.— Le département du Nord est desservi par 15 routes impériales longues de 588 kilomètres, 25 routes départementales d'une longueur de 511 kilomètres, et 4654 chemins vicinaux d'un développement total de 7289 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 496 kilomètres.

Le département du Nord est sillonné de canaux dont les principaux sont ceux de *Mons-à-Condé*, de *Dunkerque-à-Furnes*, de *Roubaix*, d'*Hazebrouck*, de *Bergues*, de *Saint-Amand*, de *la Bourre*, etc., et le Canal de *Saint-Quentin*, dont le tracé dans le département mesure 26 kilomètres, et met en communication la Somme et l'Escaut.

Le département du Nord est desservi par diverses voies ferrées appartenant au réseau du Nord, qui sont :

1° La ligne principale de *Paris à Mouscron*, avec stations à Douai, Seclin, Lille, Roubaix et Tourcoing ; 2° l'embranchement de *Douai à Bruxelles* avec stations à Montigny, Somain, Wallers, Raismes, Valenciennes et Blanc-Misseron; 3° l'embranchement d'*Arras à Hazebrouck* avec stations à Thiennes et Steenbecque ; 4° l'embranchement de *Lille à Hazebrouk*, avec stations à Pérenchies, Armentières, Steenwerck, Bailleul et Strazeele ; 5° l'embranchement de *Lille* à *Bruxelles* avec stations à Ascq et Baisieux ; 6° le sous-embranchement d'*Hazebrouk à Dunkerque*, avec stations à Cassel, Arneke, Esquelbecq et Bergues; 7° le sous-embranchement d'*Hazebrouck à Calais;* 8° le sous-embranchement de *Somain à Anzin*, avec stations à Abscon, Denain, Hérin et Saint-Vaast.

2° La ligne principale de *Paris à Erquelines*, avec stations à Busigny, le Cateau, Landrecies, Aulnoye, Hautmont, Maubeuge et Jeumont; 2° l'embranchement de *Busigny à Somain* avec stations à Bertry, Caudry, Cattenières, Cambrai, Iwuy, Bouchain et Lourches; 3° le sous-embranchement de *Maubeuge à Mons* avec station à Feignies.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 339 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département du Nord, était habité avant l'invasion romaine par les *Moriniens* et les *Nerviens*, qui résistèrent courageusement aux envahisseurs ; mais, malgré leur héroïque résistance, ils furent vaincus et classés dans la seconde Belgique. Sous les rois de la première race, le pays subit la domination franque, et il ne tarda pas à se diviser en Flandre, en Cambrésis et en Hainaut.

La Flandre eut des gouverneurs héréditaires institués par Charlemagne qui amena 60 000 Saxons pour défricher ses bois et dessécher ses marais. Au IXe siècle, elle devint comté-pairie, et plus tard, en 1369, une de ses héritières épousa un duc de Bourgogne, auquel la Flandre fut attribuée. A la mort de Charles le Téméraire, en 1473, sa fille Marie, par son mariage avec l'empereur Maximilien, transporta la Flandre dans la maison d'Autriche, sous réserve d'hommage envers le roi de France. Plus tard, cette clause fut annihilée par Charles-Quint, au traité de Madrid en 1525, mais ce ne fut qu'en 1667 que Louis XIV réunit la Flandre à la couronne de France.

Le Cambrésis, long-temps dominé par les empereurs d'Allemagne, puis par les évêques, ne fut restitué au royaume qu'en 1678, par le traité de Nimègue.

Le Hainaut français, qui fut primitivement compris dans le royaume d'Austrasie, eut d'abord des comtes particuliers qui cédèrent aux évêques le gouvernement de la province; il passa ensuite dans la maison d'Autriche, et fut également reconquis par Louis XIV.

Au remaniement territorial de 1790, le département du Nord se forma de la Flandre, du Cambrésis, du Hainaut, et de quelques portions de l'Artois et du Vermandois.

Hommes célèbres. — Le département du Nord a produit un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : les historiens FROISSARD, MONSTRELET et PHILIPPE DE COMMINES; le sculpteur JEAN DE BOLOGNE; JEAN BART ; WATTEAU ; MERLIN DE DOUAI; le ministre DE CALONNE ; le médecin BOURDON; le maréchal MORTIER ; les généraux d'AOUST, DELCAMBRE, DUMOURIEZ, VANDAMME, DESPINOIS, etc. ; l'éditeur PANCKOUKE; le comédien TALMA ; l'amiral ROUSSIN; etc., et parmi les contemporains : l'économiste PECQUEUR; DE SAULCY, de l'Institut ; les musiciens VOGEL, DELSARTE, et SEMET; le littérateur DINAUX; LÉO LESPÈS (TIMOTHÉE TRIMM); le peintre ABEL DE PUJOL; le chansonnier NADAUD ; etc.

Divisions administratives. — Le départe-

ment du Nord comprend *sept arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Lille..........	16 cant.	129 comm
— d'Avesnes.......	10 —	153 —
— de Cambrai......	7 —	118 —
— de Douai........	6 —	66 —
— de Dunkerque....	7 —	60 —
— d'Hazebrouck....	7 —	53 —
— de Valenciennes..	7 —	81 —
	60 cant.	660 comm.

Il forme la 1re subdivision de la 3e division militaire dont le siége est à Lille.

Il forme le diocèse de Cambrai, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend un grand et un petit séminaire à Cambrai, 12 colléges ecclésiastiques à Auchy, Saint-Amand, Bavai, Douai, Dunkerque, Bergues, Gravelines, Marcq-en-Barœul, Lille, Roubaix, Solesmes et Valenciennes; 24 temples sont affectés au culte protestant, et une synagogue au culte israélite.

Il ressortit de la Cour impériale de Douai par les 7 tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement, et les 4 tribunaux de commerce de Cambrai, Dunkerque, Lille et Valenciennes.

Il relève de l'académie de Douai, et possède 2 lycées à Douai et à Lille, 15 colléges communaux à Condé, Saint-Amand, Valenciennes, le Quesnoy, Maubeuge, Avesnes, le Cateau, Cambrai, Estaires, Cassel, Bailleul, Hazebrouck, Dunkerque, Tourcoing et Armentières, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Douai, et 1433 écoles publiques et libres. Les six-dixièmes des jeunes conscrits savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Nord :

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille (154 749 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en cinq cantons, est située sur la Deule, à 236 kilomètres de Paris. C'est une place de guerre de première classe que sa citadelle, construite par Vauban, et son système de fortifications rendent imprenable. Cette ville est très-curieuse au point de vue historique et archéologique; parmi ses monuments classés on cite l'église *Saint-Maurice*, à la fois romane et ogivale, l'escalier du *Palais de Rihours* remplacé par l'hôtel de ville actuel, et les ruines d'une maison de *Templiers* que l'hôtel Beaurepaire engloba au XVIe siècle. Les autres principaux édifices de Lille sont l'église *Sainte-Catherine*, du XIIe siècle, l'église gothique de *Saint-Sauveur*, les églises *Saint-Étienne* et des *Carmes déchaussés*, du XVIIe siècle, l'église *Saint-André* du XVIIIe, la chapelle moderne des jésuites, l'église *Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre*, qui se construit en ce moment dans le style gothique du XIIIe siècle, l'hôtel de ville où sont installés le musée de peinture qui possède 449 toiles des écoles italienne, flamande, hollandaise, le musée Wicar, belle collection de dessins, les musées ethnographique, industriel et archéologique, la Bourse, curieux édifice du XVIIe siècle, bâti dans le goût espagnol, l'hôtel des Monnaies du XVIIe siècle, l'arsenal et l'hôpital général du XVIIIe siècle, de nombreuses maisons d'architecture espagnole, l'hôtel de l'État-Major, le palais moderne des archives départementales, la colonne élevée sur la grand'place, qui rappelle l'héroïque défense des Lillois en 1792, etc.

Lille possède une faculté des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une académie de musique, une bibliothèque de 30000 volumes, des sociétés des sciences, de l'agriculture, des arts, une commission historique, etc.

Les principaux établissements de cette ville très-industrielle sont les filatures de lin qui occupent 80 fabriques, la fabrication du fil qui se fait dans 40 fabriques, le tissage de la laine réparti dans 20 usines, la filature du coton qui emploie plus de 400 000 broches et 3000 ouvriers, les fabriques de toiles, de rubans, de coutils, de linge damassé, quelques fabriques de tulle et de dentelles, les sucreries mues par 60 machines à vapeur, la manufacture des tabacs qui produit annuellement 5 millions de kilogrammes, les teintureries, les fabriques de produits chimiques, les corderies, les brasseries, les ateliers pour la construction des machines, etc. Le commerce de Lille porte sur les productions du sol et les produits manufacturés.

Lille doit son origine au château du Buc, construit par Jules César, cinquante ans avant J. C., mais la ville ne fut fortifiée qu'au milieu du XIe siècle; en 1212, Philippe Auguste pour la punir d'avoir pris le parti du roi d'Angleterre, la détruisit presque entièrement; elle se releva de ses ruines, fut encore très-éprouvée dans ses luttes contre les rois de France, puis s'attacha à la maison d'Autriche et à Charles-Quint. Trois fois décimée par la peste, aux XVIe et XVIIe siècles, elle fut définitivement attribuée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, après avoir été prise par Louis XIV, résista pendant quatre mois sous Boufflers aux armées du prince Eugène, en 1708, et, en 1792, retarda l'invasion par son héroïque résistance aux armées autrichiennes.

Armentières (15 579 hab.), chef-lieu de can-

ton, située sur la Lys, fabrique des toiles écrues pour une valeur de 4 millions, des calicots, des tulles, etc., et fait un commerce très-considérable de toiles et de linges.

Roubaix (65 091 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le canal de la Marcq, est une ville très-manufacturière qui possède des filatures de laine, des filatures de coton, des brasseries, des distilleries, et fabrique diverses étoffes, du velours, du barége, de l'orléans, etc., pour une valeur annuelle de 160 millions. C'est une ville à peu près moderne dont les principaux édifices, églises, hôtel de ville, hôpital, ont été bâtis au XIXe siècle.

Tourcoing (38 262 hab.), divisé en deux cantons, possède de nombreuses filatures de laine et fabriques de tissus, des filatures de coton et de lin, des peigneries mécaniques, des teintureries, des fabriques de bonneterie, et tous les établissements accessoires de ces industries diverses. C'est une ville très-manufacturière. Son église *Saint-Christophe*, nouvellement rebâtie, a conservé quelques parties des XIIe et XIIIe siècles; on remarque à Tourcoing la chapelle gothique de l'hôpital, et la chapelle de la Marlière qui date du XVIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *La Bassée* (3170 hab.), sur le canal de ce nom, qui possède des filatures de coton, des brasseries, des sucreries, des savonneries, et fait le commerce des charbons et des céréales, *Cysoing* (2983 hab.), sur la Marcq, avec fabriques de lainages légers, sucreries et moulins, *Haubourdin* (4204 hab.), dont l'industrie est identique, et qui possède un château dans le goût espagnol du XVIe siècle, *Lannoy* (1820 hab.), où se voient les restes d'un château fort, *Pont-à-Marcq* (813 hab.), *Quesnoy-sur-Deule* (4512 hab.), avec brasseries, distilleries, et *Seclin* (4923 hab.), qui possède une crypte curieuse et un hôpital du XIIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Annapes* (2232 hab.); *Annœullin* (3805 hab.); *Ascq* (2.86 hab.); *Baisieux* (2027 hab.); *Bondues* (3380 hab.); *Chapelle-d'Armentières* (2678 hab.); *Comines* (6246 hab.); *Croix* (2888 hab.); *Faches* (2705 hab.); *Flers* (2784 hab.); *Frelinghien* (2:65 hab.); *Fretin* (2094 hab.); *Halluin* (13 673 hab.); *Hellemmes-Lille* (2163 hab.); *Hem* (3688 hab.); *Houplines* (3127 hab.); *Leers* (3192 hab.); *Linselles* (4177 hab.); *Lomme* (3596 hab.); *Loos* (5702 hab.); *La Madeleine* (5410 hab.); *Marcq-en-Barœul* (7335 hab.); *Marquette* (2867 hab.); *Mouveaux* (2926 hab.); *Neuville-en-Ferrain* (3712 hab.); *Roncq* (5479 hab.); *Sainghin en-Weppes* (2277 hab.); *Templeuve* (3068 hab.); *Wambrechies* (3827 hab.); *Wasquehal* (2731 hab.); *Wattignies* (2376 hab.); *Wattrelos* (13113 hab.); *Wavrin* (3137 hab.); *Wervicq-Sud* (2989 hab.); *Willems* (2050 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES (3737 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est située sur l'Helpe-Majeure, à 94 kilomètres de Lille. Cette ville a des raffineries, des clouteries, des forges, etc., et fait le commerce du houblon, des houilles, etc.

L'origine d'Avesnes remonte au XIIIe siècle; mais ses monuments sont modernes, car la ville, fortifiée par Vauban, fut presque détruite en 1815, et ils n'offrent aucun intérêt.

Maubeuge (10 877 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sambre, et place de guerre de première classe, possède des hauts fourneaux, des filatures de lin, des fabriques d'armes, etc. On y remarque un ancien pilori du couvent de *Sainte-Aldegonde*.

Le Quesnoy (3346 hab.), chef-lieu de deux cantons, a des sucreries, des brasseries et des clouteries. Son église fut fondée au XIe siècle.

Landrecies (4021 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sambre, place de guerre dont les fortifications furent augmentées par Vauban, fait principalement le commerce du houblon, du beurre, des laines, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bavai* (1765 hab.), avec brasseries, salines, qui possède des ruines romaines classées parmi les monuments historiques, *Berlaimont* (2655 hab.) sur la Sambre, où se voient les restes d'une ancienne forteresse, *Solre-le-Château* (3006 hab.), où se trouvent des ruines celtiques et une église classée parmi les monuments historiques, et *Trélon* (2670 hab.), avec forges, mines de fer, carrières de marbre.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Anor* (2844 hab.); *Cousolre* (2174 hab.); *Étrœungt* (2533 hab.); *Feignies* (2405 hab.); *Ferrière-la-Grande* (2568 hab.); *Fourmies* (7045 hab.); *Gommegnies* (3486 hab.); *Hautmont* (3862 hab.); *Maroilles* (2022 hab.); *Sains* (2009 hab.); *Wignehies* (2657 hab.).

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI (22 207 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, situé sur l'Escaut, à 48 kilomètres de Lille, est une place de guerre défendue par une citadelle. On y remarque l'église *Saint-Aubert*, en partie romane, la chapelle du grand séminaire, devenue l'église paroissiale, le beffroi haut de 61 mètres, l'hôtel de ville situé sur la place d'armes, les restes de l'ancien palais archiépiscopal, etc.

Cette ville, très-manufacturière, fabrique des linons, des batistes, des toiles fines, etc., et fait principalement le commerce de la houille du houblon, des bestiaux, etc.

Cambrai existait au temps des Romains sous le nom de *Camaracum*, et était alors la capitale des Nerviens. En 1559, François I[er] et Charles-Quint y signèrent un traité de paix. Les Espagnols la prirent en 1405, et la gardèrent jusqu'en 1667.

Le Cateau (9974 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Selle, a des sucreries, des filatures de laine et de coton, etc., et fait le commerce des bestiaux. Son hôtel de ville date de la Renaissance, et son ancien palais des archevêques est converti en filature.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Solesmes* (6230 hab.), avec les restes d'un cloître et d'une très-vieille forteresse, *Carnières* (1808 hab.), *Clary* (2712 hab.), et *Marcoing* (1782 hab.), qui a consercé des débris de l'occupation romaine.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Avesnes-lez-Aubert* (3317 hab.); *Bertry* (2933 hab.); *Busigny* (3720 hab.); *Catillon* (2696 hab.) ; *Caudry* (4421 hab.); *Crèvecœur* (2489 hab.); *Gouzeaucourt* (2631 hab.); *Haussy* (3354 hab.); *Iwuy* (3720 hab.); *Ligny* (2151 hab.); *Maretz* (3217 hab.); *Neuvilly* (2510 hab.); *Quiévy* (3578 hab.); *Rieux* (2120 hab.); *Saint-Aubert* (2542 hab.); *Saint-Hilaire* (2223 hab.); *Saint-Souplet* (2813 hab.); *Saulzoir* (2435 hab.); *Troisvilles* (2026 hab.); *Viesly* (3136 hab.); *Villers-Guislain* (2083 hab.); *Villers-Outréau* (2958 hab.); *Walincourt* (2499 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI (24105 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement, et place de guerre, divisé en trois cantons, est situé sur la Scarpe à 33 kilomètres de Lille. C'est une agréable ville qui a conservé quelques débris de ses anciennes fortifications. Ses églises *Notre-Dame*, en partie du XII[e] siècle, *Saint-Jacques* du XVIII[e] siècle, *Saint-Pierre* dont on remarque les bas-reliefs, l'église romane des *Rédemptoristes*, le palais de justice rebâti au XVIII[e] siècle, l'édifice communal du Dauphin, l'hôtel-Dieu, l'ancien couvent des *Chartreux* du XVII[e] siècle, aujourd'hui un magasin d'artillerie, la caserne d'artillerie, l'immense arsenal, et diverses maisons du XVI[e] siècle doivent être signalés; mais le plus bel édifice de Douai est son hôtel de ville, magnifique construction gothique surmontée d'un beffroi, et qui est à juste titre classée parmi les monuments historiques.

Douai possède une faculté des lettres, une bibliothèque de 40 000 volumes, un musée très-riche en collections d'histoire naturelle, des sociétés d'agriculture, des sciences, des arts, etc. Ses principaux établissements industriels sont la fonderie impériale de canons qui peut fournir annuellement 500 bouches à feu, des ateliers pour la construction des machines, des fabriques de dentelles et de produits chimiques, des filatures de lin, etc., et son commerce porte sur les fontes, les fers, les produits agricoles et manufacturés.

Douai, très-ancienne ville, habitée par les *Caluaci*, devint le siége du parlement de Flandres et d'une université fondée par Philippe II; elle fut prise en 1667 par Louis XIV et reprise par les alliés en 1710; Villars la replaça sous l'autorité du roi, en 1712.

Les chefs-lieux de canton sont : *Arleux* (1640 hab.), qui fait le commerce du chanvre et du lin; *Marchiennes-Ville* (3274 hab.), sur la Scarpe, qui a des sucreries, des distilleries, des moulins, des brasseries, et *Orchies* (3688 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Coutiches* (2119 hab.) ; *Fenain* (2067 hab.) ; *Flines-lez-Raches* (4042 hab.); *Lallaing* (2081 hab.); *Landas* (2331 hab.); *Nomain* (2500 hab.); *Raimbeaucourt* (2289 hab.); *Roost-Warendin* (2006 hab.); *Sin* (4606 hab.); *Somain* (3835 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE (33 083 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisée en deux cantons, et place de guerre, est située sur la mer du Nord, à 78 kilomètres de Lille. C'est une ville régulièrement bâtie dont les rues sont larges et bien aérées ; sur sa place principale s'élève la statue de Jean Bart, par David d'Angers; son église de *Saint-Éloi*, reconstruite au XVI[e] siècle dans le style ogival, et le beffroi, ancienne tour, romane par sa base, et célèbre par son carillon, sont classés parmi les monuments historiques. On remarque aussi une tour surmontée d'un phare, et des écluses qui permettent d'immerger tout le pays entre Dunkerque et Bergues.

Dunkerque, à la fois port marchand et port militaire, possède deux bassins à flots; il est éclairé par un feu tournant, trois feux de port et deux feux flottants, et est accessible aux navires de 800 tonneaux; son mouvement maritime est représenté environ par 5000 navires jaugeant 270 000 tonnes, sans compter les bateaux de pêche. Les raffineries, les amidonneries, les distilleries, les fonderies, les forges, les chantiers de construction, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Dunkerque doit peut-être son origine à une chapelle de Saint-Éloi; cette ville fut brûlée

par les Anglais en 1388; en 1650, après diverses alternatives, elle appartenait encore aux Anglais; Louis XIV la racheta 5 millions de francs; en 1793, elle fut assiégée par le duc d'York, qui ne put s'en emparer, grâce à la vigoureuse défense des habitants.

Gravelines (6510 hab.), chef-lieu de canton, et place de guerre, forme un petit port situé à 2 kilomètres de la mer, qui s'occupe de salaisons, de constructions maritimes, et fait principalement le commerce des œufs, des pommes et des bois du Nord.

Bergues (5738 hab.), chef-lieu de canton et place de guerre, fortifiée d'après Vauban, fait un très-grand commerce de céréales. Son beffroi qui date du XVIe siècle, est classé parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Hondschoote* (3725 hab.), qui possède une église du XIVe siècle, avec tour terminée par une flèche, *Bourbourg-Ville* (2634 hab.), avec brasseries et fabriques d'huile, et *Wormhoudt* (3703 hab.), qui possède des filatures de lin, des blanchisseries, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Bourbourg-Campagne* (2409 hab.); *Loon* (2177 hab.); *Petite-Synthe* (2895 hab.); *Rosendaël* (2795 hab.); *Warhem* (2457 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck (9017 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur le canal de ce nom, à 52 kilomètres de Lille. On remarque son église de *Saint-Eloi* du XVe siècle, surmontée d'une haute flèche percée à jour.

Les filatures de lin, les brasseries, les fours à chaux, les teintureries, les savonneries, etc. forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Hazebrouck était autrefois situé en pleins marécages qui ont été desséchés. Cette ville eut d'abord des comtes particuliers, puis devint un bourg qui dépendait de la châtellenie de Cassel.

Bailleul (12896 hab.), chef-lieu de deux cantons, est une petite ville industrielle qui a des tanneries, des fabriques de toiles, des savonneries, des filatures de lin, etc. Son église de *Saint-Vaast* est très-ancienne.

Cassel (4242 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la colline de ce nom, a des brasseries, des tanneries, des corroieries, et fait principalement le commerce des bestiaux. Son territoire a conservé beaucoup d'objets de l'époque gallo-romaine. De la terrasse de son ancien château le regard embrasse un magnifique horizon; son hôtel de la *Noble-Cour-de-Cassel* est classé parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Merville* (6753 hab.), qui fabrique des toiles et du linge de table, et *Steenvoorde* (3988 hab).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Boeschèpe* (2103 hab.); *Estaires* (7120 hab.); *La Gorgue* (3369 hab.); *Méteren* (2582 hab); *Morbecque* (3831 hab.); *Nieppe* (4501 hab.); *Steenwerck* (4659 hab.); *Vieux-Berquin* (3278 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes (24344 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en trois cantons, et place de guerre de première classe, est située sur l'Escaut, à 51 kilomètres de Lille. C'est une grande ville, une vaste place d'armes, dont les rues sont larges, et qui est pourvue d'agréables promenades. Ses principaux édifices sont l'église *Saint-Géry* du XIIe siècle, l'hôtel de ville du XVIIe siècle, où est installée la galerie de peinture, les hospices, la citadelle construite par Vauban, etc.

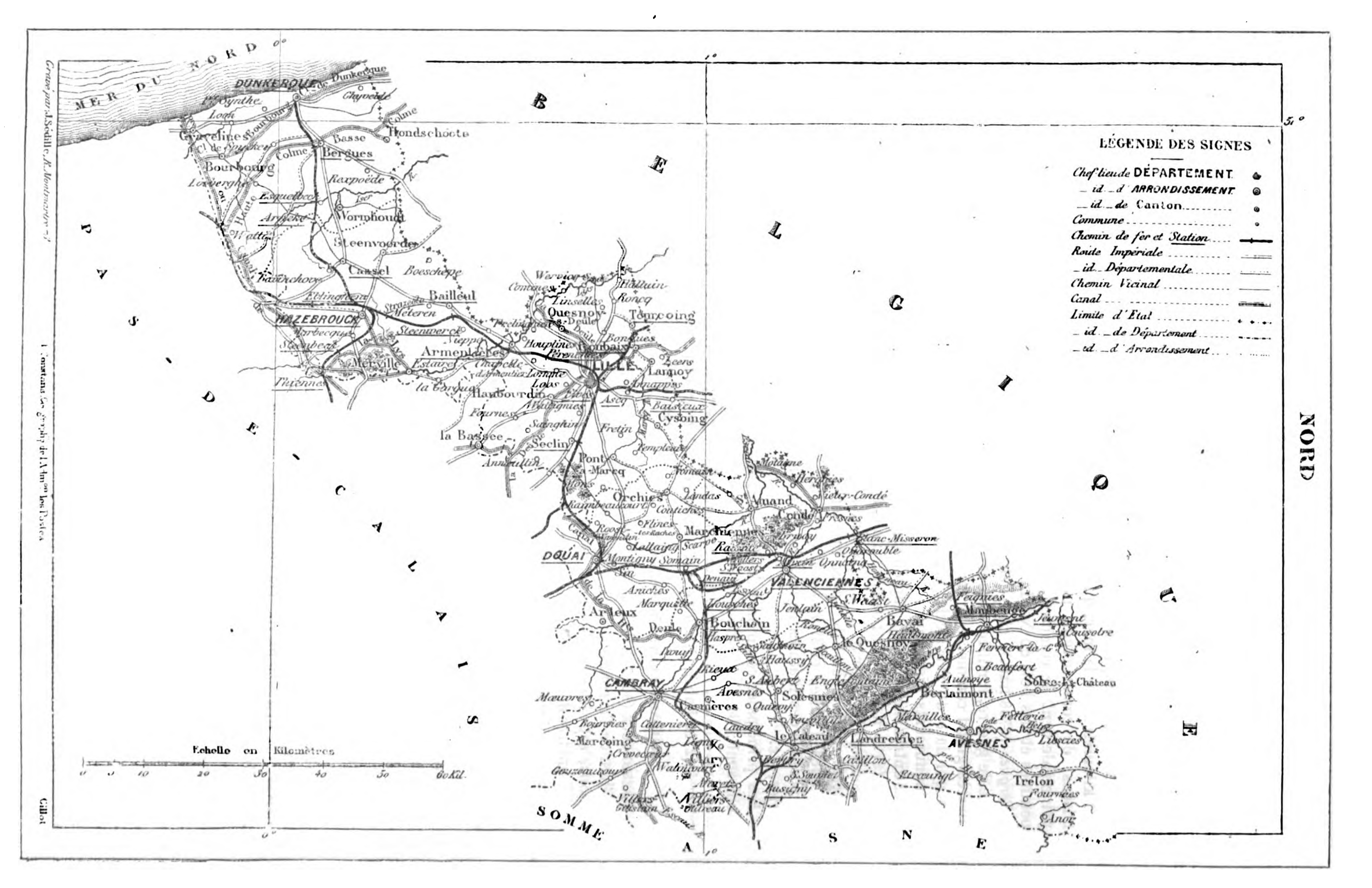
Valenciennes est le centre d'un riche bassin houiller qui couvre une superficie de 60 000 hectares, et qui fournit le quart du charbon consommé en France. La culture de la betterave, les raffineries, les distilleries, les hauts fourneaux, forges et laminoirs, les clouteries, les fabriques de toiles et de dentelles, etc., forment les principales industries de cette ville.

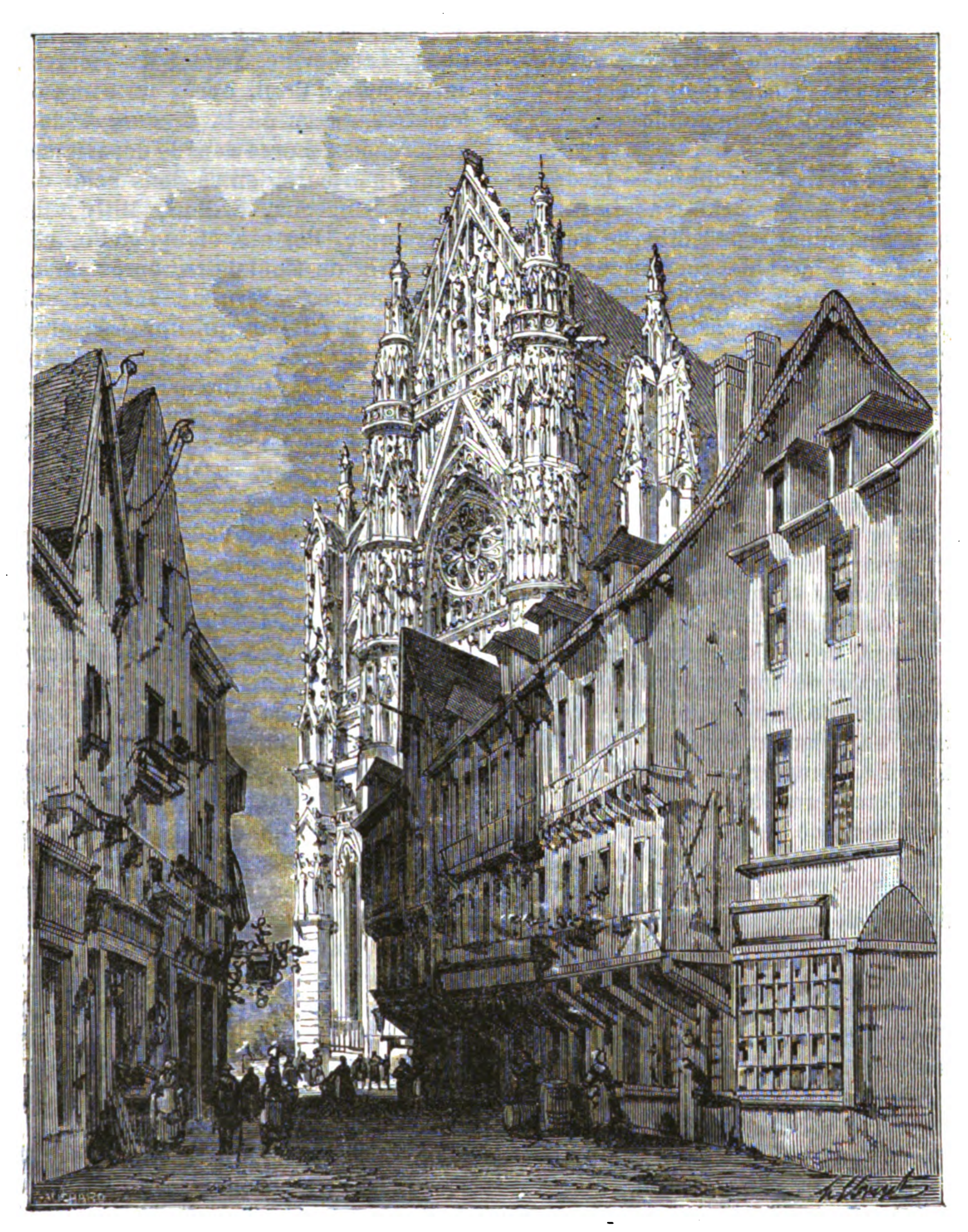
L'origine de Valenciennes remonte à une époque très-reculée. Elle fut prise par Louis XIV en 1677, et définitivement réunie à la France par le traité de Nimègue.

Saint-Amand (10369 hab.), chef-lieu de deux cantons, situé sur la Scarpe, a des filatures de coton, des manufactures de porcelaine, des raffineries, des distilleries, des corroieries, etc., et fait le commerce du lin, du chanvre et de l'huile. Cette ville possède des boues thermales renommées, qui ont amené la création d'un établissement très-fréquenté.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bouchain* (1504 hab.), place de guerre, située sur l'Escaut, et *Condé* (4642 hab.), place de guerre qui a des chantiers de construction, des clouteries, des brasseries, des fabriques d'huile, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Anzin* (7238) hab.), centre des fameuses houillères de ce nom; *Bruay* (3251 hab.); *Denain* (11022 hab.); *Escaudain* (2720 hab.); *Fresnes* (5504 hab.); *Hasnon* (3477 hab.); *Haspres* (3090 hab.); *Hergnies* (328[illegible] hab.); *Lecelles* (2185 hab.); *Lourches* (3658 hab.); *Marquette* (2276 hab.); *Onnaing* (3685 hab.); *Quarouble* (2510 hab); *Raismes* (4450 hab.); *Saint-Saulve* (2041 hab.); *Trith-Saint-Léger* (3923 hab.); *Vieux-Condé* (5067 hab.); *Wallers* (3420 hab.); etc.


NORD
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_d' ARRONDISSEMENT
_id_de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_de Département
_id_d' Arrondissement
MER DU NORD
BELGIQUE
PAS DE CALAIS
SOMME
AISNE
DUNKERQUE
Gravelines
Bourbourg
Bergues
Hondschoote
Wormhoudt
Steenvoorde
Cassel
Bailleul
HAZEBROUCK
Merville
Armentières
Quesnoy
Tourcoing
Roubaix
LILLE
Lannoy
Cysoing
la Bassée
Seclin
Pont-à-Marcq
Orchies
St Amand
Condé
DOUAI
Marchiennes
VALENCIENNES
Arleux
Bouchain
Bavai
Maubeuge
CAMBRAY
Solesmes
le Quesnoy
Berlaimont
Carnières
le Cateau
Landrecies
AVESNES
Clary
Solre-le-Château
Trelon
Marcoing
Echelle en Kilomètres
Gillot



Cathédrale de Beauvais.

OISE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Oise, situé dans la région N. O. de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du N. E. au S. O. Ses limites sont : au N., le département de la Somme; à l'E., celui de l'Aisne; au S., les départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise; à l'O., ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Le département de l'Oise, généralement plane, est formé de trois plateaux; le premier s'incline vers l'E. et détermine l'écoulement des eaux vers l'Oise; le second envoie ses rivières et ses ruisseaux vers le S. O., dans le lit de l'Epte qui forme une partie de la frontière départementale; le troisième est compris entre la rive gauche de l'Oise et la rive droite de l'Aisne, et il est accidenté par une suite de coteaux dont les divers aspects sont extrêmement pittoresques. Tous ces plateaux sont sé-

parés par des vallées généralement fertiles, que tapissent des prairies naturelles et artificielles, et par des coteaux dont quelques-uns sont couronnés de forêts magnifiques.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de l'Oise ne renferme pas de montagnes, mais seulement une suite de coteaux dont le plus considérable, courant du S. au N. O., sépare les bassins de l'Oise et de l'Epte. Le point culminant du département se trouve situé à la *Molière-de-Sérans*, sur le plateau de Chaumont, et il atteint une hauteur de 211 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de l'Oise est compris dans les deux bassins de la Seine et de la Somme; au premier appartiennent l'*Oise* et l'*Epte*, et au second, l'*Avre*. La *Bresle* forme un petit fleuve côtier du versant de la Manche.

L'*Oise*, qui prend sa source dans les bois de Thiérache, en Belgique, après avoir traversé le département de l'Aisne, entre dans celui auquel elle a donné son nom par le N. E. de l'arrondissement de Compiègne, le traverse diagonalement en baignant Pont-l'Évêque, Ribécourt, Janville, Compiègne, sépare l'arrondissement de Compiègne de celui de Senlis, puis l'arrondissement de Senlis de celui de Clermont, baigne Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Saint-Leu-d'Esserent, Précy-sur-Oise, entre dans le département de Seine-et-Oise, et tombe dans la Seine à Conflans-Sainte-Honorine, après un cours total de 302 kilomètres, dont 90 appartiennent au département. Pendant ce parcours, les principaux affluents de l'Oise sont: 1° la *Verse* qui arrose Guiscard, Noyon, et finit à Pont-l'Évêque; 2° la *Matz* qui prend sa source à Roye, baigne Ressons, et absorbe le *Rhosne* et le *Mareuil;* 3° l'*Aronde* qui vient du canton de Saint-Just dans l'arrondissement de Clermont, et baigne Moutiers, Wacquemoulin, Moyenneville, Neufvy, Gournay, Braisne, Coudun, Bienville, Clairoix, et finit après un cours de 32 kilomètres; 4° l'*Aisne* qui vient du village de Somme-Aisne, dans le département de la Meuse, traverse ceux de la Marne, des Ardennes, de l'Aisne, et vient finir dans celui de l'Oise, à 4 kilomètres en amont de Compiègne, après un cours total de 279 kilomètres; 5° l'*Autone* qui prend sa source près de Villers-Cotterets, dans le département de l'Aisne, entre dans celui de l'Oise par l'E. de l'arrondissement de Senlis, y baigne le Fresnois, Béthancourt, Béthizy, Saint-Martin, Saintine, et finit près de Verberie, après un cours de 28 kilomètres; 6° l'*Arré* qui vient du canton de Saint-Just, dans l'arrondissement de Clermont, arrose Plainval, Saint-Just-en-Chaussée, Valescourt, Avrecy, Airion, Breuil-le-Vert, Rantigny, Laigneville, Nogent-les-Vierges, et finit au-dessus de Creil, après un cours de 32 kilomètres, accru de la *Bresche;* 7° le *Thérain* qui prend sa source dans le département de la Seine-Inférieure, entre dans celui de l'Oise, baigne Songeons, Crillon, Milly, Beauvais, Therdonne, Hermes, Mouy, Mello, et se termine près de Montataire, après un cours de 93 kilomètres, accru du *Thérinet* qui finit à Milly, et de l'*Avelon* qui finit à Beauvais; 8° la *Nonette* qui arrose Nanteuil-le-Haudoin, Versigny, Baron, Montlognon, Senlis, Chantilly, et finit en amont de Précy, après un cours de 34 kilomètres pendant lequel elle reçoit le *Ruisseau d'Ermenonville* et l'*Aunette.*

L'*Epte*, qui prend sa cource près de Forges, dans le département de la Seine-Inférieure, sépare ce département de celui de l'Oise, puis le département de l'Oise de celui de l'Eure, baigne dans l'Oise Saint-Pierre-ès-Champs, Puiseux-en-Cray, Sérifontaine, Éragny, entre définitivement dans le département de l'Eure, et se jette dans la Seine à Giverny, après un cours de 102 kilomètres. Pendant son parcours dans le département, l'Epte reçoit: 1° la *Troesne* qui vient du canton de Méru, baigne Marquemont, Tourly, Chaumont-en-Vexin, Trie, et finit à Gisors dans le département de l'Eure, après un cours de 24 kilomètres, accru de la *Launette;* 2° le *Réveillon* qui finit près de Gisors.

L'*Avre*, qui prend sa source à Avricourt, au N. de l'arrondissement de Compiègne, passe immédiatement dans le département de la Somme, et s'y perd au-dessus d'Amiens, après 55 kilomètres de cours, accru de la *Noye* qui vient du canton de Froissy et baigne Breteuil et Paillart.

La *Bresle*, qui prend sa source dans le canton de Formerie, au N. O. de l'arrondissement de Beauvais, va servir de limite entre les départements de la Somme et de la Seine-Inférieure, et se jette dans la Manche au Tréport, après un cours de 72 kilomètres.

Climat.— Le climat du département de l'Oise est sain et tempéré, mais humide dans la région des marais; les vallées y sont sujettes à des brouillards assez denses pendant l'hiver et l'automne. Ses vents dominants sont ceux du S. et du N.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Oise est de 585 507 hectares, et sa population de 401 274 habitants; ce qui donne plus de 67 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 50 420 âmes depuis le commencement du siècle, et n'a

éprouvé aucun changement notable depuis le dernier recensement.

Les agriculteurs et les industriels ou commerçants sont en nombre à peu près égal dans le département, 170 000 environ; on compte, en outre, 10000 habitants qui exercent des professions libérales, et 42000 sans profession.

Les habitants du département de l'Oise n'ont plus un caractère qui leur soit propre; l'accroissement de leurs relations avec la capitale et le département de la Seine, dont ils sont voisins, leur a enlevé toute originalité. Ce sont des hommes bien constitués, avec une imagination vive, une vraie aptitude pour le commerce, beaucoup de probité et une fidélité scrupuleuse à leurs engagements, de la gaieté, de la causticité même, et une certaine ardeur pour le plaisir; ils sont très-braves, ils aiment l'état militaire, et, devenus soldats, ils donnent l'exemple de la patience et de la discipline; en 1814, ils se sont héroïquement jetés contre les envahisseurs.

La langue française est employée dans toutes les villes et les campagnes; la partie septentrionale du département se sert encore sur certains points d'un affreux patois picard, qui tend à disparaître, heureusement.

Agriculture. — Le département de L'Oise comprend dans son domaine agricole 409 000 hectares de terres labourables, 28000 de prairies naturelles, 10 000 de pâturages, landes et bruyères, et 131 000 de bois, forêts, terres incultes, etc., La propriété y est très-morcelée, et on n'y compte pas moins de 2 millions de parcelles, possédées par plus de 212000 propriétaires.

Le département de l'Oise est agricole, et l'on s'occupe de la mise en valeur de terres incultes, marais ou landes, dont il reste encore plus de 7000 hectares absolument improductifs. La science y fait chaque année de nouveaux progrès sous l'impulsion des comices et des sociétés. Il existe une école normale d'agriculture à Beauvais, et une ferme-école au Mesnil-Saint-Firmin, dans le canton de Breteuil.

La valeur des céréales atteint, année commune, une valeur de 71 millions; leur production dépasse la consommation départementale, et elles sont l'objet d'un commerce assez considérable. Parmi les autres cultures dont le rapport annuel est de 26 millions, on remarque les légumes qui prospèrent principalement dans l'E. de l'arrondissement de Beauvais, les pommes de terre, les graines oléagineuses et les plantes textiles, les arbres fruitiers et surtout les pommiers, cultivés sur une vaste échelle, qui produisent près de 369 000 hectolitres de cidre pour une valeur qui dépasse 2 250 000 francs, la vigne qui ne donne que des vins assez médiocres, les forêts qui sont riches en charmes, chênes, bouleaux et hêtres, et dont les principales sont celles de Compiègne, de Chantilly, d'Ermenonville, etc. Le revenu annuel des pâturages, des prairies naturelles, atteint près de 5 millions.

Les animaux domestiques, dont l'élève est considérable dans le département, forment une branche importante de l'industrie rurale. On y compte 54 000 chevaux, principalement de race picarde, 9000 ânes ou mulets, 89 000 bêtes à cornes, principalement de race flamande, 640 000 moutons qui sont l'objet de soins très-bien entendus, 49000 porcs, 29000 ruches d'abeilles, particulièrement élevées dans le canton de Songeons, etc. Les forêts donnent asile à un grand nombre de chevreuils, de sangliers, de renards, etc.; le petit gibier de poil et de plume est encore assez abondant, et les divers cours d'eau sont fort poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 62 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole, dépasse annuellement 102 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de l'Oise appartient généralement aux terrains tertiaires; il n'est pas riche en productions métalliques, et on ne signale guère que quelques gisements de fer peu importants, mais les carrières de pierre y sont magnifiques et inépuisables, principalement à Creil et à Saint-Leu, dans l'arrondissement de Senlis, et quelques-unes sont profondes de plusieurs kilomètres; les tourbières sont également considérables dans le département et l'objet d'une exploitation très-importante. On y trouve aussi de la craie, du silex, de la marne, des coquilles fossiles, etc.

Les principales sources minérales du département sont les sources froides de Pierrefonds, dans l'arrondissement de Compiègne, celle de la Verberie, dans l'arrondissement de Senlis, celles de Trie-Château, dans l'arrondissement de Beauvais, etc.

ndustrie.— Commerce.— Le département de l'Oise est un département manufacturier; au premier rang de ses établissements industriels, on doit placer la manufacture impériale de tapisseries de Beauvais qui est placée sous la même direction que la manufacture des Gobelins; viennent ensuite les fabriques de couvertures de laine, de feutre, de draps, de tapis, de toiles dites *demi-hollande*, de toiles peintes, de dentelles noires, principalement à Chan-

tilly, de blondes, les papeteries, les mégisseries, les tanneries, les fabriques de sucre indigène, les brasseries, les corderies, etc., les usines qui fabriquent du fer au charbon de bois et au charbon de terre pour une valeur de 3 millions de francs, les exploitations des carrières de pierres de taille et autres, et les tourbières qui fournissent environ 150000 quintaux métriques de combustible, etc.

Le commerce départemental porte principalement sur les céréales, les vins et eaux-de-vie, les bois, la houille, les toiles, les bestiaux, les produits manufacturés, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Oise est desservi par 13 routes impériales longues de 604 kilomètres, 30 routes départementales d'une longueur de 842 kilomètres, et par 4383 chemins vicinaux d'un développement total de 6562 kilomètres.

Les canaux du département de l'Oise sont : 1° le *canal latéral à l'Oise*, qui continue le Canal de Manicamp, et rejoint l'Oise à Janville, dans l'arrondissement de Compiègne, après avoir gagné 18 kilomètres sur le cours de la rivière; 2° le *canal de l'Ourcq*, qui commence dans l'Aisne, parcourt le département de l'Oise pendant 13 kilomètres, traverse les départements de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, et finit à Paris, à la Villette, après un développement total de 107 kilomètres.

Le département est traversé par les deux lignes principales du réseau du Nord:

1° Par le chemin de fer de *Paris à Mouscron*, avec stations à Orry-la-Ville, Chantilly, Creil, Liancourt, Clermont, Saint-Just et Breteuil. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Saint-Denis à Creil*, par Pontoise, avec stations à Boran, Précy et Saint-Leu; 2° l'embranchement de *Chantilly à Senlis*, avec station à Saint-Firmin ; 3° l'embranchement de *Creil à Beauvais*, avec stations à Cires-les-Mello, Mouy-Bury, Heilles-Mouchy, Hermes-Berthecourt et Rochy-Condé;

2° Par le chemin de fer de *Paris à Erquelines*, qui se bifurque à Creil, avec stations à Pont-Sainte-Maxence, Verberie, Compiègne, Thourotte, Ribécourt, Ourscamps, Noyon et Apilly.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 178 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département de l'Oise, était habité avant l'invasion romaine, par les *Bellovakes*, les *Sylvanectes* et les *Veromandues;* on y trouve encore certains monuments druidiques de cette époque; quand César envahit la Gaule, les *Bellovakes*, unis par la haine de l'étranger, se réunirent contre les envahisseurs, mais ils furent vaincus, et leur pays fit partie de la seconde Belgique.

Leurs villes principales étaient alors *Bratuspantium*, aujourd'hui Breteuil, et celle des Sylvanectes, *Augustomagus*, origine de Senlis; l'administration impériale fonda la ville de Beauvais, sous le nom de *Cæsaromagus*, et traça à travers le pays cette magnifique chaussée, ornée de colonnes milliaires, qui, au XIIIe siècle, prit le nom de *Chaussée de Brunehaut*, sous lequel elle est connue aujourd'hui.

Le christianisme apparut dans la contrée dès le premier siècle de l'ère nouvelle; il fut prêché par saint Lucien, saint Marcien et saint Julien, qui subirent le martyre. L'empereur Constance Chlore qui comprenait les Gaules, gouverna le pays avec sagesse, mais il ne put empêcher les barbares de piller et de dévaster la deuxième Belgique, au point qu'il dut appeler des Germains pour la repeupler. Vers 430, la partie septentrionale de cette province fut conquise par Clodion; le roi franc ne put s'y maintenir, mais la victoire de Soissons remportée en 486 sur le général romain Syagrius, permit à Clovis de s'y établir; son fils Clotaire, roi de Soissons, lui succéda, et son successeur, Chilpéric Ier, l'époux de Frédégonde, se fit couronner roi à Beauvais, en 511. Pendant les premiers temps de la dynastie carlovingienne, la province jouit d'une parfaite tranquillité; mais sous les successeurs de Charlemagne, les gouverneurs se firent peu à peu indépendants, et se déclarèrent héréditaires en 877. Le pays se divisa alors en Beauvoisis, avec Beauvais pour ville capitale, en Valois, avec Senlis et Crépy pour villes principales, et en comté de Clermont.

Le Beauvoisis fut d'abord affreusement ravagé par Hasting et ses pirates normands; au XIe siècle, il appartenait à la maison de Vermandois, et l'évêque de Beauvais prit le titre de comte; au commencement du XIIe siècle, les bourgeois se révoltèrent, réclamant leurs libertés municipales, et ils en appelèrent au roi Louis le Gros; ces droits leur furent confirmés en 1144. La lutte continua entre les bourgeois et les évêques, et l'évêque Simon en 1305, fut chassé de son évêché; mais sous la menace de Philippe le Bel, les habitants de Beauvais durent faire amende honorable. Le comté souffrit beaucoup de la guerre des Anglais, puis des troubles de la Jacquerie; la ville fut reprise sur les Anglais par Jeanne d'Arc, et plus tard, sous Louis XI, assiégée par Charles le Téméraire, elle fut intrépidement défendue par Jeanne Hachette à la tête de toutes les femmes de la vaillante cité. Le Beauvoisis fut

encore troublé au XVIe siècle par les luttes religieuses, plus tard par les troubles de la Ligue, et il se soumit à Henri IV, après son abjuration, en 1594.

Le Valois, après avoir appartenu d'abord à un frère du comte de Vermandois, passa dans une famille étrangère, et revint à cette maison jusqu'à l'époque où Philippe Auguste le réunit à la couronne de France, en 1214. Saint Louis le donna à sa mère, la reine Blanche, puis à son fils, le comte de Nevers, à la mort duquel il revint à Philippe le Hardi. Ce prince l'octroya, en 1284, à son fils cadet qui mourut en 1375; le Valois fit encore retour à la couronne, mais Charles VI l'érigea en duché en faveur de son frère Louis d'Orléans. Les Anglais s'emparèrent du duché après la bataille d'Azincourt; Charles VII le reconquit avec l'aide de Jeanne d'Arc, mais sous Louis XI, il eut à subir l'invasion de Charles le Téméraire; vers la fin des XVe et XVIe siècles, il fut décimé par la peste et la famine, troublé par les guerres de religion, puis par les luttes de la Ligue et de la Fronde; déclaré pairie par Louis XIV, il appartenait encore à la famille d'Orléans en 1789.

Le comté de Clermont, en 1054, eut pour comte un seigneur du nom de Renaud; plusieurs de ses successeurs, au XIIe siècle, accompagnèrent les rois de France en terre sainte, et l'un d'eux étant mort sans postérité, Philippe Auguste réunit le comté à la couronne de France; après avoir été donné au fils naturel du roi, il fit encore retour au domaine royal pendant le règne de saint Louis, et en 1318, il passa dans la maison de Bourbon. Après la trahison du connétable, François Ier le confisqua au profit de la couronne, mais il en fut encore distrait sous Louis XIII en faveur de la maison de Bourbon-Soissons, puis il arriva dans la maison de Condé à laquelle il appartint jusqu'à la révolution.

Au remaniement territorial de 1790, le département de l'Oise fut formé avec une partie de l'Ile-de-France et une partie de la Picardie.

Hommes célèbres. — Le département de l'Oise a produit un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : l'évêque SAINT MÉDARD; le roi CHARLES LE BEL; le maréchal JEAN DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM; le chancelier d'AILLY; PHILIPPE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, grand maître de Malte; JEANNE HACHETTE; CALVIN; le sculpteur SARAZIN; l'archevêque DE BELLOY; l'acteur PRÉVILLE; le physicien HAUY; les conventionnels SAINT-JUST et BOURDON; le duc d'ENGHIEN; etc.; et parmi les contemporains : le peintre COUTURE; le peintre et artiste dramatique GEFFROY; etc.

Divisions administratives. — Le département de l'Oise comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Beauvais........	12 cant.	242 comm.
— Clermont........	8 —	168 —
— Compiegne......	8 —	157 —
— Senlis..........	7 —	133 —
	35 cant.	700 comm.

Le département de l'Oise forme la 3e subdivision de la 1re division militaire, dont le siége est à Paris.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Beauvais, siége de l'évêché, suffragant de l'archevêché de Reims; ce diocèse compte 39 cures, 483 succursales, 30 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Beauvais, 2 petits séminaires à Noyon et à Saint-Lucien. Les protestants y possèdent un temple, et les juifs une synagogue.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale d'Amiens par ses quatre tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les deux tribunaux de commerce de Beauvais et de Compiègne.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'académie de Paris, et possède 3 colléges communaux à Beauvais, à Compiègne et à Clermont, un collége ecclésiastique à Senlis, et 994 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans ce département, et les cinq-sixièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de l'Oise :

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS.

BEAUVAIS (15 307 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé à la jonction de l'Avelon et du Thérain, à 72 kilomètres de Paris. C'est une ville irrégulièrement construite, mais qui renferme de grandes richesses architecturales. Au centre on y remarque l'ancienne cité dont l'enceinte a fait place à des remparts; sur la grande place s'élève la statue de Jeanne Hachette, par Dubray. Quatre des principaux édifices de Beauvais ont été classés parmi les monuments historiques; au premier rang, il faut citer l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique, la cathédrale *Saint-Pierre*, commencée vers 1225 et encore inachevée; ses diverses sculptures, attribuées à Jean Goujon, son admirable chœur où se voit le tombeau du cardinal Forbin Janson par Coustou, et les vitraux splendides dus à Jean et à Nicolas Lepot, méritent une admiration sans réserve; l'église de la *Basse-*

Œuvre est un édifice très-ancien qui date du VIe siècle; l'église *Saint-Étienne*, d'ancienne origine également, est gothique par son portail et ses deux travées; le palais épiscopal, construit au XVIe siècle, est entouré de murailles et flanqué de tours comme une citadelle. On doit encore signaler à Beauvais un collége établi dans un ancien couvent d'*Ursulines*, et le musée qui possède une très-curieuse collection d'antiquités gallo-romaines.

Les principaux établissements industriels de Beauvais sont la manufacture impériale de tapis, créée en 1664, des fabriques de couvertures de laine, de velours d'Utrecht, de passementerie, de toiles, d'indiennes, de tabletterie, de draps, des tanneries, etc. Sa production atteint annuellement une valeur de 12 millions de francs, et son commerce porte principalement sur les céréales.

Beauvais, nommé *Cæsaromagus* par les Romains, reprit son nom gaulois au Ve siècle; cette ville fut pillée par les Normands, et incendiée deux fois, en 886 et en 1180. Ce fut Jacques, un de ses enfants, qui souleva les paysans contre leurs seigneurs et commença les troubles de la Jacquerie. Elle appartint aux Anglais au XVe siècle, et résista vaillamment, en 1477, à Charles le Téméraire pendant le siége où s'illustra Jeanne Hachette.

Formerie (1312 hab.), chef-lieu de canton, a des fabriques de bonneterie, de bimbeloterie, de verrerie, et fait le commerce des bestiaux; on y remarque des débris de l'époque romaine.

Grandvilliers (1817 hab.), chef-lieu de canton, possède des draperies, des bonneteries, des huileries, des fabriques d'enclumes, d'essieux et d'aiguilles. Son église date du XVIe siècle.

Marseille (778 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent du Thérain et de l'Herboval, possède une chapelle du XVIe siècle, qui attire un grand nombre de pèlerins.

Méru (3008 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le ruisseau de ce nom, fabrique des boutons, de la tabletterie et des limes. Son église date de plusieurs époques; le chœur est du XIIe siècle et le clocher du XVIe. Le territoire de cette commune renferme beaucoup d'antiquités romaines.

Songeons (1270 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Thérain, fabrique des fromages renommés, des instruments d'optique, etc., et fait le commerce de la quincaillerie. On y remarque une ancienne forteresse en ruine et un château du XVIIIe siècle, donc le parc a été dessiné par le Nôtre.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Auneuil* (1155 hab.), où l'on remarque les ruines d'un château fort et d'un ancien prieuré, *Chaumont* (1304 hab.), qui exporte de la tourbe, *Le-Coudray-Saint-Germer* (475 hab.), *Nivillers* (200 hab.), et *Noailles* (1352 hab.), qui fait principalement le commerce du chanvre et des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissesont : *Allonne* (1537 hab.); *Andeville* (1205 hab.); *Feuquières* (1231 hab.); *Sainte-Geneviève* (1520 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

CLERMONT (5743 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de la Bresche, à 26 kilomètres de Beauvais. C'est une petite ville assez pittoresquement bâtie sur un coteau. On y remarque un donjon du Xe siècle, un château transformé aujourd'hui en prison centrale pour 1000 femmes, une église gothique inachevée, et une chapelle d'architecture romane.

Les fabriques d'indiennes, de toiles, de papiers peints, les scieries mécaniques, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, qui fait le commerce des bestiaux et des chevaux.

L'origine de Clermont est obscure; on croit cependant que les premières maisons de la ville se groupèrent autour d'un château bâti par César, que le château actuel a remplacé.

Breteuil (2942 hab.), chef-lieu de canton, fabrique des cuirs, des faïences, des lainages, des machines agricoles, et fait le commerce des bois, des bestiaux, du cidre, etc. On y voit les ruines d'une abbaye romane du XIe siècle.

Liancourt (3141 hab.), chef-lieu de canton, a des fabriques de cordes, de toiles, de faïences, de papiers peints, d'instruments aratoires, etc. Son église date de la fin du XVIe siècle, et elle est ornée de statues en marbre blanc, par Coustou.

Maignelay (730 hab.), chef-lieu de canton, possède une remarquable église du XVIe siècle, d'une ornementation extrêmement riche, et qui est classée à bon droit parmi les monuments historiques.

Mouy (3039 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières, et fabrique des draps pour effets militaires. On y voit des restes d'un ancien château fort, et une église dont le chœur, qui date du XIIe siècle, est remarquable.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Crèvecœur* (2335 hab.), avec un magnifique château du XVe siècle, *Froissy* (651 hab.), qui a des huileries et des fabriques de bonneteries, et *Saint-Just-en-Chaussée* (1742 hab.), qui fait principalement le commerce des chevaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bonneuil* (1137 hab.); *Hardivillers* (1175 hab.); *Bury* (1655 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE.

COMPIÈGNE (12150 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la rive gauche de l'Oise, à 60 kilomètres de Beauvais, et près de la forêt de ce nom, dont la superficie est de 14136 hectares. C'est une ville bien bâtie, dont le château reconstruit sous Louis XV par l'architecte Gabriel, devint un prytanée pendant la révolution, une école des arts-et-métiers sous le consulat, et sert actuellement de résidence à la Cour pendant quelques jours de l'automne; diverses salles de ce château sont ornées de peintures de Girodet, de Natoire, de Coypel, et sa chapelle possède des toiles de Léonard de Vinci, de Paul Véronèse et du Parmesan; le parc est magnifique et décoré de statues. Les autres édifices de Compiègne sont l'église *Saint-Antoine* du XIIe siècle, l'église *Saint-Jacques* du XIIIe, et l'hôtel de ville du XVIe siècle, restauré sous Louis XIII, qui sont classés parmi les monuments historiques. On remarque aussi une ancienne tour, seul reste du palais de Charles le Chauve.

Les chantiers de construction, les fabriques de cordages, de toiles, les brasseries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville.

Compiègne fut, originairement, un rendez-vous de chasse sous les rois des deux premières races. Charles le Chauve y fonda une abbaye et y construisit deux châteaux; les Bourguignons et les Anglais s'en emparèrent; Jeanne d'Arc fut prise dans une sortie qu'elle tenta pour repousser les ennemis. C'est dans le château de Compiègne que Louis XV reçut Marie-Antoinette, que Charles IV, roi d'Espagne, séjourna, que Napoléon reçut Marie-Louise, que Louis XVIII reçut Alexandre, et que Léopold, roi des Belges, épousa la princesse Louise.

Noyon (6498 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Verse, possède une magnifique cathédrale du XIIe siècle, une salle capitulaire, un reste de cloître du XIIe siècle, un hôtel de ville du XVIe siècle, classés parmi les monuments historiques, et de nombreuses antiquités celtiques ou romaines, qui sont très-admirées des archéologues.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Attichy* (919 hab.), près de l'Aisne, où jaillit une source minérale froide, *Estrées-Saint-Denis* (1364 hab.), avec une voie romaine, *Guiscard* (1658 hab.), qui fait le commerce des céréales et des bois, *Lassigny* (986 hab.), où l'on voit une très-ancienne motte circulaire nommé *Tour-Roland*, *Ressons* (925 hab.), avec une église en partie du XIIe siècle, et *Ribécourt* (675 hab.), où l'on remarque des vestiges d'un camp romain.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *La Croix-Saint-Ouen* (1180 hab.); *Tracy-le-Mont* (1520 hab.); *Cuts* (1320 hab.); *Carlepont* (1515 hab.); *Pierrefonds* (1728 hab.), situé près de la forêt de Compiègne, et dont l'église et l'admirable château du XIVe siècle, nouvellement restauré, sont classés parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE SENLIS.

SENLIS (5879 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Nonette, à 52 kilomètres de Beauvais. Son église de *Notre-Dame* qui appartient à plusieurs périodes du gothique, l'église *Saint-Frambourg*, l'église *Saint-Vincent* du XIIe siècle, son château du IXe siècle, sont rangés parmi les monuments historiques; on remarque à Senlis quelques restes de ses anciennes murailles, de nombreuses maisons à tourelles, un hôtel de ville du XVe siècle, et des antiquités intéressantes de l'époque romaine.

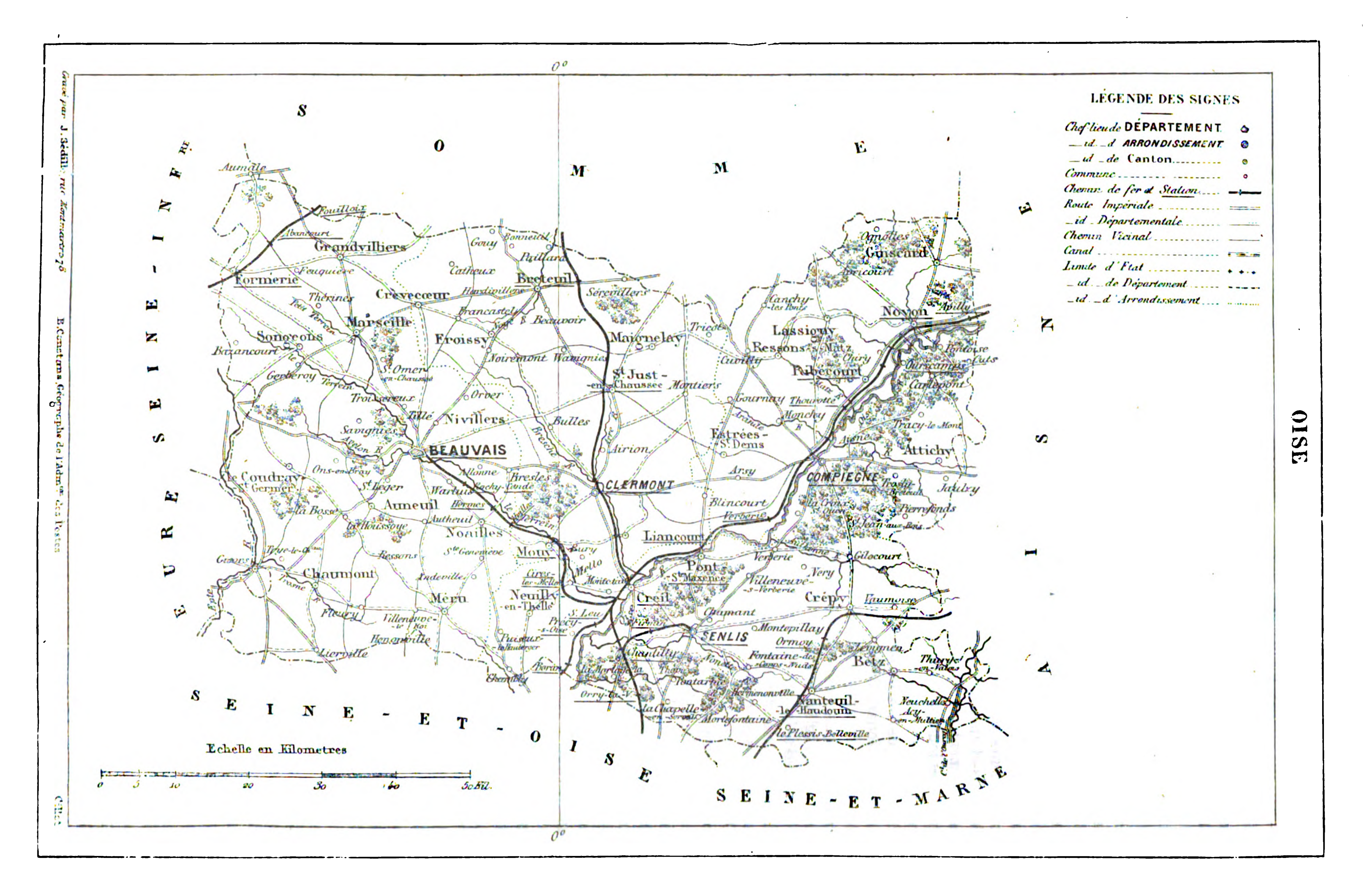
Les fabriques de toiles et de dentelles, les impressions sur étoffe, les meuneries, les filatures de coton, les mégisseries, etc., forment les principales industries de cette ville, qui fait le commerce des farines, des bois, des laines, etc.

Senlis, une des villes principales des *Silvanectes*, devint importante sous les Carlovingiens, fut prise par les Ligueurs en 1589, et reprise par l'armée royale.

Creil (4539 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Oise, exploite d'excellentes et inépuisables carrières de pierre. On y voit les restes d'un château fort, et les ruines de l'abbaye de *Saint-Evremond*, classées parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Crépy* (2837 hab.), qui possède des ruines intéressantes, *Betz* (584 hab.), *Nanteuil* (1649 hab.), qui fait le commerce des céréales et des farines, *Neuilly-en-Thelle* (1821 hab.), où l'on remarque de magnifiques substructions de l'époque gallo-romaine, et *Pont-Sainte-Maxence* (2368 hab.), situé sur l'Oise, dont on admire l'église et les maisons sculptées des XIVe, XVe et XVIe siècles.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Montataire* (4484 hab.); *Chantilly* (3322 hab.), sur la Nonette, et dont le château fut bâti par le connétable A ne de Montmorency, au XVIe siècle, près d'une forêt qui couvre une superficie de 2249 hectares; etc.


OISE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id _d ARRONDISSEMENT
_id _de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id _Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id _de Département
_id _d'Arrondissement
SOMME
AISNE
SEINE-ET-MARNE
SEINE-ET-OISE
EURE
SEINE-INFRE
BEAUVAIS
CLERMONT
COMPIEGNE
SENLIS
Grandvilliers
Formerie
Crevecœur
Breteuil
Marseille
Songeons
Froissy
Maignelay
St Just-en-Chaussée
Nivillers
Auneuil
Noailles
Le Coudray-St Germer
Chaumont
Méru
Mouy
Neuilly-en-Thelle
Liancourt
Creil
Pont-St Maxence
Estrées-St Denis
Ressons
Lassigny
Ribecourt
Noyon
Guiscard
Attichy
Crépy
Betz
Nanteuil-le-Haudouin
Aumale
Échelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
0°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
E. Constans Géographe de l'Admon des Postes



Église de Saint-Germain, à Argentan, — Église d'Ecouché.
Vue générale d'Argentan.

ORNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Orne, situé dans la région O. de la France, doit son nom au cours d'eau qui l'arrose du centre au N.-O. Ses limites sont : au N., le département du Calvados ; à l'E., les départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir ; au S., ceux de la Sarthe et de la Mayenne ; à l'O., le département de la Manche.

Le département de l'Orne ne renferme ni montagnes élevées, ni vallées profondes, mais cependant son aspect est très-varié ; la chaîne de collines qui le traverse de l'E. à l'O., dépend de la ligne de partage des eaux du versant de la Manche et du versant de l'Océan Atlantique. Des deux côtés s'allongent des vallées fertiles, séparées par de petits coteaux, et qui sont tapissées d'une éternelle verdure ; la partie septentrionale du département est couverte de grasses prairies, tandis qu'à l'E. s'étendent les

plaines calcaires de l'arrondissement de Mortagne, et à l'O., les terres granitiques de l'arrondissement de Domfront, qui contrastent avec les autres parties du territoire.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de l'Orne est sillonné de l'E. à l'O. par les collines du *Perche* et les collines de *Normandie;* leur hauteur est médiocre, et le point culminant du département, la *Butte-de-Chaumont*, n'excède pas 170 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de l'Orne, par suite de sa disposition orographique, appartient au bassin de la Seine par l'*Eure*, la *Rille* et leurs affluents, et au bassin de la Loire par la *Mayenne* et ses affluents; il possède aussi un certain nombre de petits fleuves côtiers, tels que l'*Orne*, la *Dive*, la *Touque*, etc.

L'*Eure*, prend sa source dans la forêt de Longni, vers l'E. de l'arrondissement de Mortagne, et passe immédiatement dans le département d'Eure-et-Loir, puis dans celui de l'Eure, où il se jette dans la Seine, après un cours total de 226 kilomètres. Ses affluents qui prennent naissance dans le département de l'Orne, sont: 1° l'*Avre* qui prend sa source vers le centre de l'arrondissement de Mortagne, entre dans le département de l'Eure, et finit après 75 kilomètres de cours; 2° l'*Iton* qui vient du canton de Moulins-la-Marche, à l'O. du même arrondissement, arrose Bonnefoi et Saint-Ouen, et va finir dans le département de l'Eure, après 140 kilomètres de cours.

La *Rille*, qui prend sa source dans le canton de Courtomer, au N.-E. de l'arrondissement d'Alençon, traverse une petite partie de l'arrondissement d'Argentan en baignant Saint-Vandrille, Planches, Sainte-Colombe et Sainte-Gauburge, entre dans l'arrondissement de Mortagne, y arrose Saint-Hilaire, Beaufai, Aube, Rai, Laigle, Saint-Sulpice, pénètre dans le département de l'Eure, et se jette à l'embouchure de la Seine, après un cours de 148 kilomètres. Ses principaux affluents qui prennent naissance dans le département de l'Orne sont la *Charentonne* qui vient du canton de la Ferté-Fresnel, à l'E. de l'arrondissement d'Argentan, et va finir dans le département de l'Eure, après 65 kilomètres de cours, et le *Ginel*.

La *Mayenne*, qui prend sa source dans les collines du canton de Pré-en-Pail, dans le département de la Mayenne, sépare un instant ce département de celui de l'Orne, y rentre définitivement, et va se jeter dans la Loire sous le nom de *Maine,* dans le département de Maine-et-Loire. Ses affluents qui prennent naissance dans le département de l'Orne sont : 1° le *Cossé;* 2° la *Vée* qui coule entre les forêts d'Andaine et de la Ferté, dans l'arrondissement de Domfront et finit à Couterne; 3° la *Varenne* qui vient du canton de Messei, au centre du même arrondissement, arrose Domfront, et entre dans le département de la Mayenne, où elle finit après avoir absorbé la *Hallouse*, l'*Andainette* et l'*Egrenne;* 4° la *Sarthe* qui vient du village de Somme-Sarthe, à l'O. de l'arrondissement de Mortagne, baigne Saint-Aignan, Coulonges, le Mesle, Saint-Léger, sépare les départements de l'Orne et de la Sarthe, arrose Alençon, entre dans le département de la Sarthe, puis dans celui de Maine-et-Loire, où elle finit, après avoir reçu l'*Hoësne*, la *Tanche*, la *Briante*, le *Sarthon* et l'*Huisne*.

L'*Orne*, qui prend sa source à Aunou, dans le canton de Séez, vers le N. de l'arrondissement d'Alençon, arrose Séez, Aunou, Médavi, Argentan, Ecouché, Sérans, Putanges, Villement, entre dans le département du Calvados et va se jeter dans la Manche, après un cours de 158 kilomètres. Ses affluents dans le département sont la *Thouanne*, la *Senevière*, le *Don* qui se jette à Médavi, l'*Ure* qui finit à Argentan, l'*Ouai*, la *Cance*, la *Maire* qui tombe à Sérans, la *Baize* qui débouche à Villement, la *Rouvre*, le *Noireau*, etc.

La *Dive*, qui vient du canton d'Exmes, situé au centre de l'arrondissement d'Argentan, arrose Trun, entre dans le Calvados, et finit dans la Manche, après 100 kilomètres de cours, accru dans le département de la *Vie* qui baigne Vimoutiers et s'accroît de la *Viette*.

La *Touques*, qui prend sa source à Gacé, vers le centre de l'arrondissement d'Argentan, baigne Gacé, entre dans le Cavaldos, et va se jeter dans la Manche, après un cours total de 108 kilomètres.

Les étangs sont très-nombreux dans le département de l'Orne; on n'en compte pas moins de 269. Les principaux marais sont ceux des arrondissements de Domfront et d'Argentan.

Climat. — Le climat du département de l'Orne est généralement tempéré, mais très-vif dans quelques arrondissements. Les hivers y sont souvent très-rigoureux; sa proximité de la mer lui vaut des pluies fréquentes et des brouillards, parfois très-intenses. Les vents dominants changent avec chaque saison; ils soufflent généralement de l'O. en automne, et du S. et de l'E. en été.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Orne est de 609 728 hectares, et sa population de 414 618 habitants;

ce qui donne environ 70 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 19 027 âmes depuis le commencement du siècle, mais elle a diminué de 8732 habitants depuis le recensement de 1861. Elle comprend 202 000 agriculteurs, 184 industriels ou commerçants, 9000 habitants qui exercent des professions libérales, et 32 000 sans profession.

Jusqu'au commencement de ce siècle, la réputation des habitants de l'Orne était rien moins qu'excellente; la moquerie, la superstition, l'ivrognerie, l'infidélité, la mauvaise foi, constituaient leurs vices courants, surtout dans les campagnes. Mais depuis soixante ans et plus, les mœurs se sont améliorées, et maintenant, industrieux et intelligents, hospitaliers et fidèles, cités comme des modèles de sincérité et d'amitié, ils possèdent à un haut point les vertus domestiques, et cultivent avec succès les arts et les lettres. Il existe peu de différence entre les habitants des villes et ceux des campagnes; cependant ceux-ci ont conservé une certaine rudesse et une brusquerie qui nuit à leur sociabilité, surtout dans les régions pauvres du département.

La langue française est d'un usage général dans le département, mais elle y est parlée avec un accent normand très-reconnaissable.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de l'Orne comprend 349 000 hectares de terres labourables, 130 000 de prairies naturelles, 14 000 de pâturages, landes et bruyères, et 112 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété, morcelée en 1 150 000 parcelles, est possédée par 150 000 propriétaires.

Le département de l'Orne est agricole, et son sol généralement fertile, mais il ne rend pas tout ce qu'il est susceptible de produire. à cause de l'imperfection des méthodes et des instruments dans certaines régions du territoire. Les céréales dont la valeur est de 44 millions de francs, année commune. suffisent à peine à la consommation des habitants, mais le blé qui vient dans la plaine d'Alençon est particulièrement renommé. Parmi les autres cultures dont le rapport est de 11 millions, il faut citer les pommiers et les poiriers cultivés en grand, qui permettent de fabriquer 900 000 hectolitres de cidre pour une valeur de 4 500 000 francs, puis les forêts qui sont magnifiques, riches en chênes, en bouleaux, en hêtres, en frênes, en ormes, etc., et dont les principales sont celles d'Andaine, de la Trappe, de la Ferté, d'Ecouves, etc. Le revenu des pâturages peut s'élever annuellement, à 15 millions de francs, et les prairies naturelles qui forment le fond des bassins et les rives des cours d'eau, sont citées pour la richesse et la qualité de leurs fourrages.

L'élève des animaux domestiques tient une place importante dans l'industrie rurale. On y compte environ 61 000 chevaux de magnifique espèce et qui appartiennent pour la plupart aux races percheronne et normande, 140 000 bêtes à cornes, principalement de race normande, et parmi lesquels on recherche les bœufs engraissés dans la plaine d'Alençon, 196 000 moutons, 36 000 porcs, 21 000 ruches d'abeilles. Le gros et le menu gibier sont encore assez abondants sur les divers points du territoire, et les divers cours d'eau du département sont généralement très-poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint, annuellement, 31 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 70 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Orne est formé de terrains primitifs dans sa partie occidentale, et de terrains secondaires dans sa partie méridionale. Il possède plusieurs mines de fer dont le minerai est très-riche, des houillères qui sont encore inexploitées, des carrières de pierres calcaires, de granit, de quartz, de kaolin, de la marne, de la craie, du sable, de l'argile, du schiste, qui sont l'objet d'une exploitation régulière; la marne et la chaux y sont d'un très-grand avantage pour l'amendement des terres.

Les principales sources minérales sont situées dans les arrondissements de Mortagne et d'Argentan; on cite principalement, dans ce dernier, les eaux d'Octavie, et celles de Bagnoles, dans la commune de Couterne, au S.-E. de l'arrondissement de Domfront, qui sont sulfureuses, très-efficaces sur le système nerveux, et dont l'exploitation a amené la création d'un établissement considérable.

Industrie. — Commerce. — Le département de l'Orne est assez industriel; il possède 14 hauts-fourneaux, 11 minières de fer qui peuvent produire, année commune, 160 000 quintaux métriques de minerai, diverses usines pour la fonte à la houille et au charbon de bois, des filatures de chanvre, de lin, de coton et de laine, des fabriques de toiles très-renommées à Alençon et à Mortagne, des fabriques de toiles cretonnes et de coutils, des blanchisseries, des tanneries, d'importantes saboteries, des clouteries, des verreries, des faïenceries, des poteries, des tuileries, etc.; les broderies d'Alençon ont une renommée universelle; ce fut Colbert qui eut l'idée d'importer en France la dentelle, dite *point d'Alençon*, dont le privilége fut ac-

cordé à une manufacture fondée dans cette ville ; pendant un siècle, cette industrie fut très-prospère, mais elle tomba à la Révolution, et elle avait entièrement disparu, quand elle fut restaurée, en 1810, par un membre de la famille d'Ocagne, originaire du pays ; aujourd'hui elle a reconquis tout son prestige.

Le commerce du département porte principalement sur les céréales, les eaux-de-vie, les draps, le chanvre, le fil, le lin, le fer, l'acier, le cuivre, les bois de construction, les sabots, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Orne est desservi par 9 routes impériales longues de 457 kilomètres, 12 routes départementales d'une longueur de 248 kilomètres, et 1453 chemins vicinaux, dont le développement total est de 4871 kilomètres.

Il n'existe aucun canal navigable dans le département de l'Orne.

Le département de l'Orne est desservi par différentes lignes et embranchements du réseau de l'Ouest qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Brest*, qui traverse l'angle S.-E. du département, avec stations à Bretoncelles, Condé et le Theil, et l'embranchement de *Versailles à Vire*, avec stations à Laigle, Aube, Saint-Hilaire, Sainte-Gauburge, le Merlerault, Nonant-le-Pin, Surdon, Almenèches, Argentan, Ecouches, les Yveteaux, Briouze, Messei et Flers ; 2° l'embranchement de *Mézidon au Mans*, détaché de la ligne de *Paris à Cherbourg*, avec stations à Alençon, Vingthanaps, Séez, Surdon, Almenèches, Argentan et Montabart.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 167 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département de l'Orne, était habité en grande partie, avant l'invasion romaine, par les *Aulerces Diablintes* ; ces peuplades résistèrent très-courageusement aux soldats de César sous les ordres de leur chef Viridovix ; quelques années plus tard, on les retrouve combattant à coté de l'héroïque Vercingétorix. Après leur défaite, les Aulerces durent se soumettre à l'administration romaine. Vers la fin du IIIe siècle, le pays, alors compris dans la deuxième Lyonnaise, fut ravagé par les Saxons que les Romains étaient impuissants à repousser, et cent ans plus tard, après s'être fixés sur le littoral de la Manche, les Saxons fondèrent la ville de *Sascia*, origine probable de la ville de Séez.

Cependant, les cités armoricaines s'étaient réunies dans une confédération pour résister à l'invasion des barbares, entre autres aux Huns et aux Alains qui dévastaient cette partie de la Gaule ; elles parvinrent à les repousser, et résistèrent aux Francs, jusqu'au moment où un traité, daté de 497, rendit Clovis maître du territoire d'Alençon. Cette contrée fit alors partie de la Neustrie, et subit les invasions de Rollon et de ses Normands. Charles-le-Simple dut la céder à Rollon ; c'est à cette époque que remonte la division de la province en deux comtés, le comté d'Alençon qui relevait du duché de Normandie, et le comté du Perche, dont Bellême était la capitale, qui dépendait de la couronne de France.

L'histoire du comté d'Alençon est fort sanglante, et ses comtes ne s'y succédèrent qu'en se tuant les uns les autres, depuis Yves de Creil jusqu'à Robert III, de la maison de Montgommery, qui accompagna Philippe-Auguste en Terre-Sainte, et mourut sans postérité. Le roi de France fit alors l'acquisition du comté qui entra, en 1283, dans le domaine royal. Saint Louis en forma l'apanage de son fils Pierre, et après sa mort, Philippe-le-Hardi le donna à son fils Charles. De ces divers successeurs, les plus remarquables sont Jean Ier, pour lequel le comté fut érigé en duché-pairie, Jean II qui combattit vaillamment les Anglais au XVe siècle, et Charles, mari de l'illustre Marguerite, sœur de François Ier et reine de Navarre, qui mourut en 1549. Le duché fit alors retour à la couronne, et Charles IX le donna à son frère François. Les guerres de religion troublèrent ce pays, qui fut plus tard le théâtre de la guerre pendant les menées de la Ligue. Henri IV s'empara d'Alençon, vendit, en 1605, le duché au duc de Wurtemberg, duquel Marie de Médicis le racheta en 1613. Sous Louis XIV, il échut à Gaston, duc d'Orléans, puis à sa femme et à sa fille, revint à la couronne, et fut donné en apanage au duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, puis au comte de Provence, devenu plus tard Louis XVIII.

Le Perche fut gouverné par des seigneurs particuliers, et à l'extinction de cette race, il revint au domaine royal en 1257. Réuni au comté d'Alençon en 1286, sous Philippe-le-Hardi, il suivit toutes les vicissitudes de ce comté dont il ne se sépara plus.

Pendant la Révolution, ce pays fut dévasté par la chouannerie, et en 1800, la défaite du comte de Frotté, l'un des chefs du soulèvement, y termina la guerre civile.

Au remaniement territorial de 1790, le département de l'Orne fut formé de l'ancien duché d'Alençon et du Perche.

Hommes célèbres. — Le département de

l'Orne compte un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : le cardinal d'ANGENNES; l'historien MÉZERAY; le botaniste LABILLARDIÈRE; HÉBERT, de la commune de Paris; le général ERNOUF; CHARLOTTE CORDAY; le comte DE PUYSAIE; le girondin VALAZÉ et son fils le général VALAZÉ; le chimiste CONTÉ; le chirurgien DESGENETTES; l'académicien POUQUEVILLE; etc., et parmi les contemporains: MALITOURNE; le sculpteur LEFEBVRE-DEUMIER; l'acteur LAFERRIÈRE; etc.

Divisions administratives. — Le département de l'Orne comprend *quatre arrondissements*, qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Alençon.......	6	cant.	92	comm.
— d'Argentan.....	11	—	174	—
— de Domfront....	8	—	95	—
— de Mortagne....	11	—	149	—
	36	cant.	510	comm.

Dans l'ordre militaire, ce département forme la 4e subdivision de la 2e division militaire dont le siége est à Rouen.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Séez, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alençon, et siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Rouen ; ce diocèse possède 45 cures, 460 succursales, 157 vicariats rétribués par l'État, un grand et un petit séminaire à Séez. Vingt-cinq temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Caen, par les quatre tribunaux de première instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les cinq tribunaux de commerce d'Alençon, d'Argentan, de Laigle, de Tinchebray et de Vimoutiers.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Caen par ses établissements de l'instruction publique qui sont un lycée et une école normale d'instituteurs à Alençon, deux colléges communaux à Argentan et à Séez, une école normale d'institutrices à Argentan, et 742 écoles publiques et libres. Les quatre-cinquièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de l'Orne :

ARRONDISSEMENT D'ALENÇON.

ALENÇON (16 115 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé au point où les eaux de la Briante se jettent dans la Sarthe, à 193 kilomètres de Paris. C'est une ville assez régulièrement bâtie, dont les rues sont larges et propres, et qu possède d'importants faubourgs et de belles promenades plantées de magnifiques marronniers. De son vieux château du XVe siècle, il ne reste que deux tours crénelées; l'emplacement en est occupé par l'hôtel-de-ville, classé parmi les monuments historiques, ainsi que l'église gothique de *Notre-Dame*, dont le chœur est malheureusement moderne; les autres édifices remarquables de la ville sont l'église *Saint-Léonard* de la fin du XVe siècle, le tribunal de commerce avec quelques boiseries du XVIIe siècle, l'école normale pittoresquement située près de la Sarthe, un petit pavillon construit dans le style du XVIe siècle, etc.

La fabrication des dentelles de *point d'Alençon*, des coutils et des toiles, les filatures de chanvre, la fabrication de cristaux de quartz hyalin, etc., forment les principales industries de la ville, dont le commerce porte surtout sur le cidre et le poiré.

Alençon, l'ancienne capitale des Aulerces, fut cédé, aux Normands par Charles-le-Simple en 923; cette ville, prise successivement par Robert de Normandie, Guillaume-le-Conquérant, Henri II d'Angleterre, retourna au domaine royal sous Philippe-le-Bel, fut érigée en duché par Charles VI, et retomba trois fois au pouvoir des Anglais qui en furent définitivement chassés en 1460. Henri IV s'en empara sur les ligueurs en 1590, puis elle appartint un instant au duc de Wurtemberg, et revint définitivement à la couronne sous Louis XIV.

Carrouges (950 hab.), chef-lieu de canton, fabrique du fer, des tissus, et fait le commerce des céréales, des chevaux, des toiles, etc. On y remarque les ruines d'un château très-important du XIVe siècle, et une chapelle du XVe.

Courtomer (1200 hab.), chef-lieu de canton, possède une source d'eaux froides ferrugineuses et fait le commerce des céréales, du cidre, de la laine, des bestiaux, etc. Là se voit un beau château de la fin du siècle dernier.

Mêle-sur-Sarthe (831 hab.), chef-lieu de canton, a des fabriques de chandelle, et fait principalement le commerce des bois, du lin, des fourrages, des bestiaux, etc.

Séez (5005 hab.), chef-lieu de canton, et siége de l'évêché, situé sur l'Orne, possède une usine de manganèse, des ganteries et des tanneries. On y remarque les ruines d'une vieille abbaye de *Saint-Martin;* sa cathédrale, construite dans le style de transition qui unit le premier gothique au gothique rayonnant, est un magnifique édifice dont les vitraux et les bas-reliefs excitent l'admiration; on doit signaler également la chapelle et la galerie de l'évêché, bâtie en 1778.

Les principales communes de l'arrondisse-

ment sont : *Damigni* (1380 hab.); *Gandelain* (1200 hab.); *Saint-Denis-sur-Sarthon* (1255 hab.); *Joué-du-Bois* (1450 hab.); *Laleu* (997 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ARGENTAN.

Argentan (5401 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au confluent de l'Ure et de l'Orne, à 50 kilomètres d'Alençon. Cette ville, bâtie au milieu d'une fertile plaine, a conservé trois tours de son ancien château qui sert de prétoire au tribunal; l'église de *Saint-Germain*, édifice de la Renaissance, l'église *Saint-Martin*, du xve siècle, classée parmi les monuments historiques, et l'hôtel-de-ville, sont les principaux édifices de cette localité.

Les broderies, les tanneries, les ganteries, l'élève des bestiaux et des chevaux, la fabrication de l'eau-de-vie de cidre, forment les industries de cette petite ville.

Argentan est d'origine ancienne, et au temps des Romains, elle s'appela *Argentonium castrum*; la ville devint vicomté au xie siècle, fut souvent prise et détruite, et, pendant les guerres de religion, elle demeura fidèle au catholicisme.

Briouze (1848 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement des coutils et des toiles de coton. On remarque le portail roman de son église dont les chapiteaux sont finement sculptés.

Écouché (1442 hab.), chef-lieu de canton, a des tanneries, des teintureries et des fabriques de tissus. Son église, fort curieuse, est un mélange des styles du gothique flamboyant et de la Renaissance.

Exmes (576 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales, des laines, des bois, du chanvre, des chevaux et des bestiaux. On y remarque les restes d'un vieux château, et une assez belle église d'architecture hybride.

La Ferté-Frênel (507 hab.), chef-lieu de canton, possède une source ferrugineuse, un curieux dolmen, et les ruines d'un château dont la construction remonte à Guillaume-le-Conquérant.

Gacé (1700 hab.), chef-lieu de canton, fabrique de l'eau-de-vie, du cidre, des toiles et des chandelles; son commerce porte sur les céréales, la cire, les chevaux, les bestiaux, etc. On y voit les restes d'un ancien château-fort du xvie siècle, avec tourelles, fossés, pont-levis et murs d'enceinte.

Le Merlerault (1486 hab.), chef-lieu de canton, a des bonneteries, des corroieries, des fabriques de chaux et de toiles, et fait le commerce des bois, des chevaux et des bestiaux.

Mortrée (1291 hab.), chef-lieu de canton, fabrique de la chaux, et fait le commerce des bois, des laines, etc. Là s'élève le magnifique château d'O, dont la construction rappelle les styles du xve siècle et de la Renaissance.

Putanges (678 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Orne, a des tanneries, des teintureries, et exporte des céréales, des fourrages, etc. Non loin se voient un ancien château-fort et un curieux dolmen nommé *Pierre-des-Bignes*.

Trun (1672 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Dive, possède des blanchisseries de toiles, des tanneries et des fabriques de bonneterie.

Vimoutiers (3774 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un petit affluent de l'Orne, est une petite ville industrielle avec fabriques de toiles, filatures de lin, blanchisseries de fil, fabriques de lainages, fonderies et tanneries. On y voit quelques maisons de bois du xvie siècle, remarquablement sculptées.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Rânes* (2104 hab.); *Echauffour* (1430 hab.); le *Sap* (1350 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT.

Domfront (4866 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est très-pittoresquement situé sur un rocher qui domine la Varenne, à 62 kilomètres d'Alençon. C'est une ville curieuse à visiter, qui a conservé quatorze tours crénelées de ses anciennes fortifications, et les ruines d'un vieux château du xie siècle; son église de *Notre-Dame-sur-l'Eau*, beau spécimen de l'architecture romane, malheureusement mutilée, une prison dont la construction est attribuée aux Anglais, et quelques maisons avec porches et créneaux, méritent d'être signalées à l'attention des voyageurs.

Les fabriques de toiles forment les principales industries de cette localité, dont le commerce porte sur les céréales, le lin, les laines, et les chevaux.

Domfront, fondé par un seigneur de Bellême, en 1011, fortifié et défendu par vingt-quatre tours, fut pris successivement du xie au xve siècle, par Guillaume-le-Conquérant, Philippe-Auguste, les Anglais, Warwick, et tomba définitivement au pouvoir d'Henri IV, en 1589.

Athis (4308 hab.), chef-lieu de canton, a des filatures de coton, et fait le commerce du lin, de la laine, du chanvre, des grains, des chevaux et des bestiaux.

La Ferté-Macé (7332 hab.), chef-lieu de canton, a des ateliers pour les apprêts d'étoffe, des blanchisseries de fil et de toiles, des fabriques de toiles et de calicots, des tuileries, des brasseries, des teintureries, etc.

Flers (10 260 hab.), chef-lieu de canton, situé

sur un affluent du Noireau, est une localité très-industrielle et le centre d'une fabrication de coton et de tissage, dont les produits atteignent annuellement une valeur de 70 millions de francs; cette ville possède aussi des fabriques de coutils rayés, de linge de table, de satin pour ameublement, de toiles. On y remarque un château du xve siècle avec créneaux et machicoulis.

Juvigni-sous-Andaine (1592 hab.), chef-lieu de canton, possède un magnifique dolmen, un monument connu sous le nom de *Phare-de-Bonvouloir*, et composé de deux tours du xve siècle.

Messei (1767 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales, des bestiaux, du lin, du chanvre, du cidre, etc., et possède des restes d'un vieux château.

Passais (1818 hab.), chef-lieu de canton, a des teintureries et des moulins à blé. Un dolmen et un château du xviie siècle forment les curiosités de cette petite localité.

Tinchebrai (4537 hab.), chef-lieu de canton, a des papeteries, des fabriques de serges, des teintureries, des taillanderies, des amidonneries, des fabriques de boutons, etc., et fait le commerce des grains, des bestiaux, du lin, du chanvre, etc. On y remarque quelques ruines.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bellou-en-Houlme* (2624 hab.); *Ceaucé* (3347 hab.); *Champsecret* (3595 hab.); *Chanu* (2554 hab.); *la Chapelle-Moche* (2324 hab.); *Fresnes* (2014 hab.); *Lonlai-l'Abbaye* (3133 hab.); *Magni-le-Désert* (2745 hab.); *Mantilli* (2200 hab.); *Saint-Cormier-des-Landes* (2010 hab.); *Saint-Fraimbault-sur-Pisse* (2544 hab.); *Saint-Mars-d'Égrenne* (2026 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE.

MORTAGNE (4830 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située près de l'Huisne, à 45 kilomètres d'Alençon. La position de cette petite ville sur la colline qui la supporte, est très-pittoresque et permet à la vue d'embrasser un bel horizon de forêts et de plaines. On peut signaler à Mortagne son église gothique du xve siècle, où l'on remarque de magnifiques boiseries, et une sorte de passage voûté qui appartenait à l'ancien château du duc Jean IV.

Le territoire de Mortagne produit des céréales, du lin, du chanvre, du bois; la fabrication des toiles forme la principale industrie de cette petite localité, l'exportation des chevaux, des bestiaux, des cotonnades, du beurre, etc., des œufs, son principal commerce.

L'origine de Mortagne remonte au xe siècle; la ville se groupa peu à peu autour d'un château-fort, et fut entourée de puissantes murailles; mais souvent prise et dévastée par Charles V, les Anglais, les calvinistes, les Ligueurs, elle fut, dans le seul laps de trois ans et demi, pillée vingt-deux fois.

Bazoches-sur-Hoëne (1200 hab.), chef-lieu de canton, possède un remarquable portrait roman du xie siècle.

Bellême (3108 hab.), chef-lieu de canton, est située près de la forêt de ce nom, où abondent les antiquités, telles que fontaine, voie romaine et camps romains. On fait principalement le commerce des vins dans cette petite localité.

Laigle (5811 hab.), chef-lieu de canton, située près de la Rille, est une ville industrielle qui a de nombreuses fabriques d'épingles, d'aiguilles, de pointes, des verreries, des quincailleries, etc. On y remarque les ruines d'un château du moyen âge, quelques vestiges des anciennes fortifications, et diverses églises des xiie et xve siècles.

Longny (2532 hab.), chef-lieu de canton, possède un haut-fourneau, des tanneries et des scieries. Son église qui date de la Renaissance, forme un édifice très-curieux, avec statues, vitraux et autels en bois sculpté.

Moulins-la-Marche (1189 hab.), chef-lieu de canton, possède d'anciens fossés d'une disposition ingénieuse, qui ont été creusés au milieu du xiie siècle, par le roi d'Angleterre, Henri II.

Nocé (1589 hab.), chef-lieu de canton, produit des grains, du lin et du chanvre, et a conservé les vestiges d'un ancien château-fort.

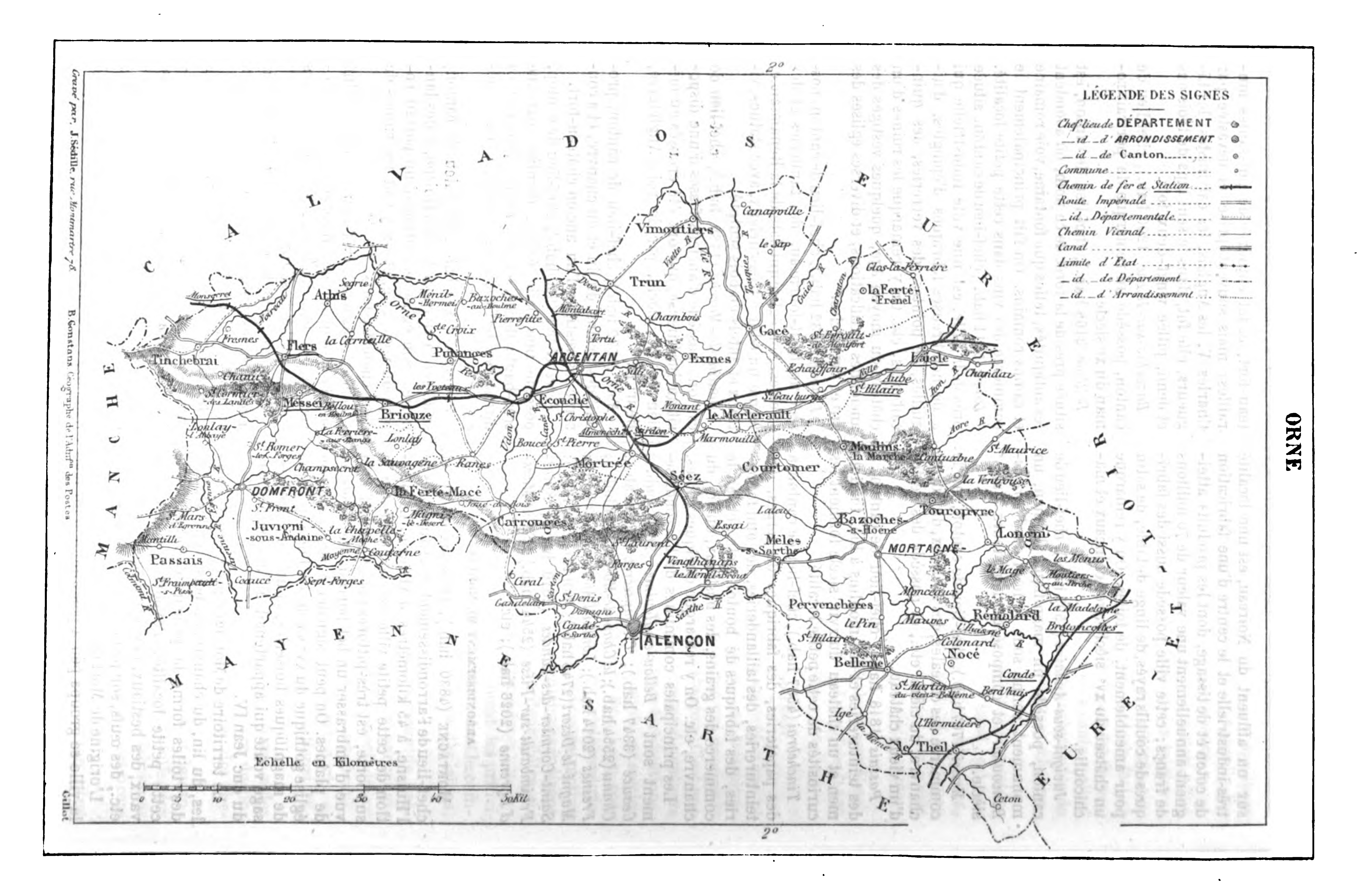
Pervenchères (900 hab.), chef-lieu de canton, possède une belle église, dominée par une très-haute flèche, et les ruines importantes du château de Vauvineux, construit au xive siècle.

Rémalard (1874 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Huisne, a des tanneries. Son église est ornée d'un portail roman du xiie siècle, et on y voit les ruines de deux châteaux-forts.

Le Theil (835 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Huisne, a une papeterie, et fait principalement le commerce des chevaux et des bestiaux.

Tourouvre (1933 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les vestiges d'un ancien camp et les ruines d'un vieux château.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ceton* (3344 hab.); *Saint-Martin-du-Vieux-Bellême* (2750 hab.); *Soligni-la-Trappe* (1150 hab.), où se trouve la célèbre abbaye de ce nom, avec cent religieux, une ferme modèle et une colonie pénitentiaire pour 300 jeunes détenus.


ORNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
— id — d'ARRONDISSEMENT
— id — de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
— id — Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
— id — de Département
— id — d'Arrondissement
C A L V A D O S
E U R E
E U R E - E T - L O I R
S A R T H E
M A Y E N N E
M A N C H E
ALENÇON
ARGENTAN
DOMFRONT
MORTAGNE
Vimoutiers
Trun
Gacé
Exmes
Chambois
Canapville
le Sap
La Ferté-Frenel
Glos-la-Ferrière
St Evroult-de-Montfort
Echauffour
Laigle
Chandai
Aube
St Hilaire
St Gauburge
le Merlerault
Nonant
Sardon
Marmouille
Almenèches
Écouché
St Christophe
Bouce
St Pierre
Mortrée
Sééz
Courtomer
Moulins-la-Marche
Contrebre
St Maurice
la Ventrouse
Tourouvre
Longni
Bazoches-s-Hoëne
Mêles-s-Sarthe
Lalen
Essai
Carrouges
St Laurent
Forges
Vingthanaps
le Ménil-Broût
Gral
St Denis
Damigni
Condé-s-Sarthe
Perverchères
le Pin
Mauves
Monceaux
Rémalard
la Madeleine
Bretoncelles
Noce
Colonard
Condé
Berd'huis
Bellême
St Hilaire
St Martin du-vieux-Bellême
L'Hermitière
Igé
le Theil
Ceton
le Mage
les Menus
Moutiers-au-Perche
Tinchebrai
Frasnes
Flers
Athis
Segrie
Ménil-Hermei
Bazoches-au-Houlme
Pierrefitte
St Croix
Putanges
la Carneille
Montabart
Tertu
les Yveteaux
Briouze
Messei
Bellou-en-Houlme
Chanu
Lonlay-l'Abbaye
Lonlay
St Bomer-les-Forges
La Ferrière-aux-Étangs
Champsecret
la Sauvagère
Rânes
La Ferté-Macé
Magny-le-Désert
la Chapelle-Moche
Couterne
Juvigni-sous-Andaine
St Front
St Mars-d'Egrenne
Mantilly
Passais
St Fraimbault-s-Pisse
Ceaucé
Sept-Forges
Orne
Échelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil
2°
Gravé par, J. Sédille, rue Montmartre 78.
B. Constans Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Ruines de l'église abbatiale de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

PAS-DE-CALAIS.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Pas-de-Calais, situé dans la région septentrionale de la France, a pris son nom du détroit qui le sépare de la côte anglaise. C'est un département maritime dont les limites sont : au N., le détroit du Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E., les départements du Nord et de la Somme; au S., celui de la Somme; à l'O., la Manche.

Le Pas-de-Calais est un pays plat dont le relief n'est accusé que par une succession de collines médiocres qui se dessinent à travers les arrondissements de Montreuil et de Boulogne. Sa côte, en partie sablonneuse, est accidentée par une longue suite de dunes mobiles et envahissantes, que l'on cherche à maintenir par des plantations; des rivières nombreuses et près de 600 ruisseaux sillonnent ce territoire peu varié d'aspect, et dont les sites pittoresques apparaissent uniquement

dans certaines parties de l'arrondissement de Boulogne.

Orographie. — Hydrographie. — Le département du Pas-de-Calais est divisé en deux parties à peu près égales par une chaîne de petites collines qui prend naissance au N. du département de la Somme, et se prolonge jusqu'au delà de Boulogne, où elle finit au cap Gris-Nez; cette chaîne forme la ligne de partage des eaux entre les versants de la Manche et de la mer du Nord. Le point culminant du département, appelé *Signal-de-Colembert*, est situé dans l'arrondissement de Boulogne, à 203 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les divers cours d'eau du Pas-de-Calais sont de petits fleuves côtiers, tels que la *Canche*, la *Liane*, l'*Authie*, tributaires de la Manche, l'*Aa*, tributaire de la mer du Nord, et divers affluents de l'Escaut, parmi lesquels on peut citer la *Scarpe*, la *Lys* et la *Sensée*.

La *Canche*, qui naît dans le canton d'Auxi-le-Château, au S. de l'arrondissement de Saint-Pol, baigne Frévent, Hesdin, Montreuil, Étaples, et se perd dans la Manche, après un cours de 95 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Ternoise* près d'Hesdin.

La *Liane*, qui prend sa source dans le canton de Desvres, au S. de l'arrondissement de Boulogne, arrose Bournonville, Crémarest, Wirwigne, Carly, Hesdigneul, et se jette dans la Manche à Boulogne, après un cours de 48 kilomètres, accru du ruisseau de *Nesle*.

L'*Authie*, qui prend sa source dans le canton de Pas, au S. O. de l'arrondissement d'Arras, arrose Pas, traverse un angle du département de la Somme, puis reprend la frontière du Pas-de-Calais qu'elle suit jusqu'à la mer, en baignant Auxi-le-Château, Douriez, Pont-à-Collines, et se jette dans la Manche, à la baie d'Authie, après un cours de 100 kilomètres.

L'*Aa*, qui naît dans le canton d'Hucqueliers, au N. de l'arrondissement de Montreuil, arrose Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer, sépare le Pas-de-Calais du département du Nord, et finit à Gravelines, après un cours de 80 kilomètres.

La *Scarpe*, qui prend sa source dans le canton d'Aubigny, à l'E. de l'arrondissement de Saint-Pol, baigne Savy-Berlette, Aubigny, pénètre dans l'arrondissement d'Arras, arrose Étrun, Arras, Vitry-en-Artois, traverse le département du Nord, et tombe dans l'Escaut, sur la frontière Belge, après un cours de 112 kilomètres, pendant lequel elle reçoit le *Gy* qui finit à Étrun, et le *Crinchon* qui se jette à Arras.

La *Lys*, qui prend sa source dans le canton d'Heuchin, vers le N. de l'arrondissement de Saint-Pol, arrose Verchin, Luzy, Dennebrœucq, Thérouanne, Rebecque, Aire, absorbe la *Laquette* et la *Lawe* qui passe à Béthune, pénètre dans le département du Nord, où elle reçoit la *Deule* qui arrose Lens, et tombe à Gand dans l'Escaut, après un cours de 205 kilomètres.

La *Sensée*, qui prend sa source dans le canton de Croisilles, vers le centre de l'arrondissement d'Arras, baigne Croisilles, pénètre dans le département du Nord, et s'y jette dans l'Escaut, après un cours total de 62 kilomètres, accru de la *Cojeul*.

Les marais sont nombreux dans le département du Pas-de-Calais, et principalement sur les rives de la Scarpe, de la Canche, de la Deule, de la Lys, de la Sensée, etc.

Climat. — Le climat du Pas-de-Calais est généralement humide, froid, et sa température varie beaucoup sous l'influence des vents d'ouest qui sont dominants. Les parties marécageuses sont insalubres et dégagent des exhalaisons pernicieuses; aussi travaille-t-on à les assainir par le desséchement.

Superficie. — Population. — La superficie du Pas-de-Calais est de 660 564 hectares, et sa population de 749 777 habitants, ce qui donne environ 108 habitants par kilomètre carré. C'est le département le plus peuplé après les départements de la Seine, du Nord et de la Seine-Inférieure, et celui qui possède le plus grand nombre de communes, car on en compte neuf cent trois. Sa population s'est accrue de 244 162 habitants depuis le commencement du siècle, et de 25 439 habitants depuis le dernier recensement de 1861. Elle comprend environ 351 000 agriculteurs, 248 000 industriels ou commerçants, 37 000 habitants exerçant des professions libérales, et 72 000 sans profession.

L'activité, la droiture dans le jugement, la stabilité dans l'esprit, beaucoup d'aptitude pour le commerce et la marine, un certain goût des armes, mais des mœurs douces, des désirs modérés, une grande probité, l'amour du foyer domestique, et souvent la passion des fleurs, tels sont les caractères généraux de l'habitant du Pas-de-Calais.

On parle la langue française dans toutes les villes du département, et dans les campagnes un français affreusement mélangé de patois picard.

Agriculture. — On compte dans le départe-

ment du Pas-de-Calais 517 000 hectares de terres labourables, 40 000 de prairies naturelles, 10 000 de cultures arborescentes, 13 000 de pâturages, landes, bruyères, et 81 000 de bois, forêts, terres incultes, etc.; 231 000 propriétaires y possèdent les 1 500 000 parcelles de terrain qui divisent le sol.

Le département du Pas-de-Calais est agricole, et depuis une vingtaine d'années, il a fait de grands progrès dans l'industrie rurale et la science de l'agriculture; les procédés nouveaux l'ont emporté sur la routine; bientôt le sol, très-fertile par lui-même, et accru de toute la superficie des dunes dont l'ensemencement se propage chaque année, rendra tout ce qu'il est susceptible de produire. Il existe une bergerie impériale à Tangry, dans l'arrondissement de Montreuil.

Le produit des diverses céréales dépasse les besoins de la population et leur revenu s'élève annuellement à près de 86 millions de francs. Parmi les autres cultures, il faut citer la betterave, traitée en grand, qui occupe 14 000 hectares et rend près de 6 millions de quintaux métriques, le houblon qui sert à la fabrication de 669 000 hectolitres de bière, le tabac, le chanvre, les graines oléagineuses, etc. Leur valeur atteint 57 millions de francs, et celle des pâturages, 6 millions.

On compte dans le département 81 000 chevaux, principalement de race boulonnaise et qui sont estimés pour le trait, 8000 ânes ou mulets de bonne qualité, 167 000 bêtes à cornes, parmi lesquelles domine la race artésienne et dont les veaux sont recherchés, 350 000 moutons d'excellente espèce, 17 000 boucs, chèvres et chevreaux, 115 000 porcs, 22 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est de 77 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse, année commune, 149 millions.

Mines. — Carrières. — Les produits minéraux du Pas-de-Calais sont abondants; les houillères sont réparties dans 15 concessions, à Dourges, à Courrières, à Lens, à Grenay, à Fléchinelles, etc.; on trouve sur divers points du territoire du fer, du cuivre, de l'étain, du plomb. Les carrières de pierres à chaux, de pierres calcaires, de silex, de marbres, la marne, l'argile, et surtout la tourbe répandue sur un grand nombre de points, sont l'objet d'une active exploitation.

Parmi les sources minérales du Pas-de-Calais, on peut citer celle de Saint-Pol, de Boulogne, de Saint-Georges, celles de Fruges, dans l'arrondissement de Montreuil, etc.

Industrie. — Commerce. — Les établissements industriels du Pas-de-Calais sont nombreux et importants. On y compte 59 sucreries qui fabriquent 16 millions de kilogrammes de sucre, 36 distilleries faisant 52 000 hectolitres d'alcool, et 510 brasseries qui peuvent produire 900 000 hectolitres de bière. Viennent ensuite les raffineries, les huileries, les fonderies, les tanneries, les fabriques de draps, de dentelles, de velours, de filets, les tuileries, les scieries mécaniques, etc.; les 15 concessions de houille du département occupent près de 5000 ouvriers et peuvent rendre annuellement 6 millions d'hectolitres de charbon, les minières de fer, 2 millions de quintaux métriques, les usines métallurgiques, 210 000 quintaux métriques de fer marchand et de fonte, les tourbières, 567 000 quintaux métriques de combustible; les autres établissements métallurgiques produisent 2500 quintaux métriques de cuivre laminé, un peu d'or fin, 1200 kilogrammes d'argent, et près de 9000 quintaux métriques de plomb.

La navigation est concentrée dans les quatre ports de Calais, de Boulogne, d'Étaples et de Berck; leur mouvement maritime emploie environ 7000 navires à voiles ou à vapeur, qui jaugent à peu près 900 000 tonnes, à l'entrée et à la sortie, 6500 caboteurs, et une vingtaine de bâtiments destinés à la pêche de la morue.

Le commerce départemental porte principalement sur les productions du sol, les produits manufacturés, les farines, les dentelles, les tulles, les cuirs, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Pas-de-Calais est desservi par 12 routes impériales longues de 684 kilomètres, par 21 routes départementales d'une longueur de 462 kilomètres, et par un grand nombre de chemins vicinaux. Ses canaux et ses rivières sont navigables sur un parcours de 218 kilomètres.

Le département est sillonné par de nombreux canaux, tels que ceux de *la Scarpe*, d'*Aire-à-la-Bassée*, de l'*Aa*, de *Calais*, d'*Ardres*, de *la Lawe*, de *Neuffossés*, etc.

Le département du Pas-de-Calais est desservi : 1° par le chemin de fer de *Paris à Mouscron*, l'une des lignes principales du réseau du Nord, avec stations à Achiet, Boileux et Arras; 2° par l'embranchement de *Longueau à Calais*, avec stations à Montreuil-Verton, Etaples, Neufchatel, Pont-de-Briques, Boulogne, Wimille, Marquise, Caffiers et Saint-Pierre-lès-Calais; 3° par l'embranchement d'*Arras à Hazebrouck*, avec stations à Farbus-Vimy, Lens,

Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Chocques, Lilliers et Aire; 4° par le sous-embranchement d'*Hazebrouck à Calais*, avec stations à Saint-Omer, Watten, Audruicq, Ardres et Saint-Pierre-lès-Calais.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 209 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département du Pas-de-Calais, était habité par les *Morins* et par les *Atrébates*, dont Arras fut la ville principale. Ces tribus appartenaient à la Gaule-Belgique et durent plier devant les soldats de César. Les Romains administrèrent le pays jusqu'au ve siècle, et Honorius le classa dans la deuxième Belgique. Apparurent alors les barbares, Alains, Suèves, Vandales, Burgondes, toutes hordes pillardes auxquelles succédèrent les Francs. Le pays, assez tranquille avec les rois de la première race, fut rattaché à la Neustrie. Il resta dans le domaine royal jusqu'au milieu du IX[e] siècle, époque à laquelle Charles-le-Chauve en fit la dot de sa fille Judith, qu'il maria à Baudoin, premier comte de Flandre.

L'administration flamande se maintint pendant plusieurs siècles, mais en 1180, par le mariage de Philippe-Auguste avec la nièce du comte de Flandre, le pays revint à la couronne. Il fut érigé en comté en 1238, et servit d'apanage à Robert, frère de saint Louis, qui se distingua et mourut en Terre-Sainte; son fils Robert II fut tué à la bataille de Courtray, en 1302. Le comté, érigé alors en pairie, passa à la fille de Robert, malgré les réclamations de son neveu, qui, pour se venger, attira le roi d'Angleterre en France, et commença ainsi par une impardonnable trahison, la funeste guerre de Cent ans.

Vers 1382, le comté, réuni au comté de Flandre, entra dans la maison des ducs de Bourgogne, et après la mort de Charles-le-Téméraire, le mariage de son héritière avec Maximilien le porta dans la maison d'Autriche. Il fallut les victoires de Condé pour le restituer à la France, et sa réunion fut doublement consacrée par le traité des Pyrénées, en 1659, et par le traité de Nimègue, en 1678.

Depuis 1757, sans être détaché de la monarchie, le comté servit toujours d'apanage au second frère des rois de France, qui s'appelèrent comtes d'Artois, et c'est le titre que portait encore Charles X, lorsqu'il parvint au trône.

En 1790, lorsque l'assemblée nationale décréta la nouvelle division de la France en départements, le Pas-de-Calais se forma de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisis, de l'Ardresis et d'une petite portion de la Picardie.

Hommes célèbres. — Le département du Pas-de-Calais a produit un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : l'abbé SUGER, ministre de Louis VI; le maréchal DUBIEZ; EUSTACHE DE SAINT-PIERRE; le chirurgien MARESCHAL; l'abbé PRÉVOST; le compositeur MONSIGNY; le romancier PIGAULT-LEBRUN; l'écrivain A. de LAPLACE; les conventionnels JOSEPH LEBON, PHILIPPE LEBAS, ROBESPIERRE aîné et ROBESPIERRE jeune; l'amiral ROSAMEL; les généraux DALTON, GARBÉ, etc.; le savant DAUNOU; et parmi les contemporains : l'académicien SAINTE-BEUVE; le député CARNOT; le général SHRAMM; l'astronome LIOUVILLE; les peintres BRETON, BELLY, JEANRON, HEDOUIN, A. DELACROIX; etc.

Divisions administratives. — Le département du Pas-de-Calais comprend *six arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Arras.........	10 cant.	211	comm.
— de Béthune	8 —	142	—
— de Boulogne	6 —	101	—
— de Montreuil....	6 —	140	—
— de Saint-Omer..	7 —	118	—
— de Saint-Pol. ...	6 —	191	—
	43 cant.	903	comm.

Dans l'ordre militaire, le département du Pas-de-Calais forme la 2[e] subdivision de la 3[e] division militaire dont le siége est à Lille.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Arras, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Cambrai; ce diocèse possède 50 cures, 648 succursales, 71 vicariats rétribués par l'État, un grand et un petit séminaires à Arras. Huit temples sont affectés au culte protestant.

La justice est rendue dans le département par les six tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et les trois tribunaux de commerce d'Arras, de Saint-Omer et de Calais, qui ressortissent de la Cour impériale de Douai.

Les établissements de l'instruction publique qui relèvent de l'Académie de Douai, sont un lycée à Saint-Omer, quatre colléges communaux à Arras, Béthune, Boulogne et Saint-Pol, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Dohem, et 1352 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans le département, et les deux tiers des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les prin-

cipales localités du département du Pas-de-Calais :

ARRONDISSEMENT D'ARRAS.

ARRAS (25 749 hab.), préfecture, chef-lieu du département et place de guerre, divisé en deux cantons, est situé sur la Scarpe, à 193 kilomètres de Paris. C'est une ville propre, assez bien bâtie, bien espacée, et dont quelques maisons ont conservé toute leur tournure espagnole. Le beffroi de son hôtel de ville, construit au commencement du XVIe siècle, est classé parmi les monuments historiques; les autres édifices d'Arras qui méritent d'être mentionnés, sont la cathédrale érigée au XVIIIe siècle, qui est de style grec, les bâtiments de l'ancienne abbaye de *Saint-Vaast*, où sont installés l'évêché, le grand séminaire, les archives, le musée et la bibliothèque, et qui communique par un péristyle grec avec la cathédrale, l'église *Saint-Jean-Baptiste* qui appartient à la période ogivale, l'église *Saint-Géry* et la chapelle des *Bénédictines* qui sont modernes, le palais de justice, et la citadelle construite par Vauban. Entre la citadelle et la ville s'étendent de belles promenades, et là s'élève la statue de Turenne.

Les fabriques d'huiles, de sucres, la fabrication de la dentelle, la bonneterie, les chaudronneries, les brasseries, les ateliers pour la construction des machines, etc., forment les principaux établissements industriels d'Arras, qui fait un très-grand commerce de céréales.

Arras, capitale des *Atrébates*, avant l'invasion romaine, fut dévasté par les Vandales et dépeuplé par les Normands. Cette ville passa sous la domination des ducs de Bourgogne, et après la mort de Charles-le-Téméraire, Louis XI s'en empara à la suite d'un terrible et cruel assaut. Les Espagnols en devinrent maîtres sous Charles VIII, repoussèrent Henri IV en 1597, et la rendirent à Richelieu après un long siége; attaquée par Condé, elle fut délivrée par Turenne, et pendant la terreur, elle subit les sanglantes vengeances du révolutionnaire Joseph Lebon, l'un de ses enfants.

Bapaume (3174 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de tissus, des filatures de coton, de lin et des savonneries. Son église date du XVIe siècle et son hôtel de ville du XVIIe.

Bertincourt (1536 hab.), chef-lieu de canton, produit des céréales et des graines oléagineuses. Là se voit un vaste souterrain qui servait de refuge aux habitants pendant les guerres.

Croisilles (1537 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de sucre. L'emplacement qu'occupait son ancien château-fort est encore très-reconnaissable.

Vitry (2707 hab.), chef-lieu de canton, a des brasseries, des tanneries et des raffineries de sel et de sucre. On y remarque les ruines d'un château-fort.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Beaumetz-les-Loges* (558 hab.), *Marquion* (903 hab.), avec distilleries et brasseries, *Pas* (900 hab.), qui fabrique des boutons, et *Vimy* (1338 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Hermies* (2540 hab.); *Oisy-le-Verger* (2278 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE.

BÉTHUNE (8178 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la Brette et les canaux de Béthune, de la Lawe et de la Bassée, à 29 kilomètres d'Arras. C'est une place de guerre, dont le principal édifice, classé parmi les monuments historiques, est un célèbre beffroi du XIVe siècle, crénelé et percé de meurtrières; on remarque dans cette ville la nef de sa principale église qui est supportée sur des colonnes, et plusieurs fontaines alimentées par des puits artésiens.

On exploite à Béthune des houillères et des tourbières; les fabriques d'huiles, les raffineries, les savonneries, les tanneries, forment les principales industries de cette ville, dont le commerce porte sur les colzas, les céréales, les fromages, etc.

Béthune n'apparaît historiquement qu'au XIe siècle. Le traité de Senlis, sous Charles VIII l'attribua aux Espagnols. Gaston d'Orléans s'en empara en 1645, et les alliés en 1710; mais elle fut rendue à la couronne par le traité d'Utrecht.

Lillers (6414 hab.), chef-lieu de canton, a des distilleries, des brasseries et des fabriques de chaussures. Son église *Notre-Dame*, moitié romane, moitié gothique, appartient à l'époque de transition du XIIe siècle.

Lens (5738 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans cette plaine où Condé vainquit les Impériaux en 1648. Cette petite ville a des fabriques et des raffineries de sucre, des distilleries, des brasseries, etc.

Houdain (1048 hab.), chef-lieu de canton, dont l'église paraît être bâtie sur les ruines d'un temple de Diane, possède des brasseries et produit spécialement du lin, des céréales et des graines oléagineuses.

Laventie (4326 hab.), chef-lieu de canton, où s'élève le fort des Quennes qui date du XIVe siècle, a des ateliers destinés à la préparation du lin.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Norrent-Fontes* (1428 hab.), qui produit des céréales et possède des brasseries, *Cambrin* (388 hab.),

et *Carvin* (6546 hab.), qui fabrique principalement de l'alcool de betterave.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beuvry* (3188 hab.); *Bruay* (2120 hab.); *Courrières* (3062 hab.); *la Couture* (2232 hab.); *Fleurbaix* (3002 hab.); *Harnes* (2670 hab.); *Henin-Liétard* (4561 hab.); *Lestrem* (3400 hab.); *Liévin* (2075 hab.); *Nœux* (3130 hab.); *Richebourg-l'Avoué* (2268 hab.); *Sailly-sur-la-Lys* (2973 hab.); *Saint-Venant* (2745 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE.

BOULOGNE (40 251 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement et place de guerre, est située à l'embouchure de la Liane, à 110 kilomètres d'Arras. C'est une jolie ville en partie peuplée par des Anglais. On y remarque l'hôtel de ville, construit en 1774, la citadelle et les remparts du XIIIe siècle, l'église moderne de *Notre-Dame*, bâtie dans le style grec, et sa crypte classée parmi les monuments historiques, la fontaine ornée du buste d'Henri II par David d'Angers, la colonne de Napoléon, haute de 50 mètres, du haut de laquelle, par les beaux jours, on aperçoit la côte anglaise, et les ruines d'un phare romain qui fut élevé par Caligula. Le musée de la ville renferme de précieuses collections, et son établissement de bains de mer est considéré comme l'un des plus beaux de France.

Le port de Boulogne est accessible aux navires de 800 tonneaux; il est protégé par deux longues jetées curvilignes, défendu par des batteries et des forts, et éclairé par un feu fixe rouge et deux feux de marée. Le mouvement de sa navigation est représenté par 3500 navires environ, qui, à l'entrée et à la sortie, jaugent plus de 500 000 tonnes, et il a des lignes régulières de paquebots avec Folkstone et avec Londres par la Tamise; il expédie des navires pour la pêche de la morue et du hareng, et un certain nombre de grands bateaux pour la pêche des côtes.

Les fabriques de ciment, cinq hauts-fourneaux, des fabriques de plumes métalliques, les filatures de lin, les brasseries, les chantiers de construction, etc., forment les principaux établissements industriels de Boulogne.

Boulogne, sous l'administration romaine, prit le nom de *Bononia*. La ville, détruite par les Normands, se releva de ses ruines, fut prise par Henri VIII d'Angleterre, puis par Charles-Quint, et pendant l'Empire, elle servit de point de concentration à la flottille de Napoléon, destinée à jeter une armée française sur les côtes d'Angleterre.

Calais (12 727 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Manche, à 111 kilomètres d'Arras, forme un port qui n'est distant que de 29 kilomètres de celui de Douvres; il est accessible aux navires de 600 tonneaux, muni d'un bassin à flot, et éclairé par trois phares. Des paquebots d'une extrême rapidité font un service régulier entre Calais et Douvres. Calais exporte des chevaux, des vins, des toiles, des cotons, des soieries, des salaisons, des pierres, et il s'y fait un transit considérable. Les principaux établissements industriels de la ville sont les fabriques de tulles de soie et de coton, des filatures de lin, des savonneries, des chantiers de construction, des moulins, etc., et un établissement de bains de mer. Calais en 1347, subit un siége mémorable signalé par le dévouement d'Eustache-de-Saint-Pierre et de ses généreux compagnons, qui pour sauver leur ville, se livrèrent à la merci d'Édouard III.

Desvres (2766 hab.), chef-lieu de canton, situé près d'une belle forêt, fait le commerce des bois et des chevaux. Près de cette petite ville se trouvent les ruines d'un château-fort.

Guines (4572 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des chevaux de trait, des bois et des laines. On y remarque les restes de ses fortifications, détruites en 1673.

Marquise (4380 hab.), chef-lieu de canton, exploite une carrière de marbre, et possède des hauts-fourneaux et des forges.

Samer (1957 hab.), chef-lieu de canton, élève des moutons et des chevaux, et produit du lin et des céréales.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *March* (2246 hab.); *Outreau* (2525 hab.); *Le Portel* (3600 hab.); *Saint-Martin-Boulogne* (2566 hab.); *Saint-Pierre-lès-Calais* (7294 hab.); *Wimille* (2279 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL.

MONTREUIL (3655 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de la rive droite de la Canche, à 79 kilomètres d'Arras. C'est une place de guerre de troisième classe, défendue par une citadelle, et dont l'église *Saint-Saulve* appartient au gothique flamboyant du XIVe siècle.

Les brasseries, les tanneries et la pêche forment les principales industries de cette petite localité, qui fait un assez grand commerce de toile et de pâtés de bécasses.

La ville de Montreuil s'est peu à peu groupée autour d'un château-fort, qui existait au temps de l'invasion romaine, et dont César fit le siége. Elle fut réunie à la France en 1665.

Etaples (2719 hab.), chef-lieu de canton, petit port situé sur la Canche, fait principalement la pêche et le cabotage. On y voit de curieuses sépultures du moyen âge.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Campagne-Hesdin* (1207 hab.), qui élève des moutons, *Fruges* (2944 hab.), qui possède une source d'eau minérale, *Hesdin* (3150 hab.), place de guerre, situé sur la Canche, à l'embouchure de la Ternoise et *Hucqueliers* (708 hab.), qui fabrique principalement de la bière.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Berck* (3293 hab.); *Beaurinville* (1382 hab.); *Créquy* (1250 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER.

SAINT-OMER (21 869 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur l'Aa, à 71 kilomètres d'Arras. C'est une place de guerre de première classe, à laquelle ses fortifications servent de promenades. On cite à Saint-Omer la cathédrale de *Notre-Dame*, l'une des plus riches de la France, commencée vers la fin de l'époque romane et achevée vers la fin de la période gothique, et les ruines de l'église abbatiale de *Saint-Bertin* qui datent du XV[e] siècle; ces deux édifices sont classés parmi les monuments historiques ; la vieille église *Saint-Denis*, l'église du *Saint-Sépulcre*, surmontée d'une flèche, le palais de justice installé dans l'ancien évêché, l'arsenal, le château d'eau, le musée qui occupe l'ancien hôtel du bailliage, etc., forment les autres édifices de la ville.

Les fabriques de broderies, de lainages, de draps, de passementeries, les filatures de laines, de lin, de coton, la carrosserie, les poteries, les tanneries, les scieries de marbre, les raffineries de sel, etc., sont les principaux établissements industriels de Saint-Omer, qui fait le commerce des céréales, des dentelles, des houilles, de la tourbe, de la bière, etc.

Saint-Omer doit son origine à des pèlerins que de nombreux miracles attiraient, au VI[e] siècle, autour de la tombe de l'évêque saint Omer ; la ville fut ceinte de murailles en 880, et réunie à la France en 1667.

Aire (8803 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Lys et de la Laquette, est une place de guerre, dont les distilleries, les savonneries, les vanneries, etc., forment les principales industries, et qui fait le commerce des céréales. Son église collégiale de *Saint-Pierre*, qui date du XIV[e] siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Ardres (2189 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le canal de ce nom, près de l'endroit où eut lieu l'entrevue du *Camp du Drap-d'Or*, possède des distilleries et des brasseries.

Audruick (2479 hab.), chef-lieu de canton, qui exploite des tourbières, a conservé un ancien château très-intéressant à visiter, et possède une église dont le chœur est orné de curieuses sculptures.

Fauquembergues (1075 hab.), chef-lieu de canton, situé entre deux collines, produit spécialement des céréales, du lin et du chanvre.

Lumbres (928 hab.), chef-lieu de canton, possède des distilleries et des brasseries, et produit principalement des plantes textiles.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arques* (3805 hab.); *Blandecques* (1800 hab.); *Ecques* (1305 hab.); *Mametz* (1315 hab.); *Roquetoire* (1215 hab.); *Eperlecques* (1950 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL.

SAINT-POL (3567 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 33 kilomètres d'Arras. Cette petite ville a conservé quelques débris de son ancienne enceinte fortifiée et les restes des deux châteaux-forts qui la défendaient autrefois.

Les brasseries, les tanneries, l'élève des moutons et des bestiaux, etc., forment les principales industries de cette localité, et son commerce porte spécialement sur les céréales, les bestiaux et les laines.

Saint-Pol, chef-lieu d'un comté, appartint à diverses maisons, dont la plus illustre fut celle de Luxembourg. Cette ville, prise d'assaut, incendiée et presque entièrement dépeuplée par les troupes de Charles-Quint, en 1537, fut enfin cédée à la France par le traité des Pyrénées, en 1659.

Auxi-le-Château (3009 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Authie, a conservé quelques débris d'un château-fort, bâti au XII[e] siècle ; son église qui date du XVI[e] siècle, a été récemment restaurée.

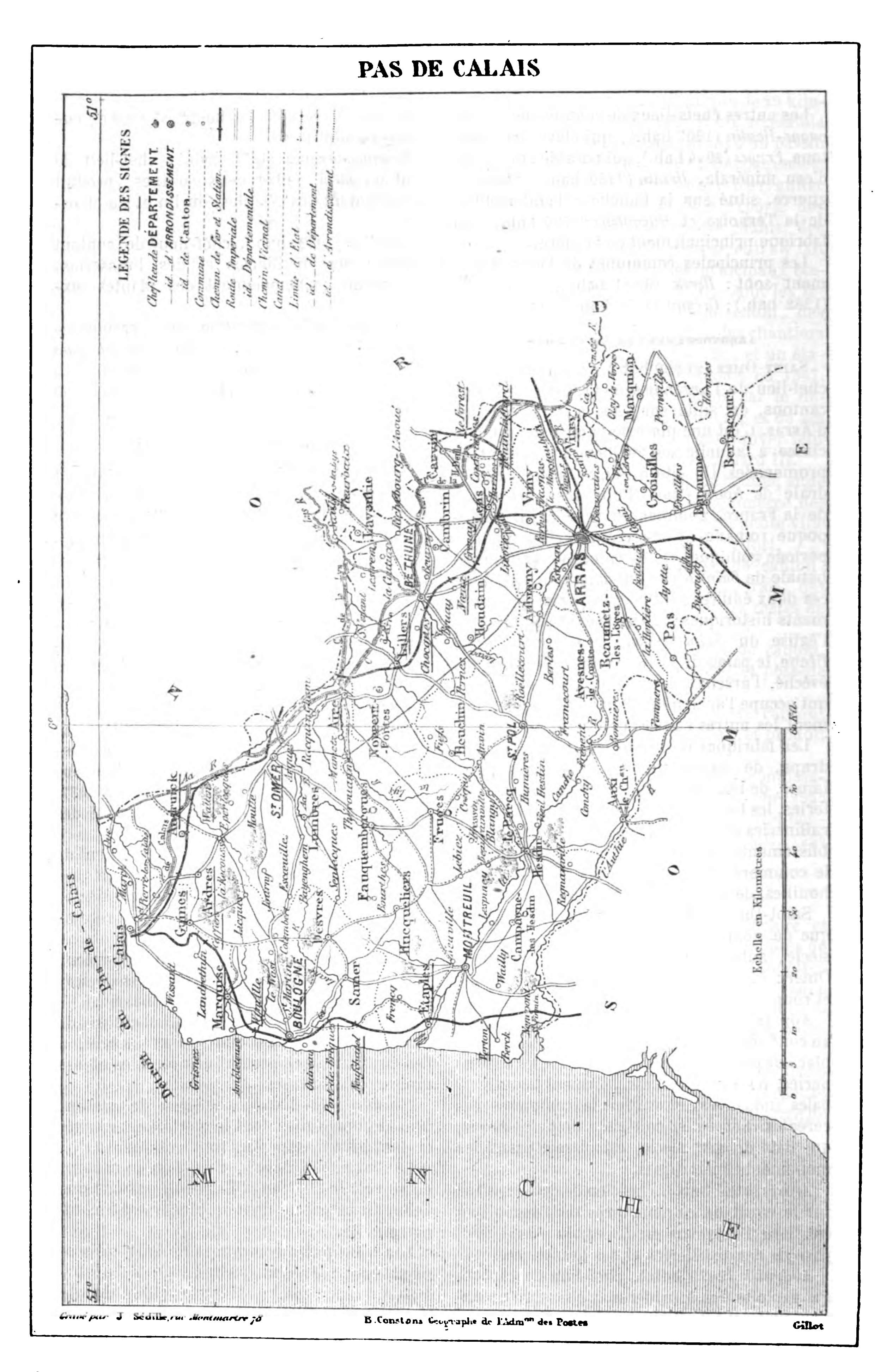
Aubigny (635 hab.), chef-lieu de canton, situé aux sources de la Scarpe, possède une abbaye qui a été transformée en château.

Avesnes-le-Comte (1477 hab.), chef-lieu de canton, dont l'église date du XV[e] siècle, a des brasseries, et produit des céréales et des graines oléagineuses.

Heuchin (675 hab.), chef-lieu de canton, possède une église dont le portail est roman, et dont les autres parties sont gothiques.

Le Parcq (774 hab.), chef-lieu de canton, où se voit le château d'Estruval, possède une église du XV[e] siècle dont le chœur est très-remarquable.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Frévent* (3982 hab.); *Auchy-les-Moines* (1350 hab.) ; *Lisbourg* (1080 hab.); *Bonnières* (975 hab.); etc.


PAS DE CALAIS
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
ARRAS
BOULOGNE
ST OMER
BÉTHUNE
MONTREUIL
ST POL
Calais
Pas de Calais
MANCHE
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Le Mont-Dore. — La croix de Royat. — Cathédrale de Clermont. — Fontaine de l'Isle.
L'ancienne Gergovia.

PUY-DE-DOME.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Puy-de-Dôme, situé dans la région centrale de la France, doit son nom à l'une de ses principales montagnes. Ses limites sont : au N., le département de l'Allier; au S., ceux du Cantal et de la Haute-Loire ; à l'E., le département de la Loire; à l'O., ceux de la Corrèze et de la Creuse.

Le Puy-de-Dôme est un pays montagneux, et son aspect est non moins varié que pittoresque; un observateur, placé à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer, dominerait de 1650 mètres les plus basses parties, et de 114 mètres les plus hauts sommets du département; son regard saisirait nettement alors l'ensemble de trois groupes nettement tranchés : au S.-O. et à l'O, les Monts-Dores et les Monts-Domes, d'origine volcanique, réunis par le Puy-de-la-Croix-Morand, et qui, par le Cézallier, se rattachent au système orographique

du Cantal, et dans l'E., les montagnes du Forez, de formation primitive, hérissées de noirs sapins, entre lesquels apparaît la charpente granitique du globe ; çà et là, il compterait les cratères éteints par centaines, et, par milliers, les cascades et les *couzes*, petites rivières torrentueuses ; et quand, fatigué des sommets abrupts, des déchirements du sol, de tout l'aspect grandiose d'un territoire convulsionné, son regard se reposerait entre cette double rangée de faîtes, il admirererait un immense bassin couvert de maisons, sillonné de coteaux ondulés, tapissé de vergers, de vignes et de prairies, qui forme la grasse et fertile *Limagne*.

Orographie. — Le département du Puy-de-Dôme est accidenté dans toute sa portion O., à travers les arrondissements d'Issoire, de Clermont et de Riom, par le chaînon des *Monts-Dores* et des *Monts-Domes*. Le premier groupe qui est compris au S.-O. du département, dans une circonférence de 72 kilomètres, a pour principal sommet le *Puy-de-Sancy*, élevé de 1886 mètres, et qui forme la plus haute montagne de l'intérieur de la France. Le second groupe, qui se développe sur une longueur de 40 kilomètres, se compose d'une centaine de cônes ignivomes, éteints depuis longtemps, mais reconnaissables aux longues coulées de laves qui se sont cristallisées sur leurs flancs ; il est dominé par le *Puy-de-Dôme*, situé vers le centre de l'arrondissement de Clermont, et dont la hauteur est de 1465 mètres. Les autres points culminants des Monts-Dores sont le *Puy-Ferrand*, haut de 1857 mètres, le *Puy-de-Caradague*, haut de 1791 mètres, le *Puy-de-la-Grange*, haut de 1783 mètres, etc., et ceux des Monts-Domes, le *Puy-de-Mercœur*, élevé de 1250 mètres, le *Puy-de-Laschamp*, élevé de 1260 mètres, etc.

Les *Monts-du-Forez*, qui appartiennent à la chaîne du Velay, sont situés à l'E. du département, et ont pour principaux sommets *Pierre-sur-Haute*, élevée de 1634 mètres, le *Puy-de-Montoncelle*, haut de 1292 mètres, etc.

Hydrographie. — La configuration orographique du département du Puy-de-Dôme le rattache à deux bassins distincts : 1° au bassin de la Loire par l'*Allier*, le *Cher* et leurs affluents ; 2° au bassin de la Garonne par la *Dordogne* et ses affluents.

L'*Allier*, qui prend sa source dans les montagnes du département de la Lozère, sépare la Lozère de l'Ardèche et de la Haute-Loire, traverse ce dernier département, pénètre dans celui du Puy-de-Dôme par le S. de l'arrondissement d'Issoire, se dirige vers le N. en baignant Brassac, Jumeaux, le Breuil, Issoire, entre dans l'arrondissement de Clermont, arrose la Roche-Noire, Pont-du-Château, s'incline vers le N.-E., à travers l'arrondissement de Thiers, y baigne Luzillat, Limons, passe dans le département de l'Allier qu'il traverse, sépare la Nièvre du Cher, et se jette dans la Loire au bec d'Allier, après un cours total de 375 kilomètres, dont 94 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents de l'Allier qui se rattachent au Puy-de-Dôme sont : 1° l'*Alagnon* qui vient des Monts-du-Cantal, entre dans le département de la Haute-Loire, puis dans celui du Puy-de-Dôme, où il finit au-dessous de Jumeaux, après un cours torrentueux de 86 kilomètres ; 2° *la Couze* qui vient de Saint-Alyre, arrose Ardes, Saint-Germain-Lembron, et finit près de Nonette ; 3° la *Couze* qui tombe du Puy-de-Chambourguet, baigne Besse, Saint-Pierre-Colamines, Sauries, Saint-Floret, Saint-Vincent, et finit au-dessous d'Issoire ; 4° la *Couze* qui vient des Monts-Dores, arrose Champeix et finit à Coudes ; 5° la *Morge* qui prend sa source dans le canton de Manzat, au centre de l'arrondissement de Riom, baigne Pontmort, Varennes, Martres, et finit après un cours de 66 kilomètres, accru du *Morgon*, des ruisseaux de *Sept*, de *Saignes* et du *Bedat* ; 6° la *Dore* qui prend sa source vers le S.-O. de l'arrondissement d'Ambert, baigne Saint-Sauveur, Ambert, Olliergues, Courpière, Neyronde, Dorat, Noalhat, Puy-Guillaume, et finit après un cours de 130 kilomètres, après avoir absorbé la *Dolore*, la *Durolle* et la *Cerdogne* ; 7° la *Sioule* qui naît dans le lac de Servières, vers le centre de l'arrondissement de Clermont, baigne Saint-Bonnet, Pont-des-Eaux, Pontgibaud, Montfermy, Pont-du-Bouchet, Lisseuil, Saint-Gal, Saint-Quintin, passe dans le département de l'Allier, et y finit après un cours total de 110 kilomètres, accru de la *Gorce*, de la *Gigeole*, du *Sioulot*, de la *Miouse*, de la *Sioule-de-Pontaumur* et du *Chalamont*.

Le *Cher*, qui prend sa source dans le département de la Creuse, vient servir de limite au département du Puy-de-Dôme sur une petite portion O. de l'arrondissement de Riom, y reçoit le *Mouzon* et le *Boron*, et passe dans les départements de l'Allier, du Cher, du Loir-et-Cher, puis dans celui d'Indre-et-Loire, où il finit après un cours de 320 kilomètres.

La *Dordogne*, qui prend sa source sous le nom de *Dore*, sur les pentes du Puy-de-Sancy, vers le centre de l'arrondissement d'Issoire, absorbe la *Dogne*, prend le nom de *Dordogne*, baigne la Haute-Bourboule, Murat-le-Quaire, sépare le Puy-de-Dôme de la Corrèze, et traverse les dé-

partements de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne, de la Gironde, où elle finit au bec d'Ambès, après un cours total de 490 kilomètres, accru dans le département par le déversoir du lac de Guery, le *Plantadeix*, la *Mortagne* et le *Chavanon* qui absorbe la *Clutane*.

Les principaux lacs du département du Puy-de-Dôme, sont le *lac Pavin* qui n'est qu'un ancien cratère, le *lac Servière*, le *lac du Chambon*, le *lac du Guéry*, etc.

Climat. — Le climat du département du Puy-de-Dôme est variable, et sa température va des froids les plus rigoureux aux chaleurs les plus excessives; pendant six mois, la neige couvre les montagnes, et en toute saison, la partie occidentale du département est visitée par des ouragans d'une extrême violence. Les vents dominants soufflent du S.-O. et du N.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Puy-de-Dôme est de 795 051 hectares, et sa population de 571 690 habitants; ce qui donne environ 74 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 64 562 habitants depuis le commencement du siècle, mais elle a diminué de 4719 depuis 1861. Elle comprend 411 000 agriculteurs, 133 000 industriels ou commerçants, 11 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 30 000 sans profession.

Les habitants du Puy-de-Dôme ne se distinguent en aucune façon de ceux du Cantal; c'est la même population forte et vigoureuse, violente dans ses moments de colère, sans vivacité, sans grâce, mais honnête, patiente, laborieuse et très-intéressée. Beaucoup d'habitants du Puy-de-Dôme émigrent vers la fin de l'automne et vont exercer, pour la plupart, des métiers ambulants dans les diverses villes et campagnes de France.

Le patois du Puy-de-Dôme et du Cantal est l'auvergnat.

Agriculture. — Le département du Puy-de-Dôme comprend 414 000 hectares de terres labourables, 85 000 de prairies naturelles, 28 000 de vignes, 146 000 de pâturages, landes et bruyères, et 116 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété y est très-divisée; le sol, morcelé en 2 500 000 parcelles, est possédé par 230 000 propriétaires.

Le département du Puy-de-Dôme est surtout agricole, et l'agriculture, longtemps arriérée, y fait maintenant de notables progrès.

Les céréales, récoltées abondamment, le blé cultivé en grand dans la Limagne, l'orge et le seigle des Monts-Dores, dépassent la consommation locale, et ont une valeur annuelle de 52 millions. Les autres cultures, dont le revenu s'élève à 24 millions, sont le chanvre, les vignes dont les meilleurs crûs sont ceux de Champtargues, de Châteaugay, de Corent, etc., le mûrier, principalement cultivé dans l'arrondissement de Riom, les légumes, les fruits des vergers, etc.; les forêts sont belles, et le sapin, le chêne et le hêtre y dominent; les plus importantes sont situées dans les arrondissements de Thiers et d'Ambert. Le revenu des pâturages, qui sont considérables dans la région des Monts-Dores, s'élève annuellement à 13 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques, et principalement celle du gros bétail, est très-entendue dans les exploitations rurales. On compte dans le département 15 000 chevaux de race auvergnate et de petite taille, 5000 ânes ou mulets, 223 000 bêtes à cornes, principalement de race auvergnate, 632 000 moutons, 21 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 260 000 porcs, 25 000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier abonde dans les forêts et les plaines, et le poisson dans les lacs et les cours d'eau.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 38 millions, et la valeur totale de la production agricole est de 89 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le sol du département du Puy-de-Dôme est d'origine volcanique dans toute sa portion occidentale, et de formation primitive dans sa partie orientale. Ses gîtes métalliques sont importants, et il possède des mines de fer, d'antimoine sulfuré, de cuivre carbonaté et de plomb, qui sont exploitées sur divers points du territoire. Les houillères occupent plus de 4200 hectares et sont l'objet de plusieurs concessions; les mines de bitume qui sont principalement exploitées dans la Limagne, les tourbières, l'argile, les laves, le granit, les pierres calcaires et les pierres fines, etc., constituent la richesse minérale du département.

Les principales sources minérales du Puy-de-Dôme, situées dans le Mont-Dore, sont assez fréquentées; d'autres existent à Châteauneuf, à Montcornador, à Royat, près de Clermont, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département du Puy-de-Dôme est assez manufacturier. Ses houillères de Combelle, de Messeix, de Singles, etc., produisent environ 500 000 quintaux métriques de combustible; la mine de fer de Chomadoux rend environ 10 000 quintaux métriques de minerai; il existe sept usines pour la fabrication du fer, une fonderie de plomb à

Pontgibaud, des usines pour l'exploitation du bitume, des carrières de laves, de granit, de marbre, de pierres à chaux, de pierres meulières, etc., et quatre mines de galène argentifère qui produisent pour 700000 francs d'argent et de plomb. Les autres établissements industriels du Puy-de-Dôme sont de nombreuses coutelleries, principalement dans l'arrondissement de Thiers, des fabriques de toiles, d'étamines, de calicots, de très-importantes papeteries à Chamalières, à Ambert, etc., des faïenceries, des tanneries considérables, des verreries, des fabriques de sucre de betterave, de pâtes d'Italie, de produits chimiques, de noir-animal, des brasseries, etc.

Le commerce départemental porte principalement sur les bœufs, le blé, la bière, les produits manufacturés, tels que couteaux, fruits confits, fromages, vins, etc.

Routes. — Chemins de fer. — Le département du Puy-de-Dôme est desservi par 7 routes impériales longues de 467 kilomètres, 12 routes départementales d'une longueur de 505 kilomètres, et par un très-grand nombre de chemins vicinaux, dont le développement total est de 13 939 kilomètres.

Le département du Puy-de-Dôme est traversé du N. au S., par l'embranchement de *Saint-Germain-des-Fossés à Murat*, qui se détache du chemin de fer de *Paris à Lyon par le Bourbonnais*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à Aigueperse, Pontmort, Riom, Gerzat, Clermont-Ferrand, Sarliève, le Cendre, les Martres, Vic-le-Comte, Coudes, Issoire, le Breuil, le Saut-du-Loup et Brassac.

Le développement de cette voie ferrée est de 84 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département du Puy-de-Dôme, était habité par les *Arvernes*, d'où est venu le nom d'Auvergne donné au pays. Cette peuplade, l'une des plus vaillantes de la Gaule, avait pour capitale la ville de *Gergovia*, située probablement près de Clermont. Le premier chef de cette contrée qui soit historiquement connu, est un certain Luer, qui régnait 130 ans avant J.-C. Son fils essaya de repousser les Romains qui avaient envahi le pays des Allobroges, mais il fut vaincu par le consul Fabius Maximus, 121 ans avant J.-C., pris par trahison, quelque temps après, et emmené à Albe où il mourut.

L'Arvernie se constitua alors en république; vers l'an 58 avant l'ère chrétienne, César parut, soumit la plus grande partie des Gaules, et retourna à Rome. Les Arvernes, profitant de son absence, provoquèrent l'insurrection contre les envahisseurs, et leur chef Vercingétorix se mit à la tête du mouvement national qui fut immense. César accourut, envahit l'Arvernie, et mit le siége devant Gergovia; mais menacé de tout s parts, il dut abandonner cette ville. Vercingétorix poursuivit les légions en retraite, leur offrit la bataille, et fut vaincu après une héroïque défense; il se jeta dans Alesia avec 80 000 hommes, mais la forteresse, après une défense opiniâtre, dut se rendre, et Vercingétorix, fait prisonnier, fut envoyé à Rome où il mourut, assassiné lâchement.

La Gaule était définitivement soumise. L'Arvernie fut assez favorisée par les vainqueurs; *Nemetum*, aujourd'hui Clermont, devint une grande cité, artiste et savante. Vers 250, le christianisme fut apporté dans ses murs. Plus tard, malgré ses fortifications de montagnes, cette contrée fut ravagée par les Vandales, les Alains, les Suèves, les Huns, les Visigoths, auxquels les faibles empereurs du Bas-Empire la cédèrent. Après la victoire de Vouillé, l'Arvernie passa sous la domination des Francs. Saccagée par les Saxons en 573, elle entra dans le royaume d'Aquitaine, et le silence se fait sur son histoire jusqu'au commencement du VIIIe siècle. En 730, les Sarrasins l'envahirent. Après Charlemagne, les gouverneurs se déclarèrent héréditaires, et le premier comte de l'Auvergne fut Guillaume-le-Pieux; au Xe siècle, signalé par les dévastations des pirates Normands, apparaissent les comtes de Murat, de Thiers, de Mercœur, etc. Le concile de Clermont, en 1095, décida la première Croisade.

Depuis cette époque jusqu'à saint Louis, il y eut des luttes de compétition qui provoquèrent l'intervention des rois de France; Philippe-Auguste s'empara de l'Auvergne; pendant les XIIIe et XIVe siècles, les communes luttèrent pour leur affranchissement, et la fin du XIVe, fut marquée par les déprédations des Anglais et la révolte des paysans contre leurs seigneurs. Pendant les guerres de religion, l'Auvergne fut ensanglantée par des massacres de protestants et des représailles qui amenèrent le sac d'Issoire. Aux troubles religieux succédèrent les troubles de la Ligue, qui se terminèrent par la prise d'Issoire, en 1590. Au commencement du XVIIe siècle, l'Auvergne fut définitivement réunie à la France, et perdit beaucoup à la révocation de l'Édit de Nantes, qui ruina la plupart de ses grandes villes.

Au remaniement territorial de 1790, le département du Puy-de-Dôme se forma du N. de l'Auvergne, et de quelques parties du Bourbonnais, du Combrailles et du Forez.

Hommes célèbres. — Le département du Puy-de-Dôme a produit de nombreux personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : VERCINGÉTORIX ; GRÉGOIRE DE TOURS ; le chancelier DE L'HOPITAL ; BLAISE PASCAL ; l'abbé DELILLE ; le ministre MALOUET ; CHAMFORT ; COUTHON, membre du Comité de Salut public ; l'historien DULAURE ; l'abbé DE PRADT ; le général DESAIX, etc. ; et parmi les contemporains : le ministre ROUHER ; le colonel CHARRAS ; l'académicien DE BARANTE ; etc.

Divisions administratives. — Le département du Puy-de-Dôme comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Clermont....	14	cant.	109	comm.
— d'Ambert.......	8	—	53	—
— d'Issoire........	9	—	115	—
— de Riom........	13	—	128	—
— de Thiers.......	6	—	39	—
	50	cant.	444	comm.

Le département du Puy-de-Dôme forme la 1re division de la 20e division militaire dont le siége est à Clermont-Ferrand.

Il forme le diocèse de Clermont, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Bourges ; ce diocèse possède 52 cures, 412 succursales, 177 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Montferrand et un petit séminaire à Clermont. Les protestants y ont un temple.

La justice est rendue dans le département par les 5 tribunaux de première instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les 5 tribunaux de commerce d'Ambert, de Clermont, d'Issoire, de Riom et de Thiers, qui ressortissent de la Cour impériale de Riom.

Il relève de l'Académie de Clermont, et possède un lycée à Clermont, trois colléges communaux à Ambert, Issoire et Thiers, un collége *Sainte-Marie* à Riom, un collége libre à Billom, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Clermont, et 894 écoles publiques et libres Les trois cinquièmes des jeunes gens appelés au tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Puy-de-Dôme :

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

CLERMONT (37 690 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en quatre cantons, est situé sur une colline, à 382 kilomètres de Paris. C'est une ville très-pittoresque, et dont certaines parties, aux rues étroites, ont conservé l'aspect du vieux temps ; sa situation est riante, et elle est arrosée par les plus limpides eaux du territoire ; son cours Sablon, orné de la fontaine de Georges d'Amboise, ses places d'Espagne et de la Poterne, qui livrent aux regards d'admirables points de vue, la place Jaude où s'élève la statue de Desaix, forment d'agréables promenades. A cette ville tant éprouvée par les dévastations, il reste peu de chose de l'époque romaine. Deux de ses édifices sont classés parmi les monuments historiques, la cathédrale gothique, reconstruite au XIIIe siècle sur les ruines de l'église de Charlemagne, et *Notre-Dame-du-Port*, le plus curieux spécimen de l'architecture auvergnate à l'époque romane. On peut citer encore l'église *Saint-Eutrope*, nouvellement rebâtie, *Saint-Genest*, dont le chœur et les boiseries sont remarquables, l'église des *Carmes Déchaussés*, dont l'autel est fait d'un sarcophage antique, la préfecture installée dans un ancien couvent de *Cordeliers*, la maison où est né Pascal, quelques habitations du XIIIe siècle, la fontaine incrustante de Saint-Alyre, située rue du Chat, etc,

Clermont possède un établissement aux sources abondantes, dont les eaux ferrugineuses, thermales ou froides, sont efficaces contre les rhumatismes. Les fabriques de pâtes, de sucre, les filatures de chanvre, les fonderies de fer, les ateliers pour la construction de machines, les fabriques de produits chimiques, la carrosserie, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville. Son commerce est considérable et porte sur les grains, les vins, le chanvre, les bestiaux, les peaux, le beurre, le fromage, etc.

Clermont, l'ancienne capitale des Arvernes, sous la domination romaine, fut très-éprouvé pendant les invasions des barbares, et eut particulièrement à souffrir des rois des deux premières races. A la fin du XIe siècle, cette ville fut le siége de ce concile qui décréta la première croisade ; ses premiers priviléges datent de 1220, et lors des troubles féodaux, elle demeura généralement fidèle à la cause royale. Massillon fut évêque de Clermont pendant le règne de Louis XV.

Billom (4166 hab.) chef-lieu de canton, situé sur une colline, fabrique du fil, des toiles, des serges, des broderies, et possède un établissement hydrothérapique. On remarque sa vieille église de *Saint-Cerneuf* et des ruines de divers châteaux.

Pont-du-château (3426 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Allier, exploite de l'asphalte, de la houille, des pierres de Volvic, et fait le commerce des vins, du sapin, du chanvre, des fromages. On y voit des ruines du château de Cadillac et une église romane.

Rochefort, (1518 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sioule, possède de magnifiques ruines d'un château des comtes d'Auvergne, et des grottes curieuses, creusées dans les épanchements laviques.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Bourg-Lastic* (2599 hab.), qui a des mines de fer et de houille, *Herment* (600 hab.), dont l'église romane est classée parmi les monuments historiques, *Saint-Amant-Tallende* (1510 hab.), où jaillit une source minérale, *Saint-Dier* (1580 hab.), avec tuileries et briqueteries, *Vertaizon* (2267 hab.), dont l'église date du XIIIe siècle, *Veyre-Monton* (2656 hab.), qui a conservé des vestiges de ses fortifications, et *Vic-le-Comte* (2892 hab.), dont l'église paroissiale, de construction moderne, possède un ancien chœur classé parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Aubière* (3920 hab.); *Cournon* (2544 hab.); *Gerzat* (2611 hab.); *Martres-de-Veyre* (2508 hab.); *Messeix* (2134 hab.); *Saint-Jean-des-Ollières* (2064 hab.); *Tours* (2317 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'AMBERT.

AMBERT (7519 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé dans la vallée de la Dore, à 73 kilomètres de Clermont, et près de la montagne de Pierre-sur-Haute. C'est une petite ville assez bien bâtie, dont l'église ogivale du XVe siècle est classée parmi les monuments historiques.

Les manufactures de papier, de toiles, de draps, de couvertures de laine, de rubans, d'épingles, etc., et les fromageries forment les principaux établissements industriels de cette localité, dont le commerce porte sur des fromages renommés, les laines, le papier, les cartes à jouer, les articles de mercerie, etc.

Ambert autrefois la capitale du petit pays du Livradon, fut pillé, décimé et presque entièrement détruit par les protestants, en 1574, après la Saint-Barthélemy.

Arlanc (4167 hab.), chef-lieu de canton, possède deux sources minérales froides et ferrugineuses, des chapelleries, des teintureries, des fabriques de papier-feutre, de dentelles, etc., et fait le commerce des cuirs.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Cunhlat* (2929 hab.), qui fabrique des toiles, des étamines et des camelots, *Olliergues* (1998 hab), avec les ruines d'un château de la famille Latour d'Auvergne, *Saint-Amand-Roche-Savine* (1832 hab.), qui possède une source froide ferrugineuse, *Saint-Anthème* (3154 hab.), *Saint-Germain-Lherm* (2136 hab.), dont l'église romane est fortifiée, et *Viverols* (1181 hab.), qui fabrique des dentelles.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Auzelles* (2074 hab.); *Bertignat* (2127 hab.); *la Chapelle-Agnon* (2742 hab.); *Dore-l'Église* (2047 hab.); *Job* (2797 hab.); *Marat* (2442 hab.); *Marsac* (3071 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ISSOIRE.

ISSOIRE (6294 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située dans un cirque de montagnes, et en pleine Limagne, à 48 kilomètres de Clermont. Son église *Saint-Paul* qui appartient à l'architecture auvergnate, et dont le chœur recouvre une crypte, est classée parmi les monuments historiques. Non loin de la ville se trouvent les ruines d'un ancien château et des sources d'eaux minérales.

La chaudronnerie, les fabriques d'instruments aratoires, de lainages, de chaussures, de pointes, forment les principales industries de cette localité, dont le commerce porte sur les bestiaux, l'huile de noix, le chanvre, les vins, etc.

Issoire, qui existait à l'époque de l'invasion romaine, a pour origine *Issiodurum*; pillée par les Vandales, les Visigoths, les catholiques, les protestants et les ligueurs, cette ville ne recouvra sa tranquillité qu'en 1590.

Besse (1939 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Couze, exploite des laves basaltiques, une source minérale froide, et fait un commerce considérable de bestiaux. On y remarque des vestiges de fortifications, deux églises romane et gothique, et un baptistère ancien.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Ardes* (1408 hab.), dont l'église date du XIIIe siècle, *Champeix* (1757 hab.), sur la Couze, où l'on remarque un pont très-ancien et une église romane, *Jumeaux* (1319 hab.), sur l'Allier, qui exploite une mine de baryte sulfuré, *Saint-Germain-Lembron* (2271 hab.), qui possède des sources minérales, des houillères et des tourbières, *Sauxillanges* (2004 hab.), avec eaux minérales, filatures de laines, fabriques de toiles métalliques, de faux, tanneries, poteries, etc., *Tauves* (2490 hab., où se voit une église romane, et divers débris de l'époque romaine, et *Latour-d'Auvergne* (2148 hab.), petite ville pittoresquement située sur les pentes escarpées d'une colline, et non loin de la cascade du *Gour-de-Sainte-Élisabeth*.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bagnols* (2038 hab.); *Saint-Sauves* (2010 hab.); *Vernet-la-Varenne* (2204 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE RIOM.

RIOM (10 614 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux can-

tons, est situé sur un coteau à 15 kilomètres de Clermont; c'est une ville pittoresque, auquel ses maisons, construites en laves noirâtres, donnent un singulier et triste aspect; elle est entourée de promenades, dont l'une est ornée d'une statue de Desaix. Trois édifices de Riom ont été classés parmi les monuments historiques : la *Sainte-Chapelle*, charmante église gothique du XIVe siècle, et remarquable par ses verreries, l'église *Sainte-Amable*, qui offre la série de tous les styles architecturaux, depuis le roman jusqu'au style moderne, et dont on admire les boiseries, et *Notre-Dame-du-Marthuret*, qui appartient à la première période gothique. Des vestiges du vieux palais ducal, des maisons du XVe et XVIe siècles, et une tour de l'horloge, décorée d'arabesques, forment les autres curiosités de la ville.

Les fabriques de soie, de toiles, d'antimoine, les tanneries, les distilleries sont les principales industries de Riom, qui fait le commerce des grains, des vins, des bestiaux, des fruits, etc.

Riom, jusque-là sans importance, devint le chef-lieu du duché d'Auvergne, vers le milieu du XIVe siècle; mais son histoire offre peu de faits intéressants; seulement, dans les divers troubles succités contre l'autorité royale, ses habitants, assez processifs et très-entêtés dans leurs droits, ont toujours pris fait et cause pour la révolte.

Aiguerperse (2600 hab.), chef-lieu de canton, fabrique des draps, des toiles, des chapeaux de feutre, et fait principalement le commerce des grains. Sa *Sainte-Chapelle* est un monument historique, et son hôtel-de-ville occupe un ancien couvent d'*Ursulines.*

Combronde (2035 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des restes de son enceinte fortifiée, et un ancien château de la famille Caponi, qui sert d'hôtel-de-ville ; son église romane a été reconstruite.

Pontgibaud (1116 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Sioule, exploite des mines de plomb argentifère, et une source d'eau minérale froide. On y remarque les très-importantes ruines d'un château-fort, les restes d'un camp retranché et de la Chartreuse de *Port-Sainte-Marie*, fondée au XIIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Pontaumur* (1724 hab.), qui possède quelques filons de houille, *Ennezat* (1442 hab.), dont l'église est classée parmi les monuments historiques, *Manzat* (1908 hab.), qui a une mine de houille, *Menat* (2154 hab.), près de la Sioule, dont l'église, une ancienne chapelle de *Bénédictins*, est un monument historique, *Montaigut* (1710 hab.), où l'on remarque une sorte de tour carrée élevée dans le cimetière, qui est connue sous le nom de *Lanterne-des-Morts*, et est classée parmi les monuments historiques *Pionsat* (2167 hab.), avec une église romane *Randan* (1769 hab.), qui possède des mines de houille, et un château rebâti en 1812 par Mlle Adélaïde, et *Saint-Gervais* (2530 hab.), qui fait le commerce des grains.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bromont-la-Mothe* (2843 hab.); *Cellule* (2248 hab.); *Chapdes-Beaufort* (2297 hab.); *Charbonnières-les-Vieilles* (2345 hab.); *Saint-Ours* (2078 hab.; *Thuret* (2076 hab.); *Volvic* (3674 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE THIERS.

THIERS (16 137 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé très-pittoresquement sur une montagne, à 60 kilomètres de Clermont. Les rues de cette ville sont tortueuses et roides, ses maisons sont noires et mal tenues, et elle est surtout habitée par une population manufacturière. Son église du *Moûtiers*, dont quelques parties sont romanes, et son église *Saint-Genets* du XIe siècle, dont on admire les chapiteaux, sont classés parmi les monuments historiques. Thiers n'a conservé de son ancien château qu'une tour du XIIIe siècle, de nombreuses maisons sculptées des XIVe et XVe siècles, etc.

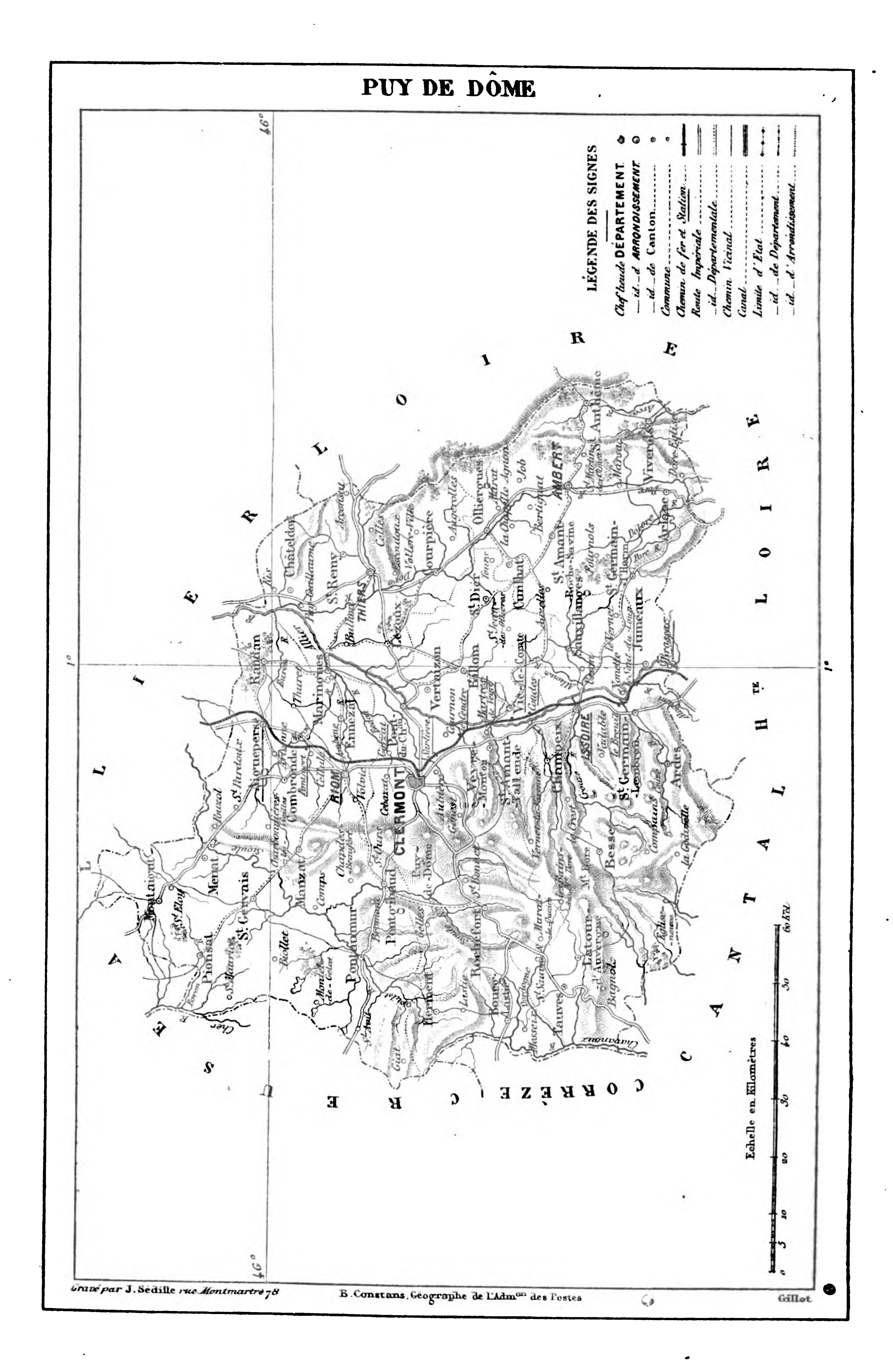
C'est le centre d'une fabrication de coutellerie qui n'emploie pas moins de 30 000 ouvriers, et s'étend sur les communes environnantes; les papeteries, les quincailleries, les tanneries, les fabriques d'allumettes et de chandelles, forment ses autres établissements industriels; son commerce porte sur les draps, les broderies, les ouvrages de cuir bouilli, etc.

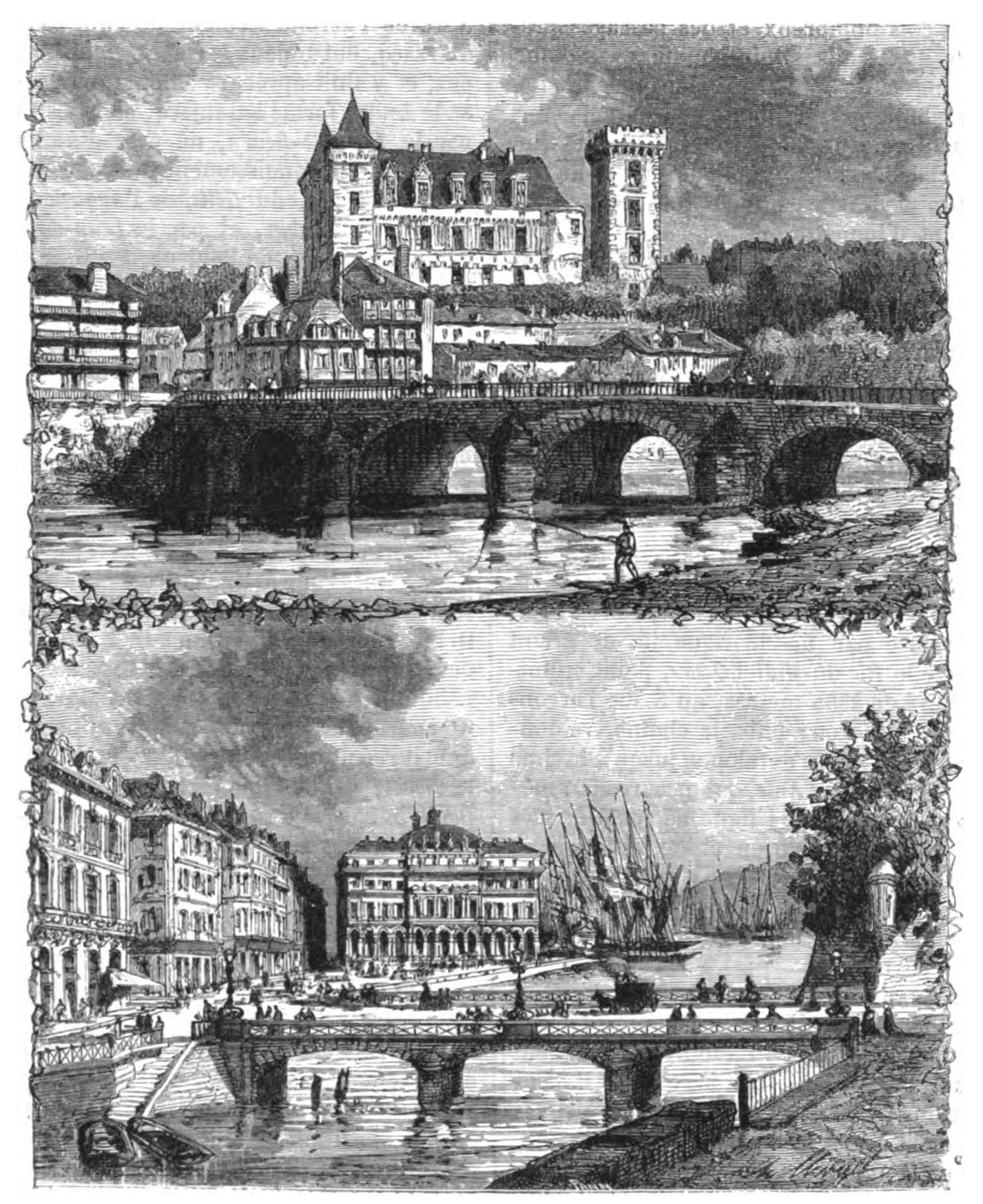
Thiers fut une place importante sous les rois de la première race, et devint, au Xe siècle, le chef-lieu de la vicomté; après diverses vicissitudes, cette ville passa dans la maison de Bourbon, puis dans celle de Montpensier.

Maringues (4052 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Morge, près de sa jonction avec l'Allier, a des corderies, des filatures de laine, des tanneries et de nombreuses chamoiseries. Son église est moitié romane, moitié gothique.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Saint-Remy* (4996 hab.), qui fabrique de la coutellerie fine, *Châteldon* (1902 hab.), qui possède un établissement thermal et des sources minérales fréquentées, *Lezoux* (3740 hab,), et *Courpière* (3590 hab.), dont les sources minérales froides sont renommées.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arconsat* (2034 hab.); *Augerolles* (2531 hab.); *Celles* (3039 hab.); *Escoutoux* (2086 hab.); *Vollore-Ville* (3488 hab.), etc.


PUY DE DÔME
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
ALLIER
LOIRE
HTE LOIRE
CANTAL
CORRÈZE
CREUSE
CLERMONT
RIOM
THIERS
AMBERT
ISSOIRE
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue de Pau. — Vue de Bayonne.

PYRÉNÉES-BASSES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Basses-Pyrénées, situé dans la région S.-O. de la France, doit son nom à la partie des Pyrénées qui le borne du S.-E. à l'O., en s'abaissant vers la mer. Ses limites sont : au N., les départements des Landes et du Gers; à l'E., le département des Hautes-Pyrénées; au S. et au S.-O, l'Espagne; au N.-O., l'Océan Atlantique.

Le département des Basses-Pyrénées, disposé en amphithéâtre sur les pentes septentrionales d'une magnifique chaîne, sillonné par de nombreux contre-forts, entre lesquels se creusent des vallées admirables, arrosé par des cours d'eau torrentueux, de fougueux ruisseaux et des gaves capricieux, tapissé de plaines fertiles et de landes sauvages, baigné par l'Atlantique sur une longueur de 35 kilomètres depuis l'embouchure de la Bidassoa jusqu'à celle de l'Adour, rattaché à l'Espagne

par des cols nombreux et des passages praticables aux seuls contrebandiers, assombri par la masse de forêts qui couronne la cime de ses montagnes, accidenté de sommets éternellement neigeux, de glaciers étincelants, de pics décharnés, tout rempli de points de vue superbes et de sites pittoresques, et tout retentissant d'innombrables cascades, offre au voyageur de merveilleux sujets d'admiration, variés à l'infini par la nature.

Orographie. — Le département des Basses-Pyrénées est limité dans toute sa partie méridionale par la *Chaîne-des-Pyrénées*, sur un développement de 200 kilomètres. Cette chaîne, dont les contre-forts se projettent vers le N. en formant des bassins et des vallées nombreuses, commence au *Col-de-Torte*, situé à la pointe S. de l'arrondissement de Pau, descend au S. jusqu'au *Som-de-Séoube*, haut de 2825 mètres, se coude pour courir E. et O. jusqu'au *Col-d'Aspe*, et se relève par un brusque jet de granit qui forme le *Pic-du-Midi-d'Ossau*, point culminant, élevé de 2885 mètres, au S. de l'arrondissement d'Oloron; puis, la chaîne, remontant vers le N. O., se développe jusqu'à la cime pyramidale du *Pic-d'Anie*, qui mesure 2504 mètres, à peu près sur la ligne de jonction des arrondissements d'Oloron et de Mauléon; à partir de ce pic, les Pyrénées s'abaissent rapidement vers la mer, et viennent finir sous la forme de collines arrondies.

Hydrographie. — Le département des Basses-Pyrénées est situé, pour sa plus grande partie, dans le bassin de l'Adour, et appartient au versant de l'Océan; il est arrosé par l'*Adour* et ses affluents, et par les deux petits fleuves côtiers de la *Nivelle* et de la *Bidassoa*.

L'*Adour*, qui prend sa source au Mont-Tourmalet, vers l'O. de l'arrondissement de Bagnère-de Bigorre du département des Hautes-Pyrénées, après avoir passé dans les départements du Gers et des Landes, vient séparer le département des Landes de celui des Basses-Pyrénées, pendant 30 kilomètres, sur la frontière de l'arrondissement de Bayonne, en baignant Urt, Lahonce, Saint-Pierre-d'Irube, Bayonne, et se jette dans l'Océan, après un cours total de 335 kilomètres. Les principaux affluents de l'Adour qui se rapportent au département des Pyrénées sont: 1° le *Gabas* qui vient des Landes d'Ossun dans les Hautes-Pyrénées, pénètre dans les Basses-Pyrénées par l'E. de l'arrondissement de Pau, baigne Escoubès et Clarac, entre dans le département des Landes, et finit près de Toulousette, après 107 kilomètres de cours; 2° le *Louts* qui naît au N.-O. de l'arrondissement de Pau, passe près d'Arzacq, entre dans le département des Landes, et y finit après 76 kilomètres de cours; 3° le *Leuy*, (formé à Gaujacq, dans les Landes, par le *Leuy-de-Béarn*, né près d'Andoin, au centre de l'arrondissement de Pau, qui s'accroît du *Laaps*, du *Gélis*, de l'*Ayguelongue*, de l'*Uzan*, de l'*Aubin*, et par le *Leuy-de-France*, venu du canton de Pontacq, à l'E. du même arrondissement, qui passe à Thèze et absorbe la *Souye* et la *Hagède*), qui finit dans le département des Landes, après un cours de 56 kilomètres; 4° le *Gave-de-Pau* qui prend sa source dans des glaciers des Hautes-Pyrénées, à une hauteur de 2331 mètres, et qui après avoir arrosé une partie de ce département, entre dans celui des Basses-Pyrénées par le S.-E. de l'arrondissement de Pau, le traverse diagonalement en baignant Lestelle, Coarraze, Claracq, Nay, Assat, Pau, Artix, entre dans l'arrondissement d'Orthez, y baigne Abidos, Maslacq, Orthez, Berenx, Puyoo, sépare le département des Landes de celui des Basses-Pyrénées, arrose Lahontan, et finit au bec du Gave, après un cours total de 175 kilomètres, pendant lequel il reçoit le *Louzon*, le *Béez*, le *Luz*, l'*Ousse*, le *Soust*, l'*Hédas*, le *Nez*, l'*Ousse-des-Bois*, la *Baïse*, le *Luzoué*, le *Geü*, le *Laa*, et le *Gave-d'Oloron* formé du *Gave-d'Ossau* et du *Gave-d'Aspe*, qui baigne Navarrenx, Araujuzon, Sauveterre, Saint-Martin, Oraas, Escos, Auterive, Caresse, et s'accroît du *Lamielle*, du *Vert*, du *Joos*, du *Layon*, du *Lausset*, du *Gave-de-Mauléon* et du *Saleix*; 5° La *Bidouze* qui vient du centre de l'arrondissement de Mauléon, où elle arrose Saint-Just, Orsabat, Saint-Palais, baigne, dans celui de Bayonne, Came, Bidache, Guiche, et finit après un cours de 80 kilomètres, accrue de la *Joyeuse* et du *Padagoy*; 6° l'*Aran* qui prend sa source au N. de l'arrondissement de Mauléon, arrose Labastide-Clairence, et finit près d'Urt; 7° l'*Ardanabia* qui vient des montagnes du canton d'Hasparren et finit près de Bayonne; 8° la *Nive* qui vient du S. de l'arrondissement, y baigne Behérobie, Estérencuby, Saint-Michel, Saint-Jean-Pied-de-Port, Bidarray, traverse l'arrondissement de Bayonne en arrosant Itsatsou, Cambo, Larressore, Ustaritz, et finit à Bayonne, après un cours de 75 kilomètres, accru de l'*Orion*, de l'*Esteren-Guibel*, du *Laurribara*, de la *Petite-Nive*, de la *Nive-des-Aldudes*, de l'*Ychuri* et du *Laxa*.

La *Nivelle*, qui prend sa source en Espagne, entre en France par le S. de l'arrondissement de Bayonne, arrose Saint-Pée, Ascain, et se jette dans l'Océan, à Saint-Jean-de-Luz, après un cours de 45 kilomètres.

La *Bidassoa*, qui naît en Espagne, sépare ce

royaume de la France sur une petite partie de la limite O. de l'arrondissement de Bayonne, en arrosant Biriatou et Béhobie, et se jette dans l'Océan, près d'Hendaye, après un cours de 70 kilomètres.

Les principaux lacs du département sont ceux d'*Artouste*, de *Peyreget*, de *Bersou*, etc.

Climat. — Le climat des Basses-Pyrénées, est particulièrement tempéré; aussi les malades affluent-ils dans ce département pendant l'hiver. Les vents dominants sont ceux de l'O. et du S.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Basses-Pyrénées est de 762 266 hectares, et sa population de 435 486 habitants; ce qui donne environ 57 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 79 913 habitants depuis le commencement du siècle, et elle a diminué de 1142 habitants depuis le dernier recensement. Elle comprend 254 000 agriculteurs, 146 000 industriels ou commerçants, 11 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 22 000 sans profession.

Il faut distinguer dans le département les Béarnais des Basques; les premiers ont beaucoup d'esprit et de finesse, de l'intelligence, mais ils sont généralement processifs. Les Basques, beaucoup plus simples et plus sobres, sont très-francs, très-hospitaliers, et ils possèdent toutes les vertus des montagnards. Béarnais et Basques fournissent un large contingent à l'émigration, principalement pour l'Amérique du Sud.

Entre la langue parlée par ces deux races, les différences sont également notables; l'idiome béarnais est un mélange de celte, de latin et d'espagnol, tandis que le basque est une langue mère qui dérive du phénicien.

Agriculture. — Le département des Basses-Pyrénées comprend 156 000 hectares de terres labourables, 71 000 de prairies naturelles, 25 000 de vignes, 307 000 de paturages, landes et bruyères, et 189 000 de bois forêts et terres incultes. La propriété y est divisée en 933 000 parcelles, possédées par 95 000 propriétaires.

L'agriculture est encore arriérée dans les parties du département situées au N.-O. et au S.-E.; mais le reste du territoire, où les nouvelles méthodes ont pénétré, est en voie de progrès. Il existe une ferme-école à Gan.

La valeur des céréales n'est annuellement que de 22 millions de francs, et leur récolte est insuffisante pour la consommation locale. Les autres cultures ne rapportent que 8 millions de francs environ, année commune; ce sont les pommes de terre et les châtaignes qui suppléent à la disette des céréales, les vignes qui produisent 192 000 hectolitres de vins rouges et 174 000 hectolitres de vins blancs, dont les principaux sont les crus de Jurançon, de Gan, de Sainfos, etc.; les forêts occupent plus de 70 000 hectares, et l'on s'occupe activement de reboiser les flancs des montagnes. Les pâturages dont on doit doubler le rendement par les irrigations projetées, rapportent environ 8 millions de francs.

Parmi les animaux domestiques, on compte 24 000 chevaux, principalement de race navarraise, 13 000 ânes ou mulets, 148 000 bêtes à corne de race navarraise, 563 000 moutons que l'on améliore par des croisements, 13 000 boucs, chèvres et chevreaux, 94 000 mille porcs, 13000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier est abondant dans les plaines, et les montagnes donnent asile aux ours et aux isards.

Le revenu brut des animaux domestiques, est, année commune, de 19 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint 38 millions.

Mines.— Carrières. — Le sol du département des Basses-Pyrénées est composé de terrains primitifs et de transition. Ses richesses métalliques, assez complètes, comprennent le fer, le cuivre et le zinc argentifère, répandus sur différents points du territoire. On y exploite du lignite, de l'anthracite, de la houille, de la tourbe, des mines de sel gemme, des carrières de marbres et de grès, des ardoises, etc.

Les sources minérales sont très-nombreuses dans le département, et parmi les plus fréquentées, on peut citer les Eaux-Bonnes et les Eaux-chaudes dans l'arrondissement d'Oloron, celles de Cambo, dans l'arrondissement de Bayonne, celles de Salies, dans l'arrondissement d'Orthez, etc.

Industrie.— Commerce. — Le département des Basses-Pyrénées est plus industriel qu'agricole; il possède des hauts-fournaux à Laruns, à Mendive, etc., plusieurs forges catalanes, et il les alimente avec le produit de huit minières qui rendent environ 50 000 quintaux métriques de fer; une mine de galène argentifère et une mine de sel gemme qui donne 3 millions de kilogrammes de sel, sont en cours d'exploitation. Les tanneries, les filatures de coton, les fabriques des bérets, de tricots, d'alpagas, de produits chimiques, les minoteries, les salines, les papeteries mécaniques, les tisseries de coton, etc., forment les prin-

cipaux établissements industriels du département.

La navigation, concentrée dans les trois ports de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz et de Socoa, comprend 1700 navires, jaugeant 92000 tonnes environ, 10 bâtiments pour la pêche de la morue, jaugeant 1500 tonnes, et 2200 caboteurs, jaugeant 130 000 tonnes.

Le commerce départemental porte sur les laines, les salaisons, les papiers, les tissus, les planches, les cordages, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Basses-Pyrénées est desservi par 6 routes impériales longues de 420 kilomètres, 20 routes départementales d'une longueur de 655 kilomètres, et 39 chemins de grande communication d'un développement de 855 kilomètres. Ses rivières sont navigables sur un parcours de 118 kilomètres.

Le seul canal du département porte le nom de *Canal-du-Lagoin;* il est formé par une dérivation du Gave, qui suit la vallée du Lagoin, et fertilise la plaine de Benéjacq. D'autres canaux sont projetés dans le but d'irriguer diverses portions du territoire.

Le département des Basses-Pyrénées est desservi par le chemin de *Bordeaux à Hendaye* (frontière espagnole), l'une des lignes principales du réseau du Midi, avec stations à Boucau, Bayonne, Biarritz, Bidart-Guethary et Saint-Jean-de-Luz; 2° par l'embranchement de *Dax à Tarbes*, avec stations à Puyoo, Baigts, Orthez, Argagnon, Lacq, Artix, Denguin, Poey, Lescar, Pau, Assat, Coarraze et Montaut; 3° par le sous-embranchement de *Puyoo à Bayonne*, avec station à Urt.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 136 kilomètres.

Histoire. — Le territoire, actuellement occupé par le département des Basses-Pyrénées, était habité, avant l'invasion romaine, par une fraction du peuple aquitain. Soumis par les Romains et rangé sous Adrien dans la Novempopulanie, il fut successivement ravagé par les Vandales, les Alains, les Visigoths et les Vascons, qui détruisirent à Roncevaux, dans cette bataille illustrée par la mort de Roland, l'arrière-garde de Charlemagne.

C'est en 905 qu'apparaît le premier comte de Béarn, Centulle Ier. Le plus célèbre de ses successeurs fut, au XIe siècle, Gaston IV, qui affranchit quelques communes de son comté et se distingua dans les croisades; à sa mort, son héritière Marie, par son mariage avec Guillaume de Moncade, transporta le Béarn à l'Espagne; mais les Béarnais mécontents déposèrent le nouveau comte, et choisirent un chevalier de Catalogne qui, sous le nom de Gaston VI, commença la seconde dynastie des comtes du Béarn; cette dynastie finit en la personne de Gaston VII, sans que son histoire ait été marquée par quelque fait important.

Ce fut le comte de Foix qui fut appelé à leur succéder. Le plus illustre de cette nouvelle race, Gaston-Phœbus, se distingua, au XIVe siècle, par sa vaillance et sa courtoisie; il fit la guerre contre les Maures, se débarrassa par le fer ou le poison des parents qui gênaient sa politique, administra habilement ses États, et mourut d'une apoplexie au retour d'une de ces chasses splendides pour lesquelles il entretenait une meute de 1600 chiens. Parmi ses successeurs, on remarque le jeune Gaston de Foix, tué à la bataille de Ravenne, en 1512. Catherine de Foix, ayant épousé Jean II d'Albret, le Béarn appartint à cette nouvelle dynastie; Catherine eut pour fils ce célèbre Henri d'Albret, dont la sœur, la charmante reine de Navarre, épousa François Ier. Sa fille Jeanne, mariée à Antoine de Bourbon, se jeta dans le calvinisme, et, après la mort de son mari, tué au siége de Rouen, elle imposa la réforme religieuse à ses États. De là, des guerres sanglantes, dans lesquelles intervint Charles IX, qui fit envahir le pays par le sanguinaire Montluc. Jeanne résista, reconquit le Béarn avec l'aide de Montgommery, non moins cruel que son adversaire, et maintint la religion nouvelle; mais cette princesse, s'étant imprudemment rendue à la cour de France, y fut empoisonnée.

Jeanne était la mère d'Henri IV. A sa mort, son fils rétablit la religion catholique dans le Béarn, mais quand il arriva au trône, il n'osa réunir son pays natal à la France. Ce fut Louis XIII qui opéra cette annexion, non sans de vives protestations des Béarnais, et depuis cette époque, l'histoire du Béarn est vide de faits historiques.

Hommes célèbres. — Parmi les nombreux personnages remarquables du département des Basses-Pyrénées, on peut citer : HENRI IV; l'évêque DE SPONDE; le maréchal DE GASSION; le théologien JACQUES ABBADIE; le gouverneur de Bayonne D'ORTHE; le janséniste DUVERGIER DE HAURANNE; les médecins BORDEU et SÉGALAS; le roi BERNADOTTE; le banquier LAFITTE; etc.; et parmi les contemporains : ARMAND MARRAST; le père RAVIGNAN; le publiciste J.-J. WEISS; le violoniste ALARD; le chanteur BARROILHET, etc.

Divisions administratives. — Le départe-

ment des Basses-Pyrénées comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Pau..........	11 cant.	185 comm.
— de Bayonne......	8 —	53 —
— de Mauléon......	6 —	107 —
— d'Oloron........	8 —	79 —
— d'Orthez........	7 —	135 —
	40 cant.	559 comm.

Le département des Basses-Pyrénées forme la 1re subdivision de la 13e division militaire, dont le siége est à Bayonne.

Il forme le diocèse de Bayonne, siége de l'archevêché, qui est suffragant de celui d'Auch; ce diocèse possède 41 cures, 418 succursales, 88 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Bayonne et un petit séminaire à Laressore. Douze temples sont affectés au culte protestant, et une synagogue au culte israélite.

La justice est rendue par les 5 tribunaux de première instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les 3 tribunaux de commerce de Bayonne, d'Oloron et de Pau, qui ressortissent à la Cour impériale de Pau.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Bordeaux et possède un lycée à Pau, une école normale d'instituteurs à Lescar, et 954 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Basses-Pyrénées :

ARRONDISSEMENT DE PAU.

PAU (24 563 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur le bord d'un plateau élevé de 50 mètres, au pied duquel coule le gave de Pau, et au confluent de l'Ousse et de l'Hédas, à 576 kilomètres de Paris. C'est une ville très-pittoresque, et de laquelle le regard peut embrasser l'un des plus beaux panoramas du monde, fermé au S. par la chaîne des Pyrénées. La place Royale, ornée d'une statue d'Henri IV, la *Basse-Plante*, plantée de hêtres, et les avenues du *Bois-Louis* forment d'agréables promenades, dont le charme est doublé par la beauté des sites qui s'offrent aux yeux. Pau ne possède qu'un monument historique, son célèbre château, rebâti au XIVe siècle par le fameux Gaston Phœbus, comte de Foix; on y remarque un donjon élevé de 35 mètres, qui domine les autres tours, et à l'intérieur des salles magnifiques, ornées de vieilles tapisseries de Flandre, le salon de Bernadotte, la salle à manger, le salon de famille, la chambre de l'Empereur, les chambres de la reine Jeanne et d'Henri IV, véritables musées archéologiques qui renferment d'inestimables trésors. Les autres monuments de la ville, dignes d'être cités, sont l'église *Saint-Jacques*, nouvellement refaite, la caserne construite sur le sommet du plateau, le Palais de Justice, bâti en marbre blanc, l'hôtel de la préfecture, le couvent des *Carmélites*, le lycée qui occupe l'ancien collége des Jésuites, l'hôtel Gassion devenu une prison, etc.

Pau possède une fontaine ferrugineuse qui jaillit dans le parc, des fabriques de toiles, de mouchoirs, de tapis, de bougies, de jambons de Bayonne, des coutelleries, etc., et fait le commerce des vins, des salaisons, des marrons, des fers. Pendant l'hiver dont la température moyenne est de 7 degrés au-dessus de zéro, les étrangers et les malades affluent dans cette ville.

Pau doit son origine à un château-fort, élevé au Xe siècle par un comte de Béarn, château qui fut reconstruit par Gaston-Phœbus. Cette ville acquit une grande importance pendant le règne de la célèbre reine de Navarre, et elle devint un des plus ardents foyers du calvinisme. Henri IV, le plus illustre de ses enfants, la tint toujours en grande faveur et réelle amitié.

Nay (3409 hab.), chef-lieu de deux cantons, situé sur la rive gauche du Gave de Pau, fabrique des draps, des bérets, des tricots, et fait le commerce des jambons. On y remarque une église gothique du XVe siècle, les ruines d'une église romane, et la *Maison Carrée*, attribuée à Marguerite de Navarre, qui est classée parmi les monuments historiques.

Lescar (1827 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, baignée par l'Ousse-des-Bois, a conservé des vestiges curieux de ses anciennes fortifications; sa vieille cathédrale romane du XIIe siècle, classée parmi les monuments historiques, renferme plusieurs tombes royales, parmi lesquelles on remarque celles de Jeanne d'Albret et de Marguerite de Valois.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Pontacq* (3018 hab.), situé sur l'Ousse, qui exploite des plâtrières et des briqueteries, *Garlin* (1358 hab.), bâti sur un plateau élevé, *Lembeye* (1231 hab.), avec des restes de fortifications et une église gothique, classée parmi les monuments historiques, *Montaner* (827 hab.), dont la tour à machicoulis, également classée, fit autrefois partie d'une forteresse aujourd'hui détruite, *Morlaas* (1624 hab.), dont l'église romane et ogivale est un monument historique, et *Thèze* (509 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Asson* (2600 hab.); *Gan* (3115 hab.); *Jurançon* (2207 hab.), célèbre par son vin, dont Henri IV naissant but quelques gouttes; etc.

ARRONDISSEMENT DE BAYONNE.

BAYONNE (26 333 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisée en deux cantons, est une place de guerre de première classe, située sur l'Adour et la Nive, à 107 kilomètres de Pau. Un décret de 1857 a annexé à Bayonne la petite localité de Pont-Saint-Esprit, qui appartenait jusque-là au département des Landes. La ville a conservé quelques vestiges de son enceinte gallo-romaine; elle est bien bâtie, placée dans une situation pittoresque et riche en points de vue, et elle possède d'agréables promenades, telles que les allées marines, les quais de la Nive, etc. Sa cathédrale gothique qui fut commencée au XIIe siècle, et un cloître du XIIIe siècle, sont classés parmi les monuments historiques. On remarque aussi les restes du château vieux, que dominent encore quatre tours rondes.

Le port de Bayonne, malheureusement coupé par une barre à l'embouchure de l'Adour, n'est accessible qu'aux navires de 600 tonneaux; son mouvement maritime est représenté par 2000 bâtiments, jaugeant 100 000 tonneaux, et 600 caboteurs, jaugeant 40 000 tonnes. Son industrie comprend la construction des navires, les fabriques de chocolat, de bouchons, de jambons, de limousines, les savonneries, etc., et son commerce porte principalement sur les céréales, les farines, les légumes, les vins, le poisson, et il est très-suivi avec l'Espagne.

L'origine de Bayonne n'est pas historiquement constatée avant le XIe siècle. Au XIIIe siècle, cette ville fut prise par les Anglais, que les habitants chassèrent à l'époque des victoires de Charles VII; pendant les guerres de religion, son gouverneur refusa de suivre le roi dans les voies sanglantes de la Saint-Barthélemy. Vauban la fortifia au XVIIe siècle, et en 1808, ce fut le lieu d'entrevue de Napoléon et du roi d'Espagne, Charles IV, qui y signa sa renonciation au trône. En 1815, ses habitants résistèrent vaillamment aux Espagnols.

Hasparren (5116 hab.), chef-lieu de canton, où se tient un très-important marché pour les bestiaux, a des tanneries et des fabriques de lainages et de chocolats. On y remarque une église *Saint-Jean*, dont la fondation remonterait à l'époque de l'occupation romaine.

Saint-Jean-de-Luz (2829 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'embouchure de la Nivelle, forme un port de refuge, éclairé par un feu fixe de 4e ordre; il possède un établissement de bains de mer et des ateliers de salaisons. On y remarque l'église ogivale de *Saint-Jean-Baptiste* qui date du XIIIe siècle, un château construit sous Henri III, et d'anciennes maisons fort curieuses des XVIe et XVIIe siècles.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bidache* (2760 hab.), qui possède une église romane et les ruines d'un ancien château, *Espelette* (1506 hab.), où sont situées des couches de kaolin dont l'exploitation est actuellement abandonnée, *Labastide-Clairence* (1529 hab.), où l'on fabrique principalement des bérets et des tricots, et *Ustarits* (2327 hab.), situé sur la Nive, qui possède des corroieries et des moulins à farine.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Anglet* (3780 hab.); *Bardos* (2542 hab.); *Saint-Pée* (2612 hab.); *Urrugne* (3810 hab.); *Biarritz* (3652 hab.), dont les bains de mer sont très-fréquentés; etc.

ARRONDISSEMENT DE MAULÉON.

MAULÉON (1876 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Gave, à 61 kilomètres de Pau. La rivière que traverse un beau pont de pierre, divise cette petite ville en deux parties; elle a conservé quelques vestiges de son ancienne enceinte, et possède un vieux château féodal, à demi ruiné, qui est flanqué de tours rondes.

La principale industrie de cette localité est la fabrication des sandales.

Saint-Jean-Pied-de-Port (1959 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Nive de Béhérobie, est en communication directe avec l'Espagne, par un val et deux cols. On y remarque une citadelle qui a été refaite par Vauban, et une église gothique du XIIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Iholdy* (837 hab.), *Saint-Étienne-de-Baigorry* (2521 hab.), situé sur la Nive-des-Aldudes, qui possède des mines de fer, d'antimoine, de plomb sulfuré et de cuivre pyriteux, *Saint-Palais* (1683 hab.), situé sur la rive gauche de la Bidouze, et *Tardets-Sorholus* (1085 hab.), situé sur le Saison.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Barcus* (2007 hab.); les *Aldudes* (1990 hab.); la *Fonderie* (1095 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'OLORON.

OLORON-SAINTE-MARIE (9085 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé au confluent des gaves d'Aspe et d'Ossau, à 32 kilomètres de Pau. Le gave d'Aspe sépare cette petite ville en deux parties; c'est une localité pittoresque,

dont les promenades permettent au regard de s'échapper sur les vallées environnantes et jusqu'à la chaîne des Pyrénées. Oloron, encore pourvu de quelques débris de remparts, possède deux monuments historiques, l'église romane de *Sainte-Croix*, dont la tour carrée date du XIIIe siècle, et l'ancienne cathédrale de *Sainte-Marie*, mélange de roman et de gothique, dont le style embrasse une période de cinq siècles.

Les tréfileries, les filatures de laine, les tanneries, les papeteries, les minoteries, les fabriques de couvertures de laine et de chocolat, forment les principaux établissements industriels de cette petite localité. Son commerce avec l'Espagne est très-actif ; elle exporte des jambons, des laines, des peaux, des chevaux, des mulets, etc.

Oloron existait déjà au temps de l'occupation romaine sous le nom d'*Iluro*; détruite au VIIIe siècle par les Normands, cette ville fut rebâtie au XIe par un vicomte du Béarn, devint un évêché, se fit protestante au XVIe siècle, et redevint catholique avec Henri IV.

Laruns (2476 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le gave d'Ossau, possède des carrières de marbre et des gisements de nickel et de kaolin. C'est sur le territoire de cette commune que se trouve l'établissement thermal des *Eaux-Chaudes*, dont les sept sources, sulfurées sodiques et très-diurétiques, s'emploient en boissons, en bains et en douches.

Monein (4793 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Baïlongue, a conservé des vestiges de son ancienne enceinte fortifiée, et une église gothique dont le portail et la tour appartiennent à la Renaissance.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Accous* (1440 hab.), où se voit un beau défilé creusé entre deux montagnes de marbre, et une jolie église du XVIIIe siècle, *Aramits* (1073 hab.), situé sur le Vert, qui possède une maison de construction arabe, *Arudy* (1995 hab.), qui exploite des carrières de marbre, et *Lasseube* (2541 hab.), situé sur la Bayse.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arette* (2078 hab.); *Lucq* (2064 hab.); *Eaux-Bonnes* (674 hab.), dont les eaux sulfurées sodiques ont amené la création d'un établissement thermal, fréquenté chaque année par 6000 baigneurs; c'est un centre d'explorations très-curieuses, principalement au pic du Gers, élevé de 2613 mètres, et une petite localité dont les promenades et les cascades sont célèbres.

ARRONDISSEMENT D'ORTHEZ.

ORTHEZ (6627 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche du gave de Pau, à 40 kilomètres de Pau. Cette petite ville est mise en communication avec son faubourg de la rive droite par deux ponts, dont l'un, très-ancien et formé d'arcades ogivales, est muni d'une tour. La *tour de Moncade*, seul reste du château construit au XIIIe siècle, s'élève sur le sommet d'une terrasse, et permet au regard de saisir un admirable panorama depuis la mer jusqu'aux Pyrénées ; cette tour est classée parmi les monuments historiques, et forme avec l'église ogivale, surmontée d'une haute flèche, et les ruines de l'église de la *Trinité*, les curiosités de la ville.

On exploite des carrières de marbre près d'Orthez ; les tanneries, les mégisseries, les scieries, les minoteries, les fabriques d'allumettes, etc., forment les principaux établissements de cette localité industrielle, qui fait le commerce des jambons.

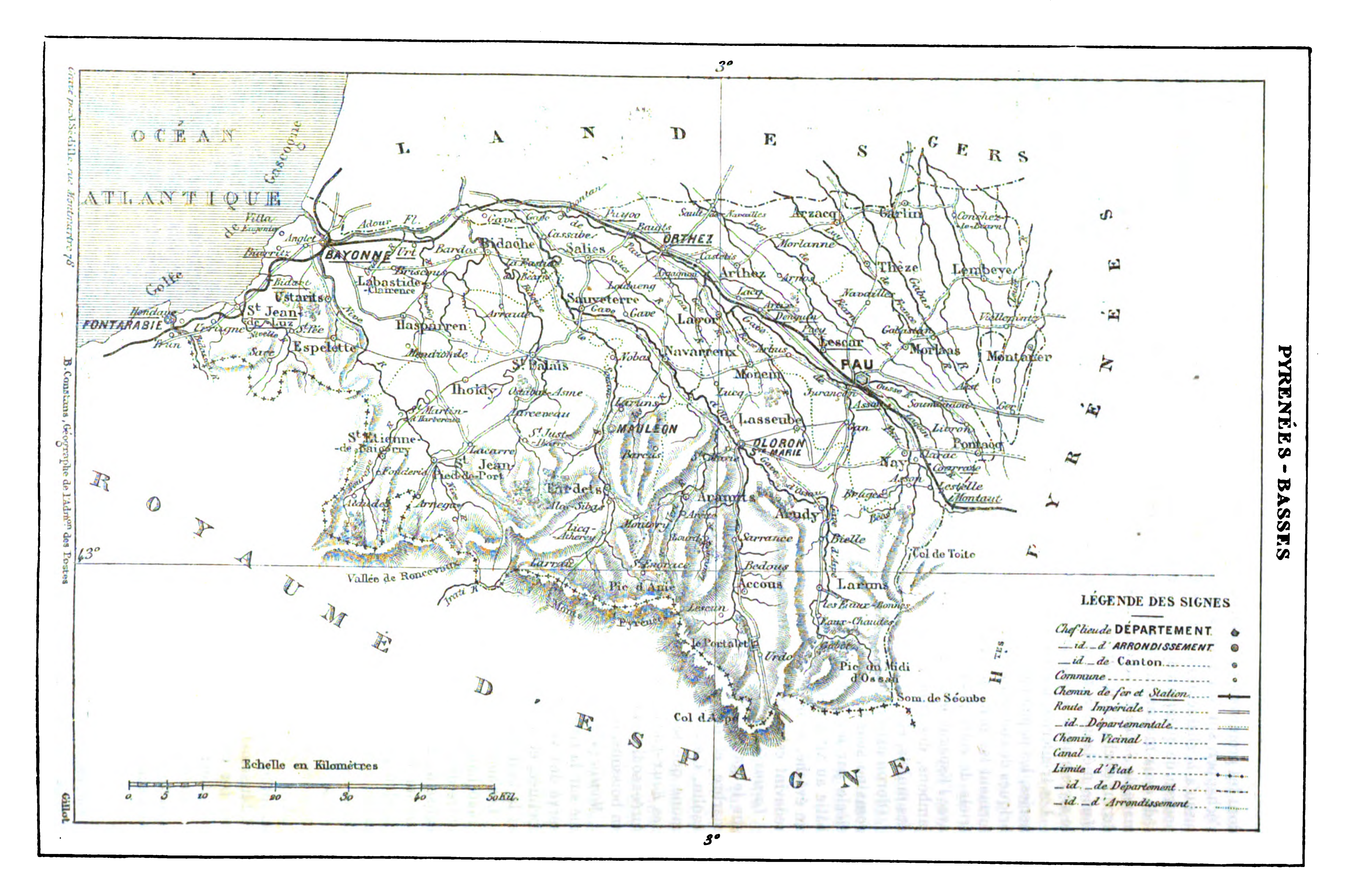
L'origine d'Orthez ne paraît être fixée avec certitude qu'à partir du IXe siècle ; cette ville fut habitée par les comtes de Béarn, et devint plus tard la capitale du comté; elle fut très-florissante sous Gaston-Phœbus, et sa prospérité diminua après lui au profit de Pau. Très-éprouvée dans les guerres de religion, saccagée et pillée par les catholiques et les protestants, mais toujours fidèle au calvinisme, aujourd'hui, elle est encore peuplée d'un certain nombre de protestants. C'est près d'Orthez que se battirent en 1814 les Anglais, commandés par Wellington, et les Français, commandés par le maréchal Soult.

Salies (5328 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Saleis, exploite des sources salées, qui produisent près de 2 500 000 kilogrammes de sel par an. Cette petite ville fait le commerce des bestiaux, des chevaux, des jambons, du sel, et possède un établissement de bains.

Sauveterre (1505 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du gave d'Oloron, a des scieries, des tanneries et des distilleries. On y remarque une église romane et une tour qui défendait un pont de pierre, classées parmi les monuments historiques, et les restes du château de Montréal.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Arthez* (1467 hab.), situé sur une haute colline, *Arzacq* (1250 hab.), bâti près du Loutz, où l'on voit les ruines d'un château-fort, *Lagor* (1200 hab.), près de la vallée du gave de Pau, et *Navarrenx* (1553 hab.), sur le gave d'Oloron, où l'on remarque un pont d'origine très-ancienne.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Soult-de-Navailles* (1305 hab.) ; *Loubieng* (1200 hab.); *Lahontan* (1175 hab.); etc.



PYRENÉES - BASSES
OCÉAN ATLANTIQUE
Golfe de Gascogne
LANDES
GERS
PYRÉNÉES H.TES
ROYAUME D'ESPAGNE
BAYONNE
ORTHEZ
PAU
MAULÉON
OLORON STE MARIE
FONTARABIE
St Jean de Luz
Ustaritz
Espelette
Labastide-Clairence
Hasparren
Bidache
Salies
Sauveterre
St Palais
Iholdy
St Jean Pied de Port
St Etienne de Baigorry
Navarrenx
Lagor
Arthez
Arzacq
Garlin
Thèze
Lembeye
Lescar
Morlaas
Montaner
Monein
Lasseube
Nay
Pontacq
Aramits
Arudy
Accous
Laruns
Tardets
Vallée de Roncevaux
Pic d'Anie
Pic du Midi d'Ossau
Som. de Séoube
Col de Toite
Col d'Aspe
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
__id.__d' ARRONDISSEMENT
__id.__de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
__id.__Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
__id.__de Département
__id.__d'Arrondissement
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Saint-Sauveur.

PYRÉNÉES-HAUTES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Hautes-Pyrénées, situé dans la région S.-O. de la France, doit son nom à la situation qu'il occupe dans la partie la plus élevée de la chaîne pyrénéenne. C'est un département frontière, dont les limites sont : au N., le département du Gers; au S., l'Espagne; à l'E., le département de la Haute-Garonne; à l'O, le département des Basses-Pyrénées.

Le département des Hautes-Pyrénées est extrêmement montagneux et peut se diviser en deux régions très-distinctes. Son inclinaison générale va du S. au N. Dans la partie septentrionale, composée de l'arrondissement de Tarbes et d'une portion de celui de Bagnères-de-Bigorre, s'étendent des plaines très-fertiles; puis, un peu au-dessous, se dessinent des collines et des coteaux qui forment comme les premières ondulations de ce sol; aux collines

succèdent ces contreforts puissants, entre lesquels se creusent des vallées pittoresques et profondes, qui vont s'arc-bouter à l'immense chaîne de la frontière; là apparaissent des lacs nombreux, alimentés par les torrents et les cascades, et dont l'un, le lac Bleu, creusé en pleines montagnes, entre les vallées de Bastan et de l'Adour-de-Lesponne, occupe une superficie de 52 hectares; là s'ouvrent des vallées célèbres par la beauté de leurs sites et la sauvagerie de leurs aspects, la vallée de Bastan qui se rattache à la vallée de Barèges, dans l'arrondissement d'Argelès, les vallées de Nesles et de Lavedan, dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre; là se déploient des cirques de montagnes, tels que le cirque de Gavarnie, situé sur la frontière espagnole, au S. de l'arrondissement d'Argelès; puis les pics se multiplient, les sommets se hérissent, d'étroits cols, à peine praticables dans les beaux jours, se glissent à travers la masse pyrénéenne, et les neiges éternelles recouvrent cette crête dentelée, dont le profil est admirable et présente aux regards l'un des plus beaux panoramas du monde entier.

Orographie. — Le département des Hautes-Pyrénées est appuyé au S. à cette partie de la chaîne pyrénéenne comprise entre le Som-de-Séoube et le Port-d'Oo, sur un développement de 70 kilomètres. Le pic le plus élevé du département est le *Vignemale*, situé dans la région S.-O. de l'arrondissement d'Argelès, et dont la hauteur est de 3368 mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est le point culminant des Pyrénées françaises; il est couronné par quatre pitons, et il ne faut pas moins de huit heures pour le gravir en partant de Cauterets. Au-dessous de lui se dressent le *Pic-de-Balétous*, haut de 3146 mètres et situé à l'O. de l'arrondissement d'Argelès, le *Néouvielle* qui s'élève sur la limite des arrondissements d'Argelès et de Bagnères-de-Bigorre, à la hauteur de 3155 mètres, le *Pic-du-Midi-d'Arrens* qui culmine, entre la vallée d'Azun et la vallée de Bun, à une altitude de 2268 mètres, le *Pic-du-Midi-de-Bigorre*, haut de 2923 mètres, et situé au S. de Bagnères, qui se détache de la chaîne pyrénéenne, et dont on peut atteindre la cime en quatre heures par les pentes du S. et de l'E., l'*Arbizon*, haut de 2838 mètres, situé entre les sources de l'Adour et la vallée de Neste-Aure, dans l'arrondissement de Bagnères, etc.

Hydrographie. — Le département des Hautes Pyrénées appartient aux deux bassins de l'*Adour* et de la *Garonne*, et les divers cours d'eau, rivières ou torrents qui l'arrosent, se rattachent à ces fleuves, tous les deux tributaires de l'océan Atlantique.

L'*Adour* prend sa source dans le Mont-Tourmalet, situé sur le canton de Campan, dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, se dirige vers le N., arrose Sainte-Marie, forme une belle cascade dont la chute mesure 33 mètres, baigne Campan, Bagnères-de-Bigorre, Pouzac, Trébons, Montgaillard, entre dans l'arrondissement de Tarbes qu'il fertilise par ses nombreuses dérivations, arrose Hiis, Arcizac, Souès, Tarbes, Aurensan, Sarniguet, Marsac, Maubourguet, forme un instant la limite entre les Hautes-Pyrénées et le Gers, pénètre dans ce dernier département, et, suivant la limite des Landes et des Basses-Pyrénées, il va se jeter dans l'océan Atlantique, au-dessous de Bayonne, après un cours total de 335 kilomètres. Les principaux affluents de l'Adour qui se rattachent au département des Hautes-Pyrénées sont : 1° le torrent de *Séoube* qui tombe du pic d'Arbizon et finit à Sainte-Marie; 2° l'*Adour-de-Lesponne* qui se jette au-dessous de Campan, après avoir absorbé les torrents du *Lac Bleu*, d'*Ardalos* et de *Binaros;* 3° le torrent de l'*Oussouet* qui vient de la montagne de la Peyre et finit à Trebons; 4° l'*Esteux* et l'*Ousse;* 5° l'*Echez* qui prend sa source au S.-O. de l'arrondissement de Tarbes, baigne Bénac, Vic et Maubourguet où il se termine après un cours de 57 kilomètres, accru du *Souy* et de la *Géline;* 6° l'*Arros* qui prend sa source dans le canton de Campan, vers l'O. de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, y baigne Espeche, Artiguemy, pénètre dans l'arrondissement de Tarbes, arrose Tournay, Cabanac, passe dans le département du Gers, et s'y termine après un cours total de 105 kilomètres, pendant lequel il absorbe un grand nombre de petits ruisseaux; 7° le *Gave-de-Pau* qui prend sa source sur la frontière française, près de la Brèche-de-Roland, au S. de l'arrondissement d'Argelès, tombe dans le cirque de Gavarnie en formant une cascade haute de 422 mètres, arrose Gavarnie, Saint-Sauveur, Luz, traverse les magnifiques gorges de Pierrefitte, passe près de Lourdes, à Saint-Pé, et entre dans le département des Basses-Pyrénées, où il finit au Becde-Gave, après un cours total de 175 kilomètres, et après avoir reçu dans le département les gaves de *Tourette*, de *la Holle*, d'*Ossoue*, d'*Aspé*, de *Héas*, de *Castrède*, de *Pragnères*, de *Bastan*, de *Cauterets*, d'*Azun* et le *Nez*.

La *Garonne*, qui prend sa source au fond du val d'Azun, dans les Pyrénées espagnoles, pénètre en France par le S. du département de la Haute-Garonne, sépare un instant ce départe-

ment de celui des Hautes-Pyrénées sur la frontière E. de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, traverse les départements de Tarn-et-Garonne, de Lot-et Garonne et celui de la Gironde, où elle finit après un cours total de 650 kilomètres. Ses principaux affluents que leur cours rattache au département des Hautes-Pyrénées sont : 1° l'*Ourse* qui vient du canton de Mauléon, à l'E. de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, et finit à Izaourt; 2° la *Neste*, alimentée par un lac et les glaciers de Néouvielle, au S.-O. de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, qui, sous le nom de *Neste-d'Aure*, baigne Tramesaïgues, Saint-Lary, Vieille-Aure, Guchen, Ancizan, Cadéac, Arreau, Sarrancolin, la Barthe-de-Neste, Nestier, Aventignan, et finit après un cours de 75 kilomètres, accru de la *Neste-d'Aragnouet*, de la *Neste-de-Moudang*, du *Riou-Majou*, du *Gave-de-Mousquère*, du *Lavedan*, de la *Lastie*, de la *Neste-de-Louron* et du *Nistos*; 3° la *Save* qui prend sa source dans les landes de Pinas, au N. de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, entre dans les départements de la Haute-Garonne et du Gers, et finit après un cours de 148 kilomètres ; 4° le *Gers* qui vient des landes de Pinas, remonte vers le N. en baignant Uglas, Réjaumont, Lassalles, Gaussan, Monléon-Maognac, Arrès, et, après avoir reçu le *Cier*, entre dans les départements du Gers et de Lot-et-Garonne, où il finit après un cours de 168 kilomètres; 5° la *Bayse* qui vient du plateau de Lannemezan, à l'E. de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, pénètre dans celui de Tarbes, y baigne Tournous-Darré et Trie, passe dans le département du Gers, où elle reçoit la *Bayse-Devant* qui baigne Lannemezan et Galan, puis dans le département de Lot-et-Garonne, où elle finit après un cours de 180 kilomètres.

Les lacs sont très-nombreux dans le département des Hautes-Pyrénées; les principaux sont le lac *Bleu*, le lac de *Peyralade*, situé au pied du pic du Midi, le lac *Ouscouaou*, situé au commencement de la vallée de Lesponne, le lac de *Gaube*, près du Mont-Vignemale, le lac de *Camou*, dans la vallée d'Aure; etc.

Climat. — Le climat du département des Hautes-Pyrénées est généralement modéré; la température y est très-saine, mais varie avec les différentes zones habitables; les hivers y sont doux, et les étés assez féconds en orages; l'automne y forme la belle saison par excellence. Les vents dominants soufflent de toute la partie O., S.-O. et N.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Hautes-Pyrénées est de 452 944 hectares, et sa population de 240 252 habitants; ce qui donne environ 54 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 65 511 habitants depuis le commencement du siècle Elle comprend 178 600 agriculteurs, 42 700 industriels ou commerçants, 11 300 habitants qui exercent des professions libérales, et 12 000 sans profession.

Les habitants du département des Hautes-Pyrénées sont en général très-sociables et très-sensibles. Ils accueillent les nombreux étrangers qui affluent dans les villes d'eaux avec beaucoup de cordialité. L'imagination est vive chez eux, l'esprit très-délié et très-piquant, et ils sont fiers, indépendants, courageux. Dans les plaines, on rencontre trop fréquemment encore des mendiants et des paresseux, mais dans les montagnes, la race est forte, frugale, active, vaillante, et possède au plus haut degré les vertus domestiques.

L'idiome employé par les habitants est très-imagé ; ses expressions sont souvent empruntées au latin, à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais même, et mélangées de mots celtiques, transmis sans doute par les Visigoths; il se prête à toutes les finesses, comme à toutes les exagérations du langage.

Agriculture. — Le domaine agricole du département des Hautes-Pyrénées comprend 99 900 hectares de terres labourables, 47 500 de prairies naturelles, 15 500 de vignes, 170 000 de pâturages, landes et bruyères, et 112 000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est très-divisée, relativement à sa superficie ; on y compte environ 700 000 parcelles, possédées par 75 000 propriétaires.

Les Hautes-Pyrénées forment un département de moyenne et de petite culture, encore entiché de funestes routines, qui empêchent d'utiliser toutes les qualités productives du sol; cependant, il existe une ferme-école à Visens, dans la commune de Lourdes, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Argelès, et on peut espérer que grâce à son influence, à celle des sociétés et des comices agricoles, et sous la pression de quelques riches propriétaires, les nouvelles méthodes et les instruments perfectionnés finiront par s'y acclimater. On s'occupe aussi de la mise en valeur des terrains communaux.

La récolte des céréales, du blé, du seigle, du maïs, du sarrasin, de l'orge, du méteil, de l'avoine, ne suffit pas aux besoins de la consommation locale ; leur valeur ne dépasse pas, année commune, 14 millions de francs. Fort heureusement, les légumes, les fruits, les fèves, les pommes de terre, les châtaignes

suppléent abondamment à l'insuffisance des grains ; la valeur de ces diverses cultures peut atteindre, année ordinaire, 6 millions de francs, et parmi elles, il faut citer le chanvre et le lin qui prospèrent principalement dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, le mûrier cultivé en grand dans les arrondissements de Tarbes et d'Argelès, les vignobles des coteaux de la partie septentrionale du département, qui produisent 94 000 hectolitres de vins rouges et 200 000 hectolitres de vins blancs pour une valeur de 285 000 francs environ, et dont les meilleurs sont les vins de Madiran, de Castelnau-de-Rivière-Basse, de Peyriguère, de Bouilly, etc. ; les forêts, dont l'importance sera encore accrue par les reboisements qui s'opèrent sur les montagnes, forment la plus grande richesse agricole du département ; elles ont pour essences principales le châtaignier, le hêtre, le chêne, le bouleau sur les premières rampes, et dans les zones plus élevées, les arbres verts résineux ; leur revenu annuel peut être estimé à près de 500 000 francs. La valeur des pâturages, qui sont magnifiques dans la région montagneuse, et qui nourrissent de superbes troupeaux, doit atteindre annuellement 8 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme, dans le département, la branche la plus importante de l'industrie rurale, et les espèces y sont généralement très-belles. Au premier rang, il faut placer 15 000 chevaux de race indigène, qui fournissent d'excellentes bêtes pour la cavalerie légère, 10000 ânes ou mulets, 77 000 bêtes à cornes, parmi lesquelles on remarque les vaches de Lourdes qui forment une espèce particulière dont le lait est très-renommé, 357 000 moutons, 8000 boucs, chèvres et chevreaux, 44 000 porcs, 7000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier de poil et de plume est abondant sur toutes les parties du territoire ; les montagnes recèlent un grand nombre d'animaux sauvages, l'isard ou le chamois des Pyrénées, tant recherché des chasseurs, l'ours et le loup qui se réfugient dans les vastes forêts de sapins ou de hêtres ; les divers cours d'eau et les lacs nourrissent des poissons excellents, truites, truites saumonées, anguilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 12 millions, et la valeur totale de la production agricole s'élève, année commune, à 28 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département des Hautes-Pyrénées est principalement composé de terrains de transition, de terrains jurassiques et de terrains crétacés, où percent çà et là des protubérances de terrains primitifs. Ses richesses minérales sont considérables, mais mal ou point exploitées, car leur mise en œuvre y est difficile. On y trouve des mines de manganèse, de zinc, de cuivre, de plomb argentifère, de cobalt, dans la plupart des vallées ; il existe de magnifiques carrières de marbres dans l'arrondissement de Bagnères-de Bigorre, à Campan et à Sarrancolins, de la pierre à chaux, de la pierre à plâtre, des ardoises, de l'argile, considérée comme excellente, du gypse, de la terre à foulon et à potier, du kaolin, etc., sur les diverses parties du territoire.

Les Hautes-Pyrénées sont particulièrement favorisées sous le rapport des eaux minérales ; les sources y sont abondantes et efficaces ; les plus célèbres sont celles de Bagnères-de-Bigorre, situées dans l'arrondissement de ce nom, celles de Baréges, de Cauterets, de Saint-Sauveur, dans l'arrondissement d'Argelès, etc., et les sources sulfureuses de Viscos, dans le même arrondissement, qui sont fréquentées par un grand nombre d'étrangers.

Industrie. — Commerce. — Le département des Hautes-Pyrénées est peu industriel ; ses principaux établissements sont des exploitations de carrières de marbre, dont les plus importantes sont situées aux environs de Lourdes, dans l'arrondissement d'Argelès, et dans le même arrondissement, des ardoisières, dont les produits s'élèvent à 250 000 francs par an ; quelques gisements de manganèse, de cuivre et de plomb argentifère occupent un certain nombre d'ouvriers. Les mines de houille et les tourbières ne donnent pas plus de 25 000 quintaux métriques de combustible. On fabrique, principalement à Bagnères-de-Bigorre, des tricots, des crêpes légers, des voiles, et dans tout l'arrondissement, des ustensiles de bois blanc. Les tanneries, les papeteries, les filatures, les saboteries, les fabriques de draps, de jouets d'enfants, de clous, d'instruments aratoires, de cuirs-laines, de peignes, etc., forment les autres établissements industriels du département.

Le commerce du département des Hautes-Pyrénées est assez restreint ; il porte sur les marbres, les bois de construction, les bestiaux, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Hautes-Pyrénées est desservi par 5 routes impériales longues de 286 kilomètres, 8 routes départementales d'une longueur de 196 kilomètres, et 2687 chemins vicinaux dont le développement total est de 5392 kilomètres. Ni ses canaux ni ses rivières ne sont navigables.

Les principaux canaux du département sont : 1° le *Canal-d'Alaric*, qui dérive les eaux de l'Adour, dans le canton et l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, passe à 2 kilomètres de Tarbes, et rejoint l'Adour dans le canton de Maubourguet de l'arrondissement de Tarbes, après un parcours de 40 kilomètres, qui sert à la fertilisation des plaines ; 2° le *Canal-de-la-Guespe*, qui joint l'Adour à l'Echez, son affluent ; 3° le *Canal-de-la-Neste*, qui dérive ce petit cours d'eau.

Le département des Hautes-Pyrénées est desservi par divers embranchements et sous-embranchements du réseau du Midi, qui sont : 1° l'embranchement de *Toulouse à Tarbes*, avec stations à Aventignan, Saint-Laurent, Lannemezan, Capvern, Ozon, Tournay, Bordes, Lespouey et Marcadieu ; 2° l'embranchement de *Dax à Tarbes*, avec stations à Saint-Pé, Lourdes, Ossun et Juillan ; 3° l'embranchement de *Morcenx à Tarbes*, avec stations à Castelnau-Rivière-Basse, Caussade, Maubourguet, Vic-en-Bigorre et Andrest ; 4° le sous-embranchement de *Tarbes à Bagnères-de-Bigorre*, avec stations à Marcadieu, Bernac-Débat et Mont-Gaillard.

Le développement de ces diverses voies ferrées est de 145 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département des Hautes-Pyrénées, était habité par la peuplade aquitanique des *Bigerri*, d'où s'est formé le nom de Bigorre. Il fut soumis par Crassus, lieutenant de César, et les Romains utilisèrent ses nombreuses eaux minérales, dont ils connaissaient l'efficacité.

Le christianisme apparut dans le Bigorre au IIIe siècle, mais ce fut seulement au VIIe siècle, qu'un ermitage fut construit sur les hauteurs de Lavedan, et remplacé plus tard par un monastère dû à la munificence de Charlemagne. Après avoir été envahi et dévasté par les Sarrasins vaincus à Poitiers, par les Visigoths vaincus à Vouillé, puis par les pirates normands, le Bigorre fut érigé en comté, et Louis-le-Débonnaire en fit un fief héréditaire.

Au XIe siècle, le Bigorre passa dans la maison de Carcassonne par le mariage de l'héritière du comté avec un seigneur de cette famille, et, soixante ans plus tard, il arriva dans la maison de Béarn ; le comte Bernard II régularisa les coutumes de la province par une charte curieuse, où sont coordonnés tous les us singuliers de l'époque féodale ; ses successeurs se battirent vaillamment, soit contre les puissants comtes de Toulouse, soit contre les Maures d'Espagne.

A l'extinction de la branche masculine de Béarn, en 1127, le vicomte de Marsan devint comte de Bigorre, et après lui, un seigneur de la maison de Comminges ; ce fut la désastreuse époque du soulèvement des Albigeois et des prétentions de la maison de Montfort sur le pays, auxquelles Philippe-le-Bel mit fin, en séquestrant le Bigorre. Le comté subit alors la domination française, et un sénéchal y gouverna pour le compte du roi jusqu'en 1425, époque à laquelle le honteux traité de Brétigny en fit cession à l'Angleterre. Mais il fut recouvré par la France, vers 1426, et un arrêt du parlement de Paris, réglant la succession en litige, attribua le comté à Jean, comte de Foix. En 1496, l'héritière du Bigorre, Catherine, l'apporta en dot à Jean d'Albret, l'arrière-grand-père d'Henri IV, et son histoire se confondit alors avec celle du Béarn.

Lorsque la circonscription territoriale fut remaniée en 1790, le département des Hautes-Pyrénées se forma de l'ancien comté de Bigorre, du pays des Quatre-Vallées et d'une portion du Nébouzan.

Hommes célèbres. — Les principaux personnages remarquables du département des Hautes-Pyrénées sont : l'ambassadeur MICHEL DE CASTELNAU ; le conventionnel BARRÈRE ; les généraux MARANSIN et DOMBARÈRE ; le chirurgien LARREY, etc ; et parmi les comtemporains : le médecin RECURT ; D'AVEZAC, membre de l'Institut ; THÉOPHILE GAUTIER ; etc.

Divisions administratives. — Le département des Hautes-Pyrénées comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Tarbes.......	11	cant.	195	comm.
— d'Argelès.......	5	—	91	—
— de Bagnères.....	10	—	194	—
	26	cant.	480	comm.

Dans l'ordre militaire, le département des Hautes-Pyrénées forme la 4e subdivision de la 13e division militaire, dont le siége est à Bayonne.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Tarbes, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Auch ; ce diocèse comprend 28 cures, 271 succursales, 133 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Tarbes, un collége ecclésiastique à Bagnères, et un petit séminaire à Saint-Pé-de-Bigorre. Les protestants y possèdent trois temples.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Pau par les trois tribunaux de première instance siégeant aux deux chefs-lieux d'arrondissement de Tarbes et de Bagnè-

res de Bigorre, et à Lourdes, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Argelès, et par les deux tribunaux de commerce de Tarbes et de Bagnères-de-Bigorre.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Toulouse, et possède un lycée à Tarbes, deux colléges communaux à Argelès et à Vic-de-Bigorre, une école normale d'instituteurs à Tarbes, un cours normal d'institutrices à Bagnères-de-Bigorre, et 1001 écoles publiques et libres. Les trois quarts des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Hautes-Pyrénées :

ARRONDISSEMENT DE TARBES.

TARBES (15 658 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en deux cantons, est située sur la rive gauche de l'Adour, à 756 kilomètres de Paris. La ville est peu remarquable en elle-même, mais elle jouit d'une vue admirable sur une plaine fertile et capricieusement arrosée qui s'étend jusqu'à la chaîne des Pyrénées, dont le splendide panorama se profile à l'horizon du sud. Tarbes possède trois édifices classés parmi les monuments historiques, une tour engagée aujourd'hui dans les bâtiments de la prison et qui appartenait autrefois au château de Marguerite de Béarn, la cathédrale qui date des XIIe et XIIIe siècles et présente un mélange des styles roman et gothique, et le clocher de l'église des *Carmes*, nouvellement construite, qui est du XIIIe siècle. Les autres édifices de la ville, sauf une vaste caserne de cavalerie, ont peu de valeur architecturale.

Les usines métallurgiques, les fonderies, les filatures de laines et de lin, les fabriques de lainages, de passementerie, de cartes à jouer, les papeteries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, et les éléments de son commerce lui sont généralement fournis par les chevaux, les mulets, les produits du sol, etc.

Tarbes existait au temps de l'occupation romaine sous le nom de *Tarba*, et devint la résidence d'un chef militaire. Cette ville fut érigée en évêché au commencement du Ve siècle ; les Normands la détruisirent, et elle fut rebâtie par Raymond Ier ; pendant le XVe siècle, la peste et la famine la ravagèrent terriblement; après avoir appartenu pendant quelque temps aux Anglais, elle subit tous les désastres des guerres de religion, respira sous l'administration de Catherine de Foix qui se montra très-tolérante, et depuis cette époque, elle ne fut que peu troublée par les divers événements politiques de la France.

Castelnau-Rivière-Basse (1170 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Louet, produit des vins assez estimés. On y voit les restes d'un donjon, une église du XIVe siècle, classée parmi les monuments historiques, et une église abandonnée qui date du XIIe siècle.

Galan (1300 hab.), chef-lieu de canton, possède une église classée parmi les monuments historiques, qui fut autrefois une forteresse.

Maubourguet (2743 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de l'Adour et de l'Echez, produit d'excellents vins. On y remarque les ruines de l'abbaye de la Réole, et une église bâtie par les Templiers.

Ossun (2595 hab.), chef-lieu de canton, exploite des tourbières et fait le commerce des jambons. Non loin se voient les restes d'un immense camp romain.

Trie (1743 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bayse-Derrière, a conservé quelques débris de ses anciennes murailles. On admire son église paroissiale, surmontée d'une haute flèche, et l'église des *Carmes*, monument historique du XVIe siècle.

Vic (3650 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Echez, a conservé les restes d'un ancien château-fort du XIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Pouyastruc* (626 hab.), *Rabastens* (1325 hab.), qui a conservé quelques vestiges de remparts d'un château-fort, et *Tournay* (1357 hab.), situé sur la rive droite de l'Arros.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ibos* (1920 hab.); *Madiran* (1140 hab.); *Juillan* (1615 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ARGELÈS.

ARGELÈS (1698 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est une jolie ville, située dans la charmante vallée de ce nom, à l'entrée de la région montagneuse, près des confluents des gaves de Pau et d'Azun, à 32 kilomètres de Tarbes. Son église est moderne; on remarque dans son faubourg de Vieuzac un poste télégraphique d'origine très-ancienne. La commune d'Argelès produit principalement des grains et des marrons.

Argelès ne fut qu'un bourg sans importance jusqu'à la révolution; à cette époque, sa position la fit choisir par la Constituante comme chef-lieu d'arrondissement, de préférence à d'autres villes plus importantes.

Aucun (541 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur l'Arrieu d'Azun. Près de là se trou-

vent le profond gouffre d'Aubès et le hameau de Terrenère.

Lourdes (4620 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le gave de Pau, est une ville de guerre de troisième classe, qui exploite de magnifiques carrières de marbre. On y retrouve des vestiges de ses anciennes murailles, et son église, en partie romane, date des XIe et XIIIe siècles; son château-fort, ancienne prison d'État, que domine un donjon carré et que ceignent d'épaisses murailles, est classé parmi les monuments historiques.

Luz (1671 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement des étoffes dites de *Baréges*. Son église romane, construite au XIIe siècle par les Templiers, est classée parmi les monuments historiques. On admire encore, près de Luz, les ruines du château de *Sainte-Marie*, un pont de marbre jeté sur le gave de Bastan, et les restes d'un ermitage et d'une chapelle romane. C'est sur la commune de Luz que se trouvent les célèbres sources thermales, sulfurées sodiques de *Saint-Sauveur*, dont les eaux, très-diurétiques, sont fréquentées, chaque année, par un grand nombre de malades.

Saint-Pé (2541 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du gave de Pau, possède des gisements de cobalt, de cuivre, de zinc et de fer. On y fabrique des instruments aratoires et des ustensiles de cuisine. On voit à Saint-Pé les restes importants d'une ancienne collégiale.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cauterets* (1460 hab.), dont les eaux thermales sulfureuses et salines, débitées par vingt-trois sources, attirent chaque année 15 000 baigneurs; *Gavarnie* (330 hab.), situé sur la rive gauche du Gave, près de la frontière, qui communique avec l'Espagne par la célèbre brèche de Roland, et dont l'admirable cirque de montagnes, d'une circonférence de 3600 mètres et haut de 400 mètres, est une des merveilles des Pyrénées; *Betpouey* (586 hab.), sur le territoire de laquelle sont situées les huit sources thermales sulfureuses de *Baréges*, et qui est le centre des plus admirables explorations du réseau pyrénéen; etc.

ARRONDISSEMENT DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE (9433 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur l'Adour, à 21 kilomètres de Tarbes. Cette ville a été nommée la métropole des eaux thermales de la France, et justifie cette appellation. Son église *Saint-Vincent*, classée parmi les monuments historiques, est un édifice du XVe siècle, que domine une jolie tourelle pentagonale; on remarque à Bagnères les ruines d'un établissement thermal fondé par les Romains, les restes de l'église et du cloître des *Jacobins*, situés au centre de la ville, et un musée qui possède quelques bons tableaux. Bagnères a de nombreuses et délicieuses promenades, et offre à ses visiteurs de charmants buts d'excursion, tels que le camp de César, le Pic-du-Midi de Bagnères, la vallée de Campan, le lac Bleu, etc.

Les sources qui ont fait et font la prospérité de Bagnères sont thermales, sulfatées calcaires et magnésiennes, chlorurées sodiques et ferrugineuses, ou sulfurées sodiques, et principalement laxatives et diurétiques; elles ont amené la création de quatorze établissements, dont le principal est celui des Thermes, et elles attirent, chaque année, plus de 20000 baigneurs. Il existe à Bagnères d'importantes marbreries, des fabriques de tissus de baréges, de jouets d'enfants, de poteries, des filatures de laine, etc.

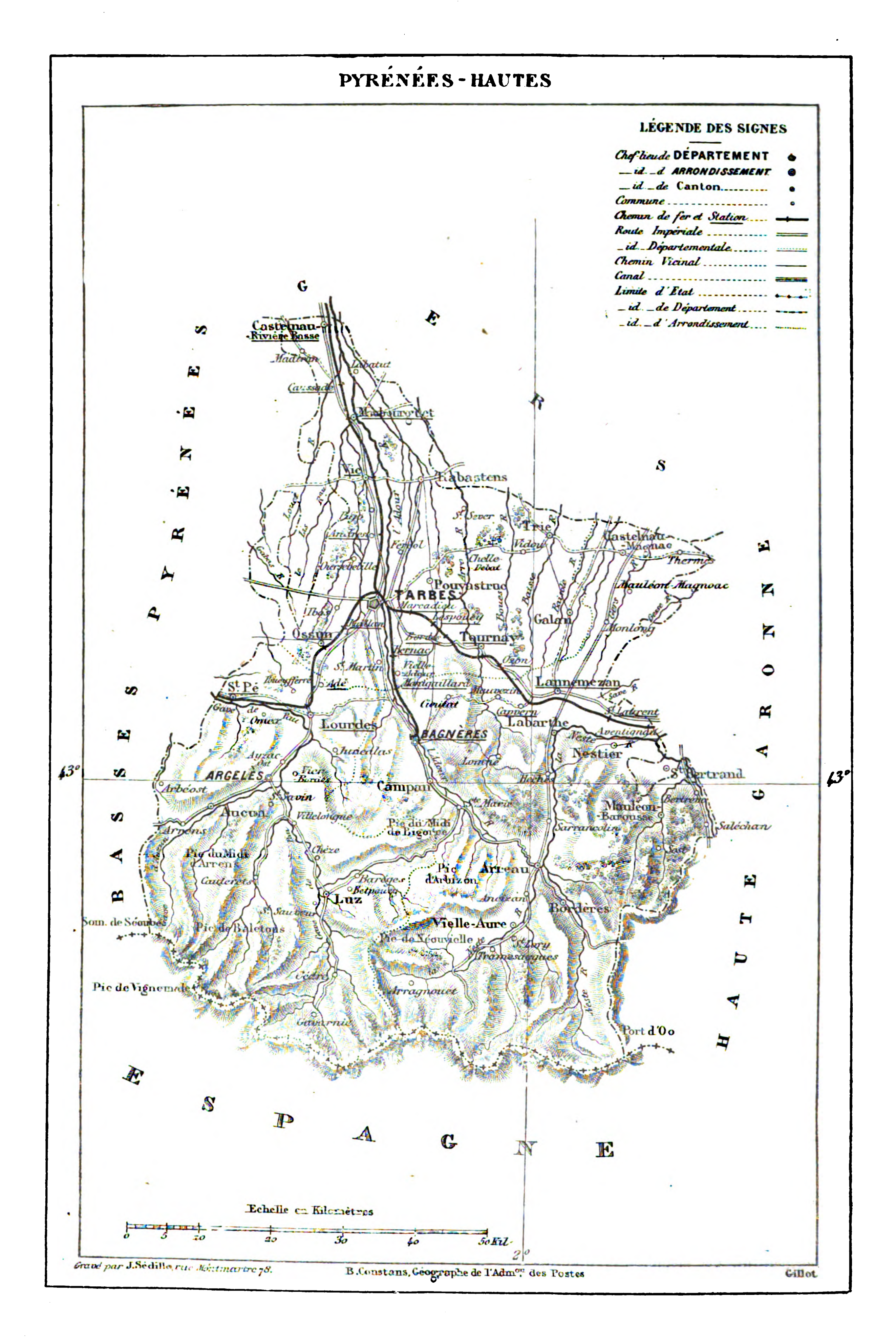
Bagnères-de-Bigorre existait, avant l'invasion romaine, sous le nom de *Vicus Aquensis*, et fut très-fréquentée des conquérants; après la chute du Bas-Empire, sa prospérité s'effaça, et même la ville ne réapparaît historiquement qu'au XIIe siècle; elle souffrit beaucoup des guerres de religion, et ne redevint florissante que sous le règne de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV.

Campan (3576 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Adour, fait le commerce des marbres. On y voit les restes d'un ancien cloître et une église du XVIIe siècle.

Arreau (1298 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de trois rivières, exploite des gisements de manganèse et fait le commerce des bois. On remarque dans cette petite ville plusieurs maisons de la Renaissance, et une église du XVe siècle, élevée sur les ruines d'une église romane.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bordères* (450 hab.), situé sur la Neste de Louron, *Castelnau-Magnoac* (1646 hab.), où s'élèvent les ruines d'un château, *Labarthe* (812 hab.), qui possède une source sulfureuse froide, *Lannemezan* (1602 hab.), situé sur le plateau de ce nom, où l'on voit une église romane et les vestiges d'une voie romaine, *Mauléon-Barousse* (831 hab.), où jaillit une source minérale thermale alcaline et ferrugineuse, *Nestier* (579 hab.), situé entre la Neste et le Merdau, et *Vieille-Aure* (383 hab.), qui exploite des gisements de manganèse.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cieutat* (1340 hab.); *Monléon-Magnoac* (1500 hab.); *Saint-Laurent-de-Neste* (1635 hab.); etc.



PYRÉNÉES - HAUTES
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
GERS
HAUTE GARONNE
BASSES PYRÉNÉES
ESPAGNE
TARBES
BAGNÈRES
ARGELÈS
Castelnau-Rivière Basse
Rabastens
Trie
Castelnau-Magnoac
Mauléon Magnoac
Pouyastruc
Galan
Tournay
Ossun
Lannemezan
St Pé
Lourdes
Labarthe
Nestier
St Bertrand
Campan
Aucun
Mauléon-Barousse
Pic du Midi de Bigorre
Pic du Midi d'Arrens
Arreau
Luz
Bordères
Vielle-Aure
Pic de Néouvielle
Pic de Vignemale
Soum. de Sécubes
Pic de Baletous
Port d'Oo
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
43°
2°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78.
B. Constans, Géographe de l'Admon. des Postes
Gillot



Le mont Canigou.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Pyrénées-Orientales, situé dans la région méridionale de la France, doit son nom à sa position au pied de la partie E. de la chaîne des Pyrénées. Ses limites sont : au N., le département de l'Aude; à l'E., la mer Méditerranée; au S., les Pyrénées qui le séparent de l'Espagne; à l'O., le département de l'Ariége.

Les Pyrénées-Orientales forment un département frontière et maritime, dont l'aspect est très-varié; il est riche de sites pittoresques et de beautés imprévues qui impressionnent vivement le regard. Le voyageur, venu par la mer, voit s'étendre et monter devant ses pas une succession de plaines dont la superficie comprend 1000 kilomètres carrés, et qui composent la vaste et fertile région de Perpignan; il suit les riches vallées de la Têt et du Tech, qui s'enfoncent vers le S.-O. pour aboutir à la

grande chaîne de la frontière. Dans la partie qui vient mourir à la mer, les Pyrénées n'ont qu'une hauteur moyenne de 600 mètres jusqu'au fort de Bellegarde, et ne donnent accès en Espagne que par les cols de Banyuls et de Perthus. Puis la montagne s'accentue davantage, le système orographique se développe sur une hauteur moyenne de 1600 mètres jusqu'à l'extrémité S.-O. du département, et il est percé d'un grand nombre de cols plus ou moins impraticables, dont le plus fréquenté, le col de Figuières, situé à 1588 mètres d'altitude au S.-O. de l'arrondissement de Prades, aboutit à Puy-Cerda en Espagne; alors, se développant davantage, surélevant ses pics, rétrécissant ses cols, le massif pyrénéen va se joindre aux Pyrénées-Centrales à la frontière du département. De cette chaîne-mère, sur la limite des arrondissements de Céret et de Prades, se détache un important contrefort, où culmine le Canigou, que la neige couvre sept mois de l'année, et qui a longtemps passé pour la cime la plus haute des Pyrénées. Plus au N., sur la limite de l'Ariége et des Pyrénées-Orientales, se dessine le rameau des Corbières, que domine le magnifique et inaccessible pic de Carlitte, l'un des plus remarquables du système, car il forme un triple point de partage des eaux qui se dirigent vers le golfe de Gascogne, l'Espagne et la Méditerranée.

Orographie.—Le département des Pyrénées-Orientales est séparé de la Catalogne, au S., par la partie E. de la chaîne des Pyrénées; cette chaîne, depuis sa naissance sur la mer au cap Cerbère, prend le nom de *Chaîne-des-Albères*, et n'a qu'une hauteur moyenne de 600 mètres; à partir du fort de Bellegarde, son altitude s'accroît jusqu'à 1600 mètres, et depuis le col de Figuières, elle va grandissant encore jusqu'au pic de Carlitte, où commencent les Pyrénées-Centrales. Deux contreforts ou massifs importants se ramifient sur le département; ce sont le rameau du *Canigou* sur la limite des deux arrondissements de Prades et de Céret, et les *Corbières* qui séparent le département de celui de l'Ariége.

Les points culminants du département des Pyrénées-Orientales sont le *Pic-de-Carlitte*, élevé de 2840 mètres au-dessus du niveau de la mer, le *Canigou*, haut de 2785 mètres, le *Pic-de-Lanoux*, dont l'altitude est estimée à 2661 mètres, etc.

Hydrographie. — Le département des Pyrénées-Orientales appartient au bassin de la Garonne par l'*Ariége*, au bassin de l'Èbre par la *Sègre* et ses affluents, et aux bassins de l'*Aude*, de l'*Agly*, de la *Têt* et du *Tech*, petits fleuves côtiers, qui sont tributaires de la Méditerranée.

L'*Ariége* prend sa source dans la partie occidentale de l'arrondissement de Prades, sur un territoire contesté des frontières française et espagnole, puis il entre immédiatement dans le département auquel il a donné son nom, et passe dans celui de la Haute-Garonne, où il finit après un cours de 157 kilomètres, sans avoir reçu dans ce département aucun affluent de quelque importance.

La *Sègre*, qui prend sa source au pied du pic de Sègre, dans le canton de Saillagouse, vers le S. de l'arrondissement de Prades, baigne Llo, Saillagouse, traverse l'enclave espagnole de Livia, arrose Caldégas et Bourg Madame, passe la frontière, et va se jeter dans l'Èbre en Espagne, après un cours total de 300 kilomètres, accru dans le département du torrent d'*Estavar*, de l'*Err*, et de la *Raur* formée du *Brangoly* et de l'*Angoustrine*.

L'*Aude*, qui prend sa source dans un étang du canton de Mont-Louis, vers l'O. de l'arrondissement de Prades, remonte vers le N. en baignant Matemala, absorbe les eaux d'un grand nombre de torrents nés sur les pentes des Pyrénées, entre dans le département auquel elle a donné son nom, et s'y divise en deux bras dont l'un se jette dans l'étang de Sigean, l'autre dans la Méditerranée, après un cours total de 208 kilomètres.

L'*Agly*, qui prend sa source dans le canton de Couiza, vers le S. du département de l'Aude, entre dans celui des Pyrénées-Orientales par l'angle N.-O. de l'arrondissement de Perpignan, coule vers l'E. en arrosant Latour, Estagel, Cases-de-Pène, Espira-de-l'Agly, Rivesaltes, et se jette dans la Méditerranée, près de Saint-Laurent-de-la-Salanque, après un cours total de 75 kilomètres, accru de la *Boulzanne* qui finit à Saint-Paul-de-Fenouillet, du *Désix* et du *Verdouble*.

La *Têt*, qui prend sa source dans l'étang de Puy-Prigue, au pied des Corbières, sur la limite de l'arrondissement de Prades, passe près de Mont-Louis, arrose Fontpédrouse, Thuès, Olette, Serdinya, Villefranche-de-Conflent, Ria, Prades, Vinça-le-Boulès, Ille, entre dans l'arrondissement de Perpignan, y baigne Millas, Perpignan, et se jette dans la Méditerranée, en aval de Sainte-Marie-de-Salanque, après un cours de 125 kilomètres, pendant lequel elle absorbe le *Prat-de-Valaguère*, la *Carença* qui finit à Thuès, le *Mantat*, le *Cabrils* et l'*Evols* qui se jettent à Olette, la *Roja*, la *Rivière-de-Fillols* qui finit à Villefranche-de-Conflent, le *Caillau*, la *Taurinya*, la *Castillane* et la *Lentille*.

Le *Tech*, qui prend sa source sur la fontière espagnole, à l'angle O. de l'arrondissement de Céret, coule vers le N.-E. en arrosant Prats-de-Mollo, Arles, Amélie-les-Bains, Palalda, Saint-Jean-Pla-de-Cors, le Boulou, et se jette dans la Méditerranée, après un cours de 82 kilomètres, accru du torrent de la *Soulanette*, de la *Coumelade*, de la *Manère*, du *Guéra*, du torrent de la *Fou*, du *Mondony*, du torrent de *Rome* et du *Tanyari*.

Les lacs sont nombreux dans le département des Pyrénées-Orientales, et le plus grand, le lac de *Lanoux*, long de 3 kilomètres, est situé au fond d'un admirable cirque de montagnes, à une hauteur de 2154 mètres. Il existe aussi des étangs en grand nombre sur toute la partie du littoral, dont les plus considérables sont l'étang de *Leucate*, au N.-O. de l'arrondissement de Perpignan, qui appartient pour moitié au département de l'Aude, l'étang de *Saint-Nazaire*, situé à l'E. du même arrondissement, etc.

Climat. — Le climat du département des Pyrénées-Orientales est assez variable dans la région montagneuse; mais dans la plaine et sur les bords de la Méditerranée, rafraîchis par les brises de mer, il est d'une extrême douceur. La moyenne de la température pour l'année entière est de 13°,7 centigrades. Les vents dominants sont ceux de N. ou *Gargal*, ceux du S.-S.-E., ou *Marinade*, et ceux de N.-N.-O., ou *Tramontane*.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Pyrénées-Orientales est de 426 143 hectares, et sa population de 189 490 habitants, ce qui donne un peu plus de 44 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 78 758 habitants depuis le commencement du siècle, et de 7727 depuis le dernier recensement de 1861. Elle comprend 125 000 agriculteurs, qui en forment la grande majorité, 45 000 industriels ou commerçants, 9000 habitants qui exercent des professions libérales, et 9000 sans profession.

Les habitants du département des Pyrénées-Orientales, voisins de l'Espagne et toujours en relation avec ce royaume, ont conservé l'empreinte espagnole dans l'impétuosité de leur caractère, et la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. C'est principalement aux habitants des campagnes que cette observation peut être justement appliquée, car ils sont aussi très-fiers, très-indépendants, le plus souvent indomptables, et ils aiment particulièrement la danse et la pompe des cérémonies religieuses.

Le principal idiome du département est le Catalan, qui est très-ancien, et même antérieur au latin; c'est évidemment une dérivation des langues romanes, qui furent parlées d'abord par tous les peuples de l'Occident.

Agriculture. — Le domaine agricole du département des Pyrénées-Orientales comprend 95 000 hectares de terres labourables, 9000 de prairies naturelles, 47 000 de vignes, 174 000 de pâturages, landes et bruyères, et 77 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le nombre de propriétaires est de 52 000, et le sol y est divisé en 438 500 parcelles.

Le département des Pyrénées-Orientales est plus agricole que manufacturier; les agriculteurs, entraînés par le progrès, depuis quelques années, se débarrassent franchement de ces anciennes routines qui laissaient improductive une grande partie du territoire. De tous côtés, on met en valeur les terrains communaux, on assainit les marais susceptibles d'être desséchés, et dont il reste encore plus de 1000 hectares, on reboise les vallées et les montagnes, on pratique de nouvelles saignées aux cours d'eau pour fertiliser les parties stériles du sol, on propage les méthodes et les instruments perfectionnés, et grâce à ces améliorations, le département des Pyrénées-Orientales ne tardera pas à prendre rang parmi les plus riches de la France. Il existe une ferme-modèle à Germainville, dans la commune de Thuir, située dans l'arrondissement de Perpignan, et cinq pépinières départementales.

Cependant, la récolte des céréales ne suffit pas encore à la consommation locale; ce sont le blé, le seigle, l'orge et l'avoine qui réussissent plus particulièrement, mais leur valeur ne s'élève pas annuellement au-dessus de 10 millions de francs. Les autres cultures rapportent environ 15 millions de francs; ce sont les pommes de terre, les raves, les fèves, les lentilles, les produits maraîchers dont la récolte est extrêmement abondante, le chanvre et le lin des arrondissements de Prades et de Perpignan, les fruits que Paris reçoit en primeurs, les vignes qui rendent, année commune, environ 100 000 hectolitres de vins rouges ou blancs, connus sous le nom de *vins de Roussillon*, et dont les plus estimés sont ceux de Banyuls, de Rivesaltes, de Torremila, d'Oms, de Millas, de Saint-Nazaire, etc., une grande variété de plantes aromatiques et médicinales qui poussent dans les montagnes les mûriers qui se multiplient et engagent la sériciculture dans la voie du progrès, et enfin les forêts domaniales ou communales qui couvrent la région montagneuse de belles essences fores-

tières, telles que chênes-francs, chênes-liéges, hêtres, pins et sapins, et dont les plus considérables sont celles de Bouchevelle, de Barès, de Saint-Marsal, de la Péna, de la Sourina, etc. Le revenu des pâturages, landes et bruyères, peut être estimé, année commune, à 2 500 000 francs.

Les animaux domestiques forment une branche importante de l'industrie agricole; on élève dans le département 9000 chevaux de race indigène, 11 000 ânes ou mulets, de bonne qualité, qui sont l'objet d'un commerce actif avec l'Espagne, 20 000 bêtes à cornes de race indigène, 415 000 moutons très-estimés pour leur toison, 30 000 porcs, 20 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 7000 ruches d'abeilles qui produisent un miel excellent et très-recherché. Le petit gibier de poil ou de plume est encore très-abondant dans les plaines, et dans les montagnes les chasseurs ne manquent ni d'isards, ni d'ours, ni de loups, ni de sangliers. Les divers cours d'eau sont poissonneux, et les côtes de la Méditerranée sont fréquentées par une grande variété de poissons.

Le revenu brut des animaux domestiques est annuellement de 13 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole s'élève à 28 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département des Pyrénées-Orientales est généralement formé de terrains primitifs; il est alluvionnaire dans la plaine de Perpignan, et crétacé dans les Corbières. On y trouve des mines de fer dans la vallée de la Têt et du Tech, et quelques gisements de cuivre, d'alun et de plomb argentifère; on exploite un bassin houiller, composé de quatre couches, dans la région du N.-O. Les autres richesses minéralogiques du département sont des carrières de granit, de marbres et de pierres calcaires, des salines, des ardoisières, etc., qui se rencontrent sur divers points du territoire.

Comme toute cette région montagneuse, le département des Pyrénées-Orientales possède de nombreuses sources minérales; les plus importantes sont les eaux ferrugineuses d'Amélie-les-Bains, dans l'arrondissement de Céret, celles de Vernet, dans l'arrondissement de Prades, qui sont thermales sulfurées sodiques, celles des Graus-d'Olettes, celles de Vinça, celles de Moligt, dont les eaux sont sulfureuses, etc.

Industrie. — Commerce. — L'industrie manufacturière tend à se développer dans le département des Pyrénées-Orientales; l'arrondissement de Prades a donné une grande impulsion à l'exploitation des mines; on compte dans le département 18 mines de fer qui peuvent produire 100 000 quintaux métriques de minerai, une mine de cuivre à Thuès-Sahorre, dans le canton d'Olette, 24 usines à fer dont les plus considérables sont les usines de Velmagna et celles de Nyer dans l'arrondissement de Prades, et qui peuvent produire 20 000 quintaux métriques de fonte pour une valeur de 300 000 francs. On exploite aussi quelques marais salants, qui donnent environ 15 000 quintaux métriques de sel. De très nombreuses usines à farine et à huile, les tanneries, les magnaneries, les distilleries, etc, forment les autres établissements industriels du département.

Le mouvement maritime, produit par les quatre ports de Collioure, de Port-Vendres, de Banyuls-sur-Mer et du Barcarès-de-Saint-Laurent, comprend environ 250 navires à vapeur et à voiles, jaugeant, à l'entrée et à la sortie, 16 000 tonnes, et 2000 caboteurs, jaugeant 50 000 tonnes.

Le commerce départemental porte principalement sur les vins, les laines, le miel, les fers, les bois, les draperies communes, le liége, les chevaux, les mulets, etc., et il s'étend jusqu'en Espagne.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Pyrénées-Orientales est desservi par 7 routes impériales longues de 336 kilomètres, par 9 routes départementales d'une longueur de 155 kilomètres, et par 1130 chemins vicinaux, dont le développement total est de 2735 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont ceux de *Perpignan*, de *l'Agly*, de *Millas*, du *Tech*, de *la Têt*, qui dérivent les eaux des principales rivières pour la fertilisation de différentes parties du sol.

Le département des Pyrénées-Orientales est desservi du N. au S. dans sa partie E. par l'embranchement de *Narbonne à Port-Vendres*, qui appartient au réseau du Midi, avec stations à Salces, Rivesaltes, Perpignan, Elne, Palau-del-Vidre, Argelès-sur-Mer et Collioures.

Le développement de cette voie ferrée est de 69 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département des Pyrénées-Orientales, était habité par la tribu gauloise des *Sardones*, qui remplaçait vraisemblablement une colonie sarde ou tyrienne, fondée sur cette partie des rivages méditerranéens. Les peuples refusèrent de s'allier aux Romains contre Annibal, et laissè-

rent librement passer ce général carthaginois, quand il descendit sur l'Italie.

Ce fut en l'an de Rome 633, que ce pays fut conquis par les Romains et compris dans la Gaule narbonnaise. Après l'introduction du christianisme dans les Gaules, Elne, l'une de ses principales cités, devint un des siéges épiscopaux de la Septimanie. Les Vandales, les Suèves, les Alains, les Visigoths s'en emparèrent successivement, et ceux-ci le possédaient encore, deux siècles après la victoire de Vouillé, remportée par Clovis en 507. Aux Visigoths succédérent les Sarrasins, guidés par Zama, en 719; la puissance musulmane s'y établit solidement, mais en 741, les Roussillonnais chassèrent eux-mêmes ces étrangers et acceptèrent la domination de Pépin-le-Bref.

Charlemagne, appréciant la situation de cette province sur la frontière du royaume, y fonda un comté, dont les seigneurs se déclarèrent indépendants sous les faibles héritiers du grand empereur; ce furent des comtes de Barcelone, et pendant trois siècles, leur histoire ne produit aucun fait saillant; les Maures et les Normands dévastèrent le pays, et cette période obscure de troubles et de luttes dura jusqu'au moment où la domination aragonaise, attirée par voie d'héritage en la personne d'Alphonse II, s'établit dans le Roussillon, en 1172.

Ce fut une époque prospère et brillante; les troubadours affluaient à la cour du roi, et chantaient les légendes de ce beau pays. Alphonse mourut en 1196; un de ses successeurs, partageant ses possessions entre deux héritiers, attribua à l'un d'eux, don Jayme, le Roussillon et les îles Baléares. Les troubles recommencèrent; le roi de France, Philippe-le-Hardi, voulut en profiter, envahit le Roussillon, fut vaincu, et le comté se réunit de nouveau à l'Aragon; Pierre IV, au XVIe siècle, signala son règne par une prudente et sage administration, et répara les désastres dont ce malheureux pays avait été victime. Sous l'un de ses successeurs, Jean II, le Roussillon se révolta; Louis XI fut imprudemment appelé pour le dompter, et en 1475, après mille détours d'une astucieuse politique, il annexa le Roussillon et la Cerdagne à la France. Mais Charles VIII renonça à cette conquête; la province retourna sous la domination espagnole, et Ferdinand et Isabelle, en 1493, vinrent reprendre solennellement possession de Perpignan. Pendant tout le XVIe siècle, le Roussillon fut très-éprouvé par des pestes et des famines. Au XVIIe siècle, il se révolta contre Philippe IV; Richelieu intervint; Louis XIII vint en personne assiéger les places fortes, et en 1659, les droits de la France sur tout le versant septentrional des Pyrénées furent consacrés par le traité de la Bidassoa. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, le Roussillon ne cessa d'être une province française.

Au remaniement territorial, décrété en 1790, le département des Pyrénées-Orientales fut formé de l'ancien Roussillon, de la Cerdagne française, d'une partie du Languedoc et d'une portion de la Cerdagne espagnole.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages célèbres du département des Pyrénées-Orientales, on remarque : les troubadours TORMIT et PARACOLLES; le peintre HYACINTHE RIGAUT, etc.; et parmi les contemporains : l'illustre FRANÇOIS ARAGO, et ses frères ÉTIENNE et JACQUES ARAGO; etc.

Divisions administratives. — Le département des Pyrénées-Orientales comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Perpignan.....	7 cant.	86 comm.
— Céret.........	4 —	43 —
— Prades........	6 —	102 —
	17 cant.	231 comm.

Dans l'ordre militaire, le département des Pyrénées-Orientales forme la 1re subdivision de la 11e division militaire, dont le siége est à Perpignan.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Perpignan, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Albi; ce diocèse possède 26 cures, 173 succursales, 72 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Perpignan et un petit séminaire à Prades.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Montpellier, par les trois tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Perpignan.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Montpellier, et possède un collége communal, une école normale d'instituteurs et d'institutrices à Perpignan, et 337 écoles publiques et libres. L'instruction est peu répandue dans le département, et c'est à peine si la moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Pyrénées-Orientales :

ARRONDISSEMENT DE PERPIGNAN

PERPIGNAN (25 264 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la rive droite de la Têt, au con-

fluent de la Basse, à 846 kilomètres de Paris. C'est une ville de guerre de première classe, entourée d'une enceinte fortifiée de forme ovale, et défendue par une citadelle dont l'ancien château du roi de Majorque forme le donjon. A l'intérieur, Perpignan est assez mal bâti, et ses rues sont irrégulièrement tracées; ses principales promenades sont la place Royale, où s'élève une fontaine de marbre et de bronze, et les jardins de *Saint-Jacques;* à l'extérieur, la ville, étagée sur les pentes douces d'une colline, s'étend jusqu'à la plaine, et ses abords sont charmants. On ne cite que deux monuments historiques à Perpignan, un portail mauresque appartenant à la chapelle de la citadelle, et la cathédrale *Saint-Jean*, commencée au XVIe siècle, et encore inachevée au XIXe; on y admire une grande richesse d'ornementation, d'assez belles verrières, le retable sculpté du maître-autel, un bénitier de la Renaissance, et le tombeau en marbre noir de Louis de Montmor. Les autres édifices qui méritent d'être signalés dans la ville, sont l'église *Saint-Mathieu*, bâtie au milieu du XVIIe siècle, l'hôtel de ville qui a été reconstruit en 1692, un petit château mauresque que domine un minaret hexagonal et qui appartient à l'architecture du XIVe siècle, le palais de justice et l'hôtel de la préfecture nouvellement construits, ainsi que la tour de l'horloge, ornée de quatre tourelles, qui s'élève près des remparts.

Les établissements de sériciculture, les distilleries, les minoteries, les fabriques de draps, de cartes, de bouchons, de chocolats, les teintureries, les tanneries, forment les principales industries de cette ville, qui fait le commerce des vins, des laines, de l'huile, du miel, etc.

Si l'on accepte les faits un peu légendaires que Perpignan donne pour des certitudes historiques, cette ville serait l'ancienne cité de *Ruscino*, et aurait précédé de plusieurs siècles l'occupation romaine; mais à s'en rapporter aux documents indiscutables, il faut ramener sa fondation au XIe siècle, époque à laquelle les habitants de *Ruscino*, fuyant leur cité dévastée par les barbares, se sont groupés autour du petit hameau qui est devenu Perpignan. Les rois d'Aragon lui accordèrent libéralement ses franchises; au XIIIe siècle, cette ville, devenue la capitale du royaume de Majorque, s'entoura de plus larges murailles, fut, au XVe siècle, l'objectif de la politique espagnole et française, soutint un siége mémorable contre les troupes de Louis XI, capitula en 1475, mais retourna aux Espagnols pendant le règne de Charles VIII. Elle fut définitivement réunie à la France sous Louis XIII, en 1642.

Latour-de-France (1326 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Agly, exploite des mines de fer, et produit un miel excellent. On y remarque une tour qui appartenait autrefois à un château féodal d'origine mauresque.

Millas (2090 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Têt, que traverse un pont suspendu, produit des céréales et élève de nombreux troupeaux. Près de cette petite ville, s'élève sur une colline l'ermitage de la *Force-Réal*, qui sert d'amer aux navires, et attire un grand concours de pèlerins. Non loin se voient les ruines du château du même nom, qui date du XIIIe siècle.

Rivesaltes (5218 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Agly, possède 10 000 hectares de vignobles qui donnent d'excellents vins, tels que le *Muscat*, le *Malvoisie*, le *Grenache*, le *Rancio*, etc.

Saint-Paul (2231 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Agly, produit des vins, des olives, du miel. Près de cette petite ville jaillit la source saline de la Foun.

Thuir (2410 hab,), chef-lieu de canton, situé sur le ruisseau de ce nom, a une usine métallurgique, des tuileries, des papeteries, des distilleries, etc. Cette petite localité a conservé partie de ses anciennes murailles.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Baixas* (2621 hab.); *Elne* (2800 hab.); *Estagel* (2513 hab.); *Saint-Laurent-de-la-Salanque* (4596 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CÉRET.

CÉRET (3737 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le versant des Albères, à 31 kilomètres de Perpignan, et près de la rive droite du Tech. C'est une ville aux rues étroites et tortueuses, mais qui extérieurement charme la vue par sa position pittoresque. Elle est encore entourée de quelques restes de ses anciennes murailles. On y remarque les vestiges d'un pont construit à l'époque de l'occupation romaine, et à un kilomètre de la ville, le pont de Céret, jeté au-dessus du Tech a une hauteur de 29 mètres, et qui est classé parmi les monuments historiques. A deux kilomètres au delà, se voit l'ermitage de *Saint-Ferréol*, qui attire un grand concours de pèlerins.

Les tanneries, les métiers de tisserands, les fabriques de bouchons, etc., forment les principales industries de cette localité.

Ce que Céret a été pendant toute la période du moyen âge, nul historien n'a pu le découvrir, mais on sait que cette ville fut fondée au commencement du IXe siècle, sous les auspices

de Charlemagne. C'est aux environs de Céret qu'en 1794, Dugommier commandant les troupes républicaines, remporta une victoire complète sur les Espagnols.

Argelès-sur-Mer (2537 hab.), chef-lieu de canton, situé non loin de la Méditerranée, s'occupe principalement de pêche et de salaisons. La côte en cet endroit est défendue par une redoute et une batterie. Cette petite ville a conservé quelques vestiges de ses anciennes fortifications.

Arles-sur-Tech (2523 hab.), chef-lieu de canton, forme un entrepôt pour les grains, et fait le commerce des fers forgés et du merrain. Le cloître de son église romano-byzantine est classé parmi les monuments historiques.

Prats-de-Mollo (2784 hab.), chef-lieu de canton, forme une place de guerre de troisième classe, située sur le penchant d'une montagne, près de la rive gauche du Tech, et fabrique principalement des draps, des molletons, des lainages. On y remarque d'anciennes murailles protégées par des tours et des bastions, et le château de la Garde, construit par Vauban, qui domine et défend la ville. A 5 kilomètres de Prats-de-Mollo se trouve l'établissement thermal de *la Preste*, dont les eaux diurétiques sont fréquentées, chaque année, par 500 malades environ.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Banyuls-sur-Mer* (3008 hab.), petit port situé sur la Méditerranée, qui produit les vins de Grenache, et est en communication directe avec l'Espagne par le col qui porte son nom; *Collioure* (3651 hab.), place de guerre, défendue par les fortifications de Vauban, un château, la redoute du Palat, les forts de l'Étoile, du Mirador et Saint-Elme, et qui produit des vins classés parmi les premiers crus du Roussillon; *Port-Vendres* (2364 hab.), place de guerre de 2e classe, située sur la Méditerranée, qui est fort commerçant et produit des vins estimés; *Saint-Laurent-de-Cerdans* (2100 hab.), situé sur la rive droite de la Guera, qui possède des forges et des clouteries; etc.

ARRONDISSEMENT DE PRADES.

Prades (3579 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de la Têt, à 44 kilomètres de Perpignan. C'est une assez jolie ville, régulièrement construite, au centre de laquelle s'ouvre une place plantée de beaux arbres, et de laquelle rayonnent cinq principales artères; là, s'élève l'église dominée par un clocher roman haut de 35 mètres. Aux environs de Prades se voient les curieuses ruines de l'abbaye de *Saint-Miguel-de-Cuxa*, situées dans la commune de Codalet, classées parmi les monuments historiques, et dont les chapiteaux sculptés ornent maintenant les colonnes de l'établissement de bains.

La principale industrie de Prades est la fabrication des gros draps, et son commerce porte sur tous les produits du territoire environnant, grains, vins, lin, chanvre, sur les bestiaux, les chevaux et les mulets.

Prades fut fondée en 844, et devint le chef-lieu de la viguerie du Conflent; cette petite ville n'a pas été éprouvée par les désastres qui affligèrent si longtemps les autres cités du département, et a toujours été assez prospère.

Olette (1042 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Têt, que traverse un pont de trois arches, possède un établissement de bains, qui utilise des eaux thermales sulfurées sodiques, dont 31 sources débitent près de 18 000 hectolitres par vingt-quatre heures. Olette possède des mines de cuivre argentifère, et fabrique spécialement des outres en peau de bouc. C'est un centre de curieuses explorations pour les vallées et les gorges environnantes. Non loin se voient les ruines du couvent de *Saint-André-de-Exalada*, qui datent du IXe siècle.

Mont-Louis (470 hab.), chef-lieu de canton et ville de guerre de deuxième classe, situé à une hauteur de 1621 mètres, est défendu par une citadelle composée de quatre bastions, et assez vaste pour loger plusieurs milliers d'hommes. Entre la ville et son faubourg jaillit une source ferrugineuse dont les eaux sont efficaces et fréquemment employées.

Saillagouse (608 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sègre, a des fabriques de poterie, de tricots, et élève principalement des chevaux et du bétail.

Sournia (921 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Désix, possède des moulins et des fabriques de tan.

Vinça (1983 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un coteau, près de la rive droite de la Têt, possède des eaux minérales, débitées par plusieurs sources, dont les unes sont thermales, carbonatées, sulfurées sodiques, et les autres ferrugineuses. La ville a conservé quelques-unes des tours qui défendaient ses anciennes fortifications.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ille* (3332 hab.), qui a conservé quelques restes de fortifications; *Vernet* (276 hab.), situé sur les deux rives du Castell, au pied du Mont-Canigou, qui possède un établissement considérable, dont les eaux minérales, administrées sous toutes les formes, agissent efficacement sur la peau et les muqueuses; etc.



PYRÉNÉES ORIENTALES
MER MÉDITERRANÉE
PERPIGNAN
PRADES
CÉRET
LÉGENDE DES SIGNES
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 73
E. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Cathédrale de Strasbourg.

BAS-RHIN.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Bas-Rhin, situé dans la région N.-E. de la France, doit son nom au fleuve qui le sépare à l'E. du Grand-Duché de Bade. C'est un département frontière dont les limites sont : au N., le département de la Moselle et la Bavière Rhénane ; à l'E., le Grand-Duché de Bade ; au S., le département du Haut-Rhin ; à l'O., les départements des Vosges et de la Meurthe.

Le département du Bas-Rhin, traversé du N.-E. au S.-O. par la chaîne des Vosges, forme une vaste plaine qui vient mourir à la rive gauche du Rhin. Sa partie occidentale est montagneuse avec une inclinaison générale du N.-O. au S.-E., et couverte de belles forêts et de gras pâturages ; ses sites nombreux et variés la rendent très-pittoresque. Elle n'est séparée de la région de la plaine que par une suite de collines, tapissées de vignobles excellents, qui

dérivent de la chaîne des Vosges, et qui limitent ces vallées charmantes dont l'industrie a profité pour établir ses grands centres manufacturiers. Au delà s'étend la riche plaine qui fait le fond de la vallée du Rhin, vaste et fertile région où les populations se sont particulièrement massées, et qui est semée de villes et de villages.

Orographie. — Hydrographie. — La chaîne des Vosges, qui occupe la partie occidentale du département, présente divers points culminants dont les principaux sont le *Champ-du-feu*, situé entre les vallées de Villé et de la Bruche, à 1095 mètres au-dessus du niveau de la mer, le *Kœnisbourg*, haut de 974 mètres, le *Schneeberg*, haut de 963 mètres, etc., et dans la région des collines, le *Bischemberg* et le *Gœftberg*, dont la hauteur est comprise entre 350 et 400 mètres.

Le département du Bas-Rhin appartient en entier aux bassins du Rhin, et tous ses cours d'eau sont, directement ou indirectement, tributaires de ce fleuve.

Le *Rhin*, qui se forme à Reichenau, en Suisse, après avoir traversé le lac de Constance, après avoir séparé la Suisse du Grand-Duché de Wurtemberg et du Grand-Duché de Bade, et ce dernier de la France, après avoir servi de limite orientale au département du Haut Rhin, vient former la frontière du Bas-Rhin, vers le S. de l'arrondissement de Schlestadt, baigne Rhinau, Daubensand, longe l'arrondissement de Strasbourg, passe sous le pont de Kelh, baigne la Wantzenau et Drusenheim, limite l'arrondissement de Wissembourg où il arrose Seltz, passe en Allemagne, puis en Hollande, et se jette dans la mer du Nord, après un cours total de 1350 kilomètres, dont 198 appartiennent à la France, et 110 au département du Bas-Rhin.

Les principaux affluents du Rhin qui se rattachent à ce département par leurs sources, leur cours ou leur embouchure, sont: 1° l'*Ichert* qui naît à Artzenheim, dans le département du Haut-Rhin, arrose Marckolsheim, et finit en aval de Schönau, dans l'arrondissement de Schlestadt; 2° l'*Ill* qui prend sa source dans le canton de Ferrette, au S. du département du Haut-Rhin, monte au N., pénètre dans le département du Bas-Rhin par le S. de l'arrondissement de Schlestadt, baigne Schlestadt, Benfeld, Erstein, entre dans l'arrondissement de Strasbourg, arrose Strasbourg, Schiltigheim, et finit à la Wantzenau, après un cours de 205 kilomètres, accru, dans le département, de la *Giesen* qui vient des Vosges, de l'*Andlau* qui sort du canton de Barr et absorbe la *Mugre*, de l'*Ehn* qui passe à Obernai et à Geipolsheim, et de la *Bruche* qui naît dans le département des Vosges, baigne Molsheim, Soultz, et s'accroît de la *Mossig*; 3° la *Moder* qui prend sa source dans le département de la Moselle, entre dans l'arrondissement de Saverne où elle baigne Ingwiller, dans celui de Strasbourg où elle arrose Haguenau et Bischwiller, et finit à Druzenheim, après un cours de 72 kilomètres, accru du *Rothbach* et de la *Zorn* qui arrose Saverne, Hochfelden et Brumath; 4° le *Sauerbach* qui vient de la Bavière-Rhénane, baigne Woerth et finit à Seltz, après avoir absorbé l'*Éterbach* et le *Seltzbach*; 5° la *Lauter* qui vient de la Bavière-Rhénane, arrose Wissembourg et Lauterbourg, où elle finit après un cours de 82 kilomètres; 6° la *Sarre* qui prend sa source dans le département de la Meurthe, baigne Saar-Union dans l'arrondissement de Saverne, passe dans le département de la Moselle, et finit en Prusse dans la Moselle, affluent direct du Rhin, après un cours de 220 kilomètres.

Il n'existe ni lacs, ni marais, ni étangs de quelque importance dans le département du Bas-Rhin.

Climat. — Le climat du département du Bas-Rhin est très-sain et très-pur, mais le voisinage des montagnes, longtemps couvertes de neiges, provoquent de grandes variations de la température; les hivers y sont souvent de longue durée, mais l'automne forme la plus belle saison. Les vents dominants soufflent du N., du S., du N.-E. et du S.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Bas-Rhin est de 455 344 hectares, et sa population de 588 970 habitants; ce qui donne environ 184 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 138 732 habitants depuis le commencement du siècle, et de 11 396 depuis le dernier recensement de 1861; elle comprend environ 296 000 agriculteurs, 200 000 industriels ou commerçants, 36 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 36 000 sans profession.

Les habitants du département du Bas-Rhin, les Alsaciens, ont une réputation méritée d'esprit et de bravoure; ils aiment les plaisirs et les affaires avec une égale passion; ils sont ennemis de l'arbitraire, et déploient en toute circonstance un grand esprit de sagesse et de justice. La musique et la danse ont toujours eu pour eux d'irrésistibles attraits, et le peuple surtout, dans les villes comme dans les campagnes, est fanatique de ces plaisirs.

On parle allemand dans la région qui confine

au Rhin; le français est généralement employé dans les grands centres, et le patois lorrain est en usage dans les montagnes.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Bas-Rhin peut se décomposer ainsi : 196 000 hectares de terres labourables, 58 600 de prairies naturelles, 12 000 de vignes, 14 000 de pâturages, landes et bruyères, 169 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. La propriété y est très-morcelée ; on compte environ 2 300 000 parcelles, possédées par 234 000 propriétaires.

Le département du Bas-Rhin est agricole ; il produit toutes sortes de légumes et de céréales ; ses qualités productives seront encore accrues par les améliorations qui se poursuivent chaque année avec vigueur ; on draine particulièrement les terres argileuses des arrondissements de Saverne et de Wissembourg ; on dessèche les marais ; on pratique des canaux d'irrigation ; on reboise les montagnes.

La valeur annuelle des céréales atteint 36 millions de francs et dépasse les besoins de consommation locale. Les autres cultures ont une valeur à peu près égale ; ce sont les pommes de terre, les betteraves, les légumes de toute espèce, et particulièrement les choux, cultivés en grand, qui sont l'objet d'un commerce considérable, le tabac, la garance, le houblon qui sert à la fabrication de 210 000 hectolitres de bière, les vignes qui rendent, année commune, 12 000 hectolitres de vins rouges et 432 000 hectolitres de vins blancs dont les meilleurs sont ceux de Molsheim de Mutzig, de Neuwiller, etc. ; les forêts qui occupent la partie montagneuse du département sont riches en hêtres, chênes, ormes, frênes, érables, et produisent un revenu de 7 millions. La valeur des divers pâturages atteint 10 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques, et principalement des chevaux, est une branche importante de l'industrie rurale. On compte dans le département 52 000 chevaux excellents, de race indigène, 144 000 bêtes à cornes, 50 000 moutons seulement, 60 000 porcs, 11 000 ruches à abeilles, etc. Le gibier est abondant dans les Vosges, et les divers cours d'eau sont très-poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à 54 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 82 millions.

Mines — Carrières. — Le département du Bas-Rhin comprend des terrains primitifs dans la région montagneuse, jurassiques et tertiaires dans les collines, et alluvionnaires dans la plaine. Ses richesses métalliques consistent en sables aurifères du Rhin que quelques orpailleurs nomades exploitent çà et là, et en minerai de fer qui se rencontre dans les sables diluviens. La houille existe dans les bassins de Villé, d'Erlenbach et de Lalaye qui appartiennent à l'arrondissement de Schlestadt. Le granit, le gneiss, le porphyre, le schiste argileux, les grès rouges, vosgiens et bigarrés, la marne, les argiles réfractaires, le sable quartzeux, etc., abondent sur divers points du territoire.

Les principales sources minérales du département sont celles de Brumath, de Soultz et de Wasselonne dans l'arrondissement de Strasbourg, celles de Niederbronn dans l'arrondissement de Wissembourg, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département du Bas-Rhin est industriel. On y exploite dix-neuf mines de fer qui produisent 189 000 quintaux métriques de minerai ; ses usines métallurgiques fabriquent annuellement 3000 quintaux métriques de fer marchand, 9000 quintaux métriques de fonte à la houille, et 37 000 de fonte au charbon de bois. Les sables aurifères du Rhin produisent environ 2000 francs d'or, les tourbières, 34 000 quintaux métriques de combustible, et les houillères, 25 000 quintaux métriques de charbon. La plupart des usines du département sont mues par l'eau ; ce sont des moulins à farine, des huileries, des scieries, des filatures ; les manufactures d'armes la fonderie de canons de Strasbourg, les papeteries, les teintureries, les fabriques de draps et de produits chimiques, les ateliers pour la construction des machines, les fabriques de pâtés de foie gras et de choucroutes, les savonneries, les amidonneries, les tanneries, les verreries, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Le commerce départemental porte sur les céréales, les eaux-de-vie, la bière, le tabac, les toiles, le fer, la fonte, les armes, les jambons, les foies gras, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Bas-Rhin est desservi par 7 routes impériales longues de 331 kilomètres, 27 routes départementales d'une longueur de 608 kilomètres, et 1310 chemins vicinaux d'un développement total de 2957 kilomètres. A ces voies de communication, il faut ajouter 360 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Les principaux canaux du département sont : 1° le *Canal-du-Rhône-au-Rhin*, qui commence sur la Saône dans la Côte-d'Or, traverse le Jura, le Doubs, le Haut-Rhin, et finit sur l'Ill, dans

le Bas-Rhin, près de Strasbourg, après un développement total de 321 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 155 écluses; 2° le *Canal-de-la-Marne-au-Rhin* qui commence près de Vitry-le-François, dans la Marne, traverse la Meurthe, suit la vallée de la Zorn dans le Bas-Rhin, passe à Saverne, et finit sur l'Ill, au-dessous de Strasbourg, après un parcours de 315 kilomètres qui a exigé l'établissement de 180 écluses; 3° le *Canal-de-l'Ill-au-Rhin* qui commence sur l'Ill et va se joindre à une branche du Rhin, après un tracé de 2293 mètres; 4° le *Canal de la Bruche* qui commence près de Soultz-les-Bains, et finit sur l'Ill, à 3 kilomètres en amont de Strasbourg, après un parcours de 21 kilomètres; 5° le *Canal-du-Rhin* qui met en communication l'Ill et le Rhin.

Le département du Bas-Rhin est desservi par le chemin de fer de *Paris à Strasbourg*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, avec stations à Saverne, Steinbourg, Dettwiller, Hochfelden, Mommenheim, Brumath et Vendenheim. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Vendenheim à Haguenau*, avec stations à Hœrdt, Bischwiller et Marienthal; 2° le sous-embranchement d'*Haguenau à Wissembourg* avec stations à Walbourg, Soultz, Hoffen et Hundsbach; 3° le sous-embranchement d'*Haguenau à Niederbronn*, avec stations à Schweighausen, Mertzwiller, Mietesheim, Gundershoffen et Reichshoffen; 4° l'embranchement de *Strasbourg à Kehl* avec stations à Austerlitz et Pont-du-Rhin, 5° l'embranchement de *Strasbourg à Molsheim*, avec stations à Lingolsheim, Holtzheim, Entzheim, Duppigheim, Duttlenheim et Dachstein; 6° le sous-embranchement de *Molsheim à Barr* avec stations à Dorlisheim, Rosheim, Bischoffsheim, Obernai, Goxwiller et Gertwiller; 7° le sous-embranchement de *Molsheim à Wasselonne*, avec stations à Avolsheim, Soultz-les-Bains, Scharrachbergheim, Kirchheim, Marlenheim et Wangen; 8° le sous-embranchement de *Molsheim à Mutzig*; 9° l'embranchement de *Strasbourg à Mulhouse* par Colmar avec stations à Geitpolsheim, Fegersheim, Limersheim, Erstein, Matzenheim, Benfeld, Kogenheim, Ebersheim et Schlestadt; 10° le sous-embranchement de *Schlestadt à Sainte-Marie-les-Mines*, avec station à Châtenois.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 245 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département du Bas-Rhin, fut habité par quelques tribus détachées de la peuplade celtique des *Médiomatrices*, dont *Argentoratum*, depuis Strasbourg, et *Brocomagus*, devenu Brumath, formaient les principales cités. Ces peuplades résistèrent vaillamment à César, et ne se soumirent qu'après la défaite de Vercingétorix. Plus tard, profitant des dissensions civiles de Rome, les Germains parvinrent à s'établir dans le pays, mais les Romains fortifièrent les défilés des Vosges, et se maintinrent dans la contrée qui prospéra, et fut comprise d'abord dans la Germanie supérieure, puis dans la première Germanie, sous le règne de Constantin.

A cette époque apparut le christianisme, puis avec eux les barbares, Alains, Suèves, Vandales et Huns qui se jetèrent sur la Gaule, au ve siècle. *Argentoratum* fut détruit, et la domination romaine brisée sans retour. Après Attila, les Francs s'emparèrent de la première Germanie, et jusqu'au commencement du viie siècle, l'Alsace fut troublée par les querelles intestines des rois francs; érigée en duché après le règne de Dagobert, elle fut plus tard, par le traité de Verdun, en 843, définitivement attribuée au fils de Louis-le-Débonnaire; mais à sa mort, en 870, elle passa sous l'autorité de Louis-le-Germanique. Après avoir été disputé par Charles-le-Simple aux empereurs d'Allemagne, Strasbourg subit les ravages des Hongrois, au commencement du xe siècle, et fut détruit une seconde fois, pendant les luttes dynastiques des empereurs d'Allemagne, au xie siècle. Jusqu'en 1197, cette malheureuse province supporta les désastres, mais au xiiie siècle, ses principales villes, lasses de tant de maux, se confédérèrent, et devinrent quasi-indépendantes sous le nom de villes impériales. Bientôt même, Strasbourg, brisant le joug de son aristocratie, se constitua en république.

Les premières années du xive siècle furent singulièrement agitées; mais en 1429, dix villes principales de l'Alsace se liguèrent plus étroitement, et Strasbourg, Schlestadt, Wissembourg furent du nombre. Elles soutinrent l'indépendance de la Suisse dans les guerres de Charles-le-Téméraire, et leurs soldats se distinguèrent aux batailles de Granson, de Morat et de Nancy.

La réforme occasionna des troubles sérieux en Alsace; le schisme de Luther y fut adopté avec enthousiasme; Calvin vint prêcher à Strasbourg la religion nouvelle. Pendant la guerre de Trente ans dont l'origine remonte à ces dissensions religieuses, l'Alsace fut très-éprouvée. Après la paix de Westphalie et la cession de cette province à la France, Strasbourg maintint son indépendance; mais dans les années qui suivirent la paix de Nimègue, cette ville, démunie de sa garnison suisse,

et surprise par les troupes du roi, capitula, et Louis XIV y fit une entrée triomphale, le 23 octobre 1661. Cependant, elle garda ses priviléges, s'administra par ses propres magistrats, et conserva une sorte d'indépendance municipale jusqu'au décret de l'Assemblée nationale, qui, en 1789, la fit entrer dans le droit commun.

Au remaniement territorial de 1790, le département du Bas-Rhin fut formé de la Basse-Alsace ou Alsace méridionale, et de quelques portions de la Lorraine allemande.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages du Bas-Rhin, on peut citer : MARTIN BUCER, célèbre orateur luthérien; PIERRE SCHOEFFER, l'associé de Gutenberg; le général KLÉBER; le maréchal KELLERMANN; le poëte ANDRIEUX; les généraux SCHRAMM et THUROT; le ministre des finances HUMANN, etc.; et parmi les contemporains : le médecin MICHEL LÉVY; le pianiste PLEYEL; les PP. MARIE-THÉODORE et ALPHONSE-MARIE RATISBONNE; le dessinateur GUSTAVE DORÉ; le peintre HAFFNER; l'imprimeur SILBERMANN; etc.

Divisions administratives. — Le département du Bas-Rhin comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Strasbourg........	12 cant.	161 comm.
— de Saverne.........	7 —	164 —
— de Schlestadt........	8 —	113 —
— de Wissembourg.....	6 —	103 —
	33 cant.	541 comm.

Le département du Bas-Rhin forme la 1re subdivision de la 6e division militaire, dont le siége est à Strasbourg.

Il forme avec le département du Haut-Rhin le diocèse de Strasbourg, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Besançon; ce diocèse compte 43 cures, 294 succursales, 95 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Strasbourg. Les protestants y possèdent 284 temples et un séminaire à Strasbourg, et les juifs, 19 synagogues.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Colmar, par les quatre tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et le tribunal de commerce de Strasbourg.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Strasbourg, et possède un lycée, un gymnase protestant, une école normale d'instituteurs et une école normale d'institutrices protestantes à Strasbourg, six colléges communaux à Haguenau, Schlestadt, Obernai, Saverne, Bouxwiller et Wissembourg, et 1140 écoles publiques et libres. L'instruction publique est très-répandue dans ce département, et les neuf dixièmes des jeunes gens appelés au tirage savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Bas-Rhin :

ARRONDISSEMENT DE STRASBOURG.

STRASBOURG (84 167 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en quatre cantons, est situé sur les rivières de l'Ill et de la Bruche, à 456 kilomètres de Paris. C'est une ville irrégulière, mais qui est bâtie dans une agréable position, à 4 kilomètres du Rhin, sur des terrains alluvionnaires. Place de guerre de première classe, dont la situation est très-importante près de la frontière française, elle est entourée d'une enceinte fortifiée, percée de sept portes dont quelques-unes sont défendues par des tours, et protégée par des ponts couverts et une écluse qui permet de submerger toute la partie du territoire comprise entre la ville et le Rhin. Ses principaux établissements militaires sont une forteresse pentagonale, due à Vauban et formée de cinq bastions et de cinq demi-lunes, l'arsenal qui peut contenir un énorme matériel de guerre, une fonderie de canon qui fabrique annuellement 300 bouches à feu, un hôpital militaire pour 1800 malades, une école d'artillerie, et huit casernes assez vastes pour loger 10 000 hommes. Parmi les places remarquables qui ornent la ville, il faut citer la place d'Armes, où s'élève la statue en bronze de Kléber, la place Gutenberg, avec la statue de cet homme illustre par David d'Angers, la place Broglie plantée d'arbres, et en dehors de Strasbourg, les deux charmantes promenades de Contades et de la Robertsau, dont la dernière a été dessinée par le Nôtre.

Strasbourg possède de nombreux édifices d'une grande valeur architecturale. Sa cathédrale, située presque au centre de le ville et classée parmi les monuments historiques, est considerée comme un chef-d'œuvre de l'art ogival au moyen âge; elle fut édifiée sur les ruines d'une église fondée par Clovis, que reconstruisit Charlemagne, et achevée en 1439; son ordonnance générale comprend plusieurs styles depuis le byzantin que révèlent les cintres du chœur, jusqu'au gothique pur dont les rosaces s'épanouissent sur la façade et au fronton des portails latéraux; cette façade, percée de trois portails et peuplée de statues, se compose de trois étages que couronne une plate-forme; sur cette plate-forme s'élève la tour du N., terminée par l'admirable munster, flèche octo-

gonale découpée à jour, haute de 142 mètres, et que la grande pyramide d'Égypte ne dépasse que de six pieds; à l'intérieur de ce magnifique édifice, on admire sa nef supportée par sept faisceaux de colonnes, ses superbes verrières, la chaire de Jean Hammerer, les orgues de Silbermann, l'horloge astronomique, un baptistère du xve siècle, le tombeau de Conrad, quelques bons tableaux de maîtres et de curieuses chapelles. A la classe des monuments historiques, il faut ajouter l'église *Saint-Thomas*, du XIIIe siècle, qui renferme le tombeau du maréchal de Saxe, l'église romane de *Saint-Pierre-le-Jeune*, l'église byzantine de *Saint-Étienne*, et la *Frauenhaus*, admirable maison de la Renaissance. En dehors de cette classification, le *Temple-Neuf*, du XIIIe siècle, l'église *Saint-Guillaume*, l'hôtel de la préfecture, ancien palais de l'intendance du XVIIIe siècle, le château impérial, dont l'évêché occupe l'étage supérieur, l'hôtel du commerce, édifice de la Renaissance qui servait autrefois d'hôtel de ville, quelques maisons particulières, etc., complètent la série des monuments de Strasbourg.

Strasbourg, ville très-intelligente et très-artiste, très-savante aussi, possède des facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, de théologie protestante, une école israélite des arts et métiers, une école supérieure de pharmacie, des sociétés des sciences, des arts, de médecine, d'horticulture, une association rhénane des beaux-arts, des musées d'art, d'antiquités et d'histoire naturelle, une bibliothèque qui contient 200 000 volumes et de précieux manuscrits, un conservatoire de musique, etc. Ses principaux établissements industriels sont la fonderie de canon, la manufacture de tabacs, des brasseries, des distilleries, des horlogeries, des tanneries, des imprimeries, parmi lesquelles on remarque la typographie de M. Silberman, diverses fabriques, etc., et son commerce porte principalement sur les vins, le blé, l'huile de colza, la garance, le chanvre, les draps, les toiles de coton, les toiles écrues, les faïences, la résine, les cuirs, les pâtés de foies gras, etc.

Strasbourg fut fondé, sous le règne d'Auguste, pour défendre les frontières des conquêtes romaines; prise par les barbares et ravagée par Attila, cette ville tomba au pouvoir des Francs au VIe siècle; après avoir été comprise dans l'Austrasie, elle se constitua en république jusqu'à la fin du XVIIe siècle; ce fut en 1681 que Louis XIV la réunit à la France, et en fit une des principales places fortes du royaume.

Haguenau (11 427 hab.), chef-lieu de canton et place de guerre, situé sur la Moder, a des moulins à blé, à tan et à huile, des savonneries, des tuileries, des faïenceries, des mégisseries. On remarque dans l'église *Saint-Georges* de belles sculptures et des vitraux modernes.

Wasselonne (4308 hab.), chef-lieu de canton, exploite de magnifiques carrières de pierres de taille, possède une source minérale froide, de nombreux établissements industriels, tels que fabriques de bas, filatures de laines, tissages de calicots, tanneries, brasseries, etc., et fait un important commerce de grains et de céréales.

Bischwiller (9911 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Moder, fait principalement le commerce du chanvre et de la garance, fabrique des draps, des chaussons, des gants, de l'huile, du savon, et a des foires importantes pour la vente des houblons.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Brumath* (5619 hab.), situé sur la Zorn, qui cultive le chanvre en grand, *Geispolsheim* (2288 hab.), situé sur l'Ergers, dont on remarque l'église, *Molsheim* (3560 hab.), situé sur la Bruche, qui produit des vins estimés, *Schiltigheim* (4265 hab.), avec tuileries, distilleries, vinaigreries, etc., et *Truchtersheim* (697 hab.), qui cultive la garance et le tabac.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bischheim* (3624 hab.); *Gambsheim* (2025 hab.); *Herrlisheim* (2151 hab.); *Illkirch* (4668 hab.); *Mutzig* (3668 hab.); *Souffelnheim* (3038 hab.); *La Wantzenau* (2459 hab.); *Weyersheim* (2181 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAVERNE.

SAVERNE (5489 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située à 38 kilomètres de Strasbourg, et sur la Zorn que traverse le pont-viaduc du chemin de fer. Cette ville est très-curieuse à visiter. On y a découvert de nombreuses substructions gallo-romaine, et d'intéressants débris de cette époque, actuellement placés dans un musée d'antiquités que l'on a installé dans l'ancienne chapelle de *Saint-Michel*. La ville a conservé des restes de ses fortifications. Son église principale est dominée par un clocher roman. A 10 kilomètres de Saverne se voient les vestiges d'un vaste camp romain, et dans ses environs de nombreuses et intéressantes ruines de châteaux-forts.

Les corroieries, les tanneries, les imprimeries, les scieries, les teintureries, les tuileries, les briqueteries, les fabriques de bonneterie, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Saverne, autrefois connue sous le nom de *Tabernæ*, fut longtemps un poste militaire.

Elle appartint successivement aux évêques de Metz, puis aux évêques de Strasbourg, et fut prise, en 1636, par Turenne, qui la démantela et en fit une ville française.

Marmoutier (2458 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierre. Son église très-ancienne, romane et gothique, et les ruines d'un couvent du XIIe siècle, sont classées parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bouxwiller* (3698 hab.), qui exploite une mine de lignite pyriteux, et fabrique de l'alun, du vitriol, des draps, du fer, etc., *Drulingen* (562 hab.), qui produit des grains et des fourrages, *Hochfelden* (2633 hab.), situé sur la Zorn, qui possède des moulins, des tuileries, des sècheries de garance, et exporte des fers et du cuivre, *La Petite-Pierre* (1107 hab.), située dans un défilé des Vosges, et *Saar-Union* (3498 hab.), situé sur la Sarre, qui possède des filatures de laine, des fabriques de futaines, de chapeaux de paille, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ingwiller* (2229 hab.); *Neuwiller* (1600 hab.); *Wingersheim* (1400 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SCHLESTADT.

SCHLESTADT (10 040 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur l'Ill, à 45 kilomètres de Strasbourg. On remarque dans cette ville, qui est une place de guerre de deuxième classe, deux édifices classés parmi les monuments historiques, l'église paroissiale de *Saint-Georges*, construite du XIIIe au XVIe siècle, et l'église *Sainte-Foy*, du XIIIe siècle, ornée d'une flèche pyramidale. On cite encore la tour de l'Horloge, qui faisait autrefois partie des fortifications de la ville, un vieux monastère qui sert d'annexe aux casernes, l'arsenal *Sainte-Barbe*, l'église gothique des *Récollets*, transformée en magasin militaire, etc.

Les moulins, les tanneries, les fabriques de toiles métalliques, de papiers peints, les tuileries, les scieries mécaniques, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, dont le commerce porte sur le tabac, les vins, le blé, etc.

Schlestadt, d'ancienne origine, fut ruiné par Attila. Cette ville se releva et s'entoura de murailles, au XIIIe siècle. En 1673, Louis XIV s'en empara, et la fit fortifier par Vauban, qui en a fait une place à peu près imprenable.

Obernai (5185 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ehn, produit des vins assez estimés, fabrique des calicots, des percales, du savon, de l'huile, etc., et fait un très-grand commerce de tissus de laine et de bestiaux. Cette petite localité a conservé quelques tours de ses anciennes fortifications.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Barr* (5307 hab.), petite ville industrielle, qui possède une source minérale, *Benfeld* (2757 hab.), situé sur l'Ill, qui produit des céréales, du tabac, du chanvre, *Erstein* (3899 hab.), situé sur l'Ill, avec moulins et tanneries, *Marckolsheim* (2517 hab.), situé sur le canal du Rhône-au-Rhin, où l'on voit un bel hôtel de ville, *Rosheim* (3948 hab.), où jaillissent des eaux minérales froides, et dont l'église romano-byzantine est classée parmi les monuments historiques, et *Villé* (1275 hab.), qui exploite des mines de fer.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Châtenois* (4062 hab.); *Andlau-au-Val* (2007 hab.); *Dambach* (3322 hab.); *Epfig* (3008 hab.); *Hilsenheim* (2235 hab.); *Hüttenheim* (2190 hab.); *Muttersholtz* (2240 hab.); *Scherwiller* (3009 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE WISSEMBOURG.

WISSEMBOURG (5570 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, place de guerre de troisième classe, est situé sur la Lauter, à 58 kilomètres de Strasbourg. Cette ville a été fortifiée en 1704, sous la direction du maréchal de Villars. Son église, qui date du XIIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

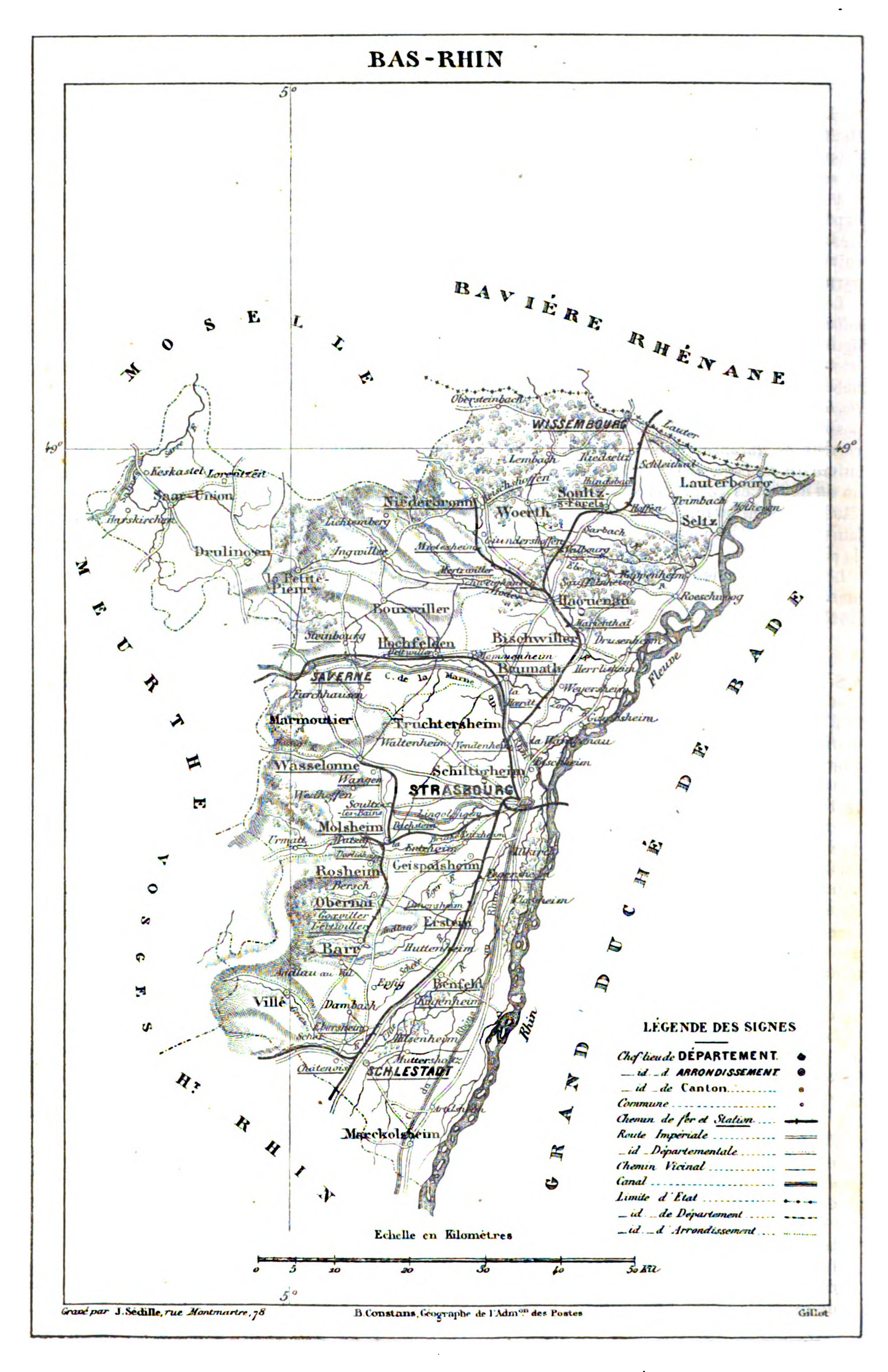
Les vignes du territoire de Wissembourg donnent de bons vins, et les moulins à blé, les tanneries, les tuileries, les fabriques de savons, d'allumettes chimiques, etc., forment les principaux établissements industriels de la ville.

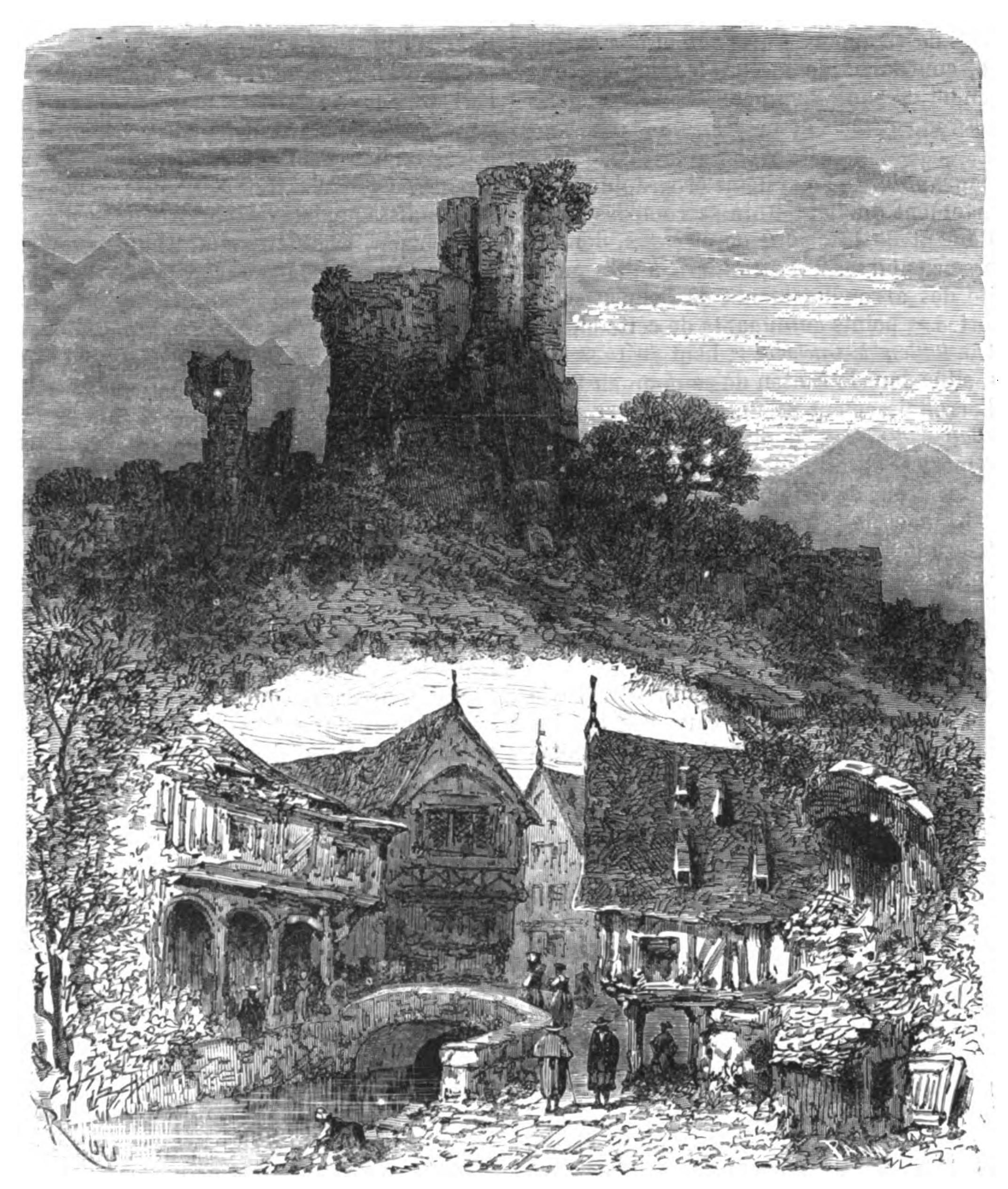
Wissembourg, autrefois *Sebusium*, devint ville libre impériale, et fut réunie définitivement à la France par le traité de Riswick.

Niederbronn (3391 hab.), chef-lieu de canton, situé au pied des Vosges, possède un établissement d'eaux minérales froides, chlorurées sodiques, très-fréquentées, et les forges et les hauts-fourneaux du Bas-Rhin. C'est un centre d'explorations charmantes.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Lauterbourg* (2025 hab.), sur la Lauter, qui fait le commerce des vins et des céréales, *Seltz* (1924 hab.), situé sur le Seltzbach, avec moulins, tuileries et fabrique d'orgues, *Soultz-sous-Forêts* (1667 hab.), qui exploite une mine de fer, et *Woerth-sur-Sauer* (1114 hab.), qui possède des moulins, des tanneries et des brasseries.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Reischshoffen* (2885 hab.); *Schleithal* (2167 hab.); *Hatten* (1780 hab.); etc.


BAS-RHIN
BAVIÈRE RHÉNANE
MOSELLE
MEURTHE
VOSGES
H.t RHIN
GRAND DUCHÉ DE BADE
WISSEMBOURG
Lauterbourg
Seltz
Soultz-s-Forêts
Woerth
Niederbronn
Haguenau
Bischwiller
Brumath
Bouxwiller
Hochfelden
SAVERNE
Marmoutier
Truchtersheim
Wasselonne
Schiltigheim
STRASBOURG
Molsheim
Geispolsheim
Rosheim
Obernai
Erstein
Barr
Benfeld
Villé
SCHLESTADT
Marckolsheim
Saar-Union
Drulingen
la Petite-Pierre
Rhin
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id _d ARRONDISSEMENT
_id _de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id _Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id _de Département
_id _d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre, 78
B. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Ruines du château de Landskron. — Une rue du vieux Colmar.

HAUT-RHIN.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Haut-Rhin, situé dans la région N.-E. de la France, tire son nom de sa position sur le haut cours de ce fleuve. C'est un département frontière, dont les limites sont : au N., le département du Bas-Rhin ; à l'E., le Grand-Duché de Bade ; au S., la Suisse et le département du Jura ; à l'O., ceux du Jura, de la Haute-Saône et des Vosges.

Le département du Haut-Rhin est un pays de plaines et de montagnes ; les plaines, très-belles et très-fertiles, s'étendent sur toute sa partie orientale qui confine à la rive gauche du Rhin, et elles s'arrêtent à la naissance des contre-forts de la chaîne des Vosges ; toute la partie occidentale du département est accidentée par ces pittoresques ramifications, entre lesquelles se creusent les admirables vallées de Sainte-Marie-aux-Mines, de Munster, de Ribeauvillé, de Soultzmatt, etc., habitées par

d'industrieuses populations; ces contre-forts, tapissés de vignobles, s'arcboutent à la chaîne mère, couronnée de forêts magnifiques, que dominent de hauts sommets arrondis, appelés *Ballons*, et couverts de neiges.

Orographie. — Le système orographique du département du Haut-Rhin se compose principalement de la chaîne des Vosges, dont le revers oriental forme sa frontière, à l'O., sur la limite des arrondissements de Colmar et de Belfort. Les points culminants de cette chaîne sont le *Ballon-de-Guebwiller*, haut de 1433 mètres, situé dans le canton de ce nom, au S.-O. de l'arrondissement de Colmar, le *Bærenkopf* ou *Ballon-d'Alsace*, dont la hauteur atteint 1400 mètres, et qui s'élève au point de jonction des trois départements des Vosges, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône, le *Hoheneck*, haut de 1366 mètres, qui se dresse à l'O. de l'arrondissement de Belfort, le *Gresson*, au N. du Ballon-d'Alsace, dont l'altitude est de 1300 mètres, le *Grand-Ventron*, haut de 964 mètres, etc.

La partie S.-O. du département est traversée par la ligne de partage des eaux des bassins du Rhône et du Rhin; elle rattache les montagnes des Vosges aux montagnes du Jura, mais ne projette que quelques ramifications sur l'arrondissement de Belfort.

Hydrographie. — Le département du Haut-Rhin appartient aux deux bassins du Rhin et du Rhône, mais il n'en comprend qu'une portion très-restreinte. Au bassin du Rhin se rattachent le *Rhin* et son principal affluent l'*Ill*; au bassin du Rhône se rapportent quelques cours d'eau peu importants.

Le *Rhin*, qui prend sa source à Reichenau, en Suisse, après avoir traversé le lac de Constance, séparé la Suisse du duché de Wurtemberg et du Grand-Duché de Bade, et le Grand-Duché de Bade de la France, commence en remontant vers le N., à former la frontière orientale du département du Haut-Rhin, à l'angle S.-E. de l'arrondissement d'Altkirch, élargit considérablement son lit et précipite tumultueusement son cours, gêné par de nombreuses îles, baigne Huningue, Kembs, Niffer, Petit-Landau, Hombourg, Ottmarsheim, Chalampé, Bantzenheim, longe l'arrondissement de Colmar, arrose Blodelsheim, Nambsheim, Geiswasser, passe à 3 kilomètres de Neuf-Brisach, à Biesheim, à Baltzenheim, va former la frontière E. du département du Bas-Rhin, entre en Allemagne, puis en Hollande, et se jette dans la mer du Nord, après un cours total de 1350 kilomètres, dont 198 appartiennent à la France et 66 kilomètres au département du Haut-Rhin.

L'*Ill*, qui prend sa source dans le canton de Ferrette, au S. de l'arrondissement de Mulhouse, près de la frontière suisse, traverse tout cet arrondissement en arrosant Werentzhausen, Hirsingen, Altkirch, Mulhouse, entre dans l'arrondissement de Colmar, baigne Ensisheim, Oberentzen, Oberhergheim, Andolsheim, Illhauseren, passe dans le département du Bas-Rhin, et tombe dans le Rhin à la Vantzenau, après un cours total de 205 kilomètres, dont 120 appartiennent au département du Haut-Rhin. Les principaux affluents de l'Ill qui se rapportent au département sont : 1° le *Thalbach*; 2° la *Largue* qui prend sa source près des sources de l'Ill, dans le canton de Ferrette, baigne Dannemarie, est suivi par le canal du Rhône-au-Rhin, et finit à Illfurth, dans l'arrondissement d'Altkirch, après un cours de 45 kilomètres, accru du *Soultzbach*; 3° la *Doller* qui prend sa source au pied du Bœrenkopf, baigne Seewen, Dolleren, Kirchberg, Niederbrück, Massevaux, Law, Mulhouse, et finit à Iltzbach, après un cours de 50 kilomètres, accru des torrents des lacs de Seewen et de Siern; 4° la *Thur* qui prend sa source dans les montagnes des Vosges, arrose Vildenstein, Kruth, Oderen, Felleringen, Wesserling, Saint-Amarin, Thann, Cernay, et se divise en deux bras, dont l'un finit en aval d'Einsisheim, et l'autre entre Andolsheim et Colmar, après un cours de 88 kilomètres; 5° la *Lauch* qui naît dans les montagnes de Wissort, arrose Lautenbourg, Guebwiller, Rouffach, Herrlisheim, Colmar, et se termine après un cours de 52 kilomètres, pendant lequel elle absorbe le *Logelbach*; 6° la *Fecht* qui, née dans les Vosges, baigne Munster, Turkheim et Ingersheim, et finit près de Guémar, après avoir reçu le *Kleinthal*, le *Krebsbach*, la *Weiss* et le *Strengbach*.

Le département du Haut-Rhin possède quelques lacs d'une superficie médiocre et un assez grand nombre d'étangs.

Climat. — Le climat du département du Haut-Rhin, comme celui du Bas-Rhin, est généralement tempéré, mais le voisinage des montagnes de la Forêt-Noire et des Vosges le rend extrêmement variable. Les hivers sont longs, et l'on peut dire qu'ils commencent en octobre pour ne finir qu'en avril; l'été est fécond en orages et la température y est parfois excessive. Les vents dominants sont celui du S.-O. qui est pluvieux, et celui du N.-E., très-froid et toujours très-sec.

Superficie. — Population. — La superficie

du département du Haut-Rhin est de 411 213 hectares, et sa population de 530 285 habitants, ce qui donne près de 122 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 226 514 âmes depuis le commencement du siècle, et de 14 483 depuis le dernier recensement de 1861; elle comprend environ 224 000 agriculteurs, 245 000 industriels et commerçants, 16 000 habitants exerçant des professions libérales, et 25 000 sans profession.

La population qui occupe la partie plane du département du Haut-Rhin, tend à perdre de jour en jour son originalité native, et les villes surtout ne se distinguent pas des autres villes du territoire français; les habitants s'y montrent intelligents, ingénieux, et ont un grand sens des affaires industrielles. C'est dans l'O. du département, au milieu des montagnes des Vosges, que les montagnards ont conservé quelque caractère particulier; leur flegme est devenu proverbial; ils ont le sentiment national porté à un degré extrême, tiennent encore à leurs anciens usages, sont fort économes, et ont gardé une rude franchise d'expressions qui les rend très-originaux. Les juifs sont nombreux dans ce département, et déploient, dans les campagnes surtout, ce génie du commerce de détail qui est particulier à leur race.

Le dialecte allemand est souvent employé sur la frontière orientale du département, et le patois lorrain est plus particulièrement en usage dans les montagnes des Vosges.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Haut-Rhin comprend 158 000 hectares de terres labourables, 58 000 de prairies naturelles, 12 000 de vignes, 26 000 de pâturages, landes, bruyères, pâtis, 153 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol y est divisé en 1 600 000 parcelles, possédées par 174 000 propriétaires.

Le département du Haut-Rhin forme un pays agricole qui progresse chaque année. Sans parler des nouvelles méthodes qui sont appliquées dans les exploitations rurales, et des nouveaux instruments aratoires qui sont employés avec succès, les communes s'occupent de la mise en valeur des terrains vagues, du défrichement des bois communaux, et par de nouveaux canaux d'irrigation, elles cherchent à utiliser les terres improductives.

Le département produit des céréales de toute espèce, et en quantité plus que suffisante pour les besoins de la consommation locale; leur valeur annuelle peut être estimée à 16 millions de francs. Les autres cultures, qui pour la plupart prospèrent sur tous les points du territoire, sont les pommes de terre dont la récolte est très-abondante, les divers légumes et parmi eux les choux, cultivés en grand, qui servent à la confection des choucroutes, le houblon, le chanvre planté sur une superficie de 1200 hectares, le lin, le tabac, les cerisiers, les pruniers, etc., dont les fruits servent à la fabrication du kirsch, les vignes qui rendent, année commune, 6000 hectolitres de vins rouges et 485 000 hectolitres de vins blancs, dont les meilleurs proviennent des vignobles de Guebwiller, de Ribeauvillé, de Colmar, de Kaysersberg, etc.; les forêts sont considérables et fournissent beaucoup de bois de construction, qui sont l'objet d'une exportation considérable. La valeur de ces cultures diverses dépasse 20 millions de francs, et celle des pâturages et prairies naturelles, qui sont très-belles sur les flancs des montagnes, atteint 10 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une partie importante du rendement des exploitations rurales. On compte dans le département environ 27 000 chevaux, principalement de race indigène, gros de tête, menus de jambes, mais de bonne espèce, 110 000 bêtes à corne, où domine la race indigène, 57 000 moutons seulement, car ainsi que dans le Bas-Rhin, la race ovine est peu nombreuse, 15 000 boucs, chèvres ou chevreaux, 41 000 porcs, 10 000 ruches d'abeilles, une grande quantité de poules, de canards, d'oies, de pigeons, etc. Le gibier de poil, principalement, tend à se raréfier dans le département. Les cours d'eau sont extrêmement poissonneux; on y pêche la lamproie, l'esturgeon, le saumon, le brochet, la truite, et la carpe du Rhin qui est extrêmement recherchée.

Le revenu brut des animaux domestiques peut s'élever, année ordinaire, à 33 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 55 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Haut-Rhin comprend des terrains primitifs dans sa région montagneuse, et des terrains tertiaires dans la plaine et sur les bords du Rhin. Ses richesses minérales sont considérables. Il possède des paillettes d'or dans les sables du Rhin, des mines d'argent dans les montagnes et principalement dans toute la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, du plomb, du cuivre, du zinc, du cobalt, de la galène argentifère à Saint-Hippolyte, dans l'arrondissement de Colmar, du fer sur beaucoup de points du territoire, mais aucune de ces mines n'est sérieusement exploitée; il faut encore citer quelques houillères à peu près abandon-

nées, des tourbières, des carrières de granit, de porphyre, de grès, de marbre et de cailloux roulés connus sous le nom de *diamants du Rhin*, de la chaux, des ardoises, du plâtre, de l'argile à potier, etc.

Les principales sources minérales du département du Haut-Rhin sont, dans l'arrondissement de Colmar, celles de Soultzbach qui sont froides, toniques et apéritives, et celles de Soultzmatt, qui sont chaudes et très-saturées d'acide carbonique, et dans l'arrondissement de Belfort, les sources froides de Wattviller, qui sont ferrugineuses, carbonatées, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département du Haut-Rhin est plus manufacturier qu'agricole; sa principale industrie métallurgique porte sur la fabrication du fer; on y compte de nombreux hauts-fourneaux et des forges à Morvillars, à Lucelle, à Belfort, à Oberbruck, etc., qui produisent environ 32 000 quintaux métriques de fonte et 18 000 quintaux métriques de fer. Les tourbières du département ne fournissent guère que 3000 quintaux métriques de combustible. Les principaux établissements industriels du Haut-Rhin sont des ateliers pour la construction des machines, des fabriques de toiles de coton, d'étoffes de laine, d'impressions sur étoffes, des bonneteries, des rubanneries, des verreries, des papeteries, des poteries, des brasseries, des distilleries d'eaux-de-vie, etc.

Les éléments de son commerce lui sont fournis par les vins, les eaux-de-vie, le kirsch, le chanvre, le lin, les bois de construction, les cuirs, les draps, les rubans, c'est-à-dire par toutes les productions du sol et tous les produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Haut-Rhin est desservi par 7 routes impériales longues de 348 kilomètres, 16 routes départementales d'une longueur de 411 kilomètres, et 1553 chemins vicinaux d'un développement total de 3195 kilomètres. Ses canaux et ses rivières sont navigables sur un parcours de 200 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont: 1° le *Canal-du-Rhône-au-Rhin*, qui prend les eaux de la Saône dans la Côte-d'Or, traverse les départements du Jura et du Doubs, passe à Mulhouse, entre dans le département du Bas-Rhin, et y finit sur l'Ill, près de Strasbourg, après un développement total de 321 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 155 écluses; 2° le *Canal-de-la-Thur* qui rejoint la Lauch; 3° le *Canal-de-la-Fecht* qui dérive les eaux de la Lauch; 4° le *Canal-de-Neuf-Brisach* qui est dérivé de l'Ill; 5° le *Canal-de-Steinbœchlein*.

Le département du Haut-Rhin est desservi: 1° par le chemin de fer de *Paris à Mulhouse*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, avec stations à Bas-Evette, Belfort, Chevremont, Montreux-Vieux, Dannemarie, Altkirch, Illfurth et Zillisheim; 2° par l'embranchement de *Mulhouse à Strasbourg*, avec stations à Dornach, Lutterbach, Vittelsheim, Bollwiller, Merxheim, Rouffach, Herrlisheim, Eguisheim, Colmar, Bennwihr, Ostheim, Ribeauvillé et Saint-Hippolyte; 3° par l'embranchement de *Mulhouse à Bâle*, avec stations à Rixheim, Habsheim, Sierentz, Bartenheim et Saint-Louis; 4° par l'embranchement de *Mulhouse à Wesserling*, avec stations à Dornach, Lutterbach, Cernay, Thann, Bitschwiller, Willer et Saint-Amarin; 5° par le sous-embranchement de *Schlestadt à Sainte-Marie-les-Mines*, avec stations à Lièpvre et Sainte-Croix. Il est également desservi, dans l'angle S.-O., par l'embranchement de *Dijon à Belfort*, qui appartient au réseau de Lyo.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 205 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire occupé par le département du Haut-Rhin était habité par plusieurs peuplades celtiques, *Séquaniens*, *Rauraques*, *Triboques*, etc. Ces peuplades opposèrent une longue résistance à l'envahissement, et il fallut de sanglants combats pour les réduire; aussi des forts s'élevèrent-ils sur les bords du Rhin pour contenir ces tribus à peine soumises; cependant, avec leur habileté politique, les Romains, défrichant les forêts de la province, traçant des routes, créant des villes, rendirent cette contrée très-prospère pendant un laps de deux siècles; elle fut alors comprise dans cette province nommée *Maxima Sequanorum*, dont Besançon formait la métropole.

Ce fut sous le règne de Constantin, que saint Materne apporta dans la Haute-Alsace les premiers éléments du christianisme; mais alors la puissance des empereurs commença à décliner, le grand empire romain se désorganisa peu à peu, et vers le IVe siècle, pendant le règne du faible Honorius, son lieutenant Stilicon ayant été obligé de retirer ses troupes, les barbares du Nord se précipitèrent sur cette contrée trans-rhénane qu'ils convoitaient depuis longtemps. Ce furent d'abord les Alains et les Vandales, puis les Allemands, et enfin la terrible invasion d'Attila et des Huns, en 451. En 496, après la victoire de Tolbiac, la domi-

nation franque s'établit sur la rive gauche du Rhin.

Après la mort de Clovis, les deux Alsaces, réunies en duché, furent comprises dans le royaume d'Austrasie jusqu'à la mort de Childebert, en 843; à cette époque, le traité de Verdun détacha ce duché de la monarchie franque et le joignit au royaume de Lorraine, échu à Lothaire, fils aîné de Louis-le-Débonnaire, mais vingt-six ans plus tard, il se trouva rattaché à l'empire d'Allemagne.

Cette province fut alors administrée par des ducs de Souabe et d'Alsace qui dépendaient de l'empereur; ils appartenaient aux premières familles d'Allemagne, et le dernier de ces ducs fut ce jeune Conradin, décapité à Naples, qui disputa à Charles d'Anjou la conquête de la Sicile. L'Alsace releva alors plus directement de l'empire; en 1268, elle fut divisée en deux landgraviats, et le landgraviat supérieur comprit la Haute-Alsace, qui forme le département actuel du Haut Rhin.

Jusqu'au XVe siècle, cette province fut exposée à des troubles de toutes sortes; les invasions des Normands et des Anglais, la rivalité des maisons de France et de Bourgogne, les prétentions des évêques, la lutte des paysans contre la noblesse, connue sous le nom de *guerre des Rustauds*, ne lui laissèrent aucun repos. Luther et Calvin apparurent alors, puis les anabaptistes, et, en 1548, une église réformée fut fondée à Strasbourg.

Cependant, la Haute-Alsace avait passé par succession dans la maison des Hapsbourg, puis dans la maison d'Autriche; en 1648, le traité de Munster céda à la France tous les droits de l'empereur sur les deux landgraviats, sous réserve des franchises concédées aux villes impériales; Louis XIV occupa violemment ces villes sans se préoccuper de cette clause du traité; de là des révoltes que Turenne et Condé durent comprimer; le roi prit Strasbourg en 1681, et le traité de Riswick, en 1697, lui assura la rive gauche du Rhin. Au premier appel de la Révolution, toute l'Alsace se leva avec enthousiasme, et ses enfants se battirent héroïquement aux frontières.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la division de la France par départements, le Haut-Rhin fut formé de la Haute-Alsace et de la petite république de Mulhausen.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables nés dans le département du Haut-Rhin, on peut citer : le pape LÉON IX; le graveur MARTIN DE COLMAR; le conventionnel REWBEL; les maréchaux LEFEBVRE et MOLITOR; les généraux RAPP, BRAYER, BEYSSER, etc.; le fabuliste allemand PFEFFEL; l'astronome LAMBERT; etc.; et parmi les contemporains : l'amiral BRUAT; le peintre HEIM; le compositeur REBER; le député Émile DOLLFUS; l'économiste JEAN DOLLFUS; le publiciste CHARLES DOLLFUS; l'industriel KOECHLIN; etc.

Divisions administratives. — Le département du Haut-Rhin comprend *trois arrondissements* qui se sudivisent ainsi :

Arrond. de Colmar......	15 cant.	140 comm.
— de Belfort.......	9 —	191 —
— de Mulhouse....	8 —	159 —
	30 cant.	490 comm.

Dans l'ordre militaire, le département du Haut-Rhin forme la 2e subdivision de la 6e division militaire dont le siége est à Strasbourg.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le département du Bas-Rhin le diocèse de Strasbourg, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Besançon; ce diocèse comprend 29 cures, 341 succursales, 110 vicariats rétribués par l'État, et un petit séminaire à la Chapelle. Les protestants y possèdent 52 temples et les juifs, 25 synagogues.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Colmar par les trois tribunaux de première instance et les trois tribunaux de commerce qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Strasbourg, et possède un lycée à Colmar, cinq colléges communaux à Mulhouse, Belfort, Altkirch, Rouffach et Thann, une école professionnelle à Mulhouse, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Colmar, et 824 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans ce département, et les neuf-dixièmes des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Haut-Rhin :

ARRONDISSEMENT DE COLMAR.

COLMAR (23699 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur les bords de la Lauch, à 458 kilomètres de Paris. La plaine où s'élève la ville est immense, fertile, magnifique avec son horizon que bornent au S. à l'O. et à l'E. les cimes imposantes du Jura, des Vosges et des montagnes de la Forêt-Noire. Colmar est une ville intéressante à visiter; on doit signaler à l'attention des voyageurs sa cathédrale, édifice gothique dont le portail est

peuplé de figures très-curieuses, et un ancien couvent des *Ursulines* du XIIIe siècle, nouvellement restauré; ces deux édifices sont rangés dans la catégorie des monuments historiques; sur les places de la ville s'élèvent les statues du général Rapp et du poëte allemand Pfeffel. On peut encore citer le couvent des *Dominicains* aujourd'hui transformé en halle au blé, l'église du lycée, l'ancienne maison de ville, de vastes quartiers de cavalerie, et quelques hôtels particuliers qui datent du XVIe siècle.

Colmar est une ville manufacturière dont les principaux établissements industriels sont des filatures de coton, des ateliers de constructions, des fabriques de noir animal, de tissus métalliques, de ouates, de toiles peintes, des brasseries, des féculeries, des tanneries, des savonneries, etc. Son commerce porte principalement sur les céréales, les fers, les vins, les denrées coloniales, etc.

L'origine de Colmar doit être très-ancienne; il est probable que cette ville fut élevée sur l'emplacement d'une forteresse bâtie par les Romains et détruite par les barbares. Son agrandissement ne date que de la réunion de l'Alsace à l'empire d'Allemagne, et elle devint alors l'une des plus importantes villes impériales; prise par les Suédois au XVIIe siècle, puis par Louis XIV qui la fit démanteler en 1673, elle fut, jusqu'à la Révolution, le siége du conseil supérieur de l'Alsace.

Guebwiller (2218 hab.), chef-lieu de canton, ville très-industrielle, produit des vins blancs estimés, et possède des ateliers de construction, des fabriques pour le tissage du coton, des rubanneries, des fabriques de draps. On y remarque une ancienne collégiale du XVIIe siècle, une vieille église de *Dominicains* du XIVe siècle, un hôtel de ville gothique, et l'église paroissiale de *Saint-Léger*, érigée, au XIIe siècle, dans le style ogival, qui est classée parmi les monuments historiques.

Sainte-Marie-aux-Mines (12 425 hab.), chef-lieu de canton, située sur la Liepvrotte, dans une des plus charmantes vallées de l'Alsace, exploite diverses mines; c'est un centre manufacturier qui emploie 17 000 ouvriers à la fabrication des tissus, et qui possède des teintureries, des blanchisseries, des filatures de coton, des fabriques de toiles peintes, etc.

Ribeauvillé (7146 hab.), chef-lieu de canton, possède 374 hectares de vignes qui produisent un vin blanc très-estimé. On y remarque d'anciennes constructions, les ruines de *Notre-Dame-de-Tusenbach* et du château de *Saint-Ulrich*, et celles du château du *Rappolstein*, dominées par une haute tour.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Soultz* (4635 hab.), qui a des fabriques de rubans, des fonderies, des huileries, des teintureries, *Andolsheim* (1016 hab.), situé sur l'Ill, où l'on extrait de la tourbe, *Ensisheim* (3847 hab.), avec brasseries, filatures de coton et fabriques de damas, *Kaysersberg* (3173 hab.), situé sur la Weiss, où l'on admire les restes d'un château construit par Barberousse, et une église du XVe siècle, qui renferme de grandes richesses archéologiques, *Munster* (4762 hab.), qui s'occupe principalement des impressions sur étoffes, *Neuf-Brisach* (1981 hab.), place de guerre de première classe, situé à 3 kilomètres du Rhin, dont la forteresse a été élevée par Vauban à la fin du XVIIe siècle, la *Poutroye* (2592 hab.), qui fait principalemant le commerce de kirsch, *Rouffach* (3547 hab.), situé sur la Lauch, dont l'église paroissiale du XIIIe siècle est classée parmi les monuments historiques, et *Wintzenheim* (4086 hab.), que dominent les admirables ruines du château des Hoh-Landsberg.

Les principales communes de l'arrondissement, sont : *La Baroche* (2057 hab.); *Bergheim* (3089 hab.); *Buhl* (2319 hab.); *Fréland* (2062 hab.); *Ingersheim* (2498 hab.); *Liepvre* (2612 hab.); *Orbey* (5431 hab.); *Réguisheim* (2048 hab.); *Sainte-Croix-aux-Mines* (3810 hab.); *Saint-Hippolyte* (2291 hab); *Soultzmatt* (2698 hab.); *Turkheim* (2929 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BELFORT.

BELFORT (8400 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est une place de guerre de première classe, située à 69 kilomètres de Colmar, et qui couvre la frontière près de Bâle. Cette ville se compose d'une enceinte bastionnée et d'une citadelle construite par Vauban, qui la domine; cette enceinte est percée des deux portes de France et de Brisach qui établissent une communication entre la ville proprement dite et les deux faubourgs importants qui lui confinent à l'O. et au N. Le principal édifice de Belfort est son église *Saint-Christophe*, érigée au XVIIIe siècle, et l'hôpital militaire.

Les principaux établissements industriels de cette localité sont des forges, des tréfileries, des usines à fer-blanc et à bougies, des chapelleries, des tanneries, etc. Son commerce porte surtout sur les céréales, les vins du pays, le kirsch, etc.

Belfort fut autrefois une seigneurie qui dépendait du comté de Montbéliard, et le siége d'une prévôté. Cette ville appartint jusqu'à la Révolution aux héritiers de Mazarin, auquel Louis XIV l'avait attribuée. C'est en 1688 que Vauban y fit exécuter les travaux militaires qui en font une des places les plus fortes de France,

avantageusement située pour couvrir le passage entre le Jura et les Vosges.

Thann (8154 hab.), chef-lieu de canton, possède des vignobles renommés qui produisent d'excellents vins blancs, et forme une petite ville assez industrielle. On y remarque des restes de fortification, les ruines du château-fort d'*Engelburg*, et une admirable église du xv[e] siècle, dominée par une haute flèche, et qui est classée parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Cernay* (4208 hab.), situé sur la Thur, qui a des ateliers de tissage mécanique, des fabriques d'indiennes, etc., *Dannemarie* (1146 hab.), qui exploite des tourbières, *Delle* (1219 hab.), où l'on remarque les ruines d'un château-fort, *Fontaine* (312 hab.), *Giromagny* (2893 hab.), situé sur la Savoureuse, qui possède des mines de cuivre, de plomb, d'argent, de zinc, d'arsenic, etc., *Massevaux* (3570 hab.), petite ville industrielle qui a des ateliers pour la construction des machines, des tanneries, des tissus mécaniques, etc., et *Saint-Amarin* (2314 hab.), situé sur la Thur, où l'on voit des restes de vieux châteaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beaucourt* (3545 hab.); *Bitschwiller* (2830 hab.); *Grandvillars* (2026 hab.); *Le Puix* (2013 hab.); *Willer* (2553 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MULHOUSE.

MULHOUSE (58 773 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisée en deux cantons, est située sur l'Ill et sur le canal du Rhône-au-Rhin, à 41 kilomètres de Colmar. Cette ville a véritablement grand air dans la vaste plaine où elle est bâtie, entre les Vosges à l'O. et le magnifique Rhin à l'E., et que fertilisent de nombreux bras de l'Ill; sa promenade la plus agréable est formée par les quais du grand bassin du canal, et sa principale place est celle de la Bourse dont trois côtés sont bordés de maisons à arcades, et autour de laquelle rayonnent plusieurs rues; cet ensemble forme le nouveau quartier de Mulhouse et porte le nom significatif de *petit Paris*. Les monuments de cette ville ont peu de valeur architecturale; parmi les anciens édifices, on ne peut citer que l'hôtel de ville, construit au xvi[e] siècle sur un des côtés de la place de la Réunion, et récemment restauré; parmi les nouveaux monuments, on remarque une vaste église gothique élevée dans le style gothique du xiii[e] siècle, un temple protestant orné de vitraux de M. Maréchal, la synagogue dont le style est oriental, la gare, et deux vastes et utiles cités ouvrières, dont l'une est la première qui ait été fondée en France.

Mulhouse est une ville intelligente que l'industrie n'absorbe pas toute entière; elle possède une école préparatoire pour l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, des écoles professionnelles, une académie de peinture, un musée industriel, des sociétés d'horticulture, industrielles, etc. C'est un centre manufacturier des plus importants, qui compte, parmi ses principaux établissements industriels, des filatures de coton, des tissages mécaniques, des ateliers pour impressions sur étoffes, des filatures de laine, des fabriques de draps, des ateliers de construction, des amidonneries, des féculeries, des fabriques de produits chimiques, etc., et qui occupe environ 17 000 ouvriers. Son commerce porte principalement sur les céréales, les vins, les eaux-de-vie, les articles de quincaillerie et d'épicerie, etc.

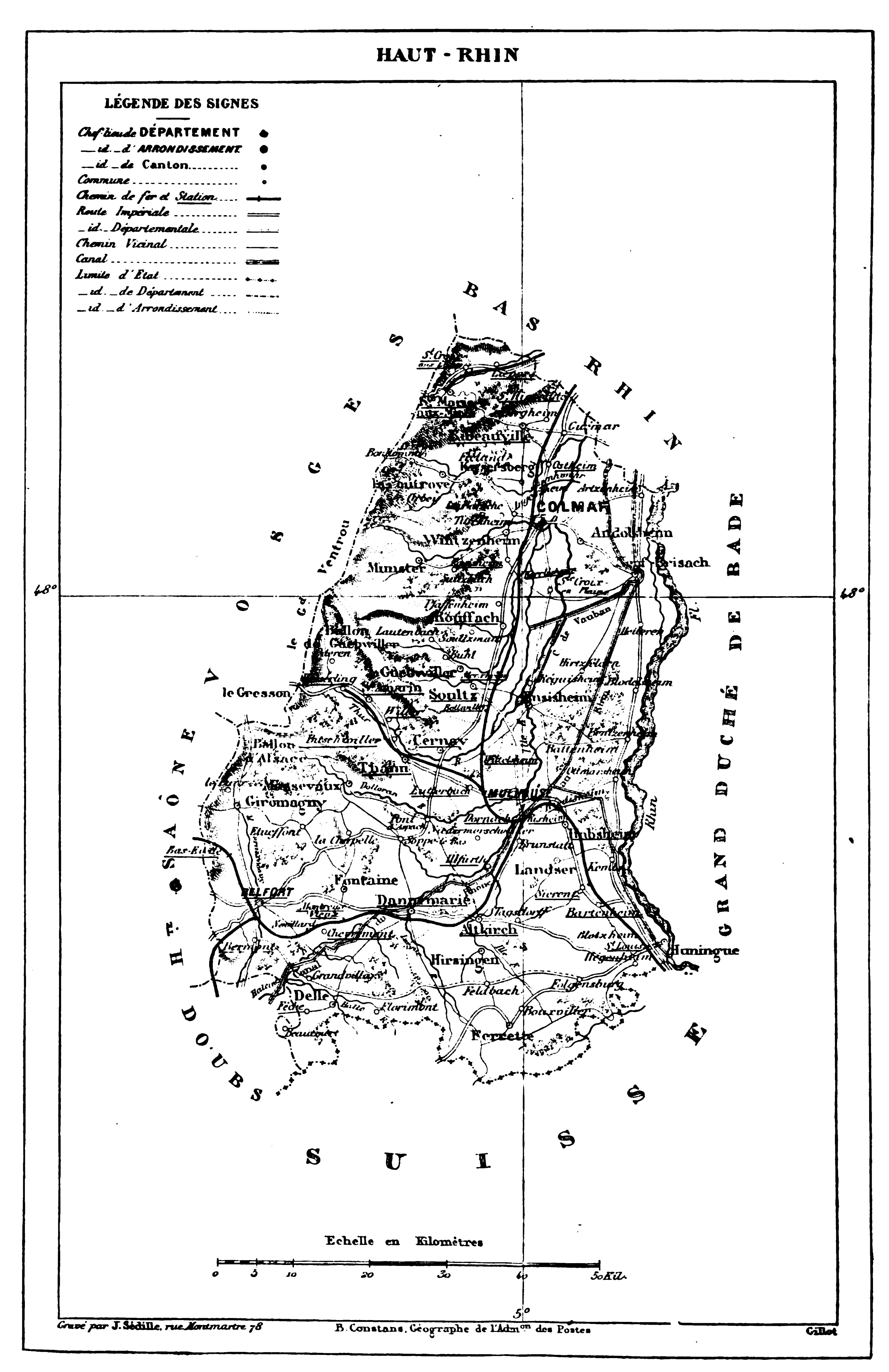
L'origine de Mulhouse ne prend de certitude historique qu'au commencement du viii[e] siècle; la possession en fut disputée par les évêques de Strasbourg et les ducs d'Alsace; cette ville, longtemps troublée par les rivalités des nobles et des bourgeois, refusa de se rendre aux sommations de Charles-le-Téméraire, s'allia avec les cantons suisses en 1515, et forma jusqu'à la Révolution une petite république très-prospère qui sut rester neutre pendant les luttes des royaumes voisins. Sa réunion à la France ne date que de de l'an vi de la République.

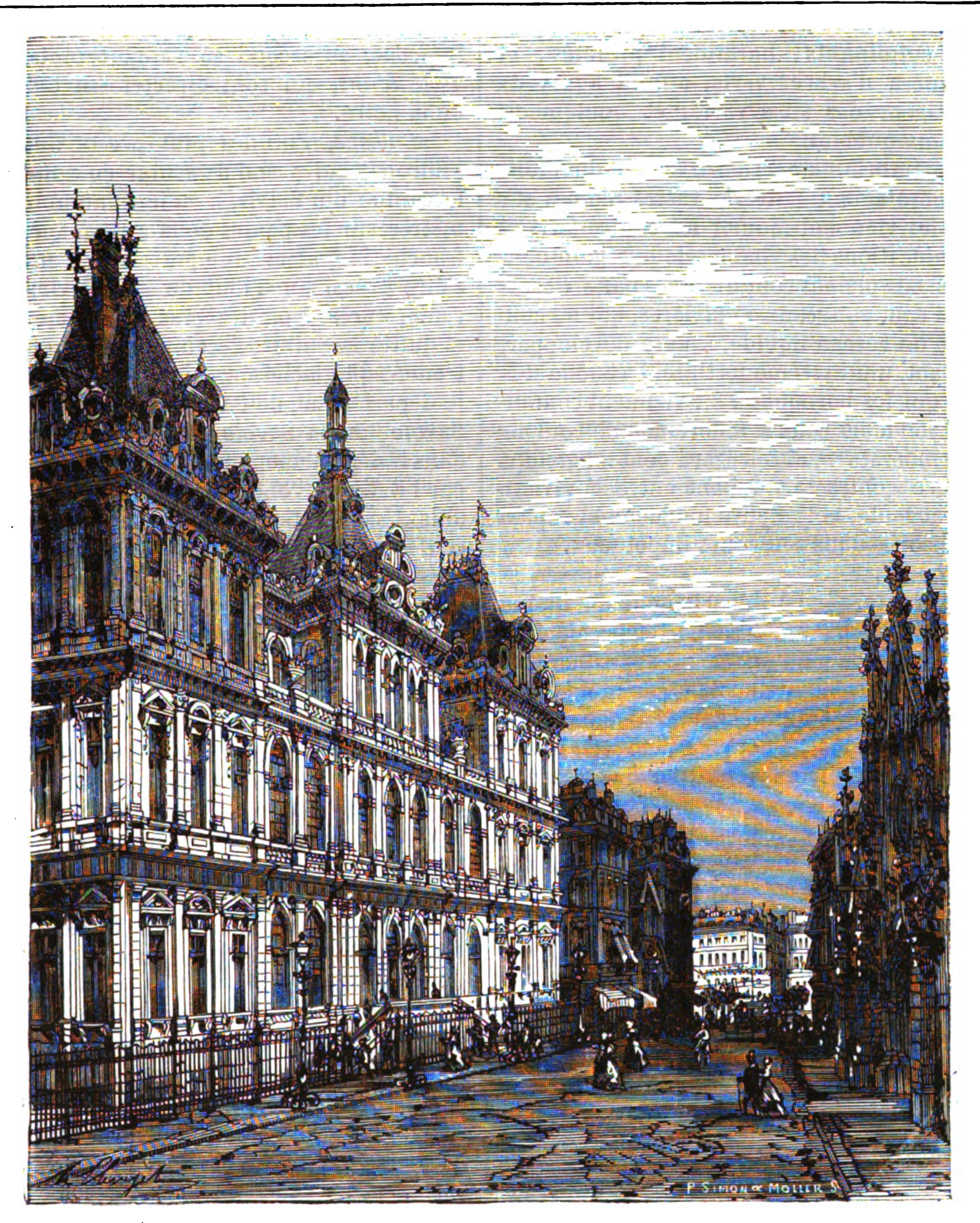
Altkirch (3193 hab.), chef-lieu de canton situé sur l'Ill, exploite des carrières de pierres dures, possède des fabriques de chaux hydraulique et fait le commeree des céréales, des planches, de la quincaillerie, etc. C'était autrefois le chef-lieu de l'arrondissement. On y remarque une église moderne, de style roman, érigée sur l'emplacement de l'ancien château des ducs d'Autriche.

Huningue (1844 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Rhin et sur le canal du Rhône-au-Rhin, fait le commerce des bois de construction. Cette localité, longtemps ville de guerre, fut démantelée sur les instances des habitants de Bâle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Ferrette* (664 hab.), où l'on voit les restes d'un château-fort, *Habsheim* (2073 hab.), qui a fait un commerce très-important de bétail, et possède des fours à chaux et à plâtre, *Hirsingen* (1353 hab.), et *Landser* (554 hab.), dont l'église est fort remarquable.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Blotzheim* (2461 hab.); *Brunstatt* (2382 hab.); *Dornach* (3981 hab.); *Hégenheim* (2132 hab.); *Niedermorschwiller* (2197 hab.); *Riedisheim* (2062 hab.); *Rixheim* (3266 hab.); *Bartenheim* (1956 hab.); etc.


HAUT - RHIN
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
BAS RHIN
VOSGES
HT. SAÔNE
DOUBS
SUISSE
GRAND DUCHÉ DE BADE
COLMAR
Andolsheim
Neuf-Brisach
Munster
Rouffach
Soultz
Cernay
Thann
Giromagny
Fontaine
BELFORT
Dannemarie
Altkirch
Hirsingen
Landser
Habsheim
Huningue
Delle
Ferrette
le Gresson
Ballon d'Alsace
Ensisheim
48°
5°
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Le palais de la Bourse, à Lyon.

RHÔNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Rhône, situé dans la région E. de la France, doit son nom au grand fleuve qui l'arrose et forme en partie sa frontière orientale. Ses limites sont : au N., le département de Saône-et-Loire; à l'E., les départements de l'Ain et de l'Isère; au S. et au S.-O., le département de la Loire.

Le département du Rhône présente au regard deux aspects très-différents. Sa région occidentale est accidentée par une chaîne de montagnes appartenant à la grande ligne de faîte qui détermine l'écoulement des eaux en Europe; de cette chaîne dérive une succession de collines qui se dessinent, au N., à travers l'arrondissement de Villefranche, en séparant le haut et le bas Beaujolais; toute cette partie du département est sillonnée de vallées pittoresques et fertiles que baignent les eaux capricieuses du Sornin, de la Brevenne, de l'Azergues, et ses

montagnes, dominées çà et là par quelques points culminants, hardiment projetés, et couronnées d'arbres verts, offrent aux yeux du voyageur des sites variés et quelquefois très-remarquables.

La partie orientale du département du Rhône est généralement faite de vastes plaines sur lesquelles viennent mourir les contre-forts et les ramifications des chaînes de la région occidentale. Ces plaines sont arrosées par six cents cours d'eau, ruisseaux ou rivières, qui les couvrent d'un réseau liquide, sans y développer, cependant, une extrême fertilité. La Saône et le Rhône qui les bornent à l'E., viennent confondre à Lyon leurs eaux si différentes de couleur et de température, et le regard peut longtemps suivre ce contraste frappant entre la rivière calme et lente, et le fleuve fougueux et rapide qui l'absorbe dans son cours impétueux.

Orographie. — Le département du Rhône est traversé dans toute sa partie occidentale par une suite de montagnes qui appartiennent aux Cévennes septentrionales; ces montagnes forment le groupe granitique et métamorphique, désigné sous le nom de *Monts-du-Lyonnais;* leur hauteur moyenne ne dépasse pas 600 mètres, mais elles s'élèvent assez rapidement en gagnant la partie méridionale de l'arrondissement de Villefranche, où culminent la *Montagne-de-Tarare*, située au S.-O. de Tarare, haute de 1150 mètres, et la *Montagne-de-Boucivre*, dont l'altitude est de 1103 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Dans la portion septentrionale du département, on remarque un groupe porphyroïde, qui a reçu le nom de *Monts-du-Beaujolais;* il occupe une certaine partie de l'arrondissement de Villefranche, dont il marque assez vivement le relief. Au S.-O. de Monsols se dresse le *Signal-de-Saint-Rigaud*, élevé de 1012 mètres, et vers le centre de l'arrondissement apparaissent le *Mont-Chênelette*, haut de 819 mètres, et près de Beaujeu, le *Mont-Sombe* et le *Mont-Brouilly*, dont l'altitude ne dépasse pas 540 mètres.

Vers le centre de l'arrondissement de Lyon, se dessinent les *Montagnes-de-l'Izeron*, qui séparent la vallée de la Brévenne des autres vallées qui se dirigent vers le Rhône, et dont la hauteur moyenne est de 780 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Hydrographie.—Le département du Rhône est situé tout entier dans le bassin du Rhône, sauf une petite partie N.-O. de son territoire, qui se rattache au bassin de la Loire. Au premier bassin appartiennent le *Rhône* et ses divers affluents, dont le plus considérable est la *Saône;* au second se rapportent le *Sornin* et le *Rhins*, qui sont directement tributaires de la Loire.

Le *Rhône*, l'un des plus beaux fleuves de l'Europe, qui prend sa source en Suisse, dans le canton du Valais, à une hauteur de 1800 mètres, sur les pentes de la Furka, après avoir franchi le glacier qui porte son nom, après s'être grossi du tribut de quatre-vingts torrents, après avoir traversé le lac de Genève et quitté la Suisse, accru par les eaux de cent trente-sept glaciers, pénètre en France, sépare le département de l'Ain de ceux de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère, et entre dans le département auquel il a donné son nom par l'E. de l'arrondissement de Lyon; là, modifiant sa direction générale de l'E. à l'O. pour couler franchement vers le S., il commence à former, près d'Irigny, la frontière du département du Rhône qu'il sépare de celui de l'Isère, en baignant Grigny, Givors, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Cyr-sur-Rhône, Ampuis, Tupin et Semons, Condrieu, puis il quitte le département du Rhône par l'angle S. de l'arrondissement de Lyon, sépare le département de la Loire de celui de l'Isère, le département de l'Ardèche de celui de la Drôme, le département du Gard de celui de Vaucluse, et va, à travers le département des Bouches-du-Rhône, se jeter dans la Méditerranée par plusieurs embouchures, après un cours total de 812 kilomètres, dont 52 kilomètres appartiennent au département du Rhône.

La *Saône*, premier et principal affluent du Rhône dans le département, prend sa source dans le département des Vosges, vers le S. de l'arrondissement d'Épinal, coule au S. en traversant successivement les départements de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, sépare ce dernier département de celui de l'Ain, touche le département du Rhône par l'E. de l'arrondissement de Villefranche, le sépare de celui de l'Ain en passant près de Taponas, de Belleville, de Villefranche, d'Anse, d'Ambérieux, forme la limite de l'arrondissement de Lyon jusqu'à Neuville, entre définitivement dans cet arrondissement en baignant Albigny, Fleurieu, Couzon, Rochetaillée, Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, pénètre dans Lyon entre le faubourg de Vaise et la Croix-Rousse, et va se jeter dans le Rhône, au pont Perrache, après un cours total de 455 kilomètres, dont 60 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents de la Saône qui se rapportent au département du Rhône sont : 1° la *Grosne* qui prend sa source dans le canton de Beaujeu, vers le N. de l'arrondissement de Vil-

lefranche, entre dans le département de Saône-et-Loire, et finit à Marnay, après un cours de 90 kilomètres, accru de la *Grosne-Occidentale*, qui vient de Monsols; 2° l'*Ardière* qui naît dans le canton de Beaujeu, arrose Beaujeu, Saint-Jean d'Ardières, et finit près de Belleville, après un cours de 30 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Morille;* 3° la *Vauxonne* qui prend sa source dans les montagnes de Saint-Cyr-le-Châtoux, au centre de l'arrondissement de Villefranche, et baigne Saint-Georges-de-Reneins; 4° le *Niserand* qui naît dans les mêmes montagnes, et arrose Rivolet et Oully; 5° le *Morgon* qui prend sa source dans les collines du vallon de l'Azergues et baigne Villefranche; 6° l'*Azergues* qui prend sa source vers le N.-O. de l'arrondissement de Villefranche, descend au S en baignant Lamure, Chamelet, Chessy, Chatillon, sépare l'arrondissement de Villefranche de celui de Lyon, remonte vers le N.-E., en arrosant Chazay, Anse, et finit après un cours de 66 kilomètres, pendant lequel il reçoit la *Brevenne*, qui arrose Sainte-Foix-l'Argentière et finit à Arbresle, après avoir absorbé elle-même la *Tardine* qui baigne Joux, Pontcharra, et se grossit du *Thoranchin.*

Les autres principaux affluents du Rhône sont : 1° l'*Izeron* qui prend sa source au village de ce nom, vers le centre de l'arrondissement de Lyon, et finit près d'Oullins, après un cours de 27 kilomètres, accru du ruisseau de la *Charbonnière;* 2° le *Garon* qui naît vers le centre du même arrondissement et finit près de Givors, après un cours de 32 kilomètres, accru du *Mornantey;* 3° le *Gier* qui prend sa source au pied du Mont-Pila, dans le département de la Loire, pénètre dans le département du Rhône, par le S.-O. de l'arrondissement de Lyon, baigne Saint-Romain, et finit à Givors, après un cours de 45 kilomètres.

Le *Sornin*, qui prend sa source dans le canton de Monsols, au N.-O. de l'arrondissement de Villefranche, passe dans le département de Saône-et-Loire, puis dans celui de la Loire, où il se jette dans la Loire, après un cours de 54 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département.

Le *Rhins*, qui prend sa source au pied des Monts-du-Lyonnais, dans le canton de Lamure, vers le centre de l'arrondissement de Villefranche, baigne Cublize, passe près d'Amplepuis, reçoit le *Boucon*, entre dans le département de la Loire, et y finit dans la Loire, après un cours de 56 kilomètres.

Il n'existe ni lac, ni étang considérable dans le département du Rhône; mais on y trouve plusieurs marais, dont les principaux, situés au N. de Lyon, sont compris en partie dans ce département et en partie dans celui de l'Isère.

Climat. — Le climat du département du Rhône est très-tempéré; le maximum et le minimum de sa température ne dépassent pas 8 dégrés au-dessous de zéro, en hiver, ni 20 degrés au-dessus de zéro, en été. Mais si le climat est doux, la température est sujette à de brusques et fréquentes variations, et souvent dans l'espace d'une seule journée; les brouillards sont parfois très-épais au-dessus du Rhône et de la Saône, et la pluie tombe fréquemment sur cette partie du territoire. Les vents dominants sont les vents qui soufflent du S.-O., de l'O., et du S. L'assainissement de certains marais et de landes marécageuses doit bientôt détruire toutes les causes d'insalubrité qui vicient la portion du département située au N. de Lyon.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Rhône comprend 285 000 hectares, et sa population est de 678 648 habitants; ce qui donne environ 225 habitants par kilomètre carré. C'est donc à la fois un des départements les plus petits et les plus peuplés de la France; après le département de la Seine, il occupe la superficie la plus restreinte, et il tient le sixième rang pour sa population relative.

La population du Rhône s'est accrue de 339 258 habitants depuis le commencement du siècle, et elle s'est augmentée de 16 155 habitants depuis le dernier recensement de 1861. Elle peut se décomposer ainsi : 170 000 agriculteurs, 400 000 industriels ou commerçants, 30 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 40 000 sans profession.

Les habitants du département du Rhône ne présentent pas, à vrai dire, de caractère particulier, et ils paraissent d'autant plus effacés, que les types des départements voisins, le type bourguignon, le type dauphinois, le type montagnard de l'Ardèche, sont accusés plus franchement.

Il convient de distinguer, cependant, deux variétés parmi les populations du Rhône, et certaines différences essentielles doivent être observées entre l'habitant du Lyonnais et l'habitant du Beaujolais.

L'habitant du Lyonnais est sans contredit le moins original du département, et sa personnalité s'est complétement effacée dans cette assimilation qu'il s'est faite des qualités des divers peuples que les hasards des guerres ou du commerce ont mis en contact avec lui. Il participe à la fois de la froideur calculatrice du

Nord et du génie passionné qui caractérise les populations du Midi. La sobriété, l'activité, l'endurcissement aux fatigues, la fidélité dans les engagements, la pureté dans les mœurs, l'amour du foyer domestique, la simplicité dans les habitudes de la vie, sont des qualités communes à l'habitant du Lyonnais, soit qu'il habite la ville ou la campagne; son honnêteté en affaires est tellement reconnue qu'il est à peine utile de la signaler, et au VI[e] siècle, on disait déjà de lui qu'il avait le *lait de la probité native*. Le nombre des ouvriers en soierie, qui sont désignés sous le nom de *Canuts*, est très-considérable dans cette partie du département; une vie sédentaire, une nourriture souvent insuffisante, la lutte incessante contre les difficultés de l'existence, ont certainement affaibli cette race forte et intelligente; mais telle est l'énergie de ces travailleurs, leur courage à combattre le sort, qu'on ne voit jamais de mendiants parmi eux, et dans les campagnes où le paysan est à la fois agriculteur et fabricant, les pauvres que l'on rencontre sont tous originaires des départements voisins; ils viennent par bandes exploiter la charité très-franche des populations lyonnaises, qui sont généreuses et hospitalières, et dont l'esprit religieux, la foi tenace et profonde, se sont particulièrement affirmés dans les plus terribles conjonctures de la période révolutionnaire.

L'habitant du Beaujolais descend d'une race superbe, dont la beauté a été chantée par les poëtes et constatée par les historiens. Il a conservé quelques traces de son origine première; les nouvelles démarcations départementales l'ont séparé administrativement des populations du Forez, mais il se confond encore avec elles au point de vue ethnographique; comme elles, les habitants du Beaujolais ont des goûts casaniers, et montrent peu de dispositions pour l'état militaire, quoiqu'ils soient très braves, mais ils professent un grand amour pour leur pays natal. Leur esprit très-religieux n'est pas exempt de quelques préjugés et de superstitions naïves que la diffusion de la science tend à faire disparaître de jour en jour.

On parle la langue française dans toutes les villes et les villages du département du Rhône, avec quelques idiotismes particuliers qui ne sont pas sans énergie et sans originalité. Cependant, les habitants des campagnes se servent encore d'un idiome particulier, que ses formes grammaticales et l'emploi de divers mots semblent faire dériver de la langue romane; ce n'est pas absolument le languedocien, mais un patois qui s'en rapproche, et dont l'usage est fréquent dans la partie méridionale du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Rhône comprend 147 000 hectares de terres labourables, 36 600 de prairies naturelles, 32 000 de vignes, 15 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, 44 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol y est morcelé en 712 000 parcelles environ, qui sont possédées par 88 500 propriétaires.

La science agricole est très-avancée dans le département du Rhône; elle a introduit dans les campagnes les nouvelles méthodes de culture, les assolements, le drainage, et elle tend à rendre productives toutes les parties du territoire dont quelques-unes sont encore incultes. Les surfaces drainées comprennent actuellement près de 600 hectares; le reboisement des chaînes de montagnes, qui se relient au Forez dans le N. de l'arrondissement de Villefranche, embrassera une superficie de 12 000 hectares, et la mise en valeur d'un certain nombre de marais et de terres humides restituera une notable quantité du sol à l'agriculture. Il existe deux pépinières dans le département du Rhône, l'une à Vauxrenard, dans le canton de Beaujeu, vers le centre de l'arrondissement de Villefranche, l'autre à Saint-Apollinaire, dans le canton de Tarare, qui appartient au même arrondissement.

La valeur annuelle des céréales n'atteint pas 21 millions de francs dans le département du Rhône, et leur production est insuffisante pour les besoins de la consommation locale; le sol d'ailleurs paraît leur être peu favorable. La valeur des autres cultures qui sont variées et abondantes est de 26 millions de francs; les pommes de terre s'y récoltent par grandes quantités; le colza, cultivé sur une superficie de 2600 hectares, produit, année commune, 33 000 hectolitres de graines, et le chanvre rend 12 500 hectolitres, récoltés sur une superficie de 1350 hectares; on compte dans le département 50 hectares plantés en mûriers, et les sériciculteurs peuvent produire annuellement 36 000 kilogrammes de cocons; les fruits de toute espèce abondent dans les vergers, et les pêches de Saint-Genis-de-Laval, commune de l'arrondissement de Lyon, sont très-estimées; les forêts du département sont peu considérables; les principales essences forestières sont le chêne et le charme, mais les châtaigniers se multiplient sur les flancs des montagnes, et fournissent abondamment ces produits connus sous le nom de *marrons de Lyon*. La principale richesse agricole du Rhône est véritablement représentée par les vignobles, qui jouissent d'une grande renommée; les ampélographes les divisent en trois principaux : les vignobles du Beaujolais,

de Condrieu et de Côte-Rôtie. Le Beaujolais se rapproche des vins de Mâcon, et compte, parmi ses principaux crus, les crus de *Chenas*, de *Fleury*, de *Villié*, de *Jullienas*, etc. Le vignoble de Côte-Rôtie occupe 38 hectares dans la commune d'Ampuis, sur la rive droite du Rhône, au S.-E. de l'arrondissement de Lyon, et ses principaux crus qui ont tout le feu des meilleurs vins du Rhône, sont, dans la première classe, ceux de la *Côte-Brune*, de la *Côte-Blonde*, de la *Turque*, de la *Grosse-Roche*, de la *Poyette*, etc., et dans la deuxième classe, ceux des *Moutonnes*, des *Journarys*, du *Mollard*, de l'*Encemun*, etc. Le vignoble de Condrieu occupe 35 hectares, tout à fait à l'angle S. de l'arrondissement de Lyon, et sur les bords du Rhône; il produit un vin blanc qui est très-estimé et qui devient très-capiteux en vieillissant. En somme, les vignobles du Rhône, embrassent 32 000 hectares de superficie, et produisent, année commune, 774 000 hectolitres de vins rouges et 43 000 hecetolitres de vins blancs, pour une valeur totale qui dépasse 16 millions de francs. La valeur des pâturages et des prairies naturelles qui sont magnifiques dans les vallées, est de 6 millions de francs.

Les races d'animaux domestiques ne se recommandent dans le département du Rhône ni par la beauté ni par la quantité des diverses espèces. Cependant, dans le canton de Limonest, au N.-E. de l'arrondissement de Lyon, on élève un grand nombre de chèvres dont le lait sert à la fabrication du fromage du Mont-d'Or, qui est très-estimé. On compte, en outre, 12 000 chevaux, parmi lesquels domine la race bressanne, 3000 ânes et mulets, 75 000 bêtes à cornes, principalement de race indigène et bressanne, 44 000 moutons, 14 000 boucs, chèvres et chevreaux, 15 000 porcs, 3000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques peut être estimé à 21 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole s'élève à 53 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Rhône est composé de terrains de toutes formations; on rencontre en général des terrains primitifs et des roches basaltiques dans la partie montagneuse, des terrains jurassiques aux environs de Lyon, et un sol alluvionnaire sur toute la région riveraine du Rhône et de la Saône.

Les productions métalliques du département sont assez complètes, mais peu abondantes; il existe des mines de cuivre à Sain-Bel, dans l'arrondissement de Lyon, et à Chessy, dans l'arrondissement de Villefranche, qui sont exploitées depuis longtemps et considérées comme les plus riches de France, des mines de manganèse, de zinc, de fer, de plomb sulfuré, etc. Les autres produits minéraux sont le marbre, le porphyre rouge quartzifère du Haut-Beaujolais, le grès, la marne, l'argile, le calcaire gris, les mines carbonifères, etc., qui se rencontrent sur divers points du territoire.

Les eaux minérales sont peu importantes et peu efficaces dans le département du Rhône, elles sont généralement ferrugineuses et même un peu salines; les principales sont les sources de Charbonnières, situées dans l'arrondissement de Lyon, qui sont froides et employées dans les affections de la peau, et celles de Neuville-sur-Saône et de Saint-Didier, dans le même arrondissement.

Industrie. — Commerce. — Le département du Rhône est extrêmement industriel et manufacturier, et sous ce rapport, il occupe un rang très-élevé dans la production française. Le tissage de la soie forme la grande industrie départementale; il emploie 140 000 ouvriers et 70 000 métiers dans le rayon industriel de Lyon; la valeur des peluches et des velours tissés, dans le rayon de Tarare, s'élève annuellement à 7 millions de francs. Les principaux établissements industriels du département, après les ateliers de tissage, sont des filatures de coton, les fabriques de mousselines, d'impressions sur étoffes, de couvertures de laines, de toiles du Beaujolais, de draps, de chapeaux de paille, d'aiguilles, de pipes, d'épingles, de bougies, de produits chimiques, de vitriol, de papiers peints, d'instruments aratoires, des briqueteries, des huileries, des verreries importantes, et dont la principale occupe 800 ouvriers à Givors, des cristalleries, des blanchisseries, des tanneries, des teintureries, des tuileries, des poteries, des brasseries, des fonderies, des raffineries de sel, des chantiers pour la construction des bateaux, des ateliers de construction pour les machines à vapeur, etc.; on ne compte pas moins de 650 usines hydrauliques et près de 150 scieries dans le département. Les mines de houilles, exploitées dans le Rhône, rendent, année commune, 260 000 quintaux métriques de combustible, les mines de cuivre, 120 000 quintaux métriques, et les mines de manganèse, 120 quintaux métriques. Les diverses usines métallurgiques produisent environ 50 000 quintaux métriques de fonte pour une valeur de 655 000 francs.

Le commerce du département du Rhône est très-important, et plusieurs de ses produits

manufacturés s'expédient dans le monde entier. Il porte principalement sur les soieries, les draps, les cuirs apprêtés, les vins de Côte-Rôtie et de Beaujolais, les toiles de fil, de chanvre et de coton, les bois de construction, les fromages du Mont-d'Or, la charcuterie, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Rhône est desservi par 6 routes impériales longues de 234 kilomètres, 13 routes départementales d'une longueur de 395 kilomètres, 31 chemins de grande communication, 66 chemins de moyenne communication, et un grand nombre de chemins vicinaux ordinaires, d'un développement total de 4268 kilomètres.

Le département du Rhône ne possède qu'un seul canal, le *Canal-de-Givors*, qui commence à Rive-de-Gier, dans le département de la Loire, et finit sur le Rhône, à Givors, après un parcours de 16 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 28 écluses, et qui est alimenté par les eaux du Gier et le réservoir de Couzon.

Le département du Rhône est traversé du N. au S. dans toute sa partie orientale, par le chemin de fer de *Paris à Lyon et à Marseille*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, qui dessert les stations de Belleville, Saint-Georges-de-Reneins, Villefranche, Anse, Saint-Germain-Mont-d'Or, Neuville, Couzon, Collonges-Fontaine, l'Ile-Barbe, Lyon-Vaise, Lyon-Perrache et Saint-Fons. De cette ligne se détachent divers embranchements, qui sont : 1° l'embranchement de *Saint-Germain-Mont-d'Or à Tarare*, qui va rejoindre celui de *Roanne à Amplepuis*, avec stations à Chères, Chazay-Marcilly, Lozanne, l'Arbresle, Saint-Romain-de-Popey et Pontcharra ; 2° l'embranchement de *Lyon à Bourg* par Sathonay, avec station à Lyon-Croix-Rousse; 3° l'embranchement de *Lyon à Genève* par Culoz, avec stations à Lyon-Perrache, Lyon-Brotteaux et Lyon-Saint-Clair; 4° l'embranchement de *Lyon à Grenoble*, avec stations à Lyon-Perrache et Vénissieux.

Le département du Rhône est également desservi dans sa partie méridionale par la ligne de *Paris à Lyon par le Bourbonnais*, autre ligne principale du réseau de Lyon, avec stations à Trèves-Burel, Saint-Romain-en-Gier, Givors, Grigny, Latour-de-Millery, Vernaison, Irigny, Oullins et Lyon-Perrache. De cette ligne se détache l'embranchement de *Givors à Chásse*, qui rejoint la ligne de Lyon à Marseille.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 132 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département du Rhône, était habité par les *Segusiani*, peuplade gauloise, qui formait une partie de la clientèle des Eduens. Ce territoire faisait partie de cette portion de la Gaule celtique, dont la capitale était Autun. Cent vingt-quatre ans avant l'ère chrétienne, les Ségusiens, dont l'importance politique était relativement médiocre, avaient eu déjà quelque contact avec les légions romaines, à l'époque où Rome intervint si habilement dans les démêlés des Eduens et des Arvernes. Les Ségusiens se soumirent volontiers à César, après la défaite de Vercingétorix qu'ils avaient, d'ailleurs, assez faiblement soutenu dans son héroïque soulèvement contre les envahisseurs.

La nouvelle administration se montra très-favorable aux Ségusiens, qui acquirent une importance de premier ordre, après la fondation de Lyon. Leur contrée fut comprise par Auguste dans la Gaule Lyonnaise, et dans la première Lyonnaise, sous Dioclétien, en 292. Pendant toute cette époque, cette province fut prospère, et eut large part aux faveurs que les Romains dispensaient adroitement aux pays conquis par leurs armes.

Avec le Bas-Empire, et pendant toute cette période d'anarchie militaire qui amena la dissolution de la puissance romaine, le temps des épreuves commença pour les Ségusiens. Au ve siècle, 80 000 Bourguignons, conduits par Gaudisèle, passèrent le Rhin et s'emparèrent de la Lyonnaise, et le fils de ce chef, réunissant l'ensemble de ses conquêtes qui s'étendaient alors depuis la Gaule-Belgique jusqu'à la Provence, fonda le royaume de Bourgogne. Les Ségusiens, très-frottés de civilisation romaine, supportèrent, non sans dégoût, les mœurs et les coutumes barbares qui s'imposaient à eux. Cependant, ces Bourguigons surent les préserver de la domination de Théodoric II et des Visigoths, plus barbares encore, qui, après avoir pris Lyon, furent chassés avec l'aide des armes romaines. Après cette entreprise avortée, la puissance des Bourguignons s'affermit de plus en plus, et leur chef Gonderic fut définitivement déclaré souverain du Lyonnais.

Les rois Bourguignons se succédèrent paisiblement jusqu'au milieu du VIe siècle. A cette époque, Gondemar, fils de Gondebaud, fut attaqué et vaincu par les enfants de Clovis. Childebert, roi de Paris, devint maître du Lyonnais, et après lui, en 558, Clotaire annexa définitivement cette province à son royaume. Désastreuse période que cette fin du VIe et ce commencement du VIIe siècle! Aux troubles politiques se joignirent des maux de toutes sortes, débordement des fleuves, disette et

peste, immenses désastres qui furent encore portés à leur comble par l'épouvantable invasion des Sarrasins; ces barbares, s'emparèrent de Lyon, et il fallut la victoire de Charles Martel, en 732, pour les chasser de cette province et du royaume tout entier.

Le Lyonnais recouvra quelque tranquillité et redevint prospère sous les premiers rois de la seconde race. Il avait été érigé en duché pendant l'époque mérovingienne, mais, plus tard, Charlemagne reconstitua le royaume de Bourgogne qui, jusqu'en 845, ne fut qu'une annexe de la monarchie franque. Après la mort du grand empereur, le traité de Verdun attribua les pays à Lothaire, l'un des fils de Louis-le-Débonnaire. En 870, il fut donné avec le Beaujolais et le Forez au comte Guillaume I[er], dont le fils rendit le comté de Lyon héréditaire. Pendant près de deux cents ans, les troubles de la féodalité, les rivalités des comtes et des évêques, les menées politiques de Burchard, l'intervention de l'empereur d'Allemagne, éprouvèrent cette province et la soumirent à d'incessantes brutalités, et finalement, elle échangea la domination de ses comtes pour celle de ses évêques, non moins redoutables pendant ces époques de barbarie. En 1047, les sires de Beaujeu restèrent maîtres du Beaujolais, mais les archevêques de Lyon établirent solidement leur souveraineté temporelle dans le Lyonnais, et abolirent même les coutumes romaines qui jusqu'alors régissaient le pays.

Cette nouvelle puissance ne devait pas rendre au Lyonnais une bien longue tranquillité. Dès 1137, le comte Guigues III, élevé sous la tutelle du roi de France, Louis-le-Jeune, revendiqua ses droits contre l'archevêque Humbert; il entra dans Lyon, les armes à la main, pilla la ville, en chassa le prélat, et en fut chassé plus tard par son successeur Drogon, auquel le comte de Mâcon vint en aide. Malgré l'intervention de Louis-le-Jeune, Guigues III ne put rétablir son autorité, et en 1173, il céda tous ses droits sur le Lyonnais, moyennant une somme d'argent et une concession dans le Forez, cession qui fut stipulée dans un traité que Philippe-Auguste ratifia en 1183.

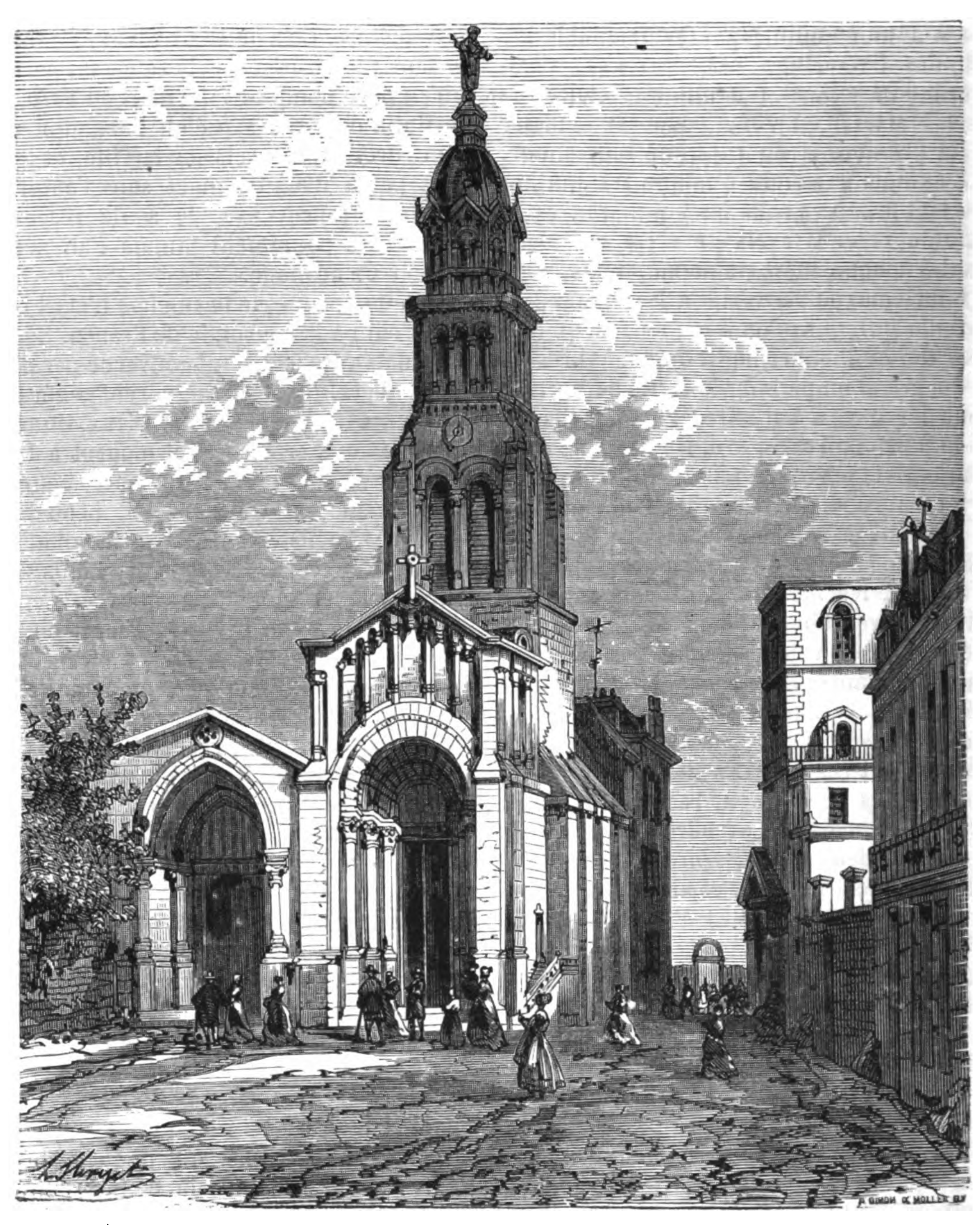
Cependant, les archevêques, quoique délivrés d'un si redoutable compétiteur, n'en furent pas plus tranquilles, et la lutte recommença entre eux et leurs administrés qui montraient de véritables aspirations républicaines. Ceux-ci sollicitèrent l'intervention de Philippe-le-Bel, en 1292; le roi de France, heureux de cette circonstance, envoya des troupes sous les ordres du prince de Beaujeu, qui imposa les volontés du roi aux archevêques, et, par la même occasion, aux habitants eux-mêmes. Cela ne se fit pas sans murmures et sans réclamations, et la cause fut portée jusqu'au pape Boniface VIII; mais en 1310, Louis-le-Hutin obtint des prélats l'abandon de tous leurs droits temporels sur la ville, et le Lyonnais passa définitivement sous l'autorité des rois de France, avec la seule réserve que ceux-ci ne pourraient jamais l'aliéner ni en former un apanage.

A cette époque, le Beaujolais n'était pas encore réuni à la couronne de France. Séparé du Lyonnais vers 920, il fut gouverné par des sires particuliers, qui se distinguèrent généralement par leur extrême piété; l'un d'eux, Humbert II, prit part aux croisades, et mourut à l'abbaye de Cluny, en 1174. Son successeur fonda Villefranche, et Guichard IV, beau-frère de Philippe-Auguste, après avoir combattu contre les Albigeois, accompagna Louis VIII en Angleterre et mourut à Douvres, en 1216. Humbert IV, son héritier, rendit de grands services à l'autorité royale, et, en récompense de son zèle, il fut nommé connétable de France par saint Louis; il accompagna le roi en Égypte et y mourut en 1250, regretté de tous pour sa sagesse et sa conduite exemplaire.

L'un de ses successeurs, Guichard VI, surnommé le Grand, aida Philippe de Valois dans sa guerre de Flandre et mourut à son service. Sous le règne de son petit-fils, Édouard II, Villefranche reçut des priviléges particuliers; mais à propos d'une discussion de douaire, Édouard II rompit avec le roi Charles VI, contrairement à l'habile politique de tous ses prédécesseurs; arrêté et conduit à Paris, il ne fut sauvé que par l'intercession du duc de Bourbon, auquel, par reconnaissance, il céda le Beaujolais, pour le cas où il mourrait sans postérité légitime. Ce fut ainsi qu'en 1400, le Beaujolais passa dans la maison de Bourbon. Après la trahison du connétable, confisqué et réuni à la couronne, puis donné par François II au duc de Montpensier, il arriva par succession à la femme de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, puis à leur fille, la célèbre *Mademoiselle*, et, jusqu'à la Révolution, il fit partie des possessions de la famille d'Orléans.

A cette époque, le Lyonnais, le Beaujolais et le Forez, réunis en un grand gouvernement, étaient encore administrés conjointement par un gouverneur militaire et un intendant civil.

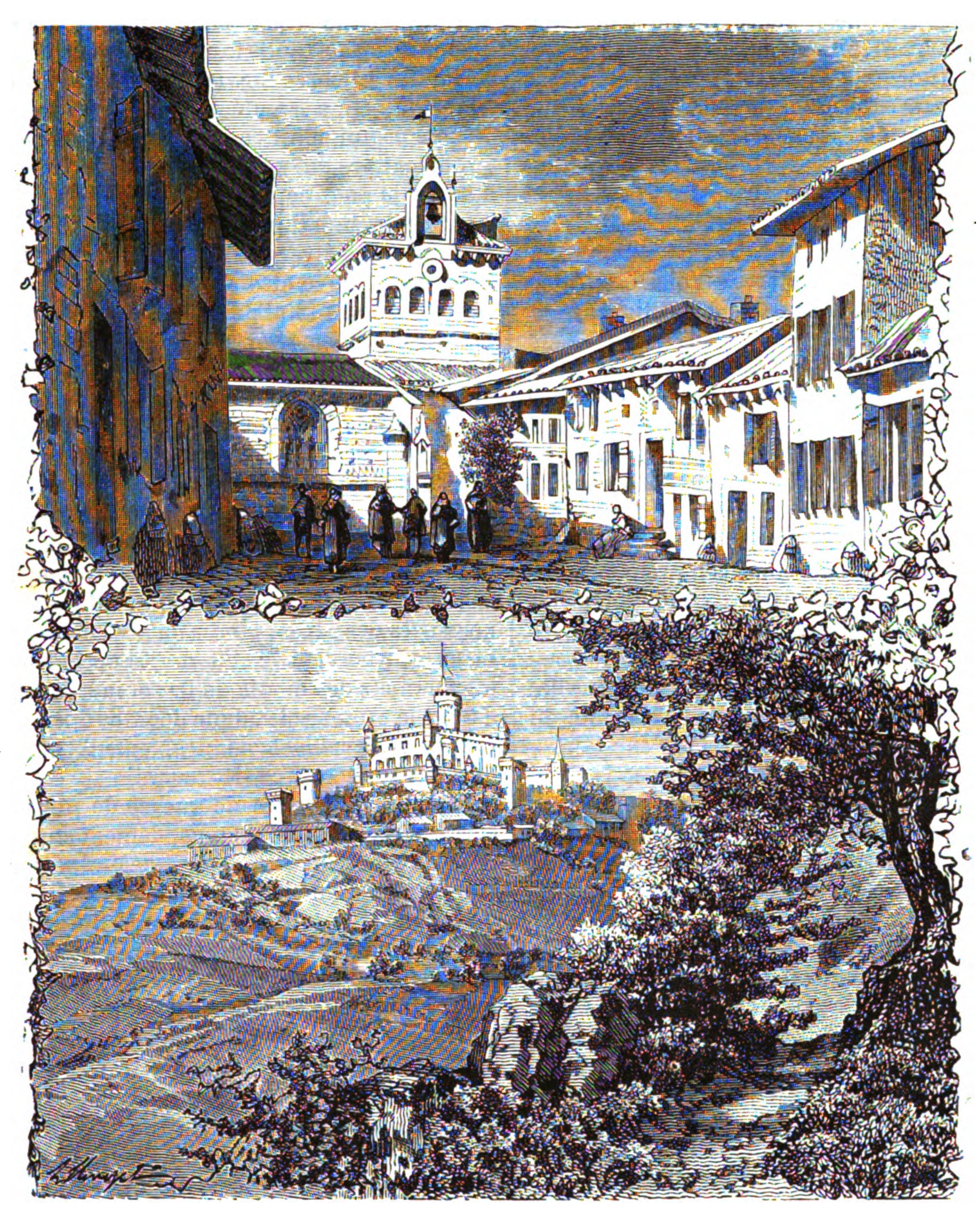
En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la division départementale de la France, le Beaujolais, le Lyonnais et le Forez formèrent le département de Rhône-et-Loire; mais après le siége de Lyon, en 1793, la Convention l'ayant dédoublé, forma le département de la



Notre-Dame de Fourvière, à Lyon.

Loire avec Montbrison pour chef-lieu, et celui du Rhône conserva seulement les anciennes provinces du Lyonnais et du Beaujolais.

Hommes célèbres. — Le département du Rhône a produit un très-grand nombre de personnages remarquables à divers titres, parmi lesquels on peut citer : les empereurs romains Claude, Caracalla et Geta; saint Ambroise; l'évêque Sidoine-Apollinaire; le pape Clément IV; l'architecte Philibert-Delorme; Louise Labé, femme poëte et surnommée la *Belle Cordière;* le bibliophile Grollier; le voyageur Spon; les sculpteurs Coysevox et Coustou; Antoine, Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu; le ministre Roland; le mathématicien Bossut; l'abbé Morellet; l'avocat Bergasse; l'ouvrier Jacquart; les architectes Perrache et Rondelet; le révolutionnaire Chalier; l'économiste J.-B. Say; le publiciste Camille Jordan; le maréchal Suchet; les généraux Duphot, Servan, etc.; le statuaire Lemot; les peintres Vivien et Revoil; le graveur Boissieu; le président Ravez, etc.; et parmi les contemporains : le philosophe Jean Reynaud; Claude Bernard, de l'Institut; l'avocat Jules Favre; le député Sauzet; les peintres H. Flandrin, Chenavard, Meissonier,



Vue de l'église d'Anse. — Le château de Montmelas, près de Villefranche.

BIART et SAINT-JEAN; le philosophe ALLAN-KARDEC; le chansonnier PIERRE DUPONT; le caricaturiste PHILIPPON; etc.

Divisions administratives. — Le département du Rhône comprend *deux arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Lyon.........	19 cant.	130 comm.
— de Villefranche...	9 —	129 —
	28 cant.	259 comm.

Dans l'ordre militaire, le département du Rhône forme la 1re subdivision de la 8e division militaire dont le siége est à Lyon.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le département de la Loire le diocèse de Vienne et de Lyon, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 22 cures, 259 succursales, 109 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Lyon et trois petits séminaires à Lyon, à l'Argentières et à Verrières. Les protestants y possèdent un temple, et les juifs une synagogue.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Lyon par les deux tribunaux de première instance et les deux tribunaux de commerce, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Lyon, et possède un lycée à Lyon, une école normale d'instituteurs à Villefranche et un cours normal d'institutrices à Lyon. L'instruction est assez répandue dans le département, et plus des trois quarts des jeunes gens, appelés au tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Rhône :

ARRONDISSEMENT DE LYON.

LYON (323 954 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé au confluent de la Saône et du Rhône, à 512 kilomètres de Paris. Lyon, chef-lieu de huit cantons, et la seconde capitale de France, est, comme Paris, divisé en plusieurs arrondissements; ces arrondissements, au nombre de cinq, comprennent tout l'ancien Lyon, c'est-à-dire cette longue et étroite langue de terre qui s'étend depuis les hauteurs de la Croix-Rousse jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône, puis la ville annexée de Vaise, située sur la rive droite de la rivière, et la Guillotière, située sur la rive gauche du fleuve.

La situation de Lyon, traversé par deux cours d'eau, est extrêmement heureuse, et a puissamment contribué à son développement industriel et commercial; toute proportion gardée des fleuves de France aux fleuves de l'Amérique, cette situation rappelle celle de New-York, la grande cité de l'Union, allongée entre l'Hudson et la rivière de l'Est. Le Rhône pénètre dans la ville par le faubourg Saint-Clair, sépare des quatrième, premier et second arrondissements tout le troisième arrondissement qui comprend les quartiers neufs des Brotteaux et la vieille ville de la Guillotière, en passant sous le pont Saint-Clair, le pont Morand, construit en 1774, la passerelle du Lycée, le pont Lafayette, la passerelle de l'Hôtel-Dieu, le pont de la Guillotière, le plus ancien de la ville, le pont Napoléon, de construction moderne, et le pont du chemin-de-fer. La Saône pénètre dans Lyon, entre l'extrémité de la Croix-Rousse et le faubourg de Vaise, sépare, dans un cours sinueux, le cinquième arrondissement des quatrième, premier et second arrondissements, en passant sous les ponts suspendus de la Gare et du Port-Mouton, le pont Serin, la passerelle Saint-Vincent, le pont suspendu de la Feuillée, le pont Nemours, commencé en 1843, qui a remplacé l'ancien Pont-au-Change construit au XIe siècle, le pont du Palais-de-Justice, le pont de l'Archevêché, la Passerelle, le pont d'Ainay, situé à peu près à l'endroit où le Rhône absorbait autrefois les eaux de la Saône, avant les célèbres travaux de Perrache, qui, en 1779, en a reculé le confluent, le pont Napoléon qui n'est, pour ainsi dire, que la prolongation du pont Napoléon jeté sur le Rhône, le pont en tôle du Chemin-de-fer, et le pont de la Mulatière, situé à l'embouchure de la Saône. Les divers quais, qui contiennent les eaux de la Saône et du Rhône, présentent un développement total de 38 kilomètres.

La situation de Lyon rendait cette ville très-propre à devenir une ville forte; les collines de Saint-Just et de Saint-Irénée, situées sur la rive droite de la Saône, la montagne de Saint-Sébastien qui s'élève au N.-O. entre le cours des deux rivières, forment autant de frontières naturelles qui défendent Lyon; au delà du Rhône, sur la rive gauche s'étendent de vastes plaines, puis une succession de collines, et enfin une chaîne de montagnes que dominent les cimes neigeuses des Alpes, tandis qu'au delà des coteaux qui bordent la rive droite de la Saône, les sommets des monts du Dauphiné, le Mont-d'Or et la chaîne volcanique des monts de l'Auvergne se profilent admirablement sur un lointain horizon.

Lyon est une place de guerre de première classe et le siége du commandement du quatrième corps d'armée; elle est défendue sur la rive gauche du fleuve par un système de forts qui entourent les Brotteaux et la Guillotière; ce sont les huit forts de la Tête-d'Or, des Charpennes, des Brotteaux, de la Part-Dieu, de Villeurbanne, de la Motte, du Colombier et de la Vitriolerie, reliés par une enceinte et protégés par des fossés qui pourraient être rapidement inondés par les eaux du fleuve. La rive droite de la Saône, déjà couverte par les hauteurs naturelles, est défendue par une enceinte continue et les cinq forts de Sainte-Foy, de Saint-Irénée, de Loyasse, de Vaise et de la Duchère. Puis, la partie comprise entre les deux cours d'eau, au N. de Lyon, et formée par la colline de Saint-Sébastien, est protégée par l'enceinte continue de la Croix-Rousse et les trois forts Saint-Jean, de Caluire et de Montessuy. Toutes ces fortifications, ingénieusement et savamment disposées, concilient les exigences d'une ville de guerre et les nécessités d'un grand centre manufacturier, et font de Lyon une place de premier ordre.

Mais Lyon n'est pas seulement une place forte et une ville industrielle, c'est en même temps une magnifique cité, digne du second rang qu'elle occupe sur le territoire français. Ses places sont vastes et nombreuses, et conviennent à une grande capitale; les plus

remarquables s'ouvrent sur l'ancien Lyon ; ce sont la place Bellecour, d'une superficie de six hectares, ornée de bassins et de jets d'eau, plantée de marronniers, et sur laquelle s'élève la statue de Louis XIV, par Lemot ; la place Louis-Napoléon, que le cours Napoléon sépare de la gare de Perrache; la place de la Préfecture, ancienne place des Jacobins, ornée d'une fontaine en fonte ; la place des Cordeliers, bordée par le palais de la Bourse, l'église Saint-Bonaventure et un vaste marché couvert; la place des Célestins, où jaillit une fontaine, et qui s'étend devant le théâtre de ce nom; la place des Terreaux, que délimite l'hôtel de ville à l'E., le palais des Beaux-Arts au S., et le cercle du Divan à l'O.; la place Sathonay, ornée de la statue de Jacquart, par Foyatier, etc. En dehors du périmètre de l'ancien Lyon, on peut encore citer la place Saint-Jean, située devant la cathédrale, au bas de la colline Saint-Just, puis aux Brotteaux, la place Tholozan, ornée de la statue du général Suchet, et la place Louis XVI, formée de quatre squares et décorée d'une fontaine.

La plupart des grandes places de Lyon, situées dans le premier et le deuxième arrondissement, sont reliées entre elles par la nouvelle rue Impériale, percée en 1855, qui va du grand théâtre à la place Bellecour, entre une double rangée de monuments et de maisons magnifiques, puis par la rue Centrale et par la rue de l'Impératrice, qui réunissent la place des Terreaux à la place de la Préfecture et à la place Bellecour.

Les abords de Lyon sont facilités par la création de plusieurs gares, qui servent de tête de ligne à diverses voies ferrées. La plus importante est la gare de Perrache, ouverte à l'extrémité méridionale de la presqu'île de l'ancien Lyon, qui sert de tête de ligne aux chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, de Lyon à Genève, de Lyon à Grenoble, et de Lyon à Saint-Étienne ; viennent ensuite la gare de Vaise, sur la rive droite de la Saône, reliée à celle de Perrache par le tunnel de Saint-Irénée et le pont de la Quarantaine, la gare des Brotteaux, spéciale pour le chemin de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et la gare du chemin de fer de la Croix-Rousse, établie sur la place Sathonay, qui, par un système particulier de treuil, mû par des machines fixes, remonte les pentes du plateau de la Croix-Rousse, et se prolonge jusqu'à Bourg, par le camp de Sathonay et les Dombes.

Lyon possède un grand nombre d'édifices que leur valeur artistique ou les souvenirs qui s'y rattachent, rendent extrêmement précieux. Les restes antiques n'y sont pas très-importants; ils se réduisent à quelques vestiges de l'époque romaine, des ruines d'aqueducs, situées aux environs de la ville, et classées parmi les monuments historiques, ainsi que les bains romains du nouveau séminaire, déterrés sur le coteau de Fourvières, l'hémicycle de deux théâtres, l'un au quartier Saint-Just, l'autre près de la place des Terreaux, et un canal souterrain qui suit la rive droite du Rhône depuis Miribel jusqu'à Lyon. Parmi les autres édifices rangés dans la catégorie des monuments historiques, on remarque : l'église primatiale de *Saint-Jean*, dans laquelle le style roman vient se confondre avec les premiers essais gothiques du XIIe siècle, et dont on admire la chapelle *Saint-Louis* du XVe siècle, les boiseries du chœur, les vieux vitraux, l'horloge astronomique de la fin du XVIe siècle, et la chaire en marbre blanc ; une vieille maison de chantres appelée la *Manécanterie*, et qui date du Xe siècle ; l'église d'*Ainay*, rebâtie au Xe siècle dans le goût byzantin, en forme de basilique, avec une coupole supportée par quatre colonnes, et dont on remarque les trois chapelles absidales, peintes par H. Flandrin, la chapelle de la Vierge où se voit un admirable confessionnal byzantin, et la magnifique mosaïque qui forme le parvis de l'autel ; l'église *Saint-Pierre*, du Xe siècle, dont le portail est de la bonne époque romane ; l'église *Saint-Irénée*, qui recouvre une très-ancienne crypte du IIe siècle, où sont renfermés quelques tombeaux de saints ; l'église *Saint-Paul*, dominée par une coupole byzantine, et *Saint Nizier*, église gothique, ornée d'un portail Renaissance, dû à Philibert Delorme, et dont la chapelle souterraine servait à la célébration des mystères du culte catholique au temps de saint Pothin. En dehors de cette classification officielle, il faut signaler l'église de *Notre-Dame-de-Fourvières*, érigée au sommet de la colline de la rive droite de la Saône ; c'est un édifice roman qui occupe l'emplacement d'un ancien forum, et que les pèlerins ont enrichi de plusieurs milliers d'ex-voto ; sa tour, haute de 52 mètres, est terminée par une statue colossale de la Vierge, en bronze doré, et du haut de cette tour, le regard embrasse l'un des plus beaux panoramas du monde, depuis les Alpes jusqu'aux montagnes de l'Auvergne. L'église *Saint-Bonaventure*, ornée de belles verrières, l'église *Saint-Georges*, dominée par un clocher élégant, l'église *Saint-Polycarpe*, dont les orgues sont très-admirées, l'église de *l'Hôtel-Dieu*, qui possède un magnifique bas-relief, l'église *Saint-Pierre-aux-Liens*, récemment construite au faubourg de Vaise dans le style roman, l'église de *l'Immaculée-Conception*, érigée aux Brot-

teaux, les églises *Saint-François-de-Sales*, *Saint-Just*, *Saint-Euchaire*, *Saint-Louis*, *Saint-Pothin*, etc., complètent la série des monuments religieux de la ville.

Les édifices civils de Lyon sont pour la plupart dignes d'une grande cité, et quelques-uns sont, à juste titre, considérés comme des monuments de premier ordre. L'hôtel de ville, incendié en 1674, fut restauré par Mansart en 1702; sa façade principale borne la place des Terreaux, et sa seconde façade s'élève sur la place de la Comédie; un beffroi, haut de 50 mètres, domine tout ce magnifique édifice, où l'on remarque les salons de réception, la salle des archives et la salle du conseil; c'est le siége de l'administration qui, comme à Paris, est municipale et départementale. Le palais de la Bourse, inauguré en 1860, et l'un des plus beaux monuments de la ville, présente deux façades, l'une sur la place de la Bourse, l'autre sur la place des Cordeliers, toutes deux ornées avec une extrême magnificence, et qui ont été élevées sous la direction de M. Dardel. Le Palais-de-Justice, qui a remplacé l'ancien palais des comtes de Forez, est précédé d'un portique corinthien, formé de vingt-quatre colonnes qui supportent un attique d'une grande lourdeur; l'Hôtel-Dieu a été reconstruit par l'architecte Soufflot sur les ruines de l'ancien hôpital, fondé au VI[e] siècle par Childebert. Le palais des Beaux-Arts ou palais Saint-Pierre, est un remarquable édifice dorique et corinthien, d'un aspect très-monumental. Parmi les autres édifices affectés aux services civils ou militaires, on remarque l'hôtel de la Division militaire, la Manutention, l'arsenal d'artillerie, les casernes de Serin, des Collinettes, de la Part-Dieu, l'hôtel des Monnaies, la Manufacture impériale des tabacs, l'entrepôt des douanes, la halle aux grains, l'hospice de la Charité, l'hospice de l'Antiquaille, le grand théâtre, restauré dans les styles Renaissance et Louis XV, le théâtre des Célestins, le Cercle musical, le Casino, l'Alcazar, etc., longue et riche énumération de monuments que seuls Paris et Lyon peuvent fournir en France. Seulement, les promenades centrales manquent à la ville, si l'on ne considère pas comme telles le cours Napoléon, la place Bellecour, les quais, le coteau de Sainte-Foi; mais au dehors, elles sont spacieuses et bien aménagées; le parc de la Tête-d'Or occupe sur la rive gauche du Rhône une superficie de 114 hectares, c'est-à-dire près de trois fois l'étendue du Champ de Mars de Paris; on y trouve des parterres, des jardins botaniques, une magnifique pépinière, une galerie d'histoire naturelle, un jardin zoologique, etc., qui font de ce parc une promenade très-belle et très-fréquentée.

La ville de Lyon est aussi une importante cité par son côté scientifique et artistique; les établissements de tout genre y abondent; elle possède une faculté de théologie, une faculté des sciences et des lettres, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école impériale vétérinaire, une école impériale des Beaux-Arts, créée en l'an XIII de la République, l'école de la Martinière, fondée pour l'enseignement gratuit des arts et des sciences appliqués à l'industrie, une chaire de droit commercial, une école centrale pour l'industrie et le commerce, un jardin botanique, une académie impériale des sciences, des lettres et des arts, des sociétés d'instruction primaire du Rhône et d'éducation de Lyon, des sociétés d'agriculture, d'histoire naturelle, de médecine, des amis des arts, une société littéraire, linnéenne, académique, orphéonique, etc. La bibliothèque municipale ne renferme pas moins de 150 000 volumes et 2400 manuscrits; la bibliothèque du palais des Beaux-Arts possède 160 000 volumes.

Les musées sont tous installés dans le palais des Beaux-Arts, élevé sur la place des Terreaux; ils sont à la fois riches et nombreux. Le musée de peinture possède des toiles des écoles allemande, flamande, hollandaise, italienne, espagnole, française, dues aux pinceaux de Mignard, Lesueur, Jouvenet, H. Rigaud, Girodet, Gérard, Albert Dürer, Rubens, Van Dyck, Terburg, Teniers, Ruysdael, Van der Meulen, le Pérugin, Sébastien del Piombo, André del Sarte, le Tintoret, Paul Véronèse, les Carrache, le Guerchin, l'Espagnolet, Zurbaran, etc., et parmi elles on compte des tableaux d'une grande valeur. Le musée de sculptures renferme quelques fragments antiques et des mosaïques précieuses. Le musée d'histoire naturelle possède des collections minéralogiques, zoologiques et paléontologiques. Le musée archéologique comprend le musée lapidaire, l'un des plus riches de l'Europe, le musée des antiques où se voient les tables de bronze de l'empereur Claude, et le musée du moyen âge, riche en armes et en étoffes. Un musée d'art et d'industrie doit être installé au palais de la Bourse et contiendra les collections d'art, les collections de l'industrie, et les collections historiques, qui se rapportent à l'histoire générale de la fabrication des soies et à l'histoire particulière de la fabrique de Lyon.

C'est, en effet, l'industrie de la soie, importée par les Italiens au X[e] siècle, qui a élevé cette ville à la haute position qu'elle occupe dans

l'industrie française ; Lyon est un centre manufacturier de la plus grande importance; on compte 70 000 métiers, répartis dans un rayon industriel qui s'étend dans tout le département du Rhône et jusque sur les départements voisins. Le nombre des ouvriers, occupés par cette fabrication, s'élève à 140 000, dont la moitié habite la ville même. On fabrique aussi à Lyon des tulles de soie, des foulards, et de la passementerie qui emploie 800 métiers. Les usines métallurgiques pour la fabrication du fer, les fonderies de cuivre et de bronze donnent lieu à un chiffre d'affaires extrêmement élevé. Les autres établissements industriels de Lyon sont les teintureries, qui occupent 1500 ouvriers, les ateliers pour la construction des métiers de tissage et de machines, les chaudronneries, les scieries mécaniques, les fours à chaux et à plâtre, les tanneries, les peausseries, les corroieries, les chapelleries qui fabriquent 500 000 chapeaux par an, les brasseries, les bijouteries en faux dont les produits atteignent une valeur annuelle de 8 millions, les boutonneries, les tréfileries, les faïenceries, les tuileries, les poteries, les fabriques de papiers peints qui sont très-considérables, les fabriques de pâtes alimentaires, de chocolats, de produits chimiques, de savons, de bouchons, de cardes, de fleurs artificielles, d'aiguilles, d'épingles, etc.

Le commerce de Lyon porte principalement sur la soie, dont il importe 180 millions pour les besoins de ses manufactures, et dont il exporte 220 millions en produits manufacturés, surtout en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, sur les vins et les eaux-de-vie, les lainages, les cotonnades, les draperies, la houille, le charbon de bois, les marrons, les fromages, les articles de charcuterie, d'épicerie et de droguerie, etc.

L'origine de Lyon est environnée d'une certaine obscurité, mais entre la légende et l'histoire, le choix ne peut être douteux. La légende assignerait à cette ville une très-antique époque de fondation, qui la ferait remonter à 1700 ans avant J.-C., ce qui la rendrait contemporaine de Joseph et des Pharaons; mais l'histoire apprend que le sénat romain fonda une colonie romaine au confluent de la Saône et du Rhône, 48 ans avant l'ère chrétienne, et une inscription, conservée à Gaëte, constate historiquement cette fondation. La ville n'existait pas quand César entra dans les Gaules; elle se développa rapidement, et sous Auguste, elle devint la capitale de la Lyonnaise. Pendant le règne de Néron, un incendie la dévora presque tout entière, mais bientôt elle se releva de ses ruines, et très-favorisée des empereurs romains, elle reprit un irrésistible développement.

Ce fut en l'an II de J.-C., que le christianisme, introduit dans ses murs, y fut scellé par le sang des martyrs; Pothin, disciple de saint Jean, y prêcha la nouvelle religion au milieu des plus sanglantes persécutions, et y fut martyrisé pendant le règne de Marc-Aurèle. Après lui, saint Irénée et saint Just continuèrent avec ardeur et succès son œuvre de rénovation.

Pendant la triste époque du Bas-Empire, lorsque la puissance romaine se dissolvait de toutes parts, les Barbares se jetèrent sur la florissante cité; Attila et les Huns détruisirent tous les monuments romains et ne laissèrent que des ruines; mais telle était la vitalité de cette ville, qu'elle redevint bientôt la capitale des Bourguignons, et ni la peste, ni l'inondation, ni la famine, ni les invasions sarrasines, ne purent arrêter son essor commercial et industriel.

Charlemagne protégea cette vaillante cité. De son règne date la puissance des évêques qui luttèrent longtemps avec les comtes du Forez pour le maintien de leur puissance temporelle. Leydrade, l'ami du grand empereur, fut le quarante-sixième évêque de Lyon. Philippe le Hardi intervint dans les querelles qui divisaient le clergé et les habitants, et Philippe le Bel, en 1312, rattacha intégralement Lyon à son royaume. La prospérité de l'industrie lyonnaise s'accrut sous l'autorité des rois de France, grâce surtout à l'émigration des industriels italiens, qui, chassés de leur patrie, se réfugièrent à Lyon. François I[er] lui accorda des priviléges pour la fabrication des étoffes, et les Lyonnais, en retour, l'aidèrent de leur argent pendant ses aventureuses entreprises.

A l'époque des guerres de religion, la ville fut ensanglantée comme Paris par le sang des calvinistes; à l'époque de la Ligue, elle prit parti pour les rebelles, puis, devenue royaliste, elle fit un accueil enthousiaste à Henri IV, en 1595. Richelieu, en 1642, y fit exécuter Cinq-Mars et de Thou, convaincus par lui d'une trahison qui, au fond, ne s'attaquait qu'au ministre et non pas au roi. Louis XIV, en révoquant le grand acte politique de l'édit de Nantes, nuisit momentanément au commerce et à l'industrie lyonnaise, qui reprit son florissant essor jusqu'à la Révolution.

A cette époque, Lyon se jeta dans les idées nouvelles, et démolit son château de Pierre-Scise, comme Paris avait démoli sa Bastille; mais bientôt les excès révolutionnaires y firent naître la contre-révolution. La ville se souleva contre la Convention sous les ordres de Précy;

Dubois-Crancé l'assiégea et la bombarda; il s'en empara, malgré sa vive résistance, et la Convention décréta que « Lyon n'existerait plus. » Couthon, Collot-d'Herbois, jadis sifflé sur les théâtres de la ville, et Fouché de Nantes, y régularisèrent les massacres; le département du Rhône-et-Loire fut dédoublé, et Lyon ne porta plus que le nom de *Commune affranchie*. En 1802, le Consulat rendit à Lyon son activité manufacturière. Jacquart inventa son nouveau métier à tisser. Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, y fut reçu avec enthousiasme, et les derniers graves événements qui marquent l'histoire de cette ville fut le soulèvement de 1831, où les ouvriers se battirent au cri de : *Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant!* Mais la ville a traversé toutes ces épreuves sans y rien laisser de son énergie morale, et c'est à bon droit qu'elle porte maintenant le titre de seconde capitale de la France.

L'Arbresle (3236 hab.), chef-lieu de canton, situé au point de jonction de la Brevenne et de la Tardine, possède des mines de charbon de terre qui ne sont point exploitées, de vastes carrières de pierres de taille coquillères, de pierres à chaux hydraulique, des fabriques de soie, des poteries, des briqueteries, et fait principalement le commerce des vins, du chanvre et des bestiaux. On remarque dans cette ville quatre tours qui restent seules d'un ancien château, bâti par les moines de Saligny, et une église du XVe siècle dont les verrières sont magnifiques.

Condrieu (2575 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Rhône, possède 35 hectares de précieux vignobles qui produisent des vins blancs renommés de première et de deuxième classe; les fabriques d'étoffes, les chantiers de construction, les ateliers de broderie, les tanneries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, dont le commerce porte sur les vins, les bestiaux et les céréales.

Givors (9957 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Rhône, à sa jonction avec le Gier et le Canal-de-Givors, est une petite ville très-industrielle ; elle sert d'entrepôt aux houilles et au coke du bassin de la Loire; il s'y trouve de nombreuses verreries, des ateliers pour la teinture des soies et la fabrication des soieries, un haut fourneau, des fonderies, des briqueteries, des tanneries, des tuileries, etc.; son commerce est principalement alimenté par les fers, les bestiaux, les châtaignes, etc. On y remarque les ruines du château de Saint-Gérald et les restes du couvent de Saint-Ferréol.

Limonest (1031 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières importantes et fabrique les excellents fromages connus sous le nom de *fromages du Mont d'Or*.

Mornant (1441 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de chapeaux de feutre, et fait principalement le commerce des bestiaux, des draps, des laines, des chapeaux, des chaussures, etc.

Neuville (2679 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Saône, est relié par un pont suspendu au hameau de Villevert, bâti sur la rive droite; un établissement, fondé pour l'exploitation de ses eaux ferrugineuses, est installé au milieu d'un beau parc; les manufactures de ratines, de coton filé, les blanchisseries de toile, un laminoir pour plomb, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce des bestiaux, des céréales, du chanvre, des articles de mercerie, etc.

Saint-Genis-Laval (2817 hab.), chef-lieu de canton, possède des mines de houille, des fabriques de papiers peints, d'indiennes, d'étoffes de soie, des huileries, et fait le commerce des bestiaux, des toiles, des draps, des vins, etc. On y trouve un bel établissement hydrothérapique, situé dans un vaste parc, et qui n'est autre que l'ancien château de Longchêne.

Saint-Laurent-de-Chamousset (1763 hab.), chef-lieu de canton, fait spécialement le commerce des bestiaux.

Saint-Symphorien-sur-Coise (2001 hab.), a conservé un ancien château, qui a été construit sur les fossés de la ville. Les tanneries, les fabriques de cuirs, de mousseline et de draps, les clouteries, les huileries, forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui exploite, en outre, d'excellentes carrières de pierres.

Vaugneray (2046 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité sans grande importance.

Villeurbanne (6663 hab.), chef-lieu de canton, fabrique du bleu de Prusse, de l'acide sulfurique, de l'ammoniaque, du sulfate de fer, des bougies, du savon, et possède une filature de soie, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bessenay* (2100 hab.); *Brignais* (2126 hab.); *Caluire et Cuire* (9182 hab.); *Chambost-Longessaigne* (2021 hab.); *Écully* (2977 hab.); *Larajasse* (2588 hab.); *Oullins* (7010 hab.); *Saint-Didier-au-Mont-d'Or* (2595 hab.); *Sainte-Foy-lès-Lyon* (5042 hab.); *Saint-Martin-en-Haut* (2693 hab.); *Venissieux* (4411 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE.

VILLEFRANCHE (12 469 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située près de la Saône, sur la rive droite du Morgon, à 27 kilomètres de Lyon. C'est une ville d'un aspect agréable, assez régulièrement bâtie, et qui jouit d'une belle promenade établie dans sa partie haute. Son église de *Notre-Dame des-Marais*, commencée au XIVe siècle, et dont la tour et la flèche, que l'on doit reconstruire, ont été incendiées en 1556, possède d'admirables portes en bois sculpté, et est classée parmi les monuments historiques; l'hôtel de ville de Villefranche et quelques maisons de la Renaissance méritent d'être signalés à l'attention des voyageurs.

On fabrique à Villefranche de gros tissus de coton et de nombreux articles de lainages, tels que molletons, couvertures, futaines, etc. Son commerce porte principalement sur les vins du Beaujolais, le chanvre, les bestiaux, le fil, les toiles, les objets de mercerie, etc.

L'origine de Villefranche ne remonte pas au delà du XIIe siècle; la ville s'éleva rapidement, grâce aux priviléges que les seigneurs de Beaujolais concédèrent à tous ceux qui y bâtiraient, et plus tard ces immunités et franchises s'accrurent encore et lui valurent son nom actuel. Sous l'administration des ducs de Bourbon, Villefranche devint la capitale de la seigneurie, et prospéra jusqu'à l'époque où le baron des Adrets et ses protestants la pillèrent, en 1562. Les habitants de Villefranche prirent le parti des Ligueurs, et se soumirent à Henri IV, en 1594.

Anse (2277 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Azergue, exploite de belles carrières, et fait principalement le commerce des céréales et du gros bétail. On croit que l'origine de cette petite ville remonte à Auguste, et on y a découvert des témoignages précieux de l'occupation gallo-romaine, tels que des restes de murailles et une maison de cette époque. Son ancien château a été transformé en caserne de gendarmerie.

Beaujeu (3884 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ardière, produit de bons vins, et fait le commerce des vins, des céréales, des cuirs, de la laine; ses principaux établissements industriels sont des tanneries, des chapelleries, des papeteries, des filatures, etc. Beaujeu possède de curieuses maisons particulières et une église *Saint-Nicolas*, du XIIIe siècle, où se confondent les styles roman et gothique; on y voit quelques restes de son ancien château fort.

Belleville (3261 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Saône que traverse un pont suspendu, a des tonnelleries, des ateliers pour la fabrication des tissus de soie et de velours, et des fabriques de toiles de chanvre et de lin; son commerce porte principalement sur les vins du Beaujolais, la quincaillerie, la friperie, les bestiaux, etc. Son église romane, qui date du XIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Le Bois-d'Oingt (1350 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le penchant d'une montagne, dans une situation fort pittoresque, a conservé un très-vieux château, et possède une curieuse chapelle de *Notre-Dame-de-Lorette*. Cette petite localité fait le commerce des draps, du chanvre, des bestiaux, de la poterie.

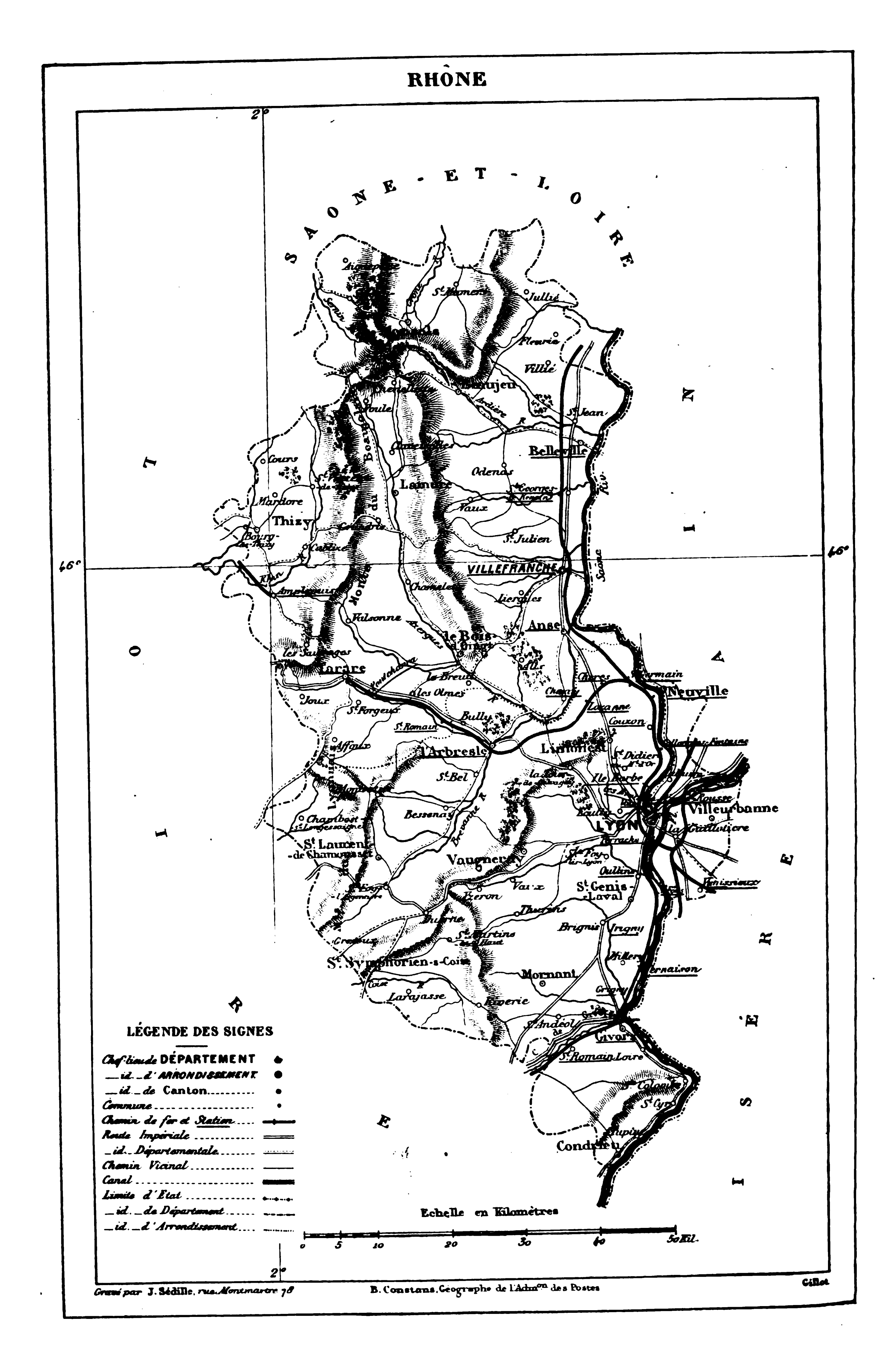
Lamure (1124 hab.), chef-lieu de canton, située sur l'Azergue, fabrique des toiles, des coutils, des soieries, et fait le commerce des draps, du fil, de la quincaillerie, des bestiaux, etc. On y remarque une chapelle de *Saint-Roch* qui date du XVe siècle, et une église dominée par une haute flèche.

Monsols (1388 hab.), chef-lieu de canton, est situé près des sources de la Grosne, et dans une région très-montagneuse que domine le sommet du Saint-Rigaud. On fabrique de grosses toiles dans cette petite localité, et on y fait le commerce des bestiaux, du fil de chanvre et des planches.

Tarare (15 092 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Tardine, est le centre d'un mouvement industriel qui occupe 60000 ouvriers à la fabrication des mousselines, des tarlatanes, des peluches, des velours, etc., et dont les produits dépassent annuellement une valeur de 7 millions; son commerce porte principalement sur les céréales, les bestiaux, les cuirs, etc. On y remarque les ruines d'un ancien château fort et un ancien couvent de *Capucins* qui sert d'hôtel de ville; ses deux églises de la *Madeleine* et de *Saint-André* sont modernes et peu remarquables.

Thizy (2928 hab.), chef-lieu de canton, possède d'importantes fabriques de toiles de fil et de coton, et fait principalement le commerce des *articles de Beaujolais*. On y voit les ruines d'un château fort.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Amplepuis* (6640 hab.); *Bourg-de-Thizy* (2201 hab.); *Cours* (4872 hab.); *Cublize* (2205 hab.); *Fleurie* (2454 hab.); *Grandris* (2311 hab.); *Mardore* (2618 hab.); *Saint-Forgeux* (2136 hab.); *Saint-Georges-de-Reneins* (3190 hab.); *Saint-Igny-de-Vers* (2350 hab.); *Saint-Vincent-de-Reins* (2324 hab.); *Vaux* (2395 hab.); *Villié* (2608 hab.); *Montmelas* (430 hab.), qui possède un château crénélé d'un élégant aspect, etc.



RHÔNE
SAONE-ET-LOIRE
AIN
ISÈRE
LOIRE
Beaujeu
Belleville
Thizy
VILLEFRANCHE
Anse
Tarare
l'Arbresle
Neuville
LYON
Villeurbanne
St. Genis-Laval
Vaugneray
St. Symphorien-s-Coise
Mornant
Givors
Condrieu
Limonest
Lamure
Le Bois d'Oingt
St. Laurent-de-Chamousset
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id._d'ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Vesoul. — Ruines du château de Marnay.

SAÔNE-HAUTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Haute-Saône, situé dans la région orientale de la France, doit son nom au cours supérieur de la Saône qui le parcourt du N. au centre et du centre au S.-O. Ses limites sont : au N., le département des Vosges; à l'E., celui du Haut-Rhin; au S., les départements du Doubs et du Jura; à l'O., ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne.

Le département de la Haute-Saône présente un aspect très-varié; son inclinaison générale est déterminée du N.-E. au S.-O. par une partie de cette grande ligne de faîte qui provoque l'écoulement des eaux soit à la mer du Nord, soit à la Méditerranée. Deux chaînons secondaires concourent à la formation de son système hydrographique : l'un court du N.-E. au S.-O., en séparant la vallée de la Saône de celle de l'Oignon, à travers les arrondissements de Vesoul et de Gray; l'autre se dessine dans

l'angle S.-E. du département, et sépare la vallée de l'Oignon de celle du Doubs. Toute la région occidentale de la Haute-Saône, bien arrosée, bien cultivée, est fertile, et ses coteaux sont tapissés de vignobles; mais elle est dépourvue de ces aspects pittoresques et de ces sites remarquables de la partie orientale qui comprend l'arrondissement de Lure, où se prolongent les ramifications et les contreforts des Vosges, couronnés de forêts, et tout retentissants du bruit des torrents et des cascades.

Orographie. — Le département de la Haute-Saône s'appuie au N.-E. sur l'extrémité méridionale des Vosges, dont les contre-forts prennent pied sur une partie de l'arrondissement de Lure. Les points culminants de ce système qui appartiennent au département de la Haute-Saône sont le *Ballon-de-Lure* ou *Planche-des-Belles-Filles*, qui s'élève entre les cours du Rahin et de la Savoureuse, à 1150 mètres au-dessus du niveau de la mer, et le *Ballon-de-Servance*, situé aux sources de l'Oignon, dont l'altitude est estimée à 1189 mètres. Les parties septentrionale et occidentale du département sont formées par des pentes allongées, dérivées des *Monts-Faucilles*, qui relient le plateau de Langres à la chaîne des Vosges.

Hydrographie. — Le département de la Haute-Saône appartient tout entier au bassin du Rhône par la *Saône*, importante rivière, tributaire de ce grand fleuve, et dont le principal affluent, l'*Oignon*, est considérable.

La *Saône*, qui prend sa source dans le département des Vosges et dans le canton de Bains, au S. de l'arrondissement d'Épinal, entre dans le département auquel elle a donné son nom, par le N. de l'arrondissement de Vesoul, descend vers le S. en baignant Jouvelle, Bourbévelle, Corre, Ranzevelle, Ormoy, Montureux-lès-Baulay, Baulay, Chaux-lès-Port, Port-sur-Saône, Scey-sur-Saône, prend la direction du S.-O., pénètre dans l'arrondissement de Gray, y baigne Soin, Ray, Vellexon, Mercey-sur-Saône, Gray, Mantoche, quitte le département au confluent de l'Oignon, entre dans celui de la Côte-d'Or, puis dans ceux de Saône-et-Loire et du Rhône, et finit à Lyon, après un cours total de 455 kilomètres, dont 98 appartiennent au département.

Pendant ce parcours, les principaux affluents de la Saône sont : 1° le *Coney* qui prend sa source dans le département des Vosges, entre dans celui de la Haute-Saône par le N. de l'arrondissement de Lure, y baigne Selles, et va finir à Corre, dans celui de Vesoul, après un cours de 60 kilomètres; 2° l'*Amance* qui vient de l'E. de l'arrondissement de Langres, dans le département de la Haute-Marne, entre dans celui de la Haute-Saône par l'O. de l'arrondissement de Vesoul, baigne Jussey, et finit à 3 kilomètres au-dessous, après un cours de 52 kilomètres; 3° la *Lougeotte* qui prend sa source sur la limite O. de l'arrondissement de Vesoul, arrose Chauvirey-le-Chatel, Montigny-lès-Charlieu, et finit près de Montureux-lès-Baulay, après 29 kilomètres de cours; 4° la *Superbe* qui naît dans le canton de Vauvillers, au N.-O. de l'arrondissement de Lure, et se termine après un cours de 27 kilomètres; 5° la *Lanterne* qui prend sa source au village de ce nom, dans le canton de Luxeuil, vers le N. de l'arrondissement de Lure, baigne Lantenot, Linexert, Franchevelle, la Chapelle-lès-Luxeuil, Baudoncourt, Sainte-Marie-en-Chaux, Conflans, entre dans l'arrondissement de Vesoul, arrose Faverney, et y finit à Conflandey, après un cours de 60 kilomètres, pendant lequel elle absorbe le *Breuchin*, la *Roge*, et la *Semouse* qui reçoit l'*Angronne*, la *Combeaut* et le *Planey*; 6° la *Seyotte* qui arrose Bougnon, Grattery, Scye et Vauchoux dans l'arrondissement de Vesoul; 7° le *Durgeon* qui baigne Vesoul, et finit à Chemilly, après avoir reçu le *Bâtard* et la *Colombine*; 8° la *Romaine* qui naît dans le canton de Rioz, au S. de l'arrondissement de Vesoul, arrose Maizière, Granvelle, Bourguignon-lès-la-Charité, entre dans l'arrondissement de Gray, baigne Vezet, Grancaut, Fresne-Saint-Mamès, et finit en aval de Vellexon; 9° la *Gourgeonne* qui vient du canton de Combeaufontaine dans l'arrondissement de Vesoul, baigne Gourgeon, descend dans l'arrondissement de Gray, arrose Vauconcourt, Theuley, et finit en aval de Recologne; 10° le *Vannon* qui prend sa source dans le canton de Champlitte, au N.-O. de l'arrondissement de Gray, baigne Fouvent-le-Haut, Fouvent-le-Bas, Saint-Andoche, la Roche-sur-Vannon, Brotte, Vaite, et absorbe le *Coulon*; 11° le *Salon* qui vient du département de la Haute-Marne, pénètre dans celui de la Haute-Saône par le N.-O. de l'arrondissement de Gray, arrose Champlitte, Frânois, Dampierre, et finit après un cours de 60 kilomètres; 12° la *Morthe* qui naît dans le canton de Gy, arrose Citey, et finit à Gray, après un cours de 36 kilomètres, accrue du *Calry* et du *Ruisseau-de-Notre-Dame*; 13° les *Écoulottes* qui arrosent Chargey et finissent près de ray; 14° Gla *Sous-Froide* qui baigne Autrey; 15° la *Tenise* qui baigne Champtonnay, Crésancey, Noiron, le Tremblois, Champvans, Esmoulins, et finit en amont de Mantoche; 16° l'*Oignon* qui prend sa source sur la limite des

départements des Vosges, du Haut-Rhin, et de la Haute-Saône, près du Ballon-de-Servance, au N.-E. de l'arrondissement de Lure, arrose Servance, Ternuay, Mélisey, Lure, Villersexel, vient séparer le département de la Haute-Saône de celui du Doubs, en formant la limite de l'arrondissement de Vesoul, baigne Montbozon, Chambornay, Buthiers et Avouay, suit la limite de l'arrondissement de Gray, arrose Marnay, Brésilley, Pesmes, entre dans le département de la Côte-d'Or, et y finit à Pontailler, après un cours de 192 kilomètres, pendant lequel il absorbe le *Rahin*, le *Scey*, le *Lozan*, la *Linotte* accrue de la *Quenoche*, le *Ruthiers* et la *Tournolle*.

Le département de la Haute-Saône compte quelques étangs, principalement dans sa partie méridionale.

Climat.—Le département de la Haute-Saône, abrité au N. et au N.-E., jouit d'un climat très-tempéré; les étés et les hivers n'y sont ni rigoureux ni excessifs; mais la température y est variable, et la colonne thermométrique est très-brusquement agitée à l'époque de la fonte des neiges. Les vents dominants sont ceux du S.-O., du N.-E. et du N.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Haute-Saône est de 530 260 hectares, et sa population de 317 706 habitants : ce qui donne environ 58 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 25 227 habitants depuis le commencement du siècle, et seulement de 263 habitants depuis le recensement de 1861. Elle comprend 198 000 agriculteurs, 67 000 industriels ou commerçants, 13 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 33 000 sans profession.

Les habitants du département de la Haute-Saône font partie de la race franc-comtoise, qui a gardé plus personnellement en France le type gallo-romain. Après avoir été longtemps attachés de cœur à la maison d'Autriche qui les a longtemps et paternellement gouvernés, ils se sont franchement ralliés aux idées nationales, et pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire ils ont donné les preuves du plus haut patriotisme. Le pays est riche, l'aisance y règne généralement, et ses habitants se distinguent par la justesse de leur esprit, la rectitude de leur jugement et l'amour du travail; ils sont très-aptes aux arts, aux sciences mathématiques et industrielles, et les hommes illustres ne leur manquent ni parmi les savants, ni parmi les artistes. On remarque plus particulièrement chez les campagnards un penchant un peu excessif pour l'économie et certains préjugés de routine, mais leurs mœurs sont pures, leur existence frugale, leur vie régulière et simple, et ils savent concentrer et trouver le bonheur dans les joies calmes du foyer domestique.

On parle dans les campagnes du département un idiome franc-comtois, évidemment dérivé de l'ancienne langue celtique.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Haute-Saône comprend 275 700 hectares de terres labourables, 60 700 de prairies naturelles, 14 000 de vignes, 21 000 de pâturages, landes et bruyères, et 179 600 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol y est morcelé en 2 000 000 de parcelles qui sont possédées par 130 000 propriétaires.

La science agricole n'est pas très-avancée dans le département de la Haute-Saône; le drainage n'y a été exercé que sur une superficie de 300 hectares, et il reste encore beaucoup de terrains vagues qui ne demandent qu'à être mis en valeur pour accroître la richesse agricole du département. On s'occupe, cependant, de reboiser les parties montagneuses du territoire dans l'arrondissement de Lure, et d'améliorer les prairies qui forment les rives de l'Amance. Il existe une ferme-école à Saint-Remy, dans l'arrondissement de Vesoul.

La récolte des céréales dépasse les besoins locaux, et leur valeur annuelle peut s'élever à 36 millions de francs. Les autres cultures rapportent annuellement 15 millions de francs; ce sont les pommes de terre dont la récolte est très-considérable, le chanvre, les graines oléagineuses, les betteraves, le tabac qui occupe 320 hectares dans l'arrondissement de Vesoul, les arbres fruitiers, et parmi eux de très-nombreux cerisiers dont les fruits alimentent les distilleries du département, les vignes qui ne produisent que de gros vins rouges assez médiocres dont les meilleurs crus sont ceux de Ray et de Gy, les prairies artificielles, les forêts où dominent le chêne, le hêtre, le charme, et plus particulièrement le sapin dans la région des montagnes, les plantes médicinales, etc. La valeur des pâturages et des prairies naturelles qui sont excellentes sur les bords de la Saône, de l'Oignon et de l'Amance, peut s'élever à 10 millions de francs.

Les espèces d'animaux domestiques sont généralement petites dans le département de la Haute-Saône; on y compte 22 000 chevaux principalement de race franc-comtoise, 142 000 bêtes à cornes de race franc-comtoise également, 97 000 moutons, 8000 boucs, chèvres et chevreaux, 55 000 porcs, 15 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à près de 31 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint 62 millions.

Mines. — Carrières. — Les plaines du département de la Haute-Saône sont généralement composées de calcaires et d'argiles jurassiques, et ses montagnes appartiennent à l'élément granitique. Ses richesses métalliques sont considérables; on trouve des mines de fer très-riches, principalement dans les vallées de la Saône, et de l'or, de l'argent, du cuivre, du manganèse, sur divers points du territoire. Les houillères de l'extrémité S. de la chaîne des Vosges, les carrières de marbre, de grès houiller, de granit, de porphyre, les tourbières, la marne, l'argile, etc., sont l'objet de nombreuses exploitations.

La principale source minérale du département est celle de Luxeuil, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lure; ses eaux sont thermales, ferrugineuses, chlorurées sodiques, et très-efficaces contre les rhumatismes, les paralysies et les affections nerveuses. Les autres sources minérales sont celles des Reppes, dans l'arrondissement de Vesoul, qui sont salines et froides, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Haute-Saône est plus industriel qu'agricole. Ses exploitations de mine et sa fabrication du fer lui assignent un rang important parmi les départements producteurs. On y compte plus de 200 minières qui peuvent rendre près de 4 millions de quintaux métriques de minerai, 31 usines et hauts fourneaux qui produisent environ 300 000 quintaux métriques de fonte au charbon de bois et 24 000 quintaux métriques de fer marchand; l'extraction de la houille est non moins importante dans le département; la principale usine est celle de Ronchamp et Champagney, située dans l'arrondissement de Vesoul, qui alimente tous les départements voisins; le produit des tourbières s'élève environ à 68 000 quintaux métriques de tourbe, et les mines de sel gemme fournissent 100 000 quintaux métriques. Les autres établissements industriels de la Haute-Saône sont des huileries, des fabriques de kirsch, des verreries, des faïenceries, des poteries, des tuileries, des briqueteries, des scieries, etc.

Le commerce du département est alimenté par les productions du sol, les céréales, les légumes, les fourrages, la houille, etc., et les produits manufacturés, les fers bruts, les fontes, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Haute-Saône est desservi par 6 routes impériales longues de 300 kilomètres, 18 routes départementales d'une longueur de 457 kilomètres, et par 4086 kilomètres de chemins vicinaux.

Le département de la Haute-Saône ne possède pas encore de canal navigable, mais on s'occupe de canaliser le cours supérieur de la Saône, dans le but de relier cette rivière à la Meuse, ce qui ouvrira une voie navigable entre la Méditerranée et la mer du Nord.

Le département de la Haute-Saône est desservi :

1° Par le chemin de fer de *Paris à Mulhouse*, l'une des lignes principales du réseau de l'Est, avec stations à Vitrey, Jussey, Montureux, Port-d'Atelier, Port-sur-Saône, Vaivre, Vesoul, Colombier, Creveney, Genevreuille, Lure, Ronchamp et Champagney. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Chalindrey à Gray*, avec stations à Champlitte et Oyrières; 2° l'embranchement de *Port-d'Atelier à Épinal*, avec stations à Faverney, Conflans, Saint-Loup-Luxeuil et Aillevillers; 3° l'embranchement de *Vesoul à Gray*, avec stations à Vaivre, Mont-le-Vernois, Noidans, Fresne-Saint-Mamès, Vellexon, Seveux, Autet et Vereux-Beaujeu.

2° Par divers embranchements appartenant au réseau de Lyon, qui sont : 1° l'embranchement d'*Auxonne à Gray*, avec station à Mantoche; 2° l'embranchement de *Labarre à Gray*, avec stations à Montagney, Valay et Champvans-lès-Gray; 3° l'embranchement de *Besançon à Gray*.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 230 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Haute-Saône, était habité par les *Séquanais;* cette puissante peuplade celtique excita la jalousie des Éduens, qui pour les soumettre appelèrent les Romains à leur aide. Les Séquanais, réduits à leurs seules forces, ne pouvaient lutter, et, prenant exemple sur les Éduens, ils firent également appel aux étrangers dans la personne d'Arioviste, chef des Germains. Ces bandes entrèrent en Gaule, se joignirent aux Séquanais, et battirent les Éduens et leurs alliés. Mais Arioviste, fort de sa situation, voulut s'imposer aux vainqueurs comme aux vaincus; les Séquanais, préférant le joug romain au joug allemand, invoquèrent le secours de César. Le conquérant accourut, vainquit Arioviste et se comporta habilement

avec ses nouveaux alliés, qui eurent large part aux faveurs de Rome.

Pendant le règne d'Auguste, la Séquanaise fut comprise dans la Germanie supérieure. Après l'invasion des Burgondes, elle forma une partie importante du royaume de Bourgogne, jusqu'à l'époque où Clovis et ses Francs firent la conquête du pays. Les rois francs la possédèrent pendant tout le reste de la période mérovingienne; elle a prospéré pendant le règne de Charlemagne; après le démembrement du grand empire, elle fut attribuée à Lothaire; mais ses successeurs n'eurent pas la force de résister aux usurpations féodales, et bientôt les comtes et les abbés se déclarèrent en état de complète indépendance. Au milieu de ces troubles politiques, les étrangers furent encore appelés à se mêler des affaires du pays, et, pendant le XIe siècle, il passa sous la domination de l'empereur d'Allemagne, qui l'exempta des taxes et charges imposées aux autres provinces. De là son nom de Franche-Comté.

Après la lutte de Louis XI et de Charles le Téméraire, après la mort de ce prince tué sous les murs de Nancy, la Franche-Comté se déclara pour son héritière contre les prétentions du roi de France. Celui-ci entra dans la province avec ses troupes, dévasta les campagnes, assiégea les villes, mais ne put empêcher la Franche-Comté d'être incorporée à la maison d'Autriche, après le mariage de la princesse Marie de Bourgogne avec l'empereur Maximilien. Leur fils et successeur Philippe, ayant épousé l'infante d'Espagne, créa ainsi les premiers droits de Charles-Quint sur la Franche-Comté. Après le règne paisible et prospère de la régente Marguerite, pendant lequel la réforme apparut sans troubles religieux, son neveu Charles-Quint porta au plus haut point la prospérité de la Franche-Comté; mais avec Philippe II commença la longue ère des désastres; l'inquisition ensanglanta les villes, et ce fut sur ce territoire même qu'Henri IV vint se venger des perfidies espagnoles par la victoire de Fontaine-Française, en 1595. Mais le traité de Vervins, en 1598, rétablit l'ancien état de choses.

Pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, Richelieu, puis les grands généraux qui s'illustrèrent à cette époque, Condé, Turenne, continuèrent en Franche-Comté la lutte avec la maison d'Espagne; les Comtois résistèrent vaillamment à toute domination française, et les armes n'auraient point prévalu contre leur courage, si l'habile politique de Louis XIV n'eût eu raison de la noblesse et de la bourgeoisie; après le traité de Nimègue, la Franche-Comté fut définitivement réunie à la France.

Pendant les guerres de la République et de l'Empire, les bataillons franc-comtois, réellement français de cœur, se battirent héroïquement pour cette France qu'ils avaient si longtemps repoussée.

Lorsque l'Assemblée nationale, en 1790, décréta la division départementale de la France, le département de la Haute-Saône fut formé de la partie septentrionale de l'ancienne Franche-Comté.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables, nés dans le département de la Haute-Saône, on peut citer : le cardinal DE JOUFFROY; le colonel DE LA VERNE; le géographe ANDRÉ; le bénédictin LANCELOT, savant helléniste; le mathématicien COURNOT; le chirurgien DESAULT; DUMAS, le président du tribunal révolutionnaire; les constituants BUREAU DE PUSY, chimiste, et TOULONGEON, membre de l'Institut; le botaniste CORDIENNE; l'orientaliste BEAUCHAMP; le poëte dramatique D'ÉPAGNY, etc.; et parmi les contemporains : le cardinal GOUSSET; le peintre GÉRÔME; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Haute-Saône comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Vesoul......	10 cant.	215 comm.
— de Gray........	8 —	165 —
— de Lure........	10 —	203 —
	28 cant.	583 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Haute-Saône forme la 5e subdivision de la 7e division militaire, dont le siége est à Besançon.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le département du Doubs le diocèse de Besançon, siége de l'archevêché; ce diocèse possède 28 cures, 329 succursales, 76 vicariats rétribués par l'État, et deux petits séminaires à Luxeuil et à Marnay. Dix-huit temples sont affectés au culte protestant, et deux synagogues au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, le département de la Haute-Saône ressortit à la Cour impériale de Besançon par les trois tribunaux de première instance siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et le tribunal de commerce de Gray.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Besançon, et possède un lycée à Vesoul, quatre colléges communaux à Vesoul, à Gray, à Luxeuil et à Lure, une école normale d'instituteurs à Vesoul, et 1028 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue

dans ce département, et les neuf dixièmes des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Haute-Saône :

ARRONDISSEMENT DE VESOUL.

Vesoul (7614 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé au confluent du Durgeon et de la Colombine, à 362 kilomètres de Paris. Une montagne conique, haute de 452 mètres, aux flancs tapissés de vignes et de prairies, domine cette petite ville, et de son sommet le regard peut saisir dans son ensemble tout un pittoresque horizon. Vesoul est assez régulièrement bâti; ses rues sont larges, son aspect est propre, mais on n'y voit aucun édifice ancien. Son église principale date de 1745, son palais de justice de 1765, et ses casernes de cavalerie de 1777, mais ces monuments n'ont aucune valeur architecturale. Les promenades de la ville sont plantées d'arbres séculaires, et lui font une verdoyante et charmante ceinture.

Vesoul est une ville peu manufacturière; les fabriques de tissus, d'objets tournés, les tanneries, etc., forment ses principaux établissements industriels; c'est en même temps un entrepôt important pour les sels qui proviennent des salines de la Meurthe, et il s'y tient des foires assez suivies. La source minérale des Reppes, qui est froide et saline, est située à 2 kilomètres de la ville.

L'origine de Vesoul est ancienne, et avant l'invasion romaine c'était, dit-on, une ville importante et prospère de la Séquanie. Après avoir appartenu aux archevêques de Besançon, puis aux ducs de Bourgogne, elle fut dévastée par les Anglais au XIVe siècle, et détruite par Louis XI en 1479; cette ville subit encore divers siéges, ce qui explique sa pénurie d'édifices anciens, et elle ne devint définitivement française qu'en 1678, au traité de Nimègue. Les armées alliées l'occupèrent en 1814 et en 1815.

Amance (974 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un petit affluent de la Saône, exploite des carrières d'un sable blanc, qui est considéré comme excellent pour les verreries, fabrique des couvertures de coton, des ouvrages de poterie, des tuiles, etc., et fait principalement le commerce des bœufs gras. On y voit les ruines d'un château du moyen âge.

Jussey (2910 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Amance, possède des fabriques de droguets, des ateliers de tissage, des tanneries, etc. On y remarque des vestiges de voies et d'antiquités romaines.

Noroy-le-Bourg (1195 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un plateau élevé, possède des filatures de coton, des manufactures de toiles et des teintureries.

Port-sur-Saône (1932 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité assez industrielle, dont les principaux établissements sont des minoteries, des scieries mécaniques, des tanneries et des teintureries. On y a récemment découvert les vestiges d'une splendide villa romaine.

Scey-sur-Saône (1743 hab.), chef-lieu de canton, possède des sources salées, un haut fourneau et une scierie. Un pont de quatorze arches traverse la Saône en cet endroit. On remarque dans cette petite localité un château et un calvaire qui date de la Renaissance.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Combeaufontaine* (757 hab.), *Montbozon* (856 hab.), qui fabrique des biscuits et des articles de bonneterie, *Rioz* (1068 hab.), qui fabrique des faïences, et *Vitrey* (906 hab.), qui possède une huilerie.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Faverney* (1305 hab.); *Passavant* (1660 hab.); *Ormoy* (950 hab.); *Dampierre-lès-Montbozon* (945 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE GRAY.

Gray (6764 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Saône, à 59 kilomètres de Vesoul. La position de cette ville sur le penchant d'une colline est assez heureuse; elle est bien bâtie, et se trouve en communication avec la rive droite de la rivière par un pont de pierre et un pont suspendu; mais la plupart de ses rues sont étroites et tortueuses. Gray possède quelques monuments dignes de fixer l'attention des voyageurs, entre autres, l'hôtel de ville, construit dans le goût espagnol du XVIe siècle, et dont la façade, ornée de statues, est décorée de colonnes en granit rouge, l'église qui appartient au style de la Renaissance, les restes d'un ancien château, etc.

Gray est une ville prospère et l'un des principaux entrepôts du commerce de l'Est; ses principales industries sont la construction des bateaux pour la batellerie de la Saône, la fabrication des tissus de crin, des pointes, des fécules, de l'amidon; aux environs de la ville fonctionnent des usines métallurgiques, et les fers, les céréales, les farines, les planches, les bois de merrain, les fourrages, etc., lui fournissent les éléments d'un commerce assez actif.

L'origine de Gray ne remonte pas au delà du VIIe siècle; ce fut le siége d'une Université au XIIIe siècle; cette ville, trois fois incendiée, en 1360 par les routiers, en 1324 par Louis XI, puis par les sires de Vaudrey qui l'arrachèrent au roi de France, se releva de ses ruines, devint le siége d'un bailliage sous Charles-Quint, fut prise par Henri IV en 1595, par Louis XIV en 1668 et en 1674, et fut réunie à la France avec toute la Franche-Comté.

Autrey-lès-Gray (1209 hab.), chef-lieu de canton, possède des hauts fourneaux et exploite des carrières de pierres de taille. On y remarque les restes d'un vieux château de Vergy.

Champlitte (2845 hab.), chef-lieu de canton, situé à gauche du Salon, possède un magnifique château du XVIe siècle.

Dampierre-sur-Salon (1225 hab.), chef-lieu de canton, a des hauts fourneaux, des ateliers de tisserands, des tanneries et des teintureries. Des puits intermittents, nommés les *Abîmes*, sont une des curiosités de cette petite localité.

Fresne-Saint-Mamès (518 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Romaine, fabrique du sucre de betterave, des bougies, des droguets, etc. Son église appartient au style gothique du XIVe siècle.

Gy (2178 hab.), chef-lieu de canton, situé au milieu de coteaux tapissés de vignes, produit les meilleurs vins du département; les fabriques de bonneterie, de toiles, de poterie, les filatures de coton, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Marnay (1209 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Oignon, possède des tanneries, des teintureries et des fabriques de chapeaux de feutre. On y voit les ruines d'un vieux château.

Pesmes (1785 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline que baignent les eaux de l'Oignon, produit des vins, et possède des gisements de minerai de fer; on y remarque des usines métallurgiques, des fabriques de sabots, des tuileries, et une assez curieuse église.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Arc-lès-Gray* (2512 hab.); *Mantoche* (930 hab.); *Vellexon* (1440 hab.); *Bucey-lès-Gy* (1460 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LURE.

LURE (3747 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située à 28 kilomètres de Vesoul, dans une plaine que traverse l'Oignon et que sillonnent de nombreux ruisseaux, affluents de cette rivière. La ville est traversée par les routes de Paris à Bâle et de Besançon aux Vosges; ses maisons sont assez vastes, mais généralement mal alignées; elle possède une belle promenade qui vient d'être récemment établie sur le Mont-Chateix. On remarque à Lure une vieille abbaye, fondée au VIIe siècle, la sous-préfecture installée dans les anciens bâtiments du prince-abbé de Lure, un hôtel de ville de construction moderne, et de belles fontaines.

Les tuileries, les chamoiseries, les bonneteries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, et le petit lac de la Font lui fournit du poisson en grande quantité.

La fondation de Lure remonte au delà du VIIe siècle; cette ville posséda à cette époque une célèbre abbaye, dont l'abbé portait le titre de prince de l'Empire; elle devint une place forte au XVe siècle, et fut très-éprouvée pendant les guerres de conquête qui précédèrent la réunion de la Franche-Comté à la France.

Champagney (4260 hab.), chef-lieu de canton, exploite une houillère à Éboulet; cette petite ville, assez industrielle, possède une usine métallurgique, des ateliers de tissage de coton, et des moulins à blé et à tan.

Faucogney (1353 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Breuchin, exploite des gisements de plomb et de cobalt argentifère, une tourbière, et fait un grand commerce d'eau de cerises.

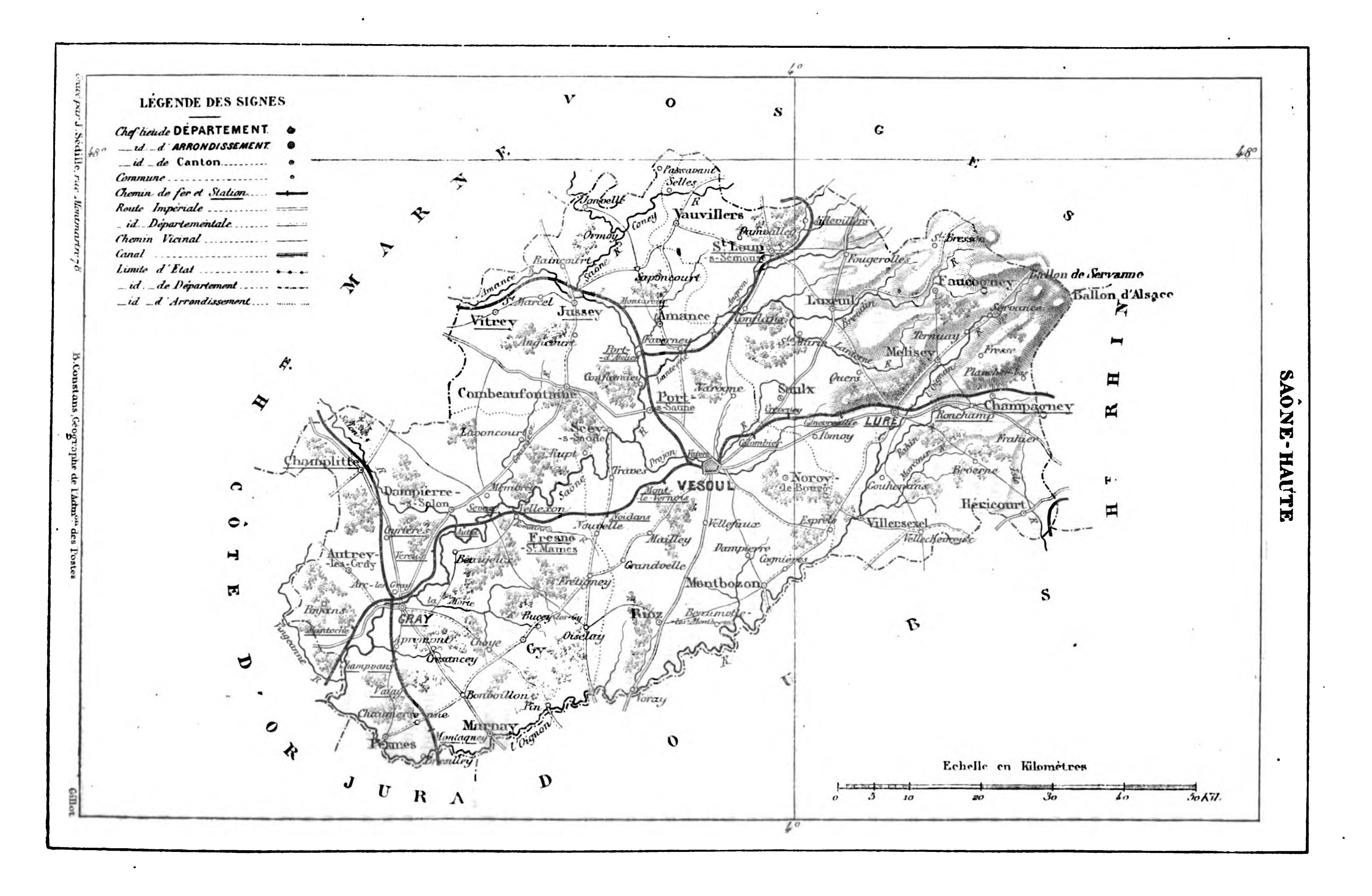
Héricourt (2856 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Luzène, possède des filatures de coton, des fabriques de calicot, des teintureries, des tanneries, etc.

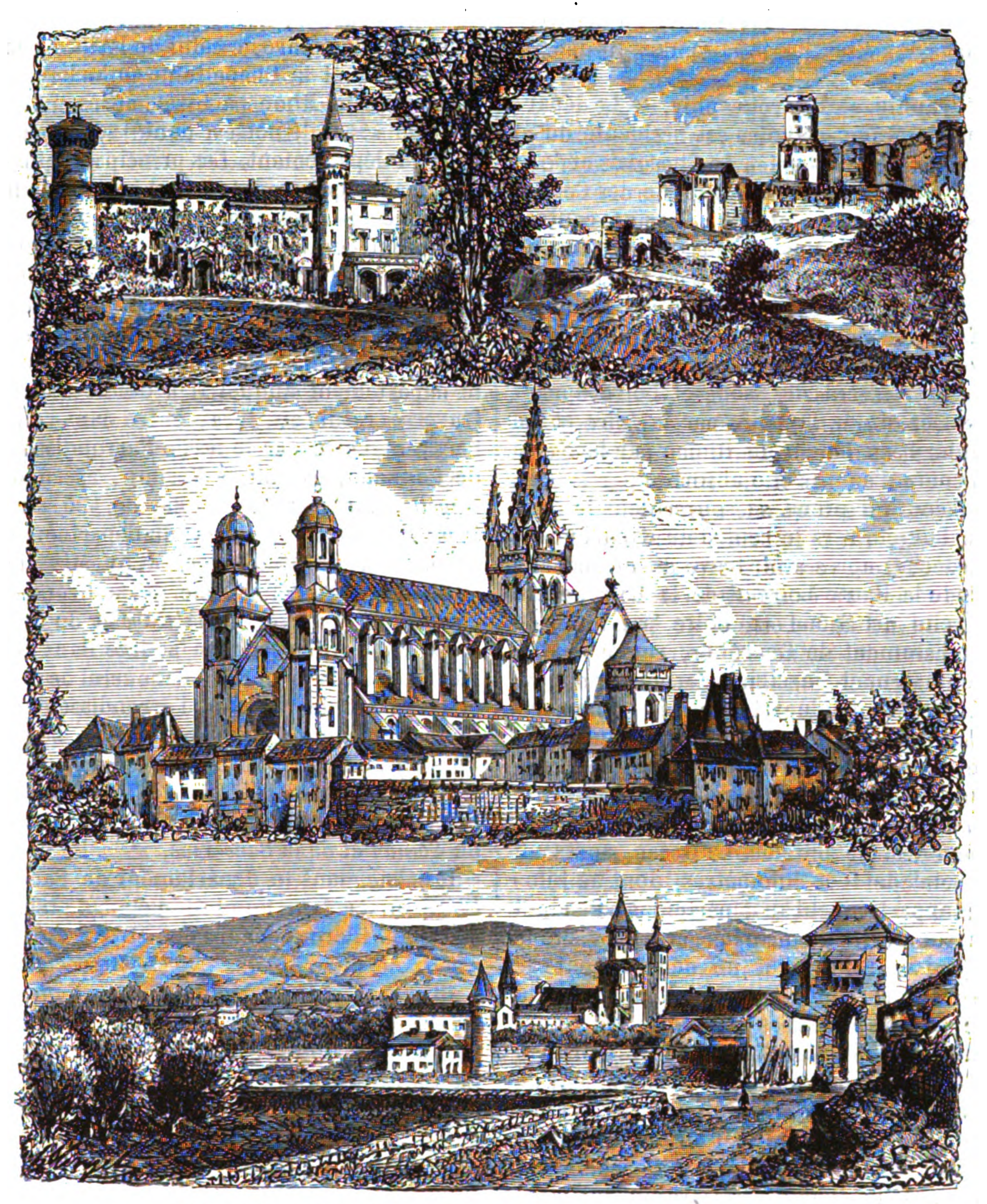
Luxeuil (3959 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Breuchin, possède une fonderie de cuivre, et des eaux minérales qui sont débitées dans un établissement très-complet. On remarque à Luxeuil des antiquités romaines importantes, un acqueduc, une église du XIVe siècle et un hôtel de ville du XVe siècle, classés parmi les monuments historiques.

Villersexel (1530 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Oignon, possède des usines métallurgiques et des tanneries. On y remarque un assez beau château qui fut bâti au XVIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Melisey* (2035 hab.), qui exploite des carrières de grès rouge et des mines de houille, *Saint-Loup-sur-Sémouse* (2800 hab.), petite ville assez industrielle, *Saulx* (1075 hab.), et *Vauvillers* (1417 hab.), qui fait principalement le commerce des chevaux et des chiffons.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Aillevillers* (2755 hab.); *Fougerolles* (5636 hab.); *Fresse* (2678 hab.); *Plancher-Bas* (2206 hab.); *Ronchamp* (3041 hab.); *Servance* (2386 hab.); etc.


SAÔNE-HAUTE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_ d'ARRONDISSEMENT
_id_ de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id_ de Département
_id_ d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
V O S G E S
H. T R H I N
D O U B S
J U R A
C Ô T E D'O R
H. M A R N E
VESOUL
LURE
GRAY
Luxeuil
Jussey
Vitrey
Combeaufontaine
Champagney
Héricourt
Villersexel
Montbozon
Rioz
Marnay
Pesmes
Champlitte
Dampierre s/Salon
Autrey les Gray
Gy
Scey s/Saône
Port s/Saône
Amance
Vauvillers
St Loup s/Semouse
Faucogney
Melisey
Saulx
Noroy le Bourg
Fresne St Mames
Ballon de Servance
Ballon d'Alsace
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Château de Saint-Point. — Château de Briançon. — Cathédrale d'Autun.
Vue générale de Cluny.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Saône-et-Loire, situé dans la région centrale de la France, doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui le traversent. Ses limites sont : au N., le département de la Côte-d'Or ; au S., ceux du Rhône et de la Loire ; à l'E., ceux du Jura et de l'Ain ; à l'O., ceux de l'Allier et de la Nièvre.

L'aspect du département de Saône-et-Loire est varié ; son relief s'accuse, à l'O. et à l'E., par les deux versants de la Loire et de la Saône, formés par la grande ligne de faîte de la France. Ces versants donnent naissance à de nombreuses et charmantes vallées, délimitées par des coteaux que tapissent de riches vignobles ; aux approches des deux principaux cours d'eau, les plaines se développent et les pâturages deviennent immenses. Le versant de la Saône, qui se dessine à travers les arrondissements de Châlon et de Mâcon, offre aux

regards les sites les plus vantés du département.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de Saône-et-Loire est accidenté du S. au N., par les montagnes du Charolais et de la Côte-d'Or, qui dérivent du système des Cévennes-Septentrionales, et à l'O., par un contrefort des Monts-du-Morvan. C'est à ce contrefort qu'appartient le *Mont-Beuvray*, point culminant du département, situé entre les sources de l'Yonne et de l'Halène, et dont la hauteur est de 810 mètres.

Le département de Saône-et-Loire appartient au bassin de la Loire par la *Loire* et ses affluents, et au bassin du Rhône par la *Saône* et les cours d'eau qu'elle absorbe.

La *Loire*, qui prend sa source dans le canton de Burzet, vers le centre du département de l'Ardèche, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire et de la Loire, entre dans celui de Saône-et-Loire par le S. de l'arrondissement de Charolles, remonte vers le N. en baignant Marcigny, forme alors toute la limite S.-O. du département qu'elle sépare de celui de l'Allier, en arrosant Digoin, Saint-Aubin, Vitry-sur-Loire, passe dans les départements de la Nièvre, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, et se jette dans l'Océan, après un cours total de 1008 kilomètres, dont 92 kilomètres appartiennent au département. Pendant ce parcours, les principaux affluents de la Loire qui se rapportent au département de Saône-et-Loire, sont : 1° le *Sornin* qui vient du Rhône, baigne Varennes-sous-Dun, dans l'arrondissement de Charolles, reçoit le ruisseau de la *Genette*, et passe dans le département de la Loire, où il finit après un cours de 54 kilomètres ; 2° l'*Arconce* qui naît à l'E. de l'arrondissement de Charolles, baigne Charolles, et finit en aval de Digoin ; 3° l'*Arroux* qui vient du canton de Pouilly, dans la Côte-d'Or, entre dans le département de Saône-et-Loire par le N. de l'arrondissement d'Autun, baigne Dracy, Autun, Thil, Toulon, Vandenesse, Gueugnon, Rigny, et finit au-dessous de Digoin, après un cours de 120 kilomètres, pendant lequel il reçoit la *Drée*, le *Ternin*, la *Canche*, le *Mesvrin* et la *Bourbince* ; 4° le *Blandeau* qui finit à Saint-Aignan ; 5° la *Somme* qui baigne Issy-l'Évêque, Cressy, Maltat, et finit près de Lesme, accrue de la *Valence*.

La *Saône*, qui prend sa source dans le département des Vosges, traverse les départements de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, entre dans celui de Saône-et-Loire par l'angle N.-E. de l'arrondissement de Chalon, baigne Verdun, Chalon, Tournus, forme la limite du département qu'elle sépare de celui de l'Ain, en arrosant Mâcon et la Chapelle-de-Guinchay, et se jette dans le Rhône à Lyon, après un cours total de 455 kilomètres, dont 120 appartiennent au département. Les principaux affluents de la Saône qui se rapportent au département de Saône-et-Loire, sont : 1° la *Dheune* qui baigne Saint-Berain, Saint-Léger, Dennevy et Chagny, sépare le département de celui de la Côte-d'Or, arrose saint-Martin-en-Gâtinais, et finit à Verdun, après un cours de 65 kilomètres ; 2° le *Doubs* qui prend sa source dans le département auquel il a donné son nom, traverse celui du Jura, entre dans celui de Saône-et-Loire par le N. de l'arrondissement de Louhans, et finit à Verdun, accru de la *Guyotte*, après un cours total de 430 kilomètres ; 3° la *Grosne* qui vient du département du Rhône, arrose Saint-Léger, Cluny, Messengue, et finit à Marnay, grossie de la *Grosne-Occidentale*, de *Valouse*, de la *Guye* et du *Grison* ; 4° la *Seille* qui prend sa source dans le département du Jura, entre dans celui de Saône-et-Loire par le N.-E. de l'arrondissement de Louhans, baigne Mouthier, Montjay, Bouhans, Louhans, Savigny, Batange, Molaise, Huilly, Loisy, et finit au-dessous de Tournus, après un cours de 116 kilomètres, accru de la *Brenne*, du *Solnan* et de la *Sane-Vive*.

Il existe dans le département de Saône-et-Loire un certain nombre d'étangs, tels que ceux de Villeron, des Clayes, etc.

Climat. — Le climat du département de Saône-et-Loire est variable, mais tempéré, et tout son territoire est d'une salubrité parfaite. La température moyenne de l'année peut être estimée à 11 degrés et demi. Les vents dominants sont ceux du S., de l'O. et du N.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Saône-et-Loire est de 855 174 hectares, et sa population de 600 006 habitants ; ce qui donne environ 67 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 147 333 habitants depuis le commencement du siècle, et de 17 869 habitants depuis le recensement de 1861. Elle comprend 390 000 agriculteurs, 145 000 industriels ou commerçants, 15 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 36 000 sans profession.

La gaieté et la douceur forment le fonds du caractère des habitants de Saône-et-Loire ; ces Bourguignons sont affectueux et hospitaliers ; ils montrent une grande intelligence et une profonde aptitude pour les sciences, comme pour les arts et les lettres, et ils ont donné à

la France des hommes remarquables dans tous les genres, poëtes, militaires, savants, administrateurs et industriels.

La langue française est généralement en usage dans les villes et les campagnes du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de Saône-et-Loire comprend 457 600 hectares de terres labourables, 126 000 de prairies naturelles, 36 000 de vignes, 151 000 de bois, forêts, 28 000 de landes, bruyères, patis, etc. Le sol, morcelé en 1 660 000 parcelles, est possédé par 158 000 propriétaires.

Le département de Saône-et-Loire est agricole et très-productif ; l'agriculture y est extrêmement avancée; les irrigations, les assolements, les amendements calcaires, l'usage des cendres lessivées, l'emploi d'excellents engrais, la propagation des méthodes nouvelles, l'adoption des instruments perfectionnés et des machines agricoles ont fait de ce territoire l'un des plus riches de la France. Il existe une ferme-école à Montceau.

La récolte des céréales dépasse les besoins de la consommation locale, et leur valeur peut être estimée, année commune, à 60 millions de francs. Les autres cultures, qui rapportent 26 millions, sont extrêmement variées ; au premier rang se place la vigne qui produit annuellement 750 000 hectolitres de vin, dits vins de Mâconnais et vins de Châlonais; ses premiers crus sont ceux de *Thorins*, de *Romanèche*, de *Moulin-à-Vent*, de *Pouilly*, de *Faissey*, de *Mercurey*, de *Givry*, de *Pierre-Clos*, de *Tournus*, de *Rully*, etc ; les autres cultures consistent en légumes, racines fourragères, pommes de terre, betteraves, colza, chanvre, arbres de verger, oseraies, etc; les forêts, dont le chêne, le charme, le hêtre et le tremble forment les principales essences, produisent un revenu annuel de 800 000 francs ; la valeur des pâturages, qui sont excellents dans le Brionnais et le Charollais, peut être estimée à 17 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie rurale ; les espèces y sont généralement fort belles. On compte dans le département environ 20 000 chevaux, principalment de race bressanne, 3000 ânes et mulets, 234 000 bêtes à cornes, principalement de race charollaise, 310 000 moutons, 30 000 boucs, chèvres et chevreaux, 112000 porcs, 20000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques est annuellement de 38 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint près de 164 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de Saône-et-Loire est principalement formé de terrains plutoniques, de basalte, de porphyre, dans sa partie occidentale, et plus particulièrement de terrains neptuniens, très-riche en gisements carbonifères, dans sa portion orientale. Ses richesses minérales sont très-considérables et lui assignent en France le troisième rang. On y trouve de la houille, du schiste bitumineux, du fer, du manganèse, etc. Les carrières de granit rose, de pierres à plâtre et à chaux, de sable pour verreries, les tourbières, les marnières, les couches d'argile réfractaire, etc., sont exploitées sur différents points du territoire.

Les principales sources minérales du département sont les eaux de Bourbon-Lancy, situées dans l'arrondissement de Charolles, qui sont chlorurées, sodiques, ferrugineuses, et très-efficaces contre les rhumatismes.

Industrie. — Commerce. — Le département de Saône-et-Loire est essentiellement industriel; on y exploite 23 houillères, réparties dans les bassins d'Épinac, du Creuzot, de Blanzy, de la Chapelle-sous-Dun, qui produisent annuellement 7 millions de quintaux métriques de combustibles, et qui occupent 8000 ouvriers; ses huit mines de schiste bitumineux y rendent environ 430 000 quintaux métriques ; ses mines de fer produisent 520 000 quintaux métriques de minerai ; ses mines de manganèse qui sont les plus riches de France fournissent 64 000 quintaux métriques, etc. Il existe, dans le département, trois usines métallurgiques qui produisent 300 000 quintaux métriques de fer à la houille, 23 000 quintaux métriques de fer au bois, 400 000 quintaux métriques de fonte au charbon de terre et 27 000 quintaux métriques de houille au bois ; les plâtrières, les carrières de marbre et de terre réfractaire, les tourbières, etc., sont l'objet de nombreuses exploitations. Les autres établissements industriels de Saône-et-Loire sont les filatures de coton, les ateliers de tissage de coton, de fil et de soie, un très-grand nombre de moulins à blé et à huile, des scieries, des sucreries de betteraves, des distilleries d'eaux-de-vie, des tuileries, des briqueteries, des poteries, des fours à chaux, des chantiers de construction pour les bateaux, des ateliers de construction pour les locomobiles, des tanneries, des tonnelleries, etc.

Le commerce du département de Saône-et-Loire exporte tous les produits du sol et les produits manufacturés, céréales, fourrage, bois de construction, fonte, fer, houille, huile minérale, bestiaux, cuirs, laine, toiles, etc. ; il

importe le bétail maigre, les sels, les huiles, les liqueurs, les articles de mercerie, de quincaillerie, de parfumerie, de draperie, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Saône-et-Loire est desservi par 8 routes impériales longues de 581 kilomètres, par 21 routes départementales d'une longueur de 825 kilomètres, et par 5867 chemins vicinaux d'un développement total de 10382 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 484 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont : 1° le *Canal-du-Centre* qui réunit la Saône à la Loire par la Dheune et la Bourbince, commence sur la Saône à Chalon, remonte près de Chagny, redescend par Blanzy, Ciry-le-Noble, Palinge, Paray-le-Monial et Digoin, où il finit après un développement total de 121 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 81 écluses ; 2° le *Canal-de-Roanne-à-Digoin* qui se joint à Digoin avec le *Canal-latéral*; 3° une branche qui raccorde le *Canal-du-Centre* au *Canal-latéral*.

Le département de Saône-et-Loire est traversé du N. au S. par le chemin de fer de *Paris à Lyon*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à Chagny, Fontaines, Chalon-Ville, Chalon-Saint-Côme, Varennes-le-Grand, Sennecey-le-Grand, Tournus, Uchizy, Pont-de-Vaux-Fleury, Senozan, Mâcon, Crèches, Pontanevaux et Romanèche. De cette ligne se détachent 1° l'embranchement de *Chagny a Nevers* avec stations à Santenay, Cheilly, Saint-Léger, Saint-Berain, Saint-Julien, Montchanin, le Creuzot, Marmagne, Broye, Mesvres, Étang et Saint-Didier ; 2° l'embranchement de *Mâcon à Genève*, qui passe immédiatement dans le département de l'Ain ; 3° le sous-embranchement de *Montchanin à Digoin*, avec stations à Blanzy, Montceau-les-Mines, Ciry-le-Noble, Genelard, Palinges, la Gravoine et Paray-le-Monial ; 4° le sous-embranchement d'*Etang à Autun*, avec station à Brion ; 5° le tronçon de *Pont-d'Ouche à Epinac* ; 6° le sous-embranchement de *Bourg à Lons-le-Saulnier*, avec stations à Cuiseaux et Cousance.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 246 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de Saône-et-Loire, était habité par la peuplade des *Éduens*. Autun, alors connu sous le nom de *Bibracte*, formait leur capitale. Devenus les alliés des Romains, les Éduens furent particulièrement favorisés par les conquérants, et l'empereur Constantin résida quelque temps à Autun.

Pendant toute l'époque de désorganisation du Bas-Empire, les rives de la Saône furent dévastées par les barbares, les Huns d'abord, les Bourguignons ensuite. Vers le VIe siècle, leur domination fit place à celle des Francs, après la victoire de Clovis, puis ce territoire fit partie du duché de Bourgogne ; le pays se divisa en cantons qui furent l'origine des comtés indépendants de l'Autunois, du Mâconnais, du Chalonnais et Charolais.

L'Autunois vit apparaître le christianisme, dès le IIe siècle de l'ère nouvelle avec les prédications de saint Andoche qui fut martyrisé. Ce pays, ravagé d'abord pendant les guerres civiles de l'empire romain, fut très-prospère sous le règne de Constantin.

Le Mâconnais, dont l'histoire se confond avec celle de l'Autunois pendant les périodes romaine et mérovingienne, devint un comté héréditaire sous les rois de la seconde race. En 1245, la comtesse Alix en fit cession à saint Louis, et depuis cette époque, sauf pendant quelques années du règne de Charles VII, il appartint au domaine royal.

Le Châlonais, dont les Romains appréciaient l'importance militaire, devint, après avoir été successivement dévasté par les Allemands, les Helvètes, les Huns, les Bourguignons, les Sarrasins et les Normands, une partie importante du royaume de Bourgogne. Son premier comte héréditaire fut Théodoric Ier, dont la souveraineté passa, en 1247, à la maison de Bourgogne. Il fut très-éprouvé par les guerres civiles et religieuses du moyen-âge et du XVIe siècle.

L'histoire du Charolais se confond avec l'histoire générale des Éduens pendant la période romaine et bourguignonne ; il fut érigé en comté sous l'administration des Francs. Jusqu'au XIIIe siècle, les faits importants manquent à ce pays. Le comte de Clermont, fils de saint Louis, par son mariage avec la petite-fille de Hugues IV, duc de Bourgogne, devint titulaire de ce fief qui relevait toujours du duché de Bourgogne. Philippe-le-Hardi le racheta 60000 francs d'or. Ce fut Louis XI qui le réunit à la France, en 1477, après la mort de Charles-le-Téméraire. Cependant, il retourna à la maison d'Espagne jusqu'en 1684, fut attribué au grand Condé pour prix des services qu'il avait rendus à l'Espagne, et définitivement racheté par Louis XV, en 1761.

La Révolution fut accueillie avec beaucoup d'enthousiasme dans le département de Saône-et-Loire, et pendant les campagnes de 1814 et de 1815, ses habitants déployèrent contre les envahisseurs le plus héroïque patriotisme.

En 1790, au remaniement territorial de la France, le département de Saône-et-Loire fut formé du Charolais, du Mâconnais, de l'Autunois et du Chalonnais, qui faisaient partie de l'ancienne province de Bourgogne.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables nés dans le département de Saône-et-Loire, on peut citer : le sire DE CIPIERRE, gouverneur de Charles IX ; le médecin MOREAU; les peintres GREUZE et PRUD'HON ; Mme DE GENLIS; le voyageur DENON; le comte DE MONTREVEL; etc., et parmi les contemporains : LAMARTINE ; DE RAMBUTEAU; l'astronome MATHIEU, de l'Institut; le professeur GUIGNIAUT, de l'Institut; le général CHANGARNIER; le littérateur DARGAUD; le comédien BRESSANT ; etc.

Divisions administratives. — Le département de Saône-et-Loire comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Mâcon.......	9 cant.	130 comm.
— Autun........	8 —	88 —
— Chalon.......	10 —	154 —
— Charolles.....	13 —	135 —
— Louhans......	8 —	81 —
	48 cant.	585 comm.

Le département de Saône-et-Loire forme la 3e subdivision de la 8e division militaire dont le siége est à Lyon.

Il forme le diocèse d'Autun, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Lyon ; ce diocèse possède 63 cures, 422 succursales, 90 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Autun et 2 petits séminaires à Autun et à Semur-en-Brionnais.

La justice est rendue par les cinq tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux de département, et les six tribunaux de commerce d'Autun, de Chalon-sur-Saône, de Charolles, de Louhans, de Mâcon et de Tournus, qui ressortissent de la cour impériale de Dijon.

Ses établissements d'instruction publique relèvent de l'Académie de Dijon, et sont un lycée à Mâcon, cinq colléges communaux à Autun, Chalon-sur-Saône, Charolles, Cluny et Louhans, une école normale d'instituteurs et une école normale d'institutrices à Mâcon, et 931 écoles publiques et libres. Plus des deux tiers des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes.—Voici les principales localités du département de Saône-et-Loire :

ARRONDISSEMENT DE MACON.

MACON (18 382 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la rive droite de la Saône, à 399 kilomètres de Paris. La position de cette ville, allongée sur les longues pentes d'un côteau, est très-heureuse ; elle est entourée de belles promenades tracées sur l'emplacement de ses anciens remparts; un beau quai a été bâti le long de la rivière que traverse un vieux pont du XIe siècle, souvent restauré, et communiquant avec le faubourg de Saint-Laurent qui appartient au département de l'Ain. Le territoire de Mâcon et de ses environs renferme de nombreux débris de la période gallo-romaine, tels que cimetières antiques, etc. Les principaux monuments de la ville sont la vieille cathédrale de *Saint-Vincent*, reconstruite au XIIIe siècle et dont il ne reste plus que la façade et les deux tours classées parmi les monuments historiques, l'hôtel de la préfecture qui occupe un ancien palais épiscopal du XVIIe siècle, le palais de justice, installé dans un hôtel du XVIIIe siècle, l'hôtel de ville, bâti en 1765, l'hôtel-Dieu, construit sur les dessins de Soufflot, l'asile départemental, quelques maisons curieuses, parmi lesquelles on remarque celle où est né Lamartine, etc.

Le territoire de Mâcon produit des vins excellents, des céréales et des pâturages; ses principaux établissements industriels sont des fonderies de cuivre, des tanneries, des brasseries, des imprimeries, des tuileries, des fabriques de toiles à voile, etc., et son commerce porte sur les vins, les grains, les bois, les barriques, etc.

Mâcon à l'époque de la domination romaine, devint une cité sous le nom de *Matisco;* après avoir appartenu aux Bourguignons, puis aux Francs, cette ville passa définitivement sous la domination bourguignonne et fut alors fortifiée. Elle eut un siége épiscopal dès le IVe siècle, et fut réunie à la couronne après la mort de Charles-le-Téméraire.

Cluny (4253 hab.), chef-lieu de canton situé dans la vallée de la Grosne, est une petite ville assez industrielle et très-remarquable par ses anciens édifices, qui sont l'ancienne église abbatiale de style roman, construite au XIe siècle, l'église *Notre-Dame* qui appartient au gothique du XIIIe siècle, et diverses maisons de l'époque romane, du XIIIe et du XVIe siècle, qui sont classées parmi les monuments historiques, les débris de l'église *Saint-Mayeul*, l'église *Saint-Marcel* du XIIe siècle, dominée par une haute flèche, des restes de fortifications, etc. C'est à Cluny que fut fondée, en 910, la célèbre abbaye de ce nom de l'ordre de Saint-Benoît.

Tournus (5640 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Saône, petite ville industrielle et commerçante, possède d'intéressants

édifices parmi lesquels on remarque l'église abbatiale de *Saint-Philibert*, de l'époque romane, qui est classée parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : la *Chapelle-de-Guinchay* (2204 hab.), qui produit des vins excellents, *Lugny* (1330 hab.), qui exploite des carrières de pierres à bâtir et à chaux, *Matour* (2270 hab.), qui possède un très-vieux château, *Saint-Gengoux-le-Royal* (1830 hab.), où l'on voit des vestiges de voies romaines et les restes d'un château des ducs de Bourgogne, et *Tramayes* (2302 hab.), qui exploite des carrières de pierre calcaire.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Romanèche* (2747 hab.), qui produit les meilleurs vins de Thorins; *Romenay* (3437 hab.); *Saint-Point* (1100 hab.), où s'élève le château de Lamartine; *Brancion* (520 hab.), où se voient les magnifiques ruines du château des sires de Brancion.

ARRONDISSEMENT D'AUTUN.

AUTUN (12 389 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur l'Arroux, à 106 kilomètres de Mâcon. Cette ville, l'une des plus anciennes de France, a conservé un grand nombre d'édifices, que leur valeur ou leur souvenir ont fait classer parmi les monuments historiques; ce sont les portes d'Arroux et de Saint-André, de l'époque romaine, les restes du temple de *Janus* et d'un théâtre romain, la cathédrale *Saint-Lazare*, construite au XIe siècle dans le style de transition et dominée par une admirable flèche de pierre, la Sainte-Chapelle, le réfectoire des chanoines et la fontaine *Saint-Lazare*; en dehors de cette classification, il faut signaler les débris des anciennes fortifications d'Autun, des ruines d'aqueducs, la vieille tour des *Ursulines*, le palais épiscopal, le grand séminaire installé dans l'hôpital *Saint-Antoine*, la tour de *Marchaux*, du XVe siècle, la tour de François Ier, qui date de la Renaissance, etc.

Les fours à chaux, les scieries, les moulins à blé et à huile, les tanneries, les fabriques de tapis, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, qui fait le commerce des bois, des bestiaux, des charbons, des pierres.

Autun, l'ancienne capitale des Éduens, après avoir été détruit pendant la révolte de Tétricus, qui s'était fait couronner empereur des Gaules, fut reconstruit par Constance Chlore et Constantin; après avoir appartenu aux Bourguignons et aux Mérovingiens, cette ville, saccagée par les Sarrasins et les Normands, brûlée par les Anglais en 1379, fut assiégée pendant les troubles de la Ligue, et occupée, en 1814, par les armées coalisées.

Épinac (4623 hab.), situé sur la rive droite de la Drée, exploite une houillère qui produit annuellement 1 500 000 hectolitres de combustible; cette ville possède une verrerie considérable, des tuileries, des moulins, etc. On y remarque les ruines d'un château-fort, classées parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Couche-les-Mines* (2778 hab.), qui exploite une minière de fer et des carrières de plâtre, etc., *Issy-l'Évêque* (1868 hab.), dont l'église appartient au style romano-byzantin, *Lucenay-l'Évêque* (1161 hab.), situé sur la gauche du Ternin, où l'on voit les vestiges d'une voie romaine et une église du XIIe siècle, *Mesvres* (1136 hab.), où se trouve la chapelle de *Notre-Dame*, très-fréquentée des pèlerins, et les restes d'un monastère de Bénédictins, *Montcenis* (1900 hab.), qui possède les ruines de l'ancien château des ducs de Bourgogne, et *Saint-Léger-sous Beuvray* (1465 hab.), qui exploite des carrières de moellons et de pierres de taille.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Anost* (3556 hab.); *Cussy-en-Morvan* (2105 hab.); *Saint-Sernin-du-Plain* (2212 hab.); *Blanzy* (3215 hab.), qui possède quatre mines de houille très-considérables, des verreries, des fours à chaux, des moulins, etc.; *le Creuzot* (23872 hab.), qui doit son immense prospérité à l'usine fondée par Schneider et Cie; cet établissement, qui occupe 6000 ouvriers, comprend une houillère s'étendant sur 63 kilomètres carrés et produisant 2 500 000 hectolitres de combustible, 10 hauts-fourneaux produisant 50 millions de kilogrammes de fonte au bois et au charbon, une forge, dont les 95 fours peuvent fabriquer 95 millions de kilogrammes de fer forgé, et des ateliers de construction pour les locomotives, machines fixes, coques de navire, etc.

ARRONDISSEMENT DE CHALON-SUR-SAONE.

CHALON-SUR-SAÔNE (19 982 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur la Saône, à 58 kilomètres de Mâcon. On y remarque un magnifique pont de fer, l'église *Saint-Vincent*, reconstruite au XIVe siecle et classée parmi les monuments historiques, l'église *Saint-Pierre*, bâtie en 1700, diverses maisons du moyen âge, des restes d'enceintes, etc.

Des chantiers pour la construction des navires, qui forment une succursale du Creuzot, des distilleries, des brasseries, des féculeries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville, dont le com-

merce est alimenté par les vins, les céréales, les fers, les charbons, les articles de rouennerie, de mercerie, etc.

Chalon fut une ville très-prospère pendant l'occupation romaine; elle fut pillée par les Germains, par les Huns, reconstruite par Childebert, dévastée par les Sarrasins, rebâtie par Charlemagne, brûlée par les Normands, ensanglantée par les guerres civiles et religieuses, et occupée en 1814 par les alliés.

Les chefs-lieux de canton sont : *Chagny* (3876 hab.), qui produit des vins excellents, exploite d'immenses carrières de pierres, *Buxy* (2153 hab.), où l'on voit des restes d'un vieux château et d'anciennes fortifications, *Givry* (3118 hab.), dont les 550 hectares de vignes donnent des vins renommés, *Mont-Saint-Vincent* (708 hab.), riche en antiquités romaines, *Saint-Germain-du-Plain* (1610 hab.), qui forme un petit port sur la Saône, *Saint-Martin-en-Bresse* (1871 hab.), qui fait le commerce des bestiaux et de la volaille, *Sennecey-le-Grand* (2737 hab.), où l'on remarque une chapelle des sires de Lagny, classée dans les monuments historiques, et *Verdun-sur-le-Doubs* (1992 hab.), situé au confluent de la Saône et du Doubs.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Montceau-les-Mines* (5377 hab.); *Montchanin-les-Mines* (3522 hab.); *Ouroux* (2025 hab.); *Saint-Vallier* (2717 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHAROLLES.

Charolles (3295 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située au confluent de la Semence et de l'Arconce, à 51 kilomètres de Mâcon. On remarque dans cette petite ville quelques débris d'une église romane, qui date du XIe siècle, et des restes du château-fort des comtes de Charollais.

On exploite à Charolles des carrières de pierres, on y fabrique de la poterie, de la faïence, des tuiles, et son commerce porte sur les bestiaux, les céréales, les vins, etc.

Charolles, l'ancienne capitale du Charollais, fut longtemps la résidence des comtes de ce nom.

Les chefs-lieux de canton sont : *Bourbon-Lancy* (3222 hab.), situé près de la Loire, qui possède une source thermale ferrugineuse et des vestiges nombreux de la période gallo-romaine, *Chauffailles* (4120 hab.), petite ville industrielle et lieu d'entrepôt pour la houille et les vins, *La Clayette* (1965 hab.), qui fait le commerce des bestiaux, des chevaux, des cuirs, *Digoin* (3426 hab.), situé sur la rive droite de la Loire, que traverse un pont suspendu et le pont-viaduc du Canal-Latéral, *Gueugnon* (2620 hab.), situé sur les bords de l'Arroux, qui possède des forges, des fours à chaux et élève des chevaux et des bœufs, *La Guiche* (911 hab.), qui fait le commerce des céréales et des bestiaux, *Marcigny* (2740 hab.), où l'on remarque les restes d'un prieuré du XIe siècle, *Palinges* (2255 hab.), dont la pêche et l'exploitation de carrières de pierres blanches forment les principales industries, *Paray-le-Monial* (3528 hab.), situé sur la Bourbince, dont l'église paroissiale forme un remarquable monument historique, *Saint-Bonnet-de-Joux* (1601 hab.), où se voit le château de Guiche, construit au XVIe siècle, *Semur-en-Brionnais* (1625 hab.), qui exploite des carrières de pierres à bâtir et possède les ruines d'un monastère de Cîteaux, et *Toulon-sur-Arroux* (1856 hab.), où l'on remarque un très-vieux pont de pierres, supporté sur treize arches.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Melay* (2016 hab.); *Gibles* (1500 hab.); *Martigny-le Comte* (1690 hab.); *Sanvignes* (1753 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LOUHANS.

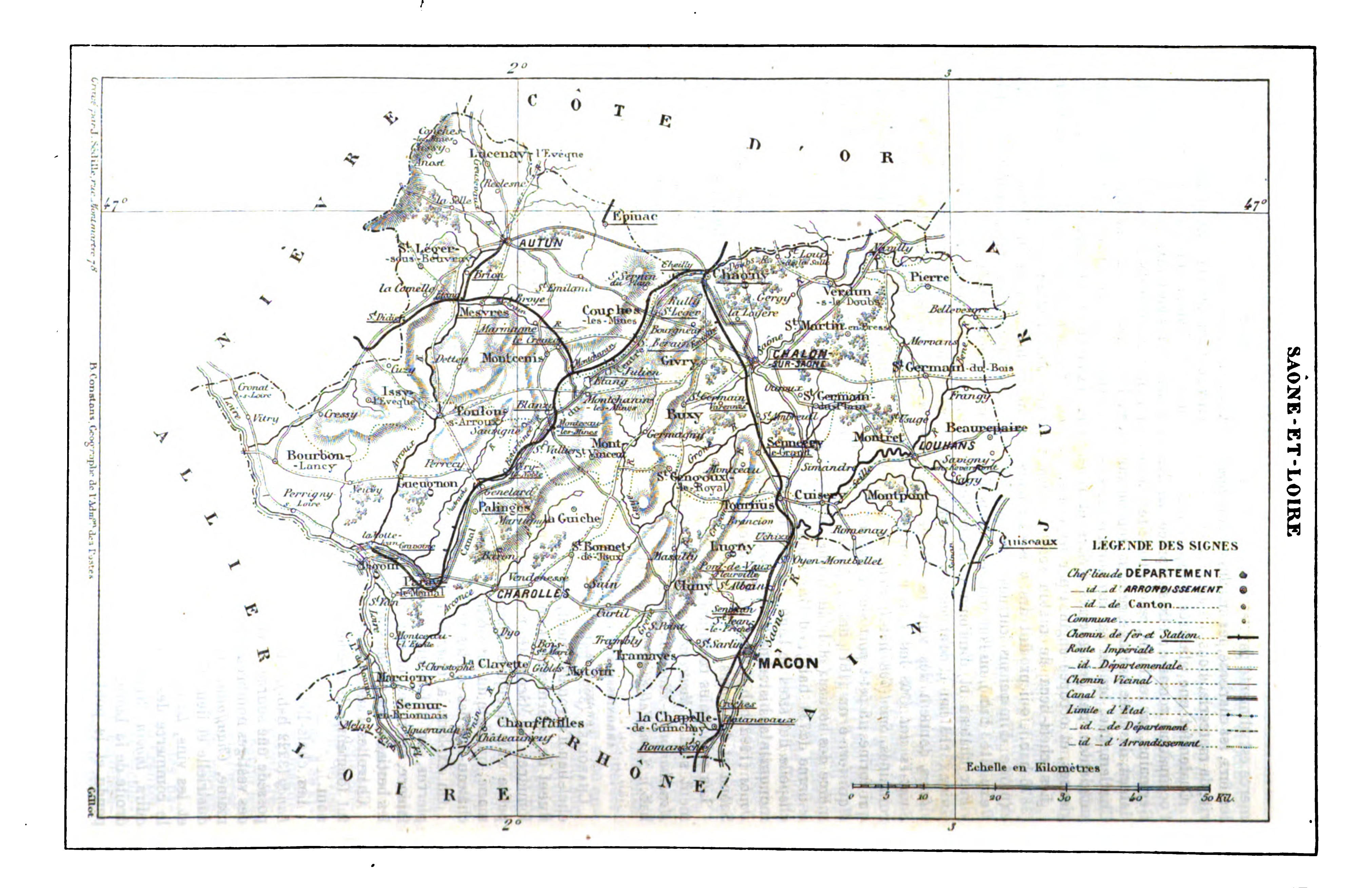
Louhans (3871 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à la jonction de la Seille et du Solnan, à 57 kilomètres de Mâcon. Cette petite ville possède des restes d'antiquités romaines, une église gothique, et un hôpital du XVe siècle.

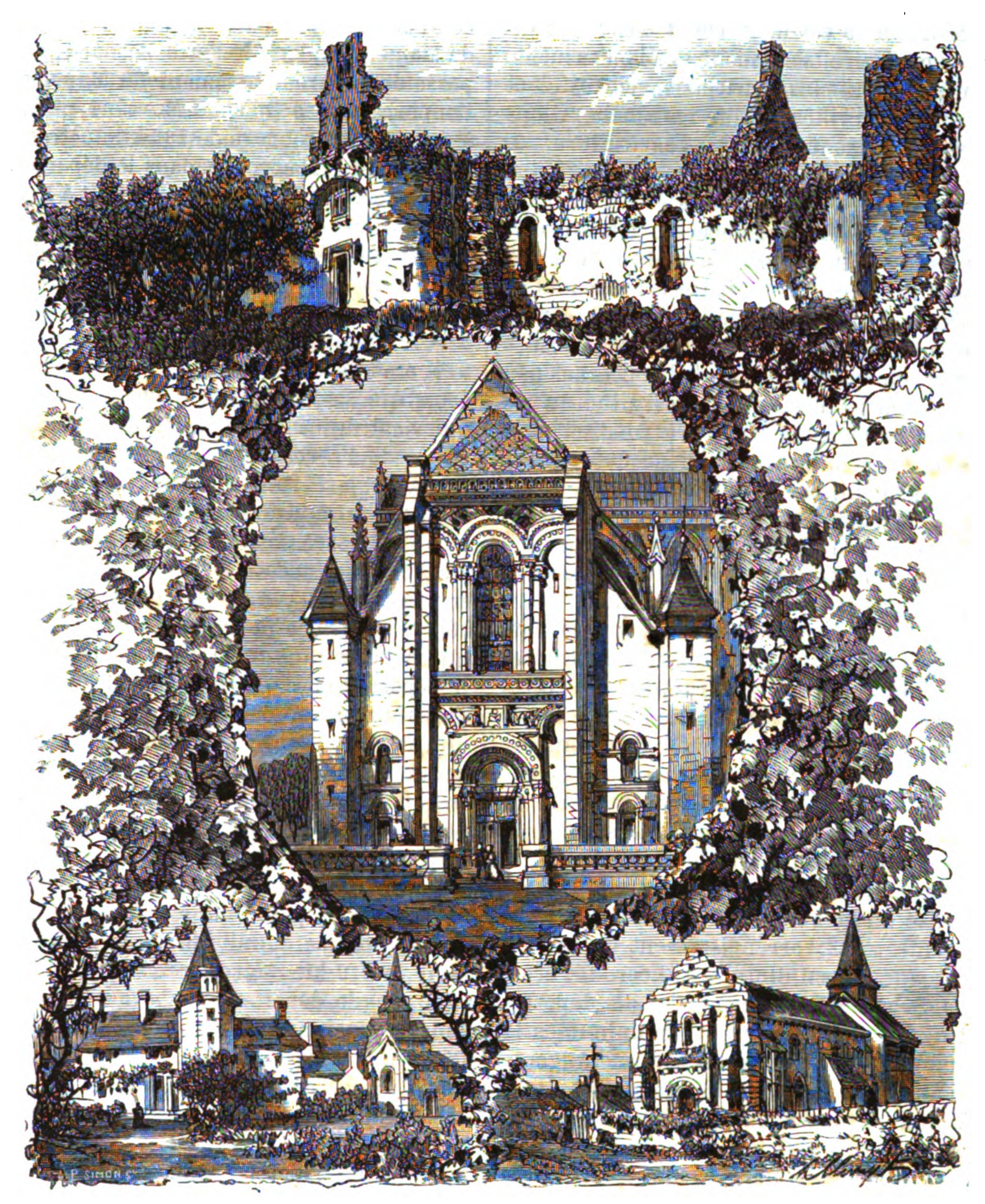
Les moulins à blé et à tan, les ateliers pour la construction des machines agricoles, les tanneries, les mégisseries, les poteries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, dont le commerce porte sur les céréales, le gibier, les volailles grasses, les bestiaux, les bois, etc.

Louhans fut autrefois une des baronnies du duché de Bourgogne, et cette ville faisait alors partie de la Bresse-Chalonnaise.

Les chefs-lieux de canton sont : *Beaurepaire* (869 hab.), où l'on voit un beau château qu'entouraient autrefois des fortifications, *Cuiseaux* (1626 hab.), dont les fruits sont renommés et qui exploite des carrières de pierres à bâtir, *Cuisery* (1586 hab.), situé près de la Seille, qui possède une chapelle romane transformée aujourd'hui en entrepôt, *Montpont* (2636 hab.), qui possède trois usines considérables, *Montret* (954 hab.), où l'on remarque des vestiges de voies romaines, *Pierre* (1936 hab.), où l'on voit un magnifique château du XVIIe siècle, et *Saint-Germain-du-Bois* (2569 hab.), qui possède des moulins, des tuileries et des poteries.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Sagy* (2513 hab.); *Saint-Usuge* (2311 hab.); *Savigny-en-Revermont* (2150 hab.); etc.


SAÔNE-ET-LOIRE
CÔTE D'OR
NIÈVRE
ALLIER
LOIRE
RHÔNE
AIN
JURA
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
MÂCON
AUTUN
CHAROLLES
LOUHANS
CHALON SUR SAÔNE
Tournus
Cluny
Chagny
Givry
Buxy
Montcenis
Couches les Mines
Verdun s-le Doubs
Pierre
Beaurepaire
Montret
Cuisery
Montpont
Cuiseaux
St. Germain du Bois
St. Martin en Bresse
Bourbon-Lancy
Gueugnon
Toulon s-Arroux
Issy l'Évêque
Mesvres
Lucenay l'Évêque
St. Léger-sous-Beuvray
Épinac
Digoin
Paray le Monial
Palinges
La Guiche
St. Bonnet de Joux
La Clayette
Matour
Tramayes
Marcigny
Semur-en-Brionnais
Chauffailles
La Chapelle-de-Guinchay
Lugny
Sennecey le Grand
St. Gengoux le Royal
Mont St. Vincent
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Ruines de Château-l'Ermitage. — Entrée de la cathédrale du Mans.
Ancien presbytère de Coulongé. — Église de Coulongé.

SARTHE.

Situation. — Limites. — Aspect général.— Le département de la Sarthe, situé dans la région N.-O. de la France, doit son nom à la Sarthe, sous-affluent de la Loire, qui le traverse du N. au S.-O. Ses limites sont : au N., le département de l'Orne; au S., les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire; à l'E., ceux d'Eure et-Loir et Loir-et-Cher; à l'O., le département de la Mayenne.

Le département de la Sarthe est généralement peu varié d'aspect; il se compose de plaines accidentées çà et là par des collines de médiocre hauteur, et de coteaux tapissés de vignobles, qui forment entre eux des vallées assez pittoresques. On remarque quelques belles forêts sur certaines portions de ce territoire qui est luxueusement arrosé par un grand nombre de ruisseaux et de rivières. Les parties les plus fertiles du département sont riveraines de la Sarthe et de l'Huisne,

sur la droite de ces deux cours d'eau; à gauche, au contraire, s'étendent des landes incultes, plantées de pins maritimes, semées çà et là de quelques villes, et que les améliorations projetées rendront un jour à l'agriculture.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Sarthe, compris entre la Loire et les collines de la Normandie et du Perche qui forment la ligne de faîte, entre les versants de de l'Océan atlantique et de la Manche, ne renferme aucune montagne; son relief n'est accusé que par quelques coteaux et des collines peu élevées. Son point culminant est situé au *Signal-de-Perseigne*, au N. de l'arrondissement de Mamers, et à une hauteur de 340 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de la Sarthe appartient en entier au bassin de la Loire par son sous-affluent la *Sarthe*, tributaire de la Mayenne, et par divers cours d'eau qui s'y jettent.

La *Sarthe*, qui prend sa source au village de Somme-Sarthe, dans le département de l'Orne, forme la limite entre ce département et celui de la Sarthe, entre définitivement dans le département auquel elle a donné son nom, par le N.-O. de l'arrondissement de Mamers, baigne Saint-Léonard-des-Bois, Fresnay, Piacé, Beaumont, pénètre dans l'arrondissement du Mans, arrose Montbizot, la Guierche, Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace, le Mans, Fillé-Guécélard, se dirige vers le N.-O. en baignant la Suze, entre dans l'arrondissement de la Flèche, baigne Noyen, Dureil, Malicorne, Parcé, Avoise, Solesme, Sablé, passe dans le département de Maine-et-Loire, et va finir dans la Mayenne, à 3 kilomètres au-dessus d'Angers, après un cours total de 376 kilomètres, dont 212 kilomètres appartiennent au département.

Les principaux affluents de la Sarthe, qui se rapportent au département, sont: 1° *Le Merdereau* qui vient du département de la Mayenne et finit près de Saint-Léonard-des-Bois; 2° la *Vandelle* qui vient des collines de Coëvrons, et finit après 32 kilomètres de cours; 3° l'*Orthe* qui vient de la chaîne des Coëvrons, et finit en amont de Fresnay, après 35 kilomètres de cours; 4° la *Bienne* qui finit au-dessus de Beaumont, la *Claye* qui baigne Segrie et finit à Juillé, et l'*Orton* qui se termine en aval de Beaumont; 5° l'*Orne-Saosnoise* qui vient du département de l'Orne, baigne Saint-Pierre-des-Ormes, dans l'arrondissement de Mamers, Ballon dans l'arrondissement du Mans, et finit à Montbizot, après un cours de 50 kilomètres, accru de *Ruisseau-de-Bonnétable*; 6° l'*Huisne* qui sort d'un étang de l'arrondissement de Mortagne, dans le département de l'Orne, entre dans celui de la Sarthe par l'E. de l'arrondissement de Mamers, baigne la Ferté-Bernard, Sceaux, passe dans l'arrondissement du Mans, arrose Connerré, passe près de Montfort, et finit au Mans, après un cours de 132 kilomètres, pendant lequel elle absorbe, dans le département, la *Même* accrue de la *Coudre* qui finit à la Ferté-Bernard, la *Longuerre* qui tombe à Connerré, le *Narais* et la *Viveparance;* 7° le *Fessard* et l'*Orne* qui finissent au-dessus de la Suze; 8° le *Renon* qui baigne Chemiré-le-Gaudin; 9° le *Geax* qui arrose Coulans, Crannes, Vallon, Maigné et finit au-dessus de Noyen; 10° la *Vézanne* et le *Loyer* qui se jettent à Malicorne; 11° la *Vègre* qui vient du canton de Sillé-le-Guillaume, au N.-O. de l'arrondissement du Mans, baigne Loué, Asnière, et finit entre Malicorne et Sablé, après un cours de 64 kilomètres, accru par les ruisseaux des collines des Coëvrons; 12° l'*Ervé* qui prend sa source dans le département de la Mayenne, entre dans la Sarthe, reçoit le *Treulon* et finit à Sablé; 13° la *Vaige* qui vient du canton de Sainte-Suzanne, dans le département de la Mayenne, et finit à Sablé, après un cours de 60 kilomètres; 14° le *Loir* qui prend sa source dans la lande de Saint-Éman, au S.-O. de l'arrondissement de Chartres, traverse le département de Loir-et-Cher, pénètre dans le département de la Sarthe par le S.-E. de l'arrondissement de Saint-Calais, arrose la Chartre, entre dans l'arrondissement de la Flèche, passe dans le département de Maine-et-Loire, et finit à Briolay, après un cours total de 310 kilomètres, pendant lequel il reçoit, dans le département, la *Braye* qui baigne Vibray, Valennes, et se grossit de l'*Anille*, le *Dinan* qui arrose Thoiré, le *Long* accru de l'*Escotais*, la *Fare* et le *Lude*.

Les étangs du département de la Sarthe sont peu considérables, mais il y existe une certaine étendue de terres marécageuses.

Climat. — Le climat du département de la Sarthe est généralement tempéré, mais il est souvent humide; l'air est très-vif dans sa partie méridionale; la disposition assez capricieuse de ses collines empêche qu'il s'y établisse des vents dominants.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Sarthe est de 621 160 hectares, et sa population de 463 619 habitants; ce qui donne environ 75 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 75 476 habitants depuis le commencement du siècle, et a diminué de 2536 depuis le recensement de 1861. Elle comprend 270 000 agriculteurs, 150 000 industriels et commerçants,

8000 habitants qui exercent des professions libérales, et 34 000 sans profession.

L'amour du travail et du foyer domestique, la douceur et la tranquillité des mœurs, un esprit un peu casanier, un certain effroi de tout ce qui est nouveau, distinguent les habitants du département de la Sarthe, surtout dans les campagnes; là, les paysans sont rudes et brusques, très-dominateurs dans leur ménage, encore superstitieux, mais aptes à remplir tous les métiers et d'une habileté de main peu commune. Dans les villes, le progrès se fait sentir depuis quelques années, et la diffusion des idées modernes, des sciences industrielles et des arts mécaniques, contribue à détruire toute l'originalité de leurs habitants.

La langue française est généralement et purement parlée dans les villes; les campagnards n'ont pas de patois, à proprement dire, mais leur accent est assez désagréable, et ils mélangent fréquemment le français de mots particuliers au pays.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Sarthe comprend 421 500 hectares de terres labourables, 62 000 de prairies naturelles, 10 000 de vignes, 21 000 de pâturages, landes et bruyères, 105 000 de bois, forêts et terres incultes. Le sol, morcelé en un million de parcelles environ, est possédé par 121 000 propriétaires.

Le département de la Sarthe est un pays de moyenne et petite culture. Depuis quelques années, la science agricole y a fait de très-grands progrès; une viabilité plus complète, l'emploi fréquent des engrais, le drainage, l'amendement des terres par le marnage et le chaulage, le desséchement des marais et des étangs, la mise en valeur des landes sablonneuses et autres terrains vagues, ont contribué à accroître la richesse départementale. Il existe une ferme-école à la Chauvignière, dans la commune de Joué-l'Abbé, au N. de l'arrondissement du Mans.

La récolte des céréales dépasse, dans le département, les besoins de la consommation locale; c'est dans l'arrondissement de Mamers qu'elles prospèrent particulièrement, et leur valeur annuelle s'élève à 45 millions de francs. Les autres cultures ont une valeur de 17 millions environ; ce sont les pommes de terre, dont la récolte est très-abondante et qui servent en partie à l'engraissement des porcs, les prairies artificielles, très-riches en sainfoin, en luzerne et en trèfle, le chanvre, dont la qualité est très-estimée, les arbres fruitiers et entre autres les noyers, les marronniers, et surtout les poiriers et les pommiers qui permettent de fabriquer, année commune, 300 000 hectolitres de cidre, les vignes qui rendent environ 212 000 hectolitres de vins assez médiocres, consommés dans le pays; les forêts sont considérables, et parmi leurs essences dominantes on remarque le chêne qui y devient souvent deux fois centenaire, le charme et le châtaignier; les principales sont la forêt de Perseigne, située dans l'arrondissement de Mamers, et la forêt de Bersay, au S.-E. du département, dans l'arrondissement de Saint-Calais. Le revenu des pâturages et des prairies naturelles peut être estimé à 6 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie agricole. On compte 61 000 chevaux, principalement de race percheronne et très-convenables pour le trait, 4000 ânes et mulets, 155 000 bêtes à cornes, principalement de race mancelle, petites de taille, mais faciles à engraisser, 101 000 moutons, dont la laine, assez grossière, est employée à la fabrication des serges et des droguets, 25 000 boucs, chèvres et chevreaux, 105 000 porcs, 15 000 ruches d'abeilles, dont l'éducation est très-bien entendue, etc. On engraisse dans les fermes beaucoup d'oies et une grande quantité de volailles qui sont très-avantageusement connues sous le nom de *poulardes du Mans*. Le gibier abonde dans les campagnes, et les cours d'eau fournissent des truites et des écrevisses d'une excellente qualité.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint 28 500 000 francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse, année commune, 68 millions de francs.

Mines. — Carrières. — Le département de la Sarthe est composé de terrains primitifs et de terrains de transition dans sa partie septentrionale et occidentale, de terrains alluvionaires dans les vallées de la Sarthe, de l'Huisne et du Loir, et de terrains secondaires sur le reste de son territoire. Les gisements métalliques y sont peu importants; on y trouve quelques mines de houille et d'anthracite, mais peu considérables. Sa grande richesse minérale consiste surtout en pierres calcaires de toutes sortes, en schiste noir, en grès vert et blanc, en tuffeau, en marbres divers, etc.; les ardoisières, les tourbières, les couches d'argile et de marbre, la terre à potier, etc., sont exploitées sur divers points du territoire.

Il existe quelques sources minérales dans le département; la principale est celle de Ruillé-sur-Loir, située dans le canton de la Chartre, au S.-E. de l'arrondissement de Saint-Calais.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Sarthe est industriel en même temps qu'agricole. Ses houillères produisent environ 254 000 quintaux métriques de combustible, ses neuf minières de fer, 95000 quintaux métriques de minerai. On y exploite 7 mines d'anthracite, dont les principales sont situées dans l'arrondissement de la Flèche, 31 carrières de marbre et de pierres meulières, 32 tourbières qui rendent 65 000 quintaux métriques de tourbes, des ardoisières, des couches d'ampélite qui servent à la fabrication des crayons, etc. Les autres établissements industriels du département sont plusieurs hauts fourneaux qui produisent environ 30 000 quintaux métriques de fonte au bois; des fabriques de toile, principalement dans l'arrondissement de Saint-Calais, de très-importantes tisseries de chanvre et de lin, qui emploient 10 000 métiers, principalement au Mans, et à Breil, dans le canton de Montfort, des blanchisseries de fil et de toile, de nombreuses mégisseries qui préparent des peaux d'agneaux et de chevreaux, employées dans les ganteries de Paris et du département, des scieries à la mécanique, des papeteries, des ateliers de construction pour les machines à vapeur, des instruments agricoles, des tuileries, dont la plus importante se trouve à Soulitré, dans le canton de Montfort, des fabriques de produits chimiques, des poteries, des faïenceries, des fours à chaux, etc.

Le commerce départemental est alimenté par les productions du sol et les produits manufacturés, tels que les céréales, les bestiaux, les porcs, les volailles, les oies grasses, les œufs, les serges, les conserves alimentaires, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Sarthe est desservi par 7 routes impériales longues de 408 kilomètres, par 15 routes départementales d'une longueur de 581 kilomètres, et par 1300 chemins vicinaux d'un développement total de 4400 kilomètres. Ses rivières sont navigables sur un parcours de 158 kilomètres.

Il n'existe aucun canal navigable dans le département de la Sarthe.

Le département de la Sarthe est desservi :

1° Par le chemin de *Paris à Brest*, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, avec stations à la Ferté-Bernard, Sceaux, Connerré, Pont-de-Gennes, Saint-Mars-la-Bruyère, Yvré-l'Évêque, le Mans, la Milesse, Domfront, Conlie, Sillé-le-Guillaume et Rouessé-Vassé. De cette ligne se détachent : 1. l'embranchement du *Mans à Angers* avec stations à Voivres, la Suze, Noyen, Avoise, Juigné et Sablé; 2. l'embranchement du *Mans à Mézidon* avec stations à Neuville, la Guierche, Montbizot, Mareschė, Vivoin-Beaumont, Fresnay-sur-Sarthe, la Hutte et Bourg-le-Roi;

2° Par l'embranchement de *Tours au Mans*, qui appartient au réseau d'Orléans, avec stations à Dissay-sous-Courcillon, Vaas, Aubigné, Mayet, Écommoy, Laigné-Saint-Gervais et Arnage.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 223 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le territoire de la Sarthe, était habité par les *Cénomans* qui faisaient partie de l'importante peuplade gauloise des *Aulerces*. Il fallut à César dix ans de luttes pour conquérir ce pays, car les Cénomans combattirent jusqu'à la dernière heure sous les ordres de l'héroïque Vercingétorix; leur capitale était alors Alonnes, située à deux lieues de l'emplacement actuel du Mans, et ce fut à la fin du IIe siècle que les Romains fondèrent cette ville sous le nom de *Subdinum*. Le pays des Cénomans fut classé, en 292, dans la seconde Lyonnaise, et en 380, dans la Lyonnaise troisième.

Le christianisme prêché dans cette contrée dès les premiers siècles de l'ère chrétienne y fit de très-nombreux adeptes. Au Ve siècle, les Francs s'emparèrent de ce pays que la faible administration romaine était impuissante à garder. Successivement envahi et dévasté par les pirates normands, les Bretons et les Angevins, il finit par appartenir à Guillaume le Conquérant. Après avoir secoué le joug de la domination normande, les Manceaux furent gouvernés par des comtes, et à la fin du Xe siècle, Hugues, l'un d'eux, se déclara comte héréditaire. A la mort de son arrière-petit-fils, le comté arriva par mariage dans la maison de Foulques d'Anjou, dont le petit-fils, Henri de Normandie, devint roi d'Angleterre. C'est ainsi que la province du Maine resta sous la domination étrangère jusqu'au commencement du XIIe siècle. A cette époque, Philippe Auguste la confisqua sur Jean sans Terre et la réunit au domaine royal.

En 1246, le comté fut attribué par saint Louis à son frère, Charles d'Anjou, roi de Naples; pendant cette guerre de Cent ans qui fut si désastreuse pour la France, le duc de Lancastre s'établit dans le comté, et les Anglais furent vaincus par Duguesclin et Olivier de Clisson. Mais le Mans retomba au pouvoir de Salisbury, et la province fut de nouveau ravagée par des bandes étrangères; c'est en

1443 seulement, que les Anglais quittèrent définitivement la province du Maine.

Le dernier comte du Maine fut Charles III d'Anjou, qui le laissa par héritage au roi Louis XI. Pendant la désastreuse époque des guerres de religion, le pays fut encore ensanglanté. Mamers devint un foyer de protestantisme, et le Mans fut occupé par les calvinistes et les catholiques qui y exercèrent de terribles représailles. Le pays ne recouvra sa tranquillité qu'à l'époque où Henri IV rendit l'édit de Nantes, et il fut définitivement incorporé à la couronne, lorsque le frère de Henri III, qui en était cessionnaire, mourut sans postérité.

La province du Maine demeura très-calme jusqu'à la Révolution; à cette époque, elle accepta avec enthousiasme les idées nouvelles, mais les guerres civiles de l'Ouest devaient encore l'éprouver cruellement. Ce fut à la fin de 1793 que les Vendéens, ayant La Rochejaquelein à leur tête, s'emparèrent du Mans presque dépourvu de troupes; Marceau et Westermann les en chassèrent deux jours après. Quelques années plus tard, en 1799, les chouans restèrent maîtres de la ville pendant trois jours.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division de la France, le département de la Sarthe fut formé du Haut-Maine, et d'une petite portion de l'Anjou et du Perche.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables nés dans le département de la Sarthe, on peut citer : le chancelier LAFORET; le cardinal DU BELLAY; l'auteur dramatique ROBERT GARNIER; le bibliographe LA CROIX-DU-MAINE; le voyageur PIERRE BELON; le médecin BOUVARD; le comte de TRESSAN; les conventionnels LETOURNEUR et PHILIPPEAUX; CLAUDE CHAPPE, l'inventeur du télégraphe, etc.; et parmi les contemporains : le général NÉGRIER; le publiciste GUSTAVE DE BEAUMONT; le critique d'art THORÉ; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Sarthe comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. du Mans........	10 cant.	113 comm.
— La Flèche...	7 —	75 —
— Mamers......	10 —	142 —
— Saint-Calais...	6 —	56 —
	33 cant.	386 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Sarthe forme la 2e subdivision de la 18e division militaire dont le siége est à Tours.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse du Mans, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Tours; ce diocèse comprend 38 cures, 250 succursales, 107 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire au Mans, un petit séminaire à Précigné, dans l'arrondissement de la Flèche.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale d'Angers par ses quatre tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les deux tribunaux de commerce du Mans et de Mamers.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Caen, et possède un lycée au Mans, deux colléges, l'un à Courdemanche, dans l'arrondissement de Saint Calais, et l'autre à Sablé, dans l'arrondissement de la Flèche, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices au Mans, et un certain nombre d'écoles publiques et libres. Plus de la moitié des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort sait lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de la Sarthe :

ARRONDISSEMENT DU MANS.

LE MANS (45 230 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en trois cantons, est situé sur la rive gauche de la Sarthe, à 211 kilomètres de Paris. La position de cette ville, étendue sur les pentes d'un coteau, est assez agréable, et le voyageur peut y visiter des édifices d'une réelle valeur; parmi eux, il faut citer, au premier rang, la cathédrale *Saint-Julien*, des XIe, XIIe, XVe siècles, puis l'église de *Notre-Dame-de-la-Couture* où il existe une crypte très-curieuse du VIe siècle, et l'église *Notre-Dame-du-Pré*, ornée de peintures murales, qui sont classées parmi les monuments historiques. On peut encore signaler à l'attention l'église *Saint-Benoît* du XIIe siècle, l'église romane de *Saint-Pavin*, l'église *Saint-Pierre* des XIIe et XIIIe siècles, aujourd'hui transformée en école mutuelle, la préfecture installée dans l'ancienne abbaye de la Couture, près de l'église de ce nom, le monastère de la *Visitation* qui sert de tribunal, de prison et de caserne de gendarmerie, l'abbaye de *Saint-Vincent*, occupée par le séminaire, le collége des Oratoriens qui date du XVIIe siècle et sert de lycée, le théâtre, récemment bâti sur la belle place des Jacobins, ornée de vastes pelouses et plantée de grands arbres, et plusieurs maisons particulières bâties du XIIe au XVIe siècle. On remarque aussi au Mans d'anciens débris de l'époque romaine, des vestiges d'aqueducs, de bains romains, d'amphithéâtre, d'enceinte fortifiée, et une vieille tour classée parmi les monuments historiques.

Les principaux établissements industriels de la ville sont des ateliers pour la construction des machines, des fabriques de produits chimiques, de grosses toiles et de bougies, des savonneries, des mégisseries, des fonderies de cloche, des usines métallurgiques, etc., et son commerce porte sur les céréales, le chanvre, les bestiaux, les toiles, les fruits, les légumes et les volailles renommées, connues sous le nom de *poulardes du Mans*.

L'origine du Mans est très-ancienne, et ce fut une ville très-prospère pendant l'époque carlovingienne. Après avoir été souvent dévastée par les barbares, cette ville tomba au pouvoir de Guillaume le Conquérant. Au XIIIe siècle, elle fut assiégée par Henri IV et dut payer une très-forte somme d'argent pour éviter le pillage. Les derniers faits importants qui se rattachent à son histoire sont l'occupation des Vendéens en 1793, et celle des chouans en 1799.

Sillé-le-Guillaume (3537 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de toiles fines, des tanneries, des blanchisseries, des coutelleries, et fait le commerce des chevaux et des bestiaux. Son ancien château, utilisé pour divers services publics, est dominé par quatre tours en poivrière, et forme un édifice remarquable.

La Suze (2349 hab.), située sur la rive gauche de la Sarthe, fabrique des fécules, des savons, des étamines, des bougies, des tuiles, etc. On y remarque un pont de neuf arches, qui date du XVIe siècle, et les ruines d'un ancien château fort.

Écommoy (3684 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières et fait l'élève des poulains. Son ancienne église, que domine une haute flèche, appartient un style gothique.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Ballon* (1818 hab.), situé sur la rive gauche de l'Orne, où l'on remarque une grosse tour flanquée de tourelles qui appartenait à un château fort, *Conlie* (1720 hab.), qui fabrique des toiles et des canevas, *Loué* (2006 hab.), situé près de la rive droite de la Vègre, où se voit le château de Coulaines, qui date du XVe siècle, et *Montfort* (990 hab.), situé près de l'Huisne, qui possède plusieurs châteaux et une église romane.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beaufay* (2021 hab.) ; *Le Breil* (2037 hab.); *Changé* (2762 hab.); *Connerré* (2005 hab.); *Marigné* (2108 hab.); *Mont-Saint-Jean* (2210 hab.) ; *Parigné-l'Évêque* (3583 hab.); *Rouessé-Vassé* (2292 hab.); *Rouez* (2031 hab.); *Saint-Denis-d'Orques* (2307 hab.); *Saint-Mars-d'Outillé* (2253 hab.); *Savigné-l'Évêque* (2505 hab.); *Yvré-l'Évêque* (2563 hab.) ; etc.

ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE.

LA FLÈCHE (9292 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la rive droite du Loir, à 39 kilomètres du Mans. Cette petite ville est proprement entretenue et bien bâtie; son église *Saint-Thomas* est une lourde construction romane des XIe et XIIe siècles; c'est dans le collége de Jésuites, fondé par Henri IV en 1603, que l'école militaire qui porte aujourd'hui le nom de Prytanée impérial, a été installée en 1764; ce vaste établissement qui peut recevoir 800 élèves, est entouré d'un très-beau parc. Sur une des places de la ville s'élève la statue en bronze d'Henri IV, par Bonassieux, et près du pont des Carmes se voient les ruines d'un vieux château.

L'élève des bestiaux, l'exploitation des carrières de tuffeau, les tanneries, les papeteries, les moulins à blé et à tan, les fabriques de toiles, de colle forte, de bonneteries, de gants, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce des céréales, des vins, des cuirs et des fruits.

Avant le XIe siècle, la Flèche était connue sous le nom de *Fissa;* cette ville appartint successivement à la maison d'Anjou et aux familles de Brienne et d'Alençon ; elle fut dévastée au XVe siècle par les Anglais, puis elle passa dans la maison de Bourbon, et fût toujours traitée avec une extrême faveur par Henri IV. Les Vendéens l'occupèrent en 1793.

Sablé (5644 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un coteau que baignent les eaux de la Sarthe, exploite des carrières de marbres noirs et des mines d'anthracite. On y remarque les ruines de l'ancienne forteresse, et les appartements du château de Colbert, bâti par Mansart, encore décorés des meubles du temps, de peintures et de portraits historiques. A trois kilomètres de la ville se trouvent situées les ruines de l'ancienne abbaye de Solesmes, l'un des plus curieux édifices du XIIe siècle, dont l'église romane et ogivale est classée parmi les monuments historiques.

Le Lude (3826 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Loir, possède l'admirable château du Lude qui est en partie gothique, une église du XIIe siècle, un hôpital du XVIIe siècle et un vieux couvent de *Récollets* qui sert aujourd'hui de caserne.

Les autres chef-lieux de canton sont: *Mayet* (3820 hab.), dont le territoire est riche de débris de l'époque gallo-romaine, *Brûlon* (1708 hab.), qui exploite des gisements de mi-

nerai de fer et des carrières de calcaire et de marbre, *Malicorne* (1509 hab.), situé sur la rive gauche de la Sarthe, dont l'ancien château, entouré d'un magnifique parc, fut habité pendant quelque temps par la marquise de Sévigné, et *Pontvallain* (1807 hab.), situé sur la rive droite de l'Aune, où les Anglais furent battus par Duguesclin, en 1370.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Aubigné* (2406 hab.); *Auvers-le-Hamon* (2029 hab.); *Cérans-Foulletourte* (3283 hab.); *Luché* (2507 hab.); *Mansigné* (2411 hab.); *Noyen* (2665 hab.); *Parcé* (2200 hab.); *Précigné* (2952 hab.); *Coulongé* (950 hab.), où se voit une admirable église romane et un très-curieux presbytère, et *Château-l'Ermitage* (220 hab.), où l'on remarque des ruines fort pittoresques; etc.

ARRONDISSEMENT DE MAMERS.

Mamers (5832 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Dive, à 45 kilomètres du Mans. Cette petite ville possède de magnifiques promenades; on y remarque son église *Saint-Nicolas*, moitié romane et gothique, et l'église ogivale de *Notre-Dame*, récemment restaurée.

Les fabriques de toiles, de calicots, les tanneries, les bonneteries, les brasseries, les tuileries, l'exploitation des carrières de pierres calcaires, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce des céréales, du chanvre, des bestiaux, etc.

Mamers a probablement une origine très-ancienne; cette ville soutint, au XIe siècle, un siége contre Montgommery, et quelque temps après, elle fut prise par les Normands.

La Ferté-Bernard (2719 hab.), chef-lieu de canton, situé près de l'Huisne, est une localité industrielle, qui possède des fabriques de toile et de cotonnades, des moulins, des tanneries, des corroieries, des chamoiseries, etc. Cette petite ville a conservé quelques restes de ses anciens remparts, et les débris d'un château gothique, où est maintenant installé l'hôtel de ville; son église, édifice très-remarquable du XVIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Fresnay (3336 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Sarthe, élève de nombreux moutons et exploite des marnières et de la terre à briques. On y remarque une église romane, de vieilles maisons gothiques et les ruines d'un ancien château.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Beaumont-sur-Sarthe* (2234 hab.), situé sur la Sarthe, que traverse un pont suspendu, où l'on remarque une curieuse tombelle, et les ruines d'un ancien château, aujourd'hui transformé en prison, *Bonnétable* (4855 hab.), qui fabrique divers tissus de coton et exploite des carrières de grès, *La Fresnaye* (1602 hab.), qui exploite les bois de la forêt de Perseigne, *Marolles-les-Braults* (2055 hab.), qui produit des céréales et du chanvre, *Montmirail* (883 hab.), où l'on voit des vestiges de voies romaines et une église gothique du XIIe siècle, *Saint-Paterne* (536 hab.), qui possède des débris de l'époque celtique, une voie romaine et une église romane, et *Tuffé* (1644 hab.), qui fabrique des poteries et des faïences.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Fyé* (2021 hab.); *Nogent-le-Bernard* (2045 hab.); *Neufchâtel* (1500 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-CALAIS.

Saint-Calais (3648 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur l'Anille, à 45 kilomètres du Mans. Cette petite ville est assez gracieusement bâtie; son église gothique, érigée au XIVe et au XVIe siècle, est classée parmi les monuments historiques; on remarque à Saint-Calais une vieille abbaye, où sont installés la gendarmerie, l'hôtel de ville et la prison, et l'intéressante église d'un couvent qui a été changée en halle.

L'élève des bestiaux, les fabriques de tissus, de coton, des tanneries, les corroieries, les tuileries, forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, dont le commerce porte sur les céréales, les graines de trèfle, les vins, les bois, les volailles, les bestiaux, etc.

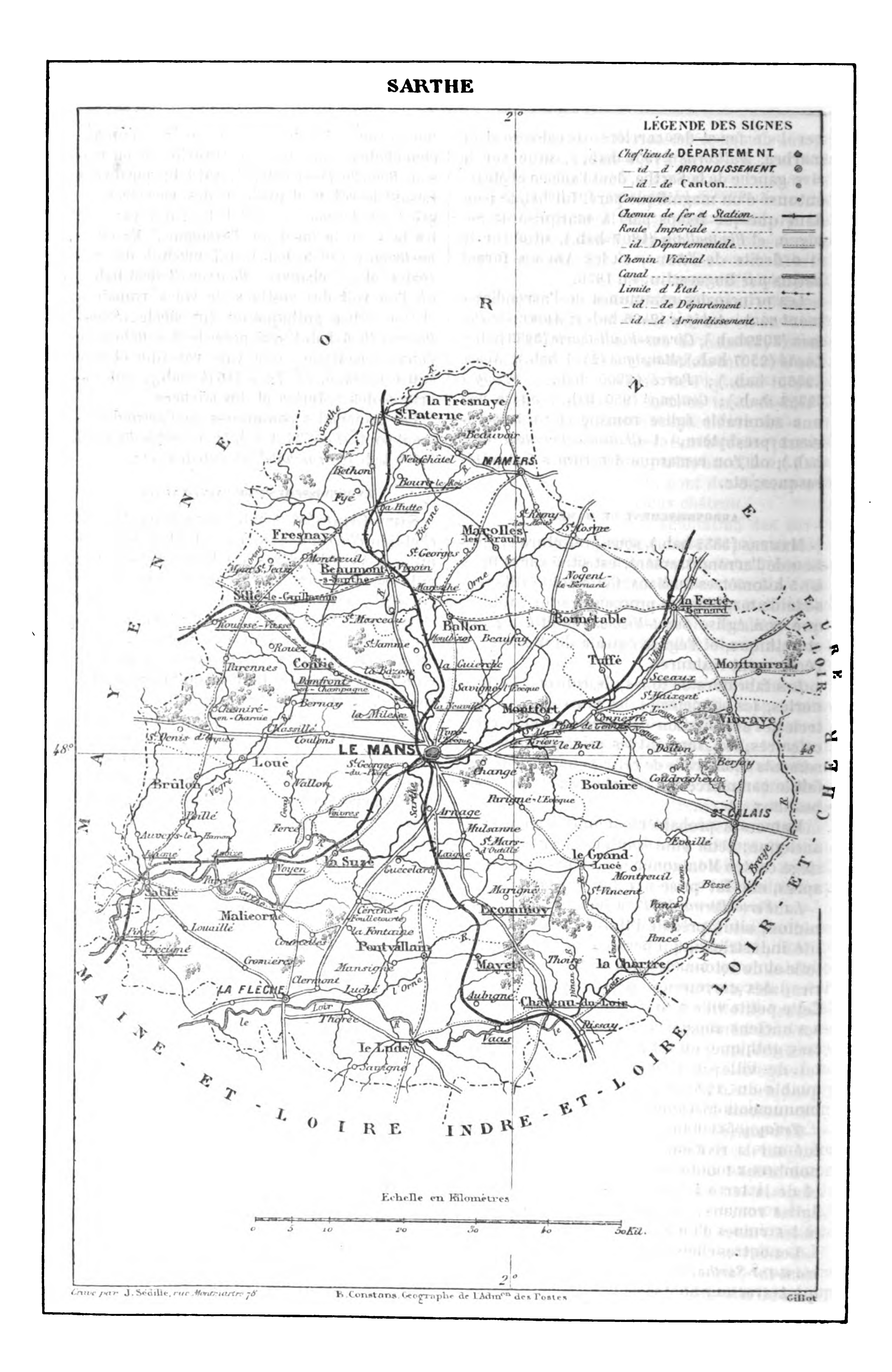
Saint-Calais doit son origine à un monastère bâti au commencement du VIe siècle, et qui fut occupé par des Bénédictins.

Vibraye (2987 hab.), chef-lieu de canton, possède une mine de fer, une usine métallurgique, des tuileries et des fabriques de chaux et d'engrais.

La Chartre (1564 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loir, a conservé une église très-ancienne, et les ruines d'un château fort, détruit sous Henri IV.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bouloire* (2290 hab.), qui exploite des carrières de grès et fabrique des toiles, *Château-du-Loir* (2945 hab.), dont l'église gothique de *Saint-Guingalois* est fort remarquable, et *le Grand-Lucé* (2186 hab.), qui possède des fabriques de toiles et de canevas, des tanneries et des taillanderies.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bessé* (2356 hab.); *Dollon* (2142 hab.); *Thorigné* (1370 hab.); etc.


SARTHE
LEGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
ORNE
MAYENNE
EURE-ET-LOIR
LOIR-ET-CHER
MAINE-ET-LOIRE
INDRE-ET-LOIRE
la Fresnaye
S.t Paterne
Bellavoir
Neufchâtel
MAMERS
Bethon
Bourg le Roi
Fyé
la Hutte
Fresnay
S.t Rémy
S.t Cosme
Marolles les Braults
S.t Georges
Montreuil
Mont S.t Jean
Beaumont s-Sarthe
Vivoin
Sillé le Guillaume
Maresché
Nogent le Bernard
La Ferté Bernard
Bonnétable
S.t Marceau
Ballon
Rouessé-Vassé
Rouez
S.t Jamme
Montbizot
Beaufay
Tuffé
Montmirail
Parennes
Conlie
la Bazoge
la Guierche
Domfront en Champagne
Savigné l'Évêque
Sceaux
S.t Hilaire
Bernay
Chemiré en Charnie
la Milesse
la Bouvière
Montfort
Connerré
Vibraye
S.t Denis d'Orques
Chassillé
Coulans
Yvré l'Évêque
S.t Mars la Brière
Le Breil
Pont de Gennes
LE MANS
Loué
S.t Georges du Plain
Changé
Bouloire
Coudrecieux
Berfay
Brûlon
Vallon
Parigné l'Évêque
S.T CALAIS
Poillé
Fercé
Vouvres
Arnage
Auvers le Hamon
Mulsanne
S.t Mars d'Outillé
Evaillé
Juigné
Asnières
Noyen
La Suze
Laigné
le Grand Lucé
Guécélard
Montreuil
Bessé
Parcé
Sablé
S.t Vincent
Marigné
Malicorne
Écommoy
Louaillé
Cérans Foulletourte
la Fontaine
Pincé
Précigné
Courcelles
Pontvallain
Poncé
Gronier
Mayet
Thoiré
La Chartre
Mansigné
Clermont
Luché
L'Orne
LA FLÈCHE
Aubigné
Château-du-Loir
Loir
Thorée
Vaas
Le Lude
Savigné
Sarthe
Huisne
Braye
48°
2°
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Passage du Mont-Cenis. — Le lac du Bourget.

SAVOIE.

Situation. — Limite. — Aspect général. — Le département de la Savoie, situé dans la région S.-E. de la France, est un département-frontière, qui doit son nom à l'ancien pays de ce nom, cédé à la France par le traité du 24 avril 1860. Ses limites sont : au N. le département de la Haute-Savoie ; à l'E. et au S., l'Italie dont il est séparé par les Alpes ; au S.-O. et à l'O., les départements de l'Isère et de l'Ain.

Le département de la Savoie est un pays de montagnes et d'un aspect très-grandiose ; sa pente générale se dessine du S.-E. au N.-O., et il communique avec le Piémont par des cols ou des défilés souvent impraticables, dont les principaux sont le col du petit Saint-Bernard, situé au N.-E. de l'arrondissement de Moutiers, le col du Mont-Cenis, au S. de l'arrondissement de Maurienne, etc., qui aboutissent aux pentes très-escarpées du revers italien. Entre les

diverses vallées du département se creusent les passages, souvent aussi très-difficiles, et parfois impraticables pendant l'hiver. C'est principalement dans les vallées plus larges du Rhône et de l'Isère que se sont massées les populations et fondées les villes importantes; mais en s'élevant sur les pentes des montagnes, le voyageur ne rencontre plus que de rares villages, bientôt remplacés par des chalets isolés jusqu'à la limite de 3000 mètres, où commence la zone des glaciers et des neiges éternelles.

Les lacs, les montagnes, les vallées et les torrents du département de la Savoie l'ont rendu célèbre, et avec le département de la Haute-Savoie, il offre les plus magnifiques curiosités naturelles de l'Europe. Aussi, les touristes de tout pays y affluent-ils pendant la belle saison, et ceux qui ne veulent pas affronter les cimes vertigineuses de ses montagnes trouvent dans ses vallées, et particulièrement au milieu de l'arrondissement de Chambéry, des sites pittoresques et variés, dont la plus simple description dépasserait les bornes de cet ouvrage.

Orographie. — La distribution orographique du département de la Savoie le rattache au système général des Alpes, et plus spécialement aux deux groupes distincts, connus sous le nom d'*Alpes grecques* et d'*Alpes cottiennes*.

Les *Alpes grecques* ou *grées* forment la frontière de la France sur la limite E. du département, et sont comprises entre le massif de la Levanna, au N., et le col du Mont-Cenis, au S.; elles bordent l'arrondissement de Moutiers et une partie de celui de Maurienne; leur hauteur moyenne est de 3000 mètres au-dessus du niveau de la mer; le nœud de ce système secondaire paraît être le *Mont-Iseran*, le plus important de toutes les Alpes au point de vue hydrologique et orographique, qui s'élève au N.-E. de l'arrondissement de Maurienne; peut-être n'est-ce en réalité que le point de départ de diverses chaînes plutôt qu'une montagne proprement dite; à l'E. la *Levanna* commence la chaîne de Maurienne, qui se déroule vers le S., en projetant dans tous les sens des chaînons capricieux. Les points culminants des Alpes grecques sont la *Levanna*, ou *Aiguille-de-Fonce* qui domine la plaine de Turin, et dont la hauteur est de 4000 mètres, le *Rochemelon* qu'un immense glacier recouvre sur la pente française, et dont le sommet mesure 3584 mètres de hauteur, la *Roche-Michel*, à la cime du Mont-Cenis, haute de 2816 mètres, le *Mont-Valesan* qui se dresse au N.-E. de l'arrondissement de Moutiers, à une hauteur de 3332 mètres, et domine l'hospice du mont Saint-Bernard, etc.

Les *Alpes cottiennes*, qui commencent à peu près au-dessous le Mont-Cenis, décrivent une vaste courbe au S. du département, en formant lisière de l'arrondissement de Maurienne, et s'étendent sur le territoire italien jusqu'au Mont-Viso qui les termine; elles se composent de massifs isolés; les principaux sont le *Mont-Thabor*, haut de 3212 mètres, qui s'élève au S. de l'arrondissement de Maurienne, à 13 kilomètres seulement de l'endroit où le génie audacieux de l'homme perce ce tunnel international improprement appelé *Tunnel du Mont-Cenis*, le *Mont-Ambin* qui se dresse entre le Mont-Cenis et le Mont-Thabor à une hauteur de 3384 mètres, et les *Aiguilles-d'Arve* qui s'élèvent au S.-O. de l'arrondissement de Maurienne, à 3882 mètres de hauteur.

A partir de la Levanna se développe vers l'O. en formant la limite septentrionale de l'arrondissement de Maurienne, toute une chaîne qui se ramifie sur cette portion du territoire, et dont les principaux sommets sont la *Grande-Casse*, la plus haute montagne de la Savoie, après le mont Blanc, élevée de 3883 mètres, l'*Aiguille de la Vannoise*, la *Roche-Chavière*, et vers le S. du département, au Mont-Thabor, se détache des Alpes cottiennes la chaîne schisteuse des *Grandes-Rousses* sur la limite des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, où s'ouvrent les cols de la *Bérarde*, du *Goléon* et de la *Croix*, et qui se recourbant vers le confluent de l'Arc et de l'Isère, vient mourir au-dessus de Grenoble.

Le point habité du département situé à la plus grande hauteur, et pour ainsi dire sur la limite de la zone de culture, est *Bonneval*, commune du canton de Lanslebourg, situé au N.-E. de l'arrondissement de Maurienne, à une hauteur de 1798 mètres.

Hydrographie. — Le département de la Savoie, par suite de sa disposition orographique, appartient en entier au bassin du Rhône, et tous ses cours d'eau sont directement ou indirectement tributaires de ce fleuve.

Le *Rhône*, qui prend sa source dans le canton du Valais, en Suisse, après s'être grossi de 80 torrents, après avoir traversé le lac de Genève et servi de limite entre les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, sépare ce dernier département de celui de la Savoie, en courant du N. au S. sur la frontière O. de l'arrondissement de Chambéry; pendant ce parcours, il baigne Vions, Lucey, Yenne, coule vers l'O. en séparant le département de l'Ain de celui de l'Isère, se coude brusquement et descend vers le S. en formant la frontière des départements du Rhône, de la Loire, de l'Ar-

dèche, du Gard, sur sa rive droite, et celle des départements de l'Isère, de la Drôme, de Vaucluse, sur sa rive gauche; puis il va à travers le département des Bouches-du-Rhône se jeter dans la Méditerranée, après un cours total de 812 kilomètres, dont 50 kilomètres appartiennent au département.

Les principaux affluents du Rhône qui se rattachent au département sont, indépendamment de nombreux torrents: 1° le *Fier* qui forme pendant quelques kilomètres seulement la frontière départementale à l'angle N. de l'arrondissement de Chambéry, et reçoit le *Chèran* qui prend sa source à l'E. de l'arrondissement de Chambéry, baigne le Châtelard, et va finir dans le département de la Haute-Savoie; 2° le *Canal-de-Savières* qui sert de déversoir au lac du Bourget; 3° le *Guiers*, formé près des Échelles par la réunion du Guiers-Vif qui sépare l'Isère de la Savoie et du Guiers-Mort qui forme la limite S.-O. de l'arrondissement de Chambéry pendant 45 kilomètres en baignant Pont-de-Beauvoisin, Domessin, Saint-Genix, et finit après un cours total de 50 kilomètres, pendant lequel il reçoit l'*Ainan;* 4° l'*Isère* qui prend sa source aux pieds des montagnes de l'Iseran, au S.-E. de l'arrondissement de Moutiers, coule vers le N. en baignant Val-de-Tignes, Tignes, redescend vers le S.-O. en arrosant Bourg-Saint-Maurice, Aime, Moutiers, retourne vers le N., entre dans l'arrondissement d'Albertville, se coude près d'Albertville et revient vers le S.-O. en arrosant Grésy, entre dans l'arrondissement de Chambéry, y baigne Saint-Piere-d'Albigny et Montmélian, passe dans le département auquel elle donne son nom, puis dans celui de la Drôme, et y finit après un cours total de 290 kilomètres, pendant lequel elle absorbe, dans le département, le *Doron-de-Bozel* qui se jette à Moutiers, le *Doron-de-Beaufort*, accru de l'*Arly*, qui finit à Albertville, et l'*Arc*, magnifique torrent qui tombe de la montagne de Lévanna, au N.-E. de l'arrondissement de Maurienne, baigne Bonneval, Lanslebourg, Thermignon, l'Esseillon, Modane, Saint-Michel, Saint-Jean-de-Maurienne, la Chambre, Aiguebelle, et finit en aval de Chamousset, après un cours de 150 kilomètres, accru du *Nanta*, du *Doron*, du *Bugion*, de l'*Avérole*, de l'*Arvan* et du *Gelon*.

Le département de la Savoie renferme plusieurs lacs dont les principaux sont le *lac du Bourget*, long de 16 kilomètres et large de 5, situé dans l'arrondissement de Chambéry, le *lac d'Aiguebelette*, long de 4 kilomètres et large de 2, situé dans le même arrondissement, le *lac Blanc*, le *lac du Mont-Cenis*, le *lac Noir*, etc. Il existe aussi quelques terres marécageuses sur la rive gauche du Rhône.

Climat. — Le climat du département de la Savoie est sujet à de grandes variations; on ne connait guère dans cette contrée que les deux saisons de l'été et de l'hiver: l'une très-chaude, dans les plaines particulièrement, et l'autre très-rigoureuse. Les vents dominants sont la bise du N., et les vents du S. qui sont très-pluvieux.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Savoie est de 591 358 hectares, et sa population de 271 633 habitants: ce qui donne plus de 47 habitants par kilomètre carré. Cette population a diminué de 3376 habitants depuis le dernier recensement de 1861; les agriculteurs y sont en très-grande majorité; on en compte 218 000, 35 000 industriels ou commerçants, 11 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 7000 sans profession.

L'émigration enlève chaque année une partie de la population pauvre de la Savoie et la disperse sur les divers points de la France; les Savoyards exercent surtout des métiers ambulants; ils se font colporteurs, rémouleurs, ramoneurs, fumistes, domestiques quelquefois; ils vivent sobrement, et économisent afin de revenir au pays natal qui a pour eux une irrésistible attraction.

Agriculture. — Le département de la Savoie est agricole, et la science de la terre y est en progrès, bien que le sol très-tourmenté soit d'une culture difficile; aucune des portions fertiles du département n'a été négligée, et souvent on a dû transporter, non sans peine, de la terre végétale, là où le sol en manquait absolument. On s'occupe de la mise en valeur des terrains communaux et du reboisement des terres incultes.

La récolte des céréales suffit aux besoins de la consommation locale; le blé, le maïs et le sarrasin y sont généralement cultivés. Il existe quelques vignes dans la vallée de Chambéry; les pâturages sont très-abondants et forment la principale richesse agricole du département. Les forêts, malheureusement insuffisantes pour retenir ou détourner les eaux ravageuses des torrents, comptent parmi leurs essences dominantes, le chêne, le sapin, le mélèze et le bouleau.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie rurale; les chevaux, les mulets, les bestiaux, etc., sont nombreux et de belle espèce; l'apiculture est

généralement bien entendue dans le département.

Mines — Carrières. — Le département de la Savoie est formé de talc et de schiste ardoisier dans sa région montagneuse, mais plus particulièrement de terrain jurassique et calcaire dans les montagnes des Grandes-Rousses qui avoisinent le Rhône; le fond des vallées se compose de couches alluvionnaires mélangées à des terrains tertiaires. Les richesses minérales du département sont assez complètes, mais d'une exploitation difficile. Les métaux qu'il renferme sont le fer, le cuivre, le zinc, le plomb, l'argent, etc. Les principaux gisements sont situés à la Grande-Fosse, sur la commune de Saint-Georges-des-Hurtières, dans l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, et l'on utilise des mines de plomb argentifère situées à Macot, dans l'arrondissement de Chambéry. Les ardoisières, les carrières de jaspe, de marbre, de porphyre, de gypse, de pierre à bâtir, etc., se rencontrent sur divers points du territoire.

Il existe de nombreuses sources minérales dans le département de la Savoie, et les principales sont les sources d'Aix-les-Bains, de Marlioz, de Challes, situées dans l'arrondissement de Chambéry, et les eaux minérales de Brides-les-Bains, dans l'arrondissement de Moustier.

Industrie. — Commerce. — Les établissements industriels tendent à se développer dans le département de la Savoie; il y existe plusieurs mines métallurgiques et des hauts fourneaux pour la fabrication de la fonte, de l'acier et du fer; on y compte 13 mines de fer exploitées et 12 carrières. Les filatures de soie de Chambéry, de Saint-Génix, etc., les filatures de laine, de lin, de chanvre et de coton, les serrureries, les corderies, les teintureries, les fonderies, les forges, les chaudronneries, les fours à chaux, les tanneries, les mégisseries, les distilleries, les horlogeries, les moulins à huile, les briqueteries, les tuileries, les poteries, les fromageries, etc., forment les autres établissements de la Savoie.

Le commerce départemental est alimenté par les productions du sol, telles que céréales, vins, bois de construction, etc., par les bestiaux, les chevaux, les mulets, et par les produits manufacturés, tels que les lainages, les soieries, les dentelles, les toiles, les fromages, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Savoie est desservi par 4 routes impériales longues de 345 kilomètres, 9 routes départementales, d'une longueur de 352 kilomètres, et par 1104 kilomètres de chemins vicinaux.

Il n'existe aucun canal navigable dans le département de la Savoie.

Le département de la Savoie est desservi :

1° Par l'embranchement de *Culoz à Saint-Michel*, qui appartenait autrefois au réseau du Victor-Emmanuel, et qui fait désormais partie du réseau de Lyon, avec stations à Châtillon, Aix-les-Bains, Voglans, Chambéry, Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny, Chamousset, Aiguebelle, Épierre, la Chambre et Saint-Jean-de-Maurienne.

2° Par deux sous-embranchements qui se rattachent au chemin de fer de Paris à Lyon, l'une des lignes principales du réseau de Lyon : 1° le sous-embranchement de *Grenoble à Chambéry*, avec stations à Sainte-Hélène, Francin, les Marches et Chambéry; 2° le sous-embranchement d'*Aix-les-Bains à Annecy*, avec stations à Grésy-sur-Aix et Albens.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 103 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Savoie, était habité par la tribu celtique des *Allobroges*, qui vivait sous le régime républicain. L'an 118 avant J. C., les Romains déclarèrent la guerre à cette peuplade qui avait donné asile à leur ennemi le roi des Ligures. Ils la vainquirent près d'Avignon, et annexèrent l'Allobrogie à leur vaste empire. Cependant les Allobroges, réduits par la force, ne se soumirent pas; la révolte couvait sourdement, et la tribu se souleva pour soutenir Catilina dans sa rébellion contre Rome. César apparut, et les Allobroges furent définitivement domptés.

Durant quatre siècles, l'histoire est à peu près muette sur cette province; mais en 427, les Romains assignèrent les vallées de la Savoie pour résidence aux Bourguignons qu'ils venaient de vaincre. Pendant les siècles suivants, la Savoie fut absorbée dans le premier royaume de Bourgogne. Charlemagne, en 773, visita Saint-Jean-de-Maurienne, et organisa cette province que le christianisme avait déjà régénérée. Lorsque le vaste empire d'Occident fut partagé par Louis le Débonnaire, la Savoie appartint à son fils Lothaire, et plus tard à Rodolphe, le premier roi du second royaume de Bourgogne. Vers la fin du IXe siècle, la province subit l'invasion longue et désastreuse des Sarrasins, et après la mort de Rodolphe III, en 1033, son successeur, Conrad le Salique, fut couronné empereur d'Allemagne.

C'est alors qu'apparaît historiquement l'origine de la maison de Savoie, de 1033 à 1391. Dix-sept comtes de cette illustre maison gouvernèrent la province. Les plus célèbres sont Amédée III, qui au XIIe siècle accompagna le roi Louis VII à la croisade avec les principaux seigneurs du pays, et qui mourut à Chypre, le comte Thomas qui, en 1232, acquit Chambéry pour une somme équivalant à 100 000 francs de la monnaie actuelle, le comte Pierre, surnommé le petit Charlemagne, qui augmenta la puissance de la maison de Savoie, et enfin Amédée VII, dernier comte de la dynastie, qui à la fin du XIVe siècle accrut son comté des vallées de Vintimille et de Nice.

Aux comtes succédèrent quatorze ducs, dont le premier, Amédée VIII, prince sage et pacifique, fut le créateur de l'ordre savoisien de Saint-Maurice; son héritier Louis reçut pour la première fois le titre de roi de Chypre et de Jérusalem; l'un de ses successeurs, Charles Ier, eut pour page, en 1488, Pierre du Terrail, devenu plus tard l'illustre Bayard. Pendant la lutte des maisons de France et d'Autriche, les ducs de Savoie conservèrent longtemps une habile neutralité, mais l'un d'eux, Philibert le Beau, ayant épousé la fille de l'empereur Maximilien, François Ier, en 1535, envahit la Savoie, qui ne recouvra son indépendance qu'au traité de Cateau-Cambrésis. C'est pendant le règne de Charles-Emmanuel II qu'eut lieu la persécution politico-religieuse des Barbets.

Aux quatorze ducs succédèrent huit rois, depuis Victor-Amédée II qui monta sur le trône en 1684, jusqu'au roi d'Italie, Victor-Emmanuel. Pendant le XVIIe siècle, sous la pression inique de Louis XIV, les persécutions continuèrent contre les Barbets. Charles-Emmanuel III arriva au pouvoir en 1730, après l'abdication de son père; le pays fut alors très-éprouvé par les guerres du temps, et souvent occupé par des armées franco-espagnoles. Victor-Amédée III, en 1792, dut céder à l'irrésistible élan des soldats républicains, qui plantèrent leur nouveau drapeau national sur le château de Chambéry. Ses successeurs furent Charles-Emmanuel IV, Victor-Emmanuel Ier, Charles-Félix, Charles-Albert, et enfin Victor-Emmanuel II qui arriva au trône en 1849.

Pendant le premier Empire, le département du Mont-Blanc dont Chambéry était la capitale occupa, à peu de chose près, le même territoire que le département actuel de la Savoie, cédé à la France par le traité du 24 avril 1860. Le département fut alors formé des provinces de la Haute-Savoie, de la Savoie propre, de la Maurienne et de la Tarentaise.

Hommes célèbres. — Le département de la Savoie a produit un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : le grammairien VAUGELAS; l'historien SAINT-RÉAL; le général DE BOIGNE; XAVIER et JOSEPH DE MAISTRE, etc.; et parmi les contemporains : Mgr DUPANLOUP, de l'Académie française; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Savoie comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Chambéry....	15	cant.	161	comm.
— d'Albertville ...	4	—	41	—
— de Moutiers.....	4	—	55	—
— de S.-Jean-de-M.	6	—	69	—
	29	cant.	326	comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Savoie forme la 3e subdivision de la 22e division militaire dont le siége est à Grenoble.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Chambéry, siége de l'archevêché, et les diocèses de Saint-Jean-de-Maurienne et de la Tarentaise, ses évêchés suffragants; ces diocèses possèdent 35 cures, 805 succursales, deux grands et deux petits séminaires à Saint-Jean-de-Maurienne et à Tarentaise.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Chambéry par les quatre tribunaux de première instance, siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et le tribunal de commerce de Chambéry.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Chambéry, et possède un lycée à Chambéry, une école normale d'instituteurs à Albertville, et 1022 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Savoie :

ARRONDISSEMENT DE CHAMBÉRY.

CHAMBÉRY (18 279 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé près de la Laisse et de l'Albane, à 600 kilomètres de Paris. C'est une ville propre, mais d'un aspect assez triste, et dont les rues sont étroites et tortueuses; elle est traversée dans toute sa longueur par la rue de Boigne, à l'extrémité de laquelle se trouve une fontaine monumentale, ornée de la statue du général de Boigne; la ville est entourée de boulevards dus au gouvernement de la République française, et qui aboutissent à la promenade du Vernay, située près de la gare. On remarque à Chambéry, sur un rocher qui domine la rive droite de la Laisse, une très-vieille église; de l'ancien

château qui date du XIIIe siècle, il ne reste plus qu'une tour carrée, couronnée de mâchicoulis; les autres édifices de la ville sont la cathédrale gothique, commencée au XIVe siècle, l'église *Notre-Dame*, de style grec, érigée au milieu du XVIIe siècle, la *Sainte-Chapelle*, église ogivale, dont le porche est de la Renaissance, le palais de justice, l'hôtel de ville, le théâtre et l'hospice de la Maternité, etc., qui sont modernes. Les collections géologiques et botaniques du muséum d'histoire naturelle sont remarquables.

Chambéry est encore une ville peu industrielle et peu commerçante; on y trouve quelques fabriques d'horlogerie, des quincailleries, des chapelleries, des merceries, des fabriques de gaze, de velours, des tanneries, des papeteries, etc.

L'origine de Chambéry est fort obscure; cette ville fut acquise par le comte Thomas Ier, qui lui accorda de nombreuses franchises; elle devint promptement la capitale de la Savoie, et fut à diverses reprises, depuis le XVIe siècle jusqu'au XIXe siècle, occupée par les troupes françaises.

Aix-les-Bains (4430 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive orientale du lac du Bourget; la position de cette ville est extrêmement agréable, et son climat est regardé comme l'un des plus doux de l'Europe; ses eaux minérales étaient connues des Romains, qui y ont laissé de nombreux vestiges de leur occupation, tels que l'arc de *Campanus*, du IIIe siècle, qui est d'ordre dorique et toscan, le *Temple de Diane* où est installée la salle de spectacle, les bains romains, etc. Aix est embelli par des promenades charmantes, le jardin du Casino, l'avenue Marie, etc., et ses environs sont couverts de délicieuses villas. Les eaux d'Aix-les-Bains, thermales et sulfureuses, sont distribuées par deux sources principales, la source de l'*Eau de soufre* dont la température est de 45 degrés, et la source *Saint-Paul* dont la température est de 46 degrés et demi; on les emploie en boisson, en bains et en douches, et elles sont particulièrement efficaces contre les rhumatismes, les affections de la peau, les névroses, etc.

Albens (1628 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Daisse et de l'Albenche, est une ancienne cité romaine très-riche en antiquités.

Le Châtelard (958 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Chéran, possède de curieux restes d'un château féodal, placés sur un rocher qui domine la ville.

Les Échelles (798 hab.), chef-lieu de canton, forment un bourg situé sur le Guiers, et près de la route qui conduit à la vallée de Chambéry en traversant la ligne de faîte qui sépare les deux bassins.

Montmélian (1287 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Isère, produit des vins blancs de bonne qualité, et possède les ruines d'une vieille forteresse.

La Motte-Servolex (3440 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les rives de la Laisse, possède les châteaux de Beauregard et de la Serraz.

Pont-de-Beauvoisin (1233 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des bestiaux, des toiles, du blé, et n'est séparé du chef-lieu de canton du même nom, situé dans le département de l'Isère, que par le cours du Giers-Vif que traverse un pont très-hardi, bâti sous François Ier.

La Rochette (1228 hab.), chef-lieu de canton, d'où l'on peut apercevoir une partie de la vallée de l'Isère, possède une usine métallurgique, des fabriques de produits chimiques, des moulins, une filature de soie, etc.

Saint-Genix (1913 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Guiers, a conservé de nombreuses antiquités, et possède des filatures et des ateliers de tissages en soie.

Saint-Pierre-d'Albigny (3240 hab.), chef-lieu de canton, situé au pied d'une montagne, a des fabriques de tulles et des forges pour acier.

Yenne (2976 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Rhône et du Flon, a pour principaux établissements des filatures de soie, des tanneries et des moulins.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Chamoux* (1452 hab.) et *Ruffieux* (1068 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont: *les Déserts* (1380 hab.); *Saint-Alban* (1460 hab.); *Entremont-le-Vieux* (1590 hab.); *les Marches* (1870 hab.); *le Bourget-du-Lac* (1720 hab.); *Domessin* (1370 hab.); *Novalaise* (1560 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

ALBERTVILLE (4430 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé à 49 kilomètres de Chambéry. Cette ville se compose des deux bourgs de l'Hôpital et de Conflans, que divise le cours de la Glye, et elle occupe une position charmante à l'issue de la vallée de l'Arly.

Son principal établissement industriel est une fonderie de plomb argentifère.

Albertville était autrefois le chef-lieu de la province de la Haute-Savoie.

Beaufort (5462 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'entrée de la vallée de l'Argentine, a pour principale richesse d'excellents pâturages qui sont considérés comme les meilleurs

du département, et fait un très-grand commerce de fromages et de bestiaux.

Grésy-sur-Isère (1463 hab.), chef-lieu de canton, possède un nombre considérable d'antiquités de l'époque romaine.

Ugines (2766 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de pierre meulière, fabrique des chapeaux de paille et fait principalement le commerce des fromages, des bestiaux et des mulets, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Mercury-Gémilly* 1080 hab.); *Haute-Luce* (1270 hab.); *Queige* (1475 hab.); *Sainte-Hélène-des-Millières* (1140 hab.).

ARRONDISSEMENT DE MOUTIERS.

MOUTIERS (1956 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement et siége d'un évêché, est situé à l'intersection des vallées de l'Isère et du Doron, à 77 kilomètres de Chambéry; on remarque dans cette ville une cathédrale de style ogival qui possède de curieuses inscriptions gothiques et deux ponts jetés sur l'Isère.

La principale industrie de cette localité est l'exploitation d'ardoisières, de mines d'anthracite et de salines qui produisent, année commune, 9000 quintaux de sel.

Moutiers doit son origine à un monastère qui fut fondé au XVe siècle. Cette ville se fortifia, devint la capitale de la province de Tarentaise, et ses murailles furent abattues en 1332.

Aime (1026 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Isère, dans une région montagneuse, possède des gisements de houille qui ne sont pas exploités. On remarque dans cette petite localité des vestiges de fortifications romaines, une église de *Saint-Martin* bâtie avec des débris de cette époque, et les ruines d'un château féodal.

Bourg-Saint-Maurice (2578 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la jonction de l'Isère et de la Versoye, exploite les mines de sel gemme de la montagne de l'Arbonne, fabrique de la chaux et du plâtre et fait le commerce des bestiaux.

Bozel (1267 hab.), chef-lieu de canton, situé au pied d'une montagne, possède les mines de plomb argentifère de Macot. On rencontre beaucoup de goîtreux dans cette petite localité.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Saint-Jean-de-Belleville* (1012 hab.); *Saint-Martin-de-Belleville* (1740 hab.); *Macot* (1190 hab.); *Séez* (1440 hab.); *Sainte-Foi* (1430 hab.); *Champagny* (860 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (3088 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et siége d'un évêché, est situé à 71 kilomètres de Chambéry. La cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne est un édifice sans valeur, mais on y remarque le mausolée du comte Humbert, élevé par les frères Collini, le tombeau de l'évêque Oger de Conflans, d'admirables boiseries du XVe siècle, de magnifiques stalles sculptées, un reliquaire du XVe siècle, et une chaire en bois d'un travail remarquable; le cloître qui attient à la cathédrale est décoré d'arcades gothiques construites en albâtre; l'église *Notre-Dame* est précédée d'un porche gothique du XIIIe siècle.

Les principales industries de cette localité qui possède les excellents vignobles de *Princeps*, considérés comme les meilleurs de la Savoie, sont l'exploitation de mines de plomb argentifère, et celle des eaux minérales de l'Échaillon, qui sont thermales, chlorurées, sulfatées et sodiques.

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville d'une certaine importance historique, puisqu'elle a servi de berceau à l'illustre famille de Savoie, et elle fut autrefois la capitale de la Maurienne.

Aiguebelle (1080 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Arc, et réuni par un pont à la commune de Randens, produit spécialement des vins.

La Chambre (617 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent du Bugion et de l'Arc, et non loin de la vallée du Glandon, a conservé une vieille tour en ruine.

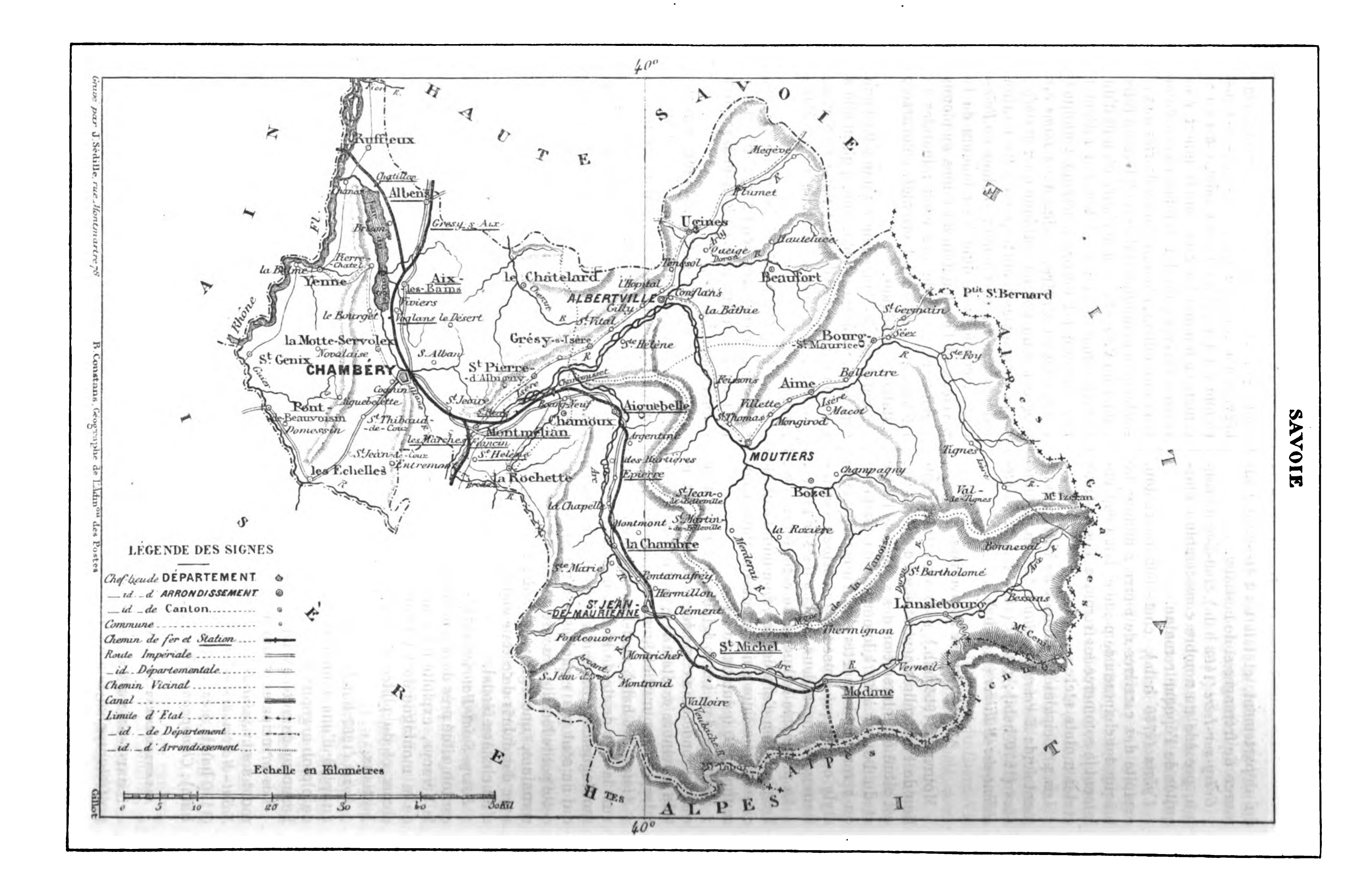
Lanslebourg (1470 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Arc, au pied du Mont-Cenis, fait sa principale industrie du louage des charrettes et des mulets pour le passage de la montagne. On y remarque une ancienne caserne fortifiée.

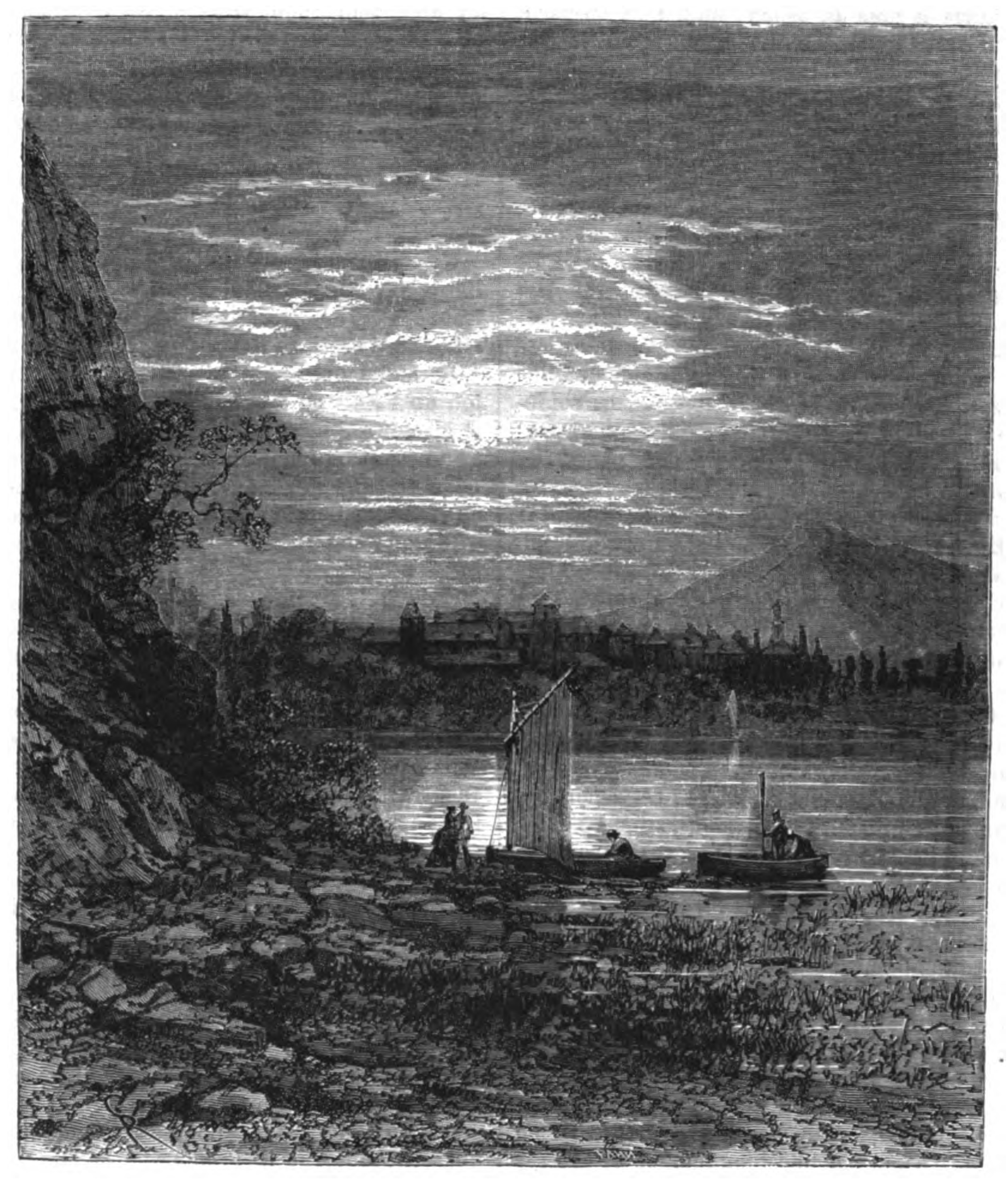
Modane (1343 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Arc, possède des mines de galène et d'antimoine, et fait principalement le commerce des bestiaux. Cette petite localité est dans une position très-pittoresque. C'est à 2 kilomètres de là que l'on perce ce tunnel de 12 200 mètres qui mettra Modane en communication avec la petite ville italienne de Bardonnèche; ce tunnel permettra aux convois de franchir l'énorme barrière des Alpes cottiennes, et d'aller de Paris à Turin en 22 heures.

Saint-Michel (2380 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Arc, possède une usine métallurgique et des taillanderies.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Fontcouverte* (1195 hab); *Saint-Jean-d'Arves* (1585 hab.); *Argentine* (1610 hab.); *Saint-Georges-des-Hurtières* (1350 hab.); *les Valloires* (1420 hab.) ; etc.

SAVOIE


HAUTE SAVOIE
AIN
ISÈRE
HTES ALPES
ITALIE
CHAMBÉRY
ALBERTVILLE
MOUTIERS
St JEAN-DE-MAURIENNE
Aix-les-Bains
Albens
Ruffieux
Yenne
St Genix
la Motte-Servolex
les Echelles
Pont-de-Beauvoisin
Montmélian
Chamoux
Aiguebelle
la Rochette
St Pierre-d'Albigny
Grésy-s-Isère
le Châtelard
Ugines
Beaufort
Bourg-St Maurice
Aime
Bozel
Lanslebourg
St Michel
Modane
la Chambre
Pt St Bernard
Rhône
Arc
40°
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id._de Département
_id._d' Arrondissement
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue d'Annecy, au bord du lac d'Annecy.

SAVOIE-HAUTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Haute-Savoie, situé dans la région S.-E. de la France, doit son nom à sa position géographique au N. du département de la Savoie. C'est un département frontière, dont les limites sont : au N., le lac Léman et la partie de la Suisse formée par le canton de Vaud; à l'E., la partie de la Suisse formée par le canton du Valais; au S.-E., une petite partie de l'Italie; au S., le département de la Savoie; à l'O., le département de l'Ain.

Le département de la Haute-Savoie est un pays de montagnes, et il est extrêmement accidenté, surtout dans sa partie orientale. Là se dresse le Mont-Blanc, la plus haute montagne de l'Europe, dont on peut embrasser le magnifique aspect du sommet du Mont-Brévent, situé au-dessus du prieuré de Chamonix; mais le voyageur assez audacieux pour at-

teindre la cime du géant, jouit d'un spectacle qui défie toute description. En effet, il embrasse l'immense panorama de montagnes qui constitue le département de la Haute-Savoie, tous ces pics secondaires qui font cortége au Mont-Blanc, les glaciers dont leurs flancs sont revêtus, cette mer de glace qui semble avoir été subitement figée au milieu d'une tempête, les admirables vallées creusées entre ces chaînes gigantesques, et en particulier celle de Chamonix, sans rivale au monde, les lacs d'Annecy, de Morzine, de Franchat, le lac Léman, dont les eaux appartiennent à la Suisse et à la France, puis, à tous les points de l'horizon, des masses énormes, prodigieux soulèvements de l'écorce terrestre qui se sont produits aux époques géologiques, la chaîne du Jura, dont le profil se détache vers le N.-O., les Alpes suisses où culmine le Mont-Rose à l'E., les Alpes maritimes et les Apennins qui s'abaissent vers le S.-E. sur la France et l'Italie, incomparable spectacle, et l'un des plus grandioses que la nature puisse offrir aux regards de l'homme.

Orographie. — Le département de la Haute-Savoie s'appuie au S.-E. sur cette énorme portion des *Alpes-Pennines*, qui forme la partie supérieure du système des Alpes; cette portion, comprise entre le *Col-de-Balme*, situé à l'E. de l'arrondissement de Bonneville, sur la frontière suisse, et le *Col-de-la-Seigne*, qui s'ouvre au S. du même arrondissement sur la frontière italienne, est connue sous le nom général de *Massif du-Mont-Blanc.*

Ce massif est dominé par le *Mont-Blanc* proprement dit, élevé de 4810 mètres au-dessus du niveau de la mer, et dont la cime fut atteinte pour la première fois, en 1786, par le guide Jacques Balmat et le docteur Paccard; le sommet de cette montagne célèbre forme un dos d'âne sur une longueur de 80 mètres et sur une largeur d'un mètre à son point culminant, et il faut deux jours pour l'atteindre en partant de Chamonix. Les sommets secondaires qui appartiennent au massif du Mont-Blanc sont, en remontant au N. jusqu'au Col-de-Balme, le *Dôme-du-Goûter*, haut de 3719 mètres, *le Glacier-des-Bossons, les Aiguilles-de-Charmoz, l'Aiguille-du-Midi*, haute de 3916 mètres, *le Géant*, haut de 4366 mètres, *le Mont-Dolent, l'Aiguille-du-Dru*, haute de 3906 mètres, *l'Aiguille-Verte*, haute de 4081 mètres, *l'Aiguille-du-Tour*, etc.; puis, en descendant jusqu'au Col-de-Seigne, apparaissent les glaciers du *Miage*, de *l'Aiguille*, etc.

La partie septentrionale du département est sillonnée par les contreforts détachés du massif du Mont Blanc, dont la direction générale va du S.-E. au N.-O.; ce sont des formations crétacées et jurassiques; leur hauteur moyenne est de 1500 mètres environ; ils forment des vallées remarquables qui communiquent entre elles par des défilés très-pittoresques, et ils vont pour ainsi dire se relier au système orographique du Jura.

Hydrographie. — Le département de la Haute-Savoie appartient en entier au bassin du Rhône, et il est arrosé par divers cours d'eau, affluents directs ou indirects de ce fleuve.

Le *Rhône*, qui prend sa source dans le canton du Valais en Suisse, après avoir franchi le glacier qui porte son nom et s'être grossi de 80 torrents, après avoir traversé le lac de Genève, vient former la frontière du département de la Haute-Savoie, au N.-O de l'arrondissement de Saint-Julien, sépare cet arrondissement du département de l'Ain, à partir du fort de Bellegarde, descend vers le S., baigne Seyssel-en-Savoie, quitte le département pour former la frontière N.-O. de celui de la Savoie, puis séparant les départements de l'Ain et de l'Isère, et baignant à droite ceux du Rhône, de la Loire, de l'Ardèche, du Gard, et à gauche ceux de l'Isère, de la Drôme et de Vaucluse, il va à travers le département des Bouches-du-Rhône se jeter dans la Méditerranée, après un cours total de 812 kilomètres, dont 30 kilomètres appartiennent au département.

Les principaux affluents du Rhône qui se rattachent au département de la Haute-Savoie sont : 1° la *Drance* qui prend sa source au Col-de-Coux, au S.-E. de l'arrondissement de Thonon, coule vers le N. en arrosant Morzine, Montriond, Essert, le Biot, la Forclaz, et se jette dans le lac de Genève et par conséquent dans le Rhône, entre Évian et Thonon, après un cours de 44 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Drance-d'Abondance* qui baigne Abondance, Bonnevaux, et finit à la Forclaz, et le *Brevon* qui arrose la vallée de Bellevaux; 2° l'*Arve* qui tombe des glaciers du Mont-Blanc, vers la frontière E. de l'arrondissement de Bonneville, baigne Tour, l'Argentière, traverse l'admirable vallée de Chamonix, arrose cette petite ville, les Ouches et Sallanches, remonte vers le N.-O. en baignant Saint-Martin, Saint-Roch, Cluses, Vougy et Bonneville, entre dans l'arrondissement de Saint-Julien, arrose Nangy et Annemasse, passe en Suisse, et tombe dans le Rhône à 2 kilomètres en aval de Genève, après un cours total de 120 kilomètres, pendant lequel il absorbe, outre un grand nombre de torrents alimentés par les glaciers du Mont-Blanc, l'*Arveyron* qui finit

près de Chamonix, la *Dioza*, et le *Bonnant* qui arrose Saint-Gervais; 3° le *Giffre* qui vient des montagnes du Valais, baigne Nantbride, Sixt, Mieussy, et finit à Vougy dans l'arrondissement de Bonneville, après un cours de 48 kilomètres, accru des torrents de *Jordanne*, de *Giffre-Haut*, de *Clévieux*, de la *Valentine*, du *Foron* et de la *Risse;* 4° la *Borne* qui finit en aval de Bonneville, et la *Menoge* qui baigne Habère-Lullin, Villard, Boëge, Bonne, et finit à Vétraz; 3° le *Fier* qui prend sa source dans le Mont-Charvin, vers l'E. de l'arrondissement d'Annecy, baigne Les Clefs, Thônes, passe dans le défilé des Portes-du-Fier, sépare l'arrondissement d'Annecy de celui de Saint-Julien, et finit en aval de Seyssel, après un cours de 76 kilomètres, pendant lequel il absorbe différents cours d'eau qui servent de déversoir au lac d'Annecy, et le *Chéran* qui baigne, dans l'arrondissement d'Annecy, Allèves, Alby, Rumilly, et finit après un cours de 52 kilomètres.

Le département de la Haute-Savoie est en partie situé sur le *lac Léman*, depuis Hermance, en Suisse, jusqu'à Saint-Gingolphe, c'est-à-dire sur toute la frontière septentrionale de l'arrondissement de Thonon, et sur une longueur de 60 kilomètres; ce lac, complétement suisse par toutes ses autres rives, est long de 71 kilomètres et large de 14 kilomètres et demi; sa superficie est de 143 000 hectares; sa plus grande profondeur se rencontre près de Meillerie, dans le canton d'Évian, et mesure 308 mètres. Les autres principaux lacs du département sont le *lac d'Annecy*, long de 14 kilomètres et large de 3 kilomètres, situé dans l'arrondissement d'Annecy, et que dominent les monts Tournette et Semnoz, le *lac de Morzine*, situé dans le canton de Biot, vers le S. de l'arrondissement de Thonon, le *lac de Franchat*, le *lac de Montriond*, le *lac de Gers*, etc.

Climat. — Le climat de la Haute-Savoie est sujet à de très-grandes variations, et il se modifie avec les différentes zones du département; la moyenne de la température à Annecy est de 10 degrés au-dessus de zéro; les froids de l'hiver y sont souvent excessifs, mais les chaleurs de l'été très-supportables. Les vents dominants sont ceux du N., de l'O. et du S.; on appelle *Morges* le vent qui traverse le lac Léman, *Vaudière*, celui qui souffle du Valais, et *Joran*, le vent qui se déchaîne par dessus les montagnes du Jura.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Haute-Savoie est de 428 837 hectares, et sa population de 273 768 habitants; ce qui donne environ 62 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 6272 habitants depuis le dernier recensement de 1861; elle comprend environ 213 000 agriculteurs, 40 000 industriels et commerçants, 7000 habitants qui exercent des professions libérales, et 12 000 sans profession.

L'émigration enlève chaque année une partie de la population pauvre de la Savoie, qui va exercer divers métiers ambulants sur tous les points de la France.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Haute-Savoie comprend environ 62 000 hectares de terres labourables, 104 000 hectares de bois et de forêts, etc.

C'est un département agricole qui est en voie de progrès; les terres y sont bien cultivées, et la méthode des jachères n'y est pas employée. On s'occupe du reboisement des montagnes, et de la mise en valeur des terres incultes, principalement dans l'arrondissement d'Annecy.

La récolte des céréales est insuffisante pour les besoins de la consommation locale, et sous ce rapport, la Haute-Savoie est tributaire des départements voisins; cependant, le froment, le maïs et le sarrasin y prospèrent. La récolte des pommes de terre est assez abondante et se fait sur 7000 hectares environ; on recueille du tabac, surtout dans l'arrondissement de Rumilly; parmi les arbres fruitiers, on cite principalement les cerisiers et les pommiers qui permettent de fabriquer environ 69 000 hectolitres de cidre; les vignes qui ne réussissent que par certaines expositions, produisent environ 138 000 hectolitres de vins assez ordinaires; les plantes médicinales abondent dans les forêts et les montagnes; les forêts des Alpes sont riches en sapin, et le chêne, le chêne-liége, le bouleau, le mélèze, dominent dans les forêts qui occupent des zones moins élevées. Les pâturages sont généralement très-riches dans le département.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante des exploitations agricoles; on y compte un certain nombre de chevaux excellents pour le trait, environ 80 000 bêtes à cornes, 42 000 moutons, 16 000 porcs, 4000 chèvres, boucs et chevreaux, etc., et un grand nombre d'animaux de basse-cour. Parmi les animaux sauvages, on remarque l'ours brun, le loup cervier, le bouquetin, le chamois, etc., et parmi les oiseaux de proie, de belles espèces d'aigles; le gibier de poil et de plume ne manque ni dans les forêts ni dans les plaines, et les divers cours d'eau sont fort

poissonneux, sauf le lac d'Annecy, qui, suivant M. Joanne, manque de poissons, surtout pendant le carême.

Mines. — Carrières. — La constitution géologique du département de la Haute-Savoie comprend des terrains schisteux et talqueux dans les montagnes, dont les pics principaux sont formés d'amphibole et de gneiss, des terrains jurassiques dans les chaînons de la partie occidentale qui courent parallèlement aux chaînes du Jura, et entre eux, des terrains crétacés. Ses richesses minérales sont très-complètes; le Chéran coule sur des sables aurifères; on trouve du cuivre à Saint-Gervais, à Servoz, dans l'arrondissement de Bonneville, du fer à Annecy, à Duingt, dans l'arrondissement d'Annecy, du plomb argentifère à Saint-Gervais; l'anthracite, l'asphalte, le lignite, le granit, le cristal de roche, l'argile, les carrières de pierres calcaires, etc., sont exploités sur divers points du territoire.

Les principales sources du département sont celle d'Évian, au N. de l'arrondissement de Thonon, celle de Saint-Gervais, au S. de l'arrondissement de Bonneville, celle de Chamonix, dans le même arrondissement, celle de la Caille, dans l'arrondissement de Saint-Julien, etc.

Industrie. — Commerce. — Le mouvement industriel tend à se développer dans le département de la Haute-Savoie; on y compte déjà plusieurs ateliers de tissage pour le coton, dont le plus considérable est celui d'Annecy, des fabriques d'étoffe de soie à Faverges et à Rumilly, dans l'arrondissement d'Annecy, un grand nombre d'établissements pour l'emploi de la laine et du chanvre, de nombreux ateliers d'horlogerie qui occupent environ 3000 ouvriers, etc. Les mines de fer exploitées sont au nombre de cinq; on compte dans le département plusieurs usines métallurgiques, et entre autres, une fonderie de cuivre à Faverges; les carrières exploitées sont fort nombreuses. Les autres établissements industriels de la Haute-Savoie sont des fonderies et des chaudronneries, de très-nombreux moulins à eau, d'importantes carrosseries et charronneries, des tanneries, des corroieries, des boisselleries, des tonnelleries, des verreries, des poteries, des briqueteries, des serrureries, des menuiseries, des saboteries, des distilleries, des fabriques d'eaux minérales artificielles, de chandelles, de bougies, etc.

Le commerce départemental porte principalement sur des produits manufacturés, papier peint, fromage, coton filé, pièces d'horlogerie, cuivre, etc., et sur les bois de construction.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Haute-Savoie est desservi par 5 routes impériales longues de 301 kilomètres, 6 routes départementales d'une longueur de 211 kilomètres, et 2326 chemins vicinaux dont le développement total mesure 5737 kilomètres.

Le seul canal du département de la Haute-Savoie est le triple *Canal-des-Thioux*, qui sert de déversoir au lac d'Annecy et conduit le trop plein de ses eaux dans le Fier, affluent du Rhône.

Le département de la Haute-Savoie est desservi par le sous-embranchement d'*Aix-les-Bains à Annecy*, qui appartient au réseau de Lyon, avec stations à Blaye, Rumilly, Marcellaz et Lovagny, et dont le développement est de 23 kilomètres.

Histoire. — Le département de la Haute-Savoie se compose principalement des trois provinces du Faucigny, du Châblais et du Génevois, dont l'histoire peut être considérée isolément.

Avant l'invasion romaine, le territoire, occupé par le Faucigny, borné au N. par le Chablais, au S. par la Savoie et la Tarentaise, à l'E. par le Valais, et à l'O. par le Genevois, était habité par les *Focunates;* après la domination romaine, il fut absorbé dans l'administration bourguignonne, mais pendant la période de décroissance des ducs de Bourgogne, les seigneurs du Faucigny se déclarèrent indépendants, puis héréditaires. Émerard, le premier qui soit historiquement reconnu, date du XIe siècle; son fils et successeur, Guillaume, mourut en 1119, laissant quatre fils, dont le dernier, Rodolphe, lui succéda. Après Rodolphe, dont les fils furent la tige de plusieurs seigneurs voisins, l'histoire du Faucigny est assez insignifiante jusqu'au règne d'Humbert II qui, en 1343, abandonna son domaine à Philippe de Valois, sous la condition que les fils aînés de roi de France porteraient le titre de dauphins. Les comtes de Savoie qui, par certaines alliances au siècle précédent, prétendaient des droits sur le Faucigny, n'acceptèrent pas cet abandon sans protester, et eurent toujours maille à partir avec les gens du dauphin. En 1335, une convention se signa entre les parties, par laquelle le Faucigny fut définitivement attribué au comte de Savoie en échange des terres qu'il possédait au delà du Rhône, et avec réserve d'hommage envers le dauphin. Cette clause disparut de fait avec Louis XI, et de droit avec Charles VIII. Depuis cette époque

jusqu'à l'annexion de 1860, le Faucigny appartint toujours à la maison de Savoie, sauf pendant la courte période de la république et de l'empire, pendant laquelle il fut compris dans le département du Léman.

Avant l'invasion romaine, le territoire occupé par le Chablais que le lac Léman bordait au N., le Faucigny au S., le Valais à l'E. et le Gènevois à l'O., était habité par la tribu des *Andates* et des *Veragriens;* soustrait à la domination des Romains pendant la décadence du Bas-Empire, il passa dans la maison de Bourgogne, puis Humbert, tige de la maison de Savoie, l'obtint de Conrad-le-Salique en récompense de l'appui qu'il lui avait prêté dans ses luttes avec la maison de Champagne. Depuis cette époque, tout en formant un petit état particulier, le Chablais ne sortit pas de la maison de Savoie dont les comtes portaient aussi le titre de Seigneurs du Chablais. Cet état fut érigé en duché, au XIVe siècle, en faveur d'Amédée le Grand. Les luttes religieuses troublèrent ce petit pays au XVIe siècle. Thonon, pris par les Bernois protestants, était devenu protestant lorsque les princes de Savoie y furent réintégrés. Saint François de Sales les aida puissamment à ramener au catholicisme ses habitants égarés. Sous l'empire, le Chablais fut compris dans le département du Léman.

Pendant la domination romaine, le Gènevois situé entre la France, la Savoie et la Suisse, reçut les bienfaits du christianisme dès l'an 75 de l'ère chrétienne, grâce aux prédications de saint Nazaire, l'un des disciples de saint Pierre. L'histoire de ses comtes est peu intéressante, depuis Guillaume qui gouvernait au commencement du XIIe siècle jusqu'à Oddo de Villars qui céda le comté à Amédée VIII de Savoie pour la somme de 45 000 francs d'or; plusieurs d'entre eux furent des évêques souverains. Ce fut au milieu du XIIe siècle qu'Annecy devint la capitale du comté, lorsque Genève fut déclarée ville et église indépendante. Depuis sa réunion à la Savoie, ce petit État fut particulièrement ensanglanté par les dissensions religieuses du XVIe siècle. Pendant une courte période de l'empire, il fut compris dans le département du Léman, et en 1815, les traités neutralisèrent quelques-unes de ces enclaves pour mieux assurer l'inviolabilité du territoire suisse.

Ce fut le 24 février 1860 que fut signée entre la France et l'Italie la cession de l'ancienne intendance générale d'Annecy, comprenant les provinces du Faucigny, du Chablais et du Gènevois, ainsi que celle du canton de Faverge et de six communes du canton d'Albens, dépendant de l'intendance de Chambéry, qui ont formé le département de la Haute-Savoie.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables nés dans le département de la Haute-Savoie, on peut citer : SAINT FRANÇOIS DE SALES; le chimiste BERTHOLLET; l'astronome NICOLLET; et parmi les contemporains : le romancier EUGÈNE SUE; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Haute-Savoie comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Annecy.......	7 cant.	98 comm.
— de Bonneville...	9 —	66 —
— de Saint-Julien..	6 —	76 —
— de Thonon.....	6 —	70 —
	28 cant.	310 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Haute-Savoie forme la 4e subdivision de la 22e division militaire, dont le siége est à Grenoble.

Dans l'ordre religieux, il forme avec huit communes qui dépendent du département de la Savoie, le diocèse d'Annecy, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Chambéry; ce diocèse comprend 23 cures, 270 succursales, un grand séminaire à Annecy, et trois petits séminaires à la Roche, à Évian et à Mélan.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Chambéry par les quatre tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Chambéry et possède deux colléges communaux à Annecy et à Bonneville, quatre institutions libres à Rumilly, à Évian, à la Roche et à Thonon, une école normale d'institutrices à Rumilly, et 604 écoles publiques et libres. Les trois quarts des jeunes gens, appelés au tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de la Haute-Savoie :

ARRONDISSEMENT D'ANNECY.

ANNECY (11 554 hab.), préfecture et chef-lieu de département, divisé en deux cantons, est situé à 640 kilomètres de Paris. La position de cette petite ville à l'extrémité septentrionale du lac d'Annecy est charmante; les rives du lac sont célèbres par leur beauté, surtout la rive orientale que domine le mont de la Tournette. Parmi les édifices d'Annecy dignes d'être recommandés à l'attention des touristes, on remarque les ruines du couvent de *Sainte-Claire*, et les restes de l'abbaye de Bonlieu, occupés par des établissements privés, l'église

Saint-Dominique qui date du XVe siècle, la cathédrale érigée au commencement du XVIe siècle, l'église de la *Visitation* qui possède des reliques de saint François de Sales et de Jeanne de Chantal, l'ancien château transformé en caserne, etc.; sur la promenade de Pâquier s'élève la statue du chimiste Berthollet, dont le piédestal est orné de très-beaux bas-reliefs.

Annecy est une localité assez industrielle, et les eaux du lac qui se déversent dans le Fier par les canaux creusés à travers la ville, ont été utilisées pour de nombreuses usines hydrauliques; les principaux établissements industriels d'Annecy sont des filatures de coton, des papeteries, des tanneries, une fabrique de tissus de soie, etc.

L'origine d'Annecy paraît remonter à l'époque de la domination romaine; ce devait être alors un poste militaire. Cette ville devint plus tard la capitale du Gènevois, et conquit ses franchises municipales vers la moitié du XIVe siècle.

Alby (1201 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Chéran, que traverse un assez beau pont de pierre, a conservé quelques restes de son enceinte fortifiée et des ruines de plusieurs vieux châteaux.

Faverges (3129 hab.), chef-lieu de canton, situé en plaine, possède des usines, des tanneries, des coutelleries et des filatures de soie. Non loin se voient les ruines d'une abbaye qui fut fondée au commencement du XIIe siècle.

Rumilly (4607 hab.), chef-lieu de canton, situé près des rives du Chéran, fabrique principalement de la bière et des huiles. On fait dans cette petite localité le commerce des tissus, des fers et des fleurs artificielles.

Thônes (2710 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Nom et du Fier, possède des brasseries, des corroieries, des ateliers d'horlogerie, des fabriques de produits chimiques, des corderies, des filatures de laine et de coton, etc., et ses marchés sont très-suivis.

Thorens (2507 hab.), chef-lieu de canton, situé dans une vallée, possède une verrerie assez importante. On y remarque l'ancien château où naquit saint François de Sales.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Annecy-le-Vieux* (1300 hab.); *Dingi-Saint-Clair* (1060 hab.); *Sillingy* (1310 hab.); *Talloires* (1180 hab.); *Saint-Jorioz* (1580 hab.); *Moye* (1260hab.); *Grand-Bornand* (1930 hab.); *Groisy-en-Bornes* (1530 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE.

BONNEVILLE (2284 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au pied du Môle, sur sa base méridionale, et près de la rive droite de l'Arve, à 34 kilomètres d'Annecy. Un très-beau pont est jeté sur cette torrentueuse rivière dont les débordements ont été fréquents et désastreux; mais grâce aux travaux du roi Charles-Félix, dont la statue s'élève à l'une des extrémités du pont, l'Arve est maintenant contenu dans son lit, et ses crues ne sont plus à redouter. Bonneville est un centre d'explorations charmantes, soit au sommet du Môle, élevé de 1868 mètres, soit au Mont-Brezon, soit aux curieuses grottes de la Cave, etc.

Les principaux établissements industriels de cette petite localité sont des fabriques d'ustensiles et d'outils, et son commerce porte sur les bestiaux, le miel, le fromage, etc.

Bonneville fut autrefois la capitale du Faucigny et garda cette qualité jusqu'à l'époque où une nouvelle division territoriale attribua ce titre à Annecy.

Chamonix (2415 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive droite de l'Arve, dans une magnifique vallée, élevée de 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer. On exploite sur son territoire des mines d'anthracite, et on y fait le commerce du lin et du miel; il y existe dans cette ville un établissement de bains, et les étrangers y affluent pendant la belle saison. C'est à Chamonix que s'organisent les excursions pour tout le massif du Mont-Blanc, au Mont-Anvers, au Glacier des Bossons, aux Aiguilles, à la mer de Glace, au Brévent, et enfin au Mont-Blanc lui-même; ce sont les intrépides guides de Chamonix qui, pour la première fois, ont atteint la cime si difficilement accessible du géant des Alpes.

Cluses (1643 hab.), chef-lieu de canton, situé à la base de la montagne de Châtillon, fut incendié en 1844, et reconstruit depuis cette époque. Les fabriques d'horlogerie forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

La Roche (3161 hab.), chef-lieu de canton, située au pied d'une colline, sur la rive gauche du Foron, possède des tanneries, des fabriques d'étoffe, et fait principalement le commerce des grains, des fers et des articles d'horlogerie. On y remarque une vieille tour du XIIe siècle, et un château d'où le regard embrasse un bel horizon.

Saint-Gervais (2060 hab.), chef-lieu de canton, situé au débouché de la vallée de Montjoie, est un centre d'excursions charmantes au Pont-du-Diable, aux Cheminées des Fées, aux cascades du Bonnant, etc. C'est à 2 kilomètres de Saint Gervais qu'est situé l'établissement thermal très-fréquenté des malades, et dont les

eaux chaudes, sulfatées, sulfurées ou ferrugineuses, débitées par quatre sources, sont diurétiques, apéritives et excitantes du système nerveux.

Saint-Jeoire (1830 hab.), chef-lieu de canton, est situé au fond d'un vallon, entre les montagnes du Môle et du Vernand dont le versant est occupé par le château de Beauregard.

Sallanches (1948 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée de l'Arve, exploite une mine argentifère, une mine de zinc cuivreux, et possède une filature de coton. C'est une petite ville presque moderne, et qui a remplacé l'ancienne ville de bois, incendiée en 1840.

Samoëns (2509 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Giffre, possède des hauts-fourneaux, des clouteries et des corroieries. Les environs de cette petite ville sont extrêmement pittoresques.

Taninges (2640 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Foron, fait principalement le commerce des chevaux, des bestiaux, des bois et du charbon, et possède des tanneries, des corroieries et des fabriques de produits chimiques. On y remarque une ancienne abbaye fondée au commencement du XIIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mégève* (2373 hab.); *Mieussy* (2294 hab.); *Viuz-en-Sallaz* (2611 hab.); *Châtillon* (910 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN.

SAINT-JULIEN (1410 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, situé à 33 kilomètres d'Annecy, est une petite localité de peu d'importance. Ce fut jusqu'en 1837 le chef-lieu de l'intendance de Carouge.

Annemasse (1203 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Arve, possède des tanneries et des fabriques de toiles, et fait principalement le commerce des vins.

Cruseilles (1953 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Mont-Salèves, a conservé de curieuses ruines d'un château qui s'élève sur un roc solitaire.

Frangy (1520 hab.), situé dans un vallon, produit spécialement des vins blancs d'une assez bonne qualité.

Seyssel (1509 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Rhône, est mis en communication par un pont suspendu avec la commune du même nom qui appartient au département de l'Ain. On exploite dans cette petite localité les asphaltes de Pyrimont-Seyssel, et il y existe des chantiers pour la construction des bateaux.

Reignier (1814 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité peu importante, où l'on voit un assez beau dolmen.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Viry* (1630 hab.); *Gaillard* (1175 hab.); *Fillinge* (1800 hab.); *Pers-Jussy* (1780 hab.); *Chilly* (1400 hab.); *Désingy* (1502 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE THONON.

THONON (5530 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive méridionale du lac Léman. Cette petite localité, irrégulièrement construite, se divise en basse et haute ville, et la première forme un port sur le lac. C'est dans la ville haute que s'élève une assez remarquable église dont la façade de marbre est précédée d'une plantation de beaux arbres; les autres principales curiosités de Thonon sont l'hôtel de ville, les ruines du château dont la terrasse permet aux regards d'embrasser un admirable horizon sur le lac et sur sa splendide ceinture de montagnes. A quelques kilomètres de la ville se voit l'ancienne chartreuse de Ripaille, qui fut fondée par le duc de Savoie, Amédée V.

On exploite à Thonon des carrières de jaspe; les filatures de coton forment ses principaux établissements industriels, et son commerce porte principalement sur les fromages.

Thonon fut autrefois la capitale du Chablais.

Évian (2450 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le lac de Genève, possède deux sources d'eaux minérales froides, bi-carbonatées, sodiques et gazeuses, très-actives sur la muqueuse de l'estomac, et qui se distribuent en boisson, en bains et en douches. Les brasseries, les tanneries, les fabriques de fleurs artificielles, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, à laquelle on a récemment adjoint un petit port sur le lac. On remarque à Évian l'ancien château de Fonbonne.

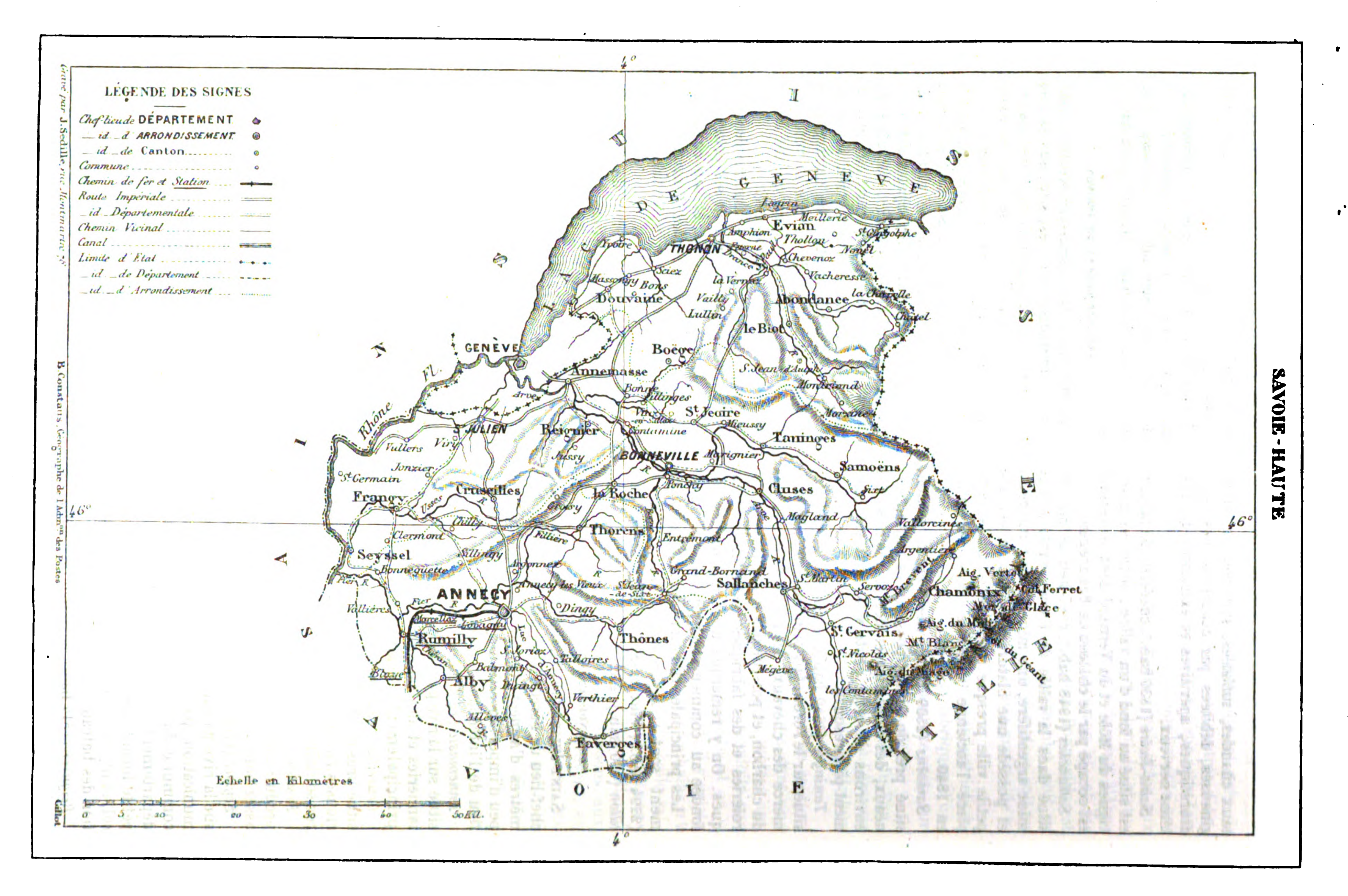
Abondance (1438 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Drance, fait principalement le commerce des fromages et des bestiaux.

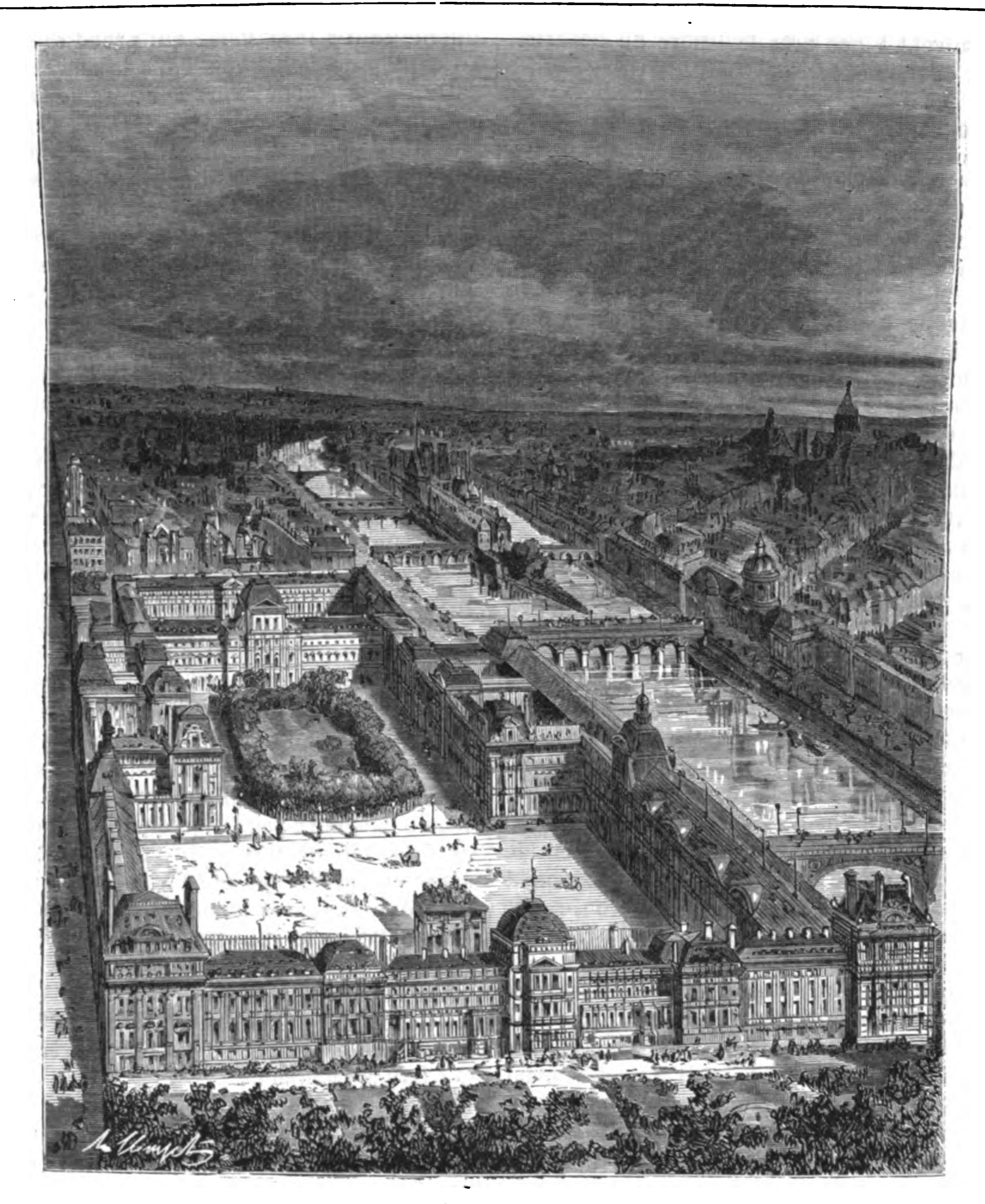
Douvaine (1230 hab.), chef-lieu de canton, situé près du lac de Genève, possède des fromageries dont les produits sont excellents.

Le Biot (703 hab.), chef lieu de canton, situé sur la Drance, a des tanneries.

Boëge (1526 hab.), chef-lieu de canton, produit des poulardes renommées.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bellevaux* (1375 hab.); *Sciez* (1840 hab.); *Vailly* (1260 hab.); *Bons* (1240 hab.); *Féternes* (1360 hab.), *Lugrin* (1475 hab.); *Thollon* (770 hab.); *Morzine* (1780 hab.); etc.


SAVOIE - HAUTE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d' ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
LAC DE GENÈVE
SUISSE
ITALIE
SAVOIE
GENÈVE
THONON
Evian
Douvaine
Abondance
le Biot
Boëge
Annemasse
St JULIEN
Reignier
St Jeoire
Taninges
Samoëns
BONNEVILLE
Cluses
la Roche
Cruseilles
Frangy
Thorens
Seyssel
ANNECY
Sallanches
Chamonix
St Gervais
Mt Blanc
Thônes
Rumilly
Alby
Faverges
Rhône
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sedille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale des Tuileries et du Louvre.

SEINE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Seine, situé dans la région septentrionale de la France, doit son nom au grand fleuve qui le traverse du S.-E. au N.-O. Il est complétement enclavé dans le département de Seine-et-Oise, et n'a pas 25 kilomètres de largeur.

C'est un département dont l'aspect est varié; il est formé de plaines séparées par des collines, entrecoupé de vallées peu profondes, dont les principales sont les vallées de la Seine et de la Marne, et sa pente générale s'abaisse du S.-E. au N.-O. Paris, situé au centre du département, occupe un bassin de forme circulaire, limité par les buttes Montmartre et Chaumont, au N., par les collines de Belleville et de Ménilmontant, à l'E., par les hauteurs d'Ivry, du Panthéon, de Bicêtre, au S.-E. et au S., et à l'O., par les collines plus reculées de Meudon, de Bellevue et de Saint-Cloud,

qui suivent à peu près la lisière du département de Seine-et Oise.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Seine ne renferme aucune montagne, et son relief n'est accusé que par des collines et des coteaux, dont la hauteur moyenne est comprise entre 30 et 40 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ses points culminants sont le *Mont-Valérien*, qui s'élève sur la rive gauche de la Seine à une hauteur de 162 mètres, la *Butte-Montmartre*, dont l'altitude est de 105 mètres, et la *Butte-Chaumont*, haute de 101 mètres.

Le département de la Seine est en entier compris dans le bassin de la Seine, et directement ou indirectement, tous ses cours d'eau sont tributaires de ce fleuve.

La *Seine*, qui prend sa source près de Saint-Germain-la-Feuille, dans le canton de Flavigny, vers le N. de l'arrondissement de Semur, dans le département de la Côte-d'Or, après avoir successivement traversé les départements de la Côte-d'Or, de l'Aube, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, pénètre dans celui de la Seine par le S. de l'arrondissement de Sceaux, remonte du S. au N. en baignant Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine, les Carrières et Conflans, entre dans l'arrondissement de Paris, s'incline du S.-E. au N.-O., sépare l'arrondissement de Reuilly de celui des Gobelins, l'arrondissement de l'Hôtel de ville de celui du Panthéon, se divise en deux bras, forme l'île Saint-Louis et l'île de la Cité, reprend alors son cours dans un seul lit en s'inclinant vers l'O., sépare les arrondissements du Louvre et de l'Élysée de ceux du Luxembourg et du Palais-Bourbon, se dirige vers le S.-O. entre l'arrondissement de Passy de celui et Vaugirard, rentre dans l'arrondissement de Sceaux, baigne Issy, Billancourt, le Bas-Meudon, remonte brusquement au N.-E. en séparant le département de la Seine de celui de Seine-et-Oise, passe dans l'arrondissement de Saint-Denis, y baigne Boulogne, Suresnes, Puteaux, Neuilly, Courbevoie, Asnières, Saint-Ouen, Saint-Denis, fait alors un brusque crochet qui la ramène vers le S.-O., en séparant le département de la Seine de celui de Seine-et-Oise, baigne la Briche et Colombes, sort du département par l'angle O. de l'arrondissement de Saint-Denis, traverse d'un cours très-sinueux le département de Seine-et-Oise, puis ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure, et va se jeter dans la Manche, entre le Havre et Honfleur, après un cours total de 770 kilomètres.

Pendant les 58 kilomètres que la Seine parcourt dans le département, ses principaux affluents sont : 1° la *Marne* qui prend sa source au canton de Bellesmes dans le département de la Haute-Marne, vers le centre de l'arrondissement de Langres, traverse les départements de la Marne, de l'Aisne, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, pénètre dans celui de la Seine par la frontière E. de l'arrondissement de Sceaux, y fait plusieurs crochets très-brusques en baignant Fontenay-sous-Bois, Bry-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Gravelle-Saint-Maurice, Joinville-le-Pont, Champigny, la Varenne, Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Maur, Charentonneau et Charenton, où elle finit après un cours total de 494 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département; 2° la *Bièvre* qui prend sa source dans le département de Seine-et-Oise, sort de l'étang de Saint-Quentin, près de Saint-Cyr, dans l'arrondissement de Versailles, arrose Bouvier, Buc, Jouy, Bièvre et Amblainvilliers, pénètre dans le département de la Seine par l'angle S.-O. de l'arrondissement de Sceaux, baigne Berny, Villejuif, Arcueil et Gentilly, entre dans l'arrondissement de Paris, prend le nom de *Rivière-des-Gobelins*, se divise en deux bras, passe aux Gobelins en traversant l'arrondissement des Gobelins, entre dans celui du Panthéon, se réunit dans un seul lit, coule sous le faubourg Saint-Marcel, et finit au quai de l'Hôpital, au-dessus du pont d'Austerlitz, après un cours total de 40 kilomètres, utilisé par de nombreuses tanneries, et après avoir reçu à Bercy le ruisseau de la *Fontaine-de-Rungis*.

On ne compte pas d'autres lacs dans le département de la Seine que les lacs artificiels du bois de Boulogne, du bois de Vincennes et des buttes Chaumont.

Climat. — Le climat du département de la Seine est généralement doux et sain ; sa température moyenne est de 11 degrés environ ; les minima et maxima de température, entre lesquels oscille la colonne thermométrique, ont été 23 degrés au-dessous de zéro dans l'hiver de 1788, et de 38 degrés au-dessus de zéro dans l'été de 1793. Les pluies sont fréquentes pendant l'hiver qui est long sans être très-rigoureux, et l'on a calculé que dans la période d'un siècle, la quantité d'eau tombée dans le département s'élève annuellement en moyenne à 546 millimètres. Les vents dominants sont ceux de l'O. et du N.-O., du S. et du S.-O., du N. et du N.-E.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Seine est de 46 550 hectares, et sa population de 2 150 916 habitants, ce qui



donne environ 3686 habitants par kilomètre carré. C'est donc, et de beaucoup, le département le plus peuplé de la France. Cette population s'est accrue de 1 519 331 âmes depuis le commencement du siècle, et depuis le dernier recensement de 1861, son augmentation a été de 197 256 habitants. Pendant l'année 1865, on a constaté à Paris 55 096 naissances, dont 27 927 masculines et 27 169 féminines, et 51 421 décès, dont 26 445 masculins et 24 976 féminins, ce qui donne une différence de 3675 en faveur des naissances; 16 540 mariages ont été célébrés pendant la même année.

Les agriculteurs forment une partie minime de cette population ; on n'en compte que 33 000 environ ; les industriels et les commerçants atteignent le chiffre très-considérable de 1 400 000; 190 000 habitants exercent des professions libérales, et 250 000 sont sans profession.

Le département de la Seine est habité par une population très-mélangée; les provinciaux de tous les départements, les étrangers de tous pays y abondent, et prennent vite ce ton léger et ces allures spirituelles, si particulières au Parisien. Paris est donc réellement un lieu de concentration, on peut dire une sorte de creuset où viennent se fondre, s'amalgamer, se sublimer tous les éléments essentiels de la population française, et suivant la remarque très-vraie de P. J. Stahl, « l'Europe même ne croit à ses gloires, que quand Paris les a signées et paraphées. »

Cependant, il faut reconnaître qu'il existe de vrais Parisiens, des Parisiens de naissance, et c'est parmi eux que la France compte le plus grand nombre de personnages remarquables. La province se console de n'être pas Paris en se laissant dire qu'elle lui fournit tous ses grands hommes. On la trompe. A l'heure qu'il est, on peut compter sur les registres de l'état civil de Paris *trois cent vingt-huit* contemporains célèbres à divers degrés, et contrôlés par Vapereau, en attendant le jugement probablement plus sévère de la postérité : 67 peintres, 50 hommes de lettres, 36 auteurs dramatiques, 32 savants, 38 hommes politiques, 12 officiers généraux, 3 voyageurs, 4 avocats, 5 architectes, 12 musiciens, 15 sculpteurs, 6 journalistes, 4 graveurs, 13 industriels, 1 empereur, 1 cardinal, 1 pasteur, 31 artistes dramatiques et 8 médecins. N'est-ce pas une réponse victorieuse à cet administrateur de Paris, né à Paris lui-même, qui prétend qu'il n'y a pas de Parisiens?

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Seine comprend 28 000 hectares de terres labourables, 1200 de prairies naturelles, 2750 de vignes, 222 de pâturages et landes, 15 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol n'y est divisé qu'en 360 000 parcelles, possédées par 60 000 propriétaires environ.

La science de l'agriculture est portée au plus haut degré dans ce département; les méthodes nouvelles y sont tout d'abord essayées et préconisées, après l'expérience, ainsi que les instruments aratoires et les machines agricoles; il est peu de terre qui n'ait été amendée et améliorée par les engrais; la culture maraîchère y est conduite avec un soin et une intelligence qui ne peuvent être égalés nulle part, et elle renouvelle les prodiges des pays tropicaux en obtenant jusqu'à quatre récoltes dans une seule année. Il existe à Vincennes, près de la Faisanderie, une ferme impériale, où se font les expériences agricoles les plus intéressantes.

Toutes les sortes de céréales réussissent dans le département; leur récolte peut s'élever à 146 500 hectolitres et atteint une valeur de 6 millions. La valeur des autres cultures dépasse 14 millions; ce sont les produits des jardins potagers et maraîchers, les légumes, les pommes de terre, les betteraves, le colza, les productions des vergers, particulièrement dans l'arrondissement de Sceaux, les arbres fruitiers, et en particulier les pêchers de Montreuil, les vignes qui donnent environ 102 000 hectolitres d'un vin très-commun, les prairies artificielles, etc. La valeur des pâturages et des prairies naturelles, qui sont très-productives dans les vallées de la Seine et de la Marne, peut s'élever annuellement à 340 000 francs.

Les animaux domestiques, élevés dans le département, sont généralement remarquables et très-estimés. On y compte 37 000 chevaux, principalement de races normande et percheronne, 15 000 ânes, mulets, et ânesses très-recherchées pour la qualité de leur lait, 13 000 bêtes à corne, principalement de races picarde et normande, dont on cite les vaches laitières, 17 000 moutons, et parmi eux un grand nombre de mérinos, 1000 boucs, chèvres du Thibet et chevreaux, 16 000 porcs, etc. Le gibier est peu abondant dans le département, et les cours d'eau n'y sont pas très-poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à 52 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole annuelle dépasse 21 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Seine est généralement formé de calcaire et de sol sablonneux que recouvre une couche de

terre végétale; on trouve quelques terrains d'alluvion dans la vallée de la Seine. Aucune mine n'est exploitée dans le département, et les seuls indices métalliques qu'il ait fournis sont du manganèse et quelques pyrites sulfureuses. Les carrières de moellons et de pierres de taille, les plâtrières de Montmartre et de Belleville, le sable, etc., sont l'objet d'une exploitation considérable et donnent des produits dont l'abondance égale la qualité.

Les principales sources minérales du département sont celles de Passy, d'Auteuil et de Villetaneuse; les eaux de Passy, les plus renommées, sont froides, sulfurées, calcaires et ferrugineuses, et efficaces contre l'anémie et la chlorose; les sources d'Auteuil sont froides, ferrugineuses et très-toniques; à Villetaneuse, les eaux sont légèrement sulfureuses.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Seine est industriel et manufacturier. Sous le rapport industriel, il occupe en France le premier rang.

Tout son mouvement industriel se concentre dans Paris, et une nomenclature, nécessairement très-sommaire, des principaux établissements de la capitale, montrera quelle est l'importance de ce mouvement, et prouvera qu'aucune branche de l'industrie n'est étrangère au département.

L'industrie du département de la Seine comprend la fabrication des objets de première nécessité, alimentation, vêtement, bâtisse, ameublement, les produits de luxe, tels que bijouterie, carrosserie et articles de Paris, les manufactures et usines, c'est-à-dire la métallurgie, les filatures, le tissage, les fabriques de produits chimiques et de poterie, et l'imprimerie, la papeterie, la librairie, la gravure, etc. On peut estimer qu'aujourd'hui cette immense production industrielle s'élève à 2 milliards 500 millions.

Les principaux établissements métallurgiques de la capitale sont les divers ateliers de construction et de réparation des cinq grandes compagnies de chemins de fer, les usines Cail et Gouin pour la construction du matériel de chemins de fer et autres, les fonderies de bronze, et ces innombrables ateliers qui fonctionnent sur tous les points de Paris et fabriquent des machines pour imprimerie et reliure, des pièces d'horlogerie, de coupage, d'estampage, de scieries, de machines outils, de machines à coudre, de presses, de chocolaterie, de bonneterie, etc. Les autres établissements industriels sont des usines à gaz, des fabriques de produits chimiques, d'allumettes, de noir animal, des ateliers pour la construction des voitures et des wagons, des imprimeries, parmi lesquelles on remarque les typographies Claye et Lahure, des ateliers d'ébénisterie et de sculpture pour meubles, des fabriques de papiers peints, des photographies, etc., et tous ces milliers d'ateliers où se confectionnent les objets de tabletterie, de bimbeloterie, les jouets, les fleurs artificielles, etc., qui composent cette spécialité complexe, dans laquelle l'art et le goût jouent un si grand rôle, et que l'on connaît dans le monde entier sous le nom d'*Articles de Paris*.

Le commerce départemental exporte tous les produits manufacturés, et il importe tout ce qui est nécessaire à l'alimentation et à l'existence de cette immense ville. Paris, en effet, dans le courant d'une année, consomme 3 400 000 hectolitres de vins, alcools et liqueurs, 610 000 hectolitres d'huile, vinaigre, bière, 12 000 000 de kilogrammes de raisin, 144 000 000 de kilogrammes de comestibles, viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre, fromages, du poisson pour 13 millions de francs, des huîtres pour 1 850 000 francs, de la volaille et du gibier pour 25 millions, du beurre pour 29 millions et demi, des œufs pour 14 millions et demi, 12 millions de kilogrammes de sel, 11 millions de kilogrammes de glace, 3 millions et demi d'acides et de bougies stéariques, 2 millions et demi de suif et de graisse, 4 millions et demi de stères de bois, 749 millions de kilogrammes de charbon de terre et de coke, 162 millions de kilogrammes d'orge et d'avoine, 45 millions de bottes de foin et de paille, un chiffre très-considérable de matériaux, parmi lesquels on remarque 21 millions de kilogrammes de ciment, 25 millions de kilogrammes de fer, 16 millions de kilogrammes de fonte, 4 millions de stères de bois de construction, etc.

Toutes les nécessités de l'existence comme toutes ses superfluités ont créé un immense mouvement d'affaires dont Paris est le centre, et un mouvement de capitaux qui place cette grande ville immédiatement après Londres; rien que la valeur des effets escomptés pour Paris à la Banque de France s'élève à 2 milliards 300 millions, et le chiffre des négociations officiellement constatées à la Bourse, au comptant et à terme, s'élève annuellement à la somme de 80 milliards.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Seine est desservi par 17 routes impériales longues de 135 kilomètres, 68 routes départementales d'une longueur de 239 kilomètres, et par 39 chemins vicinaux

de grande communication et 531 de petite communication, dont le développement total est de 511 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 94 kilomètres. Paris est le point central duquel rayonnent toutes les routes impériales de France, et elles ont pour point de départ la grande porte de la cathédrale *Notre-Dame*, qui s'élève au N.-E. de la Cité.

Le département de la Seine est desservi par cinq canaux :

1° Le *Canal-Saint-Martin* commence au bassin de la Villette, dans l'arrondissement de la Villette, traverse successivement les arrondissements de l'Enclos Saint-Laurent et de Popincourt, sépare l'arrondissement de Reuilly de celui de l'Hôtel-de-Ville, et débouche dans la Seine par le bassin de l'Arsenal, au-dessous du pont d'Austerlitz ; il coule à ciel ouvert jusqu'à la rue du Faubourg-du-Temple, et sous une voûte jusqu'à la place de la Bastille ; son parcours est de 4228 mètres, dont la pente est rachetée par 9 écluses. En y comprenant le parcours du canal Saint-Denis qui forme son prolongement, il abrége de 29 kilomètres la distance par eau entre Bercy et Saint-Denis.

2° Le *Canal-Saint-Denis* commence au-dessus du bassin de la Villette, entre dans l'arrondissement de Sceaux, et va finir sur la Seine, à la Briche, près de Saint-Denis, après un parcours de 6647 mètres.

3° Le *Canal-de-l'Ourcq*, destiné à alimenter les deux canaux précédents et à fournir de l'eau potable à Paris, prend les eaux de l'Ourcq et du Clignon au Port-aux-Perches, dans l'arrondissement de Château-Thierry, qui est situé dans le département de l'Aisne, traverse les départements de l'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, entre dans celui de la Seine par l'E. de l'arrondissement de Saint-Denis, passe près de Bondy et de Pantin, pénètre dans l'arrondissement de Paris entre la porte de Pantin et la porte de la Villette, et finit à la Villette, après un cours total de près de 108 kilomètres, dont 11 200 mètres appartiennent à la Seine ; ses pentes sont rachetées par 10 écluses, et il fournit à Paris 100 000 mètres cubes d'eau par jour.

4° Le *Canal-Saint-Maur* commence sur la Marne, au-dessous du pont de Saint-Maur, et rejoint la Marne, au-dessous du pont de Créteil par un tunnel long de 400 mètres. Entre ces deux points, la Marne fait un circuit de 13 kilomètres, qui constituent ce qu'on appelle le *Tour de Marne*, et que le canal évite à la batellerie ; sa longueur totale est de 1115 mètres, dont la pente est rachetée par une écluse.

5° Le *Canal-latéral-à-la-Marne* commence à Gravelle-Saint-Maurice, sur le canal Saint-Maur, finit à Charenton, et obvie à l'innavigabilité de la Marne dans la partie inférieure de son cours.

Le département de la Seine est desservi par treize chemins de fer de banlieue, un chemin de fer de ceinture, et cinq grandes voies ferrées qui rayonnent vers le N., l'E., le S.-E., le S.-O. et l'O. de la France.

Les treize chemins de fer de la banlieue sont :

1° Appartenant au réseau de l'Ouest : 1° le chemin de fer de *Paris à Auteuil*, avec stations aux Batignolles, à Courcelles, Porte-Maillot, l'Avenue-de-l'Impératrice, Passy et Auteuil ; 2° le chemin de fer de *Paris à Versailles* (rive droite), avec stations à Asnières, Courbevoie, Puteaux et Suresnes ; 3° le chemin de fer de *Paris à Saint-Germain*, avec stations à Asnières et Nanterre ; 4° le chemin de fer de *Paris à Argenteuil*, avec stations à Asnières, Bois-Colombes et Colombes ; 5° le chemin de fer de *Paris à Versailles* (rive gauche), avec stations à Ouest-Ceinture et Clamart.

2° Appartenant au réseau de Lyon : 1° le chemin de fer de *Paris à Brunoy*, avec stations à Bercy, Charenton et Maisons-Alfort ; 2° le chemin de fer de *Paris à Corbeil*.

3° Appartenant au réseau de l'Est : 1° le chemin de fer de *Paris à Meaux*, avec stations à Pantin, Noisy-le-Sec et Bondy ; 2° le chemin de fer de *Paris à Gretz-Armainvillers*, avec stations à Paris, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Nogent-sur-Marne ; 3° le chemin de fer de *Paris à Vincennes et à la Varenne-Saint-Maur*, avec stations à Bel-Air, Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-Port-Créteil, Parc-de Saint-Maur, Champigny et la Varenne-Saint-Maur.

4° Appartenant au réseau du Nord : 1° le chemin de fer de *Paris à Creil par Chantilly*, avec stations à Saint-Denis et Pierrefitte ; 2° le chemin de fer de *Paris à Creil par Pontoise*, avec stations à Saint-Denis et Épinay.

5° Appartenant au réseau d'Orléans : 1° le chemin de fer de *Paris à Sceaux*, avec stations à Sceaux-Ceinture, Arcueil, Bourg-la-Reine, Fontenay et Sceaux ; 2° le chemin de fer de *Paris à Limours*, avec stations à Sceaux-Ceinture, Arcueil, Bourg-la-Reine, Berny et Antony.

Le chemin de fer de ceinture suit la ligne intérieure des fortifications, et, se raccordant au chemin de fer d'Auteuil aux Batignolles, il dessert les stations de Courcelles, Porte-Maillot, Avenue-de-l'Impératrice, Passy, Auteuil, Point-du-Jour, Grenelle, Vaugirard-Issy, Ouest-Ceinture, Montrouge, Gentilly, la Maison-Blanche,

Orléans-Ceinture, la Rapée-Bercy, Bel-Air, Charonne, Ménilmontant, Belleville-Villette, la Chapelle-Saint-Denis et l'Avenue-de-Clichy.

Les cinq grandes lignes qui mettent Paris en communication avec les divers points de la France, sont : 1° *le chemin de fer du Nord*, avec stations à Saint-Denis et Épinay ; 2° *le chemin de fer de l Est*, avec stations à Pantin, Noisy-le-Sec et Bondy ; 3° *le chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille*, avec stations à Charenton et Maisons-Alfort ; 4° *le chemin de fer d'Orléans*, avec stations à Vitry et Choisy-le-Roi ; 5° *le chemin de fer de l'Ouest*, avec station à Colombes.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 140 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire actuellement occupé par le département de la Seine, était habité par la petite peuplade des *Parisii*, probablement d'origine belge. Leur domaine était fort restreint et il tenait tout entier dans une circonférence de douze lieues. Ils avaient pour principale ville la Cité, l'une des cinq îles de la Seine, que des raccordements successifs ont réduites à deux aujourd'hui. La Cité était alors réunie aux rives droite et gauche du fleuve par deux ponts de bois, qui sont devenus plus tard le Petit-Pont et le Pont-aux-Changes, et elle s'appelait *Lutetia*, c'est-à-dire la ville boueuse.

Ce fut 54 ans avant J. C., que César se mit pour la première fois en rapport avec les Parisiens ; il réunit plusieurs chefs gaulois à Lutèce, et obtint d'eux un contingent de cavalerie pour l'aider dans sa conquête ; mais l'année suivante, les Parisiens se soulevèrent contre l'envahisseur, et brûlèrent leur ville, que le lieutenant de César Labienus vint attaquer en descendant le cours de la Seine ; puis ils prirent part au mouvement national soulevé par l'héroïque Vercingétorix, et durent se soumettre avec toute la Gaule. Leur histoire devient alors fort obscure, et l'on sait seulement que l'administration romaine les classa dans la Lyonnaise.

Il faut arriver aux règnes de Constantin et de Julien, au IVe siècle, pour retrouver la trace historique de ce petit peuple, destiné à jouer un rôle immense dans l'avenir. Au temps de Julien, les Parisiens étaient sobres et chastes ; ils fuyaient les théâtres et leurs représentations lascives, si l'on en croit cet empereur, et ils se distinguaient déjà par cet esprit gaulois que quinze siècles n'ont pu affaiblir. L'empereur Julien résida pendant cinq hivers consécutifs, de 355 à 361, soit dans le palais de la Cité, soit dans le palais des Thermes qu'il éleva sur la rive gauche de la Seine ; à cette époque, quelques villas s'étaient dispersées sur les deux rives du fleuve, et un camp romain occupait l'emplacement actuel du Luxembourg.

Le christianisme avait fait son apparition dans la contrée dès le milieu du IIIe siècle ; mais son premier évêque, historiquement reconnu, Victorinus, n'occupa le siége épiscopal de Paris qu'en 346. Cent ans après, un de ses successeurs, Marcellus, le patron du faubourg Saint-Marceau, détruisit les derniers vestiges du paganisme, et fonda une église sur le mont Cetardus, qui porte aujourd'hui le nom de Mouffetard.

Cependant, le vaste empire romain se désorganisait sous l'influence d'un militarisme despotique ; les Barbares se jetèrent sur la Gaule ; Attila et les Huns s'avancèrent vers Paris, qui ne fut protégé que par la miraculeuse intercession de sainte Geneviève, que depuis lors il reconnut pour sa patronne. Lutèce devint capitale sous la première race des rois Francs ; Clovis y résida, et il fonda une basilique en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, sur le mont *Leucotitius*, connu aujourd'hui sous le nom de montagne Sainte-Geneviève ; Childebert bâtit une église de Saint-Vincent qui a été remplacée par l'église romane de Saint-Germain-des-Prés ; d'autres églises se fondèrent, sur les ruines desquelles se sont élevées plus tard Notre-Dame, Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Laurent, et la Cité s'entoura de fortifications.

Pendant toute l'époque carlovingienne, Paris fut fort négligé, et son importance naissante décrut sensiblement. Les rois Francs ne l'habitaient plus. Vers le milieu du IXe siècle, les pirates normands pillèrent cette capitale délaissée et en chassèrent les habitants. Ses désastres furent grands alors ; la famine l'éprouva cruellement ; Charles le Chauve fit plusieurs tentatives pour repousser les barbares du Nord, et deux fois, il les éloigna à prix d'or, mais la ville ne retrouva quelque sécurité que lorsque les rois de la troisième race en firent leur résidence. Robert, au Xe siècle, reconstruisit les églises détruites par les pirates, et se bâtit un palais dans la Cité. Louis VI défendit les têtes de pont qui reliaient l'île aux deux rives de la Seine par le grand et le petit Châtelet ; peut-être même entoura-t-il d'une muraille la ville de la rive droite où s'était concentré tout le commerce de Paris, tandis que les écoles et les abbayes commençaient à se fonder sur la rive gauche, et parmi elles, celle d'Abélard qui fut si florissante au commencement du XIIe siècle. Avec Philippe Auguste, Paris prit une grande

importance; il fut protégé par une muraille, qui, sur la rive gauche, commençait à la Tournelle et finissait à la tour de Nesle, et qui sur la rive droite, allait de la tour Barbeau à la tour de Nesle, espace aujourd'hui compris entre le pont de la Tournelle, l'Institut, la rue Culture-Sainte-Catherine et la colonnade du Louvre. Soixante-sept tourelles, sans compter les donjons des portes, défendaient cette muraille crénelée. Philippe Auguste éleva également la tour du Louvre qu'une chaîne rattachait à la tour de Nesle, en barrant le cours du fleuve; il fit paver la Cité, activa les travaux de Notre-Dame, commencée en 1163, et protégea fort l'Université contre les bourgeois; ceux-ci à cette époque nommaient leur prévôt des marchands, véritable officier municipal, assisté d'échevins, qui marchait l'égal du prévôt de Paris, l'homme du roi.

L'accroissement de la capitale progressa toujours. Pendant le XIIIe siècle, les vides de l'enceinte de Philippe Auguste se remplirent. Saint Louis fonda les nouvelles églises de Sainte-Catherine et de Saint-Nicolas, les couvents des Jacobins, des Grands-Augustins, des Cordeliers, des Carmes et des Chartreux, l'établissement des Quinze-Vingts, l'Université, c'est-à-dire l'ensemble des écoles, les colléges d'Harcourt et de la Sorbonne, et dans son palais, il érigea cette admirable Sainte-Chapelle, qui est un des chefs-d'œuvre de l'art ogival du XIIIe siècle. De cette époque date la police régulière de Paris, qui fut commandée par le chevalier du guet.

Sous Philippe le Bel, les bourgeois revendiquèrent pour la première fois leurs droits, en se révoltant contre le roi qui les accablait d'impôts excessifs; le roi dut se réfugier dans la tour du Temple, qui appartenait à l'ordre si riche des Templiers, anéanti, en 1314, par le supplice de Jacques Molay, leur grand maître. C'est à Philippe le Bel que Paris dut la fondation de son parlement, qui s'installa au palais de justice. Sous ses successeurs, la capitale fut souvent en état d'insurrection; le prévôt des marchands, Étienne Marcel, et les bourgeois imposèrent plusieurs fois leur volonté; cet habile administrateur, assassiné par Jean Maillard, en 1358, avait commencé une nouvelle enceinte pour défendre la partie méridionale de Paris, enceinte qui fut complétée par Charles V; sur la rive droite, elle s'étendait depuis la tour de Bois, près des Tuileries actuelles, jusqu'à la tour Billy, près du boulevard Bourdon, et en dehors se dressait cette formidable et célèbre prison d'État, nommée la Bastille. Non loin, s'élevait l'hôtel Saint-Pol qu'habitait Charles V.

Après lui, Paris passa par les troubles sanglants des Maillotins, des Cabochiens, des Armagnacs, des Bourguignons et de la domination anglaise, dont le représentant résida au palais des Tournelles. En 1429, Jeanne d'Arc vint camper sur la butte Saint-Roch, assiégea la ville, mais ne put s'en emparer. Les étrangers n'en furent chassés qu'en 1436, et Charles VII en prit possession sans y établir sa résidence. Louis XI qui l'habita peu, accrut ses priviléges, et y fonda une école de médecine.

Ce fut François Ier qui s'occupa activement de la grande ville; il protégea son enceinte par une suite d'ouvrages bas, reliés par des courtines et invulnérables aux coups de l'artillerie. La construction du nouveau palais du Louvre fut confiée à Pierre Lescot. Sous Louis XII s'élevèrent plusieurs monuments de la Renaissance, entre autres l'hôtel Cluny, et le Louvre commença à devenir un palais. Les troubles religieux ensanglantèrent la capitale sous Charles IX, et le signal de la Saint-Barthélemy y fut donné par la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la nuit du 24 août 1572. Aux troubles religieux succédèrent les dissensions civiles; la Ligue établit ses barricades dans les rues de Paris insurgé, et Henri III dut prendre la fuite; ce roi déclaré déchu du trône, revint assiéger « sa bonne ville, » et périt alors sous le poignard de Jacques Clément.

Pendant le règne d'Henri IV, les grands travaux de la capitale furent poussés avec ardeur; le roi résolut de réunir le Louvre de François Ier aux Tuileries de Catherine de Médicis, construites par Philibert Delorme, et il fit continuer la galerie du bord de l'eau; Androuet du Cerceau acheva l'hôtel de ville et rattacha à la Cité l'îlot où s'élève la statue du roi. Sous Louis XIII, il fallut agrandir une troisième fois l'enceinte de Paris, et embrasser dans la nouvelle les Tuileries et la butte Saint-Roch, en suivant la ligne actuelle des boulevards depuis la porte Saint-Denis; le palais de la Cité fut reconstruit, le palais du Luxembourg fut élevé par Marie de Médicis, et la Sorbonne par Richelieu; de nouveaux ponts franchirent la Seine; le Pré-aux-Clercs commença à se couvrir de maisons; la place Royale s'acheva, ainsi que l'hôtel Rambouillet, le Palais-Royal, etc. Après les troubles de la Fronde, Paris paya les frais de l'émeute en perdant ses franchises et en recevant une garnison royale.

Louis XIV rendit la capitale splendide; le jardin des Tuileries, tracé par Le Nôtre, les Tuileries, achevées par Leveau, le Louvre, orné de sa magnifique colonnade par Perrault, les Invalides, commencés en 1670 par Man-



La mairie du premier arrondissement et l'église Saint-Germain l'Auxerrois.

sart, le Val-de-Grâce, le palais Mazarin, l'Observatoire, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, les hôtels Carnavalet et Lamoignon, embellirent cette capitale, que cinq cent mille habitants occupaient alors. Pendant tout le XVIIIe siècle, les écrivains les plus célèbres, Rousseau, Voltaire, Piron, Fontenelle, Duclos, Crébillon, Lebrun, Sédaine, etc., résidaient dans cette ville incomparable, et si, sous Louis XIV, on pouvait encore aller tirer des bécassines dans les marais de la Grange-Batelière, sous Louis XV, tout le nouveau quartier de la Chaussée-d'Antin s'éleva sous l'impulsion des traitants et des financiers. L'église Sainte-Geneviève fut érigée sur les dessins de Soufflot, et l'École militaire, l'École de droit, l'École de médecine, l'Odéon, la Halle au blé, l'hôtel des Monnaies, etc., apparurent dans les divers quartiers de Paris.

A cette époque succéda la période révolutionnaire, qui débuta par la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; la vieille forteresse de Charles V tomba sous les coups de la colère parisienne; le roi fut ramené de Versailles aux Tuileries, et la Constituante s'installa dans la salle du Manége, qui occupait l'espace aujourd'hui compris entre la rue des Pyramides et la rue Castiglione. Les grands faits de la Révo-



L'intérieur de la Sainte-Chapelle.

lution sont connus de tous; ils comprennent l'anniversaire de la prise de la Bastille, célébrée au champ de Mars, le 14 juillet 1790, la fuite du roi, le 21 juin 1791, l'envahissement des Tuileries au 10 août 1792, la déchéance de Louis XVI et son emprisonnement au Temple, les massacres de septembre, l'ouverture des séances de la Convention, le 20 septembre 1792, l'exécution du roi, le 21 janvier 1793, les menées de la commune de Paris et du club des Jacobins, la mort des Girondins, la Convention transportée dans la salle de spectacle des Tuileries, et le Comité de salut public au pavillon de Flore, l'assassinat de Marat, le 13 juillet 1793, l'exécution de Danton, le 5 avril 1794, la fête de l'Être suprême, le 9 thermidor où périt Robespierre, l'envahissement de la Convention, le 1er prairial, an III, les tentatives de la réaction du 13 vendémiaire, le Directoire, le 18 brumaire, le Consulat, l'Empire, et le sacre de Napoléon à Notre-Dame, le 1er décembre 1804. Pendant toute la période de l'Empire, les travaux de Paris furent poussés activement; mais ce règne de gloire finit tristement par l'entrée des armées alliées qui vinrent venger à Paris la prise de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Pendant la Restauration et sous le règne de

Louis-Philippe, de nouvelles églises furent construites ou achevées. Paris s'entoura d'une enceinte continue et d'une ligne de forts détachés. Pendant la deuxième république, l'ordre fut énergiquement maintenu, pendant les funestes journées de juin, par le général Cavaignac, contre les bandes socialistes et réactionnaires unies dans un même intérêt.

Enfin, pendant le règne de Napoléon III, Paris subit une transformation complète; il s'étend surtout vers les Champs-Élysées et le quartier de Courcelles; de son ancienne physionomie, il n'a rien conservé; les boulevards, les squares, la destruction des vieux quartiers, ont modifié son aspect; le dégagement des églises et des palais s'opère de tous côtés; l'enceinte de Louis XV tombe sous les efforts de la ville, qui s'accroît jusqu'à la limite de ses fortifications, et du vieux Paris de Philippe Auguste et de Charles V, il ne reste plus que quelques ruines perdues dans cette immense cité qui couvre une superficie de 47 550 hectares.

Hommes célèbres. — Le département de la Seine a produit un très-grand nombre de personnages remarquables dans la politique, la science, les lettres, les arts, l'administration ou l'armée. Parmi les principaux, on peut citer:

Au XIIIe siècle, le roi Louis X, et au XVe siècle, le savant BUDÉ;

Au XVIe siècle : le philosophe CHARRON, le sculpteur JEAN GOUJON, l'auteur dramatique JODELLE, l'avocat ÉTIENNE PASQUIER, les imprimeurs ESTIENNE, les magistrats DU HARLAY et PIERRE SÉGUIER, l'historien DE THOU, etc.

Au XVIIe siècle : BOILEAU-DESPRÉAUX, BACHAUMONT, le maréchal DE CATINAT, CHAPELAIN, le voyageur CHARDIN, le grand CONDÉ, Mme DESHOULIÈRES, le maréchal D'ESTRÉES, le prince EUGÈNE DE SAVOIE, les orientalistes PETIT DE LA CROIX et D'HERBOT, l'historien HESNAUT, les peintres LARGILLIÈRE, LEBRUN, OUDRY, LESUEUR et COYPEL, NINON DE LENCLOS, LE MAISTRE DE SACY, le philosophe MALLEBRANCHE, l'architecte MANSART, le président MATHIEU MOLÉ, MOLIÈRE, l'architecte LE NÔTRE, l'avocat PATRU, CLAUDE et CHARLES PERRAULT, QUINAULT, REGNARD, le cardinal DE RICHELIEU, SANTEUIL, SCARRON, etc.

Au XVIIIe siècle : le philosophe D'ALEMBERT, l'historien ANQUETIL, l'orientaliste DUPERRON, le géographe D'ANVILLE, ARNAULD, de *Port-Royal*, l'actrice SOPHIE ARNOULD, le maire de Paris, BAILLY, BEAUMARCHAIS, l'avocat BELLART, le peintre BOUCHER, le conventionnel BRISSOT, le naturaliste CADET DE GASSICOURT, CAMILLE DESMOULINS, l'astronome CASSINI, l'antiquaire DE CAYLUS, le curé COCHIN, le savant LA CONDAMINE, les chimistes CONDORCET et LAVOISIER, le sculpteur COUSTOU, l'auteur dramatique CRÉBILLON, le poëte DORAT, les historiens FRÉRET et MERCIER, le médecin HALLÉ, le physicien HASSENFRATZ, HÉRAUT DE SÉCHELLES, le général HERVILLY, la reine HORTENSE, l'auteur dramatique HOUDARD DE LA MOTTE, l'acteur LEKAIN, le critique LAHARPE, LEBRUN, LEMIERRE, MARIVAUX, le dessinateur MOREAU, le peintre PIGALLE, PICARD, RACINE fils, J. B. ROUSSEAU, Mme ROLAND, le ministre TURGOT, TALLIEN, VOLTAIRE, etc.

Au XIXe siècle : le maréchal AUGEREAU, le géographe BARBIÉ DU BOCAGE, BÉRANGER, le journaliste BERTIN, le compositeur BERTON, le mathématicien BIOT, l'architecte BRONGNIART, Mme CAMPAN, le sculpteur CARTELLIER, le publiciste CAUCHOIS-LEMAIRE, le dessinateur CHARLET, PAUL-LOUIS COURIER, l'helléniste DARCIER, le chimiste DARCET, le peintre DAVID. l'astronome DELAMBRE, le graveur DESNOYERS, le duc DE GAETE, le maréchal GROUCHY, le géomètre LACROIX, l'auteur dramatique LEGOUVÉ, Mlle MARS, Mme MALIBRAN, le ROI DE ROME, TALMA, CARLE VERNET, etc.

Parmi les contemporains, on peut citer aussi un très-grand nombre de personnages remarquables, dont les principaux sont :

Parmi les souverains et les princes : l'empereur NAPOLÉON III, le duc DE BORDEAUX, le comte DE PARIS, le PRINCE IMPÉRIAL, le duc DE NEMOURS, le prince DE JOINVILLE, le duc D'AUMALE, le duc DE MONTPENSIER, etc.

Parmi les hommes politiques : BAROCHE, BLANQUI, DE BOISSY, DE BOURQUENEY, JULES BASTIDE, CAUSSIDIÈRE, DARU, DUCHATEL, DELESSERT, DROUYN DE LHUYS, DURUY, FORCADE DE LA ROQUETTE, FOULD, le baron GROS, GUINARD, GOUDCHAUX, HAUSSMANN, LEDRU-ROLLIN, DE MORNY, DE MORTEMART, PAGNERRE, DE PASTORET, PASQUIER, DE RÉMUSAT, VILLEMAIN, VITET, etc.

Parmi les officiers généraux : le maréchal BARAGUAY D'HILLIERS, le général BOURBAKI, EUGÈNE CAVAIGNAC, chef du pouvoir exécutif en 1848, le maréchal CASTELLANE, l'amiral DUPERRÉ, le maréchal FOREY, le général GEMEAU, le duc DE MONTEBELLO, le maréchal MAGNAN, le général OUDINOT, l'amiral PARSEVAL-DESCHÊNES, le maréchal REGNAUT SAINT-JEAN D'ANGÉLY, etc.

Parmi les ministres du culte : le pasteur protestant COQUEREL, le cardinal MATHIEU, etc.

Parmi les savants : le mathématicien JOSEPH BERTRAND, de l'Institut, les chimistes BOUSSAINGAUT et BERTHELOT, de l'Institut, le grammairien BESCHERELLE, le professeur BOUILLET, le philosophe COUSIN, de l'Académie française;

le jurisconsulte COLMET D'AAGE, FERDINAND DENIS, l'helléniste EGGER, de l'Institut, le physicien FOUCAULT, de l'Institut, le naturaliste ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut, le chimiste GIRARDIN, de l'Institut, le publiciste HAVET, le publiciste HAURÉAU, de l'Institut, le jurisconsulte ED. LABOULAYE, de l'Institut, l'historien TH. LAVALLÉE, le philologue LITTRÉ, de l'Institut, l'archéologue duc DE LUYNES, de l'Institut, l'astronome LAUGIER, de l'Institut, le philosophe PIERRE LEROUX, le littérateur MONMERQUÉ, de l'Institut, l'historien MICHELET, de l'Institut, le chimiste PAYEN, de l'Institut, l'orientaliste DE QUATREMÈRE, de l'Institut, le philologue QUICHERAT, de l'Institut, l'agronome RENDU, le chimiste ROBINET, l'archéologue ROUGÉ, de l'Institut, le publiciste SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française, l'historien DE SÉGUR, de l'Institut, l'orientaliste SÉDILLOT, le naturaliste VERNEUIL, de l'Institut, etc.

Parmi les voyageurs : HENRI DUVEYRIER, le lieutenant de vaisseau MAGE, PLACE, etc.

Parmi les littérateurs : D'AUDIGIER, DE BANVILLE, AUGUSTE BARBIER, DE BALZAC, BAUDELAIRE, le vicomte DE CORMENIN, DESCHANEL, MAXIME DUCAMP, DELÉCLUZE, GUSTAVE DROZ, ALPHONSE KARR, PAUL DE KOCK, PAUL LACROIX, ALFRED DE MUSSET, MÉRIMÉE, MURGER, JEAN MACÉ, HENRI MONNIER, NADAR, PATIN, GUSTAVE PLANCHE, PRÉVOST-PARADOL, Mme GEORGE SAND, DE SACY, PAUL DE SAINT-VICTOR, SAINTINE, etc.

Parmi les auteurs dramatiques : BAYARD, TH. BARRIÈRE, ANICET-BOURGEOIS, BOUCHARDY, DECOURCELLE, DUMAS fils, DUVERT, C. DOUCET, DUPEUTY, EMPIS, PAUL FOUCHER, JULES LACROIX, E. LABICHE, E. LEGOUVÉ, LEBRUN, LAYA, MÉLESVILLE, A. MAQUET, MASSON, P. MEURICE, A. ROYER, SARDOU, SCRIBE, SAINT-GEORGES, SÉJOUR, UCHARD, VACQUERIE, etc.

Parmi les peintres et dessinateurs : ANASTASI, JULES ANDRÉ, BELLANGÉ, BARRIAS, BÉNOUVILLE, J. BOULANGER, BONVIN, BERTALL, CABAT, COUDER, CHAM, COGNIET, COROT, CAMBON, DELAROCHE, DECAMPS, DAUBIGNY, DEDREUX, E. DELACROIX, DESGOFFE, les frères DEVERIA, M. DUBUFE, ED. DUBUFE, F. DUBOIS, FLERS, FORTIN, GUDIN, GAVARNI, E. GIRAUD, GENDRON, HERSENT, HESSE, HILLEMACHER, ISABEY, JADIN, les frères AD. et ARM. LELEUX, LAMY, LEPOITTEVIN, MULLER, PINGUILLY, PERIGNON, PILS, RAFFET, PH. ROUSSEAU, TH. ROUSSEAU, SECHAN, SIGNOL, TIMBAL, HORACE VERNET, etc.

Parmi les sculpteurs : BARYE, CAVELIER, DURET, DANTAN jeune, DROZ, DUMONT, ETEX, KLAGMANN, MÈNE, A. MILLET, NIEUWERKERKE, PRÉAULT, PETITOT, SEURRE, etc.

Parmi les graveurs : HENRIQUEL-DUPONT, OUDINÉ, etc.

Parmi les architectes : BALTARD, DUBAN, CH. GARNIER, LE BAS, LENOIR, VIOLLET-LE-DUC, etc.

Parmi les musiciens : AD. ADAM, GOUNOD, HALÉVY, HÉROLD, LABARRE, LEFÉBURE-WÉLY, etc.

Parmi les avocats : EM. ARAGO, BERRYER, BETHMONT, PICARD, etc.

Parmi les journalistes : ED. BERTIN, ENFANTIN, LABÉDOYÈRE, NETTEMENT, PLEE, HENRI ROCHEFORT, DE RIANCEY, etc.

Parmi les médecins : CLOQUET, CULLERIER, PAUL DUBOIS, LEROY D'ÉTIOLLES, MIALHE, MICHON, A. TARDIEU, etc.

Parmi les industriels et fabricants : les imprimeurs CLAYE, DIDOT, LAHURE et PLON, les opticiens FROMENT, LEREBOURS et SOLEIL, l'horloger BRÉGUET, le facteur de pianos ÉRARD, etc.

Parmi les artistes dramatiques : BERTON, BOUFFÉ, Mmes AUGUSTINE et MADELEINE BROHAN, DELAUNAY, DUPREZ, Mme DAMOREAU, DEBURAU, Mlle DELAPORTE, A. DUPUIS, Mlle DÉJAZET, Mme FALCON, FERVILLE, FÉLIX, FECHTER, GEOFFROY, GRASSOT, HYACINTHE, LESUEUR, NUMA, ROGER, REGNIER, SAMSON, Mme UGALDE, etc.

Divisions administratives. — Le département de la Seine comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Paris.........	20	arr.	1	comm.
— Saint-Denis....	4	cant.	30	—
— Sceaux.......	4	—	40	—
	28	cant.	71	comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Seine forme la 1re subdivision de la 1re division militaire dont le siége est à Paris.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Paris, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 33 cures, 99 succursales, 31 vicariats rétribués par l'État, un grand et un petit séminaire à Paris. Vingt temples sont consacrés au culte protestant, et deux synagogues et un séminaire au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Paris, et possède un tribunal de première instance et un tribunal de commerce qui siégent à Paris.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Paris, et possède, à Paris, 5 lycées, 3 colléges libres, 115 institutions privées, une école normale d'instituteurs, un cours normal d'institutrices, l'école municipale Turgot, une école supérieure du commerce, une école primaire supérieure de filles, 58 écoles laïques communales de garçons, 51 écoles laïques communales de filles, 58 écoles communales

de frères, 50 écoles communales de sœurs, 16 écoles protestantes de garçons, 17 écoles protestantes de filles, 255 écoles libres de garçons, et 552 écoles libres de demoiselles, etc. L'instruction est très-répandue dans le département, et les neuf dixièmes des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de la Seine :

ARRONDISSEMENT DE PARIS.

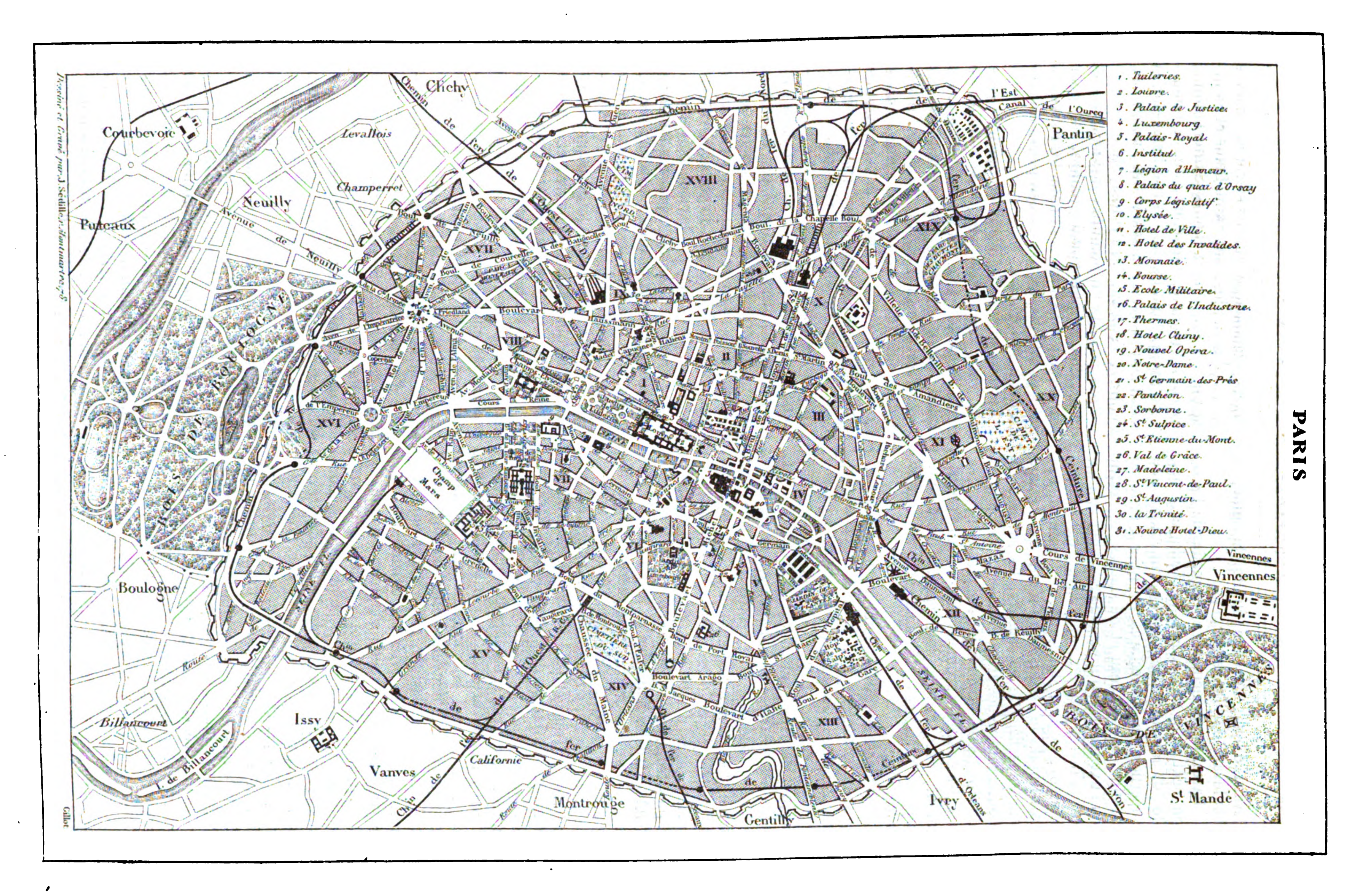
PARIS (1 825 274 hab.), capitale de la France, préfecture et chef-lieu du département, est situé sur les deux rives de la Seine, par 0° de longitude et 45° 50′ 49″ de latitude N.

Paris est le siége du gouvernement. Là résident le chef de l'État, le Sénat, le Corps législatif, le Conseil d'État, la Cour de Cassation, la Cour des comptes, les ministres d'État, de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, des affaires étrangères, de l'intérieur, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, des finances, de la guerre, de la marine et des colonies, de l'instruction publique, de la justice et des cultes, et c'est le lieu de résidence des 43 ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires, et des 47 consuls des différentes puissances étrangères.

Paris est une ville de guerre de première classe, renfermée dans une ceinture de fortifications d'un développement de 34 kilomètres et percée de 66 portes; elle est couverte par seize forts détachés, les forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves, d'Issy et du Mont-Valérien, sur la rive gauche de la Seine, les forts de la Brèche, du Nord, du Maine, de l'Est, d'Aubervilliers, de Romainville, de Noisy, de Rosny, de Nogent, sur la rive droite de la Seine, et le fort de Charenton, sur la rive droite de la Marne. C'est une ville immense, plus qu'une ville, un département tout entier, couvert de maisons et de palais, sillonné de boulevards, orné de 136 places, et percé de 2000 rues qui mesurent 710 kilomètres de longueur, et occupent une superficie de 6 millions de mètres carrés.

La Seine divise Paris en deux parties inégales qui prennent le nom de *rive droite* et de *rive gauche*, et elle forme les deux îles de Saint-Louis et de la Cité. Ce grand fleuve passe sous 28 ponts, depuis son entrée dans la capitale jusqu'à sa sortie; ce sont le pont-viaduc Napoléon III, de construction moderne, qui sert aux piétons, aux voitures et au chemin de fer de ceinture, le pont moderne de Bercy, jeté entre le boulevard de la Gare et le boulevard de la Râpée, le pont d'Austerlitz, qui relie le Jardin des Plantes au quai Henri IV, la passerelle de Constantine, entre le quai de la rive gauche et l'extrémité E. de l'île Saint-Louis, et l'estacade de bois entre cette extrémité et le quai Henri IV, le pont Marie, bâti en 1618, qui réunit l'île Saint-Louis au quatrième arrondissement sur la rive droite, le pont de la Tournelle, qui date de 1656 et relie l'île au cinquième arrondissement, sur la rive gauche, le pont de la Cité qui raccorde l'île Saint Louis à la Cité, les ponts de la Réforme, d'Arcole, de Notre-Dame, et le Pont-au-Change, tous reconstruits nouvellement, qui établissent les communications de la Cité avec la rive droite du fleuve, et le pont de l'Archevêché, le Pont-au-Double, le pont Saint-Charles, le Petit pont et le pont Saint-Michel, nouvellement refaits, qui rattachent l'île à la rive gauche, le pont Neuf, commencé par Androuet du Cerceau en 1578, terminé en 1640, et séparé en deux parties par un terre-plein sur lequel s'appuie l'extrémité O. de la Cité, le pont des Arts, bâti en 1801, le pont des Saints-Pères, commencé en 1832, le pont Royal, construit en 1665 et qui sera bientôt abattu pour faire place à un pont plus monumental, le pont de Solferino, construit en 1859, le pont de la Concorde, construit de 1787 à 1790, le pont des Invalides et le pont de l'Alma, de construction moderne, le pont d'Iéna, bâti en 1806, le pont de Grenelle, et le viaduc du Point-du-Jour, magnifique pont composé de cinq arches et d'un étage de doubles arcades, qui sert au chemin de fer de ceinture et aux piétons.

Les boulevards de Paris ont pris dans ces dernières années une extension considérable. Les principaux sont le boulevard qui va de la Bastille à la Madeleine, tracé vers la fin du XVIIe siècle sur l'ancienne enceinte de Louis XIII, et dont la longueur est de 4 kilomètres et demi, les anciens boulevards extérieurs qui se développent autour de l'ancien mur d'octroi, et qui mesurent 9700 mètres, les nouveaux boulevards extérieurs qui suivent le chemin de ronde et dont le développement total est de 24 kilomètres. Parmi les autres boulevards on remarque les boulevards de Strasbourg, de Sébastopol, et de Saint-Michel, le boulevard Malesherbes, l'avenue des Champs-Élysées, les douze boulevards qui rayonnent autour de l'arc de l'Étoile, les cinq boulevards qui prennent naissance au Château-d'Eau, tels que les boulevards du Prince-Eugène et de Magenta, le boulevard Monceau, le boulevard Haussmann, le boulevard Richard-Lenoir, établi sur la voûte du canal Saint-Martin, le boulevard Saint-Germain, en construction, le bou-


PARIS
1. Tuileries.
2. Louvre.
3. Palais de Justice.
4. Luxembourg.
5. Palais-Royal.
6. Institut.
7. Légion d'Honneur.
8. Palais du quai d'Orsay.
9. Corps Législatif.
10. Elysée.
11. Hotel de Ville.
12. Hotel des Invalides.
13. Monnaie.
14. Bourse.
15. Ecole Militaire.
16. Palais de l'Industrie.
17. Thermes.
18. Hotel Cluny.
19. Nouvel Opéra.
20. Notre-Dame.
21. St. Germain-des-Prés.
22. Panthéon.
23. Sorbonne.
24. St. Sulpice.
25. St. Etienne-du-Mont.
26. Val de Grâce.
27. Madeleine.
28. St. Vincent-de-Paul.
29. St. Augustin.
30. la Trinité.
31. Nouvel Hotel-Dieu.
Clichy
Courbevoie
Levallois
Champerret
Neuilly
Puteaux
Bois de Boulogne
Boulogne
Billancourt
I. de Billancourt
Issy
Vanves
Californie
Montrouge
Gentilly
Ivry
St. Mandé
Bois de Vincennes
Vincennes
Pantin
Canal de l'Ourcq
l'Est
Champ de Mars
Ceinture
Chaussée du Maine
Boulevart Arago
d'Orléans
Lyon
Cours de Vincennes
Dessiné et Gravé par J. Sédille, r. Montmartre, 78
Gillot

levard d'Iéna, l'avenue du Roi-de-Rome, le boulevard de l'Empereur, etc.

Parmi les principales promenades de Paris, on peut citer le jardin des Tuileries, long de 702 mètres, large de 317, qui couvre une superficie de 30 hectares, et qui est orné de bassins, de jets d'eau et de statues, le jardin du Luxembourg, qui vient de regagner en luxe ce qu'il a perdu en superficie, les Champs-Élysées, le parc Monceaux, le jardin du Palais-Royal, le jardin des Plantes qui occupe une superficie de 90 arpents, les squares du Conservatoire des arts et métiers, du Temple, de Montholon et de Saint-Jacques-la-Boucherie, les nouvelles promenades des buttes Chaumont, avec rivière, lac, cascade, pont suspendu, précipices et montagnes en miniature, etc.

Les places sont très-nombreuses à Paris; les plus importantes sont la place de la Concorde, anciennement place Louis XV, place de la Révolution et place Louis XVI, ornée d'un obélisque, de deux fontaines monumentales, de colonnes rostrales et de balustres, la place de l'Étoile, dominée au centre par l'arc de triomphe, commencé en 1806, qui mesure 43 mètres 50 au-dessus du sol, et dont les quatre pieds droits sont décorés de magnifiques trophées, la place du Carrousel qui s'étend entre les Tuileries et le Louvre, et est ornée d'un arc de triomphe exécuté d'après le modèle de l'arc de Septime-Sévère à Rome, la place Royale, ouverte sur l'emplacement du palais des Tournelles et bordée de ses vieilles maisons du temps de Louis XIII, la place du Château-d'Eau que l'édilité refait sur des dimensions énormes, la place Dauphine qui sera l'une des plus curieuses de Paris quand toutes les maisons qui la bordent seront tombées pour dégager la nouvelle préfecture de police, la place de la Bastille, créée sur l'emplacement de la célèbre forteresse, détruite en 1790, et au centre de laquelle s'élève la colonne de Juillet, la place de l'Europe, jetée sur la gare de l'Ouest et qui forme le point d'intersection de six nouveaux boulevards, la place de Grève, dont la partie E. est bordée par l'hôtel de ville, les places du Louvre, de Louvois, du Trocadéro, du Palais-Royal, du Panthéon, de Saint-Sulpice, du Pont-Saint-Michel, la place Vendôme avec la colonne érigée en 1810, la place du Trône, le champ de Mars, long de 874 mètres et large de 420, et qui vient d'être si merveilleusement utilisé pour la splendide Exposition universelle de 1867, etc.

Parmi les rues de Paris, on peut citer la rue de Rivoli, commencée en 1802, achevée en 1855, qui a 3 kilomètres de longueur, la rue Saint-Honoré, commencée au XIVe siècle et achevée au XVIIe, les vieilles rues Saint-Denis et Saint-Martin, la rue du Faubourg-Saint-Antoine, les rues Vivienne, Richelieu, de la Chaussée-d'Antin, Montmartre, la rue Lafayette, et parmi les passages, le passage des Panoramas, Jouffroy, Verdeau, des Princes, etc.

Paris possède un nombre considérable d'édifices dont le plus grand nombre, soit pour leur valeur artistique, soit pour les souvenirs qui s'y rattachent, sont classés parmi les monuments historiques.

Les monuments religieux occupent le premier rang dans cette admirable réunion de chefs-d'œuvre de tous les siècles et de tous les styles. Au XIe siècle appartiennent l'église de *Saint-Médard*, située dans le quartier Mouffetard, et *Saint-Germain des Prés*, église romane de la plus haute valeur que le percement de la nouvelle rue de Rennes va dégager entièrement; — au XIIe siècle : l'admirable cathédrale de *Notre-Dame*, située dans la Cité, commencée en 1163, achevée en 1250, romane par ses premiers piliers, gothique par toute son ordonnance architecturale, et dont les tours s'élèvent à 68 mètres au-dessus du pavé de la place, admirable spécimen du gothique rayonnant et de la plus pure période ogivale; — au XIIIe siècle : la *Sainte-Chapelle* du Palais de Justice, érigée dans la Cité, par saint Louis, monument d'une délicatesse de style et d'une incomparable richesse de sculpture, et *Saint-Germain l'Auxerrois*, de style gothique, élevé devant la colonnade du Louvre, et dont le tympan est orné de peintures murales; — au XIVe siècle : *Saint-Leu*, situé entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol, qui possède de belles verrières; — au XVe siècle : *Saint-Gervais*, derrière l'hôtel de ville, remarquable église, de la belle période du gothique, mais dont la façade est malheureusement décorée d'un portail grec du XVIIe siècle, *Saint-Nicolas des Champs*, bâti en 1420, dans la rue Saint-Martin, et dont le buffet d'orgue est remarquablement sculpté, *Saint-Séverin*, dans la rue de ce nom, qui possède de belles peintures murales modernes par Flandrin, Heim, Gérôme, etc., et *Saint-Laurent*, dont la façade vient d'être refaite pour la régularisation de la place de la Fidélité; — au XVIe siècle : *Saint-Étienne du Mont*, bâti sur la colline Sainte-Geneviève, et orné d'un magnifique jubé et d'une tour assez élégante, et *Saint-Merri*, dans la rue Saint-Denis, qui se rattache au gothique flamboyant, si voisin de la Renaissance; — au XVIIe siècle : l'*Assomption*, rue Saint-Honoré, construite sur le modèle du Panthéon à Rome, *Sainte-Élisabeth*, rue du Temple, dont on cite

les boiseries, *Saint-Eustache*, près les Halles centrales, édifice grec, à pleins cintres, distribué comme une église gothique, et orné de statues, de fresques, de beaux vitraux, *Saint-Jacques du Haut Pas*, rue Saint-Jacques, qui est de style dorique, *Saint-Louis des Invalides*, dont le magnifique dôme est dû à Mansart, et recouvre le tombeau de Napoléon Ier, entouré de 12 figures colossales par Pradier, l'église des *Petits-Pères*, sur la place de ce nom, décorée d'un portail ionique et corinthien, la *Sorbonne*, sur la place de ce nom, construite par Lemercier, et dont la façade est d'ordre corinthien et composite, *Saint-Sulpice*, sur la place de ce nom, achevé en 1749 par Servandoni, dont la façade ionique et dorique est encore inachevée, *Saint-Roch*, rue Saint-Honoré, avec portail dorique et corinthien et dont la nef est entourée de 18 chapelles latérales, le *Val-de-Grâce*, rue Saint-Jacques, bâti par Mansart et Lemercier, et recouvert par un dôme assez lourd, *Saint-Paul*, bâti par les jésuites sur la rue Saint-Antoine, et dont la façade présente trois ordres corinthiens superposés, et les deux églises calvinistes de l'*Oratoire* de la rue Saint Honoré, assez lourde construction de Lemercier, et de la *Visitation*, rue Saint-Antoine, qui fut commencée par Mansart; — au XVIIIe siècle: l'église *Sainte-Geneviève*, d'architecture gréco-romaine, commencée en 1764 par Soufflot, consacrée aux grands hommes par la Constituante, sous le nom de Panthéon, rouverte au culte catholique pendant ces dernières années, et couronnée d'un dôme haut de 83 mètres, et la *Madeleine*, située sur le boulevard de ce nom, monument grec, entouré de 54 colonnes corinthiennes; — au XIXe siècle: *Sainte-Clotilde*, bâtie dans le style ogival du XVIe siècle, *Saint-Eugène*, dont toute l'ornementation est en fer, *Saint-Jean-Baptiste*, à Belleville, dont l'ordonnance rappelle le style ogival du XIIIe siècle, *Notre-Dame de Lorette*, dont la disposition rappelle celle des basiliques de Rome, *Saint-Vincent de Paul*, dont on admire les peintures de la nef par H. Flandrin, celles de la coupole par Picot, les stalles sculptées de Millet, le calvaire en bronze de Rude, etc., *Saint-Augustin*, lourde construction de M. Baltard, qui ferme l'horizon du boulevard Malesherbes, *la Trinité*, charmante église d'architecture italienne, nouvellement construite par M. Ballu, l'*Église russe*, de style byzantin, la *Synagogue*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, etc.

Les principaux palais de Paris sont le Louvre, le Palais de Justice, les Tuileries, le Luxembourg et le Palais-Royal.

Le Louvre doit son origine à une forteresse que Philippe Auguste fit construire au XIIe siècle, et dont la tour principale reliée par une chaîne avec la tour de Nesle, située sur la rive opposée, défendait le cours du fleuve. Démolie sous le règne de François Ier, cette forteresse fit place aux façades actuelles, élevées sur les plans de Pierre Lescot, qui bordent les côtés O. et S. de la cour. Catherine de Médicis construisit le bâtiment perpendiculaire au quai dont l'extrémité forme pavillon, et la première partie de la galerie parallèle à la Seine jusqu'au pavillon Lesdiguières; de ce point, Henri IV la fit poursuivre jusqu'aux Tuileries sous la direction d'Androuet Ducerceau. On doit à Richelieu la disposition de la cour actuelle, à Lemercier le pavillon de l'Horloge, orné des huit cariatides de Sarrazin, au médecin Claude Perrault l'admirable colonnade, composée de 52 colonnes corinthiennes, qui forme la façade orientale, à Gabriel la continuation de la façade du bord de l'eau et des trois étages des autres façades, au premier Consul la galerie élevée sur la rue de Rivoli que les architectes Fontaine et Percier poussèrent jusqu'à la rue de Rohan, à Napoléon III l'achèvement de cette façade sous la direction de MM. Visconti et Lefuel, la démolition des maisons qui occupaient l'espace compris entre le Louvre et la cour des Tuileries, les nouveaux bâtiments du Louvre qui forment avant-corps sur la place Napoléon III, avec les six pavillons Turgot, Richelieu, Colbert, Daru, Denon et Mollien, et enfin la reconstruction de toute la partie de la galerie du bord de l'eau comprise entre les Tuileries et le pavillon de Lesdiguières, qui permettra de la soumettre à une ordonnance unique, et d'en régulariser les admirables lignes architecturales.

Le Palais de Justice, élevé sur l'emplacement d'un château qui existait déjà à l'époque de la domination romaine, fut reconstruit en partie par saint Louis; de cette reconstruction il ne reste que la Sainte-Chapelle, une partie de galerie à cintres très-surbaissés, la tour de l'Horloge et les tours-poivrières de César et de Montgommery; depuis Eudes de Paris jusqu'à François Ier, les rois de France résidèrent dans ce palais, qu'ils abandonnèrent alors pour le Louvre; complété et régularisé sous le règne actuel, et réuni à la préfecture de police, il occupera toute la partie O. de la Cité; on remarque sa façade ornée d'un escalier monumental, la salle des Pas-Perdus, construite par Desbrosses en 1622, etc.

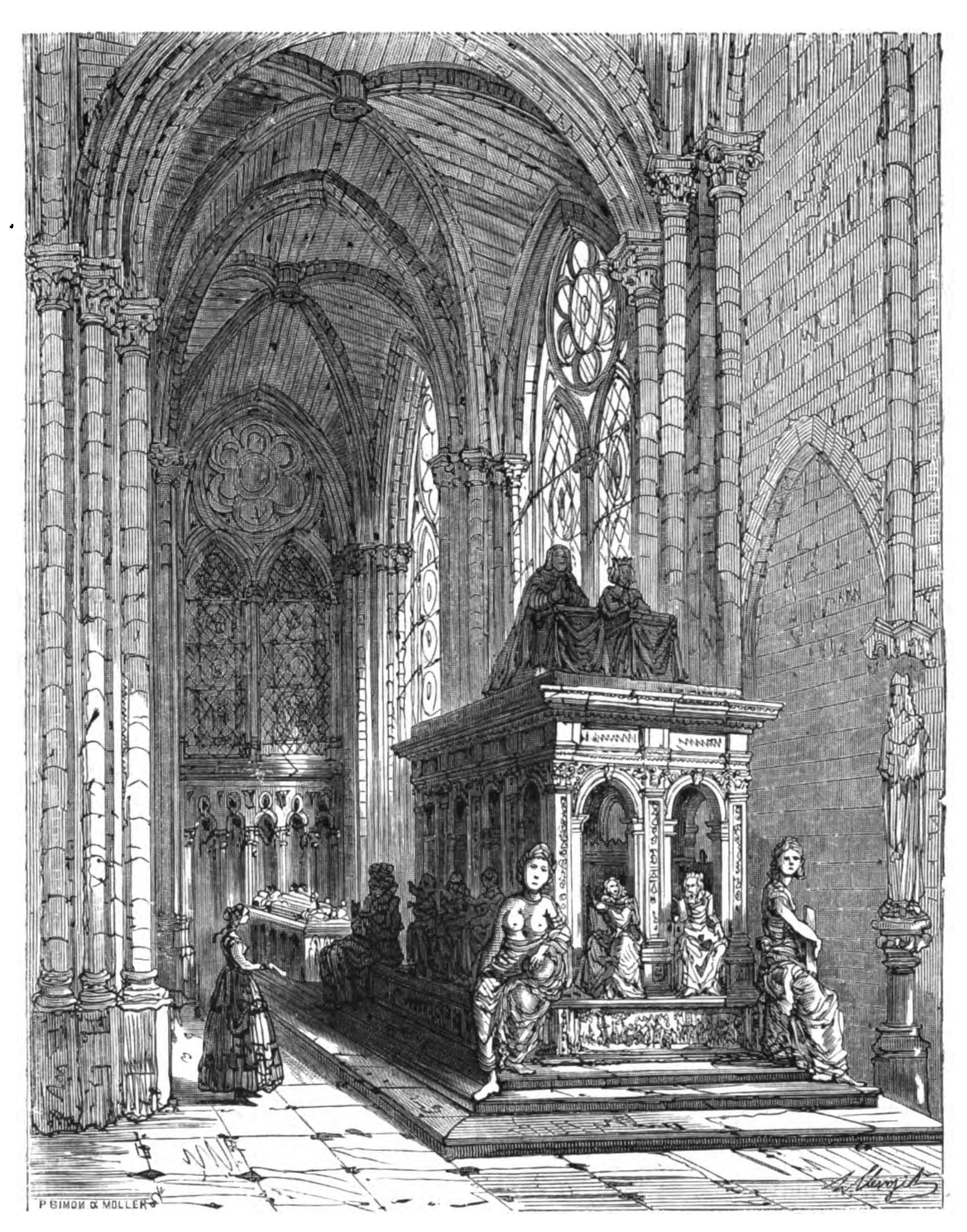
Le palais des Tuileries, commencé par Catherine de Médicis, en 1564, sous la direction de Joseph Delorme à qui l'on doit le pa-



L'hôtel Cluny.

villon central, et les deux corps de bâtiments qui y attiennent, continué par Jean Bullant, par Ducerceau qui construisit l'aile du S. et le pavillon de Flore, par Levau et Dorbay qui bâtirent l'aile du N. et le pavillon de Marsan, sert, depuis Napoléon Ier, de résidence aux souverains; les pavillons d'angle de Flore et de Marsan, ainsi que les ailes qui les rattachent au vrai palais de Catherine de Médicis, rompent l'harmonie de l'édifice par l'irrégularité de leur style, et sont destinés à disparaître. Déjà même, sous la direction de M. Lefuel, le pavillon de Flore et une partie de l'aile ont été refaits suivant l'ordonnance générale du palais. On remarque aux Tuileries la salle des Maréchaux, la salle du Conseil, le salon de la Paix, le salon de Diane, les appartements particuliers, la salle du Trône, etc.

Le Luxembourg, commencé en 1615 par Desbrosses pour la reine Marie de Médicis, ne fut augmenté qu'au commencement du XIXe siècle; il servit de prison pendant la Révolution, puis de palais du Directoire et du Consulat; et devint plus tard la chambre des Pairs; il est maintenant affecté aux séances du Sénat. On y remarque la chapelle, la chambre de Marie de Médicis, l'escalier d'honneur, la salle des gardes, la salle du Trône, toutes ornées de



Intérieur de la basilique de Saint-Denis.

statues et de peintures dues aux plus grands artistes modernes.

Le Palais-Royal fut construit, en 1629, par Lemercier, et pour le cardinal de Richelieu, sur la place occupée par les hôtels Mercœur et Rambouillet; le cardinal le légua à Louis XIII; sous Louis XIV, il fut donné à Philippe d'Orléans, frère du roi, et Philippe-Égalité éleva les galeries qui entourent le jardin et le Théâtre-Français.

Parmi les autres palais de la capitale, on peut citer le palais de l'Institut, construit en 1662 sur l'emplacement de l'hôtel de Nesle, et qui ne sert à l'Institut que depuis 1795, le palais de la Légion d'honneur, construit en 1786 pour le prince de Salm, et affecté en 1803 au service de la chancellerie, le palais du quai d'Orsay, bâti de 1810 à 1835, dont le rez-de-chaussée, de style toscan, sert au conseil d'État, et le premier étage, de style ionique, à la cour des Comptes, le palais des beaux-arts, commencé sous Louis XVIII, terminé sous Louis-Philippe, ornée des chefs-d'œuvre de l'architecture française enlevés à divers palais ou châteaux, et où l'on admire l'amphithéâtre, peint par Paul Delaroche, et une copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange par Sigalon, le palais de l'Archevêché, installé dans un

magnifique hôtel construit sous le règne de Louis XIV, le palais du Corps législatif dont Napoléon a fait élever le péristyle en 1804, l'Élysée, bâti en 1718 pour le comte d'Évreux, restauré par Napoléon Ier et complété par Napoléon III, etc.

Parmi les édifices affectés à des services civils, on remarque le ministère de la marine, bel édifice à colonnade corinthienne, bâti au XVIIe siècle par Gabriel, et qui forme avec l'hôtel Crillon, d'une architecture identique, le côté N. de la place de la Concorde, l'Hôtel de ville, élevé par l'architecte italien Dominique de Cortone, en 1532, sur l'emplacement de l'ancienne Maison-aux-Piliers, et dont on admire la façade, surmontée d'un élégant campanile, qui est un peu gâtée par les bâtiments et les pavillons annexes bâtis sous Louis-Philippe, l'hôtel des Invalides, bâti par Louis XIV en 1671, et destiné aux soldats infirmes, la manufacture des Gobelins, fondée sous le règne de Louis XIV, l'hôtel de la Monnaie, dont l'avant-corps est orné de six colonnes ioniques, la Banque de France, ancien hôtel de la Vrillère, bâti par Mansart en 1620, la Bourse, vaste parallélogramme entouré de 66 colonnes corinthiennes et dû à l'architecte Brongniart, l'École militaire, large bâtiment élevé par Gabriel, sous le règne de Louis XV, et récemment accru de quatre bâtiments annexes, dont l'ensemble ferme le côté S. du champ de Mars, l'Arsenal, rebâti par Charles IX et Henri III, l'hôtel des Postes, installé dans l'ancien hôtel d'Armenonville, l'hôtel du Timbre, élevé par l'architecte Baltard, le tribunal de commerce, de construction moderne, orné d'un magnifique escalier d'honneur, mais dont on blâme justement l'affreuse coupole, les diverses mairies, dont plusieurs ont été rebâties récemment, le palais de l'Industrie qui fut construit pour l'exposition universelle de 1855, et dont les galeries servent maintenant aux expositions annuelles de peinture, etc.

Paris possède un grand nombre de monuments que l'histoire a revêtus d'un charme particulier, ou qui doivent à l'illustration des grands hommes, les soins religieux dont on les entoure. On peut citer dans ce genre le palais des Thermes, attribué à Julien l'Apostat, et dont la piscine et le *frigidarium* sont bien conservés, l'hôtel Cluny, admirable spécimen de l'architecture mi-gothique et mi-Renaissance du XVe siècle, l'hôtel de Béthune, bâti rue Saint-Antoine par Ducerceau, l'hôtel de Bourgogne, rue du Petit-Lion, qui date du XIIIe siècle, l'hôtel Lamoignon, rue Pavie, bâti pour Diane de France, en 1550, l'hôtel de Luynes, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, construit par la duchesse de Chevreuse, l'hôtel de Ninon de l'Enclos, rue des Tournelles, l'hôtel Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine, terminé par Mansart au XVIIe siècle, et que l'on restaure en ce moment avec le goût le plus scrupuleux, l'hôtel Borghèse, rue du Faubourg-Saint-Honoré, devenu l'ambassade d'Angleterre, l'hôtel Conti, rue de Grenelle-Saint-Germain, devenu l'ambassade d'Autriche, l'hôtel Renaissance de Gabrielle d'Estrées, rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel de Bouillon, quai Malaquais, l'hôtel Pimodan, quai d'Anjou, l'hôtel moderne de Pourtalès, rue Tronchet, l'hôtel Saint-Aignan, rue du Temple, etc., la maison de François Ier, sur le Cours-la-Reine, dont la façade est ornée de sculptures attribuées à Jean Goujon, la maison où mourut Corneille, rue d'Argenteuil, la maison de Racine, rue des Marais-Saint-Germain, la maison où naquit Molière, près des Halles, la maison où mourut Voltaire, ancien hôtel Vilette, situé quai Voltaire, la maison de Lully, rue Neuve-des-Petits-Champs, la maison du quai Conti qu'habitait le jeune Bonaparte en 1795, etc.

Les théâtres sont très-nombreux à Paris, et parmi ceux qui présentent un aspect monumental, on doit citer le nouvel Opéra, dû à l'architecte Garnier, qui sera le plus complet et peut-être le plus beau des édifices de ce genre, l'Odéon qui a été reconstruit en 1818, et dont le portique est corinthien, le Théâtre-Italien, bâti en 1829 sur la place Ventadour, l'Opéra-Comique, place Boïeldieu, le Théâtre-Français, bâti en 1782 par l'architecte Louis pour le compte du duc d'Orléans, les nouveaux théâtres du Châtelet, Lyrique, de la Gaîté, du Vaudeville, élevés dans ces dernières années aux frais de la ville de Paris, etc.

Les marchés de Paris sont pour la plupart très-bien aménagés. Les Halles centrales, construites sous la direction de l'architecte Baltard, se composent de douze pavillons élégants reposant sur des soubassements de briques, et dont le fer et le verre forment les seuls matériaux; la halle au blé a été élevée, en 1763, sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons; l'entrepôt des vins, est un immense parallélogramme qui couvre une superficie de 134 000 mètres, etc.

Les principaux hôpitaux de la capitale sont l'Hôtel-Dieu, qui est en voie de reconstruction, la Pitié, bâtie par Louis XIII, la Charité, fondée par Marie de Médicis, Saint-Louis, bâti par Henri IV, l'hôpital du Midi, installé dans l'ancien couvent des Capucins, l'hôpital de Lourcine, qui occupe l'ancien couvent des Cordeliers, l'hospice des Quinze-Vingts, fondé par saint Louis, l'hôpital des Cliniques, bâti sur

l'emplacement du cloître du couvent des Cordeliers, la Salpêtrière, immense cité commencée sous Louis XIII, l'hôpital Lariboisière, fondé en 1846, etc. Les prisons, au nombre de huit, sont le dépôt de la Préfecture, Mazas, le dépôt des condamnés, les Jeunes-Détenus, Sainte-Pélagie, les Madelonnettes, nouvellement refaites, Saint-Lazare, la maison d'arrêt de la garde nationale, et une prison militaire.

Au-dessous de Paris se trouve toute une vaste ville d'égouts qui, lorsqu'ils seront terminés, se développeront sur un parcours de 200 000 kilomètres, et au-dessous des territoires de Montrouge sont creusées d'anciennes carrières romaines qui forment d'immenses catacombes.

Non-seulement Paris est une ville extraordinaire sous le rapport industriel et commercial, non-seulement curieuse par la valeur de ses monuments, la multiplicité de ses établissements, le luxe de ses palais, l'immensité de ses boulevards et de ses places, mais c'est aussi un grand centre scientifique et artistique, et ce n'est pas sans de justes raisons qu'on a pu l'appeler la capitale du monde intellectuel.

Ses établissements d'arts, de science et d'instruction publique sont riches, nombreux, variés, et répondent à tous les besoins de l'intelligence humaine.

Les établissements où sont réunies les plus précieuses collections de l'art sous quelque forme qu'il se soit produit, depuis les temps anté-historiques jusqu'au XIXe siècle, sont les musées du Louvre, du Luxembourg, de l'hôtel Cluny, d'artillerie et le musée gallo-romain. Le musée du Louvre comprend le musée de peinture, qui possède environ 1800 toiles des écoles italienne, espagnole, allemande, flamande, hollandaise, française, et dont quelques-unes sont les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres, le musée de sculpture qui renferme les antiques, les œuvres du moyen âge et de la Renaissance et les œuvres modernes, le musée de dessin, le musée Napoléon III, précieuse collection d'antiquités grecques, étrusques et phéniciennes, le musée de gravure, le musée des émaux et des bijoux, le musée Sauvageot, le musée de marine où sont les collections navales et ethnographiques, et les musées assyrien, étrusque, égyptien, algérien et américain. Le musée du Luxembourg possède la collection des peintures, sculptures et gravures modernes, acquise par l'État, et riche des plus belles productions de l'art contemporain. Le musée de Cluny renferme une collection extrêmement précieuse d'objets des XIVe, XVe et XVIe siècles. Le musée d'artillerie offre aux curieux toute la série des armes connues depuis que les hommes ont dû s'attaquer et se défendre. Le musée gallo-romain comprend tous les objets de l'époque gallo-romaine, qui ont été recueillis sur les divers points du département.

Les établissements scientifiques de Paris sont : 1° l'Institut de France, divisé en cinq classes, l'*académie française*, l'*académie des inscriptions et belles-lettres*, l'*académie des sciences*, divisée en quatre sections, qui comprennent dans les sciences mathématiques la géométrie, la mécanique, l'astronomie, la physique générale, la géographie et la navigation; dans les sciences physiques, la chimie, la minéralogie, la botanique, l'économie rurale, l'anatomie et zoologie, la médecine et chirurgie; l'*académie des beaux-arts*, qui comprend les sections de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de musique, et l'*académie des sciences morales et politiques*, divisée en sections de philosophie, de morale, de législation, de droit public et jurisprudence, d'économie politique et de statistique, d'histoire générale et philosophique, d'administration et de finances; 2° les archives de l'Empire; 3° les bibliothèques, parmi lesquelles on remarque la bibliothèque Impériale, qui possède 1 800 000 volumes, 100 000 manuscrits et des collections de cartes géographiques, d'estampes, de médailles et d'antiquités, la bibliothèque Sainte-Geneviève avec 110 000 volumes, la bibliothèque Mazarine avec 150 000 volumes, la bibliothèque de l'Arsenal avec 230 000 volumes et 6000 manuscrits, la bibliothèque de la ville avec 100 000 volumes, la bibliothèque de l'Université avec 100 000 volumes, la bibliothèque du Louvre avec 90 000 volumes, les bibliothèques des ministères, municipales, du Conservatoire des arts et métiers, des Invalides; 4° l'Observatoire, l'un des plus célèbres du monde; 5° le Muséum d'histoire naturelle, qui comprend le jardin des plantes, l'école botanique, les galeries de zoologie, de géologie, d'anatomie comparée; 6° le Conservatoire des arts et métiers; 7° plus de 100 sociétés savantes, parmi lesquelles on peut citer l'académie de médecine, et — pour les sciences historiques et géographiques : les sociétés de géographie, d'histoire de France, des antiquaires, d'archéologie, de l'école des chartes, des bibliophiles, l'institut historique, les sociétés ethnologiques, ethnographiques, asiatiques, orientales, etc.; — pour les sciences naturelles: les sociétés d'anthropologie, de zoologie, d'acclimatation, d'entomologie, de botanique, de géologie, de Cuvier, de météorologie, la société scientifique, etc.; — pour les sciences médi-

cales : les sociétés de chirurgie, d'anatomie, de biologie, de médecine pratique, de médecine vétérinaire, d'hydrologie médicale, d'accouchements, de chimie médicale, etc.; — pour les sciences agricoles : les sociétés d'agriculture et d'horticulture; — pour les sciences industrielles : l'académie des arts et métiers, l'académie internationale des sciences de chimie, de physique et de minéralogie appliquée aux arts, la société des sciences industrielles; — pour les sciences économiques et morales : les sociétés internationales d'économie sociale, la société de statistique universelle, etc.; — pour les arts, les belles-lettres : les sociétés des gens de lettres, des auteurs et compositeurs dramatiques, des éditeurs et compositeurs de musique, les associations des anciens élèves de l'école polytechnique, de l'école normale, de Sainte-Barbe, de Louis-le-Grand, l'association des architectes, etc.; — enfin les sociétés philomatique, philotechnique, etc., et bien d'autres associations de toute nature, la conférence des avocats, la conférence Molé, etc.

Le nombre des établissements destinés à l'instruction publique est considérable, et les élèves s'y pressent en foule pour entendre des professeurs du plus haut mérite; les principaux sont le Collége de France, qui possède 29 chaires, la Sorbonne, siége de l'Académie de Paris, où sont les 7 chaires de théologie catholique, les 18 chaires des sciences, et les 12 chaires des lettres, la Faculté de droit, qui compte 18 chaires, la Faculté de médecine, avec 28 chaires, et dont le grand amphithéâtre peut contenir 1400 personnes, l'école polytechnique, fondée sur l'emplacement du collége de Navarre, l'école normale, nouvellement reconstruite, et qui forme les professeurs de sciences et de lettres, l'école des mines, nouvellement rebâtie, l'école des ponts et chaussées, l'école d'état-major, l'école d'application des tabacs, l'école d'application du génie maritime, l'école des chartes, l'école des beaux-arts, l'école d'hydrographie, le conservatoire de musique, l'école centrale des arts et manufactures, l'école spéciale de dessin et de mathématiques, les lycées Bonaparte, Charlemagne, Louis-le-Grand, Napoléon, Saint-Louis, le collége Rollin, le collége Stanislas, plus de cent institutions privées, Sainte-Barbe, Barbet, etc., le collége Chaptal, l'école municipale Turgot, l'école supérieure du commerce, l'athénée polytechnique, les cours gratuits des associations polytechnique et philotechnique, les séminaires de Saint-Sulpice, des Missions étrangères, du Saint-Esprit, de Notre-Dame-des-Champs, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de nombreux couvents pour l'éducation des jeunes filles, les Oiseaux, le Sacré-Cœur, Notre-Dame-de-Sion, etc.

Paris est administré par un Conseil municipal de 60 membres, nommé par le chef de l'État, et qui fait fonction de Conseil général du département, par un préfet de la Seine et par un préfet de police; il est divisé en 20 arrondissements, ayant leur mairie distincte et comprenant chacun quatre quartiers où fonctionnent un commissaire de police et un officier de paix.

Ces arrondissements sont : 1° le *Louvre*, comprenant les quartiers de Saint-Germain-l'Auxerrois, des Halles, du Palais-Royal et de la place Vendôme; 2° la *Bourse*, comprenant les quartiers de Gaillon, Vivienne, le Mail et Bonne-Nouvelle; 3° le *Temple*, comprenant les quartiers des Arts-et-Métiers, des Enfants-Rouges, des Archives et de Saint-Avoie; 4° l'*Hôtel de ville*, comprenant les quartiers de Saint-Merry, de Saint-Gervais, de l'Arsenal et de Notre-Dame; 5° le *Panthéon*, comprenant les quartiers de Saint-Victor, du Jardin des plantes, du Val-de-Grâce et de la Sorbonne; 6° le *Luxembourg*, comprenant les quartiers de la Monnaie, de l'Odéon, de Notre-Dame-des-Champs et de Saint-Germain-des-Prés; 7° le *Palais Bourbon*, comprenant les quartiers de Saint-Thomas-d'Aquin, des Invalides, de l'École militaire et du Gros-Caillou; 8° l'*Élysée*, comprenant les quartiers des Champs-Élysées, du faubourg du Roule, de la Madeleine et de la place de l'Europe; 9° l'*Opéra*, comprenant les quartiers de Saint-Georges, de la Chaussée-d'Antin, du faubourg Montmartre et Rochechouart; 10° l'*Enclos Saint-Laurent*, comprenant les quartiers de Saint-Vincent-de-Paul, de la Porte-Saint-Denis, de la Porte-Saint-Martin et de l'hôpital Saint-Louis; 11° *Popincourt*, comprenant les quartiers Folie-Méricourt, Saint-Ambroise, la Roquette et Sainte-Marguerite; 12° *Reuilly*, comprenant les quartiers de Bel-Air, de Picpus, Bercy et les Quinze-Vingts; 13° les *Gobelins*, comprenant les quartiers de la Salpêtrière, de la Gare, de la Maison-Blanche et de Croule-Barbe; 14° l'*Observatoire*, comprenant les quartiers de Montparnasse, de la Santé, du Petit-Montrouge et de Plaisance; 15° *Vaugirard*, comprenant les quartiers de Saint-Lambert, de Necker, de Grenelle et de Javel; 16° *Passy*, comprenant les quartiers d'Auteuil, de la Muette, de la Porte-Dauphine et des Bassins; 17° *Batignolles-Monceaux*, comprenant les quartiers des Ternes, de la plaine de Monceaux, des Batignolles et des Épinettes; 18° la *Butte Montmartre*, comprenant les quartiers des Grandes-Carrières, de Clignancourt, de la Goutte-d'Or et de la Chapelle; 19° les

Buttes Chaumont, comprenant les quartiers de la Villette, du Pont-de-Flandres, de l'Amérique et du Combat; 20° *Ménilmontant*, comprenant les quartiers de Belleville, de Saint-Fargeau, du Père-Lachaise et de Charonne.

Le budget de la ville se divise en budget ordinaire et budget extraordinaire; ce dernier varie suivant les besoins nouveaux de la reconstruction de Paris qui est un fait considérable dans son histoire. En chiffres ronds, les recettes ordinaires de la capitale peuvent s'élever à 150 millions, et les recettes extraordinaires à 14 millions, les recettes supplémentaires à 20 millions, et les recettes extraordinaires affectées à des services spéciaux à 61 millions; les dépenses annuelles ordinaires seraient de 102 millions, et les dépenses extraordinaires de 61 millions, les dépenses supplémentaires de 20 millions, et les dépenses faites sur fonds spéciaux de 61 millions; telle est l'évaluation des recettes et des dépenses pour l'année 1868.

Les travaux du nouveau Paris auront certainement modifié la physionomie de cette cité célèbre; les quartiers insalubres, les maisons malsaines, les rues étroites et fangeuses disparaissent et font place à des boulevards, à des squares, à de vastes constructions que l'on dirait toutes sorties du même moule. Le goût n'a pas invariablement dirigé dans leur audacieuse entreprise les reconstructeurs du nouveau Paris; ils ont souvent fait riche, ne sachant pas toujours faire beau, et comme l'a dit un très-spirituel écrivain, « les sculpteurs ont été plus d'une fois employés à cacher les bévues des architectes »; mais, en somme, c'est une entreprise gigantesque et qui marquera dans l'histoire de la capitale. Cependant, le grand vice de ce système, c'est l'immense agglomération des habitants qui s'accroît chaque année, et certainement Paris ne s'étend pas assez, puisqu'il est obligé de se déployer en hauteur, puisque ses maisons s'enfoncent de deux étages au-dessous des pavés et s'élèvent de six étages au-dessus. Là est le danger, et le bien-être, la salubrité de la ville souffriront toujours de cet entassement prodigieux et regrettable qui rejette la moyenne des habitants à cent pieds dans l'air, ou les repousse dans les entrailles du sol.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

SAINT-DENIS (26 117 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Seine et sur le canal-Saint-Denis, à 9 kilomètres de Paris. Cette ville communique avec la rive gauche du fleuve au moyen de deux ponts suspendus.

Le principal édifice de Saint-Denis est sa basilique, reconstruite sous le règne de saint Louis, encore inachevée, et classée parmi les monuments historiques; elle se compose d'une nef, d'un transsept, d'un chœur, d'une abside et d'une crypte, et mérite d'être admirée sans réserve pour ses vieilles sculptures du moyen âge, ses belles rosaces, les vieux vitraux du XVe siècle de plusieurs de ses chapelles, et les anciennes verrières de la chapelle de la Vierge qui représentent divers épisodes de la vie de Moïse et de l'Apocalypse; les trésors artistiques que possède cette basilique sont incalculables; avant la Révolution, c'était un lieu de sépulture pour les rois de France; on y voit la statue de Henri II par Germain Pilon, le tombeau de François Ier et de Claude de France, admirable monument de la Renaissance, décoré de bas-reliefs et élevé sur les plans de Philibert Delorme, le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne, sur lequel on remarque des statues couchées des deux augustes morts, le tombeau d'Henri II et de Catherine de Médicis, splendide sarcophage de marbre blanc, dû peut-être au ciseau de Germain Pilon, et terminé angulairement par quatre statues de bronze, le tombeau de Dagobert qui date du XIIIe siècle, la statue de la reine Nantechilde, et un certain nombre de statues qui représentent des princes et des princesses des deux premières races; la crypte, située sous le chœur et sous l'abside de la basilique, est entourée de sept chapelles; dans la salle funéraire se voient les cercueils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et de quelques autres membres de la famille des Bourbons. Les autres édifices de la ville sont l'église paroissiale qui est une ancienne chapelle des *Carmélites*, et l'abbaye, reconstruite au XVIIIe siècle, actuellement occupée par la maison impériale qui relève de la chancellerie de la Légion d'honneur.

Saint-Denis est un entrepôt pour les marchandises qui prennent la voie du canal ou du chemin de fer du Nord. Les fabriques de corde, d'huile, d'amidon, de gélatine, de soude, de produits chimiques, les blanchisseries, les tanneries, les meuneries, etc., forment ses principaux établissements industriels, et son commerce est alimenté en grande partie par les vins, les laines, les bois, etc.

L'origine de Saint-Denis est absolument légendaire. C'est Dagobert qui fit construire, sur l'emplacement de la ville actuelle, une riche église et une abbaye autour desquelles la ville se groupa peu à peu. Les rois de France furent prodigues de leurs faveurs envers la cité naissante. Pépin le Bref et Charlemagne remplacèrent l'église mérovingienne par une vaste

basilique dont il ne reste plus que la crypte. Charles le Chauve entoura la ville d'une enceinte pour la protéger contre les invasions réitérées des Normands. Elle fut pillée par les Anglais et les Armagnacs au XVe siècle, puis troublée à l'époque de la Fronde. Pendant la Révolution, sa cathédrale subit de très-regrettables dévastations, et son abbaye, supprimée en 1792, fut rétablie par Napoléon, en 1806.

Courbevoie (9862 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Seine, a des ateliers pour la construction des wagons, des fabriques de mastic, des blanchisseries, etc. On y remarque de vastes casernes qui ont été construites au XVIIIe siècle; sur le rond-point situé dans l'axe de l'immense avenue qui aboutit à l'arc de l'Étoile s'élève la statue de Napoléon, par Seurre, qui jusqu'en 1863 reposa sur la colonne Vendôme.

Neuilly (17 545 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Seine, que traverse un beau pont de cinq arches. Les blanchisseries, les fabriques de conserves, de cuirs vernis, les distilleries, les pépinières forment les principaux établissements industriels de cette localité. On y remarque une chapelle moderne, de style byzantin, élevée à l'endroit même où tomba le duc d'Orléans pour ne plus se relever; cette chapelle est ornée de vitraux faits sur les dessins d'Ingres, d'une statue par la princesse Marie, et du tombeau du prince, exécuté d'après les dessins d'Ary Scheffer. Il ne reste plus des domaines royaux de Neuilly et de Villiers, détruits depuis 1848, que quelques pavillons transformés en maisons particulières. Sur la commune de Neuilly s'élèvent le château de Madrid, construit sur l'emplacement d'un château de François Ier, le château de Saint-James dont on a fait une maison de santé, et le château de Bagatelle, situé sur la lisière du bois de Boulogne.

Pantin (8593 hab.) chef-lieu de canton, situé près du canal de l'Ourcq, possède des fabriques d'allumettes, de chaux hydraulique, de chocolat, de conserves, de cuirs vernis, etc., et fait principalement le commerce des bestiaux et de la poudrette. Son église a été édifiée vers la moitié du XVIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Asnières* (5455 hab.), sur la Seine, dont le territoire est couvert de villas, et qui a la spécialité du canotage; *Aubervilliers* (9240 hab.), situé dans la plaine des Vertus ; *Bagnolet* (2924 hab.), dont la pêche fait la principale industrie ; *Boulogne* (17 343 hab.), sur la Seine, près du bois de Boulogne, et dont l'église *Notre-Dame*, du XIVe siècle, est classée parmi les monuments historiques; *Clichy* (13 666 hab.), petite ville très-industrielle, située sur la rive droite de la Seine, et dont une portion appartient à Paris; *Colombes* (3678 hab.), bâti sur la rive gauche de la Seine, où abondent les maisons de campagne; *Gennevilliers* (2186 hab.), situé près de la Seine, qui possède une vaste glacière; *Levallois-Perret* (15 763 hab.); *Nanterre* (3907 hab.), dont l'église du XIIIe siècle renferme une chapelle de *Sainte-Geneviève*, et le presbytère, un puits miraculeux; *Noisy-le-Sec* (2976 hab.), qui fait principalement le commerce des fruits et des légumes; le *Pré-Saint-Gervais* (3120 hab.), dont les eaux de source sont dirigées par un aqueduc sur Paris; *Puteaux* (9428 hab.), petit port sur la Seine, où se trouve une ferme modèle appartenant au baron de Rothschild; *Romainville* (4907 hab.), qui exploite des carrières de pierres à plâtre; *Saint-Ouen* (5804 hab.), petit port sur la Seine, et près de l'île de ce nom qu'un pont met en communication avec la rive opposée; *Suresnes* 4515 (hab.), sur la rive gauche de la Seine que traverse un pont suspendu, qui possède des vignobles et des carrières de plâtre, et dont l'église est classée parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

SCEAUX (2578 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur une colline, à 10 kilomètres de Paris. C'est une petite ville entourée de villas, de maisons de campagne, et que les Parisiens fréquentent volontiers les dimanches et les jours de fête. On remarque son église dont la reconstruction date du XVIIe siècle, et dans cette église, une belle œuvre du statuaire Puget, représentant le Christ mourant; l'ancien château de cette ville, en grande partie démoli, sert aujourd'hui de restaurant, et son parc est devenu une promenade publique, souvent égayée par les quadrilles d'un bal champêtre.

Sceaux fait sa principale industrie de l'exploitation des pépinières, des vergers et des cultures maraîchères.

Sceaux n'était encore qu'un simple hameau au XIIe siècle, et la terre de Sceaux devint au XVe siècle la propriété du duc de Gesvres. Colbert l'acheta en 1670, bâtit un magnifique château que décorèrent Lebrun, Girardon et Puget, et dont le parc fut dessiné par le Nôtre. Après Colbert, ce château passa entre les mains du duc de Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, puis vers la fin du XVIIIe siècle, au duc de Penthièvre, dont la générosité et la bonté ont laissé dans le pays d'impérissables souvenirs. Après ce prince, Sceaux devint propriété nationale; le parc et le château

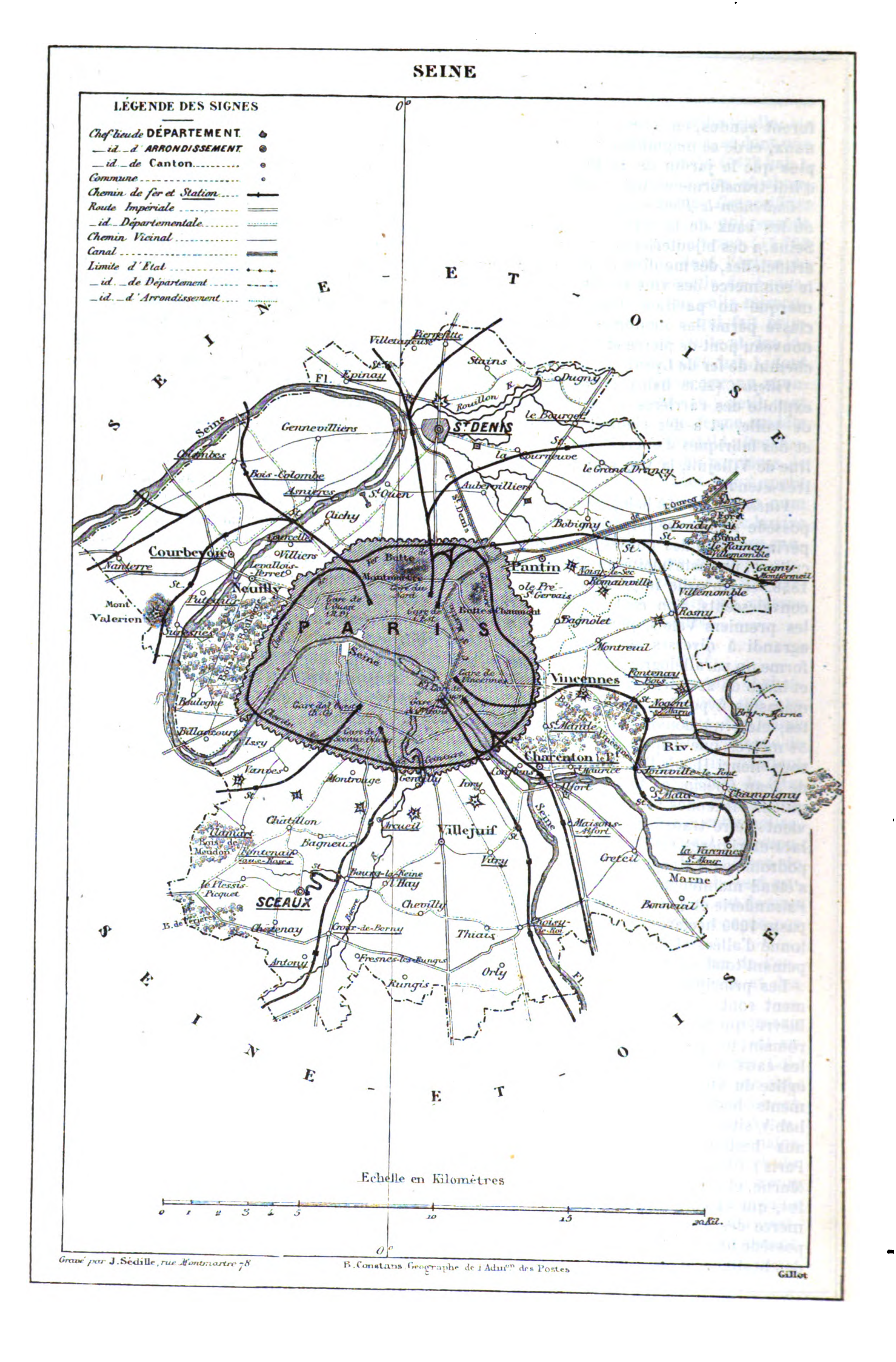
furent vendus, en 1798, comme biens nationaux, et de ce magnifique domaine, il ne reste plus que le jardin de la Ménagerie, aujourd'hui transformé en bal champêtre.

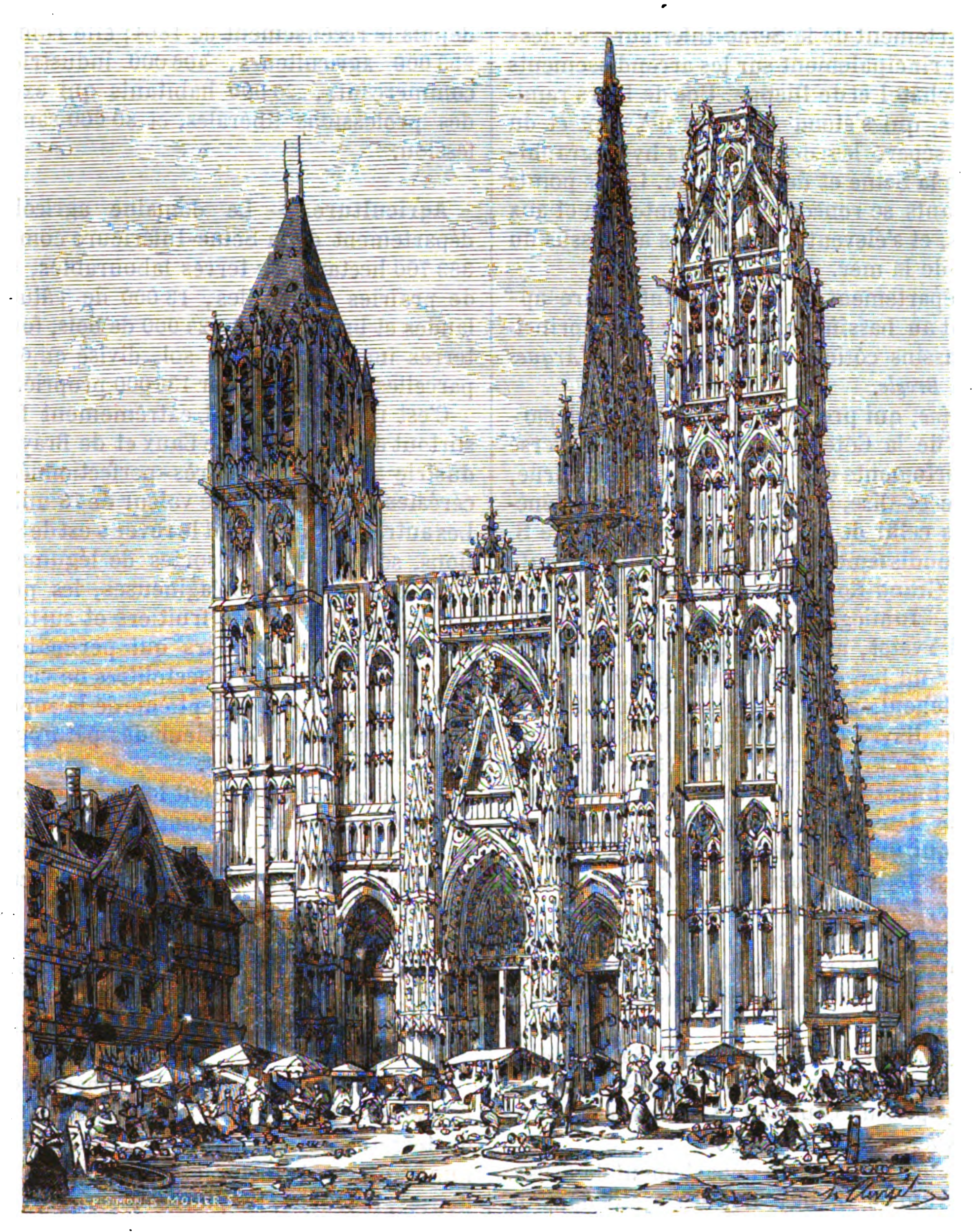
Charenton-le-Pont (6190 hab.), situé au point où les eaux de la Marne se perdent dans la Seine, a des bijouteries, des fabriques de fleurs artificielles, des moulins, et fait principalement le commerce des vins et des tuiles. On y remarque un pavillon d'Antoine de Navarre, classé parmi les monuments historiques, le nouveau pont de pierre et le pont en fonte du chemin de fer de Lyon.

Villejuif (2038 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de plâtre et de pierres de taille, et a des pépinières, des corderies et des fabriques d'engrais. Du haut de la colline de Villejuif, la vue embrasse un horizon très-étendu.

Vincennes (14 573 hab.), chef-lieu de canton, possède une ferme impériale destinée à l'expérimentation des nouvelles méthodes d'agriculture, un vaste hôpital militaire construit en 1858, et un asile impérial pour les ouvriers convalescents. Son château, reconstruit sous les premiers Valois, puis remanié, restauré, agrandi à diverses époques jusqu'en 1852, forme un parallélogramme long de 382 mètres et large de 224; il renferme des casernes, des magasins à poudre, un manége, des casemates, etc., un donjon à cinq étages, haut de 52 mètres, une chapelle du XIVe siècle, achevée sous Henri II, où l'on voit d'anciens vitraux de Jean Cousin, et le tombeau du duc d'Enghien. Vincennes attient au bois célèbre qui vient d'être transformé en promenades, avec lacs et rivières artificielles, tir national, hippodrome pour steeples-chases, polygone, et qui s'étend maintenant jusqu'aux redoutes de la Faisanderie et de Gravelles; sa contenance dépasse 1000 hectares de superficie, et il est sillonné d'allées et de sentiers dont le développement total est de 55 kilomètres.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arcueil* (5024 hab.), situé sur la Bièvre, qui possède des ruines d'un aqueduc romain, un aqueduc du XVIIe siècle, qui amène les eaux du Rungis au Luxembourg, et une église du XIIIe siècle, classée parmi les monuments historiques; *le Bourg-la-Reine* (2269 hab.), situé sur la Bièvre, qui sert de marché aux bestiaux pour l'approvisionnement de Paris; *Champigny* (2353 hab.), situé sur la Marne, et relié par un pont avec Champignolles, qui exploite des carrières et fait le commerce des graines; *Châtillon* (2238 hab.), qui possède une vaste glacière et fait le commerce des bestiaux; *Choisy-le-Roi* (5172 hab.), situé sur la Seine que traverse un pont, et qui possède les ruines du château de Mlle de Montpensier, construit par Mansart, et le tombeau de Rouget de l'Isle; *Clamart* (3194 hab.), près du bois de Meudon, qui a des blanchisseries, des taillanderies, des pépinières, etc.; *Créteil* (2541 hab.), situé sur la rive gauche de la Marne, où fonctionnent des filatures et des scieries; *Fontenay-aux-Roses* (2186 hab.), qui possède des carrières de sable et des pépinières; *Fontenay-sous-Bois* (3092 hab.), qui fait le commerce des bois et des charbons; *Gentilly* (8871 hab.), situé dans la vallée de la Bièvre, qui a des fabriques de bougies et de boutons, des glacières, etc., exporte des bois, des charbons, des fourrages, et où l'on voit les maisons de campagne des frères, des Lazaristes, des Barbistes, et l'hospice de Bicêtre, destiné aux aliénés et aux vieillards; *Issy* (9204 hab.), situé près de la Seine, où se voit une très-vieille église, à voûte romane, classée parmi les monuments historiques, des ruines du XVe siècle, et l'ancien château du prince de Conti, dont le parc occupe une superficie de 23 hectares; *Ivry* (10 199 hab.), qui possède des corderies, des fabriques de noir animal et de produits chimiques; *Joinville-le-Pont* (2086 hab.), situé sur la rive gauche de la Marne et à l'orifice du canal Saint-Maur, petite ville très-fréquentée des canotiers, et qui forme le point de départ pour l'excursion du tour de Marne; *Maisons-Alfort* (4049 hab.), situé sur la rive gauche de la Marne, où se trouve l'école vétérinaire, fondée en 1766; *Montreuil* (9235 hab.), où l'on cultive spécialement le pêcher, et qui exporte annuellement 15 millions de pêches; *Montrouge* (4809 hab.), qui exploite des carrières de pierre, et fait le commerce des bois et des vins; *Nogent-sur-Marne* (4976 hab.), petite ville disposée en amphithéâtre, entourée de villas, et dont la vieille église possède le tombeau de Watteau; *Saint-Mandé* (4568 hab.), où l'on voit le tombeau d'Armand Carrel, par David d'Angers; *Saint-Maur* (5621 hab.), situé près de la Marne, qui possède une papeterie considérable, et fait principalement le commerce de bois à ouvrer; *Saint-Maurice* (4931 hab.), situé sur la Marne, où se trouve la célèbre maison de Charenton destinée aux aliénés et aux malades des communes voisines; *Vanves* (8511 hab.), situé dans la vallée de la Seine, où on a installé le petit lycée Louis-le-Grand sur les ruines du château des princes de Condé; *Vitry* (3745 hab.), bâti sur un coteau, qui a des fabriques de pâtes d'Italie, des teintureries, des tanneries, et cultive principalement des asperges, des haricots verts et des petits pois.


SEINE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id_d' ARRONDISSEMENT
_id_de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id_de Département
_id_d'Arrondissement
SEINE - ET - OISE
PARIS
St. DENIS
SCEAUX
Vincennes
Courbevoie
Neuilly
Pantin
Charenton le P.t
Villejuif
Echelle en Kilomètres
0 1 2 3 4 5 10 15 20 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Cathédrale de Notre-Dame, à Rouen.

SEINE-INFÉRIEURE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Seine-Inférieure, situé dans la région N.-O. de la France, doit son nom à sa position sur le bas cours de la Seine. C'est un département maritime dont les limites sont: au N.-E. et à l'E., les départements de la Somme et de l'Oise; au S., ceux de l'Eure et du Calvados, et la Manche à l'O. et au N.

L'aspect de ce département est peu varié; c'est un pays de plaines, légèrement incliné du S.-E. au N.-O., et accidenté par quelques collines de médiocre hauteur. Ses côtes, dont le développement est de 140 kilomètres depuis le Tréport jusqu'au Havre, sont formées de falaises crayeuses, hautes souvent de 100 mètres, et dont les principales projections sur la mer sont le cap d'Antifer et le cap de la Hève.

Orographie. — Hydrographie. — Les collines

du département de la Seine-Inférieure se dessinent principalement sur les arrondissements de Neufchâtel et de Dieppe. Une de leurs ramifications, qui s'étend sur ceux d'Yvetot et du Havre, sépare les deux bassins hydrographiques de la Seine et de la Somme. Leurs points culminants se rencontrent à Conteville et aux Hayons, et s'élèvent à 246 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de la Seine-Inférieure appartient au bassin de la *Seine*, et aux principaux bassins côtiers du *Durdent*, de l'*Arques* et de la *Bresle*.

La *Seine*, qui prend sa source dans le département de la Côte-d'Or, après avoir traversé les départements de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine et de l'Eure, pénètre dans celui de la Seine-Inférieure par le S. de l'arrondissement de Rouen, baigne Elbeuf, Rouen, Grand-Couronne, Rouvray, la Bouille, Duclair, Jumiége, entre dans l'arrondissement d'Yvetot, arrose Caudebec, commence à former un large estuaire entre Tanquarville et Quillebeuf,-et se jette dans la Manche, entre le Havre et Honfleur, après un cours total de 770 kilomètres, dont 150 kilomètres appartiennent au département. Ses principaux affluents dans le département sont l'*Oison*, le *Puchot* qui finit à Elbeuf, le *Robec* et l'*Aubette* qui se jettent à Rouen, la *Sainte-Austreberte*, la *Bolbec*, la *Rille* et la *Lézarde*.

Le *Durdent*, qui prend sa source dans l'étang de Saint-Requier, baigne Cany-Barville, et tombe dans la Manche, à 8 kilomètres de Saint-Valery.

L'*Arques*, qui vient du canton de Saint-Saëns, baigne Saint-Saëns, Torcy, Arques, et finit à Dieppe, après un cours de 52 kilomètres, accru de la *Béthune* et de l'*Eaulne*.

La *Bresle*, qui vient du département de l'Oise, baigne Aumale, Blangy, Eu, et se jette dans la Manche, au Tréport, après un cours de 72 kilomètres.

Climat. — Le climat du département de la Seine-Inférieure est sain, mais sujet à des variations sur le littoral, où les brumes sont fréquentes. Les vents dominants sont ceux de l'O., du N., de l'E. et du N.-E.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Seine-Inférieure est de 613 800 hectares, et sa population de 792 768 habitants; ce qui donne environ 127 habitants par kilomètre carré. C'est le département le plus peuplé après ceux de la Seine et du Nord. Cette population s'est accrue de 182 925 habitants depuis le commencement du siècle, et de 2780 depuis le recensement de 1861; elle comprend 253 000 agriculteurs, 406 000 industriels et commerçants, 20 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 80 000 sans profession.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Seine-Inférieure comprend 383 700 hectares de terres labourables, 40 000 de prairies naturelles, 13 000 de pâturages, landes et bruyères, et 124 000 de bois, forêts et terres incultes, etc. Le sol, divisé en 638 000 parcelles, est possédé par 134 000 propriétaires.

C'est un département extrêmement fertile, surtout dans les pays de Caux et de Bray; l'industrie agricole y est très-perfectionnée. Les céréales y atteignent une valeur de 76 millions. Les autres cultures, dont le revenu est de 36 millions, sont toutes les sortes de légumes, les plantes textiles et oléagineuses, les prairies naturelles, les arbres fruitiers et surtout les poiriers et les pommiers qui permettent de fabriquer un million d'hectolitres de cidre, les forêts qui occupent le septième de la superficie du territoire, etc. La valeur des pâturages est de 10 millions de francs.

Parmi les animaux, dont les espèces sont généralement belles, on compte 82 000 chevaux, principalement de race normande, 3000 ânes et mulets, 155 000 bêtes à cornes, de race normande, 538 000 moutons, 68 000 porcs, 15 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint 71 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 123 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Seine-Inférieure est généralement formé de terrains tertiaires. Ses principaux produits minéraux sont le fer et les pyrites ferrugineuses, la tourbe, les pierres calcaires, le marbre, le silex, l'argile, etc., que l'on trouve sur les divers points du territoire.

Les principales sources minérales sont celles de Forges-les-Eaux, de Valmont, de Gournay, d'Aumale, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Seine-Inférieure est très-industriel et très-manufacturier. On y compte plus de 200 établissements pour la filature, le tissage, l'impression et la teinture du coton; les filatures de laine, la fabrication des rouenneries, des indiennes, des calicots, des toiles peintes, etc., emploient un grand nombre de bras; les autres établissements de la Seine-Inférieure sont des papeteries, des aciéries, des carderies, des fonderies de cuivre, des usines métallurgiques,

des laminoirs pour le plomb, le zinc, le cuivre, le bronze, des verreries, des faïenceries, des fabriques d'objets d'ivoire, de produits chimiques, de sulfate de soude et de savon, des ateliers pour la construction des machines agricoles, des machines à vapeur, et pour la fabrication des agrès et des apparaux de marine, des chantiers pour la construction des navires, des taillanderies, des briqueteries, des poteries, des raffineries de sel, etc.

Le mouvement maritime du département est concentré dans les 13 ports du Havre, de Rouen, de Dieppe, de Fécamp, de Saint-Valery-en-Caux, du Tréport, d'Eu, de Caudebec, de Duclair, de la Meilleraye, de Croisset, de la Bouille et d'Harfleur. Il emploie pour la navigation à voiles et à vapeur environ 12000 navires, jaugeant, à l'entrée et à la sortie, près de 3 millions de tonnes, pour le cabotage, 25000 caboteurs, jaugeant 3 millions 720000 tonnes, et pour la pêche de la morue, une centaine de navires.

Le commerce départemental porte sur les tissus de coton, les toiles, les lainages, les droguets, les indiennes, les velours de coton, les coutils, les cordages, les machines à vapeur, les draps d'Elbeuf, les cuirs, le beurre salé, le cidre, les fruits confits, les fromages, les légumes, les bestiaux, les chevaux, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Seine-Inférieure est desservi par 13 routes impériales longues de 590 kilomètres, par 38 routes départementales d'une longueur de 818 kilomètres, et par 2439 chemins vicinaux d'un développement total de 10 378 kilomètres.

Le seul canal du département de la Seine-Inférieure est le *Canal-d'Eu-au-Tréport* qui côtoie la Bresle jusqu'à son embouchure.

Le département de la Seine-Inférieure est desservi par le chemin de fer de *Paris au Havre*, l'une des lignes principales du réseau de l'Ouest, avec stations à Oissel, Rouen, Maromme, Malaunay, Barentin, Pavilly, Motteville, Yvetot, Alvimare, Bolbec, Beuzeville, Saint-Romain et Harfleur. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Oissel à Serquigny*, avec stations à Tourville, Elbeuf et la Londe; 2° l'embranchement de *Malaunay à Dieppe*, avec stations à Monville, Clères, Saint-Victor, Auffay, Longueville et Saint-Aubin; 3° l'embranchement de *Beuzeville à Fécamp*, avec stations à Grainville et les Ifs; 4° l'embranchement de *Rouen à Amiens* qui réunit les lignes de l'Ouest et du Nord, avec stations à Darnétal, Morgny, Monterolier, Sommery, Forges-les-Eaux et Gaillefontaine; 5° le sous-embranchement de *Monterolier à Clères*, avec stations à Critot et Bosc-le-Hardi.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 247 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Seine-Inférieure, était habité par les *Velocaces*, dont *Rothomagus*, aujourd'hui Rouen, était la capitale, et par les *Caletes*, dont *Julia Bona*, devenue Lillebonne, formait la ville principale. Après la conquête, ces peuplades furent comprises dans la seconde Lyonnaise. Au commencement du ve siècle, elles se révoltèrent contre la domination romaine, et se constituèrent en république jusqu'à l'époque où la contrée fut conquise par Clovis. Toute cette période du moyen âge fut troublée et ensanglantée par les querelles de famille des rois Francs. Au IXe siècle, les pirates normands remontèrent la Seine et s'emparèrent de Rouen. Charles le Simple, incapable de les repousser, changea le nom de Neustrie que portait la province pour celui de Normandie, et l'érigea en duché en faveur de Rollon, le chef de ces Normands. Parmi ses successeurs, on remarque Richard II, qui dut réprimer les révoltes des paysans, Robert le Diable, et son bâtard, Guillaume le Conquérant, qui, en 1066, vainquit les Anglo-Saxons à la bataille d'Hastings, dans laquelle Harold succomba heroïquement. A la mort de Guillaume, l'un de ses fils, Robert Courte Heuse, hérita de la Normandie. Toute cette époque se ressentit encore des dissensions intestines; ce fut Philippe Auguste, qui, en 1204, confisqua le duché de Normandie sur Jean sans Terre, et le réunit la couronne. Philippe de Valois constitua la Normandie en duché apanager en faveur de son fils aîné. Pendant la guerre de Cent ans, cette province fut encore envahie par les Anglais, et elle n'en fut délivrée qu'à l'époque à laquelle Louis XI la réunit définitivement au domaine royal. Les guerres de religion furent désastreuses pour la Normandie, qui devint en outre le théâtre de la Ligue, et c'est à Arques qu'Henri IV remporta une célèbre victoire sur le duc de Mayenne, en 1589.

En 1790, le département de la Seine-Inférieure fut formé du Roumois, des pays de Caux et de Bray, et du Vexin-Normand.

Hommes célèbres. — Le département de la Seine-Inférieure a produit un grand nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : ENGUERRAND DE MARIGNY; le navigateur JEAN DE BETHENCOURT; le maréchal DE MATIGNON; GEORGES DE SCUDÉRY et Mlle DE

SCUDÉRY; PIERRE CORNEILLE et THOMAS CORNEILLE; l'anatomiste PECQUET; l'écrivain BOIS-GUILBERT; le comtesse de LAFAYETTE; le marin DUQUESNE; le poëte tragique PRADON; la comédienne CHAMPMESLÉ; le peintre JEAN JOUVENET; l'académicien FONTENELLE; l'historien VERTOT; le maréchal DE COIGNY; le marin ANGO; l'écrivain BERNARDIN DE SAINT-PIERRE; le peintre GÉRICAULT; le poëte CASIMIR DELAVIGNE; le compositeur BOIELDIEU; le ministre MOLLIEN; le chancelier DAMBRAY; etc.; et parmi les contemporains: SENARD, président de l'assemblée Constituante en 1848; le maréchal PÉLISSIER; l'homme d'Etat DUVERGIER DE HAURANNE; l'amiral CÉCILLE; le ministre ROULAND; le comte DE GERMINY; le naturaliste POUCHET; les peintres COURT et É. PERRIN; le romancier GUSTAVE FLAUBERT; le journaliste H. DE VILLEMESSANT; les comédiens BOCAGE et FRÉDÉRIC LEMAITRE; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Seine-Inférieure comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Rouen.......	15 cant.	157 comm.
— Dieppe.......	8 —	168 —
— Havre........	10 —	121 —
— Neufchâtel....	8 —	142 —
— Yvetot.......	10 —	168 —
	51 cant.	756 comm.

Le département de la Seine-Inférieure forme la 1re subdivision de la 2e division militaire dont le siége est à Rouen.

Il forme le diocèse de Rouen, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 63 cures, 521 succursales, 123 vicariats, rétribués par l'État, un grand séminaire à Rouen, un petit séminaire à Mont-au-Malade, et un collége ecclésiastique à Yvetot. Les protestants y possèdent 18 temples, et les juifs une synagogue.

Compris dans le ressort de la Cour impériale de Rouen, il a cinq tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et dix tribunaux de commerce à Rouen, au Havre, à Dieppe, Neufchâtel, Yvetot, Elbeuf, Eu, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux et Gournay.

Il relève de l'Académie de Caen, et ses établissements d'instruction publique sont un lycée et une école normale d'instituteurs à Rouen, trois colléges communaux à Dieppe, à Eu et au Havre, trois écoles professionnelles à Rouen, au Havre et à Montivilliers, et 1323 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens, appelés à la conscription, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Seine-Inférieure :

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

ROUEN (100 671 hab), préfecture et chef-lieu du département, divisé en six cantons, est situé sur la Seine, à 136 kilomètres de Paris. C'est une grande et curieuse ville, où l'on remarque de beaux boulevards, plantés au siècle dernier, des quais d'un développement de 2000 kilomètres, des places publiques, de vastes promenades, telles que le jardin de Solférino, le Grand-Cours, le jardin des Plantes, l'un des plus riches de France, et le mont Sainte-Catherine, d'où la vue est admirable. Rouen possède plusieurs édifices d'une grande valeur architecturale. Dans la classe des monuments historiques, on cite la cathédrale de *Notre-Dame* qui se rattache au XIIIe et au XVIe siècle, vaste vaisseau, percée de 130 fenêtres à vitraux, ornée de tombeaux précieux de la Renaissance, que dominent les deux tours de Saint-Romain et de Beurre, et une flèche centrale en fonte, qui mesure 143 mètres de hauteur, l'église *Saint-Ouen*, admirable édifice ogival du XIVe siècle, qui appartenait à l'ancienne abbaye de Saint-Ouen et dont les deux tours ont été récemment rebâties, l'église *Saint-Maclou*, dont les portes sont ornées de sculptures attribuées à Jean Goujon, l'église *Saint-Gervais*, qui recouvre une crypte romaine du IVe siècle, l'église *Saint-Patrice*, du XVIe siècle, dont les verrières sont admirables, l'église *Saint Godard*, également remarquable par ses vitraux, l'église *Saint-Vincent*, qui date de la Renaissance, l'église du *Mont-au-Malade*, le palais de justice qui appartient à l'admirable période gothique du XVe siècle, la tour de la grosse horloge, de la fin du XIVe siècle, qui sert de beffroi, l'ancien hôtel des Finances élevé en 1509, l'hôtel du Bourgtheroude, bâti à la fin du XVe siècle, une chapelle de la Renaissance, comprise dans l'enceinte des halles, la fontaine de la Croix-de-Pierre, élevée en 1500, par le cardinal d'Amboise, et la fontaine de Lisieux. En dehors de cette classification, les autres monuments de Rouen sont l'église *Saint-Romain* qui date du XVIIe siècle, *Saint-Éloi*, transformé en temple protestant, *Saint-Paul* qui recouvre les restes d'un temple des premiers siècles de l'ère chrétienne, l'hôtel de ville qui est moderne, l'hôtel de la préfecure, bâti sur l'emplacement de l'ancien couvent des Jacobins, l'hôtel des douanes, l'hôtel des monnaies, les halles, la bourse, la statue de Pierre Corneille, placée sur le pont de pierre qui traverse la Seine, la statue de Boiëldieu, diverses maisons consacrées par le souvenir,

où naquirent Corneille, Fontenelle, Géricault, Boïeldieu, etc.

Rouen est une ville très-amie des arts et des lettres. Elle possède une académie des sciences et des arts, une commission des antiquités, un cercle médical, une société d'agriculture, de commerce et d'industrie, un orphéon, une faculté de théologie, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, une école d'hydrographie, une bibliothèque riche de 112 000 volumes, un musée installé à l'hôtel de ville, où l'on remarque des toiles de Van-Eyck, du Pérugin, de Raphaël, de Jean Jouvenet, de Mignard, de Ruysdaël, de Salvator Rosa, d'Eugène Delacroix, de Court, etc.

Rouen est le principal centre manufacturier de la France pour la production cotonnière. Dans son rayon industriel, on ne compte pas moins de 1 800 000 broches qui filent annuellement 30 millions de kilogrammes, et on estime à 80 millions la valeur de ses articles de rouenneries, fabriqués soit mécaniquement, soit à la main; la fabrication des indiennes emploie, par année, plus de 100 millions de mètres de calicot. Les autres établissements industriels de la ville sont les forges et laminoirs rouennais, installés sur les bords de la Seine, des usines à gaz, des chantiers pour la construction des navires, des fabriques de produits chimiques, des teintureries, des savonneries, des huileries, des ateliers pour construction de machines, des usines métallurgiques, etc. Le commerce de Rouen porte sur les laines, les céréales, les graines oléagineuses, les huiles, etc. Le mouvement maritime du port comprend environ 5000 navires, jaugeant 600 000 tonneaux, et l'on y construit de nouveaux docks, destinés à l'emmagasinage d'une immense quantité de marchandises.

Rouen, l'ancienne capitale des *Velocaces*, devint un siége épiscopal au IIIe siècle. Cette ville passa sous la domination des Francs, en 597, et fut la capitale de la Neustrie. Rollon s'en empara, et en fit la capitale du duché de Normandie, définitivement attribué à ce chef, en 912. Parmi ses successeurs, on remarque Guillaume le Conquérant, Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre, après lequel la ville fut prise par Philippe Auguste. C'est à Rouen que Jeanne d'Arc fut brûlée en 1431. Pendant les troubles religieux, les massacres de la Saint-Barthélemy s'étendirent jusqu'à Rouen. En 1593, la ville fut assiégée et prise par Henri IV.

Elbeuf (21 784 hab.), chef-lieu de canton, qui forme un port sur la Seine, est un centre industriel considérable pour la fabrication des draps qui emploie environ 24 000 ouvriers, et produit pour une valeur annuelle de 90 millions; les principaux établissements d'Elbeuf, presque tous annexes de cette fabrication, sont des ateliers pour la construction d'outillage, puis, des scieries mécaniques, etc. Parmi les principaux édifices de la ville d'Elbeuf, on remarque l'église *Saint-Étienne* qui date de la Renaissance, et l'église *Saint-Jean*, dont les vitraux sont classés parmi les monuments historiques.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Boos*, (777 hab.), *Buchy* (772 hab.), qui fait le commerce des bestiaux, *Clères* (779 hab.), qui possède des filatures de coton, *Darnétal* (5909 hab.), avec fabriques de draps, de lainage et autres tissus, *Duclair* (1810 hab.), situé sur la Seine, dont l'église, en partie romane, est classée parmi les monuments historiques, *Grand-Couronne* (1537 hab.), situé près de la Seine, *Maromme* (2829 hab.), situé sur la Clères, avec filature et tisserie de coton, et *Pavilly* (3070 hab.), situé sur la Sainte-Austreberte, où l'on remarque une fontaine miraculeuse.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Barentin* (3290 hab.); *Bois-Guillaume* (3578 hab.); *Canteleu* (3340 hab.); *Caudebec-lès-Elbeuf* (9184 hab.); *Deville-lès-Rouen* (4583 hab.); *Mont-Saint-Aignan* (3045 hab.); *Monville* (2531 hab.); *Notre-Dame-de-Bondeville* (2506 hab.); *Oissel* (4181 hab.); *Petit-Quevilly* (4677 hab.); *Saint-Étienne-du-Bouvray* (2197 hab.); *Saint-Pierre-lès-Elbeuf* (3701 hab.); *Sotteville-lès-Rouen* (10 630 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE DIEPPE.

DIEPPE (19 946 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située au bord de la Manche, et sur la rivière d'Arques qui la divise en deux parties, à 55 kilomètres de Rouen. Son église *Saint-Jacques*, qui date de la fin du XIIIe siècle, et son château, construit au XVe siècle, sont classés parmi les monuments historiques. L'établissement de bains de mer, bâti en fer et en verre, attire chaque année tout un monde élégant de baigneurs. L'une des places de la ville est ornée de la statue de Duquesne, par Dantan.

Le port de Dieppe, muni de deux bassins à flot et d'un bassin de retenue, est éclairé par trois feux fixes, et peut recevoir des bâtiments de 1200 tonneaux; il a un service régulier avec Newhaven; son mouvement maritime est représenté, à l'entrée et à la sortie, par 4000 navires jaugeant 500 000 tonnes; il exporte des tissus de coton, de soie, de laine, des fruits, des légumes, du beurre, il importe des fers, des fontes, des aciers, des houilles, des bois, etc.,

et il expédie des navires à la pêche de la morue et du hareng. Les principales industries de la ville sont des fabriques de dentelles, et d'objets en ivoire et en os, des corderies, des tonnelleries, des scieries, etc., et l'exploitation de vastes parcs aux huîtres.

Dieppe n'apparaît historiquement qu'en 1196. Cette ville fut détruite par Philippe Auguste; prise par les Anglais, sous Charles VII, elle devint très-prospère sous François Ier, et envoya ses marins fonder des comptoirs au Canada. En 1694, elle fut bombardée par la flotte anglaise.

Eu (4168 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bresle, y possède un petit port fréquenté par 300 navires environ. On y fabrique des cordages, des tonneaux, et on y fait principalement le commerce des laines. Il existe trois monuments historiques dans cette ville: le château d'Eu, commencé à la fin du XVIe siècle par François de Guise et qui a appartenu à la famille d'Orléans jusqu'en 1852, l'église gothique, construite au XIIe siècle, que l'on restaure peu à peu, et la chapelle du collége, ancienne église des Jésuites, où se voient les tombeaux de Catherine de Clèves et d'Henri de Guise.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bacqueville* (2520 hab.), où l'on remarque des restes de fortifications et une chapelle de *Saint-Léonard*, *Bellencombre* (938 hab.), située sur la Varennes, qui fabrique des toiles et fait le commerce des chevaux, *Envermeu* (1324 hab.), situé sur l'Eaulne, où l'on remarque de nombreuses constructions de l'époque gallo-romaine, *Longueville* (687 hab.), située sur la Scie, dont l'église du XIe siècle est classée parmi les monuments historiques, *Offranville* (1711 hab.), situé sur la scie, qui possède des filatures de coton et des tissages mécaniques, et *Tôtes* (828 hab.), situé sur la Scie, qui fait principalement le commerce des chevaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont *Saint-Nicolas-d'Aliermont* (2075 hab.); *Les Grandes-Ventes* (1850 hab.); *Le Tréport* (3711 hab.), etc.

ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

Le Havre (74 900 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisé en trois cantons, et sous-arrondissement maritime de Cherbourg, est situé sur la Manche, à 90 kilomètres de Rouen. Les principaux monuments de la ville sont l'église *Notre-Dame*, de la fin du XVe siècle, l'église *Saint-François*, commencée sous Henri II, le temple protestant récemment érigé, le nouvel hôtel de ville, de construction moderne, le musée et la bibliothèque, le grand théâtre, la citadelle et l'arsenal, le palais de justice, ancien hôtel du bailliage, la manufacture des tabacs, la douane bâtie en 1754, l'hôtel Frascati, les maisons où naquirent Bernardin de Saint-Pierre et Casimir Delavigne.

Le port du Havre est éclairé par un feu fixe et un feu rouge; il est protégé par une jetée qui forme la prolongation du quai Notre-Dame; il comprend un avant-port et sept bassins à flot qui sont le vieux bassin, le bassin du Commerce d'une superficie de 5 hectares, qui peut contenir 200 navires, le bassin de la Barre, muni d'une forme de carénage, le bassin de la Floride, d'une superficie de 5 hectares, affecté aux transatlantiques, le bassin de l'Eure, d'une contenance de 21 hectares, creusé de 1846 à 1856, le bassin Dock où sont situés des entrepôts immenses, et le bassin Vauban, d'une superficie de 7 hectares et demi. Le commerce du Havre comprend environ le quart de tout le commerce français; ce port a des services de bateaux à vapeur avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Turquie, etc., et il reçoit annuellement 7000 navires, jaugeant 1 300 000 tonnes. La valeur de ses exportations et de ses importations peut s'élever à 1300 millions. Les principaux établissements indutriels du Havre sont des corderies, des raffineries, des filatures de coton, de très-nombreux métiers à tisser, trois chantiers de construction pour les navires dont le plus célèbre est celui de M. Lenormand, une manufacture impériale de tabacs, des verreries, des fabriques de produits chimiques, etc.

Le Havre, jusqu'à Louis XII, ne fut qu'une bourgade de pêcheurs. C'est à François Ier que la ville dut ses premières fortifications, et elle fut plusieurs fois bombardée et bloquée par les Anglais.

Fécamp (12 832 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Manche, forme un port éclairé par un feu fixe et deux feux. Son mouvement maritime comprend environ 500 navires, jaugeant, à l'entrée et à la sortie, 65 000 tonneaux, 200 caboteurs, jaugeant 15 000 tonnes, et 60 bâtiments destinés à la pêche de la morue. Les chantiers de construction, les forges, les scieries, les filatures de coton, les minoteries, les brasseries, les moulins à huile et à tan, forment les principaux établissements industriels de cette ville; il s'y trouve un établissement de bains de mer avec casino, salons, etc. L'église *Notre-Dame* est un monument historique du XIVe siècle; sur la falaise, élevée de 300 pieds à droite du port, se voit la chapelle gothique de *Notre-Dame du Salut*.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bol-*

bec (9063 hab.), petite ville industrielle et commerçante, dont la filature et le tissage du coton constituent la principale industrie, et qui fait le commerce des toiles et des rouenneries, *Criquetot-l'Esneval* (1546 hab.), qui exporte des chevaux et des bestiaux, *Goderville* (1316 hab.), *Lillebonne* (5049 hab.), située sur la rivière de Bolbec, dont l'église *Notre-Dame* qui date du XVe siècle, est classée parmi les monuments historiques, et qui possède de nombreuses constructions romaines, telles que théâtres, villas, etc., *Montivillier* (4508 hab.), situé sur la Lézarde, dont l'église romane est un monument historique, et qui a conservé des restes de son enceinte fortifiée, et *Saint-Romain-de-Colbosc* (1755 hab.), qui fait le commerce des chevaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *les Loges* (2003 hab.); *Octeville* (2150 hab.); *Sanvic* (3084 hab.); *Étretat* (1680 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEL.

NEUFCHATEL (3616 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, situé sur la Béthune, à 50 kilomètres de Rouen, possède une église ogivale classée parmi les monuments historiques, et les ruines d'un château construit par Henri Ier d'Angleterre.

Neufchâtel fabrique des fromages renommés, élève des bestiaux et fait principalement le commerce des volailles, du beurre, des œufs, des fromages, etc.

Aumale (2229 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Bresle, produit du chanvre, des céréales, des fourrages, fabrique des draps et diverses étoffes, et fait principalement le commerce des lainages et des bestiaux; on y trouve des eaux minérales froides, ferrugineuses, qui sont renommées. L'église d'Aumale, qui date du XVe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Forges-les-Eaux (1739 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la forêt de Bray, élève des bestiaux, et possède des tanneries et des fabriques de produits chimiques. Ses eaux minérales, débitées par quatre sources, sont froides, ferrugineuses et gazeuzes; elles s'administrent en boissons, en bains, en douches, et sont très-célèbres pour leurs vertus toniques et reconstituantes.

Les autres chefs-lieux de canton, sont : *Argueil* (475 hab.), situé sur l'Andelle, *Blangy* (1681 hab.), situé sur la Bresle, qui possède des ruines nombreuses et intéressantes, *Gournay* (3353 hab.), situé sur l'Epte, qui fait principalement le commerce des bestiaux et du beurre, et dont l'église *Saint-Hildevert* est un monument historique du XIIIe siècle, *Londinières* (1141 hab.), situé sur la Béthune, et *Saint-Saëns* (2488 hab.), situé sur la Varennes, où l'on voit un camp gallo-romain et des ruines d'une église fondée par les moines de Cîteaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *La Feuillie* (1740 hab.) ; *Bully* (1120 hab.) ; *Gaillefontaine* (1730 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'YVETOT.

YVETOT (8873 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, situé à 36 kilomètres de Rouen, possède une église paroissiale qui date du XVIIIe siècle, l'église *des Halles*, qui est de la même époque, et un tribunal, installé sur l'emplacement d'un ancien couvent de Bernardins.

Yvetot a des ateliers de tissage de coton et de laine, et fait principalement le commerce des céréales et des bestiaux.

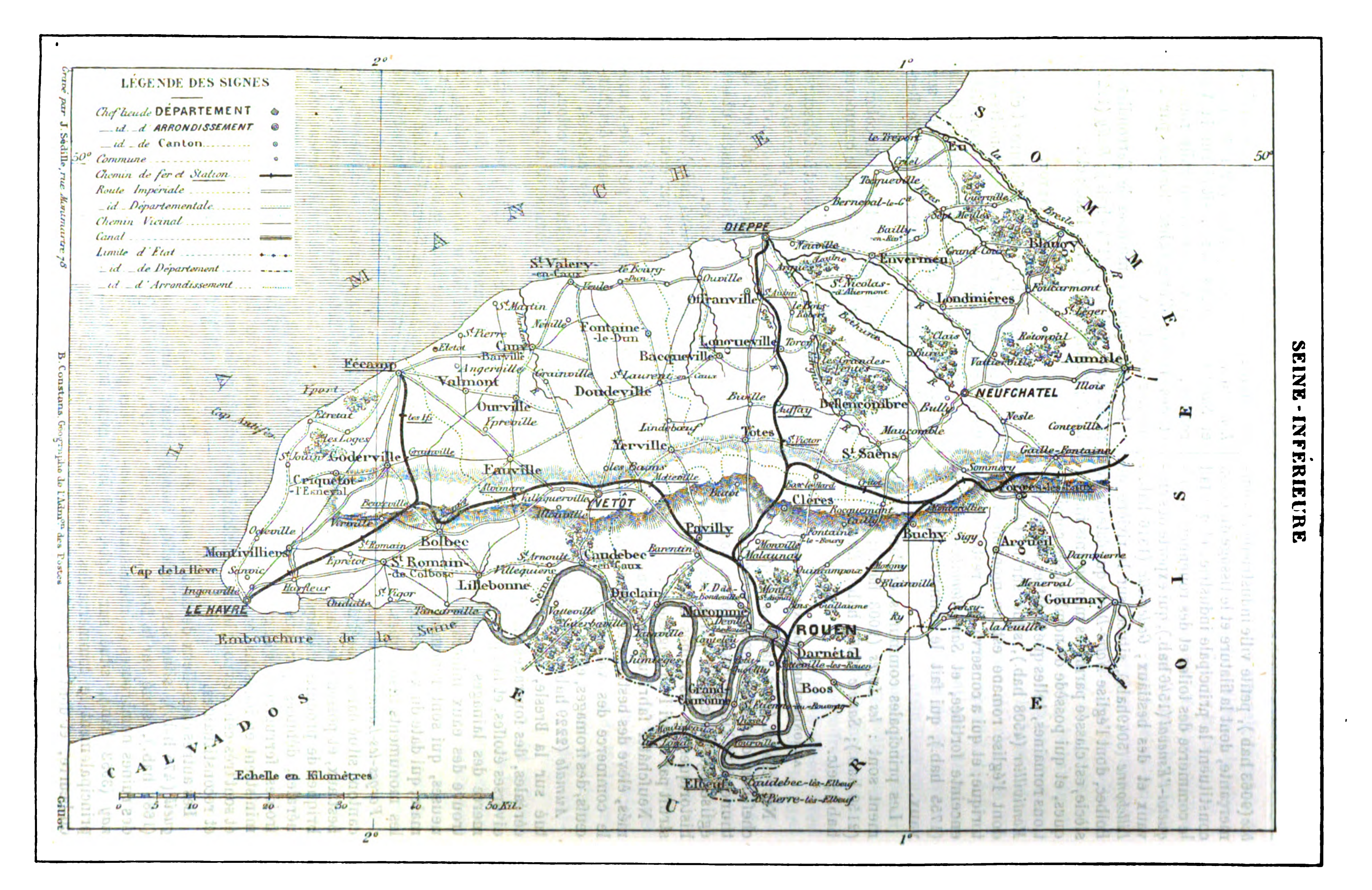
L'origine de cette petite ville est fort obscure, et il n'en est fait mention pour la première fois que dans les chroniques de la fin du XVIe siècles. Ses seigneurs, paraît-il, ont porté ce titre de roi qui a été si spirituellement utilisé par le chansonnier populaire.

Saint-Valery-en-Caux (4694 hab.), forme un port sur la Manche, éclairé par deux phares. Les bains de mer de cette petite ville sont fréquentés; elle arme pour la pêche de la morue et la pêche côtière; elle possède des chantiers pour la construction des navires, des fabriques de soude, des filatures de coton, et fait principalement le commerce de poissons et de planches.

Caudebec-en-Caux (2181 hab.), petit port sur la Seine, possède une église ogivale du XVe siècle classée parmi les monuments historiques et que domine une flèche octogonale. La pêche, la fabrication des tissus de coton et de laine, etc., forment les principales industries de cette localité, dont le commerce porte sur les cuirs, les bestiaux, les graines oléagineuses, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Cany-Barville* (2051 hab.), situé sur le Durdent, où se voit le château de Montmorency-Luxembourg, *Doudeville* (3587 hab.), qui fait le commerce des chevaux et des bestiaux, *Fauville* (1394 hab.), dont l'église est en partie romane, *Fontaine-le-Dun* (606 hab.), *Ourville* (1178 hab.), *Valmont* (1011 hab.), où l'on remarque les magnifiques restes d'une abbaye du XIIe siècle, détruite en 1791, et *Yerville* (1649 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Valliquerville* (1670 hab.); *Guerbaville* (1720 hab.); *Néville* (1660 hab.); *Angerville* (1420 hab.); etc.


SEINE - INFÉRIEURE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
MANCHE
SOMME
OISE
EURE
CALVADOS
ROUEN
DIEPPE
LE HAVRE
NEUFCHATEL
YVETOT
Fécamp
Bolbec
Lillebonne
Eu
Aumale
Gournay
Forges-les-Eaux
Blangy
Londinières
Envermeu
Bellencombre
St Saëns
Buchy
Darnétal
Boos
Pavilly
Duclair
Caudebec en Caux
Doudeville
Fontaine-le-Dun
Cany
Valmont
Ourville
Fauville
Goderville
Criquetot-l'Esneval
Montivilliers
St Romain de Colbosc
Tôtes
Yerville
Bacqueville
Offranville
Longueville
St Valery-en-Caux
Argueil
Clères
Maromme
Grand-Couronne
Elbeuf
Embouchure de la Seine
Cap de la Hève
Cap d'Antifer
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Forêt de Fontainebleau.

SEINE-ET-MARNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Seine-et-Marne, situé dans la région septentrionale de la France, doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui l'arrosent. Ses limites sont : au N., les départements de l'Aisne et de l'Oise; au S., ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'E., ceux de la Marne et de l'Aube; à l'O., celui de Seine-et-Marne.

Le département de Seine-et-Marne forme un pays plat avec une légère inclinaison de l'E. à l'O.; quelques chaînes de collines, tapissées de vignobles, déterminent le cours de ses rivières. Entre elles se creusent de charmantes et fertiles vallées, dont les plus agréables occupent le N.-O. du département et sont arrosées par la Marne et la Seine; mais la partie la plus pittoresque de ce territoire, celle qui peut rivaliser avec les plus beaux sites du monde, c'est toute cette admirable

région couverte par la forêt de Fontainebleau, où ne manquent ni les chaînes de montagnes, ni les rochers à pics, ni les landes couvertes de bruyères, ni les vallées les plus sauvages.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de Seine-et-Marne ne renferme aucune montagne proprement dite, et le point culminant de ses lignes de coteaux se rencontre sur la route de Provins à Nogent, à une hauteur de 175 mètres au-dessus du niveau de la mer; la hauteur moyenne de la forêt de Fontainebleau est de 163 mètres.

Le département de Seine-et-Marne appartient en entier au bassin de la *Seine;* il est arrosé par ce fleuve et par son affluent direct, la *Marne,* qui absorbe plus de 170 cours d'eau.

La *Seine,* qui prend sa source dans le canton de Flavigny, vers le centre du département de la Côte-d'Or, après avoir traversé le département de l'Aube, entre dans celui de Seine-et-Marne par le S.-O. de l'arrondissement de Provins, coule vers l'O. en baignant Bray-sur-Seine, pénètre dans l'arrondissement de Fontainebleau, arrose Montereau-Faut-Yonne, remonte vers le N.-O., passe dans l'arrondissement de Melun, baigne Chartrettes et Melun, entre dans les départements de Seine-et-Oise, de la Seine, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, et va se jeter dans la Manche, entre le Havre et Honfleur, après un cours total de 770 kilomètres, dont 107 kilomètres appartiennent au département.

Les principaux affluents qui se rapportent au département sont : 1° l'*Orvin* qui vient du département de l'Aube, et finit près de Villiers-sur-Seine; 2° la *Voulzie* qui naît dans le canton de Villiers-Saint-Georges, à l'E. de l'arrondissement de Provins, et finit en aval de Bray, après un cours de 41 kilomètres, pendant lequel elle absorbe le *Duretin;* 3° le *Ru de Volangy* qui vient de Donnemarie dans l'arrondissement de Provins, et finit à Marolles, après un cours de 33 kilomètres; 4° l'*Yonne* qui prend sa source dans le département de la Nièvre, traverse le département auquel elle a donné son nom, entre dans celui de Seine-et-Marne par l'E. de l'arrondissement de Fontainebleau, et finit à Montereau, après un parcours total de 273 kilomètres; 5° le *Loing* qui prend sa sa source dans le département de l'Yonne, traverse celui du Loiret, entre dans celui de Seine-et-Marne par le S. de l'arrondissement de Fontainebleau, baigne Nemours et Moret, et finit après un cours de 160 kilomètres, pendant lequel il s'accroît du *Bèz*, du *Fusin*, du *Lunain* et de l'*Ouanne;* 6° le *Ru d'Ancœur* qui finit à Melun, et l'*École*.

La *Marne,* qui prend sa source dans l'arrondissement de Langres, vers le S. du département de la Haute-Marne, après avoir traversé le département auquel elle a donné son nom et celui de l'Ain, entre dans le département de Seine-et-Marne par le S.-E. de l'arrondissement de Meaux, baigne Meaux, Esbly, Lagny, et passe dans le département de Seine-et-Oise où elle tombe dans la Seine, à Charenton, après un cours de 494 kilomètres dont 100 appartiennent au département. Ses principaux affluents dans le département de Seine-et-Marne sont : 1° le *Petit-Morin*, qui vient du département de la Marne, arrose Verdelot, Villeneuve, Orly, Saint-Ouen, Saint-Cyr, et finit en aval de la Ferté-sous-Jouarre, après un cours de 85 kilomètres; 2° l'*Ourcq* qui vient du département de l'Aisne, et finit en aval de Lizy, après un cours de 90 kilomètres; 3° le *Grand-Morin* qui naît dans le département de la Marne, baigne Meilleray, la Ferté-Gaucher, Jouy, Coulommiers, Crécy, et finit près d'Esbly, après un cours de 118 kilomètres, accru de l'*Aubetin*; 4° la *Beuvronne* qui vient de Dammartin, arrose Villeneuve, Claye, et finit après 35 kilomètres de cours.

Il existe quelques étangs dans le département de Seine-et-Marne.

Climat. — Le climat du département de Seine-et-Marne est généralement tempéré, mais froid et humide dans la partie N. et E. du département. Les vents dominants sont ceux de l'O., du S. et du S.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Seine-et-Marne est de 590 932 hectares, et sa population de 354 400 habitants; ce qui donne plus de 59 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 55 240 habitants depuis le commencement du siècle, et de 2088 depuis le recensement dernier. Elle se compose de 186 000 agriculteurs, 107 000 industriels et commerçants, 17 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 32 000 sans profession.

La situation du département de Seine-et-Marne, qui est très-voisin de celui de la Seine, a enlevé toute l'originalité à ses habitants; ils sont actifs, intelligents, sociables, instruits, laborieux, et aptes aux sciences exactes comme aux lettres et aux beaux-arts.

La langue française est parlée dans toutes les villes et tous les villages du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de Seine-et-Marne comprend 401 000 hectares de terres labourables, 30 000 de prai-

ries naturelles, 21 000 de vignes, 7000 de pâturages, landes et bruyères, et 111 000 de bois, forêts et terres incultes, etc. Le sol y est divisé en 2 466 000 parcelles, possédées par 175 000 propriétaires.

Ce département est agricole; la culture y est très-perfectionnée; le blé réussit merveilleusement dans les terres grasses des vallées de la Seine et de la Marne, et la récolte des diverses céréales dont la valeur annuelle atteint près de 66 millions de francs, dépasse les besoins de la consommation locale. Parmi les autres cultures dont la valeur est de 38 millions de francs, on cite les arbres fruitiers, les vignes des coteaux de Fontainebleau, de Chartrette, de Moray, de Sablons, etc., qui produisent quelques crus estimés, entre autres celui du coteau de Thomery, d'où l'on tire le raisin renommé connu sous le nom de *Chasselas de Fontainebleau*, les pommiers, les pommes de terre, les légumes secs, les fruits à cidre, les prairies artificielles, les roses principalement cultivées dans le département de Provins, etc. Le revenu annuel des pâturages est de 5 millions et demi de francs environ.

Parmi les animaux domestiques de ce département qui sont généralement de bonne qualité, on compte 38 000 chevaux principalement de race percheronne, 12 000 ânes ou mulets, 80 000 bêtes à cornes parmi lesquelles domine la race normande, 720 000 moutons heureusement améliorés par des croisements de mérinos et de moutons anglais, 23 000 porcs, 16 000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier est assez abondant, et les divers cours d'eau sont très-poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 55 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint près de 110 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de Seine-et-Marne est généralement composé de terrains tertiaires qui reposent sur une couche d'argile. On y trouve peu de métaux, à peine quelques pyrites de fer; mais les autres productions minérales du sol sont abondantes, telles que les grès calcaires des environs de Meaux, les sables et les grès de Fontainebleau; on y exploite de très-riches carrières de pierre de taille et de pierre meulière, des tourbières, etc.

La principale source minérale ferrugineuse du département est celle de Provins, dont les eaux sont employées dans les maladies chroniques.

Industrie. — Commerce. — Le département de Seine-et-Marne est industriel en même temps qu'agricole. On y exploite de très-nombreuses carrières à plâtre, les pierres meulières de la Ferté-sous-Jouarre, avec lesquelles on fabrique annuellement 1200 paires de meules, les carrières de grès de Fontainebleau, très-employé pour le pavage des rues, les tourbières de l'Ourcq et de la Voulzie, qui produisent environ 20 000 quintaux métriques de combustible, etc. Parmi les établissements industriels, on compte plusieurs fabriques de blondes, de passementeries, de draps et de châles d'indiennes, des filatures de coton, des fabriques de lainages, de calicot et de toiles peintes, de nombreuses usines à vapeur, des distilleries, des papeteries, des huileries, des manufactures de faïence et de porcelaine, des corderies, des chapelleries, des mégisseries, etc.

Le commerce du département est alimenté par les céréales, les farines, les vins, les raisins, les fromages de Brie, les laines, les bestiaux, les chevaux, les fers, les pavés, le plâtre, les volailles.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Seine-et-Marne est desservi par 10 routes impériales longues de 216 kilomètres, 38 routes départementales d'une longueur de 1041 kilomètres, et par 1639 chemins vicinaux d'un développement total de 3960 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont : 1° le *canal de l'Ourcq*, qui mesure 107 kilomètres depuis Port-aux-Perches, dans l'Aisne, jusqu'au bassin de la Villette, à Paris; 2° le *canal du Loing*, qui commence à Montargis, dans le Loiret, à l'extrémité du canal de Briare, et finit sur la Seine, à Moret, après un tracé de 57 kilomètres; 3° les canaux de *Cornillon*, de *Meaux*, etc.

Le département de Seine-et-Marne est desservi :

1° par le chemin de fer de *Paris à Soissons* qui appartient au réseau du Nord, avec stations à Mitry-Claye et Dammartin.

2° par différentes voies ferrées appartenant au réseau de l'Est, qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Strasbourg*, avec stations à Chelles, Lagny-Thorigny, Esbly, Meaux, Trilport, Changis, la Ferté-sous-Jouarre et Nanteuil-Saacy; 2° le chemin de fer de *Paris à Mulhouse* avec stations à Émerainville, Ozouer-la-Ferrière, Gretz, Armainvilliers, Villepatour, Ouzouer-le-Voulg, Verneuil, Mormant, Grand-Puits, Nangis, Leudon-Maison, Longueville, Chalmaison, Flamboin, Herme et Melz; 3° l'embranchement de *Gretz à Coulommiers* avec stations à Tournan, Marles, Mortcerf, Guérard,

Farmoutiers et Mouroux ; 4° le sous-embranchement de *Longueville à Provins* ; 5° l'embranchement de *Flamboin à Montereau* qui relie le réseau de l'Est à celui de Lyon, avec stations aux Ormes, à Vimpelle et Châtenay.

3° par diverses voies ferrées appartenant au réseau de Lyon qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Lyon et à Marseille* avec stations à Combs-la-Ville, Lieusaint, Cesson, Melun, Bois-le-Roi, Fontainebleau, Thomery, Moret, Saint-Mammès et Montereau ; 2° le chemin de fer du *Bourbonnais* qui s'embranche à Moret, avec stations à Montigny, Bourron, Nemours et Souppes.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 255 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire occupé par le département de Seine-et-Marne, était habité par les tribus des *Vadicaces*, des *Meldi* et des *Senones* ; ces peuplades prirent part au soulèvement de Vercingétorix, furent soumises par les armes romaines, et profitèrent rapidement de la civilisation apportée par les légions étrangères. Au IIIe siècle, le christianisme fut prêché dans le pays par saint Denis, et à cette époque il est probable que *Melodunum*, c'est-à-dire Meaux, devint le siége d'un évêché.

Les Cénones et les Meldi étaient encore compris dans la quatrième Lyonnaise, quand Clovis s'empara des petites provinces du Gâtinais et de la Brie.

Les époques mérovingienne et carlovinvingienne furent marquées par des troubles de famille. Au milieu du IXe siècle, les pirates normands ravagèrent le pays. Lorsque Hugues Capet arriva au trône, il dut aliéner une partie de la province qui appartenait au duché de France, et les comtes de Vermandois devinrent titulaires des comtés de Meaux et de Provins. Le comté de Melun resta seul dans le domaine royal.

Pendant l'administration des comtes de Champagne, qui ont leur tige dans les seigneurs de Vermandois, la province fut très-prospère. Ces comtes accordèrent à diverses villes des priviléges communaux. Ce fut le mariage de Philippe le Bel avec Jeanne de Navarre, héritière des comtes de Champagne et de Brie, qui réunit les comtés au domaine royal, en 1285.

Les XIIe et XIIIe siècles furent paisibles, mais ces cent cinquante ans de prospérité furent payés cher par les calamités de la guerre de Cent ans, de la Jacquerie, et du soulèvement des populations contre leurs seigneurs. En 1420, les Bourguignons, alliés aux Anglais, s'emparèrent des principales villes de la province, et il fallut la miraculeuse intervention de Jeanne d'Arc pour les faire rentrer sous l'autorité royale. Les guerres de religion du XVIe siècle ensanglantèrent Meaux, qui, en 1593, se rendit à Henri IV. Pendant les troubles de la Fronde, la Brie et les rives de la Marne furent ravagées par les Lorrains, qui vinrent en aide aux révoltés, et en 1685, la révocation de l'édit de Nantes chassa les familles protestantes du pays. Pendant la campagne de France et en 1615, cette contrée eut beaucoup à souffrir de la présence des armées étrangères.

En 1790, le département de Seine-et-Marne fut formé de l'Ile-de-France proprement dite, et d'une partie de la Brie, de la Champagne et du Gâtinais.

Hommes célèbres. — Parmi les nombreux personnages remarquables nés dans le département de Seine-et-Marne, on peut citer : le comte THIBAUT IV ; le pape MARTIN IV ; le roi PHILIPPE LE BEL ; le duc DE NEMOURS ; GASTON DE FOIX ; l'historien AMYOT ; le roi HENRI III ; le peintre VALENTIN ; le roi LOUIS XIII ; le comédien DANCOURT ; l'abbé DE VOISENON ; le mathématicien BEZOUT ; l'auteur POINSINET ; le peintre LANTARA ; HÉGÉSIPPE MOREAU, etc. ; et parmi les contemporains : l'antiquaire DU SOMMERARD ; ALFRED MAURY, de l'Institut ; le docteur MARTIN DE MOUSSY ; le député BENOIT-CHAMPY ; etc.

Divisions administratives. — Le département de Seine-et-Marne comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de	Melun	6	cant.	97	comm.
—	Coulommiers	4	—	77	—
—	Fontainebleau	7	—	101	—
—	Meaux	7	—	154	—
—	Provins	5	—	99	—
		29	cant.	528	comm.

Le département de Seine-et-Marne forme la 4e subdivision de la 1re division militaire, dont le siége est à Paris.

Il forme le diocèse de Meaux, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Paris ; ce diocèse compte 38 cures, 381 succursales, 13 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Meaux. Les protestants y possèdent 11 temples.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Paris, par les cinq tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les trois tribunaux de commerce de Meaux, de Provins et de Montereau.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Paris, et possède trois colléges communaux à Melun, à Meaux et à Provins, une école normale d'instituteurs à Provins, et 831 écoles publiques et libres. Les six septièmes des jeunes gens, appelés à la conscription, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de Seine-et-Marne :

ARRONDISSEMENT DE MELUN.

MELUN (11 408 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la Seine, à 45 kilomètres de Paris. Une partie de la ville, qui occupe la rive droite du fleuve, s'étage en amphithéâtre; ses principaux édifices sont l'église *Saint-Aspais* du XVe siècle, dont les vitraux sont fort remarquables, et l'église romane de *Notre-Dame en l'Ile*, toutes deux classées parmi les monuments historiques. Au-dessus de la promenade qui longe une des rives de la Seine, on remarque le château de Vaux-Penil; l'hôtel de ville a été récemment bâti dans le style de la Renaissance, et sa cour est ornée de la statue de Jacques Amyot, dont la maison natale se voit encore derrière l'église Saint-Aspais.

Les principaux établissements industriels de Melun sont des tanneries, des mégisseries, des faïenceries, des fabriques de calicot et de toile peinte, d'étoffe de laine, de boutons, des filatures de coton, etc., et son commerce porte sur les céréales, les farines, les bestiaux et les fromages de Brie.

A l'époque de l'invasion romaine, Melun, connu sous le nom de *Melodunum*, formait une forteresse qui appartenait aux Cénones; les Romains s'en emparèrent et en firent un poste important, dont Clovis se rendit maître à la fin du Ve siècle; sa forteresse, devenue un château considérable, fut incendiée par les pirates normands et reconstruite au IXe siècle. Reprise par Duguesclin en 1358, sur Charles le Mauvais, roi de Navarre, cette ville, en 1420, dut se rendre aux Anglais qui l'occupèrent dix ans, et en furent chassés par Charles VII; elle fut très-éprouvée par les guerres de la Ligue et pendant les troubles de la Fronde.

Brie-Comte-Robert (2792 hab.), chef-lieu de canton, situé en plaine, fabrique des chandelles, des tuiles, des chapeaux, exploite des carrières de pierres de taille, et possède des tanneries, des distilleries, etc.; on y fait un très-important commerce de céréales et de fromage de Brie. Son église *Saint-Étienne*, qui date du XIIe siècle, mais dont la façade appartient à la Renaissance, est classée parmi les monuments historiques. Les ruines de l'ancien château des comtes de Brie, qui a conservé une partie de son enceinte, sont fort intéressantes.

Le Châtelet (1006 hab.), chef-lieu de canton, produit principalement des céréales et des raisins. Son église, qui date du XIIIe siècle, est surmontée d'une flèche.

Mormant (1465 hab.), chef-lieu de canton, produit des grains, des fruits et fabrique du cidre. On admire sur son territoire le château de Bressoy, qui est précédé d'une avenue magnifique.

Tournan (1781 hab.), chef-lieu de canton, élève des bestiaux, fabrique des engrais, et possède des mégisseries et des corroieries. On y remarque une église du XIIIe siècle, les restes d'un château où est installée la mairie actuelle, et les châteaux de Combreux et d'Armainvilliers.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chaumes* (1815 hab.); *Héricy* (1200 hab.); *Saint-Fargeau* (1050 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS.

COULOMMIERS (4445 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Grand-Morin, à 47 kilomètres de Melun. Cette petite ville possède les restes du prieuré de *Sainte-Foy*, et une église des *Capucins* qui date du XVIIe siècle.

Les briqueteries, les tuileries et les tanneries forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, dont le commerce porte sur les grains, les laines, les fourrages et les fromages de Brie.

Coulommiers doit son origine à une église consacrée à saint Denis, et à un château seigneurial, construit par les comtes de Champagne. Cette ville fut constituée en commune vers le milieu du XIIIe siècle.

La Ferté-Gaucher (2251 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Grand-Morin, a des fabriques de serge, des tanneries, des papeteries, des tuileries, etc. On y remarque les ruines d'un prieuré et une église du XVe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Rebais* (1224 hab.), où l'on fabrique de la moutarde, des tuiles, etc., et *Rozoy* (1568 hab.), qui a conservé quelques restes de ses anciens remparts.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Guérard* (1675 hab.); *Mouroux* (1830 hab.); *Jouy* (1763 hab.).

ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU.

FONTAINEBLEAU (10 787 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé au mi-

lieu de la forêt de ce nom, à 3 kilomètres de la rive gauche de la Seine et à 16 kilomètres de Melun. Cette ville est régulièrement bâtie, mais d'un aspect triste. Son principal édifice est un admirable château, classé parmi les monuments historiques, qui était déjà un manoir féodal du temps de Louis VII. Ce fut François Ier qui l'abattit pour faire place au château actuel, plus vaste et plus magnifique; le Primatice et le Rosso furent chargés de toute la partie décorative; Henri IV en fit agrandir les jardins, et Louis XIII construisit le célèbre escalier de la cour du Cheval-Blanc; enfin Napoléon, Louis XVIII et Louis-Philippe le restaurèrent tour à tour. L'ensemble des constructions qui composent ce domaine princier, couvre une superficie de 60 000 mètres carrés. On y remarque la cour du Cheval-Blanc, les pavillons de l'*Horloge*, des *Armes*, des *Peintures*, des *Reines*, la cour de la Fontaine et la porte Dorée qui donne accès dans la cour du Donjon, la porte Dauphine qui s'ouvre sur la cour des offices et la cour des Princes; à l'intérieur du château, il faut signaler la chapelle de la *Sainte-Trinité*, érigée par François Ier, la galerie des fresques, avec peintures du XVIe siècle, les appartements des reines mères et de Napoléon Ier, la salle du Conseil, décorée de peintures de Boucher, l'admirable salle du Trône, la galerie de Diane, refaite par Napoléon, les grands appartements qui comprennent les salons des *Tapisseries*, de *François Ier*, de *Louis XII*, la salle *Saint-Louis*, le salon *Louis XV*, la galerie d'*Henri II*, la plus belle de toutes, ornée de peintures mythologiques et la galerie de *François Ier*, qui a conservé tout son beau caractère de la Renaissance.

Le château de Fontainebleau est entouré d'un parterre, d'un jardin anglais et du jardin du Roi, ornés de pièces d'eau et de fontaines. Le parc qui occupe une superficie de 84 hectares, s'étend à l'E. du parterre; près du jardin anglais se trouve un étang de 4 hectares, dont les carpes sont célèbres.

La forêt de Fontainebleau, percée de 2000 kilomètres de routes et de sentiers, est un admirable coin du monde, où la nature a pittoresquement disposé des collines, des rochers et des précipices, pour l'enchantement des yeux; ses sites les plus célèbres sont la *Vallée-de-la-Solle*, la *Gorge-au-Loup*, les *Gorges-d'Apremont* et de *Franchard*, le *Fort-l'Empereur*, etc. Elle a 80 kilomètres de circonférence, et occupe une superficie de 16 900 hectares.

Les principaux établissements industriels de Fontainebleau sont une fabrique de porcelaine et de faïence, et des ateliers de tabletteries; son commerce porte principalement sur les grains, les fruits, les grès, les chevaux et les bestiaux.

Fontainebleau doit son origine à son château. La ville commença à se grouper autour de lui sous le règne de François Ier. Ce fut le séjour favori d'Henri IV. Henri III, Louis XIII et le fils de Louis XIV y naquirent; en 1657, Christine de Suède y fit assassiner Monaldeschi; Condé y mourut en 1686; Louis XIV y signa la révocation de l'Édit de Nantes en 1685; en 1784, Louis XV y épousa Marie Leczinska, et en 1810, Napoléon y célébra son mariage avec Marie-Louise; en 1812, il servit de résidence au pape Pie VII, et en 1814, l'empereur y signa son acte d'abdication; Louis XVIII y reçut, en 1816, Caroline de Naples, fiancée au duc de Berry, et en 1837, Louis-Philippe y célébra le mariage du duc d'Orléans et de la princesse Hélène de Mecklembourg.

La Chapelle-la-Reine (844 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une hauteur, produit des céréales et des raisins. Son église, qui date du XVe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Château-Landon (2778 hab.), chef-lieu de canton, située près du Suzain et du Loing, exploite des carrières de pierres dures, et possède des fours à chaux, des carrosseries, des fabriques de blanc d'Espagne, une fabrique de papier, etc. On remarque dans cette petite ville les restes de son vieux château gothique, et son église qui est classée parmi les monuments historiques.

Lorrez-le-Bocage (911 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Lunain, possède des tuileries et des plâtreries.

Montereau-Faut-Yonne (6748 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Yonne et sur la Seine, que traversent deux ponts, possède une importante fabrique de poteries fines et communes, des briqueteries, des tanneries, des fours à chaux, etc., et fait le commerce des céréales, des vins, des bestiaux et des bois. Son église ogivale est classée parmi les monuments historiques.

Moret (1934 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loing, a des fours à chaux et à plâtre, et des moulins à tan, et fait le commerce des farines, des bois, etc. Les portes de *Paris* et de *Bourgogne*, qui faisaient partie de ses fortifications, et son église du XIIe siècle, sont classées parmi les monuments historiques.

Nemours (3902 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée du Loing, possède des tanneries, des chapelleries, des moulins, et fait le commerce des céréales, des volailles, des fruits, etc. Son château sert aujourd'hui de

prison; son église *Saint-Jean*, du xve siècle, est dominée par une haute flèche.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beaumont-en-Gâtinais* (1520 hab.); *Souppes* (1850 hab.); *Egreville* (1795 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MEAUX.

MEAUX (11 343 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et siége de l'évêché, est situé sur la Marne et le canal de l'Ourcq, à 48 kilomètres de Melun. La ville est entourée de belles promenades, établies sur ses anciennes fortifications; trois de ses principaux édifices appartiennent à la classe des monuments historiques : la cathédrale de *Saint-Étienne*, dont l'ensemble architectural embrasse cinq siècles de gothique, du XIIe au XVIe siècle, et qui est dominée par une tour haute de 67 mètres, la Maîtrise, bâtiment du XVe siècles, qui attient à l'évêché, et le palais épiscopal, où l'on peut voir encore le cabinet de l'illustre Bossuet. Les autres monuments de Meaux sont un arc de triomphe, appelé *Porte-Saint-Nicolas*, l'ancienne église des *Cordeliers*, devenue un magasin, le couvent des *Bénédictines*, du XIIe siècle, transformé en grenier militaire, et l'hôpital, dont la fondation remonte au XVIIe siècle.

Les moulins à farine, les fabriques d'instruments agricoles, de pain d'épice, de légumes conservés, les brasseries, les briqueteries, les fonderies de cuivre, les filatures de coton, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville, qui fait le commerce des fromages de Brie, des grains, des volailles, des laines, des bestiaux, etc.

Meaux, ancienne capitale des *Meldi*, fut saccagé par les pirates normands, au VIIIe siècle, et pendant les révoltes de la Jacquerie, au XIVe siècle; prise d'assaut, en 1420, par les Anglais, cette ville fut reconquise, en 1436, par le connétable de Richemond; les guerres religieuses troublèrent encore sa tranquillité, puis, après avoir appartenu aux ligueurs, elle se soumit à Henri IV, en 1594.

La Ferté-sous-Jouarre (4804 hab.), chef-lieu de canton, située à la jonction de la Marne et du Morin, exploite de magnifiques carrières de pierres meulières, possède une papeterie mécanique, des tanneries, des mégisseries, des poteries, etc., et fait le commerce des céréales, des fers, des laines, des bois, des meules, etc. On remarque dans cette localité le château de l'Ile, le château de la Barre, et les restes du château des seigneurs de la Ferté.

Lagny (3988 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Marne, possède un atelier de construction pour les machines agricoles, des moulins, des scieries, des fours à chaux, etc., et fait le commerce des céréales, des fromages, des chevaux, des bestiaux, etc. On remarque dans cette petite ville les restes d'une vieille abbaye du VIIe siècle.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Claye-Souilly* (1752 hab.), qui exploite des carrières de chaux et de plâtre, *Crécy* (1057 hab.), situé sur la rive droite du Grand-Morin, où l'on remarque de curieuses ruines de fortifications, *Dammartin-en-Goële* (1784 hab.), dont l'église date du XVe siècle, et *Lizy-sur-Ourcq* (1392 hab.), qui exploite des carrières de pierres de taille.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Jouarre* (2621 hab.); *Chelles* (1920 hab.), où fut fondée une célèbre abbaye; etc.

ARRONDISSEMENT DE PROVINS.

PROVINS (7596 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur le Duretin et la Voulzie, à 48 kilomètres de Melun. C'est une petite ville extrêmement pittoresque, surtout dans sa partie haute, qui est encore entourée de ses vieilles fortifications; là s'élèvent la Tour de César, forteresse du XVe siècle, classée parmi les monuments historiques, et l'église *Saint-Quiriace*, commencée au XIIe siècle, que domine un dôme élégant; les autres monuments historiques, situés dans la ville basse, sont l'église *Sainte-Croix*, le cloître du couvent des *Cordeliers*, qui date du XIIIe siècle, la *Grange-aux-Dîmes*, de la même époque, et le transsept de l'église *Saint-Ayoul*.

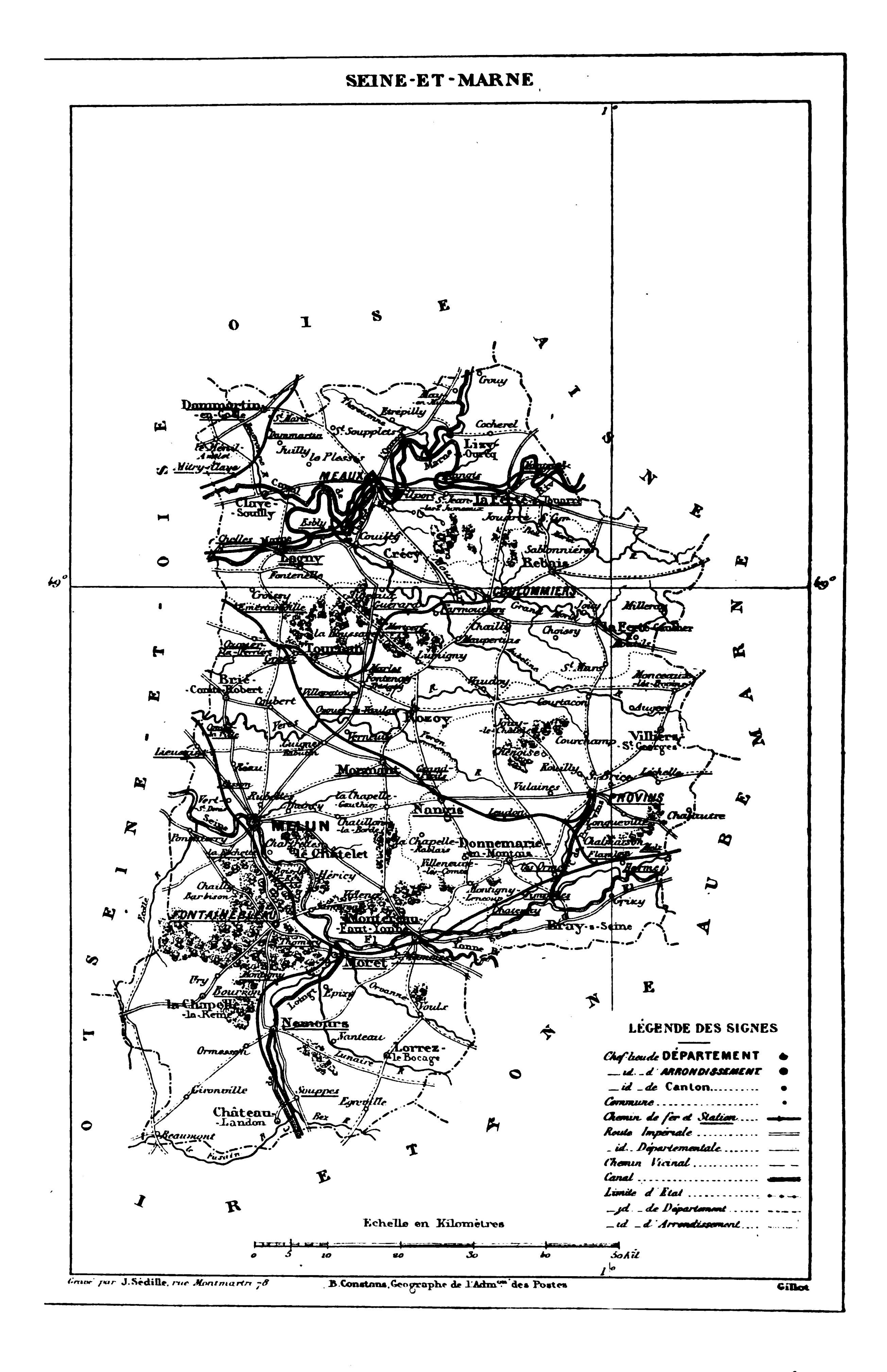
La fabrication des briques et du tan, la distillation des betteraves, la culture des roses, l'exploitation des minoteries, forment les principales industries de cette petite ville, qui fait un grand commerce de grains et de farine.

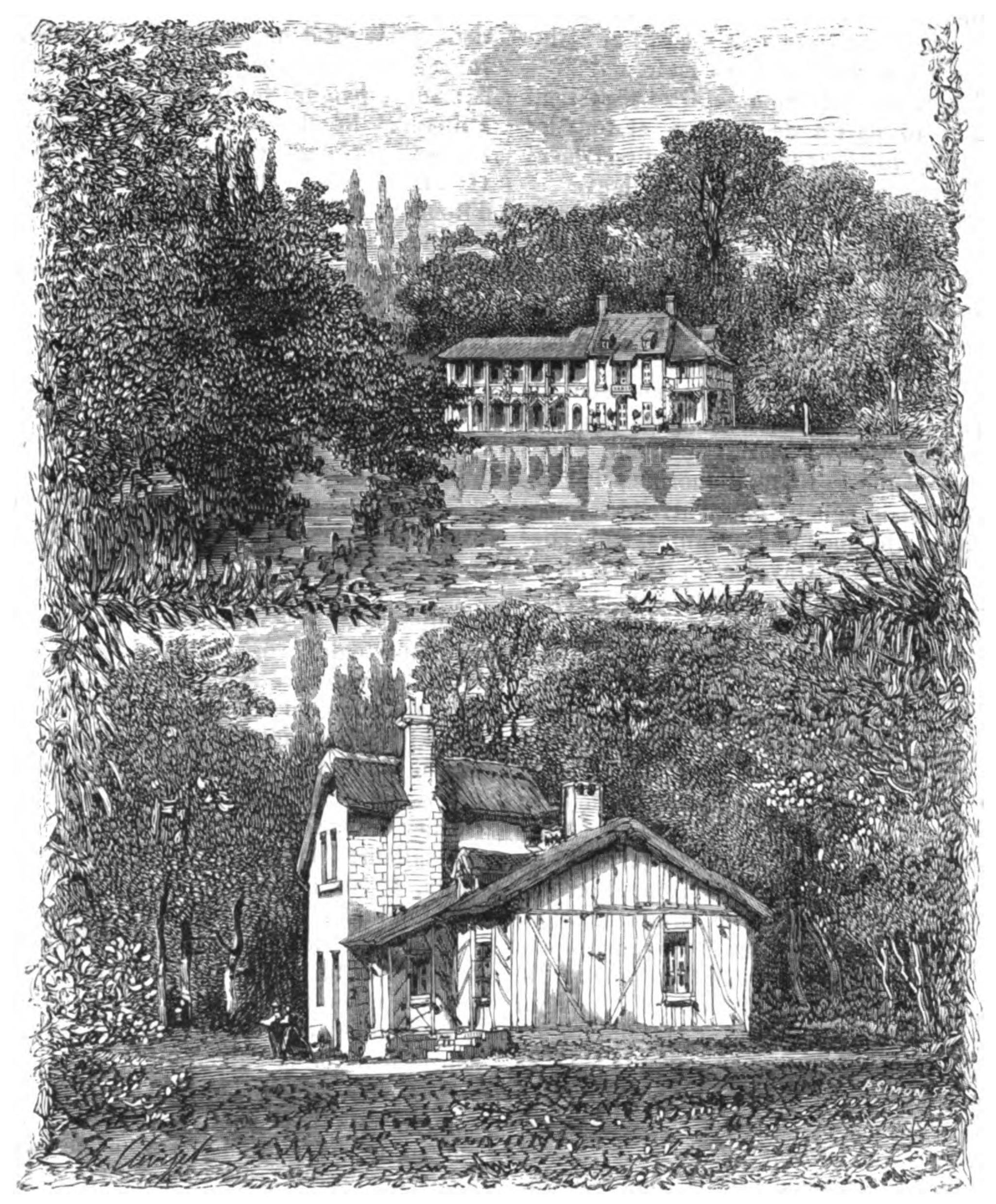
La ville de Provins s'est peu à peu groupée à l'époque carlovingienne autour d'un château-fort; elle fut très-éprouvée pendant la guerre des Anglais, et lors des troubles de la Réforme et de la Ligue. Henri IV s'en empara en 1592.

Nangis (2542 hab.), chef-lieu de canton, possède les ruines d'un château et une église ogivale, dont le chœur est remarquable. On fait dans cette petite ville le commerce des bestiaux, des volailles, des vins, des fromages, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bray-sur-Seine* (1645 hab.), qui fait le commerce des grains et du poisson, *Donnemarie-en-Montois* (1113 hab.), dont l'église paroissiale est classée parmi les monuments historiques, et *Villiers-Saint-Georges* (998 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chenoise* (1110 hab.); *Jouy le-Chatel* (1570 hab.); *Montigny-Lencoup* (1220 hab.); etc.


SEINE-ET-MARNE
MEAUX
MELUN
FONTAINEBLEAU
COULOMMIERS
PROVINS
Nemours
Moret
Montereau-Faut-Yonne
Bray-s-Seine
Nangis
Rozoy
Tournan
Lagny
Crécy
Donnemarie-en-Montois
le Châtelet
Château-Landon
Lorrez-le Bocage
la Chapelle-la Reine
Dammartin-en-Goële
Claye-Souilly
Lizy-Ourcq
la Ferté-s-Jouarre
Rebais
la Ferté-Gaucher
Villiers-St Georges
Mormant
Brie-Comte-Robert
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id. _d' ARRONDISSEMENT
_id _de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id. _de Département
_id _d' Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Le petit Trianon, à Versailles. — La maison du garde.

SEINE-ET-OISE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Seine-et-Oise, situé dans la région N. de la France, doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui l'arrosent. Ses limites sont : au N., le département de l'Oise; au S., celui du Loiret; à l'E., celui de Seine-et-Marne; à l'O., ceux de l'Eure et de l'Eure-et-Loir.

C'est un département formé de plaines et de coteaux que couvrent çà et là des forêts importantes, et entre lesquels ses nombreuses rivières, alimentées par tout un inextricable réseau de ruisseaux capricieux, ont creusé des vallées fertiles et parfois très-pittoresques.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de Seine-et-Oise ne renferme que des collines de médiocre hauteur. Son point culminant est formé par le coteau de Montmorency, qui est élevé de 174 mètres au-dessus

de la mer; le bois de Meudon est situé à une élévation de 172 mètres, et le plateau de Saint-Germain à une hauteur de 84 mètres.

Le département de Seine-et-Oise appartient en entier au bassin de la Seine, et tous les cours d'eau qui l'arrosent sont, directement ou indirectement, tributaires de ce fleuve.

La *Seine*, qui prend sa source dans le département de la Côte-d'Or, après avoir traversé ceux de l'Aube et de Seine-et-Marne, entre dans le département de Seine-et-Oise par le S.-E. de l'arrondissement de Corbeil, baigne Corbeil, Villeneuve-Saint-Georges, traverse le département de la Seine, rentre en Seine-et-Oise par l'arrondissement de Versailles, arrose Sèvres, Saint-Cloud, Argenteuil, Saint-Germain, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Triel et Meulan, pénètre dans l'arrondissement de Mantes, y baigne Limay, Mantes, La Roche-Guyon, Bonnières, traverse les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, et va se jeter dans la Manche, après un cours de 770 kilomètres, dont 144 kilomètres appartiennent au département.

Les principaux affluents de la Seine qui se rapportent au département de Seine-et-Oise sont : 1° l'*Ecole* qui arrose Milly et finit entre Melun et Seine-Port; 2° l'*Essonne* qui vient du Loiret, baigne La Ferté-Alais et finit à Corbeil, accrue de la *Juine*; 2° l'*Orge* qui vient du canton de Dourdan, baigne Dourdan, Romainville, Sermaize, Saint-Chéron, Breux, Arpajon, Épinay, et finit au-dessous de Savigny, après avoir reçu, dans un cours de 60 kilomètres, le *Villeconin*, la *Remarde* et l'*Yvette*; 4° l'*Yères* qui naît dans le canton de Nangis, baigne Rozoy, Chaumes, Brunoy, Crosne, et se jette à Villeneuve-Saint-Georges, après un cours de 88 kimètres, pendant lequel elle absorbe l'*Huissandre*, l'*Yvron*, et le *Launois*; 5° la *Marne* qui vient du département de la Haute-Marne, baigne Gournay, Noisy-le-Crand, et va finir à Charenton, dans le département de la Seine, après un cours de 494 kilomètres; 6° la *Bièvre* qui prend sa source à 3 kilomètres de Saint-Cyr, arrose Buc, Jouy, Amblainvilliers, Berny, Villejuif, Arcueil, Gentilly, et finit à Paris, après un cours de 40 kilomètres; 7° le *Rouillon* qui vient de la forêt de Montmorency, et finit à Saint-Denis, après avoir reçu le *Crould*; 8° l'*Oise* qui prend sa source sur la frontière belge, traverse les départements de l'Aisne et de l'Oise, entre dans celui de Seine-et-Oise, par le N.-E de l'arrondissement de Pontoise, baigne Beaumont, l'Isle-Adam, Valmondois, Pontoise, et finit à Conflans-Sainte-Honorine, après un cours de 302 kilomètres, pendant lequel elle absorbe, dans le département, le *Méru*, le *Sausseron* et la *Viosne*; 9° l'*Orgeval* qui vient de la forêt de Marly et finit à Meulan; 10° la *Mauldre* qui vient du canton de Montfort-l'Amaury, baigne Neauphle, Beynes, Mareil, Aulnay et Nézel, et finit entre Meulan et Mantes, après un cours de 37 kilomètres; 11° la *Vaucouleur* qui prend sa source près d'Houdan, arrose Septeuil, Vilette, Vert, Auffreville, Mantes-la-Ville et finit à Mantes.

Il y a de nombreux étangs dans le département de Seine-et-Oise, et parmi les principaux on cite les étangs de Saint-Quentin, de Villebon, de Saint-Gratien, etc.

Climat. — Le climat du département de Seine-et-Oise est tempéré, mais variable et humide; les régions riveraines des cours d'eau et des étangs sont sujettes à de fréquents brouillards. Les vents dominants sont ceux du S.-O., de l'O. et du N.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Seine-et-Oise est de 560 337 hectares, et sa population de 533 727 habitants; ce qui donne environ 84 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 112 292 habitants depuis le commencement du siècle, et de 20 754 depuis le dernier recensement; elle comprend 210 000 agriculteurs, 170 000 industriels et commerçants, 27 000 habitants exerçant des professions libérales, et 92 000 sans profession.

L'habitant de Seine-et-Oise n'a pas de caractère qui lui soit propre, et par ses habitudes, ses mœurs, ses aptitudes et son langage, il se confond absolument avec l'habitant du département de la Seine.

Agriculture. — On compte dans le département de Seine-et-Oise 372 000 hectares de terres labourables, 20 000 de prairies naturelles, 20 000 de vignes, 8000 de pâturages, landes et bruyères, et 137 000 de bois, forêts, terres incultes. Le sol, divisé en 233 500 parcelles environ, est possédé par 2 684 000 propriétaires.

C'est un département agricole et très-fertile; il possède une ferme-école à Grignon, et une bergerie impériale à Rambouillet.

La récolte des céréales, dont la valeur annuelle est de 77 millions, dépasse les besoins de la consommation locale. Les autres cultures, dont le revenu atteint 46 millions, sont les pommes de terre, les vignes qui produisent des vins rouges et blancs, tels que ceux de Septeuil, de Mantes, de Mons, etc., les prairies artificielles, etc.; les forêts, dont les plus belles sont celles de Rambouillet, de Saint-Germain, de Marly, de Meudon, de Versailles,

etc., occupent un cinquième du département. La valeur des pâturages du département s'élève annuellement à 5 millions de francs.

Parmi les animaux domestiques, on compte 48 000 chevaux, principalement de race percheronne, 11 000 ânes et mulets, 70 000 têtes à cornes, parmi lesquelles domine la race normande, 480 000 moutons, 2000 boucs, chèvres et chevreaux, 27 000 porcs, 23 000 ruches d'abeilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 70 millions, et la valeur totale de la production agricole atteint 128 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de Seine-et-Oise est principalement formé de grès, de sables et de calcaire; il possède quelques traces de fer oxydé. La craie grise, les pierres à plâtre, les pierres meulières, les pierres de taille, les pierres calcaires, forment sa principale richesse minérale.

Les eaux les plus renommées de ce département sont celle de Forges-les-Bains, et celles d'Enghien qui sont froides, sulfureuses et gazeuses.

Industrie. — Commerce. — Les établissements industriels sont nombreux dans le département de Seine-et-Oise; ce sont des usines métallurgiques, des filatures, des distilleries, des papeteries, etc. Ses tourbières produisent environ 150 000 quintaux métriques de combustible, et les carrières de pierre y sont exploitées sur tous les points de son territoire.

Son commerce porte principalement sur les productions du sol et les produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Seine-et-Oise est desservi par 26 routes impériales longues de 743 kilomètres, 54 routes départementales d'une longueur de 764 kilomètres, et 5163 chemins vicinaux, d'un développement de 5712 kilomètres. Ses canaux et ses rivières sont navigables sur une longueur de 200 kilomètres.

Ce département est traversé par le *Canal-de-l'Ourcq* sur un parcours de 8 kilomètres.

Le département de Seine-et-Oise est desservi :

1° Par différentes voies ferrées appartenant au réseau de l'Ouest, qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Versailles* (rive droite), avec stations à Saint-Cloud, Sèvres, Chaville et Viroflay; 2° le chemin de fer de *Paris à Versailles* (rive gauche), avec stations à Meudon, Bellevue, Sèvres, Chaville et Viroflay; 3° le chemin de fer de *Paris à Saint-Germain*, avec stations à Rueil, Chatou, le Vésinet et le Pecq; 4° le chemin de fer de *Paris à Argenteuil* avec station à Argenteuil; 5° l'embranchement d'*Argenteuil à Ermont*, qui réunit la ligne de l'Ouest à celle du Nord, avec station à Sannois; 6° le chemin de *Paris au Havre* avec stations à Maisons-Lafitte, Conflans, Poissy, Triel, Meulan, Épone, Mantes, Rosny et Bonnières; 7° le chemin de *Paris à Cherbourg* qui s'embranche à Mantes, avec stations à Bréval; 8° le chemin de fer de *Paris à Brest*, qui s'embranche à Saint-Cyr, avec stations à Saint-Cyr, Trappes, Laverrière, le Perray et Rambouillet; 9° l'embranchement de *Versailles à Vire*, avec stations à Villepreux, Plaisir-Grignon, Villiers, Montfort-l'Amaury, Garancières, Tacoignières et Houdan.

2° Par diverses voies ferrées appartenant au réseau du Nord, qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Mouscron* avec stations à Villiers-Gonesse, Goussainville, Louvres et Luzarches; 2° l'embranchement de *Saint-Denis à Creil par Pontoise* avec stations à Enghien, Ermont, Franconville, Herblay, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Auvers, l'Isle-Adam et Beaumont; 3° l'embranchement d'*Enghien à Montmorency;* 4° l'embranchement de *Paris à Soissons* avec station à Sivran-Livry.

3° Par diverses voies ferrées appartenant au réseau d'Orléans, qui sont : 1° le chemin de *Paris à Bordeaux* avec stations à Ablon, Athis-Mons, Juvisy, Savigny-sur-Orges, Épinay-sur-Orges, Saint-Michel, Brétigny, Marolles, Bouray, Lardy, Chamarande, Étrechy, Étampes, Monnerville et Angerville; 2° le chemin de fer de *Paris à Limours* avec stations à Massy, Palaiseau, Lozère, Orsay, Gif, Saint-Remy et les Troux; 3° l'embranchement de *Brétigny à Tours* par Vendôme, avec stations à Arpajon, Breuillet, Saint-Chéron, Dourdan, Sainte-Mesme et Ablis-Paray.

4° Par diverses voies ferrées appartenant au réseau de Lyon, qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Lyon* avec stations à Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron et Brunoy; 2° l'embranchement de *Juvisy à Montargis* avec stations à Ris-Orangis, Évry, Corbeil, Moulin-Galant, Mennecy, Ballancourt, la Ferté-Alais, Boutigny, Maisse et Boigneville.

5° Par diverses voies ferrées appartenant au réseau de l'Est qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Strasbourg* avec stations au Raincy et à Gagny; 2° l'embranchement de *Noisy-le-Sec à Coulommiers* avec station à Villiers-sur-Marne.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 430 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le

territoire, occupé par le département de Seine-et-Oise, était habité par diverses tribus gauloises, les *Parisii*, les *Vellocasses*, les *Carnutes* et les *Sénonais*; ces peuplades se levèrent à la voix de Vercingétorix et furent soumises par les légions romaines.

Le christianisme apparut vers le IVe siècle dans cette contrée dont Clovis s'empara au Ve siècle. Après Charlemagne, qui rendit l'Ile-de-France très-prospère, cette province fut ravagée par les Normands, et ses calamités ne cessèrent qu'en 911, au traité de Saint-Clair-sur-Epte, qui attribua le Vexin-Normand à Rollon. Quand Hugues-Capet parvint au trône, l'Ile de-France formait alors son domaine privé, et depuis cette époque, son histoire se confond avec l'histoire de Paris, sa capitale.

En 1790, lorque l'assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département de Seine-et-Oise fut formé du Hurepoix, d'une partie du Vexin français, de la Brie française et du Gâtinais.

Hommes célèbres. — Parmi le grand nombre de personnages remarquables nés dans le département de Seine-et-Oise, on peut citer : PHILIPPE-AUGUSTE; SAINT-LOUIS; PHILIPPE-LE-HARDI; le maréchal de l'ISLE-ADAM; l'alchimiste NICOLAS FLAMEL; HENRI II; CHARLES IX; le ministre SULLY; le médecin GUY PATIN; LOUIS XIV; le moraliste LABRUYÈRE; PHILIPPE V, roi d'Espagne; l'abbé DE L'ÉPÉE; le poëte DUCIS; l'industriel OBERKAMPF; le maréchal BERTHIER; le grammairien BOINVILLIERS; l'architecte FONTAINE; le général HOCHE; la marquise DE LA ROCHEJAQUELEIN; le général LECLERC; le naturaliste GEOFFROY SAINT-HILAIRE; le chimiste GUERRE; le général GOURGAUD; le géographe JOMARD; le comédien ODRY, etc.; et parmi les contemporains : FERDINAND DE LESSEPS; le chimiste FREMY; le professeur E. DESJARDINS; le ministre H. PASSY; les peintres SCHNETZ et TROYON; les archéologues CHARLES TEXIER et G. PERROT; l'architecte LEFUEL; les journalistes EDMOND TEXIER, F. SARCEY, A. VILLEMOT; Mme ROSE CHÉRI; le comédien ARNAL; etc.

Divisions administratives. — Le département de Seine-et-Oise comprend *six arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Versailles....	10 cant.	114 comm.
— de Corbeil......	4 —	93 —
— d'Étampes......	4 —	69 —
— de Mantes......	5 —	126 —
— de Pontoise.....	7 —	163 —
— de Rambouillet..	6 —	119 —
	36 cant.	684 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de Seine-et-Oise forme la 2e subdivision de la 2e division militaire, dont le siége est à Paris.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Versailles, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Paris; ce diocèse comprend 62 cures, 504 succursales, 45 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire et un petit séminaire à Versailles. Les protestants y possèdent 8 temples, et les juifs une synagogue.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Paris par les six tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Versailles.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Paris, et possède un lycée et une école normale d'instituteurs à Versailles, deux colléges communaux à Pontoise, et à Étampes, les deux maisons impériales d'Écouen et des Loges, et 1000 écoles publiques et libres. Les cinq sixièmes des jeunes gens, appelés à la conscription, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de Seine-et-Oise :

ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES.

VERSAILLES (44021 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en trois cantons, est situé à 19 kilomètres de Paris; c'est une ville agréable, aux rues larges et bien tracées, mais d'un aspect triste, car son insuffisante population ne lui donne ni le mouvement ni la vie. Son célèbre château, construit par Louis XIV, est classé parmi les monuments historiques; il se compose du petit château bâti pendant le règne de Louis XIII, et des vastes constructions qui l'entourent, élevées par Levau et Mansart. Une vaste cour, dite *Cour du Palais*, le précède; elle est ornée des statues des grands hommes de la France. A droite s'élève la chapelle, commencée en 1699, dont le vestibule est formé par huit colonnes toscanes, et la salle de l'Opéra, construite en 1753 par Louis XV. Le palais de Versailles présente sur les jardins une façade longue de 415 mètres; on y admire les grands appartements qui comprennent le *Salon d'Hercule*, orné de magnifiques peintures de Lemoine, la *salle de l'Abondance*, la *salle de Vénus*, la *salle de Diane*, la *salle de Mars*, la *salle de Mercure*, la *salle du Trône* ou *d'Apollon*, le *salon de la Guerre*, le *salon de la Paix*, et la *grande galerie* longue de 70 mètres, large de 10, décorée par

les peintures allégoriques de Lebrun. Les petits appartements se composent de plusieurs salles, de la chambre à coucher du roi, éclairée par le célèbre *Œil de bœuf*, de la *salle des Gardes*, etc. Le palais renferme un célèbre musée consacré à toutes les gloires de la France, et ses 4838 tableaux, portraits, bustes ou statues, n'occupent pas moins de 173 salons. Le château est élevé sur une terrasse qui domine d immenses jardins regardés comme le chef-d'œuvre de Le Nôtre; de larges escaliers y donnent accès; ils se divisent en parterre du nord et en parterre du midi, et sont peuplés de statues, décorés de groupes, ornés de nombreux bassins, parmi lesquels on admire le *bassin de Latone*, le *bassin d'Apollon*, le *bassin de Neptune*, et semés de nombreux bosquets dont les plus célèbres sont le *bosquet de la Reine*, le *bosquet de la Colonnade*, avec le groupe qui représente l'enlèvement de Proserpine, le *bosquet d'Apollon*, le *bosquet des Dômes*, etc. Du palais de Versailles dépendent deux palais annexes, le grand Trianon, construit par Mansart et entouré de jardins magnifiques, et le petit Trianon, charmant pavillon royal, donné par Louis XVI à Marie-Antoinette. Le parc de Versailles est traversé par un grand canal, long de 1400 mètres, dont les deux extrémités sont formées de deux vastes pièces d'eau.

Les autres monuments de Versailles sont l'église *Notre-Dame*, érigée par Mansart, en 1684, et dont la façade est d'ordre ionique et dorique, l'église *Saint-Louis*, bâtie en 1743, la salle du *Jeu de Paume*, si célèbre dans les annales de la révolution, le théâtre qui peut contenir 3000 spectateurs, le lycée installé dans les bâtiments destinés à un couvent d'Annonciade, et l'hôpital presque entièrement reconstruit par Louis XVI.

Il existe dans cette ville des sources froides carbonatées et ferrugineuses, et de vastes et importantes pépinières.

On pense que Versailles formait au XIe siècle un petit village qui dépendait de l'abbaye de Saint-Magloire. Une seigneurie s'y forma en même temps qu'un domaine assez important que le cardinal de Retz vendit à Louis XII, en 1632. Le roi en fit un rendez-vous de chasse; mais la ville actuelle ne commença à prendre quelque importance qu'après la construction du château que Louis XIV habita, de 1672 à 1715, avec la famille royale et les principaux personnages de la cour. Louis XV y résida pendant toute la durée de son règne, et c'est de ce palais que Louis XVI fut ramené aux Tuileries, le 7 octobre 1789, par la population révolutionnaire de Paris.

Saint-Germain-en-Laye (17 478 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur une colline qui borde la rive gauche de la Seine, et qui offre aux regards un admirable panorama; cette ville est célèbre par son château bâti sous François Ier, et qui, depuis 1862, a été converti en musée d'antiquités celtiques et gallo romaines; ce château est classé parmi les monuments historiques, ainsi que le pavillon Henri IV, seul reste du second château qu'habitèrent Louis XIII, Anne d'Autriche, Henriette d'Angleterre et Jacques II. La forêt de Saint Germain occupe une superficie de 4400 hectares, et renferme la maison impériale des Loges, qui est une succursale de Saint-Denis.

Argenteuil (8176 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Seine, exploite des carrières de plâtre, et produit des vins assez médiocres. Son église paroissiale date, pour certaines parties, du temps de Clovis, et on remarque d'assez belles promenades, établies sur les anciennes fortifications de la ville.

Marly-le-Roi (1302 hab.), chef-lieu de canton, est situé près la rive gauche de la Seine, Son château, bâti sur les plans de Mansart, fut détruit pendant la révolution, et il n'en reste plus que des ruines, et un abreuvoir classé parmi les monuments historiques.

Meulan (2307 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Seine, que traverse un beau pont de neuf arches, fait principalement le commerce des céréales et des vins et exploite des plâtrières.

Palaiseau (2029 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Yvette, possède une jolie église du XIIIe siècle, et a conservé quelques vestiges de son ancien château.

Poissy (4973 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rive gauche de la Seine, près de la forêt Saint-Germain; il se tient dans cette ville un marché considérable pour les bestiaux. Son église, en partie romane et gothique, que l'on restaure en ce moment, est classée parmi les monuments historiques.

Sèvres (6754 hab.), chef-lieu de canton, située sur la rive gauche de la Seine, possède la manufacture impériale de porcelaine, dont Louis XV fit l'acquisition, en 1760, pour le compte de l'Etat. Cette petite ville est entourée de villas et de maisons de campagnes que les Parisiens recherchent avec empressement pendant la belle saison.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bougival* (316 hab.); *Chatou* (2662 hab.); *Chaville* (2543 hab.); *Maisons-sur-Seine* (2770 hab.); *Meudon* (5417 hab.); *Rueil* (7092 hab); *Saint-Cyr-l'Ecole* (2308 hab.); *Saint-*

Cloud (5248 hab.); *Sannois* (2220 hab.); *Triel* (2290 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CORBEIL.

Corbeil (5541 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé au confluent de la Seine et de l'Essonne, à 40 kilomètres de Versailles; son église de *Saint-Spire* a été reconstruite vers le milieu du XIIe siècle. On remarque à Corbeil la halle au blé et le grenier de réserve.

Les moulins à farine, établis sur l'Essonne, les fabriques de châles, de toiles peintes, les tanneries, les papeteries, etc., forment les principaux établissements de Corbeil, qui fait le commerce des farines, des céréales et des bestiaux.

Au XIIIe siècle, du temps de Philippe-Auguste, Corbeil était déjà une ville assez importante ; elle fut assiégée en 1418 par le duc de Bourgogne, et, en 1562, par les calvinistes, qui ne parvinrent pas à s'en emparer.

Arpajon (2565 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de l'Orge et de la Remarde, possède une église qui date en partie du XIIe siècle.

Boissy-Saint-Léger (927 hab.), chef-lieu de canton, est situé près d'un coteau d'où l'on découvre tout Paris. Sur le territoire de cette commune s'élève le château de Gros-Bois, devenu successivement la propriété de Barras, de Moreau et du prince de Wagram.

Longjumeau (2317 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Yvette, fait principalement le commerce des grains, des fruits, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Essonnes* (3934 hab.); *Montlhéri* (2020 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES.

Étampes (8228 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la rivière de ce nom, à 50 kilomètres de Versailles; son église *Notre-Dame*, érigée au XIIIe siècle et surmontée d'une flèche élégante, l'église *Saint-Basile*, dont la fondation est due au roi Robert et qui est presque entièrement romane, l'église *Saint-Martin*, du XIIe siècle, et le donjon, seul reste de l'ancien château du XIIe siècle, sont classés parmi les monuments historiques. On remarque encore à Étampes l'hôtel de ville qui date de la Renaissance, des restes d'anciennes fortifications, et la statue en marbre de Geoffroy Saint-Hilaire, par Elias Robert.

L'exploitation des carrières de grès, les filatures de laine, les savonneries, les tanneries et les moulins à farine, etc. forment les principaux établissements industriels de cette localité qui fait le commerce des grains, des farines, des légumes, des laines.

Étampes est une ville très-ancienne et qui existait déjà du temps des premiers rois mérovingiens. Cette ville fut ravagée par les pirates normands, en 911, et son château servit de prison à la reine Isenburge, femme de Philippe-Auguste. François Ier érigea le comté d'Étampes en duché. Henri IV s'empara de la ville, en 1590, et la démantela.

La Ferté-Alais (860 hab.), chef-lieu de canton, située sur l'Essonne, possède une église du XIIe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques.

Méréville (1641 hab.), chef-lieu de canton, est située sur la Juine; là se voit le château de Latour-Dupin, qui est entouré d'un parc magnifique.

Milly (2260 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur l'Ecole; on y remarque un vieux château et une ancienne collégiale.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chalo-Saint-Mars* (1030 hab.); *Etréchy* (1200 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MANTES.

Mantes (5345 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située sur la rive gauche de la Seine, à 42 kilomètres de Versailles. Son église *Notre-Dame*, qui fut reconstruite au XIIIe siècle par la reine Blanche et par Marguerite de Provence, et sa fontaine de l'hôtel de ville sont classées parmi les monuments historiques; de l'église *Saint-Maclou* il ne reste plus qu'une tour du XIVe siècle.

Les moulins à farine, les tanneries, les brasseries, les fabriques de cuves forment les principaux établissements industriels de cette petite localité dont le commerce, est alimenté par les céréales, les vins, le plâtre, etc.

Mantes, surnommée *la Jolie*, fut brûlée, au XIe siècle, par Guillaume-le-Conquérant, reprise par Duguesclin sur Charles-le-Mauvais, au XIVe siècle, et possédée par les Anglais jusqu'aux victoires de Jeanne d'Arc.

Bonnières (822 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Seine, a des ateliers de tissage pour le chanvre.

Limay (1304 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Seine, possède une église romane du XIIe siècle, classée parmi les monuments historiques.

Houdan (2007 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Vègre et de l'Opton, possède une église ogivale également classée.

Magny (1834 hab.), chef-lieu de canton, si-

tué sur l'Aubette, a conservé un très-beau baptistère de la Renaissance.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mantes-la-Ville* (790 hab.); *Gambais* (1000 hab.); *Septeuil* (1150 hab.)

ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET.

Rambouillet (3971 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de la forêt de ce nom, à 31 kilomètres de Versailles; le château de Rambouillet forme un curieux ensemble de bâtiments dominés par une tour gothique; il est entouré d'un parc que la marquise de Rambouillet, le comte de Toulouse et Louis XVI embellirent successivement; on y remarque la bergerie de mérinos, la laiterie de Marie-Antoinette, l'ermitage, la grotte de Rabelais, etc. La forêt de Rambouillet qui confine au parc, couvre une superficie de 12818 hectares.

Rambouillet fait principalement le commerce des bois, des farines, des bestiaux, des céréales et des laines.

C'est dans le château de Rambouillet que François Ier mourut en 1547; c'est là que les alliés allèrent visiter Marie-Louise et le roi de Rome, et c'est aussi là qu'en 1830, Charles X et le dauphin signèrent leur abdication.

Dourdan (2914 hab.), chef-lieu de deux cantons, situé près de la forêt de ce nom, possède une halle du XIIIe siècle, un château-fort du XVe, et une église gothique que dominent deux belles flèches.

Chevreuse (1989 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur l'Yvette, a conservé les ruines du château de la Madeleine, qui appartient au duc de Luynes.

Limours (1211 hab.), chef-lieu de canton, a des fabriques de poterie, de faïence et de briques, des pépinières, des distilleries, etc.

Montfort-l'Amaury (1658 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des graines, des chevaux, des bestiaux, etc. Son ancien château et son église du XIIe siècle sont classés parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Jouars-Pontchartrain* (1520 hab.); *Saint-Arnoult* (1380 hab.); *Marcoussis* (1800 hab.); *Neauphle-le-Château* (1250 hab.)

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE.

Pontoise (6287 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la rive droite de l'Oise, à 34 kilomètres de Versailles. Cette ville a conservé des restes de ses anciennes murailles et des ruines de son château-fort qui fut démoli en 1742; les principaux édifices de Pontoise, classés parmi les monuments historiques, sont l'église *Saint-Maclou*, sur laquelle quatre siècles, du XIe au XIVe, ont laissé chacun leur empreinte très-reconnaissable, et l'église *Notre-Dame*, rebâtie au XVIe siècle.

Les fabriques de produits chimiques, les tanneries, les ateliers de construction pour les machines, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville, qui fait un commerce très-important de farines et de grains.

Pontoise, d'origine ancienne, existait au temps des Romains; les pirates normands s'en emparèrent au IXe siècle, et les Anglais la prirent en 1419 et en 1437; ils possédèrent cette ville jusqu'en 1441, époque à laquelle elle fut reconquise par Charles VII; Henri IV s'en rendit maître avant d'assiéger Paris.

Ecouen (1296 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, a des filatures de coton, et des fabriques de blondes, etc. Son château, classé parmi les monuments historiques, est transformé en maison d'éducation pour les filles des soldats et des officiers qui font partie de la Légion d'honneur.

Gonesse (2831 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Crould, fait le commerce de blé, des fourrages, des chevaux, des bestiaux, etc. Son église, qui date des XIIe et XIIIe siècles, est classée dans les monuments historiques.

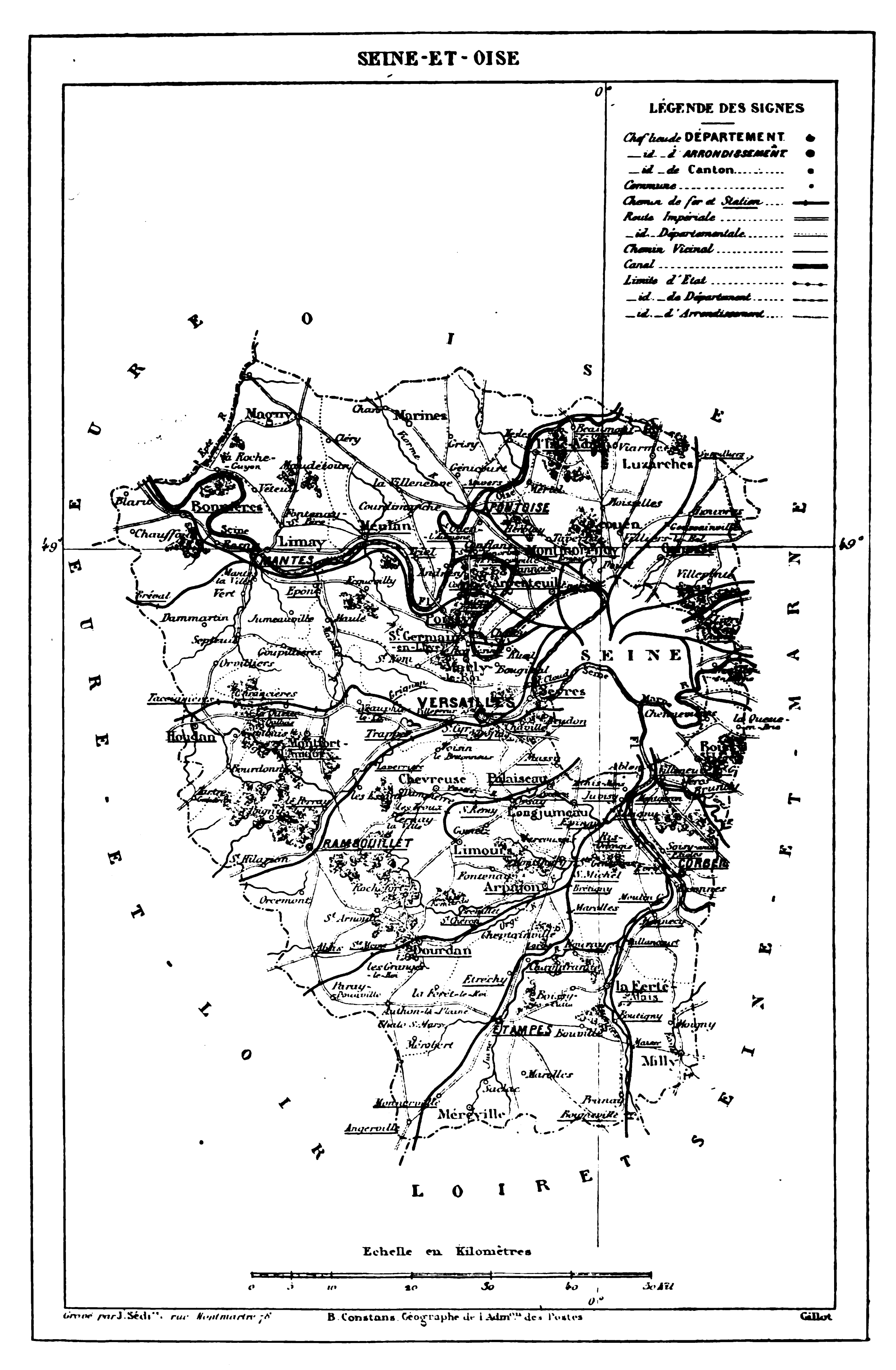
L'Isle-Adam (2442 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Oise, exploite des carrières de pierre et possède des moulins et une manufacture de porcelaine. On voit dans une des îles de l'Oise les ruines du château du prince de Conti.

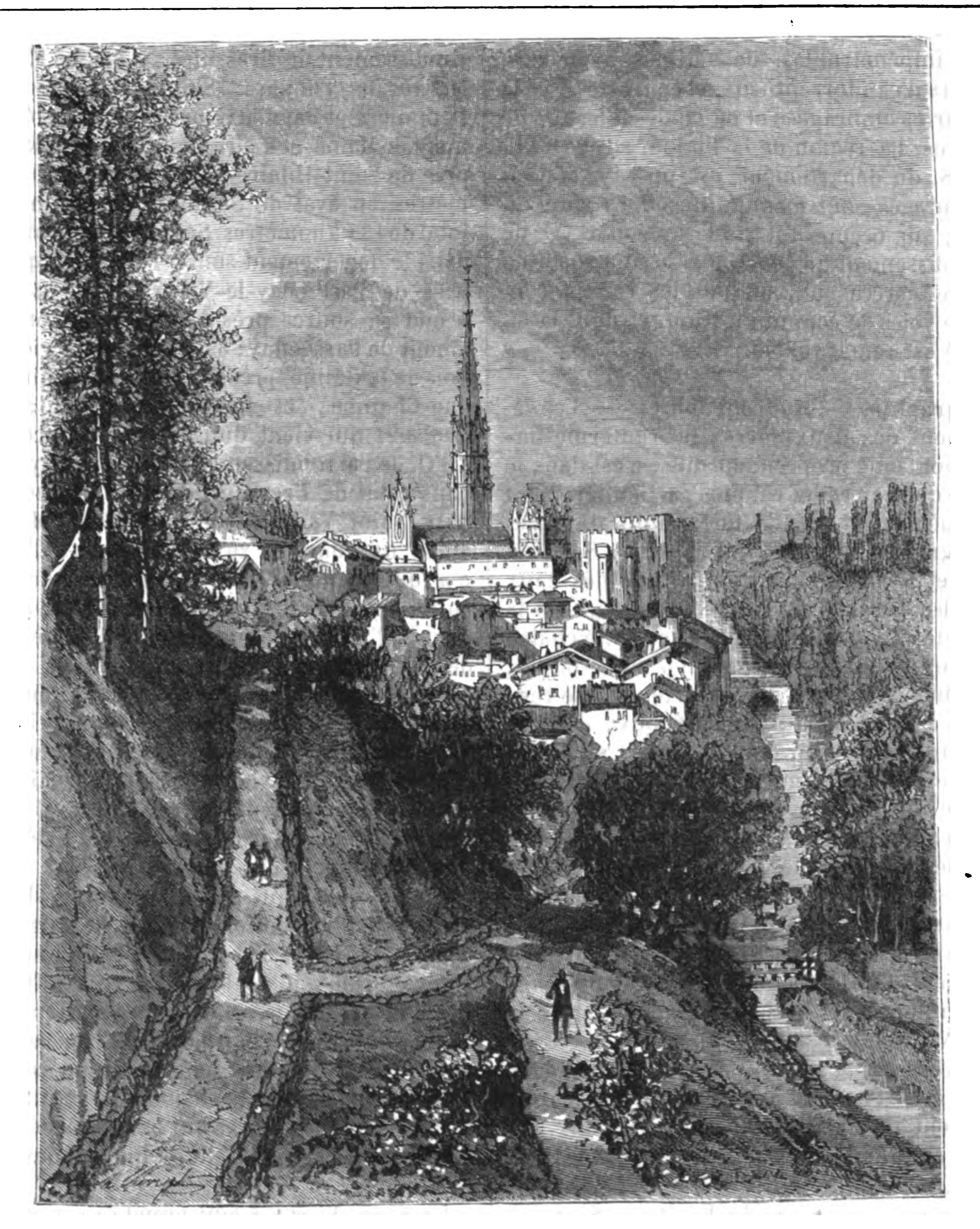
Luzarches (1470 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales, des vins et fabrique des dentelles, des boutons, etc. Son église, en partie romane, est classée parmi les monuments historiques.

Montmorency (3126 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la forêt de ce nom, possède une église du XVIe siècle, rangée parmi les monuments historiques; cette petite ville est riche en souvenirs; là se voient l'ermitage de Jean-Jacques Rousseau, la maison où il composa ses principaux ouvrages, etc.

Marines (1571 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières et fabrique des tuiles, des briques, des chandelles, etc. On y remarque un château du XIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Baumont-sur-Oise* (2560 hab.); *Deuil* (1296 hab.); *Livry* (2918 hab.); *Neuilly-sur-Marne* (2951 hab.); *Saint-Ouen-l'Aumône* (2057 hab.); *Villiers-le-Bel* (2007 hab.); etc.


SEINE-ET-OISE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
EURE
OISE
SEINE-ET-MARNE
EURE-ET-LOIR
LOIRET
SEINE
Magny
Marines
Luzarches
Bonnières
Limay
MANTES
PONTOISE
Montmorency
Argenteuil
St Germain en Laye
Poissy
Marly le Roi
VERSAILLES
Sèvres
Meudon
Houdan
Montfort l'Amaury
Chevreuse
Palaiseau
Longjumeau
RAMBOUILLET
Limours
Arpajon
CORBEIL
Dourdan
la Ferté Alais
ETAMPES
Milly
Méréville
Angerville
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
49°
0°
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Niort.

DEUX-SÈVRES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Deux-Sèvres, situé dans la région occidentale de la France, doit son nom à deux de ses principaux cours d'eau, la Sèvre-Nantaise et la Sèvre-Niortaise, qui y prennent leur source. Ses limites sont : au N., le département de Maine-et-Loire; au S., les départements de la Charente-Inférieure et de la Charente; à l'E., le département de la Vienne; à l'O., celui de la Vendée.

L'aspect du département des Deux-Sèvres est extrêmement varié; son territoire se compose de vastes plaines dans sa partie méridionale, et sa partie septentrionale est accidentée par des vallées et des collines pittoresques. Il se divise en trois régions distinctes : le *Bocage*, la *Plaine* et le *Marais*. La région du Bocage ou de la *Gâtine*, qui comprend les parties O. des arrondissements de Bressuire, de Parthenay et de Niort, est coupée de chemins tortueux, de

haies impénétrables, de collines rocheuses, de cours d'eau torrentueux, et couverte çà et là de prairies ombragées et de landes infestées de bruyères. La région de la Plaine, située à l'E. et au S. du département, est un pays plat où les pâturages sont magnifiques. La région du Marais, qui occupe toute la portion S.-O. de l'arrondissement de Niort, forme une sorte de triangle marécageux, auquel les canaux servent de voies de communication, et dont la fécondité est remarquable.

Orographie. — Hydrographie. — Le département des Deux-Sèvres ne renferme aucune montagne proprement dite ; c'est dans le Bocage que son relief est plus particulièrement accentué; là se dessine une ramification des montagnes d'Auvergne, qui court du S.-E. au N.-O., et forme la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Loire, et ceux de la Charente et de la Sèvre-Niortaise. Cette chaîne est connue sous le nom de *Hauteurs-de-Gâtine*. Le point culminant du département se rencontre à Saint-Martin du-Fouilloux, dans la commune du canton de Ménigoute, située au S.-E. de l'arrondissement de Parthenay, et il mesure une hauteur de 272 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département des Deux-Sèvres, divisé en deux versants par les plateaux de Gâtine, appartient, au N.-O, au bassin de la Loire par la *Sèvre-Nantaise*, le *Thouet* et leurs affluents, au S.-O., au bassin de la Charente par la *Boutonne* et ses affluents, et au petit bassin côtier de la *Sèvre-Niortaise*.

La *Sèvre-Nantaise*, qui prend sa source dans le canton de Segondigny, au S.-O. de l'arrondissement de Parthenay, arrose Vernoux-en-Gâtine et la Chapelle-Séguin, passe près de Moncoutan, entre par le S.-O. dans l'arrondissement de Bressuire, y baigne la Forêt-sur-Sèvre et Saint-André-sur-Sèvre, sépare le département de celui de la Vendée, arrose Saint-Amand-sur-Sèvre, passe définitivement dans le département de la Vendée, puis pénètre dans celui de la Loire-Inférieure, et vient tomber dans la Loire, à Nantes, après un cours total de 138 kilomètres, pendant lequel elle absorbe l'*Ouine* qui finit près du château de la Bachellerie, l'*Hière*, et le *Loing*, qui prend sa source à Maurice-le-Giraud, dans le département de la Vendée.

Le *Thouet*, qui prend sa source dans le canton de Segondigny, non loin des sources de la Sèvre-Nantaise, baigne Segondigny, Azay, Parthenay-le-Vieux, Parthenay, Châtillon-sur-Thouet, Gourgé, Saint-Loup, Airvault, Availles, Saint-Généroux, entre par le S.-E. dans l'arrondissement de Bressuire, y baigne Maulais, Maranzais, Thouars, Sainte-Radégonde-des-Pommiers et Bagneux, passe dans le département de Maine-et-Loire, et se jette dans la Loire, près de Saint-Hilaire-Saint Florent, à 4 kilomètres en aval de Saumur, après un cours total de 133 kilomètres. Ses principaux affluents dans le département sont : 1° la *Viette* qui finit près de Parthenay-le-Vieux ; 2° le *Palais* qui prend sa source près d'Hérisson et tombe en amont de Parthenay ; 3° le *Cébron* qui vient des bois de la Gâtine, près de Saint-Germain-Longue-Chaume, et finit à Saint-Loup; 4° le *Thouaret* qui vient du canton de Moncoutant, à l'O. de l'arrondissement de Parthenay, entre dans celui de Bressuire, baigne Chiché, Glénais, Saint-Varent, et finit auprès de Maulais, après un cours de 26 kilomètres; 5° l'*Argenton* qui prend sa source non loin de Bressuire, arrose Bressuire, Argenton-Château, Argenton-l'Église, et finit sur la frontière des départements des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, après un cours de 65 kilomètres, pendant lequel il absorbe l'*Argent*, l'*Ouère*, la *Madoire*, et (en dehors du département) la *Dive-du-Nord* qui vient du canton de Mirebeau dans le département de la Vienne, et forme une partie de la frontière N.-E. du département des Deux-Sèvres.

La *Boutonne*, qui prend sa source dans le canton de Chef-Boutonne, au S. de l'arrondissement de Melle, arrose Chef-Boutonne, Chérigné, Brioux, Brieul-sur-Chizé, Availle-sur-Chizé et le Vert, passe dans le département de la Charente, et y finit dans la rivière de ce nom, à Carillon-de-Candé, après un cours de 90 kilomètres, pendant lequel elle reçoit, dans le département, la *Belle* qui baigne Celles, et la *Béronne* qui passe à Melle et finit au-dessus de Brieul.

La *Sèvre-Niortaise*, qui prend sa source dans le canton de Lezay, au N.-E. de l'arrondissement de Melle, baigne Exoudun et la Motte-Saint-Héraye, entre dans l'arrondissement de Niort, arrose la Villedieu, Saint-Maixent, Breloux, Niort et le Vanneau, sert de limite entre les départements de la Charente et de la Vendée, et va se jeter, à l'anse d'Aiguillon, dans l'océan Atlantique, après 155 kilomètres de cours. Ses principaux affluents dans le département sont : 1° le *Pamproux* qui prend sa source dans les plateaux de Rouillé, et se jette en aval de la Villedieu, après avoir reçu les ruisseaux de la *Roche-Ruffin* et de *Fontgrive* ; 2° le ruisseau du *Puy-d'Enfer* ; 3° la *Liguaire* qui baigne Saivres, et finit près Chauray; 4° le *Lambon* qui vient des collines de Goux et se termine à Niort.

Il existe de nombreux étangs dans le département des Deux-Sèvres, principalement dans la région du Bocage, et des marais dans les parties du territoire riveraines de la Sèvre-Niortaise et de la Dive-du-Nord.

Climat. — Le climat du département des Deux-Sèvres est généralement sain, mais humide; la température y est très-variable et plus particulièrement froide dans la région de Gâtine; l'automne y forme la plus belle saison de l'année. Il n'existe pas, à proprement parler, de vents dominants, et leur direction générale change avec les différentes régions du département.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Deux-Sèvres est de 589 955 hectares, et sa population de 333 155 habitants: ce qui donne un peu plus de 54 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 91 242 habitants depuis le commencement du siècle, et de 4341 depuis le dernier recensement de 1861. Elle comprend environ 195 000 agriculteurs, 77 000 industriels et commerçants, 7000 habitants qui exercent des professions libérales, et 50 000 sans profession.

Le caractère de l'habitant du département des Deux-Sèvres varie avec les diverses régions du département qu'il habite, mais ses qualités générales sont la franchise, une probité et une loyauté sans conteste, des mœurs douces, beaucoup de bonne humeur et de bonhomie. Dans le Bocage, les mœurs sont plus simples, l'esprit du campagnard est lent, mais son jugement est sûr; la bonté, l'équité, la fidélité à ses engagements, l'attachement au sol natal, la dévotion, sont ses principales vertus, souvent mélangées d'un esprit trop casanier et trop parcimonieux. Dans la Plaine, l'habitant se montre un peu processif, mais il est plus sociable, plus industrieux, plus confiant et, en même temps, plus instruit que celui du Bocage. Dans le Marais, le campagnard est généralement apathique et peu industrieux; il ne quitte pas volontiers les lieux qui l'ont vu naître, et certainement sa constitution est inférieure à celle des autres habitants.

On parle dans les campagnes du département un patois poitevin, qui dérive évidemment de l'ancienne langue aquitanique ou limousine et qui est souvent mélangé de mots anglais et espagnols. Le français est employé dans toutes les villes du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département des Deux-Sèvres comprend 410 000 hectares de terres labourables, 73 000 de prairies naturelles, 21 000 de vignes, 21 000 de pâturages, landes et bruyères, et 73 000 de bois, forêts et terres incultes; le sol, divisé en 1 450 000 parcelles, est possédé par 132 600 propriétaires.

Le département des Deux-Sèvres est surtout agricole; il est en voie de progrès, rompt franchement avec les vieilles routines, abandonne les jachères, emploie le chaulage dans les terrains argilo-siliceux, déssèche les marais, dont il lui reste encore près de 3000 hectares, amende partout ses terres, adopte les instruments perfectionnés et recherche avidement toutes les méthodes nouvelles de la science. Il existe une ferme-école dans la commune de Mazières, qui appartient à l'arrondissement de Parthenay.

Le département des Deux-Sèvres produit surabondamment des céréales; leur récolte dépasse les besoins de la consommation locale, et elles atteignent annuellement une valeur de 40 millions de francs. Les autres cultures produisent un revenu de 16 millions de francs environ : ce sont les pommes de terre qui sont très-abondantes, toutes les diverses sortes de légumes, les châtaigniers, les noyers, les amandiers, les vignes, qui rendent annuellement 350 000 hectolitres de vin, dont les meilleurs sont ceux de Rochénard et de la Foye-Montjault, le chanvre, etc.; les forêts du département sont belles; le chêne, le hêtre et le châtaignier y dominent; la plus importante est la forêt de Chizé, qui est située dans l'arrondissement de Melle. La valeur des pâturages et des prairies naturelles dépasse annuellement 8 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques constitue une des branches les plus importantes de l'industrie agricole. On compte dans le département environ 33 000 chevaux, parmi lesquels dominent les races poitevine et bretonne, 14 000 ânes et mulets, qui ont la réputation d'appartenir à la meilleure espèce de l'Europe, 150 000 bêtes à cornes, principalement de race indigène et qui sont très-remarquables, 405 000 moutons, dont l'entretien est généralement peu coûteux, 53 000 boucs, chèvres et chevreaux, 62 000 porcs, 14 000 ruches d'abeilles. Les basses-cours possèdent en grande quantité des volailles, telles que canards, oies et dindons; le gibier est encore abondant dans les plaines du département; on y trouve une grande quantité d'oiseaux aquatiques, et les divers cours d'eau fournissent en quantité d'excellentes anguilles, carpes, truites, brochets, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques

atteint annuellement 28 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole est de 66 millions.

Mines. — Carrières. — Le département des Deux-Sèvres est formé surtout des terrains calcaires de nature jurassique. Ses produits minéraux sont assez complets; on y trouve plusieurs mines de fer dans les arrondissements de Parthenay et de Melle, du minerai d'étain dans ce dernier, et de l'antimoine dans l'arrondissement de Bressuire. Il existe une mine de houille à Saint-Laurs, dans l'arrondissement de Niort, qui produit environ 200 000 hectolitres de combustible, des carrières de marbre à Ardin, dans le même arrondissement, du granit dans le Bocage, des pierres à bâtir, du grès, de l'argile, de la marne, des pierres meulières, des pierres calcaires, du silex, des bois fossiles, de la terre à poterie, etc., sur les différentes parties du territoire.

Le département des Deux-Sèvres possède quelques sources minérales; les principales sont situées à Bilazais, dans l'arrondissement de Bressuire, où elles sont thermales, sulfureuses et salines, et à Saint-Léger-de-Mont-Brun, dans le même arrondissement, dont les eaux sont sulfureuses, etc.

Industrie.— Commerce. — Le département des Deux-Sèvres possède un certain nombre d'établissements industriels, sans être néanmoins un département très-manufacturier; l'usine métallurgique de la Meilleraie produit environ 300 000 kilogrammes de fonte, qui sert à la fabrication du fer marchand, et les tourbières rendent annuellement 25 000 quintaux métriques de combustible. Il existe sur les principaux points du territoire des filatures de laine et de coton, des fabriques de flanelles, de serge, d'angélique, de colle forte, des ateliers de tissage pour le lin et le chanvre, des huileries, des distilleries, des minoteries, des ganteries, des tanneries, des chamoiseries, des chapelleries, des cordonneries, des fours à chaux, etc.

Le commerce départemental porte principalement sur les céréales, les vins, les eaux-de-vie, les fourrages, les cuirs, les laines, les mules et les mulets, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Deux-Sèvres est desservi par 6 routes impériales longues de 288 kilomètres, 8 routes départementales d'une longueur de 247 kilomètres, et 1965 chemins vicinaux, dont le développement total est de 5696 kilomètres. A ces voies de communication, il faut ajouter 83 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Le département des Deux-Sèvres ne possède qu'un seul canal, le *Canal-du-Mignon*, que l'on doit prolonger jusqu'à Mauzé, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Niort.

Le département des Deux-Sèvres est desservi par l'embranchement de *Poitiers à Rochefort*, qui se détache du chemin de fer de Paris à Bordeaux, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, avec stations à Pamproux, la Villedieu, Saint-Maixent, la Crèche, Niort, Frontenay, Épannes et Mauzé.

Le développement de cette voie ferrée est de 60 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, il est probable que le territoire, actuellement occupé par le territoire des Deux-Sèvres, était habité par les *Pictes;* ce pays fut plus tard nommé *Pictavia*, d'où le mot Poitou tire son origine. Les Pictes furent bien traités par les Romains, soutinrent différentes luttes, et furent compris dans la seconde Aquitaine sous le règne de l'empereur Honorius. Après avoir subi les invasions des Allemands, des Huns et des Visigoths, ce pays passa sous la domination de Clovis, le vainqueur de la bataille de Vouillé. Pendant toute la période mérovingienne, l'histoire du Poitou ne présente aucun fait saillant. En 618, il fut réuni à la couronne par Clotaire II. Ce fut dans les plaines de Poitiers qu'au VIIIe siècle, les Sarrasins durent fuir devant Charles Martel. Charlemagne érigea le Poitou en comté, et bientôt, sous ses successeurs, apparurent ces seigneurs du Niortais, du Bressuirois et du Mellois, qui se rendirent plus ou moins indépendants, mais que réunit indissolublement leur haine contre les Anglais.

Ce fut en 1152 qu'un mariage fit tomber le Poitou au pouvoir du roi d'Angleterre, et bien qu'il eût été reconquis par Philippe-Auguste, en 1206, le honteux traité de Brétigny le ramena sous la domination étrangère; ce pays ne revint définitivement à la couronne que pendant le règne de Charles V et grâce aux victoires de Duguesclin. Charles VIII établit dans le Poitou un gouvernement particulier. Cette province fut extrêmement agitée par les dissensions religieuses et devint le théâtre de faits de guerre importants. En 1588, ses principales villes tombèrent au pouvoir des protestants, mais l'avènement d'Henri IV au trône ramena une paix qui devait être encore une fois troublée. En 1621, sous le règne de Louis XIII, la prise de la Rochelle par Richelieu régla définitivement la question religieuse.

Le Poitou jouit d'une tranquillité assez parfaite jusqu'en 1792; mais à cette époque, la contre-révolution y trouva des partisans fanatiques. Bressuire, Parthenay, Thouars furent tour à tour saccagés et pillés par les divers partis, pendant les trois ans que dura la guerre vendéenne.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division départementale de la France, le département des Deux Sèvres fut formé du bas Poitou et de quelques parties de la Saintonge, de l'Aunis et des Marches.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables nés dans le département des Deux-Sèvres, on peut citer : ANNE DE PARTHENAY; Mme DE MAINTENON; l'académicien DE FONTANES; HENRI DE LAROCHEJAQUELEIN; les généraux MONNET, QUETINEAU et CHABOT; l'amiral LINIERS-BRÉMONT; les jurisconsultes ISAMBERT et LARCHER; le voyageur RENÉ CAILLÉ; etc.

Divisions administratives. — Le département des Deux-Sèvres comprend *quatre arrondissements*, qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Niort	10 cant.	93 comm.
— Bressuire	6 —	92 —
— Melle	7 —	92 —
— Parthenay	8 —	79 —
	31 cant.	356 comm.

Dans l'ordre militaire, le département des Deux-Sèvres forme la 3e subdivision de la 15e division militaire, dont le siége est à Nantes.

Dans l'ordre religieux, il forme, avec le département de la Vienne, le diocèse de Poitiers, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Bordeaux; ce diocèse compte 31 cures, 291 succursales, 47 vicariats rétribués par l'État. 26 temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Poitiers par les quatre tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Niort.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Poitiers, et possède un lycée à Niort, un collége communal à Melle, trois colléges libres à Châtillon-sur-Sèvre, à Thouars et à Riom, une école normale d'instituteurs à Parthenay, et 404 écoles publiques et libres. L'instruction n'est pas très-répandue dans le département, et les deux tiers seulement des jeunes gens inscrits pour le tirage au sort savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Deux-Sèvres :

ARRONDISSEMENT DE NIORT.

NIORT (20 775 hab.), sous-préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la Sèvre-Niortaise, à 411 kilomètres de Paris. La position de cette ville, étagée sur les pentes de deux collines, est véritablement charmante, et les sites délicieux abondent dans ses environs. On y remarque une fort belle place, dite la *place de Brèche*, d'assez belles promenades extérieures, entre autres le parc de Chantemerle, et un jardin public qui a vingt ans d'existence, et qui est déjà très-riche en espèces exotiques, telles que catalpas, micocouliers, etc. Niort possède deux édifices classés parmi les monuments historiques; ce sont l'église *Notre-Dame*, de style gothique, dominée par une flèche haute de 75 mètres, et les restes d'un ancien château, qui se composent d'un donjon à grosses tours carrées. En dehors de cette classification, on peut citer l'hôtel de ville, du XVIe siècle, dont la façade est garnie de mâchicoulis et que domine un beffroi, l'église *Saint-André*, reconstruite au XVe siècle, mais dont quelques parties datent de l'époque romane, plusieurs maisons particulières, entre autres, l'hôtel de Candie, du XVIe siècle, où est née Mme de Maintenon, et l'ancien couvent des *Oratoriens*, où sont installés la bibliothèque et les musées de peinture et d'antiquités.

Les principaux établissements industriels de Niort sont des ganteries, qui occupent 1000 ouvriers, des cordonneries importantes, des tanneries, des brasseries, des scieries, des fabriques d'angélique, de colle forte, d'huile de colza et de lin, des chapelleries, des brosseries, etc. Son commerce porte principalement sur les céréales, les laines, les vins, les eaux-de-vie, les graines, les produits manufacturés, etc.

L'origine de Niort remonte évidemment à une époque très-reculée, mais fort obscure : il est question de cette ville dès le IVe siècle; à cette époque, la mer, qui autrefois s'avançait considérablement dans les terres, s'était retirée, et la cité naissante, connue sous le nom de *Niortum*, se développa assez rapidement; elle s'entoura de murailles fortifiées pour résister aux attaques des Normands. Pendant la plus grande partie du XIIe siècle, Niort appartint aux Anglais. Ce fut Louis VIII qui s'en empara, en 1224, mais la bataille de Poitiers la fit retomber sous le joug étranger avec tout le Poitou; cette domination dura

jusqu'en 1369, époque à laquelle Duguesclin reprit la ville par ruse. Depuis cette époque, sauf peut-être à la révocation de l'édit de Nantes, elle fut peu troublée par les divers événements de la France.

Saint-Maixent (4147 hab.), chef-lieu de deux cantons, situé sur la Sèvre, possède des filatures de laine, des tanneries, des chapelleries, des brasseries, etc, et fait principalement le commerce des farines et des bestiaux. On remarque dans cette ville une ancienne chapelle bénédictine qui sert maintenant d'église paroissiale; cette chapelle, classée parmi les monuments historiques, appartient à la période du gothique flamboyant; elle recouvre une crypte, et possède plusieurs tombeaux de l'époque romane.

Coulonges (2224 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières et des gisements de minerai de fer; c'est un lieu d'entrepôt pour les bois du Bocage, les vins et les laines de la Saintonge. On y voit un curieux château du XVIe siècle.

Frontenay (2205 hab), chef-lieu de canton, exploite des carrières et possède une église dont le clocher est roman.

Champdeniers (1372 hab.), chef-lieu de canton, fait un commerce considérable de bestiaux. Son église est romane et classée parmi les monuments historiques.

Mauzé (1631 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières et fait le commerce du vin et du blé. On remarque sur le pont du Mignon le buste du voyageur René Caillé.

Beauvoir (519 hab.), chef-lieu de canton, produit d'assez bons vins, et exploite de belles carrières.

Prahecq (1080 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Guirande, fait le commerce des brebis, des juments et des bœufs.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Breloux* (2203 hab.); *Échiré* (1630 hab.); *Marigny* (1240 hab.); *Ardin*) 1900 hab.); *Fenioux* (1500 hab.) ; *Saint-Hilaire-la-Palud* (1950 hab.); *Vouillé* (1720 hab.); *Azay-le-Brûlé* (1960 hab.); *Souvigné* (1580 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BRESSUIRE.

BRESSUIRE (2820 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est située sur un coteau, à 64 kilomètres de Niort. C'est une petite ville élégamment construite, entourée de beaux boulevards, et dont les rues sont larges et très-bien entretenues. On remarque à Bressuire une belle église de granit, de style ogival, dominée par une haute flèche et classée parmi les monuments historiques; on y admire également les ruines d'un château qui date de l'occupation anglaise, et que l'on considère à juste titre comme les plus belles de ce genre qui soient en France.

Les fabriques d'étoffes et de chapeaux de feutre, les tuileries, les briqueteries, les fours à chaux, les fabriques d'engrais artificiel, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Bressuire était au moyen âge une place assez forte. Elle tomba au pouvoir des Anglais et fut reprise par Duguesclin. Les guerres de religion, la révocation de l'édit de Nantes, et enfin les guerres de la Vendée, l'éprouvèrent cruellement.

Thouars (2569 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline que baignent les eaux du Thouet, fait principalement le commerce des eaux-de-vie, des chevaux, des mulets, etc. Cette petite ville possède encore des restes importants de ses anciennes fortifications; on y remarque un château bâti au commencement du XVIIe siècle, et une merveilleuse *Sainte-Chapelle* de la Renaissance, qui sont classés parmi les monuments historiques; puis, en dehors de cette classification, un pont antique de style ogival, jeté sur le Thouet, et une assez belle église du XIIe siècle.

Argenton-Château (1055), chef-lieu de canton, situé au confluent de l'Ouère et de l'Argenton, possède des fabriques de tissus de coton et de toile, et fait principalement le commerce des bestiaux. On y remarque un assez beau viaduc.

Cerizay (1541 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sèvre-Nantaise, exploite des carrières de granit.

Châtillon-sur-Sèvre (1537 hab.), chef-lieu de canton, fabrique de la toile fine et des mouchoirs, *façon Chollet*. On y remarque une ancienne abbaye qui sert de mairie actuellement, et dont la chapelle forme l'église paroissiale.

Saint-Varent (1763 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Thouaret, exploite des carrières de pierre à bâtir.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Les Aubiers* (2522 hab.); *Courlay* (2172 hab.) ; *Saint-Amand-sur-Sèvre* (1710 hab.); *Nueil-sous-les-Aubiers* (1759 hab.); *Saint-Martin-de-Sanzai* (1250 hab.).

ARRONDISSEMENT DE MELLE.

MELLE (2556 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située près de la Béronne, à 29 kilomètres de Niort. Les édifices de cette petite ville sont très-précieux au point de vue archéologique; on y remarque, parmi les monuments historiques, l'ancienne cathé-

drale de *Saint-Savinien*, aujourd'hui transformée en prison, l'église *Saint-Hilaire*, romane également et merveilleusement sculptée, et l'église *Saint-Pierre*, qui appartient au gothique du XIIe siècle, et dont la principale abside est ornée de splendides fenêtres; le tribunal, installé dans une maison du XVe siècle, l'hôtel de ville qui occupe un ancien couvent de *Capucins*, et les ruines des fortifications de Melle méritent d'être mentionnés à l'attention des voyageurs.

Les fours à plâtre, les ateliers de tissage de toile, les tanneries, les huileries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui exploite des carrières et fait le commerce des grains, des mules et des bestiaux.

Melle est une ville d'origine assez ancienne et peut-être antérieure à l'invasion romaine. Elle devint assez importante sous Charles le Chauve, et paraît avoir été très-prospère jusqu'au XVIIe siècle.

Chef-Boutonne (2401 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Boutonne, exploite des carrières, et possède des tanneries, des métiers pour la fabrication des toiles, des tissus de laines, des serges, etc.

Celles (1553 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Belle, exploite des carrières de quartz. Cette petite ville possède des ruines d'une abbaye de *Génovéfains*, et une église du XVe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques.

Brioux (1196 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des grains et des bœufs. On a découvert beaucoup de vestiges de l'époque gallo-romaine sur le territoire de cette commune.

Lezay (2554 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Dive-du-Midi, fait principalement le commerce des bestiaux et des grains.

La Mothe-Saint-Héraye (2554 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sèvre-Niortaise, possède des filatures de laine et de coton, des fabriques d'étoffe, des tanneries, des minoteries, etc., et il s'y tient des foires importantes.

Sauzé-Vaussais (1855 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des bestiaux, des chevaux, des mules, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Pamproux* (2257 hab.); *Perigné* (1590 hab.); *Prailles* (1400 hab.); *Rom* (1810 hab.); *Exoudun* (1598 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE PARTHENAY.

PARTHENAY (4844 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Thouet, à 42 kilomètres de Niort. Cette petite ville, très-intéressante à visiter, a conservé quelques restes de ses fortifications, entre autres une porte *Saint-Jacques*, crénelée, qui date du XIIIe siècle, et la tour de l'Horloge qui appartenait autrefois à la citadelle; trois églises de Parthenay appartiennent à la classe des monuments historiques : ce sont *Notre-Dame-de-la-Couldre*, *Saint-Laurent* et *Sainte-Croix*, qui datent du XIIe siècle. Les autres églises de la ville servent de magasins, et la sous-préfecture est installée dans un ancien monastère.

Parthenay possède une fabrique de porcelaine, des métiers pour les lainages et les étoffes, des minoteries, des tanneries, des brasseries, etc., et fait principalement le commerce des céréales et des bestiaux.

Parthenay est une ancienne ville qui fut autrefois la capitale de la Gâtine. Souvent assiégée par les Anglais, elle fut prise en 1568, et souffrit beaucoup pendant les guerres de la Vendée.

Airvault (1763 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Thouet, est une petite ville assez industrielle où l'on remarque les ruines d'un ancien château et les restes d'une abbaye, classés parmi les monuments historiques. Son église date du XIIe siècle et est surmontée d'une flèche hexagonale.

Mazières-en-Gâtine (952 hab.), chef-lieu de canton, située sur trois ruisseaux, possède des gisements de calcaire qui sont très-riches.

Ménigoute (1066 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Valouze, a des poteries et des métiers à serge pour principaux établissements industriels.

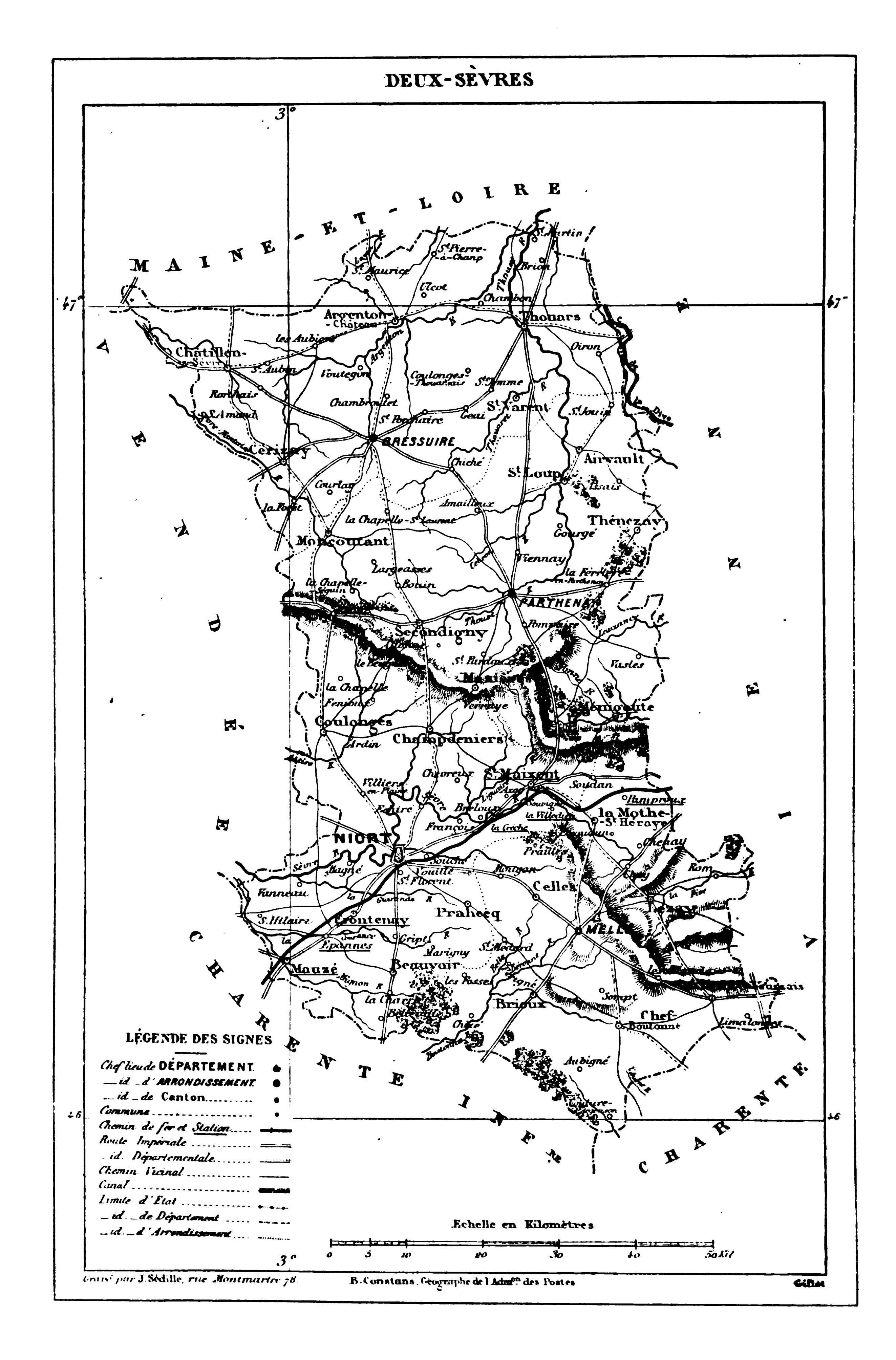
Moncoutant (2347 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sèvre-Nantaise, fabrique des étoffes de laine et de toile, et fait le commerce des gros draps, des chevaux et des bestiaux.

Saint-Loup (1583 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Thouet et du Cédron, a des tanneries, des corroiries, des minoteries, etc., et exploite des carrières et des gisements de minerai de fer.

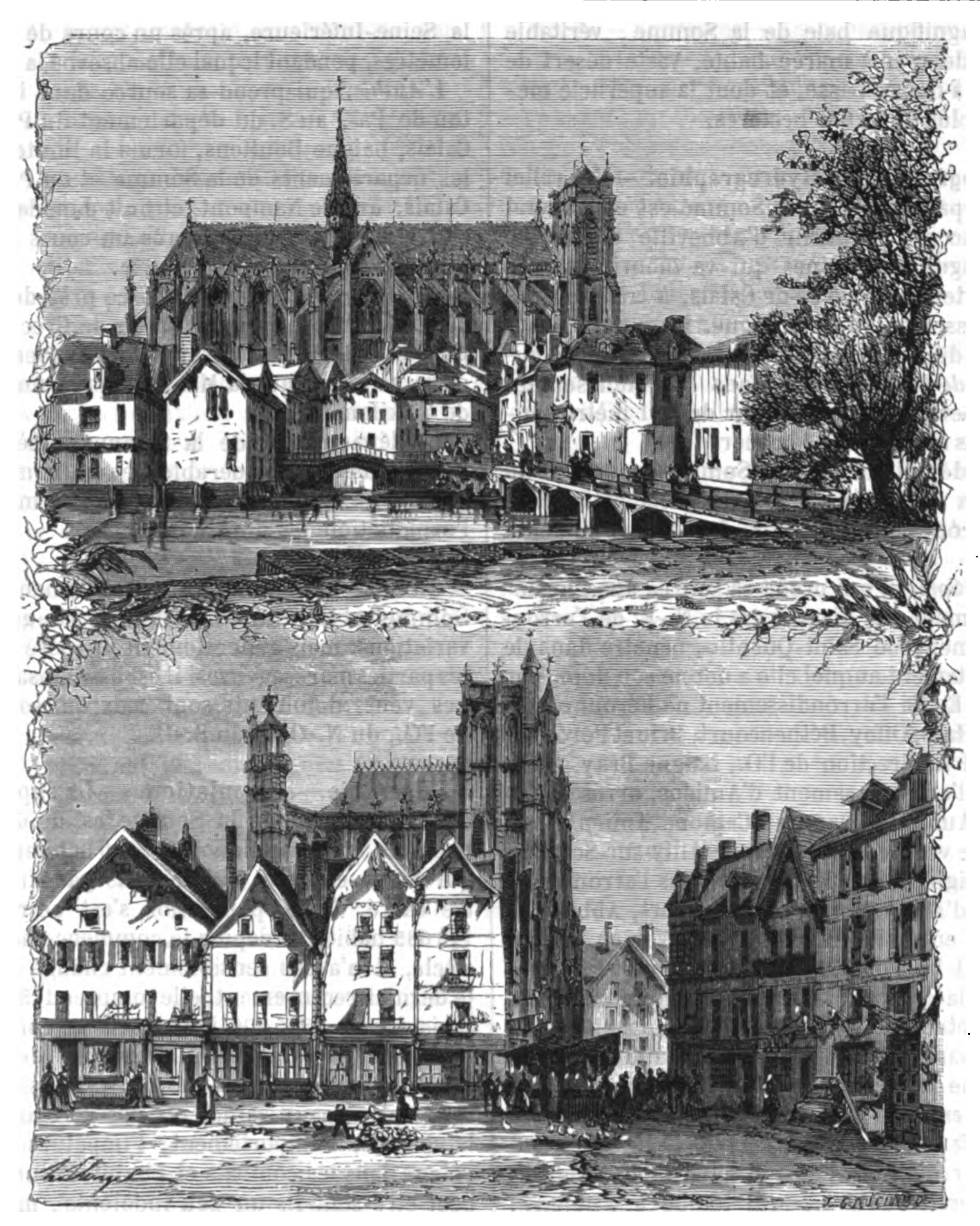
Secondigny (2100 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Thouet, possède des fours à chaux, des tuileries, une filature de laine, et exploite des carrières.

Thénezay (2354 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des graines de luzerne.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Vasles* (2559 hab.); *Gourgé* (1500 hab.); *Saint-Georges-de-Noisné* (1600 hab.); *Saint-Pardoux* (1860 hab.); *Verruyes* (1595 hab.); *La Chapelle-Saint-Laurent* (1662 hab.); *Allonne* (1840 hab.); etc.



DEUX-SÈVRES
MAINE-ET-LOIRE
VENDÉE
CHARENTE INFÉ.
CHARENTE
VIENNE
Thouars
Argenton-Château
Chatillon-Sèvre
Bressuire
Airvault
St Loup
Thénezay
Moncoutant
PARTHENAY
Secondigny
Mazières
St Maixent
Champdeniers
Coulonges
La Mothe-St Héraye
NIORT
Celles
Prahecq
Frontenay
Mauzé
Beauvoir
Brioux
MELLE
Chef-Boutonne
Sauzé
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id _d' ARRONDISSEMENT
_id _de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_ Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id _de Département
_id _d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes



Cathédrale d'Amiens. — Cathédrale d'Abbeville.

SOMME.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Somme, situé dans la région septentrionale de la France, doit son nom au fleuve qui le traverse du S.-E. au N.-O. Ses limites sont : au N., le département du Pas-de-Calais ; à l'E., le département de l'Aisne ; au S., celui de l'Oise ; au S.-O., celui de la Seine-Inférieure ; au N.-O., la Manche.

Le département de la Somme se compose d'une succession de plaines ondulées, coupées çà et là par des vallées et des collines ; ses principales vallées sont celles de la Somme, de la Noye et de l'Authie. Vers le N.-E. apparaît un pays plat, nommé le Marquenterre, qui a été en grande partie conquis sur la Manche, et dont les plaines sont extrêmement fertiles. Le développement des côtes du département, depuis le Tréport, dans la Seine-Inférieure, jusqu'à la baie d'Authie, est de 37 kilomètres ; vers le milieu du littoral s'ouvre

la magnifique baie de la Somme, véritable bras de mer à marée haute, vaste désert de sable à marée basse, et dont la superficie mesure plus de 10 000 hectares.

Orographie. — Hydrographie. — Le relief du département de la Somme est en général peu accusé. A partir d'Abbeville se dessine une ligne de collines qui va mourir dans le département du Pas-de-Calais, à travers l'arrondissement de Boulogne. Le point culminant du département est situé au *Signal-du-Mont-de-l'Aigle*, situé dans l'arrondissement d'Abbeville, à une hauteur de 181 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de la Somme appartient au bassin de la *Somme* et aux trois petits bassins côtiers de la *Bresle*, de l'*Authie* et de la *Maye*.

La *Somme*, qui prend sa source dans le département de l'Aisne, vers le N.-E. de l'arrondissement de Saint-Quentin, pénètre dans le département auquel elle a donné son nom, par le S.-E. de l'arrondissement de Péronne, arrose Ham, Offoy, Béthencourt, Brie et Péronne, prend la direction de l'O., baigne Bray, entre dans l'arrondissement d'Amiens, arrose Corbie, Aubigny, Daours, Camon, Amiens, remonte vers le N.-O., baigne Ailly-sur-Somme, Picquigny et Hangest, passe dans l'arrondissement d'Abbeville, arrose Eaucourt, Abbeville, coule entre Noyelles et Saint-Valery, forme devant le Crotoy un large estuaire, et se jette dans la Manche, après un cours total de 245 kilomètres, dont 185 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents de la Somme qui se rattachent au département sont: 1° la *Germaine* qui finit à Offoy; 2° la *Rivière-de-Nesle*; 3° l'*Omignon*; 4° la *Cologne* qui prend sa source à Roisel et finit à Péronne; 5° le *Manancourt*; 6° l'*Ancre* qui tombe à Aubigny; 7° la *Hallue* qui finit à Daours; 8° l'*Avre* qui vient du département de l'Oise, baigne Roye, Moreuil, et finit à Camon, après 55 kilomètres de cours, accru du *Don* et de la *Noye*; 9° la *Celle* qui baigne Conty et se jette à Amiens; 10° le *Landon* qui tombe à Hangest; 11° la *Nièvre* qui naît à Wargnies et finit près de Condé-Folie, après avoir absorbé la *Fieffes*; 12° l'*Airaine*; 13° le *Scardon* qui baigne Neufmoulins, Cahours, et finit à Abbeville; 14° *La Trie* qui arrose Miannay, et finit à Port-Legrand.

La Bresle, qui prend sa source dans le canton de Formerie, au N.-O. du département de l'Oise, sert de limite entre la Somme et la Seine-Inférieure, baigne Senarpont, Gamaches, et finit au Tréport, dans le département de la Seine-Inférieure, après un cours de 72 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Visme*.

L'*Authie*, qui prend sa source dans le canton de Pas, au S. du département du Pas-de-Calais, baigne Doullens, forme la limite entre les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, arrose Nampont, et finit dans la Manche, à la baie d'Authie, après un cours de 100 kilomètres, accru de la *Grouche*.

La Maye, qui prend sa source près de Fontaine-sur-Maye, dans le canton de Crécy, baigne Crécy et Rue, traverse le Marquenterre, et va se jeter dans la Manche, après un cours de 42 kilomètres.

Le département de la Somme possède des marais assez considérables, et de nombreux étangs, dont quelques-uns ont été formés par l'exploitation des tourbières.

Climat. — Le climat du département de la Somme est très-humide, et sujet à de grandes variations, mais généralement tempéré; dans les parties marécageuses, il est assez insalubre. Les vents dominants sont ceux qui soufflent de l'O., du N.-O. et du S.-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Somme est de 614 287 hectares, et sa population 572 640 habitants; ce qui donne environ 92 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 113 685 habitants depuis le commencement du siècle, et n'a pas sensiblement changé depuis le dernier recensement; elle comprend 219 600 agriculteurs, 275 900 industriels et commerçants, 14 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 54 000 sans professions.

Les principaux caractères des Picards sont la vivacité, l'emportement, l'impétuosité, la valeur dans les combats et l'habileté sur mer; peut-être sont-ils un peu indolents, mais ils montrent beaucoup de franchise, d'honnêteté, d'intelligence, et une grande aptitude pour l'industrie et le commerce; leur esprit est généralement juste, leur jugement sain et droit, et ils ne sont pas insensibles aux arts et aux belles-lettres.

On parle français dans les principales villes du département, mais les campagnes emploient toujours l'affreux patois picard, langage grossier et lourd, qui ne saurait trop tôt disparaître.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Somme comprend 476 300 hectares de terres labourables, 15 400 de prairies naturelles, 8000 de pâturages, landes et bruyères, et 96 000 de bois, forêts et terres

incultes; le sol, morcelé en 1 660 000 parcelles, est possédé par 258 000 propriétaires environ.

Le département de la Somme est agricole, la science de la terre y est assez perfectionnée; la mise en valeur des terrains communaux, les nouveaux défrichements, d'une part, de l'autre, la propagation des méthodes récentes et l'adoption des instruments perfectionnés, contribuent à rendre le sol extrêmement productif.

La récolte des céréales, dont toutes les sortes prospèrent généralement, dépasse les besoins de la consommation locale, et atteint une valeur de 79 millions de francs. Parmi les autres cultures, dont le revenu annuel est de 33 millions de francs, on remarque le chanvre et le lin, cultivés en grand, principalement dans les vallées de la Somme et de la Trie, et dans les cantons de Gamaches et de Saint Valery, les pommiers dont les fruits servent à la fabrication de 168 000 hectolitres de cidre, valant plus d'un million de francs, les prairies artificielles où l'on récolte abondamment le trèfle, la luzerne et le sainfoin, le colza, le houblon, le tabac, les ignes, peu importantes d'ailleurs; les forêts sont riches en chênes, en ormes et frênes, en bouleaux, etc.; les principales sont situées dans l'arrondissement d'Abbeville, et parmi elles l'on remarque la forêt de Crécy. Les pâturages sont magnifiques, surtout dans le Marquenterre, où l'on engraisse par grande quantité les bœufs et les moutons; leur valeur annuelle peut être estimée à 2 millions 500 000 francs environ.

Les animaux domestiques forment une branche importante de l'industrie rurale, et généralement les races sont belles. On compte 73 000 chevaux, principalement de races boulonnaise et picarde, excellents pour le trait et le labour, 10 000 ânes et mulets, 117 000 bêtes à cornes, plus particulièrement de race picarde, 535 000 moutons, 10 000 boucs, chèvres et chevreaux, 74 000 porcs, 32 000 ruches d'abeilles, etc. Le littoral est fréquenté par les oiseaux de mer, et les marais par de nombreux canards sauvages; le gibier de plume et de poil est encore assez abondant sur toutes les parties du territoire; aussi chacun est-il plus ou moins chasseur dans le département; les cours d'eau sont assez poissonneux, et la partie de la Manche qui confine à la Somme est incessamment exploitée par les hardis pêcheurs du Crotoy.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint 54 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 114 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Somme est principalement formé de terrains tertiaires sur ses plateaux, et d'alluvions dans ses vallées; il renferme peu de minerai; on y rencontre des gisements de lignite, du sable, du grès, de la terre à brique, à tuile et à poterie, de l'argile, des végétaux fossiles, surtout dans l'arrondissement d'Abbeville, et d'inépuisables tourbières, qui sont principalement exploitées à Boves et à Hangest, dans la vallée de la Somme.

Il existe quelques sources d'eaux minérales à Saint-Christ, dans l'arrondissement de Péronne, à Corbie, à Roye, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Somme est manufacturier en même temps qu'agricole; il possède plusieurs hauts fourneaux et usines métallurgiques; on estime à plus de 2000 quintaux métriques sa production de fer au charbon; ses tourbières rendent annuellement 1 300 000 quintaux métriques de combustibles. Ses principaux établissements industriels sont des manufactures de velours de coton et d'Utrecht, de moquette, de bas, de grosse toile, de tissus de laine, dits *articles d'Amiens*, de cordages, de draps, des fabriques de sucre, de savon et de produits chimiques, des bonneteries, des rouenneries, des blanchisseries, des teintureries, des tanneries, des papeteries, des chantiers pour la construction des bateaux, etc.

La navigation maritime du département est concentrée dans les ports d'Abbeville, du Crotoy, de Saint-Valery-sur-Somme et du Hourdel; elle emploie, à l'entrée et à la sortie, environ 700 navires, jaugeant 62 000 tonnes, et 2000 caboteurs, jaugeant 100 000 tonnes; la pêche côtière y occupe un grand nombre de bateaux.

Le commerce du département est alimenté par toutes les productions du sol et les produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Somme est desservi par 10 routes impériales longues de 619 kilomètres, 30 routes départementales d'une longueur de 577 kilomètres, et 5272 chemins vicinaux, d'un développement total de 7726 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 191 kilomètres.

Les canaux du département sont : 1° le *Canal-de-la-Somme*, qui commence à Saint-Simon dans l'Aisne, et finit à Saint-Valery, après un parcours de 157 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 24 écluses; 2° le *Canal-de-la-Maye*, dérivé de ce petit fleuve, qui forme

le port du Crotoy, et sert de moteur à plusieurs usines.

Le département de la Somme est desservi par le chemin de fer de *Paris à Mouscron*, l'une des lignes principales du réseau du Nord, avec stations à Ailly-sur-Noye, Boves, Longueau, Corbie et Albert. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Longueau à Boulogne*, avec stations à Amiens, Ailly-sur-Somme, Picquigny, Hangest, Longpré, Pontremy, Abbeville, Noyelles et Rue; 2° le sous-embranchement d'*Amiens à Tergnier*, avec stations à Villers-Bretonneux, Guillaucourt, Rosières, Chaulnes, Nesle et Ham; 3° le sous-embranchement d'*Amiens à Rouen*, qui réunit les réseaux du Nord et de l'Ouest, avec stations à Saleux, Bacouel, Namps, Famechon et Poix; 4° le sous-embranchement de *Noyelles à Saint-Valery-sur-Somme*.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 156 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Somme, était habité par plusieurs peuplades celtiques, les *Morini*, les *Ambiani*, les *Bellovaci*, etc. Les Romains les soumirent et les rangèrent dans la seconde Belgique. Au IVe siècle, Clodion, roi des Francs, s'empara de cette contrée, en même temps qu'y apparaissait le christianisme. Pendant les époques mérovingienne et carlovingienne, elle demeura annexée au domaine royal; mais au commencement du IXe siècle, des comtes furent établis par Louis le Débonnaire, et leur puissance devint bientôt souveraine jusqu'à Philippe-Auguste, qui, par suite d'un traité, rattacha la Picardie à la couronne. A l'époque des croisades, l'enthousiasme fut très-grand en Picardie, et la première guerre sainte fut prêchée par le Picard Pierre l'Ermite. En 1437, Charles VII engagea les principales villes de la province au duc de Bourgogne pour 400 000 écus, somme que Louis XI remboursa en 1463, ce qui rattacha définitivement la Picardie au royaume. Pendant les luttes du roi de France et de Charles le Téméraire, cette province fut le théâtre d'événements importants qui se relient à l'histoire générale de la France.

Plus tard, la Picardie se composa exclusivement des pays de l'Amiénois, du Ponthieu, du Santerre, du Vermandois, de la Thiérache et du pays reconquis.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département de la Somme fut formé de différentes parties des anciennes provinces de l'Artois et de la Picardie.

Hommes célèbres. — Parmi les nombreux personnages remarquables, nés dans le département de la Somme, on peut citer : la reine FRÉDÉGONDE ; PIERRE L'ERMITE ; le médecin JEAN FERNEL; GABRIELLE D'ESTRÉES; l'écrivain VOITURE; l'historien DUCANGE; l'orientaliste GALLAND; le bénédictin BOUQUET; le maréchal D'ESTRÉES; le poëte GRESSET; le général DE GRIBEAUVAL; le chansonnier VADÉ; les grammairiens DE VAILLY et LHOMOND; l'écrivain LACLOS; la duchesse DE CHATEAUROUX; le médecin BAUDELOQUE; le mathématicien DELAMBRE; le musicien LESUEUR; le général FOY; l'agronome PARMENTIER; le poëte MILLEVOYE; etc.; et parmi les contemporains : le docteur DUBOIS D'AMIENS; PONGERVILLE, de l'Académie française; le magistrat de BERVILLE; le géologue CORDIER, de l'Institut; le médecin DUMÉRIL, de l'Institut; l'historien LEPAGE; Mlle GEORGE; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Somme comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Amiens..........	13 cant.	250 comm.
— Abbeville...........	11 —	171 —
— Doullens............	4 —	89 —
— Montdidier..........	5 —	144 —
— Péronne.............	8 —	179 —
	41 cant.	833 comm.

Le département de la Somme forme la 3e subdivision de la 3e division militaire, dont le siége est à Lille.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Amiens, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Reims; ce diocèse possède 60 cures, 572 succursales, 89 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Amiens et un petit séminaire à Saint-Riquier, dans l'arrondissement d'Abbeville. Neuf temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale d'Amiens par les cinq tribunaux de première instance, siégeant aux chef-lieux d'arrondissements, et des deux tribunaux de commerce d'Amiens et de Saint-Valery-sur-Somme.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Douai, et possède un lycée, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Amiens, deux colléges communaux à Abbeville et à Péronne, et 1373 écoles publiques et libres. L'instruction publique est encore insuffisamment répandue dans le département, et seulement les trois quarts des jeunes gens appelés à la conscription savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Somme :

ARRONDISSEMENT D'AMIENS.

AMIENS (61 063 hab.), préfecture, chef-lieu du département et place de guerre, divisé en quatre cantons, est situé sur la Somme, à 133 kilomètres de Paris. C'est une ville assez intéressante à visiter; ses quartiers neufs sont régulièrement bâtis, mais elle est affreusement construite dans toute la vieille partie qui avoisine la Somme; cette rivière en la traversant s'y divise en onze bras qui font mouvoir un grand nombre d'usines. Les promenades d'Amiens sont fort belles; on cite particulièrement celle de la Hotoie, longue d'un kilomètre, et les boulevards, plantés d'une quadruple rangée de beaux arbres, qui font le tour de la ville en suivant la ligne des anciens remparts. Amiens ne possède que quatre monuments historiques; au premier rang se place la cathédrale, commencée en 1220 et terminée en 1288; c'est la plus vaste des basiliques de France; elle couvre une superficie de 8000 mètres carrés, et elle est dominée par deux tours quadrangulaires de hauteurs inégales, dont la plus haute mesure 70 mètres au-dessus du pavé, et par une flèche d'une grande hardiesse qui a été construite en 1529; sa façade est percée de trois porches artistement sculptés; à l'intérieur, cette église se compose de trois nefs entourées de vingt-deux chapelles; on y remarque les boiseries du chœur, les délicieux bas-reliefs de la Renaissance qui l'entourent, la statue du Christ-Homme, le charmant marbre de l'Ange-Pleureur, la chapelle *Sainte-Theudosie*, récemment décorée par l'impératrice Eugénie, et divers mausolées d'une certaine valeur archéologique. Les autres monuments historiques de la ville sont l'église *Saint-Germain*, qui appartient au gothique flamboyant, et les églises *Saint-Leu*, et *Saint-Remi*. Parmi les édifices civils, on peut citer l'hôtel de ville du XVIII[e] siècle, nouvellement agrandi, le beffroi, construit en 1748, le Château-d'Eau, à peu près de la même époque, la *Tour-du-logis-du roi* et la *Porte-Montrécu*, toutes deux classées parmi les monuments historiques, le palais de justice, l'évêché, la préfecture et le théâtre qui datent du XVIII[e] siècle, l'Hôtel-Dieu, la citadelle, bâtie à la fin du XVI[e] siècle, le collége de Saint-Acheul, la magnifique fontaine de la place Longueville, œuvre de Mme Bertaut, la nouvelle gendarmerie et le nouveau musée, plus remarquable par son ordonnance architecturale que par les tableaux qu'il possède.

Amiens possède une bibliothèque de 55 000 volumes et de 600 manuscrits, une académie des sciences, des belles-lettres et des arts, des sociétés des antiquaires de Picardie, des amis des arts, d'horticulture, un orphéon, une société philharmonique, etc.

Les principaux établissements industriels de cette ville manufacturière sont des fabriques de velours et de coton, qui emploient 16 000 ouvriers et produisent pour une valeur de 10 millions de francs, des fabriques de tissus de laine, qui occupent 10 000 ouvriers et dont les articles atteignent une valeur de 16 millions, des manufactures de velours d'Utrecht, des filatures de chanvre et de lin, dont les produits s'élèvent à peu près à 8 millions de francs, des filatures de laine, de coton et de bourre de soie, des fabriques de moquettes, de nombreux ateliers de tisserands, disséminés dans la ville et la campagne, qui travaillent à leurs pièces, des fonderies, des forges, des ateliers de construction pour les machines, des fabriques de pâtés de canards et de macarons, des raffineries, des tanneries, des huileries, des savonneries, etc.

L'origine d'Amiens est antérieure à l'invasion romaine; cette ville devint la capitale des *Ambiani;* Clodion s'y installa au milieu du V[e] siècle; elle fut ravagée trois fois par les Normands, et, après diverses vicissitudes, elle revint à Philippe-Auguste, puis à Louis XI; prise par les Espagnols en 1587, elle fut reconquise par Henri IV.

Conty (976 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Poix et de la Selle, possède une remarquable église ogivale du XIII[e] siècle.

Corbie (3346 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée de la Somme, a conservé une abbaye qui est classée parmi les monuments historiques.

Hornoy (1020 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des chevaux et des bestiaux, et produit des céréales, du lin et du chanvre.

Molliens-Vidame (807 hab.), chef-lieu de canton, élève principalement des moutons et produit des graines oléagineuses.

Oisemont (1113 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales et des laines.

Picquigny (1424 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Somme, exploite d'importantes tourbières, et a conservé de très-anciennes ruines qui ont une certaine valeur d'art.

Poix (1436 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rivière de ce nom, possède une église qui date du XIV[e] siècle, et qui est classée parmi les monuments historiques.

Sains (791 hab.), chef-lieu de canton, a conservé le tombeau des trois martyrs Fuscien-Victorix et Gentien, qui vivaient au III[e] siècle,

Villers-Bocage (1392 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des chevaux et des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Airaines* (2270 hab.); *Vignacourt* (3612 hab.); *Villers-Bretonneux* (4325 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE.

ABBEVILLE (19 385 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et place de guerre, divisée en deux cantons, est située sur la Somme, à 45 kilomètres d'Amiens. On remarque dans cette ville, assez irrégulièrement construite, l'église de *Saint-Wulfran*, classée parmi les monuments historiques, et qui date du XVe siècle, l'église *Saint-Gilles*, dominée par un haut clocher, l'église *Saint-Jacques*, rebâtie à la fin du XVe siècle, la tour quadrangulaire qui reste seule de l'ancien hôtel de ville, la maison de François Ier, quelques maisons gothiques, l'établissement des Rames, fondé par Colbert, etc.

Abbeville possède un port sur la Somme, qui est accessible par un canal aux navires de 300 tonneaux. L'exploitation des tourbières, la fabrication du sucre, des tapis, des draps, des bouteilles, etc., la construction des bateaux, forment les principales industries de cette localité.

Abbeville s'est d'abord groupée autour d'un monastère qui appartenait à l'abbé de Saint-Riquier. Charlemagne, puis Hugues Capet, estimant les avantages de sa sa forte position à l'embouchure de la Somme, la fortifièrent; pendant l'invasion anglaise, cette ville demeura toujours fidèle aux rois de France ; elle devint très-prospère, et, au XVe siècle, ses manufactures de draps étaient déjà renommées.

Saint-Valery-sur-Somme (3674 hab.), chef-lieu de canton, situé à l'extrémité du Canal-de-la-Somme et sur la vaste baie de ce nom, forme un port fréquenté et accessible aux navires de 300 tonneaux; ce port fait notamment le commerce des toiles à voile, et c'est un entrepôt pour les sels, les vins, les eaux-de-vie, etc. On y remarque la tour d'Harold, l'église *Saint-Martin*, qui date du XIVe siècle, et la chapelle de *Saint-Valery*. C'est de ce point que Guillaume le Conquérant partit avec sa flottille pour la conquête de l'Angleterre.

Ailly-le-Haut-Clocher (1188 hab.), chef-lieu de canton, produit des graines, des plantes textiles et oléagineuses, etc.

Ault (1548 hab.), chef-lieu de canton, forme un petit port sur la Manche, qui se livre à la pêche du littoral.

Crécy (1748 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la vallée de la Maye, où eut lieu la fameuse bataille de ce nom, le 26 août 1346.

Gamaches (2035 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Bresle, possède une église romane et les ruines d'un vieux château.

Hallencourt (1988 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des céréales, des bestiaux et des laines.

Rue (2366 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Maye, possède une remarquable chapelle du *Saint-Esprit*, de style gothique flamboyant, classée parmi les monuments historiques, et un curieux beffroi, flanqué de petites tourelles.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Moyenneville* (1108 hab.) et *Nouvion* (870 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cayeux* (3026 hab.); *Le Crotoy* (1500 hab.), charmant petit port de mer, situé sur une presqu'île avancée de la baie de Somme, qui a conservé quelques restes de son enceinte fortifiée, et les ruines du château où Jeanne d'Arc fut enfermée par les Anglais, en 1431.

ARRONDISSEMENT DE DOULLENS.

DOULLENS (4706 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur la rive droite de l'Authie, à 33 kilomètres d'Amiens. Sa citadelle, remaniée en dernier lieu par Vauban, est une des plus belles de France et sert maintenant de prison d'État; la ville est entourée de boulevards plantés d'arbres magnifiques, que l'on songe malheureusement à abattre. On a découvert à Doullens quelques substructions romaines; ses principaux édifices sont : l'église *Saint-Martin*, du XVe siècle, le beffroi, le palais de justice, etc.

Les filatures de coton, des papeteries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, et son commerce porte sur les céréales, le lin et le chanvre.

Doullens existait à l'époque de l'invasion romaine ; cette ville appartint pendant le moyen âge aux comtes de Vermandois et aux comtes de Ponthieu; elle fut prise, en 1567, par les Huguenots, et, en 1595, par les Espagnols qui l'ensanglantèrent.

Acheux (759 hab.), chef-lieu de canton, possède des corroiries, des brasseries et des fabriques de toiles d'emballage. Son hôtel de ville occupe une ancienne maison de *Templiers*, classée parmi les monuments historiques.

Les autres chef-lieux de canton sont : *Bernaville* (1109 hab.), où l'on voit quelques ruines gauloises, et *Domart* (1421 hab.), qui produit du tabac et des céréales en abondance et de toutes sortes.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Beauquesne* (3003 hab.); *Beauval* (2640 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER.

MONTDIDIER (4326 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé sur les pentes d'un coteau que baignent les eaux du Don, à 36 kilomètres d'Amiens. Les principaux édifices de cette petite ville sont l'église gothique de *Saint-Pierre*, bâtie au xve siècle, où l'on admire un baptistère byzantin, de belles boiseries et un tombeau de Raoul III, qui est classé parmi les monuments historiques, l'église du *Saint-Sépulcre*, dont le portail a été nouvellement reconstruit, l'hôtel de ville, qui date de la fin du VIe siècle, le vieux château, et l'ancien bailliage, du XIIe siècle et qui sert maintenant de tribunal.

Les filatures de coton, les tanneries, les corroiries, les fabriques de tissus de coton, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, dont le commerce porte sur les céréales, les bestiaux, la tourbe, les pâtés, etc.

L'origine de Montdidier est ancienne; les rois carlovingiens y résidèrent souvent; à diverses époques, la ville subit plusieurs siéges, pendant lesquels ses habitants se firent un renom de bravoure.

Roye (3993 hab.), chef-lieu de canton, situé dans la vallée de l'Avre, a conservé quelques vestiges de ses anciennes fortifications; les verrières de son église *Saint-Pierre*, moitié romane et moitié gothique, sont classées parmi les monuments historiques. Les filatures de laine et de coton, les fabriques de lainages, les moulins à vent, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait un commerce très-important de céréales.

Ailly-sur-Noye (1101 hab.), chef-lieu de canton, exploite des tourbières, et produit des grains, des fourrages, du chanvre, etc. On admire une belle tombe historique dans l'église d'Ailly.

Moreuil (2638 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de l'Avre, a conservé les restes d'une ancienne abbaye et d'un vieux château. Les briqueteries, les bonneteries, les scieries mécaniques, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Rosières (2308 hab.), chef-lieu de canton, possède de nombreuses fabriques de bonneteries, et fait notamment le commerce des céréales et des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Harbonnières* (2091 hab.); *Arvillers* (1260 hab.); *Le Quesnel* (1340 hab.); *Caix* (1360 hab.); *Beuvraignes* (1230 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE PÉRONNE.

PÉRONNE (4262 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et place de guerre de deuxième classe, est située dans une contrée marécageuse sur la rive droite de la Somme, à 50 kilomètres d'Amiens. Son église *Saint-Jean*, bâtie vers 1515, qui possède de magnifiques vitraux, a été récemment restaurée; son château, que flanquent deux grosses tours rondes, a servi de prison à Louis XI, en 1468.

Les tanneries, les sucreries, les raffineries de sel, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, qui fait principalement le commerce des toiles de batistes, des cuivres et des bestiaux.

Péronne, d'origine assez ancienne, devint la capitale du Santerre; cette ville résista plusieurs fois aux Espagnols et a mérité le titre d'*imprenable*. C'est là qu'en 1576 Henri III et le duc de Guise signèrent le pacte de la Ligue.

Albert (4019 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ancre, qui forme une belle cascade en cet endroit, possède une église *Saint-Jean*, du XIVe siècle, qui attire un grand nombre de pèlerins.

Ham (2728 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Somme, est une place de guerre. Son église paroissiale, de l'époque romane, recouvre une crypte du XIIe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques; son beffroi date de la même époque; son château fort, monument historique, reconstruit au XIIIe siècle, a reçu de nombreux prisonniers politiques, depuis Jeanne d'Arc jusqu'au prince Louis-Napoléon.

Bray (1468 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Somme, exploite des tourbières, et possède une filature de laine.

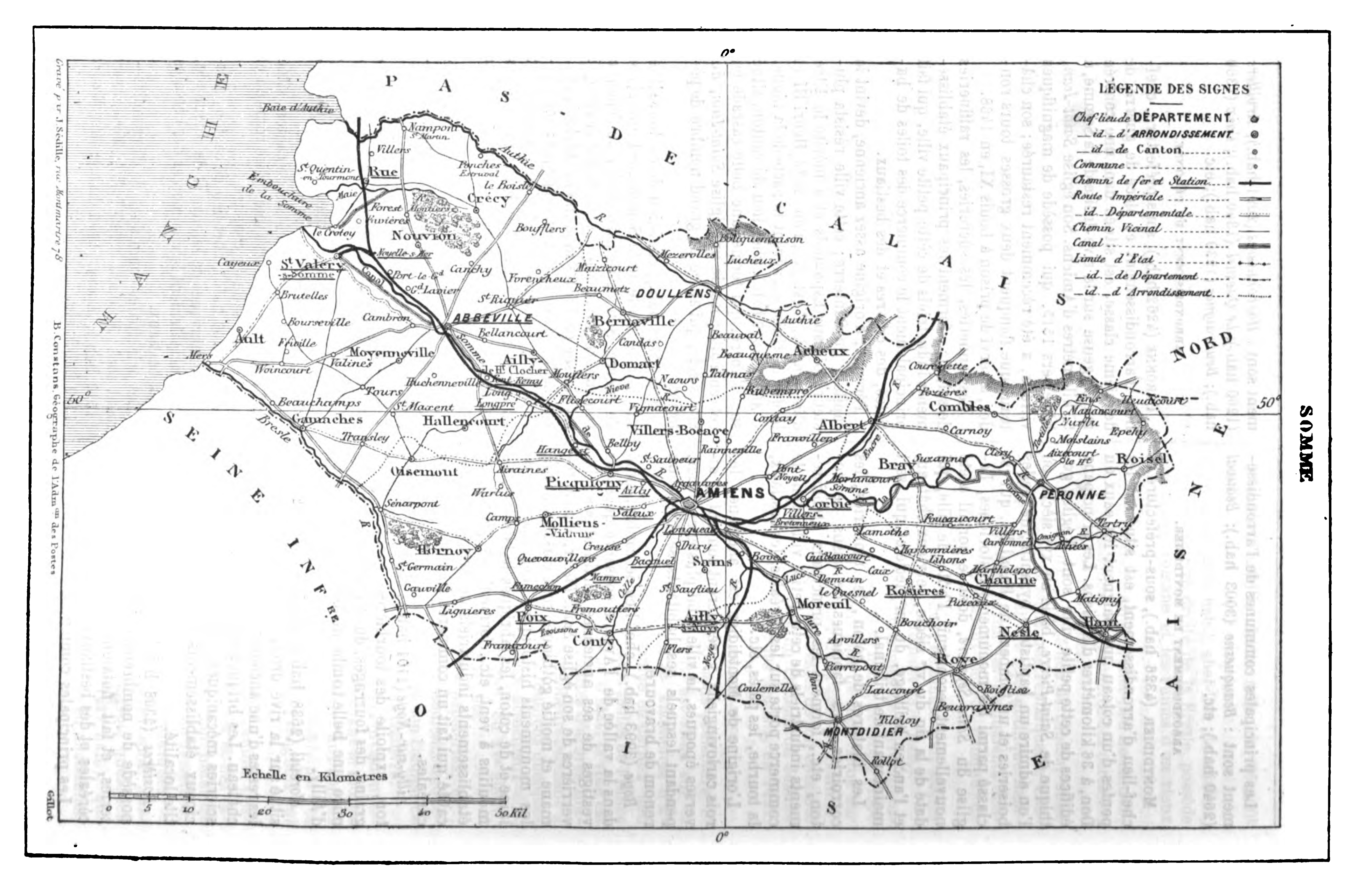
Chaulnes (1170 hab.), chef-lieu de canton, où l'on voit les ruines du château de ce nom, fait le commerce des bestiaux et des moutons.

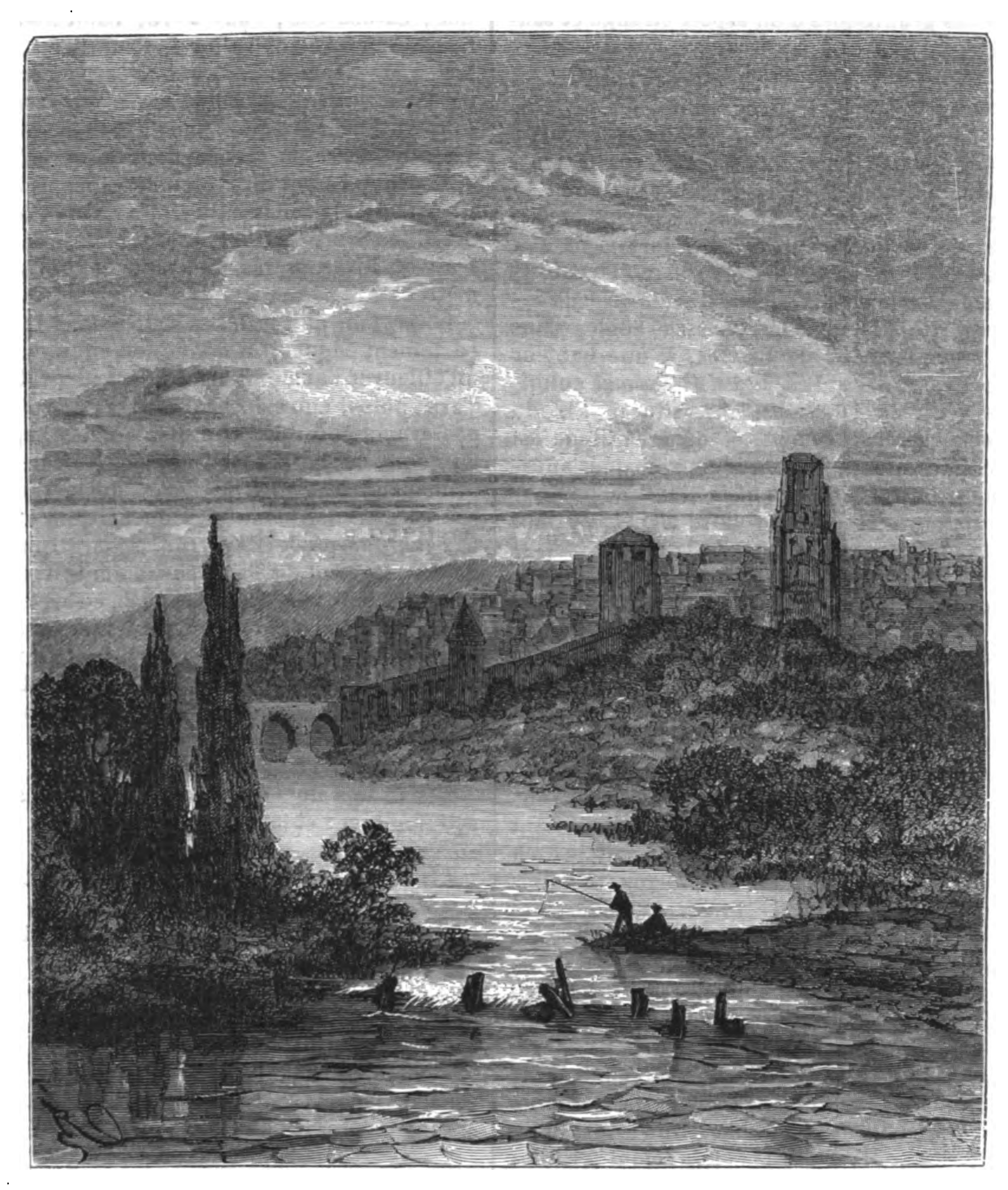
Combles (1627 hab.), chef-lieu de canton, produit principalement des céréales.

Nesle (2214 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Ingon, a conservé une église romane et une ancienne salle du chapitre.

Roisel (1800 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de lainage et de cotonnade, fait principalement le commerces des céréales et des bestiaux.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Moislains* (1760 hab.); *Manancourt* (1510 hab.); *Épehy* (1995 hab.); *Heudicourt* (1740 hab.); etc.


SOMME
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
PAS DE CALAIS
NORD
AISNE
OISE
SEINE INFRE
MANCHE
AMIENS
ABBEVILLE
DOULLENS
PERONNE
MONTDIDIER
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil
Gravé p. J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Adm.on des Postes
Gillot



Vue générale d'Albi.

TARN.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Tarn, situé dans la région méridionale de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse de l'E. à l'O. Ses limites sont : au N. et au N.-E., le département de l'Aveyron; au S.-E., celui de l'Hérault; au S., celui de l'Aude; au S.-O., celui de la Haute-Garonne ; au N.-O., celui de Tarn-et-Garonne.

Le département de Tarn est un pays montagneux qui s'appuie, par sa partie méridionale, sur la chaîne de la Montagne-Noire, et par sa partie orientale, sur la chaîne des Monts-de-Lacaune ; ces deux chaînes forment deux ramifications semi-circulaires qui se relient au vaste système orographique des Cévennes ; sur leur flancs se détachent divers plateaux qui s'abaissent de l'E. à l'O., et qui sont tantôt coupés par des vallées pittoresques et bien arrosées, tantôt hérissés de

roches granitiques d'un aspect étrange et sauvage.

Orographie. — Hydrographie. — La chaîne de la *Montagne-Noire* qui limite une partie de la frontière méridionale du département, forme la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Garonne et les bassins secondaires de la Méditerranée ; elle appartient aux Cévennes méridionales, et son point culminant dans le département est situé au *Plateau-de-Nore*, près de Saint-Amans-Soult, dans l'arrondissement de Castres, à une hauteur de 12.0 mètres. Les *Monts de-Lacaune* culminent par le *Pic-de-Montalet*, situé à l'E. du même arrondissement, et dont l'altitude est de 1256 mètres. Entre ces deux chaînes apparaissent certains sommets dont la hauteur moyenne est comprise entre 500 et 560 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département du Tarn appartient en entier au bassin de la Garonne par l'un de ses affluents, le *Tarn*, et par les divers cours d'eau qui en sont tributaires, et dont le principal est l'*Aveyron*

Le *Tarn*, qui prend sa source dans les montagnes de la Lozère, traverse le département de l'Aveyron, entre dans le département auquel il a donné son nom. par l'E. de l'arrondissement d'Albi, coule vers l'O, en arrosant Trébas, Courris, Ambialet, qu'il entoure en formant une presqu'île, se précipite à Saint-Juéry d'une hauteur de 19 mètres, en formant une pittoresque cascade, baigne Albi et Marsac, pénètre dans l'arrondissement de Gaillac, arrose la Grave, Rivières, Gaillac, Lisle, Rabastens et la Pointe-Saint-Sulpice, passe dans le département de Tarn-et-Garonne, après avoir arrosé l'angle N.-E. de celui de la Haute-Garonne, et se jette dans la Garonne, au-dessous de Moissac, après un cours très-pittoresque de 375 kilomètres, dont 72 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents du Tarn, qui se rapportent au département, sont : 1° le *Rancé* qui vient du département de l'Aveyron et se jette à sa frontière, en face du château de Trébas; 2° la *Saudronne* qui finit à la Grave; 3° l'*Agout* qui prend sa source dans le canton d'Olargue, situé vers l'E. du département de l'Hérault, entre dans celui de Tarn par l'E. de l'arrondissement de Castres, baigne Vabre, Roquecourbe, Castres, Saix et Vielmur, passe dans l'arrondissement de Lavaur, arrose Saint-Paul, Viterbe, Lavaur, Lieux-les-Lavaur, et finit à Saint-Sulpice, après un cours de 180 kilomètres, pendant lequel il absorbe le *Thoré* qui, né dans les Montagnes-Noires, baigne la Bastide, Lacabarède, Sauveterre, Saint-Amans-Soult, Saint-Amans-Valtoret, Caucalières, Labruguière, Naves, et finit près de Castres, grossi de la *Larnelle* et du *Larn*, le *Sor* qui arrose Durfort, Engarrevaques, Soual, et finit près de Vielmur, accru du *Laudot* et du *Massaguel*, et le *Dadou* qui vient du canton de Vabre, baigne Massuguiès, la Fenasse, Réalmont, Laboutarie, Graulhet, Saint Gauzens, et finit près de Saint-Jean-de-Rives, après un cours de 100 kilomètres.

L'*Aveyron*, qui prend sa source dans le département auquel il a donné son nom, ne fait qu'effleurer l'angle N.-O. du département du Tarn, puis il entre aussitôt dans celui de Tarn-et-Garonne, où il se jette dans le Tarn, après un cours de 240 kilomètres; mais un de ses principaux affluents, le *Viaur*, qui prend sa source dans les montagnes du Lèvezou, dans le département de l'Aveyron, sépare celui ci du département du Tarn, sur la limite des arrondissements d'Albi et de Gaillac, en arrosant Pampelonne, Mirandol, Jougueviel, et va finir dans le département de Tarn-et-Garonne, après un cours très-sinueux de 162 kilomètres. Les autres affluents de l'Aveyron qui se rattachent au département du Tarn sont le *Giroux*, le *Cérou* et la *Verre*.

Les étangs du département du Tarn sont peu nombreux et peu considérables.

Climat. — Le climat du département du Tarn est généralement sain, mais sujet à des variations assez fortes; l'hiver y est court; la température moyenne de l'été est de 24 degrés centigrades environ; le printemps n'y dure que quelques jours, car les chaleurs succèdent presque immédiatement aux froids de l'hiver; l'automne y forme la plus belle saison. Les vents dominants sont ceux du S.-E. ou *d'Autan*, et ceux du N.-E. et du N-O.

Superficie. — Population. — La superficie du département du Tarn est de 574 559 hectares, et sa population de 355 513 habitants; ce qui donne plus de 61 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 84 605 habitants depuis le commencement du siècle, et de 1880 depuis le dernier recensement de 1861 ; elle comprend 230 000 agriculteurs, 91 000 industriels et commerçants, 8000 habitants qui exercent des professions libérales, et 24 000 sans profession.

La bonté, la générosité, la droiture du jugement jointe à la vivacité de l'imagination, l'activité intelligente, l'aptitude au commerce, la bravoure et l'adresse, qui en font de bons marins et d'excellents militaires, tels sont les

caractères généraux des habitants du Tarn. Les différences les plus sensibles existent entre les paysans des montagnes et les agriculteurs de la plaine. Ceux-ci sont industrieux, très-fins malgré leurs dehors souvent grossiers, et leurs mœurs sont généralement très-douces. Les montagnards, au contraire, plus fortement constitués, ont conservé l'originale empreinte des Celtes et des Francs leurs ancêtres; ils sont un peu sauvages et encore très-superstitieux.

Le français est généralement parlé par la population des villes, mais le peuple des campagnes emploie un idiome expressif, mêlé de mots de toute provenance, et qui par sa douceur se rapproche du langage du bas Languedoc.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Tarn peut se détailler ainsi : 325 000 hectares de terres labourables, 42 400 de prairies naturelles, 37 600 de vignes, 52 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 108 000 de bois, forêts et terres incultes, etc. Le sol, divisé en 1 127 000 parcelles environ, est possédé par 97 500 propriétaires.

Le département du Tarn est agricole, mais l'industrie rurale n'y est pas en rapport avec les progrès actuels de la science; les paysans n'ont pas entièrement rompu avec toutes les routines, et bien des améliorations restent encore à opérer, entre autres, la mise en valeur des terres incultes et des marais, dont 5400 hectares restent encore improductifs; malheureusement, l'émigration vers les départements voisins enlève chaque année près de 6000 ouvriers aux exploitations agricoles. Il existe une ferme-école à Mandoul, dans l'arrondissement de Castres.

La valeur des céréales atteint annuellement 30 millions de francs; leur production dépasse les besoins de la consommation locale, et l'on estime particulièrement les blés qui viennent aux environs d'Albi, de Lavaur et de Lautrec, dans l'arrondissement de Castres. Les autres cultures ont une valeur de 11 millions de francs; ce sont les pommes de terre dont la récolte est très-abondante, le pastel, l'anis, les arbres fruitiers, les vignes qui prospèrent principalement sur les coteaux de Gaillac et aux environs d'Albi, et dont les meilleurs crus sont ceux de Canac et de Cayssagnet, les châtaigniers, et notamment ceux de l'arrondissement de Castres, les mûriers, plantés avec succès de l'arrondissement de Lavaur, etc.; les forêts de l'arrondissement de Gaillac sont fort belles, et le chêne-blanc, le chêne-noir et le hêtre y dominent. Les pâturages du Tarn sont excellents, principalement dans la vallée de l'Agout, où s'engraissent de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons; leur valeur annuelle dépasse 7 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche très-importante de l'industrie agricole, et les espèces y sont généralement très-belles. On compte dans le département environ 10 000 chevaux de races auvergnate et limousine, qui sont très-recherchées pour la cavalerie légère, 10 000 ânes et mulets, 75 000 bêtes à cornes dont on estime particulièrement les taureaux et les bœufs, 540 000 moutons dont la laine est utilisée dans les fabriques du département, 5000 boucs, chèvres et chevreaux, 78 000 porcs, 15 000 ruches d'abeilles, dont la cire est consommée dans les fabriques de cierges et de bougies du département, toutes sortes de volailles, etc. Le gibier de poil et de plume est encore abondant dans le Tarn; on y trouve des sangliers, des lièvres, des lapins, et de nombreuses espèces de gibier ailé; les divers cours d'eau sont fort poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à 18 millions de francs, et le revenu total de la production agricole dépasse 48 millions.

Mines. — Carrières. — Le département du Tarn est généralement composé de terrains primitifs dans sa partie orientale, de terrains tertiaires argilo-sableux, dans sa partie occidentale, et de terrains d'alluvion dans la plupart de ses vallées. Il possède des mines de fer, de plomb, de manganèse, de cuivre et d'alun, qui sont inexploitées, des houillères en cours d'exploitation, principalement près de Carmaux, dans l'arrondissement d'Albi, d'importantes carrières de granit dans les Montagnes-Noires et les Monts-de-Lacaune, du gneiss, du porphyre, du schist, du marbre de différentes couleurs, du grès rouge, bigarré et calcaire, des pierres à chaux, du lignite, des ardoisières, des plâtrières, des carrières de pierres lithographiques, etc.

Les principales sources minérales du département sont les sources de Lacaune, situées dans l'arrondissement de Castres, qui sont faiblement ferrugineuses et peu efficaces, les sources de Trébas, dans l'arrondissement d'Albi, qui sont froides, ferrugineuses, calcaires et analogues à celles de Vichy, la source de Saint-Grégoire, dans le même arrondissement, qui se rapproche par sa composition des eaux de Barège, et les sources du Riou-Majou, situées près de Lacaune, qui sont presque analogues aux eaux de Spa et de Vichy.

Industrie. — Commerce. — Le département du Tarn est plus agricole que manufacturier, et cependant l'industrie y est assez active. On y compte trois concessions de mines de lignite, d'alun et de sulfate de fer, plusieurs usines métallurgiques, entre autres celle des Avalats qui produit environ 4000 quintaux métriques de fer marchand, plusieurs houillères, et notamment celle de Carmaux dont on extrait annuellement de 120 à 140 quintaux métriques de combustible, des fabriques de draps à Castres, des fabriques de toiles de chanvre à Gaillac, des filatures de coton à Vabre, des papeteries à Castres et à Burlats, des ateliers de tissage de laine, d'importantes magnaneries qui occupent 2000 ouvriers, de nombreux ateliers pour la préparation de la soie, un très-grand nombre de moulins, des fabriques d'instruments aratoires, des tanneries, des mégisseries, des parchemineries, des bonneteries, des verreries, des poteries, des tuileries, des faïenceries, des chaudronneries, des minoteries, des fours à chaux, etc.

Le commerce départemental est alimenté par les productions du sol, grains, vins, pastel, bestiaux, et par les produits manufacturés, tels que draps, cuirs, soies, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département du Tarn est desservi par 5 routes impériales longues de 334 kilomètres, 29 routes départementales d'une longueur de 835 kilomètres, et 9121 kilomètres de chemins vicinaux. Ses rivières sont navigables sur un développement de 69 kilomètres.

Il n'existe pas de canal navigable dans le département, mais on projette l'établissement de deux canaux d'irrigation qui contribueront à la fertilisation du territoire.

Le département du Tarn est desservi :

1° Par diverses voies ferrées appartenant au réseau d'Orléans, qui sont : 1° l'embranchement de *Lexos à Toulouse*, avec stations à Vindrac, Donnazac, Cahuzac, Tessonnières, Gaillac, Lisle-d'Albi, Rabastens et Saint-Sulpice; 2° le sous-embranchement de *Tessonnières à Carmaux*, avec stations à Marsac, Albi et Carmaux; 3° l'embranchement de *Lexos à Montauban*, avec station à Penne.

2° Par diverses voies ferrées appartenant au réseau du Midi, qui sont : 1° l'embranchement de *Castelnaudary à Castres*, avec stations à Blan, Lempaut, Soual et la Cremade; 2° le sous-embranchement de *Castres à Mazamet*, avec station à Labruguière.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 110 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département du Tarn, était habité par l'ambitieuse et belliqueuse peuplade gauloise des *Volces Tectosages*. Après la conquête de César, ce pays fut compris dans la Province romaine, et sous le règne d'Auguste, dans l'Aquitaine. Il fut dévasté par les Vandales, occupé par les Visigoths, à la fin du ve siècle, et finalement conquis par les Francs, après la bataille de Vouillé, au commencement du VI[e] siècle. Pendant la période mérovingienne, cette contrée se vit incessamment troublée par les rivalités sanglantes des divers princes, et en 688, le duc d'Aquitaine se rendit maître de l'Albigeois. Vers 720, les Sarrasins se jetèrent sur cette province, et il fallut pour les en chasser l'intervention de Pépin-le-Bref, qui s'empara du pays, en 766. Plus tard, Charlemagne y établit des comtes, et l'héritière de l'un d'eux l'apporta en dot au comte de Toulouse; il fut alors gouverné par des vicomtes dont la puissance grandit jusqu'au XI[e] siècle.

Vers la fin du XII[e] siècle, les abus religieux, les scandales qui résultaient de la corruption du clergé, et une sorte de protestantisme anticipé, donnèrent naissance à diverses sectes dont les partisans furent réunies sous l'appellation commune d'Albigeois. Ces partisans occupaient une grande partie du midi de la France. Alexandre III, dans le troisième concile de Latran, et Innocent III, en 1215, foudroyèrent leur doctrine. Le comte de Toulouse fut excommunié; le pape prêcha une croisade contre les Albigeois, et la ville de Béziers, la capitale du comte Roger, se vit décimée et livrée aux flammes. Ce fut en 1215 que le pape donna le comté de Toulouse au chef des croisés, Simon de Montfort; ce chef sanguinaire fut tué en 1218, et après lui, le comté de Toulouse revint à la famille de Raymond, qui abandonna les Albigeois aux vengeances de la cour romaine. Ce fut seulement alors que l'Inquisition parvint à dompter l'hérésie, qui se releva un instant en 1222, pour s'éteindre complétement en 1271, lorsque Philippe-le-Hardi réunit définitivement l'Albigeois au domaine royal. Cependant, la tyrannie des inquisiteurs dominicains dura jusqu'en 1304, époque à laquelle Philippe-le-Bel vint dans le pays et fit cesser par un édit ces horribles cruautés.

Après cette désastreuse période, l'Albigeois eut à souffrir de l'invasion anglaise et des ravages des routiers; pendant la Réforme, les hérétiques y furent encore cruellement poursuivis. Les troubles de la Ligue agitèrent encore cette malheureuse province, et les villes d'Albi et de Gaillac furent les dernières à ren-

trer sous l'autorité du roi. Pendant le règne de Louis XIII, il fallut encore réprimer quelques révoltes des protestants, qui furent battus par le duc d'Angoulême. Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, l'Albigeois jouit d'une assez complète tranquillité.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division départementale de la France, le département du Tarn fut formé de l'Albigeois et d'une partie du Haut-Languedoc; Castres fut d'abord choisi pour le chef-lieu du nouveau département, mais quelques années plus tard, ce titre lui fut retiré par le Directoire, qui le transféra à Albi.

Hommes célèbres. — Le département du Tarn a produit plusieurs personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer: le grammairien Boyer; l'helléniste Dacier; le navigateur la Pérouse; les médecins Pinel et Portal; le général d'Hautpoul; le maréchal Soult, etc; et parmi les contemporains: le sculpteur Sudre; le journaliste C. Caraguel; le peintre A. Pichon; etc.

Divisions administratives. — Le département du Tarn comprend *quatre arrondissements*, qui se subdivisent ainsi:

Arrond. d'Albi	8 cant.	92 comm.
— de Castres	14 —	92 —
— de Gaillac	8 —	75 —
— de Lavaur	5 —	57 —
	35 cant.	316 comm.

Dans l'ordre militaire, le département du Tarn forme la 2e subdivision de la 12e division militaire, dont le siége est à Toulouse.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Albi, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 48 cures, 424 succursales, 67 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Albi, deux petits séminaires à Castres et à Lavaur, et trois colléges ecclésiastiques à Castres, Lavour et à Massals. Trente-deux temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Toulouse, par les quatre tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et les deux tribunaux de commerce de Gaillac et de Lavaur.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Toulouse, et possède trois colléges communaux à Albi, à Castres et à Gaillac, un collége libre à Sorèze, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Albi, et 598 écoles publiques et libres. L'instruction est encore très-peu répandue dans ce département, et près de la moitié des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, ne sait ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département du Tarn:

ARRONDISSEMENT D'ALBI.

Albi (16596 hab.), préfecture et chef-lieu de département, est situé sur le Tarn, à 681 kilomètres de Paris. Cette ville, bâtie sur une colline escarpée, est assez pittoresque; on y remarque plusieurs édifices fort intéressants et qui ont été classés parmi les monuments historiques; ce sont la cathédrale de *Sainte-Cécile*, commencée en 1282, construite en briques, dominée par un clocher carré haut de 74 mètres, et dont la nef, divisée par un jubé, est entourée de vingt-huit chapelles, la *Chapelle de la Vierge*, où l'on admire une statue de la Vierge Marie qui est considérée comme un chef-d'œuvre, le palais archiépiscopal qui a toute l'apparence d'une forteresse, l'église romane de *Saint-Salvy*, et une maison de la rue Timbale, bâtie dans le goût de la Renaissance. Les autres édifices d'Albi sont la préfecture, installée dans l'ancien archevêché et nouvellement restaurée, le pont du Tarn qui repose sur plusieurs arches ogivales, et la statue en bronze de la Pérouse, élevée au point d'intersection de trois avenues.

On cultive dans la commune d'Albi du maïs, du sarrasin, de l'anis, du safran, du pastel, etc.; et ses vignes donnent des vins estimés, entre autres ceux du Roc et de Cahuzaguet; les principaux établissements industriels de cette localité sont des fabriques de toile, de lainage, de cotonnade, de cierges, de pâtes alimentaires, des liqueurs, des brosseries, etc.

Albi est une ville d'origine très-ancienne; elle fut prise par les Sarrasins, en 730, et en 765, par Pépin-le-Bref. Pendant la croisade des Albigeois, cette ville fut attribuée à Simon de Montfort, dont elle repoussa bientôt la sanguinaire tyrannie pour se donner au roi Louis VIII. Sous le règne de Louis XIII, elle se déclara indépendante, mais, quelque temps après, elle dut rentrer sous la terrible domination du cardinal de Richelieu.

Alban (840 hab.), chef-lieu de canton, possède des mines d'alun, de sulfate de fer, de manganèse et des mines de sulfate de baryte qui sont exploitées. Aux environs de cette petite ville se voient plusieurs menhirs.

Monestiès (1627 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de grès, possède des briqueteries, des moulins, et fait le commerce des toiles et des laines. On y remarque les ruines du château de Combefa.

Réalmont (2647 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Dadou, possède des fabriques de draps, des teintureries, des tanneries, et dans ses environs, des gisements d'argent et de houille.

Valence (1353 hab.), chef-lieu de canton, est située à 4 kilomètres d'un roc qui forme le point culminant du département et qui est couronné par une vieille tour.

Villefranche (1505 hab.), chef-lieu de canton, possède une assez curieuse église, dominée par un clocher orné de tourelles.

Valderiès (1100 hab.), chef-lieu de canton, possède une mine de houille. Non loin s'élève un dolmen curieux.

Pampelonne (2283 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les ruines du château de Thuriès, situées sur un roc conique.

Les principales communes de l'arrondissement, sont : *Ambialet* (3325 hab); *Carmaux* (4758 hab.); *Curvalle* (2468 hab.); *Lescure* (2019 hab.); *Mirandol* (2594 hab.); *Montirat* (2535 hab.); *Paulin* (2610 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CASTRES.

CASTRES (21 357 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur l'Agout, à 42 kilomètres d'Albi. C'est la ville la plus importante du département; elle est régulierement, bâtie et ses promenades sont fort belles; parmi ses monuments on cite une ancienne tour de l'abbaye de *Saint-Benoît*, qui atteint à l'hôtel de ville et qui date du XIX° siècle, l'hôtel de ville, ancien évêché, bâti sur les dessins de Mansart, l'église *Saint-Benoit*, du XVII° siècle, l'église *Notre-Dame de la Platé*, les ponts qui réunissent Castres au faubourg de Villegoudon, le palais de justice, nouvellement construit, la caserne de cavalerie, etc.

Castres est une ville assez industrielle, qui possède des filatures de laine, des fabriques de draps fins, des papeteries, des teintureries, des parchemineries, des tanneries, des chaudronneries, des mégisseries, etc.

L'origine de Castres remonte à une abbaye de *Bénédictins*, que l'on croit avoir été fondée par Charlemagne, au IX° siècle. Pendant la guerre des Albigeois, cette ville se donna volontairement au comte Simon de Montfort; puis elle passa dans la maison de Vendôme et dans la maison d'Armagnac. Louis XI en ayant disposé arbitrairement, les réclamations de ses habitants furent longues, et pour les faire cesser, François I[er] réunit Castres à la couronne. Pendant les troubles de la Réforme, Castres se constitua en république, et rentra sous l'autorité royale pendant le règne de Louis XIII.

Mazamet (12864 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Arnette, près du Tarn et du Thoré, est une ville assez importante qui possède une filature de laine considérable, des fabriques de draps, de toiles, de chaux hydraulique, et dont les produits manufacturés atteignent annuellement une valeur de 18 millions.

Labruguière (3581 hab.), chef-lieu de canton située sur la rive gauche du Thoré, a des fabriques de bonneteries, de draps, de chaux, des briqueteries, des tuileries, et fait principalement le commerce des bestiaux. Son église date du XII° siècle.

Lacaune (3662 hab), chef-lieu de canton, située sur le ruisseau de Goyon, possède des eaux thermales, quelques mines de fer, dont la plus importante est celle du Faydel, des carrières de marbre gris, noir et blanc, une filature de laine, et fabrique des fromages excellents, des draps et des chapeaux.

Lautrec (3249 hab.), chef-lieu de canton, a conservé quelques restes de son enceinte fortifiée, et possède une église dont l'ornementation est fort riche.

Vabre (2490 hab.), chef-lieu de canton, située au confluent du Berlon et de l'Agout, possède une fabrique de draps, une filature et un atelier de tissage de laine et de coton. On y remarque les restes du château de Ferrières, qui fut autrefois une prison d'État.

Dourgne (1715 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de marbre gris et blanc, et fabrique des étoffes communes. On y voit les ruines du château de Rochefort, qui a conservé une partie de ses murs d'enceinte, et non loin du bourg, une petite église qui est très-fréquentée des malades.

Anglès (2680 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Tarn, possède des fabriques de draps assez importantes.

Brassac (2032 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Agout, exploite des carrières de marbre, de granit et des ardoisières.

Montredon (4975 hab.), chef-lieu de canton, a conservé les ruines du château de ce nom qui date du XII° siècle.

Murat (2934 hab.), chef-lieu de canton, dominé par un haut rocher taillé à pic, possède plusieurs tumuli, et fait principalement le commerce des bestiaux.

Roquecourbe (1846 hab.), chef-lieu de canton, située sur la rive droite de l'Agout, a des fabriques de bas et de bonnets de laine.

Saint-Amans-Soult (2427 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Thoré, possède le château du maréchal Soult, bâti sur la chaîne des Montagnes-Noires.

Vielmur (1170 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Agout, est une petite localité peu importante.

Les principales communes de l'arrondissement, sont : *Aiguefonde* (2124 hab.); *Boissezon* (2710 hab.); *Castelnau-de-Brassac* (4032 hab.); *Labastide-Rouairoux* (2882 hab.); *Lacaze* (2310 hab.); *Sorèze* (2868 hab.); *Viane* (2138 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE GAILLAC.

GAILLAC (7870), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé dans une plaine arrosée par le Tarn, à 21 kilomètres d'Albi. Cette petite ville a conservé l'église d'une ancienne abbaye de *Saint-Michel*, du XIIIe siècle, classée parmi les monuments historiques, et l'église *Saint-Pierre*, bâtie à la même époque. Sur une de ses places s'élève la statue en bronze du général d'Hautpoul, qui fut tué à la bataille d'Eylau.

Les fabriques de toile de diverses sortes, les corderies, les tonnelleries, les briqueteries, les teintureries, les tanneries forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui produit des vins, des céréales, des légumes, du trèfle, de la luzerne, etc.

L'origine de Gaillac remonte à une abbaye de *Bénédictins*, qui fut fondée au milieu du Xe siècle, par Raymond Ier, comte de Toulouse, et que le pape Paul III érigea en collégiale. Louis XI y tint des états du Languedoc, lorsqu'il n'était encore que dauphin.

Rabastens (5391 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite du Tarn, que traverse un beau pont de trois arches, possède les ruines d'un ancien cloître, et une église dont le portail roman est fort remarquable.

Lisle (4767 hab.), chef-lieu de canton, située sur la rive du Tarn, produit d'excellents vins et entre autres des vins blancs de Saurs et des Fortis, dont il fait un commerce important. On y remarque une église du XVIe siècle, qui a conservé une porte romane.

Cordes (2719 hab.), chef-lieu de canton, située près de la rive gauche du Cérou, possède de nombreux ateliers de tissage pour les grosses toiles, des chaudronneries, des tanneries, des briqueteries, des tuileries, et fait le commerce des laines. On y remarque plusieurs curieuses maisons du moyen âge.

Castelnau-de-Montmiral (2901 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de marbre commun.

Cadalen (2004 hab.), chef-lieu de canton, possède une église que domine un clocher élégant du XIIIe siècle.

Salvagnac (1916 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité peu importante, située près la rive gauche du Tescou.

Vaour (616 hab.), chef-lieu de canton, a conservé un donjon très-intéreseant de l'époque romane.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Penne* (2021 hab.); *Puycelci* (2131 hab.); *Cahuzac-sur-Vère* (1690 hab.); *Coufouleux* (1210 hab.); *Brens* (1260 hab.); *Montans* (1465 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LAVAUR.

LAVAUR (7376 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche de l'Agout, à 50 kilomètres d'Albi. On y remarque un magnifique pont en pierre du XVIIIe siècle, un beau jardin impérial, établi sur l'emplacement de l'ancien évêché, et de belles promenades plantés d'arbres. Les édifices de cette petite ville sont l'église *Saint-Alain*, qui rappelle, sur des proportions moindres, la cathédrale *Sainte-Cécile* d'Albi, l'église *Saint-François*, la chapelle du petit séminaire, et le palais de justice récemment construit.

Les principaux établissements industriels de Lavaur sont d'importantes fabriques d'étoffes de soie pour ameublement, des filatures de coton et de soie, des teintureries, des minoteries, des briqueteries, etc. La culture du mûrier est très-répandue sur son territoire, et on y élève des vers à soie.

Lavaur, ville ancienne, devint une des principales places fortes des Albigeois, et comme telle, fut assiégée par Simon de Montfort, en 1211; elle tomba au pouvoir de ce sanguinaire partisan, après une longue résistance, et les représailles y furent épouvantables. Au XIIIe siècle, cette ville fut érigée en évêché par le pape Jean XXII. Louis XI en fit un comté qui fut réuni à la couronne, en 1483.

Cuq-Toulza (1187 hab.), chef lieu de canton, a conservé des vestiges de fortification d'un ancien château fort.

Graulhet (6118 hab.), situé près de la rive gauche du Dadou, possède des tanneries, des mégisseries, et fait le commerce des laines et des chevaux.

Puylaurens (5649 hab.), est situé sur une hauteur d'où le regard embrasse un magnifique horizon sur le bassin du Sor et sur la chaîne de la Montagne-Noire.

Saint-Paul (1194 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Agout, exploite des carrières de chaux hydraulique.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Giroussens* (1945 hab.); *Briatexte* (1403 hab.); *Saint-Gauzens* (1175 hab.); *Damiate* (1354 hab.); *Fiac* (1440 hab); etc.

TARN


LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d' ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d'Arrondissement
ALBI
CASTRES
GAILLAC
LAVAUR
Pampelonne
Valderiès
Valence
Villefranche
Alban
Réalmont
Montredon
Lautrec
Graulhet
Roquecourbe
Vabre
Lacaune
Murat
Brassac
Anglès
Labruguière
Mazamet
S. Amans-Soult
Dourgne
Puylaurens
Cuq-Toulza
S. Paul
Vielmur
Cadalen
Lisle
Rabastens
Salvagnac
Castelnau-de-Montmiral
Cordes
Vaour
Monestiès
Carmaux
Tarn
Agout
A V E Y R O N
H E R A U L T
A U D E
H TE G A R O N N E
T A R N - E T - G A R O N N E
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Montauban.

TARN-ET-GARONNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Tarn-et-Garonne, situé dans la région S. O. de la France, doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui l'arrosent : la Garonne, du S. au N. O., et le Tarn, son affluent, du S. E. au N. O. Ses limites sont : au N., le département du Lot ; à l'E., celui de l'Aveyron ; au S. E., le département du Tarn ; au S., celui de la Haute-Garonne ; au S. O., celui du Gers ; à l'O., celui de Lot-et-Garonne.

Le département de Tarn-et-Garonne est un pays de coteaux et de vallées ; mais ses coteaux n'ont qu'une hauteur médiocre, et ses vallées, que parcourent et fécondent la Garonne, le Tarn et l'Aveyron, sont largement étendues ; elles semblent même ne former que de vastes plaines, principalement dans l'arrondissement de Montauban ; aussi sont-elles exposées à de fréquentes et désastreuses inondations, surtout sur les bords de la Garonne. Les différentes

vallées du département sont fertiles et propices à la culture des céréales; les coteaux qui les délimitent sont généralement tapissés de vignes, et ils se dessinent d'une façon assez pittoresque.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de Tarn-et-Garonne ne renferme aucune montagne proprement dite, mais il est sillonné par trois chaînes de collines d'altitude médiocre, les unes dérivant des coteaux du Gers, les autres séparant le bassin du Tarn de celui de l'Aveyron, d'autres enfin qui ne sont, à proprement parler, que des ramifications des monts du Quercy. Le point culminant du département est situé, dans la commune de Castanet, à l'extrémité N. E. de l'arrondissement de Montauban; il est connu sous le nom de *Pech-Maurel*, et s'élève à une hauteur de 502 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de Tarn-et-Garonne appartient en entier au bassin de la *Garonne;* tous les cours d'eau qui l'arrosent sont, directement ou indirectement, tributaires de ce beau fleuve; les principaux sont le *Tarn*, son affluent direct, et son sous-affluent l'*Aveyron*, affluent du Tarn.

La *Garonne*, qui prend sa source, au fond du Val d'Aran, dans les Pyrénées espagnoles, après avoir traversé le département de la Haute-Garonne, entre dans celui de Tarn-et-Garonne par le S. de l'arrondissement de Castelsarrasin, le parcourt presque diagonalement en baignant Verdun, Bourret et Belleperche, sépare un instant l'arrondissement de Castelsarrasin de celui de Moissac, se dirige plus directement vers l'O. à travers ce dernier, en baignant Malauze, Auvillar, Espalais et Lamagistère, sort du département par un angle O. de l'arrondissement de Moissac, passe successivement dans les départements de Lot-et-Garonne et de la Gironde, et se jette dans l'océan Atlantique, entre Royan et la pointe de Grave, après un cours total de 650 kilomètres, dont 85 kilomètres appartiennent au département.

Les principaux affluents de la Garonne, dans le département de Tarn-et-Garonne, sont: 1° la *Nades;* 2° le *Lambon* qui descend de collines situées dans le département de la Haute-Garonne, entre dans l'arrondissement de Castelsarrasin, baigne Gariès, Camberouget, et finit au Mas-Grenier; 3° la *Tessondre*, qui vient de la commune d'Escazeaux, au S. de l'arrondissement de Castelsarrasin, et se jette à Bourret; 4° la *Gimone* qui prend sa source sur la limite des départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, traverse le département du Gers, entre dans celui de Tarn-et-Garonne par le S. O. de l'arrondissement de Castelsarrasin, baigne Gimat, Beaumont, Larrazet, et finit à Belleperche, après un cours de 136 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département; 5° la *Serre*, qui passe près de Castelmayran; 6° le *Tarn;* 7° l'*Ayrous;* 8° l'*Arratz* qui prend sa source dans le département des Hautes-Pyrénées, traverse celui du Gers, vient former la frontière du département de Tarn-et-Garonne sur la limite de l'arrondissement de Castelsarrasin, baigne Mansonville, pénètre dans l'arrondissement de Moissac, arrose Saint-Cyrice et Saint-Loup, et finit, en face de Valence-d'Agen, après un cours total de 135 kilomètres; 9° la *Barguelonne* qui prend sa source dans le département du Lot, entre dans celui de Tarn-et-Garonne par le N. E. de l'arrondissement de Moissac, le traverse diagonalement du N. E. au S. O., en baignant Tréjouls et Saint-Paul-d'Espis, et finit à Lamagistère, après un cours de 72 kilomètres, pendant lequel il absorbe la *Petite-Barguelonne* qui passe près de Lauzerte et reçoit le *Lendon.*

Le *Tarn*, qui prend sa source dans les montagnes de la Lozère, après avoir traversé les départements de l'Aveyron et du Tarn, et avoir arrosé l'angle N. E. de la Haute-Garonne, entre dans celui de Tarn-et-Garonne, en séparant les arrondissements de Castelsarrasin et de Montauban, coule vers le N. O. en baignant Villebrumier, Montauban, Montastruc et les côteaux de Lafrançaise, sépare l'arrondissement de Montauban de celui de Castelsarrasin, pénètre dans l'arrondissement de Moissac, baigne Sainte-Livrade, Moissac, et se jette dans la Garonne, à 6 kilomètres au-dessous de Moissac, après un cours total de 375 kilomètres, dont 58 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents du Tarn, qui se rattachent au département de Tarn-et-Garonne, sont: 1° le *Tescou* qui prend sa source dans le département du Tarn, entre par le S. de l'arrondissement de Montauban, baigne Saint-Nauphary, et finit à Montauban, après un cours de 60 kilomètres, pendant lequel il reçoit le *Tescounet;* 2° l'*Aveyron* qui prend sa source dans le département auquel il a donné son nom, entre dans celui de Tarn-et-Garonne à la jonction du *Viaur*, par l'E. de l'arrondissement de Montauban, coule vers l'O. en arrosant Laguépie, Varen, Saint-Antonin, Montricoux, Bioule, Nègrepelisse, et finit, sur la limite de l'arrondissement de Castelsarrasin, après un cours de 240 kilomè-

tres, pendant lequel il reçoit, dans le département, la *Baye*, la *Seye*, la *Bonnette*, la *Verre* et la *Candé*; 3° l'*Emboulas* qui finit à Sainte-Livrade, après avoir absorbé, dans un cours de 55 kilomètres, la *Petite-Lembous*, la *Lupte* et la *Lembous*.

Il n'existe, dans le département de Tarn-et-Garonne, ni étangs ni marais qui méritent d'être mentionnés.

Climat. — Le climat du département de Tarn-et-Garonne est assez généralement doux et tempéré, mais il est sujet à d'assez grandes variations. Les vents dominants sont celui de l'E. ou d'*Autan*, et celui de l'O., qui est appelé *Cers*.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Tarn-et-Garonne est de 371 764 hectares, et sa population de 228 969 habitants; ce qui donne environ 63 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 60000 habitants depuis le commencement du siècle, mais elle a diminué de 3582 depuis le dernier recensement de 1861; elle comprend 176000 agriculteurs, 38000 industriels et commerçants, 3000 habitants qui exercent des professions libérales, et 14000 sans profession.

La population du département de Tarn-et-Garonne est composée d'éléments divers; elle n'a pas plus de caractère qui lui soit propre que le département n'a d'histoire particulière, car il a été formé des lambeaux de cinq provinces limitrophes. Cependant, on peut remarquer chez l'habitant de Tarn-et-Garonne une certaine ardeur, un vif amour du travail, une extrême tolérance pour les opinions d'autrui, beaucoup de courage et une grande aptitude pour l'état militaire; il est communément gai, vif et spirituel. En général, les mœurs sont plus rudes dans les portions du Rouergue, de l'Auvergne, du Limousin et du Périgord que dans le Quercy, et elles s'adoucissent chez les populations qui habitent les parties méridionale et orientale du département.

Le patois, usité dans les campagnes est harmonieux et naïf, très-expressif aussi, et on y trouve un grand nombre de mots d'origine latine; il participe à la fois des idiomes gascon et limousin; il est rude et quelquefois grossier dans les montagnes, mais agréable, doux et poli dans les régions de l'est et du sud.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de Tarn-et-Garonne comprend 233 000 hectares ds terres labourables, 19 000 de prairies nrturelles, 38 000 de vignes, 18 000 de pâturages, landes, bruyères, et 65 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol se divise en 872 000 parcelles environ, qui sont possédées par 85 000 propriétaires.

Le département de Tarn-et-Garonne est, avant tout, un département agricole; les nouveaux procédés d'agriculture y sont généralement adoptés; cependant, les irrigations et le drainage y devraient être pratiqués sur une plus large échelle; on pourrait ainsi accroître la valeur productive de ces terres, qui deviendraient facilement très-fertiles, et diminuer le prix de revient de leur production actuelle.

La récolte des céréales est surabondante et dépasse les besoins de la consommation locale; le blé prospère sur les différents points du territoire, et il y est d'une excellente qualité; la valeur des diverses céréales peut être estimée annuellement à 26 millions de francs. Parmi les autres cultures, qui produisent un revenu de 9 millions, on remarque toutes les espèces de légumes, des artichauts, des asperges, des melons, des truffes, les arbres fruitiers et, parmi eux, les pruniers, les châtaigniers et les noyers, qui donnent d'abondantes récoltes, les mûriers, le chanvre, le lin, etc.; les vignes produisent annuellement 470 000 hectolitres de vins, dont une partie est transformée en eau de vie; le meilleur vignoble est celui de Pech-Langlade, situé près de Castelsarrasin, mais il n'a qu'une contenance de 7 hectares; les autres crus sont ceux de Beau-Soleil et de Fau, dans l'arrondissement de Montauban, celui de Villedieu, dans l'arrondissement de Castelsarrasin, celui d'Auvillar, dans l'arrondissement de Moissac, qui produisent généralement des vins rouges; les forêts sont peu importantes dans le département, et le chêne-vert y domine. La valeur annuelle des pâturages, des prairies naturelles, landes et bruyères, peut s'élever, année commune, à 2 500 000 francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante des exploitations agricoles; les espèces y sont estimées; on compte, dans le département, environ 10 000 chevaux de races bretonne, limousine et navarraise, qui sont assez propres au service de la cavalerie légère, 5000 ânes et mulets, de bonne conformation, 60 000 bêtes à cornes, principalement de race gasconne, 226 000 moutons, mêlés de mérinos et de moutons anglais, qui fournissent annuellement 400 000 kilogrammes de laine, des boucs, des chèvres et des chevreaux en petite quantité, 33 000 porcs,

5000 ruches d'abeilles, des volailles, etc. Le gibier de poil et de plume est encore très-abondant dans les vastes plaines du département, et les chasseurs ne manquent ni de lièvres, ni de lapins, ni de perdrix, ni de cailles, ni d'alouettes; les divers cours d'eau sont assez poissonneux et nourrissent des saumons, des aloses, des lamproies et des écrevisses.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève annuellement à près de 14 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 37 millions.

Mines — Carrières. — Le sol du département de Tarn-et-Garonne est généralement formé de terrains tertiaires argilo-sableux, et de terrains d'alluvion dans le fond des vallées et sur les plaines arrosées par les principaux cours d'eau. Les richesses minérales de ce territoire sont les mines de fer de Bruniquel, de Varen et de Montricoux, situées dans l'arrondissement de Montauban, quelques gisements de cuivre signalés à Laguépie, quelques paillettes d'or charriées par les sables de la Garonne, les houillères de Puech-Mignon, des carrières de marbre, de pierre à chaux, de grès et de pierres de taille, les plâtrières, l'argile, les pierres calcaires, etc., qui se rencontrent assez abondamment sur les divers points du territoire.

Les principales sources minérales du département sont celles de Saint-Antonin, situées dans l'arrondissement de Montauban, qui sont sulfureuses et ferrugineuses, celles de Fénayrols, dans le canton de Saint-Antonin, qui sont de nature identique, celles de Parisot, dans le même arrondissement, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de Tarn-et-Garonne est plus agricole que manufacturier; ses principaux établissements industriels sont des hauts-fourneaux, les forges considérables de Bruniquel, de nombreuses minoteries, dont les plus importantes sont celles de Montauban et de Moissac, des filatures de soie et de laine, des fabriques de toile et de grosses étoffes, telles que cadis, ratines et molletons, des manufactures de draps communs, de serges, d'étoffes de soie, de chapeaux de feutre, de chandelles, d'eau de Seltz et de limonade gazeuse, des chaudronneries, des poteries, des briqueteries, des teintureries, des faïenceries, principalement à Auvillar, des distilleries, des tanneries, des fours à chaux, etc.

Le commerce départemental porte sur toutes les productions du sol et sur les produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Tarn-et-Garonne est desservi par 6 routes impériales longues de 253 kilomètres, par 32 routes départementales d'une longueur de 663 kilomètres, et par 1048 chemins vicinaux, dont le développement total est de 3394 kilomètres. A ces voies de communications, il faut encore ajouter 206 kilomètres de canaux et de rivières navigables.

Le département de Tarn-et-Garonne est desservi par le *Canal-latéral-à-la-Garonne*, qui commence sous Toulouse, entre dans le département par le S. E. de l'arrondissement de Castelsarrasin, passe à Grisolles et à Montech, où un embranchement de 12 kilomètres le met en communication avec Montauban, entre dans l'arrondissement de Moissac, dessert Moissac et Valence-d'Agen, pénètre dans le département de Lot-et-Garonne, et va finir dans celui de la Gironde, à Castets, sur la Garonne, après un développement total de 193 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 53 écluses.

Le département de Tarn-et-Garonne est desservi :

1° Par une des lignes principales du réseau du Midi, le chemin de fer de *Bordeaux à Cette*, avec stations à Lamagistère, Valence-d'Agen, Malauze, Moissac, Castelsarrasin, la Villedieu, Montauban, Montbartier, Dieupentale et Grisolles;

2° Par l'embranchement de *Lexos à Montauban*, qui appartient au réseau d'Orléans, avec stations à Saint-Antonin, Bruniquel, Montricoux, Nègrepelisse et Saint-Étienne.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 139 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, les différentes parties du territoire actuellement occupé par le département de Tarn-et-Garonne, étaient habitées par les *Cadurci*, les *Rutheni* et les *Nitiobriges;* ces peuplades distinctes donnèrent leur nom, plus tard, au Quercy, au Rouergue, à l'Agénois, et l'histoire du département, difficile à généraliser, se compose de l'histoire particulière de ces divers pays, qui le rattache, en grande partie, aux départements voisins.

Le Quercy, après la conquête romaine, fit d'abord partie de l'Aquitaine, puis ensuite de l'Aquitaine première. Au ve siècle, il tomba au pouvoir des Visigoths, qui y furent remplacés par les Francs, et, lors du partage de l'Aquitaine, sous les successeurs de Clovis, il fut attribué au duc d'Austrasie. Pépin-le-Bref en fit la conquête en 768, et depuis lors, il demeura sous l'autorité carlovingienne jusqu'à

l'établissement du régime féodal. A cette époque, il passa dans la maison des comtes de Toulouse. Après l'anéantissement de cette maison, il fut réuni à la couronne de France, puis abandonné aux Anglais par le honteux traité de Brétigny, en 1360; ce fut Charles V qui parvint à le soustraire à la domination étrangère, et qui l'incorpora définitivement au domaine royal.

Comme le Quercy, le Rouergue fit partie de l'Aquitaine première et subit successivement le joug des Visigoths et des Francs. Après avoir appartenu, pendant la période féodale, à des comtes particuliers, il arriva dans la maison d'Armagnac, puis, dans celle de Navarre, dont le plus illustre représentant fut Henri IV, qui après son avénement au trône, le réunit définitivement à la couronne de France.

L'Agénois, après avoir passé par les mêmes vicissitudes que le Quercy et le Rouergue, suivit le sort de la Guyenne, avec laquelle son histoire ne tarda pas à se confondre.

Il en est de même pour les autres parties du département formées par le bas Armagnac et le haut Languedoc. Toute cette partie du territoire français fut très-éprouvée par la guerre de Cent ans, et à l'époque des dissensions religieuses.

Le département de Tarn-et-Garonne ne fut pas créé, en 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France. A cette époque, l'arrondissement de Montauban appartenait tout entier au département du Lot. Ce fut Napoléon qui, par un sénatus-consulte, en 1808, enleva l'arrondissement de Montauban au département du Lot, l'arrondissement de Castelsarrasin au département de la Haute-Garonne, les cantons d'Auvillar, de Montaigu et de Valence au département de Lot-et-Garonne, le canton de Lavit-de-Lomagne au département du Gers, le canton de Saint-Antonin au département de l'Aveyron, et il composa ainsi le département actuel de Tarn-et-Garonne, qui se trouve formé d'une partie des anciennes provinces du Quercy, du Rouergue, de l'Agénois et de l'Armagnac.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables, nés dans le département de Tarn-et-Garonne, on peut citer : le troubadour RAYMOND-JOURDAIN; le duc DE LA FORCE; les généraux DOUMERC et MALARTIC; l'auteur dramatique LEFRANC DE POMPIGNAN; le jurisconsulte DU BELLOY; les conventionnels HUGUET, DELBREL et JEAN-BON SAINT-ANDRÉ; le ministre baron DU PORTAL, etc.; et parmi les contemporains : le peintre INGRES; le représentant du peuple LÉON DE MALEVILLE; le littérateur MARY-LAFON; le journaliste PAULIN LIMAYRAC; etc.

Divisions administratives. — Le département de Tarn-et-Garonne comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Montauban....	11 cant.	63 comm.
— Castelsarrasin.	7 —	81 —
— Moissac	6 —	50 —
	24 cant.	194 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de Tarn-et-Garonne forme la 2e subdivision de la 12e division militaire, dont le siége est à Toulouse.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Montauban, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Toulouse; ce diocèse compte 29 cures, 292 succursales, 45 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Montauban, et 2 petits séminaires à Montauban et à Moissac. Les protestants y possèdent 19 temples.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Toulouse, par les trois tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement et par les deux tribunaux de commerce de Moissac et de Montauban.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Toulouse, et possède trois colléges communaux à Moissac, à Montauban et à Castelsarrasin, une école normale d'instituteurs à Montauban, et 398 écoles publiques et libres. L'instruction n'est pas encore très-répandue dans ce département, et la moitié des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, ne sait ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de Tarn-et-Garonne :

ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN.

MONTAUBAN (25991 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est située à 641 kilomètres de Paris. C'est une ville assez bien construite, dont les maisons sont bâties en briques, pour la plupart; on y remarque des faubourgs assez vastes et de belles promenades, dont les principales sont le Cours, le jardin d'acclimatation, tracé sur les bords de Tescou, et les Allées des Carmes, d'où, par les beaux ciels, le regard peut apercevoir une partie de la chaîne des Pyrénées. La ville est située sur le Tescou et la rive droite du Tarn, que traverse un pont de sept

arches qui met en communication les deux gares du Midi et de l'Orléans, et elle est également reliée avec le faubourg de Ville-Bourbon, situé sur la rive gauche du Tarn. Les monuments de Montauban ont peu de valeur architecturale; les principaux sont la cathédrale, construite au milieu du XVIIIe siècle, et dont la sacristie possède le *Vœu de Louis XIII*, admirable tableau d'Ingres, l'un des plus illustres enfants de la ville, la chapelle du faubourg de Sapiac, l'arc de triomphe élevé à l'extrémité du pont du Tarn, l'hôtel de ville qui est l'objet d'importantes restaurations, et divers autres édifices, la préfecture, l'évêché, le beffroi, la bourse, etc. Les environs de la ville offrent des sites pittoresques et forment le but de charmantes excursions. Montauban possède un musée, fondé en 1843, qui renferme une centaine de toiles, un muséum d'histoire naturelle, installé au deuxième étage de la Bourse, et une bibliothèque de 15 000 volumes.

Les fabriques de tissus de soie, une usine pour le blutage de la farine qui occupe 1200 ouvriers, les fabriques de porcelaine, de produits pharmaceutiques, de bougies et de couleurs, les chaudronneries, les brasseries, les teintureries, les poteries, etc., forment les principaux établissements de cette ville, dont le commerce porte notamment sur les huiles, les cuirs et les chiffons.

Montauban est d'origine relativement moderne, bien que sa situation eût été appréciée des Romains qui y avaient établi une station postale. La ville se groupa, vers le milieu du XIIe siècle, autour d'un château qui appartenait au comte de Toulouse, et plus tard, elle devint la capitale du bas Quercy. Au XVe siècle, Montauban fut l'un des plus ardents foyers de la Réforme et souffrit considérablement pendant toute la sanglante période des guerres de religion. En 1621, cette ville fut assiégée, pendant trois mois, par Louis XIII qui ne put réussir à s'en emparer; mais, huit ans plus tard, après la chute de la Rochelle, les protestants adressèrent leur soumission au roi qui fit son entrée dans la ville, en 1629. Depuis cette époque, elle fut encore troublée par les dragonnades de Louis XIV qui la fit démanteler, et, en 1766, elle subit un désastreux débordement du Tarn, qui ravagea toute sa partie basse.

Saint-Antonin (5099 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent de la Bonnette et de l'Aveyron, produit des vins estimés, exploite des carrières de pierres de taille, et possède des teintureries, des filatures de laine, de nombreuses tanneries et des sources minérales. On remarque à Saint-Antonin un hôtel de ville du XIIe siècle, classé parmi les monuments historiques, et plusieurs maisons curieuses du XIIIe siècle.

Caussade (4208 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche du Candi, exploite des carrières de pierre, fabrique des étamines, des cadis, des briques, etc., et fait principalement le commerce des toiles, des volailles, etc. Cette petite ville est entourée de boulevards qui ont remplacé ses fortifications, et le clocher de son église paroissiale, surmonté d'une flèche élégante, est classé parmi les monuments historiques.

Montpezat (2772 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, possède une assez belle église paroissiale, classée parmi les monuments historiques, et les restes d'un ancien château-fort.

Nègrepelisse (3093 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Aveyron, fabrique des toiles et des futaines, et fait principalement le commerce des céréales et des vins.

Caylus (4950 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Bonnette, possède les ruines d'un ancien château, classées parmi les monuments historiques.

Lafrançaise (3578 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la rive droite de la Garonne, fait particulièrement le commerce des grains et des bestiaux.

Les autres chefs-lieux de canton, sont : *Molières* (2354 hab.), situé près de la rive gauche de la rivière l'Emboulas, *Monclar* (2142 hab.), situé près de la rive droite du Tescou, et *Villebrumier* (759 hab.), situé près de la rive droite du Tarn.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Puylaroque* (2165 hab.); *Réalville* (1815 hab.); *Saint-Projet* (1350 hab.); *Vazerac* 1550 hab.); *Bruniquel* (1640 hab.); *Montricoux* (1551 hab.); *Ginals* (1067 hab.); *Parisot* (1615 hab.); *Laguépie* (1210 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN.

CASTELSARRASIN (6835 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur l'Azine et le Canal-Latéral à la Garonne, à 21 kilomètres de Montauban. C'est une charmante petite ville, dont les remparts, détruits au XIIIe siècle, ont été remplacés par d'agréables promenades. Son église paroissiale, assez remarquable. possède de beaux vitraux et un curieux portail.

Les fabriques de serges, de cadis, de toiles et de chapeaux, les teintureries, les bonneteries et les tanneries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite loca-

lité, dont le commerce est alimenté par des huiles et le safran.

L'histoire de Castelsarrasin n'est véritablement authentique qu'à partir du XIIe siècle; cette petite ville doit son nom à un château qui avait été construit sur les bords de la rivière de l'Azine. Elle se donna à Simon de Montfort pendant la guerre des Albigeois, et fut reprise par le comte de Toulouse, au commencement du XIIIe siècle; elle resta en grande partie fidèle au catholicisme pendant les guerres de religion. Castelsarrasin dépendait de la généralité de Toulouse et de l'intendance du Languedoc.

Beaumont (4456 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Garonne, possède des fabriques de gros draps, une filature de laine, des tuileries, des tanneries, etc., et fait spécialement le commerce des grains.

Grisolles (2020 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Canal-Latéral à la Garonne, fabrique principalement, des pâtés et des conserves de volailles. Son église, dont le portail date du XIIIe siècle, est classée parmi les monuments historiques.

Lavit (1584 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Serre, est une petite localité peu importante.

Montech (2606 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Canal-Latéral à la Garonne, possède une papeterie et une minoterie, et a conservé quelques vestiges de ses anciens fossés.

Saint-Nicolas (2889 hab.), chef-lieu de canton, situé non loin de la rive gauche de la Garonne, que traverse en cet endroit un très-beau pont suspendu, produit principalement des melons renommés

Verdun (3900 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Garonne, possède des fabriques de cadis et des tanneries.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Sérignac* (1208 hab.); *Labastide-Saint-Pierre* (1015 hab.); *Escatalens* (1172 hab.); *Finhan* (1715 hab.); *Saint-Porquier* (1354 hab.); *Castelmayran* (990 hab.); *Aucamville* (1075 hab.); *Bourret* (980 hab.); *Bouillac* (1100 hab.); *Le Mas-Grenier* (1551 hab.); *Saint-Sardos* (1160 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MOISSAC.

MOISSAC (9661 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite du Tarn et sur le Canal-Latéral à la Garonne, à 28 kilomètres de Montauban. Cette petite ville a conservé de vieilles tours en ruine, qui appartenaient à ses anciennes fortifications; elle est assez bien bâtie, et possède deux curieux édifices classés parmi les monuments historiques, qui sont une église reconstruite au XVe siècle, ornée de curieuses statues et d'un orgue magnifique, et le cloître qui dépendait autrefois de l'ancienne abbaye de Moissac, et qui forme l'un des plus beaux monuments historiques du commencement du XIe siècle. A 4 kilomètres de Moissac, le Tarn est traversé par un pont-viaduc en tôle, long de 308 mètres, et par un pont-aqueduc en pierre qui sert au passage du Canal-Latéral à la Garonne.

Par sa situation sur le Tarn, qui est navigable en cet endroit, Moissac est appelé à devenir, dans un avenir peu éloigné, une ville très-commerçante; des minoteries considérables, les poteries et les fonderies forment ses principaux établissements industriels, et son commerce est alimenté par les céréales, les farines, les vins, etc.

L'origine de Moissac est certainement très-ancienne, mais elle est restée fort obscure. Au temps de Clovis, c'était déjà une ville fortifiée d'une certaine importance, et le roi de France y fonda une abbaye très-considérable. Cette ville fut ravagée par les Normands, et pendant la guerre des Albigeois, elle prit fait et cause pour les malheureux proscrits, ce qui attira sur elle les colères de Simon de Montfort. Elle fut aussi très-éprouvée et presque détruite pendant la guerre de Cent ans, et à l'époque des guerres religieuses.

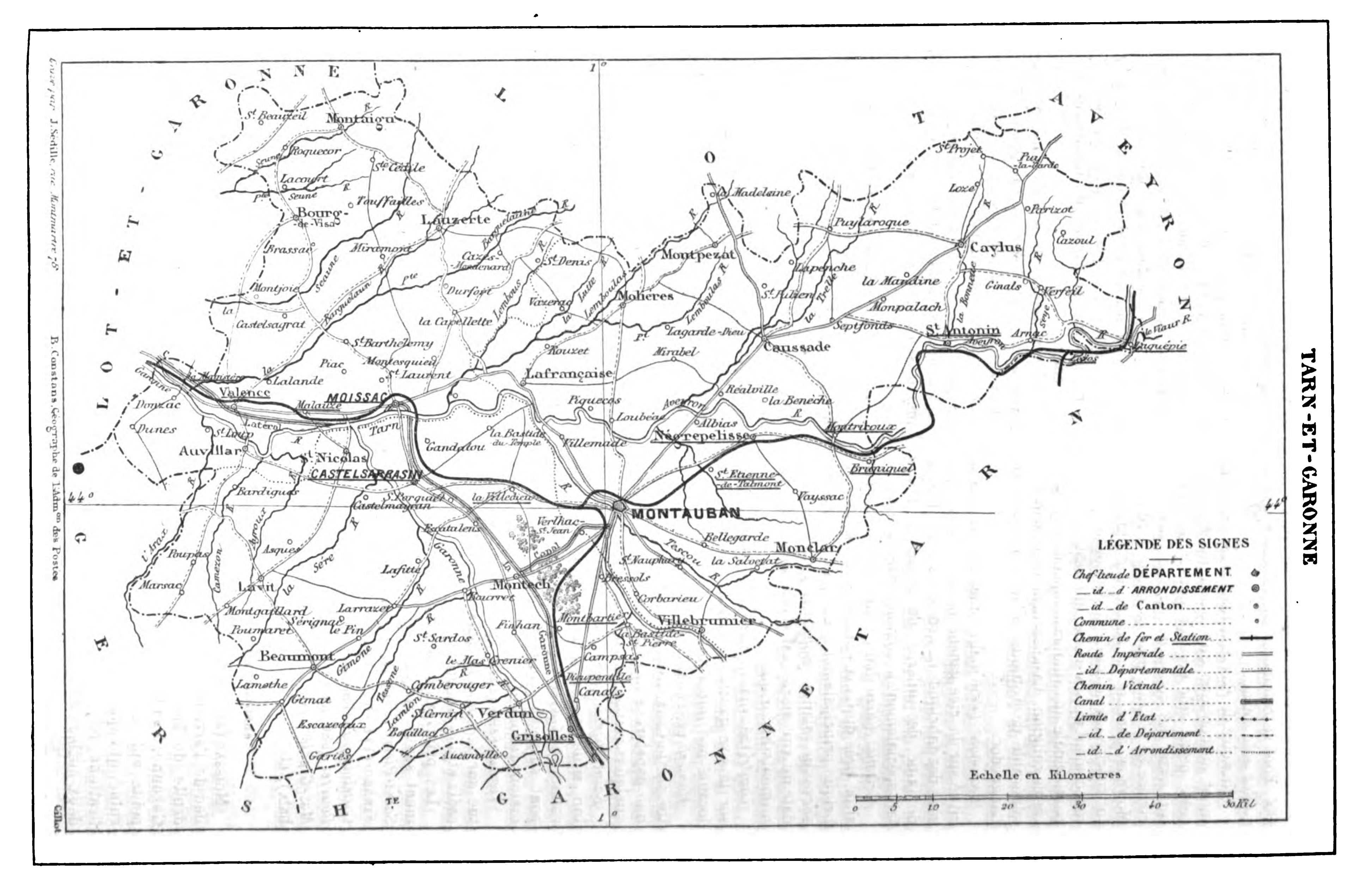
Auvillar (1805 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Garonne, produit des vins excellents et possède des faïenceries considérables. On y remarque une chapelle, bâtie au XIVe siècle par le pape Clément V.

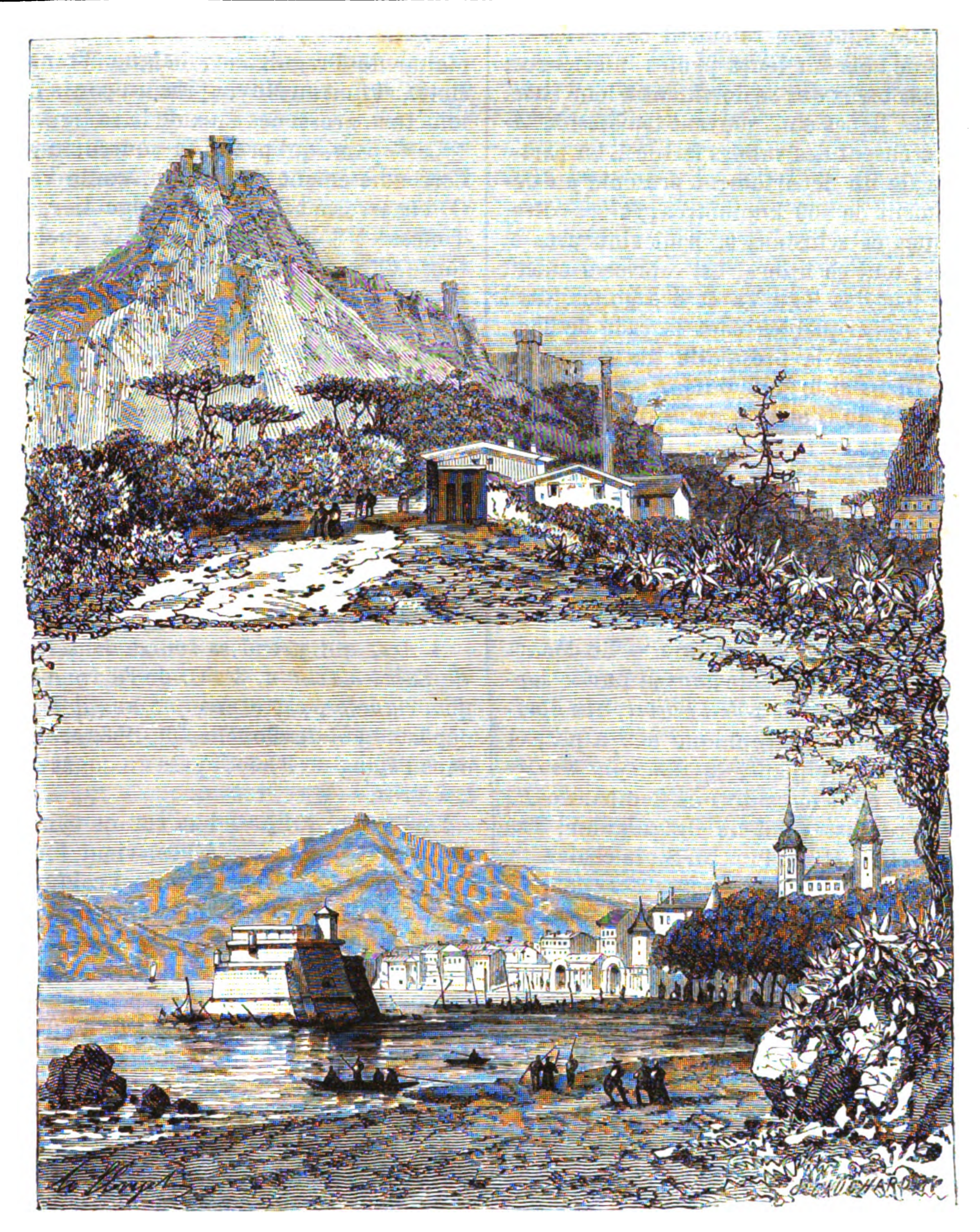
Lauzerte (2960 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Petite-Barguelonne, possède un ancien château qui a été transformé en prison municipale.

Valence (3697 hab.), situé sur le Canal-Latéral à la Garonne, a d'importantes fabriques de plumes de fer, des taillanderies, des corderies et des tanneries considérables. On remarque dans cette petite ville de lourdes constructions qui faisaient partie d'un ancien château-fort.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Montaigu* (3450 hab.), situé sur la Seune, et *Bourg-de-Visa* (914 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Cazes-Mondenard* (3027 hab.); *Malauze* (1066 hab.); *Montesquieu* (1280 hab.); *Saint-Paul-d'Espis* (1278 hab.); *Brassac* (1050 hab.); *Touffailles* (1100 hab.): *Durfort* (1510 hab.); *Roquecor* (1095 hab.); *Castelsagrat* (1340 hab.); *Golfech* (882 hab.); *Lamagistère* (1676 hab.); etc.


TARN-ET-GARONNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d' ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
id. de Département
id. d' Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
MONTAUBAN
MOISSAC
CASTELSARRASIN
Caussade
Caylus
Montpezat
Molières
Nègrepelisse
Villebrumier
Lafrançaise
Lauzerte
Montaigu
Bourg-de-Visa
Valence
Auvillar
St Nicolas
Beaumont
Verdun
Grisolles
Montech
Monclar
St Antonin
A V E Y R O N
T A R N
H TE G A R O N N E
G E R S
L O T - E T - G A R O N N E
L O T
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue d'Hyères. — Vue des bains et du fort Saint-Louis, à Toulon.

VAR.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département du Var, situé dans la région S. E. de la France, doit son nom au petit fleuve côtier du Var qui le limitait sur sa partie orientale, avant que l'arrondissement de Grasse n'en eût été détaché pour être joint au département des Alpes-Maritimes. Il devrait logiquement porter le nom de *département de l'Argens*, qui forme maintenant son principal cours d'eau et qui l'arrose de l'O. à l'E. Ses limites sont : au N., le département des Basses-Alpes; au S. et au S.-E., la Méditerranée; au N. E., le département des Alpes-Maritimes; à l'O., celui des Bouches-du-Rhône.

Le département du Var est montagneux dans sa partie septentrionale, et principalement dans le canton de Comps, où les contre-forts des Alpes étendent leurs ramifications. Ces montagnes arides, sans végétation, et sur lesquelles le calcaire apparaît dans toute sa sau-

vage nudité, sont généralement couvertes de forêts et de bois sur leurs pentes inférieures; entre les coteaux qui se dessinent à leur base, et dont les flancs sont souvent tapissés de vigne, se creusent des vallées fertiles. La partie méridionale du département présente un développement de 200 kilomètres, et ses côtes, granitiques et schisteuses, sont sinueuses et abruptes; tout ce littoral est capricieusement découpé par des lagunes et des golfes, dont les plus remarquables sont la rade de Toulon, fermée par la presqu'île de Sépet, la rade de Giens et le golfe d'Hyères que couvre la presqu'île de Giens, le golfe de Saint-Tropez, le golfe de Fréjus, etc. Au large apparaissent les admirables îles de Porquerolles, de Port-Cros et du Levant, environnées de petits îlots, dont l'ensemble forme le charmant groupe d'Hyères, et les îles de Bandols et des Ambiers.

Orographie. — Hydrographie. — Le département du Var est accidenté dans sa partie septentrionale par les *Monts-de-l'Esterel,* qui dérivent du système orographique des Alpes, et dont le point culminant, la *Montagne-de-Lachens,* située dans le canton de Comps, au N. E. de l'arrondissement de Draguignan, est élevée de 1715 mètres. Plus au S., la chaîne de la *Sainte-Baume* et des *Montagnes-des-Maures*, se dessinent à travers les arrondissements de Draguignan et de Toulon.

Le département du Var appartient à divers bassins formés par de petits fleuves côtiers dont les principaux sont l'*Argens*, le *Gapeau*. la *Siagne*, l'*Arc*, et au bassin de la Durance par son affluent le *Verdon* et les autres cours d'eau peu importants qui s'y jettent.

L'*Argens*, qui prend sa source dans le canton de Barjols, vers le N. O. de l'arrondissement de Brignoles, se dirige vers l'E. en arrosant Chateauvert, Correns et Carcès, passe dans l'arrondissement de Draguignan, se précipite en cascade et disparaît sous terre pendant un kilomètre, baigne Vidauban, le Muy, Roquebrune, et se jette dans le golfe de Fréjus, après un cours de 101 kilomètres. Ses principaux affluents sont : 1° le *Caulon* qui prend sa source au pied des montagnes de la Sainte-Baume; 2° l'*Issole* qui baigne Roquebrussanne, Garéoult, Forcalqueiret, Sainte-Anastasie, Besse, Flassans, Cabasse, et finit après un cours de 50 kilomètres, accru du *Calami;* 3° la *Bresque* qui vient du canton d'Aups, baigne Aups, Salernes, Entrecasteaux, et finit après un cours de 36 kilomètres; 4° l'*Aille* qui naît dans le canton de Besse, et finit après un cours de 32 kilomètres, pendant lequel elle reçoit le *Ritor;* 5° la *Naturbie* qui traverse la plaine de Draguignan, baigne Trans, et la Motte, et finit au Muy, après un cours de 40 kilomètres, grossi des eaux de la source de *Foux*.

Le *Gapeau*, qui prend sa source au N. O. de l'arrondissement de Toulon, coule vers le S. O. en arrosant Méounes, Belgentier, Solliès-Toucas et Solliès-Pont, passe à quelque distance d'Hyères, et finit dans la rade de ce nom, après un cours de 54 kilomètres, pendant lequel il reçoit le *Latay* presque à son origine, et le *Réal Martin* qui traverse la pittoresque vallée de Sauvebonne et qui se grossit d'un grand nombre de sources.

La *Siagne*, qui prend sa source dans une fontaine située au N. E. de l'arrondissement de Draguignan, vient séparer le département du Var de celui des Alpes-Maritimes, et passant dans ce dernier département, elle se jette dans le golfe de la Napoul, après un cours de 50 kilomètres, grossi du *Biançon*.

L'*Arc*, qui prend sa source dans le canton de Saint-Maximin, à l'O. de l'arrondissement de Brignoles, passe presque aussitôt dans le département des Bouches-du-Rhône, et se jette dans l'étang de Berre, après un cours de 85 kilomètres.

Le *Verdon*, qui prend sa source dans le département des Basses-Alpes, vient former la limite entre ce département et celui du Var, en arrosant dans ce dernier Aiguines, les Salles, Artignosc, Vinon, et se jette dans la Durance, sur la limite de ce département, après un cours de 170 kilomètres, pendant lequel il reçoit le *Torrent de-Jabron* qui finit au-dessus de Trigance, et l'*Artuby* qui prend sa source sur les pentes de la montagne du Lachen et qui reçoit la *Bruyère*.

Les principaux étangs du département du Var sont celui de *Villepey*, dans l'arrondissement de Draguignan, celui de *Besse*, dans l'arrondissement de Brignoles, et il existe quelques marais aux environs de Fréjus.

Climat. — Le climat du département du Var, abrité par ses montagnes contre les vents du N. et du N.-E., est doux et tempéré; l'air y est sec; la température moyenne des îles d'Hyères est de 15 degrés environ. Les vents dominants sont ceux du N.-O. ou *mistral,* et ceux du S.-O. et du S.-E.

Superficie.—Population.—La superficie du département du Var est de 599 577 hectares, et sa population de 308 550 habitants; ce qui donne plus de 51 habitants par kilomètre carré. Cette population a diminué de 6975 habitants depuis le dernier recensement; elle

comprend 140 000 agriculteurs, 93 000 industriels et commerçants, 45 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 26 000 sans profession.

La population du Var, comprise dans la race provençale, forme la transition entre les peuples du Nord et ceux du Midi; ses caractères généraux sont l'exagération, l'inflammabilité, l'ardeur, la finesse de l'esprit, la franchise, la bravoure, et la vivacité de l'imagination qui l'emporte parfois sur la droiture du jugement. Dans les campagnes il faut distinguer entre l'habitant des plaines et celui des montagnes. L'habitant des plaines et du littoral est violent, mais attaché à sa famille et à son foyer domestique, sobre, laborieux, hospitalier et charitable. Dans les montagnes, où le sol est ingrat, le pays pauvre, le paysan émigre volontiers pendant quelques mois pour chercher du travail, et il ne revient dans ses montagnes qu'à l'époque des moissons et de l'ensemencement des terres.

L'idiome employé dans les campagnes du département du Var est le provençal ou langue romane, qui est la langue celtique modifiée par l'apport des Romains et de tous les barbares qui occupèrent le pays, c'est-à-dire que les locutions mauresques, aragonaises, italiennes ou espagnoles y apparaissent fréquemment.

Agriculture. — Le domaine agricole du département du Var comprend 87 000 hectares de terres labourables, 57 000 de vignes, 48 000 hectares plantés d'olivier, 128 000 de landes, bruyères et pâtis, et environ 280 000 de bois, forêts et terres incultes, etc.; le sol y est divisé en 948 000 parcelles, possédées par 93 000 propriétaires.

Le département du Var est agricole, généralement fertile, et la science de l'agriculture qui s'y développe chaque jour, tend à mettre ce département au rang des plus avancés; il adopte, en effet, les méthodes nouvelles de culture et les instruments aratoires perfectionnés; il dessèche peu à peu les plaines et les marais que les eaux stagnantes rendaient improductives, et entre autres la plaine de l'Argens; il songe à irriguer les plaines de Roquebrune et du Pujet-Fréjus, à assainir celles qui s'étendent autour de Saint-Maximin; le reboisement des montagnes s'est déjà propagé sur une superficie de 26 000 hectares. Il existe une ferme école à Salgues, dans l'arondissement de Brignoles, et une chaire d'agriculture à Draguignan.

Les différentes sortes de céréales réussissent dans ce département, qui ne produit encore que les deux tiers nécessaires à sa consommation. Les pommes de terre, les différents légumes, haricots noirs, oignons, le tabac, principalement cultivé dans les environs du Puget et de Fréjus, le mûrier qui est planté sur tous les points du territoire et qui produit annuellement 220 000 kilogrammes de cocons, les différents arbres fruitiers qui réussissent admirablement dans les campagnes d'Hyères, les pommiers du canton de Callas dans l'arrondissement de Draguignan, les câpriers, les jujubiers, les orangers, les amandiers, etc., prouvent qu'aucune culture, pour ainsi dire, n'est étrangère à ce département, où ne manquent, à proprement parler, que les plantes textiles et oléagineuses; les oliviers couvrent environ un douzième de la superficie départementale, et leurs produits y sont aussi abondants qu'excellents; les vignes rendent annuellement près de 600 000 hectolitres de vins, et principalement de vins rouges qui s'expédient jusque dans l'Inde et l'Amérique; le plus renommé de ces vignobles est celui de Lamalgue, situé aux environs de Toulon, qui occupe une superficie de 149 hectares et qui produit des vins secs d'une excellente qualité; les autres vignobles sont ceux du Beausset, de la Cadière, du Castellet, de Bandols, de Saint-Cyr, situés également dans l'arrondissement de Toulon. On estime que les forêts domaniales, communales ou particulières, occupent environ les deux tiers du département; leurs essences dominantes sont les pins-maritimes, les châtaigniers, les chênes-verts, les chênes-liéges, les chênes-blancs; les principales sont les forêts de l'Esterel, de Puget, de Saint-Raphaël, de Comps, de Collobrières, de la plaine des Maures, de Bormes, de Saint-Tropez, de Grimaud, etc. Les pâturages nourrissent des troupeaux considérables, et les prairies naturelles sont fort belles, surtout dans le canton de Fréjus.

L'élève des animaux domestiques donne de très-beaux résultats dans les principaux établissements agricoles; on compte environ, dans le département, 6000 chevaux, parmi lesquels on remarque ceux de Grimaud, qui sont de sang arabe, 16 000 ânes et mulets, 3000 bêtes à cornes, principalement de race flamande, 140 000 moutons, 80 000 boucs, chèvres et chevreaux, 50 000 porcs, etc. Le gibier de poil et de plume est abondant sur les divers points du territoire, et ses côtes et ses cours d'eau sont très-poissonneux.

Mines. — Carrières. — Le département du Var est généralement composé de terrains schisteux ou granitiques sur son littoral, et de

terrains calcaires dans sa partie moyenne et montagneuse. Ses richesses minérales sont considérables; elles consistent en mines de plomb, de cuivre, de fer, de plombagine, d'oxyde de manganèse, d'antimoine, etc., qui pour la plupart ne sont point exploitées. Les pierres de taille, les carrières de marbres, de serpentine et de porphyre, l'ambre jaune fossile, la pouzzolane, le plâtre, la marne, la houille, sont répandus plus ou moins abondamment sur diverses parties du territoire.

Le département du Var ne possède aucune source minérale.

Industrie. — Commerce. — Le département du Var est assez industriel; ses diverses concessions de cuivre, de plomb-argentifère et de minerai de fer produisent environ 2000 tonnes de minerai; le rendement des diverses houillères est environ de 10 000 tonnes, et celui des trois salines d'Hyères, des Peschiers et des Ambiers s'élève environ à 42 000 tonnes; la production des diverses carrières atteint à peu près la valeur d'un million de francs. Les principaux établissements industriels du département sont des fonderies à Toulon et à Draguignan, des filatures de soie, de laine et de coton, des ateliers de constructions pour les machines, des chantiers de constructions pour les bâtiments de guerre, les navires à voiles et les bateaux à vapeur, des hauts-fourneaux, des fabriques de gros draps, de tapis, de produits chimiques, de chapeaux de feutre et de bouchons de liége, des papeteries, des brasseries, des savonneries, d'importantes corderies, des distilleries, des tanneries, de très-nombreuses poteries, tuileries et briqueteries, des poteries d'étain, des scieries, des boissel-leries, des tonnelleries, des vanneries, des faïenceries, des moulins à huile, des fours à chaux, etc.

Le département du Var possède quatorze ports, qui sont ceux de Toulon, de la Seyne, de Saint-Tropez, de Bandols, de Saint-Nazaire, de Saint-Raphaël, de Saint-Georges, de Cros, de Porquerolles, des Peschiers, des Salins, d'Hyères, de Sainte-Maxime, de Levandou et des Ambiers. Le mouvement de la navigation à voile et à vapeur comprend environ 10 000 navires, jaugeant à l'entrée et à la sortie 110 000 tonnes, et le cabotage, 60 000 caboteurs, jaugeant environ 300 000 tonnes.

Le commerce départemental porte principalement sur les vins, les eaux-de-vie, l'huile d'olive, les bouchons, les tissus de laine et de coton, les soieries, les papiers peints, les bois de construction, les conserves de fruits, les savons, les essences, etc.

Routes.—Canaux.— Chemins de fer. — Le département du Var est desservi par 6 routes impériales longues de 265 kilomètres, 18 routes départementales d'une longueur de 539 kilomètres, et 677 chemins vicinaux dont le développement total est de 2696 kilomètres. Les divers cours d'eau du département sont peu ou point navigables.

Il n'existe encore aucun canal dans le département du Var, mais on projette de dériver les eaux de l'Argens pour irriguer les plaines de Roquebrune et du Puget-Fréjus.

Le département du Var est desservi : 1° par l'embranchement de *Marseille à Nice*, qui appartenait au réseau de Lyon, et qui le traverse en suivant son littoral du S.-O. à l'E.; ses stations sont Saint-Cyr, Bandols, Ollioules-Saint-Nazaire, la Seyne, Toulon, la Garde, Hyères, la Farlède, Solliès-Pont, Cuers, le Puget-de-Cuers, Carnoules, Pignans, Gonfaron, le Luc et le Cannet, Vidauban, les Arcs, le Muy, Roquebrune, le Puget-de-Fréjus, Fréjus, Saint-Raphaël et Agay; 2° par le sous-embranchement des *Arcs à Draguignan*, du même réseau, avec station à Trans.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 126 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département du Var, était habité par les peuplades des *Oxybiens*, des *Ligauniens*, des *Adunicates*, etc., qui appartenaient à l'importante confédération des Ligures. Avant cette époque, les Grecs avaient déjà fondé des colonies sur le littoral, à Fréjus et près d'Hyères. Les légions romaines apparurent dans le pays, 125 ans avant J. C., et il fut compris plus tard dans la seconde Narbonnaise. Les conquérants firent beaucoup pour cette contrée; ils créèrent des villes et tracèrent des routes, entre autres la voie aurélienne qui le traversait de l'E. à l'O. Auguste acheva le port de Fréjus, et après la victoire d'Actium, il y envoya deux cents galères dont il s'était emparé.

Après la chute de l'empire romain, toute cette portion du territoire gaulois fut successivement envahie par les Burgondes, les Goths, les Visigoths, et enfin par les Francs. Lothaire constitua le royaume de Provence qui eut des rois jusqu'au milieu du xe siècle, époque à laquelle il redevint un simple comté. Pendant le xiie siècle, les Sarrasins, qui s'étaient déjà montrés dans le pays, l'envahirent de nouveau, détruisirent Toulon, massacrèrent une partie des habitants et emmenèrent l'autre en captivité. Au xive siècle, cette province fut encore très-éprouvée par une invasion espagnole,

et ses habitants, poussés à bout par la misère, se soulevèrent dans une terrible insurrection.

Le XVIe siècle devait encore être désastreux. Charles-Quint, repoussé à Aix, opéra sa retraite en saccageant Brignoles, Tourves, Saint-Maximin, et en dévastant tout le pays sur son passage. Les guerres religieuses du XVIe siècle et les troubles de la Fronde laissèrent peu de repos à cette province, et, jusqu'en 1814, ses frontières furent quatre fois franchies par le prince Eugène, en 1707, par les Autrichiens, en 1746, par les Anglais, en 1793, et enfin par les armées coalisées, en 1814.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta le remaniement territorial de la France, le département du Var fut formé de diverses parties de la Provence, du territoire d'Avignon et du Comtat-Venaissin.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables, nés dans le département du Var, on peut citer : le comédien ROSCIUS; les généraux romains CORNELIUS GALLUS et AGRICOLA; le peintre de batailles PARROCEL; MASSILLON; le conventionnel ANTIBOUL; l'abbé SIÉYÈS; BARRAS; le poëte RAYNOUARD; DÉSAUGIERS; les généraux BRUNET, REILLE et GUIDAL; le vice-amiral TRUGUET, etc.; et parmi les contemporains : DÉMOSTHÈNE OLLIVIER; les docteurs GRISOLLE et ROSTAN; le jurisconsulte ORTOLAN; le journaliste JOURDAN; l'administrateur L. FREMY; le chasseur JULES GÉRARD; les peintres TOURNEMINE et BONNEGRACE; etc.

Divisions administratives. — Le département du Var comprend *trois arrondissements*, qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Draguignan...	11 cant.	61 comm.
— Brignoles.....	8 —	54 —
— Toulon.......	8 —	29 —
	27 cant.	144 comm.

Dans l'ordre militaire, le département du Var forme la 2e subdivision de la 9e division militaire, dont le siége est à Marseille.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Toulon et de Fréjus, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Aix; ce diocèse possède un grand séminaire à Fréjus, un petit séminaire à Brignoles, 36 cures, 201 succursales et 94 vicariats rétribués par l'État. Un temple est affecté au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, le département du Var ressortit à la Cour impériale d'Aix par les trois tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les cinq tribunaux de commerce de Draguignan, de Toulon, de Brignoles, de Fréjus et de Saint-Tropez.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie d'Aix, et possède un lycée à Toulon, un collége communal, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Draguignan, sept institutions secondaires à Cuers, Saint-Maximin, les Arcs, Saint-Tropez, Lorgues, la Seyne et Toulon, et 581 écoles publiques et libres. L'instruction est assez répandue dans ce département, et plus des deux tiers des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire,

Description des Villes. — Voici les principales localités du département du Var :

ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN.

DRAGUIGNAN (9819 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la Pis, à 864 kilomètres de Paris. Cette ville, bien bâtie, occupe un bassin fertile qu'entourent de hautes collines, et possède un jardin botanique, riche en plantes exotiques, et de belles promenades. Ses principaux édifices sont une église gothique, la *Tour de l'Horloge* qui domine toute la ville, l'hôtel de la préfecture, etc. Le musée de Draguignan renferme quelques toiles de prix.

On exploite à Draguignan des plâtrières, et il s'y trouve des filatures de soie, d'importantes fonderies de cuivre, des moulins à blé, des tanneries, des savonneries, etc.

Draguignan, fortifié vers le VIIIe siècle, put résister à l'invasion des Sarrasins; cette ville devint le siége d'une Cour d'appel sous les comtes de Provence; pendant les guerres de religion, elle resta fidèle au catholicisme.

Fréjus (3050 hab.), chef-lieu de canton, a conservé des restes très-intéressants d'un ancien port, de fortifications romaines, de thermes, d'amphithéâtre, et une *Chapelle du Baptistère*, qui sont classés parmi les monuments historiques; on y voit aussi les ruines de l'aqueduc qui apportait à Fréjus les eaux de la Siagne. Les fabriques de bouchons de liége, les scieries hydrauliques et les savonneries forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui était autrefois située sur la mer, et dont le port se trouve maintenant à Saint-Raphaël.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Aups* (2712 hab.), qui possède de très-curieuses constructions de l'époque romaine, *Callas* (1961 hab.), dont le territoire est couvert par de magnifiques forêts de pins-maritimes, *Comps* (810 hab.), où l'on voit les ruines d'un château de Templiers, *Fayence* (2191 hab.), situé sur une montagne, qui possède des moulins à huile,

des tanneries et des verreries, *Grimaud* (1345 hab.), où l'on remarque de curieuses ruines d'un château italien, attribué à la reine Jeanne, et plusieurs maisons de style mauresque, *Lorgues* (4729 hab.), qui exploite des carrières de marbre, *le Luc* (3396 hab.), où l'on voit des ruines d'une vieille église du XIIIe siècle, qui sont classées parmi les monuments historiques, *Saint-Tropez* (3739 hab.), situé sur le golfe de ce nom, assez vaste et assez profond pour servir aux évolutions d'une flotte de guerre, et *Salernes* (3250 hab.), situé sur la rive gauche de la Bresque, où l'on remarque de belles ruines d'un château du XIIIe siècle et des tombeaux très-anciens.

Les principales communes de l'arrondissement: sont *les Arcs* (3003 hab.); *Flayosc* (2904 hab.); *La-Garde Freinet* (2649 hab.); *le Muy* (2341 hab.); *Vidauban* (2706 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES.

BRIGNOLES (5945 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur les pentes d'une colline, à 44 kilomètres de Draguignan, et non loin de la montagne de Caudeiron, qui s'élève à une hauteur de 760 mètres au S. de la ville; on y remarque un ancien palais des comtes de Provence, où est installée la sous-préfecture, une vieille maison de *Templiers*, occupée par le séminaire, et une charmante maison qui date du XIIe siècle.

Il existe près de cette ville quelques gisements de houille; ses tanneries, ses filatures de soie, ses distilleries d'alcool, ses fours à plâtre et ses huileries, etc., en font une localité assez industrielle.

Brignoles est une ville d'origine très-ancienne, et les comtes de Provence y avaient bâti un château; elle fut prise et pillée par Charles-Quint, puis, en 1588, pendant les guerres de la Ligue. Elle devint un siége de sénéchaussée sous Henri III.

Barjols (3333 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le penchant d'une colline, exploite des carrières de marbre et possède des fabriques de nougats et de vermicelle, des moulins à foulon, des tanneries, des distilleries, etc. On y remarque un ancien couvent de *Carmes*, transformé en papeterie, et sous lequel les eaux ont creusé une grotte extrêmement curieuse.

Saint-Maximin (3435 hab.), chef-lieu de canton, situé près des sources de l'Argens, exploite des carrières de marbre, fabrique des lainages, distille de l'eau-de-vie, et fait le commerce de safran. Cette petite ville a conservé sa vieille enceinte, quelques maisons du XVe siècle; elle possède une église, érigée dans le style gothique de la fin du XIIIe siècle, et classée parmi les monuments historiques, qui est considérée comme un des chefs-d'œuvre de l'art ogival du midi de la France.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Rians* (2660 hab.), qui possède des huileries et des fabriques de gros drap, *Roquebrussanne* (1218 hab.), qui est dominée par les ruines d'un ancien château, détruit au commencement du XVIIIe siècle, *Cotignac* (3600 hab.), situé non loin du pèlerinage de *Notre-Dame-de-Grâce*, qui fut fondé en 1519, *Besse* (1752 hab.), qui produit des fromages estimés, et *Tavernes* (1187 hab.), qui fabrique de l'huile et des draps communs.

Les principales communes de l'arrondissement sont *Carcès* (2749 hab.); *Gonfaron* (2457 hab.); *Pignans* (2626 hab.); *Tourves* (2385 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE TOULON.

TOULON (77 126 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur la Méditerranée, à 61 kilomètres de Draguignan. Place de guerre de première classe, préfecture et chef-lieu du cinquième arrondissement maritime, c'est une grande ville dont l'aspect a été complétement modifié depuis quelques années, vers sa partie septentrionale; des travaux considérables sont entrepris pour y établir les principaux édifices civils. Toulon, situé au pied de collines très-élevées, est percé de rues droites et bien construites, surtout dans sa partie neuve où l'on remarque particulièrement le boulevard Napoléon, et dans la vieille ville, la rue Lafayette, plantée de platanes; la Place d'Armes, ombragée par de beaux arbres, la place Napoléon que traverse le boulevard Louis-Napoléon, la place Saint-Roch, ornée d'une jolie fontaine, méritent une mention particulière. Toulon ne possède aucun monument historique; parmi ses édifices religieux, on peut citer l'ancienne cathédrale de *Sainte-Marie-Majeure*, qui a subi plusieurs restaurations ou agrandissements successifs, et dont il ne reste presque plus rien de sa construction primitive du XIe siècle; ses trois nefs appartiennent au gothique de transition, et l'on remarque dans sa chapelle du *Corpus Domini* un admirable tabernacle qui est l'œuvre de Puget; l'église *Saint-Louis*, de styles grec, toscan et dorique, l'église *Saint-Paul*, d'ordre ionique, l'église *Saint-Pierre* et l'ancienne chapelle de la *Miséricorde* ont peu de valeur architecturale. Les autres édifices de Toulon sont l'hôtel de ville, situé sur le port et décoré de cariatides par Puget, la maison de ce grand sculpteur, le théâtre nouvellement construit

sur le boulevard Louis-Napoléon, l'obélisque dressé sur le port, la grosse tour élevée à l'entrée de la petite rade, la tour carrée du Mourillon, formée de six étages, la cité ouvrière, etc.

Toulon est bâti sur le bord d'une baie assez profonde, qui est formée par la presqu'île de Sépet. La ville, la rade et le port sont défendus par des batteries de côtes, des redoutes et des forts, dont les principaux sont les forts Balaguier, le fort de l'Éguillette, le fort Lamalgue, construit d'après Vauban et qui sert de prison, le fort Napoléon, le fort Malbousquet, le fort Saint-Louis, les forts du Cap-Brun et de Sainte-Marguerite, la redoute des Arènes, les batteries des Gaus et du Salut, etc.

Le port militaire, éclairé par le feu fixe à éclats du cap Sépet et par un feu fixe, est situé au fond de la rade; il comprend une darse vieille, une darse neuve et la darse de Castigneau; il possède trois bassins de radoub, et trois arsenaux qui sont: 1° l'arsenal maritime, bâti sur les plans de Vauban, qui renferme un magasin général, une corderie, des forges, un musée maritime, un parc d'artillerie, une salle d'armes, etc., 2° l'arsenal de Castigneau, d'une superficie de 17 hectares, construit sur pilotis, où sont situés la boulangerie de la marine, la chaudronnerie, la fonderie, les forges, les ateliers de montage et d'ajustage, les magasins des subsistances, etc., et 3° l'arsenal du Mourillon, qui comprend la scierie à vapeur, les cales couvertes et d'immenses fosses établies pour la conservation des bois de constructions. Les autres édifices du port militaire sont l'hôpital de la marine, construit sous Louis XIV, l'hôpital Saint-Mandrier, bâti dans la presqu'île de Sépet, le Lazaret, situé à l'O. de Saint-Mandrier, et le bagne que Colbert fit établir, en 1682, sur le quai qui sépare maintenant la darse vieille de la darse neuve; ce bagne a pour annexe un vaisseau et trois pontons, amarrés près de l'arsenal du Mourillon et près de la darse de Castigneau; il peut contenir 3000 forçats et sert de dépôt aux nouveaux condamnés qui doivent être transportés à Cayenne.

Le port marchand de Toulon occupe une partie de la darse vieille et le port de la Rode, établi à l'E. de cette darse; son mouvement maritime comprend environ 500 navires, qui jaugent 80 000 tonnes, à l'entrée et à la sortie, et 2000 caboteurs, jaugeant 120 000 tonnes; il occupe le dixième rang parmi les ports marchands de la France.

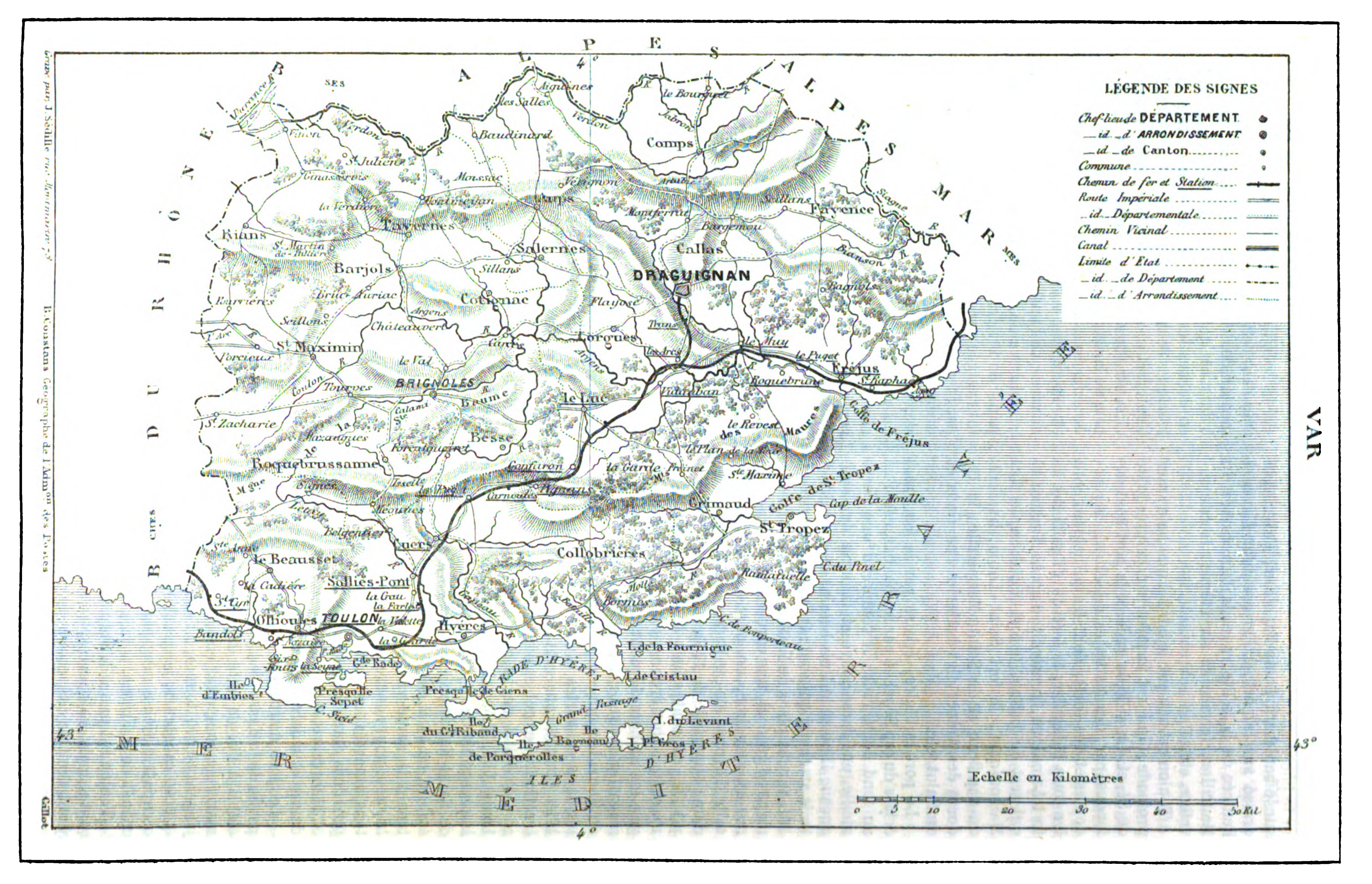
Toulon est une ville industrielle et commerçante; mais les sciences, les arts et les lettres y ont droit de cité, comme le prouvent les diverses sociétés scientifiques et artistiques fondées dans cette ville. Ses principaux établissements industriels appartiennent pour la plupart à l'arsenal qui occupe 10 000 ouvriers; ce sont, en dehors des chantiers de construction, des fabriques de draps, des tapis, des tanneries, des teintureries, des chocolateries, des savonneries, etc. Le commerce importe des blés, du bois de construction, des charbons, du sucre, du café, du chanvre, du fer, de la houille, etc., et exporte des vins de Lamalgue, des vins ordinaires, de l'huile, du plâtre, des tuiles, etc.

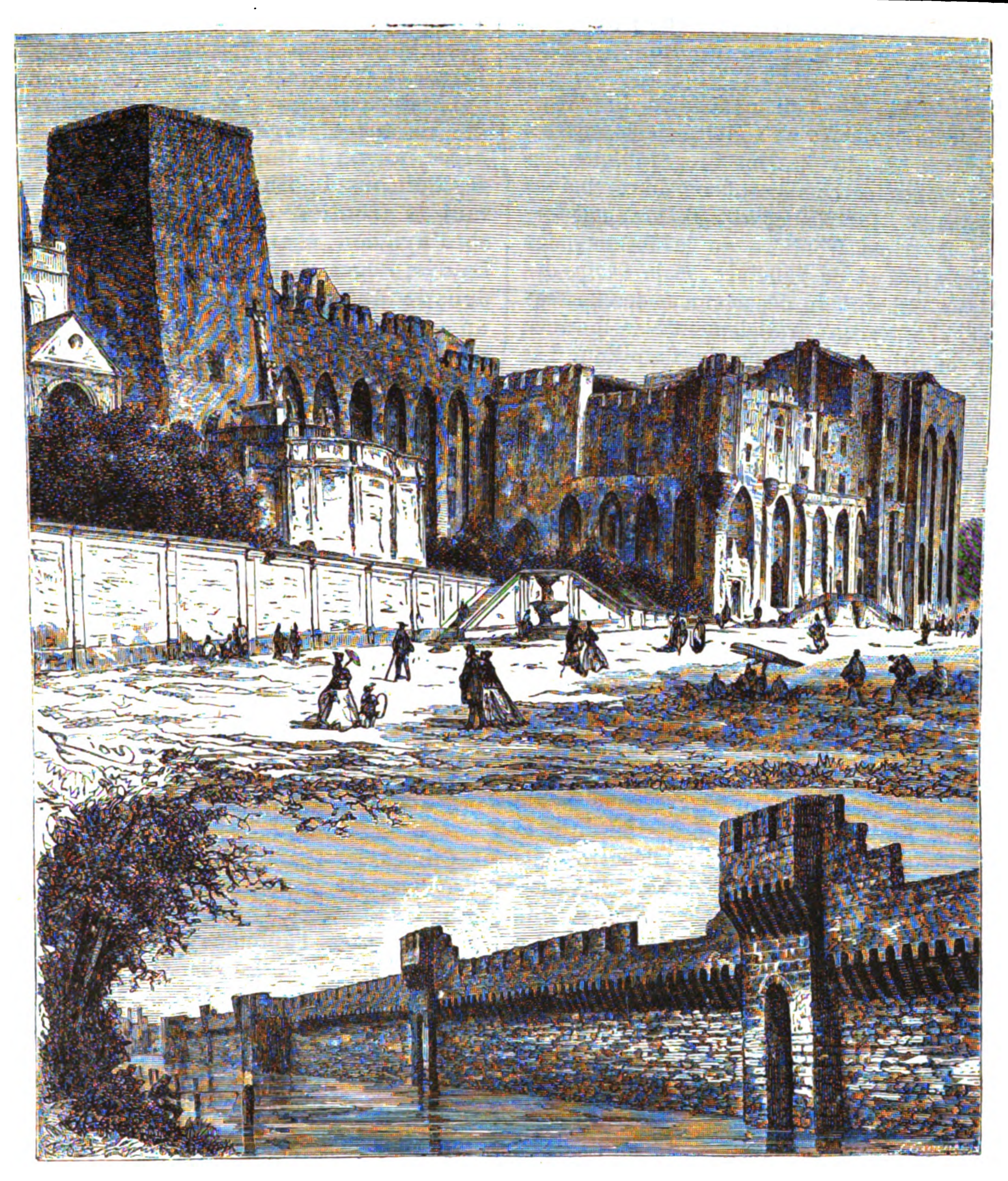
L'histoire de Toulon n'est bien connue qu'à partir du xe siècle, époque à laquelle cette ville fut ravagée par les Sarrasins. Prise, en 1524, par le connétable de Bourbon, et en 1536, par Charles-Quint, elle résista, pendant le XVIIe siècle, au duc de Savoie, et au commencement du XVIIIe siècle, au prince Eugène. En 1793, elle fut livrée par trahison, et Bonaparte, commandant alors la batterie des *Hommes sans peur*, la reprit sur les Anglais, qui ne l'abandonnèrent qu'après avoir incendié ses constructions maritimes.

Hyères (10 878 hab.), chef-lieu de canton et place de guerre, divisée en deux villes, est située sur le penchant d'une montagne. De la ville haute le regard s'étend sur d'admirables plaines et embrasse au delà tout le magnifique groupe des îles d'Hyères. Les monuments historiques sont nombreux à Hyères; tels sont les remparts, les ruines d'une muraille, l'église *Saint-Louis*, du XIIIe siècle, et les restes d'une villa romaine; les autres édifices qu'il convient de signaler sont l'hôtel de ville, ancienne chapelle de *Templiers*, l'église *Saint-Paul*, les portes gothiques des *Salins*, etc. On fait à Hyères un commerce important de fruits, de vins et d'huile. C'est dans la commune d'Hyères que sont comprises les îles du Levant, de Porquerolle et de Port-Cros.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *le Beausset* (2569 hab.), qui fait de la poterie commune, *Collobrières* (2410 hab.), qui fabrique des bouchons, *Cuers* (4295 hab.), qui a conservé une partie de ses vieilles murailles, *Ollioules* (3348 hab.), situé près des gorges de ce nom, qui cultive principalement les oranges et les immortelles, et *Soliès-Pont* (2792 hab.), situé sur le Gapeau, qui possède des fabriques de pâtes alimentaires et des filatures de soie.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bandols* (2001 hab.); *Bormes* (2178 hab.); *la Cadière* (2291 hab.); *la Crau* (2634 hab.); *la Garde* (2695 hab.); *le Puget* (2197 hab.); *Saint-Cyr* (2015 hab.); *Saint-Nazaire* (2515 hab.); *Six-Fours* (2830 hab.); *la Valette* (2125 hab.); *la Seyne* (11 192 hab.); etc.


VAR
LÉGENDE DES SIGNES
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
BASSES ALPES
ALPES MARMES
BOUCHES DU RHÔNE
MER MÉDITERRANÉE
ÎLES D'HYÈRES
RADE D'HYÈRES
DRAGUIGNAN
BRIGNOLES
TOULON
Comps
Callas
Fayence
Salernes
Barjols
Rians
St. Maximin
Cotignac
Lorgues
le Luc
Besse
Roquebrussanne
le Beausset
Solliès-Pont
Ollioules
Hyères
Collobrières
Grimaud
St. Tropez
Fréjus
le Muy
Golfe de Fréjus
Golfe de St. Tropez
Presqu'île de Giens
Presqu'île Sepet
I. du Levant
I. de Porquerolles
Gravé par J. Sédille rue Montmartre 78
B. Constans Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Le palais des papes, à Avignon. — Les remparts d'Avignon.

VAUCLUSE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de Vaucluse, situé dans la région S.-E. de la France, doit son nom à la célèbre fontaine, chantée par Pétrarque, qui est située à 28 kilomètres d'Avignon. Ses limites sont : au N., le département de la Drôme ; au S., celui des Bouches-du-Rhône ; à l'E., le département dés Basses-Alpes ; et à l'O., les départements du Gard et de l'Ardèche.

Le département de Vaucluse se divise en pays de plaines et en pays de montagnes, et son aspect est très-varié. Toute la région des plaines confine au Rhône, depuis le N.-O. de l'arrondissement d'Orange jusqu'au confluent de la Durance, et comprend les trois plaines d'Orange, de Carpentras et d'Avignon. La région montagneuse, qui embrasse la plus grande partie du département, est formée de hauteurs argilo-calcaires d'une stérilité sauvage, qui donnent naissance à des vallées courtes

et étroites, mais pittoresques, que parcourent de rapides torrents.

Orographie. — Les montagnes du département de Vaucluse ne sont que des contreforts détachés du système orographique des Alpes; elles se composent en deux chaînes principales, les *Montagnes-de-Lure*, qui forment la triple frontière de la Drôme, des Basses-Alpes et de Vaucluse, et la *Chaîne-de-Lubéron*, qui sort du département des Basses-Alpes, et s'avance parallèlement à la Durance pour mourir à la plaine de Cavaillon. Les points culminants du département sont le *Mont-Ventoux*, qui appartient aux montagnes de Lure et qui s'élève sur la limite des arrondissements d'Orange et de Carpentras, à une hauteur de 1909 mètres, et le *Lubéron*, haut de 1760 mètres, situé vers le centre de l'arrondissement d'Apt.

Hydrographie. — Le département de Vaucluse appartient en entier au bassin du *Rhône* par ce fleuve et par son principal affluent, la *Durance*.

Le *Rhône*, qui prend sa source dans le canton du Valais, en Suisse, après avoir quitté le glacier du Rhône et s'être grossi de quatre-vingt torrents, après avoir traversé le lac de Genève, limité les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et séparé les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère de celui de l'Ain, le département de l'Isère de celui du Rhône, puis le département de l'Ardèche de celui de la Drôme, vient limiter à l'O. le département de Vaucluse, qu'il sépare de celui du Gard, en arrosant Caderousse et Avignon, entre dans le département des Bouches-du-Rhône, et se jette dans la Méditerranée, après un cours total de 812 kilomètres, dont 54 kilomètres appartiennent au département. Pendant ce parcours, les principaux affluents du Rhône sont : 1° la *Louzon*, qui vient du département de la Drôme et finit devant Pont-Saint-Esprit; 2° le *Lez* qui vient du département de la Drôme, baigne Bollène, Montdragon, Mornas, Piolenc, et finit après un cours de 40 kilomètres; 3° l'*Aygues* qui prend sa source dans le département de la Drôme, entre dans celui de Vaucluse par le N. de l'arrondissement d'Orange, baigne Villedieu, Buisson, Sérignan, et finit à 7 kilomètres d'Orange, après un cours de 100 kilomètres; 4° le *Meyne* qui passe à Orange et s'accroît d'une dérivation de l'*Aygues;* 5° la *Sorgues* qui prend sa source dans la fontaine de Vaucluse, se divise en deux branches, arrose l'Isle, le Thor, Châteauneuf, Védène, Sorgue, et finit dans un bras du Rhône, après un cours de 40 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Nesque*, l'*Auzon*, la *Grande-Levade* et l'*Ouvèze*.

La *Durance*, qui naît dans le département des Hautes-Alpes, traverse celui des Basses-Alpes, forme la limite entre les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, en suivant la frontière des arrondissements d'Apt et d'Avignon, baigne Mirabeau, le Pertuis, Lauris, Puget, Mérindol, Cavaillon, et se jette dans le Rhône, au-dessous d'Avignon, après un cours total de 380 kilomètres. Pendant son parcours dans le département, les principaux affluents de la Durance sont : 1° la *Lèze* qui prend sa source dans les montagnes du Lubéron, baigne Grand-Bois, La-Tour d'Aigues, Pertuis, et finit après un cours de 25 kilomètres, accru du ruisseau de la *Bonde;* 2° le *Mardaric* qui naît dans les montagnes du Lubéron, arrose Sannes, Ansouis, et finit au-dessous de Villeron, après avoir reçu le torrent de *Cucuron;* 3° le *Calavon* qui prend sa source dans le département des Basses-Alpes, entre dans celui de Vaucluse par l'E. de l'arrondissement d'Apt, baigne Apt, les Baumettes, et finit au N. de Cavaillon, après un cours de 84 kilomètres, pendant lequel il absorbe la *Limergue*.

Il n'existe aucun étang de quelque importance dans le département de Vaucluse..

Climat. — Le climat du département de Vaucluse est généralement sain, tempéré dans les plaines, et assez vif dans les régions montagneuses; l'automne y est particulièrement sujet à des pluies abondantes ; la température est modérée en été comme en hiver. Les vents dominants sont ceux du S.-E., qui sont pluvieux, ceux du S.-O., qui amènent fréquemment des orages, et celui du N.-O. ou *mistral*, qui est des plus impétueux.

Superficie. — Population. — La superficie du département de Vaucluse est de 356 640 hectares, et sa population de 266 091 habitants; ce qui donne environ 76 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 74 700 habitants depuis le commencement du siècle, et a diminué de 2134 habitants depuis le dernier recensement de 1861 ; elle comprend 177 000 agriculteurs, 67 000 industriels et commerçants, 10 000 habitants qui exercent des professions libérales, et 10 000 sans profession.

Les populations du département appartiennent à une race véritablement belle; l'agilité et la souplesse, unies à la grâce, l'animation des traits, l'expression de la physionomie, forment ses caractères distinctifs. Si l'habitant de Vau-

cluse n'a pas toute la gaieté du Provençal, il n'en a pas non plus toute la vanité; il est honnête, probe, très-sûr dans ses relations, très-ferme dans ses idées, trop passionné parfois, et il aime avec la même exagération qu'il hait. Peut-être, dans les campagnes pousse-t-il à l'excès l'économie domestique; cependant, il aime à briller et recherche le luxe; il possède, en général, à un degré inférieur, les qualités des Provençaux, des Dauphinois et des habitants du Rhône, et il se fait remarquer par une grande ardeur pour les plaisirs.

On parle français dans toutes les villes du département, et les campagnards ont conservé une sorte de patois expressif, vif, énergique, différent du languedocien et du provençal, et qui doit avoir une très-ancienne origine.

Agriculture. — On compte dans le département de Vaucluse environ 161 000 hectares de terres labourables, 57 000 de prairies naturelles, 29 000 de vignes, 69 000 de pâturages, landes et bruyères, 87 000 de bois, forêts, terres incultes, etc. Le sol est divisé en 654 000 parcelles, possédées par 79 000 propriétaires.

Le département de Vaucluse forme un pays de petite culture; la science agricole y est avancée et progresse tous les ans par la propagation des méthodes nouvelles et l'adoption des instruments perfectionnés. Le reboisement des forêts s'y fait régulièrement par des semis de chênes et de pins, et la richesse agricole s'accroîtra dans une notable proportion, lorsque le reboisement se sera propagé sur les 25 000 hectares improductifs que l'on compte encore dans la région montagneuse. Il existe une ferme-école à Saint-Privat, dans l'arrondissement de Carpentras.

La récolte des céréales, dont la valeur ne dépasse pas 22 millions de francs, ne suffit pas aux exigences de la consommation locale, et le département de Vaucluse est obligé de combler son déficit avec l'excédant des départements voisins. Les autres cultures, dont la valeur annuelle atteint une valeur de 24 millions de francs, sont les légumes de toutes sortes, dont les meilleurs réussissent au S. de l'arrondissement d'Avignon, les prairies artificielles qui s'étendent sur une superficie de 14 400 hectares, les arbres fruitiers et particulièrement les pêchers, les poiriers, les figuiers et les amandiers, l'olivier, cultivé en grand, les mûriers répandus, soit en masse, soit isolément, sur tous les points du territoire, et qui produisent 1 800 000 kilogrammes de cocons, la betterave, le safran, l'anis, la garance, dont le commerce expédie annuellement 20 millions de kilogrammes, les vignes qui produisent environ 400 000 hectolitres de vins, dont les meilleurs sont ceux d'Avignon, d'Orange, de Sorgues, de Châteauneuf et les vins de liqueur de Beaumes; les forêts occupent près du cinquième de la superficie du département; leurs principales essences sont l'yeuse, le chêne, l'orme, le hêtre, et leur revenu peut s'évaluer à 1 200 000 francs par an. Le rendement des pâturages et des prairies annuelles est environ de 3 millions de francs.

Les diverses espèces d'animaux domestiques sont généralement médiocres dans le département de Vaucluse. On y compte 11 000 chevaux, principalement de race auvergnate, 27 000 ânes et mulets, un très-petit nombre de bêtes à cornes, 175 000 moutons, 11 000 boucs, chèvres et chevreaux; 41 000 porcs, 9000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier, et particulièrement les lièvres et les lapins, abondent dans ce département, et ses cours d'eau sont très-poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève, année commune, à 14 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole atteint à peu près le chiffre de 50 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de Vaucluse est principalement formé de terrains tertiaires; ses productions métalliques sont généralement peu considérables : ce sont quelques pyrites de fer, vers le S.-E. du département; on trouve aussi de l'ocre, dans la région montagneuse, de la couperose, etc. Les autres productions minérales sont plus abondantes; on exploite quelques houillères, dont le charbon est d'ailleurs de qualité médiocre, des tourbières sur les régions riveraines de la Sorgues, de la terre à brique réfractaire, d'importantes carrières de pierres à bâtir, de pierres à plâtre, des sables de diverses couleurs, du grès, etc.

Les principales sources du département sont celles de Vacqueyras, situées dans l'arrondissement d'Orange, qui sont froides et sulfureuses, celles de Velleron, dans l'arrondissement de Carpentras, qui sont très-chargées d'acide carbonique, celles de Sault, dans le même arrondissement, qui sont sulfureuses, celles d'Ansouis, dans l'arrondissement d'Apt, qui sont bitumineuses, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de Vaucluse est moins manufacturier qu'agricole, et son mouvement industriel est

principalement concentré dans les villes d'Avignon et d'Orange. Ses principaux établissements sont des ateliers de tissage de laine et d'étoffes communes, des filatures de coton, des métiers pour le moulinage de la soie, des fabriques de sucre de betterave, de produits chimiques et de garance, des faïenceries et des briqueteries, principalement à Apt, des verreries, des distilleries, des brasseries, des papeteries, des tanneries, des teintureries etc.; il possède aussi des usines métallurgiques pour la fabrication du cuivre, du plomb et de la fonte au charbon de bois, et des houillères, dont le rendement peut être estimé à 47000 quintaux métriques.

Le commerce départemental porte principalement sur les laines, les bois de chauffage, le blé, les farines, les légumes, les fruits, la soie, la garance, les confitures d'Apt, les bestiaux, les chevaux de trait, les volailles, les truffes noires, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de Vaucluse est desservi par 4 routes impériales d'une longueur de 155 kilomètres, par 23 routes départementales d'une longueur de 581 kilomètres, et par 1207 chemins vicinaux d'un développement total de 2935 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 67 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont le *Canal-de-Carpentras*, qui réunit la Durance à l'Ouvèze par un tracé de 70 kilomètres, et qui passe à Pernes, à Carpentras et à Beaumes, le *Canal de-Pierrelatte*, le *Canal-de-Crillon*, le *Canal de-Saint-Julien*, le *Canal-de-l'Isle*, etc.

Le département de Vaucluse est desservi par le chemin de fer de *Paris à Lyon et à la Méditerranée*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à la Palud, la Croisière, Montdragon, Mornas, Piolenc, Orange, Courthezon, Bédarrides, Sorgue, le Pontet et Avignon. De cette ligne se détache l'embranchement de *Sorgue à Carpentras*, avec stations à Entraigues, Althen-les-Palud et Monteux.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 69 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de Vaucluse, était habité par les *Cavares*, dans toute la contrée qui confine au Rhône et à la Durance, par les *Voconces*, dans sa partie orientale, et par les *Ménimiens*, sur les pentes du Mont-Ventoux. Ces peuplades, puissantes et civilisées, furent de bonne heure les alliées de Rome et s'opposèrent même au passage d'Annibal; cependant, malgré les services qu'ils avaient rendus à l'empire, elles furent soumises avec toute la Gaule, et classées dans la Viennoise.

Pendant toute la période romaine, cette province fut prospère et eut large part aux faveurs de ses maîtres, qui bâtirent des monuments et fondèrent des colonies militaires sur son territoire. Lorsque l'empire romain, énervé par le despotisme militaire, commença à se dissoudre, les Alains, les Vandales et les Visigoths se jetèrent sur ce pays, qui appartint finalement aux Bourguignons. Pendant les premiers temps de la période carlovingienne, il fut enclavé, avec tout le royaume de Bourgogne, dans l'empire de Charlemagne; dès comtes gouvernèrent le Venaissin et l'Avignonais; lorsque le vaste empire carlovingien se démembra, ces deux comtés passèrent sous la domination des comtes de Provence, tandis que la partie du territoire, dont Orange formait la capitale, entra bientôt dans la famille des comtes de Châlon.

Après les comtes de Provence, le Venaissin et l'Avignonais passèrent sous la domination des comtes de Toulouse, qui les gardèrent pendant plus de deux siècles; mais, en 1229, Raymond VII donna au pape le comtat Venaissin, donation qui fut ratifiée par Philippe-le-Hardi, et, en 1348, Jeanne de Naples vendit le comtat Avignonais à Clément VI. Pendant 62 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1376, les papes résidèrent à Avignon, et, bien que trois fois, sous Louis XIV et sous Louis XV, ces provinces eussent été enlevées à la papauté par réparation ou représailles, elles lui furent toujours restituées, et les papes en demeurèrent possesseurs jusqu'en 1790. A cette époque, il y eut lutte entre les deux comtés sur la question d'annexion à la France; mais, en 1791, un décret de l'Assemblée nationale trancha la difficulté, en réunissant à la France l'Avignonais et le Comtat-Venaissin. Quant au comté d'Orange, une héritière de la famille des comtes de Châlon le transporta à la branche cadette de la maison de Nassau, et ce fut la paix d'Utrecht qui annexa cette petite principauté au royaume, tout en réservant aux héritiers de la famille de Nassau le titre de prince d'Orange.

Lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département de Vaucluse fut formé de la viguerie d'Apt, du comté de Sault, de la principauté d'Orange, puis de l'État d'Avignon et du Comtat-Venaissin.

Hommes célèbres. — Le département de Vaucluse a produit un certain nombre de per-

sonnages remarquables, parmi lesquels on peut citer : l'historien Trogue-Pompée; Crillon; Fléchier; le géomètre Saurin; le tacticien de Folard; l'abbé Arnaud; le cardinal Maury; Mirabeau; le peintre Joseph Vernet; la comédienne Favart; les généraux Chabran et Monnier; l'administrateur de Tournon, etc., et, parmi les contemporains : l'homme politique Raspail; le compositeur Félicien David; le publiciste de Gasparin; le critique A. de Pontmartin; le journaliste Taxile Delord; etc.

Divisions administratives. — Le département de Vaucluse comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Avignon.......	5 cant.	20 comm.
— d'Apt...........	5 —	50 —
— de Carpentras...	5 —	31 —
— d'Orange........	7 —	48 —
	22 cant.	149 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de Vaucluse forme la 4ᵉ subdivision de la 9ᵉ division militaire, dont le siége est à Marseille.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse d'Avignon, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 28 cures, 142 succursales, 91 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Avignon et deux petits séminaires à Avignon et à Sainte-Garde-des-Champs. Neuf temples sont affectés au culte protestant, et deux synagogues au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit de la Cour impériale de Nîmes par les quatre tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce d'Avignon.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie d'Aix, et possède un lycée et une école normale d'instituteurs à Avignon, quatre colléges communaux à Apt, Carpentras, Orange et Pertuis, et 410 écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de Vaucluse :

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON.

Avignon (36 427 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur la rive gauche du Rhône, à 729 kilomètres de Paris. La position de la ville, entourée par une vaste plaine et baignée par l'un des plus beaux fleuves de la France, est très agréable; elle est percée de rue étroites et tortueuses, mais elle a conservé un grand caractère. Les édifices, recommandables par leur valeur propre ou leurs souvenirs, sont nombreux à Avignon; parmi les monuments historiques, on remarque les anciens remparts, couronnés de créneaux et dominés par trente-neuf tours, qui furent réédifiés au milieu du XIVᵉ siècle par Clément VI, l'ancien pont d'Avignon qui date du XIIᵉ siècle et la chapelle qui le décore, l'église la *Chapelle-des-Doms*, presque tout entière romane à l'intérieur, où l'on remarque le mausolée du pape Jean XXII qui est regardée comme un chef-d'œuvre du XVIᵉ siècle, le Château des papes, bâti de 1336 à 1370, vaste assemblage de constructions diverses, de tours et de courtines, qui présente l'aspect d'une forteresse formidable, l'église *Saint-Pierre*, en voie de restauration, qui date du XIVᵉ siècle, la tour de la même époque qui appartient à l'hôtel de ville, le couvent des *Célestins*, et diverses ruines de l'époque romaine. En dehors de cette classification, on peut signaler à l'attention des voyageurs la statue de bronze de Jean Althen, érigé sur le rocher des Doms, l'hôtel des monnaies, élevé au commencement du XVIIᵉ siècle d'après les plans de Michel-Ange, l'église *Saint-Agricol*, remarquable par sa nef du XIVᵉ siècle, l'église *Saint-Didier*, de la même époque, l'église des *Dominicains*, entièrement mutilées, les restes de l'église *Saint-Martial* qui appartenait autrefois à une abbaye de *Bénédictins*, la chapelle des *Pénitents-de-la-Miséricorde*, qui possède des tableaux de Mignard et du Dominicain, l'église de l'*Oratoire*, surmontée d'une élégante coupole, l'ancien palais des archevêques, du XVᵉ siècle, actuellement occupé par le petit séminaire, les restes d'une Commanderie de *Saint-Jean-de-Jérusalem*, l'hôtel Crillon, bâti au XVIIᵉ siècle, la statue de ce vaillant compagnon de Henri IV, etc. Le musée Calvet est remarquable par ses collections archéologiques, sa galerie de sculptures, et sa galerie de tableaux qui renferme environ quatre cents toiles dont quelques-unes ont une grande valeur.

Les principaux établissements industriels d'Avignon sont des ateliers de tissage pour les étoffes unies de soie, des fabriques de garance dont les produits atteignent actuellement une valeur de 30 millions, des fabriques de mousselines et d'indiennes, des ateliers pour la construction des machines, des imprimeries, des tanneries, des fonderies, des corderies, des brasseries, etc. Son commerce porte principalement sur les céréales, les vins, les alcools, les cuirs, les articles de chaudronnerie, et le chiffre de ses affaires s'élève, année commune, à 80 millions de francs.

Avignon, dont l'origine est fort ancienne, fut

autrefois la capitale des *Cavares*. Après avoir formé une colonie romaine, cette ville fut prise par les Bourguignons, les Visigoths, les Francs et les Sarrasins. Louis VIII s'en empara en 1226, et Jeanne de Sicile la vendit au pape Clément VI pour la somme de 80 000 florins d'or. Les papes y résidèrent depuis 1305 jusqu'en 1377, et à partir de cette époque, lorsque Grégoire XI eut reporté à Rome le siége de la papauté, les papes gouvernèrent cette importante cité par des légats jusqu'en 1791. Durant toute cette période, son histoire fut peu importante; mais pendant la révolution, Avignon fut très-éprouvé par ses luttes avec Carpentras et par les massacres du féroce Jourdan. En 1815, quelques misérables y assassinèrent le maréchal Brune, qui, cependant, s'était rallié au gouvernement de la Restauration.

Cavaillon (8034 hab.), situé près de la Durance et de l'embouchure du Caulon, possède une ancienne cathédrale romane, un cloître du XIe siècle, et un arc romain qui sont classés parmi les monuments historiques. Les moulins à blé, les filatures de soie, les chapelleries, les tanneries, etc., forment les établissements de cette petite ville, qui fait principalement le commerce des soies grèges.

L'Isle (6478 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Sorgues, a des filatures de soie et des fabriques de lainage. On y remarque des restes d'anciennes fortifications, et une église en partie romane, qui est l'un des plus curieux édifices du département.

Bédarrides (3066 hab.), chef-lieu de canton, est situé au confluent de l'Ouvèze et d'une branche de la Sorgues.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Courthezon* (3635 hab.); *Saint-Saturnin-d'Avignon* (2158 hab.); *Sorgue* (4769 hab.); *Thor* (3833 hab.); *Vedène* (2161 hab); etc.

ARRONDISSEMENT D'APT.

APT (5940 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche du Caulon, dans une large vallée, au milieu de coteaux couverts d'oliviers et de vignes, et à 55 kilomètres d'Avignon. Cette ville est irrégulièrement bâtie et percée de rues étroites; on y remarque, parmi les monuments historiques, l'ancienne cathédrale de style hybride, où se confondent tous les styles depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle, la chapelle souterraine de *Sainte-Anne*, un ancien cimetière, et un pont antique jeté sur le Calavon, à 4 kilomètres de la ville.

On fabrique à Apt des confitures renommées; les filatures de cocons, les chapelleries, les distilleries, les faïenceries, les fabriques de bougies etc., forment les principales industries de cette petite localité, qui fait un commerce considérable de truffes, de farines et de fruits.

La fondation d'Apt est antérieure à l'invasion romaine. César, après l'avoir détruite à son entrée en Gaule, reconstruisit cette ville et en fit une colonie romaine. Malgré ses fortifications, elle tomba au pouvoir des Sarrasins et des Lombards qui la saccagèrent, puis elle passa sous la domination des comtes de Provence qui relevèrent ses murailles.

Bonnieux (2520 hab.), chef-lieu de canton, possède une église en partie romane, où l'on remarque un beau tableau de Mignard.

Cadenet (2675 hab.), chef-lieu de canton, possède de nombreux restes d'antiquités romaines et une église dont les fonts baptismaux, formés d'un vase antique, sont classés parmi les monuments historiques.

Gorde (2805 hab.), chef-lieu de canton, située dans une région montagneuse, a pour hôtel de ville un beau château quadrilatéral du style de la Renaissance.

Pertuis (4839 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Lèze, possède des briqueteries, des tuileries, des moulins à soie, des fabriques de drap, etc. On y voit des restes d'un ancien château-fort et de fortifications.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Saturnin-d'Apt* (2404 hab.); *La Tour-d'Aigues* (2373 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS.

CARPENTRAS (10 848 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, divisé en deux cantons, est situé sur la rive gauche de l'Auzon, à 24 kilomètres d'Avignon. Cette ville est entourée de charmantes promenades, et elle est assez bien bâtie; elle a conservé de ses anciennes fortifications deux portes qui datent du XIVe siècle. Ses monuments historiques sont un arc de triomphe du IIIe siècle, orné de bas-reliefs, l'ancienne cathédrale de *Saint-Siffrein* qui appartient au gothique du XVIe siècle, l'ancien palais du légat, et un hôtel-Dieu fondé au milieu du XVIIIe siècle. L'aqueduc, long de 914 mètres, qui amène les eaux à la ville, fut commencé en 1729 et achevé en 1734..

Les filatures de soie et de coton, les fabriques de produits chimiques et de colle forte, les teintureries, les tanneries, les poteries, forment les principaux établissements industriels de cette localité, dont le commerce est alimenté par les soies, les laines, les céréales, les truffes, les fruits, les bestiaux, etc.

La fondation de Carpentras est bien antérieure à l'invasion romaine, cette ville qui formait la capitale des *Méminiens*, fut conquise

par César et devint une colonie romaine. Incendiée et dévastée successivement par les Vandales, les Lombards et les Sarrasins, elle ne recouvra sa tranquillité qu'à l'époque où les papes transportèrent à Avignon le siége de leur autorité temporelle.

Mormoiron (2425 hab.), chef-lieu de canton, situé au milieu d'une plaine, possède des mines de houille, et fait le commerce des bestiaux et des chevaux. On remarque dans son église quelques parties plus anciennes qui ont appartenu à une vieille église romane, et les restes d'une commanderie de Templiers.

Pernes (5084 hab.), chef-lieu de canton, possède une très-vieille église et un château orné de peintures du XIVe siècle, qui sont classés parmi les monuments historiques. Ce château sert aujourd'hui de caserne et d'école primaire, et l'hôtel de ville de Pernes occupe l'ancien hôtel Brancas.

Sault (2636 hab.), chef-lieu de canton, possède des sources minérales sulfureuses et des fabriques de toiles. On voit dans cette petite ville les ruines assez complètes d'un château du XIe siècle, et une église du XIIe siècle qui est classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Bedouin* (2476 hab.); *Caromb* (2508 hab.); *Entraigues* (2225 hab.); *Mazan* (3330 hab.); *Monteux* (4528 hab.); *Sarrian* (3064 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'ORANGE.

ORANGE (10622 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, divisée en deux cantons, est située sur le Meyne, à 30 kilomètres d'Avignon. La position de cette ville, au milieu d'une plaine arrosée par un grand nombre de cours d'eau, est fort agréable; elle est assez bien bâtie, quoique percée de rues étroites et tortueuses,, et elle possède de belles promenades. Les monuments de l'époque romaine qu'Orange a précieusement conservés, en font une ville très-intéressante et très-curieuse au point de vue archéologique. Ses trois principaux édifices sont rangés parmi les monuments historiques; ce sont d'abord un vaste théâtre romain qui pouvait contenir sept mille spectateurs et dont les parties principales sont presque intactes, un arc romain du IIe siècle, percé de trois arcades et orné de quatre colonnes corinthiennes, qui est le plus beau monument de ce genre que possède la France, et en troisième lieu, quelques restes d'un cirque qui devait être assez vaste pour contenir vingt mille spectateurs. L'ancienne cathédrale d'Orange, rebâtie au XIe siècle, montre encore quelques parties qui appartiennent à l'architecture romano-byzantine; dans un jardin particulier, on remarque un beau sarcophage en marbre, qui fut trouvé en 1801, ainsi que plusieurs statues, substructions et mosaïques de l'époque romaine.

Des filatures de soie et de coton, des fabriques de laine et de mosaïque, les scieries hydrauliques, les tanneries et les teintureries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville, dont le commerce porte notamment sur les graines, les essences, la garance, les truffes, le miel, les vins et les spiritueux.

Avant l'invasion romaine, Orange était une des principales cités des *Cavares*; elle fut très-favorisée par l'administration romaine, après la conquête, et ornée de beaux monuments. Après l'invasion des barbares qui la dévastèrent, elle déchut de sa splendeur. Ce furent les seigneurs d'Orange qui construisirent la forteresse située au haut de la colline, sur laquelle s'élève maintenant une statue de la Vierge.

Baumes (1744 hab.), chef-lieu de canton, produit des vins muscats excellents, et a conservé des ruines d'un vieux château.

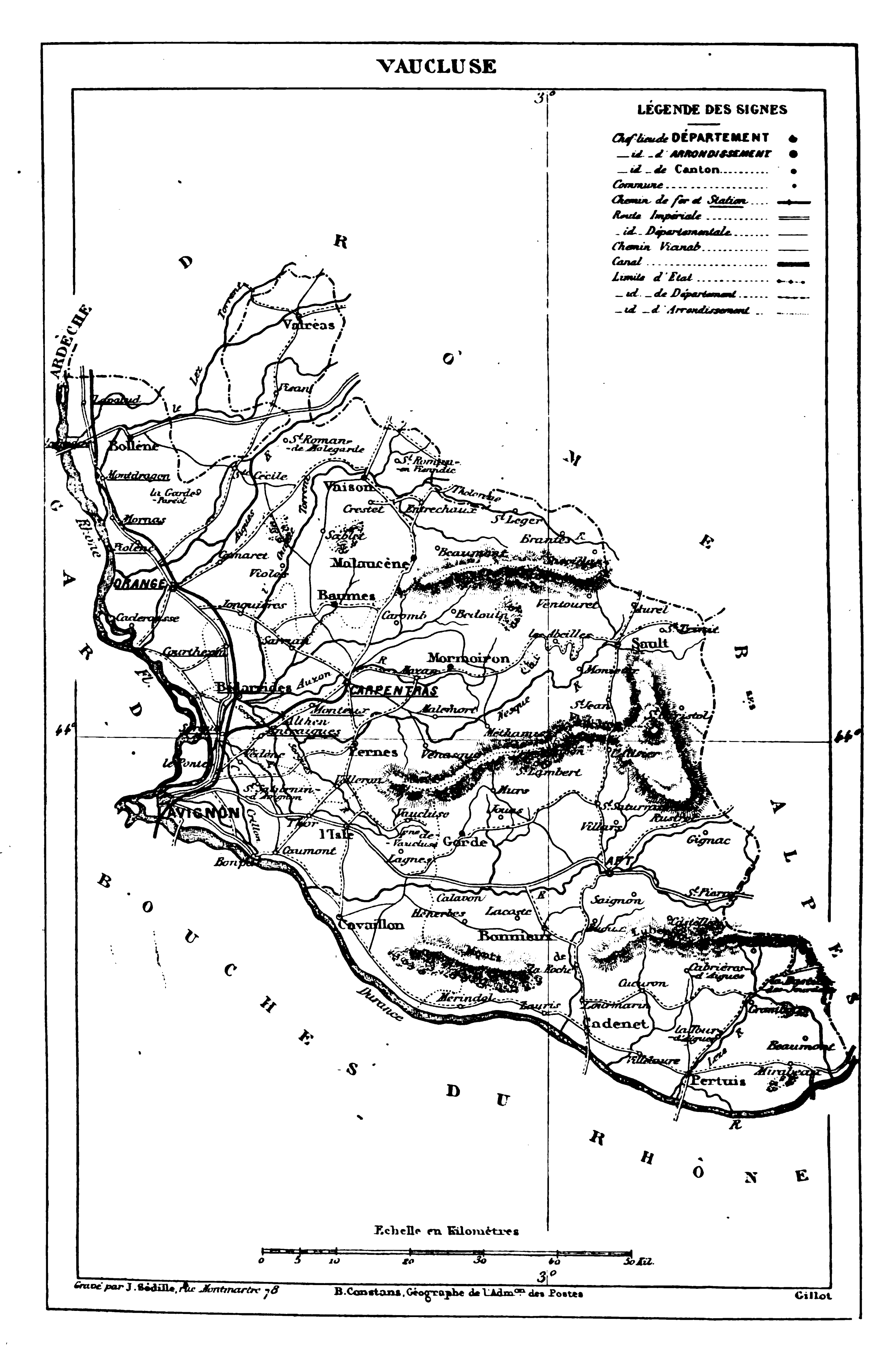
Bollène (5412 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Lez, a des briqueteries et des filatures de soie. Son église est moderne et a été construite dans le style gréco-romain.

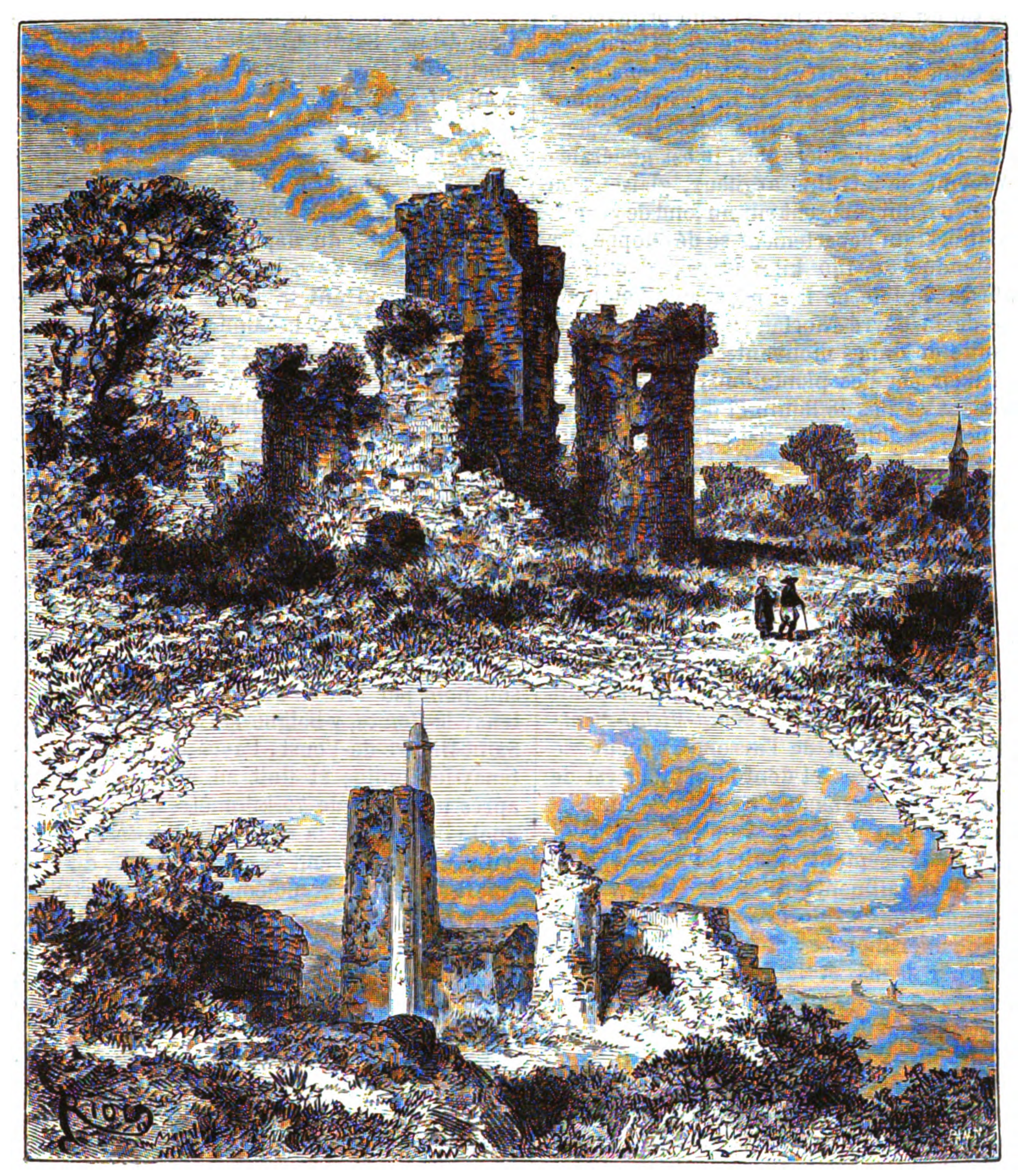
Malaucène (3104 hab.), chef-lieu de canton, possède des filatures de soie et des papeteries. On y remarque une chapelle du XIe siècle, classée parmi les monuments historiques, une église ogivale du XIVe siècle, les ruines d'un aqueduc et d'un palais, et une grotte merveilleusement ornée de stalactites.

Vaison (3340 hab.), situé sur l'Ouvèze, possède un pont romain d'une seule arche, des ruines d'un théâtre antique, une chapelle romane, et une cathédrale gothique du XIIe siècle, qui sont classés parmi les monuments historiques. Les chapelleries, les tuileries, les briqueteries, les fabriques d'huile et de draps, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite localité.

Valréas (4722 hab.), chef-lieu de canton, a conservé d'anciennes murailles flanquées de tours, et les ruines d'un vieux prieuré; son église paroissiale, bâtie du XIIe au XIVe siècle, est classée parmi les monuments historiques; son hôtel de ville occupe une partie de l'ancien hôtel de Simiane.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Caderousse* (3111 hab.); *Camaret* (2498 hab.); *Jonquières* (2448 hab.); *Lapalud* (2593 hab.); *Montdragon* (2746 hab.); *Piolenc* (2017 hab.); *Sainte-Cécile* (2736 hab.); *Visan* (2310 hab.); etc.


VAUCLUSE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id_d'ARRONDISSEMENT
_id_de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id_Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
_id_de Département
_id_d'Arrondissement
ARDÈCHE
DRÔME
GARD
BOUCHES DU RHÔNE
BASSES ALPES
Valréas
Bollène
Orange
Vaison
Malaucène
Carpentras
Mormoiron
Sault
Pernes
AVIGNON
l'Isle
Gordes
Apt
Cavaillon
Bonnieux
Cadenet
Pertuis
Durance
Echelle en Kilomètres
Gravé par J. Sédille, Rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Ruines du château de la Garnache. — Phare de la Chaume, aux Sables-d'Olonne.

VENDÉE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Vendée, situé dans la région occidentale de la France, doit son nom au petit cours d'eau qui le traverse dans sa partie S.-O. C'est un département maritime dont les limites sont : au N., le département de la Loire-Inférieure ; au N.E., celui de Maine-et-Loire; à l'E., celui des Deux-Sèvres; au S.-E., celui de la Charente-Inférieure; au S.-O. et à l'O, l'océan Atlantique.

L'aspect du département de la Vendée est excessivement varié. Comme celui des Deux-Sèvres, il se divise en trois parties : la *Plaine*, le *Marais* et le *Bocage*. La Plaine, autrefois submergée par les eaux de l'Océan, occupe en partie l'arrondissement de Fontenay le-Comte; c'est une contrée triste, aride, formée par un banc de pierres calcaires, mêlées de coquillages, et dont les chemins sont impraticables pendant une grande partie de l'année. Le Marais,

dont le sol est assez riche, s'étend principalement sur la contrée riveraine de l'Océan. Le Bocage, situé dans la région septentrionale, est très-accidenté et arrosé par un grand nombre de rivières ; très-boisé, sans posséder cependant de forêts considérables, il est généralement formé de terrains argileux, glaiseux ou sablonneux, qui reposent sur un fond de granit.

Le littoral du département se développe sur une étendue de 140 kilomètres, depuis la pointe N. de l'île de Bouin jusqu'à l'embouchure de la Sèvre-Niortaise; il est limité par une suite de dunes mouvantes que l'on cherche à fixer par des plantations. Au large apparaissent les îles de Bouin et de Noirmoutier, l'Ile-Dieu, et l'îlot du Pilier, dominé par un phare à éclats qui facilite aux navires l'entrée des passes de la Loire.

Orographie. — Hydrographie. — Les hauteurs qui se dessinent dans la région N. du département, sont connues sous le nom de *Hauteurs-de-Gâtine* et appartiennent au système orographique de l'Auvergne, dont elles forment le contrefort le plus avancé; leur point culminant est la colline de *Saint-Michel-Mont-Mercure*, située au N. de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, et dont la hauteur est de 285 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le département de la Vendée appartient pour sa partie septentrionale au bassin de la Loire par ses affluents la *Sèvre-Nantaise* et la *Boulogne*, au bassin de la *Sèvre-Niortaise* pour sa partie méridionale, et à de petits bassins cotiers par la *Vie* et le *Lay*, pour sa partie centrale.

La *Sèvre-Nantaise*, qui prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, entre dans celui de la Vendée par le N.-E. de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, arrose Lapommeraye-sur-Sèvre, traverse le N.-E. de l'arrondissement de Napoléon-Vendée, y baigne Saint-Laurent-sur-Sèvre, sépare le département de la Vendée des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure en arrosant Tiffauge, et passe dans celui de la Loire-Inférieure, où elle se jette dans la Loire, à Nantes, après un cours de 138 kilomètres, accrue: 1° du *Loing* qui finit au-dessous de Saint-Laurent; 2° de la *Maine* qui prend sa source dans le canton des Herbiers, au N.-E. de l'arrondissement de Napoléon-Vendée, baigne les Herbiers, Montaigu, et qui, après avoir reçu le *Ruisseau-du-Pont-de-Roche* et la *Petite-Maine* grossie du *Bouvreau*, finit dans le département de la Loire-Inférieure.

La *Boulogne*, qui prend sa source dans le canton des Essarts, au centre de l'arrondissement de Napoléon-Vendée, baigne La Merlatière, Boulogne-Saint-Denis, La Chevasse, Grand-Luc, Saint-Christophe-de-Chartreuse, Roche-Servière, et, après avoir reçu le ruisseau d'*Issoire*, entre dans le département de la Loire-Inférieure, où elle se jette dans le lac de Grand-Lieu.

La *Sèvre-Niortaise*, qui prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, vient former la frontière S. du département de la Vendée qu'elle sépare de celui de la Charente-Inférieure, en suivant la limite de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, baigne Damvix, Maillé, et se jette dans l'Océan, à l'anse d'Aiguillon, après un cours total de 155 kilomètres. Ses principaux affluents dans le département sont : 1° l'*Autise* qui naît dans le département des Deux-Sèvres, arrose l'angle S.-E. du département de la Vendée, y baigne Saint-Hilaire-des-Loges, Nieul, se divise en deux bras, et finit après un cours de 56 kilomètres, accrue des eaux de la *Fontaine-de-Saint-Quentin;* 2° la *Vendée* qui prend sa source dans le canton de Moncoutan, à l'O. du département des Deux-Sèvres, entre dans celui auquel elle a donné son nom par l'E. de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, y baigne la Chapelle-aux-Lys, Saint-Hilaire-de-Voust, Payré, Mervent, Fontenay-le-Comte, et finit en aval de Marans, après un cours de 75 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Mère* et la *Longève*.

La *Vie*, qui prend sa source à l'O. de l'arrondissement de Napoléon-Vendée, entre dans celui des Sables-d'Olonne, y baigne la Chapelle-Palluau, Maché, Apremont, Saint-Mexent, et se jette dans l'Océan, à Saint-Gilles-sur-Vie, après un cours de 54 kilomètres, pendant lequel elle absorbe le *Ligneron*.

Le *Lay*, qui se forme dans le canton de Chantonnay, à l'E. de l'arrondissement de Napoléon-Vendée, baigne Mareuil, la Claye, et va se jeter à l'anse d'Aiguillon, à travers une contrée marécageuse, après un cours de 104 kilomètres, grossi de la *Semagne* qui arrose Thiré et Saint-Hermine, et qui finit près de Mareuil, du *Marillet* qui reçoit le *Doulay*, de l'*Yon* qui baigne Dompierre, Chaillé-les-Ormeaux et le Tablier, et qui finit au-dessous de Couture, et du *Graken* qui finit près de la Claye.

Il existe quelques étangs dans le département de la Vendée, dont le plus important est l'étang de *Rorteau*, situé dans la commune de Dompierre-sur-Yvon, au centre de l'arrondissement de Napoléon-Vendée.

Climat. — Le climat du département de la Vendée est humide et variable, grâce à son voisinage de la mer et aux marais qu'il renferme; les hivers et les automnes y sont souvent très-

pluvieux; la température s'y modifie très-sensiblement suivant les diverses régions. Les vents dominants sont ceux du N. et du S.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Vendée est de 670 350 hectares, et sa population de 404 473 habitants; ce qui donne plus de 58 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 161 047 habitants depuis le commencement du siècle, et de 8778 habitants depuis le dernier recensement de 1861; elle comprend 260 000 agriculteurs, 100 000 industriels et commerçants, 12 000 habitants exerçant des professions libérales, et 25 000 sans profession.

Les mœurs et le caractère des habitants du département de la Vendée sont assez différents suivant qu'ils habitent le Marais ou le Bocage. Dans le Bocage comme dans la Plaine, les campagnards sont d'une constitution robuste; ils font preuve de sobriété, de ténacité, d'économie, d'hospitalité, de complaisance et se montrent obligeants et fidèles à leurs engagements; leur esprit est profondément religieux, mais leur ignorance les rend encore assez crédules et superstitieux. L'habitant du Marais, plus particulièrement adonné au labourage, est moins vigoureux que celui de la Plaine; la contrée qu'il habite, d'ailleurs, est moins salubre; il est plus casanier, peu ambitieux, et borne le monde entier à l'horizon de sa paroisse; aussi le manque de communications et de relations avec les grandes villes lui a-t-il laissé une empreinte sauvage qui le rend fort original.

Le patois en usage dans le département de la Vendée n'est pas très-distinct du français, mais il emploie assez fréquemment un certain nombre de vieux mots de la langue nationale.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Vendée comprend 124 000 hectares de terres labourables, 120 000 de prairies naturelles, 15 000 de vigne, 48 000 de pâturages, landes, bruyères et pâtis, et 62 000 de bois, forêts et terres incultes. Le sol y est divisé en 1 600 000 parcelles environ, possédées par 134 000 propriétaires.

Le département de la Vendée est principalement agricole; le paysan a conservé l'ancienne méthode de culture, qui est très-justement appropriée à la nature du sol, mais il n'est point ennemi des progrès de la science, et il adopte volontiers ses enseignements nouveaux comme ses instruments perfectionnés. Le drainage a déjà amélioré une certaine quantité de terres, et l'on projette l'assainissement d'un grand nombre de marais.

La récolte des céréales est surabondante; elle dépasse les besoins de la consommation locale et donne lieu à l'exportation d'une assez grande quantité de blé; le blé, le seigle, l'orge, le millet sont cultivés sur presque tous les points du territoire, et même dans le Bocage que les ajoncs et les bruyères envahissaient encore au commencement du siècle; la valeur de ces diverses céréales peut s'élever annuellement à 40 millions de francs. Les autres cultures, dont le revenu atteint annuellement 20 millions de francs, sont les pommes de terre, les légumes, les choux et les betteraves cultivés en grand, le chanvre et le lin qui prospèrent particulièrement dans les marais de Doix et de Vix, les vignes qui produisent environ 250 000 hectolitres de vins blancs d'assez médiocre qualité, dont les meilleurs se récoltent à Sigournay, dans l'arrondissement de Napoléon-Vendée, les arbres fruitiers, cerisiers, pommiers et poiriers, multipliés sur tous les points du territoire, etc. Le département est plutôt couvert de taillis que de forêts, et il compte parmi les plus boisés de la France; les principales essences sont le chêne, le châtaignier et le hêtre, et la forêt la plus considérable est la forêt domaniale de Vouvant, qui couvre une superficie de 3000 hectares dans l'arrondissement de Fontenay-le-Comte. Le revenu des pâturages et des prairies naturelles atteint annuellement 11 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie rurale, et les espèces y sont généralement belles. On compte environ 26 000 chevaux, principalement de race poitevine, remarquables par la beauté de leurs formes, leur allure un peu sauvage, et qui sont recherchés pour l'attelage et la grosse cavalerie, 9000 ânes et mulets, 226 000 bêtes à cornes, plus spécialement de race poitevine et de grande taille, 336 000 moutons, excellents de qualité, 1500 boucs, chèvres et chevreaux, 53 000 porcs, 11 000 ruches d'abeilles, etc. Le gros et le petit gibier sont encore abondants dans le département de la Vendée; les oiseaux aquatiques, râles de genêt, bécasses, canards sauvages, y foisonnent, etc.; les étangs sont fréquentés par les martres et les loutres, etc.; les côtes sont visitées par une grande quantité de poissons, et les divers cours d'eau sont peuplés de carpes, de tanches, de brêmes, de brochets, de perches, d'anguilles, etc.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint annuellement 26 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole s'élève à 71 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de la Vendée est composé principalement de terrains granitiques et calcaires dans le Bocage, de terrains calcaires recouverts d'argile dans la Plaine, et d'un sol de sable et d'atterrissements dans le Marais. Ses réserves métalliques sont assez complètes; elles consistent en minerai de fer, en plomb sulfuré argentifère, en antimoine sulfuré, en ocre, etc. Il existe des mines de houille, d'anthracite, de lignite, de schiste bitumineux sur différents points du territoire. Les carrières de granit rose, de gneiss, de grès, de pierres calcaires, de marbre, de cristal de roche, de pierres à chaux et de moellons, les couches d'argile, les ardoisières, les pierres de Chamberteaud, connues sous le nom de *Diamants de la Vendée*, et dont on fait des bijoux, les tourbières, les gisements de coquillages, etc., sont l'objet de nombreuses exploitations.

Les sources minérales ne manquent point au département de la Vendée; les principales sont les sources minérales des Fontenelles et de la Brossardière, situées dans l'arrondissement de Napoléon-Vendée, qui sont froides, acidulées et ferrugineuses, celles de la Gilardière, de Beaulieu, de Réaumur, de Noirmoutier, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Vendée est plus agricole que manufacturier; cependant, on y compte un certain nombre d'établissements industriels, tels que des verreries considérables, des poteries, des tuileries, des fours à chaux, des fabriques de serges, de molletons et de droguets, des minoteries, des papeteries, des filatures de laine, de coton et de lin, des corderies, des tonnelleries, des brasseries, de très nombreux moulins, etc. On y exploite trois houillères, à Faymoreau, à Epagne et à Tabarière, dans l'arrondissement de Fontenay, qui produisent environ 240 000 quintaux métriques de combustible, et trente-six marais salants, couvrant une superficie de 1830 hectares, et dont le rendement est de 220 600 quintaux métriques de sel.

Le mouvement de la navigation se rattache aux neuf ports de la Barre-de-Mons, de l'Ile-Dieu, de Luçon, de Moricq, de l'Aiguillon, des Sables-d'Olonne, de Saint-Gilles, de Noirmoutier et de Beauvoir; il comprend environ 200 navires, qui jaugent, à l'entrée et à la sortie, 15 000 tonnes, et 6000 caboteurs, jaugeant 140 000 tonnes.

Le commerce départemental porte principalement sur les bois, les bestiaux, les chevaux, les mulets, les céréales, les légumes, etc., et sur les divers produits manufacturés.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Vendée est desservi par 5 routes impériales longues de 334 kilomètres, 5 routes départementales d'une longueur de 231 kilomètres, et par 619 chemins vicinaux d'un développement total de 3675 kilomètres. Ses rivières et ses canaux sont navigables sur un parcours de 132 kilomètres.

Les principaux canaux du département sont le *Canal-de-Luçon*, qui met en communication le port de Luçon avec l'anse de l'Aiguillon, et qui communique lui-même par le *Canal-de-la-Ceinture-des-Hollandais* avec la rivière de la Vendée, le *Canal-de-Saint-Michel-en-l'Herm*, etc.

Le département de la Vendée est desservi par l'embranchement de *Nantes aux Sables-d'Olonne*, qui se détache du chemin de fer de *Paris à Saint-Nazaire*, l'une des lignes principales du réseau d'Orléans, avec stations à Montaigu-Vendée, l'Herbergement, Belleville-Vendée et Napoléon-Vendée.

Le parcours de cet embranchement dans le département est de 38 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Vendée, était habité, au N., par les *Ambiliates*, et sur le littoral par les *Agésinates* qui faisaient partie de la confédération des *Pictones*. Ces diverses tribus ne virent point d'un mauvais œil l'entrée des Romains dans les Gaules, et même les Agésinates, marins hardis et belliqueux, aidèrent César dans sa guerre contre les Vénètes. Pendant le règne d'Honorius, le pays des Pictones, qui est devenu le Poitou, fut compris dans la seconde Aquitaine.

Lorsque l'anarchie militaire amena la dissolution de l'empire romain, les barbares se jetèrent sur la Gaule. Les Allemands, les Huns, les Visigoths envahirent tour à tour le pays du Poitou. Les Visigoths y furent à leur tour vaincus par les Francs, et à la bataille de Vouillé, qui s'engagea dans les plaines du Haut-Poitou, Clovis, roi des Francs, tua de sa propre main le roi Alaric II. Pendant toute la période mérovingienne, le Bas-Poitou, qui a plus spécialement formé le département de la Vendée resta lié à la fortune du duché d'Aquitaine, et il échut en partage à Clotaire Ier. C'est en 618, sous le règne de Clotaire II, qu'il fut pour la première fois réuni à la couronne.

Les faits importants, touchant l'histoire du Poitou, manquent à la période carlovingienne. Ce fut près de Poitiers, dans le Haut-Poitou, que Charles-Martel vainquit les Sarrasins, au VIIIe siècle, et préserva l'Europe de l'invasion musulmane. Charlemagne érigea

cette province en comté, au milieu du XIe siècle. Le mariage d'Éléonore d'Aquitaine la fit passer sous l'autorité d'Henri II, roi d'Angleterre. Elle fut reconquise par Philippe-Auguste, en 1206; recédée aux Anglais par le traité de Brétigny, en 1360, elle ne fut définitivement rattachée au domaine royal que par Duguesclin, qui en fit la conquête sous Charles V. Pendant toute cette période de luttes, de même qu'à l'époque des guerres de religion, au XVIe siècle, et plus tard, pendant les troubles de la Ligue et de la Fronde, cette province échappa à peu près aux maux de toutes sortes qui désolèrent la France. Ce fut Louis XVIII qui divisa le Poitou en deux parties distinctes, et Fontenay devint alors la capitale du Bas-Poitou.

L'histoire particulière de la Vendée devait toutefois avoir un retentissement considérable pendant la période révolutionnaire. Cent-quarante-trois communes du département de la Vendée se rangèrent sous le drapeau de la contre-révolution. Tout le pays était merveilleusement disposé pour cette lutte de partisans, et ses halliers, ses taillis, ses buissons cachèrent bientôt les plus redoutables tireurs du pays, dont l'adresse fut si fatale aux Bleus. Là eurent lieu les fameuses batailles de Luçon et de Montaigu. Charette commandait les royalistes du Bas-Poitou, et refusa toujours d'attaquer les Républicains au delà de la Loire. La pacification de Jaunais suspendit un instant les hostilités, mais elles recommencèrent bientôt. La Convention décréta que la « Vendée n'existerait plus. » Des colonnes mobiles furent lancées à travers le pays, et les plus terribles représailles y furent exercées par les généraux de la république.

Hoche, parmi ses plus beaux titres, compte assurément celui de pacificateur de la Vendée. Ce fut lui qui termina cette première guerre, et c'est Brune qui, sous le Consulat, au commencement de 1800, amena la pacification complète du pays. En 1815, les Larochejacquelein reparurent dans le pays, qui, en 1832, fut encore troublé par l'insurrection que provoqua la présence de la duchesse de Berry.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division départementale de la France, le département de la Vendée fut formé de l'ancien Bas-Poitou. Fontenay-le-Comte devint le siége de l'administration et le chef-lieu du département jusqu'en 1804, époque à laquelle un décret le transporta à la Roche-sur-Yon, qui prit le nom de Napoléon-Vendée, qu'elle porte encore aujourd'hui, après l'avoir échangé contre celui de Bourbon-Vendée pendant la Restauration.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables de la Vendée, on peut citer : le président BRISSON; le cardinal DE LA FARE; le directeur LA REVELLIÈRE-LEPAUX; les généraux vendéens DE SAPINAUD et MARIGNY; le général BELLIARD; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Vendée comprend *trois arrondissements*, qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Napoléon-Vendée.	10 cant.	104 comm.
— Fontenay-le-Comte	9 —	111 —
— Sables-d'Olonne..	11 —	83 —
	30 cant.	298 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Vendée forme la 4e subdivision de la 15e division militaire, dont le siége est à Nantes.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Luçon, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Bordeaux; ce diocèse comprend 36 cures, 249 succursales, 91 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Luçon, et deux petits séminaires aux Sables-d'Olonne et à Chavagnes. Onze temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Poitiers par les trois tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Poitiers, et possède un lycée à Napoléon-Vendée, un collége communal à Luçon, un collége libre à Fontenay, une école normale d'instituteurs et un cours normal d'institutrices à Napoléon-Vendée, et 556 écoles publiques et libres. Près de la moitié des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, ne sait ni lire ni écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Vendée :

ARRONDISSEMENT DE NAPOLÉON-VENDÉE.

NAPOLÉON-VENDÉE (8710 hab.), préfecture et chef-lieu de département, est situé dans une position agréable, sur une colline baignée par les eaux de l'Yon, à 431 kilomètres de Paris. C'est une ville aux larges rues, bien tracées, bien construites, mais un peu désertes, que Napoléon destinait à devenir une grande cité; au centre, s'ouvre la place Napoléon, qui est spacieuse, plantée de plusieurs rangées d'arbres, et vers laquelle convergent les principales rues; l'église principale de Napoléon-Vendée est de construction moderne et appartient au style gréco-romain; elle est précédée d'un portique supporté par des colonnes dori-

ques, et, à l'intérieur, les retombées de sa voûte à plein cintre s'appuient sur des colonnes corinthiennes; les autres monuments de la ville sont une caserne, construite sur l'emplacement de l'ancien château de la Roche-sur-Yon, l'hôpital, la statue en bronze de Napoléon, élevée au milieu de la grande place, et la statue du général Travot, qui, par son adresse et son énergie, contribua puissamment, avec Hoche, à la pacification de la Vendée.

Les tanneries, les corroieries, les chapelleries, les brasseries, etc., forment les principaux établissements industriels de cette localité, qui fait le commerce des draps et des articles de mercerie et de quincaillerie.

Napoléon-Vendée, autrefois la Roche-sur-Yon, doit son origine à un vaste château-fort qui fut fondé vers les premiers siècles de l'ère chrétienne; au milieu du XIVe siècle, il tomba, par trahison, au pouvoir du Prince-Noir, et fut repris, en 1373, par Olivier de Clisson. Cette ville passa successivement dans les maisons de la Trémouille et de Bourbon; son château fut démantelé sous Louis XIII, et ses débris ont servi, en grande partie, à construire la ville actuelle.

Chantonnay (3429 hab.), chef-lieu de canton, exploite diverses mines de houille et des fours à chaux; cette petite localité fait un commerce assez important de bœufs, de vaches et de porcs.

Les Essarts (2831 hab.), chef-lieu de canton, situés non loin d'une forêt, possèdent des filons d'antimoine assez importants, et produit des céréales. L'église moderne recouvre une crypte du XIIIe siècle, et on y voit les ruines intéressantes d'un ancien château.

Les Herbiers (3597 hab.), chef-lieu de canton, élèvent et engraissent des bestiaux. On y remarque une chapelle gothique que les duchesses d'Angoulême et de Berry ont élevée à la mémoire des Vendéens.

Mareuil (1870 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Lay, possède une minoterie considérable, et a conservé une très-ancienne église.

Montaigu (1940 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Moine, a des distilleries d'eau-de-vie, des tanneries et des corroieries.

Mortagne-sur-Sèvre (2152 hab.) possède une source minérale, des fabriques de toile, des papeteries, des tanneries, une filature de laine, etc. On y remarque les ruines de son ancien château et celles d'un vieux monastère.

Le Poiré-sous-Napoléon (3818 hab.), chef-lieu de canton, exploite de belles carrières de granit.

Rocheservière (1983 hab.), chef lieu de canton, située non loin de la forêt de ce nom, possède une source ferrugineuse, des tanneries, et fait principalement le commerce des vins et des sabots. Cette petite ville a conservé quelques restes de son ancien château.

Saint-Fulgent (2009 hab.), chef-lieu de canton, est une petite localité sans importance.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Aizenay* (3845 hab.); *le Bourg-sous-Napoléon* (2353 hab.); *Bournezeau* (2224 hab.); *les Brouzils* (2314 hab.); *la Bruffière* (2813 hab.); *la Chaize-le-Vicomte* (2389 hab.); *Chauché* (2020 hab.); *Chavagne-en-Paillers* (2849 hab.); *Cugand* (2187 hab.); *la Ferrière* (2098 hab.); *la Gaubretière* (2152 hab.); *les Lucs* (2528 hab.); *Mouchamps* (2891 hab.); *Saint-Georges-de-Montaigu* (2430 hab.); *Saint-Hilaire-de-Loulay* (2106 hab.); *Saint-Laurent-sur-Sèvre* (2649 hab.); *Saint-Philbert-de-Bouaine* (2088 hab.); *la Verrie* (2125 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE FONTENAY-LE-COMTE.

FONTENAY-LE-COMTE (8062 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé dans une vallée charmante et sur les pentes d'une colline, à 57 kilomètres de Napoléon-Vendée. Cette petite ville est assez bien bâtie et possède des faubourgs considérables; elle occupe l'emplacement d'une ancienne cité romaine, et son sol a conservé beaucoup de débris de cette époque; les restes de son vieux château, bâti à l'époque romane, sont peu importants; son église *Notre-Dame*, plusieurs fois restaurée, recouvre une crypte du XIe siècle, et est classée parmi les monuments historiques; sa sacristie est un charmant petit édifice, bâti dans le goût de la Renaissance. On remarque encore à Fontenay la flèche de l'église *Saint-Jean*, l'hôtel de la Trémouille, une fontaine de style Renaissance, et la statue du général Belliard.

L'exploitation de carrières de pierres calcaires, la fabrication des toiles et des gros draps, forment les principales industries de cette petite localité, qui fait le commerce des céréales, du bois, du lin, du chanvre, des vins, du noir animal et des engrais.

Fontenay n'était d'abord qu'un bourg de pêcheurs; un château y fut élevé par les comtes de Poitou, qui entourèrent la ville de murailles, pendant la guerre des Anglais, auxquels elle avait été cédée; investie par Duguesclin, elle ne se rendit qu'après une héroïque résistance. A l'époque des guerres religieuses, elle fut assiégée dix fois par les partis qui se disputaient ce point important, subit encore un siége sous Henri IV, fut démantelée sous

Louis XIII, et c'est là que les Vendéens remportèrent une de leurs plus célèbres victoires sur les républicains. Pendant la république, cette ville porta le nom de *Fontenay-le-Peuple*.

Luçon (6003 hab.), chef-lieu de canton et siége de l'évêché, est une petite ville industrielle et commercante, située à l'origine du Canal-de-Luçon, qui la met en communication avec la mer; son mouvement maritime est assez important. On y remarque la cathédrale, bâtie au XIIe siècle, où se confondent le style roman et les divers styles gothiques, un cloître qui atteint à la cathédrale, le collége Richelieu et un couvent de *Carmélites*.

Chaillé-les-Marais (2377 hab.), chef-lieu de canton, fabrique de grosses toiles, et fait principalement le commerce des bestiaux.

La Châtaigneraie (1792 hab.), chef-lieu de canton, cultive en grand les châtaigniers, et fait un grand commerce de bois, de bestiaux et de céréales.

Maillezais (1421 hab.), chef-lieu de canton, a conservé quelques restes de son ancienne église abbatiale du XIIe siècle, et une église paroissiale de l'époque romane, qui est classée parmi les monuments historiques.

Pouzauges (2701 hab.), chef-lieu de canton, possède de magnifiques ruines d'une forteresse du XIIe siècle, classées parmi les monuments historiques, ainsi que l'église du *Vieux-Pouzauges*, situé à 2 kilomètres environ de la ville actuelle.

Sainte-Hermine (2008 hab.), chef-lieu de canton, a des moulins à huile, des tanneries, des teintureries, et fait principalement le commerce des articles d'épicerie.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Saint-Hilaire-des-Loges* (2760 hab.), et *l'Hermenault* (983 hab.), qui exploite des carrières et des gisements de minerai de fer.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Benet* (2625 hab.); *le Boupère* (2735 hab.); *Nalliers* (2276 hab.); *Saint-Michel-en-l'Herm* (3222 hab.); *Vix* (3232 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DES SABLES-D'OLONNE.

LES SABLES-D'OLONNE (7352 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement et place de guerre, sont situés sur l'Océan, à 36 kilomètres de Napoléon-Vendée. Les édifices de cette petite ville ont peu de valeur, mais elle-même est fort agréable et disposée d'une façon très-pittoresque; elle est protégée par de grands travaux contre les fureurs de la mer, que les vents d'ouest rendent terrible; sa plage est admirable et, sans contredit, la plus belle de toute la France; on y a fondé un bel établissement de bains, qui est très-fréquenté.

Le port des Sables, éclairé par deux feux fixes, est fréquenté pas les longs-courriers, les caboteurs et les bâtiments destinés à la pêche de la morue; il fait le commerce des vins, du sel, du brai, du goudron, des bestiaux, des bois du Nord, etc.; la pêche de la sardine y occupe un assez grand nombre de chaloupes.

On attribue la fondation des Sables-d'Olonne à une colonie d'Espagnols, et postérieurement au IXe siècle. Cette ville ne prit quelque importance que sous Louis XI, qui creusa son port et la fortifia. Elle fut très-éprouvée par les guerres religieuses, et subit de terribles ouragans qui la détruisirent trois fois, au XVIIIe siècle.

Noirmoutier (6128 hab.), chef-lieu de canton et place de guerre de deuxième classe, est situé dans l'île de ce nom, qui ferme au S. la baie de Bourgneuf. Cette île, d'une superficie de 15 kilomètres carrés, est séparée de la terre par un bras de mer de 4 kilomètres, guéable à marée basse. Son port est accessible aux navires de 200 tonneaux, et fait le commerce des denrées coloniales, des matériaux de construction, du sel, de la soude, du varech, des huîtres, etc. On y remarque une vieille abbaye flanquée, de quatre tourelles.

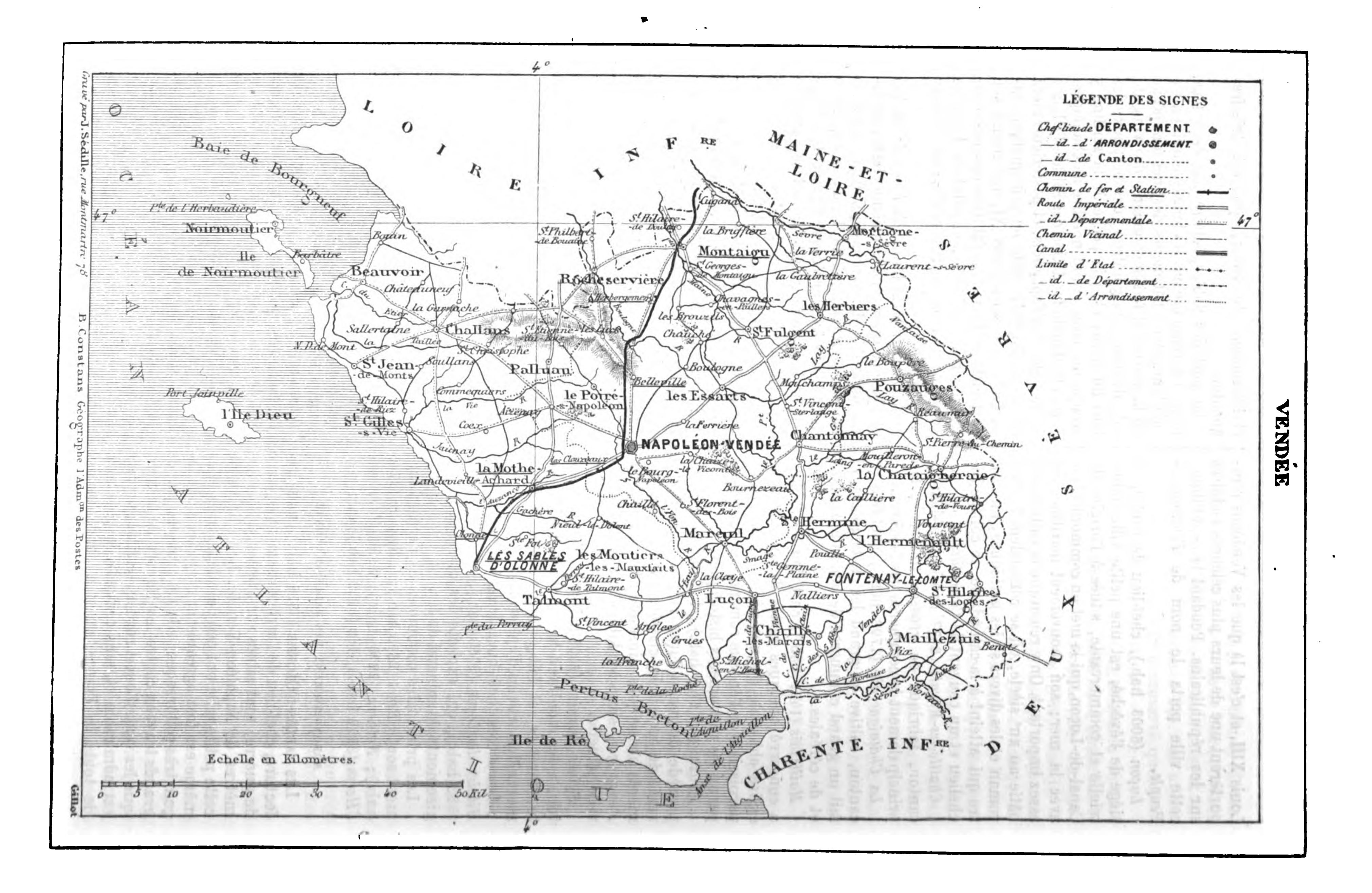
L'Ile-Dieu (2929 hab.), chef-lieu de canton et place de guerre, est située dans l'Océan, et occupe une superficie de 12 kilomètres carrés. Son port, dit Port-Breton, accessible aux navires de 200 tonneaux, est éclairé par quatre phares. On fait principalement à l'Ile-Dieu la pêche du poisson et surtout celle du thon.

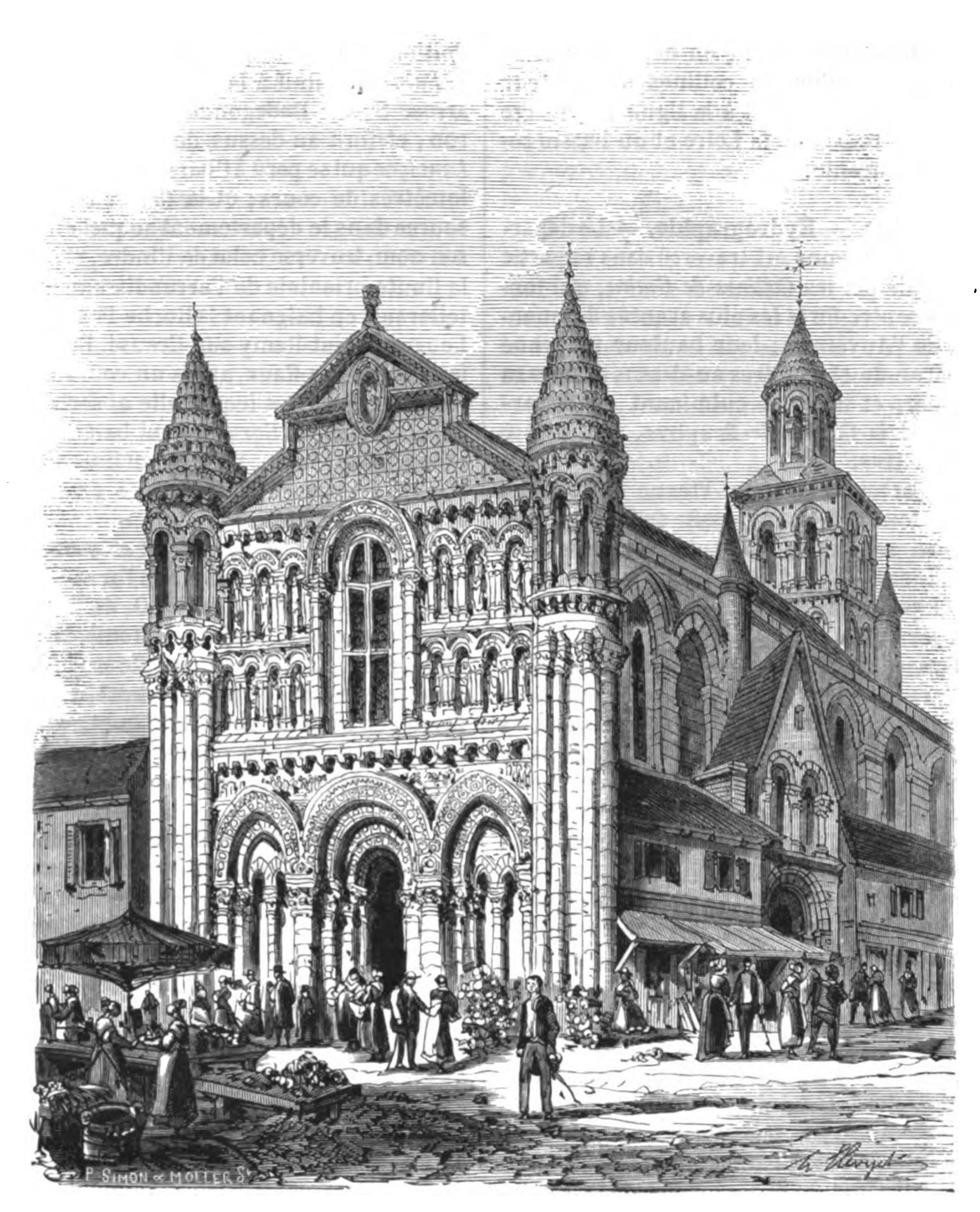
Beauvoir (2668 hab.), chef-lieu de canton, situé au fond de la baie de Bourgneuf, a pour principale industrie la pêche des huîtres et la fabrication du sel. On y remarque un vieux château.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Challans* (4486 hab.), qui a des fours à chaux, des tuileries et des plâtreries, *la Mothe-Achard* (796 hab.), *les Moutiers-les-Mauxfaits* (938 hab.), qui possèdent une source saline froide et une source thermale, *Palluau* (613 hab.), *Saint-Gilles-sur-Vie* (1270 hab.), petit port situé sur l'Océan, avec chantiers de construction, qui fait le commerce des céréales, des vins en gros, *Saint-Jean-de-Monts* (4016 hab.), situé près de l'Océan, et *Talmont* (1043 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Bouin* (2901 hab.; *la Garnache* (3204 hab.); *Olonne* (2088 hab.); *Saint-Étienne-du-Bois* (2701 hab.); *Saint-Hilaire-de-Riez* (2320 hab.); *Saint-Hilaire-de-Talmont* (2682 hab.); *Sallertaine* (2253 hab.); etc.

VENDÉE


LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
id. d'ARRONDISSEMENT
id. de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
id. Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
id. de Département
id. d'Arrondissement
LOIRE INFRE
MAINE-ET-LOIRE
DEUX-SÈVRES
CHARENTE INFRE
OCÉAN ATLANTIQUE
Baie de Bourgneuf
Pte de l'Herbaudière
Noirmoutier
Ile de Noirmoutier
Barbâtre
Port Joinville
l'Ile Dieu
Ile de Ré
Pertuis Breton
Pte de la Roche
Pte de l'Aiguillon
NAPOLÉON-VENDÉE
LES SABLES D'OLONNE
FONTENAY-LE-COMTE
Montaigu
Mortagne-s-Sèvre
St Laurent-s-Sèvre
les Herbiers
Pouzauges
Chantonnay
St Fulgent
Rocheservière
Challans
Beauvoir
Bouin
Châteauneuf
la Garnache
Sallertaine
St Jean-de-Monts
St Hilaire-de-Riez
St Gilles-s-Vie
Palluau
le Poiré-s-Napoléon
les Essarts
Mareuil
Luçon
Talmont
la Mothe-Achard
les Moutiers-les-Mauxfaits
Ste Hermine
l'Hermenault
la Chataigneraie
St Hilaire-des-Loges
Maillezais
Chaillé-les-Marais
St Michel-en-l'Herm
la Tranche
Pte du Perray
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans Géographe l'Admon des Postes
Gillot



Cathédrale de Poitiers.

VIENNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Vienne, situé dans la région occidentale de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S. au N. Ses limites sont : au N., les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire; à l'E., ceux de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S., le département de la Charente; à l'O., celui des Deux-Sèvres.

Le département de la Charente forme un pays plat, où les régions fertiles sont fréquemment entrecoupées de terres maigres, froides, glaiseuses et sablonneuses. Son inclinaison générale est prononcée du S. au N., et il offre aux regards quelques vallées assez profondes, pittoresquement arrosées par ses principales rivières; ses plaines fertiles et largement étendues, ses vastes pâturages, la masse de ses belles forêts, auxquels succèdent d'immenses champs de bruyères et des landes incultes, en

varient très-agréablement l'aspect général. Vers la partie méridionale du département se dessine une chaîne de collines de hauteur moyenne, qui appartient à la ligne de partage des eaux du bassin de la Loire et du bassin côtier de la Charente.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de la Vienne est traversé dans sa partie méridionale par les *Collines-de-Gâtine*, qui forment les contre-forts les plus avancés des montagnes de l'Auvergne; leur hauteur moyenne est environ de 150 mètres au-dessus du niveau de la mer, et le point culminant du département est la *Colline-de-Bruyères*, qui s'élève de 233 mètres.

Le département de la Vienne appartient presque tout entier au bassin de la Loire par la *Vienne*, ses divers affluents, et par la *Dive*, sous-affluent de la Loire, et au bassin de la *Charente* pour une petite portion méridionale de son territoire.

La *Vienne*, qui prend sa source sur le plateau de Millevache, dans le département de la Corrèze, après avoir traversé les départements de la Haute-Vienne et de la Charente, entre dans le département auquel elle a donné son nom, par le S.-E. de l'arrondissement de Civray, baigne Availles, passe dans l'arrondissement de Montmorillon, arrose l'Isle-Jourdain, Goix, Civeaux, Saint-Martin-la-Rivière, Saint-Pierre-des-Églises et Chauvigny, pénètre dans l'arrondissement de Châtellerault, y baigne Bonneuil-Matours, Vouneuil, Cenon, Châtellerault, Ingrande, Dangé et les Ormes, passe dans le département d'Indre-et-Loire, et se jette dans la Loire, à Candes, après un cours total de 372 kilomètres, dont 112 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents de la Vienne dans le département sont : 1° la *Grande-Blourds* qui vient du département de la Haute-Vienne, et finit à 6 kilomètres au-dessus de Lussac, après avoir reçu la *Franche-Doire;* 2° la *Petite-Blourds* qui finit un peu au-dessous de la rivière précédente; 3° le *Clain* qui prend sa source dans le département de la Charente, entre dans celui de la Vienne par le S. de l'arrondissement de Civray, baigne Pressac, Saint-Martin-Lars, Pairoux, Château-Garnier, Sommières et Voulon, passe dans l'arrondissement de Poitiers, arrose Vivône, Ligugé, Saint-Benoît, Poitiers, Chasseneuil, Clan et Dissais, entre dans l'arrondissement de Châtellerault, arrose la Tricherie et Cenon, et finit après un cours de 125 kilomètres, pendant lequel il absorbe la *Cloire*, la *Pairoux*, la *Bouleur* grossie de la *Dive-du-Midi* qui finit à Voulon, la *Vonne* qui se jette à Vivône, la *Clouère*, le *Miausson* qui tombe à Saint-Benoît, la *Boivre* qui se jette à Poitiers, l'*Auzance* qui tombe à Chasseneuil, et *la Palud* qui finit à la Tricherie; 4° l'*Ozon* qui arrose Sainte-Radegonde, Archigny, Monthoiron, et finit au-dessus de Châtellerault; 5° la *Lanvigne* qui se perd à Châtellerault, après 34 kilomètres de cours; 6° la *Creuse* qui prend sa source dans le département auquel elle a donné son nom, traverse celui de l'Indre, vient former la limite orientale de l'arrondissement de Châtellerault en baignant la Roche-Posay, Lésigny, Leugny, Saint-Remy-sur-Creuse, Buxeuil, et se jette à Bec-des-Eaux, après un cours de 235 kilomètres, pendant lequel elle absorbe, dans le département, la *Gartempe* qui baigne Montmorillon, Saint-Savin, Vicq, et qui finit à la Roche-Posay, accrue de l'*Anglin* que grossissent la *Benaize* et *Salleron*.

La *Dive-du-Nord*, qui prend sa source dans le canton de Mirebeau, au N. de l'arrondissement de Poitiers, forme la limite O. de l'arrondissement de Loudun, baigne Mazeuil, la Grimaudière, Saint-Chartres, Moncontour et Nueil-sur-Dive, passe dans le département de Maine-et-Loire, et se jette dans le Thouet, affluent de la Loire, après un cours de 76 kilomètres, pendant lequel elle absorbe la *Sauves* et la *Briante*.

La *Charente*, qui prend sa source dans le département de la Haute-Vienne, traverse le département auquel elle a donné son nom, fait un crochet de 35 kilomètres dans l'angle S.-O. du département de la Vienne, en baignant Chatain, Civray et Voulème, dans l'arrondissement de Civray, entre dans le département de la Charente-Inférieure, et va se jeter dans l'Océan, après un cours de 355 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département de la Vienne.

Il existe quelques marais dans le département de la Vienne, principalement dans l'arrondissement de Loudun.

Climat. — Le climat du département de la Vienne est doux et tempéré; il est très-égal, et la température n'y est point sujette à de trop brusques variations. Les vents soufflent généralement de toute la partie O. et N., et parmi eux, il faut signaler le vent du N.-O., connu sous le nom de *galerne*, dont la froidure subite pendant la saison du printemps est très-souvent funeste à la végétation.

Superficie. — Population. — La superficie du département de la Vienne est de 697 301 hectares, et sa population de 324 527 habitants; ce qui donne environ 46 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de

83 537 habitants depuis le commencement du siècle, et de 2499 depuis le recensement de 1861; elle comprend 163 000 agriculteurs, 130 000 industriels et commerçants, 5000 habitants qui exercent des professions libérales, et 44 000 sans profession.

Les habitants du département de la Vienne ont la réputation d'être assez insouciants et très-amis du repos; mais la bonté, la douceur, la facilité de caractère, l'amabilité, la variété de l'esprit et la vivacité de l'intelligence, compensent ces quelques défauts, et en font une population très-aimable, chez laquelle l'hospitalité est franchement et cordialement pratiquée. Dans les campagnes, les paysans sont encore très-attachés aux coutumes de leurs pères; ils sont religieux, mais tolérants, sensibles, mais un peu parcimonieux; ils aiment passionnément leurs familles, leur foyer domestique; ils font cependant d'excellents soldats, car ils ne sont ni vantards, ni fanfarons, et demeurent inébranlables au poste qui leur est confié. Dans la partie boisée du département, les habitants des campagnes, qui ont peu de relations avec leurs semblables, sont encore sauvages et forment un type particulier.

Le patois poitevin est en usage dans tout le département de la Vienne; il dérive de la langue aquitaine, et il est fréquemment mélangé de mots espagnols et italiens. La langue française est parlée assez correctement dans les villes du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Vienne comprend 421 000 hectares de terres labourables, 46 000 de prairies naturelles, 31 000 de vignes, 87 000 de pâturages, landes et bruyères, et 110 000 de bois, forêts et terres incultes. Le sol, divisé en 1 800 000 parcelles environ, est possédé par 130 500 propriétaires.

Le département de la Vienne est agricole, mais son sol est très-inégalement fertile, et il est même en grande partie stérile dans les arrondissements de Poitiers et de Châtellerault. L'agriculture y est perfectionnée, et par le drainage, les irrigations, le desséchement de certaines vallées et l'assainissement d'un grand nombre de marais, on pourra restituer à l'agriculture une partie considérable du sol. Il existe une ferme-école à Céaux, commune de l'arrondissement de Civray.

Cependant, malgré l'infertilité d'une notable portion de son territoire, le département de la Vienne produit plus de céréales qu'il n'en consomme, et leur valeur annuelle s'élève à 33 millions de francs. Les autres cultures ont une valeur de 16 millions de francs; ce sont les légumes de bonne qualité, des truffes excellentes, les fruits, les noyers, les amandiers et les châtaigniers, le chanvre, le lin, les plantes médicinales, les vignes qui rendent annuellement 300 000 hectolitres de vins rouges, généralement de qualité médiocre parmi lesquels on distingue les crus de Champigny, de Couture, de Dissais, de Jaulnay, etc., et 250 000 hectolitres de vins blancs dont les meilleurs sont ceux de Roiffé, de Saix et de Salonne; les forêts sont très-importantes dans le département et n'y occupent pas moins de 84 000 hectares; leurs principales essences sont le chêne, le frêne, l'aune et le bouleau; les plus considérables sont les forêts de Moulière, de Vouillé-Saint-Hilaire, de Châtelleraut, etc. La valeur annuelle des pâturages, atteint 5 millions et demi de francs.

Les espèces d'animaux domestiques sont assez estimées dans le département, et forment une branche importante de l'industrie agricole. On y compte environ 28 000 chevaux, principalement de race poitevine, 22 000 ânes et mulets, 74 000 bêtes à cornes, principalement de race gâtinaise et dont les bœufs sont recherchés pour l'approvisionnement de Paris, 576 000 moutons, 30 000 boucs, chèvres et chevreaux, 56 000 porcs, 17 000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier abonde dans les plaines, et le poisson dans les divers cours d'eau.

Le revenu brut des animaux domestiques atteint près de 25 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 54 millions.

Mines — Carrières. — Le département de la Vienne est principalement composé de terrains calcaires jurassiques dans sa partie méridionale, et plus spécialement de craie, d'argile et de calcaire dans sa partie méridionale. Ses principales productions métalliques consistent seulement en gisements de fer et en manganèse. Ses autres richesses minérales sont plus complètes; on trouve sur les divers points du territoire du marbre, du porphyre, des pierres lithographiques, principalement à Châtelleraut, de la serpentine, des pierres meulières, des pierres de taille, des cailloux transparents qui sont recueillis avec soin au milieu des sables de la Vienne, et que l'on connaît dans le commerce sous le nom de *diamants de Châtelleraut*, de l'argile à poterie, de la marne, etc.

La principale source du département est celle de la Roche-Posay, située dans l'arrondissement de Châtelleraut, qui est froide, acide, hydro-sulfurique, et très-efficace contre les affections scrofuleuses, les rhumatismes et les maladies des voies digestives. Il existe aussi

une source d'eau minérale froide, chlorurée, sodique à Availles, dans l'arrondissement de Civray.

Industrie. — Commerce. — Le mouvement industriel se prononce de plus en plus dans le département de la Vienne, et de nouvelles usines s'y fondent chaque année. Il existe deux hauts-fourneaux à Verrières et à Luchapt, qui produisent 900 000 kilogrammes de fonte, quatre fonderies importantes à Poitiers et à Châtellerault, ainsi que de nombreux établissements de coutellerie qui fabriquent annuellement 5000 douzaines de couteaux. Les autres établissements industriels du département sont des fabriques de gros lainages, de dentelles communes et de tricots, des blanchisseries de toile, des raffineries, des brasseries, fabriquant 20 000 hectolitres de bière, des tanneries dont les produits sont considérables, des minoteries fabriquant 7 millions de kilogrammes de farine, des carrosseries, de très-importantes vinaigreries, des distilleries, des papeteries, des poteries, etc. Les diverses minières exploitées dans le département produisent environ 80 000 quintaux métriques de minerai, et les tourbières rendent 95 000 quintaux métriques de combustible.

Le commerce départemental porte principalement sur les céréales, les laines, les toiles, les cuirs, les fruits, les vins, les eaux-de vie, le vinaigre, les bœufs, les porcs, les mulets, les volailles, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Vienne est desservi par 6 routes impériales longues de 353 kilomètres, 15 routes départementales d'une longueur de 502 kilomètres, et 5338 chemins vicinaux d'un développement total de 8441 kilomètres. Ses rivières sont navigables sur un parcours de 50 kilomètres.

Le *Canal-de-Pas-de-Jeu*, commune du département des Deux-Sèvres, doit être prolongé jusqu'à Moncontour, chef lieu de canton de l'arrondissement de Loudun.

Le département de la Vienne est desservi par le chemin de fer de *Paris à Bordeaux*, une des lignes principales du réseau d'Orléans, avec stations à Port-de-Piles, les Ormes, Dangé, Ingrande, Châtellerault, les Barres, la Tricherie, Dissais, Clan, Chasseneuil, Poitiers, Saint-Benoît, Ligugé, Iteuil, Vivône, Couh-Verac, Épanvillers et Civray. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Poitiers à la Rochelle*, avec stations à Saint-Benoît, Coulombiers, Lusignan et Rouillé; 2° l'embranchement de *Poitiers à Saint-Sulpice-Laurière*, avec stations à Saint-Benoît, Nieuil-l'Espoir, Fleuré, Lhommaizé, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon et Lathus.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 187 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Vienne, était habité par l'importante tribu gauloise des *Pictones*. Ce fut Crassus, le lieutenant de César, qui conquit cette province, et César l'incorpora dans l'Aquitaine. Les Pictones accoururent à la voix de Vercingétorix et le soutinrent dans son héroïque soulèvement contre les envahisseurs; mais après la défaite du chef Gaulois, ils se soumirent, et leur pays, habilement administré par les Romains, fut compris dans la seconde Aquitaine sous le règne d'Honorius. Après les Romains, les Visigoths s'en emparèrent, et ils le conservèrent jusqu'en 507. A cette époque, Clovis, vainqueur à la bataille de Vouillé qui se livra dans la plaine de Poitiers, devint maître de la province.

Pendant la période mérovingienne, le Poitou resta compris dans le royaume d'Aquitaine et fut gouverné par des comtes non héréditaires. Au VIIe siècle, les Sarrasins, conduits par Abd-el-Rhaman, l'envahirent; mais le duc Eudes appela les Francs d'Austrasie à son secours, et Charles-Martel, attaquant ces hordes étrangères dans les plaines de Moussais, les mit en déroute et les chassa vers les Pyrénées. En 778, Charlemagne érigea le Poitou en un comté particulier, dont il forma un apanage en faveur de son fils Louis-le-Débonnaire, et sous les faibles héritiers du grand empereur, cette province fut gouvernée par des seigneurs héréditaires. L'un d'eux, Guillaume, le plus illustre de ces ducs, abdiqua en faveur de sa fille Éléonore qui épousa le roi d'Angleterre, Henri II, et qui lui apporta le Poitou en dot; son fils Richard Cœur-de-Lion fut créé comte de Poitou et résida souvent dans la ville de Poitiers. En 1206, Philippe-Auguste confisqua cette province sur Jean Plantagenet et l'incorpora momentanément à la couronne; en vain les Anglais tentèrent-ils de la reprendre; saint Louis les vainquit, en 1241, à la bataille de Taillebourg. Cependant, les Anglais n'avaient pas renoncé à cette conquête, et, en 1356, le Prince-Noir, fils du roi d'Angleterre, déjà maître du Limousin et du Berry, s'avança jusqu'à deux lieues de Poitiers; l'infortuné roi Jean se porta à sa rencontre, attaqua les Anglais dans la lande de Maupertuis; mais vaincu, malgré son courage et celui de ses compagnons, il fut emmené à Londres. Au traité de Brétigny, il

recouvra sa liberté, mais le Poitou dut être cédé à l'Angleterre et il ne fut définitivement réuni à la couronne de France qu'en 1436, après les victoires de Charles VII.

Les guerres de religion furent funestes au Poitou. Calvin y vint prêcher le protestantisme; les questions politiques, plus encore que les questions religieuses, entraînèrent les partis les uns contre les autres, et, en 1577, une rencontre eut lieu non loin de Moncontour entre les protestants, sous les ordres de Coligny, et les catholiques, conduits par le duc d'Anjou, qui furent vainqueurs.

Ce grand événement est le dernier fait important de l'histoire du Poitou. Louis XIII le partagea en deux provinces, faisant de Poitiers la capitale du Haut-Poitou, et de Fontenay la capitale du Bas-Poitou. Pendant la période révolutionnaire, une partie du territoire fut cruellement éprouvée par les guerres de la Vendée.

En 1793, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département de la Vienne se forma de la plus grande partie du Haut-Poitou et de quelques portions de la Touraine et du Berry.

Hommes célèbres. — Le département de la Vienne a produit un certain nombre de personnages remarquables, parmi lesquels on peut citer: l'évêque de Trèves MAXIMIN; l'évêque SAINT-HILAIRE; le cardinal LA BALUE; DIANE DE POITIERS; l'érudit FILLEAU DE LA CHAIZE; les conventionnels FERRIÈRES et THIBEAUDEAU; l'agronome GILBERT; le médecin RENAUDOT, créateur de la *Gazette de France;* le voyageur BOUILLAUD; le général DEMARÇAY, etc.; et parmi les contemporains : BABINET, de l'Institut; le docteur PIORRY; le peintre de CURZON ; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Vienne comprend *cinq arrondissements*, qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Poitiers......	10 cant.	83 comm.
— de Châtellerault.	6 —	51 —
— de Civray.......	5 —	45 —
— de Loudun......	4 —	57 —
— de Montmorillon.	6 —	60 —
	31 cant.	296 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Vienne forme la 4e subdivision de la 18e division militaire, dont le siége est à Tours.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le département des Deux-Sèvres, le diocèse de Poitiers, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Bordeaux; ce diocèse comprend 31 cures, 251 succursales, 59 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Poitiers et un petit séminaire à Montmorillon. Quatre temples sont affectés au culte protestant.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Poitiers par les cinq tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux de l'arrondissement, et par les deux tribunaux de commerce de Poitiers et de Châtellerault.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Poitiers, et possède un lycée et une école normale à Poitiers, deux colléges communaux à Châtellerault et à Loudun, et un certain nombre d'écoles publiques et libres. L'instruction n'est pas encore très-répandue dans le département, et seulement la moitié des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, sait lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Vienne :

ARRONDISSEMENT DE POITIERS.

POITIERS (31 034 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisé en deux cantons, est situé sur une colline escarpée, à 350 kilomètres de Paris. C'est une ville régulièrement bâtie et d'un aspect assez triste, mais elle possède de belles promenades, entre autres le parc de Blossac, et des édifices de grande valeur. Parmi ceux qui font partie des monuments historiques, on remarque le temple *Saint-Jean*, que l'on croit être un ancien baptistère des premiers siècles de l'ère chrétienne, l'église *Sainte-Radegonde*, dont les vitraux et les peintures sont remarquables, *Notre-Dame-la-Grande*, beau spécimen du style roman, les églises *Saint-Hilaire* et *Montierneuf*, construites au Xe et au XIe siècles, l'église *Saint-Porchaire*, qui a conservé une tour romane, et le palais de justice, installé dans le palais des comtes de Poitou, qui fut reconstruit au XIe siècle, mais dont la façade méridionale et le donjon datent du XIVe siècle. On remarque encore à Poitiers les chapelles du lycée et du grand séminaire, qui sont du XVIIe siècle, la façade de la Prévôté, où est installée l'école chrétienne, des restes d'anciennes murailles, et un dolmen et des arènes romaines qui sont classés parmi les monuments historiques.

Poitiers est une ville assez industrielle, où l'on trouve de très-importantes corroieries, des tanneries, des mégisseries, des huileries, des vinaigreries, des minoteries, des fonderies, des charronneries, des fromageries, etc. Son commerce porte principalement sur les graines destinées à l'ensemencement des prairies naturelles, les marrons, les vins, etc.

Poitiers est une des plus anciennes villes de la Gaule; avant l'invasion romaine, elle portait le nom de *Lemonum* qu'elle changea plus tard pour celui de *Pictavium*, et elle devint une résidence royale sous les Visigoths. Pendant les guerres de religion, elle fut ensanglantée par les cruautés du maréchal Saint-André, et repoussa héroïquement les troupes protestantes de Coligny.

Lusignan (2391 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Vonne, possède une église d'un ancien prieuré de *Notre-Dame*, classée parmi les monuments historiques, et les restes d'un vieux château qui fut une des forteresses les plus importantes du Poitou.

Vivône (2414 hab.), chef-lieu de canton, situé au confluent du Clain et de la Vonne, possède des fabriques de grosses étoffes, des taillanderies et des teintureries.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Mirebeau* (2621 hab.), qui fait principalement le commerce des mulets, des ânes et des moutons, *Neuville* (3379 hab.), qui possède des vinaigreries, des huileries et des distilleries, *Saint-Georges* (1310 hab.), qui produit des céréales, des vins et des fourrages, *Saint-Julien* (1205 hab.), qui a des fours à chaux et des tuileries, *La Villedieu* (450 hab.), dont l'église est en partie romane, et *Vouillé* (1756 hab.), qui produit plus spécialement des vins et des fourrages.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Benassais* (2199 hab.); *Jaulnay* (2008 hab.); *Migné* (2689 hab.); *Rouillé* (2724 hab.); *Saint-Sauvant* (2922 hab.); *Vendeuvre* (2460 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT.

Chatellerault (14 278 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Vienne, à 32 kilomètres de Poitiers. Cette ville est assez irrégulièrement construite; mais sa situation dans un pays merveilleusement arrosé et accidenté par de jolis coteaux, est très-agréable; elle est reliée à son faubourg de Châteauneuf, situé sur la rive gauche de la Vienne, par un pont qui a été construit au temps de Sully. On remarque dans cette ville l'église *Saint-Jacques*, qui date du XI[e] siècle et dont le portail est orné de sculptures très-finement fouillées.

Le principal établissement industriel de Châtellerault est sa manufacture d'armes, mue par un moteur hydraulique, qui emploie 2000 ouvriers et peut fournir annuellement 20 000 armes à feu et 3500 armes blanches. Les autres établissements de la ville sont des coutelleries très-importantes et très-renommées, des quincailleries, des blanchisseries, des meuneries, des vinaigreries, des fabriques de bijoux en faux et des dentelles, etc., et son commerce est alimenté par les fers, les aciers, les vins, les eaux-de-vie et les farines.

Châtellerault paraît avoir été fondé au XI[e] siècle, et s'être groupé autour d'un château. En 1574, cette ville, érigée en duché, revint définitivement à la couronne, après la confiscation qui en fut faite sur le connétable de Bourbon.

Lencloître (1871 hab.), chef-lieu de canton, situé dans une plaine fertile, produit abondamment des fourrages, des céréales et des légumes. Son église faisait autrefois partie d'un couvent de religieuses de l'ordre de Fontevrault.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Pleumartin* (1418 hab.), qui exploite des carrières de pierres meulières, *Vouneuil-sur-Vienne* (1494 hab.), où l'on remarque le château du Fou, *Dangé* (835 hab.), situé sur la rive droite de la Vienne, et *Leigné-sur-Usseau* (366 hab.), dont le territoire est très-productif de céréales.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Naintré* (1630 hab.); *Thuré* (1810 hab.); *Archigny* (1895 hab.); *Vicq* (1840 hab.); *Bonneuil-Matours* (1540 hab.); *Scorbé-Clervaux* (1560 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE CIVRAY.

Civray (2284 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la Charente, au milieu d'un riche bassin, et à 51 kilomètres de Poitiers. On remarque dans cette petite localité l'église de *Saint-Nicolas*, du XII[e] siècle, qui est classée parmi les monuments historiques, et les ruines d'un château-fort.

Le territoire de Civray produit principalement des céréales, des fourrages, des châtaignes; les minoteries forment les principaux établissements industriels de la ville.

Il est probable que l'origine de Civray remonte à l'époque de la domination romaine ; cette ville appartint à plusieurs maisons féodales et fut confisquée en 1350 par le roi Jean ; érigée en comté par François I[er], elle appartint à la maison de Condé jusqu'à la Révolution.

Charroux (1943 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Charente, a conservé quelques restes importants de son ancienne église abbatiale, qui sont classés parmi les monuments historiques.

Couhé (1893 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Dive, possède des chapelleries et des fabriques d'étoffes, et fait principalement le commerce du bétail.

Gencay (1221 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Clouère, fabrique principalement

des tuiles et de la chaux. Les ruines de son château sont classées parmi les monuments historiques.

Availles (2114 hab.), chef-lieu de canton, élève spécialement des bestiaux, et produit des vins et des céréales.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Chaunay* (2148 hab.); *Usson* (2234 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LOUDUN.

LOUDUN (4403 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé près de la Petite-Maine, à 54 kilomètres de Poitiers. La position de cette ville sur une colline élevée, d'où l'on domine une plaine très-étendue à laquelle les vignobles et les bois forment un horizon très-pittoresque, est véritablement charmante; elle est percée de larges rues, malheureusement un peu désertes, et elle possède une très-jolie promenade, établie sur l'emplacement de son ancien château dont il ne reste plus qu'une tour quadangulaire du XIe siècle; l'église *Saint-Pierre-du-Marché*, ornée d'un portail remarquable, est dominée par un clocher haut de 45 mètres; la mairie et la prison occupent un ancien couvent de *Cordeliers*, et la halle aux blés est installée dans la vieille église romane de *Sainte-Croix;* il reste quelques débris de fortifications, entre autres la *Porte-du-Martroy* qui est flanquée de deux tours rondes.

Les fabriques de passementeries, de dentelles, de tulles, de chandelles, et d'engrais, les tanneries, les fonderies de suif, forment les établissements industriels de cette petite localité, dont le commerce porte sur les céréales, les truffes, les chanvres, les farines, etc.

Loudun était la capitale du Loudunois; au IXe siècle, cette ville, donnée au comte d'Anjou, passa sous la domination anglaise, fut reprise par Philippe-Auguste et réunie à la couronne par Louis XI, en 1476. Urbain Grandier, le célèbre curé de l'église *Saint-Pierre*, traîtreusement accusé de magie et de maléfice, y fut brûlé vif, après avoir subi les épouvantables tortures de la question.

Moncontour (699 hab.), situé sur la Dive, produit des céréales, des vins et des fourrages. On y remarque le donjon d'une forteresse dont Duguesclin s'empara en 1371.

Monts-sur-Guesne (923 hab.), chef-lieu de canton, produit principalement des vins blancs, du chanvre et des céréales.

Trois-Moutiers (1253 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Barousse, produit également des vins blancs, du chanvre, des graines et des fourrages.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mouterre-Silly* (930 hab.); *Martaizé* (800 hab.); *Saint-Jean-de-Sauves* (1530 hab.); *Bournand* (870 hab.); *Roiffé* (870 hab.); *Saint-Léger-de-Montbrillais* (880 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON.

MONTMORILLON (5203 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est pittoresquement situé sur la Gartempe; le principal édifice de cette localité est une chapelle sépulcrale connue sous le nom de *Chapelle-Octogone*, qui est classée parmi les monuments historiques; elle paraît avoir été fondée au temps de la première croisade.

Les fabriques de noir animal, les fours à chaux, les tuileries, les poteries et les fabriques de macarons qui sont très-renommés, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville.

Montmorillon se groupa autour d'un château important qui fut acquis par le fils de saint Louis; prise par les ligueurs, cette ville fut reconquise par le prince de Conti pour le compte de Henri IV, qui fit raser ses fortifications.

Chauvigny (2049 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Vienne, exploite d'importantes carrières de pierres dures, et possède des fours à chaux, des tanneries, des tuileries et des fabriques de chaussures. Son église romane de *Saint-Pierre*, et trois châteaux, bâtis dans la haute ville, qui appartenaient autrefois aux évêques de Poitiers, sont classés parmi les monuments historiques.

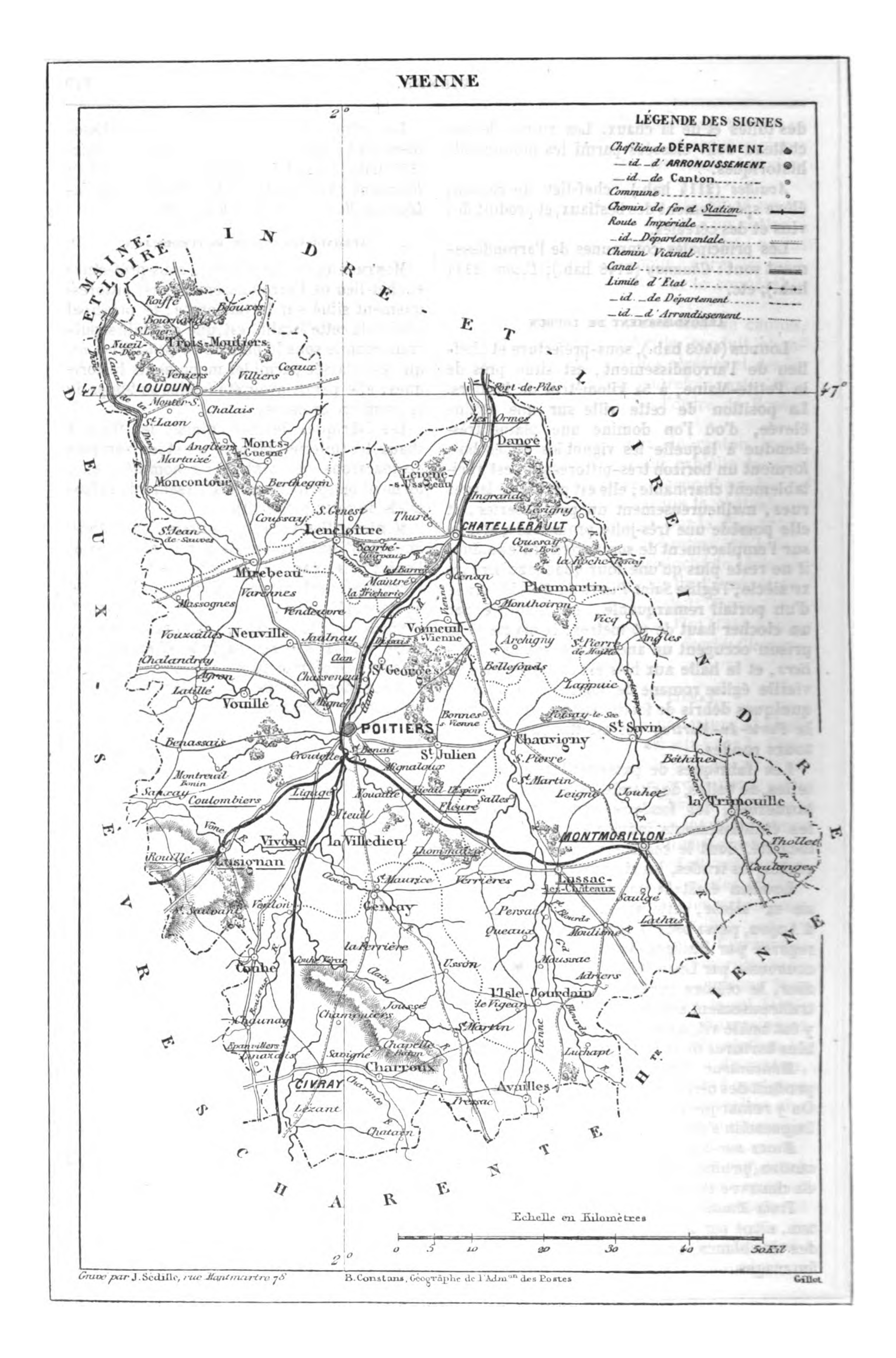
L'Isle-Jourdain (1025 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Vienne, possède des vanneries et produit des céréales et des fourrages.

Lussac-les-Châteaux (2099 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Vienne, possède des fours à chaux et élève des bestiaux. On y voit les ruines du château de Lussac, qui fut autrefois la propriété des ducs de Mortemart.

Saint-Savin (1513 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Gartempe, possède une ancienne église abbatiale du XIe siècle, dont on admire à juste titre l'architecture et les peintures murales, et qui est classée parmi les monuments historiques.

La Trimouille (1842 hab.), chef-lieu de canton, située sur la Benaize, possède des meuneries et des blanchisseries.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lathus* (2266 hab.); *Saint-Pierre-de-Maillé* (2191 hab.); *Saint-Pierre-des-Églises* (7115 hab.); *Persac* (1750); *le Vigean* (1740 hab.); etc.


VIENNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
__id__d' ARRONDISSEMENT
__id__de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
__id__Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
__id__de Département
__id__d'Arrondissement
MAINE ET LOIRE
INDRE ET LOIRE
INDRE
DEUX SEVRES
CHARENTE
HTE VIENNE
2°
47°
Roiffé
Bournand
Berrie
St Léger
Nueil-s-Dive
Trois-Moutiers
Vezières
Ceaux
Villiers
LOUDUN
Monter-S.
Chalais
St Laon
Angliers
Monts-s-Guesne
Martaizé
Moncontour
Berthegon
Coussay
S. Genest
Thuré
Leigné-s-Usseau
Port-de-Piles
Les Ormes
Dangé
Ingrandes
Lésigny
CHATELLERAULT
St Jean de Sauves
Lencloître
Scorbé-Clairvaux
Les Barres
Mirebeau
Maintré
La Tricherie
Varennes
Massognes
Vendeuvre
Cenon
Coussay les Bois
La Roche Posay
Pleumartin
Monthoiron
Vicq
Vouzailles
Neuville
Jaulnay
Beaumont
Vouneuil-s-Vienne
Archigny
St Pierre de Maillé
Angles
Chalandray
Ayron
Latillé
Clan
Chasseneuil
St Georges
Bellefonds
Vouillé
Migné
Lauthiers
Bonnes s. Vienne
Pouzay-le-Sec
St Savin
Benassais
POITIERS
St Benoit
St Julien
Chauvigny
Béthines
Croutelle
Mignaloux
S. Pierre
St Martin
Montreuil-Bonin
Sanxay
Coulombiers
Ligugé
Nouaillé
Nieuil l'Espoir
Fleuré
Salles
Leigné
Jouhet
la Trimouille
Vonne
Vivone
La Villedieu
Iteuil
MONTMORILLON
Thollet
Rouillé
Lusignan
Lhommaizé
Coulonges
St Sauvant
Vernon
St Maurice
Verrières
Lussac-les-Châteaux
Gençay
Persac
Saulgé
Queaux
Moulismes
Lathus
la Ferrière
Couhé
Usson
Mauprevoir
Mazerolles
Adriers
l'Isle-Jourdain
le Vigeant
Champagné
Joussé
Chaunay
St Martin
Epanvillers
Linazay
Chapelle-Baton
Sanigné
Luchapt
Charroux
CIVRAY
Availles
Pressac
Lézant
Chatain
Clain
Charente
Vienne
Gartempe
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Le château de Châlus.

VIENNE-HAUTE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de la Haute-Vienne, situé dans la région centrale de la France, doit son nom à la situation qu'il occupe sur le cours supérieur de la Vienne, son principal cours d'eau, qui le traverse de l'E. à l'O. en le divisant en deux parties à peu près égales. Ses limites sont : au N., le département de l'Indre ; au S., les départements de la Corrèze et de la Dordogne; à l'E., le département de la Creuse; à l'O., les départements de la Vienne et de la Charente.

L'aspect du département de la Haute-Vienne est varié; sur son territoire très-pittoresque s'enchevêtrent des montagnes, des coteaux, des collines, entre lesquels s'étendent de riches prairies qui forment d'excellents pâturages. La pente générale du département va de l'E. à l'O ; sa partie occidentale est plus particulièrement couverte par de belles forêts

qui couronnent ses hauteurs relativement médiocres; mais dans toute la région orientale, les collines s'accentuent davantage, les mamelons deviennent plus escarpés, les arbres se font plus rares, les contreforts qui s'y ramifient laissent pressentir les prochaines montagnes du Limousin, les crêtes plus arides ne produisent que de tristes bruyères, le granit apparaît çà et là entre les infertiles broussailles, et le pays prend un aspect véritablement sauvage.

Orographie. — Hydrographie. — Les principales hauteurs du département courent de l'E. à l'O., entre les bassins de la Vienne et de la Dordogne, en se ramifiant à travers les arrondissements de Bellac et de Limoges; elles appartiennent aux contreforts des montagnes du Limousin, et divisent le département en deux parties presque égales. Leur point culminant se rencontre à la *Montagne-de-Sauvagnac*, qui est située dans le canton de Laurière, au N.-E. de Limoges, sur la ligne de partage des eaux de la Vienne et de la Gartempe, et dont l'élévation mesure 701 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une autre montagne, connue sous le nom de *Mont-Jargeau*, domine la chaîne du Limousin, et s'élève, entre Limoges et Tulle, à une hauteur de 950 mètres.

Le département de la Haute-Vienne appartient pour la plus grande partie au bassin de la Loire par la *Vienne* et ses divers affluents, au bassin de la Charente par la *Charente*, et au bassin de la Dordogne par ses affluents l'*Isle* et la *Vezère*.

La *Vienne*, qui prend sa source sur le plateau de Millevache, dans le département de la Corrèze, pénètre dans celui de la Haute-Vienne par le S.-E. de l'arrondissement de Limoges, baigne Rempnat, Nedde, Eymoutiers, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Léonard, Royères, Saint-Priest, Panazol, Limoges, Condat et Aixe, entre dans l'arrondissement de Rochechouart, arrose Sainte-Marie-de-Vaux, Saint-Victurnien, Saint-Brice et Saint-Junien, puis passe successivement dans les départements de la Charente, de la Vienne, et de l'Indre-et-Loire, où elle finit dans la Loire, à Candes, après un cours de 372 kilomètres, dont 82 kilomètres appartiennent au département. Les principaux affluents ou sous-affluents de la Vienne qui se rapportent au département, sont : 1° les torrents de la *Villedieu* et de la *Celle;* 2° la *Combade* qui prend sa source dans le département de la Corrèze, et finit à Saint-Denis-des-Murs; 3° la *Maulde* qui se jette près des ruines de l'abbaye de Lartige; 4° le *Taurion* qui prend sa source près de Gentioux dans le département de la Creuse, entre au confluent de la *Vige* dans le département de la Haute-Vienne, baigne Saint-Laurent-des-Églises, Saint-Martin-Terrésus, et finit à Saint-Priest, après un cours de 232 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent considérable dans le département; 5° l'*Aurance*; 6° la *Briance* qui prend sa source sur la limite des départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne, arrose Pierrebuffière, Solignac, et finit après un cours de 55 kilomètres, accrue de la *Petite-Briance* qui baigne Saint-Germain-les-Belles; 7° *l'Aixette* qui finit à Aixe; 8° la *Glâne* qui prend sa source dans le canton d'Ambazac, baigne Nieul, Oradour, et se jette en aval de Saint-Junien, après un cours de 40 kilomètres; 9° la *Gorre* qui naît dans le canton de Châlus, arrose Gorre, Saint-Laurent et Saint-Auvent, et finit après un cours de 38 kilomètres; 10° la *Graine* qui passe à Rochechouart et finit au-dessous de Chabannais, accrue de la *Vayres;* 11° l'*Issoire* qui prend sa source dans l'arrondissement de Bellac, baigne Mézières, et va finir dans le département de la Charente, après un cours de 40 kilomètres; 12° la *Gartempe* qui prend sa source dans le département de la Creuse, entre dans celui de la Haute-Vienne, y baigne Bessines, Châteauponsac et Rancon, absorbe l'*Ardour*, la *Couze*, la *Semme*, le *Vincou* et la *Bram*, et passe dans le département de la Vienne, où elle se jette dans la Creuse, affluent de la Vienne, après un parcours de 170 kilomètres.

La *Charente*, qui prend sa source à Chéronac, vers l'O. de l'arrondissement de Rochechouart, entre presque immédiatement dans le département de la Charente, puis passe dans les départements de la Vienne et de la Charente-Inférieure, et se jette dans l'Océan, après un cours de 355 kilomètres. Ses principaux affluents, qui prennent leur source dans le département de la Vienne, sont : 1° la *Tardoire* qui vient du canton de Châlus, baigne Champagnac, reçoit la *Couade* et le *Trieu*, et va finir à Mansle, dans le département de la Charente, après un cours de 100 kilomètres; 2° le *Bandiat* qui prend sa source dans le canton de Saint-Mathieu, à l'O. de l'arrondissement de Rochechouart, arrose La Chapelle, Pensol, et finit dans le département de la Charente, après un cours de 88 kilomètres.

L'*Isle*, qui prend sa source dans le canton de Nexon, au N. de l'arrondissement de Saint-Yrieix, baigne Lameize et le Chalard, passe dans les départements de la Dordogne et de la Gironde, et va se jeter dans la Dordogne, à Libourne, après un cours de 325 kilomètres. Ses principaux affluents, qui prennent leur source

dans le département, sont : 1° la *Loue* qui vient du canton d Saint-Yrieix, baigne Yrieix, sert un instant de limite entre les départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne, entre défininitivement dans ce dernier, et y finit après un cours de 60 kilomètres; 2° la *Haute-Vezère* qui naît sur la limite des départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze, reçoit la *Boucheuse* et la *Dronne* qui sort d'un étang du canton de Châlus, à l'O. de l'arrondissement d'Yrieix, et va finir dans le département de la Dordogne, après un cours de 90 kilomètres.

Le département de la Haute-Vienne possède un très-grand nombre d'étangs, mais dont l'étendue est généralement médiocre, les principaux sont ceux de *Cieux*, de la *Pêcherie*, de *Jossac*, etc.

Climat. — Le climat de la Haute-Vienne est généralement humide et froid; les brouillards y sont fréquents, et la température sujette à de brusques variations; les hivers y sont précoces et tardifs. Les vents dominants sont ceux de l'O. et du S.-O.

Superficie.—Population.— La superficie du département de la Haute-Vienne est de 559 803 hectares, et sa population de 326 037 habitants; ce qui donne environ 58 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 80 887 habitants depuis le commencement du siècle, et de 6442 habitants depuis le dernier recensement de 1861, et cependant, ce département fournit un contingent assez considérable à l'émigration. La population de la Haute-Vienne comprend environ 95 000 agriculteurs, 98 000 industriels et commerçants, 12 000 habitants exerçant des professions libérales, et 18 000 sans profession.

L'esprit naturel, la finesse de l'observation, la vivacité de l'imagination, l'originalité, l'aptitude pour les sciences et les arts, l'activité incessante, la sagesse dans les spéculations, la prudence dans les affaires, la loyauté parfaite, l'entente des grands intérêts, l'amour de la famille et du foyer domestique, sont des qualités communes à presque tous les habitants du Limousin. Si on les taxe d'être un peu trop économes, ils n'en sont pas moins très-hospitaliers, très-charitables, et toujours prêts à rendre service.

Les campagnards possèdent au même degré les vertus des citadins; mais ils les cachent sous une écorce un peu rude; ils aiment l'indépendance, ils supportent les épreuves de la vie avec beaucoup de patience et de calme, mais ils sont encore crédules et superstitieux.

Les habitants des campagnes emploient un patois qui approche beaucoup de la langue limousine pure, et le français est parlé dans toutes les villes du département.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de la Haute-Vienne comprend environ 230 000 hectares de terres labourables, 143 000 de prairies naturelles, 3000 de vignes, 65 000 de pâturages, landes et bruyères, 54 000 de bois, forêts et terres incultes, etc. Le sol, divisé en 1 134 000 parcelles, est possédé par 62 000 propriétaires.

Le département de la Haute-Vienne est un de ceux où l'agriculture est le plus en souffrance, soit que l'émigration lui enlève les bras dont il a besoin, soit que le sol difficile exige des travaux considérables et persévérants; cependant, les agriculteurs ne reculent pas devant la tâche qui leur est imposée, ils entrent franchement dans la voie des améliorations agricoles, ils projettent d'assainir les vallées de la Gartempe et de la Bram par des dérivations, et ils ont déjà drainé une surface de 2000 hectares; les méthodes nouvelles pour le traitement des terres mauvaises se propagent dans les campagnes, et les instruments perfectionnés y sont adoptés; on est en droit d'espérer que ces efforts ne seront pas infructueux, et rendront ce département riche et fertile. Il existe une ferme-école à Chavaignac, dans l'arrondissement de Limoges.

Jusqu'ici la récolte des céréales ne suffit pas aux besoins de la consommation locale; elles consistent surtout en sarrasin et en avoine, et leur valeur ne dépasse pas annuellement 18 millions de francs. Parmi les autres cultures, dont la valeur n'est que de 7 millions, on peut citer les pommes de terre et les châtaignes dont la production est considérable et qui servent surtout à l'alimentation des habitants des campagnes, les légumes et particulièrement les raves qui sont cultivées en grand, les noyers, le chanvre, la vigne, qui ne produit que 50 000 hectolitres d'un vin très-médiocre, les forêts, d'ailleurs peu importantes, et dont les principales essences sont le chêne, le hêtre, le bouleau, le charme, le sorbier et le mérisier, etc. La valeur des pâturages et des prairies naturelles atteint, année commune, une valeur de 11 millions de francs.

Les animaux domestiques sont généralement de belle qualité dans le département de la Haute-Vienne; ils forment le produit le plus important des exploitations agricoles, et ont été améliorés par des soins bien entendus. On compte 7000 chevaux, principalement de race limousine, et très-recherchés pour la remonte

de la cavalerie, 4000 ânes et mulets, 107 000 bêtes à cornes parmi lesquelles domine la race limousine et dont les bœufs sont très-demandés pour l'approvisionnement de Paris, 740 000 moutons, 12 000 boucs, chèvres et chevreaux, 96000 porcs, 20 000 ruches d'abeilles, etc. Le gibier à plumes est très-abondant; les forêts sont encore habitées par des loups, des sangliers, des renards; les rivières, fréquentées par les loutres, sont généralement très-poissonneuses.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève à 15 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse annuellement 35 millions.

Mines. — Carrières. — Le sol du département de la Haute-Vienne est généralement formé de terrains primitifs. Parmi ses productions métalliques, on trouve du fer, du cuivre, de l'étain, de l'antimoine; il possède aussi quelques gisements de houille et de nombreuses tourbières, dont l'exploitation est peu active; mais sa principale richesse minérale est le kaolin qui se rencontre principalement à Coussac-Bonneval et à Saint-Yrieix, dans l'arrondissement de ce nom, et dont l'exportation pour la fabrication de la porcelaine se fait dans le monde entier. Les autres productions minérales sont la serpentine, le granit micacé, le gneiss, l'amiante, le quartz, les pierres précieuses, telles que le grenat rouge et noir, l'émeraude, la terre à poterie, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département de la Haute-Vienne est plus manufacturier qu'agricole; son industrie est non moins active que variée; mais la fabrication de la porcelaine et toute l'industrie céramique y occupent le premier rang; son centre principal est à Limoges, et elle y occupe près de la moitié de la population. Les autres établissements industriels du département sont de très-importantes librairies, des fabriques de flanelles, de droguets et de gros draps, des papeteries, des tanneries, des corroieries, des ganteries, des cordonneries, des saboteries, des ateliers de construction pour les machines et les instruments aratoires, des fonderies, etc.; il existe huit hauts-fourneaux dans le département, qui produisent environ 4000 quintaux métriques de fer marchand et 19 000 quintaux métriques de fonte.

Le commerce départemental porte principalement sur les cuirs, les vins, les liqueurs, les bestiaux, les chevaux et les juments, les mules et les mulets, les fourrages, et tous les produits manufacturés, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de la Haute-Vienne est desservi par 7 routes impériales longues de 377 kilomètres, 8 routes départementales d'une longueur de 339 kilomètres, et un grand nombre de chemins vicinaux, dont le développement total est de 8423 kilomètres.

Il n'existe pas encore de canal dans le département, mais plusieurs canaux sont projetés entre l'Allier, le Cher et la Charente, et entre la Dordogne et la Basse Loire.

Le département est desservi par plusieurs voies ferrées, qui appartiennent au réseau d'Orléans, et qui sont : 1° le chemin de fer de *Paris à Agen*, l'une des lignes principales du réseau, avec stations à Fromental, Bersac, Saint-Sulpice-Laurière, la Jonchère, Ambazac, Saint-Priest-Taurion, Beynac, Nexon, Lafarge et Bussière-Galant; 2° l'embranchement de *Saint-Sulpice-Laurière à Poitiers*, avec stations à Bersac, Bessines, Châteauponsac, Droux, le Dorat et Thiat; 3° l'embranchement de *Saint-Sulpice-Laurière à Montluçon*.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 126 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de la Haute-Vienne, était habité par la tribu indépendante des *Lémovices*. Cette puissante peuplade celtique soutint Vercingétorix dans son mouvement national; après la défaite du héros gaulois, les Lémovices se soumirent aux Romains et furent compris sous Auguste dans l'Aquitaine. Plus tard, sous le règne de Dioclétien, après quelques soulèvements qui les privèrent d'une partie de leurs privilèges, les Lémovices firent partie de la première Aquitaine.

Jusqu'à Honorius, le Limousin suivit la fortune de l'Aquitaine, et il fut cédé, en 418, aux Visigoths. En 507, Clovis, après la bataille de Vouillé, s'empara de la province, et pendant la période mérovingienne, le Limousin fut particulièrement éprouvé par les rivalités des divers princes et par les invasions des Sarrasins; son dernier duc fut Waïffre, que Pépin-le-Bref vainquit en 768.

Le chef de la dynastie carlovingienne réunit l'Aquitaine, et par conséquent le Limousin, à la couronne de France. Charlemagne, ayant érigé l'Aquitaine en royaume, son fils Louis, auquel il le donna, vint résider près de Limoges. En 865, après la mort de l'un de ses successeurs, le fils de Charles-le-Chauve, le nouveau royaume fut simplement gouverné par des comtes et des vicomtes.

En 1152, le mariage d'Éléonore de Guyenne,

fille du dernier duc d'Aquitaine et femme répudiée du roi de France, Louis-le-Jeune, épousa Henri II, roi d'Angleterre, et lui apporta en dot ses vastes possessions dont le Limousin faisait partie; leur fils, Richard Cœur-de-Lion, se fit couronner duc d'Aquitaine à Limoges. Ce pays resta sous la domination anglaise jusqu'en 1203, époque à laquelle Philippe-Auguste le confisqua sur Jean sans Terre; mais il fit retour aux Anglais par le traité d'Abbeville, en 1259, reddition que confirma le traité de Brétigny, en 1360. Charles V essaya vainement de créer un parti français à Limoges; le Prince-Noir, duc d'Aquitaine, réprima cruellement toute tentative d'annexion à la France. Le Limousin ne fut véritablement délivré des Anglais que sous le règne de Charles VII, et lorsque Dunois les eut chassés de toute l'Aquitaine.

Pendant le XVI[e] siècle, les guerres de religion et de la Ligue troublèrent peu cette province, qui demeura constamment fidèle au roi; puis le Limousin entra dans la maison de Bourbon par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, et fut définitivement réuni à la couronne, lorsque leur fils Henri IV arriva au trône de France. Cependant, la province devait encore être très-éprouvée par la révolte des paysans contre les gouverneurs royaux et les seigneurs; mais les supplices et les massacres eurent raison de ce soulèvement. Depuis cette époque, le Limousin ne fut que peu atteint par les divers événements qui marquent l'histoire générale de la France.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la division départementale de la France, le département de la Haute-Vienne se forma de l'ancienne province du Haut-Limousin et de quelques portions de la Basse-Marche, du Haut-Poitou et du Berry.

Hommes célèbres. — Parmi les principaux personnages remarquables nés dans le département de la Haute-Vienne, on peut citer : SAINT ÉLOI; les papes GRÉGOIRE XI et CLÉMENT VII; le savant DAURAT; le chancelier d'AGUESSEAU; de la REYNIE; l'académicien de SAINT-AULAIRE; l'érudit MURET; le girondin VERGNIAUD; le maréchal JOURDAN; le chirurgien DUPUYTREN; le savant GAY-LUSSAC; Mlle de SOMBREUIL; etc.; et parmi les contemporains : l'économiste MICHEL CHEVALIER; l'administrateur PAULIN TALABOT; les avocats THÉODORE BAC et ALLOU; le docteur CRUVEILHIER; l'écrivain de LOMÉNIE; le romancier ÉLIE BERTHET; l'administrateur DUCOUX; etc.

Divisions administratives. — Le département de la Haute-Vienne comprend *quatre arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Limoges.....	10 cant.	79 comm.
— de Bellac.......	8 —	65 —
— de Rochechouart,	5 —	30 —
— de Saint-Yrieix..	4 —	26 —
	27 cant.	200 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de la Haute-Vienne forme la 1[re] subdivision de la 21[e] division militaire, dont le siége est à Limoges.

Dans l'ordre religieux, il forme avec le département de la Creuse, le diocèse de Limoges, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Bourges; ce diocèse comprend 27 cures, 177 succursales, 58 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Limoges et un petit séminaire au Dorat.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Limoges par les tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Limoges.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Poitiers, et possède un lycée à Limoges, quatre colléges communaux à Magnac-Laval, Saint-Junien, Eymoutiers et Saint-Yrieix, et un certain nombre d'écoles publiques et libres. Les deux tiers des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département de la Haute-Vienne :

ARRONDISSEMENT DE LIMOGES.

LIMOGES (53 022 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en deux cantons, est située sur la rive droite de la Vienne, à 371 kilomètres de Paris. C'est une ville assez pittoresquement disposée en amphithéâtre sur une colline, mais ses rues sont tortueuses, étroites, roides, mal pavées pour la plupart, surtout dans la partie basse qui formait l'ancienne cité romaine. Trois ponts sont jetés sur la Vienne; deux appartiennent au style gothique, et l'autre est de construction moderne; la ville a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications, entre autres la lourde *Porte-de-Tourny;* dans la partie de la haute ville qui est entourée de boulevards, on trouve des places assez larges et d'agréables promenades, dont la situation permet aux regards de suivre le cours sinueux de la Vienne. La cathédrale *Saint-Étienne*, commencée au XIII[e] siècle et encore inachevée, dont le portail est remarquable par ses sculptures, et que domine

un beau clocher élevé de 62 mètres, est classée parmi les monuments historiques. Les autres édifices de la ville sont l'église de *Queyroix*, qui date du XIIe siècle, l'église *Saint-Michel*, de style ogival, l'évêché, élégante construction de la fin du XVIIIe siècle, l'hôpital général, fondé au XIIe siècle et nouvellement restauré, le palais de justice, sorte de villa italienne d'un goût assez médiocre, la statue du général Jourdan, par Élias Robert, etc.

Le principal établissement industriel de Limoges sont ses célèbres manufactures de porcelaine qui fabriquent annuellement pour 6 millions de produits et utilisent le kaolin qui abonde sur son territoire; ses autres établissements sont des filatures de laine et de coton, des imprimeries, des papeteries, des coutelleries, des chapelleries, des tanneries, des fabriques de draps, de droguets, de liqueurs, de gants, etc. Son commerce porte notamment sur les céréales, les vins, les spiritueux, les chevaux et les bestiaux.

Avant l'invasion romaine, Limoges était déjà une cité importante et la capitale des *Lémovices;* placée à l'intersection de plusieurs voies romaines, elle devint très-florissante sous la domination étrangère. Dévastée tour à tour par les Visigoths, les Francs, les Gascons, les Normands et les Anglais, en partie détruite par les incendies, très-éprouvée par les guerres de religion, cette ville ne recouvra sa tranquillité, sinon sa prospérité première, que pendant le règne d'Henri IV.

Saint-Léonard (6320 hab.), chef-lieu de canton, situé sur une colline, près la rive droite de la Vienne, fabrique de gros draps, de la porcelaine, etc., et fait principalement le commerce des bestiaux. Son église, de styles variés, où se confondent le roman et le gothique, est classée parmi les monuments historiques.

Aixe-sur-Vienne (3311 hab.), chef-lieu de canton, fabrique principalement des tuiles. On y voit les ruines d'un château-fort, et une église paroissiale qui appartient en grande partie à l'époque romane.

Ambazac (2895 hab.), chef-lieu de canton, situé sur un affluent du Taurion, possède une église romane où sont conservés de nombreux objets d'une grande valeur archéologique.

Eymoutiers (3888 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Vienne que traverse un pont très-hardi, possède une belle église romane et gothique dont les verrières sont très-remarquables.

Pierrebuffière (936 hab.), chef-lieu de canton, situé sur les pentes d'une colline, fabrique principalement de la porcelaine. On remarque dans cette petite localité trois églises romanes et les ruines d'un ancien château-fort.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Laurière* (1352 hab.), qui exploite de vastes forêts de châtaigniers, *Châteauneuf* (1521 hab.), et *Nieul* (786 hab.), situé près de la rive gauche de la Glâne.

Les principales communes de l'arrondissements sont: *Bujaleuf* (2086 hab.); *la Croisille* (2076 hab.); *Peyrat-le-Château* (2786 hab.); *Séreilhac* (2142 hab.); *Solignac* (2952 hab.); *Verneuil-sur-Vienne* (2074 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE BELLAC.

Bellac (3674 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le penchant d'un coteau, près du confluent du Vincou et du ruisseau de Basine, à 39 kilomètres de Limoges. Cette petite ville possède une assez curieuse église, composée d'une nef romane et d'une nef gothique. On y remarque les ruines d'un ancien château du Xe siècle dans lequel sont installés la prison et le palais de justice.

Les tanneries, les chapelleries, les fabriques de toile, de draps et de couvertures, forment les principaux établissements industriels de cette petite localité, qui fait le commerce des bois, des vins et des châtaignes.

Bellac doit son origine à un château que Boson, premier comte de la Marche, fit élever au Xe siècle. Cette ville fut assiégé en 1591 par les ligueurs.

Le Dorat (2772 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le ruisseau de la Sèvre, fabrique spécialement des instruments de physique. Son église, qui recouvre une vaste crypte, est l'un des plus intéressants édifices romans du centre de la France; cette église, à laquelle ses murs crénelés donnent l'apparence d'une forteresse et qui est dominée par un clocher que termine une élégante flèche de pierre, est classée parmi les monuments historiques.

Saint-Sulpice-les-Feuilles (1888 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Benaize, possède des minoteries. On y remarque une église gothique de construction moderne.

Bessines (2701 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de la Gartempe, est une petite localité peu importante.

Châteauponsac (3809 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Gartempe, possède une église romane qui date du XIe siècle.

Magnac-Laval (3427 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Bram, a conservé une vieille église dont la fondation remonte également à l'époque romane.

Mézières (1388 hab.), chef-lieu de canton, est

situé sur la rive droite de l'Issoire. On remarque à Mézières le château de Lacoste, bâti au XVI[e] siècle.

Nantiat (1334 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche d'un petit affluent de la Gartempe, possède une église moderne, qui est ornée de fresques.

Les principales communes de l'arrondissement, sont : *Blond* (2280 hab.); *Bussière-Poitevine* (2267 hab.); *Compreignac* (2338 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE ROCHECHOUART.

ROCHECHOUART (4261 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la pente d'un coteau qui domine la rive droite de la Graine, dans une région pittoresque et fertile, à 42 kilomètres de Limoges. Cette petite ville possède deux édifices classés parmi les monuments historiques, son église paroissiale, puis un très-curieux château du XV[e] siècle, encore flanqué de vieilles tours.

On exploite à Rochechouart des mines de fer ; les forges, les papeteries, les briqueteries, les tuileries, etc., forment ses principaux établissements industriels, et son commerce porte sur les bois, les chevaux, les draps, les toiles, les fers et les articles de quincaillerie.

L'origine de Rochechouart est fort ancienne; cette ville se fortifia rapidement et résista aux Anglais pendant le règne de Charles V. C'est le berceau de la vieille famille des Rochechouart, dont la tige fut le vicomte Aimery, qui vivait au commencement du XI[e] siècle.

Oradour-sur-Vayres (3271 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la rive droite de la Tardoire, possède des fabriques de gants et des tuileries. On remarque dans cette petite ville un curieux dolmen et une église moitié romane et moitié gothique.

Saint-Junien (7288 hab.), chef-lieu de canton, situé près du confluent de la Vienne et de la Glane, est une petite ville industrielle, qui fabrique des serges, des couvertures de laine et de coton, de la porcelaine, de la faïence commune, des gants de peau, et qui possède des papeteries, des pelleteries, des teintureries, des tanneries, des blanchisseries de cire; son commerce porte principalement sur les chevaux et les mulets. On remarque dans cette localité, d'abord, une église paroissiale, classée parmi les monuments historiques, qui a été bâtie du XI[e] au XIII[e] siècle, et dans laquelle se voient de beaux fonds baptismaux en granit et de très-curieux tombeaux qui datent du XII[e] siècle, puis les ruines de l'église de *Saint-Amand*, et une chapelle épiscopale de la fin du XII[e] siècle, transformée aujourd'hui en théâtre.

Saint-Laurent-sur-Gorre (2508 hab.), chef-lieu de canton, possède des forges et un château du XVIII[e] siècle.

Saint-Mathieu (2371 hab.), chef-lieu de canton, situé à une petite distance de la Tardoire, possède une église moitié romane et moitié gothique, qui est surmontée d'un clocher octogonal. Les forges forment les principaux établissements industriels de cette localité.

Les principales communes de l'arrondissement, sont : *Dournasac* (2223 hab.); *Vayres* 2156 hab.); *Oradour-sur-Glane* (1850 hab.); (*Cussac* (1870 hab.); *Saint-Brice* (1315 hab); *Cognac* (1865 hab); *Maisonnais* (1610 hab.); *Marval* (1490 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-YRIEIX.

SAINT-YRIEIX (7826 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Loue, à 40 kilomètres de Limoges. Cette petite ville a conservé quelques traces de ses anciens remparts, et la *Tour-du-Plot*, ancien reste de ses fortifications, qui date du XI[e] siècle; son église, romane par son clocher et la partie occidentale de sa nef, et gothique par l'abside de son chœur, est classée parmi les monuments historiques.

On exploite à Yrieix des mines d'antimoine et de magnifiques carrières de kaolin; ses principaux établissements industriels sont des manufactures de porcelaine, des fabriques de toiles et des forges.

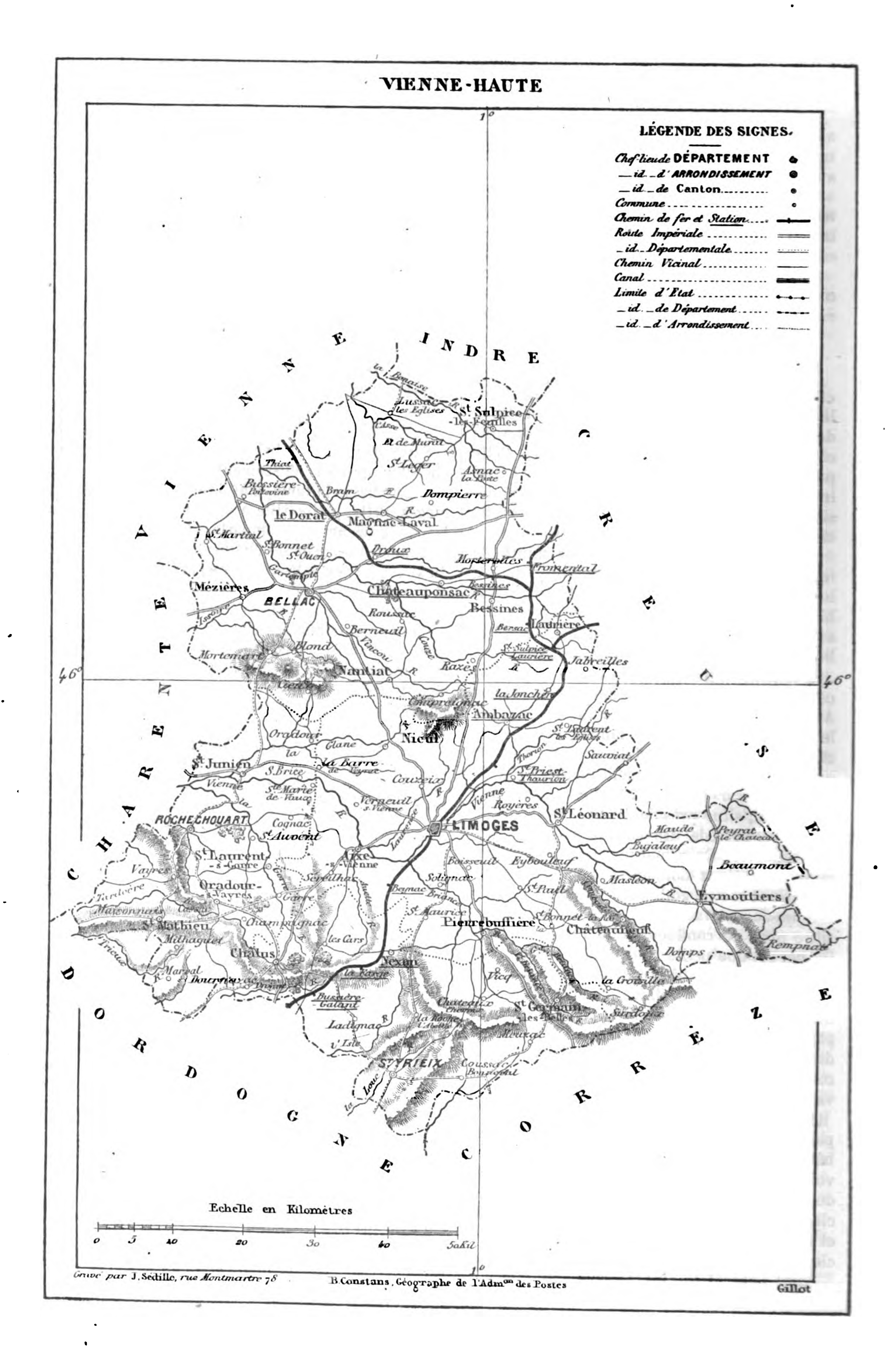
Saint-Yrieix doit son origine à un monastère qu'un moine de ce nom, originaire de Limoges, fonda vers la fin du VI[e] siècle. Cette petite ville devint assez considérable, se fortifia à l'époque de la Ligue, et resta toujours fidèle au parti du roi.

Châlus (2109 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la Tardoire, fait principalement le commerce des chevaux et des mulets. Cette ville est divisée en deux parties ; dans la ville basse s'élève la tour du haut de laquelle, suivant une tradition rien moins que justifiée, partit le trait qui blessa mortellement Richard Cœur-de-Lion. Châlus est dominé par les ruines d'un vieux château, classé parmi les monuments historiques, où l'on remarque un donjon et les débris d'une chapelle romane.

Nexon (2648 hab.), chef-lieu de canton, possède une église, construite en partie du XII[e] siècle, et qui renferme d'intéressantes curiosités archéologiques.

Saint-Germain-les-Belles (2201 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive droite de la Petite-Briance, est une localité peu importante

Les principales communes de l'arrondissement, sont : *Coussac-Bonneval* (3273 hab.); *Ladignac* (2495 hab.); *Vicq* (2089 hab.); etc.


VIENNE-HAUTE
LÉGENDE DES SIGNES.
Chef-lieu de DÉPARTEMENT
_id._d'ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
_id._d'Arrondissement
INDRE
CREUSE
CORRÈZE
DORDOGNE
CHARENTE
VIENNE
LIMOGES
BELLAC
ROCHECHOUART
St YRIEIX
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Les schlitters des forêts des Vosges. — Maison de Jeanne d'Arc, à Domremy.

VOSGES.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département des Vosges, situé dans la région orientale de la France, doit son nom à la chaîne de montagnes qui forme sa frontière à l'E. Ses limites sont : au N., les départements de la Meuse et de la Meurthe; à l'E., ceux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S., celui de la Haute-Saône; à l'O., celui de la Haute-Marne.

Le département des Vosges est un pays de montagnes, de vallées et de plaines; il s'appuie à l'E. sur la chaîne des Vosges, formée de montagnes abruptes, percée de gorges étroites, creusée de vallées profondes que parcourent des torrents, et couronnée de forêts de sapins et de hêtres. Sa partie centrale est sillonnée par les ramifications de la chaîne des Vosges; les vallées s'y ouvrent plus largement et font place à de beaux pâturages. Sa région occidentale est relativement plane; quelques coteaux, tapissés de vignes, s'y dessinent çà et là et for-

ment des plateaux peu élevés. Ces différences donnent au département un aspect très-varié et très-pittoresque, surtout dans la partie montagneuse, où les flancs de la chaîne des Vosges sont boisés, tandis que ses cimes arrondies se revêtent d'un gazon verdoyant.

Orographie. — Le département des Vosges est traversé au N.-E. par la chaîne de ce nom, et sillonné dans la partie méridionale par la chaîne secondaire des *Monts-Faucilles*, qui relient les Vosges aux Cévennes et au plateau de Langres. Les points culminants du département sont le *Hoheneck*, qui s'élève à une hauteur de 1366 mètres, aux sources de la Meurthe, de la Vologne et de la Moselotte, le *Rotembach*, haut de 13?9 mètres, et différents sommets qui se dressent sur les frontières des départements des Vosges et du Haut-Rhin, tel que le *Grand-Ventron*, haut de 1204 mètres, le *Gresson*, haut de 1300 mètres, le *Ballon-d'Alsace*, haut de 1250 mètres, le *Ballon-de-Servance*, haut de 11?9 mètres, etc.

Hydrographie. — La ligne de partage des eaux formée par les Monts-Faucilles classe la partie N. du département dans le bassin du Rhin, et sa partie S. dans le bassin du Rhône; au premier appartiennent la *Meuse*, la *Moselle* avec son principal affluent la *Meurthe*, et la *Bruche*, son sous-affluent par l'Ill; au second, la *Saône* et ses divers affluents.

La *Meuse*, qui prend sa source vers l'E. du département de la Haute-Marne, entre dans celui des Vosges par l'O. de l'arrondissement de Neufchâteau, baigne Bazoille, Neufchâteau, Coussey, Domremy, Maxey, traverse les départements de la Meuse et des Ardennes, et va finir, en Belgique, dans un bras du Rhin, après un cours de 804 kilomètres, dont 492 kilomètres en France, et après avoir reçu dans le département le *Ruisseau-du-Grand-Étang*, le *Flambart*, le *Mouzon* et la *Jamelle*.

La *Moselle*, qui prend sa source au S. de l'arrondissement de Remiremont, baigne Bussang, Saint-Maurice, Ramonchamp, Rupt, Remiremont, Éloyes et Pouxeux, passe dans l'arrondissement d'Épinal, y baigne Arche, Archettes, Épinal, Chavelot et Châtel, entre dans l'arrondissement de Mirecourt, arrose Portieux, Essegney et Charmes, traverse les départements de la Meurthe et de la Moselle, entre en Prusse et va se jeter dans le Rhin, à Coblentz, après un cours de 505 kilomètres, dont 90 dans le département. Les principaux affluents de la Moselle, qui se rattachent au département, sont : 1° la *Moselotte* qui finit à Remiremont; 2° la *Vologne* qui se jette à Pouxeux; 3° la *Niche* qui tombe à Archette; 4° les ruisseaux *d'Arche*, de *Mossoux*, d'*Uzéfaine* et de *Saint-Oger;* 5° le *Durbion* et l'*Avière* qui finissent à Châtel, et le *Rupt de Barbeloux* qui tombe à Portieux; 6° le *Madon* qui baigne Mirecourt, et va finir dans le département de la Meurthe; 7° la *Meurthe* qui prend sa source à l'E. de l'arrondissement de Saint-Dié, baigne Plainfaing, Ban-sur-Meurthe, Clefcy, Saint-Léonard, Saint-Dié, Raon-l'Étape, et après avoir reçu la *Fave*, le *Taintroué*, le *Rabodeau* et la *Plaine*, passe dans le département auquel elle a donné son nom, et y finit à Frouard, après un cours de 161 kilomètres.

La *Bruche*, qui prend sa source dans le canton de Saales, à l'E. de l'arrondissement de Saint-Dié, entre dans le département du Bas-Rhin, et va se jeter dans l'Ill, affluent direct du Rhin, après un cours de 70 kilomètres.

La *Saône*, qui prend sa source dans le canton de Bains, au S.-O. de l'arrondissement d'Épinal, passe dans l'arrondissement de Mirecourt, baigne Darney, Attigny, et Monthureux-sur-Saône, arrose Châtillon dans l'angle inférieur de l'arrondissement de Neufchâteau, traverse les départements de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, sépare celui de Saône-et-Loire de celui de l'Ain, forme la limite E. du département du Rhône, et se jette à Lyon, après un cours de 455 kilomètres. Ses principaux affluents, qui prennent leurs sources dans le département des Vosges, sont l'*Angronne*, et le *Coney* qui baigne Ulzemain, Fontenoy, et finit dans la Haute-Saône.

Il existe plusieurs lacs dans le département des Vosges, dont les principaux sont les lacs de *Gérardmer*, de *Longemer* et de *Retournemer*, situés dans l'arrondissement de Saint-Dié. Les étangs sont très-nombreux, surtout dans l'arrondissement d'Épinal.

Climat. — Le climat du département des Vosges est généralement sain; l'air y est vif et pur, mais la température varie avec les différentes zones; la région montagneuse subit des hivers longs et rigoureux. Les vents dominants sont ceux du N.-N.-E. en été, et du S.-O. en automne.

Superficie. — Population. — La superficie du département des Vosges est de 607 996 hectares, et sa population de 418 998 habitants; ce qui donne près de 67 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 110 078 habitants depuis le commencement du siècle, et de 3513 habitants depuis le dernier recensement de 1861; elle comprend 210 000 agriculteurs, 151 000 industriels et commerçants,

9000 habitants qui exercent des professions libérales, et 35 000 sans profession.

La bonté, la franchise, la générosité, l'hospitalité, la pureté et la sévérité des mœurs, la probité en affaire, la bravoure et l'audace, la tolérance dans les questions religieuses, l'amour de l'indépendance et de la liberté, la vivacité dans l'imagination, l'aptitude aux lettres, aux sciences et aux arts sont autant de vertus communes aux habitants des Vosges. Les campagnards et les montagnards présentent quelques nuances de caractères intéressantes à observer; l'habitant de la plaine est assez instruit, d'humeur facile et très-laborieux; l'habitant des montagnes, d'une constitution plus robuste, très-fier, très-susceptible et très-vindicatif, a conservé quelques sauvageries dans ses mœurs.

Le patois, en usage dans les campagnes des Vosges, est mélangé d'alsacien et de lorrain; il paraît avoir une origine fort ancienne et varie notablement avec les différentes régions du département.

Agriculture — Le domaine agricole du département des Vosges comprend environ 255 500 hectares de terres labourables, 85 000 de prairies naturelles, 5000 de vignes, 30 000 de pâturages, landes et bruyères, et 230 000 de bois forêts et terres incultes; le sol, morcelé en 1 900 000 parcelles, est possédé par 149 000 propriétaires.

Le département des Vosges est agricole, et l'agriculture y fait chaque année de grands progrès, surtout dans la plaine; le développement des chemins vicinaux, les procédés d'irigation, l'amélioration des terres par le drainage, la propagation des instruments perfectionnés, l'adoption des méthodes nouvelles, l'emploi plus fréquent des engrais, tendent à accroître ses qualités productives. Il existe une ferme-école à Lahayevaux, dans l'arrondissement de Neufchâteau.

La récolte des céréales est surabondante dans le département, et leur valeur annuelle atteint 29 millions de francs; on récolte, rien qu'en blé, près d'un million d'hectolitres, dont une partie est exportée dans les départements voisins. Les autres cultures, dont la valeur est de 19 millions de francs, sont les pommes de terre, les betteraves, le chanvre, le tabac, le houblon, les légumes secs, les vignes qui produisent environ 200 000 hectolitres de vins assez estimés, dont les meilleurs sont ceux de Charmes, de Portieux, de Xaronval, etc., les arbres fruitiers, et parmi eux les pêchers, les abricotiers, les cerisiers et les merisiers, dont les fruits servent à la fabrication du kirsch, les plantes médicinales et aromatiques, etc.; les forêts forment la principale richesse des Vosges, et en font le département le plus boisé de la France; elles y occupent une superficie de 112 000 hectares; leurs principales essences forestières sont, dans les montagnes, le hêtre, le pin et le sapin, dans la plaine, le chêne, le charme, l'érable et le bouleau; les plus importantes sont, dans l'arrondissement de Saint-Dié, les forêts de Soudaine, le Framont, de Mortagne, etc., dans l'arrondissement de Remiremont, celles de Bussang, de Humont, d'Hérival, etc., dans l'arrondissement de Mirecourt, celle de Vioménil, de Monthureux, de Darney, etc., dans l'arrondissement de Neufchâteau, celles de Neufays, de la Marche, etc.; leur produit dépasse annuellement 6 millions de francs. La valeur annuelle des pâturages, qui sont magnifiques dans les montagnes et qui nourrissent de nombreux troupeaux, atteint 12 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques forme une branche importante de l'industrie agricole; on compte, dans le département, 41 000 chevaux, principalement de races lorraine et comtoise, 138 000 bêtes à cornes, principalement de race vosgienne, 75 000 moutons, 19 000 boucs, chèvres et chevraux, 68 000 porcs, 20 000 ruches d'abeilles. Le gibier de poil et de plumes est assez abondants sur les pentes occidentales des Vosges; les lacs et les cours d'eau sont poissonneux.

Le revenu brut des animaux domestiques dépasse 31 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole s'élève annuellement à près de 60 millions.

Mines. — Carrières. — Le département des Vosges est composé de terrains primitifs dans les montagnes, de terrains alluvionnaires dans les vallées, et de terrains calcaires dans les plaines. Ses productions métalliques sont importantes; il possède des mines de fer de qualité excellente, qui sont en cours d'exploitation, et des mines de plomb argentifère, de zinc, de cuivre et de manganèse, qui ne sont pas exploitées. Sur divers points du territoire existent des gisements de houille, d'importantes tourbières, des carrières de marbre, de granit, de porphyre, de serpentine, de gneiss, de grès, de pierres à bâtir, de pierres à chaux et à plâtre, d'argile à poterie, etc.

Les principales sources minérales du département des Vosges, très-nombreuses, très-efficaces et très-renommées, sont les sources de Plombières, de Bains, de Contrexéville, de Saint-Vallier, de Hocheloup, de Bussang, de Saint-Dié, etc.

Industrie. — Commerce. — Le département des Vosges est très-manufacturier; il possède des minières de fer en cours d'exploitation, qui produisent environ 44 000 quintaux métriques de minerai, des houillères qui rendent 23 000 quintaux métriques de combustibles, des tourbières qui produisent 88 000 quintaux métriques de tourbes; ses diverses usines métalliques fabriquent de la fonte à la houille. Ses autres établissements industriels sont des filatures de coton qui sont en souffrance depuis quelques années, des filatures de laine, des papeteries, des verreries, des féculeries, un nombre très-considérable de scieries, des fabriques de dentelles et de broderies de l'arrondissement de Mirecourt, des fabriques d'instruments de musique, de papiers peints et de boisselleries, des forges, des scieries, des clouteries, des ateliers de serrurerie et de chaudronnerie, des carrosseries, des tuileries, des brasseries, des tanneries, des faïenceries, des fours à chaux et à plâtre, etc.

Le commerce départemental importe principalement des bestiaux, des vins, des huiles, des cotons, des fontes, de la houille, etc., et exporte des planches et bois de construction, du blé, des pommes de terre, des bestiaux, des chevaux, des marbres, des pierres, des faïences, des images dites d'Épinal, des colonnades, des dentelles, des broderies, des toiles de lin et de chanvre, des fromages, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département des Vosges est desservi par 7 routes impériales longues de 284 kilomètres, 24 routes départementales d'une longueur de 672 kilomètres, et 1914 chemins vicinaux d'un développement total de 4450 kilomètres.

Il n'existe aucun canal navigable dans le département des Vosges.

Le département des Vosges est desservi par divers embranchements et sous-embranchements appartenant au réseau de l'Est, qui sont: 1° l'embranchement de *Nancy à Gray par Vesoul*, avec stations à Charmes, Châtel-Nomexy, Thaon, Épinal, Douxnoux, Xertigny, la Chapelle et Bains; 2° le sous-embranchement d'*Épinal à Plombières*, avec stations à Dinoze, Arches, Pouxeux, Éloyes, Saint-Nabord et Remiremont; 3° l'embranchement de *Lunéville à Saint-Dié*, avec stations à Raon-l'Étape, Étival et Saint-Michel; 4° l'embranchement de *Chaumont à Neufchâteau*, avec station à Liffol-le-Grand.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 123 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département des Vosges, était habité par les *Leuci*, qui, menacés par les invasions germaniques, trouvèrent prudent de s'allier aux Romains. Leur pays fut compris dans la Belgique première.

A l'époque de la dissolution du Bas-Empire, c'est-à-dire vers le commencement du ve siècle, cette contrée fut dévastée par les Vandales, puis conquise plus tard par les Francs, elle fut incorporée dans le royaume de Clovis, et à sa mort, elle entra dans le royaume d'Austrasie, dont elle formait la frontière sur la limite du royaume des Bourguignons.

Pendant les luttes sanglantes qui signalèrent la période mérovingienne, toute cette partie de la Lorraine que comprend le département des Vosges demeura assez paisible, et de nombreux monastères y furent fondés.

Charlemagne divisa ce pays en trois comtés, vint souvent chasser dans ses forêts immenses, et le tint en grande affection. Après le démembrement de l'empire carlovingien, cette province échut à Lothaire II, et pendant de longues années, les faibles héritiers du grand empereur s'en disputèrent la possession.

Vers le commencement du xe siècle, la Lorraine fut divisée en deux duchés, et le pays des Vosges se trouva compris dans celui de Haute-Lorraine; les ducs qui le gouvernaient jouissaient d'une grande indépendance, et pendant trois siècles, ils furent à peu près souverains dans leurs États; mais alors la bourgeoisie se souleva contre la domination féodale, et la prospérité des principales villes s'accrut sous le régime de la liberté.

Au xive siècle, le duché de Haute-Lorraine fut troublé par la guerre des maisons d'Anjou et de Vaudemont, représentées par René d'Anjou et Antoine de Vaudemont, qui prétendaient des droits égaux sur ce pays. Vaudemont fut aidé par des aventuriers anglais et des seigneurs bourguignons, et son armée vainquit celle de René d'Anjou, à la bataille de Bulgnéville, en 1431. La princesse Isabelle, femme de René, implora les secours de Charles VII; le roi de France lui envoya des secours en 1438; la paix, rétablie entre les deux rivaux, fut cimentée par le mariage de la fille de René avec le fils de Vaudemont. Mais le pays n'en avait pas fini avec les luttes intestines. Charles-le-Téméraire l'envahit, s'empara des principales villes, et ne fut arrêté dans son ambition que par la mort qui le frappa à la bataille de Nancy. Le pays des Vosges revint alors sous l'autorité de René de Vaudemont.

Pendant le règne de Louis XIII, cette province fut encore troublée par les soldats de Richelieu qui l'avait envahie, et ce ne fut que

plus tard, à l'époque où le traité de Ryswick rendit la Lorraine au roi Léopold, et pendant le règne de Stanislas Leczinski, que la tranquillité et la prospérité y reparurent. A la mort de Stanislas, elle devint définitivement française et fut divisée en neuf bailliages. En 1814, les populations de la Lorraine se distinguèrent par leur patriotisme et leur héroïque courage, qui arrêta une partie des armées alliées.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département des Vosges se forma de quelques portions des anciennes provinces d'Alsace, de Champagne et de Franche-Comté, de quelques parties des duchés de Lorraine, de Bar, de l'évêché de Toul et de la principauté de Salm.

Hommes célèbres. — Le département des Vosges a produit un certain nombre de personnages célèbres, parmi lesquels on peut citer : Jeanne d'Arc; le médecin Pierre Thouvenel; le poëte Gilbert; le maréchal Victor, etc.; et parmi les contemporains : les peintres Français et Brion; le docteur Malgaigne; etc.

Divisions administratives. — Le département des Vosges comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Épinal	6	cant.	126	comm.
— de Mirecourt	6	—	142	—
— de Neufchâteau	5	—	132	—
— de Remiremont	4	—	39	—
— de Saint-Dié	9	—	109	—
	30	cant.	548	comm.

Dans l'ordre militaire, le département des Vosges forme la 4ᵉ subdivision de la 5ᵉ division militaire, dont le siége est à Metz.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Saint-Dié, siége de l'évêché, qui est suffragant de l'archevêché de Besançon; ce diocèse possède 33 cures, 350 succursales, 68 vicariats rétribués par l'État, un grand séminaire à Saint-Dié et deux petits séminaires à Autrey et à Châtel. Un temple est affecté au culte protestant, et quinze synagogues au culte israélite.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Nancy par les cinq tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par le tribunal de commerce de Mirecourt.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Nancy, et possède cinq colléges communaux dans les cinq chefs-lieux d'arrondissement, une école normale d'instituteurs à Mirecourt, et 1100 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans ce département, et les sept huitèmes des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des villes. — Voici les principales localités du département des Vosges :

ARRONDISSEMENT D'ÉPINAL.

Épinal (11 870 hab.), préfecture et chef-lieu du département, est situé sur la rive gauche de la Moselle, à 378 kilomètres de Paris. La position de cette ville au pied des Vosges est très-pittoresque, et des quais qui bordent la Moselle le regard aperçoit des sites très-variés; mais les rues de la ville sont généralement étroites, tortueuses, bien que propres, et ses maisons mal construites. Épinal a conservé quelques vestiges de ses anciennes fortifications, mais ne possède aucun monument historique; on y remarque l'église *Saint-Maurice*, fondée au xᵉ siècle, qui est en partie romane et gothique, les ruines du vieux château, bâti sur un rocher abrupte, l'ancien collége des Jésuites, où est installé le collége de l'Université, le couvent des *Capucins*, transformé en hôpital, et les ponts jetés sur la Moselle.

On exploite à Épinal des carrières de grès, et les carosseries, les féculeries, les fabriques de papiers peints, de broderies, de dentelle, de produits chimiques et d'images grossièrement enluminées, forment ses principaux établissements industriels.

L'origine d'Épinal remonte à la fin du xᵉ siècle; c'est en 980 que l'évêque de Metz en jeta les premiers fondements; il bâtit un monastère et une église autour desquels se groupèrent les premières maisons de la ville. En 1466, Épinal se donna au duc de Lorraine, qui en retour assura divers priviléges à ses habitants. Après avoir été occupée par les troupes de Charles-le-Téméraire, et après avoir subi divers siéges, elle tomba au pouvoir du maréchal de Créqui, en 1670.

Bains (2511 hab.), chef-lieu de canton, situé près du Coney, possède des fabriques de pointes, des broderies et des distilleries; on y exploite dans deux établissements les eaux thermales sulfatées sodiques, débitées par onze sources, et qui pour leur efficacité se rapprochent de celles de Plombières.

Bruyères (2410 hab.), chef-lieu de canton situé près de la forêt de Mortagne, possède des eaux minérales, des ateliers de tissage, des brasseries, des teintureries, des coutelleries et fait principalement le commerce des toiles et des bestiaux.

Châtel (1277 hab.), chef-lieu de canton, situé

sur la rive droite de la Moselle, a gardé quelques vestiges de son enceinte fortifiée et d'une voie romaine. Cette petite localité fait le commerce du houblon et des broderies.

Rambervillers (4987 hab.), chef-lieu de canton, possède des tanneries considérables, des papeteries, des scieries hydrauliques, des fabriques de faïence, de toile, de coutil, etc., et fait principalement le commerce des céréales, du chanvre, du houblon et des articles de taillanderie. On remarque dans cette ville quelques tours de son ancienne enceinte, les ruines d'un couvent, et une église paroissiale qui date du XIe siècle.

Xertigny (3903 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières et des tourbières, et possède des forges et des moulins.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *La Chapelle-au-Bois* (2481 hab.); *Le Clerjus* (2580 hab.); *Fontenoy-le-Château* (2560 hab.); *Hadol* (3097 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MIRECOURT.

MIRECOURT (5735 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Madon, à 29 kilomètres d'Épinal et dans une position assez agréable; mais la ville est irrégulièrement construite et n'offre aucun monument de quelque valeur ; son église date du XIVe siècle.

La principale industrie de Mirecourt est la fabrication des dentelles qui s'étend dans un rayon de 20 kilomètres et occupe 15000 ouvrières; les broderies, les fabriques d'instruments de musique, les passementeries, les bonneteries, les tanneries, les brasseries, forment ses autres établissements industriels, etc.; on fait à Mirecourt un commerce considérable de céréales.

On croit que l'origine de Mirecourt est fort ancienne, et que son nom lui vient du dieu Mercure, auquel ses habitants rendaient un culte spécial. Au XVe siècle, cette ville, qui appartenait au comte de Vaudemont, était solidement fortifiée; mais elle fut prise sous Charles VIII, et en 1670, par le maréchal de Créqui, qui rasa ses fortifications.

Charmes (3090 hab.), chef-lieu de canton situé sur la rive gauche de la Moselle, que traverse un pont de deux arches, fabrique des dentelles et des broderies. On remarque dans cette petite ville une très-ancienne église gothique, et une ancienne maison qui a appartenu à la famille de Bassompierre.

Darney (1932 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Saône, possède des verreries et une usine pour la fabrication de l'acier.

Les autres chefs-lieux de canton sont *Dompaire* (1428 hab.), situé sur la Gite, où l'on voit les restes d'une abbaye de *Prémontrés*, *Monthureux-sur-Saône* (1656 hab.), qui possède une importante filature de coton, et où l'on voit les restes d'un château des ducs de Lorraine, et *Vittel* (1345 hab.), dont les eaux minérales froides, à peu près analogues à celles de Contrexéville, sont exploitées dans un établissement très-confortable.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Portieux* (1450 hab.); *Escles* (1440 hab.); *Hennezel* (1533 hab); *Claudon* (1350 hab.); *Contrexéville* (680 hab.), dont les eaux froides sulfatées, calcaires, ferrugineuses et gazeuses, sont très-toniques et très-efficaces sur les muqueuses.

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU.

NEUFCHATEAU (3793 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur une colline, près du confluent du Mouzon et de la Meuse que traverse un beau pont, et à 70 kilomètres d'Épinal. Cette petite ville est fort jolie et assez régulièrement construite; on y remarque l'église *Saint-Nicolas*, qui appartenait autrefois au château des ducs de Lorraine, l'église romane de *Saint-Christophe*, et une statue en bronze de Jeanne d'Arc.

Les filatures de laine, les moulins, les fonderies de cuivre, les fabriques de pompes, de pâtes alimentaires, etc., forment les principaux établissements industriels de cette petite ville, dont le commerce porte sur les étoffes, les bois, les articles de quincaillerie, etc.

Neufchâteau est une ville ancienne dont il est question dans l'itinéraire d'Antonin ; elle fut inhumainement traitée par le duc de Lorraine, Charles II, et résista bravement en 1641 aux armées françaises.

Châtenois (1482 hab.), chef-lieu de canton situé près de la forêt de ce nom, possède des vestiges d'un vieux château lorrain et les ruines d'un prieuré de *Bénédictins*.

Lamarche (1719 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Mouzon, a conservé quelques restes de fortifications, les ruines d'un château-fort, et possède une église gothique du XIVe siècle, un ancien couvent de *Trinitaires*, et la maison où est né le maréchal Victor, duc de Bellune.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Bulgnéville* (1065 hab.), qui possède troits puits artésiens, dont les eaux sont minérales et froides, et *Coussey* (715 hab.), situé sur la rive droite de la Meuse, qui fait principalement le commerce des céréales, des bestiaux et des vins.

Les principales communes de l'arrondisse-

ment sont : *Grand* (1280 hab.); *Liffol-le-Grand* (1150 hab.); *Saint Ouen-lès-Parey* (1100 hab.); *Martigny-lès-Lamarche* (1130 hab.); *Domremy* (325 hab.), où l'on remarque la maison de Jeanne d'Arc, qui est classée parmi les monuments historiques.

ARRONDISSEMENT DE REMIREMONT.

REMIREMONT (6074 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive gauche de la Moselle, à 26 kilomètres d'Épinal. Cette petite ville, fort agréable, est percée de larges rues et pourvue de jolies promenades; son église paroissiale recouvre une crypte très-ancienne, et son vieux palais abbatial est maintenant affecté à plusieurs services publics.

Les fabriques de mousselines, de calicots, de toiles, de fleurs artificielles et d'acier, les bonneteries, les broderies, les taillanderies, les scieries, etc., forment les principaux établissements industriels de Remiremont, dont le commerce porte sur les céréales, les bestiaux, les fourrages, les peaux, les fromages, etc.

Remiremont doit son origine à un monastère fondé au commencement du VIIe siècle. Cette ville fut dévastée, en 910, par les Huns, et en 1057, un incendie détruisit entièrement son monastère. Remiremont fut occupé par les armées françaises pendant le règne de Charles IV, et démantelé à cette époque.

Plombières (1614 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Angronne, est le centre d'explorations charmantes dans tout le pays environnant. La principale richesse de cette petite ville est l'exploitation de ses eaux chaudes sulfatées, sodiques et arsenicales, et de ses eaux froides ferrugineuses; elles sont débitées par huit sources qui alimentent les six établissements des *Thermes-Napoléon*, nouvellement construits, des *Bains-Romains*, des *Bains-des-Dames*, des *Bains-Tempérés*, des *Bains-des-Capucins* et du *Bain-Impérial;* les eaux de Plombières ont des propriétés variées; elles sont excitantes du système nerveux, sédatives, efficaces dans les affections de la peau, de l'estomac, dans les rhumatismes, les maladies nerveuses, l'hydropisie, etc.

Les autres chefs-lieux de canton sont: *Saulxures* (3744 hab.), et le *Thillot* (2066 hab.), où se trouvent des mines de cuivre abandonnées.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Bussang* (2086 hab.), dont les eaux, employées en boisson, sont minérales, froides, ferrugineuses et gazeuses; *Bellefontaine* (2136 hab.); *La Bresse* (3729 hab.); *Cornimont* (4517 hab.); *Raon-au-Bois* (2007 hab.); *Rupt* (4135 hab.); *Saint-Maurice* (2126 hab.); *Saint-Nabord* (2120 hab.); *Vagney* (3183 hab.); *le Val-d'Ajol* (7561 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ.

SAINT-DIÉ (10 472 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement et siége de l'évêché, est situé sur la rive droite de la Meurthe, à 55 kilomètres d'Épinal. Cette petite ville a de belles promenades sur les bords de la rivière; on y remarque une charmante église romane, reliée à la cathédrale dont la nef est romane et le sanctuaire de style gothique, un arc de triomphe érigé en 1757, et une pyramide élevée en l'honneur du roi Stanislas.

Saint-Dié possède des sources minérales, ferrugineuses, sulfureuses et acidules, des gisements de fer et de cuivre, des carrières de marbre, des filatures de coton, des ateliers pour la construction des machines, des forges, des tréfileries, des papeteries, des teintureries, des tanneries, etc., et fait le commerce des céréales, des toiles, du chanvre, du lin, des bestiaux, etc.

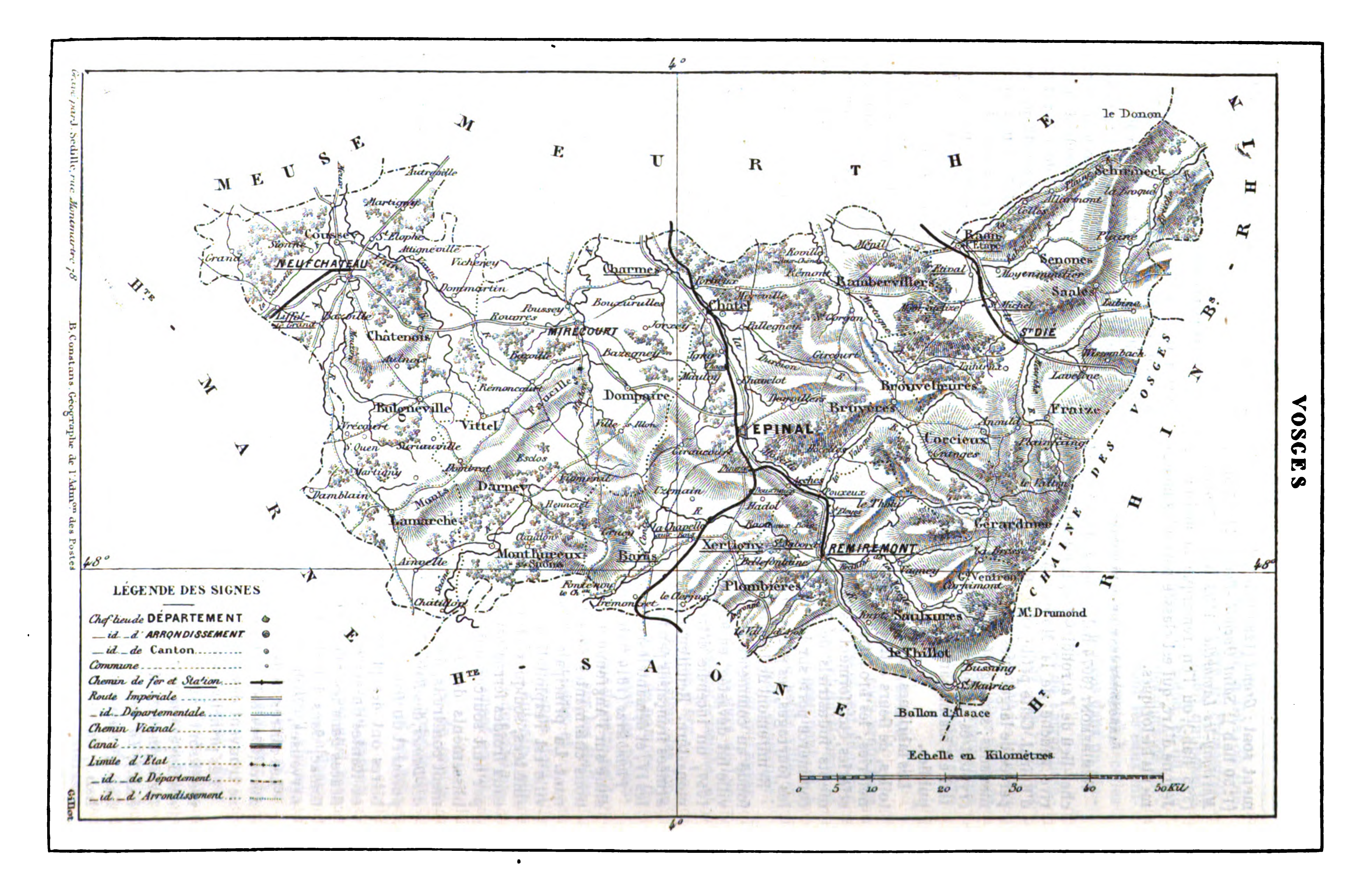
L'origine de Saint-Dié date du VIIe siècle; à cette époque, saint Déodat, évêque de Nevers, fonda un monastère, autour duquel la ville se groupa peu à peu; elle devint importante et appartint, au XIIIe siècle, aux ducs de Lorraine. En 1554 et en 1756, Saint-Dié, presque entièrement détruit par des incendies, fut reconstruit par le roi Stanislas, qui l'embellit et en fit une des plus charmantes localités des Vosges.

Gérardmer (6225 hab.), chef-lieu de canton, situé près du lac de ce nom, possède un établissement hydrothérapique, des fabriques de toiles, des scieries, des brasseries, et fait principalement le commerce des fromages de Géromé.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Brouvelieures* (557 hab.), où l'on voit les restes d'une commanderie de *Templiers*, *Corcieux* (1600 hab.), situé sur la Vologne, *Fraize* (2503 hab.), situé sur la Meurthe, qui possède des gisements de cuivre, *Raon-l'Etape* (3709 hab.), situé sur la Meurthe, qui a conservé quelques restes de ses fortifications, *Saales* (1278 hab.), situé près de la Bruche, *Schirmeck* (1376 hab.), situé près de la Bruche, qui possède des manufactures de rubans, des filatures de coton, et qui exploite des carrières de marbre, et *Senones* (2602 hab.), où l'on remarque les ruines d'une abbaye de *Bénédictins*, fondée au VIIe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Arnould* (2815 hab.); *la Broque* (2724 hab.); *Etival* (2080 hab.); *Granges* (2761 hab.); *Laveline* (2272 hab.); *Moyenmoutier* (2784 hab.); *Plainfaing* (4185 hab.); *Taintrux* (2079 hab.); etc.

VOSGES



VOSGES
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
—id.— d' ARRONDISSEMENT
—id.— de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
—id.— Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'État
—id.— de Département
—id.— d'Arrondissement
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
MEUSE
MEURTHE
HTE MARNE
HTE SAÔNE
HT RHIN
BS RHIN
CHAINE DES VOSGES
EPINAL
REMIREMONT
MIRECOURT
NEUFCHATEAU
ST DIE
Rambervillers
Bruyères
Brouvelieures
Charmes
Châtel
Dompaire
Vittel
Darney
Lamarche
Bulgneville
Châtenois
Coussey
Plombières
Xertigny
Bains
Monthureux
Saulxures
le Thillot
Gérardmer
Corcieux
Fraize
Senones
Raon
Schirmeck
Saales
Ballon d'Alsace
Mt Drumond
le Donon
Gravé par J. Sedille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale d'Auxerre. — Église de Saint-Florentin — Cathédrale de Sens.
Vue générale de Joigny.

YONNE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — Le département de l'Yonne, situé dans la région centrale de la France, doit son nom au principal cours d'eau qui le traverse du S. au N.-O. Ses limites sont : au N., les départements de Seine-et-Marne et de l'Aube ; à l'E., celui de la Côte-d'Or ; au S., celui de la Nièvre ; à l'O., celui du Loiret.

Le département de l'Yonne est légèrement incliné du S.-O. au N.-O. ; il se compose de plaines alluvionnaires d'une remarquable fertilité, de plateaux crayeux que tapissent de riches vignobles, et de collines très-pittoresques. Son aspect est extrêmement varié. Vers le N.-O., dans les arrondissements de Joigny et de Sens, le sol est largement boisé, et vers le S.-E., les contre-forts, projetés par les Monts-du-Morvan, se ramifient capricieusement et forment des vallées charmantes.

Orographie. — Hydrographie. — Le département de l'Yonne ne renferme pas de montagnes proprement dites, et la hauteur moyenne de ses coteaux ne dépasse guère 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa partie méridionale, c'est-à-dire l'arrondissement d'Avallon, est sillonnée par des contre-forts du *Morvan* dont les points culminants sont le *Signal-de-Sainte-Colombe*, haut de 1414 mètres, et le *Signal-du-Mont-Sabau*, élevé de 380 mètres.

Le département de l'Yonne appartient en grande partie au bassin de la Seine par l'*Yonne* et le *Loing*, et pour une petite portion au bassin de la Loire par la *Vrille*.

L'*Yonne*, qui prend sa source dans l'arrondissement de Château-Chinon, vers l'E. du département de la Nièvre, entre dans le département auquel elle a donné son nom, par le S. de l'arrondissement d'Auxerre, baigne Coulange-sur-Yonne, Merry-sur-Yonne, Mailly, Cravant, Champs, Auxerre et Monneteau, entre dans l'arrondissement de Joigny, arrose Bonnard, Saint-Cydroine, Joigny, Cezy, Saint-Julien-du-Sault, Armeau et Villeneuve-sur-Yonne, passe dans l'arrondissement de Sens, y baigne Sens et Pont-sur-Yonne, entre dans le département de Seine-et-Marne, et s'y jette à Montereau, après un cours total de 273 kilomètres, dont 180 appartiennent au département. Les principaux affluents de l'Yonne qui se rattachent au département, sont : 1° la *Cure* qui prend sa source dans le département de la Nièvre, entre dans celui de l'Yonne par le S. de l'arrondissement d'Avallon, baigne Arcy, Vermenton, et finit en amont de Cravant, après un cours de 100 kilomètres ; 2° la *Beaulche* qui baigne Villefargeau, et finit au-dessous de Monetteau ; 3° le *Serein* qui prend sa source dans la Côte-d'Or, entre dans le département de l'Yonne par l'E. de l'arrondissement d'Avallon, baigne Guillon, Montréal, l'Isle, Noyers, Chablis, Ligny-le-Châtel, et finit à Bonnard, après un cours de 155 kilomètres; 5° l'*Armançon* qui prend sa source dans le département de la Côte-d'Or, entre dans celui de l'Yonne par le S.-E. de l'arrondissement.de Tonnerre, baigne Nuits, Ancy-le-Franc, Tanlay, Tonnerre, Flogny, Saint-Florentin, et se jette au delà de Cheny, après un cours de 180 kilomètres, accru de l'*Armance* dans le département; 6° le *Canal-de-Bourgogne ;* 7° le *Ravillon* qui finit à Saint-Cydroine; 8° le *Tholon* qui baigne Saint-Maurice, Aillant, Champvallon, Parcy, et se jette au-dessus de Joigny; 9° le *Vrin* qui arrose Sommecaise, la Ferté-Loupière, Saint-Romain-le-Preux, Sépaux, Précy, et tombe à Césy; 10° la *Vanne* qui finit à Sens.

Le *Loing*, qui prend sa source dans le canton de Saint-Sauveur, au S.-O. de l'arrondissement d'Auxerre, baigne Saint-Sauveur, passe dans l'arrondissement de Joigny, arrose Saint-Fargeau, Bléneau et Rogny, entre dans le département du Loiret, puis dans celui de Seine-et-Marne, et finit dans la Seine, après un cours de 160 kilomètres, sans avoir reçu aucun affluent important dans le département.

La *Vrille*, qui prend sa source dans les collines de la partie S. de l'arrondissement d'Auxerre, passe immédiatement dans la Nièvre, et s'y jette dans la Loire, à Neuvy, après un cours de 34 kilomètres.

Les principaux étangs du département de l'Yonne sont situés dans la partie occidentale, mais ils ne sont pas très-considérables.

Climat. — Le climat du département de l'Yonne est généralement tempéré; l'air y est pur et sain, mais peu salubre dans les parties marécageuses du S.-O. Les étés sont fréquemment pluvieux, et les hivers assez froids sans être excessifs. Il n'existe pas de vents dominants dans ce département.

Superficie. — Population. — La superficie du département de l'Yonne est de 742 805 hectares, et sa population de 372 589 habitants; ce qui donne un peu plus de 49 habitants par kilomètre carré. Cette population s'est accrue de 51 993 habitants depuis le commencement du siècle, et de 2284 depuis le recensement de 1861 ; elle comprend environ 235 000 agriculteurs, 95 000 industriels et commerçants, 12 000 habitants qui exerçent des professions libérales, et 27 000 sans profession.

La population du département de l'Yonne se compose de Champenois et de Bourguignons; la bonne humeur des uns, la franchise des autres sont agréablement mélangées, mais l'ancienne originalité spéciale à ces deux races tend à s'effacer de plus en plus.

Dans les villes comme dans les campagnes, l'activité, l'intelligence, la sociabilité, la fermeté du caractère, la droiture du jugement, la loyauté, la patience, un vif sentiment de la charité et de l'hospitalité sont des qualités communes à tous les habitants; ils sont braves, aptes aux arts et aux sciences, sensibles aux belles-lettres, et ils ont montré beaucoup de patriotisme pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

On parle français dans toutes les villes et les campagnes du département; seulement, les paysans emploient encore quelques tournures de phrase et certains mots empruntés à l'idiome bourguignon.

Agriculture. — Le domaine agricole du département de l'Yonne comprend environ 462 000 hectares de terres labourables, 31 000 de prairies naturelles, 38 000 de vignes, 15 000 de pâturages, landes et bruyères, et 195 000 de bois, forêts et terres incultes. La propriété y est très-morcelée, et 195 500 propriétaires environ s'y partagent près de 3 millions de parcelles du sol.

Le département de l'Yonne est agricole et vinicole surtout; l'agriculture y est extrêmement avancée; des améliorations sont entreprises sur tous les points du territoire; on défriche les terres incultes, on draine une grande étendue de terrain, on dessèche les étangs et les marais, on défriche les bruyères communales, on reboise le versant des collines et le sommet des plateaux; les méthodes nouvelles sont adoptées avec empressement, et les machines agricoles suppléent partout à l'insuffisance des bras. Il existe une ferme-école sur la commune de Sainte-Colombe, dans l'arrondissement d'Avallon.

Le département de l'Yonne produit des céréales en quantité plus que suffisante pour la consommation locale; leur valeur annuelle atteint 46 millions de francs. La valeur des autres cultures est de 31 millions environ. Ce sont, au premier rang, les vignes, qui occupent une superficie de 38 000 hectares et qui produisent des vins connus sous le nom de *Vins de la Basse-Bourgogne*; les arrondissements de Tonnerre et d'Auxerre possèdent les premiers crus du département; les vignobles de Tonnerre, qui sont les plus estimés, tapissent les coteaux de la vallée d'Armançon, et les principaux crus sont ceux des *Olivettes*, des *Perrières*, de *Vaumorillon*, etc.; les principaux crus de l'arrondissement d'Auxerre sont ceux de *Migraine*, de la *Chaînette* et de *Boivin*, puis les produits de Coulange-la-Vineuse, et surtout les vins blancs si renommés de la côte de Chablis, dont les 12 436 hectares rendent annuellement 25 000 hectolitres; les meilleurs crus de l'arrondissement d'Avallon sont ceux de *Rouvres*, d'*Aunay*, de *Montécherain*, etc., et le cru le plus estimé de l'arrondissement de Joigny est celui de *Saint-Jacques*; la production vinicole du département de l'Yonne peut être évaluée annuellement à 895 000 hectolitres de vins rouges et à 133 000 hectolitres de vins blancs, dont la valeur atteint près de 14 millions de francs. Les autres cultures du département sont les légumes, les betteraves, les plantes oléagineuses, les arbres fruitiers, les châtaignes, les truffes, les champignons, etc.; les principales forêts sont celles de Frétoy, d'Hervaux, etc., et le chêne, le charme et le bouleau y dominent. Le revenu des pâturages et des prairies naturelles peut s'élever à près de 6 millions de francs.

L'élève des animaux domestiques, et principalement celle des chevaux et des bestiaux, est en voie de progrès dans le département de l'Yonne; on y compte environ 34 000 chevaux, principalement de race morvandelle, 15 000 ânes et mulets, 116 000 bêtes à cornes, principalement de race morvandelle, 440 000 moutons, 5000 boucs, chèvres et chevreaux, 39 000 porcs, 25 000 ruches d'abeilles; le gibier et le poisson abondent dans le département.

Le revenu brut des animaux domestiques s'élève annuellement à 39 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 82 millions.

Mines. — Carrières. — Le département de l'Yonne est généralement composé de plaines argilo-sableuses, de plateaux granitiques et calcaires, et d'alluvions dans ses vallées. Ses principales productions minérales sont des sables ferrugineux, des gisements de galène argentifère et d'ocre, des mines d'anthracite et de lignite, des carrières de marbre, de granit, d'albâtre, de grès, de pierres meulières, de pierres lithographiques et de pierres à bâtir, de l'argile, de la craie, du ciment, etc.

Les sources minérales du département ne sont ni très-efficaces ni très-abondantes. On cite, cependant, celles de Toucy, dans l'arrondissement d'Auxerre, qui sont ferrugineuses, et celles d'Appoigny, dans le même arrondissement, etc.

Industrie. — Commerce. — Malgré sa situation entre Lyon et Paris, le département de l'Yonne est beaucoup moins industriel qu'agricole; il possède des hauts-fourneaux à Ancy-le-Franc, des minières de fer qui produisent environ 263 000 quintaux métriques de minerai, et des tourbières qui rendent 14 000 quintaux métriques de combustible; ses usines produisent environ 30 000 quintaux métriques de fonte au charbon de bois; ses autres établissements sont des fabriques de draps, de toiles, de couvertures de laine, de coton et d'armes de chasse, des tanneries, des briqueteries, des tuileries, des faïenceries, des papeteries, des scieries, etc.

Le commerce départemental, qui est principalement un commerce d'exportation, porte sur les vins, les bois, le charbon, les céréales, les chevaux, les bestiaux, les pierres, etc.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — Le département de l'Yonne est desservi par 7

routes impériales longues de 532 kilomètres, 30 routes départementales d'une longueur de 822 kilomètres, et 2083 chemins vicinaux d'un développement total de 55.0 kilomètres. Ses rivières et canaux sont navigables sur un parcours de 253 kilomètres.

Le département de l'Yonne est desservi : 1° par le *Canal-du-Nivernais*, qui commence sur l'Yonne, à Auxerre, suit cette rivière jusque dans la Nièvre en passant par Vermenton et Coulange, et rejoint la Loire à Decize, après une longueur totale de 174 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 117 écluses; 2° par le *Canal-de-Bourgogne*, qui réunit la Seine au Rhône, et qui parcourt 242 kilomètres, dont les pentes sont rachetées par 191 écluses.

Le département de l'Yonne est desservi par le chemin de fer de *Paris à Lyon et à la Méditerranée*, l'une des lignes principales du réseau de Lyon, avec stations à Villeneuve, Pont-sur-Yonne, Sens, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Cezy, Joigny, Laroche, Brienon, Saint-Florentin, Flogny, Tonnerre, Tanlay, Lezinnes, Ancy-le-Franc, Nuits-sous-Ravière et Aisy. De cette ligne se détachent : 1° l'embranchement de *Laroche à Auxerre*, avec stations à Bonnard, Chemilly et Moneteau, et 2° l'embranchement de *Nuits-sous-Ravière à Châtillon-sur-Seine*, avec station à Sennevoy.

L'ensemble de ces diverses voies ferrées est de 176 kilomètres.

Histoire. — Avant l'invasion romaine, le territoire, actuellement occupé par le département de l'Yonne, était habité par les *Sénones*, peuplades gauloises, dont Sens, alors connu sous le nom d'*Agedicum*, formait la capitale. Ces Sénones, alliés des *Parisii*, avaient une grande importance dans les Gaules, et lorsque l'on forma la quatrième Lyonnaise, ils lui imposèrent le nom de Sénonie.

Dès le commencement du IIIe siècle, Sens devint le siége d'un archevêché, et son archevêque prenait le titre de *primat des Gaules et de Germanie*. A l'époque où les excès de la tyrannie militaire entraînèrent la dissolution de l'empire romain, c'est-à-dire vers le commencement du Ve siècle, les Bourguignons s'emparèrent de cette province; mais un siècle après, leur domination dut céder devant celle des Francs, et Clotaire, en 558, joignit la Bourgogne à son empire. Après sa mort, le royaume de Bourgogne fut reconstitué et fit encore retour à la couronne de France pendant les premiers temps de la période carlovingienne. Vers la fin de cette période, Robert-le-Fort, l'ancêtre de Hugues-Capet, vint en aide aux Bourguignons pendant l'invasion normande. Au commencement du XIe siècle, d'après l'arbitrage d'un conseil réuni à Airy, le pays d'Yonne fut adjugé au roi Robert le-Pieux, qui en investit son fils Henri. Celui-ci, devenu roi de France, le transmit à son frère Robert, tige de la première race royale des ducs de Bourgogne.

Depuis cette époque, ce pays fut mêlé à l'histoire générale de la Bourgogne. Après la mort de Charles-le-Téméraire, Louis XI s'en empara et ne laissa à son héritière, la princesse Marie, que le comté de Bourgogne.

Le pays de l'Yonne était principalement formé du Sénonais et de l'Auxerrois. Longtemps, Sens appartint au royaume de Bourgogne, mais ensuite cette ville fut classée dans la généralité de Champagne, et jusqu'en 1790, elle resta la capitale du Sénonais. Quant au comté d'Auxerre, le roi Robert l'avait créé en 1040; après avoir appartenu successivement aux maisons de Nevers, de Courtenay, de Donzy, de Bourbon et de Tonnerre, il fut vendu, en 1330, au roi Charles V et réuni à la couronne; Charles VII le céda plus tard au duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, mais après la mort de Charles-le-Téméraire, Louis XI l'incorpora définitivement au domaine royal.

Les guerres des XIIIe et XIVe siècles, les invasions des Anglais, l'apparition de la peste, les dissensions religieuses et les troubles de la Fronde laissèrent peu de repos à cette province, et en 1814, elle fut encore très-éprouvée par les invasions étrangères.

En 1790, lorsque l'Assemblée nationale décréta la nouvelle division territoriale de la France, le département de l'Yonne se forma de diverses parties de l'ancienne Basse-Bourgogne, de l'ancienne Champagne et de l'ancien Orléanais.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables du département de l'Yonne, on remarque : le peintre JEAN COUSIN; VAUBAN; le CHEVALIER D'ÉON; l'architecte SOUFFLOT; le physicien FOURIER; le ministre BOURRIENNE; le maréchal DAVOUST; le général DESFOURNEAUX, etc.; et parmi les contemporains : l'avocat MARIE; l'historien DE VAULABELLE; les écrivains PIERRE LAROUSSE et CHARTON; etc.

Divisions administratives. — Le département de l'Yonne comprend *cinq arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. d'Auxerre........	12 cant.	131 comm.
— d'Avallon........	5 —	71 —
— de Joigny........	9 —	108 —
— de Sens..........	6 —	91 —
— de Tonnerre......	5 —	82 —
	37 cant.	483 comm.

Dans l'ordre militaire, le département de l'Yonne forme la 6e subdivision de la 1re division militaire, dont le siége est à Paris.

Dans l'ordre religieux, il forme le diocèse de Sens, siége de l'archevêché; ce diocèse comprend 49 cures, 465 succursales, 13 vicariats, rétribués par l'État, un grand séminaire à Sens et un petit séminaire à Auxerre.

Dans l'ordre judiciaire, il ressortit à la Cour impériale de Paris par les cinq tribunaux de première instance qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et par les quatre tribunaux de commerce d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny et de Sens.

Dans l'ordre universitaire, il relève de l'Académie de Dijon, et possède un lycée à Sens, quatre colléges communaux à Auxerre, à Avallon, à Joigny et à Tonnerre, une école normale d'instituteurs à Auxerre, et 918 écoles publiques et libres. L'instruction est très-répandue dans ce département, et les cinq sixièmes des jeunes gens, inscrits pour le tirage au sort, savent lire et écrire.

Description des Villes. — Voici les principales localités du département de l'Yonne :

ARRONDISSEMENT D'AUXERRE.

AUXERRE (15 497 hab.), préfecture et chef-lieu du département, divisée en deux cantons, est située près de la rive gauche de l'Yonne, à 168 kilomètres de Paris. Cette ville est fort agréablement étagée sur les pentes d'une colline, et entourée de coteaux tapissés de vignobles; mais à l'intérieur, elle manque d'espace, ses rues sont généralement étroites, tortueuses, et ses constructions particulières ont une apparence assez lourde. Auxerre possède plusieurs édifices que leur valeur d'art a fait classer parmi les monuments historiques; tels sont la cathédrale, rebâtie au XIe siècle, puis reconstruite au XIIIe, et qui recouvre une ancienne crypte, récemment restaurée et formée de cinq larges nefs, l'église *Saint-Eusèbe* où se mélangent tous les styles, depuis le roman du XIe siècle jusqu'au style flamboyant du XVIe, l'église *Saint-Germain*, fondée par la reine Clotilde, dont il ne reste plus qu'une tour, le chœur et la crypte, l'église *Saint-Pierre*, reconstruite au XVIe siècle sur les ruines d'une première église érigée au VIIIe siècle, et dont le portail appartient à la Renaissance, la curieuse tour qui porte l'horloge publique, et l'hôtel de la préfecture, ancien palais épiscopal, où l'on remarque une galerie romane. Les autres édifices de la ville sont le palais de justice, construit dans le style grec, l'hôtel de ville, bâti au XVIIIe siècle, et plusieurs anciennes maisons d'une véritable valeur artistique. La ville est entourée de promenades qui ont été tracées sur ses anciens remparts, et elle possède un jardin public où s'élève la statue du savant mathématicien Fourier.

Le territoire d'Auxerre produit des vins excellents qui sont classés parmi les meilleurs de la Basse-Bourgogne. Ses principaux établissements industriels sont des tonnelleries, des fabriques d'ocre, de blanc de céruse et de produits chimiques, et son commerce porte sur le bois flotté, le charbon, les briques, etc.

Auxerre est d'origine ancienne et antérieure à l'invasion des Romains, mais l'histoire de cette ville est très-obscure, et ne prend réellement date qu'à l'époque où elle fut ravagée par les barbares. Plus tard, elle subit l'invasion des Anglais, puis la funeste tyrannie des religionnaires, et elle ne recouvra sa tranquillité que sous le règne d'Henri IV.

Chablis (2339 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Serein, possède environ 12 500 hectares de vignes qui produisent un vin blanc renommé. On remarque dans cette petite ville l'église *Saint-Martin*, qui fut bâtie au XIIIe siècle, et qui est classée parmi les monuments historiques.

Toucy (2880 hab.), chef-lieu de canton, fabrique des draps, possède des filatures de laine, des scieries, des taillanderies, et une source d'eau minérale ferrugineuse.

Coulange la-Vineuse (1372 hab.), chef-lieu de canton, située dans une vallée, produit principalement des vins.

Coulange-sur-Yonne (1057 hab.), chef-lieu de canton, fait un très-grand commerce de bois flottés.

Courson (1371 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Yonne, exploite principalement des carrières de pierre.

Ligny-le-Châtel (1490 hab.), chef-lieu de canton, situé le Serein, possède des filatures de laine, des moulins et des tuileries.

Saint-Florentin (2561 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Armançon, a conservé les ruines d'un prieuré et une église inachevée du XVe siècle, qui est classée parmi les monuments historiques.

Saint-Sauveur (1928 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Loing, où existe une ferme-école, possède une tour ovale du XIIe siècle, qui est également classée parmi les monuments historiques.

Seignelay (1520 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de moellons et fabrique principalement des couleurs.

Vermenton (2508 hab.), chef-lieu de canton,

possède une église qui est classée parmi les monuments historiques.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Treigny* (2686 hab.); *Saint-Bris* (1850 hab.); *Chevanne* (1400 hab.); *Héry* (1660 hab.); *Pourrain* (1596 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT D'AVALLON.

AVALLON (6070 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur le Cousin, à 49 kilomètres d'Auxerre, dans une position très-pittoresque et très-riche en points de vue délicieux. On admire deux monuments historiques dans cette petite ville, son église collégiale de *Saint-Ladre*, à la fois romane et gothique, et l'église *Saint-Martin*, du XIIIe siècle, qui a été transformée en caserne; les autres édifices d'Avallon sont une *Tour-de-l'Horloge*, surmontée d'une haute flèche, et un ancien couvent d'*Ursulines*, dont le cloître est bien conservé.

La production des vins, l'exploitation des carrières et des gisements de minerai de fer, la fabrication des draps, etc., forment les principales industries de cette petite ville, dont le commerce porte sur les céréales, les vins, les laines, les chevaux et les bestiaux.

Avallon existait déjà pendant la période romaine. Cette ville fut saccagée par les Sarrasins et les Normands, et dut se rendre plus tard, malgré sa longue résistance, au roi Robert-le-Pieux qui la fit démanteler. Après avoir longtemps refusé de reconnaître l'autorité d'Henri IV, elle se soumit en 1594.

Guillon (780 hab.), chef-lieu de canton, possède des fabriques de ciment romain, des scieries hydrauliques, et fait un grand commerce de céréales.

L'Isle-sur-le-Serein (912 hab.), chef-lieu de canton, fait principalement le commerce des osiers.

Quarré-les-Tombes (2068 hab.), chef-lieu de canton, exporte principalement des grains et des bestiaux. Cette petite ville renferme dans son cimetière un certain nombre de tombeaux du moyen âge, et possède une église dont certaines parties appartiennent au gothique du XVIe siècle.

Vézelay (1148 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la Cure, a conservé une très-remarquable église du XIe siècle, classée parmi les monuments historiques, et un grand nombre de ruines et d'anciennes murailles d'un très-haut intérêt artistique.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Magny* (1110 hab.); *Joux* (1190 hab.); *Saint-Germain-des-Champs* (1275 hab.); *Saint-Léger* (1380 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE JOIGNY.

JOIGNY (6239 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la rive droite de l'Yonne, à 20 kilomètres d'Auxerre, et possède de nombreuses et jolies promenades. L'église *Saint-Jean*, rebâtie après un incendie au XIVe siècle et classée parmi les monuments historiques, ainsi que le *Saint-Sépulcre* de marbre blanc qu'elle possède, l'église *Saint-André*, l'église *Saint-Thibaut*, reconstruite au XVe siècle, une grosse tour qui s'élève au-dessus de la prison, et quelques maisons de bois des XVe et XVIe siècles, forment avec la *Porte-Saint-Jean*, seul reste des anciennes fortifications, les curiosités de cette petite ville.

Joigny produit des vins renommés et fabrique des draps, des toiles, des armes et des ustensiles de chasse; son commerce porte principalement sur les bois, les charbons, les vins, les céréales et les bestiaux.

Joigny fut fondé par le général romain Flavius Fovinus; cette ville fit partie du Sénonais et eut le titre de vicomté; elle appartint pendant longtemps à la maison de Villeroy.

Villeneuve-sur-Yonne (4952 hab.), chef-lieu de canton, possède une belle église ogivale, classée parmi les monuments historiques, ainsi que la *Porte-de-Bourgogne* qui faisait autrefois partie de ses fortifications. Villeneuve est relié à son faubourg Saint-Laurent par un pont de quatorze arches, qui mesure 214 mètres de longueur.

Saint-Julien-du-Sault (2234 hab.), chef-lieu de canton, situé près de la rive gauche de l'Yonne, possède une remarquable église gothique des XIIIe et XVe siècles, ornée de belles verrières, et classée parmi les monuments historiques.

Saint-Fargeau (2849 hab.), chef-lieu de canton, situé à la jonction du Loing et du Bourdon, fait le commerce des bois, des charbons, des chevaux, etc. On y remarque une église du XIIIe siècle et un ancien château-fort reconstruit au XVe, qui sont classés parmi les monuments historiques.

Aillant (1537 hab.), chef-lieu de canton, exploite des carrières de craie grise, très-riches en fossiles. On remarque dans le hameau de la Motte, qui dépend de cette commune, une chapelle de *Sainte-Anne*, qui est très-fréquentée par les pèlerins.

Les autres chefs-lieux de canton de l'arrondissement sont : *Bléneau* (2058 hab.), *Brienon* (2658 hab.), situé près de la rive droite de l'Armançon, qui possède un port sur le Canal-de-Bourgogne, *Cérisiers* (1440 hab.), qui ex-

ploite des carrières de silex, et *Charny* (1580 hab.), situé sur la rive droite de l'Ouanne.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Cesi* (1305 hab.); *Champignelles* (1570 hab.); *Champlost* (1450 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SENS.

SENS (11 901 hab.), sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement, siége de l'archevêché, divisé en deux cantons, est situé sur l'Yonne et la Vanne, à 57 kilomètres d'Auxerre. C'est une très-curieuse ville où les édifices d'une grande valeur sont multipliés; sa cathédrale, rebâtie en partie par Philippe-Auguste, est remarquable par les sculptures, les portails, les rosaces de sa façade, et par ses richesses intérieures, telles que le mausolée du Dauphin, les bas-reliefs du mausolée du cardinal Duprat, les stalles du chœur, etc.; elle est classée à bon droit parmi les monuments historiques. A cette classification appartiennent aussi l'église *Saint-Savinien*, du XIe siècle, qui recouvre une crypte de la même époque, l'*Officialité*, édifice réédifié sous saint Louis, l'archevêché qui date du XVIe siècle, et les restes de l'ancienne enceinte gallo-romaine; les autres monuments de la ville dignes d'être cités sont un charmant portail de la Renaissance, encastré dans le bâtiment qui met l'archevêché en communication avec l'officialité, et la statue de bronze du baron Thénard, par Droz.

Les moulins, les distilleries, les scieries, les tanneries, les fabriques d'allumettes, de chaussures, etc., forment les principaux établissements de cette petite localité, dont le commerce est alimenté par les céréales, les farines, les vins, les laines et les cuirs.

Sens, l'une des plus anciennes villes de la Gaule, était la capitale des *Sénones*, peuple puissant qui, sous les ordres de Brennus, alla saccager Rome. César s'en empara, non sans grande difficulté, et rendit hommage à la valeur de ses ennemis. Plus tard, Sens devint la métropole de la quatrième Lyonnaise et le siége d'un archevêché. Cette ville fut gouvernée par des comtes particuliers; en 1346, pendant le règne de Charles V, elle fut entourée de fossés. A l'époque de la Ligue, elle prit parti contre le roi, et en 1590, Henri IV l'assiégea sans pouvoir s'en emparer.

Villeneuve-l'Archevêque (1843 hab.), chef-lieu de canton, située sur la Vanne, possède une église de tous les styles depuis le roman jusqu'à la Renaissance.

Les autres chefs-lieux de canton sont : *Sergines* (1301 hab.), qui fabrique des serges, *Pont-sur-Yonne* (1899 hab.), où l'on voit une église du XIIIe siècle, et *Chéroy* (880 hab.).

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Véron* (1260 hab.); *Nailly* (980 hab.); *Champigny-sur-Yonne* (1630 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE TONNERRE.

TONNERRE (5429 hab.), sous-préfecture et chef-lieu de l'arrondissement, est située sur la rive gauche de l'Armançon, à 33 kilomètres d'Auxerre. Cette ville possède plusieurs jolies promenades, entre autres celles qui longent le Canal-de-Bourgogne; il ne reste plus que des débris informes de ses anciennes fortifications. Parmi les monuments historiques de Tonnerre, on remarque l'église *Saint-Pierre*, bâtie sur un rocher escarpé et reconstruite au XVIe siècle, la crypte qui s'étend sous la halle, et une salle ogivale de l'hôpital qui sert aujourd'hui de chapelle. Les autres édifices de cette ville sont l'église *Notre-Dame* qui reproduit différents styles, la maison du chevalier d'Éon, où est né, en 1728, ce personnage énigmatique, l'hôtel d'Uzès, rebâti au XVIe siècle, et l'ancien couvent des *Urselines* où est actuellement établi le collége.

Le territoire de Tonnerre produit des vins renommés; l'exploitation des carrières de pierres de taille et des pierres lithographiques, la fabrication des lainages, des faïences, du ciment romain, etc., forment les principales industries de cette petite localité, qui fait spécialement le commerce des vins, des farines et des céréales.

Originairement, Tonnerre ne fut qu'un château-fort autour duquel se groupa la petite ville qui reçut le titre de comté et qui appartint au Sénonais. Après avoir été possédée par les comtes d'Auxerre et de Nevers, puis par les maisons de Bourgogne et de Châlons, etc., elle fut prise, en 1359, par le roi d'Angleterre, Édouard III, et passa en dernier lieu dans la maison de Louvois.

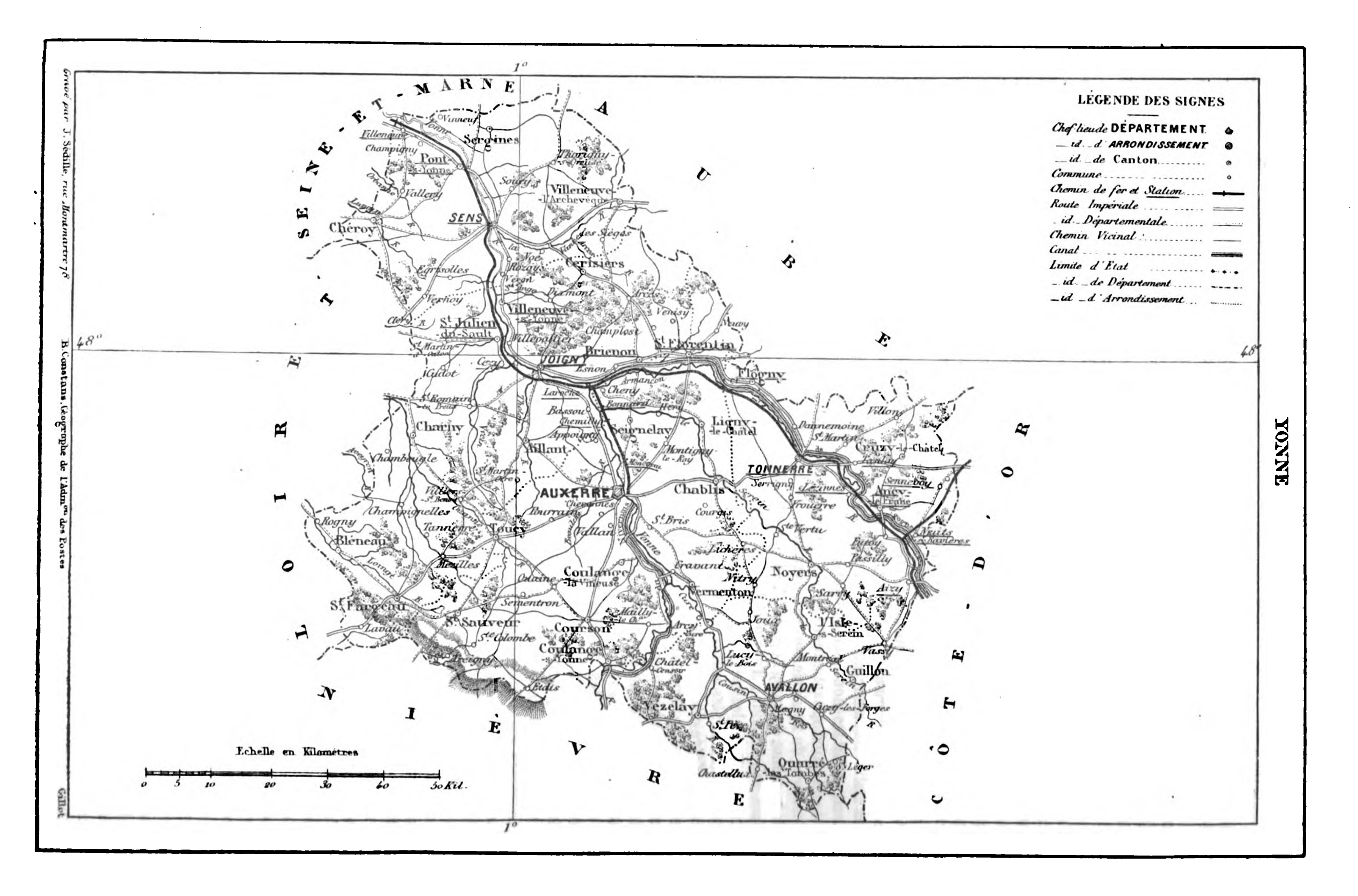
Ancy-le-Franc (1772 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la rive gauche de l'Armançon, possède un très-beau château, bâti sur les plans du Primatice et très-richement orné.

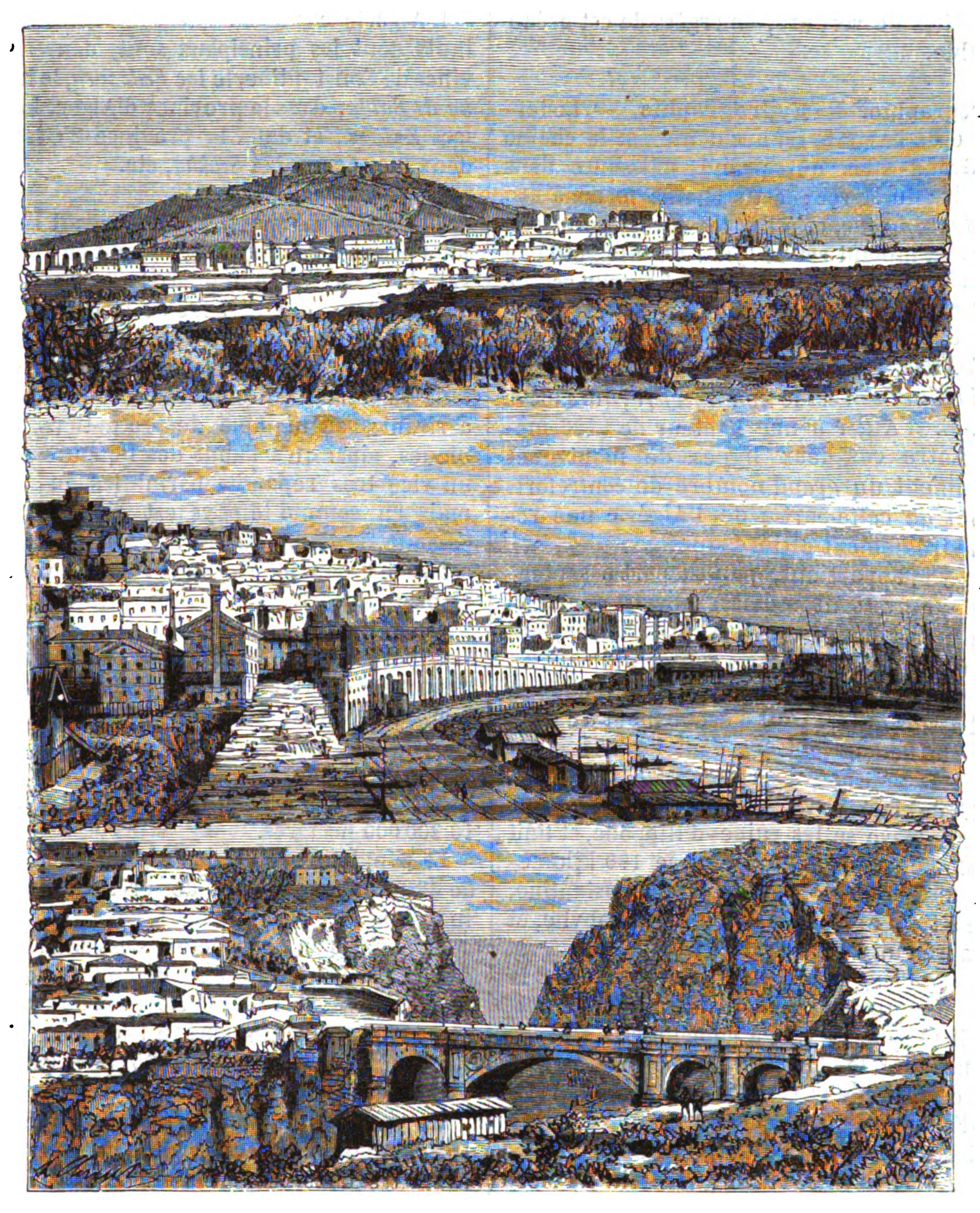
Cruzy le-Châtel (987 hab.), chef-lieu de canton, fait le commerce des céréales, des fourrages, des légumes et des truffes.

Flogny (404 hab.), chef-lieu de canton, situé sur l'Armançon, possède une église qui date du XIIe siècle.

Noyers (1638 hab.), chef-lieu de canton, situé sur le Serein, a conservé une partie de ses anciennes murailles flanquées de tours, et une église qui date du XVe siècle.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Ravières* (1290 hab.); *Neuvy* (1470 hab.); etc.


YONNE
LÉGENDE DES SIGNES
Chef lieu de DÉPARTEMENT
_id._d' ARRONDISSEMENT
_id._de Canton
Commune
Chemin de fer et Station
Route Impériale
_id._Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Limite d'Etat
_id._de Département
_id._d' Arrondissement
SEINE-ET-MARNE
AUBE
CÔTE-D'OR
NIÈVRE
LOIRET
SENS
JOIGNY
AUXERRE
TONNERRE
AVALLON
Chéroy
Sergines
Pont-s-Yonne
Villeneuve-l'Archevêque
Cerisiers
Villeneuve-s-Yonne
St Julien-du-Sault
Brienon
St Florentin
Flogny
Charny
Aillant
Seignelay
Ligny-le-Châtel
Cruzy-le-Châtel
Chablis
Toucy
Bléneau
St Fargeau
St Sauveur
Coulanges-la-Vineuse
Courson
Coulanges-s-Yonne
Vermenton
Noyers
l'Isle-s-Serein
Guillon
Vezelay
Quarré-les-Tombes
Ancy-le-Franc
Echelle en Kilomètres
0 5 10 20 30 40 50 Kil.
Gravé par J. Sédille, rue Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot



Vue générale de Stora. — Vue d'Alger, prise de la route de Blidah.
Le pont d'el Kantara, à Constantine.

ALGÉRIE.

Situation. — Limites. — Aspect général. — L'Algérie, vaste colonie considérée comme partie intégrante du territoire français, est située dans la région septentrionale de l'Afrique. Ses limites sont: au N., la Méditerranée; au S., le grand désert du Sahara; à l'E., la régence de Tunis; à l'O., l'empire du Maroc.

L'aspect de cette contrée est extrêmement varié; son littoral, très abrupt, offre peu de ports de refuge aux navires; vers le S. se dessine le massif montagneux du Petit-Atlas, creusé par des vallées pittoresques et arrosé par des cours d'eau torrentueux; au delà s'étendent de vastes plaines et des marais salés, et plus au S., la magnifique chaîne du Grand-Atlas se découpe sur l'horizon en lignes bleuâtres; au delà enfin, c'est le Sahara, c'est le désert, immense plaine jaunâtre de quatre cents lieues, avec ses fertiles oasis qui forment au-

tant d'îles de verdure, émergées de cet océan de sable.

Orographie. — Hydrographie. — Le territoire de l'Algérie est accidenté par la chaîne du Grand-Atlas qui prend naissance dans l'empire du Maroc; cette chaîne forme à l'O. les *Monts-Amour*, et à l'E. les *Monts-Aurès*; son point culminant est le *Djebel-Chelliia*, situé au S. de Constantine, et dont la hauteur est de 2812 mètres. Plus près de la côte et parallèlement à la première chaîne se dessine le Petit-Atlas, qui est plus accidenté et dont le point culminant est le *Mont-Djerjera*, qui s'élève au S.-E. d'Alger à une hauteur de 2126 mètres. Entre ces deux lignes de montagnes se ramifient un grand nombre de contreforts qui font de cette partie de l'Algérie une région extrêmement pittoresque.

L'Algérie appartient, par sa partie septentrionale, au versant méditerranéen, et par sa partie méridionale, au versant saharien, qui sont réunis par un plateau central.

Le versant méditerranéen comprend dix-neuf bassins qui servent d'écoulement à autant de petits fleuves côtiers dont les principaux sont: 1° le *Mafrag* qui se jette à 20 kilomètres, à l'E. de Bône; 2° la *Seybouse* qui arrose Guelma, traverse les ruines d'Hippone, et finit près de Bône, après un cours de 160 kilomètres; 3° le *Rummel* qui baigne Constantine, coule à travers les montagnes de la Kabylie, et finit après un cours de 120 kilomètres; 4° la *Rivière-de-Bougie* qui prend sa source sur la limite des provinces de Constantine et d'Alger, et finit près de la ville à laquelle elle a donné son nom; 5° le *Mazafran* qui arrose la Métidja occidentale et se jette près de la baie de Sidi-Ferruch; 6° le *Chélif* qui prend sa source à l'E des montagnes situées près de Tiaret, baigne Orléansville, et finit non loin de Mostaganem, après un cours de 100 kilomètres, pendant lequel il absorbe l'*Oued-Bouina*, l'*Oued-Mina* et de l'*Oued-el-Ourek*; 7° la *Macta* qui finit après un cours de 300 kilomètres, accrue de l'*Habra* et du *Sig*; 8° la *Tafna*, grossie de l'*Oued-Mouilha*, dont le ruisseau l'*Isly* est l'un des principaux sous-affluents.

Le plateau central est formé par cinq bassins dont les cours d'eau se jettent dans des lacs intérieurs, et parmi lesquels on remarque le *Sbagh*, le *Chott-Saida*, le *Zahrez*, le *Chott-Chergui* et le *Chott-Gharbi*.

Les principaux cours d'eau du versant saharien, connu autrefois sous le nom de *Bélad-el-Djérid*, forment cinq bassins, par lesquels s'écoulent le *Mel'-rir*, l'*Oued-Djedi*, l'*Oued-M'zab*, l'*Oued-R'ir*, et l'*Oued-Sidi-Cheikh*.

L'Algérie renferme plusieurs lacs importants dont les principaux sont, dans la province de Constantine, le lac *Fedzzara*, le lac *Sebka de Saïda*, dans la province d'Alger, les deux lacs *Zahrez*, et dans la province d'Oran, les deux lacs *Chergui* et *Sebkha*, etc.

Climat. — Le climat de l'Algérie est l'un des plus beaux du monde, et, suivant M. Jules Duval, la plus haute température n'y dépasse pas de deux degrés celle de la France méridionale; cependant, la mortalité est assez considérable en Afrique; elle tient surtout autant au défaut d'acclimatation des nouveaux arrivants, au manque de précautions hygiéniques, ainsi qu'à l'abus des liqueurs qui est un vice très répandu parmi les indigènes, mais en somme le pays est d'une salubrité parfaite. Trois ou quatre fois par an, l'Algérie est visitée par le *Simoun*, terrible vent qui vient du désert.

Superficie. — Population. — La superficie totale de l'Algérie est d'environ 39 millions d'hectares, c'est-à-dire les trois quarts de la France. La province d'Alger comprend 11 300 000 hectares, la province de Constantine 17 500 000 hectares, la province d'Oran 10 200 000 hectares.

La population totale de l'Algérie se compose de 235 000 Européens et de près de 2 500 000 indigènes.

La population européenne s'est accrue environ de 24 000 Européens depuis le dernier recensement de 1861. Cette population compte 122 119 Français, 58 510 Espagnols, 16 655 Italiens, 10 627 Maltais, 5 436 allemands, et 4 634 individus divers.

La population indigène comprend : 1° *les Berbères*, nommés Kabyles dans les montagnes, M'zabites dans les oasis du S., et Touareg dans le désert, qui sont les anciens Lybiens, Numides, Gétules et Garamantes; 2° *les Arabes*, intrépides cavaliers voyageurs, pasteurs et nomades; 3° *les Maures*, qui habitent principalement le littoral; 4° *les Koulouglis*, véritables métis de Turcs et de femmes indigènes; 5° *les Juifs*, qui sont répandus dans toutes les villes et dans toutes les tribus; 6° *les Nègres*, anciens esclaves ou fils d'esclaves émancipés, dont les unions sont fréquentes avec les Arabes. Les quatre premières races appartiennent à la religion mulsumane; les juifs sont restés fidèles aux rites de leurs pères, et les Nègres, encore païens, adorent des fétiches.

La langue française est en usage dans toutes les villes de l'Algérie. Les deux langues

indigènes sont l'arabe, parlé par les Arabes, les Juifs et les Nègres, et la langue berbère, dont les dialectes sont fort nombreux et qui est commune aux Kabyles, aux habitants des oasis et même aux Touareg.

Agriculture. — L'Algérie comprend deux régions très-distinctes, au point de vue agricole: le Tell, terre cultivable qui occupe le versant méditerranéen du N.-E. au S.-O., où croissent les céréales dans les conditions ordinaires, et le Sahara, c'est-à dire toute cette partie de la colonie qui ne produit par elle-même que des pâturages. Le Tell occupe environ le tiers, et le Sahara les deux tiers, de l'Algérie.

Les principales cultures de l'Algérie sont le blé tendre, le blé dur, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, les fèves, le sorgho, les légumineuses, les plantes-racines, les prairies artificielles, le coton, le lin, le tabac et la vigne. C'est dans les territoires d'Alger, de Blidah, d'Oran, de Constantine et de Sétif que le blé prospère particulièrement; les mêmes territoires sont également très-favorables à la culture de l'orge; l'avoine donne ses plus abondantes récoltes sur les territoires d'Alger, de Blidah, d'Oran et de Philippeville; les fèves prospèrent particulièrement sur les territoires d'Alger, de Blidah et de Philippeville, et le sorgho sur celui de Philippeville. La culture du coton est très-encouragée par l'État; la quantité de coton, récoltée en 1864, s'est élevée à 461 000 kilogrammes, celle du tabac à 4 716 000 kilogrammes. Le sol forestier en Algérie est évalué environ à 1 361 000 hectares; sur cette quantité 216 500 hectares sont affermés pour une durée de 10 à 90 ans; les essences dominantes dans les forêts algériennes sont le chêne-liége, le chêne-zéen, le pin, l'olivier, le cèdre et le chêne-vert.

Mines. — Carrières. — Les richesses métalliques de l'Algérie sont considérables. Huit mines sont concédées; ce sont, dans la province d'Alger, les mines de cuivre gris de Mouzaïa, les mines de pyrite de cuivre d'Oued-Merdja, et les mines de cuivre d'Oued-el-Kebir; dans la province d'Oran, les mines de plomb sulfuré de Gar-Rouban; dans la province de Constantine, les mines de fer de Karezas et de Aïn-Mokra, les mines de plomb argentifère d'Oum-Theboul et les mines de cuivre d'Aïn-Barbar.

Le nombre des sources thermales est assez considérable en Algérie. Les principales sont, dans la province d'Alger, les sources d'*Hammam-Rira*, situées sur le flanc du Zaccar, qui sont efficaces dans les affections de la peau, contre les rhumatismes et la goutte; dans la province d'Oran, les *Bains-de-la-Reine*, situés la route de Mers-el-Kebir à Oran, dont les eaux sont salines, et dans la province de Constantine, les sources d'*Hammam-Meskoutin*, situées à 10 kilomètres de Guelma, qui sont essentiellement sulfureuses.

Industrie. — Commerce. — L'exportation des divers produits des mines métalliques, des salines, des carrières de marbre, de pierres de taille, de moellons, de gypse et de pouzzolane, les moulins à farine et à huile, les fabriques de pâtes alimentaires, de chocolat et de chandelles, les imprimeries, les chantiers de construction, les distilleries, les pêcheries de corail, les confiseries, les scieries mécaniques, les corderies, les vanneries, les tanneries, les teintureries, les fonderies, etc., forment les principaux établissements industriels de l'Algérie.

Le commerce colonial importe et exporte environ pour une valeur de 23 millions de francs. Le mouvement maritime comprend à peu près environ 300 000 tonneaux, et l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie était, à la fin de 1865, de 149 navires jaugeant 4413 tonnes.

Routes. — Canaux. — Chemins de fer. — L'Algérie est desservie par 7 routes impériales dont les principales sont celles d'Alger à Laghouat, d'Alger à Oran, d'Alger à Constantine, d'Oran à Tlemcen et de Stora à Biskara, par 38 routes provinciales, et par 45 chemins de grande communication qui, une fois achevés, formeront un parcours de 6661 kilomètres, sans compter de très-nombreux chemins de petite vicinalité et d'exploitation.

La compagnie de la Méditerranée poursuit avec une très-grande activité l'exécution du réseau des *Chemins de fer Algériens*, dont quelques parties sont livrées à l'exploitation. Ce réseau comprend deux grandes lignes qui partent d'Alger, et se dirigent, l'une sur Oran, l'autre sur Bône, et un certain nombre d'embranchements perpendiculaires à la mer. L'ensemble de ces diverses voies ferrées, lorsqu'elles seront achevées, sera de 1023 kilomètres.

Histoire. — L'Algérie française comprend la Numidie et la Mauritanie des anciens. Cette contrée fut colonisée par les Romains, dont la puissance envahissante s'étendit sur ce vaste pays pendant cinq cents ans environ. Vers le commencement du ve siècle, quand l'empire se désorganisa, les Vandales vinrent fon-

der un royaume sur le territoire de l'ancienne Carthage. Après eux, les Grecs du Bas-Empire dominèrent cette portion du continent africain jusqu'à l'époque où les Sarrasins l'occupèrent, et formèrent plusieurs états indépendants, auxquels les États barbaresques ont dû leur origine.

Les Maures, chassés d'Espagne pendant le xve siècle, se réfugièrent sur le territoire algérien, et s'y rencontrèrent avec les pirates musulmans qui infestaient la Méditerranée. Les Espagnols, directement menacés par eux, débarquèrent sur le rivage africain, en 1510, et s'emparèrent d'Oran et de Bougie. Le fameux pirate Barberousse, Turc d'origine, chassa les Européens de divers points du territoire envahi, et vint s'établir à Alger où il fut proclamé roi, après l'assassinat de Sélim. Tout en reconnaissant la suzeraineté du sultan de Constantinople, pendant près d'un siècle et demi, les pirates algériens continuèrent leurs audacieuses descentes sur tous les rivages de la Méditerranée. La chrétienté se leva tout entière, et de 1541 juqu'en 1816, sa juste colère contre ces barbares provoqua les expéditions de Charles-Quint, du duc de Beaufort, de Duquesne, de Tourville, du comte de Mortemart, des Espagnols, de lord Exmouth, qui bombardèrent, saccagèrent et humilièrent la capitale de l'Algérie, mais sans avoir jamais pu détruire ce nid de pirates.

Pendant le premier quart du xixe siècle, les insultes et les barbaries redoublèrent. Mais en 1827, le consul de France, ayant été frappé par le dey d'Alger, quitta aussitôt la ville, et la guerre fut déclarée par le gouvernement de Charles X. Après un blocus rigoureusement maintenu pendant trois ans contre Alger, le 13 juin 1830, une armée expéditionnaire, commandée par le maréchal de Bourmont et transportée par l'escadre de l'amiral Duperré, débarqua dans la rade de Sidi-Ferruch. Quinze jours après le débarquement, Alger capitulait, et le drapeau français flottait enfin sur les murs de la puissante cité. La France, une fois en possession d'Alger, ne devait plus quitter la terre africaine. Malgré plusieurs révoltes des Cheiks, qui proclamèrent Abd-el-Kader sultan des Arabes, malgré l'habileté de ce chef et la valeur de ses fanatiques partisans, la colonie fut fondée, et l'Algérie forme actuellement la plus importante de toutes les possessions françaises.

Hommes célèbres. — Parmi les personnages remarquables de l'Algérie, on peut citer: Barberousse; son frère Hariadan; Hussein, le dernier dey d'Alger; Abd-el-Kader; etc.

Divisions administratives. — L'Algérie comprend *trois provinces*, qui se divisent en *arrondissements*, subdivisés eux-mêmes en *districts*.

Province d'Alger..........	2 arrond.	7 distr.
— de Constantine...	3 —	7 —
— d'Oran..........	2 —	5 —
	7 arrond.	19 distr.

L'Algérie est également divisée en trois divisions militaires. Ces divisions se partagent en quinze subdivisions qui sont: Alger, Dellys, Aumale, Médéah, Milianah et Orléansville, pour la province d'Alger; Constantine, Bône, Batna et Sétif, pour la province de Constantine; Oran, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Mascara et Tlemcen, pour la province d'Oran.

Dans l'ordre religieux, l'Algérie forme le diocèse d'Alger, siége de l'évêché; ce diocèse possède un grand et un petit séminaire; les serviteurs du culte sont des desservants de première classe, des vicaires et des prêtres auxiliaires. Les cultes protestant, israélite et musulman ont des représentants dans les principales villes de la colonie.

La Cour impériale d'Alger comprend dans son ressort les sept tribunaux de première instance, qui siégent aux chefs-lieux d'arrondissement, et les deux tribunaux de commerce d'Alger et d'Oran.

Les divers établissements de l'instruction publique relèvent de l'Académie d'Alger; ils comprennent un lycée impérial à Alger, quatre colléges communaux à Oran, à Mostaganem, à Bône et à Philippeville, des écoles communales et des écoles arabes-françaises.

Description des villes. — Voici les principales localités de l'Algérie :

PROVINCE D'ALGER.

ARRONDISSEMENT D'ALGER.

Alger (41 402 hab.), capitale de l'Algérie, siége du gouvernement général, préfecture et chef-lieu de la province d'Alger, est situé au N. de l'Algérie, à 1644 kilomètres de Paris. Cette ville affecte sensiblement la forme d'un triangle équilatéral dont un côté s'appuie à la mer; elle se déploie en amphithéâtre et présente un coup d'œil extrêmement pittoresque. L'aspect d'Alger a été très-modifié depuis la conquête; son enceinte a été élargie dans le quartier européen ainsi que dans le nouveau faubourg, ses rues sont spacieuses et bordées de belles maisons, mais les vieux quartiers des Maures, à rues étroites, tortueuses et roides, forment encore un inextricable labyrinthe. La principale place de la ville est la place du

Gouvernement, ombragée de platanes et éclairée au gaz; d'autres places spacieuses servent de marchés publics. Parmi les principaux monuments de la ville, on remarque le palais du Gouvernement, la *Casbah*, la cathédrale *Saint-Philippe*, les mosquées de la Marine et de la Pêcherie, la nouvelle Synagogue, les portes de la ville, la maison de *Mustapha-Pacha*, le marabout de *Sidi-Abderrhaman*, etc.

Alger possède une académie, une bibliothèque, un musée, une société de médecine, une bourse, une chambre de commerce, une banque, etc., et diverses institutions agricoles, commerciales, sanitaires, financières et philanthropiques. Son commerce embrasse différentes branches, et son industrie compte déjà presque tous les établissements inhérents à une capitale. C'est d'Alger que rayonne l'action colonisatrice, qui, malgré les difficultés de toute nature, fera de cette terre une riche colonie française.

Dellys (1755 hab.), chef-lieu de district, est situé au fond d'une rade, et confine à la Kabylie occidentale. On y remarque de nombreux vestiges de l'occupation romaine. C'est un port et un lieu d'exportation pour les produits agricoles de la Kabylie.

Cherchell (3050 hab.), chef-lieu de district, forme un port assez spacieux, accessible aux navires de 150 tonneaux. On remarque encore dans cette ville la trace des trois cités romaines sur lesquelles elle s'est développée, et dont l'ancienne *Césarée* faisait partie. On exploite aux environs de Cherchell des plâtrières et des filons de carbonate de fer,

Ténez (3000 hab.), chef-lieu de district, fut fondé sur l'emplacement de la ville romaine de *Cartenna*, et se divise en deux villes dont la plus nouvelle forme un port sur la Méditerranée.

Orléansville (1400 hab.), chef-lieu de district, est bâtie sur l'emplacement d'une ville romaine, dont on voit de nombreuses ruines, et au milieu d'un pays très-fertile. Il s'y tient un des plus importants marchés de l'Algérie. On y remarque un bel établissement de bains mauresques.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Sidi-Ferruch*, *Douéra*, *la Ferme*, *Ponteba*, etc., et les principales annexes: *Bou-Zaréa*, *Mustapha*, *Montenotte*, etc.

ARRONDISSEMENT DE BLIDAH.

Blidah (8619 hab.), chef-lieu de l'arrondissement, est situé sur la lisière de la Métidja au pied de l'Atlas. C'est un lieu d'entrepôt pour les tribus environnantes, et un centre de relations commerciales pour les principales villes de la province. Située sur les bords de l'Oued-Kebir, elle est mauresque en partie. Les brasseries, les imprimeries, le service des messageries, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Médéah (1176 hab.), chef-lieu de district, est situé sur un plateau au delà de la première chaîne de l'Atlas. Cette ville, nouvellement rebâtie, est percée de belles rues; les moulins, les briqueteries, les brasseries, les fours à chaux, etc., forment ses principaux établissements industriels.

Milianah (4329 hab.), chef-lieu de district, est situé au pied d'un contre-fort du Zakkar, et au milieu d'un pays d'une extrême fertilité. Cette ville qui commande la haute plaine du Chélif, est défendue par de fortes murailles et par des escarpements naturels.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Mouzaïa*, *Boufarik*, *Mouzaïaville*, *Koléa*, *Castiglione*, et les principales annexes: *Joinville*, *Dalmatie*, *Somna*, etc.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

ARRONDISSEMENT DE CONSTANTINE.

Constantine (35885 hab.), capitale de la province, préfecture et siége d'une division militaire, est située à 422 kilomètres d'Alger, sur les bords du Rummel. Ce fut autrefois, sous le nom de *Certha*, la capitale de la Numidie; elle est bâtie sur une sorte de plateau isolé et presque inaccessible, mais elle fut prise d'assaut le 13 octobre 1837. Sa véritable colonisation n'a commencé que dix ans après. On y remarque un aqueduc antique, de vastes citernes, un arc de triomphe, un cirque, un capitole, et de nombreux débris qui ont été transportés dans l'ancienne Casbah.

Les minoteries, les briqueteries, les poteries, les pépinières, etc., forment les principaux établissements industriels de cette ville.

Sétif (1584 hab.), chef-lieu de district, est situé au milieu d'une contrée fertile, et sert de centre d'approvisionnement pour tous les postes établis dans la plaine de la Medjana.

Guelma (2500 hab.), chef-lieu de district, situé sur l'emplacement de l'ancienne *Calama*, est un lieu de marché considérable; on y fait principalement le commerce des olives.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Condé*, *Fornier*, et les principales annexes : *Millézimo*, *Héliopolis*, etc.

ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE.

Philippeville (4826 hab.), chef-lieu d'arrondissement, est située sur la baie de Stora; on y remarque d'anciennes ruines romaines; ses

rues et ses maisons ont un aspect européen, mais elle ne possède pas de port; le commerce des bois est appelé à y prendre une extension considérable.

Bougie (1781 hab.), chef-lieu de district, est situé sur la mer, et forme un port vaste dans lequel les navires trouvent un mouillage excellent. La ville s'étend en amphithéâtre sur les flancs abrupts du Gouraya; elle est d'origine carthaginoise et fut autrefois une ville sainte. Son commerce porte sur les huiles, les cuirs, les fruits, les grains, les bestiaux, la laine, la cire, etc.

Les principales communes sont: *Stora*, *Jemmapes*, *El-Arrouch*, etc., et les principales annexes : *Damrémont*, *Vallée*, etc.

ARRONDISSEMENT DE BONE.

BÔNE (10622 hab.), sous-préfecture, chef-lieu de l'arrondissement, est une place maritime, destinée à défendre les frontières de l'E. Cette ville occupe à peu près l'emplacement de la célèbre Hippone, et fut, avant Constantine, la capitale de la province.

Les moulins à huiles et quelques usines à vapeur forment les principaux établissements industriels de cette localité.

La Calle (906 hab.), chef-lieu de district, est située sur la frontière orientale de la province. Cette ville occupe une presqu'île qui ne communique avec la terre que par sa partie méridionale. La pêche du corail et l'exploitation des forêts de chêne-liége forment ses principales industries.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Mondovi*, *Barral*, etc., et les principales annexes : *Bugeaud*, *El-Hayar*, etc.

PROVINCE D'ORAN.

ARRONDISSEMENT D'ORAN.

ORAN (22097 hab.), capitale de la province, préfecture et chef-lieu de division, est situé à 410 kilomètres d'Alger, au fond du golfe qui porte son nom. Cette ville étagée sur des pentes, est divisée en deux parties par un ravin. Elle se compose du quartier neuf de la marine et du quartier des Espagnols; on y remarque la mosquée musulmane, le château neuf où réside le commandant militaire, et un caravansérail qui a été transformé en hôpital civil.

Les fabriques de tabac, les fours à chaux, les fabriques de sparteries, les marbreries, les fonderies, les brasseries, les tanneries, les corderies, les imprimeries, etc., forment les principaux établissements industriels d'Oran, qui est destiné à prendre une grande importance commerciale, lorsque les travaux actuels auront rendu son port accessible à de plus grands navires.

Mascara (6490 hab.), chef-lieu de district, situé sur les pentes de collines, se compose de la ville proprement dite et des faubourgs de Baba-Ali, d'Aïn-Baïda et d'Arkoub-Ismaïn. La ville est admirablement arrosée et parfaitement salubre; c'était la capitale d'Abd-el-Kader. Son territoire produit des vins renommés, et deviendra sans doute l'entrepôt de toute la région S. E. de la province d'Oran.

Tlemcen (12400 hab.), chef-lieu de district, est situé contre une montagne et à proximité des frontières du Maroc; cette ville se divise en huit quartiers principaux, parmi lesquels on remarque le quartier des Hardars, qui a conservé toute l'apparence musulmane des villes arabes. Tlemcen est entouré de forêts d'oliviers séculaires, et son territoire est propice à la culture des céréales, du tabac, des graines oléagineuses, des muriers, etc. C'est un des marchés de l'intérieur.

Arzew (950 hab.), chef-lieu de district, situé sur le golfe de Mostaganem, est destiné sans doute à devenir une ville prospère et un port fréquenté, lorsque les plaines de la Macta, de l'Habra et du Sig seront canalisées. On y trouve des fabriques de sparteries d'alcarazas, etc.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Misserghin*, *Saint-Cloud*, *Saint-Louis*, etc., et les principales annexes, *Mers-el-kebir*, *la Sénia*, *Hac-Ameur*, *Haci-Ben-Ferréa*, etc.

ARRONDISSEMENT DE MOSTAGANEM.

MOSTAGANEM (7258 hab.), sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement, est situé à 76 kilomètres d'Oran, sur la Méditerranée, et occupe l'emplacement d'une ancienne cité romaine. La ville est divisée en deux quartiers, dont l'un est spécialement militaire, et dont l'autre est moitié européen, moitié arabe; on y remarque la mairie, l'église, de nombreux minarais, la maison mauresque de Sidi-el-Aribi, le jardin public, la célèbre *Vallée-des-jardins*, située dans la banlieue, un magnifique haras, entouré de beaux jardins, etc.

La culture du tabac et du coton est considérable sur le territoire de Mostaganem; les tanneries, les maroquineries, l'orfévrerie, les minoteries, les briqueteries, les fours à chaux, etc., forment les principaux établissements industriels de la ville.

Les principales communes de l'arrondissement sont: *Mazagran*, *Sidi-Chérif*, etc , et les principales annexes : *la Vallée-des-Jardins*, *Ouréa*, etc.

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

Les possessions actuelles de la France sur la côte orientale de l'Afrique s'étendent depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'embouchure du Gabon; elles se composent de l'île *Saint-Louis* et des îles voisines, des postes militaires de *Lampsard*, de *Richard-Tol*, de *Dagana*, de *Bakel*, et de *Podor*, de l'île de *Gorée*, des comptoirs d'*Albréda*, de *Séghiou*, d'*Assinie*, du *Dabou*, du *Grand-Bassam* et du *Gabon*.

Le Sénégal proprement dit tire son nom du principal cours d'eau qui l'arrose de l'E à l'O. Ce fleuve, dont les sources sont situées dans le Fouta-Djallon, sépare la Barbarie et le Sahara de la Nigritie, reçoit sur la rive gauche la *Falemé*, envoie ses eaux dans tous le pays par de nombreux marigots, et vient se jeter dans l'Océan, devant Saint-Louis, après un cours de 1150 kilomètres; sa rive droite est fréquentée par des tribus nomades, et sa rive gauche par des peuples de race nègre.

La population totale des établissements français est de 159 598 habitants, suivant le recensement de 1865.

La flore est très-variée dans le Sénégal; on y remarque le baobab, le latanier, le gommier, l'ébénier, le palmier, etc.; le mil, le riz et divers légumes viennent en abondance; les forêts y sont considérables. La faune renferme des espèces d'animaux très-variés; parmi les animaux domestiques, le bœuf, le cheval, l'âne, le chameau, les chèvres, les moutons, les porcs; parmi les animaux sauvages, l'éléphant, le lion, le tigre, le buffle, l'hippopotame, le crocodile, les reptiles, etc.

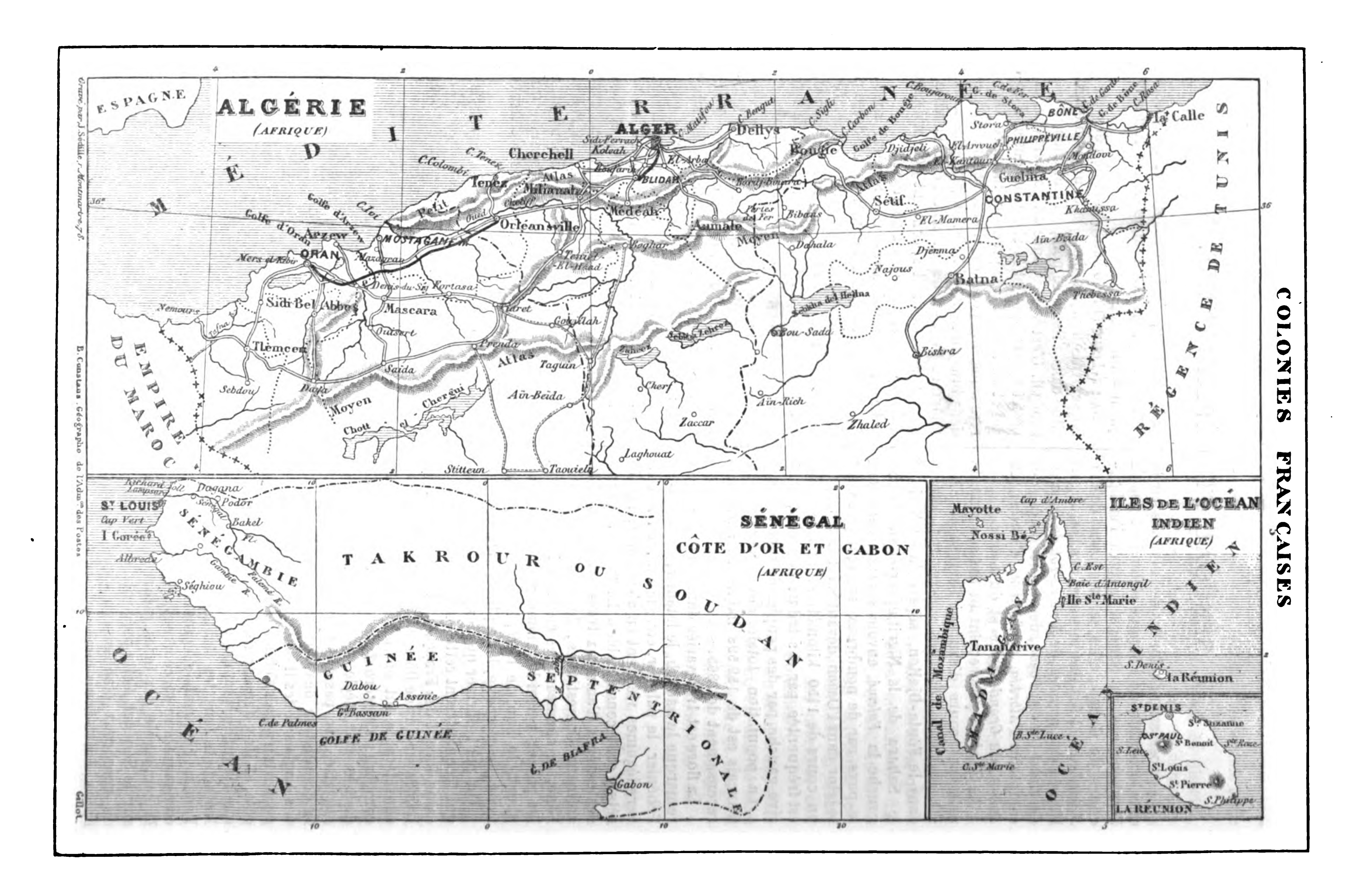
On peut affirmer que les premiers habitants qui fréquentèrent cette partie de la côte africaine furent des Français, et, sans doute, les hardis marins de Dieppe. Une expédition assez considérable fut entreprise en 1365, et des comptoirs s'élevèrent sur la côte; mais, pendant le XIVe siècle, à l'époque de l'invasion anglaise, ils passèrent successivement sous la domination des Portugais, des Espagnols, des Anglais et des Hollandais. En 1626, des négociants français s'établirent de nouveau sur la côte, et ils y demeurèrent jusqu'en 1664, époque à laquelle la compagnie des Indes occidentales acheta tous les établissements d'Afrique. Pendant cinquante-cinq ans environ, différentes compagnies se succédèrent, et enfin, en 1719, la compagnie des Indes racheta leurs droits sur le Sénégal. Cette puissante société fonda de nombreux établissements que la guerre ruina. Saint-Louis tomba au pouvoir des Anglais en 1758, ainsi que Gorée et les divers autres comptoirs. La France ne les recouvra qu'en 1814.

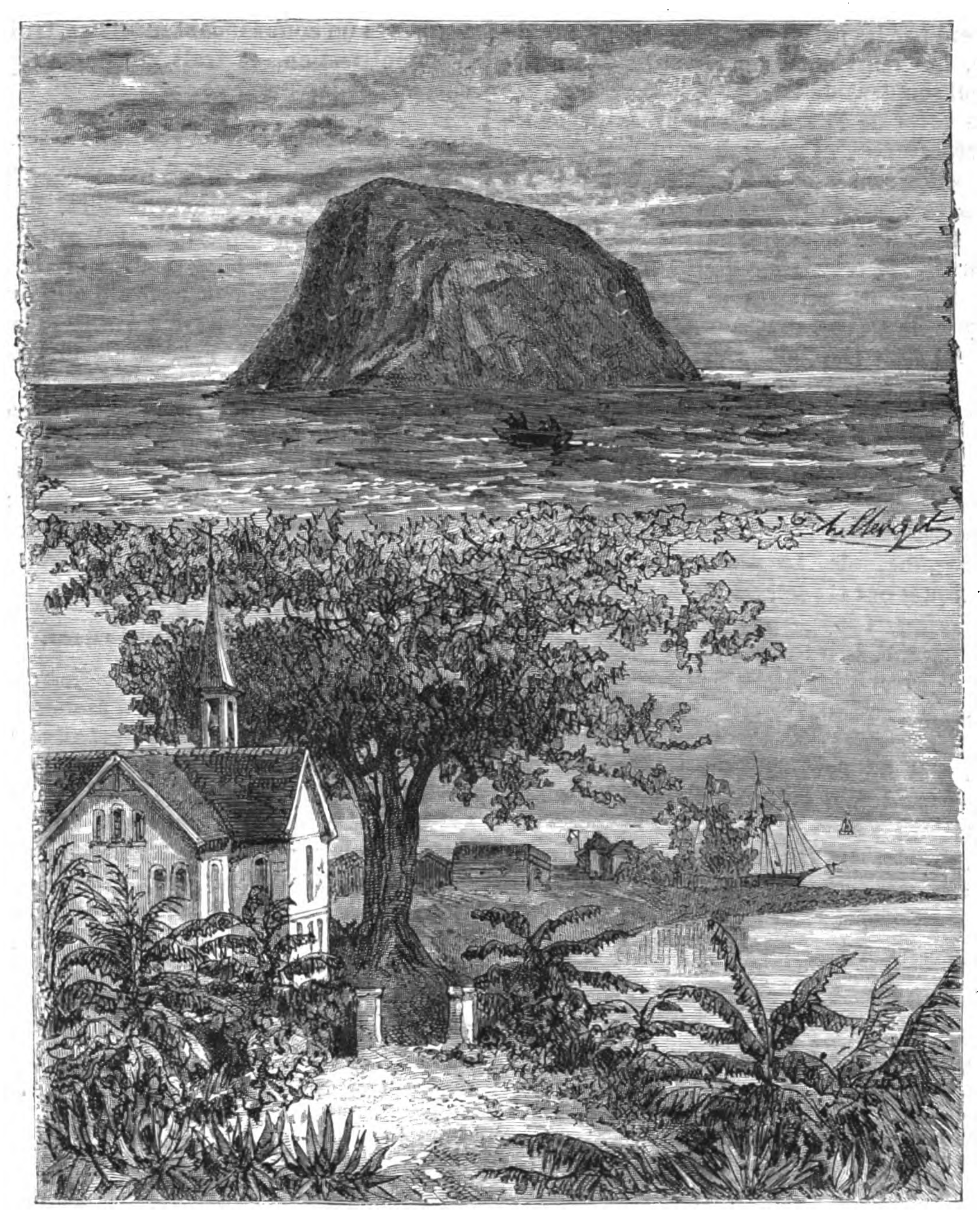
SAINT-LOUIS (14000 hab.), chef-lieu des établissements français dans la Sénégambie, est situé dans l'île de ce nom, à l'embouchure du Sénégal. C'est la résidence du gouverneur, du préfet apostolique, et le siége du conseil d'appel et du tribunal de première instance. On y remarque un port excellent, formé par les deux bras du fleuve, l'hôtel du gouvernement, l'hôpital, l'église, les casernes, etc. La ville, percée de rues droites, contient 400 maisons d'Européens et 3000 cases de nègres.

Les postes militaires du Sénégal sont: *Lampsard*, situé à 32 kilomètres au-dessous de Saint-Louis, qui comprend 3000 hectares où l'on cultive le coton, le poivrier, le café, la canne à sucre, *Richard-Tol*, situé sur la rive gauche du Sénégal, dans le pays de Walo, et à 90 kilomètres de Saint-Louis, *Dagana*, situé sur la rive droite du Sénégal, à 112 kilomètres de Saint-Louis, qui se compose d'une forteresse crénelée et bastionnée, *Bakel*, situé sur la rive gauche du Sénégal, dans le pays de Balame, à 440 kilomètres de Saint-Louis, poste fondé en 1818, qui forme le point le plus avancé des établissements français, et dans lequel se font les échanges commerciaux avec les peuples de la haute Sénégambie, et *Podor*, fondé en 1854, entre deux bras du Sénégal, à 300 kilomètres environ de Saint-Louis, qui sert à maintenir la libre navigation du fleuve jusqu'à Bakel.

GORÉE (6000 hab.), chef-lieu de l'arrondissement, est située dans l'île de ce nom, à 10 kilomètres du cap Vert. C'est le siége d'une cour d'assise et d'un tribunal de première instance. La ville s'étend sur les deux tiers de l'île, et ses rues sont droites et propres; on y remarque l'hôtel du gouvernement, l'église, l'hopital, le jardin du gouvernement, et un port dont le mouillage est sûr.

Les divers comptoirs sont: *Albréda*, situé sur la rive droite de la Gambie, et résidence d'un agent français, chargé de la surveillance des échanges qui se font sur la rivière, *Séghiou*, situé sur la Casamance, à 130 kilomètres de son embouchure, *Assinie*, le *Dabou*, le *Grand-Bassam*, fondés dans la Guinée supérieure, et le *Gabon* situé sur la côte, à l'embouchure de la rivière de ce nom, où se fait le commerce de la gomme, de l'huile de palme, de l'ivoire, de la poudre d'or, etc.


COLONIES FRANÇAISES
ALGÉRIE
(AFRIQUE)
ESPAGNE
MÉDITERRANÉE
RÉGENCE DE TUNIS
EMPIRE DU MAROC
ALGER
ORAN
CONSTANTINE
BÔNE
PHILIPPEVILLE
MOSTAGANEM
BLIDAH
Tlemcen
Sidi-Bel-Abbès
Mascara
Orléansville
Cherchell
Médéah
Sétif
Batna
Biskra
Bougie
Dellys
Tenez
La Calle
SÉNÉGAL
CÔTE D'OR ET GABON
(AFRIQUE)
TAKROUR OU SOUDAN
St LOUIS
SÉNÉGAMBIE
GUINÉE SEPTENTRIONALE
GOLFE DE GUINÉE
Gabon
OCÉAN
ILES DE L'OCÉAN INDIEN
(AFRIQUE)
Mayotte
Nossi Bé
Canal de Mozambique
Tananarive
La Réunion
LA RÉUNION
St DENIS
St Pierre
Gravé par J. Sédille, r. Montmartre, 78.
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot.



Guyane : le Rocher du Connétable. — Église de l'Ilot de la Mère.

MARTINIQUE.

La Martinique, l'une des petites Antilles, découverte par les Espagnols en 1493, est située dans l'Océan Atlantique, à 7000 kilomètres des côtes de la France. C'est une île de forme irrégulière, évidemment produite par une éruption volcanique, et que les tremblements de terre agitent encore fréquemment. Elle présente l'aspect de deux péninsules réunies par un isthme. Son sol s'élève graduellement du rivage aux chaînes de montagnes du centre, connues sous le nom de *Mornes*, et qui sont, pour la plupart, des volcans éteints. Parmi les points culminants de l'île, on remarque la *Montagne Pelée*, élevée de 1350 mètres, et le *Morne-de-Calebasse*, haut de 812 mètres. Soixante-quinze rivières environ, grossies par de nombreux ruisseaux, arrosent l'île; les principales sont, à l'E. le *Lorrain*, le *Galion*, le *Macouba*, etc., et à l'O la *Rivière-Salée*, la *Lézarde*, la *Rivière-Madame*, etc.

Le climat de la Martinique est ardent, mais tempéré par les brises régulières de mer et de terre. Les vents dominants sont les vents alisés qui soufflent de l'E.

Les côtes de l'île sont entourées de bancs madréporiques, et généralement peu accessibles; elles sont souvent visitées par des raz de marée d'une extrême violence.

La superficie de la Martinique est de 98 708 hectares, et sa population de 139 000 habitants, dont 600 fonctionnaires et employés, 1000 hommes de troupe et 15 000 émigrants.

Le sol de la Martinique est très-fertile; on y rencontre tous les produits de la nature tropicale, les forêts de bambous et de palmiers, les fougères arborescentes, les lataniers, les bananiers, les aloès, etc.; on y cultive la canne à sucre, le café, le coton, le cacao, les arbres à épices, le maïs, le manioc, la banane, le chou caraïbe, etc. La plupart des animaux domestiques ont été introduits dans l'île; parmi les animaux indigènes, on remarque la sarigue, l'agouti, le rat musqué, de grandes variétés de perroquets et de perruches, l'oiseau mouche, le flamand, l'iguane, les serpents, etc.

La Martinique est un pays uniquement agricole, et les deux cinquièmes environ de son territoire sont cultivés. Le chiffre de ses importations s'élève environ à 29 millions de francs, et celui des exportations à 21 millions.

La Martinique comprend *deux arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arrond. de Fort-de-France.	2 cant.	13 comm.
— Saint-Pierre....	2 —	13 —
	4 cant.	26 comm.

La Martinique forme un département colonial, dont le chef-lieu est Fort-de-France; elle est administrée par un gouverneur qui a sous ses ordres un commandant militaire, trois chefs d'administration, et trois conseillers privés, choisis par les notables.

ARRONDISSEMENT DE FORT-DE-FRANCE.

FORT-DE-FRANCE (12 000 hab.), chef-lieu de la colonie, siége du gouvernement, de l'évêché et de la Cour impériale, est situé sur la côte O. de l'île, au bord de la mer, et sur la baie qui porte son nom; cette baie forme le meilleur port de toutes les Antilles; la ville, régulièrement bâtie, possède de magnifiques promenades et quelques beaux édifices.

Le Marin (2900 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la partie méridionale de l'île et sur la côte O., au fond d'une large baie qui porte son nom ; son port est assez commerçant.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lamentin* (8900 hab.); *Saint-Esprit* (3700 hab.); *Vauclin* (4900 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-PIERRE.

SAINT-PIERRE (25 000 hab.), chef-lieu de l'arrondissement, siége d'une cour d'assises et d'un tribunal de première instance, est situé sur la côte O. de l'île, à 28 kilomètres de Fort-de-France; c'est la ville la plus considérable des Antilles; elle est régulièrement construite, mais sa rade n'est pas suffisamment sûre.

La Trinité (5700 hab.), chef-lieu de canton, est située sur la côte E. au fond de la baie de ce nom. Son port est sûr, mais les roches madréporiques en rendent l'accès difficile.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Grand'Anse* (4000 hab.); *Carbet* (4100 hab.); *Gros-Morne* (4800 hab.); *François* (5900 hab.); *Sainte-Marie* (4800 hab.); etc.

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

La Guadeloupe, située dans l'Océan Atlantique, fut découverte par Cristophe Colomb, le 31 juillet 1493, et fait partie du groupe des petites Antilles. Elle forme deux îles distinctes, séparées par un étroit canal appelé la *Rivière-Salée*. A l'E. de ce détroit, cette partie de l'île, qui porte le nom de Grande-Terre, est fertile, peu élevée, et généralement formée de terres grasses. A l'O. du détroit s'étend la Guadeloupe proprement dite, sillonnée de montagnes coniques, parmi lesquelles on remarque le *Volcan-de-la-Souffrière*, haut de 1157 mètres, les *Deux-Mamelles* et les *Pitons de la Bouillante*. Cette île est arrosée par une vingtaine de rivières, profondément encaissées et grossies à l'époque des pluies, et dont les principales sont le *Lamentin*, la *Lézarde*, etc. Le développement des côtes de la Guadeloupe est de 360 kilomètres environ, et son climat est le même que celui de la Martinique; l'île est également sujette aux ouragans, aux raz de marée et aux tremblements de terre.

La superficie de la Guadeloupe et de ses dépendances est de 265 123 hectares, et sa population de 132 000 habitants, dont 2250 Européens et 15 000 émigrants.

Les productions naturelles de la Guadeloupe sont à peu de chose près celles de la Martinique, et les différentes espèces d'animaux y sont identiques. L'industrie de l'île porte spécialement sur la fabrication des denrées coloniales: le chiffre de son commerce d'importation est

presque le même que celui d'exportation, soit 18 millions de francs environ.

Parmi les personnages remarquables nés à la Guadeloupe, on peut citer : les généraux DUGOMMIER et GOBERT; le colonel SAINT-GEORGES; le peintre LETHIÈRE, de l'Institut; les poëtes LÉONARD et CAMPENON ; etc.

La Guadeloupe comprend *trois arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de la Basse-Terre......	3 cant.	9 comm.
— de la Pointe-à-Pitre....	2 —	14 —
— de Marie-Galante.....	1 —	1 —
	6 cant.	24 comm.

La colonie de la Guadeloupe comprend cette île et ses quatre dépendances, qui sont les îles de Marie-Galante, des Saintes, de la Désirade, et les deux tiers de l'île de Saint-Martin. Elle est administrée par le gouverneur et un conseil colonial composé de 30 membres. La Basse-Terre est le siége du gouvernement, d'un évêché, et d'une Cour impériale, à laquelle ressortissent trois tribunaux de première instance.

ARRONDISSEMENT DE LA BASSE-TERRE.

LA BASSE-TERRE (15 000 hab.), chef-lieu du gouvernement, est située sur la côte S.-O. de la Guadeloupe; c'est une ville régulière, bâtie entre la mer et de fertiles collines, et qui possède de belles promenades.

L'île Saint-Martin (3700 hab.), chef-lieu de canton, n'a que la commune de Marigot, et appartient pour un tiers aux Hollandais.

Capesterre (4800 hab.), chef-lieu de canton, est un bourg commerçant, situé au bord de la mer, sur la côte S.-E. de la Guadeloupe.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *l'Ile-des-Saintes* (1100 hab.); *la Pointe-Noire* (3100 hab.); *les Trois-Rivières* (3200 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE LA POINTE-A-PITRE.

LA POINTE-A-PITRE (18 000 hab.), chef-lieu de l'arrondissement, est située à l'embouchure de la Rivière-Salée, dans la partie S.-O. de la Grande-Terre. Cette ville, détruite presque entièrement par le tremblement de terre du 8 février 1843, a été complétement rebâtie; son port est devenu le centre commercial de la colonie, et il est excellent, mais la ville, assez bien construite d'ailleurs, occupe un terrain insalubre et marécageux.

Le Moule (1000 hab.), chef-lieu de canton, situé sur la côte E. de la Grande-Terre, à 22 kilomètres de la Pointe-à-Pitre, forme un port assez commerçant.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Lamentin* (4000 hab.); *Sainte-Anne* (6700 hab.); *Saint-François* (6600 hab.); *l'Ile-de-la-Désirade* (2600 hab.); etc.

ARRONDISSEMENT DE MARIE-GALANTE.

MARIE-GALANTE (13 000 hab.), chef-lieu de l'arrondissement, possède les trois bourgs de *Marigot*, chef-lieu de l'île, de *Capesterre* et du *Vieux-fort-Saint-Louis*. Sa superficie est de 15 344 hectares environ, et son sol est extrêmement favorable à la culture du coton, et de la canne à sucre.

GUYANE FRANÇAISE.

La Guyane, située dans la partie N.-E. de l'Amérique méridionale, et découverte par Christophe Colomb, le 31 juillet 1498, est bornée au N. par l'Océan Atlantique, à l'O. par la Guyane hollandaise, et au S. par le Brésil. Ses côtes, bordées d'un grand nombre d'îlots parmi lesquels on remarque *l'Ilot-de-la-Mère*, *le Connétable*, *les Iles-du-Salut*, etc., ont un développement de 562 kilomètres. Ce pays se compose de terres basses, très-fertiles sur son littoral, et de terres hautes vers le centre; il est arrosé par vingt-deux fleuves ou rivières, dont les principaux sont le *Maroni*, l'*Oyapok*, le *Sinnamari*, la *Rivière-de-Cayenne*, etc.

Le climat de la Guyane est très-chaud et insalubre dans la saison des pluies, c'est-à-dire de la fin de novembre à juin; la moyenne de la température y est de 28 degrés centigrades.

La superficie de cette colonie est de 72 000 kilomètres carrés, et sa population de 24 300 habitants, dont 2000 émigrants, 1500 indigènes, 1500 hommes de troupe et 400 transportés.

Les productions naturelles de la Guyane sont le coton, le girofle, le cacao, le café, le maïs, le manioc, l'igname, l'ananas, l'orange, le coco, la grenade, les arbres à gomme, à résine, à baume, etc.; les forêts y sont immenses et d'une splendeur tropicale. La faune de la Guyane comprend le tigre, le tapir, le singe, le porc-épic, les perroquets, les colibris, les serpents à sonnette, les caïmans, etc.

L'industrie de la Guyane se borne à la préparation des denrées coloniales; le chiffre de son commerce d'importation est de 9 millions de francs, et celui de son commerce d'exportation de 1 500 000 francs.

La Guyane ne comprend qu'*un arrondissement* qui se subdivise en 2 cantons et en 14 communes.

Elle forme un gouvernement colonial dont le siége est à Cayenne; il se compose du gouverneur, de l'ordonnateur, du procureur impérial et de deux conseillers. La direction religieuse de la colonie appartient à un préfet apostolique. Cayenne est le siége d'une Cour impériale, à laquelle ressortissent le tribunal de première instance de Cayenne et les deux justices de paix de Cayenne et de Sinnamari.

ARRONDISSEMENT DE CAYENNE.

CAYENNE (5200 hab.), chef-lieu de la colonie, est située à la pointe N.-E. de l'île qui porte son nom, sur la rive droite du petit fleuve de Cayenne. Cette ville se divise en deux parties; la ville neuve est régulière et très-bien bâtie; elle possède une fort jolie église. Le port de Cayenne est excellent, et il concentre tout le commerce de la colonie.

Sinnamari (900 hab.), chef-lieu de canton, est situé sur la rivière de ce nom, est une localité peu importante; elle a servi autrefois de lieu de déportation.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Macouria* (1600 hab.); *Approuague* (1900 hab.); *Roura* (1900 hab.); etc.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Les îles Saint Pierre et Miquelon sont situées dans l'Océan Atlantique septentrional, à 30 lieues de la côte S. de l'île de Terre-Neuve et à 6670 kilomètres de la France. L'île Saint-Pierre, rocher granitique de forme irrégulière, comprend 2600 hectares; sa rade et son port de Saint-Pierre sont très-sûrs.

Miquelon, distant de 4 kilomètres et demi de Saint-Pierre, est formé de deux îles séparées par une passe maintenant comblée de sable. C'est également un rocher granitique où l'on trouve d'importants gisements de fer.

Le climat de ces deux îles est très-sain; la moyenne de la température y est peu élevée, et l'hiver y dure six mois.

La population sédentaire des îles Saint-Pierre et Miquelon est environ de 2900 habitants, et la population flottante de 750.

Le sol de ces deux îles est généralement improductif; on n'y cultive que quelques légumes; le sapin, l'if, le bouleau et le pommier sauvage forment ses seules essences forestières. La principale industrie est la pêche de la morue qui commence en avril et finit en octobre.

Après bien des vicissitudes, Saint-Pierre et Miquelon furent rendus à la France, en 1814, par le traité de Paris, qui assure aux Français le droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve.

La colonie de Saint-Pierre et Miquelon comprend *un arrondissement*, subdivisé en 2 cantons et en 2 communes. Elle est administrée par un officier de marine, et possède un tribunal criminel, un tribunal de première instance et deux justices de paix.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-PIERRE.

SAINT-PIERRE (800 hab.), chef-lieu du gouvernement colonial, est situé dans l'île de ce nom. La ville est presque entièrement bâtie en bois; son port, dont l'entrée est étroite, peut contenir une centaine de navires.

Miquelon (500 hab.), chef-lieu de canton, est situé dans la Grande-Miquelon, à 40 kilomètres de Saint-Pierre.

LA RÉUNION.

La Réunion, qui fait partie du groupe des Mascareignes, est située dans la mer des Indes, à 16 250 kilomètres de la France. Cette île est de forme elliptique; le développement de ses côtes est de 213 kilomètres, et elles sont creusées par sept rades principales. Une chaîne de montagnes escarpées la traverse du N. au S., et culmine par le *Piton-des-Neiges*, élevé de 3150 mètres, et le *Piton-de-la-Fournaise*, haut de 2200 mètres, qui est un volcan en activité. L'île est arrosée par dix-sept petits fleuves côtiers, dont les principaux sont la *Rivière-de-Saint-Denis*, la *Rivière-des-Pluies*, la *Rivière-Sainte-Suzanne* et la *Rivière-du-Mât*.

Le climat de la Réunion est doux et salubre; en été, la température peut s'élever à 31 degrés centigrades. L'île est souvent visitée par des coups de vent d'une extrême violence.

La superficie de la Réunion est de 251 160 hectares, et sa population de 207 886 habitants.

Le sol de cette île importante est très-fertile; on y cultive la canne à sucre, le coton, le café, le girofle, le manioc, les choux caraïbes, le riz, le maïs, les légumes d'Europe, l'ananas, la banane, le raisin, l'orange, etc.; les forêts qui produisent des essences excellentes pour les constructions navales, occupent environ le quart de la superficie de l'île; ses animaux domes- tiques sont ceux de l'Europe; les oiseaux y sont très-variés.

Le sol de la Réunion est généralement formé de basalte; on y trouve des mines de pouzzolane et une source ferrugineuse.

Les sucreries, les fabriques de briques et les forges, la pêche forment les principaux établissements industriels de l'île. Son commerce avec la France atteint le chiffre annuel de 35 millions de francs environ.

La Réunion fut découverte en 1545, par le Portugais Mascareigne. La France en prit possession en 1642, et lui donna le nom de Bourbon. En 1665, cette île fut concédée à la compagnie des Indes orientales, et passa entre les mains d'une nouvelle compagnie, en 1735. Elle capitula, le 8 juillet 1810, devant les forces anglaises, et ne fut rendue à la France que par le traité de Paris en 1815.

L'île de la Réunion comprend *deux arrondissements* qui se subdivisent ainsi :

Arr. de Saint-Denis........	3 cant.	7 comm.
— Saint-Paul..........	3 —	6 —
	6 —	13

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Saint-Denis (19 000 hab.), chef-lieu de la colonie, siége du gouvernement, de l'évêché et de la Cour impériale, s'élève sur un plateau au N. de l'île, et au bord de la mer. Cette ville n'a pas de port, mais seulement une rade foraine qui est exposée à la violence des vents dominants; ses principaux édifices sont l'hôtel du gouvernement, le lycée, l'hôpital et l'arsenal, et l'on admire son jardin impérial, renommé pour ses collections botaniques.

Sainte-Suzanne (6000 hab.), chef-lieu de canton, est situé à 15 kilomètres à l'E. de Saint-Denis, entre la ravine des Chèvres et la Rivière-Saint-Jean. Cette ville se compose d'un certain nombre de maisons, dispersées çà et là dans une plaine verdoyante.

Saint-Benoît (11 000 hab.), chef-lieu de canton, est situé à 35 kilomètres au S. E. de Saint-Denis, à l'embouchure de la Rivière-des-Marsoins. C'est un bourg considérable, et dont la rade, assez sûre, est accessible aux petits bâtiments.

Les autres communes de l'arrondissement sont : *Sainte-Marie* (5000 hab.); *Saint-André* (8000 hab.); *Salazie* (1000 hab.); *Sainte-Roze* (3000 hab.).

ARRONDISSEMENT DE SAINT-PAUL.

Saint-Paul (16 000 hab.), chef-lieu de l'arrondissement et siége d'une cour d'assises, est situé à 22 kilomètres au S. O. de Saint-Denis, et bâti entre un étang et la mer. On remarque son église en pierres qui est un bel édifice; ses rues sont larges et plantées de beaux arbres. Saint-Paul ne possède qu'une rade foraine, qui est dangereuse pendant la mauvaise saison.

Saint-Louis (9800 hab.), chef-lieu de canton, est situé à 30 kilomètres, au S. de Saint-Paul, et ne se compose que d'une agglomération de quelques maisons.

Saint-Pierre (14 000 hab.), chef-lieu de canton, est située en amphithéâtre, à l'embouchure de l'Abord, et près de la mer, à 40 kilomètres au S. E. de Saint-Paul. C'est un bourg assez commerçant, percé de belles rues larges et droites, arrosées par des fontaines.

Les principales communes de l'arrondissement sont : *Saint-Leu* (6500 hab.); *Saint-Joseph* (5500 hab.); *Saint-Philippe* (1900 hab.).

SAINTE-MARIE, MAYOTTE ET NOSSI-BÉ.

Sainte-Marie est située près de la côte orientale de Madagascar, dont elle n'est séparée que par un canal de 5 kilomètres. Cette île est traversée par un bras de mer qui forme un îlet de 8 kilomètres de tour. Elle est sillonnée du N. E. au S. O. par des chaînes de petits monticules qui sont couverts de pâturages; la zone fertile de l'île comprend environ sa cinquième partie, et elle est favorable à toutes les cultures coloniales.

Le climat de Sainte-Marie est excessivement pluvieux, même pendant la saison sèche. Sa superficie est de 90 975 hectares; sa population comprend environ 6000 habitants, et se compose surtout d'émigrants de Madagascar.

Le principal centre de population est le *Port-Louis*, qui fait le commerce des toiles, du rhum, du sel, etc., avec la Réunion, et qui forme le chef-lieu militaire de l'île.

Après la perte de Madagascar, Sainte-Marie devint, pour la France, un point très-important de cette partie de la mer des Indes; jusqu'en 1851, cette île relevait du gouvernement de la Réunion; mais depuis cette époque, elle dépend du gouvernement particulier de Mayotte.

Mayotte, qui fait partie du groupe des Comores, est située au N. du canal de Mozambique. Sa superficie est de 20 000 hectares, et sa population de 11 500 habitants. C'est la plus petite des quatre grandes îles de cet archipel; elle a une forme allongée, et son sol est en grande partie composé de débris volcaniques.

Le climat de cette ville est salubre et sa végétation très-belle et très-active. Elle est entourée d'une ceinture de récifs, qui n'est praticable que par quelques passes principales.

Entre les récifs et l'île se trouvent plusieurs îlots dont *Pamanzi* est le plus important; il possède une rade excellente, forme le principal établissement de l'île, et est le siége du gouvernement colonial.

Nossi-Bé appartient aux petites îles des Comores; son climat est très-sain; on y trouve un port accessible aux gros navires; sa superficie est de 15 000 hectares, et sa population de 9135 habitants.

C'est en 1841 que la France s'empara de Nossi-Bé, et c'est en 1843 que Mayotte fut acquise pour compléter cette importante station dans la mer des Indes.

ÉTABLISSEMENTS DE L'INDE.

Les établissements français dans l'Inde se composent: 1° des territoires de *Pondichéry* et *Karikal*, sur la côte de Coromandel; 2° des territoires de *Yanaon* et de la *Loge-de-Mazulipatam*, sur la côte d'Orixa; 3° du territoire de *Mahé* et de la *Loge-de-Calicut*, sur la côte de Malabar; 4° du territoire de *Chandernagor* et des cinq loges de *Cassimbazar*, de *Jougdia*, de *Dacca*, de *Balassore* et de *Patna*, dans le Bengale; 5° de la factorerie de *Surate*, dans le Goudjérat.

L'ensemble superficiel de ces établissements mesure 48 962 hectares, et leur population compte 227 063 habitants, dont 1511 Européens, 1686 métis et 225 958 indigènes.

Ces divers territoires sont situés dans la région intertropicale et subissent des chaleurs excessives; cependant le climat y est sain; on n'y connaît que deux saisons, l'hiver où les pluies sont abondantes, et l'été qui est d'une extrême sécheresse. Les vents dominants sont la *mousson* du S.-O. et la *mousson* du N.-E., qui règnent alternativement pendant six mois.

Les principales productions naturelles de ce pays sont le riz, dont on compte jusqu'à vingt-cinq espèces, le cocotier, le palma-Christi, l'indigotier, la canne à sucre, le cotonnier, les palmiers de toutes sortes, le banian, le teck, le betel, le tabac, l'opium, le lin, etc. Les principaux animaux domestiques sont les chevaux, les buffles, les moutons, les chèvres, etc., et parmi les animaux sauvages, on trouve l'éléphant, le tigre, le rhinocéros, le singe, l'ours, le boa, le crocodile, etc.

Les principales industries de ces territoires sont la récolte du riz et autres productions, telles que plantes oléagigeuses, légumes d'Europe, fruits indigènes et importés, la préparation du sucre et de l'indigo, la fabrication des toiles, de l'huile, la teinture des étoffes, la construction des navires, etc. Le chiffre du commerce d'importation est actuellement de 5 millions de francs, et celui d'exportation de 16 millions.

Les établissements français de l'Inde forment un gouvernement colonial dont le siége est à Pondichéry. Le gouverneur est assisté d'un conseil d'administration. Le préfet apostolique, chef du culte, réside à Pondichéry, ainsi que la Cour impériale, à laquelle ressortissent les cinq tribunaux de première instance, siégeant dans les cinq territoires. Chaque territoire est divisé en districts.

Pondichéry (60 000 hab.), chef-lieu des établissements français et résidence du gouverneur, est situé sur la côte de Coromandel, dans l'ancienne province de Carnate, à environ 4270 lieues marines de France. C'est une ville régulière et élégamment construite, percée de belles rues, pour la plupart plantées d'arbres, et qu'un canal sépare en ville blanche et en ville hindoue; elle n'a pas de port, mais seulement une rade d'une entrée difficile. On y remarque l'église des Missions-Étrangères, l'hôtel du gouvernement, deux pagodes et plusieurs bazars.

Karikal (15 000 hab.), est situé sur la côte du Coromandel, dans la province de Tanjaour, à l'embouchure du Cavéry, et à 114 kilomètres au S. de Pondichéry. Les manufactures de coton, d'indienne et de pagnes forment ses principales industries, et son port est assez commerçant.

Yanaon (5000 hab.), comptoir situé dans la province de Golconde, à 780 kilomètres au N.-E. de Pondichéry, et à la séparation du Coringuy et du Godavéry, occupe un territoire fertile où prospèrent le riz et l'indigo.

Mahé (3400 hab.), situé sur la côte du Malabar, à 450 kilomètres à l'O. de Pondichéry, fait le commerce du cacao, du poivre, de l'arak, etc.

Chandernagor (32 000 hab.), situé dans le Bengale, à 1600 kilomètres au N.-E. de Pondichéry, est une ville grande et élégante, mais actuellement déchue de son ancienne splendeur.

Surate est située dans le Goudjerat, et forme une simple factorerie, établie dans la ville anglaise de ce nom, à 230 kilomètres au N. de Bombay.

BASSE-COCHINCHINE.

La Basse-Cochinchine, conquise depuis 1859 sur les Annamites, est située en Asie, au S. de la vaste presqu'île comprise entre la mer de de Chine et le golfe de Siam. Ses limites sont : au N., les royaumes d'Annam et de Cambodge; au S.-E., la mer de Chine; au S.-O., la mer de Siam. Ce vaste territoire est arrosé par le *Dong-Nai*, la *Rivière-de-Saïgon* et le *Mé-Kong*. Il comprend les six provinces de Saï-gon, de Mi-tho, de Bien-hoa, de Vinhlong, de Hattien et d'Angiang. Sa population se compose de 1 500 000 Annamites et Cambodgiens.

Saï-gon, capitale de la *Basse-Cochinchine*, forme un port important situé sur la rivière de ce nom; sa forteresse annamite a été détruite pendant le siége de 1859, et c'est maintenant une ville toute française. Les autres villes principales de la colonie sont *Bien-Hoa*, situé sur le Dong-Naï, et *Mi-Tho*, situé sur le Mé-Kong.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

La Nouvelle-Calédonie, découverte par Cook, le 4 septembre 1774, est située dans la zone équatoriale, à dix degrés à l'E. de l'Australie. C'est une île d'un difficile abord, entourée par une immense ceinture de rochers madréporiques. Son sol est formé de vallées impénétrables et de montagnes inaccessibles qui s'avancent jusqu'à la mer.

La superficie de la Nouvelle-Calédonie est de 650 lieues carrées, et sa population comprend 50 000 indigènes aux cheveux laineux, aux lèvres épaisses, au nez épaté, à la peau de couleur fuligineuse, qui sont anthropophages. Il n'existe que 800 Européens dans l'île, dont la France a pris possession en 1853. L'établissement pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie doit recevoir un effectif de 1500 condamnés. Le chiffre de son commerce d'importation est de 1 484 000 francs, et le chiffre d'exportation de 46 000 seulement.

ILES MARQUISES.

Les Iles Marquises ou archipel de Nouka-Hiva, découvertes au XVIe et au XVIIIe siècle, et situées dans l'Océan pacifique, sous la zone équatoriale, forment deux groupes distincts, composés des îles *Fatou-Hiva*, *Taouata*, *Motane*, *Hiva-Oa*, *Houá-Poou*, *Nouka-Hiva*, *Houa-Houna*, *Hiaou*, *Fetou-ou-Hou*, et des rochers de *Fetou-Houkou*, de *Metou-Hi* et du *Corail*.

Le sol de ces îles est fertile; leurs plaines sont plantées de cocotiers et d'autres arbres de belle végétation; les vallées y sont très-pittoresques et sont dominées par de hautes montagnes qui s'élèvent à une hauteur moyenne de 1000 mètres. On évalue la superficie totale de cet archipel à 1300 kilomètres carrés, et sa population à 10 000 âmes.

C'est en 1842 que les Français ont pris possession des Marquises. Ils y ont fondé un établissement dans l'île de Taouata, et un autre dans l'île de Nouka-Hiva. La colonie est administrée par un gouverneur, et elle dépend du gouverneur-général des établissements français de l'Océanie, qui réside à Taïti, l'île principale de l'archipel de la Société.

ILES SOUS LE PROTECTORAT FRANÇAIS.

Taïti, principale île de l'archipel de la Société, a pour capitale *Papeïti;* cette ville, peuplée de 10 000 habitants, est le lieu de résidence de la reine et du chef de la station française. Taïti est une île délicieuse où le commerce et l'industrie agricole se développent de jour en jour, et que Bougainville avait justement surnommée la *Nouvelle-Cythère*. Le protectorat de la France est limité à Taïti et à l'île Moréa, et ne s'exerce point sur les autres îles de la Société.

Les Iles Gambier forment un petit archipel situé dans l'Océan pacifique, sous la zone équatoriale, et peuplé de 12 000 habitants, qui a été placé, en 1844, sous le protectorat français.

L'Archipel Wallis, composé de douze îles dont la principale est la charmante et fraîche *Ouréa*, compte environ 3000 habitants; il est situé dans l'Océan pacifique, sous la zone équatoriale, et s'est placé, en 1843, sous le protectorat français.

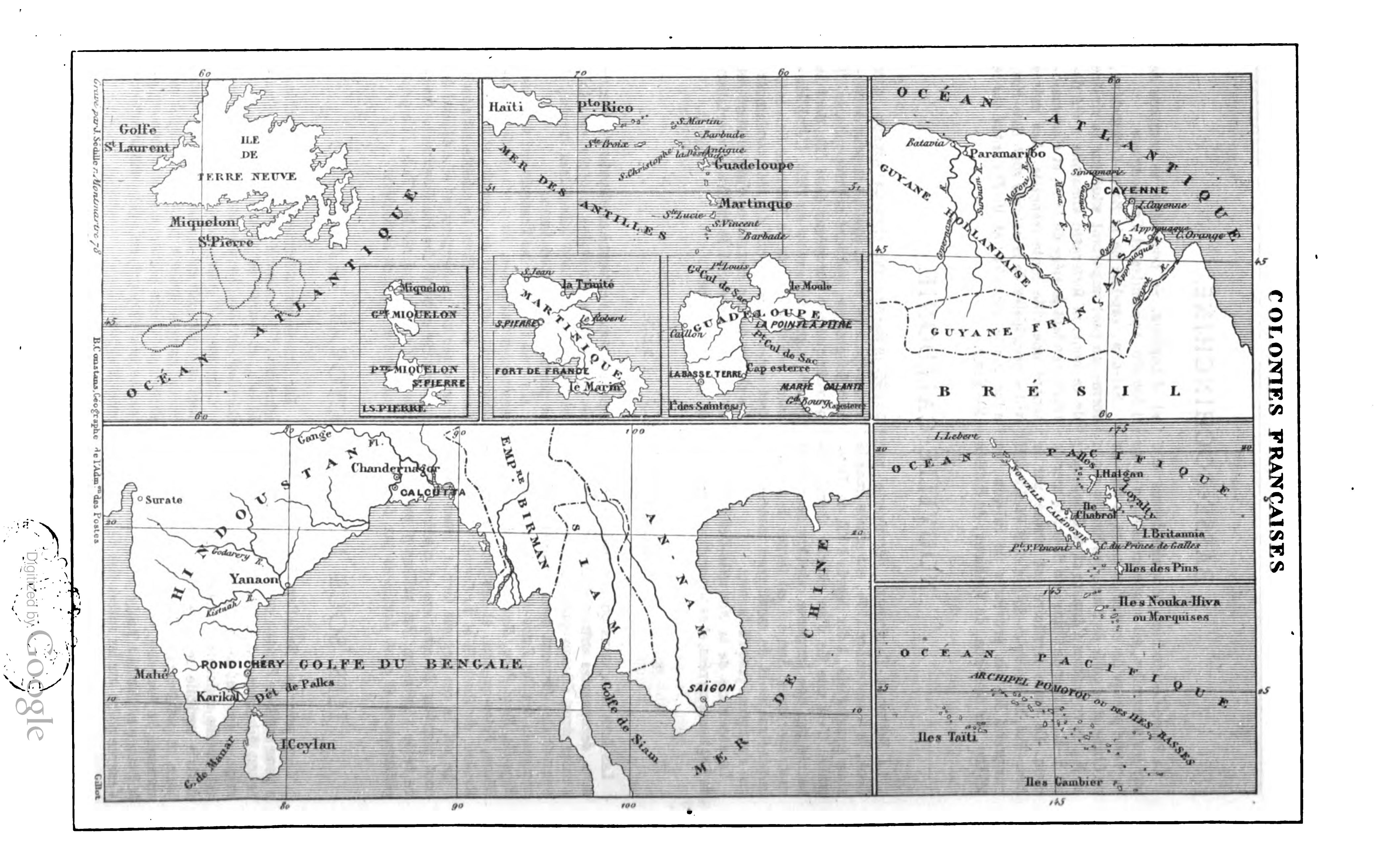

COLONIES FRANÇAISES
Golfe St Laurent
ILE DE TERRE NEUVE
Miquelon
St Pierre
OCÉAN ATLANTIQUE
Miquelon
Gde MIQUELON
Pte MIQUELON
S.t PIERRE
I. S. PIERRE
Haïti
Pto Rico
S. Martin
Barbude
Ste Croix
S. Christophe
Antigue
Guadeloupe
MER DES ANTILLES
Martinique
Ste Lucie
S. Vincent
Barbade
S. Jean
la Trinité
MARTINIQUE
S. PIERRE
le Robert
FORT DE FRANCE
le Marin
Pt Louis
Gd Cul de Sac
le Moule
GUADELOUPE
LA POINTE A PITRE
Caillon
Pt Cul de Sac
LA BASSE TERRE
Cap esterre
MARIE GALANTE
Gd Bourg
Ies des Saintes
OCÉAN ATLANTIQUE
Batavia
Paramaribo
GUYANE HOLLANDAISE
Maroni R.
Mana R.
CAYENNE
I. Cayenne
C. Orange
GUYANE FRANÇAISE
Oyapok R.
BRÉSIL
Gange Fl.
HINDOUSTAN
Chandernagor
CALCUTTA
Surate
Godavery R.
Yanaon
Kistnah R.
EMPRE BIRMAN
SIAM
AN-NAM
MER DE CHINE
PONDICHÉRY
GOLFE DU BENGALE
Mahé
Karikal
Dét de Palks
I. Ceylan
G. de Manar
Golfe de Siam
SAÏGON
I. Lebert
OCEAN PACIFIQUE
Iles I. Halgan
Loyalty
Ile Chabrol
NOUVELLE CALÉDONIE
I. Britannia
Pt S. Vincent
C. du Prince de Galles
Iles des Pins
Iles Nouka-Hiva ou Marquises
OCÉAN PACIFIQUE
ARCHIPEL POMOTOU ou DES ILES BASSES
Iles Taïti
Iles Gambier
Gravé par J. Sédille r. Montmartre 78
B. Constans, Géographe de l'Admon des Postes
Gillot

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES CHEFS-LIEUX DE DÉPARTEMENT, D'ARRONDISSEMENT ET DE CANTON

DE LA FRANCE ET DES COLONIES[1].

A

B

1. Les noms en *italiques* indiquent les simples communes et les comptoirs coloniaux plus spécialement designés dans cet ouvrage.







ERRATA ET MODIFICATIONS RÉCENTES.

INTRODUCTION. — P. II, col. 1, § 4, *lisez :* S. E. *et non* N. O. — P. VIII et IX, Carte des Départements, *lisez :* Savoie, *et non* Haute-Savoie, *et réciproquement*. — P. XI, col. 2, § 1, *lisez :* passe non loin de Strasbourg ; *effacez* Colmar. — P. XII, col. 1, § 4, *effacez :* qui traverse le lac et la ville d'Annecy; *effacez ce qui a rapport au Bourget.* Col. 2, § 4, *ajoutez :* le lac d'Annecy ; *lisez :* lac de Paladru. — P. XXI, col. 1, § 8, *ajoutez :* Aix-les-Bains, Évian, etc. — P. XXIII, col. 2, § 8, *lisez :* Paris à Sceaux et à Limours. — P. XXVIII, col. 2, § 4, *effacez :* 1 tribunal de 1re instance ; § 4, *lisez :* tribunaux de commerce ; § 7, *lisez :* un conseiller en cour d'appel et 2 conseillers dans les siéges de cours d'appel, ou 2 juges du tribunal civil dans les autres départements. — P. XXIX, col. 2, § 2, *lisez :* 106 *et non* 91. — P. XXX, col. 1, § 1, *lisez :* conseil central, 600 pasteurs; § 2, *lisez :* 44, *et non* 34 ; § 4, *lisez :* 17; § 6, *lisez :* 11 Facultés de droit, 16 Facultés de lettres, 16 Facultés de médecine ; § 5, *ajoutez à l'enseignement supérieur :* les écoles préparatoires des lettres et des sciences. — P. XXX, col. 2, § 3 : *dispositions modifiées par la nouvelle loi militaire.* — P. XXI, col. 1, § 3, *ajoutez :* le Prytanée de la Flèche.

AIN. — P. 2, col. 2, § 1, *lisez :* Suran. — P. 5, col. 1, § 1, *lisez :* Valvrette — P. 6, col. 1, § 3, *effacez :* BICHAT. — Col. 2, § 3, à la fin, *ajoutez les particularités relatives à Brou, qui n'est pas une commune, mais seulement une dépendance de Bourg;* § 5, *lisez : Pont-de-Vaux*, situé sur le canal de ce nom; § 6, *lisez : Saint-Trivier-de-Courtes.* — P. 7, col. 1, § 2, *lisez : Saint-Trivier-sur-Moignans.* — P. 7, col. 2, § 3, *effacez :* affluent de l'Ognon.

AISNE. — P. 10, col. 1, § 1, *lisez :* divers cours d'eau, *et non* ces trois, etc.; § 4, *lisez :* appartient aux bassins de la Somme, de l'Escaut, de la Seine et de la Sambre, sous-affluent du Rhin; § 6, *lisez :* 70 kilomètres *et non* 9; *effacez :* il reçoit la Sambre. Col. 2, § 2, *lisez :* Meuse *et non* Meurthe. — P. 12, col. 2, § 5, *lisez :* on forma ce département avec une partie de la Picardie méridionale, du Valois et de la Brie champenoise. — P. 13, col. 1, § 6, *lisez :* Chauny *et non* Château-Thierry. Col. 2, § 2, *lisez :* l'embranchement de la ligne du Nord *et non* la ligne ferrée de Paris à Strasbourg. — P. 14, col. 1, § 3, *lisez :* Serre *et non* Seine; *effacez :* et prise; § 5, *ajoutez : Sinceny* (2062 hab.); *Beaurevoir* (2036 hab.); *Montbrehain* (2047 hab.), etc. — P. 15, col. 1, § 2, *lisez : Sains* (2340 hab.); *Wassigny* (1379 hab.; § 3, *ajoutez : Origny* (2655 hab.); *Mennevret* (2387 hab.), etc.; § 5, *lisez :* duc de Mayenne.

Allier. — P. 21, col. 2, § 1, *ajoutez :* un tribunal de commerce à Cusset. — P. 22, col. 1, § 4, *ajoutez : Couleuvre* (2157 hab.). Col. 5, § 2, *lisez : Varennes* (2496 hab.). — P. 23, col. 2, § 9, *ajoutez : Ainay-le-Château* (2203 hab.).

Alpes-Maritimes. — P. 44, col. 2, § 2, *effacez :* Vanloo; § 7, *lisez :* 3 tribunaux de commerce à Nice, à Grasse et à Antibes.

Ardèche.—P. 53, col. 1, § 6, *ajoutez :* les 2 tribunaux de commerce d'Aubenas et d'Annonay. — P. 55, col. 1, § 4, *lisez : Coucouron.*

Ariége. — P. 71, col. 2, § 4, *lisez :* Arize *et non* Ariége.

Aude. — P. 85, col. 1, § 6, *lisez :* 4 tribunaux de commerce. — P. 86, col. 1, § 6, *lisez :* (9075 hab.). — P. 87, col. 2, § 4, *lisez : Sijean.*

Aveyron. — P. 90, col. 2, § 2, *lisez : Rieuvieux;* § 3, *lisez : Lesperou.* — P. 93, col. 1, § 8, *lisez :* 4 tribunaux de commerce à Millau, Saint-Affrique, Rodez et Saint-Genies. Col. 2, § 7, *lisez :* (1436 hab.). — P. 94, col. 2, § 4, *ajoutez : Viviez* (2062 hab.).

Bouches-du-Rhône. — P. 99, col. 1, § 5, *ajoutez :* après avoir limité ceux du Rhône. — P. 104, col. 1, § 3, *effacez :* le fort de Notre-Dame-de-la-Garde. — P. 108, col. 2, § 2, *lisez :* 1792 *et non* 1791.— P. 111, col. 2, § 1, *lisez :* rive gauche du Rhône.

Calvados. — P. 115, col. 2, § 2, *ajoutez :* le revenu brut des animaux domestiques est de 49 millions de francs, et la valeur totale de la production agricole dépasse 102 millions. — P. 116, col. 2, § 7, *lisez :* 8 tribunaux de commerce en ajoutant celui d'Isigny.

Cantal.—P. 124, col. 2, § 5, *effacez :* Desaix.

Cher.—P. 149, col. 2, § 2. *effacez :* Macdonald.

Dordogne. — P. 197, col. 2, § 1, *effacez :* le maréchal Bugeaud.

Eure-et-Loir. — P. 229, col. 1, § 4, *ajoutez :* le général Marceau.

Garonne (Haute-).— P. 249, col. 1, § 1, *lisez :* Aude *et non* Aube.—P. 252, col. 1, § 6, *effacez :* qui prend les eaux de la Garonne à Toulouse. — P. 253, col. 1, § 8, *lisez :* 12e division militaire. Col. 2, § 5, *lisez :* 2 ponts suspendus ; § 6, *lisez : Saint-Sernin.*

Ille-et-Vilaine. — P. 283, col. 2, § 7, *lisez :* IIIe siècle. — P. 287, col. 2, § 4, *lisez : Pleurtuit.*

Indre. — P. 294, col. 1, *ajoutez aux chefs-lieux de canton : Ecueillé* (1928 hab.).

Jura. — P. 315, col. 2, § 2, *lisez :* 1 343 000 parcelles, *et* 123 000 propriétaires. — P. 317, col. 2, § 1, *ajoutez :* Bichat.

Loir-et-Cher. — P. 331, col. 1, § 7, *lisez :* département de Loir-et-Cher. — P. 335, col. 2, § 1, *effacez :* la maison de Ronsard, etc.

Loire-Inférieure. — P. 353, col. 1, § 1, *lisez :* région occidentale; *lisez :* au N. O. le département du Morbihan. — P. 357, col. 2, § 1, *lisez :* Louis XVI.

Marne. — P. 414, col. 1, § 3, *lisez : Écury-sur-coole.*

Mayenne. — P. 431, col. 2, § 5, *ajoutez :* chef-lieu de canton.

Meurthe. — P. 437, col. 1, § 8, *effacez :* le maréchal Gérard, *et ajoutez :* le général Drouot. — P. 438, col. 2, § 9, *lisez : Albestroff.*

Puy-de-Dôme. — 510, col. 1, § 8, *lisez : Cunlhat.*

Bas-Rhin. — P. 541, col. 1, § 2, *lisez :* Alsace septentrionale.

Haut-Rhin. — P. 551, col. 1, § 8, *lisez : Delle.*

Rhône. — P. 562, col. 1, § 3, *lisez :* six arrondissements (depuis le 2 janvier 1868). Col. 2, § 3, *effacez :* reliés par une enceinte. — P. 563, col. 1, § 1, *effacez :* en dehors du périmètre de l'ancien Lyon, *puis* aux Brotteaux; § 3, *lisez :* la gare des Brotteaux spéciale à la ligne de Genève.

Saône-et-Loire. — P. 581, col. 1, § 2, *ajoutez :* le maréchal de Mac-Mahon.

Seine. — P. 627, col. 1, § 2, *lisez :* 200 000 mètres.

Deux-Sèvres. — P. 661, col. 2, § 2, *lisez :* préfecture.

Tarn. — P. 676, col. 1, § 1, *lisez :* 120 à 140 mille quintaux métriques. — P. 678, col. 1, § 2, *lisez :* un des points culminants; § 7, *lisez :* Villegoudou; col. 2, § 1 et 7, *lisez :* Larn *et non* Tarn.

Vienne. — P. 713, légende, *lisez :* Église Notre-Dame, à Poitiers. Col. 1, § 1, *lisez :* le département de la Vienne.

Vienne-Haute. — P. 725, col. 1, § 4, *ajoutez :* le maréchal Bugeaud.

FIN.

9162. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

